



HAL
open science

**La collégiale de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) :
Recherches sur les liens entre l'architecture ecclésiale,
son agencement iconographique, et la liturgie d'une
communauté canoniale au Moyen Âge**

Fabien Vivier

► **To cite this version:**

Fabien Vivier. La collégiale de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : Recherches sur les liens entre l'architecture ecclésiale, son agencement iconographique, et la liturgie d'une communauté canoniale au Moyen Âge. Histoire. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2014. Français. NNT : 2014CLF20005 . tel-01466808

HAL Id: tel-01466808

<https://theses.hal.science/tel-01466808v1>

Submitted on 16 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La collégiale de Saint-Julien de Brioude

(Haute-Loire)

*Recherches sur les liens entre l'architecture ecclésiale, son agencement
iconographique, & la liturgie d'une communauté canoniale au
Moyen Âge*

Volume I
Texte

Fabien Vivier

Thèse de doctorat en histoire de l'art médiéval réalisée sous la direction de Bruno
Phalip, Professeur d'Histoire de l'art et d'Archéologie à l'Université de Clermont-
Ferrand II

Madame Pascale Chevalier, Maître de conférence à l'université de Clermont II
Monsieur Alain Dubreucq, Professeur à l'université Lyon III
Monsieur Bruno Phalip, Professeur à l'université de Clermont II
Monsieur Alain Rauwel, Professeur agrégé (PRAG) à l'université de Bourgogne
Monsieur Nicolas Reveyron, Professeur à l'université de Lyon II
Monsieur Arnaud Timbert, Maître de conférence à l'université de Lille III

2013

Université Blaise Pascal – Clermont II

*C*iravit eos ex adipe frumenti,
alleluia : et de petra, melle saturavit
eosalleluia, alleluia, alleluia.

**Introit Festum Sanctissimi
Corporis Christi**

Table des matières

Introduction	15
Première partie Mise en contexte	
Chapitre I. Introduction à l'étude	18
I. Historiographie.....	18
A. Des sources éparses : sources imprimées et sources manuscrites	18
<i>Introduction.....</i>	18
1. <i>La documentation institutionnelle.....</i>	19
2. <i>La documentation littéraire.....</i>	23
3. <i>La documentation liturgique</i>	25
4. <i>La documentation pour l'architecture de la collégiale</i>	31
B. Une historiographie fournie.....	32
1. <i>Pour une histoire de l'architecture</i>	33
2. <i>Liturgie.....</i>	42
3. <i>Pour une histoire de l'art de Brioude</i>	44
4. <i>Les découvertes et les analyses archéologiques à Brioude.....</i>	53
5. <i>Sculpture et peinture</i>	56
II. Question de méthode	61
A. Histoire de l'art	61
1. <i>Une discipline à bout de souffle ?.....</i>	61
2. <i>La monographie.....</i>	65
3. <i>Une démarche à l'écoute de l'archéologie.....</i>	67
a) <i>Les fouilles archéologiques et l'étude d'authenticité</i>	67
b) <i>Observer le bâti.....</i>	70
4. <i>Stylistique et datation</i>	73
5. <i>Approche de l'image : principes et statistiques.....</i>	76
a) <i>La recherche et l'image.....</i>	76
b) <i>Principes d'approche de l'image</i>	84
c) <i>La statistique au service de l'image sculptée.....</i>	87
B. L'enquête liturgique : pour une identification culturelle	91
C. Proposition méthodologique : iconographie en contexte et synesthésie.....	96
1. <i>L'iconographie en contexte.....</i>	96
2. <i>Proposition pour une méthode d'analyse de l'image subordonnée à un lieu de culte.....</i>	104

Chapitre II. Brioude (IV^e-XIII^e siècle)	110
I. L'émergence et l'apogée du chapitre	110
A. Une première communauté :	
de l'Antiquité tardive à la période mérovingienne	110
1. <i>Période gallo-romaine et temps paléochrétiens</i>	110
2. <i>Sous les invasions barbares et la fin du Bas-Empire</i>	115
a) <i>Eparcbus Avitus à Brioude (395-456)</i>	115
b) <i>Les Burgondes et le pillage du sépulcre de Julien</i>	117
c) <i>La domination des Wisigoths (fin du V^e siècle)</i>	118
3. <i>La protection des rois mérovingiens</i>	119
a) <i>La domination franque (début du VI^e siècle)</i>	119
b) <i>Une autonomie provisoire (VII^e-VIII^e siècle)</i>	120
B. Le succès de Brioude aux temps carolingiens	122
1. <i>Des invasions et une nouvelle unité (VIII^e siècle)</i>	122
a) <i>L'Aquitaine tourmentée</i>	122
b) <i>Les temps de l'unité au temps de Charlemagne et de ses épigones</i>	125
2. <i>Période de troubles et de faste (VIII^e - X^e siècle)</i>	127
a) <i>Brioude face aux comtes (fin VIII^e-fin IX^e siècle)</i>	127
b) <i>Brioude et les Guilhemides</i>	132
3. <i>La fin des princes</i>	136
a) <i>Toulouse, Poitiers et l'Auvergne</i>	136
b) <i>Une Auvergne coupée en deux</i>	139
II. Brioude aux temps « féodaux »	141
A. Quelle réforme ?	141
1. <i>Les nouveaux détenteurs du pouvoir</i>	141
a) <i>La Paix de Dieu et l'installation de la féodalité (X^e-XI^e siècle)</i>	141
b) <i>La Réforme grégorienne et la « résistance » brivadoise (XI^e - début XII^e siècle)</i>	144
2. <i>Une église différente</i>	154
a) <i>Une Église plus exigeante (XII^e siècle)</i>	154
b) <i>Le roi de France, les Plantagenêt, l'Auvergne et Brioude (XII^e siècle)</i>	160
c) <i>Le temps de la gestion (XIII^e siècle)</i>	173
3. <i>Vivre de sa renommée</i>	178
a) <i>Brioude dans le diocèse de Saint-Flour, 1317</i>	178
b) <i>La fin de l'abbatit et la diminution du chapitre (XIV^e siècle)</i>	179
B. Brioude et ses espaces	181
1. <i>Positionnement</i>	181
a) <i>Des territoires</i>	181
b) <i>L'Aquitaine</i>	183
2. <i>L'Auvergne</i>	185
a) <i>La christianisation des terres</i>	185
b) <i>Introduction à une géographie historique de l'Auvergne</i>	188
3. <i>Le Velay</i>	193

Chapitre III. Le chapitre canonial (IV^e-XIII^e siècle)..... 196

I. Les chanoines de Brioude	196
A. La réalité canoniale en Auvergne.....	196
1. Introduction : <i>Qu'est-ce qu'une collégiale ?</i>	196
2. L'archidiocèse de Bourges	200
3. En Auvergne et Velay.....	202
B. Les institutions canoniales	208
1. La composition de la compagnie	208
a) L'organisation du chapitre et le problème de l'effectif.....	208
d) Les chanoines : une communauté hiérarchisée	213
c) Les dignités du chapitre : Le prévôt et le doyen.....	218
2. Obligations et privilèges.....	220
a) La liturgie des heures.....	220
b) Les privilèges du chapitre : l'indépendance à tout prix	229
3. Le territoire et la seigneurie	233
a) Le vicus <i>Brivatensis</i> mérovingien.....	233
b) Le territoire de Brioude aux temps carolingiens	234
c) L'écrit au service d'un chapitre	236
d) La seigneurie de Brioude.....	238
C. Les chanoines	240
1. Structures sociales	240
a) Les abbés séculiers de Brioude : des dignitaires laïcs de haut rang (IX ^e au milieu du XIV ^e siècle).....	240
b) Les familles de Polignac et de Mercœur (XII ^e -XIII ^e siècle)	242
2. Culture et mentalité	244
a) Un chapitre à l'image de l'Église d'Auvergne : un chapitre « antique » (IX ^e -XI ^e siècle).....	244
b) Une abbaye qui opte pour la règle d'Aix	249
c) Culture et mentalité	254
II. Le saint patron	256
A. Julien et ses premiers fidèles.....	256
1. Julien le martyr.....	256
a) Le martyr de Julien dans les travaux universitaires	256
b) Les textes narratifs du martyr de Julien	258
c) L'identité de Julien aux temps mérovingiens.....	260
d) Julien et Vienne	262
2. Son tombeau et la communauté des croyants	263
a) La cellula, le sang, la source, Ilpide et Arcons	263
b) Les débuts : une petite communauté autour du prêtre (VI ^e siècle).....	267
c) Une communauté monastique ou séculière ?	268
B. Le culte de Julien	269
1. Le culte de Julien dans et en dehors de l'Auvergne mérovingienne	269
2. Le culte de Julien aux temps carolingiens : la gloire et le déclin	274
3. Le culte de saint Julien largement diffusé.....	277

Seconde partie
Architecture, image et liturgie : Un langage des formes

Chapitre I. La collégiale romane	282
I. Les édifices antérieurs et le complexe basilical ou claustral	282
A. Les monuments antérieurs	282
1. <i>Le martyrium originel (première phase)</i>	<i>282</i>
2. <i>La basilique de Victorius (deuxième phase)</i>	<i>284</i>
3. <i>La basilique carolingienne (troisième phase).....</i>	<i>288</i>
a) <i>Première disposition.....</i>	<i>288</i>
b) <i>Deuxième disposition</i>	<i>290</i>
c) <i>Le tombeau de Guillaume le Pieux et l'autel Sainte-Croix : phase trois/ quatre.....</i>	<i>292</i>
B. Du complexe basilical au quartier canonial : un dispositif d'exception	294
1. <i>Le baptistère.....</i>	<i>295</i>
a) <i>Première disposition : cadre paléochrétien.....</i>	<i>295</i>
b) <i>Seconde disposition : cadre mérovingien.....</i>	<i>296</i>
2. <i>Les espaces funéraires.....</i>	<i>297</i>
a) <i>L'espace funéraire autour de la basilique mérovingienne.....</i>	<i>297</i>
b) <i>Des réadaptations permanentes durant la période médiévale.....</i>	<i>299</i>
3. <i>Un quartier canonial au cœur de la cité : une architecture affectée au pouvoir spirituel et temporel.....</i>	<i>302</i>
a) <i>L'église paroissiale Notre-Dame et la chapelle « Saint-Esprit »</i>	<i>302</i>
b) <i>Les lieux du pouvoir</i>	<i>304</i>
II. Étude d'authenticité.....	309
A. Transformations et restaurations de la collégiale.....	309
1. <i>Les modifications anciennes.....</i>	<i>309</i>
a) <i>Des sources muettes</i>	<i>309</i>
b) <i>Du gothique tardif et renaissant (XV^e-XVI^e siècles).....</i>	<i>310</i>
c) <i>Une collégiale tridentine ou gallicane ?</i>	<i>311</i>
2. <i>L'édifice au début du XIX^e siècle : la ruine.....</i>	<i>316</i>
a) <i>La tourmente révolutionnaire.....</i>	<i>316</i>
b) <i>L'état de l'édifice au premier tiers du XIX^e siècle.....</i>	<i>317</i>
3. <i>Le XIX^e siècle : entre éclectisme et archéologie.....</i>	<i>320</i>
<i>Introduction</i>	<i>320</i>
a) <i>La fantaisie des travaux de l'architecte Bravard (1835 – 1851).....</i>	<i>323</i>
b) <i>Les corrections néo-romanes de Mallay (1851-1876).....</i>	<i>333</i>
4. <i>Nouvelles investigations et quête d'authenticité (1894 à 2010)</i>	<i>340</i>
a) <i>Des restaurations audacieuses au début du XX^e siècle.....</i>	<i>340</i>
b) <i>Les restaurations d'Henri Donzet : un nettoyage radical (1957 – 1965).....</i>	<i>344</i>
c) <i>Une nouvelle recherche d'authenticité archéologique (1972 – 2010).....</i>	<i>344</i>
B. Les matériaux et la modénature : premiers repères de datation	347
1. <i>Des matériaux pour différentes campagnes.....</i>	<i>347</i>
a) <i>Les carrières et les pierres.....</i>	<i>347</i>
b) <i>La taille et les signes lapidaires.....</i>	<i>351</i>
2. <i>Étude complémentaire : datation stylistique et propositions de micro-phasage</i>	<i>353</i>
a) <i>Les bases et les tailloirs</i>	<i>353</i>
<i>Les moulures et les bases</i>	<i>353</i>
<i>Les types « attiques ».....</i>	<i>355</i>

<i>Les tailloirs</i>	358
<i>b) Les éléments sculptés</i>	360
3. <i>Bilan d'authenticité</i>	364
III. Proposition de phasage et datation	368
A. La première grande période du chantier de la collégiale	368
1. <i>Avant le chantier (phase 0 : fin XI^e siècle – début XII^e siècle)</i>	368
<i>a) Point historiographique pour la datation</i>	368
<i>b) Un fondateur inconnu ?</i>	371
<i>c) Le début du chantier : plans et fondations</i>	371
2. <i>Du massif occidental à la cinquième travée</i>	378
<i>a) La partie basse du massif occidental : phase n°1 – premier quart du XII^e siècle</i>	378
<i>Les fondations du mur de la façade et d'un porche ?</i>	378
<i>L'avant-nef</i>	380
<i>Les murs nord et sud du massif occidental</i>	382
<i>Le mur de la façade occidentale</i>	383
<i>b) Les parties basses des deux premières travées et du porche sud puis les tribunes du massif occidental : phase n°2 – deuxième quart du XII^e siècle</i>	384
<i>Les piliers des deux premières travées</i>	384
<i>Le porche sud</i>	386
<i>Les tribunes du massif occidental</i>	387
<i>c) La construction des piliers et des murs de la troisième et de la quatrième travée ainsi que le voûtement des bas-côtés : phase n°3 – deuxième quart du XII^e siècle</i>	387
<i>Les piliers de la troisième et de la quatrième travée : étape A</i>	387
<i>Les murs gouttereaux des bas-côtés de la première à la quatrième travée : étape B</i>	390
<i>Le voûtement des bas-côtés : étape C</i>	392
3. <i>Le voûtement de la nef, le montage des murs de la cinquième travée et des parties basses occidentales du transept : phase n°4 – aux alentours de 1150-1160</i>	392
<i>a) Le voûtement de la nef romane : étape A & C</i>	392
<i>b) La cinquième travée et les parties occidentales basses du transept : étape B</i>	396
<i>La cinquième travée : un changement de carrière fréquent</i>	396
<i>c) L'aménagement du tombeau de Julien, le porche nord, la tour occidentale (phase n°4 – étape D)</i>	398
<i>Remaniement paraliturgique : étape D</i>	398
<i>Le porche septentrional : étape D</i>	400
<i>Et la tour occidentale ?</i>	401
B. La deuxième grande période du chantier	402
1. <i>Un point d'arrêt et des troubles durant le chantier (durant la phase n°5)</i>	402
2. <i>La reprise du chantier au niveau du transept : phase n°5 – après 1163 ?</i>	403
<i>a) Les piliers et les murs du transept</i>	403
<i>b) La chapelle contiguë au porche nord ?</i>	406
<i>c) Fondations et préparation des sculptures du chevet</i>	406
3. <i>Les chapelles rayonnantes et le déambulatoire : phase n°6 – troisième quart du XII^e siècle</i>	408
4. <i>Les parties hautes et quelques adaptations</i>	413
<i>a) L'abside et la partie haute du transept, les tribunes de chœur et la lanterne, la reprise des piles occidentales du transept : phase n°7 – dernier quart du XII^e siècle</i>	413
<i>b) Les mâchicoulis, la tour orientale et l'aménagement des culots : phase n°8 – 1170/1200</i> ..	414
C. la troisième grande période de construction : les réfections bas médiéval	415
1. <i>La reprise du chantier</i>	415
2. <i>Les deux premières travées et leur voûtement : phase n°9 – milieu du XIII^e siècle</i>	417
3. <i>Les trois dernières travées : phase n°10 – deuxième moitié du XIII^e siècle</i>	417

4. La baie rayonnante et les arcs-boutants : phase n°11 – fin XIII ^e siècle.....	418
Chapitre II. L'iconographie en contexte	419
I. Un monde sculpté directement lié au bâti	419
A. Une sculpture programmée ?.....	419
1. Des sculptures authentiques.....	419
2. Des phases et des cycles : la réalité médiévale.....	422
a) La première campagne de sculpture, première enquête : 1120-1150 (phase n°1 à 3 du chantier).....	425
b) La deuxième campagne de sculpture, seconde enquête : 1150-1180 (phase n°4 à 7 du chantier).....	436
3. Des stucs pour un portail dédié à l'Ascension du Christ	446
B. Lecture iconographique.....	448
1. Classement « A. Le Ciel »	450
a) L'Église.....	450
Image du ciel et Jérusalem céleste.....	450
Les paires d'anges.....	452
Les paires d'atlantes	452
Les lions affrontés	453
Les aigles.....	453
b) Le paradigme de la Révélation.....	454
c) Les animaux positifs	458
d) Feuillages habités positifs.....	460
2. Classement « B. Le chemin »	461
a) Le chemin pour l'Église.....	461
Paradigme de la sainteté.....	461
Paradigme biblique	461
b) Le chemin : Combats non bibliques	463
Hommes contre monstres	463
Hommes contre animaux	465
Hommes contre hommes	465
Monstres contre monstres.....	467
Maître des animaux	468
Forces du Mal et morale : péchés et vices.....	470
3. Classement « C. Le Mal »	475
a) Forces du Mal : Agressions d'animaux et/ou de monstres entre eux	475
b) Forces du Mal : Animaux et monstres	475
c) Feuillages habités par des forces malignes.....	480
d) Des têtes humaines en détresse	482
4. « D. Feuillages apparemment neutre entre Paradis et forêt incertaine » et visages ambigus	482
a) Feuillages incertains simples.....	482
b) Feuillages incertains ajoutés de masques ambigus.....	486
c) Des têtes ambiguës	489
5. Les rois	489
C. Le programme gothique	491
1. Le feuillage à l'honneur.....	491
2. Les personnages : société médiévale.....	491

II. Des surfaces peintes	492
A. Authenticité des images peintes	492
1. <i>Des peintures restaurées</i>	492
2. <i>Un décor peint programmé ?</i>	495
B. Le cycle des vaisseaux	497
1. <i>Un bestiaire foisonnant : le monde de la Genèse</i>	497
2. <i>Le monde antique et païen</i>	498
3. <i>Jésus-Christ entre dans l'Histoire</i>	499
4. <i>Le monde contemporain : moralisation ou anecdote ; la conversion du monde « médiéval »</i>	502
5. <i>La défiance du monde sauvage ?</i>	506
C. Les programmes des chapelles	509
1. <i>La chapelle de la fin des temps</i>	509
a) <i>Le ciel et l'enfer</i>	509
b) <i>Les vertus triomphent</i>	520
2. <i>Des chapelles angéliques ?</i>	523
3. <i>La vision de Jean et la vie de Pierre</i>	529
Chapitre III. Enquête liturgique	534
I. Les livres liturgiques de Brioude	534
A. Le bréviaire	534
1. <i>Définition du bréviaire</i>	534
a) <i>Des livres pour la liturgie</i>	534
b) <i>L'office et le bréviaire aux XI^e et XII^e siècles</i>	539
c) <i>Pour comprendre la nature de l'office</i>	543
2. <i>Les bréviaires de Brioude (XIV^e S. – XVIII^e S.)</i>	546
B. D'autres livres liturgiques	550
1. <i>Genèse d'un répertoire de saints</i>	550
a) <i>Le martyrologe</i>	550
b) <i>Martyrologe, obituaires et légendiers</i>	551
c) <i>Unité et diversité</i>	552
d) <i>Sources littéraires</i>	553
e) <i>Les martyrologes successifs</i>	553
f) <i>Obit et offices pour les morts</i>	555
g) <i>Le culte d'un saint, un anniversaire, un lieu</i>	556
h) <i>Le calendrier : une affaire identitaire</i>	556
2. <i>Les martyrologes de Saint-Julien de Brioude</i>	557
a) <i>Le fragments d'un martyrologe de Florus de Lyon et obituaire – XII^e siècle</i>	559
b) <i>Les autres nécrologes</i>	564
3. <i>Les livres brivadois disparus mais pas inconnus</i>	564
C. La liturgie du diocèse	566
II. L'office divin à Brioude	571
A. Le bréviaire de 1425 et l'étude des calendriers	571
1. <i>L'office médiéval de Brioude entièrement conservé</i>	571
2. <i>Les calendriers brivadois : identité et universalité</i>	574
a) <i>Sélections et reconstitutions</i>	574
b) <i>Des offices en nombre</i>	576

c) <i>La solennité des offices</i>	580
d) <i>Des saints de tous horizons</i>	583
B. L'antiphonaire	588
<i>Présentation des études de dom Hesbert</i>	588
1. <i>Première étape : les antiennes</i>	593
a) <i>Le temporal : l'apparatus de quelques antiennes de Noël et la semaine Sainte</i>	593
b) <i>Le sanctoral : l'office de Saint-Michel</i>	596
c) <i>Quelques suites d'antiennes singulières</i>	597
2. <i>Deuxième étape : L'analyse des répons à partir des quatre premiers dimanches de l'Avent</i>	598
a) <i>Méthode de rattachement</i>	598
b) <i>Le classement des séries de répons des dimanches de l'Avent</i>	600
c) <i>L'examen des zones déterminées par l'étude</i>	603
d) <i>Des coefficients pour déterminer des groupes, des couples ou des solitaires liturgiques</i>	604
3. <i>Troisième étape fondée sur la variété des versets des répons de l'Avent</i>	610
a) <i>Méthode</i>	610
c) <i>Situer Brioude entre deux traditions</i>	611
4. <i>Quatrième étape : amplification à partir des répons et des versets de Noël, du Carême, de la Semaine sainte et de quelques fêtes du Sanctoral</i>	617
a) <i>In Nativitatis & in semena sancta : Brioude et les deux cathédrales</i>	617
b) <i>Les groupes révélés par la recherche des listes-types pour les dimanches de Carême : positionnement des deux cathédrales</i>	619
c) <i>Et l'office de saint Julien ?</i>	622
d) <i>Conclusion sur la nature de la liturgie brivadoise</i>	623

Troisième partie
Ornamenta et imagines

Chapitre I. Une esthétique brivadoise ?	625
I. Géographie architecturale	625
A. L'originalité du parti architectural	625
<i>Introduction : assortiment savant</i>	625
1. <i>Un massif occidental « auvergnat » hypertrophié ?</i>	631
2. <i>La nef</i>	638
3. <i>Les porches : Empire et Bourgogne ?</i>	642
4. <i>La croisée : lanterne impériale ?</i>	647
B. Le chœur : une solution prestigieuse adaptée	651
1. <i>Une œuvre de composition</i>	651
2. <i>Les nouveautés esthétiques ou l'affirmation du goût français ?</i>	658
3. <i>Surhaussement gothique</i>	663
II. La forme comme mesure de l'espace	666
A. Les formes : constituantes de la sacralisation du bâti	666
1. <i>Entre !</i>	666
2. <i>Voit !</i>	671
a) <i>Quel espace ?</i>	671
b) <i>En plan et en élévation</i>	673
B. Un espace compartimenté	679

1. Pour le saint et le fidèle ?	679
a) Le tombeau-reliquaire en soi.....	679
b) Le tombeau visitable.....	686
2. Pour et par le chapitre canonial.....	691
a) À l'occident, le prestige et les anges.....	691
b) À l'orient, la gloire et la louange.....	706
Chapitre II. Spatialisation ecclésiale : <i>Imagine Verbi incarnatio</i> ?	711
I. L'interprétation des cycles sculptés et peints de la collégiale.....	711
A. Des sculptures et des peintures à l'occident.....	714
1. <i>Le massif occidental et les porches</i>	714
a) <i>Des zones d'accueil prestigieuses abandonnées aux feuillages incertains</i>	714
b) <i>Les tribunes-chapelles</i>	718
2. <i>La nef savante</i>	722
a) <i>Les deux premières travées : l'accueil combattant</i>	722
b) <i>Autour des stalles du chœur liturgique : neutralité et tristesse</i>	725
B. À l'orient : le tombeau.....	727
1. <i>Le transept : un autre espace de bienvenue très élégant et plutôt calme</i>	727
2. <i>Le chœur architectural et le sanctuaire liturgique</i>	729
II. Les logiques du cadre liturgique appliquées à l'espace balisé d'images	736
A. Un discours perpétuel mais ajusté.....	736
1. <i>Un espace aménageable</i>	736
a) <i>Ces images disconvenues</i>	736
b) <i>Un espace compartimenté évolutif</i>	747
2. <i>Sanctuarisation du temps et de la matière</i>	754
B. <i>Conciliabulum</i> pour l'image et la liturgie	766
1. <i>Présence ou absence de Dieu ?</i>	766
2. <i>Dramaturgie réelle : une scénographie entre deux mondes</i>	770
a) <i>Le drame liturgique : une affaire de goût ?</i>	770
b) <i>Des scénographies liturgiques à Brioude</i>	775
c) <i>Le Saint-Sépulcre à Brioude : mises en scène et engagements réels</i>	778
Conclusion.....	787
Sources et bibliographie	793

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à mon maître qui m'a insufflé l'art de l'orateur ainsi que le sens de la recherche, le professeur Bruno Phalip. Entendue sur les bancs de la faculté, son expression « faire feu de tout bois » ne m'a jamais quitté lors de ma recherche.

Je remercie Arnaud Timbert que j'avais depuis longtemps eu le plaisir de lire et qui m'a très agréablement permis de mieux connaître son domaine de recherche, et Alain Rauwel pour ses conseils efficaces sur le domaine si vaste et si profond qu'est la liturgie, ainsi que le professeur Jérôme Baschet pour ses échanges ; ses études ont constitué pour moi des modèles capitaux. Je remercie le professeur Nicolas Reveyron qui a toujours répondu à mes questionnements, ainsi que le professeur Éric Palazzo qui de longue date inspire mes réflexions et qui a également répondu aimablement à mes nombreux questionnements. Je remercie Alain Dubreucq pour nos échanges. Je remercie aussi Pascale Chevalier qui m'a généreusement associé à quelques publications intéressantes. Je remercie également Marcello Angheben pour ses conseils précieux. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Pascal Collomb qui m'a plusieurs fois conseillé ainsi qu'à Michel Huglo qui m'a aiguillé dans le domaine de la liturgie. Je remercie également, le professeur Jean-Loup Lemaître qui a toujours répondu à mes interrogations ainsi que Denis Muzerelle qui m'a guidé sur le chemin difficile de l'étude des saints. Je n'oublie pas Jean-François Luneau, tant pour son sympathique accueil au moment de la rédaction de mon article consacré à Saint-Julien que pour ses précieux conseils. Merci à Anne Massoni et au groupe des « collégiales » avec lesquels j'ai pu partager quelques séances très intéressantes à la Sorbonne. Que grâce soit rendue au professeur Jean-Luc Fray qui ne m'a jamais refusé son aide efficace et aussi à Stéphane Gomis, pour nos échanges de qualité.

Je rends témoignage à Jean Berger pour les informations échangées à propos de nos sujets jumeaux ainsi qu'à Thomas d'Hour sans qui la lecture du Bréviaire aurait été plus ardue et pour son amitié. Je tiens à remercier également le père Michel Godé chargé du secteur liturgie pour l'archidiocèse de Clermont, pour nos échanges sur la liturgie en Auvergne.

Je manquerais à mes devoirs si j'oubliais de faire mention de Martin de Framond pour son agréable accueil aux archives de la Haute-Loire, ainsi que de mademoiselle Astorg pour ses conseils et ses échanges sympathiques et riches, auquel j'ajoute bien naturellement le père Emmanuel Dursapt, vicaire de Saint-Julien de Brioude car je garde un très bon souvenir de son accueil et de nos échanges. Qu'il me soit permis de citer Françoise de Franclieu qui m'a très aimablement envoyé les clichés des tableaux anciens de sa collection privée. Je remercie Jacques Pastre qui m'a très amicalement permis de photographier les chapiteaux de Brioude : je garde un bon souvenir des journées shooting passées dans le froid sous les voûtes de Saint-Julien.

Je souhaite adresser mon meilleur souvenir à Geneviève Perret de la bibliothèque du patrimoine ainsi qu'à Matthieu Leycuyer conservateur, pour leur aimable accueil. Je garde aussi un souvenir agréable de l'équipe de la bibliothèque Lafayette avec qui j'ai travaillé et qui m'accueille toujours avec un mot sympathique. Je remercie David Morel et Marie Charbonnel, pour nos échanges concernant nos sujets respectifs, si proches et si complémentaires. J'aimerais nommer André Gotorbe qui n'a jamais refusé de

m'accorder son aide, avec de riches réflexions tant artistiques, littéraires qu'ecclésiologiques ou spirituelles. Je remercie spécialement Gérard Brun, relecteur rigoureux, dont les échanges ont été si riches. Je remercie Rémi Petiot qui m'a aidé à réaliser le plan de Saint-Julien, grâce à son talent professionnel d'architecte mis en application par le logiciel d'Autocad. Je remercie particulièrement Chakib Kissane, qui m'a permis d'approfondir mes connaissances en matière d'informatique et qui m'a bien souvent sorti de l'impasse technique, à son aide précieuse s'ajoute de bons souvenirs. Je remercie Alexandre Ben Amor qui m'a souvent accueilli lors de mes déplacements à la BnF et qui m'a très amicalement aidé pour les notes d'anglais dont j'avais besoin. Je n'oublie pas les élémentaires et amicaux conseils de Maxime Boissier et de Claire Garnier. Je gratifie aussi Aurélie Savignat, pour les bons moments, les rires et les discussions interminables des sorties de cours.

Je remercie enfin mes parents qui m'ont suivi et soutenu dans cette aventure.

Abréviations :

BCU : Bibliothèque Communautaire Universitaire (Clermont-Ferrand)
BnF : Bibliothèque nationale de France
CAO : Corpus Antiphonarium Officii
DACL : Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie
DHGE : Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique
DHLE : Dictionnaire d'Histoire et de Liturgie Ecclésiastique
MAP : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Paris)
MGH : Monumenta Germaniae Historica

Introduction

La perception de l'espace ecclésial est changeante selon les siècles, en fonction des besoins des hommes. La notion de sacré qui s'est instaurée durant la période médiévale a suivi une histoire. Les espaces qui composent les lieux de culte ont changé selon l'utilisation que l'Église et que la dévotion des fidèles en ont fait. Notre discipline ne s'intéresse pas, par nature, aux utilisateurs eux-mêmes de manière directe, mais par le biais des matériaux, des formes, des images et des espaces dans lesquels ils se sont projetés, elle nous permet de les appréhender. Si par vocation l'histoire de l'art ne se cantonne pas à la description évolutionniste des formes, elle sait aujourd'hui fort bien expliquer l'imbrication et la résonnance des formes au sein d'un espace donné. Les thèses ou les publications qui ont dernièrement renouvelé l'histoire des images l'ont bien engagé.

Avec la conscience que l'Église s'empare de l'art pour en faire l'un des instruments de sa propagande, il faut intégrer les études historiques qui décrivent les réseaux de relations dans l'analyse d'une monographie d'église. L'édifice que nous étudions dépasse les seules particularités *romanes*, nous englobons les périodes des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, dates de la construction de l'édifice et date de sa réfection *gothique*. Les arts des périodes antiques et surtout les périodes mérovingiennes et carolingiennes sont pour nous des moyens d'expliquer la continuité architecturale, artistique et culturelle des arts *romans*. Cette monographie s'ouvre aux réalités de l'ancien diocèse de Clermont et aux terres qui l'entourent. La collégiale créée par et pour les chanoines du chapitre de Brioude, protecteurs des reliques de saint Julien, est révélatrice de l'extraordinaire puissance temporelle de l'Église. Cette étude participe à l'analyse des productions artistiques réalisées par les chapitres de chanoines. Quelques études récentes se sont consacrées à ce vaste domaine, passionnant et encore assez peu connu. Le colloque nommé, *Chapitres séculiers et productions artistiques au XII^e siècle. Vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix*, avait ouvert plusieurs volets d'études en 2009¹. La récente thèse d'Éric Sparhubert nommée *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux* a également bien ouvert la voie².

D'autre part, Il nous semble tout aussi important de continuer à combattre le « spectre des écoles artistiques régionales »³. En effet, Saint-Julien de Brioude est la preuve, s'il en était encore besoin, que l'art *roman* s'accommode des variantes les plus infinies : « Dans les milieux locaux les plus homogènes et les milieux définis, on n'a pas de peine à distinguer d'innombrables courants »⁴. À ces multiples courants

¹ Colloque *Chapitres séculiers et production artistique au XII^e siècle. Vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix*, 18-20 juin 2009, CESC, Hôtel Berthelot, Poitiers.

² É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux : édifier et célébrer à Saint-Julien (XI^e-XIII^e siècles)*, thèse de doctorat dirigée par le professeur C. Andreau-Schmitt, Université de Poitiers, 2 vol, 2008.

³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont, Dossier d'Habilitation à diriger des recherches*, Clermont-Ferrand II, vol. I, 2001, p. 6.

⁴ M. Durliat, *L'art roman*, Éditions Citadelles & Mazenod, Paris, 1982, p. 481.

s'ajoutent les réalités d'un art sans cesse en mouvement où les changements par des tâtonnements et des recherches techniques conduisent, dans le cas de Brioude, au seuil de l'art *gothique*.

La démarche que nous proposons, s'inscrit aussi parmi les études consacrées aux liens entre les images et la liturgie. En 2007, lorsque cette thèse prit naissance, le sujet commençait à intriguer la recherche française. Les thèses de Marie-Pierre Gelin, *Lumen ad revelationem gentium*, en 2005 ou de Valérie Chaix, *Édifices Ecclésiastiques de la fin du X^e siècle en Normandie, formes et fonctions*, en 2008, nous ont ouvert également la voie pour étudier les liens entre architecture, iconographie, image et liturgie. La non moins intéressante thèse réalisée par Claire Étienne-Steiner, *Le culte des Archanges et sa place dans l'Église préromane et Romane entre Loire et Rhin*, montre et prouve le développement et l'application des résultats précurseurs de Carol Heitz. Résolument convaincu, au regard des résultats obtenus par dom Hesbert, ou par Michel Huglo, que l'étude des liturgies pouvait réellement permettre de déterminer des aires culturelles, nous avons décidé de comprendre l'intimité des images en côtoyant les textes psalmodiés par les chanoines. Cette géographie culturelle, également plusieurs fois évoquée par Bruno Phalip à propos des formes architecturales, a guidé nos investigations pour essayer d'établir un bilan identitaire du monument que nous étudions. Seule une église possédant encore de riches documents liturgiques pouvait nous procurer cet objet d'étude. La mystérieuse collégiale de Brioude, commençait juste à dévoiler son caractère « propre ». C'est toute la compréhension du processus de création et de production des images et de la liturgie qui va nous permettre de cerner le phénomène identitaire d'un chapitre canonial au Moyen-Âge. Cette étude nous permettra de mieux comprendre en quoi « l'identité » des églises a pu véritablement constituer des réseaux culturels concurrentiels et complémentaires.

Première partie
Mise en contexte

Chapitre I. Introduction à l'étude

I. Historiographie

A. Des sources éparses : sources imprimées et sources manuscrites

Introduction

Cette rétrospective à propos des éléments bibliographiques se concentrera sur les textes qui sont en relation directe avec Saint-Julien de Brioude. Comme notre étude embrasse des domaines aussi différents que celui de l'histoire de l'architecture, de l'histoire de l'art, de la sculpture, de la peinture et de la liturgie, nous nous consacrerons uniquement aux études de notre monographie sans se perdre dans la très vaste bibliographie attenante à chacune des spécialités abordées. Il s'agit en premier lieu de survoler les sources qui sont aujourd'hui disponibles pour dresser une esquisse de ce que fut l'histoire de Brioude. Les sources manuscrites et imprimées sont présentées ensemble pour éviter les redites trop fréquentes dues à la nature même du substrat documentaire.

Sans jamais prétendre à l'exhaustivité, il s'agit pour nous de rendre compte de l'éventail documentaire produit par la communauté capitulaire de Brioude, même si nous sortirons un peu de notre période d'étude attachée à la construction de l'édifice au XII^e siècle. Comme la masse documentaire est importante pour les IX^e, X^e et XI^e siècles, nous signalerons quelques éléments qui nous ont permis d'aborder la compagnie capitulaire de Brioude, sans pour autant nous y attarder puisque l'étude précise de l'institution fait l'œuvre d'une thèse de doctorat¹ qui dépasse largement nos ambitions en ce domaine. Jusqu'à l'étude entreprise par Jean Berger en 2004 dans son mémoire de DEA d'histoire dirigé par Alain Dubreucq, *Societas ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis, usage du texte, du chanoine à l'historien*, aucune étude exhaustive n'avait tenté d'embrasser toute la documentation historique attachée au chapitre de Brioude. Les quelques travaux antérieurs confrontés à l'extrême dispersion des copies et des documents qui datent de l'Ancien Régime n'avaient pas pu aboutir. L'ampleur de la tâche est immense puisqu'ajouté à la grande disparité des documents et à leur dispersion, l'étude et le classement de ces derniers ne sont toujours pas achevés. Pour la somme documentaire dite « de la cure » de Brioude, son étude ne fait que commencer, grâce à leur entrée récente aux archives départementales de la Haute-Loire et au classement opéré par Claude Astorg.

Commençons pas quelques mots particuliers, pour évoquer l'œuvre de Grégoire de Tours. Son œuvre représente une source qui est essentielle pour appréhender l'histoire de Brioude. *Historia francorum* et *Septem libri miraculorum* apportent les renseignements fondamentaux pour la période de ce qu'on peut appeler les débuts de Saint-Julien. Brioude est racontée à travers la foi d'un dévot de Julien. Le *Liber de*

¹ Le doctorat de J. Berger permettra de remettre à neuf l'étude de l'institution du chapitre de Brioude qui n'a jamais été réalisée de manière globale. Cf. J. Berger, *Societas Ecclesiae sancti Juliani Brivatensis, usages du texte, du chanoine à l'historien*, thèse dirigée par le professeur A. Dubreucq.

passione et virtutibus sancti Juliani martyris relate le martyr et les prodiges de Julien. B. Krusch a établi que Grégoire aurait écrit ce livre entre 581 et 586 à l'exception du dernier chapitre qui ne serait pas antérieur à 590/592. La première mention de Julien est peut-être celle de Sidoine Apollinaire en 465 dans *Carmina*².

1) La documentation institutionnelle

Les sources diplomatiques rassemblées, pour certaines depuis longtemps, n'ont pourtant pas fait l'objet d'études poussées. La masse des actes de Brioude atteint à peine 700 exemplaires, ce qui n'est pas énorme compte tenu des grands chartriers d'autres grands sanctuaires. Mais il semble que ce chiffre avancé ne correspond déjà plus à la réalité documentaire initiale. L'abbé Berger dans une correspondance avec Jacob-Nicolas Moreau stipule que le chartrier de Brioude était le plus fourni de la province³. Deux cartulaires regroupent ces actes, dans le *Liber de honoribus* dit *Grand Cartulaire* et dans le *Liber Viridis* dit *Petit Cartulaire*.

Le premier cartulaire ou *Liber de Honoribus*, est classiquement attribué à la période de la fin du XI^e et au début du XII^e siècle. Il a été réalisé lors d'une première campagne systématique d'organisation de la documentation diplomatique capitulaire certainement en lien avec les entreprises archivistiques réalisées dans les grands monastères au moment de la Réforme grégorienne. On ne saurait dire l'événement qui aurait poussé la communauté capitulaire à réaliser cet inventaire, mais peut-être qu'il est lié à la venue à Clermont d'Urbain II en 1095. Le *terminus ante quem* de la rédaction de ce cartulaire pourrait être le début du XII^e siècle. Il devait être achevé lorsque Calixte II accorda le privilège d'exemption au chapitre en 1119. En effet, ce privilège n'est pas intégré au premier cartulaire mais simplement au second dans les *Privilegia papalia*. Il annonce initialement 467 actes et il se présente comme une masse de 368 donations. Au corps des *traditiones* s'ajoute celui des *privilegia* qui proviennent d'empereurs, de rois et de papes. À cela s'ajoute également des actes de fondation ou de refondation. La première édition du *Liber de Honoribus* est le fait d'Henri Doniol⁴. À cette date, l'Académie de Clermont-Ferrand désirait rendre public les documents qui constituaient les cartulaires de Brioude et de Sauxillanges. Seules les Archives de l'Empire et la Bibliothèque impériale possèdent des copies⁵. Il a constitué un recueil de copies répertorié dans les collections de la Bibliothèque Nationale⁶. L'Académie retranscrit les textes communiqués par les copies en les disposant dans un ordre chronologique.

² S. Apollinaire, *Carmina*, XXIV, 6, éd. et trad. A. Loyen, Paris, 1960, t. I ; G. de Tours, *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris*, éd. B. Krusch, *M. G. H., s. r. m., pars II*, Hanovre, 1885, rééd., 1965, p. 112-134.

³ J. Berger, *Societas Ecclesiae sancti Juliani brivatensis, usages du texte, du chanoine à l'historien*, D.E.A. dirigé par le professeur A. Dubreucq, Lyon III, 2004, p. 14.

⁴ H. Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus Sancto-Juliano collatis)*, publié par l'Académie de Clermont-Ferrand, avec des notes et des tables, Clermont, Paris, F. Thibaud, Dumoulin, 1863, 384 p.

⁵ *Idem*, p. 3.

⁶ Paris, BnF, ms. lat. 9086, copie de 1677. Exemplaire réalisé au cabinet de J. du Bouchet pour N. Desmarests.

Cependant l'édition d'Henri Doniol a suscité quelques réserves de la part des spécialistes car le recueil de copies du XVII^e siècle à partir duquel il a été constitué ne s'avère pas être le témoin le plus fiable de sa tradition. C'est pour cela qu'Alexandre Bruel a ouvert à nouveau le dossier quelques années plus tard à propos des datations des actes brivadois⁷. *Le Grand Cartulaire du Chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution*, de Anne-Marcel et Marcel Baudot, essaye de restituer le cartulaire grâce au classement des fonds de la Maison de Bouillon réalisés justement par Alexandre Bruel. Le Cartulaire conservé à la Bibliothèque impériale, se présente sous la forme d'un grand volume in-folio de 254 feuillets, présentant 341 chartes, dont les plus anciennes en date remontent au début du IX^e siècle⁸. Ce manuscrit est une copie du XVII^e siècle⁹. Il faut attendre 1935 pour que Anne-Marcel et Marcel Baudot publient un *Essai de restitution du Grand Cartulaire du Chapitre Saint-Julien de Brioude*¹⁰, réunissant 454 chartes recomposées à partir de plusieurs manuscrits. Ils proposent un supplément à l'ancienne édition de Doniol. Cette restitution comporte une introduction descriptive de l'histoire du manuscrit original et un essai de chronologie. Ce *Grand Cartulaire* du chapitre Saint-Julien a été utilisé avec minutie par Gabriel Fournier dans le *Peuplement rural en basse Auvergne au cours du haut Moyen-Âge*¹¹. Cependant l'étude de Jean Berger, aussi bien dans son travail de DEA que dans sa thèse, propose d'achever la reconstitution de ce cartulaire qui n'avait pas été accomplie par les éditions précédentes¹².

Le second cartulaire, *Liber Viridis*¹³, est demeuré inédit et la seule étude réalisée par Anne Lemerle-Baudot et Suzanne d'Huart est restée très courte¹⁴. Déposé au trésor de Turenne le 2 mai 1721, il était considéré comme perdu. Pourtant en 1965, Henry de Boisgelin remet aux Archives Nationales les archives de Rohan-Bouillon dans lesquelles figurait le document brivadois¹⁵. Ce cartulaire est composé de 203 actes datés de 875 à 1289. Il semble avoir été établi dans la dernière décennie du XIII^e siècle. Il se divise en 5 parties (*Privilegia papalia, privilegia regalia, emptiones, compositiones, recognitiones feudorum*) complétées de tables. Jean Berger étudie ce document trop peu exploité, exception faite des travaux de l'abbé Cubizolles. On peut également noter en relation aux bulles relatées par les deux cartulaires, le « Bullaire

⁷ A. Bruel, « Essai sur la chronologie du Cartulaire de Brioude ; précédé de quelques observations sur le texte de ce cartulaire, d'après les manuscrits conservés aux Archives de l'Empire », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, 1866, p. 445-508 ; A. Bruel, *Essai sur le texte ancien et la chronologie du cartulaire de Brioude, « Liber de honoribus sancto Juliano Collatis »*, thèse de l'École des Chartes, Paris, 1866.

⁸ Il s'agit des armoiries du marquis de Maillebois, ministre d'État sous Louis XIV, contrôleur général des finances, commandeur des ordres du roi, pour lequel le manuscrit avait été réalisé.

⁹ Il entre en 1839 dans la Bibliothèque impériale par voie d'acquisition.

¹⁰ M. et A.-M. Baudot, « Grand cartulaire du Chapitre Saint-Julien de Brioude », *Mémoire de l'académie des sciences et belles lettres & arts de Clermont-Ferrand*, TXXXV, TXCV de la collection des annales et mémoire, 1935.

¹¹ G. Fournier, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen-Âge*, Presse Universitaire de France, 1962.

¹² J. Berger, *Societas Ecclesiae sancti Juliani brivatensis, usages du texte, du chanoine à l'historien*, D.E.A. dirigé par le professeur A. Dubreucq, Lyon III, 2004, 184 p, particulièrement p. 50-51 ; P. Cubizolles, *Le noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, Brioude, 1978, p. 22-26.

¹³ Arch. Nat., ms. lat. 273 AP 199*.

¹⁴ S. d'Huart, A. Lemerle-Baudot, « *Liber viridis* : le petit cartulaire de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1967, t. 47, p. 9-12.

¹⁵ *Idem*, p. 9.

d'Auvergne » dans l'*Académie de Clermont* qui collecte les bulles de Léon IX, 1049, d'Urbain II, 1095, de Calixte II, 1119 et d'Alexandre IV, 1163¹⁶. La bulle d'Alexandre IV est publiée en 1890 aux *Annales de la Haute-Loire*¹⁷. Un autre recueil important contient diverses sources imprimées dans le *Spicilegium Brivatense* de Chassaing datant de 1886¹⁸.

Signalons également que nous avons utilisé la *Gallia Christiana*, publiée par la congrégation de Saint-Maur au XVIII^e siècle : ce monument incontournable est à prendre avec précaution. La *Gallia Christiana* est cet ensemble encyclopédique de 16 grands volumes rédigés en latin à la « gloire de l'ancienne France chrétienne ». Elle a connu plusieurs éditions et rééditions du XVII^e au XIX^e siècle. Il s'agit d'un guide historique précis de l'histoire de la totalité des diocèses et des monastères de France intégrant des listes biographiques. En 1621, Jean Chenu, avocat au Parlement de Paris, publia une *Archiepiscoporum et episcoporum Galliae chronologica historia*. À partir de 1715, sous la direction de dom Denis de Sainte-Marthe, les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur révisèrent, complétèrent et publièrent l'essentiel de l'ouvrage. L'entreprise se poursuivit dans la seconde moitié du XIX^e siècle sous l'égide de Jean-Barthémy Hauréau qui édita les volumes 14 à 16 entre 1856 et 1865 ; alors que dom Piolin réimprimait une partie des premiers tomes. Dans le second tome, dédié à la province de Bourges et de Bordeaux, édité en 1720, figure la notice de Brioude. La liste des abbés, des prévôts et des doyens de Brioude y figure : c'est du moins un essai de restitution. Quant à l'histoire de Brioude, quelques faits certains peuvent y être puisés alors que d'autres, plus douteux, ont été laissés de côté. Mais la partie *Instruments*, qui propose une suite de documents copiés en latin, nous a permis d'analyser la situation historique de Brioude¹⁹.

Le fond Paul le Blanc de la Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Ferrand²⁰ constitue un important dépôt documentaire. Il comprend une vingtaine de chartes inédites antérieures au XIV^e siècle et se prolonge par un fond plus important, d'actes bas-médiévaux et modernes. Ce sont pour l'essentiel des donations, des reconnaissances, ou des accords. Assez peu d'indications liturgiques ou architecturales y figurent. Les chartes conservées portent parfois des notes et des analyses qui renvoient essentiellement aux trois inventaires préalablement remémorés. Ces notes souvent réalisées par Paul Le Blanc permettent de faire la distinction entre les sources et la vision dix-neuviémiste de l'historiographie brivadoise. Ce fut l'occasion de voir que plusieurs points ont été répétés de

¹⁶ « Bullaire d'Auvergne », *Mémoires de l'Académie de Clermont*, XVII, 83 (Léon IX, 1049) ; 660 (Urbain II, 1095) ; XVIII, 435 (Calixte II, 1119) ; XIX, 112-8 (Alexandre IV, 1163).

¹⁷ M. C., « Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'église de Saint-Julien de Brioude », *Annales de la société de la Haute-Loire*, Brioude, 1890, p. 185-191.

¹⁸ Chassaing, *Spicilegium Brivatense, recueil de documents relatifs à Brioude et au Brivadois*, Paris, 1886.

¹⁹ Domni Dionysii Sammarthani, presbyteri & monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione sancti mauri, « De nobili ecclesia collegiata S. Juliani Brivatensis », *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa ; qua series et historia archiepiscoporum episcoporum et abbatum franciae vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem apposis*, t.2, Parisiis, ex typographia regia, 1720, col. 467-497 et « Instrumenta ad ecclesiam et diocesim Sancti Flori spectantia » col. 127-162.

²⁰ Clermont-Ferrand, BCU, *Fonds Paul le Blanc*, ms. 855-856, chapitre de Brioude (1645-1748) ; ms. 858-860 (XI^e-1760) ; ms. 962 (1691) ; ms. 1167-1170 (962-1785) ; ms. 1305-1308 (XV^e-XVIII^e siècle).

publication en publication sans approche critique. Ce cas se retrouve, par exemple, pour le nombre de chanoines.

Le « chartrier » de Brioude est aujourd'hui constitué de pièces écrites comme des témoignages de la période moderne. La première mention d'un inventaire est à rapporter à la fin du XIII^e siècle, mais il n'est pas conservé²¹. En revanche, certains actes du chartrier sont conservés dans des fonds patrimoniaux. Ils exposent des notes dorsales vraisemblablement contemporaines de cette première organisation systématique des archives. Une copie du XVIII^e siècle, d'un inventaire commencé en 1525, complète cette documentation²². Cette dernière comporte les analyses des actes du chartrier. La documentation évoquée ne remonte guère plus loin avant le premier tiers du XIII^e siècle à l'exception notable des *privilegia* accordés par des autorités illustres. Il offre une vue synthétique de l'état de conservation du chartrier au seuil de l'époque moderne. Précieux et jusqu'ici inexploité, il témoigne de l'existence d'actes égarés. Dans ce dernier un « *Statuts du chapitre au sujet du service divin, plus le statut et ordonnances faits par le chapitre au sujet de la pointerolle, et distribution des grandes et petites heures* » nous intéresse particulièrement, à propos des indices qui concernent l'office. On sait aussi que l'abbé Berger, mauriste chargé par le cabinet des chartes de rendre compte des archives capitulaires de Brioude, a réalisé à partir de 1769 un inventaire doté d'un système de cotation thématique et alphabétique²³. Il ne reste aujourd'hui de cet inventaire que le cadre de classement initial, les indications de quelques pièces importantes et le détail des pièces de la sous-série O, relatives aux diplômes et aux privilèges royaux. Les actes originaux du chartrier, issus de la période concernée ne sont pas nombreux et ne constituent pas encore un corpus totalement circonscrit. Enfin signalons la présence à la Bodleian Library de l'Université d'Oxford, le manuscrit Lyell 41, *Decretum, Gratianus*, en date du XIII^e siècle qui fut peut-être conservé à Brioude²⁴. Quelques documents classés 11 G aux archives départementales du Cantal complètent l'ensemble.

Un ancien fond appelé « de la cure » de Brioude, reversé en deux séries, est en cours d'inventaire. Il est dispersé, d'une part à la bibliothèque de la société de l'*Almanach de Brioude* et d'autre part aux Archives départementales de la Haute-Loire (fond de la cure à classer G). La note de Martin de Framond permet de connaître les jalons principaux des Archives de la Haute-Loire²⁵. La série G nous intéresse particulièrement²⁶ car elle regroupe le fond nommé *Clergé séculier avant 1790*. De nombreuses

²¹ J. Berger, *Societas Ecclesiae sancti Juliani brivatensis, usages du texte, du chanoine à l'historien*, D.E.A. sous la direction du Professeur A. Dubreucq, Lyon III, 2004, note n°32, p. 17.

²² Arch. dép. Haute-Loire, *Fonds Jacotin de Rosières*, 2 J 10, « Inventaire des titres et pièces étant dans la chambre du trésor du noble et vénérable chapitre de l'Église Monseigneur saint Julien de Brioude, commencé le jeudy sixième jour de juillet l'an mil cinq cent vint et cinq ».

²³ Cf. J. Berger, *Societas Ecclesiae sancti Juliani brivatensis, usages du texte, du chanoine à l'historien*, D.E.A. dirigé par le professeur A. Dubreucq, Lyon III, 2004, p. 14.

²⁴ Bodleian Library, ms. Lyell 41, *Decretum, Gratianus*, XIII^e siècle.

²⁵ <http://www.cg43.fr/sites/cg43/IMG/archives/Introduction.htm> : M. de Framond, 2007.

²⁶ Arch. dép. Haute-Loire, « collégiale de Brioude », G 654-655 (1259-1790) ; G 1072-1077 (1100-1789) ; G 1175-1177 (1269-1779) ; G 1192 (1498-1783).

chartes y sont conservées, tel l'acte de concession d'un canonicat par le chapitre de Brioude en faveur des évêques du Puy de 1259²⁷.

Dans chacun de ces dépôts les pièces les plus anciennes conservées remontent au XIII^e siècle. L'inventaire réalisé par Claude Astorg est une œuvre de patience. Il s'agit du fond de la cure G 6 à G 19 à classer. La poursuite de l'inventaire de Claude Astorg lui a permis de constituer un répertoire des *Chanoines de Brioude XIII^e siècle* et également une *Liste générale 1301-1330* des archives du chapitre de Brioude ou encore une liste des *Titres des archives du chapitre de Brioude*²⁸. Dans ce fond, testaments et procès verbaux ont retenus notre attention à propos de quelques détails liturgiques et des indications spatiales relatives à la collégiale, dans la plupart des cas postérieur au XIV^e siècle. Quelques détails de la vie des chanoines des XVII^e/XVIII^e siècles apparaissent à travers les prises de possession des chanoines²⁹ ainsi que quelques testaments décrivant l'intérieur des maisons canoniales³⁰. D'autres documents de « recettes et dépenses » relatent la vie du chœur au XVIII^e siècle et exprime la présence du maître de musique, des enfants de chœur et autres porteurs de croix³¹. Ces derniers éléments ont globalement bien été décrits par Thomas d'Hour dans son mémoire retraçant l'histoire de la liturgie du chapitre à cette période. Ils sont les rares témoins de la vie du chapitre et ont été à ce titre pris en compte avec précaution. Dans ces documents, les détails concernant l'espace ont été utilisés pour l'étude régressive.

2) La documentation littéraire

Quelques documents littéraires qui émanent de Brioude sont à notre disposition. Notamment un bref recueil d'hymnes qui consacre une strophe à diverses solennités de l'année liturgique et dont chacune se conclut par un vers invitant à boire. Ce texte édité et étudié de longue date, est habituellement attribué à la fin du X^e siècle : il a été conservé dans le fond de la reine de Suède à la Bibliothèque vaticane³². Émile Lesne évoque rapidement ce recueil et la publication des vers par E. Dümmler en 1885³³. Il semble provenir d'un ancien volume conservé à l'abbaye de Fleury. On ne sait rien sur une éventuelle bibliothèque capitulaire. La mairie de Brioude conserve un dépôt important d'ouvrages de la période moderne dans ses archives, mais il ne demeure apparemment aucune trace de

²⁷ Arch. dép. Haute-Loire, G 654, « Concession perpétuelle d'un canonicat de la collégiale par le chapitre de Brioude en faveur des évêques du Puy », 9 septembre 1259.

²⁸ Nous remercions particulièrement C. Astorg pour la transmission des informations et des renseignements des documents d'inventaires.

²⁹ Almanach de Brioude, Carton possession ; Carton hebdomadier ; Carton vicairies.

³⁰ Almanach de Brioude, *Carton Testament* ; Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1305.

³¹ Clermont-Ferrand BCU, ms. 859.

³² B. Vaticane, Rome, Reg. lat., 321.

³³ É. Lesne, « Les livres "scriptoria" et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle », *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t.4, Faculté catholique, Lille, 1938, p. 102 ; E. Dümmler, « Lateinische Gedichte des neunten bis elften Jahrhunderts », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. X, Hanovre, 1885, p. 347-351 ; M. Colonna Ceccaldi, « Un poète brivadois du X^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1997, p. 44-65.

manuscrit médiéval. Jean-Loup Lemaître a pourtant jadis relevé quelques pièces subsidiaires pour Brioude qui évoquent Pébrac, elles ont aujourd'hui disparu ou sont dispersées³⁴. Aucune mention d'inventaire ou de catalogue ancien à propos de la bibliothèque du chapitre n'est parvenue jusqu'à aujourd'hui.

Il existe cependant un manuscrit réalisé au XVIII^e siècle par deux chanoines de Saint-Julien appelé *Histoire de l'Église Saint-Julien de Brioude – Recueil historique et chronologique*, commencé en 1720 et terminé vers 1775. Il s'agit d'une compilation disparate, qui présente une histoire du chapitre remaniée, emplie d'éléments anecdotiques. Cependant, quelques indications sérieuses peuvent y être puisées. Dénuée d'approche scientifique, elle évoque au fil des anecdotes, de rares informations sur les reliquats d'un fond littéraire capitulaire médiéval. On rencontre aussi, çà et là, dans la masse disparate de la documentation, quelques références à divers *codices* jadis conservés à Saint-Julien. Ce manuscrit de Nicolas de Bragelongue, repris par Antoine de Combres de Bressoles de Laurie, réunit plusieurs extraits de titres ou de chroniques³⁵. Nicolas de Bragelongue, doyen du chapitre en 1716, était membre de l'Académie française. Il avait commencé à rédiger l'histoire du chapitre de Brioude lorsqu'il mourut avant de le terminer. Un extrait a tout de même été publié dans la *Gallia Christiana*. Antoine de Combres reprit ce travail, mais il mourut à son tour, avant de l'avoir achevé. L'ouvrage expose cependant des pièces d'archives invraisemblables, non moins intéressantes, tel un parchemin de la *Sentence de condamnation de Jésus-Christ par Ponce Pilate*. Dans ce manuscrit, Le doyen de Combres de Bressoles, s'évertue à prouver la noblesse du chapitre. Pour cela, il utilise certains manuscrits et fausse l'authenticité des documents. Pour prouver la noblesse du chapitre, il transforme les abbés en chef de Milice.

On y apprend cependant qu'il se trouvait, dans la bibliothèque, un manuscrit relatant le récit de Grégoire de Tours³⁶. Comment ne pas évoquer tout le précieux témoignage de Grégoire de Tours, *Historia francorum, de virtutibus Sancti Juliani*. Cette somme déjà bien exploitée est bien connue. La récente analyse d'Esther Dehoux à propos de saint Julien à partir de Grégoire de Tours en a dégagé quelques réalités et départagé tant que faire se peut, la légende de l'élément historique³⁷. Les chanoines possèdent sûrement depuis longue date, le manuscrit des œuvres de Grégoire de Tours, en souvenir de son passage à Brioude³⁸. Comme nous le rappelle Anne Lemerle, en 1697, les chanoines, certifient de la présence dans leurs archives : d'« Un grand nombre de titres, actes et mémoires dont une bonne partie a été entièrement brûlée, égarée ou enlevée par des particuliers »³⁹.

³⁴ Les manuscrits de Pébrac conservés à Brioude sont actuellement en déficit : MS 1 et 2 (*Flores sanctorum* et *Petrus Comestor*).

³⁵ Une copie de ce manuscrit existe aux Archives départementales du Puy-en-Velay.

³⁶ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, 1775, ch. XXV, §16.

³⁷ E. Dehoux, *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, mémoire dirigé par H. Oudart, 1998.

³⁸ A. Lemerle-Baudot, « Essai de restitution du liber de honoribus sancto Juliano collatis », *Almanach de Brioude*, t.7, 1926, ch. I.

³⁹ *Idem*, p. 21-54.

3) La documentation liturgique

Pour les aménagements liturgiques, il a été très difficile de trouver des informations en l'absence de rituel ou de cérémoniaire. Le fond de l'*Almanach de Brioude* procure cependant quelques indications à propos de l'espace liturgique de la période moderne⁴⁰. Les testaments (XIV^e/XVII^e siècles) apportent des éléments à propos de la dévotion des chanoines mais aussi de leurs souhaits en terme de messes privées⁴¹. Quelques documents, les plus fournis en détails avaient été publiés au XIX^e siècle. Ces sources imprimées comme le *Testament de noble Jean de Sugères (1370)*⁴² ou celui de *Marc Falcimaigne*⁴³ représentent les rares testaments incorporant des indices paraliturgiques sérieux. Des documents du XVIII^e siècle de la Bibliothèque nationale de France permettent de connaître la réalité de la liturgie brivadoise de ce siècle⁴⁴. D'autres transcriptions de documents modernes apportent aussi des indications non négligeables. Là encore, les *Tablettes historiques de la Haute-Loire* se révèlent être assez bien fournies : tel le *Translation des reliques de saint Arcons et de saint Ilpize (1705)* qui nous renseigne sur certaines dispositions liturgiques⁴⁵. Ces indications permettent d'alimenter l'enquête liturgique régressive.

Le dossier proprement liturgique est plus riche. Il est même exceptionnel pour une église d'Auvergne. Les liturgies utilisées en Auvergne avaient jadis fait l'objet d'enquêtes liturgiques. Ces enquêtes avaient été réalisées à l'heure où les liturgies locales commençaient à perdre leur caractère propre. L'ancien ouvrage de Monsieur de Mauléon fait partie d'une série de livres consacrés aux liturgies de France durant le siècle des lumières qui a justement vu l'alignement de nombreuses paroisses sur le rite formellement romain. Dans ses ouvrages, les particularités liturgiques propres intéressent par leur antiquité et leur originalité, les observateurs de la mémoire liturgique. À ce sujet l'abbé René Aigrain a publié dans son encyclopédie *Liturgia* un « *Lexique des principaux liturgistes* ». Dom Jacques Boyer⁴⁶ qui a effectué un périple dans quelques diocèses de France a publié aussi un *Journal de voyage* achevé en 1714. La *Gallia Christiana*, publiée par la congrégation de Saint-Maur au XVIII^e siècle ne fut pas l'œuvre d'une seule personne. Pour réunir les matériaux de cet immense monument, une foule de religieux fut chargé de parcourir la France entière et de visiter les dépôts d'archives afin de prendre des notes. Dom Boyer était l'un d'entre eux. Il parcourut les archives des prieurés, des cathédrales et des abbayes, et dans son

⁴⁰ *Almanach de Brioude, Carton vicairie.*

⁴¹ *Almanach de Brioude, Carton Testament* ; Arch. dép. Haute-Loire, *Fond de la cure*, à classer G 6, G 8, G 10.

⁴² « Testament de noble Jean de Sugères. Chanoine de Brioude (1370) », *Mémoires et Procès-verbaux - Société agricole et Scientifique de la Haute-Loire*, 1881-1882, p. 237-246

⁴³ « Testament de Marc Falcimaigne, chanoine de Brioude : 8 octobre 1673 », *Mémoires et procès-verbaux - Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire*, t.3, 1881-1882, Marchessou, Le Puy, p. 294-315.

⁴⁴ Paris, BnF, Tolbiac, 4 L K 7 1431, « *Notitia de consuetudine [...]* » ; BnF, Tolbiac, B 24482, *Bréviaire de Brioude*, 4 vol., 1769.

⁴⁵ « Translation des reliques de saint Arcons et de saint Ilpize (1705) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, 8^e année, Freydier, Le Puy, 1877-1878, p. 234-236.

⁴⁶ Cf. A. Molinier, « Journal de voyage de dom Jacques Boyer, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur [...] », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1887, vol. 48, n°1, p. 142 – 143 ; J.-L. Lemaître, « Un liturgiste méconnu, dom Jacques Boyer », *Société d'histoire religieuse de la France*, Paris 1996, vol. 82, n°208, p. 63-83.

journal, il indiqua, jour après jour, les travaux qu'il effectuait. Ce janséniste modéré était lié d'amitié avec de nombreux clercs qui l'accueillaient lors de son périple. Il participa également à l'élaboration de la grande enquête liturgique opérée par le père Le Brun en lui transmettant des informations ou des documents anciens. C'est ainsi grâce à lui et au père Le Brun que l'on peut connaître quelques livres liturgiques disparus émanant du diocèse de Clermont. On apprend également dans ses notes, que les hommes d'Église du XVIII^e siècle ne savaient plus lire les anciens livres liturgiques manuscrits et qu'il leur fallait s'initier à la lecture de ces documents désuets. Dom Boyer en témoigne en écrivant au père Le Brun, qu'il ne trouve personne en Auvergne pour lui apprendre le maniement de ces vieux livres. Les descriptions qu'il réalise à partir de ces livres sont malheureusement souvent trop succinctes. Cependant quelques indications permettent de mieux connaître les textes, comme des parties de rituel ou des chants particulièrement rares⁴⁷. Pour Brioude, ce recueil précieux permet de connaître certaines parties d'un missel brivadois datant du XII^e siècle. Il est l'unique témoin de cette période pour la liturgie médiévale de Brioude. Une autre enquête liturgique, les fameuses *Antiquitates benedictina* menée dans le diocèse de Saint-Flour par dom Estiennot, permet de connaître quelques faits intéressants de la liturgie de Brioude et plus particulièrement une liste de reliques unique en son genre qui pourrait avoir été copiée d'après un document de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle⁴⁸. Dom Claude Estiennot de la Serrée, souvent désigné sous la forme de Estiennot de la Serre était un moine bénédictin français de la congrégation de Saint-Maur. Infatigable dépouilleur de manuscrits, il a permis à ses confrères mauristes et aux érudits des générations suivantes, la publication de nombreux documents inédits qu'il avait repérés et copiés pour les rassembler dans des recueils avec l'aide de nombreuses petites mains anonymes qui œuvraient sous sa direction. La qualité du travail fourni pour son histoire de Saint-Martin-de-Pontoise a convaincu ses supérieurs de le charger de partir visiter les archives des abbayes pour y copier les documents importants destinés à renseigner les travaux des historiens de sa congrégation. Il réunit une masse de 40 volumes in-folio de notes manuscrites, dans lesquelles puisèrent les auteurs des *Annales de l'ordre de Saint Benoît* et des *Historiens des Ganles et de la France*. La grande œuvre des *antiquités bénédictines* s'est déroulée entre 1671 et 1683. Le chapitre consacré à Brioude a été réalisé en 1677 dans les *Antiquités de Saint-Flour*⁴⁹.

En ce qui concerne l'office divin et la messe, le chapitre de Brioude a produit plusieurs bréviaires et missels, et également un rituel aujourd'hui perdu. Notre connaissance actuelle du dossier révèle la présence de trois missels médiévaux différents eux aussi perdus et de deux missels modernes différents (dont un à disparu), de six bréviaires différents, d'un seul rituel (après 1430)⁵⁰, d'une *Vie des saints* utilisé comme lectionnaire et daté du X^e siècle, d'un cantoral aujourd'hui perdu qui servait exclusivement pour la messe du chœur⁵¹, d'un recueil d'oraisons du XIII^e siècle aujourd'hui perdu⁵², de

⁴⁷ Paris, BnF, ms. lat. 16 799, *Papiers du Père Lebrun* [...].

⁴⁸ Paris, BnF, ms. lat. 12750, *Antiquitates in diocesi sancti Flori*, 1677.

⁴⁹ Paris, BnF, ms. lat. 12750.

⁵⁰ Paris, BnF, ms. lat., 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire, province ecclésiastique de Bourges*, f°187r., P. Lebrun (Père), « Réponse au mémoire envoyé à l'église de Brioude et touchant ses usages ».

⁵¹ Paris, BnF, Nouv. acq. lat. 2164, Fragments d'un grand recueil de Vies de saints qui jadis était probablement conservé à Brioude

sept martyrologes différents⁵³ mais également pour la période moderne, d'un diurnale⁵⁴. Le chapitre possédait plusieurs vies de saints, tel au XII^e siècle une *Vie de saints Bonose et Maximien*⁵⁵.

En ce qui concerne la célébration de la messe à Brioude, plusieurs documents médiévaux ont par bonheur été transcrits. Le plus ancien missel de Brioude connu est un manuscrit daté du XII^e siècle⁵⁶. Ce dernier destiné à l'usage de la léproserie de la Bajasse (aussi prieuré), a visiblement appartenu à Odile de Chambon, chanoine de Brioude. Un autre missel in-folio en velain, en date des années 1400 est décrit également par le père Lebrun. Signalons pareillement le don au chapitre, pour l'obit de B. *penitenciaris*, d'un missel, à la fin du XIII^e siècle⁵⁷ : son contenu ne nous est pas connu. Enfin un missel du XIV^e siècle, presque semblable au précédent (celui du XII^e siècle), possède les armes de la famille de Langeac. Dans une vignette, se trouvait en effet des armes en miniatures, appartenant peut-être à Armand ou à Antoine de Langeac, une dignité du chapitre de Brioude qui aurait fait réaliser ce missel⁵⁸. Il y a également, peut-être depuis le concile de Trente, ou peut-être antérieurement, la présence de missels romains à Brioude qui étaient exclusivement utilisés pour les messes privées⁵⁹. Les documents liturgiques modernes se révélant comme de riches témoins, ils ont été étudiés avec prudence à titre comparatif. On connaît ensuite un missel de 1654, déjà cité par Paul Leblanc⁶⁰ puis par Thomas d'Hour, mais ce dernier est aujourd'hui perdu. D'ailleurs, Paul Leblanc n'avait pas pu retrouver ce document. Enfin, un bréviaire de 1769 est conservé à la Bibliothèque nationale de France : il s'agit de l'unique exemplaire connu à ce jour. Il s'agit d'un missel clermontois, ajouté de quelques offices ou de parties d'offices propres à Brioude signalés dans des parties bien distinctes, appelées *supplementum*, situées à la fin de l'ouvrage⁶¹. Le rite de la messe est semblable à celui de Clermont et le propre du temps correspond également à celui de Clermont. Cependant, il reste des particularités parfois notées à la main, comme à la page 285 du missel, où l'ordinaire de la messe conforme à Brioude est ajouté en marge.

Les Bréviaires de Brioude connus datent du XIV^e siècle, de 1425, de 1518, de 1654, et de 1769. Peu de publications évoquent ces sources qui sont pourtant fondamentales pour comprendre la liturgie de l'Office de Brioude. Le plus ancien bréviaire de Brioude⁶² que nous connaissons est conservé à la Bibliothèque nationale de France : malheureusement il est très fragmenté et son étude reste presque

⁵² Paris, BnF, ms. lat., 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire, province ecclésiastique de Bourges*, f°191, « parchemin qui est un petit in 12 ».

⁵³ P.-F. Fournier, « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 43-61.

⁵⁴ Clermont-Ferrand, BCU, A34483, *Diurnale brivatense, juxta breviarium jussu et auctoritate nobilis capituli regalis ecclesiae S Juliani, ad Romanam sedem absque medio pertinentis, nuper recognitum*, Claromon-Ferrandi, typis P. Viallanes, Nobilis capituli Brivatensis typographi, proprè antiquum frumentarium forum, 1769.

⁵⁵ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860, *Martyrologe n°1*, f°35v°, « Eodem die natalis sanctorum martirum Bonosi et Maximiani, quorum gesta habemus ».

⁵⁶ Paris, BnF, ms. lat., 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire, province ecclésiastique de Bourges*, f°179-181.

⁵⁷ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860, *Martyrologe n°5*, f°82 v°.

⁵⁸ Paris, BnF, ms. lat., 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire, province ecclésiastique de Bourges*, f°179.

⁵⁹ *Idem*, f°187.

⁶⁰ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t. II, Le Puy, 1855-1856, p. 547.

⁶¹ Paris, BnF, Tolbiac, B-1383, *Missale Brivatense [...]*, Clermont-Ferrand, Viallanes, 1769.

⁶² Paris, BnF, ms. lat. 1287, *Bréviaire de Brioude*, XIV^e siècle.

irréalisable dans le détail. Ce manuscrit, malheureusement incomplet, présente un office des morts identique à celui du bréviaire imprimé en 1518. D'après l'étude de Knud Ottosen, il pourrait dater des années 1300-1400. Une notice de Victor Leroquais permet de se repérer quelque peu⁶³. Un autre bréviaire presque de même date est conservé à Oxford⁶⁴. Ce dernier (1350-1450) est utilisé dans l'étude de Knud Ottosen à propos de l'office des morts⁶⁵. L'autre bréviaire important est daté de 1425/1450. Il a été acquis récemment par la bibliothèque de Clermont⁶⁶. Il s'agit d'une pièce unique. Une notice réalisée pour la vente par le *Louvre des Antiquaires*, développe quelques éléments de première nécessité. Ce document inexploité encore, renferme une foule d'informations et permet de redéfinir la place de Brioude au sein des études sur la liturgie médiévale. Car le bréviaire de 1518⁶⁷ qui était présenté, jusqu'à présent, comme le plus ancien morceau liturgique de Brioude, c'est le cas de Paul Leblanc par exemple⁶⁸, n'avait été confectionné que dans le cadre d'une réforme de la liturgie brivadoise : de nombreuses pièces liturgiques avaient alors été rapprochées de l'office clermontois. Les travaux des historiens menés à partir de ce bréviaire sont construits sur une erreur, celle de penser que la liturgie brivadoise était véritablement calquée sur celle de Clermont : mais le bréviaire de 1425/1450 révèle de très nombreuses dissonances. Michel Huglo, lui-même, oublie de préciser dans son répertoire des sources de Brioude, la récente acquisition du bréviaire de Brioude de 1425-1450. Il déclare inopportunistement : « Des quatre livres liturgiques en provenance de la collégiale Saint-Julien de Brioude, un seul, le bréviaire imprimé à Thiers en 1518, donne le texte complet de l'office [...] »⁶⁹. Signalons également un livre liturgique assigné à Brioude et vraisemblablement décoré entre 1390 et 1400 à Toulouse⁷⁰. Ce beau document conservé depuis 1753 à la British Library n'est toutefois pas conforme aux précédents bréviaires, son usage précis reste incertain. Si les heures de la Vierge sont à l'usage de Clermont (f°20), il n'en reste pas moins que le calendrier ne se conforme pas aux usages de Brioude. Ce livre aurait été enluminé bien loin de Brioude⁷¹. On le sait, les livres étaient copiés puis enluminés dans des ateliers différents. Robert Branner⁷² a signalé que de nombreux manuscrits de liturgies « locales » étaient inévitablement illustrés à

⁶³ V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Protat frères, Mâcon, 1934, vol. III, p. 131.

⁶⁴ Oxford Bodleian Library, 2979 (1350-1450).

⁶⁵ Knud Ottosen, *The responsories and versicles of the latin office of the dead*, Aarhus university Press, 1993, p. 191.

⁶⁶ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Psautier et bréviaire ordinaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude*, vente Talairat 1851, 1425-1450.

⁶⁷ Clermont-Ferrand, BCU, I 724, *Breviarium ad usum insignis ecclesiae martyris sancti Iuliani [...]*, 1518.

⁶⁸ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *op. cit.*, 537-544.

⁶⁹ M. Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 414.

⁷⁰ British Library, Harley 2979, *Livre d'heures à l'usage de Clermont (heures de la Vierge) et à l'usage de Brioude (heures des morts), incomplet, provenant d'Avignon, 1390-1400*.

⁷¹ F. Manzari, « Harley MS. 2979 and the Books of hours Produced in Avignon by the Workshop of Jean de Toulouse », *Actes du colloque sur la collection Harley*, Londres, juin 2009, *Electronic british library journal*, 2011, <http://www.bl.uk/eblj/2011articles/articles.html>, 19 p.

⁷² R. Branner, *Manuscript Painting in Paris during the Reign of Saint Louis*, Berkeley, 1977.

Paris⁷³. Une notice réalisée pour le bréviaire incunable de 1518, a été écrite par Pierre Egullion⁷⁴. Ce livre, qui est un unique exemplaire également, imprimé en noir et rouge avec d'assez nombreuses figures gravées sur bois attribuable à Guillaume Leroy, se rattache à l'école lyonnaise du début du XV^e siècle par ses gravures et ses caractères. Il serait l'œuvre d'un imprimeur ambulante. Le bréviaire de 1654, maintenu en plusieurs exemplaires plus ou moins bien conservés, à la bibliothèque de Clermont ou encore au Puy, à Saint-Flour et à Paris⁷⁵ révèle le retour à la tradition du chapitre de Brioude. Ce bréviaire a fait l'objet d'une sérieuse étude de Thomas d'Hour, ou avant lui de Paul Leblanc⁷⁶. La présentation du calendrier tel que Thomas d'Hour l'expose a fait l'objet pour notre étude de quelques modifications. Puis dans l'impression du bréviaire de 1769, l'application du concile de Trente se fait plus effective et Brioude abandonne de nombreux propres liturgiques, certainement par commodité, et s'aligne sur le bréviaire clermontois et romain. Ce bréviaire est conservé en plusieurs exemplaires à la Bibliothèque nationale de France, mais aussi à la bibliothèque du Puy et aux archives municipales de Brioude⁷⁷.

De même les martyrologues et obituaires de Brioude, dont certaines parties datent du XII^e siècle, nous permettent de comprendre quelques aspects de l'office canonial et surtout ils renferment le calendrier le plus ancien de Brioude⁷⁸. Les deux calendriers des XII^e et XIII^e siècles que renferment ces documents permettent, de manière exceptionnelle, de retrouver l'agenda liturgique du chapitre au Moyen-Âge : son analyse est inédite. Nous le verrons, la comparaison des calendriers de Clermont et de Brioude pour le XIII^e siècle n'est pas sans surprise. Le recueil actuellement conservé à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand est issu de la donation Paul Le Blanc. Il est très fragmenté, et se compose de 7 martyrologues et obituaires⁷⁹. La notice de Jean-Loup Lemaître à la suite de celle de Pierre-François

⁷³ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, Éditions du Cerf, 1990, p. 148.

⁷⁴ P. Egullion, *Imprimeurs, libraires et relieurs du Bas-pays d'Auvergne et du Puy-de-Dôme*, 1491-1939, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 2000, p. 18 ; P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t.II, Le Puy, 1855-1856, note n°1, p. 541-544.

⁷⁵ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 5030, *Breviarum Brivatense ad usum nobilis, antiquae et ad romanam absque medio pertinentis Ecclesiae Brivatensis, eique subditarum. Auctoritate capituli eiusdem nuper recognitum, et auctum adhibito doctorum iudicio et approbatione et quantum licuit retento usu perantiquo ad formam Breuiarj romani redactum. – Claromonti. Apud Nicolaum Iacquard, illustrissimi et reuerendissimi D. episcopi, Clerique Claromontensis typographum*, 2 volumes, 1654, 4 vol ; B. M. du Puy, B2612 ; Paris, B. Sainte-Geneviève, réserve 8BB871INV1057 ; Saint-Flour, Musée de la Haute-Auvergne.

⁷⁶ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t.II, Le Puy, 1855-1856, note n°1, p. 545-548 ; T. d'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire de master dirigé par le professeur B. Dompnier, 2 vol., 2007.

⁷⁷ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t. II, Le Puy, 1855-1856, note n°1, p. 549-550 ; BnF, Paris, B-24482, *Breviarium Brivatense [...]*, 4 vol., 1769 ; BM du Puy, B-3667 ; Arch. mun. de Brioude.

⁷⁸ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860, *Martyrologes et Obituaires du Chapitre de Saint-Julien de Brioude*, XII/XV^e siècle.

⁷⁹ P.-F. Fournier et P. Le Blanc décrivent plus en détail les différentes pièces et folios : P. Le Blanc, « Note bibliographiques sur les livres de liturgie du Chapitre Noble de Saint-Julien de Brioude », *Congrès scientifique de France*, XXII^e session, Le Puy ; P.-F. Fournier, « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 44-61.

Fournier, décrit parfaitement le document⁸⁰. Un autre texte ancien permet de connaître la vie liturgique de Brioude. Il s'agit d'un recueil de vies de saints daté du X^e siècle⁸¹. Cette exceptionnelle pièce a peut-être, appartenu à Saint-Julien de Brioude et lui a servi de lectionnaire de chœur. Cette pièce unique, cachée dans les réserves de la Bibliothèque nationale de France a fait l'objet d'une petite notice de Léopold Delisle⁸² et d'une mention dans le document de vente publique du bréviaire de 1425-1450.

La Bibliothèque diocésaine de Clermont-Ferrand ne s'est pas révélée riche en documentation : seul un bréviaire de la Chaise-Dieu⁸³ de 1553 a retenu notre attention. Quant aux archives diocésaines de la Haute-Loire et de Saint-Flour, malgré plusieurs tentatives, nous n'avons pu accéder à l'intégralité de leurs fonds. Plusieurs livres liturgiques de Clermont et du Puy nous ont permis d'élargir notre étude de la liturgie de Brioude grâce aux fonds des bibliothèques du Patrimoine de Clermont-Ferrand⁸⁴, et du Puy-en-Velay⁸⁵, ou de la Bibliothèque nationale de France, Richelieu⁸⁶ et Arsenal⁸⁷ ou de la Bibliothèque Sainte-Geneviève⁸⁸. Les archives départementales du Puy-de-Dôme détiennent un important document pour la liturgie du chapitre cathédral connu sous le nom de la *Canone*⁸⁹. Il y renferme une foule d'informations déjà fortes bien exploitées par Anne-Marie Chagny-Sève. Nous proposons ici de présenter le calendrier de Clermont (f^o6-11) qui avait déjà été recopié par Anne-Marie Chagny-Sève en l'allégeant cependant d'un trop grand nombre d'informations. Ce manuscrit compilé en 1291 possède également des martyrologes et obituaires. Ce document se rapproche de l'autre « *Canone* » conservé à Paris⁹⁰.

⁸⁰ J.-L. Lemaître, « Brioude – Église collégiale Saint-Julien », P. Marot (dir.), *Répertoire des documents nécrologiques français*, Imprimerie Nationale, Paris, 1980, p. 1083-1088.

⁸¹ Paris, BnF, Nouv. acq. lat., 2164.

⁸² *Inventaire des nouvelles acquisitions latines*, t. II, n^o1776-2648 ; L. Delisle, *Mélanges de paléographie*, 1880, p. 496.

⁸³ Clermont-Ferrand, Arch. dioc., C 90701, *Bréviaire de La Chaise Dieu*, 1553.

⁸⁴ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 145, *Gregorii Turonensis Miraculorum libri VIII*, X^e siècle ; ms. 1512, *Homélie d'Alain de Farfa, lectionnaire*, X^e siècle ; A11854 (ms LF40 Collection Froissart), *Ordinaire de l'office de Clermont*, XIII^e siècle ; ms. 56, *Ordinaire du chapitre cathédral de Clermont*, XIV^e siècle ; ms. 61, *Missel de Clermont*, XIV^e siècle (compilation du XII^e siècle) ; ms. 63, *Missel sacramentaire de Clermont*, XIV^e siècle ; ms. 73, *Missel de Clermont*, XIII-XIV^e siècle ; ms. 67, *Bréviaire de Clermont*, XV^e siècle ; ms. 68, *Bréviaire de Clermont*, XIV^e siècle ; ms. 70, *Bréviaire de Clermont*, XV^e siècle ; ms. 71, *Bréviaire de Clermont*, XIV^e siècle ; ms. 77, *Bréviaire de Clermont*, XIV^e siècle ; ms. 78, *Bréviaire de Clermont*, XV^e siècle ; ms. 1978, *Bréviaire de Clermont*, XV^e siècle ; R1010, *Missel de Clermont*, XVI^e siècle ; *Breviarium claromontense*, Nicolas Jacquard, 1654 ; ms. 68 ms. 842, *Bréviaire de Pébrac*, XV^e siècle.

⁸⁵ B.M. du Puy, *Bréviaire du Puy*, 1654 ; *Missel du Puy*, 1511.

⁸⁶ Paris, BnF, Richelieu, ms. lat. 1304, *Bréviaire du Puy*, XV^e siècle ; ms. lat. 1278, *Bréviaire de Saint-Chaffre*, XV^e siècle ; Nouv. acq. lat. 1274, *Bréviaire de Clermont*, XV^e siècle ; Nouv. acq. lat., *Bréviaire de Clermont*, XV^e siècle.

⁸⁷ Paris, BnF, Arsenal, ms. lat. 278, *Bréviaire du Puy*, XV^e siècle.

⁸⁸ Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1296, *Bréviaire de Clermont*, XV^e siècle.

⁸⁹ Arch. dép. Puy-de-Dôme, 3 G sup. 15.

⁹⁰ Paris, BnF, ms. lat. 9085.

4) Le documentation pour l'architecture de la collégiale

Les documents médiévaux qui donneraient des indications précises sur les dispositions architecturales de l'édifice n'existent pas à notre connaissance. Quelques précisions apparaissent uniquement aux XVII^e/XVIII^e/XIX^e siècles. Le fond de l'Almanach de Brioude possède d'intéressants documents au sujet du Beffroi ou de l'église Notre-Dame⁹¹. Quelques éléments issus des comptes du XVIII^e siècle permettent de connaître de petits détails comme la composition des toits de l'église en « tuiles creuses »⁹². Des procès verbaux laissent entrevoir la réalité du quartier canonial au XVIII^e siècle⁹³. Une fois encore, l'étude régressive se révèle être indispensable.

Les dispositions liturgiques intérieures sont difficiles à percevoir : mais quelques éléments à propos des vicairies (XIV^e/XVII^e siècles) sont perceptibles dans le *Carton vicairie* de l'Almanach de Brioude pour la période moderne, ou dans le *Fond de la cure* pour la fin de la période médiévale⁹⁴. Le principal document d'Ancien Régime qui décrit l'intérieur de l'édifice, la disposition des autels et du chœur, date de 1765 et se trouve aux archives du Cantal⁹⁵.

D'autres sources ont été utilisées pour ce qui touche aux restaurations de la basilique. Des détails intéressants nous ont permis de comprendre l'ampleur du chantier et quelques indices permettent de suggérer l'état de la basilique avant les travaux de réfection, ou à défaut, avant 1793, date de la destruction de la tour occidentale et des pillages révolutionnaires⁹⁶.

Plusieurs documents attachés aux restaurations des XIX^e/XX^e siècles se trouvent à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine de Paris mais aussi à la Bibliothèque municipale de Brioude : coupes, élévations, plans, descriptions et rapports permettent de reconstituer la genèse de la transformation de l'édifice depuis 200 ans⁹⁷. De même les archives départementales de la Haute-Loire possèdent plusieurs documents de mêmes natures ainsi que des plans et des élévations inédits de l'édifice

⁹¹ Almanach de Brioude, *Carton églises*.

⁹² Almanach de Brioude, *Carton comptes*, XVIII^e siècle.

⁹³ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 932, « Procès verbal, 5 août 1746 ».

⁹⁴ Almanach de Brioude, *Carton vicairie* ; Arch. dép. Haute-Loire, *Fond de la cure*, à classer, G 11.

⁹⁵ Arch. dép. Cantal, 1 G 53, « Procès verbal de visite de l'église Saint-Julien de Brioude et autres bâtiments, 22 octobre 1765 ».

⁹⁶ La majorité des textes intéressants sont relatés dans la partie concernant les restaurations du XIX^e siècle et en Annexes, ils sont issus des archives suivantes :

Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII (Monuments historiques, dossier 1, 2 et 3) ; MAP, Charenton-le-Pont, Série 0081/043, Correspondance et divers travaux (1835-1936), cote 0061/043/0006 ; Correspondance et divers (1937-1956), cote 0081/043/0007 ; « coupe de la nef par Donzet », 0082/043/2001 ; « Coupe longitudinale. Plans des étages du clocher. Élévation d'une fenêtre » et d'autres titres, 0082/043/1003 ; Correspondance et divers (1957-1994), cote 0081/043/0008 ; « porte nord. Élévation, coupe. Plans du rez-de-chaussée », 0082/043/2001 ; « Correspondance relative à l'édifice et aux objets mobiliers », 1989/008/005 ; « Restauration du massif occidental », ETU/0061 ; « Restauration de la couverture de la nef et des murs latéraux », 2000/004/0022 ; « Restauration du clocher à la croisée du transept et du transept », 2003/005/0023 ; « Restauration des porches nord et sud », 2005/001/0004.

⁹⁷ Arch. mun. Brioude, 1 W 1608, 1 W 1537, 1 W 1587, « Basilique Saint-Julien : dossier de travaux de réparation (1828-1967) » ; 1 W 1595 ; 1 W 1596 ; 1 W 1597 ; 1 W 1606 ; 1 W 1608 ; 1 W 2565.

réalisés avant les restaurations de l'architecte Bravard⁹⁸. Ceux-ci présentent le relevé de plusieurs sculptures, frises, cordons et chapiteaux de Brioude dessinés par l'architecte Bravard avant 1835 : ils sont les seuls témoins de l'état des sculptures avant les restaurations susmentionnées. Ils contiennent aussi les dessins des modillons du chœur, ce qui constitue une rareté.

Pour ce qui touche aux restaurations des sculptures et des chapiteaux nous avons été confronté à un vide documentaire presque total. Rares sont les allusions à leur sujet. Aucun inventaire complet de leur nombre et aucun classement n'avait été opéré : nous avons donc choisi de le constituer nous même. Pour les peintures plusieurs observations ont été effectuées depuis le classement de l'édifice à l'inventaire des monuments historiques. Cela permet de suivre assez bien les différentes restaurations des peintures grâce aux dossiers conservés à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine de Paris récemment aménagée à Charenton-le-Pont⁹⁹, que complètent ceux présents tant à la Bibliothèque municipale de Brioude (dans les documents précédemment cités) qu'aux Archives départementales de la Haute-Loire¹⁰⁰.

Les nombreuses fouilles engagées depuis 30 ans permettent également de recueillir des informations importantes pour reconstituer le quartier canonial ou appréhender le chantier médiéval de la collégiale. La plupart des informations a été collectée à la Direction Régional des Affaires Culturelles du Service Régional de l'Archéologie¹⁰¹.

B. Une historiographie fournie

En aucun cas nous avons la prétention de présenter ici l'intégralité des ouvrages qui évoquent Saint-Julien de Brioude. Cette tâche minutieuse et fastidieuse n'aurait qu'un intérêt très limité. Nous nous contenterons de relater quelques grands titres fondamentaux pour qui veut construire un propos sur l'histoire de Brioude. Pour ce faire nous avons découpé notre exposé selon cinq axes : l'histoire, la liturgie, l'histoire de l'architecture, l'archéologie et l'histoire de l'art concernant les images sculptées ou peintes.

⁹⁸ Arch. dép. Haute-Loire, 5 FI Brioude 5 ; 40 série O XII -1/2 « Brioude monuments historiques (an VIII-1856) » ; 28 FI 1, « Restauration des églises et aménagements de parcelles. Plans, relevés, coupes et projets de St Austremonie d'Issoire, Saint-Julien de Brioude, St Robert de la Chaise-Dieu avant et après leur restauration par les architectes Dejean, Bravard, Mallay (1835-1841), 41 planches reliées + 16 planches incluses. Encre, aquarelle, crayon. Provenance inconnue, achat en brocante à Largellier le 14 juin 2007 ».

⁹⁹ MAP, Charenton-le-Pont, 0081/043/0006, « Correspondance : Découverte de fresques et demande de subvention (1906) » ; 1997/004/0011, « Rapport n°249B sur les peintures murales de la chapelle Saint-Michel, 7 juillet 1983 » ; 0081/043/0008 « Correspondance : Découverte des restes d'un pavage ancien ; abords, demande de remise en état d'un bâtiment » ; 0089/01/15, « Conservation des peintures murales (1982) » ; 1996/089, « Relevés de peintures murales ».

¹⁰⁰ Arch. dép. Haute-Loire, 5 FI Brioude 5 ; 40 série O XII -1/2 « Brioude monuments historiques (an VIII-1856) ».

¹⁰¹DRAC Auvergne, SRA, RAP00567, RAP00918, RAP00922, RAP00265, RAP00266, RAP00928, RAP00568, RAP00675, RAP00926, RAP00927, RAP00923, RAP00441, RAP00339, RAP00925, RAP00924, RAP00921, RAP00920.

1) Pour une histoire de l'architecture

Deux ouvrages anciens, où les références utilisées sont parfois à vérifier, sont utiles pour constituer une première liste d'ouvrages consacrés à Saint-Julien de Brioude : il s'agit de *Répertoire topographique des abbayes et prieurés* de Dom Cottineau et de *Archives de la France monastique. Abbayes et prieurés de l'Ancienne France* de Beaunier-Besse¹⁰². Au XVII^e siècle, quelques bribes d'une histoire du chapitre étaient déjà établies grâce aux traditions maintenues par la liturgie et grâce au récit de Grégoire de Tour. En 1652, Jacques Branche dans sa *Vie des saints et des saintes d'Auvergne et du Velay* retrace l'histoire de saint Julien dans un mélange créé à partir de la légende, du culte et de l'histoire même du chapitre¹⁰³. Au XVIII^e siècle, la rédaction de récits dans un but historique mais aussi déjà « touristique » s'est répandue en Auvergne comme en France ; ainsi en 1728, l'ouvrage intitulé *Les délices de la France*¹⁰⁴ consacre quelques lignes à Brioude. De même en 1754, Piganiol de la Force évoque Brioude dans son ouvrage *Nouvelle description de la France*¹⁰⁵. Les premiers auteurs qui tentèrent de réaliser une histoire de Saint-Julien de Brioude sont des membres du chapitre canonial eux-mêmes. En 1768-1775, Antoine de Combres de Bressoles de Laurie reprenait l'histoire inachevée du chapitre de Brioude commencée par Nicolas de Bragelongue en 1720 nommé *Recueil historique et chronologique* mais il mourut avant de l'achever. Un extrait fut publié dans la *Gallia Christiana*¹⁰⁶, complété par Monsieur de Combres de Laurie dès 1768, il mourut aussi avant de pouvoir le finir¹⁰⁷. Baluze, Mabillon et Ruinart ont commenté les cartulaires de Brioude en 1695 et 1698¹⁰⁸. Baluze a écrit également une *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne* où il est question de Brioude¹⁰⁹.

En 1766, M. Andraud dans son *Mémoire sur la noblesse du chapitre de Saint-Julien de Brioude* s'aligne globalement sur le commentaire de la *Gallia Christiana*. Guillaume-Michel Chabrol en 1786 parle également de Brioude dans son ouvrage *Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne*¹¹⁰. Jacques Antoine Dulaure dans *Description des principaux lieux de France*¹¹¹ continue ce type de texte qui décrit rapidement les localités diverses ; dans le même registre Monsieur Legrand d'Aussy raconte son *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*¹¹².

¹⁰² E. A., Beaunier-Besse, *Archives de la France monastique. Abbayes et prieurés de l'Ancienne France*, Ligugé-Paris, 1905-43, vol. 5, 272 ; L. H., Cottineau, *Répertoire topographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1935/37, 2 vol. (+ 1 suppl.).

¹⁰³ J. Branche, *Vie des saints et des saintes d'Auvergne et du Velay*, P. Guynand, Le Puy, 1652, p. 117, 408-411, 506-518.

¹⁰⁴ *Les délices de la France*, t. II, p. 237, Leide, 1728.

¹⁰⁵ Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France, qui contient le Lyonnais, l'Auvergne, le Limousin, la Marche et le Berry*, t. XI, Paris, 1754, p. 186-189, 264-266.

¹⁰⁶ « De nobili ecclesia collegiata sancti Juliani Brivatensis », *Gallia Christiana*, t. II, col. 467-497, Paris, 1720.

¹⁰⁷ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude*, Première partie, 1775.

¹⁰⁸ Baluze, Mabillon, Ruinart, *Procès-verbal contenant l'examen et discussion de deux anciens cartulaires et de l'obituaire de Saint-Julien de Brioude*, Paris, 1695 ; supplément, 1698.

¹⁰⁹ Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, Paris, 1708.

¹¹⁰ G.-M. Chabrol, *Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne*, t. IV, Riom, 1786, p. 122.

¹¹¹ J.-A. Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, t. V, Paris, 1789, p. 504-522.

¹¹² Legrand d'Aussy, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*, t. I, Paris, an III, p. 309-318.

Les premiers à reprendre l'histoire du chapitre en 1805 sont Dantyl et De Chavanat dans une *Chronologie du ci-devant chapitre de Saint-Julien de Brioude*, qui tourne principalement autour des listes de chanoines et de dignités du chapitre déjà publiées par la *Gallia Christiana*¹¹³. La *Description statistique du département de la Haute-Loire* par Monsieur Deribier de Cheissac poursuit encore l'œuvre descriptive du siècle précédent¹¹⁴. Le résumé de l'histoire d'Auvergne par Taillandier prend lui un accent plus léger où se perdent quelques notes sur Brioude¹¹⁵. Le texte d'Auguste Trognon *Manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Julien de Brioude*, apporte d'originaux éléments de sources traduits sans intégrer aucune approche analytique. Michel et Mandet avec *L'ancienne Auvergne et le Velay* fournissent une histoire de Brioude plutôt courte¹¹⁶. Dans l'*Histoire des villes de France* que Charles Cassou publie en 1848, quelques pages sont consacrées à Brioude sans novation¹¹⁷. Monsieur de Résie dans son *Histoire de l'Église d'Auvergne* reprend placidement les grandes lignes de l'histoire de Brioude¹¹⁸. Francisque Mandet écrit une *Histoire du Velay* qui raconte pareillement l'église de Brioude¹¹⁹.

Un véritable tournant est pris au milieu du XIX^e siècle car la recherche se penche sur le cas de Brioude, ce qui permet désormais de rencontrer des ouvrages plus rigoureux et surtout plus précis. C'est en 1861 que Henry Doniol propose une reconstitution du Cartulaire de Brioude « *Liber de honoribus sancto Juliano collatis* »¹²⁰. Ce recueil de 342 chartes apporte les données historiques, en relation aux possessions, aux territoires et aux manses, aux privilèges et aux franchises. Cet ouvrage demeure une référence incontournable par son importance. En 1863, Antony Houzé dans *Indications pour servir à une carte géographique de l'Auvergne au Moyen-âge*, d'après les Cartulaires de Brioude, de Sauxillanges et de Cluny¹²¹, réalise une petite étude des possessions et des domaines en relation à Brioude. Il répertorie les lieux et exécute une carte du *Comitas Brivatensis* intéressante. Signalons également que Henry Doniol rédigea une *Note relative à la publication des cartulaires de Brioude et de Sauxillanges*, dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont*¹²². L'article de Monsieur de Sartiges-d'Angles à propos des sires de Mercœur et de Brioude

¹¹³ Dantyl et De Chavanat, *Chronologie du ci-devant chapitre de Saint-Julien de Brioude*, dressée par lui le 12 novembre 1788, Paris, 1805.

¹¹⁴ Deribier de Cheissac, *Description statistique du département de la Haute-Loire*, Paris, 1824, p. 246-247.

¹¹⁵ Taillandier, *Résumé de l'Histoire d'Auvergne par un auvergnat*, Paris, 1826, p. 415-432.

¹¹⁶ F. Mandet A. Michel, *L'ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, mœurs, topographie*, t. I, 1843-1847, p. 253, p. 318-319, p. 356-357, p. 423, p. 437., t. II, p. 26, p. 44-45, p. 62, p. 185, p. 230-233, p. 242-243, p. 280, p. 464-465, t. III, p. 179 ; l'ancien Velay, p. 142, p. 177-178, p. 219.

¹¹⁷ C. Cassou, « Brioude », *Histoire des villes de France*, t. VI, Paris, 1848, p. 186-189.

¹¹⁸ Cte de Résie, *Histoire de l'Église d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1855.

¹¹⁹ F. Mandet, *Histoire du Velay*, t. VI, Le Puy, p. 195-234.

¹²⁰ H. Doniol, *Cartulaire de Brioude ou Liber de honoribus sancto Juliano collatis, mémoire de l'Académie de Clermont*, 3 t., 1861.

¹²¹ A. Houzé, *Indications pour servir à une carte géographique de l'Auvergne au Moyen-âge, d'après les Cartulaires de Brioude, de Sauxillanges et de Cluny*, mémoire de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Clermont, 1863, p. 79-96.

¹²² H. Doniol, « Note de M. H. Doniol relative à la publication des cartulaires de Brioude et de Sauxillanges : lue à la séance académique du 10 janvier 1862, et annexée au procès-verbal de cette réunion », *Mémoires de l'académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont*, 1862, p. 21-26.

apporte quelques faits déjà connus par ailleurs et essaye d'éclaircir des passages particuliers de l'histoire du chapitre à partir des sources¹²³.

En 1877, Géraud Bonnefoy¹²⁴, traduit le texte de la *Gallia Christiana* réalisé pour Brioude, ce qui rend l'ouvrage plus accessible. Il permet une large diffusion de ce texte pourtant déjà ancien : preuve que l'étude globale du chapitre n'était pas encore renouvelée. Jean-Jacques Lachenal¹²⁵ reprend le dossier et en tire des faits intéressants, malheureusement parfois sans révéler ses sources. Il publie entre autre : les *Comtes des bailes du chapitre Saint-Julien de Brioude en 1281*, le *Compte de Saint-Germain-Lembron présenté au chapitre de Brioude, par Guillaume Geneis, receveur en l'année 1307*, ou encore *Hec sunt festa que librat scola*, qui sont éclaircis de notes originales. En 1879, Jean-Jacques Lachenal raconte *Une église historique d'Auvergne ou l'Église de Brioude*, qui résume les faits connus jusqu'alors de l'histoire de Brioude auxquels il adjoint des documents traduits, pour bonne part, de la partie *Instrumenta* de la *Gallia Christiana* : la traduction et la diffusion du *Décret du Chapitre de Brioude ordonnant le retour à l'église des bénéfices détachés et supprimant le régime des investitures [...] en date de 1256*, est un document important pour la compréhension du fonctionnement interne du chapitre¹²⁶. Quelques faits de la vie des chanoines du Moyen-Âge sont relatés avec précision : finalement c'est toute une histoire du chapitre qui reprend forme avec l'appui de documents souvent expliqués et transcrits. Les faits les plus légendaires ou romantiques sont remis en question dans ce véritable travail d'historien. En 1882, B. Attaix rédige à son tour une histoire de Brioude en latin¹²⁷. Le *Journal de Voyage* de dom Jacques Boyer, intéressant à plus d'un titre, n'apporte pas d'élément pour l'histoire médiévale de Brioude¹²⁸.

En 1890 deux articles, *Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'église de Saint-Julien de Brioude* et *Voyage d'Alain Desprez à Brioude*, apportent de nouvelles données¹²⁹. Un nouveau point qui résume les investigations du XIX^e siècle se trouve dans l'ouvrage d'Amédée Saint-Ferréol, *Notice historiques sur la ville de Brioude*¹³⁰. Plusieurs domaines et maints périodes sont abordés. Toutefois, les références aux documents de sources manquent, contrairement au travail de Lachenal qui reste plus proche de la discipline historique. En 1858, l'ouvrage *La vie des saints et saintes d'Auvergne et du Velay* est à nouveau renseigné dans une édition qui fut complétée par l'ouvrage de l'abbé Sébastien-M. Mosnier nommé *Les*

¹²³ M. de Sartiges-d'Angles, « Entre les sires de Mercœur et le chapitre noble de Brioude », *Mémoires de l'Académie des sciences belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. XI, 1869, p. 13-25.

¹²⁴ G. Bonnefoy, « La noble Église collégiale de Saint-Julien de Brioude (traduit du Gallia Christiana) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, 7^e année, 1876-1877, p. 69-92 ; p.187-213, J.-M. Freydier, Le Puy, 1877 ; G. Bonnefoy, *La noble Église collégiale de Saint-Julien de Brioude (traduit du Gallia Christiana)*, J.-M. Freydier, Le Puy, 1877, 51 p.

¹²⁵ J.-J. Lachenal, « Documents concernant le chapitre de Brioude », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, J.-M. Freydier, Le Puy, t. VII (1877) [p. 423-474] et t. VIII (1878) [p. 57-104 ; p. 519-559].

¹²⁶ J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne ou l'Église de Brioude. Son chapitre noble, son administration, ses revenus, ses charges et fondations, son double rôle de seigneur spirituel et temporel, expliqués par les documents, avec notes, et un commentaire sur les origines*, Imprimerie de J.-M. Freydier, Le Puy, 1879, p. VII-XLVIJ, p. 1-153.

¹²⁷ B. Attaix, *De nobili collegio Brivatensi*, Toulouse, 1882, 109 p.

¹²⁸ Dom J. Boyer, *Journal de voyage*, Éditions Vernière, Clermont-Ferrand, 1886.

¹²⁹ *Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'église Saint-Julien de Brioude*, Watel, Brioude, 1890 ; *Voyage d'Alain Desprez à Brioude*, Brioude, 1890.

¹³⁰ A. Saint-Ferréol, *Notices historiques sur la ville de Brioude*, t. I, p. 101-135 ; t. III, p. 25-35, 1880-1894.

*saints d'Auvergne*¹³¹. L'analyse du culte de Julien dévie sur une histoire assouplie de Saint-Julien de Brioude, où quelques indications retiennent l'attention du chercheur. Ultérieurement, Henri Doniol dans *La Basse Auvergne*, en 1900, consacre quelques pages à Brioude¹³².

En 1905, Félix Alcan¹³³, dans sa thèse sur l'histoire du « Chapitre Noble » développe quelques aspects du chapitre intégrés à une mise en contexte plus large¹³⁴. C'est à partir de 1926, qu'Anne Lemerle¹³⁵, fait part de ses recherches sur Saint-Julien dans l'*Almanach de Brioude*. Son essai de reconstitution du *Liber de Honoribus sancto Juliano collatis* identifie distinctement le *Petit cartulaire* de Brioude et explique ses apports. Fâcheusement, l'investigation ne reste qu'introductive. En 1926, F. Barry commence une série d'articles consacrés aux chanoines théologaux de Brioude¹³⁶. Dans les années 1930, l'Abbé Lespinasse apporte des données nouvelles. Nonobstant ses propos ne possèdent pas de références systématiques et certains faits relèvent de la tradition « orale » : ils sont donc invérifiables. En 1931, il rédige dans l'*Almanach de Brioude*, un article sur les édifices religieux de la ville¹³⁷. Il s'agit d'une approche assez rationnelle qui ouvre sur la réalité médiévale de Brioude ; puis en 1934, il rédige *Le culte de Saint-Julien*¹³⁸. Sur une base un peu simpliste, l'article d'Aimé Brunereau appelé *Deux Guillaume chefs de la milice de Saint-Julien*, relate quelques faits sérieux sans pour autant être novateur¹³⁹.

Dans les années 1960, un renouvellement historiographique s'est réalisé. En 1958, Paul Olivier dans un article du bulletin historique¹⁴⁰, divulgue quelques pistes au sujet des reliques de Saint-Julien et du mobilier de la collégiale. Il appuie son propos sur des documents de sources qui donnent de l'assurance à son propos. Il évoque, par exemple, la présence à Brioude d'une *imagine aurea* qui contenait des reliques du saint martyr. Une autre étude publiée dans l'*Almanach de Brioude* en 1959 : celle de Jeanne Lebatteux, évoque les liens entre le chapitre canonial de Saint-Julien de Brioude et les clercs des églises de Tours, en effet elle affirme que : « Les moines de tours célébraient un service solennel pour les chanoines décédés de Brioude »¹⁴¹. La réciproque à Brioude s'était perpétuée jusqu'en 1529. La bulle de

¹³¹ J. Branche, *la vie des saints et des saintes d'Auvergne et du Velay*, t. I, Clermont, 1858, p. 115, p. 390-392, p. 480-493 ; S.-M. Mosnier, *Les saints d'Auvergne*, t. I, p. 33, p. 655-657 ; t. II, p. 207-230.

¹³² H. Doniol, *La basse Auvergne*, Paris, 1900, p. 443-448.

¹³³ F. Alcan, *Essai historique sur le noble chapitre Saint-Julien de Brioude au moyen âge*, thèse de l'université de Paris, 1905.

¹³⁴ Nous ne possédons pour l'instant que quelques parties de son texte.

¹³⁵ A. Lemerle, « Essai de restitution du "Liber de honoribus sancto Juliano" », *Almanach de Brioude*, 1926, p. 20-54.

¹³⁶ F. Barry, « Les chanoines théologaux du chapitre de Saint-Julien de Brioude (1579-1789) », *Almanach de Brioude*, t. 7, 1926, p. 87-105 ; 1927, p. 73-94 ; 1928, p. 153-170.

¹³⁷ Abbé Lespinasse, « Les églises de Brioude avant la Révolution », *Almanach de Brioude*, t. 12, 1931, p. 61-86.

¹³⁸ Abbé Lespinasse, « Le culte de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 15, 1934, p. 25-57.

¹³⁹ A. Brunereau, « Deux Guillaume chefs de la milice Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, t. 27, 1950, p. 33-40.

¹⁴⁰ P. Olivier, « Julien (saint) de Brioude », *Bulletin historique*, t. XXXVII, 1958, p. 5-9

¹⁴¹ J. Lebatteux, « Saint-Julien de Brioude et les églises de Tours », *Almanach de Brioude*, t. 39, 1959, p. 15-29.

Calixte II, du premier juin 1119, utilisée par Madame Lebatteux¹⁴² confirme également que l'abbaye de Brioude possédait dans ses biens et ses privilèges, l'abbaye de Saint-Julien de Tours.

L'étude véritablement novatrice de Gabriel Fournier nommée *Le Peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen-Âge*¹⁴³, en 1962, permet d'ouvrir d'autres perspectives de recherches en ce qui concerne l'Auvergne et plus particulièrement Brioude. L'auteur analyse méticuleusement les documents de sources et mentionne invariablement ses références. Il montre les liens qui existent entre l'architecture seigneuriale et l'habitat civil. Par le biais des vestiges matériels, il ouvre son analyse à l'archéologie, pour étudier « l'empreinte de l'homme dans le sol ». Il établit les liens entre l'impact du parcellaire et les conditions de juridictions des terres, de propriété et d'exploitation ; il distingue la grande et la petite propriété. Il aide à concevoir les « permanences et les impermanences des répartitions humaines et [...] du bâtiment » pour la période médiévale. Grâce à lui, nous comprenons l'évolution du *vicus* gallo-romain de Brioude qui est devenu un bourg médiéval sous l'action du chapitre canonial. L'analyse de la mise en place du cadre paroissial dans un milieu rural, qu'il propose, permet de réévaluer l'impact de la basilique de Brioude au sein du paysage, du parcellaire de la ville, de la paroisse elle-même ou du diocèse.

En 1962 Claudius Tavernier réalise une critique hagiographique de Saint-Julien¹⁴⁴. Puis en 1965, il raconte le pèlerinage de Saint-Julien de Brioude attesté à la fin du VI^e siècle¹⁴⁵. Il s'agit de deux analyses sérieuses qui semblent aujourd'hui être un peu dépassées. Toujours dans le même élan décrivant les relations entre les cités, il existe l'article de Pierre-François Fournier dénommé *Anciennes routes de Clermont au Gévaudan par la région de Brioude*¹⁴⁶. En 1963, Michel Colonna Ceccaldi décrit le *Concile de Brioude*. Quelques documents sources sont exploités par Bossuat, en 1964, pour écrire quelques lignes à propos du *Chapitre de Saint-Julien et les habitants de Brioude au XV^e siècle*¹⁴⁷.

À cette date, Anne Lemerle-Baudot, relance une étude sur le *Liber Viridis*¹⁴⁸, le petit cartulaire de Brioude. Elle exprime son contenu dans l'*Almanach de Brioude*. Puis, en 1971, Luc Tixier écrit dans les *Cahiers de la Haute-Loire* une partie de son travail de mémoire ayant pour sujet *La Seigneurie du chapitre de Brioude, VIII^e-XI^e siècles*¹⁴⁹. Cette très séduisante analyse appuyée sur l'étude du *Grand cartulaire* examine point par point l'organisation de la seigneurie, la répartition sectorielle, les possessions ou les capitulaires.

¹⁴² *Idem*, p. 23.

¹⁴³ G. Fournier, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen âge*, Presse universitaire de France, 1962.

¹⁴⁴ C. Tavernier, « La passion de Saint-Julien de Brioude et la critique hagiographique », *Almanach de Brioude*, t. 42, 1962, p. 175-185.

¹⁴⁵ C. Tavernier, « Le pèlerinage de Saint-Julien de Brioude à la fin du VI^e siècle », *Almanach de Brioude*, t. 45, 1965, p. 171-195.

¹⁴⁶ P.-F. Fournier, « Anciennes routes de Clermont au Gévaudan par la région de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1970, p. 85-102.

¹⁴⁷ Bossuat, « Chapitre de Saint-Julien et les habitants de Brioude au XV^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1964, p. 45-67.

¹⁴⁸ A. Lemerle-Baudot, « *Liber Viridis* : le petit cartulaire de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 47, 1967, p. 9-12.

¹⁴⁹ L. Tixier, « La seigneurie du Chapitre de Brioude, VIII^e-XI^e siècle », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1971, p. 71-110.

Les quelques cartes qu'il propose restent exploitables. En 1975 Nicole Hermann-Mascard, dans *Les reliques des saints : formation coutumière d'un droit*¹⁵⁰, intègre Saint-Julien de Brioude. L'étude très sérieuse, toujours analysée à partir des sources reste un référent inévitable. Il en est de même dans l'article de 1978, écrit par Élisabeth Magnou-Nortier dont le sujet porte sur le faux diplôme de Louis le Pieux (825)¹⁵¹. Cette explication du *Radificatio ecclesial Brivatensis* exprime les enjeux de l'abbatiale Brivadoise qui entendait se débarrasser de sa tutelle laïque, alors que parallèlement se développait dans la chrétienté occidentale l'idée de liberté de l'Église.

En 1980, l'abbé Cubizolles écrit son *Histoire du Noble Chapitre Saint-Julien de Brioude*¹⁵². À partir des textes d'Élisabeth Magnou-Nortier, mais également précédemment de Léon Levillain et de Georges Tessier, son analyse des faux documents falsifiés, révèle une nouvelle réalité du chapitre. L'abbé a eu recours aux recherches de ses contemporains, à de multiples sources, et a réussi à en faire une critique objective : il fit le tri entre la légende, la dénaturation des faits, les falsifications et les réalités des sources. Pour Marcel Baudot son travail est la « démonstration de la mainmise des familles de haut rang sur tous les pouvoirs spirituels autant que temporels et sur les rivalités qui en découlent »¹⁵³. La vie du chapitre et son histoire sont révélés avec un sens critique aigu mais parfois trop expérimental. S'il faut parfois se méfier des transcriptions qu'il a établies, ce travail est resté jusqu'à aujourd'hui un référent primordial.

Les années 1980 sont marquées par de nouvelles études universitaires. En 1986, Michel Estienne dans *Le Pouvoir partagé, 1150-1350, la basse Auvergne au Moyen-Âge classique*¹⁵⁴, étudie plusieurs fois le chapitre de Saint-Julien et ses relations aux rois de France, à l'évêque de Clermont et aux familles nobles du Brivadois. Cette thèse établie avec assurance, renseigne les relations entre Brioude et l'Aquitaine, mais également avec l'évêque du Puy et pareillement avec Bernard Plantevelue. Sa rigoureuse étude est écrite à partir des sources, elle apporte une analyse brillante des réseaux de relations du chapitre. Cet exercice solide appuyé pareillement sur des documents de la *Gallia Christiana* est un texte important pour l'histoire de l'Auvergne. Cette thèse inégalée, et malheureusement restée à l'état dactylographié, mériterait une édition complétée. Seul l'article du même auteur résume les résultats de cette thèse dans *Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350*¹⁵⁵. Puis en 1987, l'étude imposante de Christian Lauranson-Rosaz¹⁵⁶, englobe l'histoire de Brioude dans celle de l'Auvergne. L'espace du diocèse ainsi que ses marges est pris en compte. Son récit concernant le haut Moyen-Âge, décrit avec

¹⁵⁰ N. Hermann-Mascard, *Les reliques des saints : formation coutumière d'un droit*, Paris, Klincksieck, 1975.

¹⁵¹ É. Magnou-Nortier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux pour Saint-Julien de Brioude (825) et l'acte de fondation du monastère de Sauxillanges par le duc Acfred (927) », *Cahiers de civilisation médiévale*, XXI^e année, n°4, Octobre-décembre, Université de Poitiers, 1978, p. 313-338.

¹⁵² P. Cubizolles, *Le noble Chapitre Saint-Julien de Brioude*, Éditions Créer, Nonette, 1978.

¹⁵³ *Ibidem*, p. V.

¹⁵⁴ M. Estienne, *Le pouvoir partagé, 1150-1350, la basse Auvergne au Moyen-Âge Classique*, thèse de l'école des Chartes, 1986.

¹⁵⁵ M. Estienne, « Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Positions des thèses*, Écoles des chartes, Paris, 1986, p. 29-39.

¹⁵⁶ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle : La fin du monde antique ?*, Les cahiers de la Haute-Loire, Le Puy, 1987.

panache, la permanence de la romanité au sud de la Gaule. Avec l'appui de l'étude de Michel Rouche¹⁵⁷, il pense que le Sud au VIII^e siècle, apparaît encore comme un réceptacle de la culture antique. Christian Lauranson-Rosaz démontre la confrontation et les mutations des pratiques féodales avec le modèle antique. Conjointement à Gabriel Fournier, il étudie la basse et la haute Auvergne. Les deux études sont de ce fait additionnelles. Il définit les limites de l'ancien diocèse de Clermont et propose une série de cartes explicatives adaptées. Il développe ainsi les notions de marges en mettant en relation le diocèse de Clermont avec les diocèses du Puy et de Mende, ainsi que la région lyonnaise et le Vivarais. Il justifie les liens de l'Auvergne avec le Rhône mais identiquement avec les marches limousines ou rouergates (Conques). Il rappelle que l'Auvergne est liée à l'histoire de l'Aquitaine. Il relate également la reconquête carolingienne et la construction des structures féodales au XI^e siècle. L'étude dépasse le seul cadre des institutions pour aborder le caractère identitaire d'une Auvergne mérovingienne où les mentalités païennes côtoient et rejoignent le « folklore chrétien ». Un chapitre est d'ailleurs dédié à l'étude de la sémantique de la noblesse auvergnate. Finalement, son analyse de l'Église d'Auvergne offre une large place à l'étude de Brioude : « l'abbaye royale de Saint-Julien de Brioude n'étant pas soumise à l'autorité épiscopale, elle fait figure d'évêché à elle seule »¹⁵⁸. En 1999, Christian Lauranson-Rosaz dans *L'Auvergne du X^e siècle, terre de romanité* résume à nouveau cette analyse à propos de la permanence de la romanité dans l'Auvergne médiévale¹⁵⁹.

En 2000, Brigitte Beaujard réévalue l'impact du culte de saint Julien de Brioude pendant la période mérovingienne¹⁶⁰. Par la description du pèlerinage et du culte développé à Brioude, les relations entretenues avec l'évêque de Clermont deviennent intelligibles. Brigitte Beaujard précise que Julien était considéré comme le martyr de la citée Arverne tout entière. D'autre part, l'article de Jean-Luc Fray en 2002 dans la revue *Siècle*¹⁶¹, permet de placer Brioude au cœur des relations de l'Auvergne avec le Velay, avec l'Aquitaine et les pays d'Empire. Il établit et décrit les rapports entre le Sud et le Nord ainsi que les découpages géographiques liés à la linguistique et au droit. Il montre les rapports entre les familles d'Auvergne, de Bourgogne et de Champagne. En parallèle les liens entre le Dauphiné d'Empire et le Dauphiné d'Auvergne, qu'il décrit, permettent de discuter des frontières et des relations d'échanges. Son étude des XIII^e et XIV^e siècles en Auvergne rappelle l'importance des investigations capétiennes dans la région. En 2002 également, le mémoire de Cyril Bourduge éclaire l'histoire de l'Auvergne grâce à son *Actes des évêques d'Auvergne au XII^e siècle (1077-1195)*¹⁶². La parution, cette même année, de *L'identité de*

¹⁵⁷ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes, essai sur le phénomène régional*, t. I et II, Service de reproduction des thèses université de Lille III, 1977.

¹⁵⁸ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne [...], op. cit.* p. 252.

¹⁵⁹ C. Lauranson-Rosaz, « L'Auvergne du X^e siècle, terre de "romanité" », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 61, 1999, p. 9-20.

¹⁶⁰ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule : les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2000.

¹⁶¹ J.-L. Fray, « Auvergne, Velay et royaume d'Arles : éléments pour une révision de la géographie relationnelle auvergnate au Moyen Âge », *Revue Siècle*, n°15, Université Blaise Pascal, p. 75-87.

¹⁶² C. Bourduge, *Actes des évêques d'Auvergne au XII^e siècle (1077-1195)*, mémoire de maîtrise dirigé par J.-L. Fray, Université de Clermont II, 2002.

*l'Auvergne*¹⁶³ aux éditions des Presses Universitaires de Blaise Pascal semble répondre à Pierre Charbonnier qui aborda le sujet en 1999 au moyen d'une histoire de la région qui ne donnait que peu de renseignements bibliographiques clairs. Les différents spécialistes qui interviennent décrivent chaque période et l'état des territoires. Par contre, il manque encore des références plus précises concernant les sources ou les références bibliographiques. Brioude est alors décrite comme une église d'Auvergne. L'accent est mis aussi sur ses relations avec le Velay : mais ce territoire reste mal connu.

En 2004, *La ville dans l'histoire*, réalisé par Martin de Framond résume quelques grandes lignes de l'histoire de Brioude¹⁶⁴. Le colloque de Brioude de septembre 2004, ouvre une nouvelle période de publication des recherches sur le sujet. Édina Bozoky, Alain Dubreucq et Esther Dehoux étudient les sources de l'hagiographie et du culte de Julien¹⁶⁵. Esther Dehoux s'appuie essentiellement sur son étude consacrée en 1998 à *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, où elle mettait en parallèle différentes traditions du texte de sa passion. La communication de Jean-Loup Lemaître permet également de définir la place primordiale des martyrologes de Brioude au sein, de l'histoire générale, de leur agencement et de leur diffusion. À travers l'étude de quelques légendiers et des martyrologes, Jean-Loup Lemaître prolonge, en quelques sortes, l'analyse d'Esther Dehoux et rappelle le rôle fondamental du choix des textes pour la liturgie¹⁶⁶. Cette même année, la publication du mémoire de DEA de Jean Berger annonce également une nouvelle aire pour la connaissance de l'histoire de Brioude : il pose les premiers jalons de sa thèse nommée *Societas ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis*, où la reconnaissance des sources est un axe principal. Cette thèse participera à la connaissance des chapitres canoniaux des moyennes collégiales au Moyen-Âge¹⁶⁷.

Brioude est intégrée dans l'étude de géographie historique réalisée par Marie Saudan intitulée *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central du IX^e siècle au XII^e siècle* et imprimée en 2004. Cet auteur épigone de Fernand Braudel, d'Auguste Longnon et des maîtres de la géographie historique ;

¹⁶³ D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay). Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, 717 p. en particulier : B. Phalip, « Organisation de l'espace auvergnat aux temps médiévaux », p. 113-131 ; J.-L. Fray, « Des *civitates* aux cités épiscopales, continuité et mutations, fin IV^e-début XI^e siècle », p. 225 ; B. Phalip, « Le morcellement féodal et l'échec des principautés », p. 231-233 ; J.-L. Fray, « L'échec des principautés : tableau des pouvoirs à la fin du XII^e siècle », p. 233-237 ; J.-L. Fray, « Le conquête royale de l'Auvergne et ses conséquences », p. 239-242 ; J.-L. Fray, « Réseau urbain et localités centrales en Auvergne bourbonnais et Velay au bas moyen-Âge », p. 253-262 ; J.-L. Fray « Acteurs et étapes de la christianisation, le premier monachisme », 419-424 ; J.-L. Fray, « Les réseaux monastiques du X^e au XV^e siècle ».

¹⁶⁴ M. de Framond, « La ville dans l'histoire », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 5-21.

¹⁶⁵ E. Dehoux, « Et ainsi Julien fut donné comme martyr : le martyr de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours » ; A. Dubreucq, « Les textes de la passion de saint Julien de Brioude : un état des lieux » ; É. Bozoky, « Présence de saint Julien à Brioude : la puissance miraculeuse de ses reliques », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, 2007.

¹⁶⁶ J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *Saint Julien et les origines de Brioude, [...], op. cit.*, p. 223-248.

¹⁶⁷ J. Berger, *Societas ecclesiae sancti Juliani Brivatensis. Usages du texte, du chanoine à l'historien*, mémoire de D.E.A. sous la direction du Professeur A. Dubreucq, 2004 ; J. Berger, *Societas ecclesiae sancti Juliani Brivatensis. Usages du texte, du chanoine à l'historien*, thèse dirigée par le professeur A. Dubreucq.

accomplit son étude à partir des sources qui concernent le Massif central, et réévalue la place de Brioude en Auvergne et dans le Massif central. Dans son article introductif *Géographie historique de l'Auvergne carolingienne*, les principaux thèmes qu'elle développe s'y trouvent résumés non sans une certaine carence d'explications, de sorte que l'on a du mal à comprendre vraiment l'originalité de l'Auvergne et de Brioude. De trop rares parallèles aux documentations situées hors du Massif central sont exposées. Le manque d'étude analogue semble expliquer cette déficience, si ce n'est le parti original d'une objectivité fixée sur les sources, qui fait répéter à l'auteur : « il est impossible d'interpréter ce fait »¹⁶⁸. Cet article était imprimé dans les actes du colloque de *Brioude aux temps carolingiens* (2007) qui a permis d'appréhender les débuts de l'institution canoniale. Les interventions d'Olivier Guillot, *principauté et Princeps*, de Christian Lauranson-Rosaz, *Guillaume le Pieux*, ou d'Alain Dubreucq, *La transmission des passions de saint Julien et de saint Ferréol à l'époque carolingienne*, au moment du colloque de Brioude de 2007 permettent de cerner le contexte historique et la tradition des passions de Julien sur cette période. Jean Berger et Alexandre Jeannin évoquent alors l'importance de l'écrit et toute la force d'un cartulaire pour un chapitre canonial. Esther Dehoux et Jean-Loup Lemaître poursuivent leurs investigations en vue d'expliquer les réalités du culte de Julien¹⁶⁹.

En 2008, l'article de Linda Charton à propos de Blesle évoque les troubles de Brioude à la fin du XII^e siècle¹⁷⁰. La parution de l'ouvrage *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong* a été l'occasion en 2009 de réaliser un résumé condensé de l'historiographie connue jusqu'alors. Loin d'être un ouvrage d'expert, il présente toutefois quelques articles inédits de Gabriel Fournier, *Le contexte antique ; un « bruit de fond gallo-romain »* ou *Quelques jalons pour l'histoire de Brioude au haut Moyen Âge, le chapitre de Brioude : près de mille ans d'hégémonie*, et des petits encarts, comme celui de Brigitte Beaujard, qui apportent des points résumés plutôt éclairés¹⁷¹.

Le troisième colloque de Brioude consacré aux temps féodaux (2011) a été l'occasion de rouvrir quelques débats anciens. Si certains détails de la vie des chanoines restent encore inconnus, et si quelques débats ont évoqué les problèmes attachés à la connaissance du nombre de chanoines, des réponses ont été apportées à propos du territoire de Brioude. L'intervention de Jean-Luc Fray sur le degré de centralité de Brioude poursuit un axe de recherche développé depuis quelques années, qui se

¹⁶⁸ M. Saudan, « Géographie historique de l'Auvergne carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Puy-en-Velay, 2010, p. 10-33.

¹⁶⁹ O. Guillot, « Principauté et princeps » ; A. Dubreucq, « La transmission des passions de saint Julien et de saint Ferréol à l'époque carolingienne » ; C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le Pieux » ; J. Berger « Essai sur la nature du Grand Cartulaire de l'église Saint-Julien de Brioude » ; A. Jeannin « Quelques remarques à propos des professionnels de l'écrit, à Brioude au premier Moyen Âge » ; E. Dehoux « Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude » ; J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010.

¹⁷⁰ L. Charton, « Blesle XI-XIII^e siècles : luttes et rivalités entre l'abbaye et les seigneurs de Mercœur », *Almanach de Brioude*, 2008, p. 17-40 ; L. Charton, *L'abbaye et le château de Blesle : aux époques médiévales et modernes*, sous la direction de J. Teyssot et de J.-F. Luneau, Université Blaise Pascal, 2004.

¹⁷¹ C. Keller, J. Damase (dir.), *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009.

place dans la droite ligne des acquis de la thèse de Christian Lauranson-Rosaz, et qui permis de cerner la mise en place du système féodal en Brivadois. Claude Astorg férue d'archives brivadoises exposa les liens entre Brioude, Chanteuges et la Chaise-Dieu tandis qu'Arlette Maquet, décrivit à partir de son travail de thèse la situation de Cluny en brivadois. Jean Berger et Emmanuel Grémois ont précisément décrit les transferts de propriétés au profit des églises entre le Brivadois et Clermont pour les années 1000-1200. L'autre aspect novateur a été apporté par les interventions d'Anne Massoni, de Nathanaël Nimmegeers et d'Hervé Chopin à propos de la nature des collégiales au Moyen-Âge. Plus proche du culte de Julien, Alain Dubreucq a proposé de poursuivre son axe de recherche développé depuis les précédents colloques, par la mise en œuvre d'une étude pertinente consacrée aux liens de Robert de Turlande avec Brioude et la Chaise-Dieu¹⁷².

2) Liturgie

Les articles qui concernent la liturgie de Brioude ne sont pas légions. Nous avons déjà parlé des enquêtes réalisées au XVIII^e siècle, restées à l'état de manuscrits et de cahiers. Au delà de ces cahiers, il faut attendre Paul Le Blanc en 1855, pour voir un article qui décrit les livres liturgiques de Brioude¹⁷³. Une mystérieuse enquête à propos de la liturgie du Puy aurait pu nous aider : cette enquête relatée par Paul Le Blanc semble malheureusement avoir disparu.

Le seul auteur qui traite des livres liturgiques de Brioude, en dehors du répertoire de Victor Leroquais, est Michel Huglo qui en 1957 écrivit *Trois anciens manuscrits liturgiques d'Auvergne* où Brioude ne sert qu'à titre de comparaison¹⁷⁴. C'est surtout l'article *Les livres de la Chaise-Dieu*¹⁷⁵ publié en 1977 qui place Brioude comme un élément clef de la compréhension de l'agencement liturgique du diocèse de Clermont. Aussi plusieurs points de l'étude décrivent brillamment la réalité liturgique du diocèse de Clermont et aident directement à y replacer la liturgie de Brioude. Dans cet article, l'affirmation suivante pose pourtant un problème : « le bréviaire de Brioude, qui n'est autre que celui de la cathédrale de Clermont ». Il s'agit là d'un *a priori*, un peu rapide que nous tenterons de démanteler.

¹⁷² J.-L. Fray, « Propos préliminaires : quelle est la nature et le degré de la "centralité" de Brioude ? Comment comprendre le Brivadois, sa place par rapport aux autres territoires ? » ; C. Lauranson-Rosaz, « La mise en place du système féodal en Brivadois aux lendemains de l'an Mil » ; C. Astorg, « De Brioude à La Chaise-Dieu : Chanteuges (v. 1130-1275) » ; A. Maquet, « Cluny dans le brivadois » ; E. Grémois et J. Berger « Les transferts de propriétés au profit des Églises (églises, dîmes et revenus divers) entre Brivadois et Clermont (1000-1200) » ; A. Massoni, « Propos préliminaire : les collégiales médiévales aux temps féodaux : entre aspiration à la régularité et fidélité à la sécularité » ; N. Nimmegeers, « Les communautés religieuses en Gaule du Sud à travers l'exemple de la province de Vienne [Brioude/Romans] » ; H. Chopin, « Dans le sillon de Saint-Julien de Brioude, les fondations de collégiales séculières dans le diocèse de Clermont aux XI^e-XIII^e siècles » ; A. Dubreucq, « Robert de Turlande, Brioude et la Chaise-Dieu », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

¹⁷³ P. Le Blanc, « Notes bibliographiques sur les livres de la liturgie du chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *Congrès Scientifique de France, Le Puy, 1855*.

¹⁷⁴ M. Huglo, « Trois anciens manuscrits liturgiques d'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. LXXVII, 1957, p. 81-104.

¹⁷⁵ M. Huglo, « Les livres de la Chaise-Dieu », *Revue bénédictine*, 87, 1977, p. 289-348.

Pour l'autre livre liturgique de Brioude important qu'est le martyrologe, deux articles de Jean-Loup Lemaître, en dehors de sa notice plus ancienne (1980)¹⁷⁶, s'appuient également sur le descriptif savant de Pierre-François Fournier (1965) nommé *Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien*¹⁷⁷. Le premier article de Jean-Loup Lemaître, *Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés* (2004), évoque spécialement la place de Julien dans les martyrologes¹⁷⁸. Le second article de cet auteur (2007), *Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude un témoin du martyrologe de Florus de Lyon*¹⁷⁹, parle de l'importance liturgique des ouvrages qui acceptent des calendriers. Il propose une introduction à l'étude de ces calendriers et invite en définitive, le chercheur, à examiner les martyrologes de Clermont et de Brioude afin d'affiner l'étude : nous avons tenté de le réaliser.

En 2007, Thomas d'Hour lance la première étude complète consacrée aux calendriers de Brioude. Particulièrement recentré sur la période moderne, il explore quelque peu les calendriers du XV^e siècle. Malgré quelques approximations à propos du calendrier de 1425, son étude est essentielle car elle renseigne les particularités liturgiques de Brioude¹⁸⁰. Ensuite, l'article de Michel Huglo et de Barbara Hagg-Huglo réalisé pour le colloque de Brioude en 2007 est venu éclairer un nouvel aspect de la liturgie brivadoise. Recentré sur l'étude de l'office de saint Julien, leur analyse examine précisément la première structure de cet office. Malheureusement, l'étude n'intègre pas le précieux bréviaire de 1425-1450¹⁸¹ récemment acheté par la bibliothèque de Clermont.

Une communication intitulée La liturgie de l'office divin et l'espace : une mise en scène permanente ? L'exemple de la collégiale de Saint-Julien de Brioude, que nous avons réalisé en 2010 permet de cerner l'importance des enquêtes liturgiques, menées au XVIII^e siècle, pour la compréhension de la liturgie en Auvergne. Ajouté à cela, quelques grandes lignes ont été tracées afin d'explicitier notre connaissance du rituel brivadois et des particularités de la liturgie brivadoises médiévale¹⁸². Pour le colloque de Brioude, 2011, notre article nommé La liturgie de Brioude au Moyen-Âge, propose un examen de la progression des différents calendriers de Brioude à travers les siècles. Quelques

¹⁷⁶ J.-L. Lemaître, « Brioude », *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris, 1980, p. 1083-1085.

¹⁷⁷ P.-F. Fournier, « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 43-61.

¹⁷⁸ J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, CERCOR, 2004, p. 223-248.

¹⁷⁹ J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude : un témoin du martyrologe de Florus de Lyon », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Almanach de Brioude, Le Puy, 2010, p. 305-320.

¹⁸⁰ T. d'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire de Master dirigé par le professeur B. Dompnier, 2 vol., Clermont-Ferrand II, 2007.

¹⁸¹ M. Huglo, B. Hagg-Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 413-426.

¹⁸² F. Vivier, « La liturgie de l'office divin et l'espace : une mise en scène permanente ? L'exemple de la collégiale de Saint-Julien de Brioude », *20^e Colloque d'art roman d'Issoire, fêtes et célébrations à l'époque romane, 8 et 9 octobre 2010*, à paraître.

particularités liturgiques spécifiques de Brioude y sont exposées et sont directement tirées de notre travail de recherche¹⁸³.

3) Pour une histoire de l'art de Brioude

Les recherches anciennes, concernant les églises d'Auvergne, ont été structurées autour d'un concept « d'œuvres majeures » qui a souvent exclu l'ancienne collégiale de Saint-Julien de Brioude car elle ne répond pas tout à fait aux critères de définitions de « l'art *roman* auvergnat » tel qu'il avait été défini. Cette théorie s'est imposée pendant de longues années et elle était devenue la norme. Ainsi, lorsque les anciens auteurs ont abordé la collégiale de Brioude, ils l'ont d'abord définie en comparaison ou en opposition aux édifices reconnus comme « majeurs ». Il est bien évident que « ce jugement de valeur préalable ne permet plus de répondre aux exigences de la réalité »¹⁸⁴.

Lorsque la collégiale est mentionnée dans les anciens textes du XVIII^e siècle, elle ne fait pas l'objet d'une description draconienne. Les auteurs de ce siècle préfèrent décrire l'histoire du chapitre. M. Andraud¹⁸⁵, en 1766, relate la tradition de l'histoire du chapitre. Cet auteur rappelle la liste des papes et des rois qui ont de près ou de loin côtoyé le chapitre de Brioude. Il faut attendre le début du XIX^e siècle pour que l'intérêt soit véritablement détourné de la vision exclusivement historique du chapitre et de son « cloître ». De ce fait, le baron de Talairat, maire de Brioude, conscient de la valeur historique et patrimoniale de l'église Saint-Julien, l'a décrit en 1829. Il n'en propose cependant aucune vision problématisée. Son regard correspond au goût des descriptions de son siècle : « si l'on s'arrête après avoir franchi le porche et qu'on examine la nef dans son ensemble et dans ses détails, dans sa hauteur, sa largeur et sa profondeur, l'œil est blessé de la disparité qui existe entre ces parties »¹⁸⁶. Le vocabulaire descriptif qu'il emploie n'est pas tout à fait assuré et les approximations chronologiques qu'il introduit sont nombreuses : « L'œil exercé de l'archéologue reconnaît et distingue facilement trois genres d'architecture qui remontent à trois époques différentes : il retrouve les traces de la plus ancienne, celle du Moyen-Âge, c'est-à-dire, des quatrième et cinquième siècles, dans le grand porche intérieur, les colonnes, leurs chapiteaux, et toute la grande apside »¹⁸⁷. Cependant, les indications qui concernent l'aspect formel de l'édifice, qu'il présente bien avant que les restaurations ne soient engagées, représentent un témoignage historique et archéologique important. Lorsque Taylor et Nodier, compilent toute une série de lithographies dans leur *Voyages pittoresques et romantiques dans l'Ancienne France*,

¹⁸³ F. Vivier, « La liturgie de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps féodaux (XI^e – fin XIII^e siècle) : cultes, pouvoirs, territoire et société 15-17 juin 2011*, à paraître.

¹⁸⁴ B. Phalip, « L'historien de l'Art médiéviste face à la géographie des œuvres », J.-L. Fray, C. Pérol, *L'Historien en quête d'espaces*, Collection histoires croisées, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2005, p. 60.

¹⁸⁵ M. Andraud, *Mémoire sur la noblesse du chapitre de Saint-Julien de Brioude*, Riom, 1766.

¹⁸⁶ Talairat (Baron de), *Notice historique sur l'Église et le chapitre de Brioude*, Le Puy, 1829, p. 22.

¹⁸⁷ *Idem*, p. 23.

*Auvergne*¹⁸⁸, en 1829 également, ils consacrent à Brioude quelques vues de la collégiale qui s'avèrent être exceptionnelles. Il s'agit des plus anciens dessins perspectifs de l'édifice conservés à ce jour. La vision romantique exalte cependant quelque-peu les formes de l'édifice, conformément au goût de ce temps, de sorte que le témoignage archéologique s'en trouve être malheureusement biaisé. Prosper Mérimée, en 1838, décrit la collégiale à son tour et en appelle à l'opinion et aux autorités pour lancer des restaurations. À cette date, Saint-Julien de Brioude est définie comme une église de style « byzantin ». D'ailleurs Prosper Mérimée pense que le chœur et tout l'édifice avaient été modifiés à l'époque du duc Guillaume (Duc d'Aquitaine). Il fait également une confusion à propos des chapiteaux en disant : « plusieurs de ces chapiteaux se rapprochent tellement de l'antique, qu'ils justifient, jusqu'à un certain point, l'opinion de quelques antiquaires, qui, dans l'église actuelle, voudraient voir un monument du IV^e siècle »¹⁸⁹. Lorsqu'en 1861 le baron de Guilhermy¹⁹⁰ visite à son tour la collégiale, devenue d'ailleurs paroissiale, il compare l'édifice à l'abbatiale d'Issoire. Ce témoignage nous permet de connaître l'état du bâtiment à cette date : cependant aucun détail n'est donné sur les parties sculptées ou sur le mobilier. À son tour, Amédée Martinon Saint-Ferréol décrit l'édifice, en 1880, et insère un résumé historique dont les fondements traditionnels semblent se répéter sans se renouveler depuis la fin du XVIII^e siècle. Il décrit l'avancée des restaurations et donne plusieurs détails à propos du mobilier qui peuvent intéresser le chercheur : « [...] un jubé, où l'on montait par deux escaliers, séparait le chœur des nefs [...] et des tapisseries qui entouraient le chœur, comme à la Chaise-Dieu [...] »¹⁹¹. On apprend qu'à cette date, Saint-Julien avait revêtu une couche « de blanc sale [...] pour se rajeunir et se mettre à la mode »¹⁹². La description générale reste encore imprécise et l'auteur n'effectue aucune analyse problématisée.

En 1868, Emmanuel Viollet-Le-Duc¹⁹³ élabore une chronologie rapide du chantier de la collégiale, et propose de dater le chœur de 1140. Il insiste surtout sur le système annulaire sans arcs doubleaux du déambulatoire. Pour lui les voûtes entièrement appareillées illustrent le changement dans le mode d'exécution plus que dans le système *roman* en lui-même. Il pense que l'église Saint-Julien de Brioude avait été réalisée par un architecte auvergnat.

La thèse de Noël Thiollier concernant les églises de l'ancien diocèse du Puy¹⁹⁴ reste encore aujourd'hui la seule approche globale pour ce territoire en matière d'histoire de l'art et d'architecture. Bien qu'il faille intégralement la reprendre, pour la remettre à jour, les nombreux documents photographiques ou dessinés forment d'incontournables témoins de l'état des monuments du Velay à la

¹⁸⁸ J. Taylor, Ch. Nodier, A. Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : Auvergne*, 3 vol., A. Firmin Didot, Paris, 1829.

¹⁸⁹ P. Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris, 1838, p. 207.

¹⁹⁰ Guilhermy (Baron de), *Brioude et l'église de Saint-Julien : Descriptions des localités de France*, Brioude, Imprimerie Watel, 1906.

¹⁹¹ A. Martinon Saint-Ferréol, *Notice historique de la ville de Brioude*, Imprimeur libraire à Brioude, 1880. p 110.

¹⁹² *Idem*, p. 135.

¹⁹³ E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. I, V et IX, Éditeur Morel, Paris 1868.

¹⁹⁴ N. Thiollier, *Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, thèse de l'école des Chartes 1896, 1900.

fin du XIX^e siècle. L'approche sérieuse et archéologique n'incorpore pas Brioude, mais quelques comparaisons lui sont prêtées. Elles se révèlent extrêmement pertinentes. Noël Thiollier établit, par exemple, une parallèle entre l'église de Saint-Paulien et celle de Brioude qui est captivante. Il stipule que le clocher de Saint-Paulien possède un arc fortifié semblable à celui de Brioude. Nous reviendrons sur ces remarques constructives. Il aura fallu attendre l'œuvre de la collection *Zodiaque*, en 1962, pour qu'une autre étude globale, mais loin d'être exhaustive, la complète¹⁹⁵. Tout reste à faire pour renouveler l'étude de l'architecture *romane* du Velay, si riche et si proche des inventions auvergnates.

En 1904 au *Congrès archéologique de France*, M.E. Lefèvre-Pontalis détermine une nouvelle chronologie du chantier de la collégiale. Pour lui, le chantier a commencé du côté de l'avant-nef et il s'est fini au chevet. Son analyse des textes et des réalités architecturales lui fait intégrer une chronologie plus précise. Il remarque que les porches ont été bâtis après les bas-côtés. Quelques suppositions ne sont pas étayées : « le chevet primitif de l'église se composait d'une abside en hémicycle flanqué de 2 absidioles, comme à Chanteuges, car on n'aurait pas reconnu la nécessité d'agrandir le chœur à la fin du XII^e siècle s'il avait eu déjà la forme d'un rond-point »¹⁹⁶. Il insère la collégiale dans l'air du diocèse de Clermont grâce à des comparaisons aux édifices définis comme « majeurs ». Il révèle heureusement quelques détails archéologiques au sujet des appareillages, avant leurs restaurations au XIX^e siècle : « l'étude avant démolition de l'appareil à gros joints démontre que la tribune du narthex et la première travée du bas-côté méridional sont Homogènes [...] ».

En 1906, Auguste Casati¹⁹⁷ reprend les descriptions du baron de Guilhermy pour apporter quelques précisions. Il plaide également contre les restaurations de Nodet qui projettent de restructurer le chevet et d'enlever les murs pignons des chapelles rayonnantes, et également les tuiles, les antéfixes et les crêtes, afin de couvrir leurs toitures de lauzes. Il élargit la description du baron à une plus large analyse conduite en comparaison aux édifices de l'ancien diocèse de Clermont. Les données historiques qu'il utilise et les datations qu'il propose, suivent essentiellement les avis déjà émis par M-E. Lefèvre-Pontalis en 1904. Émile Mâle en 1911, compare les arts sculpturaux de la mosquée de Cordoue¹⁹⁸ aux édifices d'Auvergne et du Velay. Il trouve ainsi le moyen d'expliquer l'origine des modillons à copeaux. Il entend justifier aussi l'origine des arcs tréflés et de la polychromie des jeux de pierre. Pour lui, l'art de l'Islam s'est transmis par l'Espagne et l'Andalousie : il rappelle que les moines de Cluny avaient des monastères en Aragon, en Castille et dans le Royaume d'Arles, et qu'ainsi ils ont pu transmettre les formes de l'art musulman. Cette hypothèse reste encore aujourd'hui à démontrer. En 1920, Auguste Casati¹⁹⁹ propose une autre chronologie du chantier de la collégiale de Brioude. Pour lui l'avant-nef date de la fin du XI^e siècle, le chevet de la fin du XII^e siècle, les ogives de la nef du XIII^e siècle et les baies de

¹⁹⁵ O. Beigbeder, *Forez-Velay roman*, Éditions Zodiaque, Imprimerie de la Pierre-qui-Vire, Saint-Léger-Vauban, 1962, 291 p.

¹⁹⁶ M.-E. Lefèvre-Pontalis, « Les dates de Saint-Julien de Brioude », *Congrès Archéologique de France*, LXXI^e session, Paris-Caen, 1905. p. 542.

¹⁹⁷ A. Casati, *Brioude et l'église de Saint-Julien, Baron de Guilhermy : description des localités de France, Brioude*, imprimerie Watel, 1906.

¹⁹⁸ É. Mâle, *La Mosquée de Cordoue et les églises de l'Auvergne et du Velay, archéologie et histoire*, Le Puy, 1862.

¹⁹⁹ A. Casati, « Monographie de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 1, 1920, p. 65-80.

la nef du XIV^e siècle. Il procède à une analyse sérieuse, et se réfère aux recherches de Lefèvre-Pontalis. Il compare la sculpture de Brioude à celle de la Bourgogne et de Vézelay. Finalement l'auteur ne propose rien de très novateur. Louis Bréhier en 1923²⁰⁰, rappelle le rôle important des chanoines et des moines pour le financement et la confection d'édifices d'exception souvent garnis d'images sculptées et peintes. Il définit l'art auvergnat et reconnaît six églises « majeurs » en Auvergne tandis que les autres sont rangées dans les édifices « aux formes altérées ». Il se réfère à Lefèvre-Pontalis également pour expliquer la chronologie du chantier de Brioude. Il répète donc la datation de 1120 pour l'avant-nef, 1130 pour les quatre premières travées, et le XII^e siècle pour le transept et le chœur. L'auteur déclare sans le justifier que les voûtes gothiques datent de 1259, comme le pense aussi M.-E. Lefèvre-Pontalis qui les suppose établies au milieu du XIII^e siècle : « travaux qui coïncident avec les indulgences d'Alexandre IV et la bulle du 9 août 1259 »²⁰¹, lui-même se réfère à Lachenal. Cette bulle d'Alexandre IV est toujours admise comme la pièce d'archive essentielle qui permet de situer chronologiquement la construction des voûtes de la nef. Ahmad Fikry dans sa thèse *Art roman du Puy et influences islamiques*²⁰², recherche les origines de multiples formes architecturales. En parallèle à ses travaux sur l'origine des arts *romans* dans les arts musulmans, il établit une juste comparaison entre certains chapiteaux à entrelacs de Saint-Julien de Brioude et ceux de la cathédrale du Puy. Ces articles sur la sculpture posent des problèmes qui sont toujours d'actualité.

En 1933, Louis Bréhier décrit d'une manière plus ou moins archéologique les restes de stucs du portail nord de Saint-Julien²⁰³. Son analyse est aujourd'hui largement dépassée. D'un point de vue archéologique son analyse est à reprendre, et ses remarques « stylistiques » ne sont pas toujours convaincantes, puisqu'il nous dit qu'il s'agit là d'un art « qui n'appartient pas évidemment au grand art ». En 1936, il s'engouffre lui aussi dans la thèse de l'origine musulmane des arts *romans* et décrit les relations entre l'art roman du Puy et l'art musulman²⁰⁴. La polychromie et les décors de mosaïques sont pour lui semblables à ceux de Byzance et de Cordoue. Il établit une juste comparaison entre l'art de la mosaïque de pierres et l'orfèvrerie mérovingienne. Il ajoute : « c'est de la Syrie que cet art provient » et il cite en exemple Kasr-el-Heir. Il établit des concordances qui se révèlent être parfois un peu rapides.

Cependant, les liens entre l'architecture *romane* et l'art carolingien sont mieux pris en compte dès le milieu du XX^e siècle. Entre 1946 et 1950, Louis Bréhier produit une étude où Saint-Julien de Brioude est systématiquement comparé aux modèles des églises appelées « majeures ». Cette étude appelée, *L'art*

²⁰⁰ L. Bréhier, « Les origines de l'architecture romane en Auvergne. L'œuvre des chapitres et des monastères », *Revue Mabillon*, 1923, p. 8-25.

²⁰¹ M.-E. Lefèvre-Pontalis, « les dates [...] » *op. cit.* p. 545-546.

²⁰² A. Fikry, *Art roman du Puy et les influences islamiques*, Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris, 1934.

²⁰³ L. Bréhier, « Le portail nord de Saint-Julien de Brioude et son ancien décors de stuc », *Almanach de Brioude*, t. 14, 1933, p. 105-111.

²⁰⁴ L. Bréhier, « Les influences musulmanes dans l'art roman du Puy », *Journal des savants*, Imprimerie Langres, Janvier-février 1936.

*roman dans la région de Brioude*²⁰⁵, se concentre principalement sur l'architecture de la collégiale. Il compare également Saint-Julien de Brioude aux églises du Velay. Pour lui, Brioude possède une travée de chœur semblable à celle de Saint-Jean du Puy et à celle de Saint-Vidal. Il estime que les voûtes relèvent de l'école bourguignonne : ce fut un argument déjà évoqué par Eugène Viollet-Le-Duc. L'appareillage des voûtes de Brioude est mis en relation avec les procédés employés dans le Velay, comme à Saint-Paulien, Chamalières-sur-Loire, Polignac, Rosières, mais aussi Blesle ou Chanteuges. La forme du trilobe est expliquée par sa proximité avec les arts mozarabes. L'auteur suppose, conformément à l'étude d'Amad Fikry, que cette forme ait été relayée par les architectes du Velay. Ainsi, il juge que l'architecture de Brioude a été inspirée par les chantiers des églises du Velay : « les maîtres du Puy se font remarquablement influents [et ils se sont] inspiré[s] du mozarabe d'Espagne »²⁰⁶. Toutefois, il affirme que la sculpture de Brioude relève, entre autres, d'un art « composite » qui mêle les systèmes de Clermont et du Velay. Pour lui, Brioude qui s'est d'abord inspiré de l'Auvergne s'est tourné vers les formules de la Bourgogne, de Cluny, du Languedoc et de Toulouse. Il explique que les édifices situés sur les chemins de Saint-Jacques ont bénéficié d'influences lointaines.

En 1957, Joseph Jalenques dans son article sur la collégiale paru dans l'*Almanach de Brioude*²⁰⁷, relate tous les auteurs qui jusqu'ici ont décrit et analysé Saint-Julien. André Gybal dans *L'Auvergne, berceau de l'art roman*, en 1957, suit les thèses de A. Mallay²⁰⁸ ou de Ranquet qui voulaient faire de « l'art roman auvergnat », la source de l'art *roman*. André Gybal le fait donc remonter au X^e siècle. Il est vrai que les thèses opposées depuis plus d'un siècle vieillissent ou rajeunissent les édifices *romans* d'Auvergne. Quelques pages sont accordées à Brioude : lorsqu'il décrit la lanterne, il la qualifie de formule de « pure tradition auvergnate »²⁰⁹. Son regard sur la sculpture reste très axé sur des notions esthétiques. Il parle aussi de « tournure d'esprit auvergnate » à propos de Brioude. Il semble, en définitive, intégrer Brioude dans une Auvergne « éternelle » décontextualisée. Cependant, il se corrige et dit finalement : « même si la sculpture avait été entièrement auvergnate, il n'y aurait pas eu là de quoi justifier la présence et la seule présence des architectes auvergnats »²¹⁰.

Cette même année M. Donzet, fait état des restaurations qu'il dirige dans le *Bulletin monumental*²¹¹. Il entend faire « disparaître tous les ornements douteux pour faire place aux œuvres d'art authentiques, très nombreuses »²¹². Il découvre les traces de coupoles dans la nef. Cependant il signale que « rien dans le plan, si ce n'est la division de la nef en carrés réguliers, n'annonce ce mode de voûtement insolite en

²⁰⁵ L. Bréhier, « L'art roman dans la région de Brioude (conférence faite à Brioude le 9 mars 1944) », *Almanach de Brioude*, t. 27-30, 1946-50, p. 7-41.

²⁰⁶ L. Bréhier, « L'art roman dans la région [...] », *op. cit.* p. 39.

²⁰⁷ J. Jalenques, « La Basilique Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 37, 1957, p. 13-22.

²⁰⁸ A. Mallay, *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du diocèse de Clermont*, Moulins, 1841.

²⁰⁹ A. Gybal, *L'Auvergne, berceau de l'art roman, Clermont-Ferrand*, Éditions G. de Bussac, 1957, p. 13-36, 121-157.

²¹⁰ *Idem*, p. 127.

²¹¹ M. Donzet, « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et ses peintures murales », *Les monuments historiques de la France*, n° 4, octobre-décembre 1958, p. 173-177.

²¹² *Idem*, p. 174.

Auvergne [...] ce qui expliquera d'ailleurs le sort de ces voûtes»²¹³. Cette découverte forme une première rupture historiographique à propos du chantier *roman* de la collégiale. Dorénavant, le couvrement *roman* (projet inachevé ou abouti) est connu.

En 1959, Pierre Quarré²¹⁴ reprend les analyses d'Auguste Casati, de Lefèvre-Pontalis, d'André Gybal et de Louis Bréhier. Il insiste sur les références carolingiennes de l'architecture *romane* et pose la question du voûtement *gothique* de Brioude, il compare cette architecture à celle des églises d'Auvergne, pour ses volumes, ses formes et ses appareillages. Il voit une comparaison possible entre la sculpture de Brioude et celle de la Bourgogne, de Vézelay ou encore de Cluny. Il déclare cependant que l'architecture de Brioude, s'oppose à celle de Cluny. Pour lui, la présence de modillons figurés permet de départager l'école d'Auvergne de l'école de la Haute-Auvergne. Cette notion d'école est toujours d'actualité pour certains auteurs. Il rappelle ainsi que Pierre Quarré comme lui, rattache cette sculpture à la Bourgogne. Auguste Casati, M-E. Lefèvre-Pontalis, Louis Bréhier et A. Fikry rapprochent cette sculpture de celle du Velay. Comme A. Fikry, il voit des relations possibles avec l'Espagne et à l'art mozarabe par le biais du Velay. D'autre part, Depuis les découvertes des trompes dans la nef par l'architecte Donzet, tous les auteurs s'accordent à penser qu'il y a un lien possible entre l'architecture de Brioude et l'architecture de la cathédrale du Puy. Louis Brun²¹⁵ en 1961, reprend les mêmes logiques de comparaison, et ajoute que Brioude n'a « à peu près rien de la Basse-Auvergne ». Il maintient encore les appellations d'école *romane auvergnate* à laquelle il oppose la très singulière église de Brioude.

La thèse de Guy Nicot, titrée *La Basilique Saint-Julien de Brioude*²¹⁶, entendait renouveler le sujet. Cette monographie de 1967, possède des plans d'élévations de l'édifice créés par l'auteur qui sont encore les seuls dessins d'architecte utilisables. Dans cet ouvrage, plusieurs paragraphes sont consacrés à la sculpture de Saint-Julien, ainsi qu'à la peinture et au mobilier. L'auteur développe une partie qui concerne les chanoines et les honoraires de droits qui nous semble intéressante mais fragile. Des erreurs historiques se glissent dans son texte. Son exposé à propos de la « milice », simple copie de la légendaire histoire des chanoines armés lancée au XVIII^e siècle, peut laisser dubitatif. L'analyse architecturale qu'il propose est très frileuse : sa synthèse reprend principalement les auteurs tel que P. Quarré, L. Bréhier, M-E. Lefèvre-Pontalis, A. Fikry et stagne au niveau des interprétations. Il n'y a pas véritablement d'harmonie proposée, ni d'approche de l'espace du sanctuaire en relation à des données ecclésiologiques, sociales ou culturelles. Finalement, une lecture attentive de son texte révèle une multitude de rapiècement de textes juxtaposés les uns aux autres et issus pour une grande part, d'anciens articles parus dans l'*Almanach de Brioude*.

²¹³ *Idem*, p. 177.

²¹⁴ P. Quarré, « Saint-Julien de Brioude », *Centre international d'études romanes*, bulletin trimestriel II, 1959.

²¹⁵ L. Brun, « Églises de basse Auvergne et quelques autres », *Centre international d'études romanes*, septembre III, 1961, p. 468, 16-19.

²¹⁶ G. Nicot, *Saint-Julien de Brioude, Clermont-Ferrand*, Éditions Guy de Bussac, 1967.

La même année, le chanoine Bernard Craplet réédite son *Auvergne romane*²¹⁷. Dans cette quatrième édition, Brioude y figure en bonne place. Mais étonnement, Bernard Craplet garde encore le concept d'édifices « majeurs ». Il n'intègre pas les édifices de Haute-Auvergne et ne donne l'analyse que d'un seul édifice pour le Brivadois : Saint-Julien. Il propose une chronologie qui va de 1060, pour le rez-de-chaussée du « narthex »²¹⁸ à 1180 pour le chevet, l'avant-choeur et la cinquième travée de nef. Pour lui l'originalité de Brioude se trouve dans la longueur du chantier. Son analyse englobe celle des matériaux. L'analyse architecturale qu'il propose ne départage pas assez le substrat médiéval des restaurations. Son explication est essentiellement évolutionniste. Néanmoins, il distingue astucieusement différents ateliers de sculpteurs pour les chapiteaux.

En 1987 et en 1990, Anne Courtille²¹⁹ consacre quelques pages novatrices à une analyse architecturale de Saint-Julien de Brioude, particulièrement focalisée sur les changements progressifs de l'art *roman* à l'art *gothique*. L'auteur démontre que les formules *romanes* « craquent de toutes part » à Brioude. La comparaison aux édifices du diocèse s'élargit considérablement et intègre des zones jusqu'alors ignorées. Une attention particulière est portée sur l'étude des bases, des tailloirs et des astragales. L'auteur signale que l'apparition de modénatures *gothiques* reste timide : « ni l'aplatissement du tore intérieur, ni la griffe n'apparaissent »²²⁰. Quelques chapiteaux à feuillages sont étudiés : l'étude est ciblée sur le renouvellement formel de feuilles lisses (et molles) dont l'enroulement forme un crochet. L'accent est porté sur le mélange de *novation* et de *tradition* architecturale du chantier de Saint-Julien : « le plan s'est démarqué de celui des édifices romans majeurs locaux ». Les relations au Sud et à l'île-de-France (deuxième quart du XII^e siècle) sont mises en rapport avec les solutions architecturales anglo-normandes. Anne Courtille pense que « le maître d'œuvre n'est plus prisonnier du schéma attaché aux églises majeures régionales ». Elle considère, que Saint-Julien de Brioude s'inscrit dans le cadre d'une conquête royale où le *gothique* capétien a fini par gagner l'Auvergne.

En 1990 Bruno Phalip, dans sa thèse nommée *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*²²¹, apporte des éléments liés à l'histoire de Brioude. Son orientation analytique à propos des aires culturelles basée sur l'observation de l'architecture relance de nouvelles pistes. En 1994, Éliane Vergnolle²²², consacre plus singulièrement un chapitre à l'Auvergne. Son regard neuf sur l'art roman en Auvergne englobe les notions d'espaces et de volumes architecturaux. En 1997,

²¹⁷ B. Craplet, *Auvergne romane*, Collection la nuit des temps, Zodiaque, Imprimerie de la Pierre-qui-vire, Saint-Léger-Vauban, 1955, (5^e édition de 1978), p. 229, 265-279.

²¹⁸ Il s'agit du vocabulaire de l'auteur : aujourd'hui le terme d'avant-nef est préféré.

²¹⁹ A. Courtille, *Les débuts de l'art gothique en Auvergne*, Thèse d'État sous la direction de C. Heitz, Nanterre, 1987 ; A. Courtille, *Auvergne et Bourbonnais gothiques*, I, Les débuts. Collection encyclopédique du Massif Central, Éditions Créer, Nonette, 1990.

²²⁰ A. Courtille, *Auvergne [...]*, *op. cit.* p. 403.

²²¹ B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, Paris IV thèse, 1990.

²²² É. Vergnolle, *L'art roman en France, architecture, sculpture, peinture*, Éditions Flammarion, Paris, 1994, p. 194-198.

Laurence Cabrero-Ravel²²³, dans son étude consacrée aux chapiteaux corinthiens et à ses dérivés, rédige quelques lignes sur Brioude où elle évoque le problème des restaurations. L'analyse des colonnes, des alternances de tambours et des porches, qu'elle propose, reste très ciblée. En 1997, Bruno Phalip étudie *L'Art roman, culture et société en Auvergne : la sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire*²²⁴. Sa vision initiatrice de l'art en Auvergne en vient à reconsidérer toutes les formes d'art *roman* exprimées en Auvergne. Il livre une interprétation plus mesurée de la sculpture de la collégiale. La culture savante et la culture non savante sont explicitement recadrées dans les réalités du monde médiéval.

En 1999, le colloque d'Auxerre, a donné lieu à la publication des actes du colloque nommé *Les avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*²²⁵. L'analyse de Laurence Cabrero-Ravel, à propos des fonctions des massifs de façade auvergnate, sera utile à notre développement. L'examen des massifs de façade, qu'elle effectua, divulgue les liens entretenus par cette forme architecturale avec les différentes utilisations des espaces internes de l'édifice. Le *Westwerk* carolingien réinterprété en Auvergne est étudié en relation avec les réalités architecturales du diocèse. À côté de ce groupe de recherche, en 1999, Jean Wirth revoit les dates des édifices auvergnats et il propose des dates plus anciennes pour le chantier de Saint-Julien²²⁶.

En 2001, la thèse de Caroline Roux²²⁷ intègre Brioude spécialement à propos des porches. Son examen minutieux des rapports entre portes, portails, porches et liturgie est explicite. La thèse de Bruno Phalip nommée *Des terres médiévales en friches*²²⁸, permet d'approcher de nouvelles problématiques dans le cadre de l'ancien diocèse de Clermont. L'analyse de Saint-Julien qu'il décrit, permet d'interpréter des liens politiques déterminant pour l'architecture et de cerner les aires de diffusion des types architecturaux. Son approche de la sculpture de *marge*, réoriente l'historiographie de l'histoire de l'art *roman* en Auvergne. Pour lui, les réseaux de relations permettent diverses formes de conventions artistiques. Les cadres de la culture non savante peuvent s'introduire peut-être plus facilement dans ses zones de *marges*. Bruno Phalip donne une nouvelle dimension à l'étude monographique de saint-Julien et rappelle la forte imprégnation des cadres et des formes architecturales carolingiennes. L'aspect le plus novateur est peut-être son approche globale de l'architecture qui dépasse l'espace auvergnat et celui de l'actuelle France, pour mettre en valeur les influences des terres d'Empire sur les terres du massif central. Maints articles de Bruno Phalip, parus dans *L'identité de l'Auvergne* (2002), intègrent Brioude dans une

²²³ L. Cabrero-Ravel, *Notre-Dame du Port et la sculpture ornementale des églises romanes d'Auvergne : les chapiteaux corinthiens et leurs dérivés (fin XI^e – XII^e siècle)*, ANRT-Université de Lille, Lille, 1997, p. 350-353, 393.

²²⁴ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne : la sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Association des publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Clermont, Clermont-Ferrand, 1997.

²²⁵ C. Sapin (dir.), *Les avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle ; actes du colloque international, Auxerre, 17-20 juin 1999*, Éditions du CTHS, Paris, 2002.

²²⁶ J. Wirth, *La datation de la sculpture médiévale*, Librairie Droz S. A., Genève, 2004.

²²⁷ C. Roux, *Les portails romans des églises de Haute-Auvergne, architecture, sculpture et orientations*, Thèse de doctorat sous la direction du Professeur A. Courtillé, Université de Clermont-Ferrand, décembre 2001, 3 vol.

²²⁸ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont*, Dossier d'Habilitation à diriger des recherches, Clermont II, 2001, volumes III-1.

analyse globale de la situation artistique auvergnate au Moyen-Âge. Dans *Organisation de l'espace auvergnat aux temps médiévaux*, plusieurs sites paroissiaux et castraux ainsi que l'organisation de l'espace ecclésial sont décrits²²⁹. De même dans *L'Auvergne, lieu d'inspiration ? Source de création ?*, il propose une relecture des œuvres architecturales *romanes* en Auvergne, il expose les apports venus des arts antiques et de ceux des pays d'Empire²³⁰. Concomitamment, Anne Courtillé propose une analyse à propos de la création *gothique* artistique en Auvergne²³¹. Aussi, l'ouvrage de 2005, *L'historien en quête d'espaces*, contient un article de Bruno Phalip nommé *L'historien de l'art médiéviste face à la géographie des œuvres*²³²; directement mis en rapport avec nos questionnements. Ces interrogations sont en liens avec l'analyse de l'articulation de l'espace du sanctuaire et de la place de l'édifice religieux aux seins des territoires qui l'environnent. Les frontières des paroisses, des seigneuries, des diocèses se chevauchent les unes aux autres. Bruno Phalip rappelle enfin que le processus de création est souvent issu d'une œuvre collective : « Les historiens d'art, et parmi eux les médiévistes, considèrent d'abord l'œuvre au travers de l'individualité de l'artiste. C'est également le caractère exceptionnel de l'œuvre qui est retenu [...] De fait, cette définition de l'œuvre d'art empêche son inscription dans un ensemble sériel, éventuellement systématisé, et donc logiquement cadré dans l'espace »¹⁰⁸. En effet, si seule l'œuvre d'exception ou celle qui répond aux critères admis importe, « les nécessités sociales et culturelles plus vastes n'acquièrent alors qu'un intérêt limité »²³³.

L'exposé de Jacques Porte nommé *La basilique* et réalisé en 2004, exhume quelques documents des archives départementales qui concernent les restaurations de l'édifice²³⁴. Ce texte résume les analyses passées sans prendre en compte la dernière étude de Bruno Phalip : pourtant son examen du chantier présente une nouvelle chronologie. Le second colloque de Brioude (2007), consacré à la période carolingienne, a été plus difficile à aborder du point de vue archéologique et artistique, tant les vestiges sont litigieux. Xavier Barral i Altet affirma à la tribune que les vestiges du ciborium de Brioude n'ont rien de carolingien. Des articles intéressants ont été rédigés par Flavia de Rubeis à propos de l'Écrit et des inscriptions présentes dans l'édifice. Thomas Creissen a présenté les anciennes découvertes concernant le ciborium de l'autel de Saint-Julien de Brioude qu'avait réalisé Gabriel Fournier dans les années 1970. L'exposé de Xavier Barral i Altet, à propos du pavement, se présente de manière plus critique car il propose des datations contrariant le résultat des fouilles : des nouveaux débats s'ouvrent²³⁵. L'ouvrage

²²⁹ B. Phalip, « Organisation de l'espace auvergnat aux temps médiévaux », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne [...]*, op. cit., p. 113-130.

²³⁰ B. Phalip, « L'Auvergne, lieu d'inspiration ? Source de création ? », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne [...]*, op. cit., p. 563-571.

²³¹ A. Courtillé, « Un large éventail de créations gothiques architecture, art et couleurs », *L'identité de l'Auvergne [...]*, op. cit., p. 572-576 ; A. Courtillé, « La couleur dans les édifices du Moyen-Âge », *L'identité de l'Auvergne [...]*, op. cit., p. 579-585.

²³² J.-L. Fray, C. Pérol (dir.), *L'Historien en quête d'espaces*, collection histoires croisées, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2005, p. 55-77, particulièrement.

²³³ B. Phalip, « L'historien de l'art médiéviste face à la géographie des œuvres », J.-L. Fray, C. Pérol (dir.), *L'Historien [...]*, op. cit. p. 55-58.

²³⁴ J. Porte, « La basilique », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 23-47.

²³⁵ F. de Rubeis, « Écrire en écriture romane à Brioude et dans ses environs », [p. 337-345] ; X. Barral i Altet, « Le pavement médiéval en mosaïque et galets de la basilique Saint-Julien de Brioude », [347-368] ; T. Creissen, « Le ciborium de Saint-Julien de Brioude à l'époque carolingienne », [p. 393-406], *Brioude*

consacré à Brioude et Kim en Joong (2009) apporte plus de nouveauté en matière d'histoire de l'art qu'en matière d'histoire. L'exposé consacré à l'architecture, réalisé par Jacques Porte, n'est cependant qu'un prolongement de son dernier texte, à propos de la basilique, que nous avons précédemment évoqué²³⁶.

Le récent article (2009) que nous avons fait paraître à propos du choix architectural de Brioude résume également les dernières investigations réalisées par Bruno Phalip et introduit nos premières conclusions découlant de notre travail de master²³⁷. L'étude propose de considérer le chantier de Saint-Julien en deux grandes étapes, séparées par une rupture provoquée par les troubles qui se sont déroulés à Brioude vers 1163-1169. Cette rupture du chantier avait déjà été évoquée par Anne Courtille et Bruno Phalip. Le colloque de Brioude de 2011 consacré aux « temps féodaux » a été l'occasion de croiser de nouvelles approches à propos de l'architecture : David Morel, Arnaud Timbert ont apporté un regard neuf sur le chantier de la collégiale. Arnaud Timbert dans *Brioude, les débuts gothiques et la France du nord* propose encore de réévaluer la datation du chœur de la collégiale en relation à son étude des modénatures des cathédrales et des édifices d'Îles de France et du Nord. L'analyse des espaces, en relation à la liturgie, que nous avons proposée lors de ce colloque, entendait redéfinir, dans la droite ligne du présent travail, la nature des espaces de la collégiale de Brioude²³⁸.

4) Les découvertes et les analyses archéologiques à Brioude

Un apport essentiel a été donné par Marie Grenier en 1931, via son article sur les *pierres qui ont servi à édifier l'église Saint-Julien de Brioude*²³⁹. Elle reprend la trame historique et l'analyse de ces contemporains et ajoute une vision archéologique des appareillages et des maçonneries de Saint-Julien. Elle adjoint à cela un repérage des différentes carrières utilisées dans le chantier de la collégiale²⁴⁰. Une telle étude devrait aujourd'hui être entièrement reprise, car plusieurs points approximatifs laissent le lecteur circonspect. L'auteur suppose également que les ouvriers du chantier de Brioude avaient été en lien avec ceux de Cluny : « peut-être y travailla-t-on sous les ordres de quelques moines de la célèbre

aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, le Puy, 2010.

²³⁶ J. Porte, « Pierre à pierre : de la "basilica" à la basilique d'aujourd'hui », [p. 64-76] ; « De la sédimentation architecturale par addition plutôt que par rupture », [p. 80-82], *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, C. Keller, J. Damase (dir.), Éditions du Cerf, Paris, 2009.

²³⁷ F. Vivier, « L'architecture romane à l'épreuve du choix : la collégiale de Saint-Julien de Brioude », *Recherches en histoire de l'art*, n°8, 2009, p. 71-98.

²³⁸ A. Timbert, « Brioude, les débuts gothiques et la France du nord » ; D. Morel, « Approche du chantier de la collégiale » ; F. Vivier, « La collégiale : architecture, images sculptées et espaces », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle). Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

²³⁹ M. Grenier, « Étude sur les pierres qui ont servi à édifier l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 12, 1931, p. 123-131.

²⁴⁰ M. Grenier, « La carrière de granulite de Vieille Brioude et ses abords », *Almanach de Brioude*, t. 12, 1931, p. 133-137.

abbaye de Cluny, qui se souvenait que Pierre le vénérable, de la Maison de Montboissier-Canillac, avait été abbé du chapitre de Brioude »²⁴¹.

Les années 1970 marquent un nouveau tournant. Entre 1972 et 1973, les fouilles exécutées dans la basilique ont apporté d'importantes données. Le rapport de fouille réalisé par Gabriel Fournier, publié sous forme d'articles dans l'*Almanach de Brioude*,²⁴² fait état des découvertes. Les sols redécouverts, permettent de discerner un ensemble complexe de murs et de vestiges médiévaux. Il met en relation les textes de Grégoire de Tours avec la découverte du mausolée et des édifices antérieurs, il propose une chronologie relative aux différents édifices qui se sont succédés à Brioude sur l'emplacement de la basilique. Enfin, il suppose également que le mausolée ait été érigé à l'emplacement de la tombe de saint Julien. Cette découverte permet de repenser intégralement les chronologies des chantiers des différents monuments qui ont précédé la collégiale. Dorénavant, des réponses concrètes sont apportées et l'histoire de Saint-Julien de Brioude s'en trouve enrichie. Gabriel Fournier rédige alors *Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint Julien de Brioude (contribution à l'étude de l'architecture et de la piété aux époques paléochrétienne et mérovingienne)* en 1967, ainsi que *Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien de Brioude (note complémentaire)* en 1968, puis *Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude* en 1974. Ces trois articles constituent encore des référents important pour l'histoire de Brioude. Aucune autre fouille intérieure n'a été effectuée depuis. Seuls les rapports des fouilles de 1970 nous permettent de connaître les agencements anciens du chœur et des autels²⁴³.

D'autre part, les rapports des fouilles extérieures menées de 1987 à 2003²⁴⁴, nous apportent de précieux renseignements à propos des ruelles, des places (espaces funéraires et cimetières) et des abords de la collégiale. Son « complexe basilical » composé d'un baptistère et de plusieurs annexes prend toutes ses dimensions. Désormais, les réalités du cimetière médiéval, ainsi que celles du chantier, nous sont connues.

La série de colloques de Brioude commencée en 2004 permet de faire le point sur plusieurs aspects archéologiques. Bien que certains aspects restent dans l'ombre, faute de documentation, les deux premiers colloques ont permis de raviver des travaux anciens intéressant le culte de Julien et sa diffusion, ainsi que la lente structuration du chapitre de Brioude. Pour l'histoire de l'art et la redéfinition de la place de Brioude, quelques interventions comme celle de Christian Sapin nommée *Archéologie des tombeaux des grands sanctuaires de Gaule aux V^e-VI^e siècles : état des recherches et réflexions*, ou encore celle de Pascale Chevalier, *La crypte de Saint-Julien de Brioude "memoria" de la première basilique ?*, ouvrent de nouveaux horizons. Pascale Chevalier réoriente les réalités décrites par Gabriel Fournier et jette des hypothèses saisissantes à propos de la disposition médiévale du chœur et de la *memoria* médiévale de Saint-Julien. Les

²⁴¹ M. Grenier, « Étude sur les pierres [...] », *op. cit.* p. 131.

²⁴² G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude 1972-1973*, SRA Auvergne (CA)/RAP00923.

²⁴³ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien de Brioude (contribution à l'étude de l'architecture et de la piété aux époques paléochrétienne et mérovingienne) », *Almanach de Brioude*, 1967, p. 13-28 ; G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien de Brioude (note complémentaire) », *Almanach de Brioude*, 1968, p. 9-29 ; G. Fournier, « Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, p. 11-19.

²⁴⁴ Cf. Les notes bibliographies concernant les rapports de fouilles de la DRAC Auvergne.

chercheurs ont été unanimes lors de ces échanges ; ils déclarèrent que les hypothèses ne pouvaient être aujourd'hui infirmées ou confirmées que par la reprise des fouilles du chœur. Bernadette Fizellier-Sauget a résumé l'ensemble des fouilles exécutées à Brioude depuis plus de cinquante ans : « La synthèse des résultats livrés par les investigations archéologiques, réparties sur une décennie, reste donc à faire, tout comme leur confrontation avec les données historiques »²⁴⁵. Fabrice Gauthier évoque les résultats des dernières fouilles effectuées dans son article *Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours* : une occasion de découvrir l'architecture d'un élément important pour la christianisation du brivadois²⁴⁶. Cet article reprend pareillement l'éditorial du même auteur paru dans *Hortus artium medievalium* qui se concentre également sur les épitaphes qui permettent de dater et de découvrir la réalité des inhumations aux temps paléochrétiens²⁴⁷.

L'article Découverte de la statue d'une divinité antique réemployée dans le baptistère de Brioude (Haute-Loire) : une représentation de Cernunos, en 2007, réalisé par Fabrice Gauthier, s'intègre dans l'analyse des éléments remarquables lors des dernières fouilles²⁴⁸. Cet élément sculpté renseigne sur le passé gallo-romain de Brioude. Lors du colloque de 2007, d'autres mises au point concernant les découvertes archéologiques ont été évoquées. L'exposé de Fabrice Gauthier et Aline Thomas a permis de comprendre l'organisation spatiale du quartier canonial et de découvrir des bâtiments jusqu'alors inconnus²⁴⁹. Le colloque qui se déroula en 2011 permit au même archéologue, dans un exposé sur les fouilles du chevet de la basilique Saint-Julien et du quartier canonial, de déterminer leurs importances et de révéler une inédite chronologie des différents états du quartier canonial. Cet exposé est en relation directe avec le rapport de fouille de Fabrice Gauthier déposé aux services de la DRAC Auvergne²⁵⁰. De même, quelques articles relatent les fouilles de Brioude dans l'ouvrage dédié à Kim en Joong (2009). L'article nommé Les vitraux mérovingiens du baptistère, réalisé par Fabrice Gauthier, est sans doute l'article le plus innovant de cet ouvrage, en matière d'archéologie²⁵¹.

²⁴⁵ G. Fournier et B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, Histoire et archéologie, 13^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 oct. 1991, p. 154.

²⁴⁶ F. Gauthier, « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, CERCOR, p. 288-306.

²⁴⁷ F. Gauthier, « Inscriptions paléochrétiennes découvertes dans le baptistère de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) », *Hortus artium medievalium*, vol. 10, 2004, p. 211-215.

²⁴⁸ F. Gauthier, « Découverte de la statue d'une divinité antique réemployée dans le baptistère de Brioude (Haute-Loire) : une représentation de Cernunos », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 45-56, 2006-2007.

²⁴⁹ F. Gauthier, A. Thomas, « Réorganisation spatiale et transferts fonctionnels dans le sanctuaire de Saint-Julien de Brioude au début du VII^e siècle », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Édition de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 369-384.

²⁵⁰ F. Gauthier, « Les fouilles du chevet de la basilique Saint-Julien et du quartier canonial », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoires et société*, à paraître ; F. Gauthier, *Baptistère Saint-Julien de Brioude – fouilles programmées*, Rapport 2005, RAP 01422, DRAC ; F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, Document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, DRAC.

²⁵¹ Cf. C. Keller, J. Damase (dir.), *Brioude. La basilique Saint-Julien [...]*, *op. cit.*, p. 28-29.

Terminons par quelques mots à propos de l'archéologie du bâti. D'abord, la thèse de Laura Foulquier a permis de montrer l'importance des remplois dans les édifices médiévaux. Elle consacre particulièrement quelques lignes aux remplois de Brioude (déjà dans son mémoire de DEA, elle décrivait quelques éléments intéressants)²⁵². Mais l'aspect le plus neuf dans ce domaine est certainement l'approche de David Morel qui a montré l'importance de l'analyse des matériaux pour comprendre la mise en place des chantiers²⁵³. Quelques pages dédiées à Saint-Julien de Brioude permettent de prolonger le texte de Bruno Phalip, qui avait déjà, en 2001, fourni des informations concernant les tâcherons²⁵⁴. David Morel propose, grâce à l'analyse des signes lapidaires, une fourchette de datation attachée à la construction de l'édifice. L'intervention précédemment citée de David Morel au colloque de Brioude (2011) apporte un ultime rapport analytique du chantier de la collégiale de Brioude²⁵⁵.

5) Sculpture et peinture

Les articles précédemment cités, réalisés par les auteurs comme Lefèvre-Pontalis (en 1904), Auguste Casati (en 1920), Louis Bréhier (en 1946-50), Pierre Quarré (en 1960)²⁵⁶ et Guy Nicot (en 1967) incorporent tous une analyse des chapiteaux figurés extrêmement lacunaire. Les principaux chapiteaux, les plus en vue, les plus commodes d'accès, et les plus reconnus dans l'iconographie y ont été décrits. Émile Mâle qui écrit *La sculpture romane en Auvergne* en 1923-1927, introduit la question de l'inspiration liturgique. Brioude y est traité succinctement²⁵⁷. Il avait également parlé de quelques chapiteaux de Brioude dans son *Art religieux du XII^e siècle en France*²⁵⁸. L'article de Louis Bréhier en 1933, décrit le portail nord de Saint-Julien et son décor en stuc²⁵⁹. En 1945, Louis Bréhier avec *Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat* parle particulièrement des stucs de la collégiale²⁶⁰. En 1946-50, Louis Bréhier amorçait aussi une introduction à l'étude de l'iconographie de Brioude²⁶¹, tandis que Guy Nicot, en 1967,

²⁵² L. Foulquier, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont : Dépôts lapidaires et remplois* (Antiquité tardive/Haut Moyen Âge, t. 1 et 2), mémoire de DEA sous la direction du professeur B. Phalip, Clermont-Ferrand, 2004 ; L. Foulquier, *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut-moyen âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont-Ferrand au Moyen Âge*, thèse dirigée par le professeur B. Phalip, Clermont-Ferrand, 2008.

²⁵³ D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central*, thèse sous la direction du Professeur B. Phalip, Clermont-Ferrand, 2009.

²⁵⁴ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...], op. cit.*, vol. 2, p. 270-274.

²⁵⁵ D. Morel, « Approche du chantier de la collégiale », *Brioude aux temps féodaux [...], op. cit.*, à paraître.

²⁵⁶ M.-E. Lefèvre-Pontalis, « les dates de Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 547-551 ; A. Casati, « Monographie de l'église de Brioude », *op. cit.*, p. 74-79 ; P. Quarré, « Saint-Julien de Brioude de l'Art roman auvergnat », *op. cit.*, p. 66-70.

²⁵⁷ É. Mâle, « Sculpture romane en Auvergne », *Revue d'Auvergne*, 1923-1927, p. 4-17.

²⁵⁸ É. Mâle, *L'art religieux du XII^e siècle en France : étude sur les origines de l'iconographie du Moyen Âge*, A. Colin, Paris, 1922.

²⁵⁹ L. Bréhier, « Le portail nord de Saint-Julien de Brioude et son ancien décor de stuc », *Almanach de Brioude*, t. 14, 1933, p. 105-111.

²⁶⁰ L. Bréhier, « Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat », *Cahiers archéologiques fin de l'antiquité et moyen Âge*, Éditions d'art et d'histoire, Paris, 1945, p. 63-76.

²⁶¹ L. Bréhier, « L'art roman dans la région de Brioude », *op. cit.*, p. 30-39.

ne constatait que très hâtivement la présence de quelques chapiteaux figurés²⁶². Le chanoine Bernard Craplet (1972-1978) a proposé d'établir plusieurs groupes de sculptures en déterminant des ateliers de sculpteurs, des phases et des thèmes iconographiques dans un article malheureusement trop court²⁶³. Une seule étude précisément subordonnée à la sculpture auvergnate, réalisée par Zygmunt Swiechowski en 1973, consacre plusieurs passages à des chapiteaux figurés de la basilique en comparaison à d'autres chapiteaux des églises d'Auvergne. Il confronte aussi les chapiteaux de la collégiale à des sculptures plus anciennes ou lointaines²⁶⁴. Anne Courtillé (1990) élargit ce type d'approche grâce à une description des chapiteaux du chœur. Ces derniers ont plutôt été délaissés par les études précédentes²⁶⁵. En 1996, Avital Heymann lance une nouvelle étude consacrée aux sculptures représentant le Saint-Sépulcre en Auvergne²⁶⁶. Elle décrit adroitement les liens existant entre ces sculptures, les croisades et la liturgie. L'aspect liturgique avancé précautionneusement dans cet article a été l'occasion pour nous de trouver un véritable tremplin d'étude.

Le travail d'Avital Heyman, *That old pride of the men of the Auvergne*, présente une étude des hommes d'armes étant sculptés sur les chapiteaux auvergnats²⁶⁷. En 2001, Bruno Phalip avait introduit de nouvelles questions à propos des dispositions des sujets représentés à Brioude²⁶⁸. Déjà dans *Art roman, culture et société en Auvergne*²⁶⁹, il avait consacré quelques lignes au rôle de la représentation sculptée dans l'histoire. Un article étendu à l'étude de la sculpture romane en Auvergne se retrouve dans son *Art roman en Auvergne. Un autre regard* imprimé en 2003²⁷⁰. En 2005, une analyse plus globale et plus précise consacrée aux grands sanctuaires auvergnats apparaît. Le mémoire de master de Marie-Laure Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine*, apporte pour chaque thème iconographique, toute une série de fiches et de cartes qui permettent de connaître le positionnement des différents thèmes sculptés dans les églises d'Auvergne²⁷¹.

²⁶² G. Nicot, *Saint-Julien de Brioude*, Éditions Guy de Bussac, Clermont-Ferrand, 1967, p. 89-94.

²⁶³ B. Craplet, « Brioude », *Auvergne romane*, Éditions Zodiaque, Saint-Léger-Vauban, 1978, p. 272-275. (la quatrième édition de 1972 présente déjà ce texte).

²⁶⁴ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1973.

²⁶⁵ A. Courtillé, « Saint-Julien de Brioude », *Auvergne et Bourbonnais gothique, 1, les débuts*, Éditions Créer, 1990, p. 403-409, 411-412.

²⁶⁶ A. Heymann, « The representation of the holy sepulchre in auvergnat romanesque sculpture : a reflection of crusader patrons ? », *Autour de la première croisade. Actes du colloque de la Society for the Crusades and the Latin East (Clermont-Ferrand 22-25 juin 1995)*, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 633-641.

²⁶⁷ A. Heyman, *That old pride of the men of the Auvergne. Laity and church in Auvergnat romanesque sculpture*, Pindar Press, 2005, 332 p. Nous remercions Avital Heyman de nous avoir offert en primeur le texte de cette publication un an avant sa publication.

²⁶⁸ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...], op. cit.*, vol. 2, p. 257 et ss.

²⁶⁹ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Université Blaise-Pascal, 1997, 230 p.

²⁷⁰ B. Phalip, *L'art roman en Auvergne. Un autre regard*, Éditions Créer, 2003.

²⁷¹ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine*, master dirigé par le professeur B. Phalip, Clermont-Ferrand, 2005.

Son article nommé *Les thèmes iconographiques romans sculptés dans l'ancien diocèse de Clermont*, en reprend la teneur et dessine un beau projet de recherche²⁷².

En 2008, dans *Sculptures médiévales en Auvergne* quelques lignes sont consacrées à Brioude à propos des remplois de la crypte²⁷³. La même année, Jean Wirth consacre quelques lignes aux sculptures des chapiteaux de Brioude : son analyse iconographique présente un regard neuf et abrasif. Mais ce texte présente un problème concernant la datation des édifices auvergnats qui remet en cause les estimations communément admises par la communauté scientifique²⁷⁴. En 2010, Jean Wirth avec *Des chapiteaux insolites : entre Antiquité païenne et réforme grégorienne* offre un autre regard sur quelques chapiteaux de l'église de Brioude et introduit de riches perspectives²⁷⁵. Aussi, dans un très court texte, nous avons proposé une lecture liturgique des images de la collégiale focalisée sur l'iconographie de la chapelle Saint-Michel²⁷⁶. Le séminaire de Jérôme Baschet nommé *Une iconographie totale du lieu sacré à l'époque romane* consacre singulièrement une enquête sur le décor sculpté dans les églises d'Auvergne²⁷⁷. Une publication en ligne proposant plusieurs analyses des chapiteaux auvergnats a été tirée des résultats de cette recherche²⁷⁸. L'analyse proposée a été effectuée grâce à une base de donnée qui se trouve être proche de nos axes de recherche. L'apport important que forme ce dossier constitue un apport complémentaire à l'étude de Marie-Laure Bertolino et nous permet de confronter, heureusement, nos résultats avec les conclusions obtenues pour les édifices exposés par ce groupe. Un aspect plutôt délaissé de la « sculpture » auvergnate a été récemment pris en charge par Pascale Chevalier. Pour les actes du colloque de Brioude de 2011, Pascale Chevalier, dans son article, *Le porche Nord et les stucs*, devra certainement exposer l'importance des stucs pour la période médiévale²⁷⁹. Dans son article *Stucs préromans et romans d'Auvergne et du Velay* paru en 2004, elle replaçait déjà les stucs de Brioude dans un contexte plus large au sein d'un ouvrage consacré

²⁷² M.-L. Bertolino, « Les thèmes iconographiques romans sculptés dans l'ancien diocèse de Clermont au XII^e siècle », *Recherches en histoire de l'Art*, n°5, 2006, p. 7-25.

²⁷³ P. Chevalier, « L'invention de sculptures par l'archéologie que de problèmes en perspectives ... », A. Regond, P. Chevalier (dir.), *Sculpture médiévales en Auvergne. Création, disparition et réapparition*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2008, p. 11-16.

²⁷⁴ J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, Éditions du Cerf, Paris, 2008.

²⁷⁵ A. Courtille, « Une polychromie triomphante » [p. 86-96] ; Jean Wirth, « Des chapiteaux insolites : entre Antiquité païenne et réforme grégorienne », [p. 100-103], *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du cerf, Paris, 2009.

²⁷⁶ F. Vivier, « Images et circulations liturgiques au sein de la collégiale », *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du cerf, Paris, 2009, p. 114.

²⁷⁷ J. Baschet, P.-O. Dittmar, « Une iconographie totale du lieu sacré à l'époque romane », *Groupe d'anthropologie historique de l'Occident Médiéval*, INHA, Paris.

²⁷⁸ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « "Iter" et "locus". Lieu rituel et agencement du décor sculpté dans les églises romanes d'Auvergne », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 12 juin 2012, consulté le 11 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605> ; J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, *Le monde roman par-delà le bien et le mal : une iconographie du lieu sacré*, Éditions Arkê, Paris, 2012.

²⁷⁹ A. Courtille, « Les réalités peintes du Brivadois et ses relations avec "l'extérieur" (Velay) » ; P. Lardeaux, « La représentation des vices dans la scènes du jugement dernier » ; P. Chevalier, « Le porche Nord et les stucs », *Brioude aux temps féodaux [...]*, *op. cit.*, à paraître.

aux stucs médiévaux²⁸⁰. Notre intervention concernant les espaces et les images de la collégiale médiévale présente quelques résultats des statistiques que nous présentons ici²⁸¹.

Les investigations à propos de la peinture de Brioude sont encore plus rares. Souvent, le décor de la chapelle Saint-Michel figure dans les analyses de la peinture auvergnate sans pour autant donner lieu à de grandes analyses. Dans les sources issues des restaurations de l'édifice au XIX^e siècle, la chapelle Saint-Michel faisait déjà l'objet de toutes les attentions. Prosper Mérimée (1838), dans ses *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, retrace le chantier de la collégiale de Brioude. Essentiellement axé sur les peintures de la chapelle Saint-Michel, il appelle à leur sauvegarde²⁸². En 1856, l'abbé Desrosiers écrit un *Rapport sur les peintures murales de l'église de Saint-Julien de Brioude* qui décrit les peintures avec précision²⁸³. Puis en 1861, le baron de Guilhermy évoque hâtivement les peintures de la chapelle. Auguste Casati, en 1906, reprend ses notes et précise les prétendues particularités liturgiques de la chapelle²⁸⁴. Comme toujours, les études anciennes, « monographiques », se répètent les unes les autres. Un article de 1888 paru dans le *Moniteur de Brioude* reprend le sujet²⁸⁵. On retrouve encore les mêmes auteurs pour les mêmes articles en ce qui concerne les lignes consacrées à la peinture de Brioude chez Auguste Casati (en 1920) ou Guy Nicot en 1967. Guy Nicot propose une analyse descriptive des piliers²⁸⁶. Les seules peintures connues avant le milieu du XX^e siècle, pour Brioude sont les fresques de la chapelle Saint-Michel et les fresques des chapelles rayonnantes. G. Didot et H. Lafillée en 1904 avaient décrit rapidement les peintures de Brioude²⁸⁷. Émile Mâle traite également du sujet de façon très rapide dans *La peinture murale en France*²⁸⁸. L. Giron évoque Brioude dans *Les peintures murales de la Haute-Loire* en 1911²⁸⁹. Il en est de même pour Henri Focillon en 1938, dans *Peintures romanes*²⁹⁰. Cl.-P. Duprat (1942) dans *Enquête sur la peinture romane en France* avait traité plus longuement du sujet²⁹¹. Paul Deschamps dans *Le musée des Monuments français* puis *La peinture murale en France. Le haut moyen Âge à l'époque romane*, traite quelque peu de Brioude²⁹². Enfin, André Grabar en 1958 utilise aussi Brioude pour son propos²⁹³.

²⁸⁰ P. Chevalier, « Stucs préromans et romans d'Auvergne et du Velay », *Stucs et décors de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge (V^e- XII^e siècle)*. Actes du colloque international tenu à Poitiers du 16 au 19 septembre 2004, Éditions Brepols, 2004, p. 231-236.

²⁸¹ F. Vivier, « La collégiale : architecture, images sculptées et espaces », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) 15-17 juin 2011*, à paraître.

²⁸² P. Mérimée, « Brioude », *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris, 1838, p. 197-211.

²⁸³ Abbé Desrosiers, « Rapport sur les peintures murales de l'Église de Saint-Julien de Brioude », *Congrès scientifique de France XXII^e session*, Marchessou, Le Puy, 1856, p. 5-19.

²⁸⁴ Baron de Guilhermy, *Monographie de Saint-Julien de Brioude*, 1861.

²⁸⁵ Anonyme, « Les peintures murales de l'église Saint-Julien de Brioude », *Moniteur de Brioude*, 1888, p. 1-24.

²⁸⁶ G. Nicot, *Saint-Julien de Brioude, op. cit.*, p. 110-127.

²⁸⁷ G. Didot, H. Lafillée, « La peinture décorative du XI^e au XVI^e siècle en France », *Congrès archéologique de France*, 1904, p. 387, 388, 395.

²⁸⁸ É. Mâle, « La peinture murale en France », A. Michel (dir.), *Histoire de l'Art*, t. I, 2, p. 778.

²⁸⁹ L. Giron, *Les peintures murales de la Haute-Loire*, Paris, 1911.

²⁹⁰ H. Focillon, *Peintures romanes*, Paris, 1938, p. 55.

²⁹¹ C.-P. Duprat, « Enquête sur la peinture romane en France », *Bulletin monumental*, 1942, p. 165 et ss ; 1943-1944, p. 5-90 et 161-223.

²⁹² P. Deschamps, « Le musée des Monuments français », *Revue des Beaux-Arts de France*, Paris, 1943 ; P. Deschamps, M. Thibout, *La peinture murale en France. Le haut moyen Âge à l'époque romane*, Paris, 1951.

F. Enaud a mieux décrit les piliers, en 1958, à la suite d'une introduction par l'architecte en chef des Monuments Historiques A.-J. Donzet. Pour la première fois, l'iconographie des piles faisait l'objet d'une description étendue²⁹⁴. En 1965, Cl. Ressort se lance dans la description des peintures de la chapelle Saint-Jean ornée de peintures de l'Apocalypse²⁹⁵. Bernard Craplet (1972-1978) a également décrit les peintures de la chapelle Saint-Michel et des piliers²⁹⁶. En 1974, Anne Courtillé dans sa thèse *Les peintures murales en Auvergne à l'époque gothique* traite plusieurs fois des peintures de Brioude, notamment pour la chapelle Saint-Michel et les chapelles rayonnantes, tant pour ce qui est de l'iconographie que des techniques. En 1983, elle reprend le dossier à propos de la peinture en Auvergne. En 1978, elle a réalisé son principal article à propos de Brioude. Dans cet article, *Les fresques de Saint-Julien de Brioude* paru dans *l'Almanach de Brioude*, se trouvent répertoriés les auteurs anciens qui ont décrit les peintures. L'analyse s'attache également à décrire les fresques découvertes lors des restaurations des années 1950, inconnues au XIX^e siècle.

En 1992, Anne Courtillé, dans *Les programmes des peintures romanes en Auvergne*, s'attarde particulièrement à l'analyse des piles et de la chapelle Saint-Michel de Brioude : l'argumentaire est principalement repris depuis son premier article sur le sujet datant de 1978²⁹⁷. Xavier Bredin, dans un mémoire de maîtrise de Paris IV (1992-1993), fait un court, mais très juste et bien renseigné, exposé à propos des *peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois* : plusieurs pages décrivent l'iconographie des peintures de la chapelle Saint-Michel²⁹⁸. Yves Cattin, en 1999, propose un texte à propos des *anges et leur image au Moyen Âge* : quelques lignes sont consacrées à la chapelle Saint-Michel de Brioude²⁹⁹. Enfin, Jérôme Baschet traite également du sujet en 1993 dans son étude nommée *Justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*³⁰⁰.

Bruno Phalip, en 2001, consacre pareillement quelques paragraphes à la peinture dans sa monographie consacrée à Brioude. Il propose un itinéraire liturgique peint qui a été pour nous un point d'introduction important³⁰¹. Anne Courtillé, en 2004, reprend une grande partie de ses études passées qu'elle résume et aménage afin de réévaluer la force iconographique du décor peint de la collégiale³⁰². Dans un article de 2005, elle analyse globalement les peintures de l'Auvergne et introduit quelques

²⁹³ A. Grabar, C. Nordenfalk, *La peinture romane du XI^e au XIII^e siècle*, Genève, 1958.

²⁹⁴ A.-J. Donzet, F. Enaud, « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et de ses peintures murales », *les monuments historiques de la France*, vol. IV, fasc. 4, 1958, p. 173-187.

²⁹⁵ C. Ressort, « Une scène de l'Apocalypse à Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 45, 1965, p. 81-83.

²⁹⁶ B. Craplet, « Brioude », *Auvergne romane, op. cit.*, p. 275-277.

²⁹⁷ A. Courtillé, « Les programmes des peintures romanes en Auvergne », *Revue d'Auvergne*, t. 106, Société des amis des université de Clermont, 1992, p. 103-125.

²⁹⁸ X. Bredin, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire)*, Paris IV-Sorbonne, 1992-1993, p. 36-38.

²⁹⁹ Y. Cattin, « Un monde ordonné », *Les anges et leur image au Moyen Âge*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1999, p. 33-34.

³⁰⁰ J. Baschet, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*, École française de Rome, Palais Farnèse, 1993.

³⁰¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...], op. cit.*, vol. 2, p. 249-250.

³⁰² A. Courtillé, « Les peintures murales et les chapiteaux », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 51-94.

références liturgiques établissant des pistes novatrices³⁰³. En 2009, dans *Une polychromie triomphante*, elle décrit les peintures de Saint-Julien dans la droite ligne de ses publications antérieures qu'elle enrichie de précisions subsidiaires. En 2011, lors du colloque de Brioude, plusieurs intervenants, dans le domaine de l'histoire de l'art, ont apporté des éclairages³⁰⁴. Anne Courtillé, avec *Les réalités peintes du Brivadois et ses relations avec "l'extérieur" (Velay)*, retrace quelques liens solides au sujet des peintures de Brioude et du Velay : elle évoque leur proximité iconographique, stylistique et formelle. Perrine Lardeaux, dans *La représentation des vices dans la scène du jugement dernier*, centre son étude sur l'iconographie de la chapelle Saint-Michel dans une interprétation biblique fouillée. Enfin, la récente thèse de Marie Charbonnel consacre quelques pages à Brioude dans une étude globale des peintures médiévales en Auvergne et en Velay qui reprend intégralement le dossier et renouvelle les études passées³⁰⁵.

II. Question de méthode

A. Histoire de l'art

1) Une discipline à bout de souffle ?

Dans les années 90, un article de Jacques Thuillier décriait la situation de l'histoire de l'art face aux nouvelles technologies : « Toutes les passions de ces trente dernières années se sont portées, non sur les instruments, mais sur la doctrine, et généralement, sur des théories vieilles d'un siècle »³⁰⁶. Le débat qui avait lieu à ce moment semble aujourd'hui presque dépassé car il évoquait le problème de la recherche bibliographique. La création de la *Bibliothèque d'Histoire de l'Art (B.H.A.)* souhaitée par André Chastel depuis 1969 offre un instrument de travail de base. Les banques d'objets projetées en grand nombre sont, pour la plupart à cette date, restées à l'état d'ébauche. Les bases JOCONDE et CARRARE, pour les tableaux et pour les sculptures des musées étaient alors loin d'avoir atteint le but fixé. Les efforts continuels et le développement de l'internet ont permis de changer les habitudes. Recentré sur l'étude de l'iconographie, puis sur le principe du « *connoisseurship* » la recherche en histoire de l'art a tâché de se renouveler d'abord en dehors des outils informatiques. Il fallait premièrement définir une ligne méthodologique ouvrant sur de nouvelles perspectives.

Il faut dire que le statut de l'Histoire de l'art n'a jamais facilité les choses. Science auxiliaire à l'Histoire, elle semble avoir longuement pâti de cette subordination. En 1989, Léon Pressouyre rappelle que l'histoire de l'art avait jeté des ponts en direction d'autres disciplines comme l'archéologie, l'histoire

³⁰³ A. Courtillé, « Les peintures murales romanes : l'exemple de l'Auvergne », B.-H. Papounoud, H. Palouzie (dir.), *Regards sur l'objet roman*, 2005, p. 37-43.

³⁰⁴ A. Courtillé, « Les réalités peintes du Brivadois et ses relations avec "l'extérieur" (Velay) » ; P. Lardeaux, « La représentation des vices dans la scène du jugement dernier », *Colloque Brioude aux temps féodaux*, à paraître.

³⁰⁵ M. Charbonnel, *Materialibus ad immaterialia : peinture murale et dévotions dans les anciens diocèses du Clermont, du Puy et Saint-Flour du XII^e au XVI^e siècle*, thèse dirigée par le professeur Bruno Phalip, 2012.

³⁰⁶ J. Thuillier, « L'informatique en histoire de l'art : où en sommes-nous ? », *Revue de l'Art*, vol. 97, 1992, p. 7.

des techniques, l'histoire économique et sociale, ou encore l'histoire des mentalités et des comportements. La recherche en histoire de l'art médiéval a été dominée par la tradition des études stylistiques. La datation des œuvres reste encore bien souvent discutable. Leurs attributions à des auteurs, que leur anonymat conduit à désigner par des périphrases (le maître de), paraissent selon l'expression de l'auteur « l'*ultima ratio* d'une discipline autonome volontiers coupée des réalités historiques »³⁰⁷. L'histoire de l'art n'aurait-elle pas finalement besoin de réintégrer des méthodes propres à la discipline historique : on lui reproche tellement de n'être pas assez proche des réalités de l'Histoire.

La tradition « chartiste » incarnée par M. Aubert († 1962) a fondé sur l'étude analytique attentive de monuments datés, une véritable doctrine. La Société française d'archéologie avait décerné une grille de référence rigoureuse où le profil d'une moulure, un décor végétal, la schématisation ou le graphisme d'un détail du visage donnait une chronologie absolue. Léon Pressouyre déclare à ce propos : « Il ignore volontairement la plupart des données de l'archéologie médiévale : la culture matérielle n'intéresse pas vraiment la société française d'archéologie, toujours attachée à la connaissance et à la conservation des grands monuments du passé ». C'est ici le point qui marque la rupture entre ce qu'on appelait une archéologie monumentale et une archéologie de terrain.

Les fouilles médiévales ont pourtant bénéficié en 1971 de l'apparition de la revue *Archéologie médiévale*. L'enseignement théorique a joui d'abord d'un parti d'observation qui excluait l'analyse méthodologique des œuvres. L'ouverture à l'interdisciplinarité a projeté le chercheur dans le complexe du « savoir tout faire ». Henri Focillon dans sa fameuse et désormais incontournable *Vie des formes*³⁰⁸ a présenté de manière simple et évidente deux principes : le comparatisme et l'évolutionnisme. G. Gaillard (1967) et Louis Grodecki (1982) qui ont prolongé le rayonnement d'Henri Focillon (1944) ont marqué les esprits de plusieurs générations. Henri Focillon avait observé un cycle quasi biologique de la production artistique définie en plusieurs phases : il a répertorié la phase d'archaïsme, puis la phase classique et enfin la phase baroque et une ultime phase de destruction finale. Cette logique évolutionniste est aujourd'hui bousculée : la cohabitation d'œuvres « archaïques » et d'œuvres « classiques » appelle alors d'autres vocabulaires et peuvent être remplacées par une logique de juxtaposition de plusieurs réalités et de plusieurs savoir-faire pour un même temps donné. La confrontation des résultats de l'archéologie et des fruits de l'histoire est aujourd'hui inéluctable. Bruno Phalip dans *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes* en 1997³⁰⁹ décrivait son attachement à une analyse des formes soumises aux réalités d'un temps où la diversité reflète moins une évolution des styles qu'une cohabitation culturelle.

³⁰⁷ L. Pressouyre, « Histoire de l'art et iconographie », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 20, n°20, 1989, p. 247.

³⁰⁸ H. Focillon, *La vie des formes*, Presses universitaires de France, 1934.

³⁰⁹ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Association des Publications de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1997.

Pour autant, nous ne saurions refuser en bloc le vocabulaire d'Henri Focillon : l'expression de « baroque roman » également repris par Jacques Le Goff³¹⁰ décriée par Léon Pressouyre en 1989, continue à nous interpeller au delà même de l'aspect cyclique qu'elle pourrait évoquer. Jacques Le Goff l'avait justement utilisé pour rappeler que l'art *roman* n'était sûrement pas aussi dépouillé qu'on le supposait : « la simplicité romane est création ravissante mais anachronique du XX^e siècle »³¹¹. Entre 1969 et 1990 s'est produite dans la recherche et toute la société, une mutation singulière. Il semble qu'un renouveau des études régionales ait alors eu lieu, ce qui apporta des avantages et des inconvénients. Le système de l'émulation a changé. Il s'agissait de la transformation du système académique hérité du XVIII^e siècle. L'effacement progressif des sociétés d'émulation, laborieusement mis en place dans les départements au XIX^e siècle, a été progressivement concurrencé par une génération qui a créé des associations et des revues nouvelles plus en phase avec les attentes du monde actuel. Les *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, créés en 1971, montrent encore aujourd'hui la force de ce nouvel élan.

Les grandes synthèses ont cependant été difficiles à réaliser. La collection *L'Univers des formes* aux éditions Gallimard a permis de jeter toute une série de références qui sert de base à une histoire de l'art médiévale. Georges Duby avait lui aussi réalisé une synthèse sur l'art du Moyen-Âge. La collection *Zodiaque* est venue apporter sa contribution via l'expression de spécialistes de plusieurs disciplines. Par la réalisation de monographies qui dépassent la simple synthèse et qui réinvestissent les données, cette collection a durablement marqué l'histoire de l'art médiéval. Attachée à la notion « d'école » et faible pour ce qui est de l'archéologie, elle a pérennisé une histoire des formes à l'écoute de l'archéologie de fouilles, alors que l'archéologie du bâti n'était pas prise en compte. La collection vouée aux arts de Citardes et Mazenod est ensuite venue prolonger encore la réflexion. Il a fallu attendre les premières années de ce siècle pour voir se diffuser une histoire de l'art conjugée à une archéologie du bâti qui s'ouvre aux nouvelles approches. C'est par exemple ce que l'on retrouve dans de nouvelles collections telle *Itinéraires romans* aux éditions Faton. Aujourd'hui le renouvellement se fait grâce à des équipes de recherches qui mènent à bien leurs projets ; c'est le cas pour des ouvrages tels que *La cathédrale Notre-Dame de Noyon : cinq années de recherches* sous la direction d'Arnaud Timbert, ou de *Saint-Étienne d'Auxerre – La seconde vie d'une cathédrale – 7 ans de recherches pluridisciplinaires et internationales* sous la direction de Christian Sapin en 2011.

La réalisation de bases de données et de réflexions croisées, qui forme une émulation à l'échelle nationale, est aujourd'hui accomplie par de nouveaux groupes de recherches. Le *Centre d'Études supérieures de Civilisation Médiévale* (depuis 1953) publie régulièrement aux éditions Brepols de très riches productions. Son *Corpus des peintures murales de la France*, mené par Marcello Angeben, qui intègre la base *romane* montre la volonté actuelle de réaliser des corpus à l'échelle nationale afin de redéfinir les fondements de l'Histoire de l'art. Cette démarche se retrouve aussi en Histoire où les bases de données sont de plus en plus nombreuses. Anne Massoni et le groupe des *Collégiales* poursuit son répertoire des

³¹⁰ J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Champs histoire, Éditions Flammarion, 2008, (première édition de 1964), p. 66.

³¹¹ *Ibidem*.

Collégiales de France également dans le but de pouvoir établir de nouvelles données pour la recherche future³¹². On pourrait multiplier les exemples.

L'Histoire de l'art est une historisation de l'art qui est devenue le modèle général de l'étude de l'art. Pour cela, la « méthode comparative » est toujours employée. L'évolution des techniques ne peut expliquer à elle seule l'histoire de l'architecture médiévale. Pour autant, l'art n'est pas seulement la manifestation cohérente et volontaire des aspirations de la société, de ses pulsions instinctuelles et de ses désirs, il participe à la construction de la pensée qu'il rend manifeste. On parle d'historicité de l'art. Le terme d'historicité désigne la prise de conscience du relativisme historique. Cette conscience concerne à la fois l'artiste et l'historien d'art aujourd'hui. Régis Michel reproche aux historiens d'art français de ne pas avoir pris le « tournant linguistique » qui accorde une priorité à la fonction narrative du discours en histoire, et en histoire de l'art. L'histoire de l'art n'est pas une fiction, elle ne doit plus être une mise en ordre des œuvres et des artistes sous forme d'un récit sous-tendu par une notion idéale de l'art. Ainsi, les historiens d'art ont pris conscience que c'est bien l'Homme qui transparait dans l'art.

Au cours des trente dernières années, les historiens ont été de plus en plus nombreux à s'intéresser aux images, soit de manière intermittente soit pour en faire leur spécialité : c'est le cas de Jérôme Baschet ou de Jean-Claude Schmitt. Entre les historiens de l'art et les historiens qui travaillent sur les images, il a pu exister une sorte de rivalité méthodologique. Néanmoins, la tendance est désormais à la collaboration qui, notons le, se multiplie de plus en plus. Le travail pluridisciplinaire du médiéviste ne peut sûrement pas annoncer la disparition progressive de la spécificité de chaque discipline. À ce propos Jérôme Baschet résume la voie adoptée aujourd'hui par l'histoire de l'art : « La méthodologie et les finalités propres à chacune d'elles doivent rester la règle et j'ajouterais même la condition *sine qua non* pour la réalisation d'une pluridisciplinarité efficace et fructueuse. [...] Travailler sur les images signifie entrer dans les méandres des œuvres et de leurs échos, pour mettre à jour la complexité propre de leurs modes de fonctionnement, la puissance et l'opacité de leur présence plastique, les réseaux situationnels qui se nouent autour d'elles. Travailler sur les images en historien ou être un historien qui travaille sur les images, c'est tenter de faire en sorte que ces deux perspectives se traversent et s'enrichissent l'une l'autre. »³¹³. Il semble donc qu'après avoir tenté les chemins de l'indépendance, l'histoire de l'art soit résolument tournée vers de nouvelles méthodes, reprenant aussi les fondements de sa discipline mère qu'est l'Histoire.

³¹² A. Massoni, *Les collégiales*, LAMOP, Paris 1.

³¹³ « Pour l'iconographie : entretien avec Jérôme Baschet », *Nonfiction.fr. La quotidien des livres et des idées*, lundi 23 juin 2008, propos recueillis par Giulia Puma ; http://www.nonfiction.fr/article-1248-pour_l'iconographie_entretien_avec_jerome_baschet.htm.

2) La monographie

« [...] Il y a tant de façons de faire la monographie d'une église ! Ce serait folie de prétendre couler dans un moule unique des œuvres qui sont nécessairement très différentes »³¹⁴. Les monographies qui concernent Saint-Julien de Brioude du point de vue de l'histoire de l'art ne sont pas très nombreuses : aucune n'a été l'œuvre d'une recherche universitaire. La plus ancienne, est l'œuvre de Guy Nicot, architecte des Bâtiments Civils et des Palais Nationaux. C'est de la sorte, d'ailleurs, que Joseph Jalenques, maire de Brioude, introduit son ouvrage consacré à la basilique : « [...] il manquait à notre basilique l'œuvre d'ensemble qui, la situant dans son contexte historique remontant à ses origines et retrouvant à travers les siècles l'intense vie religieuse qui l'anima, saurait faire vibrer l'âme même de ces vieux murs polychromes qui reçurent tout au cours de l'histoire la visite de papes, de princes de l'Église, de rois et d'innombrables pèlerins »³¹⁵. Si cet ouvrage a été le premier à rassembler les données connues sur cet édifice, avec un éclairage analytique sur l'architecture de la basilique, il n'a pas apporté beaucoup de fraîcheur. En 2004, un ouvrage proposait une autre approche de la basilique, mais le renouvellement attendu a aussi été déçu. Le paragraphe pourtant intitulé « *Archéologie du bâti* » par Jacques Porte, architecte des bâtiments de France, est trop court pour apporter de réelles avancées. À notre surprise, l'analyse du chantier n'a pas intégré les dernières recherches proposées par Bruno Phalip dans son habilitation à diriger des recherches. Le dernier ouvrage paru en 2009, bien qu'intégrant plusieurs articles de spécialistes, n'a fait que répéter les anciennes études en adoptant une chronologie déjà connue, malgré la présence, encore une fois, d'un titre séduisant : *Pierre à pierre : de la "basilica" à la basilique d'aujourd'hui*. Mais là encore, aucune analyse de l'« archéologie du bâti » n'a été réalisée et les investigations de Bruno Phalip n'ont toujours pas été intégrées. C'est ainsi qu'aucune démarche qui adoptait une archéologie du bâti n'a été accomplie pour Brioude à ce jour, hormis dans le cadre de la thèse de David Morel. En la matière, le travail reste à faire : nous n'avons proposé que des pistes, il restera à accomplir les relevés adéquats³¹⁶.

La monographie présente un piège méthodologique et des risques. La prise de risque la plus grave serait peut-être de vouloir accomplir une « œuvre totale » qui intégrerait l'intégralité des aspects du monument. Cette « analyse totale » ne peut vraiment entrer dans le cadre d'une thèse. Il ne pourrait s'agir que d'un travail d'équipe pluridisciplinaire où les compétences de chaque domaine pourraient être confrontées aux réalités des différents aspects de l'édifice et qui en conclusion aboutirait au constat des réalités. Nous avons été confrontés au problème de l'analyse globale. Parler des espaces, nous a conduit à vouloir traiter aussi bien des formes et des images que des fonctions du bâtiment. Mais il fallu faire des

³¹⁴ J.-A. Brutalis, « Comment il ne faut pas rédiger une monographie d'église », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 11, 1925, p. 157.

³¹⁵ G. Nicot, *La basilique Saint-Julien de Brioude*, Le bibliophile en Auvergne, t. IXV, Éditions de Bussac, Clermont-Ferrand, 1967, p. 13.

³¹⁶ Notre analyse du chantier s'est appuyée également sur des relevés pierre à pierre que nous avons réalisés uniquement à l'état de brouillon.

choix sur l'orientation définitive du sujet : il n'était pas question d'aborder le chantier de Brioude à travers des considérations techniques poussées.

Deux études nous ont pourtant montré toute la valeur des études complètes ; *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers – L'œuvre romane* et l'ouvrage intitulé *Saint-Étienne d'Auxerre – La seconde vie d'une cathédrale* illustrent parfaitement ce que la recherche est aujourd'hui à même de produire. Elles sont la conjugaison de l'intellect et de la technique. Ces deux études montrent pareillement l'évolution des méthodes et techniques depuis 2001. En l'espace de 10 ans, le développement des logiciels et les nouvelles habitudes graphiques de compréhension du bâti passent inéluctablement par des relevés pierre à pierre toujours plus précis et documentés. L'œuvre accomplie pour la réalisation de l'ouvrage *Saint-Étienne d'Auxerre* est colossale : sept années de travail réalisé par plus de 30 chercheurs ont permis de réaliser l'objectif d'une « étude totale ». Si certaines analyses, propres à l'histoire de l'art ou à l'histoire présentent des démarches déjà bien éprouvées pour l'étude des documents et l'analyse des images, l'avancée la plus impressionnante réside dans les prouesses de l'archéologie du bâti. Les travaux réalisés par le *Centre d'Études médiévales d'Auxerre* sont exemplaires en la matière. L'explication des différentes phases du chantier tel que Götz Echtenacher, Heike Hansen et Sylvain Aumard, le proposent dans leur « *Construction et chronologie* » se trouve considérablement aidé par une explication imagée, qui dépasse la simple illustration, offerte par la Modélisation 3D, réalisée à partir de relevés précis³¹⁷. La maîtrise de divers logiciels et leur coût, peut en effrayer plus d'un. L'enseignement de l'architecture pourra-t-il encore se faire sans la maîtrise de ses méthodes d'analyse poussées ?

Dans le cadre d'une histoire des formes et des langages artistiques, nous avons privilégié une approche qui valorise le rôle de l'image dans l'architecture. Après avoir recherché une chronologie satisfaisante pour le chantier de Brioude, qui n'avait pas été réalisée et qui pourra s'étoffer encore grâce aux méthodes décrites plus haut, nous avons focalisé notre étude sur deux aspects qui, pour être déjà mieux connus, n'en sont pas moins longs à réaliser. L'analyse de l'image que nous proposons, parallèlement à une enquête liturgique, ne veut pas pour autant être tournée vers d'anciennes méthodes. Notre approche de l'image est systématique et statistique. Ce moyen a été mis en place pour essayer de dépasser les a priori des recherches déjà existantes, tout en s'alignant sur des méthodes avancées depuis quelques années, avec la constitution de bases de données. Les bases de données apportent un regard neuf et elles constituent un outil malléable interrogeable à souhait et constamment renouvelable : leur caractère évolutif en font des outils pérennes. Ajouté aux démarches toujours en vigueur, à propos de la confrontation des textes et des images, mais aussi à propos des formes employées, nous avons souhaité apporter un regard objectif sur la répartition des thèmes sculptés et peints dans un édifice. Le cadre de la monographie se trouve être profitable, puisqu'il permet de coupler une analyse des chapiteaux figurés, sur l'exemple de la thèse de Marcello Angheben, avec un examen des chapiteaux feuillagés, sur le modèle de la thèse de Laurence Cabrero-Ravel.

³¹⁷ G. Echtenacher, H. Hansen, S. Aumard, « Construction et chronologie », C. Sapin (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale, 7 ans de recherches pluridisciplinaires et internationales*, Centre d'Études médiévales d'Auxerre, Éditions Picard, 2011, p. 117-160.

L'étude liturgique, qui au départ devait uniquement servir à retrouver le rituel de Brioude, est finalement devenue une étude liturgique de l'office divin. Convaincu par l'étude de dom Hesbert, plongé au cœur de sa méthode fondamentale et fastidieuse, nous avons décidé de placer la liturgie de Brioude au cœur même du problème des « aires liturgiques » : c'est-à-dire dans la recherche de parentés des liturgies des églises. Ce travail commencé par dom Hesbert, qui s'illustre comme une constituante de son étude sur l'archétype de l'office, n'a pas fini de s'accomplir. Là encore, les bases de données fleurissent pour aider la recherche à progresser. Le travail de Michel Huglo, nous allons le voir, est en ce domaine fondamental. Le but profond est de voir si l'identité liturgique d'un lieu peut jouer sur son identité culturelle et influencer sur l'architecture et les arts. En la matière, les ouvrages « d'analyse totale » que nous avons choisi de prendre pour références, sont loin d'avoir fait le tour du sujet. À propos de l'identité liturgique de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, Robert Favreau ne propose que deux pages consacrées aux célébrations. Sur l'identité liturgique de Saint-Étienne d'Auxerre, le texte d'Alain Rauwel qui introduit d'excellentes questions ne représente là encore que trois pages sur l'ensemble de l'ouvrage. Fort de ce constat, nous avons décidé d'apporter l'essentiel de nos efforts sur ce point précis que constitue l'identité liturgique des églises et son lien éventuel avec la confection des images, leurs répartitions et l'aménagement des espaces. Cette question délicate, abordée par Carol Heitz pour l'époque carolingienne, débattue aujourd'hui par Éric Palazzo et enfin discutée dans quelques études récentes comme la thèse de Marie-Pierre Gelin intitulé *Lumen ad revelationem gentium*.

3) Une démarche à l'écoute de l'archéologie

a) *Les fouilles archéologiques et l'étude d'authenticité*

La vérité archéologique du bâtiment apporte une alternative au chercheur. Le principal problème réside dans l'approximation³¹⁸. Bien souvent les études archéologiques proposent pour l'architecture des fourchettes trop grandes. C'est le cas pour le prétendu porche du massif occidental de Brioude que les fouilles archéologiques n'ont permis de dater qu'entre le X^e ou le XII^e siècle. Les fouilles qui ont été menées à Brioude depuis quarante ans, ont apporté de nouvelles données. Notre étude profite de ces données afin de les intégrer dans un examen plus large. Les rapports de fouilles aident à retrouver le contexte architectural du quartier canonial. Le *complexe basilical* ouvre nos interrogations au contexte environnemental de la collégiale. Malgré la disparition, par exemple, du quartier canonial de Saint-Étienne de Toulouse, les fouilles ont permis de restituer son organisation topographique³¹⁹. C'est alors que l'archéologie peut faire surgir la réalité du monde méprisé par les textes : « L'archéologie après nous avoir restitué les vestiges les plus nobles [...] retrouve aujourd'hui les aspects [...] que les savants polonais appellent la culture matérielle : archéologie de l'habitat, des techniques rurales et artisanales, de l'alimentation [...]. Les chartes ont cessé d'exprimer toute la réalité médiévale. Ainsi un nouveau Moyen-

³¹⁸ J. Wirth, *La datation de la sculpture médiévale*, Droz, Genève, 2004, p. 60.

³¹⁹ Q. Cazes, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, Édition du Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, Carcassonne, 1998.

Âge est en train de naître, de renaître »³²⁰. Pour Alain Guerreau, « c'est la seule voie par laquelle s'enrichit la base concrète de nos connaissances »³²¹.

Pour la collégiale elle-même, nous n'avons eu d'autre choix que d'utiliser les rapports de fouilles qui datent des années 1970, puisqu'aucune fouille n'a été réalisée depuis ce temps dans l'église. Quelques investigations réalisées au cours de la restauration par l'architecte Stefan Manciulescu permettent de se faire une idée plus précise de la nature des parements du transept. Rien n'est aujourd'hui connu en matière archéologique à propos du sol ancien (XII-XIII^e siècle) et de son état dans le déambulatoire. Le chœur liturgique n'a pas fait l'objet de fouilles. L'étude systématique des emplacements des barrières ou des échafaudages reste également à faire.

Également, avant d'étudier un édifice, il faut départager ce qui est propre aux différentes époques de construction. L'église, le château ou l'habitat populaire peuvent répondre de manière peut-être un peu inégale à l'affirmation suivante : « À l'intérieur d'un patrimoine architectural aussi infatigablement remanié, aussi constamment remonté à l'aide de ses propres matériaux de démolition et suivant des schémas aussi invariables, aucun critère de datation, ni l'épigraphie, ni les sources, ni, a fortiori, les répertoires décoratifs, n'a de valeur absolue. »³²². Ce propos issu des constats réalisés par les rédacteurs d'une étude de l'habitat du canton de Gignac souligne en effet la grande mutation des constructions. Parce qu'utilisées et réinvesties, elles ont constamment été adaptées aux besoins de leurs propriétaires. L'édifice-église ne fait pas exception. La plupart des documents d'archives qui précisent les formes architecturales concernent les périodes modernes et contemporaines ; les documents médiévaux sont rares voir inexistant pour Brioude³²³. Même l'armorial de Guillaume Revel ne présente aucune image de Saint-Julien.

L'édifice de Brioude a souffert lors des soulèvements révolutionnaires et il a été abondamment restauré tout au long du XIX^e siècle. Notre vision de l'art *roman* modelée au XIX^e siècle s'en trouve encore profondément altérée³²⁴. Le mot restauration semble apparaître comme tel au XIII^e siècle pour parler d'un rétablissement. Au XVI^e siècle il aura été particulièrement employé pour parler de la remise en état d'un bâtiment. En fait, il provient du mot *restoras* ou de *restauratio*. Cette forme latine est intéressante car le mot *restitutio* était spécialement employé pour parler du rétablissement d'un condamné dans sa situation primitive : en quelques sortes il s'agissait d'évoquer le retour à une vie antérieure. Nous le savons, le XIX^e siècle a particulièrement aimé imaginer le passé pour le réécrire dans la pierre : « images hallucinantes d'un Moyen Âge totalement fictif, douceâtre et sans âge, destiné à créer l'illusion

³²⁰ J. Le Goff, *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964, p. 16.

³²¹ A. Guerreau, *L'avenir d'un passé incertain, quelle histoire du moyen âge au XXI^e siècle ?*, Éditions du Seuil, Paris, 2001, p. 154.

³²² *Dossier d'inventaire : canton de Gignac : Dossier collectif « Maisons-fermes »*, Montpellier : Service régional de l'inventaire, Languedoc-Roussillon, 1976, p. 1.

³²³ Le constat est souvent le même, *exempli gratia* : D. Cailleaux, « Le dossier iconographique », *Saint-Étienne d'Auxerre [...], op. cit.*, p. 67.

³²⁴ Cf. F. Dufay, « Entretien avec Xavier Barral i Altet "l'art roman n'est pas ce que vous croyez" », *L'histoire*, n°320, 2007, p. 58-63.

d'un passé lointain, ordonné et rassurant »³²⁵. Le dossier iconographique des représentations de Saint-Julien de Brioude ne commence qu'au XVII^e siècle. Ces images romantiques et pieuses magnifient souvent le monument sans chercher la vérité archéologique. Pour connaître l'architecture ancienne de la collégiale, il nous était également possible de consulter quelques rares sources dotées de description du bâtiment. Le manuscrit réalisé par Antoine de Combres, doyen de Brioude, donne des indications concernant la crypte. Nous le verrons, le *Procès verbal de visite de l'église Saint-Julien de Brioude et autres bâtiments, 22 octobre 1765* (Archives départementales du Cantal, 1G53) décrit également quelque peu l'édifice tel qu'il se présentait à la fin du XVIII^e siècle.

Nous avons cherché dans les textes une multitude d'indices qui nous renseigneraient sur les restaurations. Cette partie de l'étude qui correspond à l'établissement d'un dossier historique des restaurations et des fouilles ouvre nécessairement sur une étude d'authenticité³²⁶. En recoupant les informations données par les auteurs du XIX^e siècle, nous pouvons réévaluer l'impact des restaurations. Les documents étudiés n'évoquent que rarement le respect de l'état existant et les méthodes employées pour les restaurations. Les projets de restauration de Saint-Julien de Brioude ont été nombreux, mais ils n'ont pas tous aboutis. Quelques parties de l'édifice ont échappé aux régularisations du siècle de Viollet-le-Duc. Confronter les témoignages des auteurs tels que le baron de Talairat, Prosper Mérimée, Amédée Saint-Ferréol ou Auguste Mallay, avec la réalité du bâti, permet de retrouver les anciennes dispositions architecturales et archéologiques des parements ou des volumes de la collégiale.

Il est formellement exclu de prendre toutes ces indications écrites ou dessinées comme des informations objectives. Les images de monuments sont ordinairement utilisées pour témoigner d'un état ancien qui justifie des travaux de restauration et qui renseigne une nouvelle révision chronologique. L'utilisation de ces documents figurés anciens, réalisés avant la généralisation de la photographie, demande de la prudence de la part du chercheur qui se doit d'apporter une analyse critique. La photographie ancienne, elle-même ne peut pas être prise comme un témoin fiable : la retouche de photographie a existé dès l'apparition de cette technique. Il faut donc se méfier du contexte de la création de l'image et connaître les objectifs de l'auteur : une image touristique n'a pas les mêmes ambitions qu'un dessin d'architecte.

Il est possible de réaliser aussi une analyse morpho-spatiale, une archéologie du disparu, une analyse régressive des espaces, ou une analyse systémique. Toute l'histoire de l'édifice s'est entretenue sous forme de traces ou d'absence dans son bâti : « l'implantation de l'édifice, la présence de vestiges anciens dans le sous-sol, le creusement des fondations, l'installation des échafaudages, les contraintes environnementales, les transformations du plan, les changements stylistiques, les évolutions dans

³²⁵ A. Guerreau, *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle ?*, Éditions du Seuil, Paris, 2001.

³²⁶ Cette démarche se retrouve par exemple dans les études suivantes : M.-T. Camus, C. Andrault-Schmitt (dir.), *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, l'œuvre romane*, CESCUM, Université de Poitiers, Éditions Picard, 2002, p. 16-56 ; D. Cailleaux, « Le dossier iconographique », C. Sapin (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale, 7 ans de recherches pluridisciplinaires et internationales*, Centre d'Études médiévales d'Auxerre, Éditions Picard, 2011, p. 67-91.

l'éclaircissement ou l'organisation des circulations, les aménagements intérieurs, les déplacements de mobilier etc. »³²⁷. L'analyse morpho-spatiale qui mêle l'étude du plan et les élévations et qui repère toutes les incongruités, permet de restituer des parties d'édifices disparus. Dans le cas de l'ancienne collégiale Saint-Paul de Lyon ou de la priorale de Paray-le-Monial étudiés par Nicolas Reveyron, la désorganisation du chantier à l'approche d'un ancien édifice ou de bâtiments extérieurs sont une contrainte pour les bâtisseurs, qui se traduit par le désaxement des supports ou des désordres dans les structures, par un tracé non rectiligne des murs, et par le manque d'intégration de certains espaces et parfois par la persistance de vestiges incongrus³²⁸. Retrouver le bâtiment médiéval consiste également à comprendre le rôle joué par l'architecture dans l'élaboration d'espaces nouveaux et planifiés. Pour Roland Recht les qualités formelles de l'architecture sont toujours « mises au service d'un programme »³²⁹.

b) Observer le bâti

Même si notre approche reste en deçà d'une véritable « archéologie du bâti », rappelons quelques jalons de sa mise en place dans les milieux universitaires. L'archéologie du bâti s'inscrit dans des habitudes et suit des orientations scientifiques très variées qui sont le fruit de traditions propres à chaque culture. Aucun terme admis n'est fixé : par exemple, *archeologia del costruito* ou *archeologia dell'architettura* en Italie, *Bauforschung* en Allemagne, *Analisis arqueologico de construcciones historicas* en Espagne, *archéologie du bâtiment* en Belgique³³⁰. La recherche française a beaucoup hésité entre *archéologie du mur*, *archéologie du construit*, *archéologie du bâti urbain*, *archéologie du bâti médiéval urbain*, pour retenir finalement le nom d'*archéologie du bâti*.

L'archéologie médiévale a profité dernièrement de quelques études complètes qui permettent de saisir les enjeux et les cadres de cette discipline originale, depuis ses origines³³¹. « L'archéologie du bâti » trouve en France une première expression au XIX^e siècle grâce aux travaux d'Arcisse de Caumont, fondateur de la Société Française d'Archéologie et des sociétés savantes. Auxiliaire à l'Histoire de l'art, «

³²⁷ N. Reveyron, « Les nouvelles orientations méthodologiques et thématiques de l'archéologie du bâti en France à la fin du XX^e siècle », *MEDIEVAL EUROPE, IV^e Congrès d'Archéologie médiévale et moderne*, Paris, 2007, p. 7, (en ligne : <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/N.Reveyron.pdf>).

³²⁸ *Exempli gratia* : N. Reveyron, avec la collaboration de G. Macabéo et les contributions de C. Le Barrier et H. Chopin, *Chantiers lyonnais du Moyen Age, Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul, archéologie et histoire de l'art*, Lyon, Documents d'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon n°28, 2005, p. 161 ss.

³²⁹ R. Recht, *Le croire et le voir [...], op. cit.*, p. 14.

³³⁰ N. Reveyron, « Les nouvelles orientations méthodologiques et thématiques de l'archéologie du bâti en France à la fin du XX^e siècle », *MEDIEVAL EUROPE, IV^e Congrès d'Archéologie médiévale et moderne*, Paris, 2007, p. 1 (en ligne : <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/N.Reveyron.pdf>).

³³¹ J. Hubert, « Archéologie médiévale », C. Samaran (dir.), *L'Histoire et ses méthodes*, Éditions Gallimard, Paris, 1973, p. 275-328 ; F. Blanc, *Archéologie du bâti médiéval et moderne en Provence orientale*, thèse dirigée par J. Burnouf, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2007, p. 12-80 ; F. Journot, *De l'archéologie monumentale à l'archéologie du bâti et du garni. Construction et savoir-faire. Habitation et savoir-vivre. Pour une approche de l'urbanité médiévale*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris I- Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008. *Cf t. 1* ; D. Morel, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI^e-XV^e siècles)*, thèse dirigée par le professeur B. Phalip, Université Clermont II, 2009.

l'archéologie monumentale » permet d'observer les structures architectoniques mais également les matériaux et les techniques de construction. L'examen des murs permet de révéler des « désordres » dans les maçonneries que les différents auteurs ont qualifiés de *repentirs*, de *refaçons* ou de *reprises* du mur³³² : « Les repentirs sont des changements adoptés au cours même de la construction, de façon que, sans qu'il y ait eu interruption dans les travaux, elle se trouve continuée avec des dispositions que l'on n'avait pas prévues en la commençant [...]. Les refaçons sont des reconstructions partielles ; il est difficile de les discerner quand elles sont l'œuvre d'un maître habile, car, naturellement, on s'attache à les dissimuler pour ne pas troubler l'harmonie de la composition. Les reprises en sous-œuvre sont des refaçons opérées sur les parties inférieures et portantes, en soutenant les parties supérieures à l'aide d'étais. Certaines restaurations sont de simples retouches de forme que l'on peut prendre, à première vue, pour des reprises en sous-œuvre : on a pu, longtemps après la construction, sculpter dans des sculptures plus anciennes et massives ou dans des pierres laissées à l'état de simple épannelage. Enfin, il existe des additions : certaines parties non prévues ont été ajoutées à un édifice »³³³. Le clergé n'est pas en reste dans ce mouvement d'étude du bâti : plusieurs cours d'archéologie sacrée voient le jour au XIX^e siècle tel le *Cours d'archéologie sacrée à l'usage des séminaires et de messieurs les curés* par l'abbé Godard en 1851³³⁴. De même Aimond Mallay, dans un cours d'archéologie sacrée, conseille en 1844, ce que suit : « Vous observerez [...] les matériaux qui sont employés en parement dans une église ou dans les différentes parties d'une église ; vous ferez des recherches sur leur nature géologique, le lieu d'extraction, l'époque de leur emploi habituel, les dimensions, la forme, la couleur, la disposition ; enfin la couleur, l'épaisseur et le profil des joints, et la composition des ciments ou mortiers »³³⁵.

Le cadre méthodologique de l'archéologie du bâti ne va toutefois être défini qu'à partir du dernier tiers du XX^e siècle. En 1978, Luc-Francis Genicot dans son ouvrage consacré à l'architecture médiévale en développe le principe³³⁶. Les premières expériences sont réalisées lors d'opérations de fouilles et de restaurations menées autour des édifices. La collaboration entre archéologues et architectes-restaurateurs engendre une étude poussée des murs d'élévations et les méthodes appliquées au sous-sol sont alors employées sur les structures verticales³³⁷. L'archéologie du bâti apparaît comme un système d'interrogation des structures en élévation qui met en évidence des savoir-faire qui sont en évolution constante³³⁸. Cette démarche permet-elle vraiment de formaliser une méthodologie qui conduira à revoir substantiellement les chronologies établies par l'étude stylistique ? Ne sera-t-elle pas

³³² A. de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, 3 vol., Lance, Paris, 1835-1841.

³³³ C. Enlart, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. I - Architecture religieuse*, Paris, 1919, p. 99-101.

³³⁴ Abbé Godard, *Cours d'archéologie sacrée à l'usage des séminaires et de messieurs les curés*, Imprimerie et Librairie Ecclésiastique de Guyot frères, Paris, Lyon, 1851.

³³⁵ A.-G. Mallay, *Cours élémentaire d'archéologie sacrée, à l'usage des élèves du Grand-Séminaire de Clermont-Ferrand*, s.n., Clermont, 1844, p. 111.

³³⁶ L.-F. Genicot, *Typologie des sources du Moyen Âge occidental, L'architecture : Considérations générales*, Éditions Brepols, Turnhout, 1978.

³³⁷ Collectif, *Saint- Pierre, cathédrale de Genève. Chantiers et décors*, Fondation des Clefs de Saint-Pierre, Genève, 1991.

³³⁸ D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs [...], op. cit.*, p. 40.

très vite dépassée par les capacités techniques de machines adaptées ? Dès le début du XX^e siècle, l'étude systématique des matériaux et des caractéristiques de leur mise en œuvre alimente les premières typonologies³³⁹. En Allemagne, la *Bauforschung* se développe rapidement dans la seconde moitié du XX^e siècle avec l'association de manière plus complète comme les apports historiques, l'analyse monumentale et les données qui viennent de l'archéologie. L'archéologie anglaise, *the building archaeology*, se détachera du cadre méthodologique pour se focaliser sur les problématiques et sur de plausibles explications socioculturelles, afin de combler la rareté des sources écrites³⁴⁰. Yves Esquieu³⁴¹ érige un état des lieux de l'archéologie du bâti en France et insiste sur le besoin de conjuguer l'étude architecturale et la fouille. Plusieurs auteurs ont décrit la nécessité de conformer la technique de l'archéologie du bâti à celle de la fouille du sous-sol. Paul Benoît et Jacqueline Lorenz déclenchent la parution des premiers volumes nommés *Carrières et constructions en France*³⁴² qui rassemblent différentes études consacrées à l'approvisionnement des chantiers et à l'exploitation des carrières de pierre. D'autres études comme celle de Dieter Kimpel pour le Nord de la France introduisent l'analyse des pierres de tailles et des appareils³⁴³. La multiplication des études de ce type pourra sans doute permettre de raisonner sur une vision globale³⁴⁴.

Concrètement, le principe de base de la démarche est la stratigraphie, comme dans toute archéologie. L'étude de Fabien Blanc décrit ce principe appliqué au bâti : il permet de déterminer les phases d'un chantier³⁴⁵. Le relevé pierre à pierre, tel que l'a utilisé David Morel, permet de faire parler le mur autant sur sa constitution que sur la chronologie de sa confection. La technique du relevé peut partir de la photographie préalablement relevée, mais ne peut s'acquitter d'une intervention d'observation et de relevé sur le mur lui-même. Ceci implique une observation réalisée depuis un échafaudage. Depuis une quarantaine d'années, la photogrammétrie est employée par les services de l'Inventaire des Monuments historiques. Une solution moins onéreuse consiste en l'utilisation de photographies redressées, de photoplans ou d'orthophotographies. La prise d'un cliché dans certaines conditions permet sa mise à l'échelle, de sorte qu'il est possible d'en dégager un plan métrique véritable. Le plus fastidieux moment de l'opération consiste au relevé lui-même, c'est-à-dire à la décalque des

³³⁹ *Exempli gratia* : J.-M. Sauget, « Datation et typonologie de l'habitat rural de la plaine languedocienne : pièges chronologiques et familles recomposées », *In situ*, [En ligne], 9 | 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 31 mai 2012. URL : <http://insitu.revues.org/3895> ; DOI : 10.4000/insitu.3895.

³⁴⁰ N. Reveyron, « Les nouvelles orientations méthodologiques et thématiques de l'archéologie du bâti en France à la fin du XX^e siècle », *MEDIEVAL EUROPE, IV^e Congrès d'Archéologie médiévale et moderne*, Paris, 2007 (en ligne : <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/N.Reveyron.pdf>)

³⁴¹ Y. Esquieu, « L'archéologie du bâti en France », *Archeologia dell'architettura*, Archeologia Medievale, t. II, 1997, p.133-140.

³⁴² J. Lorenz, P. Benoît, (éd.), *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, Éditions du C.T.H.S., Paris, 1991 (I), 1993 (II), 1996 (III), 2004 (IV).

³⁴³ D. Kimpel, « Reims et Amiens. Étude comparative des chantiers », X. Barral i Altet (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, vol. II, Éditions Picard, Paris, 1987, p. 349-363.

³⁴⁴ I. Parron-kontis, N. Reveyron (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes*, op. cit., p. 116.

³⁴⁵ F. Blanc, *Archéologie du bâti médiéval et moderne en Provence orientale*, thèse dirigée par le professeur J. Burnous, Paris I-Sorbonne, 2007, vol. 1, p. 78-80.

éléments. D'autres techniques existent comme l'orthophotographie qui permet de gagner en performance³⁴⁶.

Une observation adéquate et rigoureuse des signes lapidaires, nommés parfois *tâcherons*, tel que Bruno Phalip l'a présenté dans sa thèse d'Habilitation à diriger des recherches, ouvre sur de larges questionnements en ce qui concerne les acteurs du chantier. Ces marques révèlent des réalités sociales et aident à caractériser la société médiévale : « la marque de tâcheron est de loin le signe de reconnaissance du grand chantier fortement doté en moyens de toute sorte »³⁴⁷. À sa suite, David Morel étudie ce type de repères³⁴⁸ et révèle l'implication des tailleurs de pierre qui auraient laissé volontairement leurs marques dans le sanctuaire. Les signes lapidaires ou glyptographes, permettent à David Morel d'établir une analyse critique du chantier car ils revêtent des usages distincts et des formes variées selon l'espace et le temps. Ils ont communément fait l'objet d'une interprétation univoque, spécialement à la faveur des quelques règlements et de statuts de tailleurs de pierre qui illustrent bien (malgré leurs rédactions plutôt tardives) les réalités des terres septentrionales de l'ancienne *Francia orientalis*³⁴⁹. Leur pluralité semble signaler une variété d'interprétations et des liens entre les systèmes de marquages et les principes constructifs.

4) Stylistique et datation

Il est très difficile de dater un monument ou une sculpture médiévale. Le recours à l'archéologie, malgré sa rigueur, laisse parfois perplexe lorsque l'archéologie elle-même en appelle à une estimation qui englobe des données architecturales non-absolues. Ainsi les études de Fabrice Gauthier, qui mettent à jour les traces d'un chemin de chantier à Brioude et les dernières investigations de David Morel à propos du chantier médiéval semblent contredire la méthode de Jean Wirth à propos de la datation de la sculpture médiévale en Auvergne.

Voilà une chose délicate que de dater un monument par rapport à d'autres, mais nous ne saurions proposer de l'exclure. Jean Wirth lui-même, dans son introduction, en fait la remarque et toutefois il ne réussit pas à éviter la recherche de l'œuvre initiale. Malgré toutes les précautions qu'il prend, il reste encore un problème dans son affirmation : « C'est donc selon toute vraisemblance à la fin du XI^e siècle qu'un chapiteau de Brioude ou de Chanteuges a été imité au Monastier »³⁵⁰. L'auteur précise plus haut qu'il reste difficile d'établir une chronologie car les œuvres architecturales de premier plan, manquent aujourd'hui pour réaliser une étude des églises d'Auvergne. Que savons-nous de la cathédrale romane de Clermont ou de l'abbaye de la Chaise-Dieu ? On n'en connaît rien ou presque, du point de vue de la sculpture ! Si Mozac par le biais de Brioude ou de Chanteuges a pu inspirer le

³⁴⁶ Sur l'ensemble des aspects concrets des techniques du relevé : F. Blanc, *Archéologie du bâti [...]*, *op. cit.*, p. 97-112.

³⁴⁷ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, *op. cit.*, vol. III-1, p. 273.

³⁴⁸ Sur la genèse de la méthode de reconnaissance des signes lapidaires : D. Morel, *Taillieurs de pierre, sculpteurs [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 69-78.

³⁴⁹ D. Morel, *Taillieurs de pierre, sculpteurs [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 65.

³⁵⁰ J. Wirth, *La datation de la sculpture médiévale*, Éditions Droz, Genève, 2004, p. 251.

Monastier, rien ne s'oppose à ce que la cathédrale elle-même ou la plus proche Chaise-Dieu aient inspiré pareillement le Monastier directement. Toutefois, le chapiteau aux sirènes du Monastier semble bien copier ou interpréter, de manière plus légère, des sirènes de Brioude ; nous y reviendrons. Le paragraphe de Jean Wirth à propos du chauvinisme ne saurait contrarier les historiens d'art : certains érudits ont voulu souvent vieillir des monuments tandis que d'autres par précaution, les ont abusivement rajeuni pour éviter l'écueil. Jean Wirth n'a finalement pas choisi de suivre les datations des églises d'Auvergne proposées par Bruno Phalip, Pascale Chevalier ou les auteurs plus anciens que sont le chanoine Craplet, ou Vieillard-Troiekouff. Une remarque de Jean Wirth, à propos du chantier, nous retient pourtant : « Une véritable rupture dans la construction d'un bâtiment s'observe à coup sûr lorsque le changement concerne à la fois la technique des tailleurs de pierre et l'art des sculpteurs. Il faut alors supposer qu'une équipe cesse de travailler et qu'une autre la remplace, immédiatement ou à terme »³⁵¹. Il ajoute aussi que la sculpture peut avoir été réalisée après que l'architecture ne l'ait été : « L'antériorité de la sculpture sur l'architecture est une possibilité qu'il faut toujours avoir à l'esprit »³⁵². En revanche la sculpture exécutée après la pose semble plus rare.

Le recours à l'épigraphie pose également des problèmes. Les rubriques du *corpus des inscriptions de la France médiévale* de Robert Favreau³⁵³ contiennent des observations sur le contenu et l'écriture qui conduisent les chercheurs à proposer des datations approximatives à défaut de pouvoir être précis. Là encore, comme pour les procédés abordés plus haut, il arrive que la datation de l'épigraphie s'appuie elle-même sur celle proposée pour l'architecture. Ce jeu de renvoi permanent a de quoi perturber le néophyte. Là encore le *corpus* n'admet aucune méthode fondamentale pour dater les monuments auvergnats, si ce n'est des renvois aux études passées comme celle de la sculpture par Z. Schiechowski ou encore celle du chanoine Craplet.

Des données plus objectives peuvent être utilisées pour dater une œuvre. Il est possible d'effectuer une « analyse scientifique » notamment grâce au Carbone 14 (dans certaines conditions) ou à la dendrochronologie. L'angle économique, perceptible dans les sources, peut aussi aider : les opérations foncières en relation au chantier peuvent être renseignées par des documents. Ensuite des données proprement iconographiques peuvent apporter des indications évidentes, telle la représentation de la mort de saint François qu'on ne saurait attribuer avant 1226³⁵⁴. Néanmoins, il est très difficile de dater avec certitude l'apparition d'un thème nouveau ou d'une nouvelle formulation d'un sujet : « En général, on fait état d'une première occurrence connue dans telle ou telle œuvre, ce qui n'apporte aucun *terminus*, tout au plus une présomption sur l'époque de celle qu'on cherche à dater »³⁵⁵.

Dans bien des cas, toutes ses couches d'analyses sont difficiles à mettre en œuvre. Les documents qui décrivent le chantier d'un édifice sont rares. Il faut donc souvent se contenter d'une datation stylistique. Pour de nombreux chercheurs la datation par le décor architectural est une évidence.

³⁵¹ *Idem*, p. 62.

³⁵² *Id.*, p. 68.

³⁵³ R. Favreau, *Corpus des inscriptions de la France médiévale : VIII^e-XIII^e siècle*, CNRS, Paris, 1974-..., 24 vol.

³⁵⁴ J. Wirth, *La datation de la sculpture médiévale [...]*, *op. cit.*, p. 81.

³⁵⁵ *Idem*, p. 81.

Il permet de reconnaître les différentes strates chronologiques du bâti. Les formes et les ornements comptent : les témoins doivent alors être référencés et identifiés par un examen critique. La prise en compte du décor peut être comprise comme un élément placé dans un ensemble cohérent, comme un élément remarquable conservé dans la construction ou comme un remploi. L'utilisation du décor comme moyen de datation doit faire l'objet d'un véritable calibrage. Les discussions sur la diffusion des modèles architecturaux issus de l'architecture savante montrent que cette question ne trouve pas toujours de réponse simple. Elles démontrent les bornes d'une approche strictement limitée à certains discours de l'historien de l'art. Les particularismes de nombreux territoires plus ou moins enclavés ou mis à l'écart des influences, soulignent les difficultés rencontrées. Dans ce domaine, les recherches de Bruno Phalip sur l'interpénétration des formes savantes et non-savantes sont irrémédiablement significatives³⁵⁶.

Déterminer des styles permet-il de dater sûrement un édifice ? Dans l'antiquité le mot « style » indiquait au sens propre le poinçon pour écrire et au sens figuré, par synecdoque, la manière littéraire³⁵⁷. La notion de style sert à classer les œuvres en fonction de leurs caractères propres afin de les attribuer à une époque et à une zone géographique. Le principe du style appliqué à l'œuvre ou même à l'artiste n'est pas véritablement applicable pour la période qui nous intéresse³⁵⁸ : « L'absence d'un discours sur le style n'empêche pas l'existence du style »³⁵⁹. Les interprétations des sujets sculptés doivent être abordées avec précaution car ces derniers étaient souvent peints et donc surajoutés de sens. La polychromie des chapiteaux feuillagés, par exemple, pose problème : comment départager une corbeille vraisemblablement simple qui adopte des feuilles lisses mais potentiellement peintes, d'une corbeille sculptée et modelée³⁶⁰. Finalement, un chapiteau apparemment rapide à exécuter était peut-être réalisé en deux temps. Une sculpture simple constituée de feuilles lisses pouvait avoir été postérieurement peinte en trompe l'œil ou ornée d'un motif coloré. Jean Wirth expose la difficile approche de la datation par le style du drapé et de la physionomie. Et il rappelle que dans de nombreux cas, plusieurs systèmes de représentations ont pu simplement cohabiter. La technique elle-même donne cependant une spécificité du style. Certaines « nouveautés » techniques sont en effet vérifiables et datables.

Les périodes d'apogées et de déclin des styles sont utilisées en l'histoire de l'art depuis longtemps. S'il est possible d'en rejeter certains aspects, on peut admettre une phase de maturation où les formules sont l'objet d'un consensus puis d'une lassitude qui conduit soit à des surenchères soit à la remise en question du style. De même, il reste bien délicat de démontrer, à partir de deux groupes de sculptures différentes, qu'ils aient été réalisés par des personnalités ou des artisans différents. Un

³⁵⁶ Cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1 ; B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, faculté des lettres et Sciences humaines de l'Université Blaise-Pascal, 1997.

³⁵⁷ W. Sauerländer, *Cathedrals and sculpture*, vol. 1, Pindar Press, 1999.

³⁵⁸ Cf. J. Wirth, *La datation [...]*, *op. cit.*, p. 90-91.

³⁵⁹ *Idem*, p. 92.

³⁶⁰ Cf. J. Wirth, *La datation [...]*, *op. cit.*, p. 96 ; É. Vergnolle, « Réflexions sur les chapiteaux à feuilles lisses. À propos de Saint-Sever », J. Cabanot (dir.), *Saint-Sever. Millénaire de l'abbaye, Colloque international, mai 1985*, Mont-de-Marsan, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1986, p. 186 et ss.

exemple relaté par Jean Wirth est éloquent. Nicolas de Verdun signe un ambon de Klosterneuburg en 1181 puis une châsse de la Vierge à Tournai en 1205 et il travaille aussi à une châsse des rois Mages de Cologne sans utiliser la même unité de style. Cet artisan-artiste qui signe, a changé de style entre temps : c'est là le propre d'un homme habile de ses mains, il est rare de rencontrer des artistes qui gardent un style inchangé. Ces artisans qui signent ne fabriquent non pas des œuvres d'art proprement dites, comme nous le voyons dans nos musées et comme Hans Belting l'a rappelé, mais comme un véritable « art appliqué » qui potentiellement s'adapte à sa destination. Il nous semble que cette formule anachronique d'« art appliqué » corresponde assez bien. Dans le cas du *block style* qui consiste en une simplification des formes et une exécution plus rapide (v. 1235), Jean Wirth en vient à déduire une possible cohabitation de sculpteurs de plusieurs générations. Les plus jeunes auraient pu proposer ce type de pratique nouvelle dans les parties secondaires de l'édifice³⁶¹ à titre expérimental.

Les aires stylistiques sont finalement repérables, non sans difficultés. Jean Wirth utilise encore le terme d'« identité ». Il insiste sur la tendance plus expressive des formes qui ne se retrouvent pas dans un pôle de centralité et il introduit ainsi la question des marges. Cette question débattue par Bruno Phalip révèle, en effet, une dissemblance entre les architectures situées dans des pôles de centralité urbaines importantes et les zones rurales ou montagnardes³⁶². Plusieurs notions se recourent : aussi bien celles de la formation du créateur et de sa catégorie sociale que celle des réseaux d'influence³⁶³ et des réflexes conservateurs de zones moins ouvertes aux mouvements et aux flexibilités du siècle. Si la définition d'un type ornemental ou architectural peut, pour de multiples raisons, faire échos aux seins de divers chantiers, Bruno Phalip l'a montré pour le diocèse de Clermont³⁶⁴, il est aussi possible de relever un accroissement du foisonnement créatif autour des grands centres. Cette dernière possibilité est révélée par Jean Wirth, qui déclare que le foisonnement artistique de la périphérie de Paris présente une liberté et une exagération des tendances incontestables. Cette zone de transpériphérie vient bouleverser ou nuancer la perception d'une identité stylistique locale absolue³⁶⁵.

5) Approche de l'image : principe et statistiques

a) *La recherche et l'image*

L'utilisation du terme d'iconographie dont il sera question dans ces lignes appelle une définition préalable. Elle consiste dans la recherche et l'interprétation des représentations figurées³⁶⁶. L'iconographie chrétienne forme la représentation ecclésiologique du monde. Née en Orient, elle nous est arrivée déjà en ses formes définitives. Les manuscrits enluminés ont transmis cette iconographie. Plus

³⁶¹ J. Wirth, *La datation [...]*, *op. cit.*, p. 119.

³⁶² B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, 12 vol.

³⁶³ Cf. *Transferts et circulations artistiques dans l'Europe de l'époque gothique (XII^e-XVI^e siècles)*, <http://www.inha.fr/spip.php?article1080>.

³⁶⁴ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, 12 vol. ; F. Vivier, « L'architecture romane à l'épreuve du choix [...] », *op. cit.*, p. 71-98.

³⁶⁵ J. Wirth, *La datation [...]*, *op. cit.*, p. 131.

³⁶⁶ H. Leclercq, « Iconographie », *DACL*, t. 7, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1926, col. 11.

tard, la sculpture monumentale qui apparaît au XI^e siècle, devait apporter à son tour une nouvelle codification des images. Saint Augustin avait établi une doctrine des signes dont les fondements avaient été utilisés par les clercs médiévaux³⁶⁷. Il affirme dans la *Doctrinae christiana*, qu'un signe est, une chose qui, « en plus de l'impression qu'elle produit sur les sens, fait venir d'elle-même, une autre idée à la pensée ». Il considère que le référent du signe, lui-même, transparait à travers lui.

Avec Jérôme Baschet, Jean Wirth mais aussi Hans Belting ou Jean-Claude Schmitt, la redéfinition de l'iconographie passe nécessairement par une élucidation des rapports entre histoire et image. Si Henri Focillon, dans la *vie des formes* voulait d'abord décrire une succession des « styles », Jérôme Baschet ou Jean Wirth considèrent cette évolution comme déterminée par l'histoire ; ils n'oublient pas cependant de rappeler la force de l'image dans sa capacité à produire du sens. Otto Pächt déclare également : « Il est exact que la discipline dans laquelle les œuvres d'art peuvent faire l'objet d'une étude scientifique ne doit pas nécessairement être d'ordre historique. Il est tout à fait légitime de les aborder dans le cadre d'une sociologie de l'art, d'une psychologie de l'art, d'une anthropologie ou d'une esthétique, c'est à dire de les replacer dans d'autres perspectives scientifiques »³⁶⁸. L'iconographie en tant qu'étude de la signification des images, de l'identification et du classement des thèmes d'une œuvre d'art remonte à la Renaissance. En France, l'aspect scientifique de cette matière débute au XIX^e siècle. Cesare Ripa utilise le terme d'iconographie (1555-1622) et son ouvrage *Iconologia* date de 1593. Au XVII^e et XVIII^e siècle, le terme « d'iconologie » comprend ce qu'aujourd'hui nous nommons iconographie. Le mot iconographie désigne alors un catalogue descriptif systématique. Aujourd'hui, l'iconographie est la science qui recherche le sens des symboles et des allégories des œuvres tandis que l'iconologie est fondée sur le résultat de l'iconographie³⁶⁹.

La création de la Société Française d'Archéologie en 1834, a été profondément liée au mouvement de redécouverte du Moyen-Âge qui s'est produit en France dans les années qui suivirent la Restauration monarchique. Son fondateur nommé Arcisse de Caumont appartient à cette génération qui s'est insurgé contre le vandalisme post-révolutionnaire et particulièrement contre la dévastation des églises. Les édifices religieux vendus comme biens nationaux, étaient détruits tandis que d'autres, trop longtemps laissés à l'abandon, tombaient en ruine. Arcisse de Caumont répondit aux clameurs de certains intellectuels par la fondation de sociétés savantes qui visait à faire connaître au grand public l'architecture médiévale pour tenter de sauver ces monuments. Dès 1824, il rédige un *Essai sur l'architecture religieuse du Moyen Âge* et ouvre à Caen un cours d'archéologie monumentale qui a été publié en six volumes sous le titre *Histoire de l'architecture religieuse, civile et militaire (1830-1841)*. L'ouvrage intitulé *l'Abécédaire ou rudiment de l'archéologie*, (en 1850) a été un outil de vulgarisation important. Adolphe-Napoléon Didron montre également l'intérêt de l'iconographie. Dès 1841, il rédige *l'Instruction sur*

³⁶⁷ C. Marino Malone, *Saint-Bénigne de Dijon en l'an mil, totius galliae basilicis mirabilior, interprétation politique, liturgique et théologique*, Éditions Brepols, 2009, p. 13.

³⁶⁸ O. Pächt, *Question de méthode en histoire de l'art*, Macula, Paris, 1994, (traduit de l'allemand par J. Lacoste), p. 12.

³⁶⁹ X. Barral i Altet (dir.), *Dictionnaire critique d'iconographie occidentale*, Collection « Arts & Société », Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003, p. 24.

l'Iconographie chrétienne, et en 1843, il rédige *l'Iconographie chrétienne, histoire de Dieu*. En 1845, il rédige aussi un *Manuel d'Iconographie chrétienne, grecque et latine*, qui se présente comme un guide byzantin de la peinture. Il fonde ensuite les *Annales archéologiques*, où la symbolique religieuse devait faire le pendant à l'étude de la mythologie. Il propose pour la première fois une étude systématique. Son œuvre trouve un écho au sein de l'enseignement ecclésiastique de l'archéologie monumentale dans les petits séminaires français. L'abbé Jean-Jacques Bourassé en tire une analyse du symbolisme au Moyen Âge. L'abbé Jean-Jacques Bourassé est l'auteur d'un *Manuel d'archéologie chrétienne du Moyen Âge* à l'usage des séminaires, publié à Tours en 1841. Cet ouvrage a été publié pour une neuvième édition en 1878. Très influencé par Arcisse de Caumont, il écrit en 1847, aux éditions Mane de Tours, *Du Symbolisme dans les églises du Moyen Âge*.

Ce dernier eut à cœur d'expliquer ce qu'il nommait symbolique chrétienne afin que les prêtres de son temps réapprennent à les lire³⁷⁰. Publié par l'abbé Migne, il favorise des ouvrages où l'iconographie est admise comme une science auxiliaire à l'archéologie et à la liturgie. Parmi les différentes tentatives ecclésiastiques figure *l'Iconographie chrétienne* de l'abbé Augustin-Joseph Crosnier, publiée dans le *Bulletin monumental* en 1848, et le *Dictionnaire iconographique* de Guénébault, en deux volumes. Nonobstant, tous ces ouvrages de synthèse sont inspirés par l'œuvre d'A.-N. Didron. La plupart de ces manuels s'attachent à décrire « l'art chrétien primitif » et ils assimilent les découvertes des images des catacombes, particulièrement d'après la *Roma Sotterranea* d'A. Bossio (1632) ou le *Tableau des catacombes de Rome* de R. Rochette (1837).

De nombreux manuels ont intégré l'iconographie dans leur propos archéologique, de plus, ils se réfèrent aux ouvrages de M. Didron. Notons que C. Cahier et P. Martin ont réalisé une œuvre encyclopédique (1847-1874) consacrée à l'iconographie des saints, accompagnée de nombreuses autres études de mélanges. Au début du XX^e siècle, le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* publié d'abord par le père Fernand Cabrol, puis par Henri Leclercq³⁷¹, intègre une notice iconographique dans les entrées proposées pour chaque article. L'introduction, dont nous avons tiré la première ligne de définition, rappelait également que l'iconographie avait été bien souvent utilisée de manière « fantaisiste »³⁷². Dans son résumé historiographique, Xavier Barral i Altet rappelle, qu'il s'agissait pour eux « d'enterrer les méthodes iconographiques du XIX^e siècle »³⁷³.

Émile Mâle définit l'iconographie comme « l'histoire des rapports de l'art avec la pensée chrétienne »³⁷⁴. Dans son ouvrage *L'art religieux du XIII^e siècle en France* (1898), il définit ses axes de recherche. Sa méthode consiste à mettre en parallèle les textes contemporains d'auteurs chrétiens et les motifs sculptés des édifices religieux. Il étudie l'iconographie de la fin du Moyen Âge et des œuvres réalisées après le concile de Trente. Émile Mâle précise que le costume du prêtre ou les objets du culte constituent autant de symboles. Appuyé sur les explications de Durand de Mende, il entre dans une

³⁷⁰ *Idem*, p. 25.

³⁷¹ H. Leclercq (dir.), *DACL*, Letouzey & Ané, Paris, 1903-1953, 15 vol.

³⁷² H. Leclercq, « Iconographie », *DACL. cit.*, col. 11

³⁷³ X. Barral i Altet (dir.), *Dictionnaire critique d'Iconographie occidentale, op. cit.*, p. 27.

³⁷⁴ É. Mâle, *L'art religieux du XII^e siècle, en France*, Paris, Armand Colin, 7^e éd., 1966, p. 5, (1^{re} édition : 1922).

lecture symbolique des images et des objets et ajoute : « [...] ce qui est intéressant ici, c'est bien moins l'explication prise en elle-même que l'état d'esprit qu'elle suppose ; ce qui est significatif, c'est le mépris de la réalité, c'est la conviction profonde qu'au travers de toutes les choses de ce monde on peut atteindre à l'esprit pur, on peut entrevoir Dieu. Voilà le vrai génie du moyen âge »³⁷⁵. Dans son étude sur l'art du XII^e siècle, en 1922, il se consacre particulièrement à l'art *roman*. Il s'intéresse aux origines de chaque iconographie et à son développement. Il présente également une filiation entre l'enluminure et l'art sculpté ou monumental. Il réaffirme enfin l'importance des déplacements de pèlerins et aussi l'impact de la liturgie sur les aménagements des espaces. C'est réellement les études d'Émile Mâle, mais également de Henri Leclercq et de Fernand Cabrol avec le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, qui lancent, en France, l'iconographie actuelle débarrassée du romantisme des études du XIX^e siècle, et fondée sur l'étude des sources.

Mais le monde médiéval n'a pas uniquement fabriqué des images pieuses et l'iconographie qui n'est pas strictement religieuse avait été délaissée par les études antérieures. Émile Mâle a légitimement proposé d'intégrer les bestiaires et les thèmes antiques de l'iconographie médiévale. Après lui, pour ce qu'il est possible d'appeler l'iconographie « profane », l'*Iconographie de l'art profane* de Raymond Van Marle, classe et répertorie les images en deux groupes essentiels : la vie quotidienne et les symboles ou les allégories³⁷⁶.

Louis Réau constitue, lui aussi, un répertoire intitulé *Iconographie de l'art chrétien* en six volumes entre 1955 et 1959³⁷⁷. Le dictionnaire de Louis Réau est un vrai catalogue d'iconographie possédant un classement des œuvres par thèmes. Il a voulu faire de l'iconographie une science à part entière et non plus une matière auxiliaire à l'histoire de l'art. Dans le premier volume, il semble s'excuser de la forme qu'à pris son étude qui intègre l'Ancien Testament : « Il peut paraître illogique, à première vue, de faire rentrer dans l'iconographie de l'art chrétien l'illustration de l'Ancien Testament, qui appartient à l'ère préchrétienne. Sans doute le terme d'iconographie judéo-chrétienne serait-il plus adéquat »³⁷⁸. Dans cette somme toujours utilisée comme référence, bien que dépassée, il a identifié les sujets, localisé leurs provenances et a proposé des datations.

C'est Erwin Panofsky qui dans son *Iconologie* en 1939, donne une véritable nouvelle méthode d'analyse et d'interprétation de l'œuvre d'art³⁷⁹. Il en découle les travaux de Fritz Saxl, Kurt Weitzmann ou Richard Krautheimer. Erwin Panofsky est issu de l'École de Hambourg qui s'est spécialisée dans l'interprétation des images. Il est l'initiateur de l'étude iconologique de l'art et le premier à avoir élaboré une nouvelle méthode d'interprétation des œuvres. Il transforme l'iconographie en une réflexion générale sur les signes par l'application de la méthode d'interprétation des images, qui passe elle-même

³⁷⁵ É. Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France : étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*, A. Colin, Paris, 1969, p. 26.

³⁷⁶ R. van Marle, *Iconographie de l'art profane au moyen âge et à la Renaissance*, La Haye, 1931, 2 vol.

³⁷⁷ L. Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, Presses universitaires de France, Paris, 1955-1959, 6 vol.

³⁷⁸ L. Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, t. II, Iconographie de la bible, I Ancien Testament, Presses universitaires de France, Paris, 1956, préface.

³⁷⁹ E. Panofsky, *Studies in iconology humanistic themes in the art of the renaissance*, Oxford university press, New York, 1939.

par une description détaillée de l'œuvre en vue de définir son style. Sa méthode recommande d'analyser les sources, et de s'intéresser au travail de l'artiste pour prendre en compte l'environnement culturel dans lequel il évolue. En France, en 1968, l'étude d'André Grabar, *Les voies de la création en iconographie chrétienne*, conseille de démonter les images pour observer les mécanismes de leur création³⁸⁰.

Aujourd'hui nous avons plusieurs types de corpus issus des musées ou des centres de recherche qui sont à notre disposition. Des banques de données, qui concernent l'iconographie, ont été élaborées par des institutions comme, le département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France depuis 1989 avec la base *Mandragore*. Les principaux dictionnaires d'iconographie ont été réalisés par les chercheurs allemands³⁸¹. Les dictionnaires français, de références sont bien plus récents³⁸² : quelques documents proposent une initiation à l'iconographie³⁸³ ; d'autres encore offrent un classement³⁸⁴ et enfin certains procurent un classement thématique³⁸⁵. Finalement *Le dictionnaire critique d'iconographie occidentale* dirigé par Xavir Barral i Altet, avait été voulu comme un compendium indispensable.

Finalement, plusieurs colloques ont réunis des spécialistes de la question³⁸⁶. Les actes du colloque de Göttingen, appelés *Crise de l'image religieuse. De Nicée II à Vatican II*, en 2000, relatent des siècles de discussions à propos de la place de l'image dans l'Église³⁸⁷. Il fut également publié, pour ce qui concerne les liens entre image et liturgie, *Art, cérémonial et liturgie au Moyen Âge*, ainsi que *The White Mantle of Churches : architecture, Liturgy and Art around the Millennium*³⁸⁸. L'image abordée du point de vue de son rôle est présentée dans les actes du colloque réalisés en 1999 et qui s'intitule *Images dans les sociétés*

³⁸⁰ A. Grabar, *Les Voies de la création en iconographie chrétienne : Antiquité et Moyen âge*, Flammarion, Paris, 1979.

³⁸¹ G. Schiller, *Inkarnation, Kindheit, Taufe, Versuchung, Verklarung, Wiren und Wunder Christi, Ikonographie der christlichen Kunst*, Gutersloh, 1966 ; E. Kirschbaum (dir.), *Lexikon der christlichen Ikonographie*, Herder, Rome, 1968-1976, 8 vol.

³⁸² J. Le Goff, J.-C. Schmitt, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Éditions fayard, Paris, 1999 ; C. Gauvard, A. de Libera, M. Zink, *Dictionnaire du Moyen Âge*, Presses universitaires de France, Paris, 2002.

³⁸³ M. Thoumiu (dir.), *Dictionnaire d'iconographie romane*, Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1996.

³⁸⁴ F. Garnier, *Thesaurus iconographique. Système descriptif des représentations*, Ministère de la culture, Le Léopard d'or, Paris, 1984.

³⁸⁵ G. Duchet-Suchaux, *La Bible et les saints : guide iconographique*, Éditions Flammarion, Paris, 1990.

³⁸⁶ F. Durand, J.-M. Spieser et J. Wirth, *L'image et la production du sacré : actes du colloque de Strasbourg, 20-21 janvier 1988*, Centre d'Histoire des religions de l'Université de Strasbourg II, Méridiens Klincksieck, Paris, 1991 ; P. Lacroix, A. Renon, et E. Vergnolle (dir.), *Pensée, image et communication en Europe médiévale. À propos des stalles de Saint-Claude. Actes du colloque de Saint-Claude et Lons-le-Saunier (1990)*, Besançon, Asprodic, 1993 ; A. Guillou, J. Durand (dir.), *Byzance et les images : cycle de conférences organisé au Musée du Louvre, par le Service culturel du 5 octobre au 7 décembre 1992*, La Documentation française, Paris, 1994 ; J. Baschet et J.-C. Schmitt (dir.), *L'image. Fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval : actes du 6^e International workshop on medieval societies, Centre Ettore Majorana, Eric, Sicile, 17-23 octobre 1992*, n°5, *Cahiers du Léopard d'or*, Paris, 1992, 310 p. ; N. Bock (dir.), *Kunst und Liturgie im Mittelalter : Akten des internationalen Kongresses der Bibliotheca Hertziana und des Nederlands Instituut te Rome, Rom, 28. - 30. September 1997*, München, Himer, 2000.

³⁸⁷ O. Christin, D. Gamboni (dir.), *Crise de l'image religieuse. De Nicée II à Vatican II*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1999.

³⁸⁸ N. Bock, P. Kurmann, S. Romano (dir.), *Art, cérémonial et liturgie au Moyen Âge : actes du colloque de troisième Cycle romand de Lettres, Lausanne-Fribourg, 24-25 mars, 14-15 avril, 12-13 mai 2000*, Via-ella, Roma, 2002 ; N. Hiscock, *The White Mantle of Churches : architecture, Liturgy and Art around the Millennium*, International Medieval Research, Brepols, Turnhout, 2003.

médiévales : pour une histoire comparée³⁸⁹. Les actes du Colloque organisé à l'Institut de France, en 2005, nommés, *L'image dans la pensée et l'art au Moyen Âge*³⁹⁰, prolongent encore la discussion à propos du rôle des images. En 2006, *L'arte medievale nel contesto (300-1300). Funzioni, iconografia, tecniche* étudie sur une longue durée, l'impact de l'image dans l'espace³⁹¹. Notifions également dans la collection *Culture & Société médiévales*, la publication des actes de la table ronde nommée *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*³⁹². Cette publication est issue des journées d'études préparées par IMAGO (Groupe de réflexion sur l'Image médiévale du Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers) qui se sont tenues en 2005.

D'autres nombreux ouvrages monographiques abordent un aspect concret ou une question générale. On retrouve différents ouvrages de Jean-Claude Schmitt comme *Le corps des images. Essais sur la culture visuelle au Moyen Âge* écrit en 2002³⁹³. La traduction de l'ouvrage de Hans Belting publié en allemand, en 1990, intitulé *Image et culte. Une histoire de l'image avant l'époque de l'art*³⁹⁴ a exercé une influence considérable sur la recherche. Deux livres de Jean Wirth, *L'image médiévale. Naissance et développements (VI^e-XII^e siècle)* en 1989 et *L'image à l'époque romane* en 1999³⁹⁵ poursuivent la discussion. Le compte rendu d'Yves Christe dans le *Bulletin monumental*³⁹⁶, permet de mesurer l'envergure des enjeux des différents points de vue des chercheurs en iconographie pourtant issus d'écoles opposées.

D'autres auteurs ont procuré des méthodes d'approche. C'est le cas de Hans Belting qui a opposé, dans la tradition occidentale, un « âge médiéval de l'image » et un « âge de l'art » qu'il estime commencer au XV^e siècle avec la mise en avant des tableaux³⁹⁷. Mais durant cette période, ces deux aspects ne sont pas pour autant séparés. Ils peuvent être complémentaires : « La ligne de partage ne se trouve nullement entre le profane et le sacré, sauf dans les églises réformées ; elle sépare bien plutôt l'ancienne et la nouvelle compréhension des images. En Italie, où elles furent gardées dans les églises, on chercha la synthèse et non l'alternative. Il n'y a pas ici "deux types d'images", mais des images "à double visage", selon qu'on les considérait comme réceptacle du sacré ou comme expression de l'art »³⁹⁸. Hans Belting avec la notion de *Bild* déclare que la valeur esthétique est auxiliaire pour les images réalisées avant l'ère de « l'art ». Il valorise la valeur culturelle des images, même si pourtant, toutes les images médiévales

³⁸⁹ J.-M. Sansterre, J.-C. Schmitt (dir.), *Images dans les sociétés médiévales : pour une histoire comparée*, institut historique belge de Rome, 1999.

³⁹⁰ M. Lemoine (ed.), *L'image dans la pensée et l'art au Moyen Âge : colloque organisé à l'Institut de France le vendredi 2 décembre 2005*, Brepols, Turnhout, 2006.

³⁹¹ A. Cadei, J.-P. Caillet, Y. Christe, P. Piva (ed.), *L'arte medievale nel contesto (300-1300). Funzioni, iconografia, tecniche*, Jaca Book, Milano, 2006.

³⁹² C. Voyer, É. Sparhubert (dir.), *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, Brepols, Turnhout, 2011.

³⁹³ J.-C. Schmitt, *Le corps des images : essais sur la culture visuelle au Moyen âge*, Éditions Gallimard, Paris, 2002.

³⁹⁴ H. Belting, *Image et culte. Une histoire de l'image avant l'époque de l'art*, Éditions du Cerf, Paris, 1998.

³⁹⁵ J. Wirth, *L'image médiévale : naissance et développements : VI^e-XV^e siècle*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1989 ; J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, Éditions du Cerf, Paris, 1999.

³⁹⁶ t. 158, 2000.

³⁹⁷ H. Belting, *Bild und Kult. Eine Geschichte des Bildes vor dem Zeitalter der Kunst*, München, 1990 ; traduit en français par *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Éditions du Cerf, 1998.

³⁹⁸ *Idem*, p. 618.

ne faisaient pas l'objet d'un « culte ». Hans Belting différencie l'histoire de l'image de l'histoire de l'art et il redéfinit le terme *Imago*. Les textes proposés par Hans Belting constituent une référence élémentaire.

Jean-Claude Schmitt propose de ne plus opposer culte et art : « il ne faut donc pas opposer le “culte” et l’“art”, mais voir plutôt comment l'un assume l'autre et se réalise pleinement grâce à lui »³⁹⁹. De même l'ouvrage nommé *Iconographie médiévale. Image, texte, contexte*⁴⁰⁰, introduit lui aussi le terme d'« image » qui semble concurrencer le terme d'iconographie. Ce recueil d'article rappelle les travaux pionniers des études iconographiques en France du père Philippe-Martin Hubert (1908-1976). Il avait fondé en 1972 un « groupe des Ymagiers », qui était une cellule d'échange entre les médiévistes et des spécialistes variés. Ce groupe voulait dégager les significations des images pour les hommes du Moyen-Âge. Il avait également déterminé trois plans d'opérations de la recherche en iconographie : le travail de documentation et d'élaboration de répertoires, le travail de défrichage de l'image (iconographie en propre) et le travail de recherche du message de l'œuvre (iconologie). Plus que décrire l'image (iconographie), il s'agit désormais d'introduire le terme iconologie.

L'histoire de l'art en France avait longtemps utilisé les rééditions périodiques d'Émile Mâle qui, nous l'avons dit, avait posé le principe d'une iconographie réductible à des modèles par l'intégration des sources littéraires, scripturaires, patristiques ou contemporaines de sorte qu'il était difficile de réorienter l'étude iconographique. Puis des historiens ont entrepris une réflexion sur la culture populaire largement fondée sur des sources iconographiques. Un grand nombre de thèmes profanes vinrent alors faire concurrence au thème religieux mis en lumière pendant si longtemps. Le livre *Art profane et Religion populaire au Moyen Âge* illustre ce mouvement⁴⁰¹. Suite à la lecture de *L'image*, grâce aux textes d'Émile Mâle, d'Henri Focillon et d'Erwin Panofsky, l'ère de l'approche diversifiée a trouvé un point de non retour. L'image est parfois utilisée comme un document archéologique. Elle est appréhendée comme une révélation en marge des textes et comme un appoint non-écrit. Les recherches amorcées par Jean-Claude Schmitt et Jean-Claude Bonne à propos de la représentation de l'espace, de la perception du corps ou de la gestuelle ainsi que les travaux de Michel Pastoureau, à propos de la symbolique de la couleur, lancent une démarche d'analyse qui englobe les différentes facettes de l'image : « La démarche comparatiste ne peut pas s'attacher seulement aux caractères formels des images, au style, à la chronologie propres des traditions artistiques, elle doit prendre aussi en compte les fonctions culturelles, liturgiques et politiques de celles-ci, et plus généralement encore les contextes sociaux et idéologiques de leur production et de leur réception »⁴⁰². Jean-Claude Schmitt définit sa méthode comme suit : « [...] il est essentiel de noter que nos images fonctionnent dans des espaces sociaux emboîtés, qui s'organisent autour de deux pôles au moins : d'un côté l'universalité de la référence chrétienne, de l'autre le *locus* particulier, l'église paroissiale, le lieu de pèlerinage, la cité vouée à son saint patron et au culte de ses

³⁹⁹ J.-C. Schmitt, *Le corps des images. Essais sur la culture visuelle au Moyen Âge*, Éditions Gallimard, 2002, p. 53.

⁴⁰⁰ G. Duchet-Suchaux (dir.), *Iconographie médiévale. Image, texte, contexte*, Centre régional de Publication de Paris/Institut de Recherche et d'Histoire des textes, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1990.

⁴⁰¹ J.-D. Lajoux, *Art profane et Religion populaire au Moyen Âge*, Presses universitaires de France, Paris, 1985.

⁴⁰² J.-C. Schmitt, *Le corps des images. [...]*, *op. cit.*, p. 61.

images. Les changements historiques qui affectent les relations entre ces deux pôles le plus souvent complémentaires, parfois antagonistes, doivent avoir joué un rôle important dans le statut et les fonctions diverses des images »⁴⁰³. L'auteur résume sa démarche ainsi : « [...] l'analyse de l'œuvre, de sa forme et de sa structure, n'est pas séparable de l'étude de ses fonctions »⁴⁰⁴.

Jérôme Baschet, qui a travaillé à des études iconographiques thématiques, affirme, dans son ouvrage *L'iconographie médiévale*⁴⁰⁵, que le terme d'iconographie est désormais obsolète. Il souligne que ce terme renvoie singulièrement à l'œuvre fondatrice et ancienne d'Émile Mâle⁴⁰⁶. L'auteur introduit les travaux de Hubert Damisch ou de Georges Didi-Huberman et atteste de leur impact dans l'histoire de l'art par une critique de l'iconographie traditionnelle. Il montre que l'iconographie ancienne divisait l'œuvre imagée en deux aspects : entre une dimension qui donnait du sens explicable par les sources textuelles et une autre qui est formelle et qui est envisagée comme un habillage esthétique qui ne porte pas de sens en lui-même. Il en vient donc au terme d'iconologie. Ce terme proposé par Aby Warburg et diffusé par Erwin Panofsky lui semble être plus adapté. Sans vouloir opposer iconographie et iconologie, et pour rassembler sa méthode de recherche, il choisit de garder le mot iconographie par commodité : « Ce livre – mieux vaut en avertir le lecteur – n'est pas un manuel ou un guide, offrant une vision d'ensemble de l'iconographie médiévale ; il s'agit d'un essai qui dessine un parcours méthodologique, en même temps qu'il visite ou revisite certaines œuvres, célèbres ou non, pour en proposer une analyse aussi précise que possible »⁴⁰⁷. Jérôme Baschet pose les bases d'une véritable réhabilitation du terme et de l'usage de l'iconographie.

Il défend également la constitution de bases de données d'images⁴⁰⁸ qui fleurissent aujourd'hui en ligne⁴⁰⁹. Elles permettent également de développer l'étude des images sérielles. En 1990, Jérôme Baschet déclarait déjà son engouement pour cette forme de recherche⁴¹⁰. L'iconographie sérielle forme une rupture par rapport aux formules d'Émile Mâle qui pensait que l'art médiéval codifié représentait les mêmes thèmes, parce qu'il reproduisait en image la doctrine des clercs. Jérôme Baschet, qui récuse cette vision, rappelle l'inventivité des images médiévales où le type iconographique fixe n'existe pas et où les images ne cessent d'inventer des thèmes iconographiques neufs dans des modes de représentation variés.

⁴⁰³ *Idem*, p. 30 ; J.-C. Schmitt, « La culture de l' *imago* », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 1996, 1, p. 3-36.

⁴⁰⁴ *Idem*, p. 50.

⁴⁰⁵ J. Baschet, *L'iconographie médiévale*, Éditions Gallimard, Paris, 2008.

⁴⁰⁶ J. Baschet, *Lien sacré, lieu d'images. Les fresques de Bominao (Abruzzes, 1263). Thèmes, parcours, fonctions*, La Découverte/EFR, Paris-Rome, 1991 ; J. Baschet, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècles)*, BEFAR, 279, Rome, 1993 ; J. Baschet, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 2000.

⁴⁰⁷ J. Baschet, *L'iconographie médiévale*, Folio histoire, Éditions Gallimard, p. 21.

⁴⁰⁸ J. Baschet, « Les bases de données du groupe de recherches sur les images médiévales », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 14-15, 1995, p. 51-59. Cf. J. Baschet, « Les vidéodisques des manuscrits de la Bibliothèque vaticane et la réalisation d'une base de données iconographique », *Arte medievale*, 1992, 1, p. 199-205 ; J. Baschet, « Remarques sur l'indexation iconographique. L'expérience des vidéodisques des manuscrits de la Bibliothèque Vaticane », *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, 106, 1994, p. 179-188.

⁴⁰⁹ <http://www.menestrel.fr>.

⁴¹⁰ J. Baschet, « Inventivité et sérialité des images médiévales. Pour une approche iconographique élargie », *Annales HSS*, t. 51, 1996, 1, p. 93-133.

Il souhaite donc œuvrer par la formation de *corpus* qui saisit l'ensemble des représentations et par l'élaboration de méthodes pour rendre compte de l'abondance des différentes mutations.

b) Principes d'approche de l'image

En un premier temps évoquons une approche de l'image sculptée particulière aux chapiteaux. La « syntaxe », c'est-à-dire la relation entre le thème et le contexte dans lequel il a été intégré, fait l'objet d'un véritable décryptage chez Marcello Angheben⁴¹¹. Sa démarche, et plus généralement celle des membres du CESCO de Poitiers, fait des émules. La thèse de Sébastien Biay *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny (fin XI^e-début XII^e siècle). Étude iconographique*, utilise les lignes fondatrices de ce qu'il faut appeler une véritable méthode⁴¹². Trois points sont identifiés, et nous aimerions en déterminer un quatrième.

La place du thème est importante : « il est bien connu que dans le domaine du décor peint, la répartition des images tient largement compte de la hiérarchie des espaces, et en particulier de la prééminence de l'intérieur sur l'extérieur, du chœur liturgique sur le reste de l'édifice et des parties hautes sur les parties basses »⁴¹³. Mais dans le domaine de la sculpture, la distribution des thèmes est encore plus difficile à cerner. Pour parvenir à montrer l'intentionnalité d'une relation entre une image sculptée et son emplacement, il faut, pour établir une interprétation, constater la même situation dans plusieurs édifices. L'explication des images grâce à la comparaison avancée par Marcello Angheben, était déjà employée dans des études postérieures, telles, pour l'Auvergne dans l'ouvrage de Zygmunt Swiechowski⁴¹⁴. Certes, cet auteur ne s'exprime pas en termes d'itinéraires ou de contextualités, mais simplement sur le mode des thématiques. Cette pratique permet de constater, de manière non statistique, l'emplacement des thèmes.

La base de données, dont nous allons parler tout à l'heure, à l'avantage de permettre d'établir durablement (parce que comptable et renouvelable) ce genre d'estimation. Dans son mémoire, Marie-Laure Bertolino⁴¹⁵ propose un répertoire, qui peut servir de point de départ à n'importe quelle recherche iconographique : mais là encore le système placé en dehors d'une base de données nous semble trop difficile à manipuler. Bien qu'elle propose un classement clair et distinct, Francine Saunier dans, *Le bestiaire dans la sculpture romane de Haute-Auvergne : Archiprêtre de Mauriac*⁴¹⁶, ne semble pas avoir utilisé de base de données.

Le second critère avancé par Marcello Angheben est celui de l'étude de la position des antagonistes au sein d'une même image et également de l'analyse de son rapport entre intérieur et

⁴¹¹ M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne. Thèmes et programmes*, op. cit., p. 16.

⁴¹² S. Biay, *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny (fin XI^e-début XII^e siècle). Étude iconographique*, thèse dirigée par le professeur C. Andrault-Schmitt, Poitiers, 2011.

⁴¹³ *Ibidem*.

⁴¹⁴ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1973, 422 p.

⁴¹⁵ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine*, mémoire de master dirigé par le professeur B. Phalip, Université Blaise Pascal, Clermont II, 2005.

⁴¹⁶ F. Saunier, *Le bestiaire dans la sculpture romane de Haute-Auvergne : Archiprêtre de Mauriac*, thèse dirigée par le professeur X. Barral I Altet, Université de Rennes 2, 1992.

extérieur. Il constate que, souvent, l'agresseur de l'espace consacré doit venir de l'extérieur de l'édifice où son adversaire est supposé se dresser devant lui. Il est aussi facile de constater que l'agresseur qui combat se trouve également à l'intérieur de l'édifice.

Puis le troisième critère repose sur l'environnement iconographique de l'image. Certains thèmes complémentaires sont parfois réunis dans les textes comme dans l'espace de l'église pour être vus simultanément. Mais il faut pour que cela puisse être intentionnel, que les sujets se retrouvent dans cette position dans plusieurs édifices. Dans le cas de répétitions, il s'agirait alors de regroupements significatifs. Et il devient possible de parler de programme iconographique, à la seule condition de retrouver les associations significatives dans la majorité des chapiteaux d'un même ensemble.

La notion de programme iconographique n'est pas sans poser problème. Neil Stratford a plutôt considéré que les sculptures n'avaient pas d'ordre en termes de programme⁴¹⁷. Parfois au contraire, les auteurs ont tendance à surinterpréter les cycles sculptés. Ils considèrent que l'ensemble des chapiteaux porte un sens essentiellement compréhensible par leur positionnement. Il faut en effet préciser que les chapiteaux sont positionnés en fonction du chantier et que ce dernier ne se fait jamais sans aléas. On ne peut étudier un ensemble sculpté de la même manière qu'un portail sculpté créé comme un tout. N'est-il pas possible aussi de considérer les adaptations de programmes ? La succession des équipes de sculpteurs, due aux aléas du chantier, pouvait-elle se faire sans la recherche de continuité ? Roland Recht propose de considérer le programme comme une contrainte numérique et fonctionnelle : « Le programme impose nécessairement une limite au nombre de types d'œuvres, tributaires de leurs fonctions, tout en leur assignant un contenu »⁴¹⁸. Il est possible d'exclure le problème du programme absolu, qui engloberait l'édifice en entier, par l'étude de l'installation des chapiteaux et des images. Cette notion a été récemment défendue par le programme de recherche mené sur les édifices d'Auvergne dirigé par Jérôme Baschet. L'équipe a utilisé « [...] la notion d'*agencement*, plus englobante et plus souple que celle du programme »⁴¹⁹.

Avant de parler de programme, il semble bien nécessaire de parler des indices d'une intervention intellectuelle dans le choix des thèmes. Les choix sont parfois limités par le savoir-faire des sculpteurs et par les cadres-supports. Les associations doivent alors être analysées afin de déterminer si elles sont intentionnelles et significatives, ou si au contraire elles sont dépourvues de sens. Les images placées dans un certain ordre prennent peut-être un sens involontaire. Le sujet et la facture d'une corbeille jouent-ils indifféremment ? Est-il possible d'interpréter pareillement un même sujet traité dans la recherche des proportions naturelles et un sujet identique traité de manière simplifiée ? Le traitement est-il intentionnel ? Le message dégagé se trouve ne pas être le même. Et c'est le point que nous ajouterions au classement de Marcello Angeben à propos d'une possible syntaxe des images sculptées : le traitement influe sur la symbolique. Pour cela, il est possible de considérer deux choses. D'abord, un

⁴¹⁷ N. Stratford, *Bussey-le-Grand*, p. 33 ; *Moutiers-Saint-Jean*, p. 172 ; *Romanesque sculpture*, p. 246-250.

⁴¹⁸ R. Recht, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales (XII^e-XV^e siècle)*, Éditions Gallimard, 1999, p. 12.

⁴¹⁹ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Introduction », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 12 juin 2012, consulté le 17 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605>.

sujet traité de manière naturaliste prendra plus de temps à être réalisé. D'autre part, les traitements naturalistes demandent un savoir-faire élaboré et une technique maîtrisée qui demandent de solliciter le talent d'un sculpteur confirmé. La cohabitation des formes naturalistes et antinaturalistes ne pouvait refléter qu'une approche culturelle différente ou une maîtrise différente du métier. Le sujet traité peut-il lui aussi influencer sur le choix du traitement ? Nous allons voir que les sujets les plus complexes ne sont pas nécessairement réalisés dans l'une ou l'autre manière de sculpter, mais que le sujet lui-même semble prévaloir sur le choix du traitement. Marcello Angheben évoque les possibles choix du traitement des sujets par le concepteur. Ce choix pouvait être préalablement discuté entre les commanditaires et les sculpteurs. Nous pensons à sa suite, que cette chaîne humaine décisionnaire ne pouvait être vérifiée de manière totale. La liberté de chaque intervenant a pu jouer sur le caractère initial du « message » (s'il y en a un).

Comme l'expose Jean Wirth dans *l'image à l'époque romane*, le vocabulaire employé pour décrire une œuvre, mène à des formules faussées et empêche de découvrir la structure. Par exemple, il n'existe rien dans le vocabulaire de l'époque *romane* qui traduise notre notion d'espace. L'espace représenté dans les images peut induire une codification que nous dirons « abstraite ». Nous avons l'habitude de lire les images par la recherche des repères dans un espace tridimensionnel et pourtant au lieu de lire les fonds monocolores comme extérieurs aux scènes représentées, il faut bien les lire avec les figures. L'anthropologie nous a fait connaître un procédé répandu dans le monde, la *split* représentation, qui consiste à présenter frontalement la tête d'une créature et à redoubler son corps de part et d'autre. Aux symboles utilisés, il faut associer des mots qui portent un sens précis. Dans les réformes monastiques du XI^e siècle, on considère que le corps véritable est l'âme alors que la chair est une prison⁴²⁰.

Jérôme Baschet travaille particulièrement la définition de termes qui constituent des étapes d'analyse, qu'il expose en particulier dans son ouvrage intitulé *L'iconographie médiévale*. Il distingue le *thème*, c'est-à-dire une image régulière dans sa globalité et autonome du point de vue du sens, du *motif*, qui est un segment caractéristique et qui est lié au *thème* : en quelque sorte une image qui compose l'image globale⁴²¹. Par exemple : « [...] l'enfer est généralement représenté, non de façon isolée mais au sein de thèmes plus amples comme le Jugement dernier, la Parabole de Lazare ou la Chute des anges »⁴²². L'auteur invite à étudier les *hyperthèmes*⁴²³, c'est-à-dire plusieurs thèmes ou motifs liés par des renvois de sens : pour illustrer son propos, il compare des représentations du sein d'Abraham à celles de la Paternité divine, où les « [...] ressemblances vont parfois jusqu'au décalque formel [...] »⁴²⁴. Il affirme également que le travail sériel, dont nous avons parlé, permet pareillement de découvrir les « images-limites » qui repoussent plus loin la figuration des contradictions doctrinales du catholicisme⁴²⁵. Les

⁴²⁰ J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, Éditions du Cerf, Paris, 1999, p. 10-12 ; (il fait aussi remonter les édifices d'Auvergne au XI^e siècle).

⁴²¹ J. Baschet, *L'iconographie médiévale, op. cit.*, p. 265-266.

⁴²² *Idem*, p. 265.

⁴²³ *Id.*, p. 274.

⁴²⁴ *Id.*, p. 276.

⁴²⁵ *Id.*, p. 272.

images sont fréquemment figurées dans des cycles où les communications de sens se trouvent favorisées ; et Jérôme Baschet en déduit : le « [...] caractère associationniste des images et de la pensée médiévale [...] »⁴²⁶ .

c) La statistique au service de l'image sculptée

L'analyse d'une série d'images est devenue habituelle en histoire de l'art. En iconographie médiévale, les travaux de Jérôme Baschet grâce à l'utilisation de diagrammes ont été précurseurs. Il préconise l'emploi des statistiques pour mettre en lien différents points d'étude comme la fréquence d'un thème en fonction des époques. Nous avons pressenti le rôle de la statistique au service de l'iconographie avant de réaliser l'engouement que cette méthode avait déjà suscité.

L'apparition des statistiques a été progressive. Au XIX^e siècle, Charles Cahier a répertorié les attributs des personnages dans un ouvrage spécifique. À sa suite, les dictionnaires de Louis Réau dans les années 1950 et Gertrud Schiller une dizaine d'années plus tard, compileront les œuvres principales sur un thème donné. Les études thématiques voient le jour dès les années 1930. Hubert Schrade et Helena Gutberlet ont étudié, par exemple, les représentations de l'Ascension du Christ. Ils ont alors recensé les œuvres représentant ce thème pour en dégager une problématique.

Jérôme Baschet, dans sa thèse sur les représentations du Jugement dernier se confronte à un corpus d'images immense. Il écrit un premier article, en 1996, sur ce qu'il dénomme « l'analyse sérielle », à savoir l'étude d'une série d'images qui a en commun un thème ou une technique. Il publie en 2000 un ouvrage consacré au thème iconographique du sein d'Abraham. L'analyse sérielle est le moyen de montrer la diversité de l'image médiévale. Jérôme Baschet crée des diagrammes en fonction des périodes historiques. Son but est de vérifier l'utilisation d'un thème en fonction des époques, puis de l'inscrire dans le contexte théologique. Il utilise le terme d'iconographie sérielle et en fait une branche d'études à part entière. À sa suite, des recueils récents utilisent l'étude statistique des thèmes iconographiques⁴²⁷.

Les statistiques sont utilisées dans une optique quantitative : l'auteur mesure la fréquence d'un thème, ou le nombre de représentations par rapport à un autre thème à une époque donnée. Il en tire des pistes de recherche, ce qui l'aide à orienter sa réflexion. Cette première exploitation des statistiques dans le domaine de l'iconographie médiévale a démontré l'intérêt de cette méthode de travail : tout en conservant le recul nécessaire à cette discipline liée au problème de l'exhaustivité des œuvres, il est possible de mettre en avant des constantes ou des particularités au sein d'une problématique-thématique. Et comme le note aussi Jérôme Baschet, cette étude globale permet, paradoxalement, de rendre à chaque œuvre son individualité : les statistiques révèlent la mobilité de l'image médiévale dans le traitement iconographique des sujets. Notre approche statistique recentrée sur un seul monument a ainsi voulu

⁴²⁶ *Id.*, p. 275.

⁴²⁷ Cf. M. Guénot, « L'histoire de l'art à l'épreuve de l'analyse statistique implicite : l'exemple de la structure iconique de l'image médiévale », *Quaderni di Ricerca in Didattica (Mathematics)*, n°20, suppl. 1, 2010, p. 497-522.

dégager des zones sur un même édifice et surtout intégrer aussi bien les sculptures figurées que les sculptures feuillagées ou abstraites.

Récemment un groupe s'est consacré à l'analyse des chapiteaux en Auvergne. Ce Groupe nommé *Anthropologie Historique de l'Occident Médiéval* (Centre de Recherches Historiques de l'EHESS) a été fondé en 1978 et a été dirigé jusqu'en 1992 par Jacques Le Goff. Jean-Claude Schmitt a ensuite assuré sa direction. Il comprend une dizaine de membres, d'enseignants-chercheurs à l'EHESS ou de chercheurs au CNRS. Il est surtout reconnu pour ses activités de recherche à l'INHA de Paris. Le but du Groupe est d'encourager des recherches interdisciplinaires concernant l'histoire de l'Europe médiévale, qui s'inspirent des problématiques et des méthodes de l'anthropologie sociale et culturelle. La recherche menée au sein du GAHOM prend la forme d'enquêtes collectives. Pour la période 2006-2010, un Projet de l'ANR, intitulé « Parler, Figurer, Écrire », a été mené pour correspondre aux trois axes de la recherche du GAHOM : les *Exempla* (sous la responsabilité de Marie-Anne Polo de Beaulieu et Pascal Collomb) ; les *Images* (sous la responsabilité de Jean-Claude Schmitt, Jérôme Baschet, Jean-Claude Bonne) et les *Autobiographies souveraines* (sous la responsabilité de Pierre Monnet et Jean-Claude Schmitt). Le deuxième axe nommé « Figurer », a permis d'approfondir des questions primordiales pour l'analyse des images et de leur espace, à propos d'une étude systématique du corpus des chapiteaux sculptés d'Auvergne. Les questions générales qui touchent au statut social du lieu ecclésial, à l'articulation du lieu ecclésial et de son décor ont été réévaluées. L'analyse de la distribution des chapiteaux dans l'espace ecclésial a été développée grâce à une méthode de cartographie du décor de l'édifice, mise au point par Jean-Claude Bonne puis par Pierre-Olivier Dittmar et Jérôme Baschet. Ce séminaire a aussi été le lieu d'échanges avec des chercheurs extérieurs au Groupe : Laurence Cabrero-Ravel, Caroline Roux ou Jean Wirth.

La base de données, la plus étoffée possible à l'avantage de proposer des recoupements que le chercheur n'avait préalablement pas pensé établir. Ainsi, lorsque des éléments qui paraissaient anodins se révèlent finalement constitutifs d'un groupe, ils forment un nouveau type de classement. La découverte de nouveaux états via la base de données permet de partir des éléments sources afin de révéler des constats, dans le but de réaliser des analyses relayées ensuite par le chercheur. C'est en quelque sorte une solution de mise à plat des données afin d'essayer de redéfinir un angle d'analyse. Certes, rien n'est entièrement objectif puisque les données sont entrées par le chercheur, mais si le soin d'établir des critères de bases d'ordre purement descriptif est pris, on peut espérer tirer des résultats exploitables. Ajouter à cela, même si la démarche est très longue⁴²⁸, elle permet d'établir des graphiques qui sont autant de photographies de l'état actuel du corpus iconographique. L'établissement de cette base a nécessité la couverture photographique des 497 chapiteaux. Le corpus photographique comprend plusieurs milliers de clichés⁴²⁹. L'ajout de manière indifférenciée de l'ensemble des critères d'une

⁴²⁸ Dans la base de données des chapiteaux que nous présentons se trouvent plus de 200 000 cases.

⁴²⁹ Cette démarche nécessaire entre dans la constitution des bases photographiques tel que le *Groupe d'Anthropologie Historique de l'Occident Médiéval* le propose depuis quelques années. Les fiches de données que nous avons réalisées sont présentables et modifiables grâce à un lien internet. Nous avons choisi de les présenter comme des fiches d'identité à tiroirs pour chaque chapiteau. Le système demande que l'interlocuteur possède également Filemaker.

corbeille, permet de connaître exactement l'emplacement des figures, des objets ou des plantes sur le chapiteau et dans l'édifice. La partition entre corbeille figurée et corbeille feuillagée ou semi-feuillagée n'existe plus : bien souvent l'étude iconographique se limite à décrire les chapiteaux figurés. Mais le problème naît souvent pour des corbeilles qui adoptent des masques de personnages. Ces masques anecdotiques, a priori, révèlent pourtant une strate de renseignements importante. Ils donnent une tonalité à des chapiteaux visiblement neutres de sens. Les nombreux « petits sujets » qui passent souvent en dehors du chant de l'étude peuvent ainsi faire surface. Ils sont véritablement, nous allons le voir, porteurs d'un sens profond. Ils forment de véritables sous-titres (sujets mineurs) attachés au sujet principal d'un chapitre (sujet majeur).

La statistique basée sur l'image, que nous avons pensée comme un révélateur, permet de décrypter des messages, à première vue secondaires. Elle révèle également des types, des formes et des « styles d'ateliers ou d'artisans » afin de déterminer une éventuelle chronologie. Lorsque dom Hesbert avait proposé son étude des antiennes, il semblait à la communauté scientifique que rien de véritablement novateur ne pouvait être fait en ce domaine. Pourtant, il démontra toute la valeur de la statistique : quelle étude liturgique pourrait se faire sans comparaison ? Quelle étude peut se passer des œuvres statistiques aujourd'hui pour la liturgie ? Il semble qu'un chemin identique se dessine pour l'histoire de l'art. Il est l'objet du groupe de recherche sur l'*Iconographie totale du lieu sacré à l'époque romane* dirigé par Jérôme Baschet⁴³⁰. Le principal défaut de ces démarches est de donner des résultats à partir d'un corpus qu'il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre : ils ne sont le reflet que du rebus de l'histoire. La première précaution d'emploi à toute statistique basée sur un corpus écrit, peint ou sculpté est de rappeler le chant de l'étude de départ et le nombre de témoins utilisé à titre de référents.

Après avoir partagé les caractéristiques des différents chapiteaux, nous avons remarqué que certaines dominantes se croisaient et se recoupaient, de telle sorte qu'il était possible d'envisager plusieurs études statistiques à leur sujet. Le recours à un logiciel adapté (*Access* ou *Filemaker*) est devenu incontournable. Il permet de réutiliser les requêtes plus commodément après avoir au préalable rempli l'ensemble des données sur un format classique tel qu'*Excel* le permet. Les observations présentées sont mises au point sur l'exemple de banques de données déjà existantes comme la banque de données « sur les chapiteaux corinthiens et dérivés du corinthien » dirigé par Jean Cabanot, il y a quelques années⁴³¹.

L'extrême diversité, que présentent les chapiteaux, peut décourager tout travail de classement tant les sous-classifications peuvent croître. Pourtant, l'apparition de classes et de sous-classes imposée par la base nous a permis d'analyser le vocabulaire stylistique et ornemental des corbeilles mais aussi des modillons ou des bandeaux sculptés. Alors que les notices présentent des modes descriptifs ou

⁴³⁰ J. Baschet, *Une iconographie totale du lieu sacré à l'époque romane*, EHESS, Paris.

⁴³¹ Une banque de données avait déjà vu le jour en juin 1990 à Nanterre. Cette banque est susceptible d'accueillir l'analyse de tous les chapiteaux corinthiens, composites, corinthisants et à feuilles diverses antérieurs à l'époque romane. L'ordinateur HP 9000 du Centre d'Informatique appliquée à l'archéologie de l'université de Paris X accueille cette banque. Il en est de même à Dax sur un microordinateur. Jean Cabanot chargé de recherche au C.N.R.S., C.E.S.C.M., Poitiers, avait mis en place sa forme expérimentale.

analytiques relatifs à l'œuvre elle-même, le traitement statistique permet de comprendre la répartition des chapiteaux dans l'édifice, leur nombre et les types de groupes qui existent afin de déterminer des cohérences dans les thèmes. La facilité d'emploi, accroît l'appétence de l'utilisateur afin d'obtenir des réponses plus précises à ses questions. Mais la banque de donnée à ses propres limites, imposées par le rédacteur lui-même. Les données rendent une analyse codifiée. C'est là une difficulté que de rendre sous un vocable une pluralité due à la réalisation non mécanique des œuvres sculptées. Ainsi, il ne faut pas trop affiner les éléments descriptifs sous peine de faire perdre leurs caractères scientifiques à toute classification.

Il y a une autre limite qui est inhérente au logiciel lui-même, car ce dernier ne peut pas interpréter les analogies et définir des rapports nouveaux. Il faut donc une unité de conception et une grande rigueur dans la mise en œuvre aussi bien pour l'observation initiale (photographie numérique précise et observation des différentes faces de la corbeille), que pour l'analyse (justesse de la description), grâce à un vocabulaire précis (finesse et qualité du vocabulaire).

Le choix du vocabulaire fut très délicat, sa diversité dans les publications est flagrante. Le *dictionnaire méthodique* de R. Ginouvès et R. Martin⁴³² est l'une de nos principales références en ce qui concerne le classement des chapiteaux à feuilles. Pour le vocabulaire plus spécifique des chapiteaux figurés, nous avons utilisé l'ouvrage intitulé, *La sculpture : méthode et vocabulaire* réalisé par le Ministère de la culture et de la communication⁴³³. À partir de la base de données proposée par Jean Cabanot⁴³⁴ à propos des chapiteaux corinthiens, nous avons élargi les entrées afin d'intégrer les vocabulaires propres aux chapiteaux figurés.

L'organisation de l'analyse se fait par l'adjonction des noms spécifiques (lorsque cela est possible) aux détails que Jean Cabanot⁴³⁵ qualifie d'élémentaires. Pour les éléments importants, nous avons gardé la méthode préconisée par ce dernier pour cataloguer les éléments du plus complexe au plus simple. Ainsi, on peut choisir le degré de finesse de la requête soumise au logiciel. En effet, les formes de bases évoluent parfois dans le temps bien qu'elles puissent garder certaines caractéristiques ; l'analyse par paliers interrogatifs permet d'affiner la recherche par la spécification des dominantes. Ce principe a donc été appliqué dans une base qui regroupe les modillons et les métopes, ainsi que dans une autre base qui inventorie les culots et dans une dernière qui répertorie les moulures de l'édifice.

Le procédé adopté par la suite est simple. Il permet de retrouver dans l'édifice, l'emplacement des thèmes sculptés avec des niveaux différents d'interprétation des images. Ce façonnage déjà engagé dans la thèse de Marcello Angheben a été expérimenté également par le groupe dirigé par Jérôme

⁴³² R. Ginouvès, R. Martin, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, I, Matériaux, technique de construction, technique et formes du décor*, Athènes-Rome, 1985.

⁴³³ M.-T. Baudry, D. Bozo, A. Chastel, J. Thirion, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, La sculpture : méthode et vocabulaire*, Paris, imprimerie nationale, 1978.

⁴³⁴ J. Cabanot, « Constitution d'une banque de données sur les chapiteaux corinthien et dérivés du corinthien : méthode et perspectives », *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'antiquité à la renaissance*, Éditions du Comité des travaux historiques et Scientifiques, Publication de la Sorbonne, Paris, 1993, p. 9-23.

⁴³⁵ *Idem*, p. 20.

Baschet qui traite de cette méthode dans « *Iter* » et « *locus* ». *Lieu rituel et agencement du décor sculpté dans les églises romanes d'Auvergne*. Après avoir déjà référencé plusieurs plans, dans des légendes expliquées, nous avons décidé d'adapter partiellement la codification apportée par Jérôme Baschet, Jean-Claude Bonne et Pierre Olivier Dittmar afin de rendre une lecture parallèle de nos recherches. La *méthode de codification cartographique*⁴³⁶ proposée par ce groupe suffit à comprendre l'interaction des chapiteaux entre eux. À cette dernière s'ajoutent nos critères de sélections construits sur une foule de détails concernant les représentations des personnages et des formes. L'étude de Jérôme Baschet ne s'est effectuée que sur les chapiteaux des parties basses et internes des édifices (sauf de rares incartades), alors que nous avons intégré systématiquement l'ensemble des chapiteaux de la collégiale.

B. L'enquête liturgique : pour une identification culturelle

Le terme de liturgie⁴³⁷ n'était pas vraiment utilisé au Moyen-Âge. Aussi, au-delà de sa signification théologique et spirituelle, la liturgie peut être comprise comme l'ensemble des actions organisées officiellement et accomplies de manière publique par l'Église dans le but de rendre un culte à Dieu⁴³⁸. Nous avons désiré introduire la réalité de l'office divin de Brioude afin de profiter de la récente acquisition de la bibliothèque du patrimoine de Clermont : le bréviaire de 1425 resté longtemps dans une collection privée était inaccessible.

Notre enquête liturgique s'est d'abord concentrée sur la recherche du cérémonial de Brioude. Elle n'a malheureusement pas tout à fait aboutie, ni pour la période médiévale, ni pour la période moderne car les sources manquent a priori⁴³⁹. Il nous a semblé important d'essayer d'appréhender notre sujet, grâce à d'autres documents. Faute de coutumier, nous avons recherché les bribes de ce dernier dans les rubriques souvent bien maigres que propose le bréviaire de 1425. Comme les rubriques sont plus dithyrambiques et abondantes dans le bréviaire de 1654, nous avons décidé d'intégrer, malgré sa date tardive, ce bréviaire moderne à l'étude. Il révèle en effet, grâce aux rubriques, des dispositions que les chanoines devaient suivre dans le chœur. Pris avec précaution, il ne servira à notre étude qu'à titre de comparaison. D'autre part, la confection du bréviaire de 1654 a rejeté de nombreuses « avancées » du

⁴³⁶ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Introduction », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, p. 3, mis en ligne le 12 juin 2012, consulté le 17 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605>.

⁴³⁷ Il est possible de consulter plusieurs ouvrages définissant le domaine de la liturgie, dont les dictionnaires suivants : A.-G. Martimort, *l'Église en prière*, Desclée et Cie, Paris, 1961 ; A. Baudrillart, A. de Meyer, É. Van Cauwenbergh (dir.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1912 - , 30 vol. ; X. Léon-Dufour, *Vocabulaire de théologie biblique*, Éditions du Cerf, Paris, 1962 ; A. Vacant, E. Mangenot, E. Amann (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique leurs épreuves et leur histoire*, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1909-1972, 34 vol. ; D. Sartore, A.-M. Triacca, *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, Éditions Brepols, 1992-2002, 2 vol.

⁴³⁸ M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, Éditions Brepols, Turnhout, 2006, p. 14.

⁴³⁹ Un document non classé de la série G issu des archives dites de la cure et placé aux archives départementales de la Haute-Loire mentionnerait peut-être des informations à propos du rite médiéval. Malheureusement après avoir exécuté quelques clichés de ce document, quelques semaines plus tard le document était devenu introuvable.

bréviaire de 1518. Il nous semblait possible d'entrevoir entre les lignes de ce bréviaire moderne, mais fortement identitaire, les réalités liturgiques du Brioude médiéval⁴⁴⁰.

L'organisation du calendrier et l'importance accordée aux fêtes seront examinées et confrontées aux calendriers de leurs proches voisins dont nous avons pu collationner l'ensemble des fêtes, dans une vaste base de données. Cette base, renseigne près de 38 000 cases, elle permet de reconnaître les sources indiquées : le nom du saint, le jour de sa fête, son degré de solennité, l'origine du saint, sa qualité (martyr, confesseur, évêque ...), son référencement dans le sanctoral carolingien, son référencement dans l'étude de Denis Muzerelle, le siècle auquel il vécut, la date précise de sa mort, le type de fête (fête du seigneur, fête de saints, vigiles ...), son référencement dans le martyrologe romain etc.

La base réalisée sur *Filemaker Pro Advanced* propose une interrogation multicritères. Elle peut éventuellement permettre de rechercher, les cases vides où ne se trouve aucune fête pour un jour donné. Le classement qui a été retenu dans cette base a été choisi initialement afin de comparer plusieurs calendriers. L'ensemble des calendriers brivadois depuis le XII^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle ont été compilés. Pour permettre une comparaison avec les églises les plus proches, nous avons également compilé quelques calendriers de Clermont et du Puy. Malheureusement, le bréviaire de Pébrac ne présente aucun calendrier : nous n'avons pu le reconstituer pour l'instant. Un calendrier romain a également été compilé.

La majorité des calendriers a été relevée à partir des « documents sources ». Aussi, quelques calendriers ont été compilés à partir des copies réalisées par le Père Lebrun au XVII^e siècle. Après avoir tenté d'identifier chaque fête de saint dans les calendriers, nous avons pu créer des analyses statistiques. L'identification des fêtes a été réalisée à partir des bases de Denis Muzerelle⁴⁴¹ et des Bollandistes⁴⁴² *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*. Les volumes aux notices simplifiées de *Vies des saints et des bienheureux* par les bénédictins de Paris ont également été utilisés⁴⁴³. Pour contrôler également la date de fêtes dans les autres diocèses que Clermont, l'ouvrage de H. Grotfend, *Ordenkalender*, a été

⁴⁴⁰ La démonstration de T. D'Hour prouve le réflexe identitaire de la communauté au XVII^e siècle.

⁴⁴¹ <http://calendriers.irht.cnrs.fr/calscope> .

⁴⁴² Guérin, *Les Petits Bollandistes vies des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament des martyrs, des pères, des auteurs sacrés et ecclésiastiques des vénérables et autres personnes mortes en odeur de sainteté. Notices sur les congrégations et les ordres religieux. Histoire des reliques, des Pèlerinages, des Dévotions populaires, des Monuments dus à la piété depuis le commencement du monde jusqu'à aujourd'hui. D'après le Père Giry dont le travail, pour les Vies qu'il a traitées, forme le fond de cet Ouvrage. Les Grands Bollandistes [...]*, Bloud et Barral, Paris, 1878, 17 vol ; *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, Edid. Socii bollandiani, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1898-1901, 2 vol. ; *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, Supplementi*, Ed. altera auctior, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1911, 1 vol. ; Fros, Henryk (ed.), *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, Novum supplementum*, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1986, 1 vol. ; voir également la base de données sur le site <http://www.bollandistes.be/> . Il s'agit d'une base de données hébergée sur le serveur de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Catholique de Louvain (UCL), avec le soutien du Département des Études grecques, latines et orientales (GLOR) : Index analytique des Catalogues de manuscrits hagiographiques latins publiés par les Bollandistes, <http://bhlms.fltr.ucl.ac.be/>.

⁴⁴³ RR. PP. Bénédictins de Paris, *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'histoire des fêtes*, Éditions Letouzey et Ané, Paris, 1935-1959, 13 vol. Il est également possible de consulter en complément F. Vigouroux (dir.), *Dictionnaire de la bible [...]*, Letouzey et Ané, éditeurs, Paris, 1912, 5 tomes en 10 vol. ; H. Leclercq (dir.), *DACL*, Letouzey et Ané, Paris, 1903-1953, 15 vol.

utilisé⁴⁴⁴. Le *Calendoscope* réalisé par Denis Muzerelle⁴⁴⁵ est destiné à aider les spécialistes dans l'analyse et l'identification des calendriers liturgiques médiévaux. Il n'existe qu'un nombre infime d'instruments de travail relatif aux calendriers. Le plus souvent il faut utiliser des répertoires conçus dans une optique hagiographique qui reste assez éloignée des inquiétudes liturgiques qu'implique l'analyse d'un calendrier ou d'un sanctoral. Les rarissimes outils qui existent sont, d'une utilisation extrêmement laborieuse dans leur forme livresque ordinaire : ils se révèlent comme indispensables pour certains saints ou certaines fêtes rares. C'est pour cela que la consultation du catalogue proposé par les Bollandistes reste incontournable. Pour de rares saints, la consultation directe de la *Société des bollandistes* est encore possible car elle possède quelques documentations inédites non-publiées. Pour chaque jour de l'année, le *Calendoscope* fournit immédiatement une liste des saints consignés à cette date dans les différents calendriers qui constituent le corpus de référence. Pour chaque saint qui figure dans ce corpus, il fournit aussitôt la liste des calendriers dans lesquels celui-ci se situe pour une date attribuée. Il est alors possible d'examiner le contenu intégral du calendrier relatif à ce saint. Un dispositif de mémorisation admet de retenir les calendriers qui signalent des caractéristiques. Une statistique préétablie par Denis Muzerelle permet de connaître instantanément la célébrité d'un saint dans les calendriers médiévaux : quatre couleurs permettent de déterminer leur côte de popularité. La base *Calendoscope* est actuellement constituée par 515 calendriers (manuscrits ou imprimés au début du XVI^e siècle). Elle rassemble approximativement 4500 « fêtes - célébrations » distinctes (inscription d'une fête donnée pour une date donnée) attestées par plus de 160 000 occurrences. Jean-Loup Lemaître a proposé une introduction méthodologique à l'étude des calendriers manuscrits latins⁴⁴⁶. Après un bref rappel historique sur les liens qui existent entre le martyrologe et le calendrier, et la différence entre eux, Jean-Loup Lemaître propose de dresser la typologie de ce type de texte, en suivant les critères naguère déterminés par L. Genicot. Les règles de critiques intéressent surtout sa datation et sa localisation.

L'étude proposée par Thomas D'Hour à propos des calendriers modernes de Brioude⁴⁴⁷ et son analyse des calendriers modernes de la France⁴⁴⁸ propose une nouvelle approche des calendriers. Au début de notre recherche, nous avons constaté qu'une simple étude de la composition du calendrier de Brioude aux XII^e et au XIII^e siècle était nécessaire mais insuffisante. Le calendrier de Brioude n'a jamais été publié. Dans la forme que nous utilisons, il se présente de manière remaniée tel qu'il a été compilé

⁴⁴⁴ Nous remercions feu M. Huglo pour ses indications. Cf. H. Grotefend, *Ordenkalendar*, Hanover, 1898.

⁴⁴⁵ Nous remercions D. Muzerelle pour ses conseils.

⁴⁴⁶ J.-L. Lemaître, « Martyrologues et calendriers dans les manuscrits latins », *Les manuscrits liturgiques, cycle thématique 2003-2004 de l'IRHT*, O. Legendre, J.-B. Lebigue (dir.), Paris, IRHT, 2005 (*Ædilis*, Actes 9) ; http://aedilis.irht.cnrs.fr/liturgie/01_2.htm.

⁴⁴⁷ T. D'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, master sous la direction de B. Dompnier, 2007, 2 vol ; également cf. X. Bisaro, *Une nation de fidèles : l'Église et la liturgie parisienne au XVIII^e siècle*, Éditions Brepols, Turnhout, 2006.

⁴⁴⁸ T. D'Hour, *Cultes et identités en France au XVII^e siècle. Étude des calendriers et des livres liturgiques*, dirigé par B. Dompnier, en cours. Nous remercions T. D'Hour pour nous avoir fait profiter de ses recherches récentes.

dans la base informatique⁴⁴⁹. Les tableaux présentent un calendrier incomplet mais inédit : celui du XII^e siècle. Seul Jean-Loup Lemaître en avait compilé une partie dans son dernier article consacré à Brioude. Par son placement en rapport avec d'autres exemples (romain, clermontois, du Puy, et la base *Calendoscope*), nous nous sommes aperçus que nous pourrions étudier le calendrier liturgique et ses influences. Intéressé par l'origine du calendrier, nous avons également décidé d'en tirer un tableau, comparant différents martyrologes avec les calendriers de Brioude. Ce travail n'a pu être réalisé qu'à titre d'exemple pour un seul mois tant il est colossal. La confrontation des martyrologes de Brioude, de Clermont et des grands martyrologes successifs connus (et répertoriés par dom Jacques Dubois et Geneviève Renaud⁴⁵⁰) a été accomplie, grâce à la compilation des textes, dans une petite base de données. Cette base nous a permis de déterminer le pourcentage de fêtes incorporées ou rejetées par les calendriers à partir des martyrologes eux-mêmes. Cette étude n'en serait pas moins intéressante à mener jusqu'au bout. Jean-Loup Lemaître rappelle à ce propos que ce qui compte avant tout est « l'état final »⁴⁵¹ : et justement cette proposition permet d'essayer de répertorier les choix exécutés par telle ou telle église. Nous avons essayé d'en proposer une approche. Les 14 calendriers liturgiques que nous avons compilés présentent un intérêt somme toute recentré sur l'Auvergne ; mais la base, par nature, peut être agrémentée

La seconde enquête liturgique que nous avons opérée s'appuie sur l'étude de dom Hesbert dans sa recherche de l'Archétype. Différents degrés d'analyse ont été nécessaires afin de commencer de tirer des conclusions ou des pistes de travail. La compilation des pièces de l'office est un travail de patience. Après avoir naturellement répertorié les différentes parties du principal témoin qui nous est aujourd'hui accessible, c'est-à-dire le bréviaire de Brioude de 1425, nous avons pu faire un premier constat qui n'a rien en soit d'exceptionnel, à savoir que le sanctoral de Brioude (de ce bréviaire) n'adopte pas exactement le même ordre que le calendrier. L'étude de l'antiphonaire passe par la compilation des antiennes pour une suite d'office donnée. Pour l'analyse des antiennes nous avons sélectionné Noël, la Semaine sainte et quelques fêtes du sanctoral. L'analyse de la répartition des suites d'antiennes a pu ensuite être exécutée en comparaison de quelques proches voisins que représentent Clermont et le Puy. La seconde étape a consisté en l'analyse des *respons* des dimanches de l'Avent conformément à l'analyse de dom Hesbert justement pour pouvoir incorporer Brioude à cette étude majeure. Nous avons pu remarquer que le bréviaire de Pébrac était très proche du bréviaire de Brioude, le copiant fidèlement ou presque. Il nous a été possible de déterminer tous les plus proches voisins de Brioude par rapport aux témoins utilisés par dom Hesbert et d'en tirer des conclusions.

⁴⁴⁹ Le tableau reproduisant les calendriers, qui a été tiré de la base de données, présente cependant l'ordre des fêtes proposées pour un même jour grâce à une numérotation placée entre parenthèse. Ce système permet d'assurer que l'ordre des fêtes pour un jour a très souvent fluctué. L'observation rigoureuse des calendriers permet de confirmer que les fêtes des saints étaient constamment réadaptées et déplacées.

⁴⁵⁰ Dom J. Dubois, G. Renaud, *Édition pratique des martyrologes de Bède de l'anonyme lyonnais et de Florus*, CRNS, Paris, 1976.

⁴⁵¹ Nous remercions J.-L. Lemaître pour les conseils et les avis qu'il nous a fournis.

Dans un second temps nous avons pu établir l'analyse des *respons*. La méthode de rattachement a permis de recentrer notre recherche afin de confirmer ou d'infirmer les premières constatations faites par l'analyse des antiennes. Suite au classement des séries de *respons* des dimanches de l'Avent, nous avons pu déterminer des relations avec les résultats de dom Hesbert et inscrire un coefficient afin d'intégrer Brioude à l'étude proposée. Notre but était de pouvoir situer Brioude dans les aires liturgiques présentées par dom Hesbert.

La troisième étape fondée sur l'analyse des versets permet encore d'affirmer la position liturgique des chanoines de Brioude. Toutes les méthodes directement appropriées et essentiellement calquées sur la méthode de dom Hesbert sont expliquées dans les paragraphes d'études de la seconde partie. Enfin, une quatrième étape qui est construite sur une amplification à partir des *respons* et des versets a été réalisée ponctuellement à partir des offices de Noël, du carême, de la Semaine Sainte et de quelques offices du sanctoral afin d'apporter quelques précisions. Ce travail pourrait encore être complété afin de déterminer, pour chaque partie du bréviaire, à quelles liturgies Brioude se réfère.

Pour l'identification des antiennes le *Corpus antiphonale officii* de dom Hesbert⁴⁵² est l'outil indispensable. Certaines antiennes qui ne sont pas présentes dans le *Corpus* peuvent être recherchées dans la base de données *Cantus*⁴⁵³. Cette base assemble des pièces liturgiques de chants issues des antiphonaires ou des bréviaires. Les manuscrits peuvent y être recherchés grâce également à des mots clefs comme les noms de saints ou des fêtes liturgiques. Commencé à *Catholic university of America* puis poursuivie à *University of Western Ontario*, la base a ensuite pris un nouveau départ à *University of Waterloo* du fait de la fondation nommée *The Andrew W. Mellon Foundation*. *Cantus* est attachée au programme *Margot*. Le programme *Margot* est un projet de recherche à long terme qui se propose de publier des éditions de textes de l'Ancien Régime⁴⁵⁴. Les 135 manuscrits qui ont été indexés par *Cantus* sont répertoriés avec leur identification complète.

La vérification d'après le « Moyen Court » de Gabriel Beyssac reste enfin possible pour resserrer davantage le groupe de manuscrits que nous avons isolé pour la comparaison des répons de quatre fêtes du Sanctoral, comme le 25 mars jour de l'Annonciation, le 15 août, jour de l'Assomption, le 1^{er} novembre jour de la Toussaint et dans le Commun des saints le jour de la Dédicace. Gabriel Beyssac avait relevé un choix de plus de 100 répons, ce qui permet de resserrer les groupements. Dom Gabriel Beyssac (1877-1965) n'a pas beaucoup publié, mais il a laissé de nombreux dossiers. Il a travaillé sur le terrain de l'histoire des pièces liturgiques. Pour beaucoup de travaux anciens publiés en ligne, il existe le site nommé *Ressources pour l'analyse et la description des manuscrits liturgiques notés* qui propose une bibliographie générale et des ressources en ligne offertes par l'université de Nancy⁴⁵⁵. Cette page est issue du *Catalogue des manuscrits notés du Moyen Âge conservés dans les bibliothèques publiques de France* réalisée par le Centre de Médiévistique Jean Schneider (ERL 7229 – CNRS / Nancy, Université de Lorraine). Un texte

⁴⁵² Dom R.-J. Hesbert, *Corpus antiphonale officii*, Herder, Roma, 1963-1979, 6 vol.

⁴⁵³ www.cantusdatabase.org. Nous remercions feu M. Huglo pour ces renseignements.

⁴⁵⁴ <http://margot.uwaterloo.ca>

⁴⁵⁵ <http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/CMN/outils.htm>

de Daniel Saulnier nommé *Session de chant grégorien* rappelle le contexte de la mise en place de la musique liturgique⁴⁵⁶. Le site nommé *Atelier de paléographie musicale de Solesmes* présente un supplément à la technique d'approche de la lecture du document liturgique ou des pièces anciennes. Quatre grandes sections proposent des pistes d'étude. Enfin, un atelier de paléographie musicale de Solesmes est placé sous la direction de dom Daniel Saulnier qui organisa un colloque sur le thème *1000 ans de chant grégorien*. Professeur à l'Institut Pontifical de Musique Sacrée, il a soutenu à l'École pratique des Hautes Études une thèse de doctorat en musicologie médiévale nommée *Les variantes musicales dans la tradition manuscrite des antiennes du répertoire romano-franc*⁴⁵⁷.

C. Proposition méthodologique : Iconographie en contexte et synesthésie

1) L'iconographie en contexte

La brève introduction aux actes du troisième cycle Romand de Lettres *Art, cérémonial et liturgie au Moyen Âge* résume l'angle d'étude adopté par le principe de « l'iconographie en contexte » : « À travers cette problématique, l'œuvre d'art se relie d'une manière très évidente à son contexte et à ses fonctions ; dans la sphère religieuse aussi bien que profane, ce qui se met en évidence est l'usage, permanent ou momentané, qui permet d'expliquer certaines caractéristiques de l'œuvre, difficiles à saisir sur la base exclusive de l'analyse stylistique ou iconographique »⁴⁵⁸.

La publication en 1963, par Carol Heitz, d'une synthèse sur les rapports entre la liturgie et l'architecture à l'époque carolingienne a connu en France un grand retentissement. L'ouvrage révèle un champ d'investigation difficile et âpre au vu des sources disponibles pour la période médiévale, il propose pour l'étude des édifices religieux du Moyen-Âge une voie susceptible de renouveler profondément les problématiques. La recherche universitaire française se distingue en Europe pour son retard, dans le souci de respecter le cadre laïc qui lui a fait exclure la liturgie du champ universitaire de l'histoire de l'art⁴⁵⁹. Cette particularité fut peut-être également en lien aux dérèglements liturgiques de la France post Vatican II, ajoutée à une approche tout aussi délicate de l'enseignement du latin⁴⁶⁰ !

La question liturgique et les problématiques sur l'usage des lieux, d'après le rite, sont parfois présentées dans des travaux du début du XX^e siècle dont ceux d' E. Lefèvre-Pontalis ou de V. Mortet. La mise au point sur la dénomination des termes de l'église ouvrait la voie à la prise en compte de

⁴⁵⁶ http://palmus.free.fr/session_2005.pdf

⁴⁵⁷ <http://palmus.free.fr/These/These-Titre.htm> ; Dom D. Saulnier, *Des variantes musicales dans la tradition manuscrite des antiennes du répertoire romano-franc. Description, typologie, perspectives*, thèse dirigée par le Professeur M.-N. Colette, 2005.

⁴⁵⁸ N. Bock, P. Kurmann, S. Romand, J.-M. Spieser (éd.), *Art, cérémonial et liturgie au Moyen Âge. Actes du colloque de 3^e Cycle Romand de Lettres*, Lausanne-Fribourg 24-25 mars, 14-15 avril, 12-13 mai 2000, Rome, Viella, 2001.

⁴⁵⁹ S. de Blaauw, « Architecture and liturgy in late Antiquity and the Middle Age », *Archiv für Liturgie-Wissenschaft*, Jahrbuch 33, Helf 1. M. Laach, 1991, p. 1-34.

⁴⁶⁰ Cf. N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Liturgie, arts et architecture à l'époque romane*, 2003, n°34, note n°3, p. 161.

l'utilisation qui était faite des parties concernées⁴⁶¹. Chaque école de pensée et chaque période sont venues réajuster le vocabulaire architectural. Certaines expressions induisaient en erreur : Les expressions de *plan bernardin* et de *plan bénédictin* par exemple véhiculent une erreur d'interprétation⁴⁶². Le travail du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*⁴⁶³ avait pour objectif d'apporter des précisions plus rigoureuses. Nicolas Reveyron rappelle : « De fait, l'apport de la liturgie dans l'approche archéologique des édifices a commencé à prendre de l'importance chez des auteurs qui cherchaient à dépasser l'apparence morphologique pour s'attacher aux causes »⁴⁶⁴.

La prise de conscience de la richesse des « liturgies identitaires » et la sensibilisation aux formes artistiques et patrimoniales se sont effectuées simultanément. Les érudits dès le XVII^e siècle avaient initié une collection de témoignages : c'est le cas de la *Gallia Christiana*, ou des fameux *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti* de Mabillon commencé en 1668. Pour l'art, Dom Bernard de Montfaucon a commencé, en 1729, l'étude des édifices médiévaux : il est l'auteur des *Monuments de la monarchie française [...] avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées [...]*⁴⁶⁵. Avec *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* en 1717, Dom Edmond Martène et Dom Ursin Durand relatent les pratiques religieuses de ce siècle. Les anciens cérémoniels et les textes liturgiques qui ont gardé un rapport étroit avec les pratiques médiévales sont présentés dans leurs travaux. Nous avons déjà décrit l'importance des recueils non publiés du Père Lebrun de l'oratoire pour ce type d'enquête. Nicolas Reveyron rappelle que suite aux bouleversements du XVI^e siècle, une architecture *néoromane* et *néogothique* (XVII^e siècle) ont commencé à voir le jour⁴⁶⁶.

Les investigations de Thomas d'Hour, à propos de la liturgie de Brioude, ont bien montré l'engouement tardif pour l'ancienne liturgie Brivadoise, mise à l'honneur par le chapitre lors de la confection du bréviaire de 1654. Certains chercheurs, au début du XX^e siècle, ont associé l'étude des monuments médiévaux à des considérations sur la liturgie et plus particulièrement sur leur caractère identitaire. C'est le cas de l'ouvrage de F. Marbet dans *Notre liturgie aixoise* publié en 1899. D'une manière générale, la forme liturgique prend nécessairement un caractère propre. En 2010, l'ouvrage de Matthieu Lours, *L'Autre temps des cathédrales. Du concile de Trente à la Révolution française*, souligne l'intérêt actuel pour ces questions. Dans cet ouvrage, des aires culturelles se dessinent en rapport à l'organisation du mobilier ainsi qu'à l'utilisation des espaces. La première partie intitulée « *Identité des cathédrales et héritage gallican* », montre l'importance des conservatoires liturgiques formés par les chapitres cathédraux aussi bien en

⁴⁶¹ *Exempli gratia* : V. Morlet, « Le sens du mot abside », *Bulletin Monumental*, 1908, p. 162-166 ; E. Lefèvre-Pontalis, « Triforium et déambulatoire », *Bulletin Monumental*, 1911, p. 515-525.

⁴⁶² Cf. A. Dimier, « Églises cisterciennes sur plan bernardin et sur plan bénédictin », *Mélanges R. Crozet*, 1966, p. 697-704.

⁴⁶³ F. Cabrol, H. Leclercq, H.-I. Marrou, *DACL*, Paris, 1907-1953, 15 vol.

⁴⁶⁴ N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *op. cit.*, p. 162.

⁴⁶⁵ R. P. Dom B. de Montfaucon, *Monuments de la monarchie française qui comprennent l'histoire de France avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées*, Paris, J.-M. Gandoïn et P.-F. Giffart, 1729 et 1733, 5 vol.

⁴⁶⁶ N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *op. cit.*, p. 163.

matière de texte que d'aménagement liturgique. Il montre également la résistance de ce clergé « d'élite » à la forme romaine du tabernacle et à la sauvegarde de la *suspens* (forme médiévale ou gallicane) comme réserve eucharistique⁴⁶⁷.

Il va de fait que la recherche, qui prend désormais à bras le corps le problème de la liturgie et de l'architecture, avait au XX^e siècle choisie de l'éclipser sous le domaine de l'archéologie. L'évolution complexe de l'Église de France durant le XIX^e siècle renvoyait déjà dans le domaine de l'archéologie les rapports entre architecture et liturgie. En 1917, le travail du chanoine Deslandes sur la cathédrale de Bayeux concernant l'architecture et à la liturgie donnait à la monographie d'église une dimension liturgique non négligeable⁴⁶⁸. Comment ne pas parler de l'ouvrage de Jacques Pycke, *Sons, couleurs, odeurs dans la cathédrale de Tournai au XV^e siècle* où l'attention se concentre sur le texte de l'ordinaire, sur l'analyse anthropologique du rituel de la cathédrale, à partir de l'observation des acteurs, des lieux et du mobilier liturgique mis en scène dans ce cérémonial⁴⁶⁹. La série d'ouvrages consacrée aux cathédrales de France aux éditions de la *Grâce d'une cathédrale - Nuée Bleue*⁴⁷⁰ présente quelques pages sur la liturgie. Le récent ouvrage dédié à la cathédrale *Saint-Étienne d'Auxerre* consacre lui aussi quelques pages à la liturgie⁴⁷¹. Émile Mâle dans son *Art religieux du XIII^e siècle en France* demandait déjà de rouvrir les vieux livres liturgiques : « Les livres des vieux liturgistes, si dédaignés depuis le XVII^e siècle, doivent être comptés, sans aucun doute, parmi les plus extraordinaires du Moyen-Âge. Nulle part il n'y a un si puissant rayonnement de l'âme. Toutes les réalités s'évanouissent et se transfigurent en esprit »⁴⁷².

La recherche s'est focalisée sur le rapport entre l'église-bâtiment, adapté à des pratiques culturelles, et la liturgie considérée *stricto sensu* : les deux domaines restent alors autonomes. Le bâtiment ne se réduit pourtant pas à un être ou un lieu prédestiné par ses activités. Il est conçu comme une œuvre architecturale qui réunit une multitude de formes symboliques. Il est également la conséquence des besoins suscités par les relations culturelles et sociales d'un temps. Dans ce sens, l'architecture suit une logique propre qui peut entrer en conflit avec l'organisation spatiale d'un lieu pour adapter les usages religieux. Il est possible de différencier l'enveloppe globale, construite comme un reliquaire de pierre, et les divisions intérieures qui établissent des espaces modulables. N'avait-on pas eu conscience que les divisions intérieures pouvaient être adaptées ? Sans aller trop loin, la notion « d'espace modulaire » n'était-elle pas déjà perçue ? Nicolas Reveyron en parle en ces termes : « Dans le Moyen Âge central, le

⁴⁶⁷ M. Lours, *L'autre temps des cathédrales. Du concile de Trente à la Révolution française*, Éditions Picard, Paris, 2010.

⁴⁶⁸ Chanoine A. Deslandes, *Étude sur l'église de Bayeux. Antiquité de son cérémonial. Son chapitre. Disposition du chœur de la cathédrale*, Caen, 1917.

⁴⁶⁹ J. Pycke, *Sons, couleurs, odeurs dans la cathédrale de Tournai au XV^e siècle*, Tournai et Louvain-la-Neuve, 2003.

⁴⁷⁰ Collectif, *Amiens*, La grâce d'une cathédrale, Nuée Bleue, 2012 ; Collectif, *Rouen*, La grâce d'une cathédrale, Nuée Bleue, 2012 ; Collectif, *Lyon, primatiale des Gaules*, La grâce d'une cathédrale, Nuée Bleue, 2011 ; Collectif, *Reims*, La grâce d'une cathédrale, Nuée Bleue, 2010.

⁴⁷¹ Collectif, *Saint-Étienne d'Auxerre. La seconde vie d'une cathédrale*, Centre d'études médiévales d'Auxerre, Éditions Picard, Paris, 2011.

⁴⁷² É. Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France. Étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration*, Leroux, Paris, 1898, p. 24.

fait est illustré par la déconnexion entre un édifice unitaire dans son dessin architectural, fondé sur la répétition de la travée modulaire, et un mobilier comme les clôtures de chœur qui établit des limites hétérogènes, imposées par l'usage des lieux⁴⁷³. De même le terme « liturgie » recouvre-t-il toujours toutes les pratiques culturelles ? Les auteurs ne sont pas toujours d'accord sur la définition de la liturgie : elle ne se cantonne pas aux besoins du rite du chœur ; les processions, les litanies, et les oraisons particulières sont aussi des liturgies. Mais à côté de la liturgie, les hiérarchisations sociales (préséances)⁴⁷⁴ illustrent une stratification supplémentaire du rituel.

Beat Brenk évoque le concept de « prétention » : il revient sur le mirage historiographique des « églises de pèlerinages » et sur la fausse conviction d'un rapport causal entre forme et fonction. Il met en évidence les distorsions entre une fonction recherchée et une fonction effective⁴⁷⁵. Car si un édifice peut être pensé en fonction d'une liturgie, l'inverse est également possible. L'espace liturgique procède d'un usage des lieux et non uniquement de formes architecturales. Le rôle des éléments mobiliers dans leur ordonnancement s'en trouve valorisé. L'analyse de Christian Sapin à propos des cryptes et des sanctuaires rappelle l'importance des systèmes de circulation⁴⁷⁶. De ce point de vue, les autels sont de véritables pôles d'attraction⁴⁷⁷. Le tombeau est un autre élément clef : souvent lié à un aménagement, il peut encombrer des voies, distraire et contraindre des itinéraires par son adossement à des autels, à des barrières ou à des statuaires. Pascale Chevalier le montre pour Souvigny avec le tombeau des saints Mayeul et Odilon qui barre la nef⁴⁷⁸. Les actes du colloque de *Motovun* offrent, en la matière, tout un renouvellement des questions à propos de l'autel, du point de vue archéologique⁴⁷⁹.

L'ouvrage consacré à Saint-Bénigne de Dijon développe différentes approches liées à la monographie d'édifice. Il concentre une partie vouée à « l'étude comparative de l'architecture et de la

⁴⁷³ N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *op. cit.*, note n°35, p. 166.

⁴⁷⁴ Cf. F. Rousset, « À l'écoute du paysage sonore des processions clermontoises », B. Dompnier (dir.), *Les bas chœurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2010, p. 287-318.

⁴⁷⁵ B. Brenk, « Les églises de pèlerinage et le concept de prétention », *Art, Cérémonial et Liturgie au Moyen Âge*, Éditions Viella, Rome, 2001, p. 125-140.

⁴⁷⁶ Cf. C. Sapin, « Crypte et sanctuaires, approches historiques et archéologiques des circulations », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Liturgie, arts et architecture à l'époque romane* 2003, p. 51-62.

⁴⁷⁷ Cf. A. Rauwel, « Théologie de l'eucharistie et valorisation de l'autel à l'âge roman », *Hortus Artium Medievalium*, 2005, p. 177-182 ; A. Rauwel, « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, Le Moyen Âge vu d'ailleurs*, hors série n°2, 2008, [En ligne] mis en ligne le 05 mars 2008, Consulté le 31 mai 2012. URL : <http://cem.revues.org/index4392.html>.

⁴⁷⁸ P. Chevalier, « Les installations liturgiques romans dans le diocèse de Clermont. Découvertes récentes : des autels, des armoires, des chancels, des tombeaux », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Liturgie, arts et architecture à l'époque romane*, 2003, p. 135-140 ; P. Chevalier, « Le tombeau et les monuments funéraires médiévaux des saints abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Hortus Artium Medievalium*, 2004, p. 119-132.

⁴⁷⁹ Miljenko Jurkovic (éd.), *The Altar from the 4th to the 15th century. 11th International colloquium of the IRC for Late Antiquity and Middle Ages, Motovun, June 17th-June 20th*, 2004, Motovun, International Research Center for late Antiquity and middle ages, 2005.

sculpture », l'étude des sources, des techniques et de l'iconographie⁴⁸⁰. Carol Heitz est certainement le représentant le plus convaincant d'une telle démarche. L'un des épigones de Carol Heitz, Éric Palazzo, dans sa thèse sur les sacramentaires de Fulda, montre les liens étroits entre le texte et l'image⁴⁸¹ : les liens entre l'iconographie et la liturgie ne sont évidemment pas exclusivement réservés à l'édifice.

Éric Palazzo pense que la considération des images passe par une prédisposition qui demande au spectateur d'exécuter « un acte dévotionnel »⁴⁸². Pour essayer d'approcher la pensée médiévale, il propose ce que suit : « Pour aller au-delà de cet obstacle de taille, la méthode doit principalement consister à s'approcher le plus possible de la définition et du sens de la liturgie médiévale ainsi que de la place qu'y tiennent les manifestations artistiques en tout genre destinées au déroulement du rituel au point d'en être des éléments constitutifs majeurs »⁴⁸³. Il propose de saisir la définition de l'épistémologie de la liturgie et sa dimension anthropologique. À la suite du père Pierre-Maire Gy, il affirme que la liturgie est d'abord dans l'Histoire⁴⁸⁴. Paul De Clerck avait parlé de la liturgie pensée comme un « lieu théologique » et avant lui, d'autres théologiens avaient assuré les liens consubstantiels entre la liturgie et la théologie⁴⁸⁵. Les réflexions du père Marie-Dominique Chenu décrivent également la liturgie dans l'Histoire, dans ce qu'il entreprend d'appeler « l'anthropologie de la liturgie »⁴⁸⁶. De même, Blandine-Dominique Berger à la suite des études de Karl Young ou O. B. Hardison, déclare à propos de l'histoire et de la liturgie : « la liturgie [...] exige un type d'adhésion spécifique, qui est fondé sur une capacité d'appréhender une réalité transhistorique »⁴⁸⁷. À la suite de Karl Young et de O. B. Hardison⁴⁸⁸ elle a décrit l'espace temps et l'espace lieu comme un tout intrinsèquement lié par le sacrifice ultime, celui du fils de Dieu venu s'incarner dans l'Histoire.

Éric Palazzo propose pareillement d'examiner la façon dont interféraient, entre elles, les productions artistiques, destinées au rituel (les images et les objets liturgiques) avec les divers éléments caractéristiques de la « liturgie médiévale » tels que les textes sacrés, la lumière, les odeurs, les acteurs du rituel : l'organisation spatiale de la cérémonie prenait part au déploiement du rituel. Ce qu'il appelle la « dimension sensorielle de la liturgie médiévale » est attachée aux images et à toutes les formes de réalisations artistiques présentes et exécutées pour le rite. Mais n'est-ce pas là l'essence même de la

⁴⁸⁰ C.-M. Malone, *Saint-Bénigne et sa rotonde. Archéologie d'une église bourguignonne de l'an mil*, (traduit de l'américain par G. Franck), Art et archéologie, Éditions universitaires de Dijon, 2008 ; C.-M. Malone, *Façade as Spectacle : Ritual and ideology et Wells Cathedral*, Leiden & Boston, 2004.

⁴⁸¹ É. Palazzo, *Les sacramentaires de Fulda : étude sur l'iconographie et la liturgie à l'époque ottonienne*, thèse sous la direction de C. Heitz, 1990.

⁴⁸² É. Palazzo, « Iconographie et liturgie dans les études médiévales aujourd'hui : un éclairage méthodologique », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 41, n°41-161, 1998, p. 69.

⁴⁸³ É. Palazzo, « Art et Liturgie au Moyen Age. Nouvelles approches Anthropologique et Épistémologique », *Anales de historia del Arte*, 2010, p. 31-74.

⁴⁸⁴ *Idem*, p. 38 ; P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, Paris, 1990.

⁴⁸⁵ P. de Clerck, « La liturgie comme lieu théologique », *La liturgie. Lieu théologique*, Paris, 1999, p. 125-142.

⁴⁸⁶ J. Le Goff, « Le père chenu et la société médiévale », *revue scientifique, philosophique et théologique*, n°81, 1997, p. 371-380 ; M.-D. Chenu, *La théologie au douzième siècle*, J. Virin, Paris, 1976.

⁴⁸⁷ B.-D. Berger, *Le drame liturgique de Pâques. Liturgie et théâtre*, Éditions Beauchesne, Paris, 1976, p. 228.

⁴⁸⁸ K. Young, *The drama of the medieval Church*, Clarendon Press, Oxford, 1933, réimpression 1962 et 1967, 2 vol ; O. B. Hardison, *Christian rite and christian drama in the middle ages. Essays in the origin and early history of modern drama*, The John Hopkins Press, Baltimore, 1965.

liturgie transhistorique ? Les développements récents de Joseph Ratzinger à propos de la liturgie semblent rappeler que la liturgie dépasse, par nature, les frontières chronologiques : « [...] Dieu est entré dans l'histoire, dans la Tradition ; que les récits de la Sainte Cène ne sont actualisés que dans l'Église qui les célèbre. Et cette coopération permet à la "divine liturgie" d'évoluer sans hâte, sans intervention violente, de façon naturelle (cf. MC 4, 28) »⁴⁸⁹.

Lors de son intervention en décembre 2011 au colloque *Lumière* de Lyon, Éric Palazzo introduisait toute la dimension des rapports entre le rite, l'image et le spectateur (ou plutôt le fidèle), en parlant de synesthésie⁴⁹⁰. Quelques auteurs ont décrit la liturgie médiévale comme une mise en synthèse des arts. Ainsi, « l'art sacré » devient lui-même liturgie grâce à sa dimension historique. Dom Jean Leclercq, dans son ouvrage nommé *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, décrit cette vision⁴⁹¹. Éric Palazzo dans son article introductif propose une méthode fondatrice : « [...] en Occident, les théologiens médiévaux ont pensé l'objet d'art – et en particulier l'objet liturgique – selon des conceptions théologiques accordant une place prédominante à la phénoménologie de la perception et à la dimension sensorielle des œuvres »⁴⁹². Il avait également déclaré ses intentions méthodiques dans un article nommé *Iconographie et liturgie dans les études médiévales aujourd'hui : un éclairage méthodologique*⁴⁹³. Les épigones de sa pensée, comme Marie-Pierre Gelin avec *Lumen ad revelationem gentium – Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury, 1175-1220*, ou également Éric Sparhubert dans *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux : édifier et célébrer à Saint-Junien (XI^e-XIII^e siècle)*, montrent les relations entre l'étude liturgique propre (et du rituel) et les images⁴⁹⁴. Dans cet article, Éric Palazzo rappelle que parfois l'explication des énigmes iconographiques issues des « programmes monumentaux peints ou sculptés » passait par une regrettable tendance à se justifier par la liturgie. Cette dernière servait « en quelque sorte, à ce moment de la démarche, [comme une] solution "miracle" [...] »⁴⁹⁵. Admettons, qu'il est en effet parfois bien délicat d'évaluer le rôle ou l'impact des images dans la liturgie.

Paolo Piva dans *San Pietro al monte de Civate : lecture iconographique en contexte*, mais aussi dans son ouvrage collectif *Art médiéval. Les voies de l'espace liturgique*⁴⁹⁶, trace les lignes d'un procédé d'approche de l'iconographie lue dans son contexte direct. Il le décrit ainsi : « reconstruire grâce à un ensemble

⁴⁸⁹ J. Ratzinger, *L'esprit de la liturgie*, Ad Solem, 2001, (traduit de l'allemand), p. 136.

⁴⁹⁰ E. Palazzo, « Lumière et synesthésie dans la liturgie de l'antiquité et du haut Moyen Age », *Colloque international lumière à Lyon, De verres et de pierres. L'architecture religieuse médiévale*, 6-8 décembre 2011.

⁴⁹¹ Dom J. Leclercq, *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, Paris, 1957, p. 219-235 ; cf. J.-A. Jungmann, « Liturgie und Kirchenkunst », Innsbruck, 1953 (traduction française « Liturgie et art sacré », *Traditions liturgiques et problèmes actuels de pastorale*, Lyon, 1962, p. 297-308).

⁴⁹² É. Palazzo, « Art et Liturgie au Moyen Age. Nouvelles approches Anthropologique et Epistémologique », *op. cit.*, p. 51.

⁴⁹³ É. Palazzo, « Iconographie et liturgie dans les études médiévales aujourd'hui : un éclairage méthodologique », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 41, n°41-161, 1998, p. 65-69.

⁴⁹⁴ M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium – Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury, 1175-1220*, Éditions Brepols, 2006, 348 p. ; É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux : édifier et célébrer à Saint-Junien (XI^e-XIII^e siècle)*, thèse dirigée par le Professeur C. Andrault-Schmitt, 2008, 2 vol.

⁴⁹⁵ É. Palazzo, « Iconographie et liturgie dans les études médiévales aujourd'hui : un éclairage méthodologique », *op. cit.*, p. 66.

⁴⁹⁶ P. Piva (dir.), *Art médiéval. Les voies de l'espace liturgique*, Éditions Picard, Paris, 2010.

“d’indices” le contexte des fonctions de l’église originelle dans lequel le programme iconographique trouve tout son sens »⁴⁹⁷. Il évoque également une notion importante : celui du dialogue avec un spectateur invisible où les images, dit-il, dialoguent avec la réalité virtuelle de l’espace liturgique⁴⁹⁸. L’image en dehors de son rôle fonctionnel éventuel est importante uniquement par sa présence : elle incarne un message caché dans l’édifice⁴⁹⁹. La position du sujet inscrit dans un espace *a fortiori* liturgique (mais pas uniquement) est intimement liée au contenu iconologique, que l’on peut délimiter, dans certains cas, simplement grâce au positionnement. Des zones de l’édifice sont à considérer comme des pôles où des groupes d’images peuvent porter un message. Ces zones peuvent avoir des fonctions distinctes. Le porche, par exemple, est souvent un lieu de réunions. Marcello Angheben dans, *Les chapiteaux romans de Bourgognes. Thèmes et programmes* mais également Caroline Roux avec, *La pierre et le seuil : portails en Haute-Auvergne*, montrent la nécessité de lire les œuvres en fonction de leur emplacement⁵⁰⁰.

Carol Heitz, lorsqu’il évoque les liturgies ambulatoires⁵⁰¹ (à ce propos, Paul-Albert Février⁵⁰² émet des réserves), propose une interprétation des formes architecturales de l’église carolingienne. Le repérage des « itinéraires » peints et sculptés peut également être recherché. Bruno Phalip est le premier à l’avoir proposé pour Saint-Julien de Brioude⁵⁰³. Cette démarche qui s’intéresse aux parcours liturgico-imaginés est plutôt bien accueillie. Elle se retrouve dans plusieurs travaux, notamment dans l’article *Écclésiologie clunisienne et parcours liturgique. Berzé-la-ville, Civate et Anzy-le-Duc* de Juliette Rollier-Hanselmann⁵⁰⁴. Paolo Piva rappelle que l’on néglige souvent les portails qui donnent pourtant des indications sur les itinéraires de déambulations. Il s’agit d’éléments importants pour déterminer les parcours du clergé et des laïcs ainsi que les fonctions des espaces liturgiques⁵⁰⁵. Les travaux de Kristina Krüger poursuivant cette approche, à propos des chapelles hautes, insistent sur le lien entre fonction et iconographie⁵⁰⁶. L’étude sémiologique aide à reconnaître les délimitations d’un espace donné. Les neufs portes de Saint-Julien par exemple, aident à concevoir la répartition des entrées dans la collégiale. Aux

⁴⁹⁷ P. Piva, « San Pietro al monte de Civate : lecture iconographique en contexte », *Cahiers archéologiques*, n°49, Éditions Picard, 2001, p. 69.

⁴⁹⁸ *Idem*, p. 78.

⁴⁹⁹ Cf. É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2000.

⁵⁰⁰ C. Roux, *La pierre et le seuil : portails en Haute-Auvergne*, Presses universitaires Balise Pascal, Clermont-Ferrand, 2004 ; M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne. Thèmes et programmes*, Éditions Brepols, Turnhout, 2003.

⁵⁰¹ *Exempli gratia* : C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l’époque carolingienne*, SEVPEN, Paris, 1963 ; C. Heitz, « Architecture et liturgie processionnelle à l’époque préromane », *Revue de l’art*, 1974, p. 30-47 ; C. Heitz, « Eucharistie, synaxe et espace liturgique », *Segni e riti nella chiesa altomedievale occidentale, 11-17 aprile 1985*, Presso la sede del Centro, 1987, p. 611-638.

⁵⁰² P.-A. Février, « Architecture et liturgie à propos d’un livre récent », *Bibliothèque de l’École des chartes*, vol. 122, n°1, 1964, p. 267-273.

⁵⁰³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...], op. cit.*, vol 2, p. 240-257.

⁵⁰⁴ J. Rollier-Hanselmann, « Écclésiologie clunisienne et parcours liturgique. Berzé-la-ville, Civate et Anzy-le-Duc », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge, Travaux de la Maison de l’orient et de la méditerranée*, Lyon, 2010, p. 209-228.

⁵⁰⁵ P. Piva, « San Pietro al monte de Civate : lecture iconographique en contexte », *Cahiers archéologique*, 49, 2001, p. 70.

⁵⁰⁶ K. Krüger, *Die romanischen Westbauten in Burgund und Cluny : Untersuchungen zur Funktion einer Bauform*, Berlin, 2003.

trois grandes portes possédant des « programmes » symboliques peints ou sculptés, correspondent quatre portes plus étroites moins dotées en images sculptées et pourtant plus proches du chœur.

Le colloque de Nantua réalisé en 2006 nommé *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge* a assez bien résumé les acquis dans le domaine de l'utilisation des espaces. Les interventions particulières de Nicolas Reveyron ou d'Alain Rauwel ont rappelé l'importance de l'utilisation de l'espace lors de l'exécution des offices. Tandis que Yves Esquieu décrivait la nécessité pour la recherche, de retrouver la splendeur des offices passés pour mieux comprendre l'utilisation des espaces. Bruno Phalip rappelait la lente acceptation de l'image au sein de ces espaces voués avant tout au culte⁵⁰⁷. La partie consacrée aux « espaces figurés médiévaux » donne un bilan historiographique intéressant sur le sujet. Les approches de Caroline Roux, de Nicolas Reveyron, de Magali Guénot, et de Juliette Rollier-Hanselmann, forment un compendium de l'étude de l'image en contexte. Avec l'étude de Caroline Roux, c'est toute l'analyse monumentale symbolique qui permet de définir des zonages spatiaux⁵⁰⁸. La spatialisation « iconique et rhétorique de l'image » proposée par Nicolas Reveyron permet de reconsidérer le rôle des cycles imagés par rapport à l'utilisation d'une zone et révèle la « valeur stratégique » des concepteurs d'images⁵⁰⁹. La dimension statistique des programmes iconographiques est abordée dans l'article de Magali Guénot⁵¹⁰, tandis que l'idée du parcours liturgique imagé trouve son exégèse dans l'article de Juliette Rollier-Hanselmann⁵¹¹.

Cependant, la liturgie ne peut être évoquée uniquement pour justifier l'éventuel rôle des espaces d'un édifice voué au culte. Monsieur de Lasteyrie, dans son *Architecture en France à l'époque romane, ses origines, son développement*⁵¹², met trop couramment la liturgie en cause. Kristina Krüger propose une description du bâti qui se conjugue à l'analyse de la terminologie ancienne, et réévalue toute la portée du terme de Galilée⁵¹³. L'adaptation de la liturgie aux espaces d'un édifice est possible. Les deux dialoguent en permanence. Le mobilier joue alors un rôle important dans la délimitation des espaces.

La célébration, aussi bien de l'office divin que de la messe, utilise l'image. Le culte chrétien est d'essence dramatique. La messe reproduit, sous des formes voilées, le sacrifice du Calvaire⁵¹⁴. Mais il n'y a pas que la messe pour définir un espace. La collégiale (ou la cathédrale) constitue un lieu de théâtre

⁵⁰⁷ A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Travaux de la maison de l'orient et de la méditerranée, Lyon, 2010.

⁵⁰⁸ C. Roux, « À propos de l'arc triomphal. Origine, formes et emplacements dans l'espace ecclésial (IV^e-XII^e siècle) », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie [...]*, op. cit., p. 153-181.

⁵⁰⁹ N. Reveyron, « Spatialisation iconique et rhétorique de l'image dans la lecture du cycle de l'enfance de l'abside de la cathédrale de Lyon (XII^e siècle) », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie [...]*, op. cit., p. 183-198.

⁵¹⁰ M. Guénot, « De la statistique à la dynamique. Le fidèle face aux programmes iconographiques », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie [...]*, op. cit., p. 199-208.

⁵¹¹ J. Rollier-Hanselmann, « Eclésiologie clunisienne et parcours liturgique. Berzé-la-Ville, Civitate et Anzy-le-Duc », *Espace ecclésial et liturgie [...]*, op. cit., p. 209-228.

⁵¹² Paris, Picard, 1912.

⁵¹³ C. Krüger, « La fonction liturgique des galilées clunisiennes : les exemples de Romainmôtier et Payerne », N. Bock, P. Kurmann, S. Romano, J.-M. Spieser (dir.), *Art, Cérémonial et Liturgie au Moyen Âge. Actes du colloque de 3^e Cycle Romand de Lettres Lausanne-Fribourg, 24-25 mars, 14-15 avril, 12-13 mai 2000*, Viella, Roma, 2001, p. 169-182.

⁵¹⁴ É. Mâle, *L'art religieux du XII^e siècle en France*, Éditions Armand colin, Paris, 1922.

liturgique permanent par l'obligation à la liturgie de l'office divin alors que la paroissiale n'y est pas soumise. Or les lieux les plus pourvus d'images ne sont-ils pas souvent également ces lieux qui accueillent l'office divin ? L'office divin et l'image forment alors un tout, un extremum offert à l'élaboration du lieu public de la « vraie foi ». Émile Mâle déclare : « Pour l'historien de l'art, il n'est pas de livres plus précieux que les livres liturgiques. Grâce à eux, il apprend à connaître l'esprit qui a modelé les œuvres plastiques. Car les artistes furent aussi habiles que les théologiens à spiritualiser la matière. Ils eurent des inventions dont quelques-unes furent ingénieuses, d'autres grandioses, d'autres touchantes ».

2) Proposition pour une méthode d'analyse de l'image subordonnée à un lieu de culte

Nous avons constaté que les études qui intégraient précisément l'ensemble des chapiteaux d'un édifice étaient rares. Souvent ce type d'étude est sélectif : il ne s'attache tantôt qu'aux figures ou tantôt qu'aux feuilles. Le groupe de recherche conduit entre 2007 et 2011 par Jérôme Baschet réalisait le même constat⁵¹⁵. L'article de Marcello Angheben à propos de *L'Iconographie du portail de l'ancienne cathédrale de Mâcon : une vision synchronique du jugement individuel et du jugement dernier*, dans les *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, est pour nous un bon exemple d'analyse de l'œuvre médiévale⁵¹⁶. Les images préalablement répertoriées posent la question de la planification de leur mise en place : ce que certains appellent programmes. Avec la méthode de Marcello Angheben, le terme programme peut être utilisé à certaines conditions. Les « programmes » sont déterminés par le choix des thèmes et de leur distribution.

Notre méthode peut s'appuyer sur la mise en place des séries. Pour chaque image, l'analyse de la tradition iconographique est couplée à l'analyse des textes et de la syntaxe : c'est-à-dire l'environnement iconographique des chapiteaux étudiés. L'analyse de la tradition iconographique au sein même du diocèse de Clermont ne nous sert que de point de départ. Il s'agit donc de dessiner, le plus précisément possible, les contours du champ sémantique des thèmes. Il faudrait s'intéresser à la culture des clercs du diocèse, à leur lecture de l'image : mais les documents sont rares. Pour aider à comprendre l'image sculptée, la syntaxe apporte la majorité des informations. Le thème exposé est en lien à un contexte. La place de l'image sculptée semble être plus ambivalente que celle de l'image peinte. Pour savoir si son emplacement est représentatif, il est bon de repérer si le même thème se retrouve dans différents édifices (nous nous limiterons au diocèse) dans la même zone. L'autre critère se réfère à la position de ce que l'on peut appeler les antagonistes au sein d'une même image en rapport à l'intérieur et à l'extérieur. Enfin, l'œuvre sculptée doit être mis en rapport à son propre contexte. Les thèmes complémentaires qui sont rapprochés dans les textes, par exemple, doivent pouvoir être lus de manière simultanée. Trouver des combinaisons permet de former des groupements significatifs. Il ne faut tomber ni dans la

⁵¹⁵ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Introduction », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, p. 3, mis en ligne le 12 juin 2012, consulté le 17 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605>

⁵¹⁶ M. Angheben, « L'iconographie du portail de l'ancienne cathédrale de Mâcon : une vision synchronique du jugement individuel et du jugement dernier », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2001, p. 73-87.

surinterprétation, ni exclure l'idée du « programme ». Contrairement aux programmes peints, qui sont mis en œuvre après la construction, la sculpture a pris sa place très tôt dans le chantier. À propos de la peinture, l'étude du sujet, toujours aidée des textes, permet de comprendre les cohérences et les jeux de miroirs : de même en sculpture des paires peuvent s'établir. On peut légitimement se demander, s'il existe des rapports entre l'emplacement et le thème des images peintes. Il est enfin possible d'introduire la question de la corrélation entre les sujets peints et les sujets sculptés. Anne Courtille⁵¹⁷ ou Bruno Phalip⁵¹⁸ ont déjà soulevé la question et tenté d'apporter une réponse dans le cas de Brioude.

Comme le précise Alain Rauwel dans ses articles qui analysent l'histoire de l'autel⁵¹⁹, les réflexions des théologiens n'ont pas donné lieu à l'établissement de règles contraignantes quant à l'aménagement interne des édifices. C'est bien là aussi la limite de l'étude comparative, car la diversité et l'inventivité liturgique de la période médiévale freine les conclusions générales. La théologie de l'eucharistie et la place de l'autel se mettent alors en place. Il est bien difficile d'affirmer que l'on officiait de la même manière dans des édifices aussi éloignés que Brioude l'est vis à vis de Metz, d'Essen, de Strasbourg ou de Lyon. Toutefois, des indices tant liturgiques qu'architecturaux peuvent arriver à nous convaincre de certains rapprochements. Selon Christian Sapin⁵²⁰, il s'opérera une mutation entre le *roman* et le *gothique*, entre le percevoir et la représentation perspective des espaces qui allait être remplacée par le voir et la superposition : c'est là une question de première importance pour comprendre l'aménagement spatial.

La liturgie est avant tout opérante, elle est réalisée par des actions. De même qu'il se réalise une sanctification du temps par la liturgie, il est possible de considérer la gestion des espaces par la liturgie : elle se met en place dans un espace, elle l'utilise, elle se réalise dans la déambulation, mais aussi grâce à des objets et elle propose des gestes (toucher, bénir, encenser), à réaliser dans des emplacements à des moments précis. Il y a une sanctuarisation des espaces. On relie finalement l'écrit du texte biblique qui légitime l'officiant (le prêtre en effet doit lire ce qu'il dit et non le réciter car il n'est rien sans lui) et lui-même par cet acte, légitime le lieu dans lequel il est : il passe, il encense, il bénit, et permet de transmettre le sacré de Dieu à l'homme sur la terre⁵²¹. La valeur didactique de l'image et de la liturgie est donc toute relative : l'acte en lui-même compte en dehors de sa compréhension : il est réglementé auparavant.

L'homme religieux, le clerc ou le moine, se sacrifie pour tous, en vue du Salut du monde. Les lieux qui ne sont accessibles qu'aux clercs (ou moines), ne sont pas proprement réservés aux clercs de manière privilégiée mais ils représentent des zones où les clercs (ou moines) assument la charge relative à

⁵¹⁷ A. Courtille, « Les peintures murales et les chapiteaux », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 51-94.

⁵¹⁸ B. Phalip, « Brioude », *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 240 et ss.

⁵¹⁹ Cf. A. Rauwel, « Autour de l'autel chrétien médiéval, II », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 20 décembre 2006, Consulté le 18 juillet 2011. URL : <http://cem.revues.org/index908.html> ; A. Rauwel, « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors série n° 2 | 2008, mis en ligne le 05 mars 2008, Consulté le 18 juillet 2011. URL : <http://cem.revues.org/index4392.html>.

⁵²⁰ C. Sapin, « Cryptes et sanctuaires, approches historiques et archéologiques des circulations », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Liturgie arts et architecture à l'époque romane*, XXXIV, 2003, p. 51-62.

⁵²¹ Cf. É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2000, p. 26 et ss.

l'intercession réalisée pour l'ensemble du monde. La localisation des zones est importante. Pour cela, il est possible de les repérer grâce à l'analyse des bases, des moulures et des chapiteaux. De même, la discussion doit être engagée à propos de l'espace du chœur liturgique qui bien que fermé n'en reste pas moins le lieu de l'expression du culte public de l'office divin. Il semble que la notion de délégation de la prière en dehors de toute compréhension pour le fidèle prédétermine le découpage de l'espace : la perception de l'espace ne serait donc pas subie mais elle serait la conséquence des réalités de la pratique de la foi. Il s'agit d'une pratique partagée entre le clerc ou le moine et le fidèle. La liturgie de l'office divin est faite pour louer Dieu, (les moines ou chanoines ou même les prêtres en ont la charge pour l'humanité entière) mais elle n'est pas réalisée à des fins didactiques. La notion d'accès à Dieu de manière privée est encore balbutiante pour la période que nous étudions. Comme le souligne Alain Rauwel, dans son intervention au colloque d'Auxerre⁵²², chaque personne était liée à sa paroissiale et lorsque le fidèle se rendait à la cathédrale, il n'avait pas nécessairement accès, ne fusse que visuellement, aux rites du chœur.

En observant à quels moments de l'année liturgique les textes bibliques (patristiques etc.) étaient utilisés, nous pouvons observer les logiques d'application des textes de la bible à la liturgie. Il est possible de comparer et de mettre en regard l'office divin lui-même (et particulièrement celui qui avait été choisi à Brioude) et les images. Souvent les historiens d'art utilisent les références bibliques pour expliquer les images placées en contexte religieux. Mais n'est-il pas souhaitable d'observer, pour un thème donné (comme l'apocalypse), le moment de l'année où ces textes étaient utilisés par la liturgie ? Mieux encore, il est possible de se demander à quels moments de l'année ils étaient utilisés dans l'édifice. Pour ce faire, il faut que le bréviaire (ou le rituel) employé dans l'édifice en question soit encore accessible. Cette tâche ne pourrait d'ailleurs s'accomplir entièrement que par la soumission de l'intégralité du bréviaire à une base de données afin de référencer tous ses passages.

Le but est d'essayer de réintégrer une chronologie relative, par rapport à l'année liturgique, des thèmes représentés dans un édifice. Ceci permet de changer l'angle de recherche souvent utilisé et d'expliquer les images grâce au texte biblique par l'intermédiaire de leur utilisation dans la liturgie. Hamon et Szambien dans l'article nommé *Qui a peur de l'histoire de l'architecture ?*⁵²³, et *Pourquoi l'histoire de l'architecture ferait-elle peur ?*⁵²⁴ décrivent les apports de la lecture interprétative de l'architecture. Pour Nicolas Reveyron, dans son *Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial*, il ne faut cependant pas donner à la liturgie une dimension absolue : « la liturgie est une manifestation intelligible, à condition de lui appliquer les clefs de lecture données par son histoire et la pensée religieuse qui la sous-tend »⁵²⁵. Avec Susanne Wittekind⁵²⁶ la source liturgique éclaire l'image. Son étude du retable de saint Remacle,

⁵²² A. Rauwel, « Ecclesia sine populo : quelle liturgie dans la cathédrale », C. Sapin (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale. 7 ans de recherches pluridisciplinaires et internationales*, Éditions Picard, Paris, 2010, p. 39-42.

⁵²³ Hamon et Szambien, « Qui a peur de l'histoire de l'architecture ? », *Histoire de l'art*, n°31, octobre 1995, p.3-13.

⁵²⁴ P. Boudon, « Pourquoi l'histoire de l'architecture ferait-elle peur ? », *Histoire de l'art*, 33-34, mai 1996, p. 91-92.

⁵²⁵ N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial », *op. cit.*, p. 161-176.

⁵²⁶ S. Wittekind, *Altar – Reliquiar – Retabel. Kunst und liturgie bei wilbald von stablo*, Bohlau, 2004.

réalisé à Stavelot, en témoigne. Mais il ne faut pas perdre de vue que le texte possède sa propre cohérence et que l'iconographie possède la sienne. L'un et l'autre sont complémentaires, mais il n'est pas possible d'en faire une exclusivité.

Une certaine historiographie, centrée sur des justifications politiques de l'architecture, a parfois hypertrophiée la place de la copie au sein d'un contexte géopolitique complexe. Arnaud Timbert⁵²⁷ a fait la distinction entre la part de la copie qui revient simplement à la mode et celle qui résulte d'une perspective symbolique. Au sein des problématiques de l'iconologie et de l'iconographie, se pose sûrement des interrogations similaires. La place de ses images doit-elle prendre du sens et lequel ? Pour mieux la comprendre, il faut prendre conscience de l'importance de la vision ecclésiologique du monde.

Avec Henri Focillon, la sculpture *romane* est « mesure de l'espace ». Pour lui, si l'histoire de l'art prétend rendre compte scientifiquement de la sculpture médiévale, elle « devrait donc être à la fois »⁵²⁸ iconographique, philosophique et analyse formelle. Il considère que l'iconographie n'explique pas « la poésie des formes ». Il spécifie que la forme ne suffit pas à comprendre l'image et pour cela il se rapporte à la stylistique. La stylistique est, avec lui, une variable ou le renouvellement cyclique apporte des solutions formelles. Il pense que toute interprétation des mouvements des styles doit tenir compte d'un fait essentiel : « plusieurs styles peuvent vivre simultanément, même dans des régions très proches et les styles ne se développent pas de la même manière dans les divers domaines techniques où ils s'exercent » et il en conclut : « toutes les régions d'un temps ne vivent pas à la même époque ». Nous nommerons cela la simultanéité dans la durée.

Henri Focillon apportait clairement une solution avec la notion de « grammaire » : c'est-à-dire une structure logique qui commande la place que les formes imagées occupent. Lorsqu'il parle d'« espace milieu » ou d'« espace forme », les notions de milieu et de limite décrivent comme le pense Roland Recht, l'attitude que l'espace adopte vis-à-vis de la forme. La forme est mesure de l'espace seulement s'il exerce une action sur elle. L'histoire des formes se trouve alors couplée à l'histoire de l'espace. Cet espace sacré⁵²⁹ doit être mis en relation avec la notion « d'art sacré ».

Dans l'histoire de l'art, nous pouvons introduire une histoire de la perception de l'art. À une histoire de l'art centrée sur la stylistique, l'iconographie, ou l'esthétique, ne faut-il pas ajouter une herméneutique spatiale ? Émile Mâle définit ainsi le caractère des œuvres : « c'est la conviction profonde qu'au travers de toutes choses de ce monde on peut atteindre à l'esprit pur, on peut entrevoir Dieu [et il conclut] voilà le vrai génie du Moyen Âge ». Roland Recht déclare : « la perception que l'homme croyant pouvait avoir de l'espace religieux : sa définition en tant que Jérusalem céleste devait se trouver supplantée par la possibilité de faire une expérience permanente au sein de cet espace, laquelle consistait à vérifier de ses propres yeux cette présence réelle ».

⁵²⁷ A. Timbert, « Existe-t-il une signification politique de l'architecture gothique au XII^e siècle ? L'exemple des chevets de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés », *Les cahiers d'histoire de l'Art*, n°5, 2007, p. 13-25.

⁵²⁸ Cf. H. Focillon, *Vie des formes*, Alcan, Paris, 1939.

⁵²⁹ Cf. D. Iogna-Prat, *La maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Éditions du Seuil, 2006.

Pour certains chercheurs comme Paul De Clerck, le rational de Durand de Mende, (il y voit là le comble du médiévisme), expose le « sommet de la visualisation » et le « sommet de la sacralisation ». L'interprétation des hommes du Moyen-Âge eux-mêmes n'est pas forcément objective. Dans son ouvrage *Croire et voir*, Roland Recht pense qu'il est probable que certaines œuvres n'étaient pas conçues pour être vues. Il oppose d'ailleurs l'art Byzantin, où l'icône incarne ce qu'elle représente, et l'art gothique où l'icône est une porte ouverte sur le divin. La raison d'être de l'image au Moyen-Âge ne réside pas uniquement dans sa fonctionnalité rituelle ou didactique mais parfois aussi, comme le dit Éric Palazzo, « dans ce qu'elle vaut pour elle-même, sans lien direct avec une fonction liturgique précise »⁵³⁰. C'est peut-être cette raison qui fit écrire à A. Février une approche critique de la démonstration de Carol Heitz dans *Recherche sur les rapports entre architecture et liturgie*. Comme il le précise, à lire Carol Heitz, on a parfois l'impression qu'il y ait des liens entre telle liturgie et tel monument, mais on ne peut reconnaître un lien nécessaire. A. Février pense que Carol Heitz n'a pas réussi à véritablement démontrer que la forme architecturale avait été imposée par la liturgie ou que cette architecture avait imposé à la liturgie des règles nouvelles et de conclure : « il fallait démontrer rationnellement »⁵³¹.

Fort des récents travaux de Marie-Laure Bertolino, et de Jérôme Baschet avec « *Iter* » et « *locus* », lieu rituel et agencement du décor sculpté dans les églises romanes d'Auvergne, nous avons pu réaliser une étude monographique ouverte aux questions qui concernent les images « séries ». Initialement, nous n'avions pas décidé de procéder à la réalisation d'une base de données qui engloberait les ensembles sculptés des autres édifices. Cependant nous avons constitué notre base afin qu'elle puisse être adaptable à un élargissement du corpus. Nous ne désirions pas, englober un corpus déjà intégré dans un travail de recherche, mais la récente analyse du groupe de Jérôme Baschet est venue nous apporter des résultats exploitables.

Nous proposons trois strates de lecture et trois étapes pour comprendre les liens qui existent entre les œuvres et le texte biblique. Selon Éric Palazzo l'édifice n'est pas constamment occupé par la liturgie : à ce moment là, l'image est laissée « au repos » pendant un certain temps. On peut alors parler, comme lui, d'intégration de la « dimension liturgique d'une image ». Paul-Albert Février propose, dans sa critique méthodologique, de mener deux enquêtes à partir de l'architecture (ou de l'image) et à partir de la liturgie. Ces deux enquêtes indépendantes, qui révèlent des points convergents, ne sont pas dépendantes l'une de l'autre, mais bien écrites séparément pour garder leur originalité puis mieux mettre en exergue leurs points de rencontre. Induire que l'enquête iconographique soit au service d'une enquête liturgique et l'inverse, s'est induire déjà que l'une dépend de l'autre, alors que le constat n'est pas si simple. Nous réalisons, de ce fait, un examen iconographique et une enquête liturgique afin de les mettre au service d'une lecture de l'espace « sacré ».

⁵³⁰ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, 2000, p. 150 et ss.

⁵³¹ P.-A. Février, « Architecture et liturgie », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1964, vol. 122, n°1, p. 267-273.

Enfin, l'œuvre qui transcende la matière peut être considérée comme un indicateur spatial placé sans hasard mais de manière providentielle, puisqu'elle s'adresse à un regard, qu'il soit celui du profane (fidèle), du clerc (ou du moine), des anges ou de Dieu. La liturgie demande à plusieurs reprises une mise en scène. Cette théâtralité, ainsi que la mise en application du texte par les clercs, produit le passage de la parole au geste, puis le passage du texte à la prière et au rite. La parole qui nous a été donnée dans le Livre, est déclamée à différents moments de l'année liturgique. Elle est mise en ordres (coupé en deux temps, sanctoral et temporel) dans des lieux spécialement agencés. L'œuvre qui se réfère à tel ou tel passage du Livre, peut correspondre également à un temps liturgique et donc peut potentiellement prendre du sens à un moment de l'année (sans forcément être utilisée). L'agencement géographique des œuvres dans un monument prendrait également un sens temporel et le monument conjuguerait ainsi une mise en scène imagée du temps et de l'espace liturgique. L'espace devient alors modulable grâce aux circulations mais également adaptable et chronologiquement signifiant. C'est un espace historicisé sacramentellement. Voir l'œuvre par le biais de la liturgie, c'est ainsi inscrire l'œuvre dans la continuité de la logique d'incarnation : de la parole au texte, du texte à la prière, de la prière au geste, du geste à l'œuvre. L'œuvre serait alors donnée comme une confession mais aussi comme un ex-voto : *ad majorem Dei gloriam*.

Chapitre II. Brioude (IV^e-XIII^e siècle)

Il s'agit dans cette partie de positionner Saint-Julien de Brioude dans l'histoire et l'espace. Nous désirons rappeler l'importance du rayonnement de Brioude. Comme nous souhaitons aborder quelque peu le délicat sujet des aires culturelles, il sera présenté ici quelques caractères propres à la terre d'Aquitaine ou à l'Auvergne dans lesquelles Brioude se situe. Le contexte dans lequel les œuvres architecturales ou mobilières ont été conçues a parfois tendance à être trop simplement expurgé de l'étude. L'œuvre globale que représente une église savamment agencée accuse le croisement des goûts et des habitudes qui ont été forgés par la culture des exécutants. Comprendre les liens qui unissent la communauté à la vie du siècle nous permet de mieux concevoir les choix iconographiques de la compagnie¹. Les images de la collégiale, loin s'en faut, ne sont pas toutes immédiatement empruntées à l'iconographie religieuse.

I. L'émergence et l'apogée du chapitre

A. Une première communauté : de l'Antiquité tardive à la période mérovingienne

Le problème crucial pour la connaissance du haut Moyen Âge est bien évidemment celui de l'indigence des sources. Ces sources textuelles, diplomatiques, narratives et hagiographiques ont cependant été récemment complétées par de nouvelles découvertes archéologiques dirigées par Fabrice Gauthier. L'œuvre majeure de Grégoire de Tours, narrative et hagiographique, constitue l'élément essentiel de notre connaissance : Brioude et Julien tiennent une belle place dans son témoignage. Les événements relatés ici permettent de mettre en exergue l'importance de la cité brivadoise dans le contexte géopolitique de l'Auvergne et de l'Aquitaine.

1) Période gallo-romaine et temps paléochrétiens

La première mention de Brioude n'apparaît qu'au V^e siècle, dans un poème de Sidoine Apollinaire. Cet évêque écrivain gallo-romain né à Lyon en 430 et mort à Clermont en 486, a fourni un témoignage unique sur l'Auvergne et la Gaule du V^e siècle. Jusqu'au récent article de Jean-Pierre Chambon, il était admis que le nom *Brioude* vient du gaulois *brina*, voulant exprimer « pont, passage à gué » associé à un suffixe prélatin -ate. Cependant, J. Vendryès avait déjà proposé de partir d'un neutre gaulois « *brinati* », soit « pourvu d'un pont », formation où le suffixe est -t et non pas -ate². Jean-Pierre Chambon se rallie à cette explication et ajoute que le mot Brioude ne vient pas du gaulois proprement dit mais qu'il a été emprunté

¹ Le terme de compagnie se retrouve fréquemment pour parler des communautés de clercs ou de chanoines.

² J. Vendryès, « Mélanges italo-celtiques », *Mémoire de la Société de linguistique de Paris* 13, 1905-1906.

par le moyen français vers 1350 à l'ancien occitan : c'est le latin qui « plus d'un millénaire plus tôt » l'avait emprunté au gaulois³. Pour Gabriel Fournier, le nom de *Brioude* confirme en tout cas l'importance du passage de l'Allier dans les origines de cette ville carrefour entre l'Auvergne et le Velay menant à Lyon⁴.

Ce qui nous intéresse ici, par le biais de l'analyse linguistique, est de distinguer la double appellation dont a joui Brioude au Moyen Âge. En effet, à côté de la dénomination endonymique (l'ancien occitan *Briude*), on connaît une désignation exonymique : l'ancien et moyen français *Bride*. Jean-Pierre Chambon explique que la forme française *Bride* ne peut résulter que d'un emprunt à la tradition autochtone (occitane) du nom : « en général, seules de très grandes villes et des localités de moindre importance situées à proximité de frontières linguistiques disposent de dénominations exonymiques médiévales »⁵. C'est ainsi que l'analyse même du nom de la cité de Brioude révèle un fait majeur pour notre étude : Brioude est un lieu de frontière linguistique et également un lieu culturel transitoire à plus d'un titre. La dénomination française de Brioude vient directement de la notoriété de Julien. Cette notoriété est plus commodément admise à partir du VI^e siècle car à partir de ce moment le culte de Julien fut placé sous la protection des rois mérovingiens et devenu un culte dynastique. L'emprunt du nom Brioude par le (proto) français du roi, puis sa transmission du VI^e au XIII^e et XIV^e siècle montre la « bonne illustration du rayonnement précoce et durable de Brioude et de son saint »⁶.

Brioude s'établit dans une Limagne située non loin de la rivière Allier⁷. Les Limagnes ont depuis toujours attiré les hommes. Au sein du diocèse de Clermont, les plus fortes densités de peuplement s'échelonnaient de ce fait, le long de l'Allier. Brioude établie dans une Limagne fertile a été précisément ée construite sur une terrasse. L'occupation humaine entre l'âge de fer et l'époque médiévale est concentrée sur cette terrasse intermédiaire au pied des deux plateaux de Gravenot et de Saint Laurent. Si quelques indices et quelques matériels indiquent une occupation protohistorique de Brioude, dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne permet de localiser avec précision ou de caractériser un habitat antérieur à la période antique⁸.

Des vestiges relatent cependant la présence d'habitats gallo-romains sur la période de la Tène III⁹. Plusieurs vestiges attribués à des *villae* ou à des *domus* sont connus. La Tène ou second âge du fer constitue cette période qui marque la fin de la période protohistorique. La fin de la période de la Tène marque le début de la guerre des Gaules en 58 avant Jésus Christ. Des fouilles effectuées au Clos des Cordeliers ont

³ J.-P. Chambon, « Sur le nom de Brioude (Haute-Loire) : questions de méthode, les emprunts latin et protofrançais, aperçu d'ensemble sur l'histoire du mot », *Saint-Julien et les origines de Brioude, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude - CERCOR, 2007, p. 261.

⁴ G. Fournier, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Presse Universitaire de France, 1962, p.160.

⁵ J.-P. Chambon, *op. cit.*, p. 265.

⁶ *Idem*, p. 266. Les dix phases successives des dérivations du nom de cette cité sont singulièrement expliquées par Jean-Pierre Chambon aux pages 267 et 268 de cet ouvrage.

⁷ La Limagne (en occitan *Limanba*) est une grande plaine de la région d'Auvergne.

⁸ B. Fizellier-Sauget, « Propositions d'évolutions urbaines entre la fin de l'antiquité et le début du Moyen Âge », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, Aurillac, 2007, p. 74 et 75.

⁹ La Tène III correspond à la période allant de 150 avant J.-C. à 30 avant J.-C.

livré un fragment de crâne et du mobilier qui datent du I^{er} siècle avant notre ère¹⁰. La présence gauloise en Brivadois est pourtant mal connue : aucune preuve archéologique ne permet d'affirmer l'existence de Brioude avant la conquête de César¹¹. À l'inverse l'époque gallo-romaine est plus sûrement représentée par un large matériel archéologique. Grégoire de Tours (v. 539-594) évoque cette période au moyen de la description de vestiges anciens. Évêque de Tours, historien de l'Église, de l'Auvergne et des Francs, son histoire personnelle l'a conduit à décrire et raconter le martyr de Julien de Brioude. À propos de cette période, il affirme qu'en son temps s'élevait encore non loin de la tombe de Julien, « un grand temple où on rendait un culte à la statue de Mars et de Mercure sur une très haute colonne »¹² (*grande delubrum*). L'emplacement de ce temple est sujet à caution : Gabriel Fournier a d'abord suggéré qu'il était situé près de la fontaine Saint Julien¹³, mais May Vieillard-Troiekouff et Fernand Benoît se conforment au témoignage de Grégoire de Tours¹⁴, ils pensent que le tombeau de Julien devait donc être situé près du temple¹⁵. Émile Mâle, dans *La fin du paganisme en Gaule*, voulait justement voir une succession parfaite et rapide des lieux de cultes païens en lieux chrétiens¹⁶. Mais au regard des récits de Grégoire de Tours situés historiquement plus de deux siècles après le projet de conversion des campagnes lancé par Martin de Tours, le remplacement des temples par des églises n'a pas été très rapide¹⁷. Bailey K. Young décrit un remplacement lent, ce qui illustre l'expression d'une nouvelle stratégie de conversion des païens construite sur l'intégration de l'ancien réseau de sites sacrés¹⁸. Pour ce faire, les lieux païens laissés en ruine, comme témoins de l'impuissance des démons, pouvaient être récupérés pour l'affirmation ultime de la vraie foi : « Il ne faut surtout pas détruire les temples des idoles, mais détruire seulement les idoles elles-mêmes qui s'y trouvent. [...] Quand le peuple verra lui-même que ses temples ne sont pas détruits, il rejettera l'erreur de son cœur, et, connaissant et en vénérant le vrai Dieu, et il fréquentera d'autant plus volontiers les lieux accoutumés [...] il est impossible de tout déraciner à la fois de leurs esprits endurcis [...] »¹⁹. Ce temple brivadois aurait été un lieu important pour la commémoration des morts²⁰. Néanmoins, du vivant de Grégoire de Tours, le temple était sûrement déjà écroulé. Sa description serait donc approximative.

¹⁰ Myriam Philibert a dirigé ces fouilles datant de 1982.

¹¹ P. Cubizolles (Abbé), « Brioude des origines à la Révolution », *Almanach de Brioude*, 2000.

¹² Grégoire de Tours, *Miracula beati Juliani*, ch. V. Cf. P. Bachelier, « Un texte controversé de Grégoire de Tours : *Simulacrum martis mercurique* », *Almanach de Brioude*, 1959, p. 85-102.

¹³ P.-F. et G. Fournier, « Saint Julien de Brioude, Saint Ferréol de Vienne, Saint Ilpide et Saint Arcons », *Almanach de Brioude*, t. 47, 1966. p. 9-49.

¹⁴ M. Vieillard-Troiekouff, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, thèse, Université Paris IV, 1974, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1977, p. 70-71 ; F. Benoît, « Mars et Mercure », *Annales de la faculté d'Aix-en-Provence*, 1959.

¹⁵ M. Vieillard-Troiekouff, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 71.

¹⁶ É. Mâle, *La fin du paganisme en Gaule*, Paris, 1950.

¹⁷ B. K. Young, « Que restait-il de l'ancien paysage religieux à l'époque de Grégoire de Tours », *Grégoire de Tours et l'espace gaulois. Actes du congrès international, Tours, 3-5 novembre 1994*, 13^e supplément à la revue archéologique du Centre de la France, Tours, 1997, p. 242-243.

¹⁸ *Idem*, p. 259.

¹⁹ G. le Grand, Ep. XI, 56 ; Epist. II, MGH, 1978., p. 331.

²⁰ M. Vieillard-Troiekouff, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 71

Quant à la statue, elle a été assimilée à une colonne. Sa forme fait débat. Pour Pierre Bachelier, il s'agit d'un être synthétisant Mars et Mercure dans la simple habitude du syncrétisme gaulois²¹. Il s'agirait d'un Taranis à l'anguipède²². Ce type de statue a été retrouvé plusieurs fois en Auvergne. P. Lambrechts voit en cette statue un Hermès à deux faces. Il s'agirait alors d'une statue géminée²³. F. Benoit pense à un groupe de deux divinités. Ce type de statuette se retrouve aussi fréquemment en Auvergne et en Gaule²⁴.

Le grand tambour de colonne cannelée en marbre, aujourd'hui visible dans la crypte de Saint-Julien, représente peut-être un ultime vestige de ce temps reculé²⁵. Ses dimensions, sa taille, et la qualité de son marbre permettent d'attribuer ce tambour, qui reposait sous l'autel ciborium, à un édifice de l'époque gallo-romaine²⁶. Plusieurs auteurs rappellent que ce tronçon de colonne cannelée a pu être utilisé dans la construction du temple de Mars et Mercure²⁷. Gabriel Fournier propose d'ailleurs d'assimiler ce tambour à l'*aedium* dans lequel Victorius a prélevé des colonnes pour garnir la basilique mérovingienne de Brioude²⁸. D'autres chapiteaux antiques découverts à Brioude, rarement évoqués, constituent aussi de précieux reliquats. Deux chapiteaux antiques de type composite sculptés dans le marbre, conservés au Musée Mandet de Riom, proviennent d'une ancienne église de Brioude²⁹.

Une autre récente découverte confirme cependant un environnement culturel antérieur au sanctuaire chrétien : un beau fragment antique a été découvert dans le baptistère situé aujourd'hui sur la place Grégoire de Tours. Ce fragment représente un personnage assis, flanqué d'un cerf et d'un taureau qui tient une corbeille de fruits. Un serpent enroulé autour de la taille du personnage complète le groupe sculpté constituant un possible *Cernunnos*³⁰. Cet ultime témoin sculpté réaffirme également la place de « l'art gaulois » en Brivadois. La culture antique, gallo-romaine, avait indéniablement imprégné le Brivadois.

²¹ P. Bachelier, « Un texte controversé de Grégoire de Tours : *Simulachrum martis mercuriique* », *Almanach de Brioude*, 1959, p. 101.

²² F. Leroux, « Notes d'histoire des religions », *Ogam*, VII, 40, 1955, p. 260-266.

²³ La statue géminée comprend deux faces placées en sens opposé et représentant chacune la moitié du corps humain.

²⁴ F. Benoit, « Mars et mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines », *Annales de la faculté de lettres d'Aix en Provence*, 1959, Tome XXV, p. 36. et P. Lambrechts, « Note sur un passage de Grégoire de Tours relatif à la religion gauloise », *Latomus*, XIII, 1954, p. 207-217.

²⁵ Il avait été découvert en 1974 par Gabriel Fournier.

²⁶ B. Fizellier-Sauget, « Propositions d'évolutions urbaines entre la fin de l'antiquité et le début du Moyen Âge », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, Aurillac, 2007, p. 78.

²⁷ P.-F. et G. Fournier, « Saint-Julien de Brioude, Saint Ferréol de Vienne, Saint Ilpide et Saint Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966.

²⁸ L. Foulquier, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont : dépôts lapidaires et emplois (antiquité tardive / haut Moyen Âge)*, Mémoire de D.E.A., sous la direction du professeur B. Phalip, Université de Clermont II, 2004, p. 158.

²⁹ *Ibidem*. Le chapiteau n°9 (inv. Cr. 79-2-2) possède un diamètre de lit de pose de 23 cm et un diamètre de lit d'attente de 53 cm et le chapiteau n°10 (inv. Cr 79-2-1) possède un diamètre au lit de pose de 24.5 cm et un diamètre de lit d'attente de 43 cm.

³⁰ F. Gauthier, « Découverte de la statue d'une divinité antique remployée dans le baptistère de Brioude (Haute-Loire) : une représentation de Cernunnos ? », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 45-46, 2006-2007.

Pour Brigitte Beaujard, Grégoire de Tours est clair : l'abandon du culte des idoles pour celle du culte de saint Julien ne s'est pas réalisé grâce à une succession de sanctuaires situés tous sur le même emplacement³¹. La situation des monuments antiques à Brioude est somme toute ignorée. Michel Provost et Frédéric Trément affirment que les niveaux de la Tène finale et du haut-empire attestés à Brioude ne confirment pas que le *vicus Brivatensis* de Grégoire de Tours ait été précédé d'une agglomération antique proprement dite³². L'essentiel des découvertes de mobiliers attachées à cette période, fait référence au sud du centre médiéval de la ville.

Aussi, Grégoire de Tours reconnaît Brioude comme *vicus (Brivatensis)*, mais son récit s'établit alors au VI^e siècle. Chez les auteurs classiques le terme *vicus*, employé pour désigner un quartier, s'appliquait à des bourgs ruraux qui n'avaient aucune autonomie administrative³³. Cependant dans le langage de Grégoire, un *vicus* peut désigner une villa³⁴. Là encore les textes restent trop imprécis pour clarifier le visage de la Brioude antique. Brioude est certainement un *vicus* au sens d'un bourg rural, à la fois centre commercial, artisanal et religieux³⁵.

Brioude qui ne figure sur aucun document antique à valeur « cartographique », ne doit l'attribution de sa fonction d'escale routière qu'à la toponymie reprise de la mention de 465 par Sidoine Apollinaire : « La bienheureuse Brioude qui vénère les os de saint Julien, ces os qui paraissent morts à ceux qui sont morts, mais dont la puissance pleine de vie émane de son tombeau avec éclat »³⁶. Brioude est une ville étape. Ce *vicus* se situe sur une route importante. Il s'agit de la *via Tolosana*, ancienne voie romaine qui allait de Gergovie à Nîmes en passant par Brioude et qui prenait, dans sa partie méridionale, le nom de *Régordane*³⁷. Cette voie, par l'intermédiaire de Nîmes, était empruntée par des pèlerins qui cheminaient parfois jusqu'en Espagne³⁸. La basilique a-t-elle pu être greffée sur cette voie ? L'emplacement reste peut-être signifié par les porches établis sur cette route³⁹. Lors des fouilles archéologiques de 1990 et 1991, deux sondages effectués dans l'axe des porches (S6 place Saint Julien et S3 rue du Chapitre) ont recherché cette voie antique. Elles ont été menées jusqu'à l'apparition d'une couche de sarcophages située à 1,50 m de profondeur au nord et près d'un mètre au sud. Le niveau supposé de la voie antique n'a donc pas été

³¹ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule - Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 191.

³² M. Provost, *La carte archéologique de la Gaule, La Haute-Loire*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1994, p. 53-57.

³³ G. Fournier, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Age*, Presses universitaires de France, 1962, p. 127

³⁴ F. Vivier, *La collégiale saint-Julien de Brioude, Étude architecturale des espaces et des formes (XII^e - XIII^e siècle)*, Master II dirigé par le Professeur B. Phalip, Université Blaise pascal, Clermont-Ferrand II, Volume I, 2005-2006, p. 47-48.

³⁵ C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 121.

³⁶ B. Fizellier-sauget, *op. cit.*, p. 76.

³⁷ M. Provost, *La carte archéologique de la Gaule, La Haute-Loire*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1994, p. 53-57.

³⁸ A. Casati, *La formation des chansons de gestes, Saint-Julien de Brioude étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle*, Brioude, 1909, p. 17.

³⁹ P.-F. Fournier, « De la Galilée aux ganivelles », *Almanach de Brioude*, 1964, p. 97-119.

atteint. L'aménagement des sarcophages a-t-il pu entraîner la destruction de tous vestiges ? Des traces de piétinements ont pourtant été découvertes sous le sol des porches, mais leur datation est très difficile. Un pavage qui recouvrait les sarcophages situés à 25 ou 30 cm de profondeur et masquait les bases des colonnes du porche septentrional, a été distinctement reconnu. Six sols superposés ont été identifiés. Au sud, d'autres couches laissent également apparaître différentes maçonneries. En 2001, d'autres sondages ont été effectués pour tenter de vérifier l'existence de cette voie. Le rapport de fouilles d'Anne-Aimée Lichon affirme que cette campagne n'a pas permis de préciser l'état primitif de la basilique ou de ses abords, « ni de confirmer l'hypothèse de la présence d'une voie antique qui aurait, selon Gabriel Fournier, induit l'orientation actuelle de la basilique »⁴⁰. Le tracé exact de la voie *Régordane* ne sera connu que si d'autres investigations aboutissent à sa découverte archéologique.

2) Sous les invasions barbares et la fin du Bas-Empire

a) *Eparchus Avitus à Brioude* (395 - 456)

Saint Julien, intercesseur reconnu, a attiré les personnages prestigieux : l'histoire et l'archéologie révèlent une foule de fidèles attachée à Julien. L'empereur Avitus est assurément l'un d'eux. L'empereur et son gendre Sidoine Apollinaire sont représentatifs de l'époque de transition que constitue le Bas-Empire⁴¹. L'empire d'Occident se meurt tandis que les terres de Gaules sont assiégées par les Barbares. D'après Grégoire de Tours, l'Empereur Avitus (455-456) a été enterré à Brioude⁴². Sidoine Apollinaire nous parle davantage de cet empereur mal connu. Il a d'ailleurs prononcé son panégyrique devant le Sénat romain le 1^{er} janvier 456⁴³. Sa tombe, qui imite de ce fait les habitudes italiennes, sommeille peut-être aux pieds du martyr Julien⁴⁴. Issu d'une lignée sénatoriale, Avitus se lie d'amitié avec Théodoric I^{er}⁴⁵. Il a été préfet du prétoire des Gaules à Arles dès 439⁴⁶. Poussé à l'Empire par le fils de Théodoric I, Avitus est nommé Empereur à Beaucaire en 455, par les sénateurs gaulois réunis en assemblée préparatoire⁴⁷. De sorte, pour

⁴⁰ A.-A. Lichon, *Brioude. Abords de la basilique Saint-Julien, Portails Nord et Ouest*, Site n°43 040 027 AH, 2001, XXXVII, SRA Auvergne (CA)/RAP339, p. 4-5.

⁴¹ C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 117.

⁴² G. de Tours, *Histoire des Francs*. II. Ch. XI.

⁴³ L. Bréhier, « Un empereur romain à Brioude – Flavius Eparchius Avitus », *Almanach de Brioude*, 1930, p. 39 : « on trouvera le texte de ce panégyrique (Carmen VII) dans les éditions de Sidoine Apollinaire par exemple *Monumenta Germaniæ, Auctores antiquissimi*, T. VIII, p. 203 et ss. »

⁴⁴ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les Arvernes aux V^e et VI^e siècles », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 80, p. 10.

⁴⁵ L. Bréhier, *op. cit.* p. 39-55 ; Françoise Prévôt, Franck Roberge, « L'empereur Avitus et Brioude », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 99-116.

⁴⁶ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418 – 781)*, Université de Lille III, 1977, p. 11.

⁴⁷ *Idem*, p. 12.

les sénateurs gaulois, Rome, n'est plus dans Rome, mais à Beaucaire⁴⁸. Avitus, empereur gaulois, représente la liberté de la Gaule : « *Si domine fis, liber ero* »⁴⁹. Avitus se fait nommer également évêque de Plaisance. Mais il apprend par la suite que le Sénat veut attenter à ses jours ; selon Grégoire de Tours, qui au passage est le seul à faire état de cet épisode, il part se réfugier en Auvergne, avec l'intention de s'installer à Brioude où il emporte avec lui d'immenses richesses⁵⁰. Toutefois, il serait mort en chemin. Cet épisode n'est pas signalé par les sources contemporaines d'Avitus⁵¹. Seul le chroniqueur byzantin Jean d'Antioche (début du VII^e siècle) évoque également la déposition et la mort d'Avitus. Cependant, son discours diffère de celui de Grégoire. R. Mathisen pense que le pèlerinage d'Avitus à Brioude est simplement une « peu probable fiction », née à partir de deux faits authentiques : le refuge de l'empereur déchu dans un sanctuaire (certainement italien) et son inhumation dans la basilique de Brioude⁵². Grégoire de Tours justifie l'inhumation *ad sanctos* d'Avitus par sa piété. Néanmoins, au V^e siècle, la célébrité de Julien est encore très limitée. Le retour d'Avitus vers la terre d'Auvergne, sa terre natale, s'explique aisément sans faire intervenir sa piété chrétienne⁵³. Brigitte Beaujard indique une solution : un dénommé Avitus serait enseveli à Brioude⁵⁴. Grégoire de Tours aurait-il alors commis une erreur d'interprétation : pourrait-il s'agir d'un homonyme ? Cet épisode se produit alors que la première basilique n'est pas encore bâtie. Peut-être est-elle en construction ? C'est ce qui pousse Gabriel Fournier à douter de la véracité de cet épisode⁵⁵. Comment Avitus aurait-il pu se rendre à la basilique de Brioude et y être inhumé, alors que la basilique en question n'existait pas encore ? Il y a là un anachronisme⁵⁶.

Grégoire de Tours parle d'une *Basilica* dans les *Histoires* et d'une *cellula* dans la *Passio sancti Juliani*⁵⁷. Seule l'archéologie saurait trancher sur ce fait : la tombe d'Avitus constituerait le premier sépulcre *ad sanctos* attesté dans la région de Brioude⁵⁸ : la première d'une longue série. Le dessin de Tersan apporte une représentation très sommaire et imaginative de ce tombeau⁵⁹.

⁴⁸ *Id.*, p. 13.

⁴⁹ *Ibidem.*

⁵⁰ L. Bréhier, *op. cit.*, p. 53 ; F. Prévôt, F. Roberge, « L'empereur Avitus et Brioude », *op. cit.*, p. 109.

⁵¹ Cf. F. Prévôt, F. Roberge, « L'empereur Avitus et Brioude », *op. cit.*, p. 99-100 : « En revanche, deux chroniques occidentales – celle rédigée par un contemporain, l'Espagnol Hydace, et la Chronique gauloise de 511 – font silence sur la déposition d'Avitus et ne mentionnent que sa mort, presque sans commentaire, au début de l'année 457 ».

⁵² F. Prévôt, F. Roberge, « L'empereur Avitus et Brioude », *op. cit.*, p. 113.

⁵³ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule – Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 118.

⁵⁴ *Ibidem.*

⁵⁵ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien », *Almanach de Brioude*, 1967, p. 20.

⁵⁶ F. Prévôt, F. Roberge, « L'empereur Avitus et Brioude », *op. cit.*, p. 114.

⁵⁷ *Ibidem.*

⁵⁸ F. Prévôt, F. Roberge, « L'empereur Avitus et Brioude », *op. cit.*, p. 115.

⁵⁹ B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire [...]*, *op. cit.*, p. 142, (dessins relatés par Beaumesnil, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 6594, n° 217 ; P. Cubizolles 1980, p. 84-86.)

*b) Les Burgondes et le pillage du sépulcre de Julien
(fin du V^e siècle)*

En 406, les barbares ont franchi le Rhin pour envahir la Gaule romaine⁶⁰. Puis en 418, les Wisigoths se sont fixés en Aquitaine Seconde⁶¹. Les Burgondes se sont installés depuis 413, sur la rive gauche du Rhin⁶². Ils sont parvenus dans la région de Brioude au début du V^e siècle. Cette incursion est assimilable à une troupe de conquérants qui tuent les hommes et se réservent les femmes et les enfants en esclavage⁶³. Ils sont arrivés à Brioude par le Velay. Cette occupation des *pagi* voisins du Lyonnais n'a pu avoir lieu que lors d'un conflit entre Burgondes et Wisigoths⁶⁴. Sidoine Apollinaire déclare justement que le chef lieu de la cité arverne était alors chahuté par le conflit des Goths attaquant les Burgondes défenseurs des Arvernes⁶⁵. Les Burgondes voulaient récupérer l'Auvergne malgré le traité officiel d'alliance avec Rome⁶⁶. Certes, les négociations des traités de paix de 475 et 477 avaient abouti à l'abandon du Velay et du Gévaudan par les Burgondes au profit des Wisigoths, mais les Burgondes avaient tout de même tenté de s'implanter. Ils avaient créé « deux centres lors de leur alliance avec les auvergnats en 472 à Vergongheon et Vergongas »⁶⁷. Il pouvaient contrôler la sortie du Velay vers l'Allier ainsi que la voie romaine qui passait par Brioude et Clermont. En cette période où l'Empire Romain était complètement impuissant, seuls quelques nobles (anciens fonctionnaires ou non) prenaient des initiatives de défense contre les politiques d'expansion des royaumes germaniques.

Le récit du *De virtutibus Sancti Juliani* de Grégoire de Tours parle du pillage des objets liturgiques du sanctuaire de Brioude par les Burgondes au temps du roi Gondebaud. Dans ce récit Illidius, comte de Velay reprend le butin et revient en triomphe dans la ville de Brioude⁶⁸. Le territoire de Brioude faisait partie de la cité d'Auvergne, donc du royaume wisigoth. L'attaque était venue de l'extérieur, elle put aussi être le fait de brigandages isolés. Quatre fuyards avaient emporté une patène et un vaseanax : « *patenam et urceum qui anax dicitur* »⁶⁹. Mais l'anax offerte au roi Gondebaud avait finalement été rendue par son épouse. La reine, pieuse épouse, racheta ainsi la faute de son mari. La reine Carétène, catholique d'origine franque voulu réconcilier les Burgondes ariens avec les auvergnats catholiques⁷⁰. Cet épisode révèle les

⁶⁰ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418 – 781)*, *op. cit.*, p. 11.

⁶¹ L'Aquitaine seconde a été constituée au III^e siècle sous la tétrarchie lorsque la réforme de Dioclétien a décomposé la grande Gaule Aquitaine en trois parties.

⁶² P. de Labriolle, G. Bardy, L. Bréhier, G. de Plinval, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand », *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, A. Fliche, V. Martin (dir.), Bloud & Gay, 1937, p. 261.

⁶³ M. Rouche, « Les Burgondes à Brioude », *Saint-Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, *op. cit.*, p. 44.

⁶⁴ *Ibidem*.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ M. Rouche, « Les Burgondes à Brioude », *op. cit.*, p. 45.

⁶⁷ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418 – 781)*, *op. cit.*, p. 140.

⁶⁸ G. de Tours, *Miracles [...]*, *op. cit.*, ch. VII.

⁶⁹ G. de Tours, *Miracles [...]*, *op. cit.*, ch. VIII.

⁷⁰ M. Rouche, « Les burgondes à Brioude », *op. cit.*, p. 46.

tentatives d'expansion des royaumes germaniques ariens⁷¹ qui s'étaient déroulés lors de la guerre civile entre les Gallo-romains catholiques et les pro ariens⁷². La migration du monde barbare avait en effet déclenché une vague d'arianisme partie des provinces danubiennes sur tout l'Occident⁷³. Il révèle enfin le double jeu des Burgondes qui se disaient défenseurs des territoires encore romains mais qui dans les faits les occupaient et créaient des colonies. La reine Carétène, consciente de ce double jeu qui risquait de pousser à la révolte religieuse, intervint et restitua les objets sacrés du culte. Ce récit transcrit par Grégoire de Tours est certainement le fruit de la tradition orale. Il tend à valoriser encore la renommée de Julien. À l'heure de la chute de l'Empire Romain d'Occident, le martyr de Brioude jouissait d'une notoriété religieuse importante qui jouait sur les psychologies et sur les politiques⁷⁴.

c) *La domination des Wisigoths*
(fin du V^e siècle)

Une autre invasion fait débat : les historiens pensent que Grégoire a commis une erreur. Dans son récit, Théodoric II (453 – 466), roi des Wisigoths, voulu profiter des troubles de l'Empire pour faire plusieurs conquêtes. À cette occasion, il traversa l'Auvergne. Il ordonna à ses soldats de ne pas piller la basilique de Brioude. Il faut préciser que Théodoric estimait considérablement l'empereur Avitus. Mais ses soldats pénétrèrent tout de même dans la basilique pour la dépouiller. Le roi, une fois informé de ce méfait, aurait fait exécuter les pillards⁷⁵. Cet épisode qui figure dans les *Miracles de saint Julien* mais pas dans *L'histoire des Francs* laisse perplexe les chercheurs. Dans son *Histoire des Francs*, Grégoire de Tours parle en effet de l'incursion à Brioude, du roi Thierry I. Grégoire de Tours aurait commis une erreur en parlant de Théodoric II, à la place de Thierry I^{er} roi de Reims⁷⁶.

Par la suite en 475, Euric (466 – 484) successeur de Théodoric II, incorpora l'Auvergne dans le royaume des Wisigoths⁷⁷. Cependant l'abandon des romains par l'empereur désola la noblesse romaine. Le traité de paix profita à Euric, mais il n'avait été d'aucune utilité à l'Empire. Sidoine Apollinaire d'abord emprisonné, regagna toutefois son siège épiscopal à Clermont, entre 476 et 477. Désormais, Sidoine restait

⁷¹ L'arianisme est un courant de pensée des débuts du christianisme dont le point central est la mise en cause de la nature de la trinité chrétienne. Au début du IV^e siècle, le statut théologique de Jésus, fils de Dieu, n'est pas encore fixé. Deux avis divergent : celui d'Athanase et celui d'Arius. Cf. R. E. Rubenstein, *Le jour où Jésus devint Dieu : l'« affaire Arius » ou la grande querelle sur la divinité du Christ au dernier siècle de l'Empire romain*, La Découverte, Paris, 2001.

⁷² M. Rouche, « Les burgondes à Brioude », *op. cit.*, p. 48.

⁷³ P. de Labriolle, G. Bardy, G. de Plinval, L. Bréhier, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le grand », *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, A. Fliche et V. Martin (dir.), Bloud & Gay, 1937, p. 369.

⁷⁴ M. Rouche, « Les burgondes à Brioude », *op. cit.*, p. 48.

⁷⁵ G. de Tours, *Miracles [...]*, *op. cit.*, ch. XIII ; A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, 1775, ch. I.

⁷⁶ Thierry I^{er} (485 – 534) est fils aîné du roi Clovis. Lors du partage du royaume des Francs qui suit la mort de son père, en 511, il hérite du nord-est et de l'Auvergne avec Reims pour capitale.

⁷⁷ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes*, *op. cit.*, p. 24-26.

romain de cœur, et la noblesse d'Auvergne demeurait tout de même fière de son glorieux passé romain, tandis que le culte des saints lui, semblait ne plus connaître de frontières.

3) La protection des rois mérovingiens

a) *La domination franque (début du VI^e siècle)*

Après avoir résisté aux Wisigoths et aux Burgondes, l'Auvergne et Brioude ont dû affronter les Francs. Le clergé auvergnat et aquitain, ainsi que le peuple, étaient plutôt hostiles aux Wisigoths. Depuis la conversion de Clovis, la victoire du catholicisme dans l'Occident barbare, malgré des fluctuations, semblait assurée⁷⁸. Les campagnes de Clovis, en 507-509, suite à la défaite de Vouillé, soumettaient la province et toute l'Aquitaine⁷⁹. Mais la domination franque n'était pas encore acquise. Après la mort de Clovis (511), son fils Thierry († 533) obtint Albi, Rodez, Le Puy, Clermont ainsi que Cahors et Limoges. Les bouleversements territoriaux eurent des répercussions dans la géographie ecclésiastique⁸⁰. La quasi-autonomie des sénateurs et des évêques qui trouvait son origine au moins partiellement dans l'éloignement des cours mérovingiennes favorisa les complots de la noblesse sénatoriale nouvellement acquise aux Wisigoths⁸¹. Suite à un véritable « coup d'état » organisé par la famille de Sidoine Apollinaire, plusieurs chefs arvernes se révoltèrent, sous la conduite d'Arcadius petit-fils de ce dernier⁸².

Ce second complot visait à offrir l'Auvergne à Childebert, frère de Thierry. Vers 532, ce dernier ordonna alors une expédition de représailles en Auvergne. Un raid fut poussé jusqu'à Brioude. Il estimait que l'Auvergne lui était infidèle. Cette dernière « vidée de ses richesses, de son or et de ses hommes » fut donc considérablement affaiblie⁸³. Les excès furent si grands, que le roi Thierry dut mettre fin à la folie meurtrière de ses troupes. Quoiqu'il en soit cette expédition punitive avait provoqué la haine de l'Auvergne pour les Francs. S'il voulait la soumission du pays, le roi aurait dû se montrer magnanime. Ainsi, il épargna Clermont dans un rayon de huit milles. Cette grâce royale s'étendit aussi à Brioude⁸⁴. Indéniablement les souverains francs successifs et les élites franques s'étaient souciés de l'intégrité du lieu où sommeillait Julien en réinvestissant rapidement la place⁸⁵. Jean Berger constate d'ailleurs que les récentes fouilles dirigées par Fabrice Gauthier en 2003 et 2004, attestent de ce diligent réinvestissement du

⁷⁸ L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe (590-757), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, A. Fliche et V. Martin (dir.), Bloud et Gay, 1938, p. 329.

⁷⁹ C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, p. 122.

⁸⁰ Cf. L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe (590-757), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, *op. cit.*, p. 329.

⁸¹ *Idem*, p. 122.

⁸² *Ibidem*.

⁸³ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes*, *op. cit.*, p. 43.

⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁵ J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis. Usage du texte, du chanoine à l'historien*, *op. cit.*, p. 5.

site par la notabilité franque. Les deux épitaphes de marbre se rapportent en effet au règne de Théodebald (548-555) et Théodebart II (595-612)⁸⁶.

Finalement, la pacification a eu lieu sous le règne de Théodebert Ier, fils de Thierry, roi d'Austrasie de 533 à 548. Il cherchait à satisfaire les vœux des Aquitains et pratiquait donc une politique romanisante. La fusion proromaine avait aussi été saluée par Grégoire de Tours : « L'Auvergne s'était offerte à Thierry en 508 car elle comptait se soumettre à un maître orthodoxe et lointain et ainsi espérer pouvoir rester profondément romaine »⁸⁷. L'Auvergne fit alors partie du royaume d'Austrasie, l'un des quatre royaumes issus des partages successoraux des descendants de Clovis⁸⁸. En définitive, Théodebert concilia et replaça le système fiscal romain. La politique romanisante et méridionale qu'il mena, passa par des alliances matrimoniales avec les Gallo-romains⁸⁹. L'Auvergne incorporée dans l'Austrasie fut de ce fait insérée dans le royaume rhénan. L'Austrasie, loin de son épiceutre, comprenait une large portion de la Gaule centrale et méridionale. La cour de Metz était un centre de culture latine. Le contact de l'aristocratie franque avec la culture latine fit de l'Austrasie un véritable foyer de culture et d'influences romaines⁹⁰.

b) Une autonomie provisoire (VII^e-VIII^e siècle)

L'Église se fortifiait avec l'aide avisée des aristocrates qui cherchaient son l'appui pour réaliser leurs ambitions temporelles. Les années 600 étaient assez mal connues faute de sources. La Gaule avait été réunifiée par Clotaire II roi de Neustrie et par Dagobert entre 613 et 639. Trois régions la composaient. Il y avait la Neustrie, l'Austrasie, et la Bourgogne, auxquelles il faut ajouter l'Aquitaine et la Provence considérées comme des annexes. L'Auvergne était ballotée entre la Neustrie et l'Austrasie. Elle fut même être incorporée à un troisième royaume d'Aquitaine, dirigé par le fils cadet de Clotaire Charibert II (629-632) : symptôme du réveil du particularisme aquitain⁹¹. Une communauté fut peut-être créée à Brioude : la chronique de Flodoard signale en 649 la présence d'un Félix nommé « abbé de Saint-Julien » qui eut des démêlés avec l'évêque de Reims au sujet des biens de l'Église rémoise en Brivadois⁹². Des clercs avaient de ce fait, pu se réunir à Brioude afin de répondre à une dévotion croissante pour le saint sans suivre de règle prédéterminée. On sait que les évêques avaient établi dès le VI^e siècle, des abbés à la tête du clergé basilical. Ce titre d'abbé n'avait rien de monastique. Christian Lauranson-Rosaz propose de suivre l'hypothèse de l'abbé Cubizolles : ces hommes de foi avaient pu s'apparenter aux « ascètes orientaux ou aux disciples de saint Martin de Tours »⁹³. Les évêques mérovingiens étaient au service des rois, ils étaient

⁸⁶ F. Gauthier, « Inscriptions paléochrétiennes découvertes dans le baptistère de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) », *Hortus Artium Medievalium*, vol. 10, 2004, p. 211-215.

⁸⁷ M. Rouche, *op. cit.*, p. 44.

⁸⁸ C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, p. 123.

⁸⁹ M. Rouche, *op. cit.*, p. 56-57.

⁹⁰ C. Lauranson-Rosaz, *op. cit.*, p. 124.

⁹¹ M. Rouche, *op. cit.*, p. 87.

⁹² C. Lauranson-Rosaz, *op. cit.*, p. 127.

⁹³ P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, *op. cit.*, p. 120.

d'ailleurs souvent choisis parmi les fonctionnaires du palais⁹⁴. Les manuscrits de la grande culture antique sommeillaient alors dans des bibliothèques privées : telle celle d'Isidore de Séville (560/70 – 636)⁹⁵. À la fin du VII^e siècle, le paysage culturel et mental du sud de la Gaule restait bien antique. Pierre Riché souligne : « Grégoire le Grand⁹⁶ a été l'un des derniers élèves de l'école romaine »⁹⁷. La culture classique, la maîtrise des arts libéraux devaient être au service de l'intellect chrétien. On ne sait pas quel était le niveau culturel de Brioude durant cette période, mais les témoignages de l'an mil encourageaient à penser, avec Christian Lauranson-Rosaz, que Saint-Julien possédait sûrement un *scriptorium* depuis les plus hautes époques de son histoire⁹⁸. De la sorte, la traduction et la protection des littératures antiques, dans un but aussi bien conservatoire qu'admiratif des « belles choses du passé »⁹⁹, avait pu s'exercer à Brioude.

Depuis la mort de Dagobert en 639, les monarchies de Neustrie, Bourgogne et Austrasie étaient entre les mains de jeunes princes. Les puissants cherchaient alors à grouper autour d'eux des fidèles nombreux. L'Église mérovingienne, très liée à la monarchie, dut ainsi subir le contrecoup de son affaiblissement¹⁰⁰. L'aristocratie dut prendre en main l'Église. L'histoire de la société occidentale dans cette deuxième moitié du VII^e siècle était dominée par les progrès de l'aristocratie aux dépens de la royauté¹⁰¹. L'épiscopat devint une véritable puissance politique, de sorte que à la fin du VII^e siècle et au début du VIII^e siècle, des évêques se façonnèrent de véritables principautés.

À partir de 660-670 malgré les efforts des rois du Nord pour la contrôler, l'Aquitaine se détacha du monde franc¹⁰². L'Auvergne suivit le même mouvement d'émancipation. Parallèlement, au début du VIII^e siècle, l'Église mérovingienne de la Gaule muta¹⁰³ : les évêchés furent confiés à des laïcs et certains n'eurent même plus de titulaire. Le paganisme semblait renaître dans le nord et dans l'est de la Gaule. Durant la première moitié du VIII^e siècle, le pouvoir central, bientôt usurpé par les Carolingiens, vit l'Aquitaine lui échapper. Cette dernière devint indépendante en 718 avec le duc Eudes¹⁰⁴.

⁹⁴ P. Riché, « De Grégoire le grand à Pépin le Bref (VII^e-milieu du VIII^e siècle) », *Histoire du christianisme*, J.-M. Mayeur, Ch. Et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), t.4, *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, Desclée, 1993, p. 609.

⁹⁵ Cf. P. de Labriolle, G. Bardy, L. Bréhier, G. de Plinval, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand », *op. cit.*, p. 569.

⁹⁶ L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand, les états barbares et la conquête arabe (590-737) », *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, A. Fliche et V. Martin (dir.), Bloud & Gay, 1938, p. 19-20.

⁹⁷ P. Riché, « De Grégoire le grand à Pépin le Bref (VII^e-milieu du VIII^e siècle) », *op. cit.*, p. 670.

⁹⁸ C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, p. 128.

⁹⁹ Cf. P. de Labriolle, G. Bardy, L. Bréhier, G. de Plinval, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand », *op. cit.*, p. 570.

¹⁰⁰ P. Riché, « De Grégoire le Grand à Pépin le Bref VII^e-milieu du VIII^e siècle), *op. cit.*, p. 641.

¹⁰¹ *Idem*, p. 635.

¹⁰² C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, p. 129.

¹⁰³ P. Riché, « De Grégoire le Grand à Pépin le Bref VII^e-milieu du VIII^e siècle), *op. cit.*, p. 648.

¹⁰⁴ *Ibidem*.

B. Le succès de Brioude aux temps carolingiens

1) Des invasions et une nouvelle unité (VIII^e siècle)

a) L'Aquitaine tourmentée

Au VIII^e siècle, de nouvelles habitudes s'étaient installées dans les communautés religieuses¹⁰⁵. La mort de Pépin II Herstal (645-714), dit Pépin le Jeune, en 714, qui avait unifié les mairies du palais d'Austrasie provoque l'anarchie dans toute la Gaule, sa succession était disputée entre son fils et son petit-fils. Finalement, son fils Charles Martel (690-741) l'emporta et s'attacha à rétablir la situation en quelques années¹⁰⁶. L'invasion musulmane de l'Espagne avait été rapide¹⁰⁷. En 721, commença celle de la Gaule qui souffrait de l'anarchie qui dominait les structures du pouvoir mérovingien¹⁰⁸. Le duc d'Aquitaine Eudes écrasa une armée arabe sous les murs de Toulouse en 721, puis une nouvelle attaque l'obligea à faire appel à Charles Martel (qu'il avait jusque-là combattu de toutes ses forces)¹⁰⁹, celui-là même qui en 732, selon la formule consacrée « triomphe des Arabes à Poitiers »¹¹⁰. Après avoir soumis, en Septimanie et en Provence, des membres de l'aristocratie qui depuis longtemps s'étaient rendus indépendants, Charles Martel, par une propagande courageuse put renverser à son profit, l'habile *divide ut imperes* du prince d'Aquitaine, en le désignant complice de l'Islam. Face à la Papauté, il put ainsi prendre la place du duc d'Aquitaine comme défenseur du monde chrétien¹¹¹, véritable sauveur de la Chrétienté en Gaule par le triomphe de ses armes¹¹². L'Espagne wisigothique était en grande partie envahie par les musulmans¹¹³. Le nouveau gouverneur de l'Espagne, Abd-Er-Rhâman¹¹⁴, envahit le territoire basque, puis brûla les faubourgs de Bordeaux et de Poitiers. Il se dirigea sur Tours où il perdit finalement son combat. Charles Martel se trouva consolidé et la jeune dynastie carolingienne l'emporta sur la dynastie d'Aquitaine¹¹⁵. Ce dernier avait de ce fait pris le titre de roi aux Aquitains. Il pénétra en Bourgogne et en Provence, où il supprima le titre de patrice¹¹⁶. Le prince des Francs devint le véritable chef de la Chrétienté face à l'Islam.

À l'intérieur de la Gaule, Charles Martel passait pour l'adversaire de l'Église¹¹⁷. Pour contenter ses fidèles et ses gens de guerre, il mit les biens des églises et des monastères dans les mains de laïcs assoiffés de prébendes. Certaines églises servirent à enrichir des hommes liges, hommes de guerre. Elles furent

¹⁰⁵ P. Riché, « De Grégoire le Grand à Pépin le Bref (VII^e-milieu du VIII^e siècle) », *op. cit.*, p. 648-656.

¹⁰⁶ P. Riché, *op. cit.*, p. 648.

¹⁰⁷ L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand, les états barbares et la conquête arabe (590-757) », *op. cit.*, p. 267-276.

¹⁰⁸ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418 – 781)*, *op. cit.*, p. 101-111.

¹⁰⁹ L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand, les états barbares et la conquête arabe (590-757) », *op. cit.*, p. 358.

¹¹⁰ P. Riché, « De Grégoire le grand à Pépin le Bref (VII^e-milieu du VIII^e siècle) », *op. cit.*, p. 652.

¹¹¹ M. Rouche, *op. cit.*, p. 104.

¹¹² L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand [...] », *op. cit.*, p. 360.

¹¹³ P. Riché, « De Grégoire le Grand [...] », *op. cit.*, p. 648.

¹¹⁴ L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand [...] », *op. cit.*, p. 269.

¹¹⁵ M. Rouche, *op. cit.*, p. 105.

¹¹⁶ *Ibidem.*, p. 107.

¹¹⁷ L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand [...] », *op. cit.*, p. 362.

désormais privées de pasteurs. Les possessions de certaines églises, monastères, ou abbayes, furent parfois données à des laïcs par les abbés eux-mêmes. À la mort de Charles Martel, il y eut des révoltes et le royaume des Francs dut être partagé entre ces deux fils, Pépin (le Bref) et Carloman : « L'aîné Carloman obtint l'Austrasie, la Thuringe et l'Alemannie, ce qui lui permettait de surveiller la Bavière ; son frère Pépin eut la Neustrie, la Bourgondie et la Provence, à charge pour lui évidemment de soumettre l'Aquitaine ». Les révoltes des autonomes provinciales poussèrent Pépin et Carloman à traiter avec l'Église pour consolider leur pouvoir. Ils mirent en place des stratégies pour faire revenir l'Aquitaine dans le Royaume des Francs. En 760, les Francs se présentèrent en Aquitaine par le Berry et ravagèrent le pays jusqu'en Auvergne¹¹⁸. Les comtes aquitains d'Auvergne et de Bourges se vengèrent par la prise de Nevers, Autun, Chalon. Mais, aux alentours de l'année 765, Pépin devint le maître de l'Auvergne et du Berry de manière violente. La reconstruction des villes prit du temps. Désormais, le monde ecclésiastique ne fut plus favorable à l'Aquitaine.

En matière de liturgie quelques novations arrivèrent. Pépin le Bref (715-768), par son sacre à Soissons en 751 (après son élection comme roi des Francs), avait mission de s'occuper des affaires religieuses. Il poursuivit la réforme entreprise avec son frère et Boniface évêque de Mayence¹¹⁹. Après le retour de Pépin de sa campagne italienne, les relations entre Rome et la cour franque se poursuivirent dans de bonnes conditions. Pépin introduisit la liturgie romaine¹²⁰. Son frère Rémi, archevêque de Rouen, fit venir le chef de la *scola cantorum*. Chrodegang évêque de Metz (712-766) organisa une liturgie stationnelle s'inspirant de celle de Rome.

À la mort de Pépin, Charles (Charlemagne), gagna l'ancienne Aquitaine neustrienne avec Poitiers, tandis que Carloman prit l'ancienne Aquitaine austrasienne, augmentée de Bourges et de Toulouse¹²¹. De la sorte, les deux moitiés de l'Aquitaine étaient égales. On rétablissait l'ancien cadre romain et ecclésiastique des deux Aquitaines. Le spectacle de la première défaite des Francs, le triomphe des Basques indépendants alliés aux musulmans incita l'Aquitaine à se révolter encore. De ce fait, pour prévenir l'esprit d'indépendance, Charlemagne s'efforça de créer un royaume d'Aquitaine fidèle aux Francs.

À l'âge de trois ans, Louis, fils de Charlemagne, fut envoyé à Rome, lors de la troisième descente en Italie de son père¹²², pour être oint roi d'Aquitaine. Au même moment, son autre frère Pépin fut baptisé et sacré roi d'Italie (dès 781). Charlemagne continua sa propagande auprès des Aquitains auxquels il présenta le jeune roi Louis, pour effacer le souvenir des princes indépendants et prendre ainsi leur relais. Toutefois, il eut soin de garder intact le particularisme de l'Aquitaine : « Le premier phénomène régional qu'ait connu le Royaume des Francs demeure, dressée sur les ruines de l'unité de la Gaule romaine, l'Aquitaine »¹²³. La soumission de cette province ne fut pas facile. Charlemagne avait de ce fait créé, au

¹¹⁸ M. Rouche, *op. cit.*, p. 108 et p. 114.

¹¹⁹ L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand [...] », *op. cit.*, p. 364.

¹²⁰ P. Riché « De Grégoire le Grand [...] », *op. cit.*, p. 701.

¹²¹ M. Rouche, *op. cit.*, p. 121.

¹²² É. Amann, « L'époque carolingienne », *op. cit.*, p. 62.

¹²³ M. Rouche, *op. cit.*, p. 124.

retour de son expédition en Espagne, un royaume d'Aquitaine¹²⁴ et reconnu ainsi le caractère propre de ce territoire : « la date de 781 peut être considérée comme l'acte de reconnaissance de la plus ancienne principauté territoriale »¹²⁵.

Le diplôme de Charles le Chauve énonce que le cloître de Brioude avait été l'objet d'une saisie royale pouvant exactement correspondre à la soumission de l'Auvergne par les Francs¹²⁶. De ce fait, Pépin le Bref et Charlemagne son fils, souhaitaient également contrôler Saint-Julien de Brioude. Ils avaient alors soustrait aux clercs une fraction de leur patrimoine, pour l'affecter au comte d'Auvergne et à un abbé nommé par eux, tout en leur accordant la redevance des biens saisis avec la double dîme¹²⁷.

Depuis que le corps épiscopal de la Gaule avait commencé à retrouver son unité, dans la seconde moitié du VIII^e siècle, l'Église demeurait très liée au pouvoir royal. L'unité de l'Église de Gaule se réalisait aussi par l'adoption de la liturgie romaine. Les évêques cherchèrent à intervenir dans les affaires de l'État, et à ce titre le pouvoir épiscopal fut emblématique de cette société ne créant pas de frontière étanche entre le profane et le « sacré »¹²⁸. L'évêque s'identifiait à sa cité et il se devait d'assurer aussi la défense sur tous les plans. Il était le promoteur de la « spatialisation du sacré »¹²⁹. Cette dimension n'était pas totalement nouvelle. L'évêque souvent nommé par des princes était vite considéré comme un vassal. Le fait qu'il détienne des possessions foncières en faisait aussi un seigneur féodal¹³⁰.

Un diplôme de Louis le Pieux de 825¹³¹, remémore l'incendie de la basilique de Brioude par les arabes. Mais ce document est tant falsifié, qu'il est difficile d'y prêter crédit. De même, la charte n°25 du cartulaire de Brioude stipule que Frédégair déclara que l'Auvergne et la région brivadoise avaient souffert en 742 du passage de Carloman et de Pépin en lutte contre le duc d'Aquitaine¹³². Pour J. Lachenal, les Maures d'Espagne n'ont fait que passer en Auvergne¹³³. Mais le diplôme de Louis le Pieux de 825, affirme que les Sarrasins avaient démoli l'église de Saint-Julien. Or, Élisabeth Magnou-Nortier précise que l'avance sarrasine en *Francie* du Sud provoqua la déroute du comte Guilhem en 792 ou 793. Cette déroute se serait rompue sur la vallée de l'Aude : « Comment donc la collégiale sise au cœur de la Basse-Auvergne aurait-elle pu souffrir de ces raids, d'autant que les sources brivadoises immédiatement antérieures à celles de

¹²⁴ L. Auzias, *L'Aquitaine Carolingienne (778-987)*, Princi Negue Editor, 2003, (première édition 1937), p. 39.

¹²⁵ M. Rouche, *op. cit.*, p. 124.

¹²⁶ É. Magnou-Nortier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux pour Saint-Julien de Brioude (825) et l'acte de fondation du monastère de Sauxillanges par le Duc Acfred (927) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1978, p. 319.

¹²⁷ *Idem*, p. 319.

¹²⁸ G. Bühner-Thierry, « Épiscopat et royauté dans le monde carolingien », W. Falkowski, Y. Sassier (dir.), *Le monde carolingien : bilan, perspectives, champs de recherches. Actes du colloque international de Poitiers*, Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale, 18-20 novembre 2004, Culture & société médiévales, Éditions Brepols, Turnhout, 2009, p. 147.

¹²⁹ *Idem*, p. 147.

¹³⁰ P. Riché, « Le christianisme dans l'Occident carolingien (milieu VIII^e-fin IX^e siècle) », J.-M. Mayeur, Ch. Et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme*, t. 4, *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, Desclée, 1993, p. 769.

¹³¹ *Grand Cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude*, essai de restitution par Anne et Marcel Baudot, Imprimerie générale de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935, chartre n°339.

¹³² *Idem*, ch. 25.

¹³³ J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne ou l'Église de Brioude*, Le Puy, 1879, p. 27.

825, ne laissent rien supposer de semblable ? »¹³⁴. La légende concernant les musulmans qui auraient dévasté la *Francie* méridionale a toujours eu des défenseurs¹³⁵. Christian Lauranson-Rosaz replace le débat et déclare que certains autochtones avaient sans doute eu intérêt à profiter des incursions arabes, voire à les favoriser pour servir leurs propres intérêts¹³⁶. Quelques agitateurs auraient pu profiter des troubles pour endommager l'édifice.

b) Le temps de l'unité au temps de Charlemagne et de ses épigones

Charles (Charlemagne) avait conquis une grande partie de l'ancien Empire romain. Lui et ses successeurs mettaient en place des structures ecclésiastiques défiant le temps. L'Aquitaine, qui jusque sous le règne de Pépin n'avait jamais eu avec l'État franc que des relations lâches, se trouvait désormais intégré dans l'empire de Charles le grand¹³⁷. Dans chaque « cité », le comte était l'agent direct et le représentant du roi. L'évêque, à côté de lui, était constamment investi d'un rôle civil et politique, à tel point que les deux hommes se surveillaient mutuellement¹³⁸. Les pouvoirs politiques et religieux étaient extrêmement liés. La coopération de la double autorité civile et ecclésiastique n'était pas toujours aisée. Charlemagne avait défini le rôle de l'empereur et celui du souverain pontife : il devait être le protecteur de l'Église tandis que le pape devait prier pour elle et ses défenseurs. Ainsi, Charlemagne favorisa la réforme de l'Église où l'autorité de l'évêque dans son diocèse est affermie. Le souverain estimait que la réforme devait toucher l'ensemble du clergé, y compris dans les paroisses rurales où le prêtre était poussé à mener avec les clercs inférieurs une vie « canonique » sur l'exemple de la vie communautaire des grandes églises¹³⁹.

La liturgie gallicane avait été malmenée par Pépin et Charlemagne. Déjà Pépin avait exhorté les clercs à utiliser le chant romain dit « vieux romain » et non le chant gallican afin de favoriser la concorde dans l'Église. Susan Rankin avait bien analysé la romanisation du chant gallican en insistant sur la rencontre d'Étienne II et de Pépin le Bref en 754¹⁴⁰. La liturgie avait véritablement pris une place de choix

¹³⁴ É. Magnou-Nortier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés – Le diplôme de Louis le Pieux pour Saint-Julien de Brioude (825) et l'acte de fondation du monastère de Sauxillanges par le Duc Acfred (927) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1978, p. 317.

¹³⁵ *Exempli gratia*, A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, 1775, ch. I : « ils entrent en Auvergne [...] tuent un grand nombre de chevaliers de St Julien qui en avoient la garde [...] détruisent l'église et la font incendier, sous le règne de Charles Martel » ; G. Nicot, *La basilique Saint-Julien de Brioude*, Clermont-Ferrand, Éditions de Bussac, 1967, p. 41 : « les Sarrasins traversèrent l'Aquitaine, et après avoir pillé le Velay [...] ils pénétraient à Brioude, signalant leur passage par l'incendie, la destruction de l'église et le meurtre de ses habitants ».

¹³⁶ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle. La fin du monde antique ?*, Les cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1987, p. 43.

¹³⁷ É. Amann, « L'époque carolingienne », A. Fliche, V. Martin (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. 6, Bloud & Gay, Paris, 1937, p. 71.

¹³⁸ *Idem*, p. 74.

¹³⁹ É. Amann, *op cit*, p. 82.

¹⁴⁰ S. Rankin, « Carolingian Music », *Carolingian Culture: emulation and innovation*, Cambridge University Press, 1994, p. 274-293.

au sein de l'idéologie politique carolingienne¹⁴¹. En 785, Charlemagne fit demander au pape Hadrien un exemplaire-type du sacramentaire grégorien. C'est ainsi que le livre officiel de la liturgie romaine fit son entrée en *Francie* afin de dominer les liturgies gallicanes¹⁴². Ajouté à cet engouement, les besoins locaux propres aux usages ordinaires et aux fêtes particulières avaient permis de maintenir d'anciennes formules gallicanes. Le sacramentaire gélasien, déjà connu en *Francie*, plus complet encore, était un référent¹⁴³. L'impact politique du sacramentaire gélasien du VIII^e siècle avait sûrement dépassé ses concepteurs et Pépin, réalisa un véritable patronage royal appliqué à la liturgie. Il se servit de ce livre liturgique pour réussir l'unification politique d'un territoire¹⁴⁴.

La restauration en faveur de Charlemagne de l'empire d'occident, avait fait l'objet de conversations préalables entre le pape et le roi des Francs. Charlemagne, imposé comme chef de la Cité de Dieu fut acclamé par l'Église toute entière sous l'autorité du pape Léon III. Avec le couronnement impérial de 800, le geste pontifical qui faisait l'empereur : « ainsi va se créer le droit public de la période suivante »¹⁴⁵. Charlemagne redéfinit le désir d'imitation des Romains vers lequel tendaient les rois francs ce qui paracheva la perception carolingienne de Rome¹⁴⁶. Pour ce faire, il transforma l'une de ses *villae* de campagne, Aix, en capitale. Tout comme Charlemagne, son fils Louis le Pieux (778-840)¹⁴⁷, préféra gouverner par notables interposés. Pour rétablir l'autorité française dans le Midi, il donna par l'intermédiaire de l'Église, une voie d'expression aux forces locales¹⁴⁸. En 806, le projet de partage de Charlemagne, va conserver l'unité ethnique de l'Aquitaine. Selon les circonstances, la pression se fit plus ou moins forte, mais dans le climat général, la légitimité royale se dégrade. Louis le Pieux poursuivit l'œuvre religieuse de son père. La règle de Chrodegang fut retenue pour les chanoines. Chrodegang évêque de Metz avait montré ce qu'il convenait de faire pour donner au clergé séculier la dignité des mœurs et la régularité¹⁴⁹. On en venait à penser que l'unité de l'Empire ne pouvait qu'être assurée que par le christianisme. Louis le Pieux rendit au pape certaines libertés d'action. Il décida aussi de faire couronner

¹⁴¹ É. Palazzo, « La liturgie carolingienne : vieux débats, nouvelles questions. Publications récentes », W. Falkowski, Y. Sassier (dir.), *Le monde carolingien : Bilan, perspectives, champs de recherches. Actes du colloque international de Poitiers*, Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale, 18-20 novembre 2004, Éditions Brepols, Turnhout, 2009, p. 219-241.

¹⁴² É. Amann, *op. cit.*, p. 84.

¹⁴³ *Idem*, p. 85.

¹⁴⁴ É. Palazzo, « La liturgie carolingienne : vieux débats, nouvelles questions. Publications récentes », *op. cit.*, p. 235.

¹⁴⁵ É. Amann, *op. cit.*, p. 104.

¹⁴⁶ R. Mc Kitterick, « Les perceptions carolingiennes de Rome », W. Falkowski, Y. Sassier (dir.), *Le monde carolingien : Bilan, perspectives, champs de recherches. Actes du colloque international de Poitiers*, Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale, 18-20 novembre 2004, Culture & Société médiévale, Éditions Brepols, Turnhout, 2009, p. 219-241.

¹⁴⁷ É. Amann, *op. cit.*, p. 187.

¹⁴⁸ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 47.

¹⁴⁹ É. Amann, *op. cit.*, p. 25.

empereur son fils aîné Lothaire, et établit un droit d'aînesse que la tradition franque ne connaissait pas¹⁵⁰. Les évêques du royaume se réjouirent de cette décision déterminante pour l'unité de l'Empire.

2) Période de troubles et de faste (VIII^e – X^e siècle)

a) Brioude face aux comtes (fin VIII^e – fin IX^e siècle)

La situation en Aquitaine restait périlleuse. Elle fut placée, par l'*ordinatio imperii* de 817, sous la royauté du fils cadet de Louis le Pieux, Pépin I^{er} d'Aquitaine (797-838). Après un complot qui échoua, Pépin conserva l'Aquitaine, mais à sa mort le conflit fut relancé¹⁵¹. Son fils Pépin II d'Aquitaine se vit refuser ce gouvernement. Un conflit survint entre Pépin II qui était partisan de l'indépendance aquitaine et Louis le Pieux ainsi que Charles (le Chauve), qui représentaient le pouvoir carolingien central via l'*imperium*. Dans ces luttes, les pays placés au sud de la Loire passaient d'un clan à l'autre. Les chefs aquitains, avec le soutien de l'Auvergne, avaient proclamé Pépin II roi d'Aquitaine. Depuis 831, l'Auvergne était dirigée par le comte Gérard († 841) fidèle aux Carolingiens, cependant elle n'était toujours pas vraiment soumise¹⁵². Lorsque Charles (le Chauve) resté en Aquitaine fut appelé au Nord, après le décès de son père Louis le Pieux, il garda trois corps d'armées à Limoges, Angoulême et Clermont. Après de multiples revirements, de 855 à 862, l'anarchie régnait dans toute la *Francie* occidentale car elle était menacée par les ambitions germaniques. Les infiltrations normandes ajoutèrent à l'insécurité et à la confusion politique déjà présente¹⁵³. En Auvergne, on hésita, et le comte Bernard, en 858, ne présenta plus la fidélité immuable de ses ancêtres envers le roi. Sous la domination carolingienne, les comtes d'Auvergne étaient également nommés abbé de Saint-Julien de Brioude, ce jusqu'à la falsification du diplôme de Louis le Pieux, qui permit au chapitre d'élire son abbé.

Durant le règne de Charles le Chauve (823-877), un équilibre politique s'était établi entre les ambitions royales et les avidités de l'aristocratie d'Empire¹⁵⁴. La réforme de Charles le Chauve fut un approfondissement du mouvement d'« autonomisation » déjà enclenché¹⁵⁵. Il fallait un représentant du pouvoir central connaissant bien ce pays et ayant déjà tissé un réseau de pré-fidélités pour diriger cette contrée : « connu, il sera mieux accepté »¹⁵⁶. Charles le Chauve reconstitua aussi la structure hiérarchique

¹⁵⁰ P. Riché, « Le christianisme dans l'Occident carolingien (milieu VIII^e - fin IX^e siècle) », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. 4, *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, Desclée, Paris, 1993, p. 688.

¹⁵¹ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 47-48.

¹⁵² *Idem*, p. 48.

¹⁵³ *Id.*, p. 50.

¹⁵⁴ *Id.*, p. 51.

¹⁵⁵ *Id.*, p. 52.

¹⁵⁶ *Ibidem*.

de l'empire et se hissa au grade du souverain suprême auquel les rois devaient être soumis : l'empereur devait ainsi devenir un véritable souverain de tout l'*orbis Francorum*¹⁵⁷.

L'Auvergne et ses *marges* furent de ce fait confiées à un personnage méridional, Bernard Plantevelue (Bernard II – 841-886), de la famille des Guilhemides. Les Guilhemides nommés dans le Midi par le pouvoir central, du temps de Charlemagne, étaient plus particulièrement présents en Gothie¹⁵⁸ : l'Auvergne avait été leur seconde patrie¹⁵⁹. Bernard Plantevelue¹⁶⁰, (fils de Bernard de Septimanie) et son fils Guillaume (le Pieux), s'approprièrent un domaine comtal vaste qui couvrait toute la Limagne¹⁶¹. Bernard Plantevelue était déjà présent à Brioude en 864¹⁶². L'Auvergne était devenue le point de départ de leur fortune : « terre illustre qui brille du prestige de Brioude »¹⁶³. Les Guilhemides étaient un clan rebelle reconnu dans le Midi aquitain, ils œuvraient en ces temps d'affaiblissement du pouvoir central et malgré leur acculturation romano-gothique, en leur propre faveur. Brioude était au centre de leur principauté et par conséquent ces ducs d'Aquitaine étaient aussi comtes d'Auvergne. Bernard Plantevelue avait d'abord subi l'opprobre du fait de la révolte belliqueuse de son père et de son frère, mais il rentra en grâce dans les années 860 et par la bienveillance de Charles le Chauve il devint (à ce moment précis) comte d'Auvergne¹⁶⁴. Charles le Chauve devait composer avec ce personnage brutal, pour cela, il préféra un temps en faire son associé en vue de la conquête de la Lorraine : « [...] c'est par concessions et par promesses qu'il dut procéder. [...] Peut-être dès ce moment accordait-il à Plantevelue l'expectative de la riche succession d'Auvergne sur laquelle Bernard, avait, du chef de sa femme Ermengarde, des prétentions »¹⁶⁵.

Deux autres Bernard, Bernard le Veau de Toulouse et Bernard de Gothie se partageaient l'Aquitaine. L'ennemi héréditaire des Guilhemides, Bernard le Veau, tenait Toulouse tandis que Bernard de Gothie tenait la Septimanie et l'Autunois mais également le Berry et la Marche d'Espagne. Cette

¹⁵⁷ W. Falkowski, « La monarchie en crise permanente. Les carolingiens après la mort de Charles le Chauve », W. Falkowski, Y. Sassier (dir.), *Le monde carolingien : Bilan, perspectives, champs de recherches. Actes du colloque international de Poitiers*, Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale, 18-20 novembre 2004, Culture & Société médiévale, Éditions Brepols, Turnhout, 2009, p. 235-336.

¹⁵⁸ C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le Pieux », *op. cit.*, p. 74.

¹⁵⁹ *Idem*, p. 75.

¹⁶⁰ P. Cubizolles (Abbé), *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 506. L'abbé Pierre Cubizolles pense qu'il est peu probable que Bernard Plantevelue ait été abbé de Brioude. La charte n°176 du cartulaire de Brioude, mentionne en effet ce personnage sous le titre de comte, mais non pas d'abbé. Il montre aussi que la date de mort de son beau père l'abbé de Brioude, dit le vieux, ne coïncide pas avec les dates entre lesquels Plantevelue, aurait pu devenir abbé. Il se demande aussi pourquoi Bernard le Vieux aurait préféré son gendre plutôt que son fils pour lui succéder. Élisabeth Magnou-Nortier pense que Bernard Plantevelue n'a pas réussi à être abbé.

¹⁶¹ M. Estienne, *Le pouvoir partagé, 1150-1350, la basse Auvergne au Moyen-Âge Classique*, Thèse de l'école des Chartes, 1986, p. 50-51.

¹⁶² C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, note n°47, p. 54.

¹⁶³ *Idem*, p. 52.

¹⁶⁴ C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le Pieux », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique de Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 74.

¹⁶⁵ L. Auzias, *L'Aquitaine Carolingienne (778-987)*, Princi Negue Editor, 2003, (première édition 1937), p. 272.

situation fut habilement orchestré par Charles le Chauve, afin de diviser l'Aquitaine pour mieux régner en tant que maître de la « dynastie » carolingienne¹⁶⁶. En 872, Bernard le Veau fut assassiné par Bernard Plantevelue auquel le roi Charles le chauve donna autorité sur le Limousin et le Toulousain. Bernard de Gothie fut insatisfait et jaloux de cet honneur car une grande partie de l'Aquitaine échappa à son autorité.

Le roi jouait la carte de l'arbitrage et se servait encore des rivalités pour affirmer son pouvoir. En 874, Bernard Plantevelue et l'archevêque Frotaire s'opposèrent à propos de Brioude¹⁶⁷. L'archevêque était allié à une illustre famille du Quercy, les *Castelman*, qui était fidèle aux Toulousains¹⁶⁸. Grâce à l'appui d'Hincmar de Reims, il reçut l'archevêché de Bordeaux, les abbayes Saint-Hilaire de Poitiers et Saint-Sauveur de Charroux, ainsi que l'évêché de Périgueux. Ses nombreuses ambitions carriéristes lui attirèrent de nombreuses jalousies. Le roi Charles le Chauve décida alors de l'utiliser pour contrecarrer les menaces de Bernard Plantevelue toujours indomptable. Il le nomma abbé de Brioude, et fit de lui la plus haute autorité ecclésiastique des domaines guilhemides. Frotaire avait eu peur alors que Bernard se soit jeté sur les biens de Brioude. Il en appela au roi : « Bernard Plantevelue, auquel Hincmar avait un moment fait confiance pour protéger les biens de l'Église de Reims, avait trahi cet espoir et Frotaire redoutait que le puissant comte d'Auvergne ne fit main basse sur l'abbaye qu'avaient possédée ses prédécesseurs »¹⁶⁹. Le chapitre de Brioude obtint un diplôme d'immunité et Frotaire dut abandonner à Bernard la domination de l'abbaye royale de Brioude¹⁷⁰.

Élisabeth Magnou-Nortier stipule que le cloître de Brioude, primitif à la communauté elle-même, a été l'objet d'une saisie royale à une époque imprécise. Cette époque peut être celle de la soumission de l'Auvergne par les Francs. De ce fait, Pépin le Bref et Charlemagne avaient voulu contrôler Saint-Julien. Pour cela, ils avaient soustrait aux clercs une partie de leur patrimoine, pour le donner au comte d'Auvergne et à un abbé nommé par le roi, tout en leur laissant la redevance classique des biens, c'est-à-dire la double dîme. Les premiers carolingiens, maîtres de l'honneur comtal et de l'abbatiale de Brioude auraient également encouragé la fortification des secteurs urbains (*le claustrum monasterii* et *le castellarium* ?) qui représentaient pour eux des points stratégiques d'importance¹⁷¹. En tout cas, l'abbatiale brivadois échappa totalement aux chanoines durant trois siècles, car ce titre revint exclusivement aux comtes d'Auvergne, ou aux ducs d'Aquitaine¹⁷². Les princes carolingiens désignaient les abbés de Brioude, jusqu'à la fin du IX^e siècle. Après eux, la maison ducale d'Aquitaine avait disposé de la dignité abbatiale. Les comtes d'Auvergne, dans la seconde moitié du XI^e siècle, leur avaient succédé dans ce rôle¹⁷³.

Autour de l'affaire de 874, plusieurs faits complexes se dégagent. L'acte de *Reaedificatio ecclesiae Brivatensis* (diplôme de Louis le Pieux, 825) raconte que l'empereur avait déclaré que Bérenger comte de Brioude avait restauré l'abbaye. Cet acte falsifié est un diplôme royal qui confirme une donation consentie

¹⁶⁶ C. Lauranson-Rosaz, *op. cit.*, p. 53.

¹⁶⁷ L. Auzias, *op. cit.*, p. 278.

¹⁶⁸ C. Lauranson-Rosaz, *op. cit.*, p. 54.

¹⁶⁹ *Ibidem*.

¹⁷⁰ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 54.

¹⁷¹ É. Magnou-Nortier, *op. cit.*, p. 320.

¹⁷² *Idem*, p. 321.

¹⁷³ *Ibidem*.

par un fidèle. Il précise que l'abbaye fut partisane d'une réforme inspirée par la Règle d'Aix¹⁷⁴. Or, Bérenger fut un homme de confiance de Louis le Pieux, comte de Toulouse. Plusieurs fois, le comte Bérenger et l'abbé de Brioude Ferréol (abbatiate de 817 à 834 d'après l'abbé Cubizolles) avaient échangé des terres avec des laïcs. Pareillement, l'acte falsifié dit de Louis le Pieux déclare que Bérenger était comte de Brioude par sa volonté, mais il serait bien surprenant que le Brivadois ait été érigé en comté distinct de celui de l'Auvergne dès l'an 825. Bérenger agit seulement aux côtés de l'abbé de Brioude. Les historiens ont supposé qu'il possédait sur certains biens-fonds (qui dépendait de la basilique), une sorte de droit éminent. L'origine de ce droit peut être mise en rapport au fait qu'il posséda des bénéfices carolingiens en Brivadois, y compris les biens de Brioude. Bernard II Plantevelue, en était à son tour le détenteur. Comme ces biens entraient dans la composition de son honneur comtal (*comitatus*), l'expression *comitatus Brivatensis* fut utilisée sans que Bernard ne soit titré comte de Brioude¹⁷⁵.

En 863, le comte Bernard Plantevelue s'était marié à Ermengarde¹⁷⁶ la fille de l'abbé laïque (recteur) de Brioude Bernard I^{er} comte d'Auvergne († 868)¹⁷⁷. Il est possible que Bernard Plantevelue soit plutôt le cousin de Bernard I^{er} d'Auvergne¹⁷⁸, mais rien n'est tranché¹⁷⁹. Toujours est-il qu'il avait voulu récupérer l'abbatiate de Brioude¹⁸⁰. L'abbaye de Brioude avait été donnée à Guérin II, fils de Bernard I^{er} d'Auvergne, beau-frère de Bernard Plantevelue, avec le Velay vers 868¹⁸¹. Mais Guérin II d'Auvergne disparaissait en novembre 869 (ou peu de temps après), le comté d'Auvergne était revenu à Bernard Plantevelue, qui comme nous l'avons dit, venait de rentrer en grâce avec Charles le Chauve, pour l'avoir favorisé en Alsace¹⁸².

Dans l'affaire de 874, Le roi par la nomination de l'archevêque de Bordeaux puis de Bourges, Frotaire, avait stoppé les prétentions du comte Plantevelue qui ne semblait pas résolu à lui laisser la très riche abbaye de Saint-Julien de Brioude. En effet, le comte Plantevelue possédait le cloître de Brioude à titre de bénéfice, ce qui lui permettait de s'assurer une rente fixe, mais il n'avait ni la libre disposition, ni la gestion, ni les revenus de celui-ci. Comme le roi Charles le Chauve ne maîtrisait pas tout à fait le comte, il accorda d'abord l'abbatiate de Brioude à Frotaire qui lui était entièrement acquis. Il accorda aussi aux chanoines de posséder le cloître et l'ensemble des maisons canoniales¹⁸³. Ainsi, le comte gardait seulement

¹⁷⁴ É. Magnou-Nortier, *op. cit.*, p. 322-323.

¹⁷⁵ *Idem*, p. 315-333.

¹⁷⁶ J.-N. Mathieu, « Les Guilhemides et le nord de la Francia sous Charles le Chauve », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 103.

¹⁷⁷ F. Lot, « Études carolingiennes », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 102, 1941, p. 282-287.

¹⁷⁸ C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le Pieux », *op. cit.* p. 74.

¹⁷⁹ J.-N. Mathieu, « Les Guilhemides et le nord de la Francia sous Charles le Chauve », *op. cit.* p. 101-117. La thèse officielle depuis Auzias affirme qu'Ermengarde est une fille de Bernard I^{er} comte d'Auvergne et que Bernard II Plantevelue est fils d'un autre Bernard, Bernard de Septimanie peut-être. Mais avant Auzias, on pensait que Bernard II Plantevelue était le fils de Bernard I^{er} comte d'Auvergne ; thèse partagée par Jean-Noël Mathieu qui dans son article propose une nouvelle généalogie des « Bernard ».

¹⁸⁰ F. Lot, « Études carolingiennes », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 102, 1941, p. 282-287.

¹⁸¹ *Idem*, p. 287.

¹⁸² *Id.*, p. 285.

¹⁸³ É. Magnou-Nortier, *op. cit.*, p. 318-319.

une partie de Brioude, mais le roi avait dorénavant réussi à affermir son autorité dans la localité. Il devançait nettement le comte. Charles le Chauve, qui n'avait pas les moyens de s'opposer à la brillante ascension de son rival aquitain, saisit à Brioude l'occasion que lui offraient les chanoines pour agir selon ses intérêts. Frotaire fut maintenu en place comme abbé, Bernard restait présent, mais les maisons canonicales furent affranchies du contrôle de Bernard sans pour autant lui retirer celui de l'enceinte¹⁸⁴. Le roi avait ainsi joué son rôle de justicier. Avec son arbitrage dans le conflit, le comte d'Auvergne gardait encore l'impression d'être maître chez lui car il contrôlait toujours l'église de Brioude. Une église qui fut également sa nécropole familiale. Le chapitre de Brioude obtint ensuite un diplôme d'immunité. Il est fort probable que Frotaire abandonna finalement au comte la domination effective de l'abbaye royale.

Le tumulte revint avec le trépas de Charles le Chauve. Bernard de Gothie, refusa de reconnaître Louis II le Bègue, fils du défunt roi et empereur, pour se comporter lui-même en roi, tandis que Bernard Plantevelue lui emboîta le pas, il s'en prit aux autorités ecclésiastiques des domaines du roi. L'archevêque de Bourges Frotaire et Adalgaire évêque d'Autun (un autre ecclésiastique d'envergure) ripostèrent. Il en appela non pas au roi affaibli, mais au pape Jean VIII. Bernard fut alors excommunié et se vit confisqué les biens d'Église qu'il avait usurpés. L'archevêque Hincmar raisonna Bernard Plantevelue, le comte Boson de Vienne et le duc de France Hugues, qui s'étaient laissés entraîner par le marquis de Gothie, dans une fronde contre l'autorité royale. Le comte d'Auvergne fut par la suite récompensé de sa compréhension et de ses services militaires. Il se vit octroyer la Gothie, ce qui lui permit de reconstituer la grande Marche de son ancêtre saint *Guilhem*¹⁸⁵. La reconquête de Carloman, fils de Louis II n'y changea rien. Bernard Plantevelue qui avait été fidèle au roi face aux rebelles, devint parjure quand il se donna à l'empereur Charles le Gros (peut-être pour récupérer l'Autunois)¹⁸⁶. L'abbatiate de Brioude fut encore ballotté : le roi Eudes, premier prince capétien, (852-898) le donna à Adalgaire. À la fin du IX^e siècle, la « noblesse locale » contrôlait vraiment le pays. Ni la royauté, ni la *Reicharistokratie* n'avaient d'autorité réelle sur ces terres¹⁸⁷. Les descendants de Charles le grand semblaient triompher : de ce fait, Bernard Plantevelue arriva à bâtir progressivement une grande « principauté ». Il put, à ce moment, prétendre être le maître du Midi, mais il n'était qu'un intermédiaire entre le roi et la « noblesse du pays »¹⁸⁸. Car ce n'était véritablement pas lui qui gouvernait sur le terrain, mais les détenteurs des comtés « mineurs ». Ces détenteurs de comtés (mal connus) sont eux-mêmes bousculés pas des *vassi* ou des vicomtes qui s'approprient le titre de comte¹⁸⁹. Le modèle féodal était en marche ; préférablement qualifiable de temps carolingiens « tertiaires »¹⁹⁰. Les *magnats* avaient bâti des « principautés » territoriales concurrentes au pouvoir central carolingien¹⁹¹.

¹⁸⁴ *Idem*, p. 333.

¹⁸⁵ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne [...], op. cit.*, p. 55.

¹⁸⁶ *Idem*, p. 56

¹⁸⁷ *Idem*, p. 57.

¹⁸⁸ *Ibidem*.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le Pieux », *op. cit.*, p. 75.

¹⁹¹ *Idem*, p. 74.

*b) Brioude et les Guilhemides*¹⁹²

L'histoire de Brioude croise celle des Guilhemides et les deux se nourrissent et s'éclairent respectivement d'un prestige substantiel. Le souverain carolingien, l'empereur Charles le gros avait été déposé en 888 par les puissants du royaume francs qui avaient élu un Robertien, Eudes, comme roi¹⁹³. Avec le roi Eudes (852-888+898), premier roi de la dynastie des Robertiens, le processus s'accroît, car il était issu de « faux carolingiens » qui plus est, des marquis de France. Eudes eut du mal à se faire reconnaître par ses pairs : cet homme du Nord était durement jaugé par les Aquitains. La royauté leur semblait dénaturée et même anti-méridionale. De ce fait, Eudes voulait dompter les contrées insoumises¹⁹⁴. L'Aquitaine fut divisée. Mais, suite à trois campagnes du roi en Aquitaine, à partir de 893, le comte d'Auvergne ne fut cependant plus inquiété par Eudes¹⁹⁵. La « principauté » édifée par Bernard Plantevelue ne résista qu'une trentaine d'année. En 893, après plusieurs tentatives, lors d'une troisième et dernière expédition, Eudes soutenu par les *marges* orientales de l'Aquitaine, voyagea jusqu'au Puy. Il fit halte à Brioude où il vénéra saint Julien¹⁹⁶. Il voulut ainsi passer en revue les territoires qui étaient sous sa domination, mais il finit par ne plus disposer des *bonheurs* méridionaux et abandonna bientôt ses droits régaliens. Il ne put qu'être le roi du Nord. Aussitôt, le Midi Aquitain devint une terre sans roi¹⁹⁷. L'opinion publique de l'ancien empire admettait (dans son ensemble) que l'héritage de Charlemagne et la splendeur de son temps étaient alors vraiment terminés¹⁹⁸. Le roi ne maîtrisa plus le Midi qui avait été abandonné à Guillaume le Pieux (875-918) fils de Bernard Plantevelue.

L'illustre famille des Guilhemides était un lignage des plus puissants des temps carolingiens¹⁹⁹. Cette famille avait suivi l'ascension du pouvoir carolingien²⁰⁰. Guillaume de Gellone (750/755-814) compagnon de Charlemagne dans sa reconquête du Midi de la Gaule s'était vu confier les terres en Toulousain et en Gothie-Septimanie : terres prestigieuses auxquelles était liée toute sa famille. La famille des Guilhemides d'origine austrasienne, chargée d'administrer le Midi pour servir le pouvoir, s'était acculturée. Elle devint véritablement « philoromane », en moins d'un siècle²⁰¹.

¹⁹² *Id.*, p. 73-76.

¹⁹³ W. Falkowski, « La monarchie en crise permanente. Les carolingiens après la mort de Charles le Chauve », W. Falkowski, Y. Sassier (dir.), *Le monde carolingien : Bilan, perspectives, champs de recherches. Actes du colloque international de Poitiers*, Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale, 18-20 novembre 2004, Culture & Société médiévale, Éditions Brepols, Turnhout, 2009, p. 355.

¹⁹⁴ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 59

¹⁹⁵ *Ibidem.*

¹⁹⁶ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 64.

¹⁹⁷ *Idem*, p. 66.

¹⁹⁸ W. Falkowski, « La monarchie en crise permanente. Les carolingiens après la mort de Charles le Chauve », *op. cit.*, p. 338.

¹⁹⁹ C. Lauranson-Rosaz, « Les Guilhemides : une famille de l'aristocratie d'empire carolingienne dans le Midi de la Gaule (VIII^e-X^e siècle) », Laurent Macé (éd.), *Entre histoire et épopée. Les Guillaumes d'Orange (IX^e-XIII^e siècles). Actes du colloque international organisé par FRAMESPA (UMR 5136) les 29 et 30 octobre 2004*, CNRS, Université de Toulouse, 2006, p. 45-81.

²⁰⁰ C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le Pieux », *op. cit.*, p. 73.

²⁰¹ *Ibidem.*

Le roi Eudes I^{er} était trop occupé en *Francie* à combattre les Normands, pour pouvoir s'intéresser aux affaires méridionales, il était pourtant nominalement roi d'Aquitaine²⁰². En échange de sa neutralité, Guillaume le Pieux s'était vu remettre tous les *honores* hérités de son père et de ce fait, il était comte d'Auvergne, marquis de Gothie, duc d'Aquitaine. Il eut en charge l'abbatit de Saint-Julien de Brioude, qui était vacant depuis l'assassinat d'Adalgaire²⁰³. Dès le mois de juillet 893, il fut à la tête du chapitre²⁰⁴. C'est une période déterminante pour la communauté brivadoise car le sanctuaire devint l'assise de la légitimité temporelle et spirituelle de la dynastie ducal d'Aquitaine²⁰⁵.

L'affirmation de son pouvoir ducal s'exprima dans une charte réalisée pour Saint-Julien de Brioude en mai 898²⁰⁶. Le document stipule qu'il détenait l'abbatit de Brioude par le roi Eudes, lequel était pourtant mort à cette date. Guillaume le Pieux pouvait et voulait ainsi se présenter au roi Charles le simple comme le duc légitime de l'Aquitaine²⁰⁷. Il était « abbé de Saint-Julien *domo regio*, mais surtout duc d'Aquitaine *gratia Dei* : c'est donc un personnage sacré, à l'instar des rois des Francs »²⁰⁸. La charte de mai 898 illustre parfaitement la définition du statut juridique du « duc », *princeps*, par rapport au roi régnant. En tant que duc d'Aquitaine, Guillaume affirma son pouvoir avant de rencontrer le roi et s'acquitta du devoir de prêter fidélité à son roi : « Ainsi peut-on comprendre que dans ce royaume de l'ouest contrairement à ce qu'il en est en terre d'Empire et dans le royaume de Germanie, il y ait au sens propre des principautés – dites aussi bien duché – qui existent par elles-mêmes dès qu'elles sont reconnues, en leur *regnum* à chacune, en la personne d'un *princeps* - ou duc - à titre propre et en principe héréditaire, sans que jamais le titulaire n'en ait à recevoir du roi, à proprement parler, l'investiture »²⁰⁹. Théoriquement, son titre d'abbé lui permettait de soutenir le chapitre, puisqu'en tant que laïc il était à même d'user des armes pour la protéger. De plus, ce titre lui donnait un certain pouvoir sur les chanoines dignitaires, prévôt et doyen²¹⁰. Si Guillaume, dans la charte de mai 898, se déclare attentif à la bonne observance de la règle, il ne semble pourtant pas réellement avoir été très présent ou actif à Brioude : « Guillaume paraît n'être jamais ou presque en son abbaye »²¹¹.

Guillaume le Pieux fut le premier prince portant le titre de duc d'Aquitaine, qui avait été ensuite repris par tous les prétendants au gouvernement des provinces méridionales et ce jusqu'à la fin du Moyen Âge. D'autre part, en Aquitaine, son autorité fut limitée par les comtes de Toulouse et de Poitiers. Avec

²⁰² C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le Pieux », *op. cit.*, p. 75.

²⁰³ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 67.

²⁰⁴ *Charte n°98, Grand cartulaire de Brioude, essai de restitution*, par Anne et Marcel BAUDOT, Éditions générales de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935.

²⁰⁵ J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis. Usages du texte, du chanoine à l'historien*, *op. cit.*, p. 6.

²⁰⁶ O. Guillot, « Principauté et princeps. La première expression du ducatus de Guillaume le Pieux, dans la charte de ce dernier pour Saint-Julien de Brioude de mai 898 », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 35-55.

²⁰⁷ C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le Pieux », *op. cit.*, p. 77.

²⁰⁸ *Idem*, p. 78.

²⁰⁹ O. Guillot, « Principauté et princeps. La première expression du ducatus de Guillaume le Pieux », *op. cit.* p. 55.

²¹⁰ *Idem*, p. 46.

²¹¹ *Id.*, p. 51.

l'Auvergne comme centre de son *ducatus*, il garda sur eux une suprématie morale, toujours auréolé par la possession célèbre et « sacrée » de Saint-Julien de Brioude²¹². Brioude fut également un lieu de mémoire gallo-romain relativement prestigieux puisqu'il abritait le sarcophage impérial d'*Eparchius Avitus*.

Toutefois en Aquitaine, les désordres restaient nombreux. Le Lyonnais et le Velay exposés à l'influence bourguignonne échappèrent à l'autorité de Guillaume le Pieux. La « noblesse locale » du Velay qui avait des intérêts en Viennois était indocile. La famille de Mercœur par exemple, très présente en Brivadois et en Valentinois, n'avait jamais de charges officielles auprès de Guillaume²¹³. Ce dernier avait de nombreuses difficultés avec les *marges* de sa principauté. Il semble que la subversion gagnait même le centre. Guillaume le Pieux assura sa puissance par le contrôle des grands centres religieux : Brioude ou Cluny²¹⁴. Saint-Julien de Brioude demeurait une abbaye royale mais elle restait aussi loin de la royauté et de l'aristocratie franque. Elle put donc paraître sous l'entière dépendance de la famille des Guilhemides. Cette dernière put ainsi maîtriser le sud de l'Auvergne²¹⁵.

Le 11 septembre 910, Guillaume le Pieux fonda, avec Bernon et selon une tradition de fondations aristocratiques attestée très tôt en Aquitaine²¹⁶, Cluny, le principal centre de réforme monastique. Il la confia aux apôtres Pierre et Paul et aux pontifes romains ; « comme cent ans plus tôt la réforme de Benoît d'Aniane, la congrégation clunisienne est, plus que l'héritage des Guilhemides, l'expression de la tradition philoromane dans laquelle ceux-ci se sont fondus »²¹⁷. Avec Bernon, Cluny remit en vigueur les vieilles traditions bénédictines²¹⁸. Cluny joua le rôle d'un conservatoire et d'un creuset culturel ; c'est tout naturellement que les grands de la noblesse méridionale victime des troubles de Provence s'y réfugièrent²¹⁹. Guillaume prince, de *race* franque n'était pas issu du terroir : « C'est la fusion entre une aristocratie autochtone et la *Reichsaristokratie* qui est conçue comme un phénomène constitutif de la principauté méridionale »²²⁰.

Cluny a pris toute sa renommée en Aquitaine et en Bourgogne²²¹, pourtant Guillaume I^{er} d'Aquitaine dit le Pieux se fit inhumer à Brioude, nécropole des Guilhemides (depuis Bernard), comtes d'Auvergne. Guillaume avait choisi donc ce lieu prestigieux car il était celui de la sépulture célèbre du martyr Julien. La communauté bénédictine de Cluny ne tarda pas à s'implanter en Bourbonnais et en Auvergne²²². La tradition brivadoise prétend également que son ancêtre saint Guillaume de Gellone²²³ était

²¹² C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 67.

²¹³ *Idem*, p. 69.

²¹⁴ *Ibidem*.

²¹⁵ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 70.

²¹⁶ J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis. Usage du texte, du chanoine à l'historien*, *op. cit.*, p. 6.

²¹⁷ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 70.

²¹⁸ É. Amann, A. Dumas, « L'Église au pouvoir des laïques (888-1057) », *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, t.7, Bloud & Gay, 1943, p. 321-322.

²¹⁹ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 70.

²²⁰ *Ibidem*.

²²¹ É. Amann, A. Dumas, « L'Église au pouvoir des laïques (888-1057) », *op. cit.*, p. 322.

²²² J.-L. Fray, « Les réseaux monastiques du X^e au XV^e siècle », *L'identité de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 439 ; A. Maquet, *Cluny en Auvergne : 910-1156*, thèse de doctorat dirigée par M. Parris, Université Paris I, 2006.

venu à Brioude. Le Doyen Combres de Bressoles de Laurie, prétendit que Guillaume, duc d'Aquitaine, s'était retiré à Brioude. Guillaume de Gellone (?) entra dans la basilique pour faire pénitence : il « se dépouill[a] de ses armes devant le tombeau de St Julien, y suspend[it] et y consacra son casque et sa cuirasse, son épée et ses éperons comme ses autres armes, que l'on conserve encore aujourd'hui dans cette église, en ce lieu saint où il prit son habit de pénitent »²²⁴. Un texte du poète de la *Prise d'Orange*, précise que l'on vénérât un certain Guillaume à Brioude. Sans nul doute pour Auguste Casati, il s'agissait de saint Guillaume de Gellone (812), qui figure dans le martyrologe de Brioude²²⁵. Divers auteurs se sont demandés s'il s'agissait réellement de Guillaume le Pieux ou bien de saint Guillaume de Gellone. Les chanoines de Brioude prétendaient détenir dans leur église le bouclier de Guillaume de Toulouse (Guillaume de Gellone) ainsi que le tombeau de Guillaume le Pieux²²⁶. Ils ne confondaient donc pas. On peut croire en conséquence que saint Guillaume s'était ultérieurement retiré à Gellone. Guillaume vénérât Julien et comme son trisaïeul saint Guillaume de Gellone, il vénérât également la Croix²²⁷ ; sa tombe à Brioude joignait donc tout naturellement l'autel de la Sainte-Croix au milieu de la nef de Brioude²²⁸.

Esther Dehoux estime que l'épisode de la remise du bouclier par Guillaume à saint Julien est révélateur car le casque qualifié de *decentissimus* et le bouclier *spectabilem* sont des armes de parade. Or, elle a démontré que Guillaume de Gellone avait abandonné à Brioude les armes qu'il avait reçu des mains du souverain carolingien lors de son entrée en fonction²²⁹. Guillaume abandonna donc son métier de soldat à Brioude pour devenir moine à Gellone : « Cette conception de la déposition d'armes marquant le changement d'état se maintient à l'époque où sont rédigés les textes relatifs à Guilhem »²³⁰. Par le choix de Brioude et de saint Julien, Guilhem reconnaissait l'autorité spirituelle du martyr de Brioude dans le Midi. Son descendant ne fit-il pas de même quand il organisa sa sépulture près de Julien ? Les armes confiées par le pouvoir carolingien furent abandonnées désormais à Julien qui apparaissait comme le fondement spirituel de tout pouvoir temporel sur l'ensemble de la région²³¹. Dorénavant le culte de Julien allait être lié au sanctuaire de Gellone et plus tard à saint Guillaume de Gellone qui avait lui-même été canonisé en 1066.

²²³ Cf. L. Macé (éd.), *Entre histoire et épopée. Les Guillaumes d'Orange (IX^e-XIII^e siècles). Actes du colloque international organisé par FRAMESPA (UMR 5136) les 29 et 30 octobre 2004*, CNRS ; Université de Toulouse-Le Mirail, Collection « Méridiennes », 2006.

²²⁴ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, ch. I.

²²⁵ A. Casati, *La formation des chansons de geste. Saint-Julien de Brioude. Étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle*, Watel, Brioude, p. 24-25. D'après Auguste Casati, il n'est pas certain que Guillaume soit venu à Brioude. Pour Gaston Paris, il s'agit de Guillaume I^{er} dit le Pieux, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne mort en 918. Auguste Casati déclare : « il n'est pas du tout impossible qu'il soit réellement allé à Brioude ».

²²⁶ A. Casati, *op. cit.*, p. 27.

²²⁷ C. Lauranson-Rosaz, « Guillaume le pieux », *op. cit.*, p. 85.

²²⁸ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude. Notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, 1968, p. 9-31.

²²⁹ E. Dehoux, « À l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 1315 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 299.

²³⁰ *Idem*, p. 300.

²³¹ *Ibidem*.

On s'achemina au XI^e siècle vers le rejet des grandes familles de l'aristocratie d'Empire, au profit d'un roi tutélaire et symbolique²³². Aussi, en 918, la lignée franque des comtes Guilhemides s'éteignit à jamais. Lorsque Guillaume II, dit le Jeune (duc de 918-926)²³³, succéda à Guillaume le Pieux, il confirma à Saint-Julien de Brioude les biens du chapitre²³⁴. En 923, Charles le Simple (879-929) fut détrôné au profit de Robert deuxième roi robertien et frère du Roi Eudes I^{er}. Le clan roberto-bourguignon était dorénavant détenteur du pouvoir²³⁵. Guillaume II formait une alliance avec les comtes de Toulouse. Raoul son gendre le remplaça un an plus tard. Raoul était alors reconnu par de nombreux méridionaux. À partir de juillet 924, les chartes de Saint-Julien de Brioude furent datées de son règne²³⁶. Alors que le sud commença à lui obéir, dans le Nord, Raoul fut confronté à d'autres invasions. Le duc Guillaume II profita de cette faiblesse, pour proclamer illégale l'élection du Bourguignon. Le frère de Guillaume II, Acfred (duc d'Aquitaine de 926 à 927) attaqua Nevers, tandis que Raoul avait tenté des attaques, en vain, sur l'Aquitaine., Acfred succéda en 926 à Guillaume II, il continua de lutter, alors que Raoul chercha des alliances pour fortifier sa défense. Acfred comme ses prédécesseurs, portait le titre ducal lié à la possession du comté d'Auvergne. Toujours fidèle au roi Charles le Simple, il ne reconnaissait pas Raoul son ennemi compétiteur²³⁷. Afin de maintenir son prestige, Acfred réalisa de riches donations au chapitre de Saint-Julien de Brioude. Il mourut en 927 sans descendance et la fin des Guilhemides annonça déjà la fin du règne des Princes car l'autonomisation du pouvoir s'accrut au cours du X^e siècle et du suivant.

3) La fin des princes

a) Toulouse, Poitiers et l'Auvergne

Brioude fit toujours l'objet de disputes et d'une course au prestige. Le monument *roman* en garde assurément la trace. La rivalité entre les familles de Toulouse et de Poitiers constitua en réalité une incontestable guerre de succession d'Auvergne qui commença avec la mort du duc Acfred dernier des Guilhemides²³⁸. La rivalité des princes ne se joua plus par rapport au roi, mais par rapports aux rivalités des chefs locaux. La prise de Brioude par le vicomte Dalmas était la première preuve attestée de la faiblesse du pouvoir royal²³⁹. À partir du IX^e siècle, des vicomtes, aux titres devenus aussitôt héréditaires²⁴⁰, apparurent en Aquitaine comme dans toute la partie occidentale de l'Empire carolingien. Peut-être qu'en Auvergne ce titre avait été utilisé par les Guilhemides eux-mêmes, créant de ce fait des

²³² C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 72.

²³³ P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 510-511.

²³⁴ C. Lauranson-Rosaz, *op. cit.*, p. 73.

²³⁵ *Idem*, p. 75.

²³⁶ *Id.*, p. 77.

²³⁷ P. Cubizolles (Abbé), *op. cit.*, p. 511.

²³⁸ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 78.

²³⁹ *Idem*, p. 79.

²⁴⁰ C. Lauranson-Rosaz, « Vicomtes et vicomtés en Auvergne et dans ses marges (IX^e-XI^e s.) », H. Débax (dir.), *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Presse Universitaire du Mirail, Toulouse, 2008, p. 219.

agents locaux délégués du comte en Aquitaine²⁴¹. Le vicomte était donc un délégué général du comte dans le cadre du *pagus*²⁴². Le vicomte Dalmas²⁴³, membre de la noblesse d'Auvergne, prit l'abbatit et reconnut la royauté de Raoul. Son père était déjà vicomte de Guillaume le Pieux, mais il s'était aussi déjà rapproché du duc Robert pour combattre les Normands. Les grands d'Aquitaine tenaient de plus en plus le devant de la scène. Ils prêtèrent l'hommage au roi Raoul qui succéda à son beau-père Robert I^{er} en 923 (890-936)²⁴⁴.

Il faut dire que pendant la trentaine d'année qui suivit la fin des Guilhemides, l'anarchie s'était installée en Aquitaine. Les titres et les faveurs royales n'avaient plus de sens. Les chartes de Brioude ne portaient d'ailleurs plus le nom du comte de 927 à 955 hormis dans l'épisode de 936²⁴⁵. C'est ainsi que l'interrègne justifia la présence tolérée du roi en Aquitaine. Le roi Raoul intervint jusqu'en Limousin, pour bouter les Normands de la Loire. Les indigènes préférèrent alors avoir à faire directement au roi, plutôt que d'avoir un nouveau duc : ils se partagèrent davantage les territoires. Le chapitre de Brioude avait reconnu et daté ses chartes du règne de Raoul, Conques également, et ce dès la mort de Charles le Simple. À la mort de Charles le Simple, les prétendants au duché d'Aquitaine ne se s'étaient pas manifestés très rapidement. Chaque clan ou chaque famille avait préféré garder ses acquis. En conséquence, la famille de Toulouse qui régnait sur le sud et l'est de l'Aquitaine avait attendu des événements déclencheurs avant de se lancer dans la course au pouvoir²⁴⁶. Postérieurement, en janvier 936, Raoul mourut et Louis IV de France, dit d'Outremer (920/921-954), fils de Charles III le Simple, devint roi, ce qui rétablit la succession carolingienne sur la *Francia occidentalis*.²⁴⁷

En août 936, le fier Dalmas vicomte et abbé de Brioude assista à la fondation de l'abbaye de Chanteuges réalisée par Cunabertus prévôt du chapitre Saint-Julien²⁴⁸. À cette occasion, des personnages importants dévoilèrent leurs intentions et imposent leurs titres. Raymond Pons (de Toulouse) vint promptement à Saint-Julien de Brioude, et se para du titre de duc d'Aquitaine ; sont aussi présents les évêques Godechaud du Puy et Arnaud de Clermont, le vicomte de Clermont Robert, l'abbé Eudes de Cluny et son coadjuteur Arnoux d'Aurillac, ainsi que les *provinciales* d'Auvergne²⁴⁹. Cet acte avait été écrit à l'intérieur de la basilique de Brioude « devant l'autel de St Estienne »²⁵⁰. Les nombreux prétendants au contrôle de l'Aquitaine et de la prestigieuse basilique Saint-Julien de Brioude étaient présents : chaque dignitaire espérait jouer un rôle sérieux dans la direction du chapitre.

²⁴¹ *Idem*, p. 216.

²⁴² *Id.*, p. 221-222.

²⁴³ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 90 ; Christian Settapani, *La Noblesse du midi carolingien. Études que quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IX^e au XI^e siècles. Toulousain. Périgord. Limousin. Poitou. Auvergne*, Prosopographica et genealogica, vol. 5, Oxford, 2004, p. 293-302.

²⁴⁴ À la mort de Robert I, à la bataille de Soissons le 15 juin 923, les grands du royaume, ne voulant pas rendre la couronne à Charles III le Simple, le choisissent pour roi.

²⁴⁵ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 79.

²⁴⁶ *Idem*, p. 80.

²⁴⁷ W. Falkowski, « La monarchie en crise permanente. Les carolingiens après la mort de Charles le Chauve », *op. cit.*, p. 355.

²⁴⁸ Charte n°337, *Grand Cartulaire Saint-Julien de Brioude, essai de restitution* par Anne et Marcel Baudot, Éditions générales de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935.

²⁴⁹ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 80.

²⁵⁰ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *op. cit.*, ch. III.

Aussi, sous l'abbatit de Dalmas, les donations en faveur des chanoines ont été nombreuses. Cette période d'apogée, après lui révolue, fut remplacée par une période de décroissance des dons. Le Brivadois était déjà inséré dans des jeux d'alliances complexes tissés par les familles de Mercœur, de Chapeuil ou de Polignac²⁵¹. En conséquence, Raymond Pons devenu duc d'Aquitaine, voulut être considéré comme l'épigone des Guilhemides, mais il disparut vers 940 sans être parvenu à ses fins.

Pendant cette période favorable, le nombre de chanoines aurait pu augmenter et passer de 54 tel qu'il était (?) à l'origine en 825 (34 chanoines à Saint-Julien et 20 chanoines dans l'église du castrum²⁵²), à 80 avant 1049²⁵³. La manse commune qui avait pu répondre à l'accroissement du nombre de canonicats était devenue insuffisante au XI^e siècle et les chanoines appelèrent le pape Léon IX pour trouver un remède à la situation. Ce n'est pas une augmentation de la mense mais une diminution du nombre de chanoines que le saint Père opéra en 1049²⁵⁴. Toutefois il nous faut signaler une incertitude pour toute cette période, car la charte de 874 ne mentionne qu'une vingtaine de chanoines²⁵⁵.

À la suite de Raymond Pons, deux personnages se disputèrent l'Aquitaine : Raymond de Rouergue (chef du clan toulousain) et Guillaume tête d'Étoupe (possédant le Poitou). L'Auvergne fut coupée en deux : la partie nord était plutôt pro-poitevine et l'Auvergne du Sud (avec le Brivadois, le Velay et le Gévaudan) était essentiellement tournée vers Toulouse et le grand Midi²⁵⁶. Le désordre régna dans les années 950 car les *seniores* auvergnats édifièrent des seigneuries banales et pour ce faire, ils prirent les biens d'Église. Les domaines de Brioude furent ravagés par l'abbé (laïque) lui-même, en 951²⁵⁷. Lorsque le comte Guillaume tête d'Étoupe (Guillaume III de Poitiers) profita de la disparition du roi Louis IV d'Outremer (920/921-954), dans le but de se débarrasser de la tutelle royale, le 10 septembre 954, ses partisans se réunirent autour de lui et du vicomte-abbé Dalmas de Brioude²⁵⁸. Déjà en 950, lorsque Louis reçut l'hommage du comte de Poitiers et de l'évêque de Clermont, les grands d'Aquitaine n'étaient plus présents depuis longtemps au conseil du roi. Les évêques rendirent toujours hommage au roi, mais ils cherchèrent une autre autorité²⁵⁹. Ils se tournèrent vers Cluny et vers Rome pour assurer la « Paix ».

Le lien institutionnel entre le roi et les comtes a vu sa nature profondément modifiée. Les ambitions aquitaines des Robertiens se réveillaient. Le jeune roi Lothaire restaura le royaume d'Aquitaine. Il fut confié au duc de France Hugues le Grand, avec la Bourgogne. Dans le conflit entre le roi et le comte de

²⁵¹ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 54.

²⁵² G. Fournier, *Le peuplement rural en basse Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 165.

²⁵³ Domni Dionysii Sammarthani, presbyteri & monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione sancti mauri, « *De nobili ecclesia collegiata S. Juliani Brivatensis* », *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa ; qua series et historia archiepiscoporum episcoporum et abbatum francia vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis*, t.2, Parisiis, ex typographia regia, 1720, col. 469 : « [...] quod ad octoginta redacti fuerint a S. Leone hujus nominis nono, bulla data anno 1049 [...] »

²⁵⁴ J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 30.

²⁵⁵ G. Fournier, *Le peuplement rural en basse Auvergne [...]*, *op. cit.*, note n°22 bis, p. 165.

²⁵⁶ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 82.

²⁵⁷ *Ibidem*.

²⁵⁸ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 83.

²⁵⁹ *Idem*, p. 84

Poitiers, Guillaume prit le titre de duc d'Aquitaine²⁶⁰ (Guillaume III de Poitiers dit Guillaume Tête d'Étoupe), mais sa principauté fut bouleversée par l'anarchie. En 958, la rébellion des *seniores arvernici* put être interprétée comme une prise de position des grands en faveur du duc contre la royauté et ses partisans. Ses partisans quels étaient-ils ? Il s'agissait de l'évêque de Clermont Étienne, de l'abbaye de Cluny. Dans le monde carolingien l'épiscopat partageait avec le roi cette proximité particulière qu'était le sacré : ils étaient au cœur du processus de construction de la société²⁶¹. Toujours est-il que l'explosion générale troublait les esprits de chaque clan. Les terres de Cluny et du chapitre de Clermont étaient mises à mal.

Autour de 961, après la mort du duc, le roi de France n'intervint plus dans les affaires d'Aquitaine. En Auvergne, à l'image de ce qui se passait dans toute l'Aquitaine, l'évêque essaya de maintenir un ordre fragile, sans cesse contredit par les *seniores*. Après une courte accalmie, la crise reprit : le pape Jean XIII recommanda à tous les prélats d'Aquitaine, de protéger les biens clunisiens et de punir les usurpations des terres d'Église. Les anciennes possessions de Guillaume le Pieux, relevant théoriquement de Guillaume IV d'Aquitaine (comte de Poitiers fils de Guillaume III de Poitiers), étaient désormais dominées par l'aristocratie locale. Au nord, les vicomtes de Clermont furent associés aux poitevins. Au sud, la noblesse pro-toulousaine devint de plus en plus autonome. Le chef de file de cette noblesse, n'était plus l'abbé-vicomte de Brioude Dalmas, mais Étienne, descendant de fidèles des Guilhemides. Cet Étienne se maria avec la fille de l'une des plus anciennes familles du royaume, Azalaïs, fille du comte d'Anjou²⁶². Cette alliance entre une famille auvergnate et un illustre lignage du royaume attisa encore les conflits locaux. Autour de Brioude, dans les troubles de l'Auvergne, de nouveaux pouvoirs se dessinèrent pour créer des territoires toujours plus fractionnés. Les angevins avaient ainsi pu mettre le pied en Aquitaine pour combattre les comtes de Poitiers.

b) Une Auvergne coupée en deux

Le comte d'Anjou voulut réaliser une tenaille afin de favoriser le retour en force de la royauté. Il s'agissait pour lui de mettre la main sur une région importante du royaume, en combinant les forces carolingiennes tenues par Lothaire et les forces nouvelles acquises dans le Midi, pour contenir et dominer le duc des Francs Hugues Capet et son beau-frère Guillaume IV, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers²⁶³. Azalaïs épousa une première fois Étienne (vers 960), puis à sa mort en 975-976, elle épousa Raymond comte de Toulouse, mort en 978. Elle épousa en troisième mariage Louis, fils du roi Lothaire, pour annulation de mariage et enfin épouser deux ans plus tard Guillaume marquis de Provence. Par son premier mariage, elle put gouverner Brioude et posséder une large influence sur le Puy. Cette région du sud de l'Auvergne, était importante puisqu'elle était le lieu de refuge des comtes d'Auvergne, ducs d'Aquitaine issus de Bernard Plantevelue. C'est à Brioude qu'ils se faisaient enterrer, c'est là aussi qu'ils

²⁶⁰ *Id.*, p. 85.

²⁶¹ G. Bühner-Thierry, « Épiscopat et royauté dans le monde carolingien », *op. cit.*, p. 147.

²⁶² C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 85-87

²⁶³ *Idem*, p. 88.

battaient monnaie et possédaient une chancellerie. C'est aussi à Brioude que mourut Acfred. Il avait été duc d'Aquitaine et comte de l'Auvergne suite au trépas de son frère Guillaume II le Jeune en 926. C'est le dernier des Guilhemides. Nous l'avons dit plus haut, après sa mort éclata une guerre de succession qui opposa pendant vingt ans les comtes de Toulouse et de Poitiers pour le titre de duc d'Aquitaine.

Ainsi Brioude a été confiée à Dalmas, vicomte et parent d'Acfred. Étienne, le mari d'Azalais, fait partie de la famille de Dalmas et donc des anciens ducs d'Aquitaine. Il est l'héritier de leur puissance et règne sur toute l'Auvergne méridionale²⁶⁴. Par le mariage avec Raymond comte de Toulouse, marquis de Gothie et fils de Raymond Pons, Azalais accède au Midi Toulousain. Un grand pouvoir se concentre sur sa personne. Le comte d'Anjou réunit les fils des deux défunts, Étienne et Raymond, pour marcher contre les fils de Guillaume Tête d'Étoupe²⁶⁵. Il relança une révolte contre les Carolingiens. Par ses fils, Azalais domina toute l'Aquitaine, de Brioude à Toulouse. Néanmoins, pour cette principauté à la Guilhemide, il fallut un roi. D'après Christian Lauranson-Rosaz, c'est ainsi qu'Azalais avait épousé le futur Louis V pour qui son père Lothaire ressuscita le royaume d'Aquitaine²⁶⁶.

Pour s'assurer le Nord de l'Auvergne, le roi accorda le titre comtal au vicomte de Clermont²⁶⁷ qui était le principal vassal théorique du duc d'Aquitaine. Ce dernier venait d'établir une coalition avec le duc des francs pour riposter à l'alliance de la monarchie avec les Angevins²⁶⁸. De ce fait, la stratégie politique pour unifier le grand Midi n'allait pas aboutir. Le mariage fut bien vite annulé et Azalais se remaria avec le comte Guillaume d'Arles. L'ambitieux projet, n'était plus réalisable dans une période en pleine « révolution féodale »²⁶⁹. Par le mariage de son fils Louis, le roi Lothaire, pensait pouvoir soumettre le pays. Mais le pouvoir échappa déjà aux grands « féodaux ». L'Auvergne fut de la sorte coupée en deux. Les vicomtes de Clermont suivirent le parti du roi, mais redonnèrent leur fidélité au duc d'Aquitaine réconcilié, lequel en retour, ratifia leur prise du titre comtal²⁷⁰. Le comte de Clermont essaya en 985 de prendre Mende, forteresse des comtes de Brioude-Gévaudan. Mais, ce dernier fut tué. Ces mariages ratés et ces attaques partisans plongent l'Auvergne dans une véritable crise. L'Auvergne carolingienne n'existait plus. La lutte était dorénavant spécialement accrue entre les sires et non plus contre les princes : « les *principes arvernenses* lutt[ai]ent pour leur propre compte »²⁷¹.

Théoriquement pourtant, depuis que l'Auvergne avait réintégré la principauté aquitaine avec les Guilhemides, les comtes de Poitiers, leurs successeurs (d'origine auvergnate) dès 936, assumaient ces terres²⁷². Ces derniers « couronnés » à Limoges associèrent jusqu'à la fin du XII^e siècle, le titre de ducs d'Aquitaine et de comtes de Poitiers, qui comprenait la suzeraineté de l'Auvergne.

²⁶⁴ *Id.*, p. 89.

²⁶⁵ *Id.*, p. 90.

²⁶⁶ *Id.*, p. 91.

²⁶⁷ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 50-52.

²⁶⁸ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 91.

²⁶⁹ *Idem*, p. 92.

²⁷⁰ *Id.*, p. 94.

²⁷¹ *Id.*, p. 96.

²⁷² J.-L. Fray, « L'échec des principautés : tableau des pouvoirs à la fin du XII^e siècle », *L'identité de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 233.

II. Brioude aux temps « féodaux »

A. Quelle réforme ?

1) Les nouveaux détenteurs du pouvoir

a) La Paix de Dieu et l'installation de la féodalité (X^e – XI^e siècle)

Les éléments architecturaux et iconographiques que nous allons présenter sont apparus dans le contexte de la féodalité. Définissons-en ici quelque peu les contours. Depuis les travaux de Georges Duby qui traitent de la crise féodale ou de la « révolution féodale »²⁷³ quelques nuances ont été apportées à propos de la dramatisation de cette période²⁷⁴. Il reste cependant admis que cette période violente, correspond à une certaine faillite de l'institution royale, et aussi du pouvoir comtal ensuite, car les châtelains s'accaparent et en quelque sorte s'approprient les droits régaliens qu'ils transforment en droit privé émanant de leur personne. Le fractionnement du *pagus* se réalise à travers l'immunité et l'exemption, ainsi pour exemple des seigneuries monastiques échappent à la double tutelle du pouvoir comtal et du pouvoir épiscopal²⁷⁵. Avec Florian Mazel, admettons que les phénomènes conflictuels soient intégrés à des processus complexes qui associent intimidations, négociations et comportements mimétiques « qui au final unissent plus qu'ils ne séparent moines et guerriers »²⁷⁶. Au cours du IX^e siècle, le chapitre Saint-Julien a souffert des brigandages des seigneurs et des guerres privées. La société féodale était brutale et toutes les chroniques racontent des batailles, des meurtres, dont les principales victimes sont les clercs²⁷⁷. Descendant direct des Robertiens, Hugues Capet (duc des francs entre 960-987 puis roi des Francs entre 987-96) avait le soutien de l'Église, des successeurs d'Otton qui dominent l'aire germanique, enfin il ne perdit jamais l'attache des principaux évêques de son royaume franc. Mais l'autorité du roi capétien n'était pas respectée par de nombreux vassaux indisciplinés. De fait, les clercs, les évêques tenaient souvent des assemblées de paix²⁷⁸, particulièrement en terres du Midi pour mettre un terme à des situations quasi-anarchiques.

²⁷³ G. Duby, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, 1978, p. 186.

²⁷⁴ F. Mazel, « Pouvoir aristocratique et Église aux X^e-XI^e siècles. Retour sur la “révolution féodale” dans l'œuvre de Georges Duby », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], Hors série n°1, 2008, mise en ligne le 28 janvier 2008, Consulté le 12 février 2010. URL : <http://cem.revues.org/index4173.html>, p. 1-14.

²⁷⁵ G. Duby, *Recherches sur l'évolution des institutions judiciaires ecclésiastiques des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, Paris, 1937 ; G. Duby, « La dislocation du pagus et le problème des consuetudines (X^e-XI^e siècles) », *Mélanges d'histoire du Moyen Âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, Paris, 1951, p. 401-410.

²⁷⁶ F. Mazel, « Pouvoir aristocratique et Église aux X^e-XI^e siècles. Retour sur la “révolution féodale” dans l'œuvre de Georges Duby », *op. cit.*, p. 7.

²⁷⁷ P. Riché, « La chrétienté occidentale (X^e- milieu du XI^e siècle) », J.-M. Mayeur, Ch. Et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du Christianisme*, t. 4, *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, Desclée, 1993, p. 829.

²⁷⁸ *Ibidem*.

Vers 990, l'évêque du Puy, Guy d'Anjou, organisa un plaid à quelques kilomètres de sa ville épiscopale pour rétablir l'ordre. Déjà engagé dans le mouvement ecclésiastique de résistance aux usurpations de l'aristocratie guerrière, il était en relation avec le milieu réformateur de Lyon-Vienne : ce plaid (de Laprade) avait donc toute l'allure d'un coup d'essai²⁷⁹. C'est à Brioude que les troupes des neveux de l'évêque s'étaient réunies pour appuyer militairement l'action de Guy II d'Anjou²⁸⁰. En 990, c'est à Narbonne que l'on jura la paix, puis de nouveau vers le Puy²⁸¹ avec le concile de Saint-Paulien dit « du Puy », cette seconde intervention de l'évêque Guy d'Anjou prend place dans un contexte d'amplification du mouvement de paix. Cluny appuie pleinement ce mouvement à partir de 984, car l'abbaye bourguignonne se tourna vers le Sud. C'est en 987 et en 990 que Mayeul, de passage en Auvergne, découvrit auprès de l'évêque du Puy, le chanoine de Brioude Odilon de Mercœur²⁸², qu'il conduisit d'ailleurs à Cluny. Odilon succéda à Mayeul à la tête de Cluny. Cluny et le mouvement de paix, n'échappèrent pas aux combinaisons politiques et aux haines familiales devant lesquelles il resta bien démuni. Entre 1002 et 1012 les Angevins avaient renforcé leur retour, alors qu'en Auvergne les *comtes* de Clermont et les *comtes* de Brioude-Gévaudan se réconcilièrent. Toutefois l'incendie de la ville de Brioude par Étienne, évêque de Clermont, où son ennemi Étienne Le Blanc s'était caché, n'avait pas ménagé la paix. Avec ces guerres, aux alentours de 1020, les sièges épiscopaux étaient occupés par les cadets des familles châtelaines et non plus par des princes. Il en fut de même à Brioude.

Le mouvement d'abord adressé aux grands aristocrates allait, aux alentours de 1030, s'adresser aux chevaliers, classe sociale belliqueuse naissante²⁸³. Les châtelains se tournèrent vers l'Église pour relancer la Paix, à laquelle dorénavant ils allaient adhérer²⁸⁴. Il s'agissait alors de la « Paix de Cluny » : une paix venue des moines et non plus des évêques liés aux grands princes. L'abbé Odilon avait organisé dans son église, une liturgie pour la paix²⁸⁵. Dans les années 1020-1030, ceux qui agissaient le plus en ce sens étaient les moines de Cluny : Odilon de Mercœur était à leur tête. Suite à l'assemblée de Verdun-sur-le-Doubs, où « un saint pacte fut juré », Robert II, roi de France, dit le Pieux (972-996-1031), fils d'Hugues Capet et d'Adélaïde d'Aquitaine, réunit une assemblée à Compiègne en vue de tenir un concile de paix avec l'empereur Henri II, ce qui ne fit pas l'unanimité car quelques évêques conservateurs de tradition carolingienne estimaient que seule la paix du roi était efficace²⁸⁶.

C'est dans un tel contexte que le roi Robert se rendit dans le Midi, pour un voyage qui fit incontestablement figure d'exploit²⁸⁷. Le roi était descendu guérir, grâce à ses dons thaumaturgiques, les gens du Midi, idolâtres qui priaient des statues si étranges pour les gens du Nord. Certes il s'agissait là d'un pèlerinage, mais il s'agissait par la même occasion d'un acte politique considérable. Le roi s'arrêta à

²⁷⁹ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 416.

²⁸⁰ *Idem*, p. 414.

²⁸¹ P. Riché, « La chrétienté occidentale (X^e- milieu du XI^e siècle) », *op. cit.*, p. 830.

²⁸² C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 422.

²⁸³ D. Barthélémy, *Chevaliers et miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, Armand Colin, 2004.

²⁸⁴ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 441.

²⁸⁵ M. Pacaut, *L'ordre de Cluny : 909-1789*, Éditions Fayard, Paris, 1986, p. 123.

²⁸⁶ P. Riché, « La chrétienté occidentale (X^e- milieu du XI^e siècle) », *op. cit.*, p. 831.

²⁸⁷ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 443.

Souvigny, à Saint-Julien de Brioude, à Notre-Dame du Puy, à Sainte-Foy de Conques, et encore à Saint-Sernin de Toulouse. N'était-il pas passé à Clermont et Issoire ? Peut-être que Robert évita l'Auvergne septentrionale, car sa présence n'y était pas souhaitée. Pourtant cette région soumise en théorie au duc d'Aquitaine n'avait pas dû effrayer le roi mais la suzeraineté du duc d'Aquitaine était totalement illusoire dans cette région²⁸⁸ et le pays n'était pas sûr. Les *Clermont* avaient encore usurpé le titre comtal et les guerres éclataient inlassablement. Le roi voulut pourtant asseoir sa légitimité. Il en vint même à en appeler à Rome pour y parvenir. Mais, en Auvergne les désordres persistaient.

La véritable remise en ordre du Midi se fait autrement, notamment par l'interpellation des Mercœurs en Auvergne²⁸⁹. En 1031 exactement, Étienne II de Mercœur devint doyen de Brioude et évêque du Puy (1031 – 1053 ?)²⁹⁰. Les Mercœur gardèrent le doyenné de Brioude comme un véritable fief²⁹¹. Le voyage du roi n'avait pas été complètement réussi car la royauté était restée en définitive absente d'Auvergne jusqu'à l'avènement de Louis VI²⁹². L'Église était tout de même renforcée : un mouvement de foi poursuivit la Trêve et fortifia même les vénération de reliques²⁹³. On exalta alors le rôle de l'Église dans la remise en ordre de la société. Enfin les structures de l'Église auvergnate encadrèrent la religiosité populaire et préparèrent la Réforme grégorienne. Les clercs comme les nobles avaient cherché à récupérer la sociabilité des ruraux²⁹⁴. En fait ce n'est plus l'Église dans sa forme antique et d'Auvergne qui agissait mais l'Église au XI^e siècle traversée par le mouvement clunisien. Elle proposa alors à la noblesse d'être l'incarnation d'une chevalerie chrétienne qui milite pour le royaume de Dieu : « miles Christi »²⁹⁵.

Le comte d'Auvergne était en quête de pouvoir. La société féodale était en marche. En 980, Guy I^{er} avait *acquis* le titre comtal en Auvergne²⁹⁶. Dorénavant, il lui fallut assurer ce titre et faire oublier l'origine modeste de la dynastie comtale d'Auvergne²⁹⁷. Le comte Robert I^{er} d'Auvergne (comte de 1016 à 1032 ?), convola finalement avec Ermengarde d'Arles, belle-sœur du roi capétien Robert²⁹⁸. C'était une manière pour lui de se grandir ou d'imiter son suzerain le duc aquitain. Une nouvelle hiérarchie sociale proprement féodale se dessinait. Les trois ordres allaient jouer leurs rôles, et selon la belle expression de Christian Lauranson-Rosaz « *La Paix de Dieu* institutionnalisée institutionnalise l'ordre féodal »²⁹⁹.

L'essor des villes et des bourgs, la croissance de la masse monétaire, l'établissement des seigneuries, le développement du groupe chevaleresque et la naissance véritable de la paroisse caractérisent cette

²⁸⁸ *Idem*, p. 444-450 ; M. Estienne, *op. cit.*, p. 53. Michel Estienne estime que le roi Robert peut traverser l'Auvergne car il a reconnu le titre comtal au comte.

²⁸⁹ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 452.

²⁹⁰ Il semble raisonnable de considérer Etienne II de Mercoeur et nul autre, doyen à partir de 1031.

²⁹¹ P. Cubizolles (Abbé), *op. cit.*, p. 552.

²⁹² C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 453.

²⁹³ *Idem*, p. 454.

²⁹⁴ *Id.*, p. 455.

²⁹⁵ B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, thèse sous la direction du professeur A. Prache, Université Paris IV, 1990, t. 1, p. 240.

²⁹⁶ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 203.

²⁹⁷ *Idem*, p. 234.

²⁹⁸ J.-L. Fray, « L'échec des principautés : tableaux des pouvoirs à la fin du XII^e siècle – Auvergne et Aquitaine (X^e-XI^e siècle) » *L'Identité de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 234.

²⁹⁹ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 456.

période comprise entre la fin du X^e et le XI^e siècle³⁰⁰. Les propriétaires cléricaux ont joué très tôt le rôle de banquier par le biais du gage. Michel Parisse rappelle que bon nombre d'églises devenues paroissiales avaient été la légitime propriété de laïcs fondateurs qui, avec la réforme, ont décidé de bon gré de donner leur église et non pas de les rendre comme on a trop facilement tendance à l'affirmer : les églises tenues par les laïcs n'étaient pas toutes usurpées³⁰¹. Ajoutons à cela que le mouvement de « restitution » s'est prolongé largement par delà même le XII^e siècle. Ces transferts de biens et de droits considérés comme ecclésiastiques en faveur des monastères ou des chapitres étaient plébiscités par les moines et les clercs en grande partie issus des rangs de la petite et de la moyenne aristocratie³⁰². Florian Mazel précise qu'il s'agissait pour eux d'investir des institutions jusque-là cadencées par les grandes lignées de rang comtal ou vicomtal, exceptionnellement de rang châtelain³⁰³. L'idée ici exprimée favorise et dévoile la confrontation de deux aristocraties qui détiennent un pouvoir concurrent et complémentaire. L'accès aux charges ecclésiastiques, favorisé par « l'interventionnisme pontifical et l'essor des collégialités oligarchiques de clercs »³⁰⁴ fut ainsi accessible pour une aristocratie plus modeste espérant gravir l'échelle sociale.

*b) La Réforme grégorienne et la « résistance » brivadoise
(XI^e – début XII^e siècle)*

Nous rentrons plus fermement dans le contexte où les édifices *romans* modestes et prestigieux sont venus remplacer les anciens lieux de prières. Les sujets *romans* ont trop souvent été justifiés par la Réforme grégorienne pour n'en faire aucune approche. Le mouvement de la *Paix de Dieu* avait été poursuivi par celui de la Réforme grégorienne³⁰⁵ dans le dernier quart du XI^e siècle et s'était perpétué dans la Croisade de 1095³⁰⁶. Avec la Réforme grégorienne, l'Église récupéra de nouveaux sanctuaires ruraux et reçut des revenus jusque là tenus par des patrons laïcs de paroisses³⁰⁷. Plusieurs événements démontrent le plein renouveau d'une Église forte et structurée. L'histoire de la Réforme grégorienne et de l'affrontement entre la Papauté et l'Empire qui en découle, se déroule globalement entre le XI^e et le début du XII^e siècle. Si l'on parle abondamment de Réforme grégorienne, le terme plus utilisé fut plutôt celui de *restitutio* ce qui évoque

³⁰⁰ R. Fossier, *Le Moyen Âge*, t.2, Paris, 1982, p. 19-87.

³⁰¹ M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 268.

³⁰² F. Mazel, *Pouvoir aristocratique et Église aux X^e-XI^e siècles [...]*, *op. cit.*, p. 8.

³⁰³ *Idem*, p. 8.

³⁰⁴ *Ibidem*.

³⁰⁵ Grégoire VII a attaché son nom à la réforme ecclésiastique initiée avant lui par Léon IX (1049-1054) et par Nicolas II (1059-1061) et Alexandre II (1061-1073) prolongé aussi par Urbain II (1088-1099) ; la chronologie de la Réforme grégorienne peut se découper en quatre temps, voir, M. Scot, « La réforme grégorienne, une introduction », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 96, 2010, p. 8-10.

³⁰⁶ B. Phalip, *L'art roman en Auvergne. Un autre regard*, Éditions Créer, 2003, p. 7.

³⁰⁷ J. Mallet, *L'Art religieux roman dans l'ancien diocèse d'Angers (XI-XII^e siècles)*, Thèse de 1978, Éditions Picard, 1984, p. 13.

un retour à la pureté de l'Église³⁰⁸ primitive et implique l'idée d'une correction d'un abus et de son usage³⁰⁹. À cela il faudrait certainement ajouter en suivant Sylvain Gouguenheim, que la notion même de Réforme grégorienne n'est pas si tranchée, et qu'il serait sûrement plus juste de ne parler que de la réforme pontificale afin d'intégrer au mieux qu'elle s'est déroulée et développée progressivement³¹⁰ : l'expression « réforme grégorienne » a été établie assez récemment³¹¹.

Le monde monastique offrait déjà des exemples de réformes considérées comme des retours aux exigences originelles. Cluny était en quelque sorte un modèle préétabli, car liée à la papauté, elle avait prouvé sa réussite en évitant la main mise des laïcs aristocrates tout en concentrant en elle-même un pouvoir de type seigneurial³¹². Promotrice de la Réforme, Cluny qui s'était bien implanté en Auvergne³¹³, prit sous son aile Sauxillanges (vers 951) et participa à sa transformation. Une bulle d'Urbain II (1095) confirme ensuite à Sauxillanges, la possession d'une cinquantaine d'églises réparties dans les diocèses de Clermont et du Puy. Au moment du concile de Clermont, Sauxillanges contrôlait une vingtaine de prieurés³¹⁴. Au temps des ordres nouveaux, cisterciens, chanoines réguliers, prémontrés, et chartreux, les diocèses de Clermont et du Puy comprenaient une quinzaine d'abbayes bénédictines dont trois de femmes³¹⁵.

Dans la réforme, la vie canoniale ne fut pas oubliée. Le synode de 1059 qui traite du décret d'élection pontificale, avait également été l'occasion de débattre à nouveau sur le problème de la vie en commun du clergé. Pour le clergé séculier, l'adoption de la règle d'Aix-la-Chapelle ne faisait pas l'unanimité. Hildebrand (futur pape Grégoire VII) protesta au concile contre les facilités accordées par le canon 115 de la règle d'Aix : porte ouverte à tous les abus³¹⁶. Le pape Nicolas II proposa une révision de l'Institution d'Aix-la-Chapelle et le synode recommanda aux chanoines de retourner à l'usage du dortoir et du réfectoire en commun³¹⁷. Saint Bernard de Clairvaux avait adressé des reproches aux chapitres (et aux doyens et archidiaques) qui cumulaient les bénéfices ecclésiastiques³¹⁸. Voilà donc plus d'un siècle que les partisans de la réforme souhaitaient voir les chapitres se régulariser. Dans les chapitres le retour à la vie

³⁰⁸ À propos de l'esprit de la Réforme, cf. P. Henriot, « Spiritualité de la Réforme grégorienne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 96, 2010, p. 71-91.

³⁰⁹ S. Gouguenheim, *La réforme grégorienne. De la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde*, Éditions du Temps Présent, Paris, 2010, p. 27-31.

³¹⁰ *Idem*, p. 31.

³¹¹ *Id.*, p. 33.

³¹² *Id.*, p. 144-145.

³¹³ A. Maquet, *Cluny en Auvergne 910-1156*, thèse de doctorat sous la direction du Professeur M. Parisse, Université Paris-I. Panthéon-Sorbonne, vol. 1, p. 92 ss.

³¹⁴ J.-L. Fray, « Les réseaux monastiques du X^e au XV^e siècle », *L'identité de l'Auvergne [...], op. cit.*, p. 439.

³¹⁵ *Idem*, p. 440.

³¹⁶ M. Parisse, « Dans le cloître et hors du cloître. Les renouvellements de la vie régulière (v. 1050-v. 1120) », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 143.

³¹⁷ A. Paravincini Bagliani, « L'Église romaine de 1054 à 1122 : réforme et affirmation de la papauté », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 2001, p. 61-62.

³¹⁸ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « L'épilogue de la réforme grégorienne (1123-1153) », « Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198) », *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. 9, Bloud & Gay, 1944, p. 143.

commune se pratiquait de plus en plus, tandis que certains les quittaient pour fuir au désert en tant qu'ermite. Le mouvement des chanoines réguliers aux XI^e et XII^e siècle avait été un phénomène capital puisqu'il avait ouvert la voie au courant suivant la règle d'Augustin devenue parallèle à celui de la règle de Benoît³¹⁹. Cette règle augustinienne prit appui sur les préceptes de saint Augustin. Elle avait toutefois été fixée sept siècles après son trépas dans un règlement attribué à Grégoire VII vers 1074-1078³²⁰. Les chapitres cathédraux furent les premiers touchés par le retour à la vie commune. À la cathédrale de Clermont, la présence d'un réfectoire et d'un dortoir est attestée dès le XI^e siècle³²¹.

La Réforme grégorienne, particulièrement pour les chanoines, fut véritablement mise en œuvre entre 1050 et 1200. Cette dernière s'appliquait soit par la restauration ou l'amélioration du mode de vie des chanoines par la reprise des principes de la règle d'Aix, soit par le choix d'une nouvelle formule de vie comme la régularité. Ce qui pose problème ce sont naturellement les termes puissants employés par les réformateurs. Les chanoines eux-mêmes choisissaient parfois le retour à la vie en commun, principal sujet de réforme. L'idéal réformateur était clair : retrouver la pauvreté apostolique pratiquée (prétendument) par le clergé des premiers siècles. Le terme *saecularis* commençait à être employé pour désigner le clerc propriétaire même s'il suivait la règle d'Aix³²². Il reste difficile de connaître la progression de la réforme des chapitres au XI^e siècle. D'une manière générale, il est admis qu'il est plus difficile de restaurer une ancienne institution que d'en créer une nouvelle. Le grand nombre de chanoines, la présence de dignitaires assez indépendants et les grands privilèges d'une communauté constituent autant d'obstacles à une quelconque réforme. Dans des régions entières comme le centre et le nord de la France actuelle, les Pays-Bas, ou le nord et l'ouest de l'Allemagne actuelle, les chanoines de cathédrale restèrent fidèles aux anciennes traditions³²³. Par contre les régularisations gagnèrent les sièges épiscopaux de l'Italie du Nord, Fano, Florence, Milan, et dans le Midi à Toulouse, Avignon, Albi, Nice, Bordeaux. En Espagne aussi les chapitres cathédraux adoptèrent majoritairement la réforme. En majorité aussi, les chanoines des collégiales refusèrent la nouveauté grégorienne. La vie de Gausbert de Montsalvy³²⁴ et de S. Norbert en donnent quelques exemples. Parfois la réforme a été l'œuvre de l'évêque ou d'un seigneur laïque. Dans bien des collégiales, la règle d'Aix restait en vigueur et les résistances rencontrées ne tenaient pas nécessairement au mauvais vouloir des clercs ou à la décadence des mœurs³²⁵. Naturellement quelques grandes familles qui disposaient des ressources d'une église comme des biens héréditaires se défiaient de

³¹⁹ J. Becquet, *Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Londres, 1985 ; M. Parisse (dir.), *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux. Colloque international (06 ; 2006 ; Saint-Étienne), CERCOR, Travaux et recherches 19, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009.

³²⁰ M. Parisse, « Dans le cloître et hors du cloître. Les renouvellements de la vie régulière (v. 1050-v. 1120) », *op. cit.*, p. 152.

³²¹ 3 G Arm. 18 sac. A, 36 et 3 G Arm. 18 sac A, 28, Arch. Dép. du Puy-de-Dôme, d'après A.-M. Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont du XI^e siècle à 1560*, thèse de l'école des Chartes, 1974, 3 vol., p. 9 et 10.

³²² *D.H.G.E.*, t. 11, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1953, col. 377.

³²³ *Ibidem*.

³²⁴ BnF, Paris, ms. fr. 24815, f^o140.

³²⁵ *D.H.G.E.*, t. 11, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1953, col. 382.

toutes les mesures qui visaient à éloigner l'emprise des laïques. Il semble que les individus aient été plus sensibles à la réforme que les institutions elles-mêmes. Des initiatives particulières, et il y en a dans l'histoire de Brioude, allaient donner naissance à un grand nombre de communautés nouvelles.

À l'époque de cette réforme, un certain nombre de cathédrales avaient transformé des collégiales de fondation en de simples paroisses intégrées à la mense du chapitre cathédral³²⁶. De même, les chapitres avaient eu le patronage de nombreuses cures, ce qui leur permettait d'étendre leur influence. Les chapitres des cathédrales s'étaient constitués comme les abbayes, un vaste réseau de dépendances et l'administration des églises était confiée à des chanoines qu'on appelle des prieurs (particulièrement dans le Midi)³²⁷. À titre d'exemple, il est possible d'estimer que dans les diocèses de Béziers, Carcassonne et Maguelone, le chapitre cathédral disposait d'au moins un quart des paroisses³²⁸. Une bulle du pape Clément III, datée du 30 mai 1190, énumère les églises qui relevaient des chanoines de la cathédrale de Clermont : majoritairement situées aux alentours de Clermont, certaines cures étaient beaucoup plus éloignées comme c'était le cas pour Salers en Haute-Auvergne³²⁹. Le maillage du territoire n'était pas laissé aux grands ordres. L'obstacle pour Brioude se trouve ici, l'indépendance était au cœur de ses préoccupations : depuis la réception de ses privilèges Brioude tenait une place à part. Au X^e siècle « l'abbaye royale de Saint-Julien de Brioude n'était pas soumise à l'autorité épiscopale, [...] elle fait figure d'évêché à elle seule »³³⁰. Cette posture de « contrepuissance »³³¹ se maintint bien au delà du Moyen-Âge face à l'évêque de Clermont puis à celui de Saint-Flour lorsque Brioude fut rattachée à ce diocèse créé en 1317.

À cela il faut ajouter qu'un chanoine régulier optait pour la pauvreté, le célibat et la vie commune. Théoriquement l'office divin exécuté par les chanoines était ouvert aux laïcs car il n'y avait pas de clôture stricte. De plus les chanoines pouvaient rendre des services intellectuels, en tant que clercs instruits qui pouvaient se rendre disponibles pour les autorités laïques et ecclésiastiques³³². De manière toute naturelle le système canonial séculier répondait à un besoin : prolongement d'une vie confortable où le travail intellectuel passait avant le travail manuel, maintenant un contact quotidien avec le monde, la vocation de chanoine s'offrait pleinement aux exigences des fils de l'aristocratie seigneuriale et chevaleresque qui n'avaient pu recevoir comme leurs aînés une part suffisante de l'héritage familial³³³. Les parents pouvaient placer ses jeunes cadets à l'école du chapitre privilégié qu'ils étaient, face à ses frères ne recevant pas un tel enseignement de qualité au château, dans l'optique de leur obtenir une prébende. Bien souvent les

³²⁶ F. Ryckebusch, « Saint-Caprais d'Agen, une cathédrale qui ne dit pas son nom ? », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le Midi de la France au Moyen Âge*, UMR Framespa, GDR Salve, CVPM, Millau, 2003, p. 32.

³²⁷ J. Avril, « La participation du chapitre cathédral au gouvernement du diocèse », *Le monde des chanoines XI^e-XIV^e s.*, *Cahiers de Fanjeaux*, Collection d'Histoire du Languedoc au XIII^e et au début du XIV^e siècle, CNRS, Éditions Privat, Toulouse, 1989, p. 53.

³²⁸ *Idem*, p. 52.

³²⁹ Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont, du XI^e siècle à 1560*, *op. cit.*, p. 260.

³³⁰ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 252.

³³¹ A. Massoni, « Introduction », A. Massoni (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la révolution*, Presses Universitaires de Limoges, 2010, p. 17.

³³² M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 261.

³³³ M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », *op. cit.*, p. 262.

chapitres avaient seuls l'initiative pour recruter un membre coopté. Michel Parisse avance : « de ce point de vue, le XII^e siècle est pour eux une période dorée »³³⁴. C'est ainsi que tous les chapitres offraient l'exemple de prébendes et de fonctions que l'on se transmettait d'oncle à neveu³³⁵. Ce népotisme légitimé par l'ambition, liant la possibilité de garantir un avenir assuré à ses enfants tout en assurant à l'ensemble de la famille une protection spirituelle distinctive en faisant fi de la réforme.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut dessiner le visage de l'église de Brioude. Cette église a vu autour d'elle quelques communautés nouvelles formées par la migration de clercs. Ce choix ne révèle pas forcément, loin de là, un choc violent entre deux modèles de vie. Tout comme jadis, les clercs désireux de vie parfaite se retiraient dans les monastères bénédictins, désormais ils pouvaient aussi se regrouper pour pratiquer la vie apostolique. Avec l'appui de l'évêque ou du chapitre qu'ils abandonnaient, ils occupaient des églises paroissiales et relevaient parfois des ruines anciennes : Saint-Ruf, Pébrac, Saint-Denis de Reims furent fondés de cette manière par des clercs respectivement d'Avignon, de Brioude, et de Reims³³⁶. Brioude fit donc partie des églises « résistantes » mais pourtant elle avait vu passer en ses murs, à titre de chanoine, saint Odilon de Mercœur (cinquième abbé de Cluny)³³⁷, le doyen Cunebert (qui fonda Chanteuges), ou encore saint Robert de Turlande (fondateur de La Chaise Dieu - 1043)³³⁸. Le chapitre de Brioude avait, de ce fait, côtoyé de près des fervents de la réforme : sans nul doute, les débats devaient animer les discussions des chanoines. Saint Odilon de Mercœur qui était entré à Brioude avait rencontré saint Maïeul abbé de Cluny et s'était ensuite placé à la tête de Cluny. Ce changement de communauté s'ajoutait aussi à des donations : Odilon avait fait donation de quelques possessions à Cluny³³⁹. Saint Robert de Turlande (1001 – 1067) quitta son poste de trésorier du chapitre de Brioude pour Cluny pour répondre à son idéal de vie, puis fonder La Chaise Dieu. Le célèbre saint Pierre de Chavanon (1007-1080/81)³⁴⁰ qui avait fondé Pébrac (1062), une « vassale » de Saint-Julien, avait été archiprêtre de Langeac³⁴¹ : le Brivadois connu donc l'émergence d'une communauté de chanoines réguliers attachée à la

³³⁴ M. Parisse, *op. cit.*, p. 263.

³³⁵ J. Pycke, *Le chapitre cathédral Notre-Dame de Tournai de la fin du XI^e à la fin du XIII^e siècle. Son organisation, sa vie, ses membres*, Louvain-Bruxelles, 1986, p. 89.

³³⁶ *D.H.G.E.*, t. 11, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1953, col. 383.

³³⁷ G.-G.-L. Bonnefoi (abbé), « Le culte de saint Julien de Brioude III saint Odilon (962-1049) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, J.-M. Freydier, Le Puy, t. V, 1874-1875, p. 451-467.

³³⁸ G.-G.-L. Bonnefoi (abbé), « Le culte de saint Julien de Brioude IV Saint Robert, chanoine de la collégiale de Brioude, fondateur et premier abbé de la Chaise-Dieu (1001-1067) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, J.-M. Freydier, Le Puy, t.VI, 1875-1876, p. 475-500.

³³⁹ G.-G.-L. Bonnefoi (abbé), « Le culte de saint Julien de Brioude III Saint Odilon (962-1049) », *op. cit.*, p. 459.

³⁴⁰ G.-G.-L. Bonnefoi (abbé), « Le culte de saint Julien de Brioude V Saint Pierre Chavanon, premier prévôt et fondateur de sainte marie de Pébrac (1007-1080) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, J.-M. Freydier, Le Puy, t. VII, 1877, p. 217-242.

³⁴¹ J.-L. Lemaitre, *Les manuscrits de l'Abbaye de Pébrac, séance du 22 octobre 2000*, <http://195.221.120.248/integration/bmiu/pages/vieculturelle/archives/ArchivesJeudisDuPatrimoine/LivreBibliotheques/Lemaitre/Lemaitre.htm>.

règle d'Augustin³⁴² en plein accord avec la réforme. Mieux encore, les chanoines de Brioude avaient promis aide et protection aux réguliers de Pébrac. Dans de nombreux cas des relations de fraternité et de dépendance étaient établies entre les communautés, ainsi les chanoines de Pébrac et d'Aureil étaient reçus à Saint-Julien comme des membres du chapitre³⁴³.

La communauté canoniale de Brioude, véritable « sénat aristocratique »³⁴⁴, s'était épanouie sans discontinuité jusqu'à la fin du XI^e siècle³⁴⁵. Mais il semble que le sanctuaire s'est retrouvé, dès le retour des pouvoirs centraux, au cœur de conflits d'intérêts lignagers. Les chanoines constituant le chapitre étaient souvent issus de l'aristocratie³⁴⁶ et ils jouaient leurs propres intérêts au sein de celui-ci. Avec le Pontificat de Nicolas II (1059-1061), la papauté avait encouragé la vie canoniale en communauté (régulière) basée sur le détachement des biens temporels, l'humilité, la charité et l'obéissance, qui sont des préceptes de la règle d'Augustin, afin de dompter les vices et de soutenir la régénération morale du clergé³⁴⁷. Dans ce contexte, l'irrégularité des chanoines séculiers de Brioude devint insupportable pour les réformateurs. Plus tard, même Cluny, au début du XII^e siècle, avait été critiquée par l'abbé de Clairvaux³⁴⁸. Pierre le Vénérable (1092 ?-1156), neuvième abbé de Cluny issu de Sauxillanges, avait voulu redonner un souffle d'ordre à Cluny. Il prit part dans une affaire impliquant Brioude. En effet, un voleur avait emporté le reliquaire d'or en forme de C qu'on dit offert par Charlemagne ou Louis le Débonnaire à l'église de Brioude³⁴⁹. Un clerc de Brioude, suspecté, fut saisi par ordre du chapitre et dépouillé de ses biens sans jugement³⁵⁰. Le clerc menaça d'écrire au pape, mais l'abbé lui rétorqua que son appel serait vain. Le clerc s'adressa alors à Pierre de Montboissier, abbé de Cluny qui en profita pour écrire l'affaire au pape Eugène III³⁵¹. Pierre de Montboissier, dit le Vénérable lui envoya deux lettres qui stigmatisaient la dégénérescence du chapitre de Brioude³⁵². Alors que Héraclé son propre frère était prévôt du chapitre (1138-1163), Pierre le Vénérable rédigea un pamphlet sur le ministère en Auvergne, justement à la suite d'un conflit entre Brioude et Sauxillanges au sujet de la forteresse d'Auzon. Il n'épargna pas non plus l'évêque Étienne de Mercœur (1151-1169). En sa seconde satire contre le chapitre de Brioude, il resta dans sa logique globale de

³⁴² A. Bruel, « *Cartularium sive terrarium Piperacensis monasterii, ordinis canonicorum Sancti agustini, ex manuscripto et originali codice transcriptum cura D. Joannis-Baptistae Payrard [...]* », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1879, t. 40, p. 467-469.

³⁴³ *D.H.G.E.*, t. 11, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1953, col. 383.

³⁴⁴ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 257.

³⁴⁵ J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis. Usage du texte, du chanoine à l'historien*, *op. cit.*, p. 7.

³⁴⁶ J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne ou l'Église de Brioude, son chapitre noble, son administration, ses revenus, ses charges et fondations, son double rôle de seigneur spirituel et temporel, expliqués par les documents, avec notes et un commentaire sur les origines*, Première série, Imprimerie J.-M. Freydier, Le Puy, 1879, p. 13.

³⁴⁷ A. Fliche, « La réforme grégorienne et la reconquête chrétienne (1057-1123) », A. Fliche, V. Martin (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. 8, Bloud & Gay, 1940, p. 458.

³⁴⁸ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier concile du Latran à l'événement d'Innocent III (1123-1198) », A. Fliche, V. Martin (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. 9, livre premier, Bloud & Gay, 1944, p. 115.

³⁴⁹ A. Chassaing, *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au brivadois et à l'Auvergne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1886, n°12.

³⁵⁰ J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 13.

³⁵¹ *Petri Venerabilis abbatís Cluniae*, IX, epist. Lib. VI, *Epistola XXVIII*, Édition Migne, col. 439-443.

³⁵² G. Constable (éd.), *The letters of peter the Venerable*, (Harvard Historical Studies, vol. 78), Cambridge, 1967, t. I, n°25.

critique : la typicité de l'église d'Auvergne dans son ensemble fut donc décriée. Pierre le Vénérable n'agissait pas sans intérêt. Il s'agissait bien pourtant d'opposer deux visions de la foi, en dehors des possibles réactions d'orgueil, de simonie, de conservatisme voir de protectionnisme.

Le poids de l'identité aquitaine se concentra sur les saints qui ont fait de Brioude ce qu'elle est. Julien vénéré par Grégoire de Tours, puis par Guillaume le Pieux concentrait cette mémoire. La tradition des anciens pères, qu'ont été Venance Fortunat et Grégoire de Tours, demeurait. Ces pères étaient des modèles de vie religieuse authentique et « gallicane » opposée à l'influence réformatrice « étrangère ». D'ailleurs l'origine aquitaine des saints a été peu à peu utilisée pour la constitution d'un *topos* hagiographique³⁵³.

Deux modèles s'opposaient en Auvergne : entre une Église qui rechignait à se réformer et l'autre qui mettait ses pas dans le chemin de la solution clunisienne ou réformatrice. La communauté sœur de Saint-Julien de Brioude, Sauxillanges – d'où sort Pierre le Vénérable, fondée par Guillaume Ier d'Aquitaine et dotée par Acfred (recteur de Saint-Julien) avait d'abord été constituée de chanoines. La charte d'Acfred issue de la version du cartulaire clunisien qui daterait de 942-950, au moment où la famille des vicomtes d'Auvergne, garante de la *memoria* d'Acfred, avait confié Sauxillanges à l'abbé de Cluny, montre le remplacement des chanoines par des moines³⁵⁴. Le modèle brivadois n'avait finalement pas tenu à Sauxillanges. Les moines de Sauxillanges avaient, par la suite, retravaillé la charte afin d'effacer leur origine canoniale³⁵⁵. L'Église de Brioude ne parvint ou ne souhaita pas revenir sur sa façon de fonctionner. Il ne lui semblait pas réalisable et opportun de départager le spirituel du temporel.

Saint-Julien, église directrice du Brivadois, n'entendait pas être récupérée par un ordre qui la rendrait dépendante. Elle entretint avec les églises qu'elle avait encouragées comme Chanteuges³⁵⁶, Vieille-Brioude, ou Saint-Germain³⁵⁷, des liens d'amitié spécifiques. Saint-Julien possédait des paroisses et des domaines grâce aux donations de grands propriétaires qui avaient noué avec elle des liens temporels et spirituels. Pour exploiter ce patrimoine, elle avait autorité sur des laïcs armés, des obédienciers, religieux qui desservaient par l'ordre de leur supérieur un bénéfice dont ils n'étaient pas titulaires, et qui lui prêtaient serment de fidélité. Les chanoines géraient leurs biens qu'ils confiaient à des laïcs qui constituaient de véritables petites « seigneuries ». Les petits seigneurs qui étaient placés sous l'autorité du chapitre ou inféodés au chapitre jouaient de leurs propres intérêts. Le chapitre n'avait de cesse de rappeler ses droits et

³⁵³ A.-M. Helvétius, « L'origine aquitaine des saints dans l'hagiographie franque des VIII^e et IX^e siècles : réalité ou allégation ? », E. Bozoky (dir.), *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010, p. 60.

³⁵⁴ P. Buc, « Les débuts de Sauxillanges : à propos d'un acte de 927 », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1998, t. 156, livraison 2, p. 545.

³⁵⁵ P. Buc, « Les débuts de Sauxillanges : à propos d'un acte de 927 », *op. cit.*, p. 544.

³⁵⁶ Charte n°337, 28 août 936, *Cartulaire de Brioude*, H. Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus Sancto-Juliano collatis)*, F. Thibaud ; Dumoulin, Clermont-Ferrand, Paris, 1863, p. 343-347. Chanteuges est une abbaye fondée en 936 par Cunibert, prévôt de Brioude.

³⁵⁷ Charte n°336 du Cartulaire de Brioude, « *Carta Sancti Juliani* », BCC ms. 1169 côté M962, Février 962, *Donation par Etienne, évêque de Clermont à l'église Saint-Julien de Brioude du bourg de Saint-Germain-Lembron avec ses trois églises et leurs revenus, sous réserve d'usufruit* ; L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *Semaine religieuse de Clermont*, 1867.

ses exigences : « C'est le droit de la force, c'est l'influence ou le bon vouloir des puissants du monde exercés au sein d'une église »³⁵⁸. Durant cette période, les *canonici* conféraient à des laïcs, pour leur propre usage, des terres capitulaires vacantes. Les terres données quittaient donc progressivement la communauté pour passer aux mains des familles influentes. Tout le long du XII^e siècle, les luttes idéologiques divisèrent le chapitre. L'équilibre trouvé par les cadets de l'aristocratie, dans le partage de leurs forces était bousculé. Finalement, si Brioude correspondait assez bien à la définition d'une seigneurie et si elle confirmait son indépendance, elle avait toutefois du mal à affronter les données sociales et politiques de son temps. Nous allons le voir, le pouvoir royal qui agit en Aquitaine et en Auvergne vint troubler le chapitre.

Dans le jeu féodal, si les plus forts pouvaient s'accaparer des biens et des titres, il n'était pas exclu aux braves de s'arroger une place pour faire souche. Puisque la longue possession faisait foi, on se disputa les places les plus enviées à l'intérieur même du chapitre. Le chapitre de Brioude se considérait dans le comté de Brioude, ainsi comme successeur des anciens comtes bénéficiaires, il s'était arrogé qualification de comte à titre universel, c'est-à-dire que le chapitre entier et non chaque chanoine en particulier avaient pris le titre de comte : « *Nos universum capitulum ... comes Brivatensis ...* »³⁵⁹. Dès la fin du IX^e siècle et au X^e siècle, le chapitre paraît avoir pris le rôle de seigneur dans la plus grande partie du *vicus Brivatensis* et du *castrum victoriacum* à la suite de la construction d'un nouveau château comtal à Vielle Brioude³⁶⁰, couplé aussi à son immunité : « ces fonctions seigneuriales expliquent sans doute le titre de comte que les chanoines de Brioude portèrent (...) »³⁶¹. Il faut dire que les bonnes coutumes de Brioude interdisaient de fortifier, à l'intérieur du bourg, un château privé « dont la hauteur dépassât celle des murs de l'enceinte »³⁶². La défense du quartier fortifié de Brioude et aussi de son faubourg était assurée par le seul chapitre qui pour cela avait passé des accords de sauvegarde avec ses proches voisins seigneuriaux³⁶³. Dans la *Charte n°20 du grand cartulaire de Brioude*, un obédiencier du chapitre jure d'observer les devoirs de sa charge et de renoncer aux abus commis auparavant : « Je ne ferai pas la guerre contre l'église Saint-Julien ni n'attaquerai aucun homme, soit dans l'église soit dans le château qui entoure l'église »³⁶⁴. Il jure également de ne pas construire de fortifications dans les maisons à l'intérieur du bourg et de ne plus retenir de « mauvaises coutumes »³⁶⁵ : « [...] *in mansionibus vero quæ sunt infra muros castelli bastimentum non*

³⁵⁸ J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne [...]*, op. cit., p. 16.

³⁵⁹ *Idem*, p. 20.

³⁶⁰ G. Fournier, *Le peuplement rural en basse Auvergne [...]*, op. cit., p. 165.

³⁶¹ *Ibidem*.

³⁶² G. Fournier, *Le peuplement rural en basse Auvergne [...]*, op. cit., p. 167.

³⁶³ *Ibidem*.

³⁶⁴ B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, thèse sous la direction d'A. Prache, Université Paris 4, 1990, t. 1, p. 84 ; B. Phalip, *Seigneurs et bâtisseurs en Haute-Auvergne et en Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2000, (première édition 1993), p. 43.

³⁶⁵ B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial [...]*, op. cit., t. 1, p. 84, et p. 94. Pour Bruno Phalip l'expression mauvaise coutume apparaît « accidentellement » en 994 en Auvergne, dans le « serment de Saint-Julien » ici présenté et sera encore utilisé jusqu'en 1151. Cette expression apparaît au XI^e siècle en Anjou, Champagne, Mâconnais, en 1029 en Poitou, 1051 en Picardie, 1060 en Provence...

*faciam par castellum ut supra muros appareat [...] »*³⁶⁶. Cette mention de la mauvaise coutume dès 994, semble indiquer que l'extension de la seigneurie châtelaine aux dépens des domaines de l'Église est déjà d'actualité en Brivadois³⁶⁷. L'amplification de l'emploi du terme de mauvaise coutume s'explique par la volonté de promouvoir une norme nouvelle : un comportement qui touche aux liens entre laïcs et ecclésiastiques³⁶⁸. Seul le comte d'Auvergne gardait (jusqu'au XIII^e siècle) la *comtalia*, résidence fortifiée, située dans le périmètre de sauvegarde. Il serait sûrement juste de pouvoir utiliser la belle expression de Jean-Jacques Lachenal de « chapitre-comte de Brioude »³⁶⁹ sans trop s'avancer dans le temps, puisque bien plus tard les chanoines se titreront individuellement de chanoine-comte (au XVII^e siècle) ce qui exclut de la célébration de la messe au maître-autel tout chanoine non issu de l'aristocratie³⁷⁰. À partir des bulles de Clément VI la collégiale de Brioude est qualifiée de chapitre-comte, et les chanoines nobles prennent le titre de chanoines-comtes³⁷¹. Pour ce faire la légende d'une origine militaire de leur communauté, une chevalerie, une milice de saint Julien avait peut à peut éclo³⁷² à l'époque moderne³⁷³.

Le chapitre a tout de même tenu des comptes. Sa dégénérescence touchait moins à sa manière très méridionale d'appréhender le monde qu'à un réel délabrement moral ou structurel. Christian Lauranson-Rosaz a rappelé le sérieux de ces monastères pour la période des X/XI^e siècle, et lorsque le mouvement de réforme arrive, les détracteurs ont appuyé sur les critères anciens qu'entretenaient ces communautés³⁷⁴. Des critères particuliers, accentués par cette culture méridionale qui surprenait les hommes du nord : « Lorsqu'il rencontre l'abbé Pierre³⁷⁵, l'écolâtre Bernard, venu de son lointain Anjou, n'a pas l'impression d'avoir affaire à un clerc. Il est surpris de voir ce riche personnage à l'allure truculente s'intéresser à lui et entamer une conversation de haut niveau culturel. Il commence alors à se demander s'il n'est pas en présence d'un « collègue » : voilà donc un homme d'Église qui n'en a pas l'apparence, tout au moins selon les critères (de la mode) du Nord : un somptueux équipage, un physique à « l'occitane », avec son crâne

³⁶⁶ Charte n°20, *Cartulaire de Brioude*, H. Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus Sancto-Juliano collatis)* ; publié par l'Académie de Clermont-Ferrand, avec des notes et des tables, F. Thibaud : Dumoulin, Paris, 1863, p. 42-44.

³⁶⁷ B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial [...]*, *op. cit.*, t. 1, p. 94,

³⁶⁸ F. Mazel, *Pouvoir aristocratique et Église aux X^e-XI^e siècles [...]*, *op. cit.*, p. 7.

³⁶⁹ J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 20.

³⁷⁰ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1306, *Procès Rocous de Castanet contre le chapitre de Saint-Julien de Brioude*. - Correspondance (1764-1770), adressée à M. Martinon Dentilhac, avocat à Brioude, par MM. Rocous Castanet, de Toulouse, M. Dartis, procureur à Paris, etc. ; pièces diverses de procédures, XVIII^e siècle ; Clermont-Ferrand, BCU, A31173, *Droit public. Mémoire important pour les brevetaires du Roi, les indultaires, les universités et les gradués, sur la question de savoir si le chapitre de Brioude a le privilège d'exclure de son chapitre tout ecclésiastique dûment pourvu, qui ne peut prouver noblesse de seize quartiers. Mémoire pour messire Jacques-Pierre de Rocous Castagnet, écuyer, docteur, chanoine capitulant du chapitre de Saint-Julien-de-Brioude, contre les prévôt, doyen, chanoines et chapitre dudit Brioude*, 1767.

³⁷¹ F. Mandet, « Monuments historiques de la Haute-Loire et du Velay. Archéologie-histoire », *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, t. 6, Le Puy, 1862, p. 230.

³⁷² P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, *op. cit.*, p. 105-116 ; A. Brunereau, « deux guillaume chefs de la Milice de saint-Julien », *Almanach de Brioude*, t. 27-33, 1950, p. 33-40.

³⁷³ F. Vivier, *La collégiale Saint-Julien de Brioude [...]*, *op ; cit.*, p. 81-82.

³⁷⁴ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 245.

³⁷⁵ Le titre d'abbé dans l'Auvergne du XI^e siècle recoupe plusieurs réalités. Il s'agit d'un clerc qui sous l'apparence d'un laïc possède des mœurs séculières dignes. Cf. C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 245-250.

dégarni sur le haut et sa barbe, une escorte de soldats pour se défendre. »³⁷⁶. Les clercs auvergnats étaient restés durant la période carolingienne classique, les dignes représentants d'une Église séculière conforme aux canons antiques³⁷⁷. Les chanoines de Brioude étaient certainement attachés à ses formes identitaires anciennes.

Le premier cartulaire de Brioude, le *Liber de Honoribus* qui a été constitué entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle semble être le fruit d'une campagne systématique d'organisation de la documentation diplomatique capitulaire. Il correspond aux entreprises archivistiques des grands centres monastiques qui ont justement fait la Réforme grégorienne. Avant l'agencement de ces cartulaires constitués eux-mêmes après la violente mutation féodale, les titres devaient être conservées par les aristocrates eux-mêmes, dans leurs propres coffres : « Il faut attendre des créations comme Brioude ou Cluny, citadelles monastiques d'envergure, pour voir la documentation archivée indépendamment des familles dont ces abbayes débordent l'ère d'influence et qu'elles supplantent désormais »³⁷⁸. Les grandes abbayes menèrent dorénavant les territoires. Rien ne permet de savoir si Urbain II (1095³⁷⁹) est bien venu à Brioude lorsqu'il a rejoint Clermont pour y tenir un concile, mais il est probable que cet événement ait précipité le chapitre à la constitution d'un tel recueil de document. D'après l'analyse de Jean Berger, ce cartulaire a pu être commencé en conséquence vers 1095 pour être terminé en 1119 lorsque le pape Calixte II a accordé à Brioude un privilège qui n'a pas été intégré dans ce cartulaire mais justement dans le second au titre des *privilegia papalia*³⁸⁰. L'élaboration de ce cartulaire brivadois peut coïncider avec la phase finale de rédaction des principaux diplômes clunisiens lancés par la fougue archivistique réformatrice d'Eudes de Châtillon³⁸¹. Lorsqu'en 1049, Léon IX a réduit le nombre de prébendes³⁸², le chapitre n'avait-il pas déjà engagé une restructuration de son système, peut être en vain³⁸³. En 1119, lors de son voyage entrepris dans le sud-ouest de la France avant de rejoindre Reims où s'était tenu un concile, le pape Calixte II³⁸⁴ était arrivé à Brioude et avait signé une bulle en faveur du chapitre. Ce dernier fut placé sous la protection directe du Saint-Siège. IL avait désormais la possibilité d'élire son abbé et son prévôt³⁸⁵. Le chapitre venait donc

³⁷⁶ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 245-246.

³⁷⁷ *Idem*, p. 248.

³⁷⁸ *Id.*, p. 99.

³⁷⁹ M. Colonna Ceccaldi, « Un concile à Brioude », *Almanach de Brioude*, 1963, p. 289-295.

³⁸⁰ J. Berger, *Societas ecclesiae sancti Juliani Brivatensis [...]*, *op. cit.*, p. 15.

³⁸¹ *Ibidem*.

³⁸² Arch. Nat., *Liber Viridis*, pièce 37, f°1 r°, « CCCCLXIII Privilegium Leobruni papae » ; Arch. Dép. Haute-Loire, fond Jacotin de Rosières, 2 J 10, *Inventaire de 1525*, f°2, « Premier privilège donné par notre père le pape Léon sans date ni signature, contient qu'il vouloit qu'en ladite église monsieurs saint Jullien de Brioude il y eut 80 chanoines loans Dieu et que ladite église et aussi ledit chanoine fussent libres sans être sujets à aucun évêque et que lesdits chanoines eussent puissance élire et installer un abbé et prendre des quatre parties du monde un évêque pour faire les saints ordres ou les saint cresseme, cotté au dos PATER. Autre bulle dudit Léon Brun telle que la susdite cotée NOSTER. »

³⁸³ J.-J. Lachenal, *op. cit.*, p. 30.

³⁸⁴ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 602, f°47, *Bulle du pape Calixte, relative aux privilèges de l'église de Brioude* ; U. Robert, *Histoire du pape Calixte II*, Picard, Paris, 1891 ; U. Robert, *Bullaire du pape Calixte II. 119-1124. Essai de restitution*, imprimerie Nationale, Picard, Paris, 1891.

³⁸⁵ Domni Dionysii Sammarthani, presbyteri & monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione sancti mauri, « VII. Bulla apostolica Calixti hujus nominis papae II. Sub annum Domini MCXX. Qua capitulum Brivatense

affermir et confirmer le choix de son indépendance. Cette démarche somme toute naturelle pour une communauté canoniale était également réalisée par le chapitre cathédral de Clermont qui désirait élire seul et sans aide, son évêque. Droit qui fut obtenu pleinement au XII^e siècle grâce à une bulle de Clément III (1187-1191)³⁸⁶.

2) Une église différente

a) Une Église plus exigeante (XII^e siècle)

Le XII^e siècle n'est pas un siècle apaisé : ni pour l'espace de *Francie*, ni pour l'Auvergne, ni pour l'Église. Quelques grandes lignes, que nous avons choisi sciemment de mettre ici en lumière ont certainement imprégné la mise en forme des arts à Brioude comme ailleurs.

Le concordat de Worms avait permis à l'Église romaine d'atteindre les objectifs de la Réforme grégorienne³⁸⁷ : par l'indépendance de la papauté et son essor sur l'Église universelle³⁸⁸. Entre Calixte II (élu en 1119) et Innocent III (élu en 1198), 13 papes s'étaient succédés tandis que 6 antipapes élus durant des schismes bousculèrent l'Église³⁸⁹. En 1123, le concile de Latran I qui comme son nom l'indique s'était tenu à Saint-Jean du Latran renforça l'autorité des évêques³⁹⁰. Avec le soutien aux croisés, l'Église rappela aussi son souhait de protéger les églises : réforme morale, affranchissement de l'Église, paix, croisade donnaient de grandes perspectives à ce concile³⁹¹. Un canon de ce concile défendait aux prêtres et autres diacres de vivre avec une épouse ou une concubine. Le célibat devint un motif de purification de l'Église³⁹². Le concile de 1125 de Londres stipulait encore que les prêtres, diacres, sous-diacres, chanoines devaient s'abstenir de leurs épouses ou de leurs concubines³⁹³. Dans le même ordre d'idée, le synode de

declaratur Romanæ immediate subditum, eique conceditur ut chrisma, oleum sanctum, consecrationes ecclesiarum aut altarium et clericorum ordinationes a quo maluerint episcopo suscipere possint », *Gallia Christiana [...]*, *op. cit.*, *Instrumenta ecclesiae s. Flori*, col. 132-133.

³⁸⁶ Ce droit accordé par Urbain II le 18 avril 1097 laissait encore la possibilité à des clercs extérieurs au chapitre de donner son avis pour l'élection de l'évêque. Cf. Chagny-Sève, *Le chapitre cathédral de Clermont du XI^e siècle à 1560*, *op. cit.*, p. 189.

³⁸⁷ A. Paravicini Bagliani, « L'Église romaine de Latran I à la fin du XII^e siècle », J.-Mayer, ch. Et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du Christianisme*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 180 ; R. Foreville, *Latran I, II, III et Latran IV*, Collection Histoire des conciles œcuméniques n°6, Éditions de l'Orante, Paris, 1965, « Concordat de Worms (23 septembre 1122) », p. 168.

³⁸⁸ L'Église universelle du Moyen Âge a pour caractéristique d'être composée d'une série d'Églises particulières insérées dans des systèmes politiques soumis à l'autorité du souverain, cf. R. Grosse, « L'Église impériale dans la tradition franque. Le temps des ottoniens et des premiers saliens », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 96, Paris, 2010, p. 11-27.

³⁸⁹ A. Paravicini Bagliani, « L'Église romaine de Latran I à la fin du XII^e siècle », *op. cit.*, p. 179.

³⁹⁰ R. Foreville, *Latran I, II, III et Latran IV*, *op. cit.*, p. 44-73.

³⁹¹ A. Fliche, « La réforme grégorienne et la reconquête chrétienne (1057-1123) », A. Fliche et V. Martin (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, 1940, p. 391-395.

³⁹² A. Fliche, « La réforme grégorienne et la reconquête chrétienne (1057-1123) », *op. cit.*, p. 392.

³⁹³ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier Concile du Latran à l'avènement d'Innocent II (1123-1198) », *op. cit.*, p. 133.

Clermont (novembre 1130) moralisait la vie aussi bien du moine que du laïc. Par exemple le tournoi, « fête populaire détestable », était condamné³⁹⁴. En 1139, le deuxième concile de Latran réaffirma sa volonté disciplinaire au sujet des clercs et des moines, par la lutte contre la simonie, le concubinage³⁹⁵. La modération de la politique ecclésiastique du roi Louis VI avait facilité l'introduction de la Réforme grégorienne dans l'espace de la *Francie*. La papauté avait eu intérêt à ménager le roi Louis VI dont l'appui s'était révélé précieux dans la lutte contre Henri V d'Allemagne³⁹⁶.

L'expansion clunisienne s'était poursuivie au début du XII^e siècle. Elle venait confirmer une situation concurrentielle avec Brioude. Les prétentions clunisiennes investissaient le diocèse de Clermont en particulier dans sa partie orientale³⁹⁷. Cette expansion clunisienne était également politique : les moines s'étaient infiltrés dans les chapitres avec l'appui de la papauté et de plus en plus, s'instituait l'usage de remettre des prébendes aux représentants des abbayes qui désormais pouvaient participer à l'élection de l'évêque³⁹⁸. Cet élément important rappelle que les moines ou mêmes les chanoines pouvaient posséder plusieurs prébendes ou différentes charges dans plusieurs églises. Avec ce cumul, les enjeux politiques pouvaient être servis et de bons liens entre les communautés se trouvaient assurés. Le chapitre cathédral par exemple, possédait des chanoines « siégeant » également dans d'autres collégiales ou cathédrales : tels les chanoines de la cathédrale de Clermont qui s'étaient répartis sur le diocèse³⁹⁹. Les diverses charges que les chanoines cathédraux avaient en dehors de leur église contribuaient sans aucun doute à accroître la réputation de leur chapitre. Mais les Cisterciens faisaient concurrence à Cluny. Saint Bernard dans son *Apologia* en 1123-1125 s'était livré à son tour, à une critique des clunisiens⁴⁰⁰. Par la dénonciation de l'abondante consommation de nourriture et de boisson des moines de Cluny, il leur rappela aussi que leur coutume de revêtir des habits de chevaliers ou des étoffes précieuses n'était pas compatible avec l'état de moine. Saint Bernard (1090-1153) évoqua l'ampleur des solennités clunisiennes qui attirait l'œil des fidèles et rappela les cérémonies judaïques. Pierre le Vénérable relança fortement la tradition bénédictine à Cluny : en 1132 l'abbé proposa à ses frères de rétablir la loi du jeûne et du silence⁴⁰¹.

Saint Bernard insistait aussi pour la réforme des chapitres. Il dénonçait le cumul des bénéfices ecclésiastiques⁴⁰². Le nombre de dignités accumulé était parfois incompatible avec la pratique liturgique liée à ses fonctions : elles s'additionnaient pour certains grands personnages, de manière honorifique. Les

³⁹⁴ A. Paravicini Bagliani, « L'Église romaine de Latran I à la fin du XII^e siècle », *op. cit.*, p. 190-191.

³⁹⁵ R. Foreville, *Latran I, II, III et Latran IV*, *op. cit.*, p. 73-95.

³⁹⁶ A. Fliche, « La réforme grégorienne et la reconquête chrétienne (1057-1123) », *op. cit.*, p. 401.

³⁹⁷ A. Maquet, *Cluny en Auvergne : 910-1156*, thèse de doctorat sous la direction de M. Parisse, Université Paris 1, 2006.

³⁹⁸ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier Concile du Latran à l'avènement d'Innocent II (1123-1198) », *op. cit.*, p. 140.

³⁹⁹ Pour les XII^e et XIII^e siècle on retrouve des chanoines de Clermont à Cébazat, Ennezat, Artonne, Billom, Gerzat, Lezoux, Orcival, Thiers, Vertaizon, Herment, Montbrison, Brioude, d'après Chagny-Sève, *Le chapitre cathédral de Clermont du XI^e siècle à 1560*, *op. cit.*, p. 304.

⁴⁰⁰ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier Concile du Latran à l'avènement d'Innocent II (1123-1198) », *op. cit.*, p. 116. On pourrait discuter ce fait.

⁴⁰¹ *Idem*, p. 121.

⁴⁰² A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier Concile du Latran à l'avènement d'Innocent II (1123-1198) », *op. cit.*, p. 143.

chapitres séculiers permettaient des abus qui aux yeux des réformateurs ne pouvaient convenir avec l'exercice de l'office divin de même qu'aux devoirs attachés à l'état de clerc, d'où cette pression pour la régularisation des chapitres. La règle de saint Augustin, meilleure ligne à suivre pour ces séculiers, était parfois introduite dans le chapitre cathédral⁴⁰³. Les paroisses se multiplièrent et la vie chrétienne pénétra dans les communautés rurales de manière plus intense. L'enseignement, déjà habituel dans les écoles monastiques puis dans les écoles épiscopales, prit un nouvel essor. Le troisième concile général de Latran (1179) se déroula dans un contexte plus calme. L'empereur était réconcilié avec le pontife Alexandre III qui était revenu à Rome⁴⁰⁴. Les pères conciliaires rappelèrent les prescriptions qui tendaient à protéger le temporel des églises. La lutte contre la simonie et le nicolaïsme se poursuivait. À partir du XII^e siècle, des statuts de réforme avaient été promulgués à l'intention des différents établissements canoniaux. Ils s'inscrivaient à la suite des mouvements des grands ordres tels Cluny, Cîteaux ou les Prémontrés⁴⁰⁵.

Le contexte important pour notre propos est aussi celui de l'offensive contre les infidèles : il a influencé les commanditaires et les artisan-artistes. Particulièrement à Brioude et peut-être en Auvergne, il a pu jouer un rôle dans les choix artistiques mis en place dans les édifices. Mieux encore, il a pu conditionner certaines liturgies. L'idée de croisade, depuis Urbain II, continua d'alimenter les esprits⁴⁰⁶. Elle venait d'ailleurs de plus loin. Elle prit son essor au cours du XI^e siècle. Durant la paix de Dieu les églises avaient recruté des professionnels de la guerre, *militēs ecclesiae*, défenseurs d'églises⁴⁰⁷. L'action violente menée pour la bonne cause avait déjà dans les communautés, fait son chemin. Le châtement y compris pour les reliques de saints qui ont déçu faisait partie de la vie⁴⁰⁸. À l'inverse, le saint pouvait être violent : sainte Foy frappa et fit périr un clerc qui doutait des pouvoirs miraculeux de sa statue⁴⁰⁹. Jean Flori évoque la sacralisation de la protection de l'église de Rome qui s'accroît encore contre l'ennemi mahométan. Cependant, l'Église n'accordait pas pour autant aux clercs ou aux moines le droit de prendre part à la croisade. À l'idée de combattre pour récupérer la terre où vécut le Christ, s'ajouta la notion de pèlerinage. Les pèlerins qui se rendaient à Jérusalem sur le tombeau du Christ Sauveur recevaient l'assurance de l'indulgence de leurs péchés confessés⁴¹⁰. L'exaltation de la Croix, dévotion qui trouve son

⁴⁰³ *Ibidem* ; J. Becquet (Dom), « L'évolution des chapitres cathédraux : Régularisations et sécularisations », *Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e s.)*, *Cahiers de Fanjeaux*, Collection d'Histoire religieuse du Languedoc au XIII^e et au début du XVI^e siècle, CNRS, Éditions Privat, Toulouse, 1989, p. 19-39 ; J. Becquet (Dom), « La réforme des chapitres cathédraux en France aux XI^e et XII^e siècles », *Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Variorum reprints, London, 1985, p. 32-41.

⁴⁰⁴ R. Foreville, *Latran I, II, III et Latran IV*, *op. cit.*, p. 134-158.

⁴⁰⁵ J. Avril, « La participation du chapitre cathédral au gouvernement du diocèse », « Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e s.) », *Cahiers de Fanjeaux*, Collection d'Histoire religieuse du Languedoc au XIII^e et au début du XIV^e siècle, CNRS, Éditions Privat, Toulouse, 1989, p. 45-46.

⁴⁰⁶ Cf. J. Riley-Smith, « The idea of crusading in the charters of early crusaders, 1095-1102 », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection École française de Rome, 1997, p. 155-166.

⁴⁰⁷ J. Flori, *La guerre sainte. La formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien*, Collection historique, Éditions Aubier, Paris, 2001, p. 11.

⁴⁰⁸ P. Geary, « L'humiliation des saints », *Annales, Économies, Société, Civilisations*, vol. 34, n°1, 1979, p. 27-42.

⁴⁰⁹ B. d'Angers, *Liber miraculorum sancte fidis*, IV, 7 et III, 24, traduction A. Bouillet et L. Servièrre, Sainte Foy, vierge et martyre, Rodez, 1900, p. 552, 564.

⁴¹⁰ J. Flori, *La guerre sainte [...]*, *op.cit.*, p. 14.

origine au X^e siècle, servait la propagande pour la guerre contre l'Islam⁴¹¹. La multiplication des reliques de la vraie croix depuis le début du X^e siècle entraîna un culte propre : avec ses reliques et ses pèlerinages. La dévotion au Saint-Sépulcre peut donc se comprendre à travers celle de la Croix. Le Brivadois fournit un bon exemple de la réceptivité en milieu aristocratique aux enseignements de la liturgie de la Croix⁴¹². Christian Lauranson-Rosaz rappelle que la famille des Brioude-Gévaudan se prétendait descendante d'*Héraclius*, rien de moins⁴¹³. Ce dernier, empereur d'Orient au VII^e siècle, avait repris aux Perses la relique de la vraie Croix volée seize ans plus tôt à Jérusalem. Saint Odilon, parent des Brioude, dit justement que cet *Héraclius* était à l'origine de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix⁴¹⁴. Les Polignac aussi allaient adopter ce nom, Héraclé. Il semble que la dévotion aristocratique mêle le culte de la Croix et le culte des ancêtres. Autour de l'an mil, le saint préféré de la reine Constance d'Arles, épouse de Robert le Pieux, était saint Savinien⁴¹⁵, un abbé de Saint-Chaffre du Monastier également de Menat après saint Ménélee que l'on disait descendant d'*Heraclius*. Cette dévotion est justifiée par Christian Lauranson-Rosaz par son ascendance : la comtesse Azalaïs-Blanche, sa mère, fut mariée premièrement à Étienne de Brioude-Gévaudan ...

On ne connaîtra jamais le nombre des Auvergnats qui ont répondu aux appels invitant à se rendre en Terre Sainte entre les X^e-XI^e siècles à causes de plusieurs critères⁴¹⁶. Déjà à la veille de la première croisade, les pèlerinages en Terre Sainte étaient une pratique établie en Auvergne, comme dans le reste de l'Occident d'ailleurs. La donation de Cornazat à Saint-Julien de Brioude datée de 925 dans le Cartulaire de Brioude en témoigne⁴¹⁷. Pareillement en 1036, *Hictor* au retour d'un pèlerinage à Jérusalem, donna à l'église cathédrale de Clermont, l'église du Saint-Sépulcre qu'il avait fondée sur une de ses terres situées près du château de Jaligny : il s'en réservait l'usufruit viager⁴¹⁸. Plusieurs donations faites au monastère de Sauxillanges furent réalisées dans ce contexte. Puis après l'appel d'Urbain II, ce sont les des grands féodaux qui partirent pour la Terre Sainte. Il y eut la haute aristocratie, représentée par ce qui restait de l'autorité publique et comtale : le prélat à la tête de l'Église d'Auvergne et le comte de Toulouse principale

⁴¹¹ A. Frolov, *Le relique de la Vraie Croix. Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, 1961 ; D. Iognat-Prat, « La Croix, le moine et l'empereur : dévotion à la Croix et théologie politique à Cluny autour de l'an Mil », *haut Moyen Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Paris, 1990, p. 449-475.

⁴¹² D. Iognat-Prat, « La Croix, le moine et l'empereur : dévotion à la Croix et théologie politique à Cluny autour de l'an Mil », *op. cit.*, p. 449-475.

⁴¹³ C. Lauranson-Rosaz, « Le Velay et la croisade », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection de l'école française de Rome, Boccard, Paris, 1997, p. 38.

⁴¹⁴ D. Iognat-Prat, « La Croix, le moine et l'empereur [...] », *op. cit.*, p. 460.

⁴¹⁵ Cependant il existe saint Savinien de Sens.

⁴¹⁶ Cf. G. Fournier, « Documents auvergnats relatifs aux pèlerinages en Terre Sainte et aux premières croisades, XI^e-XII^e siècles », *Bulletin historique et scientifique d'Auvergne*, t. XCVIII, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 1996, p. 81-83.

⁴¹⁷ H. Doniol, *Cartulaire de Sauxillanges*, 1861, n°838 à n°925 : « Donation faite par Hugues d'Usson à Saint-Pierre et aux moines de Sauxillanges. Il leur a cédé, dans le cas où il décéderait au cours de son pèlerinage à Jérusalem, tous ses biens patrimoniaux légitimes, à l'exception de l'église d'Aulhat qu'il donne à Saint-Austremoine, de la terre qu'il possède dans le village de Cornazat qu'il donne à Saint-Julien, et du village qui est appelé Pomairol, qu'il donne à Saint-Sébastien ; quant à l'église de Brenat, il désire que, dès qu'il sera mort, les moines de Sauxillanges en jouissent sans délai ».

⁴¹⁸ Arch. Dép. de Puy-de-Dôme, 3 G arm. 18, sac A, c.17.

puissance de la France méridionale. À la première croisade, plusieurs barons, seigneurs féodaux guidèrent la marche : divers contingents s'étaient formés où figuraient des Provençaux, des Toulousains, des Gascons, des Auvergnats ou des Bourguignons⁴¹⁹. Deux des principales familles de l'aristocratie auvergnate ont été représentées à la première croisade avec Maurice de Montboissier et Héraclé de Polignac. L'évêque de Clermont Guillaume de Baffie et le comte Guillaume VI participèrent l'un à une des arrière-croisades et l'autre aux opérations qui ont découlé de la prise de Jérusalem⁴²⁰. Maurice de Montboissier, père de Pierre le Vénérable appartenait à un ancien lignage auvergnat. Cet homme revenu de Jérusalem serait mort entre 1116 et 1117 après avoir revêtu l'habit religieux à Sauxillanges, où il fut enseveli⁴²¹. Héraclé II de Polignac était parti à la croisade sans en revenir⁴²². Les vicomtes de Polignac étaient au XI^e siècle la principale famille aristocratique du Velay⁴²³. Le porte-étendard de l'évêque du Puy, mourut à Antioche. Le comte d'Auvergne et l'évêque de Clermont semblent avoir répondu tardivement à l'appel d'Urbain II : leur présence en Orient n'est attestée qu'à l'époque des arrière-croisades⁴²⁴. Raimond de Saint-Gilles qui fit partie de l'expédition, avait entretenu des relations avec l'abbaye de la Chaise-Dieu. Il fit hommage de son comté au patron de l'abbaye et avant de partir en Terre Sainte vint prier sur son tombeau. Un moine casadéen fut désigné pour l'accompagner en Terre Sainte. Durant le siège de Tripoli, Raimond désigna le moine comme évêque de cette ville dont il désirait faire sa capitale. Il le chargea aussi de faire parvenir après sa mort des reliques et d'autres dons à l'abbaye auvergnate⁴²⁵. Pour les fidèles, les croisades renvoient à plusieurs choses. Le pardon accordé aux chevaliers pillards qui décidaient de partir pour Jérusalem fut mis en œuvre par des moines. Ce fut le cas à Saint-Chaffre du Monastier⁴²⁶. D'après Yves Carrias, au moins 105 seigneurs auvergnats ont participé à la première croisade dont Pierre de Mercœur, Pierre de Léotoing, Pons I^{er} de Polignac, Armand de Polignac, et Héraclé de Polignac⁴²⁷. Les liens entre l'Église du Puy et Cluny avaient aussi favorisé l'idée de croisade en Velay : « arrive d'ailleurs l'époque où les évêques du Puy sont eux-mêmes des pro-clunisiens – tels Théotard d'Aurillac et Frédoles d'Anduze, successeurs de Gui d'Anjou -, puis franchement des Mercœur [...] ». En effet, Étienne II de Mercœur élu en 1030, neveu d'Odilon de Mercœur, présidait en 1036 avec son oncle un concile de paix au

⁴¹⁹ Sur ce point, C. Gaier, « La valeur militaire des armées de la première croisade », M. Rey-Delqué (dir.), *Les croisades. L'orient et l'occident d'Urbain II à saint Louis 1096-1270*, Electa, Milan, 1997, p. 183-187.

⁴²⁰ G. Fournier, « Documents auvergnats relatifs aux pèlerinages en Terre Sainte et aux premières croisades, XI^e-XII^e siècles », *op. cit.*, p. 88.

⁴²¹ G. Constable, *The letters of Peter the Venerable*, 1967, t. 1, lettre n°53 (1135), p. 159-160, t. 2, p. 134.

⁴²² C. Lauranson-Rosaz, « le Velay et la croisade », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la Croisade. Actes du Colloque universitaire international de Clermont-Ferrand (23-25 juin 1995)*, École française de Rome, 1997, p. 52.

⁴²³ G. Fournier, « Documents auvergnats relatifs aux pèlerinages en Terre Sainte et aux premières croisades, XI^e-XII^e siècles », *op. cit.*, p. 92-93.

⁴²⁴ Il s'agit du nom donné aux renforts partis d'Occident à la nouvelle de la prise de Jérusalem.

⁴²⁵ G. Fournier, « Documents auvergnats relatifs aux pèlerinages en Terre Sainte et aux premières croisades, XI^e-XII^e siècles », *op. cit.*, p. 94.

⁴²⁶ U. Chevalier, *Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*, 1884, p. 139-141.

⁴²⁷ Y. Carrias, *Chevaliers croisés. Auvergne, Bourbonnais, Velay, Armorial, cartes, tables héraldiques*, Éditions Créer, 2007, p. 15-18.

Puy. En 1051, le pape Léon IX l'honora du *pallium* et exempta le diocèse de l'autorité métropolitaine : l'Église du Puy relèvait désormais de Rome comme Cluny⁴²⁸.

La seconde croisade fut souhaitée par Eugène III. Il adressa au roi et aux princes de *Francie* une bulle qui les invitait à se porter au secours des chrétiens de Terre Sainte menacés par les Turcs⁴²⁹. Saint Bernard délégué en quelque sorte par le pape, a prêché la croisade : par son intervention l'idée initiale d'une croisade « française et italienne » devint un projet international. Louis VII après avoir chargé Suger du gouvernement de son royaume, partit pour la croisade, mais cette dernière fut un échec, notamment du fait des liens diplomatiques complexes entretenus avec l'empire byzantin. Louis VII, démoralisé, rentra en 1149. Les deux croisades officielles du XII^e siècle semblent n'avoir rencontré qu'un écho limité en Auvergne. Il faut dire qu'elle connaît des troubles intérieurs importants pendant cette période comme le montrent les interventions de Louis VI en 1122 et 1126 pour régler les conflits entre le comte et l'évêque de Clermont puis les rivalités entre Capétiens et Plantagenets ou encore le partage du comté en deux vers 1146-1151. Parallèlement, plusieurs ecclésiastiques, comme Pierre le Vénérable, doutaient de la valeur des grands pèlerinages. Cependant les départs individuels pour la croisade étaient encore courants. L'expression « partir pour Jérusalem » fut remplacée par « prendre la croix »⁴³⁰. Vers 1120, période où la contre-offensive musulmane menaçait Antioche et Édesse, Goufier de Jaligny sur le point de partir à Jérusalem renonça aux droits abusifs qu'il exerçait sur le village de Saint-Beauzire en faveur du chapitre cathédral. En échange, le chapitre lui donna un étendard consacré à la Vierge à porter dans les combats et une somme d'argent. Les chanoines promettaient ensuite de dire des prières pour lui et de célébrer son anniversaire après sa mort⁴³¹. La croisade et le pèlerinage étaient naturellement des moyens d'assurer son salut, mais les clunisiens l'avaient parfois contesté. Pierre le Vénérable revint à plusieurs reprises dans sa correspondance sur cette question. Ainsi il préconisait à un noble auvergnat de se préoccuper de son salut : pour ce faire il lui recommanda le voyage en Terre Sainte ou mieux, l'habit religieux⁴³². Le comte d'Auvergne Robert III manifesta vers 1145-1146 l'intention de partir aussi, mais il mourut et on dit que son fils Guillaume VII partit au côté de Louis VII. Il semble que Guillaume VII envisagea de partir en vain⁴³³. Cependant le départ pour la Terre Sainte était bien d'actualité encore : le testament du père de Pierre le Vénérable le montre⁴³⁴. Pour ce qui est de l'organisation et du financement des voyages vers la Terre Sainte, le rôle principal a appartenu aux communautés religieuses qui eurent auprès des fidèles désireux de partir, le rôle d'établissements de crédit. Elles ont donc été les principales bénéficiaires de la

⁴²⁸ C. Lauranson-Rosaz, « Le Velay et la croisade », *op. cit.*, p. 45.

⁴²⁹ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier Concile du Latran à l'avènement d'Innocent II (1123-1198) », *op. cit.*, p. 190.

⁴³⁰ G. Fournier, « Documents auvergnats relatifs aux pèlerinages en Terre Sainte et aux premières croisades, XI^e-XII^e siècles », *op. cit.*, p. 110-111.

⁴³¹ Arch. dép. du Puy-de-Dôme, 3 G, arm. 11, sac P, c. 1, cf. A. Chassaing, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1884, p. 63-65.

⁴³² G. Constable, *The letters of Peter the Venerable*, 1967, t. 1, p. 347-348, n°140 et t. 2, p. 191-192.

⁴³³ G. Fournier, « Documents auvergnats relatifs aux pèlerinages en Terre Sainte et aux premières croisades, XI^e-XII^e siècles », *op. cit.*, p. 119.

⁴³⁴ Arch. Nat. K 1146, n°27, cf. G. Fournier, « Documents auvergnats relatifs aux pèlerinages en Terre Sainte et aux premières croisades, XI^e-XII^e siècles », *op. cit.*, p. 126.

mobilité de la terre. Les pèlerinages vers la Terre Sainte ont contribué à élargir les horizons de l'Auvergne car elle était située à un carrefour de passage Nord /Sud en parallèle au couloir rhodanien des Terres d'Empire. Aussi la diffusion des cultes d'origine orientale et l'engouement pour l'inspection du Saint Tombeau ont joué un rôle déterminant dans l'inconscient culturel et cultuel. Les fresques du transept de la cathédrale du Puy ont été interprétées comme un cycle consacré à célébrer le triomphe de la première croisade et la mémoire d'Adémar de Monteil pour son rôle dans la victoire⁴³⁵. En 1187, la prise de Jérusalem par Saladin ruinait les espoirs des croisés⁴³⁶ mais la troisième croisade reprit la reconquête entre 1187-1192. Un certain Béraud de Mercoeur⁴³⁷ était présent ainsi que Pons III de Polignac⁴³⁸ ou Pierre de Vieille-Brioude, Pons de la Mothe, Drouard de la Roche... Soit peut-être plus de 40 seigneurs auvergnats.

L'idée d'Empire Romain chrétien survit à la dislocation de l'empire carolingien. L'empire ottonien en reprit l'idéologie à un moindre niveau : la montée des royaumes et des principautés avait rendu impossible la réalisation de l'unité⁴³⁹. Dès les années 1160, Étienne de Tournai, proche de Louis VII a soutenu l'idée que les rois étaient des monarques semblables à l'empereur et qu'ils détenaient au même titre que lui, le pouvoir législatif dans les contrées où il exerçait son autorité⁴⁴⁰. Cette ouverture des canonistes à la reconnaissance des prérogatives des *regna* s'explique par leur désir d'affaiblir l'Empire germanique dont les prétentions hégémoniques dérangent la chrétienté. De 1159 à 1177 se déroula la première phase de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire⁴⁴¹.

b) Le roi de France, les Plantagenêts, l'Auvergne et Brioude (XII^e siècle)

Retournons un temps au cœur du conflit entre Capétiens et Plantagenêts. Les lignes suivantes ne décriront pas avec certitude les causes de l'arrêt présumé du chantier de la collégiale de Brioude dans les années 1160, mais elles ont pour but d'exposer l'ambiance dans laquelle il s'est déroulé.

L'Aquitaine ou la *Francie* du grand Midi gardait sa typicité : une terre romanisée, au climat différent de celui de la *Francie* du nord, à l'histoire bien marquée et où l'alleu par exemple s'était solidement maintenu sous forme de grands terroirs d'un seul tenant si rare en terres septentrionales : le régime féodal « était resté inachevé » en terres du Midi à tel point que des serments de fidélité étaient rendus sans

⁴³⁵ A. Derbes, « A Crusading Fresco Cycle et the Cathedral of le Puy », *Art bulletin*, t. 73, 1991, p. 561-576.

⁴³⁶ G. Musca, « Saladin », M. Rey-Delqué (dir.), *Les croisades, l'Orient et l'Occident d'Urbain II à saint Louis 1096-1270*, Electa, Milan, 1997, p. 163-166.

⁴³⁷ Y. Carrais, *Chevaliers croisés [...], op. cit.*, p. 188 : Pierre de Mercoeur (1^{ère} croisade), Béraud VII de Mercoeur (3^{ème} croisade), Béraud de Mercoeur (1210), et B. de Mercoeur (1272) ont participé à la croisade.

⁴³⁸ *Idem*, p. 231 : Pons I de Polignac (1^{ère} croisade), Armand de Polignac, (1^{er} croisade), Héraclé de Polignac (1^{ère} croisade), Pons III de Polignac (3^{ème} croisade), Pons IV de Polignac (1213), Pons V de Polignac (1226), Pons VII de Polignac (8^{ème} croisade).

⁴³⁹ J. Flori, *La guerre sainte [...], op.cit.*, p. 54.

⁴⁴⁰ A. Vauchez, « Église, pouvoirs et société », J.-Mayer, Ch. Et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du Christianisme*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 619.

⁴⁴¹ M. Pacaut, « Louis VII et Alexandre III (1159-1180) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 39, n°132, 1953, p. 5-45 ; R. Foreville, *Latran I, II, III et Latran IV*, Collection Histoire des conciles œcuméniques n°6, Éditions de l'Orante, Paris, p. 116-134.

hommage⁴⁴². Depuis le pèlerinage dans le Midi aquitain de Robert II le Pieux en 1019-1020 et l'expédition de Louis VI en 1108-1109 contre les sires de Bourbon, la présence royale était rare en terres d'Auvergne⁴⁴³. Les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine exerçaient toujours la suzeraineté sur l'Auvergne. La politique capétienne en *France* centrale devint plus active avec Louis VI (1108-1137). Deux fois, le souverain s'était engagé militairement contre le comte d'Auvergne en 1122 et 1126/27 à la demande de l'évêque de Clermont et malgré la contre-offensive du duc d'aquitaine Guillaume IX de Poitiers furieux de voir le roi de France s'introduire dans les affaires de ses arrière-vassaux⁴⁴⁴. Louis VII (1137-1180) faillit capter véritablement la suzeraineté ducale d'Aquitaine sur le comté d'Auvergne grâce à son mariage en 1137 avec Aliénor d'Aquitaine, mais il renonce en 1154 à ce titre suite à la rupture de son mariage. En effet, en 1126, Louis VI ayant besoin de l'appui du duc d'Aquitaine face à la coalition des Angevins et des Normands reconnut à ce dernier des droits éminents sur l'Auvergne ; en contrepartie le duc acceptait de reconnaître les droits de la dynastie comtale. Chose faite, les liens tissés entre le duc et le roi aboutirent 10 ans plus tard au mariage de Louis VII à Aliénor⁴⁴⁵.

L'« État Plantagenêt » n'a existé que pendant deux générations à peine, celles de Henri II et ses fils (1154-1204), mais cette notion recoupe mal la réalité de « l'espace Plantagenêt » qui est constitué d'un agrégat fragile de terres sans liens physiques ni identité culturelle propre⁴⁴⁶. L'histoire est bien connue, Aliénor d'Aquitaine (1122/24-1204), comtesse de Poitiers et de Gascogne, duchesse d'Aquitaine, fille aînée de Guillaume X duc d'Aquitaine (descendant des comtes de Poitiers qui ont depuis Guillaume III Tête d'Étoupe pris en charge l'Aquitaine), épousa Louis VII le Jeune, roi de France en 1137. L'Aquitaine était, entre 1137 et 1152, toujours sous le contrôle d'Aliénor, mais aussi sous celui de Louis VII de France. Pourtant, du fait de son tempérament, Aliénor choquait⁴⁴⁷. Finalement après biens des discordes le mariage fut annulé. Rentrée à Poitiers, elle épousa Henri II Plantagenêt (comte d'Anjou, du Maine, de Touraine, duc de Normandie de 1150 à 1189 puis roi d'Angleterre de 1154 à 1189) qui devint duc d'Aquitaine. L'Aquitaine, héritage d'Aliénor, rejoignit ainsi l'Anjou et la Normandie⁴⁴⁸. En 1154, le couple fut couronné à Westminster et reçut le royaume d'Angleterre. L'Anjou et l'Aquitaine allaient être, pour Henri, des principautés périphériques, il n'y aura passé en tout que sept ans de sa vie⁴⁴⁹. Le maillage très

⁴⁴² M. Pacaut, *Louis VII et son royaume*, Bibliothèque générale de l'école pratique des hautes études, VI^e section, S.E.V.P.E.N., Paris, 1964, p. 21-22.

⁴⁴³ J.-L. Fray, « La conquête royale de l'Auvergne et ses conséquences », *L'identité de l'Auvergne [...], op. cit.*, p. 239.

⁴⁴⁴ J.-L. Fray, « La conquête royale de l'Auvergne et ses conséquences », *L'identité de l'Auvergne [...], op. cit.*, p. 239.

⁴⁴⁵ M. Estienne, « Le pouvoir partagé : La basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1986 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe*, École des Chartes, Paris, 1986, p. 30.

⁴⁴⁶ R.-H. Bautier, « "Empire Plantagenêt" ou "espace Plantagenêt". Y eut-il une civilisation du monde Plantagenêt ? », *Cahiers de civilisation médiévale, Y a-t-il une civilisation du monde plantagenêt ? Actes du Colloque d'Histoire Médiévale. Fontevraud, 26-28 avril 1984*, 1986, n°29, (n°113-114), Janvier-juin, p. 139.

⁴⁴⁷ J. Flori, *Aliénor d'Aquitaine. La reine insoumise*, Édition Payot et Rivages, Paris, 2004, p. 51.

⁴⁴⁸ M. Aurell, « Pourquoi la débâcle de 1204 ? », M. Aurell, N.-Y. Tonnerre (éd.), *Plantagenêts et Capétiens confrontations et héritages, Histoire de famille. La parenté au Moyen Âge*, t. 4, Brepols, Turnhout, 2006, p. 3.

⁴⁴⁹ *Idem*, p. 7.

serré des nombreuses prévôtés tenait en Normandie les châtelainies seigneuriales, mais dans l'immense Aquitaine les prévôtés moins nombreuses étaient moins efficaces : « On a pu [...] calculer qu'au cours de la seconde moitié du XII^e siècle une révolte contre le pouvoir central éclate tous les trois ans et demi dans ces régions en moyenne »⁴⁵⁰. Si les termes « empire Plantagenêt »⁴⁵¹ sont toujours utilisés, il ne faut pas perdre de vue que du côté continental de son territoire Henri II reste le vassal du roi de France : « les Capétiens restent, et ils resteront toujours, les seigneurs de tous les domaines continentaux des Plantagenêts, à l'exception peut-être de la seule Gascogne »⁴⁵². Dans ce contexte, en 1168, l'abbé de Charroux affirma que son monastère appartenait au roi de France depuis Charlemagne et qu'il ne relevait en rien d'Henri II le vassal de Louis VII : il réduisait ainsi la juridiction comtale sur sa propre abbaye⁴⁵³.

Cette manière de faire se propagea. La tutelle royale exercée sur les évêchés permettait au roi d'intervenir bien au delà de ses propres terres de France. La royauté capétienne avait imposé son pariage au prieuré autunois de Saint-Pierre-le-Moûtier au diocèse de Nevers (1165) et aux moniales bénédictines de Cusset (1184) : localités qui devinrent des points d'appui de la politique royale en Auvergne⁴⁵⁴. La progression de l'influence royale en Auvergne bénéficia aussi des déchirements internes de la famille comtale. Les comtes de Nevers ou les sires de Bourbon fidèles du roi le soutenaient, alors que les deux branches comtales d'Auvergne étaient restées fidèles au maître de l'Aquitaine, qui est depuis 1152 Henri II Plantagenêt. Les liens noués entre les familles comtales d'Auvergne et le mode culturel porté par les Plantagenêts étaient peut-être plus profonds qu'on a pu le penser jusqu'à présent⁴⁵⁵. Est-ce qu'un sentiment de liberté ne flottait pas dans les esprits ? Vers 1140, l'abbé de Cluny Pierre le Vénérable écrivait peut-être non sans amusement que son abbaye, sise en France, était placée dans une région « sans roi, sans duc et sans prince »⁴⁵⁶. C'est dans ce contexte que plusieurs affaires retentissaient à Brioude.

La résidence abbatiale, la *comtalia* (*castellarium*), fut revendiquée par les puissants qui souhaitaient s'introduire à Brioude. Précisons qu'au IX^e siècle, les chanoines n'avaient sûrement pas la propriété de leur cloître, mais seulement la jouissance, et que ce droit de propriété était dans les mains du comte à titre de bénéfice⁴⁵⁷. Leur démarche avait été, grâce à d'authentiques diplômes falsifiés au XI^e siècle (diplômes de 825⁴⁵⁸), d'éliminer l'autorité comtale sur leur église pour revendiquer le titre comtal assorti de ses revenus⁴⁵⁹. Pépin le Bref et Charlemagne avaient soustrait aux clercs qui desservaient Brioude, une fraction

⁴⁵⁰ M. Aurell, « Pourquoi la débâcle de 1204 ? », *op. cit.*, p. 8.

⁴⁵¹ M. Aurell, *L'Empire des Plantagenêt, 1154-1224*, Paris, 2003, p. 9-31.

⁴⁵² M. Aurell, « Pourquoi la débâcle de 1204 ? », *op. cit.*, p. 11.

⁴⁵³ *Idem*, p. 11.

⁴⁵⁴ J.-L. Fray, « La conquête royale de l'Auvergne et ses conséquences », *op. cit.*, p. 239.

⁴⁵⁵ *Idem*, p. 240.

⁴⁵⁶ *Epistolae*, P. L. t. CLXXXIX, col. 101 et 435, d'après Marcel Pacaut, *Louis VII et son royaume*, S.E.V.P.E.N., Bibliothèque générale de l'école pratique des hautes études, Vie section, Paris, 1964.

⁴⁵⁷ É. Magnou-Nortier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux pour saint-Julien de Brioude (825) et l'acte de fondation du monastère de Sauxillanges par le Duc Acfred », *Cahiers de civilisation médiévale*, université de Poitiers, CESC, 21^{ème} année, n°4, 1978, p. 318.

⁴⁵⁸ *Raedificatio ecclesiae Brivatensis*, Charte n°339, *Grand cartulaire de Brioude*, Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto-Juliano collatis)*, *op. cit.*

⁴⁵⁹ É. Magnou-Nortier, *op. cit.*, p. 322.

de leur patrimoine pour le donner au comte d'Auvergne et à un abbé nommé par eux⁴⁶⁰. Les premiers carolingiens, maîtres de l'honneur comtal et de l'*abbatia* de Brioude auraient ainsi procédé à la fortification de ce secteur qui représentait pour eux un point stratégique important⁴⁶¹. Les comtes d'Auvergne successifs avaient revendiqué comme bien de famille en quelque sorte, les droits sur la résidence abbatiale dite *comtalia* : « [...] les comtes conservaient une forteresse à l'intérieur même de la ville »⁴⁶². Il faut dire que le comte d'Auvergne n'hésita pas à empiéter sur les droits de l'évêque de Clermont lui-même⁴⁶³. Louis VI le Gros était intervenu militairement en 1122 et 1126 pour rétablir l'évêque de Clermont dans ses droits car le comte s'était emparé de la Cité et avait fortifié l'église épiscopale Notre-Dame avec la complicité du doyen du chapitre⁴⁶⁴. Lorsque les chanoines de Brioude avaient obtenu des Capétiens de valider leurs faux privilèges, ils avaient disposé de titres authentiques⁴⁶⁵. En 1138, Louis VII confirma la protection royale et l'exemption de toute juridiction ecclésiastique⁴⁶⁶ accordée prétendument par Pépin I^{er} d'Aquitaine en 836⁴⁶⁷ et Charles le Chauve en 874⁴⁶⁸.

Jusqu'en 1138, le chapitre de saint-Julien de Brioude parvint à empêcher les seigneurs voisins de bâtir un château dans l'enceinte de Brioude : cette habitude de passer avec les seigneurs voisins des chartes de sauvegarde semble confirmer que les interdictions pontificales et épiscopales contre le pillage des terres d'Église ne suffisaient pas⁴⁶⁹. Le chapitre de Brioude avait passé des accords de sauvegarde avec les seigneurs voisins pour préserver cet état de « bourg fortifié » et non de « château »⁴⁷⁰. Louis VII dit le Jeune parlait d'ailleurs de son « *palatio nostro* »⁴⁷¹ de Brioude. Progressivement mais sûrement s'effectua la pénétration de l'administration royale en Terre d'Auvergne par l'action des agents royaux⁴⁷². Le roi de France pouvait compter en Auvergne sur l'appui des deux puissances ecclésiastiques qu'étaient l'évêque de

⁴⁶⁰ *Idem*, p. 319.

⁴⁶¹ *Idem*, p. 320.

⁴⁶² M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 65.

⁴⁶³ M. Estienne, « Le pouvoir partagé : La basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1986 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe*, École des Chartes, Paris, 1986, p. 30.

⁴⁶⁴ B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, *op. cit.*, t. 1, p. 139.

⁴⁶⁵ É. Magnou-Nortier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux pour saint-Julien de Brioude (825) [...] », *op. cit.*, p. 322.

⁴⁶⁶ Paris, Arch. Nat., ms. lat. 273 AP 199*, *Liber Viridis, Petit cartulaire de Brioude, Privilegium regis II*, f°2-2v°, parchemin, fin XIII^e siècle.

⁴⁶⁷ *Privilegium Pipini, regis Aquitaniae*, Charte n°340, *Grand Cartulaire de Brioude, Doniol, Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto-Juliano collatis)*, *op. cit.*

⁴⁶⁸ Charte n°334, *Grand cartulaire de Brioude, Doniol, Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto-Juliano collatis)*, *op. cit.*

⁴⁶⁹ G. Fournier, *Le peuplement rural en Basse-Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 370-371.

⁴⁷⁰ É. Magnou-Nortier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux pour saint-Julien de Brioude (825) [...] », *op. cit.*, p. 613-614 ; G. Fournier, *Le peuplement rural [...]*, *op. cit.*, p. 163-166 ; B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial [...]*, t. 3, p. 213.

⁴⁷¹ B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial [...]*, t. 3, p. 213.

⁴⁷² J.-L. Fray, « Le conquête royale de l'auvergne et ses conséquences », *op. cit.*, p. 241.

Clermont et le chapitre de Brioude⁴⁷³ : l'action royale avait pris d'abord la forme d'un soutien réaffirmé aux églises d'Auvergne, à leurs demandes et lors de conflits.

Vers 1136, un premier conflit qui touchait le corps canonial lui-même eut lieu à Brioude. Robert III fils du comte Guillaume VI, dès son accession au comté d'Auvergne, manifeste ses prétentions à Brioude. Robert prit les armes et dans le conflit, un des membres du chapitre fut blessé. En 1136, en présence de l'archevêque de Bourges, de l'archevêque de Lyon, et de l'évêque de Clermont, le comte d'Auvergne Robert III, dut se présenter nu-pieds dans la collégiale de Brioude pour réparer l'excès en signe de pénitence⁴⁷⁴. En 1138, Louis VII réaffirma les privilèges royaux pour calmer également la fougue des Polignac⁴⁷⁵.

Au XII^e siècle, le chapitre tenta de s'emparer de l'ensemble de Brioude et réussit à en expulser les Comtes-Dauphins d'Auvergne⁴⁷⁶. Rappelons que la famille du comte d'Auvergne s'était scindée en deux vers 1155 à la suite de l'usurpation des droits du jeune comte Guillaume VII fils de Robert III par son oncle Guillaume VIII le Vieux : la branche cadette gardait le titre de comte d'Auvergne tandis que la branche aînée était comte de Clermont dite plus tard dauphins⁴⁷⁷. Lors des luttes entre Plantagenêt et Capétien, Henri II maître de l'Aquitaine intervint en Auvergne entre les deux Guillaume de la famille comtale auvergnate⁴⁷⁸. Guillaume VII le Jeune (branche des comtes plus tard dit dauphins) fit appel au roi d'Angleterre pour récupérer ses terres et Guillaume VIII le vieux (comtes d'Auvergne) fit appel au roi Louis VII, ce qui permit à ce dernier d'intervenir en Auvergne.

Plusieurs évêchés de la province de Bourges avaient également été l'objet d'interventions particulières de la part du roi Louis VII. La métropole de Bourges étendait sa juridiction sur des territoires vastes soumis à divers seigneurs. Mende et le Puy étaient très éloignés du centre de la puissance capétienne. La province était en partie dominée par le comte de Poitiers et par le duc d'Aquitaine, qui dès 1152 se trouve être Henri II Plantagenêt, nous l'avons dit, et en partie également par les comtes de Toulouse et leurs vassaux⁴⁷⁹. Marcel Pacaut a montré la partition de l'espace de *Francie* pour cette période par le référencement des sièges épiscopaux qui relevaient du duc d'Aquitaine, Henri II, et ceux attachés au roi⁴⁸⁰. D'une manière globale, plusieurs conflits éclatèrent entre 1137 et 1180 lors d'élections épiscopales pour des différents ecclésiastiques ou des différents causés par l'action directe du souverain⁴⁸¹, mais au

⁴⁷³ M. Estienne, *Le pouvoir partagé 1150-1350. La basse Auvergne au Moyen-Âge Classique*, op. cit., p. 64.

⁴⁷⁴ *Liber Viridis*, C 1, d'après P. Cubizolles, *Le Noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, op. cit., p. 309.

⁴⁷⁵ M. Pacaut, *Louis VII et son royaume*, op. cit., p. 87.

⁴⁷⁶ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, op. cit., p. 119.

⁴⁷⁷ J.-L. Fray, « L'échec des principautés : tableau des pouvoirs à la fin du XII^e siècle », *L'identité de l'Auvergne [...]*, op. cit., p. 234. Le mariage dauphinois d'un comte d'Auvergne devait introduire l'emblème du dauphin ainsi que l'usage du prénom dans la dynastie auvergnate.

⁴⁷⁸ P. Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours. Haute et Basse Auvergne, Bourbonnais et Velay*, Éditions de Borée, 1999, p. 184.

⁴⁷⁹ M. Pacaut, *Louis VII et les élections épiscopales dans le royaume de France 1137-1180*, J. Vrin, Paris, 1957, p. 73.

⁴⁸⁰ La carte des « évêchés du royaume sous le règne de Louis VII » est éclairante. Cf. M. Pacaut, *Louis VII et les élections épiscopales [...]*, op. cit. p. 72-73.

⁴⁸¹ M. Pacaut, *Louis VII et les élections épiscopales [...]*, op. cit., p. 83.

contraire de son père le roi Louis VI, Louis VII agit de manière plus discrète⁴⁸². Les affaires de Brioude conduisirent le roi à une véritable expédition militaire. Le chapitre considérait qu'il avait des droits sur l'ensemble du Brivadois, sa principale rivale en la matière était la famille de Mercœur⁴⁸³ dont les domaines jouxtaient ceux du chapitre (et parfois même se confondaient). Le comte d'Auvergne, par ailleurs en conflit avec l'évêque de Clermont, restait d'abord hors des affaires de Brioude, tandis que les Mercœur allaient construire une véritable « principauté » dans la région de Brioude.

Odilon de Mercœur⁴⁸⁴, devenu doyen de Brioude et le chef de la maison de Mercœur Béraud, avaient accepté de prêter au chapitre une forte somme dont il avait besoin pour répondre à une demande de subside, impôt occasionnel de secours, au profit du roi⁴⁸⁵. Le chapitre lui donna en gage ses trésors les plus précieux dont le reliquaire offert par « le roi Charles » et les livres sacrés⁴⁸⁶. Le doyen profita de sa charge pour faire construire dans Brioude une forteresse afin de mieux contrôler la ville⁴⁸⁷ : il fortifia le doyenné⁴⁸⁸. En effet, il croyait avoir droit aux prérogatives du pouvoir temporel des possessions du chapitre : à savoir Saint-Germain-Lembron, Beaumont et Faverolles⁴⁸⁹. Par cet acte, le doyen issu de la famille Mercœur, fidèle traditionnel du roi de France⁴⁹⁰, fit face directement au comte d'Auvergne (branche Dauphin), fidèle au duc d'Aquitaine Henri II, qui lui aussi possédait des droits à Brioude, précisément sur la résidence abbatiale dite *comtalia* : en 1223, le comte Dauphin céda tous ses droits de propriété à Brioude et « une maison munie de tours » appelée « *comtalia* »⁴⁹¹. Pour l'heure, il se dessinait de ce fait à Brioude un conflit qui en toile de fond reflétait les rivalités entre Capétiens et Plantagenets.

A. Luchaire a décrit la situation auvergnate : « les féodaux tiennent pour le roi d'Angleterre, mais le clergé [recherche] la protection du roi de France »⁴⁹². L'abbé de Brioude Bernard III (de la famille d'Auvergne)⁴⁹³ et le prévôt (de la famille d'Auvergne ou de Polignac ?)⁴⁹⁴ ont vu les prétentions du doyen comme une usurpation regrettable. Le conflit éclata fin 1162 début 1163 à Brioude car le doyen avait

⁴⁸² *Idem*, p. 148.

⁴⁸³ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 66.

⁴⁸⁴ L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *Extrait de la Semaine religieuse de Clermont*, Clermont-Ferrand, 1867, p. 11. Pour cet auteur, il s'agit du frère de l'évêque de Clermont, et pour l'abbé Cubizolles, (*Le Noble chapitre [...]*, p. 532), il s'agit de son neveu.

⁴⁸⁵ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 66.

⁴⁸⁶ *Ibidem*.

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *op. cit.*, p. 11

⁴⁸⁹ *Idem*.

⁴⁹⁰ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 67.

⁴⁹¹ Baluze, *Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne : justifiée par Chartes, Titres, Histoire anciennes et autres preuves authentiques*, A. Dezallier, Paris, 1708, t.2, p. 255-256.

⁴⁹² A. Luchaire, *Histoire de France de Lavisse*, t. III, p. 61.

⁴⁹³ L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *op. cit.*, p. 11. L'abbé Cubizolles croit Bernard issu de la Maison d'Auvergne, alors que pour la Gallia Christiana et pour le doyen de Combres de Bressoles de Laurie, il s'agit de Bernard III de la maison d'Auvergne (signature B.).

⁴⁹⁴ Pour Louis-Antoine Chaix il s'agit de Guillaume de Guillaumanches, pour l'abbé Cubizolles il s'agit de Guillaume de Polignac, pour la Gallia christiana on ne mentionne que Guillaume, et pour Antoine de Combres de Bressoles de Laurie, il s'agit de Guillaume fils de Guillaume comte de Clermont.

enlevé des biens⁴⁹⁵ de la basilique au trésorier (notamment des ornements tissés de fil d'or)⁴⁹⁶ et il avait dévasté une partie de la ville. Durant les combats, Saint-Julien fut touchée : « *Ecclesiam thesauro spoliauit, & villam fere totam combussit* »⁴⁹⁷. De plus, ajouté à la couronne d'or (offerte par Charles le Chauve) qu'il n'avait pas rendu, il faut ajouter qu'il avait aidé Bertrand d'Ébrard (frère de l'abbé de Saint-Germain) à élever aux portes de Brioude une forteresse⁴⁹⁸ d'où il rançonnait les voyageurs et les gens du pays⁴⁹⁹. L'abbé, le prévôt et les chanoines alliés entre autre au comte d'Auvergne et au vicomte de Polignac s'opposaient donc au doyen de Mercœur soutenu, lui, par les barons de Mercœur, le sire de Bourbon, Archambaud et l'abbé de Saint-Germain-Lembron qui lui apportait aussi l'appui de Bertrand de Paulhac⁵⁰⁰. Plus tard, nous allons le voir, l'évêque de Clermont allait soutenir le doyen dans la ligne du capétien. Car le chapitre écrivit avec l'appui des bourgeois de Brioude⁵⁰¹ au roi Louis VII pour lui rappeler que la famille de Mercœur avait déjà une main mise sur l'abbaye de Blesle (qui était pourtant elle-même sous la protection des comtes d'Auvergne)⁵⁰². Alors que le chapitre lui avait remboursé la somme empruntée, le doyen de Mercœur refusa de rendre le beau reliquaire du « roi Charles » : le chapitre demanda au roi de réparer le préjudice. Le roi convoqua les différentes parties à Bourges pour arbitrer : y comparaissaient le doyen et le chanoine Guillaume de Beaumont⁵⁰³. Mais Louis VII crut en une affaire mi-ecclésiastique mi-politique⁵⁰⁴ et il ne rendit finalement pas l'arbitrage. Il demanda à l'évêque de Mende, Aubert, Audebert, Cardinal de Saint-Laurent in Lucina de le suppléer⁵⁰⁵. Le doyen confia la garde de ses biens de Brioude à Caduc, ainsi toute offense faite à ses biens aurait été faite à l'un des plus proches conseillers du roi⁵⁰⁶. Le doyen fit appel de la sentence au pape et au roi. La situation se dégrada et le doyen agressa Guillaume de Beaumont dans le cimetière de l'église de Brioude et le blessa en le tenant responsable de ses désastres⁵⁰⁷. Le chapitre décida

⁴⁹⁵ L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *op. cit.*, p. 12 ; B. Phalip, *Seigneurs et bâtisseurs [...]*, *op. cit.*, p. 61.

⁴⁹⁶ *Epistola CCCXXII*, « *Ludovico dei gratia illustri Francorum regi, VV. Brivatensis ecclesia Prapositus [...]* », F. Duchesne, *Historiae Francorum scriptores ab Hugone et Roberto regg. Usque ad Philippi Augusti tempora*, t. IV, Sumptibus Sebastiani Cramoisy, typographe du roi, Paris, 1641, p. 681.

⁴⁹⁷ *Epistola CCCXLV*, « *Ludovico Dei gratia illustri Francorum Regi, Brivatensis Ecclesia Capitulum Burgenses, cum co regnare qui regnat in perpetuum* », F. Duchesne, *Historiae Francorum scriptores ab Hugone et Roberto regg. Usque ad Philippi Augusti tempora*, t. IV, Sumptibus Sebastiani Cramoisy, typographe du roi, Paris, 1641, p. 689.

⁴⁹⁸ *Epistola CCCXLV*, « *Ludovico Dei gratia illustri Francorum Regi, Brivatensis Ecclesia Capitulum Burgenses, cum co regnare qui regnat in perpetuum* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 689.

⁴⁹⁹ L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *op. cit.*, p. 12.

⁵⁰⁰ *Idem*, p. 11.

⁵⁰¹ L. Charton, « Blesle XIe-XIIIe siècles. Luites et rivalités entre l'abbaye et les seigneurs de Mercoeur », *Almanach de Brioude*, 2008, p. 32-34. *Nota bene* : la plainte au roi Louis VII et sa traduction.

⁵⁰² M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 67

⁵⁰³ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 67 ; *Epistola CCCXVII*, « *Ludovico Dei gratia illustri Francorum Regi, VV. De Bellomonte Brivatensis ecclesia Canonicorum salutem* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 679.

⁵⁰⁴ M. Pacaut, « Louis VII et Alexandre III (1159-1180) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 39, 1953, p. 30.

⁵⁰⁵ *Ibidem*. p. 68.

⁵⁰⁶ *Epistola CCCLXXXII*, « *Domino suo venerabilis Ludovico Regi Gallia, A de Borbonio salutem & obsequium* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 705.

⁵⁰⁷ *Epistola CCCXVII*, « *Ludovico Dei gratia illustri Francorum Regi, VV. De Bellomonte Brivatensis ecclesia Canonicorum salutem* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 679.

de faire appel au comte d'Auvergne et à la famille de Polignac pour combattre leurs rivaux les Mercœur⁵⁰⁸. Guillaume le Jeune et son oncle (famille d'Auvergne) étaient pourtant en rivalité pour s'emparer de l'ensemble du comté, mais ils se lancèrent ensemble contre la maison de Mercœur. Les comtes d'Auvergne, le vicomte de Polignac soudoyés par le prévôt et l'abbé et leurs partisans venaient assiéger Brioude⁵⁰⁹. Leur intervention avait été massive et Brioude avait été occupée par les troupes comtales. Le doyen fut chassé de sa demeure⁵¹⁰ : de fauteur de troubles, le doyen devint une victime⁵¹¹. Le doyenné fut détruit malgré la protection de Cadurc. L'abbé de Saint-Germain-Lembron qui avait pris parti pour le doyen de Mercœur, avait lui aussi été molesté et ses biens ravagés⁵¹². L'abbé de Saint-Germain-Lembron disposait de nombreux appuis, tous alliés aux Mercœur ou ennemis des comtes d'Auvergne. Louis VII était dans une posture délicate car il protégeait le chapitre (qui lui a prêté l'argent) et les Mercœur qui étaient des alliés traditionnels du roi⁵¹³.

Le chapitre avait une attitude ambiguë vis-à-vis du roi car il accusait le comte de comploter alors que ce dernier⁵¹⁴ était intervenu effectivement, mais en faveur du chapitre. Il faut dire que le comte Guillaume, pour se procurer un allié, avait donné sa fille Judith en mariage à Béraud IV de Mercœur⁵¹⁵. Or, dès le début des hostilités, elle avait quitté son mari pour regagner la cour de son père qui refusait de donner satisfaction à son gendre en lui rendant son épouse. Le pape le rappela à l'ordre⁵¹⁶. L'enjeu était donc aussi familial. L'évêque de Clermont Etienne de Mercœur fut apparenté aux comtes d'Auvergne. Étienne, troisième fils d'Odilon de Mercœur (mort en 1095), avait pour neveu Béraud III de Mercœur, époux d'Asselide fille de Guillaume d'Auvergne. Son arrière grand-père Etienne (mort en 1025) était le frère de saint Odilon abbé de Cluny⁵¹⁷. L'épouse du comte d'Auvergne occupa de force le palais épiscopal de Clermont et menaça la cité et l'église d'une intervention du roi Henri d'Angleterre : « on saisit dès lors l'importance politique de l'affaire »⁵¹⁸.

L'archevêque de Bourges, mieux informé de l'affaire, vieil ennemi de Cadurc, Pierre de la Châtre, avait pris le parti du doyen et de l'abbé de Saint-Germain-Lembron⁵¹⁹. L'archevêque de Bourges vit avec bonheur la demande de protection du doyen de Brioude car juridiquement l'archevêque n'avait aucun

⁵⁰⁸ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 67-68.

⁵⁰⁹ *Epistola CXVI*, « *Alexander Episcopum servus servorum Dei, carissimo in Christo filio Ludovico illustri Francorum regi salutem & apostolicam benedictionem* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 608.

⁵¹⁰ *Epistola CCCLXXXII*, « *Domino suo venerabilis Ludovico Regi Gallia, A de Borbonio salutem & obsequium* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 705.

⁵¹¹ M. Estienne, *op. cit.*, p. 67 ; *Epistola CCCXXII*, « *Ludovico Dei gratia illustri Francorum Regi, VV. Brivatensis Ecclesia Prapositum & B. Abbas, & totus Commentus, cum eo regnare cuius Regni non est finis* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 681.

⁵¹² M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 68.

⁵¹³ *Ibidem*.

⁵¹⁴ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 69

⁵¹⁵ *Ibidem*.

⁵¹⁶ *Epistola CXLIII*, « *Alexander episcopum servus servorum Dei, carissime in Christe filio Ludovico illustri Francorum Regi salutem & Apostolicam benedictionem* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 619.

⁵¹⁷ M. Pacaut, *Louis VII et les élections épiscopales [...]*, *op. cit.*, note n°2, p. 135

⁵¹⁸ M. Pacaut, « Louis VII et Alexandre III (1159-1180) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 39, n°132, 1953, p. 31.

⁵¹⁹ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 70.

droit à Brioude. Il mit donc un pied dans l'affaire et il demanda au roi de réprimer les désordres qui remuèrent en définitive toute l'Auvergne⁵²⁰. Le doyen Odilon de Mercœur et Pierre d'Ébrard se plaignaient au pape Alexandre III qui était en France⁵²¹.

Le pape Alexandre III, lui-même, dans une lettre du 20 mars 1163⁵²², datée de Paris, demanda au roi Louis VII d'entrer en campagne contre le comte d'Auvergne et le vicomte de Polignac⁵²³ qui dévastaient les terres du chapitre⁵²⁴. Il faut croire que l'appel du comte par le chapitre avait mal tourné. Le roi intervint et la paix revint de façon éphémère. Pierre d'Ébrard abbé de Saint-Germain, avait acquis la confiance du roi, chargé par lui de veiller à la paix en Auvergne, il en fit son intendant. Les comtes et les barons jaloux l'avaient emprisonné. Les esprits calmés, Pierre d'Ébrard libéré, il écrivit au roi, qui essaya de résoudre à distance le problème en chargeant l'évêque de Mende et le cardinal Alexis de réconcilier le prévôt (Polignac ou famille d'Auvergne ?) et le doyen (Mercœur). Mais la démarche échoua. Le doyen refusa de s'accommoder avec les commissaires royaux et les Mercœur associés au comte de Rodez menacèrent de prendre Brioude. Les violences reprenaient et Guillaume le Vieux rasa le doyenné pourtant porté à la garde de Carduc secrétaire du roi.

Deux auxiliaires de la politique royale demandèrent à Louis VII d'intervenir⁵²⁵. Le chapitre de Clermont rappela au roi que le doyen de Brioude avait aidé le chapitre cathédral dans un autre conflit : le clergé de Clermont se déclara solidaire du doyen devant le désastre du bâtiment du doyenné. Le sire de Bourbon, également lié au roi, prit position contre le comte. Il rappela au roi que le comte lui avait toujours été hostile. Le sire de Bourbon signala entre autres choses que le comte avait placé des péages qui risquaient à terme de faire « mourir la voie Régordane »⁵²⁶ et qu'il lui fallait protéger l'honorable doyen de Mercœur dont on vint de détruit le siège ainsi que l'abbé de Saint-Germain⁵²⁷. La voie Régordane, encore appelée voie royale ou chemin français, était entre autre la voie empruntée par le roi de France pour aller dans le Midi (sauf accord avec l'empereur), car le Rhône était en terre d'Empire⁵²⁸. Le roi de France considérait donc comme fondamental le maintien de cette voie qui reliait Paris à la Méditerranée par le Massif central : « pour maintenir le contrôle de cet axe, le roi de France utilisa, comme prétexte à ses

⁵²⁰ *Ibid.*

⁵²¹ L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *op. cit.*, p. 12.

⁵²² Dans cette lettre (*Epistola CXVI*, p. 608, Duchesne, t. IV) Alexandre II utilise les termes : « *Ad tua sublimitatis noticiam accepimus peruenisse, quomodo Comites Arvernica, ac Vicecomes de Polenniac, villam Brivatensem, quae tua esse dignoscitur [...]* ». Cette mention qui n'a finalement pas été retenue comme vraisemblable, a fait penser à plusieurs historiens que Louis VII possédait la *villa* de Brioude. Cf. M. Pacaut, *Louis VII et son royaume*, *op. cit.*, p. 132-133.

⁵²³ *Epistola CXVI*, « *Alexander episcopus servus servorum Dei, carissimo in Christo filio Ludovico illustri Francorum regi Salutem & Apostolicam benedictionem* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 608.

⁵²⁴ L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *op. cit.*, p. 12.

⁵²⁵ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 70.

⁵²⁶ *Epistola CCCLXXXII*, « *Domino suo venerabilis Ludovico regi Gallia, A de Borbonio Salutem & obsequium* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 705.

⁵²⁷ L.-A. Chaix, « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *op. cit.*, p. 12.

⁵²⁸ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 124-125.

interventions, la prise sous protection royale des grands établissements ecclésiastiques qui, en tant que puissances temporelles, se trouvaient en conflit permanent avec leurs voisins laïques »⁵²⁹.

La dessus, se greffa une tentative épiscopale : l'évêque de Clermont, Étienne de Mercœur (1151-1169), apparenté à la famille du grand abbé de Cluny du XI^e siècle Odilon et ancien prévôt séculier de Brioude⁵³⁰, essaya d'avoir l'appui du roi pour récupérer les droits comtaux, mais il échoua⁵³¹. Le profil politique des évêques était globalement homogène : ils étaient tous dévoués au roi parce qu'ils appartenaient à des clans et à des familles attachées à la dynastie capétienne ou parce qu'ils avaient commencé leur carrière dans l'administration royale⁵³². Les comtes d'Auvergne étaient de plus en plus hostiles au roi qui visiblement cherchait à les affaiblir⁵³³. Il faut préciser que dès 1163, l'évêque de Clermont considérait son évêché comme tenu du roi. Mais, Louis VII ne put s'engager dans une affaire qui risque de faire de l'Auvergne une seigneurie ecclésiastique. Le chapitre de Clermont dut être favorable à donner au roi un droit de regard sur la nomination épiscopale, ce qui n'était pas assuré car elle plaçait l'Église d'Auvergne sous une domination lointaine, comme ce fut le cas pour les Églises d'Aquitaine seconde sous le règne de Louis le Pieux⁵³⁴. À cette date Clermont figurait dans la liste des évêchés royaux, mais comme à Tours, on ne vit jamais Louis VII y exercer ses droits de régale⁵³⁵. Les évêchés dans lesquels le Capétien exerçait le droit de régale recevaient aussi d'autres privilèges comme la protection royale⁵³⁶. En 1163, l'évêque de Clermont était membre de la famille de Mercœur. Néanmoins, il n'avait pu être nommé par Louis VII car le roi aurait alors, de fait, agi en tant que duc d'Aquitaine. Dans ce cas le Plantagenêt aurait vite récupéré ce droit et la position de Louis VII aurait été bien délicate. On sait qu'en 1177 Henri II reconnut Clermont comme évêché royal, mais Louis VII refusa l'accord de ce point en considérant qu'il détenait toute l'Auvergne et non uniquement le siège épiscopal de Clermont⁵³⁷. Fin mars 1163, Louis VII agit. Le Pape Alexandre III avait déjà lancé contre le comte d'Auvergne des sanctions ecclésiastiques⁵³⁸.

⁵²⁹ M. Estienne, « Le pouvoir partagé : La basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1986 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe*, École des Chartes, Paris, 1986, p. 32.

⁵³⁰ M. Pacaut, *Louis VII et les élections épiscopales [...]*, *op. cit.*, p. 114.

⁵³¹ *Idem*, p. 70-71 ; *Epistola CCXCVII, Carissimo Domino suo Ludovico Dei gratia serenissimo Regi Francorum Claromontensis Capituli Conventus salutem & devotam fidelitatem*, F. Duchesne, *op. cit.*, p. 671.

⁵³² M. Pacaut, *Louis VII et son royaume*, *op. cit.*, p. 107.

⁵³³ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 71-72.

⁵³⁴ *Idem*, p. 71-72.

⁵³⁵ M. Pacaut, *Louis VII et les élections épiscopales [...]*, *op. cit.*, p. 69. Louis VII a reçu la fidélité de l'évêque du Puy en 1146. Clermont dépend immédiatement du roi, la Chronique de Benoît de Peterborough raconte en 1177 que lors d'une entrevue entre Louis VII et le roi d'Angleterre, celui-ci demande aux barons d'Auvergne quels droits les ducs d'Aquitaine avaient eu sur l'Auvergne. Ceux-ci répondirent que les ducs avaient l'Auvergne sauf l'évêché donné au roi de France.

⁵³⁶ En ce qui concerne la province de Bourges, son contrôle est disputé entre Louis VII et Henri II. En effet, en 1170, Henri II répandit le bruit qu'avant de mourir l'archevêque Pierre de la Châtre avait affirmé que le siège primatial d'Aquitaine relavait de la Guyenne. Louis VII réagit en 1174 en déclarant que l'église de Bourges était sous sa protection. Cf. M. Pacaut, *Louis VII et les élections épiscopales [...]*, *op. cit.*, p. 72.

⁵³⁷ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 71-72.

⁵³⁸ *Idem*, p. 72.

En 1163, le roi enclencha en Auvergne une première expédition militaire pour calmer les tentions et asseoir sa domination. Le pape de son côté entama des négociations avec les comtes d'Auvergne afin de les soumettre. Le comte, devant la menace d'une intervention royale qui risquait de tout lui faire perdre au profit de l'évêque, profita de cette main tendue par le pape pour négocier : il promit au pape de rendre sa fille à son gendre et de réparer les dégâts commis à Brioude⁵³⁹. En conséquence, le pape satisfait, dans une lettre du 10 juin 1163, demanda au roi de stopper son expédition entamée⁵⁴⁰. Le roi, vexé, continua pourtant l'expédition au nom du duc d'Aquitaine (il se trouve en Auvergne entre mars et juin 1163)⁵⁴¹. Henri II retourné en Angleterre avait, en bon vassal, confié la garde de ses domaines continentaux à Louis VII⁵⁴². À cette date, la pression royale put se faire plus forte en Auvergne. Les comtes d'Auvergne se tournèrent vers le roi d'Angleterre et les chanoines de Clermont se tournèrent vers Louis VII. La partition du comté servait au mieux les intérêts de Louis VII. Depuis la séparation de la famille d'Auvergne, le dauphin avait conservé toutes les terres situées sur la rive droite de l'Allier et au sud de Pontgibaud. Les terres du Brivadois étaient disputées par les familles de Polignac et de Mercœur⁵⁴³. Les dauphins avaient hérité de tous les conflits engagés par les comtes d'Auvergne : à Montferrand, à Clermont face aux évêques, à Issoire face à l'abbaye et à Brioude face au chapitre⁵⁴⁴. C'est donc à la suite d'une plainte du doyen de l'église Saint-Julien de Brioude contre les deux comtes d'Auvergne que le roi Louis VII était intervenu et qu'il avait fait prisonnier Guillaume VII. Henri II d'Aquitaine, roi d'Angleterre, était suzerain des comtes d'Auvergne. Par conséquent, il se plaignit au roi de France de l'arrestation de ses vassaux qui devaient être libérés en 1164⁵⁴⁵ après avoir fait le serment de ne plus inquiéter les églises. Mais le conflit entre le roi de France et le roi d'Angleterre se prolongea jusqu'en 1167⁵⁴⁶, en Auvergne⁵⁴⁷. Guillaume VII comte d'Auvergne dit le Jeune (1147-1169, Guillaume Ier Comte-Dauphin d'Auvergne) avait rendu hommage à Henri II Plantagenêt et Guillaume VIII dit le Vieux (1155-1182, famille d'Auvergne) avait reporté son hommage à Louis VII après avoir refusé l'arbitrage d'Henri II. Le roi Louis VII utilisa cette reconnaissance pour intervenir et freiner la progression de son rival. En effet, le roi avait finalement renoncé à sa politique de rapprochement avec l'empereur, et Henri II entre 1162 et 1164 tenta d'intervenir

⁵³⁹ *Id.*, p. 73.

⁵⁴⁰ *Ibidem* ; *Epistola CCLXXV*, « *Ludovico Dei gratia illustrissimo atque inuictissimo Francorum regi [...]* », F. Duchesne, *op. cit.*, p. 663.

⁵⁴¹ M. Pacaut, *Louis VII et son royaume*, *op. cit.*, p. 86. Marcel Pacaut semble mélanger plusieurs faits, et parle entre autre de 1164 à la place de 1163. De même, il évoque mystérieusement la révolte du doyen de Brioude, un certain Polignac. La thèse de Michel Estienne semble plus fiable sur ce fait.

⁵⁴² M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 70.

⁵⁴³ *Idem*, p. 78.

⁵⁴⁴ *Ibidem*.

⁵⁴⁵ Cette année 1164, Louis a confirmé son alliance avec les maisons de Bois-Champagne par le mariage de Marie et d'Alix, ses deux filles nées d'Aliénor. Cf. J. Flori, *Aliénor d'Aquitaine. La reine insoumise*, Éditions Payot et Rivages, Paris, 2004, p. 115.

⁵⁴⁶ Les hostilités à propos de l'Auvergne et du comte de Toulouse reprennent, en effet, le comte de Toulouse a répudié Constance la sœur de Louis VII et s'est rapproché d'Henri II. Cf. J. Flori, *Aliénor d'Aquitaine. La reine insoumise*, *op. cit.*, p. 120.

⁵⁴⁷ M. Pacaut, *Louis VII et son royaume*, *op. cit.*, p. 195.

en Toulousain⁵⁴⁸. Des poussées ennemies en Languedoc et en Limousin donnaient à la situation auvergnate une place stratégique.

La combative famille de Polignac (rappelons que le vicomte de Polignac était passé du côté des comtes d'Auvergne lors du conflit), qui depuis la décadence carolingienne cherchait à prendre le pouvoir en Velay et en Brivadois⁵⁴⁹, disposait de l'appui de la famille des Comtours de Nonette. Les terres de l'évêque du Puy étaient d'ailleurs constamment attaquées par les Polignac. Cet évêque était depuis longtemps un auxiliaire du Capétien. Depuis 1159, l'abbé d'Issoire était aussi allié au roi de France qui lui avait assuré la domination presque totale sur la ville⁵⁵⁰. Ainsi la conquête royale s'étendit dans toute l'Auvergne. Cependant, Henri II réaffirma ses droits sur la terre d'Auvergne en 1173 et en 1177, et il s'accorda avec les comtes pour considérer l'Auvergne sous sa protection, hormis l'évêché de Clermont qui lui demeurait sous l'autorité du roi⁵⁵¹. On ne sait ce qu'a fait alors le roi, mais les troubles à Brioude allaient perdurer jusqu'en 1169. À la fin du XII^e siècle, le comte dauphin resta allié au roi d'Angleterre mais l'évêque de Clermont, le chapitre de Brioude, l'abbé de Cusset, d'Issoire, de Mozac et le comte d'Auvergne restèrent finalement liés au roi de France⁵⁵². Cet épisode complexe montre que comme n'importe quel seigneur, le chapitre de Brioude a voulu jouer des partis, parfois à son propre détriment, puisque les désaccords sont survenus à l'intérieur même du chapitre. Ce jeu politique n'est pas inconnu. Philippe Loupès exprime pour les chapitres de Guyenne ce même souci de garantir au mieux l'indépendance et l'autonomie du chapitre : « [...] il sauvegarde cette précieuse autonomie par une savante politique de bascule entre les rois de France et d'Angleterre, il n'hésite pas à faire appel au suzerain dès que l'autorité anglaise se fait trop pesante »⁵⁵³.

Le roi Louis VII revint à Brioude en avril 1169 pour une seconde expédition militaire (avec l'appui de Guillaume VII d'Auvergne) et il obligea encore une fois le comte dauphin à la paix. Mais elle fut remise plusieurs fois en question. Les vicomtes de Polignac⁵⁵⁴ causèrent encore des problèmes. En 1173, le roi les poursuit dans le Velay⁵⁵⁵. Le roi s'empara du château de Nonette. Pour faire cesser la tyrannie du fougueux vicomte de Polignac et de son fils Héraclé, le roi exerça son jugement dans ce même château, la justice royale fut rendue par le sénéchal Thibaut de Blois, le vicomte Pons ne se soumit pas, il fut alors emprisonné⁵⁵⁶. Le château de Nonette devint une forteresse du domaine royal et demeure désormais, une base de l'avancée de la conquête royale capétienne en Auvergne. Le vicomte de Polignac voulut contrôler aussi l'ensemble des terres du Velay⁵⁵⁷. Le pape Eugène III essaya d'arbitrer. Les Polignac firent installer

⁵⁴⁸ *Idem*, p. 195.

⁵⁴⁹ *Id.*, p. 78-79.

⁵⁵⁰ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 80.

⁵⁵¹ *Idem*, p. 79-84.

⁵⁵² *Id.*, p. 84-85.

⁵⁵³ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 35.

⁵⁵⁴ Les comtes d'Auvergne sont vassaux des Plantagenêts.

⁵⁵⁵ M. Pacaut, « Louis VII et Alexandre III (1159-1180) », *op. cit.*, p. 31. Le roi rappelle l'accord qu'il avait jadis imposé aux Polignac où les vicomtes renonçaient au profit de l'évêque du Puy toutes à leurs prétentions sur plusieurs châteaux.

⁵⁵⁶ M. Pacaut, *Louis VII et son royaume*, *op. cit.*, p. 87.

⁵⁵⁷ P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 318.

un péage sur leurs terres, ce qui risquait de faire dévier les voyageurs de la route du Puy et de faire décliner la dévotion à Vierge Noire. Les *Libri feudorum* venaient de ranger l'établissement des péages parmi les droits régaliens⁵⁵⁸ ... L'évêque Pierre IV du Puy, qui pourtant n'était pas dans la position de l'évêque de Clermont puisqu'il disposait des droits comtaux⁵⁵⁹, entra en guerre contre le vicomte de Polignac. L'évêque de Mende rétablit la paix qui fut aussitôt rompue. Le comte Guillaume intervint, ainsi que les abbés de la Chaise-Dieu et de Mozac. Louis VII convoqua le vicomte et l'évêque à Souvigny⁵⁶⁰. L'évêque du Puy était depuis assez longtemps un auxiliaire fidèle du Capétien⁵⁶¹. En 1159 déjà, Louis VII était intervenu pour arbitrer dans le conflit qui opposait la famille Polignac à l'évêque du Puy. Il est certain que l'action du Capétien entre 1159 et 1174, fut profitable aux établissements religieux de la région⁵⁶². Pourtant le vicomte de Polignac semble encore avoir déclenché des hostilités. En 1179, il détruisit Brioude et Saint-Germain-Lembron⁵⁶³. Il fit pénitence en 1181 et entra pieds nus dans l'église de Brioude. Il rendit alors aux chanoines le château de Cusse et Salzuit⁵⁶⁴.

Autour de 1177, à l'entrevue de Graçay, on discuta du sort de l'Auvergne. Le roi Henri convoqua les comtes et les barons et leur demanda de qui relève l'Auvergne. Tous répondirent que l'Auvergne relevait du duc d'Aquitaine, donc de lui, hormis l'évêché de Clermont qui relevait du roi de France⁵⁶⁵. En 1173, Henri II avait d'ailleurs réaffirmé ses droits sur l'Auvergne. L'année 1177 s'achevait sans que Louis VII ait pu voir confirmer par un traité les droits qu'il avait acquis⁵⁶⁶. C'est pour cela que le comte Dauphin d'Auvergne était resté l'allié du roi d'Angleterre. À la fin du XII^e siècle, les jeux d'oppositions dynastiques venaient s'inscrire dans les rivalités des deux grandes maisons royales. Grâce à son aide envers l'Église, le roi Louis put montrer sa volonté de faire justice. Le roi se constituait un véritable réseau de fidélité grâce à ce que l'on a appelé les « églises royales »⁵⁶⁷. En 1189, avec les traités d'Azay et de Gisors, Henri Plantagenêt puis Richard Cœur de lion (Richard I^{er} d'Angleterre, 1157-1199) abandonnèrent enfin à Philippe Auguste, fils de Louis VII (1165-1223), la suzeraineté sur l'Auvergne⁵⁶⁸. Dès 1205, Philippe Auguste affirma encore la conquête royale. Cette conquête n'était plus aussi discrète que précédemment. Le roi qui survenait lorsqu'on le lui demandait allait désormais s'imposer de lui-même.

⁵⁵⁸ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...], op. cit.*, p. 79

⁵⁵⁹ J.-L. Fray, « L'échec des principautés : tableau des pouvoirs à la fin du XII^e siècle », *L'identité de l'Auvergne [...], op. cit.*, p. 236.

⁵⁶⁰ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...], op. cit.*, p. 80.

⁵⁶¹ *Ibidem*.

⁵⁶² M. Pacaut, *Louis VII et son royaume, op. cit.*, p ; 87.

⁵⁶³ *Gallia Christiana*, traduction par G. Bonnefoy, « La noble église collégiale de Saint-Julien de Brioude », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, t.7, 1876-1877, p. 193.

⁵⁶⁴ Finalement, quelques années plus tard, Héraclé de Polignac jurera fidélité au chapitre de Brioude.

⁵⁶⁵ M. Pacaut, *Louis VII et les élections épiscopales [...], op. cit.*, p. 69.

⁵⁶⁶ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...], op. cit.*, p. 80.

⁵⁶⁷ M. Pacaut, *Louis VII et son royaume, op. cit.*, p. 90.

⁵⁶⁸ J.-L. Fray, « La conquête royale de l'Auvergne et ses conséquences », *L'identité de l'Auvergne [...], op. cit.*, p. 240.

c) *Le temps de la gestion*
(XIII^e siècle)

La différenciation des pouvoirs n'était pas facile à mettre en œuvre dans la pratique, tant ils étaient imbriqués : le clergé tenait du roi des biens qu'il considérait comme siens mais dont l'origine publique (les *regalia*) n'était pas omise⁵⁶⁹. En *Francie*, et dans les royaumes de la chrétienté, le pouvoir monarchique se caractérise par la définition de la personne royale, son contrat avec le peuple, ou encore son caractère sacré. Le pouvoir thaumaturgique⁵⁷⁰ (Robert II est le premier roi guérisseur de *Francie*) reconnu au roi de France, très dévot⁵⁷¹, à la différence des Plantagenêts et des Staufen, lui conférait un pouvoir dont la dimension sacrée le mettait à l'abri des intrusions de la papauté⁵⁷². Le roi devint l'image de Dieu sur terre : Guillaume d'Auvergne († 1249) compara aussi les agents du pouvoir royal aux neuf classes d'anges et invita ces agents à imiter le comportement de ces derniers⁵⁷³. Le concile de Latran IV (1215) relançait encore l'idée de croisade⁵⁷⁴ pour reconquérir ce que les croisés avaient perdu en 1212. Il relança également le débat de réforme dans la droite ligne des conciles précédents⁵⁷⁵. Dans ce concile, véritable œuvre du pape, plusieurs décrets concernaient les rapports entre l'évêque et le chapitre cathédral. L'ensemble des décrets était destiné à jeter les bases d'une meilleure organisation de la vie ecclésiale. Les décrets de Latran IV étaient les seuls des quatre premiers conciles du Latran à être introduits dans les collections canoniques officielles : leur rôle pour l'évolution générale de la société médiévale fut considérable. L'Église prit conscience du besoin de définir, avec précision, les critères de conduite que chaque fidèle allait devoir suivre⁵⁷⁶. Les visites pastorales dans les diocèses allaient bon train. Le système ancien du synode diocésain fut également relancé à partir de la fin du XII^e siècle : le clergé du diocèse y était convoqué (séculiers et réguliers non exempts) une fois l'an tout au mieux. Il s'agissait ainsi d'adapter les décrets des papes aux situations locales : si bien que certains statuts diocésains avaient précédé la législation universelle de l'Église. Eudes de Sully, évêque de Paris, prescrivit en 1203 (?), le rite de l'élévation de l'hostie et du calice

⁵⁶⁹ A. Vauchez, « Église, pouvoirs et société », J. Mayeur, Ch. Et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du Christianisme*, t. 5, Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274), Desclée, 1993, p. 621.

⁵⁷⁰ E. Giesey Ralph, « Modèles de pouvoir dans les rites royaux en France », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41^e année, n°3, 1986, p. 579-599 ; M. Bloch, *Les Rois Thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Publication de la faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Istra, Strasbourg, Paris, 1924.

⁵⁷¹ C. Beaune, *Naissance de la Nation France*, Éditions Gallimard, Paris, 1985, p. 208.

⁵⁷² *Idem*, p. 626 ; C. Beaune, *Naissance de la Nation France, op. cit.*, p. 77-207.

⁵⁷³ Guillaume d'Auvergne, *De universo creaturarum*, chapitre CXII, secunda pars. Cf. P. Contamine, « Le Moyen Âge occidental a-t-il connu des "serviteurs de l'État" ? », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 29^{ème} congrès*, Paris, 1998, p. 15.

⁵⁷⁴ J. W. Baldwin, « Paris et Rome en 1215 : les réformes du IV^e concile de Latran », *Journal des savants*, n°1, 1997, p. 100 ; R. Foreville, *Latran I, II, III et Latran IV, op. cit.*, p. 227-318, cf. « La croisade des Albigeois », p. 240-241, « Les grandes assises de la chrétienté » p. 245-257.

⁵⁷⁵ A. Paravicini Bagliani, « L'Église romaine d'Innocent III à Grégoire X (1198-1274) », *op. cit.*, p. 543-549.

⁵⁷⁶ G. Pierrard, « Moyen de conversion ou encadrement du converti : usage du livre synodal à l'époque médiévale (XIII^e siècle) », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires* [En ligne], Numéro spécial | 2011, mis en ligne le 07 février 2011, consulté le 26 mars 2012. URL : <http://cerri.revues.org/721> ; DOI :10.4000/cerri.721, p. 3.

pendant la messe, acte liturgique important qui fut étendu à l'ensemble de la chrétienté par Latran IV⁵⁷⁷ : la transsubstantiation entraînait une dimension plus forte de la communion. Les statuts synodaux étaient aussi le moyen pour l'épiscopat d'instruire le clergé et les fidèles⁵⁷⁸. Des évêques proposaient des modèles d'homélies à leurs prêtres. Le mouvement s'amplifia, il liait la prédication à une théologie pastorale authentique : le pape Innocent II faisait figure d'exemple en ce domaine⁵⁷⁹. Dans ce contexte, où la pastorale était au cœur des actions, les ordres mendiants⁵⁸⁰ ont favorisés une reconquête religieuse de la société urbaine. La prise en compte des *ordines* sociologiques se comprenait dorénavant par la volonté de l'Église d'assumer et de sanctifier les réalités profanes⁵⁸¹.

Regardons désormais de plus près le contexte auvergnat. Le comte d'Auvergne Robert IV qui meurt en 1194 avait épousé Mathilde de Bourgogne, nièce de Henri I^{er} de Champagne dit le Libéral (lui même est marié à Marie de France, fille de Louis VII roi de France et d'Aliénor d'Aquitaine) et cousine germaine de Philippe Auguste⁵⁸². Lors du problème de succession entre Guillaume IX l'ainé (qui mourra en 1199 sans descendance) et son frère Guy, le roi suzerain du comte d'Auvergne et cousin intervint en 1195 pour régler la succession tout en profitant de la situation pour prendre l'Auvergne à sa main durant un temps⁵⁸³. L'évêque de Clermont en 1195 n'était autre que le frère de Guy, devenu Guy II d'Auvergne. Les chanoines de Clermont renforcèrent encore leurs liens avec la monarchie. Guy II sous la pression capétienne, se rebelle⁵⁸⁴. Le roi Philippe Auguste lui confisqua la quasi-totalité de ses possessions du comté d'Auvergne en 1212 car Guy II avait attaqué l'abbaye royale de Mozac et le prieur de Marsat. Guy II subit en 1211 l'attaque des troupes du roi conduites par Guy II de Dompierre, connétable de Champagne, seigneur de Dompierre, de Bourbon et de Montluçon. Le château de Tournoël est pris en décembre 1212 : ceci marque l'annexion des terres d'Auvergne au domaine royal de France. En effet, le comte Guy, en 1226, n'avait guère plus que Vic-le-Comte et Usson. Les terres confisquées par le roi de France furent confiées à la garde de Guy de Dampierre, elles revinrent au domaine royal à la demande de

⁵⁷⁷ G. Le Bras, « Paris seconde capitale de la chrétienté », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 37, n°129, 1951, p. 11 ; R. Foreville, *Latran I, II, III et Latran IV*, Collection Histoire des conciles œcuméniques n°6, Éditions de l'Orante, Paris, 1965, p. 282, 342-343.

⁵⁷⁸ R. Foreville, « Les statuts synodaux et le renouveau pastoral du treizième siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, VI, 1971, p. 119-150.

⁵⁷⁹ A. Vauchez, « Église, pouvoirs et société », *op. cit.*, p. 751 ; N. Beriou, « La madeleine dans les sermons parisiens du XIII^e siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Moyen Âge, temps modernes, t. 104, n°1, p. 269-340.

⁵⁸⁰ Cf. A. Guerreau, « Analyse factorielle et analyse statistiques classiques : le cas des ordres mendiants dans la France médiévale », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 36^{ème} année, n°5, 1981, p. 869-912.

⁵⁸¹ A. Vauchez, « La sainteté des laïcs dans l'Occident médiéval. Naissance et évolution d'un modèle hagiographique (XII^e-début XIII^e siècle), J. Marx (éd.), *Sainteté et martyre dans les religions du Livre*, Bruxelles, 1989, p. 57-66 ; A. Vauchez, « Sainteté laïque au XIII^e siècle : la vie du bienheureux Facio de Crémone (v. 1196-1272), *Mélanges de l'École française de Rome*, Moyen-Âge, Temps modernes, t. 84, n°1, 1972, p. 13-53.

⁵⁸² M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 89

⁵⁸³ *Ibidem*.

⁵⁸⁴ J.-L. Fray, « La conquête royale de l'Auvergne et ses conséquences », *L'identité de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 240.

Louis IX (1214-1270) en 1238 et furent remises en apanage en 1241 à son jeune frère, Alphonse comte de Poitiers (1220-1271)⁵⁸⁵ de Saintonge et d'Auvergne (1220-1271).

En ce qui concerne Saint-Julien plus précisément, Philippe Auguste (1165-1223) avait tenté d'annuler certains privilèges du chapitre de Brioude et de limiter véritablement son indépendance. Cependant Louis VIII (1223-1226) ordonna à Archambaud de Bourbon⁵⁸⁶ de renoncer à la régale de la prévôté⁵⁸⁷ du chapitre et de rappeler le sergent qu'il avait installé à cet effet dans la ville : le chapitre restait finalement toujours le seul maître de la ville⁵⁸⁸. Trois ans plus tard, lors du retour de Louis VIII en Auvergne, le chapitre de Brioude lui demanda de confirmer ses privilèges et le roi confirma son renoncement à exercer tout droit à Brioude y compris celui de la régale, mais il en maintenait le principe⁵⁸⁹ par l'accord d'un privilège de pure grâce au lieu de reconnaître un droit comme en 1223. Le chapitre fit donc confirmer en décembre 1226 ses privilèges par Louis IX et en février 1284 par Philippe III le Hardi⁵⁹⁰. Le comte de Poitiers garda des droits cependant dans la prévôté de Langeac⁵⁹¹. En effet, Alphonse de Poitiers possédait, entre autre⁵⁹², un groupe de prévôtés du sud de l'Auvergne qui comprend Nonette, Auzon, Langeac et une prévôté du Brivadois (dont on ne connaît pas le centre) car il ne s'agissait pas de Brioude : « [...] les chanoines de Brioude, jaloux de leur indépendance, avaient refusé de suivre le sort global de la Terre d'Auvergne : leur établissement qui se voulait de fondation royale, ne pouvait relever que directement de la couronne »⁵⁹³. Le chapitre de Brioude reçut des hommages pour les terres situées autour de Lavaudieu et de Saint-Quentin, Saint-Germain-Lembron ou de Charbonnier⁵⁹⁴. Dans la prévôté du Brivadois, Alphonse comte de Poitiers et d'Auvergne, possédait des droits, des vassaux et un péage. Le mobile officiel de l'intervention du roi, était toujours la protection royale : Louis VIII qui remonte du midi avait confirmé les privilèges de Brioude car il s'inquiétait des prétentions des sires de Bourbon⁵⁹⁵. Les rois ont donc profité à chaque fois des appels et des sollicitations pour pouvoir imposer leur influence. Louis VII avait pris en protection Brioude, Mozac, Cusset, Philippe Auguste poursuivit

⁵⁸⁵ *Ibidem*.

⁵⁸⁶ Il est seigneur de Bourbon. Le sire de Bourbon ne renonce définitivement à ses droits sur l'Auvergne qu'après 1250. Cf. M. Estienne, « Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Position des thèses [...]*, *op. cit.*, p. 32.

⁵⁸⁷ Cette main mise sur la prévôté de Brioude par le roi n'avait-elle pas été tentée plus tôt ?

⁵⁸⁸ Arch. Dép. du Puy-de-Dôme, J 955, inventaire des titres de Brioude, Layette 9, pièces *Patrem et omnis terra*, d'après M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 158.

⁵⁸⁹ Arch. Dép. du Puy-de-Dôme, J 955, Layette 9, pièce *Veneratum* d'après M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 158.

⁵⁹⁰ Arch. Dép. du Puy-de-Dôme, J 955, Layette 9, pièce *Sanctus* d'après M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 158-160.

⁵⁹¹ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 158-159.

⁵⁹² Alphonse de Poitiers avait récupéré les domaines des anciens comtes d'Auvergne. Cf. M. Estienne, « Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Position des thèses [...]*, *op. cit.*, p. 33.

⁵⁹³ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 157.

⁵⁹⁴ Arc. Dép. du Puy-de-Dôme, J 955, Inventaire des titres de Brioude d'après M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 162.

⁵⁹⁵ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 106.

cette politique⁵⁹⁶. Cette manière de procéder faisait progresser le roi par étape : au XII^e siècle seules les terres épiscopales et les grandes abbayes sont liées à la couronne.

Robert V d'Auvergne s'était allié à Alphonse de Poitiers face à l'évêque de Clermont afin de renouveler sa maison. Le 3 février 1254, les seigneurs auvergnats et le Dauphin le reconnaissent comme seigneur⁵⁹⁷. Le comte de Poitiers prit la place du comte d'Auvergne et rétablit pratiquement la paix jusqu'à la guerre de 100 ans. Puis à la mort de comte de Poitiers († 1271), alors que Jeanne de Toulouse revenue de la croisade de Tunis n'eut pas d'enfant, Philippe III le Hardi voulut reprendre l'Auvergne. Elle fit alors un retour à la couronne sans difficulté pour près d'un siècle⁵⁹⁸. À la mort de Philippe le Hardi (Philippe III de France, 1245-1285), les barons avaient perdu la majorité de leurs privilèges⁵⁹⁹. L'influence française dans la vallée du Rhône grandit, et bientôt de nombreuses personnes de l'entourage royal reçurent du roi des terres d'Auvergne⁶⁰⁰ : la maison de Beaujeu déjà installée en Auvergne finit par céder Montferrand depuis longtemps convoitée par la couronne à Philippe IV le Bel (1268-1314).

Nous l'avons vu, l'an 1163 a vu l'échec de la tentative d'évincer le comte de l'ensemble de l'Auvergne par l'évêque. À partir de 1198, Robert d'Auvergne, évêque de Clermont, pourtant frère des comtes Guillaume IX et Guy II d'Auvergne, introduisit dans la province le système vassalique (concurrent au système des comtes) et arriva à faire reconnaître sa suzeraineté sur le Livradois et des terres du sud de Clermont⁶⁰¹. Nommé archevêque de Lyon, l'évêque vit ses prétentions sur les terres d'Auvergne disparaître⁶⁰². Les évêques successifs ne pouvaient plus contrôler les grandes familles d'Auvergne par l'assurance de donner à leurs cadets de confortables carrières, tant est si bien qu'à la fin du XIII^e siècle la situation financière des évêques était devenue désastreuse⁶⁰³. Le pouvoir des évêques de Clermont était encore affaibli par le pontife Jean XXII (et par la couronne) qui forma en 1317 l'évêché de Saint-Flour⁶⁰⁴. Parallèlement, le chapitre de Clermont prit le droit de nommer son évêque en 1328⁶⁰⁵. Au Puy, l'évêque n'était pas confronté à de telles difficultés, puisqu'il disposait des droits comtaux depuis 1162. Mais les violents conflits (1146 et 1162) qu'il avait avec la dynastie des Polignac étaient sujets à deux interventions royales⁶⁰⁶.

⁵⁹⁶ *Idem*, 117.

⁵⁹⁷ *Id.*, p. 142.

⁵⁹⁸ M. Estienne, « Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Position des thèses [...]*, *op. cit.*, p. 32 ; P. Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 216.

⁵⁹⁹ M. Estienne, « Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Position des thèses [...]*, *op. cit.*, p. 38.

⁶⁰⁰ *Idem*, p. 34.

⁶⁰¹ *Ibidem* ; J.-L. Fray, « L'échec des principautés : tableau des pouvoirs à la fin du XII^e siècle », *L'identité de l'Auvergne...*, *op. cit.*, p. 236.

⁶⁰² M. Estienne, « Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Position des thèses [...]*, *op. cit.*, p. 34

⁶⁰³ *Idem*, p. 35.

⁶⁰⁴ P. Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 218.

⁶⁰⁵ M. Estienne, « Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Position des thèses [...]*, *op. cit.*, p. 35.

⁶⁰⁶ J.-L. Fray, « l'échec des principautés [...] », *op. cit.*, p. 236.

Cette période voit le passage du système féodal au système véritablement monarchique. L'Auvergne avait presque gardé intact le système hérité des carolingiens et son système social était demeuré intact⁶⁰⁷. En première phase le roi avait imposé un système féodal pour devenir ou demeurer le suzerain des suzerains. Avec Philippe Auguste le système de l'hommage fut introduit grâce à la complicité de l'évêque Robert⁶⁰⁸ (essayant de détourner le système à son propre profit afin d'installer une principauté épiscopale basée sur la prestation d'hommages par les feudataires) ; le roi avait réussi l'implantation d'un droit féodal qui garantissait au monarque ses pouvoirs. Mais localement, les comtes, les comtes-dauphins, les sires ou les Mercœur restaient « supérieurs » au roi. Dès Louis IX, le système du roi suzerain était dépassé : le roi voulait des sujets et non plus des vassaux⁶⁰⁹. Il faudra attendre Charles IV le Bel (1294-1328) pour que le processus prenne toute son ampleur⁶¹⁰. Les comtes avaient perdu l'essentiel de leur puissance en Auvergne au cours du XIII^e siècle, et en particulier à Clermont où ils continuaient de résider sans plus exercer de pouvoir⁶¹¹. Les alliances matrimoniales de certains d'entre eux leur donnèrent d'autres projets.

Dans le chapitre de Brioude, il semble bien que le temps de la « modernisation » était venu⁶¹². L'autonomie et un certain monopole des pouvoirs temporels et spirituels étaient remis en cause. Les compétences de la communauté à propos de la mise en place des prélèvements directs et indirects qui appartenaient au chapitre devaient être renégociés. L'évêque de Clermont se fit insistant. L'ordinaire rationalisa et systématisa ses pratiques juridiques, et après une longue procédure et de nombreuses enquêtes, saint Louis parvint à faire valoir son opportun droit de régale⁶¹³ au chapitre lors de la vacance de la prévôté⁶¹⁴. Au premier tiers du XIII^e siècle, l'abbé n'avait déjà plus qu'un pouvoir réduit⁶¹⁵ et le prévôt prit le premier rang. La distraction des terres de l'église en faveur de familles privilégiées, alliées et membres du chapitre qui se perpétuait conduit à un décret de réforme du chapitre qui prend effet en 1256⁶¹⁶. Remettant en cause le prévôt, il en supprima l'investiture et ramena les terres détachées à la manse générale pour suivre un bon équilibre patrimonial⁶¹⁷. Dans cette restructuration, des terres étaient rattachées à la manse commune pour satisfaire aux besoins de « chanoines résidents » nécessaires et les

⁶⁰⁷ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 491.

⁶⁰⁸ L'évêque Robert (1195-1227) a été capturé par ses propres frères comtes d'Auvergne Guillaume IX et Guy II ce qui déclencha l'intervention de Philippe II de France. J.-L. Fray, « L'échec des principautés : tableau des pouvoirs à la fin du XII^e siècle », *op. cit.*, p. 236.

⁶⁰⁹ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 491.

⁶¹⁰ *Ibidem*.

⁶¹¹ J.-L. Fray, « La conquête royale de l'Auvergne et ses conséquences », *L'identité de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 242.

⁶¹² J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis [...]*, *op. cit.*, p. 9.

⁶¹³ La Régale ou droit de régale est l'ensemble des droits que le roi de France avait sur les diocèses qui temporairement n'avaient pas d'évêque titulaire. On distinguait la régale temporelle qui donnait au roi les revenus de l'évêché et la régale spirituelle qui permettait au roi de pourvoir pendant la vacance aux bénéfices qui étaient à la collation de l'évêque.

⁶¹⁴ J. Berger, *op. cit.*, p. 9.

⁶¹⁵ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *op. cit.* En 1224 le prévôt prend le premier rang dans l'église devant l'abbé.

⁶¹⁶ *Décret du Chapitre de Brioude ordonnant le retour à l'église des bénéfices détachés, et supprimant le régime des investitures. – Affectation de la manse aux besoins de la communauté. – Obligation de la résidence pour percevoir les fruits de toute prébende, 1256*, d'après J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 32-35.

⁶¹⁷ J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 31.

dignités du chapitre devaient entretenir plusieurs chanoines en particuliers⁶¹⁸. Ce décret remettait donc les dignités du chapitre au service de la communauté. Les 80 prébendes de 1049 semblaient avoir été maintenues. Ce nombre pose cependant problème, et il est fort probable que le nombre de chanoines n'ait jamais dépassé la quarantaine (à titre de comparaison, il y a 40 prébendes à la cathédrale de Clermont⁶¹⁹). Les chapitres séculiers comptaient à peu près à égalité des prêtres, des diacres ou des sous-diacres⁶²⁰. Une bulle pontificale de 1259 confirme le décret de réforme de 1256⁶²¹. La mense capitulaire avait entièrement été affectée aux besoins de la communauté et non plus aux grandes familles. Les revenus tirés des biens détenus en particulier par les dignitaires du chapitre, prévôt, abbé, doyen, sous-doyen, chantre, trésorier, avaient dû servir également à entretenir un certain nombre de clercs de chœur ou de choriers⁶²². En 1281, après deux cents ans de maîtrise des Mercœur sur le doyenné, on en vint à distinguer, pour de bon, ce qui dépendait du patrimoine de cette famille de ce qui prenait part à la charge capitulaire. La constitution d'un second cartulaire, le *Liber Viridis*, un cartulaire ordinaire ou cartulaire « dossier », arriva justement dans la dernière décennie du XIII^e siècle⁶²³. Ce cartulaire constituait une codification systématique des rapports juridiques entretenus par le chapitre avec l'ensemble des lignages avoisinants.

L'église de Brioude qui avait racheté le « palais comtal », la *comtalia*, devint véritablement une seigneurie ecclésiastique. Les comte-dauphins avaient des droits sur Brioude (rive gauche de l'Allier) avec des droits de péages sur les routes menant à la ville. En 1223, le Dauphin engageait ses droits au chapitre contre 100 marcs d'argent et reconnut les terres en fief de Saint-Julien⁶²⁴ : il céda tous ses droits de propriété à Brioude ainsi que la *comtalia*⁶²⁵. En ce siècle, le chapitre s'armait avec les instruments et les innovations des institutions de son temps afin de préciser sa position juridique : une position plus complexe mais qui fut finalement plus faible⁶²⁶.

3) Vivre de sa renommée

a) Brioude dans le Diocèse de Saint-Flour 1317

Boniface VIII songea à ériger un nouvel évêché à Brioude ou peut-être à Aurillac, mais la collégiale de Brioude et l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac, exempts de la juridiction épiscopale, qui dépendaient directement du pape, n'étaient que peu enthousiaste à l'idée de recevoir cet honneur. Le pape Jean XXII, qui décida la division des évêchés les plus vastes afin d'affermir son autorité sur les évêques⁶²⁷. Il éleva

⁶¹⁸ *Idem*, p. 35.

⁶¹⁹ Chagny-Sève, Le chapitre cathédral de Clermont du XI^e siècle à 1560, *op. cit.*, p. 18.

⁶²⁰ M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », *op. cit.*, p. 270.

⁶²¹ J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 36.

⁶²² M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », *op. cit.*, p. 339.

⁶²³ J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis [...]*, *op. cit.*, p. 16.

⁶²⁴ M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 488.

⁶²⁵ Baluze, *Histoire de la Maison d'Auvergne [...]*, *op. cit.*, t. 2, p. 255-256.

⁶²⁶ J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis [...]*, *op. cit.*, p. 9.

⁶²⁷ La question de l'hérésie est aussi centrale.

Saint-Flour à l'état d'évêché en 1317. L'évêque de Clermont obtint de conserver, dans son diocèse, la région de Mauriac où il avait des possessions⁶²⁸, tandis que Brioude fut intégrée dans ce nouveau diocèse. En conséquence, les chanoines avaient déclaré que les évêques de Saint-Flour ne pouvaient faire à Brioude, des actes de leur prélature qu'avec la permission du chapitre⁶²⁹. L'archiprêtré de Brioude comportait alors deux chapitres, celui de saint Julien et celui de saint Laurent d'Auzon. L'abbaye bénédictine de Lavaudieu fut comprise dans le territoire, ainsi que douze prieurés ou commanderies⁶³⁰. Au total, 67 paroisses étaient maintenues dans l'archiprêtré. La ville de Brioude fut elle-même divisée en six paroisses desservies par six édifices : Saint-Julien, Saint-Ferréol, Saint-Jean Baptiste, Notre-Dame, Saint-Pierre, Saint-Préjet⁶³¹.

*b) La fin de l'abbatit et la diminution du chapitre
(XIV^e siècle)*

Grégoire XI accorda deux bulles par lesquelles la collégiale de Saint-Julien fut érigée à perpétuité en chapitre noble avec renonciation formelle du Souverain Pontife, pour lui et pour ses successeurs au droit de concéder jamais à des clercs roturiers, des lettres de grâces expectatives⁶³². Privilège qui fut consigné dans les statuts du chapitre. Ces statuts n'exigeaient la prêtrise que pour le prévôt parce qu'il avait seulement charge d'âmes. Une des conséquences de ces bulles fut la suppression de l'abbatit à Brioude, car elle donnait une domination séculière trop absolue. Le chapitre fut investi de tous les droits régaliens dont les anciens comtes étaient jadis en possession. Par ce fait, le chapitre fut investi du titre nobiliaire. Après la suppression de l'abbatit en 1342 par le pape Clément VI⁶³³, le prévôt devint définitivement la première dignité du chapitre : le bénéfice-dignité de l'abbé qui ne rapportait alors annuellement que 50 livres est supprimé. La structure même du chapitre canonial commença à changer : le bénéfice-personnat du fordoyen rapportant 80 livres, celui du chantre rapportant 100 livres, furent supprimés. Quatre chanoines se répartissaient alors leurs tâches, c'est-à-dire la police du chœur et le service du chantre. On

⁶²⁸ P. Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 218.

⁶²⁹ P. Cubizolles, *Le Noble [...]*, *op. cit.*, p. 223.

⁶³⁰ Il s'agit de Chassagne, les moniales de Sainte-Florine, Lempdes, Bournoncle, Vieille-Brioude, La Mothe, Brioude, les moniales de Chassignoles, les moniales de Sainte-Croix de Sansac, Saint-Jean-Baptiste d'Azerat, Saint-Hilaire, Saint-Hilaire de Domeyrat, La Bajasse, La Trinité.

⁶³¹ P. Cubizolles, *Le Noble [...]*, *op. cit.*, p. 357.

⁶³² F. Mandet, « Monuments historiques de la Haute-Loire et du Velay. Archéologie-histoire », t. 6, *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, Le Puy, 1862, p. 229-230.

⁶³³ Domni Dionysii Sammarthani, presbyteri & monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione sancti mauri, « *De nobili ecclesia collegiata S. Juliani Brivatensis* », *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa ; qua series et historia archiepiscoporum episcoporum et abbatum franciæ vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem apposis, t.2, Parisiis, ex typographia regia, 1720*, col. 475 : « *Ultimus Brivatensis abbas fuit Geraldus noster, anno enim 1342. abbatia cum forisdecanatu, praecentoria et ecclesia S. Ferreoli, suppressa fuerat, auctoritate Clementis VI. bulla data Avenioni III. Idus Julii pontificatus anno primo, quam inter probationes retulimus* »,

les appelle les chabiscots. Ils assuraient des fonctions renouvelables et gagées. Les revenus du fordoyénné, de l'abbaye et de la chantrerie avaient été reportés sur la manse générale⁶³⁴.

Les crises de la guerre de cent ans avaient considérablement affaibli la communauté. À cause de la pauvreté de ce temps, Charles V en 1369, avait ordonné de retarder le dénombrement des biens de l'Église. Son successeur, renouvela cette ordonnance en 1396⁶³⁵. Charles V participa au relèvement de Brioude, en 1370. Il envoya 50 francs en or pour les réparations de la ville⁶³⁶. En 1388, Gilbert de Roffiac et Jean Radulphe ont donné procuration générale afin que les chanoines investissent dans la réhabilitation de Saint-Julien⁶³⁷. Le pape Martin V, avait constaté le peu de ressources des chanoines. Il avait aussi reconnu qu'une prébende ne rapportait même plus 30 livres par an. Pour ce motif, il aurait réduit le nombre de prébendes du chapitre⁶³⁸. La bulle pontificale, datée du 2 des ides de janvier 1423, réduisit les chanoines (non sacerdotaux) à 48 en y comprenant les prébendes honorifiques (4), et les bénéfices des deux dignités et du théologal. Les prébendes sacerdotales furent augmentées et atteignirent le nombre de dix⁶³⁹.

Il y eut des joies : la venue de Charles VI de France à Brioude en 1394, fut un succès. En effet, le jeune Charles était atteint d'hydropisie lorsque son père Charles V le voua à saint Julien de Brioude. Il fut rétabli miraculeusement. Quelques années plus tard, Charles VI se rendit à Brioude avec le seigneur de Bourbon pour remercier Julien⁶⁴⁰. Depuis, chaque année pour l'Ascension, un enfant de chœur portait lors de la procession, le manteau rouge du jeune dauphin, parsemé de figures de dauphins ainsi que ses gants⁶⁴¹. Le 23 juillet de chaque année le miracle était célébré⁶⁴².

Après la guerre de cent ans, les chanoines ont commencé à se lancer dans une course aux titres de noblesse. En 1462, l'official brivadois collationnait les extraits prouvant la noblesse de la communauté. Dès le XVI^e siècle, le chapitre fut vraiment coupé en deux, entre les prébendes décrites désormais comme nobles non sacerdotales et les prébendes hebdomadières. Les procès allaient désormais se succéder à un rythme effréné en opposant les deux corps.

⁶³⁴ J.-J. Lachenal, *Une église [...]*, *op. cit.*, p. 37.

⁶³⁵ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *op. cit.*, ch. VI.

⁶³⁶ P. Cubizolles, *Le Noble [...]*, *op. cit.*, p. 399.

⁶³⁷ *Ibidem*.

⁶³⁸ J.-J. Lachenal, *Une église [...]*, *op. cit.*, p. 38.

⁶³⁹ *Ibidem*.

⁶⁴⁰ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *op. cit.*, ch. VI.

⁶⁴¹ *Ibidem* ; Talairat, *Notice historique sur l'église et le chapitre de Brioude*, Le Puy, Imprimerie de P. Pasquet, 1829, p. 17.

⁶⁴² Abbé Soullignoux, *Vie et miracles de saint Julien patron de l'église paroissiale de Brioude suivis d'une neuvaine et de méditations pour chaque jour de l'octave*, Brioude, L. Gallice imprimeur-Libraire, 1855, p. 60-61.

B. Brioude et ses espaces

1) Positionnement

a) Des territoires

Brioude s'inscrivait dans des territoires gigognes. Aussi, en rappelant quelques traits identitaires des terres environnant le Brivadois, nous voulons introduire ici quelques notions géographico-culturelles afin de s'émanciper de la simple analyse régionaliste. Le monde médiéval n'était pas fermé. Nous soulignons dans ce travail, combien l'architecture, les arts et la culture des hommes médiévaux avaient pu être forgés par des réseaux de relations étendus. Les hommes du brivadois n'étaient sans doute pas tous recentrés sur leur petite région. D'autres hommes sont venus les rencontrer. Quels sont les territoires qui ont le mieux interagi avec le brivadois ?

Intéressons nous d'abord aux frontières. Lorsque le pape Innocent II (1130-1143) monte sur le Siège de Pierre, le christianisme romain dirige à peu près toute la zone de l'Europe. Au Nord-est, le paganisme subsiste sous des formes antiques⁶⁴³. Tout l'Orient demeure chrétien mais il est séparé par le schisme. L'Islam tient l'Afrique et le sud de l'Espagne. La « coagulation de l'Europe » semble achevée mais la pression du monde « extérieur » se poursuit. La reconquête des zones couvertes par l'Islam et la création d'institutions ecclésiastiques en péninsule ibérique est à l'œuvre⁶⁴⁴. Les guerres menées pour la Terre Sainte ne se seront terminées qu'avec l'établissement de colonies éphémères attachées à Rome.

Le maillage du territoire s'effectue principalement à travers la division administrative qu'est le diocèse. Il demeure l'unité fondamentale. La *Francia* de Louis VII en compte 77 alors que « l'Italie » en possède près de 200 et l'espace « allemand » une quarantaine : il y a donc de grandes disparités de pouvoirs entre l'évêque d'un petit diocèse et un grand évêque seigneur et maître de plusieurs centaines de paroisses⁶⁴⁵. La délimitation du diocèse qui a tenu une grande place aux premiers siècles, continue d'agiter les régions conquises ou reconquises. Pour rassembler les diocèses en province, les canons n'offrent d'autres secours qu'un renvoi à l'histoire⁶⁴⁶. La notion même de diocèse repose en un sens sur la réalité territoriale. Elle structurait déjà l'Empire romain, déterminé par une distribution sociale ancrée sur la cité. Dans la Rome antique s'était réalisée cette découpe du territoire reconnue dans le *territorium*. Selon les juristes, ce terme s'entend comme un espace bien délimité autour de la cité à l'intérieur duquel les

⁶⁴³ Chez les lapons ou les peuples baltes persiste la personnification des forces de la nature.

⁶⁴⁴ G. Le Bras, « Institutions ecclésiastiques de la Chrétienté médiévale. Préliminaires et 1^{ère} partie – Livre I », J.-B. Duroselle, E. Jarry (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, 1959, p. 23.

⁶⁴⁵ Parfois il peut aussi être un prince de l'Empire. Cf. M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », J.-M. Mayeur, Ch. L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du Christianisme*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, p. 246.

⁶⁴⁶ G. Le Bras, « Institutions ecclésiastiques de la Chrétienté médiévale. Préliminaires et 1^{ère} partie – Livre I », *op. cit.*, p. 204.

magistrats ont le droit d'imposer la crainte⁶⁴⁷. Le territoire est donc soumis à l'autorité et à la contrainte publique. La conception territoriale de l'organisation ecclésiastique dans la seconde moitié du XI^e siècle au moment des conflits entre grégoriens et impériaux se partage entre ces deux courants opposés. Les interventions du pape et de l'empereur germanique, pour imposer à la tête des évêchés des hommes de confiance ou pour déposer des adversaires, ont été interprétées par les polémistes du parti opposé comme une authentique invasion⁶⁴⁸. La Réforme grégorienne dans ce domaine n'a pas provoqué de brusques transformations. Pour autant, les papes réformateurs se sont réservés le droit de créer ou de modifier les diocèses. Ils ont parfois voulu mieux maîtriser les carrières épiscopales en favorisant des évêques ou en autorisant l'accession à l'épiscopat certains de leurs clients. D'autres fois, ils ont refusé le transfert des évêques d'un siège à l'autre, pourtant il s'agissait d'une pratique de plus en plus fréquente⁶⁴⁹.

Aux XII^e-XIII^e siècles, la formation d'unités territoriales compactes, continues et articulées entre elles, aurait nécessité des ajustements et de nouvelles délimitations engendrées par les litiges à propos d'ensembles territoriaux adjacents. L'étude de Michel Lauwers à ce propos montre qu'au milieu du XII^e siècle certains diocèses ne sont pas encore tout à fait délimités ou ont été désorganisés par de nouvelles situations. Gratien avait également abordé ce problème des limites territoriales des diocèses par le biais de la prescription trentenaire : c'est-à-dire une possibilité d'affirmer des droits sur un lieu possédé depuis trente ans au moins⁶⁵⁰. Aux XII^e-XIII^e siècles alors que se trouve codifié le droit de l'Église, plusieurs conflits ont débouchés sur l'examen des problèmes d'ordre territoriaux par des clercs savants comme Gratien ou Rufin de Bologne. Le diocèse, qui est une ancienne entité au contraire de la paroisse qui elle est une création médiévale, hérite de structures antiques désormais imbriquées avec l'autre institution séculière qu'est le comté. Quelques frictions apparaissent à propos de la maîtrise et du partage des territoires : comtes et évêques se répartissent les espaces. À l'intérieur du diocèse, la paroisse est devenue à l'âge classique, une institution universelle⁶⁵¹. Elle recueille incontestablement le cadre de la vie religieuse et son importance juridique s'accroît encore avec les obligations légales des fidèles.

Pour comprendre la réalité d'un diocèse, il faut passer par l'analyse des cartulaires cathédraux. Il n'y a pas que les abbayes qui ont constitué de grands cartulaires pour répertorier et classer leurs possessions, les chapitres ont fait de même. Ces cartulaires divulguent la gérance des chapitres cathédraux et rendent compte du processus de séparation des menses achevé à peu près partout entre le XII^e et le XIII^e siècle⁶⁵². Les chanoines des cathédrales issus en grande part de l'aristocratie du lieu étaient fortement engagés dans

⁶⁴⁷ M. Lauwers, « *Territorium non facere diocesim...* Conflits, limites et représentation territoriale du diocèse (V^e-XIII^e siècle) », F. Mazel (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e-XIII^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 23.

⁶⁴⁸ *Idem*, p. 40.

⁶⁴⁹ *Id.*, p. 42.

⁶⁵⁰ *Id.*, p. 49.

⁶⁵¹ G. Le Bras, « Institutions ecclésiastiques de la Chrétienté médiévale. Préliminaires et 1^{ère} partie – Livre I », *op. cit.*, p. 204.

⁶⁵² F. Mazel, « L'espace du diocèse dans les cartulaires cathédraux (fin XI^e - début XIV^e siècle) », F. Mazel (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e-XIII^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 367.

la maîtrise du territoire diocésain à travers le contrôle des églises paroissiales⁶⁵³. Comme nous allons le voir à propos de Brioude, le cartulaire doit d'abord conserver le souvenir des possessions, mais il s'agit également d'une collecte documentaire qui montre la construction patrimoniale et les enjeux mémoriels qui sont en relation avec l'élaboration d'identités institutionnelles⁶⁵⁴. On sait que l'essor des chapitres a fréquemment encouragé une profonde réorganisation de la seigneurie cathédrale, dont la subdivision en menses est l'aspect le plus habituel. Les documents de gestion comme les censiers ou les comptes en général, rarissimes avant le milieu du XII^e siècle, ont souvent été copiés dans les cartulaires à partir du XIII^e siècle. L'étude de quelques cartulaires, proposée par Florian Mazel, montre qu'à partir de la fin du XII^e siècle, les enjeux territoriaux ont été de plus en plus fréquents. À partir de la fin du XII^e siècle maints cartulaires rendent compte de l'apparition de nouveaux modes de classements topographiques⁶⁵⁵. Des tables et des rubriques permettent de se repérer.

Le cartulaire révèle donc à la fois la gestion seigneuriale et la construction du territoire diocésain. Les cartulaires d'Agde et du Mans, de même que les pièces descriptives ajoutées aux cartulaires de Dax et de Bayonne, montrent l'émergence d'une perception idéale de l'espace diocésain structuré par les seules logiques ecclésiales : centralité de la *civitas*, polarité des églises paroissiales et des principaux lieux de culte et emboîtement des circonscriptions ecclésiastiques⁶⁵⁶. Cette perception est aussi visible dans les bulles de confirmations pontificales et dans les cartulaires monastiques de la fin du XI^e siècle. Cette conception d'inspiration « grégorienne » valorise les lieux de culte dans leur matérialité et encourage une sacralité spatialisée⁶⁵⁷.

b) L'Aquitaine

La véritable entité aquitaine peut difficilement se reconnaître de manière constante au Moyen Âge à travers les aspects politiques mais elle gagne en cohérence du point de vue du langage et de la culture⁶⁵⁸. Le sort de Brioude est lié à l'Aquitaine : ce grand espace panaché n'en perd pas pour autant une certaine harmonie. Le destin de l'Aquitaine a toujours été d'être placé entre deux civilisations. Le sud de la Garonne révèle une grande originalité ethnique et une certaine pérennité de traditions indigènes⁶⁵⁹. Au nord de la Garonne des noms celtes dominent tandis qu'au sud les noms ibères ou basques l'emportent.

⁶⁵³ F. Mazel, *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e-XIII^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 19-20.

⁶⁵⁴ Cf. P. Chastang, « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherches », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 49, 2006, p. 21-32.

⁶⁵⁵ Cf. F. Mazel, « L'espace du diocèse dans les cartulaires cathédraux (fin XI^e - début XIV^e siècle) », *op. cit.*, p. 376-378.

⁶⁵⁶ *Idem*, p. 383.

⁶⁵⁷ M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005, p. 23-111.

⁶⁵⁸ J.-C. Bouvier, J.-N. Pelen, « Was there an Occitan identity in the Middle Ages ? », L. Paterson (dir.), *Culture and Society in Medieval Occitania*, Ashgate Variorum, 2011, I. p. 4.

⁶⁵⁹ C. Higounet (dir.), *Histoire de l'Aquitaine*, Privat, Toulouse, 1971, p. 80 ; M. Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781) : essai sur le phénomène régional*, Service de reproduction des thèses, Lille, 2 vol., 1977.

L'usage et l'existence des surnoms grecs à Auch, Eauze, Lectoure, attestent de la présence d'une population d'origine hellénique ou orientale. Après la mort de Richard Cœur de Lion, l'Aquitaine se trouvait écartelée entre la « France et l'Angleterre ». En Aquitaine, la majeure partie de l'aristocratie a été fortement allodiale jusqu'au XII^e siècle. Elle ignorait donc les structures vassaliques. La notion de « noblesse » paraît ne pas avoir été fermée par la barrière de la *militia* : « Quant à la formation d'une classe nobiliaire, elle paraît avoir été très lente et tardive »⁶⁶⁰. Pareillement, la fidélité méridionale emprunte, par sa forme, au langage des serments carolingiens, et par son fond, au pur accord de volonté, au contrat de *convenientia* : « Plus proche du tribunal que du château seigneurial, elle a connu la portée et la durée du contrat où elle s'origine »⁶⁶¹. De son côté le fief a sa propre histoire étrangère à celle de la fidélité, du moins, il a adopté une fidélité sans serment. Fief et fidélité n'ont donc pas fusionné dans le Midi : « Peut-être faut-il voir dans cette particularité l'explication des faiblesses de la "féodalité" méridionale [...] »⁶⁶². Il s'agit donc d'une féodalité sans support foncier et sans support juré. Il s'agit d'une aristocratie établie sans vassaux authentiques.

L'Aquitaine n'a jamais été fixée géographiquement car ses marges fluctuent au gré du temps. Politiquement, elle échappe à une classification rigide. Tour à tour *provincia*, *regio*, *ducatu*s, ou *regnum*, elle n'a jamais été caractérisée ou délimitée définitivement. Cécile Treffort à ce propos déclare : « Qu'il y a autant d'Aquitaine que d'historiens, l'Aquitaine semble également avoir autant de visages que d'observateurs médiévaux »⁶⁶³. Plusieurs auteurs ont essayé de définir les limites de cette Aquitaine qui a gardé son appellation antique : les hagiographes des IX^e-XII^e siècle insistent d'ailleurs sur le caractère antique des cités d'Aquitaine. La tradition antique a également transmis la conscience d'éléments identitaires fortement liés tant à la langue qu'à l'ethnie⁶⁶⁴. L'affirmation d'une différence culturelle fondée sur la langue se retrouve encore à l'époque mérovingienne chez Frédégaire, ainsi qu'au XI^e siècle chez Haymo d'Halberstadt⁶⁶⁵. La dynastie carolingienne s'est frottée aux gens d'Aquitaine prétendument belliqueux et insoumis. Raoul Glaber, au XI^e siècle, évoquait encore la diffusion à la cour de Robert le Pieux de nouvelles modes vestimentaires, sous l'impulsion de la reine Constance d'origine aquitaine, qu'il jugait scandaleuses⁶⁶⁶. Les saints d'Aquitaine ne font-ils pas pourtant figures d'exemple ? L'image du saint aquitain est mouvante, elle s'est définie au IX^e siècle comme celle d'un clerc ou d'un prêtre pèlerin, libre et indépendant, qui refuse à la fois la vie monastique bénédictine et la soumission à son évêque. Ce

⁶⁶⁰ Cf. C. Higounet, « Le groupe aristocratique en Aquitaine et en Gascogne (fin X^e- début XII^e siècle) », *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier Age féodal*, CNRS, Paris, 1969, p. 221-229.

⁶⁶¹ É. Magnou-Nortier, « fidélité et féodalité méridionales d'après les serments de fidélité (X^e- début XII^e siècle) », *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier Age féodal*, CNRS, Paris, 1969, p. 133.

⁶⁶² *Idem*, p. 134.

⁶⁶³ C. Treffort, « L'Aquitaine, terre de sainteté ? Perceptions septentrionales de l'Aquitaine aux IX^e-XII^e siècles », E. Bozoky (dir.), *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010, p. 31.

⁶⁶⁴ *Idem*, p. 37.

⁶⁶⁵ *Ibidem*.

⁶⁶⁶ R. Glaber, *Historiarum libri*, III, 40, éd. et trad. M. Arnoux, Turnhout, Brepols, 1996, p. 219.

modèle a vu le jour dans les milieux des clercs et des moines qui s'opposaient aux courants réformateurs imposés par les rois carolingiens⁶⁶⁷.

D'ailleurs, l'action réformatrice entreprise par le pape Grégoire VII trouva en Aquitaine deux grands défenseurs. D'abord Amat évêque d'Oloron qui fut ensuite archevêque de Bordeaux qui a réuni avec le mandat de légat apostolique avec Hugues de Die, le grand concile ouvert à Bordeaux en octobre 1080 puis à Saintes en 1081 qui déboucha sur la condamnation des investitures laïques et la détention de biens d'Église. L'archevêque d'Auch saint Austinde a restauré les anciens diocèses de sa province après l'explosion de l'évêché des Gascons et a poursuivi les laïques usurpateurs de dîmes. Plus tard, avec le schisme d'Anaclet, rival d'Innocent II, le duc d'Aquitaine Guillaume X rejoignit la cause d'Anaclet et imposa aux chanoines de Bordeaux l'évêque d'Angoulême, Girard de Blaie. Il ne cèda qu'aux instances de saint Bernard et de Geoffroi du Loroux qui bien que choisi à son tour par les chanoines comme prélat d'Aquitaine (1135-1158) s'opposa âprement au chapitre pour lui imposer la règle de saint Augustin⁶⁶⁸.

On ne peut négliger l'importance du passage des pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle et qui sillonnent l'Aquitaine. Le mouvement était si important qu'entre 1135 et 1140 un guide avait proposé aux pèlerins des itinéraires avec des étapes. La *via Turonensis* du guide menait les pèlerins par Tours, Poitiers et Pons jusqu'à Blaye. De la *via Podiensis* par Le Puy, Conques, Cahors, Moissac la route était guidée depuis l'Est. L'Aquitaine était aussi une terre de poètes, où les chansons de troubadours avaient été élaborées par de grands personnages comme Guillaume IX d'Aquitaine⁶⁶⁹.

2) L'Auvergne

a) *La christianisation des terres*

La rencontre entre l'Auvergne et le Christ s'est échelonnée sur des siècles, comme ailleurs, acculturation et syncrétisme ont eu raison des anciennes habitudes. Ce monde romain imprégnait les récits, les esprits, les manières de faire et de créer. Entrevoions de quoi il s'agit. Dans le cadre de l'Empire romain, la cité de Clermont faisait partie de l'Aquitaine première. L'Aquitaine se distinguait nettement du reste des Gaules : on n'insistera jamais assez sur la très forte romanisation des provinces du Sud et sur la persistance de cette romanité⁶⁷⁰. Les grandes familles gallo-romaines brillaient d'un éclat particulier, elles concentraient en leurs mains à la fois les richesses foncières, les honneurs et les charges tant civiles

⁶⁶⁷ A.-M. Helvétus, « L'origine aquitaine des saints dans l'hagiographie franque des VIII^e et IX^e siècles : réalités ou allégations ? », E. Bozoky (dir.), *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010, p. 56.

⁶⁶⁸ C. Higounet, *Histoire de l'Aquitaine*, « Univers de la France », collection d'histoire régionale, Privat, Toulouse, 1971, p. 170.

⁶⁶⁹ A. Jeanroy, *Les chansons de Guillaume IV d'Aquitaine (1071-1127)*, Champion, Paris, 1927, 48 p.

⁶⁷⁰ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle, La fin du monde antique ?*, Le Puy-en-Velay, 1987.

qu'ecclésiastiques⁶⁷¹. Avec la centralisation de l'espace arverne, qui peut remonter au III^e siècle avant J.-C., Augustonemetum avait tiré une place de choix au cœur d'une « aire centrale » déjà pluriséculaire⁶⁷². Si Augustonemetum était certainement un important centre religieux dans l'Antiquité⁶⁷³, le sommet voisin du Puy de Dôme portait, peut-être dès le I^{er} siècle, l'un des plus importants sanctuaires des provinces romaines occidentales : il était assurément le principal centre religieux arverne. Ce temple honorant le dieu Mercure (Mercure arverne ou Dumias) aurait été utilisé jusqu'au IV^e siècle⁶⁷⁴. Le territoire proche d'Augustonemetum était marqué de l'empreinte du sacré, il était balisé par de nombreux sanctuaires qui matérialisaient l'ancienne géographie religieuse. Plus au sud, le notable sanctuaire-*vicus* du Puy-en-Velay était lui aussi un centre religieux influent.

Stremonius, saint Austremon, premier évêque connu de l'Auvergne, a organisé l'Église des Arvernes vers la fin du III^e siècle⁶⁷⁵. Des sarcophages paléochrétiens datant du IV^e siècle attestent d'ailleurs la conversion progressive des élites urbaines. La Rome païenne s'était effacée lentement au profit d'une Rome chrétienne : elle se voyait alors comme porteuse du Christ qui, par l'intermédiaire de son empire, apportait le message chrétien. Prosper d'Aquitaine (théologien fidèle défenseur de l'Augustinisme) écrivit à ce propos : « Rome est devenue plus grande en tant que capitale de la religion qu'en tant que trône du pouvoir grâce à son empire du sacerdoce apostolique »⁶⁷⁶.

À la fin du IV^e siècle, la destruction des lieux de culte païens s'accrut avec la proclamation du christianisme comme religion d'État⁶⁷⁷. Les cultes païens perdurèrent pourtant parcimonieusement sur les territoires. Clermont, Brioude et Issoire apparaissent comme les premiers grands centres du christianisme en terres arvernes. Le Brivadois aurait été évangélisé par trois saints : Nectaire, Baudime et Auditeur. On sait que saint Nectaire avait apporté le Christ dans la Limagne de Coudes. Le « diocèse de la cité Arverne », après la conquête des Wisigoths, subit celle des Francs, menée par le fils de Clovis, Thierry. En 511, Thierry Ier, roi de Reims, gardait l'Auvergne, le Velay, le Gévaudan, le Quercy et le Limousin. La tutelle des souverains francs d'Austrasie perdura jusqu'au début du VIII^e siècle. Puis, en raison de l'affaiblissement politique de la lignée mérovingienne, l'Auvergne passa sous l'autorité des ducs autonomes de l'Aquitaine. Il est vrai que les comtes de la ville arverne et les évêques allaient conquérir entre le V^e et le

⁶⁷¹ C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 117.

⁶⁷² F. Trément, « La cité arverne à l'époque romaine », *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique – Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, p. 206.

⁶⁷³ P.-F. Fournier, « Le monument dit “Vasso de Jaude” à Clermont-Ferrand », *Gallia*, 28, 1965, p. 103-150.

⁶⁷⁴ F. Trément, *op. cit.*, p. 209.

⁶⁷⁵ F. Prévôt (dir.), *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitaine prima)*, Éditions De Boccard, 1989, (*Topographie chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*), 91 p. ; P. Chevalier, « La cathédrale de Clermont-Ferrand : la crypte », *Congrès archéologique de France. Monuments en Basse-Auvergne Grande Limagne*, n°158, 2000, p. 135-140.

⁶⁷⁶ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781)*, Thèse de l'Université de Paris I, 1976, Service de reproduction des thèses Université de Lille III, 1977, p. 410-411.

⁶⁷⁷ Cf. P. de Labriolle, G. Bardy, L. Bréhier, G. de Plinval, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand », *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, A. Fliche, V. Martin (dir.), t.4, Bloud & Gay, 1937, p. 15-30.

VII^e siècle, une prestigieuse notabilité. Par le port de patronymes gallo-romains issus des familles sénatoriales arvernes, ils rappelaient leurs origines prétendument glorieuses. D'ailleurs, Sidoine Apollinaire rappelle l'apostrophe de Lucain à propos des Arvernes et l'énonce dans une lettre à l'évêque de Marseille : « les Arvernes osaient jadis se dire les frères des latins et faire remonter leurs origines aux rangs des Troyens »⁶⁷⁸. Les récits de Sidoine Apollinaire (évêque de Clermont de 471 à 489) et de Grégoire de Tours (évêque de Tours de 573 à 594) constituent les témoignages essentiels pour ce qui est des origines du christianisme en terre arverne.

La « ville arverne » possédait un riche patrimoine monumental antique. Elle s'était ensuite dotée d'un riche patrimoine bâti propre à la nouvelle sainteté. Devenue siège épiscopal, la dénommée Clairmont et Arverne⁶⁷⁹ possédait une église cathédrale dès le milieu du V^e siècle⁶⁸⁰. Édifiée au sommet de l'acropole par saint Namace⁶⁸¹, reconstruite par l'évêque Etienne II (v. 946) et dédiée aux saints bolognais Agricola et Vital, cette église mère assumait son rôle de phare religieux : « Clermont répond au type de la *civitas sancta*, petite Jérusalem »⁶⁸². Les reliques venues de Bologne (Grégoire de Tours, *in gloria martyrum*, 43) avaient ensuite été enchâssées sous l'épiscopat d'Hadebert. C'est au milieu du XI^e siècle que le grand Etienne II, évêque de Clermont (937-984) a fait reconstruire la cathédrale qu'on a dénommée « la mère église ». Elle a été consacrée le 2 juin 946⁶⁸³. Le groupe épiscopal se constituait aussi d'un baptistère depuis le VI^e siècle au moins⁶⁸⁴. Autour d'elle, de très nombreux autels avaient été installés. Le *Libellus*⁶⁸⁵ (seconde moitié du X^e ou première moitié du XI^e siècle) dénombre pas moins de 54 églises s'élevant dans l'agglomération clermontoise et donne les noms de 125 autels qu'elles contiennent⁶⁸⁶. Ajoutée à la ceinture de nécropoles

⁶⁷⁸ Lucain, Pharsale, chant I, 427, Sidoine Apollinaire, *Carmina*, VII, 139, trad. de Loyer, Paris, 1960, t. I. p. 59.

⁶⁷⁹ J.-L. Fray, « Des civitates aux cités épiscopales. Continuité et mutations (fin IV^e – début XI^e siècle) », *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique – Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, p. 226. Winebrand, moine de Saint-Alyre, dans la troisième version de la vie de saint Alyre rédigée au début du XII^e siècle nomme la ville de Clermont par le double nom de Clairmont et Arverne.

⁶⁸⁰ F. Prévôt, X. Barral i Altet, « Province ecclésiastique de Bourges (*aquitania prima*), *topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, t.VI, Éditions De Boccard, Paris, 1989, p. 32.

⁶⁸¹ Vieillard-Troiekouff, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, H. Champion, Paris, 1976.

⁶⁸² J.-L. Fray, *op. cit.*, p. 228.

⁶⁸³ C. Lauranson-Rosaz, « Espace ecclésial et liturgie en Auvergne autour de l'an mil à partir du *Libellus de sancti ecclesiis et monasteriis claromontii* », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'orient et de la méditerranée, Lyon, 2010, note n°49, p. 51.

⁶⁸⁴ F. Prévôt, X. Barral i Altet, « Province ecclésiastique de Bourges (*aquitania prima*), *topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, t.VI, De Boccard, Paris, 1989, p. 35 ; P. Chevalier et Alii, *Crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand (F-63)*. Rapports de prospection et rapports de fouilles, S.R.A. Auvergne, Clermont-Ferrand, 1999-2002 ; P. Chevalier, « La cathédrale de Clermont-Ferrand : la crypte », *Congrès Archéologique de France*, Basse Auvergne, *op. cit.*, p. 135-140 ; P. Chevalier, « La crypte de la cathédrale de Clermont : nouvelles approches », *L'an Mil, fin d'un monde ou renouveau ?*, *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. XXXII, 2001, p. 133-146.

⁶⁸⁵ *De ecclesiis vel altaria que in Claromonte consistunt*, ms. n°147, BCU Clermont-Ferrand, *Ex bibliotheca abbatiae Sancti Illidii*.

⁶⁸⁶ C. Lauranson-Rosaz, « Espace ecclésial et liturgie en Auvergne autour de l'an mil à partir du *Libellus de sancti ecclesiis et monasteriis claromontii* », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'orient et de la méditerranée, Lyon, 2010, p. 48.

épiscopales qui l'entourait, une vingtaine de tombeaux de saints évêques de Clermont se répartissaient dans une dizaine d'églises. La cathédrale était valorisée par la sainteté épiscopale relayée par des églises suburbaines ou rurales dont les autels majeurs étaient dédiés aux saints évêques clermontois. Les monastères et les chapitres parachèvaient cet encerclement sacré de la ville.

Le culte des saints s'est installé en Gaule lorsque la solidité du pouvoir romain a été ébranlée et que la guerre a endeuillé le pays⁶⁸⁷. L'épiscopat de Namatius se situe à l'époque où sous l'intermédiaire d'Avitus, et des contacts se nouent entre les Arvernes et l'Italie. Le recours aux saints déjà renommés justifiait alors l'usage de reliques étrangères : une ambassade de clercs fut envoyée vers l'Italie afin de retrouver des reliques de martyrs célèbres. Namatius (évêque de 446 à 462) installa donc les *brandea*⁶⁸⁸ des martyrs Vital et Agricole, saints martyrs de Bologne († 304)⁶⁸⁹, dans la nouvelle cathédrale de Clermont, juste avant de la consacrer⁶⁹⁰. À ce propos, Brigitte Beaujard avance : « Il n'y a aucune ambiguïté : il s'agit d'une initiative épiscopale qui se justifie par l'absence de martyr local »⁶⁹¹. En effet, les saints enterrés près de Clermont n'avaient pas encore une réputation assez établie. Namatius avait ainsi tenu à suivre le modèle de Martin ou de Victrice qui avait reçu à la fin du IV^e siècle les *brandea* des martyrs inventés par Ambroise de Milan en Italie. Vital et Agricole devaient donc accroître la renommée et l'efficacité de la sainteté de la cathédrale sur Clermont et sur son territoire. Bientôt le culte des saints locaux prit le relais.

b) Introduction à une géographie historique de l'Auvergne

À l'intérieur de l'Auvergne plusieurs contrées semblent avoir gardé ou forgé un certain caractère : l'étude des limites géographiques s'avère parlante. « La géographie n'est autre chose que l'histoire dans l'espace, de même que l'histoire est la géographie dans le temps »⁶⁹². Ainsi, de longue date, les géographes mais aussi les historiens ont essayé de délimiter et d'approprier les espaces en décrivant leurs caractères. Fernand Braudel⁶⁹³ dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*⁶⁹⁴ a montré combien

⁶⁸⁷ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècles », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours – Actes des XIII^{èmes} journées internationales d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand – 3-6 octobre 1991)*, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Clermont-Ferrand II, Institut d'études du Massif central, fascicule XIV, 1991, p. 8.

⁶⁸⁸ *Brandea* : Littéralement « toile blanche ». Linceul en toile blanche qui sert à couvrir les reliques des saints. Cf. J.-F. Niermeyer, *Mediae Latinitatis Lexicon minus, Lexique latin médiéval – Medieval Latin dictionary – Mittellateinisches Wörterbuch*, Édition remaniée par J.W.J. Burgers, Brill, Leiden – Boston, 2002, p. 138.

⁶⁸⁹ D'après le martyrologe romain Saint Vital était l'esclave de saint Agricola ou Agricole. Ils ont été ensuite compagnons dans le martyre. Saint Vital est mort d'épuisement au milieu des tortures et saint Agricola a été cloué sur une croix. Quelques années plus tard, saint Ambroise a recueilli leurs reliques et a consacré une église à Florence en leur honneur.

⁶⁹⁰ La tradition attribue à l'évêque Namace, vers le milieu du V^e siècle, la construction de la première cathédrale. Cf. C. Lauranson-Rosaz, « Espace ecclésial et liturgie en Auvergne autour de l'an mil à partir du *Libellus de sancti ecclesiis et monasteriis claromontii* », *op. cit.*, p. 51.

⁶⁹¹ *Idem*, p. 8.

⁶⁹² Cf. J. Elisée Reclus, *L'Homme et la Terre*, 1905-1908.

⁶⁹³ Sur l'apport de Fernand Braudel Cf. P. Claval, « Aires culturelles, hier et aujourd'hui », T. Sanjuan (dir.), *Carnets de terrain. Pratique géographique et aires culturelles*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 14-16.

⁶⁹⁴ F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949. Deuxième édition révisée, 1966.

histoire et géographie pouvaient s'allier⁶⁹⁵. Les limites territoriales de l'Auvergne sont connues mais font toujours débat. Politiquement lié au sort de l'Aquitaine, l'ancien diocèse de Clermont était confronté aux pays d'Empire. Rechercher la réalité du territoire auvergnat nous conduirait dans de trop vastes considérations. Il ne sera ici l'objet que d'une petite introduction au propos qui nous conduit à comprendre la position de Brioude. L'Auvergne médiévale a pratiquement toujours été incluse dans l'Aquitaine. Lorsque les princes du Midi toulousain ont réussi à prendre pied en Auvergne pour un temps très court, ils ont adopté le titre de duc d'Aquitaine en le ravissant temporairement à la famille des comtes de Poitiers⁶⁹⁶. La position de Brioude a été celle d'une interface entre l'Auvergne du Nord et le Midi toulousain ou languedocien. L'influence toulousaine a longtemps existé dans le sud du Massif central, le grand Midi et principalement le duché d'Aquitaine.

Lorsque l'on parle de l'Auvergne médiévale, il ne s'agit géographiquement pas de la région actuelle mais de l'ancien diocèse de Clermont avant sa partition en 1317. Le terme *Arvernia* est très rarement employé dans les sources. L'Auvergne est plutôt évoquée en termes de territoire des Arvernes : la *civitas arvernorum*⁶⁹⁷. Il s'agit donc de considérer un territoire décrit comme la zone occupée par les « descendants des Arvernes »⁶⁹⁸. Les limites de la civitas sont difficiles à connaître. Les limites du diocèse aux XIII^e-XIV^e siècles sont mieux connues. Le sud de l'Auvergne a peut-être fluctué durant la période mérovingienne, entre le diocèse de Clermont et le diocèse de Rodez⁶⁹⁹.

L'espace politico-administratif de l'Auvergne carolingienne est délicat à aborder. L'Auvergne appartenait à l'Aquitaine du royaume carolingien occidental (après 843 et la partition de l'empire de Charlemagne). Le Velay appartenait pareillement à l'Aquitaine et faisait tampon avec l'Empire. Dans

⁶⁹⁵ La géographie historique consiste à expliquer, par les cartes, mais pas uniquement, et à décrire les aspects géographiques et les formes de peuplement d'une contrée. Même si la cohabitation des deux disciplines n'a pas toujours été simple, la géographie historique démontre souvent que rien n'est définitif ni irréversible : les territoires grandissent ou rapetissent, ils sont modelés par la volonté de leurs habitants à vivre ensemble en forgeant un idéal identitaire ou mythique. Le terme de « géographie rétrospective » a été employé (depuis F. Braudel et R. Dion jusqu'à X. de Planhol) pour définir cette recherche mais dans des buts différents, parfois pour expliquer le monde actuel. Cf. J.-R. Pitte, « De la géographie historique », *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, 3^e et 4^e trimestre 1994, n°74/75, *Géographie historique*, p. 14-19 ; P. Flatrès, « La géographie rétrospective », *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, 3^e et 4^e trimestre 1994, n°74/75, *Géographie historique*, p. 63-65 ; A. Longnon, *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, Éditions Hachette, 1885-1907.

⁶⁹⁶ M. Saudan, « L'Auvergne médiévale en cartes : entre orient et occident, entre nord et sud », *Revue Siècle*, n°15, *Marges et « marches » médiévales*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2002, p. 7.

⁶⁹⁷ Cf. F. Trément et Alii, « Aux origines de la cité arverne », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, 2002, p. 182 et ss. ; F. Trément, « Augustonemetum : approche archéologique du chef-lieu de cité », *L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique, op. cit.*, p. 200-205 ; B. Rémy et M. Provost (dir.), *Inscriptions latines d'Aquitaine. Les Arvernes*, I.R.A.M., Bordeaux, 1996, p. 15-18 ; M. Provost et C. Mennessier-Jouannet, *Clermont-Ferrand, Carte archéologique de la Gaule*, 63, Le Puy-de-Dôme, t. 63-1, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, p. 119-228 ; P.-F. Fournier, « Augustonemetum, nœud des routes », *Recherches clermontoises*, VI, Institut d'Histoire, Faculté des Lettres de Clermont, Clermont-Ferrand, 1970, p. 291-306.

⁶⁹⁸ M. Saudan, « Géographie historique de l'Auvergne carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 11.

⁶⁹⁹ *Ibidem*.

l'ensemble du Massif central (le Limousin exclu), une étude, portant sur 2168 actes pour la période de 800-1200, montre que dans 59% des clauses de datation le roi est mentionné⁷⁰⁰. Quand la clause mentionne le roi, l'aire géographique de l'exercice de son pouvoir est souvent précisée. Comparativement au Massif central, la zone dans laquelle la précision du royaume était très fréquente est une particularité de l'Auvergne et du Velay, et mieux encore pour Brioude⁷⁰¹. L'étude de Marie Saudan révèle que le pourcentage de précision du royaume est de 81% dans le cartulaire de Brioude et seulement de 33% dans le cartulaire de Conques ou de 14% dans celui de Vabres⁷⁰². L'Auvergne tenait donc la particularité de la « mention du roi » et « du royaume » dans les formules de datation pour 800-900, sans que cela puisse réellement se justifier : s'agissait-il d'un moyen de contrer l'influence toulousaine ? Dans le cartulaire de Brioude, sur les 52 actes datés avec précision du IX^e siècle, 41 présentent une référence aux Francs. Il s'agit de la première référence. Aussi, la mention de l'Aquitaine dans plus d'un acte sur deux, lorsque le roi est mentionné dans le cartulaire de Brioude est révélatrice. L'existence d'un duché ou d'un royaume d'Aquitaine au VIII^e siècle avait tant marqué les esprits que ce royaume restait le référent.⁷⁰³ Entre 901-1050, la mention « royaume » perdura, particulièrement à Brioude, sans que cela puisse encore bien s'expliquer.

En Auvergne le terme de comté recouvrait deux réalités. Il existait un comté d'Auvergne, ayant sans nul doute Clermont comme chef-lieu, qui occupait une bonne partie du diocèse ancien de Clermont. Il existait des comtés « mineurs » dont les chefs lieux n'étaient pas des chefs-lieux du diocèse : il s'agissait de Brioude, Tallende ou Turluron⁷⁰⁴. L'Auvergne se caractérisait donc par l'existence d'une multitude de types de circonscriptions qui s'imbriquaient les unes dans les autres sans pourtant former une pyramide hiérarchique du pouvoir. Le *pagus*, le comté, le comté mineur ou le *pagus*-vicairie pouvaient se chevaucher sans tapage, nous y reviendrons à propos de Brioude.

L'Église joua un grand rôle dans l'organisation des territoires. Pourtant les termes qui désignent des circonscriptions ecclésiastiques sont pratiquement absents des sources de la pratique concernant le Massif central. Pour l'ensemble du Massif occidental, sur environ 2700 textes étudiés par Marie Saudan, il n'y a aucune mention de *provincia*. Le diocèse (*diocesis*) n'est mentionné, lui, que dans 0,63% des textes et la paroisse n'apparaît dans les textes qu'à partir du milieu du X^e siècle⁷⁰⁵. L'étude du diocèse pose problème car les sources ne donnent que très peu d'informations. On suppose que les limites des diocèses à la fin du Moyen-Âge reprenaient celles des diocèses plus anciens et que bien souvent ils correspondaient aussi aux limites des *pagi* et comtés. Toutefois le diocèse clermontois, au VIII^e siècle, était certainement moins étendu qu'il ne l'avait été aux XII^e-XIII^e siècles. À la suite de Jean-Luc Bourdardchouk, Sébastien Fray pense qu'au cours de la période mérovingienne, la région située au sud de la Maronne (globalement

⁷⁰⁰ M. Saudan, « Géographie historique de l'Auvergne carolingienne », *op. cit.*, p. 15.

⁷⁰¹ *Idem*, p. 15.

⁷⁰² *Id.*, p. 15-16.

⁷⁰³ *Id.*, p. 17.

⁷⁰⁴ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du Massif central du IX^e siècle au XII^e siècle*, thèse sous la direction du Professeur M. Parisse, vol. 1, p. 227.

⁷⁰⁵ M. Saudan, « Géographie historique de l'Auvergne carolingienne », *op. cit.*, p. 26.

l'archiprêtre d'Aurillac) aurait été rattachée au diocèse de Clermont⁷⁰⁶ en raison d'une expansion du diocèse par le phénomène d'évangélisation. Cet exemple est important puisqu'il permet de placer une exception à la règle qui veut que les diocèses aient adopté leurs limites depuis la période romaine⁷⁰⁷.

La paroisse⁷⁰⁸ n'est formellement présente dans les textes qu'après 1020 et ce de manière sporadique. Il est possible que les paroisses, avant 1020, n'aient pu correspondre qu'à des points de rassemblement, sans répondre totalement à une réalité territoriale. Marie Saudan précise que la paroisse n'est devenue un référent spatial qu'à partir du moment où la quasi-totalité du territoire a été couverte⁷⁰⁹. La paroisse, qui se mit en place entre le IX^e et le XII^e siècle, peut être définie comme une structure spatiale qui garantit aux populations des lieux de culte de proximité. Tandis que le terme *parochia* (au féminin singulier) se mettait à désigner un territoire, il fut pareillement utilisé (au neutre pluriel) pour désigner les revenus paroissiaux. Le lien est avéré entre les deux réalités : le contrôle d'un territoire se traduisait par la perception de revenus (dîmes, droits funéraires et offrandes diverses) sur le territoire⁷¹⁰.

L'Auvergne appartenait, du point de vue des pratiques culturelles, au noyau central du Massif central. Les pratiques de l'écrit caractérisent singulièrement l'Auvergne. Les clauses comminatoires et les clauses de datation en révèlent les particularités. Les clauses comminatoires et l'emploi de la colère divine concentrés sur les IX^e-XI^e siècles se retrouvent en Auvergne comme en Catalogne.

Globalement la frontière entre Royaume et Empire correspondait à la frontière orientale du diocèse de Clermont et du diocèse du Puy. Les frontières du diocèse de Clermont sont assez bien connues pour le Bas Moyen Âge malgré quelques incertitudes à propos de la frontière partagée avec le diocèse du Puy. Est-il possible que le diocèse de Clermont se soit développé au détriment du diocèse de Rodez, par une mise en place plus précoce des structures locales d'encadrement ?⁷¹¹ À partir du XII^e siècle, les limites à l'intérieur du diocèse s'étaient faites plus structurales. L'Aquitaine était aux mains des Plantagenêts qui pénétraient aussi en Auvergne, ce qui était source de conflits. Dans le même temps, les possessions comtales de l'Auvergne se divisaient et le roi de France Louis VII allait en profiter pour affirmer son autorité. L'unité du comté d'Auvergne était rompue, aussi les conflits extérieurs entre Capétiens et Plantagenêts allaient se mêler aux conflits internes. Les Haute et Basse Auvergne gardaient une atmosphère culturelle différente révélée, sous plusieurs aspects, par les travaux de Bruno Phalip⁷¹².

⁷⁰⁶ S. Fray, *Mise en place et évolution du réseau paroissial en Haute-Auvergne occidentale (archiprêtres de Mauriac et Aurillac)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Clermont II, vol. 1, 1999, p. 50-54.

⁷⁰⁷ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du Massif central du IX^e siècle au XII^e siècle*, *op. cit.*, p. 235.

⁷⁰⁸ Cf. J. Gaudemet, « La paroisse au Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 59, 1973, p. 5-21 ; M. Lauwers, « Paroisse, paroissiens et territoire. Remarques sur *parochia* dans les textes latins du Moyen Âge », *Médiévales*, n°49, D. Iognat-Prat, É. Zadora-Rio (dir.), *La paroisse. Genèse d'une forme territoriale*, 2005, p. 11-32.

⁷⁰⁹ M. Saudan, « Géographie historique de l'Auvergne carolingienne », *op. cit.*, p. 26.

⁷¹⁰ M. Lauwers, « Paroisse, paroissiens et territoire. Remarques sur *parochia* dans les textes latins du Moyen Âge », *op. cit.*, §23.

⁷¹¹ M. Saudan, « L'Auvergne médiévale en cartes : entre orient et occident, entre nord et sud », *op. cit.*, p. 11.

⁷¹² *Exempli gratia* : B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle : essai de sociologie monumentale*, thèse de doctorat sous la direction d'A. Prache, Université Paris 4, 1990,

Dans son étude architecturale du château, Bruno Phalip justifie le partage des aires culturelles par la distinction sociale des groupes et de leurs particularités respectives⁷¹³. Justement à l'intérieur d'une aire, plusieurs nuances apparaissent et la société médiévale auvergnate est loin d'être acquise unilatéralement à la même aire méridionale. Les zones de Haute-Auvergne et le Brivadois semblent présenter des modes de pensées et des structures sociales attachées à la Rome antique constituant un obstacle à la diffusion de la forme septentrionale des rapports de subordination⁷¹⁴. La permanence d'une structure institutionnelle héritée de l'Antiquité peut s'expliquer par la résistance des mentalités. Ainsi, la mutation féodale est commandée par la défaite de cette résistance. De la sorte, au début du X^e siècle, une césure apparut entre l'Auvergne du nord qui était tournée vers le Poitou et l'Auvergne du sud qui regardait vers le Midi⁷¹⁵. De même, le droit romain n'était pas abandonné dans les pays wisigothiques, le Languedoc et la Catalogne car la survivance des institutions romaines était en partie assurée par la *Lex Wisigothorum*⁷¹⁶. Les seigneuries d'Église étaient attachées aux lois romaines et étaient, dans l'ensemble, soumises au droit écrit. Seules les terres de l'évêque de Clermont dans la prévôté de Mauriac et quelques autres dépendances du prieuré de Saint-Flour relevaient du droit coutumier⁷¹⁷. La France du Nord était organisée en seigneuries châtelaines de grandes dimensions qui regroupaient une vingtaine de villages alors que dans les régions du Centre et du Midi les châtelainies, souvent alleutières, rassemblaient quelques paroisses ou une seule⁷¹⁸. Dans le Sud, se trouvait donc une forte densité castrale qui résultait d'un éclatement territorial poussé et d'une culture marquée par le droit romain qui favorisait la propriété indépendante⁷¹⁹. La limite de la zone de droit écrit, qui coupait l'Auvergne du XII^e siècle, partageait bien le nord et la Basse-Auvergne qui vivaient sous le régime du droit coutumier et le sud et la Haute-Auvergne qui avait opté pour le droit écrit⁷²⁰.

Dans l'aire diocésaine plusieurs pôles peuvent se distinguer. D'abord le siège épiscopal garde au XII^e siècle une situation dominante. Winebrand, moine de Saint-Alyre déclare à son propos : « heureuse ville qui dépasse les autres cités bien qu'elle soit éloignée d'elles »⁷²¹. Il semble donc que Clermont ait été quelque peu éloigné des autres sièges épiscopaux. L'étude des centralités que Jean-Luc Fray applique à

6 vol. ; B. Phalip, « Étude monumentale et limites culturelles. Les confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XII^e siècle », *Revue Siècle*, n°5, *Frontières médiévales*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1997, p. 29-57.

⁷¹³ B. Phalip, « Étude monumentale et limites culturelles. Les confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XII^e siècle », *op. cit.*, p. 31.

⁷¹⁴ B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle : essai de sociologie monumentale*, *op. cit.*, p. 153.

⁷¹⁵ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle. La fin du monde antique ?*, Les cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1987, p. 12-82.

⁷¹⁶ M.-L. Carlin, *La pénétration du droit dans les actes de la pratique provinciale (XI^e-XIII^e siècles)*, Paris, 1967.

⁷¹⁷ B. Phalip, *Seigneurs et bâtisseurs en Haute-Auvergne et en Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000 (premières éditions 1993), p. 68.

⁷¹⁸ *Idem*, p. 67.

⁷¹⁹ *Ibidem*.

⁷²⁰ Cf. R. Barbieri (dir.), *Atlas historique du Moyen Âge occidental*, Éditions du Rouergue, Rodez, 2007, carte n°6, « Carte indiquant les différentes aires d'application juridique, en France, pour les formes de propriété et d'usage de la terre », p. 106.

⁷²¹ B. de Gaiffier, « La "Vita sancti Illidii" par Winebrand de Saint-Alyre, *Analecta Bollandiana*, 86, 1968, p. 133-257 et 87, 1969, p. 333-342.

l'Auvergne permet de dégager ces pôles d'influence. La théorie de centralité de Walter Christaller avait montré les rapports fonctionnels entre les agglomérations urbaines et les campagnes et mis en valeur l'importance des lieux centraux⁷²². Cet aspect central peut s'étudier sous les angles les plus divers du domaine culturel, structurel ou fonctionnel⁷²³. En Auvergne et en Velay les localités centrales urbaines étaient placées parfois en altitude. Les villes étaient principalement réparties sur un axe nord-sud suivant le cours de l'Allier et les grandes voies de communications. La voie Régordane, grande voie qui conduisait à Paris depuis le Midi par Millau, Clermont et Nevers fut réactivée par la conquête capétienne de l'Auvergne et du Midi dans les années 1200-1210⁷²⁴. L'Auvergne médiévale n'était pas fermée sur elle-même : pour exemples, l'abbaye de Saint-Géraud possédait des biens sur la route de Compostelle jusque dans le nord de l'Espagne tandis que le roi d'Aragon était au XIII^e siècle seigneur du Carladais. La route de Compostelle depuis le Puy était également une voie privilégiée⁷²⁵.

3) Le Velay

Brioude proche du Velay semble avoir gardé avec cette contrée plus que de simples liens amicaux. Le caractère propre de la terre du Velay est original en plusieurs points. Sous l'autorité romaine, les Vellaves se constituèrent en cité indépendante de celle des Arvernes intégrée à l'Aquitaine première. Pline l'Ancien ne range parmi les cités libres d'Aquitaine que celles des Arvernes, des Bituriges, des Cubes, des Gabales et des Santons. Celle des Vellaves dut recevoir le statut de cité pérégrine stipendiaire : une inscription du Puy mentionne un *Prefectus coloniae*, ce qui permet de supposer qu'elle obtint le droit latin⁷²⁶. Une *civitas Vellavorum* est attestée à Saint-Paulien ou au Puy⁷²⁷. À une époque inconnue, le chef-lieu aurait été installé au Puy, c'est ce qu'en tout cas par Grégoire de Tours atteste. Des vestiges archéologiques témoignent de l'existence d'une agglomération romaine, mais le texte le plus ancien qui signale Saint-

⁷²² Cf. J.-L. Fray « Les localités centrales de l'Auvergne, du Velay et du Bourbonnais au Moyen Âge. Problèmes et perspectives », *Städtelandschaft – Städtenetz – zentralörtliches Gefüge. Ansätze und Befunde zur Geschichte der Städte im hohen und späten Mittelalter*, Sonderdruck, 2000, note n°5, p. 170.

⁷²³ Cf. J.-L. Fray, « Réseau urbain et "localités centrales" en Auvergne bourbonnais et Velay au bas Moyen-Âge », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne- Bourbonnais – Velay). Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, 2002, p. 253 : « les résultats – provisoires – d'un vaste chantier en cours à l'Université Blaise Pascal reposent sur l'utilisation de la méthode dite "de la centralité", en vertu de laquelle l'accent est mis de façon privilégiée sur celles des fonctions ou ceux des équipements urbains qui expriment et supportent les relations – de service ou d'influence- et les flux de marchandises, d'hommes et d'ordres entre l'organisme urbain central et la campagne environnante ou encore entre la ville considérée et les autres localités centrales de rang équivalent, inférieur ou supérieur de l'espace d'étude en cause ».

⁷²⁴ J.-L. Fray « Les localités centrales de l'Auvergne, du Velay et du Bourbonnais au Moyen Âge. Problèmes et perspectives », *op. cit.*, p. 172.

⁷²⁵ Cf. R. Barbieri (dir.), *Atlas historique du Moyen Âge occidental*, carte n°4, « Carte des principales routes de pèlerinage vers les trois destinations fondamentales : Jérusalem, Rome et Saint-Jacques », p. 45.

⁷²⁶ C. Julian, *Histoire de la Gaule*, t. IV, Paris, 1914, p. 270.

⁷²⁷ R. Bernard, *Carte archéologique de la Gaule. 43, La Haute-Loire*, Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1994, 192 p. ; X. Barral i Altet, *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Éditions du Seuil, Skira, Paris, Milan, 2005, 436 p.

Paulien ne date que du XII^e siècle⁷²⁸. Mentionnée comme *Cité Vieille* aux IX^e et X^e siècles, la capitale fut transférée au Puy devenant un nouveau siège. Le Puy possédait un grand sanctuaire d'époque romaine. On ne connaît pas l'étendue de la ville antique. Nous sommes mal renseignés sur les débuts du christianisme dans le Velay. Les origines du diocèse présentées par le biais de la légende restent très confuses. Au début du XIV^e siècle, le dominicain Bernard Gui en rédigea le plus ancien récit connu. Il raconte que saint Georges premier évêque du Puy avait été nommé par le Bienheureux Pierre, Prince des Apôtres à Rome. Georges et Front, nommé en même temps que lui, avaient été envoyés pour prêcher. Arrivé en Velay Georges devint évêque tandis que Front poursuivit sa route jusqu'à Périgueux⁷²⁹.

Les sources trop tardives et légendaires ne permettent pas de connaître l'origine du Puy. Les conciles antérieurs à l'époque carolingienne ne laissent apparaître aucune signature d'évêque attaché au siège du Puy ou de *Ruessium* comme le dit le récit. Grégoire de Tours indique le nom de l'évêque Aurelius. Son nom est inscrit dans une liste épiscopale copiée dans un sacramentaire du X^e siècle⁷³⁰. En l'absence de données archéologiques, la première topographie chrétienne de Saint-Paulien demeure incertaine. Des traditions lui attribuent une église Notre-Dame-du-Haut-Solier et deux églises cimétiérales Saint-Georges et Saint-Paulien⁷³¹. L'église cathédrale du Puy mentionnée en 912 fut attribuée à 5 évêques qu'elle énumère⁷³². Le baptistère roman situé au nord de la cathédrale actuelle avait peut-être été bâti sur l'édifice baptismal primitif⁷³³.

Les hommes du Velay étaient en relation avec l'Auvergne mais aussi avec l'Empire. La grande figure d'Adhémar de Monteil exaltée par les récits des croisés et par le chant avait donné un grand prestige à l'Église du Puy. Cet évêque issu d'une noble famille du Dauphiné⁷³⁴ serait courageusement mort en croisade. Les évêques mettaient en son souvenir, dans leurs armes à côté du bâton épiscopal, une épée. De même les chanoines de la cathédrale du Puy, depuis ce temps, portèrent pendant le temps pascal, une pièce de fourrure représentant une cuirasse⁷³⁵. Les hommes du Velay regardaient d'abord du côté du Rhône, ils en étaient souvent issus. La « filière rhodanienne » procurait des chanoines à la cathédrale du

⁷²⁸ F. Prévôt, X. Barral i Altet, « Province ecclésiastique de Bourges (*aquitania prima*), *op. cit.*, p. 90.

⁷²⁹ P. Cubizolles, « Débuts du pèlerinage à Notre-Dame du Puy », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1995, p. 47-50.

⁷³⁰ Paris, BnF, ms. lat. 2294, *Sacramentaire parisien*, X^e siècle.

⁷³¹ J. Lacoste, « L'église Saint-Georges de Saint-Paulien », *Congrès archéologiques de France, Velay*, Paris, 1976, p. 499-522.

⁷³² X. Barral i Altet, « La naissance de la ville et sa christianisation », *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Éditions du patrimoine, Skira/Seuil, Paris, p. 53.

⁷³³ Cf. C. Sapin et X. d'Aire, *Le Puy. Baptistère*, Rapport préliminaire, C.E.M. – Auxerre, D.R.A.C. Auvergne, 2007 ; X. Barral i Altet (dir.), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Éditions du patrimoine, Paris, 2000, p. 205-208 ; M. Durliat, « Le baptistère Saint-Jean », *Congrès archéologique de France*, 133^e session, Velay, 1975, Société Française d'Archéologie, Paris, 1976, p. 213-229 ; P. Chevalier, « Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) », coll., *Le stuc. Visage oublié de l'art médiéval*, Somogy Éditions d'Art, 2004, p. 202-203 ; P. Chevalier, « Stucs préromans et romans d'Auvergne et du Velay », C. Sapin, C. Allag (dir.), *Stucs et décors de la fin de l'antiquité au moyen âge (V^e-XII^e siècle) : actes du colloque international tenu à Poitiers du 16 au 19 septembre 2004*, Éditions Brepols, 2006, p. 231 et ss.

⁷³⁴ J.-L. Fray, « Auvergne, Velay et Royaume d'Arles : Éléments pour une révision de la géographie relationnelle auvergnate au Moyen Âge », *Revue Siècle*, n°15, *Marges et « marches » médiévales*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 2002, p. 75-88.

⁷³⁵ J. Viscomte, « Les premiers temps du christianisme. Le Moyen-Âge », t. IV, *Le Velay*, Le Puy, 1980, p. 220.

Puy, qui rentraient promus dans leurs diocèses, tel le grand archevêque Léger de Vienne (v. 1030-1070)⁷³⁶. L'abbé Guillaume IV (1086-1134) à la tête de Saint-Chaffre, auteur du cartulaire de l'abbaye, était sans doute aussi originaire d'outre Rhône⁷³⁷.

Au XII^e siècle, le roi vint en Velay pour réaffirmer son emprise. Depuis la dernière concession royale aux évêques du Puy par Lothaire à Gotescalck en 955, il s'était écoulé 179 ans. Quand fut fait appel au roi capétien, les droits de la couronne paraissaient être abandonnés en Velay. C'était à Rome que se jugeaient les débats, le pape était la seule autorité reconnue. Humbert pourtant alla chercher le roi Louis VI le Gros à Orléans, en 1134 pour solliciter de lui la confirmation des privilèges donnés par Raoul et Lothaire aux évêques du Puy⁷³⁸. Louis VII vint lui aussi en Velay pour réaffirmer son autorité. L'évolution du Velay est différente de celle de l'Auvergne. Le pouvoir comtal n'était pas présent et les vicomtes de Polignac n'avaient pas repris le titre comtal. Le Puy était totalement aux mains de l'évêque. L'influence des comtes de Toulouse s'imposait sur ce territoire. Au milieu du XII^e siècle, le Velay était le théâtre de l'opposition ouverte entre la famille de Polignac et l'évêque du Puy, au sujet des droits de péages et de ceux de battre monnaie⁷³⁹. L'intervention royale de 1169 avait réglé le différent. Dès le XII^e siècle, l'évêque du Puy, bien qu'il ne porte pas encore le titre de comte de Velay, était le suzerain d'un vaste domaine correspondant approximativement au *Comitatus Vellaicus*⁷⁴⁰.

Dans le dernier tiers du XII^e siècle, le Velay se trouvait placé dans le giron du roi de France en dépit des ambitions des dauphins d'Auvergne qu'exprime leur titre de comte du Velay. Cette affirmation se retrouve dans les vers du Dauphin : « entre le Puy et Aubusson je peux rester chez moi »⁷⁴¹. À la mort de l'évêque Bertrand de Chalença en 1212 ou 1213, le roi avança un candidat non vellave pour l'évêché du Puy. Robert de Mehun, candidat du roi, n'était pas soutenu par le parti vellave qui préférait Brocard de Rochebaron élu par les chanoines du Puy. Il est possible que les Vellaves aient alors reconnu le candidat élu par les chanoines et non celui du roi⁷⁴². Toutefois à partir du XIII^e siècle, plusieurs évêques successifs avaient rendu hommage au roi : de fait l'évêque devint un véritable comte du Velay.

⁷³⁶ C. Lauranson-Rosaz, « Le Velay et la croisade », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection École française de Rome, 1997, p. 46.

⁷³⁷ *Idem*, p. 47.

⁷³⁸ F. Mandet, « Les récits du Moyen-Âge. Chartes et chroniques », t.3, *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, Le Puy, 1861, p. 144.

⁷³⁹ *Idem*, p. 151-185.

⁷⁴⁰ J. Viscomte, « Les premiers temps du christianisme. Le Moyen-Âge », *op. cit.*, p. 231.

⁷⁴¹ P. Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours [...]*, *op. cit.*, p. 187.

⁷⁴² J. Perrel, « Le Velay dans le domaine royal : une histoire de dupes », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1981, p. 41-54.

Chapitre III. Le chapitre canonial (IV^e–XIII^e siècles)

Après avoir relaté les faits intéressants l'histoire de Brioude et la complexité des liens entretenus entre la communauté canoniale et les dignitaires de tous bords, nous allons appréhender la mentalité canoniale de la compagnie de Brioude. Plongés au cœur du chapitre, nous faisons souvent allusion aux utilisations de l'espace ecclésial, et aux cérémonies du rite. Suivant aussi l'histoire du culte de Julien, nous pénétrons la culture même des chanoines de Brioude. Commanditaires exigeants, les chanoines ont choisi (ou accepté) d'assembler au sein même du lieu de l'office, des images diverses reflétant leur conscience du monde. La collégiale est en effet d'abord le lieu de la célébration dédiée au Christ, à Julien mais aussi au chapitre et à ses proches.

I. Les chanoines de Brioude

A. La réalité canoniale en Auvergne

1) Introduction : Qu'est-ce qu'une collégiale ?

Le monde des chanoines est un monde où les établissements autonomes ignorent la centralisation : « comme on l'a fait remarquer, il n'y eut ni Cluny, ni Cîteaux canoniaux »¹. Il n'y a pas une seule définition de l'église collégiale. Historiographiquement², le sujet a suscité de nombreuses investigations, mais le grand nombre de monographies et d'œuvres d'érudits, n'a pas répondu à une analyse d'ensemble qui recouvre l'époque médiévale. Plusieurs études qui couvrent des territoires et correspondent à des diocèses donnent une idée plus précise de la répartition des collégiales dans l'espace de la France actuelle³. L'ancienne étude de Henri-Jacques Légier cherchait à répertorier les églises collégiales de France dans une perspective d'histoire du droit⁴. Depuis quelques années, Hélène Millet a aussi entrepris l'étude systématique des chanoines des cathédrales françaises⁵. Le programme intitulé « *Fasti Ecclesiae Gallicanae* » (CNRS-GDR 993) a pour objectif d'établir pour tous les diocèses médiévaux de l'espace de la France actuelle (XIII^e/XV^e siècle) des listes chronologiques des dignitaires

¹ J. Avril, « Conclusion », « Le monde des chanoines XI^e-XIV^e s. » », *Cahiers de Fanjeaux*, CNRS, Éditions Privat, Toulouse, 1989, p. 363-364.

² Cf. J. Becquet, *Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Londres, Variorum Reprints, 1985 ; Collectif, « Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e s.) », *Cahiers de Fanjeaux*, CNRS, Éditions Privat, Toulouse, 1989 ; A. Vauchez, C. Caby (dir.), *L'histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen Âge. Guide de recherche et documents*, L'atelier du médiéviste n°9, Brepols, Turnhout, 2003 ; A. Massoni, « Un nouvel instrument de travail pour la communauté scientifique : le répertoire des collégiales séculières de France à l'époque médiévale », *Revue d'histoire ecclésiastique*, t.102, 2007, p. 915-939, en particulier « 1. Bilan historiographique », p. 915-922.

³ *Exempli gratia* : J. Becquet, « Collégiales et sanctuaires de chanoines séculiers en Limousin aux X^e-XII^e siècles », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t.103, 1976, p. 75-106 ; J.-M. Matz, « Collégiales urbaines et collégiales castrales dans le diocèse d'Angers au Moyen Âge », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 108, 2001, p. 5-33.

⁴ H.-J. Légier, *Les églises collégiales en France, des origines au XV^e siècle*, Thèse dactylographiée de la Faculté de Droit de Paris, 1955.

⁵ Le groupe du CNRS *Fasti Ecclesiae Gallicanae* constitue un répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500.

et des chanoines⁶. L'œuvre engagée depuis quelques années par Anne Massoni, dénommée « Les collégiales », a pour but de recenser l'ensemble des collégiales de la France actuelle dans une base de données colossale pour pallier ce manque de connaissance⁷.

Une collégiale est un bâtiment autonome qui abrite un clergé chargé collectivement de l'office divin quotidien au même titre qu'une abbatale abrite une communauté monastique ou qu'une cathédrale accueille un chapitre de chanoines et son évêque⁸. Elle peut également être une église paroissiale si les chanoines ont directement la charge de desservir une paroisse ou s'ils l'ont confiée à un clergé qu'ils contrôlent. Les chanoines se déchargent souvent de ces fonctions pastorales attachées à la paroisse sur des ecclésiastiques subalternes, d'où une hiérarchisation des tâches que Jacques Nazet n'hésite pas à appeler « aristocratisation du clergé »⁹. Les chanoines se sont eux-mêmes définis comme la classe intermédiaire¹⁰. Les collégiales les plus anciennes sont généralement situées en ville, elles sont issues d'anciennes basiliques cimétériales de l'époque mérovingienne et abritent de célèbres reliques qui suscitent dévotions et pèlerinages¹¹. Les communautés de prêtres issues du *presbyterium* qui desservaient ces basiliques ont ensuite été transformées en communautés de chanoines à des dates diverses et incertaines. Ces collégiales sont souvent placées sous le patronage de saints locaux à la différence des cathédrales consacrées presque uniformément à saint Étienne ou à la Vierge Marie¹². D'autres collégiales anciennes sont issues d'antiques monastères ayant abandonné leur règle, généralement avant l'an mille¹³. Par leur ancienneté ces collégiales ont joué un rôle essentiel dans l'organisation du diocèse, de la paroisse ou de la ville dans laquelle elles sont situées. Les chapitres cathédraux et les monastères bénédictins ont quelquefois fondé ou pris sous leur contrôle de petits chapitres de chanoines pour leur confier une tâche scolaire, pastorale ou caritative¹⁴. Mais parmi toutes ces fondations, les chapitres les plus importants ont été commandés par les rois, les princes ou les évêques comme pour les plus grandes abbayes : telles Cologne, Bonn ou Fritslar. Les fondations royales et princières se réfèrent toutes à Aix-la-Chapelle, la plus glorieuse. Elle fut imitée en un premier temps par les descendants de Charlemagne, car ils voulaient avoir dans leur ville leur propre chapitre, puis par les grands princes qui ont donné aux chanoines qu'ils installaient un but et un rôle représentatif et

⁶ Cf. H. Millet, « L'élaboration de fastes pour l'Église de France : l'exemple d'Amiens », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, t. 22, 1991, p. 151-179.

⁷ Base de données de l'axe VI, *l'Église, corps social (XII^e-XVI^e siècles)* du LAMOP (UMR 8589, CNRS-Université Paris I) en cours de réalisation.

⁸ A. Massoni, « Qu'est-ce qu'une collégiale », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, Millau, 2003, p. 14.

⁹ J. Nazet, *Les chapitres de chanoines séculiers en Hainaut du XII^e au début du XV^e siècle*, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques, Bruxelles, 1993, p. 250.

¹⁰ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, texte issu d'une thèse Paris I 1980, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1985, p. 17.

¹¹ A. Massoni, « Qu'est-ce qu'une collégiale », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 15.

¹² *Idem*, p. 15.

¹³ D'autres types de collégiales ont vu le jour durant la période médiévale, telle les collégiales castrales fondées par des seigneurs laïques ou aussi fondées pour servir d'écoles, ou à des fins particulières.

¹⁴ D. Misonne, « Chapitres séculiers dépendant d'abbayes bénédictines au Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Liège », *Revue Bénédictine*, 111, 2001, p. 215-235.

administratif¹⁵. Au XI^e siècle, les chapitres ont été fondés près des châteaux ou des noyaux urbains¹⁶. Souvent au nombre de dix, les chanoines ont joué le rôle de notaires et de référents intellectuels. Il existait aussi beaucoup de fondations rurales suscitées par de petits seigneurs, parfois ensuite rattachées à des monastères (tel Sauxillanges). Ces collégiales ont pris souvent une place de premier plan dans les diocèses au cours du XII^e siècle¹⁷. Pendant le Moyen Âge central étaient apparues les collégiales castrales fondées par des seigneurs laïques ou ecclésiastiques dans l'enceinte même de leur demeure ou parfois dans la localité la plus proche. Elles avaient pour but la célébration de la mémoire des défunts de la famille et le renforcement du prestige familial. Les fondateurs de ces églises privées contrôlaient leur clergé desservant. Les Saintes-Chapelles¹⁸ entrent dans cette catégorie. Dans les derniers siècles du Moyen Âge les collégiales étaient encore édifiées dans le but de donner des ressources, des administrateurs ou des enseignants à des collèges pour des étudiants non fortunés¹⁹. Les collégiales avaient, entre autre, la charge de l'instruction dans des écoles d'enfants qu'on appela ensuite enfants de chœur²⁰ où le service liturgique n'était qu'une partie de leur enseignement.

Dans les textes, les édifices ou les institutions occupés par des *canonici* sont appelés *ecclesiae*. Il faut attendre la fin du Moyen-Âge pour voir apparaître le mot « collégiale ». Pour Brioude la mention « *capituli ecclesiae collegiatae* »²¹ apparaît plus tardivement. Anne Massoni et le groupe des « collégiales » propose la définition suivante : « Tout établissement desservi par un groupe de clercs (deux au minimum) chantant ensemble l'office divin tant il apparaît évident que cette fonction liturgique est le seul dénominateur commun entre toutes les églises, et disposant d'une autonomie minimale, au moins physique, ce qui exclut les communautés de clercs dépendants d'une autre institution : sous-collèges de chanoines d'un chapitre cathédral, méparts »²². Brioude qui avait vu naître une communauté de prêtres, avait vraisemblablement adopté la règle d'Aix pour un mode de vie que l'on peut croire, depuis les hautes époques, canonial : certes le terme *canonici* est employé dans les textes. Généralement, les chanoines n'apparaissent clairement dans les textes qu'au VII^e et plus encore au VIII^e siècle. C'est véritablement au XI^e siècle que fleurit le « mouvement canonial » sous l'influence évangélique des courants

¹⁵ M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du christianisme*, t. 5, « Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274) », Desclée, 1993, p. 259.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Cf. C. Billot, *Les saintes-chapelles, royales et princières*, Édition du patrimoine, Paris, 1998, 76 p. ; J. Noblet, *En perpétuelle mémoire : collégiales castrales et saintes-chapelles à vocation funéraire en France, 1450-1560*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009.

¹⁹ A. Massoni, « Qu'est-ce qu'une collégiale », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 15.

²⁰ Cf. F. F.-J. Lecouvet, *Les enfants de chœur, les maîtres de musique de la cathédrale et la fête des innocents à Tournay*, Imprimerie et lithographie de L. Hebbelynck, Gand, 1856 ; P. Demouy, « Les pueri chori de Notre-Dame de Reims/ Contribution à l'histoire des clergeons au Moyen Âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Amiens, 1991, p. 135-149 ; O. Lafont, « Un exemple de protection sociale sous l'Ancien Régime : la maîtrise Notre-Dame de Rouen », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°297, 1993, p. 141-150.

²¹ *Exempli gratia* : « *De ecclesia Brivatense. Commissio, enquesta et sententia Bartholomaei de Fargia, prioris prioratus conventualis de Volta, 1432* », in, J.-J. Lachenal, « Documents concernant le chapitre de Brioude », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, t.VIII, J.-M. Freydier, Le Puy, 1878, p. 526-559.

²² A. Massoni, « Un nouvel instrument de travail pour la communauté scientifique : le répertoire des collégiales séculières de France à l'époque médiévale », *op. cit.*, p. 925.

érémitiques et de la Réforme grégorienne. L'ambition d'une vie régulière plus rigoureuse conduit à la création lente, entre 1050 et 1100, d'un mode de vie exemplaire à suivre : le chanoine régulier.

Au milieu du XII^e siècle, l'apparition des chanoines réguliers dans le « domaine royal » français, la Flandre et la Catalogne, constitua la poursuite d'un mouvement de fondations de collégiales engagé dès le X^e siècle. Yannick Veyrenche rappelle le rôle de l'évêque dans la formation de ces collégiales rénovées, qui formaient un nouveau modèle clérical et favorisaient la soumission à la hiérarchie ecclésiastique²³. La cartographie des chanoines réguliers dans l'espace français actuel proposé par Sylvain Excoffon montre la prégnance de ce mouvement en terres capétiennes²⁴. Dans d'autres régions comme le Centre, le Nord, les Pays-Bas actuels mais aussi le nord et l'ouest allemand, les chanoines d'anciennes fondations restaient fidèles à leurs traditions²⁵. En France du Sud s'opéra alors le renforcement de la règle d'Aix tandis qu'en France du Nord s'élabora la règle dite de saint Augustin²⁶. Du XI^e au XIII^e siècle la règle qui se généralisa fut celle d'Augustin, pour ceux qui avaient fait le choix de devenir des réguliers²⁷. Les autres, les chanoines séculiers, étaient des chanoines « carolingiens » dans l'âme ou parfois des chanoines sécularisés au XIII^e siècle. En 1059, le pape Nicolas II au synode de Rome avait demandé aux meilleurs clercs de son Église de se regrouper en communautés « afin de parvenir à la vie apostolique, c'est-à-dire à la vie commune »²⁸. Le chanoine pouvait, au contraire du moine, garder une emprise sur le siècle par l'alliance de la charge canoniale avec les paroisses. C'était là toute sa chance. Adrien IV, au XII^e siècle précisa qu'ils pouvaient eux-mêmes assurer le ministère pastoral et constituer des prieurés de trois ou de quatre religieux²⁹. L'idéal apostolique qui plaçait le chanoine en épigone des Apôtres allait se poursuivre. Au XIII^e siècle, les sécularisations allaient se multiplier sous l'influence de causes multiples comme l'entraînement des canonicats dans le système des bénéfices, « objets non plus de cooptation mais de collation »³⁰.

Les collégiales et les cathédrales se partageaient bien souvent leur personnel clérical : de nombreux clercs cumulaient les prébendes dans une même ville et au delà. Pourtant, les conciles de Latran avaient rappelé que la vanité attenante à cette démarche pouvait être punie. Les chapitres revigorés par une règle d'Aix plus ou moins bien assimilée durant la période carolingienne avaient, passé l'an 1100, arrêté de se développer car ils étaient

²³ Y. Veyrenche, « *Quia vos estis qui sanctorum patrum vitam probabilem renovatis ...* - Naissance des chanoines réguliers, jusqu'à Urbain II », M. Parisse (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e - XIII^e siècles)*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2009, p. 50-53.

²⁴ S. Excoffon, « Les chanoines réguliers dans l'espace français (XII^e - XIII^e siècles), une approche cartographique », *Les chanoines réguliers - Émergence et expansion (XI^e - XIII^e siècles)*, M. Parisse (dir.), Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2009, p. 499-524.

²⁵ C. Dereine, « Chanoines », *D.H.G.E.*, col. 359.

²⁶ V. Tabbagh, « Cathédrales et collégiales au Moyen-Âge : rivalité et complémentarité », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le Midi de la France au Moyen Âge*, Actes de l'atelier-séminaire des 15 et 16 septembre 2000 (Carcassonne), UMR Framespa – GDR Salve – CVPM, 2003, p. 282.

²⁷ M.-H. Vicaire, « Le monde des chanoines », *Cahiers de Fanjeaux*, 1989, p. 7-8.

²⁸ *Idem*, p. 9 ; A. Paravicini Bagliani, « L'Église romaine de 1054 à 1122 : réforme et affirmation de la papauté », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du Christianisme*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 61.

²⁹ M.-H. Vicaire, « Le monde des chanoines », *op. cit.*, p. 11.

³⁰ *Ibidem*.

conurrencés par les prieurés monastiques³¹. Dom Jean Becquet a révélé la prolifération des collégiales séculières avant l'an 1100 en terres limousines. Il a constaté leur mise en concurrence avec les formes régulées augustinienne mises en avant par l'épiscopat au tournant de l'année 1059³². Pour Brioude, les communautés des anciennes fondations étaient ensuite parties vivre avec leur propre règle. C'est ce que fit Chanteuges (fondée en 936 par Cunebert prévôt de Brioude) qui avait suivi la Chaise-Dieu dès 1137. Le succès de Sauxillanges ou de Pébrac n'avait pu que gêner l'ancienne institution canoniale dans ses prétentions territoriales. Certes, Grandmontains, Artigiens, Cisterciens se développaient également mais « les chapitres canoniaux séculiers vogu[ai]ent à la même vitesse de croisière que les abbayes de moines noirs [...] »³³. Plus tard les frères prêcheurs avaient pris le pas.

2) L'archidiocèse de Bourges

L'ancienne province ecclésiastique de Bourges qui était composée entre autres de l'Auvergne et du Velay, héritière de la province romaine d'Aquitaine première, séparée de l'Aquitaine seconde depuis 363³⁴, possédait au V^e siècle huit *civitates* ou chefs-lieux de diocèses. L'évêque de Bourges, depuis 506, était métropolitain, tandis que les autres étaient ses suffragants, hormis celui du Puy dont le diocèse relevait directement du Saint Siège depuis 1051³⁵ d'après la bulle de Léon IX³⁶. Cependant, Bourges avait souffert de son positionnement excentré et du partage politique entre les rois détenteurs de la Neustrie, de l'Austrasie et de l'Aquitaine. Le partage entre les terres qui relevaient des Plantagenêts et les terres plus favorables au roi de France perpétua l'absence d'unité de cette province. Mais l'autorité du métropolitain allait trouver de la vigueur avec les mouvements de réformes en particulier avec Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges de 1281 à 1294 qui allait défendre son titre de primat d'Aquitaine titre pourtant déjà acquis depuis le XI^e siècle³⁷.

Anne Massoni (par la base de donnée LAMOP, UMR 8589, CNRS-Université Paris I) reconnaît 131 collégiales dans l'archidiocèse de Bourges entre 816 et 1530³⁸ : dont 34 dans le diocèse de Clermont, 10 dans celui de Saint-Flour et 9 pour celui du Puy. D'une manière générale, cette étude montre que la province était bien pourvue en établissements anciens, tandis que les collégiales de type « funéraire » ou les collégiales « castrales » étaient moins nombreuses. Les collégiales de type « prestige », édifices tardifs, n'étaient pas aussi nombreuses que dans les diocèses méridionaux³⁹.

³¹ J. Becquet, « Collégiales et sanctuaires de chanoines séculiers en Limousin aux X^e-XII^e siècles », *op. cit.*, p. 100.

³² *Ibidem*.

³³ J. Becquet, « Collégiales et sanctuaires [...] », *op. cit.*, p. 101.

³⁴ F. Prévôt, X. Barral i Alter, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, t. 6, Province ecclésiastique de Bourges, Éditions De Boccard, Paris, 1989, p. 11-12.

³⁵ « l'an III du pontificat de Léon IX » cf. Ch. Rocher, « Geoffroy de Pompadour », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, 1870-1871, Le Puy, M.-P. Marchessou éditeur, 1871, p. 218-219.

³⁶ *Gallia Christiana*, t. 2, 1720, col. 686 ; *Gallia Christiana [...]*, *op. cit.*, *Instrumenta Ecclesiae aniciensis*, col. 228, « VIII. Bulla Leonis papae IX. Qua Stephano Aniciensis episcopi ejusque successoribus usum pallii concedit ».

³⁷ A. Massoni, « Introduction », A. Massoni (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Presses Universitaires de Limoges, 2010, p. 9.

³⁸ *Idem*, p. 10.

³⁹ *Id.*, p. 12-13.

Les associations de prêtres et les chapitres canoniaux étaient très proches. Les contemporains n'avaient parfois pas fait de différence. L'érection en chapitre se fit quelques-fois par un processus long sous l'impulsion d'un évêque ou d'un seigneur. Souvent les intéressés eux-mêmes, prêtres communalistes ou chapelains, lançaient le processus. Les clercs de chœur non chanoines faisaient partie de ces communautés du fait qu'ils étaient en contact avec le chapitre. La différence entre les deux corps poussait les chapelains, ou les autres desservants, à vouloir prendre part au chapitre. Ce bas-chœur, à la veille de la Révolution de 1789, était en conflit avec les chanoines à ce propos. Cette protestation reposait sur le fait que la plus grande part des offices était à leur charge. Ils devaient célébrer les messes fondées par les fidèles. Le bas-chœur ne jouissait pas pour autant des mêmes privilèges que les chanoines pléniers. Prêtres « habitués », « incorporés », « collégiés », ou encore dénommé « obituaires », ces chapelains, formaient un même « corps », celui des prêtres attachés à une église mais exclus *stricto sensu* du chapitre⁴⁰. Ce bas clergé n'avait pas cure d'âmes. Il faut cependant le distinguer du curé de paroisse.

Ce clergé auxiliaire souvent chargé de célébrer les offices funéraires et les offices des défunts, révèle le rôle fondamental des collégiales. Les seigneurs avaient fondé des collégiales afin d'assurer une prière quotidienne pour eux et leurs proches trépassés ou vivants⁴¹. Elles assumaient également un rôle important pour la vénération des reliques. Points d'ancrages des enjeux de pouvoirs, elles étaient des lieux de conflits politiques⁴² : « Leur implantation constitu[a] un bon indicateur de zones géographiques soumises à des tensions, des concurrences, voire des modifications de frontières politiques »⁴³. La carte des chapitres de France résulte d'une causalité confuse où les fondations seigneuriales ont joué un rôle essentiel⁴⁴. Lorsque les communautés de clercs étaient directement issues de l'Église-mère, mais également quand les évêques les érigeaient en chapitres, ces dernières servaient à contrôler un territoire dans une perspective seigneuriale⁴⁵. En fait, les chapitres cathédraux eux-mêmes avaient pris ce rôle décisif dans l'organisation territoriale des diocèses⁴⁶, ils avaient pu favoriser l'érection de certaines collégiales⁴⁷. La décision lors du concile de Latran II, en 1139, de confier aux chapitres cathédraux la désignation exclusive du chef du diocèse, avait cependant pris du temps à s'appliquer dans le

⁴⁰ L. Viallet, « Le clergé auxiliaire des cathédrales et collégiales à la fin du Moyen Âge : “un groupe-tampon” dans les conflits entre chapitres canoniaux et société laïque ? Le cas de Romans », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 31^{ème} congrès, Angers, 2000, p. 335-350.

⁴¹ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 33.

⁴² Cf. L. Viallet, « Enracinement local et réseaux extérieurs d'une collégiale urbaine à la fin du Moyen Âge : Saint-Barnard de romans et l'affaire Jacques cœur », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 15-26.

⁴³ A. Massoni, « Introduction », A. Massoni (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, *op. cit.*, p. 16.

⁴⁴ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne [...]*, *op. cit.*, p. 50.

⁴⁵ A. Massoni, « Introduction », A. Massoni (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, *op. cit.*, p. 17.

⁴⁶ J. Avril, « La participation du chapitre cathédral au gouvernement du diocèse », « Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e s.) », *Cahiers de Fanjeaux*, Collection d'Histoire religieuse du Languedoc au XIII^e et au début du XIV^e siècle, Éditions Privat, Toulouse, 1989, p. 41-63.

⁴⁷ F. Mazel (dir.), *L'espace du diocèse : genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval, (V^e-XIII^e siècle) ; actes de deux journées d'étude, tenues à l'Université de Rennes 2, les 15 mai 2004 et 9 avril 2005*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2008, p. 18.

Midi⁴⁸. Au XII^e siècle, les comtes de Toulouse et les rois d'Aragon intervenaient encore dans le choix des prélats de la province de Narbonne. À Clermont, même si le clergé décidait seul de l'élection de l'évêque (depuis la bulle du 18 avril 1097 par Urbain II), le chapitre regretta encore de l'intervention de quelques clercs extérieurs et il arriva à obtenir l'exclusivité de l'élection de leur évêque seulement avec la bulle de Clément III (1187-1191)⁴⁹. Le système électoral tel qu'il était pratiqué au Moyen Âge restait fragile et l'arbitrage revenait souvent à Rome qui finissait par se réserver l'exclusivité du choix des évêques. Bien souvent, les collégiales étaient encore les relais du pouvoir épiscopal à l'époque moderne⁵⁰. Englobé dans le diocèse de Saint-Flour, le chapitre de Brioude résista encore afin de garder son indépendance, ou quelques bribes de celle-ci⁵¹. Lors de la période médiévale, Saint-Julien de Brioude avait adopté la posture d'un véritable « contre-pouvoir » face à l'évêque de Clermont⁵². En général les collégiales étaient dans la dépendance du chapitre cathédral mais certaines étaient dans la dépendance de collégiales plus grandes. C'est ainsi que les plus prestigieuses, telles Saint-Martin de Tours ou Saint-Julien de Brioude, avaient également possédé des dépendances au-delà de leur propre diocèse. Pour ce qui est de la règle suivie par les chanoines, il ne faut cependant pas être trop tranché : il n'y avait pas d'uniformité. Certaines communautés, comme celle de Saint-Flour, passèrent du statut de prieuré cistercien à celui de chapitre cathédral en décidant de garder leur ancienne règle, en l'occurrence la règle de saint Benoît.

3) En Auvergne et Velay

Plus des deux tiers des chapitres compris dans le diocèse de Clermont (dans sa forme entre 1317 et 1789) ont été fondés entre le XI^e et le XIV^e siècle⁵³. Souvent, l'évêque ou le chapitre cathédral de Clermont faisait figure d'autorité pour ces chapitres. L'implantation des chapitres se concentrait dans les archiprêtrés du centre du diocèse, autour de Clermont. Dans grand nombre de cas, les chapitres institués au cours des XII^e-XIII^e-XIV^e siècles n'étaient pas créés *ex nibilo*. La mention « chapitre de chanoines » manque pour qualifier les petites communautés de clercs qui s'étaient regroupées depuis des dates indéterminées. Ces prêtres séculiers, nommés prêtres filleuls, communalistes étaient très nombreux⁵⁴. Si le décompte des collégiales devait englober ces petites structures, il semble possible de multiplier au moins par deux, leur nombre retenu par l'équipe d'Anne

⁴⁸ J. Avril, « La participation du chapitre cathédral au gouvernement du diocèse », *op. cit.*, p. 43.

⁴⁹ 3 G. Arm. 2, sac A, 6 a. Cf. A.-M. Chagny-Sève, *Le chapitre cathédral de Clermont, du XI^e siècle à 1560*, Thèse de l'école des Chartes, 1974, 3 vol., p. 189.

⁵⁰ A. Massoni, « Introduction », *op. cit.*, p. 17.

⁵¹ « Un certain nombre d'éléments montrent que les évêques de Saint-Flour ont tenté plusieurs fois de soumettre le chapitre brivadois, sans succès, jusqu'en 1677, date à laquelle l'évêque sanflorain passe une transaction avec le chapitre et obtient la juridiction spirituelle sur Brioude » cf. T. d'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire de master, sous la direction du professeur B. Dompnier, vol. 1, Université Clermont II, 2007, p. 30.

⁵² A. Massoni, « Introduction », *op. cit.*, p. 17.

⁵³ S. Gomis, « Les collégiales et les chanoines du diocèse de Clermont à l'époque moderne », A. Massoni (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, *op. cit.*, p. 114.

⁵⁴ Cf. S. Gomis, « Les enfants prêtres » des paroisses d'Auvergne, XVI^e-XVIII^e siècles, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2006, p. 81 et ss ; Dompnier (dir.), « Les associations de prêtres en France du Moyen Âge à l'époque contemporaine », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 93, 2007 ; P. Cubizolles, *Le diocèse du Puy-en-Velay. Des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, 2005.

Massoni (représenté dans le tableau suivant). Une étude minutieuse des communautés⁵⁵ « pré-canoniales » qui formaient un véritable « proto-chapitre »⁵⁶ reste indubitablement à faire pour l'Auvergne. Contentons nous d'observer rapidement les collégiales répertoriées : 44 dans l'ancien diocèse de Clermont (dont 10 se retrouvèrent dans le diocèse de Saint-Flour), et 9 dans le diocèse de Puy. Pour de nombreuses collégiales, telles Saint-Gall de Langeac ou Saint-Laurent d'Auzon, les textes mentionnent des communautés de prêtres et de clercs depuis fort longtemps. Elles avaient été transformées tardivement en collégiales. Les effectifs étaient de l'ordre de 10 à 20 membres en moyenne.

Seuls les chapitres cathédraux affichaient un nombre important de chanoines. On en comptait 20 à Saint-Flour, 40 à Clermont⁵⁷ et 40⁵⁸ au Puy⁵⁹ (peut être dès le XI^e siècle). En fait, le nombre de chanoines à l'intérieur d'une institution variait souvent, et c'est ainsi qu'à Clermont les textes évoquaient fréquemment 36 chanoines : il y avait 30 chanoines libres et 6 chanoines sacerdotaux ou hebdomadiers. Les chanoines « libres » n'étaient pas astreints aux offices mais ils gardaient eux seuls le droit de vote aux assemblées capitulaires. À Clermont, il leur fallait pour cela avoir 14 ans au moins, être clerc tonsuré, sans avoir forcément reçu les ordres majeurs⁶⁰. On sait qu'à Notre-Dame du Port de Clermont se trouvait 15 chanoines. À Saint-Genès (Clermont), il y en avait 10 dont un abbé et un chantre et à Saint-Pierre (Clermont) il y en avait 15 chanoines dont un doyen et un chantre. Nous l'avons déjà mentionné, les chanoines n'avaient pas tous adopté la même règle. Les chanoines réguliers s'étaient aussi installés dans ces diocèses, tels Montsalvy et Pébrac. La règle adoptée par Pébrac n'avait pourtant presque rien changé à leur pratique liturgique : les chanoines utilisaient une liturgie entièrement calquée sur celle de Saint-Julien de Brioude⁶¹. Il n'est pas anodin de constater que les possessions de collégiales ou de cathédrales pouvaient adopter la même liturgie : c'est le cas pour différentes possessions de Saint-Martin de Tours⁶².

Dans le diocèse de Clermont, les communautés qui se transformaient en chapitres, souvent par demande d'institutionnalisation, prenaient sous l'impulsion de l'évêque, une titulature attachée à la Vierge. Lorsque les limites du diocèse furent reprises en 1317, les mêmes demandes se firent de la part des communautés liées désormais à l'évêque de Saint-Flour qui eut la même démarche envers elles. Les collégiales étaient créées dans différents lieux : à proximité d'une résidence épiscopale située non loin de la cité, à proximité d'un château d'une

⁵⁵ Cf. Dompnier (dir.), « Les associations de prêtres en France du Moyen Âge à l'époque contemporaine », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 93, 2007.

⁵⁶ L. Viallet, « Les communautés de prêtres des cathédrales de la fin du Moyen Âge : modèle canonial, réseaux sociaux et identité urbaine », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 93, 2007, p. 213-227.

⁵⁷ A.-M. Chagny Sève, *Le chapitre cathédral de Clermont du XI^e siècle à 1560*, op. cit., p. 18.

⁵⁸ Le chapitre cathédral comporte pour la période moderne 42 chanoines cf. S. Gomis, « Le chapitre et les chanoines de la cathédrale du Puy à l'époque de Grénon », B. Dompnier (dir.), *Louis Grénon. Un musicien d'Église au XVIII^e siècle*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2005, p. 51.

⁵⁹ C. Lauranson-Rosaz, « L'évêque et son chapitre », X. Barral i Altet (dir.), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Éditions du patrimoine, Seuil Skira, Paris, 2000, p. 71-73.

⁶⁰ A.-M. Chagny Sève, *Le chapitre cathédral de Clermont du XI^e siècle à 1560*, op. cit., p. 19-20.

⁶¹ La comparaison systématique des antiennes, des *respons* et des versets des Bréviaires de Brioude et de Pébrac est édifiante. Malheureusement l'absence de calendrier de Pébrac ne permet pas de comparer ce dernier. Cf. Clermont-Ferrand, BCU, *Breviario Piperac M ss.*, XIV^e siècle, 453 feuillets.

⁶² C. Maillard, *Le chapitre cathédral de Tours. Le chapitre et les chanoines de la Noble et insigne Église Saint-Martin de Tours au XVIII^e siècle. 1709-1790.*, thèse sous la direction de P. Loupès, 2007, p. 931.

bonne ville ou dans la cité épiscopale. La création d'une collégiale provoquait une modification juridique et institutionnelle. Elle devint un corps reconnaissable et elle revendiqua le droit de posséder un sceau, un coffre, des archives, ou de pouvoir gérer le temporel⁶³. Avec la création du diocèse de Saint-Flour, une nouvelle géographie ecclésiastique se constitua. Les évêques essayèrent de constituer un réseau par l'accord de statuts favorables à quelques communautés de prêtres. Les collégiales créées à partir de la fin du XIII^e siècle possédaient des points communs : elles entendaient toutes disposer d'une grande autonomie⁶⁴.

Tableau des chapitres de collégiales d'Auvergne et du Velay entre 816 et 1563⁶⁵

Nom de la ville/paroisse	Titulature	Fondation du chapitre	Fondateur
Diocèse de Clermont (puis Saint-Flour pour certains chapitres* à partir de 1318)	Aigueperse	Ste-Marie Madeleine et Notre-Dame	1253 ? Évêque de Clermont et le chapitre Saint-Genès de Thiers ?
	Aigueperse	(Sainte-Chapelle) St-Louis	1475 Seigneur* (sens large)
	Artonne	Saint-Martin	1048 Seigneur, entourage des vicomtes de Thiers
	Aurillac*	Saint-Géraud	1561 Sécularisation d'une communauté OSB
	Auzon*	Saint-Laurent	v. 1185 ? Attesté en 1345 Ponce, évêque de Clermont ?
	Billom	Saint-Cerneuf	Attesté en 1094 Évêque de Clermont ?
	Brioude*	Saint-Julien	Attesté au IX ^e Seigneur
	Broc (Le)	ND de l'Assomption	1546 Chanoine
	Cébazat	Saint-Étienne	Attesté en 1192 Chapitre cathédral de Clermont ?
	Chamalières	Notre-Dame	Attesté au XI ^e Évêque de Clermont ?
	Chaudes-Aigues*	Nd et saint-Blaise	1355 Évêque de Saint-Flour
	Clermont	Nd du Port	v. 959 Attesté en 1065 Évêque de Clermont, Etienne II

⁶³ H. Chopin, « Les collégiales du diocèse de Saint-Flour au Moyen Âge », A. Massoni, *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, op. cit., p. 50.

⁶⁴ *Idem*, p. 56.

⁶⁵ Ce tableau reprend les estimations réalisées par Anne Massoni, Hervé Chopin et Stéphane Gomis. Cf. A. Massoni, *Collégiales et chanoines dans le centre de la France [...]*, op. cit. p. 45 et 117. Complété avec l'article d'Hervé Chopin dans *Brioude III* et avec l'aide d'Anne Massoni que nous remercions. Il faut signaler certains cas incertains qui ne figurent pas dans le tableau tels *Sauxillanges* (chapitre de chanoines de 927-944 à 944-950), *Saint-Symphorien de Thiers* (chapitre de chanoines jusqu'en 1010), *Ardes*, *Besse*, *Vichy* à la fin du XV^e siècle, mais aussi *Saint-Pierre de Saint-Flour* (chapitre jusqu'en 1004) et *Chanteuges* (chapitre de chanoines de 936 à 941).

Clermont	Saint-Pierre	1242	Chap. cath. de Clermont et Hugues de La Tour du Pin, évêque de Clermont
Clermont	Saint-Genès	XII ^e	Évêque de Clermont ?
Cournon	Saint-Martin	1182-1185	Évêque de Clermont, Ponce
Crest (Le)	Notre-Dame	1259	Évêque de Clermont, Guy de la Tour du Pin
Crocq	Sainte-Trinité	1444	Seigneur
Cusset	Notre-Dame	1236	Évêque de Clermont, Hugues de la Tour du Pin et l'abbesse OSB de Cusset
Ennezat	St-Victor/Ste-Couronne	1061-1073	Seigneur duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, Guillaume VI
Herment	Nd de l'Assomption	1232	Chap. cath. de Clermont et Hugues de La Tour du Pin, évêque de Clermont
Laqueuille	Sainte-Madeleine	1492	Seigneur
Langeac*	Saint-Gal	1264	Évêque de Clermont, Guy de La Tour du Pin
Lezoux	Saint-Pierre	Attesté v. 1077	Évêque de Clermont ?
Mareugheol	St-Victor/Ste-Couronne	XIII ^e Attesté en 1334	Évêque de Clermont ?
Massiac*	Saint-André	1379	Évêque de Saint-Flour
Montferrand	Nd de Prospérité	XIII ^e Attesté au XIV ^e	?
Murat*	Notre Dame/Saint-Martin	1350	Évêque de Saint-Flour
Oradour*	Saint-Étienne	1417 ou 1429 ?	Évêque de Saint-Flour
Orcival	Nd de l'Assomption	1242, confirmation par Innocent IV en 1245	Évêque de Clermont, Hugues de La Tour du Pin
Pont-du-Château	Ste Martine/ Ste Marie	Avant 1535	Seigneur
Reignat	Notre-Dame	Attesté en 1329	Seigneur (Montaigu ?)
Riom	Nd du Marthuret	1240, confirmation par	Évêque de Clermont,

			Innocent IV en 1245	Hugues de La Tour du Pin
	Riom	(Sainte-Chapelle) St-Louis	1489	Seigneur
	Riom	Saint-Amable	1077 (réguliers) - 1548 (sécularisation)	Sécularisation d'une communauté OSA par l'évêque ?
	Ruynes*	Notre Dame	1353	Évêque de Saint-Flour
	Saint-Chamant	Notre Dame	v. 1483	Seigneur
	Saint-Flour*	Notre-Dame	1320-1323	Évêque de Saint-Flour
	St-Germain Lem.	St-Germain/St-Clément	962 recréation en 1277 ?	Évêque de Clermont, Etienne II ?
	Thiers	Saint-Genès	1016	Seigneur, vicomte de Thiers
	Varenes	Saint Jean	v.1535	Seigneur ?
	Veauce	Saint-Vénérand	Attesté en 1535	?
	Verneuil	Saint-Pierre	v. 1246	Seigneur, sire de Bourbon ou de Dampierre
	Vertaizon	Nd de l'Assomption	Attesté en 1249	Évêque de Clermont ?
	Vic-le-Comte	(Sainte-Chapelle) Sainte-Couronne	1520	Seigneur
	Villedieu*	Notre-Dame	1368	Évêque de Saint-Flour
Diocèse du Puy	Doue	Saint-Jacques	v. 1138	Seigneur
	Monistrol	Saint-Marcellin	1309	Évêque du Puy
	Puy (Le)	Saint-Agrève	X ^e Attesté en 935	Fondateur inconnu
	Puy	Saint-Georges	XI ^e Attesté en 1089	Fondateur inconnu
	Puy	Saint-Michel de Séguret	X ^e ? Attesté en 1096	Fondateur inconnu
	Puy	Saint-Pierre la Tour	IX ^e Attesté dès 890	Évêque du Puy ?
	Puy	Saint-Vosy	IX ^e Attesté en 993	Fondateur inconnu
	Retournac	Saint-Jean-Baptiste	1446	Évêque du Puy
	Saint-Paulien	Saint-Georges	XIII ^e Attesté au XII ^e ?	Fondateur inconnu

La documentation actuelle permet de déterminer que les collégiales d'Auvergne sont comme partout ailleurs, soucieuses de la bonne tenue des offices liturgiques. Au moins 25 collégiales⁶⁶ sont des lieux de musique qui agrémentent la liturgie pour la période moderne : cette particularité a pu certainement prendre naissance bien plus tôt. La présence de la musique à côté du chant ou du plain-chant est révélée particulièrement dans les collégiales situées dans les plaines, alors que les collégiales montagnardes semblent la refuser. Au XVII^e siècle, Saint-Julien de Brioude concentrait un grand nombre de personnel : il était constitué de 35 chanoines « comtes », 10 chanoines hebdomadiers, 10 chanoines semi-prébendés et des musiciens. En fait, le service musical était à la charge du bas chœur⁶⁷, c'est-à-dire des choriers (qui sont semi-prébendés) assistés par 6 enfants de chœur. Le service musical est attesté au moins depuis le XVI^e siècle à Brioude. À cette période, une école de musique était dirigée par un maître de musique⁶⁸. En ce qui concerne notre période, le travail reste à faire pour l'Auvergne. Quelques études mentionnent la présence de musique lors des fêtes. Un témoignage étonnant d'un clerc qui fait réponse en sa correspondance avec l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud (1248-1369) précise qu'il ne savait pas chanter sans musique⁶⁹. Ce clerc avait donc appris à chanter avec l'accompagnement d'instruments. L'orgue⁷⁰ et les instruments à cordes servaient à soutenir les drames liturgiques introduits au cœur même de l'office divin⁷¹. La pratique et le développement de la musique, y compris celle des fluctuations du chant, ne faisaient pas l'unanimité. La pratique seule du chant polyphonique donnait l'impression à certains commentateurs comme Guibert de Tournai, universitaire parisien du XIII^e siècle, de n'être plus dans une chapelle mais au spectacle. : « Quelquefois, je suis honteux de le dire, on croit entendre les hennissements de chevaux »⁷².

Le chœur qui chante était aidé par des professionnels et des enfants. Avant le XIII^e siècle, ils étaient recrutés parmi les élèves capitulaires, des chanoines-enfants. Puis, au cours de ce siècle, l'institution de maîtrises fit apparaître des enfants recrutés pour le service choral, ce sont les « enfants de chœur »⁷³. Cependant, la *schola* constituée de jeunes gens ou le recrutement de jeunes lecteurs était bien avéré depuis les premiers siècles de l'Église⁷⁴. Plusieurs auteurs ont déjà révélé l'implication des enfants-chanteurs. Leurs voix angéliques correspondaient aux souhaits de voir une utilisation des espaces lors des liturgies-ambulatoires pour les offices

⁶⁶ 25 églises collégiales, 4 abbayes, 3 communautés de prêtres et les 3 cathédrales forment un ensemble de 163 musiciens d'église pour le XVIII^e siècle. Cf. H. Civel, T. d'Hour, A. Fauvart, B. Maillot, « Lieux de musique et musiciens en 1790 », B. Dompnier (dir.), *Les bas chœurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Collection Études sur le Massif central, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2010, p. 21 ; B. Maillot, *Musique et musiciens dans les églises collégiales du diocèse de Clermont aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Mémoire de master d'histoire, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, 2 vol.

⁶⁷ BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun de l'Oratoire*, f^o193-207, *Statuts du vénérable chapitre de Brioude*, 21 novembre 1601.

⁶⁸ Cf. T. d'Hour, « La musique à la collégiale Saint-Julien de Brioude », B. Dompnier (dir.), *Les bas chœurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 115-131.

⁶⁹ P. Aubry, *La musique et les musiciens d'église en Normandie au XIII^e siècle*, d'après le Journal des visites pastorales d'Odon Rigaud, Chamion, Paris, 1906.

⁷⁰ *Exempli gratia* G. Bourligueux, « Recherches sur la musique à la cathédrale d'Oviedo », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 3, 1967, p. 135-140.

⁷¹ E. de Coussemaker, *Drames liturgiques du Moyen Âge*, Imprimerie de H. Vatar, Rennes, 1860, p. 15.

⁷² P. Andrieu-Guitrancourt, *L'archevêque Eudes Rigaud et la vie de l'Église au XIII^e siècle. D'après le registrum visitationum*, Paris, 1938, p. 341.

⁷³ P. Demouy, « Les pueri chori de Notre-Dame de Reims. Contribution à l'histoire des clergeons au Moyen Âge », *Actes des Congrès [...]*, op. cit., p. 139.

⁷⁴ *Idem*, p. 135.

solennels, telle la règle d'Angilbert qui stipule que les jours de Pâques et de Noël, on devait célébrer la messe dans l'antéglise du Sauveur ; puis à la fin de la cérémonie deux prêtres devaient se tenir aux sorties pour faire communier les enfants qui descendaient des tribunes⁷⁵ (où ils avaient chanté). Le bréviaire du XV^e siècle, de Brioude, mentionne dans la trame de l'office, l'implication du chant des enfants « de chœur » qui répondent au chœur des chanoines ou aux officiants.

B. Les institutions canoniales

1) La composition de la compagnie

a) L'organisation du chapitre et le problème de l'effectif

Les chapitres n'obéissaient pas tous à la même règle : certains avaient adopté un partage des biens en prébendes individuelles périodiquement redistribuées et d'autres avaient gardé leurs biens indivis et ne servaient que des portions canoniales⁷⁶. Dans certaines églises, les prébendes n'étaient pas toujours équivalentes alors que dans d'autres le partage équitable des soldes, les *portiones*, permettait une équivalence des revenus. Ce système équitable se retrouve dans plusieurs chapitres de la région de Vienne et de Lyon tel Saint-Paul-Trois-Châteaux⁷⁷. Le personnel des institutions canoniales n'était pas figé : certains chanoines pouvaient cumuler plusieurs bénéfices. Le revenu du chanoine ne provient pas exclusivement de la prébende, il vient aussi du solde de gratification qu'il percevait pour sa présence au chœur et aux assemblées capitulaires, sans omettre les distributions dont il peut être gratifié pour des offices particuliers ou pour sa présence lors d'une procession⁷⁸.

Nous l'avons dit, la règle d'Aix était en vigueur à Brioude. D'autres chapitres comme celui de Laon ont aussi choisi cette voie : la réforme du chapitre cathédral de Laon en 1274 (86 prébendes pour 83 chanoines entre 1272-1388⁷⁹) se reporte encore à cette règle⁸⁰. C'est en 1256 que le chapitre de Brioude décida de changer quelques points de son fonctionnement. Avant la réforme, le chapitre conférait les terres de l'église vacantes à des personnes choisies par lui qui en jouissaient pour leur usage personnel sous la « seule formalité de l'investiture prévôtale »⁸¹. Le chapitre avait constaté qu'un certain nombre de privilégiés non astreints à la résidence s'enrichissaient aux dépens du patrimoine « du Christ » et dépensaient les revenus de leur dotation

⁷⁵ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1963, p. 27 et ss.

⁷⁶ H. Millet, « L'élaboration des fastes pour l'Église de France : l'exemple d'Amiens », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 22, n°22, 1991, p. 152.

⁷⁷ A.-M. Hayez « Chanoines de chapitres méridionaux à la lumière des documents pontificaux d'urbain V (1362-1372) », « Le monde des chanoines XI^e-XIV^es. », *Cahiers de Fanjeaux*, 1989, p. 346.

⁷⁸ J. Nazet, *Les chapitres de chanoines séculiers en Hainaut du XI^e au début du XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 91.

⁷⁹ H. Millet, « La composition du chapitre cathédral de Laon au XIV^e siècle : résultats d'une analyse factorielle », *Annales. Économies, Société, Civilisations*, vol. 36, n°1, 1981, p. 117.

⁸⁰ H. Millet, « Les partitions des prébendes au chapitre de Laon : fonctionnement d'un système égalitaire (XIII^e-XV^e siècles) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 140, 1982, p. 164.

⁸¹ *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas [...]*, t. II, *op. cit.*, *Instrumenta XII*, col. 138, *Decretum Brivatensis capituli quo abbatia sancti Germani in Embronio, cum universis dominiis ecclesia Brivatensis, communi canonicorum residentium mensa addicta fuit*, « Fait à Brioude, en notre chapitre, le vendredi de juin avant la Saint-Barnabé, l'an du Seigneur 1256, indiction XIV^e, régnant Louis, roi de France ».

pour leur plaisir personnel et non pour l'église de Brioude. C'est ainsi que les biens mis en commun et les terres libres ou qui n'avaient pas été reconnues attachées à la possession d'une dignité ou d'un personnat ont été rattachés à la manse commune et été réservés aux chanoines résidents et au personnel du culte. Ce nouveau système permet donc aux chanoines d'éviter dorénavant de se disputer les terres « libres ». Les dignités s'engageaient à entretenir les clercs de chœur, c'est-à-dire le bas chœur. Le patrimoine capitulaire était désormais divisé en deux parties, l'une était affectée à la constitution des prébendes tandis que l'autre était gérée pour tous, cette part constituait la manse générale. Cette manse commune était comme dans de nombreux chapitres mise au besoin des chanoines résidents⁸² pour les « distributions quotidiennes ».

L'organisation générale du chapitre de Brioude a posé problème aux auteurs, historiens et érudits : en particulier en ce qui touche au nombre de chanoines. L'erreur la plus courante naît de la confusion entre le nombre de prébendes et le nombre de chanoines. Certes, la documentation n'est pas très claire à propos du nombre des chanoines⁸³ mais quelques éléments permettent de répondre. Avant de poursuivre, précisons que la vanité a pu pousser les abbés ou les évêques parfois à placer de trop nombreux clercs dans une église afin d'en accroître l'éclat⁸⁴. Le nombre n'augurait pourtant pas de la puissance d'un chapitre. Le chapitre de Notre-Dame de Paris était par exemple numériquement distancé par celui de Laon. Lyon et Strasbourg avaient opté pour un effectif relativement réduit de 32 et 24 membres afin de garantir de beaux revenus. La définition première de la prébende est en effet le revenu attaché à un canonicat, c'est-à-dire la charge ecclésiastique du chanoine, il faut encore se souvenir de la diversité des réalités que recouvre ce terme. Disons de manière simple qu'il y a plusieurs sortes de prébendes : toutes ne sont pas égales. Certaines prébendes étaient affectées à l'entretien des enfants de chœur. Souvent la prébende était liée à une chanonie⁸⁵. La chanonie est une charge et une fonction strictement spirituelle. La prébende pouvait être détenue par un laïque. Catherine Vincent dans son étude des « confréries de bas clercs » rappelle également que les clercs du bas chœur avaient des revenus parfois inconnus. C'est le cas pour l'église du Mans, entre la fin du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle, où avaient émergé des sociétés de clercs dont le statut était inférieur à celui des chanoines et dont les revenus étaient peut-être constitués sous forme de prébendes⁸⁶.

Le nombre des chanoines variait pour chaque cathédrale ou collégiale. Il reste difficile d'estimer le nombre de chanoines présents à Brioude au IX^e siècle, puisque le document falsifié jette un trouble à ce propos.

⁸² *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas [...]*, t. II, *op. cit.*, *Instrumenta* XII, col. 139, *Decretum Brivatensis capituli quo abbatia sancti Germani in Embronio, cum universis dominiis ecclesia Brivatensis, communi canonicorum residentium mensa addicta fuit*, « Fait à Brioude, en notre chapitre, le vendredi de juin avant la Saint-Barnabé, l'an du Seigneur 1256, indiction XIV^e, régnant Louis, roi de France ».

⁸³ Pour l'organisation du chapitre cf. J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis, usage du texte, du chanoine à l'historien*, thèse en cours sous la direction du Professeur A. Dubreucq.

⁸⁴ Cf. P. Loupès, *Chapitre et chanoines de Guyenne aux XVI^e et XVIII^e siècles*, Édition de l'École des hautes études en sciences sociales, imprimerie Bialec, Collection Civilisations et sociétés, Paris, 1985, p. 69.

⁸⁵ M.F.C.D.M. (dir.), *Les définitions du droit canon, contenant un recueil fort exact de toutes les matières bénéficiales suivant les maximes du palais [...]*, troisième édition, Charles Osmont, Paris, 1700, p. 658-666.

⁸⁶ C. Vincent, « Les confréries de bas clercs, un expédient pour la réforme des séculiers ? L'exemple du Mans, XII^e-XIII^e siècles », *Le clerc séculier au Moyen Âge*, Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 269.

En 874, le chapitre semble avoir possédé 21 chanoines et un abbé⁸⁷. Le pape Léon IX en 1049 aurait réduit le nombre de prébendes à 80⁸⁸. Cependant, il semble possible de considérer que l'ensemble des chanoines et des clercs de la collégiale s'élevait bien à 80 membres. D'après la bulle de Martin V en date de 1424, il y avait avant sa restructuration 7 chanoines hebdomadiers⁸⁹. Le système adopté en 1256 pourrait correspondre à une répartition des prébendes où les clercs de chœur n'étaient pas directement bénéficiaires mais étaient à la charge des dignités qui pour cela auraient concentré plusieurs prébendes. On sait qu'au XVII^e siècle, le Prévôt, le Doyen et le théologal gardaient chacun 2 prébendes. Les prévôtés pouvaient doter plusieurs prébendes réparties pour des chanoines coprébendiers⁹⁰. Il semble donc probable qu'entre 1049 et 1424 le chapitre ait possédé un effectif d'une cinquantaine de chanoines⁹¹ non hebdomadiers : un chiffre conséquent en comparaison aux chapitres cathédraux de Clermont (36) et du Puy (42)⁹². Les signataires du décret de 1256 à propos de la répartition des revenus du chapitre étaient au nombre de 44 chanoines non hebdomadiers⁹³ et de 6 chanoines dignitaires. On connaît encore d'autres grands chapitres comme Saint-Martin de Tours qui possédait 11 dignitaires, 15 prévôts et 56 chanoines⁹⁴. Le prestige de Saint-Julien semble justifier ce nombre.

⁸⁷ *Gallia Christiana* [...], *op. cit.*, *Instrumenta ad ecclesiam et diocesim sancti Flori spectantia*, col. 129, « *Ex chartulario nobilissimæ ecclesiæ Brivatensis Charta Caroli Francorum regis ad instantiam Frotarii Burdegalensis archiepiscopi abbatisque sancti Juliani in gratiam canonicorum Brivatensium data* ».

⁸⁸ *Gallia Christiana* [...], *op. cit.*, col. 469, « *De nobili ecclesia collegiata S. Juliani Brivatensis* » : « [...] *quod ad octoginta redacti fuerint a S. Leone hujus nominis nono, bulla data anno 1049* [...] ».

⁸⁹ *Gallia Christiana* [...], *op. cit.*, *Instrumenta ad ecclesiam et diocesim sancti Flori spectantia*, col. 154, « *Bulla martini hujus nominis papæ V, qua octogenarius canonicorum & præbendarum Brivatensium numerus, ad sexaginta præbendas, & quinquaginta novem canonicos redactus fuit ; erectis tribus sacerdotilibus præbendis, & extinctis viginti & una præbendis non sacerdotilibus* ».

⁹⁰ H. Millet, « Les partitions des prébendes au chapitre de Laon : fonctionnement d'un système égalitaire (XIII^e-XV^e siècles) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 140, 1982, p. 165.

⁹¹ Le titre de chanoine est un titre spirituel et incorporel indépendant du revenu temporel mais il en est inséparable, cf. M. Le Grand, *Le chapitre Cathédral de Langres de la fin du XII^e siècle au Concordat de 1516*, Librairie Letouzey & Ané, Paris, 1931, p. 62.

⁹² S. Gomis, « Le chapitre et les chanoines de la cathédrale du Puy à l'époque de Grénon », B. Dompnier (dir.), *Louis Grénon. Un musicien d'Église au XVIII^e siècle*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 51 ; N. Da Silva, « Le chapitre cathédral de Clermont au temps de Grénon », B. Dompnier (dir.), *op. cit.*, p. 68 ; F. Mandet, « Notre-Dame du Puy », t. 2, *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, Le Puy, 1860, p. 298-342.

⁹³ Du grec *hebdomos* : « septième », d'où *hebdomas* ou *hebdomada*, en latin, qui signifient un cycle de sept jours. L'hebdomadier est « celui qui est de semaine », le « semainier ». cf. R. le Gall (Dom), *Dictionnaire de liturgie*, Éditions C.D.L., 1997.

⁹⁴ R. Vaucelle, *La collégiale de Saint-Martin de Tours*, Paris, 1912.

Tableau de la composition du chapitre en 1256

Prébendes	Bénéficiers	Nombre de membres	En particulier
Prébendes d'honneur	Évêque du Puy (depuis 1249)	5	
	Évêque de Mende (dès le milieu du XIII ^e siècle)		
	Abbé de la Chaise-Dieu (dès 1275)		
	Abbé de Pébrac (dès le XI ^e siècle ?)		
	Abbé de Saint-Julien de Tours (?)		
Prébendes plénières (non hebdomadières)	Chanoines non hebdomadiers et dignités (50)	50	Prévôt (dignité)
			Abbé (dignité)
			Doyen (dignité)
			Sous-Doyen (personnat)
			Sénéchal (personnat)
			Chantre (personnat)
			Maître* (personnat)
			Trésorier-Sacristain (personnat)
(correspondra peut-être aux semi-prébendés de la période moderne)	Clercs de Chœur	15	5 à la charge du Prévôt
			2 à la charge de l'Abbé
			3 à la charge du Doyen
			3 à la charge du Sous-Doyen
			2 à la charge du Sacristain
Idem	Clercs choriers	3	3 à la charge du chantre
Prébendes hebdomadières	Chanoines hebdomadiers ou sacerdotaux	7	

Le chapitre se constituait de 5 chanoines honoraires dont les prébendes étaient accordées à des membres du chapitre honorifiques, comme l'évêque du Puy. Aussi, saint Robert avait-il entretenu des liens entre Brioude et la Chaise Dieu⁹⁵. Sa stalle demeurait d'ailleurs vide, elle était devenue la place d'honneur⁹⁶. Le corps principal des membres du chapitre se constituait des chanoines non hebdomadiers (50 membres en 1256) qui plus tard allaient être absolument tous nobles. Ces chanoines non hebdomadiers ou non sacerdotaux avaient été ainsi nommés car ils n'étaient pas obligatoirement prêtres. Dans ce groupe se trouvait les trois dignités : le prévôt,

⁹⁵ G. Bonnefoi (Abbé), « Le culte de Saint-Julien de Brioude (suite). IV Saint Robert, chanoine de la collégiale de Brioude, fondateur et premier abbé de La Chaise Dieu (1001-1067) », d'après la *Gallia Christiana, Tablettes Historiques de la Haute-Loire*, volume VI, 1875-1876, p. 488.

⁹⁶ *Idem*, p. 500.

l'abbé et le doyen. Les « dignitaires » étaient des chanoines ayant une prééminence dans un domaine déterminé. Alors que les simples chanoines prenaient place dans les stalles communes selon leur rang de réception, les dignitaires étaient placés au plus près de l'autel dans des stalles réservées⁹⁷. L'abbé était devenu la seconde dignité du chapitre à partir du XIII^e siècle. Il se trouvait également dans ce groupe 5 autres personnes en 1256 qui étaient respectivement fordoyen, chantre, sénéchal⁹⁸, aumônier et trésorier-sacristain. Plusieurs textes évoquent aussi la présence d'un sous-doyen : s'agit-il d'une autre dénomination du fordoyen ? Avant 1256, les fonctions de trésorier et de sacristain étaient séparées. Il y avait même plusieurs sacristains⁹⁹. À titre d'exemple, le chapitre cathédral du Puy possédait un doyen et un prévôt ainsi qu'un fordoyen mage et un fordoyen moindre ; il s'agissait de dignitaires sans juridiction mais qui jouissaient d'un droit de préséance sur les autres chanoines¹⁰⁰.

Les chanoines sacerdotaux ou hebdomadiers avaient obligatoirement le sacerdoce et devaient présider l'eucharistie et l'office pendant la durée d'une semaine. L'hebdomadier était chargé, pendant une semaine, des fonctions principales de l'office divin : intonation du début et prières finales. D'autres semainiers devaient lire les lectures brèves, entonner les chants, etc. Ensuite se trouvait le bas chœur. Les clercs de chœur¹⁰¹ étaient à la charge des Prévôt, Abbé, Doyen, Sous-doyen, et Sacristain. Le chantre entretenait trois clercs choriers au milieu du XIII^e siècle. L'université d'école qui regroupait les choriers était, d'après la *Gallia Christiana*, réduite à 26 en 1507. Les choriers pouvaient être clercs ou établis dans les ordres sacrés. Les choriers de la cathédrale de Clermont avaient la permission de porter l'habit et le surplis sans pour autant être contraint à l'assistance régulière¹⁰². L'université des clercs, comme à la cathédrale du Puy, était une sorte de « séminaire ». Ces clercs du bas chœur aidaient les chanoines pour les offices. Ainsi, les clercs de chœur étaient, au XII^e et au XIII^e siècle, de plus en plus souvent désignés comme les clercs qui récitaient les Heures. L'ambition des clercs de l'université était certainement de devenir choriste ou hebdomadier, c'est-à-dire d'entrer dans les ordres et d'avoir la prêtrise sans pour autant prétendre aux honneurs du canonicat plénier. Les choriers n'avaient qu'une demi-prébende et on peut les assimiler aux chanoines pauvres de la cathédrale du Puy¹⁰³. À cause de l'absentéisme chronique des chanoines, le clergé de second ordre devait assurer les heures liturgiques quotidiennes sans eux. La perspective carolingienne d'une liturgie d'intercession pour le salut de tous allait peu à peu céder la place à une conception de

⁹⁷ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 73.

⁹⁸ Francisque Mandet précise que le titre de Sénéchal mais aussi de Panetier et de Cellérier présents dans le chapitre du Puy sont des titres conservés en souvenir de leur ancienne claustration transformés en bénéfices particuliers. Cf. F. Mandet, « Notre-Dame du Puy », t. 2, *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, Le Puy, 1860, p. 304.

⁹⁹ *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas [...]*, t.II, *op. cit.*, *Instrumenta* XII, col. 140, *Decretum Brivatensis capituli quo abbatia sancti Germani in Embronio, cum universis dominiis ecclesia Brivatensis, communi canonicorum residentium mensa addicta fuit*, « Fait à Brioude, en notre chapitre, le vendredi de juin avant la Saint-Barnabé, l'an du Seigneur 1256, indiction XIV^e, régnant Louis, roi de France ».

¹⁰⁰ S. Gomis, « Le chapitre et les chanoines de la cathédrale du Puy à l'époque de Grénon », *op. cit.*, p. 51.

¹⁰¹ Durant la période moderne les clercs de chœur sont appelés semi-prébendés car ils possèdent une demi-prébende. Pour Brioude il se trouve 12 semi-prébendes au XVII^e siècle partagées entre 10 semi-prébendés et six enfants de chœur.

¹⁰² L. Welter, « Le chapitre cathédral de Clermont : sa composition, ses privilèges », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t.41, n°136, 1955, p. 10.

¹⁰³ F. Mandet, « Monuments historiques de la Haute-Loire et du Velay. Archéologie-histoire », t. 6, *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, Le Puy, 1862, note n°1, p. 228.

la vie chrétienne où chaque fidèle et chaque clerc se préoccupaient de veiller à son salut¹⁰⁴. C'est ainsi que les fondations de messes privées se multiplièrent. Ceci amplifia progressivement le service divin. Les chapelains étaient devenus indispensables pour assurer les messes privées et les messes d'anniversaires. Le chapelain était chargé du service religieux des fondations attachées dans le cas de la collégiale à une chapellenie¹⁰⁵. La chapellenie était véritablement le type achevé d'intercession pour les défunts par des messes régulières¹⁰⁶. Nous ne connaissons pas le nombre de chapelains pour la période médiévale, mais nous savons qu'au XVII^e siècle, ils avaient atteint le nombre de quarante¹⁰⁷ à Saint-Julien. À la différence des chapelains paroissiaux, les chapelains de chapellenies n'avaient pas charge d'âmes¹⁰⁸. Leurs messes étaient célébrées pour les défunts et pour les vivants selon les modalités prévues dans l'acte de fondation.

b) Les chanoines : une communauté hiérarchisée

Le terme *canonicus* accolé au mot *clericus* ne semble pas être apparu avant le VI^e siècle¹⁰⁹. Dans un premier temps, la distinction entre moines et chanoines pose problème¹¹⁰. Pour comprendre l'attachement au mode de vie du chanoine, il faut certainement rappeler que dans les premiers temps de l'Église, le clergé primitif est par définition « canonial » au sens le plus large¹¹¹. Le modèle de vie apostolique a parfois même été révélé comme la source de l'institution canoniale, bien qu'il s'approche mieux du terme de « communauté »¹¹². La terminologie ecclésiastique du haut Moyen Âge oppose à l'ordre des moines, l'ordre des clercs. Ces deux groupes distincts ont d'ailleurs également suscité deux types d'aménagement du cursus de l'office divin. Le monde des clercs est jusqu'à la fin du XI^e siècle moins cohérent que celui des moines¹¹³. Il y avait en effet une grande diversité des ordres sacrés, notamment entre les clercs qui se contentaient des ordres mineurs et ceux qui choisissaient la prêtrise. Proportionnellement les prêtres n'étaient pas les plus nombreux. Dans un chapitre on pouvait estimer que seulement un tiers ou un quart de ses membres accédait à la prêtrise. Ce choix était souvent fait à un âge avancé¹¹⁴. Les chanoines « séculiers » vivaient en communauté, alors que les clercs eux pouvaient vivre isolément dispersés dans les villes et les campagnes. Ils étaient également parfois curés de paroisses, vicaires, chapelains ou encore clergeons. Le chanoine était un clerc qui assurait le service divin attaché à une église à la différence du

¹⁰⁴ *Idem*, p. 269 et ss.

¹⁰⁵ La chapellenie est une institution qui prend place parmi les formes de prières pour les morts, parfois aussi pour un fondateur encore vivant.

¹⁰⁶ J. Avril, « En marge du clergé paroissial : les chapelains de chapellenies (fin XII^e-XIII^e siècles) », *Le clerc séculier au Moyen Âge*, Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 121 et ss.

¹⁰⁷ G. Bonnefoi (Abbé), « La noble église collégiale de Saint-Julien de Brioude. Traduit du Gallia Christiana », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, t.7, Impression J.-M. Freydier, 1876-1877, p. 76.

¹⁰⁸ J. Avril, « En marge du clergé paroissial : les chapelains de chapellenies (fin XII^e-XIII^e siècles) », *op. cit.*, p. 125.

¹⁰⁹ Cf. A. Baudrillat (Cardinal) (dir.), *D.H.G.E.*, t. 11, Librairie Letouzey & Ané, Paris, 1953, col. 353-354.

¹¹⁰ *Idem*, col. 354-355.

¹¹¹ *Ibidem*.

¹¹² F. Cabrol (Dom), Henri Leclercq (Dom), *D.A.C.L.*, t. 3, Librairie Letouzey & Ané, Paris, 1914, p. 243.

¹¹³ M. Parrisé, « Le redressement du clergé séculier », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du christianisme*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 255.

¹¹⁴ *Ibidem*.

moine qui pouvait déjà être prêtre ou qui pouvait le devenir s'il était choisi par son supérieur pour cette fonction¹¹⁵. Les chanoines constituaient d'abord un ensemble, ils débattaient entre eux des questions de propriété privée, de la vie du siècle, notamment dans le cadre de la réforme des clercs qu'avaient souhaité les grégoriens en lutte contre la simonie et le rôle de l'argent, contre le nicolaïsme ou encore contre les relations avec les femmes. Puis lorsque les chanoines réguliers s'étaient rapprochés des moines pour se confondre peut-être avec eux, grâce à l'organisation de la vie commune, les choses se compliquèrent. Tout au long du XII^e siècle, une querelle avait conduit les nouveaux chanoines réguliers à se démarquer sous cette appellation qui rappelait qu'ils suivaient une règle¹¹⁶. Les moines se gaussaient de ces clercs qui voulaient être morts au monde sans pour autant le quitter¹¹⁷. Les deux grands types de chapitres étaient, les chapitres cathédraux et les chapitres canoniaux. Le chanoine ne prêtait pas de vœux, il pouvait posséder des biens personnels et résider dans une habitation privée. Il pouvait aussi et surtout tester pour léguer ses biens. Il était voué au sacerdoce et au service des âmes. Le chanoine s'occupait de la liturgie, de la connaissance et de la charité. L'église capitulaire était ouverte aux fidèles sans forcément avoir fonction de *cura animarum*¹¹⁸. Le chanoine devait respecter essentiellement trois obligations : la première de résider dans le lieu où il était installé, la seconde d'assister à l'office canonial et la troisième d'être présent aux assemblées capitulaires que tenait le chapitre¹¹⁹. L'activité intellectuelle du chanoine était plus grande que dans la plupart des monastères. Les chapitres formaient des écoles. À Brioude il y avait une « université d'école »¹²⁰. Les bibliothèques des chanoines étaient ouvertes à n'importe quel clerc. Enfin, au sujet de la charité ils avaient souvent la charge des hôpitaux. À Brioude c'était le cas avec l'hôpital saint Robert, depuis le milieu du XI^e siècle¹²¹.

En Hainaut, la réception d'un nouveau chanoine appartenait au doyen et au chapitre réunis dans la salle capitulaire après l'examen des lettres de nomination. Il revêtait ensuite sa tenue religieuse et posait la main sur les Évangiles. Il prêtait serment avant d'être reçu par le doyen et il était ensuite installé au chœur¹²². À Clermont, tout chanoine jurait sur les statuts de *la Canone*, recueil essentiel pour le chapitre. Il entraînait et offrait une chape de deux marcs d'argent, puis il payait un repas au chapitre¹²³. Le chapitre de Brioude possédait un mode de recrutement particulier dont nous ignorons la date de mise en place. Une prébende devait être transmise d'oncle à neveux, entre frères, entre cousins, ou entre amis... Un formulaire ancien *Notitia de Consuetudine Precum* en rappelle l'ordre de procédure¹²⁴. En dehors de la période qui nous préoccupe, quelques sources évoquent

¹¹⁵ M. Parisse, « Dans le cloître et hors du cloître. Les renouvellements de la vie régulière (v. 1050 – v. 1120) », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du christianisme*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 153.

¹¹⁶ *Ibidem*.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du christianisme*, t. 5, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Desclée, 1993, p. 261.

¹¹⁹ André (Abbé), *Cours alphabétique et méthodique de droit canon mis en rapport avec le droit civil ecclésiastique, ancien et moderne [...]*, t. 1, *op. cit.*, col. 443.

¹²⁰ Cf. P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 283-295.

¹²¹ Cf. Charte n°CLXXX du *Grand Cartulaire de Brioude* ; A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église [...]*, *op. cit.*, ch. XXII, § 9.

¹²² Cf. J. Nazet, *Les chapitres de chanoines en Hainaut du XII^e siècle au début du XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 87.

¹²³ Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont du XI^e siècle à 1560*, *op. cit.*, p. 33-34.

¹²⁴ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun*, f°224-226, « *Notitia de Consuetudine Precum* ».

l'installation d'un chanoine à Brioude. D'après un extrait documentaire qui révèle le rite d'installation au XVIII^e siècle de François-Joachim de Pierre de Bernis, le rituel d'une nouvelle prise de prébende commençait « au-devant de la porte Saint-Barthélemy », c'est-à-dire devant le porche nord, avant de se poursuivre dans le chœur¹²⁵. Là, après avoir prié le chanoine était installé dans sa stalle : « *stallum in choro* »¹²⁶. Ensuite le chapitre se réunissait dans la chapelle saints Côme et Damien, c'est-à-dire dans la salle capitulaire. Ces quelques indications, mêmes tardives indiquent donc un sens de l'utilisation de l'espace ecclésial réglé et convenu.

Les chanoines étaient organisés selon une hiérarchie précise. Le chapitre comprenait à la fois le haut chœur composé des chanoines et le bas chœur qui regroupait les bénéficiers de second rang du type hebdomadiers, prébendiers et musiciens mais aussi les choristes et les enfants de chœur. La définition même du corps canonial pose problème car, dans de nombreux cas, les chanoines estimaient qu'eux seulement constituaient le chapitre et non l'ensemble du haut et du bas chœur¹²⁷. Sur le plan juridique seule était valable la définition réduite du chapitre, d'ailleurs il arrivait que les petits chapitres n'aient pas de bas chœur¹²⁸. Les chanoines avaient des prébendes entières, parfois appelées, grosses prébendes pour des « grands » chanoines, dits aussi « majeurs » ou « pléniers » afin de les distinguer des chanoines semi-prébendés et des bénéficiers du bas chœur qui eux possédaient des prébendes mineures. Dans le chapitre les prêtres précédaient les diacres, les sous-diacres, les acolytes, mais avant les prêtres se plaçaient ceux qui occupaient des postes à responsabilité.

Dans le groupe des chanoines de Brioude on a pu distinguer, cinq à six personnat. Le personnat était un bénéfice qui donnait quelques prérogatives séance ou prééminence sans juridiction, dans une église ou dans un chapitre¹²⁹. Il est un peu moins important que la dignité, on parle alors de prééminence simple sans juridiction. Mais selon les églises un chantre pouvait avoir, par exemple, juridiction dans le chœur, si tel était le cas alors le chantre qui d'ordinaire était un personnat, assurait aussi une dignité. À Brioude le sous-doyen secondait le doyen. Le fordoyen qui n'apparaît pas comme signataire en 1256, semble pourtant bien avoir été attaché à une autre prébende. Il était en charge du clergé rural d'un archiprêtre¹³⁰. Le chantre dirigeait le chant dans le chœur et formait la *scholae cantorum*. À Brioude, il devait entonner les pièces liturgiques assisté par 3 choriers pour le XIII^e siècle. Le sénéchal était peut-être un juge de la justice seigneuriale du chapitre. Le trésorier était en charge du trésor, il était pour la période moderne au moins « élu en plein Chapitre et à la pluralité des voix »¹³¹. L'aumônier était en charge de la distribution de la nourriture ou des aumônes aux nécessiteux. Le maître ou plutôt le *caput scholae*, qui ressort dans les chartes de Brioude était chargé de former aux arts libéraux les enfants qui se préparaient à entrer dans le chapitre. Cependant en 1256, le maître « *Guillelmus de gondra magister* »¹³²

¹²⁵ D'après le rite d'installation de *Prise de possession d'Yves de Guillaumanches le 28 août 1580* cf. P. Cubizolles, *Le noble [...]*, *op. cit.*, p. 185.

¹²⁶ *Exempli gratia* : Almanach de Brioude, fonds ancien, carton « prébendes et prises de possession », *Prise de possession d'Antoine Roy, chanoine hebdomadier*, le 24 janvier 1642.

¹²⁷ Cf. P. Loupès, *Chapitre et chanoines de Guyenne aux XVI^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 68.

¹²⁸ *Ibidem*.

¹²⁹ André (Abbé), *Cours alphabétique et méthodique de droit canon mis en rapport avec le droit civil ecclésiastique, ancien et moderne [...]*, t. 2, *op. cit.*, col. 823.

¹³⁰ Cf. P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 174.

¹³¹ *Arrest notable de la cour de Parlement*, Paris, 1633, p. 11.

¹³² *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas [...]*, t.II, *op. cit.*, *Instrumenta XII*, col. 139, *Decretum Brivatensis capituli quo abbatia sancti Germani in Embronio, cum universis dominiis ecclesia Brivatensis, communi canonicorum residentium mensa addicta*

n'avait peut être pas la charge comme au contraire le « maître de l'édifice »¹³³ du chapitre de Clermont, de gérer les revenus qui devaient assurer la construction de l'édifice. Les personats et les rôles des chanoines en fonctions dans le chapitre ont pu varier selon les siècles. Le prêtre se distinguait lui aussi dans le chapitre. Les chanoines hebdomadiers mais aussi certainement le doyen devaient être prêtres, puisqu'ils célébraient les offices par cycle, à tour de rôle, selon la succession des hebdomades. Le doyen ou le prévôt tenaient les offices principalement pour des grandes fêtes de « carillon ou de *maiestat* »¹³⁴ ceci depuis une date incertaine. Théoriquement, les hautes stalles étaient réservées aux chanoines sacerdotaux (donc hebdomadiers) et les stalles basses incombaient aux chanoines non sacerdotaux¹³⁵. Lorsque le nouveau chanoine était assis dans sa stalle, le doyen proclamait alors à haute voix qu'il était bien mis en possession « actuelle et corporelle » de la vicairie ou de la chapellenie jusqu'alors vacante, c'est du moins la forme révélée de la cérémonie du XVIII^e siècle¹³⁶.

Leur costume liturgique ressemblait sûrement à celui des clercs : tunique, *stola* et *cappa*. Mais le costume de ville allait très vite s'apparenter à celui des seigneurs¹³⁷. Pour la période moderne, les deux dignités du chapitre revêtent une soutane rouge la crosse et la mitre et les chanoines sont vêtus de violet : « l'habit de chœur avoit été de tout temps un surplis l'aumusse avec le bonnet carré, qu'on ne pouvoit ny devoit changer les usages d'une église aussy ancienne »¹³⁸. Dans le bréviaire de 1425/1450, on remarque que le doyen en habit de chœur, est vêtu d'une soutane rouge avec « le collet à l'oratoire »¹³⁹. En 1335, un statut qui émane du corps canonial réunit en chapitre, règle et détaille la coiffe des chanoines¹⁴⁰. On apprend que les *formolarii* portaient les coiffes plates fourrées de lapin sans queue sur le modèle de ceux portés par les clercs du Puy, elles pouvaient être portées aussi par les clercs du bas chœur âgés de plus de 25 ans. La barbe était interdite au-delà d'un mois, il est mentionné que le rasage devait se faire « comme de coutume » aux fêtes et aux dimanches « premiers »¹⁴¹. Il est également rappelé que les chanoines devaient entrer dans l'église uniquement cheveux tondus en rond et seulement « les oreilles couvertes »¹⁴². Aussi, les chanoines du haut chœur et les hebdomadiers portaient « arrivant à la fête de Pâques », des coiffes en lapin noir garnies de fourrure à l'intérieur, soit de mousseline soit de « ventre de lapin ».

fuit, « Fait à Brioude, en notre chapitre, le vendredi de juin avant la Saint-Barnabé, l'an du Seigneur 1256, indiction XIV^e, régnant Louis, roi de France ».

¹³³ Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont du XI^e siècle à 1560*, *op. cit.*, p. 50 et ss.

¹³⁴ « [...] les dits prévôt et doyen seront tenus de diriger la grand messe, et faire le service des fêtes appelées de Carillon, et le dit prévôt commencera au jour de saint Julien prochain et le dit doyen la fête suivante et ainsi consécutivement l'un après l'autre », *Arrêt du Parlement de Paris*, 18 juin 1633, article 15, Sièges de l'Almanach de Brioude, fonds ancien, carton « procédures ».

¹³⁵ « [...] l'a fait asseoir ; ensuite l'a reconduit dans le cœur et l'a placé dans une hestale basse du côté de l'Évangile jusques a ce que led sieur de Bernis étant promu aux ordres sacrés puisse prendre place dans les hautes hestales [...] », *Prise de possession d'une prébende noble par François Joachim de Pierre de Bernis*, décembre 1739, cf. P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 186.

¹³⁶ *Prise de possession de la chapellenie du saint Esprit par messire Jean Baptiste Bages*, 29 décembre 1775, Almanach de Brioude, fonds ancien, carton « prises de possessions ».

¹³⁷ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t. II, Le Puy, 1855-1856, note n°1, p. 559-560

¹³⁸ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église [...]*, *op. cit.*, ch. III, § 48-49.

¹³⁹ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *op. cit.*, p. 558.

¹⁴⁰ *Anno Domini milesimo trecentesimo trigesimo quinto [...]*, pièce relative au l'apparence des chanoines citer par P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *op. cit.*, note n°1, p. 558.

¹⁴¹ *Idem.*

¹⁴² *Id.*

En 1355, il fut demandé que ces coiffes soient faites sur le modèle des églises parisiennes « et sans queue ». Voici de quoi clarifier quelques peu notre vision du chanoine brivadois qui fait son entrée dans le chœur, précisons enfin que leur « robe » devait être longue et pourvue d'un surplis plus court¹⁴³.

Les chanoines se réunissaient dans la salle capitulaire pour prendre des décisions. Ils étaient soumis à une obligation de conseil. Il leur était demandé de concourir à la gestion de la vie communautaire. Ils devaient aussi être présents dans le chœur : sous peine de toucher moins de soldes. Le document de « pointerolle » en date de 1534 montre précisément les soldes perçus pour leur présence aux offices. D'une manière générale, avant l'existence des pointeurs dans les cathédrales et les collégiales, il y avait un greffier du chœur qui pouvait noter la présence des chanoines. À la cathédrale de Langres, comme ailleurs, le pointeur et la pointerolle apparaissent au début du XVI^e siècle¹⁴⁴. Il faut dire que l'absentéisme des chanoines est bien connu et constamment relaté par les documents. Cette situation vient peut être de leur habitude de résider seul ou du moins dans leur propre logis. Au Puy, pour la période moderne, lorsqu'un chanoine était absent le dimanche de Pâques et encore sur les six jours suivants, alors que le premier psaume était entonné quelques chanoines et choriers sortaient du chœur pour se porter au domicile du paresseux. Après la déclamation d'une antienne par les choriers devant le chanoine alité, il devait tous rejoindre le chœur. Le chanoine absentéiste avait l'obligation d'offrir un déjeuner à ces collègues venus le rappeler à l'ordre¹⁴⁵. À Brioude, la présence au chœur des chanoines, mais aussi de toutes les personnes attachées au service divin, était vérifiée par deux pointeurs placés à l'entrée du chœur, au moins depuis l'adoption des statuts du *Librationes utriusque puncterole* de 1534¹⁴⁶.

Le mode de vie libre du chanoine – il pouvait habiter dans une maison individuelle avec des biens propres et du personnel – attirait les cadets de l'aristocratie seigneuriale et chevaleresque. La haute noblesse se réservait les dignités canoniales qui pouvaient ouvrir accès aux sièges épiscopaux. Dans l'empire comme en Italie, les groupes en ascension de la chevalerie ne parvenaient pas facilement à devenir chanoine. Au cours du XII^e siècle, les fils de patriciens étaient souvent présents dans ces chapitres, tels à Metz ou à Tournai¹⁴⁷. La chartre de Charles le Chauve datant du 10 mars 874, décrit précisément les vingt et une maisons canoniales. Pour Élisabeth Magnou-Nortier, il est possible que le chapitre de Brioude n'ait pas réellement appliqué la règle d'Aix la chapelle à propos des logis communs¹⁴⁸. Un *Livre parchemin petit folio in 12* des années 1200 comporte des prières à dire dans des circonstances particulières et semble confirmer pourtant l'existence d'un dortoir, d'un *cellario*, d'un réfectoire, d'une cuisine et d'un grenier¹⁴⁹ communs. J. Hubert suggère que les maisons ont pu être disposées de part et d'autre d'une rue centrale. La superficie de l'enclos affleurait deux hectares. Les vingt et une maisons appartenaient à vingt et un chanoines. Puis, la propriété privée des chanoines allait s'étendre en dehors des murs

¹⁴³ *Id.*

¹⁴⁴ M. le Grand, *Le chapitre cathédral de Langres de la fin du XII^e siècle au Concordat de 1516*, Librairie Letouzey & Ané, Paris, 1931, p. 62-63.

¹⁴⁵ Cf. S. Gomis, « Le chapitre et les chanoines de la cathédrale du Puy [...] », *op. cit.*, p. 54.

¹⁴⁶ Arch. dép. de la Haute-Loire, « Statuts du chapitre au sujet du service divin, plus le statut et ordonnances faits par le chapitre au sujet de la pointerolle, et distribution des grandes et petites heures. »

¹⁴⁷ M. Parrisé, « Le redressement du clergé séculier », *op. cit.*, p. 263.

¹⁴⁸ É. Magnou-Nortier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés [...] », *op. cit.*, p. 318.

¹⁴⁹ BnF, Paris, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun*, f°191, « Libre parchemin petit folio in 12 de 1200 ».

du dit cloître. Toutes les maisons canoniales n'étaient pas nécessairement situées *infra claustrum*, notamment au XIV^e siècle¹⁵⁰. Au XV^e siècle, certains chanoines détenaient des boutiques même à l'intérieur du cloître¹⁵¹.

c) Les dignités du chapitre : le prévôt et le doyen

Les dignités marquaient l'emprunte d'une organisation régulière, parallèle et semblable au fonctionnement des monastères. Le prévôt dirigeait, à l'origine, tant le temporel que le spirituel puis la charge spirituelle était passée au doyen, qui parfois avait même pu prendre la tête du chapitre. Dans un chapitre cathédral par exemple, le doyen après l'évêque pouvait réellement être à la tête du chapitre : c'est le cas pour la cathédrale de Paris¹⁵². Dans les chartes du *Grand cartulaire de Brioude l'abbas*, le *praepositus* et le *decanus* étaient nommés *rectores*¹⁵³.

Le *praepositus* était chargé de l'administration du chapitre canonial. Il était antérieurement nommé par l'abbé¹⁵⁴. Dès la fin du XI^e siècle, il était élu par les chanoines. Le prévôt possédait un droit de juridiction sur un territoire assez restreint. Étymologiquement, le prévôt est à la fois le *praepositus*, préposé aux affaires et le *Primus in cera*, premier inscrit sur les tableaux de cire. Il devait protéger les intérêts des chanoines, diriger leurs affaires et sauvegarder leurs droits. D'une manière générale, les prévôts à partir du XIII^e siècle, avaient eu une puissance excessive qui avait grandi avec le développement de la mense capitulaire. De la sorte, dans beaucoup de chapitres, le prévôt qui avait préféré le temporel au spirituel et donc l'administration des biens et des revenus de son chapitre sans se soucier de la conduite spirituelle de ce dernier, avait fini par être contesté. Le concile de Cologne de l'an 1223 avait dénoncé cet abus, et c'est ainsi que le doyen avait endossé sa mission dans bon nombre de collégiales¹⁵⁵. Ce ne fut jamais le cas à Brioude. Les prévôts de plusieurs cathédrales jouissaient des mêmes droits honorifiques que les abbés. Presque tous les prévôts de l'Allemagne (actuelle) étaient crossés et mitrés¹⁵⁶, ce qui était le cas à Brioude mais pas à Clermont. À Clermont, les dignités étaient distinctes de la prébende canoniale et elles ne pouvaient conférer par elles-mêmes à celui qui en était investi, ni voix active ni entrée au chapitre : cas somme toute très exceptionnel¹⁵⁷. Le prévôt de Clermont touchait des cens et des dîmes. À Saint-Julien il était surnommé *pent(acont)archus*, hellénisme déformé qui pouvait faire allusion à un

¹⁵⁰ Barbier, « Une maison canoniale du XVI^e siècle à Brioude », *Almanach de Brioude*, 1971, p. 57. : « acte du 2 décembre 1256 », « Bernard Aurelle [...] chanoine de Brioude » vend deux boutiques qu'il possédait à l'intérieur du cloître, et en « janvier 1269, Guillaume de Sales, chanoine rend hommage au Chapitre pour une maison et deux boutiques qu'il possède près de l'église et pour lesquelles il paie annuellement 20 sous 6 deniers viennois ».

¹⁵¹ *Idem*, p. 57-58

¹⁵² R. Gane, *Le chapitre de Notre-Dame de Paris au XV^e siècle. Étude sociale d'un groupe canonial*, CERCOR, Travaux et recherches, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1999, p. 29-31.

¹⁵³ Cf. H. Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto-Juliano collatis)*, Clermont-Ferrand, Paris, 1863 (édition correspondant à la transcription de la copie de 1677 BnF, ms. Lat. 9086).

¹⁵⁴ *Ibidem.*, p. 169.

¹⁵⁵ André (Abbé), *Cours alphabétique et méthodique de droit canon mis en rapport avec le droit civil ecclésiastique, ancien et moderne [...]*, publié par l'abbé Migne, t. 1, Aux ateliers catholiques du petit-Montrouge, Paris, 1844, col. 1024.

¹⁵⁶ *Idem*, t. 2, col. 878-879.

¹⁵⁷ L. Welter, « le chapitre cathédral de Clermont : sa constitution, ses privilèges », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t.41, n°136, 1955, p. 7.

commandement militaire¹⁵⁸. Il n'était pas nécessairement prêtre¹⁵⁹. Par la bulle du trois des *ides* de Juillet 1342, le prévôt devint la première dignité du chapitre, et l'abbatiate avait été supprimé¹⁶⁰. Depuis une date incertaine, le prévôt et le doyen avaient l'honneur de porter la soutane rouge des cardinaux et d'officier avec la crosse et mitrés¹⁶¹. Rappelons aussi que les chanoines du Puy pouvaient porter la mitre aux grandes solennités et qu'ils pouvaient la garder dans l'enceinte du cloître durant la Semaine sainte, en signe particulier de la marque de leur pouvoir temporel¹⁶². Dès le début du XI^e siècle, les prévôts furent essentiellement issus de la famille de Polignac : tel *Stephanus* (1031 – 1036) et Etienne de Polignac (1052 -1077)¹⁶³. Ce dernier fut également évêque de Clermont entre 1053 et 1073, puis évêque du Puy de 1073 à 1077. Plus tard, de 1077 à 1100, le prévôt se nomma Guillaume de Polignac¹⁶⁴. Odilon de Mercœur, prit ensuite le siège du prévôt entre 1136 et 1137 : Il participa à la transaction passée entre le chapitre canonial et Robert III comte d'Auvergne. Le comte avait d'ailleurs exigé des droits sur les dignités brivadoises et les canonicats. Pour y parvenir, il prit même les armes. La paix revenue, le comte se présenta nu-pieds dans la basilique pour réparer les excès commis¹⁶⁵. Entre 1139 et 1164 deux Polignac, Heraclius puis Guillaume, étaient devenus prévôts. La main mise des Polignac sur la charge prévôtale s'arrêta avec Guillaume comte d'Auvergne qui resta prévôt de 1169 à 1219. Il cumula d'ailleurs la prévôté de Clermont (1193-1219) et de Brioude (1169-1219). Pendant 50 ans le comte assura cette charge qui dépassait déjà celle de l'abbé¹⁶⁶. Ce n'était sûrement pas un hasard si, durant cette période, les Polignac attaquèrent Saint-Germain-Lembron affiliée à Brioude. Toutefois, en 1201, Guillaume comte d'Auvergne parvint à recevoir l'hommage du vicomte Pons de Polignac. Aussitôt les De La Tour Montaigu mais aussi les sires de Mercœur saisirent le siège prévôtal. En 1275, Odilon de Mercœur (1275 – 1301) fils de Béraud VI et de Béatrix de Bourbon, conclut avec l'abbé de La Chaise-Dieu un accord par lequel, les chanoines devaient renoncer aux deux repas dus par le monastère de La Chaise-Dieu en échange de la cession du village de Glizeneuve¹⁶⁷. Ils devaient reconnaître également à l'abbé de La Chaise-Dieu le droit de détenir une prébende canoniale à Saint-Julien¹⁶⁸. Par l'intermédiaire du prévôt, l'abbaye casadéenne tissa des liens étroits avec Brioude. Puis, les Rochefort d'Aurouze, d'une lignée cousine des Mercœur, allaient détenir la charge prévôtale. Au milieu du XIV^e siècle, les Dauphins d'Auvergne régnèrent épisodiquement à Brioude.

Hiérarchiquement, au-dessous du prévôt, le *decanus* (officier commandant à dix soldats dans l'armée romaine) avait la charge de présider les cérémonies au premier rang. L'usage de grouper des moines par dix sous l'autorité de l'un d'entre eux, le doyen, était attesté par saint Jérôme et saint Augustin¹⁶⁹. Le terme de doyen dont

¹⁵⁸ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 255.

¹⁵⁹ P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 170.

¹⁶⁰ *Idem*, p. 171.

¹⁶¹ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église [...]*, *op. cit.*, ch. III.

¹⁶² F. Mandet, « Notre-Dame du Puy », t. 2, *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, Le Puy, 1862, p. 293.

¹⁶³ P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 528.

¹⁶⁴ *Idem*, p. 529.

¹⁶⁵ *Id.*, p. 529-530.

¹⁶⁶ *Id.*, p. 530.

¹⁶⁷ *Id.*, p. 533.

¹⁶⁸ A. Chassaing, *Spicilegium Brivatensis. Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne*, imprimerie nationale, Alph. Picard éditeur, Paris, 1886, p. 144-152.

¹⁶⁹ G. Jacquemet (dir.), *C.H.A.D.*, t. 3, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1952, col. 1070.

le titre fut emprunté à la règle de saint Benoît s'imposa lentement à partir des X^e/XI^e siècle, il finit par supplanter bien souvent le rôle du prévôt¹⁷⁰. Le doyen put être le plus ancien des chanoines mais bien souvent il s'agissait plutôt du premier des chanoines-prêtres. Dès les origines, le doyen fut de fait un personnage puissant. Dans les chapitres cathédraux, il jouissait d'un grand prestige, tel le doyen du chapitre métropolitain qui était souvent vicaire général¹⁷¹. Au Puy, le doyen présidait le chœur et les assemblées capitulaires. Il disposait d'un revenu supérieur à celui d'un simple chanoine¹⁷². Dans le cas de Brioude, il avait détenu de fait une dignité. Lorsque le chapitre intervenait en corps, c'est le doyen qui parlait en son nom. Le doyen à Brioude n'avait pas toutes les fonctions qu'on pouvait retrouver dans les chapitres affectés d'un doyen sans prévôt. Il avait pour rôle essentiel des charges spirituelles et morales. Il devait, pour cela, posséder des connaissances théologiques. Il arriva quelques séquences où le doyen voulut prendre plus de pouvoir au détriment du prévôt. En tant que prêtre, il célébrait la Grand'messe les jours de fête. Il gérait le spirituel. Quelques prévôts avaient aussi été doyen, tels Odilon I^{er} de Mercœur en 1100, et Odilon V de Mercœur en 1275¹⁷³. Ce ne fut qu'au XVII^e siècle que le rôle du doyen s'amointrit incontestablement. De 1066 à 1274, les doyens étaient issus, sauf exception, de la famille de Mercœur. Ces derniers étaient très ambitieux, Odilon II de Mercœur (1162 – 1202) participa avec fougue aux guerres qui divisèrent la communauté brivadoise¹⁷⁴.

2) Obligations et privilèges

a) *La liturgie des heures*

L'étude de l'espace ecclésial que nous entreprenons à travers les images s'appuie également largement sur celle de la liturgie. Cette dernière régleme tant les gestes que les textes et détermine ainsi les itinéraires à réaliser lors des offices. La collégiale, réceptacle de la liturgie divine, respire à la cadence des offices.

« Dans l'Apocalypse de saint Jean, les vingt-quatre vieillards, revêtus de robes blanches et assis sur des trônes, chantent en se prosternant devant l'Agneau sans tache, placé au centre d'un arc lumineux. Dans les cathédrales et les collégiales, les vénérables chanoines font de même tournés vers l'autel, placé sous l'arc symbolique de l'abside, au cœur du sanctuaire »¹⁷⁵. Cette description de Philippe Loupès appliquée aux chanoines des temps modernes, est tout à fait adaptée à la vie liturgique canoniale du chanoine du Moyen Âge. Un chapitre de chanoines apporte la louange perpétuelle « de Dieu dans les villes qui n'ont pas la chance d'être siège épiscopal »¹⁷⁶. En principe, la liturgie de la cathédrale devait être adoptée par toutes les églises du diocèse¹⁷⁷, cependant de nombreux usages locaux semblent avoir continué à côté de la liturgie diocésaine, même si en ce domaine les sources manquent. L'office brivadois montre à de nombreuses reprises ses divergences avec celui de Clermont car il est parfois plus proche de celui du Puy. Les fluctuations ne sont pas inchangeables et à chaque

¹⁷⁰ M. Parisse, « Le redressement du clergé séculier », *op. cit.*, p. 263.

¹⁷¹ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 76.

¹⁷² S. Gomis, « Le chapitre et les chanoines de la cathédrale du Puy [...] », *op. cit.*, p. 51.

¹⁷³ P. Cubizolles (Abbé), *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 171-172.

¹⁷⁴ *Idem*, p. 552-554.

¹⁷⁵ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 263.

¹⁷⁶ *Idem*, p. 32.

¹⁷⁷ J. Avril, « La participation du chapitre cathédral au gouvernement du diocèse », *op. cit.*, p. 45.

révision du bréviaire, c'est chaque office qui doit faire l'œuvre d'une inspection pour décider des adaptations. L'office divin répondait à un besoin : « En occident, avant le Moyen-Âge, personne n'aurait jamais songé à préférer la messe privée quotidienne aux heures célébrées en commun les jours de semaine »¹⁷⁸.

Le mot *officium* vient de *efficiendo*, qui signifie ce qu'on doit accomplir : les expressions *officium divinum*, *officium ecclesiasticum*, *preces horariae*, *preces canonicae* étaient utilisées pour parler de la liturgie des heures¹⁷⁹. À notre mot liturgie correspondait en effet les désignations de *divina officia* ou *ecclesiastica officia*¹⁸⁰. Saint Benoît parlait d'opus *Dei* parce qu'il s'agit du service de Dieu. *Pensum servitutis* rappelle la tâche que le serviteur, l'esclave antique devait accomplir : la prière publique reconnaît la dépendance de l'homme et de la société vis-à-vis de Dieu¹⁸¹. L'office divin qu'on estime être principalement monastique dans un premier temps a reçu à l'époque de la Réforme grégorienne un plein statut de liturgie ecclésiale¹⁸² : « lorsque les moines qui desservent une basilique se sont transformés en chanoines de l'époque carolingienne, il y a tout lieu de penser qu'ils ont gardé leurs usages liturgiques en les adaptant au cursus de l'église locale »¹⁸³. Cependant, l'étude des antiennes de l'office pour la recherche du prototype, en particulier dans le chapitre d'analyse des 4 dimanches de l'Avent réalisé par dom Hesbert, semble nuancer le propos : « pas un instant, au cours de la restitution des listes-types de ces quatre dimanches, n'est apparue la plus minime probabilité que l'archétype ait pu être de *cursus monastique* »¹⁸⁴. Il poursuit dans une note à propos de l'exécution des directives du Concile Vatican II : « il s'est trouvé des consultants pour prétendre que l'Office était essentiellement monastique ; que c'était après coup qu'il était devenu canonial, puis clérical. Le but de cette affirmation n'était que trop clair : c'eût été là une bonne raison, ou au moins un prétexte - apparemment fondé sur la tradition, - pour libérer les « clercs » de ce *pensum* soi-disant monastique ». Au regard de l'analyse poussée de dom Hesbert, nous ne saurions suivre un autre chemin que son affirmation : « L'office divin est essentiellement canonial »¹⁸⁵. C'est ce que Robert Taft appelle le *type cathédral*¹⁸⁶. Après quoi le modèle de vie entièrement voué à Dieu du moine s'est rythmé sur cette logique de prière publique¹⁸⁷.

La psalmodie chantée, accompagnée d'une mélodie *canonica modulatio*, est célébrée à heures fixes ou canoniales¹⁸⁸. Le propre des chanoines est de fonder un chœur : « de matines à complies, ils servent Dieu, ils

¹⁷⁸ R. Taft, *La liturgie des heures en Orient et en Occident, origine et sens de l'office divin*, Vol. 2 de *Mysteria*, Collection liturgique, Brepols, Turnhout, 1991, (traduction de Georges Passelecq), p. 297 ; cf. R. Taft « La fréquence de l'Eucharistie à travers l'histoire », *Faut-il à tout prix célébrer l'Eucharistie ?*, *Concilium*, Paris, n°172, 1982, p. 27-44.

¹⁷⁹ R. Aigrain, *Liturgia. Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques*, Librairie Bloud & Gay, Paris, 1931, p. 556.

¹⁸⁰ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, Paris, 1990, p. 178.

¹⁸¹ R. Aigrain, *Liturgia. Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques, op. cit.*, p. 556.

¹⁸² P.-M. Gy (Père), « La liturgie à l'époque romane », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXIV, *Liturgie, arts et architecture à l'époque romane. Actes des XXXV^e Journées romanes de Cuxa 5-12 juillet 2002*, Association Culturelle de Cuxa, 2003, p. 8.

¹⁸³ P. Salmon (Dom), *L'office divin au Moyen Âge : histoire de la formation du bréviaire du IX^e au XVI^e siècle*, vol. 43 *Lex Orandi*, Éditions du Cerf, 1967, p. 88 ; cf. P. Salmon (Dom), « La prière des heures », A.-G. Martimort (dir.), *L'Église en prière : introduction à la liturgie*, Desclée, 1965, p. 808.

¹⁸⁴ R.-J. Hesbert (Dom), *Corpus Antiphonalium officii. Fontes earumque prima ordinatio*, Editum à R.-J. Hesbert, t. 5, Herder, Roma, 1975, p. 188.

¹⁸⁵ *Idem*, note n°1, p. 188.

¹⁸⁶ Cf. R. Taft, *La liturgie des heures en orient et en occident, origine et sens de l'office divin, op. cit.*, p. 335-336, 350-352.

¹⁸⁷ *Idem*, p. 352.

¹⁸⁸ P. Cubizolles (Abbé), *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 147.

chantent la louange divine »¹⁸⁹. Ils prient en commun. Les chartes expriment cette communauté par les termes de *congregatio, caterva, casa Dei, communia fratrum, monasterium*. Les chartes stipulent qu'au début des offices une seule cloche suffit pour appeler les *canonici* : « *ad sonum campanae more solito, congregati* »¹⁹⁰. Le chanoine doit théoriquement être présent à 7 ou 8 heures particulières : les grandes heures sont les matines, les laudes, les vêpres et les petites heures sont prime, tierce, sexte, none, et complies auxquels s'ajoute d'autres offices surérogatoires et les messes. Les horaires peuvent varier selon les lieux : « il semble bien que chaque chapitre décide de l'heure de ses offices et regroupe les heures pour limiter les déplacements [...] »¹⁹¹.

En général le chanoine doit « gagner sa diée » et assister aux 3 principaux moments de la journée que sont matines, la grand'messe et les vêpres. La pointerolle de 1533 indique pour Brioude que pour les fêtes de Maïestat le point est de 3 deniers en faveur des assistants aux heures de matines, de la grand'messe et des vêpres¹⁹². De même, le point de l'heure de tierce aux jours de Maïestat est de 1 denier. C'est encore les offices de matines et de vêpres ajoutés cette fois des messes mineures qui sont valorisés de 2 deniers pour les autres jours (fêtes doubles, dimanches, jours de fêtes)¹⁹³. À Clermont, les chanoines exécutaient d'abord matines puis l'*Exultabunt* (Laudes des morts) ensuite chaque chanoine disait sa messe s'il en avait une, puis il y avait Prime et la messe de Notre-Dame suivie de la lecture de l'obituaire¹⁹⁴ enfin venait la messe des morts¹⁹⁵. Après venait tierce et les processions avec les litanies, puis sexte et la grand'messe. À 15 heures suivaient None puis la vigile des morts, puis vêpres et complies. Pour ces offices tous les chanoines n'étaient pas présents. Matines et Laudes étaient obligatoires ainsi que la procession avec les litanies et les vêpres, alors que Prime par exemple était exécuté par un hebdomadier, un sous-chantre et 6 choriers¹⁹⁶. Un missel de 1492 précise en effet qu'à Clermont se disaient 3 messes par jours, une de la Vierge Marie, une pour les défunts, et une du jour sauf le dimanche qui excluait la messe des défunts¹⁹⁷. Malheureusement le rituel (ou ordinaire) de Brioude n'est pas connu. Le coutumier ou l'ordinaire permet de connaître l'aménagement du temps et de l'espace. Le coutumier permet de planifier les tâches de chacun¹⁹⁸. Mais les *Statuts du vénérable chapitre de Brioude*¹⁹⁹ qui datent du 21 novembre 1601 complétés d'un *Arrest Notable de la cour de Parlement*²⁰⁰, de 1633, peuvent nous renseigner sur quelques détails sans pour autant connaître le déroulement précis de la suite des heures canoniales. *Le Statuts du chapitre au sujet du service divin, plus le statut et ordonnance faits par le chapitre au sujet de la pointerolle, et distribution des grandes et petites heures* de 1534

¹⁸⁹ *Idem*, p. 148.

¹⁹⁰ *Id.*, p. 150.

¹⁹¹ O. Charles, *Chanoines de Bretagne. Carrières et cultures d'une élite cléricale au siècle des Lumières*, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 146.

¹⁹² Arch. dép. de la Haute-Loire, 2 J 10, « Statuts du chapitre au sujet du service divin, plus le statut et ordonnances faits par le chapitre au sujet de la pointerolle, et distribution des grandes et petites heures. »

¹⁹³ *Ibidem*.

¹⁹⁴ L'obit consiste en une simple fondation de messe ou de prières sans désignation de chapelain, ce qui la différencie de la chapelle.

¹⁹⁵ Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont, du XI^e siècle à 1560, op. cit.*, p. 108.

¹⁹⁶ *Ibidem*.

¹⁹⁷ BnF, Paris, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°20, « 1492 *missale claromontensis* ».

¹⁹⁸ Cf. J. Becquet (Dom), « Le coutumier des chanoines réguliers d'Aureil en limousin au XIII^e siècle », *Vie canoniale en France aux X^e-XIII^e siècles*, Variorum reprints, London, 1985, p. 72-85.

¹⁹⁹ BnF, Paris, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°193-207, « Statuts du vénérable chapitre de Brioude ».

²⁰⁰ Almanach de Brioude, fond ancien, carton « procédures », 18 juin 1633, *Arrêt du Parlement de Paris*.

nous renseigne mieux. On apprend que certaines fêtes solennelles étaient appelées à Brioude de Carillon ou de Maiestat Maiestatis. L'ensemble des chanoines devait alors assister aux offices de matines, de la messe et des vêpres. Plusieurs autres détails sont connus grâce aux *Papiers du Père Lebrun*²⁰¹. On apprend qu'un rituel ou ordinaire manuscrit du XV^e siècle était présent à Brioude²⁰² au XVII^e siècle mais qu'il n'était plus exactement suivi. Dans ce dernier figurait les *Statuts capitulaires* de 1430. Pour le XVII^e siècle, on apprend que les dignités qui officiaient les jours de première classe, jours de Carillon ou de *Maiestat Maiestatis*, et les comtes, qui eux officiaient pour les fêtes de seconde classe (Maiesta), étaient obligés d'officier aux premières et aux secondes vêpres et à matines. Les jours de Carillon lorsque les dignités célébraient la messe, elles étaient assistées par un chanoine hebdomadaire qui servait de sous diacre tandis qu'un chanoine plénier, (le texte dit « comte ») servait de diacre²⁰³. Les vigiles des morts étaient dites au chœur par les demi-prébendiers²⁰⁴. La pointerolle de 1533 précise que pour les distributions d'obits, *Libera me*, ou toute autre fondation la présence était pointée à deux deniers pour le *Libera me* et trois deniers pour un obit, le tout en argent ou selon les clauses et les conditions de la fondation. Il y avait même double point pour les chanoines qui assistaient à cet office du commencement jusqu'à la fin avec la prononciation du *Libera me*²⁰⁵. Pour les vêpres (première et seconde) de Carillon ou double, les chanoines devaient entrer à l'office « comme faisant anciennement » au son des grandes cloches qui devaient commencer à sonner « sur la fin de l'entrée » dans le chœur²⁰⁶.

Chaque dimanche la procession se déroulait autour du cloître et le diacre réalisait une aspersion lors du chant du *De Profundis*²⁰⁷. Lors de cette procession, une station avait lieu à l'église paroissiale Notre-Dame²⁰⁸. Lors des processions générales et des processions quotidiennes, il était demandé aux prêtres de ne pas célébrer²⁰⁹. À Clermont, lors de la procession du dimanche, il était également demandé aux prêtres de ne pas célébrer²¹⁰. La procession ne se faisait alors pas dans le cloître mais dans la nef avec une station où les chanoines entonnaient une collecte. Une seconde station était ensuite réalisée devant la chapelle de la paroisse Sainte-Croix où le diacre réalisait l'aspersion pendant que le célébrant disait une autre collecte²¹¹. Avec les processions les chanoines sortaient du cadre du chœur et prenaient liturgiquement contact avec le monde extérieur. Selon l'importance d'une fête, la procession allait plus ou moins loin : elle pouvait s'exécuter dans l'église elle-même. Les processions étaient organisées par les chapitres et leur ordonnance était rédigée dans un processionnal. Les cortèges quotidiens n'avaient rien à voir avec les parades solennelles. Au Puy, la procession du dimanche avait lieu avant tierce. En ce jour, le célébrant revêtu d'une chape était assisté par un diacre et par un sous-diacre. La procession

²⁰¹ Cf. X. Bisaro, *Le passé présent : une enquête liturgique dans la France du début du XVII^e siècle*, Éditions du Cerf, 2012.

²⁰² BnF, Paris, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°187r°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁰³ Almanach de Brioude, fond ancien, carton « procédures », 18 juin 1633, *Arrêt du Parlement de Paris*, « article n°18 ».

²⁰⁴ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, « Statuts du vénérable chapitre de Brioude ».

²⁰⁵ Arch. dép. de la Haute-Loire, 2 J 10, « Statuts du chapitre au sujet du service divin, plus le statut et ordonnances faits par le chapitre au sujet de la pointerolle, et distribution des grandes et petites heures. »

²⁰⁶ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, « Statuts du vénérable chapitre de Brioude ».

²⁰⁷ *Idem*, f°187r°, « Réponse au mémoire ... ».

²⁰⁸ *Idem*, f°191v°, « livre parchemin petit folio in 12 de 1200 ».

²⁰⁹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, « Statuts du vénérable chapitre de Brioude ».

²¹⁰ Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont, du XI^e siècle à 1560*, *op. cit.*, p. 109.

²¹¹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°17.

faisait le tour du cloître, puis un enfant de chœur présentait l'eau bénite avec un aspersoir à tous les chanoines choriers²¹². À Saint-Julien des processions étaient exécutées dans la ville, dans les églises paroissiales et dans l'église Notre-Dame²¹³. Celles dites « générales » correspondaient aux grandes fêtes de la chrétienté. À Brioude les processions des fêtes de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, du bienheureux Julien, de l'Ascension, de l'Eucharistie, du dimanche des Rameaux et des Rogations étaient pointées à trois deniers d'après la pointerolle de 1533²¹⁴. Les processions avaient lieu pour la fête de la purification de la Vierge, pour la translation de la tête de Julien, pour les Cendres, pour les Rameaux, pour Pâques et aussi pour la fête des reliques²¹⁵. D'autres, processions, appelées « extraordinaires », étaient exécutées pour des causes particulières. Les livres liturgiques de l'église de Brioude nous renseignent au sujet de l'an 1239 où le reliquaire de la tête de Julien eut besoin de réparations. Plus de 400 ans après la translation de ces deux prestigieuses reliques, le reliquaire fut ouvert et toute l'église fut remplie d'une odeur agréable. Le chapitre décréta que la fête des reliques de l'église soit célébrée solennellement chaque année à perpétuité le troisième dimanche après Pâques. Ce reliquaire était exposé bien avant cette date lors des fêtes solennelles : la veille et le lendemain à la grand'messe et aux vêpres. On portait également la chasse de la tête de Julien en procession avec la relique du bras de Ferréol portée par un célébrant accompagné de tous ses assistants²¹⁶. Le tour de la ville fait, les reliques étaient replacées dans le chœur.

Force est de constater que pour la période médiévale l'ordonnement précis de l'office divin à Brioude n'est pas connu, mais il peut très vraisemblablement s'apparenter à celui de Clermont. De même, dans quelques enquêtes comme celle de Michel Le Grand pour Langres, l'office divin n'est pas connu avant un registre de délibération du XV^e siècle. Mais l'auteur précise que la célébration de l'office n'a pas dû varier du XII^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle²¹⁷. Les messes s'ajoutaient au cadre de la louange des heures. Plusieurs messes étaient dites par jour : il s'agissait des messes de fondation, de dévotion dites par les prêtres du bas chœur, les habitués et aussi par les chanoines sacerdotaux. Chaque jour, il était demandé aux chanoines hebdomadiers, aumônier et demi-prébendier d'assister aux heures²¹⁸. À Brioude une messe de saint Sébastien, chaque jour, était déléguée aux semi-prébendiers²¹⁹. À Saint-Front de Périgueux étaient célébrés, au XVII^e siècle, quotidiennement deux grand-messes et plus de trente messes basses soit plus de huit mille messes par an²²⁰.

La liturgie de la messe brivadoise, d'après un missel de 1400, semble suivre globalement le missel clermontois²²¹. Dans le texte qui évoque les usages anciens de l'église de Brioude, on apprend que les messes

²¹² *Idem*, f°150, « Mémoire de ce qui se pratique encore à présent dans l'église catholique et angélique de Notre-Dame du Puy [...] ».

²¹³ Arch. dép. de la Haute-Loire, 2 J 10, « Statuts du chapitre au sujet du service divin, plus le statut et ordonnances faits par le chapitre au sujet de la pointerolle, et distribution des grandes et petites heures. »

²¹⁴ *Idem*.

²¹⁵ « *Anno domini millesimo ducentesimo octogesimo primo, computus Poncii de tonvico et magistri Leobini* », Acte de 1277, J.-J. Lachenal, « Documents concernant le chapitre de Brioude », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, t.7, 1877, p. 446.

²¹⁶ Cf. A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église [...]*, *op. cit.*, ch.XXV, § 26.

²¹⁷ M. Le Grand, *Le chapitre cathédral de Langres de la fin du XII^e siècle au concordat de 1516*, *op. cit.*, p. 80.

²¹⁸ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, « Statuts du vénérable chapitre de Brioude ».

²¹⁹ *Ibidem*.

²²⁰ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 264.

²²¹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°174r°, « Le missel de 1400 ».

hautes, dites de Primes étaient également appelées de la Croix²²². Ceci induit-il que la messe haute réalisée le matin après Prime, qu'on appelait à Clermont messe de Notre-Dame, était dite à l'autel de la croix ? À Clermont, la messe du jour, le dimanche se disait à l'autel Sainte-Croix²²³. Dans la cathédrale de Clermont, une paroisse Sainte-Croix regroupait essentiellement les chanoines eux-mêmes et les pèlerins²²⁴. En fait, la messe matutinale n'était en rien particulière aux sanctuaires capitulaires, elle existait aussi dans les paroisses. Il s'agissait d'une messe réalisée tôt le matin (souvent vers 7 heures) avant d'entamer la journée de travail. Elle clôturait la première série d'offices choraux. À cela pouvait s'ajouter la messe paroissiale vers 8 heures. La messe des morts était réalisée après l'obit certainement comme à Clermont. Cette messe des morts, d'après le bréviaire de 1654, n'était pas toujours dite au chœur. Un missel de 1300 indiquait une particularité à son propos dans la cathédrale du Puy : le chant était unique. On n'enterrait pas dans la cathédrale du Puy et jamais aucune messe des morts n'était dite au grand autel, ni d'office des morts au chœur. Il y avait au bas de l'église du Puy un chœur et un autel dédié à saint André où se faisait l'office pour les défunts après la messe, le célébrant et les ministres de l'autel se tournaient vers le chœur dos à l'autel pour réciter à haute voix et gravement le psaume *de profundis* alternativement avec le chœur qui répondait aux versets et à l'oraison²²⁵. La tradition rapporte qu'à Brioude l'office des morts se disait dans la chapelle Saint-Michel et non pas dans le chœur. Le baron de Talairat affirme qu'on ne célébrait dans cette chapelle que cet office²²⁶. En 1654, rien n'est vraiment précisé mais il est spécifié que l'office des morts ne se dit pas toujours dans le chœur : « hors du chœur selon la circonstance du temps et pour la dévotion seulement »²²⁷. De même il est précisé que cet office ne se dit pas dans le chœur les dimanches lors des fêtes doubles ni aux vigiles de la Nativité, la veille de l'exaltation de la Croix, de la 4^e férie de la Semaine Sainte jusqu'au dimanche *In Albis* et de la vigile de Pentecôte à l'octave inclusivement, ce qui induit bien de faire cet office ailleurs²²⁸. Chaque semaine l'organisation et la célébration des différents offices étaient à la charge du chanoine en tour d'hebdomade. La grand'messe ou la messe solennelle semble avoir été la messe la plus prisée des fidèles. En Périgord, « les nobles maisons voisines » de Saint-Astier venaient écouter la messe à la collégiale²²⁹.

Dans les rubriques du missel du XIV^e siècle dans le canon de la messe, saint Julien et sainte Foy sont nommés. Saint Julien est également nommé au *libera nos*. De plus au *Pater*, aux mots *in coelo et in terra*, on élevait encore le corps et le sang du Christ²³⁰. Il y a des proses dans ce missel pour les fêtes principales. Le prêtre s'asseyait pendant que le chœur chantait le *Kyrie eleison*, pendant le *Gloria* et après avoir proclamé l'Évangile. L'épître était dite à voix basse, puis le prêtre disait le graduel et le trait pendant que le chœur chantait le graduel.

²²² *Idem*, f°187r°, « Réponse au mémoire [...] ».

²²³ Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont, du XI^e siècle à 1560*, op. cit., p. 109.

²²⁴ *Idem*, p. 125-127.

²²⁵ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°148-149, « Missel velain in 8^o de l'an 1300 ».

²²⁶ Cf. Talairat, *Notice historique sur l'église et le chapitre de Brioude*, Imprimerie de P. Pasquet, Le Puy, 1829, p. 21, « on n'y célébrait que l'office des morts ».

²²⁷ Clermont-Ferrand, BCU, *Breviarium Brivatense [...]*, R 5030, 1654, vol. 3, p. 13, *Officium defunctorum*, « *Extra chorum vero pro temporis opportunitate et ad devotionem tantum* ». Cette mention indique simplement que les chanoines pouvaient lire cet office chez eux.

²²⁸ Clermont-Ferrand, BCU, *Breviarium Brivatense [...]*, R 5030, 1654, *Officium defunctorum*.

²²⁹ P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 265.

²³⁰ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°179r°, « Missel du XIV^e siècle ».

Le prêtre s'asseyait aussi quand le chœur chantait le *Credo*²³¹. D'après un commentaire du XVII^e siècle, les nappes demeuraient toujours sur l'autel ainsi que les chandeliers. L'autel était alors placé au fond du sanctuaire où demeuraient les reliques. Depuis une date indéterminée, l'autel était encensé après la confession et avant l'introït les jours de première classe (M.M.)²³². Avant le XVII^e siècle, l'introït d'ailleurs était répété 4 fois aux jours solennels et parfois même 5 fois lorsque se disait un *amplificare*²³³ : une fois après le psaume, une fois après la moitié du *Gloria*, une fois après le *sicut erat*. Le *kyrie* était chanté avec des additions aux jours de fêtes semi-doubles. Le sous-diacre chantait l'épître au jubé ou à la grande tribune les dimanches et les fêtes doubles ou semi-doubles. Pour les jours ordinaires, il allait vers le pupitre du milieu du chœur²³⁴. Pour les messes hautes de Prime ou de la Croix (messe de 8 heures ?), qui se chantaient comme la grand-messe, le diacre qui servait en surplis mettait également une étole qui pendait sur l'épaule quand il chantait l'Évangile²³⁵. La grand-messe était généralement célébrée (sauf pour les jours de première classe où les dignités les remplacent) par les chanoines hebdomadaires, non par un roulement par semaine mais dans un autre ordre réglé par un « Grandier »²³⁶. La bénédiction de l'eau se faisait les samedis pendant les complies après quoi l'hebdomadier aspergeait l'autel et le chœur par trois coups. Le dimanche, si l'office du dimanche était fait, cette aspersion se faisait par le diacre après tierce, après la procession, les chanoines entonnaient l'antienne *Asperges* et le *Miserere*. Le diacre aspergeait un à un avec le goupillon les officiers du jour et les dignités ainsi que « l'ancien », tandis qu'il aspergeait dans son ensemble les chanoines et les clercs du chœur²³⁷. Les dignités officiaient en mitre pour les offices de Carillon, si non ils portaient le bonnet carré mais pas de camaïl²³⁸ (sorte de pèlerine sans capuche dite aussi mosette). Lors de la proclamation de l'Évangile, aux jours de grandes solennités, les cloches étaient sonnées à la collégiale de Brioude comme à la cathédrale du Puy²³⁹. Avant le XVII^e siècle, aux fêtes solennelles, le prêtre donnait trois bénédictions avec trois signes de la croix à voix basse²⁴⁰. De même, les mercredis et les vendredis étaient proclamés des épîtres et des évangiles particuliers²⁴¹. En effet, certains offices étaient propres à des jours de la semaine. Ceci pouvait varier d'un chapitre à l'autre. À Saint-André de Bordeaux, par exemple, les mardis et les vendredis avant prime, il y avait une procession dans la cathédrale et tous les mercredis un *Veni creator* puis chaque vendredi les litanies des saints²⁴². Dans la litanie qui figure dans un missel des années 1200, la sainte Vierge est invoquée avant les apôtres et les martyrs ou confesseurs. Saint Julien est invoqué 3 fois après saint Etienne²⁴³.

²³¹ *Idem*, f°187r°-188v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²³² *Idem*, f°188v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²³³ *Ibidem*.

²³⁴ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°188v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²³⁵ *Idem*, f°187r°, « Réponse au mémoire [...] ».

²³⁶ *Idem*, f°187r°, « Réponse au mémoire [...] ».

²³⁷ *Ibidem*.

²³⁸ *Id.*

²³⁹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°148 et f°189r°.

²⁴⁰ *Idem*, f°189v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁴¹ *Idem*, f°189r°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁴² P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 267.

²⁴³ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°191v°, « livre parchemin petit folio in 12 de 1200 ».

Enfin, le calendrier liturgique montre quelques cérémonies particulières. Pendant l'Avent, les antiennes étaient chantées par les officiers, agents bateliers et huissiers. Le profert comptable chargé de recevoir les produits des offrandes et d'en rendre compte à l'église, offrait après le chant, le *picmentum*, breuvage composé de vin, de miel et d'herbes aromatiques, accompagné d'une distribution de pains appelés *collerida*. Cette distribution se fit jusqu'en 1323, date à laquelle les distributions en argent remplacèrent les pains et le breuvage²⁴⁴. Le jour de la saint Nicolas, le 6 décembre, il y avait une épître farcie grâce à des traits de la vie du saint « en réthori[qu]es comme une manière de prose »²⁴⁵. Avant le XVII^e siècle, le 6 août on bénissait les raisins²⁴⁶. Le jour de la Purification de la Vierge, la procession chantant « *Ave gratia plena Dei genitrix virgo* » allait jusqu'à l'église Notre-Dame où était célébré l'office de tierce et de sexte. Pour ce faire, le prêtre entraînait dans le chœur de Saint-Julien avec son ministre et les officiants parés de branches de cerisier. L'officiant entonnait l'antienne pendant la procession²⁴⁷. Le jour de la Chandeleur, au retour de l'office, commençait l'antienne *Adorna Thaluminum*. Une fois dans le chœur, la *schola* se plaçait devant le Sépulcre de saint Julien et non à la vue de tous²⁴⁸. Il y avait une procession, selon un missel de 1400, pour le jour des Cendres qui était réalisée après que les cendres aient été données. La messe de ce jour était faite devant la croix, celle de midi pour l'apôtre²⁴⁹. Le missel de 1400 précise que dans le temps pascal, les mercredis étaient prononcés une épître et un Évangile ainsi qu'un évangile les vendredis²⁵⁰.

Le Carême et la Semaine sainte apportaient leur lot de particularités supplémentaires. Bien que l'enquête du Père Lebrun apporte quelques informations, nous aimerions connaître les détails du « rituel ordinaire » mentionné dans une rubrique du bréviaire de 1654. Cette rubrique n'en dit pas plus sur la nature du rituel mais semble confirmer qu'un certain nombre de rubriques s'en font l'écho. Il est certain que les cérémonies faisaient l'objet de toutes les attentions : bien réglées, avec des mises en scènes, ou chacun avait son rôle à jouer. Le public ne pouvait qu'être transporté : « Des foules immenses se pressaient dans les nefs attirées par une ambiance sacrée qui, par le faste des célébrations, devait permettre à l'âme d'accéder de plain-pied au surnaturel »²⁵¹. Ainsi, il est dit que pendant le triduum ont lieu des processions et des litanies « comme dans le rituel ordinaire »²⁵². Le samedi après les cendres pendant tierce était placé un voile qui demeurait tout le temps de l'office ainsi qu'aux messes de fêtes et que l'on retirait pour l'élévation. Aux offices du dimanche et des fêtes, mais aussi aux messes des morts des jours de fêtes, on le retirait. Ce voile qui masquait l'autel demeurait jusqu'aux matines du mercredi saint²⁵³. À Clermont aussi on plaçait un voile, entre l'autel et le chœur, qu'on faisait tomber le mercredi saint à la grand-messe lorsque le chantré chantait la passion au moment du *velum templi veissum* ; également il restait ouvert pour

²⁴⁴ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860, « *XIX Kal, jan.* ».

²⁴⁵ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°188v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁴⁶ *Idem*, f°190v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁴⁷ *Idem*, f°179v°, « Missel du XIV^e siècle ».

²⁴⁸ *Ibidem*.

²⁴⁹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°177v°, « Missel de 1400 ».

²⁵⁰ *Idem*, f°176r°, « Missel de 1400 ».

²⁵¹ A. Vauchez, *La spiritualité au Moyen Âge. VIII^e – XII^e siècles*, Presses Universitaires de France, 1975, p. 41.

²⁵² Clermont-Ferrand, BCU, *Breviarium Brivatense [...]*, R 5030, 1654, « *Infra hebdomada II post Oct. Pasch.* ».

²⁵³ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°179r°, « Réponse au mémoire [...] ».

les offices du dimanche et des fêtes²⁵⁴. Depuis le deuxième dimanche de carême jusqu'à celui de la Passion inclus, les dimanches uniquement, à la fin du *Kyrie*, le diacre allait derrière l'autel revêtir une chasuble qu'il gardait pendant que le prêtre chantait l'oraison et qu'il quittait pour aller porter la *Tollea*, une pièce de vêtement carrée garnie d'une croix avec laquelle il lisait l'Évangile, qu'il gardait jusqu'à la fin de la messe²⁵⁵. Les Jeudi, Vendredi et Samedi saints, le prêtre accompagné du diacre et du sous-diacre, du thuriféraire et des acolytes, se tenait pendant la confession, du côté de l'épître tourné du côté de l'Évangile. Tout le chœur faisait un demi-cercle et se plaçait vers le sous-diacre. Le prêtre confessait et après avoir dit l'*indulgentiam* demandait pénitence en disant le mot *poenitentiam*. Cette partie de l'office se terminait par une psalmodie exécutée sur un ton grave par 7 chœurs pénitentiels qui se mettaient à genoux. Le prêtre et les ministres du jour se plaçaient également à genoux sur la première marche de l'autel. Après cela, le prêtre chantait une oraison debout à l'autel du côté de l'épître et l'office pouvait enfin commencer²⁵⁶. Il semble que cette manière de faire la confession, réalisée au XVII^e siècle seulement pour le triduum pascal était en fait à l'origine la forme habituelle. Durant le *triduum* le Martyrologe n'était pas lu²⁵⁷. Le Jeudi saint, les heures de prime, tierce, sexte, none étaient dites deux fois : une fois dans la chapelle de la Sainte-Croix et une fois dans le chœur. Le Vendredi et le Samedi saint elles étaient dites simplement dans le chœur²⁵⁸. De même les psaumes pénitentiels étaient prononcés dans la chapelle de la Sainte-Croix et de nouveau dans le chœur avant la messe. Le Vendredi saint, tous les prêtres du chapitre communiaient et du vin était donné après la communion²⁵⁹. Pour la messe du Samedi saint (Missel du XIV^e siècle), après l'oraison, le chantre commençait la litanie, il allait vers les fonts baptismaux avec la croix puis il revenait dans le chœur²⁶⁰. Pendant le *Gloria* du Samedi saint, les deux bayles du chapitre entraient dans le chœur et distribuaient une petite chandelle allumée. Ces chandelles étaient ramassées après l'élévation et on les laissait se consumer sur un meuble de fer placé au milieu du chœur²⁶¹. L'épître était lue au grand pupitre dans le chœur et le trait était réalisé au petit pupitre tandis que l'Évangile était proclamé dans le chœur. Le jour de Pâques était annoncé au jubé avant l'Évangile, le jour de l'épiphanie²⁶². Au jour de Pâques pendant la communion était chanté *Venite populi*, alors qu'ordinairement la communion était silencieuse et le chant ne prenait qu'après²⁶³. L'octave de Pâques, le vendredi, deux membres du chœur installés devant la sépulture de Julien chantaient un *alléluia*. Le chœur leur répondait en chantant. Alors deux enfants se plaçaient devant le grand autel pour proclamer un verset²⁶⁴. Cette utilisation du tombeau de Julien semble, nous le verrons encore assimiler le sépulcre saint de Julien avec le Saint-Sépulcre lui même.

²⁵⁴ *Idem*, f°67, « article n°10 ».

²⁵⁵ *Id.*, f°189r°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁵⁶ *Id.*, f°187r°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁵⁷ Clermont-Ferrand, BCU, *Breviarium Brivatense [...]*, R 5030, 1654, « 5^{ème} férie pendant la Cène du Seigneur ».

²⁵⁸ *Ibidem*.

²⁵⁹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire*, f°189v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁶⁰ *Idem*, f°179r°, « Missel du XIV^e siècle ».

²⁶¹ *Id.*, f°190v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁶² *Id.*, f°189v°, « Réponse au mémoire [...] ».

²⁶³ *Ibidem*.

²⁶⁴ Clermont-Ferrand, BCU, *Breviarium Brivatense [...]*, R 5030, 1654, p. 667.

Essai de reconstitution d'un jour ordinaire à Brioude

Office	Membres / particularités	Heure
Matines	Tous ?	v. 4 h ?
Laudes		
Messe matutinale (ou de chaque prêtre) ?		v. 7 h ?
Prime		
Messe chantée de Prime ou de la Croix	Le diacre chante l'Évangile (avec tradition d'une grande étole qui pend sur l'épaule)	v. 8 h ?
Obit		
Messe des morts		
Tierce + procession avec litanies	Tous	
Sexte		
Grand'Messe	Par les chanoines hebdomadaires aux jours ordinaires. Tous.	« messe de midi » ?* * Missel de 1400
None		v. 15 h ?
Vigiles des morts	Dans le chœur. Par les demi-prébendiers	
Vêpres	Tous	
Complies		

b) Les privilèges du chapitre : l'indépendance à tout prix

Le rayonnement capitulaire allait bien au delà de la simple assise territoriale. Il s'exerçait aussi, par l'intermédiaire de toute une série de droits et de prérogatives, de privilèges enracinés par des usages anciens. La compagnie de Brioude semblait être consciente de son importance. Lorsque des tentatives extérieures cherchaient à s'emparer du contrôle du chapitre, il réaffirmait son attachement à ses droits et à ses privilèges. Les privilèges étaient des droits écrits mais ils pouvaient aussi bien venir de la coutume²⁶⁵. Le privilège de l'exemption était l'une des clefs de la renommée d'un chapitre. La soumission du peuple de Dieu, clercs et laïques, à l'autorité épiscopale avait été réaffirmée par le Concile de Chalcédoine (au milieu du V^e siècle). Les moines de Lérins s'étaient par exemple émancipés de la tutelle de l'évêque de Fréjus lors du Concile d'Arles²⁶⁶. Les communautés monastiques avaient donc bénéficié en premier de ce mouvement. Les papes pouvaient exempter une communauté, ou un particulier, de la juridiction épiscopale ou de n'importe quel supérieur, curie, métropolitain ou même curé. Les terres qui dépendaient de la communauté exemptée et les habitants pouvaient échapper de ce

²⁶⁵ Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*, Lyon, 1770, t. IV, p. 512.

²⁶⁶ J.-L. Lemaître, « Exemption », Ph. Levillain (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Éditions Fayard, 1994, p. 659.

fait à l'autorité de l'ordinaire²⁶⁷. Au commencement de ce mouvement d'émancipation les évêques, *in situ*, gardèrent un certain nombre de droits et de prérogatives sur les communautés monastiques exemptées. Au début de la période carolingienne, les souverains avaient réaffirmé la soumission à l'ordinaire et ne permettaient que la libre élection de l'abbé, l'administration du temporel, l'exemption des impôts et la juridiction royale. Puis avec l'effondrement de l'autorité publique, au IX^e siècle, de nombreuses communautés avaient cherché à se placer à nouveau sous la protection spécifique et exclusive du pape. L'abbaye de Cluny en 910, fut donnée au patrimoine de saint Pierre par Guillaume d'Aquitaine. Elle demeura pourtant dans l'obédience spirituelle de l'évêque de Mâcon²⁶⁸. Les papes avaient utilisé l'exemption pour lutter politiquement contre les évêques. L'affirmation des ordres religieux, d'ailleurs, allait dans ce sens, puisqu'il s'agissait du groupement de religieux en dehors de toute structure diocésaine. Vers 1050, les textes relatifs à l'exemption furent mis à l'honneur dans la « Collection des 74 titres » écrite par le futur Grégoire VII. Mais la juridiction pouvait même se disputer à l'intérieur d'une institution entre l'évêque et son chapitre. Dans plusieurs diocèses, le chapitre était seul maître de la cathédrale et l'évêque faisait presque figure d'invité car le chapitre jouissait d'un privilège d'exemption qui lui assurait une complète indépendance. Le chapitre exempt de Langres ne reconnaissait (depuis le XII^e siècle) à l'évêque que le droit d'officier pontificalement au maître-autel et de s'asseoir sur son trône dans le chœur²⁶⁹. À Clermont, le chapitre était également exempt et son privilège supprimé en 1342 par Urbain V fut rétabli par Eugène IV en 1445²⁷⁰. Cette situation n'était pas simple, ainsi à Paris dès le milieu du XIII^e siècle, les rapports entre le chapitre et l'évêque s'aiguïsèrent à propos de la juridiction respective sur le parvis de Notre-Dame et à l'intérieur de la cathédrale²⁷¹. À Saint-Martin de Tours l'évêque Joscius (1157-1175) avait été empêché par les chanoines d'entrer dans l'église Saint-Pierre-Le-Puellier qui venait d'être octroyé au chapitre par le roi Louis VI²⁷².

D'après le diplôme de Louis le Pieux de 825 (charte n°339), l'empereur affranchit la compagnie de Brioude de toute juridiction extérieure et de tout hommage. Le chapitre devait simplement au roi l'*obsequium*, c'est-à-dire la contribution annuelle à l'ost franc réduite à un cheval, un bouclier et une lance²⁷³. Ces cérémonies étaient l'objet de grands préparatifs. Le roi ne se déplaçait pas toujours mais il se faisait représenter. La grand-messe pour la réception de son représentant était célébrée par les dignités crossées et mitrées (les origines des pontificales restent floues)²⁷⁴.

Le 12 mars 836, Pépin I^{er} (charte n°340), dans un diplôme (falsifié), accorda à la communauté brivadoise la protection royale, l'immunité juridique et fiscale. Charles II le Chauve dans le diplôme de 874 (charte n°334),

²⁶⁷ *Idem*, p. 660.

²⁶⁸ *Ibidem*.

²⁶⁹ M. Le Grand, *Le chapitre cathédral de Langres de la fin du XII^e siècle au Concordat de 1516*, *op. cit.*, p. 120 et ss.

²⁷⁰ L. Weilter, « Le chapitre cathédral de Clermont, sa constitution, ses privilèges », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. XLI, 1955, p. 5-42.

²⁷¹ J. Metman, P.-C. Timbal, « Évêque de Paris et chapitre de Notre-Dame : la juridiction dans la cathédrale au Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 50, n°147, 1964, p. 54.

²⁷² C. Maillard, *Le chapitre et les chanoines de la Noble et insigne Église Saint-Martin de Tours au XVIII^e siècle. 1709-1790* », thèse sous la direction de P. Loupès, 2007, p. 371.

²⁷³ É. Magnou-Nortier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés [...] », *op. cit.*, p. 321.

²⁷⁴ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église [...]*, *op. cit.*, ch. IV. Les fonctions épiscopales sont autorisées au chapitre par Alexandre IV.

le confirma²⁷⁵. En 1138, Louis VII le Jeune reprit les documents antérieurs (corrigés) et confirma les privilèges²⁷⁶. Saint Louis, en 1247, confirma les privilèges à son tour²⁷⁷. Philippe le Hardi, en 1282, reconnut l'immunité de la communauté²⁷⁸. Louis X, en 1315, à son tour confirma et rappela le droit de battre monnaie. Charles IV le Bel en 1322, Philippe VI le Long en 1346, Jean II le Bon en 1362, Charles V en 1368 avaient fait de même²⁷⁹. Les rois suivants en avaient fait tout autant. Ainsi, les *canonici* avaient le droit de justice et de *committimus*, le droit de nommer le commandant de la ville et du comté de Brioude, droit de mainmorte et exemption du droit de régale, privilège de battre monnaie, droit de petite et grande voirie, de juge d'appaux, de fisc, de leyde, de chasse, de prélation ...²⁸⁰

Les chanoines avaient essayé d'échapper à l'obédience diocésaine dès le XI^e siècle. L'exemption de la juridiction spirituelle leurs permettait d'être libérés de toute intervention de l'évêque de Clermont, l'évêque de leur diocèse. Selon la tradition, le pape Formose (891-896), de retour de Saint-Jacques-de-Compostelle, s'était rendu en pèlerinage au tombeau de Julien où il confirma la juridiction capitulaire²⁸¹. Mais rien ne nous permet de dire que ce pape soit réellement passé à Brioude. La ratification par le pape Léon IX, en 1049 semble aussi l'indiquer, mais l'authentique acte est peut-être perdu²⁸². C'est donc le pape Calixte II qui a confirmé l'exemption de la juridiction épiscopale et archiépiscopale du chapitre. Dans une bulle de 1119, il mit la communauté brivadoise sous la protection directe du Saint-Siège et la confirma dans plusieurs possessions du chapitre²⁸³. Il autorisa les chanoines à choisir n'importe quel évêque pour la consécration du saint Chrême, des saintes huiles et l'ordination des clercs. Le chapitre pouvait consacrer les autels et donner la confirmation lui-même²⁸⁴. En reconnaissance, le Pape demanda au chapitre un écu d'or, annuellement payé au palais du Latran²⁸⁵. Il informa l'évêque de Clermont et le pria de maintenir les droits capitulaires dans leur intégrité. Or, l'évêque de Clermont

²⁷⁵ A. Chassaing, « Diplôme du roi Charles le Chauve plaçant l'église Saint-Julien de Brioude sous la protection royale et l'exemptant de toute juridiction ecclésiastique ou laïque. Attigny, 16 novembre 874 », n°1, *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au brivadois et à l'Auvergne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1886, p. 1.

²⁷⁶ Paris, Arch. Nat., ms. lat. 273 AP 199*, *Liber Viridis, Petit cartulaire de Brioude, Privilegium regalia*, II, f°2-2v°, parchemin, fin XIII^e siècle ; *Gallia Christiana [...], op. cit.*, col. 472, « *De nobili ecclesia collegiata s. Juliani Brivatensis* » ; A. Chassaing, « Diplôme du roi Louis VII le Jeune, confirmant l'immunité accordée par Charles le Chauve à l'église Saint-Julien de Brioude. Brioude, 1138 », n°7, *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au brivadois et à l'Auvergne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1886, p. 14.

²⁷⁷ Paris, Arch. Nat., ms. lat. 273 AP 199*, *Liber Viridis, Petit cartulaire de Brioude, Privilegium regalia*, X, f°5 ; A. Chassaing, « Diplôme du roi Louis IX déclarant que l'église de Brioude est sous la garde des rois de France. Maubuisson, mars 1248 », n°28, *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au brivadois et à l'Auvergne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1886, p. 40-41.

²⁷⁸ Paris, Arch. Nat., ms. lat. 273 AP 199*, *Liber Viridis, Petit cartulaire de Brioude, Privilegium regalia*, XIV, f°5 v° ; A. de Combres de Bressoles de Laurie, « *Philippus, Dei gratia Francorum rex, uniuersis praezentes litteras inspecturis salutem [...]* », *Histoire [...], op. cit.*, ch. XXVIII.

²⁷⁹ Cf. P. Cubizolles (Abbé), *Le noble [...], op ; cit.*, p. 235.

²⁸⁰ *Idem*, p. 237 à 272.

²⁸¹ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire [...], op. cit.*, ch. XXV.

²⁸² *Idem*, ch. V.

²⁸³ *Gallia Christiana [...], op. cit.*, *Instrumenta ad ecclesiam et diocesim Sancti Flori Spectantia*, col. 132-133, « *Bulla apostolica Calixti hujus nominis papae II sub annum Domini MCXX qua capitulum Brivatense declaratur Romanae Ecclesiae immediate subditum, eique conceditur ut chrisma ; oleum sanctum, confecrationes ecclesiarum aut altarium & clericorum ordinationes a quo maluerint episcopo suscipere possint* ».

²⁸⁴ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *op. cit.*, p. 6.

²⁸⁵ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire [...], op. cit.*, ch. V.

voulait que la juridiction capitulaire soit limitée à la ville sans qu'elle soit étendue aux autres paroisses. Plusieurs différends survinrent de ce fait : entre autre en 1209, entre l'évêque de Clermont, Robert de la Tour d'Auvergne et le chapitre. L'évêque prétendait justement que Brioude devait relever du diocèse en matière de pouvoir spirituel et que l'exemption ne s'appliquait pas aux possessions du chapitre²⁸⁶. Le chapitre réaffirmait que l'exemption s'étendait aussi à ses églises et déclarait également qu'il pouvait célébrer dans ses églises sans suivre les coutumes de Clermont²⁸⁷. En 1213, après avoir pris l'avis de l'abbé de la Chaise-Dieu, Innocent III confirma finalement l'exemption uniquement pour la ville de Brioude et pour la paroisse Saint-Ferréol mais il reconnut les droits du chapitre sur les propriétés et les revenus des abbayes de Saint-Germain Lembron, de Chanteuges, de Pébrac, de Saint-Julien de Tours, des églises de Brassac, de Laval, de Solignat, d'Espalem, de la villa de Taleyrat, de l'église de Faveyrolles, de *Soletto*, de Beaumont, de *Cultus*, et de Fontanes. Aussi, Innocent III défendit à quiconque la construction d'un oratoire ou d'une chapelle dans les paroisses du chapitre sans le consentement de ce dernier²⁸⁸. Il déclara que pour le saint chrême, les saintes huiles, la consécration des autels et des églises, le chapitre de Brioude pouvait choisir l'évêque qui lui plaisait. Il précisa également qu'après la mort du prévôt en place, ses successeurs devaient être élus par les chanoines. Brioude constituait de ce fait un état dans l'état. L'évêque de Clermont, ne l'acceptait pas et c'est pour cela qu'il les combattait. Honorius III en 1222, reprocha à l'évêque de Clermont ses exactions à l'égard des églises du chapitre²⁸⁹. De leurs côtés les évêques du Puy qui étaient membres du chapitre canonial, avec prébende honorifique depuis 1259, allaient confirmer la juridiction en faveur de Brioude. C'est ce que fit Clément IV (1265-1268) évêque du Puy qui confirma sa position par une bulle²⁹⁰. Par la suite plusieurs papes allaient confirmer cette exemption. On remarque ultérieurement que les chanoines voulaient s'extirper au maximum du pouvoir de l'évêque de Clermont. Le pape Alexandre IV au droit de lancer les excommunications contre les clercs et les paroissiens des églises de Brioude et de Saint-Ferréol, ajouta en 1259 et autorisa le chapitre à pouvoir exercer les fonctions épiscopales, hormis quelques tâches²⁹¹. Pareillement en 1317, Brioude fut définitivement éloignée de Clermont par son intégration au nouveau diocèse de Saint-Flour. Le chapitre en profita pour asseoir encore son droit juridictionnel. Lorsque l'évêque de Saint-Flour, Pons de Rochefort d'Aurouze, vint à Brioude en 1380, il demanda, conformément à ce qui fut acquis par le chapitre, la permission pour bénir le peuple de Brioude²⁹². L'archevêque de Bourges aurait même reconnu en 1317, « ne pouvoir porter la croix levée dans la ville de Brioude sans la permission du chapitre »²⁹³. Jusqu'au XVII^e siècle, les évêques de Saint-Flour confirmèrent la juridiction particulière de Brioude. Pour marquer son

²⁸⁶ Cf. Paris, Arch. Nat., *Liber Viridis, Privilegia papalia*, IV, f° 5-6 « Bulle du pape innocent III. 28 janvier 1209 » ; Abbé Chaix, « Bulle du pape Innocent III », *Mémoire de l'Académie de Clermont*, 1882, p. 98-100. (Original aux Arch. dép. du Puy-de-Dôme).

²⁸⁷ *Idem*.

²⁸⁸ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *op. cit.*, p. 7.

²⁸⁹ Paris, Arch. Nat. *Liber Viridis, Privilegia papalia*, XVIII, f°16.

²⁹⁰ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire [...]*, *op. cit.*, ch. V ; Cf. Arch. dép. de la Haute-Loire, 2 J 10, « Bulle de Clément IV, laquelle en confirmant la bulle du pape Alexandre IV, permettoit au Chapitre de procéder par censures ecclésiastiques contre les paroissiens de la ville et églises de Brioude et de Saint-Ferréol, et d'exercer les autres droits épiscopaux », *Inventaire des titres et pièces étans dans la chambre du trésor du noble et vénérable Chapitre de l'Église Mgr. Saint-Julien de Brioude commencé le jedy 6^{ème} jour de juillet, l'an mil cinq cent vingt et cinq*, copie 1741, f°4.

²⁹¹ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *op. cit.*, p. 7.

²⁹² A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire [...]*, *op. cit.*, ch. V.

²⁹³ *Ibidem*.

indépendance, Brioude faisait appel à des évêques étrangers au diocèse pour l'administration des ordres sacrés²⁹⁴. Le chapitre n'abandonna qu'en 1677, au profit de l'évêque de Saint-Flour, la juridiction spirituelle qu'il exerçait sur les paroisses de la ville²⁹⁵ : ainsi le chapitre avait pu pendant plus de cinq siècles, remplir les fonctions épiscopales.

3) Le territoire et la seigneurie

a) *Le vicus Brivatensis mérovingien*

Le *vicus* de Brioude, siège de paroisse, avait un rôle politique. Nous connaissons l'ambiguïté du mot paroisse, *paroecia*, *parochia*, pour le IV^e siècle et de même au VI^e siècle. Il arrive que *parochia* et *diocesis* s'échangent comme deux synonymes. Mais la paroisse, comme unité religieuse, se transforma en l'unité sociale par excellence durant des temps troublés, mais elle restait compacte²⁹⁶. La fortification de Brioude par Victorius, gouverneur de l'Auvergne wisigothique pour Euric dans les années 480 montre l'importance de la ville²⁹⁷. Sidoine Apollinaire qui était alors évêque, donna à Victorius le titre de comte attaché au pays arverne. Cependant l'existence de ce personnage et la question du *castrum Victoriacum* restent bien mystérieux²⁹⁸.

Qu'il y ait eu ou non également un comté de Brioude proprement dit, on sait que Brioude avait assumé des fonctions administratives. S'agissait-il déjà du « comté mineur » attesté pour la période carolingienne que la thèse de Marie Saudan a mis en lumière ?²⁹⁹ Un passage dans les écrits de Grégoire de Tours met en scène un comte, un certain Becon, ce qui a permis à quelques historiens de croire en l'existence d'une résidence comtale³⁰⁰, munie d'une prison publique à Brioude³⁰¹. Gabriel Fournier et Christian Lauranson-Rosaz ne voient pas d'obstacle à penser que Brioude eut été un lieu de l'exercice de la justice à cette époque³⁰².

²⁹⁴ Cf. Almanach de Brioude, fond ancien, carton « procédures », Parlement de Paris, *Arrêt du 18 juin 1633*, article 38.

²⁹⁵ Arch. dép. du Cantal, 1 G 2, *Transaction passée entre Monseigneur l'évêque de Saint-Flour et messieurs du chapitre de Brioude, 1 août 1677*.

²⁹⁶ P. de Labriolle, G. Bardy, L. Bréhier, G. de Plinval, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand », *op. cit.*, p. 582.

²⁹⁷ C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et les brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, p. 121.

²⁹⁸ G. Fournier, « Les origines de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1960, t. 40, p. 13-14 ; G. Fournier, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut moyen Age*, P.U.F., 1962, p. 155 ; J. Lespinasse (Abbé), « Le Castrum Victoriacum », **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, 1968, p. 53-64 ; P. Cubizolles (Abbé), *Le noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, *op. cit.*, 1978, p. 92-97 ; Ph. Hedde, « La famille gallo-romaine des Ferréol et le Brivadois. La double énigme du Castrum Victoriacum », *Almanach de Brioude*, 1979, p. 49-81 ; R. Gervais, « Les fortifications de Brioude, documents et recherches », *Almanach de Brioude*, 1980, p. 149-173 ; F. Vivier, *La collégiale Saint-Julien de Brioude. Étude architecturale des espaces et des formes (XII^e-XIII^e siècles)*, *op. cit.*, vol. 1, 2005-2006, p. 67-69 ; C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, 2007, p. 122.

²⁹⁹ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central du IX^e siècle au XII^e siècles*, thèse dirigée par le professeur M. Parisse, Paris, 2004, 3 vol.

³⁰⁰ C. Lauranson-Rosaz révèle aussi le scepticisme de l'historien G. Kurth, concernant la répartition des comtes en Gaule et l'existence d'un comté de Brioude pour cette période. Cf. C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, notes n°4 et 8, p. 124.

³⁰¹ G. de Tours, *Miracles.*, ch. XVI.

³⁰² C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, p. 124.

L'exploitation des ressources minières en Brivadois et en Gévaudan explique les fonctions monétaires des centres fiscaux³⁰³. Dans le *vicus Brivatensis*, on frappait monnaie à l'époque mérovingienne. À Brioude, un atelier monétaire produisait des monnaies frappées du nom du « *vicus Brivatensis* » et quelques autres étaient frappées au nom de l'église Saint-Julien. Plusieurs monétaires brivadois sont de ce fait identifiables. Des deniers d'argent mérovingiens ont été frappés aux VI^e, VII^e et VIII^e siècles. Pour la période de 816 à 899, les mentions de monnaies d'or, comparées avec les monnaies de l'ensemble du Massif central, sont principalement situées à Brioude³⁰⁴. Si cet usage de l'or dans les mentions monétaires relève d'un héritage antique, alors on peut dire que Brioude était encore imprégnée d'anciens usages, à l'inverse des régions de Conques, du Puy et de Clermont³⁰⁵. Marie Saudan explique que le chapitre de Brioude était imprégné d'usages antiques en la matière : « Le chapitre de Brioude et ses interlocuteurs n'ont pas modifié leurs usages monétaires en matière de diplomatie, alors que les acteurs des autres régions qui, à la période précédente, ne recouraient que peu à l'écrit, avaient adopté des usages différents et moins marqués par l'antiquité. Le cœur de l'Auvergne (le Brivadois) a connu une occupation de l'espace différente des autres régions, plus développée ou plus dense peut-être, ou bien de nature différente, et sans doute une continuité importante avec les périodes de la fin de l'antiquité. Les régions externes, elles auraient connu une occupation moins développée ou moins dense, avec l'antiquité »³⁰⁶. Il y aurait ainsi en Auvergne, un centre conservateur et des *marges* tournées vers de nouveaux usages. Au X^e siècle, des monnaies frappées au nom de Guillaume le Pieux, Abbé de Brioude (893 – 917) représentaient l'un des premiers monnayages indépendants de la *Francie occidentalis*³⁰⁷. Le monnayage a sans doute cessé au cours du XI^e siècle. Brioude semble également avoir eu des fonctions fiscales, par le regroupement du produit des impôts³⁰⁸.

b) Le territoire de Brioude aux temps carolingiens

Les comtes au sens romain du terme, ont disparu avec l'Empire. Dès la période mérovingienne, avec l'affaiblissement du pouvoir royal, ils se fixèrent. Avec Charlemagne, les comtes étaient redevenus des agents du souverain. Le terme comté est présent en 860 dans les sources qui touchent au Massif central³⁰⁹. Toutefois son usage ne sera courant que vers 1030³¹⁰. En Auvergne il n'apparaît qu'une seule fois avant la fin de la principauté des Guilhemides en 927. Le Brivadois dépend du comté d'Auvergne situé en l'Aquitaine I^{ère} et possédant Bourges comme capitale. D'après les sources disponibles, le comté était inférieur en superficie au Diocèse de Clermont³¹¹. Le terme comté en Auvergne recouvrait irrémédiablement deux réalités : il existait le comté d'Auvergne avec comme chef lieu Clermont et des comtés « mineurs » composés de chefs lieux que l'on ne peut

³⁰³ *Idem*, p. 125.

³⁰⁴ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central du IX^e siècle au XII^e siècle*, *op. cit.*, vol 1, p. 334.

³⁰⁵ *Idem*, p. 337.

³⁰⁶ *Id.*, p. 338.

³⁰⁷ P. Cubizolles (Abbé), *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 102.

³⁰⁸ G. Fournier, *Le peuplement rural [...]*, *op. cit.*, p. 163.

³⁰⁹ P.-É. Poble, *Les entités spatiales politiques en Gaule centrale (Auvergne, limousin, Gévaudan, Velay) du VI^e siècle au milieu du XI^e siècle : du territorium aux territoires*, thèse dirigée par le professeur Y. Sassier, Paris IV, 2008.

³¹⁰ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central [...]*, *op. cit.*, volume I, p. 223.

³¹¹ *Idem*, p. 225.

qualifier de chefs-lieux de diocèse. Ces comtés mineurs les plus connus sont ceux de Brioude, de Tallende et de Turluron³¹².

Entre 880 et 1099, le comté mineur de Brioude³¹³ s'étendait environ sur 1300 km². Il occupait les archiprêtrés de Langeac, de Brioude ainsi que le sud-ouest de celui de Sauxillanges. Une partie du territoire de ce comté, se superposait avec une partie du comté de Tallende : cette zone était comprise entre le Broc et Lempdes. Il s'agissait peut-être d'une zone de concurrence, puisqu'elle était située sur une route de commerce. Aucun élément de réponse n'apparaît à propos du chevauchement des deux comtés. Peut-être que ce comté de Tallende avait été créé au fur et à mesure que la conquête des comtes ou des vicomtes d'Auvergne, agents du pouvoir carolingien, avaient pénétré dans le sud de l'Auvergne³¹⁴.

Dans la région comprise entre Issoire et Brioude, on parlait de *Patria Arvernica*. Que signifie exactement ce terme ? Il s'agit en fait d'un échelon compris entre le comté et le *pagus*. Dans le *Grand Cartulaire de Brioude* la zone « province » est indiquée en terme de *Patria* qui assurément peut s'apparenter à celui de *Pagus*³¹⁵. Ce terme *Pagus* n'est réellement pas précis, il est aussi bien utilisé pour évoquer le *pago Vellaico* (Velay) que le *pagum Aquitania* mais également le *pago Limanico*³¹⁶. Il se retrouve particulièrement dans l'autre terme d'*orbs* souvent employé comme *orbs arvernicus*, qui n'est exclusivement mentionné que pour désigner des lieux, compris dans la vallée de l'Allier, entre Issoire et Paulhaguet. Il s'agit d'un particularisme du chapitre de Brioude qui a l'avantage de posséder des scribes pétris de culture latine : « L'emploi de ces termes pourrait être soit une marque d'archaïsme soit un signe de préciosité du langage »³¹⁷.

Un autre ensemble de circonscription caractérise le domaine de Brioude³¹⁸ : il s'agit du comté-vicairie et du *pagus*. Le terme *vicairie* ou de *vicis* trouve dans les cartulaires de Conques et de Brioude. La vicairie de Brioude³¹⁹ est continuellement évoquée dans son cartulaire entre 887 et 1084³²⁰. Les lieux qui s'y trouvent sont

³¹² *Ibidem*.

³¹³ A. Houzé, « Indication pour servir à une carte géographique de l'Auvergne au Moyen Âge, d'après les Cartulaires de Brioude, de Sauxillanges et de Cluny », *Mémoires de l'académie des sciences, belles lettres et arts de Clermont*, 1863, p. 79 : « Le comté de Brioude s'étendait du nord de la vicairies d'Usson jusqu'au sud de la vicairie de Chanteuges. Il avait pour borne à l'ouest la grande voie allant d'Issoire à St-Flour par le cours de l'Allagnon, puisque la vicairie Maciacensis, Massiac, est dite in comitatu Telamitense, comté de Tallende ».

³¹⁴ M. Saudan, « Géographie historique de l'Auvergne carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 21.

³¹⁵ H. Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto-Juliano collatis)*, *op. cit.*, p. 8-9 ; M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 197-199.

³¹⁶ Cf. H. Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto-Juliano collatis)*, *op. cit.*, p. 9.

³¹⁷ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 199.

³¹⁸ Cf. P.-É. Poble, « Pagi et comitatus arvernes au X^e siècle », *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X^e siècle : lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, journée d'étude, CHEC, Clermont-Ferrand, 2010.

³¹⁹ Cf. P.-É. Poble, « Les vicairies et la genèse des paroisses dans le Massif Central (fin IX^e-milieu XI^e siècle) », *Cahiers de Fanjeaux*, 2011, p. 369-393 ; A. Houzé, « Indication pour servir à une carte géographique de l'Auvergne au Moyen Âge, d'après les Cartulaires de Brioude, de Sauxillanges et de Cluny », *op. cit.*, p. 80 : « La vicairie de Brioude avait pour limite à l'ouest une ligne qui, partant de Lempdes, passerait à Gisac, St-Geron, Bournoncle, Batuzat, Severat, Chabreuge, Chissa, St-Just, et viendrait aboutir à Montjeu, au sud-est de Mercoeur. De l'autre côté de cette ligne étaient les vicairies Cheriensis, St-Beauzire [?] et radicatis, Ragheade. La vallée à droite de l'allier dans une largeur assez restreinte, depuis St-Ilpize jusqu'un peu au-dessous de Lavaudieu, chef-lieu de la vicairie Cumicensis, formait la limite orientale et séparait la vicairie de Brioude de cette vicairie de Comps ou La vaudieu. Depuis la Sénouire jusqu'au ruisseau qui coule près d'Azerat, les bassins des affluents de l'Allier étaient compris dans la vicairie de Brioude, qui ainsi s'étendait peut-être à l'est jusqu'aux confins du Livradois ; elle était

situés jusqu'à une altitude ne dépassant pas les 900 m. Le terme *avicis* en Auvergne est particulièrement utilisé dans la vallée de l'Allier, entre Nonette et Chanteuges : ce terme se retrouve dans le cartulaire de Brioude entre 817 et 964³²¹.

En définitive pour les chefs-lieux d'un diocèse le terme *pagus* est utilisé. Malgré cela, le *pagus* de Brioude pose problème car ce terme peut s'approcher et même se confondre avec le terme *vicairie*. Néanmoins à Brioude, la carte des lieux mentionnés et attachés à la *vicairie* ou au *pagus*, ne correspond pas parfaitement. En fait le terme *pagus* de Brioude est plus particulièrement utilisé dans le cartulaire de Sauxillanges, tandis que la *vicairie* se trouve mentionnée dans le cartulaire de Brioude. Les lieux situés dans le *pagus* de Brioude, sont en général des lieux liés à l'abbaye de Sauxillanges que Brioude a eu à un moment ou un autre en sa possession. En conséquence, ces lieux auraient été sous l'influence de Sauxillanges tandis que les autres auraient été sous l'influence de Brioude³²². Pour Brioude, Tallende et Turluron, le terme *pagus*-vicairie peut être utilisé sans ambiguïté. En fait, le comté de Brioude englobe le *pagus* et la vicairie du même nom. Le *pagus* inférieur de Brioude qui correspond à la vicairie de Brioude, est une circonscription plus petite, que le comté mineur de Brioude³²³. Cette région, offre assurément une hiérarchisation formée de plusieurs circonscriptions carolingiennes. Or Marie Saudan, propose de voir l'ordonnement suivant : « *pagus* d'Auvergne, comté d'Auvergne, comté de Brioude, *pagus*-vicairie de Brioude ». Le *pagus* de Brioude ne se superpose pas à la réalité de la vicairie de Brioude au sens géographique.

Le territoire de Brioude augmente principalement au IX^e et X^e siècle : la multiplication des sanctuaires paraît avoir suivi la marche des défrichements³²⁴. Enfin, la zone Clermont-Brioude caractérise le noyau-central du découpage du territoire de l'Auvergne centré sur l'axe de l'Allier avec peut-être un prolongement sur le nord du Rouergue et en Velay³²⁵. La zone spécifique de Brioude est bien caractérisée ; plus en proie à l'influence méridionale, elle prend une place importante, voire centrale, mais ce constat est peut-être dû au hasard de la conservation des sources³²⁶.

c) *L'écrit au service d'un chapitre*

Les rédacteurs d'actes et les professionnels de l'écrit du haut Moyen-Âge pour Brioude sont difficiles à cerner. L'Auvergne affiche clairement dans ce domaine sa romanité sur toute la période susmentionnée³²⁷. À la limite orientale de l'Aquitaine elle est une région réputée de « droit romain ». Au VII^e siècle, les formules

bornée au nord par la ligne qui, partant d'Azerat, passerait à Clémensat, Bonjour, Espeluches jusqu'à Chassignoles. Au-delà de cette ligne, on avait la vicairie d'Usson et peut-être celle d'Auzon ou de Paslières ».

³²⁰ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 244.

³²¹ *Ibidem*.

³²² M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 218.

³²³ *Idem*, p. 230.

³²⁴ G. Fournier, *Le peuplement rural [...]*, *op. cit.*, p. 461.

³²⁵ M. Saudan, « Géographie historique de l'Auvergne carolingienne », *op. cit.*, p. 32.

³²⁶ *Idem*, p. 33.

³²⁷ A. Jeannin, « Quelques remarques à propos des professionnels de l'écrit, à Brioude, au premier Moyen Âge », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 248.

d'Auvergne semblent mentionner un corps de notaires mis à la disposition des autorités et des institutions³²⁸. Les praticiens brivadois pouvaient se définir par leur romanité et leur respect des formulaires même de manière relative. L'influence des manuscrits juridiques carolingiens en Aquitaine, à la fois composés des lois romaines et barbares et de formulaires divers, est très clairement perceptible dans les actes brivadois et ne permet pas la création de formules locales propres³²⁹.

Le *Grand cartulaire*³³⁰ ou *Liber de honoribus*³³¹ de l'église de Brioude présente une collection de titres et de pièces diplomatiques considérable. Cette compilation diplomatique entre dans le cadre des entreprises archivistiques de la Réforme grégorienne. La rédaction de ce cartulaire (v.1095- v.1119) aurait pu avoir été achevée lorsque Calixte II concéda au chapitre le privilège qui a été intégré dans le second cartulaire³³². Le *Grand cartulaire*, étudié dernièrement par Jean Berger, présente 368 donations dans une partie *traditiones*, à laquelle sont adjoints les traditionnels *privilegia*. Les actes s'échelonnent de 756 à la fin du XI^e siècle : « une masse d'actes privés » exceptionnels qui renseignent la période Xe/XI^e siècle³³³. Le second cartulaire n'est pas moins intéressant puisqu'il regroupe 203 actes s'échelonnant de 875 à 1289³³⁴. Au cours des IX^e, X^e et XI^e siècles, les ducs d'Aquitaine, les comtes d'Auvergne et une foule de particuliers l'ont enrichi par leurs donations³³⁵ : c'est l'« âge d'or » de Saint-Julien³³⁶. Au delà d'une simple compilation réalisée *a priori* dans un désordre fictif³³⁷, le cartulaire est un document de mémoire : « La solennité d'une refonte écrite en un volume met en avant un pan des droits de l'institution, contribue à l'expression de son pouvoir mais aussi à la création rétrospective de son "génie" »³³⁸. Le cartulaire est un produit de sélection documentaire réalisé à dessein, il révèle l'identité d'une institution tant

³²⁸ *Idem*, p. 249.

³²⁹ *Id.*, p. 258.

³³⁰ J. Berger, « Essai sur la nature du Grand cartulaire de l'église Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 209-235.

³³¹ Paris, BnF, ms. Lat. 9086, 1677, *Liber de Honoribus Sancto Juliano collatis* ; H. Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto-Juliano collatis)*, Clermont-Ferrand, Paris, 1863 (édition correspondant à la transcription de la copie de 1677 BnF, ms. Lat. 9086) ; A. Bruel, *Essai sur le texte ancien et la chronologie du Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto Juliano collatis)*, Thèse de l'École des Chartes, 1866 ; A. Bruel, « Essai sur la chronologie du Cartulaire de Brioude ; précédé de quelques observations sur le texte de ce cartulaire, d'après les manuscrits conservés aux Archives de l'Empire », *Extrait de Bibliothèque de l'Écoles des Chartes*, 1866, p. 445-508 ; A.-M. Baudot et M. Baudot, *Grand cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution*, Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, t. XXXV, Clermont-Ferrand, 1935 ; J. Berger, *Societas Ecclesiae sancti Juliani brivatensis. Usages du texte, du chanoine à l'historien*, *op. cit.*, en particulier p. 30-129 ; J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis. Usages du texte, du chanoine à l'historien*, thèse sous la direction du professeur A. Dubreucq, en cours.

³³² Cf. J. Berger, *Societas Ecclesiae sancti Juliani brivatensis. Usages du texte, du chanoine à l'historien*, *op. cit.*, p. 15.

³³³ *Idem*, p. 16.

³³⁴ *Ibidem*.

³³⁵ A.-M. Baudot, *Grand cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution*, Clermont-Ferrand, De Bussac, Clermont-Ferrand, 1935, p. VII.

³³⁶ J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis. Usages du texte, du chanoine à l'historien*, *op. cit.*, p. 5.

³³⁷ J. Berger signale et réhabilite le système de tables du *Liber* qui dévoile ainsi une accessibilité au cœur du texte « qui ne trouve pas d'équivalent à son époque » ; J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis. Usages du texte, du chanoine à l'historien*, *op. cit.*, p. 87.

³³⁸ J. Berger, « Essai sur la nature du Grand cartulaire de l'église Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 209-210.

patrimoniale que mémorielle³³⁹. Ce recueil d'actes « privés » n'en est pas un réellement car il traite de la chose publique et de ses honneurs. De plus, Jean Berger dans son étude de la chronologie des serments féodaux, en déduit que les exemplaires capitulaires de l'Auvergne et de ses marges mettent en évidence un *continuum* entre l'église et le fisc jusqu'au XI^e siècle : à Brioude, Clermont ou Le Puy, le commun et le trésor conservent un caractère « public »³⁴⁰.

d) La seigneurie de Brioude

Le patrimoine foncier du chapitre contenait l'ensemble des biens fonds dont il est possesseur ou sur lesquels il exerce un droit quelconque. Les donations n'ont bien sûr pas toujours été très abondantes. Cependant, dès le VII^e siècle les biens allaient croître. À l'époque carolingienne, le chapitre détenait des bâtiments claustraux et plusieurs dizaines de manses. Les donations se faisaient par piété envers Dieu, pour obtenir l'intercession de saint Julien, pour la rémission des péchés, ou le Salut éternel. Par la remise de leurs biens entre les mains de la communauté, les propriétaires se sentaient particulièrement protégés de Dieu. De ce fait, le chapitre avait certaines obligations temporelles et spirituelles envers ses donateurs. Les vingt-quatre années pendant lesquelles le fondateur de Cluny avait été abbé du chapitre de Brioude marquent une période d'apogée³⁴¹. Après Louis le Pieux, les donateurs n'appartenaient plus aux mêmes catégories sociales. Sous l'abbatit d'Effroi (893-917), les donations étaient plus nombreuses mais de moindre importance. Avec Dalmas (936-983), les donations furent plus rares et la croissance s'affaiblit.³⁴² La fondation³⁴³ du monastère de Chanteuges en 936 n'était peut-être pas étrangère à cette diminution. Toutefois dès 972, le rythme reprit sur le mode de celui des années 860. Au X^e siècle, les donations allaient décroître, et à la fin du X^e siècle, la constitution de la seigneurie fut presque achevée. Les donations étaient beaucoup plus nombreuses que les ventes. Alors que pour un seigneur laïc, le mode d'accroissement à titre gratuit restait rare, le chapitre de Brioude l'utilisait très majoritairement. Les donateurs laïcs étaient plus nombreux que les donateurs clercs. Certaines donations, faites pour le repos de l'âme, étaient présentées comme des restitutions de biens usurpés. En effet, les donations qui s'effectuaient peu de temps avant la mort de l'« usurpateur », devaient être réalisées afin d'assurer au moribond défunt son Salut³⁴⁴. Les membres du chapitre étaient, pour la plupart, issus de familles nobles et propriétaires. Les parents du chanoine se dépouillaient d'une partie de leurs biens, au profit de la communauté, pour témoigner de leur gratitude envers la elle. Cette pratique courante à Cluny avait-elle été adoptée tardivement à Brioude ?

D'autre part, la seigneurie foncière était principalement recentrée autour de Brioude. Les donations trop lointaines étaient au fur et à mesure, vendues ou échangées afin d'accroître les terres du chapitre pour constituer

³³⁹ Cf. F. Mazel, « L'espace du diocèse dans les cartulaires cathédraux (fin XI^e – début XIV^e siècle) », *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e-XIII^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 367 et ss.

³⁴⁰ *Id.*, p. 227.

³⁴¹ L. Tixier, « La seigneurie du chapitre de Brioude VIII^e – XI^e siècle », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1971, p. 77-78.

³⁴² *Idem.*, p. 79.

³⁴³ Charte n°337 du *Grand Cartulaire de Brioude*, 28 août 936, « Fondation par le prévôt du chapitre de Brioude Cunabertus [...] d'un monastère à Chanteuges [...] », M. Baudot, *Grand Cartulaire du Chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution*, Imprimerie générale de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935, p. 143.

³⁴⁴ L. Tixier, « La seigneurie du chapitre de Brioude VIII^e – XI^e siècle », *op. cit.*, p. 82.

une *seigneurie* cohérente autour de la ville³⁴⁵. Les chanoines possédaient des manses en Gévaudan et en grande Limagne près de Mozac. Dans la Limagne de Langeac, au sud de Brioude, ils possédaient 4 églises (sur 27 au total), bâties sur des terres incultes, ce qui témoigne de l'effort de défrichement³⁴⁶. La construction des églises de Blanède, de Chanet et de Saint-Jean Saint-Gervais prouve l'avancée de la communauté sur les terres de *saltus*. D'autres églises dépendaient d'une cour ou d'une résidence seigneuriale, comme les églises de Recoules, d'Anglards, de Mercœur, de Saint-Étienne de Riom. Ces *saltus*, que l'on peut rapprocher du terme *forestis*, étaient essentiellement utilisés pour la chasse et l'apport en bois, de chauffage et de charpente³⁴⁷. Or la ville de Brioude était environnée de grands bois, en particulier sur les côtes du Livradois. Le cartulaire mentionne également de nombreuses possessions de vignes. Ces vignes étaient concentrées autour des villes et des châteaux, jusqu'à une altitude de 1150 m, aux alentours de la Chaise-Dieu. Le vignoble suburbain de Saint-Germain-Lembron et de Brioude était destiné à la production de vin ou de raisins de table. Les exploitations indirectes des domaines du chapitre se réalisaient par le biais d'institutions telles que le viager ou la donation sous réserve d'usufruit. De ce fait l'usufruitier, à la deuxième ou troisième génération, se trouvait dans un état d'infériorité par rapport au chapitre il se trouve dans un état de vassalité à l'égard de ce dernier³⁴⁸.

Le jeu habituel qui liait les lignages aristocratiques et le corps canonial conduisait à des situations difficiles et alambiquées. La famille de Mercœur s'appropriait incontestablement les biens du chapitre. C'est ainsi que le lignage de Vivianus entra en conflit avec le chapitre de Brioude quand il refusa de rendre un manse. Etienne de Mercœur, à la mort de son père Bertrand, refusa de confirmer la donation faite à Saint-Julien de Brioude par son arrière-grand-père Vivianus³⁴⁹. Pourtant, au seuil du trépas, il avoua avoir usurpé les terres des chanoines, mais sa veuve refusa définitivement de s'en séparer. Pour récupérer leurs biens, les *clerici canonici* durent fulminer l'excommunication³⁵⁰. Or, le donateur Vivianus avait placé son patrimoine sous la protection du chapitre à sa mort, pour gagner le paradis. Quatre générations plus tard, ses héritiers étaient finalement en position d'infériorité, car tout le bénéfice avait été recueilli par les chanoines. Comme les petits seigneurs s'étaient rendus compte du pouvoir grandissant du chapitre, ils avaient voulu récupérer leurs biens. En 1012 l'excommunication était encore un motif suffisamment effrayant pour raisonner les usurpateurs³⁵¹. L'excommunication consistait en la production des formules de malédictions et des clauses de sanctions que les religieux et mêmes les moines utilisaient pour se défendre des malfaiteurs et autres usurpateurs ou voleurs. L'habitude de telles pratiques est spécialement visible depuis l'écroulement de l'autorité carolingienne jusqu'au

³⁴⁵ Par exemple le chapitre échange l'église Saint-Julien d'Anse en Velay contre des terres sises près d'Auzon, cf. Charte n°293 datant de 943.

³⁴⁶ L. Tixier, « La seigneurie du chapitre de Brioude VIII^e – XI^e siècle », *op. cit.*, p. 85.

³⁴⁷ M. Rouche, *L'Aquitaine [...]*, *op. cit.*, p. 180-184.

³⁴⁸ L. Tixier, « La seigneurie du chapitre de Brioude VIII^e – XI^e siècle », *op. cit.*, p. 89.

³⁴⁹ Charte n°105 du *Grand cartulaire de Brioude*.

³⁵⁰ L. Tixier, « La seigneurie du chapitre de Brioude VIII^e – XI^e siècle », *op. cit.*, p. 90.

³⁵¹ D'autres formules d'excommunication du chapitre sont connues cf. A. Chassaing, « Excommunication fulminée par les chanoines de Brioude contre un inconnu qui avait volé le reliquaire en or, ayant la forme d'un C, donné jadis par Charlemagne ou Louis le Débonnaire à l'église Saint-Julien de Brioude » n°12, p. 22 ; « Excommunication fulminée par les chanoines de Brioude contre Guillaume de Vieille Brioude et Bertrand, ainsi que leurs complices », n°13 p. 24, *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1886.

XII^e siècle. Cluny, peut-être en premier, l'avait introduit sous la forme de *Clameur* dans la liturgie de la messe afin de faire aussi participer les fidèles³⁵². Mais quelques années plus tard, l'excommunication ne produisit plus l'effet escompté³⁵³. De plus, au XI^e siècle, les vicomtes et certains seigneurs étaient suffisamment puissants pour refuser de devenir vassal du chapitre. Le chapitre dut alors récupérer ces biens par *per conquestu*.

Brioude devint une seigneurie domaniale composée de *manses*, d'*appendaria*, ainsi que de biens indominicaux groupés autour des *curtis* et des *casa*. Ces terres, réparties sur quelques 25 vigueries, furent mises en valeur par un certain nombre de tenanciers attachés au chapitre. Au IX^e siècle le droit romain était remis en usage, et un lien juridique unissait le chapitre au tenancier. En période de troubles la protection du chapitre rassurait.

C. Les chanoines

1) Structures sociales

a) Les abbés séculiers de Brioude : des dignitaires laïcs de haut rang (IX^e au milieu du XIV^e siècle)

Le mot abbé, *abbas*, veut dire père, il été utilisé initialement pour appeler tout ecclésiastique³⁵⁴. Durant la période carolingienne le roi nommait l'abbé ou le recteur³⁵⁵, ce qui lui permettait de conserver une main mise sur les maisons religieuses. L'abbé était le premier dignitaire des anciennes abbayes sécularisées sous la forme de collégiales. La dignité d'abbé était proche de celle de doyen, tant et si bien qu'elles pouvaient se confondre : « la parenté entre les deux dignités [était] telle d'ailleurs que dans certains chapitres du royaume les titres d'abbé et de doyen [étaient] donnés indifféremment »³⁵⁶. Les trois faux diplômes de Pépin I^{er} du 12 mars 836 (charte n°340), de Charles le Chauve du 16 novembre 864 et de Louis le Pieux du 4 juin 825 (n°339), accordaient l'exemption du droit de gîte et œuvraient pour la liberté de l'élection abbatiale. C'est ainsi que, débarrassés de l'autorité comtale, les chanoines revendiquèrent à leur profit le titre comtal assorti de ses revenus. Lorsque les Capétiens vidimèrent leurs faux privilèges, ils disposèrent alors de titres authentiques qui leur permettent d'accroître encore leurs droits³⁵⁷. Les abbés étaient élus à vie et administrèrent juridiquement le chapitre. Ils maintinrent la discipline canoniale. Ce titre d'abbé était parfois multiplié : doubles abbatiate, triples abbatiate³⁵⁸. La présence pour un même monastère de deux ou trois abbés a posé problème aux historiens. Christian Lauranson-Rosaz a rappelé que ces titres multiples d'abbés correspondaient en fait à différentes fonctions. Bien souvent se trouve l'abbé en

³⁵² L. K. Little, « La morphologie des malédictions monastiques », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 34, n°1, 1979, p. 43-60, en particulier sur la liturgie de la Clameur, p. 53-57.

³⁵³ L. Tixier, « La seigneurie du chapitre de Brioude VIII^e – XI^e siècle », *op. cit.*, p. 90.

³⁵⁴ Cf. H. Leclercq (Dom) (dir.), *D.A.C.L.*, vol. I, Letouzey & Ané, Paris, 1903-1904, col. 1446.

³⁵⁵ P. Cubizolles (Abbé), *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 163.

³⁵⁶ Cf. P. Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 76.

³⁵⁷ *Idem*, p. 322.

³⁵⁸ H. Gérard, « Trois abbés pour une abbaye », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol.4, n°4, 1843, p. 344-353.

titre et l'abbé selon la règle, c'est-à-dire celui qui dirige les moines qui est aussi appelé le prévôt qui assume la gestion spirituelle³⁵⁹.

Pour la période carolingienne, la noblesse considérait qu'un établissement fondé sur l'un de ses alleux et enrichi par plusieurs générations de ses descendants demeurait sa possession personnelle. Ainsi les biens d'Église étaient ses biens, et elle en assurait la gestion : la noblesse exerçait donc un patronage de manière parfois directe dans le cas de l'abbatit laïque héréditaire. Ce fut le cas à Brioude³⁶⁰. Le contrôle d'une abbaye procurait également à son abbé et à sa famille un rayonnement spirituel qui était aussi important que la conduite de son patrimoine³⁶¹. Mais c'était aussi une façon plus efficace de commander les populations et de faire respecter son autorité. Les abbés n'avaient jamais été très présents à Brioude, ils se contentent souvent d'une visite annuelle, c'est d'ailleurs ce qui favorise la prise de pouvoir du prévôt dès le début du XII^e siècle, en tout cas il commença à être cité en premier dans les documents³⁶². L'abbé n'occupait alors que le second rang.

La liste des abbés reste incomplète et incertaine³⁶³. Pour la période de la construction de la collégiale (1130 – 1180) quelques noms d'abbés sont connus³⁶⁴. D'abord, Bernard d'Alzon ou d'Auzon semble avoir été présent au traité passé en 1100 entre Odile de Mercœur, doyen et le chapitre pour ses terres de coltines et Mouret³⁶⁵. Ensuite, un certain Willelmus de Rafael (1128-1139) a pu lui succéder³⁶⁶. Vient ensuite, l'abbé Bernard III (1161) qui était peut-être issu de la maison d'Auvergne³⁶⁷. Il assista à l'acte de fondation de la léproserie de La Bajasse³⁶⁸. De 1191 à 1210, l'abbé Radulphus II³⁶⁹ a pu diriger Saint-Julien à son tour. Il figure en tant que témoin dans la charte de concession perpétuelle du chapitre du Puy à l'hôpital Notre-Dame « du même lieu, de l'église de Fressac »³⁷⁰. Des liens avec le chapitre cathédral de Clermont sont attestés³⁷¹. Par exemple, l'abbé de Brioude, Louis du Rouche de Royre (abbatit 1288 – 1299) avait aussi été chanoine de la cathédrale de Clermont³⁷². Puis, plus tard, le pape Clément VI avait supprimé en 1342 l'abbatit brivadois à l'instigation de son neveu Pierre Roger de Beaufort Turenne, prévôt du chapitre³⁷³. Il semble cependant que le titre ait encore perduré après cette décision tel Géraud de Chalus (1349-1383) qui le porta de manière honorifique.

³⁵⁹ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 243.

³⁶⁰ C. Lauranson-Rosaz, *op. cit.*, p. 306.

³⁶¹ *Idem*, p. 307.

³⁶² Cf. A. Jacotin, *Preuves de la Maison de Polignac*, Leroux, Paris, 1906, vol. I., « Charte de 1100 », p. 98-99.

³⁶³ Cf. A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude*, 1775, Deuxième partie, ch. XXIV « De la chronologie du noble chapitre de Brioude » ; *Domni Dionysii Sammarthani, presbyteri & monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione sancti mauri, « De nobili ecclesia collegiata S. Juliani Brivatensis », Gallia Christiana [...]*, *op. cit.*, col. 470-479 : « *Series abbatum* » ; G. Bonnefoi (Abbé), « La noble église collégiale de Saint-Julien de Brioude. Traduit du *Gallia Christiana* », *op. cit.*, p. 78-92 ; P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 505-523.

³⁶⁴ G. Bonnefoi (Abbé), « La noble église [...] », *op. cit.*, p. 88 ; P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 518.

³⁶⁵ *Ibidem*.

³⁶⁶ P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 518-519.

³⁶⁷ G. Bonnefoi (Abbé), « La noble église [...] », *op. cit.*, p. 89.

³⁶⁸ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude*, 1775, Deuxième partie, ch. XXIV « De la chronologie du noble chapitre de Brioude ».

³⁶⁹ P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 519.

³⁷⁰ *Ibidem*.

³⁷¹ A. Courtillé, *Auvergne, Bourbonnais, Velay Gothiques, les édifices religieux*, Éditions Picard, Paris, 2002, p. 35.

³⁷² P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 522.

³⁷³ *Ibidem*, p. 523.

*b) Les familles de Polignac et de Mercœur
(XII^e – XIII^e siècle)*

La généalogie de la famille de Polignac est sujette à caution avant le XI^e siècle : pour Christian Settipani les vicomtes de Polignac descendaient du vicomte de Velay *Dalmatius*³⁷⁴. Ce clan familial lutta à maintes reprises contre les évêques du Puy. Les origines de cette famille semblent être dans le Brivadois où ils ont possédé les domaines de Fontanes, de Rilhac et de Rougeat. L'implantation de la famille en Velay est en relation avec les fonctions vicomtales exercées par leurs ancêtres au cours du X^e siècle. L'ancienne forteresse publique qu'est le château de Polignac devint leur propriété héréditaire au XI^e siècle³⁷⁵. Quatre des Polignac étaient devenus prévôts de Brioude. Armand de Polignac (895-909) est identifié comme vicomte de Velay³⁷⁶. En 1060-1070 le vicomte du moment intervint dans les querelles qui divisaient le chapitre. Puis il s'en prit aux terres des évêques du Puy et aux droits des abbayes de la Chaise-Dieu et d'Issoire : ces incidents avaient provoqué des interventions de Louis VII comme nous l'avons vu³⁷⁷. La famille de Polignac avait été la bienfaitrice de la célèbre abbaye de Saint-Philibert-de-Tournus entre les X^e et XI^e siècles³⁷⁸. En 1179, Héraclé III de Polignac³⁷⁹ avait dévasté, par les armes et le feu, la ville de Brioude et Saint-Germain-Lembron. Dans une démarche de repentance en 1181, il entra humblement, nu-pieds dans la collégiale de Brioude où on lui inculqua la *verge de correction*. La cérémonie se poursuivit dans la salle capitulaire où il céda au puissant chapitre, son château de Cusse et tout ce qu'il possédait à Salzuit³⁸⁰. Héraclé de Polignac consentit et jura fidélité au chapitre de Brioude³⁸¹. Dans la seconde moitié du XI^e siècle en Velay, les églises avaient été victimes de violences et d'exactions de la part des seigneurs, en particulier de la part des Polignacs. Etienne de Polignac, fils d'Armand, prévôt de Brioude et évêque de Clermont (1053-1073) s'était emparé du siège épiscopal du Puy en 1073³⁸². Il avait été excommunié en 1076 et remplacé par Adémar de Monteil. Plus tard, son fils, Pons IV de Polignac, refusa de prêter serment au chapitre. Il fallut l'intervention du comte de Clermont Dauphin d'Auvergne pour que la discorde cesse³⁸³. Le siège prévôtal était devenu l'apanage des sires de Polignac durant plus d'une centaine d'années, entre 1030 et 1170.

Les Polignac prétendaient descendre de Sidoine Apollinaire lequel se réclamait de sang latin. Le nom *Heraclius*, nom grec, véhiculé par Rome fut porté par les ancêtres de la famille des *Brioude*, fidèle des Guilhemides et fut repris ensuite par les Polignac³⁸⁴. La diffusion d'Héraclé dans les milieux méridionaux est d'ailleurs bien attestée. D'après la *vita* du XI^e siècle de saint Ménélee, abbé de Menat, limousin de naissance mais auvergnat

³⁷⁴ C. Settipani, *La noblesse du midi carolingien. Études sur quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IX^e au XI^e siècles*, vol. 5, Prosopographica et genealogica, 2004, p. 309.

³⁷⁵ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 107-108, 129-132 ; P.-R. Gaussin, *L'abbaye de la Chaise-Dieu*, 1962, p. 84-85.

³⁷⁶ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 131.

³⁷⁷ Cf. M. Estienne, *Le pouvoir partagé [...]*, *op. cit.*, p. 68, 70, 79-84.

³⁷⁸ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 133.

³⁷⁹ *Id.*, p. 179.

³⁸⁰ Justel, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, 1645, Preuves, p. 142.

³⁸¹ P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble [...]*, *op. cit.*, p. 319.

³⁸² G. Fournier, « Documents auvergnats relatifs [...] », *op. cit.*, p. 90-91.

³⁸³ P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble [...]*, *op. cit.*, p. 320.

³⁸⁴ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 179.

d'adoption, ils auraient eu l'empereur *Heraclius* († 461) pour ancêtre³⁸⁵. Le nom est en effet un élément majeur de la « conscience de classe » de l'aristocratie. Cette course de la noblesse d'Auvergne à l'ascendance romaine est bien révélée par Christian Lauranson-Rosaz³⁸⁶. Les Polignac se réclamaient donc de caractère romain et s'ancraient dans le passé de l'Auvergne, dans le « monde » aristocratique romain. L'utilisation de Pons, dans cette famille reflète aussi le substrat méridional de cette famille. L'apparition de ce nom en Auvergne vers le X^e siècle correspond à la période où la maison de Toulouse avec Raymond-Pons domina, pour un temps, la vie du pays³⁸⁷. La diffusion du nom peut être en relation à la dévotion pour saint Pons premièrement assumée par la famille de Toulouse³⁸⁸.

D'autre part, la famille de Mercœur³⁸⁹ avait souvent réalisé des alliances prestigieuses. Apparue à la fin du IX^e siècle, peut-être issue d'un des premiers comtes d'Auvergne carolingiens (Iter, fin VIII^e siècle), cette famille gouvernait, au XI^e et XII^e siècle, le plateau du Cézallier. Le berceau de la famille peut être le village de Mercœur en Haute-Loire (43580)³⁹⁰. Un château est cité dans les années 1033-1050. Il occupe l'emplacement d'une villa carolingienne. Les Mercœur n'exerçaient pas de fonction publique et l'affirmation de l'allodialité de leurs terres semble le confirmer³⁹¹. Au XIII^e siècle, en mai 1247, son seigneur Béraud VI de Mercœur prêta hommage-lige à Alphonse de Poitiers pour les châtelainies de L'astic et de Ruines avec la précision que jusqu'à ce jour ses terres n'avaient relevé de personne³⁹². Vers le sud, ils contrôlaient la montagne de la Margeride et une partie de la planèze de Saint-Flour ou les confins de l'Aubrac³⁹³. Odilon de Cluny tente sûrement de donner à la seigneurie familiale l'appui d'un établissement religieux qui aurait pu jouer le rôle de Souvigny pour les Bourbon, avec la dotation à Lavoûte-Chilhac d'une relique de la Vraie Croix offerte par l'impératrice épouse d'Henri II³⁹⁴. Dans cette optique aussi, les Mercœur prennent pied dans la ville de Blesle.

Leurs cadets étaient prévôt ou doyens du chapitre de Brioude, quasiment sans discontinuité entre 1030 et 1300³⁹⁵. Les Mercœur avaient été les bienfaiteurs de Brioude depuis le X^e siècle au moins. Mais comme les nombreuses donations étaient situées à proximité de leur seigneurie, des frictions étaient apparues entre la famille de Mercœur et le chapitre. Les familles de Polignac et de Mercœur s'étaient même opposées au sein du chapitre. La famille de Mercœur s'était parfois emparée des domaines du chapitre (en 1278 et en 1281). Le doyenné était pratiquement devenu un bien de famille, d'ailleurs fortifié par Odilon II de Mercœur. Lorsqu'en 1278, une autre famille accède à la charge de doyen (Gaucelin de La Garde), Béraud de Mercœur réclame l'hôtel du doyenné. Le procès dure huit ans. Finalement, l'accord aboutit à un échange de droits et de biens. Béraud de Mercœur fut

³⁸⁵ *Idem*, p. 177.

³⁸⁶ *Id.*, p. 178.

³⁸⁷ *Id.*, p. 184.

³⁸⁸ *Id.*, p. 185.

³⁸⁹ M. de Framond, « Les Mercoeur », *Odilon de Mercoeur. L'Auvergne et Cluny. "La paix de Dieu" et l'Europe de l'an mil. Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000*, Éditions Créer, 2002, p 83-115 ; C. Settiani, *La noblesse du midi carolingien. Études sur quelques grandes familles [...]*, *op. cit.*, p. 327-332.

³⁹⁰ Plusieurs villages de Haute-Loire portent le nom de Mercœur.

³⁹¹ P. Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 176.

³⁹² B. Phalip, *Seigneurs et bâtisseurs [...]*, *op. cit.*, p. 222 ; cf. aussi G. Fournier, *Le peuplement rural [...]*, *op. cit.*, p. 510-513 ; C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, note n°156, p. 133.

³⁹³ J.-L. Fray, « L'échec des principautés [...], *op. cit.*, p. 237.

³⁹⁴ P. Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 176.

³⁹⁵ J.-L. Fray, « L'échec des principautés [...], *op. cit.*, p. 237.

forcé de se reconnaître comme le vassal du chapitre. Béraud VI († 1219) fut le premier de la dynastie à réaliser un mariage de rang comtal dans la famille delphinale d'Auvergne³⁹⁶. En 1321, la maison de Mercœur s'éteignit avec la mort de Béraud X chevalier, sire de Mercœur et connétable de Champagne. Dans son testament, il déclare en 1314, que son fief ne relevait de personne. Puis il se reprit et il précisa dans un codicille de 1320 qu'il dépendait du Saint-Siège....³⁹⁷ Pourtant, il semble bien que le traité de 1291 ait déjà fait reconnaître aux Mercœur, la suzeraineté du chapitre : « le susdit seigneur Odilon de Mercœur, à raison de son patrimoine, pour lui et ses héritiers, a fait hommage et prêté fidélité audit doyen, en baisant seulement les reliques, à raison de la forteresse d'Aly, territoire de Mercœur et autres choses données, cédées et abandonnées »³⁹⁸. Après la mort de Béraud X de Mercœur, la baronnie de Mercœur passa par héritage aux comtes de Joigny, en Champagne puis successivement aux dauphins d'Auvergne, comtes de Clermont en 1339, puis aux Bourbon-Montpensier en 1426³⁹⁹ etc. Dès lors, les dauphins d'Auvergne héritiers des Mercœur allaient essayer de prendre les biens du chapitre puisqu'ils étaient ainsi devenus leurs plus proches voisins.

Les vocations religieuses avaient été nombreuses dans cette noble famille : elle avait fourni à l'église cinq évêques, un abbé de La Chaise-Dieu et saint Odilon abbé de Cluny. Odilon de Mercœur était un personnage influant en matière d'échanges culturels. Il se rendit en effet fréquemment en Italie en tant que « chef du royaume clunisien »⁴⁰⁰. La fortune de la dynastie s'était construite grâce aux appuis ecclésiastiques qui allaient leur permettre de surmonter la crise féodale, fatale à tant de leurs familles nobles voisines ou cousines⁴⁰¹.

La tradition voulait que les enfants de ses membres portent les prénoms Béraud ou Odilon⁴⁰². Béraud trouve son origine en souabe, et Odilon est un nom bavarois ou Alaman. Odilon nom d'origine germanique est très tôt diffusé dans le Midi et c'est de ces régions que les Mercœur étaient issus. Là encore, l'origine culturelle méridionale semble primer. Les nobles en particulier opéraient des choix qui visaient à rendre manifeste les parentés qui les intéressaient⁴⁰³.

2) Culture et mentalité

a) *Un chapitre à l'image de l'Église d'Auvergne : un chapitre « antique » (IX^e – XI^e siècles)*

Il a été admis que dans la seconde moitié du IX^e siècle les invasions barbares ont affaibli l'Église de Gaule déjà fragilisée par la dislocation de l'Empire carolingien. Cependant, les provinces du centre avaient

³⁹⁶ *Ibidem*.

³⁹⁷ M. de Sartiges-d'Angles, « Traité intervenu entre les sires de Mercoeur et le chapitre noble de Brioude au mois de mars 1291 », *Mémoire de l'académie des sciences et belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. IX, 1869, Clermont-Ferrand, p. 14.

³⁹⁸ M. de Sartiges-d'Angles, « Traité intervenu entre les sires de Mercoeur et le chapitre noble de Brioude au mois de mars 1291 », *op. cit.*, p. 24.

³⁹⁹ *Idem*, p. 14.

⁴⁰⁰ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 285.

⁴⁰¹ *Idem*, p. 134.

⁴⁰² P. Cubizolles, *Le Noble [...]*, *op. cit.*, p. 207-209.

⁴⁰³ *Ibidem.*, p. 161.

relativement échappé à ces invasions. Elles avaient servi de refuge aux populations côtières. Pour l'Auvergne, les pénétrations de Hongrois ou de Sarrasins ne furent pas spectaculaires. La ruine des certains établissements religieux ne peut être entièrement imputée aux invasions⁴⁰⁴. L'Église d'Auvergne n'a pas disparu comme ce fut le cas dans le Midi. L'Auvergne et ses *marges* avaient bénéficié d'une immigration intense et efficace car les exilés avaient relevé les monastères mérovingiens et carolingiens⁴⁰⁵. Le roi fondateur du fisc avait ses moines, il en était de même pour les princes qui étaient imités ensuite par l'aristocratie locale qui avait perpétué la tradition bienveillante à l'égard de l'Église. L'Église auvergnate s'était reconstruite depuis la réforme bénédictine du début du IX^e siècle jusqu'au mouvement clunisien enclenché au siècle suivant⁴⁰⁶. Pour ce faire, on se servait des « fondations » antiques, il y eut donc peu de fondations réalisées *ex nihilo*. C'était d'ailleurs déjà le cas pour les VI^e et VII^e siècles⁴⁰⁷.

Si les chapitres cathédraux de Clermont, du Puy et de Mende ainsi que les abbayes de Marsat et de Sainte-Énimie, restaient en fonctionnement, les autres établissements étaient véritablement mal en point, tel fut le cas de Manglieu, Menat, Mozac, Saint-Chaffre⁴⁰⁸ ou Brioude⁴⁰⁹. Ainsi le relèvement de Saint-Julien de Brioude s'inscrivit dans le mouvement de réforme de Benoît d'Aniane soutenu par l'empereur Louis le Pieux. Il s'opéra en même temps que celui de Manglieu, de Menat et de Saint-Chaffre⁴¹⁰. Christian Lauranson-Rosaz relève que si cette restauration fut réalisée par l'empereur, elle n'en resta pas moins impulsée par l'aristocratie locale. Après cette première vague de restauration, vint celle de la seconde moitié du IX^e siècle conditionnée par l'installation des moines du Nord qui avaient fui les Normands. Ces clercs généreusement installés par les rois et le duc d'Aquitaine étaient instrumentalisés à des fins politiques. Les lieux qu'ils occupaient forment des points d'ancrage pour le roi (ou le duc) qui avait du mal à tenir ce pays souvent hostile⁴¹¹. Enfin, la troisième vague de restauration fut l'œuvre cette fois de l'aristocratie locale qui poursuivit la fondation traditionnelle d'abbaye et qui fut souvent inspirée par le nouvel esprit engendré par Cluny⁴¹². Le lien entre les deux est avéré et on retrouve pour les maisons-mères des personnalités qui provenaient de l'entourage des Guilhemides ou des membres de la grande aristocratie. Ainsi, le destin de certains grands sanctuaires était lié à d'illustres familles, tels les Bourbons pour Souvigny, la famille de Thiers pour Thiers, la famille Calmin pour Mozac, les Clermont pour Sauxillanges, les Mercœur pour La Voûte, et enfin les Brezons pour Saint-Flour⁴¹³. Chanteuges par exemple, fut l'œuvre d'une donation posthume du noble Claude soutenue par Brioude et le duc d'Aquitaine. De même Saint-Germain Lembron fut impulsé par la volonté personnelle de l'évêque Étienne II de Clermont. Cet évêque était également

⁴⁰⁴ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 227.

⁴⁰⁵ *Idem*, p. 228.

⁴⁰⁶ *Ibidem*.

⁴⁰⁷ M. Rouche, *L'Aquitaine [...]*, *op. cit.* p. 293-298.

⁴⁰⁸ Cf. C. Lauranson-Rosaz, Bernard Sanial, « "Mémoires chaffriennes". La "mémoire" des moines de l'abbaye de Saint-Chaffre au diocèse du Puy (des origines au XVI^e siècle) », *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, CERCOR travaux et recherches, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 54 et ss.

⁴⁰⁹ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 228.

⁴¹⁰ *Idem*, p. 228.

⁴¹¹ *Id.*, p. 229.

⁴¹² *Ibidem*.

⁴¹³ A. Maquet, *Cluny en Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 581.

abbé de Conques en Rouergue⁴¹⁴. En fait Conques possédait deux abbés : l'un en charge des moines et l'autre « en titre » qui administrait le monastère. C'était également le cas pour l'abbaye d'Aurillac et de Beaulieu-sur-Dordogne. Il s'agissait là de la typicité de l'Église du sud, qui étonnait tant les clercs originaires du nord. Étienne II prit un rôle politique en palliant la défaillance du pouvoir comtal après la disparition des Guilhemides (927)⁴¹⁵. Il soutint également le développement de Cluny en Auvergne.

Nous l'avons entrevu, l'espace du diocèse de Clermont était investi de plusieurs communautés et voici que Cluny allait venir s'installer en Auvergne dans les secteurs laissés libres⁴¹⁶. Cluny devint ainsi un rival du chapitre de Brioude. Il était également concurrencer la Chaise-Dieu dont l'expansion n'était pas moins ambitieuse. Cette dernière était la seule à se poser alors « comme la réelle concurrente de Cluny »⁴¹⁷. En fait, les abbayes concurrentes à Cluny en Auvergne avaient été plus ou moins récupérées : Saint-Julien était relevée par Cluny sous la houlette des seigneurs de Mercœur et voisins concurrents des Dalmas en Brivadois⁴¹⁸. De même Saint-Chaffre « autre abbaye à l'ancienne » selon l'expression de Christian Lauranson-Rosaz, avec sa filiale du prieuré Saint-Gilles de Chamalières, avait subi des aléas au X^e siècle, elle aussi. En effet, après une brève reprise en main par l'évêque Gui d'Anjou, une tentative de « clunisation » avait eu lieu avec l'élection en 1036 de Guillaume II de Solignac⁴¹⁹ neveu d'Odilon... L'implantation de Cluny en Auvergne se fit principalement en Limagne plutôt sur l'ouest du diocèse⁴²⁰. Pourtant retirées sur des terres souvent incommodes, les maisons clunisiennes en Auvergne ne furent jamais situées très loin du grand axe qui suit l'Allier⁴²¹. Le poids des habitudes propres à l'Auvergne et au Midi plus généralement en matière de pratiques culturelles semble avoir été capté par le mouvement Clunisien. Il en allait ainsi pour la théâtralisation de la présentation des reliques des abbés à Souvigny. Arlette Maquet avance que « Cluny repr[rit] et développ[a] des pratiques propres à l'Église d'Auvergne avant de les proposer à l'*ecclesia cluniacensis* »⁴²². Les grandes familles avaient trouvé en Cluny une réponse. Elles s'y étaient engagées pleinement mais elles avaient continué de partager leurs dons entre les grands établissements tel Brioude. Saint-Julien gardait une place particulière, une aura, un prestige non négligeable.

À partir de la fin du IX^e siècle le roi abandonna ses prérogatives et son droit de nomination des évêques. Les évêques en place se virent peu à peu accorder des avantages qui allaient faire d'eux des « nouveaux comtes ». Et c'est ainsi que le diocèse de Clermont devint un véritable évêché-comté au temps d'Étienne II. En tant que vassal royal, Étienne était fidèle à la royauté carolingienne. Il était l'arbitre des conflits internes du pays⁴²³. Les

⁴¹⁴ *Idem*, p. 75.

⁴¹⁵ *Ibidem*.

⁴¹⁶ Cf. J.-H. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre-le-Vénéral (909-1157)*, t. II, Dejussieu, Durand, Autun, Paris, 1868, p. 232 et ss.

⁴¹⁷ C. Lauranson-Rosaz, « Le Velay et la croisade », *Le concile de Clermont de 1095 [...]*, *op. cit.*, p. 45.

⁴¹⁸ *Ibidem*.

⁴¹⁹ *Ibid.*

⁴²⁰ A. Maquet, *Cluny en Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 100-101.

⁴²¹ *Idem*, p. 580.

⁴²² *Id.*, p. 585.

⁴²³ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 237, sur le fonctionnement de cette église p. 231-261.

clercs auvergnats restaient les dignes représentants d'une Église séculière, qui demeurait même conforme aux canons antiques⁴²⁴.

Le chapitre de Saint-Julien possédait un poids politique important. Naturellement, le centre de la vie ecclésiastique du diocèse restait le chapitre cathédral⁴²⁵. Le X^e siècle favorisa son plein renouveau pour fortifier la puissance épiscopale. Les chapitres cathédraux de Clermont, du Puy ou de Mende avaient une origine mérovingienne : elles incarnaient des modèles. Le recrutement de ces chapitres se réalisait principalement dans la noblesse et dans la classe paysanne libre aisée que sont les alleutiers⁴²⁶. Brioude le chapitre prit un caractère particulier. L'abbaye royale de Saint-Julien qui n'était pas soumise à l'autorité épiscopale, fit figure d'évêché à elle seule⁴²⁷. Le chapitre se voulait le plus prestigieux de l'Auvergne et du Velay. Cette aura prit ses racines dans la maîtrise du savoir antique. Aussi, la règle d'Aix prescrivait l'organisation d'un enseignement au sein des chapitres⁴²⁸. En Auvergne se trouvaient des écoles capitulaires et monastiques. Il faut dire que l'activité intellectuelle caractérisait toute institution canoniale. Cependant, aucune école cathédrale du Midi au sud de Poitiers n'avait atteint au XII^e siècle un éclat comparable à celui des foyers scolaires du Nord⁴²⁹. Les chapitres de chanoines de l'Auvergne carolingienne étaient épris de culture antique. Ils étaient également construits comme de « véritables états-majors »⁴³⁰. À Brioude on composait des poèmes épicuriens, on étudiait Prudence. Le prévôt de Brioude était surnommé *pent[acont]archus*, hellénisme déformé qui fait allusion au commandement militaire⁴³¹. Sur ce point, Christian Lauranson-Rosaz propose de voir à Brioude un établissement place-forte où hypothétiquement le *castrum* aurait pu abriter des chanoines laïques « à l'image de leurs descendants des siècles postérieurs », et des chanoines religieux « réguliers » dans l'église⁴³². Ces hommes d'armes, ces *milités* qui peuplaient les collégiales d'Auvergne utilisent des réflexes militaires qui correspondaient à leur vision antique de l'organisation du monde.

De même, la structure collégiale évoquait les curies romaines. Le souvenir de Rome était vif et les chapitres avaient pu s'estimer comme des répliques de l'antique Sénat. Le chapitre cathédral était un petit sénat où l'évêque chef de la cité remplaçait le chef de la curie⁴³³. Au sein des chapitres existait donc un esprit de corps, une cohésion entre les membres. C'est un esprit qui se retrouve aussi dans les institutions de Cluny. Or, dans l'Église méridionale, l'évêque était le chef de sa propre Église⁴³⁴. Ceci explique la rareté des abbayes royales au Sud, qui étaient exemptes de toute juridiction épiscopale.

⁴²⁴ Cf. C. Lauranson-Rosaz, « L'Auvergne du X^e siècle, terre de "romanité" », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 61, Aurillac, 1999, p. 9-20, en particulier, p. 13-15.

⁴²⁵ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 230-236.

⁴²⁶ *Idem*, p. 168.

⁴²⁷ *Id.*, p. 252.

⁴²⁸ Concernant son application pour les chapitres au XII^e-XIII^e siècle cf. J. Nazet, *Les chapitres de chanoines séculiers du XII^e au début du XV^e siècle*, Académie royale de Belgique, Classe des lettres, 1993, p. 263-285.

⁴²⁹ J. Verger, « Les chanoines et les universités », « Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e s.) », *Cahiers de Fanjeaux*, n°24, Éditions Privat, 1989, p. 286.

⁴³⁰ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 255.

⁴³¹ *Idem*, p. 255.

⁴³² *Id.*, p. 256.

⁴³³ *Id.*, p. 257.

⁴³⁴ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 258.

À Brioude comme dans toute abbaye royale, se trouvait un abbé puissant qui n'acceptait pas la tutelle épiscopale⁴³⁵. Le roi qui essayait encore en vain de contrôler le Midi accordait donc des diplômes d'immunité aux abbayes qu'il voulait se concilier ! Elles étaient des places-fortes utilisées en cas d'hostilité, nous avons vu la poursuite de cette politique par les capétiens bien plus tardivement. Mangliou et Saint-Chaffre allaient faire la même démarche.

Le chapitre de Brioude qui avait toujours voulu montrer son ancienneté avait adopté dans tous les domaines apparents, les signes les plus anciens et les plus caractéristiques d'une institution respectable et hors d'atteintes. Au IX^e siècle les mentions monétaires se concentraient sur le Brivadois. Alors que cette pratique s'était perdue dans d'autres régions, le chapitre de Brioude et ses interlocuteurs maintenaient les anciens usages. Au X^e siècle encore, Brioude témoignait d'un recours à l'or qui reflétait un usage hérité de l'antiquité, lié à des pratiques diplomatiques précises⁴³⁶. Les allusions au droit romain étaient rares mais toutefois parlantes : la *Lex* était affirmée à Brioude comme à Clermont, à Conques, à Beaulieu, où les grandes donations aristocratiques commençaient par des formules solennelles qui invoquaient l'autorité des anciens⁴³⁷. Le Code théodosien dut très certainement inspirer les chanoines de Clermont et de Brioude ou encore les moines d'Aurillac. En 1022, le code théodosien fut cité à Clermont lors de l'exécution testamentaire d'un abbé du chapitre cathédral : deux manuscrits du Bréviaire d'Alaric étaient en possession du chapitre de Clermont⁴³⁸. Ce Bréviaire qui est une compilation du Code théodosien servait aux clercs d'Auvergne pour puiser les références juridiques⁴³⁹. Le droit romain vulgaire et coutumier avait vraiment structuré les mentalités, la société se trouvait partagée par de nombreuses divergences régionales et locales⁴⁴⁰. Il avait permis de garder sans grande altération la notion de domaine public, de fonction publique et de vente publique. Pour Michel Rouche la présence et le maintien, peu à peu disloquées, de pratiques « archaïques », particulièrement en terres d'Aquitaine, montre le destin d'un pays qui après la tourmente carolingienne s'était « endormi »⁴⁴¹. L'Aquitaine avait reconquis son héritage et inventé à partir de ses antiques racines : « Mais à trop vivre sur elle-même, elle n'a pas vu que d'autres allaient plus vite et plus loin qu'elle »⁴⁴².

Les peines temporelles et spirituelles, ne s'exprimaient pas de la même manière pour la ville de Brioude que pour la région du Brivadois. Globalement, les bénéficiaires, géographiquement proches de la ville de Brioude, étaient plus touchés par des peines spirituelles, tandis que pour les bénéficiaires de la région les peines

⁴³⁵ *Idem*, p. 259.

⁴³⁶ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central du IX^e siècle au XII^e siècle*, thèse sous la direction de M. Parisse, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2004, p. 334.

⁴³⁷ C. Lauranson-Rosaz, « L'Auvergne du X^e siècle, terre de "romanité" », *op. cit.*, p. 17 ; M. Rouche, « Les survivances antiques dans trois cartulaires du sud-ouest de la France aux X^e et XI^e siècles », *Cahiers de Civilisation médiévale*, vol. 23, n°23-90, 1980, p. 93-94.

⁴³⁸ C. Lauranson-Rosaz, « L'Auvergne du X^e siècle, terre de "romanité" », *op. cit.*, p. 18.

⁴³⁹ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 201, *Liber legis doctorum*. Il s'agit d'un Bréviaire d'Alaric datant du X^e siècle.

⁴⁴⁰ M. Rouche, « Les survivances antiques dans trois cartulaires du sud-ouest de la France aux X^e et XI^e siècles », *Le choc des cultures. Romanité, Germanité, Chrétienté durant le Haut Moyen Âge*, Presses Universitaires du Septentrion, 2003, p. 93.

⁴⁴¹ *Idem*, p. 108.

⁴⁴² *Ibidem*.

temporelles étaient les plus nombreuses⁴⁴³. Cela peut signifier qu'il existait des différences d'usages entre la localité de Brioude et la région de Brioude : « Faut-il voir dans ces différences un lien avec l'aire d'influence du chapitre de Brioude ? D'autres éléments doivent être recherchés pour confirmer cette hypothèse »⁴⁴⁴. Les peines temporelles étaient des amendes en or. Ces compositions en or étaient utilisées durant l'Antiquité, et leur usage à cette période peut marquer un caractère conservateur ou archaïque⁴⁴⁵. Ce sont des usages qui étaient radicalement différents de ceux de la région de Clermont. Brioude voulait certainement s'affilier aux pratiques de l'Antiquité. Quant aux formules de malédictions, le chapitre de Brioude employait essentiellement la colère des saints, tandis que celui de Clermont évoquait plus volontiers la colère divine. Les chanoines de Brioude usèrent plus particulièrement de la mention de l'enfer, du sort de Judas, de Dathan et Abiron, alors que les autres régions n'en parlaient pas autant. Marie Saudan pense que le chapitre de Brioude voulut éviter au maximum l'intervention de l'évêque. Pour cela, il utilisait rarement des formules de peines d'excommunication (peines que seul l'évêque puisse prononcer)⁴⁴⁶.

De même, la spécificité diplomatique brivadoise se dessine par la datation. En effet, au IX^e siècle la détermination de la date se faisait par la présence du nom du roi (+ le mois + le jour de la semaine). De 901 à 1050, la précision du nom du roi recula très nettement dans les textes (de 65% des formules à 80,5% des formules)⁴⁴⁷. Les pratiques d'écritures auraient-elles changé ? La mention du nom du roi par l'adjonction d'un nom du royaume ou de peuple était une particularité des scribes du chapitre. Mais l'aire de diffusion de la précision du royaume apparaît nettement circonscrite aux zones proches de Brioude. Elle allait de Sauxillanges à Saint-Flour et Langeac, régions qui avaient des liens privilégiés avec le chapitre.

L'Église d'Auvergne avait de ce fait conservé son antique personnalité, ce qui la distinguait de l'Église septentrionale et à l'intérieur de cette zone, Brioude semble avoir surenchéri. Avant que les évêques de Clermont successifs ne tentent de former une seigneurie épiscopale à la manière du Nord, cette identité se réaffirma, puis la féodalisation en fit finalement une Église médiévale somme toute ordinaire⁴⁴⁸.

b) Une abbaye qui opte pour la règle d'Aix

La réforme de l'Église et de l'État dont nous avons quelque peu parlé, est organisée sous la férule de Charlemagne qui avait imposé le serment de fidélité à tous les hommes francs. Déjà initiée par la règle de saint Chrodegang, le souverain souhaitait la diffusion d'un mode de vie simple⁴⁴⁹. La réforme toucha de nombreux domaines, la restauration des églises, le renouveau de la liturgie, la réorganisation du clergé devant concourir à la formation chrétienne du peuple⁴⁵⁰. Sous Charlemagne, le pouvoir civil réglait les choses d'Église parfois sans tenir compte des désirs exprimés par le pouvoir ecclésiastique, mais sous Louis le Pieux, les « gens d'Église

⁴⁴³ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus [...]*, *op. cit.*, p. 437.

⁴⁴⁴ *Idem*, p. 437.

⁴⁴⁵ *Ibidem*.

⁴⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁴⁷ M. Saudan, *Espaces perçus, espaces vécus [...]*, *op. cit.*, p. 488.

⁴⁴⁸ *Cf.*, C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 260.

⁴⁴⁹ *Idem*, p. 83.

⁴⁵⁰ *Id.*, p. 87.

cherchaient à mettre à leur service l'autorité de l'État⁴⁵¹. En 816/817, les premiers conciles d'Aix-la-Chapelle furent consacrés en grande partie à la question des chanoines et des chanoinesses et aux monastères⁴⁵². L'empereur carolingien sommait clairement les chanoines de se différencier des moines, car jusqu'alors nous l'avons vu, la terminologie utilisée n'était pas claire⁴⁵³. Les monastères furent autorisés dorénavant au choix de leur abbé régulier⁴⁵⁴. Cette réforme devait unifier les usages monastiques sous une seule règle, celle de saint Benoît de Nursie, et établir un mode de vie canoniale clairement défini pour les communautés religieuses⁴⁵⁵. En février 836, un grand concile fut convoqué à Aix-la-Chapelle dont les décisions s'inspirèrent des recommandations de 829. Outre les nombreuses décisions qui concernaient les évêques et les cérémonies du culte, la question des biens ecclésiastiques fut aussi soulevée. Et c'est ainsi qu'un long mémoire adressé au souverain de l'Aquitaine, Pépin, lui demandait de mettre de l'ordre dans les abus qui se perpétuaient en ses terres⁴⁵⁶. Cette réunion resserrait donc les liens entre l'épiscopat et l'empereur (Louis le Pieux), attaches que les événements des années précédentes avaient quelque peu distendus.

L'histoire des chapitres est encore mal connue pour les périodes qui précèdent l'an mil, et de fait il reste tout aussi difficile de connaître l'organisation de la vie du chapitre brivadois. Quelques éléments de réponse peuvent pourtant être distingués. Le grand cartulaire de Saint-Julien de Brioude contient une charte de Louis le Pieux qui date de 825 (*charte n°339 du Cartulaire de Brioude*)⁴⁵⁷. Elle stipule justement que le comte Béranger rentre en possession d'un certain « comté de Brioude ». Ce document est important car il sert au chapitre de Brioude, de charte de fondation : en tout cas l'acte de fondation de 817 n'est connu que grâce à cette charte consignée⁴⁵⁸. Ce document soulève plusieurs questions importantes sur l'identité et la nature du monachisme pratiqué à Brioude à l'époque carolingienne. L'étude d'Élisabeth Magnou-Nortier a montré la falsification de ce document réalisée vraisemblablement dans le dernier tiers du XI^e siècle. Ce document apparaît dans les dernières chartes du cartulaire de Brioude : il s'agit d'un privilège de Louis le Pieux. Il trouve sa place avec deux autres privilèges, celui de Pépin I^{er} du 12 mars 836 (*charte n°340 du Cartulaire de Brioude*)⁴⁵⁹, et celui de Charles le Chauve du 16 novembre

⁴⁵¹ *Id.*, p. 210.

⁴⁵² Sur le concile de 817 et les chanoines cf. F. Cabrol (Dom) et H. Leclercq (Dom), *D.A.C.L.*, t. 3, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1914, col. 245.

⁴⁵³ A. Massoni, « Introduction », A. Massoni (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France [...]*, *op. cit.*, p. 18.

⁴⁵⁴ É. Amann, « L'époque carolingienne », *op. cit.*, p. 211.

⁴⁵⁵ J.-M. Picard, « Du désert égyptien à Brioude : les avatars du monachisme », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 161.

⁴⁵⁶ É. Amann, « L'époque carolingienne », *op. cit.*, p. 225.

⁴⁵⁷ Charte n°339, 4 juin 825, « *Donation par l'empereur Louis le Pieux à la requête de Berengarius, comte de Brivadois aux trente-quatre chanoines établis par ce comte à Brioude et aux vingt autres établis au « Castrum Victoriacum » après la destruction opérée par les Sarrazins, de cent manses dont soixante pour l'entretien des chanoines et quarante pour celui de l'abbé qu'ils éliront librement et concession de l'immunité à charge de l'offrande annuelle à l'empereur d'un cheval avec écu et lance* », M. Baudot, *Grand cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution*, Imprimerie générale de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935, p. 144-145.

⁴⁵⁸ G. Fournier, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haute Moyen Age*, *op. cit.*, p. 164 ; G. Fournier, « Les origines de Brioude : notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, t.41, 1961, p. 31-42.

⁴⁵⁹ Charte n°340, 12 mars 836, « *Concession par le roi Pépin Ier d'Aquitaine de la protection royale de l'immunité du droit d'élire un avoué et de porter les causes judiciaires devant le tribunal royal à charge de prières pour lui, sa femme Ingeltruda, sa mère hermingarda, le père et le grand-père de sa femme : les comtes Thetbergus et Nebelongus, pour les enfants et le salut du royaume* »,

864 qui fut falsifié également⁴⁶⁰. Bien que le cartulaire soit réalisé sans ordre apparent, il est étonnant de trouver ces actes importants en fin de recueil.

Dans cet acte, l'empereur fait savoir qu'après avoir donné au comte Bérenger, le comté de Brioude, il a restauré aussi l'église et a finalement installé trente-quatre chanoines dans celle-ci, tandis qu'il en a établi vingt autres dans le *castrum Victoriacum*, dont il a par ailleurs relevé les ruines. Mais plusieurs anomalies sont visibles. Dans le préambule l'empereur s'exprime à la première personne du pluriel, comme il se doit. Puis à la phrase suivante, on passe sans raison à la troisième personne du singulier, pour revenir ensuite à la première personne du pluriel. De plus la formule finale de l'eschatocole : « *Data cessio ista* » n'entre pas dans les usages de la chancellerie impériale, ce qui convainc Élisabeth Magnou-Nortier que cet acte est indubitablement altéré dans sa totalité⁴⁶¹. La mention du comte Bérenger, fils d'Unroch, parent de Louis le Pieux, duc de la marche hispano-gothique et comte de Toulouse, laisse les historiens perplexes. Cependant, comme nous l'avons déjà précisé, il est impossible que le Brivadois ait été érigé dès 825 en comté dissocié du comté d'Auvergne. L'empereur ne peut écrire cela car le principe est contraire à *l'ordinatio Imperii*⁴⁶². En fait, à Brioude, Bérenger détient sur certains biens-fonds qui dépendent de la basilique une sorte de droit éminent. L'origine de ce droit peut être mise en rapport avec le fait qu'il ait possédé des bénéfices carolingiens en Brivadois⁴⁶³.

Cette restauration induite par le comte Bérenger, survenue neuf ans après le concile d'Aix, paraît plausible, mais la manière dont il se présente, est douteuse. Les clercs de Brioude devaient déjà adopter la règle réveillée à Aix en 816/817. La plupart des auteurs pensent que cette règle s'est appliquée à Brioude dès 817 : « la charte 339 en est une confirmation de fondation antérieure, mais elle constitue l'acte de naissance d'un chapitre soumis à la règle d'Aix-la-Chapelle de 817. Louis le Pieux a en effet encouragé la diffusion de la *regula canonicorum*, et par cet acte de 825, il a voulu sceller officiellement l'adoption par les chanoines de Brioude d'une règle canonique dont lui-même avait été l'instigateur »⁴⁶⁴. Ensuite, il est précisé que les Sarrasins sont venus détruire Saint-Julien de Brioude. Ce fait essaye d'apporter du crédit à cette réforme apportée par le comte Bérenger, cependant, il semble très peu probable que cet événement ait pu avoir lieu, et de toute manière il n'y a aucunement besoin de justifier la réforme de la communauté brivadoise par l'invasion sarrasine⁴⁶⁵.

M. Baudot, *Grand cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution*, Imprimerie générale de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935, p. 145.

⁴⁶⁰ É. Magnou-Nortier, « Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 314.

⁴⁶¹ *Ibidem*.

⁴⁶² É. Magnou-Nortier, « Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 312 : « S'il était vrai que le comte Bérenger ait entrepris la restauration de la communauté canoniale de Brioude, comme le veut notre acte de 825, en s'adressant directement à Louis le Pieux, en obtenant de lui une dotation massive de cent manses, il aurait agi, et l'empereur lui-même en accédant à sa demande, au mépris de l'autorité souveraine instituée par Louis le Pieux depuis 817 en Aquitaine, celle de son fils Pépin Ier. Comment admettre que l'empereur soit passé par-dessus la tête de son fils, dont le nom n'est pas même mentionné, pour ériger le brivadois en comté, confirmer l'initiative du comte Bérenger, doter le chapitre de Brioude de biens considérables ? »

⁴⁶³ *Idem*, p. 316.

⁴⁶⁴ L. Tixier, « La Seigneurie du chapitre de Brioude VIII^e – IX^e siècle », *Cahiers de la Haute-Loire*, d'après un mémoire de maîtrise, 1971, p. 72.

⁴⁶⁵ Cf. É. Magnou-Nortier, « Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 317 ; C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges [...]*, *op. cit.*, p. 226-227.

Que les textes diplomatiques parlent d'un *monasticum* de Brioude dont la communauté (*congregatio*) est dirigée par un abbé (*abbas*) ne doit pas surprendre⁴⁶⁶. La terminologie traditionnelle de tout environnement monastique autorise cette utilisation aussi bien pour les *monachi* pour les *canonici*. En théorie les confusions entre moines et chanoines ne sont plus possibles en ces temps car les moines suivent le *Cursus sancti Benedicti* et les chanoines suivent l'*Ordo Romanus*⁴⁶⁷. Mais dans la pratique, les distinctions sont plus délicates car l'application de leur modèle de vie respectif s'est réalisée à travers des processus lents⁴⁶⁸.

Ensuite, il est fait mention de deux communautés canoniales, l'une dans l'église et l'autre dans le *castrum*. Il est vrai que les chanoines habitaient des maisons, sans vivre complètement et constamment en communauté⁴⁶⁹. Ils avaient choisi une règle qui préservait peut-être des traditions anciennes additionnées à des usages inspirés par les canons de 816, ce qui leur a d'emblé valu le titre non pas de moine, mais de chanoine : *canonicus*⁴⁷⁰. Les maisons des chanoines peuvent refléter également une application libérale de la Règle de Chrodegang qui autorise la résidence en maison individuelle avec la permission de l'évêque⁴⁷¹. Cette règle les différencie des moines car ils gardent le droit de porter du lin, de manger de la viande et de disposer de biens propres venus de leur patrimoine ou de leurs activités ecclésiastiques⁴⁷². Ces biens propres sont reconnus comme des avantages pour les communautés canoniales en comparaison avec des communautés monastiques. On admettait cependant qu'un chanoine se dépossède de tout avoir personnel pour être entièrement à la charge de son église⁴⁷³. À Brioude plusieurs chanoines (pour le XIII^e siècle) ont sûrement décidé de suivre ce vœu puisque les dignités les prennent à leur charge⁴⁷⁴ : « [...] *Item remaneat abbatia, & quicumque fuerit de catero abbas teneat duos clericos de choro tam in absentia quam in residentia sua* [...] »⁴⁷⁵. On admet aussi dans la règle d'Aix que les chanoines accèdent à des logements particuliers (*mansiones*) dans l'enceinte fermée (*claustra*) des bâtiments communs⁴⁷⁶, c'est-à-dire de la vie quotidienne du chapitre : salle capitulaire, réfectoire commun, cellier, sacristies ... Dans la règle susdite la vie des chanoines est gardée par une clôture interdite aux femmes, dotée d'un dortoir, d'un magasin à provisions et de locaux communs⁴⁷⁷.

⁴⁶⁶ J.-M. Picard, « Du désert égyptien à Brioude : les avatars du monachisme », *op. cit.*, p. 161.

⁴⁶⁷ *Idem*, p. 163.

⁴⁶⁸ *Ibidem*.

⁴⁶⁹ É. Magnou-Nortier, « Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 317-318. L'auteur relate un privilège de Charles le Chauve daté du 10 mars 874, qui évoque le *Comitatus Brivatensis* et le *castellarium*, et lieux où sont établis les chanoines. Ce document peut être pris avec plus de considération car, il ne figure ni dans le *Liber Viridis*, ni dans le Grand Cartulaire, et a pu ainsi échapper aux faussaires.

⁴⁷⁰ *Ibidem*.

⁴⁷¹ J.-M. Picard, « Du désert égyptien à Brioude : les avatars du monachisme », *op. cit.*, p. 169.

⁴⁷² J. Becquet (Dom), « Collégiales et sanctuaires de chanoines séculiers en Limousin aux X^e-XII^e siècles », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. CIII, 1976, p. 75 ; cf. F. Cabrol (Dom), H. Leclercq (Dom), *D.A.C.L.*, t. 3, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1914, col. 245-246.

⁴⁷³ *Ibidem*.

⁴⁷⁴ *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas [...]*, t. II, *op. cit.*, *Instrumenta* XII, col. 138-141, *Decretum Brivatensis capituli quo abbatia sancti Germani in Embronio, cum universis dominiis ecclesia Brivatensis, communi canonicorum residentium mensa addicta fuit*, « Fait à Brioude, en notre chapitre, le vendredi de juin avant la Saint-Barnabé, l'an du Seigneur 1256, indiction XIV^e, régnant Louis, roi de France ».

⁴⁷⁵ *Idem*, col. 140.

⁴⁷⁶ J. Becquet (Dom), « Collégiales et sanctuaires de chanoines séculiers en Limousin aux X^e-XII^e siècles », *op. cit.*, p. 76.

⁴⁷⁷ *Ibidem*.

Les chanoines ont de ce fait voulu récupérer les biens de leur église. L'affaire suivante nous le précise : Frotier, archevêque de Bordeaux et abbé de Brioude, adressa dans le diplôme de Charles le Chauve du 10 mars 874, une supplique au roi en faveur des clercs de Brioude. Il stipula que jadis, les clercs avaient possédé le cloître du monastère dans leur patrimoine. Comme ce n'était alors plus le cas, ces clercs souhaitaient énergiquement retrouver la libre disposition de ce cloître. Pour ce faire, ils demandèrent à l'archevêque-abbé (nommé par le roi), de soumettre leur pétition au roi. Charles le Chauve répondit favorablement et confirma leur libre disposition des vingt et une maisons qui constituaient ce lieu. La propriété resta tout de même celle du comte à titre de bénéfice. Il est par ailleurs fort possible que le *castellarium* ait abrité le logis abbatial et le doyenné⁴⁷⁸. Ainsi, le comte Bernard II Plantevelue ne put plus disposer à son gré du cloître et les maisons canoniales furent portées hors de l'atteinte de ce comte qui souhaitait pourtant contrôler Brioude. Le roi Charles le Chauve limita les initiatives comtales et renforça en définitive l'autorité de l'abbé et de la communauté.

Le faux affirme aussi que les abbés étaient élus librement par les chanoines, mais il n'en est rien. L'abbé de Brioude était nommé par les rois carolingiens. Les chartes du *Grand cartulaire de Brioude* montrent elles aussi que l'*abbatiale* échappa complètement aux chanoines, ceci durant plus de trois siècles⁴⁷⁹. En effet, les princes carolingiens avaient désigné les abbés, jusqu'à la fin du IX^e siècle, puis après eux, la maison ducale d'Aquitaine avait pris le relais. Et dans la seconde moitié du XI^e siècle, les comtes de Clermont poursuivirent finalement cette tâche, en tant que successeurs des ducs d'Aquitaine⁴⁸⁰.

Toutes les prises de liberté qui faussent le document du diplôme de Louis le Pieux datent de la fin du XI^e siècle : la crise grégorienne et l'esprit post-grégorien avaient inspiré un authentique combat pour la liberté de l'Église. La fabrication de pièces fausses ou la falsification de pièces authentiques était une arme : « La « Liberté » grégorienne, c'est tout prosaïquement pour beaucoup de monastères et de chapitres le droit de s'affranchir des autorités de tutelle, quelles qu'elles soient »⁴⁸¹.

Avant 874, la faible importance de donations, nous porte à croire que le chapitre a gardé le même effectif durant plusieurs années⁴⁸². Comme le pense Élisabeth Magnou-Nortier, il est plus sûr de considérer le chiffre de 21 chanoines⁴⁸³, mentionné dans le diplôme de Charles le Chauve (874) comme juste, plutôt que de croire à celui de 54, cité dans le diplôme falsifié de Louis le Pieux (825). En effet, le chiffre 21 est plus conforme à ce que nous connaissons de l'importance des communautés canoniales pour la France méridionale du IX^e siècle. C'est donc ce chapitre de taille moyenne qui s'engagea dans des procédures de reconquête de leurs biens.

⁴⁷⁸ É. Magnou-Nortier propose une topographie de Brioude divisé en trois parties : le *castrum*, le *vicus* et une seconde partie du *vicus*.

⁴⁷⁹ É. Magnou-Nortier, « Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 320- 323.

⁴⁸⁰ C. Laurenson-Rosaz, « Guillaume le pieux », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, *op. cit.*, p. 75.

⁴⁸¹ É. Magnou-Nortier, « Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 332.

⁴⁸² G. Fournier, *Le Peuplement rural en basse Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 165.

⁴⁸³ É. Magnou-Nortier, « Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, note n°25, p. 318.

c) Culture et mentalité

Connaître les ouvrages d'une bibliothèque est incontestablement le moyen le plus commode pour apprendre les aspirations culturelles d'une communauté. Bien malheureusement, il reste difficile de savoir de quels ouvrages la bibliothèque canoniale de Brioude était composée. Le milieu canonial était cultivé, plusieurs bibliothèques de chanoines sont connues. Cependant les *scriptoria* ecclésiastiques du sud de la Gaule étaient moins bien connus que ceux du nord. Certes de beaux *scriptoria* comme celui de Saint-Martial sont connus pour leurs manuscrits décorés : les bibles de Saint-Martial et un légendaire sont connus⁴⁸⁴. Dans le catalogue de la bibliothèque d'Aureil en Limousin (XIII^e siècle) se trouvent des livres liturgiques pour 1/5 environ de l'ensemble⁴⁸⁵. Le reste des livres se divise entre auteurs profanes et sacrés. Les écrivains de l'Antiquité classique sont fortement représentés dans cette liste (90 ouvrages). Un passionnaire et quelques vies de saints des XI^e et XII^e siècles sont présents dans le fond. Les maîtres parisiens sont également bien représentés dans cette bibliothèque canoniale : Bernard Ithier, Pierre Lombard ou Alain de Lille y figurent ainsi que Gilbert de la Porrée, Robert de Melun ou encore Étienne Langton⁴⁸⁶. La cathédrale de Clermont possédait aussi une riche bibliothèque avec plusieurs manuscrits précieux du X^e/XI^e siècle⁴⁸⁷. D'un point de vue spirituel, le document dit « *la Canone* » de Clermont révèle que les chanoines de Clermont tenaient pour règle de vie les *Synonyma de lamentatione animae peccatricis* attribuées à saint Isidore de Séville⁴⁸⁸. Cette source patristique se retrouve également dans le capitulaire de 816 à côté de la règle sur le livre de la collégiale de Saint-Martin de Brive (Paris BnF ms. lat. 1154, Fol. 66) mais aussi de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers (Paris, BnF ms. lat. 16 569)⁴⁸⁹.

De la bibliothèque de la cathédrale du Puy, telle qu'elle était constituée du VIII^e siècle au XII^e siècle, subsistent la Bible de Théodulfe (trésor de la cathédrale)⁴⁹⁰ et une autre grande Bible de la fin du IX^e ou du début du X^e siècle⁴⁹¹. Une portion d'un Sacramentaire du X^e siècle à l'usage de l'église de Paris provient également de la cathédrale du Puy⁴⁹². Également, il s'y trouvait un traité de comput du IX^e siècle⁴⁹³ et un *Liber canonum* du même siècle, offert au X^e siècle à son église par l'évêque Adelard (915-26)⁴⁹⁴. Il subsiste aussi plusieurs manuscrits du X^e et du XI^e siècle. Un catalogue placé sous le nom de Nivilelmus signale 48 volumes de la bibliothèque du Puy⁴⁹⁵. Ces volumes sont des œuvres de poètes ou de grammairiens dont Priscien, Servius, Caton, Phocas, Euticius,

⁴⁸⁴ É. Lesne, « Les livres "scriptoria" et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle », *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t.4, Faculté catholique, Lille, 1938, p. 106.

⁴⁸⁵ J. Becquet (Dom), « La bibliothèque des chanoines réguliers d'Aureil en Limousin au XIII^e siècle », *Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Variorum reprints, London, 1985, p. 107-134.

⁴⁸⁶ Cf. la liste de cette bibliothèque d'Aureil : J. Becquet (Dom), « La bibliothèque [...] », *Vie canoniale en France [...]*, *op. cit.*, p. 117-134.

⁴⁸⁷ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1437, « Avertissement sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Clermont-Ferrand en 1811 », f°2.

⁴⁸⁸ Paris, BnF ms. lat. 9085, *Canone*, f°128 ; Arch. dép. du Puy-de-Dôme, 3 G suppl. 15, f° 128-141.

⁴⁸⁹ M. Huglo, « Les livres liturgiques de la Chaise Dieu », *Chant grégorien et musique médiévale*, Ashgate variorum, p. 331.

⁴⁹⁰ L. Delisle, « Les bibles de Théodulfe », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1879, vol. 40, p. 5-47.

⁴⁹¹ Paris, BnF, ms. lat. 4.

⁴⁹² Paris, BnF, ms. lat. 2294, f°5-11.

⁴⁹³ Paris, BnF, ms. lat. 2341.

⁴⁹⁴ Paris, BnF, ms. lat. 1452.

⁴⁹⁵ Paris, BnF, ms. lat. 7581.

Avianus, Pompée mais aussi Virgile, Térence, Homère, Prudence (*Psychomachie*) ou encore Bède, Aristote, Cicéron. Il figure aussi des livres d'astronomie par Aratus, Hygin, Ptolémée. Enfin, un livre des vices et des vertus, deux livres d'oraisons, un livre sur les synonymes⁴⁹⁶. Autant dire un bon condensé de la culture antique.

Cependant, les chanoines et les moines devaient se méfier des antiquités païennes et des sciences profanes : quelques coutumiers s'en font l'écho tels ceux de Marbach ou des Croisiers⁴⁹⁷. Les bibliothèques étaient dotées par les chanoines eux-mêmes ou pas des dons. Ces dons venaient se greffer sur des collections dont le noyau était constitué par des livres de culte servant aux lectures communes et des ouvrages pour la formation intellectuelle⁴⁹⁸. Aussi la circulation des livres suggère l'existence de réseaux intellectuels. Les échanges de livres qui liaient (XII/XIII^e siècle) les fondations canoniales du Midi, étaient fréquents.

Le cartulaire de Brioude parle d'un *capiti scola*⁴⁹⁹, *caput scholas*⁵⁰⁰, *magister scholarum ou scholæ precentor*⁵⁰¹ dès le XI^e siècle. Est-ce dans cette école que les poésies latines des IX^e et X^e siècles avaient été composées ? Un bref recueil d'hymnes qui donne une strophe à diverses solennités de l'année liturgique et dont chacune se termine par un vers qui invite à boire, nous est connu comme l'œuvre du chapitre de Brioude⁵⁰². Ce texte, édité, est ordinairement daté de la fin du X^e siècle⁵⁰³. L'école subordonnée au chapitre était dirigée par un chanoine, le *caput scholæ*, elle formait une communauté distincte qui avait son administration particulière et son propre patrimoine. De là étaient sortis les choriers ou les enfants de chœur. Cette « université d'école » était devenue celle dite des choriers qui en accueillera jusqu'à 26 en 1507 au premier rang duquel se trouve le prieur de la Bajasse⁵⁰⁴. Outre les livres liturgiques que possédaient les chanoines, quelques ouvrages nous sont connus telles les œuvres de Grégoire de Tours, également présentes dans la bibliothèque de Clermont : « L'ancien manuscrit de Grégoire de Tours, conservé dans l'église de Brioude, composé de 2 énormes volumes in folio fait mention de la transaction de la relique du chef de Julien [...]. Cet ancien et vieux manuscrit écrit en lettres gothiques sur du parchemin est intitulé "*Passio sancti Juliani martyris* [...]"⁵⁰⁵. Aucune liste des ouvrages de la bibliothèque médiévale de Brioude n'existe, et seul le récit du doyen Antoine de Combres de Bressoles de Laurie permet d'entrevoir quelques

⁴⁹⁶ Cf. É. Lesne, « Les livres "scriptoria" et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle », *op. cit.*, p. 501-502.

⁴⁹⁷ C. Guyon, « La formation intellectuelle des chanoines réguliers au XII^e et au début du XIII^e siècle », *Les chanoines réguliers [...]*, *op. cit.*, p. 311-312.

⁴⁹⁸ D. Nebbiai, « Les bibliothèques des chanoines réguliers », *Les chanoines réguliers [...]*, *op. cit.*, p. 335.

⁴⁹⁹ *Exempli gratia* : Charte n°149 et 220 du *Grand Cartulaire de Brioude* cf. A.-M. et M. Baudot, *Grand cartulaire du chapitre de Saint-Julien de Brioude*, *op. cit.*, p. 40-41, 83-84.

⁵⁰⁰ Charte n°101, 159 du *Grand Cartulaire de Brioude*.

⁵⁰¹ Charte n°239 et 310 du *Grand Cartulaire de Brioude*.

⁵⁰² E. Dümmler, « Lateinische Gedichte des neunten bis elften Jahrhunderts », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. X, Hanovre, 1885, p. 347-351 ; M. Colonna Ceccaldi, « Un poète Brivadois du X^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1997, p. 44-65.

⁵⁰³ Il a été conservé dans le fond de la reine de Suède à la bibliothèque vaticane.

⁵⁰⁴ *Gallia Christiana [...]*, *op. cit.*, col. 469, *Domni Dionysii Sammarthani, presbyteri & monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione sancti mauri*, « *De nobili ecclesia collegiata S. Juliani Brivatensis* ».

⁵⁰⁵ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, 1775, ch. ch. XXV, §16.

indications au sujet des ouvrages possédés par le chapitre à la veille de la Révolution. Plusieurs *codices* apparaissent tel un *code justinien et de décret* sur vélin in *folio*⁵⁰⁶.

Aux XII et XIII^e siècles, l'écriture et la lecture n'étaient plus l'apanage des moines ou de quelques grands privilégiés. Le destin des cadets de noblesse n'était plus aussi prédéfini : quelques uns abandonnaient la carrière ecclésiastique à laquelle les destinaient leurs parents⁵⁰⁷. Toutefois l'aristocratie composait la plupart des chapitres canoniaux. Entre l'aristocrate qui intégrait une communauté et celui qui poursuivait sa vie dans le monde séculier, le dialogue continuait à exister. De nombreux textes s'adressaient aux chevaliers pour modérer leur violence. La force des armes devait être mise au service de plus grandes causes, elle devint déontologique et elle se plaça dans un ordre social⁵⁰⁸. Vers les années 1200, la thèse cléricale et scolastique de la soumission de la chevalerie à Dieu et au roi, son représentant sur terre dans le temporel, commença à prendre corps⁵⁰⁹.

II. Le saint patron

A. Julien et ses premiers fidèles

1) Julien le martyr

a) Le martyr de Julien dans les travaux universitaires

Le dossier complexe du martyr de Julien a récemment été débattu. Il ne sera pas ici nécessaire de détailler l'ensemble des hypothèses et des composantes de son histoire. Le travail d'Esther Dehoux a exactement retracé les tenants et les aboutissants de la passion de saint Julien selon Grégoire de Tours et deux autres témoins anonymes⁵¹⁰. À sa suite, les récentes interventions de cet auteur⁵¹¹ mêlées à celles d'Alain Dierkens⁵¹², Alain Dubreucq⁵¹³ et Jean-Loup Lemaître⁵¹⁴ lors du colloque de *Saint Julien et les origines de Brioude* viennent compléter le

⁵⁰⁶ Paris, BnF, *Collection Moreau*, vol. 347, f° 93 : L'Abbé Berger, le 9 juin 1769 évoque la présence d'un *code justinien et de décret* sur vélin in *folio*.

⁵⁰⁷ M. Aurell, *Le chevalier lettré. Savoir et conduite de l'aristocratie aux XII^e et XIII^e siècles*, Éditions Fayard, 2011, p. 67-70.

⁵⁰⁸ *Idem*, p. 313-316.

⁵⁰⁹ *Idem*, p. 316-317.

⁵¹⁰ E. Dehoux, *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, Travail d'Étude et de recherche, sous la direction de H. Oudart, Université de Bretagne, Brest, 1998.

⁵¹¹ E. Dehoux, « Et ainsi Julien fut donné comme martyr » : le martyre de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *Saint Julien et les origines de Brioude, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, Aurillac, 2007, p. 173-194.

⁵¹² A. Dierkens, « Christianisation et culte des saints en Gaule : quelques réflexions sur saint Julien, Brioude et l'Auvergne du IV^e au VII^e siècle », *Saint Julien et les origines de Brioude, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, Aurillac, 2007, p. 31-42.

⁵¹³ A. Dubreucq, « Les textes de la passion de saint Julien de Brioude : un état des lieux », *Saint Julien et les origines de Brioude, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, Aurillac, 2007, p. 195-212 ; A. Dubreucq, « La transmission des passions de saint Julien et de saint Ferréol à l'époque carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 57-69.

dossier récent déjà très précisément analysé par Luce Pietri⁵¹⁵ ou encore Brigitte Beaujard⁵¹⁶. Ce dossier s'appuie lui-même sur toute une série d'analyses, d'auteurs érudits et d'universitaires plus anciens dont nous présentons une liste non exhaustive ci-dessous⁵¹⁷.

Le dossier historico-hagiographique de Julien repose essentiellement sur le *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani* (BHL 4541)⁵¹⁸ rédigé par Grégoire de Tours après le *Liber secundis miraculorum sancti Martini* et avant le *Liber de gloria martyrum*, entre 581 et 586/587, et achevé peu après 590⁵¹⁹. Une brève *Passio prior* (BHL 4540) ainsi qu'une *passio posterior* existent également⁵²⁰. La *passio prior* dont s'est inspiré certainement Grégoire constitue un élément clef de la tradition hagiographique de Julien. Des lettres de Sidoine Apollinaire, des mentions diverses et éparses présentées dans l'œuvre de Grégoire de Tours ou dans celle de Venance Fortunat ainsi que des passages de la tradition liturgique complètent le dossier⁵²¹. Des sources plus tardives transmises et remodelées pourraient être répertoriées également⁵²². Différents martyrologes ont adopté Julien de Brioude. Là s'y décline le récit écourté de son martyr, éloge dont l'origine résulte d'un mélange de plusieurs textes. Le chapitre de Brioude lui-même utilisait au XII^e siècle un martyrologe de Florus de Lyon adapté grâce à des *auctaria* propres comme il était

⁵¹⁴ J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *Saint-Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude et CERCOR, Aurillac, 2007, p. 223-248.

⁵¹⁵ L. Pietri, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une cité chrétienne*, Collection de l'École française de Rome, Paris, 1983, 853 p. ; « Prosopographie d'un pèlerinage : saint Julien de Brioude (V^e – VI^e siècles) », *Mélanges de l'école française de Rome*, année 1988, vol. 100, n^o1, p. 23-38.

⁵¹⁶ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les Arvernes aux V^e et VI^e siècles », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours – Actes des XIII^{ème} journées internationales d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand – 3-6 octobre 1991)*, Faculté des lettres et sciences humaines université de Clermont-Ferrand II, Institut d'études du Massif central, fascicule XIV, 1991, p. 5-22. ; *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du IV^e siècle*, Collection Histoire religieuse de la France, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 613.

⁵¹⁷ E.-Ch. Babut, « Saint Julien de Brioude », *Revue d'histoire et de Littérature religieuses*, Mars-avril 1914, p. 97-116 ; H. Leclecq, « Julien de Brioude (saint) », *DACL*, t.8, 1928, col. 399-412 ; H. Delehaye, *Les origines du culte des martyrs*, Bruxelles, 1933 ; J. Lespinasse, « Le culte de saint Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1934, p. 25-57 ; P. Franchi de Cavalieri, « *S. Genesio d'Arelate, S. Ferreolo di Vienna, S. Giuliano de Brivas* », *Note agiografiche*, VIII, Cité du Vatican, 1934, p. 203-229 ; G. et P.-F. Fournier, « Saint Julien de Brioude, saint Ferréol de Vienne, saints Ilpide et Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966, p. 9-51 ; C. Tavernier (Abbé), « La passion de saint Julien de Brioude et la critique hagiographique », *Almanach de Brioude*, 1962, p. 9-167 ; P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble chapitre Saint-Julien de Brioude, Brioude*, 1978, p. 39-72 ; P. Cubizolles (Abbé), *Saint-Julien de Brioude, martyr*, Watel, Brioude, 1987, 96 p. ; R. Aubert, « Julien de Brioude (saint) », *DHGE*, 28, 2003, col. 509-510.

⁵¹⁸ *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, Bruxelles, 1898-1899, (BHL), n^o450-452 ; BHL, *Novum Supplementum*, p. 502.

⁵¹⁹ L. Pietri, « Prosopographie d'un pèlerinage : Saint-Julien de Brioude (V^e – VI^e siècles) », *Mélanges de l'école française de Rome*, année 1988, vol. 100, n^o1, p. 37.

⁵²⁰ A. Dubreucq, « Les textes de la passion de saint Julien de Brioude : un état des lieux », *op. cit.*, p. 196-198 et 202-203.

⁵²¹ A. Dierkens, « Christianisation et culte des saints en gaule : quelques réflexion sur saint Julien, Brioude et l'Auvergne du IV^e au VII^e siècle », *op. cit.*, p. 33 ; A. Dubreucq, « Les textes de la passion de saint Julien de Brioude : un état des lieux », *op. cit.*, p. 195-212.

⁵²² Cf. Les bréviaires de Brioude au 28 août, ainsi que J. Branche, *La vie des saints et saintes d'Auvergne et du Velay*, Le Puy, Guymand marchand libraire, 1622, p. 506-517 ; S.-M. Mosnier (abbé), *Les saints d'Auvergne. Histoire de tous les personnages de cette province honorés par l'église d'un culte public*, t.2, Libraire-Éditeur, P. Lethielleux, Paris, 1900, p. 207-229 ; J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *Saint-Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** – CERCOR, 2007, p. 223-248 ; A. Dubreucq, « La transmission des passions de saint Julien et de saint Ferréol à l'époque carolingienne », *op. cit.*, p. 55-69.

d'usage⁵²³. L'éloge consacré à Julien était recopié, dans le martyrologe d'Usuard, à partir de celui d'Adon, qui recopiait lui-même celui de Florus recopiant, lui aussi, l'Anonyme lyonnais. Jean-Loup Lemaître a également rappelé la place de « *la vie de saint Julien* » dans les légendiers : ouvrages destinés essentiellement aux moines ou aux chanoines pour les lectures de l'office ou du réfectoire. Ces vies de Julien sont généralement largement construites d'après le récit de Grégoire de Tours⁵²⁴. Les leçons des bréviaires qui inscrivent Julien de Brioude dans leur office ont également développé des récits principalement établis à partir de Grégoire de Tours. L'office de Saint-Julien de Brioude inscrit dans le bréviaire des chanoines brivadois, étudié par Michel Huglo et Barbara Hagg-Huglo, reprend lui aussi essentiellement le récit de Grégoire. La date de composition des pièces les plus anciennes de cet office pourrait se situer au VII^e siècle⁵²⁵.

Comparé à d'autres dossiers concernant le culte des saints de la Gaule du Haut Moyen-Âge, les sources hagiographiques de Julien sont relativement fournies. Pourtant, les caractéristiques de Julien sont imprécises. Les origines de son culte sont également mal connues. Julien est un saint dont la cinquantaine de miracles recensés restent peu importants en nombre face au dossier de saint Martin qui pour une période plus courte en compte 267⁵²⁶. L'amplification des traits de l'ancienne *Passio Juliani* en fit même un saint militaire, cette tendance fut accentuée encore à l'époque carolingienne⁵²⁷. À la différence du culte de Martin de Tours répandu dans une grande part de la Gaule, celui de Julien de Brioude est demeuré, dans un premier temps, plus limité géographiquement. Les informations prosopographiques révélées par les documents dont nous disposons présentent une forme de dévotion particulièrement auvergnate et aristocratique⁵²⁸. Par la suite, son culte, plus répandu, garde cette consonance auvergnate couronnée par le pèlerinage à son tombeau ; cette démarche est la seconde en importance dans la Gaule du VI^e siècle, juste après celui de Martin de Tours⁵²⁹.

b) Les textes narratifs du martyr de Julien

Les lignes écrites par Sidoine Apollinaire en 465 constituent aujourd'hui la première mention de Julien de Brioude⁵³⁰. Grégoire de Tours a consacré un livre entier à Julien : le *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris*⁵³¹. Deux autres passions⁵³² écrites dans un but liturgique racontent elles aussi la mort et les premiers miracles de Julien. Ce saint a bénéficié d'une certaine renommée : Luce Pietri a mis en évidence le rayonnement

⁵²³ J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude – un témoin du martyrologe de Florus de Lyon », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Almanach de Brioude, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 309.

⁵²⁴ J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *op. cit.*, p. 234-247.

⁵²⁵ M. Huglo et B. Hagg Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Almanach de Brioude, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 418.

⁵²⁶ L. Pietri, *op.cit.*, note n°3, p. 24.

⁵²⁷ A. Dierkens, *op. cit.*, p. 34.

⁵²⁸ L. Pietri, *op. cit.*, p. 25.

⁵²⁹ *Idem*, p. 34.

⁵³⁰ S. Apollinaire, *Carmina* XXIV, 6, Édition et traduction A. Loyen, Paris, 1960, t.I.

⁵³¹ G. de Tours, *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris*, Éditions B. Krusch, M. G. H., s. r. m., pars II, Hanovre, 1885, réédition, 1965, p. 112-134.

⁵³² *Acta sanctorum*, août VI, p. 173-175.

du pèlerinage brivadois aux V^e et VI^e siècles⁵³³. L'importance de Julien dans l'affirmation de la principauté d'Aquitaine au X^e siècle a également bien été mise en lumière⁵³⁴.

La *première passion* (BHL 4540) est l'œuvre d'un auteur anonyme⁵³⁵ très probablement originaire de l'Auvergne car la désignation de Julien se faisait par « *noster patronus* »⁵³⁶. Ce récit probablement écrit après 473/475 et avant 527/532⁵³⁷ précède le récit de Grégoire de Tours⁵³⁸. Ce *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani*, ouvrage de cinquante et un chapitres, relate l'histoire de Julien et les miracles qu'il a accomplis⁵³⁹. Ce livre rédigé à Tours entre 581 et 590-592, relate certainement les témoignages oraux entendus par Grégoire lors de ses visites à Brioude⁵⁴⁰. Dans son récit, Grégoire de Tours précise lui-même qu'il a entendu une lecture de l'histoire du martyr lors des offices célébrés le 28 août. Gabriel et Pierre-François Fournier sont cependant dubitatifs à l'idée strictement résolue d'une telle solution chronologique. Pour eux, la dite *première passion* de l'anonyme et la *passion* de Grégoire de Tours ont très bien pu s'influencer l'une l'autre⁵⁴¹. La dévotion de *Georgius Florentius Gregorius* allait tout particulièrement à saint Julien, qu'il visitait chaque année en pèlerinage avec sa famille à Brioude⁵⁴².

La *seconde passion* (BHL 4542)⁵⁴³ présentée comme tardive par de nombreux auteurs pose plusieurs problèmes. Alain Dubreucq précise que son style et son latin correspondent bien à l'époque de rédaction des manuscrits du X^e siècle⁵⁴⁴. Ce texte ne fait cependant pas allusion à Brioude et à Julien comme l'avait fait la *passio prior* par des déterminants possessifs de la première et de la quatrième personne : au contraire Brioude y est présenté comme un lieu extérieur⁵⁴⁵. L'indication de la source de Vinzelles dans ce récit, permet à Gabriel et Pierre-François Fournier de déduire qu'il s'agissait de l'évocation d'une source située dans la paroisse de Bansat⁵⁴⁶. Ce texte représenterait donc une autre tradition locale qui cherchait à attirer « vers une dépendance de la grande abbaye de la Chaise-Dieu, la légende de saint Julien »⁵⁴⁷. Esther Dehoux pense qu'il n'est pas possible

⁵³³ L. Pietri, « Prosopographie d'un pèlerinage : saint Julien de Brioude (V^e – VI^e siècles) », *op. cit.*, p. 23-38.

⁵³⁴ J.-P. Brunterc'h, « Naissance et affirmation des principautés au temps du roi Eudes : l'exemple de l'Aquitaine », *Pays de Loire et Aquitaine de Robert le fort aux premiers capétiens, Actes du colloque d'Angers de septembre 1987*, Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers, t. IV, Poitiers, 1996, p. 69-116.

⁵³⁵ Cf. E. Dehoux, *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, travail d'étude et de recherche, sous la direction de H. Oudart, Université de Bretagne, Brest, 1998, p. 12-32.

⁵³⁶ E. Dehoux, *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, *op. cit.*, p. 13 et 71 et A. Dubreucq, « Les textes de la passion de saint Julien de Brioude : un état des lieux », *op. cit.*, p. 196-198.

⁵³⁷ La datation fait débat. Cf. E. Dehoux, *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, *op. cit.*, p. 7, 15 et 71. Esther Dehoux propose de la dater du dernier quart du V^e siècle.

⁵³⁸ Voir B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du IV^e siècle*, Collection Histoire religieuse de la France, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 209.

⁵³⁹ Cf. A. Dubreucq, *op. cit.*, p. 199-202.

⁵⁴⁰ E. Dehoux, « "Et ainsi Julien fut donné comme martyr" : le martyr de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 173.

⁵⁴¹ G. et P.-F. Fournier, « Saint Julien de Brioude, saint Ferréol de Vienne, saints Ilpide et Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966, p. 16.

⁵⁴² L. Pietri, *Tours au temps de Grégoire. La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une citée chrétienne*, École française de Rome, Éditions De Brocard, Paris, 1983, p. 255.

⁵⁴³ Cf. E. Dehoux, *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, *op. cit.*, p. 36-70.

⁵⁴⁴ A. Dubreucq, *op. cit.*, p. 203.

⁵⁴⁵ *Ibidem*.

⁵⁴⁶ G. et P.-F. Fournier, *op. cit.*, p. 42-49.

⁵⁴⁷ E. Dehoux, *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, *op. cit.*, p. 9.

que Grégoire de Tours se soit inspiré de cette *seconde Passion*⁵⁴⁸. Enfin, les manuscrits de Saint-Gall (IX^e siècle) et de Saint-Claude (XIII^e siècle) (BHL 4542D), présentent également des passions de Julien. Rédigés sous la forme de lectures liturgiques numérotées, ils présentent tous deux un texte presque similaire. La version de la passion proposée par le texte de Saint-Gall date de la fin du VI^e siècle ou du début du IX^e siècle, représente la lecture liturgique de l'Église de Vienne pour la fête de la saint Julien⁵⁴⁹. Les passions de saint Ferréol (BHL 2911 et 2912) parlent aussi de Julien dans deux versions : la tradition viennoise est courte tandis que la tradition brivadoise est bien plus longue⁵⁵⁰.

Résumons ici le récit du martyr de Julien d'après Grégoire de Tours⁵⁵¹ afin d'en connaître la teneur. Julien est présenté comme un habitant de Vienne engagé dans l'armée sous les ordres du tribun Ferréol. Ce dernier, ayant entendu l'imminence d'une persécution contre les chrétiens, donna à Julien le conseil de s'enfuir hors la ville, ce dernier trouva refuge en territoire arverne chez une pauvre veuve. Mais les gardes d'un certain *Crispinus* mirent la main sur lui et le décapitèrent. La tête du martyr Julien fut ensuite lavée par les persécuteurs dans une fontaine proche. Ils la rapportèrent à Vienne pour la montrer à leur gouverneur. Le corps mutilé de Julien fut transporté dans le village voisin. Les deux vieillards qui avaient recueilli sa dépouille retrouvèrent miraculeusement les forces de leur jeunesse. Après la passion de Julien, le bruit se répandit que des vieillards auraient été réinstallés dans leur vigueur passée. Un homme enchaîné en Espagne condamné à la peine capitale par l'empereur de Trèves bénéficia de l'intercession de Julien⁵⁵². En effet, sa femme sur le chemin de l'Espagne, rencontra plusieurs hommes à Brioude qui lui contèrent le martyr de Julien. Touchée par le récit, elle visita la sépulture et pria Julien de sauver son mari. Pleine de foi et sûre de la pitié du martyr, elle entra à Trèves et retrouva son mari rentré en grâce auprès de l'empereur. Fidèle à sa promesse, elle fit des dons pour le sépulcre de Julien. Une *cellula* fut certainement établie.

Avec ce récit, l'hagiographe pouvait à la fois écrire l'historique correspondant à l'invention par l'évêque Mamert du chef de Julien trouvé dans le sarcophage de Ferréol et fixer une *passio* qui pouvait satisfaire la curiosité des dévots.

c) L'identité de Julien aux temps mérovingiens

Qui est Julien de Brioude ? Selon Grégoire de Tours, Julien brûle et exhale une odeur agréable à l'instar de la bonne odeur du Christ qui émane des croyants, selon l'expression poétique de saint Paul⁵⁵³. Julien aurait été sinon soldat, du moins fonctionnaire⁵⁵⁴. La *Passio sancti Juliani* présente Julien comme un habitant de Vienne au

⁵⁴⁸ *Idem*, p. 70.

⁵⁴⁹ A. Dubreucq, *op. cit.*, p. 206.

⁵⁵⁰ Cf. A. Dubreucq, *op. cit.*, p. 207-209, et P. Cubizolles (Abbé), *Saint-Julien de Brioude, martyr*, Brioude, Watel, 1987, p. 78-83.

⁵⁵¹ Un résumé est proposé dans : RR. PP. Bénédictins de Paris, *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes*, t.VIII, Août, Librairie Letouzey & Ané, Paris, 1949, p. 550-552 ; H. Leclercq (dom), *DACL*, t.VIII, Librairie Letouzey & Ané, Paris, 1928, col. 400-401.

⁵⁵² G. de Tours, *Passio sancti Juliani*, Chapitre IV.

⁵⁵³ Deuxième épître aux Corinthiens, 2, 15 et 16.

⁵⁵⁴ E. Dehoux, « "Et ainsi Julien fut donné comme martyr" : le martyre de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 175 ; *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, *op. cit.*, p. 90.

service de l'armée sous les ordres du tribun Ferréol. Pour le haut Moyen-Âge, la fonction de tribun peut recouvrir une dimension militaire mais également civile : le terme peut viser un titulaire de l'administration civile impériale ou un fonctionnaire qui exerçait sa mission dans les villes⁵⁵⁵. En tout état de cause, les tribuns de l'Antiquité tardive étaient des magistrats ou des fonctionnaires civils qui pouvaient avoir une fonction militaire. Julien aurait donc été un fonctionnaire soumis aux ordres de Ferréol. Informé de la menace d'une persécution contre les chrétiens, Ferréol, également fidèle au Christ, demanda à son subalterne mais néanmoins ami Julien de quitter sa place. Le jeune Julien s'enfuit en territoire arverne où il finit par se livrer aux soldats qui le poursuivent : « Je ne veux pas m'arrêter plus longtemps dans ce siècle parce que j'ai déjà soif du Christ de toute l'avidité de mon âme »⁵⁵⁶. C'est ainsi que le martyr Julien « né dans la ville de Vienne fut donné comme martyr en Auvergne [...] »⁵⁵⁷. Grégoire présente ainsi le martyr de Julien dans une dimension sacrificielle comme le dessein de Dieu pour l'Auvergne et les Arvernes⁵⁵⁸. Esther Dehoux insiste : « ce dessein divin s'avérerait comparable à la venue du Christ »⁵⁵⁹. La date la plus communément admise pour le martyr de Julien est 304⁵⁶⁰, ce qui place l'événement au moment des persécutions de Dioclétien. Le récit évoque en effet le siège impérial de Trèves qui est devenu justement résidence impériale à partir de 295. Toutefois aucun témoin archivistique ne permet de dater avec précision ce moment⁵⁶¹ : le martyre peut avoir eu lieu sous Dioclétien en 304, ou sous Julien l'apostat (361-363)⁵⁶².

L'histoire des reliques de Julien s'articule donc autour de deux ensembles : l'un à Brioude constitué du corps de Julien et l'autre à Vienne constitué par la tête de Julien accompagnant le corps de Ferréol. Le statut *corpus incorruptum* témoigne de l'élection d'une âme sainte. Par définition le saint demeure auprès de Dieu, ceci avant même que le Jugement Dernier ne s'accomplisse ; et son corps de chair, image de l'âme élue, présente un caractère miraculeux : l'incorruptibilité. Dans son récit, Grégoire de Tours rappelle aussi la trilocution (âme, tête, corps) et les trois lieux possibles (tête de Vienne ; corps de Brioude, source proche de Brioude) pour accomplir un pèlerinage à destination de Julien⁵⁶³. En indiquant que le saint a été divisé en deux parties, Grégoire de Tours insiste également sur l'accessibilité à sa *virtus* qui rayonne en trois lieux différents : Vienne, Brioude et la source de son martyr. Cette source où a été lavée la tête de Julien bénéficie de la *virtus* du saint. Un tel type de projection sur la source n'est d'ailleurs pas rare dans l'hagiographie⁵⁶⁴. Alain Dierkens précise justement la dissociation

⁵⁵⁵ *Idem*, p. 176.

⁵⁵⁶ G. de Tours, *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris*, 1.

⁵⁵⁷ *Ibidem*.

⁵⁵⁸ E. Dehoux, *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁵⁹ E. Dehoux, « “Et ainsi Julien fut donné comme martyr” : le martyre de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 178.

⁵⁶⁰ La date de 304 est communément admise. Cf. P.-F. Fournier et G. Fournier, « Saint Julien de Brioude, saint Ferréol de Vienne, saints Ilpide et Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966, p. 32, en particulier la note n°76 ; A. Fayard, « L'énigme de Julien ou les deux martyrs de Brioude », *Almanach de Brioude*, Brioude, 1982, p. 9-167.

⁵⁶¹ J. Berger, *Societas Ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis. Usage du texte, du chanoine à l'historien*, mémoire de D.E.A. d'histoire dirigé par le Professeur A. Dubreucq, Université Jean Moulin, Lyon III, Faculté des Lettres et sciences humaines, septembre 2004, p. 4.

⁵⁶² La datation correspondant à Julien l'Apostat reste très contestable.

⁵⁶³ A. Dierkens, *op. cit.*, p. 36.

⁵⁶⁴ *Idem*, p. 37.

corps/tête pour les saints d'Auvergne durant le Haut Moyen-Âge. Leur bilocation fait rayonner leur *virtus* : saint Austremonne se partage également entre Issoire et Mozac⁵⁶⁵.

d) Saint Julien et Vienne

Julien n'était pas mort seul. Les deux passions de saint Ferréol (BHL 2911 et 2912) relatent la tradition attachée à Ferréol et à la tête de Julien ensevelis ensemble à Vienne. Le contenu des deux versions est très semblable à l'exception de l'épisode final de la version longue (probablement écrite pour les Brivadois) qui ajoute un passage qui lie Ferréol à Brioude⁵⁶⁶. Alors que chaque hiver, Clermont était assaillie par les troupes des Wisigoths, Sidoine en 473, greffa sur l'hagiographie viennoise l'histoire du martyr arverne Julien. Pour Sidoine, le même bourreau avait exécuté Ferréol de Vienne et Julien de Brioude. La tête de Julien emportée à Vienne par ses bourreaux, avait été ensevelie avec le corps de son compagnon⁵⁶⁷. C'est en 473 que les restes de Ferréol ont été transférés d'une église sise sur les bords du Rhône en une autre de même grandeur édifiée par Mamert évêque de Vienne. Cette église avait été conçue pour recevoir précisément les reliques de ce martyr : « Arrivés à une certaine profondeur, ils trouvèrent trois tombeaux. [...] L'un deux, mû, je pense par l'inspiration divine, s'écria : « Il est dit de toute ancienneté, et c'est la commune renommée dans le peuple, que la tête du martyr Julien se trouve dans le sépulcre du martyr Ferréol »⁵⁶⁸. Ils ont alors découvert un tombeau possédant un corps vêtu et sans tête, tenant dans ses mains une autre tête. L'évêque Mamert a déclaré qu'il s'agissait bien de Ferréol et de la tête de Julien. Nous ne revenons pas sur la discussion déjà plusieurs fois débattue à propos des deux versions de la mort de Ferréol et de l'établissement de son tombeau⁵⁶⁹. Or, Sidoine admire Mamert de Vienne dont la cité a été ravagée car il a su faire cesser les maux des Viennois par des prières et par l'invention et la translation du martyr Ferréol, et par là même de la tête de Julien. La cité viennoise avait donc une part du patron arverne, Sidoine attendait en retour le patronage de Mamert pour les Arvernes en échange du chef de Saint Julien. La postérité a retenu les dires de Sidoine car la seconde version de la *Passion de Ferréol* (BHL 2912) et Grégoire de Tours ont situé la tête de Julien effectivement à Vienne⁵⁷⁰. Julien est présenté comme le protecteur du présent : il assume véritablement en Auvergne le rôle que les apôtres ont endossé à Rome face aux barbares⁵⁷¹.

⁵⁶⁵ *Id.*, p. 37.

⁵⁶⁶ A. Dubreucq, « Les textes de la passion de saint Julien de Brioude : un état des lieux », *op. cit.*, p. 207.

⁵⁶⁷ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, *op. cit.*, p. 136.

⁵⁶⁸ G. de Tours, *Miracles de saint Julien*, ch. II, cf. P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, *op. cit.*, p. 56.

⁵⁶⁹ Cf. A. Dubreucq, « Les textes de la passion de saint Julien de Brioude : un état des lieux », *op. cit.*, p. 207-209.

⁵⁷⁰ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, *op. cit.*, p. 136.

⁵⁷¹ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les Arvernes aux V^e et VI^e siècles », *op. cit.*, p. 10.

2) Son tombeau et la communauté des croyants

a) *La cellula*⁵⁷², le sang, la source, *Ilpide et Arcons* (IV^e siècle)

Les débuts du culte de Julien sont contemporains des aménagements de Namatius à la cathédrale de Clermont⁵⁷³. La première manifestation architecturale du culte de Julien serait l'érection par la matrone espagnole d'une *cellula* sur le tombeau du martyr. Cette construction peut être placée sous le règne de Maxime (383-388) par la mise en perspective de l'histoire des nobles époux espagnols avec les poursuites engagées par cet empereur contre des aristocrates accusés d'être des sectateurs de l'hérésiarque Priscillien⁵⁷⁴. Au début du V^e siècle, le culte de Julien n'était alors qu'à son balbutiement : on ignorait même quel jour il convenait de commémorer la passion du martyr. Il a fallu attendre la venue à Brioude de Germain d'Auxerre (418-448) pour apprendre, grâce à une révélation affirmée comme divine et accordée à cet évêque, que la fête devait être célébrée le 5 des calendes du septième mois, c'est à dire le 28 août. La construction d'une grande basilique sur le sépulcre de Julien a ensuite été entreprise vers le milieu du V^e siècle. C'est en effet, encore de la *cellula* dont parle Grégoire de Tours lorsqu'il évoque le pillage lors d'un raid burgonde.

Ce sépulcre a sûrement fait l'objet d'une attention particulière. Le *locus sanctus*, lieu consacré de l'antiquité romaine, ne devait être troublé par quiconque, sous peine de sacrilège. Les écrivains du V^e siècle l'avaient transposé dans le contexte chrétien. L'endroit « saint » était donc entouré de respect et de *reverentia*⁵⁷⁵. La *cellula* était également le lieu sacré de la *memoria* : la première sépulture de Julien avait sûrement été assidûment vénérée à son emplacement originel. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'un petit édicule originel ait pu subsister jusqu'à la fin de période médiévale⁵⁷⁶. Il est également important de rappeler qu'avant le VII^e siècle, la doctrine officielle du Siège Apostolique écarta explicitement la possibilité de toucher aux corps saints et de les diviser : « On continue à construire des basiliques et oratoires à l'endroit même où le corps saint repose plutôt que de le transporter ailleurs. [...] L'emplacement du tombeau réglait toute la disposition et parfois le niveau même de l'édifice. [...] On sacrifiait la régularité de l'édifice plutôt que de porter une main sacrilège sur les reliques »⁵⁷⁷.

Dans son récit, Grégoire met en scène la rivalité du culte païen et du pouvoir des reliques du martyr chrétien qui sont au service de la « vraie foi ». Suivons son récit : lors d'un rassemblement du peuple païen pour les cérémonies dans le temple où l'on adorait Mars et Mercure, deux miracles avaient eu lieu. Une querelle s'éleva entre deux jeunes gens : le premier menaça le second de le tuer. S'agit-il d'un combat rituel ?⁵⁷⁸ Toujours est-il que ce dernier se réfugia dans la *cellula* de Julien. Le persécuté avait été sauvé et les parents reconnurent aussitôt

⁵⁷² La description de la *cellula* est présentée dans la Deuxième partie : Chapitre I. La collégiale romane. I. Chronologie monumentale. 1) Le martyrium originel.

⁵⁷³ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècles », *op. cit.*, p. 9.

⁵⁷⁴ L. Pietri, « Prosopographie d'un pèlerinage : Saint-Julien de Brioude (V^e – VI^e siècles), *op. cit.*, p. 27.

⁵⁷⁵ *Idem*, p. 391.

⁵⁷⁶ Cf. P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude “memoria” de la première basilique ? », *Saint Julien et les origines [...]*, *op. cit.*, p. 279-287.

⁵⁷⁷ N. Hermann-Mascard, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Éditions Klincksieck, Paris, 1975. p. 33-34

⁵⁷⁸ M. Vieillard-Troiekoureff, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 71.

la puissance du saint. Le sanctuaire païen n'était plus un lieu d'asile : la chapelle martyriale assumait désormais cette fonction. Plus tard, un homme blessé essaya d'arracher son adversaire de la basilique où ce dernier s'était réfugié. Là, un prêtre pria sur le tombeau de Julien. Les païens du pays s'étaient réunis de nouveau autour du temple. Une tempête éclata, la foule courut jusqu'au tombeau de Julien et promit au prêtre de se donner au vrai Dieu si la tempête s'éloigne. Le peuple s'était converti. Julien était devenu un saint protecteur, qui défendait son peuple de toutes les agressions extérieures.

Grégoire répercute à Brioude, un contexte général devenu commun : la transition de la topographie religieuse. Le récit « de la conversion des paysans » qui relate les conditions de la destruction de statues vénérées par les « gentils » témoigne de ce temps. Mais Grégoire suggère l'abandon de l'idole pour la vénération du martyr. Il ne parle pas de la succession de sanctuaires sur le même emplacement⁵⁷⁹. Cependant, le pouvoir bienfaisant de la fontaine où a été lavée la tête de Julien a pu prolonger une croyance ancienne⁵⁸⁰. Le pape Grégoire le Grand⁵⁸¹ rappela justement le bien fondé de ne pas détruire les temples des idoles mais de détruire simplement les idoles qui s'y trouvaient : « qu'on prépare de l'eau bénite, qu'on asperge ces temples, et qu'on construise des autels, qu'on y dépose les reliques, car si ses temples sont bien construits, il est nécessaire qu'on les transfère du culte des démons au service du vrai Dieu pour que, quand le peuple voit lui-même que ses temples ne sont pas détruits, il rejette l'erreur de son cœur, et, qu'il connaisse et vénère le vrai Dieu, qu'il fréquente d'autant plus volontiers les lieux accoutumés [...] »⁵⁸². Après le bris des idoles et le baptême de la population, Julien est devenu le patron de Brioude. Son culte a pris alors le caractère d'un culte « poliade »⁵⁸³ : il est devenu le protecteur local dévolu à la cité par la Providence divine⁵⁸⁴.

Grégoire a écrit au chapitre III de son récit : « Mais dans ce lieu où le bienheureux martyr fut frappé, il y a une source éclatante, calme, abondante en eaux douces, dans laquelle la tête coupée fut lavée et, qui plus est, par les persécuteurs [...] »⁵⁸⁵. Les soldats ont donc lavé la tête de Julien avant de partir pour Vienne. Cet acte, souligné par Grégoire de Tours, n'est pas anodin. Esther Dehoux a notamment bien expliqué la conception du texte latin à ce moment du récit : *Abluere*, « laver » a aussi le sens de « purifier », « baptiser » en latin chrétien. Il est donc possible que Grégoire de Tours parle non seulement d'un acte pratique mais aussi d'un acte baptismal

⁵⁷⁹ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, *op. cit.*, p. 391.

⁵⁸⁰ E. Dehoux, « « Et ainsi Julien fut donné comme martyr » : le martyre de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 189.

⁵⁸¹ L. Bréhier, R. Aigran, « Grégoire le Grand, les états barbares et la conquête arabe (590-757) », *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, A. Fliche et V. Martin, Bloud & Gay, 1938, p. 17-64.

⁵⁸² Grég. M., *Ep. XI*, 56, MGH, *Ep. II*, p. 331.

⁵⁸³ L. Pietri, « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du V^e et du VI^e siècle », *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècles)*, *Actes du colloque organisé par l'École française de Rome avec le concours de l'Université de Rome La Sapienza*, Rome, 1991, p. 355-356.

Une divinité poliade est une divinité qui protège une cité qui lui rend un culte spécifique. Dans la Grèce antique, chaque cité possédait une ou plusieurs divinités protectrices.

⁵⁸⁴ L. Pietri, « Loca sancta : la géographie de la sainteté dans l'hagiographie gauloise », *Luoghi sacri e spazzi della santità, a cura di S. Boesch Gajano e Lucetta Scaraffia*, Turin, 1990, p. 23-35.

⁵⁸⁵ E. Dehoux, « « Et ainsi Julien fut donné comme martyr » : Le martyre de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 186.

qui dans le texte se justifie par « l'emploi du *et* »⁵⁸⁶ : *in loco autem illo quo beatus martyr percussus est fons habetue splendidus, lenis, dulcibus aquis uberrimus, in quo et a persecutoribus caput amputatum ablutum est [...]* ». Aux traductions de ce passage déjà proposées⁵⁸⁷, Esther Dehoux propose à son tour de le traduire par : « Et ainsi, celui-ci fut mouillé de l'onde de son sang sacré »⁵⁸⁸. L'ondoiement pallie l'absence de baptême, condition du salut : Esther Dehoux en déduit que Julien, « chrétien non baptisé, donc catéchumène, meurt pour sa foi »⁵⁸⁹. Le martyr de Julien a donc été aussi son propre baptême : lavé dans l'eau maculée de son sang.

Le lieu de ce miracle est encore bien connu, du moins le croit-on. Dans la tradition de saint Ferréol, elle est signalée. La première passion de Ferréol ne fait par contre pas allusion à Julien. Le martyr de Brioude est seulement mentionné dans la seconde version. Dans cette version moins ancienne, Ferréol était étonnement martyrisé près de Brioude avec Julien⁵⁹⁰. La première correspond à la tradition de l'Église de Vienne : le gouverneur Crispinus demanda à Ferréol de sacrifier aux lois des empereurs invincibles. Ferréol refusa, mais Crispinus insista et le fit flageller. Emprisonné, il arriva à fuir avant d'être finalement rattrapé et décapité. Mais dans cette version troublante, Julien n'est pas évoqué. Les manuscrits de la seconde version, retrouvés par les Bollandistes affirment qu'au moment où Ferréol est arrêté, il n'est pas ramené à Vienne mais à Brioude, pour subir le martyre avec Julien : « *Vinctis post tergum manibus ductus est, donec ad vicum qui vocatur Brivate, pervenisset, ubi eum sibi offerri una cum sancto martyre Juliano praeses praecepit* »⁵⁹¹. Grégoire de Tours parle également du corps de Ferréol et de la tête de Julien, conservés à Vienne⁵⁹². Alors pourquoi placer le martyre de Ferréol à Brioude ? Pour Ian N. Wood, il est plus probable que Ferréol ait été martyrisé à Vienne : quelques aspects de l'histoire semblent avoir été empruntés à la Passion de *Genesius* d'Arles⁵⁹². L'abbé Cubizolles avance que la source dite de *Saint-Julien* a été un lieu ancien de culte païen où les algues Rhodophytes (rouges), attirent le peuple⁵⁹³. En christianisant le lieu, faute de pouvoir faire disparaître les superstitions, la fontaine païenne est devenue le symbole de l'implantation chrétienne en Auvergne. La tradition dit que les plaques rouges qui apparaissent miraculeusement à une certaine période de l'année dans la fontaine proviennent du sang de Julien. Grégoire de Tours le signale lui aussi²⁰³. Lorsque la fontaine a été construite, on n'osa pas la dédier honnêtement à saint Julien, et ce fut saint Ferréol qui dédicaça le lieu. De ce fait, le texte aide à transformer la fontaine en un lieu de supplice, celui de Julien, mais également celui de Ferréol. Jamais aucune preuve matérielle ne viendra attester la véracité de cet argument.

⁵⁸⁶ E. Dehoux, « « Et ainsi Julien fut donné comme martyr » : le martyr de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 186.

⁵⁸⁷ A. Fayard, « L'énigme de Julien ou les deux martyrs de Brioude », *Almanach de Brioude, Brioude*, 1982, p. 57 ; P. Cubizolles (Abbé), *Saint Julien de Brioude martyr, Brioude*, 1987, p. 52.

⁵⁸⁸ E. Dehoux, « « Et ainsi Julien fut donné comme martyr » : le martyr de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 187.

⁵⁸⁹ *Ibidem*.

⁵⁹⁰ Ian N. Wood, « Les relations entre Brioude et Vienne aux V^e et VI^e siècles », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 251.

⁵⁹¹ *Acta Sanctorum*, V., 766 n^o5.

⁵⁹² Ian N. Wood, « Les relations entre Brioude et Vienne aux V^e et VI^e siècles », *op. cit.*, p. 251.

⁵⁹³ P. Cubizolles (Abbé), *Le Noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 55-57.

Les lieux antiques qui faisaient l'objet d'une dévotion particulière étaient traités avec une attention particulière de la part de l'Église des V^e et VI^e siècles. Durant cette période, les clercs allaient en tout cas se servir de la dévotion aux reliques « pour assurer leur emprise sur les populations »⁵⁹⁴. Grégoire de Tours rappelle dans le chapitre V du *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris* que non loin du lieu du martyr se trouvait un imposant sanctuaire où était honorée une statue de Mars et de Mercure. Esther Dehoux a démontré qu'il pouvait s'agir certes, d'un temple mais aussi d'un sanctuaire déjà dédié à la nouvelle foi. Le terme de *Delubrum*, utilisé dans le texte, pourrait indiquer un lieu saint, un espace sacré lié au Christ et non un temple païen *stricto sensu*⁵⁹⁵. Or ce sanctuaire désigne « un lieu de purification comprenant une fontaine ». Cette fontaine était-elle l'objet d'un culte païen ? On sait que le concile d'Arles de 452 a déclaré coupable de sacrilège tout évêque qui négligeait l'abolition des vénération de la nature : arbres, fontaines, pierres. L'Église cherchait donc le compromis, par l'assimilation des légendes antérieures aux récits chrétiens. Dans son récit, Grégoire de Tours justifie et explique la *virtus* de cette source-fontaine par son intégration à la dévotion martyriale. Le saint se trouvait donc être le sujet vecteur des bienfaits de cette source. Les manifestations bienfaites du sacré étaient prolongées et réaffirmées par l'histoire même des saints, ce qui permettait de les conserver et de transmettre leurs bénéfiques au cœur même de la nouvelle foi. La tête coupée du martyr Julien, avant d'être expédiée à Vienne avait imprégné de sa *virtus* la source où elle avait été lavée. La sacralisation de l'eau par le lavement d'une tête coupée n'apparaît que dans peu de récits hagiographiques. L'eau de la source devient alors un « vinage » : c'est-à-dire un liquide qui a été en contact avec des reliques ou le tombeau d'un saint et qui transmet son pouvoir thaumaturgique⁵⁹⁶.

Grégoire de Tours ne nous parle pas des saints Ilpide et Arcons mais il évoque simplement la réception du corps de Julien par deux vieillards anonymes. Seule la tradition légendaire brivadoise donne un nom à ces deux vieillards qui ensevelissent le corps décapité de Julien. Ilpidius serait allé se retirer dans la grotte d'un rocher, aujourd'hui appelé Saint-Ilpize. Le second serait resté près du tombeau comme gardien. Ces vieillards, qui ne portent pas de noms dans la *passion*, ont pu raconter à la dame espagnole les circonstances de l'exécution de saint Julien. Là encore, tout dépend de la date réelle du martyr. Cette légende existe-t-elle déjà au temps de Grégoire de Tours ? L'origine de cette légende est inconnue. Les chartes mentionnent ces deux personnages saints seulement à l'orée du IX^e siècle (Cartulaire de Brioude). Les reliques des saints Arcons et Ilpide ont été placées à côté du martyr jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. La charte n°191, datée de 827 mentionne pour la première fois la présence de corps d'autres saints non nommés en compagnie du corps de Julien⁵⁹⁷. Ensuite quelques mentions indiquent le nom des deux saints, puis à partir du IX^e siècle on indique leur disposition⁵⁹⁸. En 861 (chartes n°110), la disposition des saints est évoquée en termes de mausolées (108) ou de sarcophages (109) : Julien était

⁵⁹⁴ N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Éditions Klincksieck, Paris, 1975, p. 409.

⁵⁹⁵ E. Dehoux, « « Et ainsi Julien fut donné comme martyr » : le martyr de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 189.

⁵⁹⁶ E. Bozoky, « Présence de saint Julien à Brioude : La puissance miraculeuse de ses reliques », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 215.

⁵⁹⁷ P.-F. et G. Fournier, « Julien de Brioude, saint Ferréol de Vienne, saints Ilpide et Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966, p. 39.

⁵⁹⁸ *Idem*, p. 39-40

placé au milieu de ses deux compagnons⁵⁹⁹. Malheureusement les autres mentions de reliques ne portent pas de nom dans les chartes de ce cartulaire. Indubitablement, les saints locaux avaient du succès. L'ajout tardif (?) des corps des saints Ilpide et Arcons, associés pour l'éternité, révèle peut-être une énième découverte, une *inventio*⁶⁰⁰ de corps enterrés près de Julien. La dévotion de ces deux personnages qui avaient recueilli le corps saint du martyr, formait un exemple à suivre. La sainteté était contagieuse : qui accueillait Julien devenait lui aussi conducteur de sa *virtus*.

*b) Les débuts : une petite communauté de prêtres autour de Julien
(VI^e siècle)*

Dès la fin du V^e siècle, le sépulcre de Julien fut englobé dans une basilique que le gouverneur d'Auvergne, pour le pouvoir des Wisigoths, Victorius, avait embelli de fragments antiques⁶⁰¹. En ce temps là, dans les basiliques suburbaines ou rurales, dans les *ecclesiae* des cités, les évêques ou les prêtres étaient assistés par un clergé spécifique dont les membres les plus notables sont l'*abbas*, le *martyrarius* ou l'*adituus*⁶⁰². Dans les basiliques martyriales, un corps de clercs était en charge du sépulcre dirigé par un archiprêtre dénommé *martyrius* ou *edituus*. Plus tard, lors de la diffusion des règles monastiques bénédictines, un abbé fut mis à la tête des gardiens de basiliques⁶⁰³. À Saint-Julien de Brioude ou à Saint-Martin de Tours quelques clercs géraient l'édifice. Dans son récit, Grégoire de Tours signale, pour Brioude, la présence d'un *abbas loci* mais il précise que le prêtre de ce *vicus* était également *martyrarius* et *adituus*⁶⁰⁴. Ce dernier met l'accent sur le lieu, la basilique, l'*aedes* du martyr⁶⁰⁵. De ce fait, un archiprêtre, qui était aussi l'*adituus*, gérait la basilique qui servait d'*ecclesia*. L'*adituus*, pouvait garder l'édifice dont il avait la charge. Il assurait la protection du sanctuaire et de ses visiteurs. Il se devait d'ailleurs de connaître l'histoire de la basilique⁶⁰⁶. Pour le *martyrarius*, un prêtre ou un diacre était à cette époque un des principaux dignitaires ecclésiastiques du diocèse à rang égal avec l'archidiacre après l'évêque⁶⁰⁷. Justement, dans le *vicus* de Brioude, le même homme, le prêtre, dirigeait l'ensemble du clergé paroissial et exerçait des fonctions sacerdotales tout en ayant la charge des biens de Saint-Julien⁶⁰⁸. Cet homme qui endossait ici la charge de martyraire, était dans la dépendance de l'évêque arverne⁶⁰⁹. Dans la plupart des exemples connus, l'archiprêtre ou le prêtre de la paroisse s'occupait du culte des saints locaux. Il organisait la célébration de leurs fêtes,

⁵⁹⁹ Saint Ilpide est à sa droite et saint Arcons à sa gauche. Cf. P.-F. et G. Fournier, « Julien de Brioude, saint Ferréol de Vienne, saints Ilpide et Arcons », *op. cit.*, p. 40-41.

⁶⁰⁰ *Inventio, onis*, f : trouvaille, invention, droit d'épave.

⁶⁰¹ J.-L. Fray, « Croyances, religion, pratiques. La longue empreinte chrétienne. Acteurs et étapes de la christianisation, le premier monachisme », *L'identité de l'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 420.

⁶⁰² B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 400.

⁶⁰³ C. Lauranson-Rosaz, « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *op. cit.*, p. 121.

⁶⁰⁴ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...]*, *op. cit.*, p. 402.

⁶⁰⁵ *Idem*, p. 402.

⁶⁰⁶ L. Pietri, *La ville de tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une cité chrétienne*, Collection de l'école française de Rome, Paris, 1983, note n°501, p. 690. Luce Pietri précise qu'à Brioude l'*aedituus* dispose de *brandea* en faveur d'un pèlerin.

⁶⁰⁷ *Idem*, p. 689 – 690. Notes 497 et 498 en particulier.

⁶⁰⁸ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, *op. cit.*, p. 403.

⁶⁰⁹ *Idem*, p. 404.

accueillait les reliques et recevait les pèlerins⁶¹⁰. Immédiatement après le prêtre, au deuxième rang, se trouvait le diacre : tel était un certain Urbanus, à Brioude⁶¹¹. La basilique de ce lieu possédait également des *custodes*, sortes de portiers, clercs subalternes, qui se positionnaient aux frontières de l'ordre clérical. Ils devaient assurer de jour comme de nuit, la garde de l'édifice. Ils conservaient les clefs et exerçaient le contrôle des fidèles et des visiteurs étrangers⁶¹². Au VI^e siècle à Saint-Julien, contrairement à Saint-Martin de Tours, il n'y avait pas de *primicerius* pour diriger le chant des lecteurs. Cependant à Brioude comme à Riom, Grégoire de Tours signale la présence d'un seul lecteur⁶¹³.

L'origine des chanoines est donc floue⁶¹⁴ avant le temps de Pépin et de Charlemagne. Brioude ne présente pas de cas particulier. Avant de vivre en communauté, le clergé des églises cathédrales ou de maisons particulières vivait grâce à une masse de revenus que l'on distribuait à chacun dans une quantité proportionnée à son ordre et à son travail⁶¹⁵. On prête à Saint Augustin et d'autres évêques d'Afrique d'avoir assemblé les prêtres et les diacres de leur église dans la maison épiscopale, d'autres évêques avaient, auprès d'eux, des moines dont ils se servaient pour les fonctions ecclésiastiques. Dans de nombreuses églises les ministres vivaient séparément et recevaient des distributions annuelles : on appelait chanoines tous ceux qui étaient inscrits pour les distributions *in canone*. Le concile d'Orléans privait en effet du nom de chanoine tous les clercs qui ne rendaient pas à l'évêque l'obéissance qu'ils lui devaient⁶¹⁶.

c) *Une communauté monastique ou séculière ?*

Au IV^e siècle l'église de Brioude se constitua d'un modeste oratoire. Peut-on parler d'une abbaye de Brioude pour le VII^e siècle ? Grégoire de Tours ne mentionne pas d'abbaye au VI^e siècle. Mais, comme nous l'avons vu, Flodoard dans son *histoire de l'église de Reims* nous parle d'un abbé de Brioude, nommé Félix⁶¹⁷. Pareillement, au temps de Pépin I^{er} d'Aquitaine, en l'an 836, un chantre avait désigné la communauté brivadoise par *monasterium* et ses membres étaient qualifiés de *canobi* (moines ?)⁶¹⁸. Dans les premiers temps, les moines et les chanoines étaient établis dans un même lieu : le monastère. Du moins, ce lieu fut désigné par le même terme. Le supérieur portait ainsi, le titre d'abbé. L'abbé laïc pouvait apporter sa protection armée à l'entreprise spirituelle que représentait l'abbaye. En effet, les formules employées pour cette période sont vagues : *fratres, servi Dei, pauperes Christi* ou *coenobitae* désignent aussi bien les moines que les chanoines⁶¹⁹. De même les expressions

⁶¹⁰ *Ibidem*.

⁶¹¹ *Ibid.*

⁶¹² B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...], op. cit.*, p. 635. Luce Pietri précise que Grégoire signale la présence de *custodes* à Rome pour la basilique Saint-Pierre, à l'éclésiastie de Trèves, à l'oratoire de Marsat en Auvergne et dans Saint-Julien (VJ, 20).

⁶¹³ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...], op. cit.*, p. 405.

⁶¹⁴ Des documents d'Ancien Régime parlent d'une milice légendaire.

⁶¹⁵ André (Abbé), *Cours alphabétique et méthodique de droit canon mis en rapport avec le droit civil ecclésiastique, ancien et moderne [...]*, publié par l'abbé Migne, t. 1, Aux ateliers catholiques du petit-Montrouge, Paris, 1844, col. 439.

⁶¹⁶ *Idem*, col. 439-440.

⁶¹⁷ P. Cubizolles, *Le noble chapitre Saint-Julien de Brioude, op. cit.*, p. 117.

⁶¹⁸ Chartes n°235 et 334, *Grand Cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude, essai de restitution* par A. et M. Baudot, Imprimerie générale de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935.

⁶¹⁹ A. Baudrillat (Cardinal) (dir.), *D.H.G.E.*, t. 11, Librairie Letouzey et Ané, 1953, col. 354.

concernant le genre de vie, les bâtiments et les autorités canoniales étaient tout autant ambiguës. L'effort réalisé par les carolingiens aura distingué cependant l'*ordo regularis* (monastique) de l'*ordo canonicus* (canonial). Pourtant trois noms d'abbés, peuvent être identifiés avant la date de fondation du chapitre canonial. Ajouté à Félix, la *Gallia Christiana* parle de Gédéon qui aurait occupé l'abbatit de Brioude en 756 (douzième années de Waifre). Le doyen Antoine de Combres de Bressoles de Laurie, parle également d'un certain Genesisius⁶²⁰. L'abbé Cubizolles pense que les prétendus chefs de la milice présentés par le doyen et classés dans le registre avant la fondation de 817 ne sont en réalité que les abbés (laïcs) de Brioude⁶²¹. La première mention du chapitre date de 817, année supposée de sa fondation, d'après l'acte de confirmation de Louis le pieux exécuté en 825⁶²².

B. Le culte de Julien

1) Le culte de Julien dans et en dehors de l'Auvergne mérovingienne (VI^e siècle)

La christianisation du monde rural s'était réalisée grâce à la piété martyriale⁶²³. Les docteurs de l'Église avaient quelque peine à maintenir dans les limites raisonnables les adorations des foules. Les limites officielles du culte des martyrs ont été débordées par les miracles et autres cures merveilleuses réalisées au contact des reliques ce qui enthousiasme les fidèles⁶²⁴. C'est ainsi que peu à peu l'image du saint martyr « lyrique » avait supplanté la conception hiératique du martyr souffrant⁶²⁵. Les saints martyrs, présentés sous les traits d'êtres surhumains avaient été exposés dans des portraits individuels riches en détails. L'hagiographie des saints a mêlé l'anecdote aux vertus de la foi, la réalité historique à l'envolée poétique. À ces récits, qui utilisent les conventions littéraires antiques⁶²⁶, les infiltrations de pratiques païennes dans le christianisme terminaient d'immerger la « vraie foi » dans un monde imprégné de romanité. Le continuum permet aux fidèles mais aussi à un certain clergé parfois médiocrement cultivé de privilégier le merveilleux comme vecteur de créance. Les banquets servis près des tombeaux des martyrs évoquent les *Parentalia* païennes : plusieurs évêques d'Italie comme saint Ambroise ont pris le parti de les supprimer⁶²⁷. D'autres s'en accommoderont.

Par son récit, l'évêque Grégoire de Tours veut fédérer toute la population de la cité autour de saint Julien. L'auteur anonyme de la *Passio prior* s'adresse, lui, à un public averti⁶²⁸, instruit des rouages administratifs qui appartiennent aux milieux aristocratiques alors que Grégoire a élargi son propos à l'ensemble des Arvernes⁶²⁹.

⁶²⁰ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *op. cit.*, ch. I.

⁶²¹ Le doyen du chapitre Antoine de Combres donne la liste complète de ces prétendus chefs de milices.

⁶²² Charte n°339 du *Grand cartulaire de Brioude*.

⁶²³ B. Beaujard, *Le culte des saints en gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, *op. cit.*, p. 201.

⁶²⁴ P. de Labriolle, G. Bardy, G. de Plinval, L. Bréhier, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand », *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, A. Fliche et V. Martin, Bloud & Gay, 1937, p. 582-584.

⁶²⁵ *Idem*, p. 583.

⁶²⁶ Le goût pour un style d'écriture distingué même redondant est encore en vogue. Cf. P. de Labriolle, G. Bardy, G. de Plinval, L. Bréhier, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand », *op. cit.*, p. 560.

⁶²⁷ P. de Labriolle, G. Bardy, G. de Plinval, L. Bréhier, « De la mort de Théodose à l'élection de Grégoire le Grand », *op. cit.*, p. 587.

⁶²⁸ E. Dehoux, « « Et ainsi Julien fut donné comme martyr » : le martyre de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *op. cit.*, p. 193.

⁶²⁹ *Idem*, p. 194.

Initialement, l'audience de Julien était centrée sur les lieux de son martyr et touchait principalement les milieux aristocratiques qui voient Julien comme leur porte-parole. Ensuite, les multiples miracles dont Grégoire de Tours se fait l'écho ont continué d'attirer encore de nombreux pèlerins à Brioude⁶³⁰. Le rayonnement du pèlerinage encourage Brigitte Beaujard à voir en Julien le protecteur non seulement de Brioude mais aussi de toute la cité arverne. L'octroi du droit d'asile s'étendait sur un rayon de sept miles autour de la basilique, ce qui nécessairement avait accru l'influence du sanctuaire⁶³¹. Mieux encore, le tombeau de Julien avait attiré de nombreuses tombes *ad sanctum* depuis Avitus (456) jusqu'à Guillaume le Pieux (918)⁶³².

De la victoire de Clovis sur les Wisigoths (507) à la mort de Grégoire (594), le culte des saints en Auvergne a connu un développement continu, que concrétise par le rehaussement du culte de Julien, la multiplication des saints auvergnats et leur diffusion dans le territoire⁶³³. Après 25 ans de luttes entre deux clans en Auvergne, les uns partisans des Francs et les autres partisans des Wisigoths, le roi franc Thierry I^{er} établit sa protection sur le sanctuaire de Brioude et aussi sur toute la cité arverne⁶³⁴. De ce fait, avec le déploiement de la vigueur mérovingienne en Auvergne au VI^e siècle, la dévotion envers Julien devint un véritable culte dynastique. Dès le règne de Thierry, on peut parler d'une alliance authentique de la cité avec le roi autour et par Julien devenu l'incontestable garant de la paix dans ce nouvel ordre politique⁶³⁵. Ainsi, Thierry avait mené une politique inspirée de celle de Clovis qui était, lui, l'allié de Martin de Tours. Cependant la protection de Julien ne s'était étendue qu'à une branche de la famille mérovingienne, au contraire de Martin qui était le patron de toute la descendance de Clovis⁶³⁶.

Le culte de Julien bénéficia d'ailleurs d'un nouveau souffle : il se répandit hors de l'Auvergne. Dans la cité, il demeurait le saint le plus glorieux. Il fut placé sous la double autorité du roi et de l'évêque. C'est ainsi que suite à l'épidémie de peste qui menaça l'Auvergne en 545, l'évêque Gallus implora Julien d'intercéder en faveur de ses fidèles. Clermont avait été épargnée miraculeusement et l'évêque décida de remercier le saint martyr en instituant aux Rogations, une procession qui allait de Clermont à Brioude⁶³⁷. La protection du saint s'étendait à tout le territoire⁶³⁸ : ce territoire civique correspondait justement à la *cité* antique. L'habitude se prit alors d'accoler au nom du saint celui de sa *patria* : Genès d'Arles, Martin de Tours, Julien de Brioude. Julien vénéré à Brioude donnait sa typicité au diocèse de Clermont qui adoptait un saint patron physiquement éloigné de la cité épiscopale.

⁶³⁰ B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *op. cit.*, p. 142.

⁶³¹ G. Fournier, *Le peuplement rural en Basse Auvergne, durant le haut Moyen-Âge*, Université de Paris, facultés des lettres, Paris, 1962, p. 163.

⁶³² A. Dierkens, « Christianisation et culte des saints en Gaule : quelques réflexions sur saint Julien, Brioude et l'Auvergne du IV^e au VII^e siècle », *op. cit.*, p. 38.

⁶³³ B. Beaujard, « le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècles », *op. cit.*, p. 12.

⁶³⁴ *Idem*, p. 12.

⁶³⁵ *Id.*, p. 12-14 ; B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du IV^e siècle*, Collection Histoire religieuse de la France, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 161 ; L. Pietri, « Prosopographie d'un pèlerinage : Saint-Julien de Brioude (V^e-VI^e siècles) », *op. cit.*, p. 33 et A. Dierkens, « Christianisation et culte des saints en Gaule : quelques réflexions sur saint Julien, Brioude et l'Auvergne du IV^e au VII^e siècle », *op. cit.*, p. 41.

⁶³⁶ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du IV^e siècle*, *op. cit.*, p. 161.

⁶³⁷ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècles », *op. cit.*, p. 14 ; B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du IV^e siècle*, *op. cit.*, p. 171.

⁶³⁸ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du IV^e siècle*, *op. cit.*, p. 139.

La procession se répétait. Saint Gal évêque de Clermont dirigeait la procession avec ses fidèles clermontois, tout au long de 360 stades⁶³⁹ soit 68 kilomètres exécutés à pieds afin de venir prier sur le sépulcre de Julien⁶⁴⁰. L'évêque choisit et règle le culte des saints. L'autorité épiscopale se manifesta à propos des reliques : par exemple Avitus « choisit ceux auxquels il faut distribuer des *brandea* »⁶⁴¹. Cette tendance s'amplifia : elle se pratiqua à Tours comme à Auxerre, où l'évêque voulait contrôler tous les sanctuaires de sa cité. La politique épiscopale du début du VI^e siècle redonna ainsi au culte des saints une fonction qu'il avait déjà à la fin du IV^e siècle : « la lutte contre le paganisme et contre l'arianisme »⁶⁴². Durant le VI^e siècle, le nombre de saints arvernes ne cessa de se multiplier. On sanctifia plusieurs évêques défunts ainsi que des clercs qui furent leurs contemporains⁶⁴³. D'après la législation du VI^e siècle, même des oratoires privés étaient desservis par des prêtres⁶⁴⁴. Dans la domus Vibriacensis munie d'une *brandea* de Julien, Avitus fit édifier un oratoire⁶⁴⁵. Tetradius de Bourges, donna une villa à Saint-Julien de Brioude et créa un oratoire⁶⁴⁶. Un autre oratoire fut créé dans le pagus de Brioude, pour commémorer l'étape des reliques de Saturnin, transportées par les pèlerins⁶⁴⁷. Ainsi, se dessinait peu à peu dans le diocèse de Clermont tout un réseau d'églises, de chapelles, de basiliques et d'oratoires. Malgré la position géographique particulière de la tombe du martyr Julien par rapport au siège épiscopal, les évêques continuèrent à faire de lui le protecteur de la cité.

Les saints et leurs reliques définissaient le nouveau paysage de l'Occident médiéval. Les fêtes de ces saints locaux étaient manifestement concentrées entre avril et octobre lors de la belle saison. La place grandissante des saints gaulois dans les calendriers est avérée pour cette période. Eusebius Gallicanus, par exemple, encourage les Lyonnais à préférer ces saints « indigènes » à des martyrs lointains⁶⁴⁸. Durant la seconde moitié du VI^e siècle, la cité tendait à se limiter à la ville épiscopale, autour du saint local. Les paroisses avaient fait de même autour des reliques qu'elles possédaient.

La liturgie des saints locaux s'amplifia. Des vigiles solennelles préparèrent également la dédicace de la nouvelle basilique de Brioude⁶⁴⁹. Ces vigiles organisées à l'occasion des *natales* avaient pu apparaître en Gaule dès le début du V^e siècle. Comme Pâques, la Pentecôte, l'Épiphanie et Noël, les fêtes des saints pouvaient être pourvues d'une octave et d'une vigile. Les vigiles et octaves étaient universelles et ne s'entendaient généralement

⁶³⁹ C. Tavernier, « Le pèlerinage de Saint-Julien de Brioude à la fin du VI^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 176-178.

⁶⁴⁰ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude*, ch. XXVI. L'auteur explique que le pèlerinage était pénible et très coûteux : pour remédier au problème, l'évêque fit construire une chapelle Saint-Julien dans les faubourgs de Clermont : « pour y remplir le vœux qui avoit été fait a Brioude ».

⁶⁴¹ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècle », *L'Auvergne de Sidoine [...]*, *op. cit.*, p. 14.

⁶⁴² B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 155.

⁶⁴³ B. Beaujard, « le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècle », *L'Auvergne de Sidoine [...]*, *op. cit.*, p. 15.

⁶⁴⁴ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...]*, *op. cit.*, p. 399.

⁶⁴⁵ B. Beaujard, « le culte des saints chez les arvernes [...] », *op. cit.*, p. 18.

⁶⁴⁶ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...]*, *op. cit.*, p. 399.

⁶⁴⁷ B. Beaujard, « le culte des saints chez les arvernes [...] », *op. cit.*, p. 18.

⁶⁴⁸ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...]*, *op. cit.*, p. 470.

⁶⁴⁹ G. de Tours, *Miracles.*, 36.

que seulement pour quelques fêtes du sanctoral⁶⁵⁰. Celles attachées à ce type de saints, à un lieu, sont justement remarquables et permettent d'identifier les particularités d'une liturgie locale. Dès le VI^e siècle, elles se normalisèrent et se perpétuèrent.⁶⁵¹ La fête de Julien (28 août) se caractérisa par des cérémonies organisées officiellement pendant la nuit qui précédait la sainte fête du martyr. Ces vigiles se déroulaient le samedi. Les fidèles se réunissaient sous la direction de l'archiprêtre. La vigile solennise une fête. Selon Jean Cassien, la nuit de veille des apôtres après la Crucifixion était justement commémorée lors des offices nocturnes et les vigiles. La dimension liturgique de la vigile était double : elle valorisait le saint et remémorait la veillée des apôtres. Cependant, pour Brioude, « le contexte ne permet pas d'écarter totalement une autre interprétation : il pourrait s'agir de veillées de prières exécutées à titre privé par les fidèles »⁶⁵². Vers dix heures du matin, les cloches appelaient à la messe solennelle. L'après midi, une procession se déroulait dans les rues de la ville⁶⁵³. Pour venir à Brioude depuis Clermont, les pèlerins marchaient pendant trois jours⁶⁵⁴. Certains se déplaçaient à cheval⁶⁵⁵. Cependant, les sources parlent beaucoup plus des aristocrates laïcs ou ecclésiastiques que de la foule des *humiles*⁶⁵⁶. Il y avait pourtant des paysans avec leurs troupeaux, ainsi que des pauvres⁶⁵⁷.

Des constructions sont établies, dès le VI^e siècle pour héberger les pauvres et les malades, près de la basilique⁶⁵⁸. Les pèlerins venaient très nombreux. Ce succès était dû à l'évangélisation croissante du diocèse et aussi à l'atmosphère de fête tenue à Brioude autour des reliques. En effet, les cérémonies s'accompagnaient de joies⁶⁵⁹.

La relique de Julien attirait les pauvres et les grands de ce monde. Grégoire de Tours qui comptait parmi ses ancêtres des évêques comme *Perpetuus*, Grégoire de Langres ou *Gallus* de Clermont qui avaient contribué au développement du culte de Martin de Tours, de Bénigne de Dijon et de Julien de Brioude, montrait une grande dévotion envers Julien⁶⁶⁰. Chaque année, il conduisait sa famille auprès du saint. Il se présentait comme *l'alumnus* de Julien⁶⁶¹. Dans les sanctuaires qui abritaient des reliques, tout ce qui était situé à proximité du lieu sacré était considéré avec *reverentia*. Des reliques de Julien partent vers Reims, vers Limoges et vers Tours⁶⁶². Grégoire de Tours installa en effet, des *brandea* de Julien dans le monastère dédié à son culte construit aux portes de Tours en 576⁶⁶³. Après son ordination Grégoire se rendit à Brioude et tira quelques fils de la *palla* du tombeau de Julien : il

⁶⁵⁰ Cependant, *vigilia* dans les textes liturgiques peut correspondre aussi bien à une vigile véritable qu'à une simple veillée célébrée par des vêpres. La constitution de cet office permet alors de connaître l'identité de cet office. Cf. J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, publications pédagogiques, 6), p. 34.

⁶⁵¹ B. Beaujard, « le culte des saints chez les arvernes [...] », *op. cit.*, p. 20.

⁶⁵² L. Pietri, *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une cité chrétienne*, Collection de l'école française de Rome, Paris, 1983, Note n°20, p. 483.

⁶⁵³ C. Tavernier (Abbé), « Le pèlerinage de Saint-Julien de Brioude à la fin du VI^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1965, p.176-178.

⁶⁵⁴ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes [...] », *op. cit.*, p. 21. D'après G. de Tours, *Miracles.*, 23.

⁶⁵⁵ *Idem.*, p. 21. G. de Tours, *Miracles.*, 18.

⁶⁵⁶ *Ibidem.* G. de Tours, *Miracles.*, 23-24.

⁶⁵⁷ *Ibid.* G. de Tours, *Miracles.*, 18, 19, 21.

⁶⁵⁸ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...]*, *op. cit.*, p. 385.

⁶⁵⁹ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes [...] », *op. cit.*, p. 21.

⁶⁶⁰ *Idem.*, p. 191.

⁶⁶¹ *Ibidem.*

⁶⁶² *Idem.*, p. 250, 413.

⁶⁶³ J. Lebatteux, « Saint-Julien de Brioude et les églises de Tours », *Almanach de Brioude*, 1959, p. 15-16.

en distribua ultérieurement des particules aux églises de son diocèse. Il envoya pareillement un clerc à Brioude, afin de ramener à Tours, un soupçon de cire et de la poussière de son tombeau⁶⁶⁴. Durant son épiscopat, l'évêque Grégoire de Tours consacra plusieurs autels à saint Julien.

Dans les récits, le saint martyr devient porteur de vie, capable de réaliser des miracles et de maîtriser la nature. Grégoire de Tours raconte qu'à Brioude, des roses s'épanouissent en novembre auprès du sépulcre⁶⁶⁵. Ces roses sont d'ailleurs dotées d'une puissance thaumaturgique⁶⁶⁶. Les feuilles cueillies et répandues par les dévots acquièrent indubitablement la *virtus* du saint. Les miracles prouvent subséquemment la victoire de la vie dans la foi et la reconnaissance de Dieu⁶⁶⁷. Les différents éléments du décor du tombeau et tout ce qui se trouve à proximité du sépulcre, sont aussi transformés par le saint⁶⁶⁸. C'est l'ensemble du tombeau qui a capté la *virtus* du saint. Tout ce qui touche la tombe devient une relique en elle même. La simple poussière, les objets en contact direct avec le sépulcre, comme l'huile qui y brûle, sont convoités car ils sont sanctifiés par la présence de son corps⁶⁶⁹. La demande est telle que pour recueillir la cire qui a brûlé près du tombeau le pèlerin doit prendre l'autorisation impérative de *Paedituus*⁶⁷⁰. Les objets déposés près de la tombe sont recueillis ensuite, vendus, exposés, et surtout vénérés à leur tour comme des reliques.

Les miracles de Julien se réalisaient également dans le faubourg de Reims, dans une ville orientale, en Limousin, à Saintes, en Touraine : « désirant faire de Julien un saint de première importance, Grégoire de Tours a voulu transporter, voire confirmer son culte au-delà de l'Auvergne »⁶⁷¹. Mieux encore, il a voulu valoriser la dignité de Julien par l'association de son action avec celle d'autres saints dont Martin à deux reprises mais également Privat, Ferréol, Symphorien, Saturnin, Nizier et Jean⁶⁷². Ainsi, Julien de Brioude se trouvait intégré dans la cour céleste des grands saints de la Gaule.

Le culte des saints amenait progressivement les fidèles à la célébration eucharistique. C'est ainsi que les saints fêtés à leur *natales* étaient associés aux dimanches et aux grandes fêtes : ils étaient le signe de la promesse chrétienne. Le sanctoral s'entremêlait au temporel afin de créer un continuum exemplaire. Avec l'appui des saints, les évêques essayaient d'imposer à tous d'assister à la messe du dimanche⁶⁷³. Le saint était associé aussi bien au mystère eucharistique qu'à l'office divin.

⁶⁶⁴ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...], op. cit.*, p. 414.

⁶⁶⁵ *Id.*, p. 278. D'après G. de Tours, *Miracles.*, 46.

⁶⁶⁶ *Id.*, p. 286.

⁶⁶⁷ *Id.*, p. 278.

⁶⁶⁸ *Id.*, p. 285.

⁶⁶⁹ N. Hermann-Mascard, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Éditions Klincksieck, Paris, 1975, p. 47.

⁶⁷⁰ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...], op. cit.*, p. 415.

⁶⁷¹ *Idem.*, p. 221.

⁶⁷² *Ibidem.*, p. 221.

⁶⁷³ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...], op. cit.*, p. 456.

2) Le culte de Julien aux temps carolingiens : la gloire et le déclin

À l'heure de la valorisation des saints d'origine aquitaine⁶⁷⁴, la production hagiographique battait son plein. En bien des endroits les honneurs de la canonisation solennelle amenaient l'exhumation des corps de nouveaux saints et leur « élévation » à l'honneur des autels. À ces occasions, des récits venaient rendre l'identité du saint dans des vies à faire ou à réitérer⁶⁷⁵, à amplifier ou à adapter aux exigences du siècle. Julien de Brioude était mis en concurrence avec des personnages touchés par la sainteté qui avaient eu emprise sur leur temps et dans le siècle par leur fonction d'abbé, d'évêque, ou d'aristocrates. Il ne faut cependant pas déformer la réalité : « [...] c'est très tôt, rappelle Alessandro Barbero, que la milice fut considérée comme un service légitime, indispensable dans une société qui s'identifiait à l'ensemble des croyants, et pas incompatible avec une conduite réputée sainte »⁶⁷⁶. Les récits hagiographies ne se supplantent pas pour autant les uns les autres, ils peuvent être complémentaires. C'est ainsi que quelques exemples connus de fabrication de textes hagiographiques différemment composés⁶⁷⁷ ont pour but de servir une cause : c'est le cas à Brioude, plusieurs versions ont existé et ont été utilisées en même temps. Les scribes de la période carolingienne avaient décidé d'accentuer l'image soldatesque de Julien qui jusqu'à présent était un employé de la fonction publique⁶⁷⁸. Au début du IX^e siècle fut rédigée une seconde passion faisant de lui un soldat, issu d'une lignée, propriétaire de biens, homme de guerre. Julien répondait désormais aux critères fondamentaux de la noblesse médiévale⁶⁷⁹. La passion carolingienne ne fait pas état des faits d'armes de Julien, mais on peut supposer avec Esther Dehoux, que plusieurs récits ont pu les présenter : « Le texte carolingien propose donc aux fidèles un saint qui correspond aux aspirations de l'aristocratie mais il vise aussi à servir la cause de l'Église et, plus précisément, celle du chapitre brivadois »⁶⁸⁰. Les récits hagiographiques remaniés par des auteurs étaient au service d'une institution et répondaient en quelque sorte à une demande, à une commande précise. De manière générale, l'usage politique du culte des saints a contribué en Gaule à la fortification des cités et à l'éveil de la conscience politique afin d'établir un ordre nouveau sur les vestiges de l'ancien Empire⁶⁸¹. Julien, nous l'avons perçu, a joué un rôle éminemment politique : protecteur de la cité, courtoisé par les souverains, sollicité par les princes aquitains.

Cette Seconde passion pourrait dater du IX^e siècle, période de revalorisation de la guerre juste et de la fonction militaire⁶⁸². L'œuvre de Grégoire de Tours est concurrencée par cette seconde passion, puis au XI^e

⁶⁷⁴ E. Bozoky (dir.), *Saints d'Aquitaine missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, 2010, 234 p.

⁶⁷⁵ É. Amann, A. Dumas, « L'Église au pouvoir des laïques (888-1057) », A. Fliche, V. Martin, *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, t.7, Bloud & Gay, 1943, p. 517.

⁶⁷⁶ M. Lauwers, « Récits hagiographiques, pouvoirs et institutions dans l'occident médiéval », *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. 95.3, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2000, p. 74.

⁶⁷⁷ *Idem*, p. 81.

⁶⁷⁸ E. Dehoux, « À l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 280.

⁶⁷⁹ *Ibidem*.

⁶⁸⁰ *Ibid.*

⁶⁸¹ M. Lauwers, « Récits hagiographiques, pouvoirs et institutions dans l'occident médiéval », *op. cit.* p. 82.

⁶⁸² E. Dehoux, « À l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *op. cit.*, p. 281.

siècle la Première passion (antérieure à l'œuvre de Grégoire de Tours) était revenue en tête. L'Église fournit à l'aristocratie brivadoise, auvergnate, aquitaine, un saint qui lui était proche et qui possédait ses caractéristiques : Julien était presque l'un des leurs. Avec le XII^e siècle, l'arrêt brutal du succès de la seconde passion laisse la place aux récits anciens centrés sur le martyr et la protection des fidèles. Le public pourrait donc avoir changé quelques peu⁶⁸³. Peter Brown et Jean-Claude Schmitt à sa suite ont décrit le phénomène de structuration que produit le culte des saints pour la société⁶⁸⁴. Dans cette construction lente, les grandes familles ont parfois concurrencé l'enthousiasme des évêques par la mise en relief du rôle public du saint, en vue de renforcer leur pouvoir propre, alors que les familles de l'aristocratie romaine s'approprièrent les corps saints aux fins d'un culte privé⁶⁸⁵. Les termes *sanctus*, martyr, *beatus* sont assez courant pour le désigner dans les chartes. D'autres termes plus rares sont également utilisés. Le terme le plus intéressant est celui d'*almus* mentionné seulement à cinq reprises avant l'an mil, il vient ensuite seize fois : ce mot synonyme de saint ou de vénérable en latin dans la liturgie chrétienne, souligne aussi son caractère bienfaisant et nourricier⁶⁸⁶. Cette fonction est alors dédiée aux médiateurs, aux guerriers et autres souverains carolingiens. Ce rôle important est attribué à Julien dès mai 912⁶⁸⁷ : « Julien n'est plus le martyr teinté de romanité qu'il fut et qui, à ce titre, était source de légitimité pour comtes et ducs au pouvoir en Auvergne et en Aquitaine ; il est, après l'an mil, un saint qui a hérité d'une charge autrefois assurée par les principes et qui répond, à ce titre, aux besoins de ceux qui l'honorent, besoins que l'on peut imaginer, en l'occurrence, bien matériels »⁶⁸⁸. Les IX^e-XI^e siècles, temps de mutations féodales, ont apportés des changements politiques et culturels ; le clergé de Brioude a essayé alors de s'adapter à son public par la présentation d'un modèle de martyr guerrier⁶⁸⁹. Ce modèle ne correspond-il pas aussi au profil des chanoines eux mêmes ? Le lien d'amitié entre le saint et sa communauté s'en trouvait sûrement rehaussé ce qui renforçait la fidélité à ce « compagnon invisible »⁶⁹⁰. Par la nouvelle légende de Martial, les moines au moment du mouvement de la Paix de Dieu ont fourni au duc d'Aquitaine une véritable idéologie. Ils apportaient à la noblesse guerrière des exemples et proposaient ainsi des éléments identitaires au peuple, aux pèlerins qui se rendaient sur la tombe de Martial : « ils confortaient la place et le rôle de leur propre communauté dans la société »⁶⁹¹.

La diffusion des textes hagiographiques de Brioude à l'époque carolingienne correspond à une croissance nette des donations⁶⁹² car elle encourageait la vénération du saint et favorise les offrandes. Mais là

⁶⁸³ *Idem*, p. 282.

⁶⁸⁴ P. Brown, *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Éditions du Cerf, Paris, 2007, (traduit de l'anglais, version originale, Université de Chicago, 1981) ; J.-C. Schmitt, « La fabrique des saints », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 39^{ème} année, n°2, 1984, p. 286-300

⁶⁸⁵ J.-C. Schmitt, « La fabrique des saints », *op. cit.*, p. 289.

⁶⁸⁶ E. Dehoux, « À l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *op. cit.*, p. 285.

⁶⁸⁷ *Ibidem*.

⁶⁸⁸ E. Dehoux, « À l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *op. cit.*, p. 286.

⁶⁸⁹ *Idem*, p. 303.

⁶⁹⁰ Sur ce qui concerne les liens entre le saint et le clergé cf. P. Brown, *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, *op. cit.*, p. 71-93.

⁶⁹¹ M. Lauwers, « Récits hagiographiques, pouvoirs et institutions dans l'occident médiéval », *op. cit.* p. 85.

⁶⁹² E. Dehoux, « À l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *op. cit.*, p. 282.

encore, on constate une baisse des offrandes au XI^e et au XII^e siècle⁶⁹³. Les clercs continuaient de diffuser les textes de la vie et des miracles de saint Julien même si celui-ci n'était plus autant vénéré : « Le sanctuaire brivadois semble ainsi vivre, aux XI^e et XII^e siècles, sur les souvenirs d'une gloire passée »⁶⁹⁴.

Julien fut un saint politique de premier ordre pour l'Auvergne du haut Moyen-Âge. Le sanctuaire brivadois abritait le tombeau de Julien, patron de la cité arverne plusieurs siècles auparavant, mais il s'y trouvait également le tombeau de l'empereur Avitus. Le détenteur du titre d'abbé de Brioude possédait une autorité certaine en Auvergne et en Aquitaine. Le lien véritable entre le devenir politique de l'Auvergne et de l'Aquitaine et le sanctuaire de Brioude débuta dans les années 880⁶⁹⁵. Dans une charte de 881, Pierre donne une vigne pour le bénéfice du « très glorieux comte Bernard » : pour la première fois, d'après l'étude d'Esther Dehoux, le comte n'est plus cité comme abbé ou donateur mais comme détenteur de l'autorité publique et membre d'une famille régnante. C'est en tant que tel qu'il est l'objet des prières des clercs brivadois⁶⁹⁶. Plus tard, les vicomtes allaient être mentionnés également dans les formules, car ils réalisaient d'importantes donations. Robert vicomte fit de sa donation, (955-985 ?), un geste politique en se plaçant lui, son père et son fils sous la protection de Julien⁶⁹⁷. C'est ainsi que sous l'abbatit d'Adalgaire, fervent artisan de la dimension politique du culte du martyr, le nombre de donations avait augmenté, il se maintenu sous Guillaume le Pieux et ses successeurs pour décroître vers 930. Le titre d'abbé accordé à Guillaume le Pieux rehaussait le prestige de sa famille, mais la grandeur de Brioude ne restait que passagère. Le nombre de mentions des deux derniers comtes-ducs-abbés est en baisse et les donations elles aussi accusent le même mouvement. La concentration du succès se réalisa à Brioude car le profil de saint Julien, saint réceptacle de romanité chrétienne, correspondait aux aspirations de l'aristocratie méridionale du X^e siècle⁶⁹⁸ : « En fondant sur l'abbatit brivadois leurs prétentions duciales Guillaume le pieux et les Guilhemides se sont placés en héritiers de la romanité et ont ainsi bénéficié d'un prestige supplémentaire qui leur permit de mettre en place le principat »⁶⁹⁹.

Le contrôle des sanctuaires n'était pas la garantie d'un pouvoir assuré sur l'Aquitaine. L'aristocratie entrée ultérieurement en révolte contre les autorités royales et comtales avait agi en fonction de ses propres intérêts. Après la mort de Dalmas II et de son frère Bertrand, le sanctuaire était passé sous le contrôle des Angevins. Brioude restait un lieu renommé, et en janvier 936 Raymond Pons († 942), nominalement Raymond III de Toulouse, profita de l'interrègne pour se proclamer duc d'Aquitaine à Brioude, il s'inscrivait ainsi dans l'héritage des Guilhemides⁷⁰⁰. Raymond Pons, tint un plaid à Brioude où furent présents tout les vicomtes y compris ceux dit de Clermont pourtant traditionnellement fidèles à la maison de Poitiers⁷⁰¹. Cette nomination poursuivait une tradition déjà révolue, déjà vidée de son sens et de sa réalité politique : le prestige de Brioude dut

⁶⁹³ *Idem*, p. 283.

⁶⁹⁴ *Ibidem*.

⁶⁹⁵ E. Dehoux, « Á l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *op. cit.*, p. 294.

⁶⁹⁶ *Idem*, p. 294.

⁶⁹⁷ *Id.*, p. 295.

⁶⁹⁸ *Id.*, p. 297.

⁶⁹⁹ *Ibidem*.

⁷⁰⁰ *Ibid.*

⁷⁰¹ M. Estienne, *Le pouvoir partagé 1150-1350. La basse auvergne au Moyen Âge Classique*, thèse de l'école des Chartes, 1986, p. 50.

muter et s'adapter à la réalité d'un autre temps. Dans la seconde moitié du X^e siècle et au XI^e siècle, le sanctuaire de Brioude et la dévotion à saint Julien connurent un déclin dû à la division interne du chapitre mais également au bouleversement général. L'aristocratie issue des grandes familles sénatoriales demeurait attachée au culte de Julien. Brioude restait donc associé à une conception très carolingienne du pouvoir, alors qu'il déclinait au profit du fonctionnement féodo-vassalique. Avec la fin des Guilhemides, les crises en Auvergne et en Aquitaine menaient l'aristocratie méridionale à se replier sur ses propres caractéristiques avec en point d'orgue la contestation de l'autorité royale⁷⁰². C'est ainsi qu'une partie de la noblesse méridionale se tourna vers le sud et vers saint Guilhem qui répondait désormais mieux que Julien à son rôle de protecteur guerrier : Guillaume, chef victorieux entré au monastère après avoir accompli sa mission dans le siècle⁷⁰³, était un vrai modèle de vie car il était vraiment l'un des leurs.

3) Le culte de saint Julien largement diffusé

Malgré un manque d'étude à propos du culte de saint Julien pour la période du XII^e siècle, quelques jalons intéressants peuvent être évoqués. Un document important permet de connaître le succès de la collégiale de Brioude et de Julien au XII^e siècle : il s'agit du martyrologe de Brioude qui est partiellement conservé. À partir du milieu du IX^e siècle, le martyrologe est devenu l'un des livres de la pratique liturgique quotidienne dans le cadre de la vie commune des moines, des chanoines réguliers ou « séculiers »⁷⁰⁴.

Au IX^e siècle, dans l'engouement de la réforme de Benoît d'Aniane, le martyrologe revint à l'honneur pour la lecture du nom des martyrs et des saints à l'issue de prime dans le cadre de la vie commune ravivée. Un martyrologe fut alors rédigé à Lyon (par l'anonyme de Lyon) peu avant 806. Dans ce document tissé sur le canevas de celui dit de Bède, les jours vides d'éloges avaient été comblés grâce au martyrologe hiéronymien. Julien de Brioude réapparaît dans cette version à travers son plus ancien éloge « historique »⁷⁰⁵. Il est probable qu'ensuite Florus ait repris cet outil après lui avoir apporté quelques modifications. C'est ensuite Adon qui modifia encore le martyrologe pour en créer une mouture où aucun jour n'est vide ; notons que Julien y figurait toujours. Brioude qui possédait une version arrangée et mise au goût local de celui de Florus⁷⁰⁶ n'avait pas inscrit Julien en premier au V des Kalendes de septembre mais avait respecté la forme présente⁷⁰⁷. Cependant, au 15 février les chanoines avaient voulu ajouter la *Translatio capitis* (translation de la tête de Julien) qui ne figurait pas chez Florus. Usuard, de Paris, toujours au IX^e siècle, a ensuite créé une autre compilation basée sur la seconde recension du martyrologe de Florus dont il comble les jours vides avec le martyrologe hiéronymien mais aussi

⁷⁰² E. Dehoux, « À l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *op. cit.*, p. 303.

⁷⁰³ *Idem*, p. 299-303.

⁷⁰⁴ Cf. J.-L. Lemaitre, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 223-226.

⁷⁰⁵ Paris, BnF, ms. lat. 3879, f^o87v.

⁷⁰⁶ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860.

⁷⁰⁷ Cf. J.-L. Lemaitre, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus de Lyon », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13 – 15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 305-320.

avec d'autres ouvrages comme des vies de saints⁷⁰⁸. Ce dernier document fut le martyrologe le plus répandu au Moyen Âge. Dans ce document largement diffusé, l'éloge de Julien a été recopié en abrégant le texte de l'éloge du martyrologe d'Adon⁷⁰⁹.

Les légendiers aussi ont diffusé l'histoire du martyr de Julien. Ces documents étaient utilisés pour les lectures de l'office ou pour les lectures au réfectoire. Le récit de la mort de Julien a été essentiellement tiré de Grégoire de Tours. Puis les légendiers abrégés au cours du XIII^e siècle ont permis aux clercs séculiers et aux Dominicains de transporter ces textes dans les paroisses afin d'instruire et de fournir de quoi composer les prêches préconisés par le concile de Latran IV en 1215⁷¹⁰. La plupart de ces légendiers donnent une bonne place à Julien⁷¹¹. Ainsi Julien de Brioude a bénéficié d'une large diffusion dans le monde monastique et séculier. Il n'a cependant pas bénéficié d'oraisons propres dans les grands sacramentaires. Mais sa présence dans le martyrologe hiéronimien a permis par la suite, lors de la constitution des calendriers puis de la trame de l'office divin qui lui est subordonné, d'être présent sur de nombreux calendriers d'églises.

Le chanoine Leroquais avait déjà relevé la présence de 200 références à saint Julien dans les bréviaires à la date du 28 août. Une enquête systématique révélerait certainement la très grande diffusion de cette fête. Bien plus tard, il semble que le nombre d'oratoires dédiés à saint Julien de Brioude dans la France du XVIII^e siècle dépassait le chiffre de 600⁷¹². D'après le décompte de Michel Huglo, Julien figure 125 fois dans les litanies et les calendriers (au 28 août) des bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France⁷¹³. Saint Julien a donc été très tôt reconnu et prié. La composition de l'office canonial de la fête de Julien de Brioude est antérieure à la constitution du plus ancien office monastique connu pour ce jour. Cet office révèle une composition antérieure au IX^e siècle. Peut-être même que certaines pièces de cet office remonteraient au VII^e siècle⁷¹⁴. La transmission de cette ancienne composition est due essentiellement aux livres liturgiques de Clermont et de Brioude⁷¹⁵. La trame de l'office de la fête de Julien à Brioude pour le bréviaire de 1518 s'approche de l'office de Julien des bréviaires de Clermont⁷¹⁶. Cependant, Michel Huglo n'a pas utilisé dans cette analyse le bréviaire de Saint-Julien de Brioude daté de 1425/1450⁷¹⁷. Or, l'étude de l'office du 28 août (dans ce bréviaire ci) semble relater la

⁷⁰⁸ J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *op. cit.*, p. 230.

⁷⁰⁹ Cf. J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *op. cit.*, p. 232.

⁷¹⁰ Cf. G. Alberigo, J.-A. Dossetti *et al.*, *Les conciles œcuméniques. Les décrets*, t. II-1, *Nicée I à Latran V*, Paris, 1994, p. 512-513.

⁷¹¹ Cf. J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *op. cit.*, p. 236-242.

⁷¹² J. Lespinasse, « Le culte de saint Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1934, p. 25-57 ; O. Lassagne, « Le culte de Saint-Julien en France », *Almanach de Brioude*, 1985, p. 205-211.

⁷¹³ M. Huglo, B. Hagg-Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13 – 15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 413.

⁷¹⁴ *Idem*, p. 418.

⁷¹⁵ Sur le maintien du culte de Julien pour la période moderne cf. T. d'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 178-180.

⁷¹⁶ M. Huglo, B. Hagg-Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 421-425.

⁷¹⁷ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, ex-libris de P. Leblanc, 1425/1450, *Psautier et bréviaire ordinaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude*.

véritable tradition brivadoise qui sera reprise en 1654 *in extenso*⁷¹⁸ afin de réhabiliter l'originalité de la liturgie de Brioude comme l'étude du bréviaire amorcée par Thomas d'Hour l'a démontré⁷¹⁹. Cependant, le paragraphe consacré par Thomas d'Hour au texte de l'office du 28 août, uniquement basé sur l'observation des lectures, le porte à une conclusion trop rapide, à savoir que l'office est semblable en 1425, en 1518 et en 1654. Le chapitre de Brioude prétend en 1654 « rétablir l'ancien usage tel qu'il était avant l'impression du bréviaire de 1518 »⁷²⁰. L'observation des antiennes et des *respons* de l'office de Julien du bréviaire de 1425 révèle quelques dissemblances d'avec le bréviaire de Brioude de 1518 et l'office clermontois. Par exemple l'hymne *Prome festum* situé *Ad Matutinum* à Clermont et dans le bréviaire de Brioude de 1518 se situait en fait aux premières vêpres à Brioude avant 1518⁷²¹. De même aux Laudes du bréviaire de 1425, l'hymne *Juliani sanctissimi* n'apparaît nulle par ailleurs pour cet office dédié à Julien⁷²². L'étude de Michel Huglo illustre la diffusion de cet office entre autre à Saint-Julien de Reims⁷²³ mais également dans le cursus monastique d'Aurillac⁷²⁴, de Cluny⁷²⁵, de La Chaise-Dieu⁷²⁶ ou de Saint-Chaffre⁷²⁷. Le plus ancien témoin de l'office monastique de la fête de Julien est le bréviaire écrit et neumé de Cluny à la fin du XI^e siècle. Saint Odon second abbé de Cluny en 926 avait participé en 937 à la restauration de l'abbaye Saint-Julien de Tours où s'était produit un miracle comme rapporté par Grégoire de Tours (*Miraculorum*, n°52)⁷²⁸. Le décès de l'abbé de Cluny en 942 dans ce monastère est selon Michel Huglo un argument subsidiaire pour admettre l'adition de l'office de Julien dans le répertoire clunisien. N'oublions pas non plus le lien fondateur entre Cluny et Brioude. Un très rapide survol des calendriers pour cette fête du 28 août montre qu'à Brioude (aux XII et XIII^e siècles) trois saints sont présents : *Juliani*, *Hermatis* et *Augustini*⁷²⁹. C'est aussi le cas dans le calendrier du Puy⁷³⁰, pour le XV^e siècle, alors qu'à Clermont au XIII^e siècle, il ne figure que *Juliani* et *Hermetis*⁷³¹. À partir de 1400, les calendriers de Brioude ne gardent que *Juliani*⁷³². La lointaine Rome ne fêtait au XV^e siècle que saint Augustin pour ce jour⁷³³. Cette constatation semble déjà nous indiquer que la liturgie brivadoise n'était pas si éloignée de celle du Puy, nous aurons d'autres occasions d'y revenir.

La diffusion des reliques de Julien a également permis de diffuser la connaissance de ce martyr. Vers le commencement du XII^e siècle, un évêque de Nevers obtint du chapitre de Brioude un os du bras de Julien qui

⁷¹⁸ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, 1654, *Breviarum Brivatense* [...].

⁷¹⁹ Cf. T. d'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.* p. 140.

⁷²⁰ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, 1654, *Breviarum Brivatense* [...], « ordonnance capitulaire du 21 août 1654 ».

⁷²¹ Clermont-Ferrand, BCU, I 724, Thiers, 1518, *Breviarium ad usum insignis ecclesiae martyris sancti Iuliani* [...].

⁷²² Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, 1425/1450, f°387, *Psautier et bréviaire ordinaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude*.

⁷²³ Bibliothèque de Reims, ms. 321, ap. 1542, *Livre de lutrin à l'usage de l'église paroissiale de Saint-Julien contigüe au chœur de l'abbatiale Saint-Rémi*.

⁷²⁴ Paris, BnF, ms. lat. 944, XII^e siècle, *Pontifical d'Aurillac*.

⁷²⁵ Paris, BnF, ms. lat. 12601, fin XI^e siècle, *Bréviaire neumé de Cluny à l'usage du prieuré de Saint-Taurin l'Échelle en Picardie*.

⁷²⁶ *Breviarium Casa-Dei*, Lyon, 1553.

⁷²⁷ Paris, BnF, ms. lat. 1278, XIV^e siècle, *Bréviaire en trois volumes de Saint-Chaffre du Monastier*.

⁷²⁸ M. Huglo, B. Hagg-Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 415-416.

⁷²⁹ Cf. Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860.

⁷³⁰ Paris, Bibliothèque de l' Arsenal, ms. 278, milieu du XV^e siècle, f°1-6, *Bréviaire du Puy*.

⁷³¹ Arch. dép. du Puy-de-Dôme, 3 G sup. 15, compilé en 1291, f°6-11, *La Canone*, « Calendrier avec notations astronomiques ».

⁷³² Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun*, f°174r°-178v°, « Calendrier d'un missel de 1400 ».

⁷³³ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 69, XV^e siècle, *Bréviaire romain*.

fut transporté dans le Nivernais où de nombreux sanctuaires lui étaient déjà dédiés⁷³⁴. En 1122, l'abbaye de Moissac choisit également de recevoir une partie de la tête du martyr, elle provient assurément de Vienne⁷³⁵. L'utilisation d'anciennes reliques permettait de s'assurer de la renommée et de l'authenticité du saint. Le martyr était vu comme le moyen le plus avéré de l'authenticité de sa foi⁷³⁶. Dès le XI^e siècle la proclamation de sainteté d'une personne était de la compétence de l'évêque, ainsi la translation d'un corps par l'évêque avait valeur de sanction définitive. Cette décision était parfois couronnée par le prestige de la reconnaissance papale. Puis, ce choix fut de plus en plus réservé au pontife romain. Vers 1170 l'opinion était répandue que le pape devait être consulté et qu'il lui appartenait d'exercer un certain contrôle sur les canonisations... Cependant sur le plan du droit aucun texte nouveau n'était venu l'affirmer avant le IV^e concile de Latran⁷³⁷.

⁷³⁴ S.-M. Mosnier, « Saint Julien, martyr », *Les saints d'Auvergne. Histoire de tous les personnages de cette province honorés par l'église d'un culte public*, P. Lethielleux, Paris, t. 2, 1900, p. 226.

⁷³⁵ C. de Plancy, *Grande Vie des Saints*, t. XVI, p. 635.

⁷³⁶ A. Vauchez, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge. D'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, École française de Rome, Palais Farnèse, 1981, p. 27 et ss.

⁷³⁷ *Idem*, p. 30-31.

Deuxième partie
Architecture, image et liturgie : un langage des formes

Chapitre I. La collégiale romane

I. Les édifices antérieurs à la collégiale et le complexe basilical ou claustral

A. Les monuments antérieurs

1) Le martyrium¹ originel (première phase)

Sur la tombe de Julien (*sepultura, sepelire, sepulchrum*), un premier monument cultuel a été édifié à une date indéterminée. Ce monument constitue la première phase de l'aménagement du tombeau. Ce *locus sanctus* était très simple. Les vestiges les plus anciens qui reposaient sur le sol placé à 125 cm de profondeur, lors des fouilles de 1972-73, présentaient un mur de 50 cm d'épaisseur, orienté Est-Ouest. L'arasement de ce mur, situé au même niveau que la voûte du *martyrium*² primitif, a permis à Gabriel Fournier de déterminer la présence d'une construction primitive composée d'un édifice voûté, construit partiellement en sous-sol et fermé dans un enclos³. Les deux segments de murs parallèles (orientés Nord-Est et Sud-Ouest) distants de 7,80 m, fonctionnant avec un sol d'argile indurée (sol n°IV), délimitaient un espace rectangulaire dont l'orientation, semblable à celle de la *cellula*, avait été respectée postérieurement par les aménagements successifs, dont l'établissement du pavage carolingien⁴. Une partie du mortier de ce mur se trouve dans la même structure que le sol n°V révélé par Gabriel Fournier : il constitue peut-être une partie de la *cellula martyriale* financée par la femme espagnole dont nous avons parlé plus haut.

Grégoire de Tours explique que le tombeau du saint était recouvert par une voûte de pierre de grande dimension : la *Passio prior* la désigne finalement par le nom de *cellula*⁵. Le mausolée de Julien était fermé par une porte de bois. Il était suffisamment grand pour abriter au moins une personne : « Parmi le mobilier figuraient une patène et vraisemblablement un calice, c'est-à-dire des vases sacrées, dont la présence prouve que la messe pouvait y être célébrée à certaines occasions »⁶. Cette structure primitive, initialement identifiée comme une rotonde par Gabriel Fournier, était apparemment construite en forme d'abside⁷. Pour Pascale Chevalier, le second sol mis au jour en 1972 et l'élévation préservée de l'abside,

¹ La formule *martyria* évoque une crypte-haute, avec une salle voûtée pour abriter les reliques situées dans l'abside du chevet. L'autel était souvent avancé hors de l'abside. Cf. J. Lauffray, « Chevets-*martyria* de Saint-Sever sur l'Adour et de Sorde l'abbaye », *Cahiers archéologiques*, XVI, p. 107.

² Sur le martyrium cf. A. Grabar, *Martyrium : recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, 1943-1946, 3 vol.

³ G. Fournier, « Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 12 ; G. Fournier, *Fouilles dans l'église saint-Julien de Brioude 1972-1973*, SRA Auvergne, RAP00923, ch. IV, p. 22.

⁴ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, « memoria » de la première basilique ? », *Saint-Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, Aurillac, 2007, p. 284.

⁵ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint Julien de Brioude. Contribution à l'étude de l'architecture et de la piété aux époques paléochrétienne et mérovingienne », *Almanach de Brioude*, 1967, p. 15.

⁶ *Ibidem*.

⁷ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, « memoria » de la première basilique ? », *op. cit.*, p. 283.

sont en tous cas postérieurs aux premières constructions attestées (dont l'orientation diffère nettement) et antérieurs aux aménagements carolingiens.

Ce type de monument est connu pour la première architecture funéraire chrétienne. À l'époque paléochrétienne, le *martyrium* imitait un mausolée funéraire païen. Ces édifices servaient aux cérémonies commémoratives. Le plus souvent, le corps du saint était fermé dans une construction autonome élevée au centre de la « crypte » autour de laquelle un passage déambulatoire⁸ permettait la circulation des pèlerins. Le dispositif de Brioude était cependant quelque peu différent. Ce *sepulcrum sancti, sepulcro glorioso, tumulus martyris, sacrosancti martyris*⁹, décrit par Grégoire de Tours, est déjà remplacé lorsqu'il le décrit. Brigitte Beaujard en déduit qu'il connaît, par ailleurs, des mausolées semblables et qu'il en dresse ainsi rapidement une description hypothétique¹⁰. À l'époque de Grégoire de Tours, le tombeau de Julien était entouré d'une clôture ajourée. Pascale Chevalier, grâce à ses dernières observations concernant les murs de la *cellula*, pense que la chapelle *martyriale*¹¹ avait été conservée afin d'être réaménagée dans les édifices successifs qui l'ont contenu¹². Ce dispositif, rappelant le grand tombeau de Saint-Lazare d'Autun¹³, aurait pu perdurer jusqu'à la mise en place d'un autre chœur liturgique, en adéquation avec les options préconisées par le concile de Trente, à la fin de l'Ancien Régime¹⁴. Un document du XIX^e siècle révèle la forme de la chapelle *cellula* avant qu'elle ne devienne une crypte à deux entrées imitant les systèmes adoptés dans les grands édifices d'Auvergne¹⁵. L'entrée était située exclusivement au nord et ne permettait pas la mise en place d'une circulation importante¹⁶. Ce document révèle la présence d'une seconde entrée située dans l'axe, ainsi que deux baies ouvrant, comme aujourd'hui, dans le déambulatoire. La structure primitive apparaît être la base de l'hémicycle excavé d'une abside de 5,31 m de diamètre dotée d'un arc triomphal à piédroits et voûtée en cul-de-four. L'abside aurait donc subsisté en hypogée durant la période

⁸ Cf. J. Lauffray, « Chevets-*martyria* de Saint-Sever sur l'Adour et de Sorde l'abbaye », *op. cit.*, p. 107.

⁹ B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours – Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand – 3-6 octobre 1991)*, Faculté des lettres et sciences humaines université de Clermont-Ferrand II, Institut d'études du Massif central, fascicule XIV, 1991, p.140.

¹⁰ B. Beaujard, *Le culte des saints en gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, *op. cit.*, p. 338.

¹¹ Mensurations actuelles : 7,40 m x 5,30 m.

¹² P. Chevalier, *op. cit.*, p. 283-284.

¹³ Cf. G. Rollier, *Analyse d'un monument roman, le tombeau de Saint-Lazare d'Autun : essai de reconstitution*, 1980, Mémoire de maîtrise, 2 vol. ; G. Rollier, « Nouvelles données sur le tombeau de saint Lazare à Autun », *sanctuaires et chevets à l'époque romane*, p. 126-138 ; W. Berry, « Les fouilles archéologiques du chœur de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun », *Sanctuaires et chevets à l'époque romane. Culte des reliques, célébrations et architecture*, *Revue d'Auvergne*, 2000, p. 114-125 ; W. Berry, G. Rollier, B. Serexhe, *Cathédrale Saint-Lazare d'Autun. Rapport des fouilles archéologiques exécutées dans le chœur*, SRA/DRAC de Bourgogne, Dijon, 1991.

¹⁴ Ces aménagements ont pu être réalisés lors de la rénovation des stalles et de la mise en place d'un « autel tridentin » seulement vers la fin du XVII^e siècle.

¹⁵ Cf. B. Phalip, « Nouvelles recherches sur la crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand. L'archéologie contemporaine ou la visite des laïcs aux reliques du passé », A. Regond (dir.), *Sculptures médiévales en Auvergne. Création, disparition et réapparition*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 23-32.

¹⁶ Arch. dép. de la Haute-Loire, 28 Fi 1, A. Bravard, vers 1830.

carolingienne pour être ensuite conservée jusqu'à la période moderne¹⁷. Enfin, il est permis avec Fabrice Gauthier, de rappeler que les fouilles de 1973 n'ont pas dégagé de plan d'ensemble ni de mobilier. Par conséquent, les structures placées devant la *cellula* pourraient appartenir à un bâtiment du Bas-Empire étant sans rapport avec le sanctuaire¹⁸.

2) La basilique de Victorius (seconde phase)

Le monument préexistant (précédent la *cellula*) a été détruit à une date inconnue. Le mur a été arasé et nivelé pour constituer un nouveau sol (sol V). Un édifice plus grand a été construit. Il englobait la chapelle *martyriale* de Julien. Les basiliques sont de véritables écrans « sacrés ». Elles contiennent bien souvent les anciens tombeaux des martyrs¹⁹.

Quelques églises de cette période sont décrites dans les poèmes de Fortunat²⁰. Construites sous la forme basilicale, agrémentées d'un baptistère de plan centré, elles sont fréquemment dotées d'un atrium²¹. Les édifices sont devenus des « lieux sacrés » malgré la réticence initiale des pasteurs. Aucun rituel de consécration n'est apparu avant le VI^e ou le VIII^e siècle. La consécration donna à l'église-bâtiment son statut d'exception. Nous le verrons plus loin, la lente acceptation de la matérialisation du sacré a fini par s'imposer²². À l'intérieur des églises, des clôtures et un chancel étaient fréquemment érigés afin de délimiter le chœur liturgique. Entre le chancel et l'autel se tenait le chœur des clercs, ou des moines, chargés de chanter l'office divin. L'accès au sanctuaire était permis aux laïcs lors de la communion. Les femmes devaient alors se munir d'un linge qu'elles tenaient sur leurs mains tendues sur lesquelles le prêtre disposait l'hostie²³. Les édifices de cette période, qui subsistent encore aujourd'hui, sont peu nombreux. Le baptistère Saint-Jean de Poitiers²⁴, Saint-Pierre de Vienne, les baptistères de Riez ou de Venosque offrent quelques exemples intéressants.

¹⁷ Cf. P. Chevalier, « La petite crypte de Brioude : fantôme du “martyrium” de Julien ? », C. Keller, J. Damase (dir.), *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009, p. 60-61.

¹⁸ F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, SRA Auvergne, 2006, p. 80.

¹⁹ Cf. A. Grabar, *Martyrium : recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique. 1, Architecture*, Collège de France, 1946.

²⁰ L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe (590-757) », A. Fliche, V. Martin (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, 1938, p. 385.

²¹ Cf. A. Erlande-Brandenburg, *Qu'est-ce qu'une église ?*, Éditions Gallimard, Paris, 2010, p. 24-88 ; J. Hubert, *L'Europe des invasions*, Paris, Gallimard, 1967.

²² Cf. D. Iogna-Prat, *La maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 29-103.

²³ *Concile de Tours*, 567, can. 4. et *Concile d'Auxerre*, can. 36, 37, 42, d'après L. Bréhier, R. Aigrain, « Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe (590-757) », *op. cit.*, note n°4, p. 385.

²⁴ F. Eygun, « Le baptistère Saint-Jean de Poitiers », *Gallia*, 1964, vol. 22, n°22-1, p. 137-171 ; I. Foletti, S. Romano, « *Fons vitae* » : baptême, baptistères et rites d'initiation, II^e-VI^e siècle : actes de la journée d'études, université de Lausanne, 1^{er} décembre 2006, Vieilla, Roma, 2009.

Gabriel Fournier déclare : « c'est seulement dans la deuxième moitié du V^e siècle que semble s'être développé le culte du saint »²⁵. En effet, Brigitte Beaujard précise qu'il a trop manqué à la cité arverne des prélats ou des seigneurs « épris de culture et d'ascétisme comme en ont connu Tours, Rouen, les pays de la Garonne, puis la Provence, »²⁶ pour que la dévotion à l'égard des saints y soit introduite avant le milieu du V^e siècle. Les sources textuelles attestent que l'on peut s'introduire dans le mausolée de saint Julien pour s'y réfugier²⁷. On se fait également enterrer auprès du tombeau. Dès la fin du V^e siècle, le *martyrium*, qui couvre le tombeau est abrité par une basilique que le gouverneur d'Auvergne, pour le pouvoir wisigoth, Victorius, a embellie de fragments antiques²⁸ : « *Eorichus autem Gottorum rex, Victorium ducem super civitates praeposuit, anno quarto decimo regni sui, qui protinus arvernensis civitatem addede voluit : unde et criptae illae usque hodie perstant ad basilicam sancti Juliani, et columnas, quae sunt in aede positae, exhibere jussit* »²⁹. La construction d'un mausolée dans la tradition antique permet d'assurer sa mémoire³⁰. Vers la fin du V^e siècle, l'oratoire primitif (la *cellula*) devient trop étroit pour recevoir les pèlerins. Les dons ont permis la construction d'un nouvel édifice. Grégoire de Tours témoigne : « Les chrétiens fidèles construisirent une basilique qui, une fois achevée, porta haut son faite »³¹.

Le chanoine Antoine de Combres de Bressoles de Laurie, au XVIII^e siècle, témoigne, lui aussi, de l'édification de cette basilique. Cet invérifiable témoignage, n'en est pas moins intéressant : « Le grand temple de Mars et de Mercure qui avoit été détruit par la foudre en partie, le fut entièrement en 380, et les matériaux furent employés à construire une magnifique église à la gloire du saint martyr, sous l'empire de Maxime et de Valentinien régnants en 387 et 389. Cette superbe basilique, le chef d'œuvre de l'art, fut finie à ces époques »³². La date exacte de l'érection de ce monument et le rôle réel du duc Victorius posent problème. D'après la tradition, ce monument avait été construit à l'époque wisigothique. On pense que Grégoire a attribué le titre de duc à Victorius, mais rien n'est avéré. Euric l'a nommé à la tête des citées d'Aquitaine : « Quant il s'enfuit vers l'Italie avec Apollinaire, le règne d'Euric est à quatre ans de sa fin selon Grégoire, soit en 480. S'il a géré ses fonctions ducales pendant neuf ans, c'est impossible à moins qu'il n'ait été installé avant la victoire des Goths, soit avant 475, mais avec un autre titre »³³. À la fin de la domination romaine, il est devenu comte de la cité arverne puis gouverneur de l'Aquitaine Première. C'est ce qui pourrait expliquer qu'il ait été si généreux envers les églises arvernes. Ce catholique rallié aux

²⁵ G. Fournier, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Age*, Presses universitaires de France, 1962, p. 162.

²⁶ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècles », *op. cit.*, p. 8

²⁷ C. Sapin, « Archéologie des tombeaux des grands sanctuaires de Gaule aux V^e-VI^e siècles : état des recherches et réflexions », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 16.

²⁸ J.-L. Fray, « Croyances, religion, pratiques. La longue empreinte chrétienne. Acteurs et étapes de la christianisation, le premier monachisme », *L'identité de l'Auvergne – mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, p. 420.

²⁹ G. de Tours, *Histoire des Francs*, II, chapitre XX.

³⁰ C. Sapin, « Archéologie des tombeaux des grands sanctuaires de Gaule aux V^e-VI^e siècles : état des recherches et réflexions », *op. cit.*, p. 17.

³¹ G. de Tours, *Acta Sanctorum*, aug. VI, 173.

³² A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude*, 1775, chapitre I.

³³ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècles », *op. cit.*, p. 11.

Wisigoths a fait tout ce qu'il pouvait pour soumettre les opposants et tranquilliser la contrée³⁴. Il a pareillement fait construire un quartier à Clermont. Pour Brioude, aucune source ne précise la participation de l'évêque du diocèse nommé Sidoine. Peut-être est-il exilé (exil infligé par les Goths en 476 ou 477, d'après Sidoine Apollinaire) lors de la construction du nouvel édifice dédié à Julien³⁵ ?

La sépulture restait accessible au toucher en dépit des chancels ajourés³⁶. Brigitte Beaujard pense que la présentation du tombeau narrée par Grégoire de Tours n'est que pure imagination³⁷. Gabriel Fournier a supposé que la tombe avait eu la forme d'une rotonde. Cependant, les travaux de Pascale Chevalier³⁸ ou de Christian Sapin semblent définitivement anéantir cette hypothèse : la rotonde n'est pas la forme la plus ordinaire des tombeaux de la fin du IV^e siècle³⁹. D'après Grégoire de Tours, le bâtiment a été érigé après 475⁴⁰. Cette basilique funéraire⁴¹ possédait un atrium⁴². Elle possédait également une cloche pour appeler les fidèles à la prière⁴³. Les reliques du martyr reposaient sur un tombeau⁴⁴ couvert d'un voile⁴⁵, surmonté par un baldaquin et dominé par une croix dorée incrustée de pierres précieuses⁴⁶. Un *ciborium* était-il déjà en place⁴⁷ ? La mention d'une cloche peut-elle nous indiquer également la présence d'un clocher ?⁴⁸ Quelques passages des *Miracles de Saint Julien*, suggèrent l'existence d'un décor et d'un mobilier liturgique important : un chancel ajouré entoure le tombeau⁴⁹ situé immédiatement derrière l'autel⁵⁰. Des cierges abondants brûlaient autour du tombeau. Arédius, prêtre du pays de Limoges, y préleva de la cire et de la poussière⁵¹. Le mobilier liturgique se composait également de vases et de patènes⁵². L'épisode de Becon suggère pareillement la présence de châsses⁵³. L'épisode dit « du voleur qui

³⁴ M. Rouche, *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418 – 781)*, Université de Lille III, 1977, p. 27.

³⁵ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècles », *op. cit.*, p. 12.

³⁶ G. de Tours, *De miraculis sancti Juliani*, chapitre XLVI, « *In ipsas quoque cancelli celatur mirabatur rosas intus* », d'après C. Sapin, « Archéologie des tombeaux des grands sanctuaires de Gaule aux V^e-VI^e siècles : état des recherches et réflexions », *op. cit.*, p. 16.

³⁷ B. Beaujard, *Le culte des saints en gaule – Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 338.

³⁸ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, “memoria” de la première basilique ? », *op. cit.*, p. 280-287 ; P. Chevalier, « La petite crypte de Brioude : fantôme du “martyrium” de Julien ? », *Brioude, la basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009, p. 60-61.

³⁹ C. Sapin, « Archéologie des tombeaux des grands sanctuaires de Gaule aux V^e-VI^e siècles : état des recherches et réflexions », *op. cit.*, p. 17.

⁴⁰ B. Beaujard, *Le culte des saints en gaule – Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 137.

⁴¹ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1967, p. 17

⁴² G. de Tours, *Miracles*, chapitre XIX.

⁴³ G. de Tours, *op. cit.*, chapitre XXVII.

⁴⁴ *Idem*, chapitre XVI.

⁴⁵ *Id.*, chapitre XXXIV.

⁴⁶ *Id.*, chapitre XX.

⁴⁷ G. Fournier, *op. cit.*, p. 18-19.

⁴⁸ B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, Institut d'études du massif central, 1991, p. 144.

⁴⁹ G. de Tours, *Miracles*, chapitre XLVI.

⁵⁰ G. de Tours, *op. cit.*, chapitre XXXI et XXVIII.

⁵¹ G. de Tours, *op. cit.*, chapitre XL et XLIV.

⁵² *Idem*, chapitre VII et VIII.

dépouilla la sainte basilique » révèle également quelques détails. En courant à la grille du tombeau, ce voleur avait arraché du faite une croix couverte de pierres brillantes : il « la jett[a] à terre, détach[a] les voiles et les rideaux suspendus aux murailles [...] »⁵⁴. À l'intérieur de cet édifice se trouvaient des colonnes dont certaines, avaient été empruntées à un bâtiment antérieur⁵⁵. Le sépulcre du saint était distinct de l'autel⁵⁶.

Peu de vestiges archéologiques appartiennent à la basilique mérovingienne⁵⁷. Des remplois situés dans la crypte actuelle (dont un chapiteau) sont datables de l'époque de la construction de cette basilique. Les deux colonnettes en marbre réutilisées dans le porche septentrional *roman* peuvent d'ailleurs également être issues des colonnes données par Victorius. Les fouilles de Gabriel Fournier, ont révélé les murs du premier mausolée de la femme espagnole et de la basilique mérovingienne⁵⁸. Un édifice rectangulaire (sol V et mur 6), large d'au moins 5 m et long de 7,30 m, antérieur au début du VI^e siècle, pouvait fonctionner concomitamment avec l'abside de la crypte actuelle. Cette dernière était précédée par une nef assez courte dont la longueur ne pouvait pas excéder 4 m : « Elle ne dépassait par conséquent pas la limite actuelle du massif extérieur de la crypte, à plus de 1 m à l'est de l'emplacement futur du socle de l'autel carolingien puis roman »⁵⁹. Le bâtiment oblique fut détruit. Après surélévation des niveaux, la basilique mérovingienne pu être installée. Les deux murs conservés lors des fouilles de 1973, sur une très faible hauteur (25 à 35 cm) et sur seulement 40 cm de longueur au nord et 1,10 m au sud, ont été perturbés par les constructions *romanes*⁶⁰. Les parements externes de ces murs n'ont pas pu être observés pendant les fouilles : s'agit-il des murs gouttereaux ou du stylobate maçonné du chancel ? Ces murs sont séparés l'un de l'autre par 7,80 m : il s'agit d'une envergure raisonnable pour une nef qui aurait pu être charpentée. Il peut aussi s'agir du vaisseau central d'une basilique plus ample. L'axe longitudinal de cette nef pourrait correspondre précisément avec celui de l'abside excavée. L'abside possède un sol situé 60 cm environ en contrebas du niveau de la nef présumée. Un escalier de trois ou quatre marches aurait suffi pour y descendre⁶¹. Dans la tradition manuscrite de Brioude, le doyen Antoine de Combres explique que seul le tombeau de Julien avait échappé à l'incendie (destruction de la basilique à la fin du VIII^e siècle) : « le seul monument de cette ancienne basilique qui subsiste encore aujourd'hui, faisant l'enceinte du chœur de l'église »⁶². Au XVIII^e siècle, ce tombeau était indiqué par des chaînes de fer, pour montrer son ancienneté. J-F. Reynaud et J-M. Sauget estiment que la crypte est issue d'une ancienne abside⁶³. Pareillement, Brigitte Beaujard stipule que

⁵³ *Idem*, chapitre XVI.

⁵⁴ B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *op. cit.*, p. 144.

⁵⁵ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 17.

⁵⁶ *Idem*, p. 18.

⁵⁷ B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude [...] », *op. cit.*, p. 146.

⁵⁸ G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude, 1972-73*, SRA Auvergne (CA)/RAP00923.

⁵⁹ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, "memoria" de la première basilique ? », *op. cit.*, p. 285.

⁶⁰ *Ibidem*.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude, 1775*, ch. I.

⁶³ B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *op. cit.*, p. 148.

la crypte semble répondre au schéma de Saint-Martin de Tours, qui possède un édifice de plain-pied où la tombe est placée sur l'abside⁶⁴.

Pascale Chevalier rappelle que Grégoire de Tours a décrit un autel (basilique du VI^e siècle), distinct du tombeau de Julien, situé un peu plus loin que l'entrée principale⁶⁵. Nous adhérons à sa supposition concernant l'emplacement de l'autel mérovingien : « l'autel de la fin IX^e-début X^e siècle aurait pu conserver par tradition l'emplacement de celui du VI^e siècle »⁶⁶. Il faut dire que l'explication de Gabriel Fournier concernant l'emplacement initial du tombeau et de l'autel pose problème : le socle de l'autel carolingien (situé sous l'autel Vatican II) était pour lui, en 1974, « vraisemblablement destiné à supporter le tombeau de saint Julien encadré par ceux de saint Ilpide et de saint Arcons »⁶⁷. Là encore, l'opinion de Pascale Chevalier nous semble plus convaincante : « Le socle quadrangulaire carolingien [...] surélevé et cantonné d'un *ciborium* à quatre colonnes de bois stuqué appartenait selon nous à l'autel et non au tombeau de saint Julien »⁶⁸, qui de par le fait demeure, évidemment, dans l'abside initiale. Mais les vestiges actuels de l'autel sont aujourd'hui considérés par les spécialistes comme *romans*⁶⁹.

En définitive, Pascale Chevalier a déterminé la disposition des bâtiments datant de la fin du V^e siècle. L'édifice rectangulaire (sol V et mur 6) est antérieur au début du VI^e siècle⁷⁰. Ce bâtiment aurait pu être supprimé lors d'une surélévation des niveaux. Présentant une nef charpentée ou un vaisseau central, la basilique était exactement placée dans l'axe de l'abside excavée. Le sol de cette abside se trouvait à 60 cm en contrebas du sol de la nef de la basilique. La basilique aurait ainsi pu englober la *cellula* primitive : « [...] demeurant bien visible en élévation ; il était loisible d'organiser de manière pratique la circulation des pèlerins à l'arrière de l'autel en repoussant le *presbyterium* au chevet de la basilique »⁷¹.

3) La basilique carolingienne (troisième phase)

a) Première disposition

On ne sait pas comment, ni exactement pourquoi, la basilique mérovingienne a été victime d'un incendie, puis détruite⁷². En cette période, les monastères étaient construits de manière planifiée et chaque bâtiment avait une destination bien spécifique⁷³. Le rôle politique de l'architecture, de surcroît religieuse,

⁶⁴ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, op. cit., p. 355.

⁶⁵ G. de Tours, *Vie de saint Julien*, 28 : « *ad sanctum altare vel ipsum tumulum* ».

⁶⁶ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, "memoria" de la première basilique ? », op. cit., p. 286.

⁶⁷ G. Fournier, « Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 14.

⁶⁸ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, "memoria" de la première basilique ? », op. cit., note n°3, p. 280.

⁶⁹ Les mosaïques seraient plutôt datable des XI^e ou XII^e siècles.

⁷⁰ *Idem*, p. 285.

⁷¹ *Id.*, p. 286.

⁷² G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude*, SRA Auvergne (CA)/RAP000923, ch. I.

⁷³ A. Erlande-Brandenburg, *Qu'est-ce qu'une église ?*, Éditions Gallimard, Paris, 2010, p. 110-123 ; C. Heitz, *L'Architecture religieuse carolingienne : les formes et leurs fonctions*, Éditions Picard, Paris, 1980.

est d'ailleurs bien connu pour cette période⁷⁴. L'église-reliquaire, recevant des tombes d'exceptions, était un lieu scénographique faisant cohabiter les saints avec les fidèles dans des dispositions toujours plus florissantes⁷⁵. Les reliques sont recherchées par les fidèles : certains même « [...] rechignent à fréquenter des “basiliques” dépourvues de reliques »⁷⁶. L'édifice précédent a été remplacé ensuite par un bâtiment plus vaste. Un nivellement a d'abord été fait à l'aide d'un remblai de terre surmonté d'une couche de sol argileux (sol IV). Ce niveau semble correspondre aux murs observés dans les entrecolonnements séparant le vaisseau central des vaisseaux latéraux de l'édifice actuel⁷⁷.

Le doyen Antoine de Combres indique, dans son histoire du chapitre, que seul le tombeau de Julien n'avait pas été endommagé, puisqu'il s'agissait du « seul monument de cette ancienne basilique » (la basilique mérovingienne), qui subsistait encore en « faisant l'enceinte du chœur de l'église [...] à l'extrémité duquel fut recommencé la construction de l'église et finie sous le règne de Louis le Débonnaire, petit fils de Charles Martel ». Ainsi, à en croire le doyen, la basilique carolingienne a été construite à partir du noyau du tombeau de Julien. Le sépulcre préservé correspond avec l'emplacement actuel de la crypte : « faisant l'enceinte du chœur »⁷⁸. Comme il fallait justifier, cet incendie, on peut supposer que les clercs accusaient le lointain ennemi musulman qui, par fantasma, aurait justement tout ravagé sur son passage. Nous l'avons vu plus haut. En conséquence, l'incendie a été peut-être commandé afin de programmer un chantier plus éminent, qui forcément devait encourager la générosité des donateurs, et garantir des bénéfices à communauté. Il faut dire que le chapitre de Brioude semble avoir végété pendant plus d'un siècle. En 874, il comptait 20 chanoines⁷⁹. De nombreux donateurs, ont contribué à la reconstruction de la nouvelle basilique : à titre d'exemple, en 756, Gédéon céda à l'église Saint-Julien, la *villa* ou *domaine de Blançat* avec ses dépendances, ses esclaves, ses cens et le paiement annuel de deux livres perçus sur une partie du domaine de Mazerat⁸⁰.

La basilique carolingienne, était orientée dans un axe légèrement différent de celui de l'édifice actuel. Les bâtiments claustraux avaient été greffés sur un flanc de la basilique autour d'une cour bordée de portiques⁸¹. L'ensemble des bâtiments aurait été clos. Cette clôture aurait été également fortifiée. L'ancien château, remis en état au début du IX^e siècle, élevé dans le *claustrum*, ne cessa d'être entretenu et rénové⁸². L'édifice carolingien fut lui-même construit sur un exhaussement, obtenu à l'aide d'un remblai de terre d'environ 40 cm d'épaisseur. Il avait permis d'asseoir un sol établi sur une épaisse couche d'argile (sol IV)⁸³. Gabriel Fournier, stipule qu'il n'a pas été possible de reconstituer le chœur de cette église. Pourtant,

⁷⁴ Cf. D. Iogna-Prat, *La maison Dieu [...]*, *op. cit.*, p. 107-203.

⁷⁵ *Idem*, p. 221-227.

⁷⁶ *Id.*, p. 232.

⁷⁷ Cf. G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude 1972-1973*, SRA Auvergne, RAP00923, p. 22.

⁷⁸ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de Saint-Julien de Brioude*, 1775, ch. I.

⁷⁹ G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude*, SRA Auvergne (CA)/RAP000923, ch. I.

⁸⁰ P. Cubizolles, *Le Noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 127.

⁸¹ G. Fournier, *Le peuplement rural [...]*, *op. cit.*, p. 442.

⁸² *Idem*, p. 443.

⁸³ *Idem*, ch. IV, p. 22-23.

il suppose que cet agrandissement et ce changement d'orientation de l'édifice sont à mettre en relation avec la fondation du chapitre au IX^e siècle.

b) Deuxième disposition

Cette « troisième église », a été surélevée deux fois (sols III b et pavage III)⁸⁴. Le sol III x correspond à un socle surélevé en liaison au sol III b orné de mosaïques. Lors de l'installation du pavage III, un autre socle était bâti sur le même emplacement, avec un emmarchement orné d'entrelacs de mosaïques. Ce piédestal se prolonge par un socle étroit. Gabriel Fournier pense que ces agencements étaient destinés à soutenir l'autel et le tombeau du martyr. Les fragments de marbre retrouvés en remploi dans les murs, dévoilent l'existence de deux monuments : l'un en marbre gris, l'autre en marbre blanc et noir. Le socle de marbre gris est, pour Gabriel Fournier, le premier soubassement du sépulcre de saint Julien⁸⁵. Ce piédestal est situé sur une maçonnerie informe dans laquelle on a employé quelques grosses pierres dont l'une est en réalité un tambour de colonne cannelée sculpté dans du marbre blanc provenant peut-être des colonnes données par Victorius⁸⁶. Ce fragment de marbre, qui sert actuellement de socle au reliquaire de Saint-Julien, était déjà utilisé comme soubassement du tombeau. Il est creusé de cavités irrégulières réalisées à l'aide d'une lame métallique par des fidèles désireux de se procurer de la « poudre sainte », thaumaturgique⁸⁷. Durant cette période faste, le tombeau de Julien était encadré par les sépulcres de saint Ilpide et de saint Arcons⁸⁸ : « *Sacrosanctae Dei ecclesiae Brivatensi nico fundatae ubi gloriosus martyr Julianus venerabilem adeptus est sepulturam dextraque aclaeva gloriosorum arconcil Ilpidiique decoratur* ». De ce fait, Gabriel Fournier hésite, dans son rapport de fouilles, à désigner l'endroit où se trouvait exactement le tombeau primitif de Julien. Pour lui, les édifices mérovingiens étaient, à priori, situés sous l'avant-nef actuelle de l'édifice, mais lors des découvertes, il a finalement changé d'opinion⁸⁹. Il est alors persuadé que l'origine des édifices consécutifs se trouve sous le chœur et sous la croisée. En conséquence, la rotonde de la crypte, ne correspondrait pas avec le tombeau primitif. Pour lui, cette crypte est incontestablement carolingienne. Elle fut bâtie lors d'une période de prospérité, dès le règne de Guillaume le Pieux⁹⁰. En effet, dans le dernier quart du IX^e siècle et dans la première moitié du X^e siècle, le chapitre de Brioude était considérablement prospère. Il précise également, qu'au moins une tombe est creusée dans le pavage III, qui avait d'ailleurs été refait pour l'occasion. Sous le long abbatiat de Guillaume le Pieux, l'édifice subit encore des aménagements⁹¹. Le pavage III et le socle B du tombeau de saint Julien, peuvent dater de cette période. Ce socle B, est actuellement visible, puisqu'il sert de soubassement à l'autel de Kaepplin. Les

⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁵ *Ibid*.

⁸⁶ G. Fournier, « Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 13.

⁸⁷ *Idem*, p. 14.

⁸⁸ *Grand Cartulaire Saint-Julien de Brioude*, A. et M. Baudot, Imprimerie générale de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935, ch. 323.

⁸⁹ G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude*, rapport, SRA Auvergne (CA) RAP00923, ch IV.

⁹⁰ *Idem*, ch IV, p. 23.

⁹¹ G. Fournier, « Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 14.

mosaïques carolingiennes de ce socle présentent des entrelacs. Xavier Barral i Altet et Thomas Creissen ont cependant remis en cause la datation de ce socle mosaïqué⁹². Bernard Craplet indiquait que ce pavage était « antérieur au XII^e siècle »⁹³. Le *ciborium* monumental surmontant l'autel-majeur n'est donc pas carolingien mais plutôt *roman*. C'est du moins les dernières interprétations retenues à son sujet⁹⁴. À titre de comparaison, les mosaïques de l'abside principale de Saint-Sever placées autour du reliquaire de Saint-Sever, ainsi que celles qui encadrent les tombes placées dans l'abside de Sorde l'abbaye ont été datées du XII^e siècle également⁹⁵.

N'oublions pas que Grégoire de Tours indique que la tombe de l'empereur Avitus se situe à proximité du sépulcre de Julien. Au début du X^e siècle, le tombeau de Guillaume le Pieux a aussi été édifié dans l'église carolingienne. Comme les aménagements *romans* ont maintenu le tombeau de Guillaume le Pieux au milieu de la nef, il serait fort probable que cette sépulture n'ait jamais été déplacée. Mais à quoi correspond cet emplacement dans l'édifice carolingien ? Gabriel Fournier n'en parle pas franchement. Il affirme cependant que lors de l'abbatit de Guillaume le Pieux, plusieurs travaux ont permis de réaménager les bâtiments claustraux et la basilique elle-même. La basilique a donc été agrandie vers le nord-est : « l'ancienne basilique faisant place à un de ces avant-corps dont on connaît de nombreux exemples à l'époque carolingienne »⁹⁶. La tombe de Guillaume le Pieux était de ce fait située dans la basilique carolingienne, ou dans un avant-corps. Peut-être était-elle située à l'emplacement du portail principal.

D'autres vestiges sont visibles dans la « crypte » elle-même. Les trois moellons d'arkose sculptés⁹⁷ d'entrelacs, ou de rinceaux, remployés dans les murs de la cage de l'escalier nord, descendant à la crypte, datent de la période carolingienne⁹⁸. Un autre bloc, à rainures longitudinales, réemployé, dans la paroi d'une niche creusée dans le mur occidental de la crypte, paraît dater de la même période⁹⁹. Ces éléments sont des morceaux du chancel haut ou du *baldaquin*, qui entouraient le sépulcre de Julien¹⁰⁰. Laura

⁹² T. Creissen, « Le *ciborium* de Saint-Julien de Brioude et l'activité édilitaire dans la basilique à l'époque carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 399 ; X. Barral i Altet, « La pavement médiéval en mosaïque et galets de la basilique Saint-Julien de Brioude : une synthèse culturelle originale », *Brioude aux temps carolingiens [...]*, *op. cit.*, p. 347-367.

⁹³ B. Craplet, *Auvergne romane*, *op. cit.*, p. 279.

⁹⁴ T. Creissen, « Le *ciborium* de Saint-Julien de Brioude et l'activité édilitaire dans la basilique à l'époque carolingienne », *op. cit.*, p. 393-406.

⁹⁵ J. Lauffray, « Chevet-martyria de Saint-Sever sur l'adour et de Sorde l'abbaye », *op. cit.*, p. 107-134 ; H. Stern, « Mosaïque de pavement préromanes et romanes en France », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 5, 1962, p. 13-33.

⁹⁶ *Idem*, p. 25.

⁹⁷ L. Foulquier, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont : dépôts lapidaires et emplois (antiquité tardive/ haut moyen âge)*, mémoire de D.E.A. dirigé par le professeur B. Phalip, Université Clermont II, 2004. p. 94. Ces éléments sculptés en méplats ont les dimensions suivantes : (n°6) 35 X 20 cm, (n°7) 43.5 X 22 cm, (n°8) 43 X 22 cm.

⁹⁸ B. Fizellier-Sauget, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *L'Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 146.

⁹⁹ L. Foulquier, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont [...]*, *op. cit.*, p. 94.

¹⁰⁰ Cette disposition du *ciborium* avait été adaptée et gardée dans l'édifice *roman* jusqu'au XVI^e siècle.

Foulquier, pense que ces éléments de remplois sont « une manière d'affirmer de façon ostensible la valeur et l'Antiquité desdits édifices et d'une certaine manière la prééminence de ces derniers »¹⁰¹. Pascale Chevalier souligne également leur valeur mémorielle : « Dans la mise en scène du lieu de mémoire, ils sont pour les pèlerins et visiteurs de la crypte des signes d'antiquité et de pérennité »¹⁰². Ce type de remplois est mis en œuvre à des emplacements ostentatoires. On en retrouve dans plusieurs édifices du diocèse de Clermont¹⁰³. La basilique carolingienne de Brioude possédait également un riche mobilier. Un reliquaire en or en forme de « C » offert par Charlemagne ou encore une croix¹⁰⁴ d'or¹⁰⁵ y prenaient place. Une formule de malédiction, à l'égard du voleur de ce « C », datant du XIII^e siècle, figure d'ailleurs dans l'obituaire du manuscrit 860, de la bibliothèque de Clermont¹⁰⁶. C'était une œuvre inestimable comparable au « A » de Conques, qui avait été volée au XII^e siècle¹⁰⁷.

c) Le tombeau de Guillaume le Pieux et l'autel Sainte-Croix : phase trois/quatre

La *Gallia Christiana* indique que l'obituaire de l'université de Brioude évoque la mort de Guillaume-le-Pieux en le nommant « fondateur de notre église ». Les tombeaux, de saint Julien et de l'empereur Avitus, attiraient à Brioude, les fidèles et les pèlerins. Guillaume († 917) lui-même avait préféré Brioude plutôt que Gellone ou que Cluny pour trouver le repos éternel. Saint Julien a bénéficié d'une haute et prestigieuse renommée. C'est aussi une grande fierté pour le chapitre que de posséder le tombeau de l'illustre Guillaume. Sa mort est rappelée dans le nécrologe de Brioude en ces termes : « Le second jour des nones de juillet mourut Guillaume-le Pieux, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine [...] ». D'après la *Gallia Christiana*, son tombeau portait l'inscription suivante : « Guillaume le Pieux, comte, repose dans ce tombeau ; le ciel se réjouit de sa mort, la terre le pleure ; Brioude se réjouit de posséder une si noble dépouille, et les habitants du Poitou pleurent l'absence de ses cendres »¹⁰⁸. Ce tombeau, qui

¹⁰¹ L. Foulquier, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont [...]*, *op. cit.*, p. 172.

¹⁰² P. Chevalier, « La petite crypte de Brioude : fantôme du “martyrium” de Julien », *Brioude. La basilique Saint-Julien [...]*, *op. cit.*, p. 60 ; P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, “memoria” de la première basilique ? », *Saint-Julien et les origines de Brioude [...]*, *op. cit.*, p. 281-282.

¹⁰³ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, “memoria” de la première basilique ? », *op. cit.*, note n°1, p. 282.

¹⁰⁴ S'agit-il de la croix de quatre pieds sur un demi de large garnie de lame d'or enrichie de diamants et d'autres pierres qui fut prise et donnée aux anglais pour partie du prix de la rançon de l'église et des habitants de Brioude assiégés à plusieurs reprises au XIV^e siècle ? Cf. A. de Combres, *op. cit.*, ch. I.

¹⁰⁵ G. Christiana, t. IX, col. 471. « *In Christi nomine et in honore, sancti Juliani martyris, hanc crucem Bernardus comes, et liutgardis conjux fieri, jusserunt* ».

¹⁰⁶ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860 f°2 r° : « *auream litteram beati Juliani videlicet C* ».

¹⁰⁷ A. Chassaing, *Spicilegium brivatense : Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne*, Imprimerie nationale, A. Picard, 1886, p. 22-23.

¹⁰⁸ Bonnefoi, « De la noble église collégiale de Saint-Julien de Brioude – traduit du *Gallia Christiana*, tome II pages 467 à 497, édition de 1720 », *Tablettes historiques du Velay*, vol. VII, 1877, p. 83-84. Cf. *Gallia Christiana*, t. II, col. 473. « *Willelmus pius comes jacet hic tumulatus, cujus morte polus gaudet terra lacrimatur, gaudet brivata tanto duce nobilitata, flent sibi sublata pictavi ossa beata* » ; R. Favreau, J. Michaud, *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 18, Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, CNRS Éditions, Paris, 1995, p. 94. L'édition de Robert Favreau propose la traduction suivante : « Le comte Guillaume le Pieux gît ici

vraisemblablement était situé, dans un premier temps, près de celui de Julien, a ensuite, été déplacé, à côté de l'autel Sainte-Croix. Au milieu du XV^e siècle¹⁰⁹, Babini avait pu y relever l'inscription¹¹⁰ suivante : « *Guillelmus pius † † comes hic tumulatur, Cujus morte polus gaudet, tellus lacrimatur. Gaudet Brivata tanto duce nobilitata, File tibi sublata, Pictavis, membra beata* ».

En 1963, l'autel Sainte-Croix a été redécouvert. Il se compose d'un massif de maçonnerie et d'une fosse. Le monument dans son dernier état, mesurait 1,50 m de haut¹¹¹. Il est situé au milieu de la troisième travée de la nef. La paroi nord-ouest de cette fosse, est constituée de deux blocs de pierres, dont l'un est issu du fragment d'un tambour de colonne¹¹². Un pilier de chancel a été retrouvé à cet endroit. D'après l'archéologue, cet autel était déjà en place durant la période carolingienne. Il possédait une relique des quarante martyrs¹¹³ et un reliquaire en verre, contenant un fragment de la vraie Croix¹¹⁴. Ce reliquaire de verre était signalé, selon Babini, par l'inscription suivante, « *Sapra armarium in vitrina in qua est † : « Hoc signum crucis apparebit in celo cum Dominus ad judicandum venerit »*. L'apparition de la croix devait être le dernier des quinze signes avant-coureurs, du Jugement dernier¹¹⁵. À partir du VIII^e siècle, des autels toujours plus nombreux étaient placés dans les édifices. Dans l'église de Saint-Riquier, un autel de la Sainte-Croix s'élevait dans la nef principale, devant le chancel¹¹⁶. Saint-Gall, possédait un autel analogue. Les cathédrales de Saint-Sauveur du Mans, de Corvey ou d'Essen, renfermaient également de telles dispositions¹¹⁷. Gabriel Fournier assure que l'usage de placer un autel dédié à la Sainte-Croix dans la nef, et devant le chœur, a survécu dans de nombreux édifices *romans*, monastiques ou épiscopaux, jusqu'à la fin du Moyen-Âge. Des usages liturgiques ont-ils pu influencer le choix de l'emplacement de ces autels ? Au VIII^e-IX^e siècle, le culte du Sauveur et de la Sainte-Croix s'était particulièrement développé¹¹⁸. Au IX^e siècle, la liturgie du *triduum*, exécutée à Saint-Riquier, s'articulait autour d'un autel semblable : « d'après *l'Institutio de diversitate officiorum* d'Angilbert, au IX^e siècle, à Saint-Riquier, lors des vigiles du Vendredi saint, un chœur se tenait au milieu de la nef centrale devant l'autel Sainte-Croix, et une croix était dressée devant ce même autel, pour la cérémonie de l'adoration »¹¹⁹. De nombreuses d'églises Sainte-Croix avaient été

enseveli. Par sa mort la terre est en larmes, le ciel en liesse. Brioude se réjouit d'avoir été ennoblie par un si grand chef. Les Poitevins pleurent les saints ossements qui leur ont été enlevés. »

¹⁰⁹ D'après ce que nous pouvons déduire du récit relaté par A. Vernet, Babini est venu à Brioude pendant l'été 1443, puisqu'il a vu la réfection de la flèche de la basilique le 29 août 1443.

¹¹⁰ A. Vernet, « Notes du XV^e siècle relatives à l'Auvergne et au Velay », *Almanach de Brioude*, 1962, p. 15.

¹¹¹ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien de Brioude- notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, 1968, p. 19.

¹¹² *Idem*, p. 21.

¹¹³ Il ne s'agit pas de quarante reliques comme il a souvent été dit à cause d'une erreur de traduction, mais seulement d'une relique des quarante martyrs.

¹¹⁴ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien de Brioude- notes complémentaires », p. 22.

¹¹⁵ A. Vernet, « Notes du XV^e siècle [...] », *op. cit.*, p. 15.

¹¹⁶ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires [...] », *op. cit.*, p. 23.

¹¹⁷ *Idem*, p. 23.

¹¹⁸ *Ibidem*.

¹¹⁹ *Idem*, p. 23-24.

créées au Moyen-Âge. L'engouement pour la Terre Sainte peut justifier le surcroît des titulatures vouées à la Sainte-Croix lors des XI^e et XII^e siècles¹²⁰.

Lors des reconstructions *romanes*, l'autel Sainte-Croix de Brioude était resté en place. Cet autel fut l'un des points primordiaux des itinéraires exécutés par les chanoines lors des liturgies ambulatoires. Il a été maintenu jusqu'au XVI^e siècle (1513), date des grands réaménagements de l'église de Brioude. Les chanoines s'adaptaient nécessairement aux nouvelles formes liturgiques (1568-1570) déclenchées par le concile de Trente. Cependant, un emmarchement avait été laissé au milieu de la nef pour rappeler aux fidèles¹²¹ l'emplacement de cet autel qui avait jouté le tombeau de Guillaume le Pieux. À côté de l'autel, une fosse recouverte par une dalle a été retrouvée. Il s'agit du tombeau de Guillaume. Le tombeau est vide aujourd'hui, car ses restes avaient été déplacés lorsque l'autel de la Sainte-Croix avait été déménagé. Malheureusement, les inscriptions gravées sur le tombeau de Guillaume, relatées par la *Gallia Christiana* n'ont pas été retrouvées. Vers 1480, 1515, le prévôt de la famille de Langeac avait fait poser, dans la collégiale de Brioude, un nouveau pavage et de nombreux autels avaient ainsi pu être déplacés à cette occasion. La chapelle Sainte-Croix, portant ses armes, a accueilli les reliques de l'ancien autel qui obstruait la nef. Le tombeau de Guillaume a été transposé, « dans une colonne proche » des vestiges de l'ancien autel Sainte-Croix¹²². La *Gallia Christiana* indique également que ce tombeau était situé près de l'autel de la Croix. Au XVIII^e siècle, le doyen Antoine de Combres de Bressoles de Laurie, précisa que son tombeau était situé « dans une des pilles du milieu de l'église où [était] représentée une vierge, lieu que l'on [allait] encenser après les encensements faits au chœur »¹²³.

B. Du complexe basilical au quartier canonial : un dispositif d'exception

Ce dispositif d'exception conditionne assurément l'édification du bâtiment. Afin de mieux saisir le sens des images et des espaces de la collégiale, voyons ici comment la collégiale de Brioude a joué le rôle d'une véritable église mère : voici comment ce rôle s'illustra dans l'architecture. Sans entrer dans les détails de leur construction, il est important de placer le paysage architectural dans lequel se place la collégiale afin de mieux comprendre son rôle : si aujourd'hui l'édifice se dresse au milieu d'un quartier plutôt normalisé, composé d'habitations et de commerces, il n'en était rien hier. Le quartier canonial, dont les caractéristiques ont déjà été éclairées par de nombreuses études, est un révélateur¹²⁴ : il décrit autant les activités des chanoines que leur rôle au sein de la ville.

¹²⁰ C. Moulin, « Les églises et chapelles Sainte-Croix en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 62, 1976, p. 349-360.

¹²¹ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires [...] », *op. cit.*, p. 23-24.

¹²² B. Fizellier-Sauget, *Brioude, quartier de la Halle, Grégoire de Tours, étude archéologique*, Étude archéologique, 1987, SRA Auvergne (CA)/RAP927, p. 20-23.

¹²³ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, 1775, ch. I.

¹²⁴ Cf. Y. Esquieu, *La ville au Moyen-Âge : l'exemple français*, Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), A. Sutton, 2001, 159 p. ; Y. Esquieu, *Quartier cathédral : une cité dans la ville*, Éditions Desclée de Brouwer, Paris, 1994 ; Y. Esquieu, *Autour de nos cathédrales : quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, CNRS, Paris, 1992 ; Y. Esquieu, « Les constructions canoniales des chapitres cathédraux du sillon rhodanien et son

1) Le baptistère

a) Première disposition : cadre paléochrétien

Lors des fouilles, le baptistère paléochrétien de Brioude a été mis à jour¹²⁵. Fabrice Gauthier propose, pour ce bâtiment, une chronologie en quatre phases. Le baptistère est constitué d'une pièce centrale rectangulaire à *terrazzo* prolongée à l'est par une salle absidée au sol surélevé¹²⁶. En général, une telle configuration est attestée dès le IV^e siècle¹²⁷. Le mobilier céramique, qui a été découvert dans la salle baptismale, semble dater du III^e siècle en *terminus post quem*¹²⁸. Sans plus de précisions, Fabrice Gauthier détermine la construction de ce baptistère avant le second tiers du VI^e siècle. À titre de comparaison, le célèbre baptistère de Poitiers ne daterait que du VII^e siècle¹²⁹. Plus proche de Brioude, le baptistère du Puy-en-Velay, récemment fouillé par Sophie Liegard, révèle également plusieurs phases d'aménagements¹³⁰.

À Brioude, lors de la première phase, le bâtiment rectangulaire a été équipé d'une cuve centrée. La cuve baptismale¹³¹, qui est toujours en place, est constituée de deux gradins maçonnés. Il semble que la cuve baptismale, réduite par la suite, ait pu être entourée de colonnes ou de poteaux¹³². D'ailleurs, il n'est pas exclu que la cuve ait été couverte par un *ciborium*¹³³ reposant sur 8 colonnettes. Il est possible qu'il ne

littoral méditerranéen du temps de la Réforme grégorienne », *Cahiers de Fanjeaux*, n°24, 1989, p. 150-179 ; J.-M. Matz, « Collégiales urbaines et collégiales castrales dans le diocèse d'Angers au Moyen Âge », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2001, p. 5-33 ; M. Fournié, *Les collégiales dans le Midi de la France au Moyen-Âge*, UMR Framespa, GDR Salve, CVPM, Éditions Carcassonne Centre d'Études cathares, 2003.

¹²⁵ F. Gauthier, « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours », *Saint-Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, 2007, p. 288-306 ; F. Gauthier, *Rapport diagnostic, place Grégoire de Tours II*, RAP 441, SRA Auvergne, 2003 ; F. Gauthier, F. Gauthier, *Baptistère Saint-Julien de Brioude – fouilles programmées*, RAP 01422, SRA Auvergne, 2005.

¹²⁶ *Idem*, p. 292.

¹²⁷ F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, SRA Auvergne, 2006, p. 79.

¹²⁸ *Idem*, p. 81.

¹²⁹ J. Hubert, « Le baptistère de Poitiers et l'emplacement du premier groupe épiscopal », *Cahiers archéologiques*, VI, 1952, p. 137.

¹³⁰ C. Sapin, « Le baptistère du Puy-en-Velay (Haute-Loire) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 03 septembre 2008, Consulté le 30 juin 2012. URL : <http://cem.revues.org/index5862.html> ; A.-B. Mérel-Brandenburg, « Le baptistère Saint-Jean du Puy-en-Velay (Haute-Loire) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 13 juillet 2011, Consulté le 30 juin 2012. URL : <http://cem.revues.org/index11930.html> ; Programme Collectif de Recherche, Responsable scientifique : A.-B. Merel-Brandenburg, *Le groupe cathédral du Puy-en-Velay (Haute-Loire), le baptistère Saint-Jean, Rapport 2005, Programme 2006*. S. Liegard, A. Fourvel, *Haute-Loire – Le Puy-en-Velay, Église Saint-Jean, Sondages archéologiques, Campagne 2006*, Décembre 2006.

¹³¹ F. Gauthier, « Inscription paléochrétiennes découvertes dans le baptistère de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) », *Hortus Artium medievalium*, Vol. 10., 2004, p. 211.

¹³² F. Gauthier, « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement [...] », *op. cit.*, p. 294.

¹³³ Informations révélées par Fabrice Gauthier lors des fouilles qui se poursuivent durant les dernières semaines de Juillet 2006.

s'agisse que de traces de fixations de plaques¹³⁴. Aucun dispositif hydraulique ne complétait cet agencement. Dans une seconde phase, une annexe orientale a été aménagée dans le volume initial de la salle baptismale. La salle baptismale et l'annexe orientale sont pourvues d'un sol de béton et de murs recouverts d'enduits blancs. La qualité des finitions se remarque dans la présence d'un sol de béton de tuileau faisant figure de pseudo-mosaïque. Ce bâtiment d'exception, n'est pourtant pas mentionné par Grégoire de Tours. Une *annexe orientée à l'est* est située dans le prolongement de la salle baptismale. Elle est séparée de la salle baptismale par un mur nord/sud qui vient en calage contre le mur sud de la salle. Des morceaux de vitraux mérovingiens ont été découverts¹³⁵. L'*annexe ouest* est une salle dotée également d'un *terrazzo* de couleur blanche¹³⁶. Une *annexe sud* borde la salle baptismale.

Un bâtiment (nommé bâtiment 4 par Fabrice Gauthier) situé à l'emplacement, approximatif, de l'église paroissiale Notre-Dame aurait pu servir de salle pastorale ou de mausolée destiné à recevoir quelques tombes¹³⁷. Ce complexe baptismal remarquable peut être comparé aux baptistères des groupes épiscopaux de Lyon ou de Grenoble. Ce baptistère orienté, possédant une cuve centrée, adopte une forme majoritairement reconnue.

b) Seconde disposition : cadre mérovingien

Une phase (n°3) d'inhumation réalisée dans le baptistère a été datée grâce au mobilier situé en contexte funéraire. Cette phase montre que le baptistère était encore utilisé dans le second tiers du VI^e siècle. Le rehaussement des sols de la moitié de la salle baptismale renseigne la quatrième phase. Le baptistère fut ensuite rasé à la charnière du VI^e et du VII^e siècle¹³⁸. Le baptistère n'a pas été abandonné, mais il a été « détruit rationnellement » pour laisser la place à un autre bâtiment¹³⁹. L'existence de groupes ecclésiaux éclatés en plusieurs éléments est l'une des caractéristiques de la topographie religieuse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge. Mais une nouvelle conception monumentale de l'espace arriva à la fin de cette période¹⁴⁰. On regroupa dans un même bâtiment les différentes fonctions assurées par les anciens édifices séparés. À Brioude, les sols ont alors été surhaussés de 80 centimètres par les remblais de démolition du bâtiment. Un nouveau bâtiment (nommé bâtiment n°5 par Fabrice Gauthier) orthogonal a été construit sur son emprise en réutilisant le mur ouest du baptistère. La construction de ce nouveau

¹³⁴ F. Gauthier, « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement [...] », *op. cit.*, p. 294.

¹³⁵ F. Gauthier, « Les vitraux mérovingiens du baptistère », *Brioude, la basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, *op. cit.*, p. 28.

¹³⁶ F. Gauthier, « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement [...] », *op. cit.*, p. 295-296.

¹³⁷ F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, *op. cit.*, p. 80.

¹³⁸ F. Gauthier, « Réorganisation spatiale et transferts fonctionnels dans le sanctuaire de Saint-Julien de Brioude au début du VII^e siècle : un nouvel édifice funéraire implanté dans l'emprise du baptistère », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 371.

¹³⁹ *Idem*, p. 380.

¹⁴⁰ Cf. M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Éditions Aubier, 2005, p. 49 et ss.

bâtiment s'est accomplie dès la fin de l'époque mérovingienne. Fabrice Gauthier propose de considérer ce bâtiment comme une vaste *area* funéraire car on continua de se faire enterrer dans ce lieu. Les inhumations d'enfants semblent avoir été exclues du nouvel espace créé. Une sorte d'ossuaire structuré et sélectionnant les défunts avait été mis en place. On avait préalablement trié les ossements¹⁴¹. Subséquemment, la fonction baptismale a indubitablement été transférée dans la basilique elle-même.

2) Les espaces funéraires

a) *L'espace funéraire autour de la basilique mérovingienne*

Les fouilles réalisées depuis les années 1980 ont montré que les abords de la basilique et de l'église paroissiale Notre-Dame, mais également les autres églises paroissiales de la ville, étaient utilisés comme des espaces funéraires¹⁴². Avec le temps, les basiliques des saints furent installées au cœur de quartiers funéraires, dont les premières attestations datent du VI^e siècle¹⁴³. À Brioude, le complexe basilical a fait glisser vers le nord, le centre du bourg. Ce lieu avait-il déjà une fonction funéraire durant l'antiquité ? Il ne s'agissait peut-être que d'un simple *suburbium* occupé par les chrétiens¹⁴⁴. Les fouilles de Fabrice Gauthier, en 2003, ont permis d'exhumer à l'est de la place Grégoire de Tours, des vestiges de plusieurs bâtiments mérovingiens à vocations funéraires appartenant au sanctuaire de Saint-Julien¹⁴⁵. Les fouilles contiguës au chevet ont révélé des niveaux funéraires médiévaux et modernes¹⁴⁶. Le quartier basilical était ceint d'un mur englobant la place Grégoire de Tours. Cette dernière a été utilisée comme lieu d'inhumation pendant plus de mille ans.

L'inhumation dans un baptistère pose en regard deux réalités : la mort et le baptême chrétien forment deux passages permettant d'accéder à une forme distincte de renaissance. L'installation de reliques dans certains baptistères peut justifier la présence de sépultures. Les trois tombes à épitaphes de la salle sud sont regroupées à l'est vers l'espace qui est le plus susceptible de contenir un autel et des reliques¹⁴⁷. Cependant, le synode d'Auxerre (milieu VI^e siècle/début VII^e siècle) interdit d'inhumer les défunts dans les baptistères¹⁴⁸. Les découvertes faites au baptistère de Brioude apportent l'existence de rares cas d'inhumations réalisées à l'intérieure de la salle baptismale. Le baptistère constituait véritablement ici un second pôle d'inhumations, après la tombe de Julien, sans justification apparente.

¹⁴¹ *Ibidem*.

¹⁴² Cf. F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, SRA Auvergne, 2006, p. 99 et ss.

¹⁴³ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule [...]*, *op. cit.*, p. 382.

¹⁴⁴ B. Fizellier-Sauget, *Brioude, Quartier de la Halle, Grégoire de Tours, étude archéologique*, Étude archéologique, 1987, SRA Auvergne (CA)/RAP927, p. 18.

¹⁴⁵ F. Gauthier, *Brioude, place Grégoire de Tours II*, Rapport de diagnostic du 13/05/2003 au 23/05/2003, SRA Auvergne (CA)/RAO441, 2003, p. 5.

¹⁴⁶ Quatre campagnes de fouilles ont eu lieu. Trois campagnes de sauvetage se sont succédées entre novembre 2002 et décembre 2003. Tous les résultats n'ont pas encore été communiqués.

¹⁴⁷ F. Gauthier, « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement [...] », *op. cit.*, note n°6, p. 300.

¹⁴⁸ *Ibidem*.

À l'intérieur de la salle baptismale du baptistère, et dans une galerie funéraire accolée à l'ouest, ont été trouvées deux plaquettes de marbre. Celles-ci sont gravées d'inscriptions et sont encastrées dans les couvercles des sarcophages. Dans la galerie occidentale, trois couvercles de sarcophages possèdent une cavité rectangulaire destinée à loger une plaquette. L'une d'elle possède encore l'épithaphe de *Mellonius* et l'autre l'épithaphe de *Gunsa*¹⁴⁹. L'épithaphe de *Mellonius*, mentionne : « Dans ce tombeau repose de bonne mémoire *Mellonius* sous-diacre (?). Il vécut 75 ans. Il trépassa le 6^e jour des kalendes de février, la troisième année du règne de notre seigneur le roi Théodebald »¹⁵⁰. *Mellonius* était un nom attesté comme gentilice en Afrique, en Cisalpine et en Germanie inférieure et supérieure. Il révèle la présence à Brioude d'un sous-diacre (*sub ?*) mort le 27 janvier 550. L'épithaphe de *Gunsa* énonce : « Dans ce tombeau repose *Gunsa* de bonne mémoire ; elle vécut 18 ans. Elle trépassa le jour des kalendes de mars, la première année du seigneur le roi Théodebert »¹⁵¹. Ce nom d'origine Germanique possède une racine *Guns-* suivit de *a* de la première déclinaison latine. La mention de Théodebert rappelle deux homonymes austrasiens qui ont régnés sur la cité arverne. Ils suggèrent ainsi deux dates. La paléographie et la comparaison à d'autres inscriptions incitent, Fabrice Gauthier à préférer la datation basse, du 1^{er} mars 597¹⁵². Un autre fragment trouvé dans la galerie funéraire, représente une colonne torsadée coiffée par un chapiteau stylisé surmonté par une arcature. Ce décor, attesté neuf fois en Auvergne, se compose de colombes associées à un calice ou à une croix. Finalement le défunt représenté par son épithaphe est symboliquement placé sous la demeure céleste¹⁵³. Ces inscriptions relèvent d'une tradition auvergnate mêlée à l'onomastique germanique.

D'autre part, les sondages récents et les fouilles de 1991, établis au centre de la place¹⁵⁴ et au droit du chevet de la basilique¹⁵⁵ ont exhaussé de nombreux sarcophages trapézoïdaux aux cavités céphaliques. Mais les investigations archéologiques de 1990 et 1991, n'ont pas réellement révélé le niveau d'occupation du haut Moyen-Âge. Les inhumations successives ont perturbé les différents niveaux. Autour de la *chapelle du Sacré-Cœur*, des déblais d'ossements provenant d'inhumations ainsi que des fragments de cercueils ont été détruits par la pelleteuse¹⁵⁶. De plus un massif de maçonnerie formant le soubassement du chevet actuel dérange la lisibilité, en mêlant des cuves de sarcophages dans sa structure. Depuis 1987 jusqu'à 1991, les sondages menés par Bernadette Fizellier-Sauget ont révélé ce massif. Serait-il présomptueux de l'interpréter comme un édifice antérieur ? Nous pouvons simplement préciser que cette structure a été créée à un niveau horizontal à partir de l'extrados d'une voûte plus ancienne¹⁵⁷.

¹⁴⁹ L. Foulquier, *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont: dépôts lapidaires et emplois (antiquité tardive/haut moyen Age)*, mémoire de D.E.A. dirigé par le professeur B. Phalip, Université de Clermont II, 2004.

¹⁵⁰ F. Gauthier, « Inscriptions paléochrétiennes découvertes dans le baptistère de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) », *Hortus Artium medievalium*, *op. cit.*, p. 212.

¹⁵¹ *Idem*, p. 213.

¹⁵² *Id.*, p. 214.

¹⁵³ *Ibidem*.

¹⁵⁴ B. Fizellier-Sauget, Brioude, *Quartier de la Halle, Grégoire de Tours, étude archéologique*, 1987, SRA Auvergne (CA)/RAP927. Sondage S2.

¹⁵⁵ *Idem*, Sondage S1.

¹⁵⁶ B. Fizellier-Sauget, Brioude, *Quartier de la Halle, Grégoire de Tours, étude archéologique*, *op. cit.*, p. 27.

¹⁵⁷ B. Fizellier-Sauget, *Cahier des charges de prescription de fouille archéologique*, Lettre adressée au Directeur interrégional de l'institut National de Recherches Archéologiques Préventives, du 17 mai 2002. D.R.A.C.

b) Des réadaptations permanentes durant la période médiévale

Les fouilles de 2002-2003 ont été les premières à révéler la présence de tombes de pèlerins. Ces tombes sont situées dans le cimetière établi derrière le chevet de la basilique. Cet espace se distingue des autres cimetières : Fabrice Gauthier en conclut qu'on « inhumait [...] les pèlerins dans un quartier spécifique »¹⁵⁸. Cette disposition a été observée dans d'autres cités¹⁵⁹. Les tombes comportent souvent une coquille Saint-Jacques¹⁶⁰. La coquille était devenue un symbole applicable pour le pèlerinage de Saint-Jacques mais pas seulement. Il existe également des pèlerins inhumés dans des tombes collectives. Quelques tombes ont également révélé l'intervention de praticiens exerçant peut-être dans l'hôpital situé à proximité de l'édifice : une femme âgée (n°1511) inhumée dans ce cimetière, souffrait d'une double fracture fémorale qui avait été parfaitement réduite¹⁶¹. Les sépultures de pèlerins permettent de dater l'utilisation de cet espace entre le XI^e et le XIV^e siècle. Fabrice Gauthier déclare que la sépulture du pèlerin est, dans la majorité des cas, réalisée dans une superposition de tombes créant une fosse sépulcrale qui aurait pu faire l'objet d'une dévotion particulière¹⁶² : le continuum est en tout cas remarquable. Ces tombes sont modestes et souvent accompagnées de la besace, élément béni lors du départ du pèlerin¹⁶³.

La cohabitation des vivants et des morts constitue l'un des traits majeurs des formes d'organisation sociale du Moyen Âge occidental principalement entre le VII^e et le XII^e siècle¹⁶⁴. Les « circuits » funéraires qui encerclaient les églises ont participé à la sacralité des lieux consacrés autour desquels les espaces funéraires se sont établis. Les zones d'inhumations ne devenaient sacrées qu'à la suite d'un rite accompli par un représentant de l'Église. L'invention du rite de la *consecratio cimiterii* n'est pas antérieure au X^e siècle¹⁶⁵. Bien souvent, autour de l'église, l'évêque a tracé un espace plus ou moins vaste souligné parfois par des arbres, un fossé ou une murette. Il s'agit de l'âtre, l'atrium latin, le lieu d'asile, l'espace d'accueil. Un évêque de Rennes vers 1160, écrivit que l'âtre était le « refuge pour les vivants, non pour la sépulture des morts ». On vivait et on rendait la justice dans cet espace. On y a également bâti des

Auvergne, S.M.A.T. du Haut-Allier, p. 4. En 1990 et en 1991, les sondages S3 et S4 ainsi que S5 ont été effectués entre les absidioles.

¹⁵⁸ F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, [...], op. cit.*, p. 99.

¹⁵⁹ Cf. J. Tardieu, « La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation », D. Alexandre-Bidon, C. Trefort (dir.), *À réveiller les morts, la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, 1993, p. 223-244.

¹⁶⁰ Quatre coquilles sont d'origine méditerranéenne et huit autres sont d'origine atlantique. Cf. F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, [...], op. cit.*, p. 103.

¹⁶¹ F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, [...], op. cit.*, p. 102.

¹⁶² *Idem*, p. 106.

¹⁶³ *Id.*, p. 103.

¹⁶⁴ M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Éditions Aubier, 2005, p. 9.

¹⁶⁵ *Idem*, p. 116 et ss.

maisons pour lesquelles il fallait payer un cens¹⁶⁶. Il servait pareillement de cimetière. L'espace d'inhumation était devenu un véritable pôle de sacralité. Au tournant des XII^e et XIII^e siècles, les spécialistes du droit canonique ont pris la mesure du processus de spatialisation de l'Église. Les sanctuaires n'étaient progressivement plus identifiés seulement par les autels mais également par l'ensemble de l'espace délimité par les parois des édifices et des « circuits » qui les entouraient. Le cimetière constitué par les corps des fidèles défunts participait à l'Église, temple de Dieu à travers ses fidèles vivants et morts mais aussi grâce à un réseau de bâtiments. Les corps des défunts « finissaient souvent par se confondre les uns avec les autres »¹⁶⁷ ; une sorte d'*opus mixtum* dessinait un espace propre. Le discours des clercs du Moyen-Âge venait amender le premier discours des Pères qui avaient d'abord refusé d'intégrer les murs dans la notion « sacré » caractérisant l'Église. Michel Lauwers a montré clairement comment la sacralisation de la *terra cimenterata* a permis de réaliser les fondements d'un ordre social fondé sur les églises, la terre et les morts¹⁶⁸.

Le cimetière situé au chevet de la collégiale de Brioude est mentionné dans un texte de 1281. Des testaments tardifs (1323) font état de la présence de sépultures de clercs dans le cimetière de Saint-Julien¹⁶⁹. D'autres, comme Jean de Beauregard, prêtre et chorier se faisaient enterrer dans l'église¹⁷⁰. Au XIX^e siècle, quelques croix étaient encore visibles dans le tas amassé derrière l'église. Il s'agissait de croix en bois qui pourraient peut-être nous expliquer la dénomination de la place au début du XIX^e siècle : « la place aux bois »¹⁷¹. Cet espace funéraire se poursuivait peut-être aussi près des inhumations retrouvées vers la halle actuelle¹⁷². La présence de la maison du doyen et d'une ancienne chapelle¹⁷³, avaient-elles pu attirer des inhumations ? D'autre part, des sépultures (9 éléments de sarcophages) ont été retrouvées dans le massif de maçonnerie sur lequel le chevet actuel s'appuie¹⁷⁴. Au total nous pouvons dénombrer, 21 tombes en place, dont trois dans le sondage (n°2) effectués au centre de la place en 1987¹⁷⁵. Dans le

¹⁶⁶ M. Parisse, « Le chrétien occidental », J.-M. Mayeur, C. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. V, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Éditions Desclée, 1993, p. 511.

¹⁶⁷ M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles)*, Éditions Beauchesne, Paris, 1996, p. 152 ; B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 208 et ss.

¹⁶⁸ M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Éditions Aubier, 2005, p. 187 et ss.

¹⁶⁹ Almanach de Brioude, M 2 1323, *Testament de Pierre Benoît, clerc, bourgeois de Brioude*, 7 novembre 1323.

¹⁷⁰ Arch. dép. Haute-Loire, G 6 f°50, *Testament de Jean de Beauregard, alias de Lobeyras*, 23 février 1321.

¹⁷¹ *Plan de la Commune de Brioude*, Mr Grignard ingénieur vérificateur du cadastre, MM Bardif & Pifsis Géomètre de haute Classe, par Barreyre Louis Géomètre secondaire, non daté, d'après les archives du S.M.A.T. du Haut-Allier. Ce plan date sûrement de la période 1800-1830.

¹⁷² H. Mosnier, « Fouilles à Brioude », *Mémoires et procès verbaux de la société des amis des sciences de l'industrie et des arts de la Haute-Loire*, I, p. 126-127. Les fouilles du 23 février au 3 mars 1857 ont révélées des tombes maçonnées sans cercueils.

¹⁷³ C. Charbonnel-Castanie, D. Parent, *Bâtiment du doyenné, analyse architecturale*, novembre 1992, 2 vol., RAP 00265, RAP 00266, SRA Auvergne.

¹⁷⁴ B. Fizellier-Sauget, *Cahier des charges de prescription de fouille archéologique*, 17 mai 2002, p. 2 et 9. Le sondage n°4 date de 1990, il fut effectué entre les absidioles Saint-Vincent-de-Paul et Sainte-Marie. Le sondage n°5 en 1991, est effectué entre les chapelles Sainte-Marie et Sainte-Philomène.

¹⁷⁵ *Idem*, p. 9.

sondage (n°3) situé autour du portail *roman* près de la chapelle Saint-André, ont été retrouvés dix sépultures en 1990¹⁷⁶. Les sondages (n°4 et 5) conduits près des absidioles nord ont révélé huit sépultures. Les inhumations ont été faites dans des sarcophages, des tombes maçonnées ou des cercueils déposés en pleine terre¹⁷⁷. En 2003, Fabrice Gauthier a découvert des sépultures carolingiennes ou *romanes*, situées en pleines terres ou dans des coffres de bois, au nord-est de la place¹⁷⁸. Nous avons vu l'importance aussi des chapelles-ossuaires. La chapelle romane a pu accueillir plusieurs centaines de défunts¹⁷⁹. Il peut s'agir de plusieurs centaines de chanoines. La collégiale elle-même ainsi que les porches¹⁸⁰ et même le portail occidental ont constitué des lieux d'inhumation¹⁸¹. L'espace protecteur situé autour du tombeau de Julien était recherché par les fidèles désireux d'assurer leur salut. D'ailleurs, les autorités religieuses ont du réagir, à la fin du VIII^e siècle, contre l'envahissement des églises par les sépultures¹⁸². À partir du IX^e siècle, la législation avait autorisé la célébration des enterrements dans l'église où le mort payait la dîme¹⁸³. Du côté du porche sud de la collégiale une vingtaine de sarcophages en pierre ont été découverts¹⁸⁴. En 2001, 16 sépultures médiévales et modernes, ont été retrouvées aux abords du porche septentrional. Ce lieu semble déjà avoir été utilisé pour des inhumations du haut Moyen-Âge¹⁸⁵. Avant que le porche *roman* ne soit construit, ce lieu abritait peut-être déjà une porte, un mur ou bien une voie antique située à proximité de la basilique carolingienne, où se trouvaient des inhumations. Près de la façade occidentale, cinq sépultures, ou inhumations en pleines terres, ont été identifiées¹⁸⁶. La présence d'une sépulture dallée, découverte près du mur nord du massif sud semble prouver que la façade occidentale ait constamment constitué un lieu d'inhumation¹⁸⁷. La porte de la façade de la collégiale aurait été utilisée comme lieu d'enterrement au même titre que les porches. Ces sépultures révèlent la présence d'une population d'hommes, de femmes et d'« immatures ». Pour Bernadette Fizellier-Sauget, ces types d'individus sont caractéristiques d'un cimetière paroissial. Cependant, ces vestiges proviennent de plusieurs siècles consécutifs, datant de l'époque gallo-romaine à la période moderne et il est impossible d'affirmer qu'il ne s'agisse que de défunts paroissiaux.

¹⁷⁶ *Ibidem*.

¹⁷⁷ *Ibid*.

¹⁷⁸ F. Gauthier, *Brioude, Place Grégoire de Tours II, Rapport de diagnostic, 2003*, (CA)RAP441, SRA Auvergne, p. 4-5.

¹⁷⁹ F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, [...], op. cit.*, p. 87.

¹⁸⁰ A.-A. Lichon, *Brioude : abords de la basilique Saint-Julien, Portails Nord et Ouest*, 2001, SRA Auvergne, (CA)/RAP339.

¹⁸¹ G. Fournier, « Fouilles dans l'église de St-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 16 : « [...] dans l'entrecolonnement sud de la cinquième travée, le long de cette surélévation, une tombe fut creusée : formée d'un coffre construit à l'aide de tuiles, elle contenait le corps d'un homme enveloppé dans un linceul et recouvert de chaux ; un éperon était posé sur chacun des tibias ; cette sépulture pourrait être celle d'un chanoine ».

¹⁸² G. Fournier, *Le peuplement rural [...], op. cit.*, note n°74, p. 437.

¹⁸³ *Idem*, p. 438.

¹⁸⁴ G. Fournier, « Le cimetière médiéval de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1952, p. 85-87. Il s'agit des fouilles d'avril 1951 effectuées sur la place saint Julien.

¹⁸⁵ A.-A. Lichon, *Brioude : abords de la basilique Saint-Julien, Portails Nord et Ouest, op. cit.*, p. 4-6.

¹⁸⁶ *Ibidem*, sondages S3.

¹⁸⁷ *Idem*, p. 18-20.

Une distinction entre deux espaces funéraires n'était-elle pas possible ? Paul le Blanc considère l'espace entourant la collégiale comme un cimetière à caractère obituaire : « destiné à rappeler mémoire des bienfaiteurs du chapitre »¹⁸⁸. Plusieurs études ont prouvé que le lieu de sépulture n'était pas obligatoirement fixé dans le cimetière ou l'église la plus proche. Les établissements célèbres attiraient des populations plus lointaines. Les pèlerins et les fidèles de Julien venaient se faire inhumer à Brioude pour recevoir la protection du saint. Dans la deuxième moitié du X^e siècle, de nombreux bienfaiteurs du chapitre ont fait des donations *pro sepultura*¹⁸⁹. L'un d'eux a précisé qu'il désirait être enseveli dans le cloître de Saint-Julien : « *Leotardus in isto loco moriar, in claustris sancti Juliani* »¹⁹⁰. D'autres fidèles, très nombreux, se sont fait inhumer dans l'église¹⁹¹. Pour Gabriel Fournier, il s'agit de la continuation d'un usage carolingien qui reconnaissait à chacun le droit de se faire enterrer dans l'église de son choix, en donnant la préférence aux églises de monastères et de chapitres¹⁹².

3) Un quartier canonial au cœur de la cité : une architecture affectée au pouvoir spirituel et temporel

a) L'église paroissiale Notre-Dame et la chapelle « Saint-Esprit »

Pour Gabriel Fournier, l'église paroissiale n'est pas la basilique, mais l'église Notre-Dame¹⁹³. Or pour l'abbé Cubizolles, ce n'est pas évident, car l'archiprêtre Publianus, chef du *presbyterium* brivadois, restait une grande partie de la journée dans la basilique Saint-Julien¹⁹⁴. Il faut dire que les textes de Grégoire de Tours ne parlent pas de Notre-Dame. Nous pouvons supposer qu'au VI^e siècle la basilique faisait donc office de paroissiale.

Attestée dès le X^e siècle dans le cartulaire de Brioude, l'église paroissiale Notre-Dame a été vendue comme bien national pour être presque entièrement détruite en 1803¹⁹⁵. Pour Gabriel Fournier, l'ancienne paroissiale a partiellement été comprise dans l'enceinte du *Clastrum* : « suivant un usage fort fréquent, le chapitre aurait donc été primitivement doté de deux sanctuaires voisins »¹⁹⁶. Son entrée demeurait en dehors de la clôture. Les études de Christine Charbonnel-Castanie et de Bernard Galland, ont permis de distinguer deux états *romans* et un état *gothique*¹⁹⁷. C'est un bâtiment composé d'une nef unique et d'un chevet plat de 31 m de long sur 9 m de large. Les textes nous apprennent qu'une chapelle Sainte-

¹⁸⁸ Cf. B. Fizellier-Sauget, Quartier de la halle, Grégoire de Tours, étude archéologique, 1987, SRA Auvergne, (CA)/RAP00927.

¹⁸⁹ G. Fournier, *Le peuplement rural [...], op. cit.*, p. 438.

¹⁹⁰ *Grand cartulaire de Brioude*, essai de restitution par A. et M. Baudot, Imprimerie générale de Bussac, 1935 ; H. Doniol, *Cartulaire de Brioude [...], op. cit.*, ch. 305.

¹⁹¹ *Ibidem.*, chartes n° 1, 10, 41, 49, 67, 91, 133, 164, 305, 313, 314, CCXCVIII.

¹⁹² G. Fournier, *Le peuplement rural [...], op. cit.*, p. 438-439.

¹⁹³ *Idem*, p. 163.

¹⁹⁴ P. Cubizolles, *Le noble [...], op. cit.*, p. 81. (Grégoire de Tours, *Miracles.*, ch. XXII)

¹⁹⁵ *Idem*, ch. IV.

¹⁹⁶ G. Fournier, *Le peuplement rural [...], op. cit.*, note n° 29, p. 166.

¹⁹⁷ B. Fizellier-Sauget, *Cahier des charges de prescription de fouille archéologique*, 17 mai 2002, DRAC Auvergne, archives du S.M.A.T. du Haut-Allier, p. 8.

Marguerite comprenant une sacristie complétaient l'édifice¹⁹⁸. Actuellement, la croisée d'ogives (de 6 x 7 m) est le dernier vestige de l'église reconstruite durant la période *gothique*. De cette élévation *gothique* on ne connaît pratiquement rien. Sur l'estampe de maître Brunicard, datant du XVIII^e siècle, nous pouvons apercevoir une flèche qui couronnait son petit clocher. Des claveaux *gothiques*, peints et enduits ont été découverts à proximité de Notre-Dame¹⁹⁹. Des structures dessinent une pièce de plan semi-circulaire hors-œuvre, d'environ 7,30 m de diamètre. Son abside s'appuie sur le rempart. Elle est formée par un mur (noté M3 et M4) qui révèle un parement extérieur en moellons réguliers liés à du mortier de chaux. Le parement intérieur est enduit avec un mortier de chaux grise²⁰⁰. Un niveau de sol en galets a été découvert, mais rien n'indique qu'il s'agisse du sol d'utilisation du bâtiment. Le parement extérieur devait être enduit de chaux comme le montre le mur M4²⁰¹. Un deuxième sol de galets composé de chaux ocre-jaune peut-il apporter la preuve d'une utilisation de l'édifice lors de deux états successifs ? Le mur M5, placé au centre de cette abside, est formé de trois assises de pierres et d'un ressaut de mur. Ce mur aurait-il constitué la base d'un autel consacré²⁰² ? Le mur M8 peut s'apparenter à un pilier²⁰³. Cet espace est limité par un mur transversal percé d'une ouverture de 1,80 m²⁰⁴. À proximité de l'abside se trouve un puits²⁰⁵. L'édifice également possède deux « petits cimetières » limités latéralement par deux murs distants de 5 m. Ils sont limités au nord-est par le rempart carolingien²⁰⁶. Dix sépultures ont été retrouvées dans ce secteur ainsi qu'une grande fosse de réduction (ou bien trois fosses ?)²⁰⁷. Ce cimetière divulgue la présence d'enfants et d'adultes inhumés. Des éléments de cercueils de bois ont été retrouvés (sépulture 9 et 10)²⁰⁸. Cette paroissiale se compose également d'un jardin²⁰⁹.

Une autre chapelle *romane* a été construite à neuf mètres du chevet de la collégiale²¹⁰. Isolée au milieu des tombes, elle est constituée d'une nef prolongée par une petite abside. Cet édifice exceptionnel a pu posséder deux niveaux d'élévation : un premier voûté en sous-sol et un niveau supérieur également voûté. Deux piliers carrés engagés dans les murs gouttereaux au départ de l'abside servaient de support à l'arc triomphal du premier niveau. On accédait au sous-sol par la façade ouest grâce à un escalier. Un

¹⁹⁸ Cf. F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, SRA Auvergne, 2006, p. 89.

¹⁹⁹ F. Gauthier, *Brioude, Place Grégoire de Tours II*, Rapport de diagnostic du 13/05/2003 au 23/05/2003, SRA Auvergne (CA)/RAP441, 2003, p. 3-5.

²⁰⁰ U. Cabezuelo, F. Barp, *Église Notre-Dame, Place Grégoire de Tours*, 1998, SRA Auvergne (CA)/RAP00918, p. 19-20.

²⁰¹ *Idem*, p. 20.

²⁰² *Id.*, p. 28.

²⁰³ *Id.*, p. 30.

²⁰⁴ C. Charbonnel-Castanie, *Église Notre-Dame, place Grégoire de Tours, rapport de sondages réalisés du 4/10/94 au 24/10/94*, SRA Auvergne, 1994, p. 33.

²⁰⁵ U. Cabezuelo, F. Barp, *Église Notre-Dame, Place Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 31.

²⁰⁶ C. Charbonnel-Castanie, *Église Notre-Dame, place Grégoire de Tours, rapport de sondages réalisés du 4/10/94 au 24/10/94, op.cit.*, p. 27.

²⁰⁷ U. Cabezuelo, F. Barp, *Église Notre-Dame, Place Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 35.

²⁰⁸ *Idem*, p. 27.

²⁰⁹ C. Charbonnel-Castanie, *Secteur de la Halle [...], op. cit.*, p. 6.

²¹⁰ Cf. F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, SRA Auvergne, 2006, p. 86.

muret curviligne ancré dans le mur de l'abside isolait un petit espace naviforme servant peut-être d'ossuaire²¹¹. On a trouvé aussi directement sur les niveaux de sols de la chapelle, plusieurs couches d'ossements conservées jusqu'à la base de la voûte, sur un mètre de haut. Des tessons datés des XIII^e-XIV^e siècle permettent de dater ces inhumations pour un *terminus post quem*. Il s'agit donc d'une chapelle-ossuaire. Or, dans les textes, une chapelle du Saint-Esprit a été mentionnée dès 1324. On apprend qu'Astorg de Tailhac y a fondé une chapellenie et une vicairie²¹². La chapelle Saint-Esprit²¹³ servait pour la période moderne de lieu d'inhumation aux chanoines²¹⁴ : la chapelle découverte lors des fouilles est assurément placée sous la titulature du Saint-Esprit.

Une « chapelle gothique » (XIV^e-XV^e siècle) est localisée également entre l'église paroissiale Notre-Dame et la basilique²¹⁵. Des contreforts aux retombées de voûtes renforcent les angles du bâtiment et les murs latéraux. Ils permettent de distinguer deux travées ayant un couverture gothique. Cette chapelle possède aussi une salle en sous-sol recouverte par une simple voûte banchée. Le sous-sol de la chapelle constituait peut-être un cellier. La ville n'est pas « sanctifiée » uniquement par les églises ou les cimetières. Dès 1234 il est fait mention de la maison de la sainte locale, de la ville de Brioude qu'est sainte Bonnette²¹⁶. On imagine que sa maison fait l'objet de visites et de dévotions. C'est toute un parcellaire du sacré qui s'offrait ainsi aux fidèles et aux dévots.

b) Les lieux du pouvoir

Durant toute la période carolingienne, l'habitude se répand de convertir les édifices religieux en forteresses. Les églises rurales et leurs cimetières le sont également, dès le XI^e siècle : « la mise en état de défense de l'église et du cimetière, qui était l'œuvre soit des autorités religieuses et des habitants, soit d'un seigneur qui aménageait l'édifice pour son propre compte, corrigeait ce qu'avait de purement symbolique le droit d'asile, qui de fait fut souvent violé »²¹⁷. Le cloître de Brioude a été l'objet d'une saisie royale à une époque correspondant peut-être à la soumission de l'Auvergne par les Francs. Le patrimoine des clercs a été donné par Pépin et par Charlemagne aux comtes d'Auvergne et à l'abbé qu'ils ont nommé. Les *canonici* regagnèrent ultérieurement la possession des maisons bâties dans l'enclos en ayant le droit de les céder à un autre clerc. Dès le début du IX^e siècle, le centre religieux, chef-lieu de la paroisse et lieu de pèlerinage, pris de l'importance. Ceci entraîna le remaniement du plan de l'ancien *vicus*, qui était devenu un véritable bourg ecclésiastique²¹⁸. Deux noyaux distincts existaient ; le premier était nommé *Castrum Victoriacum* et le second comprenait le *vicus* de Brioude situé plus au sud.

²¹¹ *Ibidem*.

²¹² F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, [...], op. cit.*, p. 87.

²¹³ Cf. Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1168, f°117, J, 1612.

²¹⁴ *Carton testaments*, Almanach de Brioude.

²¹⁵ F. Gauthier, *Le sanctuaire de Saint-Julien, [...], op. cit.*, p. 88 et ss.

²¹⁶ Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 19, *Brioude- maison de sainte Bonnette*, mai 1234.

²¹⁷ G. Fournier, *Le peuplement rural [...], op. cit.*, p. 454.

²¹⁸ G. Fournier, « Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen Age : l'exemple du Brivadois », *Almanach de Brioude*, 1963, p. 13.

Quelle forme le cloître de Brioude pouvait-il avoir ? La législation d'Aix imposait aux chanoines la vie commune à l'intérieur d'une clôture matérialisée²¹⁹. Il semble que le *Clastrum monasterii* comprenant les maisons et le secteur urbain du cloître appelé *castellarium* ait été entouré d'une enceinte fortifiée que l'on pouvait désigner par les termes de *Castrum Victoriacum*²²⁰. Le *castrum* est signalé plusieurs fois dans le cartulaire de Brioude. Le terme *Clastrum monasterii*, également employé, désigne l'ensemble des bâtiments claustraux. Lorsque l'on parle du cloître de Saint-Julien, on désigne l'ensemble compris sur la place Grégoire de Tours. Le nom *castrum Victoriacum* peut dériver de la *villa urbana* possédée à Brioude par Victorius²²¹. Ce comte aurait cédé aux clercs une partie de la *pars urbana* d'une *villa*. L'ensemble a pris le nom de *Castrum Victoriacum*²²². Les Carolingiens ont peut-être confisqué la plus grande partie de ce *castrum*. Les premiers Carolingiens, maîtres de l'honneur comtal et de l'*abbatia*, ont encouragé la fortification de ce secteur urbain sur lequel ils ont la haute main et qui constitua, pour eux, un point stratégique²²³. Les comtes d'Auvergne possédèrent une partie du *castrum* nommé *comtalia* jusqu'en 1223. Dans la chartre falsifiée de Louis le Pieux (825), un faussaire travaillant pour les chanoines, créa deux communautés canoniales, l'une dans le *castrum* et l'autre dans l'église, permettant au chapitre de contrôler la totalité du *Castrum Victoriacum*²²⁴ pour essayer de se débarrasser du comte. Le tracé de l'enceinte est visible sur le plan de 1818. L'ancienne enceinte est appuyée à l'est sur le bord de la terrasse. Elle ferme au nord, l'église Saint-Julien, et au sud, la place du Postel et passe par la Maison de mandrin à l'ouest. Cette première fortification est remplacée au XIII^e siècle par une autre ligne de rempart décentrée au sud et comprenant l'ancien faubourg septentrional²²⁵. Ce cloître définit un espace ouvert sur les activités du siècle puisqu'une mention de 1256 indique que deux boutiques y prenaient place²²⁶. Le cloître était pareillement un lieu accueillant des activités au XIV^e siècle. Des documents signalent en son sein la présence de la confrérie Sainte-Madeleine. La mention de la confrérie de Sainte-Marie-Madeleine est faite à plusieurs reprises (1348, 1351, 1367, 1384, 1386, 1387 etc.). Elle se situe dans la chapelle éponyme²²⁷ qui est placée dans le cimetière de Saint-Julien²²⁸. Le *castellarium* se composait des logis abbatiaux et décanaux édifiés indubitablement sur une portion du cloître²²⁹. Seul le diplôme (falsifié) de Charles le Chauve, daté du 10

²¹⁹ Y. Esquieu, « Les constructions canoniales des chapitres cathédraux du sillon rhodanien et du littoral [...] », *op. cit.*, p. 152 et ss. ; C. Rémy, « Chanoines et chevaliers : la cohabitation au sein d'un enclos castral », *Chapitres séculiers et production artistique au XII^e siècle*, Limoges, 2009, à paraître.

²²⁰ É. Magnou-Northier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 320.

²²¹ G. Fournier, « Les origines de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1960, p. 9-58.

²²² P. Cubizolles, *Le noble [...]*, *op. cit.*, p. 189-190.

²²³ É. Magnou-Northier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 320.

²²⁴ *Ibidem*.

²²⁵ G. Fournier, *Le peuplement rural [...]*, *op. cit.*, p. 168.

²²⁶ Almanach de Brioude, B 2 1256, *Le chanoine Bernard Aurelle vend, moyennant 14 livres viennoises, à Durand Mancip, hebdomadier et baile des « heures » de l'église de Brioude [...]*, 2 décembre 1256.

²²⁷ Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 19 ; G à cl 19 : à classer 12 Br 15.

²²⁸ Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 16, *Agnès Selareyre, de Paulbac, veuve de Durand Besseyre*, 8 mars 1398.

²²⁹ É. Magnou-Northier, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux [...] », *op. cit.*, p. 320.

mars 874²³⁰, décrit les vingt-et-une maisons composant ce *castellarium*, qui constituaient le cloître canonial. Chaque demeure possédait une cour et un jardin. Dans les textes du XVIII^e siècle, on parle commodément du « cloître » ou « des cloîtres » de Saint-Julien, pour désigner l'ensemble des lieux clos²³¹. Certes, le statut des chanoines les obligeait à vivre en commun dans les bâtiments d'un cloître jusqu'au XIII^e siècle²³². Mais, les chanoines de Brioude avaient-ils respecté la règle ? Amédée Martinon Saint-Ferréol explique que la porte percée au nord, dans la cinquième travée à côté de la sacristie, était une porte qui « servait de communication entre l'église et le cloître à arcades romanes, au milieu duquel était [situé] un cimetière »²³³. De nombreux auteurs se sont abandonnés à l'avis de Gabriel Fournier²³⁴ et ils ont situé le cloître sur l'ancienne place de la *Clastr*e située à proximité du porche sud. Pour Bernadette Fizellier-Sauget, les fouilles de 2000 n'ont pourtant pas révélé assez d'indices permettant d'affirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Pour elle, les indices ont pu être détruits successivement. Les investigations archéologiques n'ont pas atteint de profondeurs suffisantes pour en témoigner. En définitive l'auteur en conclu que les murs découverts s'apparentent plutôt à des murs d'habitations²³⁵.

D'autres, comme l'abbé Lespinasse, ont situé le cloître sur l'actuelle place Grégoire de Tours²³⁶. L'abbé Cubizolles ne se prononce pas vraiment et signale simplement que la cour bordée de portiques se trouvait à l'emplacement de la Place Grégoire de Tours²³⁷. Bernadette Fizellier-Sauget suggère que les demeures des chanoines occupent 16000 m² : il s'agit d'une superficie correspondant justement à la surface du *castrum*²³⁸. Les fouilles ne sont pas venues confirmer la thèse de l'abbé Lespinasse, qui prétend qu'il existait un cloître, en 1070, possédant un dortoir et un réfectoire : « les chanoines ayant mené une vie commune jusqu'au début du XIII^e siècle. Au-dessus du cloître, il y avait une chambre capitulaire qui fut détruite par un incendie au XVI^e siècle »²³⁹. Bernadette Fizellier-Sauget pense que les ultimes traces du cloître auraient pu être détruites par les sépultures successives. Le cloître carolingien aurait-il été supprimé par la construction de la nouvelle collégiale romane ? Gabriel Fournier stipule que le terme *claustrum* s'applique, au haut Moyen-Âge, à l'ensemble des bâtiments claustraux²⁴⁰. C'est au XII^e siècle, que le terme s'applique uniquement au cloître. Avant le XII^e siècle, dans le cartulaire de Brioude, les termes de *claustrum*

²³⁰ Des anomalies sont révélées par différents auteurs dont Tessier et E. Magnou-Northier. Il semble que le terme *castellarium* soit un anachronisme du faussaire.

²³¹ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 932, P. Le Blanc, « Vendredy 5 août 1746 à propos d'un vole, procès verbal (archive 1852 de la Mairie de Brioude) », p. 105-106.

²³² L. Bréhier « Les origines de l'architecture romane en Auvergne. L'œuvre des chapitres et des monastères », *Revue Mabillon*, 1923, p. 11.

²³³ A. Martinon Saint-Ferréol, *Notice historique de la ville de Brioude*, 1880, p. 122-123. L'auteur parle aussi de l'ancien cloître, « à l'orient » et précise que le chevet de la basilique était compris dans ce qu'il appelle le cloître.

²³⁴ G. Fournier, *Le peuplement rural [...], op. cit.*, note n°28, p. 166 ; G. Fournier, « Les origines de Brioude : notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, p. 34-35.

²³⁵ B. Fizellier-Sauget, *Cahier des charges de prescription de fouilles archéologique*, DRAC Auvergne, daté du 17 mai 2002, archive du S.M.A.T du Haut-Allier, p. 7.

²³⁶ Lespinasse (abbé), « L'ancien cloître de Brioude », *Chroniques du Brivadois*, 1965, p. 93-94.

²³⁷ P. Cubizolles, *Le noble [...], op. cit.*, note n°1, p. 189.

²³⁸ B. Fizellier-Sauget, *Cahier des charges de prescription de fouilles archéologique, op. cit.*, p. 5.

²³⁹ Lespinasse (abbé), « L'ancien cloître de Brioude », *Chroniques du Brivadois*, 1965, p. 94.

²⁴⁰ G. Fournier, « Les origines de Brioude : notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, 1961, note n° 11.

et de *castrum*, sont supplantés par les expressions *vicus Brivatensis*, ou « *ecclesia sancti Juliani martyris vico Brivatensi* ». Ainsi la clôture monastique pouvait être désignée par le terme de cloître²⁴¹. L'hôpital saint Robert mentionné dans le cartulaire²⁴² est précisément décrit comme un bâtiment contigu au cloître et au cellier. Il est situé en dehors de l'enceinte ou sur l'enceinte la plus restreinte : « le tout joignant ensemble et clos de murailles »²⁴³.

Le terme de cloître désigne donc l'ensemble des bâtiments clos, c'est-à-dire compris eux-mêmes dans un secteur muré. Ces bâtiments sont attachés ensembles au sens de *claustra*. D'ailleurs les fouilles de 2003-2006 ont révélé la présence d'un mur raccordant l'église Notre-Dame à la collégiale, sur lequel, du côté de la place, se trouvent plusieurs bâtiments claustraux. L'entrée de la paroissiale Notre-Dame était accessible, en dehors de ce mur de clôture. La découverte de chapelles dans le cimetière vient confirmer plusieurs textes. En 2003, Fabrice Gauthier a découvert une chapelle funéraire et un bâtiment s'appuyant contre le mur gouttereau de Notre-Dame, à l'intérieur duquel un sarcophage à cavité céphalique a été conservé²⁴⁴. Un autre bâtiment, situé à proximité de la collégiale, a pu servir de cellier. En fait, le mur allant de la collégiale à Notre-Dame ferme la partie nord de la place de Grégoire de Tours. L'ensemble se trouve être clôt jusqu'à la prévôté. Un document, certes très tardif, datant de 1746, explique que la salle capitulaire (lieu accoutumé à tenir l'assemblée de la ville) est située dans le bâtiment du pressoir du cloître, dont l'accès se fait par « le cimetière ». Depuis l'aile gauche de la nef de la collégiale, une porte conduit à la salle en remontant un escalier conduisant dans le cloître : « le cloître de l'église où se trouve la porte de la salle [...] confinée par les bâtiments du pressoir du cloître »²⁴⁵. De plus, un document de 1792 mentionne plusieurs bâtiments ainsi que le « palais de l'Élection celle-ci devant Recette du ci-devant Chapitre et sa cour, les cloîtres, la chapelle du Saint-Esprit, celle de St Cosme et les salles capitulaires et du Conseil, les bâtiments occupés par le suisse de la paroisse, enfin le cimetière de St Julien »²⁴⁶. D'ailleurs, la lithographie

²⁴¹ On parle des « cloîtres de Saint-Julien » cf. C. Charbonnel-Castanie, *Secteur de la Halle, Place Grégoire de Tours, analyse archéologique-urbaine, des vestiges découverts dans les parcelles AB 570, 571, 572, Janvier 1994*, SRA Auvergne, archives du S.M.A.T du Haut-allier, p. 6.

²⁴² Grand cartulaire Saint-Julien de Brioude, essai de restitution par A. et M. Baudot, imprimerie générale de Bussac, Clermont-Ferrand, 1935, ch. CLXXX : « *Dalmacii vendimus sancto juliano et clericis ejus unam hereditatem nostram, hoc est casales qui sunt juxta muros claustrum Sancti Juliani et juxta cellarium ejus et aprehendimus...* »

²⁴³ A. Saint-Ferréol, *Notices historiques sur la ville de Brioude*, Brioude, Imprimerie Chouvet, 1880-1894, 5 vol., vol. II ch. 11.

²⁴⁴ F. Gauthier, *Brioude, Place Grégoire de Tours II*, 2003, SRA Auvergne (CA)/RAP441, p. 4- 5.

²⁴⁵ Clermont-Ferrand, BCU, ms 932, P. Le Blanc, *procès verbal à propos d'un vol* (archive 1852 de la mairie), daté du vendredi 5 août 1746, transcription de P. Le Blanc, p. 104-105 : « Deux coffres appartenant au Cliants qui sont dans la salle capitulaire lieu accoutumé à tenir l'assemblée de la ville [...] dans l'église St Julien de Brioude en entrant dans l'ayle gauche de la nef de l'église dit rencontrant [...] m'a conduit à une porte qui donne dans l'ayle gauche de la nef qu'il nous à dit, entre celle pour que l'on passe pour aller à la salle – nous avons remonté un escalier qui nous à conduit pour lui monter qu'y puisque le cloître de l'église où se trouve la porte de la salle – en François Jonquay a fait l'ouverture de la porte dont le bas est assez largement cassé pour qu'un enfant y puissent passer – La salle est confinée par les bâtiments du pressoir du cloître d'O (?)ée par la chambre capitulaire. [...] les comtes l'accèdent par un cimetière de la dite église en (?) du cloître entre deux (?) ».

²⁴⁶ C. Charbonnel-Castanie, *Secteur de la halle, place Grégoire de Tours, analyse archéologique urbaine de vestiges découverts dans les secteurs AB 570, 571, 572, Janvier 1994*, SRA Auvergne, archives du S.M.A.T du Haut-Allier, p. 6.

d'Engelmann datant de 1831 montre un tas de pierre à l'emplacement du cellier et de la chapelle ruinée. Quarante ans après leur destruction, les ruines des bâtiments canoniaux n'étaient pas encore nettoyées. Le cloître est donc constitué de plusieurs cours closes et de bâtiments communs et privés.

La partie sud-est du *castrum Victoriacum*, appartenant à la famille d'Auvergne, pris le nom de *Comtalia*. Au XII^e siècle, elle était également dénommée palais : « *Lucum vero in quo turris et allie domus nostre quondam nostre fuerant qui aocellatur vulgariter comtalia* »²⁴⁷. En 1375, elle est nommée Maison forte par Charles V²⁴⁸. En fait, tant que l'abbé de Brioude a également été comte d'Auvergne aucun problème ne s'est posé. Mais lorsque les deux fonctions ont été tenues par deux personnages différents, chacun a voulu posséder la *Comtalia*²⁴⁹. Les intérêts étant divergents, de longs démêlés, entre le XII^e et le XIII^e siècle, ont aggravé les tensions entre le comte d'Auvergne et les chanoines. Finalement en 1223, Robert Dauphin comte de Clermont a cédé, moyennant cent marcs d'argent, tous les droits de propriété dans la ville de Brioude et notamment une place forte munie de tours, surnommée *Comtalia*²⁵⁰. Les chanoines ont estimé être les héritiers et les successeurs des comtes d'Auvergne et ils ont usurpé le titre comtal : titre qui ne figure que deux siècles plus tard dans les documents. Vers 1290, lors de l'achèvement de la seconde enceinte, la *Comtalia* a dû être transformée car elle était située sur le nouveau rempart. En 1375, Charles V, à la demande du chapitre, a ordonné de la conserver car elle faisait office de château. D'après André Bossuat, elle était munie de tours, de créneaux et d'un pont-levis qui enjambait le fossé qui la séparait de la ville²⁵¹. Aux alentours du XV^e siècle, cette bâtisse était appelée « Petit palais » du chapitre. Deux portes ouvraient ce palais sur la campagne et sur la ville.

Le *vicus* était devenu un faubourg du *castrum* qui avait été englobé dans l'enceinte du XIII^e siècle²⁵² : L'ancien *vicus* et le *Castrum Victoriacum* étaient devenus, au cours de la période carolingienne, l'authentique bourg du chapitre de Saint-Julien²⁵³. La construction de la deuxième enceinte était prévue dès 1223. Elle a été certainement achevée en 1291. Le chapitre a obtenu l'ensemble de la seigneurie. L'agglomération a évolué en un bourg ecclésiastique composé d'un quartier fortifié autour des bâtiments capitulaires et de l'ancienne résidence aristocratique. Le faubourg extérieur doté d'un marché, a pris de l'importance grâce à la renaissance économique du X^e - XI^e siècle²⁵⁴. Les seules descriptions que nous possédions à propos des remparts sont postérieures au XIII^e siècle. On sait qu'à cause des attaques de

²⁴⁷ Baluze, *Histoire de la Maison d'Auvergne [...]*, *op. cit.*, t. II, p. 255-256 ; B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne [...]*, *op. cit.*, t. III, p. 214.

²⁴⁸ P. Cubizolles, *Le noble [...]*, *op. cit.*, p. 195 ; A. Chassaing, *Spicilegium Brivatense [...]*, *op. cit.*, p. X, 649 ; G. Fournier, *Le peuplement rural [...]*, *op. cit.*, p. 163 et 371. On se reportera à la partie historique pour plus de détails.

²⁴⁹ Cf. B. Phalip, *Le château et l'habitat [...]*, *op. cit.*, p. 214. L'édifice était composé de tours.

²⁵⁰ *Idem*, p. 196.

²⁵¹ A. Bossuat, « Le chapitre de Saint-Julien et les habitants de Brioude au XV^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1964, p. 58.

²⁵² R. Gervais, « Les fortifications de Brioude documents et recherches », *Almanach de Brioude*, t. 61, 1980, p. 155-157 ; G. Fournier, *Les origines de Brioude [...]*, *op. cit.*, p. 9-58.

²⁵³ G. Fournier, *Le peuplement rural [...]*, *op. cit.*, p. 168.

²⁵⁴ *Ibidem.*, p. 169.

Thomas de La Marche, autour de 1365, les murs fortifiés ont été reconstruits²⁵⁵. À la fin du XIV^e siècle, les remparts étaient percés de fenêtres d'habitations adossées aux remparts. Le chapitre lui-même avait percé le rempart pour l'évacuation des égouts²⁵⁶. Les fortifications de Brioude restent donc assez mal connus : mais il est certain que le chapitre ait tenu à disposer des symboles du pouvoir dans la ville.

II. Étude d'authenticité

A. Transformations et restaurations de la collégiale

1) Les modifications anciennes

a) Des sources muettes

Les mentions médiévales de la collégiale ne font pas allusion à sa forme ni à sa disposition intérieure. La position des reliques de Julien et des saints Ilpide et Arcons reste assez peu commentée : nous l'avons dit, la charte n°191, datée de 827 mentionnait pour la première fois la présence de corps d'autres saints non nommés accompagnant le corps de Julien²⁵⁷. Ultérieurement quelques mentions indiquaient le nom des deux saints susdits, puis à partir du IX^e siècle on indiqua leur disposition²⁵⁸. Parfois les tombeaux des trois saints ont été qualifiés de mausolées²⁵⁹, mais il s'agissait de dispositifs antérieurs à la construction de la collégiale.

Aucune allusion claire au chantier n'a été retrouvée dans les archives. Seule une mention datant de 1259 semble parler de l'achèvement du chantier *gothique* : « *Cum itaque sicut dilectus filius, magister Milo, scriptor noster, forisdecanus ecclesie brivatensis ad Romanam ecclesiam nullo medio pertinentis, Claromontensis diocesis, nobis exposuit Capitulum ipsius ecclesie, illam inceperit structura nobili ampliare [...]* »²⁶⁰. La bulle d'Alexandre IV accorde des indulgences aux donateurs qui permettent de parfaire les travaux de Brioude. Il semble donc qu'il s'agisse de travaux menés pour le voûtement du vaisseau central. Il s'agit bien d'après le document, d'un agrandissement. Les mentions, tardives pour notre étude, d'autels ou de vicairies apparaissent dans différents textes dont la liste ne pourrait donner qu'un point extrêmement imprécis à propos des emplacements. Seuls quelques détails signalant la présence des autels sont accessibles dans la documentation du XIV^e siècle (phase n°12) mais ils ne font l'objet d'aucune description. Les allusions faites aux vicairies n'ont rien de descriptif²⁶¹. L'enquête que nous avons entamée à ce propos a été abandonnée faute de matière suffisante. Il est possible de repérer ponctuellement quelques chapelles. Les

²⁵⁵ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *op. cit.*, ch. VIII.

²⁵⁶ R. Gervais, « Les fortifications de Brioude documents et recherches », *op. cit.*, p. 163-164.

²⁵⁷ P.-F. et G. Fournier, « Julien de Brioude, saint Ferréol de Vienne, saints Ilpide et Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966, p. 39.

²⁵⁸ *Idem*, p. 39-40

²⁵⁹ *Id.*, p. 40.

²⁶⁰ J.-J. Lachenal, *Une bulle d'Alexandre IV concernant l'église Saint-Julien de Brioude*, Watel ; M.-C. Marchessou, « Une bulle du pape Alexandre IV », *Procès verbaux de la société agricole du Velay*, t. VI, 1893, p. 185-191.

²⁶¹ *Exempli gratia*, *Testament de Jean de Sugère*, 1370.

mentions sont de cet ordre : « vicairie fondée dans la chapelle Saint-Esprit »²⁶². En 1286 il fut fait mention de la chapelle Saint-Blaise mais elle n'était pas située dans l'édifice²⁶³. La chapelle de Saint-Barthélemy a été mentionnée depuis 1312²⁶⁴ sans aucune description. Mais il fut précisé en 1318 que cette chapelle était située à droite vers le pilier de pierre et la porte de l'église donnant sur la rue placée au-dessus de la chapelle Saint-Martial²⁶⁵. Elle était située dans l'actuel porche nord²⁶⁶. Il fut fait mention d'un autel Saint-Marc dans les années 1330, sans justification spatiale²⁶⁷. De même la vicairie de la chapelle Saint-Pierre fut mentionnée en 1342, sans texte descriptif²⁶⁸. En 1359 fut fait mention de la chapelle Saint-Jacques-le-Majeur²⁶⁹. Le premier août 1361 a été créée en la chapelle des Onze-milles-vierges une vicairie de Guillaume de Randon²⁷⁰. Cette chapelle placée « sous les degrés » était devenue, ensuite, la chapelle du Saint-Sacrement. Elle était située dans l'avant-nef, au sud, comme le mentionne encore un document de 1765²⁷¹. En 1371, il fut également fait mention d'une chapelle et d'une vicairie de Saint-Nectaire²⁷².

b) Du gothique tardif et renaissant (XV^e-XVI^e siècles²⁷³)

Les textes nous apprennent qu'aux alentours de 1443, la tour orientale avait été transformée. D'après le doyen Combres de Bressoles de Laurie, à l'origine, le clocher était construit en pierre de tailles²⁷⁴. Mais Babini avait indiqué que la flèche charpentée avait été élevée au milieu du XV^e siècle²⁷⁵. Un reliquaire avait été placé dans la croix surmontant cette flèche figurant sur le tableau de Guillaume Rome.

²⁶² Arch. dép. Haute-Loire, G 654-10, *Présentation au chapitre de Brioude par Jean Goguet comme vicaire de la vicairie fondée dans la chapelle du Saint-Esprit par Jean et Philibert Le Page*, 16 septembre 1463.

²⁶³ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1169, côté P, *Testament d'Armand de La Roche, chevalier, fondation de 2 vicairies à l'autel Saint-Blaise*, juillet 1286.

²⁶⁴ Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 18, SS 1311, *Par acte passé sous le sceau royal à Nonette tenu par Durand de Thiers, 130 septembre 1311* ; Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 10, M 2 layette 32, *Clause testamentaire d'Agnès Bordilb*, 23 octobre 1348 ; Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 11, AA 1380, *Montpensier, Marie de Montclar, fille du défunt Nicolas de Montclar, chevalier, seigneur des Grèzes et de Montpentier et femme de noble Adhemar de Cros*, 10 mars 1381.

²⁶⁵ Almanach de Brioude, U 1318, *Les prévôt et chapitre cèdent à la famille de Rochefort d'Aurouze une place dans la chapelle Saint-Barthélemy*, 16 octobre 1318.

²⁶⁶ C. Astorg, « Découvrir un commanditaire de l'église Saint-Julien de Brioude. Le prévôt Antoine de Langhac », *Almanach de Brioude*, 2008, p. 44-45.

²⁶⁷ Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 10, M, *Clauses testamentaires d'Eracle de Saint-Nectaire, vidimus 8 juin 1371*.

²⁶⁸ Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 11 (AA 1342 layette 6), *Béraud de Léotoing, chevalier, institue une vicairie en la chapelle Saint-Pierre de l'église Saint-Julien*, 14 avril 1342.

²⁶⁹ Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 11, P 1359, *Le chanoine hugbes de Châteauneuf, exécuter, présente au chapitre le testament du défunt Jean Guigon*, 13 juin 1359.

²⁷⁰ *Écho de Brioude*, « La chapelle des onze milles vierges », 6 août 1932.

²⁷¹ Arch. dép. Cantal, 1 G 53, *Procès verbal de l'église Saint-Julien de Brioude et autres bâtiments*, 22 octobre 1765.

²⁷² Arch. dép. Haute-Loire, G à classer 10, M 1, *Claus testamentaire du sieur de saint Nectaire*, 1371.

²⁷³ Il s'agit des phases n°13 et 14 du chantier de la collégiale.

²⁷⁴ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude, op. cit.*, ch. XXI.

²⁷⁵ A. Vernet, « Notes du XV^e siècle relatives à l'Auvergne et au Velay », *Almanach de Brioude*, t. 42, 1962, p. 20.

Au début du XVI^e siècle, le sol de la nef a été surhaussé à l'aide d'un remblai afin d'installer un nouveau dallage de galets imité du précédent mais plus grossier²⁷⁶. Vers 1513, le prévôt du chapitre Antoine II de Langhac, fait construire ce pavage²⁷⁷. La cinquième travée a entièrement été nivelée jusqu'au niveau de l'avant-chœur. Le ciborium et la clôture *romane* situés à l'emplacement de l'actuel autel ont été abattus²⁷⁸. Antoine de Langhac a fait repaver l'ensemble de l'édifice²⁷⁹. La chapelle de la Croix²⁸⁰ a été édifée à l'emplacement d'une ancienne chapelle et l'ancien autel Sainte-Croix qui encombrait la nef a finalement été abattu. En souvenir de cet emplacement, une saillie avait été réalisée dans le sol²⁸¹. Le tombeau de Guillaume avait été transposé dans une colonne proche des vestiges de l'ancien autel Sainte-Croix²⁸² (où était représentée une vierge²⁸³) contenant une relique de la Croix et une relique des quarante martyrs ainsi que d'autres reliques²⁸⁴. On ne connaît pas l'emplacement exact du casque et de la cuirasse, de l'épée et des éperons de Guillaume qui semblent avoir été conservés dans l'église de Brioude²⁸⁵. Étaient-ils mis en scène devant le tombeau de Julien ? Un texte indique : « [il] y suspend et y consacre son casque [...] ». Depuis la fin du XIV^e siècle jusqu'à 1793, l'église avait conservé pareillement plusieurs habits du dauphin de France Charles VI miraculé de Julien²⁸⁶. Les textes accessibles révèlent donc quelques détails concernant les dispositions liturgiques de l'édifice, mais la photographie reste extrêmement médiocre pour la période qui nous intéresse.

c) Une collégiale tridentine ou gallicane ?²⁸⁷

La *cellula* martyriale a été remaniée pour être transformée en crypte lors de la modification post-tridentine du chœur liturgique proprement dit. La voûte de la *cellula* qui devait faire saillie dans le chœur a donc été détruite pour être remplacée par une voûte moins haute. À l'occasion de la suppression des tombeaux de saint Julien et saints Ilpide et Arcons, on a procédé à un nivellement général de l'avant-chœur²⁸⁸. D'ailleurs entre les piles *romanes*, des murs ont été construits pour supporter les stalles. Ces murs

²⁷⁶ G. Fournier, *Fouilles dans l'église de Brioude, Rapport [...]*, ch. IV.

²⁷⁷ A. de Combres de Bressoles, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude, op. cit.*, ch. XXIV.

²⁷⁸ G. Fournier, *Fouilles dans l'église de Brioude, Rapport [...]*, ch. IV.

²⁷⁹ P. Fournier, « Deux inscriptions commémoratives – II- L'éloge d'Antoine de Langeac », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 49-50.

²⁸⁰ C. Astorg, « Découvrir un commanditaire de l'église Saint-Julien de Brioude. Le prévôt Antoine de Langhac », *Almanach de Brioude*, 2008, p. 41-77.

²⁸¹ G. Fournier, « Les sanctuaires les plus anciens [...] », *op. cit.*, p. 24.

²⁸² B. Fizellier-Sauget, *Brioude, quartier de la Halle, Grégoire de tours, étude archéologique*, Étude archéologique, 1987, SRA Auvergne (CA)/RAP927, p.20-23 ; A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude, op. cit.*, ch. I.

²⁸³ Dispositif du XVIII^e siècle. Cf. A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude, op. cit.*, ch. I.

²⁸⁴ Cette relique est mentionnée et observée dans un obit de 1300, en 1443 et en 1648. Almanach de Brioude, *carton vicairie*, « Procès verbal des reliques de la crucifixion de la chapelle de la Croix », 28 juillet 1648, copie XIX^e siècle ; Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1347 f°21, *reliques de la croix*, 1648.

²⁸⁵ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude, op. cit.*, ch. I.

²⁸⁶ *Idem*, ch. VI.

²⁸⁷ Phases n°15 et n°16 du chantier.

²⁸⁸ G. Fournier, *Rapport de fouille [...]*, ch. IV.

s'appuyaient sur les fondations *romanes*²⁸⁹. La *cellula* devenue crypte a fait l'orgueil du chapitre : « le seul monument de cette ancienne basilique qui subsiste encore aujourd'hui, faisant l'enceinte du chœur de l'église »²⁹⁰. Au XVIII^e siècle, la crypte est d'ailleurs fièrement signalée par des chaînes de fer. On sait que les reliques de Julien ont été installées dans un coffre de bois en 1606²⁹¹. Le tombeau de Julien a de ce fait été ouvert à cette date. Arcons et Ilpize ainsi que quelques fragments du crâne de Julien ont également été placés dans des châsses et des bustes-reliquaires. Le grand autel baroque dédié à saint Julien a été édifié dans la chapelle axiale. Au XVIII^e siècle, le doyen Antoine de Combres de Bressoles de Laurie a précisé que le tombeau de Guillaume était situé dans une des piles du milieu de l'église comme nous l'avons dit plus haut²⁹².

Quelques auteurs anciens donnent des détails intéressant l'édifice et son mobilier au siècle des Lumières. Les renseignements sont fragmentaires. En 1775, Antoine de Combres de Bressoles décrit une partie de l'édifice : « les bas-côtés de cette basilique comme toute l'enceinte du chœur sont des chefs d'œuvres d'architecture. On a suspendu à chacune des voutes une chaîne de fer de douze pieds de longueur pour donner a connoître a ceux qui entrent dans cette église la beauté de cette architecture²⁹³. [Il poursuit ainsi :] L'église est très régulière, les voûtes sont élevées a proportion, les piles sont délicatement travaillée. Cette basilique est placée au centre de la ville. Elle est fort claire. On y observe entre autre chose un des clochers d'icelle fait en forme de flèche construit en entier de pierre de taille très élevé, d'une grosseur considérable, dont tous les fondements sont portés sur quatre piliers de l'église, que l'on ne sauroit croire devoir porter une si grande masse, par la délicatesse de leurs constructions »²⁹⁴. Cette vision, bien qu'évasive, semble être en accord avec l'image de l'édifice laissé par Guillaume Rome au XVII^e siècle²⁹⁵. Sur cette œuvre, en arrière plan, figure l'image de l'église Saint-Julien de Brioude entourée de remparts. Il semble évident que le peintre interprète de manière malhabile l'édifice. La perspective est hésitante. Au centre du tableau, une partie des fortifications nord de la ville est représentée. Le haut de la nef est uniquement ajouré de rosaces. Cette anomalie peut-elle prouver que l'artiste a dessiné d'après des carnets de dessins approximatifs ? Il est étonnant de voir que le peintre a compartimenté le toit de l'édifice. La collégiale n'est pas représentée dans sa réalité archéologique mais pour ce qu'elle remémore.

La tour octogonale surmontée d'une grande flèche et flanquée d'un parapet crénelé²⁹⁶ coiffant les terrasses du transept, semble cependant correspondre aux descriptions du doyen de Combres de Bressoles, qui parle d'une haute flèche. Cependant, il stipule que cette flèche était construite « en entier de pierre de taille », alors qu'ici, sur le tableau, la flèche est manifestement charpentée et couverte de tuiles. La

²⁸⁹ *Ibidem*.

²⁹⁰ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude*, 1775, ch. I.

²⁹¹ M. Bergougnoux, « Les reliques de saint Julien », *Almanach de Brioude*, 2004, p. 21 ; P. Cubizolles, *Le noble chapitre [...]*, *op. cit.*, p. 562.

²⁹² A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude*, 1775, ch. I

²⁹³ *Ibidem*.

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ G. Rome, *Le vœu de Brioude*, huile sur toile de 1636, conservée dans l'actuelle sacristie de Saint-Julien de Brioude. Cf. Volume II, fig. 3, p. 32.

²⁹⁶ Il s'agit de terrasses bordées d'un parapet probablement crénelé et couvert d'une toiture basse.

description d'Antoine de Combres, permettrait de rapprocher la tour orientale des schémas connus en Auvergne à Saint-Saturnin par exemple. La flèche charpentée de la tour orientale se retrouve pareillement sur une estampe du XVIII^e siècle dans les minutes de maître Brunicard, notaire de Brioude²⁹⁷. Les dispositifs (on ne peut les nommer hourds, mais terrasses couvertes de combles aménagés et fortifiés) coiffant les terrasses du transept sont représentés de la même manière sur la peinture et sur l'estampe. Concernant la tour occidentale, plusieurs versions sont déclinées. Sur le tableau de 1636, la tour occidentale dite « tour carrée » est couverte d'un toit en faible pente à laquelle sont accolés des postes de guet. Un petit édicule de bois (échauguette ou bretèche ?) construit en saillie au deuxième niveau de la tour, masque les baies du collatéral nord-ouest. Un escalier de bois hors-œuvre accolé à la face nord-ouest de la tour est couvert d'un auvent. Sur la toile, le premier niveau de la tour occidentale possède quatre baies alors que sur l'estampe de Brunicard, il n'y a que trois baies. Nous remarquons également que sur l'estampe, la tour est couverte par une terrasse. Aucun autre élément ne permet de connaître mieux l'aspect extérieur de l'édifice pour la période moderne.

La liste des vicairies de 1677-78 a été plusieurs fois recopiées au XIX^e siècle²⁹⁸ : elle est la seule liste complète des vicairies présentes dans l'église²⁹⁹. Une liste des chapelles peut donc être dressée. On apprend, dans le texte, la présence d'une chapelle Saint-Hilaire située à l'entrée du chœur au côté droit, de la chapelle Saint-Michel où était entretenue une lampe. La chapelle Saint-Jean était située derrière les « chadarettes ». Une chapelle Saint-Barthélemy existait encore. La chapelle Saint-Pierre était placée derrière le chœur : nous en avons déduit qu'il s'agissait depuis le début de la chapelle aujourd'hui nommée Saint-Vincent-de-Paul qui possède le cycle peint consacré à Pierre. Une chapelle Saint-Martin ainsi qu'un autel Saint-Ferréol étaient situés sous les « chadareytes ». La chapelle saint Julien (axiale) était située près de la chapelle Saint-Ferréol. La chapelle Saint-Pierre était située « près du Sépulcre de Julien ». Une chapelle Sainte-Marie était établie près de l'entrée du chœur (donc près de l'entrée du jubé)³⁰⁰. Une chapelle Saint-Antoine était enfin placée sous les « estres ». Une chapelle Saint-Antoine installée « sous les cloîtres » était également mentionnée en 1784³⁰¹. Nous savons que les titulatures pouvaient changer quelque peu, mais il semble que certaines chapelles n'aient pas changé d'emplacement durant plusieurs siècles.

Quelques mentions de restaurations apparaissent dans les documents modernes. Aucune ne semble être véritablement d'importance. On apprend par exemple que 100 tuiles creuses ont été commandées pour la réfection des toits de l'église et du clocher plat en août 1760³⁰². Il est également fait mention de l'entretien de la lampe du chœur à réparer et aussi de la cloche Saint-Julien à restaurer ou du

²⁹⁷ Estampe du XVIII^e siècle, issue des minutes de Maître Brunicard, notaire de Brioude. Cf. Volume II, fig. 2, p. 32.

²⁹⁸ Almanach de Brioude, *carton vicairies*, « Vicairies fondées dans l'église collégiale de Saint-Julien de Brioude », copie XIX^e siècle d'après original de 1677.

²⁹⁹ Cf. Volume VII, p. 419 et ss.

³⁰⁰ Une mise en situation des titulatures de ce siècle est placée sur le plan reconstituant l'espace médiéval de l'église : cf. Volume II, fig. n°18 p. 209.

³⁰¹ Almanach de Brioude, *carton prise de possession*, « Prise de possession de la chapelle Saint-Antoine sous les cloîtres, Yves Joseph Prestre chanoine semi-prébendé », 2 octobre 1784.

³⁰² Almanach de Brioude, *carton trésorerie du chapitre*, « comptes de 1760 ».

cuivrage des toits de l'église³⁰³. Des réparations aux vitraux ont été apportées en 1759 et 1760³⁰⁴. C'est également l'occasion de savoir que l'on se chauffait au bois dans la salle capitulaire et au charbon dans l'église durant tout l'hiver jusqu'à mars³⁰⁵.

À la fin du XVIII^e siècle, l'église était quelque peu dégradée et les réparations à exécuter étaient nombreuses³⁰⁶. La dégradation des revenus des chanoines causa le rattachement de Saint-Julien à l'abbaye de Charroux. Lors du rattachement, un texte décrivant les réparations à exécuter pour revigorer l'église fut exécuté lors d'une visite. Ce texte apporte de riches indications à propos de l'espace ecclésial. Il est hors de question d'intégrer toutes ces données pour notre période, mais plusieurs éléments révèlent des dispositions intérieures qui restituent l'ambiance de l'église collégiale. Le jubé est en place, les murs de clôture de chœur également mais aucune information ne permet de connaître leur date d'édification. Toutefois ce texte révèle la place réservée aux chanoines et permet de rappeler que notre vision contemporaine des édifices est souvent faussée : le chœur architectural a souvent été confondu avec le chœur liturgique conformément aux restaurations des deux siècles derniers qui ont réduit les chœurs liturgiques en corrélation à la suppression des compagnies séculières³⁰⁷. Le rond-point qui constitue initialement le sanctuaire était doté, à Brioude, d'un autel majeur particulièrement étoffé. Sa description révèle également un dispositif reconnaissable au moins depuis le XVI^e siècle : la mention des statues de Julien et de la Vierge, placés de part et d'autre de l'autel, est attestée depuis ce siècle. Si le nettoyage des vaisseaux semble avoir été réalisé à la date du texte, la disposition des autels situés devant le jubé ou encore de l'autel disposé sur ce dernier (on y monte par un escalier) encadré par deux pupitres permettant de faire la lecture de l'Évangile et de l'Épître pour les jours solennels semble révéler un état inchangé depuis la période médiévale ou en tout cas très proche des dispositions du Moyen Âge. La disposition du sanctuaire traduisait une certaine conformité à la réforme tridentine. Les agencements liturgiques révélés par ce texte montrent également que les collégiales s'étaient conjointement conformées aux dispositifs des cathédrales. Ces arrangements auxquels nous faisons allusion sont remarquablement analysés par Mathieu Lours. Nous voulons parler de l'absence du tabernacle à la romaine et de la résistance, ou de la persistance de l'utilisation de la suspense pour la conservation du Saint-Sacrement au maître-autel. La suspense avait particulièrement été conservée dans les cathédrales de la France du nord³⁰⁸. Cet usage gallican révèle bien la persistance d'un usage médiéval. La suspense demande un dispositif de suspension attaché à un ciborium par exemple. À Brioude, pour ce siècle, il s'agit d'un « guéridon soutenant un retable en fer doré portant un suspensoir »³⁰⁹. La proche cathédrale de Saint-Flour avait également gardé sa suspense alors

³⁰³ Clermont-Ferrand, BCU, ms 859, *Recettes et dépenses pour les années 1759-1760*, f°38-39.

³⁰⁴ *Idem*, f°35.

³⁰⁵ *Id.*, f°38.

³⁰⁶ Arch. dép. Cantal, 1 G 53, *Procès verbal de visite de l'église et autres bâtiments*, 1765.

³⁰⁷ Cf. Volume II, fig. n°19, p. 210. Nous proposons un plan restituant les dispositions révélées par le texte.

³⁰⁸ M. Lours, *L'autre temps des cathédrales. Du concile de Trente à la Révolution française*, Éditions Picard, 2010, p. 236.

³⁰⁹ Arch. dép. Cantal, 1 G 53, *Procès verbal de visite de l'église et autres bâtiments*, 1765.

que le Puy et Clermont avaient opté pour le tabernacle³¹⁰. Le rideau de chœur, à cette date, fermait et séparait l'avant sanctuaire du chœur des chanoines. Il semble donc évident que le chœur « tridentin » ait fait l'objet d'adaptations fidèles aux anciennes dispositions. D'ailleurs le chœur « moderne » n'était pas véritablement ouvert : seul le sanctuaire était entouré de grilles permettant un accès visuel sur l'autel de la célébration. La nouvelle voie du culte des reliques avait fait l'objet de transformations dans de très nombreuses cathédrales.

Il semble que le chœur a particulièrement été remodelé à partir du XVII^e siècle : mais aucun document n'atteste précisément de l'exécution de travaux : un passage du bréviaire mentionnant encore en 1654 d'utiliser le « sépulcre » lors de l'office divin, ce qui pourrait nous incliner à penser que l'édicule de la chapelle martyriale hypothéqué par Pascale Chevalier n'était pas encore détruit. D'une manière générale, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle l'espace ecclésial a muté lentement³¹¹. La vague de destruction protestante peut donner un *terminus ad quem* de l'aménagement post-tridentin et le milieu du XVIII^e siècle³¹² le *terminus ad quo*. Il semble qu'à Brioude également s'était mise en place une nouvelle stratégie de mise en valeur des reliques : elles n'étaient plus dissociées de l'autel mais elles prenaient une place importante sur celui-ci ou dans celui-ci. En 1663, a été passé commande de deux nouvelles châsses en bois de noyer, afin d'y placer Arcons et Ilpide : elles s'ornent de 12 demi-colonnes torsées comportant chacune un soubassement et un chapiteau composite supportant une architrave. Entre les colonnes prenaient place, (du moins sur le projet) quatre cartouches, six termes, six pommes et quatre pommes flamboyantes ainsi que la représentation des saints et des armes du chapitre³¹³. En 1705, les deux châsses ont été réalisées ou changées et le reliquaire de Julien a été recouvert de cuivre doré. Il semble que, depuis une date indéterminée remontant avant le XVII^e siècle, Julien ait été présenté en deux parties : la tête était placée au grand autel (depuis une date indéterminée) tandis que le corps était placé dans le sépulcre. En 1606³¹⁴, les reliques du chef de Julien ont été enfermées dans un coffret du maître-autel alors que le corps de Julien était toujours conservé dans son sépulcre. On apprend également qu'avant le XVII^e siècle, le chef de Julien était contenu dans une image dorée : un buste-reliquaire représentait évidemment saint Julien. En 1705, le corps (?) de Julien était en définitive disposé dans la chapelle Saint-Julien (chapelle axiale), en compagnie des saints Arcons et Ilpide³¹⁵. Un acte de 1660 déclare en effet qu'une relique de Julien se trouvait au grand autel dans un coffre d'ivoire placé à côté d'une image d'argent servant de châsse³¹⁶.

³¹⁰ M. Lours, *L'autre temps des cathédrales [...]*, *op. cit.*, p. 237 et ss.

³¹¹ *Idem*, p. 81 et ss.

³¹² Le texte de 1765 mentionne en effet que les stalles sont neuves. Le chœur a donc été remanié au XVIII^e siècle.

³¹³ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1240, f°123, « *Prix fait*, 1663 », transcription dans *La semaine du diocèse du Puy*, 1899, p. 191.

³¹⁴ Le Puy, Musée Crozatier, *Plaque d'étain gravée*, 21 mars 1606.

³¹⁵ A. Lascombe, « Translation des reliques de saint Arcons et de saint Ilpize (1705) », *Tablettes historiques du Velay*, 8^e année, p. 234-236 ; *Gallia Christiana*, col. 489.

³¹⁶ A. Vernière, « Don de reliques de Saint-Julien fait par le noble chapitre de Brioude à l'Église de Luyères en Champagne. 30 mai 1660 », *Mémoires et procès verbaux*, Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, 1881-1882, p. 131 et ss.

Le document de 1765, révèle encore la présence d'un dispositif de 44 stalles utilisables par les chanoines hebdomadiers et pléniers. Ce nombre est compatible avec le nombre de chanoines mentionnés par les documents XVII^e mais également avec le nombre de signataires reconnaissables sur les documents du XIII^e siècle. Les clercs de chœurs pouvaient en effet prendre place sur des banquettes. L'aspect de « conservatoire liturgique » développé par les cathédrales³¹⁷ l'était tout autant par les collégiales : la disposition du chœur du siècle des Lumières révèle-t-elle des dispositions anciennes ? Nous le croyons.

2) L'édifice au début du XIX^e siècle : la ruine

a) *La tourmente révolutionnaire*

Après la Révolution, la collégiale a été choisie pour devenir l'église paroissiale de la ville, tandis que les églises paroissiales Notre-Dame, Saint-Jean, Saint-Pierre et Saint-Préjet, devaient être vendues comme biens nationaux. Dès le 7 septembre 1791, la municipalité avait choisi de démolir le jubé du chapitre³¹⁸. Les stalles en bois de chêne ont disparu irrémédiablement en 1793³¹⁹. Le vandalisme jacobin a pris le parti d'anéantir les titres, les chartes et les ornements sacrés de la compagnie canoniale sur la place du Postel. Les vitraux et le mobilier avaient été dévastés. La majesté de Saint-Julien, reliquaire en or, fut alors détruit par les révolutionnaires : seule la relique issue de ce reliquaire, un morceau du chef de Saint-Julien, semble avoir été sauvegardée à Paris jusqu'en 1921 date de son retour à Brioude³²⁰. On sait que l'édifice était également construit à la gloire de certaines familles : « Tout annonce encore aujourd'hui [fin du XVIII^e siècle] par les monuments anciens de l'intérieur et du dehors de cette église ; la noblesse du Chapitre, par les armes, les couronnes des comtes de ceux qui sont décédés, jusques mesmes aux anciennes vitres de l'église ou sont peints des arbres généalogiques, dans les chapelles et ailleurs, des épitaphes ou sont leurs armes [...] »³²¹. Suite aux ordres de la Convention, l'église a momentanément été fermée et quelques statues ont été brûlées. Le conseil général de Brioude a décrété le 4 novembre 1793 que « tous les objets en or ou en argent présents, sans utilité culturelle, dans l'église paroissiale et qui ne doivent leur existence qu'à l'ostentation et à l'orgueil [devaient être] transférés à la municipalité pour être, ensuite, envoyés à la Convention et convertis en numéraire »³²². Par un arrêté de Raynaud du 4 mars 1794, puis une délibération municipale du 26 mars, il a été décidé que « le clocher pointu de la ci-devant

³¹⁷ *Idem*, p. 39 et ss.

³¹⁸ Archives municipales de Brioude, II, 20 V, d'après P. Fontanon, « Historique, originalité et splendeurs de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 84, 2004, p. 78.

³¹⁹ A. Martinon Saint-Ferréol, *Notice historique de la ville de Brioude*, imprimé chez D. Chouvet, Imprimeur libraire à Brioude, 1880. p. 110. Voici ce que nous dit l'auteur : « Du temps du Chapitre, un jubé, où l'on montait par deux escaliers, séparait le chœur des nefs. Ce chœur s'étendait jusqu'à la chaire actuelle, enfermant ainsi une travée de l'église, dimension que n'a pas le chœur actuel. Les chanoines, lorsqu'ils furent devenus très nombreux, l'avaient sans doute ainsi agrandi pour être plus à l'aise, plus chaudement, car les vraies limites du chœur, d'après le plan de l'église, sont au banc de communion ; celles qu'il a aujourd'hui. Le jubé, avec ses balustrades découpées à jour, a disparu en 1793, ainsi que les belles stalles en bois de chêne sculpté qui décoraient l'intérieur du chœur ».

³²⁰ *Écho de Brioude*, « La majesté de Saint-Julien de Brioude », 12 novembre 1935.

³²¹ A. de Combres de Bressoles, *op. cit.*, 1775, Ch. IV.

³²² M. Bergougnoux, « Les reliques de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, t. 84, 2004, p. 24.

paroisse ne [devait être] démolie que jusqu'au cordon afin que l'horloge publique puisse être placée avec la cloche ci-devant dite Saint-Julien »³²³. On a ensuite construit une sorte de beffroi en fer terminé par une girouette, destiné à supporter la cloche. Deux cadrans extérieurs ont été disposés pour indiquer l'heure. Trois cloches ont été installées pour sonner l'ouverture et la clôture du travail des journaliers. La démolition de la tour occidentale et de la flèche avait cependant endommagé les couvertures.

b) L'état de l'édifice au premier tiers du XIX^e siècle

Les rétablissements et les transformations se sont poursuivis. Les trois nefs ont été en définitive couvertes, entre 1800 et 1802, par une toiture unique constituée de tuiles plates. L'édifice fermé fut rouvert le 12 juillet 1793 à l'instigation de l'évêque de la Haute-Loire Étienne Delcher³²⁴. Le premier floral de l'an XII (21 mai 1804) les marguilliers ont pris officiellement possession de l'ancienne église des chanoines³²⁵. Aussi l'église de Brioude a été rendue au culte le 3 messidor de l'an III. Les objets du culte ont été mis à la disposition des « pétitionnaires ». Le petit toit qui protégeait le portail nord de la cinquième travée a été édifié aux environs de 1812. Cette même année, la porte de la cinquième travée placée au sud a été bouchée. L'édifice avait considérablement été dénaturé : une voûte de la nef présentait des faiblesses³²⁶. Et lorsque la messe était célébrée, les fidèles se plaignaient du froid qui régnait dans l'édifice à cause des baies *gothiques* qui formaient un courant d'air venu des combles sur lesquelles elles donnaient depuis qu'un grand toit de protection avait été établi. Les baies *gothiques*, que l'on voit être bouchées sur les anciennes photographies, l'ont été dès 1816³²⁷.

Un rapport de 1806 parle de la restauration des ailes du clocher du côté méridional³²⁸. Pour ce faire, on utilisa des chevrons et des planches se trouvant dans les débris des autres toits. En 1820, le curé de Brioude lança la construction d'un nouveau dallage en pierres de Volvic. Puis en 1821, l'église fut badigeonnée de blanc³²⁹. De nouveaux fonds baptismaux ont alors été créés (ils sont toujours en place) et ils ont été placés du côté nord de l'avant-nef alors qu'initialement ils étaient situés au côté sud sous l'escalier. De même, la chapelle de la Croix a été restaurée. Le buffet de bois a été reconstitué car les statues et l'autel avaient été vendus. Entre 1821 et 1837 il avait été décidé de fabriquer un autel en marbre pour le placer dans le chœur³³⁰. Mais au vu du prix que demandait une telle œuvre, il fut décidé de

³²³ P. Fontanon, « Historique, originalité et splendeurs de la basilique Saint-Julien de Brioude », *op. cit.* p. 61.

³²⁴ A. Blanc, *Brioude et sa région. Notes d'art et d'histoire*, Étienne Tissandier Libraire éditeur, Brioude, 1944, p. 19.

³²⁵ C. Coupe, « Les restaurations de l'Église de Brioude », *Moniteur de Brioude*, 1896.

³²⁶ *Ibidem*.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ O. Ferréol, « détail estimatif des réparations urgents à faire à l'église paroissiale de Saint-Julien de la ville de Brioude, le 5 septembre 1806 », relaté par S. Manciulescu, *Projet architectural et technique, Haute-Loire, Brioude, Basilique Saint-Julien, Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, Rapport justificatif, annexes, notice historique et chronologique des travaux*, DRAC Auvergne, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication, janvier 2003, Annexes, p. 6.

³²⁹ C. Coupe, *Moniteur de Brioude*, « Les restaurations de l'Église de Brioude », 1896.

³³⁰ *Ibidem*.

déplacer l'autel Saint-Julien et de l'agrandir en le dotant d'une sorte de baldaquin tel qu'il figure encore aujourd'hui. En 1822 également, le chœur liturgique a été rétabli : les stalles en chêne et en noyer sont alors venues remplacer le reste de l'ancien mur poursuivant le jubé qui trônait encore entre les piles du transept³³¹. La petite maison du Suisse, placée à l'ouest du porche nord allait être détruite³³². C'est en 1825 que le porche nord a été refermé grâce à un portail de bois. En 1827 il a été décidé de refermer le chœur grâce à une barrière de fer établie sur les restes des anciens murs du chœur³³³.

Monsieur de Talairat évoqua dans un texte de 1829, l'édifice avec suffisamment de détails. Il décrit le massif occidental : « On trouve à l'ouest, extérieurement, la grande porte, qui n'a jamais été achevée; intérieurement, un grand porche dont les voûtes surbaissées sont supportées par de grosses colonnes »³³⁴. En 1838, Prosper Mérimée exposa à son tour l'état de la façade occidentale : « Ce n'est qu'un grand mur appuyé par quatre contreforts et percé de quelques fenêtres étroites. Autrefois, une tour s'élevait au-dessus de cette façade, mais aujourd'hui les étages supérieurs en sont détruits à la hauteur du toit de la nef. La porte principale, toute moderne et d'un style pitoyable, remplace probablement une porte plus ancienne dont il ne reste plus aucun vestige »³³⁵. À cette date, (sous le directoire), aucune tour n'a encore été rétablie. Le portail axial de la façade occidentale avait été orné d'un portique dans le style grec grâce au don d'un certain monsieur Long. Le commentaire du baron de Talairat induit cependant que le portail initial n'avait jamais vraiment été achevé. Les *Relevés de l'état existant* réalisés par Mathieu Harry en 1835, ainsi que les relevés exécutés par l'architecte Mallay et par l'architecte Bravard³³⁶ montrent l'état de la façade occidentale. Ces trois témoins graphiques se recoupent parfaitement. La façade ne possédait plus de tour. Un portique à quatre colonnes surmontées d'un fronton triangulaire masquait l'ancienne porte³³⁷. L'aspect inachevé de la façade est évoqué encore dans un rapport du maire de Brioude, datant du 21 février 1833 : « au couchant un clocher dit clocher plat orné de colonnes sculptées terminait l'édifice de ce côté qui n'est pas achevé »³³⁸. Le baron de Talairat raconte également que : « deux clochers, de formes différents, se trouvaient placés aux deux extrémités. À l'ouest, c'était une tour carrée à deux étages, avec colonnes ; on y avait pratiqué un belvédère, où un prêtre se rendait dans les temps d'orage, pour chasser

³³¹ *Ibid.*

³³² L'emplacement des maisons est signalé depuis 1765, nous proposons une restitution en annexes. Cf. Volume II, fig. 20, p. 211.

³³³ Cette barrière de fer a été retirée ensuite. Elle figure sur une photographie présentée dans le Volume II, fig. 175 p. 114.

³³⁴ Baron de Talairat, *Notice historique sur l'Église et le Chapitre de Brioude*, Le Puy, imprimée par P. Pasquier, en 1829. p. 20.

³³⁵ P. Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris, 1838, p. 203.

³³⁶ Brioude, Arch. municipales, M. Harry, *Relevé de l'état existant*, 1835 ; Arch. dép. Haute-Loire, A. Mallay, *Relevé de l'état existant*, à classer ; Arch. dép. Haute-Loire, 28 Fi 1, A. Bravard, *D'une partie de la ville de Brioude, indiquant en projet, la rectification de la traverse royale et l'isolement de la Basilique de Saint-Julien*, 1838. Cf. Volume II, fig. 83, p. 73.

³³⁷ Brioude, Arch. municipales, M. Harry, *Transmis à l'architecte Bravard : Relevé de l'état existant de la façade occidentale*, 1835. Cf. Volume II, fig. 86, p. 76.

³³⁸ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII (Monuments historiques, dossier n°1), *Église paroissiale de Saint-Julien de Brioude*, « Lettre du Maire de Brioude et de son adjoint datée du 21 février 1833 ».

les diables et le tonnerre, ce qui est tout un pour le peuple »³³⁹. On décide donc de rétablir une tour à belvédère pour couronner la façade. L'architecte a-t-il recueilli des témoignages et des documents anciens accréditant ce mode de construction ? Rien ne permet de le penser. Rien non plus ne permet de certifier que les chapiteaux feuillagés de cette tour étaient majoritairement dotés de feuillages entrelacés. Aucun document n'atteste la présence d'une enquête documentaire concernant le rétablissement d'un état ancien. Aussi, les gargouilles en pierre de Volvic qui étaient positionnées sur cette tour n'ont pas été réhabilitées. À-t-on estimé qu'il s'agissait d'éléments tardifs ne s'accordant pas avec le rétablissement *roman* de l'édifice ?

En ce qui concerne la tour orientale octogonale, les témoignages écrits sont assez peu loquaces. Prosper Mérimée évoque simplement les « alternances régulières de couleur »³⁴⁰. Monsieur de Talairat, lui, se souvient de la hauteur de la flèche : « C'était une tour octogone à deux étages, avec huit grandes ouvertures de formes cintrée, ornée de colonnes à chaque étage, qui se terminait en flèche et n'avait guère moins de cent pieds d'élévation; elle était surmontée par une croix latine, en fer doré, haute de six pieds. La flèche a été démolie, et sur la tour on a pratiqué une plate-forme, où se trouve placé le timbre de l'horloge »³⁴¹. La flèche décrite ici, qui était encore debout avant la Révolution, paraît correspondre avec celle qui est représentée sur le tableau de Guillaume Rome. Un commentaire du maire de Brioude, daté de 1833, indique également ses dimensions : « au levant [de] la tour où est placée actuellement l'horloge, s'élevait une flèche dite clocher pointu construite entièrement en pierre de taille et surmontée d'une croix de fer dorée de 6 pieds de haut. La hauteur à partir du fond était de 160 à 180 pieds environs »³⁴². Quelques années plus tard Amédée Martinon Saint-Ferréol, évoqua pareillement la hauteur de cette « flèche longue et mince [...] couverte d'ardoise, avec sa lanterne au-dessus de laquelle était plantée une croix latine, en fer doré, de deux mètres de hauteur, et reposant sur une boule en cuivre de 60 centimètres de diamètre ». Cette dernière « s'élevait à 15 mètres dans les airs »³⁴³.

Avant la Révolution, l'édifice était encombré par de nombreux autels, des tombes et des statues. Le doyen de Combres évoqua la présence des « mausolées [et des] tombeaux de marbres »³⁴⁴. Le baron de Talairat remémora également la présence d'une statue de la Vierge aux deux portails majeurs de la collégiale : « Au porche du midi, et au-dessus de la porte d'entrée, on voyait une Vierge noire, en bois ; au porche du nord, c'était encore une Vierge entourée d'anges ; mais les Anges et la Vierge étaient d'une pâte formée d'un mélange de chaux, d'argile et de silex, séché ou cuit et fixé à la muraille par de gros clous qu'on voit encore »³⁴⁵. Les deux porches possédaient de véritables programmes iconographiques sculptés

³³⁹ Baron de Talairat, *Notice historique sur l'Église et le Chapitre de Brioude*, *op. cit.* p. 24.

³⁴⁰ P. Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, *op. cit.* p. 205.

³⁴¹ Baron de Talairat, *Notice historique [...]*, *op. cit.*, p. 25.

³⁴² Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII (Monuments historiques, dossier n°1), *Église paroissiale Saint-Julien de Brioude*, Lettre de Monsieur le Maire de Brioude et de son adjoint datée du 21 février 1833.

³⁴³ A. Martinon Saint-Ferréol, *Notices historiques de la ville de Brioude*, *op. cit.* p. 123.

³⁴⁴ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *op. cit.*, Ch. V.

³⁴⁵ Baron de Talairat, *Notice historique [...]*, *op. cit.* p. 24.

et peints : « les deux porches avaient été enjolivés, à des époques postérieures, de peintures »³⁴⁶. La description faite par Amédée Martinon Saint-Ferréol s'accorde tout à fait avec la réalité d'aujourd'hui, bien que l'ensemble se soit considérablement dégradé : « [les peintures] du porche sud, que l'on croit seulement du XVIII^e siècle, n'étaient guère que des enluminures assez mal réussies ; [et les peintures] du porche nord, [...] remontaient au commencement du XVI^e siècle ». Au début du XIX^e siècle le chœur dépouillé de son mobilier gardait encore les traces du siècle des Lumières. Le baron de Talairat décrivit quelques peu son agencement : « le maître-autel se trouve placé sous une coupole soutenue par six belles colonnes d'ordre toscan, de couleur vert-antique, avec les chapiteaux dorés »³⁴⁷. Enfin de maigres indices concernant la couleur ont été apportés par Amédée Martinon Saint-Ferréol : « l'église entière, du reste, comme la plupart des édifices romans, était à l'intérieur, dans le principe, couverte de peintures murales ; sur les creux faits pour recevoir les nimbes et les auréoles des saints, on peut reconnaître que les chapelles rayonnantes de l'abside avaient leur décoration polychrome. Ces peintures avaient été recouvertes au XVIII^e siècle, dans la chapelle Saint-Julien, d'un fond d'azur semé de fleurs de lys d'or »³⁴⁸.

3) Le XIX^e siècle : entre éclectisme et archéologie

Introduction

L'historien d'art doit observer les monuments en considérant « la part de ce que l'enthousiasme du XIX^e siècle a rendu au Moyen-Âge et de ce qui correspond réellement au Moyen-Âge »³⁴⁹. L'observation minutieuse de l'édifice doit être complétée par une analyse des dossiers de restaurations. Les renseignements collectés dans les lettres, les rapports, les procès-verbaux concernant les travaux de restaurations révèlent les strates de modifications qui ont touché l'édifice depuis deux siècles. Cependant, les devis explicatifs des travaux ne sont pas toujours explicites car les architectes ne spécifient que rarement leur méthode appliquée au rétablissement des volumes architecturaux. Le remontage de l'édifice n'a fait l'objet d'aucune règle précise. Le XIX^e siècle avait, en fait, l'ambition de sauvegarder en idéalisant les monuments : « On l'oublie, mais ce fut pourtant un phénomène majeur : on n'a jamais construit autant de châteaux et d'églises en Europe qu'au XIX^e siècle. Image hallucinante d'un Moyen Âge totalement fictif, douceâtre et sans âge, destiné à créer l'illusion d'un passé lointain, ordonné et rassurant »³⁵⁰. Les restaurations ont parfois fait perdre les marques témoignant de la manière de bâtir au Moyen Âge. La fougue salvatrice du XIX^e siècle reste pourtant fascinante. Reconnaissons la sage méthode qui avait été préconisée par certains restaurateurs comme Eugène Viollet-le-Duc qui a expliqué qu'il fallait : « constater

³⁴⁶ A. Martinon Saint-Ferréol, *Notices historiques de la ville de Brioude*, *op. cit.* p. 116.

³⁴⁷ Baron de Talairat, *Notice historique [...]*, *op. cit.* p. 20.

³⁴⁸ A. Martinon Saint-Ferréol, *op. cit.* p. 116.

³⁴⁹ X. Barral i Altet, *Art roman d'Auvergne*, Rennes, 1984, p. 28.

³⁵⁰ A. Guerreau, *L'Avenir d'un passé incertain, quelle histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle ?*, Éditions du Seuil, Paris, 2001, p. 46.

l'âge et le caractère, composer un procès-verbal, appuyé sur des documents anciens et tenir compte de chaque école »³⁵¹. On connaît cependant toute la fantaisie de ce dernier en matière de reconstruction.

Les restaurations ont réformé l'ancienne collégiale de Brioude qui était devenue une église paroissiale : l'utilisation de l'espace a donc été modifiée. La typicité des espaces de circulation liée à la liturgie de l'office divin a été amendée. Une façade harmonique a remplacé l'ancienne façade austère. Avec le XIX^e siècle, la paroissiale de Brioude était entrée de force dans le cadre des modèles architecturaux épiscopaux. Pourtant les architectes-restaurateurs n'avaient pas tout à fait coupé avec ce que nous oserions nommer la « tradition architecturale brivadoise » en mêlant encore une fois, les formes architecturales épiscopales de Clermont et du Puy. Car enfin de compte, les architectes-restaurateurs ont puisé dans le vocabulaire architectural des cathédrales voisines pour assurer leurs rénovations. Les modillons à copeaux des collatéraux avaient directement été inspirés de ceux de Clermont tandis que les chapiteaux feuillagés à motifs d'entrelacs des tours et de la façade occidentale avaient directement été imités des corbeilles de la cathédrale du Puy. La normalisation due aux restaurations des églises romanes en Auvergne se retrouve constamment : par exemple, les tours de croisées avaient été dotées d'un double niveau de baies alors qu'initialement bon nombre d'entre elles n'en possédaient qu'un. Le type même de l'église majeur semble avoir été conçu lors des restaurations : « L'étude attentive des restaurations des XIX^e et XX^e siècles apportées à ces "églises majeures" révèle une tendance à la normalisation architecturale des églises auvergnates au point de se demander si le type de ces églises n'est pas largement le résultat de l'attitude des "archéologues" plutôt que le reflet d'une réalité »³⁵².

Qui étaient les restaurateurs ? Le XIX^e siècle avait redécouvert l'art médiéval. C'est ainsi que naquit l'idée de conservation ou de restauration des œuvres d'art et des monuments. Le gouvernement organisa la protection du patrimoine. Dès 1810, le ministre de l'Intérieur, le comte de Montalivet rédigea un *Inventaire des Monuments de la France* influencé par Alexandre de Laborde. En 1830, le ministre Guizot créa un poste d'Inspecteur Général des Monuments historiques auquel il nomma Ludovic Vitet à qui succéda, en 1834, Prosper Mérimée. Ce dernier allait s'élever contre les travaux incontrôlés menés par des ecclésiastiques ou des amateurs d'arts désireux de rénover d'anciens édifices. L'institution des Monuments historiques entendait être l'arbitre du bon goût. L'art *roman* en Auvergne se trouva d'ailleurs être excessivement formaté et normé. L'architecte Auguste Mallay utilisait des éléments architecturaux néo-romans d'une manière trop systématique. Il avait été chargé des restaurations de Saint-Nectaire, d'Issoire, de Saint-Saturnin et de la cathédrale du Puy. Son fils, Émile Mallay a pareillement été nommé, en 1864 par Eugène Viollet-le-Duc, Inspecteur des travaux des édifices diocésains et des Monuments historiques du Puy-de-Dôme. Il se mit à travailler avec de nombreux architectes, tel que Bravard, Thévenot, Petitgrand ou Ruprich-Robert.

³⁵¹ E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 1868, t. VIII, Article Restauration.

³⁵² A. Dierkens, « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IX^e au XII^e siècle », *Écrire son histoire : les communautés religieuses face à leur passé. Actes du 8^e colloque international du CERCOR*, 2002, note n°119, p. 97

Auguste Mallay expliqua le principe général de la restauration de monument. En fait, il n'entendait pas rétablir le passé mais il souhaitait perfectionner les monuments anciens. De son côté, Prosper Mérimée pensait plutôt créer de bons pastiches : « nous n'en sommes pas arrivés au point de pouvoir inventer dans le style du Moyen-Âge. Copier et copier fidèlement est déjà un mérite assez rare »³⁵³. Il est vrai que l'on a restitué fréquemment en copiant des états anciens, mais il est arrivé également que les parties restaurées soient l'objet d'une création complète. Parfois même, la reconstruction a été totale. Des architectes avaient souhaité reconstruire des édifices afin de leur apporter une uniformité : ce principe est contraire à une approche historique de la vie d'un monument. L'unité du style était une notion défendue par les architectes contre l'objectivité historique défendue par les archéologues. Les architectes du XIX^e siècle s'étaient-ils souciés des réalités historiques des monuments avant d'engager des restaurations ? Les textes écrits par les restaurateurs témoignent bien souvent du manque de rigueur appliqué aux enquêtes architecturales préalables aux restaurations.

Le goût, le style et l'obsolescence ont donc été parties prenantes des travaux de restauration. Monsieur Caristie, Inspecteur général des Monuments historiques, exprima son avis sur les restaurations concernant Saint-Julien de Brioude³⁵⁴ en ces termes : « [...] consolider cet édifice pour le conserver est le but qu'on doit se proposer; et déjà le gouvernement par des allocations est venu au secours de la localité pour des réparations à faire ; il serait sûrement très désirable qu'on put rétablir l'Édifice, tel qu'il était dans son origine ; c'est ce que propose l'architecte [Bravard] ; mais si l'on considère qu'un grand nombre d'édifices du Moyen Âge nécessitent de promptes réparations pour les conserver, peut-être devrait-on, quant à présent, se borner, pour l'église de Brioude, aux seuls travaux de consolidation et ajourner les constructions neuves qui doivent compléter l'église [...] ». Plusieurs avis s'affrontèrent pour définir l'originalité architecturale de la collégiale. Elle a tout d'abord figuré dans la liste des vingt *églises monumentales* proposée par Ludovic Vitet dans son rapport du 7 novembre 1833 au ministère du Commerce et des Travaux publics³⁵⁵. Elle était placée en seconde classe parmi les grands édifices ne nécessitant pas des réparations importantes³⁵⁶. Puis, en 1835, le préfet de la Haute-Loire présenta un premier projet de restauration, au comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur. Le *Moniteur de Brioude* du 29 mai 1838 publia un avis de la commission des Monuments historiques émis à la suite d'une visite de Prosper Mérimée classant Saint-Julien de Brioude au nombre des monuments méritant une restauration complète. L'arrêté de classement formel date de 1840.

³⁵³ F. Aycoberry, *La restauration des églises en Auvergne au XIX^e siècle principe et applications*, mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'Études Supérieures dirigé par le professeur G. Fournier, t. 1, Université Blaise Pascal Clermont II, 1967, p. 108.

³⁵⁴ Arch. dép. Haute-Loire, série O, 40, Brioude XII, *Rapport de l'inspecteur général des Monuments Historiques, Monsieur Caristie*, 17 décembre 1838.

³⁵⁵ S. Thouin, *Étude préalable à la restauration générale*, DRAC Auvergne, février 1996, p. 19.

³⁵⁶ *Ibidem*.

a) *La fantaisie des travaux de l'architecte Bravard (1835 – 1851)*

Le 11 septembre 1835, le préfet de la Haute-Loire, présenta au ministre de l'Intérieur, un projet de restauration. Il précisa que le devis était confié « à un homme capable et consciencieux ». Il s'agissait de l'architecte Bavard. La dépense totale devait être estimée à 63258 francs « en deux parties : consolidation et conservation »³⁵⁷. L'État accorda une allocation de 3000 francs pour aider la ville de Brioude à commencer les travaux pour les années 1836 et 1837.

Au début, le projet ne faisait pas l'unanimité. Dans un rapport au conseil des bâtiments civils du 25 juin 1836, il fut stipulé que Brioude n'était pas admis en tant qu'édifice remarquable : « nous avons beaucoup de plus belle églises en France »³⁵⁸. Le baron de Talairat, dans une lettre adressée au Conseiller d'État³⁵⁹, affirma vigoureusement le contraire. Il a demandé que l'édifice soit restauré au plus vite : « un moyen assuré de prévenir d'un grand désastre, c'est d'enlever la toiture existante et de la remplacer par les anciennes galeries ». Le baron a indiqué que dans son souvenir « les trois nefs formaient des galeries avec mâchicoulis pour repousser l'ennemi en cas d'attaque ». Il déclara que les mâchicoulis avaient été irrémédiablement détruits en 1793. L'édifice aurait-il donc été entièrement fortifié à une date inconnue ?

L'architecte Bravard avait proposé un projet de restauration et d'embellissement de l'édifice³⁶⁰. Il souhaitait rétablir la flèche construite au XV^e siècle, et avait choisi de garder les maçonneries du clocher octogonal. En dégagant le transept des toitures des anciennes fortifications, il voulait installer des terrasses³⁶¹. Pour la façade il prévoyait de créer une tour dotée de baies géminées aux tympan trilobés. Il voulait supprimer également les baies du troisième niveau (anciens créneaux) pour retirer le comble des bas-côtés et créer des terrasses dont le pourtour aurait été garni de garde-corps³⁶².

Le 23 mars 1838, Auguste Bravard écrivit un *Devis estimatif des travaux de restauration du clocher et de la façade orientale du clocher*. Son but était de remplacer les corniches et les modillons de la partie prismatique du clocher. Il souhaitait également remplacer les cordons des contreforts et effectuer un revêtement à l'huile afin d'arrêter la dégradation de la pierre³⁶³. Le 29 mai 1838, Saint-Julien de Brioude fut classé au nombre des monuments méritant une restauration complétée. Puis le 19 septembre 1838, un *Procès-verbal de réception des travaux de restauration de l'église*³⁶⁴ exécuté dans le courant de l'année 1838, décrit l'ensemble des travaux à réaliser sur le chevet. Ces travaux avaient intégralement été assurés par Auguste Bravard. Le chevet

³⁵⁷ Paris, MAP, 0081/043/0006, *Lettre du Préfet de Haute-Loire au Ministre de l'Intérieur*, 11 septembre 1835.

³⁵⁸ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Rapport au conseil des bâtiments civils par M. Robault*, daté du 25 juin 1836.

³⁵⁹ Paris, MAP, 0081/043/0006, *Lettre du Baron de Talairat, Maire de Brioude, au Conseiller d'État*, L. Vitet, non datée.

³⁶⁰ Arch. dép. Haute-Loire, 28 Fi 1, A. Bravard, *D'une partie de la ville de Brioude [...]*, 1838.

³⁶¹ Cf. volume II, fig. n°12, p. 35.

³⁶² Cf. volume II, fig. n°84, p. 74.

³⁶³ *Devis estimatif des travaux de restauration du clocher et de la façade orientale du clocher [...]* dressé et arrêté par A. Bravard, daté du 23 mars 1838, d'après S. Manciulescu, *Projet architectural et technique [...]*, *op. cit.*, *Annexes*, p. 6-7.

³⁶⁴ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), *Procès-verbal de réception des travaux de restauration de l'église de Saint-Julien de Brioude exécuté dans le courant de l'année 1838*, soussigné Bravard, daté du 19 septembre 1838.

devait être absolument revisité par l'architecte. La grande abside était également restaurée. Le soubassement extérieur de celle-ci avait été totalement repris. Les archivoltes et les chapiteaux avaient été complètement refaits. Enfin, le couronnement des arêtes du comble avait été renouvelé. D'après le document, 21 chapiteaux ont été remplacés. L'abside ne comptant que 20 chapiteaux (tous datables du XIX^e siècle) on peut supposer qu'un chapiteau des parties basses avait également été changé. Des colonnes ont pareillement été refaites. L'architecte voulait également assurer la mise en place d'un revêtement en pierres de taille sur l'ensemble des soubassements des chapelles rayonnantes. Il souhaitait identiquement réaliser la réfection des tympans, des frontons diaphragmes et de leurs corniches rampantes. À l'occasion de ce projet, il créa toute une série de dessins d'élévations divulguant l'état ancien de l'édifice. Une intéressante coupe transversale réalisée au niveau de la cinquième travée dévoile d'ailleurs le dispositif du grand toit de protection datant de 1793³⁶⁵.

Sur le chevet, l'architecte a fait mettre en place six antéfixes originales. Il n'est malgré cela nulle part mentionné que d'anciennes antéfixes couronnaient les toitures. Tout au plus, une lettre de 1833, parle des « tourelles » en précisant que « les toits en font emploi de sculptures »³⁶⁶. Doit-on comprendre que les toits possédaient, avant les restaurations de 1838, des sculptures, ou des antéfixes ? Aucun commentaire précis ne nous apporte de réponse. Amédée Martinon Saint-Ferréol, déclara que le chevet avait été remis à neuf et que les pierres de taille usées avaient été remplacées par des pierres neuves aux couleurs bigarrées. Il ajouta : « [...] les antéfixes, [et] les balustrades sont renouvelées »³⁶⁷. Si l'on veut croire ce dernier, les antéfixes neuves venaient remplacer d'autres antéfixes. C'est du moins ce que veut dire « renouveler ». Cependant les architectes du XIX^e siècle ont préféré usuellement restituer par analogie. Eugène Viollet-le-Duc a stipulé à ce propos : « [...] il vaut mieux une copie consciencieusement exécutée qu'une addition hypothétique »³⁶⁸. Notre observation par comparaison des antéfixes et des balustrades de Brioude avec d'autres antéfixes issues des restaurations des églises d'Auvergne³⁶⁹ confirme leur datation : aucun élément n'est issu de la période médiévale.

En considérant les lithographies et les dessins on peut encore observer la présence de frontons diaphragmes délimitant les toits des absidioles et du déambulatoire. Étaient-ils médiévaux ? Ces frontons

³⁶⁵ Cf. volume II, fig. n°101, p. 83 ; fig. n°126, p. 94 et fig. n°128, p. 95.

³⁶⁶ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), Lettre du Maire de Brioude et de son adjoint, *Église paroissiale de Saint-Julien de Brioude*, datée du 21 Février 1833.

³⁶⁷ A. Martinon Saint-Ferréol, *Notices historiques de la Ville de Brioude*, *op. cit.*, p. 105.

³⁶⁸ F. Aycoberry, *La restauration des églises en Auvergne au XIX^e siècle principes et applications*, *op. cit.* p. 108.

³⁶⁹ Quatre antéfixes servent aujourd'hui de garde-corps dans la cour intérieure de l'hôtel de la dentelle de Brioude. Un seul reste fixé *in situ* sur l'abside principale de la Basilique, un autre manque et semble avoir disparu. 15 morceaux de crêtes à face lisse sont assemblés pour former un garde corps. Deux autres morceaux à face moulurée sont assemblés en un second garde-corps. Deux motifs d'amortissements en forme d'étoile à 6 branches (se trouvant au devant de chaque fronton diaphragme) sont conservés dans le sous-sol de la mairie de Brioude. Environ 10 morceaux de crêtes très dégradés sont aussi conservés dans ce sous-sol. Les antéfixes et les crêtes étaient devenues en 1957, des gardes corps délimitant la placette nord-ouest nouvellement créée après la destruction d'une maison accolée à la chapelle de la croix : « Une balustrade de pierre découpée à jour, dont autrefois les éléments couronnaient les crêtes des chapelles absidiales en limite l'accès au piétons ». Cf. J. Jalenques, « La Basilique Saint-Julien de Brioude *Almanach de Brioude*, t. 37, 1957, p. 19.

qui assuraient une transition entre le niveau des chapelles et de l'abside, étaient cependant moins imposants que ceux que l'on retrouve à Issoire, Saint-Nectaire, Saint-Saturnin, (Orcival ?) ou Notre-Dame-du-Port. En observant le dessin aquarellé de Jorand³⁷⁰, datant de 1826, nous remarquons que le fronton de la chapelle absidiale la plus orientée au sud-est, ne possédait aucune antéfixe. De même l'abside principale ne portait ni crête ni antéfixe. Aussi, sur le dessin d'un artiste inconnu daté de 1830 environ³⁷¹, l'absence de crêtes et des antéfixes est encore une fois attestée. Ce dessin révèle la présence de deux rangées de tuiles creuses placées sur le soubassement de l'abside principale. Le dessin d'Alaux lithographié par Engelmann³⁷² daté de 1831, confirme pareillement l'absence de ces éléments, et comme pour les précédentes vues, il attesta la présence des tuiles creuses. Enfin sur le dessin de Bouton, lithographié par Engelmann, les frontons sont également recouverts de tuiles creuses. Nous pouvons conclure grâce à la lithographie de Bec-de-Lièvre³⁷³, que les restaurations avaient permis d'installer des crêtes et des antéfixes entièrement inventées. Ces dernières sont restées sur le chevet jusqu'en 1906. D'autre part, un rapport du 16 novembre 1838 compléta la liste des travaux du chevet³⁷⁴. Il somma d'ajouter trois chapiteaux et quinze bases de colonnes. Il annonça aussi la réfection des archivolttes de l'abside principale et des corniches des frontons : la restauration des archivolttes est effective, les frontons n'ont pas dû l'être.

Un rapport du 17 décembre 1838 de monsieur Caristie, annonça clairement les grandes lignes du chantier. L'architecte avait fourni également, au conseil, un atlas de dessins estimatifs³⁷⁵. Le 1^{er} Avril 1840, dans une lettre du ministre de l'Intérieur destinée au préfet³⁷⁶ il a été demandé que Saint-Julien soit classé au titre des Monuments historiques. Des crédits ont de ce fait été accordés simplement pour les restaurations pressantes. Le 20 juin 1841, l'architecte Bravard, effectua un devis estimatif concernant le transept où il prévoyait l'accomplissement de la restauration des galeries découvertes placées au nord et au

³⁷⁰ Jorand, « Dessin aquarellé – Bras sud du transept de Saint-Julien de Brioude », 1826, É. Pandraud, *La Haute-Loire vue par d'anciens artistes*, Le Puy-en-Velay, Les Arts graphiques, 1979.

³⁷¹ Anonyme, « Dessin – Vue nord-est de Saint-Julien de Brioude », 1830, É. Pandraud, *La Haute-Loire vue par d'anciens artistes*, Le Puy-en-Velay, Les Arts graphiques, 1979.

³⁷² Alaux, lithographie de Engelmann, « Dessin – Bras sud du transept de Saint-Julien de Brioude », C. Taylor, J. Nodier, A. de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, A. Firmin Didot, vol. 2, 1829.

³⁷³ Bec-de-Lièvre, *Vue nord-est de Saint-Julien*, 1837, É. Pandraud, *La Haute-Loire vue par d'anciens artistes*, *op. cit.*

³⁷⁴ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), *Devis estimatif des travaux à faire à l'église de Saint-Julien de Brioude [...], travaux supplémentaire année 1838*, daté du 16 novembre 1838. « [...] Corniche de soubassement extérieur des Tourelles, il en a été reconnu six mètres quarante Corniche rampante des frontons, cinq mètres courants de cette corniche. Archivolttes des baies de la grande apside, trois mètres soixante dix huit centimètres de ces archivolttes : *Trois chapiteaux à remplacer, Quinze bases de colonnes, Huit mètre de cordon faisant suite aux Tailloirs [...]* »

³⁷⁵ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), *Rapport fait au Conseil par Monsieur Caristie*, Inspecteur Général, le 17 décembre 1838.

³⁷⁶ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), *Lettre du Ministre de l'Intérieur au Sous-préfet*, daté du premier Avril 1840 : « La commission des monuments historiques a classé au premier rang l'Église St-Julien de Brioude, au nombre des Édifices dont la conservation doit être assurée ».

sud, sous la tour octogonale de la basilique³⁷⁷. À cette date, il a annoncé la démolition des six murs soutenant les toitures du transept. Ces murs de 49 m de long au total, avaient une hauteur moyenne de 3,90 m pour une épaisseur de 0,70 m. Il fallait donc démolir les combles établis de chaque côté de la lanterne afin de libérer les terrasses. La charpente recouvrant chaque *bras* du transept était longue de 10,90 mètres et large de 8,60 m. Simultanément, 60 modillons à copeaux néo-romans, ont été posés pour supporter les entablements destinés aux deux galeries découvertes. L'architecte prévoyait de concevoir 92 mètres de balustrades « percées à jour en cercle entrelacés ». Il annonça également qu'il souhaitait placer ces garde-corps aux angles des piédestaux et réaliser le couvrement des terrasses en pierre de Volvic. Le 15 mars 1842, dans un nouveau rapport, Auguste Bravard a fait état de son projet définitif³⁷⁸. Il désirait couvrir les vaisseaux de 185 m de corniches en échiquier et de 292 modillons à copeaux pour les supporter. Pour faire suite à l'ornementation des garde-corps placés sur les terrasses, il désire réaliser 185 m de « balustrades percées à jour ». Le projet est partiellement devenu réalité. À ce stade, seule la nef avait gardé son toit à deux versants.

Le 2 avril 1842, une lettre du maire de Brioude agréementée d'un atlas de 31 feuilles représentant l'église avec les « phases qu'elle [devait] subir » est adressée au sous-préfet de la Haute-Loire³⁷⁹. À ce propos il semble que le choix d'Auguste Bravard, concernant le profil des garde-corps n'ait pas fait l'unanimité. Dans une lettre du 10 juin 1842, le secrétaire du ministre de l'Intérieur a écrit au préfet de la Haute-Loire³⁸⁰, que le profil de ces garde-corps n'était pas justifié : « [...] balustrades semblables à celle qui existent à Issoire, [...] rien ne justifie l'existence à Brioude si ce n'est l'analogie qui existe entre les deux édifices ». Puis, *Le Rapport du nouveau projet de restauration à la commission des Monuments historiques* du 16 juin 1842, réalisé par Auguste Caristie³⁸¹, exposa les corrections à apporter au chantier. Dans ce rapport il était

³⁷⁷ Paris, MAP, 0081/043/0006, *Devis estimatif [...] des travaux de restauration des galeries découvertes placées au nord et au sud, sous la tour octogone de la basilique Saint-Julien*, daté du 20 juin 1841 : « Le plus léger défaut dans les modillons, la corniche et les balustrades seront un motif de rejet [...] les modillons seront exécutés conformément à ceux placés eu pourtour de la coupole. »

³⁷⁸ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), *Détails estimatif des travaux à exécuter sur les combles des trois nefs pour la conservation et la consolidation de la Basilique Saint-Julien de Brioude*, daté du 15 mars 1842 : « [...] 292 modillons pour supporter les Corniches - 185 mètres courants de balustrades percées à jour pour servir d'appui aux terrasses - pavé en pierres de Volvic pour un des bas-côtés [...] »

³⁷⁹ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), *Lettre du Maire de Brioude au Sous-préfet de la Haute-Loire*, datée du 2 avril 1842.

³⁸⁰ Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), *Lettre du Ministre Secrétaire de l'Intérieur au Préfet de la Haute-Loire*, datée du 10 juin 1842.

³⁸¹ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport du projet de restauration* de Bravard, à la commission des Monuments historiques, par A. Caristie, datée du 16 juin 1842 : « [...] exécutés depuis quatre ans et poursuivis sans interruption [...]. Ces travaux pour lesquels il a été dépensé une somme de 14.355,00 F consistent : dans la restauration du chevet de l'église [...] la démolition de maisons pour isoler l'église, démasquer le porche du midi et débarrasser la façade des masures [...]. À ces travaux exécutés devront s'ajouter ceux : [...] déblayement de la crypte, [...] consolidation des voûtes des trois nefs et l'enlèvement des combles dont le système mal conçu exerce sur les piédroits une poussée qui occasionne des lézardes sur toute la longueur des voûtes, [...] le comble actuel dont plusieurs tirants sont brisés et qui selon l'architecte menace ruine doit être immédiatement enlevé et le rétablissement des terrasses ou galeries découvertes comme le travail le plus urgent. [...] »

prévu de réaliser la restauration d'un vitrail de la chapelle Saint-Julien (chapelle axiale), ainsi que l'établissement d'abat-sons dans les baies de la tour octogonale orientale. Le projet devenait également urbanistique lorsque l'on décida de démolir les bâtiments attenants à l'église pour « démasquer le porche du midi ». On effectuait pareillement le dégagement de la « crypte » et la consolidation des voûtes des vaisseaux. Les membres de la commission contestèrent certaines closes du devis de Bravard daté du 17 décembre 1838. Ce devis ne comportait aucune annotation à propos de la réparation des voûtes, et les dessins des modillons et des balustrades ne leur sembla pas être légitimes. Ils demandèrent à l'architecte de leur présenter de nouveaux dessins de l'état existant de l'édifice afin de justifier ses dépenses supplémentaires. Le premier juillet, le principe d'une allocation d'urgence pour étaieement a été adopté et 1500 francs supplémentaires ont été accordés à la ville pour poursuivre les travaux.

Le 10 février 1843, Auguste Caristie, dans un rapport de la commission, rappela que les plateformes nord et sud du transept étaient à réparer entièrement car la toiture était au bord de l'écroulement. Le 4 mars 1843, le maire de Brioude, le baron de Talairat, écrivit au président de la Commission, après avoir consulté officieusement Auguste Mallay. L'avis de l'architecte Mallay avait été exposé le 2 mars 1843³⁸², par le maire, devant le conseil municipal lors d'une session extraordinaire : « J'ai prié un de mes amis, chargé de la restauration de la cathédrale du Puy, de vouloir bien me donner quelques instants à son passage à Brioude, et après avoir visité en détail notre belle église, voici ces observations officieuses qu'il a bien voulu me communiquer [...] ». Auguste Mallay pensait qu'il fallait rendre à l'édifice son « premier caractère », en enlevant ce qu'il considérait être « du luxe »³⁸³. Ce parti pris prouve que l'architecte Mallay voulait supprimer les éléments postérieurs à la période *romane*. Il pensait que les bas-côtés n'avaient jamais été couverts de terrasses. Par conséquent il décida de couvrir chaque vaisseau par une charpente couverte d'une toiture de tuiles romaines. Il considérait qu'initialement le transept était, lui, couvert de terrasses. Il décida donc de maintenir ce mode de couverture uniquement sur ce dernier. Toutefois, aucun document ancien n'est utilisé dans son expertise. Il exprime quelques

³⁸² Paris, MAP, 0083/043/0006, *Compte-rendu du Baron de Talairat, Maire de Brioude, sur l'avis d'Aymond Mallay devant le conseil municipal réuni en session extraordinaire*, daté du 2 mars 1843 : « Je n'ai pas à juger, m'a dit Mr Mallay, si le projet de restauration envoyé au ministre a été conçu comme il devait l'être, chacun entend une restauration à sa manière mais appréciant à sa valeur l'église Saint-Julien et sans vouloir la déprécier, j'aurai cherché à mettre la restauration en rapport avec les ressources de la commune et les secours que le gouvernement peut accorde [...]. J'aurais voulu supprimer tout ce qui est de luxe, me borner au strict nécessaire, rendre à l'édifice l'église de Saint-Julien son premier caractère en combinant les exigences du moment avec les ressources présumées et donnant besoin d'étais; sa solidité dans la partie inférieure est hors de doute il faut employer les ressources de la commune et les secours du gouvernement à enlever cette énorme couverture qui écrase l'édifice, car le danger n'est que là. [...] les voûtes ont résisté à la charge des piles en maçonnerie et du toit qu'elles supportent, mais il y a évidemment danger à laisser plus longtemps un poids semblable sur des voûtes [...] la partie inférieure de l'église de Brioude est en bon état, il suffirait pour lui rendre son premier caractère d'enlever l'absurde toiture qui couvre les trois nefs et de couvrir chacune des nefs par une charpente distincte avec des tuiles romaines au lieu de terrasses, parce que je crois qu'il n'y a jamais eu de terrasses ailleurs que sur les deux parties qui joignent le clocher octogonal et qui conservent leur chape en ciment. [...] laissant à l'avenir de faire quelques réparations au dallage et aux parements extérieurs des façades dont les pierres sont rongées par le temps mais qui peuvent encore supporter les injures de l'hiver [...] »

³⁸³ Il s'agit de son expression.

bons arguments : « [...] terrasses sur les bas-côtés et sur la nef principale auraient pour double inconvénient de n'être pas en rapport avec le caractère de l'édifice et de porter atteinte à la solidité des voûtes [...] ». L'architecte rétablit également, les baies *gothiques* de la nef ainsi que les roses obturées depuis la période post-révolutionnaire. Il souhaitait définitivement parachever l'édifice : pour cela il devait finir de construire la tour carrée occidentale et la tour octogonale orientale et en créer un portail de façade.

Il déclara : « La corniche supérieure existe en totalité et n'a besoin que de réparations. Les corniches des nefs latérales avaient disparu sur la façade sud, mais il en restait des traces au nord et il fut aisé de les rétablir à leur ancien niveau. Il reste encore trace de l'arête du comble, les deux mâchicoulis existent ainsi que les plates-formes en ciment, il faut donc enlever seulement le toit, rétablir les ciments et refaire les créneaux [...] ». Auguste Mallay souhaitait donner un caractère défensif à l'église. Il céda au principe d'obsolescence et décida de n'agir que dans le style *néo-roman* si prisé au milieu du XIX^e siècle. Un projet de créneaux couronnant les tours de Saint-Nectaire, avait d'ailleurs vu le jour entre 1840 et 1860³⁸⁴. Brioude aurait pu être dotée de créneaux néo-romans. Ces derniers auraient pu être inspirés des murs crénelés qui faisaient le tour de l'édifice sous l'Ancien régime. C'est du moins le constat que l'on peut faire en observant les dessins et les lithographies de Jorand³⁸⁵, Alaux³⁸⁶, Bouton³⁸⁷ ou Bec-de-Lièvre³⁸⁸. En effet, nous constatons sur ces dessins la présence d'une toiture qui s'appuyait sur des murs prolongeant les parements. Au niveau du transept, un toit à trois pans s'appuyait sur les fenêtres de la lanterne en les obturant. La toiture du transept coupait les fenêtres nord et sud de la lanterne à mi-hauteur³⁸⁹. Si l'on se souvient des toitures illustrées par Guillaume Rome³⁹⁰ et par le lithographe de maître Brunocard³⁹¹, ce toit n'avait qu'une seule pente. Cela nous mène à penser, que le toit a pu être refait entre temps. Était-ce l'état primitif ? Les programmes actuels de restaurations n'excluent pas la réhabilitation d'une telle toiture. Les récents projets de Stefan Manciulescu³⁹², daté de 2003, réhabilitaient la silhouette du transept couvert de tuile, ce qui donne une idée concrète de son aspect avant les restaurations. Une telle toiture apparentait le chevet de Saint-Julien de Brioude, aux chevets à massif barlong de Saint-Nectaire, Notre-Dame d'Orcival,

³⁸⁴ F. Aycoberry, *La restauration des églises en Auvergne au XIX^e siècle principes et applications*, *op. cit.*

³⁸⁵ Jorand, « Dessin aquarellé - Bras sud du transept de Saint-Julien de Brioude », 1826, É. Pandraud, *La Haute-Loire vue par d'anciens artistes. op. cit.*

³⁸⁶ Alaux, lithographie de Engelmann, « Dessin bras sud du transept de Saint-Julien de Brioude », 1831, C. Taylor, J. Nodier, A. de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, op. cit.*

³⁸⁷ Bouton, lithographie de Engelmann, « Dessin – Bras sud du transept de Saint-Julien », 1831, É. Pandraud, *La Haute-Loire vue par d'anciens artistes, op. cit.*

³⁸⁸ Bec-de-Lièvre, « Vue nord-est de Saint-Julien », 1837, É. Pandraud, *La Haute-Loire vue par d'anciens artistes, op. cit.*

³⁸⁹ Tudot, lithographie de Petit, « Vu nord-est de Saint-Julien », 1845, Michel et Mandet, *Ancienne Auvergne et le Velay*, Moulin, 1846 ; Anonyme, « Dessin – vue nord-est de Saint-Julien de Brioude », 1830, É. Pandraud, *La Haute-Loire vue par d'anciens artistes, op. cit.*

³⁹⁰ G. Rome, *Le vœu de Brioude*, huile sur toile de 1636, conservée dans la sacristie de Saint-Julien de Brioude.

³⁹¹ Estampe du XVIII^e siècle, issue des minutes de maître Brunocard, notaire à Brioude.

³⁹² S. Manciulescu, *Projet architectural et Technique, juin 2003, Haute-Loire, Brioude, Basilique Saint-Julien, [...] Documents Graphiques. op. cit.*

Notre-Dame-du-Port, ou encore Saint-Austremoine d'Issoire. Ce toit avait-il fait partie de la seconde phase du chantier ? Aurait-il pu être l'ultime correction apportée au projet architectural initial ?

Le 25 août 1843, un *Rapport de détails estimatif des travaux à exécuter sur les combles des trois nefs pour la conservation et la consolidation de la basilique de Saint-Julien de Brioude*, prévoyait de démolir les maçonneries ajoutées aux bas-côtés, soutenant le toit unique³⁹³. Le 22 septembre 1843, le ministère de l'Intérieur donna le contrôle du chantier à Auguste Bravard³⁹⁴. Le préfet mis les travaux en adjudication par affichage au Puy, ce qui souleva l'opposition du maire de Brioude, qui défendait l'idée d'effectuer les travaux en régie avec les ouvriers du chantier de l'abbatiale d'Issoire, dirigés par Auguste Bravard qui lui-même était ouvrier également à Notre-Dame-du-Port³⁹⁵. Le 29 décembre 1843, Auguste Bravard³⁹⁶ rédigea un rapport où il évoquait l'état de la tour octogonale. Il expliquait que la cloche placée après la Révolution avait considérablement nuit à la conservation de la tour. En effet, les 6000 kg de la cloche Saint-Julien formaient une charge exagérément élevée pour la charpente : « On établit au-dessus une seconde charpente de renforcement placée sur des aisseliers, s'appuyant eux-mêmes sur les parois intérieures de la tour, à peu près à moitié de sa hauteur [...] cette disposition tend à écarter les murs de cette tour ». Après avoir visité l'édifice en août 1843, monsieur Caristie, constatait la dégradation de la tour octogonale orientale. L'architecte Bravard pensait devoir placer la « sonnerie » dans la tour carrée afin de soulager « provisoirement » la tour orientale³⁹⁷. Un premier état de situation des travaux par Auguste Bravard, daté du 1^{er} avril 1844³⁹⁸, présenta l'ampleur de la tâche. On détruisit les vieux murs et les combles de la toiture unique. On commanda 180 modillons et 126 m de corniche pour garnir les bas-côtés. Enfin 637 m de pavé et 260 m de pierres de taille avaient été acheminés sur le site. Le 7 mars 1845, le ministre de l'Intérieur³⁹⁹ alloua un crédit de 1000 francs supplémentaire afin d'enlever de la tour octogonale, la charpente et les cloches qui menaçaient de la faire écrouler. Le 2 mai 1845, une note signée par le préfet⁴⁰⁰ expliquait précisément la manœuvre à suivre : « on enlève 4 cloches déposées à la chapelle des pénitents,

³⁹³ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Rapport*, signé par Monsieur d'Arnouville Préfet de la Haute-Loire, daté du 25 août 1843 : Précision (dimension donnée en mètre) : « [...] article premier démolition- Maçonnerie en exhaussements sur la façade occidentale : largeur 22- hauteur j – 00 1,23 – 20 - épaisseur 0,80 [...] »

³⁹⁴ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Lettre du Ministre secrétaire de l'Intérieur au Préfet de la Haute-Loire*, daté du 22 septembre 1843.

³⁹⁵ S. Thouin, *Étude préalable à la restauration générale [...] op. cit.* p. 25.

³⁹⁶ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport sur l'état de solidité de la tour octogone*, signé « l'architecte de Saint-Julien et de Saint-Austremoine d'Issoire » Bravard, fait à Brioude daté du 29 décembre 1843.

³⁹⁷ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport de Bravard sur l'état actuel de solidité de la tour octogone*, 19 février 1844.

³⁹⁸ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *État de situation des travaux en cours d'exécution sur les trois nefs pour la conservation et la consolidation de la basilique de St Julien de Brioude*, signé Bravard, daté 1 avril 1844.

³⁹⁹ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Haute-Loire* qui précise l'allocation d'un crédit de 1000 F., datée du 7 mars 1845 : « [...] l'état du crédit des Monuments historiques ne me permettant pas d'accorder une allocation plus considérable, il sera pourvu sur l'un des travaux prochains aux réparations que réclame l'ancienne Tour carrée, dans laquelle devront être placées les cloches de la Tour octogone [...] ».

⁴⁰⁰ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Note signée du Préfet de la Haute-Loire*, datée du 2 mai 1845.

démolition du toit du clocher pour laisser passer la grosse cloche et reconstruction d'un toit [...] descente de cloche par les câbles ayant servi à la construction du pont de Viel-Brioude ». Le procès verbal de constatation des travaux effectués pour la descente des quatre cloches du 30 juillet 1845⁴⁰¹, déclara qu'il n'avait été commis « aucune dégradation, ni au clocher, ni à l'église ». Mais dans une lettre du sous-préfet, du 27 mai 1845, on apprend que l'architecte Auguste Bravard⁴⁰² n'était pas assez fréquemment présent sur le chantier de Brioude. Le sous-préfet se plaignit de la « négligence dans l'accomplissement des devoirs qui lui [étaient] imposés ». Le 15 octobre 1845, un procès-verbal confirma la réception des travaux exécutés pendant les années 1843-1845⁴⁰³ concernant l'enlèvement des toits placés sur les trois nefs et le « rétablissement » des terrasses. À cette occasion ont été posées de nouvelles corniches en échiquier, des modillons, des balustrades, mais également des piédestaux afin de compléter les garde-corps. De plus, 26 gargouilles et 38 consoles ont été entièrement créées pour garnir les murs du vaisseau central.

D'autres investigations ont été opérées sur la façade occidentale. Le 20 novembre 1845, une lettre du maire de Brioude au préfet⁴⁰⁴ nous révéla que la tour carrée allait être réédifiée et que les dessins venaient d'être approuvés. On apprend par un procès-verbal du 14 février 1846⁴⁰⁵, que le pignon construit sur la façade occidentale depuis environ 1800, se trouvait isolé puisqu'il n'y avait plus de toiture unique. Il

⁴⁰¹ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Procès verbal pour constater l'exécution des travaux qui ont été exécutés pour la descente des quatre Cloches qui étaient placées à la Tour octogone de l'église de Brioude*, daté du 30 juillet 1845. Les travaux sont réalisés par : « [...] le sieur Vincent Entrepreneur de travaux publics demeurant à Brioude [...] - descente de quatre cloches qui étaient dans la tour octogone - il a déposé les trois plus grosses dans la chapelle, dite des Pénitents située au bas de la dite église - il a remonté la plus petite cloche et l'a placée d'une manière convenable [...] au côté est de la base de la tour carrée - il avait placé provisoirement sur le faite de la tour octogone une Petite cloche, prises à la visitation, qui a marqué les heures pendant quelque temps - il a rétabli en parfait état le toit de cette tour octogone, qu'il avait été obligé d'enlever en grande partie pour descendre la grosse cloche de St Julien qui était placée au dessus de la toiture [...] »

⁴⁰² Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), Note du Sous-préfet du 27 mai 1845.

⁴⁰³ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Procès verbal de réception des travaux exécutés pendant les années 1843, 1844 et 1845 pour l'enlèvement des toits placés sur les trois nefs et le rétablissement des terrasses*, daté du 15 octobre 1845.

⁴⁰⁴ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Lettre du Maire de Brioude, Chevalier de la Légion d'honneur, au préfet*, datée du 20 9bre 1845.

⁴⁰⁵ Paris, MAP, *Procès verbal de l'inspection du pignon occidental par Charles Leclerc conducteur embrigadé des Ponts et Chaussées, Henri Berthier expert géomètre, et Simon Vincent entrepreneur de travaux publics*, du 14 février 1846 : le rapport du 20 Février 1846 du conseil municipal réuni en conseil extraordinaire confirme les faits. « [...] Il existe en forme de pignon un mur bâti depuis environ 50ans, époque à laquelle l'ancien toit de l'église fut remplacé par un toit d'un autre genre et que par suite des nouvelles réparations faites et de la substitution de plateformes au toit en question, ce pignon reste isolé et livré à lui-même dans toute sa hauteur. La base en est établie au niveau des terrasses recouvrant les voûtes des bas-côtés de l'églises à 15,00m au dessus du sol, elle a une largeur de 23,00m et une hauteur de 12,50m, 0,60m de largeur [...] bâti presque tout entier en cailloux roulés, le mur dont il s'agit supporte la petite portion de toit que l'on a été obligé de conserver pour garantir de la pluie la partie de l'église où sont placées les orgues. [...]. Ce mur présentant une surface de 187.50 m², complètement isolé de la charpente du toit de l'église, et maintenu comme il est dit plus haut, qu'à sa partie supérieure sur une longueur de 6.00m seulement, n'offre plus aucune solidité [...] »

avait donc brusquement été détruit. Le 2 août 1847, un rapport du maire de Brioude⁴⁰⁶ nous informe de l'adjudication des travaux de restauration de la tour carrée à l'entrepreneur Favier. Le 12 février 1849, un procès verbal de réception des travaux de restauration de la tour carrée⁴⁰⁷, énuméra les éléments créés pour cette construction. La base de cette tour aurait dû être sauvegardée, mais elle était « [...] tellement dégradée et décomposée par l'action alternative de l'air, de la pluie, et des gelées, qu'elle ne pouvait plus offrir à l'érection de cette tour, une base convenablement solide ». Le cordon qui couronnait « l'ancienne construction » devait lui aussi être gardé, mais étant trop usé, il avait été remplacé. Il est mentionné dans un *Rapport des conditions particulières de l'entreprise*⁴⁰⁸, que les corniches, les archivoltés, les cordons, les colonnes, leurs bases et leurs chapiteaux devaient être copiés « exactement » sur les anciens éléments. Mais que restait-il des chapiteaux de l'ancienne tour lorsque ce rapport a été établi ? Il semble que la tour ayant été détruite, n'ait fait l'objet d'aucune campagne de sauvegarde. Somme toute, on peut supposer que quelques éléments rescapés ont pu servir de modèles pour les éléments nouvellement sculptés. Il est également écrit que : « pour les autres parties de l'ornementation, des profils seront donnés par M^r Bravard ». Comme la tour orientale était encore fragile, il avait été décidé que de déplacer les cloches dans cette tour : ce dispositif est toujours en place et n'a fait l'objet d'aucune grande réparation. Le beffroi de 9 mètres de haut a été réalisé en chêne. Il fut assemblé en tenon et mortaise en 1849⁴⁰⁹. Une fois cette tour terminée, l'œuvre de Auguste Bravard à Saint-Julien était achevée. Les projets originaux de cet architecte n'auront pas vu le jour.

On recommença aussitôt un nouveau projet architectural. Les formes *néo-romanes* adoptées étaient plus sages. En effet, les travaux réalisés par Auguste Bravard, avaient l'ambition d'ajouter un côté théâtral à l'édifice : une sorte de création où le foisonnement de la sculpture n'était pas sans rappeler le mouvement architectural éclectique de la veine de l'opéra Garnier. Mais le goût pour le néo-roman l'emportait finalement. L'architecture gothique était associée alors au pouvoir royal et le néo-gothique à la mode dans les milieux du pouvoir avait été concurrencé dans les régions par le néo-roman fondé, lui, sur l'affirmation historique des « petites patries »⁴¹⁰. L'architecte Bravard était déconsidéré car l'édifice n'avait finalement pas été sauvé : plusieurs parties étaient encore en mauvais état de conservation. Le 29 juillet

⁴⁰⁶ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), Rapport pour procéder à l'adjudication au rabais par fournissans cachetés, de l'entreprise des travaux à exécuter pour la restauration de la Tour carrée de l'Église, par le Baron de Talairat maire de Brioude, daté du 2 août 1847.

⁴⁰⁷ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), Procès verbal de réception des travaux de restauration de la tour carrée de l'église monumentale de St Julien de Brioude, signé Bravard, daté du 12 février 1849.

⁴⁰⁸ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), Rapport des Conditions particulières de l'entreprise, daté du 15 juin 1847 : « [...] corniches en pierre de Montpérrou ou de Bournoncle & Laroche ainsi que les modillons, les archivoltés, les cordons, les colonnes, leurs bases et leurs chapiteaux - on copiera exactement les corniches existantes ; il en sera de même des modillons et de chapiteaux - revêtement en pierre de taille seront moitié au plus en arkose de Montpérrou, moitié au moins en grès [...] de Bournoncle – Laroche [...] »

⁴⁰⁹ Almanach de Brioude, carton église, « Beffroi du clocher de l'Église de Brioude », novembre 1849.

⁴¹⁰ J. Nayolles, « Architecture néo-romane et modèles romans », *L'invention de l'art roman au XIX^e siècle, Revue d'Auvergne*, n°4, t. 553, 1999, p. 156.

1850, l'architecte Mallay⁴¹¹, sous couvert du préfet du Puy-de-Dôme, déclara : « Les travaux exécutés à l'église Saint-Julien de Brioude sous la direction de Monsieur Bravard et qui consistent dans la restauration, ou plutôt la reconstruction d'une tour et la réfection des toitures ne prouvent pas que cet architecte ait suffisamment bien compris la mission qui lui a été confiée ». Puis le 23 septembre 1850, Prosper Mérimée⁴¹², rédigea une lettre concernant sa visite à Brioude. Il réalisa donc une critique sévère du travail d'Auguste Bravard. Il désapprouva l'érection de la tour carrée dont les premières arcades lui semblaient trop larges et non respectueuses de l'architecture du Moyen-Âge. Il n'avait aucune confiance en l'étanchéité des dalles posées sur les terrasses. Les balustrades qui avaient déjà été installées ne lui semblaient d'aucun intérêt. À cette occasion Prosper Mérimée rappela le mauvais état d'entretien de plusieurs parties de l'édifice. La chapelle Saint-Michel et la chapelle de la Vierge étaient particulièrement détériorées. Il proposa de placer les travaux de débadigeonnage sous la direction d'Auguste Mallay. Grâce à la photographie de Mestral, Le Grave et Gustave⁴¹³, datant de 1851, nous savons à quoi ressemblait le chevet de Saint-Julien. On remarque qu'en 1851, avant que l'architecte Mallay ne reprenne le chantier, des terrasses couvraient les trois vaisseaux. Les bas-côtés étaient couverts de dalles et le vaisseau central était couvert également de dalles d'asphalte. De plus, un garde-corps formé de cercles entrelacés sculptés prenait place au droit de chaque corniche. Cette corniche était d'ailleurs soutenue par des modillons à copeaux : « La morne série de 250 modillons à copeaux, tous identiques, qui s'alignent avec une désespérante régularité au sommet des murs gouttereaux. Pure invention de bout en bout [...] »⁴¹⁴. D'autre part, la tour carrée occidentale possédait deux étages de trois baies chacun sur chaque face. Les baies du premier niveau étaient plus larges que celles du niveau supérieur et aucun abat-son n'était présent. Les baies du premier niveau reposaient sur quatre colonnes tandis que le second niveau possédait six colonnes. La disposition des baies du premier niveau avait d'ailleurs été désapprouvée dès sa mise en place. Prosper Mérimée déclara : « [...] non seulement cette disposition est contraire à toutes les pratiques du Moyen-

⁴¹¹ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Rapport de Mallay architecte diocésain à Clermont-Ferrand*, sous couvert du préfet du Puy-de-Dôme, daté du 29 juillet 1850.

⁴¹² Paris, MAP, 0083/043/0006, *Lettre de Prosper Mérimée datée du Puy rendant compte de sa visite à Brioude*, le 23 septembre 1850 : « Je viens de visiter les travaux exécutés récemment à Brioude par M. Bravard et j'ai le regret d'avoir à les critiquer sévèrement. Ils consistent dans la restauration ou plutôt la construction d'une tour sur la façade et la réfection des toitures. La tour est à deux étages dont le premier a des arcades fort larges et l'étage supérieur des arcades fort étroites. Non seulement cette disposition est contraire à toutes les pratiques du moyen âge, mais elle est absurde en soi car il est évident que la partie supérieure d'un monument doit être plus légère que la partie inférieure. À St Julien cette différence dans la largeur des ouvertures produit encore un effet irrégulier ; la tour paraît une pyramide tronquée. Les dalles qui composent la toiture sont, à ce qu'il m'a semblé, beaucoup trop minces et je crains que d'ici peu de temps elle n'exige de grandes réparations. L'architecte a mis des balustrades au bord des terrasses qui n'en avaient pas besoin et pris pour modèle l'arête de comble que l'on, rencontre fréquemment dans les églises d'Auvergne. L'effet en est des plus malheureux [...] »

⁴¹³ Paris, MAP, Arch. photographiques du fort de Saint-Cyr, MH 07503, Mestral, La Grave, Gustave, « Photographie du chevet réalisée en 1851 ».

⁴¹⁴ B. Craplet, *Auvergne romane*, Saint-Léger-Vauban, 1955, 5^e édition 1978, p. 277.

Âge, mais elle est absurde en soi »⁴¹⁵. Cette tour avait été précisément surmontée d'une plateforme dont le périmètre s'agrémentait d'un garde-corps découpé de cercles entrelacés.

b) Les corrections néo-romanes de Mallay (1851 – 1876)

Sur la photographie datant de 1851, la tour octogonale orientale possédait deux niveaux séparés par des cordons toriques soutenus par des modillons plutôt cubiques. Les colonnettes masquaient les angles de l'octogone. Au premier niveau, une baie ouverte sur chaque pan possédait trois rangs de voussures toriques, en arc légèrement brisé, reposant sur des piédroits angulaires à double colonnette. Les deux colonnettes contiguës aux baies ne possédaient pas de chapiteaux mais exclusivement un cordon d'entablement. Les deux autres colonnettes supportant l'archivolte enveloppante s'ornaient d'un chapiteau sculpté feuillagé. Le deuxième niveau était maçonné en oblique grâce à un grand appareil afin d'en assurer la stabilité. Ce revêtement occupait les deux tiers du deuxième niveau et bouchait les baies qui s'y trouvaient. Elles étaient surmontées d'une voussure torique en plein cintre. Les piédroits qui les supportaient étaient de ce fait noyés dans cette maçonnerie. Le second niveau était éclairé, un pan sur deux, par une baie cintrée sans ressauts : le profil de ces baies ne semble pas être médiéval. Des modillons apparaissaient entre les deux niveaux et au sommet, sous une corniche moulurée. Le *Relevé de l'état existant* réalisé par Auguste Mallay, daté de sa main en 1852⁴¹⁶, constitue la seconde image témoignant de l'état de ce clocher. Mais il y a quelques différences avec la photographie : l'absence de modillons soutenant la corniche intermédiaire, nous font douter de la véracité archéologique de ce relevé. Autre inconvénient de ce relevé, l'appareillage dessiné est fictif et la polychromie n'est pas représentée. Il ne s'agit aucunement d'un relevé pierre à pierre. On ne peut donc pas s'assurer de la véracité de la forme des modillons et des chapiteaux représentés : leur dessin a été inventé de la même manière qu'il l'est sur la lithographie de Victor Petit dans *L'Ancienne Auvergne et le Velay*. À ce propos, le baron de Guilhermy, stipula qu'il restait à peine quelques vestiges des colonnettes, des chapiteaux et des corbelets⁴¹⁷. D'après la photographie de 1851, les piédroits et les arcs des baies adoptaient une polychromie assez régulière. Trois rangées de moellons étaient teintés de rouge (grès d'Allevier) et deux assises intermédiaires étaient réalisées en arkose de Beaumont (ou de Blavozy) gris clair. Il semble que l'alternance de la polychromie des voussures toriques ait été perturbée. Par contre, lorsque l'alternance était présente sur un arc, elle était régulière. Enfin sur les faces nord-ouest et sud-est, on avait accroché depuis la Révolution, de grands cadrans d'horloge.

⁴¹⁵ P. Mérimée, *Lettre rendant compte de sa visite à Brioude, daté 23 septembre 1850, op. cit.* (M.A.P. 0083/043/0006).

⁴¹⁶ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), Planches issues d'une série de huit plans, *Dressé par l'architecte soussigné Clermont, le 10 janvier 1852 ; Auguste Mallay.*

⁴¹⁷ Baron de Guilhermy, *Brioude et l'église de Saint-Julien, Descriptions des localités de France*, d'après A. Casati, Brioude, imprimerie Watel, 1906. Le Baron de Guilhermy a visité Brioude le 13 août 1860.

Les charpentes ont toutes été remplacées. Dans une lettre du sous-préfet du 8 mars 1851⁴¹⁸ il a été stipulé que les bois provenant de l'ancienne toiture avaient jusqu'alors été en partie conservés. Le problème du couvrement a souvent été évoqué dans les courriers. L'architecte Mallay avait pris la décision d'enlever les terrasses qui venaient à peine d'être parachevées. Le courrier du 24 juillet 1851, émanant du directeur des Beaux-arts au préfet⁴¹⁹ déclara sans détour : « Monsieur le Préfet, par votre dépêche du 5 juin dernier, vous me faites connaître que les instructions que vous avez données par suite des plaintes que mon administration vous a fait parvenir sur la mauvaise direction donnée aux travaux de restauration de l'église Saint-Julien de Brioude par l'architecte Bravard, sont restées sans résultats et que l'état des choses qui vous avait été signalé ne fait qu'empirer ». La lettre du 29 juillet 1851, qui a été écrite par le préfet de la Haute-Loire⁴²⁰ pour Auguste Mallay, le désignait comme l'architecte chargé des travaux de Saint-Julien de Brioude.

Son premier souci fut de retirer les terrasses. En effet Prosper Mérimée constatait le 7 novembre 1851⁴²¹, que les voûtes souffraient d'infiltrations dues à l'humidité. Il demanda donc à Auguste Mallay un projet et un devis. Le ministre de l'Intérieur écrivant au préfet de la Haute-Loire, le 13 décembre 1851⁴²², s'exprima en ces termes à propos des terrasses couvertes de dalles : « Il est tout au plus probable que postérieurement à la construction de cet édifice des mâchicoulis semblables à ceux de l'ancien Évêché du Puy ont été établis pour fortifier l'Église, et que des terrasses ont été établies pour pratiquer pour les hommes d'armes chargés de la garde, mais assurément dans une forme bien différente de celle construite par Mr Bravard [...], Bravard remplacé par Mallay [...] ».

Au mois de Janvier 1852, l'architecte Mallay réalisa huit plans et dessins d'élévations représentant l'état existant et les projets de restauration⁴²³. Une grande attention avait été portée sur la restauration de la

⁴¹⁸ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Lettre du sous-préfet de Brioude*, daté du 8 mars 1851 : « [...] les bois provenant de l'ancienne toiture de l'église paroissiale et monumentale de Saint-Julien de Brioude, que vous annoncez avoir été déposés dans l'une des cours de la prison de cette ville, sont la propriété de celle-ci à l'exclusion de l'État qui, contribuant par des subventions à la restauration de la dite église, n'a pu acquérir aucune part à cette propriété car il s'agit évidemment de sommes qu'il a accordées à titre de recours. Vous devez donc inviter Mr le maire de Brioude à prendre, avant l'exécution des travaux qui vont être entrepris à l'ancienne prison, des mesures pour l'enlèvement de ces bois et autres objets. Vous l'inviterez aussi à pourvoir soit à leurs conservations, soit à leurs ventes au profit de la caisse communale. [...] »

⁴¹⁹ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Lettre du directeur des Beaux-arts au Préfet de Haute-Loire*, datée du 24 juillet 1851.

⁴²⁰ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Lettre du Préfet de Haute-Loire à Mallay*, datée du 29 juillet 1851 : « J'ai l'honneur de vous informer que par décision du 24 de ce mois, Monsieur le Ministre de l'Intérieur a approuvé les propositions que je lui ai faite de vos charges de préparer un rapport sur les travaux qui ont été exécutés à l'Église St Julien de Brioude ».

⁴²¹ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport à la commission* faite par Mérimée fait le 7 novembre 1851.

⁴²² Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1), *Lettre du Ministre de l'Intérieur au préfet de la Haute-Loire*, daté du 13 décembre 1851.

⁴²³ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série FI (Monuments Historiques), Huit planches du 10 janvier 1852 « soussigné Mallay, Clermont, présente les relevés et projets de Saint-Julien », n°1 *Plan état des lieux*, n°2 *Plan au dessus des terrasses, état des lieux*, n°3 *Élévation latérale, état des lieux*, n°4 *Élévation Ouest, état des lieux et projet*, n°5 *Élévation latérale projet*, n°6 *Tour centrale état des lieux et projet*, deux *élévations et quatre coupes*, n°7 *Coupe transversale, état des lieux et projet*, n°8 *Porte de la façade ouest, projet*.

façade occidentale et sur la réhabilitation de la flèche de la tour orientale. Le baron de Guilhermy en visite à Brioude le 13 août 1860, décrit justement cette façade. Il précisa que le projet de l'architecte n'était pas encore exécuté à cette date. Pourtant dix ans s'étaient écoulés depuis la réalisation des plans. Il décrit quelques éléments de la façade. L'ancienne « porte modernisée, carrée, accompagnée de quatre colonnes doriques et surmontée d'un fronton triangulaire » était toujours en place. Un arc cintré était situé en arrière. Les vantaux en bois étaient divisés en panneaux. Le grand mur en pierre rouge portait les toits rongés par le temps. L'auteur rappelait également que plusieurs baies en plein cintre se trouvaient sur la façade. Mais, une seule, au milieu, était garnie de deux colonnettes⁴²⁴. Ce portail à la grec a orné la façade de 1813 à 1861⁴²⁵. Le relevé de l'architecte Mallay montre la présence de deux maisons adossées à la façade et coincées entre les contreforts. Deux pans du mur ajoutés pour soutenir la toiture unique de la période postrévolutionnaire restaient encore debout. Les baies non symétriques de la façade semblaient n'avoir encore jamais été remaniées. Dans l'actuelle façade la baie centrale du second niveau a été reprise. Elle fut placée dans l'axe médian. Il lui avait été ajouté deux colonnettes supportant l'archivolte d'une baie en plein cintre plus restreinte qu'à l'origine. Des cordons de billettes et des cordons de triangles imbriqués, sont venus partager chaque niveau de la façade. Le projet de 1852⁴²⁶, ne prévoyait pourtant pas l'adjonction de cordons moulurés. Un nouvel appareillage a été plaqué sur la façade. L'irrégularité de l'appareillage entourant la baie centrale du troisième niveau et la base de la tour atteste de l'ancienneté de cette partie du parement. Cette dernière baie elle-même n'avait assurément pas été transformée. Les contreforts des bas-côtés ne sont pas symétriquement placés par rapport à la façade. Le contrefort sud laisse visible l'angle du mur de façade, alors que celui de l'ouest forme lui-même l'angle. Cette irrégularité n'a donc pas été rectifiée par Auguste Mallay. Il créa intégralement le portail cintré *néo-roman*. Le point n°9 du chapitre II du devis rédigé en 1862 indique d'ailleurs que les parties à conserver sont simplement ravalées. Ce ravalement consistait en la retaille au marteau taillant des parties anciennes⁴²⁷. Dans cette façade l'architecte Mallay, ajouta finalement des cordons de billettes et des linteaux en bapetière monolithe surmontés d'un arc en plein cintre sur chacun des deux portails secondaires. Il s'agissait certainement de deux motifs issus du modèle « Auvergnat ».

Dans un rapport du 10 janvier 1852, Auguste Mallay⁴²⁸ exposa au ministre de l'Intérieur toutes ses ambitions. Il commença par faire état des travaux exécutés, comme « l'enlèvement des anciennes

⁴²⁴ Baron de Guilhermy, *Brioude et l'église de Saint-Julien [...] op. cit.*, p. 15.

⁴²⁵ *Ibidem*. Une note ajoutée par A. Casati nous renseigne à propos de la provenance de cette porte à l'antique : « deux négociant de Brioude, MM Verny et Pons avaient fait don à l'Église de quatre colonnes en pierres de taille, provenant sans doute de la chapelle du couvent de Sainte-Marie, dont leur fabrique occupait les anciens bâtiments. (Ancienne maison de Pons, vis-à-vis la maison Heraud.) Pour utiliser ce cadeau, le conseil de Fabrique imagina d'embellir la porte d'entrée. On plaça les colonnes de chaque côté et on mit au-dessus un fronton triangulaire que l'on fit faire à Langeac. » Cf. « Les restaurations de Saint-Julien de Brioude », *Moniteur de Brioude*, 2 février 1896.

⁴²⁶ Planche n°4 *Élévation Ouest, état des lieux et projet*, du 10 janvier 1852, soussigné Mallay, *op. cit.*

⁴²⁷ Arch. dép. Haute-Loire, 40 O XII, A. Mallay, *Sous détails, devis explicatif des travaux à exécuter à l'église monumentale de saint-Julien de Brioude*, juin 1862.

⁴²⁸ Paris, MAP, 0083/043/0006, Rapport de A. Mallay, adressé au Ministre de l'Intérieur, « sur ce qui a été fait à l'église monumentale de Brioude, et les réparations que ce monument exige encore », daté du 10 Janvier 1852.

charpentes et leurs remplacement par des terrasses dallées [ou encore] la construction d'une tour carrée ». L'architecte Mallay pensait que les terrasses réalisées par l'architecte Bravard étaient défectueuses : « Les pavés sont portés à 0,04 d'épaisseur, dans le sous détail, ils sont en pavé ordinaire, c'est-à-dire de toutes dimensions et les joints en mortier ont été recouverts de ciment romain. Il en résulte que la gelée a soulevée une partie des joints, que la pluies pénètre dans les fissures et mouille les voûtes [...] ». Il décrit ultérieurement son programme de restauration : « La couverture de la grande nef par un toit à deux pentes me semble un fait hors de conteste ; la preuve la plus convaincante qu'il n'y avait pas de terrasse, c'est que les reins des voûtes n'étaient pas arasés de niveau. On trouve sur le clocher plusieurs traces de morènes indiquant les différentes hauteurs des toits qui se sont succédés [...] les balustrades doivent être supprimées [...] ». Pourtant en ce qui concerne le couvrement des bas-côtés, l'architecte Mallay préféra proposer deux autres projets, l'un présentant des toitures et l'autre exposant des terrasses, sans choisir lui-même. Dans un autre paragraphe, il expliqua et décrit la structure des bas-côtés : « Les voûtes, dont l'extrados ne conservait aucune trace de chape étaient en contrebas de 0,46 m des baies qui étaient pratiquées dans les murs de la grande nef; ces baies ont des dimensions et des formes différentes, ainsi les unes ont 1,20 m de largeur sur 2,00 m de hauteur ; les autres ont 0,70 m sur 1,80 m, les unes sont terminées en plein cintre, les autres en ogives, d'autres en arc surbaissé, toutes sont surmontées de rosaces uniformes ». Il proposa également une analyse des anciens modes de couvrement de la collégiale : « [...] à la 4^e travée se trouve, dans chacun des murs nord et sud, une grande croisée du XIV^e siècle dont l'appui est à 0.40 m au-dessus de l'extrados des voûtes ; il y avait devant ces croisées, avant les derniers travaux, un chenal en pierre de taille dont les extrémités faisaient retour le long des contreforts ; le profil de ce chenal par rapport à la croisée était ainsi établi [Mallay dessine au milieu de cette phrase le profil] il n'y en avait pas de trace dans les autres parties. [...] au XIV^e siècle lorsque les rosaces ont été établies on avait couvert les bas-côtés, par un toit dont le sommet devait être à 30 ou 40 centimètres au-dessous du cordon entourant les rosaces. Devant les deux grandes croisées le toit devait être à deux pentes et les eaux pluviales devaient être reçues dans le chenal dont j'ai parlé ». N'ayant retrouvé aucune trace de pavés, ou de voûtes arasées, l'architecte Mallay restait dubitatif à propos du couvrement des bas-côtés. La présence de grandes terrasses n'était pas avérée archéologiquement.

Il poursuivit et décrit la tour octogonale : « La tour centrale est lézardée, [et les] parements [ont été] en partie détruits, [aussi] des cercles en fer et des tirants ont été placés depuis longtemps [afin de soutenir la tour] ». Il constata également qu'à une date inconnue, les baies du premier niveau avaient été étoupées et que le pourtour de la tour octogonale avait été doté d'un revêtement en talus : mais s'agissait-il vraiment d'une addition ? Il voulu reconstruire entièrement cette tour : « Il ne s'agit que de refaire ce qui est, moins les maçonneries en talus, tous les éléments sont sur place et il y a des fragments conservés de chacune des moulures, ainsi que de la disposition des assises [...]. Il n'y avait d'autres données pour la flèche, qu'une mauvaise gravure, je n'ai pas cru devoir suivre la hauteur que l'artiste avait indiquée, j'ai préféré me rapprocher des exemples connus ». L'architecte Mallay prit en définitive exemple sur les flèches de Saint-Saturnin ou de Saint-Nectaire pour reconstruire la tour de Brioude. La tour a de ce fait été

idéalisée et débarrassée du talus du second niveau. Il souhaitait également la couvrir de « tôle émaillée à deux tons » car les tuiles vernissées lui semblaient trop difficiles à trouver, trop lourdes et trop coûteuses.

Concernant la façade, il entendait la rectifier de manière rationnelle. Il modifia les baies du premier niveau de la tour occidentale qui lui semblaient être trop larges : « Le premier étage devrait être renforcé aux dépens des croisées qui sont beaucoup trop grandes ». Ce remplacement avait été opéré grâce à une alternance de « pierres rouges et blanches »⁴²⁹. Pour lui, cette tour aurait du être entièrement bâtie de pierres rouges et blanches comme la tour centrale. Avait-il une raison valable de concevoir cette tour de la sorte ? Là encore il n'expliqua pas son dessein. Le devis du 10 janvier 1852, réalisé par Auguste Mallay⁴³⁰, annonçait la dépose du dallage. Une nouvelle couverture en tuile romaine prenait place. Au chevet, la tour orientale était irrémédiablement démolie : « Les pierres [ont été] descendues avec précaution sur la 1^{er} terrasse et de là sur le sol ; il [n'a été jeté] aucune pierre de forte dimension ». Un document de 1862 décrivit d'ailleurs le remplacement des moellons et des sculptures de cette tour⁴³¹. Il fut fait mention du remplacement de six grandes bases de colonnes, de trois petites bases, puis de trente grands chapiteaux, et de dix-huit petits chapiteaux. Douze corbeaux étaient également remplacés. L'architecte Mallay précisa : « Les moulures, les bases, les chapiteaux et les corbeaux [ont été exécutés] sur les dessins et profils [réalisés] par l'architecte ». Il semblait donc que plusieurs anciens blocs et que certaines sculptures aient été gardés et assainis.

Finalement, la restauration s'étendit à tout l'édifice. On effectua la réfection des serrures (des verrous et des loquets) dans le type de celles qui sont placées sur la porte sud. Ces dernières devaient être exécutées sur les dessins soumis par l'architecte. Il était prévu également de placer des peaux sur les portes. Quelques vitraux ont été commandés « en verre blanc légèrement teintés [ainsi que des] panneaux à losanges ». Le projet des terrasses a été finalement abandonné le 13 février 1852⁴³². Prosper Mérimée était contre le couvrement de la tour en tôle émaillée. Ce système lui semblait anachronique. Il demanda aussi de restaurer les porches : cette démarche était pour lui « indispensable pour rendre à cette belle église son caractère original ».

Mais les nouveaux projets de l'architecte Mallay allaient se heurter aux craintes locales. Dans un extrait du registre des délibérations du conseil municipal adressé au ministre de l'Intérieur et des Cultes daté du 8 novembre 1852⁴³³, il a été indiqué que jamais les plans de l'architecte Mallay n'avaient été

⁴²⁹ L'architecte Mallay ajouta les pierres blanches de Montpeyroux et basalte scoriacé du volcan de la Vergueur, teinté de rouge.

⁴³⁰ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°2), *Devis explicatif des travaux à exécuter à l'église monumentale de St Julien de Brioude*, daté du 10 Janvier 1852.

⁴³¹ Arch. dép. Haute-Loire, 40 O XII, A. Mallay, *Sous détails, devis explicatif des travaux à exécuter à l'église monumentale de saint-Julien de Brioude*, juin 1862, « article 6 ».

⁴³² Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport fait à la commission signé Mérimée*, le 13 février 1852.

⁴³³ *Extrait du registre des délibérations du conseil municipal à l'attention des Ministères de l'Intérieur et des Cultes*, du 8 novembre 1852, d'après S. Manculescu, *Projet architectural et technique [...]*, *op. cit.* p. 13-14 : « M. le Ministre de l'Intérieur vient d'allouer conditionnellement une somme de 32.000,00 francs [...] M. Mallay qui a agi en dehors des règles vis à vis des autorités de la Haute-Loire est vivement et publiquement blâmé pour divers travaux qu'il a fait exécuter à Saint-Flour ; il y aurait peut-être à craindre que cet architecte, dont les projets sont inconnus se bornât comme cela a eu lieu au Puy à commencer des travaux dont la

communiqués à qui que ce soit, ni à l'administration municipale, ni à la fabrique, ni au sous-préfet, ni même au préfet ou à l'évêque. Le maire de Brioude qui rappelait que les terrasses avaient été construites à « grands frais » et depuis peu de temps, proposa qu'un autre architecte puisse s'occuper des études « soumise[s] ensuite à qui de droit, concurremment avec celles de M. Mallay [...] ». Il faut dire que le conseil municipal qui s'investissait pour 12000 francs (l'État donnait 32000 francs) avait peur que l'architecte Mallay ne dépasse le budget comme il l'avait déjà fait lors de la restauration de la cathédrale du Puy. Le 16 septembre 1857 l'architecte Mallay adressa au ministre de l'Intérieur un rapport⁴³⁴ demandant la mise à exécution de son projet, en précisant que les fonds réunis suffisaient. Il rappela pareillement le mauvais état de l'édifice. Le 21 août 1858, il demanda au ministre de l'Intérieur⁴³⁵ de lui rendre un exemplaire des plans du projet, pour en faire une copie, son exemplaire ayant été égaré par l'administration préfectorale. Il y a tout lieu de penser que le projet de l'architecte ne faisait pas l'unanimité. Le 3 avril 1861, il écrivit encore au préfet de la Haute-Loire⁴³⁶ et fit le bilan des désordres dus à l'inefficacité des réparations au bitume, effectuées sur les terrasses. Cette couche de bitume avait été posée entre 1859 et 1860, et des fissures réapparaissent. Il demanda donc à la fabrique et à la ville de s'engager à débiter les travaux. L'adjudication des travaux arriva le 5 juillet 1862.

Le 3 décembre 1862, Auguste Mallay dressa le bilan d'avancement des travaux au ministre d'État⁴³⁷. La tour centrale avait été partiellement démolie. Il décida de rechercher des pierres plus résistantes que celles qui avaient été employées autrefois. Pour la reconstruire, il trouva une pierre « volcanique scorifiée, d'une très belle teinte rouge, très solide et ne souffrant aucune atteinte de la gelée ». Il termina aussi cette lettre en évoquant le tableau de Guillaume Rome et suggéra de donner à la flèche plus d'élanement que ne prévoyait le projet. C'est ce qu'avait déjà prévu l'architecte Bravard. Dès le mois d'août 1862, Auguste Mallay projeta d'exécuter des travaux additionnels pour les murs collatéraux sud et nord, ainsi que les deux porches, mais également pour le nivellement et le dégagement des abords de l'édifice. Plusieurs courriers exposèrent l'état des peintures conservées dans les chapelles hautes des porches. Ces peintures qui s'étaient considérablement dégradées n'intéressaient plus personne. Le 16 décembre 1862, la tour centrale était encore en cour de démolition et l'architecte précisa dans un texte : « Le premier étage de la tour centrale n'était pas en meilleur état que le deuxième [...] j'ai, en conséquence, ordonné la continuation des démolitions »⁴³⁸. En février 1863, l'ancien tableau de Guillaume Rome est

continuation exigerait des sommes considérables que Brioude ne pourrait ni fournir ni obtenir du gouvernement ».

⁴³⁴ *Rapport de Mallay au Ministre de l'Intérieur*, 16 septembre 1857, d'après S. Manciulescu, *Projet [...] op. cit.* p. 14.

⁴³⁵ *Lettre de Mallay au Préfet de la Haute-Loire*, 21 août 1858, d'après S. Manciulescu, *Projet [...], op. cit.* p. 14.

⁴³⁶ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Lettre de Mallay au Préfet de la Haute-Loire*, 3 avril 1861.

⁴³⁷ *Lettre de Mallay au Ministre d'État*, 3 décembre 1862, d'après S. Manciulescu, *Projet [...], op. cit.* p. 15.

⁴³⁸ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Lettre de Mallay au Ministre d'État* du 16 décembre 1862.

encore utilisé par l'architecte pour justifier la restauration de la tour⁴³⁹. Au mois d'avril 1864, la première tranche de travaux, des couvertures, de la façade et de la tour octogonale fut enfin terminée⁴⁴⁰.

Le 5 décembre 1864, l'architecte Mallay présentait son second projet⁴⁴¹. Il proposait de réparer les collatéraux nord et sud, les baies et les rosaces ainsi que les revêtements en pierre. Pour la restauration des porches, il n'inventa rien car « [...] tous les chapiteaux, toutes les moulures, l'appareil, la mosaïque, les peintures, [étaient] conservés ». Néanmoins il décida de faire tomber les murs des chapelles hautes des deux porches afin de les ouvrir sur les vaisseaux. Il souhaitait ainsi retrouver un état initial. Ces murs de « mauvaise maçonnerie » avaient certainement été ajoutés après coup, peut-être même tardivement. D'ailleurs le mur nord-est de la chapelle Saint-Michel qui cachait les fresques a également été détruit par Mallay. À cette occasion, on détruisit pareillement les cloisons de « bois » et les « grilles » des chapelles basses de l'avant-nef. Le créateur Mallay désirait enfin, débarrasser l'édifice des constructions qui masquaient les murs gouttereaux sud et nord. Il souhaitait aussi remplacer la sacristie afin d'ouvrir une rue aboutissant à la place située derrière l'église. Le nivellement des rues autour de l'édifice a permis de « mettre le dallage de l'église à 0,16 m au-dessus du pavé des voies publiques ». Dans le rapport à la Commission des Monuments historiques, daté du 30 avril 1866, monsieur Boeswillnald fait état du projet⁴⁴². On avait procédé au rétablissement de l'escalier en pierre dans le contrefort droit du portail pour « débarrasser le collatéral de l'escalier rampant qui conduisait au Narthex ». Auguste Mallay a par ailleurs ménagé une trémie devant chacune des fenêtres hautes de la nef. Cependant, cette disposition ne convenait pas à Boeswillnald car elle présentait, à son avis, plus « d'inconvénients que d'avantages, pour la conservation du monument ». Ce système lui semblait être un « réceptacle de poussière et d'humidité ». Il lui semblait préférable de « laisser monter la couverture, jusqu'au mur de la nef au niveau du dessous des roses ». Dans son courrier, il nous apprend que les toits des bas-côtés étaient assez hauts puisqu'ils couvraient encore le bas des roses. Dans le mois de juin 1867, l'architecte Voyes a établi les plans du nivellement des rues adjacentes à la basilique ainsi que le rapport précis du niveau de chaque rue⁴⁴³.

Le 30 juin 1867 Auguste Mallay rédigea au ministre de l'Intérieur⁴⁴⁴ une lettre présentant l'état des fresques découvertes sous le badigeon des chapelles du chevet. Ces dernières furent relevées par monsieur Denicée. Les travaux avancèrent plus lentement ensuite et le 14 juillet 1869 ils n'étaient toujours pas terminés⁴⁴⁵. Le 7 août 1869, l'architecte écrivit au préfet de la Haute-Loire⁴⁴⁶ pour l'informer de l'état de

⁴³⁹ Arch. dép. Haute-Loire, 40 O XII, *Lettre du préfet de la Haute-Loire*, 16 février 1863.

⁴⁴⁰ *Certificat d'avancement de travaux réalisé par Mallay*, le 10 avril 1864, d'après S. Manciulescu, *Projet architectural et technique [...] op. cit.* p. 15.

⁴⁴¹ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport du deuxième projet de la restauration dressé par Mallay*, le 5 décembre 1864.

⁴⁴² Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport de Boeswillnald à la commission des Monuments historiques* daté du 30 avril 1866.

⁴⁴³ Arch. dép. de la Haute-Loire, série O, 40 Brioude XII, (Monuments historiques, dossiers n°2).

⁴⁴⁴ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Lettre de Mallay au Ministre de l'Intérieur* du 30 juin 1867.

⁴⁴⁵ Arch. dép. de la Haute-Loire, série O, 40 Brioude XII, (Monuments historiques, dossiers n°2), *Rapport présenté par le Maire de Brioude sur les travaux de restauration de l'église monumentale de Saint-Julien*, le 7 août 1862 : « [...] l'architecte Mallay a dressé un plan et un devis de travaux supplémentaires importants dont la dépense s'élève à 36000 francs [...] - 1° la réparation des façades sud et nord dont les revêtements en

ruine des deux porches. Il exposa aussi les travaux à exécuter pour ouvrir et restaurer les rosaces *gotbiques*, mais aussi pour ravalier les parements avariés, et crépir les voûtes. Le désencombrement de l'édifice était long à réaliser car l'acquisition et la démolition des bâtiments adossés à l'église et appartenant à la fabrique, posaient quelques difficultés. Le 20 mars 1876 un courrier de l'architecte Mallay adressé au préfet de la Haute-Loire⁴⁴⁷ remémora la stagnation du chantier depuis dix ans. La commune était alors incapable de faire exécuter les travaux de voirie préalables. L'architecte s'exaspère dans ces termes : « [...] l'urgence de ces travaux a été maintes fois signalée ». Le toit de la tour orientale a été postérieurement couvert de tuiles vernissées de différentes couleurs. Les membres du conseil de fabrique désapprouvèrent la forme des tuiles, et ajoutèrent que leur mode de fixation restait toujours défectueux⁴⁴⁸. Les travaux ont encore stagné pendant de longues années. L'édifice venait de subir l'une des plus grandes transformations de son existence.

4) Nouvelles investigations et quête d'authenticité : de 1894 à 2010

a) Des restaurations audacieuses au début du XX^e siècle

Le 12 mars 1894 un nouveau devis de travaux a été réalisé par Petitgrand⁴⁴⁹. Dans quatre chapitres, il décrit les travaux restant encore à exécuter. Il souhaite détruire les constructions gênant les murs sud et nord de l'édifice et restaurer la façade occidentale. Ultérieurement, il déclara souhaiter restaurer les murs sud et nord du vaisseau central, ainsi que le transept et les couvertures « en tuiles romaines neuves ». Il procéda pareillement au remplacement des bases (en pierre de Montpeyroux) de certaines colonnettes que malheureusement aucune liste ne répertorie. Le 25 janvier 1896 un procès verbal d'adjudication des travaux⁴⁵⁰ confirma le devis, excepté la restauration du transept. Entre 1896 et 1898, Louis Petitgrand procéda à la restauration des couvertures des vaisseaux et au désencombrement des baies qui avaient été murées lors de la période postrévolutionnaire. Il changea le mode de couverture de la tour octogonale orientale dont les trop grosses tuiles chutaient. Le 30 avril 1896, une lettre du directeur des

pierres de taille en partie friable sont usés ou dégradés, l'ouverture et la restauration des croisées ou rosaces à l'extérieur; - 2° la restauration des deux Porches très remarquables et assez rares pour qu'on ne les laisse pas périr non seulement dans l'intérêt de l'édifice mais encore dans un intérêt plus haut celui de l'art. Les peintures des deux chapelles supérieures n'ont été signalées que récemment et ajoutent une belle page à la décoration comme de la chapelle St Michel. - 3° le dégagement des abords du monument [...] - 4° le nivellement des alentours de l'édifice [...] ».

⁴⁴⁶ Arch. dép. de la Haute-Loire, série O, 40 Brioude XII, (Monuments historiques, dossiers n°2), *Extrait d'un rapport adressé à Mr le Préfet de la haute Loire par Mallay architecte des monuments historiques*, daté du 7 août 1869.

⁴⁴⁷ Arch. dép. de la Haute-Loire, série O, 40 Brioude XII, (Monuments historiques, dossiers n°3, *Lettre de Mallay au Préfet de la Haute-Loire*, 20 mars 1876.

⁴⁴⁸ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport fait au Ministre de l'Intérieur et des cultes par les Membres de Conseil de fabrique de l'église St Julien de Brioude*, le 25 avril 1881.

⁴⁴⁹ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Devis descriptif et estimatif des travaux*, par Petitgrand, daté 12 mars 1894.

⁴⁵⁰ *Procès verbal d'adjudication des travaux*, 25 janvier 1896, d'après S. Manciulescu, *Projet architectural [...]*, *op. cit.* p. 18.

Beaux-arts à Louis Petitgrand⁴⁵¹ précisa que les travaux étaient réalisés sous la surveillance de Meyer, architecte au Puy. À la mort de l'architecte Petitgrand, les travaux ont été assurés par Henri Nodet. Le 26 décembre 1899, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts approuva le plan de restauration d'Henri Nodet⁴⁵². Il souhaite désormais construire un nouveau couronnement à l'escalier du faux-bras du transept nord. Il pensait également à déposer les crêtes en pierres ajourées, en vue de les remettre une fois nettoyées. Le 29 décembre 1905, l'autorisation des travaux fut établie et le 30 mars 1906 l'adjudication des travaux fut également confirmée dans un procès verbal. Le 24 juin 1906, Henri Nodet justifia son envie de couvrir le chevet en lauzes⁴⁵³ : « [...] j'avais proposé de substituer à la tuile la lauze c'est-à-dire des ardoises grises brutes qui sont extraites des carrières de Saint-Julien Chapeuil (Haute-Loire). Je m'empresse de vous exposer qu'autrefois cette église était couverte en dalles de pierres comme toutes les églises romanes de la région, c'est M. Mallet architecte qui les enleva et y substitua les tuiles actuelles ». Cet argument avancé par H. Nodet est inexact. Il poursuivit : « l'expérience a démontré que la tuile scellée, non aérée par-dessous, devient spongieuse et peu étanche ; que l'entretien de ces couverts est extrêmement onéreux, que sur le chœur à grande pente, les tuiles glissent facilement ; enfin que pour couvrir en tuiles les surfaces coniques et faire rayonner les rangs on a été amené à placer les tuiles à rebours c'est-à-dire le côté le plus ouvert en haut. Le résultat de cette transformation des couverts a été néfaste et les peintures anciennes de la première absidiole nord sont perdues. Ces faits constatés, je n'avais que deux partis à prendre : ou en revenir aux dalles de pierre ; malheureusement je ne pouvais espérer, en 1901, obtenir les crédits considérables [que] cette réfection eut entraînés : ou proposer l'emploi de la lauze qui a fait ses preuves et qui supprime l'entretien [...] ». Ce parti a été décrié par certains de ses contemporains et par de nombreux historiens. Entre 1905 et 1906, juste avant que le chevet ne soit refait, Auguste Casati déplora ce « crime ». L'ardoise lui paraissait un contre sens et un « anachronisme pour une église romane »⁴⁵⁴. Anne Courty remarqua que la suppression des tuiles et des antéfixes est également un « non-sens regrettable »⁴⁵⁵. Par un courrier du 8 mars 1907, on apprend que Henri Nodet⁴⁵⁶ restaura deux baies de la lanterne. Il débadigeonna le chœur, les voûtes placées sous le clocher, le premier étage du transept, une partie du déambulatoire et deux chapelles en entier, les deux autres ayant des fresques. Les peintures furent

⁴⁵¹ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Lettre du directeur des Beaux-arts à Petitgrand*, 30 avril 1896.

⁴⁵² Arch. dép. de la Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°3), *Devis descriptif et estimatif des travaux de divers notions à exécuter pour la restauration de l'église Saint-Julien de Brioude, approuvé par le Ministre, par Henri Nodet*, Paris, 26 décembre 1899.

⁴⁵³ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Lettre d'Henri NODET au Sous-préfet d'État des Beaux arts*, le 24 juin 1906.

⁴⁵⁴ A. Casati, *Brioude et l'église Saint-Julien de Brioude, Baron de Guibermy. Description des localités de France*, Brioude, Imprimerie Watel, 1906, p. 20-23 : « [...] le rouge assombri des toits s'allie admirablement avec le rouge rose des pierres de la construction ; des étoiles en mosaïques blanches et noires, rare réminiscence de l'École d'Auvergne dans ce monument où toutes les écoles romanes ont leur note, rompent l'uniformité de la construction et ajoutent à l'architecture une note locale, toute de gaieté pittoresque. Rien n'est plus harmonieux, et comme teintes et comme lignes, que cet ensemble : c'est une œuvre d'art d'une incomparable beauté. [...] Aussi ne pouvons nous comprendre le projet qu'a conçu M. Naudet architecte des Monuments Historiques de la Haute-Loire, de remplacer les tuiles de la toiture par de l'ardoise [...] ».

⁴⁵⁵ A. Courty, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, 1, Les débuts*. Collection encyclopédie du Massif Central, Éditions Créer, Nonette, 1990. p. 403.

⁴⁵⁶ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport d'H. Nodet daté du 8 mars 1907*.

progressivement restaurées par un artiste peintre parisien, nommé Gsell⁴⁵⁷. Dans un rapport du 26 novembre 1910⁴⁵⁸, on expliqua que les porches devaient être couverts de lauzes afin de réduire encore les frais d'entretien des toitures. Les parements des porches sont encore repris « avec discrétion ».

À propos du dégagement de l'église, Henri Nodet rappela qu'il n'était pas obligatoire de débarrasser entièrement un édifice des constructions adjacentes⁴⁵⁹. On pensait alors à remplacer la sacristie. « Les Beaux-arts n'érigent pas en principe absolu le dégagement total des monuments classés; et je ferai remarquer que le mur nord de l'église St Julien et la partie comprise entre le porche nord et l'angle du vestibule de la sacristie, soit sur sept mètres de largeur ne présente aucun intérêt [...] la sacristie a toujours été hors de l'église dans les bâtiments du chapitre : elle remonte au XVI^e Siècle, sa porte tout à fait Louis XIII comme style en fait foi, ou a été restaurée sur l'emplacement de l'ancienne sacristie ». En 1913, ce porche était en très mauvais état⁴⁶⁰, et la couverture du porche sud était prête à tomber. Le porche sud avait perdu sa voûte : « La seule différence entre les deux porches c'est qu'au porche nord la voûte haute existe encore et que pour la sauver, il importerait de commencer par lui ». Cette même année, les Beaux-arts ont débarrassé les voûtes et les piliers du chœur et du déambulatoire d'une épaisse couche de plâtre⁴⁶¹. Le 10 avril 1915 Henri Nodet, créa des plans destinés à la restauration du portail nord et à la mise en œuvre d'une porte et d'une grille de tympan en fer forgé. La porte Louis Philippe du porche nord fut démontée pour être remplacée par la grille de fer, semblable à celle encore en place sur la face sud-ouest de ce porche. Avant les restaurations de l'architecte Nodet, les corniches des deux porches ont été surélevées afin de diminuer la pente des toits. Les restaurateurs en 1996, n'avaient pas souhaité revenir sur cette disposition estimant n'avoir pas assez d'arguments pour modifier l'état actuel⁴⁶². Le 21 octobre 1915, Henri Nodet dressa des plans de réfection de la couverture avec avant-toits⁴⁶³. Suite au coup de foudre que l'édifice reçut en 1920, il entreprit la réfection du clocher carré occidental et en profita pour supprimer le muret sur lequel était assis le toit de cette tour⁴⁶⁴. Il écrit : « Le mur bahut élevé par Mr Mallet au-dessus de la corniche avec toiture sans saillie est d'un effet peu heureux (voir carte postale). La charpente repose sur ce mur. Nous proposons de profiter de la restauration de la couverture pour supprimer ce bahut en

⁴⁵⁷ Paris, MAP, 0083/043/0006, Rapport d'H. Nodet du 4 Juillet 1907.

⁴⁵⁸ *Rapport de la commission des Monuments historiques sur le projet de Nodet pour la restauration des porches*, 26 novembre 1910, d'après S. Manculescu, *Projet architectural [...], op. cit.* p.19.

⁴⁵⁹ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Lettre d'Henri Nodet au Sous-Secrétaire d'État de Beaux arts*, daté 18 août 1912.

⁴⁶⁰ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Lettre de Henri Nodet au Sous-préfet d'État des Beaux arts*, 27 mai 1913 : « [...] la couverture du porche sud est prête à tomber et il existe dans le toit, à l'angle nord-est du dit porche, une brèche par laquelle l'eau se déverse dedans : quant au porche nord, sa toiture est inaccessible mais paraît très mauvaise [...] au porche sud il suffirait d'étaçonner et de faire une réparation provisoire un carton bitumé. [...] au cas où vous jugeriez que l'état des crédits obligerait à reporter le porche nord en 1914, il me semble qu'une somme de mille à douze cent francs doit suffire pour exécuter en 1913, au porche nord, le strict nécessaire pour passer l'hiver sans danger, c'est-à-dire deux tirants, une chape sur la voûte et une couverture provisoire ».

⁴⁶¹ J. Jalenques, « Les travaux de rénovation de la Basilique Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1973, p. 278.

⁴⁶² S. Thouin, *Étude préalable à la restauration générale... op. cit.* p.47.

⁴⁶³ Plans d'Henri Nodet, 21 octobre 1915, d'après S. Manculescu, *Projet architectural [...], op. cit.* p.20.

⁴⁶⁴ Paris, MAP, 0083/043/0006, Extrait du rapport d'H. Nodet datée du 25 juin 1921.

partie démolie par le coup de foudre, et d'abaisser la toiture jusqu'à la corniche»⁴⁶⁵. À l'occasion des restaurations, Henri Nodet débutait également la réfection du transept. Quelques claveaux du grand arc du transept étaient usés et dégradés. Il restaura aussi la corniche couronnant le transept. Il écrit : « Le transept était autrefois crénelé. Quand Mr Mallet restaura l'église St Julien, il ne refit pas le crénelage disparu, mais couronna le bâtiment élevé à hauteur d'appui par une corniche avec corbeaux. Cette corniche est en deux morceaux ; plusieurs corbeaux ayant cédé, la partie avant de la corniche menace en plusieurs points de tomber ». Henri Nodet fit refaire les toitures de la sacristie et de la chapelle de la Croix. Il reprit les soubassements des absidioles du chevet. Suite à une tempête, la tour centrale avait perdu une partie de son toit. Le 22 février 1932, un devis dressé par A. Proy proposait d'effectuer des travaux de réfection sur les couvertures en tuiles d'écailles vernissées et sur les abat-sons de cette tour.

Henri Nodet proposa le 4 juin 1936⁴⁶⁶ de réaliser un assainissement général : « Il y a bien longtemps qu'aucun travail n'a été exécuté à l'église St-Julien de Brioude ». Le programme comprenait la réfection d'une partie du dallage, l'assainissement des murs et des piles ainsi que la pose de gouttières et de descente aux absidioles rayonnantes. L'édifice commença à être électrifié en 1937. Le 2 février 1939, Henri Nodet écrivit le rapport⁴⁶⁷ concernant les travaux d'achèvement de la réfection du dallage de la nef et des bas-côtés. Il procéda également à la réfection de verrières et à la révision des murs de la sacristie ainsi que de sa toiture. Il a accompli la remise en état de la chapelle Saint-Michel en pratiquant une « injection de ciment, [et une] consolidation de la partie supérieur du mur de refend portant la fresque ». Le dallage fut remplacé sur les trois premières travées du bas-côté sud, la cinquième travée des trois nefs et la travée nord du narthex. À cela il ajouta la réfection du dallage du déambulatoire et le piquage d'enduits dans tout l'édifice en vue d'un « rejointoiement »⁴⁶⁸. En août 1949, Henri Nodet⁴⁶⁹ procéda à la réfection du « dallage en cailloux roulés sur ferme en béton », de la chapelle Saint-Michel. La même année l'architecte reprit les parements de la tour occidentale. Ensuite, il intervint au chevet de l'église, en procédant à la réparation des colonnettes et des arcades des absidioles. Le 30 juin 1950⁴⁷⁰, il remplaça « quelques éléments dont les formes érodées romp[ai]ent la ligne architecturale ». Il n'a pas été strictement indiqué quelles colonnettes avaient été modifiées. Cependant, il procéda au remplacement de quelques bases effritées de colonnettes mais aussi de quelques abaque, de certains cordons, et de cinq chapiteaux. Il présida à la réfection des parties sculptées exécutée en taille directe. Les pierres neuves avaient été vieillies et patinées. En 1956, la sacristie fut percée par un passage reliant la place Grégoire de Tours à la rue de la prévôté. Cette période de restauration avait encore modifié l'édifice, les restaurations suivantes modifièrent l'aspect intérieur.

⁴⁶⁵ Paris, MAP, 0083/043/0006, *Rapport de Nodet, restauration de couvertures de chapelle nord, assainissement et reprise de soubassement des absidioles*, le 11 mars 1922.

⁴⁶⁶ Paris, MAP, 0083/043/0006, Rapport d'H. Nodet à la commission, le 4 juin 1936.

⁴⁶⁷ Paris, MAP, 0083/043/0006, Rapport d'H. Nodet à la commission, le 2 février 1939.

⁴⁶⁸ Paris, MAP, 0083/043/0006, d'après les plans de B. Monnet, Architecte en chef, Paris, Juillet 1944.

⁴⁶⁹ Paris, MAP, 0083/043/0006, d'après les croquis anonymes, daté août 1949.

⁴⁷⁰ Paris, MAP, 0083/043/0006, Rapport de Donzet, *réparation des colonnettes et des arcatures des absidioles*, daté 30 juin 1950.

b) Les restaurations d'Henri Donzet : un nettoyage radical (1957 – 1965)

En 1957, en vue de redonner toute sa grandeur à l'avant-nef, on déplaça l'orgue « dont le buffet avançait jusqu'au premier pilier de la nef ». Henri Donzet souhaitait dégager l'avant-nef pour mettre en valeur les peintures. L'instrument⁴⁷¹ fut installé, sans son buffet, dans la tribune nord du transept dans une disposition ne permettant plus son fonctionnement. Cette même année 1957, la maison adjacente au porche nord a été abattue. À l'intérieur de l'édifice, le décapage des murs, des voûtes et des piliers fut accompli. Le dégagement des trois tribunes du massif occidental fut également achevé⁴⁷². Entre 1957 et 1959, on procéda au débadigeonnage de tout l'intérieur de l'édifice⁴⁷³, car jusqu'alors un badigeon grisâtre à faux appareillage (des années 1860) couvrait l'ensemble des parements. Les fresques de la nef et des chapelles ont été sondées et dégagées. En 1959, Henri Nodet restaura l'étanchéité des terrasses nord et sud du transept, l'ensemble étant exécuté par la société des Mines de Bitume et d'Asphalte du Centre⁴⁷⁴. En 1963, lors de l'installation d'un système de chauffage, des tranchées ouvertes dans le ²⁵⁴ ont mis à jour le pavage ancien datant du XVI^e siècle. Ce pavage, « calade à la manière méditerranéenne »⁴⁷⁵, fut entièrement dégagé à la demande de la commission Supérieur des Monuments historiques. En 1965, l'architecte Donzet poursuivit les projets d'Henri Nodet en procédant à la restauration des parements des élévations nord du transept, par l'entreprise « les Compagnons réunis » d'Agen⁴⁷⁶. L'ensemble du mobilier XIX^e, qui n'était plus tout-à-fait au goût des années de la réforme Vatican II, fut progressivement retiré.

c) Une nouvelle recherche d'authenticité archéologique (1972 – 2010)

En 1972, lors de la fouille dirigée par Gabriel Fournier, fut découvert, dans la cinquième travée de la nef, une autre calade plus ancienne. En 1977 les fresques de la chapelle Saint-Michel ont été restaurées. La fabrication de grilles pour le chœur de l'église a été réalisée pour assurer la sûreté des escaliers descendant à la crypte⁴⁷⁷. Puis en 1984, la couverture du bas-côté nord fut réparée par V. Brunelle. La couverture du bas-côté sud fut rétablie en 1986 par D. Repellin. L'étanchéité et le rejointoiement de la terrasse nord ont été effectués en 1987 par D. Repellin. De 1981 à 1985, les restaurations de la calade et du *podium* ont été engagées. Les emmarchements et les mosaïques ont été réparés. Un grand escalier à six degrés de grès rose a été construit pour donner accès au chœur. Le sol de la première partie du chœur fut refait grâce à un dallage de grès. En 1985, l'autel en plomb doré façonné par Kaepelin fut monté au

⁴⁷¹ Cet orgue datant de 1852 réalisé par la maison Stein et Cie de Paris était doté d'un buffet *néo-roman* en bois polychrome.

⁴⁷² J. Jalenques, *op. cit.*, p. 279.

⁴⁷³ Paris, MAP, 0083/043/0006, Rapport de Donzet, année 1957-1959 : « J.-D. Vialet (9 chemin de Sainte Catherine au Puy) procède à la restauration et nous laisse les relevés détaillés des surfaces à débadigeonner. Il nous permet de connaître des dimensions des piles et des parements intérieurs ».

⁴⁷⁴ S. Manciulescu, *Projet architectural [...]*, *op.cit.*, p. 20.

⁴⁷⁵ S. Thouin, *Étude préalable à la restauration [...]*, *op.cit.*, p. 33.

⁴⁷⁶ S. Manciulescu, *Projet architectural [...]*, *op. cit.* p. 20.

⁴⁷⁷ Paris, MAP, 0083/043/0006, Ministère de la culture, *Lettre de F. Enaud au directeur du Patrimoine*, juin 1985.

niveau du *ciborium*. Après une concertation des architectes, de l'archiprêtre, et des délégués des Monuments historiques, l'autel regagna le transept. Ce nouvel emplacement post-Vatican II, fit dire à Henri Donzet : « cet emplacement est bien le centre géométrique, spirituel de l'église, enfin retrouvé : tout s'ordonne autour de lui »⁴⁷⁸. Plusieurs vitraux ont été restaurés entre 1983 et 1984. Entre 1989 et 1990, les décapages et la rénovation intégrale de la chapelle de la Croix permit de découvrir deux fenêtres et des portes murées ainsi que deux enfeus⁴⁷⁹. En 1992, Stefan Thouin restaura les parements de la façade occidentale. Dans le rapport de Didier Repellin daté de décembre 1989, il fut fait mention de l'état de la façade : « notons enfin l'appareillage plus grand de la partie centrale au-dessus du portail central et en dessous du clocher ; cet endroit est le seul à avoir échappé aux restaurations du siècle dernier »⁴⁸⁰. Lors de cette restauration, les joints ont été refaits à neuf et quelques pierres ont été remplacées⁴⁸¹. Pour ce faire, une carrière de grès d'Allevier a été réutilisée. Il procéda également à la réfection de la couverture du clocher occidental en tuiles romaines et à la restauration des menuiseries et des vitraux, jusqu'en 1998. Le dossier *Brioude. Basilique Saint-Julien. Étude préalable à la restauration générale* fit état de six tranches de travaux : la première tranche comprenait la rénovation des toitures et des murs latéraux du vaisseau central, la deuxième tranche concernait le porche nord, la troisième tranche intéressait le bas-côté nord et la chapelle de la Croix, la quatrième campagne était attachée au bas-côté sud et au porche sud et enfin la cinquième étape prévoyait la rénovation du clocher oriental⁴⁸². Toutes ces étapes allaient être assurées, quelques années plus tard, par l'architecte Manciulescu. L'étude générale intègre quelques descriptions rapides des restaurations passées. L'analyse architecturale qui y est exécutée est extraite de l'étude de Bernard Craplet.

Entre 1998 et 2000, Stefan Manciulescu restaura la couverture de la nef et les parements des murs gouttereaux. Le mur gouttereau nord fut entièrement repris ainsi que les maçonneries du porche nord. Plusieurs blocs du porche ont été remplacés. Il effectua la restauration et la consolidation de la charpente ainsi que la réfection de la couverture du vaisseau central. Des vitraux ont été restaurés et les roses ainsi que les baies à réseaux ont été nettoyées. Il a fallu attendre l'an 2000, pour que le nivellement des rues Notre-Dame, du Marché, du Chapitre, et la place aux Herbes, rende toute sa hauteur à la basilique : les bases des piles du porche sud ont été découvertes. Durant l'année 2003, une partie des portails ouest et sud a été restaurée. En 2004, on réhabilita la base du *ciborium*, grâce à une plate forme de bois soutenant l'autel de Kaepelin.

Durant les années 2003-2009, Stefan Manciulescu réalisa la restauration de la tour orientale et des parements du transept : une étude des pierres des parements du transept fut exécutée. Un rapport en cinq volumes fut également réalisé pour planifier les projets. D'abord un volume *Annexes* retraça une grande

⁴⁷⁸ H. Donzet, « Saint-Julien de Brioude », dans, *Chronique d'art sacré*, n°4, 1985, p. 9-10.

⁴⁷⁹ Cf. B. Fizellier-Sauget et Bernard Gallant, « La chapelle de la Croix de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Association des cahiers de la Haute-Loire*, 2003, p. 11-34.

⁴⁸⁰ Paris, MAP, ETU/00061, 83/43/003, D. Repellin, *Étude préalable à la restauration de monuments. Restauration du massif occidental*, 1989.

⁴⁸¹ Paris, MAP, ETU/00061, 83/43/003. Le dossier expose quelques reprises des archivoltas en pierre de taille et des bandeaux qui sont déposés et reposés. Il est aussi mentionné la repose de quelques pierres de glacis.

⁴⁸² S. Thouin, *Brioude. Basilique Saint-Julien. Étude préalable à la restauration générale*, DRAC, 1996, p. 49-136.

partie des restaurations, depuis 1793 jusqu'à 2000⁴⁸³. Une exposition avait été tirée de ces investigations : sur cette dernière avait été inscrit la planification des travaux pour la restauration des porches jusqu'en 2015 ; puis la réfection de la couverture jusqu'en 2016. Les parements furent nettoyés, plusieurs blocs furent également remplacés et les éléments sculptés furent changés partiellement et protégés⁴⁸⁴. Dans le rapport *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept*, un paragraphe est consacré au couvrement du transept. Il est fait mention du problème de couvrement du transept. Quelques hypothèses sont avancées. L'architecte déclare que l'éclairage des baies de la lanterne devait se faire jadis, grâce à un éclairage de second jour réalisé depuis les mâchicoulis. La fortification de cette partie de l'édifice fut donc particulièrement étudiée : un projet de réhabilitation d'une toiture fut même évoqué⁴⁸⁵. Finalement seul un petit parapet aura été construit pour protéger les terrasses du transept. Ces terrasses ont été recouvertes d'une protection de plomb (tables de plomb laminé)⁴⁸⁶. Le rapport de présentation des restaurations présente des sources analytiques de l'architecture plutôt anciennes : la chronologie est tirée d'Auguste Casati. Une liste des matériaux présents dans la constitution des parements du transept est également présentée⁴⁸⁷. Un rapport expose également quelques clichés pris avant les restaurations⁴⁸⁸. Un autre *Rapport justificatif – documents graphiques*⁴⁸⁹ présente plusieurs dessins des élévations repris depuis les dessins de Guy Nicot⁴⁹⁰ qui avait déjà été exploités par Stefan Thouin⁴⁹¹. L'aménagement des dessins d'élévations permet de représenter des vues inédites du transept. Quelques vues des parements du transept présentent les matériaux utilisés. Malheureusement il ne s'agit pas d'un relevé pierre à pierre proprement dit : le dessin des assises n'est pas calqué sur la réalité⁴⁹². La réfection du parement du porche septentrional permettait d'observer directement le blocage intérieur établi autrefois⁴⁹³.

⁴⁸³ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, Annexes*, Chamalières, mai 2003.

⁴⁸⁴ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, rapport de présentation*, Chamalières, juin 2003, p. 9.

⁴⁸⁵ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, rapport justificatif*, Chamalières, janvier 2003, 24 p.

⁴⁸⁶ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, rapport de présentation*, Chamalières, juin 2003, p.12.

⁴⁸⁷ *Idem*, p. 2.

⁴⁸⁸ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, reportage photographique*, Chamalières, septembre 2003, 16 p.

⁴⁸⁹ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, reportage justificatif – documents graphiques*, Chamalières, janvier 2003.

⁴⁹⁰ Paris, MAP, 82/43/1003, G. Nicot, 1967. Cf. Volume II, fig. n°41, p. 48, fig. n°80 p. 70, fig. 95 p. 80.

⁴⁹¹ S. Thouin, *Brioude. Basilique Saint-Julien. Étude préalable à la restauration [...]*, *op. cit.* ; S. Manciulescu, *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, reportage justificatif – documents graphiques*, Chamalières, janvier 2003. Cf. Volume II, fig. n°47 p. 51, fig. 48, 49, 50 p. 52, fig. n°81, 82 p. 71, fig. 96 p. 80, fig. 120 p. 90.

⁴⁹² *Ibidem*. Volume II fig. n°8 p. 198, n°9 p. 199, n°10 p. 200, n°11 p. 201.

⁴⁹³ Cf. Volume V, fig. n°111, 112 p. 49.

Les fouilles de la place Grégoire de Tours de 2003 ont révélé l'importance du lieu. En 2004, l'année anniversaire du martyr de Julien, a été l'occasion de réhabiliter les reliques du saint au chœur de la crypte derrière une barrière de bois restituée. Deux icônes de Julien sont exposées dans l'édifice au niveau du chœur.

La restauration des porches (2003-2008) a permis de réhabiliter les portails. L'analyse des portails a révélé la présence de peaux et de diverses couches de peintures. Les stucs ont été restaurés et un projet de réhabilitation des personnages stucqués a été proposé. Les peintures du porche nord ont été nettoyées par l'atelier de Matei Lazarescu⁴⁹⁴. Il a été décidé de badigeonner le porche nord grâce à un enduit crème : il s'agit d'un principe déjà éprouvé dans d'autres restaurations d'édifices qui semble issu d'un nouvel engouement de restauration audacieuse. Pour le porche sud, les peintures ont été nettoyées, et plusieurs parties moulurées ont été restaurées. Un chapiteau a également été refait. Finalement, les peintures de la chapelle Saint-Michel ont été nettoyées à nouveau : cette campagne n'a pas permis de réévaluer vraiment les datations. Elle a permis de diagnostiquer les parties sensibles et abimées de la fresque⁴⁹⁵. Les restaurations de l'atelier de Didier Legrand (courant 2009) dévoilent cependant une datation tardive pour les artisans peints en soubassement : XIV/XV^e siècle.

Finalement, cet aperçu concernant les restaurations montre les difficultés que pose une réhabilitation : quel parti peut-il attester du niveau le plus objectif d'investigation ? Le XIX^e siècle entendait redonner de l'ampleur aux édifices, en n'hésitant pas à donner un nouveau visage aux formes passées ; le XX^e siècle a voulu retrouver la vérité archéologique du bâti en enlevant le badigeon ; et désormais il semble qu'une nouvelle mode de blanchiment des murs, à la manière du Grand siècle, contente les partis. L'œuvre de restauration reste une création à part entière : elle révèle et remet en scène les formes d'un passé immaîtrisable et fuyant.

B. Les matériaux et la modénature : premiers repères de datation

1) Des matériaux pour différentes campagnes

a) Les carrières et les pierres

Les formations géologiques de la Haute-Loire sont très variées. Au sud-ouest, la région est essentiellement basaltique tandis que la partie de la Margeride entre Blesle et Saugues est composée de miomatites et d'ectinites⁴⁹⁶. Brioude est située dans un bassin sédimentaire où se trouvent quelques terrains d'alluvions. La Limagne de Brioude est un bassin d'effondrement aux dimensions plutôt modestes situé entre la sortie des gorges de Vieille Brioude et celles de Jumeaux. Il butte sur des affleurements du

⁴⁹⁴ M. Lazarescu, *Étude préalable à la restauration des porches nord et sud, Rapport de sondage stratigraphiques et recherche de polychromie sur les surfaces des porches et des portes romanes*, 2003.

⁴⁹⁵ D. Legrand Atelier, *Brioude. Haute-Loire. Basilique Saint-Julien*, 5 vol., Carnac, mai 2010 ; ARTHEO, *Brioude. Haute-Loire. Basilique Saint-Julien*, 7 vol., Bourran, novembre 2006. Volume II, pages 252-261.

⁴⁹⁶ M. Provost, B. Rémy, *La Haute-Loire, carte archéologique de la Gaule*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, p. 23.

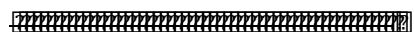
socle cristallin à l'Est avec les monts du Livradois et un massif gneissique qui représente l'extrême Nord des monts de la Margeride. Au niveau de Mazonat se trouve un massif gneissique qui compose les buttes fermant le bassin. Ces dernières se prolongent jusqu'à Saint-Laurent-Chabreuges, Vieille-Brioude et Paulhac⁴⁹⁷.

Il faut dissocier deux périodes et deux groupes de matériaux : les pierres qui ont été utilisées au XIX^e siècle ne sont pas toutes issues des carrières initialement employées. Ce changement avait d'ailleurs été volontaire. Deux sortes de pierres rouges avaient été initialement utilisées pour la construction⁴⁹⁸ de l'édifice : il s'agit du grès houiller d'Allevier et de la brèche basaltique des carrières de la Vergueur situé à proximité de Courteuges sur la commune de Saint-Just (43)⁴⁹⁹. Allevier est situé approximativement à six



Figure 1 : Situation d'Allevier (B)

kilomètres de Brioude (1 heure et 20 minutes de marche). Le grès est une roche détritique issue de l'agrégation et de la cimentation de grains de sable. Le basalte est une roche éruptive issue d'un magma refroidi. Courteuges est un village situé pratiquement à dix kilomètres (2 heures de marche) de Brioude. Le basalte noir de la Vergueur a été employé également avec le grès de Beaumont qui est de couleur beige-blanc veiné parfois de rose ou de jaune. Le village de Beaumont est situé à 4,4 kilomètres au Nord-ouest de Brioude. Le granit à grain dit granulite est également issu des carrières de Saint-Just-près-Brioude. Le granit est une roche plutonique magmatique.



⁴⁹⁷ Direction départementale de l'équipement, *Plan d'occupation des sols, rapport de présentation 1, Brioude*, 2001, p. 23.

⁴⁹⁸ Sur l'organisation des approvisionnements en matériaux cf. B. Phalip, « Les matériaux de la cité épiscopale, apprentissages et pratiques ; Clermont, III^e – XII^e siècles », *Colloque 4. Construire la ville : approvisionnement en matériaux lithiques et organisation des grands chantiers urbains de l'Antiquité aux Temps modernes*, Comité des Travaux historiques et Scientifiques, Université de Tours François Rabelais, Tours, 25-27 avril 2012, à paraître.

⁴⁹⁹ M. Grenier, « Étude sur les pierres qui ont servi à édifier l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1931, p. 123.



Figure 3 : Situation de Courteuges (B)

de Brioude) de la commune de Saint-Just, à Vazeilles (situé entre Saint-Laurent-Chabreuges et Saint-Just et à plus de 8 km de Brioude), à Védrine (situé au sud de Vieille-Brioude à plus de 7 km de Brioude) ou encore à Lhomenède. Les moellons de la collégiale n'ont donc pas uniquement été taillés dans les carrières les plus proches de Brioude.

Le grès rouge de la base de houiller d'Allevier est utilisé dans les parements des tribunes du massif occidental, dans les piliers (particulièrement après la troisième travée) et dans le transept et le chevet. La transition de l'utilisation de la carrière d'Allevier se passe avant que le chantier ne s'interrompe au niveau de la cinquième travée. L'utilisation du grès d'Allevier se remarque particulièrement sur le transept à partir du second niveau⁵⁰¹. Le chemin d'accès venant de l'Est et traversant le cloître-cimetière a pu être utilisé particulièrement pour acheminer cette pierre rouge venant du village d'Allevier situé à l'Est de Brioude. Ce chemin de chantier d'ailleurs est situé à un niveau de sol équivalent à celui de dépôt de gâchage où se trouve une fine couche de grès et des fragments de pierres d'Allevier⁵⁰². Ce grès repose sur le gneiss et contient à son contact, le minerai de cuivre : malachite, azurite et érubescite. Il est formé de quartz et d'un

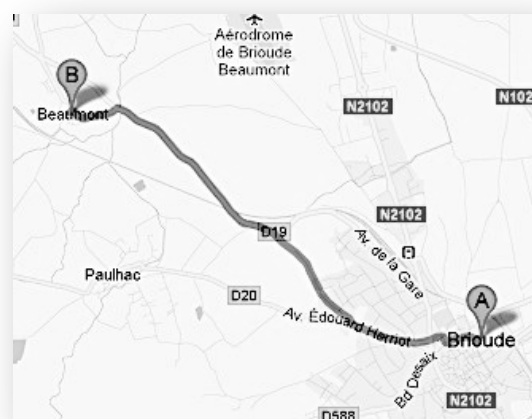
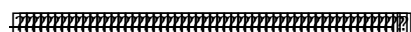


Figure 4 : Situation de Beaumont (B)



⁵⁰⁰ M. Grenier, « La carrière de granulite de Vieille Brioude et ses abords », *Almanach de Brioude*, 1931, p. 132-134.

⁵⁰¹ Cf. Volume II, fig. n°8, p. 198, fig. n°9, p. 199.

⁵⁰² F. Gauthier, *Document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, INRAP, Bron, p. 84.

mica chloré vert brillant. Le feldspath de la roche primitive altéré par oxydation de ses éléments ferrugineux est devenu terreux et a pris la teinte rouge⁵⁰³ si remarquable sur l'édifice.

Le grès calcaire de Beaumont est une arkose. En fait sur l'édifice il semble possible de parler de l'arkose de Beaumont ou de Blavozy (43)⁵⁰⁴. Cette arkose a été beaucoup utilisée dans l'édifice aussi bien dans le massif occidental que sur le chevet. Bien que concurrencé par l'utilisation de grès d'Allevier à partir de la cinquième travée, il reste encore utilisé pour la tour orientale octogonale. C'est une arkose à ciment de carbonate de chaux, à éléments peu roulés de feldspath, quartz et mica. Il contient quelquefois des cristaux de calcite et même de fluorine. C'est une pierre qui se taille facilement et qui s'effrite moins que le grès d'Allevier. Le marbre de Lauriat utilisé pour les chapiteaux, est gris-blanc et quelquefois teinté de jaune ou de rose par le manganèse.

L'autre pierre utilisée abondamment dans l'édifice est le basalte de la Vergueur (situé près de Courteuges). Il s'agit en fait, comme nous l'avons dit, du basalte scoriacé d'un brun noir ou violet. Ce basalte est utilisé dans la construction de la coupole sur trompes. Nous avons exposé les vertus de ce basalte constitué de vacuoles dues aux vides laissés par les bulles de gaz s'échappant de la lave⁵⁰⁵. Le mortier pénètre dans ces vacuoles et donne toute la solidité à ces constructions. Sa structure alvéolaire la rend très légère. C'est un matériau « hydraulique » qui facilite la circulation de l'air et de l'eau à l'intérieur même des maçonneries⁵⁰⁶. La recherche de matériaux légers se trouve également ailleurs en Auvergne, avec les matériaux de pouzzolanes et de rhyolites⁵⁰⁷. Il est plus courant de trouver la veine rouge de ce basalte scoriacé. Il est utilisé dans les parements, les colonnes, les piliers et également la façade occidentale lors des restaurations de l'architecte Mallay mais également lors des restaurations du bas-côté sud par l'architecte Petitgrand en 1896. Du même volcan mais d'une teinte jaune-brun sont issues les claveaux de la voûte du porche sud mais aussi les moellons de ce porche. Ce basalte compact est composé de la variété de feldspath dite labrador, d'augite et de fer titané en cristaux. Il comporte donc des agrégats arrondis de périclase en grains verts ou jaunâtres.

Le granit à grain ou granulite de Saint-Just a été employé comme pierre d'appareil et pour les colonnes engagées. Il est en feldspath jaunâtre et quartz blanc-gris. D'autre part les récentes études de Stefan Manciulescu révèlent la présence d'un basalte noir au niveau des baies du premier niveau du transept. Il s'agit d'une andésite de Volvic (63)⁵⁰⁸ qui a aussi été utilisée pour des jeux polychromes dès la cinquième travée en particulier sur les parties basses.

⁵⁰³ M. Grenier, « Étude sur les pierres qui ont servi à édifier l'église Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 124.

⁵⁰⁴ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique, Brioude, basilique saint-Julien, restauration des parements du transept*, « planche 10 », p. 2003.

⁵⁰⁵ M. Grenier, « Étude sur les pierres qui ont servi [...] », *op. cit.* p. 128.

⁵⁰⁶ D. Morel, « Approche du chantier de la collégiale », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle). Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

⁵⁰⁷ *Ibidem*.

⁵⁰⁸ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique, Brioude, basilique Saint-Julien, restauration des parements du transept*, « planche 10 », p. 2003. Cf. Volume II, fig. n°8, p. 198, fig. n°9, p. 199.

Un intéressant document datant de juin 1862 expose quelques précisions à propos des techniques de restaurations. Il est l'un des rares témoins des techniques et des matériaux choisis par l'architecte Mallay⁵⁰⁹. Il est fait mention des consoles de pierres réalisées en Volvic taillées au marteau taillant. Il est précisé que les joints sont réalisés en ciment de limaille. À propos de la tour centrale, il est précisé que les pierres blanches doivent être prises dans la carrière de Montferrand ou de Vic-le-Comte « dans les bancs les plus durs et les plus blancs », alors que la pierre rouge est extraite de carrières « de même nature, autant que possible que celles déjà employées à la tour »⁵¹⁰. Les moellons sont terminés grâce à une ciselure « bien dressées » à l'aide de la boucharde « pour dégrossir les parements » alors que la taille des surfaces est accomplie au marteau taillant⁵¹¹. Les joints des restaurations sont réalisés à la chaux et en pouzzolane puis passés au fer en creux et lissés de manière à ce qu'ils prennent une teinte brune. Ces joints sont réalisés à la règle.

b) La taille et les signes lapidaires

Les chantiers d'églises en Auvergne⁵¹² n'ont pas particulièrement été caractérisés par le recours systématique du moyen appareil régulier⁵¹³. Dans le Brivadois, le petit appareil à litages marqués et structuré par un moyen appareil situé aux contreforts ou à partir des baies se trouve également largement utilisé. Mais, le moyen appareil de qualité semble être plus largement utilisé dans cette zone et s'accompagne d'une systématisation de la voûte appareillée. C'est également le cas à Brioude. David Morel propose de justifier cette permanence de l'appareil soigné par la pérennisation des techniques lointaines issues de l'antiquité sous les référents carolingiens⁵¹⁴. L'utilisation de l'appareillage polychrome semble d'ailleurs insister encore sur cet aspect. Le sillon rhodanien et le Midi en gardent également une trace plus vive qu'au Nord.

La taille de la granulite reste difficile et délicate⁵¹⁵. Même si les grains qui la composent, sont fins, les inclusions de cette matrice hétérogène, la rendent pénible à dresser. Les propriétés de la brèche volcanique rouges de Courteuges justifient son utilisation dans les voûtes et renvoie encore à des pratiques issues de l'Antiquité. Dans la seconde grande phase du chantier (après 1160 ?), les moellons des moyens

⁵⁰⁹ Arch. dép. Haute-Loire, 40 O XII, A. Mallay, *Sous détails, devis explicatif des travaux à exécuter à l'église monumentale de Saint-Julien de Brioude*, juin 1862.

⁵¹⁰ *Idem*, « article 4 ».

⁵¹¹ *Id.*, « article 5 ».

⁵¹² Sur la continuité architecturale des techniques cf. B. Phalip, « Construire au X^e siècle. Châteaux et lieux de culte », *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X^e siècle : lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, PUBP, Clermont-Ferrand II, 2010, en cours de publication.

⁵¹³ Pour plus de détails cf. B. Phalip, *Marteau-taillant et brettage, taille de pierre, forces productives et moyens de productions dans les diocèses centraux de la France capétienne (Limoges, le Puy, Clermont et Nevers ; fin X^e-début XIII^e siècle)*, A. Timbert (dir.), à paraître.

⁵¹⁴ Cf. D. Morel, « La construction de la collégiale Saint-Julien de Brioude. Quelques données », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître.

⁵¹⁵ Sur l'estimation des temps d'exécutions cf. B. Phalip, « Investir les technologies Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », *Revue Siècles, Techniques et technologies. Nouvelles approches de recherche*, n°22, 2005, p. 44 et ss.

appareils réguliers sont toujours réalisés avec un marteau taillant. Les stries régulières et peu profondes sont organisées obliquement ou parfois verticalement. Cette technique est particulièrement utilisée dans le Velay et dans le Haut-Allier pour le second tiers du XII^e siècle⁵¹⁶. Les arcs trilobés aveugles qui sont utilisés dans le déambulatoire possèdent des voussoirs particulièrement soignés. Les blocs ont fait l'objet d'une découpe précise. Les pans sont dressés au ciseau. Le travail de stéréotomie est particulièrement remarquable à ce niveau du chantier.

L'observation du parement du porche nord et des parties hautes des murs du collatéral nord révèle une grande application dans la mise en place des murs. Le second contrefort des murs collatéraux septentrionaux révélait avant leur restauration, des joints médiévaux horizontaux de un à deux centimètres d'épaisseur tandis que les joints verticaux n'avaient que 5 mm d'épaisseur. Les parties restaurées au XIX^e siècle étaient plutôt réglées à 1,5 cm. Le mortier de blocage présente des graviers plutôt épais et des cailloux. Les trous d'encrage présents dans ces parties hautes des murs, observés lors des restaurations de 2008-2010 ont une largeur de 15 cm et une hauteur de 22 cm pour certains et de 12 et 18 cm pour d'autres. L'appareil à ce niveau est de 40 cm environ. Ces parties relevées dans l'angle du porche septentrional révèlent également la présence de pierres taillées en arrondi afin de créer la liaison avec le mur du porche et de lier les deux maçonneries. Ce soin révèle donc une certaine planification du chantier.

À l'intérieur de l'avant-nef, les parements présentent également un appareil moyen (environ 37 cm). On peut distinguer une différence entre les hauteurs d'assises réalisées en grès et en basalte. Les assises claires sont plus hautes (environ 40 cm) que les assises foncées (environ 23 cm). Plusieurs moellons conservent des traces de layures régulières. Dans l'escalier des tribunes du chœur les carreaux (30 à 35 cm) ont des joints épais. Les grès d'Allevier très majoritaires ont été taillés au pic et à la semelle.

Les marques lapidaires identitaires sont présentes sur de simples carreaux et sur des blocs sculptés au ciseau. C'est également le cas dans les parements de la cathédrale de Viviers ou à Saint-Paul-Trois-Châteaux⁵¹⁷. Ces marques sont nombreuses sur les parties orientales de la collégiale. Seul le chantier religieux prestigieux révèle de telles marques. Nous pourrions être tentés de voir dans ces tailleurs de pierre⁵¹⁸, l'élite d'un monde *ouvrier*. Mais Bruno Phalip ne le pense pas car seuls les pays d'Empire semblent attester de tels fonctionnements : « le tailleur de pierre en France ne pèse d'aucun poids dans la gestion municipale »⁵¹⁹. Le signe lapidaire vient témoigner de l'individualité du tailleur de pierre⁵²⁰. Ainsi, le tailleur de pierre qualifié entend se faire rémunérer selon sa tâche. Par l'accumulation des savoir-faire et la maîtrise des structures, le tailleur peut justement parvenir à un nouveau statut⁵²¹. Il semble que ces

⁵¹⁶ *Ibidem*.

⁵¹⁷ D. Morel, « La construction de la collégiale Saint-Julien de Brioude [...] », *op. cit.*

⁵¹⁸ Sur la mise en place du statut du tailleur de pierre et les évolutions des réalisations techniques cf. B. Phalip, « L'homme, le geste, l'outil et la main ; technologie de la pierre et production artistique dans le diocèse de Clermont (VII^e-XII^e siècles) », Comité promoteur des mélanges en hommage à X. Barral I Altet (dir.), *Le plaisir de l'art du Moyen Âge. Commande, production et réception de l'œuvre d'art ; mélanges en hommage à Xavier Barral I Altet*, Éditions Picard, Paris, 2012, p. 418-426.

⁵¹⁹ *Ibidem*., p. 273.

⁵²⁰ D. Morel, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central*, *op. cit.*, p. 163.

⁵²¹ *Ibidem*., p. 164.

marques apparaissent avec la présence d'une sculpture « classique ». Ce sont donc d'abord les qualifications qui sont reconnues. Le tailleur de pierre peut devenir sculpteur. Tout ceci pourrait-il induire que le tailleur de pierre qualifié pouvait bénéficier d'une certaine liberté malgré l'encadrement des clercs ? Dans quelle mesure, l'individualité du sculpteur-tailleur pouvait-elle s'illustrer dans la pierre⁵²² ? Cela pose la question du processus de création qui implique une forte réflexion de la place véritable de l'artisan ou de l'artiste au sein des chantiers médiévaux⁵²³.

Sans nul doute, Brioude possède au XII^e siècle l'un des plus importants chantiers du diocèse. Beaucoup de monuments auvergnats ont été pourvus de signes lapidaires. Seule les églises de Basse-Auvergne dont le chantier prestigieux peut être en lien à l'évêque ont des signes lapidaires : il est possible d'évoquer ici Saint-Nectaire, Orcival ou Manglieu ou encore Royat et Chamalières⁵²⁴. Tandis qu'à Saint-Julien de Brioude, 18 tailleurs de pierre sont reconnus, on en remarque 14 à Orcival et 11 à Issoire⁵²⁵. Pourquoi, y a-t-il moins de tailleurs de pierre dans ces chantiers épiscopaux ? Certainement parce que la présence de la sculpture dans ces chantiers est moins importante qu'à Brioude⁵²⁶.

2) Étude complémentaire : datation stylistique et quelques propositions de micro-phasage

a) *Les bases et les tailloirs*

Les moulures des bases

Les supports sont très nombreux sur le chevet. Nous avons comptabilisé 189 bases sur l'abside et le chœur⁵²⁷ dont 169 datent du XII^e siècle. Les supports et les chapiteaux des tours ne sont que des restitutions du XIX^e siècle⁵²⁸ et ne peuvent donc pas être véritablement pris en compte, bien qu'il semble que les restaurateurs aient respecté certains aspects. Pour départager les moulures entre elles, sans avoir d'a priori, nous avons choisi de comptabiliser les différents types de moulures. Comme certaines bases possèdent plusieurs fois la même moulure, nous avons choisi de comptabiliser uniquement leur présence, le but étant de créer une statistique concernant la répartition des types et non la répartition numérique réelle des moulures. Le résultat obtenu confirme nos premières analyses à propos du bâti qui décrivait une scission du chantier en deux grandes phases. Le tore, la gorge, le réglet et le bandeau sont des types de moulures qui se retrouvent sur l'ensemble des bases de l'édifice⁵²⁹. Ces types de moulures se répartissent à pourcentages égaux dans l'édifice, c'est-à-dire qu'il se trouve pratiquement toujours le même nombre de types distincts. La différence apparaît sur le chevet et le transept. Quatre types de moulures apparaissent à

⁵²² À Notre-Dame du Port de Clermont-Ferrand, l'immense majorité des signes concerne les claveaux qui nécessitent un contrat individualisé. Cf. B. Phalip, « Investir les technologies Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », *Revue Siècles, Techniques et technologies. Nouvelles approches de recherche*, n°22, p. 44.

⁵²³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. IV, p. 151.

⁵²⁴ *Idem*, vol. I, p. 38.

⁵²⁵ *Id.*, vol. II, p. 274.

⁵²⁶ *Id.*, vol. I, p. 7-8, 36-41.

⁵²⁷ Cf. volume IV bis, Graphique n°1 p. 227.

⁵²⁸ Cf. volume IV bis, Graphique n°2, p. 227.

⁵²⁹ Cf. volume IV bis, Graphique n°3, p. 228.

ce niveau du chantier. Dans un premier temps, 39 socles du chevet adoptent la doucine une ou plusieurs fois dans leur profil. Il s'agit des socles des bases des piliers situés à l'entrée du chœur et également des socles des bases des piliers situés dans le déambulatoire ainsi que les socles des bases des colonnettes portant les arcs trifoliés aveugles situés dans le déambulatoire⁵³⁰. Pour le transept, les bases adoptant la doucine sont au nombre de 40 sur un total de 70 bases alors que seulement 39 bases du chœur portent une ou plusieurs doucines sur 189 bases. La multiplication de la doucine n'est pas seulement conjuguée à l'avancée des travaux. Elle n'apparaît ici qu'aux alentours du rond-point et du transept et dans les parties hautes du transept. Une seule base de la nef adopte la doucine sur son socle : il s'agit de la base n°51 située sur le pilier sud de la cinquième travée : ce changement recoupe nos recherches concernant les maçonneries et confirme une avancée des travaux plus rapide au sud.

L'autre élément chronologique important dans le chantier de la collégiale est l'apparition du chanfrein sur les bases. Cette apparition est discernable sur trois bases de la nef et sur 17 bases du transept⁵³¹. La base n°55 a donc été réalisée après les autres bases de la cinquième travée lorsque les piles n°26 et 27 ont été montées (piles occidentales du transept) mais également du pilier n°28 qui comporte la base n°76. Ensuite, la présence de la baguette conjuguée à celle du canal n'est repérée que sur les piliers des tribunes du transept⁵³². Si les bases signalent des espaces plus ou moins importants, la présence de ces moulures reste attachée à la chronologie du chantier. Cette micro-analyse des bases nous permet de préciser la chronologie du chantier à ce niveau précis. Cette chronologie ne peut être attestée par l'analyse des maçonneries trop bouleversées à ce niveau.

Il en résulte à ce degré, c'est-à-dire pour les parties basses de cette zone, quatre étapes comme suit⁵³³. D'abord, lorsque les piliers occidentaux de la cinquième travée ont été commencés (n°22 et 23), le pilier sud était plus en avance. Puis le pilier n°25 ainsi que les parements sud de la cinquième travée ont été débutés ainsi que la partie occidentale du mur du transept. La même opération a été réalisée au niveau nord de la cinquième travée et du transept mais avec plus de retard. Ceci constitue la première étape. Dans cette étape, les bases sont constituées de tores, d'un réglelet, d'une gorge et d'un bandeau conformément à la majorité des bases du monument. Durant la seconde étape, les murs de la cinquième travée ont été montés. L'étape suivante intervient après la rupture du chantier. Cette troisième étape correspond au montage des piliers du transept et au démarrage du chevet. Le pilier n°25 et sa base n°59 ont été terminés. Sur le pilier n°22, la base n°51 a également été terminée. À ce stade, les bases sont constituées d'une doucine, de deux tores, d'un chanfrein, d'une gorge, de deux réglelets et d'un bandeau. Mais, un repentir a conduit à remanier les piliers occidentaux du transept (n°26 et 27) afin de permettre l'aménagement d'un

⁵³⁰ Cf. volume IV bis, Tableau n°2, p. 243 et ss. Cf. volume VIII. La liste des socles des bases possédant une ou plusieurs doucines est la suivante : (nef) n°51 ; (transept) n°59, 60, 61, 62, 63, 64, 67, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 86, 87, 88, 90, 95, 96, 97, 98, 99, 303, 304, 305, 306, 308, 309, 310, 353 ; (chœur) n°79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 91, 92, 93, 100, 101, 102, 115, 116, 119, 122, 123, 136, 137, 140, 143, 144, 150, 151, 152, 153, 159, 160, 163, 166, 167, 180, 181, 182, 183, 184, 187, 188.

⁵³¹ Il s'agit de la liste suivante : (nef) n°55, 400, 401 ; (transept) n°60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76.

⁵³² Liste des bases correspondantes : (transept) n°303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310.

⁵³³ Cf. volume VIII. Planche n°1.

mur de clôture de chœur. Il s'agit là, de la quatrième étape. Comme le pilier nord de la cinquième travée était moins avancé, la base orientale de ce pilier (n°55) a été achevée en même temps que les bases des piliers occidentaux du transept (piliers n°26 et 27). À leur suite, ou simultanément, le pilier n°28 et la base n°76 ont été achevés. Dans cette dernière étape les bases sont dotées d'un ou de plusieurs chanfreins. Seule l'arrivée du chanfrein permet de donner un point de repère chronologique car les bases n°55, n°76 et les bases des piliers n°26 et 27 (transept) sont différentes. Les bases n°55 et 76 sont extrêmement complexes : la première possède 10 moulures et la seconde en compte onze alors que les bases des piliers du transept (n°26 et 27) en ont huit seulement. Seule la base n°94 située à l'entrée du déambulatoire nord possède également onze moulures superposées : il s'agit, avec la base n°76, des deux bases les plus complexes du chantier. La base n°55 possède en effet, deux chanfreins, deux tores, trois réglets et deux bandeaux. La base n°76, comprend encore un plus grand nombre de moulures comme le quart-de-rond et la doucine et s'avère être l'une des bases les plus complexes de l'édifice. Les piliers occidentaux du transept (n°26 et 27) ont été pourvus d'une formule intermédiaire entre les deux⁵³⁴. En somme, si le type de l'attique (gorge et tores de largeur identique où le tore inférieur peut être légèrement plus large), seul les socles moulurés sur lesquels ils prennent place ont fait l'objet d'hésitation ou de fantaisie. Ensuite, les parties supérieures ont été accomplies avec le montage des murs du transept et des baies. La sculpture des bases des portails de la cinquième travée a également été terminée.

Les types « attiques »

Sans chercher à surinterpréter la présence des différents types de moulures qui peuvent signaler des espaces à l'intérieur de l'édifice⁵³⁵, il est tout de même possible de proposer des phases et des fourchettes chronologiques grâce à elles. Le profil des bases du chevet semble suivre celui des modénatures adoptées en Velay, à Mauriac (dernier tiers du XII^e siècle)⁵³⁶, à Orcival (second tiers du XII^e siècle – fin XII^e siècle)⁵³⁷ ou même à Saint-Nectaire (1120-1160)⁵³⁸. Brioude n'adopte jamais la griffe, mais les socles moulurés s'apparentent à ceux, par exemple, de Notre-Dame d'Aigueperse (chapelle nord)⁵³⁹. Le tore inférieur ne se retrouve grossi que dans le transept et la cinquième travée sur de rares colonnettes. Mais la présence des socles, que nous avons décrit, rapproche Brioude de la sculpture de l'Île-de-France des années 1140-1150⁵⁴⁰. La présence de soubassements qui suit le dénivelé des escaliers du déambulatoire

⁵³⁴ Ils sont composés d'une doucine, de deux tores, de deux réglets, d'un chanfrein, une gorge et un seul bandeau.

⁵³⁵ R. Recht, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales XII^e-XV^e siècle*, Paris, 1999, p. 162-182 ; M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne. Thèmes et programmes*, Éditions Brepols, 2003, p. 21 ; B. Chedozeau, *Chœur clos, chœur ouvert, De l'église médiévale à l'église tridentine (France, XVIII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, 1998.

⁵³⁶ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. IV, p. 191 et ss.

⁵³⁷ *Idem*, p. 342 et ss. ; D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central [...]*, *op. cit.*, vol. III, p. 340.

⁵³⁸ D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central [...]*, *op. cit.*, vol. III, p. 422.

⁵³⁹ Cf. A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques [...]*, *op. cit.*, p. 122 et ss.

⁵⁴⁰ A. Timbert, « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII^e siècle en France du Nord », *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2003, p. 91-101.

prolongeant les bases des piles grâce à une mouluration attique qui est alors brisée à angles droits révèle l'esthétique de la Bourgogne. Paray-le-Monial ou Saint-Lazare d'Avallon, Beine ou Gurgy⁵⁴¹ ont été pourvues d'une plastique analogue. De telles formules perdurent entre l'Île-de-France et la Bourgogne dans les années 1170-1180⁵⁴². Voyons de près les groupes de *types* de bases que nous avons créés.

La statistique concernant la répartition des types de bases attiques qui découle directement du décompte des types de moulures permet d'affirmer la chronologie du chantier⁵⁴³. Les groupes que nous avons réalisés peuvent être composés de sous-groupes que nous n'avons pas compartimentés afin de clarifier l'étude⁵⁴⁴. Nous l'avons vu, si quelques tâtonnements sont perceptibles quant au choix des moulures sur certaines piles du transept et de la cinquième travée, le chevet révèle, lui, une plus grande unité⁵⁴⁵. Seuls des degrés différents d'assemblages des moulures apparaissent. Deux zones sont envisageables : celle du rond-point et du déambulatoire dotée de bases complexes allant jusqu'à dix moulures et celle des chapelles rayonnantes dotée de bases de six moulures au maximum. Le chevet a uniquement été doté de bases attiques de type *gorge et tores de largeur identique (le tore inférieur peut légèrement être plus large)*⁵⁴⁶ comme dans la majorité de la nef, du massif occidental, des porches et du transept. Ces profils gardent globalement la division tripartite *romane* de la base attique où les tores et les gorges sont sensiblement égaux. En tout cas les tores supérieurs et inférieurs présentent des volumes semblables. Ce type de base, peut correspondre avec les bases attiques des années 1130-1145 dans la stylistique *gothique* de l'Île-de-France et du Nord. Le profil le plus proche de l'attique régulier *roman* se trouve par exemple dans l'avant-nef de Saint-Denis⁵⁴⁷. Les profils propres aux bases du rond-point mais dans une certaine mesure aussi des tribunes du transept peuvent s'apparenter aux bases de la nef de l'église de Mantes-la-Jolie. Le tore inférieur, en effet, bien que d'un diamètre assez proche du tore supérieur, a tendance à croître en largeur. Cette accentuation de la forme allongée correspond donc aux années 1160-1170 en Île-de-France⁵⁴⁸.

Laissons pour l'instant de côté quelques expériences réalisées dans les porches et la nef pour se concentrer sur l'unique nouveauté chronologique du chantier : la base attique de type *gorge et tore supérieur de largeur identique ajouté d'un tore inférieur aplati en forme de demi-cœur renversé*⁵⁴⁹. Une rupture chronologique du

⁵⁴¹ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII^e siècle », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître

⁵⁴² *Idem*.

⁵⁴³ A. Berry, L. Lacour, « Des bases comme moyen de juger l'âge des monuments gothiques », *Annuaire de l'archéologie, du numismate et de l'antiquité*, Paris, 1862, p. 48 et ss.

⁵⁴⁴ Par exemple, les chapiteaux du groupe *type gorge et tores de largeur identique (le tore inférieur peut légèrement être plus large)* regroupe les bases de la nef mais également les bases du rond-point qui pourtant révèlent quelques différences. Cf. Volume VI, fig. n°213, 214 et 215, p. 201.

⁵⁴⁵ Cf. D. Morel, *Tailleurs de pierre [...]*, *op. cit.*, p. 403.

⁵⁴⁶ Cf. Volume IV bis, graphique n°4, p. 229 et tableau n°3, « Description des bases attiques », p. 323 ; Volume VI, « 7) Les bases », p. 164 et ss.

⁵⁴⁷ Cf. A. Timbert, « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII^e siècle en France du Nord », *Revue archéologique de Picardie*, 2003, p. 92.

⁵⁴⁸ *Idem*, p. 92-93.

⁵⁴⁹ Il s'agit de la liste des bases suivantes : n°207, 208, 209, 210, 249, 250, 251, 252, 281, 282, 352, 353, 354, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373.

chantier est donc consommée à ce niveau. Les premières bases qui optent pour ce type sont les bases des colonnettes des baies du transept (baies n°20 et 30), donc au second niveau des parements du transept, mais également les bases du portail de la cinquième travée (bases n°251, 252) qui ont pu être terminées après les murs⁵⁵⁰. Encore au niveau du transept, ce type de base se retrouve sur les baies hautes (bases n°352, 353, 354, 357, 358, 359), mais pas sur l'abside qui avait été construite en même temps que le chevet. Par contre, toutes les bases des baies de la lanterne sont dotées de ce type (n°360 et ss.). Enfin, l'abandon du socle mouluré se trouve finalement, et toute proportion gardée, au niveau du transept (particulièrement pour les parties hautes)⁵⁵¹. Ce type de base attique peut se trouver en Île-de-France dans les années 1145-1150 à Saint-Pierre de Chablis (Yonne)⁵⁵². Nous avons gardé la mention de gorge, mais il est possible de parler alors d'une véritable scotie. L'absence de griffe semble donner une limite chronologique claire, mais peut-être ne relève-t-elle que d'un simple choix. La saillie du tore inférieur reste sage et ne produit pas d'effet d'ombre en dépassant largement de la plinthe. Au contraire, le tore inférieur reste limité à la largeur de la plinthe ou le dépasse fort peu. Ce type apparaît, par exemple, à Notre-Dame de Paris dans les murs extérieurs du déambulatoire⁵⁵³. Plus près de Brioude, Notre-Dame d'Orcival, est dotée de bases attiques dont le tore inférieur est aplati au second niveau de la tour orientale⁵⁵⁴ qui est datée de la toute fin du XII^e siècle. Saint-Martin d'Agonges, et les parties hautes de Saint-Pierre de Souvigny ont été pourvues de ces bases écrasées, dans le dernier tiers du XII^e siècle⁵⁵⁵.

Un chapelet de bases dont l'attique correspond au type *gorge à profil segmentaire plus haut que les tores* avait été expérimenté lorsque le massif occidental se terminait au sud sur les piles n°7 et 8 (soit les bases n°16 et 18) puis au niveau du porche sud sur les piles encadrant le portail interne (bases n°19 et 29) puis sur le pilier ouest de la première travée (pilier n°10, bases n°20, 21, 22, 23). Ce type se trouve sur le piédroit droit extérieur du portail du porche sud (base n°253) mais également dans la tribune du porche sud (bases n°311 et 312). Ce type se retrouve encore sur la tribune du massif occidental (bases n°323) et dans la tribune du porche nord (base n°331), mais également sur le piédroit gauche du portail extérieur du porche nord (base n°504). Ces bases peuvent donc avoir été taillées puis assemblées lors de la construction des premiers piliers de la nef, puis lors de la construction des tribunes du porche sud comprenant l'aménagement des arcs des tribunes. Cette gorge, très ouverte et peu profonde, pourrait correspondre avec les bases du sanctuaire de Notre-Dame-du-Fort à Étampes (Essonne) toujours pour les années 1130-1145⁵⁵⁶. Plus près de Brioude, ce type de base (deux tores identiques plutôt épais encadrant

⁵⁵⁰ Malheureusement les bases du portail nord sont masquées par un dallage du XIX^e siècle.

⁵⁵¹ Cf. Volume IV bis, graphique n°5 et 6, p. 230.

⁵⁵² Cf. A. Timbert, « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII^e siècle en France du Nord », *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2003, p. 92-93.

⁵⁵³ *Idem*, p. 95.

⁵⁵⁴ Cf. D. Morel, *Taillleurs de pierres [...], op. cit.*, p. 399 et ss.

⁵⁵⁵ *Ibidem*.

⁵⁵⁶ *Idem*, p. 92.

une large gorge ouverte développée en hauteur) se trouve également au chevet de la cathédrale *romane* de Clermont⁵⁵⁷.

Les tailloirs

Si comme pour les bases précédemment étudiées, quelques dizaines de tailloirs sont issus des restaurations ou des additions tardives, une écrasante majorité date du XII^e siècle et nous permet de réaliser quelques statistiques intéressantes⁵⁵⁸. Mettons hors du champ les tours qui ont été reconstruites : signalons cependant la présence de la doucine sur plusieurs tailloirs des tours qui ont pu être copiés sur d'anciens modèles. Une fois encore, l'édifice est coupé littéralement en deux : d'un côté les zones adoptant des tailloirs dotés de bandeaux, de réglets et de cavets et de l'autre des tailloirs qui sont composés de bandeaux, de réglets et de doucines⁵⁵⁹.

Le premier groupe correspond aux espaces du massif occidental, de la nef et des porches tandis que le second coïncide avec le chevet et le transept. La doucine est donc venue remplacer le cavet droit sur les profils des tailloirs. Ce changement est intervenu sur les piles n°22 b, n°23 b, mais également sur les colonnettes du portail sud de la cinquième travée, puis aussi sur des tailloirs datant de la réfection du XIII^e siècle au niveau du vaisseau central⁵⁶⁰. Comme pour les bases, le changement se passe dès la cinquième travée. Il y a 182 tailloirs qui adoptent le cavet dans la collégiale de Brioude, toutes périodes confondues, dont 46 sont situés dans le Massif occidental, 43 dans la nef et 18 dans les porches. Seulement neuf cavets sont répertoriés sur les tailloirs du chœur et deux dans le transept. Le tailloir de cette première grande phase, doté d'un cavet portant un bandeau (séparé presque toujours par un réglet) se trouve sans réglet ni angle, par exemple, à Blesle, à Braize, à Cébazat, à Chamblet, Coulandon, Désertines, Deux-Chaises, Le Brethon, Escuroles⁵⁶¹. Ce cavet biseauté se trouve souvent dans les édifices du XII^e siècle et particulièrement en Auvergne⁵⁶². Il se trouve aussi bien au Monastier (mais avec un réglet et concurrencé par la doucine), qu'à Saint-Paulien (mais avec un réglet), ou encore à Chanteuges (sans réglet dans quelques absidioles) et à Notre-Dame-du-Port (avec un réglet ou un angle). Les tailloirs qui n'adoptent qu'un cavet et un bandeau sans réglet, ni angle, ni autre incisure, sont très peu nombreux à Brioude. On les trouve dans la nef⁵⁶³ dans la cinquième travée, lorsque les hésitations sont apparues avant que ne s'enclenche la deuxième grande phase du chantier.

La multiplication des types de moulure se trouve dans la deuxième grande phase du chantier, toujours au niveau de la cinquième travée, du transept et du chœur. Les mêmes piles font l'objet d'hésitations quant au choix des moulures privilégiées. L'adoption de la gorge sur le pilier n°25 a (tailloir

⁵⁵⁷ Les bases des piles romanes sont visibles dans la crypte de la cathédrale.

⁵⁵⁸ Cf. Volume IV bis, graphique n°1, p. 370.

⁵⁵⁹ Cf. Volume IV bis, graphique n°2, p. 371.

⁵⁶⁰ Il s'agit des bases suivantes : n°51, 55, 251, 252, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 382, 383, 384, 385.

⁵⁶¹ Cf. A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques. I- Les débuts, op. cit.*, p. 247.

⁵⁶² F. Deshoulières, *Essai sur les tailloirs romans*, Caen, 1914, p. 23.

⁵⁶³ Il s'agit des tailloirs n°50, 53.

n°59), mais également sur le tailloir du pilier n°26 h (tailloir n°65) montre encore quelques dérèglements⁵⁶⁴. La présence de la gorge sur les tailloirs se trouve ensuite sur les additions *gothiques*. Toujours sur la pile n°25 a (tailloir n°59), le tore apparaît dans le profil du tailloir. La présence du tore sur le tailloir est rare dans l'édifice. Il ne se retrouve que sur le tailloir n°139 placé dans le chœur (c'est-à-dire sur un trilobe aveugle du déambulatoire) et sur les tailloirs n°163 et 184 placés également sur les trilobes aveugles du déambulatoire. Les piédroits de ces trilobes n'ont pas de colonnettes mais ils adoptent des tailloirs qui également sont parfois dotés de cette moulure (tailloirs n°498, 501, 504, 505). Un seul tailloir (n°149), placé dans la chapelle axiale, présente cette moulure. À l'extérieur, le tore se trouve également sur le tailloir n°243 placé sur la chapelle sud (Sacré-Cœur), mais aussi sur le tailloir n°250 placé sur la baie du premier niveau du transept sud⁵⁶⁵. La présence du filet est beaucoup plus rare. On le retrouve sur les piles n°1, 2, 3 du massif occidental puis beaucoup plus tardivement dans le chœur sur toutes les colonnettes des baies géminées à trilobes aveugles du déambulatoire. Elle se retrouve sur le tailloir n°243 précédemment évoqué, mais également sur la baie du premier niveau du transept sud (n°249 et 250). En dehors des premières piles, le filet est un élément conjugué à la présence du tore⁵⁶⁶. La présence ensuite du chanfrein est essentiellement attachée au XIII^e siècle à celle de la baguette également, et du quart-de-rond qui apparaît une seule fois dans le chœur architectural⁵⁶⁷. La doucine est donc majoritaire dans cette seconde phase : 14 sont situées dans la nef⁵⁶⁸, 65 sont placées dans le transept et 190 sont mises dans le chœur. La doucine se trouve fréquemment sur les tailloirs de la Bourgogne, du Nivernais et dans certains édifices du Midi⁵⁶⁹.

Là encore le changement se produit dans la cinquième travée, sur les mêmes piles : n°22 b et 23 b. Cette fois, alors que les bases de ces piles présentaient des hésitations, les tailloirs des colonnes engagées orientales (n°51 et 55) sont dotés de doucines. Dans le même temps, les tailloirs du portail sud de la cinquième travée (n°251 et 252) ont été pourvus également d'une doucine alors que le portail nord a été doté d'un cavet (n°205 et 206). L'écrasante majorité des tailloirs du chœur et du transept ont été dotés de doucines et seulement 2 tailloirs du transept ont été pourvus d'un cavet (il s'agit des n° 249 et 250 de la baie du premier niveau au sud) et 9 tailloirs du chœur. Ces tailloirs refusant la doucine ont délibérément été distingués des autres tailloirs car il s'agit des tailloirs des colonnettes des arcs aveugles du déambulatoire. Comme pour les autres parties sculptées de ces arcs, un répertoire précis a été choisi et maintenu sur les 4 décors⁵⁷⁰. De même, les tailloirs des piédroits de ces arcs s'ornent de cavets mais d'une

⁵⁶⁴ Il s'agit des tailloirs suivants : n°59, 65, 380, 381, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399.

⁵⁶⁵ La liste des tailloirs adoptant le tore est la suivante : n°59, 139, 149, 163, 184, 243, 250, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 498, 501.

⁵⁶⁶ La liste des tailloirs adoptant le filet est la suivante : n°1, 2, 3, 4, 6, 119, 140, 163, 184, 243, 249, 250.

⁵⁶⁷ Il s'agit des listes suivantes : (chanfrein) n°149, 380, 381, 474 ; (baguette) n°5, 384, 385 ; (quart-de-rond) n°140.

⁵⁶⁸ Il s'agit des tailloirs suivants : n°51, 55, 251, 252, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 382, 383, 384, 385.

⁵⁶⁹ F. Deshoulières, *Essai sur les tailloirs romans*, Caen, 1914, p. 27 et ss.

⁵⁷⁰ Il s'agit des tailloirs n°119, 140, 163, 184.

manière moins harmonieuse puisqu'ils voisinent avec des doucines de manière non maîtrisée⁵⁷¹. Mais il s'agit également du tailloir n°243, situé sur la chapelle du Sacré-Cœur, dont nous avons déjà remarqué la particularité. Il est donc désormais possible d'affirmer que lorsqu'une colonnette est réalisée, bien souvent la base et le tailloir, donc la modénature, sont accordés ensemble.

b) Les éléments sculptés

L'étude statistique des éléments sculptés permet également de repérer des zones et des phases de chantier. D'abord un sondage⁵⁷² pratiqué à partir du décompte total des cordons présents dans l'édifice révèle que seul le transept admet la présence du quart-de-rond⁵⁷³ et de l'anglet⁵⁷⁴. Un autre classement, réalisé à partir du décompte des types de moulures constituant les arcs, permet de faire encore le même constat. Le chanfrein et la doucine composent les arcs principalement au niveau du chevet. La doucine est également très présente sur les arcs du transept. Si la scotie et la baguette sont présentes dans quelques rares cas, sur les arcs de la nef uniquement pour la période *gothique*, au niveau de la baie rayonnante, la gorge est adoptée sur le profil des arcs uniquement dans le chevet et le transept⁵⁷⁵. Plus précisément, cette gorge compose les arcs placés au niveau du transept et des chapelles rayonnantes Sainte-Philomène et Saint-Vincent-de-Paul. Les archivolttes des baies ornées de sculptures sont essentiellement réparties sur le chevet. Si l'on exclu le décompte effectué sur le massif occidental, où les archivolttes sont exclusivement issues des restaurations, seul le chevet adopte des archivolttes à motifs géométriques⁵⁷⁶. En étudiant de plus près la composition des moulures des archivolttes, la présence du quart-de-rond est décelable uniquement dans la nef et sur le transept⁵⁷⁷. Le quart-de-rond est utilisé sur la baie n°30 (transept nord), sur le portail n°5 (portail sud de la cinquième travée) et le portail n°6 (portail nord de la cinquième travée) c'est-à-dire au moment où le foisonnement du type de moulures est le plus important dans le chantier dans le dernier tiers du XII^e siècle. L'unique présence de la baguette sur une archivoltte se trouve également sur le portail sud de la cinquième travée⁵⁷⁸. En lien avec les sculptures repérables sur les chapiteaux, seul le transept admet la présence de feuilles lisses polylobées ajoutée de feuilles de chênes et de feuilles grasses peignées polylobées sur les archivolttes. Ce foisonnement est accompagné d'un décor sculpté extrêmement soigné⁵⁷⁹ directement lié à la sculpture des corbeilles. En effet, la feuille lisse polylobée ne se trouve que sur les corbeilles du transept, et de l'abside (un seul est situé dans le chœur)⁵⁸⁰. La feuille d'acanthé à lobes de

⁵⁷¹ Il s'agit des tailloirs n°499, 500, 504, 505.

⁵⁷² Cf. Volume IV bis, graphique n°1, p. 101.

⁵⁷³ Il s'agit de la liste des cordons suivants : (transept) espace n°20, espace n°30.

⁵⁷⁴ Il s'agit de l'anglet situé sur le cordon de la baie n°20.

⁵⁷⁵ La gorge est présente sur les arcs de l'espace n°19, 21, 25, 27.

⁵⁷⁶ Cf. Volume IV bis, graphique n°1 et 2, p. 213.

⁵⁷⁷ Cf. Volume IV bis, graphique n°3, p. 214.

⁵⁷⁸ Cette moulure est associée de trois manières différentes sur trois morceaux d'archivoltes distincts composant le portail n°5. Cf. Volume IV bis, graphique n°3, p. 214.

⁵⁷⁹ Cf. Volume IV bis, graphique n°4, p. 214.

⁵⁸⁰ Il s'agit des chapiteaux suivants : n°178 (chœur), n°332, 333, 338, 342, 343, 347, 351, (abside), n°303, 310, (tribune du transept). Cf. Volume IV, graphique n°27, p. 27.

chêne ne se retrouve que sur les chapiteaux du transept, de l'abside et du chœur⁵⁸¹. Au niveau du chœur, ces feuilles à lobes de chêne se trouvent uniquement sur les colonnes du rond-point. Le constat est le même pour la présence de la feuille grasse peignée polylobée qui ne se trouve que dans le chœur et le transept, exception faite du chapiteau n°206 qui se trouve sur le portail nord de la cinquième travée⁵⁸².

Le profil des arcs des entrées des chapelles Saint-André et du Sacré-Cœur est composé d'un tore sur un bandeau qui peut être rapproché des profils des ogives des voûtes de Lessay (premières décennies du XII^e siècle) et de la chapelle de Saint-Quiriace de Provins pour les dates de 1140-1150⁵⁸³. Les piliers des entrées des chapelles Sainte-Philomène et Saint-Vincent-de-Paul se composent de deux tores encadrant une arête qui possède le même profil que les ogives de la chapelle axiale. Arnaud Timbert propose de dater cette modénature des années 1140-1160 en concordance avec les ogives de Chars, de Saint-Germain-des-Près, de Sens, de Noyon ou encore de Morienval⁵⁸⁴. L'implantation des ogives sur l'arc d'entrée de la chapelle Sainte-Marie (axiale) peut être comparable aux ogives de la chapelle sud de l'abbatiale de Meymac et de Saint-Pourçain, d'Ébreuil et de Jenzat⁵⁸⁵ ou encore de manière plus lointainement des chapelles de Saint-Germer-de-Fly dans les années 1130-1140⁵⁸⁶.

Aussi, le jeu d'arcatures aveugles situé au niveau de l'abside révèle une pratique existant sur les portails des édifices de Haute Auvergne et du Quercy mais aussi au chevet de Saint-Pourçain-sur-Sioule pour les dernières années du XII^e siècle⁵⁸⁷. Les éléments comparatifs permettent d'envisager une érection du chevet dans le troisième quart du XII^e siècle. Arnaud Timbert n'hésite pas à proposer les années 1140-1160⁵⁸⁸ pour dater ces éléments, ce qui pour les parties basses et les modénatures semble cohérent et pousse à croire que les piliers occidentaux du transept ont été réalisés en même temps que les tribunes du transept dans le dernier quart du XII^e siècle.

Comment ne pas évoquer également la filiation évidente des sculptures de Brioude avec celles de Chanteuges, Blesle (second tiers du XII^e siècle – dernier quart du XII^e siècle pour les parties basses)⁵⁸⁹, mais aussi Le Monastier et Saint-Paulien. Une frise sculptée sur un tailloir de la façade du Monastier adopte exactement le même motif qu'une des frises du chœur de Brioude. Plusieurs chapiteaux de l'église

⁵⁸¹ Cf. Volume IV, graphique n°29, p. 28. Il s'agit de la liste suivante : (transept) n°60, 62, 70, 72, 74, 76, 86, 90, 94, 96, 99 ; (chœur) n°201, 202, 204, 205 ; (abside) n°283, 284, 288, 292, 296, 300, 301.

⁵⁸² Cf. Volume IV, graphique n°28, p. 27. Il s'agit de la liste suivante : (chœur) n°127, 128, 131, 132, 135, 153, 154, 166, 181, 182, 184, 222, 224, 229, 235, 238, (nef) n°206, (transept) n°305, 306, 308, 354.

⁵⁸³ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII^e siècle », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître ; Arnaud Timbert, « Documents pour l'histoire de l'architecture médiévale : propos de Pierre Rousseau sur la modénature de Notre-Dame de Chartres, de Saint-Julien du Mans et Saint-Germer-de-Fly », *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n°24, 2007, p. 9-40.

⁵⁸⁴ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII^e siècle », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître

⁵⁸⁵ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques [...]*, *op. cit.*, p. 315-316.

⁵⁸⁶ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII^e siècle », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître.

⁵⁸⁷ D. Morel, « La construction de la collégiale Saint-Julien de Brioude [...] », *op. cit.*

⁵⁸⁸ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII^e siècle », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître.

⁵⁸⁹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. II, p. 197 et ss.

de Saint-Paulien copient littéralement quelques chapiteaux de Brioude, tel l'usurier, mais dans un style différent. De nombreux chapiteaux des chapelles rayonnantes, placés à l'intérieur, copient les chapiteaux situés dans les premières travées de Saint-Julien de Brioude. Le Monastier est daté du premier tiers du XII^e siècle pour le début du chantier, d'après les textes, mais de la seconde moitié du XII^e siècle d'après l'analyse archéologique de Laurence Cabrero-Ravel⁵⁹⁰. Saint-Paulien date du XII^e siècle⁵⁹¹. Les chapiteaux de Chanteuges (1140/1150 – dernier tiers du XII^e siècle)⁵⁹² évoquent également Brioude, mais aussi Mozac, pour les chapiteaux de la nef.

L'agencement et la forme des feuilles peuvent aider à la datation. Notre relevé précis des dispositions des corbeilles dévoile la richesse et le foisonnement des solutions adoptées par les sculpteurs de Brioude⁵⁹³. La fin du XI^e siècle voit apparaître de véritables chapiteaux corinthiens mais les types « corinthiens normaux »⁵⁹⁴ sont souvent concurrencés par des variations multiples. Il reste difficile de concilier les chronologies de zones géographiques qui acceptent ou refusent des styles : « Si chaque région évolue à son propre rythme, comment accorder l'ensemble ?⁵⁹⁵ » Les analyses de Laurence Cabrero-Ravel ont aussi rappelé que différents types d'acanthes, au rendu plastique antiquisant composent les chapiteaux corinthiens quelle que soit leur datation⁵⁹⁶. Dans son étude, l'auteur a proposé de regrouper Brioude et Chanteuges ensemble ce qui du point de vue de la composition et des types de feuilles reste relatif. Les parties *romanes* de Brioude, pour reprendre l'expression de l'auteur, sont datables, d'après la comparaison avec Chanteuges, des années 1120/25-1140⁵⁹⁷. Certaines, corbeilles de Brioude n'ont rien à envier à la plasticité des chapiteaux de l'avant-nef de Vézelay. La cohabitation entre un corinthien *roman* et un corinthien *gothique* a existé. Car le renouveau corinthien dans l'Île-de-France *gothique* est particulièrement remarquable entre 1140 et 1160 puis il va s'épuiser dans un nouveau souffle stylistique dès les années 1170⁵⁹⁸.

L'analyse des feuilles *acanthus mollis*, *acanthus mollis* à feuilles de chêne et *acanthus spinosus* montrent une géographie du traitement des corbeilles. Trente *acanthus mollis* à feuilles de chêne se trouvent dans le transept, l'abside (intérieur) et le rond-point, c'est-à-dire dans un temps de construction très proche. Ils se

⁵⁹⁰ L. Cabrero-Ravel, B. Galland, « Nouvelles réflexions sur l'ancienne abbatale Saint-Théofrède du Monastier », *Les bénédictins de Saint-Chaffre : histoire et archéologie*, p. 11.

⁵⁹¹ N. Thiollier, *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, Éditions Picard, Paris, 1900, p. 162 ; J. Lacoste, « L'église Saint-Georges de Saint-Paulien », *Congrès archéologique de France*, 1975, p. 504-505.

⁵⁹² L. Cabrero-Ravel, « Saint-Marcellin de Chanteuges : un monument-clé dans l'histoire de l'art roman auvergnat », *Cahier de la Haute-Loire*, Le Puy, 1997, p. 7-43 ; B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. IV, p. 12.

⁵⁹³ Le chapitre suivant développe l'aspect esthétique et symbolique des feuillages.

⁵⁹⁴ L. Cabrero-Ravel, *Notre-Dame du Port et la sculpture ornementale des églises d'Auvergne, les chapiteaux corinthiens et leurs dérivés (fin XI^e – XII^e siècle)*, thèse, Besançon, 1996, p. 169.

⁵⁹⁵ É. Vergnolle, « Chronologie et méthode d'analyse : doctrines sur les débuts de la sculpture romane en France », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 1978, p. 144.

⁵⁹⁶ L. Cabrero-Ravel, *Notre-Dame du Port et la sculpture ornementale des églises romanes d'Auvergne, les chapiteaux corinthiens et leurs dérivés (fin XI^e-XII^e siècle)*, thèse dirigée par le professeur É. Vergnolle, p. 211.

⁵⁹⁷ *Idem*, p. 336.

⁵⁹⁸ É. Vergnolle, « Fortune et infortune du chapiteau corinthien dans le monde roman », *Revue de l'Art*, 1990, p. 32.

répartissent sans ordre apparent sur les piles du transept n°26, 27, 30 et 31 mais également au nord, sur le pilier n°28 (chapiteau n°76) que nous avons déjà remarqué comme étant attaché au groupe du transept et du pilier n°32 (chapiteau n°99). Cette répartition⁵⁹⁹ confirme un avancement des travaux des parties sud. Un seul chapiteau (n°82) situé à l'entrée du déambulatoire sud, sur le pilier n°30 possède des feuilles *acanthus spinosus*. Cet unique exemplaire rappelle les feuilles parfaitement ciselées des acanthes de la crypte de Saint-Denis en Île-de-France⁶⁰⁰. Cette découpe pointue se trouve également sur plusieurs chapiteaux de la façade du Saint-Sépulcre de Jérusalem qui date probablement des alentours de 1150⁶⁰¹. L'apparition, dans le chantier de Brioude, de cette précision dans la taille des lobes semble correspondre avec un nouveau foisonnement de types de feuilles naturalistes comme le laurier qui se trouve utilisé sur trois corbeilles du transept (baie inférieure extérieure nord, chapiteaux n°281 et 282) et dans une formule plus simplifiée, sur un chapiteau du déambulatoire (chapiteau n°122). Le cloître de Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence possède dans sa galerie sud, des chapiteaux présentant des *acanthus spinosus* et des lauriers finement ciselés⁶⁰² datés, d'après l'interprétation des textes et des fouilles, de la fin du XII^e siècle⁶⁰³.

L'adoption du type naturaliste se conjugue également à l'agrémentation décorative de trous semblant former des perles dans les intervalles. Ces motifs sont présents à Aix. De tels motifs figurent sur les corbeilles de la nef de Vézelay. Ce type de bandeau perlé se trouve sur les corbeilles des portes de la cathédrale de Mayence⁶⁰⁴. Les sondages réalisés révèlent la présence de perles sur les intervalles des feuilles⁶⁰⁵. Ces intervalles perlés n'apparaissent uniquement que sur les corbeilles du transept, du chœur et de l'abside. Ils révèlent encore la scission en deux du chantier. La présence des perles se repère également sur les volutes des crosses⁶⁰⁶. Plusieurs types de crosses perlées existent à Brioude. Ils sont tous situés sur les corbeilles du transept, du chœur et de l'abside.

Quelques corbeilles feuillagées, dont les nervures n'ont rien de naturaliste, se remarquent sur le chevet. Ces feuillages aux nervures peignées, que nous avons nommé « feuilles grasses peignées polylobées », se trouvent dans le transept et le chœur⁶⁰⁷. Un seul se trouve au niveau de la nef, sur le

⁵⁹⁹ Les chapiteaux à feuillages d'*acanthus mollis* à feuilles de chêne sont : (transept) n°60, 62, 70, 72, 74, 76, 86, 90, 96, 99, (rond-point) 201, 202, 204, (abside) 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 301, 302.

⁶⁰⁰ Cf. W. W. Clark « merovingian revival acanthus capitals at Saint-Denis », *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, CTHS, Paris, 1993, p. 355.

⁶⁰¹ Cf. E. Grabinier, L. Pressouyre, « Chapiteaux à feuilles d'acanthé fouettées par le vent », *L'acanthé dans la sculpture [...]*, *op. cit.*, p. 381.

⁶⁰² Cf. J. Thirion, « Le cloître de Saint-Sauveur d'Aix », *Congrès archéologique de France*, 1985, Paris, 1988, p. 65-90.

⁶⁰³ L. Rivet, J. Guyon, R. Guild, « Recherches archéologiques dans le cloître de Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Bilan de quatre campagnes de fouilles (1976-1979) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1980, vol. 13, p. 134.

⁶⁰⁴ MM. De Caumont, « Sur l'état de l'Architecture Religieuse aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles dans les provinces Rhénanes », *Bulletin monumental ou collection de mémoires et de renseignements*, t. 3, 1837, p. 241.

⁶⁰⁵ Cf. Volume IV, graphique n°33, p. 31.

⁶⁰⁶ Cf. Volume IV, graphique n°38, p. 37.

⁶⁰⁷ Cf. Volume IV, graphique n°28, p. 27. Il s'agit des chapiteaux (chœur) n°127, 128, 131, 132, 135, 137, 153, 154, 166, 181, 182, 184, 222, 224, 229, 235, 337, 238, (nef) 206, (transept), n°305, 306, 307, 308, 353, 354.

piédroit gauche du portail nord de la cinquième travée. Nous avons déjà souligné la cohérence stylistique de ce portail avec la seconde grande phase du chantier. Ces feuilles peignées qui sont placées en gerbes intercalées de fruits sur quelques corbeilles rappellent les palmettes en gerbe des chevets de Saint-Pourçain (Sainte-Croix – absidiole nord) et d'Ébreuil (deuxième chapelle nord) que Anne Courtillé avait daté des années 1160 pour les premières et 1180 pour les secondes⁶⁰⁸. Différentes palmettes et feuilles peignées présentes à Brioude peuvent finalement s'apparenter aux feuillages des corbeilles de Saint-Étienne de Sens (1130-1140 pour les plus anciens chapiteaux) mais aussi de Saint-Étienne de Beauvais⁶⁰⁹.

L'apparition des crochets, ou plutôt des feuilles enroulées en crochet, peut également donner un dernier indicateur chronologique. Un sondage réalisé à partir de la forme des enroulements se terminant en crochets permet encore de découper le chantier en deux⁶¹⁰. Seul le transept, le chœur et la tour orientale s'ornent de crochets. Ces derniers sont de formes diverses. D'abord les crochets formant boule sont situés dans le chœur, le transept et la tour orientale. Les boules uniques sont essentiellement situées sur la tour orientale, lors de la dernière phase du chantier. L'apparition des boules dans le système du chapiteau corinthien ou corinthisant se retrouve, par exemple, sur les corbeilles du cloître de Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Cette apparition révèle la forte influence du crochet *gothique*⁶¹¹. Les études de Jacques Thirion révèlent que la présence du crochet ne peut pas strictement répondre à un découpage chronologique précis. Il reste en tout cas avéré que ce changement progressif se passa au courant du XII^e siècle⁶¹².

3) Bilan d'authenticité

L'identification des pierres ne permet pas uniquement de déterminer les zones restaurées. Pour cela il faut conjuguer l'analyse des documents anciens et des assemblages. Les différentes campagnes de restaurations ont puisé dans les carrières déjà mentionnées plus haut mais également dans d'autres carrières plus éloignées. Au XIX^e siècle les architectes ont voulu bâtir à l'aide de pierres moins friables que l'Allevier. Les restaurations ont altéré une grande partie des parements extérieurs.

La façade a été presque entièrement reprise. Nous l'avons vu, cette façade ne convenait pas au goûts des restaurateurs qui estimaient qu'elle n'était pas assez grandiose et en accord avec le reste de l'édifice : « La porte principale sur la façade occidentale, restaurée, est plus petite que les portes sur les bas-côtés latéraux ; elle manque de grandeur et n'est, par les dimensions, en rapport avec la portion intérieur de l'Église ; la première baie au-dessus de cette porte est trop large et celle supérieure est trop courte. Cette façade principale semblerait devoir être mise en accord avec les élévations latérales et peut-être

⁶⁰⁸ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques. I – Les débuts*, *op. cit.*, p. 69, 82, 407.

⁶⁰⁹ *Idem*, p. 412.

⁶¹⁰ Cf. Volume IV, graphique n°41, p. 40.

⁶¹¹ J. Thirion, « Survivances et avatars du chapiteau corinthien dans la vallée du Rhône et en Provence », *L'acantbe [...]*, *op. cit.*, p. 292.

⁶¹² *Idem*, p. 293.

conviendrait-il de l'orner de quelques parties réticulées »⁶¹³. Il est donc clair que la façade de Brioude était initialement construite sobrement : la muralité régnait. Les contreforts ont été ravalés et surhaussés. Les contreforts latéraux ont fait l'objet de quelques remplacements de pierres et de décapages, puis ils ont été équipés de larmiers neufs et, au niveau des portails latéraux, ils ont été pourvus d'un cordon de billette taillé dans l'arkose de Beaumont. Les portails ont été créés entièrement au XIX^e siècle. Les baies ont toutes été reprises : les hauteurs ont été ajustées et la grande baie axiale du second niveau a été façonnée à la manière des portails. Bien que les dessins que nous possédons ne soient pas tous identiques, il semble que les baies latérales du troisième niveau, qui jadis étaient situées à proximité des contreforts, aient été ensuite placées dans l'alignement des portails. Pour ce faire, les contreforts latéraux ont été surélevés de plusieurs assises afin de remonter la façade pignon et de donner un espace nécessaire à la mise en place des baies des combles. Les cordons et le parement du mur ont donc également été repris. Les moellons ont été taillés dans le basalte rouge de la Vergueur. Les parties basses avaient sans doute été construites en basalte de la Vergueur : mais le parement entièrement repris ne laisse que peu d'indices anciens. Seuls quelques rares bouchons, au second niveau, attestent de la technique de l'échafaudage médiéval. Le portail central est entièrement inventé. Seul le parement et les parties hautes des contreforts intérieurs ont gardés leurs pierres d'origines. Là, le grès d'Allevier avait été majoritairement utilisé. La baie axiale du troisième niveau semble aussi avoir échappée aux restaurations. La base de la tour et le parement soutenant le tambour de la coupole ont été épargnés. La tour carrée construite en arkose de Beaumont est entièrement inventée. Les gargouilles en Volvic qui se trouvent sur une maison de Brioude relatent l'aménagement de cette tour lors des réfections *gothiques*. La façade originelle ne possédait donc qu'un seul portail avec des baies décalées, des contreforts plus bas et des rampants de murs différents. La façade initiale a-t-elle d'ailleurs adopté un aussi grand clocher ? La forme des rampants qui ont été dessinés par A. Mallay en 1852⁶¹⁴, après que le mur post-révolutionnaire ait été détruit, révèle une forme de façade écran rappelant la façade de Notre-Dame du Puy ou de Saint-Julien Chapeuil. Cette façade présentant donc deux demi-pignons coupés répartis de part et d'autre d'une tour aurait conjugué plusieurs solutions architecturales. La tour possédait-elle deux niveaux ?

Les parements sud des murs collatéraux ont été entièrement repris. Les trous de boulin ont été supprimés, les pierres ont été souvent remplacées et les assises ont été régulées. Au nord, seules les parties hautes ont fait l'objet d'une reprise. Quatre ou cinq assises de réglages sont visibles sur le haut des murs. Ils ont d'ailleurs été réalisés dans une pierre blanche différente du reste du parement. Nous avons vu que quelques auteurs ont parlé des créneaux de Brioude. En observant les dessins réalisés par Harry en 1835 mais aussi les dessins de l'architecte Bravard en 1838, on s'aperçoit en effet que toute une série de baies auraient pu résulter d'un ancien crénelage réalisé à une date inconnue⁶¹⁵. Il est fort possible que la fortification et les réfections gothiques se soient suivies et que les bas-côtés aient été, un temps, couverts

⁶¹³ Arch. dép. Haute-Loire, 40 O XII, *Rapport fait un conseil par Monsieur Caristie inspecteur général*, 17 décembre 1838.

⁶¹⁴ Cf. Volume II, fig. n°89, p. 77.

⁶¹⁵ Cf. Volume II, fig. n°51 et 52 p. 54 ; fig. n°53 p. 55.

de terrasses. Des chenaux en Volvic avaient été découverts par Auguste Mallay comme nous l'avons mentionné. S'il ne s'agit alors pas de terrasses, il est possible que les bas-côtés aient été couverts par un toit en double pans comme semble le montrer un relevé de l'architecte Petitgrand en 1894 au niveau de la baie rayonnante. Ce dessin montre que les restaurateurs avaient d'abord choisi de libérer le maximum de lumière pour cette baie.

Les porches ont fait l'objet des mêmes reprises. Les baies ont été recrées au XIX^e siècle. Comme pour la façade, les angles des murs et les piédroits des baies ont également été repris. Sur le porche sud, presque l'intégralité du parement est a été reconstruite. Les baies datant du XVIII^e siècle avaient en effet modifié ce porche qui était devenu un appartement. Depuis une date indéterminée, la voûte du porche sud avait été détruite. Son mur pignon avait également été diminué. Cependant, il semble que les restaurations du XIX^e siècle avaient là encore harmonisé la pente du mur pignon de la nouvelle façade avec la pente des nouveaux murs pignons des porches. Les jeux de pierres polychromes du pignon du porche sud ont donc largement été recrés à l'exemple du pignon du porche nord qui semble avoir moins souffert⁶¹⁶.

Le transept également possédait, depuis la campagne de fortification, des créneaux. Mais un élément vient bouleverser notre vision de l'édifice au niveau de la tour lanterne. Plusieurs dessins montrent que les baies du second niveau ont résulté d'une reprise. Avait-on projeté de ne réaliser qu'un seul niveau de baies ? L'angle du mur taluté qui constitue le second niveau de cette tour (avant les restaurations) peut correspondre à la construction d'une flèche de pierre⁶¹⁷. Les pierres utilisées pour la reconstruction de la tour sont issues de la brèche de Saint-Just. Plusieurs fois dans le parement de la lanterne se trouvent des grès des Vosges utilisés lors des restaurations de 1965-1992⁶¹⁸. De même l'édicule couvrant l'escalier a été réalisé en brèches d'Auvergne éléments étrangers aux matériaux initialement utilisés.

Enfin, le chevet semble n'avoir souffert que du retrait des murs pignons et des crêtes avec antéfixes. Mais seuls les murs pignons semblent authentiquement médiévaux d'après l'analyse des dessins anciens. Les seuls antéfixes (et crêtes) que nous avons retrouvées datent du XIX^e siècle et ils n'apparaissent pas sur les dessins les plus anciens que nous possédons (entre 1826 et 1831)⁶¹⁹. Par contre, les tuiles romaines, qu'on retrouve dans les combles pour boucher les baies étaient assurément utilisées à la période médiévale⁶²⁰.

L'intérieur n'a pas autant subi de remaniement des parements. Cependant, l'aménagement intérieur a considérablement évolué. Comme nous l'avons dit, l'escalier montant à la chapelle Saint-Michel a été détruit au premier tiers du XIX^e siècle. Les plus anciens plans que nous possédons datent de 1838. Sur l'un d'eux, l'escalier apparaît : Il était constitué d'une série de marche droite, d'un plancher équivalent à

⁶¹⁶ Cf. Volume II, fig. n°53 et 54, p. 55. Les relevés de 1838 et de 1852 montrent l'état des porches avant leur restauration.

⁶¹⁷ Cf. Volume II, fig. n°13 p. 36, n°16 p. 38.

⁶¹⁸ S. Manciulescu, *Projet architectural et technique, Brioude, basilique saint-Julien, restauration des parements du transept*, « planche 10 », p. 2003. Cf. Volume II, fig. n°8, p. 198, fig. n°9, p. 199.

⁶¹⁹ Cf. Volume II, fig. 4, 5, 6, 7 p. 33.

⁶²⁰ Cf. Volume V, fig. n°378 à 381, p. 216.

la largeur de la baie puis d'une autre série de marche aboutissant dans la chapelle au niveau d'une porte⁶²¹ qui se distingue toujours sur le mur de la tribune. Les tribunes des porches et du massif occidental avaient été bouchées à une date inconnue. Ces murs réalisés dans un appareil simple sans qualité, d'après les restaurateurs, avaient permis de transformer les tribunes en chapelles murées. Même si des cloisons avaient été réalisées dès les années 1180/1200 dans la grande tribune du massif occidental, rien n'atteste qu'un mur ait été réalisé à cette date entre la chapelle et la nef. En fait il semble, d'après l'observation des points d'ancrage du mur cloison et des enduits peints situés aux niveaux du pilier n°62 b et 61 a⁶²², qu'il ne s'agissait dans un premier temps que d'un muret ou d'une barrière arrivant presque aux niveaux des chapiteaux. Un dispositif identique semble avoir été réalisé sur l'ensemble des tribunes : des points d'ancrages ou des trous d'encastrement de poutres pouvaient faire parti d'un dispositif de barrières. Si l'on veut croire en l'exactitude des dessins des plans proposés par Auguste Bravard, seule la cloison dotée de la peinture de l'enfer était plus large que les quatre autres cloisons-barrières des tribunes du massif occidental. Ces dernières sont toutes dotées de baies ou de portes. On sait que plus tardivement ces pièces étaient devenues des débarras ou des pièces de rangements.

Aucune trace de cloisons intérieures n'a été révélée par les anciennes documentations. Mais une observation des piles de la nef permet d'assurer une division de l'espace à plusieurs niveaux et dans des chronologies encore difficiles à déterminer. Les points d'ancrage de poutre placés sur les piles du chœur (pilier n°31 e et 30 a) montrent plusieurs point d'ancrages situés à environ 2,5 mètres puis à pratiquement 3,5 mètres. Ces dispositifs permettaient de fermer le chœur grâce à un rideau comme l'indique un document du XVIII^e siècle⁶²³. Le déambulatoire était fermé, depuis le transept (piliers n°27 et 26)⁶²⁴ comme nous l'avons proposé sur le *plan de restitution de l'espace vers 1200*⁶²⁵. D'autres dispositifs semblent remarquables au niveau des piles 14 et 15 afin de protéger l'espace autour de l'autel de la Croix. Pour les premières travées aussi, il se trouve des trous d'encastrement situés particulièrement au niveau de la chapelle située sous l'escalier menant à la chapelle Saint-Michel. Les autres trous d'encastrement révélés dans l'avant-nef posent un problème chronologique puisqu'il n'est fait mention que tardivement du cloisonnement de cette partie, d'abord pour fermer des chapelles puis ensuite pour créer des salles de catéchisme.

Le dispositif de clôture du chœur, le plus ancien, qui nous est connu par la photographie révèle un espace « tridentin » qui n'est pas anodin. Il est finalement constitué d'éléments de mobiliers qui étaient encore en vigueur avant que le jubé ne soit détruit lors de la période révolutionnaire. La photographie d'Eugène Durand, datée de 1888⁶²⁶, montre une partie de la disposition du chœur liturgique de Brioude. À cette date, la liturgie tridentine s'imposait toujours : la barrière de chœur était située à l'emplacement de

⁶²¹ Arch. dép. de la Haute-Loire, 18 Fi 1, A. Bravard, « plan de Saint-Julien », *D'une partie de la ville de Brioude* [...], 1838. Cf. Volume II, fig. 9 et 10 p. 175.

⁶²² Cf. Volume V, fig. n°556 et 557, p. 284.

⁶²³ Arch. dép. Cantal, 1 G 53, *Procès verbal de visite de l'église et autres bâtiments*, 1765.

⁶²⁴ Cf. Volume V, fig. n°497 p. 259 et ss.

⁶²⁵ Cf. Volume II, fig. n°18 p. 209.

⁶²⁶ Cf. Volume II, fig. n°146 p. 103.

l'ancienne limite (rideau) entre le chœur et le sanctuaire (c'est-à-dire l'espace réservé à l'autel) proprement dit. Les stalles reprenaient une disposition réduite de l'aménagement tandis que l'autel de saint Julien réaménagé servait de maître autel au fond du chœur. La chaire déjà présente sous l'Ancien régime était encore utilisée avec le dispositif des bancs pour le prêche ménagé en face à l'intention du clergé. Finalement, il s'agissait d'un dispositif réduit correspondant encore au service d'une église collégiale. Mais comme le jubé a été détruit, l'ensemble fut retranché dans le transept et par cette occasion la chaire et les bancs ont été rapprochés sur le pilier de la quatrième travée alors qu'ils se trouvaient jadis au niveau de la deuxième travée⁶²⁷. Du dispositif médiéval, on ne connaît pas grand chose : le jubé était formé d'un grand mur, comme à la Chaise-Dieu et les murs du chœur étaient couverts de tapisseries (pour la période moderne). Nous décrivons plus loin le dispositif du chœur.

III. Proposition de phasage et de datation

A. La première grande période du chantier de la collégiale

1) Avant le chantier (phase 0 : fin XI^e siècle – début XII^e siècle)

a) Point historiographique pour la datation

« La connaissance profonde d'un bâtiment médiéval commence par une étude de ses matériaux et techniques de construction comme si l'on suivait les pas du bâtisseur et de son appareilleur pendant la pose de chaque pierre ou la mise en place d'une poutre de charpente. Il n'y a quasiment pas de règle [...] ce qui impose de redécouvrir les pensées et les gestes premiers imprimés dans l'édifice, au-delà du passage du temps, des intempéries, des changements de mentalité et d'usages »⁶²⁸. Beaucoup d'auteurs de la fin du XIX^e siècle jusqu'au deuxième tiers du XX^e siècle, ont considéré que l'église de Brioude devait avoir été bâtie dès la fin du XI^e siècle. Tous les auteurs sont d'accord pour estimer que la partie occidentale est la plus ancienne. Cependant l'analyse des parements révèle que le chantier a débuté par l'édification simultanée des murs des trois vaisseaux. Aussi, l'étude avant démolition de l'appareil à gros joints par M.-E. Lefèvre-Pontalis lui permet d'affirmer que la tribune du massif occidental et la première travée du bas-côté méridional sont homogènes⁶²⁹. Le chanoine Bernard Craplet date la partie occidentale de l'édifice entre 1060-1100. À l'instar de cet auteur, beaucoup d'autres ont estimé que le début du chantier datait de 1060-1070, correspondant avec l'inscription de *Petrus*, fondateur de l'église⁶³⁰. L'emplacement de la tombe du fondateur de l'église de Brioude ne prouve pas que l'édifice date du XI^e siècle : le rapprochement fait entre *Petrus* chanoine fondateur et Pierre nommé dans la charte n°238 du cartulaire de Brioude, est malgré

⁶²⁷ Cf. Volume II, fig. n°19 p. 210. Il s'agit du n°33 figuré sur le plan.

⁶²⁸ M.-T. Zenner, « Une église voûtée réalisée en deux étapes », *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers [...], op. cit.*, p. 116.

⁶²⁹ M.-E. Lefèvre-Pontalis, « Les dates de Saint-Julien de Brioude », *Congrès Archéologique de France*, LXXI^e session, Paris-Caen, 1905. p. 542.

⁶³⁰ A. Vernet., « Notes du XV^e siècle relative à l'Auvergne et au Velay », *Almanach de Brioude*, 1962, p. 15-17.

cela captivant. Néanmoins, aucune mention ne permet de dire que le dénommé Pierre enseveli sur le seuil du porche ait été chanoine au XI^e siècle. S'il s'agissait du doyen Pierre de Mercœur tel que l'abbé Cubizolles l'avance, il faudrait considérer que ce personnage ait assumé cette fonction entre 1066 et 1100 ou 1073 et 1100⁶³¹. Mais là encore, le nom du doyen n'est pas connu pour cette période⁶³².

D'autre part, en 1829, le baron de Talairat voit par son analyse des murs et les piliers des vaisseaux, un « type de transition » entre les « dixième et onzième siècles »⁶³³. Nous savons cependant que les auteurs et les agents des pouvoirs locaux du XIX^e siècle affectionnaient spécialement repousser l'ancienneté ou l'*antiquité* des monuments au plus loin afin d'établir la valeur historique mémorable de leur ville. En 1904, M-E. Lefèvre-Pontalis propose de dater la construction de l'avant-nef de la fin du XI^e siècle⁶³⁴. Il date la tribune du massif occidental, ainsi que la première travée du bas-côté sud, de 1120⁶³⁵. Auguste Casati en 1920, propose de faire remonter l'édifice, à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle⁶³⁶. Auguste Casati, ainsi que l'abbé Lespinasse⁶³⁷ en 1930, répètent essentiellement le raisonnement de M.E. Lefèvre-Pontalis. Il faut attendre 1957, et André Gybal pour que la critique des auteurs des années 1920 soit garantie⁶³⁸. Il pense que le chantier a été entamé à la fin du XI^e siècle pour être achevé au XII^e siècle, « assez tard sans doute »⁶³⁹. Toutefois, André Gybal est déconcertant lorsqu'il garantit que l'avant-nef est un vestige du IX^e siècle qu'il qualifie de *préroman*⁶⁴⁰. Pour lui, les tribunes du massif occidental auraient été ajoutées au XI^e siècle alors qu'aucune rupture n'est perceptible à ce niveau. Guy Nicot en 1967, pense que l'avant-nef est issue d'une ancienne église datant du XI^e siècle, construite sur des fondations anciennes⁶⁴¹. Cet auteur relate la thèse selon laquelle, le premier édifice a été situé à l'emplacement du massif occidental. Mais, il avance également que sans preuves apportées par une fouille archéologique, aucune affirmation n'est possible.

Justement, les investigations de Gabriel Fournier changent la donne. En 1968, Gabriel Fournier propose de placer l'ouverture du chantier de la « grande église *romane* », dans la deuxième moitié du XI^e siècle. En 1974, après les fouilles qui ont dévoilé la présence de plusieurs monuments antérieurs, Gabriel Fournier a pensé que le chantier avait commencé au milieu du XI^e siècle. Cette première phase comprendrait l'établissement des fondations et la destruction des édifices préexistants. Pour lui, le chantier proprement dit aurait commencé au milieu du XII^e siècle avec l'édification du massif occidental. Cette proposition nous semble pertinente. La nouvelle nef, nous dit-il, a dû ouvrir sur ce qui reste de l'ancienne église carolingienne qui abritait encore l'ancien chœur architectural.

⁶³¹ P. Cubizolles, *Le noble Chapitre Saint-Julien de Brioude*, 1980, p. 350-352.

⁶³² *Idem*, p. 552.

⁶³³ Baron de Talairat, *Notice historique sur l'église et le chapitre de Brioude*, Le Puy, 1829, p. 24.

⁶³⁴ M.-E. Lefèvre-Pontalis, « Les dates de Saint-Julien de Brioude », *Congrès archéologique de France*, LXXI^e session, Paris-Caen, 1905, p. 552.

⁶³⁵ *Ibidem.*, p. 552.

⁶³⁶ A. Casati, « Monographie de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1920-1921, p. 68.

⁶³⁷ Abbé Lespinasse, « Les églises de Brioude avant la révolution », *Almanach de Brioude*, 1931, p. 65.

⁶³⁸ A. Gybal, *L'Auvergne, berceau de l'art roman*, Clermont-Ferrand, Éditions G. de Bussac, 1957, p. 127.

⁶³⁹ *Idem*, p. 125.

⁶⁴⁰ *Id.*, p. 130.

⁶⁴¹ G. Nicot, *La basilique Saint-Julien de Brioude*, Clermont-Ferrand, Éditions Guy de Bussac, 1967, p. 71-72.

Plus récemment, Bruno Phalip avait proposé de voir le début du chantier vers 1130⁶⁴². David Morel propose la date de 1130 également⁶⁴³. Son examen des maçonneries le conduit à remarquer l'utilisation du marteau taillant couramment employé sur les chantiers du second tiers du XII^e siècle⁶⁴⁴. Xavier Barral i Altet propose également une datation basse. Il pense que les premiers travaux d'aménagement des fondations et de destructions ont pu commencer au milieu du XI^e siècle et que les travaux de la collégiale *romane* ont pu débiter avec l'avant-nef vers le milieu du XII^e siècle⁶⁴⁵. Appuyé sur une date étayée par les fouilles et justifiée par une méthode comparative des bandes de mosaïques de l'autel *roman* de Brioude, Xavier Barral i Altet propose de dater cette partie de l'édifice (au niveau de l'autel, et dans la cinquième travée) du milieu du XII^e siècle⁶⁴⁶. Thomas Creissen, suit la chronologie proposée par Bernard Craplet en estimant que les vaisseaux avaient été construits plutôt avant 1140. Il propose donc de dater l'autel *roman*, doté d'un ciborium, de la seconde moitié du XII^e siècle⁶⁴⁷. Ces deux auteurs rapprochent justement cette partie de l'édifice avec la date d'aménagement ou d'établissement de la porte septentrionale de l'église qui avait été dotée d'un tympan de stuc⁶⁴⁸. Notre analyse des parements et des moulurations justifie également ce point de vue : ces deux parties spécifiques ont été établies concomitamment. En s'appuyant sur l'observation des parements et des sculptures, Bruno Phalip avait proposé de dater de 1130-1160 les parties basses et de 1160-1170 les parties hautes orientales. Arnaud Timbert ayant analysé les modénatures du chevet de Brioude propose finalement de dater la partie construite au delà de l'autel *roman*, entre 1140-1160⁶⁴⁹. David Morel, avait également proposé une fourchette voisine, pour le chevet, comprise entre 1150-1160⁶⁵⁰. Suivant les propositions d'Anne Courtillé⁶⁵¹ à propos de la datation du chevet et appuyé sur une analyse comparative des formes architecturales⁶⁵², nous avons dans un premier temps proposé un échelonnement du chantier entre le premier quart du XII^e siècle et le troisième quart du XII^e siècle pour le chevet en parties basses et le dernier quart du XII^e siècle pour les parties hautes du transept et de l'abside ainsi que le voûtement de la cinquième travée. Fort d'une analyse systématique des modénatures nous proposons ici d'affiner légèrement cette chronologie.

⁶⁴² B. Phalip, *Des terres médiévales [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 264.

⁶⁴³ D. Morel, *Tailleurs de pierres [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 402.

⁶⁴⁴ *Idem*, p. 406.

⁶⁴⁵ X. Barral i Altet, « Le pavement médiéval en mosaïque et galets de la basilique Saint-Julien de Brioude : une synthèse culturelle originale », *Brioude aux temps carolingiens [...]*, *op. cit.*, p. 355.

⁶⁴⁶ *Idem*, p. 367.

⁶⁴⁷ T. Creissen, « Le *ciborium* de Saint-Julien de Brioude et l'activité édilitaire dans la basilique à l'époque carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens [...]*, *op. cit.*, p. 401.

⁶⁴⁸ *Idem*, p. 402 ; X. Barral i Altet, « Le pavement médiéval [...] », *op. cit.*, p. 363.

⁶⁴⁹ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII^e siècle », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

⁶⁵⁰ D. Morel, « La construction de la collégiale Saint-Julien de Brioude. Quelques données », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

⁶⁵¹ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques. I – Les débuts*, Éditions Créer, Nonette, 1991, p. 395 et ss.

⁶⁵² F. Vivier, *La collégiale Saint-Julien de Brioude. Étude architecturale des espaces et des formes (XII^e-XIII^e siècle)*, master 2 dirigé par le professeur B. Phalip, 5 vol. ; F. Vivier, « L'architecture romane à l'épreuve du choix : la collégiale Saint-Julien de Brioude », *Recherches en histoire de l'art*, n°8, 2009, p. 71-98.

b) Un fondateur inconnu ?

Le nom du maître d'œuvre n'est toujours pas connu. Néanmoins, un manuscrit du XV^e siècle révèle le prénom du fondateur. Babini, qui était venu à Brioude au milieu du XV^e siècle, stipule que le 1^{er} septembre 1400, a été ouvert le tombeau de celui qu'on appelle le fondateur de l'église de Brioude⁶⁵³. Ce tombeau est placé sous le seuil du porche nord. Dans le sépulcre, une inscription gravée sur une lame de plomb ronde mentionne le nom de *Petrus*. Cette inscription est encastrée dans un montant du porche.⁶⁵⁴

Pour Auguste Vernet, il peut s'agir du dénommé « Pierre » dont nous avons parlé, indiqué dans une charte de l'archevêque de Vienne, Léger. Cette charte qui date du 4 mars 1066 est issue du cartulaire de Brioude⁶⁵⁵. Il est signalé que l'archevêque nomme un chanoine de Brioude nommé « Pierre », prévôt de l'église de Saint-Ferréol. Pour Auguste Vernet, *Petrus*, chanoine prébendé de Brioude, *alumnus Sancti Juliani*, est également l'auteur des premiers travaux « digne[nt] d'une église cathédrale, [commencés] à la fin du XI^e siècle »⁶⁵⁶. L'auteur pense que la fondation de la collégiale de Brioude avait pu attirer l'attention de l'archevêque. En conséquence, le chanoine aurait été récompensé en étant nommé prévôt. Peut-être que la restauration de Saint-Ferréol a irrémédiablement motivé le chanoine Pierre à faire débiter des travaux. Ce fondateur aurait pu appartenir à la famille de Mercœur⁶⁵⁷. On connaît en effet, un doyen de Saint-Julien de Brioude qui était neveu de l'évêque du Puy et qui se prénomait Pierre II de Mercœur⁶⁵⁸. Toutefois, à la fin du XI^e siècle, le dénommé Pierre, évêque du Puy, issu de la famille de Mercœur, a pu pareillement être le maître d'œuvre de la cathédrale du Puy. Peut-être que ce maître d'œuvre se nomme Pierre III ou Pierre IV⁶⁵⁹. La famille de Mercœur aurait-elle ainsi lancé deux grands projets architecturaux en Auvergne et en Velay ? Cette hypothèse est séduisante, mais elle reste très fragile.

c) Le début du chantier : plans et fondations

Lorsque la construction de l'édifice *roman* a débuté, la basilique *carolingienne* a été démontée. On ne connaît pas la grandeur de l'édifice carolingien. On imagine que le chantier ayant pris soin de respecter le lieu d'inhumation de Julien, en avait fait le tour, mais il est également possible que le chantier débuté à l'ouest ait ménagé également l'emplacement de l'édifice carolingien dont la façade pouvait directement donner sur la voie Régordane au niveau de l'actuelle troisième travée. Ce qui nous permet d'avancer cette

⁶⁵³ A. Vernet, « Notes du XV^e siècle relatives à l'Auvergne et au Velay », *Almanach de Brioude*, 1962, p. 15.

⁶⁵⁴ « *Tumulus conditoris ecclesie magne Brivate est subtus limen ecclesie prope capellam sancti Bartholomei, et fuit apertus anno Domini millesimo CCCC^o, die prima mensis septembris, et infra est tabula plumbi rotunda in qua est sic scriptum ut sequitur : † Martiris hic Petrus Juliani pausat alumpnus, Clericus atque sue conditor ecclesie, † Unde jacere datum merito sub limine porte † Ossaque qui moverit sit reus ante Deum, Et dicta die fuit per bedificatorem quemdam incastonata in lapide cum quo limen dicte porte tenetur* »

⁶⁵⁵ Charte n^o 238.

⁶⁵⁶ A. Vernet, « Notes du XV^e siècle relatives à l'Auvergne et au Velay », *op. cit.*, p. 17.

⁶⁵⁷ P. Cubizolles, *Le noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, *op. cit.*, p. 349-352

⁶⁵⁸ *Ibidem*.

⁶⁵⁹ X. Barral i Altet, *La cathédrale du Puy*, Éditions du Seuil, Skira, Paris, 2000, p. 307-309.

hypothèse résulte de notre observation de la construction des piles et des parements de ces premières travées qui s'avèrent être plutôt cohérentes. Les observations de David Morel à propos d'autres grands chantiers du diocèse de Clermont ont révélé une édification par tranches horizontales fragmentées privilégiant les parties orientales du sanctuaire⁶⁶⁰. Les bâtisseurs de Brioude s'individualisent donc en exécutant un chantier progressant également par tranches mais suivant des étapes travées après travées⁶⁶¹.

Le chantier conduit principalement d'ouest en est aurait ainsi tout de même progressé par enveloppement. Sur le même principe que le chantier employé à la cathédrale de Lyon⁶⁶², le chantier homotopique aurait ainsi enserré la basilique vieille. Cette technique d'enveloppement pourrait expliquer la présence de polychromie des moellons des premiers piliers qui avaient peut-être d'abord été accordés aux jeux d'appareils de l'ancien bâtiment. Ce système permettait de continuer d'abriter les chanoines dans une disposition convenable pour assurer l'office divin. Afin de respecter l'emplacement du tombeau de Julien, la construction *romane* a englobé l'édifice carolingien. Il est très probable que le tombeau de Julien ait été maintenu un maximum de temps dans sa gangue carolingienne afin de le protéger et d'assurer la pérennité des visites dévotionnelles. Nous ne saurions hypothéquer davantage les circonstances du chantier à l'approche du tombeau du saint. L'office divin peut facilement être récité ailleurs tandis que le déplacement du corps de Julien nous semble beaucoup plus délicat⁶⁶³ au regard des visites constamment répétées sur le lieu imprégné de la *virtus* du saint : travaux et pèlerins ont sans aucun doute cohabités. Les aménagements temporaires auraient-ils participé au décalage du chœur par rapport au transept ? L'endroit où Julien repose avait déjà été prudemment sauvegardé lors de la construction de la basilique carolingienne. Pourtant, pour Gabriel Fournier, les traces d'un sol mérovingien ne sont pas visibles dans la crypte actuelle. Le lieu où repose le corps de Julien aurait donc pu être aménagé à la période carolingienne lors de l'édification de la deuxième basilique. Le vaste massif de maçonnerie sur lequel est construit le chevet de l'édifice⁶⁶⁴, est vraisemblablement bâti à partir d'un agrégat formé par d'anciennes constructions carolingiennes ou mérovingiennes. Gabriel Fournier, avait proposé de « chercher l'emplacement du premier sanctuaire sous l'avant-chœur ». Cette hypothèse a été fraîchement relayée par Pascale Chevalier et

⁶⁶⁰ Sur les techniques de construction on pourra également voir D. Kimpel, R. Suckale, *L'architecture gothique en France*, *op. cit.*, p. 219 et ss.

⁶⁶¹ Cet aspect à justement été relevé par D. Morel lors de son intervention au colloque de Brioude en 2011. Cf. D. Morel, « La construction de la collégiale Saint-Julien de Brioude. Quelques données », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître. Nous remercions l'auteur de nous avoir transmis son manuscrit.

⁶⁶² N. Reveyron, *Le chantier lyonnais du Moyen Âge (Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul)*. *Archéologie et histoire de l'art*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, Lyon, 2005, p. 99.

⁶⁶³ L'hypothèse récemment avancée par D. Morel propose le déplacement des reliques dans la chapelle Saint-Michel et justifierait son cloisonnement. Cependant les signes lapidaires présentés sur ce mur de cloison semblent plutôt montrer qu'ils sont contemporains du chantier du chœur et non antérieurs. En tout cas la récitation de l'office divin dans la chapelle Saint-Michel n'est pas possible techniquement parlant. Cf. D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre [...]*, *op. cit.*, p. 405.

⁶⁶⁴ B. Fizellier-Sauget, *Cahier des charges de prescription de fouille archéologique*, 17 mai 2002, p. 5. Les dernières investigations de F. Gauthier confirment l'analyse de B. Fizellier-Sauget. Cf. F. Gauthier, *Document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, INRAP, Bron.

par Fabrice Gauthier⁶⁶⁵. Également, pour Gabriel Fournier et Bernard Craplet, le changement d'orientation de l'édifice aurait été accompli tout en maintenant l'autel principal sur l'emplacement du mausolée primitif⁶⁶⁶. Bernard Craplet avance que la découverte du *ciborium* a justement confirmé l'hypothèse de la destination première de la pseudo-crypte : « Elle occupe bien l'emplacement du *martyrium* élevé sur le tombeau de saint Julien »⁶⁶⁷. L'autel majeur y aurait de ce fait été adossé. La *cellula* carolingienne est le vestige d'un édifice voûté de plan semi-circulaire, remanié à partir des derniers siècles du Moyen-Âge et les piles sur lesquelles retombent les arêtes de la voûte sont « à repousser sensiblement au-delà du Moyen-Âge »⁶⁶⁸.

L'année de la dédicace de l'édifice n'est pas connue. Seule la fête de la dédicace de l'édifice est renseignée dans les martyrologes et les bréviaires à la date du 4 septembre⁶⁶⁹. L'utilisation de plusieurs carrières de pierre et l'évidente cohabitation de maintes équipes de bâtisseurs permettent de définir plusieurs phases de chantier. Les méthodes et les matériaux de constructions employés lors d'une première phase sont réutilisés lors d'une troisième ou d'une quatrième phase. Ceci induit que plusieurs équipes cohabitent en se répartissant les tâches en n'hésitant pas à mettre en place un roulement consécutif des équipes. Le chantier progresse par assisage successif. Certains auteurs ont voulu y voir deux grandes phases du chantier de la nef. L'une étant propre à la construction des piles, l'autre au voûtement et à la tribune du massif occidental. En somme, les parties basses correspondraient à une période et les parties hautes à une autre phase bien distincte, mais la chronologie du chantier n'est pas si élémentaire.

Depuis le XIX^e siècle, les auteurs Prosper Mérimée⁶⁷⁰, Amédée Martinon Saint-Ferréol⁶⁷¹, le baron de Talairat⁶⁷², ou le baron de Guilhermy⁶⁷³ estimaient que le début de la construction de l'édifice datait du XII^e siècle. D'une manière générale, les auteurs du XIX^e siècle comme Jules Renouvier⁶⁷⁴, M.-J. Lachenal⁶⁷⁵ ou l'abbé Bonnefoi⁶⁷⁶ sont restés assez évasifs à propos de la chronologie du chantier. Que

⁶⁶⁵ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude *memoria* de la première basilique ? », *Saint-Julien et les origines de Brioude*, *op. cit.*, p. 280-287 ; F. Gauthier, *Document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, INRAP, Bron.

⁶⁶⁶ G. Fournier, « Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 17-18 ; B. Craplet, *L'Auvergne romane*, Imprimerie de la Pierre-qui-vire, 1978, p. 279.

⁶⁶⁷ B. Craplet, *L'Auvergne romane*, *op. cit.*, p. 279.

⁶⁶⁸ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien de Brioude – notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, 1968, p. 10.

⁶⁶⁹ G. Fournier, « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 56. D'après le martyrologe I, fo^o28 v^o : « *Vico brivatensi, dedicatio aeclesie Juliani, martiris* ».

⁶⁷⁰ P. Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris, 1838, p. 197-211.

⁶⁷¹ A. Martinon Saint-Ferréol, *Notice historique de la ville de Brioude*, 1880, p. 101-135.

⁶⁷² Baron de Talairat, *Notice historique sur l'église et le chapitre de Brioude*, Le Puy, 1829, p. 6-30.

⁶⁷³ Baron de Guilhermy, *Brioude et l'église de Saint-Julien : Description des localités de Francs*, Brioude, 1861, p. 14-51.

⁶⁷⁴ J. Renouvier, « Essai de classification des églises d'Auvergne », *Bulletin Monumental*, t. III, n^oVII, 1837, p. 384-386.

⁶⁷⁵ M.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne ou l'église de Brioude*, Le Puy, 1879.

⁶⁷⁶ Abbé Bonnefoi, *Saint-Julien de Brioude, Historique et archéologie*, Brioude, 1896.

dire des auteurs du XVIII^e siècle, qui portaient l'essentiel de leurs attentions sur l'inventaire des titres du chapitre⁶⁷⁷.

Le mouvement artistique qui a débuté dans la première moitié du XII^e siècle n'est pas facile à cerner. La phrase célèbre de Raoul Glaber s'appliquerait pour cette période avec au moins autant d'exactitude que pour les premières années du XI^e siècle : « ce fut une émulation générale à qui élevait les églises les plus belles et les plus riches ; on eût dit que le monde chrétien d'un commun accord avait dépouillé ses antiques haillons pour se couvrir d'une robe blanche d'églises »⁶⁷⁸.

Malheureusement la chronologie exacte des divers édifices est difficile à fixer. Trop souvent les sources manquent pour établir précisément une chronologie des chantiers. Rappelons que les historiens et les archéologues ont cru voir dans ce qu'on appelait les « écoles » d'Auvergne et de Provence, les édifices les plus anciens⁶⁷⁹. Jean Wirth a replacé l'architecture romane dans un période située avant le XII^e siècle⁶⁸⁰. L'argumentation de Jean Wirth s'inscrit dans une réflexion d'ensemble sur les procédures de datation. En ce qui concerne Mozat, il réunit les deux argumentations exposées antérieurement par Bernard Craplet, et Zygmunt Swiechowski. Mozat prend ainsi place en tête des chantiers « auvergnats ». Ainsi, des rapprochements avec des sculptures, de dates précoces comme le tombeau de saint Front à Périgueux, entre 1077 et 1081, les chapiteaux de la nef de Sainte-Foy de Conques, avant 1080 ou de Saint-Jacques de Compostelle, vers 1080 également, le conduisent à situer la sculpture de Mozat vers 1080. La datation des autres édifices d'Auvergne est pareillement vieillie. La partie occidentale de la nef de Brioude et de Chanteuges sont datées par lui de 1080. Saint-Nectaire et Notre-Dame-du-Port sont de ce fait datés des environs de 1090-1100⁶⁸¹. Cette argumentation nous semble difficile à justifier malgré le récent ralliement de Jérôme Baschet à cette cause⁶⁸². Dominique Iogna-Prat précise de son côté que la construction d'églises tel que l'évoque Raoul Glaber est l'affaire de la réforme « grégorienne »⁶⁸³. Suivant Georges Duby, Dominique Iogna-Prat proposait une chronologie de 980-1140 pour l'épanouissement de ce qu'on a appelé l'art *roman*. Georges Duby restait attaché à la chronologie d'Henri Focillon. Dans ce cadre chronologique, Dominique Iogna-Prat remarque qu'aucun tournant véritable n'est révélé par les textes à propos du discours clérical sur l'église-monument avant la fin des années 1040⁶⁸⁴ : il s'agit du panégyrique de monument. Justement Jean Wirth propose une datation haute afin de justifier l'iconographie *romane*

⁶⁷⁷ M. Andraud, *Mémoire sur la noblesse du chapitre de Saint-Julien de Brioude*, Riom, 1766 ; A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, manuscrit, Brioude, 1775.

⁶⁷⁸ R. Glaber, *Historiarum libri quinque*, t. III, IV.

⁶⁷⁹ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198) », A. Fliche, V. Martin (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, 1944, p. 164.

⁶⁸⁰ J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, Paris, Cerf, 1999, p. 154-172 ; J. Wirth, *La datation de la sculpture médiévale*, Genève, Droz, 2004.

⁶⁸¹ *Idem*, p. 165 et ss.

⁶⁸² J. Baschet, J.-C. Bonne and P.-O. Dittmar, « Chapitre II - Saint-Pierre de Mozat : entre dignité du monde terrestre et harmonies cosmologiques », *Images Re-vues* [Online], Hors-série 3 | 2012, Online since 17 June 2012, connection on 31 July 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1664>.

⁶⁸³ D. Iogna-Prat, *La maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Éditions du Seuil, 2006, p. 361.

⁶⁸⁴ *Idem*, p. 359.

trop en désaccord avec la Réforme grégorienne : de ce fait il propose de voir le plein épanouissement de l'art *roman* avant que la Réforme grégorienne n'arrive. Mais ce point de vue est difficile à expliquer. Les sujets licencieux qu'il décrit pour accentuer sur la décadence des chanoines ou des clercs ne nous ont pas convaincu. Justifier l'existence de tels sujets uniquement pour une période antérieure à la Réforme grégorienne n'est pas plausible. Ne faut-il pas attendre la mise en application de Latran⁶⁸⁵ pour voir des changements notoires dans la mise en place des sujets imagés ?

Il reste majoritairement admis que l'architecture *romane* en Auvergne était le résultat de campagnes de constructions s'échelonnant au XII^e siècle. Contrairement à une bibliographie ancienne qui veut vieillir les monuments de l'Auvergne, il est raisonnable de dater toutes ces grandes constructions *romanes*, du XII^e siècle. Notre-Dame-du-Port de Clermont Ferrand aurait été bâti, entre le second tiers du XII^e siècle et la fin du XII^e siècle : « Il en va de même pour tous les grands chantiers auvergnats ou vellaves, ce qui ne contribue évidemment pas à clarifier la situation générale »⁶⁸⁶. Une étude Carbonne 14 des charbons de bois issus des structures maçonnées de la crypte de la cathédrale de Clermont apporte des éléments convaincants⁶⁸⁷. Un mur bahut conservé dans les parties ouest de la crypte donne une datation comprise entre 1105 et 1145. Bruno Phalip avait donc proposé de dater la cathédrale *romane* de Clermont du premier tiers du XII^e siècle pour les fondations et du second tiers du XII^e siècle pour les élévations⁶⁸⁸. La récente étude de David Morel à propos du chantier des églises en Auvergne s'aligne avec ce parti : Saint-Austremoine d'Issoire, Notre-Dame d'Orcival ont des chantiers débutant au second tiers du XII^e siècle⁶⁸⁹. L'auteur note également la rareté des expériences *gothiques* au milieu du XII^e siècle dans ce grand diocèse auvergnat⁶⁹⁰. Nonobstant, les conquêtes techniques et les nouveaux langages formels ont été révélés par Anne Courtillé ou David Morel très dernièrement⁶⁹¹. Le travail de Denis Hénault réaffirme une

⁶⁸⁵ Les décrets du premier concile de Latran datent de 1123. Cf. Raymonde Foreville, *Latran I, II, III et Latran IV*, Éditions de l'Orante, Paris, 1965, p. 175.

⁶⁸⁶ B. Phalip, *L'art roman en Auvergne. Un autre regard*, Éditions Créer, Nonette, 2003, p. 83.

⁶⁸⁷ P. Chevalier, « La crypte de la cathédrale de Clermont : nouvelles approches », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXII, 2001, p. 133-146.

⁶⁸⁸ B. Phalip, « La crypte de la cathédrale de Clermont », ACR, *Morphogénèse de l'espace ecclésial et religieux au Moyen Âge*, 2003 ; B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des "simples" et de leurs œuvres*, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches en histoire de l'art médiéval, Université Clermont II, 2001, vol. 3, p. 129 ; B. Phalip, « Nouvelles recherches sur la crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand », P. Chevalier, A. Regond, *La sculpture médiévale : création, disparition et réapparition*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2008, p. 23-31 ; B. Phalip, « L'architecture, la construction », *La cathédrale de Clermont*, Éditions La Nuée Bleue, à paraître.

⁶⁸⁹ D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI^e-XV^e siècles)*, t. I, thèse dirigée par le Professeur B. Phalip, Clermont II, 2009, p. 313 et 340.

⁶⁹⁰ D. Morel, « Les productions sculptées architecturales et la normalisation technique en Auvergne de la seconde moitié du XII^e siècle au bas Moyen Âge. Quelques données », D. Daussy, A. Timbert (dir.), *Architecture et sculpture gothiques. Renouveau des méthodes et des regards*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 176.

⁶⁹¹ *Idem*, p. 171-188 ; A. Courtillé, *Les débuts de l'art gothique en Auvergne*, thèse d'État, Paris X, ANRT, Lille, 1998.

construction de Mozac pour le XII^e siècle⁶⁹². Alain Dierkens⁶⁹³ a proposé de dater le monument du milieu du XII^e siècle⁶⁹⁴. Les historiens dans leur ensemble, comme Michel Parisse par exemple, ne rechignent pas à adopter ce siècle pour y voir le fleurissement de l'art *roman* en Auvergne⁶⁹⁵. Il est certain que les termes *roman* et *gothique* nous enferment dans des notions cloisonnées prédéterminant des chronologies qui dans la réalité peuvent se chevaucher : les investigations des travaux de Nicolas Reveyron ou d'Arnaud Timbert, par exemple, rappellent que la diversité ornementale des monuments était issue de l'éclectisme des répertoires formels dans lesquels on puisait. La sculpture *gothique* étant apparue à des moments différents selon les régions, la sculpture *romane* a parfois encore été réalisée jusqu'au milieu du XIII^e siècle⁶⁹⁶. La sagesse de l'architecture *romane*, à la suite de projets qui ont aboutis à des déconvenues, ne s'observe pas seulement en Auvergne. L'utilisation de la voûte en plein cintre se retrouve à la cathédrale de Lescar ou à la cathédrale de Valence⁶⁹⁷ ...

Aux XII^e et XIII^e siècles, plusieurs régions, ou plusieurs édifices, ont pu choisir le *gothique* ou le *roman*. L'abbaye *gothique* de Saint-Denis a été commencée en 1140, alors que l'abbaye cistercienne de Mègomont, si *romane* dans l'esprit, est sortie de terre en plein XIII^e siècle⁶⁹⁸. Pour Éliane Vergnolle, les édifices tels que Notre-Dame-du-Port de Clermont-Ferrand, Saint-Nectaire, Notre-Dame d'Orcival, Saint-Saturnin ou Saint-Austremoine d'Issoire, restent fidèles aux formules de la seconde moitié du XI^e siècle. En Auvergne, les grands édifices illustrent de ce fait la fidélité à des choix historicistes, par le maintien de la voûte en berceau plein cintre pour couvrir la nef⁶⁹⁹. Éliane Vergnolle affirme que « ces églises auvergnates du XII^e siècle » possèdent des nefs révélant le goût anachronique pour les surfaces murales inarticulées et les berceaux continus. Durant cette période, les cryptes tendent à se raréfier. Pourtant l'Auvergne, n'est pas la seule à avoir maintenu de telles dispositions durant le XII^e siècle.

La période la plus propice pour le début des travaux de Brioude est située autour de 1120 - 1130, date à laquelle Calixte II place le chapitre de Brioude sous la protection directe du Saint-Siège, en lui donnant la possibilité d'élire l'abbé et le prévôt. Cette prise de liberté progressive, ajoutée aux idées véhiculées par la Réforme grégorienne, a sûrement conforté le chapitre à rebâtir un nouveau complexe

⁶⁹² D. Hénault, « L'abbatiale romane Saint-Pierre de Mozac et l'héritage de l'Antiquité. Un projet monumental au service des prétentions d'une communauté monastique », *Cahiers de civilisation médiévale*, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, Poitiers, 2012, p. 57-84.

⁶⁹³ A. Dierkens, « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IX^e au XII^e siècle », *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, CERCOR, travaux et recherches, Saint-Étienne, 2005, p. 73.

⁶⁹⁴ Cf. L. Cabrero-Ravel, « Saint-Pierre de Mozac : l'abbatiale romane », *Congrès archéologique de France, 158^e session, 2000, Basse-Auvergne, Grande-Limagne*, p. 313-324 ; X. Barral i Altet, *Art roman en Auvergne*, Rennes, 1984, p. 28-32.

⁶⁹⁵ M. Parisse, « Le chrétien occidental », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. V, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Éditions Desclée, 1993, p. 509.

⁶⁹⁶ M. Angheben, « Sculpture romane et liturgie », Paolo Piva (dir.), *Art médiéval. Les voies de l'espace liturgique*, Éditions Picard, 2010, note n°1, p. 267.

⁶⁹⁷ É. Vergnolle, *L'art roman en France*, Éditions Flammarion, Éditions 2005, (première édition 1994), Paris, p. 196.

⁶⁹⁸ B. Phalip, *L'art roman en Auvergne. Un autre regard*, Éditions Créer, 2003, p. 83.

⁶⁹⁹ É. Vergnolle, *L'art roman en France, op. cit.*, p. 195-197.

canonial. Face au comte qui maintient la forteresse de Brioude, la *Comtalia*, le chapitre doit s'assurer une place forte représentative du pouvoir spirituel et temporel. Le comte a déjà fait de même au XI^e siècle, en bâtissant un château en face de la cathédrale, au cœur de l'enceinte haute de la cité de Clermont. Fier d'être nommé abbé de Brioude, en tant que successeur des ducs d'Aquitaine⁷⁰⁰, il peut désormais tenir le chapitre sous sa protection. Mais lorsque les chanoines ont pu élire leur *abbas*, le comte a dû commencer à perdre de son pouvoir sur la ville. Le prévôt a pris une place prépondérante dans le chapitre. La collégiale doit illustrer le siège symbolique d'une « seigneurie » rivalisant avec le comte, les vicomtes et les évêques de Clermont et du Puy. En multipliant les alliances, le chapitre s'assure d'être reconnu de tous.

La construction de la collégiale répond aux nombreux chantiers épiscopaux. Dans ce contexte, l'évêque de Clermont poursuit la politique royale en contrôlant les sanctuaires de la Grande Limagne et en combattant le comte d'Auvergne. Face à Brioude, l'édification de Saint-Austremoine d'Issoire se place concurremment⁷⁰¹. Il faut également considérer que la collégiale de Brioude répond à l'édification de la cathédrale *romane* de Clermont, siège épiscopal de son diocèse de rattachement et église mère dont Brioude entend se distinguer tant par son ancienneté que par son prestige. La cathédrale *romane* de Clermont est-elle terminée, lorsque le chantier de Brioude débute ? Anne Courtillé se pose la question de savoir, si cette cathédrale est terminée en 1095 ou commence juste à voir le jour⁷⁰² alors que les dernières investigations concernant la crypte de la cathédrale semblent, comme nous l'avons dit, confirmer une chronologie plus précise du chantier⁷⁰³. Il semble que le chantier *roman* de la partie haute de la cathédrale de Clermont, soit déjà commencé dans le premier tiers du XII^e siècle (premiers travaux de fondations). L'élévation débute dans le second tiers du XII^e siècle⁷⁰⁴. Alors que la cathédrale doit atteindre plus de 66 mètres de long, les chanoines de Brioude ont commencé à faire construire un édifice de plus de 74 mètres de long. La collégiale doit ainsi rivaliser clairement avec le siège épiscopal de Clermont mais aussi la toute proche église mère du Puy. Les liens avec les évêques du Puy sont vivaces. Cette compétition architecturale offre un véritable maillage « sacré » du territoire.

La cathédrale *romane* du Puy déjà en chantier à la fin du XI^e siècle, aura été souvent restructurée⁷⁰⁵. Le chantier de Brioude présente des hésitations techniques et formelles voisines. Le chantier du Puy dure jusqu'au début du XIII^e siècle. Des équipes ont-elles pu correspondre ? Les solutions adoptées au Puy semblent avoir inspiré le chantier de Brioude. Le voutement en file de coupole du Puy⁷⁰⁶ paraît avoir tenté les architectes agissant à Brioude. Cependant les chanoines de Saint-Julien voulaient irrémédiablement

⁷⁰⁰ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. [...], op. cit.*, vol. III-1, p. 257.

⁷⁰¹ D. Morel, *L'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire – Une analyse archéologique pour une étude du chantier médiéval*, Clermont II, mémoire de maîtrise dirigé par le professeur B. Phalip, 2003, p. 184.

⁷⁰² A. Courtillé, *La cathédrale de Clermont*, Clermont-Ferrand, Éditions Créer, 1994, p. 25.

⁷⁰³ B. Phalip, « La crypte de la cathédrale de Clermont », ACR, *Morphogénèse de l'espace ecclésial et religieux au Moyen Âge*, 2003 ; B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. [...], op. cit.*, vol. 3, p. 129.

⁷⁰⁴ B. Phalip, « crypte der la cathédrale de Clermont, Archéométrie et archéologie : origine, datation et technologie des matériaux », ACR *Morphogénèse de l'espace ecclésial et religieux au Moyen-Âge*, UMR n°5138, 2003, p. 7.

⁷⁰⁵ X. Barral i Altet (Collectif), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, collection des éditions du Patrimoine, Paris, éditions du Seuil, Skira, 2000, p. 306-307.

⁷⁰⁶ *Idem*, p. 196.

s'approprier un *type architectural*, ne correspondant ni totalement à celui de Clermont ni entièrement à celui du Puy. L'édifice devait être enjolivé « à chaque étape en accord avec les goûts du moment »⁷⁰⁷. Ainsi, les formules adoptées en pays d'Empire, les principes de construction se rapprochant avec ceux du Velay et du Rhône ont nourri un chantier situé à la charnière entre les terres de *Francie occidentalis*, et de *Francie orientalis*. Ce chantier est pareillement coïncé entre les pays septentrionaux et méridionaux, qui proposent des formules architecturales assurément distinctes.

2) Du massif occidental à la cinquième travée⁷⁰⁸

a) *La partie basse du massif occidental : phase n°1- premier quart du XII^e siècle*

Plusieurs tranches de travaux ont été imaginées. Bruno Phalip avait exposé son avis à propos du déroulement du chantier : la cohérence des maçonneries restant grande, ce ne sont pas les quelques différences de largeur de travée, qui doivent nous amener à penser que le chantier a été mené d'ouest en est dans un premier temps, puis d'est en ouest dans un second temps. Cet avis est pourtant partagé par l'abbé Craplet⁷⁰⁹ et Gabriel Fournier⁷¹⁰. En fait, notre examen révèle une progression d'ouest en est et du sud vers le nord pour les parties basses, tandis que les parties hautes ont pu, au niveau du transept être menées d'est en ouest. D'autre-part, Il est incontestable que plusieurs hésitations ont concerné le voûtement de la nef, et par conséquent les piliers de celle-ci. Cette possibilité pourrait apporter un élément de réponse quant aux changements permanents des appareils des piles, qui pour la plupart, sont élevées par deux équipes (maçons assembleurs) travaillant différemment : c'est du moins le constat que l'on peut faire à propos non pas de la taille mais de l'assemblage des blocs. La présence du tailleur de pierre est constante à Brioude et cela dès le début du chantier. Cette tendance est perçue dans le chantier médiéval, dès le début du XII^e siècle⁷¹¹. Il semble en effet, que le maçon soit cantonné à assembler et à réaliser les blocages. La plus grande partie du travail a été réalisée par les tailleurs de pierre qualifiés.

Les fondations des murs de la façade et d'un porche ?

Les fouilles de 2001, menées par Anne-Aimée Lichon, dévoilent la présence de ressauts de fondations⁷¹² plutôt important. Le dégagement des fondations du mur de la façade dans l'angle nord-est, a d'ailleurs mis en évidence la présence de plusieurs ressauts de fondations. Il se trouve d'abord un ressaut contemporain des élévations de la façade du XIX^e siècle. Puis vient ensuite un ressaut constitué de ciment gris avec du charbon de bois et des graviers et enfin un deuxième ressaut constitué de ciment compact

⁷⁰⁷ *Id.*, p. 306.

⁷⁰⁸ *Cf.* Volume III, p. 74.

⁷⁰⁹ B. Craplet, *L'Auvergne romane [...]*, *op. cit.*, p. 229.

⁷¹⁰ G. Fournier, « Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude, op. cit.*, p. 15.

⁷¹¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 37.

⁷¹² A.-A. Lichon, *Brioude : Abords de la basilique Saint-Julien, Portails nord et ouest*, SRA Auvergne (CA) RAP339, p. 9-18.

gris-rosé ajouté de graviers et de charbon de bois. Vient un autre ressaut constitué de mortier jaunâtre puis un quatrième ressaut constitué de mortier blanchâtre et friable. Le niveau de sol est composé de chaux et de sables fins sûrement issus du chantier ou en tout cas contemporain de l'édification du *massif nord*⁷¹³, c'est-à-dire du mur placé dans le prolongement du piédroit gauche du portail central de la façade.

Les fondations du mur de la façade ont été également observées dans l'angle sud du portail central. À cet endroit les fondations exécutées dans le prolongement des élévations sont constituées de pierres liées par un mortier débordant hétérogène de couleur gris-jaune très compact et contenant des graviers et même des galets et des fragments de briques (M1107 sur la coupe n°305 du volume II)⁷¹⁴. Une autre partie de fondation placée au-dessous (M1108) est constituée d'un appareil lié par un mortier débordant gris et jaune très compact et de sables mêlés également à des galets.

Deux massifs encadrant le portail central ont été dévoilés. Du mobilier céramique⁷¹⁵, un niveau de sol (us 1050) scellé par deux niveaux de remblais, ont permis à Anne-Aimée Lichon de proposer une fourchette de datation, malheureusement très large, comprise entre le X^e et le XII^e siècle. Cependant, l'archéologue propose de resserrer son estimation et propose le milieu du XI^e siècle pour dater les sépultures placées au niveau des murs. Ces murs sont postérieurs aux ressauts de fondation de la façade primitive : c'est du moins ce que propose l'archéologue qui ainsi aligne sa datation avec les propositions de Gabriel Fournier en ce qui concerne les parties de préparation du chantier. La datation ne repose que sur 13 fragments de céramique et un niveau de sol (US 1050) scellé par deux niveaux de remblais.

Une sépulture a été découverte le long du parement nord du massif. Cinq sarcophages et inhumations en pleine terre sont placées à proximité du portail central. Un espace funéraire prend place au devant de cette façade de la même manière que pour les porches⁷¹⁶. L'archéologue propose que ces deux massifs aient pu constituer les bases d'une tour porche ou d'un clocher, dans la deuxième moitié du XI^e siècle⁷¹⁷. Ne peut-il pas s'agir d'un auvent maçonné, ou d'un petit porche ? La large fourchette proposée, du X^e siècle au XII^e siècle, ne permet pas de trancher avec certitude l'état du dispositif (il s'agit de la phase 0 du chantier)⁷¹⁸. Le mur sud (nommé dans le rapport massif sud)⁷¹⁹ est situé à une profondeur de 2,50 m et révèle quatre phases de construction. Il apparaît au point NGF 436, 83 et se prolonge sur 3 m de profondeur. Son premier niveau se constitue de deux assises et de trois pierres d'angles. Le second niveau de ce mur est réalisé avec un appareil de pierre et de galets noyés dans du mortier. Le troisième niveau possède trois assises de 30 cm de hauteur environ puis le quatrième est constitué de gros blocs bruts liés à

⁷¹³ Cf. Volume II, fig. 303, p. 162.

⁷¹⁴ Cf. La coupe dans le Volume II, fig. 305, p. 163.

⁷¹⁵ 13 fragments ont été retrouvés.

⁷¹⁶ *Ibidem*, p. 13-18.

⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 19-20.

⁷¹⁸ Cf. Volume II fig. 13 p. 204.

⁷¹⁹ Cf. Volume II fig. 304 et 305, p. 163.

la terre. Le mur nord est réalisé de deux niveaux dont l'un est constitué de blocs noyés dans un mortier et l'autre est bâti grâce à un appareillage de moellons moyens (70 x 20 cm)⁷²⁰.

L'avant-nef

De nombreux auteurs, comme Amédée Martinon Saint-Ferréol, au début du XIX^e siècle veulent faire remonter cette partie de l'édifice au X^e siècle⁷²¹. André Gybal ne l'exclut pas non plus⁷²². D'autres, comme le baron de Talairat, évoquent même le IV^e siècle⁷²³. À partir des analyses de Lefèvre-Pontalis⁷²⁴, Auguste Casati ou Louis Bréhier ont considéré que l'avant-nef était contemporaine du chantier *roman*. Ils proposent de dater cette partie de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e siècle⁷²⁵. Cette partie de l'édifice date du premier tiers du XII^e siècle et la partie supérieure massif occidental, c'est-à-dire les tribunes, date du deuxième tiers du XII^e siècle, comme le pense Laurence Cabrero-Ravel⁷²⁶. David Morel à la suite de Bruno Phalip, a proposé la date de 1130 pour le début de la construction⁷²⁷.

Observons la taille. D'abord les piles de l'avant-nef ont été construites par assisage en venant chaîner les murs. L'utilisation du marteau taillant est incontestablement avérée pour les faces de parement interne. Les parements externes gardent des traces de taille uniquement pour les blocs remplacés au XIX^e siècle. Les traces de layage laissées sur les pierres sont très serrées et souvent très bien ordonnées. Ceci étant dit, les traces sont perceptibles seulement sur les blocs de pierre tendre, de granulite, ou de grès clair. Les basaltes à gros grains, qui sont des pierres dures, ne comportent pas de traces de taille. Souvent une seule direction de taille est identifiable : il s'agit de layures obliques. On ne remarque que très rarement à cet endroit, des traces de layures en chevrons. La catégorisation des épaisseurs des joints de mortier appartient aussi à l'étude de l'appareil, l'épaisseur étant souvent en fonction de la qualité de la pierre⁷²⁸. Ici, les joints de mortier sont réguliers : il s'agit de joints fins qui sont pleins ou en léger retrait.

La mise en œuvre des piles est non moins intéressante. Les piliers cruciformes supportent des doubleaux transversaux à double rouleau qui ne se retrouvent pas ailleurs dans l'édifice. Il est certain que l'avant-nef s'individualise par sa masse trapue, ses larges piles et de grands appareils polychromes dont la hauteur d'assise est timidement imitée dans la nef. Les demi-tambours des colonnes engagées des piles

⁷²⁰ A.-A. Lichon, *Brioude : Abords de la basilique Saint-Julien, Portails nord et ouest*, SRA Auvergne (CA)RAP339, p. 9-11.

⁷²¹ A. Martinon Saint-Ferréol, *Notice historique de la ville de Brioude*, *op. cit.*, p. 114. Ces auteurs considèrent que cette partie peut correspondre avec l'édifice construit du temps de Bérenger.

⁷²² A. Gybal, *L'Auvergne, berceau de l'art roman*, *op. cit.*, p. 128.

⁷²³ Baron de Talairat, *op. cit.*, p. 23.

⁷²⁴ La tribune du massif occidental et la première travée du bas-côté méridional sont homogènes.

⁷²⁵ M.-E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 552 ; A. Casati, *op. cit.*, p. 69 ; L. Bréhier, « Les origines de l'architecture romane en Auvergne. L'œuvre des chapitres et des monastères », *Revue Mabillon*, 1923, p. 13.

⁷²⁶ L. Cabrero-Ravel, « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », *Les avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Éditions du CTHS, Paris, 2002, p. 177.

⁷²⁷ B. Phalip, « Brioude », *Des terres médiévales en friche. [...]*, *op. cit.*, p. 264 ; D. Morel, *Taillieurs de pierres [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 404.

⁷²⁸ M.-T. Camus, Andrault-Schmitt, (dir.), *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers – L'œuvre romane*, CESCUM Université de Poitiers, Paris, Éditions Picard, 2002, p. 118.

alternent avec des quarts de tambour séparés par des joints verticaux, une assise sur deux. De même quelques moellons des dosserets sont assemblés plein-sur-joint. La présence des joints verticaux et donc d'un appareil plein-sur-joint pour la construction des piles, caractérise les parties basses de l'édifice.

Dans les quatre premières travées nous avons remarqué que lorsque les piles présentent une alternance polychrome régulière des moellons, l'appareil plein-sur-joint est apparent de la manière suivante : les joints verticaux sont présents une assise sur deux et les moellons de grès clair ont une assise plus haute que les assises des moellons volcaniques foncés. À l'inverse lorsque les piles présentent une alternance polychromique moins régulière, l'appareil plein-sur-joint tend à disparaître, et les hauteurs d'assises sont plus uniformes. Dans ce cas, les assises de moellons clairs sont moins hautes que précédemment. En conséquence, nous pouvons très distinctement, départager deux types de construction concernant les piles de l'avant-nef, l'une au nord et l'autre au sud. Les quatre piles sud (piles n°1, 2, 5, 6) présentent une remarquable alternance polychrome en appareil plein-sur-joint où les assises de grès clairs sont très hautes. Systématiquement, les quatre piles, qui leurs sont pourtant symétriques, au nord sont perturbées : la polychromie n'est pas systématique et les joints verticaux permettant de lier des moellons plutôt courts sont remplacés par des blocs plus longs. La partie sud semble faire l'objet d'une plus grande réflexion, pourtant la taille de la pierre est similaire sur l'ensemble de ces piles. Il nous faut déduire qu'un seul et même atelier de tailleurs de pierres a confectionné l'ensemble des pierres de taille. En fait, c'est la pose qui est exécutée par deux équipes distinctes : l'une au nord, l'autre au sud. Le nombre de moellons rouges de basalte et de moellons beiges de granulite ou de grès, est approximativement le même pour les deux équipes du nord et du sud, donc l'assemblage polychrome régulier aurait pu être exécuté similairement. Pourtant l'équipe du nord s'y est refusée. Ensuite les murs gouttereaux ont pu être montés par une équipe de maçon au nord, tandis qu'au sud les tailleurs de pierres ont pris le relais pour établir un appareil régulier à alternance d'assises régulières allongées, respectant plutôt la formule du plein-sur-joint.

Les voûtes sont bâties par une autre équipe, qui s'approvisionne sur une carrière de pierre plus légère et plus commode pour la stabilité des voûtes⁷²⁹. Ces voûtes font l'objet d'un grand soin. Elles sont construites en arêtes assemblées en besace très proche des formules employées en Septimanie, et d'une manière générale dans le Grand Midi⁷³⁰. Le basalte scoriacé, utilisé pour la réalisation des voûtes, permet aux mortiers gras de s'infiltrer dans les alvéoles de la pierre et assure la solidité de la voûte. Ces voûtes en berceau à pénétrations longitudinales se trouvent spécialement utilisées dans la partie occidentale de l'édifice, jusque dans la deuxième travée. Ultérieurement, elles ont été abandonnées, pour laisser place aux voûtes d'arêtes.

L'escalier menant aux tribunes a pu être logé dans le contrefort sud du portail central. Les blocs de la cage possèdent des traces de percussion lancée exécutées au pic et révélant peut-être le travail du maçon bien que la courbure demande une certaine dextérité. Il semble que cette première tranche de travaux consistant à bâtir l'avant nef, ait été réalisée avec le montage des piles de la nef : les modes

⁷²⁹ Basalte scoriacé avec lequel le mortier fait prise en pénétrant dans les vacuoles dues aux vides laissés par les bulles de gaz échappés de la lave chaude.

⁷³⁰ B. Phalip, *Des terres médiévale en friches. [...], op. cit.*, vol. I, p. 45.

d'assemblages sont les mêmes et les hauteurs d'assises, ajoutées aux carrières utilisées ont une concordance remarquable.

Les murs nord et sud du massif occidental

Durant la première tranche de travaux, plusieurs équipes ont cohabité. Les murs extérieurs du massif occidental ont été remaniés et l'examen des appareillages s'en trouve perturbé. L'analyse des appareillages *in situ* conjuguée à l'observation des clichés photographiques datant d'avant les restaurations, certifie que les murs du massif occidental et de la première travée de la nef coïncident absolument. Sur ces deux travées sud, la présence du tailleur de pierre est constante. Ces murs étaient percés de trous de boulins. L'horizontalité et la hauteur constante des assises attestent d'un savoir faire maîtrisé. Les problèmes de liaison entre les équipes sont à peine perceptibles au niveau des arcs des baies. Les hauteurs d'assises sont régulières et la liaison entre les contreforts et le parement des gouttereaux est assurée sans aucun désordre.

Au nord, les murs gouttereaux du massif occidental et de la première travée de la nef coïncident également. Alors qu'au sud, le parement en grand et en moyen appareil régulier forme une façade soignée, au nord, le parement de ces deux travées n'est réglé qu'à partir du second niveau. Le choix de l'appareillage peut dépendre de nombreux paramètres. Ce choix se fait en fonction du financement du projet, du temps disponible pour travailler la pierre, des carrières de pierre, et du parti architectural⁷³¹. Plusieurs bâtiments jouxtaient l'édifice, en particulier sur les murs du bas-côté nord. Le mur intérieur de la première travée du bas-côté nord, possède plusieurs baies étroites qui pouvaient communiquer avec un oratoire privé ou une annexe de sacristie située à cet endroit depuis le XIII^e ou le XIV^e siècle à en juger de du biseau des baies. L'enduit ne permet pas de rendre compte de l'ampleur de la reprise du mur. Il était peut-être déjà prévu que ces petits bâtiments viennent s'adosser aux murs car les murs nord, (jusqu'au niveau du porche) adoptent un petit et un moyen appareil irrégulier à litages marqués, à joints épais, voire beurrés, constamment rattrapés par des assises de réglages horizontales partant des chaînages d'angles. En tout état de cause, il semble évident que ces maçonneries n'étaient pas destinées à être vues contrairement aux parements sud qui ont été soignés. Les équipes, construisant les contreforts, dominées par le tailleur de pierre, sont venues contrôler les équipes constituant le parement, réalisé par les maçons. Les contreforts viennent réduire la place du blocage dans les maçonneries. Cette moindre proportion est importante, car elle permet de réduire les éventuels tassements et les déformations des murs réalisés avec plus de mortier⁷³². Les joints n'utilisent pas beaucoup de cales. Les assises restent horizontales. À partir de l'appui de la grande baie supérieure en plein-cintre, le moyen appareil régulier reprend. D'une part cela confirme la présence du tailleur de pierre dans cette partie du chantier et d'autre part cela justifie encore le soin pris pour les parties visibles. Comme les annexes-sacristies devaient monter jusqu'au niveau de la

⁷³¹ M.-T. Camus, C. Andrault-Schmitt (dir.), *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers*, CESCUM Université de Poitiers, Paris, Éditions Picard, 2002, p. 118.

⁷³² *Idem*, p. 37.

baie, la partie supérieure étant visible, il avait été décidé de terminer le haut du mur conformément aux choix établis pour les parements sud.

Les quatre premières travées correspondent au même parti de construction où deux tranches de travaux sont repérables. Les fondations de l'ensemble de l'édifice, sont creusées au fur et à mesure de la destruction des bâtiments claustraux, annexés à l'ancienne basilique. En examinant les dimensions des assises des pierres des piliers situées sur les quatre premières travées de la nef, on s'aperçoit qu'elles se correspondent. Les contreforts du massif occidental offrent une uniformité. Ils ont tous la même hauteur et leur profondeur est relativement similaire. Quant à la disposition générale des travées, le nord et le sud s'individualisent l'un de l'autre : alors que les baies de la face méridionale du massif occidental sont centrées, les baies de la face septentrionale sont décalées sur la droite en adéquation avec l'aménagement des bâtiments subsidiaires.

Concernant les fondations des ces murs (au sud), le rapport réalisé par Bernadette Fizellier-Sauget ne dévoile rien, hormis la présence d'une voûte effondrée située entre les deux contreforts de l'avant-nef. Cette dernière n'est sûrement pas en lien avec l'édifice mais plutôt avec une maison⁷³³.

Le mur de la façade occidentale

Le mur de la façade occidentale pose d'importants problèmes de datation, puisqu'il ne reste que très peu d'éléments médiévaux. Les contreforts n'ont pas été transformés au XIX^e siècle, ils sont contemporains des contreforts n°6 et n°37 de la première travée. La façade a été extrêmement remaniée au XIX^e siècle. Les tiers nord et sud n'apportent aucun élément fiable de datation. Les moulures ont été refaites, les arcs polychromes ont été régularisés, les appuis des baies ont été inventés et les archivoltes concaves néo-romanes envahies de billettes sont issues des reprises du XIX^e siècle. Ce siècle a transformé la collégiale pour la rendre conforme aux formules « épiscopales » ou du moins conforme à un art *roman* idéalisé. Les cordons de triangle, les *opus réticulés*, les chapiteaux à entrelacs, ne sont pas des éléments de la façade médiévale. Trop peu d'indices s'offrent à nous. Les élévations proposées par l'architecte Bravard⁷³⁴ ne rendent pas compte de la modénature ou de la nature du parement. Les dessins d'élévation de l'architecte Mallay (réalisé 1864)⁷³⁵ montrent la façade entre deux périodes de restauration, mais nous n'y décelons pas de motifs susceptibles d'apporter des réponses concrètes quant à la datation. Ce dessin montre l'ancien portail néo-classique datant du Directoire et aucun document n'atteste de la présence d'un portail central à voussures. Les portails latéraux n'ont sûrement pas existé à la période *romane*. Amédée Saint-Ferréol qui se souvient de l'état de la basilique avant les premières restaurations, semble souvent mélanger les états anciens et les vagues souvenirs. Peut-on faire confiance à cet auteur qui précise que la façade médiévale possédait : « un portail extérieur, roman, [ouvert] entre deux petites portes du même

⁷³³ B. Fizellier-Sauget, *Quartier de la halle, Grégoire de Tours, étude archéologique, site n°43.040.027 AH*, 1987, SRA Auvergne, RAP00927, p. 27.

⁷³⁴ Arch. dép. Haute-Loire, 28 Fi 1, A. Bravard, *D'une partie de la ville de Brioude [...]*, *op. cit.*

⁷³⁵ Arch. dép. de la Haute-Loire, Série Fi (Monuments Historiques) à classer, Huit planches du 10 janvier 1852 soussigné Mallay, Clermont, présentent les relevés et les projets de restaurations.

style. »⁷³⁶ Pour nous, seule la trace de deux fenêtres latérales est perceptible sur les parements du revers de façade. D'ailleurs le Baron de Talairat, ne parle que d'un seul portail : « qui n'a jamais été achevé. »⁷³⁷ Le baron de Guilhermy en 1860, précise qu'il a vu un « arc cintré en arrière » de la porte datant du Directoire⁷³⁸ avant que les architectes n'inventent un portail néo-roman. Nous pouvons imaginer que sous l'avant-corps recevant le portail du XIX^e siècle, des voussures anciennes sont restées en place. Tout au plus, il serait possible d'imaginer que le portail central possédait des voussures et que de petits portails latéraux surmontés par des baies venaient terminer l'ensemble. Cependant, l'appareil qui constitue ces baies aujourd'hui bouchées et amputées par les portails néo-romans, ne semble pas avoir été établi en même temps que la maçonnerie du mur initial. Comme les maisons des gardiens jouxtaient à ce niveau la façade de la collégiale, il est plus raisonnable de considérer que ces baies aient été percées ultérieurement, peut-être afin de créer une communication avec l'intérieur de la collégiale.

b) Les parties basses des deux premières travées et du porche sud puis les tribunes du massif occidental : phase n°2 - deuxième quart du XII^e siècle

Les piliers des deux premières travées.

Gabriel Fournier précise que vers le milieu du XII^e siècle, la nouvelle nef devait ouvrir sur ce qui restait de l'ancienne église carolingienne qui abritait le chœur⁷³⁹. Cependant, il pense que la cinquième travée a été construite vers la fin du XII^e siècle, à la suite d'un deuxième chantier, débuté à l'emplacement du chœur et progressant vers la nef. De même, l'abbé Craplet voyait deux foyers de chantier, l'un allant de l'avant-nef à la quatrième travée, entre 1060 et 1140 ; l'autre allant du chevet à la cinquième travée de nef, de 1165 à 1180⁷⁴⁰. Bruno Phalip décrit plutôt un chantier continu, allant de l'avant-nef vers le chevet : « des parties occidentales vers les parties orientales »⁷⁴¹. Nous pensons que le chantier a progressé continuellement du sud vers le nord et des parties occidentales vers les parties orientales jusqu'au niveau du faux-transept. Après l'arrêt du chantier, une deuxième phase a pu se poursuivre avec la construction du faux-transept puis du chevet. Le décalage entre le chevet et le transept semble prouver que le chantier ait eu deux foyers presque simultanément utilisés. Seules les parties basses du chevet montrent une progression allant du Sud vers le Nord en venant buter contre le transept.

Les auteurs comme M-E. Lefèvre-Pontalis, A. Casati ou L. Bréhier proposent de dater les quatre premières travées de la nef ainsi que le porche sud, des années 1130⁷⁴². Pour André Gybal, il faut considérer l'édification de ces travées, dans la première moitié du XII^e siècle⁷⁴³. Guy Nicot hésitant

⁷³⁶ A. Martinon Saint-Ferréol, *op. cit.*, p. 115.

⁷³⁷ Baron de Talairat, *op. cit.*, p. 20.

⁷³⁸ Baron de Guilhermy, *op. cit.*, p. 15.

⁷³⁹ G. Fournier, « Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 15.

⁷⁴⁰ B. Craplet, *op. cit.*, p. 270-272.

⁷⁴¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 263.

⁷⁴² M.-E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 552-553 ; A. Casati, *op. cit.*, p. 69 ; L. Bréhier, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁴³ A. Gybal, *op. cit.*, p. 140.

visiblement ne se prononce pas⁷⁴⁴. Pour l'abbé Craplet, les deux premières travées datent de 1060 pour les parties basses et de 1100 pour les parties hautes. Mais l'abbé Craplet ne définit pas ce qu'il entend par parties basses et parties hautes⁷⁴⁵. Gabriel Fournier pense que ces quatre premières travées datent du milieu du XII^e siècle⁷⁴⁶. Enfin, Bruno Phalip a privilégié la période 1130-1160 pour les parties occidentales et basses⁷⁴⁷.

Alors que les voûtes de l'avant-nef sont édifiées avec grand soin, les piliers des deux premières travées sortent de terre. Au niveau des piliers 13, 14, 15, 16, c'est-à-dire, au niveau de la deuxième travée, le chantier bute contre l'avant-corps de la basilique carolingienne ou la basilique elle-même. Nous remarquons, en effet, que le niveau du sol est relativement nivelé entre l'avant-nef, et les deux premières travées. À partir de la troisième travée, le sol présente un dénivelé croissant en allant vers le chœur. La limite est franchement visible au niveau des piliers n°13 et n°16 des bas-côtés. À partir de ces derniers, l'inclinaison du sol est forte.

Comparons les bases⁷⁴⁸. Les huit piliers, composant les deux premières travées, présentent tous des bases attiques moulurées établies au niveau du sol. Les colonnes et les dosserets sont pourvus de cette moulure continue. Les bases des huit piliers de l'avant-nef sont exhaussées de 30 à 40 cm au-dessus du sol par des socles. Ils envahissent aussi les colonnes et les dosserets. Une analyse rapide des bases, confirme que le chantier progresse du sud vers le nord, à chaque travée. En effet, les bases de l'avant-nef présentent le même profil. Puis, à partir des piles nord, n°4 et n°8, la scotie se développe en hauteur. Huit piles des deux premières travées de la nef reproduisent cet effet. Les piles du porche sud présentent des bases exhaussées de plus de 40 cm du sol, comme celles de l'avant-nef et des scoties, ayant tendance à se développer en hauteur, particulièrement sur les piles nord n°45 et 48.

Les piles sud, n°6, 9 et 10 arborent une alternance polychrome presque régulière, des joints verticaux une assise sur deux et des assises de granulite plus larges que celles de basalte. Les piles nord, n°7, 11, 8, et 12, ne présentent que de rares alternances polychromes, où les joints verticaux disparaissent. La pile n°7 et la pile n°11 adoptent des assises équivalentes. Pour les piles n°13, 14, 15, et 16, l'alternance polychrome se vérifie seulement pour leurs 8 premières assises. Au-dessus le basalte mélangé au grès d'Allevier, envahit progressivement les piles.

Une première phase est donc discernable. Les deux premiers tiers des piles n°9, 10, 11, et 12, ainsi que le premier tiers des piles n°13, 14, 15 et 16 ont pu être montés en même temps ou dans un temps rapproché, par deux équipes distinctes : l'une au nord, l'autre au sud. L'équipe du sud (pour les piles n°5, 6, 9, 10, 13, 14) respecte l'alternance polychrome et les joints verticaux (plein-sur-joint) plus scrupuleusement, que l'équipe nord (pour les piles n°7, 8, 11, 12, 15, 16). La taille de la pierre est réalisée au marteau taillant, dont les traces layées obliques parent toute la face (ou pan) de tête.

⁷⁴⁴ G. Nicot, *op. cit.*, p. 73.

⁷⁴⁵ B. Craplet, *op. cit.*, p. 271.

⁷⁴⁶ G. Fournier, *op. cit.*, p. 15.

⁷⁴⁷ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 264.

⁷⁴⁸ Nous développons cet aspect dans le point 2) *La datation grâce aux éléments sculptés*, du point B) *Le cours des images et des modénatures*, du point II. *Étude d'authenticité et impact du parcellaire* de ce chapitre.

Dans un deuxième temps, le dernier tiers des piles n°9, 10, 11, 12, et les deux tiers des piles 13, 14, 15, 16, ont été montés par une autre équipe⁷⁴⁹, travaillant avec les carrières de basalte et de grès d'Allevier et favorisant la disparition des joints verticaux. C'est à ce moment là, que les tribunes du massif occidental ont été élevées avec les mêmes moellons. On retrouve des similitudes de construction, entre les parties supérieures des piles et les tribunes. La taille de la pierre devient plus douce. Les hauteurs d'assises sont plus régulières. Les joints verticaux ne sont plus visibles sur les colonnes engagées des piles. Il est probable que la plupart des moellons des fûts des demi-colonnes et des noyaux des piles aient été terminés au ciseau. De courtes stries fines et verticales apparaissent et attestent de l'usage d'un tranchant moins large et plus effilé que le marteau taillant. Les joints pleins réalisés avec des mortiers de sable plus fin, sont relativement minces (moins de 1 voir 2 cm).

*Le porche sud*⁷⁵⁰

En ce qui concerne le porche sud, il a dû être commencé au moment où l'avant-nef (partie basse seulement) a été terminée. En même temps que s'élèvent les piles des deux premières travées de nef, les piles du porche commencent à sortir de terre. La présence d'un basalte gris vert sur les piles nord et sur la voûte du porche, correspond avec les moellons du même basalte qui se trouvent sur la pile n°13, de la deuxième travée. Le porche et la deuxième travée ont sûrement été construits à la suite ou simultanément. La construction par assisage sans décalages notables confirme une progression régulière. Ces pierres dures n'ont pas gardé de traces de taille. Les mortiers utilisés sont humides et les sables sont tamisés. Sur la face sud-est formant pignon, les traces de marteau-taillant croisées, obliques ou en besace ne semblent pas authentiquement médiévales. Ce porche a incomplètement été reconstruit au cours du XIX^e siècle. Il semble que de nombreuses pierres aient été remplacées. Le couverture de la partie basse de ce porche, présente une voûte appareillée avec assemblage en besace pour les arêtes. Il s'agit d'une disposition qui est particulièrement répandue en Velay, en Brivadois et en Haute-Auvergne⁷⁵¹. Elle ne se retrouve pas à l'abbatiale d'Issoire pourtant toute proche. La partie supérieure du porche a été poursuivie dans la continuité.

Les bases attiques des colonnes de la tribune de ce porche comportent de très larges scoties. Le couverture est réalisé par une voûte en berceau à pénétrations longitudinales, dans un schéma semblable à celle de l'avant-nef. La présence de ces voûtes à larges pénétrations ne doit pas nous induire en erreur, elles ne sont pas la preuve de l'ancienneté de la construction. Il semble que deux choix s'opèrent, entre un voûtement en berceau et un voûtement d'arêtes dans cette partie de l'édifice. De même que la disparition

⁷⁴⁹ Il est bien difficile de dire s'il s'agit d'une autre équipe ou bien des mêmes équipes travaillant d'une manière différente, en ayant appris à ne plus faire apparaître les joints verticaux toutes les deux assises. Parfois, quelques assises à joint vertical réapparaissent au niveau du voûtement et des grands arcs, Il s'agit sûrement d'une autre équipe. Car les arcs ont tendance à retrouver l'alternance de basaltes et de grès clairs, ainsi que les joints verticaux. Alors que les premières équipes préparaient le voûtement, on peut supposer qu'une autre poursuivait la construction des piles.

⁷⁵⁰ Il est placé au sud-est mais par convention nous l'appelons portail sud ou portail méridional.

⁷⁵¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. [...], op. cit.*, p. 45.

des joints verticaux, sur les colonnes engagées, va l'emporter, la voûte d'arête devient majoritaire dans les parties orientales de la collégiale.

Les tribunes du massif occidental

Le grès d'Allevier est principalement utilisé pour construire les parements et les piles des tribunes. Les colonnes engagées sur ces piles adoptent une base attique mais les dossierers n'ont toujours pas de base ou de socle. Il s'agit du modèle de pile qui se retrouve être utilisé dans la troisième et la quatrième travée. Les modénatures correspondent à celles qui sont adoptées dans les quatre premières travées des trois vaisseaux.

Certes les fûts sont courts, (1.75 à 2.00 m), mais la taille de la pierre exécutée au marteau taillant et les joints fins, apparentent ces piles à celles de la troisième et de la quatrième travée, plutôt qu'à celles de l'avant-nef. Les tambours forment les colonnes engagées et seulement quelques joints verticaux apparaissent sur les dossierers. L'utilisation du basalte revient plus distinctement avec la construction des voûtes et tout particulièrement dans la construction de la coupole sur trompes. De nombreux trous de boulins sont visibles sur les parois du tambour quadrangulaire. L'échafaudage a sûrement été installé à l'intérieur de la construction, afin d'être abrité : « afin d'éviter les vents violents ou les intempéries »⁷⁵². L'échafaudage s'établissait sur le sol des tribunes. Au fur et à mesure des installations, les niveaux voûtés et les planchers permettaient une circulation intérieure⁷⁵³. Le voûtement des bas-côtés a dû être opéré simultanément. Sous la coupole, les murs gouttereaux devaient être percés de baies qui ont été bouchées par la suite, par des blocs de grès d'Allevier. L'adaptation de ces baies prouvent-elles une certaine hésitation à propos des communications intérieures entre les combles des tribunes latérales et la coupole ?

c) La construction des piliers et des murs de la troisième et de la quatrième travée ainsi que le voûtement des bas-côtés : phase n°3 - deuxième quart du XII^e siècle

Les piliers de la troisième et de la quatrième travée : étape A

Lorsque la partie supérieure du porche sud et les tribunes du massif occidental s'élèvent, les piles de la troisième et de la quatrième travée sortent de terre. Ces piliers adoptent des soubassements d'une hauteur moyenne de 50 cm. Désormais seules les colonnes engagées portent des bases attiques et les dossierers (noyau du pilier) sont nus et sans socles. Pour les piliers n°18 et 19, il semble que les équipes se soient inversées. Alors qu'au sud, l'alternance polychrome était assez bien respectée, ici, ce choix se retrouve porté au nord sur le pilier n°19. Alors qu'une tendance générale depuis la troisième travée, commençait à ignorer la polychromie au profit des grès d'Allevier, le pilier n°19 concentre les effets de

⁷⁵² B. Phalip, « Charpentiers et couvreurs : l'Auvergne médiévale et ses marges », dans *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, n°26, Lyon, Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2004, p. 23.

⁷⁵³ *Ibidem*.

couleurs. Peut-être, que ce pilier situé à proximité de l'autel Sainte-Croix, au milieu de la troisième travée se devait d'adopter un décor plus ostentatoire. D'autre part, les piliers des bas-côtés nord et sud, sont construits par assisage concordant avec les assises des murs gouttereaux. La tendance qui commence à démarquer la quatrième travée, impose la présence de joints verticaux une assise sur deux pour les dossierets (noyau du pilier), tandis que les demi-tambours des colonnes constituent les colonnes engagées. Pour Laurence Cabrero-Ravel, la construction des colonnes engagées des piles, reflète une hésitation de la part de l'architecte entre l'alternance de tambours et de demi-tambours ou uniquement des tambours⁷⁵⁴. À la suite du porche sud, l'équipe utilisant la carrière de basalte gris vert de Sénèze, a continué son travail en établissant le mur gouttereau du bas-côté sud (travée n°10) et le pilier n°17, bâtis dans les mêmes matériaux.

La première coupure est ici. Si le chantier a tâtonné à causes de raisons diverses, cette travée en porte les stigmates. Le plus grand changement dans les profils de mouluration survient à la quatrième travée. Les piliers n°22 et 23 adoptent deux types de profil différents. L'un adopte la modénature des trois premières travées, tandis que l'autre accepte la modénature caractérisant la cinquième travée. Les bases et les tailloirs des supports des trois premières travées, adoptent un type de mouluration spécifique. Leurs bases attiques reposent sur des socles plus ou moins hauts, et rectangulaires. Leurs tailloirs sont composés d'un cavet droit soutenant un bandeau souligné d'une règle. Certes, les cavets des profils sont plus ou moins larges selon les piliers, mais ils présentent tous les mêmes modénatures accentuées. Dans ce secteur, les astragales liés aux chapiteaux sont composés d'un double tore à profil semi-circulaire, dont le tore inférieur plus mince s'apparente à une baguette plus ou moins épaisse.

À partir de la quatrième travée, les piliers n°22 et 23 présentent une nouvelle modénature. Leurs colonnes engagées situées au *nord-est* (colonnes B pilier 22 et colonne B pilier 23), s'ornent d'une base correspondant à celles du transept et du chœur, un astragale composé simplement d'un tore à profil demi-circulaire et un tailloir composé d'une doucine droite, plus ou moins régulière soutenant un large bandeau souligné d'une règle. La quatrième travée impose une limite, entre deux zones distinctes. Ce n'est pas un changement radical dû seulement à une interruption de chantier qui survient avec la cinquième travée, mais un changement qui semble également résulter d'un choix. L'individualisation de la zone Sud-ouest se concrétise par cette limite et sépare finalement en deux l'édifice. Les piliers n°21 et 24 séparant les bas-côtés quatre et cinq (travée n°13 et 16 et 15 et 18) s'ornent encore de bases, de tailloirs et d'astragales répondant à la modénature acceptée dans la partie occidentale (trois premiers vaisseaux). Le tailloir unique (pilier n°21 et 24) reposant directement dans les murs gouttereaux des travées n° 16 et 18 (puisque à cet endroit le pilier se fonde dans le mur), répond aux critères de la modénature utilisée dans les trois vaisseaux occidentaux (un cavet droit soutenant un bandeau souligné d'une règle).

En conséquence, pour la pile *est* de la quatrième travée de nef (pilier n°22, travée n°14), le changement de mouluration s'opère non seulement pour le tailloir de la colonne *nord-est* (colonne B pilier

⁷⁵⁴ L. Cabrero-Ravel, *Notre-Dame-du-Port et la sculpture ornementale des églises romanes d'auvergne : les chapiteaux corinthiens et leurs dérivés (fin XI^e siècle – XII^e siècle)*, ANRT-Université de Lille, 1997, p. 352.

n°22), mais également pour les impostes à droite et à gauche de la colonne B, ainsi qu'à droite de la colonne C et à gauche de la colonne A tournée dans la nef. Les différents profils se rencontrent sans être camardés. Les raccordements se font dans les angles. Alors que la sculpture relate à cet endroit, une zone d'osmose seule la modénature se scinde radicalement en deux groupes. Les différences entre les hauteurs des bases permettent de repérer les différences de niveaux, qui pouvaient exister à l'origine entre chaque zone de l'édifice. Les groupes de bases différents situés à ce niveau de l'édifice, définissent des zones qui peuvent coïncider avec les différents thèmes iconographiques peints et sculptés, de sorte qu'une séparation structurée est perceptible. Pour Marcello Angheben, les différences de bases et de niveaux, sont révélatrices des articulations des programmes iconographiques, afin de définir les espaces liturgiques⁷⁵⁵. Il est évident que les différences de mouluration ne cautionnent pas toujours des changements intervenus dans le chantier. Dieter Kimpel le fait remarquer avec sagesse : « bien des changements interprétés par les historiens de l'art comme étant des changements de style, devaient plutôt être décrits comme des gradations intentionnelles »⁷⁵⁶. De manière étonnante, le pilier n°23 n'adopte le changement (profil du tailloir composé d'une doucine droite soutenant un bandeau souligné d'une règle), que pour le tailloir de la colonne *nord-est* (colonne B pilier 23) alors que le reste de la pile est uniforme. Dorénavant la limite tracée par les modénatures, indique une frontière et détermine une autre orientation du chantier. Le grès d'Allevier a pris définitivement le pas sur les granulites et les basaltes. L'alternance entre des grès d'Allevier clairs et foncés, commence à se dessiner à nouveau. Chaque pile est formée de pierres taillées dont les dimensions oscillent entre 30 et 60 cm de hauteur. L'intérieur des piles est rempli d'un blocage constitué de pierres de tout venant, dont il semble que la tendance sera celle de caler la hauteur du lit de pierres de blocage, sur celui des parements. Pour chaque couche de mortier, les pierres sont ainsi, sensiblement de la même hauteur. Bruno Phalip rappelle que ces pierres étant disposées verticalement sur un lit de mortier, ont tendance à s'incliner dans un sens ou dans l'autre. Est-ce le cas pour les piles de la collégiale ? D'après les observations que nous pouvons réaliser sur les piliers dont les demi-tambours des colonnes ont été retirés, la place du blocage est considérablement restreinte. Les premières piles de l'avant-nef présentent des joints verticaux importants, comme on le retrouve souvent dans les édifices d'Auvergne. À partir de la quatrième travée (et des tribunes), les piles commencent à présenter des demi-tambours et des blocs de dossier dissimulés, dans les angles de la maçonnerie, pour réduire de plus en plus le blocage. Il s'agit d'une formule d'assemblage qui fait apparenter les piles de Saint-Julien, dès sa cinquième travée, à celles de Vézelay ou de Cluny⁷⁵⁷.

À partir de la quatrième travée, les murs gouttereaux se rapprochent et les bas-côtés sont plus étroits. Alors qu'au nord, l'assise de la pile et du mur présente des maçonneries parfaitement liaisonnées, au sud l'arrêt est plus brutal et le mur s'adosse directement à la pile. Le mur nord aurait été construit en

⁷⁵⁵ M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne – thème et programmes*, collection Culture & société médiévale, Éditions Brepols, 2003, p. 21.

⁷⁵⁶ D. Kimpel, *L'architecture gothique en France 1130 – 1270*, Paris, Éditions Flammarion, 1990, p. 62.

⁷⁵⁷ É. Vergnolle, *op. cit.*, p. 212-213 .

continuité avec la pile : « la continuité des assises de pierre de taille fonctionne en principe comme indice de la continuité des campagnes de construction »⁷⁵⁸.

Progressivement, la carrière de granulite et de basalte a été délaissée pour la carrière de grès d'Allevier. Peut-être que la carrière de granulite a fini par s'épuiser. Le basalte scoriacé a continué d'être exploité pour ses qualités particulières adaptées au voûtement. Il s'agit d'ailleurs du principal matériau utilisé pour le couvrement des bas-côtés et du massif occidental. Le maçon ayant acquis une plus grande dextérité, grâce aux pierres tendres, aurait peut-être ainsi privilégié les grès d'Allevier, au détriment des basaltes durs, plus difficiles à tailler. Là où un moellon de pierre froide montre seulement deux ou trois impacts avec éclats, le moellon de pierre tendre en possède nettement plus, afin de régulariser les faces de parements⁷⁵⁹. La pratique de la percussion posée a favorisé l'utilisation du grès d'Allevier. Henri Donzet avait supposé que le désordre dans la polychromie alternée des moellons des piles venait de la lassitude du constructeur : « il y a un certain désordre dans la répartition des couleurs, comme si le constructeur était fatigué d'observer une discipline exacte »⁷⁶⁰. Afin de justifier la perte de polychromie, Henri Donzet avait supposé que la voûte *romane*, avait pu s'effondrer, et que l'ensemble du bâtiment avait dû être rebâti⁷⁶¹. Mais la continuité dans la construction des piles est manifeste. Les alternances polychromes revenant lorsqu'on ne les attend plus s'inscrivent dans la continuité du chantier. Il semble que cette perte de polychromie résulte d'un choix, selon l'emplacement des piles et d'une recherche de nouveaux matériaux, allant peut-être de paire avec l'épuisement des carrières.

Les murs gouttereaux des bas-côtés de la première à la quatrième travée : étape B

Les murs gouttereaux sont plus spécialement soignés au sud. Cependant, pour la construction des parements intérieurs, le maçon garde encore un rôle important. Il utilise des appareils irréguliers à litages marqués pour remplir l'espace se trouvant entre les piles bâties par les tailleurs de pierre, qui viennent largement contrôler son travail en chaînant le parement. Ces murs sont percés de larges baies. Ces baies adoptent un grand nombre de claveaux pour constituer les arcs en plein cintre. Au niveau de la troisième puis de la quatrième travée, le nombre de claveaux se réduit pour passer d'une trentaine, à une vingtaine. Les claveaux sont donc plus larges. Les restaurations ont enlevé les indices de la construction de ces murs gouttereaux. En observant les anciennes photographies et les murs intérieurs, ceux-ci révèlent la présence de trous de boulin autour des baies. Les trous de boulin témoignent du système d'échafaudage et du système de levage, pour le bardage des pierres et du mortier⁷⁶². L'utilisation d'un échafaudage semi-solidaire semble possible. Au premier niveau comme aucun trou de boulin n'a été répertorié, il est

⁷⁵⁸ M.-T. Zenner, « une église voûtée réalisée en deux étapes », M.-T. Camus, C. Andrault-Schmitt (dir.), *op. cit.* p. 121.

⁷⁵⁹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. [...]*, *op. cit.*, p. 30.

⁷⁶⁰ H. Donzet, « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et de ses peintures murales » *Les Monuments historiques de la France*, n°4, 1958, p. 176.

⁷⁶¹ *Idem*, p. 176-177.

⁷⁶² M.-T. Camus, C. Andrault-Schmitt (dir.), *op. cit.*, p. 122.

probable que les maçons et les tailleurs de pierres aient utilisé un échafaudage indépendant, à double rangée de perches. La région de Brioude ne manquait pas de forêts, le chantier avait pu être largement fourni en bois. Cependant, au XII^e siècle, la pénurie de bois se fait sentir, et les échafaudages sont économisés⁷⁶³. Le grand nombre de trous de boulin plus ou moins grand au niveau du massif occidental, peut-il assurer la présence de sapines⁷⁶⁴ ? Le grand nombre de trous au niveau de la coupole de l'avant-nef peut répondre aux difficultés de séchage des maçonneries. Ces nombreux trous de boulin ont pu pareillement jouer un rôle sur la ventilation et le séchage des maçonneries⁷⁶⁵. Afin de réaliser les arcs de baies, des cintres ont dû être placés à hauteur des piédroits. Ces cintres n'ont pu s'appuyer sur des impostes car les baies n'en possèdent pas. Ils ont pu reposer sur des perches encrées dans les traverses qui pénétraient les murs. De petites encoches sont prévues pour placer les pièces horizontales des petits cintres de ces arcs⁷⁶⁶.

Si le maçon façonne les murs gouttereaux à Brioude, est-ce lui qui construit les voûtes ? Deux équipes distinctes, élaborent les voûtes et les murs. Souvent le sommet du mur est achevé par l'équipe établissant la voûte. Le maçon est sûrement polyvalent, mais la qualité des voûtes créées dans ce chantier résulte du travail du tailleur de pierre. Ce travail est l'une des caractéristiques d'un chantier du XII^e siècle⁷⁶⁷. Alors que la Basse Auvergne va maintenir l'utilisation de la voûte concrète, les chantiers du Velay, du Brivadois et de la Haute Auvergne, vont utiliser beaucoup plus souvent des voûtes appareillées durant la fin du XII^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle.⁷⁶⁸

Ces murs ont également révélé la présence de trous carrés (trous de boulin ?) ménagés au niveau de la naissance des arcs des baies. Sur la baie n°53 placée sur le mur de la troisième travée du bas-côté nord une poutre taillée en pointe sort de l'un de ces trous carré placé à l'extérieur. Seuls les murs gouttereaux nord ont échappés aux restaurations du XIX^e siècle et en particulier aux restaurations des parements de Petitgrand. Les murs nord de l'avant-nef et de la première travée ont été repris en partie, mais les murs nord de la troisième et de la cinquième travée semblent avoir été épargnés jusqu'aux dernières restaurations des années 2000. Ceci pourrait expliquer la présence de ce morceau de bois ancré dans la maçonnerie. Ainsi, peut-on supposer la présence d'auvents réalisés en bois ? La présence d'auvents est surtout attestée au nord de l'Auvergne et dans le Bourbonnais⁷⁶⁹. L'utilisation des auvents est surtout révélée pour le XIII^e siècle. Cette protection se trouve être nécessaire dans le cadre *gothique*. Aurait-on voulu protéger les ouvertures nord de l'édifice ?

⁷⁶³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche*. [...], *op. cit.*, p. 32.

⁷⁶⁴ La sapine est un échafaudage destiné à l'installation de machines pour acheminer les matériaux au sommet de murs.

⁷⁶⁵ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche*. [...], *op. cit.*, p. 33.

⁷⁶⁶ *Idem*, p. 34. Plusieurs chantiers en Auvergne ont utilisé ce système plus particulièrement au XIII^e siècle. Cette solution se rencontre également dans le cadre de l'architecture castrale à Saugues ou Charlus.

⁷⁶⁷ *Ibidem*.

⁷⁶⁸ *Ibid.*

⁷⁶⁹ B. Phalip, « Charpentiers et couvreurs [...] », *op. cit.*, p. 58-59.

Le voûtement des bas-côtés : étape C

Il serait bien audacieux de proposer une chronologie précise du voûtement des bas-côtés. Nous remarquons cependant que les bâtisseurs ont d'abord préféré utiliser des voûtes en berceau à larges pénétrations longitudinales, pour couvrir l'avant-nef et les tribunes hautes de l'avant-nef. Un autre choix a été opéré pour le voûtement de la travée centrale de l'avant-nef, où les pénétrations forment une véritable voûte d'arêtes. De même, le porche sud a été couvert en partie basse par une voûte d'arêtes parfaitement maîtrisée : ces arêtes en besaces ont des claveaux très soignés. Le basalte scoriacé issu du volcan de la Vergueur, d'une couleur rouge brun virant au jaune brun à grains épais, est utilisé pour le voûtement de l'avant-nef et du porche. Il semble que ces constructions aient été exécutées dans un temps rapproché. De même, la tribune du porche sud reprend les mêmes caractéristiques et renouvelle la formule du berceau à pénétrations. La voûte d'arêtes n'est pas un signe d'évolution chronologique, mais elle résulte d'un choix purement symbolique ou caractérisant une équipe. L'unique voûte correspondant encore à ce schéma est située à la première travée du bas-côté sud (travée n°4). Nous pouvons en déduire que cette opération a été exécutée dans un temps proche du voûtement de l'avant-nef. Mais cette voûte construite en basalte rouge, présente quelques désordres. Les deux voûtes s'apparentant le plus à celles précédemment décrites, sont celles des travées n°9 et 10. Là encore, un berceau transversal est largement pénétré par deux lunettes longitudinales. Pour toutes ces voûtes, les arêtes ont un profil courbe. Mais peut-on dire qu'elles sont toutes issues d'une première campagne de voûtement ? En ce qui concerne les voûtes des espaces n°1, 2, 3, 4, 29, 35 et 37 et 38, on peut établir une première campagne de voûtement. Quant aux voûtes de la nef n°9 et 10, elles ne sont pas issues de la même campagne. Deux équipes peuvent cohabiter pour exécuter le voûtement en ce qui concerne les trois premières travées et l'avant nef. Lorsque le voûtement du bas-côté sud, a été construit en berceau, celui du nord, a été formé d'arêtes et inversement. Bizarrement, Louis Bréhier justifiait la présence de berceau à pénétration par une ignorance des bâtisseurs. Il précise que les équipes auraient dû fabriquer des travées carrées afin de réunir les arêtes et de former des voûtes d'arêtes⁷⁷⁰. Nonobstant, nous venons de voir que cela résulte d'un choix ou d'un tâtonnement.

3) Le voûtement de la nef, le montage des murs de la cinquième travée et des parties basses occidentales du transept : phase n°4 - aux alentours de 1150-1160

a) Le voûtement de la nef romane : étape A & C

Lorsque les bas-côtés ont été couverts, il restait à couvrir la nef. Il est délicat de comprendre les hésitations de son couvrement. Ces hésitations ne sont pas rares dans les chantiers. À la cathédrale du Puy, la question du voûtement s'est également posée. Plus loin, à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, ainsi qu'à Saint-Hilaire-le-Grand, on prévoyait de couvrir la nef de charpentes⁷⁷¹. Cette solution est-elle possible à

⁷⁷⁰ L. Bréhier, « L'art roman dans la région de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1946-50, p. 16.

⁷⁷¹ M.-T. Camus, C. Andrault-Schmitt (dir.), *op. cit.*, p. 145-146.

Brioude ? Les grands arcs ont été réalisés en basalte rouge, dans la même veine que les moellons utilisés pour les voûtes ou la coupole sur trompes de la tribune centrale.

Les deux premières travées gardent des traces de petites trompes au-dessus des grands arcs⁷⁷². En effet, plusieurs claveaux analogues à ceux des trompes de la coupole de la tribune sont visibles, en particulier dans la première travée. En 1958, Henri Donzet avait révélé l'existence de ces « traces de petits arcs placés dans les angles ». Ces traces se trouvent dans les murs latéraux, mais la reprise des maçonneries les a effacés partiellement. Il s'agit de vestiges de trompes. Il ne semble pas y avoir de différence de carrière, ni de module entre ces vestiges et la reprise des maçonneries. Il semble que ces trompes aient assez rapidement été détruites après leur construction. Il est probable que le projet de voûtement d'une partie de la nef en file de coupole ait pu séduire les commanditaires. Mais il est tout aussi probable que le projet n'ait pas abouti. Pour Henri Donzet, à l'origine, l'édifice était « couvert d'une file de coupole dont seule celle du narthex aurait subsisté »⁷⁷³. Henri Donzet poursuit : « [...] rien dans le plan, si ce n'est la division de la nef en carrés réguliers n'annonce ce mode de voûtement insolite en Auvergne [...] ce qui expliquerait d'ailleurs le sort de ces voûtes »⁷⁷⁴. Comme le dit très simplement l'abbé Craplet : « [...] on aimerait savoir comment étaient conçues les voûtes primitives de la nef »⁷⁷⁵. La tâche est difficile. Les divers auteurs ont cherché des explications. Depuis les remarques d'Henri Donzet, tous admettent la présence éventuelle de coupoles sur la première travée au moins⁷⁷⁶. André Gybal, qui considère que « Saint-Julien est une œuvre des architectes romans auvergnats », prétend que Brioude a été voûtée comme les grandes églises de Limagne⁷⁷⁷.

Dans un premier lieu, le voûtement en file de coupoles a pu être désiré pour couvrir les deux premières travées de la nef. A-t-on voulu individualiser cette partie de l'édifice ? Ces questions s'apparentent aux interrogations des différents maîtres d'œuvres à propos du voûtement de la nef de Notre-Dame du Puy⁷⁷⁸. Alors que les deux travées orientales de la nef de la cathédrale du Puy ont d'abord été voûtées en berceau, il semble que vers le milieu du XII^e siècle, elles ont été recouvertes de coupoles octogonales nues sur trompes. En ce sens Brioude s'est tourné vers l'est et les pays du Saint-Empire : « longtemps considérées d'influences islamiques, l'origine des coupoles du Puy a été depuis recentrée dans la région du Rhône où de telles coupoles sont encore en place »⁷⁷⁹. Certes, la coupole sur trompes de Brioude ne répond pas exactement aux formules du Puy, mais elle s'en approche considérablement. Ce système de file de coupoles a pu apporter aux chanoines une solution originale à l'intérieur du diocèse, afin d'apporter aussi une abondante lumière dans la nef. En effet, la coupole sur trompes de la tribune centrale de Brioude, possédait certainement deux ouvertures latérales. De plus la

⁷⁷² Cf. Volume V, fig. n°4 et ss. p. 103.

⁷⁷³ H. Donzet, *op. cit.*, p. 177.

⁷⁷⁴ *Ibidem*.

⁷⁷⁵ B. Craplet *op. cit.*, p. 271.

⁷⁷⁶ G. Nicot, *op. cit.*, p. 72 ; B. Craplet, *op. cit.*, p. 271 ; B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. [...], op. cit., vol. III*, p. 263.

⁷⁷⁷ A. Gybal, *op. cit.*, p. 127.

⁷⁷⁸ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. [...], op. cit., vol. I*, p. 260.

⁷⁷⁹ X. Barral i Altet (dir.), *op. cit.*, p. 196.

partie de la coupole adossée au mur de façade est percée d'une large baie au-dessus de l'arc formeret. Alors qu'au Puy, la surélévation des bases des arcs au moyen de colonnette permet l'éclairage direct de la nef⁷⁸⁰, à Brioude la création de deux arcs superposés a permis de loger de larges ouvertures dans l'espace du tambour quadrangulaire. En effet, au-dessus des arcs doubleaux, un arc de décharge est ménagé dans le mur. Grâce à ce système, entre ces deux arcs, la maçonnerie a pu être largement évidée. On cherche donc un système de voûtement adapté à l'absence de tribunes installées sur les bas-côtés. Alors que les architectes du diocèse de Clermont utilisent des tribunes afin de contrebuter les voûtes du vaisseau central⁷⁸¹, celui de Brioude n'en choisit pas. Pour l'édification de cette coupole, les premières assises placées au-dessus des trompes peuvent être établies en tas-de-charge. Ce système permet très certainement de limiter la dimension du cintre et d'effectuer une économie de bois. Si les recherches menées au Puy s'échelonnent entre 1070 et le milieu du XII^e siècle⁷⁸², peut-on penser qu'à Brioude, une solution à la fois proche des formules auvergnates et orientée vers celle du Velay, a pu être adoptée vers 1150 – 1160 ?

Le niveau des voûtes de ces coupoles est connu. Par conséquent le niveau des combles *romans* du vaisseau central est également avéré. Il est découpé en deux parties qui correspondent assurément avec les deux grandes phases du chantier. Les trois premières travées étaient dotées (ou avaient été prévues d'être doté) de coupoles prenant naissance juste au-dessus des grands arcs et montant jusqu'aux niveaux des actuels oculus. Le passage qui avait été prévu pour relier les combles *romans* du vaisseau central avec la tour occidentale carrée était ménagé à l'intérieur de la maçonnerie et doté d'un escalier qui se voit encore sur le relevé réalisé par Auguste Bravard en 1838 mais qui est inconnu des relevés de Guy Nicot⁷⁸³. Une porte axiale placée au revers de la base de la tour est encore visible à cet endroit. De l'autre côté, les deux dernières travées avaient été voûtées en berceau. Ce berceau prenait naissance au-dessus des triplets. Une assise de réglage est visible à ce niveau. Cette partie était donc plus haute que les trois premières travées qui avaient peut-être déjà étaient jugées trop sombre. Le berceau s'élevait jusqu'au-dessus de la baie libre de la lanterne.

Lorsque la cinquième travée a été terminée, il est possible que l'établissement de ce berceau brisé ait permis de terminer le couverture. Des traces du berceau brisé restent apparentes sur le mur de la lanterne⁷⁸⁴. Pour l'abbé Craplet ce voûtement dont les arrachements sont visibles sur « l'arc triomphal de l'avant-chœur », s'engageait au-dessus des fenêtres hautes encadrées d'arcades aveugles⁷⁸⁵. Ainsi, ce n'est qu'avec la création de la cinquième travée, qu'une solution intermédiaire proposait d'établir un triplet ouvrant sur des terrasses (aujourd'hui des combles). Ce triplet possède non pas trois baies aveugles, mais deux baies aveugles, permettant d'évider le mur et une baie centrale complètement évidée. Dans les

⁷⁸⁰ A. Fikry, *L'art roman du Puy et les influences Islamiques*, thèse de doctorat de l'Université de Paris, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1934, p. 67.

⁷⁸¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 260.

⁷⁸² X. Barral i Altet, *op. cit.*, p. 197.

⁷⁸³ Cf. Volume II, fig. 130 et 131 p. 96 ; Arch. dép. Haute-Loire, 28 Fi 1, A. Bravard, *D'une partie de la ville de Brioude [...]*, *op. cit.*

⁷⁸⁴ Cf. Volume V, fig. n°81, p. 126.

⁷⁸⁵ B. Craplet, *op. cit.*, p. 272.

combles des bas-côtés, cette baie centrale n'a été obturée que très tardivement à l'aide de tuiles⁷⁸⁶. Le berceau brisé se serait donc appuyé sur des arcs doubleaux établis au-dessus des colonnes engagées des piliers. À cette condition, il aurait fallu que les colonnes engagées tournées dans la nef soient plus hautes, pour arriver au niveau des grands arcs. Dans ce cas, pourquoi aurait-on ensuite raccourci les colonnes, afin qu'elles trônent inutilement dans la nef, à la même hauteur que les colonnes soutenant les grands arcs et les arcs-doubleaux ? Il ne semble pas que ce soit le cas, on a certainement bien prévu, dès le départ, d'établir des piliers à noyau carré flanqué de quatre colonnes engagées. Ces colonnes engagées dans la nef n'ont pas été modifiées. Dès lors, il ne serait pas exclu de voir des piles composées comportant en guise de second ordre, des pilastres, venant porter des arcs doubleaux et le berceau brisé et retombant sur les tailloirs des colonnes engagées du vaisseau central. Cette solution s'approche ainsi, de celle que l'on peut voir à Fontenay, dans l'église abbatiale où des colonnes engagées en guise de second ordre prolongent les pilastres pour soutenir des doubleaux. Nous pensons aussi aux solutions de Saint-Philibert de Tournus, ou de San Pedro de Roda utilisant des colonnes superposées, ce qui induirait que Brioude possédait pour sa nef centrale un voûtement à peine plus haut que celui des bas-côtés.

Une autre hypothèse peut être faite. Si ces tentatives n'ont pas franchement réussies ou n'ont pas été acceptées, il est possible que Saint-Julien ait été couvert par une nef charpentée provisoire. Saint-Pierre de Poitiers, qui possède une large nef, a été dotée de murs intermédiaires percés d'arcades et de petites toitures en appentis à demi-fermes basses, afin d'attendre un couvrement plus approprié. Nous n'avons pas remarqué que les pilastres utilisés en second ordre à Brioude, s'appuient sur des arrachements d'appareil ancien pouvant révéler des pilastres ou des colonnes hautes. Ceci pour deux raisons : les murs ont été démontés lors de la réfection *gothique*, ou bien ces supports de second ordre étaient de petite dimension. La partie basse des pilastres de second ordre présent dans la nef, semble cependant garder des traces d'anciens supports faisant un mètre ou un mètre cinquante de hauteur. C'est une dimension qui permet aux piles d'arriver presque au niveau des grands arcs de la nef. Sur ces petits pilastres on aurait pu placer une charpente formant un berceau brisé ? La présence d'arrachement formant un arc légèrement brisé, pourrait-elle correspondre à une charpente en carène inversée, tel qu'on le retrouve à Gannat ?⁷⁸⁷ Peut-on au contraire imaginer un voûtement de la nef identique de celui d'Ebreuil ou de Souvigny (à l'origine) ? Pour Bruno Phalip il n'est pas exclu que l'usage de murs diaphragmes au droit des arcs doubleaux, permette de se passer de fermes en n'utilisant seulement des pannes⁷⁸⁸. Ainsi de courts pilastres peuvent soutenir des arcs diaphragme. Ces arcs permettent d'épauler la charpente. L'éclairage direct de la nef aurait ainsi pu être effectué par d'étroites baies, analogues à celles présentes encore aujourd'hui en cinquième travée, et situées à la place des baies couvertes d'un arc à trois lobes, rétablies en période *gothique*. Bruno Phalip évoque un problème à propos de ces arcs diaphragmes⁷⁸⁹. En effet, s'ils ont été abattu afin d'établir la voûte *gothique*, pourquoi peut-on encore les apercevoir sur le tableau de

⁷⁸⁶ L'obturation de la baie centrale a-t-elle été réalisée après la Révolution ?

⁷⁸⁷ B. Phalip, « Charpente et couvreurs [...] », *op. cit.*, p. 100.

⁷⁸⁸ *Ibidem*.

⁷⁸⁹ B. Phalip, « Charpente et couvreurs [...] », *op. cit.*, p. 32.

Guillaume Rome en 1636 ? Il semble que ces arcs dépassaient de la toiture *gothique*, « comme s'il s'agissait de dispositions du bas Moyen-Âge (Cuxa, Lamourguié à Narbonne) »⁷⁹⁰. La tradition picturale l'aurait-elle emportée sur la réalité ? Là encore, il est difficile d'en dire plus, et l'on ne peut décidément pas statuer avec certitude sur cette question.

En résumé, il peut y avoir eu une première campagne de voûtement en file de coupole qui a été brusquement suspendue au moment d'un changement de parti dans le chantier. Finalement le voûtement brisé a pu l'emporter au moment de couvrir l'ensemble de la nef. Si non, la nef aurait-été couverte en deux parties différentes, par une file de coupole pour les deux premières travées, puis par un berceau brisé pour les trois travées suivantes. Enfin, s'il n'a pas été finalisé durant cette période *romane* du chantier, le couvrement a pu être assuré par une charpente provisoire enjambant le vide demeurant entre les coupoles et la cinquième travée couverte d'un petit berceau.

b) La cinquième travée et les parties occidentales basses du transept : étape B

La cinquième travée : un changement de carrière fréquent

Le changement de modénature se poursuit dans cette cinquième travée. Les premiers changements s'amorcent sur les piles n°21, 22, 23, 24 et plus particulièrement sur la face nord-est des piles n°22 et 23. Désormais, les grands arcs adoptent une mouluration complexe. Ces moulures à cru forment une modénature accentuée. Le grès d'Allevier est toujours plus présent. Bien que le chantier avance dans le temps, il semble respecter des plans établis dès le départ. Les deux portails de cette travée réhabilitent la polychromie sur les murs gouttereaux des bas-côtés. Les deux murs gouttereaux sont totalement bâtis en grand et en moyen appareil régulier. Ces deux parements valorisent particulièrement les portails. Cette zone est donc spécialement mise en valeur. Les claveaux employés pour établir les arcs des baies sont plus larges. Une grosse vingtaine de claveaux suffit pour établir l'arc alors que dans les travées précédentes, il en fallait une trentaine. Malgré tout, plusieurs désordres apparaissent. Les jeux d'appareillage polychromique des arcs et du parement ne sont pas réguliers. Une hésitation dans le choix des carrières apparaît également. Des cales et des bouchons s'intercalent pour rattraper les décalages d'assise du parement. D'ailleurs, les piles et les arcs rattrapent aussi un désaxement de la travée. Le mur sud s'est trouvé être plus avancé que le mur nord, lorsqu'un premier changement de carrière s'est opéré. En effet, les dix à douze premières assises du mur sud ont été établies en continuité avec la pile n°21. Au nord, seules les deux premières assises ont pu être construites avant que la première grande phase du chantier ne s'arrête. Le chantier est toujours plus en avance au sud. Pour les deux murs, la partie médiane du parement (15 à 20 assises,) est bâtie en grès clair, veiné de rose, en grès de Beaumont et en grès de Lauriat. Au-dessus le grès d'Allevier redevient majoritaire. Alors que les piles engagées (n°25 et 28), dans les murs gouttereaux adoptent les mêmes formules, que les piles précédentes (hormis les bases), les piles n° 26 et

⁷⁹⁰ *Ibidem.*

27 adoptent une nouvelle formule plus complexe. Dorénavant, la pile complexe est flanquée de quatre colonnes engagées de moitié et de quatre colonnettes cantonnées.

La base attique supportée par un large socle, envahit chaque dossier et chaque colonne. Ces piles sont entièrement construites en grès d'Allevier. Les hauteurs d'assises sont mieux calibrées et les joints verticaux sont masqués au maximum. Les tailloirs, qui dans la nef présentaient parfois un profil chanfreiné, parfois une légère doucine, sont désormais tous constitués d'un profil de doucine nettement découpée. Les bases à deux tores inégaux séparés par une scotie caractéristique du XII^e siècle⁷⁹¹, ont un tore inférieur qui a tendance à s'aplatir depuis la troisième travée de la nef. Désormais l'utilisation du tore (tore à demi-cœur renversé) légèrement aplati devient systématique. Cependant les piles n°26 et 27 qui avaient été débutées lors de cette phase, ont été ensuite entièrement remaniées et terminées lors de la phase n°7 dans le dernier quart du XII^e siècle.

Cette travée rattrape un décalage du plan qui survient au niveau du faux transept. La proximité de l'ancien édifice à démolir et des substructions des anciens édifices s'étant succédé autour du tombeau de Julien, a pu causer quelques dérangements. Le voûtement de la cinquième travée du bas-côté nord doit se caler sur le pilier n°23 sans trop se déformer, car le pilier n°27 est en retrait. Pour ce faire, au-dessus de l'imposte (pile 23), la voûte ne se pose pas directement sur la pile, mais démarre une assise plus haute. L'arc doubleau à double rouleau soutenant la tribune du chœur possède un premier rouleau angulaire et un second rouleau chanfreiné, afin de rattraper les légers décalages. Le chanfrein est plus large au nord.

À l'extérieur, on remarque que les baies (plus étroites que celles des travées précédentes), adoptent une archivolte concave se poursuivant en retour sur toute la travée. L'accentuation de la modénature valorise pareillement cette travée et montre un changement de parti. C'est une moulure (archivolte concave) plus commodément vue dans les chantiers des grands édifices du diocèse d'Auvergne. Elle peut être le signe des premières corrections apportées au chantier initial. Nous sommes déjà dans la deuxième grande phase du chantier.

C'est également à partir de cette cinquième travée, que le grand et le moyen appareil sont utilisés aussi bien à l'intérieur, qu'à l'extérieur. Le travail du maçon est encore amoindri, alors qu'il gardait encore un rôle important, dans la construction des murs gouttereaux des quatre premières travées. La présence du moyen appareil, prouve que des tailleurs de pierre qualifiés sont présents. L'ambition du chantier est grande. Le tout proche et prestigieux chantier de Saint-Austremoine d'Issoire montre encore une certaine absence du moyen appareil par endroit⁷⁹². Il semble qu'en Basse-Auvergne, l'essor de l'utilisation du moyen appareil est attesté, dès le second tiers du XII^e siècle⁷⁹³. Pour le Brivadois, la Haute Auvergne et le Velay, il est avéré dans le dernier tiers du XII^e siècle⁷⁹⁴. De même, la percussion posée semble devoir rester conditionnée à la présence de la sculpture ; c'est le cas à Brioude. Le coût de construction s'en trouve

⁷⁹¹ É. Proust, *La sculpture romane en Bas-Limousin : un domaine original du grand art languedocien*, thèse de Doctorat, Paris, Éditions Picard, 2004, p. 28.

⁷⁹² D. Morel, *L'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire [...]*, *op. cit.*, p. 132.

⁷⁹³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. [...]*, *op. cit.*, vol. I, p. 36.

⁷⁹⁴ *Idem*, p. 36-37.

évidemment augmenté, pourtant l'adoption de la pierre appareillée assure une certaine économie des bois, et une augmentation des qualités mécaniques des structures. Pour ce type d'appareil, le tailleur qualifié doit posséder un large outillage⁷⁹⁵. De ce fait à Brioude, les tailleurs de pierre représentent le corps de métier prédominant. Aussi, l'appareillage de qualité est présent aux points structurants de l'édifice. Les qualités techniques, du moyen appareil renforcent donc la stabilité par l'utilisation de joints plus minces à séchage rapide. La part de blocage est considérablement réduite et les risques de déformation sont finalement atténués.

c) L'aménagement du tombeau de Julien, le porche nord et la tour occidentale (phase n°4 étape D)

Remaniement paraliturgique : étape D

Lorsque le faux transept a été édifié, le chantier s'est vraisemblablement arrêté pendant quelque temps. Les murs gouttereaux sont d'ailleurs issus de deux tranches de travaux distinctes. Le chantier a cessé lors de la construction de ces murs. L'aménagement établis autour du tombeau de Julien a dû être exécuté à ce moment là. À l'époque *romane* les textes et les fouilles attestent dans la plupart des églises de « pèlerinage », la présence dans l'abside d'un ou de plusieurs tombeaux du « héros du lieu » accompagné ou non d'une fontaine ou d'un point d'eau. C'est le cas à Saint-Marcel dans l'Indre, ou Saint-Géraud à Aurillac. L'abbatiale Saint-Sever sur l'Adour possédait sûrement aussi une « piscine miraculeuse » située à proximité du reliquaire de Saint-Sever placé en arrière de l'autel principal⁷⁹⁶. Jean Hubert évoque également les puits de la cathédrale de Rouen ou de Saint-Denis et parle de « puits-sacrés » dont les auteurs des XI/XII^e siècles indiquent la fonction et la raison d'être. À Brioude le puits est placé à proximité de l'entrée nord, unique entrée initiale, dans l'abside *martyriale*.

Pour Gabriel Fournier, l'emplacement du tombeau de Julien (sous l'autel actuel), qui représentait un point fort de l'église, a été respecté, mais il a subi des remaniements⁷⁹⁷. Dans un premier temps, le socle du tombeau de Julien a été surélevé et élargi. Les mosaïques ont partiellement été détruites pour être dissimulées sous la nouvelle maçonnerie (socle A)⁷⁹⁸. Le sol de petits galets (III) a partiellement été défoncé, afin d'installer les fondations des piles romanes. Les fondations sont donc venues couvrir les anciens murs latéraux arasés (murs de la basilique carolingienne ?) pour descendre jusqu'au niveau du sol V, sol de la basilique du V^e siècle, dite de Victorius. Une barrière de bois⁷⁹⁹ a même été installée dans la cinquième travée afin de garantir un périmètre protégeant le *ciborium*⁸⁰⁰. Le pavage III carolingien,

⁷⁹⁵ *Idem*, p. 43.

⁷⁹⁶ Cf. J. Lauffray, « Chevets-martyria de Saint-Sever sur l'Adour et de Sorde l'abbaye », *op. cit.*, p. 108 et ss.

⁷⁹⁷ G. Fournier, « Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 15.

⁷⁹⁸ *Ibidem*.

⁷⁹⁹ Cette barrière de bois installée à un moment de l'aménagement des sols n'est pas sans poser problème. Il reste impossible de statuer véritablement à ce propos. T. Creissen décrivait déjà l'ambiguïté de la description réalisée lors des fouilles. Cf. T. Creissen, « Le *ciborium* de Saint-Julien de Brioude et l'activité édilitaire dans la basilique à l'époque carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens [...]*, *op. cit.*, p. 400 et ss.

⁸⁰⁰ G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude*, SRA Auvergne (CA)/RAP00923. ch. IV.

supportant à cet endroit, le socle (socle B) des mosaïques, que l'on pense dater des remaniements du temps de Guillaume le Pieux⁸⁰¹, a été détruit sur toute la largeur de la nef sur environ 50 cm de largeur⁸⁰². Le marbre du tombeau de Julien ainsi que les tombeaux d'Arcons et d'Ilpide ont été détruits⁸⁰³. Un *ciborium* fait de quatre poteaux enrobés de stucs imitant des colonnes, est venu encadrer la partie antérieure du nouveau socle, qui se prolonge en direction du chœur⁸⁰⁴. D'après l'observation des moellons utilisés et de la modénature nous proposons de dater l'établissement du porche nord de la même période. Or, la confection du tympan en stuc s'avère être simultanément réalisée lorsque les poteaux stuqués ont été installés : ceci semble renforcer la première chronologie établie. Ce *ciborium* pouvait lui-même reprendre une disposition plus ancienne déjà citée par Grégoire de Tours, lorsqu'il parle de *cancellus*. Pour Gabriel Fournier, ce terme ne décrit pas de simples barrières basses, mais un monument en hauteur. *Cancellus*, dans l'épisode du voleur (Grégoire de Tours, *Vie de saint Julien*, 20) ne doit pas être pris pour un chancel, mais véritablement comme un édicule à claires-voies, auquel des tentures étaient suspendues. Il était aussi surmonté d'une croix. On peut le désigner par le terme de *ciborium* ou de baldaquin⁸⁰⁵. Deux barrières ont alors été tendues, entre ce socle et les piles *romanes*. Cet espace est aujourd'hui situé entre l'entrecolonnement de la cinquième travée de nef et la croisée⁸⁰⁶. Durant le chantier *roman* « le chœur était encore installé dans ce qui restait de l'église carolingienne »⁸⁰⁷. Il est possible qu'à cette date, les restes de Guillaume le Pieux conservés dans la rotonde (?), aient été déplacés près de l'autel Sainte-Croix⁸⁰⁸. Cet autel, déjà signalé en 1281 puis 1301 nommé Sainte-Croix était peut-être d'époque carolingienne et avait pu être maintenu au milieu de la nef, dans la troisième travée.

Nous privilégions l'hypothèse de Pascale Chevalier ou de Bernard Craplet à propos de l'emplacement du tombeau de Julien plutôt que celle de Gabriel Fournier. En effet, aujourd'hui deux thèses s'opposent légèrement à propos du *ciborium*. Pour Gabriel Fournier, et pour Xavier Barral i Altet

⁸⁰¹ Il s'agit du socle B, aujourd'hui visible, entouré des mosaïques partiellement recomposées. Ce socle repose lui-même sur des remplois, entre autres sur une grosse pierre de tambour de colonne cannelée en marbre blanc provenant sûrement de la basilique du V^e siècle dite de Victorius. Ce tambour est aujourd'hui dans la crypte. De même, c'est à cet endroit, qu'à été retrouvé le fragment du socle en marbre, portant le tombeau de Julien et qui est aujourd'hui dans la crypte. Il sert désormais de socle au reliquaire de saint Julien.

⁸⁰² G. Fournier, « Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p.15.

⁸⁰³ G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude*, SRA Auvergne (CA)/RAP00923, ch. IV, 5).

⁸⁰⁴ *Ibidem*.

⁸⁰⁵ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1967, p. 18.

⁸⁰⁶ G. Fournier, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude*, SRA Auvergne (CA)/RAP00923, ch. IV.

⁸⁰⁷ G. Fournier, « Fouilles dans l'église... », *op. cit.*, 1974, p. 16.

⁸⁰⁸ G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude – notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, 1968, p. 25 ; X. Barral i Altet, « Le pavement médiéval en mosaïque et galets de la basilique Saint-Julien de Brioude : une synthèse culturelle originale », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international [...]*, *op. cit.*, p. 356. X. Barral i Altet reprenant le dossier de G. Fournier fait encore la même erreur à propos de cet autel : il ne s'agit pas de quarante reliques mais la mention latine fait allusion aux reliques des *Quarante martyrs* fête par ailleurs bien connue célébrée le 9 mars. Cependant la présence de ces reliques (révélée tardivement) n'est pas sans poser problème puisque la fête des *Quarante martyrs* ne se célèbre pas en Auvergne, ni en Velay. La fête apparaît à Brioude uniquement dans le bréviaire de 1654.

plus récemment, il s'agissait d'un monument funéraire de Julien et de ses deux acolytes⁸⁰⁹. Pour Bernard Craplet ou Pascal Chevalier, et aussi Thomas Creissen, il est plus vraisemblable que le ciborium n'ait été qu'un autel⁸¹⁰ alors que Julien reposait encore dans la chapelle *martyriale*. Aussi l'aménagement de ce ciborium y compris avec ses entrelacs mosaïqués serait authentiquement *roman*⁸¹¹. L'état inchangé de cette chapelle, ayant conservée uniquement une seule entrée plutôt étroite et des baies ajustées avec le déambulatoire afin de donner un accès visuel à l'intérieur, plaide en faveur de l'hypothèse de Pascale Chevalier.

Le porche septentrional : étape D

Le porche nord⁸¹² et le faux transept sont sortis de terre simultanément. Entre la façade occidentale et le portail septentrional, le long du mur gouttereau septentrional se trouve un dallage de terre cuite rouge⁸¹³ situé dans l'axe du porche pouvant correspondre au sol d'une ancienne annexe-sacristie située au niveau de la deuxième travée. Lors des fouilles réalisées en 2001, il a été révélé trois niveaux devant la porte nord du porche septentrional⁸¹⁴. D'abord on remarque un niveau d'embranchement du portail constitué de pierres de Volvic. Il s'agit d'un aménagement du XX^e siècle. Ensuite, le sol est constitué d'un appareillage hétérogène formé de blocs bruts, de galets plongés dans un mortier blanchâtre avec de la chaux et du sable (US 2076)⁸¹⁵. Puis une maçonnerie de galets et de blocs de basalte noyés dans un mortier blanchâtre compact a été découverte : cette partie s'engage sous l'élévation et recouvre deux murs (murs 2017 et 2018)⁸¹⁶. Les relevés du soubassement du portail occidental du porche septentrional révèlent également plusieurs niveaux de remblais et des maçonneries⁸¹⁷. Il semble donc que le porche ait été établi sur d'anciennes constructions.

Est-on venu corriger le plan initialement prévu ? Le porche méridional semble faire parti du plan initial car la travée de bas-côté sud lui correspondant marque l'entrée par l'adoption de deux arcs doubleaux à double rouleau. De même la présence d'un masque sculpté au-dessus de l'arc du porche méridional, à l'extérieur et au-dessus de l'arc doubleau à double rouleau de la travée sud de l'avant-nef,

⁸⁰⁹ G. Fournier, « Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 14 ; G. Fournier, *Fouilles dans l'église saint-Julien de Brioude 1972-1973*, SRA Auvergne, RAP00923, ch. IV, p. 22 ; G. Fournier, « Brioude. Basilique Saint-Julien », *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2 Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996, p. 66-68.

⁸¹⁰ B. Craplet, *Auvergne romane, op. cit.*, 1978, p. 279 ; P. Chevalier, « La crypte de saint-Julien de Brioude, *memoria* de la première basilique ? », *op. cit.*, p. 284.

⁸¹¹ X. Barral i Alter, « Le pavement médiéval en mosaïque et galets de la basilique Saint-Julien de Brioude : une synthèse culturelle originale », *op. cit.*, p. 354 et ss. ; T. Creissen, « Le *ciborium* de Saint-Julien de Brioude et l'activité édilitaire dans la basilique à l'époque carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens [...]*, *op. cit.*, p. 399 et ss.

⁸¹² Le porche est devenu la chapelle Saint-Barthélemy en 1516.

⁸¹³ A.-A. Lichon, *Abords de la basilique Saint-Julien. Portails Nord et Ouest, site n°4304027 AH, 5 juin – 20 juillet 2001*, SRA Auvergne, RAP 339, p. 7-8.

⁸¹⁴ Cf. Volume II, fig. n°310, p. 165.

⁸¹⁵ Cf. Volume II, fig. n°306, p. 163.

⁸¹⁶ Cf. Volume II, fig. n°307, 308 et 309, p. 164.

⁸¹⁷ Cf. Volume II, fig. n°309, p. 164.

rend cet espace cohérent. Le porche méridional fait parti du programme architectural et iconographique, intégré à celui du massif occidental. De plus, la similitude du couvrement, de la hauteur des fûts, de la sculpture de certains chapiteaux de ces deux espaces les rend indissociables l'un de l'autre. Il n'en va pas de même du porche septentrional qui fut sans nul doute ajouté après coup.

Certes un portail a été prévu à cet endroit. Mais a-t-on projeté d'établir une tribune ? Le mur gouttereau de la seconde travée du bas-côté nord, dans lequel s'ouvre le portail n° 9, était percé d'un petit oculus placé juste au-dessous de la voûte du bas-côté. La tribune n'était donc pas prévue initialement. Mais aucun désordre ne vient attester de la reprise du parement à cet endroit. L'ouverture de l'arc sur la tribune présente un léger décalage, mais elle ne permet pas d'en déduire un repentir notable. Cependant l'analyse rapide, des deux colonnettes engagées et appareillées soutenant l'arc doubleau ouvrant dans le bas-côté, permet d'individualiser ce porche.

Alors que la modénature des bases, des tailloirs et des impostes du porche méridional, présente une cohérence, celle du porche septentrional montre une hésitation⁸¹⁸. Justement, le changement de modénature révélé sur les piliers n° 22 et 23 se reporte sur les piles n° 69 et 72 de la tribune. La base du pilier n°69 présente une large scotie, tandis que la base du pilier n°72, possède une scotie étroite et un tore inférieur en demi-cœur renversé très largement évasé. Alors que la pile n°69, possède un astragale simplement composé d'un tore, le pilier n°72 adopte un tore souligné d'une baguette. Nonobstant, la pile n°69 opte pour une base copiée sur celle de l'avant-nef en la réajustant grâce à un astragale correspondant lui à ceux choisis dans l'avant-chœur. Le pilier n°72 adopte une base dont la mouluration est proche des moulures des bases des supports de la tribune du porche méridional mais il s'agrémente aussi d'un astragale correspondant à ceux des supports situés dans les cinq travées des vaisseaux. La modénature choisie pour le porche septentrional synthétise donc des solutions adoptées pour différents espaces de l'édifice.

Ce porche est également construit grâce à un appareillage semblable à celui du rez-de-chaussée. Le mode de couvrement, en particulier de la tribune haute du porche, est pratiquement identique aux voûtes d'arêtes de la cinquième travée. L'avancée du chantier au niveau de l'avant-chœur va de paire avec la destruction des anciennes constructions carolingiennes : il semble que certains éléments aient été réutilisés. La présence de colonnettes de marbre antique réutilisées sur la porte sud-ouest du porche septentrional n'est pas due au hasard.

Et la tour occidentale ?

La base de la tour occidentale, révèle la présence de trous de boulin, ou de poutres, soutenant les planchers des galeries hautes, tel que le tableau de Guillaume Rome le montre. Des galeries semblables à celles figurant sur la façade occidentale de La Chaise-Dieu, auraient pu prendre place sur la façade de Saint-Julien. L'existence de trous alternés conjugués à la présence d'une porte au niveau des combles de la

⁸¹⁸ Plusieurs types de moulures cohabitent sans cohérence apparente.

nef, que montre le tableau de G. Rome, vient appuyer cette hypothèse. Un escalier montant depuis l'actuel comble du bas-côté nord, accédait donc jusqu'au niveau de cette porte extérieure, grâce à une galerie et des marches de bois surmontées d'un auvent. Les murs gardent donc les traces de cavités où se logeaient les poutres. Mais il reste bien difficile de donner une date à ces structures de bois. Ont-elles été prévues dès le départ ? Il est tout aussi probable que le clocher carré n'ait été terminé que durant le chantier *gothique*.

B. La deuxième grande période du chantier

1) Un point d'arrêt et des troubles durant le chantier (durant la phase n°5)

C'est en 1163 exactement, que se concentrent les problèmes au sein du chapitre. Il semble qu'à ce moment là, les trésors de l'église aient été pillés et que l'édifice ait brûlé⁸¹⁹. La partie restante de l'édifice carolingien a-t-elle été incendiée ? Il est difficile de savoir de quoi il s'agit exactement, puisque différents incidents se déroulent dans toute la ville. Le chantier ne peut pas avoir continué durant une période aussi troublée. Le roi Louis VII vient enfin rétablir la situation. Le chantier avait dû s'interrompre durant les périodes les plus violentes, entre 1163 et 1165 ou 1167. Il semble possible que les conflits s'apaisant, le chantier ait repris. Le projet initial semble avoir été corrigé pour se conformer finalement à des solutions plus « capétiennes », grâce à l'appui du doyen issu de la famille de Mercœur, lié à son parent l'évêque de Clermont. Peut-être que de son côté, le prévôt proche des Plantagenêts entendait mener à bien un projet conforme à un soutien comtal. Bruno Phalip, propose de voir une véritable scission politique du chantier : « toutes les conditions sont donc réunies pour que deux projets s'opposent, l'un est comtal avec les Plantagenêts comme soutien, l'autre est épiscopal avec les capétiens comme protecteurs »⁸²⁰. Cependant, il semble probable que le seul argument appuyé sur la position géographique de l'église de Brioude puisse réellement être déterminant sans pour autant exclure un contexte politique influent. Dans ce cas, la correction du chantier se trouverait principalement concentrée sur le chevet. Ne peut-on pas inclure un choix architectural parfaitement maîtrisé dès le départ et optant de composer avec les habitudes architecturales des deux sièges épiscopaux les plus proches et les plus impliqués dans les affaires de Brioude. Il nous semble probable, que suite aux événements politiques qui sont venu perturber le chapitre, une correction du programme architectural ait finalement été collégialement adoptée afin de redéfinir clairement la place de la collégiale au sein du diocèse de Clermont. L'étude de la modénature a déjà révélé la coupure nettement visible dans la cinquième travée sur les bases, les tailloirs et les chapiteaux. Le chantier a donc contourné la chapelle *martyriale* afin de maintenir l'accès du tombeau aux pèlerins.

⁸¹⁹ P. Cubizolles, *op. cit.*, p. 310.

⁸²⁰ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. [...]*, *op. cit.*, vol. III, p. 263.

2) La reprise du chantier au niveau du transept : phase n°5 – après 1163 ?

a) *Les piliers et les murs du transept*

Pour l'abbé Craplet nous sommes en 1180 lorsque la cinquième travée et le faux transept sont construits⁸²¹. Pour André Gybal nous sommes déjà au XIII^e siècle⁸²² ! Guy Nicot ne se prononce pas. Il pense simplement que « le transept de Brioude fut modifié au XII^e siècle, comme le montrent les quatre piles garnies de culots à figure de mascarons »⁸²³. Pour M.-E. Lefèvre-Pontalis, A. Casati, et L. Bréhier, nous sommes à la fin du XII^e siècle⁸²⁴. Pour Bruno Phalip, il semble que les parties basses orientales aient été établies autour de 1160⁸²⁵. La reprise du chantier après les incidents et les incendies survenus à Brioude peut s'effectuer après 1163. Le pape Alexandre III au mois de juin 1165 aurait peut-être séjourné à Brioude. Les travaux ont pu être particulièrement contrôlés par Pierre d'Ébrard, nommé par le roi Louis VII pour surveiller le Brivadois. L'abbé Craplet et Anne Courtillé avaient déjà révélé l'existence de traces d'incendie sur les assises inférieures des piles n°30 et 31. Pour l'abbé Craplet, ces traces témoignent de la présence d'anciens piliers ayant brûlé⁸²⁶. Pour Anne Courtillé, il s'agit de traces témoignant de la destruction brutale du chœur primitif ou d'un chœur déjà en cours de reconstruction⁸²⁷. Signalons également que les ruptures de chantiers sont souvent réalisées lorsqu'elles butent devant le chœur liturgique. La ligne de cloisonnement liturgique pouvait être choisie comme objectif de chantier, le processus est connu et il se retrouve dans plusieurs abbaciales, cathédrales ou collégiales⁸²⁸. Mais au delà de la confrontation du chantier avec l'emploi du temps liturgique des chanoines, c'était également une manière de manifester une spécificité du chevet par rapport à la nef. Éric Sparhubert relève cette différenciation du traitement pour la collégiale Saint-Junien⁸²⁹.

La présence à Brioude d'un faux transept, peut être considérée comme un « point de vue moderne » qui existait également à Saint-Menoux dès l'origine⁸³⁰. Rappelons-nous que Vignory déjà avait refusé l'adoption du transept saillant. Justement les vicissitudes de sa création illustrent aussi la lutte d'influence à laquelle se sont livrés l'ordre monastique et l'ordre canonial durant le XI^e siècle à propos de cet édifice. L'absence de transept saillant à Brioude fait-elle preuve de novation ou de conservatisme ?

Les murs gouttereaux du transept montrent en-tout-cas la rupture du chantier. C'est à ce niveau qu'apparaît nettement la deuxième campagne et la scission entre les phases n°4 et 5. Peut-on parler de deuxième campagne seulement à ce niveau, alors que la cinquième travée produisait déjà un changement

⁸²¹ Abbé Craplet, *op. cit.*, p. 271-272.

⁸²² A. Gybal, *op. cit.*, p. 142.

⁸²³ G. Nicot, *op. cit.*, p. 74.

⁸²⁴ M.-E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 553 ; A. Casati, *op. cit.*, p. 69 ; L. Bréhier, *op. cit.*, p. 13.

⁸²⁵ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. [...]*, *op. cit.*, volume III, p. 264.

⁸²⁶ B. Craplet, *op. cit.*, p. 272.

⁸²⁷ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques – I. Les débuts*, Nonette, Éditions Créer, 1190, p. 395.

⁸²⁸ É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux. Édifier et célébrer à Saint-Junien (XI^e-XIII^e s.)*, *op. cit.*, p. 147. Il remarque ces coupures dans de nombreuses églises.

⁸²⁹ *Idem*, p. 148.

⁸³⁰ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques – I. Les débuts*, Nonette, Éditions Créer, 1190, p. 395 et 411.

significatif ? Un changement qui était peut-être déjà programmé en partie, en ce qui concerne les bases et qui prit finalement de l'ampleur. Le transept illustre une rupture du chantier⁸³¹ : les baies sont en effet mal centrées, mais ce constat n'est pas suffisant pour attester de la rupture.

Le parement sud était le plus en avance, lorsqu'il est survenu un temps de rupture. En effet, la plus grande partie du mur sud, adopte les mêmes pierres de taille, avec les mêmes hauteurs d'assises que celles de la cinquième travée. L'alternance polychrome y est maintenue. Il semble assurément que les parties sud de l'édifice soient plus commodément sensibles à la polychromie. Le portail sud de la cinquième travée admet ce jeu alterné des claveaux, tandis qu'au nord, seul le grès de Beaumont est employé. Sur le parement sud du transept, le jeu d'alternance se poursuit entre les bases des dossierets en grès rouge et celles de la colonne engagée en granulite. Au-dessus plusieurs tambours rouges alternent avec les tambours roses taillés dans le grès d'Allevier ou l'arkose blanche.

Alors qu'au nord, l'alternance cesse sur le pilier, au sud, elle réapparaît de manière accentuée et assez régulière, pour ne pas être due au seul hasard. Le parement sud du transept, est établi en trois étapes consécutives. Les seize premières assises sous le cordon, présentent des blocs de basaltes noirs et rouges mêlés à des granulites et des arkoses. Les huit premières assises relèvent de la même tranche, les granulites et les basaltes y sont majoritaires. Au-dessus la moitié de la travée nord-est (à gauche) est constituée en grès d'Allevier, tandis que l'autre (à droite) laisse une plus grande part aux basaltes. Quelques basaltes noirs rappellent les pierres dans les parements des collatéraux de la cinquième travée. Au-dessus du cordon, les basaltes noirs alternent avec les arkoses jusqu'à mi-hauteur de la baie. Les piédroits présentent d'ailleurs une alternance entre les basaltes noirs et les arkoses blanches. Pour les huit assises au-dessus du cordon (vingt-sixième assise), les piédroits accueillent cette polychromie de manière régulière : les assises de basaltes noirs sont également plus rétrécies. De la vingt-septième à la trente-quatrième assise (trente-cinquième à droite), le parement est exclusivement bâti en arkose de Beaumont. La baie a été construite en même temps que le parement. L'assisage de la baie et du mur se correspond parfaitement. Les blocs utilisés sont issus de la même carrière. Les arcs du premier et du second rouleau sont construits en arkose de Beaumont. Au-dessus les six dernières assises du mur sont composées de grès d'Allevier foncé. Ces pierres montent jusqu'au niveau de la voûte et forment d'ailleurs, les premiers claveaux. Il s'agit de petits claveaux ne correspondant pas aux modules observés dans les claveaux des voûtains. L'équipe du mur et celle de la voûte ne survient pas les mêmes règles. De toutes les voûtes rencontrées dans les trois vaisseaux, celle-ci correspond le plus à celles du déambulatoire qui sont parfaitement clavées. Elle a certainement été établie en même temps que le voûtement du déambulatoire.

Au nord, la rupture est peut-être encore plus flagrante. Le parement nord du transept est également établi en deux temps. Deux murs se rencontrent. Le parement construit pour le mur gouttereau de la cinquième travée de bas-côté sud (espace n°18) continuant sur la pile assisée n°28, se poursuit sur le mur du faux-bras nord, jusqu'au niveau de la baie. En partie basse, ce mur venu du sud-ouest s'échelonne sur les dix premières assises, jusqu'au niveau du piédroit gauche de la porte de l'escalier. Puis de la

⁸³¹ *Idem*, p. 397.

onzième à la seizième assise, le mur devait présenter des pierres d'attentes au milieu de la travée lorsque la rupture du chantier est survenue. À gauche (sud-ouest) le parement se compose d'arkoses blanchâtres et de basaltes noirs sans ordre, et à droite de la liaison, le parement est constitué de blocs de grès d'Allevier. La baie (baie n°30) semble avoir aussi été bâtie par l'équipe venant du sud-ouest. En partie supérieure, les deux murs se réunissent à peu près au milieu de la travée. Des trous de boulins semblent pourtant se correspondre de part et d'autre de la baie. Peuvent-ils attester d'une certaine cohérence ? Un échafaudage unique aurait été prévu pour deux équipes utilisant deux carrières différentes ? En fait, pour nous, la véritable liaison se trouve entre le pilier n°32 et le mur. En effet, la pile n'est pas assisée dans l'alignement du mur. Or jusqu'à présent, dans le chantier, malgré les différences d'équipes, toutes les piles ont adopté des assises en correspondance avec celles des murs. L'absence d'assise cohérente, marque une réelle rupture. Nous pensons que la rupture des deux grandes parties du chantier ne se trouve pas uniquement dans cette seule liaison. Le changement de carrière étant permanent à Saint-Julien de Brioude, il est un motif fragile pour légitimer un changement brutal entre deux phases du chantier, alors que les étapes multiples du chantier semblent se mêler et s'entremêler au fur et à mesure des travées, plus particulièrement des travées quatre, cinq et de la croisée (espaces n° 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21). Sur les murs du transept, nous avons remarqué que les carrières sont différentes, mais que les hauteurs d'assises correspondent parfaitement sans grands décalages. Cependant cette travée présente d'autres désordres d'organisation. Le petit portail nord, n'est pas entièrement chanfreiné. La mouluration du soubassement s'interrompt brutalement au contact du portail. Mais une homogénéité est visible. Les équipes ont rétabli des hauteurs d'assises différentes entre, les grès clairs et les basaltes, tel qu'on pouvait le voir sur l'avant-nef. Cet élément de décor, apportant du sens, faisait partie du programme initial, nous en sommes convaincus. Les faces extérieures montrent⁸³² la présence de trous de boulins, assurant l'utilisation d'un échafaudage semi-indépendant. Le parement nord du transept marque plus de cohérence dans les modénatures.

Lorsque les murs ont été repris, les piles n° 26, 27, 30 et 31, ont été élevées. Cependant il semble que les piles n°26 et 27 aient été entièrement reprises lors de la phase n°7. À quand a-t-on voûté les faux-bras du transept ? Comme les deux voûtes des faux-bras s'individualisent particulièrement par rapport aux voûtes des trois vaisseaux, nous pensons qu'elles ont été établies en même temps que celles du déambulatoire. Certes, la voûte du bras nord présente encore une difficulté pour réunir les pénétrations afin de réaliser une voûte d'arêtes irréprochable. Mais, contrairement, à ce que pensent plusieurs auteurs⁸³³, ces arêtes ne sont pas courbes comme souvent elles le sont dans les bas-côtés. Elles sont droites et elles s'accordent parfaitement aux modes d'assemblages et de tailles utilisés pour le voûtement du chœur.

⁸³² En particulier au nord, car la façade n'avait pas été reprise au XIX^e siècle.

⁸³³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. [...]*, *op. cit.*, vol. III, note n° 440, p. 263 ; A. Courtillé, *op. cit.*, p. 397. Il ne nous semble pas raisonnable de parler de berceau, puisque les deux voûtains transversaux (nord et sud) ne forment pas un berceau continu. Une rupture est perceptible au sommet des arêtes, obligeant les claveaux à s'adapter à la différence de plan.

b) La chapelle contigüe au porche nord ?

Sur l'emplacement actuel de la chapelle de la Croix, une chapelle ou une annexe avait été accolée au porche septentrional. Son mur oriental englobe un contrefort de la basilique. Son mur nord garde la trace de baies bouchées. Ce mur traduit deux temps ou deux phases de construction *romans*. Dans l'angle nord-est, une baie conserve des moulurations en doucine et un piédroit appareillé fortement décalé, laissant supposer l'existence d'une colonnette. La modénature adoptée ici correspond à celle qui se retrouve au niveau du faux-transept. Cette annexe communiquait avec le porche par une baie. De plus un demi-arc sans moulure prend place à un niveau inférieur. Le sol de cette chapelle était plus bas. Pour Bernadette Fizellier-Sauget, le demi-arc est sans doute issu d'un remaniement⁸³⁴. Cet arc est important car il permet de situer une porte semi-enterrée qui communiquait avec d'autres annexes ou bien avec la prévôté située non loin de là.

c) Fondations et préparation des sculptures du chevet

Les fouilles engagées déjà depuis quelques années (dès 1991 par Bernadette Fizellier-Sauget) autour du chevet ont révélé outre la présence de tombes nombreuses, celle de fondations. Ces fouilles reprises plus tard par Fabrice Gauthier révèlent bien au-delà du chevet à chapelles rayonnantes, un vaste massif maçonné⁸³⁵. Ce dernier révèle le réemploi de plusieurs sarcophages. Lors des fouilles engagées en 2003 par Fabrice Gauthier, les fondations ont été observées. Elles se présentent sous la forme d'un vaste massif maçonné apparaissant à la côte 436,20 NGF. Ce massif homogène est lié à un mortier de chaux très compact. Une petite tranchée de fondation de 30 cm de large est comblée par un remblai hétérogène utilisant du grès d'Allevier. La partie inférieure de la fondation est construite en tranchée fermée. D'après l'archéologue, l'implantation de ces fondations par rapport aux élévations n'est pas logique : l'ensemble se présente « comme si ces fondations appartenaient à un édifice antérieur ou que le projet initial ait été très fortement modifié »⁸³⁶. Ce massif n'est pourtant pas idéalement comparable aux fondations d'un chevet antérieur car il est décalé par rapport à l'axe de la nef. En effet, ces fondations sont étonnément tournées vers le nord. Ce chevet plat aurait pu être débuté lors de la première grande phase du chantier. Peut-être en est-on à ce stade lorsque le conflit éclate au sein même du chapitre. Comme ce massif se révèle, semble-t-il, limité à une partie du chevet *roman* il aurait pu constituer une fondation de mur liée à une zone de stockage, ou de support d'engins. C'est en tout cas la supposition présentée par Fabrice Gauthier⁸³⁷. Le niveau de sol initial était situé approximativement au niveau de ces fondations.

⁸³⁴ B. Fizellier-Sauget, « La chapelle de la Croix [...] », *op. cit.*, p. 31-32.

⁸³⁵ Brioude, Arch. municipales, 1w2565, *Monuments, objets et sites classés [...]*, « Sondages des maçonneries situées autour du chevet ». Cf. Volume II, fig. n°291, 292, 293, 294, p. 159.

⁸³⁶ F. Gauthier, *Document final de synthèse 2006. Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191*, INRAP, Bron, p. 83. Cf. Volume II, fig. n°260, p. 145.

⁸³⁷ *Idem*, p. 83.

Côté nord, les fondations sont réalisées grâce à un assemblage plutôt assisé de moellons de moyen appareil rapidement équarris. Le montage de la fondation de ces parties suivant les élévations est soigné. La pose des pierres se développe en profondeur et les assises sont séparées par des joints de lits plutôt épais. Reposant sur une maçonnerie de blocs jetés pêle-mêle⁸³⁸. Les parois obliquent vers l'intérieur. Le profil de la base de la fondation n'a pas été observé. Les terres de comblement utilisées présentent un mélange de terre grise et de galet puis plus profondément de terre brune, de chaux et de brique.

Entre la collégiale et la petite chapelle gothique construite dans le cloître-cimetière, les traces du chantier apparaissent. Il s'agit d'une séquence de 45 cm d'épaisseur formée par une succession de couches. Il est constitué d'un niveau de sables grossiers puis d'un horizon micro-stratifié. Plusieurs pellicules de chaux et des niveaux de sédiments bruns puis une couche fine et rouge issu de la décomposition d'un grès constituent cette séquence. Des sables grossiers associés à des fragments de tuiles canal forment un dépôt correspondant à du gâchage de mortier. Des résidus de taille de pierres apparaissent. L'archéologue Fabrice Gauthier, comparant la position stratigraphique de cette séquence avec la campagne du porche sud confirme qu'il s'agit là d'éléments liés au chantier. Une telle séquence avait été découverte entre les deux libages assurant la cohésion des piliers du porche sud.

En complément aux traces du sol maculé de résidus, se trouve un chemin d'accès peut-être exclusivement mis en relation avec le chantier. Il s'agit d'un aménagement de blocs de grande dimension formant une seule assise. Les blocs étaient disposés sur le sol sur un alignement de 24 m de long orienté nord-est. Le massif de fondation et cette structure affleurent tout deux à la côte 436,10 NGF⁸³⁹. Ce chemin d'accès permet le passage d'un chariot. Les fouilles menées en 2003, ont révélé que l'on continuait à se faire enterrer *ad sanctos* même durant les travaux⁸⁴⁰.

Plus de 150 chapiteaux sont repartis sur le chevet. D'une manière générale les motifs représentés sur ces chapiteaux s'apparentent fortement avec ceux du transept ce qui pousse à confirmer la proximité chronologique du chantier du transept et du chevet. En ce qui concerne les chapiteaux feuillagés par exemple, plusieurs statistiques montrent clairement les différences du traitement formel qui se sont opérées. Une comparaison du traitement des chapiteaux de type « corinthisant » permet de s'en convaincre⁸⁴¹. Si la présence des *chapiteaux corinthisant à feuilles d'acanthé et crosses angulaires* de plusieurs types (avec crosses médianes, avec crosses médianes et masque(s) ou seulement avec masque(s)) est révélée une seule fois dans le massif occidental et dans les porches, c'est-à-dire à un moment où le chantier est déjà bien avancé, elle se révèle être fortement élevée dans le transept et dans le chœur. Mais, il n'y a que dans le chevet et le transept que certains types apparaissent tels les *chapiteaux corinthisants à feuilles lisses et angulaires* en remplacement des *chapiteaux corinthisants à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes* de la première grande phase. La grande nouveauté est l'apparition exclusivement lors de la deuxième grande période du chantier,

⁸³⁸ Cf. Volume II, fig. n°294, p. 159.

⁸³⁹ F. Gauthier, *Document final de synthèse 2006. Opération [...], op. cit.*, p. 84.

⁸⁴⁰ P. Chevalier, *Le chantier médiéval à travers sept sanctuaires romans d'Auvergne – rapport intermédiaire du projet collectif de recherche 2^e année*, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2003, p. 40-41.

⁸⁴¹ Cf. Volume IV, graphique n°22 : *Répartition des chapiteaux de type « corinthisant »*, p. 22.

de la feuille d'acanthé à lobes de chêne. La coupure est nette : même l'analyse de la répartition des feuilles sur les corbeilles montre une césure à laquelle nous ne nous attendions pas. Le graphique n°36 à propos de la *Répartition à partir de la position des feuilles* divulgue véritablement que les sculpteurs ont abandonné les *feuilles juxtaposées les unes à côté des autres intercalées de tiges* au profit de *grandes feuilles intercalées de petites feuilles en alternance*⁸⁴². Nous poursuivrons plus loin cette étude éloquente.

Mais, si la partition du chantier est manifeste dans la sculpture et dans l'architecture, il se trouve pourtant des éléments qui nous conduisent à considérer que la planification du projet sculptural était déjà bien avancé lorsque débuta la deuxième grande période. Si le traitement change quelque peu, particulièrement sur les chapiteaux feuillagés adoptant des nouveaux répertoires formels de feuille et une multiplication des types de feuilles, les corbeilles figurées présentent une certaine stabilité dans la proportion des thèmes représentés. À ces thèmes complétant les sujets sculptés lors de la première grande période s'ajoutent souvent des détails de traitement : des feuilles de chênes apparaissent à côté des figures et la forme des visages devient plus naturaliste. La répartition des animaux-monstres semble induire une planification antérieure du chantier qui fut pérennisée lors de la construction du chevet. Les monstres sculptés sont majoritairement partagés entre le chœur et les vaisseaux⁸⁴³. Le traitement des figures humaines et animales est particulièrement révélateur : les chapiteaux figurés du chœur et des vaisseaux latéraux ont été sculptés dans un type antinaturaliste alors que seule le vaisseau central a été doté de chapiteaux figurés sculptés dans une veine naturalistes⁸⁴⁴.

3) Les chapelles rayonnantes et le déambulatoire : phase n°6 - troisième quart du XII^e siècle

Le chevet a commencé à être construit au moment où la partie basse du transept prenait forme. Pour la majorité des auteurs comme M. E. Lefèvre-Pontalis, le chœur en entier date de la fin du XII^e siècle⁸⁴⁵. Pour Viollet-le-Duc, le chœur date de 1140⁸⁴⁶. Pour Anne Courtillé le chevet aurait été bâti entre 1160 et 1170⁸⁴⁷. Laurence Cabrero-Ravel précise simplement qu'à la fin du XII^e siècle, la nef a été agrandie grâce à une cinquième travée, un transept non-débordant et un nouveau chevet⁸⁴⁸. Ce temps nous convient mieux. Le mur sud du transept est particulièrement lié au mur de la première chapelle. Les anciennes photographies permettent de percevoir la présence de trous de boulin et d'imaginer l'existence d'échafaudages semi-indépendants. Les perches étaient alors aboutées ensemble. L'assisage correspond parfaitement et les matériaux employés également. On peut même supposer que les fondations du chevet

⁸⁴² Cf. Volume IV, graphique n°36 : *Répartition à partir de la position des feuilles*, p. 35.

⁸⁴³ Cf. Volume IV, graphique n°57 : *Répartition des monstres*, p. 54.

⁸⁴⁴ Cf. Volume IV, graphique n°59 : *Classement d'après le traitement des figures (hommes ou animaux)*, p. 56.

⁸⁴⁵ M.-E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 553 ; A. Casati, *op. cit.*, p. 69 ; L. Bréhier, *op. cit.*, p. 13 ; B. Craplet, *op. cit.*, p. 272.

⁸⁴⁶ E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Éditeur Morel, Paris, 1868, t. V, p. 496-499.

⁸⁴⁷ A. Courtillé, *op. cit.*, p. 410-413.

⁸⁴⁸ L. Cabrero-Ravel, *Notre-Dame-du-Port et la sculpture ornementale des églises romanes d'Auvergne : les chapiteaux corinthiens et leurs dérivés (fin XI^e – XII^e siècle)*, *op. cit.*, p. 350.

et les premières assises des chapelles rayonnantes (celles du sud) avaient déjà été construites avant même que le mur du transept soit terminé aux alentours de 1163 (avant le conflit). Anne Courtillé le fait aussi remarquer : « ne pourrait-on pas imaginer en fait l'infrastructure bâtie avant l'incendie de 1162 »⁸⁴⁹. Ce qui aide à confirmer que la deuxième phase du chantier (que l'on peut appeler phase de correction) a débuté autour de 1160/1169, c'est-à-dire autour de la date du conflit à l'intérieur du chapitre canonial. Aussi, l'utilisation de larges pierres de taille de basalte rouges et de granulites sur les premières assises confirme que la partie basse du chevet sortait de terre avant même que la rupture du chantier ne se fasse. Cela veut dire que la phase de correction du chantier ne se fait pas à cause de la rupture de la campagne de construction, mais qu'au contraire la rupture de chantier est sûrement l'une des résultantes de cette correction de chantier.

De même, les trois premières assises du contrefort n°12 compris dans l'angle sud, rattrapent le parement de la chapelle. La troisième assise de ce contrefort (n°12) vient se poser sur le soubassement (formant banc) de la chapelle. Mais juste au-dessus, l'assisage est parfaitement en continuité sur les deux parements de la chapelle et du contrefort. Ces deux derniers prolongent sans rupture le parement du transept. De la sixième assise⁸⁵⁰ à la corniche de la chapelle l'assisage correspond avec celui du contrefort et du mur du transept. Non seulement les hauteurs d'assises correspondent, mais également les alternances polychromes sont identiques sur les trois parements. La huitième assise, s'orne d'une pierre de taille en grès d'Allevier, le contrefort fait de même et ce de manière alternée sur la même assise : toutes les deux pierres, un bloc d'Allevier est intercalé. Les assises six à dix comportent la même hauteur sur l'ensemble de la chapelle, du contrefort droit (n°12), du mur du bras de transept et du contrefort gauche (n°11). Les deux contreforts possèdent avant la sixième assise, leurs propres assisages. C'est donc sur cette portion des murs (assise six à dix) que la continuité est visible. Elle se prolonge jusqu'aux portails de la cinquième travée de bas-côté. L'assisage étant de mise à Saint-Julien de Brioude, il n'est décidément pas raisonnable de parler de chronologie de chantier en termes de travée mais il devrait être plus juste de raisonner en termes de niveaux. Plusieurs éléments prouvent que les parties de l'édifice n'ont pas été juxtaposées pour s'assembler, mais progressivement construites par tranches de niveaux. Cette construction horizontale permet un tassement homogène des structures⁸⁵¹. Ce qui tenterait à prouver que le chantier se poursuit de manière continue, sans arrêt brutal en ce qui concerne les parties basses ou les fondations. En d'autres termes, on peut supposer que toutes les fondations des murs avaient dû être presque totalement établis lors de la construction du transept.

Nous remarquons tout de même un léger décalage de l'axe du chevet par rapport à celui du transept. Le décalage peut-être dû à la difficulté de lier le chevet à la nef à cause des anciennes structures.

⁸⁴⁹ *Idem*, p. 413.

⁸⁵⁰ L'assisage compté correspond à celui de la chapelle rayonnante (Sacré-Cœur). En effet les trois premières assises du contrefort ne correspondant pas avec celles de la chapelle, le décompte ne peut être identique, nous avons donc choisi, de compter les assises correspondant avec celles de la chapelle, avec la même numérotation pour plus de facilité de lecture. En réalité la numérotation du contrefort doit décompter deux assises de moins que celle de la chapelle.

⁸⁵¹ J. Gimpel, *Les bâtisseurs de cathédrales*, Éditions du Seuil, 1991, p. 59.

En tout cas, les mesures adoptées en partie supérieure des murs de chaque chapelle, ont causées la dissymétrie des baies. Les baies latérales percées dans les absidioles sont décalées et buttent anormalement contre le déambulatoire. Les calages ménagés entre les baies et les contreforts sont inégaux. Les baies situées à droite de la baie centrale de chaque chapelle (particulièrement les baies n°13 et 17), sont déportées à droite contre le contrefort. La correction se fait de manière plus significative à partir de la chapelle d'axe. Des imprécisions sont perceptibles. Des moulures sont parfois interrompues pour être minutieusement camardés en prolongement d'autres profils. Parfois deux profils différents sont brutalement juxtaposés sur une même moulure d'arc. La corniche présente aussi des ruptures. D'une manière générale l'espace imparti aux baies du déambulatoire se trouve réduit par les contreforts. Les sculpteurs ont dû araser la plupart des faces internes des chapiteaux de ces baies, afin de ne pas dépasser et de ne pas réduire la baie.

De même la chapelle Saint-André (plus au nord) est coincée contre le transept. La baie n°1, qui se trouve au nord, bute littéralement contre le mur du transept qui semble avoir été monté avant la chapelle. Afin de garder une ouverture convenable à la baie, les bâtisseurs ont couvert cette baie d'un seul rouleau. Le tore qui l'agrément se trouve compressé au-dessus de la clef et les palmettes sont plus rapidement sculptées. Cette baie entre de force dans un espace trop étroit si bien que l'alette ménagée entre l'ébrasement et la colonnette adossée de chaque baie, est ici purement et simplement anéantie de sorte que la colonnette jouxte directement le piédroit de la baie afin de gagner quelques centimètres. Ce système a permis de maintenir une largeur suffisante pour cette baie. En partie supérieure, la liaison entre le mur de la chapelle et celui du transept est visible. Ceci étant dit lors de la construction du mur du transept et de la pile n°32, le mur de la chapelle Saint-André a été partiellement construit. Les chapelles et le déambulatoire ont été construits du sud vers le nord. Le parement nord du transept ayant été terminé plus vite, un décalage déjà dû à une perturbation des fondations a peut-être été amplifié par une multitude de décalages dus aux dimensions des murs ou des contreforts. Cette progression du Sud vers le Nord se confirme à l'intérieur. Alors que les baies sud présentent une cohérence dans la modénature, quelques désordres apparaissent pour les baies situées au nord. Le cordon de perle qui se poursuit sans heurt sur le soubassement, s'arrête brutalement au niveau de la baie n°8 du déambulatoire. De même, à partir de la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, la partie basse du mur ne correspond plus avec la partie basse des murs sud. La carrière est différente.

Le chevet présente cependant une grande cohérence. Même lorsque les carrières changent, les hauteurs d'assises se correspondent exactement. Les alternances de claveaux polychromes se retrouvent en particulier sur la chapelle Saint-Vincent-de-Paul. L'ensemble du chevet présente trois bandes de couleurs différentes partageant le parement. Les pierres de Beaumont sont utilisées pour constituer le bahut du soubassement jusqu'à la neuvième assise. De la neuvième à la treizième assise, les grès d'Allevier forment une bande rougeâtre. Le reste est constitué en grès de Beaumont. À l'unité des chapelles, vient s'ajouter une correction au niveau de l'abside n'adoptant plus aucun modillon zoomorphe. L'appareillage régulier est soigné et les joints fins présentent l'utilisation de mortiers humides mêlés à des sables tamisés et à des pouzzolanes broyées formant un mortier rosâtre. La quantité de chaux est plus importante et les joints ont

une épaisseur maximale de 1 cm. Le tailleur de pierre domine encore le chantier et les zones de blocage à l'intérieur des murs sont considérablement réduites⁸⁵². Ce blocage est constitué de pierres de tout venant, plongées dans un bain de mortier gras (mais réduit) où les sables restent fins. La présence de trous de boulin symétriques pratiquement pour chaque baie confirme la régularité de la mise en place des échafaudages. Chaque baie se trouve encadrée de deux perches. Deux hauteurs de platelages sont identifiables. L'échafaudage semi-indépendant est donc utilisé. Les trous de boulin (10 à 15 cm de section) sont tous taillés dans l'angle des blocs. Ce type d'ouverture réalisée par le tailleur de pierre permet de ménager le passage du boulin. Ce type de trou est plus rapide à exécuter qu'un trou en plein bloc car seules deux faces sont à retailler⁸⁵³. Pour ce faire, la scie aurait-elle pu être utilisée ? Ces blocs de pierre tendre sont en tout cas propices à ce type de taille. Les échafaudages nécessitent la présence sur le chantier d'ouvriers spécialisés pour la taille et l'assemblage des différentes pièces. Les bois choisis ne sont pas d'excellente qualité. Dans l'Auvergne médiévale les bois de qualité sont réservés aux charpentes et aux cintres. L'Auvergne malgré les vagues de défrichements aux XI^e et XII^e siècle, restait tout de même une province boisée de chênes notamment en basse altitude⁸⁵⁴.

D'autres éléments confirment que le chevet a été établi dans un temps court. À l'intérieur, au-dessous du cordon des appuis des baies, l'assisage des murs du déambulatoire et des piles coïncide exactement. Nous pouvons en déduire que les piles et les parties basses de tous les murs ont été établies en même temps. Les huit premières assises, au-dessus du soubassement de chaque chapelle, correspondent précisément avec les piles. La carrière d'Allevier utilisée pour ces parties basses permet de souligner différentes étapes. Ainsi, la partie basse des murs des chapelles, les piliers du déambulatoire, les colonnes du rond-point et les arcs surhaussés proviennent d'une même carrière. Ils sont, de ce fait, sûrement issus d'une même phase du chantier. L'assisage des colonnes engagées dans le déambulatoire correspond avec l'assisage de la pile et du mur et sont également montés en même temps. Pour chaque chapelle, malgré les différences de carrière entre celles du sud (chapelles, Sacré-Cœur, Sainte-Philomène, et axiale) et celles du nord (Chapelles Saint-Vincent-de-Paul et Saint-André), les murs présentent trois étapes de construction. Les quatre premières assises, au-dessus du soubassement mouluré sont bâties en grès clairs. Alors que les deux premières assises sont larges, les deux suivantes sont minces. Au-dessus, les assises cinq à huit sont établies grâce à des moellons taillés dans un grès d'Allevier plus foncé. Au moins deux temps sont identifiables dans la construction de ces murs. Le voûtement s'établit dans un troisième temps final. En effet, les piles et les parties basses des murs sont issues d'une première tranche de travaux. La partie supérieure des murs comportant les baies constitue une seconde phase, qui se prolonge jusqu'aux premiers claveaux des voûtes établies en tas-de-charge, par les équipes construisant les piles. Enfin la troisième étape consiste à voûter en deux temps les espaces. Les deux voûtains intérieur et

⁸⁵² Grâce aux niches percées dans chaque chapelle (à l'intérieur), le blocage est visible.

⁸⁵³ D. Morel, *L'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire [...]*, *op. cit.*, p. 144-146.

⁸⁵⁴ B. Phalip, *Seigneurs et bâtisseurs, le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, Publication de l'institut d'Études du Massif Central, Centre des Entreprises et des Communautés, Collection Prestige, n°3, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1993, p. 92.

extérieur du berceau annulaire étant rejoints par une liaison réalisée au fait de la voûte grâce à deux ou trois assises plus minces. Le voûtement du déambulatoire a été réalisé grâce à une carrière d'Allevier plus foncée, aux litages marqués. Lorsque l'on a établi le voûtement du déambulatoire, le niveau des arcs surhaussés du rond-point de l'abside était en place. Le berceau annulaire du déambulatoire a été greffé sur les deux parties droites aux niveaux des chapelles Saint-André et du Sacré-Cœur. À cette condition, le voûtement d'ogives de la chapelle axiale, résulterait d'un choix ou d'une correction. Pour Dieter Kimpel, « le style est d'abord un choix délibéré »⁸⁵⁵. De même Laurence Cabrero-Ravel pense que les chapelles *gothiques* de Saint-Julien émanent d'un choix maintenant la tradition de l'architecture *romane* de Basse-Auvergne⁸⁵⁶.

Un autre élément confirme que le transept et le chevet ont été bâtis en même temps : il s'agit des signes lapidaires. L'abside, les chapelles rayonnantes, le mur du déambulatoire et la croisée présentent ces signes. Pour Bruno Phalip : « un seul élément prouve que l'abside et le transept ont bien été prévus et construits en même temps, les marques de tâcherons »⁸⁵⁷. Pour les parties basses, la contemporanéité est avérée grâce à leur présence. Au sud, le contrefort lié à la cinquième travée de la nef n'en porte pas. Au niveau du contrefort, près de l'abside, leur existence est attestée⁸⁵⁸. Mais globalement, à ce niveau de l'édifice tant au sud qu'au nord, il n'y a pas un grand nombre de signes. L'ensemble est cohérent sur tout le développement du chevet et du transept. Les parties basses ont été réalisées par une même équipe. En effet, les mêmes marques se trouvent au nord comme au sud. Au total, huit ou neuf tailleurs de pierre ont travaillé sur la partie extérieure basse du chevet et du transept⁸⁵⁹. La présence de signes lapidaires différents à l'intérieur du chœur permet d'identifier deux équipes distinctes. L'une travaillant aux parements extérieurs et l'autre aux parements intérieurs et aux supports (au moins en partie basse). Des signes sont aussi visibles sur les chapiteaux. Les différents signes permettent de déduire qu'il existe des passerelles, entre les qualifications d'un tailleur de pierre et celles d'un sculpteur de chapiteaux : « avec l'expérience et du talent, le tailleur de pierre de la période romane peut fort bien devenir un sculpteur »⁸⁶⁰. Au total, plus d'une vingtaine de marques sont présentes à Brioude. Ainsi, environ 80% des marques sont alphabétisées et 20% sont issues de formes géométriques. D'autres marques sont plus complexes, comme la main, le croissant, et l'étoile à cinq branches. L'absence d'utilisation généralisée évite toute confusion possible avec une véritable marque de tâcheron⁸⁶¹. Dans le cas de Saint-Julien de Brioude, à Notre-Dame de Mailhat, dans les cathédrales de Viviers ou de Saint-Paul-Trois-Châteaux, les mêmes signes lapidaires sur de simples carreaux et sur des blocs sculptés se retrouvent⁸⁶². Ces marques se perçoivent sur les parties orientales de la collégiale, mais également à quelques reprises sur la paroi nord de la chapelle Saint-Michel

⁸⁵⁵ D. Kimpel, *op. cit.*, p. 62.

⁸⁵⁶ L. Cabrero-Ravel, *op. cit.*, p. 350.

⁸⁵⁷ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. [...]*, *op. cit.*, vol. III, p. 270.

⁸⁵⁸ *Ibidem*.

⁸⁵⁹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. [...]*, *op. cit.*, vol. III, p. 271. L'auteur signale la présence d'un motif carré sculpté dans une large pierre du parement méridional du transept.

⁸⁶⁰ *Idem*, p. 272.

⁸⁶¹ *Id.*, p. 273.

⁸⁶² D. Morel, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvres dans le Massif Central*, *op. cit.*, p. 404

occupant l'étage du massif occidental pourtant élevé dans le second quart du XII^e siècle. Cela permet d'envisager un cloisonnement de l'étage du massif ouest dans le dernier tiers du XII^e siècle et d'affiner les datations des peintures murales, jusqu'ici placées dans la seconde moitié du XII^e siècle⁸⁶³.

4) Les parties hautes et quelques adaptations

a) L'abside et la partie haute du transept, les tribunes de chœur et la lanterne, la reprise des piles occidentales du transept : phase n°7 - dernier quart du XII^e siècle

Lorsque l'abside commence à être érigée, les tribunes de chœur sont élevées conjointement. Là encore, l'abside est compressée au nord contre le mur du transept. Alors que le triplet s'ouvre facilement au sud, au nord, les voûtures des baies sont comprimées afin de passer dans l'espace restreint. La baie n°20 est obligée de noyer son dossier dans le mur du transept. De même au nord, comme au sud, un modillon de la corniche est littéralement pris dans le mur⁸⁶⁴. Ceci, pourrait-il prouver que la partie haute du mur du transept ait été construite après le voûtement de l'abside ? Très certainement, car à l'intérieur ce schéma se confirme. Les piliers n°26 et 27 ont été construits avant les grands arcs des tribunes et non en même temps. La liaison est établie entre ces piles n°26 et 27 et non au-dessus de l'arc. Cependant après un examen poussé des modénatures, il est possible de considérer que ces deux piles ont été entièrement remaniées lors de cette phase n°7. Les demi-colonnes du vaisseau central ont été coupées et les bases et les chapiteaux ont été mis en place à ce moment. Si les piles 25 et 22 (bases et tailloirs n°59 et 51) ont été terminées lors de la phase n°5, il s'avère bien que les piles 26, 27, 23 b (base et tailloir n°55) et 28 furent terminées lors de la phase n°7. C'est à la suite de ces aménagements, lorsque les parties hautes du transept ont été construites, que les bases, les colonnettes et les chapiteaux des portails de la cinquième travée et les ornements des baies inférieures du transept ont été créés, nous en avons parlé plus haut. Le chantier a donc été terminé en partie basse par l'adaptation des piles du transept et la mise en scène du tombeau : l'escalier et les barrières de chœur ont sûrement été adaptées au nouveau dispositif du déambulatoire. L'analyse des chapiteaux a confirmé tout à l'heure la conformité de cette partie avec les parties supérieures du transept et de la tour. Le chapiteau n°281 situé sur la baie inférieure nord du transept a été doté d'un enroulement en forme de crochet formant boule. Ce type est révélé déjà sur le chevet dans la chapelle axiale et dans la chapelle sud (Sacré-Cœur)⁸⁶⁵. Le plein aboutissement de la forme du crochet est la boule. Ce type qui figure une seule fois dans le chœur (chapiteau n°169), dans la chapelle Sainte-Philomène, et sur la tour orientale⁸⁶⁶.

⁸⁶³ *Ibidem*.

⁸⁶⁴ Ce modillon à copeaux est donc bien authentiquement médiéval. L'ensemble des chapiteaux de l'abside ne résulte donc pas d'une correction post-révolutionnaire.

⁸⁶⁵ Les chapiteaux possédant des *enroulements en forme de crochet formant boule* situés sur le chœur sont : n°148, 156, 191, 196.

⁸⁶⁶ Les chapiteaux de la tour possédant des crochets en boule sont : n°437, 474, 475, 482, 483, 492, 496, 497.

La partie supérieure des piliers n°30 et 31 semble avoir été construite dans une même phase, que les grands arcs soutenant les tribunes du chœur. Dans la tribune sud, nous avons remarqué quelques décalages au niveau de la baie géminée. Indubitablement, une hésitation est survenue lors du couvrement de cette baie. Comme l'axe du transept et du chevet ne coïncide pas tout-à-fait, la lanterne a été établie pour en rattrape les décalages. Ce rajustement est perceptible sur la face sud-ouest de la lanterne : le cordon de cette face va se loger sous le cordon de la face sud-est. Le mur présente un retrait en biais, afin de rétablir le carré pour installer la voûte à clef annulaire. Concernant l'abside, lorsque le niveau des baies supérieures a été établi, le cul-de-four de l'abside a été bâti pour couvrir le chœur. Pour établir les baies supérieures de l'abside, les échafaudages ont été appuyés sur les voûtes du déambulatoire. Des perches traversaient le mur au niveau des arcs des baies. Ces perches permettaient d'établir un échafaudage à échasses pour aménager un système en bascule, à l'intérieur. L'espacement moyen entre les trous de la ligne supérieure et inférieure est d'un mètre. Ces trous ont-ils permis d'asseoir le cintre du cul-de-four ? La liaison entre le transept et l'abside n'est pas visible au premier niveau, car l'assise des piliers et des murs coïncide (écoinçons nord et sud) exactement. Les piles n°30 et n°31 ont pu être assemblées en même temps que l'abside. Toutefois, au-dessus des tailloirs, au nord comme au sud, on remarque que les pierres des piliers n°30 et n°31 devaient être positionnées en pierres d'attente, avant d'avoir été reliées par le mur de l'abside. D'ailleurs, les moellons utilisés sont issus d'une carrière différente : les moellons situés en-dessous des tailloirs sont différents des moellons utilisés au-dessus. L'abside a donc été bâtie en deux temps. Ensuite, c'est l'arc diaphragme tout entier qui semble avoir été jeté par-dessus le vide du chœur afin d'y adosser le cul-de-four de l'abside.

b) Les mâchicoulis, la tour orientale et l'aménagement des culots : phase n°8 - 1170/1200

À la suite du voûtement du chevet, la tour orientale a pu être dressée. Malgré tout, la tour présente une alternance polychrome des blocs et des claveaux de ses baies qui n'est pas toujours régulière. Alors que les baies du premier niveau adoptent un arc brisé, les baies du niveau second possédant un arc cintré plus lourd. La correction permanente s'illustre dans l'établissement de cette tour. De même, deux types de chapiteaux cohabitent. Les uns optent pour des enroulements de feuillages confinent avec le crochet gothique et les autres gardent une régulière réadaptation du chapiteau corinthien dérivé.

Les mâchicoulis ont-ils alors été ajoutés ? Ces fortifications pourraient avoir été bâties entre 1170 et 1180 : « il est rassurant de constater que les datations proposées pour ces grands arcs de mâchicoulis – 1180 – 1220 – s'intègrent parfaitement à celles généralement proposées pour le chevet, 1160 – 1170 »⁸⁶⁷. Il est fort probable que ces grands arcs bandés entre deux contreforts datent des années 1160⁸⁶⁸. Ces arcs protègent le transept. Un autre mâchicoulis protège le portail oriental nord de la collégiale. Certains auteurs anciens prétendent que d'autres arcs à mâchicoulis avaient été établis le long des murs collatéraux,

⁸⁶⁷ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches. [...], op. cit.*, vol. III,, p. 261.

⁸⁶⁸ A. Courtille, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, 1, Les débuts, op. cit.*, p. 411.

mais rien n'est moins sur. Le projet de fortification a peut-être été abandonné avec la fin du conflit : les pierres d'attente, restent intactes au niveau du collatéral nord de la cinquième travée.

Les colonnes engagées des piles n° 6, 7, 9, 14, 15, 18, 23, 61 ont sûrement été tronquées lors d'un réaménagement survenu dans les années 1180-1200. Peut-être que ces culots font partie du programme de la deuxième phase du chantier. Ils ont été établis en même temps que les cloisons des tribunes du massif occidental. En effet, les colonnes du transept semblent avoir adopté les culots en cours de chantier (pourtant les bases étaient prévues pour recevoir les demi-tambours) tandis que les colonnes déjà établies à l'occident ont été reprises et coupées afin de les installer. Dans la tribune, le magnifique culot du pilier n°61 de la chapelle Saint-Michel est venu remplacer les demi-tambours de la colonne ménagée dans l'angle de la salle. Cette dernière a clairement été amputée afin de laisser plus de place à la marche palière du nouvel escalier droit adossé au mur gouttereau sud. L'entrée de la chapelle Saint-Michel a peut-être été modifiée à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle. L'escalier permettait d'y accéder depuis le bas-côté sud.

C. La troisième grande période de construction : les réfections bas médiéval

1) La reprise du chantier

Les épigones de M.-E. Lefèvre-Pontalis considèrent que le couvrement de la nef par des voûtes d'ogives date du milieu du XIII^e siècle⁸⁶⁹. Mais, plusieurs désaccords sont survenus à ce sujet. Il semblerait que le voûtement ait aussi été réalisé au XIV^e siècle : « la quatrième et la cinquième voûte d'ogives de la nef, qui sont voisines du transept, furent appareillées au milieu du XIII^e siècle. Les voûtes et les fenêtres des trois premières travées portent l'empreinte du style du XIV^e siècle »⁸⁷⁰. Pour Louis Bréhier, le schéma est plus simple : « les voûtes gothiques datent de 1259 »⁸⁷¹. C'est en effet, sur cette date que vont s'appuyer les auteurs, puisque la bulle du pape Alexandre IV accorde des indulgences à ceux qui contribuaient de leurs deniers à l'œuvre entreprise à Saint-Julien⁸⁷². La bulle pontificale est datée d'Anagni, le 9 août 1259⁸⁷³. Le pape parle d'un agrandissement, « *structura nobili ampliare* ». Il semble logique de penser qu'il s'agisse bien du voûtement de la nef. Pour Paul Leblanc, le programme comprenait l'édification des voûtes d'ogives et des baies « ogivales ». André Gybal et Guy Nicot⁸⁷⁴, stipulent simplement que les surélévations avec fenêtres plus vastes et la couverture de la nef par des voûtes d'ogives sont à situer vers 1259. Aucun auteur hormis M.-E. Lefèvre-Pontalis, n'a cherché à comprendre la logique chronologique de cette réfection. Anne Courtillé précise à ce propos : « La fin du XIII^e siècle, c'est aussi la mise au mode gothique de la grande basilique Saint-Julien de Brioude. [...] L'enjeu des travaux de la fin du XIII^e siècle fut-il la lumière ?

⁸⁶⁹ M.-E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 553 ; A. Casati, *op. cit.*, p. 69 ; L. Bréhier, *op. cit.*, p. 13.

⁸⁷⁰ M.-E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 546 et 553.

⁸⁷¹ L. Bréhier, *op. cit.*, p. 13.

⁸⁷² Clermont-Ferrand, BCU, R 5022, P. Le Blanc, *Une bulle d'Alexandre IV, concernant l'église de Saint-Julien de Brioude*.

⁸⁷³ Alexandre IV occupe le siège de saint Pierre du 20 décembre 1254 au 21 mai 1261.

⁸⁷⁴ G. Nicot, *op. cit.*, p. 73 ; A. Gybal, *op. cit.*, p. 127.

Ou des problèmes techniques justement dus à la monumentalité des trois nefs apparurent-ils, contraignant les chanoines à jeter de nouvelles voûtes sur le vaisseau central ? »⁸⁷⁵ Il est en effet, difficile de statuer sur d'éventuels problèmes techniques. Le chantier *gothique* de la cathédrale de Clermont avait pu encore une fois motiver le chapitre de Brioude, afin de s'affirmer face aux ambitions épiscopales. La cathédrale *gothique* de Clermont-Ferrand avait en effet pu être commencée dès 1248⁸⁷⁶. M.-E. Lefèvre-Pontalis affirme que les trois premières travées *gothiques* de Saint-Julien datent du XIV^e siècle. Pour lui, le filet en saillie sur le tore des ogives n'est visible que sur les voûtes de ces travées, mais d'après nos observations, ce filet est présent sur toutes les ogives⁸⁷⁷.

Les baies figurant au-dessus des grandes arcades, permettaient un éclairage direct de la nef *romane*. Il semble que les remaniements gothiques amplifient le phénomène. Pour ne pas gêner l'éclairage, les bas-côtés ont été pourvus des toitures aussi hautes que possible ménagées sous les appuis. Les observations de l'architecte Mallay, lors des restaurations, ont permis de voir que des chenaux permettaient l'évacuation des eaux⁸⁷⁸ : « À la 4^e travée se trouve dans chacun des murs nord et sud, une grande croisée du XIV^e siècle dont l'appui est à 40 cm au-dessus de l'extrados des voûtes, il y avait devant ces croisées, [...] un chenal en pierre de taille dont les extrémités faisaient retour le long des contreforts »⁸⁷⁹. La mise en place de toitures basses sur les bas-côtés était tout à fait possible, mais il n'en reste pas de traces. Pour Mallay, il est possible qu'une toiture ait existé au-dessus des bas-côtés. Le sommet de cette toiture devait être à 30 ou 40 cm au-dessus du cordon entourant les rosaces : « Devant les deux grandes croisées le toit devait être à deux pentes et les eaux pluviales devaient être reçues dans le chenal »⁸⁸⁰. Ainsi, la toiture du bas-côté pouvait prendre deux aspects. La troisième travée possédait un toit en bâtière et le reste des toitures était établi en appentis.

La chronologie de la campagne *gothique* s'établit en trois phases. La première phase consiste à jeter les voûtes au-dessus des deux premières travées. Puis tout en continuant à progresser vers l'orient pour la construction des piles de second ordre, de nouvelles voûtes sont venues couvrir la troisième, la quatrième et la cinquième travée. Ainsi les murs des travées n°1, 2, 4, et 5 ont été percés de larges oculi. Les deux premières travées ont reçu des oculi à remplages sans crochet, puis les deux dernières travées ont été garnies d'oculi sans remplages. Peut-être avait-on projeté d'y placer des remplages ultérieurement. C'est finalement la troisième travée qui a été couverte et qui reçue de larges baies rayonnantes étayées par deux arcs boutants.

⁸⁷⁵ A. Courtillé, *Auvergne, Bourbonnais et Velay gothiques*, Éditions Picard, Paris, 2002, p. 34-36.

⁸⁷⁶ A. Courtillé, *La cathédrale de Clermont*, Éditions Créer, Nonette, 1994, p. 54-59 ; D. Kimpel, *op. cit.*, p. 44-45.

⁸⁷⁷ M.-E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 546.

⁸⁷⁸ Paris, MAP, A. Mallay, 0083/043/0006, *Rapport sur ce qui a été fait à l'église monumentale de Brioude, et les réparations que ce monument exige encore*, daté du 10 janvier 1852, réalisé par Mallay.

⁸⁷⁹ *Idem*, Chapitre II.

⁸⁸⁰ *Ibidem*.

2) Les deux premières travées et leur voûtement : phase n°9 – milieu du XIII^e siècle

Les murs des deux travées occidentales ont été réalisés durant une première phase. Les pilastres poursuivant les piles n°10 et 11 adoptent de multiples ressauts de moulures prouvant une certaine hésitation. En conséquence, le pilastre cantonné de deux colonnettes et de deux dossierets, est trop large. Au total, il conjugue huit colonnettes dont deux en encorbellement. Puis les murs des travées n°3, 4, et 5 ont été montés. Au fur et à mesure de la construction, les pilastres ont été adaptés et simplifiés. À la deuxième travée le pilastre est cantonné de 4 colonnettes. La voûte d'ogives de la première travée reprend la rigueur de la polychromie. Seulement sept à onze claveaux présentent une alternance de blocs colorés régulière. Le voûtement s'effectue de l'occident vers l'orient. La voûte d'ogives de la seconde travée oublie déjà la polychromie. Le répertoire capétien *gothique* apparaît dans l'utilisation des feuilles de chêne et de trèfle. Ces deux travées s'individualisent par la présence de voûtes bombées soutenues par de hauts contreforts montant jusqu'au toit. De plus, le grand appareil des contreforts vient régler le parement. Enfin les supports de ces deux travées adoptent une modénature singulière qui ne se retrouve pas dans les autres travées. Les supports possèdent des chapiteaux feuillagés sans crochets. Les astragales restent toriques (hormis à la seconde travée où l'apparition du demi tore annonce le tore en amande). Les tailloirs sont également différents pour la première puis la seconde travée. Déjà un changement s'amorce. Les tailloirs de la première travée adoptent de larges bandeaux bombés surmontés d'une scotie droite supportant un bandeau large. Puis les tailloirs de la seconde travée s'ornent d'un bandeau portant une gorge à profil demi-circulaire souligné par un chanfrein-double surmonté par un bandeau bombé souligné d'un filet. Enfin et surtout, ces deux travées comportent des ogives dont le profil ne correspond pas aux ogives des travées suivantes. La mouluration de ces ogives se compose d'un tore légèrement en amande orné d'un listel, déprimé d'un large canal encadré par un large tore.

3) Les trois dernières travées : phase n°10 - deuxième moitié du XIII^e siècle

Dans la troisième et la quatrième travée, le pilastre n'est cantonné que de 2 colonnettes complètes et de 2 petites colonnettes en encorbellement. Les deux premiers (travée 1 et 2) arcs doubleaux sont relativement étroits. Ils sont établis en basalte. Les autres sont plus larges et ils sont construits en grès d'Allevier. Les *oculi* construits dans les murs gouttereaux gardent un aspect *roman*. Ils ne s'ornent d'aucun remplage. Ils reprennent peut-être les formes d'anciens oculi présents dans l'édifice *roman* ou dans la basilique carolingienne. De ce fait, la tradition à laquelle le chapitre de Brioude tient tant, aurait pu se transmettre dans le cadre *gothique*. Les rosettes et les oculi ont pour origine des symboles⁸⁸¹. La forme de l'oculus a pu se transmettre depuis la période carolingienne. Ces oculi, devaient être considérées comme des baies de style conservateur (et non pas *gothique*) : « Les grandes formes rondes ne s'accordent-elles pas mieux avec l'architecture *romane* ? »⁸⁸².

⁸⁸¹ D. Kimpel, *op. cit.*, p. 102-103.

⁸⁸² *Idem*, p. 210.

D'une manière très étonnante, le voûtement et la structure générale des pilastres et des arcs reprennent la progression du chantier *roman*. En effet, les deux premières travées occidentales adoptent plus largement le basalte et le grès de Beaumont, tandis que progressivement vers l'orient, le grès d'Allevier prend le pas. La troisième voûte est d'ailleurs entièrement construite en grès d'Allevier. Les ogives des deux dernières travées finissent par adopter l'alternance entre le grès d'Allevier et le grès de Beaumont. Ces trois travées se distinguent par la présence de larges contreforts à glacis. De plus, elles optent pour une modénature uniforme. Les supports s'ornent de chapiteaux à feuilles lisses ou nervées formant un crochet. Le premier chapiteau adoptant un crochet est celui de la pile n°15. En allant vers l'orient les crochets deviennent plus précis et plus nombreux. Un demi-tore souligné d'un filet forme l'astragale à la seconde travée pour se transformer dès la troisième travée en tore en amande. Sur le tailloir, le bandeau bombé surmonté d'un cavet droit (en forme de doucine) est largement présent. Enfin, la mouluration de l'arc d'ogives se compose d'un large tore en amande orné d'un listel déprimé d'un large canal jouté par un bandeau surmonté par un tore à profil semi-circulaire et rétréci. Les ogives des travées n°3, 4 et 5 ont des moulurations identiques. Cependant on peut noter la présence de culots figurés sur l'ensemble des 5 travées. À l'occident, ils représentent les 3 ordres de la société féodale, alors qu'à l'orient ils ne représentent plus que des têtes couronnées. La facture tant stylistique que technique n'est d'ailleurs pas tout à fait identique.

4) La baie rayonnante et les arcs-boutants : phase n°11 – fin XIII^e siècle

La troisième travée a peut-être été achevée en dernier. La baie rayonnante ne fragilise pas la stabilité des voûtes. Cependant, par sûreté, deux arcs-boutants ont été édifiés, de part et d'autre des baies. Guy Nicot a montré que ces arcs ne sont pas indispensables à la structure⁸⁸³. Les remplages des deux baies ressemblent aux remplages des fenêtres, de deux chapelles de la cathédrale de Clermont⁸⁸⁴. Leur modénature et la structure de leur réseau ressemblent à celles des chapelles Saint-Georges et Sainte-Marguerite de la cathédrale de Clermont. Brioude possède tout de même une lancette de plus.

⁸⁸³ G. Nicot, *op. cit.*, p. 84-85.

⁸⁸⁴ M.-E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 546.

Chapitre II. L'iconographie en contexte

I. Un monde sculpté directement lié au bâti

A. Une sculpture programmée ?

1) Des sculptures authentiques

Les chapiteaux de Saint-Julien n'avaient pas été intégralement répertoriés. Dans les études issues des différentes campagnes de restauration, les chapiteaux sont rarement évoqués. Nous l'avons dit, quelques remplacements de chapiteaux sont indiqués dans les *rapports justificatifs des travaux* et les devis, mais ils ne font jamais l'objet d'une étude. Seuls les dessins réalisés par Auguste Bravard en 1838 constituent un témoignage graphique¹. Sur les planches réalisées par l'architecte, quelques chapiteaux sont dessinés à la plume : mais les proportions sont approximatives et la reproduction des feuillages n'est pas réaliste. Les documents concernant les travaux permettent d'affirmer cependant que les anciens chapiteaux placés sur le pourtour extérieur de l'abside ainsi que les chapiteaux de la tour occidentale avaient été déposés par les équipes des architectes Bravard et Mallay. Ces chapiteaux avaient cependant été copiés par les sculpteurs du XIX^e siècle². Comme les chapiteaux authentiques avaient été usés par le temps, les sculpteurs-restaurateurs ont uniquement copié les éléments existants : il semble qu'ils n'aient pas ajouté de détails. La restauration aurait donc été, à ce niveau, plutôt respectueuse de la conformité initiale. La comparaison des chapiteaux restaurés placés à l'extérieur de l'abside avec les chapiteaux médiévaux de l'intérieur permet d'apprécier la qualité du pastiche. Quelques chapiteaux du XIX^e siècle, représentant des têtes de singes ou de rats dans un style ébauché, montrent clairement que le sculpteur a essayé de tirer parti du chapiteau médiéval qu'il devait copier. Comme son modèle était poli par les intempéries, les détails initiaux lui ont échappé. Si le sculpteur avait pu observer les chapiteaux intérieurs de l'abside, il se serait aperçu que les mêmes têtes d'animaux avaient été dessinées sur ces corbeilles. Il est donc évident que les chapiteaux extérieurs initiaux avaient été réalisés en même temps que les chapiteaux intérieurs de l'abside. Ces derniers formaient un ensemble stylistiquement homogène et iconographiquement cohérent et complémentaire. C'est donc en tout état de cause que ces chapiteaux peuvent être pris en compte dans l'analyse iconographique des corbeilles.

En ce qui concerne les chapiteaux de la tour occidentale, une observation minutieuse des photographies anciennes permet d'affirmer qu'il n'y avait pas de figures sur leurs corbeilles originelles. Là encore, les chapiteaux avaient été copiés d'après les anciens modèles³ mais la part interprétative des sculpteurs du XIX^e siècle se remarque. Elle se repère en particulier dans les motifs des feuilles qui

¹ Arch. dép. Haute-Loire, 28 Fi 1, Auguste Bravard, 1838.

² Arch. dép. Haute-Loire, Série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1), *Procès-verbal de réception des travaux de restauration de l'église de Saint-Julien de Brioude exécuté dans le courant de l'année 1838*, soussigné Bravard, daté du 19 septembre 1838.

³ Arch. dép. Haute-Loire, 40 O XII, Auguste Mallay, *Sous détails, devis explicatif des travaux à exécuter à l'église monumentale de saint-Julien de Brioude*, juin 1862, « article 6 ».

s'apparentent à ceux des feuilles connues dans le chœur architectural médiéval. Comme certaines feuilles devaient avoir littéralement fondues sous l'effet des intempéries, on voit que le sculpteur pasticheur a eu du mal à interpréter puis à reproduire les formes authentiques. Mais il n'y a aucun doute, les larges feuilles de laurier, qui se remarquent dans le transept, ont fait l'objet d'une simplification au niveau de la tour du XIX^e siècle. Tout en prenant en compte ces décalages issus des corbeilles dupliquées, il nous est possible de comptabiliser ces corbeilles dans l'analyse des chapiteaux feuillagés. Ces deux groupes sculptés copiés et réintégrés au XIX^e siècle montrent la méthode de l'architecte Bravard et de l'architecte Mallay. Il s'agit d'une méthode respectueuse des effets du temps et de l'authenticité. Malheureusement, on peut déplorer l'absence des chapiteaux initiaux : n'ont-ils jamais été entreposés⁴ ?

Il est beaucoup plus difficile de localiser les chapiteaux restaurés au milieu du XX^e siècle, qui ont été patinés et vieillis afin d'être réintégrés sur l'édifice, sans pour autant figurer sur un catalogue complet. La restauration dernièrement réalisée sur les corbeilles du transept (et le remplacement de certaines d'entre elles) est plus facile à repérer car nous possédons des clichés photographiques réalisés avant leur pose. Là encore les nouvelles corbeilles ont intégré le monument sans être répertoriées. Copiées sur les anciennes corbeilles, elles semblent respecter (avec peut-être une certaine surenchère) les motifs initiaux.

Il est bien plus difficile de croire à la justesse des corbeilles de la tour carrée occidentale : cette tour ayant été entièrement abattue lors de la Révolution, aucun vestige ne semble avoir subsisté. Se pose également la question de la date de l'édification de cette tour. Après tout, rien n'affirme que ce clocher ait été édifié lors de la campagne *romane*. Les gargouilles de pierre de Volvic qui l'agrémentaient, et qui sont encore visibles sur une habitation de Brioude, avaient été sculptées dans un style *gothique* dépassant le XIII^e siècle. Est-il possible de considérer que la tour carrée ait initialement été édifiée en même temps que la baie rayonnante ? Seuls les chapiteaux intérieurs de cette tour semblent être réemployés. Les pierres utilisées ne sont pas les mêmes que celles des corbeilles extérieures et la présence de quelques corbeilles de Volvic semble encore appuyer la thèse d'une construction tardive. Pour toutes ses raisons, les chapiteaux de la tour carrée occidentale n'ont pu être englobés à l'étude statistique des corbeilles médiévales.

Sur l'ensemble des chapiteaux que nous avons comptabilisé, soit 497 chapiteaux de toutes formes et de toutes tailles, aujourd'hui, 58% des chapiteaux sont placés sur l'extérieur de l'édifice⁵. La plus grande partie des chapiteaux (toutes époques confondues) est répartie au rez-de-chaussée (75%)⁶. Les petits chapiteaux (possédant 2 ou 3 faces) sont majoritaires (66% de l'ensemble), alors que les chapiteaux de grande taille, possédant 3 faces, ne représentent qu'un quart de la totalité des chapiteaux⁷. La majorité des chapiteaux est placée sur des colonnettes d'angles et ne comporte que deux faces⁸. La section horizontale de plus de 92% des chapiteaux de Saint-Julien est circulaire. Les autres sont parfois doubles ou triples,

⁴ Les statues de la galerie des rois de Notre-Dame de Paris avaient été entreposées.

⁵ Cf. Volume IV, graphique n°1, p. 5.

⁶ Cf. Volume IV, graphique n°2, p. 5.

⁷ Cf. Volume IV, graphique n°3, p. 5.

⁸ Cf. Volume IV, graphique n°4, p. 6.

puisqu'ils sont placés aux sommets de colonnes jumelées⁹. Quelques rares chapiteaux rectangulaires surmontent les pilastres des tribunes du chœur. Les chapiteaux sont découpés en registres, surtout pour les corbeilles feuillagées. La majorité des chapiteaux ne possède qu'un seul registre¹⁰.

Sans exclure un pourcentage minimum d'erreur, en ce qui concerne les chapiteaux daté du XX^e siècle¹¹, nos statistiques concernant la répartition des chapiteaux d'après leur période de production révèle les zones de l'édifice les plus épargnées par les restaurations. Les chapiteaux issus des restaurations du XIX^e siècle sont situés sur la façade, dans le transept, sur l'abside extérieure et sur les tours. Des chapiteaux cubiques ont été placés sur le portail sud de la cinquième travée, au XX^e siècle, et quelques chapiteaux des porches sont issus des restaurations du XXI^e siècle. Nous n'avons pas pris en compte les chapiteaux refaits lors des dernières restaurations du transept puisque nous connaissons les chapiteaux initiaux. En prenant en compte uniquement les chapiteaux datant du chantier médiéval de la collégiale, on remarque que l'écrasante majorité de ceux-ci se situe dans le chœur architectural¹².

L'analyse des corbeilles datant du XII^e siècle révèle une répartition inégale des thèmes sculptés dans l'édifice. Les chapiteaux figurés sont essentiellement répartis dans le chœur architectural (38 chapiteaux figurés) et dans les vaisseaux (21 chapiteaux figurés)¹³. Les figures ne sont pas énormément présentes sur les corbeilles du massif occidental, du transept ou de l'abside. Cependant, l'abside (11 chapiteaux) et le transept (14 chapiteaux) possèdent de nombreux chapiteaux feuillagés à masque(s). Ces chapiteaux feuillagés à masque(s) sont également très présents dans le chœur et dans les vaisseaux. En somme, les chapiteaux comportant un masque ou une figure sont majoritaires dans les vaisseaux (2/3 des chapiteaux), mais également sur l'abside. Numériquement, c'est le chœur qui possède le plus de chapiteaux à masque(s) ou à figure(s), en totalisant 61 chapiteaux¹⁴. Cette statistique permet de déterminer des zones. Si les lieux d'accueil comme l'avant-nef, le transept et les porches, optent majoritairement pour des chapiteaux feuillagés (et souvent uniquement feuillagés), les zones du chœur et des vaisseaux adoptent beaucoup de figures. Les chapiteaux à entrelacs, qui semblent correspondre à la dernière phase du chantier, se remarquent essentiellement dans le transept et le chœur. La collégiale de Brioude présente, de ce fait, un exceptionnel corpus figuré qui ne se trouve que rarement employé dans les vaisseaux. L'église de Mozat, également, avait été dotée de nombreux chapiteaux figurés dans sa nef. Bien souvent, les études ont évacué les chapiteaux feuillagés à masque(s) des analyses iconographiques. Il est vrai que les masques, aux dimensions modestes, semblent d'abord orner des feuillages insignifiants. Mais une analyse approfondie des masques montre la diversité et l'importance iconographique de ces petits éléments. Les masques aident à prolonger le discours iconographique dans des zones feuillagées apparemment neutres.

⁹ Cf. Volume IV, graphique n°5, p. 6.

¹⁰ Cf. Volume IV, graphique n°6, p. 6.

¹¹ Il est possible qu'une poignée de chapiteaux remplacés au XX^e siècle sur le chevet nous aient échappé. En fait d'après la documentation un seul chapiteau aurait été remplacé à l'extérieur du chevet : cependant le dessin représenté sur le projet ne correspond à aucun chapiteau : il semble que seuls des tailloirs aient pu être changés à ce niveau.

¹² Cf. Volume IV, graphique n°8, p. 8.

¹³ Cf. Volume IV, graphique n°9, p. 9.

¹⁴ *Ibidem*.

Si les restaurateurs ont respecté les proportions iconographiques des corbeilles, alors il est possible de les prendre en compte dans notre analyse. L'écrasante majorité des corbeilles est feuillagée, alors qu'un peu moins de 14% des chapiteaux de la collégiale sont uniquement figurés¹⁵. Puisque les tours semblent de tout temps avoir été essentiellement dotées de chapiteaux feuillagés, la statistique prenant en compte exclusivement les chapiteaux du XII^e siècle révèle des proportions quelques peu différentes (cela revient à prendre en compte uniquement l'édifice, sans les tours). Si l'on additionne les chapiteaux figurés, les chapiteaux feuillagés à figure(s) et les chapiteaux feuillagés à masque(s) alors plus de 40% des chapiteaux sont dotés d'une ou de plusieurs figurines¹⁶.

Les chapiteaux ont donc été répartis d'une manière plutôt réfléchie : s'il reste impossible d'affirmer la présence d'un seul programme régissant l'ensemble de l'édifice, il est par contre possible de déceler des cycles correspondant à des zones et ayant parfois subi les aléas du chantier. La perturbation la plus grande est localisée au niveau du transept. Si les styles différents cohabitent parfois sans transition, il semble qu'une rationalisation du choix des sujets iconographiques ait été décidée lors des différentes phases du chantier de sorte que la cohérence de l'ensemble puisse être sauvegardée.

2) Des phases et des cycles : la réalité médiévale

Inutile de s'affranchir de l'étude des moulures et du bâti que nous avons déjà proposée, il est évident que la création des chapiteaux a suivi le chantier. Cependant, il est possible que la réalisation de certains cycles sculptés ait précédé le chantier architectural. Essayons de repérer les interventions de différentes équipes de sculpteurs ou d'ateliers. Ces termes difficiles à appliquer pour la période qui nous intéresse restent pourtant déterminants pour essayer d'identifier différentes manières de sculpter. La juxtaposition, en particulier dans les vaisseaux, de styles véritablement différents est frappante.

L'abbé Craplet avait essayé de répartir les zones de la nef en différents ateliers. Il avait été découragé par la diversité des sculptures : « La sculpture est encore moins homogène que l'architecture »¹⁷. Il propose cependant de répartir la sculpture de la collégiale en six ateliers en insistant sur la lenteur de la construction. Pourtant, une observation attentive des sculptures montre, comme pour l'architecture, que les différents acteurs n'ont pas opéré les uns après les autres, mais bien en même temps. Autrement dit, ce n'est pas la lenteur de la construction qui a donné sa diversité monumentale et sculpturale à Saint-Julien mais plutôt le foisonnement des acteurs présents sur le chantier à une même période. Ce chantier d'exception avait mobilisé un large panel de compétences techniques et artistiques.

Si la définition précise des styles permettait de faire des comparaisons fiables entre les sculptures de plusieurs monuments, alors il faudrait pouvoir comparer les chapiteaux de Saint-Julien à ceux de la cathédrale de son diocèse. L'édifice recevant la cathèdre du diocèse était particulièrement doté et il n'avait pu que définir une ligne de référence pour toute l'Auvergne. Mais malheureusement, la sculpture de la

¹⁵ Cf. Volume IV, graphique n°10, p. 10.

¹⁶ Cf. Volume IV, graphique n°11, p. 10.

¹⁷ B. Craplet, *Auvergne romane*, Éditions zodiaque, 1972, p. 272.

cathédrale *romane* de Clermont-Ferrand n'est pas connue. Cette absence serait-elle aussi grave pour l'Auvergne que la méconnaissance des sculptures de Cluny pour la Bourgogne¹⁸ ? Il est certain que les grands édifices de Clermont et de La Chaise Dieu manquent à l'étude des chapiteaux *romans* d'Auvergne. Le délicat problème de la chronologie des édifices du diocèse ne peut être véritablement résolu par la comparaison des sculptures. Nous ne saurions suivre la chronologie proposée par Jean Wirth¹⁹ faisant se suivre les chantiers de Mozac de Saint-Julien puis de Chanteuges : l'ordre strictement et chronologiquement hiérarchisé est-il véritablement justifiable ? Le chantier de la cathédrale de Clermont n'a-t-il pas pu jouer le rôle du premier relai des modèles en se répercutant simultanément dans les chantiers de Mozac et de Brioude ? Bruno Phalip a déjà rappelé combien il reste délicat de proposer une datation trop reculée pour l'église de Mozac²⁰. De son côté, Laurence Cabrero-Ravel prononce le premier constat révélateur de toute l'attention portée aux sculptures de cette église : « Les chapiteaux figurés et historiés de Saint-Pierre de Mozac se distinguent par la qualité de leur exécution »²¹. Il est avéré que le haut relief des corbeilles de Mozac confère aux figures une force remarquable. Ce qui frappe, c'est également le juste respect des proportions et le naturalisme des gestes ayant pu être révélés par la sculpture gallo-romaine²². Or, cette plasticité se retrouve à Brioude sur plusieurs corbeilles, aussi bien figurées que feuillagées. Le terme de *baroque roman*²³ serait-il approprié au style des corbeilles à feuilles d'acanthes les plus plastiques de Brioude ? Les chapiteaux *de type corinthien* qui imitent le plus justement les corbeilles antiques ont également été sculptés dans un modelé particulièrement soigné. Les transitions de plans se font en douceur et les ombres viennent souligner les formes. Nous n'avons répertorié que deux chapiteaux *de type corinthien* (n°33 et 37). Ces deux chapiteaux sont justement placés à proximité des corbeilles figurées les plus complexes et les plus plastiques. La belle plastique des corbeilles de Mozac possède donc un équivalent à Brioude ou à Chanteuges²⁴. Malgré la remise en cause renouvelée des datations²⁵, la datation des chapiteaux de Mozac a été fixée au deuxième quart du XII^e siècle²⁶. Les quatre premières travées de Saint-Julien de Brioude datent également du deuxième quart du XII^e siècle.

¹⁸ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, Éditions G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1973, p. 329-330.

¹⁹ J. Wirth, *La datation de la sculpture romane*, Droz, 2004, p. 240 et ss.

²⁰ B. Phalip, *Des terres médiévales en fiches [...]*, *op. cit.*, vol. 4, p. 294.

²¹ L. Cabrero-Ravel, « Saint-Pierre de Mozac : l'abbatiale romane », *Congrès archéologique de France, 158^e session 2000, Basse Auvergne – Grande Limagne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 323.

²² *Idem*, p. 324.

²³ Cf. J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Éditions Flammarion, (réimpression de l'édition de 1982), 2008, p. 66.

²⁴ L. Cabrero-Ravel, « Saint-Pierre de Mozac : l'abbatiale romane », *op. cit.*, p. 324.

²⁵ J. Wirth, *La datation de la sculpture romane*, Droz, 2004, p. 240 et ss ; J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre II – Saint-Pierre de Mozac : entre dignité du monde terrestre et harmonies cosmologiques », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-Série 3I 2012, mis en ligne le 17 juin 2012, consulté le 01 juillet 2012, URL : <http://imagesrevues.revues.org/1664>, p. 6.

²⁶ L. Cabrero-Ravel, « Saint-Pierre de Mozac : l'abbatiale romane », *op. cit.*, p. 324 ; B. Phalip, *Des terres médiévales en fiches [...]*, *op. cit.*, vol. 4, p. 295 ; D. Hénault, « L'abbatiale romane Saint-Pierre de Mozac et l'héritage de l'antiquité. Un projet monumental au service des prétentions d'une communauté monastique », *Cahiers de civilisation médiévale*, 55, 2012, p. 57-84.

S'il faut regrouper les sculptures de Brioude et les affecter à des ateliers alors il est admissible de dire à la suite de Zygmunt Swiechowski que les sculpteurs de Brioude et de Mozac étaient issus d'ateliers « existant à la même époque, collaborant étroitement entre eux et même employant parfois des artistes communs »²⁷. L'auteur parle d'ailleurs de l'atelier de Mozac et de Brioude.

La répartition en ateliers proposée par Bernard Craplet n'est pas totalement infondée. L'atelier A proposé par l'auteur se cantonne à l'avant-nef. Plusieurs points peuvent aider à caractériser un savoir-faire propre aux sculpteurs de cette partie. La technique, la forme de la corbeille, et l'emplacement des moulures permettent d'identifier ce que l'auteur nomme un atelier. Cependant une première segmentation nous interpelle : « [...] les chapiteaux du porche nord – rez-de-chaussée – sont identiques à ceux que nous venons de décrire »²⁸. Or, l'auteur faisait allusion aux chapiteaux à *feuilles lisses* situés dans l'avant-nef. Mais ces chapiteaux ne se trouvent pas uniquement dans l'avant-nef et le porche sud. Ils occupent également la nef. L'auteur révèle cependant un signe distinctif important pour essayer de déterminer des ateliers. Le traitement des éléments sculptés est soumis à l'addition de différents poncifs caractérisant un style.

Progressons par étape afin de déterminer des zones d'après l'observation du savoir-faire des sculpteurs. La caractérisation fine des divers types de feuilles aide à identifier quelques grandes zones. L'emploi du chapiteau *corinthisant à feuilles lisses* se trouve en réalité dans tout l'édifice²⁹. Proportionnellement, ils sont majoritaires dans le massif occidental, les vaisseaux et les porches. Un sondage précis des différents types de chapiteaux *corinthisants à feuilles lisses* ne permet pas de déterminer plusieurs savoir-faire³⁰ mais plutôt différents choix esthétiques d'assemblages de feuillages. Le sondage et le classement des grands types de feuilles présentés sur les corbeilles révèlent encore que les feuilles lisses, indépendamment de leur assemblage, se trouvent aussi être réparties dans toutes les zones de l'édifice³¹. Mais s'intéresser uniquement à la forme des feuilles nous a posé quelques problèmes. En effet, les corbeilles les plus complexes présentent différents types de feuilles, y compris des types qui a priori ne pouvaient pas être sculptées ensemble, car très différents entre eux. Aussi a-t-il fallu réaliser, dans la base de données, plusieurs entrées décomptant les types présents sur une seule et même corbeille. Cette technique permet véritablement de contrarier l'étude généraliste de Bernard Craplet à ce sujet, car la *feuille lisse biseautée au sommet du limbe aigu et recourbé* se retrouve dans de nombreux endroits de l'édifice. En fait, le type de feuille dont parle l'auteur possède un *limbe entier droit à sommet aigu* et une *nervure axiale chanfreinée*. Il se trouve 36 chapiteaux adoptant ce type de feuille ayant de légères différences³². En plaçant à part les chapiteaux de ce type qui sont situés sur les tours, le transept et la façade. Il est remarquable que ce type

²⁷ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne, op. cit.*, p. 343.

²⁸ *Idem*, p. 273.

²⁹ Cf. Volume IV, graphique n°20, p. 20. Il s'agit des chapiteaux répertoriés en jaune.

³⁰ Cf. Volume IV, graphique n°22, p. 22. Le sondage révèle quatre types de chapiteaux *corinthisants à feuilles lisses*.

³¹ Cf. Volume IV, graphique n°26, p. 26.

³² Les chapiteaux possédant des *feuilles lisses biseautées à sommet du limbe aigu et recourbé* ayant un *limbe entier droit à sommet aigu* et une *nervure axiale chanfreinée* sont les suivants : (avant-nef) n°1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 13 ; (nef) n°39, 42, 43, 46, 47, 50, 52, 53 ; (chœur) n°79, 81, 168, 242 ; (transept) n°304 ; (tribunes du massif occidental) n°322, 326, 329 ; (façade) n°386, 387 ; (tours) n°435, 436, 440, 480, 484, 485, 488, 489, 495.

de feuille soit assemblé identiquement (c'est-à-dire que les feuilles sont réparties sur le même modèle de couronne) dans le massif occidental et la nef. Or, Bernard Craplet avait regroupé, à raison, ce type de feuille avec celles des corbeilles du porche sud. Pourtant les feuilles des chapiteaux du porche sud n'ont pratiquement pas de nervure axiale. La statistique révèle une plus grande proximité entre l'Atelier A déterminé par certains chapiteaux de la nef qu'il a regroupé dans l'Atelier D, que les chapiteaux du porche sud. Le lecteur aura donc compris qu'une telle technique de raisonnement reste trop aléatoire et subjective pour déterminer des ateliers. Jean Wirth avait déjà noté la réalité homogène du grand ensemble des chapiteaux des vaisseaux tous issus d'une même campagne, cependant la datation qu'il propose reste déconcertante³³. Aussi, l'analyse de ce type de chapiteau précis peut se décliner et hiérarchiser différents groupes qui peuvent relever des choix esthétiques qui ont été opérés lors du chantier. Ce type de démarche ne peut qu'être utilisé pour une analyse de l'espace esthétique et iconographique.

a) La première campagne de sculpture, première enquête : 1120-1150 (phase n°1 à 3 du chantier)

Voici ce que nous proposons pour déterminer les véritables zones présentant des « mains » d'équipes propres à un savoir-faire. Pour cela, il faut sortir des a priori esthétiques pour laisser parler la statistique issue des détails les plus inattendus, que seul un inventaire automatique et systématique puisse résoudre.

Intéressons nous d'abord aux types de feuilles. Il faut savoir que dans la collégiale de Brioude, les feuilles sont disposées sur des couronnes qui ne sont pas toutes égales. Le plus souvent, les couronnes adoptent 3 ou 5 feuilles, mais il apparaît sur certaines couronnes jusqu'à plus de 13 feuilles. Le sondage réalisé sur la *répartition des grands types de feuilles*³⁴ révèle quelques infimes particularités. On remarque l'apparition des *feuilles d'eau sans bordure* dans la nef mais seulement sur une corbeille (chapiteau n°49). Ce type de feuille se retrouve trois fois dans le chœur (chapiteau n°139, 141,156). Le décompte des types de feuilles lisses est plus révélateur. En effet, les *feuilles lisses biseautées au sommet du limbe aigu et recourbé* se trouvent être utilisées dans l'ensemble de l'édifice. L'apparition de la *feuille lisse lancéolée* se remarque par contre dès la construction des porches mais en petit nombre³⁵.

L'analyse des feuilles d'acanthé est également révélatrice, elle permet même de préciser le nombre d'ateliers potentiels. Cette « végétalité corinthienne » est très diversifiée³⁶. Le renouvellement de la forme antique du corinthien a été maintes fois rappelé pour souligner le souhait d'accentuer le caractère romain

³³ J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, Éditions du Cerf, Paris, 1999, p. 158 et ss.

³⁴ Cf. Volume IV, graphique n°26, p. 26.

³⁵ Les *feuilles lisses lancéolées* se trouvent sur les corbeilles suivantes : (porches) n°273, 275 ; (chœur) n°104, 140, 233 ; (abside) n°343.

³⁶ Cf. J.-C. Bonne « Le végétalisme de l'art roman. Nature et sacralité », Agostino Paravicini Bagliani (dir.), *Le monde végétal. Médecine, botanique, symbolique*, Micrologus' Library 30, Florence, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2009, p. 95-120 ; S. Biay, *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny (fin XI^e-début XII^e siècle). Étude iconographique*, thèse dirigée par le professeur C. Andrault-Schmitt, Poitiers, 2011, vol. texte, p. 109 et ss.

classique du temple³⁷. La statistique révèle la présence de la *feuille d'acanthé polylobée uniquement* aussi bien dans le massif occidental, les vaisseaux et le transept et le chœur. Deux chapiteaux du transept ont été dotés de ce type de feuille : il s'agit du chapiteau n°250 et du chapiteau n°207, c'est-à-dire les chapiteaux occidentaux des baies de la cinquième travée justement réalisés avant la rupture du chantier³⁸. Les chapiteaux portant des *feuilles d'acanthés polylobés uniquement* qui sont situés dans le chœur sont essentiellement placés dans les chapelles rayonnantes. Les *acanthés polylobés à 2 lobes inférieurs digités et nervure axiale* sont également très nombreuses dans la collégiale. Essentiellement présentes dans le massif occidental et dans les vaisseaux, elles sont également visibles dans le chœur, dans le transept (chapiteaux n°78 pour deux déclinaisons, 87, 95, 98, 208) et dans les porches. Or les chapiteaux de ce type qui sont placés dans le transept sont situés aux entrées du déambulatoire. Ils sont ensuite distribués dans le chœur essentiellement dans les chapelles rayonnantes³⁹. Il s'agit donc d'un type qui a été utilisé lors de l'établissement de la partie basse du chœur et depuis l'établissement des tribunes du massif occidental car la statistique a répertorié six chapiteaux de ce type dans cette zone (n°314, 315, 317, 318, 320, et 328). Or d'après nos observations du bâti, il est possible de déterminer un cadre chronologique à l'utilisation de ce type de feuille. Les tribunes ont été établies dans le deuxième quart du XII^e siècle et la partie basse du chœur dans le troisième quart du XII^e siècle. S'il fallait identifier un atelier alors il serait possible d'affirmer, d'après l'étude unique des feuilles, qu'il est intervenu dans les tribunes du massif occidental jusqu'au parties basses du chœur.

Un autre groupe se dessine à l'occident. Les chapiteaux portant des *feuilles juxtaposées les unes à côté des autres intercalées de tiges* sont nombreux dans le massif occidental et un peu moins nombreux dans les vaisseaux⁴⁰. Cette statistique permet de réaffirmer le lien entre les tribunes du massif occidental, l'avant-nef et les quatre premières travées de la nef ajouté du porche sud.

Les sondages décrivent des aires qui se recoupent et qui se chevauchent. Ils ne permettent pas de déterminer de manière tranchée des ateliers types. Nous pensons que les équipes ont pu s'influencer les unes les autres. Nous remarquons le glissement progressif des habitudes sculpturales au sein d'un chantier moins divisé qu'on a voulu le décrire dans le passé. La mauvaise habitude qui veut déceler l'artiste et attribuer le génie créateur a fait perdre la réalité du chantier médiéval à quelques générations de

³⁷ *Idem*, p. 117 et ss.

³⁸ Cf. Volume IV, graphique n°29, p. 28. La liste des chapiteaux adoptant des *feuilles d'acanthés polylobés* est la suivante : (avant-nef) n°12, 14, 16, 17, 18 ; (tribunes du massif occidental) n°325, 327 ; (nef) n°27, 57 ; (transept) n°207, 250 ; (chœur) n°120, 123, 124, 143, 147, 150, 174, 179, 183, 187, 198, 199, 207, 211, 219.

³⁹ Les chapiteaux adoptant des feuilles du type *acanthé polylobée à 2 lobes inférieurs digités et nervure axiale* qui sont placés dans le chœur sont les suivants : n°83, 85, 92, 93, 100, 101, 103, 105, 111, 112, 114, 144, 146, 152, 157, 159, 167, 177, 190, 194, 218, 241.

⁴⁰ Les chapiteaux portant des *feuilles juxtaposées les unes à côté des autres intercalées de tiges* sont les suivants : (avant-nef) n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 17 ; (tribune du massif occidental) n°323, 325, 326, 328, 329 ; (nef) n°15, 24, 50, 52, 53 ; (porche) n°261.

chercheurs⁴¹. En fait, les équipes œuvrant dans le chantier se parlaient et échangeaient plus qu'elles ne se concurrençaient.

Il reste cependant flagrant de voir que les sondages les plus variés découpent des zones clairement définies. Ces zones ne changent pas les habitudes sculpturales du tout au tout, mais elles montrent l'adoption d'un socle commun auquel s'ajoute des corbeilles plus particulièrement soignées ou caractérisées permettant d'affirmer, oserions nous le dire, l'identité de certaines zones. Ces zones que nous venons de dessiner à travers l'étude des feuillages sont donc repérables. Il est possible de dresser des listes issues du recoupement de plusieurs sondages. Ces listes font apparaître des groupes qui peuvent caractériser des manières de faire qui ne sont cependant pas strictement appliquées à toutes les corbeilles. Il y aurait donc pour chaque zone de talent productif des types de chapiteaux-modèles et des corbeilles transitoires. Les corbeilles transitoires peuvent adopter les réflexes ornementaux de deux zones distinctes et montrent donc combien les équipes ont pu s'influencer les unes les autres.

Les deux grandes zones repérées par l'analyse du bâti sont donc également repérables à travers l'analyse des chapiteaux feuillagés. Il faut dire que le chapiteau feuillagé à bonne fortune en Auvergne⁴². Le premier groupe situé dans le massif occidental, les vaisseaux et parfois les porches se caractérise par des chapiteaux majoritairement *corinthiens à feuilles lisses et crosses angulaires* (tout type confondu)⁴³, soit 22 corbeilles⁴⁴. Il se caractérise également par quelques chapiteaux *dérivés du corinthien à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes* qui ne se retrouvent pas ailleurs dans l'édifice⁴⁵. Les feuilles de ce groupe n'ont pas, ou presque pas, d'*intervalles ornés*. De même, les chapiteaux de ce groupe ne sont pas dotés d'entrelacs (un seul) ou de feuilles sans couronnes. Lorsque l'acanthé se trouve sur les chapiteaux de ce groupe, elle est polylobée souvent fournie de deux lobes inférieurs digités et parfois également dotée d'une belle nervure axiale⁴⁶. Très souvent, les chapiteaux dotés de couronnes sont pourvus d'*une feuille par face et d'une feuille dans chaque angle* sur la première couronne⁴⁷. Mais le type de composition possédant une feuille sur la première couronne qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans l'édifice est celui de la *feuille en face A, ajoutée d'une feuille par angle et d'une demi-feuille dans l'angle secondaire (type 4 angles)*, qu'on retrouve cinq fois dans les tribunes du massif occidental⁴⁸. Parfois encore, la première couronne possède *deux feuilles sur la face A et une feuille sur les faces secondaires ajoutées d'une demi-feuille*. Ce type est d'ailleurs uniquement répertorié dans le massif

⁴¹ Cf. B. Phalip, *L'archéologie antique et médiévale au sein du département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie à l'Université Blaise Pascal. Point de vue et pratiques croisées*, à paraître.

⁴² Ce n'est pas toujours le cas. Les petits édifices du bas-limousin ne portent pas beaucoup de chapiteaux dérivés du corinthien. Cf. E. Proust, *La sculpture romane en bas-limousin. Un domaine original du grand art languedocien*, Éditions Picard, Paris, 2004, p. 35.

⁴³ Cf. Volume IV, graphique n°22 p. 22.

⁴⁴ Il s'agit des chapiteaux suivants : (avant-nef) n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ; (nef) n°39, 42, 43, 46, 47 ; (porches) n°254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, (tribune du m. o.) 323.

⁴⁵ Il s'agit des chapiteaux suivants : (avant-nef) n°13 ; (tribune du m. o.) n°319, 322, 326.

⁴⁶ Cf. Volume IV, graphique n°29 p. 28.

⁴⁷ Cf. Volume IV, graphique n°34, p. 33. Il s'agit de la liste suivante : (avant-nef) n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 17 ; (nef) 50, 52, 49 ; (porche) 261, 275, 330 ; (tribunes m. o.) 314, 319, 327, 328.

⁴⁸ Il s'agit de la liste suivante : n°315, 316, 320, 326, 329.

occidental⁴⁹. De même la première couronne peut être dotée de *deux feuilles sur la face A et d'une feuille sur les faces secondaires*. Il s'agit la encore d'un type de composition uniquement repérable au niveau du massif occidental, de la nef et du porche sud⁵⁰. Ce type est justement caractéristique des corbeilles à *feuilles lisses* dotées de deux couronnes et des acanthes les plus soignées de l'édifice : la nef et l'avant-nef sont donc bien indissociables. Enfin, la position des feuilles permet également de caractériser ce groupe. Il présente, en effet, quelques chapiteaux dont les feuilles sont *juxtaposées les unes à côté des autres intercalées par des tiges*. Ce modèle est caractéristique des équipes travaillant dans les parties occidentales⁵¹.

Ce type de position a été abandonné sur les parties orientales du chantier⁵². Une liste des chapiteaux les plus caractéristiques de ce premier groupe peut donc être dressée. Déterminé à partir d'éléments décomptés de manière totalement systématique à partir des seules corbeilles adoptant des feuilles, le résultat est probant. Les chapiteaux feuillagés de l'avant-nef, des quatre premières travées (jusqu'au niveau des piles perturbées lors de l'arrêt du chantier soit les piliers n°22 et 23), du porche sud et des tribunes du massif occidental sont issus d'une même campagne⁵³. Nous rappelons que cette analyse s'est réalisée sans subjectivité. L'analyse systématique révèle, dans cette première campagne, la présence d'équipes de sculpteurs travaillant ensemble dans un temps correspondant avec notre analyse du bâti compris essentiellement au second quart du XII^e siècle. Deux types de chapiteaux cohabitent dans ce groupe, ceux qui ont été dotés de feuilles lisses⁵⁴ (ils sont majoritaires) et ceux qui ont été dotés de feuilles d'acanthes⁵⁵ parfois liées à des figures. Seuls les chapiteaux de la tribune du massif occidental présentent des compositions restant en accord avec les formules situées dans l'avant-nef. En effet, les nouveautés ne sont pas, comme sur le chevet, placées au niveau de la composition, mais exclusivement sur les détails des feuilles, tel sur le chapiteau n°325 où s'enroulent vigoureusement les feuilles d'angles afin de remplacer les crosses. La coupure stylistique intervient donc, également pour les chapiteaux, au niveau des piliers susdits. Comme pour les tailloirs, il s'agit d'un changement s'opérant sur les colonnes engagées situées à l'orient des piles. En somme, les chapiteaux n°1 jusqu'au n°50 (l'avant-nef et la nef) ajoutés des n°52, 53, 54, 56, 57 et 58 (dans la nef) auxquels on peut ajouter les chapiteaux n°253 à 262 (porche sud) ainsi que les chapiteaux n°311 à 331 (tribune du porche sud, tribunes du massif occidental et tribunes sur porche nord), sont issus d'une même campagne *romane* : la première campagne. Le chapiteau n°51 qui représente le Christ en mandorle pourrait être issu de la seconde campagne (phase n°5 ou être plus tardive) et le

⁴⁹ Il s'agit de la liste suivante : n°12, 14, 16.

⁵⁰ Cf. Volume IV, graphique n°35 p. 34. Il s'agit de la liste suivante : (avant-nef) n°13, 18 ; (nef) n°24, 33, 37, 42, 44, 45, 46, 47 ; (porche sud) n°254, 255, 256, 257, 258, 260 ; (tribunes du m. o.) n°318, 322.

⁵¹ Il s'agit de la liste suivante : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 17 ; (nef) n°15, 24, 50, 52, 53 ; (porche sud) n°261 ; (tribunes du m. o.) n°323, 325, 326, 328, 329.

⁵² Cf. Volume IV, graphique n°36 p. 35.

⁵³ La liste issue de cette première analyse réalisée à partir des sondages (graphiques) utilisés dans ce paragraphe est la suivante : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 24, 33, 37, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 50, 52, 53, 211 (?), 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 314, 316, 318, 319, 320, 322, 323, 325, 326, 328, 329.

⁵⁴ n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 39, 42, 43, 46, 47, 50, 52, 53, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 316, 319, 322, 323, 326, 328, 329.

⁵⁵ n°12, 14, 15, 16, 17, 18, 24, 33, 37, 44, 45, 314, 318, 320, 325.

chapiteau n°55 est clairement rattaché à la phase n°7 du chantier. Cela revient à dire que la mise en place des chapiteaux et la mise en place des moulures a été réalisée au fur et à mesure du chantier. Ceci est clairement visible sur les piles n°s 22 et 23 qui avaient été laissées inachevées lors de la rupture du chantier. L'achèvement a donc été d'abord assuré sur le pilier 22 b (chapiteau, base et tailloir n°51) puis sur le pilier 23 b (chapiteau, base et tailloir).

Lorsque Bernard Craplet a proposé une coupure entre ce qu'il appelle l'atelier A (avant-nef et porche sud) et l'atelier B (tribunes du massif occidental et première travée de la nef) il a séparé les groupes sur des critères plus iconographiques que techniques. De plus, un sondage des intervalles des feuilles vient contrarier son affirmation : « Les feuilles, détaillées avec soin, se détachent peu à peu du fond et – trait caractéristique – sont percées ça et là, entre les nervures, de fentes profondes en forme de virgules, les traversant de part en part »⁵⁶. En réalité l'ornement des intervalles s'effectue après la rupture du chantier, à l'est. Sa description des chapiteaux de la quatrième travée n'est pas justifiée car il oppose les chapiteaux feuillagés (dont nous avons montré l'exacte régularité avec ceux de l'avant-nef) et les chapiteaux figurés qu'il estime être issus d'une campagne antérieure. Pourtant plusieurs effets techniques prouvent le contraire.

Un sondage réalisé à partir des astragales apporte d'autres informations. Une écrasante majorité de chapiteaux issus de la première campagne ont été pourvus d'astragales dépendant du fut même si quelques exceptions existent dans ce groupe que nous avons décrit⁵⁷. En somme dans ce groupe, 2 chapiteaux sont dotés d'un large tore faisant partie du fut⁵⁸, 68 sont pourvus d'un tore souligné d'une baguette faisant partie du fut⁵⁹. Certes quelques chapiteaux du chœur et du transept ont également été pourvus d'astragales rattachés au fut, mais ils sont dans ce deuxième grand groupe extrêmement minoritaires. Le seul sous-groupe qui se détache au sein du premier grand groupe est celui des chapiteaux du porche sud placés au rez-de-chaussée, car ils possèdent tous un astragale rattaché au chapiteau⁶⁰. Contrairement aux chapiteaux de la deuxième campagne, les astragales du premier groupe n'ont pas d'ornements : seul le chapiteau n°21 de la nef a été recouvert par les pattes des griffons. Avec les auteurs qui avaient déjà observé les corbeilles de Brioude nous avons également un a priori à propos des abaqes. Les abaqes de l'avant-nef nous semblaient être plus larges et mieux dotées. La statistique révèle qu'il n'en est rien. Tout au plus, il est possible d'observer⁶¹ que le massif occidental est le seul à ne pas avoir été doté de motifs axiaux rectangulaire aux niveaux des abaqes. D'ailleurs les tribunes du massif occidental

⁵⁶ B. Craplet, *Auvergne romane*, Éditions zodiaque, 1972, p. 273.

⁵⁷ En effet, les chapiteaux n°1, 21, 22, 25 ont été pourvus d'un large tore faisant partie du chapiteau et non pas du fut.

⁵⁸ (nef) n°48, (porche nord) 331.

⁵⁹ (avant-nef) n°2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 ; (nef) 19, 20, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 56, 57, 58, (tribune du porche sud) n°311, 312, 313 ; (tribunes du m. o.) n°314, 315, 317, 318, 320, 321, 322, 323, 324, 326, 327, 328, 329, (tribune du porche nord) n°330.

⁶⁰ Il s'agit d'un tore souligné d'une baguette faisant partie du chapiteau : n°254 à 261.

⁶¹ Cf. Volume IV, graphique n°46, p. 44.

s'individualisent du reste de l'édifice à propos du traitement du corps des corbeilles. Il est le seul lieu dans lequel se trouvent des motifs sur le corps de la corbeille entre les objets représentés⁶².

Une dernière requête statistique conduite à propos des figures de ce premier groupe pourra peut-être nous aider à segmenter en sous-groupes ce bloc décidément plus cohérent (techniquement) qu'il n'y paraissait. Le classement réalisé sur l'ensemble des corbeilles du XII^e siècle ne sépare pas de manière drastique le traitement des figures du chœur et de la nef. Une séparation selon trois grands critères permet de révéler cependant que seule la nef incorpore des figures aux profils et aux modelés véritablement *naturalistes*.

Ces chapiteaux les plus proches d'une *sculpture hellénique* sont situés dans un périmètre proche des deux corbeilles *de type corinthien* (n°33 – pilier n°14 et n°37 – pilier n°15) dont nous avons déjà souligné la manière *baroque* de gonfler les feuilles et la virtuosité du traitement des éléments des acanthes tant dans la composition que dans la forme des feuillages. Notamment, les aigles placés en deuxième travée (n°22 – pilier n°10) offrent une contorsion naturelle ajoutée de proportions justes et toute une panoplie de plumes de petites et de moyennes couvertures complétant trois rangs de rémiges (primaires et secondaires) suivant les galbes des membres. Un autre chapiteau d'aigles (n°29) offre les mêmes effets (pilier n°13) à proximité de l'entrée du porche sud. Les sirènes à queue bifide, placées entre la deuxième et la troisième travée (n°32 – pilier n°14), ainsi que les tritons à queue bifide (n°34 – pilier n°15) sont sculptés dans une débauche de détails *naturalistes* faisant saillir les muscles, les détails du visage mais aussi les mains, les mentons, les joues où se distinguent l'angle mandibulaire. Toutes ces précisions permettent de placer ses sculptures dans des groupes distincts. Enfin, l'autre chapiteau *naturaliste* que nous avons repéré se trouve dans la cinquième travée. Ce chapiteau représentant le Christ en mandorle (n°51), qui ne ressemble à aucun autre, aurait pu être issu d'un remaniement plus tardif. Ce premier sous-groupe, qui s'inscrit dans le découpage de Bernard Craplet (atelier C), avait été daté de 1140⁶³ ce qui nous semble intelligible. À dire vrai, les chapiteaux du groupe nommé « atelier C » par Bernard Craplet peuvent constituer, en effet, un ensemble cohérent, à quelques nuances près, mais n'anticipons pas. Pour l'instant nous repérons donc un sous-groupe *naturaliste* de six chapiteaux⁶⁴.

Il est moins facile de découper les sous-groupes dont les figures ont une morphologie *antinaturaliste*. Il y a 54 chapiteaux figurés répondant à cet adjectif. Comme nous avons remarqué que la rupture du chantier déterminait deux grandes zones, il est donc d'ores et déjà possible de séparer en deux ce sous-groupe : d'un côté les chapiteaux du massif occidental, des vaisseaux et des porches et de l'autre le chœur et le transept. Il en résulte, cinq chapiteaux dans le massif occidental, 19 dans la nef et deux dans les porches, soit un sous-groupe de 26 chapiteaux⁶⁵. C'est là que la statistique révèle des regroupements qui ne sont pas conditionnés par l'a priori réalisé d'après un raisonnement intellectuel : Bernard Craplet voulait justifier par la sculpture une progression ouest/est du chantier. Cependant, notre analyse montre que les

⁶² Il s'agit des chapiteaux suivants : n°317, 321, 324, 327.

⁶³ B. Craplet, *L'Auvergne romane*, *op. cit.*, p. 275.

⁶⁴ n°22, 29, 32, 33, 34, 37.

⁶⁵ Cf. Volume IV, graphique n°59 p. 56.

groupes ont pu travailler simultanément dans les vaisseaux et les tribunes du massif occidental et les porches. Ce n'est donc pas une progression des techniques qu'il faut chercher d'ouest en est mais plutôt un assemblage choisi correspondant à un besoin. Les corbeilles les plus plastiques sont toutes alignées sur la deuxième travée au niveau des porches pour servir un discours.

La convention de répartition des figures peut nous aider à découper de manière objective ce sous-groupe. La plupart des figures *antinaturalistes* sont représentées grâce à un échelonnement latéral : c'est-à-dire une simple juxtaposition des éléments représentés sur une ligne d'appui⁶⁶. Il forme un groupe de 20 chapiteaux. Ce type de répartition des figures est justement adopté par les sculpteurs *naturalistes*. Trois chapiteaux (n°25, 26, 36) ont été dotés de figures à l'échelonnement vertical (où les éléments isolés ou groupés sont superposés en zones lorsque les lignes d'appui font place à des surfaces intercalaires semblant flotter) et deux chapiteaux (n°11 et 20) ont été réalisés grâce à une gradation hiérarchique et un échelonnement vertical où les figures flottent et les personnages importants sont plus grands. Ceci forme un petit groupe de cinq chapiteaux⁶⁷.

Pour avoir la totalité des chapiteaux de cette première campagne, il nous reste plusieurs chapiteaux corinthisant à feuille d'acanthé⁶⁸ (dont les types n'entraient pas tout à fait dans le premier découpage), des chapiteaux dérivés du corinthien à feuilles d'acanthés⁶⁹ (qui sont dérivés des types déjà repérés) et un chapiteau dont le style défini comme *archaïque* a été mis à part (aigles du n°58).

Cette étude vient donc de départager en six sous-groupes l'ensemble des chapiteaux de la première campagne uniquement d'après la composition et le traitement global des feuilles et des figures⁷⁰. Ces sous-groupes ne sont pas satisfaisant du point de vue du traitement des savoir-faire car ils séparent les feuillages et les figures, et rien ne révèle que les sculpteurs de feuilles ne s'exercèrent pas sur les figures. Deux derniers sondages vont nous permettre d'affiner notre sélection : l'un basé sur les détails morphologiques des figures humaines et l'autre est basé sur un rapprochement entre les corbeilles feuillagées et les corbeilles figurées comportant des feuilles.

⁶⁶ Il s'agit des chapiteaux suivants : (nef) n°15, 19, 21, 23, 27, 28, 30, 31, 35, 40, 41, 48, 56 ; (tribune du porche sud) n°313 ; (tribune du m. o.) n°314, 317, 321, 324, 327 ; (tribune du porche nord) n°331.

⁶⁷ Cela fait un compte de 25 chapiteaux auxquels on peut ajouter le n°205 qui représente des masques pour faire le compte total de 26 chapiteaux antinaturalistes dans le premier groupe.

⁶⁸ n°38, 49, 54, 57, 311, 312, 330.

⁶⁹ n°10, 315.

⁷⁰ Le premier groupe correspond aux chapiteaux à feuilles lisses : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 39, 42, 43, 46, 47, 50, 52, 53, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 316, 319, 322, 323, 326, 328, 329. Le deuxième groupe correspond aux chapiteaux-chef à feuilles d'acanthé : n°12, 14, 15, 16, 17, 18, 24, 44, 45, 314, 318, 320, 325. Le troisième groupe correspond aux chapiteaux figurés naturalistes et aux chapiteaux de *type corinthien* : n°22, 29, 32, 33, 34, 37. Le quatrième groupe correspond aux chapiteaux figurés antinaturaliste dont la répartition des figures est à échelonnement latéral : n°15, 19, 21, 23, 25, 27, 28, 30, 31, 35, 40, 41, 48, 56, 313, 314, 317, 321, 324, 327, 331. Le cinquième groupe correspond aux chapiteaux figurés antinaturalistes dont la répartition des figures est hiérarchique ou échelonnement vertical flottant : n°11, 20, 26, 36. Le sixième groupe correspond aux chapiteaux feuillagés d'acanthé de second ordre dont la composition est plus rare : 10, 38, 49, 54, 57, 311, 312, 315, 330, ajouté des chapiteaux 205 et 58 dont les figures restent techniquement à part.

Le premier repérage peut s'effectuer à partir du classement des types de visages humains⁷¹. Le massif occidental possède des chapiteaux dont les têtes humaines sont ovales (n°12), rondes (n°17, 18) et schématiques (tribunes : n°317, 321, 324, 327). Pour la nef, il se trouve trois chapiteaux comportant des têtes ovales (n°11, 20, 56), et 16 comportant des têtes schématiques (n°19, 23, 25, 26, 27, 28, 35, 36, 40, 41, 44, 45, 48, 57, 205⁷²), ainsi que 4 (n°32, 34, 38⁷³) dont les têtes musculaires sont exceptionnelles. C'est là, un autre point de discordance avec l'étude du chanoine Craplet qui dissociait le chapiteau feuillagé à masque n°38 du groupe C dont font partie les chapiteaux *naturalistes*, or les visages de la corbeille n°38 font partie des visages les plus fins à l'égal des chapiteaux des tritons et des sirènes (n°34 et 32). Pour les porches, il se trouve un seul chapiteau avec une tête ovale (n°313) et deux chapiteaux avec une tête schématique (n°311, 331).

Pour classer les chapiteaux possédant des figures et des masques, il faut trouver un élément commun à toutes ces figures. Seuls les yeux se retrouvent sur l'ensemble des figures animales et humanoïdes. Cet exercice va nous permettre de lier les groupes entre eux et de montrer encore combien il reste délicat de déterminer des groupes d'ateliers cloisonnés. Jean Wirth a rappelé que les sculpteurs pouvaient maîtriser plusieurs techniques et travailler variablement selon le sujet représenté. L'étude des yeux, à elle seule, prouve en effet que les sculpteurs utilisent plusieurs techniques et parfois précisément sur une même corbeille. En effet, des corbeilles sont dotées de plusieurs personnages qui selon leur type et leur importance n'ont pas été pourvues des mêmes regards. C'est ainsi que des paires d'yeux dont le traitement est rudimentaire peuvent apparaître à côté de sujets dont les yeux ont un traitement des plus élaborés. Voilà de quoi déconcerter et rendre vaine toute tentative de classement. Notre base de données permettrait d'ailleurs de déterminer des petits groupes pour chaque type d'individus d'après la forme de leurs mains, de leurs pattes, de leurs plumes mais une telle démarche nous perdrait dans des micro-classements.

Le tableau suivant résulte des étapes parcourues jusqu'ici réalisées d'après les sujets, les compositions et la morphologie générale des sujets. Un sondage réalisé à partir de la forme des têtes des individus ne s'est pas révélé pertinent, mais le sondage réalisé à partir des yeux⁷⁴ permet de comprendre combien chaque sculpture peut se rattacher à un ou plusieurs groupes techniquement caractérisés. D'après le groupe de rattachement initial, il est possible d'identifier un autre groupe de rattachement et d'estimer son degré de perméabilité aux savoir-faire voisins. Certaines sculptures isolées pourraient sans doute être approchées d'un groupe par l'intermédiaire d'une couche supplémentaire de rapprochement. Il est important de réaliser cette étape pour réaliser concrètement deux choses. Les ateliers ne sont pas figés dans un savoir-faire unique, ils évoluent. Les ateliers ne se sont pas succédés les uns après les autres dans le chantier sans travailler ensemble. La recherche de l'atelier type est un leurre. Le *groupe numéro 1* qui concerne les corbeilles lisses n'est pas lié à un autre groupe hormis au *groupe 2* par la composition des

⁷¹ Cf. Volume IV, graphique n°63 p. 62.

⁷² Il y a aussi le chapiteau n°55 mais il ne fait pas partie de ce premier groupe.

⁷³ Il y a aussi le chapiteau n°51 mais il ne fait pas partie de ce premier groupe.

⁷⁴ Cf. Volume IV, graphique n°66 et 67 p. 65 et 66.

corbeilles en couronnes uniquement. Les autres ont été rapprochés par l'étude du traitement des yeux. Comme il y a réciprocité entre les chapiteaux apparaissant dans plusieurs groupes, il est tout aussi possible d'affirmer qu'il fait partie des groupes indiqués à part égale : le chapiteau n°12 fait, par exemple, partie du groupe 2 mais également 4, 5 et 6. L'indication des groupes reste donc indicative et non absolue. La multiplication des critères pourrait encore faire varier les groupements. Mais un sondage rapide nous a convaincu de la bonne lisibilité de ce découpage qui n'est que rarement entamé par les autres critères.

Les liens d'après les groupes de la première enquête et du sondage réalisé sur le traitement des yeux⁷⁵

Groupe (d'après la première enquête)	Numéro	Groupes liés (entre parenthèse la raison du lien)
Grp 1	n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 39, 42, 43, 46, 47, 50, 53, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 316, 319, 322, 323, 326, 328, 329	Grp 2, n°12, 14, 16, 17, 18, 24, 44, 45, 318, 320, 325 (composition en couronnes)
Grp 2	n°14, 16, 24, 318, 320, 325	Grp 1 (composition en couronnes)
Grp 2	n°12	Grp 4, n°313, 331+ Grp 5, n°11, 36+ Grp 6, n°58 (pupilles en creux)
Grp 2, Grp 3	n°15	Isolé dans la première campagne (Globes oculaires saillants + paupières supérieures très débordantes + sourcils larges en arc-de-cercle)
Grp 2	n°17, n°314	Grp 3, n°29, Grp 4, n°19, 21, 23, 25, 27, 28, 35, 36, 40, 48, 56, 313, 314, 317, 321, 331, Grp 5, n°20, 26, Grp 6, n°38, 57, 205 (globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées + paupières cerclant les globes)
Grp 2	n°18	Grp 4, n°41, 48 (globes oculaires évidés très rapprochés +

⁷⁵ Certaines chapiteaux peuvent apparaître plusieurs fois pour un même groupe parce qu'ils possèdent plusieurs traitement des yeux.

		paupières cerclant les yeux)
Grp 2	n°44, 45	Grp 6, n°311 (globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées + paupières cerclant les globes oculaires + sillon nasal + sillon malaire)
Grp 3	n°22	Grp 4, n°30, 31 (globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées + paupière supérieure très débordante + caroncule lacrymale)
Grp 3	n°29	Grp 2, n°17, Grp 4, n°19, 21, 23, 25, 27, 28, 35, 36, 40, 48, 56, 313, 314, 317, 321, 331, Grp 5, n°20, 26, Grp 6, n°57, 205 (globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées + paupières cerclant les globes)
Grp 3	n°32, 34	Grp 4, 27, Grp 5, n°20, n°26 (globes oculaires arrondis + iris saillante + pupille évidée ronde + bulbe oculaire plat + paupières non saillantes + canthus en pointe + caroncule lacrymale évidée + sillon palpébral représenté + arcade sourcilière)
Grp 3	n°33, 37	Isolés
Grp 4	n°19, 21, 23, 25, 27, 28, 35, 40, 48, 56, 313, 314, 317, 321, 324, 331	Grp 2, n°17, Grp 5, n°20, 26, Grp 6, n°38, 57, 205 (globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées + paupières cerclant les globes)
Grp 4	n°30, 31	Grp 3, n°22, (globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées + paupières supérieure très débordante + caroncule lacrymale)

Grp 4	n°41, 48	Grp 2, n°18 (globes oculaires évidés très rapprochés + paupières cerclant les globes)
Grp 4	n°313, 331	Grp 2, n°12, Grp 5, n°11, 36, Grp 6, n°58 (pupilles en creux*) *divers types
Grp 4	n°327	Isolé (Globes pleins + 2 paupières en relief)
Grp 5	n°11, 36	Grp 2, n°12 Grp 4, n°313, 331, Grp 6, n°58 (pupilles en creux*) *divers types
Grp 5	n°20, 26	Grp 3, n°32, 34, Grp 4, n°27 (globes oculaires arrondis + iris saillante + pupille évidée ronde + bulbe oculaire plat + paupières non saillantes + canthus en pointe + caroncule lacrymale évidée + sillon palpébral représenté + arcade sourcilière)
Grp 6	n°10, 49, 54, 312, 315, 330	Grp 2
Grp 6	n°38, 57, 205	Grp 2, n°17, Grp 3, n°29, Grp 4, n°19, 21, 23, 25, 27, 28, 35, 36, 40, 48, 56, 313, 314, 317, 321, 324, 331, Grp 5, n°20, 26, Grp 6, n°57, 205 (globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées + paupières cerclant les globes)
Grp 6	n°311	Grp 2, n°44, 45 (globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées + paupières cerclant les globes oculaires + sillon nasal + sillon malaire)
Grp 6	n°58	Grp 2, n°12, Grp 4, n°313, n°331, Grp 5, n°11, 36 (pupilles en creux*)

b) *La deuxième campagne de sculpture, seconde enquête : 1150 – 1180 (phase n°4 à 7 du chantier)*

Cette seconde enquête peut se dérouler en plusieurs volets comme pour l'enquête précédente. Elle n'est pas plus facile à conduire, car les types présents sont plus nombreux. Comme tout à l'heure, trois premiers critères permettent de dégrossir des groupements. Premièrement, il est possible d'observer les feuilles lisses. Un socle commun avec les feuilles lisses de la première campagne existe : il est même le plus important en nombre. En effet, les *feuilles lisses biseautées au sommet du limbe aigu et recourbé* qu'on retrouve 32 fois sur les corbeilles des parties occidentales sont placées 51 fois sur les chapiteaux orientaux⁷⁶. La *feuille lisse lancéolée* n'est pas beaucoup utilisée⁷⁷. Le plus grand changement dans la représentation des feuilles lisses se trouve dans le chœur, le transept et l'abside qui sont les seuls à posséder des *feuilles lisses polylobées*⁷⁸. La présence de la *feuille lisse polylobée* ne se trouve que pour les parties supérieures. Elle était donc réalisée lors de la dernière partie du chantier du chœur et du transept : voilà donc une esthétique qui détermine une chronologie qui sépare strictement en deux l'édifice. D'un côté, il y a le massif occidental, les vaisseaux et les porches et de l'autre le chœur et le transept. La *feuille lisse formant goutte* ajoutée de la *feuille à godron concave*, ou encore la *feuille d'eau sans bordure* représente des essais assez peu reproduits, mais uniquement présents dans les parties orientales⁷⁹. Le chapiteau n°49 adoptant des feuilles d'eau sans bordure peut constituer un chapiteau de transition. L'apparition de la *feuille lisse à 3 faces* ne se trouve que sur le transept et sur l'abside. Le transept (partie haute) et l'abside peuvent donc déterminer une zone caractérisée par une habitude esthétique⁸⁰.

Les chapiteaux à feuilles grasses sont également mieux représentés sur les corbeilles des parties orientales. D'abord les *feuilles grasses peignées polylobées* sont assez nombreuses⁸¹, mais les *feuilles grasses polylobées dont les lobes sont refendus* le sont également⁸². Quatre types apparaissent quelques fois : ils ne sont présents qu'à l'orient et caractérisent cette partie. Il s'agit des *feuilles grasses à limbe lancéolé et nervure axiale torique* et des *feuilles de laurier*, des *feuilles de laurier à deux lobes inférieurs digités* et des *feuilles en frise cannelée*⁸³.

La véritable coupure stylistique se situe au niveau des parties hautes du transept et du chœur (abside). Elle se remarque deuxièmement à partir de l'analyse des acanthes⁸⁴. D'abord un type d'acanthé,

⁷⁶ Les *feuilles lisses biseautées au sommet du limbe aigu et recourbé* se trouvent sur les corbeilles suivantes : n°79, 81, 102, 113, 118, 137, 168, 169, 175, 185, 191, 193, 230, 232, 242, 304, 307, 309, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 345, 346, 347, 348, 349, 351, 352, 353, 358, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373.

⁷⁷ N°104, 140, 233, 343.

⁷⁸ Les *feuilles lisses polylobées* se trouvent sur les corbeilles suivantes : (tribunes du transept) n°303, 310 ; (chœur) n°178, 332 ; (abside) n°333, 338, 342, 343, 347, 351.

⁷⁹ (formant goutte) n°80, (godron à nervure axiale perlée) n°64, (d'eau sans bordure) n°49*, 81, 139, 141, 156.

⁸⁰ N°61, 63, 67, 69, 71, 73, 75, 333, 344.

⁸¹ N°127, 128, 131, 132, 135, 153, 154, 166, 181, 182, 184, 206, 222, 224, 229, 235, 238, 305, 306, 308, 354.

⁸² N°59, 65, 115, 117, 119, 126, 130, 133, 158, 163, 176, 200, 209, 212, 231, 236, 237, 248, 334, 350, 357.

⁸³ (grasse à limbe lancéolé) n°196, 217, (laurier des 2 types) n°122, 125, 281, 282, (frise cannelée) n°136, 191.

⁸⁴ Cf. Volume IV, graphique n°29, p. 28.

assez peu représenté, apparaît dans la nef : il s'agit de *l'acanthé géante à lobes refendus et à fort relief*. Cette franche et nette coupure avec les autres chapiteaux adoptant la feuille d'acanthé se réalise avec la corbeille n°55 : il s'agit d'un *chapiteau dérivé du corinthien à feuilles grasses et masques*. Nous l'avons dit, la corbeille n°55 fait partie du second chantier. Ce type de feuille se trouve quatre fois dans le transept et une fois dans le chœur. Il s'agit des chapiteaux situés sur les piles n°26 mais également des chapiteaux situés dans les tribunes du chœur. Il s'agit donc d'un type essentiellement présent dans la cinquième travée et les parties hautes du transept correspondant à la phase n°7 du chantier (dernier quart du XII^e siècle). L'autre chapiteau situé dans le chœur se trouve dans la partie nord du déambulatoire (n°116)⁸⁵.

Un autre type apparaît dans la nef et se retrouve en petit nombre. Il ne comporte que trois chapiteaux possédant des *feuilles d'acanthés à lobes refendus et découpés à moyen relief, nervures gravées (lobes de chêne)* situés sur le portail nord de la cinquième travée (n°205), dans la partie nord du transept (n°76) à la charnière de la cinquième travée et du transept et dans l'abside (292). Ces trois chapiteaux correspondent à une même campagne que nous avons, par l'analyse de la modénature et du bâti, attribué à la phase n°7 (dernier quart du XII^e siècle) du chantier. Cette manière de sculpter qui additionne les détails et qui insuffle le naturalisme aux feuillages correspond aux diverses phases du chantier enclenchées après la rupture du chantier. Pourtant le chapiteau 205, que nous avons précédemment attaché à la première phase, semble concilier deux manières de faire. Le chapiteau 205 n'est pas le seul à pouvoir être rattaché à la seconde campagne, nous l'avons dit, certains aspects de bases sont souvent communément remarquables. D'une manière générale, les chapiteaux adoptant des feuilles d'acanthé à lobes de chêne sont réalisés dans des compositions fortement rythmées faisant alterner plusieurs types de feuilles. D'ailleurs, Jacques Mallet avait nommé *chapiteaux à décor rythmé*, des chapiteaux de Brion aux compositions et aux formes de feuillages presque similaires⁸⁶. Ces chapiteaux avaient été datés du milieu du XII^e siècle pour une période dite de « contradictions et tensions » faisant se muter l'art *roman* de la corbeille sage vers le *gothique* aux feuillages plus systématiques.

L'acanthé polylobée à 2 lobes inférieurs digités et nervure axiale additionnée à une feuille trilobée partagée avec la feuille suivante est apparue dans le chœur et le transept uniquement⁸⁷. Elle fait partie des acanthés complexes qui se trouvent uniquement à l'orient du chantier. Il en est de même pour les chapiteaux portant des *feuilles d'acanthé polylobées à 2 lobes inférieurs digités et nervure axiale additionnée d'une feuille polylobée partagée avec la feuille suivante* : ce type de feuille est très proche du précédent. Ce dernier se trouve sur des compositions très complexes portant 2 ou 3 couronnes : on le retrouve dans le chœur et le transept uniquement⁸⁸.

Le motif du lobe ressemblant à une feuille de chêne et les petits trous formant des dentelles de perles viennent caractériser les parties orientales et hautes. Ces deux éléments se trouvent sur une

⁸⁵ La liste des chapiteaux portant des feuilles d'*Acanthé géante à lobes refendus et fort relief* est la suivante : (nef) n°55, (transept) n°66, 68, 303, 310, (chœur) n°116.

⁸⁶ J. Mallet, *L'art roman de l'ancien Anjou, op. cit.*, p. 259.

⁸⁷ *L'acanthé polylobée à 2 lobes inférieurs digités et nervure axiale additionnée à une feuille trilobée partagée avec la feuille suivante* se trouve sur les corbeilles suivantes : (transept), n°210, (chœur), n°106, 107, 108, 110, 216.

⁸⁸ *L'acanthé polylobées à 2 lobes inférieurs digités et nervure axiale additionnée d'une feuille polylobée partagée avec la feuille suivante* se trouve sur les corbeilles suivantes : (transept), n°59, 78, (chœur), n°82, 197, 203.

trentaine de chapiteaux. Nous venons de signaler le premier sous groupement de cette catégorie et voici les deux suivants. L'*acanthé à lobes découpés à moyen relief (lobes de chêne) dont le lobe inférieur est partagé avec la feuille suivante* se trouve 3 fois dans le chœur, 10 fois dans le transept et 6 fois dans l'abside. Les chapiteaux du transept adoptant ce type novateur dans le chantier, se trouvent essentiellement sur les piles n°26 et 27, ou sur les piles de l'entrée du chœur et du rond-point et de l'abside⁸⁹. Il s'agit donc des chapiteaux réalisés essentiellement durant la phase n°7 (dernier quart du XII^e siècle) du chantier dans laquelle il faut inclure la construction de l'abside. C'est ici l'occasion pour nous d'évoquer une hypothèse. L'apparition des feuilles complexes de ce type correspond-t-il à la valorisation de la partie la plus vénérée de la collégiale (autour du tombeau) ou à une seule et même phase chronologique correspondant avec la phase n°7 ? Si tel était le cas, alors les piliers du rond-point et de l'entrée du chœur auraient été édifiés lors de cette phase : mais nous n'avons pas retenu cette possibilité car l'analyse architecturale et l'analyse des bases et des tailloirs de confirme pas ce scénario. Il est donc évident que la partie la plus sacrée du bâtiment a fait l'objet d'une programmation : le modèle des feuilles fait partie de la valorisation de cette zone. Cette zone est donc valorisée par l'acanthé à feuille de chêne mais aussi par les motifs perlés. Le type *feuille d'acanthé perlée à lobes refendus à moyen relief dont le lobe inférieur est partagé avec la feuille suivante* marque également une avancée dans le chantier : en effet l'apparition des dentelles de perles se fait assez tardivement. On le trouve une fois dans le transept, une fois dans le chœur et 12 fois dans l'abside lors de la phase n°7⁹⁰.

L'analyse des styles des équipes réalisées à partir des feuilles des corbeilles peut se parachever, troisièmement, par le sondage réalisé à partir de la répartition des feuilles⁹¹. Si les *feuilles juxtaposées les unes à côté des autres intercalées de tiges* étaient un marqueur de la première campagne, les *grandes feuilles intercalées de petites feuilles en alternance* identifient clairement la seconde phase. Après avoir dressé les grandes lignes des différences entre les deux chantiers, réalisées à partir des feuillages, entrons dans la composition des corbeilles.

Cette seconde enquête peut débiter par l'analyse des types de chapiteaux. Un premier sondage global réalisé à partir des grands types de chapiteaux feuillagés permet d'observer que le second chantier a privilégié les chapiteaux sans composition complexe (c'est-à-dire ceux qui sont classés *entrelacs feuillagés, à feuilles lisses, à feuilles grasses, à feuilles d'acanthé*) faisant juxtaposer quelques feuilles. Lors de ce second chantier, les compositions *dérivées du corinthien* ont également pris le pas sur les compositions *corinthisantes* qui caractérisaient le premier chantier⁹². D'ailleurs ce sondage permet de rattacher le porche nord à la seconde phase du chantier où les chapiteaux à feuilles grasses sont plus nombreux. Pour autant, les porches, par la composition de leurs corbeilles, sont bien à rattacher à la première phase optant pour la

⁸⁹ L'*acanthé à lobes découpés à moyen relief (lobes de chêne) dont le lobe inférieur est partagé avec la feuille suivante* se trouve sur les corbeilles suivantes : (transept) n°60, 62, 70, 72, 74, 86, 90, 94, 96, 99, (tribunes du transept) (chœur) 201, 202, 204, (abside) n°283, 284, 288, 296, 300, 301.

⁹⁰ Le type *feuille d'acanthé perlée à lobes refendus à moyen relief dont le lobe inférieur est partagé avec la feuille suivante* se trouve sur les chapiteaux suivants : (chœur) n°84, (transept) n°88, (abside) n°285, 286, 287, 289, 290, 291, 294, 295, 297, 298, 299, 302.

⁹¹ Cf. Volume IV, graphique n° 36 p. 35.

⁹² Cf. Volume IV, graphique n°20 p. 20.

composition de type corinthisant⁹³. L'analyse de la répartition générale des types feuillagés peut donc permettre d'identifier trois premiers groupes : les chapiteaux aux compositions simples⁹⁴, les chapiteaux corinthisants⁹⁵ et les chapiteaux dérivés du corinthien. Dans le sous-groupe corinthisants à feuilles lisses, deux chapiteaux s'approchent des formules propres au premier grand groupe des chapiteaux de l'avant-nef : il s'agit du n°81 et du n°102. Enfin le groupe des *dérivés du corinthien* se trouve 5 sous-groupes⁹⁶ chacun divisibles en plusieurs sous-catégories⁹⁷. Ces sous-catégories ne sont pas inintéressantes car elles permettent de départager le groupe qui est communément admis dans l'ensemble de l'édifice : c'est-à-dire le type *corinthisant*⁹⁸. L'apparition des chapiteaux *corinthisant à feuilles lisses et crosses angulaires* se trouve uniquement à l'orient. De même les chapiteaux *corinthisant à feuilles grasses et crosses angulaires* n'apparaissent que dans les parties orientales. Le type *corinthisant à feuilles d'acanthé à lobes de chêne, crosses angulaires* et le type *corinthisant à feuilles d'acanthé à lobes de chêne et crosses angulaires et masque(s)* n'apparaissent qu'après la rupture du chantier. Le sondage réalisé à partir des *dérivé du corinthien* révèle encore plus de différences : ce type est presque absent des parties occidentales⁹⁹.

Comme pour la première enquête, l'analyse de la composition de la première couronne des chapiteaux permet de départager deux grandes zones. Le type de composition réalisé par *une feuille par face, une feuille dans chaque angle* est présent dans l'ensemble de l'édifice. Il caractérise plutôt le massif occidental. Le type *une feuille par face* conditionné par la taille des chapiteaux se trouve essentiellement à l'orient¹⁰⁰. Un seul chapiteau de ce type apparaît dans la nef : il s'agit encore du chapiteau n°55. Ce chapiteau est donc

⁹³ Cf. Volume IV, graphique n°14 p. 13.

⁹⁴ Le premier groupe appelé *composition simple* comprend les chapiteaux *à entrelacs feuillagés, à feuilles lisses, à feuilles grasses, à feuilles d'acanthé* : (entrelacs) n°121, 127, 130, 131, 132, 145, 148, 149, 153, 154, 158, 170, 171, 178, 182, 184, 209, 217, 224, 228, 231, 238, 239, 350, (feuilles lisses + masques parfois) n°75, 175, 185, 335, 336, 344, 345, 348, (feuilles grasses) n°104, 117, 166, 248, 281, 282, 334, 343, (feuilles d'acanthé) n°103, 106, 250.

⁹⁵ Le deuxième groupe appelé *corinthisant* comprend les chapiteaux *corinthisants à feuilles lisses, corinthisants à feuilles grasses, corinthisants à feuilles d'acanthé* : (à feuilles lisses) n°80, 81*, 97, 102*, 118, 140, 230, 232, 351, 352, 360, (à feuilles grasses) n°59, 65, 115, 116, 119, 125, 126, 128, 196, 206, 229, 305, 307, 308, 353, 354, (à feuilles d'acanthé) n°60, 62, 68, 70, 72, 74, 78, 82, 83, 86, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 105, 107, 110, 112, 124, 143, 147, 152, 173, 177, 187, 190, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 204, 210, 216, 219, 241, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 291, 294, 295, 296, 297, 298, 310.

⁹⁶ Le troisième groupe appelé *dérivé du corinthien* comprend les chapiteaux *dérivés du corinthien à figures, dérivés du corinthien à masque(s), à feuilles lisses, à feuilles grasses, à feuilles d'acanthé* : (chapiteaux à figures) n°108, 123, 167, 242, (à masques) n°205, 332, 337, 340, 349, (à feuilles lisses) n°79, 113, 168, 169, 191, 193, 304, 309, 333, 338, 339, 347, 358, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, (à feuilles grasses) n°55, 66, 135, 137, 163, 212, 222, 227, 235, 236, 237, 306, 341, 342, 346, 357, (à feuilles d'acanthé) n°76, 84, 85, 111, 114, 120, 144, 146, 150, 157, 159, 174, 179, 183, 194, 207, 208, 211, 218, 271, 287, 290, 299, 300, 301, 302, 303.

⁹⁷ Cf. Volume IV, graphique n°21, 22, 23 p. 21, 22, 23.

⁹⁸ Cf. Volume IV, graphique n°22 p. 22.

⁹⁹ Cf. Volume IV, graphique n°23 p. 23.

¹⁰⁰ Le type *une feuille par face* sur la première couronne se trouve sur les corbeilles suivantes : (nef) n°55, (transept) n°60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 69, 71, 73, 74, 75, 207, 208, (transept tribunes) n°304, 309, (transept lanterne) n°349, 361, 365, 368, 369, 370, (chœur) n°83, 85, 87, 93, 95, 98, 100, 102, 105, 107, 108, 110, 111, 112, 114, 118, 120, 124, 125, 126, 140, 147, 167, 168, 183, 185, 187, 193, 194, 197, 211, 212, 216, 218, 222, (abside) n°283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 334, 335, 336, 338, 341, 342, 346, 349.

typiquement doté des principaux caractères de la seconde campagne. Ce type *une feuille par face* se trouve encore sur les piles n°26 et 27, et bien souvent sur les petits chapiteaux intercalés entre les grands chapiteaux qui adoptent des feuilles perlées, ou aux intervalles ornés. À ce niveau du chantier, ces petits chapiteaux sont pourvus de feuilles lisses, alors que dans le chœur ce type est conjugué à la présence de la feuille d'acanthé. Dans l'abside ce type représente la composition la plus utilisée. C'est également le cas pour les chapiteaux de la tour orientale.

Le type *une feuille par angle et une demi-feuille dans l'angle secondaire (type 4 angles)* apparaît dans le porche nord (sur les chapiteaux reconstitués en stucs) mais également quelques fois dans le chœur et une fois sur l'abside. C'est une composition qui en tout cas est totalement absente dans la première campagne¹⁰¹. De même le type *une feuille par angle et une demi-feuille dans l'angle secondaire (type 3 angles)* se trouve uniquement dans le transept et le chœur¹⁰². Enfin la composition d'*une feuille par angle* se trouve déjà dans la nef sur le chapiteau n°28 qui constitue une exception. Les autres types correspondent encore à la seconde phase. Ils se trouvent sur le portail nord de la cinquième travée, mais également dans le chœur et le transept, puis dans la lanterne¹⁰³.

Les compositions à deux feuilles et plus, réparties sur la première couronne, coupent l'édifice en deux¹⁰⁴. D'un côté il se trouve une majorité de type *deux feuilles face A, une feuille face secondaire* et de l'autre *deux feuilles par face*. Laissons de côté les variations (du modèle de *deux feuilles face A*) qui se trouvent dans le transept. Elles révèlent simplement une grande diversité des compositions. Le type *trois feuilles face A, une feuille dans l'angle et une feuille en face secondaire* ne se trouve que deux fois, dans une tribune du transept (n°306) et en réemploi sur le porche nord (n°273). Le type *deux feuilles par face* se trouve une fois dans la nef sur le chapiteau n°57, placé dans la quatrième travée : cette composition nouvelle avait donc été testée dès cette période du chantier. Elle est reprise dans le chœur par six fois et dans les parties hautes du transept par quatre fois¹⁰⁵.

Un certain nombre de détails permet de remarquer la particularité technique des chapiteaux produits après la rupture du chantier. La *répartition des feuilles dont les intervalles sont ornés*¹⁰⁶ montre encore la scission de l'édifice en deux. En effet, les parties les plus anciennement bâties n'avaient pas été pourvues de feuillages ornés. En fait, les intervalles des feuilles ont été biseautés par des petits triangles, des arcs de cercles ou des trous semblant former des perles dentelées. Cette habitude révèle un savoir-faire, une manie, un style marqué chronologiquement. Parlons d'abord des corbeilles dont *l'intervalle des feuilles est*

¹⁰¹ Le type *une feuille par angle et une demi-feuille dans l'angle secondaire (type 4 angles)* se trouve sur les corbeilles suivantes : (chœur) n°115, 116, 119, 123, (porche) n°277, 278, 279, 280, (abside) n°350.

¹⁰² Le type *une feuille par angle et une demi-feuille dans l'angle secondaire (type 3 angles)* se trouve sur les corbeilles suivantes : (chœur) n°103, 146, 152, 196, 198, 199, 219, 229, 235, 241, (transept) n°250, 281, 282.

¹⁰³ Le type *une feuille par angle* se trouve sur les corbeilles suivantes : (nef) n°28, 205, 206 (transept) n°68, 210, 352, 353, 354, 357, 358, (lanterne) n°364, 366, 367, 371, 372, 373, (chœur) n°79, 92, 122, 128, 150, 157, 169, 173, 174, 175, 177, 179, 190, 236, 237, 242.

¹⁰⁴ Cf. Volume IV, graphique n°35 p. 34.

¹⁰⁵ Le type *deux feuilles par face* se trouve sur les chapiteaux suivants : (nef) n°57, (chœur) n°81, 135, 137, 139, 141, 232, (transept tribunes) n°305, (lanterne) n°360, 362, 363.

¹⁰⁶ Cf. Volume IV A, graphique n°33 p. 31.

biseauté en triangle. Un seul chapiteau situé dans le massif occidental est pourvu de ce type d'ornement : il s'agit du chapiteau n°10 situé dans l'avant-nef. Dans la nef, un seul chapiteau possède cet ornement alors que 14 le portent dans le transept (presque exclusivement en partie basse), 8 dans le chœur et 21 dans l'abside¹⁰⁷.

L'apparition des intervalles en arcs de cercles se place sur le transept et le chœur mais également une fois dans la tribune du porche sud¹⁰⁸. Les chapiteaux dotés d'*intervalles biseautés en triangle ajouté d'un à trois arcs de cercles superposés* sont uniquement situés dans le transept et le chœur¹⁰⁹. Enfin les chapiteaux portant des feuilles aux intervalles perlés sont situés également dans le transept (en partie haute et sur la lanterne à l'extérieur) et le chœur mais également sur l'abside à l'extérieur¹¹⁰. D'une manière générale, l'apparition de trous semblant former des perles dentelées se trouve uniquement à l'orient. Le sondage exécuté d'après *le traitement de la volute des crosses* montre en effet que les perles se trouvent sur le transept, le chœur et l'abside. Sur le transept elles ne se trouvent que trois fois et une fois dans le chœur mais 7 fois sur l'abside¹¹¹. On remarque que ces volutes perlées sont principalement situées en parties hautes donc réalisées dans la dernière partie de la phase n°7 essentiellement.

L'analyse de la *position des feuilles* révèle encore une coupure en deux de l'édifice. Si les *feuilles juxtaposées les unes à côté des autres* se trouvent sur l'ensemble de l'édifice, d'autres groupes apparaissent. Les *grandes feuilles intercalées de petites feuilles en alternance* se trouvent uniquement sur le transept et le chœur¹¹² et révèlent une exécution réalisée dans un temps court et dans une zone resserrée : il s'agit des parties basses du chœur et essentiellement des piliers du transept.

Enfin un sondage consacré à l'apparition du crochet peut nous aider. Le sondage réalisé à partir du dénombrement des *crochets* révèle, en effet, que seules les parties orientales et hautes, et la tour orientale, sont dotées de crochets les plus variés. D'abord l'apparition des *enroulements formant feuille* donne un premier signe dans les changements progressifs repérables à travers les manières de sculpter. Les crosses des corbeilles ont été remplacées progressivement par de simples feuilles. Un sondage réalisé à partir du *traitement de l'extrémité de la volute des crosses* révèle cette tendance dans le transept et le chœur¹¹³.

¹⁰⁷ Les corbeilles portant des *intervalles biseautés en triangle* sont les suivants : (avant-nef) n°10 ; (nef) n°44 ; (transept) n°60, 62, 70, 72, 74, 76, 78, 86, 88, 90, 98, 207, 208, ; (transept tribune) n°310 ; (chœur) n°84, 93, 100, 144, 157, 194, 201, 202 ; (abside) n°283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 340, 351.

¹⁰⁸ Les chapiteaux portant des *intervalles biseautés en arcs de cercles* sont les suivants : (chœur) n°82, 83, 85, 92, 150 ; (tribune du porche) n°311 ; (transept) n°95.

¹⁰⁹ Les chapiteaux portant des *intervalles biseautés en triangle + 1 à 3 arcs de cercles superposés* sont les suivants : (chœur) n°81, 116, 137, 139, 141, 143, 209, 232 ; (transept) n°94, 96, 99, 203.

¹¹⁰ Les chapiteaux portant des *intervalles perlés* sont les suivants : (chœur) n°124, 179, 219, 222 ; (transept) n°281, 282, 353, 354 ; (abside) n°334, 350.

¹¹¹ Cf. Volume IV, graphique n°38 p. 37. Il s'agit des chapiteaux suivants : n°84 (torique à bandeau perlé – chœur) ; n°286, 289, 291, 294, 295, 297, 298 (lisse à profil de réglet + perlé – abside) ; n°96 (lisse à profil de chanfrein-double perlé – transept) ; n°353, 354 (lisse à profil de chanfrein-double perlé et feuillage – transept).

¹¹² Les chapiteaux portant des *grandes feuilles intercalées de petites feuilles en alternance* sont les suivants : (chœur) n°60, 62, 70, 72, 76, 86, 88, 90, 94, 96 ; (chœur) n°107, 108, 110, 119, 135, 229.

¹¹³ Cf. Volume IV, graphique n°39 p. 38.

Cela se traduit par un glissement du traitement *en escargot* de la crosse vers un traitement *en enroulement simple*. La majorité des chapiteaux portant des crosses sont traités *en escargot*. Le traitement de la volute se trouve modifié dans la nef avec une forme *enroulée en boule formant feuille* : c'est le cas du chapiteau n°39, et du n°43 qui pourtant présentent des compositions extrêmement proches des solutions adoptées dans l'avant-nef. Cette forme *enroulée en boule formant feuille* se trouve également une fois dans le transept (n°60) puis trois fois dans le chœur (n°174, 181, 182)¹¹⁴. Dès cette première observation, on remarque qu'il est impossible de créer un groupe distinct des autres pour caractériser l'évolution des crosses : elle se fait sur les chapiteaux les plus divers et se produit de manière transgressive. L'enroulement en boule apporte un ultime changement de la crosse avant sa disparition au profit des crochets. Cette forme *enroulée en boule* se trouve 5 fois dans le chœur. Elle n'apparaît que sur de petits chapiteaux où les crosses sont schématisées et simplifiées¹¹⁵. C'est donc la répartition de la forme des crochets sur des chapiteaux dépourvus de crosses qui traduit cette dernière évolution. L'*enroulement formant feuille* (sans crosse) se trouve deux fois dans le chœur¹¹⁶. L'*enroulement formant feuille à 5 digitations (palmette)* se trouve 12 fois dans le chœur et une fois dans le transept, souvent sur des chapiteaux de petite dimension, placés dans les chapelles¹¹⁷. Ensuite apparaît l'*enroulement en forme de crochet formant boule* qui se trouve quatre fois dans le chœur et une fois dans le transept sur des chapiteaux de petite dimension placés dans les chapelles mais également sur la tour orientale¹¹⁸. L'apparition des boules se fait donc progressivement depuis le chœur en passant par le transept jusqu'aux derniers instants du chantier au niveau de la lanterne et de la tour orientale. C'est ainsi que la boule simple et la boule nervée apparaissent dans le chœur sur le chapiteau n°169 et le n°236. Les boules sont également très présentes sur la tour orientale¹¹⁹. Quelques chapiteaux du chœur se rapprochent donc des formes exécutées sur la tour lors de la phase n°6 et 7 voir 8 pour la dernière partie du chantier de cette tour.

Cela nous permet de proposer quelques groupes. À l'intérieur des groupes, des sous-groupes peuvent être réalisés pour essayer de déterminer des phases : il s'agit des suites de nombre les plus proches entre eux. Le groupe n°7 (suite à ceux du premier groupe) se constitue des chapiteaux à feuilles lisses (*lisses biseauté au sommet du limbe aigu et recourbé, lisses lancéolées, lisses polylobées, parfois ajoutées de masques*) à composition complexe (*corinthisant* ou *dérivé du corinthien*) et dont la nervure axiale est chanfreinée¹²⁰. Le groupe n°8 (suite à ceux du premier groupe) se constitue des chapiteaux à feuilles lisses (*lisses biseauté au sommet du limbe aigu et recourbé, lisses lancéolées, lisses polylobées, parfois ajoutées de masques*) à composition complexe (*corinthisant* ou *dérivé du corinthien*) et dont la nervure axiale est en bandeau perlé ou gravée ou torique¹²¹. Dans ces deux groupes,

¹¹⁴ Les chapiteaux dont le traitement de l'extrémité de la volute des crosses est réalisé en forme *enroulée en boule formant feuille* sont : n°39, 43, 60, 174, 181, 182.

¹¹⁵ N°150, 156, 191, 196, 236.

¹¹⁶ N°137 et 217.

¹¹⁷ N°127, 131, 132, 139, 141, 166, 174, 181, 182, 184, 232, 238, 361.

¹¹⁸ Nous intégrons ici les chapiteaux de la tour, en considérant qu'ils ont pu être copiés majoritairement sur les anciens, car ils apportent de riches informations : n°148, 156, 191, 196, 281, 429, 438.

¹¹⁹ Boules : n°437, 474, 475, 482, 483, 492, 496, 497.

¹²⁰ Le groupe n°7 : 79, 81, 102, 113, 118, 140, 168, 169, 191, 193, 230, 232, 304.

¹²¹ Le groupe n°8 : 309, 352, 358, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373.

ou les autres, certains chapiteaux classés dans les feuilles lisses n'ont pas été retenus car les feuilles lisses en question ne sont que secondaires : ce classement privilégie le *type de feuille A*¹²², c'est-à-dire le type des feuilles principales ou majoritaires. Le groupe n°9 regroupe les chapiteaux lisses isolés singuliers et minoritaires¹²³ et le groupe n°10 se constitue des chapiteaux à *feuilles lisses en 3 faces* et des *feuilles lisses à nervure axiale en forme de U* qui sont pratiquement identiques¹²⁴. Ce groupe montre parfaitement la cohérence entre les chapiteaux du transept bas (piles 26 et 27) et de l'abside réalisés simultanément comme l'attestaient déjà les sondages des bases, des tailleirs et l'observation des maçonneries. Dans ce groupe pourrait être ajouté bon nombre de chapiteaux de la tour orientale qui correspondent à ce schéma, mais nous avons décidé préalablement de ne jamais inclure les chapiteaux des tours restaurées. Le groupe n°11 se compose des chapiteaux aux *feuilles grasses polylobées* (des 2 types) ou type *feuilles grasses*, ajouté au petit groupe des chapiteaux de composition simple ayant des feuilles d'acanthé¹²⁵. En effet les trois chapiteaux d'acanthé n'ayant pas de composition complexe présentent de grandes similitudes avec les feuilles grasses. Il faut également lui ajouter les *entrelacs feuillagés* car souvent il s'agit des mêmes chapiteaux : c'est-à-dire qu'ils possèdent ces deux types de feuillages sur leur corbeille de manière simultanée. De nombreux chapiteaux ayant des *feuilles de lauriers* se trouvent également sur la tour carrée restaurée au XIX^e siècle, que nous ne comptabilisons pas ici. Le groupe n°12 se compose des chapiteaux d'acanthé aux compositions complexes à l'exclusion des *acanthes à feuille de chêne*¹²⁶. Le groupe n°13 se compose des *feuilles de lauriers* et des *acanthes perlées*¹²⁷. Le groupe n°14 rassemble les *acanthes à lobes de chênes*¹²⁸. Ces groupes reposent sur quelques critères de détail qui, nous le voyons, peuvent encore être relativisés si l'on prend en compte les critères du traitement des crosses ou des crochets comme nous l'avons dit... Une fois encore, l'interpénétration des savoir-faire est manifeste.

Un sondage à propos des chapiteaux figurés peut également être fait de manière rapide. Les chapiteaux aux figures *archaïsantes* sont nombreuses dans le chœur (21 corbeilles en portent) et peu nombreuses dans le transept (3 corbeilles)¹²⁹. Les figures antinaturalistes sont également nombreuses. On

¹²² Ce classement de la base de données se trouve dans les tableaux également.

¹²³ Le groupe n°9 : n°64, 80, 81, 139, 141, 156, 175, 185.

¹²⁴ Le groupe n°10 : n°61, 63, 67, 69, 71, 73, 75, 97, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 351.

¹²⁵ Le groupe n°11 : n°59, 65, 101, 103, 104, 106, 115, 117, 119, 121*, 126, 127**, 128, 130**, 131**, 132**, 133, 135, 137, 145*, 148*, 149*, 153**, 154**, 158**, 163, 166, 170*, 176, 171*, 181, 182**, 184**, 200, 206, 209**, 212, 213*, 217*, 222, 224**, 228*, 229, 231**, 235, 236, 237, 238**, 239*, 248, 250, 305, 306, 308, 334, 350**, 353, 354, 357, 359°. (Les chapiteaux avec une* sont ceux qui ont des entrelacs et ceux avec ** ont des entrelacs et également des feuilles grasses). Le chapiteau° est géométrique.

¹²⁶ Le groupe n°12 : n°68, 78, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 98, 100, 105, 107, 108, 110, 111, 112, 114, 120, 124, 143, 144, 146, 147, 150, 152, 157, 159, 173, 174, 177, 179, 183, 187, 190, 194, 197, 198, 199, 203, 207, 208, 210, 211, 216, 218, 219, 241, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 294, 295, 297, 298, 299, 302, 303, 310, 343.

¹²⁷ Le groupe n°13 : n°122, 125, 281, 282.

¹²⁸ Le groupe n°14 : n°60, 62, 70, 72, 74, 76, 86, 90, 94, 96, 99, 201, 202, 204, 205, 283, 284, 288, 292, 296, 300, 301.

¹²⁹ Figurines archaïsantes : (transept) n°64, 89, 249, (chœur) n°129, 151, 176, 180, 184, 186, 189, 192, 195, 200, 214, 220, 221, 223, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 247.

en trouve sur une seule corbeille du transept, mais sur 25 corbeilles du chœur et deux de l'abside¹³⁰. Ces corbeilles décomptées ne prennent pas en compte la plupart des chapiteaux possédant uniquement des masques.

On peut essayer de clarifier, pour ces deux ensembles, des types d'après l'unique élément commun à toutes les figures que sont les yeux¹³¹. Les chapiteaux ayant des figures aux yeux dotés de pupilles en creux (de plusieurs types) sont repérables particulièrement sur le chevet dans le sous-groupe n°1¹³². Il s'agit de figures sculptées sur de petits chapiteaux. L'autre alternative au gain de place est *l'œil aux globes pleins* qui peut aisément se placer dans le même sous-groupe.

Les *globes oculaires évidés très rapprochés* peuvent être approchés des *globes oculaires saillants ajoutés de grandes pupilles évidées* de plusieurs types qui montrent un savoir-faire plutôt précis dont les déclinaisons (répertoriées sur le graphique) se font en fonction du sujet et de la grandeur du chapiteau¹³³. Les *globes oculaires saillants ajoutés de paupières très débordantes* peuvent être compris dans ce sous-groupe n°2. Il en est de même pour les *globes oculaires saillants ajoutés de grandes pupilles évidées ajoutés de paupières supérieures très débordantes et d'une caroncule*. Un autre sous-groupe n°3 correspond aux *globes arrondis ajoutés de pupilles évidées* et aux *globes arrondis ajoutés d'iris saillants* de plusieurs types¹³⁴. Certains chapiteaux sont inclassables¹³⁵.

Ces sondages permettent de remarquer que bien souvent les figures et les masques (sous-groupe 1 et 2) adoptant des traitements de l'œil différents sont conjugués aux groupe n°12 ou 14 c'est-à-dire à la présence de feuilles d'acanthes. Les exceptions remarquées sont la présence de figures avec des feuilles lisses au niveau de l'abside, mais il semble que les feuilles ébauchées lors des restaurations ne soient pas fiables. En définitive, les chapiteaux exclusivement figurés sont globalement à rattacher au groupe 12 qui d'ailleurs est largement doté en masques. Un sondage effectué sur l'ensemble des chapiteaux permet d'affirmer, en effet, que la présence des masques est relative aux acanthes : 44 corbeilles répondent à ces deux critères alors que seulement cinq corbeilles font cohabiter des masques avec des feuilles grasses et neuf pour les feuilles lisses. Le sondage comprenant neuf corbeilles pour la conjugaison des feuilles lisses et des masques est d'ailleurs parasité par les chapiteaux du XIX^e siècle de l'abside qui sans aucun doute devaient à l'origine être dotés de feuilles d'acanthes à lobes de chêne sur le modèle des corbeilles de

¹³⁰ Figurines antinaturalistes : (transept) n°77, (chœur) n°91, 108, 109, 122, 123, 133, 136, 138, 155, 160, 161, 162, 164, 165, 167, 172, 181, 188, 202, 205, 215, 225, 226, 233, 234, 237, (abside) n°292, 293.

¹³¹ Cf. Volume IV, graphique n°66 et 67 p. 65, 67.

¹³² Sous-groupe n°1 ; les chapiteaux ayant des *pupilles en creux* et des *globes pleins* sont : n°64, 91, 123, 129, 134, 151, 155, 172, 176, 186, 189*, 192*, 195*, 196, 200, 214, 220, 221*, 223, 234*, 242*, 245*, 249, 336* (*pour un globe plein).

¹³³ Sous-groupe n°2 ; les chapiteaux ayant des *globes oculaires évidés très rapprochés* et des *globes oculaires saillants + grandes pupilles évidées [...]* de plusieurs types sont : n°162*, 164*, 167* (*globes oculaires évidés rapprochés), 285**, (**globes oc. Saill. + grdes ppilles év. + ppières sup. très déb. + caroncule), 68***, 115*** (**g. oc. Saill. + ppières sup. très déb. + sourcils larges en arc de cercles), 55, 77, 87, 88, 89, 93, 98, 100, 105, 109, 114, 116, 122, 126, 136, 138, 142, 160, 161, 165, 180, 188, 202, 205, 215, 225, 226, 233, 237, 242, 244, 246, 292, 293, 297, 305, 307, 349.

¹³⁴ Sous-groupe n°3 ; les chapiteaux ayant des *globes arrondis + pupilles évidées* de plusieurs types et de *globes arrondis + iris saillants* sont : n°90* (*globes arrondis + pupilles évidées), n°51°, 66°, 70, 76, 84, 92, 143, 286, 289, 358 (°type d'iris saillant particulier et isolé).

¹³⁵ Les chapiteaux n°240, 247 sont trop dégradés.

l'intérieur de l'abside. Enfin, le traitement des yeux les plus perfectionnés, (sous-groupe 3) se trouve au niveau du chœur (piles n°30 et 31) dans la zone qui reçoit également un traitement particulier des feuilles d'acanthé à lobes de chêne. On rapproche donc le sous-groupe n°3 du groupe n°14.

D'après les critères que nous avons évoqués, 14 grands groupes de sculpture nécessitent donc des savoir-faire formels différents. Les répertoires des formes évoluent incontestablement depuis l'ouest vers l'est, ils suivent puis ils confirment la progression du chantier déjà expliquée. L'abandon des crosses et des compositions complexes au profit des crochets et des compositions complexes bouleversées est remarquable. En effet, les compositions complexes (dérivé du corinthien et corinthisant) sont au niveau de l'entrée du chœur et du transept bas, dépouillées de l'appareil initial et rigide des tiges, crosses, volutes et autres caulicoles au profit d'un agencement de feuilles venant détruire les structures du corinthien classique. Les masques cantonnés aux abaqués envahissent, dans le transept, les corbeilles. C'est le cas du chapiteau n°84. Si la structure générale des corbeilles d'inspiration corinthienne disparaît sous les feuilles, la structure des lobes et des nervures des feuilles, elle, se complexifie. Les lobes deviennent de plus en plus naturalistes et toute une diversité de végétaux apparaît dans le chœur et dans les parties hautes du transept. Les feuilles de lauriers par exemple (n°281 ou 282 par exemple) traduisent une observation de la nature qui n'a plus rien à voir avec les modèles antiques difficilement compris. L'acanthé s'inspire largement des modèles locaux et le chêne ainsi que le chou semblent, au niveau du chœur, l'emporter sur le savoir-faire de l'acanthé souple remarquée tout à l'heure dans la nef (n°37 par exemple). Enfin, les parties les plus « sacrées », où le message semble être valorisé, sont particulièrement soignées : les retroussis sont bien découpés, les lobes sont délicats et les perles abondent.

Suite à ce découpage proposé en fonction des qualités techniques des corbeilles, il reste la délicate question du programme. Les cycles sculptés que nous venons d'analyser du point de vue stylistique semblent aussi proposer du point de vue iconographique, une cohérence générale. Pour autant, on mentionnera plus loin que le découpage iconographique de l'édifice correspond au découpage technique ; ce qui permet de comprendre que les cycles peuvent être accordés ensemble sans pour autant faire preuve de continuité programmée. L'analyse des masques permet de le constater. Le classement que nous avons réalisé à partir de la base de données à propos de *l'expression du premier sujet d'une corbeille (expressions particulières)*¹³⁶ montre une scission en deux de l'édifice. Du côté occidental, les sujets montrent les dents en se battant et tirent la langue alors que du côté oriental de l'édifice ils sont plus calmes, souriants ou attristés. Le terme de « programme » reste souvent utilisé dans son acception la plus neutre afin de l'appliquer à un ensemble de chapiteaux¹³⁷. Le terme de cycle est également utilisé. Deux tendances peuvent s'opposer. Il y a d'un côté la notion de « programme iconographique » et de l'autre la disposition hasardeuse. Le programme iconographique est réservé aux ensembles dans lesquels le choix des thèmes et

¹³⁶ Cf. Volume IV, graphique n°62, p. 60.

¹³⁷ Cf. M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne. Thèmes et programmes*, Éditions Brepols, Turnhout, 2003, 13 et ss.

leur distribution présentent une cohérence¹³⁸. Le terme d'« agencement » utilisé par Jérôme Baschet¹³⁹ traduit l'ambiguïté de la disposition des chapiteaux dans un édifice, l'agencement pouvant aller soit vers la planification d'un périmètre ou vers une disposition fortuite. Cette première introspection, analyse stylistique, semble montrer l'existence de « chapiteaux de tête » (modèles) et des « chapiteaux de marges » supplétifs pouvant faire office de transition stylistique mais également iconographique. L'important est d'intégrer l'ensemble des chapiteaux, et surtout les chapiteaux feuillagés à masque(s) qui peuvent révéler un véritable discours secondaire. Ceci permet de ne pas survaloriser les significations de quelques dizaines de corbeilles figurées face à des centaines de corbeilles feuillagées¹⁴⁰. Des zones peuvent ainsi apparaître et peut-être illustrer la notion d'itinéraire iconographico-liturgique révélant également des espaces socio-circulatoires adaptés¹⁴¹. Indéniablement, la notion de programme iconographique se révèle à nous par la présence d'images liées entre elles par des éléments remarquables, mais il nous est aujourd'hui difficile d'apprécier la pleine réalité tronquée hélas par l'absence des images de mobiliers et des autels. La notion de planification liturgico-iconographique permet de mieux comprendre les notions d'agencements des images d'après une conception liturgique de l'espace. En effet, la mise en place de la planification liturgique de l'espace répond au découpage socio-culturel d'un temps donné dans un lieu. Cette planification révèle la dimension temporelle des images dans un monument, qu'il faut non plus considérer en terme d'espace mais en terme de calendrier. En effet, la notion d'espace semble avoir d'abord été conditionnée par l'utilisation de ceux-ci¹⁴². Cela permet d'introduire d'éventuelles images « fonctionnelles » associées aux cérémonies liturgiques afin de réaliser de véritables mémoriels visuels¹⁴³.

3) Des stucs pour un portail dédié à l'Ascension du Christ

Plusieurs auteurs ont évoqué le tympan stucé de Brioude¹⁴⁴, sans pour autant relever la qualité stylistique et formelle des figures qui y étaient représentées. Cet ensemble exceptionnel représentait une Ascension à l'iconographie plutôt classique. Au centre figurait un Christ qu'on a cru trônant et bénissant à cause des dessins de Taylor et Nodier. La mandorle qui entourait le Christ était portée par deux anges lévitant. Au registre inférieur le collège des apôtres et la Vierge tournaient leur regard vers ce dernier.

¹³⁸ *Idem*, p. 13-14 ; J. Baschet, J.-C. Bonne, P.-O. Dittmar, « Introduction », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 I 2012, mis en ligne le 12 juin 2012, consulté le 02 juillet 2012 URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605>, §2.

¹³⁹ J. Baschet, J.-C. Bonne, P.-O. Dittmar, « Introduction », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 I 2012, mis en ligne le 12 juin 2012, consulté le 02 juillet 2012 URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605>, §2.

¹⁴⁰ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1997, p. 180.

¹⁴¹ *Idem*, p. 186.

¹⁴² Cf. R. Recht, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales (XII^e-XV^e siècle)*, Éditions Gallimard, 1999, p. 13.

¹⁴³ *Idem*, p. 14.

¹⁴⁴ Cf. P. Deschamps, « Tympan de stuc à Brioude », *Bulletin de la Société Nationale des antiquaires de France*, 1924, p. 206-213 ; L. Bréhier, « Le portail de Saint-Julien de Brioude et son décor de stuc », *Almanach de Brioude*, 14, 1933, p. 104-111 ; P. Chevalier, « Stucs préromans et romans d'Auvergne et du Velay », C. Sapin (dir.), *Stucs et décors de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge (V^e-XII^e siècle). Actes du colloque international tenu à Poitiers du 16 au 19 septembre 2004*, p. 231-236, 2007.

D'après les traces révélées lors des dernières restaurations et la reconstitution temporaire des morceaux de stucs sauvegardés remis en place¹⁴⁵, la Vierge était située juste au-dessous de la mandorle du Christ. Le dessin proposé par Taylor et Nodier semble donc représenter une autre réalité : les stucs dégradés avaient-ils été refaits partiellement introduisant une modification iconographique ?¹⁴⁶ Il semble qu'en effet initialement, la Vierge était située au-dessous du Christ sur un schéma identique au tympan de Saint-Pierre et Saint-Paul de Montceaux l'Étoile. Le Christ de Brioude était peut-être debout. Comme souvent, dans ce genre de schéma, une bande¹⁴⁷ séparait le Christ du collègue apostolique. Ces derniers désignaient du doigt la présence du Christ. La disposition du tympan de Mauriac était de ce fait assez proche du schéma de celui de Brioude.

La bande inférieure présentait un passage des Actes des Apôtres : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous là à regarder le ciel ? Ce même Jésus qui vient d'être enlevé auprès de vous au ciel, viendra ainsi de la même façon que vous l'avez vu aller au ciel » (*Ap.* 1, 11). Il ne s'agit pas seulement d'un passage important du jour de l'Ascension, il s'agit surtout d'une antienne de la liturgie de ce jour : la première déclamée aux premières vêpres¹⁴⁸ du temps de l'Ascension dans la liturgie romaine. Cette antienne est ajoutée à d'autres antiennes qui comme à l'habitude sont assemblées différemment dans les églises. À Brioude, l'antienne *Viri Galilaei* est en troisième position derrière *Videntibus illis* et *Cumque intuerentur*¹⁴⁹. À Brioude l'office débutait donc par l'antienne *Videntibus illis* déclarant : « Ils le virent s'élever en haut et il fut reçu au ciel dans une nuée, louez Dieu ». Cet assemblage d'antiennes était également repris aux heures des Laudes, au matin, dans le même ordre. Le bandeau courant le long de la base du tympan identifiait chacun des apôtres. Les lettres sont encore gravées dans le stuc. On lit à droite « *Simon : S- Iacobus* ». Les inscriptions comportent quelques onciales et des caractères quadrangulaires ainsi qu'une ponctuation allant d'un à trois points triangulaires ajoutées d'abréviations en tilde droit ou lettre barrée déjà relevé par les équipes de Robert Favreau. L'auteur en avait déduit une datation non postérieure à la première moitié du XII^e siècle. Si cette estimation s'avère être exacte, alors les stucs auraient été installés immédiatement après l'établissement du porche. Des éléments de bois révélés lors d'une étude du tympan relayée par Pascale Chevalier apporteront peut-être une datation plus fine¹⁵⁰.

¹⁴⁵ La reconstitution des personnages a été réalisée à partir de moulages. Nous ne savons pas comment ont procédé les restaurateurs. Ces formes sont-elles fiables ? Nous remercions Pascale Chevalier pour sa collaboration à ce sujet.

¹⁴⁶ À une date indéterminée le Christ avait été remplacé par une Vierge trônant au milieu des apôtres. Cf. Baron de Talairat, *Notice historique sur l'Église et le Chapitre de Brioude*, Le Puy, 1829 ; A. Saint-Ferréol, *Notices historiques de la ville de Brioude*, Brioude, 1880.

¹⁴⁷ Cette bande présente des inscriptions : « *Viri Galilaei qui <d> statis a [spicientes in caelum ? Hic Jesus qui assum]ptus e(st) : a vobis in celu(m)/sic veniet - quem ad[modum vidistis eum euntem in cel]um* ». Cf. R. Favreau, J. Michaud, B. Mora, *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 18, notice 9, p. 95-96.

¹⁴⁸ Les jours de solennité et les dimanches possèdent deux temps de vêpres. Les premières vêpres commencent la vieille au soir.

¹⁴⁹ Clermont-Ferrand, BCU, *Bréviaire à l'usage de Brioude*, ms. 2074, XV^e siècle, f^o176v^o.

¹⁵⁰ P. Chevalier, « Stucs préromans et romans d'Auvergne [...] », *op. cit.*, p. 236.

Les figures placées de trois-quarts présentent encore aujourd'hui des canons courts mais plutôt naturalistes¹⁵¹. Les visages bien proportionnés présentent des modelés très délicats, avec des cheveux et des barbes légèrement torsadés formant des mèches, flottantes parfois, ou des boucles en suspension. Les boucles qui présentent des rainures fines apparentent cette statuaire aux Christs d'Auzon¹⁵² ou de Chadenac¹⁵³. Les mains et les pieds sont d'une justesse admirable. La pose des jambes et les déhanchés ne sont pas sans rappeler la sculpture hellénistique. Les drapés larges et souples des toges dont les retombées ne manquent pas d'être retenues aux articulations, traduisent un réel souci du détail et du naturel. La position des pieds en équerre, conjuguée au déhanché dû à la flexion du genou gauche de l'apôtre qui est situé dans l'écoinçon gauche, rappelle le chiasme antique. Enfin, la mandorle qui n'est pas sans rappeler, elle aussi, la sculpture antique, grâce à cette juxtaposition harmonieuse d'oves alternés de fleurons bifides, est rompue au sommet par la main du Père bénissant depuis les nuées.

Cette porte, qu'un tympan stucé a ornée, était nommée dans les actes d'Ancien régime, *Maîtresse porte* : les entrées solennelles et les prises de possessions commençaient par ce portail. Il était donc bien évident de consacrer à ce portail toute l'attention d'un programme iconographique complet qui, comme dans de nombreux édifices, rappelait la nature divine de Jésus et la fin de sa présence terrestre. Cet ensemble remémore qu'au delà des sculptures sur pierre, le mobilier et le stuc ajoutaient aux édifices tout un ensemble de messages iconographiques subordonnés les uns aux autres, ou indépendants. Le décor en stuc s'inscrit parfaitement dans la tradition des techniques de l'art antique révélées par les traditions passées par Ravenne et Byzance¹⁵⁴. Cette technique, complémentaire à celle de la sculpture sur pierre, apportait peut-être tout simplement plus de souplesse quant à la répartition et à l'exécution des travaux de finition. L'iconographie définitive pouvait être arrêtée après que le cocon architectural soit réalisé cela permettait une plus grande adaptabilité. Cette technique pouvait également répondre à des difficultés techniques comme l'absence de grands blocs aux grains fins permettant de réaliser une sculpture délicate pour des sujets complexes. L'adaptation et la plasticité des programmes sculptés s'en trouvaient largement augmentées.

B. Lecture iconographique

Il s'agit ici de répertorier la répartition des forces dans des paragraphes correspondant à une cartographie commençant à distinguer les grandes zones¹⁵⁵. Dans un second temps, dans la troisième partie, les paires et les zones de programmations iconographiques sont expliquées et cartographiées afin d'aboutir à une considération iconographico-liturgique de l'espace. Le procédé des paires était utilisé dès la

¹⁵¹ Les canons utilisés par les restaurateurs sont-ils vraiment fiables ?

¹⁵² Auzon, Église collégiale, *Christ crucifié*, bois, XII^e siècle.

¹⁵³ Paris, Musée National du Moyen Âge, *Christ de Chadenac*, bois, XII^e siècle.

¹⁵⁴ Collectif, *Le Stuc. Visage oublié de l'art médiéval*, Musée de la ville de Poitiers, Somogy, 2004, p. 20.

¹⁵⁵ Cf. Volume VIII. Pour suivre la numérotation des chapiteaux et des éléments sculptés ainsi que l'emplacement des peintures on pourra suivre les planches du Volume VIII, les photographies et les schémas des Volumes IV, IV bis, V et VI également.

fin de l'antiquité, il permettait de fabriquer des séries ayant des fonctions pratiques, esthétiques, et symboliques¹⁵⁶. Les paires permettent de créer un microcosme car à l'image du monde, l'édifice est construit avec ordre et harmonie : « *omnia in mensura, et num ero, et poudere disposcristi* » (Sg. 11, 21)¹⁵⁷. Marcello Angheben insiste donc sur le caractère valorisant de la symétrie, mais nous verrons que les paires sont souvent éloignées les unes des autres.

Sur les 497 corbeilles de Brioude on dénombre environ 167 figures humaines, 144 animaux, 66 monstres et 16 anges soit un total de 393 figures comptabilisant aussi bien les masques que les figures en pied. Ce chiffre assez élevé n'a rien de comparable avec le nombre de feuilles comptabilisées : 2146 feuilles environ ont été comptabilisées sur l'ensemble des corbeilles de l'édifice. Même si, nous l'avons dit, les corbeilles ne datent pas toutes de la période romane, il est en tout cas certain que cet écart entre le monde feuillagé et le monde figuré soit représentatif de la production médiévale dans ce type d'édifice. De même, le seul décompte des anges traduit la réalité de la sculpture figurée : l'étrange et le terrifiant concurrence très fortement l'iconographie strictement « religieuse et positive ». Il y a là de quoi contredire la vision trop manichéenne des amoureux de la figure et des adeptes des feuilles, grâce au sondage comptabilisant toutes les figures y compris sur les chapiteaux feuillagés. Le nombre de figures humaines est décuplé¹⁵⁸. Cela permet d'aplanir le fossé qui sépare parfois du moins, dans les études, le monde des corbeilles végétalisées de celui qui porte l'animal. À notre surprise, les hommes (femmes et humanoïdes) sont les plus nombreux dans l'édifice devant les animaux, puis les monstres, puis les anges. On en trouve 21 dans le massif occidental, 52 dans les vaisseaux, 6 dans les porches, 23 dans le transept, 58 dans le chœur et 7 dans l'abside. Les masques sont en grand nombre : nous allons voir leur intérêt. D'abord théoriquement tourné vers un classement des thèmes réalisé d'après un étiquetage identitaire « classique » répondant aux normes des thèmes « antiques », « moralisateurs », « animaux », « religieux », nous avons finalement décidé de mettre à plat les images sans compartimenter leur origine pour comprendre les liens qu'elles pouvaient entretenir entre elles. Aucun thème imagé n'est directement sorti d'une iconographie ancienne : tous font l'objet d'une adaptation. Le classement suivant correspond donc à la réalité de l'iconographie de l'église de Brioude. Les sujets de Brioude ont pu constituer trois grands groupes que nous avons nommé « A. le Ciel », « B. le Chemin » et « C. le Mal » auxquels s'ajoute un groupement « D. Feuillage incertain » trop ambiguë pour faire partie des trois premiers. Seul le classement « B. le Chemin » peut être vraiment coupé en deux, entre les combats pour l'Église et les combats non bibliques.

Les sculptures de Saint-Julien ont présenté une abondance de thèmes antiques. D'après les thèmes sculptés et les bestiaires aujourd'hui accessibles, nous avons procédé à une première sélection correspondant à la *répartition des chapiteaux représentant des humains*. Dans cette sélection, des figures humaines gréco-romaines apparaissent principalement dans la nef¹⁵⁹ (8 chapiteaux portent des figures gréco-romaines dans la nef pour 2 seulement dans le chœur) tandis que les monstres issus de la

¹⁵⁶ Cf. M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne [...], op. cit.*, p. 47.

¹⁵⁷ *Idem*, p. 57.

¹⁵⁸ Cf. Volume IV, graphique n°54, p. 50.

¹⁵⁹ Cf. Volume IV, graphique n°55, p. 52.

mythologie antique sont répartis aussi bien dans la nef que dans le chœur. C'est le cas pour le centaure, les sirènes, ou les serpents ailés¹⁶⁰. Le minotaure se trouve uniquement dans la nef, ainsi que Pégase, des félins ailés, des panthères ailées, des chiens à queue de poisson. « Dans la nef, à Mozac et à Brioude, lorsque les thèmes figurés tendent à s'imposer, ils précisent d'autant plus une culture ambiguë qui n'est pas [purement] celle des clercs et ne peut appartenir seulement au fond commun (antiquisant, paléochrétien, oriental, local ...) utilisé par les artistes et sculpteurs »¹⁶¹. Indéniablement les clercs ont une connaissance du monde antique parallèle à leur discipline. Les thèmes issus de l'antiquité ne sont pas rares en Auvergne¹⁶². Les thèmes antiques répondent à trois grands critères avec les thèmes courants¹⁶³ mais aussi les thèmes issus de l'iconographie paléochrétienne¹⁶⁴ et les thèmes païens idolâtres¹⁶⁵. Ces thèmes sont nombreux dans les sculptures d'Auvergne et de Provence¹⁶⁶. Les 11 corbeilles recevant des personnages issus de l'iconographie antique¹⁶⁷ totalisent 9 humains, 10 animaux, 15 monstres et 2 anges. Les 8 chapiteaux portant des figures humaines de l'iconographie antique sont principalement situés dans les deuxième et troisième travées. Ce monde païen et antique placé sur les corbeilles n'est pas littéralement copié benoîtement. Il fait l'objet d'adaptation et de détournement de sens : plusieurs détails iconographiques, qui ne font d'ailleurs pas souvent l'objet d'une grande prouesse technique - ce qui permet de retirer tout de suite l'argument ornemental de ces détails - viennent parachever un message. Les corbeilles complexes de la nef ont été dotées de personnages rabroués, issus de l'antiquité. C'est pour cela qu'il ne sera pas traité des thèmes antiques en tant que tels. Ils sont traités comme des thèmes adaptés à l'imagerie du Siècle.

1) Classement « A. Le Ciel »

a) L'Église

Image du ciel et Jérusalem céleste

Le chapiteau n°51 a été mis à part par les auteurs, de Bernard Craplet à Bruno Phalip¹⁶⁸. Il est vrai que sa facture particulière n'a rien à voir avec les corbeilles de la nef. Les figures de trois-quarts ou de front possèdent un naturalisme déconcertant. Les canons courts (entre 4 et 6 têtes pour un corps) sont

¹⁶⁰ Cf. Volume IV, graphique n°57, p. 54.

¹⁶¹ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, op. cit., p. 193.

¹⁶² M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine*, master dirigé par le professeur Bruno Phalip, vol. 1, 2005, p. 60 et ss.

¹⁶³ Il s'agit des thèmes suivants : atlantes, Amours jouant aux boules, Enlèvement de Ganymède, hommes chevauchant des boucs, porteurs de moutons, victoires gravant des boucliers, zodiaque, centaures et sirènes.

¹⁶⁴ Il s'agit des oiseaux, des griffons, ou des aigles qui touchent une coupe ou un calice.

¹⁶⁵ Il s'agit des sacrifices païens et des représentations d'idoles.

¹⁶⁶ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1973, p. 257.

¹⁶⁷ Cf. Volume IV, graphique n°55, p. 52.

¹⁶⁸ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, op. cit., vol. 2, p. 266.

réalisés grâce à un naturalisme des muscles, des gestes et des visages. Observant, souriant en fermant la bouche, les protagonistes sont rassurants. Le **Christ en mandorle accompagné du Tétramorphe** béni de la main droite et tient le Livre de l'autre main. Si saint Pierre est identifiable à gauche avec une grande clef, un autre saint tonsuré situé à droite porte une sorte de pain : s'agit-il d'un moine ou d'un chanoine ? Cette image, dont la plastique est remarquable, développe donc une vision du Seigneur entouré de Marc, de Luc, de Matthieu, de Jean mais également de Pierre et d'un saint moine. Peut-il s'agir de saint Robert canonisé en 1070 et entré dans le calendrier de Brioude un peu plus tard. Le Christ en majesté est rarement sculpté sur une corbeille : en Auvergne on ne le trouve pas. Il était figuré sur un tympan d'Ébreuil ou sur les linteaux en bâtière de Saint-Pourçain-sur-Sioule et de Thuret¹⁶⁹. Son emplacement n'a rien de particulièrement surprenant puisqu'il est situé à proximité de l'ancien sanctuaire¹⁷⁰ du chœur.

Les détails des yeux sont particulièrement bien soignés : ils permettent de rapprocher cette corbeille avec seulement deux autres corbeilles que sont les n°32 et 34, c'est-à-dire les sirènes et les tritons soignés de la nef. Les nez des protagonistes de cette corbeille correspondent également avec ceux des corbeilles n°32 et n°34 mais également avec ceux des corbeilles n°66, n°143 et n°286. L'autre partie du visage qui permet de classer les savoir-faire sont les lèvres. Les lèvres des figures de ce chapiteau possèdent le lobe de la lèvre inférieure visible, un sillon droit, un philtrum représenté en creux, des commissures entrouvertes évidées, un tubercule, un sillon mento-labial et l'arc de cupidon. Ces détails se trouvent encore sur les chapiteaux n°32, 34, 66, 143, 289, et 358. Ils permettent de confirmer que les chapiteaux n°32 et n°34 de la nef présentaient une facture exceptionnelle qui ne se retrouve que de rares fois dans les dernières parties du chantier du transept lors de la phase n°7. Nous avons justement remarqué que la pile n°22 b avait été achevée lorsque les piles de l'entrée du chœur avaient été réalisées. Le chapiteau n°66 qui possède des figures ayant les mêmes caractéristiques que le chapiteau n°51 se situe justement en face sur la pile n°26 g : les deux corbeilles sont vraisemblablement contemporaines. Le type de figures du chapiteau n°51 mais également n°66 est plutôt *gothique* et correspond bien aux dernières phases du chantier vers 1170-80. Il a pu être réalisé également en remplacement lors de l'aménagement des têtes de rois du chœur liturgique vers 1200.

Le détail de la draperie est extrêmement précis. On remarque plusieurs personnages en aube ou peut-être même en chape ou scapulaire dans des étoffes plutôt épaisses imitant le drapé naturel avec des mouvements amples tombant et des plis cassés et gravés en V. La répartition du pli est ondulante très saillante et en accordéon. Parfois terminés en enroulements, les cols et les manches sont ornés et dentelés. Il n'y a guère que le chapiteau n°167 qui figure des vêtements aussi souples et naturels. Les objets sont nombreux et les détails des pelages des animaux sont précis.

¹⁶⁹ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine*, op. cit., vol. 2, p. 151.

¹⁷⁰ Il s'agit de l'espace où se trouve l'autel majeur situé dans le chœur liturgique.

Les paires d'anges

Les paires d'anges de Brioude ne sont pas nombreuses : on en compte trois. D'abord le chapiteau n°25 présente **deux anges aux phylactères**. Ces derniers tiennent des phylactères désignant SCS MARCUS et SCS MATEUS, ils sont situés à proximité de la porte maîtresse de l'édifice : le porche nord. Ce type de représentation n'est pas exceptionnel : on le trouve quelques fois en Auvergne Il s'agit d'une représentation des évangélistes sous leur forme angélique. Ce thème est essentiellement présent dans le val d'Allier particulièrement autour de Clermont¹⁷¹. Ce chapiteau place les anges non pas dans un ciel nuageux mais au milieu des feuillages issus des corbeilles antiques. Ce chapiteau *feuillagé à figures de type dérivé du corinthien à figures* se compose en deux registres dont le premier est réservé à la couronne de feuilles d'acanthes. Il s'agit de *feuilles d'acanthes polylobées à deux lobes inférieurs digités et nervure axiale*. On ne compte que 6 chapiteaux corinthiens à figures dans l'édifice. Le plus proche de cette composition est certainement le chapiteau n°327 de la tribune représentant des hommes dans des feuillages. En revanche 45 corbeilles portent des acanthes polylobées à deux lobes inférieurs digités et nervure axiale. On les retrouve sur les plus belles corbeilles de la nef, dans les tribunes mais aussi dans le chœur. Chaque ange se présente volant au-dessus des feuilles avec la bouche ouverte comme pour prononcer le nom qu'il tient. Leur visage d'un type plutôt schématique reste simple.

Sur les chapiteaux des tribunes des porches, il se trouve également des **paires d'anges ambigües** : mais s'agit-il bien d'anges ou d'anges-démons ? Cette fois, il n'y a plus de structure corinthienne. Les anges de la corbeille n°313 sont à cheval. Leur monture est d'ailleurs harnachée. L'un d'eux tient une tête d'homme en laisse. Dans un style plutôt antinaturaliste, ces anges ne possèdent que 4 doigts et leurs yeux ne sont constitués que d'une pupille en creux ajoutée de deux paupières gravées en lunettes. Vêtus d'un pagne court et épais ces anges sauvages restent énigmatiques. L'homme détenu en laisse est souriant : s'agit-il d'une âme sauvée ou d'une âme condamnée ? Dans l'autre tribune nord, se trouve le chapiteau n°331 formant la paire : il s'agit des mêmes anges chevauchant. Là encore les anges tiennent une tête emmaillotée dans un cordage en laisse. Les chevaux affrontés font un geste élégant, la nudité des anges n'est pas choquante, ils portent un petit pagne.

Les paires d'atlantes

Le chapiteau n°167 du chœur représente des **atlantes soutenant l'abaque** d'une double corbeille. Ce chapiteau dérivé du corinthien à figures est composé d'une couronne de feuilles d'acanthé polylobée à deux lobes inférieurs digités et nervure axiale. Dans un style antinaturaliste offrant une pose contorsionnée, les atlantes flottent au-dessus des feuilles comme les anges de la nef. Dans une toge légère, qui laisse apparaître quelque peu le corps, les atlantes tiennent les denticules de l'abaque. L'atlante s'il

¹⁷¹ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine*, op. cit., vol. 2, p. 191 ; Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, op. cit., p. 221 et ss.

réalise un effort reste souvent négatif mais peut-on généraliser ? Les atlantes qui ne portent aucun signe négatif ne peuvent l'être : ici ils ne tirent pas la langue, ils ne sont pas nus, ils ne sont pas associés au mal et ils « contribuent à assurer la stabilité de l'espace consacré »¹⁷². Les représentations d'atlantes ne sont pas légion en Auvergne : une concentration particulière apparaît dans la zone du Livradois-Forez¹⁷³.

Les lions affrontés

Le chapiteau n°123 du chœur représente **deux lions affrontés**. Le lion qui ici ne porte pas de signe distinctement négatif doit assurément être rangé parmi les bons. On peut parler de lions protecteurs¹⁷⁴. Pour les romains il était dénie psychopompe par sa nature ignée, purificatrice de l'âme avant que celle-ci ait atteint l'air, et une paire de lions ornait bien souvent la cime des stèles¹⁷⁵. Ce chapiteau dérivé du corinthien à figures possède deux couronnes dans lesquelles deux lions sont assis. Souvent associé à l'atlante, le lion protecteur est fréquemment placé aux portails et à l'entrée des chœurs¹⁷⁶. Le lion fait partie du monde romain puis la culture judéo-chrétienne a favorisé sa diffusion iconographique en tant que *rex bestiarum*¹⁷⁷. On connaît bien le récit des bestiaires à propos de la résurrection des petits mort-nés de la bête qui favorisait sa symbolique positive¹⁷⁸...

Les aigles

Le chapiteau n°22 situé dans la nef présente des **aigles**. Le chapiteau n°29 adopte exactement la même présentation, alors que le chapiteau n°58 a été doté de la même composition mais dans une stylistique simplifiée. Les chapiteaux n°22 et n°29 font donc une paire. Plus loin dans le chœur, le chapiteau n°108, est composé d'une couronne sur laquelle sont assis **deux aigles** déployant leurs ailes. Le chapiteau n°314 est en quelque sorte le pendant au chapiteau n°108 qui présente les mêmes caractères. Les chapiteaux n°108 et 314 peuvent également former une paire. Marcello Angheben insiste sur la proximité avérée des aigles avec un autel¹⁷⁹ ce qui pour Brioude reste difficile à estimer : tout au plus peut-on considérer la présence de l'autel Sainte-Croix placée à la jonction de la troisième et de la quatrième travée en face du chapiteau n°22. « À l'époque romane, le thème de l'aigle est étroitement lié à l'espace liturgique par le biais de la clôture de chœur »¹⁸⁰. L'aigle à Brioude est aussi bien placé dans le chœur, dans la nef que

¹⁷² M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne [...], op. cit.*, p. 78.

¹⁷³ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont [...], op. cit.*, vol. 2, p. 246.

¹⁷⁴ M. Igarashi-Takeshita, « Les lions dans la sculpture romane en Poitou », *Cahiers de civilisation médiévale*, 23, 1980, p. 40.

¹⁷⁵ *Idem*, p. 46.

¹⁷⁶ M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne [...], op. cit.*, p. 84.

¹⁷⁷ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval. L'animal dans les manuscrits enluminés*, Éditions Citadelles et Mazenod, 2011, p. 375.

¹⁷⁸ *Idem*, p. 376-377.

¹⁷⁹ M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne [...], op. cit.*, p. 91.

¹⁸⁰ *Ibidem*.

dans la tribune de l'avant-nef. On observe également une **tête d'aigle trempant son bec dans un calice** sur un modillon (n°33) de la chapelle Saint-Vincent-de-Paul.

Dans la Bible l'aigle est traité de manière tantôt négative tantôt positive, et dans les bestiaires aussi il est ambivalent¹⁸¹. L'image de l'aigle, symbolique royale, possède une genèse qui dépasse notre propos mais qui a su influencer la symbolique chrétienne, malgré un puissant et persistant aspect négatif dû aussi bien à sa nature de rapace et de carnassier impur pour la loi juive que de corrupteur d'âmes dans la moralisation du pape Grégoire le Grand au VI^e siècle¹⁸². Le *Physiologus* le décrit comme un animal capable de rajeunir comme le chrétien renaît par le baptême. Chez les Pères de l'Église, l'aigle est souvent une image du Christ ; et cette bonne réputation de l'aigle placé dans un contexte iconographique favorable lui donne une place privilégiée dans l'espace ecclésial¹⁸³. On se reportera encore aux différents bestiaires pour souligner les légendes positives qui caractérisent l'aigle, à travers des allégories du baptême, du support à l'enseignement du Christ, de la contemplation¹⁸⁴... Si comme le propose Bruno Phalip, les espaces sont conditionnés par des itinéraires liturgiques¹⁸⁵, alors la présence de l'aigle dans les tribunes de l'avant-nef, la nef et le chœur confirme le caractère exceptionnel de Saint-Julien, ce qui est confirmé par les analyses de Marcello Angheben qui a recherché des repères iconographiques marquants. Le modèle d'aigle placé dans les feuillages se trouve ailleurs en Auvergne comme à Orcival ou à Mozac. Le modèle éculé est répété d'une manière sérielle. L'aigle central ouvre largement les ailes la tête de face tandis que les aigles de côté tournent leur tête vers lui. Son emblématique impérial ou antique a été souligné par Jérôme Baschet qui plaçait ce chapiteau dans le registre de la romanité associée à la symbolique chrétienne¹⁸⁶ : est-ce une bivalence assumée ?

b) Le paradigme de la Révélation

Le chapiteau n°92 placé dans le chœur liturgique et architectural nous fait entrer dans le monde de la figure historiée. L'unique véritable chapiteau raconteur de Saint-Julien est dédié à la Révélation de la Résurrection du Seigneur. Les **Saintes femmes au tombeau** sont un grand thème de l'iconographie chrétienne. Nous ne saurions être aussi radical que le chanoine Craplet à son sujet qui déclarait : « Le chapiteau consacré à la *Résurrection du Christ*, ou plus exactement à la visite des femmes au tombeau du Christ (travée droite du chœur, côté Nord), ne peut se rattacher à aucun autre dans toute l'église, surtout dans le chœur. C'est le seul chapiteau historié de l'église. Il est aussi le seul de son style »¹⁸⁷. Pour le style

¹⁸¹ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 140 et ss.

¹⁸² C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...]*, *op. cit.*, p. 140.

¹⁸³ M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne [...]*, *op. cit.*, p. 84.

¹⁸⁴ Cf. C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...]*, *op. cit.*, p. 141-144.

¹⁸⁵ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 194 et ss. ; B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 267.

¹⁸⁶ J. Baschet, J.-C. Bonne, P.-O. Dittmar, « Chapitre II – Saint-Pierre de Mozat : entre dignité du monde terrestre et harmonies cosmologiques », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 I 2012, mis en ligne le 17 juin 2012, consulté le 02 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1664>, §21.

¹⁸⁷ B. Craplet, *Auvergne romane*, *op. cit.*, p. 275.

des figures, nous proposons de rattacher ce chapiteau au chapiteau n°122 qui propose les mêmes proportions du corps, mais pas uniquement.

Ce chapiteau possède des figures au canon amoindri (4 têtes dans un corps) mêlant des positions de faces et de trois-quarts. Il est vrai que le visage de type musculaire avec des joues creusées, un front court, un menton moyen rond ne se trouve pas dans l'édifice. Il fait partie des rares chapiteaux de Brioude où l'ensemble des doigts sont sculptés : il y a cinq doigts découpés avec la distinction de l'abducteur du pouce et du petit doigt. Seules les figures des chapiteaux n°32 et 34 ont de telles mains. La structure des feuilles permet de rattacher assurément ce chapiteau au groupe des corbeilles feuillagées ayant été dotées de feuilles dont les intervalles (situés entre les lobes ou les feuilles) sont creusés en biseau demi-circulaire. Il ne s'agit pas d'un réemploi comme le propose le chanoine mais bien d'une production réalisée durant la phase qui a vu s'établir le chœur et en particulier les chapiteaux suivants, étant dotés d'intervalles demi-circulaires : n°82, 83, 85, 92, 95, 150, 311. De même trois chapiteaux portent des personnages aux vêtements perlés : il s'agit des chapiteaux n°92, 292, et 293.

Du point de vue iconographique voilà un chapiteau parlant qui fait œuvre de création. Zygmunt Swiechowski n'a pas apprécié sa composition : « Il existe [...] une parenté [...] entre le chapiteau de la résurrection à Mozac et celui traitant du même sujet dans le déambulatoire à Brioude. La mise en scène presque parfaite de Mozac, a été troublée à Brioude par la suppression d'un hiatus qui sépare la première des Saintes femmes du messager céleste. La disparition de la dalle pieds nus avec tant de naturel donne quelque chose de malhabile et de chancelant à la posture de son correspondant dans la collégiale de Brioude »¹⁸⁸. Nous ne voyons pas où se trouve la maladresse de Brioude : s'il s'agissait d'une copie, la composition n'aurait pas été repensée ; ce n'est pas le cas et l'efficacité est aussi forte. Le geste de la première femme tirant son vêtement sur elle, marque même le sentiment de surprise qu'on ne voyait pas à Mozac. Nous n'entrerons pas ici dans la discussion de la genèse du thème auvergnat qui n'apporte rien à notre sujet. Simultanée ou précédente, l'œuvre de Brioude dépasse de toute manière la simple copie abêtie.

La mise en place des perles sur le vêtement de l'ange apparente encore le chapiteau aux corbeilles du chœur ornées également de perles tantôt sur les feuilles, tantôt sur les volutes, tantôt sur des détails. Dans les chapiteaux perlés, il y a d'abord les *lèvres formées d'un bandeau perlé passant sous les feuilles* (n°281, 282), les chapiteaux avec des *acanthes perlées à lobes refendus à découpe refendue et retroussée à moyen relief, nervures gravées dont le lobe inférieur est partagé avec la suivante* (n°84, 88, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 294, 295, 297, 298, 299, 302), les chapiteaux dont la *nervure axiale est perlée* (n°64, 84, 88, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 294, 295, 297, 298, 299, 302, 305, 306, 307, 308). Il peut y avoir des *palmettes perlées* (n°299, 302), ou des feuilles au *retroussis perlé* (n°96). Il y a les *nervures perlées* (n°64, 353, 354), ou des feuilles aux *intervalles perlés* (n°124, 179, 219, 222, 281, 282, 334, 350, 353, 354). Il y a aussi les chapiteaux aux *volutes perlées* (n°84, 96, 286, 289, 291, 294, 295, 297, 298, 353, 354). Il y a enfin des figures aux *habits perlés* (n°92, 292, 293) et des *ornements perlés*

¹⁸⁸ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne, op. cit.*, p. 343.

(n°164). Ce qui représente 34 chapiteaux¹⁸⁹ situés majoritairement dans le transept et dans l'abside : nous l'avons dit cela correspond à un temps du chantier mais également à la valorisation d'une zone. Manifestement cette zone est en relation directe avec le thème de la Résurrection et du tombeau.

Sur les chapiteaux d'Auvergne¹⁹⁰, le Sépulcre est représenté par un édifice rectangulaire ou un mausolée-tour¹⁹¹. Cette forme, jugée plus réaliste, doit ressembler au Sépulcre tel qu'il se présente depuis sa réfection (XII^e siècle) à Jérusalem. Dans la tradition iconographique carolingienne, souvent sculpté dans l'ivoire, le Sépulcre (*tegurium*) est cylindrique ou polygonal : il s'assimile fortement à une tombe romaine. Parfois représenté sous forme de tour à plusieurs étages, il sera ensuite figuré comme une véritable église-porche¹⁹². Les sculpteurs d'Auvergne ont su s'émanciper du modèle imitant le petit temple de l'époque constantinienne¹⁹³ en le supplantant par une construction rectangulaire à arcades surmontée par une *tholos* étroite en guise de clocheton. Les sépulcres sculptés de Mozac, de Saint-Nectaire et de Brioude adoptent le même parti architectural. Cependant, le mausolée des deux premiers, n'expose pas le tombeau vide comme à Brioude. Il est solennellement masqué par des voiles suspendus aux arcades géminées, tels des rideaux d'autel que l'on tire dans certaines églises au début du canon de la messe¹⁹⁴. Réactualisant le thème, les sculpteurs transposent l'épisode de la Résurrection dans leur propre actualité. La messe elle-même et la consécration en particulier ne constituent pas seulement un mémoriel, elles présentent à nouveau la réalité de la Résurrection en l'actualisant. Saint Augustin déclare à ce propos que « le Christ est immolé chaque jour en sacrement »¹⁹⁵. À Mozac comme à Brioude, on processionne vers le tombeau : « Images de l'iter ecclésial menant vers le lieu de la communion eucharistique, les trois femmes, tenant leurs fioles, s'avancent jusqu'à l'ange qui les accueille (ou les interpelle) d'un ample geste de la main gauche »¹⁹⁶.

Sur le chapiteau brivadois, trois femmes, sous de longs drapés, tiennent des vases à parfum. Elles sont pleines de compassion, déterminées mais placides, leurs regards sont lointains et leurs visages clos. Cependant, une gradation se fait jour. Si la plus éloignée de l'ange est encore en marche (d'après les conventions admises, c'est-à-dire les pieds tournés dans le même sens), la seconde s'est déjà arrêtée tandis que la troisième est figée. L'expression des visages montre pareillement cette gradation. La première

¹⁸⁹ Les chapiteaux possédant des perles à différents niveaux de leur composition sont les suivants : (transept) n°64, (chœur) n°84, 88, 92, 96, 124, 164, 179, 219, 222, (transept étage) n°281, 282, (abside) n°285, 286, 287, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 302, (tribunes du transept) n°305, 306, 307, 308, (abside extérieur) n°334, 350, (transept dernier niveau) n°353, 354.

¹⁹⁰ Cf. L. Augrandenis, *L'ange roman dans la sculpture monumentale en Basse-Auvergne*, maîtrise d'histoire de l'Art médiéval, dirigé par le professeur A. Courtillé, Clermont II, 1993, p. 63-65.

¹⁹¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 55.

¹⁹² C. Heitz, « Architecture et liturgie : le Saint-Sépulcre et l'Occident », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n°22, Perpignan, 1991, p. 43-49.

¹⁹³ Z. Swiechowski, *La sculpture romane en Auvergne*, *op. cit.*, p. 37.

¹⁹⁴ M.-P. Subes, « Art et liturgie : le *flabellum* et l'ostension de la patène dans le cérémonial de la messe », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, n°162-1, 2004, p. 103.

¹⁹⁵ J.-Y. Lacoste, *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, 1998, p. 1261.

¹⁹⁶ J. Baschet, J.-C. Bonne, P.-O. Dittmar, « Chapitre II – Saint-Pierre de Mozac : entre dignité du monde terrestre et harmonies cosmologiques », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 I 2012, mis en ligne le 17 juin 2012, consulté le 02 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1664>, §71.

femme a les paupières tombantes, la bouche triste ; le vase bloqué entre ses mains, elle pleure Jésus. La seconde regarde loin dans le vague, le sourcil étonné, la bouche presque souriante, elle intègre le message de l'ange, la révélation s'accomplit en son cœur, elle est confiante, mais stupéfaite. Quant à la troisième, qui a eu peur de l'apparition de l'ange, recouvrant son bras presque machinalement, elle reste figée. Elle non plus ne regarde pas l'ange : la bouche tombante, elle ne semble pas comprendre. Elle ne retient que d'une main son vase. Pleine de douleur, elle voit, elle constate, ce que l'ange lui désigne de la main : le tombeau est vide. Marc, lui seul d'ailleurs, précise que « ayant levé les yeux, elles virent que la pierre avait été roulée de côté ». Il est le seul aussi qui note le passage de *trois* femmes : Marie de Magdala, Marie mère de Jacques et Salomé.

Les dispositions du cœur et de l'esprit des différents personnages nous sont suggérées par l'ornementation placée sur leurs vêtements. Ainsi, l'ange, venu d'un en haut de vérité porte sur sa toge les mêmes petites perles sculptées qui ornent déjà le tombeau vide. Une seule des trois femmes, la troisième, les porte également. Cette dernière située à proximité de la Vérité révélée intègre déjà le message au contraire des deux suivantes qui n'ont pas encore reçu intégralement la révélation. L'ange, unique et non « deux hommes en habit éblouissant », comme le dit Luc, est contorsionné. Du geste de la main, il croise les bras. On remarquera qu'il fléchit les genoux et s'assoit sur la droite du Sépulcre, comme l'ont préconisé les textes de Mathieu (Mt, 28, 2) et de Marc (Mc, 16, 5). Derrière lui, le tombeau, qui n'a rien à voir avec le texte sacré, prend des accents bien contemporains : loin des modèles antiques et carolingiens, il s'orne de colonnes à feuilles lisses, de tailloirs à doucine, et de bases attiques. L'appareil régulier montre même une pointe de réalisme suprême, grâce à un léger décalage de son chaînage. Enfin, le cadre ornemental est apaisant. Ce cadre corinthisant du chapiteau (copié de l'ornement romain) indique que l'on se trouve bien dans le temps lointain du Christ, mais il inscrit également l'événement passé dans la contemporanéité d'un cadre ornemental qui se retrouve sur presque chaque chapiteau de la collégiale. Nous poursuivrons plus loin l'analyse de ce chapiteau au sein d'une explication contextuelle et liturgique de l'espace.

Le chapiteau n°122 représente **un roi chevauchant** qu'il est difficile d'identifier¹⁹⁷. Alors que ce chapiteau est plutôt lisible, il n'a pas fait l'objet d'observations antérieures, certainement à cause de son caractère trop exceptionnel pour l'Auvergne. Ce cavalier désigne de la main droite un éventuel chemin à suivre. Le cheval avance et soulève une patte afin d'éviter un homme accroupi. Les trois protagonistes ont tous la tête tournée en direction des corbeilles voisines. En face, il se trouve la corbeille 201 et la corbeille 92. Peut-on penser à un roi mage ? On a plus commodément fait référence à Constantin écrasant les ennemis de l'Église¹⁹⁸. Dès 1923, l'archéologue américain A. Kingsley Porter expliquait la genèse de l'image, non pas par la confusion avec Marc-Aurèle issue des traditions de Rome, mais par une filiation avec l'iconographie constantinienne élaborée en Orient. Il s'appuyait sur une mosaïque, aujourd'hui disparue, du Saint-Sépulcre de Jérusalem, où figuraient Constantin et l'impératrice. Celle-ci aurait déterminé la diffusion de la figure féminine prise, par les uns, pour l'Église, et par les autres, pour

¹⁹⁷ Seule Anne Courtille avait proposé trop rapidement d'y voir saint Julien bénissant cf. A. Courtille, « Les peintures murales et les chapiteaux », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 88.

¹⁹⁸ É. Mâle, *L'art religieux du XII^e siècle en France*, Paris, 1922, p. 247-251.

Fausta¹⁹⁹. Paul Deschamps suggère une autre interprétation qui conduit à voir, dans le cavalier, un **croisé triomphant de l'islam**²⁰⁰. René Crozet a justement rappelé tout le sens de cette image : « Ainsi, au XII^e siècle, le thème présumé de la victoire du christianisme sur le paganisme aurait évolué dans le sens de l'actualité, c'est-à-dire vers l'évocation de la lutte de la foi chrétienne contre l'islam. Le chapiteau de Jérusalem ferait pendant, à l'extrémité orientale du monde chrétien, aux cavaliers victorieux des Maures qui appartiennent à la sculpture romane espagnole »²⁰¹. Voilà de quoi, de toute manière, lier encore ce chapiteau à la venue et au triomphe du Christ sur la mort.

Le chapiteau n°240 représente quelques figures qui sont, peut-être, mises en scène. Comme le chapiteau est effacé, il est difficile d'interpréter et d'analyser cette image. Cependant, il semble que les trois protagonistes portent des coiffes ou des nimbes. S'agit-il d'une scène où le Christ est placé au centre ? Un homme en toge est poussé par un homme à tête de bovin (?) tenant une lance alors qu'un autre homme nimbé ou couronné s'incline devant l'homme central pour lui offrir un présent.

Une métope sculptée (n°37) placée sur la chapelle axiale, aujourd'hui Sainte-Marie, hier dédiée à Julien, possède la sculpture sèche d'un **petit Christ en croix** entouré de deux têtes figurant les deux larrons. Cette dernière est située à proximité de Samson doublement représenté sur un modillon et sur une métope. Assurément, le Sacrifice du Christ est ici révélé dans sa force. C'est au Christ Triomphant que l'on fait référence, en le juxtaposant à la force de Sanson.

c) Les animaux positifs

Le chapiteau n°21 représente des **hiéracosphinx posant une patte sur un calice** : on parle plus commodément de **griffons**. L'origine iconographique du griffon est profonde, elle remonte sûrement à l'héritage de l'iconographie antique voisinant avec Byzance et la culture sassanide²⁰². Le griffon est une figure solaire associée à Apollon dans la mythologie antique²⁰³. Sur le chapiteau de Brioude, leurs têtes se font face au-dessus du petit calice sur lequel ils posent leur patte. La figuration des griffons approchant un canthare a des précédents nombreux dans l'art antique. La forme de la coupe permet d'identifier un calice et rappelle l'iconographie paléochrétienne. On retrouve ce genre de chapiteau à Mozac par paire²⁰⁴. Bien que l'image même du griffon soit ambivalente, la présence de la coupe semble assurer son sens positif. Pourtant, Isidore de Séville, parmi d'autres, dans ses *Étymologies* a décrit le griffon comme un monstre

¹⁹⁹ A. Kingsley Porter, *Romanesque Sculpture on the Pilgrimage Roads*, Boston, 1923, p. 187.

²⁰⁰ P. Deschamps, « La sculpture française en Palestine et en Syrie », *Monuments Piot*, t. XXXI, 1930, P- 94-95.

²⁰¹ R. Crozet, « Nouvelles remarques sur les cavaliers sculptés ou peints dans les églises romanes », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°1, 1958, p. 34.

²⁰² C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...]*, *op. cit.*, p. 348.

²⁰³ *Ibidem*.

²⁰⁴ J. Baschet, J.-C. Bonne, P.-O. Dittmar, « Chapitre II – Saint-Pierre de Mozac : entre dignité du monde terrestre et harmonies cosmologiques », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 I 2012, mis en ligne le 17 juin 2012, consulté le 02 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1664>, §28.

violent²⁰⁵. En fait, le griffon n'a pas eu un succès immédiat dans les bestiaires ; même Raban Maur, inspiré par Isidore de Séville dans son *De rerum naturis* n'avait pas mentionné la bête²⁰⁶. Une fois encore, l'ambiguïté des significations du griffon est due à la dichotomie entre sa nature hybride et son prestige antique entraînant des interprétations diverses de la part des faiseurs de bestiaires. Mais il arrive qu'en Auvergne, le griffon au calice prenne également un sens négatif. Il y a des variantes significatives à Brousse, à Égliseneuve-d'Entraigues, ou à Saint-Hilaire-la-Croix²⁰⁷. Ce thème apparaît en tout cas dans les zones les plus romanisées, puis christianisées, et richement dotées du Val d'Allier²⁰⁸.

Le chapiteau n°77 représente **deux coqs** tenant dans leur bec une goutte. Certes, le coq n'échappe pas à l'ambivalence mais dans ce contexte plutôt favorable rien de négatif n'intervient. Ces coqs traduisent donc leur symbolique bienveillante : plusieurs auteurs comparent le coq tantôt aux moines qui comme lui chantent les heures, tantôt aux séculiers, qui veillent sur leurs fidèles comme le coq veille sur la basse cour²⁰⁹. Guillaume Durand aura ensuite insisté encore sur la comparaison du coq avec le prêtre²¹⁰ : le coq, vigile de la nuit, par son chant donne les heures et annonce l'approche du jour. La nuit, chez l'auteur, représente le siècle endormi et enseveli dans le péché tandis que le coq représente le prédicateur prêchant en rappelant le danger de tomber dans les ténèbres²¹¹. Le coq est lié à l'imagerie évangélique par son rôle au Jeudi Saint, oiseau de l'aube, il annonce le soleil levant²¹². Avec cette fonction chronométrique, il jalonne le temps qui passe en annonçant l'heure et l'instant fatidique. Dans les Laudes on chante : « Levons-nous, le coq éveille les dormeurs ».

Le chapiteau n°91 représente peut-être des **paons**. Affrontés simplement, ils sont sculptés dans la même facture que les coqs précédents. Ces derniers ont des petites perles dentelées sur la queue, une crête plumée tombante, un bec allongé et de longues pattes. Ils tiennent dans leurs pattes un rectangle. « Il est étrange que le Paon, auquel le paganisme et le christianisme primitif avaient donné une si belle place, soit si pauvrement représenté »²¹³. La symbolique médiévale a développé encore deux interprétations différentes du paon. La plus courante est élogieuse, puisqu'elle en fait un symbole de la vie éternelle. Cette interprétation remonte à l'Antiquité gréco-romaine et aux mythes racontant les amours de Zeus²¹⁴. Le paon fut considéré comme vaniteux et impropre à la consommation. Il n'a pas eu qu'une bonne réputation. Mais son emplacement le mettant directement au-dessus du tombeau de la Résurrection, ajouté à la dalle (dalle de tombe ?) qu'il remue dans ses pattes, nous persuade qu'il est utilisé à Brioude dans sa symbolique la plus haute et la plus positive.

²⁰⁵ I. de Séville, *Étymologies, Livre XII, Des animaux*, trad. J. André, Les Belles Lettres, Paris, 1986, p. 100.

²⁰⁶ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...], op. cit.*, p. 353.

²⁰⁷ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont [...], op. cit.*, vol. 2, p. 281.

²⁰⁸ *Idem*, p. 282.

²⁰⁹ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge, op. cit.*, p. 158.

²¹⁰ G. Durand de Mende, *Rationale divinatorum officiorum*, éd. A. Davril et T.M. Thibodeau, Turnhout, 1995, t. I, p. 19-20.

²¹¹ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...], op. cit.*, p. 345.

²¹² V.-H. Debidour, *Le bestiaire du Moyen Âge en France*, Éditions Arthaud, 1961, p. 312-313.

²¹³ *Idem*, p. 211.

²¹⁴ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...], op. cit.*, p. 477.

Le chapiteau n°129 représente un **lion souriant** mais dont rien ne prouve la négativité. Ce lion solitaire nous le rangeons donc du côté du positif : il est associé à David, à sa descendance et même au Christ par le livre de la Genèse qui en fait le symbole de la tribu de Juda²¹⁵.

Le chapiteau n°133 représente des **oiseaux s'abreuvant dans des coupes**. Ces petits oiseaux du commun boivent dans des coupes deux à deux. Ce thème est associable à celui du griffon au calice²¹⁶.

Le chapiteau n°249 représente deux **oiseaux affrontés tenant dans leur bec une couronne** ou une bague. Ces deux oiseaux symbolisent assurément un acte de victoire. S'agit-il de colombes ? On le sait, dans l'épisode du Déluge, elle revient vers l'arche en portant dans son bec un rameau d'olivier. La colombe, oiseau de paix, messagère du Ciel est en quelque sorte une envoyée de Dieu²¹⁷. Dans les années 1140-1160 Hugues de Fouilloy parle de la colombe comme d'un emblème des fidèles mais aussi des prédicateurs et de l'Église²¹⁸.

d) Feuillages habités positifs

Le chapiteau n°38 est un chapiteau corinthisant à feuilles d'acanthé et crosses angulaires comportant des masques. Ce chapiteau porte des masques axiaux. Le masque de la face principale (A) occupe les deux-tiers du calathos : il s'agit d'un masque d'homme barbu. Sur les faces secondaires, un masque de jeune homme coiffé d'un chapeau rond se répète. Un tel chapiteau se trouve également à Mozac sur le mur gouttereau nord²¹⁹, il répond à un autre chapiteau identique placé sur la pile sud de la même travée. À Brioude, il n'y a pas de paires. Nous ne voyons aucun motif négatif dans cette corbeille.

Le chapiteau n°66 est un chapiteau dérivé du corinthien à feuilles grasses et masques. Deux protomés d'hommes remplacent les crosses angulaires sur la seconde couronne. Encore une fois, mais dans une stylistique différente, il s'agit de la représentation d'un homme jeune et d'un homme plus âgé et barbu. Cependant, ces hommes observant et ayant la bouche ouverte, n'annoncent rien de négatif.

Le chapiteau n°84 est un chapiteau dérivé du corinthien à feuilles d'acanthé, crosses angulaires et masques. Ce **chapiteau aux têtes humaines abasourdiés** est intrigant. C'est un chapiteau qui apparemment n'a rien de particulier, mais qui se révèle être rempli de têtes expressives. On compte huit masques de jeunes hommes, un masque de vieillard et deux masques de femmes. Souvent les personnages se tiennent le menton : certains ouvrent la bouche et d'autre non. Ce chapiteau situé en pendant au chapiteau n°92 des Saintes femmes est particulièrement soigné. Les feuilles d'acanthé sont perlées et possèdent des lobes refendus à découpe refendue et retroussées à moyen relief, et des nervures gravées dont le lobe inférieur est partagé avec la suivante. Quatorze feuilles sont ainsi réparties en trois couronnes

²¹⁵ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 60.

²¹⁶ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont [...]*, *op. cit.*, p. 279 et ss.

²¹⁷ M. Pastoureau, *Bestiaire du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 151.

²¹⁸ *Idem*, p. 152.

²¹⁹ J. Baschet, J.-C. Bonne, P.-O. Dittmar, « Chapitre II – Saint-Pierre de Mozat : entre dignité du monde terrestre et harmonies cosmologiques », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 I 2012, mis en ligne le 17 juin 2012, consulté le 02 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1664>, §31.

qui portent un registre de crosses angulaires curvilignes dont la volute est traitée en forme de bandeau perlé. Le motif axial est constitué d'un enroulement de feuilles encadré par deux têtes. Ces jeunes hommes aux cheveux mi-longs observent et se tiennent le menton ou les joues comme s'ils étaient stupéfaits, il en est de même pour la tête du vieillard. Sont-ils émus par la révélation ?

Comment ne pas évoquer les masques antiques. La personnalité qui vient du latin *persona* désigne le masque de théâtre qu'un acteur portait pour exprimer différentes émotions dans l'antiquité²²⁰. Le public devait alors décoder l'information véhiculée par les masques. Ce système permettait au spectateur de prévoir le rôle joué par les acteurs. Il y avait au total 12 masques d'expression. Dans le monde antique, la notion de personnalité collait au rôle et était connoté. Dans les masques expressifs des chapiteaux *romans* a-t-on voulu également décrire les humeurs humaines ?

2) Classement « B. Le chemin »

a) *Le Chemin pour l'Église*

Paradigme de la sainteté

De petits anges aux joues rondes sont répartis dans l'édifice. Le chapiteau n°155 placé dans la chapelle axiale l'ange se tient les mains. Cet **ange priant** antinaturaliste est sculpté avec des contours souples. Dans la même veine stylistique se trouve l'ange n°223 situé à l'extérieur de la chapelle Saint-Vincent-de-Paul. **L'ange agenouillé** place ses mains en orant ou de manière consécatoire. Les deux anges suivants forment une paire. **L'ange assis** n°292, installé dans l'abside, place les mains devant lui comme lors de la consécration également. L'ange n°293 réalise le même geste. Ces deux derniers se répondent et sont placés au-dessus de l'autel majeur et du tombeau de Julien. Ils sont vêtus d'une aube attachée à la ceinture. De tels anges se trouvent également à l'église de Mailhat toute proche, tandis qu'à Lavaudieu, il fait un geste de bénédiction. L'ange de Blesle est encore assez proche. Deux groupes apparaissent dans la répartition de ces représentations. Un premier caractérise la Haute Auvergne et le second correspond au sud du Puy-de-Dôme et au Brivadois²²¹. Placés à Brioude à proximité de l'autel, ils miment perpétuellement le geste du prêtre. Le plus souvent, ils apparaissent dans les chœurs des édifices d'Auvergne, mais pas uniquement²²².

Paradigme biblique

Voici un chapiteau complexe dont on n'a pas beaucoup parlé. Ce chapiteau n°136 représente une femme coupant les cheveux d'un homme placé à terre. Un homme armé surveille la scène. Ils sont placés dans l'angle de la face b. Sur l'autre face mineure, c, un homme aux cheveux longs tempère un lion en le

²²⁰ M. Hansenne, *Psychologie de la personnalité*, De boeck, 2003, p. 14 et ss.

²²¹ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont [...]*, op. cit., vol. I-2, p. 198.

²²² Cf. L. Augrandenis, *L'ange roman dans la sculpture monumentale en Basse-Auvergne*, maîtrise d'histoire de l'Art médiéval, dirigé par le professeur A. Courtillé, Clermont II, 1993, p. 42-45.

chevauchant et en lui tenant la gueule. Les deux faces peuvent-elles être complémentaires ? Les hommes de la face b ne sont pas de simples sujets : leurs habits sont complexes et semblent répondre aux exigences d'une codification précise. La femme qui est vêtue d'un turban coupe les cheveux de l'homme allongé. Il s'agit de **Dalila qui retire sa force à Samson** qui l'aime, extrait du récit du *Livre des Juges* au chapitre 16. Ce chapiteau est resté dans l'ombre dans l'historiographie ancienne mais également dans l'historiographie récente : il ne figure pas dans le répertoire proposé par Marie-Laure Bertolino qui pourtant consacre un paragraphe à « Samson et le lion »²²³. Dalila est approchée par les Philistins, ennemis d'Israël, afin qu'elle les aide à découvrir le secret de la force de Samson l'Israélite. Elle le séduit et arrive à connaître son secret : sa force lui vient de sa chevelure de nazir car il est consacré et dévoué à Dieu. Dalila lui coupe 7 tresses et appelle les Philistins qui crèvent les yeux de Samson qui est alors privé de sa force et du secours de Dieu.

Sur la face c, Samson, héros de force herculéenne, tue, lors d'un épisode, un lion à mains nues. Il s'agit bien de **Samson et le lion**²²⁴. Les longs cheveux ajoutés à la scène voisine confirment qu'il s'agit bien de Samson et non de David contre le lion²²⁵. Samson symbolise alors la victoire du Christ sur les forces démoniaques et la mort, la victoire sur les Philistins annonce la Résurrection, le Christ sortant du tombeau mettant en fuite le démon. Voilà donc de quoi composer une corbeille révélant dans la préfiguration du Christ qu'est Samson, l'arrivée du Sauveur. Samson est le prototype de la victoire du Christ sur le démon et la mort, à Saint-Léger de Vouzance un chapiteau de Samson est situé dans l'abside : Marcello Angheben a classé ce type d'iconographie dans le combat spirituel²²⁶. L'église collégiale de Brive possède encore un chapiteau représentant Samson sur l'absidiole nord du chevet dont la pose est assez proche de celle de Brioude²²⁷. On note aussi que « Cette crinière, source de sa force, qu'il partageait précisément avec le lion vaincu lui vaudra d'être vaincu à son tour »²²⁸. Placé à proximité du roi annonçant le Christ, voilà de quoi aménager un cycle précis dont nous reparlerons. On peut évoquer encore le Samson combattant un lion hybride dans le collatéral nord de Mozat : iconographiquement très éloigné, il montre un intérêt commun.

Il existe sur la chapelle axiale encore deux autres figures représentant **Samson**. Le premier est extrêmement soigné, il chevauche un lion, et ses cheveux flottent au vent. Situé sur le modillon n°57, il est placé à proximité d'un crucifiement et d'un autre Samson sculpté sur une métope (n°38) qui chevauche encore un lion.

²²³ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont [...]*, op. cit., vol. I-2, p. 46.

²²⁴ On ne sait pourquoi Anne Courtillé parle d'un Samson terrassant le dragon cf. A. Courtillé, « Les peintures murales et les chapiteaux », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 88.

²²⁵ Cf. M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne [...]*, op. cit., p. 167.

²²⁶ *Idem*, p. 166.

²²⁷ E. Proust, *La sculpture romane en bas-limousin. Un domaine original du grand art languedocien*, Éditions Picard, Paris, 2004, p. 67.

²²⁸ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...]*, op. cit., p. 375.

b) *Le Chemin : Combats non bibliques*

Hommes contre monstres

Les hommes contre les monstres ne sont pas nombreux à Brioude. Quatre sont placés dans la nef et trois dans le chœur²²⁹.

Le chapiteau n°28 présente des **serpents du meurtre** (?) confrontés à des masques d'hommes. Le serpent est l'une des plus courantes représentations du mal en raison de son mauvais rôle dans la Genèse. Pourtant les bestiaires le présente comme un animal ambivalent, sage et rusé, intelligent même. Avant la condamnation, le serpent n'était pas forcément un reptile. Le serpent partage avec l'ange déchu, le péché d'orgueil car il n'a pas voulu rester à sa place. Condamné à ramper sur le ventre, l'animal le plus abouti est devenu le moins achevé²³⁰. Chez Zygmunt Swiechowski, ce chapiteau a été particulièrement mis en valeur pour son caractère antique. En effet, les têtes semblent reposer sur un trépied garni de serpents. L'auteur avait remarqué la similitude de ce chapiteau avec un chapiteau gallo-romain conservé à Vienne : « À Vienne, nous voyons tous les éléments de la composition de Brioude : les pythons formant des volutes et le trépied : attributs du devin Apollon ; sur le trépied, une tête : celle de la Gorgone Méduse »²³¹. Il est vrai que les masques scéniques antiques possédaient également parfois des serpents rappelant la gorgone méduse : s'agit-il, ici, de rappeler la laideur de la faute ? Dans les masques antiques pourvus de serpents, on peut aussi voir Lyssa, la déesse grecque de la folie meurtrière²³².

Le chapiteau (n°36) représentant des **anges portant des hommes** est isolé. La simple observation du chapiteau ne permet pas d'affirmer qu'il s'agisse de l'enlèvement de Ganymède comme on peut le trouver chez Zygmunt Swiechowski²³³. L'auteur évoque également le Eros psychopompe enlevant l'âme du défunt. Il parle d'Amphidromos et de Thanatos dont on sait qu'il est lié à l'enfer et qu'il voue Alceste à l'enfer par son épée. Thanatos est en effet dans la mythologie grecque, la personnification de la mort. Hypnos et Thanatos sont souvent représentés l'un avec l'autre sous la forme de dieux ailés. Est-il raisonnable et vraisemblable d'aller piocher dans les récits complexes de la mythologie antique ? Nous relevons en-tout-cas l'absence sur ce chapiteau d'attributs sexuels : nos protagonistes sont asexués. Et il nous semble plus pertinent d'évoquer Thanatos et Hypnos que Zeus et Ganymède. L'image du couple Zeus et Ganymède qui aurait pu accentuer sur le caractère luxurieux n'aurait pas manqué de rappeler leur union sexuelle. Seuls les petits serpents évoquent ici la faute : et ils sont ailés. L'arbre, vers lesquels les protagonistes se dirigent n'est pas sans rappeler un paradis perdu. De cet arbre d'ailleurs, descend un serpent. Il semble donc évident, que sur les bases d'une iconographie antique, des anges portent des âmes

²²⁹ Le chapiteau n°242 qui n'est pas assurément une confrontation ne figure pas sur la statistique graphique. Cf. Volume IV, graphique n°47, p. XX.

²³⁰ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...]*, op. cit., p. 529.

²³¹ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, op. cit., p. 259.

²³² H. Lavagne, « Les masques », *Gallia*, t. 47, 1990, p. 187.

²³³ *Idem*, p. 290.

vers un arbre. Les deux âmes tendent leurs bras en direction de l'arbre pour l'attraper. Les protagonistes ouvrent la bouche : crient-ils ? Ne s'agit-il pas d'une critique de la connaissance ?

Le **minotaure** est isolé. Ce minotaure (n°40) placé à proximité des sirènes jumelles de seconde facture (n°41) se tient les cornes. Il est coïncé entre deux hommes jouant de la lyre situés devant des animaux se mordant. Nus, les protagonistes montrent la paume de leur main en direction du minotaure. «Le vrai minotaure de Brioude»²³⁴ a été remarqué par Zygmunt Swiechowski pour sa qualité de représentation. Souvent en Auvergne, le minotaure a fait l'objet d'une confusion comme à Besse, à Bulhon, à Maringues. L'auteur propose d'y voir des épisodes de l'histoire d'Orphée et souligne justement le lien avec le sujet de la pyxide en ivoire issue du trésor de Brioude.

Le **centaure** (n°19, 48, 161, 165) représenté sur 4 chapiteaux n'est jamais identique. Celui du chapiteau n°48 peut fonctionner avec plusieurs autres chapiteaux. Sur le chapiteau n°48 se trouve le grand centaure aux oreilles de bœuf, de la bouche duquel émane des serpents mordant les oreilles d'hommes nus détenus par ce dernier. En complément à ces deux centaures recueillant peut-être des raisins, fruits de la vigne et du travail des hommes présentés en vin sur l'autel, se trouve le centaure capturant les âmes. Le centaure signe parfois d'orgueil, de luxure ou d'hypocrisie²³⁵, figure dans la deuxième travée en face d'un chapiteau représentant un combat d'hommes en armes. Le centaure, issu de la mythologie antique, a été intégré très tôt aux bestiaires médiévaux. Il apparaît dans les premières versions du *Physiologos* grec. Dans un même chapitre de cette version, il est associé aux sirènes²³⁶. On y apprend que l'onocentaure est mentionné dans une prophétie du livre d'Isaïe (XIII, 21-22) annonçant la chute de Babylone. Les *Etymologies* (XI, 37-39) d'Isidore de Séville parlent des centaures dans le mythe des cavaliers thessaliens. Elles révèlent les prouesses des centaures dans le combat équestre. L'évêque de Séville distingue les différentes sortes de centaures et le minotaures. La double nature du centaure explique sa duplicité. Les onocentaures représentant les faux dévots et les hypocrites. Les centaures désignent également les ennemis de l'Église chez Pierre le Vénérable²³⁷. Menacent-ils autant l'homme frivole que le sacrifice lui-même ? Ces deux corbeilles sont en tout cas placées à proximité de quelques paires d'aigles (n°29 et 58). Cette association semble donc se répéter pour confronter deux fois l'hypocrisie (centaures) au Christ (aigles). Pourtant parfois, le centaure (certainement le plus sage) se trouve être un guide. Ce fut le cas pour saint Antoine sur le chemin de l'ermitage de saint Paul²³⁸. Cette ambivalence de la sirène et de l'onocentaure a donné lieu à des discussions étonnantes. Jacqueline Leclerc-Marx a souligné combien ces races anthropocéphales issues de l'antiquité avaient suscité une réflexion sur leur degré d'humanité et sur

²³⁴ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne, op. cit.*, p. 290.

²³⁵ G. le Grand, *Moralia in Iob*, VII, 36 ; CCSL 143, p. 360.

²³⁶ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...], op. cit.*, p. 223.

²³⁷ P. le Vénérable, *Epistola* 47, Éditions Constable, p. 144-145.

²³⁸ Jérôme, *Vita sancti Pauli primi eremita*, 7 ; P.L. 23, 23 A.

leur possible accès à la rédemption²³⁹... Le monde fantastique ce mêle encore une fois à la réalité. On croyait même en l'existence de quelques centaures en Camargue²⁴⁰.

Le chapiteau n°186 présente un **homme barbu tendant la main à un homme à tête d'oiseau** portant un grand couteau ou une épée. Le chapiteau n°188 présente des **femmes qui tiennent les queues de félins**. Le chapiteau n°242 présente une **femme affrontée à un félin**.

Le modillon n°47 oppose un **homme contre un lion hybride**. L'homme est avalé par le félin²⁴¹. La physionomie des lions est souvent très éloignée des véritables animaux²⁴². Le lion est donc ici utilisé dans son aspect négatif. C'est aussi le cas dans la lutte de Samson contre le lion²⁴³. Sur la même chapelle, le thème de **Samson** est encore décliné deux fois. Sur la chapelle sud (Sacré-Cœur), un autre **félin avale ou crache un homme contorsionniste** sur le modillon n°102.

Hommes contre animaux

Ce n'est pas vraiment un combat d'homme contre un animal qui figure à Brioude mais plutôt l'anéantissement d'un homme par une bête. En effet, par deux fois (modillon n°47 et 102), un **félin avale un homme** sur le chevet. Sur le modillon n°47, l'homme est déjà avalé de moitié alors que sur le modillon n°102, il semble qu'il s'agisse d'un contorsionniste qui peut-être joue un tour d'acrobatie avec un lion. Le combat serait alors fictif.

Hommes contre hommes

Le chapiteau n°20 représente essentiellement **deux chevaliers cavaliers affrontés**. Sur la face b du chapiteau se trouve un petit cavalier montant un cheval. Une grande tête l'observe et semble lui parler. De l'autre côté, sur la face c, un cheval se cambre ou agonise. S'agit-il d'un entraînement ? Le jeune cavalier est-il sous les ordres d'un maître ? Dans ce cas, il représenterait un jeune aristocrate apprenant les rudiments de la chevalerie. En tout cas, les chevaux portent un harnachement d'apparat. Leurs brides laissent distinctement apparaître le frontal et la têtère ainsi que le montant du filet et le sous-gorge. L'avaloir est également orné. Le sculpteur ne s'est donc pas uniquement concentré sur l'action mais également sur une foule de détails révélant la réalité de ces deux cavaliers et de leur monture. Cette tête n'est pas portée par le cavalier comme les têtes portées par les anges cavaliers des tribunes des porches. Il s'agit d'une tête située à l'arrière et qui n'a pas de lien directe avec les personnages du premier plan. On aura aussi remarqué que le petit cavalier ne porte pas d'armure. Zygmunt Swiechowski avait considéré

²³⁹ J. Leclerc-Marx, *La sirène dans la pensée et dans l'art chrétien (II^e-XII^e siècles)*, thèse dirigée par le professeur Fr. Souchal, Bruxelles, 1987.

²⁴⁰ J. Leclerc-Marx, « Du monstre androcéphale au monstre humanisé. À propos des sirènes et des centaures et de leur famille, de le haut Moyen Âge à l'époque romane », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2002, p. 60.

²⁴¹ Cf. Volume VI, fig. n°47, p. 95.

²⁴² Cf. M. Angheben, *Chapiteaux romans de Bourgogne [...]*, *op. cit.*, p. 79.

²⁴³ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 60.

qu'il s'agissait d'une tête monstrueuse²⁴⁴ : qu'a-t-elle de monstrueux ? Avital Heyman préfère y voir une imagerie illustrant les confrontations qui se sont déroulées à Brioude dans la fourchette des années 1139-1169²⁴⁵. Certes, l'ambiance contemporaine conditionne l'iconographie, mais ne faut-il pas rester en deçà d'une interprétation trop directe ? Alice Colby-Hall voulait voir dans ce chapiteau Guillaume d'Orange²⁴⁶ : même en décortiquant les textes, nous pensons qu'une surinterprétation des chapiteaux à la lumière de l'histoire n'est pas justifiable. Ce n'est pas la première, déjà le chanoine Craplet avait évoqué l'affaire²⁴⁷. Certes, comme le propose Avital Heyman on pourrait percevoir un message concernant le chapitre et ses ennemis : Le chapitre combattrait donc d'égal à égal avec ses ennemis puisque les deux chevaliers sont symétriques et de hauteur identique²⁴⁸. Mais nous préférons uniquement voir deux cavaliers affrontés. Le thème est assez éprouvé en Auvergne. Cette image peut rappeler les prescriptions d'un concile de Clermont (1130) : « Nous prohibons totalement ces détestables foires et fêtes dans lesquelles les chevaliers ont l'habitude de se fixer rendez-vous et la témérité de combattre pour faire montre de leur force et de leur audace »²⁴⁹. Sommes nous si loin de la figure ornementale des cavaliers affrontés d'Angers²⁵⁰ ? Ce chapiteau ne présente finalement qu'un seul élément véritablement négatif : le cheval de droite qui tire la langue. Sommes-nous bien là dans la critique de la chevalerie, ou dans sa valorisation ? N'est-t-il pas dans l'ordre des choses que de voir des chevaliers se battre ? Ce combat ne porte finalement presque pas de symboles négatifs, hormis ce cheval contorsionné. Un chapitre si bien doté en fils d'hommes d'armes a-t-il véritablement besoin de condamner le rôle de la chevalerie ? Plus qu'une critique de la chevalerie, ou du chevalier, ne s'agit-il pas d'un discours sur la guerre et le combat, comme semble l'évoquer quelques lignes de Bruno Phalip²⁵¹. Nous n'expliquerons pas plus facilement les liens entre la peinture et la sculpture. En effet, des chevaliers sont représentés sur les peintures de ce pilier. Cependant, le programme peint n'a pas été réalisé en même temps que les sculptures. Par contre, les deux chapiteaux des tribunes portant des anges cavaliers affrontés emportant avec eux une tête nous semblent trop proches de ce chapiteau aux chevaliers affrontés (où se trouve également une tête) pour ne pas insister sur leur proximité. La similitude de leur composition les rapproche. À l'affrontement des chevaliers de la nef répond l'affrontement des anges cavaliers des tribunes. Ne peut-on pas souligner ici le besoin de légitimer les uns et les autres ? Puisque nous avons maintenu notre classification initiale, nous pouvons rappeler que les anges cavaliers des tribunes n'ont rien de bien rassurant : sont-ils nus ? Sont-ce des anges-démons ? Si tel est le cas, le rapprochement avec les chevaliers affrontés n'est pas interprétable de manière positive.

²⁴⁴ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, *op. cit.*, p. 346.

²⁴⁵ A. Heyman, *That old pride of the men of the Auvergne. Laity and Church in auvergnat romanesque sculpture*, the Pindar Press, London, 2004, p. 83.

²⁴⁶ A. Colby-Hall, « Guillaume d'Orange, Ysoré et Bernard des Fossés sur un chapiteau roman de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Études béraltaises*, 41, 2011.

²⁴⁷ B. Craplet, *Auvergne romane*, *op. cit.*, p. 274.

²⁴⁸ A. Heyman, *That old pride of the men of the Auvergne. Laity and Church in auvergnat romanesque sculpture*, *op. cit.*, p. 83.

²⁴⁹ B. Phalip, « Le tympan de Sainte-Foy de Conques, la sculpture romane et la classe chevaleresque en Auvergne », *Revue d'Auvergne*, tome 105, n°4, 1991, p. 265-282.

²⁵⁰ Cf. J. Mallet, *L'art roman de l'ancien Anjou*, Éditions Picard, Paris, 1984, p. 137.

²⁵¹ B. Phalip, *Art roman, culture et société au Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 165 et ss.

Le chapiteau n°35, n'est pas plus simple à analyser. Il s'agit d'une scène représentant le **combat de 12 hommes en armes** et d'un homme dénudé placé à terre, qui nous regarde. Aucun jeu de regard n'est perceptible entre les protagonistes. À l'arrière droite, un homme vêtu d'une chape à capuchon sonne la corne. Dans un mouvement de jambes, trois hommes plantent maladroitement leur lance dans les boucliers des trois hommes adverses. Derrière eux, deux hommes regardent dans le lointain. L'homme qui est à terre est un homme âgé. Nu et allongé, il est pris à la gorge par un homme armé. Il s'agit certainement encore d'une mauvaise critique du combat²⁵² : « [...] l'homme qui combat pour la justice a toujours le visage découvert. Nul besoin pour lui de se cacher. Ce sont les clercs, émus par cette réalité, qui établissent la nuance et construisent un modèle supportable pour la chevalerie »²⁵³. Pour Avital Heyman, il s'agit de l'interprétation de la véritable histoire du chapiteau. Elle souhaite lier cette iconographie à l'attaque du comte Robert III en l'an 1136 dont nous avons parlé. Une fois encore, il nous semble fort difficile de lier, à ce point, l'histoire écrite et l'iconographie. L'iconographie reste trop vague. Elle ne peut ici qu'illustrer de façon métaphorique des thèmes réflexifs. Est-il possible de lier ce chapiteau avec son voisin ? Ce combat fait-il écho à l'enlèvement de Ganymède ? Nous avons évoqué pour le chapiteau n°36 la possible proximité iconographique avec Amphidromos et Thanatos. Ce dernier, dont on sait qu'il est lié à l'enfer, voue également Alceste à l'enfer par son épée. Hypnos et Thanatos portent les cadavres des guerriers morts au combat. Souvent on les représente portant Sarpédon. Ce dernier est mort d'une pique en plein cœur, comme l'homme nu du chapiteau n°35 qui porte sa main sur le cœur. Justement, avant de mourir, il a demandé à Glaucos, son compagnon d'armes, de ne pas laisser sa dépouille aux mains des Achéens. On sait qu'Apollon vient emporter les corps. Il le revêt d'habits immortels et le remet entre les mains des dieux jumeaux, que sont Hypnos (le sommeil) et Thanatos (la mort), pour le ramener dans la patrie et lui construire un tombeau. Justement sur le chapiteau n°36 on remarque que l'homme se dirige vers l'arbre d'où descend un serpent, arbre de la Connaissance figurant le paradis. Zygmunt Swiechowski et Marcello Angheben avaient remarqué que des chevaliers côtoyaient des éphèbes aux queues de sirènes sur cette pile²⁵⁴... S'il fallait rattacher ensemble les chapiteaux de cette pile, nous saurions affirmer encore une fois que la littérature antique vient se mêler savamment à la contemporanéité des habits et par là même donner des sens polysémiques et complémentaires aux chapiteaux : l'affirmer serait une gageure, l'ignorer totalement aussi.

Monstres contre monstres

Le chapiteau n°56 présente un **monstre à queue bifide** montré de dos, la tête est tournée à l'envers, elle tient une tige dans sa gueule d'où dépassent deux grandes dents crochues. Deux chiens à queue de poisson s'appuient sur le monstre axial en tenant leur queue feuillagée sous leurs pattes. Le combat des monstres en eux n'est que négativement interprétable. Le monstre axial contorsionne sa tête et

²⁵² *Idem*, p. 163-164.

²⁵³ *Id.*, p. 164.

²⁵⁴ M. Angheben, *Les chapiteaux de Bourgogne [...]*, *op. cit.*, p. 267.

tient dans sa gueule une corde torsadée avec laquelle il semble étrangler les chiens. Le monstre constitue l'illustration plastique de l'exhortation morale. Il est l'image des vices et aussi des démons intérieurs de l'homme²⁵⁵.

Maître des animaux

Le **porteur de mouton** (n°27) se trouve très souvent en Auvergne. Ce pasteur qui tire la langue n'a rien de bon. Cet Hermès-Mercure connu dans l'Auvergne antique véhiculait dans l'iconographie chrétienne un sens déprécié assimilable aux forces négatives²⁵⁶. La brebis est ici bel et bien perdue alors que dans le thème du Bon pasteur le Christ la porte sur ces épaules indiquant son sauvetage. Avital Heyman a donné encore une nouvelle signification à ce thème en la justifiant par la rébellion du pasteur contre la dîme²⁵⁷. Il y a deux chapiteaux qui sont dotés de porteurs de mouton. L'un est situé sur la pile n°11 (chapiteau n°27) établie dans la première travée nord et l'autre sur le pilier 63 de la tribune du massif occidental (n°317) ; soit pratiquement en face. Ils peuvent donc se répondre. Le premier (n°27) présente deux hommes d'âges différents. Cette opposition entre la jeunesse et l'âge mûr se trouve plusieurs fois dans l'édifice : il est l'un des *leitmotive* des chapiteaux de la nef et même du chœur. Le plus jeune foule du pied une tête barbue. Le sexe des deux bergers est visible. L'autre, (n°317) oppose également deux âges de la vie et leur sexe est aussi visible. Voilà qui fait songer à un thème antique quelque peu moralisateur venant relier la tribune à la nef. N'a-t-on pas évoqué l'ambivalence de ces mauvais bergers ? On attribuait aux bergers de savoir lire les étoiles et de se repérer grâce à elles²⁵⁸. La sagesse traditionnelle attribuait, de ce fait, aux bergers, de multiples vertus en les considérant comme des êtres liés à la nature. On les trouve ainsi révéérés dans le mythe des bergers d'Arcadie. On ne peut évacuer l'image positive du mouton dans la Bible, de l'agneau de surcroît, et des bergers qui ont le privilège d'adorer en premier l'enfant-Dieu. En référence à une image douceâtre du berger antique, voilà nos protagonistes plutôt difficile à corrompre : il n'y a bien que la langue pour venir prévenir de la supercherie. Quelle parodie dévoyée vient pervertir ici l'image même du Christ bon berger, si ce n'est l'erreur introduite dans le monde par la faute ? Car en effet, l'églogue bucolique, la pastorale, à laquelle la liturgie a fait une place majeure pour le jour de la nativité, l'idylle enfin, à l'instar de celles du célèbre Virgile, consistait en un petit poème champêtre prenant souvent la forme d'un dialogue entre deux bergers ou bergères et qui pouvait laisser place à un véritable discours philosophique²⁵⁹. Comment ne pas comparer cet idyllique dialogue à la vénération des bergers déclamée par les chœurs lors des fameuses et des pittoresques *quem vidistis pastores* dont les églises, où se jouait l'office divin, avaient chacune écrites l'épilogue rimé.

Le chapiteau n°89 représente une **tête barbue tenant des quadrupèdes** carnivores.

²⁵⁵ J. Leclercq-Marx, « Les œuvres romanes accompagnées d'une inscription. Le cas particulier des monstres », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1997, p. 102.

²⁵⁶ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne, op. cit.*, p. 287.

²⁵⁷ A. Heymann, « Good or bad sheperds in the twelfth-century Auvergne : visual evidence of social structures and tensions », *Gazette des Beaux-Arts*, septembre 2000, p. 68.

²⁵⁸ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...]*, *op. cit.*, p. 449.

²⁵⁹ *Idem*, p. 450.

Le chapiteau n°321 représente deux **porteurs d'ânes jouant de la lyre**. Le thème de l'âne à lyre tire son origine d'une fable ésoquique de Phèdre : « L'âne, voyant une lyre abandonnée par terre dans une prairie, s'approcha et essaya les cordes avec son sabot ; elles résonnèrent dès qu'il les toucha : "Joli instrument parbleu, mais c'est mal tomber, dit l'âne, car je ne sais pas en jouer. Si quelqu'un de plus savant l'avait tourné, il eût charmé les oreilles par de divines mélodies". Ainsi souvent les talents périssent, victimes de quelques mésaventures. »²⁶⁰ La plupart des représentations montrent un hybride tenant une lyre qui peut signaler une critique de la bêtise. La conjugaison de ce symbole avec le thème du porteur vient notoirement complexifier le message. Chez Esope et Phèdre, l'âne joue toujours le rôle d'un sot. L'âne apparaît instruit mais modeste. Émile Male rappelle avec Boèce : « Entends-tu mes paroles, ou es-tu comme l'âne devant la lyre ? »²⁶¹. L'âne à la lyre de Saint-Nectaire ou de Chauriat semble bien représenter la bêtise. Zygmunt Swiechowski évacue ainsi le thème de Brioude : « [...] le tailleur de pierre donna libre cours à son imagination, en liant le motif de l'âne jouant avec le sujet du porteur de brebis »²⁶². Encore une fois nous constatons que les thèmes possiblement issus de la littérature antique sont remaniés et adaptés à la vision du siècle. Le thème initial se rapporte à la symbolique des bestiaires et il produit des interconnexions entre les corbeilles. À l'adaptation « libre » du sculpteur présumée par Zygmunt Swiechowski, ne peut-on pas proposer également une savante interprétation des thèmes, accomplissant le syncrétisme entre deux mondes, celui d'avant et celui d'après la venue du fils de Dieu dans l'Histoire de l'humanité.

La lyre, instrument antique, se trouve dans le monde grec et dans l'iconographie romaine. L'instrument est connu en Gaule et on peut également supposer une présence de ce dernier en Germanie. La lyre pourrait induire la danse, ici la danse religieuse, qui était l'une des expressions de la louange divine, comme les psaumes nous y invitent (psaume 149/150 par exemple). Le syncrétisme opérant, Orphée et sa lyre descendant aux enfers deviennent une préfiguration du Christ. Transmis à travers les âges, David la porte. Dans le monde byzantin, c'est plutôt la cithare grecque qui réapparaît. La lyre garde un caractère exceptionnel dans l'iconographie des XI^e et XII^e siècle. Elle semble être cantonnée dans les lieux privilégiés : « N'est-ce pas dans le silence des cloîtres qu'elle pourrait encore être comprise, comme le témoin d'une culture disparue ? »²⁶³. Peu connue par le commun des mortels, cet instrument enrichissait donc les scènes complexes de l'iconographie.

Sur le chapiteau n°324 se trouve encore des **êtres chevauchant des bêtes**. S'agit-il d'ours ou de taureaux ? Le mur vient masquer la sculpture et ne permet pas de répondre. Cependant, on peut remarquer que ce thème répond aux thèmes des anges-démons chevauchant des ours situés non loin. Du point de vue stylistique, cette corbeille est très proche de la corbeille n°321. En effet, les hommes barbus offrent les mêmes traits de visages, et les mêmes mains. Le corps de la corbeille est orné de quadrillages

²⁶⁰ Phèdre, *fables ésoquiques*, trad. A. Brenot, Belles-Lettres, Paris, 1924, f. 117, p. 97.

²⁶¹ É. Male, *L'Art religieux du XII^e siècle en France*, Paris, 1925, p. 340 ; M. Angheben, *Les chapiteaux de Bourgogne [...]*, *op. cit.*, p. 389.

²⁶² Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, *op. cit.*, p. 194.

²⁶³ Cf. M. Jullian, « La lyre dans l'art roman. Transmission et diffusion par l'image d'un monde antique à l'époque romane », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2006, p. 44, 51 et 54.

sur les deux corbeilles : ce motif ornemental est rare, il ne se trouve que dans la tribune sur les chapiteaux n°317, 321, 324, 327. Cet élément permet d'assurer la cohérence de cet ensemble stylistiquement lié et iconographiquement harmonieux.

Forces du Mal et morale : Péchés et vices

Le chapiteau n°11 fait partie des chapiteaux ayant fait l'objet d'une historiographie relativement abondante. Les **anges-démons brandissant l'usure**, ou plutôt les démons-aîlés ne peuvent pas ici faire de doute car ils sont pourvus de cornes. Deux diables aîlés se tiennent les chevilles et tirent la langue en regardant devant eux. Au centre, un ange tenant une banderole pliée ouvre largement la bouche. L'ange axial prend place au-dessus d'une feuille grasse. L'ange ouvrant la bouche déploie une banderole où se trouve l'inscription « *Mille artifex scripsi tu pri usura* » : « Le démon (aux mille artifices) a écrit : tu as péri par l'usure ». Ce chapiteau semble d'après les comparaisons réalisées, avec ceux de Chanteuges, d'Orcival, d'Ennezat ou de Notre-Dame-du-Port stigmatiser le vice et l'usure. *Mille artifex* est l'un des noms du diable comme on peut le voir dans le récit d'Etienne de Bourbon cité par Robert de Lasteyrie en 1890²⁶⁴. Dans le récit, un certain religieux, traduit devant le tribunal de Dieu, demanda au diable qui attendait la sentence divine quel était son nom et il répondit : « je m'appelle *Mille artifex*, parce que j'emploie mille artifices et mille ruses pour séduire les hommes ». Un chapiteau de Notre-Dame-du-Port possède une inscription similaire. Deux diables y tiennent un homme pieds et poings liés, la corde au cou et tenant de l'autre main une sorte de cornet sur lequel on peut lire : « *Mille artifex scripsit tu prisist ; usura* ». Il s'agit d'une version plus nettement lisible de l'abréviation brivadoise. Il faut certainement y lire : *Mille artifex scripsit, tu periisti usura* et traduire « le démon a écrit, tu périras par l'usure »²⁶⁵ ou « *Mille artifex scripsi tu [p]eris[ti] usura – maître aux mille [artifices] j'ai écrit : tu as péri par l'usure* »²⁶⁶. On l'aura compris, à Brioude, l'iconographie de la bourse, de l'urne et de l'usurier lui-même a été remplacée par du texte²⁶⁷.

Cette position de contorsion n'est pas sans rappeler d'autres chapiteaux comme la corbeille aux hommes se tenant les jambes de Notre-Dame-du-Port qui pour Jérôme Baschet parodiait négativement les

²⁶⁴ Cf. R. de Lasteyrie, « Inscription énigmatique sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 34^e année, n°3, 1890, p. 199.

²⁶⁵ Cf. A. Saint-Ferréol, *Notices historiques sur la ville de Brioude*, t. I, p. 126 ; P. Le Blanc, *Intermédiaire des chercheurs et des Curieux*, 1878 ; E. Lefèvre-Pontalis, « Les dates de Saint-Julien de Brioude », *Congrès archéologique de France, LXXX^e session tenue au Puy*, 1904, p. 548 ; A. Casati, « Monographie de l'église de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1920-1922, p. 75 ; G. Nicot, *Basilique Saint-Julien de Brioude, op. cit.*, (1967), p. 90 ; B. Craplet, *Auvergne romane, op. cit.*, (1978), p. 273 ; B. Phalip, *Des terres médiévales en friche, op. cit.*, (2002), p. 266 ; A. Courtillé, *Brioude et la basilique Saint-Julien, op. cit.*, (2004), p. 62.

²⁶⁶ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre IV – Notre-Dame-du-Port : un puissant végétalisme et sa relève architecturale », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 30 décembre 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1865>, §126.

²⁶⁷ Cf. C. Flavian, « Recherches sur le thème de l'avare, de l'usurier et du mauvais riche dans la sculpture du diocèse de Clermont (Auvergne) aux XI^e et XII^e siècle », *Société des Amis des arts et des sciences de Tournus*, t. XCIV, 1995, p. 107-183.

quaternités d'hommes exprimant l'harmonie du cosmos dans l'hémicycle de Mozat²⁶⁸. Le chapiteau de Brioude a été véritablement copié sur une petite corbeille de la première absidiole droite de l'église de Saint-Paulien. Ce chapiteau reprend, dans des dimensions plus rétrécies, les mêmes protagonistes. L'écriteau, trop petit pour recevoir une quelconque inscription, est tenue par l'ange central : mais le message était peut-être déjà connu dans le brivadois et venait d'être porté jusqu'en Velay. L'usurier n'est donc pas un inconnu des sculptures d'Auvergne et du Velay, Brioude faisant école dans les deux. La damnation de l'usurier de l'entrée nord du déambulatoire de Notre-Dame-du-Port est peut être même plus complexe et plus complète car la composition propose une multiplication des protagonistes. La composition d'Ennezat est plus proche de celle de Brioude. Comme le remarque Jérôme Baschet, notons avec lui qu'ici le démon de l'usure tient la banderole et qu'il semble s'adresser au spectateur plutôt qu'à l'usurier qui figurait sur le chapiteau de Notre-Dame-du-Port par exemple.²⁶⁹ Finalement se pose la question de l'usurier lui-même : de qui s'agit-il ? Priscilla Bauman avait rappelé que les moines et les chanoines qui étaient de grands prêteurs à gages avant l'apparition des changeurs professionnels étaient ainsi visés par l'inscription²⁷⁰. On pourrait multiplier les parallèles historiques et cependant conclure que le chapiteau pouvait être compris par ceux qui ne savaient pas lire et être intégré grâce aux symboles de la contorsion et de la nudité des diables cornus comme une punition des pécheurs en général²⁷¹. En tout cas la composition semblait suffire au sculpteur de Saint-Paulien pour donner du sens sans même recourir à l'inscription. L'avarice, l'usure et la simonie sont condamnées. L'usure est interdite, particulièrement en 1179 et l'usurier qui ne s'est pas repenti et qui n'a pas remboursé les sommes de ses usurpations est irrémédiablement condamné²⁷². Ces thèmes sont abondamment représentés en Auvergne²⁷³, en Haute-Auvergne ou dans le Val d'Allier²⁷⁴.

Le chapiteau n°26 représente encore un thème bien connu en Auvergne²⁷⁵. Le **singe cordé** est ici associé à d'autres personnages. Pour Bernard Craplet ce montreur de singe est d'une facture « très médiocre »²⁷⁶. Certes les figures sont positionnées de manière rigide et frontale mais les détails ne

²⁶⁸ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre IV – Notre-Dame-du-Port : un puissant végétalisme et sa relève architecturale », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 15 décembre 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1865>, §117.

²⁶⁹ *Idem*, p. 126.

²⁷⁰ P. Bauman, « Sermon in Store. Grave(n) Warnings against Usury in Medieval France », David. M. Whitford (ed.), *caritas and Reformatio. Essays on Church and Society in honor of Carter Lindberg, St. Louis (Mo)*, Concordia Pub House, 2002, p. 23.

²⁷¹ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre IV – Notre-Dame-du-Port : un puissant végétalisme et sa relève architecturale », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 30 décembre 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1865>, §126.

²⁷² Cf. C. Casagrande, S. Vecchio, *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2003, p. 156.

²⁷³ Cf. C. Flavian, « Recherches sur le thème de l'avare, de l'usurier et du mauvais riche dans la sculpture du diocèse de Clermont (Auvergne) aux XI^e et XII^e siècle », *Société des Amis des arts et des sciences de Tournus*, t. XCIV, 1995, p. 107-179.

²⁷⁴ Cf. M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont [...]*, *op. cit.*, vol. I-2, p. 291 et ss.

²⁷⁵ *Idem*, p. 310-317.

²⁷⁶ B. Craplet, *Auvergne romane, op. cit.*, p. 273.

manquent pas. Le sexe du singe est visible. Derrière le singe à gauche, un homme nu joue avec des balles tandis que derrière le montreur de singe se trouve un Pégase²⁷⁷ tirant la langue qui est disposé sur une colonne feuillagée. L'homme qui joue avec les balles a aussi le sexe visible. Le chanoine Craplet croyait voir dans le geste du bras de cet homme, un signe d'adoration²⁷⁸ : il n'en est rien, l'homme tient simplement la balle qu'il va lancer pour jongler ou plutôt pour captiver l'attention du singe. Longtemps considéré comme un animal sacré ou royal même chez Aristote, le singe est devenu un véritable symbole des plus vils instincts primaires dans le monde médiéval²⁷⁹. Il n'a pas bonne réputation dans les bestiaires. Erwin Panowsky avait fait du thème du singe enchaîné dans l'art médiéval, une référence directe à la condition du monde avant que l'Histoire ne connaisse le Christ. Pierre Quarré avait considéré que les singes cordés étaient une représentation des montreurs de singes²⁸⁰, ce qui se confirme dans la scène de Brioude puisqu'il s'agit bien d'un jongleur nu et d'un montreur de singe qui semble vouloir faire jouer son singe tenu en laisse. Le jongleur, l'homme de spectacle est donc assimilé dans sa nudité au singe dont on voit le sexe et la critique négative semble donc s'étendre à la mimétique de la vie : au mauvais théâtre, à la laideur de la parodie, à l'erreur illusoire face à la vérité. En somme, le singe et l'homme de spectacle forment le symbole de l'erreur, de la tromperie et de l'illusion face à la réalité de la vérité qu'est le Christ. Dans la pensée chrétienne médiévale, l'homme est créé à l'image de Dieu et l'animal n'est donc pas parfait : le singe par excellence représente ce qu'il y a de plus vil puisque son visage est grimaçant. Hugues de Saint-Victor, théologien du XII^e siècle, après avoir décrit les mœurs des singes, stipule que le diable possède une figure de singe²⁸¹. La scolastique a fini par trouver au XIII^e siècle une explication de la ressemblance du singe avec l'homme : il s'agit d'une ressemblance « par artifice ». En somme, il fait semblant de lui ressembler alors qu'en réalité il ne lui ressemble pas du tout²⁸². Comme le souligne Michel Pastoureau, le singe est négativement connu parce qu'il est considéré, par nature, comme un simulateur. C'est d'ailleurs ce qu'indique son nom latin : *simius*. Il triche, il trompe, il singe. Dans ce singe cordé et sa similitude avec l'homme nu n'y a-t-il pas un message profond sur la double nature humaine ? Michel Pastoureau semble en proposer une version d'après sa lecture des textes : la femelle singe était connue pour protéger l'un de ces deux petits tandis qu'elle négligeait l'autre. Aussi, de même que la guenon a deux fils, de même l'homme a deux enfants, l'âme et le corps. Mais il soigne plus son corps que son âme et préfère les biens de ce monde à ceux du ciel²⁸³. Encore une fois, la symbolique épouse également la critique des hommes contemporains afin de créer par l'imagerie un message pluri-interprétatif.

Que faire de Pégase sur sa colonne ? Le Pégase, idole, ou le Pégase symbolique tire la langue et devient ambiguë. Fait-il référence à l'épisode des filles de Piéros où l'Hélicon se gonfla démesurément de

²⁷⁷ B. Craplet avait vu un griffon ; cf. B. Craplet, *Auvergne romane*, op. cit., p. 273.

²⁷⁸ *Ibidem*.

²⁷⁹ J.-P. Clébert, *Dictionnaire du symbolisme animal, Bestiaire fabuleux*, Paris, 1971, p. 376.

²⁸⁰ P. Quarré, « Le singe cordé dans les églises de Haute-Auvergne », *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France*, 1938, p. 155-160.

²⁸¹ H. de Saint-Victor, *De Bestiis et aliis rebus*, P.L., CLXXV, CLXXVI, CLXXVII.

²⁸² Cf. T. de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, Éditions H. Boese, Berlin, 1973, p. 162.

²⁸³ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, op. cit., p. 87 et ss.

plaisir ? Faut-il encore évoquer Bellérophon qui mit à mort la Chimère à l'aide de Pégase ? Dans le récit, il s'agit d'éloigner le plaisir des sens. Celui qui renonce au plaisir des sens doit soutenir un combat contre l'amour. Avec le cheval Pégase, c'est-à-dire aidé par la sagesse, il l'emporte plus aisément²⁸⁴. Mais toute proportion gardée, il faut assurer ici que le message semble de toute manière plutôt moralisateur en opposant chacun au bout d'une corde, l'homme et la bête. Zygmunt Swiechowski avait vu, lui, plutôt un dragon ailé signifiant simplement le serpent d'airain montré en exemple à Moïse : l'un des symboles les plus courants, dit-il, du Christ en Croix²⁸⁵. De toute manière, le sens est voisin et sa conclusion mène également à considérer que l'image du singe, assimilable chez lui de manière raccourcie à un véritable Satan, s'oppose au bon chrétien, retenant captif le serviteur des enfers grâce à la doctrine chrétienne. Voilà de quoi surenchérisse encore sur le thème primordial qui nous a semblé être celui de la dualité du choix de l'homme à suivre ou la Vérité ou l'erreur.

Comment ne pas remémorer ici le singe enchaîné du chapiteau de Mozac, qui pourrait avoir inspiré d'autres corbeilles à Clermont, Saint-Nectaire, Chauriat, Bulhon ... À Orcival ou à Issoire, le montreur est accompagné de deux singes. Nous n'avons franchement pas vu la domination de l'homme sur le singe, soulignée par Jérôme Baschet, qui ne nous paraît vraiment pas apeuré par la corde²⁸⁶. Le rapport hiérarchique ne nous semble pas évident car l'homme croit tenir le singe, pour autant il s'en amuse... Qui est la proie ? Cependant, l'auteur souligne justement que le double message est obligatoirement lisible ici : d'une part il montre la domination de l'homme sur les forces animales et de l'autre la maîtrise des passions animales de l'homme²⁸⁷.

Le chapiteau n°176 représente justement des **contorsionnistes, jongleurs**²⁸⁸, **musiciens**. Ce petit chapiteau n'a pas fait précédemment l'objet d'analyses : il ne figure pas dans le répertoire de Marie-Laure Bertolino²⁸⁹. Même si la corbeille est petite, les trois artistes sont parfaitement lisibles. Une tête occupe un espace vacant et remplace le motif axial traditionnel. Pour autant, la contorsion suffit à rappeler leur valeur négative. Les sujets sont relativement sages mais le doute n'est pas permis sur le message : le contorsionniste angulaire tire la langue²⁹⁰ ! À gauche, un homme barbu, coiffé d'un turban ou d'un bonnet retenu par une corde, joue de la viole à trois cordes avec un archet. On remarque parfaitement un bandeau noué ou perlé sur son front. De même, le contorsionniste angulaire porte un bandeau perlé sur la tête. Complètement replié sur lui-même, il tient ses genoux dans ses bras et tire la langue. Enfin, le troisième est littéralement aplati au sol et pose son séant sur la tête. On peut noter, par exemple, la présence d'un

²⁸⁴ Cf. P. Dain, *Mythographe du Vatican III*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 246.

²⁸⁵ Z. Swiechowski, *Sculpture romane d'Auvergne*, *op. cit.*, p. 195.

²⁸⁶ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre II - Saint-Pierre de Mozac : entre dignité du monde terrestre et harmonies cosmologiques », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 15 décembre 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1664>, §17.

²⁸⁷ *Ibidem*.

²⁸⁸ Cf. M. Aurell, *Le chevalier lettré. Savoir et conduite de l'aristocratie aux XII^e et XIII^e siècles*, Éditions Fayard, 2011, p. 138-170.

²⁸⁹ Cf. M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont [...]*, *op. cit.*, vol. I-2, p. 336-346.

²⁹⁰ Nous ne l'avions pas repéré dans un premier temps et il ne figure pas comme tel dans le tableau récapitulatif.

chapiteau à Saint-Benoît-sur-Loire montrant également un vieillard jouant de son instrument, comme ici avec un archet, situé près d'un âne dressé grattant une harpe. Même si certains auteurs comme P. J.-M. Berland ont rappelé le rôle des théâtraux pour la piété populaire, il n'en demeure pas moins qu'associé au signe négatif de la contorsion et de la langue, ces protagonistes ne sont pas véritablement utilisés ici dans le sens positif²⁹¹. Très mal vus par l'Église dès le X^e siècle, les jongleurs ont eu mauvaise réputation²⁹². Ces représentations placent les musiciens aux frontières de l'humanité et de la monstruosité car leur musique s'inscrit aux limites du silence et de la cacophonie. Ils sont souvent représentés comme des êtres-frontières situés aux limites de la rationalité et de la déraison²⁹³. S'opposent-ils aux chœurs de musique sacrée ?

Le chapiteau n°200 est bien difficile à interpréter. Il s'agit d'un **homme troquant un objet contre un animal avec un être hybride**. Pour cet échange, les deux protagonistes ont mis un genou à terre.

Le chapiteau n°214 est plus simple à comprendre. Situé à l'extérieur, il présente **une femme** se tenant accroupie et **allaitant un serpent et un crapaud**. Le thème de la **luxure** n'est pas rare en Auvergne, on le retrouve commodément représenté sous les traits d'une femme nue en proie aux serpents qui lui agrippent les seins²⁹⁴. Il semble, d'après les études de Jacqueline Leclercq-Marx, que l'image de la Terre-Mère (Gaïa) nourricière du monde antique ait été transformée en une illustration de la luxure. Progressivement les enfants allaités ont été remplacés par des bêtes²⁹⁵. On ne peut affirmer, à la suite de Virginie Sauvadet, que ce thème soit majoritairement placé dans les édifices de communautés féminines²⁹⁶. Dans la Genèse, Dieu condamne le serpent à manger perpétuellement la terre : « [...] les artistes du Moyen-Âge ont extrapolé et imaginé la luxure sous l'aspect de cette femme dévorée par les serpents »²⁹⁷.

Le chapiteau n°220 représente un **homme tenant dans ses mains deux poissons**. Ayant l'air accroupi nous proposons de l'assimiler à une symbolique négative, sans pour autant pouvoir aller plus loin dans l'interprétation.

Le modillon n°98 représente un **contorsionniste** également. Il soutient le bandeau situé au-dessus de lui.

²⁹¹ P. J.-M. Berland, « Un attribut vestimentaire propre aux acrobates et aux jongleurs dans la sculpture romane », *Les cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, 1987, p. 61-85.

²⁹² Cf. M. Jullian, « L'image de la musique dans la sculpture romane en France », *Cahiers de civilisation médiévale*, 30, 1987, p. 33-44.

²⁹³ Cf. M. Clouzot, « La musique des marges. L'iconographie des animaux et des êtres hybrides musiciens dans les manuscrits enluminés du XII^e au XIV^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°168, 1999, p. 323-342.

²⁹⁴ Cf. ²⁹⁴ F. Saunier, « Le bestiaire dans la sculpture romane de Haute-Auvergne (archiprêtré de Mauriac) : sources et filiations (suite) », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 56, 1994, p. 24 ; M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont [...]*, *op. cit.*, vol. I-2, p. 306 et ss.

²⁹⁵ P. Quarré, *La sculpture romane de la Haute-Auvergne. Décor des chapiteaux*, Imprimerie moderne, Aurillac, 1938, p. 52 ; J. Leclerc-Marx, « De la Terre-Mère à la Luxure », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. 17, 1975, p. 39 ; F. Saunier, « Le bestiaire dans la sculpture romane de Haute-Auvergne (archiprêtré de Mauriac) : sources et filiations (suite) », *op. cit.*, p. 24.

²⁹⁶ Cf. V. Sauvadet, *L'image de la femme dans la sculpture monumentale religieuse romane en Basse-Auvergne*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, dirigé par le professeur A. Courtillat et B. Phalip, Clermont II, 2002, p. 230.

²⁹⁷ F. Saunier, « Le bestiaire dans la sculpture romane de Haute-Auvergne [...] », *op. cit.*, p. 24.

3) Classement « C. Le Mal »

a) *Forces du Mal : agressions d'animaux et/ou de monstres entre eux*

Dans le chœur, deux chapiteaux complémentaires confrontent des centaures : d'un côté deux **centaures à une tête** sont affrontés (n°161) et de l'autre le **centaure-sagittaire tire à l'arc** (n°165). Il tire à l'arc à la manière du sagittaire. Souvent, il tire sur un oiseau rapace, un aigle sans aucun doute représentant le Christ ou un homme neuf²⁹⁸ (c'est-à-dire un baptisé). Le centaure est donc ici véritablement une menace attaquant l'homme baptisé. Ces chapiteaux aux centaures sont entourés de chapiteaux avec des griffons ailés (n°160, 164) et des félins (162) tirant la langue confirmant l'aspect négatif de leur message : ces groupes semblent donc être répartis de manière cohérente. Les *Étymologies* d'Isidore de Séville avaient largement diffusé la connaissance des êtres hybrides en relayant le *De natura rerum* de Locrèce²⁹⁹. Nous savons que les chanoines de Clermont possédaient les *Étymologies* dans leur règle³⁰⁰. Ne doutons pas de leur large diffusion dans le milieu aristocratique canonial.

Le chapiteau n°195 représente un **oiseau à tête humanoïde emportant un lapin** dans ses serres. La queue de l'oiseau est mordue par un masque. Cet être hybride qui emporte un lapin ou un lièvre est obligatoirement négatif du fait de son hybridation et de la morsure.

b) *Forces du Mal : Animaux et monstres*

Le répertoire des animaux et des « monstres ou êtres hybrides » est réparti uniquement dans le chœur et la nef³⁰¹.

D'abord, le **centaure** tient un arbre de fruits (n°19) à proximité du portail sud. Les centaures de Mozac également cueillent des fruits : sont-ce des raisins ? Ils font partie des centaures pacifiques³⁰². Il semble en être de même pour le **double centaure** ornemental du chœur placé à proximité de la chapelle axiale (n°161). Les centaures de ces deux chapiteaux se tiennent la queue.

Les sirènes³⁰³ et les tritons sont dans la nef de Brioude remarquablement sculptés. Il s'agit d'un thème très présent en Auvergne. La sirène évidemment utilisée dans sa symbolique négative de la luxure porte des significations assurément plus complexes³⁰⁴. Leur queue bifide se transforme en feuillage sur les

²⁹⁸ G. le Clerc, *Bestiaire divin*, Éditions C. Hippeau, Caen, 1882, p. 64.

²⁹⁹ J. Leclercq-Marx, « Le centaure dans l'art préroman et roman source d'inspiration et modes de transmission », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2006, p. 34.

³⁰⁰ Paris, BnF, ms. lat. 9085, *Canone*, f°128 et Arch. dép. du Puy-de-Dôme, 3 G suppl. 15, f° 128-141.

³⁰¹ « C. Le Mal : forces du Mal : Animaux et monstres » : (nef) n°15, 19, 23, 30, 31, 32, 34, 41 ; (chœur) n°109, 134, 138, 142, 151, 160, 161, 162, 164, 172, 180, 181, 189, 192, 215, 221, 225, 226, 234, 243, 244, 245, 246, 247.

³⁰² V.-H. Debidour, *Le bestiaire sculpté du Moyen Âge en France*, Arthaud, Grenoble, 1961, p. 234.

³⁰³ C. Heck, R. Cordonnier, *Le bestiaire médiéval [...]*, *op. cit.*, p. 546 et ss ; J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, *op. cit.*, p. 142 et ss.

³⁰⁴ J. Leclercq-Marx, *La sirène dans la pensée et dans l'art de l'Antiquité et du Moyen Âge. Du mythe païen au symbole chrétien*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1997.

chapiteaux du Livradois et du Forez³⁰⁵. En dehors de l'aspect luxurieux de la sirène³⁰⁶, elle est un motif ornemental avéré. Les deux **sirènes jumelles végétalisées** du chapiteau n°32 sur le pilier n°14 ouvrent légèrement la bouche. Placées dans la deuxième travée, elles font face aux tritons qui semblent leurs répondre dans une disposition identique. La mention de sirène peut être remise en cause. Jérôme Baschet revient sur le terme en expliquant que les queues végétalisées donnent des fruits et qu'elles ne présentent pas véritablement les caractéristiques de la queue d'une sirène³⁰⁷. Il propose la mention de femmes végétalisées. Cependant comme les jambes ont été remplacées par des queues, il nous faut tout de même insister sur la nécessité d'utiliser le vocable de sirènes qui peut cependant être lié à la mention végétalisée. La sirène d'origine grecque est, dans la silhouette du poisson, représentée dans sa forme nordique liée à la réalité mythique de la « jeune fille des mers » dont l'existence, encore une fois, était perçue comme une réalité dans le domaine insulaire germano-celtique³⁰⁸. En Occident on localisait les sirènes plutôt dans la Manche et vers Gibraltar. On s'interroge sur sa nature, car elle peut aussi sauver des naufragés. Son instinct maternel peut alors paraître contre-nature³⁰⁹.

Si les sirènes sont toutes deux dans la douceur de l'âge, les deux **tritons** (n°34) figurent deux âges de la vie. Dans la quatrième travée des sirènes sculptées (n°41) de manière assez frustrée possèdent encore la même composition. La sirène bifide se trouve encore deux fois dans le chœur. Là encore, l'une est sculptée minutieusement et l'autre de manière singulière.

Le petit chapiteau n°138 situé le déambulatoire (à gauche de la chapelle axiale) répond à celui qui porte un triton barbu (n°142) situé en face. Enfin, le chapiteau n°243 situé à l'extérieur, sur la baie n°15 de la chapelle du Sacré-Cœur (sud), présente une « copie » frustrée de la sirène n°138. Force est de constater que le trio sirène-modèle couplé au triton et complété par un chapiteau où se trouve d'autres petites sirènes (copie ?) fonctionne ici deux fois.

Les **félins ailés** du chapiteau n°15 ne semblent pas avoir de chapiteau complémentaire mais ils se situent en face du *chapiteau de porteurs* de mouton n°27. Par contre, le chapiteau n°30 représentant des **dragons-panthères ailés** tirant la langue semble répondre au chapiteau n°31 : il s'agit d'un duo de chapiteau parfait. Ces deux couples de panthères n'ont pas de pattes arrière mais des queues serpentine. Ce type d'animal a été identifié par certains auteurs comme des *dragons affrontés*³¹⁰ : il est vrai que la

³⁰⁵ M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine, op. cit.*, vol. 2, p. 273.

³⁰⁶ J. Leclerc-Marx, *La sirène dans la pensée et dans l'art de l'Antiquité et du Moyen Âge. Du mythe païen au symbole chrétien, op. cit.*

³⁰⁷ Cf. J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre V – Saint-Marcellin de Chanteuges : une singulière évocation du monde créé », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 08 décembre 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1810>, §33.

³⁰⁸ J. Leclerc-Marx, « Du monstre androcéphale au monstre humanisé. À propos des sirènes et des centaures et de leur famille, de le haut Moyen Âge à l'époque romane », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2002, p. 59.

³⁰⁹ *Idem*, p. 61 et ss.

³¹⁰ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre II – Saint-Pierre de Mozat : entre dignité du monde terrestre et harmonies cosmologiques », *Images Re-vues* [en ligne], Hors-série 3 I 2012, mis en ligne le 17 juin 2012, consulté le 02 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1664>, §20.

panthère est normalement plutôt positive et qu'ici la queue de serpent conjuguée à la présence des dents et des langues donne forcément une note négative. Pour autant, ces animaux sont plus proches du félin que du dragon. Ceux de Mozac par contre sont proches de ces derniers. Ces panthères-dragons n'ont pourtant pas un physique repoussant mais, clairement, le dragon, « c'est le diable »³¹¹. Encore une fois, les sujets auvergnats, n'ont pas la finesse de ceux que l'on retrouve en limousin. Le dragon ailé de Malemont (Corrèze) représenté sur l'abside central du chevet de l'église³¹² est autrement plus astucieusement sculpté.

De beaux **lions ailés** assez gracieux, mais tirant la langue, sont affrontés de part et d'autre d'une tête dans le déambulatoire, à droite de la chapelle axiale. Ce chapiteau n°160 est assurément négatif à cause des langues pendantes. Sans paire, il semble être associé aux chapiteaux voisins.

Les lions négatifs sont déclinés dans le chœur sous plusieurs présentations et dans diverses techniques plus ou moins étoffées. Un chapiteau montrant un **accouplement de lions** ou un combat de lions situé dans la chapelle Saint-André (n°109) semble avoir une connotation négative du fait de la présence des crocs et de l'acte sexuel en lui-même. De même, des **félins affrontés à une tête** (?) unis par une seule tête n'ont rien de positif sur le chapiteau n°134 situé dans la chapelle voisine (Saint-Vincent-de-Paul). Ce chapiteau produit un traitement très succin. Un animal inidentifiable (dragon?), possédant une queue de serpent et des ailes, est situé sur le chapiteau n°151 placé dans la chapelle axiale. Il se trouve d'autres félins à une tête sur le chapiteau n°162 situé à droite de la chapelle axiale. Ce chapiteau remarquablement soigné montre également les queues des lions s'enroulant et se terminant en gueules mordant la queue. Assurément négatifs, ils s'associent aux êtres voisins. Il s'agit encore de félins affrontés à une tête qui occupent un grand chapiteau (n°180) situé à droite de la chapelle Sainte-Philomène, dans le déambulatoire. L'association des corps et la présence des sourires larges font de ce chapiteau un symbole plutôt négatif. Deux **lions affrontés** ressemblant presque à des griffons présentent de grandes queues en panache sur la corbeille n°226, située à l'extérieur du déambulatoire. Deux félins affrontés sont situés également sur le chapiteau n°245 situé à l'extérieur de la chapelle du Sacré-Cœur. Ils présentent une facture plutôt dépouillée.

Les **griffons ailés** sont nombreux. Parfois l'appellation griffon ou panthère est difficile à départager car les sculptures ne sont pas toujours précises. Le bestiaire daté de 1260-1270 en parle en termes de gardien de trésor³¹³. Il est plutôt instable³¹⁴. Il reste d'ailleurs difficile de le différencier du lion ailé ou du félin. Les griffons ailés de Brioude n'ont pas véritablement de tête d'oiseau. Il s'agit d'une sorte de compromis entre l'oiseau et l'ovine. Voilà de quoi donner un sens encore plus flou à cet animal. Le chapiteau n°164, situé dans le déambulatoire à droite de la chapelle axiale, possède deux griffons affrontés où se glisse une tête de chèvre plutôt souriante. Ces griffons répondent parfaitement à la description type. L'ajout de la tête de chèvre, ou de bouc, la présence de la barbiche prononcée, peuvent plaider en faveur

³¹¹ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, Éditions du Seuil, 2011, p. 207.

³¹² E. Proust, *La sculpture romane en bas-limousin. Un domaine original du grand art languedocien*, Éditions Picard, Paris, 2004, p. 172.

³¹³ Paris, BnF, *Bestiaire latin*, ms. latin 3630, fol. 77.

³¹⁴ V.-H. Debidour, *Le bestiaire sculpté du Moyen Âge en France, op. cit.*, p. 218.

du sens négatif. Dans ce cas, il faut relever que le bouc est assimilé à la luxure et il « symbolise les hommes et les femmes esclaves des plaisirs de la chair »³¹⁵. On se souvient aussi de la parabole du Christ décrivant le moment de la séparation des brebis et des boucs³¹⁶. Ce chapiteau semble donc fonctionner avec son voisin le n°165 présentant un centaure sagittaire tirant sur un aigle mais également avec le n°162 exposant des **lions tirant la langue**. Ces chapiteaux fonctionnent aussi avec le chapiteau n°161 arborant des centaures. Plus loin le n°172 (situé dans la chapelle Sainte-Philomène) nous montre encore un étrange **griffon tirant la langue** qui est évidemment négatif. Encore un peu plus loin, le n°181 (déambulatoire à droite de la chapelle Sainte-Philomène) présente des **ovins-griffons** affrontés ou un griffon dragon, qui sont négatifs. À l'extérieur également, se trouve le chapiteau n°221, sur la chapelle Saint-Vincent-de-Paul où **deux griffons** aux queues de serpents s'exposent. Ils sont assurément négatifs. Seuls les **griffons** placés sur le chapiteau n°246 de la chapelle du Sacré-Cœur pourraient être positifs, bien que situés entre des chapiteaux plutôt ambiguës. Les griffons n'ont donc pas de été associés par paires de corbeilles.

Difficilement classable, les **anges chevauchant des ours** (n°23) présentent les traits de la jeunesse pour l'un et de l'âge mûr pour l'autre ce qui les rapprochent des chapiteaux précédemment évoqués n°34, n°27, n°317. L'ours est vénéré par des rites calendaires dans toute l'Europe jusqu'à l'an mil et l'Église s'en méfie³¹⁷. Michel Pastoureau insiste : « De bonne heure, l'Église part donc en guerre contre un tel animal qu'elle cherche à faire descendre de son trône. Partout, entre le VIII^e et le XII^e siècle, elle assure la promotion du lion, animal issu de la culture écrite et donc plus facile à contrôler, que celle provenant des traditions orales. Partout, elle “joue” le lion contre l'ours »³¹⁸. Chevauchés par des anges, il semble que ces ours indiquent un message moralisateur touchant à la fois à la sexualité et aux âges de la vie. Ce chapiteau n'a pas de paire véritable.

Les **serpents** ailés que nous avons trouvés sur un chapiteau de la nef associés à l'enlèvement de l'âme (n°36) se trouvent ici être le sujet principal de la corbeille n°189, située dans la chapelle sud du Sacré-Cœur. De même **des serpents ou des vers** sortant d'une tête humaine sont visibles sur le chapiteau n°192 de cette chapelle. Le serpent est diabolique³¹⁹. Dans l'Apocalypse, le serpent est confondu avec le dragon que doivent combattre Michel et ses anges (Ap. 12). Tout au long de la Bible d'ailleurs, il est malfaisant mais pas exclusivement. Dans l'histoire de Moïse le serpent prend un rôle différent. Cette ambiguïté est confirmée dans le *Physiologus*³²⁰. Il prend quatre natures dont l'une est associable à la résurrection, mais rien n'atteste ici de sa nature positive.

Quelques autres créatures existent également. Dans la chapelle du Sacré-Cœur, un **oiseau à tête humaine** emporte un lapin. Des **coqs à tête** humanoïde sont affrontés sur la corbeille extérieure n°225, située sur la baie du déambulatoire coincée entre la chapelle axiale et la chapelle Saint-Vincent. La nature

³¹⁵ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge, op. cit.*, p. 116.

³¹⁶ Matthieu 25, 32.

³¹⁷ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge, op. cit.*, p. 63.

³¹⁸ *Ibidem*.

³¹⁹ *Idem*, p. 200.

³²⁰ F. Saunier, « Le bestiaire dans la sculpture romane de Haute-Auvergne (archiprêtre de Mauriac) : sources et filiations (suite) », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 56, 1994, p. 19-20.

exacte des hommes-oiseaux reste délicate à interpréter. Jacqueline Leclercq-Marx et Marcello Angheben avaient sensiblement regroupé ces êtres hybrides avec les sirènes³²¹. Dans ce cas là, il s'agirait encore d'une manifestation de la luxure. Le lapin, ou le lièvre, quant à lui n'est pas très positif : le problème de la luxure se pose encore³²². C'est avec un grand panache que le sculpteur de la corbeille n°215 a exposé son savoir-faire. Le double **lièvre à une tête** qu'il a sculpté dans la chapelle nord (Saint-André à l'extérieur) montre une observation précise du mouvement de l'animal et de sa morphologie. Deux **aigles (?) affrontés à une seule tête**, situés sur l'extérieur de la chapelle du Sacré-Cœur, nous ont semblé être négatifs également. Deux **hybrides** à tête de chien et bec de canard s'enlacent sur la corbeille n°234 située à l'extérieur sur le déambulatoire. Une grosse **tête hybride mange un cordage** sur la corbeille n°244 extérieure de la chapelle du Sacré-Cœur.

Le chevet possède 18 monstres hybrides grimaçants sculptés sur les modillons³²³. Ces derniers sont plutôt répartis au nord dans la chapelle Saint-André et au sud dans la chapelle du Sacré-Cœur. Ces monstres hybrides possèdent des attributs humanoïdes. Bien souvent, ils montrent les dents. Ils sont donc agressifs. Un monstre est également représenté sur la métope n°13 : il s'agit d'un **oiseau hybride**. Le modillon n°22 illustre un **monstre marin** possédant des tentacules partant de son menton³²⁴. Comme le modillon n°40, certains **monstres font la moue**³²⁵ tandis que d'autres, comme les monstres **hybrides d'ours humanoïdes**, n°60 ou n°81, montrent les dents en souriant largement³²⁶. D'autres hybrides **d'ours-félins** (n°89, 92, 104, 105) montrent les dents. Un seul monstre se singularise dans cette liste par la qualité de son traitement. Ce **monstre**³²⁷ **humanoïde contorsionné** n°87 situé dans la chapelle Sainte-Philomène se tire la barbe tout en observant le spectateur³²⁸.

Des têtes d'animaux étranges sont également présentes sur le chevet³²⁹. Ressemblant vaguement à un animal réel, les modillons n°4 (un **bovin ?**) et n°6 (un **ours ?**) n'ont rien de positif. Les **chiens** montrant leur langue (n°10, n°12), ainsi que le chien hybride qui montre de grosses canines (n°14) expriment un message négatif mais cocasse. Encore un **chien souriant** (n°59) vient ponctuer la corniche de la chapelle axiale. Une **tête de loup** (?) montre également les dents sur le modillon n°27. Le loup, comme tous les animaux nyctalopes, est infernal. Les têtes de **chats** aux yeux désaxés (n°30 et n°34) tirent la langue également : « contrairement à une idée reçue, les clercs médiévaux n'aiment pas le chat »³³⁰. Sur la chapelle axiale, un **bœuf** (n°43) montre les dents et semble courir puisqu'il fait monter ses pattes jusqu'à

³²¹ M. Angheben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne [...]*, *op. cit.*, p. 390.

³²² M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 133.

³²³ Il s'agit des modillons suivants : n°1, 2, 9, 14, 16, 22, 40, 60, 67, 73, 81, 84, 87, 89, 90, 92, 104, 105. Cf. Volume IV bis, graphique n°2, p. 6 et volume VI, p. 87 et ss.

³²⁴ Cf. Volume VI, fig. n°22, p. 91.

³²⁵ Cf. Volume VI, fig. n°40, p. 94.

³²⁶ Cf. Volume VI, fig. n°60, p. 98.

³²⁷ À cause de sa distorsion nous avons classé ce personnage parmi les monstres. Cependant, il peut s'agir d'un homme.

³²⁸ Cf. Volume VI, fig. n°87, p. 103.

³²⁹ Il s'agit des modillons suivants : n°4, 6, 10, 12, 27, 30, 33, 34, 43, 45, 46, 51, 57, 59, 76, 94, 95, 97, 99, 100, 102 et les métopes n°11, 24, 32, 33, 38, 63.

³³⁰ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 125.

son cou. D'autres **bœufs souriant** (néгатif), n°76, 94, 95, sont utilisés sur les chapelles sud-est. Un **lion couché contorsionné** (n°45) n'inspire rien de bon. Deux petites **têtes d'ours** (n°46) nous observent : l'ours n'a rien de positif. Sur la chapelle axiale toujours, un **singe** (n°51) nous tire la langue tandis que sur la chapelle sud (Sacré-Cœur), un autre **singe hurle** en nous observant et en se tenant la tête. Des **serpents à tête d'oiseau** infiltrent une tête humaine sur le modillon n°99 (chapelle du Sacré-Cœur) et rappellent la mort alors qu'à côté un beau bélier souriant et agenouillé semble nous apaiser. Le **bélier** peut être, à l'instar du bouc, utilisé négativement à cause de son caractère luxurieux. Cependant, dans les textes des bestiaires il ne l'est pas forcément. Sur une métope (n°11), un **serpent s'enroule** sur lui-même. Plus loin (n°24), un **oiseau étrange** sort sa tête d'un feuillage. Une fois encore, des **oiseaux butinent** une plante sur la métope n°32 de la chapelle axiale tandis que deux beaux **lièvres ornementaux** sont sculptés sur la métope n°33. Enfin, sur la métope n°63 de la chapelle Sainte-Philomène se trouve un **chien se mordant sa queue**. Bien que plus ornementale, la sculpture animale des métopes reste donc majoritairement négative.

c) Feuillages habités par des forces malignes

Le répertoire des monstres et des animaux négatifs est essentiellement localisé dans le chœur alors que les figures typiquement antiques sont plutôt repérables dans la nef³³¹. La répartition des animaux négatifs ou positifs comprenant les masques et les animaux présents sur les corbeilles feuillagées est plus contrastée³³². Cette prise en compte, qui est difficile à réaliser car elle demande de comptabiliser l'ensemble des petites figurines des corbeilles³³³, se révèle pourtant indispensable pour comprendre la répartition des figures.

D'abord on peut constater que la nef n'adopte presque pas de feuillages habités. L'avant-nef, par contre, comporte trois chapiteaux ayant des masques humains négatifs (n°12, 17 et 18). Sur le chapiteau n°12 se trouve un **masque féminin**, deux **masques masculins** et une **tête de rongeur** située sur l'abaque. Ce rat ne rend pas incontestablement le message négatif car il peut être ornemental. Pour le chapiteau n°17, **trois masques d'hommes** crachent des tiges végétales, ce qui ne peut qu'être négatif. Enfin, les bouches ouvertes et déformées des **masques d'hommes** de la corbeille n°18 n'ont rien de positifs. Plus loin, sur le chevet, la corbeille n°233 située sur une baie du déambulatoire (gauche de la chapelle axiale), une **tête crache** encore des végétaux. Comment ne pas évoquer le monde antique ? L'imitation des masques des chapiteaux antiques est directement décelable pour la plupart des chapiteaux pourvus de têtes. Elle se repère aussi sur les chapiteaux n°17 et 18, en particulier mais pas uniquement, ainsi que sur les masques sculptés sur la clef des arcs de la tribune sud du massif occidental (chapelle Saint-Michel) et du porche sud. Victor Lassalle avait déjà relevé combien le masque du chapiteau n°18 rappelait

³³¹ Cf. Volume IV, graphique n°57, p. 54.

³³² Cf. Volume IV, graphique n°56, p. 53.

³³³ « C. Le Mal : forces du mal : feuillages habités de forces malignes » : (massif occidental) n°12, 17, 18 ; (nef) n°57 ; (transept) n°60, 68 ; (chœur) n°83, 85, 88, 233, 327.

les masques scéniques décorant les lampes romaines : « [...] le masque du chapiteau de Brioude présente un aspect très insolite, avec son front ridé et surtout avec sa bouche aux contours démesurément agrandis par une sorte de collerette en entonnoir striée de sillons rayonnants. Il semble bien que l'on soit en présence d'une imitation, tout à fait exceptionnelle au Moyen Âge, d'un masque scénique antique, l'artifice de la collerette ayant permis de conserver à l'orifice buccal proprement dit des dimensions assez réduites, en reproduisant cependant l'intense effet expressif qui résultait de la distension de la bouche dans les modèles antiques »³³⁴. On serait tenté de croire que les masques de l'avant-nef ont d'abord été sculptés comme des imitations de l'art antique. À partir de ces expériences, les masques des vaisseaux et du chœur sont devenus de véritables créations expressives. Sans pour autant miser sur un parti évolutionniste de la sculpture, chronologiquement calquée sur le chantier, on peut au moins remarquer que l'imitation des masques antiques se complexifie du côté du chœur. Les masques ornementaux de l'avant-nef s'opposent aux masques expressifs du chœur.

Les masques d'animaux ne sont pas nombreux. Ils ne sont pas facilement classifiables³³⁵. Le chapiteau n°60 situé dans le transept en possède deux. Une **tête de singe souriant** et une **tête de rat rieur** donnent un message ambigu. Le singe est un simulateur. Il est considéré comme un être vil. Sur le chapiteau n°68, situé dans le transept, se trouve une tête de **singe grimaçant**. De même, sur le chapiteau n°70 situé dans le transept se trouve également un singe grimaçant, mais comme ce chapiteau possède également des personnages positifs, il a finalement été classé parmi les chapiteaux ambigus.

Le **rat** et la **souris** restent encore des animaux trop luxurieux pour le bestiaire médiéval. Ces deux animaux portent inmanquablement un caractère négatif³³⁶. Sur le chapiteau n°60, comme sur le chapiteau n°83 (2 têtes), ils observent le passant. Parfois ces animaux se confondent et forment un assemblage **hybride entre le singe et le rat**. C'est le cas sur le chapiteau n°85 du chœur. Le rat, d'après l'analyse littéraire d'Adolphe Duchalais, peut symboliser le temps qui détruit tout, *tempus edax rerum*, et également les vices qu'on nous présente comme des *vers rongeurs*³³⁷ dans les récits médiévaux. Dans la Bible aussi le rat est une calamité³³⁸. Le chapiteau n°88 du chœur possède plusieurs masques dont une tête d'**ours** ou d'un hybride et deux têtes **d'oiseaux avec des oreilles**, donc potentiellement des griffons, qui de toute manière sont négatifs.

Le chapiteau n°327 n'est pas clairement classable. On ne doute pas de son aspect négatif, à cause de la présence des masques tirant la langue ou montrant les dents. Mais les **hommes assis dans des feuillages**, placés aux angles, n'ont rien de terriblement négatif. Sagement assis dans les feuilles, ils observent devant eux. Tout au plus peut-on remarquer que le fond de la corbeille (quadrillé) répond aux

³³⁴ V. Lassalle, « Imitation d'un masque scénique antique sur un chapiteau roman de Brioude », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 13, fasc. 3-4, 1974, p. 232.

³³⁵ Cf. Volume IV, graphique n°47, p. 46.

³³⁶ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, op. cit., p. 134.

³³⁷ A. Duchalais, « Le rat employé comme symbole dans la sculpture au Moyen Âge », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 9, 1848, p. 237.

³³⁸ *Idem*, p. 238 et ss.

fonds des corbeilles voisines, comme celles du porteur de mouton et des ânes à la lyre. Sont-ce des corbeilles complémentaires ?

d) Des têtes humaines en détresse

Nous avons préféré créer une mention spéciale pour les têtes humaines négatives sculptées sur les modillons³³⁹ du chevet, bien qu'iconographiquement ces têtes soient semblables aux masques négatifs des corbeilles feuillagées. Une **tête humanoïde tire la langue** sur le modillon n°17 alors que plusieurs **têtes d'hommes crachent** (n°28, 36, 71) devant eux. Ils crachent ou ils soufflent. Cela crée une réaction du spectateur. Les figures s'animent et interagissent avec nous. Plus loin, sur la chapelle axiale, un **être échevelé se prend la tête** entre les mains (n°48) : crie-t-il ? Un **homme barbu** ouvre largement la bouche (n°55). Sur une autre chapelle (Sainte-Philomène) des **mains sortent de la bouche d'un homme** (n°75), alors que non loin de lui, un **homme aux yeux hypnotiques** (78) semble être stupéfait. Un **homme grimaçant** tire encore la langue sur le modillon n°80 tandis qu'un **homme contorsionniste** (chapelle Sacré-Cœur) soutient la corniche (98). Cette humanité bousculée exprime toute une diversité de sentiments effrayants. Ces figures illustrent principalement la peur et la détresse.

4) « D. Feuillages apparemment neutre entre Paradis et forêt incertaine » et visages ambigus

a) Feuillages incertains simples

Nous comptons 356 chapiteaux classables dans cette partie consacrée aux feuillages ne portant pas de figures³⁴⁰. Pour autant, sont-ils véritablement neutres ? On a déjà rappelé les catégorisations des différents chapiteaux végétaux. Les premières classifications se font à l'évidence par les formes des feuilles. Le composite à l'antique n'existe pas à Brioude. Est-il véritablement important de privilégier la classification dans ce type d'analyse ? En observant les classements réalisés par Laurence Cabrero-Ravel ou par Jérôme Baschet pour Notre-Dame-du-Port, on s'aperçoit que l'essentiel réside dans l'observation de la complexité des corbeilles. Nous avons décidé de classer les corbeilles par type général et surtout par type de feuilles dans une base de donnée incluant des sous-catégories afin de prouver, encore une fois, que différentes visions de l'espace peuvent et doivent être considérées ensembles. Nous l'avons dit, plusieurs

³³⁹ Les têtes humaines négatives des modillons sont les suivantes : n°17, 28, 36, 48, 55, 71, 75, 78, 80, 98.

³⁴⁰ Il s'agit des chapiteaux suivants : n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 16, 24, 33, 37, 39, 42, 43, 46, 47, 50, 52, 53, 54, 59, 49, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 78, 79, 81, 94, 95, 96, 97, 99, 101, 103, 104, 110, 111, 112, 117, 118, 119, 121, 124, 127, 130, 131, 132, 135, 137, 139, 141, 145, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 163, 168, 169, 170, 171, 174, 177, 179, 182, 183, 185, 187, 191, 193, 196, 198, 199, 201, 204, 207, 209, 212, 213, 216, 218, 224, 227, 228, 229, 231, 232, 235, 236, 238, 239, 248, 250, 255, 257, 259, 260, (+ les chapiteaux XIX^e, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272), 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 284, 291, 294, 295, 298, 299, 302, 303, 304, 306, 308, 309, 310, 312, 315, 316, 318, 319, 320, 322, 323, 325, 326, 328, 329, 330, (+ les chapiteaux XIX^e, 333, 334, 335, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351), 352, 353, 354, (+ les chapiteaux XIX^e, 355, 356), 357, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 386, 387, (+ les chapiteaux XIV^e, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 388 à 497).

éléments apparaissent dans l'analyse des corbeilles feuillagées. Il est possible de remarquer les variations des feuilles dues aux influences diverses et à la chronologie. On peut aussi analyser les variations dues à leur emplacement. Nous n'avons pas privilégié un, deux ou trois classements, mais c'est toute une série de graphiques qui nous permettent de se donner une idée de la répartition des feuilles. Après tout, l'unique élément communément partagé entre toutes les corbeilles est bien d'abord la feuille. Est-elle classée, rangée, alignée ? Est-elle disposée en couronnes ? Est-elle placée aux angles ? Est-elle complexe ? Combien de types de feuilles existe-il sur une seule et même corbeille ?

Nous ne considérons pas qu'il soit véritablement négatif de parler de déformation ou de déstructuration³⁴¹ puisque les compositions s'appuient, de près ou de loin, sur des modèles plus ou moins assumés. Évidemment, les compositions peuvent s'écarter délibérément des schémas classiques. Peut-on réellement savoir si cette déviation est volontaire ? Les sous-classifications proposées par Jérôme Baschet montrent toute la difficulté du classement des corbeilles feuillagées. Encore une fois, pourquoi privilégier un classement plutôt qu'un autre ? La forme de la feuille n'est-elle pas aussi importante que la forme du caulicole ? Les classements croisés que nous proposons révèlent, en effet, que sous certains aspects des corbeilles éloignées dans leur composition sont en réalités très proches dans leur traitement et inversement. Ce n'est donc pas dans cette partie que nous développerons les aspects statistiques de notre propos, mais dans la dernière partie.

Basé sur le classement type issu d'abord des études de Jean Cabanot³⁴², nous pouvons tout de même répertorier quelques grands schémas. Nous avons répertorié les chapiteaux « à entrelacs », « à feuilles », « corinthisant », « dérivé du corinthien » et « de type corinthien ». Les chapiteaux à entrelacs et à feuilles ne répondent pas à une composition classique. Bien souvent, ils n'ont qu'un seul rang de feuilles. Les chapiteaux que nous avons appelé de « type corinthien » correspondent au chapiteau corinthien qui se caractérise par la présence d'une ou de deux couronnes de feuilles superposées au-dessus desquelles s'élèvent des crosses qui elles-mêmes supportent l'abaque³⁴³. Le chapiteau dérivé du corinthien possède donc dans le désordre deux des trois éléments cités, tandis que le chapiteau corinthisant possède théoriquement trois éléments superposés, mais ils sont transformés dans la plupart des cas. Si l'on veut respecter cette hiérarchisation globale, les chapiteaux de *type corinthien* seraient donc les plus élaborés. Il n'y en a que deux (n°33 et 37) qui sont situés dans la nef au niveau de la deuxième travée située à proximité des portails. Les chapiteaux *corinthisants*, dont les compositions jouent de manière complexe avec les

³⁴¹ Jérôme Baschet veut se détacher du vocabulaire préconisé par les études d'Éliane Vergnolle ou de Laurence Cabrero-Ravel. Cf. J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre IV – Notre-Dame-du-Port : un puissant végétalisme et sa relève architecturale », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 08 janvier 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1865>, §11.

³⁴² J. Cabanot, « Constitution d'une banque de données sur les chapiteaux corinthiens et dérivés du corinthien : méthodes et perspectives », *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'antiquité à la Renaissance*, Paris, 1993, p. 9-25.

³⁴³ R. Ginouvès, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, t. II, École française d'Athènes – École française de Rome, 1992, p. 93.

variantes du corinthien sont distribués dans l'ensemble de l'édifice³⁴⁴. Sans entrer dans le détail, il est possible de remarquer que les chapiteaux *corinthisant à feuilles lisses* laissent progressivement la place aux chapiteaux *corinthisant à feuilles grasses* et à *feuilles d'acanthé* depuis l'avant-nef jusqu'au chœur. Les chapiteaux dérivés du corinthien sont plutôt situés dans le massif occidental, dans le transept et dans le chœur mais rarement dans la nef. Dans ce type de composition, les feuilles lisses reviennent en force dans le transept mais également dans les tribunes du massif occidental.

L'observation des sous-groupes de chapiteaux corinthisants (graphique n°22)³⁴⁵ marque bien la coupure de l'édifice en deux. Les compositions, même lorsqu'elles adoptent les mêmes types de feuilles, changent ! La chronologie du chantier vient s'imposer dans notre analyse. Les chapiteaux *corinthisants à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes* présents dans le massif occidental, les vaisseaux et les porches, ont été remplacés par le *corinthisant à feuilles lisses et crosses angulaires* au fur et à mesure du chantier. Les crosses médianes ont été évacuées. Pour autant, les *chapiteaux corinthisants à feuilles d'acanthé* sont principalement installés dans le transept et le chœur. Le constat est le même pour les compositions dérivées du corinthien (graphique n°23). Il en résulte que la diversité des compositions s'accroît au niveau du chevet. Pour autant, l'exceptionnelle nef de Brioude accueille des corbeilles extrêmement soignées. Voilà de quoi secouer toutes les analyses que l'on peut faire sur la répartition des corbeilles. Brioude présente un caractère exceptionnel, peut-être à l'image d'une cathédrale *romane*. Nous y voyons deux justifications : d'abord un financement exceptionnel et ensuite et surtout un espace liturgique essentiellement consacré aux chanoines. Le chœur liturgique de Brioude occupe largement la nef, nous y reviendrons.

On peut relever quelques paires de chapiteaux végétaux intéressantes. Dans l'avant nef il se trouve de nombreuses paires tels les chapiteaux n°1 et 2, *corinthisant à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes* possédant une couronne de feuilles et un registre de crosses surmonté par un abaque avec un disque axial ébauché. Les chapiteaux n°3 et 4 sont pratiquement identiques aux premiers mais ils présentent un abaque avec un disque posé sur la tranche. Les chapiteaux n°5 et 6 qui ont la même composition présentent des abaquages très hauts ornés d'un large disque axial. On peut leur associer le n°8 qui est très proche de ces derniers. Les chapiteaux n°33 et 37 forment une paire de chapiteaux de *type corinthien*. Ayant deux registres, l'un composé de deux couronnes d'acanthés et l'autre de crosses soutenues par des caulicoles baguées, ces chapiteaux présentent des feuilles extrêmement délicates. Le chapiteau n°39 et le chapiteau n°43 sont tous deux des chapiteaux *corinthisants à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes*. Ils portent un premier registre composé de deux couronnes de feuilles lisses alternées et un second registre de crosses angulaires et médianes. Un disque axial évidé, placé au-dessous de l'abaque, est porté par les crosses médianes. Les chapiteaux n°46 et 47 forment une autre paire remarquable. Ces *chapiteaux corinthisants à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes* présentent tous deux, un premier registre composé de deux couronnes de feuilles lisses alternées et un second registre de crosses angulaires et médianes au-dessus duquel se trouve des disques évidés axiaux soutenus par les crosses médianes et montant cette fois, sur l'abaque. Le n°42, assez proche

³⁴⁴ Cf. Volume IV A, graphique n°20, p. 20.

³⁴⁵ Cf. Volume IV A, graphique n°22, p. 22.

de ces compositions, possède quelques nuances. De même, les chapiteaux n°52 et 53 présentent les mêmes caractères. Ces chapiteaux *corinthisant à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes géométriques (en forme de mitre)* montrent la même structure audacieuse. Créant un motif de tiges en mitre, ces chapiteaux sont grossièrement sculptés. Le chapiteau n°50 se trouve très proche de leur combinaison. Dans le chœur, on observe des styles variés de lobes, de retroussis, de caulicoles, ou de crosses. L'originalité prime et les paires n'existent pas. Pourtant, les petites corbeilles des baies auraient pu être rapidement expédiées grâce à une foule de chapiteaux identiques, il n'en est rien. Les paires se trouvent dans les porches. Ces paires sont toutes réalisées grâce à ces corbeilles *corinthisantes à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes*. Les chapiteaux n°255 et 256 présentent un premier registre composé de deux couronnes de feuilles lisses qui donnent naissance à un registre de crosses angulaires et médianes. Cette fois, les feuilles du second registre prennent naissance au lit de pose et sont intercalées avec les feuilles de la première couronne. Ensuite les chapiteaux n°257 et 259 présentent la même structure mais avec des volutes plus enroulées. Puis les chapiteaux n°258 et 260 ont encore la même structure mais avec des volutes plus arrondies. Bien que les chapiteaux intérieurs des baies de l'abside fonctionnent deux à deux, et donc quatre par quatre, des différences notables à propos des masques ou de la composition ne permettent pas d'affirmer qu'il s'agisse exactement de paires. Ils fonctionnent par paire assurément mais gardent leurs particularités. D'autres cas sont également remarquables dans les tribunes du massif-occidental. On sent que des corbeilles peuvent fonctionner par paires mais des divergences de détails les rendent indépendantes du point de vue formel. Dans la lanterne, on trouve de vraies paires. Les chapiteaux n°366 et 367 sont *dérivés du corinthien à feuilles lisses* et présentent la même collerette lobée. Les chapiteaux n°368 et 369 sont *dérivés du corinthien à feuilles lisses* et portent deux couronnes identiques. Le chapiteau n°370 s'y rattache aussi. Les chapiteaux n°371 et 372 *dérivé du corinthien à feuilles lisses* présentent une collerette lobée identique auquel il faut rattacher le n°374. Finalement, bien que quelques paires soient remarquables, il faut constater que les chapiteaux feuillagés fonctionnent souvent par trois du point de vue formel. Le chœur a été particulièrement démuné de paires. Même l'abside, qui propose des structures symétriques, n'adopte pas de paires parfaites.

Les végétaux sont également très présents sur les modillons ou les métopes. Les feuilles de ces éléments ne sont pas structurées en couronnes. On y voit des boules feuillagées (n°53), des acanthes (n°61), des feuilles lisses (n°79), des feuilles de laurier (n°101), des feuilles de chêne (métope n°28), des feuilles grasses (métope n°4, 5), ou des assemblages (métope n°31, 34, 35, 40, 41, 42, 43, 44, 46), comme une crosse feuillue (métope n°14), et des fleurons (métope n°19, 25, 26, 57, 61). On peut voir des fleurs (métope n°27, 29). Les entrelacs sont également nombreux (métope n°30). Souvent les métopes et quelques modillons portent uniquement des ornements géométriques³⁴⁶.

Cette organisation des feuillages, que certains jugerons totalement hasardeuse³⁴⁷, révèle-t-elle une nature domptée ?³⁴⁸ Souvenir du monde antique, élément caractéristique du Temple, signe visible de la

³⁴⁶ Il s'agit des éléments suivants : (modillon) n°19, 23, 26, 29, 31, 35, 37, 38, 39, 41, 44, 56, 58, 64, 66, 68, 70, 72, 77, 86, 88, 91, 106, 107, (métope) n°1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 12, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 36, 39, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 62, 64, 65, 66.

³⁴⁷ Cf. J. Wirth, « La romanité de l'église abbatiale de Mozat », séminaire à l'EHESS, mai 2007.

continuité, le chapiteau corinthien ou corinthisant à l'égale du réemploi et de l'usage désordonné de la polychromie signifie et rappelle le renouvellement du monde ancien. Le Christ n'est pas venu faire table rase de la loi, il est venu l'accomplir. Bruno Phalip avance : « La nature étant suspecte, seule la connaissance pourra lui faire face »³⁴⁹. Ce qu'il appelle *miroir de la nature* est alors lié à celui de la *culture*. Pourtant, dans certaines zones de l'édifice, comme le rond-point, n'est-il pas possible de lier les feuillages jouxtant les corbeilles évangéliques avec *l'arbre de vie* dont les feuilles servent « à la guérison des nations »³⁵⁰. Bien souvent dans les nefs, « la proximité de la nature sauvage et celle des mondes païens impliquent celle de la tentation et de la chute possible »³⁵¹. Il est remarquable de constater que cette nature sauvage est d'autant plus proche des sujets antiques, qu'elle en est issue ! Car enfin combien de corbeilles représentent des feuilles d'arbres indigènes ? Même les lobes de chênes, remarquables dans le transept et le chœur de Saint-Julien, ont été hybridés et calqués sur les modèles antiques de l'acanthé. Il faudra bien attendre le monde *gothique* pour que les sculpteurs s'individualisent des modèles antiques. Certes, les feuilles grasses prennent souvent le pas sur l'acanthé « typique ». Les sculpteurs ont cependant rechigné à abandonner totalement les compositions antiques. Dans la nef de la collégiale de Brioude, le monde antique et les chapiteaux corinthiens aux feuilles d'acanthés résistent mieux que dans les églises avoisinantes. C'est en tout cas le constat qu'on peut faire si nous observons le chapiteau « corinthien classique » en Auvergne³⁵².

b) Feuillages incertains ajoutés de masques ambigus

Il y a 44 chapiteaux dans cette catégorie³⁵³. Les visages ambigus représentent des humains dont on ne saurait affirmer la positivité ou la négativité. Voyons d'abord les chapiteaux ayant des visages humains. Le chapiteau n°44 (*corinthisant à feuilles d'acanthé et crosses angulaires + masques*) possède un **masque féminin coiffé et deux masques d'enfants**. Les têtes ont la bouche ouverte et semblent nous parler. Le chapiteau n°45 ne possède que des masques tristes. L'un d'eux semble également pleurer. Le chapiteau n°55 (*dérivé du corinthien à feuilles grasses et masques*) possède trois masques axiaux. Il se trouve une **femme** (face b), un **homme** neutre (face A), et un **homme triste** (face c). Les mines tristes sont-elles négatives ? S'agit-il de la tristesse des condamnés ? La tristesse n'est-elle pas issue du refus ou de l'ignorance de la présence du Christ rédempteur ? Dans la tristesse de ces visages se cache aussi bien le chagrin que l'espoir (l'ultime secours étant celui du Christ). Pour cette raison, les mines tristes nous ont conforté à les classer dans l'ambiguïté. Cette ambiguïté peut ouvrir sur l'expression du doute. Mais ne pourrions nous pas évoquer le masque antique et la comédie ? Nous aurons l'occasion de reparler du classement des humeurs. Le chapiteau n°62 (*corinthisant à feuilles d'acanthé à lobes de chêne, crosse angulaire et masque*) possède un **masque de**

³⁴⁸ Cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...], op. cit.*, vol. I, p. 70.

³⁴⁹ *Idem*, p. 70.

³⁵⁰ Apocalypse XXII, §1-6. Cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...], op. cit.*, vol. I, p. 70.

³⁵¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...], op. cit.*, vol. I, p. 71.

³⁵² *Idem*, p. 72.

³⁵³ Il s'agit des chapiteaux suivant : n°44, 45, 55, 62, 64, 70, 76, 86, 87, 90, 93, 98, 100, 105, 113, 114, 116, 143, 146, 184, 202, 205, 237, 283, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 296, 297, 300, 305, 311, 332, 336, 337, 340, 358.

rat et un **masque d'homme** inexpressif. Le chapiteau n°64 (*dérivé du corinthien à godrons concaves décoratifs et masque*) n'a qu'un seul **masque d'homme plutôt triste**.

Il se trouve plusieurs petits chapiteaux (que nous serions tenté d'appeler de complément) qui possède des têtes humaines aux humeurs variées. Le chapiteau n°87 (*corinthisant à feuilles d'acanthe et crosses angulaires + masques*) expose **deux masques humains** dont le genre reste indéterminé. Ces deux masques présentent également une **mine triste**. C'est aussi le cas du chapiteau n°93. Le chapiteau n°98 (*corinthisant à feuilles d'acanthe et crosses angulaires + masques*) possède **deux têtes souriantes** en fermant la bouche. Le petit chapiteau n°100 porte un **masque humain ouvrant la bouche**. Le chapiteau n°105, et le n°126 portent également chacun deux **têtes souriantes fermant la bouche** et le chapiteau n°114 une seule. À l'extérieur se trouvent aussi plusieurs petits chapiteaux : le n°237 porte un **masque d'homme fermant la bouche**.

Non loin de là, et de plus grande dimension, dans le transept, le n°90 (*corinthisant à feuilles d'acanthe et crosses angulaires + masques*) possède également **deux têtes tristes**. Le chapiteau n°143, de plus grande dimension, possède un **homme barbu** et **deux masques de jeunes gens** souriants. Un masque du chapiteau n°100, et un autre du chapiteau n°116, **ouvrent la bouche**. Voilà de quoi nuancer les humeurs des masques placés tout autour du chœur liturgique et situés à proximité du transept. Évoquons aussi, sur l'extérieur du portail nord du transept, la présence d'un chapiteau *dérivé du corinthien à masques* (n°205) portant deux **masques d'hommes souriants**. Ces hommes portent des bandeaux sur la tête : ils ressemblent à des athlètes antiques. Au-dessus du rond-point, dans l'abside, se trouve également des chapiteaux (n°286 290) portant des **masques tristes** alors que les chapiteaux alentours sont étonnements plutôt positifs ! À côté, sur le chapiteau n°297, se trouve deux **masques humains ouvrant la bouche**. L'ambivalence des sentiments domine dans le chœur et dans l'abside ! C'est également le cas dans les tribunes du transept, sur le chapiteau n°305, où deux **masques humains tristes** sont présentés. À l'extérieur aussi, au niveau des tribunes, d'autres hommes aux mines tristes apparaissent (n°358).

Deux autres **têtes humaines neutres** sont sculptées sur la corbeille n°307 située dans les tribunes du transept. Ces visages neutres sont repérables encore dans la tribune du porche sud (n°311).

Les masques concentrent essentiellement les trois ou quatre sentiments que sont, la joie, la tristesse, la neutralité figée, et la peur. Ces masques sont représentés à travers les trois âges de la vie. On remarque la présence d'enfants, d'adultes et d'anciens, de sexe masculin majoritairement. Sont-ce des représentant de l'humanité elle-même ? À partir du jeu théâtral antique, ne viennent-ils pas confirmer une sous-lecture des chapiteaux ? À notre surprise, les très nombreux masques n'ont pas intéressé Zygmunt Swiechowski : « Cette variante universelle qui, adoptée à Mozac et à Brioude apparaît ensuite à Notre-Dame-du-Port, à Clermont, à Saint-Nectaire et dans d'autres constructions auvergnates, devient franchement banale »³⁵⁴. La statistique que nous avons réalisée à partir de l'enregistrement systématique de tous les masques représentés sur les chapiteaux prouve le contraire : ce monde des masques – une foule de

³⁵⁴ Z. Swiechowski, *Sculpture romane en Auvergne, op. cit.*, p. 259.

masques – ne peut être laissé de côté ! La diversité des têtes, des sujets et des humeurs donnent aux corbeilles, et aux espaces, des tonalités tout à fait distinctes et ne peuvent laisser indifférent.

Les grands chapiteaux du rond-point méritent quelques lignes particulières. Valorisées par leur dimension et leur situation, les corbeilles du rond-point peuvent paraître décevantes, dans la mesure où ne figure aucun programme iconographique complexe. Mais le sanctuaire n'était peut-être pas dépourvu d'images figurées. Le tombeau de Julien avait pu être doté de sculptures attrayantes. Car on a beau dissenter sur l'iconographie des chœurs, force est de constater qu'une infime partie de leur agencement nous est connue ! Voici donc les grands chapiteaux corinthisant du chœur de Brioude : ils sont dotés de feuilles d'acanthé à lobes de chênes, de crosses angulaires et de masques. Sur le chapiteau n°202 se trouve **trois masques d'hommes barbus** observant et ouvrant la bouche : parlent-ils ? À côtés d'eux se trouve un masque de rongeur hybride. Ces hommes âgés et barbus n'ont rien de négatif. De manière étonnante, les autres grands chapiteaux du rond-point ne portent pas de personnages. Ils sont *corinthisant à feuilles d'acanthé à lobes de chêne et crosse angulaire* et ne sont pas tous semblables. Les sculpteurs ont choisi de ciseler ces grandes corbeilles dans un style classique à l'antique dès plus solennels.

D'autres chapiteaux mêlent des masques humains et des masques d'animaux. Le chapiteau n°70 (*corinthisant à feuilles d'acanthé à lobes de chêne, crosse angulaire et masque*), qui est extrêmement soigné, possède un mystérieux **visage axial caché dans des feuillages** dont la bouche est tombante, un **masque triste** et un **singe montrant ses dents**. Le chapiteau n°76 (*dérivé du corinthien à feuilles d'acanthé à lobes de chêne et masques*) possède un **masque de bouc** plutôt souriant et un **masque d'homme** plutôt neutre.

D'autres enfin, n'ont que des masques d'animaux. Quelques uns ont les feuillages remplis de rats : il s'agit d'animaux souriants, observateurs, à l'air plutôt doux, puisqu'ils ne grimacent jamais. Le chapiteau n°86 (*corinthisant à feuilles d'acanthé à lobes de chêne, crosse angulaire et masque*) comporte **deux têtes de rats** souriants. Le n°113 du chœur porte également un **masque hybride de rat**, le n°146 en porte deux, le n°184 en porte trois (**rongeurs** ?). Sur l'abside se trouve des rats aux mines sages. Le chapiteau n°285 en porte deux, et le n°287 en porte trois. Pour autant, ces petits rongeurs au long museau et aux petites oreilles sont difficiles à identifier clairement : s'agit-il de mulots hybrides ? Le chapiteau n°288 porte deux de ces rongeurs, le 290 en a un également. L'extérieur de l'abside en présente aussi trois sur le chapiteau n°332, deux sur le 336, deux sur le 340. Mais il y a également des rongeurs dans les tribunes du transept, sur la corbeille n°307.

À ces rongeurs s'ajoutent des **têtes oiseaux**. Sur le chapiteau n°290, il s'en trouve deux et sur le n°300 et 301, trois chacun. À l'extérieur, sur le chapiteau n°337, deux autres apparaissent. Ces derniers ont presque une physionomie exotique.

Les chapiteaux de l'abside présentent des masques de singes particulièrement soignés. Le chapiteau n°283 porte des **singes** souriant fermant la bouche. Ils ne montrent pas les dents et n'ont rien de terrifiant, à dire vrai ils présentent un faciès doux et charmant. Sur le chapiteau n°296 se trouve aussi deux masques de singes souriant légèrement.

Le chapiteau n°115 du chœur porte une tête de **chien** hybride souriant. Le chien peut être négatif. Le fait de le voir ici enlaidi par l'hybridation nous porte à le considérer comme un être négatif³⁵⁵.

c) *Des têtes ambiguës*

Certains visages des modillons répondent aux masques des corbeilles feuillagées. Excluant ici les feuillages, les têtes sont sculptées en grand³⁵⁶. Pour autant, l'expression de leur visage laisse l'observateur tout aussi perplexe que pour la catégorie précédente : la tristesse et l'indéfinissable neutralité leur donne un air tantôt sympathique tantôt pathétique. On peut encore répartir en deux catégories ces têtes ambiguës : d'un côté les têtes caricaturales et de l'autre les têtes naturalistes. Les **têtes caricaturales** gardent un aspect plutôt négatif du fait des proportions injustes. Les physionomies déformées donnent aux visages des airs angoissants. C'est le cas pour les modillons n°7, 8, 11, 13, 15, et 18 qui portent des **hommes, des femmes ou des jeunes filles**. Plus repoussantes sont les **têtes très caricaturales** des modillons n°20, n°21 et n°24, dont la barbe tentaculaire est plutôt répugnante. Il en est de même pour le n°25. Le n°42 est pratiquement effacé. Le n°93 représente un barbu et le n°96 une jeune personne : tous deux sont sculptés de manière frustrée et décorative. Que dire de la tête de la métope n°10 ?

De l'autre côté, d'autres mains plus enclines à sculpter le naturalisme ont dessiné des **têtes personnifiées** tel au n°49 pour un **jeune homme costaud**, au n°50, pour un **barbu presque christique**, au n°52 pour un **jeune adolescent**, ou au n°54 pour un **vieillard**. Sur le modillon n°62, un **homme fait un signe** de la main (mais il n'a pas de tête). Un barbu semble parler sur le modillon n°65, tandis qu'un autre nous observe au n°69. Un autre **barbu plutôt laid sourit** (n°85) : il est sculpté dans une facture intermédiaire qu'on qualifierait d'antinaturaliste. Il n'a rien à voir avec le **beau visage** n°103 du **barbu christique** de la chapelle sud (Sacré-Cœur). Sa barbe possède des boucles semblables à celles des Christs *romans* crucifiés. Pour autant la facture des sujets joue-t-elle un rôle ? Les barbuis ont-ils la même connotation ? La beauté contraste avec la laideur. Pour une iconographie presque semblable, force est de constater que son traitement fait toute la différence. Là commence le délicat travail du partage : la valeur esthétique, la séparation du beau et du laid, si subjective, doivent entrer dans l'appréciation des classements.

5) Les rois

C'est ici que le classement des éléments sculptés reste difficile lorsque la stylistique est partagée entre l'appellation *roman* et *gothique*. Si les têtes des culots du vaisseau central situées sous la voûte sont assurément issues de l'achèvement tardif de cette partie, les têtes situées à proximité du chœur liturgique nous ont posé problème. Sont-ce des culots exécutés lors des dernières tranches du chantier *roman* ? Nous le croyons, puisque l'achèvement des piles a pu prendre effet entre 1180 et 1200. Déjà, l'aménagement

³⁵⁵ R. Ginouvès, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, t. II, *op. cit.*, p. 125.

³⁵⁶ Les modillons à tête humaine ambiguë sont : n°5, 7, 8, 11, 13, 15, 18, 20, 21, 24, 25, 40, 42, 47, 49, 50, 52, 54, 57, 62, 65, 69, 74, 82, 83, 85, 93, 96 ; métope n°10.

intérieur de la collégiale semblait faire l'objet d'adaptations. Leur caractère particulier et le manque de liaison avec l'iconographie des chapiteaux nous confortent à les présenter ici, plutôt que précédemment. Les personnages *gothiques* sont uniquement sculptés sur les culots. La période du chapiteau figuré semble avoir été remplacée par celle du culot. Pour autant, les variations sont peu nombreuses. Le culot n°3 représente un homme aux cheveux longs et peignés ; il porte des bandeaux ornés. Le culot n°5 représente une simple tête. Le culot n°8 représente un roi réalisé sur le même schéma que le n°3. Il semble plus accompli. Ce roi sourit. La couronne aux fleurs de lys s'orne de cabochons. Des feuilles de chênes ornent la partie supérieure. Le culot n°11 est sa réplique ou inversement. Le visage n'est pas véritablement identique. D'autres petits rois couronnés sculptés sur des culots occupent les parties étroites des piles du transept. Il s'agit des culots n°9, 10, 12 et 13. Alors qu'on croirait oubliée la manie des humeurs, voilà que le culot n°12 représente un roi triste alors que les autres sourient. Ces rois ont été placés sur des culots réalisés sûrement à la fin du chantier du transept lorsqu'on avait décidé de laisser plus de place au chœur des chanoines. Les piles de cette zone, qui possédaient quatre colonnes engagées flanquées de quatre colonnettes d'angles, avaient été rompues à mi-hauteur pour pouvoir, grâce aux culots, laisser la place à des barrières de chœurs et aux stalles. Sont-ils des années 1200 ? On sait combien le métissage des styles n'est pas si linéaire qu'on avait voulu le croire³⁵⁷. Quant au culot n°3, il fait aussi partie d'un réaménagement exécuté devant la porte menant à la tribune du porche sud datable des mêmes années.

Faut-il dater de la même période le culot n°14 placé au-dessous du chapiteau des ânes à la lyre de la tribune Saint-Michel qui venait d'être fermée, au moins partiellement, par des cloisons ? Sur ce culot n°14, une tête aux cheveux peignés porte sur son chef un lièvre, un furet et un chat (?) à côtés desquels se trouve un homme avec une grande pelle. Situé à l'entrée de la dite chapelle Saint-Michel, ce culot venait apporter une note particulièrement cocasse à l'iconographie initiale : fonctionne-t-elle avec le chapiteau ?

La colonne engagée et tronquée soutenue par un culot sculpté n'est pas inconnue en Brivadois. L'église de Blesle en détient plusieurs exemplaires. Il ne s'agit pas forcément de rois mais on retrouve les mêmes feuillages jouxtant les fronts³⁵⁸. On trouve également des têtes de rois dans de petites églises comme Lamais (Saint-Jean baptiste), ou Saint-Etienne de Cébazat (culot de la nef)³⁵⁹. Ce genre de culot assemblé à quelques demi-tambours soutenant un chapiteau permet sans aucun doute d'obtenir un gain de place. On le connaît par exemple à Chamalières-sur-Loire dans un dispositif placé très en hauteur encore au niveau du transept. Le cas est identique dans le transept de l'église de Saint-Front³⁶⁰.

³⁵⁷ Cf. W. Sauerländer, « Entre le roman et le gothique : style de transition, *Alternativgotik* et « style 1200 », *Perspective*, 4, 2008, p. 756-761.

³⁵⁸ Cf. A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques [...]*, *op. cit.*, p. 255.

³⁵⁹ *Idem*, p. 261.

³⁶⁰ Cf. N. Thiollier, *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, *op. cit.*, p. 146.

C. Le programme gothique

1) Le feuillage à l'honneur

Nous sortons du chantier *roman* pour nous intéresser aux sculptures *gothiques* qui ont été utilisées pour parachever la collégiale. Les chapiteaux *gothiques* appartenant au rehaussement du vaisseau central ne portent que des feuilles. Ces derniers, identifiables stylistiquement, ont perdu majoritairement l'acanthé pour des feuilles plus communes. Sur la grande baie rayonnante, on trouve des feuilles de type lierre (n°388, 393), trèfle (n°389, 390, 391, 392, 394, 395, 397, 398), ou de type nénuphar (n°396, 399). Dans le vaisseau central, les feuilles forment des crochets. Les *feuilles grasses palmées naturalistes et bourgeons* (n°374, 375, 379) jouxtent les *feuilles grasses cordées* (n°376) et les *feuilles crénelées (type vivace)* (n°377, 378). On trouve des *feuilles grasses (type aubépine)* (n°380), des *feuilles grasses polylobées dont les lobes sont refendus* (n°381), ainsi que des *feuilles trois lobes (type lierre)* (n°382, 384, 385), et encore des *feuilles de nénuphars* (n°383).

Toute proportion gardée, ces chapiteaux feuillagés semblent avoir inspiré les concepteurs des voûtes *gothiques* de l'église de Saint-Just près de Brioude. L'église de Vauclair près de Molompize³⁶¹ a également été dotée de colonnettes portées par des culots et liées entre elles par un large chapiteau de feuilles terminées en crochets. Plusieurs auteurs ont révélé déjà toute une foule de petites églises ayant adopté ce *gothique sobre* qui, sous couvert de conservatisme, était réalisé grâce à une certaine discrétion des formes et une modestie des envolées³⁶². Comment ne pas évoquer les chapiteaux reposant sur les culots de têtes ou de moulurations des églises de Chastreix (Saint-Bonnet). Saint-Genès de Thiers³⁶³ présente également des chapiteaux associés par trois dont les chapiteaux latéraux reposent sur des culots. Le même procédé se trouve à Sainte-Martine de Pont-du-Château³⁶⁴. Le procédé des colonnes engagées, ou des colonnettes accolés à des pilastres étroits, donnait de la hauteur au vaisseau central afin de rendre à la nef, plus de lumière. On avait opéré de la même manière au Monastier. L'obturation des baies du vaisseau central due à des réaménagements défensifs postérieurs rend d'ailleurs encore l'édifice très sombre.

En ce qui concerne la forme rectangulaire et allongée des chapiteaux couronnant chaque pilastre flanqué de colonnettes, on peut assimiler parfaitement ceux de Brioude avec ceux de Saint-Victor et Sainte-Couronne d'Ennezat³⁶⁵. Ces frises de feuilles formant crochet se trouvent également dans l'abside de Saint-Amable de Riom. Ces frises sont ornementales.

2) Les personnages : la société médiévale

Beaucoup plus haut que les rois du transept, presque invisible du sol, les culots des chapiteaux du vaisseau central sont majoritairement sculptés d'hommes, plutôt jeunes, aux cheveux peignés ou bouclés.

³⁶¹ Cf. A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques. I-Les débuts, op. cit.*, p. 568.

³⁶² Cf. *Ibidem* ; B. Phalip, « La part d'ombre des gothiques. Des espaces Plantagenets aux affirmations du bas Moyen Âge », *Colloque lumière Lyon. De verres et de pierres. L'architecture religieuse médiévale*, décembre 2011, à paraître.

³⁶³ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques [...] op. cit.*, p. 485.

³⁶⁴ *Idem*, p. 478.

³⁶⁵ *Id.*, p. 170.

Les têtes (n°19, 20, 22, 24, 25, 27) n'ont pas toutes la même physionomie. Toutes souriantes, elles présentent un type idéalisé et confirment une chronologie cohérente. Les culots (n°29, 30, 31 et 32) ne présentent pas la même physionomie. Les têtes plus trapues ont des nez plus épais et des mentons plus petits. On y voit deux rois (n°29 et 30), un moine (ou un chanoine ?) au n°31 et un évêque au n°32 (ou un dignitaire du chapitre). Ces quatre derniers sont plus anciens. La tête de moine qu'on remarque ici, n'est pas sans rappeler des têtes déjà répertoriées, des séries qu'on retrouve à Saint-Jacques le Majeur de Villefranche-d'Allier sur un culot du croisillon sud³⁶⁶. Les petites têtes de rois de cette série rappellent celles de Saint-Amable de Riom situées dans le déambulatoire sud³⁶⁷.

II. Des surfaces peintes

A. Authenticité des images peintes

1) Des peintures restaurées

Aucun document d'ancien régime ne fait références aux peintures. Il faut attendre la période postrévolutionnaire pour trouver mention de la redécouverte des peintures murales. La plus connue et sûrement la plus remarquable est la décoration de la chapelle Saint-Michel : elle a fait l'objet de restaurations diverses. Les rapports anciens, qui sont principalement constitués de devis, ne donnent pas énormément de précisions. L'état dégradé des peintures est constaté depuis le début du XIX^e siècle. Si la chapelle était encore utilisée au XVIII^e siècle en tant que chapelle, il semble bien que les autres espaces hauts aient été abandonnés de leurs fonctions liturgiques. Nous l'avons vu, les autres chapelles des tribunes avaient été transformées en bibliothèques, en pièces à vivre ou en greniers. Le cas n'est pas propre à Brioude, il se constate ailleurs.

L'un des premiers témoignages est celui du Baron de Talairat en 1829 qui décrivait l'iconographie de la chapelle où se trouvaient « les divers combats et le triomphe de l'archange contre l'ange déchu ou le diable »³⁶⁸. Ces fresques avaient été copiées par les dessins de Planhol, Jubinal, Dideron, Desrosiers avant les années 1880. Un surprenant croquis d'Auguste Bravard datant des environs de 1840 représente le Christ avec une grande tête³⁶⁹. La description de Martinon Saint-Ferréol datant de 1880 correspond à l'actuel état iconographique³⁷⁰. Cependant plusieurs études récentes ont montré combien les repeints étaient nombreux. L'état des peintures révélé par les relevés de G. Thiriet en 1928 ou de Charles Hurault

³⁶⁶ *Idem*, p. 451.

³⁶⁷ *Id.*, p. 155.

³⁶⁸ Baron de Talairat, *Notice historique sur l'Église et le chapitre de Brioude*, Imprimerie P. Pasquet, Le Puy, 1829, p. 21.

³⁶⁹ Arch. dép. Haute-Loire, 28 Fi 1, Auguste Bravard, *Croquis du Christ de la chapelle Saint-Michel*. Cf. Volume II, fig. n°1 p. 231.

³⁷⁰ M. Saint-Ferréol, *Notices historiques de la ville de Brioude*, XXX, p. 117-118.

en 1945 est véritablement révélateur des efforts réalisés dernièrement pour restaurer les couleurs³⁷¹. De même les photographies anciennes de Charles Hurault montrent la difficile lecture des formes dessinées³⁷². Et puis, à côté des restaurations plus ou moins adroites réalisées au XIX^e siècle³⁷³, est venue s'ajouter la restructuration complète des décors des tribunes des porches qui gardaient pourtant des vestiges *romans* et *gothiques*. Les motifs réalisés au XIX^e siècle³⁷⁴ s'extirpaient-ils complètement des vestiges plus anciens ? Quelques indices, quelques traces, semblent dire que non : pour autant les couleurs initiales semblent n'avoir pas été respectées. Les frises feuillagées ont pu être copiées sur d'anciens modèles. Après plusieurs campagnes de nettoyage, le dernier rapport de 2010 révèle l'état exact des parties peintes de la chapelle Saint-Michel³⁷⁵. Un rapport d'Auguste Mallay évoque l'entretien des peintures de la chapelle³⁷⁶.

Seize prélèvements ont été effectués en 1975 : nous les avons répertoriés dans un tableau³⁷⁷. Un rapport de 1982 évoque pareillement les différents exercices d'interventions³⁷⁸. Il s'agit d'une fresque authentique ne possédant pas de véritables rehauts, excepté peut-être certains rouges empâtés. La facture³⁷⁹ libre de la fresque a permis de couvrir des surfaces exceptionnelles dont la plus grande, limitée par des reprises d'enduit, se trouve sur le tympan de l'enfeu et mesure 4,10 m par 2,05 m³⁸⁰. Par endroits, le dessin préparatoire est encore gravé dans le mortier frais. La peinture d'origine apparaît sur l'ensemble des prélèvements effectués en 1975. Souvent recouverte par des repeints et parfois également par des matières organiques issues de différents vernis, cette peinture est caractérisée par une stratigraphie qui expose une préparation noire ou grise à base de charbon sur laquelle a été posée la couche de pigment. Cette dernière est constituée par des ocres jaunes et rouges, du vermillon et du lapis lazuli. Les repeints (celui du *Mastic et des repeints* en particulier) révèlent la présence d'un mortier refait. Le prélèvement réalisé sur les *Flammes crachées par le démon* a mis en évidence du vert de chrome issu d'un pigment du XIX^e siècle. Le prélèvement de l'*Auréole noircie de Saint-Michel* a fait apparaître des couches de peintures à la gomme placées au-dessus des couleurs d'origines. Les vernis de cires mélangés à des poussières organiques résultant vraisemblablement de la fumée des cierges apparaissaient sur chaque prélèvement³⁸¹. L'altération du mortier de chaux avait également été repérée dans la présence de sulfates due à l'humidité. Les

³⁷¹ Paris, M.A.P. APMH00131415, Charles Hurault, *Relevé du Christ de la chapelle Saint-Michel*, 1945 ; APMH0091566, G. Thiriet, *Relevé de la scène de la chute de Lucifer*, 1928. Cf. Volume II, fig. n°8, 9, 10, p. 234.

³⁷² Cf. Volume II, p. 237-238.

³⁷³ F. Enaud, « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et de ses peintures murales », *Les monuments historiques de la France*, 1958, p. 180.

³⁷⁴ Cf. Volume II, p. 239.

³⁷⁵ Cf. Volume II, p. 252 et ss. Arch. Municipales de Brioude, Didier Legrand, *Restauration et entretien, peintures murales, n°3 relevés graphiques*, 2010.

³⁷⁶ Paris, MAP, 0081/043/0006, A. Mallay, *Lettre à son excellence Monsieur le Ministre de la maison de l'empereur et des Beaux-arts*.

³⁷⁷ Cf. Volume III ; Paris, MAP, 0081/043/0006, *Rapport n°249, Brioude*, LRMH, 89/01/05.

³⁷⁸ Paris, MAP, 0081/043/0006, *Conservation des peintures murales, réunion du 25 mai 1982*, LRMH, 89/01/15.

³⁷⁹ Pour la description des peintures et des techniques utilisées pour leur réalisation, il faut se reporter au corpus. Cf. Volume III, *Les peintures*.

³⁸⁰ Paris, MAP, 0081/043/0006, *Rapport sur l'état des peintures et de leur support, les altérations et les transformations subies, les mesures souhaitables pour leur protection, leur conservation et leur mise en valeur*, 30 décembre 1974.

³⁸¹ Paris, MAP, 0081/043/0006, *Rapport n°249, Brioude*, LRMH, 89/01/05.

dernières restaurations ont encore confirmé la forte présence des repeints. Sur le mur Sud de la chapelle, les parties basses ont été repeintes à l'huile au XIX^e siècle. Ces décors avaient ensuite été imprégnés de paraffine et d'huile de noix formant une sorte de patine noire³⁸². Les peintures de l'enfer du mur nord sont recouvertes par un voile blanchâtre qui est dû à la présence d'un consolidant synthétique en surface issu d'acétate de polyvinyle. En plus de cela, sous cette couche, se trouve un repeint effectué à l'huile très étendu qui occupe tout le centre de la scène. En partie basse du mur et au-dessous de la porte, une grande lacune a été mastiquée à l'époque moderne avec de la chaux hydraulique ou du ciment blanc³⁸³. Les piliers du côté est et sud-est ont été totalement repeints à l'huile. Le dernier restaurateur note que les artisans peints représentent une iconographie sans cohérence avec le reste des images. Pour lui, il s'agit d'images peintes à l'huile issues d'un style plutôt propre au XVI^e siècle (artisans). Pour Didier Legrand, il s'agit d'une « invention du décor disparu ». Pour les repeints³⁸⁴, en général, et sur les murs sud, ouest, nord, les restaurateurs estiment qu'ils ont été exécutés sur les lignes des dessins anciens respectant surement les traits et les couleurs, car les repeints n'utilisent que des couleurs minérales présentes dans la fresque initiale.

Concernant les fresques du chevet, un rapport de décembre 1907 décrivait leur redécouverte. Sur la demande de l'architecte Nodet, trois fresques du XIII^e siècle avaient été répertoriées dont l'une avait été en partie débadigeonnée depuis les années 1880. Anne Courtillé estime que les peintures des absidioles datent de la deuxième moitié du XIII^e siècle³⁸⁵. Pour cela, des détails iconographiques ont été évoqués : les chandeliers de l'autel représentés sur la fresque dite de *l'Apocalypse* peuvent être comparés à ceux du Saulcet et le ciborium à celui de la crypte de la cathédrale d'Anagni vers 1255³⁸⁶. Les fresques des culs de fours et des murs des absidioles étaient situées dans la chapelle Saint-André, Saint-Vincent-de-Paul et Sainte-Philomène. Celle de la chapelle Saint-André n'est plus accessible aujourd'hui : « J'ai fait tomber l'enduit de chaux de cette fresque à différents endroits et j'ai la certitude de retrouver des peintures de même facture et de même époque que dans les autres absidioles »³⁸⁷. On apprend également que la fresque découverte en 1880 est celle dévolue à saint Pierre dans la chapelle Saint-Vincent-de-Paul. Cette dernière avait beaucoup souffert. Les repeints ne sont cependant pas présents sur ces peintures.

Les peintures des piles, découvertes tardivement, avaient échappées, elles aussi, aux restaurations du XIX^e siècle. Le dégagement exécuté en 1957 porta sur plus de 140 mètres carrés de surface peinte³⁸⁸. La redécouverte des piliers de la nef a été l'occasion pour les inspecteurs des Monuments historiques de

³⁸² Arch. Mun. de Brioude, Didier Legrand Atelier, *Brioude, Haute-Loire, Basilique Saint-Julien, Volume texte n°1*, 2010.

³⁸³ *Ibidem*.

³⁸⁴ Un catalogue des altérations est consultable : Arch. Mun. de Brioude, ARTHEO, *Brioude, Basilique Saint-Julien. 2. Index des altérations*, novembre 2006.

³⁸⁵ A. Courtillé, *Les peintures murales en Auvergne à l'époque gothique*, Thèse de troisième cycle, Toulouse, 1974, p. 31.

³⁸⁶ *Ibidem*.

³⁸⁷ Paris, MAP, 0081/043/0006, *Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Fresques de l'église Saint-Julien de Brioude*, Albert Gsell, 1907.

³⁸⁸ F. Enaud, « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et de ses peintures murales », *Les monuments historiques de la France*, 1958, p. 182.

fulminer contre les peintres du XIX^e siècle qui effectuaient de « mauvais pastiches », tel Anatole Dauvergne « le redoutable barbouilleur d'Issoire »³⁸⁹. Le même jugement négatif avait été opéré contre le chemin de croix néoclassique qui avait alors été relayé au grenier : les phénomènes d'obsolescences n'en finissent pas de faire muter les édifices. La vindicte dictatoriale iconoclaste des années 1960 s'était orientée sur une recherche de l'origine bien difficile à réaliser. Les fresques ont été nettoyées dans les années 1990. Au préalable, on avait effectué une réduction des décollements par des injections de caséinate et des infiltrations de plaxtol ou de colles de caséine. Le refixage des écaillages, et le bouchage des trous et des fissures ont permis de redonner une harmonie à l'ensemble³⁹⁰. Quelques photographies anciennes publiées dans l'ouvrage de Guy Nicot permettent de se rendre compte de l'état des peintures avant leur restauration : pour autant nous retiendrons que l'iconographie n'a pas été altérée.

2) Un décor peint programmé ?

Est-il possible de parler d'un seul programme pour les peintures de Saint-Julien ? Non, naturellement, les peintures ont été effectuées et ajoutées au fur et à mesure des nécessités. La proximité iconographique et technique des peintures des piliers et de la chapelle Saint-Michel plaide en faveur d'une exécution simultanée : « Réalisée en même temps par la même équipe et avec la même technique de fresque, elle a une fraîcheur de tons, une vivacité de nature à apporter de nouvelles lumières sur la dénomination d'atelier "à fonds sombres" attribuée jusqu'alors aux peintures de Saint-Julien de Brioude »³⁹¹. De même, la proximité des ornements des vestiges situés dans les porches, aussi bien dans les parties basses que dans les tribunes semble confirmer également une continuité du grand programme des peintures des années 1200³⁹² ou du dernier quart du XII^e siècle³⁹³. L'inscription révélant les noms Aharon et Isaïe (entre autres) du pilier n°11 ont été datées, par l'édition de Robert Favreau, du milieu du XII^e siècle : mais une fois encore, aucune certitude n'est permise car cette estimation s'appuie sur une simple proposition de Bernard Craplet. Ni la stylistique ni l'étude des inscriptions ne permettent une datation absolument incontestable. Dans les parties basses du porche septentrional, les motifs de nuées ou de vagues structurés en symétrie (faux marbres) sur les doubleaux rappellent exactement les mêmes motifs des piliers n°14 a, b c et d (nuées et animaux). De même, les disques et les cubes³⁹⁴ réalisés en perspective cavalière sur le porche nord et également sur le porche sud sont semblables aux formes perspectives des piles n°6 et 15. Paul Deschamps a signalé la persistance du thème de la décoration carolingienne formé de

³⁸⁹ *Idem*, p. 183.

³⁹⁰ Paris, MAP, 0081/043/0006, *Décor peint des piliers*, 9 novembre 1992.

³⁹¹ F. Enaud, « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et de ses peintures murales », *op. cit.*, p. 182.

³⁹² David Morel propose de dater le mur de cloison du dernier tiers du XII^e siècle. Cf. D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central*, *op. cit.*, p. 404.

³⁹³ Les inscriptions peintes ont été datées par Robert Favreau de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle. Cf. R. Favreau, J. Michaud, B. Mora, *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 18, Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*, CNRS, Paris, 1995, p. 100.

³⁹⁴ Sur les motifs ornementaux cf. C. Davy, *La peinture murale romane dans les Pays de la Loire. L'indicible et le ruban plissé*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Laval, 1999, p. 33 et ss.

demi-disques combinés en hachette à double tranchant. Les paires d'hémicycles sont réunies dans des carrés et sont successivement verticales et horizontales. On en trouve à Poncé (Sarthe), Saint-Jacques-des-Guéréts (Loir-et-Cher), Saint-Chef (Isère), Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire), ou Saint-Michel d'Aiguilhe (Haute-Loire)³⁹⁵.

Sur l'avis du restaurateur, Didier Legrand, les peintures de la tribune du porche sud sont plus tardives. Pourtant le canon de l'ange représenté sur le cul-de-four ne nous semble pas être véritablement différent des anges de la tribune Saint-Michel. La proximité iconographique est flagrante. Certes, dans la tribune du porche septentrional, les anges thuriféraires repeints au XIX^e siècle semblent être issus d'une campagne du XIV^e siècle au moins. De même, les joints feints blancs flanqués de rouge-brun sur un faux appareil gris ne sont pas sans rappeler l'appareil feint de la cathédrale de Clermont pour le XIV^e siècle. Les restaurateurs du XIX^e siècle avaient pourtant choisi de peindre des faux-appareils beiges aux joints ocres flanqués de brun : ces faux-appareils sont apparents sous les badigeons modernes de la tribune du porche sud³⁹⁶.

Les peintures de Michel réalisées sur le mur gouttereau sud sont également plus tardives. Mais les estimations ne sont pas toutes unanimes. Les motifs feuillagés permettraient-ils de dater les fresques du XIII^e siècle ? F. Enaud estime que le visage de Michel rappelle la facture du dernier quart du XII^e siècle³⁹⁷. Les peintures des absidioles ont peut-être été réalisées lors d'un autre programme développé sur le chœur. Les bustes d'anges encadrant les scènes sont semblables dans les deux absidioles. On ne connaîtra sûrement jamais la réalité du chœur de Brioude. A-t-il été peint ou non ? Il est en tout cas possible d'affirmer que trois grandes étapes ont été réalisées pour couvrir les murs de la collégiale par des peintures. D'abord, un grand programme de la partie occidentale comprenant les porches, les tribunes et la nef a sûrement été réalisé lors des années 1200. Peut-être que cette phase commença lorsque le chantier se terminait à l'orient. Une deuxième phase est perceptible avec la fresque du mur dédié à Michel correspondant certainement à une valorisation de l'entrée de la chapelle Saint-Michel réaménagée à une date indéterminée : un second autel (placé sous l'escalier) dédié à Michel correspondait-il à cette fresque ? Puis, en concomitance avec les réaménagements *gothiques* de la nef, peut-être à leur suite, les absidioles du chœur ont fait l'objet d'un autre programme peint spécialement recentré sur des épisodes et des scènes complexes : le cycle de saint Pierre et le cycle de saint Jean étaient peut-être ajoutés à d'autres cycles réalisés vers le milieu du XIII^e siècle³⁹⁸. Enfin, des aménagements ponctuels peuvent être perceptibles, comme les décors tardifs du porche nord, les réaménagements du décor du porche sud et de la tribune du porche nord à différentes périodes également. Compte tenu de sa fonction liturgique particulière, les peintures de la chapelle Saint-Michel semblent être demeurées visibles de manières continues, tandis que les autres avaient été recouvertes : cela ne reste qu'une supposition puisque aucun document n'atteste clairement de

³⁹⁵ P. Deschamps, *Bulletin monumental*, 1921, p. 254-266.

³⁹⁶ Cf. Volume VI, fig. n°213, p. 343.

³⁹⁷ F. Enaud, « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et de ses peintures murales », *Les monuments historiques de la France*, 1958, p. 176.

³⁹⁸ R. Favreau, J. Michaud, B. Mora, *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 18, Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*, CNRS, Paris, 1995, p. 100 et ss.

l'utilisation de cette chapelle. L'historiographie s'est chargée d'y placer une cérémonie funéraire extravagante³⁹⁹, nous y reviendrons.

B. Le cycle des vaisseaux⁴⁰⁰

Le prestige de Byzance ne régresse qu'après la prise de Constantinople en 1204 et celui de l'Islam est non négligeable dans le sud de l'Europe⁴⁰¹ voilà certainement pourquoi les peintres ont maintenu les formes passées de l'art byzantin tout en renouvelant les goûts.

Même si Anne Courtille a relevé plusieurs fois la complexité de ce que nous nommerons le programme de la nef, il nous semble pourtant qu'un fil conducteur puisse dessiner une cohérence d'ensemble même si quelques interrogations persistent : « De même n'est-il pas question de trouver une suite logique dans la décoration des piles de Saint-Julien de Brioude, hétérogène, originale, voire énigmatique »⁴⁰². Les peintures des piles à Brioude faisaient dire à Anne Courtille en 1983 : « Ne vaut-il pas mieux laisser errer un regard admiratif sur cette polychromie délirante et saluer une imagination débordante plutôt que de tenter la conquête d'un itinéraire insoutenable ? ».

Les quatre piles de la nef se suivent et se répondent. Il y a bien un sens à ces quatre piliers peints. Voici, quatre états du monde⁴⁰³, d'après notre interprétation, qui sont ici élaborés dans la couleur. Ces quatre volets sont déclinés de l'orient vers l'occident, de la pile n°14 à la pile n°10. Les deux piles n°6 et 7 semblent, peut-être dans un caractère plus ornemental, donner encore une appréciation sur le monde contemporain, sauvage et terrible.

1) Un bestiaire foisonnant : le monde de la Genèse

Nous commençons par le bestiaire car il nous semble qu'une logique s'est établie sur les piliers de la nef : la première étape est peinte sur le pilier n°14. Nous n'entrerons pas dans de longs descriptifs puisqu'ils ont été exécutés précédemment. Procédons pile par pile. La pile n°14 comporte des ornements géométriques et des animaux. Les nuées, ou faux-marbres⁴⁰⁴ se mêlent à des frises d'animaux. Souvent ces marbres sont utilisés comme motifs de séparation en valorisant les éléments architecturaux. On les trouve dans l'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption de Pouzauges, Vieux-Pouzauges⁴⁰⁵. Les mêmes

³⁹⁹ Malheureusement de récentes publications à vocation scientifiques tombent encore dans le piège historiographique. Cf. B. Sanial, « L'archange saint Michel, de la psychostasie au culte des morts, à la lumière de quelques exemples français, vellaves et alti-ligériens », *Autour de l'archange Saint-Michel*, Éditions des Cahiers de la Haute-Loire, 2012, p. 197-222.

⁴⁰⁰ Cf. Volume VI, p. 319 et ss., Volume VIII, planches n°19 et ss.

⁴⁰¹ J. Wirth, *La datation [...], op. cit.*, p. 141.

⁴⁰² A. Courtille, *Histoire de la peinture murale dans l'Auvergne du Moyen Âge*, Wateal, 1983, p. 24.

⁴⁰³ Il s'agit du *Monde initial de la genèse*, du *Monde antique et païen*, du *Monde où le Christ s'est incarné et donné*, du *Monde contemporain* c'est-à-dire du monde médiéval.

⁴⁰⁴ Ces marbres ne sont pas rares. On en trouve de semblables à Saint-Savin-sur-Gartempe, ou Chemillé-sur-Indrois (chapelle du Liget).

⁴⁰⁵ C. Davy, *La peinture murale romane dans les Pays de la Loire, op. cit.*, p. 363-371.

marbres feints sont représentés sur les doubleaux du porche nord. Y avait-il une correspondance du programme ?⁴⁰⁶ De grandes têtes sont placées aux angles inférieurs. Dans l'angle est, il s'agit d'un grand chien qui montre une langue fourchue tandis que dans l'angle sud se trouve une grande tête de bœuf. L'iconographie des bêtes n'est pas rassurante. Un dragon plonge et crache des flammes (colonne a pilier n°14), un loup mord une chèvre (colonne c pilier n°14) et le grand chien tire la langue. Voilà de quoi répertorier des êtres sauvages plutôt terrifiants. La nature inhospitalière mêle ici le fantastique avec le réel : « Les animaux sont de bons outils pédagogiques au service de l'ordre moral »⁴⁰⁷. Faut-il déjà soulever la question du destinataire ? Nous ne le pensons pas. L'image peinte, qui a pourtant pour vocation d'être vue, semble en effet coller à la réalité de la sculpture et même de la liturgie : la logique de sa présence semble suffire⁴⁰⁸. Il suffit de s'intéresser aux chartreux, par exemple, qui n'ont aucun public, pour se rendre compte que la pompe liturgique est autosuffisante. La question du public peut venir dans un second temps. Les animaux de la terre et de l'eau ainsi que les nuées illustrent la création du monde. Pour autant, la référence n'est pas clairement affirmée sur la pile (Ap. 1, 17-25). Si cette pile ouvre le cycle peint, alors nous aimerions évoquer en premier lieu l'état du monde initial, à la fois sauvage et neuf mais déjà violent.

2) Le monde antique et païen

Deuxième étape, voici un monde contrarié, qui est à la fois un modèle et un repoussoir. Le pilier n°15 comporte, lui aussi, des disques ornementaux et des grilles en perspectives. On remarque quelques vestiges, sur la colonne engagée *c*, de félins et peut-être un sanglier, peints en frise entre des nuées⁴⁰⁹. La stricte correspondance avec le pilier précédant se trouve ici. À l'iconographie simple du pilier n°14, mais nous n'en connaissons pas toute la teneur, s'ajoute les images du pilier n°15 qui se complexifient. Désormais, la colonne engagée *a*, tournée dans le bas-côté, est couverte de cannelures : comme une grande colonne antique. Cette colonne qui possède une base attique repose sur une petite colonnette encadrée par deux aigles juchés sur des feuilles. L'aigle gardien peut-il faire référence au Christ ? Ces aigles placés à proximité de la grande porte nord sont parfois considérés par les Pères de l'Église comme l'image du Christ psychagogue conduisant les âmes vers le ciel. Cette colonnette feinte n'est pas unique : d'autres figurent dans la tribune Saint-Michel et dans la tribune angélique du porche nord. Sur le dossier situé à droite de la colonne *d* se trouve le buste nu d'un homme dont la tête manque aujourd'hui : « Faut-il rapprocher le buste nu des nus du chapiteau nord ? »⁴¹⁰. Si cela n'est pas impossible, il n'en donne pas pour autant de solution. Du côté de la colonne *c*, tournée vers le vaisseau central, se trouve une grande tête

⁴⁰⁶ Aucun autre vestige ancien ne permet de connaître la teneur des voûtes du porche nord. Cf. M. Lazarescu, *Rapport. Sondages stratigraphiques et recherche de polychromie sur les surfaces des porches et des portes romanes*, Saint-Ouen, 2003, p. 1-6.

⁴⁰⁷ A. Courtille, *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, p. 67.

⁴⁰⁸ Cf. É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, 2000, p. 150 et ss.

⁴⁰⁹ Cf. Volume VI, fig. n°175, p. 318.

⁴¹⁰ A. Courtille, *Brioude et la basilique Saint-Julien*, *op. cit.*, p. 70.

de chien ouvrant la gueule et, un peu plus haut, un griffon très coloré. Cette faune fantastique révèle encore la faune sauvage.

Il s'agit bien ici d'une iconographie admirative des prouesses du monde antique. La colonne cannelée rappelle sûrement le temps christique, car le monde antique a connu le Christ. Mais il s'agit aussi de décrier, et nous n'en avons qu'une partie, ce monde qui existait avant que le Christ n'arrive.

3) Jésus-Christ entre dans l'Histoire

Dans cette troisième étape, voici le sommet de l'Histoire. Sur la pile n°11 se trouve plusieurs registres : d'abord celui des scènes, puis celui des saints et enfin celui des bêtes ornementales. La colonne engagée *c*, située dans le vaisseau central, porte un Christ sur un âne, mais le Christ est effacé. Un autre personnage se tient à côté de lui et regarde passer cette monture située sur un chemin jaunâtre entouré d'une prairie. Il semble qu'on ait glissé un drap sur le sol sur lequel l'âne marche. Cet épisode qu'on célèbre au jour *Dominica in ramus palmarii*⁴¹¹ fait débiter la Semaine sainte. Cette semaine *Hebdomada major*, qui court du dimanche des Rameaux à celui de la Résurrection, est le sommet liturgique⁴¹². En effet, le jour des rameaux, Jésus entre à Jérusalem sur une humble monture. Ce jour célèbre, lors de la messe, la joie de la bénédiction des rameaux et la tristesse avec le récit de la Passion. L'entrée solennelle, bien que modeste, de Jésus à Jérusalem est l'accomplissement de Zacharie (Zach. 9, 9) que rapporte l'Évangile de la bénédiction des rameaux. Les acclamations de la foule sont reprises au psaume 117, 25-26. Cette entrée triomphante dans la cité sainte en évoque d'autres : celle d'Israël dans la Terre promise (Jos.), celle de l'arche dans Jérusalem prise par David (1 Chron. 11, 4-9 ; 13 ; 15 ; 16 – Ps. 23, 7-12 qu'on rapporte à cet événement et 131 composé pour son anniversaire). On rappelle aussi le retour de David à Jérusalem (2 Rois 19, 10 à 20, 3). On peut naturellement voir, dans cette image, la préfiguration de la parousie (1 Cor. 15, 50-57 ; 1 Thes. 4, 15-17) et de la présentation au Temple de Jésus (Luc. 2, 22-38).

Nous ne possédons pas de références claires à propos de la messe des rameaux issus des missels de Brioude, mais cependant l'office complet, lui, est connu grâce au bréviaire de 1425. Les indications ambulatoires n'y sont pas indiquées. On peut croire en une liturgie partiellement ambulatoire comme on le trouve partout. Ceci se voyait dans la cathédrale du Puy : « *Fit processio hoc modo* »⁴¹³. Dans la cathédrale du Velay, la passion de saint Matthieu était lue à l'ambon par trois clercs⁴¹⁴. Dans la toute proche abbaye de Pébrac, fille de Saint-Julien, le jour des rameaux, l'évangile de la passion était chanté à la messe de prime. Les courtines de l'autel étaient tendues jusqu'aux mots *Velum templi scissum est* après les courtines chutaient (*cadit*). On voyait également un sous-diacre porter une croix d'argent couverte et deux clercs tenant des

⁴¹¹ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *psautier et bréviaire ordinaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude*, 1425-1450, f°146 r°.

⁴¹² Cf. J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://ædilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>, p. 16.

⁴¹³ « Ancien cérémonial-coutumier de l'église du Puy », transcription de l'abbé Payrard, *Tablettes historiques du Velay*, t. 8, 1877-1878, p. 417.

⁴¹⁴ *Idem*, p. 432.

chandelières au devant de lui puis devant eux, encore, des bannières défilaient lors du chant *Pueri Hebreorum*⁴¹⁵. Ces antiennes étaient encore chantées lors de la distribution des rameaux avant Vatican II et elles déclaraient : « les enfants hébreux, des branches d'olivier à la main allèrent au-devant du Seigneur en clamant : “Hosanna au plus haut des cieux !” Les enfants hébreux étendaient leurs vêtements sur le chemin en criant : Hosanna au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! ». Il est d'ailleurs bien mentionné que l'évangile était chanté par le diacre puis qu'ensuite un sermon était fait pour le peuple⁴¹⁶. Nous le redisons, la grande proximité liturgique de Pébrac avec Brioude conforte à penser que le rituel de Pébrac, à l'égal du bréviaire (celui de Pébrac copie presque littéralement celui de Brioude), était très proche de celui de Brioude. Sans entrer dans des détails insignifiants pour ce paragraphe, nous tenons à signaler que l'office du jour des rameaux était différent à Brioude (et Clermont) et à Rome. Si l'invitatoire *ipsi vero non cognoverunt* faisait débiter l'office pour les trois, les leçons étaient différentes. Le premier psaume était de part et d'autre d'abord le *Venite*, puis le chapitre de Brioude proposait un assemblage liturgique propre⁴¹⁷ encore différent de celui de Clermont⁴¹⁸... Voilà de quoi rappeler que chaque église, y compris pour un jour aussi universel, pouvait tirer de sa propre tradition, des assemblages différents et des passages variés d'un même récit. Voilà de quoi assurer un parallélisme entre les particularités liturgiques textuelles et les cycles imagés. Les deux étaient tributaires d'une culture et d'un savoir identitaire attaché à une compagnie.

Une autre tête de Christ, représenté debout, subsiste sur la colonne sud-ouest *d*. Il serait trop hasardeux d'identifier cette scène : il semble pourtant que des personnages lui tendent des linges... Est-ce encore le même épisode ? S'agit-il du chemin de croix ?

De l'autre côté de la pile se trouve sur la colonne nord-est *b* une table avec des convives. La présence de quelques têtes nimbées fait penser à la dernière Cène. S'il s'agit bien du Jeudi saint, nous serions donc en présence d'une iconographie présentant l'institution de l'eucharistie. La liturgie des trois derniers jours de la Semaine sainte possède un caractère émouvant et souvent adapté et mise en scène de manière précise. La Semaine sainte n'est pas seulement une semaine racontant les derniers jours de la vie du Sauveur mais elle permet également de célébrer le mystère de la rédemption de chacun et de s'y sentir très impliqué. Le Jeudi saint est l'institution de l'eucharistie et du sacerdoce. C'est la veille de sa mort, en ce jour, que célébrant la Pâque avec ses disciples, Jésus, grand prêtre, a transformé le repas rituel des Juifs en un repas où lui-même, agneau pascal, s'est donné en nourriture à ceux qu'il devait racheter par sa mort sur la croix. Outre la célébration des vénérables offices des ténèbres, ces trois jours sont l'occasion de la mise en place du grand théâtre liturgique lors de trois messes particulièrement soignées. Le bréviaire de 1654, certes bien éloigné, mentionne d'ailleurs dans ses rubriques : *In fine cuiuslibet psalmi ad matutinum*

⁴¹⁵ Paris, BnF, ms. lat. 16814, f°53-58, « *Excerpta ex ordinario Piperaci, ann. 1301* », Copie de dom J. Boyer, 1718, f°56 r°, *In Die Ramis palmarum*.

⁴¹⁶ *Ibidem*.

⁴¹⁷ Nous comparons ici les bréviaires suivants : Paris, BnF, ms. lat. 317 224, *Brevarium Romanum*, 1529, f°114 v° ; Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Psautier et bréviaire à l'usage de Brioude*, 1425-1450, f°146 r°.

⁴¹⁸ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1978, *Brevarium claromontense*, 1486, f°104 et ss.

*extinguitur una ex quindecim candelis positus ante maius altare*⁴¹⁹. Selon les églises, des pièces de chant particulières avaient été ajoutées. Ces pièces jouées par les moines eux mêmes illustraient souvent directement le texte. Ajoutées à la messe, mais aussi à l'office, ces pièces avaient fini par être intégrées aux bréviaires et aux missels, d'abord en marge, puis souvent en jeux de répons. C'est au *gloria* du Jeudi qu'on sonnait une dernière fois pour la semaine, les cloches. Dans les missels de Brioude, la messe de la Cène ne fait pas l'objet de rubriques allongées. Une partie du rituel, dévoilé au XVII^e siècle et qui relate les anciennes habitudes liturgiques de Brioude, déclare qu'après les vêpres on portait les *præ sanctificata* au lieu préparé processionnellement et dans le silence⁴²⁰. Ce dépôt du Saint-Sacrement est habituel, mais on ne saurait dire si le lieu était disposé à proximité de cette peinture... Sans avoir les détails des processions et des liturgies ambulatoires de ce jour, on sait que les offices de prime, tierce, sexte, none étaient dites deux fois à Brioude en ce jour : une fois dans la chapelle de la Sainte-Croix et de nouveau dans le chœur⁴²¹. Comme il s'agit d'une rubrique du XVII^e siècle, il est permis de croire que jadis, l'autel Sainte-Croix étant dans la nef, ces offices étaient donc célébrés sur l'autel Sainte-Croix à proximité de cette pile illustrant des passages de la Semaine sainte. On peut remarquer que l'office brivadois est, dans sa structure générale, assez proche des formes du cursus monastique où figure un jeu de répons qui augmente le *Kyrie eleison* en se terminant par une déclamation par un seul enfant de la scola du *Mortem autem crucis*⁴²² qui se trouve encore, par exemple, à Silos ou à Saint-Denis⁴²³. On peut signaler que l'abbaye de Pébrac, dans son ordinaire de 1301, indique également que sept enfants de chœur entonnaient l'antienne susdite à laquelle on ne répondait pas⁴²⁴ (c'est aussi le cas à Brioude) : cela confirme que les rubriques du bréviaire brivadois de 1654 annonçaient encore une bonne part des morceaux du rituel ancien, dont Pébrac avait singulièrement copié les lignes. Les antiennes du Jeudi saint étaient identiques, et positionnés dans le même ordre, à Clermont, au Puy, à Brioude et à Pébrac⁴²⁵. Les répons utilisés pour l'office à Brioude correspondaient parfaitement avec ceux de Clermont et d'Aurillac mais leur positionnement et quelques autres répons étaient différents de ceux du Puy, de Saint-Chaffre (un seul uniquement) ou de Cluny. À dire vrai, le tableau comparatif que nous avons réalisé permet de voir que les répons de Brioude correspondent assez bien avec le fond aquitain tandis que la tradition du Puy s'en éloigne⁴²⁶. La proche cathédrale du Puy, qui ne manque pas de s'individualiser du fond liturgique aquitain, auquel l'Auvergne se rattache, accueillait en ce jour une liturgie ambulatoire amplifiée passant de la porte majeure à la chapelle Saint-Jean jusqu'au *clocherium* puis à la porte Saint-Antonin où l'on entrait à nouveau dans l'église avant d'entrer dans la chapelle Saint-Laurent puis

⁴¹⁹ Clermont-Ferrand, BCU, *Bréviaire de Brioude*, R 5030, vol. 3. « À la fin de n'importe quel psaume à Matines, on éteint un des quinze cierges placés devant le grand autel ».

⁴²⁰ Paris, BnF, ms. lat. 16799, f°190, « Réponse au mémoire envoyé à l'église de Brioude et touchant ses usages ».

⁴²¹ Clermont-Ferrand, BCU, *Bréviaire de Brioude*, R 5030, « 5^e férie pendant la Cène du Seigneur ».

⁴²² Clermont-Ferrand, BCU, *Bréviaire de Brioude*, ms. 2074, f°149 v^o et ss., « *Feria quinta in coena Domini* ».

⁴²³ Cf. Volume VII, p. 259 et ss. L'étude des antiennes de Brioude est réalisée à partir de l'ouvrage référent : R.-J. Hesbert, *CAO*, 6 vol., Casa Editrice Herder – Roma, 1963-79.

⁴²⁴ Paris, BnF, ms. lat. 16814, f°53-58, « *Excerpta ex ordinario Piperaci, ann. 1301* », Copie de dom J. Boyer, 1718, f°56 v^o et 57 r^o, « *In Cena Domini* »

⁴²⁵ Cf. Volume VII, p. 329 et ss.

⁴²⁶ Cf. Volume VII, p. 341 et ss.

dans le chœur pour dire sexte⁴²⁷. Si le cérémonial de Pébrac ne mentionne pas de liturgie ambulatoire précise, celui de Clermont, lui, dévoile encore plusieurs arrêts à différents autels, où les enfants chantaient alternativement⁴²⁸.

Le second niveau de la fresque montre des saints hiératiquement positionnés dans des niches feintes. On remarque Aaron, Isaïe, et Moïse ainsi que d'autres prophètes inidentifiable en l'état. Aaron est le premier grand prêtre, lui et sa postérité avaient été désignés par Dieu pour exercer le sacerdoce. Dans la tradition d'Aaron et de Melchisédech, le sacrifice du Christ ressemble aux sacrifices anciens, mais s'en différencie car le Christ s'offre lui-même et une fois pour toutes (IX, 12, 26). Isaïe est tenu pour être le premier des trois grands prophètes. La tradition a privilégié plusieurs passages de ses prophéties comme l'annonce de la venue du Messie qu'est le Christ. Moïse est le prophète à qui Dieu confie la mission de libérer son peuple. L'arche d'Alliance, sanctuaire mobile, figurant l'alliance scellée entre Dieu et le peuple hébreu est comparable à la symbolique de la Vierge qui a couvé dans son sein le Verbe incarné. Il est certain que les saints, alignés au-dessus des scènes de la Semaine sainte, attestent de la continuité et de l'accomplissement de la parole de Dieu, depuis les prophètes jusqu'à Jésus : ces derniers révèlent la singularité du Christ lui-même. Cette pile semble insister sur la vocation même du Christ et sur son rôle de prêtre. Le Christ est ici représenté dans l'histoire des hommes à travers les prophètes et la passion. Sa présence est actualisée sans fin dans l'eucharistie. Cette dernière, instaurée à la Cène, est bien mise en valeur.

Dans la conception chrétienne ou catholique du monde, il faut départager deux temps : « Le temps linéaire est coupé en deux par un point central : l'Incarnation »⁴²⁹. C'est bien de cela dont il s'agit ici, le Christ, annoncé par les prophètes qu'on retrouve au-dessus de lui, est incarné. Il est venu sauver le monde par son sacrifice et par l'instauration de l'Eucharistie. Désormais l'histoire du monde est changée. Denys le Petit, au VI^e siècle, a écrit sur ce thème où le destin des hommes est tout autre selon qu'ils aient vécu d'un côté ou de l'autre de cet événement central.

4) Le monde contemporain : moralisation ou anecdote ; la conversion du monde « médiéval »

Le pilier n°10 qui possède plus d'éléments figurés est aussi plus complexe. Si les ornements de feuillages recouvrent la plus grande partie des surfaces, d'autres éléments perspectifs simulent des structures modelées et colorées. Sur la partie inférieure du pilier, au niveau de la colonne engagée située dans le bas-côté, se trouvent deux personnages aux tuniques rouges. Ces personnages possèdent des objets. Le personnage situé à gauche de la colonne engagée (*c*) porte un sac marqué d'une croix de Malte et un bâton : il s'agit donc d'un pèlerin. De l'autre côté, sur la colonne *a*, se trouve un personnage contorsionné placé à côté d'un autre homme accroupi : s'agit-il de jongleurs ? Enfin, du côté de la colonne

⁴²⁷ « Ancien cérémonial-coutumier de l'église du Puy », transcription de l'abbé Payrard, *Tablettes historiques du Velay*, t. 8, 1877-1878, p. 422.

⁴²⁸ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 56, *Consuetudines ecclesiae Claromontensis*, f°138 r° et ss.

⁴²⁹ J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Éditions Flammarion, (première édition 1982), p. 143.

d se trouve des hommes en armes vêtus chacun, d'un haubert, d'un casque à nasal et d'une épée. Un homme en armes se trouve à terre, couché sur le dos, il semble être tombé du cheval qui lui aussi est renversé. Cet homme aux yeux fermés, n'a pas de mouvement de panique mais il semble plutôt avoir été abasourdi. Il semble soulever son casque de la main droite. Comment ne pas penser à Saul sur le chemin de Damas ? Sur le côté droit, se trouve un autre homme d'armes nimbé qui le désigne du doigt. Encore un autre, également vêtu d'un haubert et d'un casque à nasal, porte un nimbe et une palme : est-ce la palme du martyr ? À gauche un autre personnage nimbé, vêtu d'une tunique rosâtre tenant quelque chose dans sa main gauche, stationne à côté de la scène. Qui est ce saint ? Anne Courtillé avait proposé de voir dans cette série de personnages, situés du côté occidental de la pile, plusieurs vertus : « S'agit-il de vertus plutôt que de saints ? La Vertu Humilité, vertu guerrière, qui désignerait l'Orgueil souvent représenté par un cavalier jeté de son cheval ? ». Pourtant, considérez comme le visage du cavalier à terre est serein ! Les personnages de cette pile – le cavalier, le pèlerin de la colonne *c* et les contorsionnistes de la colonne *a* - rappellent le contexte de la croisade.

Dans son *Histoire Ecclésiastique*, le moine Orderic Vital († 1141) dressa le portrait de Gérold, le chapelain d'Hugues, compagnon de Guillaume le Conquérant et comte de Chester⁴³⁰. Ce prêtre déplorait les mœurs des chevaliers et il les incitait à se corriger. Les efforts réalisés dans les « Paix » et dans les croisades devaient garantir à cette classe belliqueuse de se racheter. N'en fut-il pas de même pour le pèlerinage à Compostelle ? Des saints guerriers martyrs sont connus. On pourrait citer saints Georges, Théodore, Démétrius, Procope et Mercure⁴³¹... Ces saints étaient devenus saints en ayant justement refusé d'être militaires... Au début du XII^e siècle un certain Gérold d'Avranches, clerc lettré, cite en exemple, aux barons et aux chevaliers, les combats des saints guerriers de l'Ancien Testament et de la geste chrétienne. Dans ce contexte, on exhortait à changer de combat, à abandonner le combat armé pour le combat spirituel⁴³². Mais on pense naturellement aux Guillaumes dont on a bien souligné les liens avec Brioude. D'abord Guillaume de Gellone⁴³³, chanté par les jongleurs, est devenu un saint aristocrate, qui servit de modèle à la chevalerie. Il avait rendu visite au tombeau de Saint-Julien. Car enfin Guillaume avait déposé ses armes sur l'autel de Saint-Julien avant de se rendre à Gellone pour accomplir sa conversion⁴³⁴. Quel modèle plus édifiant que ce saint, pour déclarer à la classe aristocratique les joies de la soumission à la plénitude ? Car autour du tombeau de l'autre Guillaume, Guillaume le Pieux, qui ayant passé par les stalles de Brioude a souhaité y être enterré, devait se presser encore des pèlerins aristocrates venus rendre hommage au fondateur de Cluny. Ainsi, sans pouvoir trancher véritablement sur l'identification des chevaliers de la pile n°10, il semble évident qu'une foule de messages subliminaux pouvaient être transmis à la classe d'armes qui avait pu venir en masse trouver l'un des leurs et marcher sur les traces du saint idéal

⁴³⁰ Cf. *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, éd. et trad. angl. M.Chibnall, Oxford 1972 ; t. III, p. 217.

⁴³¹ Cf. J. Flori, *La guerre sainte. La formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien*, Editions Aubier, Paris, 2001, p. 130 et ss.

⁴³² *Idem*, p. 125 et ss.

⁴³³ Cf. M. Roch, « Saints guerriers ou guerriers saints : quels modèles pour les chevaliers chrétiens ? », *L'ordre des templiers*, 2007.

⁴³⁴ Cf. *Hist. eccl.*, *op.cit.* ; p. 218-219, note 3.

qui avait rencontré Dieu au tombeau de Julien. Ce même saint Guillaume était d'ailleurs vénéré par demande des moines clunisiens lors du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle⁴³⁵. Saint-Guilhem-le-Désert était un arrêt obligatoire pour se rendre en Galice. L'accolement de la scène des chevaliers convertis avec les pèlerins permet de rappeler que Brioude était bien une étape majeure du chemin de Compostelle. Dans les missels de Brioude (qui nous ont été transcrits partiellement), le canon de la messe mentionne Julien - comme cela semble évident - associé à sainte Foy. Sainte Foy était nommée après la consécration et Julien l'était également au *libera me*, et au *pater*⁴³⁶. L'abbaye de Sainte-Foy n'était-elle pas sur le chemin de Saint-Jacques ? Guillaume de Gellone n'était pas l'unique *miles* à avoir été canonisé. On pourrait encore citer pour l'Auvergne saint Géraud d'Aurillac (v. 855 – 909), ou encore Bouchard de Vandôme (1007) dont les vies ont justement été rédigées par des moines clunisiens⁴³⁷.

Pour autant, cela signifie-t-il que ces peintures avaient été destinées aux pèlerins uniquement ? Il n'est pas exclu qu'elles s'adressaient également aux chanoines. Souvenons-nous, que les leçons issues des *vies* des saints, que nous avons cités, étaient lues à l'office : « Ces observations ne signifient pas que ces *Vies* aient été inconnues des laïcs, mais que nous devons les lire dans l'optique des moines, pour lesquels elles semblent avoir été écrites en priorité »⁴³⁸. Aussi, les croisés morts au combat ont été considérés comme de véritables martyrs. F. Cardini parle d'une « para-sanctification » des héros des chansons de geste, à commencer par Roland, dont la vertu exemplaire se révèle par sa mort. Cette mort est relatée comme une véritable *passio*. Il serait mort sous les coups des infidèles⁴³⁹. N'est-ce pas ce que nous voyons dans cette scène ? La conversion au combat n'est-elle pas suivie du martyr ? Cette image raconterait la gloire de la guerre saine. Elle glorifierait la sainteté aristocratique. Les cadets, devenus chanoines n'appellent-ils pas ici à la conversion, leurs frères, *miles* confrontés au siècle et à leur devoir d'exemplarité ? La proximité de cette image avec celle de Michel s'explique. Lui qu'on invoque contre les « païens »⁴⁴⁰, lui qui est chef de la milice céleste et qu'on a représenté à deux pas de ce pilier dans la collégiale de Brioude, n'est-il pas le chef des combattants ? N'est-ce pas le devoir des hommes d'armes, et de pouvoir, que de défendre les valeurs de l'Église ? Et il ne s'agit pas là d'une question idéologique conceptuelle. De la mission royale du défenseur des églises déclarées dans des prières lors du sacre, vont découler les formules des rituels d'adoubement des chevaliers⁴⁴¹ : « La valorisation idéologique de la fonction qui y est désignée va de même glisser des rois aux princes territoriaux, puis aux avoués et défenseurs des églises, avant de

⁴³⁵ Ce point reste à vérifier.

⁴³⁶ Paris, BnF, ms. lat. 16799, « Missel du XIV^e siècle », *Papiers du père Lebrun*, f^o180 r^o.

⁴³⁷ P. Prousser, « L'idéal chevaleresque dans deux *Vitae* clunisiennes », *AA. VV., Mélanges E. R. Labande*, Poitiers, 1974, p. 623-633.

⁴³⁸ Cf. M. Roch, « Saints guerriers ou guerriers saints : quels modèles pour les chevaliers chrétiens ? », *L'ordre des templiers*, 2007.

⁴³⁹ Cf. J. Flori, *Guerre sainte, Jihad, croisade [...], op. cit.*, p. 176 et ss ; F. Cardini, *La nascita dei templari. San Bernardo di Chiaravalle e la cavalleria mistica*, Rimini, 1999, p. 48 et ss.

⁴⁴⁰ J. Flori, *La guerre sainte. La formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien, op. cit.*, p. 132.

⁴⁴¹ J. Flori, « Chevalerie et liturgie ; remise des armes et vocabulaire "chevaleresque" dans les sources liturgiques du IX^e au XIV^e siècle », *Le Moyen Âge*, vol. 84, 1978, p. 247-278, 409-442.

former l'un des fondements de l'idéologie chevaleresque, au cours du XII^e siècle, [...] ».⁴⁴² Nous insistons sur cet aspect – le chevalier est un défenseur - qui peut s'entremêler avec d'autres significations, comme celle de la conversion. Pour comprendre ces peintures il faut insister sur le rôle positif du chevalier, qui ici est tantôt tombé de cheval ou tantôt nimbé. À l'instar du régulier ou du séculier récitant l'office, l'homme d'armes qui entame la guerre de Dieu (*bellum Dei*) fut exhorté comme le clerc ou le moine à invoquer le ciel et à crier par exemple, « *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* ». Cette triple acclamation se déclamait aussi à laudes⁴⁴³.

On ne peut cependant ignorer la défiance des chevaliers à l'égard des églises⁴⁴⁴. Bruno Phalip l'affirme en ces termes : « D'ailleurs, et cela nous montre bien les limites des modèles religieux, plus on s'approche de la fin du XII^e siècle, vers 1180, plus les conversions de nobles et de chevaliers sont rares, à tel point qu'elles finissent par paraître *étranges* ou *inconnues de nos jours*. La fièvre des conversions, des pénitences et des réparations est bien terminée et les paysans vont remplir de nouveaux les prisons seigneuriales – c'est-à-dire les châteaux !⁴⁴⁵ » L'auteur justifie ainsi la présence du chevalier dans les sculptures *romanes* de l'Auvergne en évoquant le « traumatisme encore trop présent dans le quotidien »⁴⁴⁶ qui avait marqué les esprits. Qu'est-ce qui sépare le clerc, le moine, du chevalier, si ce n'est bien souvent la conversion ? Ce n'est donc pas sous le signe unique de la confrontation que nous souhaiterions comprendre cette présence, mais plutôt comme une incitation, une transformation des cœurs. La bonne lecture réside dans la pluralité du sens qui est bien souvent l'essence même de l'expression artistique : « plusieurs lectures [sont] possibles comme c'est le cas à Saint-Julien de Brioude »⁴⁴⁷. Comme lui, nous affirmons que l'artiste, le sculpteur ou le peintre arrive à concentrer les significations les plus complexes dans une seule et même corbeille et sur une seule et même peinture. Poursuivons en rappelant que la figure du cheval renversé se trouve à Conques sur le tympan qui pourrait être contemporain. Faut-il évoquer encore les Psychomachies de Prudence ?

La contemporanéité des sujets permet de donner à cette pile la thématique de la conversion du monde contemporain, c'est-à-dire médiéval. Cette conversion concerne l'homme en armes, le pèlerin et le jongleur : sont-ce trois états de l'âme humaine ?

5) La défiance du monde sauvage ?

Les piliers des tribunes (n°6 et n°7) reprennent encore des thèmes plutôt ornementaux. On remarque d'abord les draperies suspendues à des clous peints en trompe l'œil qui rappellent l'art antique

⁴⁴² J. Flori, *La guerre sainte. La formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien*, *op. cit.*, p. 135.

⁴⁴³ *Idem*, p. 156.

⁴⁴⁴ Nous l'avons longuement rappelé dans les premiers chapitres concernant l'histoire du chapitre.

⁴⁴⁵ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 165.

⁴⁴⁶ *Idem*, p. 165.

⁴⁴⁷ *Id.*, p. 166.

mais aussi l'art byzantin. La séparation avec le monde d'en bas est créée grâce à ces tissus amidonnés et plissés. Au-dessous des draps apparaissait, certainement comme aujourd'hui, la polychromie des pierres tantôt alternées symétriquement et tantôt assemblées en désordre. Cet assemblage bigarré pourrait illustrer une forme de continuité. Cet assemblage simule une antériorité. De ce fait, le temple actuel prendrait place sur d'anciennes structures qu'on aurait remontées par endroit. Au-dessus des drapés feints, les ornements géométriques et les bêtes étranges sont réparties habilement, dans des tonalités colorées ne manquant pas d'attirer l'œil. Les ornements sont variés. On trouve des cubes évidés assemblés et mis en perspective, des rubans noués symétriquement, des entrelacs savamment noués et des jeux de labyrinthes colorés. Sur le pilier n°7 se trouve également des rinceaux colorés et habités par des êtres hybrides. Cette pile reçoit, dans les formes propres au peintre, les mêmes éléments que ceux qu'on trouve dans les feuillages des chapiteaux. Semblables aux marges des manuscrits, il s'y développe des cortèges d'êtres étranges et de têtes expressives. L'assemblage de toutes ces têtes fait penser aux peintures antiques remémorant le théâtre. L'expression joue sur l'ornement et lui donne du caractère : est-ce à dire qu'il lui donne un sens ? On peut en tout cas remarquer, sur le pilier n°7, la présence d'un masque dont la bouche en huit couché termine une mine défaite ou ensommeillée. On remarque des têtes d'oiseaux plutôt exotiques qui ne sont pas sans rappeler les oiseaux de l'abside sculptés sur les petits chapiteaux des baies du rond-point. Ces éléments rappellent directement les ornements des pages de manuscrits. Aussi monumentaux que variés, ils semblent venir souligner l'architecture et le discours des piles précédentes.

Des détails, anecdotiques peut-être, semblables aux êtres des marges enluminées, viennent alourdir le sens décoratif de ces peintures. Ils se logent dans des parties intermédiaires qu'on aperçoit secondement. Sur le pilier n°6, à gauche de la colonne tronquée *a*, se trouve une tête dessinée de profil. Cette tête nous fait d'abord penser aux nombreux visages habitant les chapiteaux : c'est un visage triste et observant. Pourquoi l'avoir créé ainsi, aussi grosse et de profil ? Rien ne peut expliquer ce parti⁴⁴⁸. Au-dessous d'elle, se trouve un personnage au bリアud rose tourné vers l'occident. Tient-il une sébile ? Fait-il l'aumône ? On pourrait croire qu'une tête se trouve dans le récipient. La scène serait plus macabre qu'on veut le croire au premier abord. Plus haut, au sommet des entrelacs, se trouvent encore deux masques. Il s'agit de têtes barbues montrant les dents et crachant les entrelacs. Ces motifs se trouvent également dans la sculpture. Cette fois, les têtes portent des casques dotés d'oreilles et de bois de cerfs. L'iconographie gallo-romaine n'est-elle pas au rendez-vous ? Ces masques rappellent encore une fois, les masques scéniques antiques. La forme du visage rappelle par exemple, le masque du vieillard retrouvé près de Cucuron⁴⁴⁹. Certes l'*onkos* traditionnel n'est pas ici repris, mais ce chef mélangeant le masque et la coiffe est pétillant. Dans la tribune centrale, placée au droit de la tête de profil, se trouve un homme en bリアud bleu qui indique du doigt la nef tout en portant son autre main (droite) vers le visage. Il semble crier ou parler. Et puis, sur la colonne engagée *b*, se trouve des êtres cynocéphales aux corps cambrés qui portent chacun un bリアud court et rosâtre aux manches ouvertes et évasées. Là encore les descriptions antérieures

⁴⁴⁸ L'historiographie l'a baptisé l'*Égyptienne* à cause de son profil.

⁴⁴⁹ Cf. H. Lavagne, « Les masques », *Gallia*, t. 47, 1990, p. 186 et ss.

restent plutôt sages, mais nous croyons signaler que les deux êtres portent chacun un bras qui n'est pas le leur. Il ne s'agit pas de leur propre bras replié. Est-ce à dire que la scène de cette pile montre le démantèlement d'un corps ? Il est d'ailleurs courant d'utiliser la cynocéphalie pour illustrer la sauvagerie et la bestialité. L'être cynocéphale qu'on trouve dans le monde antique, en Égypte, en Grèce, a été adapté aussi dans le monde médiéval. Plusieurs auteurs médiévaux ont écrit à propos de cet être. On parle d'ailleurs de camps où se trouvent des hommes à têtes de chiens⁴⁵⁰. Isidore de Séville recopia ce qu'avait écrit saint Augustin à ce propos et Raban Maur avait également repris textuellement la rubrique d'Isidore. En effet, on sait que saint Augustin avait consacré, dans sa *Cité de Dieu*, un chapitre aux monstres⁴⁵¹. S'inspirant de Pline, il ajoutait qu'il tenait les cynocéphales plus pour des animaux que pour des hommes. Saint Augustin ouvrait donc la voie de la légitimité des monstres dans la réalité chrétienne. Adam de Brème avait par exemple placé ces êtres hybrides sur les bords de la mer Baltique. Vers 850, Ratramne de Corbie écrivit au prêtre Rimbart pour lui demander ce qu'il savait des hommes à tête de chien⁴⁵². Mieux encore, on se demandait si ces êtres descendaient d'Adam. Dans le *Lucidarius* écrit vers 1190 à partir de *l'Image du Monde* d'Honorius Augustodunensis, l'auteur connaissant mal le latin, attribua aux Cynocéphales un des aspects des Antipodes polydactyles⁴⁵³. Sa description est intéressante car elle rappelle que ces êtres étaient décrits comme des êtres déformés avec, par exemple, des talons tournés à l'envers. Mais il faut signaler aussi que dans la littérature religieuse ces monstres relèvent d'une tradition expliquant les malformations humaines par la transgression d'une interdiction. C'est ainsi que la *Genèse de Vienne* écrite entre 1060 et 1080 déclare que les enfants des descendants d'Adam qui avaient mangé des plantes proscrites, avaient été dotés de têtes de chiens ou de déformations diverses⁴⁵⁴. Pour toutes ces raisons, le mot Cynocéphale est devenu un synonyme de païen et d'étranger. La symbolique négative du chien l'emporta alors car les vices et les péchés expliquaient son caractère. Ainsi, ces êtres dont on avait accepté l'existence, aussi légendaire que réelle, devaient prendre, sur la peinture de la pile, une symbolique terrifiante liée à la faute et aux tourments du péché. Gerhoch von Reichersperg († 1169) considérait que les chiens et les porcs étaient les directs représentants du péché et du vice tandis que Benjamin de Tolède déclarait (vers 1173 dans *Voyages*) que l'âme des méchants passait dans le corps d'un chien après la mort⁴⁵⁵.

Pour nuancer cette vision étrange du monde, Claude Lecouteux tenait à signaler que les chimpanzés ou les gorilles étaient souvent considérés, eux, comme des hommes sauvages et que le babouin, par exemple, faisait l'objet d'une description voisine du Cynocéphale. La connaissance empirique des espèces jouait donc sur les réalités. Il y avait même confusion. L'essentiel, ici, est donc de comprendre le ressenti qu'on souhaitait provoquer en peignant de la sorte et à cet endroit des êtres négatifs. Les

⁴⁵⁰ P. Diacre, *Historia gentis Langobardorum*, Livre 1, ch. 11.

⁴⁵¹ Cf. C. Lecouteux, « Les cynocéphales. Études d'une tradition tératologique de l'Antiquité au XII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 24, 1981, p. 119 et ss.

⁴⁵² *Idem*, p. 122.

⁴⁵³ *Id.*, p. 123.

⁴⁵⁴ *Id.*, p. 124.

⁴⁵⁵ *Libellus de ordine sancti Spiritus*, éd. D. et O. Van Den Eynde et P. Rimmersdael, *Gerhoch von Reichersperg, Opera inedita*, Rome, 1955, p. 131. Cf. C. Lecouteux, « Les cynocéphales. Études d'une tradition tératologique de l'Antiquité au XII^e siècle », *op. cit.*, p. 124 et ss.

symboles du vice, du péché et de la mort de l'ignoble avaient été peints à proximité de la chapelle Saint-Michel qui était vouée à la destinée des âmes. Deux mondes se juxtaposent. On peut considérer ce pilier comme un support faisant la jonction parfaitement maîtrisée entre les peintures des piles et celles de la chapelle susdite. Le destin de l'âme de chacun, au regard des réalités du monde, depuis son commencement jusque dans le monde contemporain, guide l'iconographie de ce qu'il semble raisonnable d'appeler, le programme de la nef.

Que dire de l'inscription B [] AS ? Plusieurs auteurs ont voulu voir l'inscription BRIVAS, mais elle semblerait tout à fait anecdotique au milieu de ce jeu savant d'ornements et de symboles. Il est vrai que le mot BESTIAS abrégé⁴⁵⁶ nous semblerait, comme pour Anne Courtillé, plus approprié et permettrait d'accentuer sur l'aspect négatif des êtres illustrés.

Dans ces piles ornementales, c'est essentiellement le monde sauvage, celui menant tant à l'admiration qu'à la faute, qu'on veut évoquer. Même si des éléments rappellent les mondes anciens, et gaulois peut-être, il semble ici que le cycle est terminé à son tour et qu'il rappelle en boucle l'état d'un monde fini : l'erreur est entrée dans le monde. Le monde reste terrifiant.

Voici le point sur lequel il faut insister. Les piles peuvent représenter quatre ou cinq étapes du monde. Il est surtout important de considérer qu'elles établissent quatre ou cinq états du monde. Car l'effet rétroactif des mondes influe sur les autres étapes ou états du monde. Finalement, dans le monde contemporain, le monde initialement créé perdure, le monde antique impressionne, le temps du Christ départage et le monde actuel en est la résultante. Ces quatre ou six piles forment donc toute une vision eschatologique du monde où l'Homme est confronté aux choix. Il est en effet amené à choisir son rôle, principalement sur la pile n°10, et doit départager la sauvagerie de la dévotion. Résumé sur la pile n°11, le sacrifice du Christ se présente comme le sommet de l'Histoire. Tous les jours, le Christ est accessible réellement dans l'eucharistie. Ce sommet n'est donc pas un passé lointain mais une réalité tangible accessible grâce à la conversion. Cet état du monde, présenté ici, est bien celui de l'Histoire chrétienne à qui, dans la seconde moitié du XII^e siècle, un certain Pierre Comestor – Pierre le Mangeur – donne sa forme classique dans *L'Historia scolastica* qui traitait délibérément la Bible comme une histoire⁴⁵⁷. Dans l'histoire sacrée, l'Ancien Testament annonce le Nouveau Testament (pile n°11) et dans l'histoire profane la puissance se transfère.

C. Les programmes des chapelles

1) La chapelle de la fin des temps

⁴⁵⁶ A. Courtillé, *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 62.

⁴⁵⁷ J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 144.

Dans les prolongements des états successifs de l'iconographie des piles, cette chapelle pourrait bien constituer l'ultime étape du monde : l'état final, qui bien que terminal n'en est pas moins intemporel car déjà réalisé dans la victoire du Christ sur l'enfer. Nous allons le voir, le hiératisme des figures ajoute à cet état omniscient du monde dans lequel la chute infinie du mal répond à un autre infini : celui de l'accomplissement du règne de Dieu.

a) *Le ciel et l'enfer*

On a trop facilement justifié l'iconographie de cette chapelle par sa titulature, sans savoir d'ailleurs si cette titulature avait été identique au cours des différentes époques. Certes, il est légitime d'affirmer que cette chapelle ait été consacrée dès le début à Michel, mais nous tenons à rappeler que rien ne l'affirme dans les textes et que seule l'analyse comparative permet de le dire. Il n'est pas souhaitable de se replier derrière la prétendue fonction mortuaire de cette chapelle car elle n'est attestée nulle part, hormis dans une pure et simple surenchère historiographique. Les auteurs se sont lancés dans une exagération interprétative. Nous préférons d'abord analyser ces images pour elles-mêmes.

Le décor de la chapelle ne correspond pas fondamentalement à un Jugement dernier⁴⁵⁸, mais plutôt à sa résultante. Il ne s'agit pas ici du jugement individuel ou Dernier, mais bien d'une fin des temps. Pour autant, le dispositif dans lequel ce décor est installé pourrait faire songer aux ambiances des galilées clunisiennes⁴⁵⁹. Ici, pas de compassion, pas de larmes, nous ne sommes pas dans le développement de la prise en pitié de l'homme pêcheur⁴⁶⁰ : Marie n'est d'ailleurs pas présente.

La cloison qui est aujourd'hui encore debout ne doit pas nous induire en erreur. Cette partie de la tribune n'était pas la seule à être segmentée. Nous l'avons vu, les cloisons ont été retirées au cours du XIX^e siècle. L'escalier installé sur le mur gouttereau sud ne devait pas être très large, si l'on se base sur la largeur de la porte dont l'arc subsiste encore dans le mur de la tribune. Ce n'est donc pas un argument de poids pour justifier la fameuse montée des corps défunts qu'on a voulu imaginer⁴⁶¹. Certes, le programme

⁴⁵⁸ Les codes iconographiques du Jugement dernier n'y figurent pas. Cf. Y. Christe, *Jugements derniers, Zodiaque, La pierre-qui-vire*, 1999 ; J. Baschet, *Les justices de l'au-delà : les représentations de l'enfer en France et en Italie : XII^e-XV^e siècle*, École française de Rome, Paris, 1993 ; M. Angheben, « L'iconographie du portail de l'ancienne cathédrale de Mâcon : une vision synchronique du jugement individuel et du Jugement dernier », *Cahiers Saint-Michel de Cuxa*, XXXII, 2001, p. 73-87 ; P. Deschamps, M. Thibout, *La peinture murale en France au début de l'époque gothique de Philippe-Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1963, p. 13 et ss. Force est de constater que Xavier Bredin a mal interprété l'image de la chute de Lucifer représentée sur le mur nord-est, car il a voulu parler absolument du Jugement dernier. X. Bredin, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire) : Brioude et Auxon*, Mémoire de maîtrise, Paris IV, 1992-1993, p. 32.

⁴⁵⁹ Cf. J. Enckell Julliard, « Jugement dernier, destinées de l'au-delà : un paradis perdu de l'abbatiale de Farfa », *revue de l'Art*, n°158, 2007, p. 25-31.

⁴⁶⁰ Cf. T. Velmans, « Peinture et mentalité à Byzance dans la seconde moitié du XII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, Poitiers, XXII, 1979, p. 230.

⁴⁶¹ Il s'agit pourtant de l'argument le plus souvent utilisé par les auteurs tels que A. Courtillé, *Brioude et la basilique Saint-Julien*, *op. cit.*, p. 73 ; B. Sanial, « L'archange saint Michel, de la psychostasie au culte des morts, à la lumière de quelques exemples français, vellaves et alti-ligériens », *Autour de l'archange Saint-Michel*, Éditions des Cahiers de la Haute-Loire, 2012, p. 197-222. Il est certain que le mythe de la chapelle

peint de cette chapelle a été réalisé après le programme sculpté de la tribune. Il y a une contradiction certaine à vouloir affirmer que les cycles peints et sculptés coïncident. D'ailleurs cela se confirme par la présence des cloisonnements venant interrompre et masquer les chapiteaux. L'aménagement de la collégiale, qui vraisemblablement venait de s'achever, devait déjà être réitéré. Il n'y rien d'étonnant à cela. Il semble que les ornements et les mobiliers liturgiques aient fait l'objet d'une constante remise à jour. On pense, entre autre, aux aménagements successifs révélés par les fouilles de Souvigny⁴⁶². Ils montrent d'assez grands aménagements réalisés au fur et à mesure des nouvelles utilisations des espaces. Pour la collégiale de Brioude, comme ailleurs, il n'y a donc pas d'état figé et idéal de l'espace ecclésial. Pour autant, on peut remarquer le soin qui avait été pris pour rendre cohérents, non pas des décors, mais des espaces pourvus d'images. Voilà donc le programme d'une chapelle à la vocation équivoque qui vient perturber la grande tribune initialement créée : désuétude de la forme architecturale oblige ? On connaît cependant bon nombre de tribunes ayant été compartimentées. L'ambition architecturale était-elle concurrencée par les nécessités du culte ? On pourrait gloser longuement, mais il est plus raisonnable de constater que les espaces libérés, initialement prévus, ont pratiquement directement été segmentés, comme rattrapés par une réalité qui correspondait bien au morcellement de l'espace ecclésial et à sa privatisation, à travers les fondations⁴⁶³. Nous pouvons noter un élément important à propos des voûtes. Anne Courtillé a justement relevé que le modèle de cette voûte à pénétrations permettait de créer un espace lisse pour le peintre. Si cela semble évident, rappelons-nous que toutes les voûtes des vaisseaux latéraux ne sont pas planes et que par conséquent elles pouvaient conditionner les décors.

Ce décor peint est-il contemporain de celui des piles ? Il est difficile de le dire car on note des différences de style, mais beaucoup de ressemblances concernent la technique ou les couleurs utilisées. Nous sommes peut-être dans le second temps de ce cycle peint. Une grande cohérence existe autour du Christ en majesté placé au centre du berceau et entouré du chœur des anges⁴⁶⁴ répartis dans les zones latérales. Le bandeau doté d'inscriptions ne serait que descriptif⁴⁶⁵. Il cite également Isaïe. La nombreuse

mortuaire lance les hypothèses : ainsi Jérôme Baschet fait un parallélisme entre le corps du défunt entrant dans la chapelle et le corps peint de l'âme morte prise dans les mains d'un démon avant d'entrer dans l'enfer. On pourrait également supposer toute une interprétation du face à face entre le défunt et le Christ. Cf. J. Baschet, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*, École française de Rome, Rome, 1993, p. 259.

⁴⁶² P. Chevalier, S. Bully, I.-M. Čaušević-Bully, M. Dupuis, L. Fiocchi et A. Baradat, « La priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier) : étude archéologique de la nef, seconde tranche », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 15 juillet 2008, consulté le 25 janvier 2013. URL : <http://cem.revues.org/6382>.

⁴⁶³ L'emplacement des autels n'est pas circonscrit aux absidioles. Les autels sont souvent appuyés sur les piliers des vaisseaux. Cf. K. Krüger, « Les fondations d'autels et de chapelles à la cathédrale d'Autun », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], n°7, 2003, mis en ligne le 14 novembre 2007, consulté le 8 juin 2011. URL : <http://cem.revues.org/index3082.html>, §25 et ss.

⁴⁶⁴ Sur la nature même des anges cf. P. Faure, « Les cieus ouverts – les anges et leurs images dans le christianisme médiéval (XI^e – XIII^e siècles) », *Les cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 13 | 1994, [En ligne], mis en ligne le 27 février 2009. URL : <http://ccrh.revues.org/index2699.html>.

⁴⁶⁵ Cf. R. Favreau, *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 18, Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*, CNRS Éditions, Paris, 1995, p. 103 ; A. Courtillé, *Brioude et le basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 75. Nous remercions Marie Charbonnel et Martin de Framont pour leur collaboration.

présence des anges dans cette chapelle – plus de 100 – rappelle leur importance dans ce que Philippe Faure nomme le christianisme angélophile du Moyen-Âge avant qu'il ne s'estompe aux XIV^e et XV^e siècles. Ce Christ est-il assis sur la *curule*, siège des magistrats romains puis des empereurs byzantins ? On remarque aussi un coussin semblable à ceux des trônes impériaux. Ses pieds sont posés sur un petit tabouret qu'on nomme le *scabellum*. Peut-on, avec Xavier Bredin, voir autour de lui l'arc-en-ciel émeraude⁴⁶⁶ (Ap. IV, 3) ? Dans sa main gauche, il tient comme d'habitude, le Livre de vie (Ap. V, 1). La vision d'Isaïe, nommée dans le texte qui encadre la théophanie apocalyptique, est complétée par celle de la chute de Lucifer représentée sur le mur. Les scènes se juxtaposent les unes avec les autres d'une manière toute hiératique. L'Éternel représenté sur la voûte, donne une impression d'immuabilité céleste placée en dehors du temps. Mais, sur le mur de la chute, le calme ordonné du monde d'en haut est contredit par un tiraillement tumultueux. En effet, un cadre (de baie) tombe, des démons grouillent dans le feu, et Lucifer, pourvu d'une peau verte, est renversé dans les flammes. Si à droite, une âme est encore torturée avant d'arriver elle aussi dans les flammes, on ne peut considérer que le Jugement dernier soit véritablement illustré. C'est un jugement fini. La fin des temps s'accomplit puisque le mal est vaincu dans les flammes. Pour autant, les murs présentent les combats des vertus. Les vertus de chacun combattent contre les vices. Cette fois, ce n'est pas l'état fini du monde qui s'illustre mais le combat de ce monde. Autant d'images cloisonnée et juxtaposées les unes aux autres qui posent de manière simultanée des réalités chronologiquement distinctes.

Où voyons-nous la promesse du ciel ? Qui a vu dans cette peinture la clef et l'intercession suffisante d'une figure pour nous guider ? L'argument de la salle funéraire, est en ce sens dommageable, car il vient calquer sur cette peinture une réalité que les peintres n'ont pas souhaitée : non, rien dans l'iconographie ne montre le lien entre les chanoines défunts « privilégiés » et le ciel. Bien au contraire, avec le combat des vices et des vertus, il faut tout de suite dire que les vertus triomphent. Les peintures peuvent se lire sans limite de public. Elles fonctionnent avec ou sans public prédestiné. Qui donne une âme à Dieu dans ce ciel ? Aucun ange ne le fait. Ce ciel présente une vision ordonnée, une vision sereine et apaisante placée hors du temps. C'est en tout cas vrai pour le cadre entourant le Tétramorphe. Cependant, les anges ne sont pas tous aussi identiques qu'on peut le croire au premier coup d'œil. D'abord, au sommet, il y a deux séraphins dont les pieds reposent sur des cercles de feux. C'est là, peut-être, le seul point iconographique liant le mur de la chute avec la voûte céleste. Séparant ainsi les deux mondes, celui des flammes et celui des nuées, les séraphins font la jonction aussi bien formellement que symboliquement.

Puis viennent plusieurs groupes d'anges. Ce « monde céleste »⁴⁶⁷ ordonné pour Yves Cattin, n'est pas aussi immobile qu'on peut le penser de prime abord. Des mouvements et des intentions ne s'ajoutent-ils pas à l'ordre établi ? Abordons, d'abord la question de leur nature propre. Pour les pères grecs et latins, les anges sont antérieurs au monde actuel alors que pour saint Augustin ou saint Guillaume le Grand, leur

⁴⁶⁶ X. Bredin, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire) : Brioude et Auzon*, Mémoire de maîtrise, Paris IV, 1992-1993, p. 32 et ss.

⁴⁶⁷ Y. Cattin, P. Faure (dir.), *Les anges et leur image au Moyen Âge*, Éditions Zodiaque, Paris, 1999, p. 33.

création a été réalisée simultanément avec le monde⁴⁶⁸. Le Pseudo-Denys l'Aréopagite a voulu décrire la hiérarchie céleste. Les écritures saintes nomment, en effet, différentes catégories d'anges sans pour autant donner d'indications nommément sur les êtres. Les écrits apocryphes et les pseudépigraphes, le pseudo-Hénoch, et les auteurs néoplatoniciens ont mieux caractérisé la nature des anges. Les pères de l'Église ont fondé ensuite une hiérarchie entre les divers groupes d'anges. Irénée de Lyon a divisé les anges en sept ordres comme saint Paul (Épître aux Éphésiens II, 21 ; Épître aux Colossiens I, 16), alors que Guillaume de Nazianze en comptait onze. Clément d'Alexandrie, au III^e siècle, et saint Ambroise ont parlé de neuf chœurs également, mais la hiérarchisation proposée par le pseudo Denys l'Aréopagite l'a emportée grâce à son *Traité de la Hiérarchie céleste* rédigé au début du VI^e siècle⁴⁶⁹. Retrouve-t-on véritablement cette compartimentation à Brioude ? D'abord se trouvent les séraphins et les chérubins attachés au Trône du Christ (qui se trouvent en effet associés sur la voûte de Brioude) pour former ce que le pseudo Denys nomme « grand conseil ». Ensuite se trouvent les officiers de la couronne représentés par les Dominations, les vertus et les puissances qui sont à la tête d'une communauté humaine, puis les ministres de Dieu avec les archanges en tête et les anges pour diriger chaque personne en particulier.

Les anges situés sur les voutains des angles font des gestes distinctifs. Ils sont nombreux à regarder le Christ⁴⁷⁰, à le désigner aussi de la main et à nous conduire du regard vers lui. Iconographiquement, les anges reprennent bien leur rôle d'intercesseurs ou d'intermédiaires. Leurs gestes répondent à la bénédiction du Christ. L'étude des signes des mains n'a pas été évoquée pour cette voûte alors que les gestes sont clairement illustrés. L'étude de Pierre Erny⁴⁷¹ a nettement évoqué le sens des gestes iconographiques des icônes du monde grec. Anne Courtillé l'a souvent évoqué⁴⁷², les peintures des églises auvergnates et du Velay ont largement puisé dans l'iconographie byzantine⁴⁷³. Il semble donc évident que le secret des gestes ait été également transmis. Dans l'écoinçon sud (pilier n°57)⁴⁷⁴, quatre anges sourient. Trois d'entre eux font des signes avec la main. Le premier et le deuxième joignent le pouce et l'annulaire. Le troisième joint le pouce, l'index, le médium et l'annulaire dressé avec l'auriculaire fléchi. Le premier et le second présentent l'Alpha (pouce et annulaire) et l'Oméga et le troisième fait le signe IXV voulant dire *Iesous Christos Nika*, c'est-à-dire « Jésus-Christ victorieux » dans le mode grec des icônes⁴⁷⁵. Le premier ange montre la paume de sa main tandis que le deuxième pointe l'index et que le troisième hausse la paume de sa main vers le haut : les gestes évoquent donc bien leur rôle de médiateurs entre le

⁴⁶⁸ X. Bredin, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire) : Brioude et Auçon*, mémoire de maîtrise, Paris IV, 1992-1993, p. 4 et ss.

⁴⁶⁹ Cf. A. Stapper, *L'ange roman dans la pensée et dans l'art*, Berg, 1975, p. 132-143.

⁴⁷⁰ « Car je vous dis que les anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux », (Mat. XVIII, 10).

⁴⁷¹ P. Erny, *Le signe de la croix, histoire, ethnologie et symbolique d'un geste « total »*, l'Hamattan, Paris, 2007, p. 99-100, (collection Culte et Cosmologie).

⁴⁷² A. Courtillé, « Influences byzantines dans quelques décors peints de la France romane », *Hortus artium medievalium*, Zagreb, 1998, p. 85-99.

⁴⁷³ P. Deschamps, M. Thibout, *La peinture murale en France au début de l'époque gothique de Philippe-Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1963, p. 89 et ss.

⁴⁷⁴ Cf. Volume VI, fig. 43, p. 265.

⁴⁷⁵ Pour la description totale des anges cf. Volume III.

spectateur et le Christ. De même dans l'angle ouest (pilier n°58), le deuxième et le troisième anges unissent le pouce et l'annulaire de leur main gauche tandis qu'ils tendent leur main droite en montrant leur paume : il s'agit encore de l'évocation de l'Alpha et de l'Oméga. On pourrait également croire que dans le second rang, les deux premiers anges tendent leurs paumes dans un geste véritablement consécatoire. À ces gestes, on peut voir de l'autre côté, sur le voutain situé à l'est (pilier n°61), un ange roux souffler ou chanter, et réaliser encore le même geste désignant l'Alpha et l'Oméga. L'ange vêtu de blanc qui se trouve à côté de lui répète encore ce signe, comme d'ailleurs un autre ange situé derrière eux et vêtu de rouge. Un ange vêtu de vert situé juste derrière eux place une main sur son cœur et tend l'autre. Il en est de même sur l'angle nord (pilier n°62) où un ange brun répète le signe. Ces signes mêlent donc à la fois, la description d'un Christ victorieux et celle d'un Christ maîtrisant le début et la fin des temps. Le Christ est présenté comme celui qui possède la finitude des choses. Voilà de quoi rapprocher peut-être ces signes des piles débutant le cycle peint de la nef qui évoquaient la création du monde : à ce début répond toute finitude.

À ce discours discret des gestes s'ajoute celui des vêtements et des objets. Les vêtements distinctifs sont particulièrement visibles sur les anges situés sur les pénétrations des voûtes : on parlera des lunettes de la voûte. Un premier ange situé dans l'angle (pilier n°57)⁴⁷⁶ de la lunette sud porte une sorte de dalmatique rouge brodée de rectangles oranges, par dessus il porte un *mantel* ou un *pallium*. Sur la lunette ouest (pilier n°58) se trouve deux anges portant ce que l'on peut appeler un *superhuméral* orné de rectangles bruns et violets. L'autre côté de la voûte est encore mieux doté. La lunette nord du pilier n°62 porte six anges particulièrement pourvus en ornements⁴⁷⁷. De ce côté de la voûte, les gestes illustrant le Christ, maître du début et de la fin du monde, ont été remplacés par des calices. Le calice (« calice d'or », Ap. XV, 7) évoque cette fois, le Christ en tant que grand prêtre, celui qui institue le sacerdoce et l'eucharistie et qui dans son sacrifice rachète le monde et vainc les enfers⁴⁷⁸. Voilà de quoi rapprocher ces signes, de la pile consacrée dans la nef au Christ : à la venue du Christ sur terre répond désormais, à travers l'eucharistie, sa présence réelle et constante. Ajouté aux calices, les vêtements présentent une amplification de richesses faisant croire l'importance des protagonistes. La lunette nord porte des anges vêtus d'un *superhuméral* et portant un phylactère. En plus de cela, il porte une croix rouge dont le croisillon est couvert d'un voile dont on peut croire qu'il s'agit d'un *labarum*. Au second rang, l'ange situé dans l'écoinçon porte un *pallium* rouge et un *superhuméral* brodé d'oves oranges évoquant des broderies et des pierreries. Il porte le *loros*⁴⁷⁹. Le dernier ange porte également un *pallium* rouge et un *superhuméral*. On trouve également un ange vêtu d'un *superhuméral* et d'un *loros* sur la lunette est du pilier n°61, comme celui du second rang de la lunette nord, il porte également un calice. Enfin, à la croix couverte d'un linge qu'on peut croire être un

⁴⁷⁶ Cf. Volume VI, fig. 13, p. 254.

⁴⁷⁷ Cf. Volume VI, fig. 16, p. 255.

⁴⁷⁸ Cf. J. Baschet, « Image du désordre et ordre de l'image. Représentations médiévales de l'enfer », *Médiévales*, n°4, 1983, p. 15-36.

⁴⁷⁹ Le *loros* est une écharpe d'apparat que l'on peut remarquer sur l'impératrice Théodora dans une mosaïque de Ravenne datant du VI^e siècle, on encore dans une mosaïque de Saint-Apollinaire le neuf, Sainte-Agnès à Rome, ou dans une fresque de l'atrium de San Angelo in Formis (XI^e siècle).

labarum, répond un gonfanon blanc marqué d'une croix rouge flottant sur une lance. Il désigne encore du doigt le Christ. Il est clair que Byzance est ici clairement défini comme cadre formel répondant à cette hiérarchie céleste : les chefs sont ici. Cette fois, à l'iconographie de l'eucharistie s'ajoute celle de la redécouverte de Byzance. Dans la cathédrale du Puy se trouve également un saint Michel qui porte le costume byzantin. Comment ne pas penser à la croisade : « Comment ne pas imaginer que le Maître des peintures réalisées à l'étage du transept nord de la cathédrale du Puy n'ait pas été influencé par le style byzantin, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Italie⁴⁸⁰ ? »⁴⁸¹ Dans le *superhuméral* subsiste assurément plusieurs dimensions symboliques : dans ce vêtement proche de l'éphod tient l'ancien rite. Ce vêtement porté par le prêtre hébreu montre donc l'ancien rite accompli dans la Pâque du Christ et aboutissant à l'institution de l'eucharistie. C'est donc encore l'évocation du prêtre que l'on retrouve ici, celui de l'ancienne loi. Le *superhuméral* est littéralement ce qui se met sur les épaules. Il s'agit du terme latin de la vulgate pour désigner l'éphod, ornement sacerdotal chez les juifs. Cette bande de tissu couvrant les épaules est une garniture très byzantine qui était portée par les princes et les hauts dignitaires laïques ainsi que le haut clergé. Le *pallium* qui a une histoire complexe révèle assez bien la force du pouvoir : insigne du pouvoir des empereurs, porté par imitation par les papes, il a également été accordé à de rares prélats. L'évêque du Puy avait même un droit particulier pour porter un *pallium* mais dont la forme n'a pas forcément à voir avec l'antique *pallium* puisqu'il est entré dans les habits liturgiques de l'Église. Considéré comme l'ancien vêtement des pâtres anatoliens, il est porté par les pasteurs d'âmes.

La représentation des archanges en costume impérial, en particulier du *lóros*, provoque encore l'étonnement car on ne comprend pas comment les signes de l'empereur ne se sont pas d'abord portés par la figure du Christ. En effet, l'Empire chrétien terrestre reflétant le Royaume céleste du Logos suggère l'assimilation de l'empereur à Dieu et non à ses serviteurs les anges⁴⁸². Nonobstant, l'iconographie impériale des archanges, expérimentée en Orient dès l'époque protobyzantine, devient habituelle après l'iconoclasme. Plusieurs auteurs ont recherché l'origine de cette singularité iconographique. Catherine Jolivet-Lévy a proposé d'expliquer cette habitude consistant à considérer l'assimilation iconographique entre les empereurs et les archanges en exprimant l'analogie de leur statut par rapport au souverain céleste et le parallélisme de leur mission⁴⁸³. L'empereur est le vicaire du Christ sur terre et les archanges sont également les défenseurs de la souveraineté universelle du Christ. Pour s'en convaincre on peut observer l'illustration des Homélies de Grégoire de Nazianze dans le manuscrit Paris. Gr. 510 (879-883) où figure le portrait de Basile I^{er} revêtu du *lóros* et recevant le *labarum* de la main d'Elie, tandis que l'archange Gabriel le couronne. L'empereur et l'archange sont figurés sur le même piédestal, à la même échelle et

⁴⁸⁰ D. Russo, « Byzance et l'art médiéval : la question de l'intermédiaire italien », *Art médiéval de la méditerranée*, n°158, 2007, p. 5-12.

⁴⁸¹ A. Courtillé, « Byzance, Italie, une méridionalité exclusive dans la peinture murale ? Quelques exemples en Auvergne, Bourbonnais ou Velay », *Revue Siècle*, n°15, 2002, p. 48.

⁴⁸² C. Jolivet-Lévy, « Note sur la représentation des archanges en costume impérial dans l'iconographie byzantine », *Cahiers archéologiques*, n°46, Éditions Picard, 1998, p. 121.

⁴⁸³ *Idem*, p. 122 et ss.

semblablement vêtus⁴⁸⁴. Aussi, l'auteur rappelle que, Michel, étymologiquement « celui qui est comme Dieu » en hébreu, se révèle être l'équivalent de l'empereur. Aussi, l'empereur était l'image de Dieu sur terre⁴⁸⁵ : « Apparue de bonne heure, l'iconographie impériale des archanges s'est vraiment imposée au lendemain de l'iconoclasme, à la faveur de la réaffirmation de la souveraineté céleste du Christ, *Rex regnantium*, et de la soumission de l'empereur, *servus Christi*. [...] la représentation des anges en costume impérial, iconographie qu'on pourrait dire de compromis entre le pouvoir impérial et l'Église, montrait l'étroite imbrication des domaines céleste et terrestre, leur nécessaire harmonie et affirmait à la fois la sacralité du pouvoir temporel et sa subordination au pouvoir du Très-Haut »⁴⁸⁶. Cette iconographie fortement caractérisée aux IX^e et X^e siècles aura donc été transmise dans l'Occident d'une manière achevée et intangible.

Les habits byzantins placent les anges dans une époque précise, et certains objets semblent les rendre mêmes chefs d'une armée tout à fait réelle. Même si, comme on l'a remarqué, aux attributs byzantins se mêlent quelques effets indigènes⁴⁸⁷. À bien les regarder, le ciel immuable s'est engagé lui aussi dans la croisade ! Voilà qu'au Christ intangible et bénissant entouré principalement d'abord d'anges intercesseurs et d'anges eucharistiques (portant des ciboires) se juxtaposent, un peu plus en arrière, des anges chefs, des anges hiérarchisés, en un mot une armée d'anges prêts à défendre une idée qui de Byzance à la croix rouge peinte sur un gonfanon montre le chemin de Jérusalem. Et la Jérusalem terrestre de devenir l'égale de la Jérusalem à venir. Elle doit être défendue visiblement aussi bien par les liturgies du ciel que par celles de la terre. On en vient donc à se demander comment pouvait agir les chanoines dans cette affaire. Ils ne sont pas guerriers. On a même constaté comment ils rappelaient le bonheur de la sainteté face à la tristesse des armes. Mais sous les habits mondains et précieux se cachent ici des anges portant aussi bien le ciboire que le gonfanon. Ils officient et ils portent à la main l'idée de la délivrance de Jérusalem : à leur égal, les chanoines, dans ce monde, officient et portent dans leurs prières l'idée de la délivrance de Jérusalem. Le but était de retrouver la Jérusalem céleste. Pour cela il fallait remuer ciel et terre. Deux chemins étaient utilisés : l'un spirituel et l'autre réel. La prière et la croisade devaient procurer le repos dans la foi.

Où est la mort ? La mort n'est pas véritablement représenté dans sa réalité intégrale : elle se cantonne à être illustrée dans le tourment. Aucune bonne âme ne monte près du Christ ; seul des âmes torturées sont prises par des diables horribles. Aucun ange ne vient retenir le bras des diables. Ce n'est pas un jugement véritable : c'est une mise en image de la confrontation du bien et du mal, le premier ayant ici triomphé de l'autre. Mais qui fait tomber ce grand démon vert dans les flammes obscures⁴⁸⁸ ? Rien de

⁴⁸⁴ *Id.*, p. 123-124.

⁴⁸⁵ *Id.*, p. 125.

⁴⁸⁶ *Id.*, p. 126.

⁴⁸⁷ A. Courtillé, « Influences byzantines dans quelques décors peints de la France romane », *Hortus Artium Mediævalium*, vol. 4, 1998, p. 88.

⁴⁸⁸ Saint Grégoire et Hildegarde de Bingen ont évoqués le feu qui ne brille pas et qui n'éclaire pas, il s'agit du feu noir de l'enfer. Cf. X. Bredin, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire) : Brioude et Auзон*, Mémoire de maîtrise, Paris IV, 1992-1993, p. 35.

clairement illustré ne le montre. On voit encore et toujours des espaces cloisonnés : pendant que le Christ béni au ciel, le démon lui, tombe dans ses flammes. « [...] Lucifer vient de tomber au fond de son sombre royaume et son long corps verdâtre contourné paraît achever sa chute au milieu de flammes, de bêtes immondes, de diables et de damnés de petite taille »⁴⁸⁹. Entre les deux, il ne se trouve qu'un petit cadre grillagé qui vient du ciel et qui tombe dans les flammes : la vision seule du Christ a-t-elle suffi au démon pour tomber ? Le ciel est-il entré aux enfers ? La Résurrection du Christ n'est-elle pas suffisante pour comprendre que le Christ a vaincu les enfers ?

On dépasse l'iconographie parlante, pour une iconographie de la juxtaposition : il nous semble qu'ici le public peut être révélé : oui, l'iconographie est complexe et elle permet, à notre sens, surtout de méditer sur des grands thèmes de la foi. Nous proposons donc différentes strates de lectures et voulons souligner la rigueur de la composition de cette peinture. Si les scènes ne faisaient que se juxtaposer, alors on ne pourrait que deviner le sens profond de cette peinture : mais ce cadre tombant dans les enfers, et se décrochant du firmament, vient lier entre eux des espaces fictifs et des zones distinctes qui ne peuvent que rappeler, à l'instar des signes peints de part et d'autre du Christ, qu'il est lui-même le début et la fin et qu'à cet égard il a commandé l'ordonnance du monde et à triomphé de la mort. La voilà cette mort attendue par l'historiographie, elle se trouve bien dans cette peinture, mais d'une manière plus aboutie que dans l'appréciation de la mort du chanoine supposé. Non, les démons ne débordent pas du cadre : ils ne pénètrent pas dans le monde d'en haut, par contre, Michel et Gabriel, à l'image du cadre tombé du monde céleste, ont les pieds posés sur les nuées enflammées des enfers, comme les séraphins évoqués plus hauts. La vision d'Ezéchiel évoquait dès lors le maintien d'un séraphin et d'un chérubin dont les pieds reposaient sur des roues enflammées (Ez 1, 15 et 10, 2). Pourquoi posent-ils leurs pieds sur les flammes ? Parce que le combat de la milice céleste triomphe de l'enfer : ils triomphent et c'est là l'instant qui est décrit. Le ciel triomphe de l'enfer devant nous : les temps sont accomplis. Il est vrai que le cadre ménagé autour d'une petite baie libre ne peut qu'être intrigant. Assurément, il nous manque un élément pour comprendre la scène et il ne faut pas minimiser son impact : imaginez que l'ouverture donne du jour dans la chapelle : alors c'est la lumière du Christ qui vient triompher physiquement de l'enfer. Imaginez qu'une statuette siège dans cette niche et c'est une image (d'un Christ ?) qui vient triompher physiquement... En dire plus ne serait pas honnête, l'évoquer était nécessaire et non anodin pour ce début du XIII^e siècle pour qui le visuel devint essentiel au cœur même de la messe.

Pour donner un caractère utopique à l'espace, les créateurs médiévaux ont réalisés, des formes recomposées et des paysages simplifiés et stylisés, s'éloignant volontairement de la représentation réaliste⁴⁹⁰. Les quatre bandes colorées traversées par le cadre grillagé de cette chapelle sont un poncif de l'art médiéval. Ces fonds abstraits, figurant un paysage lointain et gradé sont, par exemple, ceux de *Sainte-Marie de Tabull* (Musée d'art de Catalogne, Barcelone) ou de la fameuse *Apocalypse de Saint-Sever* (Milieu du

⁴⁸⁹ P. Deschamps, M. Thibout, *La peinture murale en France au début de l'époque gothique de Philippe-Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1963, p. 13 et ss.

⁴⁹⁰ A. Strojakovic, « Jésus-Christ, source de la lumière dans la peinture byzantine », *Cahiers de civilisation médiévale*, Poitiers, XVIII, 1975, p. 269-273.

XI^e siècle, BNF, Paris, ms. lat. 8878). Aussi, « l'art byzantin n'a jamais représenté ni les nuages orageux ni le crépuscule, parce que ce ne sont que des effets quotidiens, éphémères et instantanés ; ils sont complètement ignorés dans cette peinture qui tendait à exprimer l'éternité inchangeable »⁴⁹¹. C'est ainsi qu'aucune ombre portée n'apparaît réellement, l'intention est ailleurs. Et l'arrivée du Christ dans le Livre du prophète Isaïe annonce clairement que le Seigneur sera pour tous une lumière éternelle : « Désormais ton soleil ne se couchera plus, ta lune ne disparaîtra plus, car le Seigneur sera pour toi la lumière de toujours, et les jours de ton deuil seront révolus »⁴⁹².

Jérôme Baschet l'avait noté, l'archange Michel ne joue pas un grand rôle ici : voilà encore une fois la titulature de la chapelle ébranlée. Il note que les anges rebelles, les diables, sont enfermés déjà dans l'enfer : « l'image montre des vainqueurs et des vaincus »⁴⁹³. Jérôme Baschet a donc voulu faire de cette chapelle, une représentation du destin des âmes : alors même qu'il avoue que les âmes des défunts sont très peu présentes dans cette peinture ! La lecture plus attentive des images de cette chapelle qui ont décidément étaient trop souvent et rapidement collées à l'affabulation d'une destination liturgique nous a mené à de plus larges considérations : il est tant d'affirmer que liturgie et image ne peuvent s'associer que dans la sage mesure de la complémentarité et non de la fusion expressive.

On peut évoquer également le dit « culte des images »⁴⁹⁴, bien que la formule soit abusive, qui au XIII^e siècle ce dessina. En fait, nous refusons de parler de culte des images pour préférer l'expression du culte attaché aux vraies images. En effet, le visuel prend en ce début du XIII^e siècle une véritable force puisqu'il concurrence le sacramentel : le « culte » de la vraie image du Christ conservée à Rome en l'église Sainte-Croix-de-Jérusalem se voit conférer en 1216 des indulgences⁴⁹⁵. Manifester l'invisible est une chose courante dans l'art médiéval. Cela passe par l'immobilité suggérant l'ordre stable des choses invisibles. Même si quelques méandres décrits pas Jean Wirth à propos de la transformation des images au début du XIII^e siècle reste parfois sujet à discussion, nous relevons avec lui que les visions mystiques des religieux ont pu stimuler le développement iconographique afin de réaliser des images complexes sans pour autant justifier l'accès aux gens non lettrés à une intelligence de l'image didactique⁴⁹⁶ tel que Hans Belting a pu le défendre. Jean Wirth l'appelle le « surnaturel visible », mais qu'importe la formulation, l'évocation d'une image prenant plus d'importance dans le réel. Il est certain que les nouveaux rapports qui voient le jour entre les signes et les choses vont donner un sens plus prégnant au surnaturel. La consécration faisant de l'hostie, le corps du Christ est définie en 1214 avec le quatrième concile de Latran. Avec la présence réelle du Christ dans l'hostie devait s'affirmer encore la quotidienneté du miracle grâce à la présence du surnaturel dans le réel. L'élévation de l'hostie se généralisant également, il allait de paire que désormais le

⁴⁹¹ *Idem*, p. 269.

⁴⁹² Isaïe, LX, 19, 20.

⁴⁹³ J. Baschet, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*, École française de Rome, Rome, 1993, p. 259.

⁴⁹⁴ Cf. J. Wirth, « L'apparition du surnaturel dans l'art du Moyen Âge », Françoise Dunand, Jean-Michel Speser, Jean Wirth (éds.), *L'image et la production du sacré*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1991, p. 139-164.

⁴⁹⁵ *Ibidem*.

⁴⁹⁶ *Idem*, p. 161.

miracle surnaturel devait se rendre visible⁴⁹⁷. Est-ce là l'explication à la profusion de calices dans les mains des anges de la voûte brivadoise ? La fin des temps, annoncée dans cette chapelle, est enseignée constamment dans l'eucharistie : cela exige du spectateur son action et l'aide à concevoir sa propre finitude. Assurément la fin des temps implique le visible et l'invisible.

Nous n'avons jamais utilisé la liturgie afin d'expliquer directement les images : sauf si des indications précises existent. On voit dans quels non-sens cela peut mener : c'est bien l'essence de la liturgie, son fonctionnement, et son utilisation des textes qui peuvent aider. Si on ne sépare pas la messe, de l'office divin, les sacrements des actes paraliturgiques ou encore les liturgies ambulatoires des circulations de pèlerins on est certain d'atterrir dans une interprétation de la liturgie floue et féérique, rassurante, mais inadaptée à la période médiévale. Est-il possible de parler de circuit liturgique à partir des images ? Est-il possible d'expliquer une chapelle grâce à sa titulature ? Est-il possible de lier directement une image de la passion au déroulement de la liturgie de la passion ? Certainement pas de manière assurée, et nous essayons de nous en garder, mais il est possible de remarquer que la culture liturgique, l'imprégnation et le mélange des traditions liturgiques de chaque église étaient plus accentuées au Moyen Âge qu'aujourd'hui et que par conséquent, ce n'est pas l'épiphénomène qui nous intéresse d'abord, mais le sens global. La liturgie participe à l'identité d'une église.

La mort était redoutée, mais elle n'était crainte que dans la mesure où son heure n'était pas connue et qu'il fallait se préparer sans cesse à l'accueillir. Cette prescription toujours d'actualité pour le croyant d'ailleurs, prenait parfois la forme suivante : le sujet pouvait à la fin de sa vie enfile le froc du moine *ad succurrendum* pour être secouru au dernier moment⁴⁹⁸. La forme la plus courante était la fondation obituaire. Les nécrologes du XII^e siècle se sont d'ailleurs élargis à des personnes plus modestes. Bientôt le fidèle put ajouter à cette inscription obituaire, une fondation d'anniversaire en offrant un bien-fonds dont le cens annuel paierait la messe et les prières à dire le jour de l'anniversaire de sa mort. Les communautés étaient de véritables gestionnaires de la mort. Les noms étaient lus le matin au chapitre puis évoqués au canon de la messe. Tous n'entraient pas dans la terre sacralisée du cimetière : les criminels, les pêcheurs non repentis, les chevaliers morts au tournoi où les excommuniés en été rejetés. Les bienfaiteurs et les riches protecteurs, les dignités des chapitres, les évêques étaient enterrés dans l'église elle-même.

Qu'on le retienne : il n'a jamais été question, dans les témoignages anciens, d'une exposition des chanoines défunts dans la chapelle Saint-Michel ! Trop d'auteurs ont relayé cette information sans aucun appui textuel : la mauvaise habitude de la calque historiographique est arrivée à créer ici un véritable mythe. Après avoir interrogé quelques grands spécialistes, et à la lecture de Kristina Kruger ou des liturgies des défunts : on ne voit aucunement conduire des corps dans les hauteurs des tribunes. Cette déformation historiographique vient de l'habituel report disciplinaire : lorsque l'on ne peut justifier un fait, on le justifie par une discipline voisine. Ici, l'explication liturgique, invérifiée depuis presque 100 ans avait permis d'installer dans un confort intellectuel des légitimations aux images. Non, il n'est nullement

⁴⁹⁷ *Id.*, p. 144 et ss.

⁴⁹⁸ J.-L. Lemaitre, « L'inscription dans les nécrologes clunisiens, XI^e-XII^e siècles », *La mort au Moyen Âge*, Strasbourg, 1976, p. 153-167.

question de monter dans la chapelle Saint-Michel des corps. Anne Courtillé avait pourtant à plusieurs reprises reporté l'anecdote et de chapelle, du guide à la publication de renom, cet espace était devenu une chambre funéraire où il se passait une liturgie formidable. Après avoir épluché les différents livres liturgiques, les cérémonies particulières, les morceaux de rituels glanés dans les anciennes enquêtes, les bréviaires les plus prolixes, nous arrivons uniquement à déclarer que la célébration de l'office des défunts, qui n'a rien à voir avec la cérémonie d'enterrement, mais qui se constitue comme un office, n'était pas toujours récité dans le chœur de la collégiale : voilà l'unique certitude. Le récent article consacré à *L'archange saint Michel, de la psychostasie au culte des morts, à la lumière de quelques exemples français, vellaves et alti-ligériens*⁴⁹⁹ montre combien l'on s'égare à mélanger l'iconographie antique avec la pratique catholique. Non, le « culte des morts » n'existe pas dans l'Église : il n'existe qu'un culte des saints ajouté d'un droit à la prière pour les morts, ce qui n'est pas identique. Il suffira pour s'en convaincre de suivre les spécialistes que sont dom Jacques Dubois ou Jean-Loup Lemaître. Célébrer la mémoire des défunts ne correspond pas à une juste définition du mot culte. Voilà le seul témoignage que nous aillons à propos de la chapelle en 1829 : « Les murs de cette dernière étaient peints à fresque, ainsi que la voûte, et représentaient les divers combats et le triomphe de l'archange contre l'ange déchu ou le diable, et l'on n'y célébrait que l'*office des morts* »⁵⁰⁰. Cette mention correspond à une liturgie précise, n'ayant rien à voir avec l'exposition du corps. Elle devient en 1880, une chapelle qui « était consacrée aux morts », puis ensuite par méconnaissance de l'office divin les auteurs se sont retranché sur leur connaissance de la liturgie, c'est-à-dire sur la liturgie du prêtre, se reportant à un missel et non à un bréviaire, ils en ont déduit que la seule *liturgie des morts* existante était celle de l'enterrement : voilà d'où vient l'aberration. On ne peut saluer la mauvaise tendance à venir expliquer les images par des liturgies inventées dans des publications pourtant récentes. Trop facilement le mot « liturgie » est devenu le mot magique venant justifier tout et son contraire.

On ne connaît donc pas exactement les circonstances de l'office des morts à Brioude ni de la messe d'enterrement. On sait par contre que les chanoines de la cathédrale du Puy faisaient pour la *processio pro mortuis* une messe des morts à l'autel de la Croix « *et facit officium unus clarjastre* »⁵⁰¹. Nous n'avons rien vu de tel pour Brioude. On sait uniquement que l'office des morts qui devait se réciter dans le chœur de la collégiale était également, à certaines périodes de l'année, récité ailleurs. Si l'on croit le premier auteur qui l'évoque, alors ce lieu situé à l'extérieur du chœur pourrait être la dite chapelle Saint-Michel. Rappelons, que l'office des défunts n'est pas si exceptionnel et qu'il constitue un office surrogatoire. Des offices

⁴⁹⁹ B. Sanial, « L'archange saint Michel, de la psychostasie au culte des morts, à la lumière de quelques exemples français, vellaves et alti-ligériens », *Autour de l'archange Saint-Michel. Actes du colloque tenu à Aiguilbe (Haute-Loire) en août 2009*, Éditions des cahiers de la Haute-Loire, 2012, p. 197-222. L'affirmation suivante amplifie, sans justification, une phrase d'Anne Courtillé : « elle a servi de dépositaire "où étaient déposées les dépouilles de chanoines défunts" avant leurs funérailles ».

⁵⁰⁰ Baron de Talairat, *Notice historique sur l'Église et le Chapitre de Brioude*, Le Puy, 1829, p. 21.

⁵⁰¹ « Ancien cérémonial de l'église angélique du Puy », transcrit par J.-B. Payrard, *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, t. 6, 1876-1877, p. 63. L'ensemble du cérémonial : « Ancien cérémonial de l'église angélique du Puy », transcrit par J.-B. Payrard, *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, t. 5 (1874-1875) : p. 585-594, t. 6 (1875-1876) : p. 77-82 ; p. 176-184 ; p. 461-474 et t. 7 (1876-1877) : p. 60-68.

s'ajoutant à la liturgie ou remplaçant l'office ferial à un jour donné existaient. On trouve des offices pour la Vierge, par exemple ou pour un saint patron ou pour la Croix, on peut alors parler d'offices votifs. C'est ainsi que depuis une date indéterminée, il existait à Brioude un office surrogatoire consacré à Julien. L'office des défunts est un office récité certains jours de la semaine, voire quotidiennement en plus de l'office du jour. L'office des morts⁵⁰² pouvait aussi remplacer l'office du jour en certaines circonstances comme les funérailles, un trentain, ou des fondations d'anniversaires. Le *cursus* même de l'office des défunts n'est pas complet car il se constitue des vêpres, des matines de 9 leçons se terminant par les laudes. Il ne s'agit naturellement pas de l'office du jour de la commémoration des fidèles défunts du 2 novembre. La rubrique du bréviaire de 1420 n'est pas très explicite mais celle du bréviaire de 1654 nous renseigne : l'office des défunts était récité à Brioude en n'importe quelle férie n'étant pas empêché par une fête de 9 leçons. Il se récitait avant les matines du jour dans le chœur. Dans certaines circonstances il était récité en dehors du chœur « et pour la dévotion seulement »⁵⁰³.

b) *Les vertus triomphent*

Voilà encore un thème où le bien a triomphé. On parle fréquemment du combat des vices et des vertus : mais n'est-il pas ici question de leur succès ? En effet, aucune vertu n'est en difficulté : toutes ont déjà tué le vice. Les vertus tuent d'un coup de lance une petite femme aux cheveux effilés. Auréolées comme les anges, les vertus ne portent pas d'autres signes distinctifs. Sur l'ébrasement de la baie sud-ouest (baie n°45) se trouve CONCORDIA tuant un vice et sur le doubleau se trouvent SPES et FIDES. Sur l'arc-doubleau situé au nord-est (piliers n°61 et 62) se trouvent deux vertus écrasant des vices. Ces vertus sont plus richement vêtues que les autres : elles portent une tunique rouge ou pourpre, un superhuméral et un loros. L'une d'elle au moins est couronnée. Une inscription identifie l'AVARICE tuée d'un coup de lance. Dans l'ébrasement de la baie du mur sud (baie n°44), se trouve encore CARITAS tuant CUPIDITAS et HUMILITAS tuant SUPERBIA, on aperçoit également PACIENCIA tuant IRA, et une autre vertu tuant un vice dont les inscriptions ont disparu. Toutes les vertus tiennent une lance et tranchent la gorge de leur adversaire ; hormis la vertu de l'ébrasement gauche de la baie n°44 qui déchire le visage du vice avec ses propres ongles.

Au-dessus des vertus du nord-est (piliers n°61 et 62), la main de Dieu le père vient bénir. De l'autre côté au-dessus des vertus situées sur le doubleau sud, se trouve le Saint-Esprit figuré dans une colombe (SPS SCS). Il faut donc signaler la présence figurée de la Trinité : Père, Fils et Esprit. Deux autres médaillons présentent des têtes nimbées assez peu identifiables : peut-on y voir la Vierge Marie ?⁵⁰⁴

L'image des vices et des vertus n'est pas rare : cependant une telle figuration est moins commune. Les allégories féminines des vices et des vertus sont issues de la *Psychomachie* de Prudence datant du IV^e

⁵⁰² J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [Enligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>, p. 104.

⁵⁰³ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, *Bréviaire de Brioude*, 1654, vol. 3, p 13.

⁵⁰⁴ A. Courtille, *Brioude et la basilique Saint-Julien*, *op. cit.*, p. 82.

siècle⁵⁰⁵. Les origines de ce thème et les causes de son grand succès au Moyen Âge avaient été exposées en son temps par Émile Mâle⁵⁰⁶ où il avait montré l'influence exercée par le poème repris par les écrivains médiévaux et illustré maintes fois dans les manuscrits ou les peintures à fresque. Le récit sépare justement le combat de l'extermination des vices. Homère avait personnifié la discorde dans l'*Illiade* et dans les *lois*. Platon mettait en scène le respect, l'équité et la sagesse alors que Sénèque et Claudien avaient mis en scène les Vertus et les vices également. Il faut rappeler aussi que les divinités romaines avaient déjà été nommées *Spes*, *Fides*, ou *Concordia* ... Les poètes latins s'en sont inspirés. À la fin du II^e siècle, *De spectaculis* de Tertullien évoque la lutte entre les Vices et les Vertus. Au III^e siècle, saint Cyprien consacra le treizième hymne du *Péristéphanon* au même thème. Puis c'est Isidore de Séville, saint Aldhelme au VII^e siècle, et le moine Autpert, Théodulfe dans son *De septem Vitiis capitalibus* qui en parlent. Au IX^e siècle, Jean Scot Erigène et Rémi d'Auxerre utilisent le thème ainsi qu'Alain de Lille et Pierre de Celles au court du XII^e siècle. Dans les poèmes de Prudence, seule la foi s'élançait au combat, avec la poitrine découverte et les cheveux non taillés, alors que les autres allégories sont figurées en guerriers : « À la différence de Prudence, l'artiste de Brioude nous montre les véritables filles du Dieu d'Amour et d'Humilité »⁵⁰⁷.

La figure féminine illustrant la vertu est particulièrement apparue dans la sculpture. Mais elle ne pouvait être un support aussi libre qu'une page de manuscrit⁵⁰⁸. On en était venu à synthétiser le récit de Prudence dans une seule scène, la dernière, pour faciliter sa représentation. Dans ce contexte, la femme en longue tunique était parfois coiffée d'un heaume et, bien souvent, elle était armée d'une lance, ou d'une épée et d'un bouclier. La femme armée se penche alors sur un démon personnifié, accroupi et transpercé par son arme. On trouve ces figures particulièrement en Saintonge, en Poitou⁵⁰⁹ ou en Bourgogne⁵¹⁰. L'église de Parthenay en possède des exemplaires placés dans les voussures du portail. Les fresques de Montoir montrent encore des vertus casquées, sans lance, tandis que les fresques de Tavant les montrent armées. Comment ne pas penser au portail nord de la façade de la cathédrale de Strasbourg (deuxième moitié du XIII^e siècle) où figurent les vices et les vertus couronnées certes, mais comme à Brioude vêtues de robes longues et de lances. Dans l'iconographie d'Auvergne on trouve encore le thème des vices et des vertus à Notre-Dame-du-Port par exemple. Dans cet édifice, les figures n'ont rien à voir avec les femmes brivadoises puisqu'il s'agit d'hommes en armes, foulant aux pieds le vice personnifié.

On peut regrouper les allégories telles qu'elles sont figurées dans la chapelle. Sur la baie n°45 se trouvent, la foi, l'espérance, l'unité et une autre vertu. On sait d'après le poème de Prudence que l'on

⁵⁰⁵ Sur les messages de la *Psychomachie* cf. B. Bureau, « L'utilisation de la Bible dans la *Psychomachie* de Prudence », *Vita Latina*, n°168, 2003, p. 94-124.

⁵⁰⁶ É. Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, Paris, 1910, 3^e édition, p. 123-160.

⁵⁰⁷ X. Bredin, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire) : Brioude et Auzon*, Mémoire de maîtrise, Paris IV, 1992-1993, p. 31.

⁵⁰⁸ Cf. C. Fraïsse, « Un traité des vertus et des vices illustré à Moissac dans la première moitié du XI^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 42, 1999, p. 221-242.

⁵⁰⁹ P. Deschamps, *Le combat des vertus et des vices sur les portails romans de la Saintonge et du Poitou*, Henri Delesques, Caen, 1914 ; H. Le Roux, *Le combat des Vertus et des Vices dans l'art roman du Poitou-Charentes*, 2006.

⁵¹⁰ M. Terzio, *Étude iconographique des vertus et des vices sculptés dans l'art roman bourguignon*, 1995.

oppose la foi au paganisme et à l'idolâtrie (*Fides vs. Veterum Cultura Deorum*). Le peintre a lié la foi avec l'espérance. L'espérance est donnée chez Prudence dans le combat de l'humilité et de l'espérance contre l'orgueil et la tromperie (*Mens Humilis et Spes vs. Superbia et Fraus*). À cela il faut ajouter l'unité et la foi, unies contre la discorde nommée hérésie (*Concordia et Fides vs. Discordia cognomento Haeresis*). Sur le doubleau opposé (pilier n°61 et 62) se trouvent certainement la raison et la charité combattant l'Avarice puisqu'il se trouve la mention *avaritia* (*Ratio et Operatio vs. Avaritia*). Enfin sur la grande baie n°44 située au sud se trouvent l'humilité et l'espérance combattant l'orgueil et la tromperie (*Mens Humilis et Spes vs. Superbia et Fraus*) mais également la patience luttant contre la colère (*Patientia vs. Ira*). On retrouve encore une fois sous les mots charité et cupidité la référence au titre de Prudence nommé *Ratio et Operatio vs. Avaritia*, c'est-à-dire la raison et la charité combattant l'avarice. Enfin, on peut conclure, par déduction, que la vertu située à droite en haut, dans l'ébrasement de la baie sud (n°44) était dédiée au thème de la tempérance contre la débauche (*Sobrietas vs. Luxuria*) qui est le seul thème de Prudence n'ayant pas été encore cité ici. Naturellement lié à notre première analyse des anges combattant, l'action même des vertus, ici figurées toutes comme des anges avec une même unité d'habillement, donne de l'ampleur au thème de la guerre contre le paganisme et le vice⁵¹¹. Dans son texte, le Christ donne aux vertus, la victoire finale, symbole du triomphe de la foi sur le monde païen.

À ces vertus originales s'ajoutent deux rois couronnés par des anges. Ces deux élus portent les mêmes ornements que les anges. S'agit-il de la récompense des justes⁵¹² ? On peut penser aux Béatitudes (Mat. V, 3-10), à la théophanie évangélique de Matthieu (Mat. XXV, 34) ou à la seconde épître à Timothée de Paul (2 TM, II, 12). Mais il s'agit peut-être simplement de l'évocation de la couronne de vie par Jean dans l'Apocalypse (Ap. II, 10). Voici l'iconographie des justes et du royaume des justes qui se trouve être comparée au jardin céleste de la Genèse et au sein d'Abraham que l'on voit dans la parole de Lazare et du Mauvais riche dans l'Évangile de Luc (Luc XVI, 19-31) ou la Jérusalem Céleste (Ap. XXI, 2).

Ensuite l'iconographie prend deux aspects. Il semble que les grotesques insistent sur la destination même de la guerre physique : un homme au triple visage répondant à la Trinité sainte porte un turban et crache des liens feuillagés. Cet homme est situé sur le doubleau nord-est. S'agit-il d'une représentation de l'homme musulman ? Dans ce cas l'idée de croisade se renforce encore. Non loin, se trouve deux colombes : se dirigent-elles vers lui ? Enfin, au-dessus du doubleau se trouve, un masque d'ours hybride ressemblant étrangement aux deux masques sculptés sur des clefs d'arcs : l'un situé au-dessous de la chapelle et l'autre situé sur l'arc de la façade du porche sud. Est-il possible de trouver un lien entre ces masques ? Sont-ce des bornes iconographiques révélant un parcours qui signale la présence de liturgies ambulatoires ?

⁵¹¹ Cf. P. Lardeaux, « La représentation des vices dans la scène du Jugement dernier », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société. 15 au 17 juin 2011*, à paraître ; X. Bredin, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire) : Brioude et Auзон*, mémoire de maîtrise, Paris IV, 1992-1993.

⁵¹² X. Bredin, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire) : Brioude et Auзон*, Mémoire de maîtrise, Paris IV, 1992-1993, p. 35-37.

L'autre groupe représente des hommes divers : on trouve des atlantes, des ouvriers et des saints. Si leur datation ne fait pas l'unanimité, on peut en tout cas remarquer que ces trois types d'hommes venant terminer la fresque dans le registre le plus proche du sol pourraient représenter le monde des vivants. Il manquerait peut-être ceux qui se battent, dans la hiérarchie des trois ordres. L'historiographie avait insisté sur la présence des tailleurs de pierre, des charpentiers et d'un architecte, mais pas des personnages auréolés de la pile nord. Qui sont ces saints auréolés situés sur la pile n°62 ? On distingue un homme barbu. On peut cependant rappeler que les corporations du chantier peuvent être comparées encore à la vision d'Isaïe (Isaïe LX. 10). On peut également les associer à la phrase « Et mes élus jouiront de l'œuvre de leurs mains » (Isaïe LXV. 22). Et puis vient la séparation par des linges feints tendus à des clous. Ces linges faisaient le tour de la chapelle : cette borne, propre aussi bien à la liturgie qu'à la symbolique, montre deux mondes. Ceux deux mondes les voici : il y a d'abord le notre où le trompe l'œil du drapé expose la matière puis il y a celui de la vision (les anges et Dieu) qui lui joue avec les formes et les couleurs dans un renoncement assumé de la profondeur, de la perspective et de la lumière terrestre. Cet ailleurs nous est donné à voir : la peinture accomplit la vision et délivre ses messages.

2) Des chapelles angéliques ?

Nous l'avons évoqué, les rez-de-chaussée des porches semblent avoir été dotés, dans un premier temps, du programme peint des vaisseaux. Si au Nord les nuées ou les marbres s'apparentent à ceux des premières piles peintes (n°14 et 15), les voussures du porche sud semblent avoir été pourvues de jeux perspectifs rappelant les motifs des piles des tribunes ou du collatéral sud (n°6, 7, 10) ajoutées de quelques personnages saints. Ces derniers, s'apparentaient-ils aux saints de la chapelle Saint-Michel (pilier n°62) ? Il s'agit, visiblement de bustes de saints, rappelant la formule du buste de roi figurant dans la tribune de ce porche sud.

À cette iconographie liée à celle des vaisseaux s'ajoute les peintures des tribunes des porches qui ont pu être réalisées simultanément. Dans la tribune du porche sud se trouve un ange richement vêtu. Il porte une tunique courte ornée à sa chute de pièces de métal et de pierreries. Habillé comme un soldat romain, on pourrait presque croire qu'il s'agissait d'un Julien combattant, mais il n'en est pas question. Cet homme combattant porte des ailes au dos et foule au pied un être dont la queue apparaît partiellement. Cet ange aux deux paires d'ailes est encore une fois placé sur un fond coloré formé de bandes diverses. Les pieds de l'ange dépassent sur un cadre formé de petits arcs. Des écailles s'ajoutent à une crête ressemblant à une grande dorsale. L'ange de caractère supérieur – s'agit-il de Michel encore – foulerait-il aux pieds la bête immonde ? Il penche un peu la tête du côté de l'orient. Sa main portait peut-être une lance. Ne voit-on pas ici, une fois nouvelle, la figure qu'on veut voir dans la chapelle voisine, qui cette fois devant nous, combattrait le dragon ? Cette figure enfin, rappelle simplement, le grand ange Michel du mur précédent : celui combattant le dragon vêtu de mailles et frappant. Est-ce à dire que Michel triomphe à Brioude dans toutes les tribunes ?

Juste au-dessous de lui se trouve encore une tête de saint ou d'ange, couverte d'une tunique et d'un *pallium*, prenant place nouvellement sur un fond coloré : peut-on l'identifier ? Au sommet du cul-de-four se trouve une tête barbue, dotée d'un nimbe crucifère et d'un regard franc. Assurément placé dans une grande mandorle, dont on remarque le bord coloré à sa droite, il s'agit d'un Christ. Ce dernier était placé au-dessus de plusieurs anges, de saints et d'un Michel ayant tué la bête : cette iconographie complète parfaitement le cycle de la chapelle Saint-Michel ? D'ailleurs les mêmes attributs et les mêmes vêtements ont été utilisés : l'ornement des abords est également pontifié. Des cadres colorés, comme dans la chapelle, accentuent les effets de l'architecture et fragmentent les visions que le peintre a jouxté toutes ensembles. Enfin, la pose de cet ange nous fait penser à l'archange Michel de la tribune du Puy qui, de même, lève la main droite et pique sous son pied gauche, un dragon enroulé. La figure du saint – dont on n'aperçoit aujourd'hui plus que le buste – était-elle, comme au Puy celle d'un saint martyr, possédant un livre et une palme dans ses mains ? Était-il réalisé sur le modèle d'Etienne représenté au porche occidental de la cathédrale du Puy ?⁵¹³

À l'architecture feinte de la chapelle Saint-Michel (on y voyait des colonnettes portant les tailloirs réels), s'ajoute ici des pilastres cannelés. La bichromie utilisée pour fabriquer ces trompes l'œil rappelle assez bien les jeux de peintures anciennes, tant antiques que carolingiennes. Le principe technique de cette figure est connu, la publication menée par Christian Sapin l'a montré à propos d'un chapiteau de l'oratoire Saint-Etienne⁵¹⁴. Et de lumière, il peut-être question dans ces peintures apportant de l'éclat. Même si, les faux appareillages ont été refaits, il apparaît bien ça et là d'anciennes parties peintes montrant un appareil beige (même blanc) avec un joint ocre (bien jaune) flanqué de brun-rouge⁵¹⁵. Il s'agit justement des couleurs utilisées sur le décor feint. Arnaud Timbert avait souligné le caractère proprement symbolique de cette lumière peinte en couleurs claires sur les voûtes du monde *roman* ou *gothique*⁵¹⁶. Les rinceaux du XIX^e siècle⁵¹⁷ semblent respecter les formes anciennes ou s'y assimilent⁵¹⁸. Et dans ce décor de lumière, sous le regard d'un Christ sommital, se trouve encore des médaillons de rois penchant la tête et l'index levé désignant son triomphe sur l'âme humaine. Ces médaillons, dont il n'en reste qu'un, portaient chacun un roi, mais on ne peut pas parler des vieillards de l'Apocalypse.

⁵¹³ Sur ce sujet Cf. A. Courtillé, « Influences byzantines dans quelques décors peints de la France romane », *Hortus Artium Médiævalium*, vol. 4, 1998, p. 91. Sur une application des fonds d'aplats sur l'enduit des rehauts de bruns avaient été peints avant que les rehauts de blancs ou d'ocres clairs ne viennent apporter la lumière.

⁵¹⁴ C. Sapin (dir.), *Peindre à Auxerre au Moyen Âge IX^e – XIV^e siècles. Dix ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre et à la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre*, Centre d'études médiévales d'Auxerre et Éditions du CTHS, 1999, p. 75.

⁵¹⁵ Cf. Volume VI, fig. n°213, p. 343.

⁵¹⁶ A. Timbert, « Les identités chromatiques de la lumière : la polychromie d'architecture », *De verre et de pierres. La lumière dans l'architecture du Moyen Âge*, 2011, à paraître.

⁵¹⁷ Les motifs représentés dans cette chapelle ont été dessinés par l'architecte Petitgrand en 1906. Cf. Volume II, fig. n°27, 28, 29, p. 239.

⁵¹⁸ On en trouve de semblables Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers. Cf. M.-T. Camus, C. Andrault-Schmitt (dir.), *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. L'œuvre romane*, Éditions Picard, CESCUM, 2002, p. 226.

Dans la tribune suivante, placée au nord, il n'y a pas autant de vestiges. Des formes feintes, de carrés, de losanges et de fleurs apparaissent être repeintes il y a deux siècles. On ne remarque rien d'authentiquement *roman*. Tout au mieux, voit-on des anges thuriféraires repeints également sur les traits d'une peinture *gothique*. Ces anges encensent une petite figure sculptée : s'agit-il d'un Christ placé sous une arche ? Est-ce là le réemploi d'une sculpture de l'ancien chancel carolingien ? Il se trouvait en face de l'absidiole qui portait peut-être encore un décor dont on ne saura plus jamais rien. Il reste un faux appareil gris-noir avec joint blanc flanqué de brun-rouge rappelant facilement les appareils du *gothique* de la cathédrale de Clermont, peints sûrement dans le XIV^e siècle. Ces claveaux peints en noir ne rappellent-ils pas la Volvic des grandes baies rayonnantes ? L'obsolescence de la pierre claire et des jeux polychromes aurait ainsi triomphé à cette période. Le gris froid du *gothique* clermontois aurait été en vogue.

Des anges sont peints, sûrement un peu plus tard que dans les chapelles susdites, peut-être aussi pour un autel dont la dédicace reste incertaine. Cet espace bas était tout entier dédiée à Michel. On a assez peu parlé de cette peinture qui, pour n'être que peu lisible faute d'une restauration accomplie, n'en reste pas moins intrigante. Voici les deux plus grandes figures de la collégiale de Brioude qui nous soient parvenues. Oserait-on en imaginer d'autres placées au droit des baies des collatéraux ? Ces deux grands Michel représentent bien l'archange en action : celui qu'on attendait voir agir dans la chapelle. On compte neuf protagonistes. Il se trouve un Michel pesant les âmes portant une balance où jouent deux diables, un autre combattant le dragon dont on devine la présence, puis un cavalier et un cheval jouant de la lyre. Sur l'ébrasement de la baie des ailes doubles semblent signaler la présence renouvelée d'anges.

L'archange Michel qui tient une balance⁵¹⁹ est présenté comme un saint auréolé et hiératique. On connaît bien cette figure sculptée sur les tympan ou peint aux Jugement derniers : voilà que l'iconographie visible dans la nef se fait bien plus facile et lisible : sommes nous dans le milieu du XIII^e siècle, qui prend le soin d'une pédagogie ? Le sujet du Jugement dernier si facilement évoqué dans l'historiographie est pourtant plus complexe⁵²⁰. Le monde des morts est semblablement dépeint dans les religions antiques : « Déjà Platon, dans le mythe d'Er, au livre X de la République, avait admis le principe d'un accomplissement nécessaire de la justice, apportant une récompense aux hommes vertueux et infligeant des châtements aux méchants, soit dans cette vie soit après la mort ; en outre, il situe le séjour des âmes justes dans le ciel et celui des âmes coupables dans les profondeurs de la terre »⁵²¹. L'utilisation de la balance est un poncif. Comme l'Hadès, le Shéol des Juifs est la demeure de tous les morts, séjour ténébreux mais démuné de pénitences. Jusqu'au V^e siècle avant notre ère, les écrits judaïques ne portent aucune empreinte de l'idée d'une récompense dans l'au-delà. Jérôme Baschet souligne que même le livre de Job, qui est pourtant une interrogation sur le paradoxe du juste persécuté, n'adopte pas cette solution.

⁵¹⁹ J. Fournée, « L'archange de la mort et du Jugement », *Millénaire monastique du mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinage au mont*, Paris, 1971, p. 76.

⁵²⁰ Cf. J. Baschet, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*, École française de Rome, 1993.

⁵²¹ *Idem*, p. 16.

De même dans les psaumes, le juste appelle une résolution terrestre de l'injustice⁵²². Les passages apocalyptiques d'Isaïe, d'Ezéchiel et de Daniel semblent donner véritablement une nouvelle tournure et réaliser la justice divine dans un châtement des impies et dans une dimension cosmique. Jérôme Baschet a rappelé que les textes non-canoniques de l'Apocalypse juive ont donné à l'enfer un ton plus affirmé⁵²³. Luc dans la parabole de Lazare montre l'opposition du pécheur au juste situés dans deux lieux différents, tandis que Matthieu (Mat. 24-25) a décrit le fondement scripturaire de l'idée chrétienne du Jugement dernier (2, 31-46)⁵²⁴. L'Apocalypse de Jean et l'épître aux Hébreux (6, 1-2) parlent de la résurrection des morts. Dans plusieurs passages, le Nouveau Testament vient donc confirmer l'idée d'un Jugement dernier. L'apocatastase chez Origène théorise le retour final de toutes les créatures, y compris de Satan, ce qui n'a pas toujours intégralement été accepté. Augustin aura distingué différents degrés de la miséricorde divine. Ensuite certains auteurs ont insisté sur la valeur du châtement matériel tandis que d'autres ont accentué la notion de punition de l'âme pour affaiblir ainsi la conception du tourment éternel⁵²⁵. Avec Augustin fut acquit de manière plus définitive, le principe du châtement éternel. De même, il considéra que les âmes recevaient, dès la mort, un sort conforme à leurs mérites. L'idée même du châtement divin aura donc mûri pendant près de six siècles⁵²⁶. Même l'idée des châtements et de la forme du chemin à accomplir dans la mort n'a pas été faite d'un seul bloc, plusieurs idées s'affrontaient. Pour la nature du châtement de l'âme, au XII^e siècle, deux traditions s'affrontaient : celle de Grégoire (où les âmes séparées pouvaient être torturées par un feu matériel) et celle d'Augustin (où l'on niait le châtement matériel). L'imagerie même du Jugement dernier tarda à venir. Il fallut attendre le IX^e siècle pour en avoir toutes les composantes⁵²⁷. On peut également distinguer différents jugements, comme le jugement individuel, le Jugement dernier et la fin des temps⁵²⁸. Dans le monde *roman* ce n'est pas le thème majeur, il est plus fortement concurrencé par les théophanies intemporelles comme la majesté du Christ ou la gloire divine des quatre évangélistes. Jérôme Baschet décrit la résistance des artistes à ce thème durant cette période. Mais on rechignait à devoir infliger le rôle du séparateur au Christ qu'on préférerait voir de manière intemporelle et absolue, en attente au ciel : c'est bien Michel qui assumait cette tâche. Et l'image même d'un Christ tranchant lui-même, comme on le voit à Conques, resta exceptionnelle pour cette période. L'intemporalité de cet éternel, dont nous avons déjà parlé, est importante car elle peut souligner qu'il ne s'agit pas strictement d'un futur mais bien d'un présent eschatologique, c'est-à-dire une réalité invisible pour les vivants mais déjà réalisée où les justes peuvent accéder après leur mort, du moins dans la tradition d'Augustin⁵²⁹.

⁵²² *Id.*, p. 17.

⁵²³ *Id.*, p. 18.

⁵²⁴ *Id.*, p. 19.

⁵²⁵ *Id.*, p. 23 et ss.

⁵²⁶ *Id.*, p. 28.

⁵²⁷ *Id.*, p. 137 et ss.

⁵²⁸ M. Angheben, « Les Jugements derniers byzantins des XI^e – XII^e siècles et l'iconographie du Jugement immédiat », *Cahiers archéologiques*, n°50, 2002, p. 105-130.

⁵²⁹ M.-T. Gousset, « La représentation de la Jérusalem Céleste à l'époque carolingienne », *Cahiers archéologiques*, Éditions Klincksieck, Paris, p. 47-60.

Pour maîtriser solidement la vénération des êtres invisibles, l'Église a promue une spiritualité qui donne aux archanges, et à Michel de surcroît, une primauté incontestable. Dès le début du VI^e siècle, en Gaule, les litanies invoquaient Michel et Gabriel. Le grand succès de Michel n'est pas entièrement connu. Des sanctuaires, des iconographies et une liturgie attachée à Michel apparaissent dès le IV^e siècle en Orient en Égypte et en Asie Mineure, puis en Occident⁵³⁰. Le succès des archanges fut grand : l'archange Uriel, qui n'était pourtant pas nommé dans la Bible, jouissait d'une certaine notoriété et, au début du VII^e siècle, l'ancienne cathédrale de Milan comprenait même une tour à sa dédicace⁵³¹ ! Comme pour l'enfer, les visions allaient aider à affirmer la présence de Michel : il se manifesta au Monte Gargano en 492⁵³². Sa dédicace se multiplia dans les chapelles situées en hauteur, d'abord en dehors puis à l'intérieur des églises : « Cette présence des chapelles angéliques, dont la postérité dans l'art *roman* est bien connue, manifestait déjà la Cité sainte »⁵³³. À Brioude l'image de Michel descend jusque dans le collatéral, devant un escalier menant à sa chapelle. L'habit byzantin, impérial, dont nous avons parlé plus haut semble désormais être bouleversé. L'archange qui pèse les âmes n'est-il pas vêtu comme un prêtre ?

Michel Baudot a plutôt présenté son rôle de pondérateur, car le mot *pondérator* signifie « celui qui pèse »⁵³⁴. En effet, dans les balances des saints Michel, il ne se trouve pas toujours des âmes ; par conséquent l'auteur propose d'évincer le terme de « peseur d'âmes ». Et saint Michel qui s'est sûrement substitué en un premier temps à Mercure, avait même, dans certains calendriers, pris son nom⁵³⁵. L'occasion, ici et pour l'auteur de rappeler la force du syncrétisme chrétien, infusant les images et les symboles universels : « On reconnaîtra, malgré d'évidentes analogies formelles, qu'il n'a pas plus été engendré par Mercure que par l'un quelconque des autres dieux et héros des religions iranienne, grecque, romaine ou celtique, mais qu'il a effectivement repris certaines de leurs fonctions symboliques, en les épurant, en les magnifiant dans une lumineuse finalité de grâce et de salut »⁵³⁶. Saint Augustin précisant le sens de la pesée, était venu donner aux artistes de quoi fixer l'image du pondérateur, il fut imité non sans entorses⁵³⁷. Car la confrontation iconographique du bon et du mauvais être pesé dans la balance semble figer l'image antique du jugement, et d'opposer la formule « homérique » à la formule « augustinienne »⁵³⁸. On ne sait pas comment il avait été géré à Brioude.

De l'autre côté, Michel vêtu de maille et d'une couronne donne un coup de lance au dragon. L'habit militaire et la couronne apparentent Michel aux archanges *gothiques* correspondant plutôt à

⁵³⁰ Cf. P. Faure, « L'ange du haut Moyen Âge occidental (IV^e - IX^e siècles) : création ou tradition ? », *Médiévales*, vol. 7, n°15, 1988, p. 38.

⁵³¹ K. Heitz, « L'ange carolingien », *L'Ange*, colloque du Cercle européen d'art sacré, Pont-à-Mousson, 1981, p. 100.

⁵³² *Acta sanctorum*, éd. des Bollandistes, t. 48, p. 54-55, 72-80.

⁵³³ P. Faure, « L'ange du haut Moyen Âge occidental (IV^e - IX^e siècles) : création ou tradition ? », *Médiévales*, vol. 7, n°15, 1988, p. 42.

⁵³⁴ J. Fournée, « L'archange de la mort et du Jugement », *Millénaire monastique du mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinage au mont*, Paris, 1971, p. 76.

⁵³⁵ *Idem*, p. 78 et 88-91.

⁵³⁶ *Id.*, p. 91.

⁵³⁷ *Ibidem*.

⁵³⁸ *Idem*, p. 80.

l'iconographie du XIV^e siècle⁵³⁹ : cette image est-elle si tardive ? Tenait-il un bouclier ? L'iconographie l'a souvent présenté de la sorte, comme à Blassac par exemple. Comme pour l'archange du Puy, il arrive que la main gauche soit inoccupée. L'archange d'Ébreuil lutte plus énergiquement. Ce combat du bien contre le mal, est résumé par le combat de saint Michel. Ce compendium du combat renverse le rôle abstrait de l'archange et son existence exclusivement spirituelle devient familière puisqu'elle s'assimile au combat de l'homme en armes. De toute manière, Michel est un combattant aussi bien céleste que terrestre. En 813, Charlemagne avait lancé la vague de célébration de sa fête du 29 septembre dans tout l'empire ; après quoi Michel fut le saint patron attiré des Plantagenêts avant de devenir également celui des Capétiens lors de la Guerre de Cent Ans. Charles VII plaça le royaume de France sous sa protection et Louis XI créa en 1469 l'ordre de Saint-Michel⁵⁴⁰. À partir du XII^e siècle, ses interventions sont plus spirituelles encore et s'est même lui qui tue l'Antéchrist à la fin des temps chez Jacques de Voragine dans la *Légende Dorée*⁵⁴¹. Parfois, dans l'iconographie, il porte la verge comme souvent des hommes clercs qui ouvrent les processions verge à la main. Elle nous renvoie à l'iconographie byzantine qui prévalait en Italie du Nord à la fin du XII^e siècle. En tenant cette verge, Michel appartient à la cour céleste entant qu'ostiaire ou qu'huissier de la cour impériale de Constantinople ; l'ensemble des sept anges dont il était le chef formait ainsi la garde rapprochée du Christ⁵⁴². Le clergé lui-même n'avait-il pas porté quelques attributs parallèles à la signifiante cour céleste ?

Pour autant ce combat n'a pas fait l'unanimité. Les versets 7-11 du chapitre XII de l'Apocalypse de Jean ont fait l'objet d'une double interprétation. Les exégètes ont, dans le combat de Michel, tantôt vu la description d'un événement historique, tantôt décelé plutôt une image symbolique. En effet, voilà de quoi renverser l'interprétation de cette iconographie attachée strictement à la fin des temps : d'aucuns y ont vu plutôt le début. Dans le premier cas, l'Apôtre ferait allusion soit à la chute du Démon au commencement du monde, soit à la défaite future de l'Antéchrist à la fin du monde⁵⁴³ : « C'est en instituant l'Église, en effet, en rachetant l'humanité du péché qui l'asservissait, depuis la faute commise par nos premiers parents, à la puissance de Démon, que le Christ a combattu le dragon »⁵⁴⁴. Les commentateurs ont généralement déclaré que le Christ a vaincu le Diable au moment suprême de sa vie, lors de sa Passion, en l'anéantissant par son Sacrifice rédempteur. Et c'est pour cela, dans cette interprétation que, le combat de Michel se révèle être une simple allégorie du mystère pascal et du crucifiement. Peut-être que le traité de Bérengaud sur l'Apocalypse illustre le mieux cette interprétation⁵⁴⁵.

⁵³⁹ C. Lamy-Lassale, « Les représentations du combat de l'archange en France, au début du Moyen Âge », M. Baudot (dir.), *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinage au mont*, Paris, 1971, p. 56.

⁵⁴⁰ C. Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, 1985.

⁵⁴¹ J. de Voragine, *La Légende dorée*, éd. et trad. A. Boureau, chap. 141, Paris, 2004, 804.

⁵⁴² A. Vauchez, « Saint Michel dans la spiritualité des laïcs au Moyen Âge », *Culte et sanctuaire de saint Michel dans l'Europe médiévale*, 2007, p. 345.

⁵⁴³ F. Avril, « Interprétations symboliques du combat de saint Michel et du dragon », *Millénaire monastique du mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinages au mont*, Paris, 1971, p. 39-40.

⁵⁴⁴ *Idem*, p. 40.

⁵⁴⁵ Migne, *Patrologie latine*, t. 17, col. 877.

Et c'est ainsi que les secrets des liturgies particulières donnent et lient ensemble la célébration de la Passion du 25 mars avec la victoire de saint Michel sur le dragon, dans les martyrologes de Cologne, de Trèves, de Liège ou de Tournai⁵⁴⁶. Le martyrologe de Brioude n'en dit mot. De ce fait, les anges et les saints participent à la Passion du Christ. Pour s'en tenir à l'image de Brioude, il faut bien constater l'absence de la croix. Cela ne permet donc pas de déduire qu'il s'agisse d'une vision allégorique, mais plutôt du combat effectif hormis si – et nous ne le saurons jamais – la lance de Michel était terminée par une flèche cruciforme. Enfin, il nous faut évoquer également la force symbolique liant Michel au baptême. Justement, cette peinture se trouvait non loin – seulement si l'on suit le plan moderne – des fonts baptismaux. On voit en effet, Michel sur les fonts baptismaux de Mauriac par exemple⁵⁴⁷. Rappelons bien que la cérémonie du baptême a été conçue comme un combat⁵⁴⁸. Et puis, on remarque l'apparition au même emplacement et à la même époque que pour Michel, du thème de la victoire des Vertus sur les Vices qui règne sur certaines cuves baptismales. Il est donc, bien question – même à des années d'intervalles – de lier encore une fois l'iconographie de la fin des temps et de la pesée des âmes avec celle de la victoire. Dans la chapelle les Vertus triomphent et le démon tombe définitivement dans l'abîme, et ici, Michel achève de contribuer au Jugement final et à la grâce de la victoire du Christ sur les âmes dans un combat avec le dragon signifiant tant le combat contre la faute que la grâce du baptême, toute proportion gardée. Ce n'est donc pas la peur qui triomphe dans ses peintures, mais l'assurance du Triomphe, non pas futur mais déjà accompli du Christ sur les âmes. On aurait tort d'évincer le rôle protecteur⁵⁴⁹ de Michel contre celui de son rôle pondérateur : ces deux images donnent les deux facettes de cet archange décidément si largement honoré à Brioude.

3) La vision de Jean et la vie de Pierre

Dans la vision de saint Jean, située dans la chapelle Sainte-Philomène, se trouve différents personnages : les uns sont tirés du récit de l'Apocalypse, les autres sont secondaires, et l'auteur lui-même est représenté à son pupitre de sorte que d'emblée plusieurs temps se télescopent et nous sont donnés en un seul tableau. Il en est de même pour la vie de Pierre située sur la voûte de la chapelle Saint-Vincent-de-Paul. S'agit-il d'un programme des voûtes du chœur ? Le style et la structure des compositions permettent de le penser. Pour autant, chaque voûte possède sa propre finalité.

Dans la vision de Jean, des anges situés aux écoinçons inférieurs, nous font entrer dans le vif du sujet : au-dessus d'eux un bandeau décrit le passage illustré. L'inscription commente des passages de l'Apocalypse. Les mots qui subsistent concernent l'introduction à la Vision du Fils de l'homme par Jean (Ap. I, 9) : *Ego joannes frater vester et particeps in tribulatione et regno et patientia in Christo Jesu, fui in insula, quae appellatur Patmos, propter verbum Dei et testimonium Jesu*. Robert Favreau suggère que le reste du texte,

⁵⁴⁶ F. Avril, « Interprétation symboliques du combat de saint Michel et du dragon », *op. cit.*, p. 41.

⁵⁴⁷ A. de Rochemonteix, *Les Églises romanes de la Haute-Auvergne*, Paris, 1902, fig. 199.

⁵⁴⁸ F. Avril, « Interprétation symboliques du combat de saint Michel et du dragon », *op. cit.*, p. 50.

⁵⁴⁹ J. Fournée, « L'archange de la mort et du Jugement », *Millénaire monastique du mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinage au mont*, Paris, 1971, p. 66.

aujourd'hui disparu, devait condenser un passage concernant l'ouverture des cinq premiers sceaux par l'Agneau (Ap. VI, 1-9). Le récit de l'Apocalypse est illustré de manière suivie mais compartimentée : en effet, chaque élément, chaque personnage se trouve être inscrit entre deux nuées cloisonnant les scènes. À gauche un cavalier montant un cheval blanc et portant un arc illustre le vainqueur cité en premier dans le récit de Jean (Ap. VI, 2). Le second cavalier porte une balance comme dans le récit : il s'agit du cavalier de la disette (Ap. VI, 5). Le cavalier suivant porte une épée et pourrait être le cavalier de la guerre (Ap. VI, 4). Même si la couleur rousse du cheval a pu s'effacer sur la voûte, il semble que l'ensemble des éléments repérables dans le récit ne soit pas exactement respecté. Outre les couleurs, qui restent mystérieusement divergentes avec le récit, l'ordre de l'apparition des cavaliers ne respect pas le récit non plus. Enfin, le dernier cavalier, dans le récit comme sur la voûte, représente la mort. Le cloisonnement malhabile des personnages par les nuées a-t-il été réalisé pour compenser ce désordre contrariant le récit ? On n'avait pourtant également noté que les cavaliers apparaissent ici par paires, d'abord le premier et le troisième, puis le deuxième et le quatrième. On peut le penser d'autant plus, que l'espace entre les personnages et les nuées verticales n'est pas logique et que la ligne de sol illustre une progression. De gauche à droite, le récit avançant, le sol de la terre devient un sol de flamme et montre donc la progression dans le désastre. À cette correction s'ajoute encore le cloisonnement du petit ciborium grâce à une ligne fine qui n'illustre même plus de flammes, tout simplement parce qu'il n'y a pas de place pour les dessiner. La première séparation, entre l'auteur et le premier cavalier était plus élégante puisqu'un arbre (un figuier ?) servait de cloison. Conformément au récit (Ap. VI, 9), à l'instant d'ouvrir le cinquième sceau, Jean a vu l'autel des âmes de ceux qui avaient été immolés à cause de la parole de Dieu et à cause du témoignage qu'ils avaient rendu. Cet autel est représenté par un ciborium abritant un petit autel sous lequel sont placés des personnages. Cette composition s'appuie sur une tradition juive qui mettait les âmes justes sous le trône de Dieu. Cette tradition fut reprise dans la conception de l'autel chrétien, à la fois table et tombeau glorieux. C'est ainsi que J. Michaud soulignait l'importance de cette tradition dans la conception chrétienne des tombeaux de martyrs réutilisés comme tables eucharistiques⁵⁵⁰. La suite du récit semble encore être illustrée, à droite du ciborium, par une représentation de la lune et du soleil ainsi qu'un bouleversement des monts (Ap. VI, 12). Ce thème Apocalyptique était moins présent dans l'art lorsqu'il a été peint⁵⁵¹. La stylistique rappelle fortement l'idéalisation *française*⁵⁵² du temps de saint Louis. Dans une composition symétrique, au-dessus du récit de Jean se trouve, toujours cloisonné, le Christ bénissant entouré de quatre anges et du Tétramorphe. Le saint Jean s'inscrit dans la lignée des évangélistes placés au pupitre peints dans les édifices auvergnats comme à Notre-Dame d'Aigueperse, à la chapelle du château de Ravel, Saint-André de Lavaudieu, et à Saint-Cerneuf de Billom.

⁵⁵⁰ J. Michaud, *Les inscriptions de consécration d'autels et de dédicace d'églises en France du VIII^e au XIII^e siècle : épigraphie et liturgie*, ANRT, Lille, 1991, p. 6.

⁵⁵¹ A. Courtillé, *Brioude et la basilique Saint-Julien*, op. cit., p. 92.

⁵⁵² Nous suivons l'expression d'Anne Courtillé.

La liturgie romaine présentait l'Apocalypse le troisième dimanche de Pâques, mais ce n'était pas le cas à Brioude. Le récit du chapitre I correspondant au verset n°9 qui est inscrit sur le bandeau était lu pour la deuxième lecture de matines.

Dans l'autre chapelle, le cycle peint est beaucoup moins lisible. L'assemblage des figures nous semble également plus complexe. Dans une composition représentant le monde céleste, les protagonistes prennent place. Chaque personnage s'inscrit dans une arcade composée de colonnettes et de chapiteaux. Comme dans la chapelle précédente, des anges placés aux écoinçons font la jonction entre le ciel et nous. Au-dessus, un bandeau porte également une inscription. Au sommet, ce n'est plus un Christ qui nous regarde mais une âme s'élevant dans les cieux grâce à des anges. D'autres personnages placés à droite complètent la scène.

D'abord à gauche se trouve un personnage couronné portant un sceptre fleurdelisé. L'épître lue le jour de la saint Pierre et Paul à la messe commence ainsi : « *In diebus illis : Misit Herodes rex manus* ». S'agirait-il du roi Hérode ? Dans la troisième arcature se trouve un saint barbu tenant un livre dans la main gauche. Pourrait-il s'agir de Pierre ou de Paul ? Dans l'arcade suivante il se trouve le Christ pourvu d'une barbe et d'un nimbe crucifère portant une tunique claire et un mantel rouge. Dans la cinquième arcade se trouve deux personnages dont il est difficile de préciser les gestes. L'un est assis et l'autre non. Dans la sixième arcade se trouve un autre saint tourné en direction du Christ. D'après sa position il s'agit peut de Pierre ou de Paul⁵⁵³. Si les dessins de Gsell-Maury en 1907 sont exacts, la présence de Pierre et de Paul souligne encore le lien iconographique avec l'office de la saint Pierre et Paul célébrant les deux saints ensemble.

Les arcades sept et huit sont partiellement masquées par une scène plus accomplie. Une grande croix positionnée à l'envers en occupe le centre. Sur cette croix, saint Pierre repose la tête à l'envers. Un personnage situé à droite semble tenir une tenaille. Sur le bandeau il est bien inscrit « *Tu es Petrus* »⁵⁵⁴. Cette locution est adoptée pour l'alléluia du jour de la saint Pierre et Paul et aussi pour l'Évangile. On la trouve également utilisée comme antienne dans l'office de ce jour ci au 29 juin. Il s'agit de la parole de Matthieu (XVI, 18) qui institua Pierre à la tête de l'Église : *Et ego dico quia tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam*.

Dans la dernière arcade se trouve plusieurs personnages vêtus comme des clercs ou des chanoines : on peut en compter au moins sept. Ces hommes ferment les yeux pour mieux chanter : il s'agit d'une schola ou d'un chœur. Leurs regards tournés vers nous et vers Pierre nous font entrer dans la scène : ils sont des intermédiaires. Au-dessous d'eux se trouve dans l'écoinçon droit, un saint vêtu également d'une tunique grise et d'un mantel rouge. Les yeux levés vers le haut, il désigne la scène de la main et porte à gauche, un livre. Le livre est ouvert : chante-il lui aussi ? Ne s'agit-il pas de Julien ? En

⁵⁵³ Des dessins de Gsell-Maury représentent Paul avec une épée et Pierre avec une grosse clef. Cf. Volume II, fig. 24 et 25 p. 240.

⁵⁵⁴ Au-dessus de l'ange de droite se trouve « [TU ES] PETRUS » ; et au-dessus de celui de gauche [DOMINE] QUO VADIS VENIO ROMA[M ITERUM CRUCIFIGI]. Cf. R. Favreau, *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, n°18 [...], *op. cit.*, p. 101.

effet, le bandeau laisse paraître : « S J [UL] IENI : . : ». Il est vrai que cette image de saint fait penser à celle de Julien figurant, certes plus tardivement, dans les bréviaires.

Mais ce n'est pas fini, encadrant les arcades révélant plusieurs personnages importants, se trouvent des anges portant des objets. En haut, trois personnages se détachent sur un fond bleu perlé. Deux anges tiennent un drap dans lequel se trouve un petit personnage : c'est une âme ou un saint qui étend les mains devant lui en orant. S'agit-il de l'enlèvement de l'âme de Pierre ou de tout à chacun ? Plus bas, deux anges portent des objets signifiants : l'un porte une hostie et l'autre une croix. Ces anges désignent clairement l'eucharistie et le crucifiement, c'est-à-dire à dire deux moments liturgiques forts, deux jours historiques.

Offerts à notre vénération, la Cène et la Passion résumées ici, ou plutôt symbolisés par l'hostie et la croix rappellent la corrélation entre les objets du culte et l'histoire. Les scènes figurant les anges encadrent donc une galerie d'arcature – qui n'est pas sans évoquer un cloître – où se racontent des épisodes de la vie de Pierre loué par des clercs chanteurs. Forment-ils une synthèse de la destinée humaine ? L'enlèvement de l'âme au ciel est possible grâce au Sacrifice du Christ sur la croix et à la rédemption accomplie dans l'eucharistie. Chaque fidèle peut s'inscrire et se projeter dans l'avenir proche, sur l'exemple des saints et dans la louange exemplaire des clercs qu'il est possible d'assimiler dans cette condition au chapitre de Brioude lui-même.

Et puis nous connaissons dans le récit de la vie de Pierre⁵⁵⁵ des détails qui ont nourri la liturgie. La banderole, placée au-dessus des anges, possède un passage du texte du fameux *quo vadis* : voilà une inscription parlante. Dans le bréviaire de Ripoll l'allusion à l'épisode du *quo vadis* est mentionnée dans la liturgie de la saint pierre et Paul du 29 juin : nous ne l'avons pas retrouvé dans les bréviaires de Brioude (ni de Rome) comme tel⁵⁵⁶. L'apocryphe, pourtant connu ici, avait-il été utilisé dans un jeu liturgique brivadois ? Nous n'en saurons sûrement jamais rien. La mention du bandeau (*Domine quo vadis venio romam iterum crucifigi*) fait allusion à la tradition de la vie de l'apôtre Pierre. Délivré par un ange de la prison Mamertine, il s'était enfuit de Rome pour échapper à la persécution et se dirigea vers l'Adriatique, afin d'embarquer à Brindisi. La scène du *Quo vadis* ? appartient aux *Actes de Pierre*. Cet apocryphe, un des grands *Actes* apocryphes des *Apôtres* (de Pierre, de Paul, de Jean, d'André et de Thomas) a été écrit en grec à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle⁵⁵⁷. La scène du *Quoi vadis* ? se trouve dans le *Martyre grec*⁵⁵⁸. En chemin, il rencontra Jésus portant sa croix et il lui demanda : *Quo vadis Domine* ? Le Christ lui répondit : *Romam eo iterum crucifigi*. Honteux de sa lâcheté et de sa fuite, Pierre fit alors demi-tour pour entrer à nouveau dans Rome et subir le martyre lui aussi sur la croix. En effet, le *quo vadis* de l'Évangile de Jean⁵⁵⁹ ne recouvre-t-il pas aussi le *quo vadis* des actes de Pierre issus de la tradition apocryphe des *actes de Verceil* ? Ce *quo vadis* est la question que pose Pierre à Jésus à l'issue de la Cène ! Il fait doublement référence à la fois à

⁵⁵⁵ Les *Actes de Pierre*.

⁵⁵⁶ Dom J. Lemarié, *Le bréviaire de Ripoll, Paris B. N. lat. 742. Étude sur sa composition et ses textes inédits*, Abadia de Montserrat, 1965, p. 215.

⁵⁵⁷ Cf. F. Bovon et alii, *Les actes apocryphes des Apôtres*, Genève, 1981.

⁵⁵⁸ Édition du texte : R. A. Lipsius, *Acta Apostolorum Apocrypha*, 1, Lipsiae 1891 (Hildesheim 1972), p. 86-88. Cf. M. Starowieyski, « Episode *quo vadis* ? (*Acta Petri, martyrium*, 6) », *Hymanitas*, vol. L, 1998, p. 258.

⁵⁵⁹ Évangile de Jean 13, 33-38.

la Cène et à la crucifixion, à l'hostie et à la croix. Dans l'Évangile de Jean (13, 33-38) il est écrit : « Simon Pierre lui dit : seigneur où vas-tu ? Jésus répondit : tu ne peux pas maintenant me suivre où je vais, mais tu me suivras plus tard. Seigneur, lui dit Pierre, pourquoi ne puis-je pas te suivre maintenant ? Je donnerai ma vie pour toi. Jésus répondit : tu donneras ta vie pour moi ! En vérité, en vérité, je te le dis, le coq ne chantera pas que tu ne m'aies renié trois fois ». Ainsi, au moment de la Cène et au moment de la fuite de Pierre, dans les deux cas, Pierre a demandé à Jésus où il allait. Et Jésus de lui répondre qu'il allait, dans le second cas, à Rome. Car dans cet apocryphe, le Christ après sa mort devait se rendre encore à Rome : le Christ devait de nouveau souffrir à Rome, mais souffrir en Pierre, ou à travers lui par ce nouveau crucifiement⁵⁶⁰. Il s'agit d'une théologie du martyr en lui-même⁵⁶¹ et ce second crucifiement du Christ finalement réalisé en Pierre a diversement été analysé.

L'âme (tenue dans un drap), l'hostie (tenue par l'ange de gauche), la croix (tenue par l'ange de droite) encadrant le martyr de Pierre (crucifié à l'envers) illustrent, sur cette voûte de Brioude, le récit de Pierre dans sa première épître qui déclarait qu'il était nécessaire de porter à notre tour la douleur du Christ afin de le connaître et de transmettre la foi. L'exemplarité de l'homme saint est pareillement révélée chez Pierre : « à l'exemple du saint qui vous a appelé, devenez saints, vous aussi, dans toute votre conduite »⁵⁶². Ce n'est pas une simple présentation de quelques passages de la vie de Pierre qui est donc ici peinte, mais une véritable catéchèse, une synesthésie⁵⁶³. Une herméneutique par l'image incitant le spectateur à louer Dieu lui aussi, à l'exemple des clercs chanteurs, à l'exemple de Julien (?), à l'exemple de Pierre, pour enfin aller jusqu'au sacrifice de sa vie : n'est-ce pas là le chemin de Pierre ? Pour cela, le saint sacrifice de la messe qui se répète à volonté est présenté par les anges (tenant l'hostie et la croix) comme une médiation pour rencontrer le Christ comme le fit Pierre à Rome. C'est là l'actualité du message : Dieu se rencontre dans l'action liturgique ici évoquée. Tout ceci garantissant à l'avenir et dès aujourd'hui la pérennité grâce à la certitude de l'élévation de l'âme. Sans nul doute, la promesse du Salut est ici. La rencontre du Christ est manifestée tant à travers la liturgie (celle de la messe avec l'hostie et la croix, et celle de l'office avec le chant et la louange) qu'à travers l'exemple des saints qui ont cherché Jésus et qui à son exemple ont décidé de porter la Croix.

⁵⁶⁰ M. Starowieyski, « Épisode *quo vadis* ? (*Acta Petri, martyrium*, 6) », *Hymanitas*, vol. L, 1998, p. 262.

⁵⁶¹ *Idem*, p. 261.

⁵⁶² Premier épître de saint Pierre, 1, 15.

⁵⁶³ Nous renvoyons aux articles d'Éric Palazzo qui introduisent le concept de synesthésie dans l'art. Cf. Éric Palazzo, « Lumière et synesthésie dans la liturgie de l'antiquité et du haut Moyen Âge », *Colloque lumière Lyon. De verres et de pierres. L'architecture religieuse médiévale*, 2011, à paraître.

Chapitre III. Enquête liturgique

I. Les livres liturgiques de Brioude

Quelle est la nécessité d'étudier des livres liturgiques pour faire de l'histoire de l'art ? Il est difficile pour l'homme d'aujourd'hui de comprendre les réalités extrêmement diverses et complexes des liturgies passées, car elles ont été effacées et rabotées depuis plus de trois siècles. Le rang d'église collégiale n'existant plus en France, et les cathédrales ayant été abandonnées par leurs chapitres qui ne sont plus que des refuges de prêtres terminant leurs carrières, il est toujours plus éloigné de nous, ce temps où l'hommage aux saints rythmait la vie d'une communauté, d'une église, d'une cité et d'une contrée. Perdant son statut avec la Révolution, la collégiale de Brioude a perdu en même temps sa liturgie. Le chapitre de la cathédrale du Puy qui avait maintenu et ravivé quelque peu sa propre liturgie avait fini par adopter la liturgie romaine en 1859 lorsque celle-ci fut officiellement utilisée dans le diocèse¹. Avec les aménagements de Vatican II, l'évêché du diocèse de Clermont a refusé de réaliser un bréviaire de Clermont rénové. Seul un missel de Clermont a été recréé. Est-il ordinairement utilisé dans les paroisses ? Assurément non, il ne l'est pas. Ce n'était pas que de simples aménagements rituels, comme on peut l'observer parfois, qui occupaient les livres que nous allons décrire, mais bien l'essence même de l'identité des compagnies et des églises qui avaient aménagé, incorporé, adapté, choisi, inventé, des textes, des chants et des rites réalisés sur mesure pour elles et les lieux qui les accueilleraient². Histoire de l'art et culture³ ecclésiale sont indissociables pour étudier le Moyen Âge occidental.

A. Le bréviaire

1) Définition du bréviaire

a) Des livres pour la liturgie

L'établissement de la liturgie ne s'est pas fait en un seul tour de main, le temps liturgique a été d'abord calqué sur des découpages préétablis. Au II^e et au III^e siècle, les apologistes chrétiens se sont heurtés à des interlocuteurs païens qui assimilaient les rites chrétiens à ceux des religions à mystères⁴. Ils ont admis une certaine analogie dans les formes rituelles. Justin et Tertullien les associaient à de véritables contrefaçons démoniaques. Ces derniers ont d'ailleurs écrit à propos de l'eucharistie : « Les mauvais démons ont imité cela dans la tradition des mystères de Mithra : on présente du pain et une coupe d'eau

¹ H. Montrouzier, « Étude sur l'antique liturgie de l'église du Puy », *Revue des Sciences ecclésiastiques*, mai 1870, p. 437-446.

² Pour une introduction à la liturgie médiévale cf. P.-M. Gy, « Vie liturgique de l'Église », *Histoire des Églises de France, Belgique, Luxembourg, Suisse*, Robert Laffont, Paris, 1966, p. 386-396.

³ Sur l'intérêt culturel de l'étude des livres liturgiques cf. A.-G. Martimort, *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Brepols, Turnhout, 1992, p. 59 et ss.

⁴ *Dictionnaire de théologie catholique*, t. X, Librairie Letouzey & Ané, Paris VI, 1928, p. 802.

dans les cérémonies de l'initiation »⁵. Les Romains répartissaient la journée en quatre heures (*prima, tertia, sexta, nona*) et la nuit en quatre veilles (*prima vigila* pour le soir, *secunda vigila* à minuit, *tertia vigila* pour le lever du soleil, *quarta vigila* pour l'aurore) : c'est ainsi que les prières chrétiennes se sont réglées sur ces horaires⁶.

Rappelons quelques notions à propos de la messe. Les théologiens du Moyen Âge ignoraient que le mot *eucharistie* était un équivalent plus ancien de celui de *messe*⁷ : ils ont pensé, à la suite de saint Isidore, que le mot eucharistie signifiait « bonne grâce ». Les deux sens du mot eucharistie apparaissent dans un texte de la *Première Apologie* de saint Justin : une eucharistie-prière et une eucharistie-nourriture y sont déterminées. Ces perceptions de l'eucharistie ont joué sur la double valeur de l'eucharistie : c'est une action de grâce et une prière sacrificielle⁸.

Depuis que le local de l'assemblée chrétienne porte le nom d'église, les chrétiens sont habitués à y rapporter les expressions comme « se réunir à l'église » : le terme *ecclesia* ne désignant pas encore le bâtiment était pourtant déjà utilisé en ce sens. La *Tradition Apostolique* dit que l'on doit être empressé à cheminer vers l'*ecclesia*. La notion d'assemblée était évoquée par ce mot et voulait ainsi parler de la conversion (II/III^e siècle) : entrer dans l'*ecclesia* revenait à entrer en conversion lorsque l'on était pénitent ou hérétique⁹. Le double sens de l'*ecclesia* était volontairement utilisé. À partir du IV^e siècle l'obligation de participer à l'assemblée dominicale ne venait que prolonger l'obligation des chrétiens à s'unir. Plusieurs auteurs récents ont souligné ce fait. Christine Mohrmann, Pierre-Marie Gy ou Dominique Iogna-Prat expliquent que dès le II^e et le III^e siècle, l'idée que l'assemblée, comme telle, représente le temple de Dieu est abondamment développée au point que la notion d'*ecclesia*-bâtiment affleure souvent¹⁰. Les deux premiers emplois d'*ecclesia* au sens du bâtiment, en grec et en latin, se trouvent chez des auteurs païens. Ensuite il s'était mis en place une idée de dépendance entre le contenu (l'Église) et le contenant (l'église)¹¹.

L'inculturation chrétienne et sa liturgie en Occident ont si bien réussi que nous pouvons aujourd'hui y voir un élément fondateur de la culture occidentale. Les premiers chrétiens d'Occident jusqu'au III^e siècle ont prié en grec. Puis, la liturgie et la culture ecclésiale sont devenues latines. Aussi la liturgie chrétienne est structurellement enracinée dans le culte juif tout en le réinterprétant radicalement dans le Christ¹². Rapprochons nous du Moyen Âge et distinguons l'inculturation de la foi en Jésus Christ dans le monde latin. Pour traduire la Parole de Dieu les chrétiens d'Occident avaient à exprimer en latin

⁵ Cf. P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, Éditions du Cerf, Paris, 1990, p. 19.

⁶ Aimé G. Martimort, *L'Église en prière*, Éditions Desclée et Cie, Paris, p. 794.

⁷ Sur la messe cf. M. Mendez, *La messe de l'ancien rite des gaules. Origine et restauration*, L'Harmattan, Paris, 2008 ; A. Rauwel, *Essai sur le commentaire du Canon de la Messe dans la tradition monastique et scolastique*, thèse université de Bourgogne, 3 vol., 2002 ; P.-M. Gy, « Unité et diversité dans la liturgie médiévale : le cas de l'évangile de la messe », *Au cloître et dans le monde : femmes, hommes et sociétés, IX^e-XV^e siècle ; mélanges en l'honneur de Paulette L'Hermite-Leclercq*, textes réunis par P. Henriot et A.-M. Legras, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 2000, p. 339-346.

⁸ A.-G. Martimort, *L'Église en prière*, Éditions Desclée et Cie, Paris, p. 50.

⁹ *Idem*, p. 51.

¹⁰ *Id.*, p. 55

¹¹ D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Éditions du Seuil, 2006, p. 259 et ss.

¹² Cf. P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, *op. cit.*, p. 61 ; A.-G. Martimort, *L'Église en prière*, Éditions Desclée et Cie, Paris, p. 793.

un certain nombre de réalités jusqu'alors inconnues à leur langue. Ils l'ont fait à partir de deux réactions fondamentales. D'abord ils n'ont pas employé les réalités culturelles chrétiennes en des termes directement associés aux cultes païens. Par exemple, le mot *oratio*, désignant la prière a été préféré à *preces* nom initialement utilisé pour la prière païenne. *Oratio* désignait la parole ordinaire et non la prière en tant que tel. De même pour désigner des termes, des mots latins courants ont été utilisés pour leur donner une signification nouvelle, certains autres ont été empruntés au grec ou même à l'hébreu. De même il est possible que certaines grandes fêtes aient été placées à des dates mises en concurrence directe avec des fêtes païennes déjà établies : c'est ainsi que Noël devait coïncider avec la naissance du dieu-soleil. Le *Natalis Solis invicti* concurrencé par le *Natalis Christi* aurait fini par disparaître : pour le père Pierre-Marie Gy, il s'agit de parler en terme d'« inculturation », et de « synthèse rituelle fondamentale »¹³.

Les commentateurs de la liturgie des années 1970 avaient encore dans les mains et dans les esprits toute une nomenclature de la pratique de la foi catholique que les générations présentes ne perçoivent plus facilement. Les interprétations de la dernière réforme éloignent définitivement l'habitude de la lecture et du rituel précisément établi. Le chercheur moderne qui aborde les livres liturgiques du Moyen Âge doit apprendre à les lire, éloigné d'eux qu'il est par deux réformes, Trente et Vatican II. En effet, si le fond liturgique ne change pas énormément après le concile de Trente, les livres eux n'ont cessé de changer dans leur structure. Déjà un commentaire de dom Jacques Boyer relate sa difficulté à manier un livre liturgique médiéval. Il avait dû apprendre ce maniement quasiment seul, puisqu'aucun de ces collègues ecclésiastiques ne pouvait s'en servir sérieusement : le livre liturgique du XVIII^e siècle s'éloignait déjà de la rudesse du livre médiéval qui avait été évincé. Les repères ne manquent pas dans un bréviaire moderne : pages, tables, et renvois permettaient et permettent de se repérer aisément, alors que le bréviaire médiéval présente les offices les uns à la suite des autres sans grande séparation. Il suffit également d'assister à un office actuel pour s'apercevoir que depuis Vatican II, le livre a disparu aussi bien dans la nef (missel) que dans le chœur (rituel – bréviaire- missel) remplacé souvent par des fiches moins prolixes. Autre aspect, pour la période médiévale en particulier, les livres étaient très coûteux. Ils n'étaient de ce fait pas accessibles par tous : leur pratique était réservée à certains groupes.

Les livres liturgiques ont été constitués pour différents acteurs, et dès l'époque carolingienne, ils ont été modifiés. Le système ancien admettait un livre pour une fonction. Entre l'ancien système précarolingien et le système post-tridentin, on peut distinguer un stade intermédiaire où les deux systèmes ont coexisté. Ainsi, pour la liturgie de la Curie romaine du XIII^e siècle et la liturgie dominicaine d'Humbert de Romans (1254) avaient été créés le *missale conventuale* (sacramentaire) et le *missale minorum altarium* (missel plénier) ou encore les livres de l'office choral et le *breviarium portatile*. Dans ce stade intermédiaire, le sacramentaire - c'est-à-dire le livre qui réunit les pièces liturgiques réservées au célébrant¹⁴ - peu à peu a été remplacé par l'ordinaire qui réglait et organisait les autres livres (ou du moins les reliait entre eux). Le passage au missel plénier et au bréviaire plénier a été réétudié de manière aiguisée par Van

¹³ *Idem*, p. 69.

¹⁴ J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>.

Dijk¹⁵. Pour l'office, le Père Gy s'est occupé du collectaire qui, à partir de l'époque carolingienne, a été le livre de celui qui préside la célébration. De son côté, monseigneur Pierre Salmon a étudié la genèse du bréviaire¹⁶. Naturellement le travail de Martimort dans son *Introduction à la liturgie*¹⁷ évoque également la succession des livres liturgiques de manière plus résumée, tandis que son travail sur *Les lectures liturgiques et leurs livres* reprend le dossier¹⁸. Le colossal travail de Victor Leroquais donne un aperçu de la diversité des ouvrages adaptés à chaque église ; il donne aussi d'importants développements à propos de l'histoire du bréviaire ou du calendrier dans son premier volume concernant *Les bréviaires manuscrits*¹⁹. À leur suite, Éric Palazzo propose un compendium de l'étude des livres liturgiques²⁰. De même un assemblage des connaissances a été regroupé sous forme de fiches didactiques et d'exemples illustrés réalisé par Jean-Baptiste Lebigue pour l'IRHT²¹. Cette histoire des livres liturgiques, qui est désormais bien reprise par la recherche française, permet de comprendre que les livres antérieurs étaient formés de plusieurs livres sans les avoir fondus ensemble : tel le missel qui se constituait initialement d'un sacramentaire suivi d'un lectionnaire²² et d'un graduel²³. Progressivement cette organisation périclita. S'ajoutent encore des livres partiels comme le diurnal ou le nocturnal utilisés pour célébrer l'office du jour ou de la nuit seulement, ou encore des livres festifs ou votifs, pour les grandes fêtes ou les messes²⁴.

Toucher à l'histoire du bréviaire revient à parler de l'histoire de l'office divin²⁵. L'office est en fait directement composé de deux manières : d'une part le cursus romain et d'autre part le cursus monastique. Le cursus romain célébré chaque jour dans une même église se structure pour chaque heure. On ne trouve qu'un seul concile, celui de Vaison (529), présidé par saint Césaire, pour proposer en exemple la coutume romaine dans le cas particulier de l'introduction du *Kyrie eleison* en liturgie²⁶. L'extension des usages de Rome n'aura été produite que fort lentement au gré des circonstances, comme par exemple avec l'envoi de la mission d'Augustin en Angleterre en 596 ou grâce à des initiatives individuelles comme des pèlerinages à Rome, ou encore l'envoi de livres liturgiques en Gaule par le pape. Puis le pape Grégoire II (715-731) demanda la réunion d'un synode où il fut décidé que dans l'ensemble des églises, le sacrifice eucharistique,

¹⁵ Van Dijk, *The origins of the Modern Roman Liturgy*, Londres 1960, p. 26-66.

¹⁶ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge. Histoire de la formation du bréviaire du IX^e au XVI^e siècle*, *Lex orandi* n°43, Éditions du Cerf, Paris, 1967, 198 p.

¹⁷ A.-G. Martimort, *L'Église en prière. Introduction à la liturgie*, Desclée et Cie, Paris, 1961.

¹⁸ A.-G. Martimort, *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Brepols, Turnhout, 1992.

¹⁹ V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Protat frères, Macon, 6 vol., 1934 ; V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 3 vol., 1927 ; V. Leroquais, *Les Sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 3 vol., 1924.

²⁰ É. Palazzo, *Le Moyen Âge : des origines au XIII^e siècle*, (collection histoire des livres liturgiques), Beauchesne, Paris, 1993.

²¹ J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, *op. cit.*

²² Cf. A.-G. Martimort, *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Brepols, Turnhout, 1992, p. 54 et ss, et 103 et ss.

²³ P. Van Dijk, *The origins of the Modern Roman Liturgy*, *op. cit.*, p. 528-542.

²⁴ Pour une introduction à la messe, dans une vision spatiale cf. Ch. Rohault de Fleury, *La messe. Études archéologiques sur ses monuments*, Paris, 1883 ; pour une définition complète cf. *Dictionnaire de théologie catholique*, t. X, Librairie Letouzey & Ané, Paris VI, 1928, col. 798-1052.

²⁵ Cf. P.-M. Gy, « La liturgie à l'époque romane », *Cahiers Saint-Michel de Cuxa*, XXXIV, 2003, p. 7-13.

²⁶ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge. Histoire de la formation du bréviaire du IX^e au XVI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 1967, p. 22.

l'administration des sacrements et l'office des heures seraient réalisés conformément à la tradition de l'Église de Rome²⁷.

À l'origine, aucun livre liturgique spécial n'existait pour l'office. La Bible suffisait et les psaumes étaient chantés de mémoire. Puis après une période d'improvisation²⁸ qui n'était sûrement pas sans poser problème, on compila les *libelli* de prières qui semblaient les meilleurs et on composa un sacramentaire²⁹. La liberté primitive eut pour conséquence la diversité et chaque assemblée avait sa prière propre : de ce fait, il n'existait d'unification ni dans toute l'Église, ni même dans chaque diocèse³⁰. C'est autour des premiers recueils d'oraisons que se sont groupés progressivement les autres éléments de l'office. On trouve également des oraisons pour l'office dans tous les anciens sacramentaires. Dans le sacramentaire Léonien, le Gélisien ancien puis l'Hadrianum on avait ajouté, au fur et à mesure, des oraisons pour les fêtes. L'Hadrianum atteste pour certains jours la présence d'un office. Les sacramentaires gélasien du VIII^e siècle ont gardé les oraisons de l'Hadrianum en y ajoutant des compléments pris dans le vieux gélasien. Les plus antiques collectaires n'ont fait que récolter ces oraisons pour l'office ainsi que des *aliae* des sacramentaires³¹. Peu à peu les rédacteurs des collectaires n'hésitèrent pas à faire de nouvelles oraisons en s'inspirant des formules antérieures.

Aussi lorsque la lecture de la Sainte Écriture a été introduite dans les vigiles quotidiennes, il n'y avait pas de péricopes (extraits) fixes : on lisait de façon continue le texte de quelques livres, et la longueur était choisie par le président du chœur. Puis, on en vint à indiquer dans les marges des manuscrits bibliques, les leçons à lire. C'est le cas dans le lectionnaire à l'usage de Brioude où les numéros des leçons ont été ajoutés au-dessus des paragraphes³². Il faut ajouter à cela l'antiphonaire-reponsorial et le psautier qui étaient composés d'une liste de volumes, allant peut-être jusqu'à dix, servant à célébrer l'office avant le XI^e et même le XII^e siècle³³. Certains livres n'étaient utilisés que dans des lieux précis, tel l'hymnaire qui était utilisé dans les monastères ou quelques autres églises. Le lectionnaire hagiographique n'a eu sa raison d'être à Rome qu'à partir du VIII^e siècle. De même les hymnes ne semblent avoir été introduites que vers le XI^e siècle. Les oraisons du sacramentaire ne furent réunies dans le collectaire que vers le IX^e siècle. Le martyrologe quant à lui a été adopté avec le VIII^e siècle. Il faut dire également que le rituel joua un grand rôle dans la constitution de la liturgie paroissiale qui a véritablement pris son envol avec le IX^e siècle, afin de procurer au prêtre de paroisse les lignes à suivre pour l'eucharistie, les sacrements, la pénitence³⁴ ...

Le groupement des livres se réalisa premièrement au IX^e siècle, conséquence peut-être de la réforme voulue par Charlemagne en vue de favoriser l'accomplissement de l'office dans l'uniformité. Le

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ A.-G. Martimort, *L'Église en prière*, Éditions Desclée et Cie, Paris, p. 793.

²⁹ Livre qui contient les textes qui devaient être chantés par le prêtre officiant.

³⁰ A.-G. Martimort, *L'Église en prière, op. cit.*, p. 793.

³¹ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge. Histoire de la formation du bréviaire du IX^e au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 24.

³² Ce livre qui n'a pas fait l'objet d'étude représente pour la liturgie de Brioude, l'un des plus anciens témoins. Cf. Paris, BnF, Nouv. acqu. lat. 2164, *Fragments d'un grand recueil de vies de saints*, X^e siècle.

³³ V. Leroquais, *Les bréviaires [...]*, *op. cit.*, p. XLIV.

³⁴ É. Palazzo, « La liturgie de l'Occident médiéval autour de l'an mil. État de la question », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2000, p. 391 et ss.

collectaire contenant des collectes, des capitules, des versets et des répons brefs, mais aussi parfois des psaumes graduels et des litanies, comportait également des fragments de rituel. À côté de ce livre, il existait pareillement le lectionnaire enrichi ou le livret contenant des offices particuliers en leur complet. À l'origine de la formation du bréviaire, on trouve la volonté de grouper en un volume le plus d'éléments possibles de l'office. Elle se manifeste dès le XI^e siècle. Les bréviaires-missels ont été utilisés principalement dans la liturgie mozarabe mais également dans ce qui est l'actuelle France et l'Italie, dans les églises séculières ou monastiques. À l'origine ce sont en fait des bréviaires, plus ou moins complets, dans lesquels avaient été insérées des messes à leur place liturgique après tierce ou à la fin du volume pour les messes votives. Ainsi, toute la liturgie d'un jour fut réunie dans un même livre. Toutefois, bien souvent il manquait des offices sans que cela puisse s'expliquer de manière rationnelle. Étaient-ils alors célébrés avec un autre instrument ?

Puis viennent les bréviaires. Ce sont des collectaires auxquels ont été ajoutés les leçons, les antiennes et les répons : le lectionnaire et l'antiphonaire ont été fondus ensemble. Ce faisant, il fallait que l'ouvrage fût abrégé car la somme des textes réunis était énorme. C'est ainsi que l'abréviation des leçons et la réduction des antiennes et des répons fut exécutée. La forme de l'office était fixée. On essaya dans les monastères, les cathédrales et les collégiales de remédier à cet appauvrissement de l'office en faisant continuer la lecture des leçons au réfectoire conventuel³⁵. Comme la difficulté de grouper toutes les pièces liturgiques était principalement venue des leçons, certaines communautés avaient décidé de fabriquer des bréviaires sans leçons. Le lectionnaire était donc utilisé simultanément avec le bréviaire. Parfois seul le temporel y était présenté. D'autres fois, lorsque le temporel et le sanctoral figuraient dans un même recueil, ils pouvaient être mélangés ou séparés en acceptant l'ordre du cycle liturgique³⁶. Aucun bréviaire totalement complet ne semble avoir existé avant le XIII^e siècle. Comme les livres présentaient des offices quelquefois très abrégés, plusieurs observateurs en sont venus à conclure qu'il s'agissait là d'une période de décadence de l'office. Mais il faut chercher une réponse ailleurs. Les XI^e et XII^e siècles forment une période de renouveau canonial et monastique, nous l'avons vu, où Nicolas II au concile de 1059 prescrivit aux clercs de reprendre la vie commune pour réaliser l'idéal de vie apostolique. Peut-être que les petites communautés n'avaient pas les moyens d'entretenir un personnel assez étendu pour pouvoir réaliser le complet d'un office copié dans les plus prestigieuses églises³⁷.

b) L'office et le bréviaire aux XI^e et XII^e siècles

L'année liturgique commence avec l'Avent qui est l'annonce de la venue du Seigneur. Certains ordres religieux en profitaient pour accomplir une première période de jeûne. C'est Noël qui était jusque-là

³⁵ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...], op. cit.*, p. 68.

³⁶ V. Leroquais, *Les bréviaires [...], op. cit.*, p. LV-LVI ; Pierre Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...], op. cit.*, p. 80.

³⁷ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...], op. cit.*, p. 83.

dans l'Empire le début de l'année liturgique avant d'être relayée par le 25 mars jour de l'Annonciation³⁸. La Semaine sainte était le centre de l'année. Déjà l'habitude était prise de faire taire les cloches et de les remplacer par des instruments de bois que l'on faisait claquer, et que l'on nomme crécelles.

Si la structure de l'office monastique est nettement différente de celle du romain, les textes eux-mêmes peuvent être semblables en grande partie. L'antiphonaire, le lectionnaire, le collectaire monastiques n'ont pas été composés sur de nouveaux modèles. Avant les groupements de monastères, la liturgie d'une abbaye n'était peut-être que soumise à l'adaptation du *cursus* monastique de la liturgie cathédrale du diocèse. Lorsque les moines desservant une basilique se sont transformés en chanoines pendant la période carolingienne³⁹, il y a tout lieu de penser qu'ils ont gardé leurs usages liturgiques en les adaptant au *cursus* de l'église locale. La liturgie n'a perdu ce « caractère local », d'après l'expression de Pierre Salmon, que lors de l'union des monastères à un groupement plus ou moins resserré et organisé⁴⁰. Pareillement pour parler du *cursus* qui n'est pas monastique, le terme de *cursus* romain est utilisé : mais la dénomination d'office romain n'est pas très précise, puisqu'il y avait au moins deux traditions, l'une située à Saint-Pierre et l'autre au Latran⁴¹. Sous cette dénomination il est donc entendu de parler de l'ancien office romain du début du IX^e siècle tel qu'il a été bouleversé et complété dans les pays francs et germaniques avant de rejoindre l'Italie⁴².

L'analyse de Pierre Salmon à partir de quelques bréviaires⁴³ du XI^e et du XII^e siècle révèle des données pour les divers éléments de l'office. Pour le collectaire les bréviaires contiennent un grand nombre d'oraisons en plus de la collecte de la messe du jour. Tous les témoins ou presque contiennent des oraisons propres au moins à certains jours, aux petites heures, aux vêpres et pour différentes fêtes de l'Avent⁴⁴. La présence de reste de séries de collectes et de capitules dans la plupart de nos documents indique qu'il existait un certain choix encore laissé à celui qui présidait l'office. Le psautier n'apparaît jamais dans les bréviaires séculiers, hormis dans le manuscrit Vatican 7018. Les psaumes étaient principalement connus de mémoire. De même le calendrier devait figurer dans un livret à part. Par contre, les bréviaires de cette période présentent des hymnes (souvent seul *l'incipit* est présenté) incomplets, ce qui

³⁸ A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 107.

³⁹ Pour une introduction à la liturgie carolingienne cf. É. Palazzo, « Liturgie carolingienne : vieux débats, nouvelles questions. Publications récentes », *Le monde carolingien. Bilan, perspectives, champs de recherches*, Brepols, Turnhout, 2009, p. 219-241 ; H. Netzer, *L'introduction de la messe romaine en France sous les Carolingiens*, Picard, Paris, 1910.

⁴⁰ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...]*, *op. cit.*, p. 87.

⁴¹ P. Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, Picard, Paris, 1911 ; P. Jounel, *Le culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au douzième siècle*, École française de Rome, Rome, 1977.

⁴² P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...]*, *op. cit.*, p. 88.

⁴³ P. Salmon présente la liste suivante : *Collectaire de Léofric*, Londres Harley 2961, XI^e siècle ; *Bréviaire de Limoges*, Paris 777, XI^e siècle ; *Bréviaire de Reims*, Paris 17991, XI^e siècle ; *Bréviaire de Todi 170*, XI^e siècle ; *Bréviaire-missel du Nord de l'Italie*, Vatican 7018, XI-XII^e siècle ; *Bréviaire de Saint-Loup*, Troyes 571, XI-XII^e siècle ; *Bréviaire-missel de Cortone*, Cortone 12, XII^e siècle ; *Bréviaire de Limoges*, Paris 781, XII^e siècle ; *Bréviaire de Meaux*, Paris 12035, XII^e siècle ; *Bréviaire italien*, Rome Vallic. F 92, n^o1, XII^e siècle ; *Ordo du chanoine Benoît*, éd. Fabre-Duchesne, XII^e siècle ; *Responsorial de Saint-Pierre*, Vatican ms. B 79, éd. Tommasi, XII^e siècle ; *Ordo officiorum Ecclesia Lateranensis*, du prieur Bernard, éd. Fischer, XII^e siècle.

⁴⁴ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...]*, *op. cit.*, p. 89.

demandait sûrement de consulter en parallèle un hymnaire. À Rome, il commençait seulement à s'établir. Pour ce qui est de l'antiphonaire-responsorial, l'étude de dom Hesbert est fondamentale. La coutume de chanter tous les psaumes d'un office sous une seule antienne existait en plusieurs églises comme à Saint-Pierre de Rome. Les bréviaires utilisés dans l'enquête de Pierre Salmon révèlent qu'aux petites heures des antiennes propres étaient également chantées. On voit aussi dans deux documents (Paris, 781 et 12035) que la pratique de chanter aux petites heures des antiennes évangéliques uniquement pendant les dimanches de la Septuagésime et du Carême, s'était imposée à toutes les églises par l'office du Latran⁴⁵.

Le schéma des leçons et la répartition des lectures bibliques, patristiques et hagiographiques, était assez libre. En dehors de Saint-Pierre, Pierre Salmon évoque trois schémas. D'abord, il existe un schéma où figurent six leçons scripturaires réparties entre les deux premiers nocturnes et trois leçons d'homélie au troisième nocturne : schéma normal du dimanche. Il existe également un schéma où se trouvent six leçons patristiques et trois homélies, utilisé pour les grandes fêtes. Et enfin, il existe un schéma où se retrouve neuf leçons d'un même texte⁴⁶. Là encore des exceptions demeurent. Les livres de l'Écriture Sainte sont lus ordinairement suivant l'ancien *ordo romanus* XIII d'Andrieu. Néanmoins leur lecture est fréquemment écartée pour faire place à des textes patristiques. Les prières supplémentaires et les offices surrogatoires étaient rarement placés dans les bréviaires. Mais, par exemple, au Latran, les vêpres de certains jours solennels étaient suivies de commémoraisons comportant une procession allant jusqu'au baptistère ou jusqu'à un autel. L'office quotidien de tous les saints ne se retrouve d'abord que dans le bréviaire de Todi. De même que l'antienne *Regina coeli*, ajoutée d'une deuxième main, constitue l'exception de ce bréviaire⁴⁷.

La structure de l'office de *cursus romanus* est donc la suivante. L'office des matines commençait par le *Domine labia mea aperies*, suivi du *Deus in adiutorium* avec le *Gloria* puis l'invitatoire. L'hymne était entonné par la suite, sauf dans les églises qui n'en utilisaient pas. Ensuite venaient les psaumes, conformément à la forme de l'office d'Amalraie⁴⁸ hormis pour Pâques⁴⁹. La mention de l'absolution et des bénédictions dites avant les leçons était rare. L'usage permettait au président du chœur de partager les leçons comme il voulait et d'arrêter les lectures quand il le jugeait bon. À Rome se trouvaient également des offices doubles nocturnes pour des grandes fêtes et des offices mixtes pour les concurrences de fêtes. Les laudes et les vêpres ont gardé leur structure traditionnelle du début du IX^e siècle. Dans certaines églises les psaumes étaient chantés sous une seule antienne. La psalmodie propre aux vêpres n'allait s'établir que peu à peu. Le répons bref, placé après le capitule, était un usage monastique qui ensuite s'était introduit dans le bréviaire romain. Les petites heures gardaient leur structure et elles gardaient encore partout des antiennes et des oraisons propres. Si les offices du jour s'étaient bien conservés dans leur teneur traditionnelle, ce sont eux aussi qui allaient commencer à être alourdis de prières supplémentaires et d'offices surrogatoires. En somme, l'office romain ancien ou l'office des églises séculières s'était bien conservé depuis Amalraie. Le

⁴⁵ *Idem*, p. 91.

⁴⁶ *Id.*, p. 93.

⁴⁷ *Id.*, p. 95.

⁴⁸ On sait également qu'Amalraie avait insisté sur la notion d'interaction entre le contenant et le contenu représenté par le fidèle et l'église-bâtiment. Cf. D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu [...]*, *op. cit.*, p. 300 et ss.

⁴⁹ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...]*, *op. cit.*, p. 97.

nombre et la structure des heures n'ont pas changé. Le temporal a gardé toute sa prééminence et les fêtes ajoutées au calendrier grégorien étaient principalement des fêtes locales. Rares étaient celles qui possédaient plus de neuf leçons. Seules les octaves avaient augmenté en nombre. La psalmodie avait gardé toute son ampleur. Les répons et les antiennes étaient restés intacts. Cependant de nouveaux répons et de nouvelles antiennes avaient augmenté leur nombre alors que les hymnes et leurs versets aussi avaient été introduits. Quant aux leçons qu'on a cru réduites, la plupart étaient lues encore dans les lectionnaires plus anciens.

Pour ce qui intéresse l'office monastique, qui ne concerne pas Saint-Julien de Brioude, nous renvoyons à l'étude de Pierre Salmon, de Victor Leroquais ou de dom Hesbert. Spécifions cependant que l'office romain et l'office monastique de la fin du VIII^e siècle ont été maintenus indemnes dans leur structure et dans leurs éléments jusqu'à la fin du XII^e siècle. Les leçons présentaient une grande variété d'une église à l'autre et on ne retrouve une certaine unité que dans l'ordre des livres à lire à l'office au cours de l'année. Si l'antiphonaire possédait un fond commun, il présentait de nombreuses variantes d'un bréviaire à l'autre. La plus grande nouveauté était venue du milieu monastique avec l'addition des suffrages et des vigiles placées à la fin de chaque heure et de nouveaux offices votifs. La célébration de l'office s'était fixée grâce à la rédaction de véritables ordinaires et à l'apparition des rubriques. Souvent elles étaient rares et peu nombreuses, mais elles indiquaient une normalisation des gestes. Ensuite certains bréviaires ont servi de modèles et ont été copiés et recopiés pour faire école⁵⁰.

La comparaison au bréviaire romain, si nécessaire pour la période post-tridentine, ne l'est pas pour le Moyen Âge de la même manière. À côté de l'office célébré au Latran⁵¹, il en subsistait d'autres dans les diverses églises de la ville de Rome et jusque dans la chapelle du palais papal. Il est exagéré de parler aujourd'hui de l'office du Latran du XII^e siècle comme de « l'ancien usage du siège romain » car on sait comment l'ancienne liturgie de Rome avait été répandue en Gaule et en Germanie pour y être transformée puis ensuite revenir inspirer la liturgie de Rome au X^e-XI^e siècle. La liturgie du Latran du XII^e siècle n'était donc pas plus primitive que d'autres ou n'était pas la plus ancienne et elle n'avait en définitive pas de raison de s'imposer aux autres églises⁵². À Rome au XI^e-XIII^e siècle, si la structure générale de l'office restait intacte sa composition était loin d'être uniforme : le Latran et Saint-Pierre de Rome différaient fortement⁵³. Ce fut le désir des églises particulières, du moins de certaines églises et non pas celui de la Curie qui a été responsable de la disparition des variétés et des libertés de la prière de l'Église. Nombreuses sont les églises qui ont décidé d'adopter le bréviaire de la Curie romaine. Puis le concile de Trente vint apporter une solution radicale : mais la liturgie des Églises particulières qui remontaient au moins à deux cents ans avait été sauvegardée. La normalisation encore accentuée par Vatican II semble encore soulever le problème de l'assèchement d'un unique office, mais aussi de la valeur des nouveautés

⁵⁰ *Id.*, p. 123.

⁵¹ Cf. P. Jounel, *Le culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au douzième siècle*, *op. cit.*, p. 225 et ss.

⁵² P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...]*, *op. cit.*, p. 127.

⁵³ *Id.*, p. 151.

introduites : « l'unicité de l'office a vécu ; il ne faudrait pas grand chose pour donner à ces différentes formes une institution propre »⁵⁴.

c) Pour comprendre la nature de l'office

La récitation de l'office des heures est une obligation pour les membres du clergé séculier ou régulier. L'office quotidien comporte huit parties qui sont : matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies⁵⁵. Chaque heure porte un caractère symbolique particulier attaché aux lectures. Par exemple, les laudes évoquent la résurrection du Christ qui a été constatée à l'aube par les Saintes femmes, et qui doit se réciter également à l'aube⁵⁶. L'office consiste en la récitation des 150 psaumes augmentés des cantiques, des hymnes, des antiennes, des invitatoires, des versets, des capitules, des répons, des oraisons, de diverses prières, de sermons et de leçons.

Il faut distinguer l'ordinaire de l'office qui désigne tous les éléments de l'office ne figurant pas au propre. L'ordinaire contient les psaumes : les heures sont organisées de manière à ce qu'ils soient tous récités en l'espace d'une semaine⁵⁷. Il faut y ajouter les cantiques bibliques et évangéliques, le *Te Deum* et le *Quicumque vult* ainsi que les chants, les capitules et les oraisons qui ne varient pas dans l'office des dimanches et des fêtes ordinaires, c'est-à-dire toutes les pièces de l'office autres que les lectures et les répons de matines ; pour les dimanches, les antiennes des cantiques évangéliques et les collectes⁵⁸. Le propre de l'office est constitué par les pièces particulières du temporel, du sanctoral, du commun des saints, des offices votifs et des défunts. L'ensemble de ces lectures, de ces chants et de ces oraisons a fait l'objet à partir du XI^e siècle de compilations et d'abréviations qui ont abouti à la normalisation de l'office, que nous avons évoqué plus haut, et à la constitution des bréviaires.

Les prières du matin sont attestées depuis Plin au II^e siècle. On les décrit ensuite comme un office de l'aurore célébré à l'apparition de la lumière du jour. L'office du soir tire lui plutôt son origine de l'usage juif de la bénédiction de la lampe au coucher du soleil. Ce rite consistait tout d'abord en une simple action de grâce à laquelle s'ajoutèrent un ou plusieurs psaumes, et quelques autres pièces dans un schéma annonçant celui des vêpres⁵⁹. Les prières de tierce, sexte et none se sont fixées. Les prières de nuit, sûrement d'abord fixées à l'imitation de la vigile pascale furent ensuite étendues aux nuits quotidiennes, probablement d'abord en l'honneur des martyrs⁶⁰. C'est ensuite que le culte s'organisa en deux tendances.

⁵⁴ *Id.*, p. 192.

⁵⁵ Cf. A.-G. Martimort, *L'Église en prière*, Éditions Desclée et Cie, Paris, p. 821 et ss.

⁵⁶ Cf. D. Sartore, A.-M. Triacca (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, vol. I, Éditions Brepols, p. 646 et ss.

⁵⁷ J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>, p. 53 et ss.

⁵⁸ *Ibidem*.

⁵⁹ A.-G. Martimort, *L'Église en prière*, Éditions Desclée et Cie, Paris, p. 794 et 795.

⁶⁰ *Idem*, p. 796.

L'office est une œuvre littéraire, esthétique et scénique⁶¹. Les liturgies médiévales se sont forgées à partir de multiples adjonctions de textes, de jeux rituels⁶² et de chants. La *schola cantorum* destinée à donner à des enfants un enseignement musical et une formation liturgique, assurait la bonne tenue de l'office (tout en leur assurant une formation ecclésiastique). Née dans les basiliques de Rome, elle assurait les chants à Saint-Pierre de Rome et elle devint un modèle pour la célébration de la liturgie romaine. S'imposant dans la ville, son modèle se répandit dans tout l'Occident. De même l'office romano-bénédictin se diffusa. La liturgie de Saint-Pierre s'étendit à Rome puis elle fut introduite en Gaule par Arles. C'est alors que la généralisation du *cursum* complet de toutes les heures se trouva dans toutes les églises. À partir de 747, date du concile de Clovesho la « psalmodie romaine » s'implanta dans l'empire franco-germanique et en Angleterre⁶³. Après les prescriptions du Concile d'Aix-la-Chapelle le rite romain fut admis partout mais non sans changements. On y mêla des usages locaux⁶⁴. On ajouta pareillement l'*officium capituli* composé de divers exercices monastiques ayant lieu dans la salle du chapitre. Cet office comportait la lecture du martyrologe, du nécrologe, la distribution du travail manuel avec une bénédiction, une lecture de la Règle avec un commentaire ou un sermon, qu'on récitait après prime sauf pendant le carême (où il avait lieu après tierce)⁶⁵.

À la fin du VIII^e siècle, l'office des saints, limité alors à une célébration en dehors de l'office quotidien s'est fondu avec lui. Hadrien I^{er} (772-795) ordonna alors que les passions et les gestes des saints seraient lus à Saint-Pierre pendant l'office du jour. Dès la fin du VIII^e siècle, on ajouta à l'office liturgique d'autres offices et d'autres prières, primitivement récités dans le cadre de la simple dévotion. C'est ainsi que l'office des morts, l'office de la Vierge (au X^e siècle) et d'autres éléments encore s'ajoutèrent à l'office du jour. À Cluny l'horaire liturgique devint extrêmement chargé dans la seconde moitié du XI^e siècle. La solution fut parfois trouvée avec les récitations de certains offices réalisés de manière simultanée dans différents oratoires car tous les moines n'étaient pas tenus à la récitation du *cursum* intégral⁶⁶. Dans son étude du manuscrit 610 de la bibliothèque de l'Arsenal (Paris) attaché à l'église abbatiale de Reichenau-Mittelzell, Éric Palazzo évoque même le glissement (le manuscrit serait de la seconde moitié du X^e siècle) de l'agenda des moines passant de l'attachement à l'office des heures à celui de la célébration de l'eucharistie par les moines prêtres : « à en juger par le *Penitentiale Vindobonense*, un moine [pouvait] avoir à

⁶¹ Sur la valeur dramatique des livres liturgiques pendant la période carolingienne cf. É. Palazzo, « La liturgie de l'Occident médiéval autour de l'an mil. État de la question », *op. cit.*, p. 375 et ss.

⁶² Sur les jeux liturgiques cf. K. Young, *The drama of the medieval Church*, 2 vol., Clarendon Press, Oxford 1933 ; réimpression 1962, 1967 ; K. Young, « "Officium pastorum": a study of the dramatic developments within the liturgy of Christmas », *Transactions of the Wisconsin Academy of sciences, arts and letters*, vol. XVII, part 1, 1912, p. 299-396 ou *per exempla* D. M. Dolan, « Considérations sur les drames liturgiques de Pâques en Normandie », *Annales de Normandie*, vol. 26, 1976, p. 99-111.

⁶³ P. Salmon, *L'office divin au Moyen Âge [...]*, *op. cit.*, p. 27.

⁶⁴ Cf. A.-G. Martimort, *L'Église en prière*, *op. cit.*, p. 833 et ss.

⁶⁵ *Idem*, p. 834.

⁶⁶ *Id.*, p. 836.

célébrer plus de vingt messes par jour »⁶⁷. On trouvait alors des subterfuges pour diminuer les tâches. Et Au XII^e siècle les Cisterciens par exemple, sont revenus à une liturgie plus légère, nettoyée des adjonctions surrogatoires. C'est ainsi que des fluctuations dans la transmission de la tradition liturgique sont apparues au X^e siècle : on en venait à abrégé l'office complet même à Rome. L'ancien rite romain transformé dans les Gaules et les pays germaniques est revenu à Rome pour former l'office de la Curie⁶⁸. Avec le XI^e siècle et la création du bréviaire, les pièces n'étaient plus dites au choix comme dans les anciens recueils : on fixait une forme de l'office. Les compilations furent achevées au XIII^e siècle et l'on peut dire que les liturgies ont pris alors une forme stabilisée jusqu'au XIX^e siècle⁶⁹.

L'office est alors réglé également par un ordinaire. Et tandis que clercs et religieux attachaient de plus en plus d'importances aux offices qui s'allongeaient et se compliquaient, le peuple y devint de plus en plus étranger. Pour comprendre l'identité d'une compagnie sûrement faut-il comprendre, comme l'a déclaré Aimé Georges Martimort, que le culte chrétien s'est développé dans le monde hellénistique⁷⁰. Mais la conception de la prière et de l'office divin ou même de la messe, était différente de notre conception « spectaculaire » des offices : renseignée et réalisée par les spécialistes de la louange, l'action liturgique était efficace avec ou sans public. Pour l'office divin ou pour la messe (messe privée) la présence des fidèles importait peu. L'esthétique était donc partie prenante de l'effort à l'imitation de la louange divine indépendamment des observateurs⁷¹. Étymologiquement, le mot *officium*, dérivé de *optifex*, signifie une tâche, une activité, à accomplir et correspond à une charge. Ainsi la prière devient un exercice réalisé à la mesure des compétences de chaque baptisé selon son ordre : le milieu monastique y est entièrement dévolu, les séculiers doivent s'en acquitter en bonne mesure tandis que les fidèles y prennent part de manière plus modeste⁷². Le rite définit donc la loi dans laquelle sont accomplis les offices. Le « rite » signifie « selon l'institution sacrée »⁷³. Il n'empêche aucunement le retentissement des actes dans le conscient : l'institutionnalisation des rites dès les premiers siècles chrétiens eut pour conséquence de faire de la liturgie un monde exemplaire⁷⁴. Ce monde théâtral par nécessité introduit et accomplit la réalité d'en haut⁷⁵.

⁶⁷ N. K. Rasmussen, É. Palazzo, « Messes privées, livre liturgique et architecture. À propos du ms. Paris, Arsenal 610 et de l'église abbatiale de Reichenau-Mittelzell », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, Paris, 1988, p. 81 ; É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2000, p. 25 et 104.

⁶⁸ A.-G. Martimort, *L'Église en prière*, Éditions Desclée et Cie, Paris, p. 837.

⁶⁹ *Id.*, p. 40.

⁷⁰ *Id.*, p. 42.

⁷¹ Cf. J. Ratzinger, *L'esprit de la liturgie*, Éditions ad Solem, (première édition *Der Geist der liturgie*, Herder Verlag, 2000), 2001, p. 111 et ss.

⁷² Cf. A. Rauwel, « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, hors série n°2 | 2008, *Le Moyen Âge vu d'ailleurs*, <http://cem.revues.org/index4392.html>, § 6 et 7.

⁷³ *Idem*, § 10.

⁷⁴ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2000, p. 15.

⁷⁵ Cf. B.-D. Berger, *Le drame liturgique de Pâques du XI^e au XIII^e siècle : liturgie et théâtre*, Beauchesne, Paris, 1976, p. 215 et ss.

2) Les bréviaires de Brioude

Rares sont les églises *romanes* d'Auvergne à avoir conservé des témoins liturgiques. Si aucun bréviaire de Brioude ne concerne directement le XII^e siècle, nous avons pu étudier les non moins riches bréviaires de Brioude datant du XV^e siècle. Afin de réaliser une étude rétrospective pour mieux départager l'importance des témoins et la permanence de la liturgie, nous avons voulu englober également les bréviaires modernes. Les sources manuscrites et imprimées de Brioude ont fait surface depuis quelques années. La principale découverte réside dans l'achat d'un bréviaire de Brioude, complet et en parfait état, qu'on connaissait, mais dont l'accès était circonscrit. Paul Le Blanc ou Kund Ottosen ont ignoré son existence⁷⁶. Seul Dreves dans *Analecta hymnica* avait relevé quelques pièces liturgiques de ce bréviaire qui était alors dans une collection privée⁷⁷. Michel Huglo avait signalé son existence sans l'avoir consulté.

Le bréviaire qui représente le plus vieil exemplaire complet connu, a été acheté par la bibliothèque de Clermont il y a quelques années⁷⁸. Il avait été acheté par monsieur Mallye lors de la vente Talairat faite à Brioude en 1851. Après une période d'errance, il fut vendu à Drouot en 1995, et fut acquis par la librairie *Les enluminures* en 1996⁷⁹. Il s'agit d'un psautier ajouté d'un bréviaire manuscrit de 486 folios réalisés sur un parchemin de 155 X 105 mm. Ce bréviaire est relié en pleine basane. Il est estampé sur ais de bois et possède des lanières et des coins laitons modernes. Il est pourvu d'un emboîtement issu d'une restauration récente. Les folios en parchemin sont reliés en cahiers de 12 avec une partie du texte absente entre les folios 244 et 245, mais également aux folios 23-39, 40, 41-42 et 43. Il se trouve un bifolio comme contre plat et page de garde. Le texte se répartit en deux colonnes, l'ouvrage est réglé à l'encre rouge, avec des initiales alternativement rouges et bleues pourvues de filigranes pourpres ou rouges. Quelques pages importantes possèdent des ornements enluminés plutôt modestes. La reliure est d'origine. Le cuir est estampé à froid sur ais de bois.

On connaît également un bréviaire manuscrit (ms. lat. 1287)⁸⁰ de la Bibliothèque nationale de France daté des années 1390-1400 mais qui n'est pas complet⁸¹. Étant en très mauvais état, son analyse reste extrêmement délicate et les auteurs se sont souvent heurtés à la difficulté tant de le lire que de

⁷⁶ Cf. P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t. II, Le Puy, 1855-1856, p. 530-550 ; M. Huglo, B. Hagg-Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 413-426 ; Knud Ottosen, *The responsories and versicles of the latin office of the dead*, Aarhus university press, 1993, p. 191.

⁷⁷ Cf. M. Huglo, B. Hagg-Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 414 ; Guido M. Dreves, Clemens Blume, *Analecta hymnica, medii aevi, XXIV, Historiae rhytmicae. Liturgische Reimofficien des Mittelalters*, Leipzig, 1896, vol. 24, p. 40-42 : « Brev. ms. Brivacense saec. 15. (Privatbesitz) ».

⁷⁸ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Psautier et bréviaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude*, 1425-1450.

⁷⁹ Clermont-Ferrand, BCU, *Dossier concernant le manuscrit 2074*. Nous remercions les bibliothécaires et plus particulièrement Geneviève Perret en charge du fond ancien.

⁸⁰ Paris, BnF, ms. lat. 1287, *Bréviaire de Brioude*, 1390-1400.

⁸¹ Il a des lacunes entre les folios 84 et 85 et 112 et 113, comme l'indique V. Leroquais, mais il s'en trouve encore ailleurs et en nombre.

repérer les pièces liturgiques, qui sans aucun doute sont constamment coupées. Plus largement utilisé par les commentateurs, ce bréviaire n'a souvent servi que de référent. Même si Victor Leroquais⁸² en expose la teneur, seul Kund Ottosen l'a véritablement utilisé à propos de l'office des morts⁸³. Ce manuscrit comporte des initiales en couleur à filigranes et des rubriques très abrégées. Ne comportant pas de calendrier nous ne l'avons pratiquement pas utilisé.

Un autre livre liturgique (Harley 2979) conservé à la British Library⁸⁴ et daté également des années 1390-1400 ou 1350-1450 semble avoir appartenu à un chanoine de Brioude. Ce livre a été décoré à Avignon⁸⁵. Mais cet exemplaire est trop particulier pour être incorporé directement à l'étude de l'office de Brioude. Il s'agit d'un livre d'heure⁸⁶ à l'usage de Clermont (pour les heures surérogatoires de la Vierge) et à l'usage de Brioude (pour l'office des morts), incomplet. Écrit en latin et en français, il est attribué à l'œuvre de Giovanni de Toulouse et les miniatures à Jean Bandini⁸⁷. Nous n'avons pas compilé son calendrier car il ne correspond ni à la tradition de Clermont, ni à celle de Brioude : en fait plusieurs fêtes suivent le calendrier romain puis prend tantôt dans la tradition de Clermont et tantôt dans la tradition du Puy ou encore ailleurs : mais les fêtes particulières à Brioude n'y sont pas. Ce document semble conjuguer différentes sources : « *The Harley manuscript is the only Book of Hours in the group in which the Office of the Virgin and the Dead follow different uses from of Rome (Clermont Ferrand and Brioude, in the same diocese), and it was evidently made for an owner from Auvergne, whose coat of arms, at the beginning of the Hours of the Virgin, is unfortunately erased : he is portrayed kneeling before the Virgin and Child in the miniature that introduces the texte* Quicunques veult (f. 176v ; fig. 7). *The owner's name is not mentioned in the rich selection of devotional prayers, but he is always cited in the masculine, as 'ego peccator', for example, in the Obsecro te (f. 78v) »⁸⁸.*

⁸² V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Protat frère, Macon, 1934, vol. III, p. 131.

⁸³ K. Ottosen, *The responsories and versicles of the latin office of the dead*, *op. cit.*, p. 334-335.

⁸⁴ Londres, British Library, Harley 2979, *Book of Hours, Use of Clermont and Use of Brioude, imperfect*, Avignon, 1390-1400.

⁸⁵ F. Manzari, « Harley ms. 2979 and the Bouks of Hours Produced in Avignon by the Workshop of Jean de Toulouse », <http://www.bl.uk/ebj/2011/articles/pdf/ebjarticle112011.pdf>, *eBLJ 2011, Article 11*, British Library.

⁸⁶ Les livres d'heure sont des livres de dévotion privée. Ce dernier pouvait appartenir à un chanoine de Brioude sans être utilisé pour les offices du chapitre.

⁸⁷ M. Meiss, *French Painting in the Time of Jean de Berry : The Late XIV Century and the Patronage of the Duke*, 2 vol., National Gallery of Art Kress Foundation Studies in the History of European Art, 2, Thames and Hudson, London, 1967, I, 240, II, fig. 766 ; Dagmar Thoss and Otto Pächt (ed.), *Französische Gotik und Renaissance in Meisterwerk der Buchmalerei. Ausstellung der Handschriften und Inkunabelsammlung der Österreichischen Nationalbibliothek*, Vienna, 1978, p. 95 ; Janet Backhouse, *Illumination from Book of Hours*, British Library, London, 2004, n°35 ; J. J. G. Alexander, J. H. Marrow, L. F. Sandler, *The Splendor of the Word: Medieval and Renaissance Illuminated Manuscripts at the New York Public Library*, Harvey Miller, London, 2005, p. 262 ; F. Manzari, *La Miniatura ad Avignone al Tempo dei Papi (1310-1410)*, Modena, Franco Cosimo Panini, 2006, p. 241, 243-45, 249, 266, 348, 349, fig. 124 (f. 95v) ; M. Huglo and B. Hagg-Huglo, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens : actes du colloque international organisé par la ville de Brioude, 13-15 Septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 414.

⁸⁸ F. Manzari, « Harley ms. 2979 and the Bouks of Hours Produced in Avignon by the Workshop of Jean de Toulouse », *op. cit.*, p. 10.

Une première édition du bréviaire de Brioude semble remonter à la fin du XV^e siècle. Ce bréviaire a aujourd'hui disparu. Antoine de Combres de Bressoles de Laurie le signale dans son *Histoire du chapitre*, puis Paul Le Blanc en parle également⁸⁹. Cette édition imprimée sur velin, ornée de miniatures, a été exécutée par Giraud Comptor d'Apchon, « censeur de la bibliothèque du roi » qui succéda le 25 février 1475 à son oncle Louis Comptor d'Apchon, dans la charge de doyen. Sur le premier feuillet, on y voyait une grande miniature avec le doyen placé à genoux près d'un personnage revêtu d'un manteau d'étoffe de soie bleue semées de fleurs de lys d'or. À d'autres endroits du livre, le doyen est représenté en habit de chœur.

Un autre bréviaire de 1518 se trouve être authentiquement de Brioude⁹⁰. Ce bréviaire⁹¹ imprimé à Thiers ne donne pas l'office complet de Brioude⁹². Il faut signaler que l'assemblage des folios n'est pas convenable et que plusieurs parties ne se suivent pas. Ce bréviaire provient de la bibliothèque de l'érudit bibliophile Paul Leblanc qui l'étudia avec son ami le chanoine A. Soullignoux. De format 95/132 mm, épais de 780 pages (dans son premier état il devait approcher mille pages), imprimé en noir et rouge avec d'assez nombreuses figures gravées sur bois que l'on peut attribuer au graveur Guillaume Leros, il se rattache à l'école lyonnaise du début du siècle tant par ses gravures que par ses caractères⁹³. La reliure est postérieure car il s'agit assurément du sauvetage d'un exemplaire ayant souffert. La page de titre ne donne aucune indication et le colophon manque. Pierre Egullion s'est contenté pour l'identifier de l'introduction de la deuxième édition imprimée par Jacquard en 1654. Selon l'hypothèse généralement admise, il aurait été l'œuvre d'un imprimeur ambulant. On penche aujourd'hui plutôt pour celle d'un atelier provisoire installé par un imprimeur (peut-être lyonnais) pour répondre aux désirs de quelques nobles seigneurs ecclésiastiques⁹⁴. C'est en effet, un travail lourd et long très personnalisé qu'il était impossible de vendre en dehors d'un groupe très restreint de chanoines ou de prêtres. En conséquence le tirage était très faible et fort peu rentable pour un maître installé. Le système complexe des corrections avant impression finale n'étaient pas sans poser problème : il fallait que les chanoines assurent la bonne tenue des textes. L'atelier était situé à Thiers : Le Moûtier était en effet d'un accès très facile sur les chemins de Clermont-Lyon. De plus l'abbé du Moûtier était alors Antoine de Colonges de la Mothe, très grand et très actif personnage. Plusieurs membres de la famille d'Antoine de Colonges ont été d'ailleurs membres du chapitre de Brioude⁹⁵.

⁸⁹ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Brioude*, fol. 201 ; P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *Congrès scientifique de France*, Le Puy, 1855-1856, t. II, p. 530.

⁹⁰ Clermont-Ferrand, BCU, I 724, *Breviarium ad usum insignis ecclesiae martyris sancti Iuliani [...]*, Thiers, 1518.

⁹¹ Cf. T. D'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Mémoire de Master dirigé par le professeur B. Dompnier, Clermont-Ferrand II, 2006-2007.

⁹² Cf. P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 544.

⁹³ P. Egullion, *Imprimeurs, libraires et relieurs du Bas-Pays d'Auvergne et du Puy-de-Dôme 1491-1939*, Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 2000, p. 19-20.

⁹⁴ *Idem*, p. 20.

⁹⁵ *Id.*, p. 20-21.

Un autre bréviaire de Brioude⁹⁶ daté de 1654 se devait d'intégrer l'étude malgré sa date avancée. Ce bréviaire a été analysé, particulièrement pour son calendrier, dans le mémoire de Thomas D'Hour⁹⁷. Pendant le XVII^e siècle, les troubles religieux et les dissensions intérieures du chapitre ont empêché les chanoines de donner une nouvelle édition du bréviaire de Brioude⁹⁸. C'est un arrêt du parlement du 18 juin 1633 qui a mis fin à de longs procès et un nouveau bréviaire vu le jour. En 1654, alors que les anciens exemplaires du bréviaire manquaient aux chanoines hebdomadiers pour assurer les offices, des bréviaires romains furent introduits pour assurer certains offices. Comme le bréviaire romain était différent de celui de Brioude, des désordres et des confusions étaient survenus lors des cérémonies⁹⁹. L'essai d'utilisation de la liturgie romaine n'a donc pas abouti¹⁰⁰ : en tout cas le bréviaire de 1654 possède un calendrier qui par rapport à celui de 1518, retrouve énormément de dates anciennement utilisées. C'est ainsi que les chanoines ont chargé Nicolas Jacquard, le même imprimeur que le réalisateur du bréviaire de Clermont, datant d'ailleurs de la même année, d'en réaliser un nouveau. Ce bréviaire a été imprimé à Clermont, ce qui permettait au chapitre d'échapper à la tutelle de Saint-Flour, son diocèse de rattachement depuis 1317¹⁰¹. Les quatre exemplaires qui nous sont parvenus de ce bréviaire ont suivi deux parcours. Dans le premier cas, ils sont restés en la possession du chapitre jusqu'à sa dissolution puis ont été transmis dans l'Église de Brioude jusqu'en 1850 où l'on apprend que l'abbé Soullignoux les détient¹⁰². Lequel les a ensuite transmis à des érudits (Leblanc et Lachenal), qui en ont fait don aux collections des bibliothèques publiques. C'est le cas de l'exemplaire de la BCU qui provient de Paul Le Blanc. Celui de la Bibliothèque municipale du Puy-en-Velay a appartenu à Lachenal, comme en témoigne un ex-libris, lequel en a fait don ou vente à Cortial dont l'important legs constitue aujourd'hui la majorité du fonds ancien de cette bibliothèque. Le bréviaire a pu sortir de la bibliothèque du chapitre pendant l'Ancien Régime et il est arrivé dans les collections de la Bibliothèque Sainte-Geneviève en 1742. Un autre exemplaire avait appartenu d'ailleurs à un chanoine de Chaudes-Aigues en 1764. Ce dernier est arrivé dans les collections du musée de la Haute-Auvergne en 1969. Chaque exemplaire se trouve être plus ou moins complet¹⁰³.

⁹⁶ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030 ; Bibliothèque municipale du Puy-en-Velay, B2612 ; Bibliothèque Sainte-Geneviève, Réserve 8BB871INV1057 ; Musée de la Haute-Auvergne, Saint-Flour, *Breviarium brivatense, ad usum nobilis, antiquae et ad Romanam absque medio pertinentis Ecclesiae Brivatensis, eique subditarium, auctoritate capituli eiusdem Nuper Recognitum, Correctum & auctum adhibito Doctorum indicio & Approbatione et quantum licuit retento usu perantiquo ad formam Breviarii romani redactum*, Clermont, Nicolas Jacquard, 1654.

⁹⁷ T. D'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Mémoire de Master dirigé par le professeur B. Dompnier, Clermont-Ferrand II, 2006-2007.

⁹⁸ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 544.

⁹⁹ *Idem*, p. 545.

¹⁰⁰ T. D'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 53

¹⁰¹ *Idem*, p. 31.

¹⁰² *Id.*, p. 55.

¹⁰³ On trouvera les caractéristiques propres à chaque exemplaire dans l'étude suivante : T. D'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 56-59.

L'autre bréviaire de Brioude¹⁰⁴ connu date de 1769. Il s'agit d'un bréviaire imprimé sur le modèle du bréviaire clermontois de Massillon (1733), même si les imprimeurs ne sont pas les mêmes. En fait sur la trame du bréviaire de Clermont ont été ajoutées les particularités des offices de Brioude : mais elles sont considérablement réduites. Pour autant le calendrier révèle la réapparition de saints proprement auvergnat dans un pourcentage remarquable. Des offices proprement brivadois subsistent : « Les chanoines ont énormément châtié cette édition de leur bréviaire : ils ont retranché presque toute la partie légendaire »¹⁰⁵.

B. D'autres livres liturgiques

1) Genèse d'un répertoire de saints

a) *Le martyrologe*

Depuis l'antiquité chrétienne l'usage de noter à leur anniversaire les noms des saints, s'est mis en place. Au IX^e siècle s'introduit la coutume d'annoncer les saints du lendemain à l'office de Prime. Le martyrologe¹⁰⁶ devient l'un des livres liturgiques de l'Église latine. Il n'y a pas eu au Moyen Âge de textes imposés. Les coutumes et les transferts réciproques ont constitué des types de martyrologes singulièrement apparentés.

Un martyrologe est un recueil qui annonce jour par jour les saints dont on a coutume de célébrer l'anniversaire. En Occident, *martyrologium* apparaît au VIII^e siècle. Bède donne la définition du « martyrologe historique » dont il a été l'initiateur¹⁰⁷. Si les premiers martyrologes annoncent le nom du saint, le lieu de son culte et sa qualité, d'autres sont appelés « historiques » parce qu'ils donnent un aperçu de l'histoire des saints. L'appellation martyrologe « historique » s'est imposée par usage, mais il ne s'oppose pas à un récit légendaire. Bède introduisit 114 éloges dont 104 concernent des martyrs¹⁰⁸. Le nombre de saints non martyrs augmenta ensuite considérablement dans ses recueils qui ont finalement gardé toujours la même appellation.

Le plus ancien texte liturgique qui emploie *martyrologium* est l'Ordo XVII dont l'auteur a décrit les rites de la messe tels qu'ils étaient observés dans les monastères à la fin du VIII^e siècle. À la fin de la cérémonie, le diacre annonçait les fêtes de la semaine. L'usage d'annoncer les fêtes était ancien, puisqu'il est attesté dans le sacramentaire gélasien. Pour déclamer les noms de saints, un simple calendrier aurait suffi. Mais l'usage codifié par ailleurs dans le capitulaire monastique d'Aix-la-Chapelle (817), conseillait

¹⁰⁴ Paris, BnF, B-24482 ; Le Puy-en-Velay, Bibliothèque municipale, B-3667 ; Brioude, Bibliothèque municipale, *Breviarium Brivatense [...]*, Clermont-Ferrand, Viallanes, 1769.

¹⁰⁵ P. Le Blanc, « Note bibliographique sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 550.

¹⁰⁶ Pour une étude de martyrologes et de la mort en relation à une communauté cf. J.-L. Lemaître, *Mourir à Saint-Martial : la commémoration des morts et les obituaires à Saint-Martial de Limoges, du XI^e au XIII^e siècle*, De Boccard, Paris, 1989.

¹⁰⁷ J. Dubois, *Les martyrologes du Moyen Âge latin*, (collection Typologie des sources du Moyen âge occidental), Éditions Brepols Turnhout, 1978, p. 13.

¹⁰⁸ *Idem*, p. 14.

d'introduire également une petite notice¹⁰⁹. Cette prescription a ensuite continuellement été reprise. La lecture publique du martyrologe influa considérablement sur sa diffusion et surtout sur sa présentation. On ne se contentait plus de nommer les saints du jour pour se recommander à leur protection, on voulait désormais instruire et édifier l'auditoire grâce à quelques allusions à leurs vertus ou à leurs miracles. Les martyrologes étaient donc lus devant des communautés intégrales. Ce recueil des anniversaires des saints et des fêtes que constitue le martyrologe est ainsi devenu un livre liturgique dès le IX^e siècle, lorsque l'usage de le lire à prime s'est imposé dans l'Occident chrétien¹¹⁰. Pourtant le premier martyrologe officiel approuvé par le Saint-Siège date seulement de 1584. Baronius alors chargé de mettre en place un nouveau martyrologe, prit pour base de sa compilation le martyrologe d'Usuard datant de 865. Il le compléta en recueillant des informations dans plusieurs martyrologes afin de réaliser ce « martyrologe romain » qui intégra pareillement les traditions authentiques que des erreurs d'origines variées »¹¹¹.

Dom Quentin, Jacques Dubois, Jean-Loup Lemaître ont contribué à la connaissance des martyrologes. Jacques Dubois en publiant le texte et son commentaire du martyrologe d'Usuard, est venu compléter l'œuvre de dom Quentin racontant le développement des martyrologes historiques. Retrouver le texte épuré des particularités locales est un travail difficile. Le martyrologe hiéronymien a été édité en 1894 par De Rossi et Duchesne¹¹². L'édition critique a ensuite été réalisée par dom Quentin et le commentaire par le Père Delehaye en 1931¹¹³. Le martyrologe de Bède, de l'anonyme lyonnais et de Florus ont été retranscrits dans une présentation unique par Jacques Dubois et Geneviève Renaud en 1976¹¹⁴. Préalablement, Jacques Dubois avait déjà réalisé une belle étude du martyrologe d'Usuard en 1965¹¹⁵.

b) Martyrologe, obituaires et légendiers

Par commodité plusieurs livres sont condensés, compilés. Dès le milieu du IX^e siècle, au monastère de Saint-Germain-des-Prés à Paris, on réunit en un seul volume la règle de saint Benoît, le martyrologe et le nécrologe. On prit l'habitude de désigner sous le même nom, le nécrologe et le martyrologe¹¹⁶. Il y eut beaucoup de martyrologes-obituaires. Le copiste laissait après les saints de chaque jour, un espace pour les noms des défunts à commémorer à l'avenir. Parfois, les noms des défunts étaient inscrits dans les marges ou dans les interlignes.

¹⁰⁹ *Id.*, p. 15.

¹¹⁰ J. Dubois, G. Renaud, *Édition pratique des martyrologes de Bède de l'anonyme lyonnais et de Florus*, Institut de recherche et d'histoire des textes, bibliographies - colloques - travaux préparatoires, Éditions du Centre national de la recherche Scientifique, Paris, 1976, p. I.

¹¹¹ *Ibidem.*

¹¹² *Acta Sanctorum*, Nov. t. 2, I, en tête de l'in-folio.

¹¹³ *Acta Sanctorum*, Nov. t. 2, II.

¹¹⁴ J. Dubois et G. Renaud, *Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'anonyme lyonnais et de Florus*, Centre National de la recherche Scientifique, Institut de Recherche et d'Histoire des textes, Paris, 1976.

¹¹⁵ J. Dubois, *Le martyrologe d'Usuard*, texte et commentaire, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1965.

¹¹⁶ J. Dubois, *Les martyrologes du Moyen Âge latin*, collection Typologie des sources du Moyen Âge occidental, Éditions Brepols, Turnhout, 1978, p. 16.

Il existe également des recueils de Passions et de vies de saints, disposés dans l'ordre de l'année où se glissent quelques notices appartenant aux éloges des martyrologes. La distinction entre martyrologe et calendrier n'est pas toujours aisée. En pratique, les documents très anciens étaient à la fois martyrologe et calendriers. Il n'en est pas de même pour les livres rédigés entre le IX^e siècle et la fin du Moyen Âge. On a distingué alors le calendrier du martyrologe. On peut considérer que tout recueil contenant des indications topographiques doit être regardé comme un martyrologe alors que le calendrier en est dépourvu. En ce qui concerne le vocabulaire médiéval utilisé à propos des ouvrages nécrologiques, il a toujours été ambiguë et « mal fixé »¹¹⁷, c'est pour cela que l'identification des documents reste délicate. Rares sont les documents de ce type portant des titres avant le XIII^e siècle¹¹⁸. Le mot *Regula* était parfois employé pour les nommer. Il était de coutume de lire après l'office de prime, le martyrologe et la règle codifiée dans le canon 69 du capitulaire d'Aix-la-Chapelle, consacré à la réforme monastique. Dès la fin du VIII^e siècle, on vit apparaître la lecture, après celle de la règle, des noms des défunts. La règle étant fractionnée en chapitres destinés à la lecture quotidienne, le martyrologe (livre des anniversaires des saints et des martyrs) et le nécrologe (livre de l'anniversaire des membres de la communauté et de ses associés) présentant le même découpage quotidien, ces textes se lisant tous dans le cadre de l'office de prime ont été réunis dans un seul et même livre¹¹⁹. Le terme d'obituaire n'est pratiquement pas employé. En fait, au Moyen Âge les documents nécrologiques n'ont jamais été désignés d'une manière spécifique, et ils ont été nommés souvent d'après un élément du recueil dont ils faisaient partie.

c) Unité et diversité

La transmission du texte des martyrologes est souvent concurrencée par la présence de parties propres plus ou moins importantes, dont certaines sont d'ailleurs communes à un ensemble d'églises en nombre variable et dont d'autres sont particulières à une seule. S'il y a diversité, il y a aussi une grande unité puisque tous les martyrologes conservés, même les plus anciens, dépendent de martyrologes antérieurs. Le copiste du martyrologe peut être un exécutant très discret ou au contraire un compilateur entreprenant qui peut laisser son nom au type de martyrologe dans lequel il a additionné des initiatives en accroissant l'œuvre de son modèle. Le compilateur du martyrologe hiéronimien s'était servi, au milieu du V^e siècle, d'un martyrologe oriental, d'un calendrier de Rome et d'un calendrier africain. Les érudits ont cherché à retrouver l'œuvre des compilateurs célèbres comme Bède, Florus, Raban Maur ou Adon. Le compilateur n'a pratiquement jamais à sa disposition un exemplaire « pur » d'un martyrologe-type. Il insère donc dans le texte initial les additions de seconde main, après quoi il peut à son tour en incorporer. Parfois, il enlève les éloges lui paraissant inutiles et il en abrège quelques-autres. Le souci d'adapter le manuscrit à l'usage de l'église pour laquelle il travaille n'entraîne pas de bouleversements majeurs. Souvent

¹¹⁷ *Idem*, p. 17.

¹¹⁸ J.-L. Lemaître, *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris, p. 6.

¹¹⁹ *Idem*, p. 7-8.

il n'adapte pas les éloges des saints patrons. Les éloges demeurent à leur place, mais ils sont parfois rehaussés de rouges ou ornés.

d) Sources littéraires

Les sources des martyrologes se trouvent dans les *passions*, les *Vies de Saints*, les *Histoires de l'Église* ou d'un pays, et encore bien d'autres, comme les homélies ou les traités théologiques¹²⁰. À l'exclusion de quelques cas exceptionnels, les textes retenus par les compilateurs de martyrologe sont connus. La documentation accumulée par les compilateurs poursuit le but d'annoncer les saints de chaque jour sans avoir besoin de recourir à d'importantes collections ou à des récits clairsemés.

Mais il ne se trouve pas que des saints dans le martyrologe. En effet, certains personnages dont les noms ont été recueillis par un compilateur dans un livre quelconque, ne gardent aucune preuve de leurs vertus pourtant citées. Rien non plus permet de suspecter leur foi. En fait, la manie de placer au rang de saints, des personnages disparus depuis longtemps s'est développée à travers les siècles.

De plus, il est tout à fait exceptionnel de connaître le jour de la mort de ces personnages. Le martyrologe d'Adon s'est contenté d'éparpiller tout au long de l'année, des noms pris dans les *Actes des Apôtres* dans leur ordre d'apparition dans ces derniers. Les jours vides sont ainsi remplis aisément. Les éloges très brefs ne dérivent parfois d'aucune source littéraire. À chaque copie d'un martyrologe, il n'est fait aucune distinction dans le manuscrit entre les éloges de première main et les additions.

Il semble que le martyrologe d'une église ne soit pas fixé une fois pour toutes. Ce dernier employé à l'office, évoluait avec la liturgie. La date d'introduction d'un éloge de saint permet de connaître l'époque où ce dernier avait été reconnu dans une église. Toutefois, dom Jacques Dubois reconnaît la grande stabilité des martyrologes à travers les siècles¹²¹. Usuard a véritablement recréé un martyrologe à partir des martyrologes de ses prédécesseurs. Contrairement à lui, la plupart des copistes postérieurs s'étaient contentés de transcrire son texte en insérant les additions de seconde main ou en se risquant à de rares amendements. L'étude des notices de martyrologes émanant de sources littéraires indique que les compilateurs ont puisé dans des légendiers ou dans des textes plutôt répandus. Les additions témoignent des nouveaux cultes de saints. Reproduites ensuite, les formules deviennent parfois des restes singuliers d'un culte figé ou même parfois éteint.

e) Les martyrologes successifs

Quelques martyrologes types pris comme base de compilations peuvent être référencés. Le martyrologe hiéronimien a largement été copié durant le Moyen Âge. Il s'agit du plus ancien martyrologe latin. L'œuvre a été composée au milieu du V^e siècle en Italie du Nord, probablement dans la région

¹²⁰ J. Dubois, *Les martyrologes du Moyen âge latin, op. cit.*, p. 21.

¹²¹ *Idem*, p. 26.

d'Aquilée. Le compilateur a utilisé le calendrier de Rome, un calendrier d'Afrique et un martyrologe oriental.

Ce martyrologe a été complété et remanié à Auxerre au temps de l'évêque Aunaire (561 - 605). Quelques indices permettent de fixer cette compilation autour de 592¹²². Pratiquement tous les grands martyrologes historiques se situent ensuite au IX^e siècle. Le premier est l'œuvre de l'Anonyme lyonnais peu avant 806, et les derniers sont ceux de Wolfhard (902) et de Notker (912).

Le martyrologe de Bède nous est transmis par le manuscrit 451 (IX^e siècle) de Saint-Gall. Incomplet, ce précieux témoin proche de l'original, ne comporte que la moitié de l'année. D'autres témoins utilisent des sources supplémentaires. Dans le martyrologe de Bède, il n'y a pas de saint pour chaque jour. Le martyrologe de Bède peut être considéré comme l'initiateur des martyrologes suivants. Adon et Usuard font d'ailleurs allusion à ce dernier¹²³. Cependant, un autre compilateur avait déjà utilisé le martyrologe de Bède sans modifier les jours vides. On ne sait si Adon et Usuard avaient eu accès à un martyrologe de Bède ou à l'un de ses épigones, peut-être Florus. L'anonyme lyonnais a lui aussi été compilé à partir du martyrologe de Bède. Ce codex du IX^e siècle ne présente plus de jours vides. Ces jours ont été comblés par des emprunts au martyrologe hiéronimien. Supplanté par Florus, ce martyrologe n'a pas complètement été oublié. Cependant, l'œuvre du diacre de Lyon le dépasse de beaucoup en matière de succès. Dom Quentin a pu analyser les notices ajoutées à l'Anonyme lyonnais. En classant les manuscrits comprenant ces notices, il s'aperçut qu'il s'agissait de plusieurs versions du martyrologe de Florus qui avaient été constamment reprises et remaniées tant par Florus lui-même que par ses épigones. À l'Anonyme lyonnais, Florus a ajouté 321 éloges et il en modifia 123, par retouches successives¹²⁴. Dans les martyrologes de Bède, de l'Anonyme et de Florus, les couches et les trames consécutives se distinguent évidemment. Il en aura été tout autrement pour les martyrologes dérivés de Florus : Adon et Usuard.

Le martyrologe d'Adon a été constitué entre 853 et 860. Adon venait d'accéder à l'archevêché de Vienne. Adon a ajouté à celui de Florus 197 éloges et en a modifié 188. Mais Adon a placé des fêtes au hasard et a inventé des détails et confondu des homonymes. Malgré cela, son martyrologe a abondamment été repris. Cette œuvre où ont été enlevés de nombreux jours vides a comblé ses utilisateurs. Affirmant les légendes plutôt que de transcrire des traditions parfois trop tangibles, il a pareillement permis aux clercs d'utiliser des éloges clairs qui cependant n'avaient pas de textes critiques historiques. De ce fait, quelques réprobations ont été portées sur cette œuvre : on s'étonnait de plus en plus de la présence de ses indications si originales. Adon apporta donc un second document de comparaison accompagné de pièces justificatives dont le *Venerabile perantiquum martyrologium*. Ce document antique était en fait une œuvre du IX^e siècle. Il s'agirait même là, d'un faux document fabriqué par Adon lui-même et lui servant d'alibi pour justifier les extravagances de son martyrologe. D'autres martyrologes d'Adon sont venus former une deuxième et une troisième recension de ce martyrologe. Adon avait si bien développé certaines notices que certains scribes en ont retranché les plus longues.

¹²² *Id.*, p. 33. Au 21 Janvier se trouve Avit de Clermont probablement mort en 592.

¹²³ *Id.*, p. 39.

¹²⁴ *Id.*, p. 41.

Reprenant ce travail, Usuard a ajouté 324 notices et en a modifié 206. Il a pareillement abrégé 184 notices d'Adon et raccourci 250 notices de Florus ou de l'héritage de Bède. Le caractère propre de ce martyrologe est de présenter des notices brèves. Le martyrologe d'Usuard empruntant à Florus (572 éloges), au martyrologe hiéronimien (125 emprunts), au martyrologe de Wandelbert (50 notices environ), à des *Passions* (87 emprunts) ou encore à 16 auteurs différents (59 notices), insère également des saints sur lesquels il avait eu des renseignements uniquement oraux¹²⁵. Il y a plusieurs états du martyrologe d'Usuard. Il est certain que ce martyrologe a été recopié plus que tout autre. À côté de ces grands martyrologes jalons, d'autres ont pris forme à partir de ceux-ci. Les martyrologes abrégés, résumés des grands martyrologes, reflètent les usages liturgiques des églises avec leurs fêtes propres. Il existe des abrégés hiéronimien d'Adon, ou même d'Usuard. Ce dernier a subi de très nombreuses additions. L'ordre de Cîteaux notamment est connu pour son martyrologe d'Usuard pourvu de multiples additions¹²⁶.

f) Obit et offices pour les morts

Dès la fin du XII^e siècle avec la redécouverte du testament, la multiplication des legs pieux et de la croyance au Purgatoire, les inscriptions nécrologiques ont été précédées d'un office à célébrer. L'*officium plenum* jusque-là exceptionnel est progressivement devenu une règle¹²⁷. L'office des morts solennel ou non, étant un office surrogatoire, il importait donc d'en assurer la célébration au moyen d'une fondation, d'où une modification du caractère des notices. On voit donc la rente et les modalités des distributions accordées au célébrant, aux assistants, aux luminaires, aux sonneurs ... On précise également parfois le type de l'office à célébrer. Les fondations pieuses se sont multipliées¹²⁸, des bourgeois, des nobles et des laïcs demandaient pour eux et leurs proches des offices leur permettant d'écourter leur séjour au purgatoire. Les chartreux, les cisterciens également, s'insurgèrent contre les fondations d'anniversaires et en limitèrent la pratique, alors que les moines noirs, les chapitres collégiaux en ont fait une source de revenus non négligeable et en étaient venus à créer des services spécialisés dans la gestion des anniversaires¹²⁹. Ainsi la multiplication des offices des défunts, en liaison avec le fort développement des chapellenies, a entraîné celle des autels et a influé sur l'architecture des églises. Le nombre des prêtres dépourvus de *cura animarum* s'est accru et les confréries de prêtres-filleuls, de prêtres-obituaires, ou de consorces, ont pu proliférer en se spécialisant dans les fondations testamentaires¹³⁰.

¹²⁵ *Id.*, p. 47.

¹²⁶ *Id.*, p. 64 à 66.

¹²⁷ J.-L. Lemaître, *Répertoire des documents nécrologiques français*, *op. cit.*, p. 23.

¹²⁸ Cf. J.-L. Lemaître, « Obituaires, calendriers et liturgie paroissiale », *L'Église et la mémoire des morts dans la France médiévale*, Études augustiniennes, Paris, 1986, p. 133-145.

¹²⁹ J.-L. Lemaître, *Répertoire des documents nécrologiques français*, *op. cit.*, p. 24.

¹³⁰ *Ibidem*.

g) Le culte d'un saint, un anniversaire, un lieu

Le culte des martyrs est apparu sur leurs tombeaux. Le culte du saint se détermina donc par la localisation, l'indication du temps et le jour anniversaire. Dès la seconde moitié du IV^e siècle, s'introduisit l'usage de fêter les martyrs bien au delà de leur lieu de sépulture. On garda l'habitude de préciser leur lieu de repos, le martyrologe hiéronimien en témoigne¹³¹. C'est ainsi que plusieurs saints sont précisément cités. De même, les additions datant de la fin du VI^e siècle, indiquèrent tout aussi bien l'origine géographique. Le martyrologe d'Adon est plus laxiste en la matière. En effet, il se contente de prendre comme lieu d'inhumation, le lieu cité momentanément dans le récit.

Le martyrologe compilé par des initiatives privées et complété au plan local a sûrement été toléré par la hiérarchie. Dom Jacques Dubois rappelle ainsi que « leur utilisation quotidienne leur a valu une influence considérable »¹³². Ces véritables instruments d'information, révèlent la composition des bibliothèques dont les compilateurs se sont servis. C'est ainsi que les fêtes propres à une seule ou quelques églises sont des indices précieux sur la réalité de la vie des communautés.

h) Le calendrier : une affaire identitaire

L'un des éléments les plus caractéristiques d'une liturgie est son calendrier. Si nous avons voulu consacrer plusieurs pages au martyrologe, c'est en raison de son lien avec le calendrier. Le mot *Calendarium* ou *Kalendarium* a d'abord été utilisé pour parler des livres de compte, puis avec Isidore le *Kalendaria* prend son sens actuel. Les chrétiens ont suivi le calendrier romain découpé en Kalendes, Nones, Ides, pour le décompte des jours. Il semble que le calendrier tel que nous le connaissons dérive du martyrologe. On peut distinguer les calendriers des martyrologes, les premiers étant beaucoup plus courts et les seconds comportant presque toujours plusieurs saints par jour et des éloges historiques. Le martyrologe est un texte continu commençant à une date variable. Le calendrier liturgique construit sur le calendrier romain commence, comme lui, le 1^{er} janvier. Chaque mois occupe une page entière sauf dans de rares cas. Le calendrier présente de nombreux jours vacants car aucune fête de saint ne devait être inscrite pendant le Carême et fort peu pendant l'Avent. Dès le milieu du IX^e siècle, on trouve la lettre dominicale. Ajouté à de nombreuses indications¹³³, les degrés de fêtes liturgiques propres à chaque église, apparaissent au XI^e siècle. Certaines fêtes importantes sont précédées d'une vigile et suivies d'une octave. Lorsqu'il y a vigile, on commence le jour ecclésiastique aux premières vêpres la veille au soir. Les octaves se déroulent sur huit jours. Lorsqu'on ne peut faire l'office entier d'un saint, pour un jour déjà occupé par une fête, alors on peut réaliser une *commémoration*, *memoria*, constituée à laudes et à vêpres des antiennes, d'un verset, d'une

¹³¹ J. Dubois, *Les martyrologes du Moyen âge latin, op. cit.*, p. 72.

¹³² *Idem*, p. 80.

¹³³ Cf. J.-L. Lemaître, « Martyrologes et calendriers dans les manuscrits latins », *Les manuscrits liturgiques, cycle thématique 2003-2004 de l'IRHT*, O. Legendre et J.-B. Lebigue, dir., Paris, IRHT, 2005 (*Ædilis*, Actes, 9) [En ligne] http://aedilis.irht.cnrs.fr/liturgie/01_2.htm ; J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (*Ædilis*, Publications pédagogiques, 6), [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>, p. 151.

oraison et de la dernière leçon du troisième nocturne consacrée à ce saint. De ce fait, l'identité même du martyrologe et du calendrier fut selon les communautés plus ou moins bien affirmée : la sélection et le triage des saints utilisés pas la communauté ne se fait pas uniquement par copiage crédule. Voyons ce qu'il en est à propos du martyrologe et du calendrier de Brioude.

2) Les martyrologes de Saint-Julien de Brioude

Le martyrologe a connu un essor singulier par son emploi dans le cadre de la vie commune des clercs, avec sa lecture à l'office du chapitre suivant l'heure de prime dans le milieu monastique et canonial. Cette célébration se déroulait le plus souvent dans la salle du chapitre. Cet office consiste en la lecture des anniversaires des martyrs et des défunts dont on faisait mémoire ajoutée à une lecture d'un chapitre de la règle où l'on rappelait l'Évangile du troisième nocturne des matines grâce à des péripécies¹³⁴. Ce livre liturgique qui conserve donc un caractère très local n'a jamais été imprimé. La composition et l'utilisation des nécrologes ont été régies par la coutume plus que par la législation. Le chantre ou celui qui avait la responsabilité d'écrire les noms, prenait-il conseil pour inscrire et choisir les saints et les fêtes¹³⁵ ?

Le martyrologe hiéronymien possède de brefs éloges. Même s'il reste difficile de savoir à quelle couche chronologique précise remonte l'inscription d'un martyr, il constitue pourtant le témoignage premier d'un culte. Dans le cas de saint Julien, il s'agit d'une recension auxerroise¹³⁶. Le martyrologe hiéronymien et Grégoire de Tours mentionnaient 17 jours consacrés aux saints locaux de la cité arverne¹³⁷. Les trois manuscrits de référence du martyrologe hiéronymien, datant du VIII^e siècle, mentionnent Julien. Par contre, le martyrologe de Bède a ignoré saint Julien. Plus tard, le martyrologe de l'Anonyme lyonnais récupéra Julien. Il s'agit d'ailleurs du plus ancien éloge « historique » le concernant¹³⁸.

Le chapitre de Brioude utilisait au XII^e siècle, un martyrologe de Florus de Lyon avec des *auctaria* propres¹³⁹. Les manuscrits 860 de la bibliothèque de Clermont-Ferrand n'ont malheureusement pas été conservés dans leur intégralité : il nous est donc impossible de comparer intégralement le martyrologe du XII^e siècle avec celui du XIII^e siècle. Dans le martyrologe du XII^e siècle, il reste seulement 38 feuillets couvrant le temps liturgique du 1^{er} Janvier au 16 septembre. L'abbé Souligoux avait récupéré dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les fragments de sept manuscrits provenant de la collégiale de Brioude. Ces derniers, des fragments de nécrologes ont été reliés en un seul volume à Paris en 1875, par l'intermédiaire

¹³⁴ J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *Saint Julien et les origines de Brioude, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre*, Almanach de Brioude - CERCOR, 2007, p. 224.

¹³⁵ J. Dubois, « Obituaires et martyrologes dans l'Église » ? *La mémoire des morts dans la France médiévale, Études augustinienne*, 1986, p. 119-125.

¹³⁶ J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *op. cit.*, p. 226.

¹³⁷ B. Beaujard, « Le culte des saints chez les Arvernes [...] », *op. cit.*, p. 20.

¹³⁸ Paris, BnF, *Martyrologe de l'Anonyme lyonnais*, ms. lat. 3879, f°87 v.

¹³⁹ J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus de Lyon », *Brioude aux temps carolingiens, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude, 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 309.

d'Alexandre Bruel. Le recueil passa ensuite dans la collection de Paul Le Blanc qui en a fait don à la Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand. Il est donc signalé dans le catalogue du fonds Paul Le Blanc de Marc Dousse¹⁴⁰. Pierre-François Fournier en révéla le contenu dans un intéressant article consacré aux nécrologes de Brioude. La notice se trouva être ajustée par Jean-Loup Lemaître en 1980 dans le *Répertoire des documents nécrologiques français*. Par contre, le texte du martyrologe n'a pas vraiment fait l'objet d'une analyse précise. Jean-Loup Lemaître a cependant très bien décrit le martyrologe du XII^e siècle, en le comparant aux martyrologes-types édités par dom Dubois en 1976¹⁴¹. Cette dernière présente le martyrologe recomposé de Bède, de l'Anonyme lyonnais et de Florus.

Le récent article de Jean-Loup Lemaître vient confirmer la polysémie d'usage d'un martyrologe. L'analyse du martyrologe obituaire vient en effet apporter des informations sur les martyrs et sur les morts commémorés à Brioude. Les informations qui concernent les saints locaux, renfermés dans le martyrologe sont également importantes. Enfin, les martyrologes de Brioude apportent une information supplémentaire concernant les calendriers liturgiques. Ces livres attachés à leur utilisation liturgique révèlent également des liens usuels (copies et reports) avec d'autres ouvrages possédés par le chapitre.

Les martyrologes des églises auvergnates subsistent en très petit nombre ; cela restreint toute étude comparative. On connaît celui de la cathédrale de Clermont datant du XII^e siècle et sa copie du XIII^e siècle, appelée « *la Canone* »¹⁴², auquel il faut ajouter le martyrologe de l'abbaye de Saint-Allyre qui date pareillement du XII^e siècle. Comme pour Brioude, ces derniers sont des recensions du martyrologe de Florus. Ceci permet de supposer que le texte brivadois avait pu être construit à partir du modèle diocésain réalisé par les chanoines de Clermont. Un martyrologe de Florus était incontestablement arrivé assez tôt en Auvergne. Les chanoines et les moines l'avaient copié sans éprouver le besoin de le remplacer par un texte plus récent ou adapté comme l'ont été ceux d'Adon ou d'Usuard. Ceci fait dire à Jean-Loup Lemaître que chaque chapitre (monastère) s'était de ce fait, contenté « d'une mise à jour maison »¹⁴³. Il faudrait donc suivre exactement l'évolution de ces quatre martyrologes auvergnats pour mieux comprendre leur histoire. La réception puis l'usage du martyrologe de Florus dans le diocèse de Clermont avait d'autant plus influencé le calendrier de l'église mère.

¹⁴⁰ M. Dousse, « Classement des manuscrits de la collection Paul Le Blanc à la Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand », *Almanach de Brioude*, 1942, p. 98.

¹⁴¹ J. Dubois, G. Renaud, *Édition pratique des martyrologes de Bède de l'anonyme lyonnais et de Florus*, Institut de recherche et d'histoire des textes, bibliographies - colloques - travaux préparatoires, Éditions du Centre national de la recherche Scientifique, Paris, 1976.

¹⁴² Paris, BnF, ms. lat. 9085 ; J.-L. Lemaître, direction P. Marot, *Répertoire des documents [...]*, *op. cit.*, n°2507, p. 1065, et Arch. dép. du Puy de Dôme, 3 G suppl. 15 et n° 2508, p. 1065-1066.

¹⁴³ J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe [...] », *op. cit.*, p. 318.

a) *Les fragments d'un martyrologe de Florus de Lyon et obituaire - XII^e siècle*¹⁴⁴.

Sur la base des notices disponibles, nous avons réalisé une identification des martyrologes de Brioude¹⁴⁵. Le martyrologe du XII^e siècle se trouve être l'unique témoin direct d'une partie de la liturgie brivadoise de ce siècle. Son catalogue présentant les saints du jour est complété par des notices. Dans les blancs et les marges singulières, d'autres saints ont été occasionnellement ajoutés au XIII^e et au XIV^e siècle¹⁴⁶. De très nombreux obits ont été ajoutés à la suite des éloges, ainsi que dans les marges. Passés au réactif chimique au XIX^e siècle, ils sont devenus pour la plupart illisibles. Quelques particularités typographiques montrent l'excellence culturelle du chapitre : au 2 février la fête de la Purification est notée en caractères grecs. Le scribe dévoile ainsi son érudition : « Entraîné par l'habitude médiévale de pointer la lettre Y, il a pointé les upsilon »¹⁴⁷.

La préface est tirée de saint Augustin (*Contra Faustum*, 20, c. 21), comme dans tous les martyrologes historiques (Anonyme lyonnais, Adon, Florus, Usuard)¹⁴⁸. Jean-Loup Lemaître qui a comparé le martyrologe brivadois avec *l'Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'Anonyme lyonnais et de Florus*¹⁴⁹ déclare qu'il révèle le travail du copiste brivadois vis-à-vis des œuvres antérieures de manière ponctuelle¹⁵⁰. Ce copiste à l'exemple de plusieurs générations de copistes, était parti d'un exemplaire du martyrologe de Florus pour y recopier l'essentiel du texte. Un martyrologe de Florus a pu être prêté au chapitre de Brioude, afin qu'il le copiât : ne serait-ce pas un exemplaire prêté par Clermont ? Jean-Loup Lemaître estime qu'il n'est pas tout à fait identifiable. La réalisation du martyrologe pour le chapitre de Brioude ne se résume pas à la simple copie d'un modèle. Il a fait l'objet d'un choix critique et précis relevant d'un canevas constitué à partir du martyrologe de Florus, dans lequel les éloges sont modifiés, complétés et enrichis par d'autres martyrologes et surtout par des éloges de saints propres (*auctaria*) à Brioude¹⁵¹.

Ces *auctaria* sont principalement propres aux diocèses de Clermont et du Puy comme on peut s'y attendre. On peut d'ailleurs citer quelques exemples révélant les particularités liturgiques de cette zone liturgique. Voyons comment ils sont intégrés. Par exemple, deux saints clunisiens avaient été immédiatement adoptés dans la liturgie brivadoise : Saint Odilon († 1049) figurait au 1^{er} janvier, ainsi qu'au

¹⁴⁴ Cf. Volume VII, *Liturgie*, « Description des martyrologes du manuscrit n°860 BCU Clermont-Ferrand », p. 8 et ss.

¹⁴⁵ J.-L. Lemaître, P. Marot (dir.), *Répertoire des documents nécrologiques français*, Imprimerie Nationale, Paris, 1980, p. 1083.

¹⁴⁶ P.-F. Fournier, « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 52.

¹⁴⁷ P.-F. Fournier, *op. cit.*, p. 53.

¹⁴⁸ J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus [...], *op. cit.*, p. 308.

¹⁴⁹ J. Dubois, G. Renaud, *Édition pratique des martyrologes de Bède de l'anonyme lyonnais et de Florus*, Institut de recherche et d'histoire des textes, bibliographies - colloques - travaux préparatoires, Éditions du Centre national de la recherche Scientifique, Paris, 1976.

¹⁵⁰ J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus [...] », *op. cit.*, p. 312.

¹⁵¹ *Idem*, p. 313.

11 mai saint Maieul († 994). Ces deux abbés de Cluny inhumés à Souvigny ont été absorbés directement dans le martyrologe et surajoutés à la trame de celle de Florus. Saint Robert ancien chanoine de Brioude, fondateur de la Chaise-Dieu († 1067), semble avoir été ajouté au 24 avril¹⁵² (fol. 20 v^o) seulement dans un second temps, alors que le martyrologe était déjà constitué. Les *auctaria* de l'ensemble du martyrologe sont intéressantes à relater car elles permettent de se rendre compte de la qualité et de l'origine du calendrier brivadois. On compte trois *fêtes* d'Auvergne, trois autres de Brioude, six de Clermont et une du Bourbonnais, mais le compte est différent pour les *auctaria*. D'abord, signalons qu'il y a une *auctaria* qui n'est pas propre à l'Auvergne et que nous n'avions pas retenu dans notre base de donnée : il s'agit de la note *Eodem die translatio sancti Marci evangeliste* du 31 janvier qui relate la translation à Venise au IX^e siècle des reliques de saint Marc¹⁵³. Cette note n'avait finalement pas été retenue pour l'office divin puisqu'aucun grade retenu pour le calendrier n'avait été signalé. On retient d'abord la présence de saint Odilon († 1049) pour le premier janvier inscrit en première main et saint Maieul († 994) tous deux inhumés à Souvigny. Il y a aussi saint Robert († 1067), fondateur de la Chaise-Dieu inscrit au 24 avril comme dans tous les calendriers d'Auvergne et du Puy alors qu'il se trouve relégué, dans le martyrologe romain, au 17 avril. Nous en avons parlé, il se trouve également plusieurs évêques d'Auvergne dans ce martyrologe. On trouve Allyre évêque († 384/385) pour le 5 juin, mais aussi saint Genès († 660) pour le 3 juin, puis saint Bonet évêque de Clermont († fin du VII^e siècle) inscrit au 15 janvier. Saint Bonet provient également du martyrologe d'Adon (2^e famille) d'après Usuard. Un évêque du Puy du milieu du VII^e siècle a bénéficié d'un éloge en addition : il s'agit de saint Agripan au 1^{er} février, martyrisé à son retour de Rome¹⁵⁴, mais là encore il ne fut pas retenu au calendrier. Il faut signaler également la présence de l'évêque d'Embrun Marcellin dont Chanteuges tenait la dédicace et les reliques¹⁵⁵, inscrit au 20 avril. Enfin, outre la date du 28 août présente chez Florus pour la saint Julien de Brioude, il se trouvait également le 8 janvier pour la saint Arcons et pour le 15 février avait aussi été ajoutée la translation à Brioude des saints Julien et Ferréol ainsi qu'au 4 septembre la dédicace de l'église. Enfin, comme le souligne Jean-Loup Lemaître, pour le 1^{er} mai s'ajoute un *auctarium* particulier révélant la consécration d'une église d'Auvergne, inconnue, par le pape dénommé Léon. Il ne peut s'agir que de Léon IX¹⁵⁶.

L'exactitude du martyrologe (normalement) précisant le lieu du martyr et l'endroit où est vénéré le saint, permettent de vérifier l'origine des saints célébrés à Brioude au XII^e siècle. Pour la plupart de ces

¹⁵² Cette date du 24 avril se trouve dans les bréviaires de Clermont et du Puy. J.-L. Lemaître dans son article « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus [...], *op. cit.* p. 313, le place par erreur au 25 avril en précisant que la fête de Robert de la Chaise Dieu se trouve généralement au 17 avril. Pourtant la base de données concernant les calendriers de D. Muzerelle (<http://calendriers.irht.cnrs.fr/calscope.htm>) mentionne 17 manuscrits plaçant cette fête au 24 avril. Le calendrier de La Chaise Dieu transcrit par M. Huglo, « Les livres liturgiques de la Chaise-Dieu », *Revue bénédictine*, n°87, 1977, p. 292 - 303, place aussi la fête de Robert au 24 avril.

¹⁵³ Cf. BHL 5283, 5290-5292.

¹⁵⁴ J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus de Lyon », *op. cit.*, p. 314.

¹⁵⁵ J. Branche, *La vie des saints*, t. I, p. 240-241.

¹⁵⁶ Cf. J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus de Lyon », *op. cit.*, p. 315.

saints ajoutés au martyrologe de Florus, des degrés de solennité d'office sont également exposés. En ajoutant également au-dessus de certains noms, *vita*, *V.*, *Passio* ou *passio*, *P.*, on peut comprendre qu'une référence supplémentaire s'ajoutait aux degrés des fêtes liturgiques. Ces mentions, *Passio* pour les martyrs et *Vita* pour les confesseurs ou d'autres clercs, renvoyaient assurément à des livres spécifiques attachés à la lecture de l'office. En effet, l'apparition du bréviaire étant plus tardive, les lectures de l'office s'opéraient grâce à des lectionnaires, des passionnaires, des légendiers ou d'autres vies de saints. On peut en déduire que Brioude possédait un passionnaire pour les martyrs et (ou) un légendier de *Vie de saints* pour les confesseurs dont la plupart semblent d'ailleurs s'attacher à des saints locaux. Cette supposition faite également par Jean-Loup Lemaître est confirmée par une *Vie de saints* ayant appartenu au chapitre de Brioude. Elle n'a cependant pas fait l'objet d'une analyse¹⁵⁷. En fait, on peut penser que la mention s'attache au titre de la vie de saint qui se trouve être déjà rangé dans l'ordre de l'année liturgique. Dans ce livre exceptionnel datant du X^e siècle, les différents paragraphes de la vie du saint sont rubriqués au moyen de chiffres romains allant de un à neuf. Les neuf lectures correspondent en fait au nombre des leçons de l'office. À la lecture de ce document de grande taille, nous en déduisons qu'il s'agissait bien d'un livre utilisé dans le chœur de Saint-Julien lors des offices. Des passages du légendier initialement rédigés dans l'ordre de l'histoire du saint avaient été annotés par un membre du chapitre afin d'exécuter la lecture de la leçon liturgique attachée directement à ce livre : voilà donc un livre qui témoigne de l'utilisation de plusieurs ouvrages directement consacrés à la liturgie de l'office divin. Ce témoin révèle une façon de dire l'office antérieur à la présence du bréviaire. Cependant, comme le récit de la vie du saint ne correspond pas à l'ordre des leçons, les chiffres ne se suivent pas toujours, de sorte que l'ordre des paragraphes ne correspond pas à l'ordre liturgique de la lecture : on devait donc tourner les pages pour retrouver le passage convenable. Le martyrologe quant à lui révèle encore la présence d'autres livres. Ainsi on apprend qu'au XII^e siècle – la mention est située au fol. 35 v^o – il y avait dans la bibliothèque canoniale de Brioude, une *Vie des saints Bonose et Maximien* : « *Eodem die natalis sanctorum martirum Bonosi et Maximiani, quorum gesta habemus* »¹⁵⁸.

Nous avons été intrigué par l'origine même des particularités du calendrier et de la liturgie de Brioude. Ce martyrologe et cette *Vie de saints* illustrent, nous l'avons compris, les deux témoins les plus anciens de sa liturgie : ils sont également les plus anciens témoins du diocèse lui-même. Ils avaient été constitués à partir de copies de martyrologes largement diffusés et de vies de saints déjà connues, puis annexés, augmentés d'éléments propres au diocèse qui avaient été créés d'après divers sources et divers témoignages.

Non satisfait de cette constatation, nous avons désiré comparer les deux martyrologes les plus anciens de Clermont et de Brioude afin de voir comment pouvait s'illustrer la différence des calendriers liturgiques d'un diocèse. Bien souvent, on déclare qu'une liturgie ou qu'un calendrier découle de son

¹⁵⁷ Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2164, *Fragments d'un grand recueil de Vies de Saints conservé à Brioude*, X^e siècle. L'analyse de ce document mérite d'être réalisée.

¹⁵⁸ P.-F. Fournier, « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », *op. cit.*, p. 61.

diocèse. Cela aurait donc induit que sur la base d'un calendrier de la cathédrale, on en serait venu à ajouter uniquement des fêtes propres à une église, comme la saint Julien en ce qui nous concerne. Une statistique réalisée à partir de plusieurs martyrologes semble prouver le contraire : les communautés avaient sélectionné des saints à ajouter dans leur calendrier d'après leur propre histoire et leur propre sensibilité au-delà même de leurs fêtes propres. À partir de la base de données, on peut comparer statistiquement l'origine des emprunts de Brioude pour les éloges des saints. Nous aurions aimé réaliser cette étude pour l'intégralité du martyrologe, mais il s'agit là d'une tâche extrêmement longue. Nous avons donc réalisé ce sondage à partir du mois de janvier uniquement.

Nous avons compilé pour le mois de janvier les martyrologes Hiéronymien, d'Adon, Bède 1, Bède 2, de l'Anonyme Lyonnais, Florus 1, Florus 2, Usuard ainsi que celui de Brioude (XII^e siècle) et Clermont (Canone XIII^e siècle)¹⁵⁹. À partir des éditions des martyrologes et des documents authentiques de Brioude et de Clermont, qu'il faudrait compiler entièrement, nous avons pu déterminer où ont pioché les rédacteurs des martyrologes. De ces 10 martyrologes, une seule fête est communément admise : c'est l'épiphanie du 5 janvier qui recouvre le titre de *Epiphania Domini* tant à Brioude qu'à Clermont¹⁶⁰. La collation exhaustive du texte du mois de janvier du martyrologe de Brioude et du martyrologe de Clermont qui n'avait été débutée que par Jean-Loup Lemaître dernièrement montre clairement que la majorité des notices sont issues des différentes recensions de Florus. Cette estimation se base sur la forme même de la notice et non seulement sur la mention d'un nom de saint. C'est ainsi que pour le mois de janvier, 51 notices du martyrologe de Brioude sont semblables à celles de Florus alors que le martyrologe de Clermont en compte 65¹⁶¹. Seulement trois notices du martyrologe de Clermont sont issues du martyrologe hiéronymien contre 17 pour celui de Brioude. Puis pour les notices particulières, les grands martyrologes connus ne présentent pas de dates, il s'agit des *auctaria*, mais pas seulement. Nous l'avons mentionné dans le graphique sous le nom de *martyrologes différents*. C'est le cas à Brioude pour le 1^{er} janvier avec la saint Odilon, pour le 8 janvier avec la déposition de saint Arcons et pour le 31 janvier avec la translation de saint Marc évangéliste. Dans le martyrologe de Clermont on trouve également la fête

¹⁵⁹ Édition de Louis Duchesne et Jean-Baptiste de Rossi, *Martyrologium hieronymianum : Codex Epternagensis, Breviarium richenoviense. Excerpta a breviariis Hieronymianis sive puris sive mixtis et ex martyrologiis historicis* ; Édition de Jacques Dubois et Geneviève Renaud, *Édition pratique des martyrologes de Bède, l'Anonyme lyonnais et de Florus : Martyrologe de Bède (1), Saint-Gall 451 (VIII^e siècle) ; Martyrologe de Bède (2), Saint-Gall 451 (VIII^e siècle) ; Martyrologe de l'Anonyme lyonnais, Manuscrit Latin 3879 BnF (IX^e siècle) ; Martyrologe de Florus (1), (avant 827), Martyrologe de Florus (2) (après 837) ; Édition de Jacques Dubois, *Le Martyrologe d'Usuard, texte et commentaire : Martyrologe d'Usuard, BnF, manuscrit latin 13745 (IX^e siècle) ; Édition de J. Dubois, Le Martyrologe d'Adon : ses deux familles, ses trois recensions ; Le Martyrologe de Brioude : Martyrologe de Florus corrigé (XII^e siècle), ms. 860 BCU ; Le Martyrologe de Clermont : Martyrologe de Florus corrigé (XIII^e siècle), Manuscrit 3G Sup. 15 Arch. dép. du Puy-de-Dôme.**

¹⁶⁰ Cf. Volume VII, *Liturgie*, « Comparaison des martyrologes de Brioude et de Clermont pour le mois de janvier », p. 16 et ss. Dans le tableau les signes D (suivis d'un chiffre) correspondent aux martyrologes compilés par dom J. Dubois comprenant les martyrologes de Bède 1, Bède 2, Anonyme lyonnais, Florus 1, Florus 2. On se reportera à l'édition de l'ouvrage pour comprendre intégralement le classement réalisé par dom Dubois. Cf. Dom J. Dubois, G. Renaud, *Édition pratique des martyrologes de Bède, de l'Anonyme lyonnais et de Florus*, CNRS, Paris, 1976, p. I-VII.

¹⁶¹ Cf. Volume VII, *Liturgie*, « Les martyrologes de Brioude et de Clermont : Composition pour le mois de janvier », Graphique p. 14.

d'Arcons au 8 janvier partagée avec Brioude, mais on trouve ensuite plusieurs fêtes proprement diocésaines comme la *sancti Venerandi* évêque de Clermont pour le 18 janvier, la saint Avit évêque de Clermont pour le 21 janvier, la saint Arthème évêque également pour le 24 janvier, et puis la *depositio beati Geldasii* évêque de Clermont pour le 19 janvier.

Pour résumer, la base de données donne 44 fêtes issues de Florus partagées par Brioude et Clermont : cela veut dire que même lorsque les notices du martyrologe de Florus ont été copiées, elles n'ont pas toujours été identiquement choisies à Brioude ou à Clermont. Ainsi, sept notices de Brioude empruntées à Florus n'ont pas été retenues à Clermont : il s'agit de l'octave de Noël du premier janvier, puis de la saint *Luciani* au 13 janvier, de la *sancti Clerici* au 14 janvier, de la déposition de saint Sulpice au 16 janvier, de la sainte Marthe et Marius au 20 janvier, de sainte Sabine au 24 janvier, de saint Grégoire au 25 janvier. On pourrait multiplier les exemples. Le tableau concernant les *Martyrologes de Brioude et de Clermont* montre exactement leur répartition. Il n'y a donc pas que les fêtes propres à une communauté qui s'ajoutent à un martyrologe-type, mais il y a véritablement plusieurs strates d'ajouts basées sur un martyrologe et sur lequel ont été ajoutées d'autres notices vraisemblablement issues d'une tradition de martyrologe : il serait intéressant de savoir en quoi le martyrologe de Brioude s'approche également de celui du Puy, mais faute de source, cette étude n'a pu être réalisée. En tout cas, le créateur du martyrologe de Brioude a beaucoup plus puisé dans le martyrologe hiéronymien que dans celui de Clermont : « Comme on le voit, la réalisation d'un martyrologe pour une communauté, canoniale à Brioude, ne se résume pas à la copie plus ou moins soignée d'un modèle »¹⁶².

Nous avons pu réaliser encore une autre statistique¹⁶³ à partir des martyrologes de Bède 1, Bède 2, Anonyme Lyonnais, Florus 1, Florus 2 et du martyrologe de Brioude du XII^e siècle. L'estimation réalisée à partir des dates fêtées permet de réaliser exactement le nombre de fêtes partagées entre Brioude et chacun des martyrologes. Pour les mois de janvier et février uniquement, Brioude possède 18 fêtes partagées avec Bède 1, 24 avec Bède 2, 26 avec l'Anonyme lyonnais, 28 avec Florus 1 et 2 également. La comparaison entre le martyrologe de Florus – pour les mois de janvier et février – avec le martyrologe de Brioude n^o2 datant du XIII^e siècle ne comporte plus que 19 fêtes communes. C'est encore 19 fêtes communes qui sont partagées entre le bréviaire de Brioude daté de 1425-1450 (ms. 2074 BCC) et le martyrologe de Florus. Mais la refonte des calendriers, suivant les siècles, ne va pas inéluctablement de l'avant en effaçant le passé : au contraire, après la réforme de Trente, lorsque le bréviaire de 1654 a été réalisé, d'autres fêtes anciennement présentes dans le martyrologe-calendrier de Brioude du XII^e siècle ont été réhabilitées. C'est ainsi que le bréviaire de Brioude de 1654 compte – toujours pour janvier et février – jusqu'à 23 fêtes communes avec le martyrologe de Florus. À titre de comparaison – toujours pour la même période – le missel de Clermont datant du XIII^e siècle possède 24 fêtes communes avec le martyrologe de Florus. Il y a 22 fêtes communes entre le bréviaire du Puy (Arsenal) et la version de Florus et 24 fêtes communes pour un bréviaire romain. En somme, le lien entre le martyrologe et le calendrier est clairement affirmé.

¹⁶² J.-L. Lemaître, « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus de Lyon », *op. cit.*, p. 313.

¹⁶³ Nous n'avons pas réalisé le tableau correspondant à la recherche exécutée sur la base de données.

b) Les autres nécrologues

Le nécrologe n°2, du XIII^e siècle possède un mois par feuillet. Il présente l'avantage d'être complet et nous permet de connaître l'intégralité du calendrier liturgique. Il se présente sous la forme d'un calendrier romain. Aucune notice n'accompagne le catalogue des saints et des fêtes et il s'apparente de ce fait fortement à un calendrier. Ce dernier nous a permis de reconstituer l'intégralité du calendrier brivadois pour le XIII^e siècle, il est donc un très riche témoin liturgique. Les autres n'ont été intégrés à l'étude qu'à titre de comparaison. Les fragments du nécrologe n°3 datant du XIII^e siècle sont un simple catalogue de saints et de fêtes avec un obituaire. Certains obits font d'ailleurs partie de la première rédaction tandis que d'autres ont été ajoutés jusqu'au XV^e siècle¹⁶⁴. Les fragments du nécrologe n°4 datant du XIII^e siècle présentent un calendrier romain, comprenant donc un jour par page. Pierre-François Fournier précise que « le copiste avait sous les yeux un manuscrit plus ancien, dont il a reproduit certaines particularités : par exemple, un *e* cédillé »¹⁶⁵. Les fragments de l'obituaire n°5 du XIII^e siècle comporte des indications concernant les fondations faites au chapitre et à l'école. Puis les fragments d'un martyrologe n°6 datant du XIV^e siècle adoptent des notices tandis que les fragments du martyrologe n°7 (XV^e siècle) présentent un catalogue des fêtes.

3) Les livres brivadois disparus mais pas inconnus

L'enquête liturgique du Père Lebrun de l'Oratoire nous permet de connaître assez bien quelques livres du chapitre qui semblent avoir aujourd'hui disparu. Les papiers provenant de Saint-Magloire et conservés à la Bibliothèque nationale de France sous les cotes mss lat. 16796-16818 constituent une somme considérable de témoins liturgiques. Le père Lebrun né à Brignoles en 1661 a été professeur de théologie au séminaire de Saint-Magloire à Paris. Il est l'auteur de plusieurs documents et ouvrages. Aidé par dom Boyer, le père Lebrun a réuni un ensemble de notes concernant les liturgies d'Auvergne, entre autre¹⁶⁶. Dom Boyer fut hébergé à la Chaise-Dieu en 1716, à Clermont en 1717-18, à Chanteuges en 1719... Parfois, des livres lui avaient été envoyés. À Brioude, c'est l'abbé Bernard-Christophe de Bragelongue doyen du chapitre, qui lui a remis à son tour un missel du XV^e siècle¹⁶⁷. Dom Boyer releva encore la présence d'autres livres missels. Le questionnaire envoyé aux églises de Bourges, Clermont, Le Puy, Saint-Flour se fit en 27 points¹⁶⁸.

Malheureusement, nous n'avons pas retrouvé de missel médiéval de Brioude, mais il n'est pas impossible qu'un exemplaire soit conservé quelque part. Tout ce que nous connaissons du rituel de la messe brivadoise tient dans le témoignage des *Papiers du Père Lebrun*. D'abord on connaît un missel

¹⁶⁴ *Idem*, p. 54.

¹⁶⁵ *Ibidem*.

¹⁶⁶ Cf. J.-L. Lemaître, « Un liturgiste méconnu dom Jacques Boyer », *Revue d'histoire de l'église de France*, t. LXXXII, Paris, 1996, p. 63-83.

¹⁶⁷ Paris, BnF, ms. lat. 16799, f°174-178.

¹⁶⁸ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, f°1 ; cf. Volume VII, p. 99 et ss.

brivadois datant des années 1400¹⁶⁹. Ce missel in folio en velin n'était plus complet lors de l'enquête. Il était dit dans ce missel que l'insigne église de Brioude était immédiatement soumise à l'Église romaine. Ainsi, au début de la messe était chanté le « rituel du pape Grégoire » pendant tout l'Avent. Un deuxième missel datant du XIV^e siècle était encore conservé¹⁷⁰. Enfin, un troisième missel datant du XII^e siècle a été nommé dans l'enquête du Père Lebrun¹⁷¹. Contenant les préfaces et le canon de la messe antérieur au XII^e siècle, il semble assuré que ce livre constituait l'une des plus anciennes pièces liturgiques de Brioude. Des messes votives y étaient également consignées. À ce propos, il existait un missel non daté qui pouvait servir pour les messes privées, mais qui avec le temps avait été remplacé par des missels romains : le contenu est encore inconnu¹⁷². On sait uniquement que *l'ordo missae* de ce missel n'existait pas, hormis les préfaces et les oraisons. Ce missel du XII^e siècle était un ouvrage ayant appartenu à La Bajasse et avait peut-être quelque peu adapté la liturgie de Brioude. Le chapitre possédait pareillement un *Livre parchemin petit folio in 12* de 1200 contenant les oraisons particulières à exécuter dans le cloître et les bâtiments conventuels de Brioude¹⁷³. Puis dans la *Réponse au mémoire envoyé à l'église de Brioude et touchant ses usages* la présence à Brioude d'un rituel ou d'un ordinaire¹⁷⁴ contenant les rubriques et les cérémonies de l'office et de la messe est signalée. Datant, d'après le rédacteur, des années situées après 1430¹⁷⁵ il n'est, au XVIII^e siècle plus pleinement utilisé. Le contenu de cet ouvrage est inconnu. Comme nous l'avions déjà signalé, un cantoral était utilisé dans le chœur de Brioude seulement par les chanoines tandis que le prêtre utilisait un autre ouvrage, qui se trouvait être au XVII^e siècle, romain.

Si l'ordinaire regroupe plutôt l'ordre des chants, le coutumier relève lui, les prescriptions de la Règle. L'ordinaire fixait également les usages et donc le cérémonial¹⁷⁶... Le rituel « moderne » est une création liturgique de la réforme tridentine qui lui a donné son organisation définitive. Il a cependant existé des rituels dans les siècles précédents comme les études d'A. Franz l'ont montré pour l'Allemagne : des rituels monastiques à partir du XII^e siècle ou des rituels paroissiaux à partir du XIII^e siècle sont connus¹⁷⁷. L'analyse du Père Gy, pour l'espace actuelle de la France, révèle la présence de collectaires-rituels dès le XI^e siècle¹⁷⁸. Parfois les parties de rituels ne sont pas unis aux collectaires mais constituent un livret. Les rituels non associés à un collectaire ou à un petit sacramentaire semblent être rares. Le rituel de Jumièges (*Rouen 395*) datant du XI^e siècle représente un exemplaire unique. La plupart des rituels datant d'avant le XII^e siècle sont monastiques. Il est fort probable que ces derniers aient été recopiés ou influencés par la liturgie clunisienne pour les rites de l'onction des malades, de la mort ou des

¹⁶⁹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, f°174 r°-178 v°. Cf. Volume VII, *Liturgie*, p. 100 et ss.

¹⁷⁰ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun*, f°179 r°-179 v°. Cf. Volume VII, *Liturgie*, p. 102 et ss.

¹⁷¹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun*, f°179 v°-181 v°. Cf. Volume VII, *Liturgie*, p. 104 et ss.

¹⁷² Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun*, f°187 r°.

¹⁷³ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun*, f°191.

¹⁷⁴ Sur la genèse des ordinaires cf. A.-G. Martimort, *Les "ordines", les ordinaires et les cérémoniaux*, Éditions Brepols, Turnhout, 1991.

¹⁷⁵ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, f°187 r°.

¹⁷⁶ A.-G. Martimort, *Les "ordines", les ordinaires et les cérémoniaux*, Éditions Brepols, Turnhout, 1991, p. 77.

¹⁷⁷ Cf. A. Franz, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, 2 vol.

¹⁷⁸ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, op. cit., p. 108-110.

funérailles¹⁷⁹. À partir du XIII^e siècle les visites pastorales consistaient à veiller à ce que les églises aient un *manuale* parmi leurs livres liturgiques en même temps elles devaient vérifier si les prêtres connaissaient au moins la forme rituelle des sacrements¹⁸⁰. On voit également des autorités diocésaines établir elles-mêmes un *manuale* mais cela reste exceptionnel jusqu'à la fin du Moyen Âge. Des rituels particuliers étaient aussi destinés aux abbés ou aux évêques. De ce fait, le rituel de Brioude pouvait sans aucun doute regrouper toute une somme d'indications constituées avant le XV^e siècle.

De son côté le Processionnal a peut être existé depuis le XII^e siècle, mais dès l'époque carolingienne on avait déjà copié des petits livrets légers et maniables contenant les chants de procession¹⁸¹. Dès le X^e-XI^e siècle de véritables processionaux furent organisés. Ils avaient été insérés dans des recueils complexes comprenant pareillement le tropaire et le séquentiaire. Le tropaire qui est avant tout un recueil de chant, n'a pas de contenu type¹⁸². À partir du XII^e siècle, chaque église importante conservait un certain nombre de livrets de procession : par exemple San Angelo in Formis possédait un *processionaria IX*¹⁸³. On peut estimer que le rituel de Brioude rédigé peut-être dans les années 1430 correspondait avec le bréviaire de 1425 : les rubriques du bréviaire de 1654 semblent d'ailleurs assimiler en partie, celles d'un rituel. Avaient-elles été copiées sur l'ancien rituel ? C'est fort probable. Il est impossible de pousser l'investigation plus loin.

C. La liturgie du diocèse

On ne pouvait écrire sur la liturgie de Brioude sans s'intéresser à celle du diocèse – mais une véritable analyse des liturgies des diocèses du Puy et de Clermont resterait à faire - car le prétendu constat a souvent été fait : la liturgie de Brioude équivaldrait à la liturgie de Clermont¹⁸⁴. Fort de ce constat, nous avons donc comparé les différentes parties de l'office et avons découvert qu'à de nombreuses reprises les deux bréviaires divergeaient. Non, la liturgie brivadoise n'était pas une liturgie clermontoise simplement ébréchée, c'était plus complexe. L'étude de Thomas D'Hour à propos de la liturgie brivadoise de la période moderne a déjà souligné la différence entre les deux¹⁸⁵. Signalons au passage, les investigations de quelques chercheurs à propos de la liturgie en Auvergne, pour la période moderne, qui ouvrent des perspectives¹⁸⁶.

¹⁷⁹ *Idem*, p. 115.

¹⁸⁰ *Id.*, p. 116.

¹⁸¹ J. Hesbert, *Antiphonale Missarum sextuplex*, Bruxelles, 1935, CXX-CXXI.

¹⁸² Pour plus de détails cf. Jean-Baptiste Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [Enligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>, p. 139.

¹⁸³ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, op. cit., p. 125. L'auteur utilise le mot *processionaria*.

¹⁸⁴ Cf. M. Huglo, « Les livres liturgiques de la Chaise-Dieu », *Revue bénédictine* 87, 1977, p. 289.

¹⁸⁵ T. D'Hour, *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire de Master dirigé par le professeur B. Dompnier, 2007, 2 vol.

¹⁸⁶ Cf. B. Dompnier (dir.), *Les bas chœurs d'Auvergne et du Velay*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2010 ; B. Dompnier, *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque : actes du colloque du Puy-en-Velay octobre 2005*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2009 ; S. Gomis, *Les*

La liturgie médiévale du diocèse de Clermont n'a pas vraiment été étudiée. Les rares études consacrées à la liturgie des églises du diocèse de Clermont n'ont été aucunement exhaustives¹⁸⁷. L'étude régressive est délicate. On sait qu'au XVII^e siècle, la liturgie du diocèse était fortement concurrencée par la liturgie tridentine¹⁸⁸. L'ancien ouvrage¹⁸⁹ de monsieur de Mauléon, qui fait partie d'une série de livres consacrés aux liturgies de France durant le siècle des Lumières, avait justement révélé l'alignement des liturgies de nombreuses paroisses sur le rite romain. Dans ses ouvrages, les particularités liturgiques propres des églises sont notées afin de révéler leur antiquité et leur originalité. Ces récits sont souvent les seuls témoins de la liturgie médiévale. Les liturgistes du Grand siècle ont été des pionniers dans l'étude des livres liturgiques anciens. L'abbé René Aigrain avait d'ailleurs publié dans son encyclopédie *Liturgia*¹⁹⁰ un « Lexique des principaux liturgistes ». Dom Jacques Boyer, qui avait effectué un périple dans quelques diocèses de France, avait publié pareillement un « journal de voyage » achevé en 1714. Il participa également à l'élaboration de la grande enquête liturgique opérée par le Père Le Brun en lui transmettant des informations ou des documents anciens¹⁹¹. C'est ainsi grâce à lui et au Père Le Brun que l'on peut connaître aujourd'hui quelques textes liturgiques médiévaux émanant du diocèse de Clermont¹⁹². Les descriptions sont malheureusement parfois trop succinctes, mais quelques indications permettent de mieux connaître les habitudes liturgiques médiévales de la province.

Les ordinaires ou les rituels médiévaux du diocèse de Clermont ne sont plus très nombreux. C'est pourtant ce type de document qui permet de connaître le mieux les usages propres d'une église, surtout en ce qui touche à l'utilisation des lieux. Le coutumier, lui, peut éventuellement être en usage dans une congrégation ou un ordre et reste donc plus évasif. Le manuscrit LF 40 de la collection Froissart, représente le seul témoin de l'ordinaire de Clermont au XIII^e siècle¹⁹³. Malheureusement incomplet, surtout en ce qui concerne le sanctoral, il n'apporte pas d'éléments satisfaisant pleinement les curiosités liturgiques du diocèse. Cependant, un ordinaire du XIV^e siècle (le manuscrit 56 de la bibliothèque de

« enfants prêtres » des paroisses auvergnates. *Les communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont sous l'Ancien régime (1516-1792)*, thèse dirigée par le professeur B. Dompnier, Clermont-Ferrand, 2002.

¹⁸⁷ Cf. Chanoine Raphanel, « Étude historique sur l'ancien calendrier du diocèse de Clermont », *La semaine religieuse de Clermont*, année 45, n°5, 1913, p. 83-89, 103-111, 146-151, 183-191, 359-365, 379-387, 421-425, 505-511, 591-599, 703-707, 789-795, 874-877, 891-895, 971-979 ; M. Huglo, « Trois anciens manuscrits liturgiques d'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 77, n°575, p. 81-104 ; A.-M. Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont du XI^e siècle à 1560*, thèse de l'école des Chartes, 1974, p. 326 (reconstitution du calendrier de Clermont), p. 108-128 (Activités religieuses) ; M. Huglo, « Les livres liturgiques de la Chaise-Dieu », *Revue bénédictine* 87, 1977, p. 289-348.

¹⁸⁸ S. Gomis, *Les enfants prêtres des paroisses d'Auvergne, XVI^e-XVIII^e siècles*, Collections Études sur le Massif central, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006, p. 197.

¹⁸⁹ J. de Mauléon, *Voyages liturgiques de France ou recherches faites en diverses villes du Royaume*, Librairie Florentin Delaulne, Paris, 1728, p. 75-77.

¹⁹⁰ R. Aigrain, *Liturgia*, Librairie Bloud et Gay, Paris, 1931.

¹⁹¹ Paris, BnF, ms. 16799, P. Lebrun, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire, province ecclésiastique de Bourges*.

¹⁹² J.-L. Lemaître, « Un liturgiste méconnu, dom Jacques Boyer », *Revue d'histoire de l'église de France*, Paris, n°208, 1996, p. 63-84.

¹⁹³ Clermont-Ferrand, BCU, *Ordinaire de l'office de Clermont, XIII^e siècle*, photocopies du Manuscrit de Léon Froissart Ms LF 40, A 11854, 23 folios.

Clermont¹⁹⁴) permet de connaître une partie du rite clermontois de l'époque médiévale. Ce manuscrit plutôt ignoré, a récemment été signalé par Jean-Loup Lemaître¹⁹⁵. Dès le folio 3 commence l'« *ordo quem recipit et sequitur Claromontensis* », mais c'est principalement à partir du folio 127 que le texte se fait plus précis à propos des dispositions spatiales. En effet, il s'agit du passage relatant les processions et les messes. Dès ce folio par exemple, on remarque les processions du premier dimanche de l'Avent, puis viennent quelques éléments relatifs à la messe de ce jour¹⁹⁶. L'essentiel du texte est consacré tout de même aux pièces de chants, mais quelques belles descriptions du rite sont parfois données comme pour le Jeudi saint au folio 138. L'autre ordinaire connu en Auvergne est celui de Pébrac : *Excerpta ex ordinario Piperaci, ann. 1301*. Ce dernier représente l'un des rares témoins connus de cette pratique dans les communautés monastiques ou canoniales du Massif central. Ce précieux recueil a été mis en valeur par un bel article de Jean-Loup Lemaître dernièrement¹⁹⁷. Encore une fois, le manuscrit original est perdu, et c'est une copie du XVIII^e siècle réalisée par le mauriste dom Jacques Boyer qui nous l'a transmis¹⁹⁸. Sa copie est incomplète puisqu'elle commence avec l'Avent, selon l'usage liturgique canonial (romain) et se termine avec la cinquième leçon du deuxième nocturne du Samedi saint¹⁹⁹. Cet ordinaire renvoie à de nombreuses pièces liturgiques, dont certaines étaient assurément spécifiques à Pébrac²⁰⁰. Il ne reste malheureusement qu'un bréviaire du XV^e siècle²⁰¹ : mais ce dernier nous a révélé bien des surprises. On y retrouve l'évocation des deux chœurs de Pébrac, l'un majeur l'autre mineur, ainsi que des détails à propos des processions et des vêtements. On apprend que le port de la verge n'était pas le seul fait du chantre à Pébrac car elle était également portée par de simples clercs lors de la nuit de Noël²⁰². D'autre part, on connaît quelques extraits d'un coutumier *antiquus* de Chanteuges (il s'agit en fait d'un ordinaire) relevés par dom Jacques Boyer qui sont aujourd'hui conservés à Paris dans les Papiers du Père Lebrun²⁰³. Le texte semble être postérieur au XIV^e siècle. Il comprend la description de quelques fêtes allant du premier dimanche de l'Avent jusqu'aux Rameaux. De nombreux *incipit* liturgiques y figurent. On y apprend que la Translation de saint Marcellin y était fêtée le 2 mars : à cette occasion on descendait dans le chœur après les lectures faites au pupitre. Dans ce texte, un tabernacle est mentionné à côté de l'autel. Il pourrait

¹⁹⁴ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 56, *Consuetudines ecclesiae Claromontensis*, XIV^e siècle.

¹⁹⁵ J.-L. Lemaître, « L'ordinaire de l'abbaye de Pébrac », *Lingua mea Calamus scribae - Mélanges offerts à madame Marie-Noël Colette*, Éditions de Solesmes, 2009, p. 224 et ss.

¹⁹⁶ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 56, « *Dominica primi adventus* », f°127v°.

¹⁹⁷ *Idem*, p. 229 à 240. Il s'agit de la transcription du texte de l'ordinaire de Pébrac.

¹⁹⁸ Paris, BnF, ms. lat. 16 799, *Excerpta ex ordinario Piperaci, ann. 1301*, f. 229-256, copie faite pour monsieur de la Chauvinière par dom J. Boyer, en 1718.

¹⁹⁹ J.-L. Lemaître, « L'ordinaire de l'abbaye de Pébrac », *op. cit.*, p. 226.

²⁰⁰ Cf. J.-L. Lemaître, « Les manuscrits de l'abbaye de Pébrac », <http://biu.intra.univ-bpclermont.fr/spip/Portail2/spip.php?article322>

²⁰¹ Clermont-Ferrand, BCU, m. 842. D'autres documents révélés par J.-L. Lemaître semblent aujourd'hui avoir disparus.

²⁰² J.-L. Lemaître, « L'ordinaire de l'abbaye de Pébrac », *op. cit.*, p. 228.

²⁰³ Paris, BnF, ms. lat. 16814, *Consuetudines Cantajoli, ex antiquo consuetudinario*, f°5-6 ; Paris, BnF, ms. lat. 16799, f°141.

correspondre au meuble inclus dans le mur de l'abside remarqué par l'étude de Jérôme Baschet²⁰⁴. Jacques Branche en 1652, mentionnait une châsse de chêne « bien maçonnée » située sous le grand autel de l'église, qui protégerait les ossements de saint Antolian. Les reliques de saint Marcellin étaient placées sur le grand autel ; elles se constituaient de plusieurs os et du manipule du saint. En 1852, le curé de Chanteuges restitua des affirmations orales évoquant la présence passée d'une statue monumentale de Marcellin et de la châsse dans l'église de Chanteuges.

Outre ces indications d'ordre physique et spatial, les particularités liturgiques sont bien sûr directement attachées au répertoire clermontois. Le manuscrit 57 de la bibliothèque clermontoise offre par exemple, un recueil de proses à l'usage de l'église de Clermont²⁰⁵. Le fabuleux manuscrit de la cathédrale de Clermont datant du X^e siècle, dit *Homélaire d'Alain de Farfa*, comporte un intéressant lectionnaire²⁰⁶. On manque cependant de documents pour savoir quel fut l'usage à la cathédrale de Clermont de ce manuscrit. Le codex 149 de Clermont écrit au XII^e siècle contient également un lectionnaire hagiographique auquel on avait joint une douzaine d'homélies variées pour le commun des saints. Le codex 91 (40), partie d'été du temporal d'un lectionnaire du XV^e siècle, était subséquentement utilisé²⁰⁷. Les travaux de Michel Huglo apportent cependant quelques éclairages sérieux à propos de la liturgie auvergnate²⁰⁸, même s'il précise qu'il reste à compiler les manuscrits connus pour mieux connaître la teneur du calendrier de l'église de Clermont²⁰⁹.

Les mélodies du Graduel de l'église de Clermont sont cependant connues grâce à un missel noté du XIV^e siècle dont les lacunes sont comblées par deux autres témoins, le manuscrit 61 datant du XIII^e siècle et le manuscrit 65 datant de la seconde moitié du XV^e siècle. L'analyse du graduel par Michel Huglo met en avant l'adoption par Clermont du graduel de grand format à l'instar des autres églises de langue d'oc²¹⁰. La Chaise-Dieu au XI^e siècle avait emprunté sa liste alléluatique dominicale au graduel de Clermont, liste de type français (*Verba mea*). Cependant, la liturgie de La Chaise-Dieu était composée de versets aquitains.

²⁰⁴ Cf. J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre V – Saint-Marcellin de Chanteuges : une singulière évocation du monde créé », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 20 février 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1810>, note n°15.

²⁰⁵ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 57, *Recueil de proses à l'usage de l'église de Clermont*, XV^e siècle.

²⁰⁶ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1512, *Homélaire d'Alain de Farfa*, X^e siècle. Cf. Étaix abbé, « Le lectionnaire liturgique de la cathédrale de Clermont au X^e siècle », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 88., n°653, 1977, p. 239 – 253 ; A.-M. Chagny-Sève, « À propos de la liste d'hebdomadiers du lectionnaire du X^e siècle de la cathédrale de Clermont », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 88., n°653, 1977, p. 255- 260 ; G. Morin, « Une liste des "Hebdomadarii" ou chanoines de l'église de Clermont au commencement du XI^e siècle », *Revue bénédictine*, t. XXIV, 1907, pp. 534-536.

²⁰⁷ Cf. Étaix (abbé), « Le lectionnaire liturgique de la cathédrale de Clermont au X^e siècle », *op. cit.*, p. 252.

²⁰⁸ M. Huglo, « Trois anciens manuscrits liturgique d'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, n°575, 1957, p. 81-104 ; « Les livres liturgiques de la Chaise-Dieu », *Revue bénédictine*, 87, 1977, p. 289 - 348 ; « Un missel d'Annet Régis - chantre de la Cathédrale de Clermont », *Les sources du plain-chant et de la musique médiévale*, Ashgate, 2004, p. 27 - 32.

²⁰⁹ M. Huglo, « Les livres liturgiques de la Chaise-Dieu », *Revue bénédictine*, 87, Dénée, 1977, p. 303, note n°2.

²¹⁰ *Idem*, p. 306, note n°2.

Ainsi, le verset *Misericordias Domini* du XIII^e dimanche est proprement aquitain et il ne figure pas dans les listes de Cluny, de Lyon ou du Puy²¹¹. L'influence de la liturgie du diocèse était réelle.

Son étude comparative des versets d'*alleluia*, qui sont les plus variables dans chaque église, montre l'importance du répertoire « franco-aquitain » en terre d'Auvergne. Le prosaire de Clermont se trouve être plus distant des origines aquitaines que le prosaire casadéen. Des études ponctuelles, consacrées aux parties de l'office sont également venues porter des éclairages sur certaines parties de la liturgie en Auvergne. Par exemple, concernant l'antiphonaire, la tradition des répons de l'office des Ténèbres se trouve être répartie à travers l'Europe en 5 grands groupes. Clermont se retrouve, bien sûr, dans le secteur « ouest » qui comprend également, Cluny, le Mont-Cassin et l'Aquitaine²¹². D'après l'étude des répons du *Triduum sacrum*, de Pâques ou même de Noël²¹³, l'entité Clermont-Aurillac-Saint-Chaffre est éminemment reconnaissable. L'étude des antiennes, des répons et des versets de l'office par dom Hesbert décrit deux aires principales : une aire latine et une aire germanique. Les liturgies de l'aire latine correspondant aux actuelles contrées de la France, de l'Italie et de l'Espagne, « n'hésitent pas à rompre en visière avec la tradition » de l'archétype²¹⁴. Nous le verrons plus loin. Il n'y a guère que l'édition de dom Hesbert qui ait traité de la liturgie en Auvergne sous couvert de l'étude des antiennes : on retrouve çà et là des allusions au bréviaire de Pébrac²¹⁵, de Saint-Chaffre²¹⁶, de Clermont²¹⁷, d'Aurillac²¹⁸ ou du Puy²¹⁹.

Le document dit « la Canone » de Clermont révèle que les chanoines de Clermont tenaient pour règle de vie les *Synonyma de lamentatione animae peccatricis* attribuées à saint Isidore de Séville²²⁰. Cette source patristique que suivent peut-être aussi les chanoines de Brioude se retrouve dans le capitulaire de 816 à côté de la règle au livre de la collégiale de Saint-Martin de Brive (Paris BnF ms. lat. 1154, Fol. 66) mais également de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers (Paris, BnF ms. lat. 16 569)²²¹. Le grand Ouest aurait-il également une tradition patristique ? D'autre part, l'un des saints les plus importants d'Auvergne, saint Julien de Brioude, qui se célèbre le 28 août possède un office composé certainement en Aquitaine et diffusé de manière plus épisodique vers le Nord. D'une manière générale, le rameau liturgique et musical de Clermont se rattache donc à la branche de la tradition aquitaine du Sud-Ouest de la France, dont le cœur peut indubitablement être situé dans le périmètre des diocèses de Toulouse, Albi et Auch. Cependant, Clermont, rattaché à Bourges a assez vite adopté des apports venus du Nord. Ces nouveautés

²¹¹ *Id.*, p. 308.

²¹² *Id.*, p. 319.

²¹³ *Id.*, p. 318-323.

²¹⁴ Dom Hesbert, *Corpus antiphonalium officii, fontes earumque prima ordinatio*, vol. V, Herder, Roma, 1975, p. 268.

²¹⁵ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 842, *Pébrac*, XV^e siècle. Code Hesbert 198.

²¹⁶ Paris, BnF, ms. lat. 1278, *Saint-Chaffre*, XV^e siècle. Code Hesbert 787.

²¹⁷ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 70, *Clermont*, XIV^e siècle. Code Hesbert 197 ; Paris, BnF, ms. lat. 116, *Clermont*, XV^e siècle. Code Hesbert 054 ; Paris, B. Sainte-Geneviève, ms. 1262, *Clermont*, XV^e siècle. Code Hesbert 062.

²¹⁸ Paris, BnF, ms. lat. 944.

²¹⁹ Paris, BnF, Arsenal, ms. 278. Code Hesbert 374.

²²⁰ Paris, BnF, *Canone*, ms. lat. 9085, f^o128 ; Clermont-Ferrand, Arch. du Puy-de-Dôme, 3 G suppl. 15, f^o128-141.

²²¹ M. Huglo, « Les livres liturgiques de la Chaise-Dieu », *op. cit.*, p. 331.

liturgiques, qui à partir du règne de Philippe-Auguste se sont accentués²²², ont contaminé également la liturgie brivadoise.

II. L'office divin à Brioude

A. Le bréviaire de 1425 et l'étude des calendriers

1) L'office médiéval de Brioude entièrement conservé

Le bréviaire²²³ est une sorte de collectaire plénier. Ce dernier représente le degré maximal de l'intégration des propres qui englobent le lectionnaire de l'office²²⁴. Par principe le collectaire est le livre de l'office regroupant les collectes, mais de nombreux livres collectaires ont aussi été pourvus d'autres pièces de l'office²²⁵. L'intégration des leçons de matines, qui le distingue de tous les collectaires « augmentés », n'a été rendu possible que par une réduction de la taille des pièces : ce processus d'abréviation a donné son nom au livre. Habituellement les chants, les invitatoires, les antiennes et les hymnes ne sont écrits que partiellement (*incipit*).

Il s'agit ici d'un bréviaire²²⁶ de 486 folios (I-VI, 1-478 + 2 folios non foliotés) sur parchemin (155 x 105 mm) qui est relié en cahiers. Ce bréviaire ne possède pas de table de comput. Il débute par un calendrier complet (I – VI v^o) suivi d'un psautier (f^o1-84). Après le psautier se trouve la litanie des saints (f^o82 – 84 v^o). Le bréviaire (f^o85 – 478) commence au f^o85 comme suit : « *Incipit Brevarium in usum et consuetudines ecclesie almi martiris Juliani Brivatensii* ». Il se termine par une liste ajoutée des fêtes majeures et une curieuse « Lettre de Ponce Pilate » à laquelle avait fait allusion Antoine de Combres de Bressoles de Laurie dans son *Histoire du chapitre* : cette lettre du jugement du Christ est tout à fait inédite.

Comme dans beaucoup de bréviaires, les fêtes du calendrier et les fêtes répertoriées dans le sanctoral ne sont pas toujours semblables : quelques unes ont été décalées tandis que d'autres ont été oubliées. Cela permet de supposer que le calendrier avait été copié sur un bréviaire plus ancien qui n'avait pas pris en compte les changements survenus dans le texte même du bréviaire. Ainsi la fête de saint Austremoine, inscrite au premier novembre dans le calendrier, se retrouve insérée au milieu des fêtes du 8 novembre dans le texte du sanctoral. Justement cette date sera désormais retenue dans les bréviaires du XVI^e siècle pour cette solennité. Ce n'est que par la suite que cette fête aura été décalée au 9 novembre dans les calendriers brivadois. Il est donc important de signaler que le texte d'un livre liturgique marque non seulement un temps donné mais également ses évolutions. Lors de la confection du bréviaire, des

²²² *Idem*, p. 332.

²²³ Pour une étude exemplaire d'un bréviaire cf. J. Lemarié, *Le bréviaire de Ripoll : Paris, B.N. lat. 742 : étude sur sa composition et ses textes inédits*, Abadia de Montserrat, 1965.

²²⁴ J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>, p. 95.

²²⁵ *Idem*, p. 81.

²²⁶ Cf. Volume VII, *Liturgie*, « Structure du bréviaire de Brioude de 1420/1425 », p. 36 et ss.

adaptations liturgiques avaient déjà été opérées. En constante adaptation, la liturgie est faite de contradictions : elle constitue un conservatoire de textes adapté aux réalités d'un temps.

Le psautier est souvent complété des parties de l'ordinaire de l'office, ou de cantiques... Des parties du propre de l'office peuvent pareillement être mentionnées entre les psaumes. Ces pièces sont alors précédées d'une rubrique mentionnant leur destination liturgique. Dans ce bréviaire, les psaumes sont présentés dans l'ordre biblique. Mais les pièces de l'ordinaire sont insérées *per omnes ac singulos hebdomada dies*, comme au folio 1, où après l'heure « *et primo ad matutinas* » pour le dimanche et pour le premier nocturne, débute le traditionnel psaume 94. Les psaumes se suivent normalement, pour le deuxième et le troisième nocturne, puis après le troisième nocturne vient l'hymne *Te Deum laudamus* (f°9 r°), autrement dit le traditionnel *hymnus Ambrosianus* clôturant *Dominica ad matutinum*. Ensuite débute *Dominica ad Laudes* (f°9 v°) qui commence par le traditionnel verset *Deus in adiutorium* (f° 9 v°) suivi des psaumes déclamés pour les laudes, c'est-à-dire les psaumes 92, 99, 62 suivis du psaume 66. Vient ensuite le *canticum trium puerorum* et le psaume 148 suivi du *capitulum regi autem*, des hymnes et des antiennes. On trouve ensuite le traditionnel cantique de Zacharie suivi des psaumes 21 à 25. Il en va ainsi de suite pour les matines et les laudes de chaque jour pour se terminer au folio 61 par la partie *ad primam*. Puis les hymnes et les psaumes récités pour la quadragesime et la Pentecôte suivent, avant de continuer par les pièces pour *alio tempore ad matutinas*. Pour les jours de fêtes, les cantiques, les oraisons, les hymnes et les psaumes sont également répertoriés d'après leur récitation des heures. Suivent les psaumes et les hymnes, les cantiques et les oraisons des vêpres (à partir du f°69 v°), puis de complies (à partir du f°80-82).

Vient ensuite la litanie des saints, propre à Brioude. D'abord, au f°82 le *kyrie eleison* lance la litanie. Les saints Jean, Jacques et Philippe sont répétés deux fois. Puis on remarque encore Marie suivie d'Etienne, Julien, Ferréol (fêté à Brioude) puis plus loin après Sébastien, Ilpide (saint de Brioude) et Austremoine (évêque d'Auvergne), Agricol et Vital (patrons de l'ancienne cathédrale de Clermont) et plus loin Arcons (fêté à Brioude) et Mayeul (de Souvigny) qui ne laissent aucun doute sur les dévotions propres à la province. On remarque encore la présence de saints particulièrement honorés dans le diocèse de Clermont ou la région de Brioude, comme Hilaire, Germain, Marcelin, Saturnin, Gervasy ...

À partir du f°85 le bréviaire proprement dit débute par le temporel²²⁷. Le temporel, c'est-à-dire le propre du temps, couvre la totalité de l'année, suivant le rythme hebdomadaire auquel se surimposent les deux cycles majeurs que sont Pâques et Noël²²⁸. Le temporel commence par le cycle de Noël avec le temps de l'Avent (f°85) suivi du temps de la Nativité (f°101 v°), puis du temps de l'Épiphanie qui débute par une vigile (f°103 v°). Vient ensuite le temps après l'Épiphanie suivi de la Septuagésime (f°111), de la Sexagésime (f°116), de la Quinquagésime (118 v°) et la Quadragésime (f°123). Puis vient le temps de la Passion (f°141), avec le Jeudi saint (149v°), le Vendredi saint (f°152), le Samedi saint (f°154) et le

²²⁷ Pour la définition du temporel en lui-même et de chacune de ces parties cf. J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>, p. 11 et ss.

²²⁸ J.-B. Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>, p. 11.

dimanche de Pâques (f°156). Le cycle pascal se poursuit normalement avec l'octave de Pâques, puis le temps de l'Ascension (176 v°), et de la Pentecôte (f°183). Le temps ordinaire suit encore d'août à novembre pour se terminer par la fête de la sainte Trinité (f°220).

À partir du f°222 se trouvent les évangiles et les oraisons pour les dimanches. Puis le sanctoral suit dès le f°233. Le propre des saints correspond aux fêtes de saints tombant à dates fixes, hormis quelques autres dates fixes issues, elles, du temporel, comme Noël ou l'Épiphanie. Dans ce bréviaire le sanctoral débute au 25 décembre avec la fête de la Nativité. On remarque plusieurs dates qui ne correspondent pas avec le calendrier : tel au 21 janvier la sainte Marthe qui ne figure pas dans le bréviaire mais qui est au calendrier alors que la commémoration de sainte Agnès (f°265) n'est pas rappelée dans le calendrier. La sainte Proce et Martinien (f°346) du 2 juillet semble avoir été décalée. L'octave de la commémoration de *sancti Mameto* (f°377) n'est pas à sa place dans le bréviaire, c'est aussi le cas pour les octaves des saints Agapit ou André (f°377v°). Alors que la sainte *Genesis*, placée au rang de commémoration figure dans le calendrier au 24 août, elle a disparu dans le bréviaire, et il en est peut-être de même pour l'octave de saint Jean-Baptiste au 5 septembre. L'évêque et confesseur Rémi, fêté au 1 octobre dans le bréviaire, semble avoir été décalé pareillement (f°412 v°) ainsi que la sainte Austremoine placée au 8 et non au 1^{er} comme dans le calendrier (f°427v°). C'est aussi le cas pour la sainte *Menne* martyr placé au 11 novembre (f°432 v°). Pour le 16 novembre les saints Euchère puis Grégoire présentés dans le calendrier ne figurent pas dans le bréviaire, alors que l'octave de saint Martin (f°434) placé au 18 novembre n'est pas présente dans le calendrier. Ces anomalies ne sont pas rares dans les bréviaires anciens.

Traditionnellement arrive le commun des saints (f°453)²²⁹ puis l'office de la Vierge (f°467) à la fin du bréviaire. Le petit office de la Vierge et l'office des morts sont présentés également à la fin : il s'agit d'offices récités en plus de l'office du jour. L'office surrogatoire de la Vierge peut se dire alors les lundi, jeudi et dimanches à Brioude²³⁰. Sont exposées ensuite les règles pour les commémorations et les concurrences d'offices puis quelques rites à propos d'offices particuliers où seules quelques pièces liturgiques sont écrites avec un *incipit* ne comportant pas de précisions d'ordre spatial, malheureusement. Les bénédictions (f°474) et l'office surrogatoire des défunts (f°475) ont été consignés à la fin comme de coutume.

Chaque jour férié, tous les jours de la semaine sans formulaire fixe du temps, les chanoines ont chanté les Vigiles des Morts en plus de l'office. On sait par exemple que, pour les chanoines de Marbach, en hiver, cela se passait après les matines et en été avant les vêpres. Les bénéfices spirituels de cet office étaient destinés aux chanoines eux-mêmes et aux membres de toutes les collégiales qui étaient en confraternité de prière avec Marbach²³¹. Plus généralement les vigiles des Morts étaient en usage dans toutes les maisons religieuses, mais la structure de cet office changeait d'un diocèse à l'autre, souvent même d'une église à l'autre. C'était la conséquence de l'introduction tardive de cette pratique. Sa caractéristique est visible dans la composition de la série des répons. Gabriel Beyssac et Victor Leroquais

²²⁹ On observera le détail dans le tableau cf. Volume VII, p. 76.

²³⁰ Nous n'avons pas retrouvé de mention pour le samedi.

²³¹ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, op. cit., p. 223.

avaient collationné les séries de répons des Vigiles des Morts et Knud Ottosen les a organisés en système pour les analyser quelque peu.

Knud Ottosen a classé Brioude à partir de plusieurs témoins de la liturgie de l'office des morts. Cet office surérogatoire avait principalement été créé à Brioude, à partir du modèle diocésain de Clermont. Knud Ottosen révèle également que la liturgie de l'office des morts de l'église du Puy était influencée, quelque peu, par celle de Lyon : « *The Lyonese office has influenced offices from Grenoble, Die, Le Puy and Valence* »²³². Il faut dire que l'office des morts avait d'abord été connecté à la messe des funérailles et qu'il avait ensuite été relié à la célébration de la liturgie des heures pour devenir indépendant. Dans certains répons, on remarque que c'est bien le fidèle défunt lui-même qui s'adresse à son créateur. À Cluny, les vêpres des morts suivaient les vêpres du jour et les laudes des morts accompagnaient les laudes du jour. Quant aux nocturnes de cet office, on les récitait chaque soir après le repas, au chœur²³³. Dans son classement, Kund Ottosen range de ce fait Brioude avec Clermont dans le type 72-82, qui est porté par 6 sous-classes de liturgies issues d'églises des Gaules. Les séries de l'office des morts de la collégiale de Brioude présentent les mêmes répons que celles du diocèse, excepté pour le répons n°7. La série de Brioude possède le répons n°14 en troisième position comme à Clermont, et finalement il n'y a que le répons n°68 de la septième position qui diverge avec la cathédrale de Clermont qui utilise à cet endroit le répons n°79²³⁴. Une analyse rapprochée de Michel Huglo à propos des répons de l'office des morts permet de voir la proximité de la composition brivadoise avec la combinaison clermontoise mais également avec celle de l'église ponote. En effet, si 7 répons utilisés à Clermont le sont pareillement à Brioude (sur 9 répons au total), on compte encore 6 répons partagés avec Le Puy, assemblés cependant dans un ordre différent. Cela rapproche irrémédiablement plus Brioude du groupe Clermont-Le Puy-Cluny que du couple La Chaise-Dieu-Lyon²³⁵. Michel Huglo, qui étudia la liturgie de La Chaise-Dieu, affirma également que cette abbaye se distinguait nettement de Clermont pour l'office des morts²³⁶ : voilà de quoi affirmer encore qu'un livre liturgique n'est en aucun cas soumis stricto sensu à un autre dont il semble pourtant découler.

2) Les calendriers brivadois : identité et universalité

a) *Sélections et reconstitutions*

Pour décrire la liturgie d'une église, il convient de rechercher les caractères du calendrier²³⁷. C'est en effet à partir de l'étude des calendriers brivadois que nous avons choisi de débiter l'analyse de la liturgie

²³² Kund Ottosen, *The responsories and versicles of the latin office of the dead*, Aarhus university press, Aarhus, 1993, p. 377.

²³³ P. Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, Picard, Paris, 1911, p. 188.

²³⁴ Kund Ottosen, *The responsories and versicles of the latin office of the dead*, *op. cit.*, p. 191. Les répons de Brioude sont les suivants : 72 / 82 / 14 / 1 / 24* / 56* / 68 / 32 / 38 alors que Clermont propose, 72 / 82 / 14 / 1 / 24* / 56* / 79 / 32 / 38.

²³⁵ Cf. M. Huglo, « Les livres liturgiques de la Chaise-Dieu », *Revue bénédictine* 87, Denée, 1977, p. 341.

²³⁶ *Idem*, p. 323.

²³⁷ *Exempli gratia*, Peter Wittwer, « *Secundum morem marbacensis ecclesie*. La liturgie des chanoines réguliers à l'exemple de Marbach en Alsace », M. Parris (dir.), *Les chanoines réguliers [...]*, *op. cit.*, p. 218-220.

de cette collégiale. Le seul témoin que nous possédons nous permettant d'accéder aux réalités liturgiques du Brioude au XII^e siècle se trouve être justement un calendrier. Il est rare de conserver autant de calendriers pour une si longue période et c'est pour cela que nous avons décidé de prendre en compte l'ensemble des calendriers. Ce caractère est d'autant plus exceptionnel pour une église « auvergnate ». Lors de la parution du nouveau calendrier, après le Concile Vatican II, dom Jacques Dubois a retracé l'histoire du calendrier dans *La Maison-Dieu. Les saints du nouveau calendrier. Tradition et critique historique*²³⁸. Victor Leroquais a également consacré plusieurs pages à l'histoire des calendriers, dont plusieurs passages permettent de comprendre les rouages et l'utilisation de ces derniers²³⁹.

Nous avons utilisé plusieurs calendriers. D'abord celui du martyrologe n°1 de Brioude daté du XII^e siècle représente pour notre étude un élément capital²⁴⁰. Il a été également été complété pour notre étude par un autre calendrier issu d'un missel de Brioude transcrit par le Père Lebrun²⁴¹. Cependant, il n'y a pas véritablement de calendrier décrit dans ce missel, mais juste une suite de saints qui n'ont assurément pas tous été notés. L'avantage du calendrier du martyrologe réside dans le fait qu'il possède pour chaque fête, ou presque, le degré de l'office. Cela nous permet de connaître la hiérarchie liturgique des saints et des fêtes célébrées à Brioude dans le sanctoral (et pour une partie du temporel) du XII^e siècle. On trouve ensuite un calendrier du XIII^e siècle complet dans le nécrologe n°2²⁴². Ce calendrier présenté, qui est en parfait état, nous permet de connaître exactement la liste complète des saints honorés dans la liturgie brivadoise. Malheureusement ce dernier ne possède pas d'indications propres aux solennités. Nous avons finalement utilisé le calendrier du martyrologe n°5, n°6 (XIV^e siècle) et n°7 (XV^e siècle)²⁴³ pour reconstituer un autre calendrier, mais la démarche n'a pas été concluante, puisque plusieurs parties de l'année manquent. Par contre nous avons pu compiler deux autres documents : l'un est un calendrier qui ne possède que les mois de septembre et d'octobre (1400) et l'autre est un missel complet (XV^e siècle). Le calendrier du missel de Brioude datant des années 1400 transcrit dans l'enquête du Père Lebrun présente les « grades » des offices mais il n'est encore pas complet : il ne s'agissait que de deux feuillets attachés à un missel présentant dans l'ordre les fêtes des saints que nous avons choisi de retranscrire en entier²⁴⁴ afin de le comparer au calendrier suivant. Nous avons donc essentiellement travaillé à l'aide du calendrier du bréviaire²⁴⁵ de 1425 qui a l'avantage d'être complet et de présenter les solennités des offices. Ce calendrier a également été le plus utilisé car il permet de comparer Brioude aux calendriers des autres églises de la

²³⁸ J. Dubois, « Histoire du calendrier romain », *La Maison-Dieu*, n°100, 1969, p. 157-178.

²³⁹ Cf. V. Leroquais, *Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1, Paris, 1964, p. LXV-LXXIII et XCVII-CXVIII ; on croit juste également de proposer J. Van Goudoever, *Fêtes et calendriers bibliques*, traduit de l'anglais par C.-A. Rijk, Beauchesne, Paris, 1967.

²⁴⁰ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860, *martyrologe de Brioude*, « Fragments d'un martyrologe de Florus de Lyon et obituaire », XII^e siècle, 1^{er} janvier – 16 septembre, f° 2-39.

²⁴¹ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, « Missel du XII^e siècle », f°179 v°- 181 v°.

²⁴² Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860, « nécrologe n°2 », XIII^e siècle, f°40-51 et 60.

²⁴³ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860, « fragments d'un obituaire n°5 », XIII^e siècle, f°63-69, 74-94 ; « fragments d'un martyrologe obituaire », XIV^e siècle, f°95-107 ; « fragments d'un martyrologe-obituaire », XV^e siècle, f°108-116.

²⁴⁴ Paris, BnF, ms. lat. 16799, « Missel de 1400 », f°174 v°- 179.

²⁴⁵ Clermont-Ferrand, BCU, ms 2074, *Psautier et bréviaire de Brioude*, 1425-1450.

province qui bien souvent datent du XV^e siècle. Nous avons également tenté de reconstituer, non sans mal, le calendrier du bréviaire de 1518 qui présente uniquement une table des fêtes qui ne suit pas l'année liturgique : il en résulte un calendrier incertain, dont le seul intérêt pour notre étude a été de déceler la présence de nouveaux saints qui n'ont d'ailleurs pas été retenus dans l'édition suivante du bréviaire²⁴⁶ : ce bréviaire est douteux sur plusieurs aspects. Ce dernier ne présente d'ailleurs pas les grades des offices. Nous avons ensuite utilisé le calendrier du bréviaire²⁴⁷ de 1654 qui retrouve incontestablement la tradition brivadoise : la lecture seule du calendrier suffit à s'en convaincre, et l'étude de Thomas D'Hours l'a remarquablement démontré. Ce bréviaire présente pareillement les grades des offices. Enfin, uniquement par souci de comparaison, le calendrier du bréviaire de 1769 a été intégré à l'étude : il révèle la résurgence des vieux saints gallicans²⁴⁸. Il nous a permis également de préciser l'origine de certains saints célébrés à Brioude car son calendrier possède des notices. Les calendriers transcrits dans notre base de données répertorient les saints et les fêtes célébrées à Brioude permettent de cerner la période allant du XII^e siècle jusqu'à la Révolution. Pour compléter l'étude par d'autres calendriers brivadois connus, mais fragmentaires ou identiques aux éditions des présents, on pourrait utiliser quelques fragments des martyrologes présentés dans le manuscrit 860 de la bibliothèque clermontoise (sans grand intérêt) et les calendriers des missels modernes de Brioude²⁴⁹.

b) Des offices en nombre

Une première statistique²⁵⁰ nous a permis d'estimer le nombre d'offices inscrits sur les calendriers. Comprenant les octaves et les vigiles, nous nous devons de signaler que tous les calendriers n'ont pas toujours reporté les octaves ou les commémoraisons et que le surnombre présenté dans ce domaine par le bréviaire de 1654 n'est dû qu'à la volonté d'afficher sur le calendrier ses offices qui étaient précédemment sous-entendus et notés une seule fois. Mettons de côté le calendrier du XII^e siècle qui n'est pas complet, mais qui présente tout de même 151 offices. On remarque qu'entre le XIII^e et le XV^e siècle les offices ont été de plus en plus nombreux : pour autant, ce ne sont pas uniquement des fêtes ajoutées qui ont été inscrites. Il y a eu pour chaque calendrier une sélection de fêtes. Certaines fêtes disparaissent et d'autres réapparaissent : les liturgistes de Brioude puisaient donc souvent dans la « tradition brivadoise ». La rupture se produit au XVI^e siècle lorsque le bréviaire avait été considérablement réformé : de nombreux saints honorés à Brioude avaient été retirés. C'est finalement au XVII^e siècle que les chanoines avaient le plus surchargé les jours, en multipliant les offices de commémoraisons et les octaves. On peut donc considérer que dans les années 1200 - date de la terminaison de l'édifice - le calendrier comportait environ 242 offices.

²⁴⁶ Clermont-Ferrand, BCU, I 724, *Bréviaire de Brioude*, 1518.

²⁴⁷ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, *Bréviaire de Brioude*, 1654.

²⁴⁸ Paris, BnF, B-24482, *Bréviaire de Brioude*, 1769.

²⁴⁹ Cf. Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860 ; Clermont-Ferrand, BCU, A34483, *Diurnale brivatense*, 1769 ; Paris, BnF, B-1383, *Missale Brivatense*, 1769.

²⁵⁰ Cf. Volume VII, *Liturgie*, graphique n°1, p. 235.

Une statistique de la répartition des fêtes²⁵¹ pour chaque mois de l'année permet de confirmer l'importance des cycles. En effet, en décembre et en mars, lors de la célébration des principales fêtes du temporel, le sanctoral diminue. On remarque que le calendrier du XIII^e siècle suit d'assez près les fluctuations du calendrier du XII^e siècle. La diminution de l'office divin est plus flagrante pour le XVI^e siècle et pour le XVIII^e siècle.

La comparaison des fêtes du temporel présentées dans le calendrier avec les fêtes du sanctoral montre encore la stabilité liturgique de la composition des calendriers. Naturellement, entre le XII^e siècle et le XVIII^e siècle les fêtes du temporel changent finalement assez peu. On remarque surtout que les fêtes du temporel sont au nombre de dix dans le calendrier (incomplet) du XII^e siècle et de 13 dans celui du XIII^e siècle. Puis du XIV^e au XVIII^e siècle, elles sont aux alentours de 20 fêtes : 19 au XIV^e, 18 au XV^e, 18 au XVI^e, 20 au XVII^e, et 19 au XVIII^e siècle. Par contre les vigiles, les octaves et les commémorations attachées au temporel sont plus variables. De huit au XIII^e siècle elles passent à 27 au XV^e siècle et même à 57 au XVII^e siècle. Il ne s'agit pas uniquement d'une amplification réelle, mais simplement d'une normalisation écrite d'une réalité : l'octave de Pâque par exemple n'était notée qu'au début de l'octave durant la période médiévale puis elle se trouva notée chaque jour pour la période moderne²⁵².

Le sanctoral du calendrier change lentement. Les fêtes des saints primaires et secondaires, c'est-à-dire les fêtes de leur *dies natalis* et les fêtes attachées à leur nom comme les translations, sont au nombre de 200 pour le XIII^e siècle²⁵³. Elles sont 218 au XIV^e puis 240 au XV^e siècle. Entre le XIII^e et le XV^e siècle, le calendrier brivadois passe de 184 fêtes de saints primaires à 221 fêtes. On voit notamment apparaître la fête d'Hilaire, évêque et confesseur (14 janvier), mais aussi la fête de Marthe et Marius, martyrs, au 20 janvier (la fête était présente au calendrier du XII^e siècle), puis la saint Prejet (martyr) du 26 janvier, et la saint Ignace du premier février (qui était signalée sur le missel du XII^e siècle). On voit également apparaître saintes Apolonie et Brigitte en février, ainsi que la sainte *Juliane* (vierge) au 16 février. De même Thomas d'Aquin apparaît au 7 mars, ainsi que Perpétue et Félicie (martyrs), mais également *Longinus* (martyr) au 15 mars et Joseph (confesseur) au 19 mars. En avril apparaissent saint Vincent (confesseur) le 5 du mois, et Eutrope le 30. On remarque l'entrée de sainte Florine le 7 mai et de Didier au 23 mai. Saint Claude, évêque et confesseur, est inscrit nouvellement également au 6 juin, puis saint *Eligus* (évêque confesseur) apparaît au 25 juin. On voit saint *Cletus* (pape martyr) apparaître le 13 juillet, et Alexis (confesseur) le 17 juillet. Plus important est l'introduction du miracle de Julien le 23 juillet ou l'apparition de la fête d'Anne, mère de Marie, au 26 juillet. Puis sainte Marthe (vierge) est ajoutée le 29 juillet ainsi que le miracle de la Vierge Marie au 5 août. On voit apparaître Radegonde le 12 août, et Loup le premier septembre ou encore Antonin le 2 septembre, *Fredaldus* (6 septembre), *Géréonis* le 11 octobre, ou les onze mille vierges le 21 octobre. Il apparaît également saint *Genesis* le 29 octobre, *Natalene* vierge le 5 novembre, *Mene* martyre le 11 novembre, *Grégorus*, évêque martyr, le 16 novembre, *Anianus* le 17 novembre, *Felicitatis*

²⁵¹ Cf. Volume VII, *Liturgie*, graphique n°2, p. 236.

²⁵² Le décompte reste discutable.

²⁵³ Le graphique que nous avons réalisé à partir de la nature des fêtes permet de relativiser et de comparer les calendriers entre eux. Cf. Volume VII, graphique n°6 p. 240.

le 23 novembre, *Crisantus* et *Darie* le premier décembre, Barbe et Nectaire le 4 et le 9 décembre. On voit par contre disparaître saint *Ruphe* le 27 août, sainte Eugénie le 25 décembre, et sainte Colombe le 31 décembre. Même si l'on peut constater un certain nombre d'apparitions de dates de fêtes de saints (de saints anciens et non pas de saints nouvellement proclamés), on voit aussi quelques remplacements, pour libérer des jours ou pour soulager et aménager l'emploi du temps liturgique de la compagnie. Il est évident que certains saints sont également ajoutés ou retirés à des fins plus politico-culturelles²⁵⁴. Le saint patron, garant de l'unité territoriale de la *civitas*, a d'ailleurs été constamment revalorisé, afin d'assurer son rôle central au sein de la compagnie : c'est ainsi que les fêtes attachées à Julien ou à Brioude sont apparues. La « fabrique des saints » entre le XII^e et le XIV^e siècle avait permis encore d'accentuer le sens réel et palpable de la sainteté. Les saints nouveaux se surajoutaient à l'hagiographie du panthéon des saints anciens qu'on connaissait souvent moins²⁵⁵.

Une comparaison élargie à un grand ensemble de calendrier n'est pas inintéressante pour comprendre la particularité d'une église. Heureusement, des outils sont récemment apparus pour permettre ce travail. La base de donnée mise en ligne par Denis Muzerelle permet de comparer notre calendrier à plus de 515 manuscrits médiévaux²⁵⁶. Cependant, signalons que la base de données mise en ligne par l'IRHT possède une grande majorité de calendriers « de la Gaule » qui crée donc une illusion, un peu trop « gauloise » du calendrier médiéval. Denis Muzerelle a découpé en quatre sections les fêtes d'après leur rareté, ce qui permet de voir comment les fêtes les plus courantes ont été adoptées dans les calendriers de chaque église. Pour le XIII^e siècle, 42 fêtes du calendrier de Brioude correspondent aux fêtes présentes entre 0 et 33% dans les calendriers étudiés par Denis Muzerelle²⁵⁷. Dix fêtes sont attachées à la deuxième section (33-66%) et 36 fêtes à la section troisième (66-99%). On voit donc que la plupart des fêtes, soit 96 fêtes ici sont présentes dans tous les calendriers médiévaux (100% de sa statistique) étudiés par Denis Muzerelle. Mais 49 fêtes présentes dans le calendrier brivadois n'ont pas été renseignées par la base de donnée de Denis Muzerelle, ce qui laisse une grande marge inconnue tandis que 10 autres fêtes sont présentes dans les calendriers médiévaux mais à des dates différentes.

Voyons de quels saints il s'agit. D'abord pour la catégorie des « non renseignés », il s'agit principalement de fêtes d'octaves et de vigiles (qui ne sont pas souvent indiquées) y compris pour les grandes dates comme l'octave de l'Assomption, ou la vigile de l'Épiphanie. À ces fêtes s'ajoutent également les saints locaux comme la saint Ilpide ou la saint *Prolianus*²⁵⁸. Dans le fond commun à tous les calendriers étudiés par Denis Muzerelle - donc à la majorité des calendriers médiévaux (100% des fêtes

²⁵⁴ *Per exempli gratia* Peter Brown, *The Cult of the Saints. Its Rise and Function in Latin Christianity*, Chicago, the University of Chicago Press, 1981, XV-187 p. trad. A. Rousselle, *Le culte des saints*, Paris, Éditions du Cerf, 1984 ; L. Pietri, « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du V^e et du VI^e siècle », *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle). Actes du colloque de Rome (27-29 octobre 1988)*, Rome, École française de Rome, 1991, p. 353-369.

²⁵⁵ Cf. J.-C. Schmitt, « La fabrique des saints », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39^e année, n°2, 1984, p. 286-300.

²⁵⁶ Cf. Volume VII, graphique n°8, p. 241.

²⁵⁷ Cf. <http://calendriers.irht.cnrs.fr/calscope.htm>.

²⁵⁸ Ce nom pose problème.

dans son étude) - on trouve évidemment les grandes fêtes du temporel mais similairement les fêtes les plus universelles comme la conversion de saint Paul, la saint Fabien, la saint Jean-Baptiste ... Pour les fêtes de la section 3 (66-99%), il s'agit essentiellement de saints attachés à des contrées et liés à la première grande phase de canonisation des martyrs (comme saint Julien de Brioude) : on trouve notamment Cosme et Damien ou même Benoît (abbé). Dans les fêtes de la deuxième section (33-66%) on trouve peut-être plus de saints attachés à la Gaule comme Mayeul, Germain, Martial, Philibert ou Firmin. Et enfin dans la section première (0-33%) on trouve d'assez nombreux saints attachés à l'Auvergne ou au Velay, comme saints Théofred, George (évêque du Puy), Géraud d'Aurillac, l'ermite *sancti Marii* de Mauriac, *sancti Genesii* évêque de Clermont, l'évêque Flour, Robert de La Chaise-Dieu, mais également quelques fêtes issues d'autres provinces et surtout des fêtes italiennes comme l'apparition de Michel, saint Mamert, saint *Magnus*, Agricole et Vital, Ambroise, ou Anastasie. Voilà donc des groupes qui sont finalement assez bien caractérisés. On remarque que la diffusion des saints auvergnats (la vague des évêques clermontois par exemple) a été assimilée en faible pourcentage dans les calendriers de l'Occident médiéval alors que les premiers martyrs comme Julien de Brioude ont largement été diffusés.

Ce constat nous a amené à réaliser un autre sondage²⁵⁹ à partir des saints présentés dans les calendriers carolingiens, dits gélasien et grégorien²⁶⁰ qu'a présenté Denis Muzerelle dans la base de données *Millesimo* réalisée essentiellement à l'aide des documents transcrits par Victor Leroquis. Le sanctoral gélasien et grégorien évoque la strate la plus ancienne de la liturgie romaine, qui s'est dispersée en Europe à l'époque carolingienne. Les calendriers des églises particulières se sont formés par l'adjonction de saints locaux à cette « liste de base ». Il est par conséquent normal de retrouver les saints qui y figurent dans la plupart des calendriers. On remarque que le vieux fond est extrêmement stable entre les XIII^e et XV^e siècles. C'est justement sur ce type de graphique qu'il est possible de remarquer que les calendriers médiévaux ont été fidèles à une certainement permanence des fêtes alors qu'au XVIII^e siècle on avait clairement été puiser des fêtes ailleurs que dans la « tradition » : quitte à créer des nouveaux saints à partir de personnes issues des premiers siècles de la christianisation. On compte donc 110 fêtes de base pour le calendrier du XIII^e siècle et 116 fêtes pour le XV^e siècle. Cela montre encore une fois que la liturgie ne se forge pas dans une évolution effaçant les anciennes fêtes pour en mettre d'autres en place :

²⁵⁹ Le sondage a été réalisé en comparant les calendriers de Brioude avec le calendrier gélasien et grégorien tel qu'il se trouve être relaté dans l'édition de Millesimo, <http://millesimo.irht.cnrs.fr>

²⁶⁰ Les saints (ou fêtes) grégoriens du calendrier du XIII^e siècle sont : oct. Pierre et Paul, 7 frères martyrs, Abdon et Sennen, Agapit, Agathe, Agnès, Agnès apparition, Alexandre I^{er}, Annonciation, Assomption, Calixte, Cécile, Chrysogone, Circoncision, Clément I^{er}, Côme et Damien, Corneille pape, Épiphanie, Etienne, Etienne I^{er}, Euphémie, Eusèbe, Exaltation de la Croix, Fabien, Felicissime et agapit, Felix, Felix et Lupi, Felix et Audactus, Gervais et Protas, Gordien et Épimaque, Grégoire I^{er}, Hermès, Hippolyte, Jean à la porte latine, Jean, Jean et Paul, Laurent, Léon I^{er}, Lucie, Marc, Marc et Marcellin, Marcel, Marcellin et Pierre, Martin, Michel, Nativité, Nativité de saint Jean-Baptiste, Nativité de la Vierge, Nativité Nicodème, Nicodème, Pancrace, Philippe et Jacques, Pierre et Paul, Présentation au temple, Prisque, Proesse et Martinien, Prote et Hyacinte, Quatre couronnés, Sabine, Georges, Pierre-aux-liens, Innocents, Saturnin, Sébastien, Silvestre, Théodore, Tiburce, Tiburce et Valérien, Timothée, Urbain, Valentin, Vigile André, Vigile Assomption, Vigile saint Jean-Baptiste, Vigile saint Laurent, Vigile Pierre et Paul, Vincent, Vital.

souvent les nouvelles fêtes ajoutées sont issues des anciens fonds. Il y a donc deux grands types d'ajouts pour étoffer un calendrier, l'entrée d'un nouveau saint canonisé et l'entrée d'un saint issu d'un ancien fond permettant de rééquilibrer le calendrier. Car pour chaque calendrier on remarque que la qualité des fêtes, leur origine et leur antiquité font l'objet d'un choix rigoureux de répartition. Il y a donc six fêtes (Tiburce – 14 avril, Felicissime et Agapit – 6 août, Ruph – 17 août, Hermès – 28 août, Augustin – 28 août, Adrien - 8 septembre) qui figurent dans le calendrier du XIII^e siècle et qui ont été retirées ensuite au XV^e siècle pour être remplacées par d'autres fêtes (13 fêtes) issues du vieux fond (Marius et Marthe – 20 janvier, Julienne – 16 février, Perpétue 7 mars, Paul – 30 juin, Sixte – 7 août, Ruph martyr – 26 août, Augustin - 27 août, Hermetis – 27 août, Adrien – 7 septembre, Mene - 11 novembre, Félicité – 23 novembre, *Crisantus* et *Darus* – 1 décembre, oct. Saint André – 7 décembre). Dans les nouvelles dates on remarque en fait le déplacement de certaines fêtes comme pour la saint Ruph et la saint Augustin.

c) La solennité des offices

Pour connaître également les particularités d'une église, il faut s'intéresser aux degrés des solennités. Si une même fête peut se trouver dans plusieurs églises d'un diocèse, d'une province ou d'une contrée, il n'est pas évident que la structure de son office soit égale : le rite, l'ampleur de la célébration en sont conditionnés. Avant de nous consacrer entièrement à ces degrés, il nous a fallu comparer les calendriers brivadois entre eux. Car afin de tirer des conclusions, il nous faut comparer : malheureusement, rares sont les calendriers issus du XII^e siècle. Ainsi, on voit que sur les 151 fêtes inscrites entre janvier et septembre (il est incomplet) dans le calendrier du XII^e siècle, 143 sont partagées avec celui du XIII^e siècle, 139 avec celui du XIV^e, et même jusqu'à 148 avec celui du XV^e siècle. Est-ce à dire que le calendrier du XV^e siècle est le plus proche de celui du XII^e siècle ? La comparaison n'est pas si simple. En effet, plus un calendrier possède de fêtes, plus il a de chance d'être proche d'un autre calendrier, pour autant il peut comporter tout un lot de saints étrangers à ce même calendrier qui l'en éloigne incontestablement. Mais nous nous sommes aperçu que cela dépendait des périodes de l'année. C'est pour cela que nous avons réalisé toute une série de graphique décrivant la stabilité des fêtes mois après mois entre le calendrier du XII^e siècle et les autres calendriers²⁶¹. Si l'on compare les fêtes des calendriers d'après leur date de célébration, alors le nombre de fêtes communes change un peu²⁶². Dans ce parti pris d'analyse, regardons les mois de l'année. Pour le mois de janvier, les calendriers des XIII^e et XV^e siècle présentent le plus d'affinité avec le premier calendrier : 26 fêtes communes pour une date identique sur 27 dates initialement présentes au calendrier du martyrologe n°1 (XII^e siècle)²⁶³. Là encore on remarque que les dates qui ne portent pas communément une fête ont simplement été libérées pour pouvoir répartir d'autres fêtes : nous constatons

²⁶¹ On se reportera à la série de graphiques attachée, cf. Volume VII, graphique n°23, p. 248 et ss.

²⁶² Nous comparons ici le graphique n°23 et n°24 cf. Volume VII, p. 248.

²⁶³ Nous ne pouvons ici préciser pour chaque mois le nom des fêtes différentes. Cependant il est important de signaler ici que des 26 fêtes partagées entre ces trois calendriers, la fête manquante n'est pas toujours la même, pour le XIII^e siècle, il manque la saint Sébastien alors que pour le XV^e siècle il manque la saint Odilon. En fait, ces dates ont été déplacées.

encore que la répartition des saints sur l'année se fait donc avec minutie et qu'elle peut parfois bouleverser un ordre établi. Qu'est-ce qui justifie le déplacement ? Bien souvent, c'est le degré de la fête qui détermine son changement. Par exemple, la saint Odilon fêtée initialement (XII^e siècle) le premier janvier, jour de la circoncision du Seigneur (degré maximal nommé de *Majesta*) ne pouvait avoir qu'un degré minimal de commémoration pour pouvoir assurer le même jour le long office de la Circoncision. Comme le chapitre a voulu donner plus d'ampleur à cette fête, et qu'il ne pouvait déplacer la fête issue du vieux fond grégorien et universel qu'est la Circoncision, alors il a décidé de déplacer la fête de ce saint du XI^e siècle. D'abord conservée à la même date dans le calendrier du XIII^e siècle, elle fut ensuite transférée vers 1400 au 7 janvier, qui était le premier jour de l'année ne comportant aucun office à Brioude. Les chanoines auraient pu le transporter au 2 janvier, date de la fête d'Odilon pour le diocèse, puisqu'il figure à ce jour dans la *Canone* de Clermont, mais il semble que les chanoines aient préféré consacrer entièrement ce jour à l'office de l'octave de la saint Etienne. On pourrait croire que le diocèse de Clermont ait finalement adopté la même date : il n'en est rien²⁶⁴ ! Odilon abbé de Cluny, Mercœur attaché au Velay, a été expédié du calendrier clermontois dès le XIV^e siècle, alors que la *Canone* lui consacrait 6 leçons²⁶⁵. Par contre, Le Puy²⁶⁶ avait gardé la fête du fils des Mercœur au premier janvier. Ainsi Brioude déplaça la fête d'Odilon au 7 janvier dès les années 1400, si l'on en croit les missels reportés par le Père Lebrun, afin de lui consacrer une fête maximale de *Majesta*, c'est-à-dire de 9 leçons, et cela jusqu'au XVII^e siècle. Traditionnellement, même si le martyrologe romain l'a fixé au premier janvier aussi, l'église du Puy l'a fêté le 2 janvier, comme Cluny²⁶⁷ (dans une fête majeure de XII leçons conformément à l'usage monastique et il faut signaler le même jour la célébration de la commémoration de saint Etienne) mais aussi Limoges, Poitiers ou même Silos en Espagne²⁶⁸. L'adoption de la date du 7 janvier à Brioude nous semble donc purement pratique.

On peut encore comparer les intitulés des offices d'un siècle à l'autre à partir du martyrologe n^o1 (XII^e siècle)²⁶⁹. On voit que 116 fêtes de saints sont partagées entre les calendriers XII/XIII^e et encore 113 avec celui du XV^e siècle. Même les vigiles et octaves sont assez stables, passant de 10 à 11 partagées.

²⁶⁴ Nous utilisons les manuscrits suivants pour la cathédrale de Clermont : Clermont-Ferrand, Arch. dép. Puy de Dôme, 3G supp. n^o15, *Martyrologe la Canone de Clermont*, XIII^e siècle (manuscrit compilé en 1291), f^o6-11 ; Clermont-Ferrand, BCU, ms. 61, *Missale ad usum ecclesiae Claromontensis*, XIV^e siècle, f^o66 r^o-71 v^o ; Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1978, *Breviarium claromontense*, daté de 1486, f^o189 r^o-198 r^o.

²⁶⁵ Voilà un système mixte de solennité intéressant. La *Canone* de Clermont présente pour le XIII^e siècle des offices additionnés avec la gradation propre particulièrement répartie. Elle prend des offices de 3 ou 9 leçons mais mélange plusieurs saints de sorte qu'il se trouve pour des jours à 9 leçons, en réalité deux fêtes mêlées ensemble et découpées en 3 leçons, formule classique pour les fêtes de seconde classe et un office mystérieusement composé de 6 leçons afin d'en assurer au total 9 comme il en est habituellement pour les fêtes de première classe. C'est sûrement pour cela que Clermont avait pu adapter pour ce jour la saint Odilon avec l'octave d'Etienne.

²⁶⁶ Nous utilisons pour la cathédrale du Puy les manuscrits suivants : Paris, BnF, Arsenal, ms. 278, *Bréviaire du Puy*, XV^e siècle, f^o1-6 ; Le Puy, Bibliothèque Municipale, I 4075, *Missel du Puy*, 1511.

²⁶⁷ Leroquais, M. 527, *Cluny*, missel, ms. lat. 874, XIV^e siècle ; Leroquais, M. 772, *Cluny*, missel, ms. lat. 881, XV^e siècle ; Leroquais, M. 222, *Cluny*, missel, ms. lat. 12601, XII^e siècle ; Bibliothèque de Fribourg, Gedrukt 1492 8^o, *Breviarium ordinis Cluniac [...]*, 1478.

²⁶⁸ Leroquais, M. 091, *Limoges*, missel, ms. lat. 822, X^e s. ; Leroquais, M. 759, *Poitiers*, missel, ms. lat. 873, XV^e siècle ; Leroquais, M. 222, *Silos*, missel, Nouv. acq. lat. 2194, XIII^e siècle.

²⁶⁹ Cf. Volume VII, graphique n^o37 p. 255.

Les fêtes du Seigneur ne bougent pas, il n'y a que les vigiles et octaves attachées à ces dernières qui fluctuent légèrement. La comparaison de la qualité des saints révèle la même stabilité²⁷⁰. Il se trouve 47 martyrs communément fêtés aux XII/XIII^e siècles.

La comparaison avec les deux cathédrales voisines que sont Clermont et Le Puy permet de distinguer un remarquable jeu d'équilibre²⁷¹. Nous avons relevé trois calendriers de Clermont et deux calendriers du Puy²⁷² afin de les comparer, on pourra également se reporter à quelques études²⁷³. La reconstitution du calendrier de Clermont à partir des documents de la *Canone* par Anne-Marie Chagny-Sève ne nous a pas convaincu et nous avons préféré compiler directement les calendriers sur les documents initiaux²⁷⁴. Si nous comptons d'abord les fêtes communes aux calendriers de deux églises, hors dates, alors on voit qu'en effet Brioude s'approche légèrement plus de Clermont. Si au XIII^e siècle Brioude et Clermont partagent 193 fêtes, ils vont jusqu'à avoir 219 fêtes communes au XV^e siècle alors qu'avec Le Puy, Brioude adopte 197 fêtes communes. Pour le XIII^e siècle, la cathédrale de Clermont possédait 298 fêtes alors que Brioude en avait 248, puis au XV^e siècle l'amplification du calendrier mène les chanoines de Clermont à créer un calendrier de 358 fêtes, alors que le chapitre du Puy en prend 287 en 1511 et que Brioude modère ses choix en optant pour 314 fêtes²⁷⁵. Une fois encore, Brioude semble forger son calendrier à mi-chemin entre deux solutions. Il faut savoir que le calendrier romain possédait 245 fêtes pour ce siècle. Clermont qui avait plus de 100 fêtes supplémentaires avait particulièrement gonflé l'emploi du temps des chanoines. Nous avons cherché à observer quelques intitulés de fêtes que le calendrier de Brioude partageait avec ses voisins : l'analyse est concluante. On s'aperçoit que les fêtes partagées, mises à part les vigiles, étaient presque toutes situées aux alentours de 160 tant pour le Puy que pour Clermont comparé à Brioude²⁷⁶. Ce qui rapproche l'église de Clermont de l'église de Brioude, c'est la présence dans les calendriers d'une même quantité de vigiles et d'octaves attachées aux fêtes, alors qu'au Puy on ne les notait pas, ce qui ne veut pas dire qu'elles étaient exclues (nous pensons aux octaves). Mieux encore, Le Puy et Brioude sont numériquement plus proche au XV^e siècle que Clermont et Brioude pour le XIII^e siècle : il faudrait un calendrier du XIII^e siècle pour savoir si le calendrier de Brioude n'était

²⁷⁰ Cf. Volume VII, graphique n°38, p. 255.

²⁷¹ Cf. Volume VII, graphique n°39, p. 256 ; voir également les tableaux *Calendriers des autres églises* Volume VII, « Les calendriers du Puy, de Clermont et de Rome comparés à ceux de Brioude », p. 257 et 209 et ss.

²⁷² Cf. Clermont-Ferrand, Arch. dép. Puy de Dôme, 3G supp. n°15, *Martyrologe la Canone de Clermont*, XIII^e siècle (manuscrit compilé en 1291), f°6-11 ; Clermont-Ferrand, BCU, ms. 61, *Missale ad usum ecclesiae Claromontensis*, XIV^e siècle, f°66 r°-71 v° ; Clermont-Ferrand, BCU, ms. 1978, *Breviarium claromontense*, daté de 1486, f°189 r°-198 r° ; Paris, BnF, Arsenal, ms. 278, *Bréviaire du Puy*, XV^e siècle, f°1-6 ; Le Puy, Bibliothèque Municipale, I 4075, *Missel du Puy*, 1511.

²⁷³ Chanoine Raphanel, « Étude historique sur l'ancien calendrier du diocèse de Clermont », *Semaine religieuse de Clermont*, 1913 ; A. Chassaing, *Le calendrier de l'église du Puy-en-Velay*, Champion, Paris, 1882.

²⁷⁴ La constitution d'un calendrier idéal pose le problème de la fiabilité et de l'entorse. On a trop facilement déclaré que les calendriers, immuables, devaient dans certains cas comporter des erreurs de copistes. En fait, il ne s'agissait pas d'erreurs – assurément – mais d'adaptations du calendrier. Pour voir les adaptations, il ne faut pas compiler les calendriers d'une même église, mais les comparer. Pour le calendrier de Clermont étudié, recomposé par A.-M. Chagny-Sève Cf. A.-M. Chagny-Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont du XI^e siècle à 1560*, thèse de l'école des Chartes, 1974, p. 326 et ss.

²⁷⁵ Cf. Volume VII, graphique n°40, p. 256.

²⁷⁶ Cf. Volume VII, graphique n°41, p. 257.

finalement pas plus proche de celui du Puy que de Clermont. Nous voyons là que la liturgie brivadoise prétendument attachée à Clermont n'en était pas si proche qu'on a voulu l'écrire.

La tradition romaine du calendrier pourrait-elle nous aider à comprendre ? Un sondage réalisé à partir de ce dernier nous permet de constater que Le Puy était plus proche du romain que Brioude et que Clermont s'en éloignait le plus²⁷⁷. Mais une fois encore, les fêtes numériquement partagées ne sont pas les mêmes d'un calendrier à l'autre. Le sondage réalisé à partir d'une comparaison des quatre calendriers pour le XV^e siècle le prouve : Clermont et Le Puy partagent 162 fêtes de saints, Le Puy, Clermont et Brioude en partagent 138, mais comparé au calendrier romain ils n'en ont tous que 94 de semblables²⁷⁸. Ce n'est donc pas du côté de Rome qu'il faut chercher à départager les particularités de Brioude pour cette période. L'analyse brillante de Thomas D'Hours à propos du calendrier moderne a pourtant comparé sur de longues pages Rome et Brioude, mais il semble ici que cette démarche ne s'applique pas pour le Moyen Âge : les conditions sont différentes, les comparaisons sont stériles.

Revenons un instant sur les solennités des offices. Malheureusement nous n'avons pas pu collationner le degré des fêtes du Puy, mais la comparaison avec Clermont montre clairement que chaque église possède sa tradition et qu'encore une fois Brioude s'individualise de Clermont²⁷⁹. Clermont possède un système mixte de 3, 6 et 9 leçons privilégiant la récitation pour un même jour de commémoraisons avec des offices de 3 ou 9 leçons et partageant pour certaines les leçons en deux parts inégales de 3 et 6 leçons attachées à deux saints différents. Pour Brioude, il en va autrement. Brioude réduit au maximum la commémoraison pour privilégier les offices de 3 leçons. Les chanoines de Brioude prennent par contre plus de soin pour l'élaboration des fêtes solennelles avec un système de 9 leçons, ou de 9 leçons dans un caractère de fête double et de 9 leçons à caractère de fête de Majesté. On remarque toutefois qu'approximativement le nombre de fêtes de première classe est identique à Clermont et Brioude.

d) Des saints de tous horizons

Ce classement n'est pas sans poser problème. Plusieurs saints sont assurément repérables dans le temps et la géographie alors que beaucoup d'autres n'ont pas d'origine géographique ou de date de mort clairement définie. Dans ce cas plusieurs traditions cohabitent. Nous avons décidé de ne pas classer les saints d'après la vision auvergnate du calendrier, mais bien d'après le martyrologe romain et donc et après bien des hésitations, car il existe plusieurs outils, d'après *Les petits Bollandistes – vies des saints*²⁸⁰, mais aussi naturellement d'après la *BHL*²⁸¹.

Brioude n'a aucune spécificité en ce qui concerne l'origine des saints. Comme chaque église, le calendrier mêle les saints les plus anciens et universellement reconnus avec les saints locaux dont la

²⁷⁷ Cf. Volume VII, graphique n°42, p. 257.

²⁷⁸ Cf. Volume VII, graphique n°43, p. 258.

²⁷⁹ Cf. Volume VII, graphique n°10, p. 243.

²⁸⁰ P. Guérin, *Les petits bollandistes, vies des saints [...]*, Bloud et Barral, Libraires, Paris, 17 vol., 1876.

²⁸¹ Socii Bollandiani, *Bibliotheca hagiographica latina, antiquae et mediae aetatis*, Bruxellis, Via dicta des Ursulines, 1898-1899, 2 vol.

renommée est géographiquement peu étendue. L'identité même de la communauté est liée à la réputation des saints locaux qu'elle détient et dont on assure la pérennité grâce à l'adjonction lente mais assurée d'autres saints, et de manière contagieuse canonisée, ayant de près ou de loin des affinités avec la communauté, le lieu ou le saint patron. Observer l'origine des saints fêtés dans une église revient à vérifier la pompe d'une compagnie, sa culture, sa capacité à développer et assurer une renommée et par là même amplifier un caractère identitaire. L'excellente étude de Pierre Jounel montre combien le calendrier a pu servir la liturgie d'un lieu afin d'assurer spirituellement et matériellement l'histoire d'une communauté²⁸².

Un premier grand graphique réalisé à partir de l'analyse de la qualité des saints du sanctoral brivadois permet de clairement déclarer que les calendriers se font avec une rigoureuse stabilité des groupes : proportionnellement, chaque groupe est renouvelé de siècle en siècle et adapté au nouveau nombre total de saints. Sans entrer dans le détail, on peut dire que Brioude adopte d'abord une majorité de martyrs. Les évêques sont également très nombreux, suivis par les papes et les vierges²⁸³. L'analyse de la répartition des saints issus uniquement de la Gaule est plus parlante. Nous avons découpé en 28 contrées l'origine des saints et des fêtes de Brioude issues de la Gaule.

Commençons par l'Auvergne, Brioude, le Velay et Clermont²⁸⁴. Il est évident qu'un calendrier s'identifie par ses saints : le nombre de saints « locaux » signifie son origine. Et c'est ainsi que les calendriers du Mont Saint-Michel ont été pourvus de nombreux saints bretons²⁸⁵. Quatre fêtes brivadoises (c'est-à-dire fêtées uniquement à Brioude) occupaient particulièrement les offices des chanoines de Brioude au Moyen Âge (XII-XIV^e siècle) : la translation de la tête de Julien et du bras de Ferréol le 15 février, la fête de Julien au 28 août, la dédicace de l'église et la fête de sainte Bonette. La fête du 15 février (solennité *Majesta*) n'est même pas signalée à Clermont ou au Puy. Le bréviaire de Brioude dit que le prêtre Godin a transféré les reliques à Brioude. La fête de Julien (BHL 4540²⁸⁶), elle, a été largement diffusée²⁸⁷. La fête de la dédicace a été déplacée assez souvent, du 4 septembre au XII^e siècle, elle a été portée au 30 août au XIII^e siècle, puis au 4 en 1400 puis au 30 en 1425. Sainte Bonette a été ajoutée dès le XIII^e siècle (16 octobre), elle n'avait qu'un office de 3 leçons jusqu'au XVII^e siècle avec un grade double. Cette sainte née à Alevier près de Brioude n'a pas été incorporée aux calendriers des cathédrales voisines. On avait créé une hymne inédite spécialement pour elle : *Alumna Christi Bonita*. On ajouta le Miracle de saint Julien au XV^e siècle, relatif à la guérison d'un dauphin de France, fête qu'on ne retrouve pas ailleurs. Charles dauphin fils de Charles le Sage fut sauvé d'une maladie sur le tombeau du saint. Nous avons classé une

²⁸² P. Jounel, *Le culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au XII^e siècle*, École française de Rome, Paris, de Boccard, 1977.

²⁸³ Cf. Volume VII, graphique n°3, p. 237.

²⁸⁴ Cf. Volume VII, graphique n°4, p. 238. Il s'agit des couleurs suivantes : Auvergne (jaune), Clermont (orange), Brioude (rouge), Velay (marron). On remarque, au passage, que le calendrier du XVIII^e siècle a été augmenté de fêtes et de saints venus d'Auvergne, gallicanisme oblige.

²⁸⁵ Cf. Dom J. Lemarié et le chanoine H. Tardif, « Le calendrier du Mont Saint-Michel », *Histoire du mont Saint-Michel, I. Histoire et vie monastique*, Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétiennes, Paris, 1967, p. 287-301.

²⁸⁶ Mention du référent BHL du texte utilisé ce jour.

²⁸⁷ Cf. J.-L. Lemaître, « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *Saint Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 223-248

autre fête dans la qualité d'évêque rattaché à Clermont, un certain *Prolianus* évêque et confesseur, que nous n'avons vu fêté nulle part ailleurs ! Voilà donc au total quatre fêtes (plus la dédicace) caractérisant Brioude, dont l'une est universellement fêtée au jour de la saint Julien, mais dont les autres sont restées circonscrites à Brioude. La lecture de la liturgie réduite pour ce saint fêté le 17 mai ne donne pas d'hymnes particulières. Il s'agit pourtant d'un office de 9 leçons. Il évoque saint Arcons et permet de penser qu'il s'agit d'un saint local. S'agit-il d'une appellation particulière de Paulien fêtée au Puy le 14 février ? On sait en tout cas que Brioude possédait son corps en entier²⁸⁸.

Les fêtes attachées à Clermont passent de 8 à 10 en trois siècles (XIII^e – XV^e siècle). On trouve la célébration de la déposition de saint Bonet évêque de Clermont (BHL 1418) pour le 15 janvier, de saint Préjet évêque de Clermont au 25 janvier mais également de Genès, Illide et Gall tous évêques. Le martyrologe du XII^e siècle signale d'ailleurs pour ces fêtes que les leçons étaient prises dans une *vita* ou pour Préjet dans une *passion*, textes conservés par ailleurs par le chapitre. On fête également ces évêques dans un rite de *Majesta* à 9 leçons depuis le XII^e siècle au moins, sauf Préjet qui n'a fait l'objet que d'une commémoration. La mention au 8 juin de saint Gall (BHL 3259) sans degré de solennité reste mystérieuse : s'agissait-il d'une octave ? Enfin, saint Austremoine évêque et martyr (BHL 844) est également célébré dans le rite des 9 leçons au premier novembre (entre les XIII^e – XV^e siècles), conformément à la date adoptée dans les liturgies clermontoises. Saint Nectaire (BHL 6050 b) n'a été ajouté au calendrier brivadois qu'à partir du XV^e siècle dans un rite encore de 9 leçons au 9 décembre conformément au calendrier clermontois. Seul trois évêques de Clermont se trouvent dans le calendrier du Puy, il s'agit de Bonet, Préjet, et Gall aux dates admises à Clermont. Bonet a été retrouvé 84 fois dans l'enquête de Denis Muzerelle. On le trouve à Saint-Chaffre en Velay, mais également à Lyon, à Poitiers, à Paris, à Chartres, ou à Langres²⁸⁹ ...

Les fêtes attachées à l'Auvergne en général passent de 5 à 7 en trois siècles (XIII^e – XV^e siècle). On trouve d'abord, au 24 avril, saint Robert (BHL 7261) qui était présent également dans les calendriers de Clermont et du Puy. Il était célébré dans un rite de *Majesta* depuis le XII^e siècle. Les chanoines tiraient les extraits de son histoire dans une *vita* spécifique. Saint Robert avait été assimilé dans les calendriers d'Albi, de Rodez, de Fréjus, de Cluny, de Tulle, de Maguelonne, de Béziers de Glandèves, c'est-à-dire principalement dans l'Aquitaine et le Sud²⁹⁰... On fêtait, le 18 mai, *Cassi et sociorum martyrum* dans un rite de 3 leçons. Cette fête était célébrée à Clermont le 15 mai et ne figurait pas au Puy. On célébrait également à Brioude Flour depuis le XIII^e siècle dans un rite de 9 leçons. C'est un évêque de la Haute-Auvergne qu'on fêtait également au Puy le même jour au premier juin. On fêtait dans un rite de *Majesta* saint Mari évêque et confesseur, le 8 juin, comme dans le calendrier de Clermont et cela depuis le XII^e siècle au moins. Mais on célébrait, comme à Clermont et au Puy, Géraud le 13 octobre avec 9 leçons. Géraud (BHL 3111) se

²⁸⁸ Paris, BnF, ms. lat. 12750, dom Estiennot, *Antiquitates Benedictina in diocesi sancti Flori*, 1677, f°101-103, « *Reliquae quae continentur in Ecclesiae almi martyris Juliani [...]* », copie d'un manuscrit datant peut-être du XII^e siècle.

²⁸⁹ D. Muzerelle, *Calendoscope, logiciel d'aide à l'identification des calendriers liturgiques médiévaux*, Paris, site web de l'IRHT, 2005. (Ædilis, Bases de données et logiciels, 2). [En ligne] <http://calendriers.irht.cnrs.fr>.

²⁹⁰ *Ibidem*.

trouve 92 fois dans l'enquête de Denis Muzerelle. Une fois encore, c'est un saint diffusé essentiellement dans le sud et l'Aquitaine : il est intégré aux calendriers à Albi, Cahors, Rodez, Aix, Fréjus, Maguelonne, Arles, Girone, Comminges, Oloron, Toulouse, Tulle, Poitiers, Saintes, Bordeaux, mais aussi Saint-Chaffre, Cluny, et même Paris, Tours, Angers, Chartres ... Enfin, à partir des années 1400 on fête Genèse, martyr, avec trois leçons, le 29 octobre à la place du 28 dans le calendrier de Clermont et du Puy. Signalons enfin l'apparition au XV^e siècle de sainte Florine (7 mai) qu'on ne trouve pas dans les deux autres calendriers. Les reliques conservées à Mazoires et à Sainte-Florine et la légende attachée à sa vie ne permettent pas de savoir sa date de trépas. Dans le calendrier brivadois on trouve des saints issus du Bourbonnais qui étaient partiellement intégrés au calendrier du diocèse de Clermont. De cette contrée, Brioude n'avait retenu que Mayeul, saint abbé, d'abord commémoré au XII^e siècle puis élevé au rite des trois leçons peut-être un peu avant le XV^e siècle.

Les fêtes attachées au Puy ne sont pas très nombreuses : elles ne sont que trois (du XIII^e au XVII^e siècle). On trouve saint Georges évêque (BHL 3360), qu'on trouve au calendrier du Puy aussi le 10 novembre, et *Evodius* le 12 dans un rite de trois leçons. On fête pareillement à Brioude saint Théofred du Monastier dans un rite de commémoration uniquement : ce dernier était célébré à Clermont et au Puy à la même date, le 18 novembre. Saint Théofred (†732) semble avoir assez peu été diffusé, mais on le trouve dans les calendriers de Lyon, de Maguelonne, et de Fréjus²⁹¹. Il faut dire que saint Théofred ou saint Chaffre, au choix, était inscrit chez les *Bollandistes* pour le 19 octobre (BHL 8102), mais aucun calendrier relevé par Denis Muzerelle ne mentionne sa fête pour ce jour. Nous aurions voulu compiler le calendrier de Saint-Chaffre-du-Monastier, car il constitue pour le Velay – du fait de la proximité avec Brioude – un témoin essentiel de la liturgie de cette contrée ; mais son calendrier reste incomplet dans le bréviaire conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale²⁹². Il ne permet pas de voir le mois de novembre en entier. Cependant, le sanctoral est présenté en entier et permet de remarquer encore la présence de la fête de Théofred au 18 novembre²⁹³. Il faut attendre le XVIII^e siècle pour voir entrer dans le calendrier de Brioude (uniquement d'ailleurs) Pierre de Chavanon (BHL 6703) abbé de Pébrac (†1080) et Clodoalde de Pébrac pareillement au jour du 7 septembre. Il faut dire que Le Puy semble avoir été moins productif en saints évêques que Clermont, d'où cette dissymétrie entre les deux diocèses.

Lyon et le Dauphiné ont également donné des saints qui ont été intégrés dans les calendriers de Brioude, et cela plus spécifiquement via l'intermédiaire du calendrier du Puy. En effet, on fête saint Désiré (BHL 2145) depuis le XII^e siècle au moins à Brioude conformément au Puy pour le 23 mai. On a fêté ensuite Eucher, évêque, dès 1400 à Brioude comme au Puy. Enfin saint Just, évêque (BHL 4599), le 2 septembre, était célébré dans les trois calendriers. Ce n'est qu'au XV^e siècle que Brioude a ajouté encore

²⁹¹ Leroquais, *Fréjus*, diurnal, lat. 1068, XIV^e siècle ; Leroquais, M. 380, *Maguelonne*, missel cistercien, lat. 852, XV^e siècle ; Leroquais p.310, *Lyon*, psaut. romain, lat. 1078, XV^e siècle ; Leroquais M. 530, *Lyon*, missel, lat. 1100, XIV^e siècle. Cf. <http://calendriers.irht.cnrs.fr>.

²⁹² Paris, BnF, ms. lat., 1278, *Bréviaire de Saint-Chaffre*, XV^e siècle. Attention cependant, il s'agit d'un bréviaire qu'on peut supposer appartenir, d'après le manuscrit, à Saint-Pierre-le-Monastier, c'est-à-dire à un prieuré dépendant de Saint-Chaffre.

²⁹³ *Idem*, t. 3, f^o162 et ss.

d'autres saints issus du Lyonnais (Blandine, Veranus). Comme au Puy, Brioude fête Bernard évêque (841) de Vienne, mais aussi Marcellin (BHL 5227) dans un rite de *Majesta* depuis le XII^e siècle au moins. Cet évêque d'Embrun qu'on trouve dans la *Canone* à la même date est également inscrit dans le calendrier du Puy au 20 avril. On retrouve Marcellin, fêté à cette date à Marseille, à Saint-Martin de Tulle et à Glandèves²⁹⁴. On fête identiquement Ferréol (BHL 2900) dans les trois, au 18 septembre dans un rite de *Majesta* à Brioude et seulement dans un rite de 3 leçons à Clermont dans la *Canone*. Ferréol se trouve 56 fois dans l'enquête de Denis Muzerelle, il est donc assez largement diffusé. On le trouve à Rodez, Fréjus, Aix, Maguelonne, Marseille, Arles, Girone, Comminges, Tulle, Limoges, Béziers, mais aussi Paris, Rennes, Chartres, Lyon, Meaux, ou Tours²⁹⁵. On repère enfin depuis le XIII^e jusqu'au XVII^e siècle, la fête d'Exupère et de Severin à Brioude, pour le 19 novembre, mais nous n'avons retrouvé la trace de cette fête qu'à Rennes²⁹⁶.

D'autres saints issus de contrées plus ou moins proches de l'Auvergne sont intégrés au calendrier. On remarque Ilpide (17 juin) qu'on fête particulièrement à Mende mais aussi on le sait à Brioude qui prétend également détenir son corps entier. De même Arcons est, dans le martyrologe romain, classé dans le diocèse de Viviers en Ardèche mais on connaît là encore son histoire avec Julien et l'église prétendait encore posséder son corps entier. On fête pareillement depuis le XII^e siècle au moins, saint Privat (BHL 6932), évêque et martyr, le 21 août. Alors qu'Ilpide ne figure pas dans le sondage de Denis Muzerelle, on trouve 44 fois Privat. Ce dernier, largement diffusé, est fêté identiquement à Clermont et au Puy. Depuis 1400 on fête aussi à Brioude saint Fredaldus au 6 septembre dans un office de trois leçons.

Le Sud et l'Aquitaine sont assez bien représentés encore avec saint Apollinaire (BHL 634) fêté le 5 octobre, évêque de Valence, qu'on retrouve à Clermont, au Puy mais aussi à Aix, Marseille, Arles, Oloron, Tulle, Lyon, Autun, Paris, ou Langres²⁹⁷ ... On discerne la présence surtout de Saturnin de Toulouse (BHL 7495) fêté en *Duplex* à Brioude au 29 novembre, comme à Clermont et au Puy. Cette fête est trouvée dans l'intégralité des calendriers étudiés par Denis Muzerelle. On voit Baudille de Nîmes (BHL 1043) depuis le XII^e siècle, fêté au 20 mai ; Genèse au 24 août à Arles par une commémoration, et puis au 25 août dans un rite de *Majesta*, saint Louis depuis les années 1400. On retrouve la fête de saint Genès à Clermont et au Puy et dans l'ensemble des calendriers de l'étude de Denis Muzerelle. La répartition des autres saints n'est pas moins intéressante, on se reportera aux tableaux si besoin. Enfin la différence entre le calendrier du XIII^e et du XV^e siècle réside dans l'apparition de saints issus de l'Orléanais, comme saint *Anianus*, évêque, qu'on trouve 269 fois dans l'enquête de Denis Muzerelle, et saint Firmin d'Orléans au 25 septembre qu'on trouve 131 fois. L'ouverture de la liturgie ou des liturgies auvergnates aux apports du Nord avait déjà été relevée par Michel Huglo à propos des notations ; elle se confirme par le calendrier avec des saints ajoutés dans les années 1400.

²⁹⁴ Leroquais B. 477, *Marseille*, bréviaire, m. lat. 1018, XIII^e siècle ; Leroquais B. 528, *Tulle*, bréviaire, m. lat. 1256, XIII^e siècle ; Leroquais B. 585, *Glandèves*, bréviaire m. lat. 1312, XV^e siècle.

²⁹⁵ Cf. <http://calendriers.irht.cnrs.fr>.

²⁹⁶ Leroquais, M. 624, *Rennes*, missel, ms. Lat. 1098, XV^e siècle.

²⁹⁷ Cf. <http://calendriers.irht.cnrs.fr>.

Le reste des saints du calendrier²⁹⁸, qui relève un caractère plus universel, n'apporte pas de véritable révélation puisqu'il reste conforme aux pourcentages généralement relevés dans les calendriers. On remarque naturellement la forte présence de saints romains ou italiens ...

Plus intéressant pour dater un calendrier est l'apparition des saints eux-mêmes en les groupant par date. Comme on s'y attend, la présence des saints des premiers siècles est grande. Pour le calendrier du XIII^e siècle on voit 5 fêtes datant du VIII^e siècles mais encore deux saints du IX^e siècle, Bernard, évêque, au 23 janvier et Severin & Exupère au 19 novembre. Pour les saints du X^e siècle on remarque la présence de saint Mayeul abbé (11 mai), de Géraud (13 octobre) et de Bonette (avec un doute pour le siècle ; 16 octobre). On voit encore deux saints du XI^e siècle, c'est-à-dire saint Odilon (1049) au premier janvier, Robert (1067) au 24 avril. Le calendrier du XII^e siècle ne comporte pas de saint au delà du XI^e siècle, mais comme il est incomplet, il est impossible de préciser sa date : la présence de Robert (1067) assure qu'il date au moins de la fin du XI^e siècle. La datation de celui du XIII^e siècle est plus aisée. Il porte des saints du XII^e siècle, tel Bertrand de Comminges (1125) au 16 octobre et Thomas de Canterbury (1170) au 29 décembre. Bertrand de Comminges est fêté également à Comminges, à Toulouse et à Bordeaux à cette date, tandis que saint Thomas de Canterbury est retrouvé dans l'ensemble de l'enquête de Denis Muzerelle²⁹⁹ : on le sait, il est un motif sûr de datation. On voit la présence de saint François d'Assise (1226) au 4 octobre, qui est également noté dans l'ensemble des calendriers de l'enquête. C'est là le dernier saint ajouté dans ce calendrier qu'on peut donc estimer dater d'après 1226 au moins. Quant au calendrier du XV^e siècle, le dernier saint inscrit date de 1419 : il s'agit de saint Vincent, confesseur, fêté au 5 avril (Vannes). L'ajout des saints – nous remarquons que l'amplification des calendriers se fait essentiellement non pas avec de nouveaux saints mais avec d'anciens saints – se fait à partir des martyrologes et plus particulièrement des saints anciennement présents dans le martyrologe brivadois. Bien souvent, il s'agit de saints romains, mais également pour le XVIII^e siècle de saints fêtés à la cathédrale de Clermont, anciennement ignorés à Brioude puis subitement mis en lumière. La logique est toujours la même et elle se fait dans un équilibre remarquable.

B. L'antiphonaire

Présentation des études de dom Hesbert

Notre étude de l'antiphonaire s'appuie largement sur la colossale étude de dom Hesbert. Nous avons voulu minutieusement glisser Brioude dans cette dernière qui l'avait ignoré, afin de combler ce manque et de pouvoir replacer Brioude dans la géographie de liturgies qu'a esquissé brillamment dom Hesbert à travers sa recherche de l'archétype de l'office. Les volumes I à VI³⁰⁰ de son travail (vol. VII à XII de la collection), datant de 1963-1979, étaient destinés à préparer l'édition critique de l'Antiphonaire

²⁹⁸ Cf. Volume VII, graphique n°5, p. 239.

²⁹⁹ Cf. <http://calendriers.irht.cnrs.fr>.

³⁰⁰ Dom R.-J. Hesbert, *CAO*, 6 vol., Rome, Herder, 1963-79.

romain dans sa forme primitive la plus approchée possible. Les volumes I et II examinent respectivement les manuscrits de la tradition du cursus romain et ceux de la tradition du cursus monastique. Les volumes III et IV étudient successivement les invitatoires et les antiennes (vol. III), les répons, les versets et les hymnes. Les volumes V et VI classent les manuscrits d'après les divergences dans l'ordre de succession des répons (volume V, *Prima Ordinatio*), puis d'après la variété des versets d'ordinaires bibliques qui suivent les répons. Ces deux premiers classements se fondent sur le Temps de l'Avent. Leur solidité est ensuite examinée par des sondages exécutés sur le Temps du Carême et sur les quatre fêtes anciennes de sainte Agnès, saint Jean-Baptiste, saint Laurent et sainte Cécile. Enfin, le dernier classement se base sur l'étude des variantes textuelles des antiennes. Cette ultime étape a permis à dom Hesbert d'obtenir une dernière réduction du nombre des manuscrits utiles pour la reconstitution de l'Archétype, 12 au total, pour fonder la future édition critique. L'exposé de la méthode progresse à chaque section de volume. Des tables de manuscrits et des tables analytiques, qui portent sur les volumes V et VI, permettent de suivre sa démarche pas à pas.

Pour son enquête dom Hesbert a réalisé trois grands classements indépendants établis sur des bases différentes. La première enquête est réalisée sur 800 manuscrits³⁰¹. La troisième est formée sur les variantes textuelles des antiennes elles-mêmes. Il a opéré en trois temps différents. D'abord il a opéré les deux premiers classements sur un ensemble de 800 manuscrits, en se référant au temps de l'Avent seulement. L'intérêt d'utiliser une telle masse de sources n'est pas tant de fournir des variantes textuelles que d'indiquer les multiples agencements qui ont été utilisés pour les différentes pièces constitutives de l'Office³⁰². Cela permet pareillement de constituer une géographie de l'Office assez précise. Nous avons d'ailleurs réalisé en couleur deux cartes nécessaires pour comprendre cette géographie directement calquées sur celles fournies par l'auteur. Ensuite, il a recommencé en prenant 170 manuscrits de la liste de départ auxquels il a ajouté 80 manuscrits nouveaux³⁰³ provenant parfois des mêmes lieux. Là, il a effectué l'analyse de l'ordre des répons et l'analyse de la variété des versets pour le temps du Carême ajouté de quelques fêtes du sanctoral. Enfin, concentré toujours sur le but de retrouver l'Antiphonaire de l'Archétype, il a réalisé un troisième classement basé sur les variantes textuelles. Pour cela il a repris l'ensemble de l'année liturgique en focalisant sur les divergences textuelles des antiennes³⁰⁴. Ce classement ultime a été réalisé sur la base de 150 manuscrits³⁰⁵.

Le classement s'opère en fonction des antiennes³⁰⁶ et des répons sans s'attarder sur d'autres suites de pièces. On sait pourtant que l'organisation de l'Office (premières vêpres, matines, laudes, petites

³⁰¹ Cf. Volume VII, p. 388.

³⁰² E. Poulle, « *Corpus antiphonalium officii*. Vol. V. *Fontes earumque prima ordinatio*, editum a Renato-Joanne Hesbert. Roma, Herder, 1975. In-4°, IX-528 pages. (*Rerum ecclesiasticarum documenta, series major, Fontes, XI*) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1978, vol. 136, n°1, p. 95.

³⁰³ Cf. Volume VII, p. 401 et ss.

³⁰⁴ Hesbert, CAO, vol. VI, p. 283.

³⁰⁵ Cf. Volume VII, p. 403 et ss.

³⁰⁶ Sur les variantes musicales des antiennes cf. D. Saulnier, *Des variantes musicales dans la tradition manuscrite des antiennes du répertoire romano-franc*, thèse dirigée par M.-N. Colette, Sorbonne, Paris IV, 2005 ; D. Saulnier, « Des variantes musicales dans la tradition manuscrite des antiennes du répertoire romano-franc », *Études*

heures, deuxièmes vêpres) est construite sur diverses pièces. Ainsi, quelques hymnes prennent place dans l'Office ainsi que d'autres pièces mineures. Toutefois, les plus anciens témoins manuscrits de l'Antiphonaire ne donnent que les listes des antiennes et des répons car ceux-ci sont mémorisés pour leur chant. C'est donc en fonction des listes des antiennes et des répons que l'auteur a pu élaborer un classement des manuscrits. Les sondages précis exécutés par l'auteur nous ont permis de restituer la place de Brioude dans son corpus. Comme les antiennes et les répons de l'office dominical servent de « modèles » aux offices fériaux de la semaine qu'il introduit, l'auteur a réalisé son enquête simplement sur les dimanches. Les listes d'antiennes étant plus constantes, l'auteur a de ce fait réalisé son expérience à partir des listes des répons.

Neuf répons se trouvent dans l'office dominical pour le cursus romain (séculier) et douze constituent le cursus monastique. Il arrive souvent qu'il y ait des répons supplémentaires. Ces derniers sont appelés *ad libitum*. Les quatre dimanches de l'Avent comptent un total de 112 répons³⁰⁷. Pour chaque enquête l'auteur affecte un numéro aux pièces liturgiques (répons, antiennes, versets) et opère à un triage informatisé. Il établit un système par coefficient ne prenant pas en compte la comparaison des suites elles-mêmes, mais la comparaison des successions de couples de répons, deux par deux. En effet, plus que la liste elle-même, il faut prendre en compte des types de succession. Cette sélection permet donc d'arriver à un nombre élevé de comparaisons, (112×111) ³⁰⁸ auquel il faut ajouter les cas particuliers des couples de fins de listes forts différents selon les régions. Les queues de listes faites de répons supplémentaires ne sont pas prises en compte par les coefficients car chaque couple doit être comparé à la liste de l'Archétype. Établissant des groupes de manuscrits correspondant à une liste de répons, une liste-type, il a opéré pour chaque dimanche la sélection des manuscrits d'une liste majoritaire. À partir de ces listes, il établit des généalogies de listes pour trouver les articulations possibles entre-elles. Il sélectionne ainsi les manuscrits possédant les quatre listes-types correspondant aux quatre dimanches de l'Avent. Poussant encore l'analyse avec les dimanches de Carême, il restitue ainsi de manière mathématique les listes (probables) formant l'organisation primitive de l'Antiphonaire.

Bien que nous suivions l'étude d'Hesbert pas à pas, pour notre analyse, nous n'en calquons pas pour autant notre développement. En effet, l'étude de dom Hesbert a révélé de grandes lignes et surtout un accès aux sources essentielles pour comparer le bréviaire de Brioude à ses témoins les plus proches. La première étape est de replacer Brioude au cœur de l'analyse de dom Hesbert qui ne l'avait lui-même pas utilisé. Après avoir replacé Brioude au sein de son corpus, nous pouvons réaliser une véritable analyse couplant les résultats obtenus par dom Hesbert à nos propres résultats obtenus par l'analyse du bréviaire de Brioude mais pareillement par des sondages inédits opérés dans les bréviaires de Clermont, de Pébrac, et du Puy et parfois de Saint-Chaffre.

grégoriennes XXXVII, Solesmes, 2010, p. 5-15 ; D. Saulnier, « Les antiennes dans la tradition romano-franque », *Études grégoriennes XXXVII*, Solesmes, 2010, p. 17-59.

³⁰⁷ E. Poulle, « *Corpus antiphonalium officii* [...] », *op. cit.*, p. 96.

³⁰⁸ *Ibidem*.

L'antienne sert pour le chant alternatif³⁰⁹. L'étude de l'antiphonaire de l'office se fait principalement grâce au *Corpus antiphonalium Officii* de dom Hesbert qui avait été inspiré de l'étude de l'antiphonaire déjà développé par l'*Antiphonale Missarum Sextuplex*. Ce travail rappelle l'importance des deux cursus, romain et monastique. Le cursus romain comporte à Matines, trois nocturnes de trois antiennes et trois répons ; alors que le cursus monastique comporte aussi trois nocturnes, différenciés. En effet, les deux premiers ont six antiennes et quatre répons, le dernier adopte une antienne et neuf répons, ce qui lui confère donc treize antiennes et douze répons. Pour la Messe, les différentes pièces contenues dans un formulaire ont chacune leur fonction propre, elles ne sont pas interchangeable. Mais pour l'Office, les séries de pièces ont donné lieu à de multiples variations. Les deux cursus se sont cependant chevauchés l'un l'autre. Il arrive qu'un antiphonaire séculier ait été, après coup, adapté pour un usage monastique et inversement. Nous avons donc là une série de pièces mixtes souvent bien délicates à identifier.

L'antiphonaire de l'Office est très volumineux. Pour les Matines du cursus romain, il se trouve dix-neuf pièces (un invitoire, neuf antiennes et neuf répons), et vingt-six pour le cursus monastique. Il y a cinq antiennes de Laudes et un minimum de trois antiennes pour l'Évangile, soit vingt-sept et trente-quatre pièces. On peut ajouter encore, un répons aux premières vêpres, avec un assortiment d'antiennes plus ou moins conséquent pour l'Évangile où s'ajoute parfois une série d'antiennes propres pour les premières vêpres. Pour chaque Office, il faut compter une trentaine de pièces pour le cursus romain, et trente-sept pour le cursus monastique. L'archétype de toute la tradition est de type romain. Les manuscrits de type monastique dérivent tous de cet archétype romain, groupés en familles dont la plupart sont indépendantes entre elles et dérivent soit de l'archétype, soit de quelques types romains proches. Le corpus qui s'est établi sur la base de 6 modèles représente en fait un ensemble de groupes. Si les groupes de Cîteaux et de la tradition anglo-normande ont d'abord été sacrifiés dans le classement, le grand ordre de Cluny se trouve être représenté par l'Antiphonaire de Saint-Maur-des-Fossés³¹⁰. Le groupe clunisien représente le type même d'une tradition très centralisée pour les usages et plutôt décentralisée géographiquement. Cluny était présent dans toute l'Europe. Mais contrairement à Cluny, d'autres groupes monastiques sont territoriaux et géographiquement bien délimités³¹¹. Les groupes « français » proviennent de la région parisienne et du nord de la Seine. Dom Hesbert a utilisé l'antiphonaire de Saint-Denis³¹² pour

³⁰⁹ Du grec *αντιφωνη*, antienne signifie chant alternatif. À chaque psaume, groupe de psaumes ou cantique est associée justement une antienne. À vêpres, à matines et à laudes des offices doubles, on dit les antiennes en entier avant mais également aussi après les psaumes. Si l'office est de rite semi-double, on déclame le commencement de l'antienne avant le psaume ou le cantique (cela s'appelle « imposer l'antienne ») ; après le psaume ou le cantique, on la dit en entier. Sinon, elle est seulement chantée à la fin. Les antiennes ordinaires des psaumes et des cantiques laissent la place, quand il y a lieu, à celles du propre du temps ou des fêtes des saints. Cf. J.-B. Lebigue (aut.), « 2. Livres de l'office. L'office des heures », *Initiation aux manuscrits liturgiques*, J.-B. Lebigue (aut.), Paris-Orléans, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/office-heures.htm>.

³¹⁰ Paris, BnF, *Saint-Maur-les-Fossés*, ms. lat. 12584, fin du XI^e siècle.

³¹¹ R.-J. Hesbert, *CAO*, Volume II. *Manuscripti « cursus monasticus »*, Collection rerum Ecclesiasticarum documenta, *Cura pontificii Athenaei Sancti Anselmi de urbe edita*, Casa editrice Herder, Rome, 1965, planche VI.

³¹² Paris, BnF, *Saint-Denis*, ms. lat. 17296, XII^e siècle.

représenter ce groupe. Le groupe germanique est représenté par Rheinau datant du XIII^e siècle³¹³. Le groupe espagnol est représenté par Silos, en écriture et en notation wisigothiques, datant du XI^e siècle³¹⁴. Enfin l'Italie est représentée par l'antiphonaire de Saint-Loup de Bénévent datant de la fin du XII^e siècle³¹⁵. C'est donc sur la base de ces manuscrits représentant des traditions différentes, qu'on peut d'abord observer les pièces liturgiques utilisées à Brioude.

Concernant le cursus romain, on retrouve le groupe italien représenté par Ivree, Monza et Vérone (XI^e siècle)³¹⁶. Les manuscrits de Compiègne (IX^e siècle)³¹⁷ et Durham représentent le Nord de la France (XI^e siècle)³¹⁸. On retrouve enfin Bamberg pour représenter le groupe germanique (XII^e siècle)³¹⁹. Le plus ancien témoin est l'antiphonaire de Compiègne. Pour certains observateurs, ceci a suffi pour en faire l'Archétype idéal. Cependant, l'étude de Renato-Joanne Hesbert montre combien Compiègne malgré son ancienneté s'en éloigne irrémédiablement. C'est pour cela qu'il lui a fallu créer un système statistique colossal afin de départager les différentes traditions.

Nous avons décidé de comparer les pièces brivadoises aux pièces des manuscrits utilisés et sélectionnés par dom Hesbert. Ainsi, les tableaux réalisés pour quelques offices du temporel et du sanctoral permettent de mettre en lumière des rapprochements éclairants justifiés par une légende colorée permettant de distinguer non seulement les antiennes communément utilisées à Brioude et ailleurs pour un Office donné, mais aussi de comparer son orthographe et de sa grammaire. En effet à plusieurs reprises l'orthographe adoptée permet de rapprocher Brioude de groupes préalablement reconnus par dom Hesbert. Les variantes textuelles constituent dans l'étude de dom Hesbert un *apparatus*. Ces variantes peuvent jouer sur des pièces traitées différemment pour la composition des mélodies, sans forcément altérer le sens premier de la phrase du texte évangélique mis en lumière. Les divergences de syntaxe sont parlantes et voilà comment l'exprime dom Hesbert : « il existe une syntaxe latine, clairement élaborée, partout enseignée, et considérée comme seule régulière. Mais en a-t-il toujours été ainsi? Bien imprudent - ou inexpérimenté - qui oserait l'affirmer. Nos manuscrits, pour ne parler que d'eux, témoignent souvent du contraire »³²⁰. C'est ainsi que le tableau établi permet de savoir au sujet de chacune des pièces son utilisation précise : Pour quelles fêtes ? Dans quel formulaire ? Par quels manuscrits ? Sous quelle forme textuelle ?

Le plus grand nombre des pièces utilisent la Bible³²¹ en référant. Cependant quelques autres sont directement puisées dans les *Passions* et les *Vies de saints*. Quelques références sont précisées par dom

³¹³ Zurich, Zentralbibliothek, Rh, 28, Reihnuu.

³¹⁴ Londres, B. M. add. 30850, Silos.

³¹⁵ Bénévent, Chapitre, V. 21.

³¹⁶ *Ivrée*, manuscrit 106 du Chapitre d'Ivrée ; *Monza*, Codex, c. 12.75 du Chapitre de Monza ; *Vérone*, Codex, XCVIII du chapitre de Vérone.

³¹⁷ Paris, BnF, *Compiègne*, Codex 17436.

³¹⁸ *Durham*, manuscrit B. III. 11 du Chapitre de Durham.

³¹⁹ *Bamberg*, Codex lit. 23, de la Staatliche Bibliothek de Bamberg.

³²⁰ R.-J. Hesbert, C.A.O., Volume III. *Invitoria et antiphonae*, Casa editrice berder, Rome, 1968, p. VIII.

³²¹ Cf. P.-M. Gy, « La Bible dans la liturgie au Moyen Âge », *Le Moyen Âge et la Bible*, Beauchesne, Paris, 1984, p. 537-552.

Hesbert en renvoyant à l'édition de *Sanctuarium de Monmbritius*³²². Pour les *Vies* ne figurant pas dans *Mombritius*, dom Hesbert demande de se reporter aux *Acta Sanctorum* des Bollandistes ou aux *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* de Mabillon. Cependant, pour certains Offices propres, les sources sont plus délicates à trouver. Le cas se présente pour Brioude, en ce qui concerne son office de *Sancti Sepulchri* qui semble avoir été créé sur mesure.

Avant de poursuivre avec l'analyse des répons, nous voulons désormais parler du troisième classement opéré par Hesbert³²³. Sans plus attendre, il est important de le développer maintenant car ce classement, qu'il avait opéré afin de vérifier les résultats de ces deux premiers classements (basé sur l'ordre des répons et sur la variété des versets de répons), se fonde sur l'analyse des textes des antiennes. Malheureusement, toujours concentré sur sa recherche de l'archétype, il avait conduit cette analyse sur une base de 150 manuscrits, en passant parfois rapidement sur les groupes trouvés. Inopportunément pour notre recherche, les manuscrits du Puy, de Clermont ou de Pébrac, qu'il avait utilisés précédemment (analyse présentée postérieurement ici), ne font plus partie de son corpus. Cependant, quelques manuscrits proches de Clermont et du groupe révélé comme étant du groupe *latin* peuvent apporter des indices globaux à propos du groupe de rattachement de nos manuscrits « auvergnats ». Comme son analyse focalise essentiellement sur l'archétype, le détail des groupes latins ne figure pas véritablement. Entre autres, (459) Gap (très proche de Clermont nous le verrons) ou Dax (542) sont exclus par leur faible coefficient de rapprochement à l'archétype. Ceci induit donc que Clermont, s'il figurait dans cette étude (troisième classement), serait lui aussi exclu, il en serait de même pour Le Puy.

1) Première étape : les antiennes

a) *Le temporal : l'apparatus de quelques antiennes de Noël et de la semaine sainte*

Une analyse de quelques antiennes, en guise de sondage est désormais possible. Les tableaux présentés en annexes permettent de mesurer au cas par cas, c'est-à-dire antienne par antienne, de quelle tradition Brioude s'approche le plus³²⁴. On ne peut que préciser au cas par cas sur quel modèle Brioude se range par rapport à l'utilisation d'une antienne (c'est-à-dire sa place dans l'office) et son *apparatus*. Dans les tableaux on voit que pour chaque antienne Brioude se range parmi un groupe ou un autre qui d'ailleurs fluctue selon les offices ou les antiennes. Par exemple, dans le premier tableau le jour de la Noël pour les

³²² Il utilise la réédition par dom Quentin datant de 1910.

³²³ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 283 à 382.

³²⁴ Il apparaît en rouge les manuscrits dont Brioude s'approche le plus, puis en bleu les manuscrits auxquels Brioude s'apparente également et en noir ceux pour lesquels il n'y a pas de rapprochement à faire pour cette antienne. Comme l'analyse de cette partie ne se fait que sur quelques anciens témoins susnommés tout à l'heure, il ne faut pas surenchériser sur les rapprochements faits. Ils ne permettent que d'avoir une approche singulière des versions utilisées par Brioude. On remarque cependant que l'orthographe latine adoptée par Brioude ancre clairement sa tradition dans l'un ou l'autre des groupes et que l'origine de la transmission des manuscrits s'en trouve éclairée. On laisse le lecteur apprécier au cas par cas les divergences et les convergences observées sur les tableaux eux-mêmes.

vêpres, l'antienne n°3511 CAO³²⁵ est utilisée à Brioude pour la *Nativité du Seigneur* comme à Bamberg et à Saint-Denis alors que les autres églises l'utilisaient pour la *Vigile de la nativité du Seigneur*. De plus, on peut remarquer que la construction choisie à Brioude est issue d'une tradition semblable à celle de Saint-Denis puisque Brioude comme Saint-Denis, mais aussi Saint-Loup-de-Bénévent, ne proclamaient pas d'*alleluia* à la fin de cette antienne. Cette analyse minutieuse reste délicate à traiter car les églises se sont transmises les répertoires de manière multiples et on voit bien qu'il n'y a jamais eu de séparation nette entre les deux grandes traditions ; les nuances sont nombreuses et on laissera au lecteur observer les tendances brivadoises pour chaque antienne des offices traités. La base de données Cantus³²⁶ montre, comme dans l'étude de dom Hesbert, que cette antienne *Judea et Jerusalem nolite timere cras egrediemini et dominus erit vobiscum alleluia* était principalement utilisée pour la vigile de la Nativité. Brioude comme quelques églises, l'utilisait pour la *Nativité du Seigneur*. Globalement, ce sont des Églises de l'Est de l'Europe (aire germanique) qui l'utilisaient ainsi que les Églises de Tours ou d'Arras.

Par contre, on peut aller plus loin lorsque dom Hesbert analyse une antienne en particulier à partir d'un corpus de manuscrits plus vaste et donc plus nuancé dans son *apparatus*. Comme de nombreux manuscrits ont été utilisés comme référents, on pourra connaître la liste exacte du groupe de manuscrits auquel Brioude se rattache en consultant les numérotations Hesbert reportées en notes, puis en se reportant aux tableaux des référents Hesbert pour connaître le nom attaché au nombre³²⁷. C'est ce que nous proposons ici d'observer. Dans le tableau n°1 *In Nativitate Domini*, l'antienne 2938³²⁸ se rapporte au classement des variantes textuelles de dom Hesbert au numéro 17 et 18³²⁹. Cette antienne « Genuit » possède en effet des variantes répertoriées A, B, C, D³³⁰. La forme adoptée par Brioude est : « *Genuit puerpera Regem, cui nomen aeternum, et gaudium matris habens cum virginitate pudoris : nec primam similem visa est, nec habere sequentem alleluia* ». Dans l'Inventaire des variantes textuelles³³¹ appuyées sur la base de 150 manuscrits, deux traditions existent pour « *virginitate* » ici adoptées. En effet, une majorité de manuscrits adoptent « *Virginitatis* ». Brioude se range alors dans le second groupe optant pour « *Virginitate* ». Ce groupe comprend entre autres, Béziers (406), Toulouse (402), Limoges (396, 781), et Gap (459), Moissac (769), mais également Silos (703), Jumièges (835) ou Fécamp (824) et Aix-la-Chapelle (101)³³². La seconde variante répertoriée concerne « *pudoris* ». Deux autres solutions sont présentes dans les manuscrits, « *Pudore* » et « *Honore* ». Cette fois Brioude s'approche du troisième groupe qui est composé, entre autres, des manuscrits de Toulouse (402), Limoges (396, 781), Gap (459), Vérone (581), mais encore de, Silos (703),

³²⁵ Cantus ID 003511.

³²⁶ <http://cantusdatabase.org/node/31321>.

³²⁷ Cf. Volume VII, « Liste alphabétique des 800 manuscrits utilisés pour l'étude de dom Hesbert concernant les deux premiers classements », p. 388.

³²⁸ Cantus ID 002938.

³²⁹ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 284 à 291. L'antienne n°2938 se trouve p. 285.

³³⁰ Hesbert CAO, Volume VI, p. 305.

³³¹ Hesbert, CAO, Volume VI, P. 300 à 333.

³³² Il s'agit des manuscrits suivant : 101, 102, 106, 229, 264, 396, 402, 403, 406, 428, 435, 439, 449, 459, 484, 487, 488, 490, 491, 493, 508, 546, 580, 581, 612, 615, 628, 679, 703, 709, 728, 769, 781, 783, 824, 825, 826, 828, 830, 834, 835, 885.

Moissac (769), ou Jumièges (826)³³³ et Aix-la-Chapelle (101). Ceci nous permet de constater que Brioude se rattache à un groupe plutôt aquitain et espagnol mêlé à la Normandie et même à Aix-la-Chapelle.

Les autres antiennes de Noël analysées par Hesbert pour leurs variantes ne figurent pas dans la liturgie de l'office brivadois. Ceci exclut donc de poursuivre.

Regardons la Semaine Sainte. L'antienne 2165 figure dans l'étude des variantes textuelles de dom Hesbert, ce qui nous permet de la comparer à la forme textuelle adoptée à Brioude. Cette antienne « *Deus adjuvat* » classée 58 dans le classement des variantes, se trouve au troisième nocturne du Samedi Saint. Brioude opte pour la version suivante : « *Deus adiuvat me et Dominus susceptor est animae meae* »³³⁴. Deux partis sont utilisées dans les traditions manuscrites, cette dernière ainsi que la suivante « *Adjuva* ». Brioude adopte le parti de la majorité. Il se range encore dans le groupe des manuscrits d'Aix-la-Chapelle, mais aussi de Bamberg, Aquilée, Rouen³³⁵. Cependant Limoges, Toulouse, Vérone, Gap, Silos, Moissac, Jumièges sont passés dans l'autre groupe. On s'aperçoit donc que Brioude n'est pas toujours liée aux solutions adoptées par l'Aquitaine et l'Espagne pour se ranger plutôt sur la tradition venue du Nord-Est.

Pour Pâques, l'antienne n°2572 a été retenue par dom Hesbert dans son classement des variantes au numéro 59. Cette antienne « *Ego dormivi* » figure dans le premier nocturne de l'office de Pâques à Brioude. La solution adoptée par Brioude est la suivante : « *Ego dormivi, et somnum cepi : et exurrexi, quoniam dominus suscepit me, alleluia, alleluia* »³³⁶. « *Exurrexi* » adopté à Brioude se retrouve également dans une majorité de manuscrits. Cette fois encore, le groupe attesté pour l'office de Noël est remis en cause. En effet, Brioude se range parmi Aix-la-Chapelle (101), Bamberg (123), Soissons (409), Worms (419), Troyes (559), un monastère germanique (877), Rhinain (896)³³⁷. Limoges et Silos prennent aussi place dans ce groupe mais Toulouse, Gap, Vérone, Moissac, Jumièges demeurent ensemble dans le second groupe. Ainsi, Brioude tendrait à suivre Limoges et Silos pour se rapprocher de la tradition venue de l'Est.

³³³ Il s'agit des manuscrits suivant : 101, 102, 106, 229, 264, 396, 402, 403, 406, 428, 435, 439, 449, 459, 484, 487, 488, 490, 491, 493, 508, 546, 580, 581, 612, 628, 679, 703, 709, 728, 769, 781, 824, 825, 826, 828, 830, 834, 835, 885.

³³⁴ Cf. Volume VII, Tableau n°4, p. 280.

³³⁵ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 319. Il s'agit des manuscrits suivants : 101, 102, 106, 123, 124, 126, 127, 181, 182, 194, 195, 196, 200, 203, 204, 206, 207, 208, 229, 233, 235, 247, 248, 309, 339, 342, 356, 364, 397, 398, 399, 403, 406, 407, 409, 419, 421, 428, 429, 430, 435, 439, 442, 448, 450, 475, 482, 484, 485, 487, 489, 490, 491, 492, 493, 500, 542, 546, 552, 553, 559, 566, 575, 578, 579, 600, 628, 636, 666, 679, 709, 711, 715, 716, 728, 734, 738, 739, 741, 768, 782, 785, 786, 791, 802, 824, 825, 828, 830, 831, 833, 834, 843, 872, 876, 877, 885, 894, 896, 900.

³³⁶ Cf. Volume VII, Tableau n°4, p. 284 et ss.

³³⁷ Liste de ce groupe : 101, 106, 123, 124, 127, 181, 200, 206, 207, 229, 233, 235, 247, 248, 272, 273, 309, 328, 339, 356, 396, 399, 403, 409, 419, 421, 428, 429, 439, 442, 448, 449, 450, 475, 487, 493, 500, 542, 546, 552, 553, 559, 566, 580, 600, 648, 666, 679, 703, 716, 737, 738, 739, 741, 768, 780, 782, 785, 792, 824, 825, 828, 831, 834, 877, 885, 896, 900.

b) *Le sanctoral : l'office de Saint-Michel*

L'antienne n°3754 utilisée dans l'office de saint Michel³³⁸ est classée au n°76 dans les variantes textuelles. Cette antienne « *Michael archangele* » adopte à Brioude la forme suivante : « *Michael archangele, veni in adiutorium populo Dei* ». Cette forme opte pour « *Archangele veni* » du groupe majoritaire et non « *Archangele venit* » du second groupe. Le bréviaire de Brioude se positionne encore dans le groupe le plus étoffé³³⁹. Il se place à côté des manuscrits de Bamberg (124), Constance (207), Séville (397), Sens (401), Bourges (408), Gap (459), Moissac (769), Aoste (580), Saint-Bénigne de Dijon (768), Marmoutier (827), un monastère germanique (877). De l'autre côté, le second groupe adopte Vérone (581), Ivree (264), Monza (328), Hartker (500), Trèves (546) Saint-Denis (796). En fait, on peut véritablement parler d'un troisième groupe où cette antienne manque. C'est là que l'on retrouve Silos (703), Limoges (395, 396, 781), Toulouse (402), Arles (404), Béziers (406), Fréjus (410), Dax (542), ou encore Aix-la-Chapelle (101). Brioude suit donc plutôt le mouvement de Gap, Moissac, Dijon en se tournant vers la tradition majoritairement adoptée.

Une seconde antienne de cet office est référencée : il s'agit de l'antienne n° 2440 devenue n°77 et 78 dans le classement des variantes. Cette antienne est située *ad benedictus* dans l'office de saint Michel brivadois. La forme suivante est préférée à Brioude : « *Dum committeret bellu draco Michaelae archangelo, audita est vox millia millium dicentium; Salus Deo nostro* »³⁴⁰. Les variantes sont les suivantes : « *audita* », « *Et audita* » ou « *exaudita* ». Brioude opte pour « *audita* » comme la majorité des manuscrits³⁴¹. Dans ce groupe on retrouve Aix-la-Chapelle (101), Arles (404), Béziers (406), Gap (459), Moissac (769), ou encore Jumièges (835). La seconde variante se trouve avec « *nostro* » ou « *nostro alleluia*, ainsi que « *nostro sedenti super* ». Brioude opte pour « *nostro* » comme la majorité des manuscrits³⁴² : un groupe où l'on retrouve Aix-la-Chapelle (101), Arles (404), Béziers (406), Gap (459), Moissac (769).

Ce petit sondage permet de comprendre que la tradition textuelle de Brioude ne colle pas toujours à la tradition méridionale. Il montre une tradition textuelle portée sur la majorité des solutions admises par les manuscrits. Si les manuscrits plutôt germaniques sont souvent présents dans le groupe de Brioude, on retrouve aussi Gap, Moissac, voire Silos et Limoges. C'est donc une tradition plutôt aquitaine qui semble être suivie à Brioude. Cette dernière étant parfois relativement fidèle à une forme ancienne venue de

³³⁸ Cf. Volume VII, Tableau n°1, p. 293.

³³⁹ Liste des manuscrits de ce groupe : 124, 205, 207, 208, 235, 365, 397, 401, 408, 409, 421, 428, 430, 432, 448, 459, 482, 484, 490, 491, 492, 493, 508, 566, 572, 577, 580, 615, 655, 709, 734, 739, 768, 769, 783, 792, 799, 802, 824, 825, 826, 827, 828, 831, 832, 834, 835, 872, 877, 885, 894, 898.

³⁴⁰ Cf. Volume VII, Tableau n°2, p. 299.

³⁴¹ Liste des manuscrits adoptant cette variante : 101, 106, 205, 207, 208, 235, 272, 309, 364, 365, 366, 397, 399, 401, 404, 406? 408, 409, 421, 428, 429, 430, 435, 439, 449, 450, 459, 475, 482, 484, 490, 491, 493, 508, 553, 566, 573, 577, 579, 580, 600, 615, 655, 679, 709, 715, 728, 734, 768, 769, 783, 791, 792, 796, 799, 802, 824, 825, 826, 827, 828, 831, 832, 834, 835, 843, 866, 872, 877, 885, 894, 900.

³⁴² Liste des manuscrits adoptant cette variante : 101, 123, 124, 127, 194, 196, 200, 205, 206, 208, 235, 264, 339, 356, 364, 365, 399, 401, 404, 408, 409, 429, 430, 435, 442, 450, 459, 484, 490, 491, 493, 500, 508, 55ç, 573, 577, 579, 600, 636, 655, 709, 728, 738, 741, 768, 769, 791, 792, 796, 799, 802, 824, 825, 826, 828, 831, 832, 834, 835, 843, 866, 872, 876, 885, 894, 896, 898, 900.

l'Archétype. Dom Hesbert, à propos des variantes textuelles, crée 15 groupes placés derrière le groupe germanique. Après les manuscrits plutôt placés autour de l'Île-de-France, mais aussi d'Arles-Fréjus, il place le groupe de Saint-Bénigne (Normandie) - bien connu dans la ligne de la réforme de Guillaume de Volpiano – puis Silos-Saint-Maur de Verdun (association surprenante). Enfin trois groupes mixtes formés de Béziers-Saint-Martin de Limoges, puis Sens-Cluny, puis Toulouse-Moissac sont repérables. Nous pensons pouvoir expliquer la bonne relation d'écriture entre Brioude et la grande zone germanique par l'ancienneté de sa tradition. Brioude a su garder un antiphonaire ancien. Les antiennes conservées dans les bréviaires de Brioude entre le XV^e siècle et le XVII^e siècle montrent une stabilité singulière.

c) Quelques suites d'antiennes singulières

Ce stade de l'étude va nous permettre de remarquer la difficulté de classer un bréviaire. Les répons et les antiennes ne sont pas forcément tirés tous d'une même tradition et assemblés semblablement pour un office : chaque église avait pu travailler sur différents modes de répartitions en prenant modèle sur des suites d'antiennes d'un côté et d'autres suites de répons d'un autre. C'est en tout cas ce que révèle la liturgie de Brioude. Mais n'anticipons pas. Nous utilisons ici quatre manuscrits, représentant Brioude, Clermont, Pébrac et Le Puy.

Pour le jour de la *Nativité*, Le Puy s'éloigne de Brioude alors que Clermont s'en approche en inversant seulement les antiennes douze et treize³⁴³. Alors que Pébrac se révèle très proche de Brioude, nous voyons ici l'un des rares détachements de la liturgie de Pébrac d'avec la liturgie brivadoise qu'elle copie habituellement mot à mot. Les antiennes de jeudi, vendredi, samedi Saints sont identiques dans les quatre églises. Mais l'office le plus intéressant de la Semaine Sainte se révèle être le dimanche de Pâques. Pébrac suit les antiennes de Brioude dans le même ordre et Clermont part dans une suite tout à fait originale et ne partage finalement que trois antiennes dans le même ordre que Brioude. C'est finalement Le Puy qui partage le mieux les antiennes de Brioude, mais dans un ordre différent. On peut déjà dire que Brioude s'aligne sur Le Puy et que la liturgie aquitaine est alors plutôt négligée. Ce premier sondage réalisé sur l'ordre des antiennes et sur le partage du fond commun révèle deux réalités : à la fois la proximité des pièces clermontoises et brivadoises et l'influence étonnante à certaines périodes de l'année de la liturgie du Puy sur Brioude.

³⁴³ Cf. Volume VII, « Premier classement : *Antiphonae* », p. 331 et ss.

2) Deuxième étape : L'analyse des *respons* à partir des quatre premiers dimanches de l'Avent

a) *La méthode de rattachement*

Il existe deux grands types de répons. Les répons³⁴⁴ brefs consistent en un texte court utilisé dans une mélodie simple attachés aux Heures, alors que les répons longs adoptent une mélodie ample et sont normalement affectés aux Nocturnes³⁴⁵. Comme à l'accoutumée en liturgie, les choses ne sont pas aussi simples et il faut considérer une troisième catégorie de répons que dom Hesbert dénomme *respons* brefs ornés. Affectés aux heures, ils s'apparentent d'abord à ceux de la première catégorie, mais musicalement et littérairement parlant, ils restent proches de la forme adoptée par les répons longs.

Comment a-t-on procédé ? La méthode de rattachement est utilisée par l'auteur. Dom Hesbert étudie dans son travail sur l'antiphonaire environ 800 manuscrits. Pour cela, un numéro a été attribué à chacun des manuscrits qu'il a utilisé et que nous reprenons dans notre étude pour faciliter les classements par tableaux. Il a séparé les manuscrits de cursus romain et de cursus monastique puis les a classés dans l'ordre alphabétique de leur lieu de dépôt³⁴⁶. Ce nombre considérable de 800 manuscrits fournit une gigantesque multiplicité de variantes. Le but de dom Hesbert était de reconstituer schématiquement l'ensemble de la tradition sous la forme d'un « arbre généalogique »³⁴⁷. Ce qui nous intéresse est de replacer Brioude au cœur de cette généalogie. Les manuscrits se révèlent être parfois très « sociables »³⁴⁸, s'ils ont beaucoup d'affinités avec d'autres, tandis que d'autres s'en éloignent considérablement pour s'isoler : c'est là la clef de l'étude. Les manuscrits ont donc été regroupés par tranches de traditions. L'opération plutôt aisée pour les manuscrits germaniques est plus complexe encore pour les manuscrits latins dont la diversité est beaucoup plus grande. Chaque église de la zone latine tire ainsi des particularités dont les rapprochements ne sont pas forcément les plus proches géographiquement. Ce réseau reconstitué par Hesbert sur la base d'un sondage de 800 manuscrits, permet donc de voir l'unité partielle et l'unité réelle de cette grande chaîne. Trois étapes sont exécutées par l'auteur afin de reconnaître les groupes homogènes, puis d'en tirer une synthèse relative, pour enfin rattacher les manuscrits singuliers et isolés, à cette synthèse des groupes trouvés. Le procédé, classique, consiste à observer sur un ensemble donné de manuscrits les variantes rares et les caractéristiques de chaque groupe. À cela il ajoute un dépouillement établi sur les variantes humbles et sans relief, mais sur lesquelles pour autant, la tradition se divise tout de

³⁴⁴ Les répons qui suivent les leçons de matines changent tous les jours comme elles. Ils sont composés ainsi : le répons proprement dit et le verset. Le répons est lui-même divisé en deux sections. La seconde est appelée une réclame ou une reprise. On proclame d'abord le répons en entier, puis le verset, suivi de la réclame. Le choix des répons dépend des lectures de matines. Cf. Jean-Baptiste Lebigue (aut.), « 2. Livres de l'office. L'office des heures », *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Jean-Baptiste Lebigue (aut.), Paris-Orléans, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/office-heures.htm>.

³⁴⁵ R.-J. Hesbert, C.A.O., Volume IV. *Responsoria, versus, hymni et varia*, Casa editrice Herder, Rome, 1970, p. V.

³⁴⁶ « Liste Alphabétique des 800 manuscrits à classer », dans, R.-J. Hesbert, C.A.O., Volume V. *Fontes earumque prima ordinatio*, Casa editrice Herder, Rome, 1975, p. 5 - 18.

³⁴⁷ *Idem*, p. 20.

³⁴⁸ Le mot est utilisé par dom Hesbert.

même : ceci lui permet d'affiner sa recherche de l'Archétype. Ceci comprend un raisonnement faussé : celui d'une tradition soumise à une transmission normale supposant de la part des copistes un souci de fidélité. Les fautes qu'ils commettent sont dues alors à des distractions, des inattentions. Mais cette conception ne suffit pas à expliquer les divergences entre les manuscrits. Plusieurs traditions manuscrites sont, en fait, le résultat de remaniements volontaires et de corrections systématiques. Le remaniement lyonnais datant du IX^e siècle sous l'influence d'Agobard ou encore la révision cistercienne en témoignent. Ces deux exemples montrent les possibles discontinuités de la tradition, en tout cas de sa transmission mécanique. Ces témoignages « extra-vagants » d'après l'expression adoptée par dom Hesbert, possèdent des altérations de la tradition très importantes. Son but est donc de suivre cette transmission mécanique pour reconstituer anneau par anneau toute la chaîne de la tradition. Cependant, l'étude entreprise par Hesbert, lancée dans cette généalogie des manuscrits, ne restitue pas pour autant précisément toutes les branches de celle-ci, car la quête première de son étude est d'abord la restitution de l'Archétype. Autant dire que les manuscrits les plus éloignés de la tradition, les manuscrits latins particulièrement, n'ont pas fait l'objet d'étude poussée. L'auteur le précise et le rappelle d'ailleurs à plusieurs reprises. Un certain nombre de familles sont donc classées et nous allons voir où y glisser Brioude.

Un livre liturgique n'est pas une œuvre littéraire comme une autre, car il résulte d'une combinaison, d'une compilation de pièces indépendantes, anonymes pour la plupart, et qui ont été organisées après coup en formulaires en vue de leur affectation à telle fête ou à telle fête, dans l'ordre du cycle liturgique. Il y a donc trois niveaux de classement. On trouve le classement de l'organisation d'ensemble du livre, le classement de chaque formulaire et également du texte de chaque pièce.

L'organisation du livre liturgique se trouve être régie par une série de formulaires, sans liens souvent les uns aux autres. C'est ainsi que les offices se succèdent les uns après les autres. L'imbrication du temporel et du sanctoral fluctue d'un manuscrit à l'autre. La composition des formulaires peut elle-même varier car la mise en place des séries de pièces peut varier d'un manuscrit à l'autre. Parfois il s'agit de la divergence de leur emplacement, d'autre fois, il s'agit également d'ajouts, plus ou moins nombreux, venant bouleverser l'ordre des pièces. Ajoutons à cela qu'entre les variantes, peuvent s'ajouter aussi des fautes réelles. L'organisation des formulaires et le choix et l'enchaînement des *respons* permettent donc d'identifier des familles.

La critique des textes en tant que telle présente l'ultime rapprochement ou l'éloignement des manuscrits entre eux. C'est ainsi que pour des suites d'antiennes, par exemple, qu'on retrouve stables pour toute une série de manuscrits, il peut s'avérer que leur « tradition » d'écriture fluctue à l'intérieur d'un même groupe. Et les variantes minimales sont révélatrices.

Le bréviaire de Pébrac³⁴⁹ est très proche de celui de Brioude³⁵⁰ : très proche géographiquement, Pébrac est le plus proche témoin de la liturgie brivadoise. L'étude de dom Hesbert développe une sélection à partir des répons de l'Avent. En inscrivant l'analyse des répons et des versets de Brioude à

³⁴⁹ BCU, Clermont-Ferrand, ms. 842, *Bréviaire de Pébrac*, XV^e siècle.

³⁵⁰ BCU, Clermont-Ferrand, ms. 2074, *Bréviaire de Brioude*, XV^e siècle ; BCU, Clermont-Ferrand, R 5030, *Bréviaire de Brioude*, XVII^e siècle.

l'intérieur même de son étude, nous pouvons pareillement replacer précisément Brioude au sein des 800 manuscrits. Nous avons donc choisi d'établir des tableaux comparatifs montrant les témoins les plus proches de Brioude, sous l'entremise des correspondances de Pébrac (après s'être assuré que Pébrac était bien le témoin le plus proche de Brioude), grâce à l'étude complète des répons des dimanches de l'Avent et de tous les versets de l'Avent. Le couple Brioude-Pébrac, inédit, est extrêmement proche. Pébrac semble simplement s'approcher de rares fois de la liturgie du Puy. Divergences tardives ou choix délibérés depuis l'établissement de Pébrac, ces micro-changements sont minimes. Si la série des antiennes pour les dimanches de l'Avent ne présente aucune divergence entre les deux manuscrits (Brioude-Pébrac), il n'en est pas de même pour les séries de répons et de versets. Le sondage s'opère donc sur les séries de répons de Matines comme suit.

b) Le classement des séries de répons des dimanches de l'Avent

Dans le classement des séries de répons des dimanches de l'Avent, une parenté entre les manuscrits de cursus romain se remarque. Les divergences plutôt minimes que l'on peut relever dans l'étude de dom Hesbert, principalement dans les prolongements de listes de suites, sont pourtant révélatrices de l'existence d'autant de familles liturgiques, et surtout de l'individualité liturgique des églises. Pour notre étude, l'analyse des manuscrits monastique ne s'impose pas, dans la mesure où la structure de l'office canonial de Brioude ne s'inscrit pas dans ce schéma. Cependant, certains offices semblent s'en être imprégnés en révélant peut-être la conversion d'un ancien cursus brivadois monastique en un cursus brivadois canonial³⁵¹. Mais ne confondons pas, l'étude de dom Hesbert a bien démontré que le cursus romain a été adapté pour le cursus monastique et non l'inverse. La numérotation des répons que nous avons adopté permet d'emblée d'avoir une idée sur l'agencement des suites de répons se correspondant d'un manuscrit à l'autre. Hesbert justifie le choix de son classement par une liste-étalon (une liste référent) se repérant dans une majorité de manuscrits. Le premier chiffre correspond au dimanche référent tandis que le second correspond à son emplacement dans la série. Ainsi la première dizaine correspond au premier dimanche, la seconde au deuxième dimanche et ainsi de suite³⁵². Les tableaux, *Répertoire des respons de l'Avent*³⁵³, que nous avons réalisé, donnent le classement des manuscrits d'après les séries adoptées pour chaque dimanche de l'Avent.

L'Avent compte quatre dimanches, gratifiés respectivement de 9 ou de 13 répons selon le cursus (romain ou monastique), soit un total de 36 ou de 48 pièces. En ajoutant les 9 répons des Quatre-Temps cela porte à un total de 45 ou de 57 pièces. Les répons surnuméraires s'ajoutent encore à la liste. Il arrive que des changements substantiels aient été opérés. La liturgie lyonnaise, par exemple, a rejeté plusieurs

³⁵¹ Il faudrait poursuivre cette analyse pour savoir si l'office brivadois avait pu être un temps donné véritablement monastique durant la période carolingienne.

³⁵² Liste de référence des tableaux réalisés par Hesbert, CAO, Volume V, p. 30, 32 et 33

³⁵³ Cf. Volume VII, « Deuxième classement : *Responsoria* », « Répons des dimanches de l'Avent », p. 336.

pièces remplacées par des compositions nouvelles puisées dans l'Écriture Sainte³⁵⁴. Le répertoire traditionnel est donc devenu plus conséquent : c'est là l'origine de la numérotation des répons par Hesbert qu'on retrouve dans nos tableaux. On retrouve sur le tableau n°1 *Répons du premier dimanche de l'Avent*³⁵⁵, les répons numérotés de 01 à 99. Les répons très rares sont notés n°01 : leur affectation est en fait unique³⁵⁶. L'analyse développée pour l'ensemble des répons par dom Hesbert³⁵⁷ aboutit à une synthèse convaincante. Pour chacun des quatre dimanches, une liste-type a été dégagée. Avec prudence, dom Hesbert détermine une dénomination pour les suites de chaque liste. Les pourcentages de rapprochements sont complexes, nous les expliquons en annexes.

Pour le premier dimanche de l'Avent³⁵⁸, une liste de 33 variantes a été répertoriée par l'auteur³⁵⁹. À cela il faut ajouter une liste ultime de manuscrits isolés (c'est-à-dire une liste de manuscrits dont la liste unique ne se retrouve sous cette forme dans aucun autre manuscrit). La liste « a » se trouve être l'Archétype. La liste « b » s'éloigne légèrement de celle-ci et ainsi de suite. Nous pouvons facilement repérer les manuscrits 198, 197 et 374, qui sont respectivement, Pébrac, Clermont³⁶⁰, et Le Puy³⁶¹. Le manuscrit 198 (Pébrac) se trouve dans un petit groupe de 6 manuscrits. Ce groupe « j » regroupe Pébrac (198), Mont-Saint-Eloi (augustins) (116)³⁶², Vich (582, 583, 584, 586)³⁶³. Dans le tableau n°7 *Classement de Brioude en rapport aux témoins proches sur le modèle de la sélection et du classement des répons de l'Avent de dom Hesbert*³⁶⁴ nous avons remarqué que la suite de répons de Brioude correspondait exactement à celle du manuscrit de Pébrac : les suites des dimanches de l'Avent de Brioude et de Pébrac sont exactement identiques. Après vérification sur le manuscrit de Pébrac, nous affirmons donc que Brioude peut s'inscrire également dans cette liste « j » ce qui porte à 7 témoins manuscrits reconnus pour cette liste, soit 4 lieux identifiés. Pour ce même dimanche de l'Avent, Le Puy s'insère dans une liste de deux manuscrits dénommés « u ». L'autre manuscrit, le n°117 est un bréviaire d'Arras datant du XV^e siècle. Enfin, Clermont s'inscrit dans une liste de 62 manuscrits isolés : c'est-à-dire un groupe où chaque assemblage est différent. Clermont s'individualise donc par un schéma fort particulier qui ne se retrouve pas ailleurs. Le détail des listes des manuscrits et donc des traditions attachées à chaque manuscrit auvergnat que nous venons de nommer est référencé en annexes³⁶⁵.

³⁵⁴ Hesbert, CAO, Volume V, p. 31.

³⁵⁵ Cf. Volume VII, « Tableau n°1 : Répons du premier dimanche de l'Avent », p. 336 ; Hesbert, CAO, Volume V, p. 32

³⁵⁶ Hesbert, CAO, Volume V, p. 32. Explication complète de la sélection des respons.

³⁵⁷ Hesbert, CAP, Volume V, p. 34 - 258.

³⁵⁸ Tableau n°2 page 88 ; Hesbert, CAO, Volume V, p. 58.

³⁵⁹ Volume VII, p. 345.

³⁶⁰ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 70, *Bréviaire de Clermont*, XIV^e siècle.

³⁶¹ Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 278, *Bréviaire du Puy*, XV^e siècle.

³⁶² *Bréviaire de Mont-Saint-Eloi* (augustin), 1608, Arras 530.

³⁶³ 582 : *Bréviaire de Vich*, XIV^e siècle, Vich 80 ; 583 : *Bréviaire de Vich*, XIV^e siècle, Vich 81 ; 584 : *Bréviaire de Vich*, XIV-XV^e siècle, Vich, 82 ; 586 : *Bréviaire de Vich*, 1430, Vich 84.

³⁶⁴ Cf. Volume VII, « Classement de Brioude en rapport aux témoins proches sur le modèle de la sélection et du classement des répons de l'Avent de dom Hesbert », p. 365-366.

³⁶⁵ Volume VII, p. 353.

Concernant le second dimanche de l'Avent, une liste de 38 variantes est référencée par dom Hesbert³⁶⁶. La liste des isolés comprend 67 manuscrits³⁶⁷. Pébrac (198) s'inscrit dans une liste de 146 manuscrits qui est celle de l'Archétype³⁶⁸. On remarque dans ce groupe de nombreux manuscrits germaniques ainsi que les manuscrits du Puy, de Limoges, et de nombreux manuscrits augustins. Le tableau n°7 (p. 96), permet de voir l'exacte similitude entre Brioude, Pébrac, et Le Puy pour ce deuxième dimanche de l'Avent. Brioude est donc à inscrire dans ce groupe. Clermont se rattache à un groupe plus restreint de 67 manuscrits. Il s'agit là encore de manuscrits isolés : c'est-à-dire que Clermont adopte encore un assemblage unique.

Concernant le troisième dimanche de l'Avent, une liste de 38 variantes suivie du groupe des isolés a été répertoriée par dom Hesbert³⁶⁹. Le tableau n°7 permet là encore de constater que Pébrac et Brioude sont en parfait accord alors que Le Puy et Clermont adoptent chacun distinctement une suite isolée. Brioude et Pébrac s'inscrivent dans le groupe « *d* » constitué de 26 manuscrits³⁷⁰. Il s'agit de manuscrits germaniques mais également de quelques églises latines comme Poitiers, Limoges, ou Aoste.

Concernant le quatrième dimanche de l'Avent, on retrouve dans l'étude de dom Hesbert, 46 variantes³⁷¹ dont un groupe conséquent de manuscrits isolés. Brioude, Pébrac, Le Puy et Clermont entrent désormais tous dans cette catégorie d'isolés³⁷². Brioude et Pébrac possèdent là encore la même suite de répons (41, 52, 43, 44, 91, 46, 47, 48) mais Brioude prolonge la série alors que Pébrac s'arrête. Il faudrait donc remarquer ici que Brioude et Pébrac sont classable dans les isolés. On voit que Brioude possède deux répons de plus que Pébrac. Il s'agit des répons n°49 et n°60, d'ailleurs présents pour ce dimanche

³⁶⁶ Volume VII, p. 337.

³⁶⁷ Hesbert, CAO, Volume V. p. 83.

³⁶⁸ Il s'agit des manuscrits suivants: (101, 102, 105, 106, 107, 241) Aix-la-Chapelle, (108) Amiens, (109, 110, 580) Aoste, (111, 114, 537) Prieuré Saint-Jacquême, (112) Collégiale Saint-Ursus, (113) Collégiale chanoines réguliers, (118) Freising, (122) Bâle, (123, 124, 125, 126, 127) Bamberg, (139) Brandebourg, (140) Verden, (141, 548) Hildesheim, (142) Saint-Pancrace d'Hamersleben, (143) Quedlinburg, (163) augustin Windesheim, (164, 203, 590) augustin, (174) Eichstätt, (176) Spire, (177) Allemagne, (179 à 187, 358) Saint-Pierre de Frizlar, (194) Cividale, (196, 247, 248) Aquilée, (198) Pébrac, (199, 546, 547, 550, 551, 552, 553, 555, 556) Trèves, (200) Franconie, (206, 335, 343) Bavière, (216) Windesheim, (221) Passau, (249, 250) ?, (251, 474) Grand-Saint-Bernard, (255) ?, (266 à 268) Klosterneuburg, (276, 356, 511, 595, 596) Wurzburg, (277, 312) Mâcon, (291) Bar-le-Duc, (293) Worms, (304, 336, 337, 344, 480) Augsbourg, (307) Lucques, (309) Lund, (321) Metz, (333, 338) Freising, (334) Salzbourg, (339) Saint-Nicolas de Passau, (350) Allemagne du Sud, (355, 432) Genève, (359) Sainte-Catherine de Noyon, (360) Hollande augustin, (371) Le Mans, (374) Le Puy, (395, 396) Limoges, (407) Mayence, (419, 479) Worms, (421) Gran (Esztergom), (439, 449) Verdun, (440) Tarentaise, (442) Passau, (448, 515, 516, 517, 519, 599) Sion, (458) Notre-Dame de Vaas, (470) Bohême, (471) Trebitch, (472) Ratisbonne, (475) Cracovie, (496) Saint-Florian, (498) ?, (499, 501) Sion?, (500) Ant. de Hartker, (502) Augsbourg?, (506) Saint-Paul de Carinthie, (524, 568) Upsal, (525) Linköping, (528) Frensswegen augustin, (531) Augustin de Cologne, (532) Bischofszell, (549) Trèves?, (554, 563, 564, 566, 567) Suède, (565) Lund, (587) ?, (591, 592), Münster, (593) ?.

³⁶⁹ Hesbert, CAO, Volume V, p. 105.

³⁷⁰ Brioude, (109,110, 114, 537, 580) Aoste, (111) Saint-Jacquême, (113) Collégiale de chanoines réguliers, (198) Pébrac, (199, 547, 549, 553) Trèves, (251) Grand-Saint-Bernard, (255) ?, (355) Genève, (356) Wursbourg, (358) Allemagne, (395) Limoges ?, (407) Mayence, (432) Genève, (440) Tarentaise, (466) Poitiers, (474) Grand-Saint-Bernard, (475) Cracovie, (596) Wursbourg 596.

³⁷¹ Volume VII, p. 354 et 355.

³⁷² Hesbert, CAO, Volume V, p. 128.

dans la liturgie du Puy en queue de série, mais dans un ordre encore inversé (60 et 49). L'ancienneté de la liturgie brivadoise sur celle de Pébrac ne laisse aucun doute sur la parenté des deux liturgies. Cependant, on peut se demander pourquoi Pébrac n'a pas voulu adopter l'intégralité de la série de ce quatrième dimanche de l'Avent.

Le tableau n°8 *Rapprochement des types de suites de respons* vient confirmer encore la proximité des formules adoptées par Pébrac et Brioude. C'est un tableau complexe, qui demande quelques calculs particuliers et dont la teneur complète est expliquée en annexes. Si Clermont adopte quatre séries isolées, Le Puy n'en adopte que deux, et Brioude/Pébrac une seule. L'adoption à Brioude, Le Puy et Pébrac de la série « a » pour le deuxième dimanche vient confirmer une aire géographiquement proche et culturellement voisine. Le tableau dénommé *Différents types de cursus romain - groupes et isolés* de l'étude de dom Hesbert donne toutes les variantes répertoriées³⁷³, mais ne nous intéresse guère ici. Par contre quelques manuscrits ont été reportés sur une carte afin de mieux se rendre compte de la répartition géographique des deux principaux blocs révélés par l'étude de dom Hesbert³⁷⁴. Cette carte coupe distinctement les deux grandes traditions. Dans le tableau proposé par Hesbert, on remarque l'extrême variété des combinaisons. Là encore, s'il est permis de considérer quelques erreurs concernant les suites de *respons* dans certains manuscrits, la grande diversité de ces séries s'explique naturellement par des choix opérés dans chaque église.

c) L'examen des zones déterminées par l'étude

L'examen de dom Hesbert détermine trois zones. La première, la plus fournie d'ailleurs, correspond à peu près à une moitié de la France actuelle. Les deux autres englobent le nord de l'Espagne et du Portugal et le nord de l'Italie. Cette zone que nous avons figurée en orange sur la carte³⁷⁵ regroupe donc les manuscrits méridionaux. Dans cette zone de très nombreux manuscrits s'éloignent de la tradition trois fois sur quatre et même quatre fois sur quatre (c'est-à-dire trois ou quatre dimanche de suite). On remarque en rouge les repères montrant les manuscrits présentant deux séries isolées. Le Puy, Annonay, Glandèves, Fréjus sont de ceux là, pour la partie orientale de la zone. Viennent ensuite, Troyes, Orléans, Le Mans et Nantes pour l'Ouest. Il faut y ajouter Poitiers, Nevers mais également Oloron, Calahorra, Barcelone, Tarragone, et Séville. Pour ce qui est de l'Italie on remarque Suse, Turin, Monza, et Carinola³⁷⁶.

Dans la zone que nous avons définie en violet, on retrouve les manuscrits proches de l'Archétype³⁷⁷. Cette zone est essentiellement germanique. On y retrouve par exemple Aix-la-Chapelle, Worms, Mayence, Wurzburg, Bamberg, Salzbourg, mais aussi côté « français », Metz, Verdun, Bar-le-Duc, Amiens, Saint-Denis et Chartres. Cette zone prolongée jusqu'en Vénétie incorpore également Aoste,

³⁷³ Hesbert, CAO, Volume V, p. 263 - 267.

³⁷⁴ Cf. Volume VII, « Carte des différents types de cursus romain d'après l'étude des répons (groupés et isolés) », p. 356.

³⁷⁵ *Ibidem*.

³⁷⁶ Une liste de référence se trouve dans Hesbert, CAO, Volume V, p. 268.

³⁷⁷ Une liste de référence se trouve dans Hesbert, CAO, Volume V, p. 270.

Chiavenna, Venise, Aquilée et Cividale. Les deux zones sont ainsi séparées, et sans aucune compénétration.

Enfin il s'ajoute une troisième zone plus délicate à aborder. Cette zone regroupe les manuscrits « moyens », demeurant fidèles à la tradition mais avec des éloignements plus ou moins aigus. Il s'agit des manuscrits intermédiaires et comme on peut s'en douter qui sont situés dans des zones intermédiaires : on trouve Tournai, Toul, Saint-Dié, par exemple. Voyons exactement de quoi il en retourne statistiquement parlant.

d) Des coefficients pour déterminer des groupes, des couples ou des solitaires liturgiques

Pour affiner l'analyse, Hesbert propose de s'arrêter exactement sur les coefficients qui peuvent alors déterminer les degrés exacts de différenciation d'avec l'archétype. L'auteur développe sa méthode à plusieurs reprises³⁷⁸. Nous avons compensé et simplifié la démonstration dans les annexes en prenant l'exemple des coefficients pour Pébrac et Le Puy³⁷⁹. Le classement des coefficients propose donc trois types de liturgies : les extravagantes, les témoins les plus proches de l'Archétype, et ceux de la zone médiane. La première partie de cet exposé concerne les manuscrits de cursus romain.

Concernant ce que dom Hesbert dénomme « les extravagants », nous n'entrerons pas dans le détail fort complexe des justifications par coefficient adopté par l'auteur, pour nous attarder simplement à un survol des liturgies spécifiquement éloignées de la Tradition afin de former finalement leur propre liturgie³⁸⁰. Deux chapitres développés par Hesbert doivent se lire en simultané pour pouvoir comprendre chaque groupe. D'une part le chapitre concernant chaque groupe d'après la sélection des séries de répons des dimanches de l'Avent puis le chapitre concernant chaque groupe d'après la sélection des versets de l'Avent³⁸¹. En effet, un manuscrit peut très bien suivre la tradition pour les répons et adopter des versets différents ou inversement, et ceci à des degrés extrêmement divers. Pour les manuscrits extravagants, on retrouve Lyon en tête comme chef de file³⁸². Le premier classement³⁸³ (des répons) révèle l'exceptionnelle tradition lyonnaise. L'analyse des versets de l'Avent concernant Lyon révèle que pour les répons restés intacts, les versets ont tout de même été modifiés. L'influence de la tradition lyonnaise se répercute d'ailleurs à Aoste, au Grand-Saint-Bernard et à Genève, une zone géographiquement remarquable³⁸⁴. Nous ne ferons pas d'autre cas³⁸⁵ que celui de Rome. Le manuscrit 296, antiphonaire de Saint-Pierre de

³⁷⁸ Hesbert, CAO, Volume V, p. 185-188, 263-267, 272 et 380.

³⁷⁹ Cf. Volume VII, « Classement des manuscrits d'après leur type : recherche de familles », p. 357.

³⁸⁰ Il s'agit des manuscrits dont le coefficient minimum est compris entre 20 et 50.

³⁸¹ Pour les « extravagants » se reporter à Hesbert, CAO, volume V p. 286 à 350 et Hesbert, CAO, Volume VI, p. 102 à 109.

³⁸² L'étude se base sur les manuscrits 311 et 317 respectivement, Antiphonaire de Lyon datant du XI-XII^e siècle, Lyon Ms 537, et Antiphonaire de Lyon datant 1320, Le Mans Ms Chappée.

³⁸³ Hesbert, CAO, Volume V, p. 308 à 310

³⁸⁴ Hesbert CAO, Volume VI, p. 102.

³⁸⁵ Les manuscrits extravagants d'après l'étude des respons (CAO, Volume V): Santa maria de Virginibus de Venise (423), Lerida (274), Troyes (561), Coimbre (468), Vérone (581), Saint-Pierre de Rome (296 et 473), Burgos (156), Girone (418), Guisbourg (299), Lyon (252), Buna (257), Tarragone (533), San Rufo

Rome datant du XI^e siècle³⁸⁶ s'avère d'après l'expression de dom Hesbert *ex aequo* avec l'antiphonaire de Lyon pour être qualifié de « roi des extravagants »³⁸⁷. Mais ne simplifions pas trop. Un autre manuscrit très extravagant, le 473, venant aussi de Saint-Pierre de Rome, se trouve pourtant différent du précédent quant à l'ordonnement des versets, il s'agit de ce fait de deux traditions, deux formes en tout cas pour ce qu'on aurait voulu appeler la « tradition romaine »³⁸⁸.

Les principaux témoins de l'Archétype sont représentés par quelques manuscrits. Hesbert, déduit plusieurs branches de cet arbre en arrivant à déterminer l'Archétype³⁸⁹. Il s'agit là du groupe des manuscrits les plus fidèles à la tradition des séries de répons : il s'agit de ceux qui, sur les quatre dimanches de l'Avent, ne s'écartent pas de lui plus de quatre fois. Un tableau regroupant 25 manuscrits permet de voir les quelques différences perceptibles pour l'Archétype à travers ses témoins les plus proches. Pour le premier dimanche aucune exception n'est visible, une seule solution est adoptée³⁹⁰. Ces manuscrits représentent essentiellement des églises de la zone germaniques définie plus haut³⁹¹.

Ce qui intéresse particulièrement notre recherche concernant la liturgie de Brioude se trouve dans le troisième groupe, le groupe de la « zone médiane »³⁹². Cette zone regroupe les autres manuscrits (116 manuscrits), n'étant ni dans les extravagants, ni dans les fidèles de l'Archétype. Le classement des manuscrits proposé par coefficient n'est pourtant pas toujours extrêmement éclairant si l'on s'arrête à une simple observation des listes³⁹³. En effet, d'emblée, on remarque que le manuscrit (198) de Pébrac se trouve dans le coefficient 0. Sous ce coefficient de rapprochement, seul le sigle 111 apparaît³⁹⁴. Mais les rapprochements se font souvent par défaut, c'est-à-dire qu'ils regroupent des manuscrits sur leurs

(534), Barcelone (585), Saint-Paul-Trois-Châteaux (494), Nidaros (209), Carcassonne (403), Sainte-Croix e Coïmbre et Tortone (469), hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (389), Verceil (574), Bourges (408), Notre-Dame de Cluny (456), Bordeaux (147), Notre-Dame de Beaune (217), Groupe d'York (225), Embrun (365), Groupe romano-Franciscain (169), Aix-en-Provence (318), Fréjus (410), Digne (444), Tolède (538), Midi de la France (481).

Les manuscrits extravagants d'après l'étude des versets (CAO Volume VI): Groupe de Lyon (282), Saint-Pierre de Rome (296 et 473), Bréviaire des humiliés (282), Bréviaire de Béziers (406), bréviaire de Metz (321), Bréviaire du Grand-Saint-Bernard (251), Bréviaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux (494), Groupe de Sion (448), Couple e Chartres (192 et 476), Bréviaire de Santa Maria de Virginibus de Venise (423), Bréviaire de Cracovie (475), Bréviaire de Sainte-Waudru (222), Bréviaire de Gran (421), Bréviaire de Girone (418), Bréviaire de Saint-Dié (495), Bréviaire de San Rufo (534).

³⁸⁶ *Antiphonaire de Saint-Pierre de Rome datant du XII-XIII^e S.*, Londres, British Museum, add.29988

³⁸⁷ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 103 à 104 et aussi Volume V, p. 300 à 302

³⁸⁸ Aucune réponse n'est apportée par l'auteur.

³⁸⁹ CAO, Volume V, p. 350 à 378. Le tableau récapitulatif p. 378 donne les quelques divergences possibles.

³⁹⁰ La suite de répons est la suivante : 11 12 13 14 15 16 17 18 19.

³⁹¹ Voici les manuscrits témoins de l'Archétype à ce niveau de l'étude :

1. II^e dimanche : (572) Venise, (507) Saint-Quentin, (326) Mont-Renaud, (193) Chiavenna,(571) Paroisse dépendant de Saint-Denis
2. III^e dimanche : (307) Lucques, (496) Saint-Florian, (109) Aoste, (180, 181, 183, 184, 185, 187) Saint-Pierre de Fritzlar, (195) Cividale, (587) ?, (439) Verdun
3. IV^e dimanche : (101, 107) Aix-la-Chapelle, (554) Suède, (139) Brandebourg, (108) Amiens, (502, 304) Augsbourg, (321) Metz

³⁹² Hesbert, CAO, Volume V, p. 380 à 406.

³⁹³ Volume VII, p. 358 et ss.

³⁹⁴ Hesbert, CAO, Volume V, p. 275.

divergences par rapport à la Tradition. Ici, le manuscrit 111 se trouve être très lacunaire, ce qui le rapproche artificiellement de plusieurs manuscrits. Ce n'est donc pas à ce niveau de l'étude qu'il faut rapprocher Pébrac, mais au coefficient 14. Nous rappelons, que le calcul des coefficients s'opère sur le nombre de désaccords survenant dans une liste de répons par rapport à une autre liste de répons. On compte les désaccords. Autrement dit, on compte combien de fois la liste d'un manuscrit s'éloigne de l'archétype par rapport aux suites de couple de répons³⁹⁵. C'est sous le coefficient 14 que Pébrac s'approche le plus d'un manuscrit³⁹⁶. Ce manuscrit est le (374) bréviaire du Puy. Brioude s'apparentant presque totalement à Pébrac (seuls 2 répons s'ajoutent au quatrième dimanche de l'Avent), le coefficient de 5 répons sur 37 en désaccord avec la tradition donne le même coefficient de proximité à Pébrac et au Puy qui eux en possèdent 5 (répons en désaccord) sur 35 répons analysés. Ainsi notre tableau reprenant les statistiques de dom Hesbert a été recomposé pour y intégrer les coefficients valables pour Saint-Julien de Brioude, afin de les rendre plus clairs et d'inscrire véritablement Brioude dans l'étude de dom Hesbert³⁹⁷.

Le groupe 198-254-352-414-582 est révélé par cette même étude. Ce contact entre les manuscrits au coefficient 16 se fait par le manuscrit (198) de Pébrac³⁹⁸ auquel se rattachent directement trois manuscrits : (374) Le Puy, (352) Carinola en Italie dans la province actuelle de Caserte et (582) Vich en Espagne dans la province actuelle de Barcelone. Brioude pratiquement similaire à Pébrac est donc lui aussi proche du Puy, de Carinola et de Vich. Ces cinq manuscrits forment un premier petit groupe. Les manuscrits (253) de Grenoble, de Suse³⁹⁹ (254) en Italie (actuelle province de Turin) et de Liddes⁴⁰⁰ (518) dans la Suisse actuelle au canton du Valais, eux, se groupent autour du manuscrit (582) de Vich. Il faut donc en déduire une parenté plus lointaine avec Pébrac et Brioude réalisée sous le seul rapport du manuscrit (582) de Vich. Le manuscrit (352) de Carinola s'approche de Pébrac (198) et de Oloron (414) situé en Aquitaine. Oloron (414) en lui-même se trouve en relation avec les manuscrits de (258, 259) Huesca en Espagne du Nord, (366) de Valence (Espagne)⁴⁰¹, (582) de Vich et (352) de Carinola. Ces derniers forment le quatrième groupe. Le manuscrit (582) de Vich s'approche, lui à travers divers coefficients, des manuscrits du (171) diocèse de Couserans (Gascogne)⁴⁰², (258, 259) de Huesca, (366) de Valence (Espagne), (414) d'Oloron (Aquitaine), (509) de Calahorra (nord de l'Espagne)⁴⁰³, et (542) de Dax (Aquitaine). Ces derniers forment le cinquième petit groupe. Ces manuscrits forment de ce fait un ensemble composé de 5 petits groupes formés par 20 manuscrits constituant un ensemble franco-espagnol⁴⁰⁴.

³⁹⁵ Volume VII, p. 357.

³⁹⁶ Hesbert, CAO, Volume V, p. 399.

³⁹⁷ Volume VII, p. 358.

³⁹⁸ Hesbert, CAO, Volume V, p. 401. et p. 275.

³⁹⁹ Grenoble, 137, *Bréviaire de Suse*, XV^e siècle.

⁴⁰⁰ Cathédrale de Sion, 58, *Bréviaire de Liddes*, 1409.

⁴⁰¹ Paris, Arsenal, 105, *Bréviaire de Valence*, XV^e siècle.

⁴⁰² Cambridge, university, Kk. vi. 49, *Bréviaire du diocèse de Couserans*, XV^e siècle.

⁴⁰³ Salamanque, Université, 227, *Bréviaire de Calahorra*, XIV^e siècle.

⁴⁰⁴ Hesbert, CAO, Volume V, p. 401- 402.

Sous le coefficient 6 du classement du *Corpus Antiphonarium Officii* le manuscrit (374) du Puy se trouve être isolé⁴⁰⁵. Ceci veut dire qu'avant d'être rattaché à Pébrac, Le Puy prend un caractère propre et bien distingué.

C'est au coefficient 18 que Clermont (197) apparaît. Le couple 197- 459 est remarquable. Il s'agit du bréviaire de Clermont-Ferrand (XIV^e siècle) et du bréviaire de Gap datant du XIV^e siècle. En fait sous le coefficient 18, il y a réciprocité entre les deux manuscrits de Clermont et de Gap, ils sont donc extrêmement proches. Un autre manuscrit s'approche d'eux au coefficient 18, il s'agit du (582) bréviaire de Vich datant du XIV^e siècle⁴⁰⁶. Justement, Vich est le représentant du groupe précédemment décrit : par lui, les manuscrits de Clermont et de Gap s'y rattachent. Ils forment ensemble un grand groupe de 22 manuscrits (en ajoutant Brioude). Ce groupe représente la France du Sud-Ouest et du Sud-Est étendu à l'Espagne de l'Ouest et de l'Est et à l'Italie du Sud, soit l'ensemble franco-espagnol lui-même inscrit au cœur de la zone de la « tradition latine ». L'expression « tradition latine » n'est possible qu'en considérant l'extrême diversité des liturgies présentes dans ce groupe fort éloigné de la Tradition issue plus directement de l'Archétype.

À ces manuscrits de cursus romain nous pouvons encore ajouter une référence attachée au groupe franco-espagnol précédemment défini, issu lui-même du cursus monastique. Il s'agit du (787) bréviaire de Saint-Chaffre-le-Monastier datant du XV^e siècle⁴⁰⁷, qui se rattache d'assez loin au groupe cassino-bénéventain accusé au coefficient 20 de l'étude du cursus monastique⁴⁰⁸. Comme ce manuscrit reste assez atypique en comparaison aux autres manuscrits monastiques, il est plus intéressant de comparer ce manuscrit 787 aux signes du cursus romain. C'est au coefficient 16 que ce manuscrit 787 se rapporte au manuscrit (352) de Carinola en Italie et de (582) Vich en Espagne. Mais ses rapprochements ne sont dus qu'à un moindre éloignement résultant d'accords plutôt dispersés sur des variantes assez occasionnelles. Dans une moindre mesure ce manuscrit 787 s'approche (6/35 - coefficient 17) de celui de Pébrac (198) et donc de (6/36 - coefficient 16) Brioude. Il nous a semblé important de souligner ici que l'étude des répons montre la toute relative proximité de Brioude avec Saint-Chaffre et que la géographie n'arrange pas toujours le problème de la diffusion des assemblages des pièces liturgiques : on aurait pu croire que Saint-Chaffre située à quelques kilomètres s'apparente mieux au Puy ou à Brioude, il n'en est rien (à ce niveau). Brioude possède un répons en commun de plus avec Saint-Chaffre, que Pébrac pour le quatrième dimanche de l'Avent. Il s'agit du répons 49 qui n'est pas présent à Pébrac.

En considérant les manuscrits les plus proches de Pébrac nous pouvons donc discuter encore des proximités de la liturgie brivadoise et des manuscrits du Puy (374), de Vich (582), Carinola (352) de Dax (542), de Gap (459) et de Clermont (197). Ce choix se justifie par la proximité (petit groupe n°1) de Pébrac avec Le Puy, Vich et Carinola (pour un coefficient 16). Comme Pébrac s'approche encore de Carinola (352) et de Oloron (414), nous avons décidé d'intégrer ces deux manuscrits à notre étude. Enfin,

⁴⁰⁵ *Idem*, Volume V, p. 389.

⁴⁰⁶ *Idem*, Volume V, p. 403.

⁴⁰⁷ Paris, BnF, lat. 1278, *Bréviaire de Saint-Chaffre-le-Monastier*, XV^e siècle.

⁴⁰⁸ Hesbert, CAO, Volume V, p. 432 et 440 à 442. Pour l'ensemble de l'étude p. 407 à 444.

pour représenter encore l'Aquitaine par proximité avec Vich (582) nous avons choisi de prendre Dax (542) à titre de comparaison afin de venir croiser les informations déjà données par Oloron. En effet, les manuscrits de l'Aquitaine sont importants puisque plusieurs études ont déjà bien montré la portée et l'attachement de la liturgie et la notation liturgique « auvergnate » à l'Aquitaine⁴⁰⁹. Comme Brioude fait partie du diocèse de Clermont, nous avons pris à titre de comparaison ce siège épiscopal accompagné de l'un de ses témoins les plus proches, pour ne pas dire son témoin le plus proche, qui est Gap (459) et avec lequel il forme même un couple. Cette étude est fort différente de l'analyse de dom Hesbert sur laquelle nous nous sommes appuyé, car désormais, il s'agit non plus de comparer chaque manuscrit à un Archétype absolu mais de comparer entre eux les répons communs afin de déterminer dans quelle mesure ils se rapprochent les uns des autres. Plusieurs graphiques sont donc ici commentés⁴¹⁰.

Le graphique⁴¹¹ *Décompte des répons et des versets communs entre Brioude et les manuscrits étudiés* compare le nombre de répons utilisés dans chaque manuscrit sans prendre en compte son emplacement. Là encore l'explication est mentionnée sur le graphique. C'est donc le fond de répons utilisés pour cette période de l'Avent qui est pris en compte et non la place respective des répons : on appelle cela le fond commun. Ce graphique prend pareillement en compte les versets leurs étant attachés dont nous expliquons l'analyse donnée par dom Hesbert un peu plus loin. Le graphique permet de mettre en avant la grande proximité des bréviaires de Brioude et de Pébrac avec 36 répons communément utilisés pour les dimanches de l'Avent. Mais également avec Le Puy qui partage avec Brioude 36 répons pour les dimanches de l'Avent. Brioude se trouve ensuite proche de Clermont et de Dax à égalité avec 34 répons communs. Ce n'est qu'au niveau de 31 répons communs que Vich, Oloron et Carinola s'approchent du fond utilisé à Brioude. Nous reviendrons plus tard sur les considérations des versets. On peut déjà le dire, par l'étude des répons, Brioude est d'abord ponote puis clermontoise ou aquitaine.

Le graphique du *Décompte des répons des dimanches de l'Avent communs (dans l'ordre d'apparition)*⁴¹² montre la proximité des manuscrits en relation à Brioude et Pébrac. Cette fois, nous comparons le nombre de répons utilisés, certes communément, mais aussi à une même place. Il s'agit ici de comparer les suites de répons en elles-mêmes. Là encore nous constatons que Brioude et Pébrac sont les plus proches (avec 35 répons communs et situés dans le même ordre), après quoi Le Puy (26 répons identiquement placés), Vich et Carinola (26 répons) viennent donner une apparence bien uniforme à ses suites de répons. En réalité, si 26 répons se suivent bien pour ces cinq églises (Brioude, Le Puy, Pébrac, Vich et Carinola), il ne s'agit pas pour autant des mêmes suites pour chacune d'entre elles. Nous remarquons aussi que l'Aquitaine (Oloron et Dax) possède plus de similitude avec Brioude que Clermont. Enfin Gap possède le moins de répons communs avec les suites de Brioude. La combinaison des deux graphiques précédents montre que Brioude possédant le même nombre de répons identiquement placés à ceux de Carinola, de Vich et du

⁴⁰⁹ Cf. Les articles de Michel Huglo précédemment cités.

⁴¹⁰ Cf. Les graphiques dans la partie « Quatrième temps : Étude générale et statistique », Volume VII, p. 374 et ss.

⁴¹¹ Volume VII, p. 380.

⁴¹² Cf. Volume VII, « Décompte des répons des dimanches de l'Avent communs (dans l'ordre d'apparition) », p. 381.

Puy, n'a pourtant qu'un fond essentiellement partagé avec le Puy (36 répons de fond commun alors que les deux autres n'en ont que 31).

Pour se convaincre encore de la proximité de Brioude avec le Puy, regardons le graphique du *Décompte des répons des dimanches de l'Avent communs (dans l'ordre d'apparition) pour Clermont et Le Puy*. Aucune autre église que Brioude n'a de suites plus concordantes avec celles du Puy. A contrario, les suites de répons de Clermont se trouvent être plus proches des suites adoptées à Gap et à Dax. Ainsi, Clermont se tourne plus commodément vers l'Aquitaine et vers les Hautes-Alpes. Oloron représentant pareillement l'Aquitaine et Vich l'Espagne sont aussi plus proches de Clermont que du Puy. À mi-chemin entre les deux « traditions » de Clermont-Gap et du Puy se trouve l'Italie de Carinola, de sorte que Clermont et Le Puy ne partagent pour ses quatre dimanches de l'Avent que 18 répons identiquement situés. Comme le graphique du *Décompte des répons et des versets communs entre Brioude et les manuscrits étudiés* est venu exclure Carinola par sa trop faible proximité avec le fond de répons utilisé à Brioude, nous avons choisi de classer les rapports par ordre d'apparition des répons pour Vich représentant de l'Espagne et pour Dax, manuscrit le plus proche pour l'Aquitaine.

Il en résulte un graphique *Décompte des répons des dimanches de l'Avent communs pour Vich et Dax*⁴¹³, où les deux églises partagent le maximum de répons identiquement placés, avec Clermont puis Gap. Le couple Clermont-Gap est donc confirmé. Au bout de la chaîne, Le Puy s'en éloigne le plus. Entre les deux, Brioude semble faire le lien. Géographiquement placé entre Le Puy et Clermont, Brioude adopte un compromis. Brioude n'adopte pas la « liturgie aquitaine » par Clermont mais l'inverse. Le graphique du *Décompte des répons et des versets communs entre Brioude et les manuscrits étudiés*⁴¹⁴, montre que Brioude s'approche plus de l'Espagne que de Clermont. C'est donc par Vich et par Oloron et Dax que Brioude est proche de Clermont. La liturgie de Brioude présente donc sa propre « tradition » et ne s'apparente avec celle de Clermont que dans la mesure où ces deux liturgies partagent le fond commun aquitain. Brioude se tourne vers l'originalité de l'église du Puy. Au coefficient 14 de son étude, dom Hesbert parle d'ailleurs du couple 198-374, Pébrac-Le Puy auquel nous pouvons ajouter désormais Brioude. Dans ce couple-groupe Pébrac-Brioude, les répons 49 et 60 sont les deux répons supplémentaires qui rapprochent encore plus Brioude du Puy. On peut parler du couple Brioude-Le Puy. L'éloignement du Puy par rapport à la tradition est conséquent (12 couples /40) alors que Brioude et Pébrac sont légèrement plus proches (3/35 et 5/37)⁴¹⁵.

L'étude des répons des dimanches de l'Avent révèle, de ce fait, un groupe de trois manuscrits comprenant Pébrac-Brioude-Le Puy. Il révèle aussi un couple comprenant Clermont-Gap qui est lié par sa proximité aux manuscrits aquitains d'Oloron et Dax, mais également et surtout de Vich (espagnol) et dans une moindre mesure de Carinola (Italie). Les graphiques des *Décompte des répons et des versets*, montrent que c'est par Vich que Clermont, Le Puy et Brioude se rejoignent. L'Espagne représentant un fond aquitain au sens large est donc commun à nos trois manuscrits. Alors que Brioude et Le Puy tirent sur une résonance

⁴¹³ Cf. Volume VII, « Décompte des répons des dimanches de l'Avent communs pour Vich et Dax », p. 382.

⁴¹⁴ *Ibidem*.

⁴¹⁵ Volume VII, p. 358.

avec Carinola (Italie), Clermont lui se tourne vers Gap et Dax. Mais l'étape suivante permet de nuancer cette conclusion.

3) Troisième étape fondée sur la variété des versets des répons de l'Avent

a) Méthode

Après avoir analysé l'ordre de succession des répons et les rapprochements effectifs entre les différentes séries de plusieurs manuscrits du groupe franco-espagnol, voici une étape de précision basée sur la variété des versets⁴¹⁶ qui leur sont attachés. Plus que pour les antiennes et les répons, les versets offrent une diversité immense de variantes ; il suffit pour s'en convaincre, d'observer les statistiques opérées par dom Hesbert. Pour un répons donné plusieurs sortes de suites peuvent être trouvées. D'une part il peut y avoir des lacunes dans le manuscrit, d'autre part un répons peut ne pas avoir de verset attaché, enfin et surtout un répons peut posséder plusieurs versets différents⁴¹⁷. Le classement de dom Hesbert aboutit à deux groupes séparés : d'une part les répons utiles (classés par ordre numérique de leurs sigles)⁴¹⁸ et d'autre part les répons inaptes au classement (classés par ordre alphabétique)⁴¹⁹. Dans ses tableaux dom Hesbert place un répons avec les variantes de versets lui étant attachés (classées A, B, C). Pour connaître exactement l'ordre des versets adoptés pour chaque répons de l'Avent des 800 manuscrits, les listes complètes sont relevées dans un grand tableau nommé *Liste de versets des répons de l'Avent*⁴²⁰. Dans ce tableau nous retrouvons les manuscrits qui nous intéressent. Nous avons opéré à un classement de ces derniers (Clermont 197, Pébrac 198, Le Puy 374, Limoges 388, Dax 542, Gap 459, Vich 582) en y ajoutant Brioude. Le choix ainsi opéré se rapporte toujours à la constatation précédente concernant les manuscrits les plus proches de Pébrac en comparaison au siège épiscopal de Clermont couplé à Gap. Dax représente l'Aquitaine, et Vich l'Espagne. Par un décompte des versets communs (fond commun sans prendre en compte l'ordre d'apparition) nous nous sommes rendu compte que Carinola s'écartait considérablement de Brioude et de Pébrac. C'est ainsi que le tableau n°1 de cette troisième étape de l'étude que nous avons dénommé *variété des versets de répons de l'Avent*⁴²¹, exclut ce manuscrit remplacé par un autre document comparatif, qu'est le bréviaire de Limoges datant du XIV^e siècle⁴²². Mais les trois manuscrits (388, 395,

⁴¹⁶ Le verset se compose de deux parties. La première (le verset proprement dit) est chantée par les « solistes » ; et la seconde, appelée réponse, par l'ensemble du chœur. On dit un verset à toutes les heures. Les versets ordinaires sont remplacés, lors de certains offices, par ceux du propre du temps ou des fêtes des saints. Cf. Jean-Baptiste Lebigue (aut.), « 2. Livres de l'office. L'office des heures », *Initiation aux manuscrits liturgiques*, J.-B. Lebigue (aut.), Paris-Orléans, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/office-heures.htm>.

⁴¹⁷ Le résonnement complet du classement opéré par Dom Hesbert voir : Hesbert, CAO, Volume VI, p. 1 à 6.

⁴¹⁸ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 13 à 55

⁴¹⁹ *Idem*, p. 7 à 12

⁴²⁰ *Idem*, p. 56 à 78

⁴²¹ Cf. Volume VII, « Troisième classement : *Versus* », « Tableau n°1 : Variété des versets de répons de l'Avent », p. 359 et ss.

⁴²² Paris, Bibliothèque Mazarine, ms. 354, *Bréviaire de Limoges*, XIV^e siècle.

396) de Limoges étant assez différents entre eux, il reste encore difficile d'en tirer des conclusions trop rapides.

b) Situer Brioude entre deux traditions

Cette fois encore l'étude du *Corpus Antiphonarium Officii* détermine trois types de manuscrits. Premièrement les extravagants confirment le groupe de Lyon, Saint-Pierre de Rome, mais aussi Metz, Béziers, Chartres, ou encore Girone⁴²³ comme livres peu conformes à la Tradition.

La zone médiane se décompose en plusieurs sous-groupes. On trouve premièrement les manuscrits possédant encore un fort coefficient et les couples remarquables. Il s'agit entre autre, du couple Carinola-Bénévent⁴²⁴. Des groupes plus précis existent : il y a des couples⁴²⁵, des groupes de trois sigles⁴²⁶ et de quatre sigles⁴²⁷ parmi lesquels on ne peut manquer de repérer le groupe Bayeux-Lausanne, ou le groupe Lausanne. Mais voilà trois grands sous groupes qui viennent alors nous intéresser de plus près. Le troisième compte 15 sigles⁴²⁸. Dans ce groupe Beauvais-Reims-Meaux-Tours-Angers on trouve une entité géographique encerclant Paris en débordant également sur la Champagne, la Touraine et l'Anjou. À cela, dom Hesbert ajoute Chalon-sur-Saône. Cette zone se raccourcit si l'on observe la date des manuscrits présents dans ce groupe et il en résulte un petit groupe « Île-de-France » (XI^e - XII^e siècle) comprenant Reims, Meaux, et Saint-Denis. C'est à ce niveau de l'étude que dom Hesbert détermine clairement deux blocs, deux ensembles, faisant se couper en deux la Tradition déjà pressentie depuis longtemps. Le dénommé « Second groupe » est très imposant, il représente le quart des manuscrits étudiés par dom Hesbert. La carte qu'il propose et que nous avons condensée quelques peu⁴²⁹ révèle globalement les deux zones déjà repérées plus haut pour les répons. Cependant, quelques changements interviennent. Concernant ce second groupe, les manuscrits se trouvent principalement dans l'ensemble germanique (ensemble que nous avons coloré en violet). Si l'on y repère l'ouest du Rhin, la Bohême et l'Autriche, on

⁴²³ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 102 à 109. On retiendra les manuscrits suivant : (Groupde 252) Lyon, (296) Saint-Pierre de Rome, (473) Saint-Pierre de Rome, (282) Bréviaire des humiliés, (406) Béziers, (321) Metz, (251) Grand-Saint-Bernard, (494) Saint-Paul-Trois-Châteaux, (448) Sion, (192-476) Chartres, (423) Santa Maria de Virginibus de Venise, (475) Cracovie, (222) Sainte-Waudru, (421) Gran, (418) Girone, (495) Saint-Dié, (534) San Rufo.

⁴²⁴ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 110 à 112. Manuscrits suivant pour les coefficient 13 à 17: (149) Saint-Ambroix de bourges, (470) Bréviaire bohémien, (507) Saint-Quentin, (137) Bénévent, (352) Carinola, (174) Eichstädt, (294) Avranches, (530) (?), (439) Verdun, (291) Bar-le-Duc, (112) Saint-Ursus d'Aoste, (146 et 478) Besançon, (233) Zurich, (364 et 409) Soissons.

⁴²⁵ Couples : (109-580) comptant 5 manuscrits d'Aoste, (113-440) aoste et Tarentaise, (135-217) Autun et Beaune, (144-523) comptant 7 sigles Interlaken, Bâle, Epinal, Herdt, Strasbourg, Saint-Ursus de Soleure, (162-348) Nantes, (223-318) Riez et Aix-la-Chapelle, (355-432) Genève, (424-462) Senlis.

⁴²⁶ Groupes de trois sigles : Nord de la France : Théroüanne (437, 505), Amiens (108) ; Sud-Est de la France Fréjus (410), Digne (444), Tortose (540), Coïmbre (469) ; un troisième groupe : Sées (412, 428, 492), Le Mans (371, 417) et Vaas (458) ; un quatrième groupe : Verceil (573 à 577, 579).

⁴²⁷ Groupes de quatre sigles: Bayeux-Lausanne : (132, 133, 205, 375, 460) ; Lausanne : (242 à 245).

⁴²⁸ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 113.

⁴²⁹ Cf. Volume VII, « Carte des différents types de cursus romain d'après l'étude des versets de répons de l'Avent », p. 369.

remarque aussi une bonne partie de l'Ouest de la France « par de notables avancées jusqu'à Compiègne et jusqu'à Tours, embrassant notamment Metz, Langres et Dijon »⁴³⁰. Plus au Sud, en Italie, on remarque les témoins de Monza et Venise. Cette zone désignée plus haut comme « zone de l'archétype » trouve bien là une entité géographique rutilante⁴³¹.

Le premier groupe nous intéresse beaucoup plus, puisqu'il rassemble les manuscrits latins⁴³². Cette zone déjà décrite dans la première carte se trouve désormais confirmée par cette seconde étude. Légèrement différente, elle confirme tout de même la place des églises du Massif central. Cet imposant ensemble regroupe près de la moitié des manuscrits de cursus romain étudié par dom Hesbert. Le tableau n°2 *Confrontation des versets germaniques et latins*⁴³³, montre le résultat obtenu par dom Hesbert concernant les deux traditions germanique et latine des versets⁴³⁴. Le résultat est saisissant : naturellement Pébrac, Le Puy et Clermont s'y retrouvent. Nous passons rapidement sur le deuxième groupe⁴³⁵, pour nous attarder au premier groupe, le latin, dans lequel Pébrac, Le Puy et Clermont sont pris en compte⁴³⁶. Dom Hesbert a montré que pour la tradition des versets de répons, il n'y a que deux traditions, deux types indépendants dont les autres variantes ne sont que des combinaisons⁴³⁷.

Arrêtons nous un instant sur quelques versets bien spécifiques. On se reportera au tableau n°1 *Variété des versets de répons de l'Avent*⁴³⁸. Les cases jaunes montrent les versets adoptés par Brioude. Pour le *respons* 11, Brioude adopte le verset A : ce verset est majoritairement adopté par les manuscrits de ce groupe latin (66 manuscrits ont le verset A « *Exita* » contre 15 qui adoptent le verset B « *Tollite* »). On remarque dans le tableau, qu'aucun des manuscrits qui nous intéresse n'a choisi le verset B *Tollite*. On voit que Brioude, Pébrac, Clermont, Le Puy mais aussi Dax, Gap ou Vich (Limoges possède le début de l'office manquant) ont choisi le verset A. Pour le répons 12, Brioude adopte le verset A, comme pour la majorité des manuscrits (87 A contre 3 B). Les répons 13 (79 B contre 13 A), 14 (89 A contre 2 B), 15 (88 A contre 2 B), 16 (88 A contre 4 B), 17 (90 A contre 4 B) sont adoptés par une majorité de manuscrits comprenant Brioude. Mais le répons 18 « *Obsecro* », est secondé à Brioude, Clermont, Dax, Gap et Vich (entre autres) du verset B⁴³⁹ et non du verset A majoritaire dans lequel on trouve par exemple Nevers

⁴³⁰ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 115.

⁴³¹ La liste complète de ces manuscrits : Hesbert, CAO, Volume VI, p. 114.

⁴³² La liste complète de ces manuscrits : Hesbert, CAO, Volume VI, p. 116.

⁴³³ Cf. Volume VII, *Confrontation des versets germaniques et latins*, p. 366.

⁴³⁴ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 141 et 142.

⁴³⁵ Se reporter à l'étude de Dom Hesbert, CAO, volume VI, p. 119 à 126 et 140.

⁴³⁶ Pour l'ensemble des versets de ce groupe se reporter à l'étude de Dom Hesbert, CAO, Volume VI, p. 127 à 143.

⁴³⁷ Hesbert, CAO, Volume VI, p.235.

⁴³⁸ Volume VII, p. 359.

⁴³⁹ Mont-Saint-Eloi (augustin) (116), Arras (117), Sens (121), Bordeaux (147), Cambrai (158), franciscain (169), Châlons-sur-Marne (188), Saint-Memmie (189), Clermont (197), Pébrac (198), Florence (240), Suse (254), Buna (257), Huesca (259), Lerida (274), Châlons-sur-Marne (323), Valence (Espagne) (366), Châlons-sur-Marne (376), Séville (397), Carcassonne (403), Bourges (408), Vaison (415), Saintes (434), Saint-Sauveur en Vosges (438), Saint-Barnard de Romans (441), Viviers (443), Gap (459), Coïmbre (468), Midi de la France (481), Saint-Jacques de Compostelle (504), Calahorra (509), Weingarten (533), Dax (542), Artois (578), Vich (582), Barcelone (585).

(446), Poitiers (466), Évreux (486), Saint-Loup de Troyes (560), ou encore York (225) et le Saint-Sépulcre (325)⁴⁴⁰. Brioude adopte le parti majoritaire pour le répons 19 (67 B contre 14 A) : le classement A ou B, rappelons le, correspond au groupe A et B et non au groupe le plus fort. Pour le répons 21, Brioude adopte encore le second groupe B (47 B pour 52 A). Ce groupe B amalgame pratiquement les mêmes manuscrits que pour le groupe B du répons 18⁴⁴¹. Un rapide coup d'œil à la liste permet d'observer un grossissement de l'effectif aquitain et espagnol par rapport au verset du groupe B du répons 18. Concernant nos manuscrits principaux, Clermont, Le Puy, Pébrac, nous pouvons remarquer que Le Puy suit Brioude malgré une particularité avec le répons 21 où cette église adopte les versets A et B comme à Limoges d'ailleurs : cela semble être une particularité assez peu diffusée. Ensuite, Brioude adopte les versets C (22 manuscrits font de même⁴⁴²) et D (21 manuscrits⁴⁴³). La suite des versets du répons 21, B, C, D, c'est-à-dire *Ego enim, Quare dicis israel, popule meus*, se trouve donc être particulièrement adoptée en Aquitaine et en Espagne. On remarque en effet, que Limoges et Gap n'ont pas fait ce choix. Ensuite Saint-Julien de Brioude adopte pour le répons 22 le verset A, *Ecce cum virtute*, très majoritaire (88 A contre 3 C et 2 B). Le répons 23 correspond presque pour tous les manuscrits avec le verset A *Leva in circuitu*, sauf que dans les manuscrits de notre tableau il n'est utilisé qu'à Brioude, Pébrac, Le Puy et Limoges. Autant dire que la branche aquitaine suivant Clermont n'en a pas voulu. Ensuite, Brioude adopte pour les répons 24 (89 A contre 3 B), 25 (80 A contre 10 B), 26 (91 A contre 1 B), 27 (85 A contre 5 B), 28 (86 A contre 6 manquant), 29 (53 B contre 28 A), 31 (92 A), 32 (88 A contre 4 C), 33 (91 A contre 1 B), 34 (86 A contre 1 B), et 35 (81 A contre 8 B), le parti majoritaire qui est d'ailleurs, nous insistons, très largement majoritaire. Cependant pour le répons 36, Brioude adopte le second groupe avec le verset B, qui comprend 44 manuscrits (contre 47 A), correspondant pour l'essentiel au groupe déjà reconnu par ailleurs⁴⁴⁴. Ce groupe qui change quelque peu adopte l'entrée de Mâcon, d'Embrun mais aussi de Bourges, de Saintes ou de Viviers. On peut relever, au passage que Clermont s'individualise au répons 25 avec le verset F et aussi avec le répons 39 grâce à l'emprunt du verset A qui est également repris au Puy, à Limoges et à Dax. Pour les répons 37 et 38, Brioude prend encore le parti majoritaire en ajoutant le verset A (R37 : 90 A contre 2 manque ; R38 : 84 A contre 1 B et 1 C). Mais, au répons 39, Brioude comme Pébrac n'adopte aucun verset alors que Clermont et Le Puy, comme une grande majorité de manuscrits

⁴⁴⁰ Liste complète : Hesbert, CAO, Volume VI, p. 127.

⁴⁴¹ Saint-Barthélemy de Liège (115), 116, 117, Auxerre (120), 121, 147, Braga (150), (?) 152, Burgos (156), 169, 188, 197, 198, France nord-est (229), 240, 254, 257, 259, 274, Tournai (275), Espagne (314), 323, 366, Le Puy (374), 376, 397, Toulouse (402), 403, Vaison (415), 441, Nevers (446), Rouen (454), Notre-Dame de Cluny (455), Saint-Lô de Rouen (457), 459, 468, (Rouen (484), Rouen (493), 504, 533, Aquitain (538), 542, Saint-Loup de Troyes (559), Saint-Loup de Troyes (560), 578, 582, 585.

⁴⁴² Sens (121), Braga (150), Châlons-sur-Marne (188), Clermont (197), Pébrac (198), Buna (257), Lerida (274), Espagne (314), Châlons-sur-Marne (323), Le Puy (374), Châlons-sur-Marne (376), Séville (397), Toulouse (402), Carcassonne (403), Nevers (446), Coïmbre (468), Saint-Jacques de Compostelle (504), Aquitain (538), Dax (542), Saint-Loup de Troyes (559), Vich (582), Barcelone (585).

⁴⁴³ 121, 150, 188, 197, 198, 257, 274, 314, 323, 374, 376, 397, 402, 403, 455, 468, 504, 538, 542, 582, 585.

⁴⁴⁴ 116, 117, 121, 147, 150, 156, 169, 197, 198, 240, 254, 257, 259, 274, 275, Mâcon (277), 314, Embrun (365), 366, 374, 397, 402, 403, Bourges (408), 415, Saintes (434), Saint-Sauveur des Vosges (438), 441, Viviers (443), 446, 455, 459, 466, 468, Midi de la France (481), 504, 509, 533, 538, 542, 578, 582, 585.

(52 A contre 13 C et 3 D, 2 B, 1 E, 1 I), adoptent le verset A : voilà une particularité suivie par les deux cathédrales qui n'est pas admise à Brioude. Pour le répons 41, Brioude s'aligne sur le parti majoritaire en prenant le verset A (78 A contre 13 C et 1 D). Puis, concernant le répons 42, Brioude adopte le verset B (28 B contre 34 A et 30 manque) comme à Clermont ou à Limoges, alors que Le Puy n'en prend pas (Lacunaire ?). L'ensemble des manuscrits pris en compte - Brioude également - optent ensuite pour le verset A couplé au répons 43 ; puis au répons 44 une majorité comprenant encore Brioude accepte le verset B (59 B contre 32 A). Pour le répons 45 (54 A, 3 B, 35 manque), Brioude, Clermont, Pébrac, Limoges, Dax, Gap, Vich n'ajoutent aucun verset⁴⁴⁵. Pour les répons 46 (92 A), 47 (92 A), 48 (51 B contre 32 A et 1 C), 49 (61 B contre 12 A), 51 (90 A), 52 (70 A contre 15 C, 2 D, 2 B, 1 G), 53 (76 A contre 4 B, 3 D, 2 C, 2 E), 54 (82 A contre 3 B, 1 H), 55 (82 A contre 4 D, 2 B, 1 F), 56 (87 A, 2 B), 57 (62 B, 11 A, 10 C, 1 E, 1 G, 1 H), Brioude prend les versets majoritairement admis. Pour le répons 58, Brioude adopte le parti majoritaire en prenant le verset B⁴⁴⁶, et pour le répons 59, il adopte le verset A encore majoritaire (66 A contre 6 C, 2 B, 1 D, 1 F). C'est avec le répons 60 que Brioude et Pébrac font preuve d'originalité en optant pour le verset E, *Deus a Libano*. Ce verset se trouve être aussi utilisé à Florence (240) et à Saint-Sauveur en Vosges (438). Clermont, opte pour le verset C *Ex Sion*, alors que le Puy prend le G *Dies Domini*. Comme pour la majorité des manuscrits, les versets du répons 61 et 64 manquent à Brioude. Le répons 63 adopte partout le verset A, alors que le répons 65 est majoritairement manquant (c'est le cas de Brioude). Pour les répons suivant, 73, 78, 81, 85, aucuns versets ne sont adoptés à Brioude comme pour la majorité des manuscrits. On relève cependant que Clermont adopte le verset C au répons 85 : c'est un cas unique dans l'ensemble des manuscrits observés par dom Hesbert. Clermont montre encore son inventivité, qui n'est toujours pas suivie par Brioude. Enfin, le répons 90 opte pour le verset A (57 A contre 33 manque, 1 B, 1 D) à Clermont, Le Puy, Limoges, Dax, Gap, Vich mais pas à Brioude⁴⁴⁷. Pour les répons 91 (41 B, 17 A, 13 C, 4 D, 1 E, 16 manque), 92 (44 manque), 93 (70 manque), 94 (56 manque), Brioude s'aligne sur la majorité, alors que Clermont s'inscrit dans des groupes différents, en optant pour le

⁴⁴⁵ Aucun verset pour : 116, 117, 147, 156, 188, 189, 197, 198, York (225), 240, 254, 257, 259, 274, 323, 366, 374, 376, 402, 403, 408, 415, 434, 441, 443, 459, 481, 504, 509, 533, 542, 578, 582, 585.

⁴⁴⁶ Cependant après vérification nous pensons que dom Hesbert à inversé les statistiques des A et B. Donc, le groupe majoritaire est B avec 62 manuscrits contre A 22 et non l'inverse comme il est indiqué page 130 du Volume VI.

⁴⁴⁷ Ce verset manque aussi dans les manuscrits suivant : dominicain (103), augustin (106), Saint-Barthélémy de Liège (115), Mont-Saint-Eloi (116), Arras (117), Sens (121), Notre-Dame de Boulogne (148), Grimberghe (151), Burgos (156), Cambrai (158), Sarum (165), Châlons-sur-Marne (188), Saint-Memmie (189), Pébrac (198), dominicain (201), France nord-est (229), ordre Teutonique (246), hereford (256), Tournai (275), prémontré (315), Châlons-sur-Marne (323), Châlons-sur-Marne (376), Limoges (?) (395), Vaison (415), Glandèves (420), Notre-Dame de Cluny (455), Upsal (524), Tarragone (533), Upsal (568), Artois (578), Vich (582), Barcelone (585).

répons 92 pour le verset B (16 B contre 33 A)⁴⁴⁸, et pour le répons 93 (11 A, 5 B, 5 C, 1 E) pour le verset A⁴⁴⁹.

En reportant de manière statistique le nombre de versets communs dans les différentes églises nous intéressant, c'est-à-dire déjà rapprochées par l'étude des répons, nous pouvons très vite constater la grande proximité de Brioude avec Le Puy, Dax, et Clermont. Si nous rassemblons (graphique n°1 p. 114) les statistiques des répons et des versets communs, alors le Puy arrive en tête devant Dax et Clermont pour sa proximité avec Brioude encore et toujours. Saint-Julien de Brioude déjà couplé au Puy pour l'étude des répons des dimanches de l'Avent se trouve ici être confirmé. Il faudra dire que c'est Dax qui permet d'approcher Brioude de Clermont et du fond aquitain. Finalement dom Hesbert, dans son étude, classe hiérarchiquement les manuscrits de ce premier groupe⁴⁵⁰.

Les manuscrits adoptant la liste intégrale (n'ayant en tout cas pas de remplacement par rapport aux versets de la liste-type de ce groupe latin)⁴⁵¹ sont au nombre de 13. Ce groupe comprend entre autres, Brioude, Pébrac et Le Puy. Le tableau n°2 *Liste des groupes divergents du premier groupe latin*, présente les listes divergentes de cette liste-type. Pour le décompte, on ne prend pas en considération les versets ajoutés à celle-ci, mais uniquement les remplacements des versets types par des versets différents. C'est ainsi que Clermont apparaît dans la liste ayant une seule divergence avec la tradition latine des versets de l'Avent⁴⁵². Clermont s'éloigne ainsi de Brioude. En fait, comme nous l'avons vu, Clermont s'éloigne aussi de la Tradition par des ajouts de répons plus nombreux que pour Brioude. Le tableau n°3 *Liste des groupes divergents du premier groupe latin*, montre enfin les degrés d'éloignement pour la majorité des manuscrits déjà reconnus pour le groupe franco-espagnol.

Revenons, un instant sur le second groupe. Le dénominateur commun du deuxième groupe forme une liste-type de versets germaniques⁴⁵³. Huit manuscrits suivent exactement cette liste intégrale de versets germaniques⁴⁵⁴. En affinant sa recherche, dom Hesbert dévoile finalement les manuscrits les plus anciens ayant transmis les deux traditions. D'un côté il place, la France du Nord-Est (229 - XI^e siècle)⁴⁵⁵, avec Saint-Loup de Troyes (559 - XI^e - XII^e siècle)⁴⁵⁶, Nevers (446 - XII^e siècle)⁴⁵⁷, Limoges (395 - XII^e siècle),

⁴⁴⁸ Manuscrit optant pour le verset B: Braga (150), Clermont (197), Buna (257), Huesca (259), Saint-Sépulcre (306), Espagne (314), Valence (Espagne) (366), Toulouse (402), Vaison (415), Midi de la France (481), Saint-Jacques de Compostelle (504), Calahorra (509), Tarragone (533), Aquitain (538), Dax (542), Vich (582)

⁴⁴⁹ Manuscrits optant pour le verset A : Aix-la-Chapelle (101), Arras (117), (?) (152), Clermont (197), Limoges (388), Limoges (396), sainte (434), Coïmbre (468), Saint-Jacques de Compostelle (504), Dax (542), Artois (578)

⁴⁵⁰ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 132 à 140.

⁴⁵¹ Le manuscrit lacunaire du Puy (Paris, Arsenal, Ms 278) présente ainsi une liste partielle mais sans accros avec la liste type.

⁴⁵² Cf. Volume VII, p. 367 et ss., : Clermont, Bordeaux, Florence, Bourges, Saintes, Coïmbre, Midi de la France, Saint-Jacques de Compostelle.

⁴⁵³ Volume VII, p. 367 et Hesbert, CAO, Volume VI, p.126.

⁴⁵⁴ Il s'agit des manuscrits : Freising (118), Aquilée (247), (?) (250), Freising (333), Augsbourg (337), Trèves (546), Venise (572)

⁴⁵⁵ Durham, B. iii. II, *Antiphonaire de la France du nord-est*, XI^e siècle ;

⁴⁵⁶ Troyes 571, *Bréviaire de Saint-Loup de Troyes*, XI-XI^e siècle.

Buna (257 - XII^e siècle)⁴⁵⁸, Tolède (538 – XII^e siècle)⁴⁵⁹ et de l'autre une liste de 23 manuscrits dont trois sont antérieurs au XI^e siècle. Ceci montre que la tradition latine qui possède 232 témoins dans cette étude, ne compte aucun manuscrit antérieur au XI^e siècle, et seulement 6 sont antérieurs au XIII^e siècle. Le second groupe, lui, possède beaucoup plus d'anciens témoins⁴⁶⁰. Les trois manuscrits les plus anciens sont germaniques. Il s'agit de l'antiphonaire de Hartkerartker (fin X^e début XI^e siècle)⁴⁶¹, de l'antiphonaire de Compiègne (seconde moitié du IX^e siècle)⁴⁶² qui lui-même est le plus ancien témoin complet de l'Antiphonaire, et des fragments de Lucques (VIII^e siècle)⁴⁶³, témoins le plus archaïque de l'Antiphonaire⁴⁶⁴. Lucques, Compiègne et Hartker sont donc la cible de cœur de l'Archétype de l'Antiphonaire. Cette attestation fait dire à dom Hesbert : « le type germanique possède un faisceau d'attestations lui assurant sur l'autre une antériorité de trois siècles »⁴⁶⁵. Ainsi, pour le groupe latin dans lequel s'inscrivent les manuscrits auvergnats, l'épine dorsale est dessinée par la ligne partant du Nord-Est de la France passant par Troyes, Nevers, Limoges et qui aboutit à Huesca et Tolède en Espagne. Pour le groupe germanique, la zone la plus « pure » de l'Antiphonaire se trouve être comprise entre Trèves, Munster, Saint-Florian, Aquilée et Monza.

Dom Hesbert réalise finalement trois classements pour déterminer les groupes. Le premier consiste à comprendre l'ordre des répons, le second à classer les versets de répons, et le troisième à opérer à un répertoire des variantes textuelles évocatrices de traditions d'écritures et de rectifications. Les trois classements ont tous confirmé la séparation en deux grands groupes latin et germanique. Cet ultime classement des variantes de texte a permis à dom Hesbert de nuancer la valeur du manuscrit le plus complet. En effet, le manuscrit de Compiègne se trouve être un excellent témoin de la tradition de l'Archétype mais il possède une originalité bien particulière concernant le texte. De la sorte, dom Hesbert nous montre que les trois niveaux d'analyses sont essentiels pour pouvoir affiner encore la recherche de la source de l'Antiphonaire. Ainsi, dans cet ultime classement, trois seulement sont retenus⁴⁶⁶. Il s'agit des

⁴⁵⁷ Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1236, *Antiphonaire de Nevers*, XII^e siècle.

⁴⁵⁸ Huesca 2, *Bréviaire de Buna*, XII^e siècle.

⁴⁵⁹ Tolède, Chapitre 44.2, *Antiphonaire aquitain*, XII^e siècle.

⁴⁶⁰ Répartition des manuscrits du second groupe (type germanique) :

VIII^e siècle : Lucques (307)

IX^e siècle : Compiègne (435)

X-XI^e siècle : Saint-Gall Hartker (500)

XI^e siècle : Chiavenna (193), Ivree (264), Monza (328), Brescia (361), Saint-Gall (501), Vérone (581)

XII^e siècle : Bamberg (124), Bamberg (125), Frizlar (183), Cividale (195), Aquilée (196), Franconie (200), Ivree (263), Klosterneuburg (265), Klosterneuburg (267), Saint-Gall (498), Saint-Gall (499), Saint-Gall (502), (?) (593).

⁴⁶¹ Saint-Gall, 390, (n°500), *Antiphonaire de Hartker*, X-XI^e siècle.

⁴⁶² Paris, BnF, ms. lat. 17436, (n°435), *Antiphonaire de Compiègne*, IX^e siècle.

⁴⁶³ Lucques, Chapitre 490, (n°307), *Lucques*, VIII^e siècle.

⁴⁶⁴ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 237.

⁴⁶⁵ *Ibidem*.

⁴⁶⁶ Précisions des coefficients exactes d'écart avec le modèle type voir Hesbert, CAO, Volume VI, p. 386.

manuscrits de Bamberg (XII^e siècle - XIII^e siècle, manuscrits n°123, 124, 126, 127)⁴⁶⁷, de Reihnau (XIII^e siècle, manuscrit n°896)⁴⁶⁸ et de Hartker (X-XI^e siècle, manuscrit n°500)⁴⁶⁹.

Si nous revenons à notre groupe d'étude principal et au graphique⁴⁷⁰ cumulant le décompte des répons et des versets utilisés pour l'Avent sans ordre d'apparition, on remarque que Brioude s'approche d'abord de Pébrac et du Puy à égalité avec 36 répons et 36 versets du fond commun contre Dax et Clermont qui n'ont partagé que 34 répons et plus de 40 versets (46 versets pour Dax, et seulement 45 pour Clermont). Vich, Oloron suivent. On l'aura compris, du point de vue de l'*apparatus* et des sélections des pièces, Brioude-Pébrac-Le Puy restent plus inséparables que Brioude face à Clermont.

4) Quatrième étape : Amplification à partir des répons et des versets de Noël, du Carême, de la semaine Sainte et de quelques fêtes du Sanctoral

a) *In Nativitatis & in semena sancta : Brioude et les deux cathédrales*

Dans cette partie, nous avons l'objectif de départager encore de quelle « tradition » plus locale Brioude s'approche le plus. Les quelques ultimes sondages que nous avons opérés ne peuvent cependant plus s'appuyer sur l'étude de dom Hesbert d'une manière aussi précise que précédemment. Certes, un chapitre est consacré aux Dimanches de Carême et au Sanctoral chez dom Hesbert, mais il s'agit d'une synthèse exposant plus directement les résultats sans développer précisément les moyens de comparaison : il nous est donc impossible d'y puiser les sources statistiques nécessaires pour y ajouter Brioude. Nous avons donc choisi de nous limiter aux bréviaires de Clermont⁴⁷¹, Le Puy⁴⁷², Brioude⁴⁷³ et Pébrac⁴⁷⁴ tout en se rapportant aux résultats de dom Hesbert à titre de référent. Dans son chapitre de vérification, dom Hesbert utilise seulement 80 nouveaux manuscrits⁴⁷⁵.

Un tableau n°5 consacré aux *Répons de Noël*, donne une première idée de l'utilisation de ce type de pièce pour un jour solennel. Nous avons complété ce tableau par un graphique permettant directement de se donner une idée de la composition de cet office⁴⁷⁶. L'observation du tableau laisse perplexe. Brioude et Pébrac ont exactement le même nombre de répons, placés dans le même ordre et cela est rassurant, par

⁴⁶⁷ *Antiphonaire de Bamberg, XII-XIII^e siècle*, Bamberg, Staatsbibliothek, lit. 22, (n°123) ; *Antiphonaire de Bamberg, XII^e siècle*, Bamberg, Staatsbibliothek, lit. 23, (n°124) ; *Antiphonaire de Bamberg, XIII^e siècle*, Bamberg, Staatsbibliothek, lit. 25, (n°126) ; *Antiphonaire de Bamberg, XIII^e siècle*, Bamberg, Staatsbibliothek, lit. 26.

⁴⁶⁸ *Antiphonaire de Reihnau, XIII^e siècle*, Zurich, Zentralbibliothek, Rh. 28, (n°896).

⁴⁶⁹ *Antiphonaire de Hartker, X-XI^e siècle*, Saint-Gall 390, (n°500).

⁴⁷⁰ Cf. Volume VII, « Décompte des répons et des versets entre Brioude et les manuscrits étudiés pour l'Avent », p. 380.

⁴⁷¹ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 70, *Bréviaire de Clermont, XV^e siècle*.

⁴⁷² Paris, BnF, Arsenal, ms. 278, *Bréviaire du Puy, XV^e siècle* ; Paris, BnF, ms. lat. 1304, *Bréviaire du Puy, XV^e siècle*.

⁴⁷³ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Bréviaire de Brioude, XV^e siècle*.

⁴⁷⁴ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 842, *Bréviaire de Pébrac, XV^e siècle*.

⁴⁷⁵ Liste complète : Hesbert, CAO, Volume VI, p. 248 - 249.

⁴⁷⁶ Cf. Volume VII, « Tableau n°1 : Répons de Noël », p. 340 et ss ; « Graphique pour les antiennes et les répons communs (sans prendre en compte de leur emplacement) pour l'office de Noël », p. 375-376.

contre on voit que Clermont ne partage que 6 répons dans le même ordre et que Le Puy en adopte uniquement 2 dans le même ordre ! Comme les abbayes ont de plus longs offices, ils utilisent plus de pièces et c'est ainsi qu'Aurillac partage 8 répons dans le même ordre que Brioude et que Saint-Martial de Limoges. Si l'on regarde le fond aquitain admis dans les études on remarque que pour cet office Brioude s'aligne plutôt sur cette tradition, alors que Clermont la change un peu et que Le Puy s'en détourne littéralement. Finalement Saint-Chaffre offre tout de même 6 répons placés à l'identique par rapport à Brioude. Le graphique qui compte les répons sans ordre montre que pour ce jour de la *Nativité*, Clermont et Brioude sont plus proches que Brioude et Le Puy.

Pour la Semaine sainte nous avons voulu exécuter un sondage à partir de Clermont, d'Aurillac, de Pébrac, de Saint-Chaffre, du Puy, du fond aquitain et de Cluny. Comme dom Hesbert, Raymond Le Roux, moine de Solesmes, a collationné les *historiae* du *Triduum sacrum* de trois cents diocèses ; on conseille de s'y reporter⁴⁷⁷. Là encore l'analyse vient contrarier les sondages précédents réalisés sur l'Avent qui venaient conforter la place du Puy si proche de Brioude. En effet, Brioude, Clermont, Aurillac, Pébrac, offrent des suites de répons (9/9) identiques pour le Jeudi Saint alors que Saint-Chaffre s'en éloigne légèrement (8/9) de même que le fond aquitain (8/10) et que Cluny (5/8). C'est le Puy qui s'éloigne le plus de ces manuscrits en ne présentant que 3 répons partagés avec Brioude. Puis pour le Vendredi saint, l'Aquitaine, Pébrac, Clermont, Aurillac, Saint-Chaffre et Brioude ont la même suite, alors que Le Puy change la fin (7/9) et que Cluny s'individualise principalement sur l'ordre. Le Samedi, Brioude, Clermont, Aurillac, Pébrac, et l'Aquitaine sont identiques alors que Le Puy rejette le répons *O vos omnes* en 25^e position pour le *Recessit pastor*. Saint-Chaffre, Le Puy, et Cluny optent ensuite pour une dernière hymne différente du fond aquitain. Pour Pâques, les répons sont identiques au Puy, à Clermont et à Brioude mais Le Puy en ajoute deux. Il en résulte, sur le graphique que nous présentons⁴⁷⁸, que du point de vue des répons Brioude partage un plus grand fond commun avec Clermont qu'avec Le Puy, mais comme nous l'avons dit, les antiennes utilisées sont plutôt proches de celles du Puy. D'une manière surprenante, l'équilibre est parfait entre le compte des antiennes et des répons : le bréviaire de Brioude partage un total de pièces égal entre Clermont et le Puy, et il arrive à 83 pièces partagées avec Pébrac.

Finalement, après une analyse des répons et des antiennes, nous pouvons donner les résultats suivants⁴⁷⁹. Les graphiques recourent les antiennes et les répons présentés et partagés entre les manuscrits dans l'ordre et dans le désordre. Il en résulte que pour le jour de la Nativité Brioude s'approche le plus de Clermont (avec 22 pièces communes), alors que Pébrac et Le Puy sont en deuxième ex aequo (19 pièces), mais sans pour autant partager les mêmes pièces. Pour le Jeudi saint Pébrac-Brioude et Clermont ont le même nombre de pièces partagées (23 pièces) alors que Le Puy arrive en second (21 pièces pas toutes dans le même ordre). Pour le Vendredi et le Samedi saints, il en est de même (Le Puy présente plus de

⁴⁷⁷ Raymond Le Roux, « Les Répons du Triduo sacro et de Pâques », *Études Grégoriennes*, 18, 1979, p. 157-176.

⁴⁷⁸ Cf. Volume VII, « Graphique pour les antiennes et les respons communs (hors emplacement) pour les offices du jeudi Saint au dimanche de Pâques », p. 374-375.

⁴⁷⁹ Cf. Volume VII, « Graphique concernant les antiennes et les répons », p. 376 et ss.

proximité avec 22 pièces). Mais contre toute attente, pour le dimanche de Pâques, Brioude s'aligne sur les pièces choisies au Puy : Brioude partage avec Pébrac 14 pièces ; avec Le Puy 11 pièces dont 5 antiennes dans le désordre et avec Clermont 7 pièces seulement. Ce sondage opéré pour Noël et la Semaine sainte montre encore que Brioude, qui adopte un fond aquitain plus large que Le Puy, n'en rejette pour autant pas les particularités du Puy, tant sur le fond que sur la forme. D'ailleurs la statistique seule ne permet pas de se rendre compte des aménagements opérés par Brioude. En effet, certaines antiennes alléluïatiques proches de celles utilisées au Puy ont été remaniées pour Brioude. Finalement la statique sur les répons partagés (dans l'ordre et en désordre) pour l'office surérogatoire des défunts montre bien la position de Brioude : proche de Clermont, dans une structure partagée du fond aquitain, elle n'en partage pas moins d'autres pièces spécifiquement utilisées au Puy⁴⁸⁰.

*b) Les groupes révélés par la recherche des listes-types pour les dimanches de Carême :
positionnement des deux cathédrales*

Pour le premier dimanche de Carême, dom Hesbert tire une liste sélectionnée comme précédemment, de 250 manuscrits⁴⁸¹. Sur ces 250 manuscrits, 222 donnent le formulaire de ce premier dimanche. Dans ses 222 manuscrits on compte Le Puy (374), Clermont (054 et 062)⁴⁸² ou encore, Gap (459), Oloron (414), Dax (542) mais aussi Limoges (388), Toulouse (402), Séville (050)⁴⁸³ et Vich (060)⁴⁸⁴. Pour le deuxième dimanche de Carême, 222 manuscrits (les mêmes) adoptent le formulaire de ce dimanche. Pourtant, il est à exclure Clermont et Le Puy de la liste la plus fidèle à l'Archétype. Il en est de même pour les dimanches suivants. Il semble que les blocs germaniques et latins se confirment par la suite des répons des dimanches de Carême.

L'analyse porte d'abord sur les versets et les répons des dimanches de Carême. Pour le premier dimanche de Carême le grand ensemble germanique est attesté par 110 témoins (sur 220 manuscrits possédant ce formulaire sur les 250 manuscrits pris en compte)⁴⁸⁵. Cette liste germanique déborde cependant sur une partie de la France du Nord-Est allant même jusqu'à Nevers (446)⁴⁸⁶. Le type latin est représenté par une liste de 25 témoins (sur les 220 exploités)⁴⁸⁷. Il s'agit de Arles (026, 041), romain (023),

⁴⁸⁰ Cf. Volume VII, « Graphique concernant les répons de l'office surérogatoire des défunts », p. 378.

⁴⁸¹ Il s'agit de 170 manuscrits déjà utilisés et des 80 nouveaux. Pébrac (198) ne figure plus dans son étude désormais, ni Carinola (352), ni Clermont (197), ni Vich (582), ni Barcelone (585), ni Huesca (259).

⁴⁸² Paris, BnF, ms. lat. 116, *Bréviaires de Clermont*, XV^e siècle (054) ; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1262, (062).

⁴⁸³ Paris, BnF, ms. lat. 13234, *Bréviaire de Séville*, XV^e siècle.

⁴⁸⁴ Paris, BnF, nouv. acq. lat. 903, *Bréviaire de Vich*, XIV^e siècle.

⁴⁸⁵ La liste germanique pour le premier dimanche de Carême est la suivante :

1) R. *Ecce nunc tempus* - V. *In omnibus* ; 2) R. *Paradisi portas* - V. *Ecce nunc tempus* ; 3) R. *Emendemus* - V. *Peccavimus* ; 4) R. *In jejunio* - V. *inter vestibulum* ; 5) R. *In omnibus* - V. *Ecce nunc tempus* ; 6) R. *Abscondite* - V. *Honora* ; 7) R. *Tribularer* - V. *Et petrum* ; 8) R. *Angelis suis* - V. *Super aspidem* ; 9) R. *Ductus est* - V. *Et cum jejunasset*

⁴⁸⁶ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 268.

⁴⁸⁷ Les versets divergents de la liste germanique sont les suivants:

2) R. *Paradisi portas* - V. *In omnibus* ; 3) R. *Emendemus* - V. *adjuva* ; 6) R. *Abscondite* - V. *Date*

Séville (050, 397), Cambrai (053), Clermont (054, 062), Bordeaux (055), Vich (060), Embrun (365), Valence en France (366), Le Puy (374), romano-franciscain (391), Toulouse (402, 542), Carcassonne (403), Oloron (414), Vaison (415), Gironne (418), Viviers (443), Gap (459), (481), Liddes (?) (518), Artois (578). À part deux manuscrits du Nord, tous sont méridionaux, dont quatre espagnols. Brioude suit l'assemblage proposé par les listes latines⁴⁸⁸. Brioude partage avec Clermont 15 pièces (répons et versets) dans l'ordre et 12 pièces avec le Puy dans l'ordre plus trois pièces dans le désordre.

Pour le deuxième dimanche de Carême, un groupe de 75 manuscrits forme l'ensemble germanique augmente de quelques manuscrits de la France du Nord⁴⁸⁹. À côté de celui-ci, quatre groupes coexistent. Le groupe le plus éloigné de la tradition germanique⁴⁹⁰ est le quatrième. Ce groupe loge justement les manuscrits qui nous intéressent⁴⁹¹ : Arles (026), Poitiers (038), Lerida (047), Clermont (054, 062), Bordeaux (055), Vich (060), Carpentras (075), Vienne (076), Bénévent (137), Florence (240), Embrun (365), Le Puy (374), romain (391), Séville (397), Orléans (398), Carcassonne (403), Saintes (434), Saint-Bernard de Romans (441), Viviers (443), Gap (459), Liddes (518), Dax (542). On y place également Brioude sans surprise.

Pour le troisième dimanche de Carême, 69 témoins forment le groupe germanique⁴⁹² proche de l'Archétype. Là encore trois autres groupes sont repérables à côté de cette liste germanique⁴⁹³. Le second groupe retient notre attention puisqu'il regroupe certains de nos manuscrits. On compte 11 témoins dans ce groupe formé par des manuscrits du Midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie. En fait la tradition latine est coupée ici en deux groupes. L'un basé autour de Vienne et Dax⁴⁹⁴, l'autre plutôt tourné vers l'Espagne : Arles (026), Lérida (047), Séville (050, 397), Clermont (054, 062), Bordeaux (055), Vich (060), Saint-Loup de Troyes (070), Carpentras (075), Florence (240)⁴⁹⁵.

Enfin, pour le quatrième dimanche de Carême, 49 témoins forment encore la liste majoritaire du groupe germanique si bien soudé⁴⁹⁶. Trois autres groupes apparaissent. Seul le troisième de ces groupes est

⁴⁸⁸ Attention, dans ces paragraphes concernant le carême et le sanctoral, les listes de dom Hesbert proposent des couples de répons qui n'ont rien à voir avec l'ordre de leur utilisation.

⁴⁸⁹ Cf. Hesbert, CAO, volume VI, p. 270.

⁴⁹⁰ La liste germanique pour ce deuxième dimanche de Carême :

2) R. *Tolla arma - V. Cumque venatu* ; 2) R. *Ecce odor - V. qui maledixerit* ; 3) R. *Det tibi - V. Et incurventur* ; 4) R. *Dum exiret - V. Vere Dominus* ; 5) R. *Si Dominus V. Vere dominus* ; 6) R. *Erit mihi - V. Si Dominus* ; 7) R. *Oravit Jacob - V. Deus in cuius* ; 8) R. *Dixit angelus - V. Benedicens* ; 9) R. *Vidi Dominum - V. Et dixit*

⁴⁹¹ La liste latine propose les divergences suivantes :

2) *V. Deus autem* ; 5) *V. Surgens* ; 6) *V. Si reversus* ; 8) *V. Cumque*

⁴⁹² La liste germanique des versets du troisième dimanche de Carême est la suivante:

1) *Videntes - V. Cumque* ; 2) *Dixit judas - V. Cumque* ; 3) *videns Jacob - V. Vide si tunica* ; 4) *Joseph dum - V. Divertit* ; 5) *memento mei - V. tres enim* ; 6) *tollite hinc - V. Tollite* ; 7) *Iste est - V. Attolens* ; 8) *Dixit Ruben - V. Merito* ; 9) *Salus nostra - V. Vivat* ; 10) *Merito - V. Dixit Ruben* ; 11) *Dixit Joseph - V. Biennium* ; 12) *Nuntiaverunt - V. Cumque*.

⁴⁹³ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 272.

⁴⁹⁴ Vienne (076, 445), Provins (085), Florence (240), Saintes (434), Saint-Barnard de Romans (441), Sens (447), Liddes (518), dax (542).

⁴⁹⁵ Les versets divergents avec l'Archétype pour ce troisième dimanche de carême sont les suivants:

2) *dixit Judas - V. Quid enim* ; 4) *Joseph dum intraret - V. Humiliaverunt* ; 9) *salus nostra - V. Venerunt*.

⁴⁹⁶ La liste des versets pour ce quatrième dimanche de Carême est la suivante:

attaché à la tradition latine, car les deux autres se rattachent à la liste germanique. Ce groupe le voici : Arles (026), Clermont (054, 062), Bordeaux (055), Florence (240), Dax (542)⁴⁹⁷. Le Puy avait dû être oublié dans l'étude de Hesbert car, après vérification nous notons que Brioude, Le Puy et Clermont optent pour les mêmes suites pour ce jour.

La fête de sainte Agnès (21 janvier) vient confirmer encore le groupe méridional auquel se rattachent Le Puy et Clermont⁴⁹⁸. L'étude des répons est parlante. Si une majorité de 108 manuscrits forment la liste germanique proche de l'Archétype, une liste plus petite de 12 témoins vient affirmer une particularité méridionale. La liste des répons pour le groupe des témoins proches de l'Archétype⁴⁹⁹ diverge en effet de celle du groupe méridional. Les 12 témoins de la liste méridionale sont Saintes (434), Bourges (408), Clermont (054 - 055), Le Puy (374), Liddes (518), Vaison (415), Viviers (443, 445), Gap (459) mais aussi Sainte-Geneviève (070), Soissons (409) et aussi un manuscrit artésien (578)⁵⁰⁰. On trouve aussi deux autres listes formant deux groupes de deux traditions ajoutées pour cette fête. Il s'agit d'un groupe de 11 témoins représentant plutôt la France autour de l'Île-de-France⁵⁰¹, et d'une deuxième liste au Sud-Est de la France ayant une tradition encore différente⁵⁰².

Pour cette fête, l'étude des versets révèle encore un groupe germanique majoritaire regroupant 60 manuscrits⁵⁰³. Quatre autres groupes se forment à côté de celui-ci. Trois de ces derniers adoptent des divergences plutôt proches de la liste germanique et géographiquement concentrée au Nord de la France, tandis que le quatrième groupe est composé de manuscrits méridionaux. Cette liste latine est radicalement différente de la liste germanique. L'intégralité des versets y est différent⁵⁰⁴. Ce groupe est formé par les manuscrits suivants : Clermont (054, 062), Le Puy (374), Viviers (443), Vaison (415), Liddes (518), Carpentras (075), Arles (026, 033, 041), Aix (032, 039), gap (459), Digne (043), mais aussi pour le Sud-

1) *Locutus sum - V. Videns* ; 2) *stetit Moyses V. Dominus Deus* ; 3) *Cantemus - V. Currus* ; 4) *In mari - V. Illuxerunt* ; 5) *ecce mitto - V. Israel* ; 6) *Qui persequebantur - V. exclamaverunt* ; 7) *Moses famulus - V. Ascendit* ; 8) *splendida - V. Descendit* ; 9) *Audi Israel - V. Israel* ; 10) *Attendite - V. Aperiam* ; 11) *Vos qui transituri - V. Cumque* ; 12) *Sicut fui - V. Quoniam* ; 13) *Popule meus - V. Adduxi vos* ; 14) *Adduxi vos - V. Popule meus*.

⁴⁹⁷ La liste des versets divergents de l'archétype pour cette liste latine est la suivante :

1) *V. Clamor* ; 3) *V. Dominus quasi* ; 4) *V. transtulisti* ; 6) *Deduxisti* ; 8) *Cumque* ; 9) *Observa* ; 12) *Quoniam* ; 13) *Non sunt* ; 14) *Ego eduxi*.

⁴⁹⁸ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 255 - 256.

⁴⁹⁹ La liste de répons correspondante est la suivante : 1) *Diem festum*, 2) *Dextram meam*, 3) *Amo Christum*, 4) *omnipotens*, 5) *ipsi sum*, 6) *induit me*, 7) *jam corpus*, 8) *Pulchra facie*, 9) *mal et lac*

⁵⁰⁰ La liste de répons correspondante est la suivante : 1) *Diem festum*, 2) *pulchra facie*, 3) *Dextram meam*, 4) *induit me*, 5) *Amo christum*, 6) *Mel et lac*, 7) *Jam corpus*, 8) *Ipsi sum*, 9) *omnipotens*

⁵⁰¹ Beauvais (071, 426, 451), Meaux (035, 044, 425), Reims (436), Auxerre (036), Châlon-sur-Saône (235) et (090).

⁵⁰² Arles (026, 033, 039, 041), Aix (032), Carpentras (075), Digne (043), mais aussi, Oloron (414), Dax (542), Cambrai (053)

⁵⁰³ La liste germanique des versets du quatrième dimanche de Carême est la suivante:

1) R. *Diem festum - V. ingressa* ; 2) *Dextram meam - V. induit me* ; 3) *Amo Christum - V. Mel et lac* ; 4) R. *omnipotens - V. ingressa* ; 5) R. *Ipsi sum - V. Propter* ; 6) R. *Induit me - V. V. Induit me* ; 7) *Jam corpus - V. Ipsi sum* ; 8) *Pulchra facie - V. Specie tua* ; 9) *Mel et lac - V. Cujus*.

⁵⁰⁴ La liste latine des versets latins pour le quatrième dimanche de Carême est la suivante:

1) *Infantia* ; 2) *Posuit* ; 3) *Annulo* ; 4) *Te confiteor* ; 5) *Dextram* ; 6) *Tradidit* ; 7) *induit* ; 8) *Diffusa* ; 9) *Ostendit*.

Ouest, Saintes (434), Dax (542) et Oloron (414), ajouté de Valence en Espagne(366), et Saint-Loup de Troyes (070), et un témoin artésien (578).

Enfin l'analyse de dom Hesbert à propos de l'office de saint Jean-Baptiste (24 juin), saint Laurent (20 août) et sainte Cécile (22 novembre) révèle encore les mêmes schémas. À côté de la liste de l'Archétype germanique on trouve pour la fête de Jean-Baptiste cinq groupes dont un seul est latin. Ce groupe héberge entre autres, Clermont (054, 062), Le Puy (374), Toulouse (074), Bourges (408) et Séville (397)⁵⁰⁵. Pour la fête de Laurent, s'opposent seulement deux blocs : le latin et le germanique. Dans le groupe latin, Clermont, Le Puy, Toulouse, Oloron, Gap, Dax sont présents⁵⁰⁶. Enfin pour la fête de Cécile, cinq groupes différents de l'archétype sont attestés. Encore une fois le dernier groupe représente la tradition latine. Il se compose entre autres des témoins de Clermont, Le Puy, Gap, Toulouse, Vich, Oloron et Bordeaux⁵⁰⁷.

c) Et l'office de saint Julien ?

Nous nous appuyons ici essentiellement sur l'analyse excellente de Michel Huglo. Mais nous étant aperçu que son analyse négligeait un témoin important, le bréviaire de 1425, et n'incorporait pas non plus le bréviaire du Puy, nous avons décidé de les comparer tous. Comme tous les offices du sanctoral grégorien, l'office de Julien comprend des lectures tirées de l'histoire de son martyr. Elles sont tirées de la *Passio sancti Juliani* de Grégoire de Tours par ailleurs éditées par les *Acta sanctorum mensis Augusti* (BHL 4542). Les comparaisons des pièces pour cet office montrent que Clermont n'avait rien à envier à l'office de Brioude. L'office brivadois était de ce fait extrêmement bien fournis. En effet, dès les premières vêpres Clermont propose différentes hymnes tandis que Brioude en adopte qu'une seule. Le Puy n'a pas beaucoup valorisé cette fête et les choix réalisés à Brioude collent plus franchement avec ceux de Clermont⁵⁰⁸. Il nous faut tout de même souligner que le témoin utilisé par Michel Huglo, c'est-à-dire le bréviaire de 1518, est un bien mauvais témoin qui, semblant s'apparenter au bréviaire de Clermont, avait visiblement trop anéanti la tradition brivadoise révélée tant dans le bréviaire de 1425 que dans celui de 1654. On en viendrait à douter de sa destination. On aura remarqué la différence d'agencement des pièces entre l'office de Julien de 1425 et celui de ce bréviaire de 1518 décidément bien trop clermontois...

d) Conclusion sur la nature de la liturgie brivadoise

Parfois les influences canoniales concernant la liturgie sont repérables⁵⁰⁹ : preuve que les communautés canoniales ont également produit des pièces liturgiques. Par exemple la communauté canoniale de Marbach en Alsace subit l'influence de Saint-Ruf. Mais l'office est proche de celui de

⁵⁰⁵ Hesbert, CAO, Volume VI, p. 277.

⁵⁰⁶ *Idem*, p. 278.

⁵⁰⁷ *Idem*, p. 280.

⁵⁰⁸ Sur la réalité des pièces liturgiques qui ont été utilisées on se reportera à l'article de M. Huglo.

⁵⁰⁹ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire, op. cit.*, p. 142.

Strasbourg d'où vient le fondateur. Aussi depuis Marbach cette influence s'étendit à diverses fondations canoniales des diocèses de Bâle et de Constance : « une étude d'ensemble sur les influences canoniales dans l'Office mériterait d'être faite »⁵¹⁰. Pour l'Office de Brioude, il serait trop présomptueux d'affirmer qu'il fut strictement issu d'une seule église. Le chapitre de Brioude était assez développé et bien installé pour avoir recréé un bréviaire de toutes pièces. La liturgie de Brioude sort de la branche aquitaine (on a remarqué la proximité avec Dax par exemple) mais dans cette branche elle n'a pas toujours adopté les particularités clermontoises s'éloignant justement, elles-mêmes, des particularités aquitaines. De sorte qu'il est désormais possible d'affirmer que la liturgie brivadoise s'est forgée dans le cadre du bréviaire clermontois, en adoptant le fond aquitain et en rejetant certaines spécificités de la cathédrale pour choisir plus particulièrement (pour certains offices) des pièces liturgiques directement inspirées ou copiées sur celles de la cathédrale du Puy, si typique dans sa tradition. Dans la structure mère du diocèse, le chapitre de Brioude a garni plusieurs offices de pièces ponotes et brivadoises. Le chapitre de Brioude avait inventé des hymnes particulières, et même des antiennes ou des répons qu'on ne trouve pas ailleurs. Les familles de Polignac et de Mercœur, issues du Velay, ont pu jouer un certain rôle dans l'adoption des particularités liturgiques issues des stalles du Puy. Ce n'est que par la suite que le repliement du chapitre de Brioude sur lui-même a joué en faveur d'une liturgie plus réticente aux avancées du Nord qu'aura accepté Clermont. Plus tard, l'adaptation au bréviaire romain avait encore été timide, comme a pu le montrer Thomas d'Hours.

⁵¹⁰ *Idem*, p. 143.

Troisième partie
Ornamenta et imagines

Chapitre I. Une esthétique brivadoise ?

I. Géographie architecturale

A. L'originalité du parti architectural

Introduction : assortiment savant

Le plan que nous avons choisi pour cette première analyse est simple mais opérant, c'est d'ailleurs souvent le parti pris pour ce genre de composition¹. Malgré la mésestime de certains auteurs anciens à l'égard de Saint-Julien de Brioude, qui ne répond pas à l'esthétique du *roman auvergnat*, M. E. Lefèvre-Pontalis en 1904, avait fait figure de précurseur en réfutant « une opinion très répandue qui rattache Saint-Julien de Brioude à l'école auvergnate »². La notion d'école a déjà été plusieurs fois débattue et s'il existe bien des concepts architecturaux diocésains, on ne peut décidément pas rattacher sans nuance Saint-Julien de Brioude à l'idéal « auvergnat » de l'édifice d'exception.

Rappelons que l'Auvergne (médiévale) peut être considérée comme une *marche* de l'Aquitaine et des pays d'Empire. Elle était située en *marge* des pays septentrionaux et méridionaux³. La collégiale de Saint-Julien de Brioude établie dans la partie sud-est du diocèse était proche des pays du Velay, du Lyonnais et du Forez qui formaient une zone de transition entre le grand diocèse de Clermont et les régions relevant plus exactement de l'Empire. Le diocèse clermontois, composé de zones à fractures internes, avait été à même de proposer de multiples réseaux d'influences⁴. Christian Lauranson-Rosaz ou Élisabeth Magnou-Northier ont déjà reconnu la « *méridionalité* » de l'Auvergne⁵. Michel Rouche a particulièrement bien souligné son intégration à l'Aquitaine.

L'architecture de Brioude se démarque des configurations monumentales adoptées par l'évêque de Clermont. Elle intègre des formules stylistiques et architecturales issues de la grande Aquitaine et des espaces Plantagenêts. L'esthétique de la collégiale brivadoise adopte pareillement les formules architectoniques des pays d'Empire qui découlent des productions artistiques carolingiennes et ottoniennes⁶. Les formes architecturales issues de l'Empire sont particulièrement attestées pour les zones orientales du diocèse de Clermont, du Velay et du Vivarais. Le Brivadois constituait irrémédiablement une *marche* de l'Auvergne et du Velay⁷. L'évidente référence de l'architecture de Saint-Julien de Brioude aux stylistiques carolingiennes s'explique par la forte prégnance du pouvoir carolingien dans cette zone. En

¹ *Per exempli gratia* C. Marino Malone, *Saint-Bénigne et sa rotonde. Archéologie d'une église bourguignonne de l'an mil*, Éditions universitaires de Dijon, 2008.

² E. Lefèvre-Pontalis, *Les dates de Saint-Julien de Brioude*, H. Delesques, 1905, p. 553.

³ B. Phalip, « Marges et marches médiévales », *Revue Siècle*, n°15, Clermont-Ferrand, 2002, p. 3.

⁴ *Iem*, p. 4.

⁵ La méridionalité a été très bousculée par les relations est/ouest. Cf. Jean-Luc Fray et Bruno Phalip dans B. Phalip (dir.), *Marges et « marches » médiévales*, *Revue Siècles*, 15, Clermont-Ferrand, 2002.

⁶ B. Phalip, « Une Auvergne médiévale partagée », *Revue Siècle*, n°15, Clermont-Ferrand, 2002, p. 14.

⁷ L. Bréhier, « L'art roman dans la région de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1946-1950, p. 8.

effet, les grandes concentrations des terres fiscales étaient situées dans le Val d'Allier. C'est également cette zone qui gardait les plus anciens témoignages de la christianisation. C'est encore là que la réforme carolingienne avait été la plus vigoureuse, entre la fin du IX^e siècle et le début du XI^e siècle⁸. La voie Régordane, qui traversait justement la cité de Brioude, déterminait pareillement cette zone contrôlée par les agents de la politique carolingienne⁹. Par sa position géographique, Brioude se plaçait de ce fait naturellement au centre de multiples formes stylistiques : il aurait pu en résulter un néant créatif, mais la puissance du chapitre de Brioude a triomphé de cette situation. Éloigné des centralités et des pôles attractifs, le chapitre de Brioude avait constitué, grâce à son succès, un centre de second ordre. Assurément façonnée par le talent des chanoines, la liturgie de Brioude était ingénieuse. Il est plus difficile de connaître l'impact des chanoines dans les choix esthétiques et artistiques de leurs églises. Le chapitre avait su choisir délibérément des projets. Les chanoines apportaient avec eux des habitudes culturelles et des goûts propres à leur caste et à leur origine géographique. Les projets étaient soumis à la décision collégiale de la communauté, mais tous les membres de la compagnie n'avaient pas voix au chapitre. Jouissant de sa force et de sa renommée, mais débarrassée des obligations du rang d'une cathédrale que le chapitre refusa, la compagnie avait eu sûrement la maîtrise de son identité¹⁰.

Bruno Phalip l'a indiqué, les deux rives de l'Allier s'opposaient : l'une située près de l'Allier adoptait les cadres artistiques issus de la réforme carolingienne et l'autre plus montagnarde restait liée aux arts gallo-romains et mérovingiens¹¹. La compagnie de Brioude avait été perméable aux deux courants. L'architecture épiscopale se caractérisait par l'utilisation de voûtes contreboutées par des bas-côtés surmontés de tribunes, tout en coïncidant avec la zone des chevets à déambulatoires. Les édifices du sud du diocèse admettaient un éclairage direct de la nef sans tribune et des voûtes appareillées¹². La collégiale de Brioude semblait découler du mariage de ces deux solutions monumentales qui pour avoir été connues, devaient sans nul doute être décryptées par les créateurs du projet brivadois. Louis Bréhier l'a bien remarqué : ces monuments d'exceptions ont été réalisés principalement par des compagnies richement dotées qui concentraient également pouvoirs et savoirs¹³.

L'architecture du XII^e siècle, demeure en Auvergne emprunte de solutions anciennes. Les nouveaux types de chevets définis au début de l'art roman n'ont pas été remis en question par les architectes de la fin du XI^e siècle. La diffusion de la pile composée (véritable invention romane) avait pourtant été engagée dans le dernier tiers du XI^e siècle¹⁴. Les églises du diocèse de Clermont et du Velay pourraient illustrer une certaine fidélité à la voûte en berceau plein cintre qui n'aurait peut-être pas uniquement une explication

⁸ C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle : la fin du monde antique ?*, Les Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy, 1987, p. 231.

⁹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, vol. 1, p. 11.

¹⁰ Dans quelle mesure la maîtrise-t-elle ?

¹¹ *Idem*, p. 11-12.

¹² *Ibidem*.

¹³ L. Bréhier, « Les origines de l'architecture romane en Auvergne. L'œuvre des chapitres et des monastères », *Revue Mabillon*, 1923, p. 8-25.

¹⁴ Cf. É. Vergnolle, « Le paysage artistique de la France à la fin du XI^e siècle », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection de l'école française de Rome, 1997, p. 167-177, ici 169.

esthétique conservatrice. L'utilisation liturgique des lieux était peut-être également traditionaliste. Le monde aquitain conditionnait les créations de ces deux diocèses. La thèse de David Morel est venue apporter plusieurs points d'éclairages à propos des techniques de construction en Auvergne et relève sur de multiples points des habitudes issues de l'Aquitaine¹⁵. Elle divulgue en particulier la perméabilité des chantiers des zones des Monts Dore aux solutions de l'Aquitaine. La Haute-Auvergne et les *marges* occidentales semblent avoir été plus particulièrement tournées vers ce terroir¹⁶, mais pas uniquement, puisque la technique du layage alterné, utilisé dans les édifices de la Limagne se trouve également être hérité de l'Aquitaine¹⁷. Le choix historiciste des maîtres d'œuvres qui ont façonné les églises de prestige d'Auvergne est assurément plus complexe à expliquer que par un simple repliement sur soi. Bruno Phalip avait, quant à lui, insisté sur les choix politiques de cette architecture auvergnate. Il a révélé la dualité entre une architecture savante cristallisée sur les aspirations des classes dirigeantes, et les créations non-savantes réalisées dans les zones montagnardes qui dessinaient différentes interdépendances.

Les modèles « antérieurs » décrits par Éliane Vergnolle étaient-ils si peu novateurs¹⁸ ? La réinterprétation des formes *romanes* de la seconde moitié du XI^e siècle n'était pas insensible à certaines novations. Retrouvée dans l'expansion de l'art *gothique*, cette sagesse des formes était finalement spécialement abondante dans les zones les plus montagnardes. Des novations domptées, déjà décrites par Anne Courtillé¹⁹, ont été encore soulignées par Bruno Phalip, qui inscrit volontiers ces avancées dans la réticence des zones méridionales pour les nouveautés venues du Nord²⁰ ou des grands pôles de créations. Les « maîtres auvergnats »²¹ ont-ils été effectivement auvergnats ? Les ateliers qui ont œuvrés en Auvergne répondaient-ils à des commandes spécifiques ? Éminemment concentrés sur les vestiges romains et leurs réinterprétations des formules carolingiennes, les maîtres ont aimé puiser dans l'architecture antique pour élever à nouveau des bases attiques, des chapiteaux végétalisés et des figures gallo-romaines réinterprétées²². La préfiguration de certaines solutions retenues par les architectes auvergnats ou leurs commanditaires se trouve similairement dans les édifices de Saint-Etienne de Nevers, de Saint-Léger d'Ébreuil et de la cathédrale du diocèse dont on ne connaît pas véritablement les formes.

En plan, l'architecte de Brioude n'a pas choisi de valoriser le tombeau de saint Julien par un transept large comme on peut le voir à Toulouse ou à Saint-Jacques de Compostelle. Le transept de Brioude se développe plutôt en hauteur. Le manque de place aurait-il pu justifier ce parti minimaliste ?

¹⁵ D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central [...], op. cit.*, p. 367, 372, 377, 395, 397, 404, 406, 410,

¹⁶ *Idem*, p. 425. La notion de terroir est discutable.

¹⁷ *Idem*, p. 458. Il décrit l'air du layage alterné concernant le diocèse de Conques mais aussi de Limoges.

¹⁸ É. Vergnolle, *L'art roman en France*, Éditions Flammarion, 2005, p. 197.

¹⁹ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques. I. Les débuts*, Éditions Créer, 1983.

²⁰ B. Phalip, « La part d'ombre des gothiques. Des espaces Plantagenets aux affirmations du bas Moyen Âge », *Colloque lumière Lyon. De verre et de pierres. L'architecture religieuse médiévale*, 6-8 décembre 2011, à paraître.

²¹ É. Vergnolle, *L'art roman en France, op. cit.*, p. 197.

²² *Idem*, p. 197 ; J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « "Iter" et "locus". Lieu rituel et agencement du décor sculpté dans les églises romanes d'Auvergne », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 12 juin 2012, consulté le 02 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1806>.

L'inutilité du transept développé est forcément due à une certaine prédilection des chanoines pour les espaces privilégiés établis en hauteur. L'espace de déambulation du fidèle-pèlerin s'en trouvait être plus rétréci de sorte que même la nef – qui lui avait manifestement été dédiée en partie – était circonscrite aux deux premières travées. Deux pôles avaient été privilégiés : l'un à l'est et l'autre à l'ouest. À l'est, comme dans les édifices de l'Empire, c'est le massif occidental qui reçut une réflexion austère qui en plan ne laisse pas beaucoup de place à la circulation des foules. L'importante muralité était propice à l'aménagement des autels secondaires. De l'autre côté, le chevet développait un hémisphère faisant rayonner les autels autour de la tombe de Julien qui, en plan, se trouvait être enveloppé dans le chœur canonial. Les portes offraient des axes nord-sud dans le transept et le « faux-transept » formés par les porches : deux fois la situation se répétait. Au sud la porte ouvrait sur la ville tandis qu'au nord elle était placée en rapport avec les bâtiments du cloître. L'accès était sûrement réservé aux foules, essentiellement au sud, tandis que les portes septentrionales étaient affectées aux cérémonies canoniales. Souvent en Auvergne, la porte méridionale était utilisée comme porte principale. L'accès à la chapelle martyriale ne devait pas être possible pour tous. L'unique entrée septentrionale de cette dernière interdisait toute circulation giratoire : le circuit était limité au déambulatoire qui contournait le sanctuaire grillagé.

Le modèle français, l'exemple germanique et l'inspiration de l'antiquité gallo-romaine pourraient former le trio idéal dans lequel les artisans qui œuvraient à Brioude ont puisé : « L'Aquitaine, puis les espaces Plantagenêts, la Septimanie, ou les pays d'Empire, dev[raient] être ainsi considérés comme autant de relations possibles, au moins équivalentes à celles prévalant avec les pays capétiens, qui ne se[raient] nullement les seuls interlocuteurs et vecteurs de changement »²³. La collégiale du XII^e siècle était le troisième édifice bâti sur le tombeau de Julien : la basilique de Victorius et la basilique carolingienne formaient donc un *substratum* ornemental ayant sans doute influencé le maître d'œuvre. À l'image des grands chantiers de la Grande Limagne et du Val d'Allier, Saint-Julien de Brioude est imprégnée par le vocabulaire ornemental et architectural antique : « tous les témoins disponibles du haut Moyen-Âge nous paraissent avoir durablement conditionné les productions artistiques, tout en offrant des repères rarement oubliés et des cadres respectés »²⁴. La romanité reléguée par le système carolingien imprégnait le monde féodal. Ce souci se perçoit spécialement dans la première phase du chantier brivadois. Cette phase comprend l'édification du massif occidental et des quatre premières travées. La cinquième travée et le transept avaient été exécutés dans un style plus transitoire. Deux architectures *romanes* s'affrontent donc à Brioude : l'une campée sur les principes de l'héritage carolingien et ottonien (retrouvées à travers les cadres de l'Empire) et l'autre ouverte aux solutions capétiennes.

L'ambiance liturgique des pays d'Auvergne saurait-elle justifier ces particularités architecturales ? Christian Lauranson-Rosaz a rappelé la complémentarité et la force de la liturgie attachées aux reliques et donc aux saints pour les églises d'Auvergne : les bustes reliquaires ou les statues-reliquaires ont joué un

²³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 6.

²⁴ *Idem*, p. 46.

rôle important dans la planification des espaces liturgiques bien avant la période *romane*²⁵. Les liturgies stationnelles imitant le rituel papal sont attestées très tôt en Auvergne pour les évêques devant circuler d'une église à l'autre. Grégoire de Tours en a parlé notamment pour l'Ascension ou pour la procession qui relayait Clermont à Brioude²⁶. Les liturgies des églises étaient d'autant plus diverses qu'elles devaient épouser des lieux et des communautés²⁷. Le père Pierre-Marie Gy rappelait qu'il n'y avait pas de farouche opposition entre la mentalité du clergé et la population – y compris des plus grands théologiens – en matière d'approche de la foi²⁸. On comprendra ainsi que les espaces cloisonnés étaient respectés et strictement attachés à des groupes. C'est bien de cela dont il s'agit à travers la spécialité de certains prêtres pour la célébration des messes privées. Ces messes qui sont d'abord apparues dans les monastères, s'inscrivaient dans un mouvement de spécialisation des fonctions dans la société médiévale²⁹. La messe privée était une adjonction à la liturgie du jour qui dès le IX^e siècle allait se généraliser et prospérer. Entre le X^e et le XI^e siècle, ces messes étaient passées du milieu monastique aux milieux séculiers. On peut également souligner la volonté de traduire dans les monastères du haut Moyen Âge, la liturgie stationnelle de Rome. Comme cette pratique constituait à unifier l'espace urbain de Rome par la liturgie, la célébration de la messe se déroulait en alternance dans l'une ou l'autre des paroisses à dessein. Ce modèle de liturgie stationnelle romaine eut tout d'abord une grande influence sur l'espace liturgique épiscopal des cités de la Gaule du VIII^e siècle. Puis cette habitude fut reproduite à l'intérieur des édifices monastiques eux-mêmes. Les églises épiscopales d'Occident se composaient de plusieurs édifices qui servaient de station durant le *triduum* et la semaine pascale³⁰. Les autels faisaient ainsi figure de station où les reliques qu'ils contenaient pouvaient correspondre aux titulatures des églises paroissiales romaines³¹. Ces autels secondaires étaient également le lieu de la célébration solitaire des messes votives destinées à satisfaire un tarif pénitentiel infligé à un laïc. La prise en charge par les moines de la spiritualité des laïcs fut croissante dès le IX^e siècle. Les professionnels de la prière intercédèrent de ce fait pour les fidèles : cela participait au mouvement de spécialisation des fonctions dans la société médiévale. La pratique se généralisa et chaque compagnie put assurer ce service. Le schéma de la cathédrale unique s'était imposé dès l'époque carolingienne en remplacement des complexes cathédraux initiaux davantage pour des raisons matérielles qu'idéologiques. Il avait été besoin de libérer de l'espace pour construire de nouveaux bâtiments affectés aux chapitres cathédraux. L'enclos capitulaire avait été rangé et l'église carolingienne devait offrir un espace assez peu accessible pour les laïcs.

²⁵ C. Lauranson-Rosaz, « Espace ecclésial et liturgie en Auvergne autour de l'an mil à partir du *Libellus de sanctis ecclesiis et monasteriis claromontii* », *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2010, p. 56 et ss.

²⁶ G. de Tour, *Historiae*, (éd. R. Latouche, Paris, 1963-65) ; *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris*, éd. Krush, MGH.SRM 2, Hanovre, 1885, rééd. 1965, p. 112-134, 24, 25, 28.

²⁷ Cf. P. Henriot, A.-M. Legras, *Au cloître et dans le monde. Mélanges offerts à Paulette Lhermite-Leclercq*, Paris, 2000.

²⁸ P.-M. Gy, « La liturgie à l'époque romane », *Cahiers Saint-Michel de Cuxa*, 2003, p. 8.

²⁹ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2000, p. 25 et ss.

³⁰ Cf. C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...]*, *op. cit.*, p. 82-91.

³¹ *Ibidem*.

On ne pouvait célébrer plus d'une messe par jour sur un même autel. C'est ainsi que les autels allaient cloisonner et jalonner les espaces ecclésiaux³². Les autels pouvaient être disposés en hauteur dans des tribunes ou des chapelles supérieures. Autour du rond-point, d'autres autels étaient répartis dans des chapelles aux titulatures privilégiées. Dès le début du XI^e siècle, les héritiers des carolingiens mirent en place deux types de chevet à déambulatoire, avec et sans chapelles rayonnantes. Le premier fut propre à la partie occidentale de la Gaule qui allait devenir capétienne et le second fut lié aux zones d'Empire et des pays septentrionaux³³. L'église *romane* et même l'église *tridentine* (jusqu'à Vatican II) était donc pleinement régie par cette nécessité spatiale : une multitude d'autels était affectée à des chapellenies³⁴ et à des chapelains utilisant des calendriers liturgiques distincts. En effet les messes votives pouvaient occuper des chapelains à des heures simultanées et à des dates réitérées. Notre vision actuelle de l'édifice désertique n'existait pas³⁵. En fait, les carolingiens avaient montré principalement leur intérêt pour les fidèles par l'intermédiaire des paroissiales. L'église cathédrale et les collégiales étaient des vitrines dévolues particulièrement à l'Office divin. La façade était un lieu d'accueil privilégié qui contraignit le clergé et les architectes à rassembler les autels à dans la partie orientale. Les déambulatoires et les autels devaient ainsi couronner les chœurs : « Les autels prenaient place non seulement dans l'église haute, mais également dans la crypte, peut-être même dans les tribunes, suivant les besoins de chaque église »³⁶. Mais ne caricaturons pas une chronologie qui donnerait à la période carolingienne trop d'ampleur : le réaménagement de Saint-Pierre de Rome avec un couloir qui longeait la courbe de l'hémicycle qui articulait les espaces est notable dès 600³⁷. L'adoption du déambulatoire ne s'était pas réalisée d'une manière unifiée.

Un type architectural peut faire échos aux seins de divers chantiers³⁸, il est également possible de relever un accroissement du foisonnement créatif autour des grands centres. Cette dernière possibilité est énoncée par Jean Wirth qui remarque la liberté, et parfois l'exagération, des tendances stylistiques autour des grands centres. Cette zone de transpériphérie venait bouleverser ou nuancer la perception d'une identité stylistique locale absolue³⁹ et pouvait produire d'autres centres : n'était-ce pas le cas à Brioude ? La prise en compte du rôle des acteurs et de la manière dont ils participaient à la reconfiguration d'un milieu

³² A. Erlande-Brandenburg, « L'Église grégorienne », *Hortus Artium medievalium*, vol. 5, 1999, p. 151.

³³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, 49-51.

³⁴ M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XII^e siècles)*, Éditions Beauchesne, Paris, 1996, p. 381. Il existe deux types de chapelains. D'abord les chapelains paroissiaux qui remplacent ou aident le titulaire d'une église et ensuite les chapelains attachés à une chapellenie assurant uniquement le service d'une fondation. Cf. Collectif, *Crise et réformes dans l'Église de la Réforme grégorienne à la préréforme*, Éditions du CTHS, Paris, 1991, p. 99.

³⁵ Cf. A. Erlande-Brandenburg, « L'Église grégorienne », *op. cit.*, p. 146-148.

³⁶ *Idem*, p. 153.

³⁷ Cf. J.-P. Caillet, « Le mythe du renouveau architectural roman », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2000, p. 341-363.

³⁸ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, 12 vol. ; F. Vivier, « L'architecture romane à l'épreuve du choix [...] », *op. cit.*, p. 71-98.

³⁹ J. Wirth, *La datation [...]*, *op. cit.*, p. 131.

artistique permet de nuancer les analyses recherchant les influences artistiques⁴⁰. Pour cela il faut un certain nombre d'indices. Il est en tout cas certain que les membres qui ont composé le chapitre de Brioude ont été déterminants dans les choix culturels réalisés par la compagnie.

1) Un massif occidental « auvergnat⁴¹ » hypertrophié ?

La conversion *more romano* d'un certain nombre de cathédrales ou d'abbatiales carolingiennes, pour se conformer au rite romain, avait sûrement incité à l'imitation des basiliques romaines et de Saint-Pierre de Rome⁴² avec le thème du transept occidental ouvrant sur une contre-abside. Ce thème avait subi de multiples variations⁴³. L'acception *more romano* peut signifier ici, construire à la manière romaine, c'est-à-dire en dur ou même en appareil alterné qui varie des rangées de pierres plus ou moins bien équarries avec des arases de briques. Cette technique fût largement répandue en Occident à la fin de l'Antiquité. Mais l'expression peut valoir également pour une innovation en matière liturgique. Le rapprochement entre Rome et la « nouvelle dynastie carolingienne, après avoir été scellé en 754 à Saint-Denis en présence du pape Etienne II, ira en s'intensifiant sous Charlemagne, notamment au cours des deux dernières décennies du VIII^e siècle qui coïncident avec la fin du pontificat d'Adriener I^{er} et les débuts de celui de Léon III »⁴⁴. Il s'agit bien d'évoquer la liturgie stationnale. Car cette liturgie qui avait été miniaturisée à Saint-Riquier dans des stations réalisées après Matines et après Vêpres à l'intérieur de l'église abbatiale se trouvait également dans la grande procession septiforme du jour de Pâques ou dans les *Cruces VII*, des sept croix-étendards des régions diaconales de Rome où les délégations des communes voisines de Centula rejoignaient la procession majeure du monastère d'Angilbert⁴⁵. Ainsi, au IX^e siècle certaines données de la nouvelle situation liturgique, créée par l'arrivée à la cour d'Aix-la-Chapelle du Sacramentaire grégorien appelé *Hadrianum*, furent complétées et adaptées aux mœurs gallicanes mises en vigueur par Alcuin. De cette période vient la mention *more romano* unie aux modifications importantes dans l'architecture monumentale qui répond aux nouvelles dispositions liturgiques. Il faut savoir qu'en Gaule et en Germanie la recommandation romaine « *stare in orientem* » ne pouvait être réalisée qu'à l'aide d'une abside occidentale. On tendait alors à imiter Saint-Pierre de Rome avec son abside occidentale. On chercha à suivre la lettre

⁴⁰ Projet de recherche en histoire de l'art médiéval – Institut national d'histoire de l'art (INHA, universités de Toulouse et de Liège), *Les Transferts artistiques dans l'Europe gothique (XII^e-XVI^e) : échanges, circulations et perméabilité*, http://www.inha.fr/IMG/pdf/Transferts_artistiques.pdf.

⁴¹ Bien que déformé par la vision régionaliste, le mot « auvergnat » est ici utilisé par rapport à une donnée géographique. On comprendra qu'il s'agit de discuter de la notion de massif occidental dans l'ancien diocèse de Clermont.

⁴² Cf. S. de Blaauw, « En vue de la lumière : un principe oublié dans l'orientation de l'édifice de culte paléochrétien », Paolo Piva (dir.), *Art médiéval. Les voies de l'espace liturgique*, Éditions Picard, 2010, p. 30 ; A.-B. Mérel-Brandenburg, « Aménagements liturgiques au cours de l'Antiquité tardive (IV^e-VII^e siècle) », *La place du chœur*, Éditions Picard, Paris, 2012, p. 33-43.

⁴³ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, thèse dirigée par le professeur Carol Heitz, Université Paris X, 1990, p. 94.

⁴⁴ C. Heitz, « *More romano*. Problèmes d'architecture et liturgie carolingiennes », *Roma e l'eta' carolingia*, Rome, 1976, p. 28.

⁴⁵ *Ibidem*.

des prescriptions liturgiques romaines. Carol Heitz a expliqué comment ce phénomène a pu influencer sur les architectures. On notera ainsi que le cloître de Fulda fut transféré *more romano* du Sud vers l'Ouest dans l'axe même de l'édifice. À Brioude, deux *locus* l'un au Sud et l'autre à l'Ouest pourraient également porter ce nom de « cloître » : s'agirait-il de deux états successifs de sa localisation ? À Fulda on avait changé le programme au cours même de la construction. D'autres grands sanctuaires carolingiens, comme la cathédrale de Cologne, avaient été modifiés dans leur programmation⁴⁶.

L'abbatiale de Fulda, par exemple, avait été construite comme une réplique de Saint-Pierre de Rome. Aussi, la cathédrale de Cologne avait reçu en 818 un transept occidental ouvrant sur une abside dédiée à saint Pierre⁴⁷. Il est fort probable que Saint-Pierre de Rome ait été la première basilique chrétienne qui se soit imposée à l'ensemble de l'Empire, dès le IV^e siècle⁴⁸. Ces structures occidentales s'accompagnaient de sanctuaires situés au fond des bras du transept : on le remarque à Fulda et de part et d'autre de la contre-abside à Cologne. Saint-Trond (XI^e siècle) comportait à dans sa partie occidentale, un transept bas qui ouvrait sur un massif occidental à trois tours abritant une contre-abside située sur le transept. Cette dernière communiquait avec l'étage de la contre-abside. L'église Sainte-Gertrude de Nivelles était composée d'un avant-corps à abside occidentale englobée dans un *westchor-halle*. Le chœur occidental était enserré entre deux porches qui étaient surmontés de tribunes et qui étaient terminées par des absidioles orientées. Le chœur occidental était affecté aux chanoinesses et les porches latéraux étaient dédiés à Samson et à Michel⁴⁹. La cathédrale de Nevers, consacrée en 1031, possédait une contre-abside ouverte sur le transept occidental à absidioles orientées. Seuls les bras de son transept étaient occupés par une tribune. Les chapelles hautes des tribunes étaient dédiées à Michel et Grégoire⁵⁰. Les porches de la cathédrale étaient consacrés à Michel et Barbe. D'ailleurs ces derniers étaient souvent associés à Michel dans le diocèse de Nevers⁵¹. Ces structures complexes découlaient de l'antéglise carolingienne dont elles avaient quelquefois gardé la titulature.

En matière d'absides occidentales, la Germanie semble avoir vite pris une nette avance sur la partie occidentale de l'empire carolingien. Aux XI^e et XII^e siècles les architectes de la Rhénanie et de la Franconie ou même de la Westphalie ont eu à cœur de combiner les formules de l'abside occidentale avec celle du *westwerk*⁵². C'est le cas pour le petit Moûtier d'Essen ou l'abbatiale de Reichenau-Mittelzell. C'est en terres de *Francie*, plutôt du côté du Midi et du Rhône, que la formule de l'édifice occidenté a été proposée. Et puis comment ne pas encore rappeler que Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte de Nevers possédait une abside occidentale, conçue sans doute à la fin de l'époque carolingienne, qui avait également été conservée lors de la reconstruction de l'édifice, après l'incendie de 1029. L'abside occidentale était rattachée

⁴⁶ *Idem*, p. 30.

⁴⁷ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, *op. cit.*, p. 94.

⁴⁸ A. Erlande-Brandenburg, *Qu'est-ce qu'une église ?*, *op. cit.*, p. 35.

⁴⁹ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, *op. cit.*, p. 97-98.

⁵⁰ *Idem*, p. 99.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² C. Heitz, « *More romano*. Problèmes d'architecture et liturgie carolingiennes », *op. cit.*, p. 33.

directement à un transept large et on s'est appliqué par la suite à le réorienter en y ajoutant deux contre-absidioles⁵³. Un tel rééquilibrage montre le changement du parti tant fonctionnel et liturgique qu'architectural et la perte de la force du *more romano*. Ce cas n'est pas isolé puisque l'abbatiale Saint-Pantaléon de Cologne ou même Reichenau-Mittelzell avaient aussi été rééquilibrées. La force de la copie ou de l'adaptation des habitudes venues de Jérusalem et de Rome avait donc concurrencé l'*usus frequentior*⁵⁴. Carol Heitz justifia la coutume d'orienter les édifices par la tradition : « Eh bien, c'est cette orientation-là, la vraie, la littérale, qui aura, en fin de compte prévalu. Au bout d'un certain temps, elle est redevenue la direction essentielle sinon exclusive comme, d'ailleurs, elle s'était imposée à Rome, ainsi que le prouve la radicale réorientation, au temps de l'Empereur Théodose, de Saint-Pierre-hors-les-murs dont le sanctuaire fut primitivement occidenté »⁵⁵. Alain Erlande-Brandenburg souligna cependant la force de l'inversion du célébrant pour la messe et le lia directement à l'exaltation des chevets orientés⁵⁶. Le lien entre les particularités liturgiques et les particularités architecturales parfois mises en lumière pour des cas précis reste à faire pour une étude plus globale. L'idée de « revenir » vers l'Orient, sous les recommandations d'Amalraic, montre le sens de la direction ordinaire de célébrer. La démonstration d'Alain Rauwel s'aligne parfaitement avec celle de Carol Heitz à propos des formes architecturales, lorsqu'il conclut que le *versus populum* en soi n'a pas de sens au Moyen Âge⁵⁷. Nicolas Reveyron a rappelé le rôle de l'autel lors du passage d'une architecture multipolaire carolingienne à une architecture unipolaire dans l'église *romane* possédant des espaces intégrés et réorganisés en fonction de l'autel majeur⁵⁸ : « la nouvelle conception ecclésiologique de l'espace ecclésial répond à la sacralité de l'autel renouvelée dans l'affirmation de la transsubstantiation dans l'Eucharistie »⁵⁹. La place et le rôle de l'autel – dans sa définition architecturale – avaient-ils été repensés pour des projets où l'on souhaitait mettre en exergue la mise en scène de la messe lors de l'élévation⁶⁰ ?

Mais on peut également émettre un parallèle entre le massif occidental de Brioude et la formule de l'avant-nef galilée. La formule est attestée en bourgogne dès le IX^e siècle à Saint-Germain-d'Auxerre où l'avant-nef s'étendait sur quatre travées à bas-côtés et possédait deux tours de façade. Cluny II avait été dotée d'un dispositif qui eut un certain retentissement. Odilon, successeur de Mayeul, ajouta vers 1010 à

⁵³ *Ibidem*.

⁵⁴ Dans son traité *De ecclesiasticarum rerum*, Walafrid Strabon, vers 830 rappelle que les habitudes de l'*usus frequentior* étaient de placer les autels et les chœurs tournés vers l'orient mais que les édifices de Rome et de Jérusalem pouvaient constituer des modèles d'exception. Cf. W. Strabi Fuldensis monachi, *Ecclesiasticarum rerum exordiis et incrementis liber unus ad Reginbertum episcopum*, cap. IV, Migne, *Patrologie latine*, t. 114, 1852, col. 922-924.

⁵⁵ C. Heitz, « *More romano*. Problèmes d'architecture et liturgie carolingiennes », *op. cit.*, p. 34.

⁵⁶ A. Erlande-Brandenburg, *Qu'est-ce qu'une église ?*, *op. cit.*, p. 137.

⁵⁷ A. Rauwel, « L'orientation des autels : un problème mal posé ? », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'orient et de la méditerranée, n°53, 2010, p. 23.

⁵⁸ N. Reveyron, « L'architecture du XI^e siècle », A. Prache (dir.), *Initiation à l'art roman*, Éditions Desclée de Brouwer-Zodiaque, Paris, 2002, p. 37 et ss.

⁵⁹ N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2003, p. 170.

⁶⁰ R. Recht, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales (XII^e – XV^e siècle)*, Éditions Gallimard, 1999, p. 97-145 ; A. Erlande-Brandenburg, *Qu'est-ce qu'une église ?*, *op. cit.*, p. 135.

l'église de son prédécesseur, une avant-nef que le coutumier de Farfa désigne sous le nom de Galilée⁶¹. Dans la non moins importante galilée de Tournus, la chapelle haute était dédiée à Michel, et dans l'abbaye de Souvigny donnée à Cluny dès 920, il y avait une avant-nef dont les hautes arcades rappelaient encore la Galilée de Cluny III⁶². Une fois encore la chapelle haute était dédiée à Michel. Certes, le dispositif de Brioude est plus simple que celui de Cluny, mais il reste plus complexe que les modèles des édifices de prestige du diocèse de Clermont. Plusieurs membres de la communauté clunisienne avaient des liens avec la compagnie de Brioude : certains en étaient issus. Le porche à étage, dont l'église de Brioude a été dotée, offre la particularité de participer à la fois à l'extérieur et à l'intérieur de l'église, car il est ouvert sur l'extérieur en rez-de-chaussée et sur les vaisseaux à l'étage. L'église d'Airvault, consacrée en 1100, avait reçu un porche de six travées surmonté d'une tribune dédiée à Michel⁶³. L'église de Châtel-Montagne au XII^e siècle, avait été pourvue d'un massif occidental avec un étage. La priorale de Charlieu, restaurée par Odilon, avait aussi reçu au XII^e siècle un porche à étage de trois travées.

Pour comprendre raisonnablement les phénomènes d'adaptation et d'obsolescence, il ne faut pas plaquer une vision trop linéaire de l'histoire des formes. En effet, comme le rappelle justement Jean-Pierre Caillet, les grands massifs occidentaux carolingiens n'ont pas tous été simplifiés lors des réadaptations successives. L'exemple de départ est à fortiori celui de Centula Saint-Riquier ou de Corvey avec leur silhouette de *triturrum* qui possédait des galeries hautes associées à une plate-forme principale accueillant l'autel⁶⁴.

Les avant-nefs comportaient souvent deux tours qui approchaient la silhouette de l'église aux massifs *triturrum*. Mais Brioude n'accepte pas ce système de double tour. En Auvergne aussi, les tours logent des chapelles dont les titulatures étaient en relation à Michel ou au Sauveur. Peut-être que l'avant-nef d'Ennezat constitue un bon exemple conciliant la formule trouvée à Chamalières et la série des grandes avant-nefs à tribunes d'Auvergne. En Bourgogne, en Normandie, la formule de l'avant-nef valorisée par des tribunes et des tours n'en finit pas de se décliner⁶⁵.

La collégiale de Saint-Julien de Brioude possède un massif occidental défini comme une construction à deux niveaux surmontée par tour unique. La forme des massifs occidentaux carolingiens a évolué dans le temps et s'est simplifiée en allant vers les formes de tours-clochers ou d'église-porches, mais on peut nuancer cet évolutionnisme simpliste⁶⁶. Ce type de construction architecturale n'est pas inconnu en Auvergne. Le massif occidental est d'ailleurs utilisé comme élément iconographique dans la sculpture de Notre-Dame-du-Port sur le chapiteau du *Saint-Sépulcre* et sur celui des *Portes ouvertes du Paradis*. Dans l'ancien diocèse de Clermont, les massifs de façade sont donc souvent atrophiés et semblent dériver

⁶¹ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, op. cit., p. 138 ; *Consuetudines farfenses*, Éditions Albers, 1900.

⁶² *Idem*, p. 139.

⁶³ *Id.*, p. 149.

⁶⁴ J.-P. Caillet, « Le mythe du renouveau architectural roman », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2000, p. 356.

⁶⁵ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, op. cit., p. 94-168.

⁶⁶ Cf. V. Chaix, *Édifices ecclésiastiques de la fin du X^e siècle en Normandie. Formes et fonctions*, thèse de doctorat dirigée par le professeur Jean-Pierre Caillet, Paris X Nanterre, 2008, p. 18 et ss.

des massifs occidentaux carolingiens⁶⁷. La cathédrale *romane* de Clermont, les édifices de Saint-Alyre, Notre-Dame-du-Port, Issoire, Saint-Nectaire, Pont-du-château et le Moûtier de Thiers adoptaient cette solution⁶⁸. La formule du massif occidental *non décomposé* se trouve être particulièrement développée sur la collégiale Notre-Dame du Port de Clermont et à Saint-Sébastien de Manglieu⁶⁹. Leurs avant-corps se définissent par leur monumentalité et la modestie de leur décor architectural. Le portail n’y prend aucune ampleur. L’absence de ressaut, de corniche, de contrefort et d’arcatures aveugles, valorise d’autant plus les grandes surfaces parementées⁷⁰. À Saint-Julien de Brioude, nous avons à faire à une structure qui dépasse les projets des façades épiscopales de Notre-Dame-du-Port à Clermont, de Saint-Austremoine à Issoire, de Saint-Nectaire ou de Saint-Saturnin. Bien que les tribunes de Manglieu soient très largement ouvertes, elles ne sont pas aussi imposantes que celles de Brioude.

Le modèle de la tour-porche était connu dès la fin du X^e siècle en Auvergne avec Mozac et Chamalières. On la trouve à Saint-Pourçain-sur-Sioule, Ebreuil ou Menat. Alors que les éminents sanctuaires de la Grande Limagne sont dotés de simples tribunes à triplets établis au second niveau de leur massif occidental, à Brioude les chanoines ont fait construire un triple espace strictement étendu et structuré. Le massif occidental de Brioude possède une structure architectonique et un foisonnement iconographique qui sont dignes d’un second sanctuaire⁷¹. Les tribunes abritaient la chapelle Saint-Michel (au Sud) et deux autres chapelles hautes dont la titulature nous est inconnue.

La structure du *westwerk* carolingien se trouve être réadaptée ici. Le voûtement de l’avant-nef est beaucoup plus bas que ceux des bas-côtés et les tribunes sont très largement ouvertes sur les trois vaisseaux de la collégiale : la communication établie entre les espaces hauts et bas était donc possible. D’ailleurs plusieurs renvois iconographiques semblent attester ce lien. Le modèle du *westwerk*, l’antéglise, remonte au VIII^e siècle. Était-il reconstruit ici sur le modèle d’un ancien massif carolingien brivadois ? Avait-il imprégné les coutumes liturgiques de la compagnie brivadoise ? Rien ne permet de l’attester, mais pourtant le recours à cette formule devait répondre à des besoins liturgico-fonctionnels déjà éprouvés⁷². Les historiens d’art ont déjà rappelé le lien de telles formules avec les tribunes impériales d’Aix⁷³. Laurence Cabrero-Ravel avait déclaré que « l’identité formelle » de ces massifs auvergnats pouvait faire envisager sérieusement l’existence d’un « prototype local »⁷⁴. Si prototype il y a, nous serions tenté de nous tourner vers la cathédrale de Clermont qui en tant qu’église mère avait pu jouer le rôle de modèle architectural et

⁶⁷ L. Cabrero-Ravel, « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », *Les avants-nefs et espaces d’accueil dans l’église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Éditions du CTHS, Paris, 2002, p. 168.

⁶⁸ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 260.

⁶⁹ *Ibidem*.

⁷⁰ B. Phalip, « Une Auvergne médiévale partagée [...] », *op. cit.*, p. 23.

⁷¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 259.

⁷² Le sujet est bien connu pour Cluny grâce aux travaux de K. Krüger, « Tournus et la fonction des galilées en Bourgogne », *Avant-nefs et espaces d’accueil dans l’église entre le IV^e et le XII^e siècle. Actes du colloque d’Auxerre 1999*, Auxerre, 2001, p. 441-443 ; K. Krüger, *Die romanischen Wesbauten in Burgund und Cluny : Untersuchungen zur Funktion einer Bauform*, thèse de doctorat, université de Berlin, 2003.

⁷³ C. Heitz, « Rôle de l’église-porche dans la formation des façades occidentales de nos églises romanes », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1991, p. 330-331.

⁷⁴ L. Cabrero-Ravel, « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », *op. cit.*, p. 168.

liturgique.

Souvent les tribunes occidentales étaient occupées par un chœur de chanteurs lors des cérémonies du *triduum* pascal. À Saint-Benoit-sur-Loire, les tribunes étaient déjà fermées par trois absidioles, pourtant au X^e siècle, les étages du *westwerk* étaient ouverts. Ce fut le cas pour la cathédrale de Reims (976)⁷⁵. Mais la tendance à clore les tribunes semble s'épandre dès le XI^e siècle. C'est le cas dans les édifices de Saint-Germain-des-Prés (où elles communiquent avec la nef), de Poissy (où il y a de minces ouvertures), de Saint-Pierre de Chartres (où trois arcades orientales ne sont pas ébrasées), de Saint-Julien de Tours (où l'un des deux triplets superposés était clos dès l'origine), de Cormery (où la chapelle d'étage ouvre par deux fenêtres) et de Lesterps⁷⁶. À Brioude également, le repentir semble être survenu assez tôt – dans la dernière phase du chantier – mais on ne connaît pas la configuration des cloisonnements de ces tribunes. Permettaient-elles de garder une correspondance avec les vaisseaux ? En tout cas, le portail de la chapelle Saint-Michel permettait de communiquer avec le bas-côté sud.

Le massif occidental de Brioude se distingue par son ampleur⁷⁷. La bipartition horizontale et la tripartition verticale apparaissent autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les contreforts et le rythme des baies permettent en façade d'appréhender l'espace intérieur. Les parements de cette façade sont pratiquement dépouillés d'ornements⁷⁸. Les façades des édifices de Manglieu ou de Sainte-Martine de Pont-du-Château reflètent également l'aspect intérieur. Le principe de l'*opus occidental* est connu des constructeurs de la Limagne depuis le XI^e siècle, mais il est associé à des formes architecturales distinctes⁷⁹. Les fouilles d'Anne Lichon à Brioude semblent indiquer la présence d'une tour porche ou d'un vestibule situé devant la façade. Cela nous oblige à nous questionner sur la réalité de ce massif occidental⁸⁰. L'architecte avait-il prévu d'établir une tour porche ? En l'absence de datation précise de ces fondations, il est difficile de répondre. En tout cas, pour Laurence Cabrero-Ravel le massif occidental doit avoir des antécédents d'époque carolingienne ou préromane : « Saint-Julien de Brioude relevé par le comte de Brivadois Bérenger peu avant 817 – Saint-Austremoine d'Issoire – reconstruit par les moines de Charroux et consacré par un évêque Bernard autour de 940 – et Saint-Sébastien de Manglieu – restauré par Louis le Pieux autour de 812-813 – pour ne citer que ces exemples, étaient dotés d'une œuvre occidentale »⁸¹. On sait que l'abbatiale d'Issoire était dotée d'un grand porche de façade et son plan – relevé par Auguste Bravard – est connu⁸². Le porche occidental n'était pas exceptionnellement réservé à Brioude et on peut penser que les églises d'Auvergne possédaient plus généralement qu'on ne le suppose de ces sortes de

⁷⁵ É. Vergnolle, *Saint-Benoit-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, Éditions Picard, Paris, 1985, p. 36.

⁷⁶ *Ibidem*.

⁷⁷ L. Bréhier, *L'art roman dans la région de Brioude (conférence faite à Brioude le 9 mars 1944)*, Imprimerie Watel, Brioude, 1946, p. 13. L'auteur parle de « narthex » plutôt que de massif occidental.

⁷⁸ P. Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, 1838, p. 203.

⁷⁹ L. Cabrero-Ravel, « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », *op. cit.*, p. 174.

⁸⁰ A.-A. Lichon, *Brioude : Abords de la basilique Saint-Julien, Portails nord et ouest*, SRA Auvergne (CA) RAP339, p. 14-20.

⁸¹ L. Cabrero-Ravel, « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », *op. cit.*, p. 175.

⁸² Arch. dép. Haute-Loire, 28 Fi 1, Auguste Bravard, *D'une partie de la ville de Brioude, indiquant en projet, la rectification de la traverse royale et l'isolement de la Basilique de Saint-Julien*, 1838.

porches. Voilà qui serait intéressant pour justifier l'utilisation de ces massifs plus complexes que ce que l'on peut penser. En effet l'interaction entre le rez-de-chaussée et les tribunes serait éventuellement comparable aux solutions liturgiques carolingiennes privilégiant la terminaison de la procession des rameaux dans le porche⁸³ tandis que les étages servaient pour la *feria sexta in passione et morte Domini*.

L'accès aux étages est fréquemment le même : un escalier à vis⁸⁴ est souvent ménagé dans les maçonneries. C'est en tout cas vérifiable en Auvergne. Bien souvent les escaliers sont étroits : ils posent le problème des circulations. Si à Brioude on connaît la présence d'un autre escalier, il est souvent difficile d'observer les accès subsidiaires démolis. En Normandie, seule Notre-Dame de Jumièges présente des escaliers qui permettent de circuler aisément⁸⁵. Pour cette région, Valéry Chaix a noté qu'à la fin du XI^e siècle la tendance fut à l'incorporation d'escaliers à vis relégués dans les angles⁸⁶ : « curieusement les massifs auvergnats du XII^e siècle [présentaient] certaines caractéristiques proches de celles de leurs homologues normands, sans que l'on puisse l'expliquer : on y retrouve la différence de nouveau entre les tribunes latérales et la tribune occidentale, ainsi que le motif de la triple arcade dans cette dernière [...] »⁸⁷.

Gabriel Fournier a supposé la présence d'un édifice antérieur sous l'avant-nef. Ce débat saurait-il être relancé ?⁸⁸ Oserait-on parler d'une crypte ? De son côté Laurence Cabrero-Ravel se demande si une seule tour pouvait couronner ce massif⁸⁹. Il semble que oui, car la base de la tour médiévale était encore en place lorsque les restaurations avaient commencé : aucune trace de tour latérale n'est révélée. L'accent est mis sur l'axe central comme pour un édifice doté d'une tour-porche (ou d'un porche) ou d'un massif *triturrum* composé d'un tour centrale et de deux tourelles d'escalier⁹⁰. L'unique tour de Brioude s'accorde plus commodément avec les formules architecturales d'Issoire, de Cournon et de Notre-Dame-du-Port que de celles du Velay. La proche église de Saint-Paulien avait également été dotée d'une seule tour sur un massif plutôt rétréci.

La tribune centrale de Brioude adopte une coupole sur trompes qui n'est pas sans rappeler les coupoles auvergnates et par extension celles adoptées à la cathédrale du Puy. La coupole basse de la croisée du transept de la cathédrale du Puy avec ses trompes en cul-de-four se rapproche du schéma adopté à Brioude. Pour Ahmad Fikry l'explication est plus audacieuse : des maçons musulmans seraient venus au Puy pour construire les coupoles sur trompe et des maîtres d'œuvres vellaves auraient séjourné dans un pays de l'Islam : « C'est seulement ainsi que peuvent s'expliquer les trompes, uniques dans l'art roman, de la cathédrale du Puy »⁹¹. Émile Mâle avait également émis l'hypothèse d'une filiation entre les

⁸³ É. Vergnolle, *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, *op. cit.*, p. 5 et ss.

⁸⁴ B. Phalip, « Château et groupe nobiliaire en Auvergne : XI^e-XV^e siècle », *L'information Historique*, Armand Colin, Paris, 1992, p. 30.

⁸⁵ V. Chaix, *Édifices ecclésiastiques de la fin du X^e siècle en Normandie. Formes et fonctions*, *op. cit.*, p. 34.

⁸⁶ *Idem*, p. 35.

⁸⁷ *Id.*, p. 43.

⁸⁸ La tradition orale parle de la découverte de marches sous l'avant-nef, lors de la réfection du pavage.

⁸⁹ L. Cabrero-Ravel, « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », *op. cit.*, p. 177.

⁹⁰ Cf. C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane*, thèse dirigée par Carol Heitz, 1990, p. 117 et ss.

⁹¹ A. Fikry, *L'art roman du Puy et les influences islamiques*, Éditions Leroux, Paris, 1934, p. 115-119.

coupoles du Puy et les coupoles orientales⁹². Xavier Barral i Altet coupe avec ces obsessions anciennes et déclare que la comparaison avec un édifice musulman s'avère quasiment impossible. Il a démontré les limites de la thèse d'Ahmad Fikry entreprise sous la direction d'Henri Focillon⁹³. Il a également précisé que la filiation rhodanienne a plutôt été retenue pour expliquer l'origine des coupoles du Puy sur laquelle assurément les concepteurs du chantier de Brioude ont lorgné. La trompe est une formule qui acquiert la faveur des premiers maîtres d'œuvre romans qui s'inspirèrent des solutions de Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine ou de Perrecy-les-Forges⁹⁴. La coupole de Saint-Philibert de Tournus est datée de la première moitié du XII^e siècle⁹⁵. Ces coupoles s'apparentent au groupe de coupoles construites dans le Sud-est et le centre de la France mais elles semblent découler des solutions issues des chantiers de la Bourgogne⁹⁶ voisine du Saint-Empire.

Ces éléments confirment qu'il s'agit de la réinterprétation des massifs occidentaux décomposés tels qu'ils s'en retrouvaient en pays d'Empire jusqu'au début du XIII^e siècle. Ce type de massif se trouve à la cathédrale de la Sainte-Trinité d'Essen, à Saint-Pantaléon de Cologne, à Sainte-Gertrude de Nivelles ou à la cathédrale de Spire⁹⁷. Dans cette partie de l'Empire l'héritage de l'architecture carolingienne a été vigoureux et il s'est poursuivi par des prolongements ottoniens. À Sainte-Gertrude de Nivelles, à la cathédrale de Spire ou même à la cathédrale Notre-Dame de Verdun, on est frappé par la permanence de ce qui fait l'originalité des édifices carolingiens. Le massif occidental de Brioude (qui possède peu d'ouvertures) répond à une organisation des masses principales en deux compositions distinctes qui se circonscrivent aux deux extrémités, orientale et occidentale. À Brioude comme dans les édifices d'Empire, le massif occidental joue le rôle d'une véritable église dans l'église⁹⁸. Dans ces édifices, les entrées latérales sont valorisées. Il est rare de trouver des portails dans l'axe longitudinal de ces bâtiments. À la cathédrale Notre-Dame de Verdun, le chevet occidental était même dépourvu de porte⁹⁹. De même à Saint-Julien de Brioude, les portails s'ouvraient principalement sur les murs gouttereaux et non dans l'axe longitudinal.

2) La nef

La nef avait été sûrement couverte de coupoles qui rappelaient celles du Puy. L'origine des coupoles du Puy a été recentrée dans la région du Rhône¹⁰⁰. Saint-Martin d'Ainay de Lyon présente une coupole à la croisée du transept identique à celles du Puy, mais ce n'est pas ce type de coupole que Brioude utilisait. Le

⁹² É. Mâle, « Les influences arabes sur l'art roman », *Revue des Deux Mondes*, n°15, 1923 ; Émile Mâle, « La mosquée de Cordoue et les églises de l'Auvergne et du Velay », *Revue de l'art ancien et moderne*, n°15, 1911.

⁹³ X. Barral i Altet (dir.), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Éditions du patrimoine, Skira, Seuil, Paris, 2000, p. 196.

⁹⁴ É. Vergnolle, *L'art roman en France*, *op. cit.*, p. 203-204.

⁹⁵ X. Barral i Altet (dir.), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, *op. cit.*, p. 197.

⁹⁶ Ceci inclus le Duché de Bourgogne fief de la couronne de France et le Comté de Bourgogne compris dans l'Empire.

⁹⁷ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 260.

⁹⁸ M. Durliat, *L'art roman*, Éditions Citadelles & Mazenod, Paris, 1993, p. 507.

⁹⁹ É. Vergnolle, *L'art roman en France*, *op. cit.*, p. 109.

¹⁰⁰ X. Barral i Altet (collectif), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, *op. cit.*, p. 196.

système des trompes semble être issu des formules adoptées dans la vallée du Rhône et la Bourgogne dès le XI^e siècle¹⁰¹. On connaît par ailleurs l'abondance des édifices aquitains pourvus de files de coupoles sur des nefs uniques comme le présentait l'église de Saint-Maurin du diocèse d'Agen¹⁰². On ne saurait exclure une filiation avec un parti aquitain. Les auteurs ont déjà bien décrit ces solutions, comme pour la cathédrale de Cahors¹⁰³. Le bel appareil qui se repère dans la construction des coupoles aquitaine¹⁰⁴ est également remarquable à Brioude. L'église de Champagne en Ardèche présente un système de coupoles sur trompes pour couvrir la nef qui ressemble sûrement au dispositif brivadois initial. Mais on pourrait également se souvenir des églises à coupoles de la région de la Loire¹⁰⁵. Cependant la rupture avec l'Aquitaine se trouve surtout dans l'inutilisation du pendentif en Auvergne pour lui préférer la trompe. En Auvergne on avait construit des trompes qui ne ressemblaient pas à celles du Rhône. En Auvergne, les trompes sont placées aux angles du carré grâce à des pierres triangulaires alors que dans le Rhône une dalle de pierre incurvée est soutenue par un ou plusieurs supports. Plusieurs églises du Vivarais présentent un tel système¹⁰⁶ : on en voit à Saint-Pierre de Ruoms¹⁰⁷ par exemple. Plus au Sud, on en trouve aussi à l'abbaye de Sénanque. Immanquablement les coupoles de Brioude ne sont pas celles du Puy ; elles ne portent pas d'arcatures et d'ouvertures à arcatures comme on peut en voir dans la cathédrale ou à Saint-Philibert de Tournus ou même à Saint-Martin d'Ainay. Non, il s'agit de coupoles auvergnates démultipliées qui, sur l'exemple du Puy, s'entendaient sur la nef. Voilà peut-être pourquoi ce type de voûtement a été abandonné, lourd et sombre, ces coupoles auvergnates placées sur le vaisseau rendaient peut-être le vaisseau central aveugle. Les coupoles du Puy sont en tout cas le fruit de recherches qui s'échelonnèrent entre 1070 et le milieu du XII^e siècle. Dans son sillage, le maître de Brioude avait prolongé l'aventure à travers un savoir construire qui visiblement s'arcoutait sur les techniques venues des environs de Clermont. Ainsi, à la suite ou en même temps que le chantier du Puy le chapitre canonial de Brioude s'inspira de formules novatrices pour le diocèse de Clermont. Avait-on, avant l'établissement de la cathédrale ponote, déjà tenté d'établir des coupoles sur le vaisseau central d'une nef tripartite¹⁰⁸ ? Cette difficulté technique avait peut-être découragé les bâtisseurs brivadois ou bien l'absence d'éclairage suffisant avait-il fini par dérouter ce premier enthousiasme.

Cette nef n'utilisait pas de tribunes pour contrebuter les voûtes du vaisseau central et des arcs

¹⁰¹ Cf. R. Chappuis, « Églises romanes françaises comportant plusieurs coupoles », *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1968, p. 109-138.

¹⁰² J. Gardelles, « Une église à file de coupoles disparue : l'abbatiale de Saint-Maurin (Lot-et-Garonne) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1966, p. 355-362.

¹⁰³ Cf. L. Bréhier, « Les églises d'Aquitaine à coupoles et l'origine de leur architecture », *Journal des savants*, 1927, p. 241-251 ; A. Lior, *Entre Occident et Orient : la cathédrale Saint-Front de Périgueux et les églises à file de coupoles en Aquitaine, étude comparée avec les églises à coupoles byzantines de Chypre*, thèse dirigée par le professeur Marie-Thérèse Camus, université de Poitiers, 2003, 3 vol.

¹⁰⁴ Cf. C. Daras, « Les églises à file de coupoles dérivées de la cathédrale d'Angoulême en Aquitaine », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1963, p. 55-60.

¹⁰⁵ *Idem*, p. 59.

¹⁰⁶ F. Deshoulières, « Les trompes des coupoles romanes en France », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1937, p. 370-373.

¹⁰⁷ X. Barral i Altet (collectif), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, *op. cit.*, p. 197.

¹⁰⁸ É. Vergnolle, *L'art roman en France*, *op. cit.*, p. 311.

doubleaux divisaient les voûtes des bas-côtés. De plus l'éclairage de la nef était direct. Les églises dotées de bas-côtés et d'un éclairage direct de la nef se trouvent principalement dans la moitié orientale du diocèse comme à Bert, à Ris, à Châtel-Montagne, à Langy, à Saint-Géraud-le-Puy, à Artonne, à Chauriat, à Escurolles, à Neuville, à Glaine-Montaignüt, à Thiers, à Beaumont, à Chanteuges, à Blesle ou à Saint-Paulien¹⁰⁹. Elles se réfèrent aux solutions préromanes de la Bourgogne, de la Lombardie, de la Septimanie ; comme dans les églises suivante : Saint-Etienne de Nevers, Tournurs, Chapaize, Cluny, Romainmôtier, Lomello, Noli, Acqui, Quarante, Saint-Guilhem-le-Désert. Mais on pourrait émettre un doute : la nef de Brioude aurait-elle été aveugle ? Dans ce cas, elle pourrait s'attacher aux solutions plutôt aquitaines... La collégiale de Brioude s'opposait ainsi aux solutions connues dans les édifices du diocèse de Clermont comme Issoire, Clermont, Mozac, Orcival ou Saint-Nectaire. En effet en Auvergne, les bas-côtés sont surmontés de tribunes couvertes de voûtes en quart de cercle venant contrebuter le berceau central¹¹⁰. Ainsi à Saint-Julien de Brioude, les piles assez hautes sont flanquées de quatre demi-colonnes, alors que souvent en Auvergne les piles sont flanquées de trois demi-colonnes laissant une face nue dans la nef¹¹¹. Les vaisseaux bordés de bas-côtés sans tribunes figurent en Velay, comme à Chamalière-sur-Loire, à Saint-Paulien, à Polignac, à Dunières, et au Monastier¹¹². C'est donc une nef plutôt ponote qui a été ajoutée à un massif occidental plutôt auvergnat. Le type de voûtement utilisé à Brioude se perçoit beaucoup en Velay. Il est issu de la rencontre entre la Bourgogne et la Provence¹¹³.

Un tel type de nef est également reconnaissable à Saint-Marcellin de Chanteuges (1140), si proche de Brioude par son histoire et par sa position. Des fenêtres hautes avaient été percées au-dessus des grandes arcades dont les piles de section carrée flanquées de quatre colonnes engagées découpèrent les travées¹¹⁴. On ignore si la collégiale de Brioude était également éclairée directement : l'espace mural situé entre les arcs des grandes arcades et la retombée des coupes était-il suffisant ? Il permettait sûrement de ménager quelques baies étroites ; trop étroites pour la compagnie de la période suivante qui avait préféré reconstruire (ou terminer) la voûte du vaisseau central. Comment ne pas penser également à Saint-Chaffre du Monastier¹¹⁵ qui pour être spacieuse, n'en est pas moins aujourd'hui pourvue d'un vaisseau central

¹⁰⁹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 57.

¹¹⁰ M.-E. Lefèvre-Pontalis, « Les dates de Saint-Julien de Brioude », *Congrès Archéologique de France*, LXXI^e session, Paris-Caen, 1905, p. 554 ; L. Bréhier, « L'art roman dans la région de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1946-50, p. 14 ; A. Casati, « Monographie de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1920-1921, p. 71-72 ; P. Quarré, « Saint-Julien de Brioude et l'art roman auvergnat », *Almanach de Brioude*, 1960, p. 60.

¹¹¹ L. Bréhier, « L'art roman dans la région de Brioude », *op. cit.*, p. 14 ; A. Casati, « Monographie de l'église Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 72 ; M.-E. Lefèvre-Pontalis, « Les dates de Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 554.

¹¹² L. Bréhier, « L'art roman dans la région de Brioude », *op. cit.*, p. 14.

¹¹³ N. Thiollier, *Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, *op. cit.*, p. 468.

¹¹⁴ L. Cabrero-Ravel, « Entre tradition et modernité : Saint-Marcellin de Chanteuges (après 1137) », *Hortus artium medievalium*, 2001, p. 213.

¹¹⁵ D'ailleurs les murs extérieurs du vaisseau central – aujourd'hui cachés dans les combles – sont pourvus de colonnettes et d'arcs. On peut également se demander si les murs *romans* du vaisseau central de Brioude avaient été dotés de pareils ornements. Pour Saint-Chaffre cf. B. Galland, « La façade romane de l'église abbatiale du Monastier : essai de restitution », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1995, p. 79.

aveugle. Pour atteindre le voûtement du vaisseau central, des colonnes de second ordre avaient été ménagées. L'édifice possédait un éclairage direct du vaisseau central, sans tribunes. Était-ce aussi ce modèle qu'utilisait premièrement Brioude ? Enfin on retrouve à Saint-Pierre de Bredons, à Notre-Dame-des-Miracles et à Saint-Pierre de Mauriac un vaisseau sans tribune également¹¹⁶. Ce type de contrebutement du vaisseau central est issu de solutions méridionales de la Septimanie, de Lombardie et de la Catalogne : Saint-Guilhem-le-désert par exemple a été doté d'une nef centrale à l'éclairage direct et de bas-côtés sans tribunes ouverts sur le vaisseau central. Il en est de même à Quarante, à Saint-Vincent de Cardona, à Noli, ou à Lomello. Par conséquent, la collégiale de Brioude s'intègre dans le cadre de pratiques expérimentées dès la première moitié du XI^e siècle¹¹⁷ propre aux édifices du Sud.

Par contre, à l'instar des pays d'Empire qui prolongent encore les formules architecturales carolingiennes, les baies des bas-côtés de Saint-Julien de Brioude ne possèdent pas de voussures, ni de colonnettes d'angles : les murs sont simples et les baies basilicales. Ces larges baies dont les arcs présentent un simple ébrasement sont constituées de petits claveaux réguliers. Cette formule rappelle les parements de briques des basiliques antiques, qui par l'intermédiaire des formules mérovingiennes puis carolingiennes, se trouve aussi employée dans les édifices du Moyen-Âge classique que l'on peut voir à Tournus, Limbourg-en-Hart ou encore à Nivelles.

L'usage qu'il est fait de la polychromie des appareils, tout au long de la première phase de chantier (et même encore dans la seconde), confirme la réutilisation persévérante de pratiques carolingiennes et ottoniennes : étaient-elles nécessairement faites pour être vues ? L'utilisation d'une polychromie désorganisée montre l'importance de la continuité. Comme le réemploi réel¹¹⁸, le faux réemploi montre que le temple se réinvente sur les ruines des anciens lieux de la foi. Sur les ruines de l'ancien monde a été reconstruit le temple de la fin des temps commencé avec le crucifiement de Jésus-Christ. Le réemploi est constituant du principe chrétien. « Les décors mosaïques sertis entre des tuileaux, losanges sertis de joints rouges [sont une] application à l'architecture des combinaisons géométriques de l'orfèvrerie cloisonnée » et des formules mérovingiennes et carolingiennes¹¹⁹. La polychromie architecturale occidentale construite de jeux polychromes a raisonné au-delà de l'Occident chrétien : « les maîtres musulmans l'ont emprunté à des monuments intermédiaires entre Byzance et Cordoue »¹²⁰. Mais Bruno Phalip a souligné que ce référent lointain ne suffisait pas pour expliquer la prolifération des marqueteries polychromes : « L'explication réside avant tout dans la très forte présence de monuments gallo-romains ruinés dans le

¹¹⁶ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, p. 260.

¹¹⁷ *Ibidem*.

¹¹⁸ L. Foulquier, « La métamorphose des pierres. Les remplois, entre rebut et souvenir », *Histoire de l'art et anthropologie*, Paris, coédition INHA/musée du quai Branly (« les actes »), 2009, [En ligne], mis en ligne le 28 juillet 2009, consulté le 26 mars 2012. URL : <http://actesbranly.revues.org/252>.

¹¹⁹ L. Bréhier, « Les influences musulmanes dans l'Art Roman du Puy », *Journal des Savants*, Langres, 1936, p. 10-11.

¹²⁰ *Idem*, p. 9-10 ; É. Mâle, « La mosquée de Cordoue et les églises de l'Auvergne du Velay », *La revue de l'Art ancien et moderne*, Paris, 1911, p. 81-82 ; L. Bréhier, *L'art roman en France des invasions barbares à l'époque romane*, 1930, p. 90 ; L. Bréhier, « L'art roman dans la région de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1946-1950, p. 26-27.

paysage, puis dans celle d'édifices des pays germaniques après l'an Mil »¹²¹. Quoi qu'il en soit l'utilisation de la polychromie est attestée dans toute la *Francie occidentalis*. Cet usage est remarquable sur la façade occidentale de Tournus aussi frappant sur les arcs doubleaux de la nef de Saint-Sernin de Toulouse ou encore de Vézelay. Dans le Velay, l'usage de la polychromie est particulièrement bien représenté à la cathédrale du Puy, à Saint-Michel d'Aiguille ou à Saint-Paulien. La façade du Saint-Chaffre du Monastier¹²² présente une riche polychromie et son ancien clocher octogonal possédait des baies à claveaux polychromes alternés semblables à ceux adoptés sur la tour orientale de Saint-Julien de Brioude¹²³. Souvent dans le diocèse auvergnat la polychromie se concentre sur le chevet¹²⁴ ; alors que dans le Velay elle est plus étendue. Dans le diocèse de Clermont, Saint-Dier-d'Auvergne possède un portail à trois voussures dont l'alternance polychrome des claveaux rappelle fortement le principe admis à Saint-Julien. La polychromie des matériaux envahit les supports, les arcs et leurs lunettes.

Le principe de la colonne adossée (constamment usité à Brioude) constitue un trait d'union entre l'Antiquité, les basiliques mérovingiennes et les redécouvertes carolingiennes et *romanes*¹²⁵. Justement le porche septentrional de la collégiale réutilise des colonnes antiques (issues de la basilique de Victorius ?). Au niveau de la cinquième travée de la nef, le *triplet*¹²⁶ rappelle les baies à claires voies carolingiennes que l'on peut rapprocher des solutions adoptées à Aix-la-Chapelle, à Saint-Germain d'Auxerre, à Germigny-des-Prés, à Ottmarsheim, à Saint-Michel-de-Hildesheim, à Vignory et à Saint-Étienne de Nevers¹²⁷. Il ne s'agit pas véritablement du triplet auvergnat, mais d'une déclinaison.

3) Les porches : Empire et Bourgogne ?

L'ancien axe antique passe au niveau de la seconde travée de la nef. Les deux porches matérialisent cette voie traversant l'édifice¹²⁸. Nous l'avons dit, la formule de la Galilée Clunisienne avait fait des émules. La fonction des locaux d'étages dédiés à Michel était relative aux messes des morts. Leur ampleur était sûrement attachée à l'importance qu'occupait l'office des défunts pour une compagnie. Cette fois les étages sont situés latéralement. On ne connaît pas la dédicace de ces espaces hauts. À la cathédrale de Nevers, l'étage du porche septentrional était dédié à l'archange Michel¹²⁹. À Brioude, d'après l'iconographie, il s'agit également de chapelles angéliques. L'église Saint-Martin de Candes présentait un

¹²¹ B. Phalip, *L'art roman en Auvergne. Un autre regard*, Éditions Créer, 2003, p. 30.

¹²² B. Galland, « La façade romane de l'église abbatiale du Monastier : essai de restitution », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1995, p. 75-92.

¹²³ N. Thiollier, *Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, thèse de l'école des Chartes, 1896, 1900, p. 119 et ss.

¹²⁴ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 51.

¹²⁵ B. Phalip, « Une Auvergne médiévale partagée [...] », *op. cit.*, p. 25.

¹²⁶ Un triplet est un ensemble de trois baies ou de trois arcs souvent réunis sous un arc de décharge). Les deux éléments latéraux sont semblables et différents de l'élément central. Un triplet être constitué d'une fenêtre encadrée par deux niches de encore d'un arc en mitre encadré de deux arcs en plein cintre.

¹²⁷ B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 53.

¹²⁸ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 260.

¹²⁹ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, *op. cit.*, p. 185.

porche latéral nord dont le rez-de-chaussée présentait un Christ et une résurrection des morts. Souvent le portail nord était appelé la porte des morts. À l'étage, la chapelle haute dédiée à Michel était vouée également aux morts comme à Fulda. Plus près de Brioude Auzon possédait un porche également voué à Michel. Claire Etienne-Steiner rappelle encore que les sanctuaires latéraux formaient un ensemble avec le sanctuaire occidental dédié à Michel.

Lorsque les chapelles hautes latérales n'étaient pas en relation directe avec une chapelle haute occidentale, elles étaient dédiées à Michel et à la triade angélique, on l'observe à Saint-Chef ou à Saint-Jean-le-Vieux¹³⁰. Les deux porches couverts de tribunes hautes, qui tirent leur origine des chapelles d'étages carolingiennes, étaient devenus assurément par la suite des galilées¹³¹. Le terme *galilea*, qu'on peut traduire par « proche d'une église », semble désigner directement l'espace où l'on accueillait les pénitents¹³². Gabriel Fournier avait justement trouvé à propos du monastère de Farfa ce terme emprunté à Cluny, daté du second quart du XI^e siècle : « Les deux plus grosses cloches continueront à sonner jusqu'à ce que la procession revienne à la galilée »¹³³. Dans la région de Brioude on parlait de *ganivélo*, c'est-à-dire *ganivelle*. Ce terme était en tout cas lié à la liturgie et à l'épisode biblique. Le clergé pouvait considérer qu'il s'agissait d'une contrée où les gens de cette région étaient à convertir par opposition à la Judée, pays du peuple élu. On comprend donc que ces galilées aient été exploitées d'abord comme des lieux réservés aux pénitents. Mais la Galilée est aussi le lieu d'où vient Jésus et où il a exhorté ses apôtres à revenir lorsqu'il fut ressuscité. Le stationnement liturgique devant le portail de l'église commémorait la rencontre du Christ ressuscité avec ses disciples sur une montagne en Galilée¹³⁴. Les processions passaient par les porches, et les officiants revenant à ces galilées étaient donc comparables aux apôtres eux-mêmes. Ce premier sens paraliturgique ne doit pas concurrencer l'explication étymologique du terme qui peut sûrement s'interpréter dans le sens de galerie¹³⁵.

Depuis les abbayes de Cluny II et Cluny III maintes églises clunisiennes étaient précédées d'avant-nefs occidentales surmontées de tours qui ont été désignées dans les textes médiévaux comme des galilées. Ces édifices étaient divisés en deux niveaux. Le rez-de-chaussée pouvait s'ouvrir à l'extérieur par des arcades ou former un espace à murs continus tandis que l'étage renfermait une chapelle qui se terminait à l'est par une abside dont le cul-de-four surplombait la nef¹³⁶. D'après le *Liber Tramitis* (début du XI^e siècle) les moines se ressemblaient en procession dans la galilée pour entrer dans l'église lors de la fête des Rameaux. C'est dans ce livre que le terme « galilée » apparaît pour la première fois pour désigner une

¹³⁰ *Idem*, p. 187.

¹³¹ G. Fournier, « De la galilée aux ganivelles », *Almanach de Brioude*, 1964 ; C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, *op. cit.*, p. 137 et ss.

¹³² *Idem*, p. 99.

¹³³ *Id.*, p. 100.

¹³⁴ K. Krüger, « La fonction liturgique des galilées clunisiennes : les exemples de Romainmôtier et Payerne », *Art, Cérémonial et Liturgie au Moyen Âge. Actes du colloque de 3^e cycle Romand de Lettres, Lausanne-Fribourg, 24-25 mars, 14-15 avril, 12-13 mai 2000*, Viella, p. 179 et ss.

¹³⁵ G. Fournier, « De la galilée aux ganivelles », *op. cit.*, p. 98 et ss.

¹³⁶ K. Krüger, « La galilée clunisienne », *Cluny ou la puissance des moines. Histoire de l'abbaye et de son ordre, 910-1790*, Dossiers d'Archéologie 269/270, Décembre/Janvier 2001/2002, Dijon 2001, p. 110-113.

construction¹³⁷. L'architecture des églises, étudiée en relation avec les coutumiers par Kristina Krüger, témoigne d'une histoire confuse d'adaptations des pratiques liturgiques de Cluny par d'autres monastères. Les processions, qui prenaient place à Cluny lors de la Semaine sainte, se démarquaient des autres grâce à une station solennelle dans la galilée (l'avant-nef occidental de l'église principale de l'abbaye) précédant l'entrée dans l'église. Cette architecture particulière était indispensable pour permettre aux moines de passer directement du cloître à la galilée puis à l'église. Ayant établi que les coutumiers et les bâtiments de Cluny (et de ses dépendances) s'accordent sur l'existence de la galilée, Kristina Krüger a observé les vestiges architecturaux des monastères non dépendants de Cluny, mais possédant une copie de ses coutumiers ou ayant été réformés par un abbé clunisien¹³⁸. Cette approche révèle un jeu d'influences raffiné et différencié de Cluny tant sur les textes que sur les bâtiments. Ainsi Saint-Bénigne de Dijon possédait un dispositif également comparable¹³⁹. Le chœur carré de Farfa évoque cette composante des églises clunisiennes que l'on voit véritablement émerger au début du XI^e siècle en Gaule¹⁴⁰. La partie supérieure était en relation directe avec la pastorale funéraire et l'autel à l'étage du dispositif clunisien était destiné à la célébration des messes pour les morts¹⁴¹. Ne manquons pas de rappeler les dispositifs de ganivelles qu'on remarque à Poitiers, mais également plus tardivement à Bourges et même Sens¹⁴². Le principe de la galilée s'inscrit notamment à la suite des massifs occidentaux carolingiens. Ces formules carolingiennes réadaptées découlent d'une utilisation éculée des dispositifs attachés au massif occidental : leur pérennité et l'effort qu'elles demandent à l'architecte devaient répondre à des besoins précis dont malheureusement les livres liturgiques conservés ne restituent pas l'ampleur pour l'Auvergne¹⁴³.

Le principe de la *galilée* se trouve donc vraisemblablement être utilisé de manière condensée dans les porches de Saint-Julien. Ces avant-corps rappellent également les porches du For¹⁴⁴ et de Saint-Jean de la Cathédrale du Puy. Dans les tribunes la présence d'absidioles semble attester de l'existence d'anciens autels : « s'il n'y a, au fond, qu'une seule Eucharistie – celle de l'intime communion avec le Sacrifice rédempteur – il peut y avoir bon nombre de synaxes et une variété encore plus grande dans la création et l'utilisation des espaces liturgiques »¹⁴⁵. La galilée s'inclut dans un complexe comprenant la sacristie, l'église

¹³⁷ K. Krüger, « La fonction liturgique des *galilées* clunisiennes : les exemples de Romainmôtier et Payerne », *op. cit.*, p. 179 ; *Liber tramitis aeni Odilonis abbatis*, Peter Dinter ed., Siegburg, 1980, (*Corpus Consuetudinorum Monasticum X*)(n. 33), p. 204-206.

¹³⁸ K. Krüger, « Monastic Customs and Liturgy in the Light of the Architectural Evidence: A Case Study on Processions (Eleventh-Twelfth Centuries) », S. Boynton (dir.) et I. Cochelin, *From Dead of Night to End of Day: The Medieval Customs of Cluny; Du cœur de la nuit à la fin du jour: les coutumes clunisiennes au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 191-220.

¹³⁹ C. Marino Malone, *Saint-Bénigne de Dijon en l'an mil, « totius Galliae basilicis mirabilior » : interprétation politique, liturgique et théologique*, Éditions Brepols, 2009, p. 205 et ss.

¹⁴⁰ J. Enckell Julliard, *Au seuil du salut : les décors peints de l'avant-nef de Farfa en Sabine*, Viella, 2008, p. 55.

¹⁴¹ O. Hurel, Denyse Riche, *De l'abbaye à l'ordre clunisien X^e-XVIII^e siècle*, Éditions Armand Colin, 2010.

¹⁴² Nous remercions Bruno Phalip pour cette indication.

¹⁴³ B. Phalip, *L'art roman en Auvergne. Un autre regard [...]*, *op. cit.*, p. 76.

¹⁴⁴ Sa partie inférieure pourrait être datée des années 1200, cf. X. Barral i Altet, *La cathédrale du Puy-en-Velay*, *op. cit.*, p. 199.

¹⁴⁵ C. Heitz, « Eucharistie, synaxe et espaces liturgiques », *Segni e riti nella chiesa altomedievale occidentale, tomo secondo*, avril 1985, p. 609.

et le cimetière où les laïcs sont enterrés. Lors des processions, l'itinéraire liturgique commençait et revenait à la galilée, symbole du pays d'origine du Christ où il a converti les païens : « le pays de Galilée n'était pas inconnu, même des gens peu instruits, car il est nommé à plus d'une reprise dans l'Écriture sainte. Mais le parlé populaire ne concevait probablement pas distinctement la métaphore qui en avait fait donner par les clercs le nom à une annexe de l'église »¹⁴⁶. Ce type de porche « galilée » a été utilisé à travers les siècles à Agnat, Auzon, Bergonne, Chambon-sur-Dolore, Dauzat-sur-Vodable, Gignat, Nonette, Notre-Dame-de-Mons, Orsonnette, Ronzières, Solignat, Saint-Gervazy, Vergongheon, à Vezoux et Saint-Germain-Lembron¹⁴⁷. Il s'agit d'édifices géographiquement proches de Brioude. La formule acceptée à Brioude a-t-elle été transmise à *posteriori* ?

Les porches de Brioude semblent former également un second transept. Les églises qui possédaient deux transepts sont souvent situées dans les zones d'Empire comme à Saint-Michel d'Hildesheim¹⁴⁸ par exemple. Les deux transepts, identiques à l'origine, comportaient dans cet édifice, un riche dispositif de tribunes¹⁴⁹. Quelques pièces d'archives parlent du porche nord de Brioude comme de la « maîtresse porte »¹⁵⁰. Le dispositif de l'église à deux transepts valorise la partie occidentale. Les larges avant-nefs de la Bourgogne (Cluny III, Vézelay, Saint-Philibert de Tournus) construites à partir des années 1035-1040¹⁵¹, permettaient de créer des espaces importants rivalisant avec le chœur. On ne connaît pas d'exemple de plan à double transept avant la fin du X^e siècle. Fulda a été doté d'un transept unique anormalement situé à l'ouest qui imitait sûrement Saint-Pierre de Rome. La basilique de Rome possédait un sanctuaire et un transept qui n'étaient pas orientés, mais occidentés¹⁵². On peut évoquer également les églises doubles. Certes, il n'y a pas ici de quoi utiliser le terme, mais force est de constater l'imbrication de deux zones plutôt distinctes entre une église orientale martyriale et une église occidentale. Richard Krautheimer avait rappelé que les deux bâtiments parallèles, et on en connaît aussi qui sont situés dans le prolongement l'un de l'autre, avaient été attestés dès le V^e siècle. Parfois elles étaient pourvues d'un martyrium annexe¹⁵³. D'après lui l'église double résulte de l'essor du culte martyriale qui a abouti à l'amplification de l'oratoire abritant des restes reliquaires pour devenir une véritable seconde église. Pour Brioude cette extrapolation n'est pas inintéressante puisqu'il n'est pas impossible que l'oratoire primitif de la tombe de Julien ait été conjugué à un autre édifice ou à d'autres églises. Bien que les fouilles attestent de la combinaison de la tombe avec une église, rien ne certifie la présence d'un complexe situé de l'autre côté de la voie antique

¹⁴⁶ G. Fournier, « De la galilée aux ganivelles », *Almanach de Brioude*, 1964, p. 103.

¹⁴⁷ *Idem*, p. 113.

¹⁴⁸ Cf. P. Verdier, « Les transept de nef », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1952, vol. 64, n°64, p. 179-215.

¹⁴⁹ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Imprimerie Paillart, Paris, 1963, p. 53.

¹⁵⁰ Dans certains édifices comme à Brioude, les architectes du XIX^e siècle ont corrigé le plan de circulation en obturant les portes latérales et en hésitant pas à percer des portails en façade occidentale. À Brioude le portail sud, de la cinquième travée est toujours bouché.

¹⁵¹ É. Vergnolle, *L'art roman en France, op. cit.*, p. 90.

¹⁵² L. Grodecki, « Sur l'origine du plan d'église à transept double », *Urbanisme et architecture : études écrites et publiées en l'honneur de Pierre Lavedan*, Laurens, Paris, 1954, p. 153-160.

¹⁵³ N. Duval et J.-P. Caillet, « La recherche sur les églises doubles depuis 1936 : historique et problématique », *Les églises doubles et les familles d'églises*, Antiquité tardive, Éditions Brepols, 2008, p. 23 et ss.

sous l'actuel massif occidental. En tout cas la construction *romane* avait été dotée de porches qui marquaient fortement cette réunion entre l'espace du massif occidental et l'espace martyriale de l'église canoniale.

La cathédrale de Verdun propose une réinterprétation des solutions carolingiennes qui a inspiré beaucoup d'édifices. Entreprise après 1047, elle possède un chœur et un contre-chœur occidental et donc deux transept munis d'une tour de croisée¹⁵⁴. Le chœur occidental était dépourvu de portes axiales et les portes actuelles situées à la base des tours furent percées ultérieurement. Nous avons vu que le portail axial de Brioude n'avait pas fait l'objet d'un grand travail. Mais ce n'est pas dans un type véritable de contre-chœur que nous pensons à Brioude, mais plutôt de l'imbrication de deux églises orientées. En effet la situation de l'autel de la Croix visible pour les fidèles constituait un second pôle-sanctuaire qui concurrençait ou qui complétait le sanctuaire-pôle-martyriale du chœur canonial. Les porches qui constituaient le transept d'accès répondaient donc aux portails orientaux qui permettaient l'accès direct au transept oriental. Le plan de Verdun possède encore deux chevets opposés, comme à Cologne. Il s'inscrit dans ce regain d'intérêt pour l'architecture ottonienne et salienne qui oppose deux chœurs face à face.

Le porche nord adopte également des chapiteaux et un tympan de stuc. Ces stucs peuvent rappeler la décoration de l'église de Germigny-des-Prés, de Disentis, de Mals près de Méran en Tyrol, de Cividale¹⁵⁵ ou les chapiteaux du XI^e siècle de Saint-Rémi de Reims. Le baptistère Saint-Jean du Puy-en-Velay comporte lui aussi des stucs. En fait, ces stucs étaient situés au XII^e siècle, dans la nef du baptistère Saint-Jean, lors du voûtement au XIII^e siècle et de la séparation de la nef en deux travées. La travée ouest comprenait une tribune portée par un berceau qui s'appuyait lui-même sur des murs qui venaient cacher les arcatures préromanes et leurs décors de stucs et de peintures¹⁵⁶. L'usage du stuc révèle une esthétique issue de l'antiquité relayée par les arts carolingiens¹⁵⁷. Ils prouvent, en tout cas, l'importance de cette porte « maitresse » qui ne se trouve pas sur la façade.

Les porches de Saint-Julien adoptent aussi des linteaux en bâtière. Ces linteaux ne sont pas monolithes, puisqu'ils sont composés de claveaux rouges et blancs alternés rayonnant autour d'une clef centrale. Ce principe ne se retrouve pratiquement pas dans le diocèse de Clermont¹⁵⁸. Or le linteau en bâtière est originaire des linteaux gallo-romains et des couvercles de sarcophages antiques paléochrétiens¹⁵⁹. En plaçant des linteaux à l'entrée des édifices, on veut rappeler la mort et la Résurrection du Christ. Ces éléments largement utilisés dans le cadre carolingien et ottonien, que l'on retrouve à Aix-la-Chapelle ou à Saint-Michel d'Hildesheim, ont fortement été utilisés dans la Grande Limagne et dans la vallée de l'Allier¹⁶⁰. Au sein du diocèse de Clermont, Brioude concentre donc les

¹⁵⁴ Cf. É. Vergnolle, *L'art roman en France, op. cit.*, p. 109 ;

¹⁵⁵ L. Bréhier, « Le portail nord de Saint-Julien de Brioude et son ancien décor de stuc », *Almanach de Brioude*, 1933, p. 110.

¹⁵⁶ X. Barral i Altet, *La cathédrale du Puy-en-Velay, op. cit.*, p. 208.

¹⁵⁷ Cf. A. Zamperini, *Les stucs. Chefs-d'œuvre méconnus de l'histoire de l'art*, Éditions du Seuil, 2012, p. 55-87.

¹⁵⁸ On en remarque un à Mergogne.

¹⁵⁹ Folkestad et Nilsson, « Linteaux en bâtière », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1995, p. 227-237.

¹⁶⁰ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 54.

éléments issus des formules stylistiques et ornementales du temps de la dynastie franque de la fin du premier millénaire. La basilique carolingienne qui demeurait pour abriter les célébrations canoniales lors de l'élaboration du chantier *roman* justifia sans doute une tradition stylistique vigoureuse et une réutilisation de motifs et d'éléments architecturaux faisant rutiler l'ancienneté du chapitre. Les exèdres des chapelles hautes des porches rappellent les niches semi-circulaires carolingiennes.

Ce dispositif révèle donc une programmation architecturale complexe liée assurément aux cycles sculptés et peints. La collégiale Saint-Martin de Candes, du côté Plantagenêt, pourrait servir d'exemple parallèle à l'établissement de cycles complexes. Son porche septentrional évoque identiquement les formules carolingiennes impériales. Sa chapelle-halle dédiée à Saint-Michel donne son ampleur à la structure. De toute manière, l'intégration des chapelles hautes n'est pas rare dans l'architecture du XII^e siècle qui perpétue la tradition carolingienne impériale. On pourrait encore citer les chapelles Saint-Gabriel et Saint-Raphaël de la tour de l'Horloge de Cluny, la chapelle Saint-Michel du Puy dans le transept, celle du massif occidental de la cathédrale de Clermont, celle de Saint-Hilaire à Semur-en-Brionnais ou de Notre-Dame à Châtel-Montagne. Souvent les chapelles hautes sont situées à l'étage supérieur de la façade nord qui servait d'entrée principale au cortège impérial qui accompagnait les cérémonies royales et leur service liturgique. Justement à Brioude les cortèges – entre autre celui de la cérémonie de l'hommage due au roi – passaient par la porte de l'église solennellement¹⁶¹. Le rite d'installation d'un chanoine commençait par la porte nord¹⁶². Le seuil de ce portail était construit sur la tombe du fondateur de l'église¹⁶³. Elle est enfin désignée comme maîtresse porte¹⁶⁴. À la chapelle palatine de Palerme le trône royal avait été placé dans le mur nord du sanctuaire. Aliénor d'Aquitaine fut décrite siégeant avec ses dames d'honneur du côté nord de l'église en face du roi, lorsqu'elle assista au second couronnement de son fils Richard en 1194 dans la cathédrale de Winchester¹⁶⁵. C'est ainsi que Sara Lutan a utilisé le terme de *Nordwerk* pour évoquer la monumentalité du porche nord de Saint-Martin de Candes conforme à la tradition impériale¹⁶⁶. Les conclusions de l'auteur mènent à considérer le porche de Saint-Martin comme un lieu cérémoniel où les arts pouvaient encadrer ou rappeler l'ancien *Adventus* au cours duquel était salué l'entourage royal : les images (peintes et sculptées) pouvaient alors saluer la dynastie Plantagenêt¹⁶⁷...

4) La croisée : lanterne impériale ?

La croisée et la tour lanterne de Brioude sauraient-elles synthétiser les formules septentrionales et

¹⁶¹ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, *op. cit.*, ch. IV.

¹⁶² D'après le *rite d'installation de Prise de possession d'Yves de Guillaumanches le 28 août 1580* cf. P. Cubizolles, *Le noble [...]*, *op. cit.*, p. 185.

¹⁶³ A. Vernet, « Notes du XV^e siècle relatives à l'Auvergne et au Velay », *Almanach de Brioude*, 1962, p. 15.

¹⁶⁴ Arch. dép. du Cantal, 1G53, *Procès verbal de visite de l'église Saint-Julien de Brioude et autres bâtiments*, 22 octobre 1765.

¹⁶⁵ S. Lutan, « Le porche septentrional de la collégiale Saint-Martin de Candes (v. 1180) et l'image dynastique des Plantagenêt », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2002, p. 345.

¹⁶⁶ *Ibidem* ; cf. S. Lutan, *The gothic sculpture of the Collegiate Church of St. Martin in Candes and the Artistic Traditions of Western France*, thèse dirigée par le professeur Nurith Kenaan-Kedar, 2002.

¹⁶⁷ *Idem*, p. 361.

impériales ? Le transept non saillant est atypique. La croisée a été construite avec des éléments architecturaux entremêlant le répertoire stylistique *roman* et *gothique*. La transition stylistique s'identifie spécialement dans la modénature. La croisée n'a pas été construite avec un massif barlong comme pour les sanctuaires du diocèse de Clermont, mais dans la tradition carolingienne de la tour lanterne. La tour lanterne se voit peu en Auvergne ; on la trouve par exemple à Saint-Pierre de Beaumont ou à Saint-Victor d'Arlanc.

Autour de Brioude, les édifices de Lavaudieu et de Saint-Chaffre du Monastier ont été dotés d'une tour octogonale assez proche de celle de la collégiale. À Saint-Chaffre on avait pareillement construit les baies avec des moellons polychromes¹⁶⁸. Il semble bien que la flèche appareillée de Brioude¹⁶⁹ s'apparentait à celle de Saint-Nectaire ou d'Issoire, et comme pour ces deux dernières, il n'est pas dit que la tour de Brioude ait été initialement pourvue de deux étages¹⁷⁰.

Les édifices qui possédaient des nefs charpentées au Nord du diocèse de Clermont, comme Menat, Souvigny ou Saint-Pourçain-sur-Sioule, ont peut-être également été pourvus de telles tours. La tour lanterne est fréquente en Normandie¹⁷¹ – comme à Saint-Étienne de Caen ou à Jumièges – et en terre d'Empire comme à Saint-Michel d'Hildesheim ou encore Saint-Cyriaque de Gernrode. La tour lanterne, dans les recherches architecturales d'Empire mais également dans le premier art roman méridional, a justement pris une forme spécifiquement octogonale¹⁷².

En Auvergne, c'est la tour porche qui est la plus fréquente. Une fois encore le chantier de la cathédrale du Puy-en-Velay avait pu emmener les bâtisseurs de Saint-Julien de Brioude à utiliser la tour lanterne. En effet, à l'origine la cathédrale du Puy supportait, à la croisée du transept, une tour lanterne : « il y avait autrefois, d'après le Frère Théodore : (Bochard de Larron de Champigny, dit le Frère Théodore : *Histoire de l'église angélique de Notre-Dame du Puy*, Le Puy, 1693), une tour lanterne ouverte portait le *petit campanier* »¹⁷³. La tour lanterne dessinée par Monsieur Moiselet en 1840 possédait deux niveaux¹⁷⁴. L'actuelle couverture de forme hémisphérique à pans intérieurs a été refaite par A. Mallay. Initialement, un toit formé d'une pyramide octogonale à pente assez forte avait été établi. Il était surmonté par un toit à facettes¹⁷⁵. À Brioude, comme au Puy, la tour lanterne forme un puits de lumière. Les volumes latéraux sont occupés par des tribunes très proches des formules septentrionales et impériales. La cathédrale du Puy-en-Velay possède des bras de transept structurés en deux travées. Ces bras sont divisés en deux niveaux par l'intermédiaire d'une tribune qui est établie à leurs extrémités.

¹⁶⁸ Il faut se reporter aux anciennes photographies pour se rendre compte de la ressemblance entre les tours de Brioude et de Saint-Chaffre. La tour actuelle de Saint-Chaffre a été reconstruite.

¹⁶⁹ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire du chapitre de Brioude*, *op. cit.*, ch. XXI.

¹⁷⁰ Les photographies anciennes montrent un seul niveau de baie pour la tour de Saint-Nectaire. La tour d'Issoire initiale reste inconnue puisqu'elle avait été reconstruite.

¹⁷¹ Cf. V. Chaix, *Édifices ecclésiastiques de la fin du X^e siècle en Normandie. Formes et fonctions*, *op. cit.*, p. 149 et ss.

¹⁷² M. Durliat, *L'art roman*, *op. cit.*, p. 62.

¹⁷³ O. Beigbeder, *Forez-Velay roman*, collection la nuit des temps, Zodiaque, La Pierre-qui-vire, 1962, p. 47. Nous tenons à signaler que N. Thiollier déjà avait signalé que l'appellation de *petit campanier* n'était pas assurément faite pour la tour du transept.

¹⁷⁴ Cf. N. Thiollier, *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, *op. cit.*, p. 36-37.

¹⁷⁵ X. Barral i Altet, *La cathédrale du Puy-en-Velay*, *op. cit.*, p. 192.

À Brioude les tribunes de chœur couvrent entièrement les *bras* du transept. Elles contrebutent la tour lanterne. Le principe du transept non débordant se trouve également à Sainte-Martine de Pont-du-Château. En Velay, Saint-Paulien possède un transept dont les bras adoptent un schéma semblable à celui de Saint-Julien de Brioude et de Notre-Dame du Puy¹⁷⁶. Ceux-ci s'organisent sur deux niveaux : les tribunes s'ouvrent largement sur l'espace du vaisseau. Dans cet édifice la salle supérieure est éclairée par deux fenêtres. La forme elliptique des murs orientaux de ces deux tribunes rappelle exactement les absidioles des chapelles hautes des porches de Brioude. Noël Thiollier propose également d'y voir la présence potentielle d'une cheminée à conduit circulaire qui ressemble à celle de Brioude, ce qui est moins avéré aux vues des dimensions de ces ellipses¹⁷⁷. Au delà de l'Auvergne, l'église de Saint-Georges de Boscherville présente de telles tribunes. Cette disposition se trouvait à Saint-Pierre de Rome. Elle répondait parfaitement aux formes impériales et septentrionales de Saint-Michel d'Hildesheim, de Champagne-en-Vivaraïs, de Saint-Cyriaque de Gernrode ou de Notre-Dame-de-Jumièges. À Notre-Dame-de-Jumièges, afin de desservir la tour de croisée on avait ménagé des parties hautes. De même, à Notre-Dame de Bernay, un corridor à claire-voie passait devant les fenêtres. Le modèle de tribunes situées aux parties extrêmes du transept se retrouvait également à Saint-Étienne et Saint-Nicolas de Caen ou à Cerisy¹⁷⁸.

Souvent en Normandie les tribunes s'inscrivaient dans un dispositif de circulation situé en hauteur permettant de faire le tour de l'édifice en entier¹⁷⁹ : c'est également le cas à Brioude grâce au passage¹⁸⁰ ménagé dans le mur de la lanterne de l'arc triomphal où la maçonnerie évidée laisse un mince passage qui s'avère d'ailleurs être l'unique accès (actuel) à la tribune sud. Ce passage n'était à l'origine pas unique puisqu'on pouvait accéder à cette tribune par les combles ou les terrasses du bas-côté sud et pareillement par les toitures grâce à une porte ménagée dans le parement oriental de la tribune qui faisait pendant à la porte de la tribune nord. Le mur évidé n'est pas une invention *romane*, on le connaît depuis l'antiquité. Le haut Moyen Âge connaissait et pratiquait la coursière même dans les églises basilicales. Et le monde carolingien la connaît : « Il faut d'abord rappeler le souvenir de celle dont on gratifia l'abbatiale de Saint-Riquier vers 790-799 ; montée en encorbellement sur des consoles et côtoyée d'un parapet, elle s'accrochait, semble-t-il, à l'intérieur du vaisseau central et passait sous les fenêtres hautes plutôt qu'au-dessus car elle servait, j'imagine, de trait d'union entre les tribunes du bloc de façade et celles du transept »¹⁸¹. Au croisillon sud de Sainte-Foy de Conques, cette sorte de corniche avait certainement pour mission de relier les tribunes du chœur à celles de la nef (1087-1119)¹⁸².

¹⁷⁶ N. Thiollier, *Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, thèse de l'école des Chartes, 1896, 1900, p. 161.

¹⁷⁷ *Ibidem*.

¹⁷⁸ X. Barral i Altet, *La cathédrale du Puy-en-Velay*, *op. cit.*, p. 193.

¹⁷⁹ V. Chaix, *Édifices ecclésiastiques de la fin du X^e siècle en Normandie. Formes et fonctions*, *op. cit.*, p. 152.

¹⁸⁰ On voit encore ce type de passage placé au-dessus d'un arc triomphal à Saint-Vincent d'Avila. Cf. L. Grodecki, *L'architecture gothique*, Berger-Levrault, 1979, p. 95.

¹⁸¹ P. Hélot, « Les antécédents et les débuts des coursières anglo-normandes et rhénanes », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1959, p. 430-431.

¹⁸² *Idem*, p. 431.

Au niveau du transept, à l'extérieur, la présence de murs pignons recevant des éléments de fortifications rapproche Saint-Julien de Brioude des édifices du Languedoc. Les grands arcs de mâchicoulis (en arc bandé entre deux contreforts) s'apparentent à ceux des édifices de la cathédrale d'Agde, la cathédrale de Maguelone (fortifications entre 1158-1190)¹⁸³, les Saintes-Maries-de-la-Mer (prieuré dépendant de l'abbaye de Montmajour) ou de Saint-Pons-des-Thomières¹⁸⁴. Saint-Paulien dispose également de tels éléments sur sa façade. Il s'agit d'un modèle qui est différent de celui de Royat ou du Puy pour le bâtiment dit des « Mâchicoulis ». David Morel avait également souligné sa proximité avec le donjon de Cruas en Ardèche¹⁸⁵.

Il semble aussi que l'édifice ait été doté de hourds de bois et de galeries de bois, en particulier autour de la tour occidentale. Il s'agit d'une galerie de bois qui n'est pas sans rappeler la galerie de la façade de La Chaise-Dieu. Cette sorte de balcon se trouve en Corrèze sur la tour de Noailles de Merle ou sur la tour nord de Carbonnières¹⁸⁶. Dans le cantal, la tour de Colombine en possédait : un plancher de communication permettait l'accès à un logis attenant. À Saint-Julien ces éléments peuvent être plus spécialement issus des réaménagements effectués au XIV^e ou au XV^e siècle.

Notons également la présence, sur ce transept, de parements aux pierres soigneusement assemblées. L'analyse des appareils joue un rôle dans la genèse des groupes architecturaux attachés à des affinités culturelles. C'est ainsi que Bruno Phalip rappelle justement le renouveau apparent de l'appareillage régulier – alors qu'il avait été abandonné un temps – qui se trouve être parallèle à la pratique recherchée du droit romain : « En définitive, ces pratiques retrouvées font – en Auvergne – que le moyen appareil régulier domine au Sud, tandis que le petit appareil irrégulier à litages marqués prévaut au Nord »¹⁸⁷. La technique de construction ne dépend pas uniquement des matériaux. Elle résulte des moyens de production mis en œuvre et des courants d'échanges, déterminés par des voies de communication, des commanditaires et des qualifications spécifiques¹⁸⁸. Le rattachement unique de l'Auvergne à l'aire aquitaine et méridionale ne suffit pas : cette aire est tellement fragmentée. Nous l'avons également vu, que de la culture de la noblesse auvergnate et que l'onomastique et la liturgie des chanoines n'étaient pas uniquement assujetties au goût aquitain¹⁸⁹. La collégiale de Saint-Julien résulte de la rencontre des aires de *marges* : « Architecture et culture se rejoignent donc au XII^e siècle en Auvergne avant d'être bousculées par la présence française plus affirmée du premier tiers du XIII^e siècle »¹⁹⁰.

Ainsi à Brioude les traces de taille sont issues du marteau taillant dont les stries sont organisées

¹⁸³ L. Bréhier, « Les anciennes églises fortifiées de l'Auvergne », *Revue d'Auvergne*, 1923-1927, p. 209-214.

¹⁸⁴ R. Saint-Jean, J. Lugand, R. Nougaret, *Languedoc roman*, Éditions Zodiaque, La Pierre-qui-vire, 1975, p. 235-252 ; É. Vergnolle, *L'art roman en France*, *op. cit.*, p. 314 ; B. Phalip, *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI et le XV^e siècle : essai de sociologie monumentale*, thèse dirigée par le professeur Anne Prache, Paris, 1984, vol. 1, p. 281-286.

¹⁸⁵ D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le massif central [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 403.

¹⁸⁶ B. Phalip, « Charpentiers et couvreurs [...], *op. cit.*, p. 22.

¹⁸⁷ B. Phalip, « Château et groupe nobiliaire en Auvergne : XI^e-XV^e siècle », *L'information historique*, vol. 54, n°2, 1992, p. 47.

¹⁸⁸ *Idem*, p. 47-48.

¹⁸⁹ *Id.*, p. 49 et ss.

¹⁹⁰ *Id.*, p. 49-50.

selon une seule direction oblique ou verticale. Les impacts sont réguliers et peu profonds. Ils révèlent une technique, qui appartient au second tiers du XII^e siècle, systématiquement observable dans le Haute-Allier comme à Auzon, Azérat, Chanteuges, Vieille-Brioude ou Aubazat, mais également dans le Velay. Elle disparaît en Limagne clermontoise et en Haute-Auvergne au profit des impacts alternés et redessine encore une aire de diffusion des techniques univoque. Ainsi, dans le domaine architectural et sculptural et nous ajouterions celui de la liturgie, le diocèse de Clermont apparaît partagé entre plusieurs expressions où l'interpénétration des plus grandes aires qui l'entourent l'imprègne : « Comme le Velay, la Haute-Auvergne et le Brivadois répondent souvent aux exigences d'une vaste aire culturelle méridionale »¹⁹¹. Le moyen appareil, la voûte appareillée et les modèles constitués donnent une valeur spécifique à la partie sud du diocèse de Clermont : « Sans doute, grâce à Saint-Géraud d'Aurillac, elle forme une sorte de trait d'union avec la Septimanie et la Catalogne »¹⁹². L'Auvergne se retrouve dans la situation d'un carrefour hésitant entre ces formulations : de ce fait les édifices placés au cœur des aires de productions liées à l'épiscopat se distinguent des édifices des marges¹⁹³. C'est là que Brioude perturbe l'analyse des marges, car elle constitue un pôle de seconde zone qui n'a rien à envier aux édifices les mieux dotés. Elle révèle également que les communautés situées aux marges ne subissent pas unilatéralement la pression culturelle des grands pôles, mais qu'elles peuvent les assimiler pour en faire leur propre centre d'érection¹⁹⁴.

B. Le chœur : une solution prestigieuse adaptée

1) Une œuvre de composition

La cité de Brioude était située dans la zone méridionale du diocèse de Clermont, et dans cette zone comprenant le Brivadois mais pareillement la Haute-Auvergne et le Velay ; le chevet à déambulatoire à chapelles rayonnantes y était moins utilisé. On le retrouvait à Brioude et à Saint-Urcize. D'autres chevets avaient plutôt été pourvus d'espaces larges sans déambulatoire, comme à Blesle, Chamalières, Mazerat-Aurouze, Saint-Pierre-le-Monastier ou Saint-Paulien. Une autre particularité encre Brioude dans le Grand Midi, c'est la voûte appareillée. Cette particularité est pareillement utilisée dans les Alpes, en Provence, en Languedoc et en Velay¹⁹⁵. On la trouve également à Riom-ès-Montagne, à Saint-Ilpize, à Dienne, à Blesle, à Lugarde, à Roc-Vignon et à Saint-Amandin. L'architecte de Brioude s'était tourné vers les solutions adoptées dans les diocèses limitrophes. Aussi, Saint-Julien accepte un système annulaire pour le voûtement du déambulatoire dépourvu d'arcs-doubleaux. Ce parti demande une technique éprouvée et parfaitement maîtrisée de la part des tailleurs de pierres, car la voûte entièrement appareillée repose directement sur les

¹⁹¹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 115.

¹⁹² *Idem*, p. 115.

¹⁹³ *Ibidem*.

¹⁹⁴ À ce stade, il faudrait s'intéresser à l'interaction entre les pôles et les marges et les degrés d'interpénétrations. Après tout, la communauté de Brioude par son ancienneté a pu fortement imprégner les communautés des pôles admis comme tel pour la période qui nous intéresse.

¹⁹⁵ B. Phalip, « Une Auvergne médiévale partagée [...], *op. cit.*, p. 30.

tailloirs. Eugène Viollet-le-Duc considéra d'ailleurs que ce système prodigieux perpétuait les traditions techniques du monde *roman*¹⁹⁶. Il estima que ce type de voûtement pouvait provenir de la Bourgogne. Pour Louis Bréhier, ces voûtes appareillées étaient sans nul doute proches des constructions soignées du Velay tel qu'on les voit à Chamalières-sur-Loire, à Saint-Paulien, à Polignac, ou à Rosière¹⁹⁷... La moitié orientale du diocèse de Clermont se référait de ce fait aux solutions de la Bourgogne, de la Lombardie et de la Septimanie : « lorsque la voûte est adoptée, l'éclairage de la nef est direct, ce qui ne se trouve pas dans le parti épiscopal »¹⁹⁸. Cette solution architecturale utilisée à Saint-Julien de Brioude peut ainsi être considérée comme une solution du Grand Midi, ce dernier s'achevant à ce niveau là du massif central.

Le chevet de Brioude est une œuvre de composition qui dévoile toute la richesse de la *varietas* propre au langage architectural *gothique* du XII^e siècle¹⁹⁹. Arnaud Timbert a noté combien cette tendance pouvait se remarquer sur les chevets *gothiques*, comme sur celui de Saint-Martin-des-Champs où les formes sont issues de motifs venus de la Normandie, de la Picardie ou de la Bourgogne. De même Saint-Étienne de Caen ou le Montier-en-Der présentaient un véritable amalgame de références empruntées aussi bien à Sens, Saint-Denis, Vézelay, Noyon, ou Saint-Rémi de Reims²⁰⁰. Mieux encore pour l'église de Saint-Sulpice de Chars, l'architecte ou le commanditaire avait voulu « faire ancien » et avait tranché entre l'architecture du chevet et de la nef dans le but de magnifier le chœur, de l'individualiser, et de l'affirmer comme un *locus* spécifique dans un espace unifié²⁰¹. Cet édifice a donc pour des raisons variées – souscrites à l'effet peut-être plus qu'au sens – été doté d'éléments architecturaux surannés comme s'il avait été besoin de réaliser une synthèse des inventions architecturales de ce siècle²⁰². N'est-ce pas le cas pareillement à Brioude ? N'est-ce pas également le moyen d'inscrire un monument dans un continuum historique et culturel ? En Auvergne on trouve finalement ce principe au chevet de Saint-Pourçain ou à Saint-Léger d'Ebreuil avec un grand éclectisme des formes²⁰³. Il faut souligner que l'adoption du *gothique* en Auvergne a été réservé ou plutôt confronté à des réalités formelles et culturelles favorisant le maintien bien souvent des ordonnances *romanes* non sans hésitations. C'est encore d'un point de vue technique qu'on peut souligner les indécisions dans l'emploi de nouvelles formules : « En somme, on prit dans l'art nouveau ce qu'il était le plus facile de réaliser sans modifier les habitudes anciennes de construction »²⁰⁴.

Une autre tendance se dessine pour les chevets de Brioude, d'Auzon, d'Azérat, de Blesle, de

¹⁹⁶ E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. V, p. 496-499.

¹⁹⁷ L. Bréhier, « Les anciennes églises fortifiées de l'Auvergne », *op. cit.*, p. 22.

¹⁹⁸ B. Phalip, « Une Auvergne médiévale partagée [...] », *op. cit.*, p. 30.

¹⁹⁹ Y. Pauwels, « *Varietas* et *ordo* en architecture : lecture de l'Antique et rhétorique de la création », D. de Courcelles (dir.), *La varietas à la Renaissance*, Études et rencontres de l'École des chartes, Paris, n^o9, 2001, p. 57-80.

²⁰⁰ A. Timbert, « Le chevet de l'église Saint-Sulpice de Chars. Un effet de style ? », *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval*, Éditions Brepols, Turnhout, 2011, p. 255-264.

²⁰¹ *Ibidem*.

²⁰² *Ibid.* ; A. Timbert, « *Spatium* et *locus*. L'architecture gothique et sa syntaxe. Le cas du XII^e siècle », *Actes du colloque international, Espaces et Mondes au Moyen Âge*, Bucarest, 17-18 octobre 2008, New Europe College, 316-326.

²⁰³ A. Courtille, *Auvergne et Bourbonnais gothiques. I – Les débuts*, Éditions Créer, 1988, p. 69.

²⁰⁴ P. Pradel, M. Génarmont, *Les édifices de France. L'Allier*, Letouzet-Anet, Paris, 1938, p. 18.

Chanteuges, de Mauriac et de Brageac où les baies sont munies de colonnettes adossées en ressauts²⁰⁵. Au chevet de Saint-Julien certaines baies possèdent jusqu'à quatre colonnettes. Les baies de la chapelle axiale sont de plus encadrées par des piles à doubles et à triples colonnettes. À Brioude et dans le Brivadois les tailloirs se poursuivent sur toute la pile, comme à Chanteuges, à Blesle et à Lavaudieu²⁰⁶, alors que les sanctuaires proches de Clermont n'ont été dotés que d'un seul tailloir sur la colonne engagée. Les astragales des édifices de prestige du diocèse de Clermont (Issoire, Notre-Dame-du-Port, Saint-Nectaire, Orcival, Mozac) sont souvent pourvus d'un seul tore. À Brioude comme dans le Velay, l'astragale se compose plus souvent d'un tore précédé par un filet ou un petit tore. L'église de Chanteuges possède ce type d'astragale. De même les chapiteaux du Puy, du Monastier, de Saint-Front, de Saint-Paulien, d'Auzon (plutôt sur le chevet), en possèdent de semblables²⁰⁷.

Les arcatures trilobées situées dans le déambulatoire de Brioude ressemblent aux arcs du triforium de Notre-Dame-du-Port ou d'Issoire²⁰⁸. Cependant ces arcs s'apparentent surtout à ceux de la cathédrale du Puy, de l'église de Chamalières-sur-Loire, de Saint-Vidal, du Monastier ou de Chanteuges. Pour ces éléments, Louis Bréhier, Émile Mâle et Ahmad Fikry ont voulu formellement voir l'influence du Puy et du Velay, qui lui-même tirait ces éléments de l'art mozarabe par l'intermédiaire des routes de pèlerinages ou des possessions Clunisiennes en Espagne²⁰⁹. Mais il semble difficile d'appuyer une telle théorie aujourd'hui. Ces arcs trilobés sont parfaitement attestés à Lyon, à Saint-Pierre de Champagne, en terres d'Empire, mais encore à Saint-Saturnin de Chanteuges, à Saint-Julien-sur-Serre ou à Saint-Pierre de Dorat et même à Collonges-la-Rouge du côté Plantagenêts. Ces arcs placés dans le déambulatoire de Brioude font l'objet d'un savoir-faire irréprochable : « Au niveau de ces arcs polylobés, les voussoirs présentent d'ailleurs des formes et un assemblage spécifiques puisque chaque bloc fait maintenant l'objet d'une découpe particulière, impliquant un travail de taille adapté et exigeant, toujours réalisé au marteau taillant et finalisé au ciseau. Cette complexité dans le travail de taille et d'assemblage se retrouve au niveau des baies, des bases complexes moulurées et des éléments de modénature multipliés, mais il convient de souligner, plus globalement, que ce type de décor architectural développé favorise une réelle proximité entre travail de taille et travail de sculpture, rendant difficile l'hypothèse de métiers fortement hiérarchisés »²¹⁰. Les arcs aveugles, qu'on trouve sur l'abside, montrent des triplets moulurés qu'on peut voir en Haute-Auvergne et dans le Quercy ou à Saint-Pourçain-sur-Sioule, pour le dernier quart du XII^e siècle.

²⁰⁵ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 57.

²⁰⁶ L. Bréhier, « Les anciennes églises fortifiées de l'Auvergne », *op. cit.*, p. 23.

²⁰⁷ Pourtant, près de Brioude, les astragales des chapiteaux de Lavaudieu ou même de Blesle ne portent qu'un seul tore.

²⁰⁸ *Idem*, p. 24.

²⁰⁹ L. Bréhier, « Les anciennes églises fortifiées de l'Auvergne », *op. cit.*, p. 26 ; L. Bréhier, « Les influences Musulmanes dans l'Art Roman du Puy », *Journal des savants*, Langres, 1936, p. 8-12 ; L. Bréhier, *L'art en France des invasions barbares à l'époque romane*, 1930, p. 90 ; A. Fikry, *L'art roman du Puy et les influences islamiques*, *op. cit.*, p. 340 ; É. Mâle, « La mosquée de Cordoue et les églises de l'Auvergne et du Velay », *Revue de l'art ancien et moderne*, Paris, 1911, p. 81-82.

²¹⁰ D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le massif central [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 404.

La marqueterie de pierres, présente sur les parties hautes de l'abside de Saint-Julien, découle de ce principe. Le chevet de l'édifice concentre l'essentiel des décors antiques redécouverts par les carolingiens. Les rosaces polychromes situées sur l'abside se retrouvent dans le cadre *roman* aussi bien à Clermont qu'au Puy et ne sont pas sans rappeler celles qui figurent sur les façades du baptistère Saint-Jean de Poitiers. De même les motifs triangulaires assemblés sur les murs pignons des façades des porches de Saint-Julien rappellent les mosaïques carolingiennes monumentales. Les jeux polychromes de la façade de l'*atrium* de Lorsch établissent le meilleur exemple de ce type d'utilisation pour la période carolingienne. La vallée de la Loire et le Poitou furent un terrain privilégié pour les premières pratiques romanes de ce domaine : à Saint-Généroux ou à Cravant²¹¹, les murs de la nef sont ornés de blocs polychromes. Il s'agit là d'édifices antérieurs aux églises d'Auvergne. Malgré le remaniement des éléments de pierres polychromes sur les tours et la façade, il semble que les restaurations n'aient pas atteint les jeux polychromes de l'abside. Les marqueteries de pierres ont souvent été remaniées²¹². Souvent ces parties étaient peintes pour accentuer les jeux de contraste. Bruno Phalip en avait déjà relevé la présence à Notre-Dame du Port²¹³. Il explique que ces traces de peintures se repèrent dans les parties où il est difficile d'insérer un appareil décoratif. Ces jeux sont présents dans de nombreuses églises du diocèse de Clermont, comme à Issoire, à Saint-Nectaire, à Orcival ou à Chauriat. La marqueterie de pierres semble être utilisée essentiellement dans la partie sud de la plaine de la Limagne jusqu'aux pays des Couzes, des Monts Dorés et du Forez²¹⁴. Ces usages révèlent une légitimation, une *antiquitas*²¹⁵. Cette décoration qui demande une attention particulière et une précaution a été souvent aménagée sur les parties du bâti le plus visible : naturellement elle est présente dans les chantiers les mieux dotés. Cette pratique correspond aussi aux zones les plus anciennement romanisées : l'influence quelconque d'éléments anciens n'est pas à rejeter²¹⁶. Le monument illustre ainsi l'ancienneté d'une compagnie ou, si elle est récente, ce décor à référent passéiste la place dans le continuum de l'histoire. Si cette décoration fait partie d'une mise en valeur du bâti, elle participe à ce titre à la « sacralisation » du bâti qui s'est engagé au Moyen-Âge. Cette décoration prend donc place aux points clefs de l'édifice : les portails, le chevet, mais aussi les piliers.

Le chevet développe certaines particularités que l'on ne peut seulement imputer à sa date tardive d'édification²¹⁷, car certains éléments qui s'y trouvent sont empruntés directement au répertoire associé aux monuments de prestige du diocèse de Clermont. Il adopte un déambulatoire à chapelles rayonnantes

²¹¹ Cf. É. Vergnolle, *L'art roman en France, op. cit.*, p. 114.

²¹² A. Descamps, *La marqueterie de pierre dans l'ancien diocèse de Clermont au XII^e siècle*, master dirigé par le professeur Bruno Phalip, 2010, p. 70 et ss.

²¹³ *Idem*, p. 73.

²¹⁴ *Id.*, p. 80.

²¹⁵ B. Watkinson, « Lorsh, Jouarre et l'appareil décoratif du Val de Loire », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1990, n°129, p. 49-51.

²¹⁶ D. Morel, *Taillleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI^e-XV^e siècles)*, thèse dirigée par le professeur Bruno Phalip, 2009, vol. 1, p. 514 ; M.-L. Bertolino, *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine*, master dirigé par le professeur Bruno Phalip, 2005, vol. 1, p. 97.

²¹⁷ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, vol. 3, p. 261.

qui s'approche fortement des formules architecturales emphatiques du diocèse²¹⁸. Les maîtres d'œuvre carolingiens en théorisant progressivement l'architecture étaient arrivés à cette solution²¹⁹. Cependant bien des caractères ne sont plus ceux des églises de la Grande Limagne. Sur cette partie de l'édifice la modénature qui est variée tranche avec la sobriété des baies des trois vaisseaux et le transept accepte des baies géminées. Certes le chœur est un peu écourté, mais le choix d'adopter cinq chapelles rayonnantes implique l'implantation discontinue des chapelles et rompt avec les trois chapelles contiguës, de Saint-Austremoine d'Issoire ou de l'abbatiale de Souvigny²²⁰. Les baies de Brioude adoptent à cet endroit de l'édifice de multiples arcatures qui s'apparentent plus aux édifices de la Bourgogne comme de Vézelay. Pour Auguste Casati, Eugène Viollet-le-Duc ou M.E. Lefèvre-Pontalis, la variété des moulures et des ornements du chevet rappelle les « plus belles œuvres de l'art bourguignon »²²¹. La chapelle axiale offre une corniche à double rang de denticules qui rappelle étonnement la corniche de l'abbatiale Saint-Jacques de Béziers (art méridional). Les baies du chevet de notre collégiale s'ornent de ressauts pourvus de colonnettes, de bases et de chapiteaux qui rappellent la Bourgogne. Les arcs en plein cintre sont munis de voussures à ressauts, boudins, cavets et moulures d'archivoltes singuliers. Pour Guy Nicot, le chevet de Saint-Julien rappelle le Sud ou l'Espagne²²². Il est certain que la présence de motifs sculptés sur le chevet remémore le foisonnement sculptural des zones méridionales.

D'autre part, la chapelle sud (Sainte-Philomène) adopte des rubans plats entrecroisés qui paraissent avoir des antécédents anglo-normands. Les archivoltes acceptent sur les chapelles nord et sud, des bâtons brisés en gros chevrons toriques. Ce motif, que l'on rencontre au Breuil-sur-Couze, est déjà présent dans les édifices d'Île-de-France, comme à Saint-Denis, à Saint-Germer de Fly ou à Saint-Martin des Champs²²³. Ce motif d'origine anglo-normande se découvre aussi sur l'abside de Villefranche d'Allier. Il semble de ce fait être d'abord propre à l'Île-de-France. Dans le comté de Brioude, les chevrons sont visibles à Maillat ou à la Léproserie de la Bajasse. En Velay, ils se repèrent à Saint-Paulien, à Polignac, au cloître du Puy, ou à Saint-Germain Laprade. « Les puissants chanoines-comtes de Brioude, qui mettent en chantier leur chœur certainement après 1160 et qui semblent soucieux de rénover l'art de bâtir traditionnel, ont-ils appelé les artisans qui ont ensuite travaillé autour de Brioude ? »²²⁴. L'origine de ce motif de transition²²⁵ – le chevron – pose un « problème »²²⁶ qui n'est pas facile à régler : les chevrons en dents de scie « si fréquents dans

²¹⁸ Cf. B. Phalip, « La crypte de la cathédrale de Clermont », UMR N°5138, Archéométrie et archéologie : origine, datation et technologie des matériaux Anne Baud, Lyon II ACR, *Morphogénèse de l'espace ecclésial et religieux au Moyen-Âge*, Université Clermont II, 2003.

²¹⁹ S. de Blaauw, « Origins and Early Developments of the Choir », *La place du chœur*, Éditions Picard, Paris, 2012, p. 25-32 ; C. Sapin, « Le chœur dans l'église carolingienne : archéologie et architecture d'un espace », *La place du chœur*, *op. cit.*, p. 45-55.

²²⁰ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, I. Les débuts [...]*, *op. cit.*, p. 410.

²²¹ A. Casati, *op. cit.*, p. 72 ; M.E Lefèvre-Pontalis., *op. cit.*, p. 554-555.

²²² G. Nicot, *Saint-Julien de Brioude*, *op. cit.*, p. 86.

²²³ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, I. Les débuts [...]*, *op. cit.*, p. 412 ; A. Courtillé, *Auvergne, Bourbonnais, Velay gothiques. Les édifices religieux*, Éditions Picards, 2002, p. 15.

²²⁴ *Ibidem.*, p. 273.

²²⁵ A. Courtillé, *Auvergne, Bourbonnais, Velay gothiques. Les édifices religieux*, *op. cit.*, p. 15.

²²⁶ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, I. Les débuts [...]*, *op. cit.*, p. 273.

l'architecture romane anglo-normande, [...] connurent une large diffusion dans la France moyenne »²²⁷.

Aussi, les *novations* architecturales du chevet brivadois sont des formes réutilisées sous une résonnance capétienne. La référence à l'Île-de-France s'impose. Le chantier de Brioude est une réponse originale aux grands chantiers de la Limagne. La collégiale possède, de ce fait, une nef sans tribune, sans arcs diaphragmes, sans triplet et sans colonnes jumelées. Elle n'a pas de transept saillant, mais on retrouve une tribune de transept surmontée d'une tour lanterne et un massif occidental développé. Elle possède des corniches sans billettes et un autel au milieu de sa nef. Ainsi, à Brioude de très nombreux éléments stylistiques et architectoniques imposent une coupure avec le répertoire architectural du diocèse de Clermont. C'est ainsi que, les chapelles rayonnantes possèdent des couvertures à tuiles romaines et des frontons triangulaires qui les séparent du déambulatoire. Ses frontons à peine en saillie au-dessus de la toiture restent discrets et ne prennent pas la place imposante des murets des chevets de Clermont, de Saint-Nectaire ou d'Issoire. À Brioude l'abside n'adopte pas de larges contreforts plats comme en Limagne mais seulement un étroit ressaut quadrangulaire. Les baies de cette abside ne possèdent pas de niches rectangulaires à linteaux droits et à colonnettes. C'est une couronne complète d'arcatures en plein cintre qui orne le pourtour de l'abside. On retrouve la même alternance des baies et des arcatures plus étroites sur la partie extérieure de la nef de Chamalières-sur-Loire ou de Santiago de Compostelle²²⁸.

Vingt chapiteaux sont repérables autour de l'abside ; presque autant qu'à Clermont, Orcival ou Issoire (qui en possède 24). Les modillons figurés des chapelles rayonnantes illustrent un parti plus méridional. Le large bestiaire et les personnages sculptés ne se trouvent pas dans le cadre épiscopal du diocèse de Clermont. Ces modillons ont des sujets zoomorphes qui adoptent parfois les figures du démon ou des masques anthropomorphes. Ils sont ornés de métopes à motifs géométriques, zoomorphes et anthropomorphes. Saint-Julien de Brioude peut-être considéré comme la preuve de la perméabilité de l'Auvergne aux productions artistiques des pays d'Ouest. L'image figurée y domine, à l'inverse de la moitié orientale de la Gaule où l'image peine à trouver une place prédominante. Les pays d'Empire sont en effet plus sensibles aux thèses iconoclastes. L'Auvergne pourrait alors être considérée comme une *marge* intermédiaire hésitant entre le chapiteau corinthien classique comme à Clermont et le chapiteau figuré comme à Brioude²²⁹.

Les chapelles rayonnantes, les volumes de l'abside progressivement articulés avec le déambulatoire mais également le transept et la tour lanterne forment un condensé recomposé et magnifié de ce que pouvait connaître les maîtres d'œuvres des édifices romains, paléochrétiens puis carolingiens²³⁰. La triangulation des constructions basées sur des tracés modulaires ou régulateurs est établie sur des procédés architecturaux théoriques mis en place dans le cadre carolingien. Toutefois, dès le début du XI^e siècle, les héritiers des carolingiens vont mettre en place deux types de chevet à déambulatoire. Le premier possède

²²⁷ J. Henriot, « Un édifice de la première génération gothique : L'abbatiale de Saint-Germer de Fly », *Bulletin monumental*, II, 1985, p. 125.

²²⁸ M.E Lefèvre-Pontalis., *op. cit.*, p. 555.

²²⁹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 263.

²³⁰ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 49.

des chapelles rayonnantes (comme dans les édifices sous contrôle épiscopal) et le second n'en possède pas (formule propre au Velay par exemple, ou à la Haute-Auvergne). Le déambulatoire à chapelles rayonnantes est plus largement admis dans la partie occidentale de la Gaule, qui va devenir capétienne. Ce sera le cas de Clermont, Tours, Orléans, Chartres, Tournus, Saint-Savin-sur-Gartempe²³¹. Dans le second cas, les réalisations se trouvent plus commodément en pays d'Empire et en pays septentrionaux, malgré certaines exceptions²³². Or, dans l'ancien diocèse de Clermont les maîtres d'œuvre hésitent à choisir entre un déambulatoire avec ou sans chapelles rayonnantes. Le choix entre une tradition maintenue et une tradition rénovée se trouve être réalisable principalement dans le cadre du val d'Allier. La voie Régordane structure parfaitement la répartition de ces formules. Cette voie coïncide avec les lieux christianisés, romanisés, puis contrôlés par les agents du pouvoir central carolingien. Ainsi, Brioude au même titre que Souvigny, Gannat, Châtel-Montage, Volvic, Maringues, Chamalières, Saint-Nectaire, Issoire, Clermont, Orcival ou Saint-Urcize (etc.) fait partie du groupe de la tradition rénovée²³³.

Le faible nombre des supports du rond-point, la largeur du haut vaisseau et du déambulatoire (5 à 6m) et les grandes arcades surhaussées forment un espace liant les structures – les chapelles, le déambulatoire et le sanctuaire – particulièrement grâce à la modénature des bases attiques se poursuivant sur les colonnes, les supports et les murs : « [...] ils sont liés par le double fil d'Ariane des bases attiques et des tailloirs enveloppants des piles du déambulatoire »²³⁴. Cet espace articulé donne au sanctuaire de Saint-Julien une allure plus souple que les chœurs d'Orcival, de Saint-Nectaire ou d'Issoire : mais n'oublions pas qu'il était également plus encombré. Mais les éléments structurant que sont les grandes arcades surhaussées, les colonnes limitées en nombre, rapprochent le sanctuaire de Saint-Julien des sanctuaires de Saint-Laumer de Blois ou de Fongombault. Arnaud Timbert propose également de pousser la comparaison avec les chœurs de Saint-Martin-de-Champs ou de Saint-Denis²³⁵. L'auteur comparant Brioude à la cathédrale de Sens réaffirme le décloisonnement spatial du chevet de Brioude. Celui-ci se réalise grâce à une distribution des tracés scandée par l'arc brisé placé à l'entrée du transept et aux entrées des chapelles. Ces derniers, ainsi que l'arc en plein cintre situé à l'entrée du déambulatoire marquent les points de rencontre des différentes zones²³⁶. Il est vrai que les jeux d'angles perspectifs mettent en valeur le sanctuaire. Comme d'ailleurs dans le reste de l'édifice les nombreux espaces placés en hauteur (les tribunes), le sanctuaire est particulièrement rendu accessible au regard depuis les chapelles rayonnantes qui surplombent quelque peu le sanctuaire. Le célébrant qui officiait sur l'autel de l'une de ces chapelles – il se tourne par exemple au *Dominus vobiscum* – avait une vue directe sur le sanctuaire et dans le cas présent sur le tombeau de Julien. Cette conception des espaces par la vue n'est pas anachronique et elle participe à l'affirmation de la visibilité dans les édifices : « On trouve plusieurs signes annonciateurs d'un tel besoin

²³¹ *Idem*, p. 50.

²³² *Ibidem*.

²³³ *Ibid.*

²³⁴ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII^e siècle », *Brioude aux temps féodaux. Actes du colloque de Brioude*, à paraître.

²³⁵ *Ibidem*.

²³⁶ *Ibid.*

dans des domaines distincts, et cela dès le XIII^e siècle »²³⁷. On ne peut que souligner ces jeux d'accès aux espaces et aux éléments sacrés. La structure même de la messe valorise le mystère dans les éléments masqués à la vue et à l'ouïe mais que le prêtre exécute ; de même la présence réelle du Christ affirmée avec l'élévation de l'hostie et la permanence des monstrances donnait cet accès céleste. Saurait-on bien considérer que ces espaces décloisonnés permettaient de survaloriser la présence des reliquaires ou des autels ? Les espaces sont contrastés dans leurs voûtements, ce qui impose des distinctions nettes²³⁸. Les profils variés fonctionnent par paires de chapelles de sorte que les modénatures des chapelles proches des entrées se correspondent, puis celles des deuxième chapelles se correspondent. Seule la chapelle axiale adopte des modénatures uniques (qu'on ne retrouve pas dans l'édifice), avec des piles à faisceaux et des ogives particulières pour soutenir les voutains. Cette gradation valorise l'axe médian. La chapelle centrale avait d'ailleurs été dédiée depuis longtemps à Julien.

L'adaptation des structures architecturales clermontoises (sur le modèle épiscopal de la Grande Limagne) survient particulièrement au niveau de l'abside. Les modillons à copeaux révèlent un couronnement *classique* proche de la stylistique des grands chantiers du val d'Allier. Y avait-il aussi de tels modillons dans les parties hautes du transept ? Le projet architectural de Brioude est différent des modèles épiscopaux. Le couronnement des chapelles par des modillons majoritairement figurés contraste avec les modillons à copeaux de l'abside²³⁹. Ces modillons à copeaux pourraient créer le doute, mais ils sont authentiques, l'un d'eux – au Nord – est encastré dans le mur du transept : ce détail montre le décalage entre l'axe du chevet et l'axe du transept. Ce décalage est certainement dû à deux étapes de constructions essentiellement contraintes par les substructures anciennes de la chapelle martyriale. Ce chevet accepte partiellement des solutions propres aux grands édifices du diocèse de Clermont. Le changement survenu lors de la construction de la cinquième travée révèle un nouveau parti plus prononcé. La redéfinition de la structure en plan du chevet avec une adoption plus franche du modillon à copeaux fait également partie intégrante de l'adaptation du chantier. Il en est de même pour la mise en place de baies à arcs brisés sur la tour lanterne. Enfin, l'adoption du berceau brisé pour couvrir les trois dernières travées de la nef vient montrer une solution peut-être due à sa date tardive.

2) Les nouveautés esthétiques ou l'affirmation du goût français ?

Voilà une question délicate. Nous l'avons vu, la datation réévaluée tout dernièrement par Arnaud Timbert plaide en faveur d'échanges avec une Île-de-France copieusement prise comme modèle. C'est toujours cette aire suivant le cours de l'Allier qui va subir l'usage du plan royal « français » et voir s'élancer l'architecture *gothique* entre 1150 et 1250²⁴⁰. C'est également dans ce contexte que le chantier épiscopal a

²³⁷ R. Recht, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales (XII^e-XV^e siècle)*, Éditions Gallimard, 1999, p. 98.

²³⁸ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII^e siècle », *Brioude aux temps féodaux. Actes du colloque de Brioude*, à paraître.

²³⁹ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 262.

²⁴⁰ B. Phalip, « Une Auvergne médiévale partagée », *Revue Siècle*, n°15, 2002, p. 19.

été patiemment préparé par plusieurs dizaines d'édifices d'expérience *gothique* souvent modestes et échelonnés sur près d'un siècle²⁴¹. Ainsi, dans la seconde moitié du XII^e siècle des changements sont constatés sans rupture nette. Avant la construction de la cathédrale de Clermont moins d'une cinquantaine d'églises connaissent et utilisent les éléments architecturaux *gothiques*. La continuité est lisible en Auvergne car les expériences du *gothique méridional* ou des pays d'Empire contrairement au *gothique* Capétien n'utilisent pas de rupture²⁴². Comme nous l'avons dit, au début du XII^e siècle, l'évêque de Clermont et le comte d'Auvergne étaient en conflits, mais après de nombreuses péripéties l'Auvergne avait fini par entrer dans le domaine royal²⁴³. Alors que le destin de l'Auvergne et de Brioude était lié à celui de l'Aquitaine – les comtes étant vassaux des ducs d'Aquitaine et abbés de Saint-Julien – l'Auvergne devait dorénavant regarder vers le Nord et les capétiens. L'Auvergne ne joua sans doute pas un rôle moteur dans la diffusion de ces formes, mais elle sût accueillir les formules capétiennes pour à son tour servir de relais. À Brioude comme à Saint-Amable de Riom ou Aigueperse, le poids d'une certaine tradition devait justement peser sur le choix de l'implantation discontinue des chapelles où d'étroites baies séparaient les absidioles sans qu'une travée intermédiaire ne fût vraiment matérialisée dans le couverture²⁴⁴. Lors de l'édification de Saint-Julien de Brioude, mais aussi de Notre-Dame-du-Port de Clermont ou de Notre-Dame-des-Fers d'Orcival, les moines d'Ébreuil et de Saint-Pourçain-sur-Sioule allaient entamer la reconstruction du chevet de leurs abbayes²⁴⁵. Les chantiers les plus au Nord de l'Auvergne accueillaient mieux les solutions architecturales capétiennes, tandis qu'au Sud seul le vocabulaire ornemental semble avoir réussi à pénétrer²⁴⁶. Le chevet de Brioude avait ainsi été construit grâce au panachage de formules *romanes* imprégnées du goût nouveau le faisant craquer « de toutes parts »²⁴⁷.

L'intervention royale ayant arbitré les conflits de 1162 à 1169, a finalement peut-être joué un rôle déterminant pour la suite du chantier. Cette question est difficile à aborder dans le détail car – comme dans bien des cas – les preuves et les textes manquent. L'influence stylistique des monuments d'exception peut être interprétée comme une mise en forme de la dépendance d'un monument vis-à-vis de la cathédrale et du témoignage d'un lien politico-religieux entre les églises d'un même espace. Mais cette hypothèse politique mérite des réserves²⁴⁸. Comment se diffuse le goût ? Est-il d'ailleurs nécessaire de

²⁴¹ A. Courtillé, *Les débuts de l'art gothique en Auvergne*, thèse d'état dirigée par le professeur Anne Prache, Nanterre, 1987.

²⁴² B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, p. 101 ; Louis Grodecki, *L'architecture gothique*, *op. cit.*, p. 251. L'auteur utilise les termes de « traditions et résistances locales » en évoquant les caractéristiques du gothique dans l'Empire.

²⁴³ A. Courtillé, « Quelle frontière entre roman et gothique en Auvergne et Bourbonnais ? », *Revue Siècle*, n°5, Clermont, 1997, p. 65.

²⁴⁴ *Idem*, p. 68.

²⁴⁵ A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques [...]*, *op. cit.*, p. 69-75.

²⁴⁶ *Idem*, p. 413.

²⁴⁷ *Ibidem*.

²⁴⁸ A. Timbert, « Existe-t-il une signification politique de l'architecture gothique au XII^e siècle ? L'exemple des chevets de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés », *Les cahiers d'Histoire de l'Art*, n°5, 2007, p. 14.

parler de lien politique plutôt que de liens culturels²⁴⁹ ? La constitution des communautés et des nécropoles familiales donna nécessairement une tonalité politique aux lieux les accueillants. L'utilisation favorable des communautés par les familles a causé parfois des troubles d'appartenance. Ces familles ont des liens avec les chapitres cathédraux. La large adoption de pièces de chants liturgiques créés par une église pour certains offices (locaux) montre la force de diffusion des productions engendrées par les compagnies. Les arts ont-ils été utilisés par les compagnies comme tremplin à leur fonctionnement ? Ce n'est pas le phénomène d'universalité qui aurait alors donné de quoi faire pérorer sur les lieux, mais plutôt leur caractère propre. Dans quelle mesure les compagnies ont-elles forgé un caractère identitaire²⁵⁰ ? Il faut s'assurer que l'histoire d'un lieu garantissait déjà une identité. La tradition se forgeait sur des éléments tangibles : translations, miracles, visites étaient sujettes à des commémorations perpétuelles : le fait mémoriel est fédérateur. Les familles elles-mêmes entraient dans les livres liturgiques par le biais des obits, des chapellenies, des donations, et jouaient un rôle dans les compagnies qu'elles composaient. La famille ne serait-elle pas l'un des vecteurs importants de ces liens culturels qui liaient les compagnies entre elles ? Après tout, la politique est – à cette date – avant tout une histoire d'alliance matrimoniale.

Autour du monde aristocratique²⁵¹, dont sont issus pour bonne part les chanoines des églises collégiales, tournent des figures favorisant les échanges culturels comme le jongleur²⁵². L'individu dans l'Occident médiéval appartenait d'abord à la famille. Le lignage constitue une communauté de sang composée des « parents » et des « amis charnels » - c'est-à-dire les parents par alliance – qui conserve un patrimoine commun²⁵³. Sans nul doute, le capital culturel d'un lignage signe l'identité d'un individu ayant été donné à une compagnie. Chaque compagnie, en particulier chez les réguliers, peut s'estimer ensuite être une cité sainte, une oasis, un îlot où l'on intercède pour le monde²⁵⁴. Ainsi les chapitres de chanoines ont pu transmettre leur connaissances propres des choix artistiques et culturels directement attachés à leur

²⁴⁹ À propos de Saint-Bénigne de Dijon, C. Marino Malone se pose la question en d'autres termes. Cf. C. Marino Malone, *Saint-Bénigne de Dijon en l'an mil, Totius gallilae basilicis mirabilior. Interprétation politique, liturgique et théologique*, Éditions Brepols, 2009, p. 115. Nous avons débattu des liens politiques du chapitre de Brioude dans la première partie.

²⁵⁰ « Le rapport entre architecture et liturgie se pose alors en terme d'identité architecturale ». Cf. N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2003, p. 167 ; N. Reveyron, « Architecture et décors. De la Renaissance XII^e au gothique technologique », *Lyon, primatiale des Gaules*, Éditions La Nuée Bleue, 2011, p. 167 et ss. Nicolas Reveyron souligne également que ce caractère identitaire n'a pas été suffisamment révélé et que seule la notion « d'école romanes d'architecture et du groupe des églises dites de pèlerinage » avait commencé à ouvrir le champ d'étude. Nous soulignons encore que la corrélation entre l'identité liturgique d'un lieu et son adaptation architecturale devra faire l'objet d'études élargies afin de mieux connaître les interactions entre ces deux disciplines.

²⁵¹ Cf. D. Iogna-Prat, *Ordonner et exclure, Cluny et la société clunisienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam (1000-1150)*, Paris, 1998, p. 93-95.

²⁵² M. Clouzot, « *Homo Iudens, homo viator*. Le jongleur au cœur des échanges culturels au Moyen Âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 32, 2001, p. 293-301.

²⁵³ J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Éditions Flammarion, 2008, (première édition Arthaud, 1964), p. 260.

²⁵⁴ J. Le Goff, « L'homme médiéval », *L'homme médiéval*, Éditions du Seuil, 1989, (première édition 1987), p. 18.

formation et leur origine géographique ou familiale²⁵⁵ : de là ils ont participé à la diffusion des goûts²⁵⁶ et des savoir-faire²⁵⁷. Les compagnies votaient assurément – ceux qui ont voix au chapitre – les choix monumentaux qui devaient correspondre aussi bien à la fonctionnalité des services liturgiques qu'à leur renommée. Ceci fait dire à Éric Sparhubert, à propos du chevet de Saint-Léonard-de-Noblat, que « [...] les chanoines du lieu s'approprièrent une image architecturale connue et évocatrice qui devait matérialiser, annoncer un grand pèlerinage et témoigner de la place occupée par l'église de Léonard parmi les grands sanctuaires du Sud-Ouest ». Cela gratifiait si-bien la christianisation, la renommée de la communauté, que l'assurance des revenus capitulaires. La pompe artistique était certainement exécutée à la mesure de la pompe liturgique et des moyens de la compagnie : « Les services liturgiques demandés [étaient] évidemment fonction des revenus donnés et des effectifs prévus. Le chant des heures canoniales en forme un élément essentiel, mais il [pouvait] être limité aux jours des fêtes dans les petites collégiales. On ne les [disait] que trente-cinq jours par an à Ternant [...] »²⁵⁸. La source de revenu principal des compagnies était attachée aux services des morts. Seules les familles le plus aisées pouvaient s'assurer une relation perpétuelle entre-elles, leurs ancêtres et l'éternité. On connaît d'ailleurs les fondations de collégiales qui donnaient à ces familles un rayonnement social et politique leur assurant une certaine maîtrise ou un contrôle des élites du clergé local par le droit de présentation ou même de collation²⁵⁹. De telles fondations garantissaient l'édification d'un reliquaire familial réalisé pour la mémoire et pour le salut des ancêtres. Dans les anciennes collégiales comme celle de Brioude, ces enjeux causaient des disputes internes. Assurément, la collégiale – par le truchement des membres des compagnies – était un lieu de pouvoir. Ces enjeux pouvaient se refléter dans les arts ; mais il ne faut pas hypertrophier le rôle du goût dans les affaires politiques. À Brioude, les tombes de Guillaume le Pieux et d'Avitus attiraient assurément des épigones lignagères voulant s'arroger le prestige du lieu. Antiquité et goût carolingien ne pouvaient être exclus de l'édifice *roman* qui devait exposer le passé glorieux du lieu. Michel Fol affirme ainsi que la collégiale est l'objet de trois enjeux : politique, économique et religieux²⁶⁰. La collégiale était un lieu privilégié de la mémoire aristocratique et elle assumait une trifonctionnalité hospitalière, votive et funéraire²⁶¹. Au centre du fonctionnement, surtout pour une basilique-collégiale comme Brioude, la relique d'un saint exceptionnel et éminemment reconnu assurait des revenus à la compagnie et lui

²⁵⁵ Et les familles tissent des liens entre elles en favorisant la diffusion des artisans, de leurs savoir-faire et des styles cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, op. cit., vol. 1, p. 102.

²⁵⁶ C. Andrault-Schmitt, Philippe Depreux (dir.), *Chapitres séculiers et production artistique au XII^e siècle. Vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix*, Limoges, PULIM, à paraître.

²⁵⁷ N. Reveyron, « Réflexions sur la place des savoir-faire dans la perception du beau architectural », *Revue Siècle, Techniques et technologies. Nouvelles approches de recherche*, n°22, 2006, p. 23-37.

²⁵⁸ V. Tabbagh, « Les fondations de collégiales en Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles », Michelle Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, Éditions Carcassonne Centre d'Études Cathares, 2003, p. 206.

²⁵⁹ *Idem*, p. 218.

²⁶⁰ M. Fol, « Comprendre la fondation des collégiales du diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, Éditions Carcassonne Centre d'Études Cathares, 2003, p. 242.

²⁶¹ *Idem*, p. 244.

permettait d'affirmer, grâce au soutien des puissants et des princes, son autonomie face à l'église mère du diocèse²⁶². Les tensions ou les stratégies concurrentielles des compagnies vis-à-vis des cathédrales pourraient expliquer – dans les lieux de marges – l'ambivalence des formes architecturales. A contrario on voit un certain nombre de collégiales qui étant contrôlées par les évêques, s'en trouvaient être assimilables à la cathédrale monumentalement parlant. La collégiale était parfois un satellite de la cathédrale comme au Puy où les trois collégiales étaient groupées autour du cloître²⁶³. C'est en tout cas ce que vérifie Bruno Phalip, lorsqu'il décrit des formes-types reconnaissables dans les édifices les plus interactives avec le siège épiscopal. N'oublions pas que le phénomène des cumuls assurait entre toutes ces maisons des liens solides. Mais la dépendance ou l'interdépendance politique est plus difficilement compréhensible que la dépendance culturelle. Voilà le problème de la définition d'une « architecture diocésaine »²⁶⁴. Cette architecture de prestige serait d'abord définissable par une pompe architecturale mise au service des meilleures compagnies. La forme architecturale partagée entre ces édifices, dont les communautés concilient des valeurs semblables, aurait ainsi été formatée sur le choix d'un répertoire signifiant. L'effet du goût, voir d'une forme d'esthétique d'ostentation, pourrait lier ensemble ces communautés voisines qui – dans une aire culturelle commune – partageraient un même sens à donner à la place de leur action dans le monde. Ainsi, nous pouvons faire du propos de Carolyn Marino Malone à propos de Saint-Bénigne, le notre, en déclarant que les formes architecturales de l'église participaient d'une tradition culturelle fonctionnant comme des signes dans des situations particulières notamment celui des guerres territoriales²⁶⁵.

À propos des églises de la périphérie parisienne confrontées à la cathédrale Notre-Dame, Arnaud Timbert souligne la force des effets du goût et des modes. Il est certain que si les communautés les mieux dotées pouvaient s'enorgueillir des meilleurs donateurs. Il semble élémentaire de considérer les phénomènes d'obsolescence qui jetaient le discrédit formel sur les compagnies moins dotées et donc artistiquement à la traîne. Mais dans une société arc-boutée sur la tradition, il faut bien évaluer le sens propre des effets du goût. L'adaptation du chevet à chapelles rayonnantes à Brioude saurait-il être directement lié à l'impulsion royale capétienne en Auvergne au même titre que l'utilisation de ce plan à Saint-Denis et à Saint-Germain-des-Prés ? On pourra en tout cas noter que l'abbaye de Saint-Denis était le principal « centre de production d'une mémoire nationale » et qu'elle conservait les dépouilles des rois de France²⁶⁶. Or nous avons vu l'importance de Brioude pour les rois mérovingiens, puis pour l'Aquitaine carolingienne : c'était un lieu de pouvoir attaché à la *virtus* de Julien, l'un des premiers saints de la Gaule. Il

²⁶² V. Tabbagh, « Cathédrales et collégiales au Moyen Âge, rivalité et complémentarité », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, Éditions Carcassonne Centre d'Études Cathares, 2003, p. 281.

²⁶³ *Idem*, p. 283.

²⁶⁴ A. Timbert, « Existe-t-il une signification politique de l'architecture gothique au XII^e siècle ? [...] », *op. cit.*, p. 14.

²⁶⁵ C. Marino Malone, *Saint-Bénigne de Dijon en l'an mil, Totius gallilae basilicis mirabilior [...]*, *op. cit.*, p. 144.

²⁶⁶ A. Timbert, « Existe-t-il une signification politique de l'architecture gothique au XII^e siècle ? [...] », *op. cit.*, p. 15 ; D. Kimpel, Robert Suckale, *L'architecture gothique en France 1130-1270*, Éditions Flammarion, Paris, 1990, p. 91.

nous apparaît ainsi que la communauté de Brioude n'a pas été forcée de récupérer les éléments formels du diocèse, mais s'en est trouvé stratégiquement - et c'est sûrement à ce niveau qu'intervient le politique – bénéficiaire en l'adoptant. Pour diverses raisons²⁶⁷ la communauté a choisi de réaffirmer son attachement au diocèse, peut-être par l'adoption de ce chevet à chapelles rayonnantes qu'on trouve en Auvergne pour les monuments de prestige : il lui fallait réaffirmer son rayonnement en pariant sur une formule de postérité.

Que devons-nous penser de l'influence royale proprement dite à cette date ? Elle est réelle, nous l'avons décrite. Pourtant Arnaud Timbert a souligné encore que l'adoption volontaire des schémas architecturaux capétiens était plutôt remarquable à Saint-Pourçain-sur-Sioule : le recours à la modénature d'Île-de-France ne fait certainement pas sens à Brioude²⁶⁸. Et nous voulons encore souligner ce lien du goût qui sous l'impulsion de la réalité politique – on ne peut nier l'avancée royale en Auvergne à cette date – se transmet par des hommes en quête si bien de prestige que d'adéquation aux besoins du temps. Et nous redisons avec lui, que les concepteurs du chevet de Brioude ont employé une solution esthétique performante²⁶⁹.

3) Surhaussement gothique

En dépit de la conquête capétienne, les références aux réalisations des espaces Plantagenêts signalent une forme de résistance. Les crises du XIV^e siècle avaient eu raison des dernières tentatives unificatrices et l'art « français » avait été cantonné essentiellement au Nord du diocèse et à la Limagne. Partout ailleurs les anciennes règles étaient pérennisées et laissaient la part belle aux nefs sombres et aux vaisseaux trapus²⁷⁰. Les explications sont multiples et il faut certainement s'intéresser au mauvais retentissement dans ces contrées de la scolastique²⁷¹ et du nouveau style : « Le fait est que les modèles épiscopaux romans, suivis des modèles gothiques capétiens, n'ont pas eu le succès probablement escompté par leurs promoteurs »²⁷². C'est encore la même aire – celle des terres d'abord contrôlées par les agents de la politique carolingienne suivant la voie Régordane – qui a connu le plus fortement l'usage du plan royal « français » pour le château, de la tour philippienne et aussi du gothique de 1150 jusqu'à 1250 environ²⁷³.

Au XIII^e siècle les chanoines ont répondu à l'édification de la Cathédrale *gothique* de Clermont²⁷⁴ par

²⁶⁷ On se reportera aux chapitres II et III.

²⁶⁸ A. Timbert, « Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude [...] », *op. cit.*, à paraître.

²⁶⁹ À propos des profils des moulures et de leur résonance avec les édifices de l'Île-de-France, on se reportera au chapitre I de la Partie II du présent volume.

²⁷⁰ Cf. B. Phalip, « La part d'ombre des gothiques. Des espaces Plantagenets aux affirmations du bas Moyen Âge », *De verre et de pierre, la lumière dans l'architecture du Moyen Âge*, à paraître.

²⁷¹ E. Panofsky, *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, 1967.

²⁷² B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 10.

²⁷³ *Idem*, p. 11.

²⁷⁴ Cf. D. Kimpel, R. Suckale, *L'architecture gothique en France [...]*, *op. cit.*, p. 456. D. Kimpel réaffirme le caractère politique de la cathédrale gothique de Clermont.

la surélévation de la nef de leur collégiale. On peut souligner que « les liens avec le chapitre de Clermont [étaient] constamment entretenus par des échanges entre leurs membres »²⁷⁵. Anne-Marie Chagny-Sève rappelle ainsi que quelques chanoines de Brioude étaient devenus chanoines de la cathédrale : il en fut ainsi pour Guillaume d’Auvergne prévôt en 1193-1219 et de Louis de Royre abbé en 1297²⁷⁶. Le voûtement de la nef garde une esthétique *carolingienne* dans un cadre esthétique *gothique*. Les ogives adoptent une polychromie surprenante qui atteste de la volonté – de la part des architectes et du maître d’œuvre – de bâtir dans l’unité et la continuité : les jeux polychromes *gothiques* des ogives répondent aux jeux des marqueteries de pierre et des tambours colorés des piles. Les surfaces de parement restent pourtant importantes et seule la baie centrale en basalte noir apporte un évidement de la paroi. Les remplages de la baie sont proches des remplages utilisés pour les baies de la cathédrale de Clermont. Ainsi, le voûtement *gothique* de Brioude se lie à un renouvellement de la vie canoniale. Ce *gothique* est-il absolument signe du pouvoir capétien ?²⁷⁷ Comme l’a dit Bruno Phalip, dans le cadre d’une architecture des Plantagenêt ou des pays d’Empire, les formulations *gothiques* adoptent une continuité²⁷⁸ qui n’oublie pas les référents de la tradition. La poussée du *gothique* aquitain Plantagenêt est manifeste : elle apporte des solutions différentes du *gothique* capétien²⁷⁹ et fait dire à Anne Courtillé qu’il n’y a pas de stéréotype du *gothique* en Auvergne²⁸⁰. Il faut assurément prendre en compte la confrontation de plusieurs modèles *gothiques*. C’est le cas dans le voûtement *gothique* de Brioude où la polychromie, l’importance de la surface murale et les jeux iconographiques affirment une esthétique *conservatrice*. Ainsi, cette troisième phase pleinement acquise au gothique reste encore empreinte de novation domptée. Cette polychromie est-elle issue d’un réemploi ? Peut être que certains blocs de cette voûte ont été réutilisés. On sait que l’ancienne abbatale romane de la Chaise-Dieu avait disparu sous les maçonneries du nouveau chantier *gothique*²⁸¹. Cette tendance conservatrice manifeste des tendances à la redécouverte des formes *romanes* lors des XV^e et XVI^e siècles. Elle se trouve également en Velay²⁸². La permanence de l’oculus sans remplage, la muralité et la présence de la polychromie illustrent à Brioude cette référence *romane* « tête »²⁸³.

C’est assurément la lumière et l’engouement pour celle-ci qui a poussé les chanoines à faire établir une nouvelle couverture pour le vaisseau central dans une certaine « mise en conformité gothique »²⁸⁴. Avait-il été d’ailleurs achevé ? Ce n’est pas véritablement la hauteur qui a fasciné les chanoines de Brioude du XIII^e siècle, car la voûte gothique ne dépasse pas de beaucoup l’ancien voûtement en coupes. Mais les travaux d’Arnaud Timbert ou d’Anne Courtillé pour l’Auvergne, rappellent que dans

²⁷⁵ A. Courtillé, *Auvergne, Bourbonnais, Velay gothiques. Les édifices religieux, op. cit.*, p. 35.

²⁷⁶ Cf. A.-M. Chagny Sève, *Le chapitre cathédrale de Clermont du XI^e siècle à 1560, op. cit.*, p. 304.

²⁷⁷ B. Phalip a montré un possible échec du gothique capétien dans le diocèse de Clermont.

²⁷⁸ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...], op. cit.*, vol. 1, p. 101.

²⁷⁹ *Idem*, p. 103.

²⁸⁰ A. Courtillé, *Auvergne, Bourbonnais, Velay gothiques. Les édifices religieux, op. cit.*, p. 27.

²⁸¹ Cf. F.-A. Constantini, *L’abbatale Saint-Robert de La Chaise-Dieu : un chantier de la papauté d’Avignon (1344-1352)*, H. Champion, Paris, 2003.

²⁸² N. Thiollier, *L’architecture religieuse à l’époque romane dans l’ancien diocèse du Puy, op. cit.*, p. 7.

²⁸³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...], op. cit.*, vol. 1, p. 108.

²⁸⁴ A. Courtillé, *Auvergne, Bourbonnais, Velay gothiques. Les édifices religieux, op. cit.*, p. 26.

« les premiers monuments gothiques, lorsqu'il s'agira d'user sans partage de la voûte d'ogives, l'uniformisation esthétique que cela suscita fut contournée »²⁸⁵. On peut considérer l'utilisation unilatérale de la feuille montée en frise comme une manière de participer à l'unification des espaces et au glissement du regard sur les formes qu'engendre le *gothique* : « l'écriture architecturale, la modénature [...] est également convoquée, dans sa grande diversité, pour participer à la recherche générale d'individualisation pondérée des lieux dans l'espace »²⁸⁶. Cette période dynamique est propice à de nombreuses innovations²⁸⁷ ; c'est également le temps de la forme ornementale stéréotypée²⁸⁸.

Comme nous l'avons vu les artisans du chantier ont choisi d'établir des culots en encorbellement pour accueillir les nervures et des pilastres aux angles évidés de colonnettes posés sur les tailloirs des piles *romanes* peut-être en remplacement des anciens supports de second ordre. Les doubleaux à plates-bandes ont été construits pour assurer la transition entre les travées. Ce parti ajusté se trouve encore à Saint-Genès de Thiers ou à Sainte-Martine de pont du Château. Les culots-portraits soutenant les retombées rappellent ceux de Billom où les retombées *gothiques* sont soutenues par des culots associant trois visages²⁸⁹. Ils assurent la transition avec la structure *romane* du chœur. Des têtes individualisées ont été sculptées sur des culots à Saint-Victor et Sainte-Couronne d'Ennezat vers la fin du XIII^e siècle. C'est ensuite des bustes qui avaient été choisis pour occuper les culots de la Chaise-Dieu au XIV^e siècle. Ce parti – du culot figuré – se retrouve souvent en terres méridionales comme à Avignon ou à Aigues-Mortes, mais également plus au Nord, dans le Bourbonnais, à Saint-Martin de Lurcy-Lévis ou dans la Chapelle Vieille de Souvigny fondée en 1376 par le duc Louis II de Bourbon²⁹⁰.

Les tores à filets des ogives placés entre les cavets et les quarts de rond sculptés remémorent la modénature de la cathédrale de Clermont. Il n'y a vraiment que la baie rayonnante pour attester d'une dernière soumission à l'effet stylistique venu du siège diocésain. Quoiqu'on puisse peut-être évoquer encore un nouvel engouement pictural pour les faux appareils – comme on l'a dit – dont la palette s'apparente à celle de la mère-église du diocèse. Dans cet ultime essai, la pierre de Volvic et l'appareillage feint grisâtre montrent directement la diffusion d'une esthétique étrangère à la région de Brioude. Cette solution esthétique performante est due à l'habitude d'un exécutant venu du nord du diocèse où s'étant exercé déjà ou simultanément à Clermont. La pierre trop friable de l'Allevier et la pierre trop dure de la Vergueur avaient été rejetées pour l'exécution de la dentelle de pierre qu'exige de tels remplages. Une fois encore la programmation de ce couverture mélangeait des effets directement issus d'un choix accordé avec l'ancien chantier (*roman*) et de l'adoption minimisée d'éléments extérieurs.

²⁸⁵ A. Timbert, « *Spatium* et *locus*. L'architecture gothique et sa syntaxe : le cas du XII^e siècle », *Espaces et mondes au Moyen Âge. Actes du colloque international tenu à Bucarest les 17-18 octobre 2008*, op. cit., p. 319.

²⁸⁶ *Idem*, p. 321.

²⁸⁷ D. Kimpel, R. Suckale, *L'architecture gothique en France 1130-1270*, Éditions Flammarion, Paris, 1990, p. 7.

²⁸⁸ *Idem*, p. 102.

²⁸⁹ A. Courtillé, *Auvergne, Bourbonnais, Velay gothiques. Les édifices religieux*, op. cit., p. 65.

²⁹⁰ *Idem*, p. 66.

II. La forme comme mesure de l'espace

A. Les formes : constituantes de la sacralisation du bâti

1) Entre !

Les hommes du Moyen Âge n'accordaient pas un sens de l'unité du style ou de la symétrie semblable à celui des XIX^e et XX^e siècles, mais ils octroyaient sûrement plus de sens aux formes et aux espaces sacrés. Ainsi, lorsque l'on pénètre aujourd'hui dans la basilique-paroissiale Saint-Julien de Brioude, il faut avoir conscience que les différences formelles qui peuvent heurter notre regard sont parfois moins dues à des ruptures dans les campagnes de construction qu'au fonctionnement d'un tel édifice ou à ces nécessités expressives²⁹¹.

Les inscriptions ou les textes anciens sur l'exemple des écritures saintes décrivent l'église comme un tombeau où doit mourir le païen pour y faire renaître l'homme chrétien. C'est un sarcophage, un mausolée, destiné à laver les péchés. La porte reçoit ainsi un caractère particulier car le Christ est la porte du Salut : « Moi, je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé »²⁹². La porte est un lieu privilégié de rencontre dans l'Ancien Testament. Toute une série d'inscriptions qui sont placées sur les voussures, les tympans ou à proximité des portes souligne que l'église est la « maison de Dieu » et la « porte du ciel »²⁹³. Les linteaux en bâtière figurant aux porches de l'édifice de Saint-Julien sont là pour interpeller, l'église est un sépulcre dans lequel on pénètre afin d'assurer son salut. Ces linteaux réinterprètent la dalle funéraire des monuments païens et commémorent la Résurrection du Christ et la victoire définitive sur la mort²⁹⁴. Aussi, les inscriptions font souvent référence à la liturgie de la dédicace. Le texte de la vision de Jacob était lu lors de la cérémonie de la dédicace. La porte est en lien direct avec cette liturgie du consacré. L'inscription de la cathédrale d'Esztergom possède également une référence à cette liturgie tirée du psaume 24, hymne triomphal pour la translation de l'arche à Sion²⁹⁵. La porte peut également être réservée aux justes car elle est l'entrée de la maison de Dieu (psaume 118). Est-ce cela qu'exprime le singe sculpté sur le portail nord du transept de Brioude ? Car la porte est le lieu de la pénitence : on exhorte l'Homme à s'y vouer avant d'entrer²⁹⁶. Clairement le porche nord avec son Ascension stucquée fait un parallèle entre la porte physique et la porte du ciel. Dans un sermon Augustin enseigne : « le Christ est la porte. Et la porte t'a été ouverte lorsque son côté a été transpercé par la lance »²⁹⁷. La porte tient en elle le sens liturgique de la limite (utilisé dans la dédicace, aux Rameaux et à Pâques plus particulièrement) attachée au rituel de la

²⁹¹ C. Andrault-Schmitt, « L'architecture de l'église mariale du XI^e siècle – une cohérence inattendue », *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. L'œuvre romane*, Éditions Picard, Paris, 2002, p. 160.

²⁹² *Jean*, (10, 9).

²⁹³ R. Favreau, « Le thème épigraphique de la porte », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 1991, p. 270 ; Michel Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 67.

²⁹⁴ B. Phalip, « Une Auvergne médiévale partagée [...] », *op. cit.*, p. 26.

²⁹⁵ R. Favreau, « Le thème épigraphique de la porte », *op. cit.*, p. 271.

²⁹⁶ *Idem*, p. 273.

²⁹⁷ *Id.*, p. 274.

pénitence mais également au mariage ; lieu de la tombe, elle concentre symbolique spirituelle et fonction liée au « sacré »²⁹⁸.

Le portail est un intermédiaire entre l'univers extérieur et l'espace sacré²⁹⁹ du sanctuaire. Par la consécration, l'église a été « baptisée » et exorcisée³⁰⁰. Le portail était souvent mentionné dans les textes liturgiques comme l'est de façon plus systématique, l'autel³⁰¹. Il tenait une place distinctive dans le déroulement des offices processionnels notamment lors de la liturgie du *triduum* ou du dimanche *in Palmis*³⁰². Fréquemment, la procession après avoir fait le tour de l'église ou du cimetière en chantant, s'arrêtait devant la porte de l'église. La mise en scène dramatique de l'office donnait un rôle parabolique à l'entrée de l'église. À ce titre le porche de l'édifice possédait les mêmes vertus que l'église elle-même : « les lieux sacrés sont ceux qui ont été dédiés [...] il est interdit à qui que ce soit, avec menace d'une punition certaine, d'oser essayer de les violer ou d'attenter à leur droit et privilège spécial : de ce nombre sont les porches »³⁰³. A. Zink a décrit le porche comme un lieu chthonien ne participant pas au sacré du chœur, mais relevant du sacré du cimetière³⁰⁴. La porte possédait une place importante dans la bible. Elle était utilisée sous forme d'allégories christologiques et mariales dans le Nouveau testament³⁰⁵. Elle figurait l'entrée dans la nouvelle Jérusalem, la Jérusalem céleste. La porte demeurait donc la limite en marquant différents degrés de sacralité de l'espace entre l'intérieur et le pourtour de l'église.³⁰⁶

Le porche était par ailleurs un lieu de réunion. Les habitants avaient l'habitude de s'y réunir et par la même de côtoyer l'iconographie des ces portails. Ces portails développaient bien souvent les thèmes du Jugement Dernier, de l'Ascension ou de la Pentecôte. À Brioude, ces portails étaient volontiers dédiés à la Vierge. Le thème de la porte discernait des inscriptions corrélatives à Marie qu'on peut rapprocher des litanies mariales³⁰⁷ car Marie était révélée également comme une porte du ciel. Le saint également était décrit comme un accès au ciel. Le portail septentrional présentait un Christ situé dans sa gloire, sur un thème de l'Ascension assis sur un trône qui reposait sur deux griffons. Deux anges en plein vol (dont les ailes et les nimbes sont toujours en place) soutenaient sa gloire tandis que plus bas figurait la Vierge Marie entre les douze apôtres³⁰⁸. Au porche du midi trônait la statue d'une vierge noire en bois³⁰⁹. Le jeudi de

²⁹⁸ On se reportera au résumé proposé par Caroline Roux cf. C. Roux, « Entre sacré et profane. Essai sur la symbolique et les fonctions du portail d'église en France entre le XI^e et le XIII^e siècle », *Revue belge de philosophie et d'histoire*, 2004, p. 839-854.

²⁹⁹ Il est sacré parce qu'il est consacré cf. D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, op. cit., p. 259 et ss.

³⁰⁰ M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, op. cit., p. 59.

³⁰¹ C. Roux, *Les portails romans des églises de Haute-Auvergne, architecture, sculpture et orientations*, thèse dirigée par le professeur Anne Courtillé, vol 1, Clermont-Ferrand, 2001, p. 8.

³⁰² *Idem*, p. 9.

³⁰³ *Id.*, p. 10.

³⁰⁴ A. Zink, *Clochers et troupeaux. Les communautés rurales des Landes du sud-ouest avant la révolution*, Presses Universitaires de Bordeaux, Toulouse, 1996, p. 231-232.

³⁰⁵ C. Roux, *Les portails romans des églises de Haute-Auvergne, architecture, sculpture et orientations*, op. cit., p. 12.

³⁰⁶ C. Roux, « Entre sacré et profane. Essai sur la symbolique et les fonctions du portail d'église en France entre le XI^e et le XIII^e siècle », op. cit., p. 839.

³⁰⁷ R. Favreau, « Le thème épigraphique de la porte », op. cit., p. 277.

³⁰⁸ L. Bréhier, « Le portail nord de Saint-Julien de Brioude [...] », op. cit., p. 107.

L'Ascension était un jour solennel du calendrier liturgique qui débutait avec une vigile. Rien de pénitentiel dans cette vigile n'était véritablement perceptible puisqu'on chantait le *Gloria* et qu'on utilisait les ornements blancs ; il n'y avait ce jour ni jeûne, ni abstinence. L'évangile de la vigile était emprunté au discours de Jésus après la Cène. Dans cette liturgie, le Christ a achevé son œuvre et il déclare l'état de ses sentiments alors qu'il retourne à son père après avoir glorifié son nom sur la terre. Le jour de l'Ascension Jésus monte au ciel en triomphateur. L'ascension de Jésus est le gage de la nôtre. Soulevée par une grande espérance, l'Église lève ses regards vers son guide qui la précède dans les cieux et l'y introduit en sa personne : c'est ainsi qu'à matines on entendait saint Léon redire : « car voici que le fils de Dieu, après s'être incorporé ceux que la jalousie du diable avait bannis du paradis terrestre, remontant vers son Père, les prend avec lui ». Ce jour de l'Ascension, choisi par les chanoines de Brioude pour orner la porte maîtresse – ou l'une d'elle, si l'on peut compter à égalité les deux porches – n'est pas anodine puisqu'il s'agit du moment où le Christ quitte ce monde. Justement toute la vie de l'Église se situe entre l'ascension du Seigneur et son retour à la fin des temps. Le rôle de l'Église dans cette attente est d'assurer partout sa grâce jusqu'au jour effectif où Jésus introduira dans sa gloire – cette gloire figurée sur les tympans si souvent – tous ceux qu'il est venu arracher ici-bas au pouvoir de Satan. Ce jour utilisait l'introït de la messe (Act. 1, 11) « *Viri Galilæi, quid admiramini aspicientes in cælum ? alleluia : quemadmodum vidistis eum ascendentem in cælum, ita veniet, alleluia, alleluia, alleluia* »³¹⁰. La référence aux gens de Galilée déclarait directement à qui s'adressait la liturgie du jour en focalisant effectivement sur le rôle de Jésus pour sauver les pécheurs. Ce jour là, l'Évangile était chanté. On éteignait le cierge pascal qui depuis Pâques devait brûler pour symboliser la présence visible de Jésus après la Résurrection.

À travers la forme du porche se perpétuait la forme du portail de *l'atrium*, étant lui-même la réminiscence de l'arc de triomphe³¹¹. Il s'agissait de faire partager au fidèle la victoire du Christ sur la mort. Par le passage sous le porche et le linteau en bâtière, le pécheur partageait la mort du Christ et entrait alors dans l'espace consacré. Dominique Iogna-Prat a évoqué les étapes de la cérémonie de consécration où la porte jouait un rôle physique, symbolique et éminemment théâtral. L'évêque frappait trois fois à la porte en demandant qu'on lui ouvrit au nom du « Roi de gloire », puis lui-même et trois officiants placés à l'intérieur poursuivaient leur tâche liturgique - alors que le cortège et les reliques attendaient dehors - avant de ressortir pour aller chercher le cortège, puis il oignait l'entrée principale³¹². Mais l'étude des pontificaux révèle que la délimitation dedans/dehors n'était pas si tranchée, car l'aire des morts – le cimetière – avait également été incluse dans le circuit de consécration. Mieux encore, la bénédiction des cloches de l'église, baptisées et porteuses d'un nom au même titre qu'une personne avait pour effet de rejeter tout danger et toute ombre diabolique de l'espace parcouru par leurs voix³¹³. Ce qui étendait d'autant plus l'espace

³⁰⁹ A. Martinon Saint-Ferréol, *op. cit.*, p. 116. L'auteur ne précise pas de quand datait cette statue. Elle figurait avant la Révolution, peut-être poursuivait-elle un usage plus ancien.

³¹⁰ « Gens de galilée, pourquoi restez-vous à regarder le ciel alleluia ? Ce Jésus que vous avez vu monter au ciel, il reviendra de la même manière, alleluia, alleluia, alleluia ».

³¹¹ Nous pensons en particulier aux formules carolingiennes de Lorsch.

³¹² D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 266.

³¹³ *Idem*, p. 273.

consacré : il n'était donc pas uniquement circonscrit aux murs. Voilà de quoi repérer plusieurs strates de l'espace consacré dans lequel la porte assurait inévitablement l'un des seuils, mais nullement l'unique pourtour.

Pour autant, le premier parti architectural de la collégiale de Brioude consistait en l'élaboration de portails simples et dénués d'images. Des linteaux polychromes en bâtière avaient été construits originellement. Le linteau en bâtière commun aux églises *romanes* d'Auvergne est apparu pour la première fois dans l'architecture carolingienne. La production de couvercles de sarcophages en pierre reste la source la plus proche pour expliquer la technique de fabrication de ces derniers³¹⁴. Il s'agirait d'un modèle issu des tranches pentagonales de ces sarcophages : « L'intérêt est donc immense de pouvoir placer ces linteaux à l'entrée de l'église commémorant la Résurrection du Christ »³¹⁵. On explique mal sa diffusion particulièrement concentrée en Auvergne. On pourrait citer Jumièges comme exemple précédant les linteaux auvergnats.

D'un autre côté, si le portail de la grande façade de Brioude possédait des voussures (plusieurs documents le supposent), il est fort possible que la façade elle-même ait été dotée de quelques sculptures finissant d'exalter le symbole de l'arc triomphal qui signifiait toute la victoire du Christ sur la mort. Ce portail de façade aurait été bien plus discret si l'on veut en croire les dispositions actuelles. Mais si un porche avait été projeté ou même achevé au-devant de lui – comme il semble qu'il le fut à Issoire – alors le trio des porches occidentaux de Brioude formaient non seulement un prestigieux pôle d'interaction avec l'extérieur mais également un pôle circulatoire – et naturellement liturgique – de choix.

Il n'est pas rare de voir ainsi valoriser des portails latéraux situés à proximité d'une voie ancienne. À Chartres ou à Saint-Jacques de Compostelle, les façades du transept étaient richement décorées. On l'a souligné, le choix architectural de la partie occidentale de l'église collégiale de Brioude est assurément emprunt de conservatisme ou d'une adaptation à des réalités fonctionnelles qui puisent dans les pratiques carolingiennes. Willibald Sauerländer souligne à propos de la façade *romane* l'importance – et il parle d'abord de l'abbaye carolingienne de Corvey – de la porte et de la muralité. Une inscription lisible au massif occidental de cette église - « *civitatem istam tu circumda Domine et Angeli tui custodiant muros eius* » - rappelait que beaucoup de grands sanctuaires du haut Moyen Âge étaient comme verrouillés à leur extrémité occidentale et « barrés contre le monde du mal, contre l'extérieur profane et séculier »³¹⁶. Cette relative atonie de la façade occidentale n'était donc pas dépourvue de symbolique. Soulignons avec l'auteur, que le mot *facies* n'était pas utilisé dans les textes précédant le XIII^e siècle pour parler des façades et que les expressions *opus occidentale*, *opus frontale* ou *pars anterior ecclesiae*, le remplaçaient. Willibald Sauerländer insiste sur la disparition de ces termes au profit de celui de « façade », pour expliquer également la disparition progressive des habitudes liturgiques et de la compréhension idéologique de la

³¹⁴ W. Folkestad, Joan Nilsson, « les linteaux en bâtière romans d'Auvergne. Recherche sur la topographie et les origines », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1995, p. 229-230 ; F. Saunier, « Un élément architectural fréquent en Auvergne : le linteau en bâtière », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 1995, p. 67-84 ; M. Provost (dir.), *Carte archéologique de la Gaule*, Clermont, *op. cit.*, p. 237.

³¹⁵ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 53.

³¹⁶ W. Sauerländer, « Façade ou façade romanes ? », *Cahiers de Civilisations médiévale*, 1991, p. 394.

partie occidentale des édifices voués au culte. Partant du monument cloisonné du haut Moyen Âge, il souligne la lente mais certaine progression vers les dispositions d'une église qui invite le monde par l'adoption de plus grands portails particulièrement dotés iconographiquement et largement ouverts³¹⁷.

Les grands édifices de l'Empire avaient été construits comme des navires où les autels compartimentaient les cales. Les autels importants étaient situés entre les absides situées à l'est et à l'ouest de la nef. Rien n'avait véritablement changé lorsqu'elles furent reconstruites lors de l'époque *romane* : la pérennité des pratiques avait dû jouer en faveur d'une topographie liturgique traditionnelle. Ce fut le cas à Mayence, à Worms, à Naumburg ou Bamberg. La cathédrale de Bamberg avait gardé les deux grandes absides ottoniennes et le chœur occidental y était dédié à saint Pierre, alors que l'autre était voué à saint Georges. La façade-chevet portait donc en elle une double signification. On peut également remarquer que certains édifices de l'Empire comme l'abbatiale de Königslutter près de Brunswick ne possédait à l'ouest, ni porte ni décor. Cette abbaye placée sous la protection impériale et servant de sépulture à l'empereur Lothaire de Supplimbourg marque l'exemple de la façade résistante³¹⁸. L'église d'Orcival avait été dotée d'une façade aveugle directement liée à une source dont la symbolique n'est pas moins intéressante. Pour Brioude, la façade plutôt sobre doit inévitablement se comprendre dans son triple dispositif qui individualise la partie occidentale de l'édifice qui – bien que fortement dotée en iconographie – est également fortement encombrée et parfaitement vouée à la vie liturgique des chanoines et des chapelains. La partie occidentale constituait véritablement un rempart protecteur et les édifices dotés de sanctuaires d'étage à l'Ouest, au Nord et au Sud (l'Est étant réservé au Mystère du Salut) étaient défendus comme la Jérusalem céleste dont ils étaient l'image par une véritable garde angélique³¹⁹ : assurément, à Brioude, la dévotion aux anges était exacerbée et prenait racine dans les habitudes d'une communauté qu'on croit être ancienne³²⁰.

Les portes plus modestes attachées à la partie orientale débouchaient directement sur le chœur liturgique et le tombeau de Julien. Dépouillés de décor, ils étaient des lieux de passage plus communs, utilisables à souhait et ouverts à la dévotion attachée à Julien et à son pèlerinage. Saint-Sernin de Toulouse surprend également par la simplicité de ces façades. Une fois entré dans Saint-Julien, était-il simple d'y circuler ? Si le contournement du déambulatoire semble évident, il nous semble moins facile de croire en la déambulation anodine des pèlerins dans la partie occidentale dont l'accès était assurément réglementé.

³¹⁷ *Idem*, p. 394.

³¹⁸ *Id.*, p. 396.

³¹⁹ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'Église préromane et romane*, *op. cit.*, p. 188.

³²⁰ Cf. F. Vivier, « L'architecture romane à l'épreuve du choix : la collégiale Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 76. Nous avons souligné la dévotion particulière pour les anges en Velay et en Brivadois.

2) Voit !

a) *Quel espace ?*

L'Église et le sanctuaire étaient décrits comme des lieux façonnés à l'image de la Jérusalem céleste. Dieu lui-même était d'ailleurs annoncé comme l'architecte de l'univers³²¹. L'espace était structuré autour des lieux de culte ou des lieux consacrés³²². L'église-édifice était devenu un véritable abrégé du monde³²³. Les hommes du Moyen Âge ne se représentaient pas l'espace de manière « homogène » sous la forme d'étendue ou de superficie³²⁴ comme nous le faisons aujourd'hui. L'espace qu'ils percevaient était plutôt discontinu et hétérogène car il était à chaque endroit polarisé. L'enracinement ecclésial supposait l'établissement de lieux rituels comme les églises ou les circuits. Le mot *locus* était plus utilisé que le mot *spatium* qui lui désignait l'intervalle chronologique ou topographique entre deux repères³²⁵. Le *locus* était le point ou l'emplacement où se trouvait un objet déterminé. Cette vision des clercs découlait d'Isidore de Séville et se régissait en termes de position et d'écart par rapport à ce lieu³²⁶.

La notion d'espace permet de dépasser l'éventuel clivage existant entre l'architecture et la liturgie car elle appartient à la fois aux deux domaines³²⁷. La liturgie est souvent le moyen d'interpréter l'architecture en soi puisqu'elle définit aussi bien les membres de l'édifice, les composantes modulaires, que les différents systèmes de circulation. Dans l'édifice de culte l'espace s'étudie à la fois dans ses lieux, ses pratiques et ses réalisations matérielles³²⁸. Nicolas Reveyron propose d'aborder l'espace dans trois catégories : le lieu qui tient son étendue de ses fonctions, l'interface entre deux lieux et l'espace contextuel en tant que tel³²⁹. Pour le bâtiment-église il faut absolument souligner son caractère sacré qui le définit car cette sacralité est partagée entre le bâtiment et la personne morale ou physique qui l'occupe qu'il s'agisse du desservant du saint.

Le lieu se définit par ses fonctions. Alain Erlande-Brandenburg évoque d'ailleurs le cas où il fut décidé de matérialiser dans l'architecture de l'édifice les deux espaces principaux – l'un pour le pèlerin et l'autre pour la compagnie – en leur donnant un traitement différencié comme on peut encore le voir à Saint-Savin-sur-Gartempe³³⁰. L'évolution et l'adaptation des formes aux usages pratiqués doivent

³²¹ D. Iogna-Prat, *Ordonner et exclure, Cluny et la société clunisienne [...], op. cit.*, p. 167.

³²² C. Lauranson-Rosaz, « Espace ecclésial et liturgique en Auvergne autour de l'an mil à partir du *Libellus de sanctis ecclesiis et monasteriis claromontii* », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge, op. cit.*, p. 43-66.

³²³ D. Iogna-Prat, *Ordonner et exclure, Cluny et la société clunisienne [...], op. cit.*, p. 170.

³²⁴ A. Guérreau, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », N. Bulst, R. Descimon, A. Guérreau (éd.), *L'État ou le Roi. Les fondements de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècles)*, Paris, 1996, p. 87-88.

³²⁵ M. Lauwers, *La naissance du cimetière [...], op. cit.*, p. 43-44.

³²⁶ *Idem*, p. 44.

³²⁷ N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Liturgie, arts et architecture à l'époque romane*, 2003, p. 166.

³²⁸ *Idem*, p. 169.

³²⁹ *Ibidem*.

³³⁰ A. Erlande-Brandenburg, « L'église grégorienne », *Hortus artium médiævalium*, 1999, p. 156.

évidemment retenir notre attention³³¹ mais il faut faire fi à Brioude des dispositifs disparus et de l'absence de fouilles pour la nef. La forme architecturale par sa qualité esthétique ou pratique peut avoir été utilisée indépendamment de son premier rôle ou s'en éloigner considérablement³³². C'est ainsi qu'un type préétabli, que l'on peut nommer à la suite de Nicolas Reveyron, type canonique, pouvait être réadapté. Tel est le cas pour la cathédrale du Puy qui fait entrer ses pèlerins par un passage placé au milieu de la nef et non pas comme on s'y attendrait grâce à un système de déambulation rayonnant, formule canonique de l'église de pèlerinage s'il en est³³³. À Brioude les deux portes orientales, placées dans la cinquième travée, favorisaient un pèlerinage concentré sur la tombe de Julien et son contournement.

Éric Palazzo et Dominique Iogna-Prat ont souligné les définitions du lieu chrétien. Le liturgiste du XII^e siècle Jean Beleth avait donné les définitions respectives des lieux « religieux », « saint » et « sacré »³³⁴. Le qualificatif « saint » renvoyait pour les premiers chrétiens à la sphère de la législation mondaine et aux sédimentations juridiques du droit romain ancien adapté par les souverains convertis au christianisme³³⁵. Et les qualificatifs, sacré, saint, religieux ont été combinés ensemble à partir du II^e siècle. Il s'ensuit une transformation en profondeur de la notion de « choses divines ». Il s'agit d'abord du réaménagement de fond du vocabulaire latin dans la romanité tardo-antique³³⁶. Le sacré n'était pas donné en soi puisqu'il résultait de l'action de l'institution qui « consacrait ». C'est dans cette logique – où le Dieu des chrétiens remplaçait sans encombre les anciens dieux païens d'En-haut – que l'Église se substitua aux dieux pour devenir affectataire des *res divini iuris*³³⁷. Le terme « saint » était affecté au mur qui entourait une ville. D'ailleurs les saints étaient comparés à des murailles dès le IV^e siècle. Le lieu saint prit le privilège de l'immunité en marquant l'espace inviolable de l'asile et du refuge³³⁸. Et le terme « religieux » s'appliquait, dès la fin de l'Antiquité aux sépulcres, aux défunts et aux personnes – fidèles ou moines. La combinatoire « sacré, saint, religieux », les choses divines dans leur ensemble, ont été déclarées *res nullius* car il s'agissait de biens n'appartenant à personne. Ces biens étaient « sacrés » parce qu'affectés à des lieux consacrés ; « saints » en terme d'immunité comme on l'a dit ; et « religieux » par leur appartenance à des *religiosi* qui étaient à l'origine de la propriété ecclésiastique³³⁹. De même, Jean Beleth avait souligné que les lieux sacrés l'étaient parce qu'ils étaient « consacrés », qu'ils pouvaient être saints lorsqu'ils étaient situés à proximité des monastères, puis également religieux en termes d'espace funéraire³⁴⁰. Enfin, l'église-bâtiment apparut, avant tout, comme l'image de la Jérusalem céleste exposée dans l'Apocalypse (XXI, 9-27)³⁴¹.

³³¹ N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *op. cit.*, p. 170.

³³² *Idem*, p. 172.

³³³ *Ibidem*.

³³⁴ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2000, p. 124 et ss. ; D. Iogna-Prat, *La maison Dieu [...]*, *op. cit.*, p. 53 et ss.

³³⁵ D. Iogna-Prat, *La maison Dieu [...]*, *op. cit.*, p. 55.

³³⁶ On se reportera pour plus de détails à D. Iogna-Prat, *La maison Dieu [...]*, *op. cit.*, p. 56.

³³⁷ *Idem*, p. 57.

³³⁸ *Ibidem*.

³³⁹ *Idem*, p. 58.

³⁴⁰ Cf. É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 124.

³⁴¹ *Idem*, p. 148-149.

b) En plan et en élévation

Par son plan centré et bien organisé avec un déambulatoire et des chapelles rayonnantes, le chevet de l'édifice rappelle le baptistère paléochrétien : et si l'engouement particulier pour ce type de chevet est reconnaissable pour la période *romane*, il n'est pourtant pas novateur³⁴². Le chevet doté d'une tour donnant toute sa dimension à l'aspect pyramidant était utilisé au temps de Grégoire de Tours, et il en témoigne pour une église de Clermont-Ferrand en précisant que cette tour surplombait un autel majeur magnifié par un baldaquin³⁴³. La forme des chevets ou des clochers évoque immanquablement une tombe et qui plus est celle du Saint-Sépulcre de Jérusalem³⁴⁴. Le chevet à déambulatoire est une véritable rotonde³⁴⁵ coupée en deux qui symbolise la partie la plus « sacrée » de l'édifice où l'on célèbre l'eucharistie³⁴⁶. La notion de « lieu du vrai sacrifice » était passée au milieu du XI^e siècle du terrain des doctrines à celui de la pratique et des écrits à valeur juridique. Les textes de fondation ou de dotation de quelques auteurs provençaux soulignaient à leur tour le lien qui unit l'acte sacramentel à l'endroit de sa réalisation³⁴⁷. L'église était peu à peu devenue l'espace d'effectuation sacramentelle : « Temps et lieu sont ainsi posés à la fois comme manifestation de l'unité ecclésiale et comme condition nécessaire pour s'adresser à Dieu »³⁴⁸. Dès les années 1120-1130, la formule « lieu du vrai sacrifice » - formule augustinienne servant à délimiter les membres du corps du Christ initialement – fut subordonnée au bâtiment ecclésial lui-même qui était devenu la condition nécessaire à la réalisation de l'Église-communauté grâce à l'effectuation sacramentelle³⁴⁹.

À partir du XI^e siècle s'était développée une véritable théologie de l'autel³⁵⁰. Pour toute une branche de la théologie monastique, l'autel fut le corps même de Jésus Christ³⁵¹. Pour signifier dans l'espace matériel l'importance de ce lieu, il ne fut pas trouvé une unique solution³⁵². Et puis des autels, il y en a

³⁴² J.-P. Caillet, « Le mythe du renouveau architectural roman », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2000, p. 343-345.

³⁴³ *Idem*, p. 352.

³⁴⁴ R. Krautheimer, *Introduction à une iconographie de l'architecture médiévale*, Éditions Gérard Monfort, Paris, 1942 ; 1993, p. 9.

³⁴⁵ Sur la réminiscence antique de la rotonde cf. C. Marino Malone, *Saint-Bénigne et sa rotonde [...]*, *op. cit.*, p. 211 et ss.

³⁴⁶ Le sanctuaire du chœur est réservé aux officiants, il se distingue du reste du chœur liturgique. La relation entre le sacrement de l'eucharistie et l'église-bâtiment est débattue par les clercs des XI^e et XII^e siècles. La réflexion exégétique qui accompagne la mise en scène de la présence réelle se traduit par une interrogation sur la nature du lieu. C'est l'objet principal des commentaires du canon de la messe. Cf. D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu [...]*, *op. cit.*, p. 452 ; A. Rauwel, *Expositio missae. Essai sur le commentaire du Canon de la Messe dans la tradition monastique et scolastique*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 2 t.

³⁴⁷ D. Iogna-Prat, *La Maison Dieu [...]*, *op. cit.*, p. 459.

³⁴⁸ *Idem*, p. 468.

³⁴⁹ *Id.*, p. 477.

³⁵⁰ A. Rauwel, « Théologie de l'eucharistie et valorisation de l'autel à l'âge roman », *Hortus artium médiævalium*, 2005, p. 177.

³⁵¹ *Idem*, p. 178.

³⁵² A. Rauwel, « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, [En ligne], Hors série n°2 | 2008, mis en ligne le 05 mars 2008, consulté le 14 octobre 2009, URL : <http://cem.revues.org/index4392.html>, §14-22.

plusieurs dans l'édifice. Cette forme de chevet à déambulatoire exalte d'autant la rencontre du « Christ-autel »³⁵³ avec les reliques : « Il y a de “vrais corps” des saints comme il y a le vrai corps du Christ, et le lieu naturel de cette connexion est l'autel »³⁵⁴. La tombe du saint et l'autel du sacrifice forment un tout, leur proximité physique est magnifiée par la forme du chevet-tombeau-reliquaire qui les englobe. Le chevet synthétise en plan et en élévation l'association dans un même espace liturgique du sanctuaire, de l'autel majeur, des reliques³⁵⁵ et ici également du tombeau du saint. Les autels rayonnants³⁵⁶, dotés de reliques « secondaires », placés au-delà du déambulatoire forment une couronne de gloire autour du sanctuaire-reliquaire entre lequel un chemin – le déambulatoire – éveille les curieux et les dévots à la contemplation ou à la thaumaturgie. Alain Erlande-Brandenburg parle en termes de « sanctuarisation du chevet » lorsqu'il évoque les deux niveaux superposés du chevet³⁵⁷ pourvus d'une crypte ou comme ici d'une chapelle martyriale. À propos de Saint-Denis ou de Notre-Dame de Fleury – et on pourrait multiplier les exemples³⁵⁸ – il remémore le dispositif des sanctuaires où l'autel majeur était souvent secondé par un autel des reliques. À Brioude l'autel *ciborium* répondait à la tombe de Julien que l'on peut supposer avoir été dotée en partie supérieure, d'une table d'autel. Ce dispositif était particulièrement répandu dans les cathédrales comme à Saint-Etienne de Sens où un autel placé au fond de l'abside, avait été consacré en 1164 par Alexandre I^{er}³⁵⁹. Également, la célébration de certains hommes saints, les martyrs en l'occurrence, avait participé à valoriser des lieux. La sainteté qui leur été attachée avait favorisé la diffusion du sacré aux bâtiments eux-mêmes et était conférée grâce au rite³⁶⁰. Ces lieux attachés aux martyrs furent institués comme des lieux saints en qualité de demeure ou de « sièges vivants »³⁶¹. Les fidèles avaient pris alors l'habitude de *circuire* d'un reliquaire à l'autre et d'un sanctuaire à l'autre³⁶². Au circuit des fidèles correspondait celui – plus contraignant et ritualisé – des clercs ou des moines de sorte que la relique demeura ordinairement au centre de la vie sociale³⁶³.

La forme circulaire ou polygonale d'une église revêtait une signification symbolique³⁶⁴. Le cercle

³⁵³ *Idem*, §21.

³⁵⁴ *Id.*, §20.

³⁵⁵ A. Erlande-Brandenburg, « L'autel des reliques et la sanctuarisation du chevet », *Hostrus artium medievalium*, 2005, p. 183.

³⁵⁶ Nous avons déjà souligné l'importance de la célébration des messes quotidiennes favorisant la multiplication des autels. Cf. Chapitre III, partie II du présent volume ; A. Erlande-Brandenburg, *Qu'est-ce qu'une église ?*, *op. cit.*, p. 131.

³⁵⁷ *Ibidem*.

³⁵⁸ Nous pensons aux dispositifs des chœurs des cathédrales proposées par M. Lours, *L'autre temps des cathédrales [...]*, *op. cit.*, p. 39-80.

³⁵⁹ A. Erlande-Brandenburg, « L'autel des reliques et la sanctuarisation du chevet », *op. cit.*, p. 187.

³⁶⁰ Cf. M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Editions aubier, Paris, 2005, p. 56-57.

³⁶¹ *Ibidem*.

³⁶² *Ibid.*

³⁶³ *Idem*, p. 275. On pourra aussi se reporter au résumé proposé par M. Zimmermann, « Les enjeux de la consécration d'autel en catalogne à l'époque romane (XI^e-XII^e siècles) », *L'autel roman catalan*, Éditions Indigo, Paris, 2008, p. 11-34.

³⁶⁴ R. Krautheimer, *Introduction à une iconographie de l'architecture médiévale*, trad. de l'anglais par Alix Girod, Éditions Gérard Montfort, Paris, (première édition 1942), 1993, p. 17.

selon saint Augustin symbolisait la vertu. Il réinterprétait Horace : « *Fortis et in se ipso totus teres atque rotundus* »³⁶⁵. Selon Eigel le cercle est symbole de l'Église qui n'a pas de fin et qui renferme les sacrements. Il évoqua pareillement l'assimilation du cercle au règne de la gloire éternelle ou à l'espérance de la vie future³⁶⁶. Le symbolisme de la forme n'explique pas tout car l'utilisation de la forme résulte d'un processus complexe. Après le symbole des formes, celui des chiffres et des nombres avait joué certainement un rôle³⁶⁷, mais la démarche consistait surtout à faire éclater l'original pour en redistribuer les éléments isolés afin d'adapter et d'enrichir le modèle³⁶⁸.

Le chevet est le sépulcre, mais il est pareillement le lieu de la Résurrection. Les chapelles et les baies qui entourent le déambulatoire résulteraient d'une réinterprétation de la galerie de l'Anastase, tombeau du Christ dont les dessins avaient inspiré les commanditaires ou les bâtisseurs. Par la multitude des chapelles – qu'on appelait encore au XIX^e siècle des *tours*, dans les archives intéressant Brioude – le chevet était devenu une forteresse où les tours gracieuses se multipliaient et s'ornaient de pierres brillantes et peintes. Elles s'ornaient de couleurs et de sculptures qui n'étaient pas sans raconter la description de la Jérusalem céleste : « Elle resplendit telle une pierre très précieuse, comme une pierre de jaspe cristallin. Elle est munie d'un rempart de grande hauteur pourvu de douze portes près desquelles il y a douze anges et des noms inscrits, ceux des douze tribus des fils d'Israël... »³⁶⁹.

Il existe une littérature abondante concernant la visite du monument au Moyen Âge et plusieurs textes décrivent une visite du Saint-Sépulcre de Jérusalem³⁷⁰. Le monument du Saint-Sépulcre avec son église de l'Anastasis avait subi un incendie en 614³⁷¹. En 1009, le calife fatimide al-Hakim fit détruire l'église du Saint-Sépulcre, mais elle fut restaurée de nouveau en 1048. Après la prise de Jérusalem par les croisés en 1099, le complexe monumental fut reconstruit. Mais la tombe-relique qu'on venait visiter avait toujours impressionné les visiteurs et les créateurs. Vers 680, le moine Arculfé transmit à Adomnan la description détaillée de l'édicule et de la rotonde mais également les mesures et le plan de celui-ci. Les autres descriptions du haut Moyen Âge insistaient surtout sur la forme en rotonde du bâtiment et sur le nombre de colonnes qui entourait le tombeau ainsi que sur le nombre de portes du sanctuaire³⁷². Ainsi, dès le V^e siècle au moins, le Saint-Sépulcre fut imité³⁷³ et ce phénomène s'accrut lors de la période carolingienne et le XI^e siècle. On créa plusieurs répliques du sépulcre de Dieu en particulier lors du millénaire de la mort du Christ en 1033³⁷⁴. Parallèlement, les témoignages racontent la liturgie du Saint-

³⁶⁵ *Idem*, p. 17-18

³⁶⁶ *Ibidem*.

³⁶⁷ *Idem*, p. 20-24.

³⁶⁸ *Id.*, p. 25.

³⁶⁹ Jean, *Apocalypse*, (21, 11-12).

³⁷⁰ Cf. C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...]*, *op. cit.*, p. 113-121.

³⁷¹ L'édifice fut restauré en 628 cf. R. Krautheimer, *Introduction à une iconographie de l'architecture médiévale*, *op. cit.*, p. 11.

³⁷² E. Bozoky, « Visiter le Saint-Sépulcre (IV^e-XV^e siècles) », *La visite du monument*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2004, p. 68.

³⁷³ Collectif, *Reproductions et transplantations de lieux sacrés dans l'histoire du Christianisme (Moyen Âge – Époque moderne)*, Centre d'Histoire « Espace et Cultures », 26-27 novembre 2010, MSH, Clermont-Ferrand.

³⁷⁴ E. Bozoky, « Visiter le Saint-Sépulcre (IV^e-XV^e siècles) », *op. cit.*, p. 69.

Sépulcre. Le récit d'Egérie date du IV^e siècle et raconte la liturgie stationnale de cette église³⁷⁵. Cet édifice (au VII^e siècle) possédait un déambulatoire surmonté par une galerie ajoutée de trois petites absidioles. Un déambulatoire extérieur ceignait apparemment l'ensemble³⁷⁶. C'est sous le terme de copie que Richard Krautheimer a désigné les déclinaisons qui ont pu être opérées pour commémorer le tombeau du Christ à travers les églises les plus diverses. Soulignant le caractère imprécis des descriptions médiévales en matière de géométrie, il justifie ainsi l'éloignement des copies face à l'original qui d'imprécisions en imprécisions avaient été dotées des formes les plus variées³⁷⁷.

« [...] Le motif de la crypte paraît remonter aux mausolées antiques d'époque tardive et s'être amalgamé au modèle du Saint-Sépulcre »³⁷⁸. C'est ainsi que le chevet doté d'une crypte ou d'un mausolée devait adopter plusieurs niveaux assimilables à ceux du tombeau de Jérusalem. À propos de la recherche de la genèse de la forme du baptistère, Richard Krautheimer évoque la prépondérance du monument funéraire. En effet, les mausolées présentaient la combinaison d'une pièce centrale voûtée avec un déambulatoire intérieur ou extérieur et dans ce dernier cas fermé et de moindre hauteur³⁷⁹. Les mausolées romains des III^e et IV^e siècles utilisaient toutes les variantes se retrouvant ensuite dans les baptistères depuis le plan simple (circulaire ou octogonal) avec ou sans niches jusqu'aux schémas complexes possédant un déambulatoire intérieur ou extérieur³⁸⁰. Dans le mausolée de Dioclétien à Spalato, des colonnes encadraient deux par deux les niches du mur. La chambre funéraire était souvent souterraine et entourée d'un déambulatoire extérieur qui communiquait avec une ou deux portes. Le tombeau de la famille Furia près de Tivoli présente ce type de déambulatoire. Le schéma de la colonnade enveloppante était peut-être dérivé des péristyles circulaires des temples ronds ou de certains mausolées romains. Les liens sont étroits entre le baptistère et le mausolée car le baptême permettait de laver le catéchumène de ses péchés³⁸¹. Le baptême permettait de faire mourir l'homme ancien pour faire renaître un homme nouveau³⁸². Dans le baptême, la mort signifiait la disparition du vieil Adam et donc de la faute et pouvait se comparer à la mort même du Christ. Le baptisé faisait donc une rupture avec son ancienne vie pour renaître à nouveau dans le Christ. Le corps de ceux qui voulaient suivre le Christ était immergé dans l'eau comme enseveli, ce qui ne manquait pas de symboliser une mort assumée de l'homme ayant demandé le baptême. Cette mort mystique qui espérait la résurrection se calque sur la mort du Seigneur qui a rendu possible notre résurrection. On trouve chez saint Paul (Épîtres) ou chez saint Augustin, cette idée donnant au baptême une véritable similitude d'avec la mort du Christ dans la promesse de l'éternité. Étant symboliquement liés le baptême et la mort devaient trouver ainsi un écho dans les baptistères formellement semblables à des tombeaux. On plaçait d'ailleurs parfois les baptistères dans des

³⁷⁵ C. Heitz, « Architecture et liturgie : le Saint-Sépulcre et l'Occident », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n°22, 1991, p. 43.

³⁷⁶ R. Krautheimer, *Introduction à une iconographie de l'architecture médiévale*, op. cit., p. 12.

³⁷⁷ *Idem*, p. 13-17.

³⁷⁸ *Id.*, p. 25.

³⁷⁹ *Id.*, p. 55.

³⁸⁰ *Id.*, p. 56.

³⁸¹ *Id.*, p. 59.

³⁸² A. Erlande-Brandenburg, *Qu'est-ce qu'une église ?*, Éditions Gallimard, Paris, 2010, p. 22.

catacombes³⁸³. Ainsi Richard Krautheimer a démontré comment le baptistère mausolée et donc l'idée même de la résurrection se perpétua tout au long du Moyen Âge dans cette forme centrée, circulaire ou octogonale mais également parfois rectangulaire. Au long du Moyen Âge le lien entre l'Anastasis et le baptême avait été conforté. Ainsi les églises du Saint-Sépulcre étaient parfois dédiées également à saint Jean Baptiste³⁸⁴ de sorte que la mort et le baptême étaient encore et toujours liés. Certains monuments ont été conçus en assortissant différentes formes architecturales. C'est le cas du baptistère de Pise qui était censé reproduire l'Anastasis de Jérusalem³⁸⁵.

Par l'adoption généralisée du chevet circulaire ou octogonal toute église concentre en elle-même, les mêmes symboles en établissant autour de l'autel majeur et du rond-point, des demi-rotondes que forment les déambulatoires et les autres chapelles rayonnantes. À Brioude, la tombe du martyr sert de point pivot. L'église est réellement un tombeau, un reliquaire de pierre qui autour de la dépouille de Julien lance vers le ciel les formes des sépulcres devenus baptistères. Ces derniers forment l'image de la vie future qui attend le fidèle. Par son plan centré et bien organisé, le chœur est un baptistère paléochrétien réinterprété³⁸⁶. Avec son autel principal, l'abside affirme la Résurrection et la délivrance de la mort ou des souffrances que l'eucharistie restitue à chaque messe. Au-delà de la commémoration, le croyant communique réellement au Christ. C'est ainsi qu'autour de lieux mémorables, la forme centrée avait été prolongée par un corps architectural. À Jérusalem, l'association de la basilique au mausolée fut étroite, car chaque édifice gardait encore son indépendance. La rotonde de plan centré, qui abritait le sépulcre saint, avait été enveloppée par un déambulatoire alors que la basilique de la Résurrection – c'est-à-dire l'Anastasis – se trouvait dans son prolongement oriental. Ce prolongement possédait initialement cinq vaisseaux. À Bethléem, le complexe de la Nativité associait le mausolée à la basilique. Cinq vaisseaux étaient reliés au chevet polygonal enveloppant la grotte de la Nativité³⁸⁷. Finalement, la contrainte attachée à un lieu avait rendu cohérent bien des dispositifs et c'est tout naturellement que le chevet de Brioude devait englober le tombeau historique.

La tour octogonale située à la croisée du transept, elle-même ornée de multiples arcatures réinterprétait les tholos ou les mausolées à plans centrés. L'édicule en lui-même constituait un Saint-Sépulcre tel qu'on a pu le figurer à la période carolingienne lors des scènes de la visite au tombeau : « C'est à l'époque carolingienne que le sépulcre des représentations de la Résurrection changera radicalement d'aspect. Sur de nombreux ivoires, il se présente désormais sous la forme d'une tour, d'une tour parfois à plusieurs étages, souvent accompagnés de *coeleae*, les inévitables tourelles d'escalier »³⁸⁸. La visite au tombeau du *Musée nazionale* de Florence expose un sépulcre dominé par une tour centrale importante flanquée de tourelles. Les monuments antiques comme le monument des *Julii* à Saint-Rémy-de-Provence étaient devenus de véritables modèles. Ce type de monument fut l'aboutissement d'une tradition italo-

³⁸³ R. Krautheimer, *Introduction à une iconographie de l'architecture médiévale*, op. cit., p. 60.

³⁸⁴ *Idem*, p. 65.

³⁸⁵ *Id.*, p. 66.

³⁸⁶ B. Phalip, *L'art roman en Auvergne. Un autre regard*, Éditions Créer, p. 39.

³⁸⁷ Cf. A. Erlande-Brandenburg, *Qu'est-ce qu'une église ?*, op. cit., p. 39.

³⁸⁸ Cf. C. Heitz, « Architecture et liturgie. Le Saint-Sépulcre et l'Occident », op. cit., p. 45 et ss.

hellénistique dont le mausolée collectif des *Istacidii* à Pompéi est un exemple distinctif³⁸⁹. Ces formes antiques étaient relativement abondantes dans le sud de la Gaule plus amplement romanisée. Dans la région de Brioude ce type de monument était visible car un *nicus* est attesté et la *Brivas* antique devait posséder des monuments funéraires en nombre. Plusieurs interprétations ont été attachées à ces formes. Des suggestions liées à l'arc ou à la porte ont déjà évoqué une divinisation du défunt et des rites de passage grâce également aux formes cylindriques et coniques évoquant la représentation du monde céleste par l'infinitude du cercle³⁹⁰. Quelques tours ou clochers ont déjà été éminemment reconnus pour leurs formes évoquant ces édifices : l'église de l'Abbayes-aux-Dames de Saintes ou Notre-Dame-la-Grande de Poitiers³⁹¹ en donnent des exemples convaincants. La flèche de Neuil-le-Virouil comptait également deux étages carrés en retrait. Le clocher de Melleran en Poitou possédait deux étages non moins proches du modèle antique³⁹². La tour plus ou moins proche des formes antiques termine généralement un chevet dont le dispositif est une sorte de condensé recomposé et magnifié des édifices romains comme le mausolée, le temple à plan centré ou les édifices thermaux³⁹³. Sans nier l'élémentaire admiration des maîtres pour l'antique, il faut encore citer les modèles carolingiens tels que la chapelle palatine d'Aix ou l'oratoire de Théodulfe à Germigny-des-Prés³⁹⁴. La triangulation des constructions basée sur des tracés modulaires ou régulateurs demande des articulations généreuses entre les volumes et les espaces. L'accent polychrome de la tour orientale de Brioude ne peut que rappeler encore ces monuments antiques, mérovingiens ou carolingiens. Ainsi le tombeau, *tholos* du païen, devient la flèche chrétienne propulsée vers le ciel en annonçant la résurrection. Cette flèche couronnant une tour à plan centré équipée d'arcatures multiples, « évoque l'espoir de l'instauration sur terre de la nouvelle Jérusalem »³⁹⁵. Par la multiplication des baies, des arcatures, des formes et des ornements, la cité sainte est toute entière énoncée.

La croisée accueillant la tour lanterne adopte un plan carré qui rappelle le plan de la nouvelle Jérusalem : « cette ville dessine un carré : sa longueur égale sa largeur »³⁹⁶. Les baies accueillant la lumière évoquent l'or pur et transparent comme du cristal³⁹⁷. De même les jeux de polychromie simulent le jaspé cristallin et les pierreries des remparts. Dieu créateur de toute chose est placé au centre de l'Univers. Le chevet raconte donc toute la vision encyclopédique et ecclésiologique du cosmos et condense l'idée de « l'église-monde »³⁹⁸. Mais il peut en être de même pour le massif occidental. L'antéglise de Corvey avait été assimilée par ses constructeurs à une véritable Jérusalem céleste. Carol Heitz a supposé que le

³⁸⁹ P. Dubourg-Novès, « Des mausolées antiques aux cimborios romans d'Espagne », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°92, 1980, p. 323.

³⁹⁰ *Idem*, p. 324.

³⁹¹ É. Vergnolle, *L'art roman en France*, *op. cit.*, p. 226-231.

³⁹² P. Dubourg-Novès, « Des mausolées antiques aux cimborios romans d'Espagne », *op. cit.*, p. 327 et ss.

³⁹³ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 48.

³⁹⁴ *Ibidem*.

³⁹⁵ B. Phalip, *L'art roman en Auvergne – Un autre regard [...]*, *op. cit.*, p. 39.

³⁹⁶ Jean, Apocalypse (21, 16).

³⁹⁷ *Idem*, (21, 18).

³⁹⁸ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 147.

Westwerk de Centula lui aussi en était un condensé³⁹⁹. Carol Heitz a montré combien les plans des antéglises relevaient à la fois de la rotonde et de la tour et comment ils avaient été employés pour figurer également la Jérusalem céleste assimilables à l'*Anastasis* ou à l'église de l'Ascension : « En l'an 800, la Jérusalem céleste ne représente pas encore la cité de rêve, aux formes fantaisistes, issue de l'imagination des artistes romans ou gothiques. C'est encore la réplique de la Jérusalem terrestre⁴⁰⁰. La grande tour de Saint-Benoît-sur-Loire, édifiée vers 1030, avait pu également être bâtie à l'imitation de la cité de l'Apocalypse⁴⁰¹. Dans cette ressemblance où la Jérusalem céleste est représentée comme une antéglise carolingienne et inversement, on perçoit également un entremêlement de l'iconographie du Saint-Sépulcre et de l'imagerie de Michel⁴⁰². L'Apocalypse n'appartenait pas au futur eschatologique mais bel et bien au présent et à des réalités invisibles⁴⁰³. L'édifice assimilait ce tout⁴⁰⁴, cet univers, et il concentrerait d'ailleurs l'ensemble des actes ritualisés et des sacrements. C'est bien cette permanence que les auteurs anciens, tel saint Augustin, puis les chercheurs récents comme Yves Christe et Marie-Thérèse Gousset, ont souligné⁴⁰⁵. Les iconographes médiévaux aussi ont su concevoir l'image d'une Jérusalem symbolisant l'idéal de l'*Ecclesia* du millenium assimilable à l'*Ecclesia terrena* et à l'Église-Règne du Christ dans sa réalité céleste présente⁴⁰⁶.

B. Un espace compartimenté

1) Pour le saint et le fidèle ?

a) Le tombeau-reliquaire en soi

Autour du tombeau de Julien s'étaient regroupés des fidèles et des clercs. Des trépassés y avaient été déposés. Comme dans chaque église possédant un saint renommé et ancien, la basilique de Brioude avait été construite sur la notoriété du patron. Existe-il véritablement un modèle d'édifice de pèlerinage ? Une église dite de pèlerinage est une église comprenant un lieu de mémoire vénéré, une *memoria*, une tombe ou une relique importante. Le *praestigium* architectural en dépend, mais le terme de « propagandiste » évoqué à ce propos par Beat Brenk n'est-il pas trop en deçà de la réalité⁴⁰⁷ ? La sainteté et la Vérité de Jésus Christ avaient-elles réellement besoin d'une propagande ? Le prestige de l'architecture

³⁹⁹ C. Heitz, « Retentissement de l'Apocalypse dans l'art de l'époque carolingienne », *L'Apocalypse de Jean*, Librairie Droz, Genève, 1979, p. 228-230.

⁴⁰⁰ C. Heitz, *Recherches sur les rapports en architecture et liturgie [...]*, *op. cit.*, p. 136 et ss.

⁴⁰¹ Y. Christe, « Et super muros eius angelorum custodia », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1981, p. 177.

⁴⁰² *Idem*, p. 177-178.

⁴⁰³ M.-T. Gousset, « La représentation de la Jérusalem Céleste à l'époque carolingienne », *Cahiers archéologiques*, n°23, 1974, p. 63.

⁴⁰⁴ C. Heitz, *Symbolisme et architecture. Les nombres et l'architecture religieuse du haut Moyen Âge*, Spoleto, Presso la sede di Centro, 1976, p. 387-427.

⁴⁰⁵ M.-T. Gousset, « La représentation de la Jérusalem céleste à l'époque carolingienne », *op. cit.*, p. 67, 72.

⁴⁰⁶ Y. Christe, « Et super muros eius angelorum custodia », *op. cit.*, p. 177.

⁴⁰⁷ B. Brenk, « Les églises de pèlerinage et le concept de prétention », *Art cérémonial et liturgie au Moyen Âge*, Viella, 2002, p. 126-127.

devait certainement être pensé à la hauteur du modèle qu'est le saint pour le fidèle. Saurions-nous raisonnablement comme l'auteur parler en termes de « publicité » ? L'église est un triomphe architectural, une victoire révélant une réalité du ciel qui utilise les nécessités de la société pour révéler la Vérité. À ce titre l'église-édifice est une publicité architecturale au sens du mot *publicitas* dans son acception de « notoriété publique ». L'architecture du sacré serait donc elle-même une publicité. L'utilisation des expressions « faire de la publicité » et « faire de la propagande » ne nous semble pas souhaitable alors que l'étymologie même de ces mots, dans leur première acception, pourrait mieux se joindre à la réalité médiévale. Et comme le mot propagande a souffert d'une déformation de sens à partir de sa mise au service du politique, nous aimerions utiliser le mot *propagatio*. Cette architecture *propagare* s'approche mieux de « ce qui doit être propagé » : l'architecture sacrée l'est par nature et non par nécessité. Dans ce monde assujéti au pouvoir du Dieu fait homme, le mot *propitiatio* saurait également révéler la nature de cette architecture de service et de soumission à la Vérité d'en haut, puisqu'il s'explique par la définition de grâce divine ou de miséricorde⁴⁰⁸. Le mot publicité, à travers la notion d'annonce, aurait plus d'emprise sur cette réalité. Cette architecture de l'annonce serait réalisée pour porter un message : le mot *annuntiare* s'approche de la notion de prêcher l'Évangile avec l'envie de « proclamer » ou de « promulguer ». À ce propos Éric Sparhubert s'est emparé de la notion d'église faite pour le « pèlerinage » en signalant l'importance des tours jouant le rôle de repère architectural dans le paysage⁴⁰⁹.

Sans perdre de vue les aspects pécuniaires des compagnies, l'architecture de l'annonce et de la grâce se trouve être fondée comme un don afin de refléter le prestige des saints, ces « morts très spéciaux » élevés au-dessus des morts ordinaires⁴¹⁰. Le christianisme se caractérise par la rencontre sur le tombeau des saints, du ciel et de la terre. Les évêques étaient des « impresarios » du culte des saints. De l'amitié qui les liait aux saints, ils ont été les premiers à en bénéficier de leur vivant et dans leur mort en devenant parfois saints eux-mêmes. Ces liens d'amitiés, d'échanges de reliques, dans l'élévation et la translation des reliques portent le modèle de l'*adventus* impérial, d'un véritable rituel du pouvoir⁴¹¹.

Aussi, répétons avec Beat Brenk que le fantôme d'une « architecture de pèlerinage » est resté depuis Émile Mâle dans le vocabulaire des historiens de l'art alors qu'il n'existe pas véritablement de type : « Apparemment, un type de construction fixe pour les églises de pèlerinage n'a jamais existé. Même le déambulatoire aux chapelles rayonnantes, lié de manière génétique au Saint-Sépulcre de Jérusalem, structure que l'on croirait particulièrement apte à la circulation des pèlerins dans le domaine du chœur, pouvait être transmis à volonté vers d'autres fonctions »⁴¹². Mais il n'est pas possible de trancher et l'on connaît des auteurs comme Manuel Antonio Castiñeiras González qui ont décrit l'engouement simultané

⁴⁰⁸ J.-F. Niermeyer & C. Van de Kieft, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Brill, Boston, 2002, p. 1123.

⁴⁰⁹ É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers [...]*, *op. cit.*, p. 210.

⁴¹⁰ J.-C. Schmitt, « La fabrique des saints », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1984, p. 287.

⁴¹¹ Cf. P. Brown, *The Cult of the Saints. Its Rise and Function in Latin Christianity*, Chicago, the University of Chicago Press, 1981, XV-187, p., trad. Fr. par A. Rousselle, *Le culte des saints*, Paris, Éditions du Cerf, 1984, p. 21 et ss.

⁴¹² B. Brenk, « Les églises de pèlerinage et le concept de prétention », *op. cit.*, p. 133-134.

et modélisant de certaines formes architecturales⁴¹³. Le pèlerinage engendre aussi commerce et vanité et nous rejoignons volontiers Beat Brenk. À Saint-Jacques de Compostelle un guide du Pèlerin décrivait comment l'église était parcourue : ils entraient par le portail du transept nord devant lequel se trouvait une place avec des boutiques où l'on vendait des souvenirs de pèlerinage⁴¹⁴. La mise en place de grands programmes architecturaux assurait une « médiatisation » permettant d'appeler encore de nouvelles donations⁴¹⁵. Les pèlerins accédaient au déambulatoire où ils pouvaient jeter un regard sur la crypte, comme à Brioude, grâce aux *fenestella*. S'il n'y a pas assurément de modèle pour les églises de pèlerinage, il y avait des obligations pratiques et des solutions architecturales convaincantes. Le déambulatoire assurait l'accès au tombeau pour le plus grand nombre : ce qui ne fut pas sans poser de problèmes. Cet espace investi était à Saint-Jacques de Compostelle délaissé aux pèlerins qui avaient alors le droit de chanter une *Missa matutinalis* dans le déambulatoire près de l'autel du Sauveur⁴¹⁶. Dans la cathédrale de Bourges, vers 1214, les chanoines rappelaient que lorsque les heures étaient chantées dans les stalles du chœur, il n'était pas permis à un autre chanoine de célébrer à haute voix des messes privées dans les chapelles du déambulatoire au risque de perturber l'office du chœur⁴¹⁷.

La *confessio* de la Madeleine consacrée en 1105 à Saint-Jacques de Compostelle était composée d'une chambre basse située dans l'hémicycle établi derrière l'autel sous les deux colonnes du baldaquin. Les pèlerins pouvaient assister à la messe des matines et prier en face du sépulcre ou même recevoir la communion⁴¹⁸. On ne peut sûrement pas envisager que la chapelle martyriale de Brioude ait été ouverte aux visites. Mais rien ne l'infirme, puisque les traces d'une barrière moderne ont été trouvées. Saint-Pierre-du-Vatican, Saint-Jacques ou San Crisogono de Rome révèlent des structures architecturales répondant aux besoins des pèlerins qui souhaitaient prier dans un espace adjacent au sépulcre. La volonté de voir les reliques de Julien est a été respectée par la mise en place de deux *fenestella*. Elles sont adaptées au déambulatoire et donnent une relation visuelle directe avec les reliques et la tombe. Les fenêtres jouent un rôle essentiel car elles permettent de lier véritablement le fidèle avec le saint. Les *fenestella* de la confession de Saint-Germain d'Auxerre permettaient à Heiric et aux fidèles de voir la cour céleste de Germain⁴¹⁹. Le culte des saints part du principe que le saint est porteur d'une énergie particulière qui survit dans les restes

⁴¹³ M. Antonio Castiñeiras González, « Topographie sacrée, liturgie pascale et reliques dans les grands centres de pèlerinage : Saint-Jacques-de-Compostelle, Saint-Isidore-de-Léon et Saint-Etienne-de-Ribas-de-Sil », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2003, p. 28.

⁴¹⁴ B. Brenk, « Les églises de pèlerinage et le concept de prétention », *op. cit.*, p. 134. Les enseignes de pèlerinage, petites plaquettes de plomb ou d'étain que les pèlerins ramenaient de leur visite possédaient même une valeur apotropaïque. Cf. E. Bozoky, « Les moyens de la protection privée », *Cahiers de recherches médiévales*, 2001, [En ligne], mis en ligne le 13 mars 2008, URL : <http://crm.revues.org:index397.html>, §19.

⁴¹⁵ É. Sparhubert, *les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers [...]*, *op. cit.*, p. 252 et 253. Éric Sparhubert utilise bien le mot « médiatiser » même si le terme semble dépasser le cadre médiéval utilisé dans ce sens.

⁴¹⁶ *Idem*, p. 135. Vieillard (n. 18), p. 106.

⁴¹⁷ R. Branner, *La cathédrale de Bourges et sa place dans l'architecture gothique*, Paris, 1962, p. 62.

⁴¹⁸ M. Antonio Castiñeiras González, « Topographie sacrée, liturgie pascale et reliques dans les grands centres de pèlerinage : Saint-Jacques-de-Compostelle, Saint-Isidore-de-Léon et Saint-Etienne-de-Ribas-de-Sil », *op. cit.*, p. 33.

⁴¹⁹ D. Iogna-Prat, *Maison Dieu*, *op. cit.*, p. 224.

de son corps ou dans tout ce qui peut entrer en contact avec lui. Le culte des tombeaux de saints se développa en un culte de type orendiste favorisant la multiplication des reliques. La relique possède un pouvoir miraculeux et sa présence est active. Roland Recht révèle à ce propos qu'un certain 25 juin 1439 dans le chœur de la cathédrale de Bâle, en présence du cardinal d'Arles président du concile, tous les reliquaires du trésor avaient été exposés. Certains d'entre eux avaient même été placés sur les sièges afin de faire participer les saints eux-mêmes⁴²⁰.

Bien qu'à Brioude la chapelle martyriale ait été dénuée d'un véritable sens de circulation proprement dit (puisqu'il n'y avait qu'un seul escalier), elle avait été intégrée au dispositif de déambulation contournant le sanctuaire. Ce principe n'avait rien à voir avec les dispositifs souvent remarqués en Auvergne. Les cryptes-halles des grands édifices du diocèse comportaient des accès symétriques et appelaient à circuler devant les reliques en position occidentale⁴²¹. Peut-être que le dispositif de Brioude mêla la forme ancienne de la chapelle à une conception du percevoir et de la représentation perspective des espaces qui avaient été mis en vogue au XIII^e siècle. Assurément le tombeau de Julien formait dans le chœur un édicule⁴²² : était-il magnifié par un ensemble sculpté comme la tombe de Mayeul à Souvigny⁴²³ ? La tombe n'en est pas moins un lieu de la présence et du vivant. L'établissement qui le recevait avait finalement été assimilé au saint : ainsi la violation des droits d'un monastère pouvait être considérée comme un sacrilège envers le saint lui-même⁴²⁴. Fortes de la possession d'un saint de renom les communautés avaient pu jouer et influencer les jeux politiques. À l'exemple du façonnage des livres des miracles, elles avaient pu créer des instruments politiques leur assurant l'écoute des populations face aux aristocrates avides de pouvoir⁴²⁵. Placé au-dessus de tous, mais fortement lié à l'identité d'une communauté, le saint (et son tombeau) devait être placé dans un contexte architectural à la fois transcendant et miséricordieux : l'assemblage des formes soumis à une élévation grandiloquente et l'adaptation au sol de circuits régissant l'architecture intérieure répondaient à ces deux exigences. Évoquons avec saint Irénée : « la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant ; et la vie de l'homme, c'est la vision de Dieu »⁴²⁶.

Depuis quelques années la proposition de Pascale Chevalier, directement donnée à partir de ces observations archéologiques, a changé la perception de l'espace du sanctuaire brivadois⁴²⁷. À propos du décor réel, la tombe de Julien, nous l'avons dit, aurait pu ressembler à une tombe ou peut-être à un Saint-Sépulcre : « Toutes proportions gardées, tant en dimensions qu'en ambition architecturale et décorative,

⁴²⁰ R. Recht, *Le croire et le voir [...], op. cit.*, p. 113.

⁴²¹ C. Sapin, « Cryptes et sanctuaires, approches historiques et archéologiques des circulations », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2003, p. 61.

⁴²² Cf. P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, “*memoria*” de la première basilique ? », *Saint-Julien et les origines de Brioude [...], op. cit.*, p. 283.

⁴²³ P. Chevalier, « Les installations liturgiques romanes dans le diocèse de Clermont. Découvertes récentes : des autels, des armoires, des chancels, des tombeaux », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2003, p. 139.

⁴²⁴ Herrmann-Mascard, *Les reliques : formation coutumière d'un droit*, Éditions Klincksieck, 1975, p. 412.

⁴²⁵ *Idem*, p. 409.

⁴²⁶ *Adv. Haer.* IV, 20, 7.

⁴²⁷ P. Chevalier, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, “*memoria*” de la première basilique ? », *Saint-Julien et les origines de Brioude [...], op. cit.*, p. 280-287.

nous aurions affaire à un système comparable à celui de Saint-Lazare d'Autun»⁴²⁸. On sait que les tombeaux des saints avaient souvent été représentés comme des tombeaux antiques relativement proches des formes du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Les récentes fouilles de l'église de Saint-Nectaire affirment la présence d'une tombe remaniée et aménagée qui avait été transformée en une tombe-reliquaire placée dans le chœur⁴²⁹. L'autel-reliquaire de saint Nectaire, dans sa forme actuelle, a été réalisé au XV^e siècle. Cet autel-tombeau était resté en place jusqu'au XIX^e siècle.

Un certain chanoine Étienne Itier, en 1077, avait fait construire un tombeau monumental dans la cathédrale de Saint-Front de Périgueux pour abriter le corps du saint patron⁴³⁰. Il fit appel à un moine de la Chaise-Dieu, Guinamandus, qui s'était peut-être illustré dans la construction de l'abbaye de la Chaise-Dieu. Vers 1140, l'auteur du *Guide du pèlerin* de Saint-Jacques déclara : « Son tombeau ne ressemble à aucune sépulture d'autres saints ; en effet, il a été construit avec soin en forme de rotonde comme le Saint-Sépulcre et surpasse par la beauté de son œuvre toutes les tombes des autres saints »⁴³¹. La mise en valeur particulière d'une tombe était assurément amplifiée par l'assimilation du saint à la tombe. La tombe elle-même faisait écho au tombeau de la Résurrection. Une description de ce tombeau (datant du XVI^e siècle) raconta l'amour de l'art *roman* pour les sujets antiques⁴³². C'était une manière stylistique de faire le mémoriel du temps antique. Ce temps relatait un passé lointain et mythique propice à l'exaltation du mystère. Ce tombeau visiblement réalisé au XI^e siècle (1077) portait une sculpture (dont le fragment nous est parvenu) qui est datée du XII^e siècle. Jean Wirth, sans l'évoquer, déclare que la documentation prouve que le tombeau date du XI^e siècle. Mais le premier commentaire de 1140 ne mentionne pas de sculptures... Jean Wirth semble donc exclure toute adaptation du monument initial, toute réfection ou toute adjonction. Nous savons pourtant que le changement du mobilier et des ornements n'était pas rare. Les récents articles de Pascale Chevalier à propos du mobilier de Souvigny sont venus montrer combien le remodelage des chœurs, des barrières et des tombeaux était fréquent⁴³³. Le tombeau de saint Front avait

⁴²⁸ *Idem*, p. 283.

⁴²⁹ Cf. E. Nectoux, A. Arnaud, Sondage 2007/182, notice N2007-AU-0119, *Chœur de l'église de Saint-Nectaire*, http://www.adlfi.fr/SiteAdlfi/document?base=base_notices&id=N2007-AU-0119.

⁴³⁰ Beaulieu et Beyer, *Dictionnaire des sculpteurs français du Moyen Âge*, 1992, p. 209 ; J. Wirth, *La datation de la sculpture médiévale*, Droz, 2004, p. 256.

⁴³¹ Vieillard, 1990, p. 59.

⁴³² Cf. J. Wirth, *La datation [...]*, *op. cit.*, p. 257 : Le tombeau « estoit édifié en rond, couvert d'une voûte faite en pyramide ; mais tout le dehors estoit entaillé de figures de personnes à l'antiquité, et de monstres, de bêtes sauvages de divers figures, de sorte qu'il n'y avait pierre qui ne fût enrichie de quelque taille belle et bien tirée, et plus recommandable pour la façon fort antique, enrichie de pierre, de vitres et tout le circuit environné de barres de fer, sur lesquelles ceux qui se mettoient à genoux pour prier Dieu se reposaient ».

⁴³³ B. Phalip, P. Chevalier (dir.), *Souvigny : la priorale et le prieuré*, Somogy, Paris, 2012 ; P. Chevalier, A. Maquet, « Quand l'archéologie éclaire l'histoire du prieuré de Souvigny », *Revue d'Auvergne*, 2011, p. 175-193 ; P. Chevalier, « Les gisants des saints abbés Mayeul et Odilon découverts à Souvigny », A. Regond, P. Chevalier (dir.), *Sculptures médiévales en Auvergne*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 63-72 ; P. Chevalier, « Les tombeaux et les monuments funéraires médiévaux des saints abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Hortus artium medievalium*, 2004, p. 119-132 ; P. Chevalier, A. Maquet, *Des tombeaux, des reliques et des saints : Découverte des tombeaux des saints abbés de Cluny*, ville de Souvigny, 2003.

pu être orné de sculptures plus tardives permettant d'actualiser le monument⁴³⁴.

À côté des tombes de saints construites à l'image du tombeau du Christ, il se trouve pareillement des « copies » faisant office de reliquaire géant. Les répliques de la forme de l'édicule du Saint-Sépulcre ont principalement été réalisées entre 1033 et 1036, millénaire de la mort du Christ, et le XII^e siècle⁴³⁵. Après la perte de Jérusalem prise en 1187 par Saladin, il y eut un arrêt soudain des constructions de ce type. Lors de l'aménagement du chevet de Brioude, la tombe de Julien aurait donc pu faire l'objet d'un réaménagement tout à fait comparable aux « copies » des sépulcres susmentionnés. De toute manière, le Saint-Sépulcre fascinait encore et toujours. Au XIII^e siècle, un certain continuateur de Guillaume de Tyr nota les emplacements de ses autels en relation avec les chants liturgiques qu'on y pratiquait afin d'en retenir le modèle. C'est bien toute la mise en vie du tombeau du Sépulcre qu'on s'ingéniait à copier, à imiter et à transplanter. Le mot n'est pas trop fort puisque certaines églises – dont celle de Brioude – possédaient des reliques du Saint-Sépulcre. Ces reliques se constituaient d'un simple morceau de pierre ou d'un peu de terre ramassé dans le Saint-Sépulcre : « *de lapidibus de Sepulchri domine* »⁴³⁶. Le tombeau feint s'accaparait donc le même pouvoir que l'authentique. L'Auvergne également avait été sujette à cet engouement et, nous le verrons plus loin, non sans une certaine vigueur. Une mention tardive évoque également la présence dans la collégiale de Brioude d'une chapelle du Saint-Sépulcre⁴³⁷. Une église du Saint-Sépulcre était située près de Jaligny depuis le XI^e siècle et avait été léguée au chapitre cathédral de Clermont⁴³⁸. D'ailleurs, une chapelle dédiée au Saint-Sépulcre était située juste à côté de la cathédrale de Clermont⁴³⁹.

Le Saint-Sépulcre fascinait les liturgistes et les architectes. Dans l'église de Centula, la crypte remplissait les fonctions d'un *martyrium* avec une *capsa major* en son centre. La *capsa major* était utilisée lors de la grande procession pascale. Les reliques de la *capsa major* constituaient un véritable raccourci de la vie du Christ : dans la pensée des bâtisseurs, cette crypte devait tenir le rôle de l'édicule du Sépulcre de Jérusalem⁴⁴⁰. On peut évoquer dans d'autres contrées la présence d'un Saint-Sépulcre, à la cathédrale de Constance, à Aquilée et à Bologne. La petite rotonde de Saint-Michel de Fulda fut élevée à l'instar du Saint-Sépulcre dans le cimetière de l'abbaye fondée par Boniface. Et les vers de Raban Maur en 822 faisaient allusion à l'avantage que les moines espéraient tirer⁴⁴¹, après leur mort, de cette proximité. La copie constituait donc plus qu'un simple mémoriel architectural. Elle en prenait les vertus conditionnelles. De même, l'église cruciforme à nef simple du *Sancto Sepolcro*, aujourd'hui nommé *san Lanfranco* à Pavie

⁴³⁴ J. Wirth, *La datation [...], op. cit.*, p. 260.

⁴³⁵ E. Bozoky, « Visiter le Saint-Sépulcre (IV^e-XV^e siècle) », *La visite du Monument*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2004, p. 69.

⁴³⁶ Paris, BnF, ms. lat. 12750, f°201-203, 1677, *Reliquae quae continentur in ecclesia almi martyris sunt haec*, copie de dom Estiennot, *Antiquité Bénédictines du diocèse de Saint-Flour*, XI^e siècle ? Cf. Volume VII, Extrait n°4, p. 417.

⁴³⁷ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire [...], op. cit.*, « Statuts du Vénérable chapitre de Brioude », 21 novembre 1601, f°193-207.

⁴³⁸ Arch. dép. Puy-de-Dôme, 3G, Arm 7, sac A, 3.

⁴³⁹ A.-M. Chagny Sève, *Le chapitre cathédral de Clermont du XI^e siècle à 1560*, thèse de l'École des Chartes, 1974, p. 2.

⁴⁴⁰ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...], op. cit.*, p. 106.

⁴⁴¹ *Idem*, p. 105.

(fondée en 1099), abritait une réplique du Saint-Sépulcre « *secundum longitudinem, latitudinem et altitudinem* »⁴⁴². L'église de la Trinité à Milan édifiée en 1036 fut rebaptisée en 1099 église du Saint-Sépulcre pour commémorer la reconquête de la ville Sainte. Une *similitudo* du tombeau du Christ y fut érigée⁴⁴³. Mais aucune copie ne saurait relater de la réalité formelle du tombeau du Christ. L'architecte médiéval ne visait pas à imiter un modèle pour son apparence réelle. Il avait dans l'idée de le reproduire *typice* et *figuraliter*. La copie évoquait un lieu symbolisant le salut promis aux hommes⁴⁴⁴.

L'assimilation du tombeau du Christ à tout un édifice était également possible. Les monastères de Bobbio (en 950) et de Borgo *San Sepulcro* près de Florence (en 934), avaient été consacrés au Sépulcre du Christ. Depuis les débuts du IX^e siècle, les églises et les chapelles imitaient la structure architecturale de l'Église constantinienne de la Résurrection (*Anastasis*). La chapelle Saint-Michel de Fulda bâtie par l'abbé Eigil (entre 820-822) et reconstruite à la fin du IX^e siècle, était l'un des plus beaux exemples de ce concept⁴⁴⁵. La chapelle de Saint-Maurice de Constance élevée par l'évêque Conrad (entre 934-976), était analogue à Saint-Michel de Fulda⁴⁴⁶. Elle contenait un modèle réduit de l'*adricula* du tombeau. En 1033, saint Meinwerk, évêque de Paderborn, manda l'abbé de Helmershensen à Jérusalem pour qu'il prenne les mesures de l'église et du Saint Sépulcre pour en faire une réplique⁴⁴⁷. Au XI^e siècle, on éleva une autre copie de l'église du Saint Sépulcre à Neuvy : cette dernière contenait la réplique du tombeau du Christ. Onze autres églises renfermaient des imitations du tombeau du Christ. Il en fut de même pour l'église de Saint-Hubert en Ardenne, consacrée en 1076 par l'évêque Herman de Metz⁴⁴⁸. Elle comportait un monument de marbre qui figurait le Sépulcre du Christ. Dans la *Vita* de Meinwerk, l'achèvement de la chapelle du Saint-Sépulcre à Paderborn fut accélérée afin qu'il puisse y être inhumé pour « rejoindre la Jérusalem Céleste »⁴⁴⁹. Les faux sépulcres constituaient des lieux privilégiés.

Dès son élaboration, le pèlerinage chrétien vers les lieux saints s'était dirigé vers les tombeaux de saints. Peter Brown avait décrit ces tombeaux comme « les endroits privilégiés où les pôles contraires du Ciel et de la Terre se rejoignent »⁴⁵⁰. Le saint monté au ciel était supposé résider corporellement dans sa tombe comme le commémorait l'inscription gravée sur la stèle de saint Martin de Tours : « Ici repose Martin évêque, de sainte mémoire, dont l'âme est dans la main de Dieu : mais est entièrement ci-présent, comme il est démontré par des miracles de toutes sortes »⁴⁵¹. Le pèlerinage à Jérusalem et aux centres

⁴⁴² R. Krautheimer, *Introduction à une iconographie de l'architecture médiévale, op. cit.*, p. 27

⁴⁴³ *Ibidem*.

⁴⁴⁴ *Idem*, p. 29.

⁴⁴⁵ R. Krautheimer, *Studies in Early Christian, Medieval and renaissance Art*, New-York, 1969, p. 117.

⁴⁴⁶ S. Schein, « Jérusalem. Objectif originel de la Première Croisade ? », Michel Balard (dir.), *Autour de la première croisade*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996, p. 121.

⁴⁴⁷ *Vita Meinwerci*, MGH. SS, 11, p. 158-159, cf., R. Krautheimer, *Studies in Early Christian, Medieval and renaissance Art*, New-York, 1969, p. 117

⁴⁴⁸ S. Schein, « Jérusalem. Objectif originel de la Première Croisade ? », Michel Balard (dir.), *Autour de la première croisade, op. cit.*, p. 122 ; G. Bresc-Bautier, « Les imitations du Saint Sépulcre de Jérusalem (IX^e-XVI^e siècles) : Archéologie d'une dévotion », *Revue d'histoire de la spiritualité*, 50, 1974, p. 319-342.

⁴⁴⁹ R. Krautheimer, *Studies in Early Christian, Medieval and renaissance Art*, New-York, 1969, p. 117 et ss.

⁴⁵⁰ P. Brown, *The Cults of the Saints : Its Rise and Function in Latin Christianity*, Chicago, 1981, p. 3.

⁴⁵¹ *Idem*, p. 4.

sacrés était *ad limina*, à savoir une église renfermant le tombeau d'un saint. Le pèlerinage vers Rome a été décrit *limina apostolorum*. Celui qui conduisait à Jérusalem était, depuis le VII^e siècle, *ad sanctum sepulcrum, invisere sepulcrum Domini* ou *ad adorandum sepulcrum domini*⁴⁵². La présence du tombeau d'un martyr était donc, pour une collégiale comme Brioude, une véritable opportunité pour les architectes : la mise en scène des espaces s'en trouvait transcendée par la présence d'une véritable tombe-reliquaire.

b) *Le tombeau visitable*

La gestion de l'espace autour du tombeau de Julien peut être comparée à celle d'autres édifices ayant déjà magnifié un tombeau de saint. L'attraction du tombeau devait conditionner les formes architecturales. Le *Guide du pèlerin de Saint-Jacques* composé après 1130⁴⁵³ dresse la liste des reliques les plus vénérées sur les routes qui mènent à Saint-Jacques. Ce guide a passionné les chercheurs, tels qu'Émile Mâle, Porter, Vallery-Radot, Lambert, Conant, ou Marcel Durliat. Ils avaient déterminé une sorte d'école des églises de pèlerinage⁴⁵⁴. Finalement Beat Brenk avait, en 2002, réaffirmé combien il était illusoire de construire un tel résonnement⁴⁵⁵. Au principe de prétention évoqué par Beat Brenk nous avons souligné celui de la nécessité à révéler – comme un écrin pour un bijou – les reliques. Paolo Piva insista sur l'importance du jeu concurrentiel des commanditaires⁴⁵⁶. La pompe architecturale annonçait la mondanité d'un chapitre ou d'une communauté. À ce niveau, l'étude parallèle de la liturgie est révélatrice de cette mise en rivalité affable des communautés. La concurrence des communautés jouait en faveur du niveau des revenus attachés aux prébendes. De même, la liturgie était partie prenante de ces moyens concurrentiels : la pompe liturgique permettait de mesurer la renommée et la rutilance d'un chapitre. À la hiérarchie céleste répondait donc une hiérarchie cartographique où les saints devaient être les premiers dans leur propre « contrée » ou dans la communauté qui les avait accueillis. Ce lien d'amitié entre le saint et la communauté devait jouer en faveur d'une surenchère.

Dans ce cas, plusieurs éléments, qu'on a pu estimer être assurément des réponses à l'affluence des foules, tombent à l'examen des textes. Et la déambulation des fidèles à Compostelle, par exemple, ne passait pas par les collatéraux qui auraient pu créer un « circuit » faisant le tour de toute l'église⁴⁵⁷. D'après les dispositifs de clôtures, observables dans les anciennes chapellenies (traces de grilles), il ne semble pas non plus qu'à Brioude le fidèle ait dû faire le grand tour de l'édifice. Il était cantonné – comme à Toulouse certainement – à faire le tour du déambulatoire en entrant par le transept. C'est ainsi que Paolo Piva nous

⁴⁵² S. Schein, « Jérusalem. Objectif originel de la Première Croisade ? », Michel Balard (dir.), *Autour de la première croisade*, *op. cit.*, p. 120.

⁴⁵³ Livre V du *Liber Sancti Jacobi, Codex Calixtinus*, cf. J. Vielliard, *The pilgrim's Guide*, Éditions P. Gerson, 1998.

⁴⁵⁴ P. Piva, « Le déambulatoire et les “parcours” de pèlerinage dans les églises d'occident (X^e-XII^e siècles) », *Art médiéval. Les voies de l'espace liturgique*, *op. cit.*, p. 81.

⁴⁵⁵ B. Brenk, « Les églises de pèlerinage et le concept de prétention », *Art cérémonial et liturgie au Moyen Âge, Actes du colloque de 3^e cycle romand de lettres*, *op. cit.*, p. 135 et ss.

⁴⁵⁶ P. Piva, « Le déambulatoire et les “parcours” de pèlerinage dans les églises d'occident (X^e-XII^e siècles) », *op. cit.*, p. 82.

⁴⁵⁷ *Idem*, p. 83.

amène à éviter l'idée du modèle de l'église de pèlerinage pour intégrer la notion d'église attachée à un parcours de pèlerinage : « Ceci exclut des interprétations strictement fonctionnalistes de l'architecture, mais ne permet pas non plus de voir dans l'édifice *uniquement* un conteneur générique et "rhétorique" du saint »⁴⁵⁸. Plusieurs types d'édifices pouvaient s'adapter à la mise en valeur de reliques visitables. Dans le cas de Brioude – et nous avons vu l'hésitation possible qui a résidé dans le façonnage du chevet – il s'agit d'un chevet à déambulatoire et à chapelles rayonnantes. Ce type a été rapproché, chez Beat Brenk, de l'*Anastasis* de Jérusalem⁴⁵⁹, sans pour autant en déduire que le déambulatoire venait initialement de cet édifice.

Passons sur la genèse tant des parcours que de la fonction ou de la forme structurelle⁴⁶⁰ pour nous intéresser au parcours des édifices *romans*. Dans l'église de Saint-Savin-sur-Gartempe, on pouvait passer dans le déambulatoire puis accéder à la crypte Saint-Marin et apercevoir l'intérieur de la crypte Saint-Savin grâce à des *fenestella* donnant dans la chapelle axiale au-dessus de l'autel⁴⁶¹. Ce type d'aménagement devait conditionner les pèlerins. Il permettait de restreindre les périmètres de visites selon les volontés. À Brioude, il n'y a pas de double déambulatoire superposé comme on peut le voir à Saint-Benoît-sur-Loire, mais bel et bien un monument faisant lui-même office de relique. Si la proposition de Pascale Chevalier s'avère être exacte, alors il n'y avait pratiquement pas besoin de réaliser en sous-sol une circulation puisque le monument-reliquaire se voyait très bien depuis le rez-de-chaussée. On pourrait d'ailleurs se demander si une baie, percée dans le côté ouest de la tombe martyriale, ne pouvait pas également donner un accès visuel aux chanoines placés dans le chœur. La présence d'une baie (ou de trous) garantissait un accès visuel à chaque visiteur lui permettant l'authentification de la tombe. Ce jeu visuel assurait également le lien spirituel avec le saint. Si une troisième baie avait été percée du côté du chœur, alors la compagnie aurait pu (y compris lors de l'Office) avoir un accès visuel et spirituel à la relique, depuis le sanctuaire. Ce fut vraisemblablement le cas pour les reliques placées dans la crypte de Saint-Benoit-sur-Loire⁴⁶². On pourrait également proposer un autre moyen d'accès à partir du rond-point lui-même. Deux portes sont placées dans la partie droite du chœur (Nord et Sud). Elles permettent d'accéder directement à la partie supérieure de la chapelle martyriale. Y aurait-il, à ce niveau, un parcours privilégié donnant l'accès au tombeau ? Peut-on imaginer un parcours passant dans le sanctuaire ? Ce parcours balisé ou délimité par des barrières (amovibles ?) aurait pu servir lors de certaines parties de l'année liturgique. Rien n'est impossible. On sait en tout cas que le tombeau était utilisé durant l'Office divin comme un marqueur spatial : « devant, derrière ou à côté », le tombeau servait à la mise en scène de la liturgie brivadoise⁴⁶³. Paolo Piva a supposé que les pèlerins de Saint-Benoit-sur-Loire entraient par le côté nord puisque le côté sud était occupé par le

⁴⁵⁸ *Id.*, p. 83.

⁴⁵⁹ B. Brenk, « Les églises de pèlerinage et le concept de prétention », *op. cit.*, p. 128.

⁴⁶⁰ P. Piva, « Le déambulatoire et les "parcours" de pèlerinage dans les églises d'occident (Xe-XIII^e siècles) », *op. cit.*, p. 84-98.

⁴⁶¹ *Idem*, p. 100.

⁴⁶² *Id.*, p. 102.

⁴⁶³ Les bréviaires et les missels en font mention pour certaines occasions.

cloître. Nous serions tentés d'exprimer l'inverse pour Brioude, bien qu'une circulation à l'intérieur de la cour-cloître du chapitre ne soit pas impossible.

Ne négligeons pas non plus les autres tombes de saints que possédait le chapitre de Brioude. Nous avons déjà fait mention des tombes d'Ilpide et Arcons jouxtant celle de Julien (dans la chapelle martyriale ?). La position des reliques de Julien et des saints Ilpide et Arcons a été écrite pour les édifices antérieurs à la collégiale⁴⁶⁴. On peut cependant supposer qu'un dispositif (indatable) permettait de voir la relique de la tête de Julien et du bras de Ferréol sur le maître autel dans une étoffe de soie tissée d'or et orné de pierreries⁴⁶⁵. Et l'image de saint Julien⁴⁶⁶ qui a été appelée *majesté de saint Julien* dans le bréviaire de 1654 et qui a été réalisée à une date indéterminée, portait peut-être également une relique. Cette statue de Julien aurait été confectionnée à l'exemple de l'image de sainte Foy de Conques ou des vierges romanes. Était-elle exposée dans le chœur ou dans la chapelle axiale ? Placée dans la chapelle axiale, elle aurait pu être soumise à la dévotion des fidèles. Cette dernière, ou la tête reliquaire de Julien, pouvait être exposée comme la majesté de Conques : la statue-reliquaire Sainte-Foy était certainement placée dans l'abside interne⁴⁶⁷. Saint-Martin de Tours possédait pareillement plusieurs tombes et plusieurs autels. La tombe de saint Martin était située dans l'abside et l'autel enclavait l'arche du tombeau⁴⁶⁸.

À Brioude, Il y avait également les corps de saint *Prolianus* et de sainte Bonette qui étaient exposés. En plus de ces deux tombeaux, se trouvait les corps d'illustres personnages, tel que celui de Guillaume le pieux comte d'Auvergne, duc d'Aquitaine et fondateur de Cluny. Il y avait également le corps d'un comte Bertrand⁴⁶⁹. Il semble qu'il se trouvait pareillement des chausses et des habits de saint Guillaume de Gellone⁴⁷⁰, de Bertrand VI et d'un certain Guillaume roi d'Angleterre. Ces objets étaient-ils constamment exposés pour attirer les fidèles-pèlerins ? Nous l'avons souligné, la présence de l'empereur Avitus est beaucoup plus douteuse : les listes de reliques ou les histoires du chapitre n'en parlent pas⁴⁷¹. On ignore où étaient situés les corps de *Prolianus* et de sainte Bonette. Ils avaient pu être exposés dans de vastes

⁴⁶⁴ P.-F. et G. Fournier, « Julien de Brioude, saint Ferréol de Vienne, saints Ilpide et Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966, p. 39.

⁴⁶⁵ Si l'on croit Antoine de Combres le reliquaire de la tête de Julien avait été réparé en l'an 1239, 400 ans après sa translation. Depuis, la fête de ces reliques avait été instaurée le 15 février. Cf. A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, ch. XXV.

⁴⁶⁶ Cf. Partie II, ch. I ; M. Bergougnoux, « Les reliques de saint Julien », *Almanach de Brioude*, 2004, p. 18-34 ; P. Olivier, « Julien de Brioude », *Bulletin historique*, 1958, p. 5 ; Clermont-Ferrand, BCU, R5030, *Bréviaire de Brioude*, 1654, p. 622 : « *Imago pretii premi, vulgo majestus sancti Juliani* ».

⁴⁶⁷ P. Piva, « Le déambulatoire et les "parcours" de pèlerinage dans les églises d'occident (Xe-XIIe siècles) », *op. cit.*, p. 104.

⁴⁶⁸ Vieillard-Troiekouff, « Les sculptures et les objets préromans retrouvés dans les fouilles de 1860 et de 1886 à Saint-Martin de Tours », *Cahiers Archéologiques*, XIII, 1962, p. 94.

⁴⁶⁹ Cf. Paris, BnF, ms. lat. 12750, f°201-203, 1677, *Reliquae quae continentur in ecclesia almi martyris sunt haec*, copie de dom Estiennot, *Antiquité Bénédictines du diocèse de Saint-Flour*, XIe siècle ? Cf. Volume VII, Extrait n°4, p. 417.

⁴⁷⁰ *Ibidem*. Il « se dépouille de ses armes devant le tombeau de St Julien, y suspend et y consacre son casque et sa cuirasse, son épée et ses éperons comme ses autres armes, que l'on conserve encore aujourd'hui dans cette église, en ce lieu saint où il prit son habit de pénitent », cf. A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, ch. I.

⁴⁷¹ G. de Tours aurait-il commis une erreur ? cf. Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*. II. Ch. XI.

reliquaires. Nous l'avons vu, la tombe de Guillaume faisait l'objet d'un encensement lors des offices (même encore au XVIII^e siècle) alors qu'il était placé près de l'autel Sainte-Croix dans la nef⁴⁷². On imagine donc que la partie occidentale de l'édifice était ouverte aux visites pour donner accès à la tombe de Guillaume le Pieux. Sortait-on par le porche sud ou par la porte du transept ? Et puis, on pouvait apercevoir les reliques de saint Ferréol qui étaient peut-être déjà exposées dans la chapelle rayonnante nord.

La liste des reliques de Brioude mentionne encore plusieurs capsules renfermant des morceaux de la Croix, et une partie de la tunique du Seigneur. Elles étaient visiblement placées sur l'autel Saint-Martin⁴⁷³ situé à l'entrée du déambulatoire dans la chapelle sud. Il y avait également des morceaux du pain rompu à la Cène et des morceaux de l'éponge donnée à Jésus sur la croix. Il se trouvait une croix d'une hauteur d'environ de quatre pieds sur un demi de large, garnie de lames d'or et enrichie de diamants et de pierres précieuses donnée par le comte Bernard premier⁴⁷⁴. Il y avait également un grand C offert vraisemblablement par Charlemagne ou Louis le Débonnaire⁴⁷⁵.

Peut-être qu'à proximité de ces reliques, attachées au Christ, étaient situées les reliques relatives aux rois mages puisque le chapitre possédait l'or, la mire et l'encens de ces derniers. Dans la chapelle du Saint-Sépulcre, il y avait sûrement la relique du Saint-Sépulcre tandis que dans la chapelle Sainte-Marie placée devant le jubé se trouvaient les reliques de la Vierge, c'est-à-dire, des cheveux et des vêtements de Marie⁴⁷⁶. Il y avait également, dans la collégiale, des reliques de la crèche et de l'étable, ainsi que les reliques des os des bergers de la Nativité.

On pouvait voir assurément les reliques de saint Pierre « *de Vestimentis eiusdem* »⁴⁷⁷ placées dans la chapelle Saint-Pierre située dans la chapelle rayonnante située à gauche de la chapelle axiale. Il y avait pareillement des reliques de saint Jean-Baptiste et des reliques des saints Pierre et Paul, de Jacques « frère du Seigneur », de Jacques frère de Jean l'évangéliste, d'André, et aussi de la manne. On pouvait voir aussi des reliques de saint Jean l'évangéliste. Les reliques de Jean étaient peut-être exposées dans la chapelle Saint-Jean placée à droite de la chapelle axiale. Il y avait également une relique de la bourse de saint Philippe et une relique du siège de saint Maurice. On pouvait voir des reliques de saint Etienne⁴⁷⁸ et de saint Siméon. Deux reliquaires de saint Barthélemy et de saint Quentin étaient exposés. La chapelle de saint Barthélemy avait ensuite été érigée dans le porche septentrional. Il y avait aussi des reliques des saints Innocents ainsi que les reliques de saints Cosme et Damien (titulature de la salle capitulaire), de Laurent,

⁴⁷² A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, ch. I.

⁴⁷³ Paris, BnF, ms. lat. 12750, f°201-203, 1677, *Reliquae quae continentur in ecclesia almi martyris sunt haec*, *op. cit.*

⁴⁷⁴ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église Saint-Julien de Brioude*, ch. I. Elle fut conservée jusqu'au XV^e siècle ; Archives de l'Almanach de Brioude, *Titres du trésor de Saint-Julien de Brioude, procès verbal 19 avril 1697*. Cf. Volume VII, Extrait n°6, p. 418.

⁴⁷⁵ A. Chassaing, *Spicilegium brivatense [...]*, *op. cit.*, n°12.

⁴⁷⁶ *Ibidem*.

⁴⁷⁷ *Ibid.*

⁴⁷⁸ On sait qu'un autel Saint-Etienne était déjà présent dans l'édifice carolingien. D'autres autels sont d'ailleurs mentionnés dans le cartulaire de Brioude, mais rien ne marque leur localisation et encore moins leur restructuration dans l'édifice *roman*. Cf. *Cartulaire de Brioude*, art. 450, année 936.

d'Hypolithe, de Sébastien, de Corneille, de Cyprien, d'Eustache, de Donatien, de Théodore, et de Pierre le martyr. Il y avait encore des reliques de la croix de saint Georges, de saint Georges lui-même, des cheveux, de la tête, du sang, de l'épée, et de la ceinture de saint Thomas. Il y avait des reliques de saint Marcel, de saint Justin, des os de saint Léger d'Autun et du sang de saint Genès de Clermont. Il y avait plusieurs reliques de saint Martin de Tours qu'on avait peut-être placées dans la chapelle rayonnante sud, à l'entrée du déambulatoire, dans la chapelle de la même titulature. On pouvait voir également les reliques de saint Hilaire sur un autel placé au devant du jubé. Il y avait encore les reliques des saints *Rundulphus*, *Antonius*, Boniface, Nicolas, Benoit, *Aegidius*, Maxence, Rémis, Germain, et Martial. Et enfin plusieurs reliques de vierges étaient possédées par les chanoines de Brioude : on pouvait voir les os des saintes *Censerina*, *Agatha*, *Ceceliae*, *Egyptiane*, *Martinis et Julitae matris eius*, *Ruffinae*, *Luciae*, et *Radegundis*.

On imagine bien que toutes les reliques n'étaient pas exposées perpétuellement, mais il est possible d'envisager que les plus grandes reliques (de par la taille ou de par l'importance) étaient exposées quotidiennement. Dans la cathédrale de Canterbury on connaît plusieurs parcours établis par M-F. Hearn à propos du culte de Thomas Becket⁴⁷⁹. Ces parcours pouvaient jouer avec les images. L'étude de Lyman pour Saint-Sernin-de-Toulouse révéla également des parcours attachés aux images sculptées, observables grâce aux points de vue qu'offrent certaines parties de l'édifice⁴⁸⁰. Ces points de vue privilégient, en effet, l'accès visuel à certains chapiteaux ou à certaines peintures plutôt qu'à d'autres. Malheureusement, les dispositifs anciens n'existant plus, il est très souvent difficile de les déterminer précisément.

Le tombeau de Lazare à Autun révèle un dispositif prestigieux : il s'agit de la tombe de Lazare d'Aix, un évêque mort en 420. Arrivant de gauche, les pèlerins descendaient quelques marches pour accéder à l'intérieur du mausolée-reliquaire. Ils voyaient les reliques à travers une *fenestella* et pouvaient ensuite remonter de l'autre côté⁴⁸¹. L'assimilation du Lazare biblique avec l'évêque Lazare donnait une double dimension à ce tombeau. La pérégrination à l'intérieur du sépulcre plaçait le pèlerin dans la condition d'un ressuscité. Les statues de la résurrection de Lazare (celui de l'évangile) jouxtaient donc la tombe de l'évêque Lazare⁴⁸² : à Brioude aussi on avait placé en regard deux réalités. Au tombeau de Julien répondait le tombeau du Christ vide sculpté sur un chapiteau. Ce procédé permettait d'assimiler l'histoire du saint local à l'histoire biblique et de plonger le pèlerin dans le prolongement de ces deux temps. Un parcours longitudinal était préférablement proposé à Saint-Bénigne de Dijon pour pérégriner jusqu'à l'autel de la Croix disposé (pour les messes des laïcs) au milieu de la nef. Le sarcophage de Bénigne se trouvait dans le deuxième niveau et il présentait une abside tournée à l'ouest⁴⁸³. Il y avait également une

⁴⁷⁹ M.-F. Hearn, « Canterbury Cathedral and the Cult of Becket », *The Art Bulletin*, 76/1, 1994, p. 19-52.

⁴⁸⁰ Th. W. Lyman, « The sculpture Programme of the Porte des Comtes Master at Saint-Sernin in Toulouse », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 34, 1971, p. 12-39.

⁴⁸¹ P. Piva, « Le déambulatoire et les "parcours" de pèlerinage dans les églises d'occident (Xe-XIII^e siècles) », *op. cit.*, p. 118.

⁴⁸² Cf. P. Quarré, « Les sculptures du tombeau de saint Lazare à Autun et leur place dans l'art roman », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1962, p. 169-174.

⁴⁸³ C. Marino Malone, *Saint-Bénigne de Dijon et sa rotonde. Archéologie d'une église bourguignonne de l'an Mil*, Dijon, 2008, p. 47 et ss.

sorte d'enceinte entourant le caveau⁴⁸⁴. Dans la collégiale Saint-Junien en Limousin (Haute-Vienne), la tombe du saint était associée à l'autel-ciborium grâce à une tournure monumentale clôturée par une barrière en pierres sculptées⁴⁸⁵. La partie inférieure de l'abside en question possédait une *fenestella* qui permettait aux pèlerins de voir la tombe. L'accès unique de la tombe (placé à l'est) n'était sûrement permis qu'aux moines. De même à Souvigny, la tombe avait été maintenue dans la nef afin que les visites s'y fassent sans déranger le chœur⁴⁸⁶. Si l'on en croit l'étude de M.-E. Gauthier, la tombe de Mayeul (le tombeau célèbre ensuite les deux saints Mayeul et Odilon) aurait été associée à un autel Sainte-Croix toujours placé dans la nef⁴⁸⁷. Pour Paolo Piva, les églises de parcours longitudinaux étaient plus particulièrement liées à Rome. À Brioude, on pourrait déterminer un parcours poly-localisé. Cette sorte de parcours attaché à des objets et à des reliques disséminées à plusieurs endroits de l'édifice se trouve pareillement à Chartres, à Saint-Savin, à Autun ou à Canterbury.

La particularité de Brioude réside dans la nature des reliques. En effet, les reliques racontaient aussi bien l'histoire de Julien que l'histoire du chapitre canonial. Le déambulatoire assumait donc une tâche plurifonctionnelle. Il était destiné à la fois au clergé et aux fidèles. Les grilles et les barrières permettaient de canaliser les foules et de régulariser les visites. On fermait certaines parties de l'édifice en fonction des offices. On pouvait fermer le déambulatoire pour laisser l'accès aux processions canoniales, par exemple. Le plus lourd dispositif de grilles – les empruntes sont nombreuses⁴⁸⁸ – se trouvait dans le transept, justement au niveau des portes de la cinquième travée et de l'entrée du déambulatoire. N'oublions pas que ces espaces étaient modulables – grâce notamment à ces grilles et aux sacristains – et que les parcours n'étaient pas aussi rigides que le supposent les analyses de Paolo Piva. Les sens de visites étaient avant tout adaptés au calendrier liturgique et au rituel canonial.

2) Pour et par le chapitre canonial

a) *À l'occident, le prestige et les anges*

Nous l'avons vu, un chapitre n'est pas uniquement composé de chanoines. Avant de parler du corps canonial en lui-même, nous aimerions souligner d'abord l'importance de la tâche des chapelains, des

⁴⁸⁴ *Idem*, p. 51.

⁴⁸⁵ É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux [...]*, *op. cit.*, p. 143.

⁴⁸⁶ L'identification de la tombe en elle-même pourrait poser problème. En effet Paolo Piva et M.-E. Gauthier proposent de voir la tombe de Mayeul dans la nef tandis qu'Odilon aurait d'abord été maintenu dans le transept.

⁴⁸⁷ M.-E. Gauthier, « Les aménagements liturgiques de la priurale de Souvigny et les tombeaux des saints abbés de Cluny, Mayeul et Odilon », *Bulletin monumental*, 162, 2004, p. 67-85.

⁴⁸⁸ À ce propos les grilles des chœurs étaient encore bien mieux conservées avant Vatican II. De nombreuses photographies anciennes montrent les chœurs des églises d'Auvergne – pour ne parler que d'elles – ceints par des barrières permettant de garder un espace pour les stalles utilisés par les servants d'autels et les clercs. David Morel a également relevé plusieurs points d'encrages des grilles dans les églises de prestige. Ces grilles ont des origines diverses, issues de périodes différentes. Cf. D. Morel, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central [...]*, *op. cit.*, p. 250, 259, 262, 308, 342, 345, 356, 381, 541.

prêtres, des clercs de chœurs, des chanoines hebdomadiers ou sacerdotaux. La collégiale – spatialement parlant – leur appartenait. L'ordre canonial était en croissance au XII^e siècle. Les moines avaient été de moins en moins présents dans la participation du ministère paroissial car depuis Latran (Canon 17, de 1123), ils ne pouvaient plus chanter les messes publiques⁴⁸⁹. En effet, si l'on compte les nombreux autels⁴⁹⁰ et les chapellenies qui étaient attachées à des chapelains, alors on se rend compte que l'espace était scandé de petites chapelles. Même si l'aménagement de l'édifice *roman*, avec ses chapelles rayonnantes, devait polariser l'essentiel des autels autour du sanctuaire, il semble certain que l'ensemble de l'édifice ait été très vite recolonisé. Il faut donc prendre en compte cet espace poly-sanctuarisé, qui en dépit de toute théorie sur l'importance du sanctuaire et de l'autel majeur, nécessite impérativement d'être reconsidéré : la vision de l'espace actuel des édifices ne correspond pas à celle de l'ancien Régime. Les piliers et les bas-côtés formaient potentiellement un espace polarisé sur un autel attaché à une titulature créant depuis la période carolingienne jusqu'aux temps des Lumières des zones marquées et réglées sur un calendrier précis. Les messes privées conditionnaient une activité permanente, visible, audible et simultanée. Ces dispositions étaient toujours discernables dans la cathédrale de Sées à la fin du XVIII^e siècle⁴⁹¹. Ces autels étaient, de ce fait, identiquement attachés à des familles et à des trépassés qu'on commémorait à dates régulières.

L'église forme un espace social particulier⁴⁹². Se manifestant à la réalité du monde dans son architecture et sa liturgie, certains jours du calendrier liturgique étaient valorisés par la mise en scène du chapitre lui-même, comme dans de nombreuses communautés. Cette exaltation de certains jours, cette glorification, n'était pas offerte premièrement aux hommes mais plutôt à Dieu. Alain Rauwel a rappelé combien l'image de la cathédrale proposée au peuple était une erreur et d'écrire à propos de celle d'Auxerre : « Il semble bien que les pompes de la messe pontificale ne profitent qu'aux acteurs, c'est-à-dire au clergé cathédral. Que verrait, qu'entendrait, un fidèle qui se tiendrait dans la nef ? La question, toutefois, est mal posée, car il conviendrait de savoir en premier lieu s'il pouvait se faire que des fidèles se trouvaient dans la nef. Rien n'est plus douteux »⁴⁹³. La collégiale de Brioude était d'abord affectée au chapitre.

Le massif occidental englobant l'avant-nef et les tribunes peut être considéré comme une église s'engageant sur une partie de la nef. Cette zone détenait également son propre transept qui possédait des portails monumentaux et des chapelles hautes. Ne pouvait-on pas également considérer l'autel Sainte-

⁴⁸⁹ Cf. Collectif, *Crise et réformes dans l'Église de la Réforme grégorienne à la pré-réforme*, *op. cit.*, p. 28 et ss.

⁴⁹⁰ À titre indicatif le chapitre possédait, en 1765, quarante nappes d'autels. Cf. Arch. dép. Cantal, 1G53, *Procès verbal de visite de l'église Saint-Julien de Brioude et autres bâtiments*, 22 octobre 1765.

⁴⁹¹ M. Lours, *L'autre temps des cathédrales [...]*, *op. cit.*, p. 67.

⁴⁹² Ph. Jansen, « Église espace social. Éléments d'une enquête », *Revue d'histoire de l'église de France*, 1990, t. LXXVI, p. 185-192.

⁴⁹³ A. Rauwel, « *Ecclesia sine populo* : quelle liturgie dans la cathédrale ? », *Saint-Etienne d'Auxerre [...]*, *op. cit.*, p. 40.

Croix pourvu d'une relique de la Sainte-Croix et des quarante martyrs⁴⁹⁴, placé à la jonction entre les deux grandes parties de l'édifice, comme un point intermédiaire⁴⁹⁵. L'édifice était bien scindé en deux et ces deux parties étaient elles-mêmes compartimentées⁴⁹⁶. La présence de peintures et la cohérence dans le programme iconographique sculpté, sur les deux premières travées, ainsi que la cohérence des bases⁴⁹⁷ et du couvrement en file de coupole⁴⁹⁸, nous persuade de l'individualité de cette partie de l'édifice pensée comme un tout. Fonctionnant avec l'autel Sainte-Croix et le tombeau de Guillaume le Pieux, on imagine que cette partie de l'édifice était utilisée en rez-de-chaussée par les pèlerins lors des messes de la Croix⁴⁹⁹ et par le chapitre canonial pour les liturgies ambulatoires. Le Jeudi saint – en tout cas pour le XVII^e siècle – le bréviaire indiquait de célébrer deux fois les offices de prime, tierce, sexte et none : une fois dans la chapelle de la Croix et une fois dans le chœur⁵⁰⁰. On peut donc imaginer que jadis, cela se déroulait devant l'autel de la Croix. L'entrée, située dans l'actuelle chapelle de la Croix, permettait un accès direct des sacristies de la maison du Prévôt à la collégiale. Les autres portes des sacristies étaient également placées au milieu de l'édifice à proximité de l'entrée du chœur liturgique. Nous l'avons mentionné, les porches possédaient un programme iconographique soigné : la porte septentrionale était plus particulièrement liée aux cérémonies solennelles. Ces portes étaient directement placées devant l'autel Sainte-Croix, dans la deuxième travée⁵⁰¹.

Dans les édifices de tradition ottonienne et carolingienne, les itinéraires liturgiques complexes avaient poussé les bâtisseurs à compartimenter les nefs. À Nivelles, des effets de rupture étaient provoqués par la présence de piles cruciformes portant un arc diaphragme qui séparait les deux pôles. La partie occidentale et la partie orientale de l'édifice formaient un véritable écran symbolique entre deux églises affrontées. À priori, l'Office divin se pratiquait uniquement dans le chœur de la collégiale de Brioude, mais à Centula l'office quotidien était célébré dans la partie orientale. Il est possible, comme on vient de le signaler que certaines parties de l'Office aient été réalisées en dehors du chœur : on lit dans le bréviaire « *extra Chorum ad vesperas* »⁵⁰² pour certaines occasions.

À Saint-Riquier, à Reims, à Cologne, à Corvey, à Essen, à Saint-Sauveur du Mans, se dressait au

⁴⁹⁴ La description sommaire de l'autel de la Croix est réalisée dans la Partie II, Chapitre I, ou cf. G. Fournier, « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien de Brioude, notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, 1968, p. 18-31.

⁴⁹⁵ C'est visiblement le cas aussi à Saint-Junien où un autel du Crucifix placé au centre de la nef fait la jonction entre la partie orientale et occidentale. Cf. É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux [...]*, op. cit., p. 142.

⁴⁹⁶ Aucune église ne présente un espace unifié. Cf. G. Lukken, « Les dimensions architectoniques du rituel », *Sémiotique et Bible*, Lyon Centre pour l'analyse du discours religieux, 1975, p. 5-21.

⁴⁹⁷ Dans cette partie les bases des colonnes se poursuivent sur les piliers et ne sont exhaussées que par une simple plinthe alors que dans le reste de la nef les bases sont uniquement sculptées sur les colonnes et sont portées par des socles hauts.

⁴⁹⁸ On avait commencé à placer les trompes jusqu'au niveau de la deuxième travée.

⁴⁹⁹ Cf. « J. Pardon, A. Chaudon, *Concordat entre le noble Chapitre Saint-Julien de Brioude et l'Université de l'École*, 1598 », J.-J. Lachenal, *Une église historique d'Auvergne ou l'église de Brioude [...]*, op. cit., p. 39-46.

⁵⁰⁰ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, *Bréviaire de Brioude*, 1654, « *Feria quinta in Cena Domini* ».

⁵⁰¹ Cf. Volume II, Fig. n°18 : *Saint-Julien de Brioude. Plan au niveau des baies. Reconstitution de l'espace de la collégiale vers 1200*, p. 209.

⁵⁰² Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, *Bréviaire de Brioude*, 1654, p. 616 et ss.

milieu de la nef également un autel Sainte-Croix⁵⁰³. Dans la cathédrale de Reims, l'autel Sainte-Croix était pareillement situé au milieu de la nef devant l'entrée du chœur liturgique analogue à celui de Brioude. L'autel carolingien de Reims avait été conservé en tant qu'autel majeur lors des réédifications⁵⁰⁴. L'autel Sainte-Croix était – à Centula, à Reims, à Saint-Gall – placé face au sanctuaire occidental au milieu de la nef : il était à l'image du Golgotha, placé devant l'*Anastasis*, c'est-à-dire la rotonde de la Résurrection du Christ à Jérusalem⁵⁰⁵. La forme architecturale du massif occidental assurait une mise en valeur de la partie occidentale que Carol Heitz a justifié par l'atrophie des massifs antérieurs des églises carolingiennes. La forme architecturale atrophiée du *westwerk* se trouve à Saint-Sauveur ou à Saint-Léger de Werden. Parfois l'ancienne église-porche consacrée au Sauveur avait éclaté sur le porche du transept occidental comme on peut le constater à Saint-Michel de Hildesheim⁵⁰⁶. Cet éclatement en différents locaux était également avéré pour Brioude. Nous l'avons évoqué, l'histoire du *westwerk* n'est pas linéaire et si certaines régions avaient aimé garder la « pureté » carolingienne de sa forme, d'autres avaient plutôt adopté le *westriegel*, « façade-verrou » en ayant au préalable adapté sa fonction liturgique. Car la titulature au Sauveur s'effaçait au détriment de Michel comme on a pu le constater à Airvault en Poitou ou dans les galilées clunisiennes⁵⁰⁷. À Centula et à Saint-Riquier les archanges veillaient depuis l'extérieur ; mais à la fin du IX^e siècle on les vit investir le *westwerk*. À Saint-Riquier, les entrées étaient surmontées d'oratoires placés sous le vocable d'anges protecteurs. C'est ainsi qu'à Brioude les autels liés aux anges⁵⁰⁸ étaient placés assurément au-dessus des porches et dans le massif occidental⁵⁰⁹. Toute la partie occidentale était donc spécialement protégée. Le massif occidental de Brioude pourvu d'une partie centrale en deux parties (un rez-de-chaussée, une tribune et une coupole) portant une tour, ne rappelle-t-elle pas – en élévation – la tour du Sauveur de Saint-Riquier ou l'antéglise de Corvey⁵¹⁰ ? Dans une certaine mesure, la rotonde de Saint-Bénigne aussi peut être comparée à la partie occidentale de Brioude.

De plus, l'autel Sainte-Croix était souvent le point de rencontre entre les moines et les fidèles⁵¹¹. Ce point de rencontre réunissait l'espace consacré aux chanoines à l'espace abandonné pour certains offices aux pèlerins. L'autel Sainte-Croix de Brioude se composait de deux parties : un massif de maçonnerie et une fosse. Le morceau de chancel trouvé à proximité de lui confirme la présence d'une barrière basse pour ceinturer le chœur. Le thème de la croix est un thème central. L'apparition de la croix devait être le dernier

⁵⁰³ C. Heitz, « Eucharistie, synaxe et espace liturgique », *op. cit.*, p. 620.

⁵⁰⁴ P. Demouy, *Genèse d'une cathédrale : les archevêques de Reims et leur église aux XI^e/XII^e siècles*, Éditions Dominique Guéniot, 2005, p. 121.

⁵⁰⁵ C. Heitz, « Le rôle de l'église-porche dans la formation des façades occidentales de nos églises romanes », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1991, p. 333.

⁵⁰⁶ *Ibidem*.

⁵⁰⁷ *Idem*, p. 334.

⁵⁰⁸ On peut noter la présence d'une *messe des saints Anges* dans le missel de Brioude du XII^e siècle. Cf. Paris, BnF, man. lat. 16799, « Missel du XII^e siècle », f^o181 v^o.

⁵⁰⁹ Si la titulature des chapelles hautes de porches n'est pas connue, l'iconographie peinte et sculptée assure de la présence des anges dans ces parties.

⁵¹⁰ Cf. Les coupes proposées par C. Heitz, « Architecture et liturgie processionnelle à l'époque préromane », *Revue de l'art*, 1974, p. 32. Cf. notamment les coupes de la collégiale-basilique de Brioude dans notre Volume II, Fig. n^o135, 136, 137 p. 98-99.

⁵¹¹ C. Heitz, « Eucharistie, synaxe et espace liturgique », *op. cit.*, p. 624.

des quinze signes avant-coureurs du Jugement dernier⁵¹² et la mise en valeur de cette relique sur un autel placé au cœur de l'édifice semblait répondre à l'iconographie. À partir du VIII^e siècle, le nombre d'autels se multiplia pour encombrer les neufs⁵¹³. Nous avons relevé un nombre considérable de titulatures d'autels attachées à des vicairies pouvant être situées dans les bas-côtés de Saint-Julien de Brioude comme à Saint-Riquier⁵¹⁴. Gabriel Fournier a remémoré que l'usage de placer un autel dédié à la Sainte-Croix dans la nef et devant le chœur avait survécu dans de nombreux édifices monastiques ou épiscopaux jusqu'à la fin du Moyen-Âge (et même plus tard). Les usages liturgiques devaient influencer sur le choix de l'emplacement de ces autels. En effet, aux VIII^e-IX^e siècles, le culte du Sauveur et de la sainte Croix s'était développé particulièrement et dans une mise en scène particulière⁵¹⁵. La liturgie de Brioude pouvait ainsi s'être organisée un peu comme celle de Saint-Riquier : « d'après *l'Institutio de diversitate officiorum* d'Angilbert, au IX^e siècle, à Saint-Riquier, lors des vigiles du vendredi saint, un chœur se tenait au milieu de la nef centrale devant l'autel Sainte-Croix, et une croix était dressée devant ce même autel pour la cérémonie de l'adoration »⁵¹⁶. À plusieurs reprises la mention « devant la Croix » apparaît dans les bréviaires et les missels de Brioude. Le bréviaire indique pour le Jeudi saint, qu'une partie de la liturgie se déroulait dans la chapelle de la Croix (jadis devant l'autel ?) avec la déclamation des psaumes pénitentiels. Ces psaumes devaient être dits une fois en dehors du chœur et une autre fois dans le chœur avant la messe⁵¹⁷. Le missel de 1400 déclare que le jour de Pâques on chantait *Venite populi ad sacrem*⁵¹⁸ ; ce qui semble indiquer une communion des fidèles et signaler donc leur présence. De même, lors des vêpres de ce jour on proclamait une oraison devant la Croix (l'autel de la croix ?). D'ailleurs durant l'octave de Pâques, il y avait à Brioude deux *alleluia* proclamés et trois oraisons différentes pour chaque jour à énoncer à vêpres, aux fonts et encore devant la Croix⁵¹⁹. Le chapitre faisait également une station devant la Croix (laquelle ?) avec l'antienne *Christus resurgens*, le jour de l'octave de Pâques (la semaine de Pâques)⁵²⁰. Ces parties de l'Office étaient-elles réalisées dans la partie occidentale ? C'est fort possible. Aussi, la messe des cendres se déroulait certainement sur l'autel Sainte-Croix de la nef avant de donner les cendres et qu'une procession ait lieu⁵²¹. Outre la grand-messe que l'on présume avoir été célébrée dans le chœur, il y avait à Brioude des messes basses et des messes hautes appelées messes de prime ou messes de la Croix qui étaient chantées. Lors des messes de la Croix, le diacre servait en surplis et mettait également une étole qui pendait sur l'épaule quand il chantait l'Évangile⁵²².

⁵¹² A. Vernet, *op. cit.*, p. 15.

⁵¹³ G. Fournier, *op. cit.*, p. 23.

⁵¹⁴ Etat en 1678 des Vicairies fondées en l'Église Collégiale Saint-Julien de Brioude, cf. P. Cubizolles, *op. cit.*, p. 353-357.

⁵¹⁵ G. Fournier, *op. cit.*, p. 23.

⁵¹⁶ *Idem*, p. 23-24.

⁵¹⁷ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, *Bréviaire de Brioude*, 1654, « *Feria quinta, in Cena Domini* ».

⁵¹⁸ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, « Missel 1400 », f°176 r°.

⁵¹⁹ *Ibidem*.

⁵²⁰ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, *Bréviaire de Brioude*, 1654, p. 671.

⁵²¹ *Idem*, f°177 r°.

⁵²² Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, « Réponse au mémoire envoyé à l'église de Brioude et touchant ses usages », f°187 r°.

On peut noter qu'à Clermont aussi une paroisse Sainte-Croix, sans assise territoriale, était ménagée dans une chapelle de la cathédrale et desservie par deux curés⁵²³. Cet autel Sainte-Croix était déjà mentionné au X^e siècle. L'apparition d'une paroisse attachée à cet autel n'est pas datée. Au XIII^e siècle en tout-cas, cette paroisse comptait simplement les membres des bâtiments claustraux, c'est-à-dire les chanoines et les serviteurs du chapitre mais aussi les pèlerins, les voyageurs et les étrangers qui étaient de passage à Clermont⁵²⁴. Éthérie, dans son journal de voyage à Jérusalem (datant de la fin du IV^e siècle), signalait l'existence d'une petite chapelle qu'on appelait « la Croix » adossée au Calvaire et où l'on conservait le bois de la Vraie Croix⁵²⁵. L'habitude de créer des chapelles dédiées à la Croix s'était ainsi répandue.

Les processions relatées par plusieurs auteurs passaient par les bâtiments du cloître. Carol Heitz a remémoré la procession du dimanche à Saint-Riquier Centula qui passait du fond du chevet de Saint-Sauveur jusqu'à l'autel Saint-Maurice⁵²⁶. Par cette liturgie itinérante les clercs rendaient grâce à Dieu et au Saint-Esprit. Ces itinéraires étaient pareillement courants à Bâle au XIII^e siècle⁵²⁷. Carol Heitz a rappelé combien cette liturgie formait une véritable chorégraphie processionnelle où l'on circulait non plus d'une église à l'autre comme jadis mais d'une image à l'autre et d'un autel à l'autre. Il a pu le montrer pour Centula- Saint-Riquier avec un plan reconstitué de l'église abbatiale marquant les emplacements des autels, des *images* et des *capsae* pour l'an 814⁵²⁸. La proposition que nous avons réalisée à travers la réalisation d'un plan pour les années 1200⁵²⁹ compte onze autels. Les autres autels que nous connaissons, outre celui de Michel qu'on croit être assurément situé dans la tribune sud, sont difficiles à replacer. Ils n'ont donc pas été figurés. La liste des vicairies du XVII^e siècle, qui a été effectuée avant les réfections du XVIII^e siècle⁵³⁰, semble perpétuer d'anciennes dispositions. On compte une petite dizaine d'autels comme celui de Marie-Madeleine, de Madeleine, de Martine, de Catherine, d'Égide mais également de Martial, d'Antoine (sous les escaliers ?), du reclus⁵³¹ et du Saint-Sépulcre⁵³². En comparaison au plan de Saint-Riquier, on s'aperçoit que Brioude, comme d'autres églises, possédait des reliques des principaux saints déjà particulièrement honorés dans les édifices carolingiens. La liturgie avait besoin de s'appuyer sur des éléments concrets tels que les reliques, les images ou les autels. On voit dans Saint-Riquier – par exemple grâce aux autels – la mise en valeur des saints Quentin, Etienne, Jean-Baptiste, Maurice, Laurent, Martin,

⁵²³ A.-M. Chagny-Sève, « La paroisse Sainte-Croix de Clermont du XIII^e siècle au XVI^e siècle », *L'encadrement religieux des fidèles au Moyen-Âge et jusqu'au concile de Trente*, 1984, p. 257.

⁵²⁴ *Idem*, p. 262.

⁵²⁵ C. Moulin, « Les églises et chapelles Sainte-Croix en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 62, 1976, p. 349.

⁵²⁶ C. Heitz, « Eucharistie, synaxe et espace liturgique », *op. cit.*, 621.

⁵²⁷ F. Pajor, « Devant et autour de la cathédrale de Bâle : 1250 – 1582. Le mobilier urbain permanent et temporaire », dans, *Art Cérémonial et liturgie au Moyen Âge*, Lausanne-Fribourg, 2000, p. 257-269.

⁵²⁸ Cf. C. Heitz, « Architecture et liturgie processionnelle à l'époque préromane », *op. cit.*, p. 36.

⁵²⁹ Cf. Volume II, Fig. n°18, p. 209.

⁵³⁰ En 1765 on avait considérablement retranché les anciens autels de la nef.

⁵³¹ Cf. Brioude, Almanach de Brioude, *Vicairies fondées dans l'église [...]*, *op. cit.* ; cf. Volume VII, Extrait n°2, p. 420.

⁵³² Paris, BnF, m. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, « Statuts du vénérable chapitre de Brioude en 1601 », f°193-207.

Pierre, Sainte-Croix⁵³³ qui à Brioude étaient présents également grâce aux reliques. On retrouve ces saints dans le bréviaire de Brioude à travers des offices plutôt longs et solennels. Des autels leur étaient également dédiés. C'est le cas de Martin, de Pierre et de la Sainte-Croix. À Saint-Riquier, il y avait également des autels-images de la Résurrection, de l'Ascension, du Sauveur, de la Passion et de la Nativité. À Brioude on possédait comme on l'a vu, des reliques en relation avec la Nativité (mire, encens, or), avec la Résurrection (Saint Sépulcre), ou avec la Passion (Croix, éponge), de sorte que dans la collégiale chaque aspect important du calendrier liturgique pouvait s'associer à des reliques et même à des autels, avec lesquels ou devant lesquels on pouvait stationner, prier et chanter. Finalement une question reste en suspend : à qui était dédié l'autel de la tribune centrale ? Pourquoi pas au Sauveur. En tout cas, le maintien de la chapelle saint Michel et sûrement de son service liturgique jusqu'à la Révolution semble montrer un certain attachement à d'anciennes habitudes liturgiques. On ne saurait dire si le massif occidental de Brioude était fréquemment utilisé pour la liturgie. Mais s'il son utilisation était proportionnelle à son ampleur architecturale, alors il est certain que la bipolarité reconnue pour certains édifices de la période carolingienne était toujours d'actualité dans la collégiale *roman* de Brioude. Cependant, l'épanouissement des chevets était venu donner aux édifices *romans*⁵³⁴ une polarisation des activités sur le chœur oriental.

On ne connaît l'agencement des processions de Brioude dans le détail. Mais sachant qu'elles étaient consignées dans le rituel, on peut imaginer qu'elles étaient assez complexes. Elles n'étaient peut-être pas à la mesure des processions post-matutinales de Saint-Riquier⁵³⁵, mais elles étaient assurément stationnales. Elles étaient également spectaculaires puisque les 80 membres du chapitre (chanoines, clercs de chœur, *scola*) devaient se suivre hiérarchiquement. Plusieurs documents liturgiques évoquent la procession du dimanche ou des fêtes solennelles exécutées à Brioude justement à travers « les cloîtres » ou « le cloître »⁵³⁶. L'oraison qui se disait en procession le dimanche était *exaudi nos sancte pater, omnipotens Deus, ut si qua sunt adversa, si qua sunt contraria si sitae domo martyris sancti Juliani Auctoritate majestis tuo apellantur, per Domine nostrum Jesum*⁵³⁷. On note aussi et malheureusement sans détails, que des processions avaient lieu avec des litanies durant le *triduum* pascal : elles devaient se faire « d'après la lecture du rituel »⁵³⁸. À Saint-Bénigne de Dijon, les processions qui sortaient du chœur passaient par les portes du transept⁵³⁹.

L'espace du massif occidental prend une dimension particulière lorsqu'on se souvient que les tribunes ou chapelles hautes étaient jadis attachées au culte du Sauveur mais pareillement à l'empereur. Au

⁵³³ Dans les bréviaires de Brioude on peut souligner que Quentin est fêté en classe 3 leçons, Etienne en classe *Majesta*, Jean-Baptiste *Majesta*, Maurice 3 leçons, Laurent *Majesta*, Martin 9 leçons, Pierre *Majesta*, Sainte-Croix *Majesta*.

⁵³⁴ Cf. C. Heitz, « Architecture et liturgie processionnelle à l'époque préromane », *op. cit.*, p. 38.

⁵³⁵ *Idem*, p. 40. Cf. en particulier le plan n°13.

⁵³⁶ Paris, BnF, m. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, « missel du XIV^e siècle » f°179 r° (pour la fête de la purification de la Vierge).

⁵³⁷ Paris, BnF, m. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, « Extrait de ce qui se chante de particulier en certaines fêtes solennelles dans l'église royale de Saint-Julien de Brioude », f°185 r°.

⁵³⁸ Clermont-Ferrand, BCU, R 5030, *Bréviaire de Brioude*, 1654, « *Infra hebd. II post oct. Pasch.* ».

⁵³⁹ C. Marino Malone, *Saint-Bénigne et sa rotonde [...]*, *op. cit.*, p. 88.

VIII^e siècle, était renaît une mentalité de triomphe, après l'édit de Milan qui convoquait la victoire définitive du Christianisme où spirituel et temporel se confondaient systématiquement dans la personne du souverain⁵⁴⁰. Et dans ce contexte, c'est le Christ qui en fin de compte était la justification suprême de l'autorité royale, car il formait littéralement la clef de voûte de cette époque⁵⁴¹. Les communautés possédant des églises-porches avaient prêté leurs tribunes aux empereurs. Les acclamations liturgiques des *laudes regiae* furent chantées lors des couronnements royaux et impériaux ou lors des grandes fêtes. Dans ces laudes se trouvait l'hymne *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*. Cette liturgie mêlait différentes pièces de chants, dont les acclamations *Vita et Victoria*, étaient jadis adressées aux empereurs antiques. Apparues dans la deuxième moitié du VIII^e siècle, ces laudes mêlées aux litanies, plaçaient en tête le Christ, alors que les *Laudes* papales évoquaient plutôt le caractère *angelicus* de l'empereur. On a déjà bien documenté d'ailleurs, le lien entre la place de l'empereur à Aix – en tribune – et l'autel du Sauveur ainsi que la coupole du Christ acclamé par les 24 vieillards de l'Apocalypse. L'importance du vocable du Sauveur est connue : la liturgie impériale avait pu persuader les bâtisseurs à faire appel, pour la dédicace des nouveaux sanctuaires, aux titulatures des invocations voisines de celle du rédempteur comme saint Jean-Baptiste, Marie, ou les archanges⁵⁴². L'église-porche carolingienne, nous l'avons vu, constituait à la fois un aboutissement et le point de départ de nouvelles formes monumentales. La réservation de ces espaces hauts, à des autels servant principalement aux messes votives, leur assurait de ce fait une utilisation privilégiée. Et les espaces hauts gardaient ainsi ce lien de prestige attaché – dans ce cas précis – aux chanoines et aux chapelains. Il en est de même dans les espaces hauts de la partie orientale de l'édifice. Les accès étroits pouvaient être aménagés, comme à Auzon, grâce à des structures de bois qui permettaient d'arriver jusqu'aux espaces hauts réservés aux chapelains ou aux hebdomadiers. Absidées, les deux chapelles hautes des porches pouvaient accueillir un groupe de personne – peut-être jusqu'à une bonne quarantaine – pour assister à une messe. Les autels hauts n'étaient-ils d'ailleurs pas réservés aux prébendés pléniers plutôt qu'aux hebdomadiers ? L'accès au chœur était bien strictement réglementé⁵⁴³.

Dans les tribunes du massif occidental, ou depuis les tribunes des porches, les membres de la *schola* pouvaient également chanter quelques pièces de chants attachées à la messe ou même à l'Office pour des occasions particulières. Cette hypothèse s'inspire de la liturgie de Saint-Riquier où, depuis les tribunes, les chœurs d'enfants faisaient résonner leurs voix « angéliques »⁵⁴⁴. Il faut savoir que les chœurs pouvaient être composés de très nombreux membres. À Centula, il y avait trois chœurs composés chacun de cents moines et de trente trois enfants⁵⁴⁵. La présence d'enfants chanteurs est bien attestée à Brioude⁵⁴⁶ avec

⁵⁴⁰ C. Heitz, *Recherches sur les rapports en architecture et liturgie [...]*, *op. cit.*, p. 149.

⁵⁴¹ *Idem*, p. 150.

⁵⁴² *Idem*, p. 157.

⁵⁴³ Cf. Paris, BnF, m. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun*, f°193-207.

⁵⁴⁴ C. Heitz, « Eucharistie, synaxe et espace liturgique », *op. cit.*, p. 622.

⁵⁴⁵ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'Église préromane et romane entre Loire et Rhin*, *op. cit.*, p. 273.

⁵⁴⁶ Le missel de Brioude de 1400, les mentionne par exemple.

l'utilisation d'une *schola*⁵⁴⁷. Des représentations figurées s'accordent pour représenter ces enfants à l'étage de la porte de Jérusalem, c'est-à-dire entre les tours. C'est le cas à San Angelo in Formis ou à la cathédrale du Puy, où les enfants placés à l'étage de la porte d'entrée chantaient le *Gloria Laus*⁵⁴⁸. Il n'est pas fait mention des déplacements des enfants dans les tribunes de Brioude, mais il est possible de le deviner : à Saint-Benoît-sur-Loire, le jour de Noël, les anges de l'Annonce aux bergers étaient figurés par un chœur de sept enfants placés dans la chapelle Saint-Michel, au-dessus de la crèche⁵⁴⁹. De même un chœur d'enfants chantait depuis la chapelle Saint-Michel vers l'intérieur de la nef, à Corvey, au début du XI^e siècle⁵⁵⁰. Le cérémonial de Clermont révèle également un ballet des chanteurs dans le chœur de la cathédrale : on évoque la montée ou la descente des groupes (du jubé ?)⁵⁵¹. Le chant était donc mis en valeur par les équipes spécialisées qui, depuis plusieurs points, pouvaient se répondre et figurer le chant des anges. Le fidèle se trouvait transporté dans l'habitation de Dieu et de ses anges selon la formule même du moine Martinien de Cluny⁵⁵². Les cérémoniaux du Puy (copie du XVI^e siècle) ou de Clermont (rituel du XIV^e siècle) ne semblent pourtant pas décrire ces mouvements des *schola*, soit parce qu'ils étaient habituels, soit parce qu'ils étaient déjà devenus obsolètes lors de la rédaction de ces rituels. Mais l'assimilation des chœurs aux anges⁵⁵³ reste constante. Les chants étaient même considérés comme une anticipation de la vie future liée aux harmonies du ciel. D'ailleurs le nombre des chanteurs revient souvent d'une manière symbolique. Deux ou sept chanteurs sont souvent conviés : durant le Jeudi saint à Pébrac, sept enfants chanteurs annoncent *alta voce et consono*, le verset *Mortem autem Crucis*⁵⁵⁴.

Les avant-nefs de tels édifices étaient destinées à une partie de la liturgie funéraire. Dans ces espaces l'architecture célébrait la Résurrection du Christ et la fin des temps. Cette fin des temps était associée soit au culte des reliques entreposées dans l'antéglise soit à la mémoire des défunts enterrés en ce lieu⁵⁵⁵. Et d'ailleurs les antéglises occidentales constituaient de véritables petites *anastasis* locales⁵⁵⁶. L'espace de l'avant-nef et des tribunes pouvait être plus spécialement dédiée à la commémoration des morts. On sait que lorsque l'un des clercs d'une communauté mourait, le prêtre récitait l'office afin que l'âme puisse bénéficier de la réception angélique lorsqu'il arrivait aux portes de la cité céleste⁵⁵⁷. À Brioude, il est fort

⁵⁴⁷ Le missel de Brioude du XIV^e siècle la mentionne aussi. Il en est de même dans le bréviaire de 1425. Cf. Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Bréviaire de Brioude*, f°234.

⁵⁴⁸ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'Église préromane et romane entre Loire et Rhin*, op. cit., p. 275.

⁵⁴⁹ Paris, BnF, ms. lat. 904 ; B. Bigot, *Drames liturgiques au Moyen Âge*, Éditions de Coussemaker, Rennes, 1860.

⁵⁵⁰ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'Église préromane et romane entre Loire et Rhin*, op. cit., p. 276.

⁵⁵¹ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 56, *Consuetudines ecclesiae Claromontensis*, XIV^e siècle, f°141 r° et ss.

⁵⁵² C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'Église préromane et romane entre Loire et Rhin*, op. cit., p. 278.

⁵⁵³ *Idem*, p. 280.

⁵⁵⁴ Paris, BnF, ms. lat. 16814, *Excerpta ex ordinario Piperaci anno 1301*, f°56.

⁵⁵⁵ C. Heitz, *Recherches sur les rapports en architecture et liturgie [...]*, op. cit., p. 164.

⁵⁵⁶ *Idem*, p. 164.

⁵⁵⁷ E. H. Kantorowicz, *Laudes Regiae – Une étude des acclamations liturgiques et du culte du souverain au moyen âge*, Éditions Fayard, p. 130.

probable que la procession commençait au-dehors de l'édifice pour se diriger en direction de la chapelle Saint-Michel. Les liturgies pour les morts ou pour les mourants insistaient sur l'entrée du Seigneur à Jérusalem : « toute cité sur terre s'apprêtant à la réception liturgique d'un dignitaire ayant reçu l'onction devenait une "Jérusalem" et son visiteur une image du Christ »⁵⁵⁸. Au Puy, la messe pour les défunts était célébrée *quæ bis celebratur* à l'autel Saint-André⁵⁵⁹ : à l'élévation où se chantait *Pie Jesu*, deux clercs faisaient une génuflexion pour figurer les anges. On a déjà cité où pouvait s'exécuter l'office des défunts à Brioude⁵⁶⁰.

Le Sauveur autrefois honoré dans les *Westwerke* carolingiens s'effaça pour être progressivement relayé au XI^e siècle, par le culte de saint Michel⁵⁶¹. Comme le souligne Laurence Cabrero-Ravel, l'ouverture généreuse de la tribune sur le haut vaisseau de la nef était particulièrement propice au théâtre liturgique et aux choristes. D'ailleurs n'était-ce pas l'occasion pour les chanoines de Brioude de mieux appréhender le programme iconographique peint et sculpté ?⁵⁶² La chapelle Saint-Michel se situe dans la partie occidentale : « Le vocable lui-même peut paraître classique, pour une chapelle d'étage traditionnellement protectrice des portes, mais il prend un sens plus fort encore en étant destiné aux chanoines-comtes »⁵⁶³. Saint-Michel⁵⁶⁴ archevêque est un guerrier. Son personnage concorde parfaitement avec l'esprit aristocratique des chanoines. On ne saurait dire ici un mot du culte des anges trop lié à celui de la commémoration des morts. Les variantes des églises-porches réservaient des autels aux archanges dans leurs chapelles hautes, et tel était le cas à Essen où saint Michel possédait un autel à l'étage supérieur comme c'était le cas d'ailleurs à Saint-Philibert de Tournus⁵⁶⁵. Le culte des anges est né en Orient⁵⁶⁶. Et même si les orientaux avaient toujours une grande dévotion pour les anges, les apparitions de Michel en Occident avaient sûrement eu une importance capitale pour le développement de son culte⁵⁶⁷. Plusieurs textes ont été diffusés dans la liturgie en racontant ses miracles⁵⁶⁸. Dom Jean Lemarié a relevé également les textes qui intéressaient l'office votif pour les anges qui étaient assez proches des liturgies faites pour Michel lors de ces fêtes solennelles du 29 septembre et du 8 mai. Saint Michel veillait sur le paradis mais

⁵⁵⁸ *Ibidem.*, p. 130.

⁵⁵⁹ « *Cæremoniale ecclesiæ cathedralis aniciensis* », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, Le Puy, 1875-1877, p. 399.

⁵⁶⁰ Cf. Partie I. Chapitre III.

⁵⁶¹ L. Cabrero-Ravel, « traitement et fonctions des massifs de façade [...] », *op. cit.*, p. 179.

⁵⁶² Nous avons remarqué que les programmes peints et sculptés étaient particulièrement lisibles depuis les chapelles hautes des porches et des tribunes du massif occidental.

⁵⁶³ B. Phalip, *Des terres médiévale en friche [...]*, *op. cit.*, p. 259.

⁵⁶⁴ F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible [...]*, t. IV, Éditions Letouzey & Ané, Paris, 1912, col. 1067-1076 ; Olga Rojdestvensky, *Le culte de saint Michel et le Moyen Âge latin*, Auguste Picard, Paris, 1922 ; H. Leclercq (dir.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. XI, Éditions Letouzey & Ané, Paris, 1933-34, p. 904-908 ; Bénédictins de Paris, *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'histoire des fêtes*, t. IX, Éditions Letouzey & Ané, Paris, 1950, p. 601-609 ; M. Baudot, « Les caractéristiques du culte de saint Michel », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. III, Éditions P. Lethielleux, Paris, 1971, p. 15-34.

⁵⁶⁵ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...]*, *op. cit.*, p. 222.

⁵⁶⁶ *Idem*, p. 224.

⁵⁶⁷ Bénédictins de Paris, *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'histoire des fêtes*, t. IX, p. 606.

⁵⁶⁸ Cf. J. Lemarié, « Textes relatifs au culte de l'Archange et des Anges dans les Bréviaires manuscrits du Mont-Saint-Michel », *Sacris Erudiri*, Brugge St-Prietersabdij Steenbrugge, 1948, p. 113-152.

aussi sur la Jérusalem céleste. Il avait pris la place du Christ dans les sanctuaires précédemment réservés au seul culte du Sauveur précisément grâce à son rôle joué lors de la Résurrection finale. De même, Michel dans *Le livre d'Intronisation de saint Michel*, livre copte, serait apparu lors de la sainte Cène et aurait été alors associé à la Résurrection du Christ. Cela constitue une raison supplémentaire pour l'avoir associé aux tribunes ouest des églises. Et puis au paragraphe 14 du livre copte, saint Pierre explique au Christ qu'il est incapable de se représenter les sanctions qui vont être prises au ciel à leur mort et appliquées dans les terres de l'Ouest que l'on considérait alors comme le royaume de la mort. Le Christ aurait répondu que les justes seraient embrassés par saint Michel qui les conduira aux grands fleuves de la Vie. Saint Michel tenait alors le rôle de Charon, le passeur de Styx. Mais au lieu d'embarquer les âmes pour l'Hadès, il les transportait vers la lumière. Et les fleuves de la mort étaient devenus ceux de la Vie et les ténèbres étaient changés en lumière éclatante : « Site sépulcral à l'Ouest et culte de saint Michel peuvent donc aisément se combiner »⁵⁶⁹. Saint Michel avait le pouvoir de chasser les esprits malins, les idées noires, les tempêtes ou les infections et de protéger et guérir⁵⁷⁰. Dans de nombreuses visions de l'au-delà des XI^e et XII^e siècles des moines, des clercs ou des laïcs avaient vu des défunts conduits vers Dieu par Michel⁵⁷¹. L'archange protecteur guidant vers Dieu était un combattant, un défenseur du peuple chrétien et de l'Église militante : on le trouve par exemple dans le récit normand de la *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis* datée du IX^e siècle⁵⁷².

On pourrait également souligner l'importance du culte de Michel dans le monde germanique. La fête de saint Michel devait être célébrée dans tout l'empire suite au synode de 813 soutenu par Charlemagne⁵⁷³. Aussi, les livres liturgiques romains, qui pénétrèrent en Gaule à partir du VII^e siècle et qui ont au siècle suivant été imposés par les empereurs carolingiens, avaient porté les textes – et ceux valorisant Michel – à la connaissance des peuples germaniques. À côté de la fête du 29 septembre, celle du 8 mai apparut déjà au XII^e siècle dans le calendrier de la basilique du Latran. Mais elle ne fut admise au calendrier universel qu'avec le concile de Trente⁵⁷⁴. Cet engouement pour Michel peut se souligner encore par son utilisation dans la liturgie. Michel aura été mentionné dans les *Laudes regiae* en l'honneur de l'empereur. Il fut également nommé depuis le XIII^e siècle dans le rite pénitentiel et également au moment du versement de l'encens dans l'encensoir avant d'honorer les dons pour le sacrifice. À ce propos, ce fut initialement Gabriel qui était cité dans ce rite, mais Michel l'avait détrôné au cours du Moyen Âge. En 962, le doyen du chapitre de la cathédrale du Puy avait fondé la chapelle Saint-Michel-d'Aiguilhe. En 974, l'abbaye catalane de Cuxa passa sous le patronage de saint Michel et l'on pourrait multiplier les exemples : Michel et les anges fascinaient et ils furent particulièrement honorés dans des sanctuaires suburbains

⁵⁶⁹ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...]*, op. cit., p. 228.

⁵⁷⁰ A. Vauchez, « Saint Michel dans la spiritualité des laïcs au Moyen Âge », *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, 2007, p. 339.

⁵⁷¹ *Idem*, p. 340.

⁵⁷² « *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis* », trad. F. Bougard, *Culte et pèlerinage à saint Michel en Occident, Les trois monts dédiés à l'archange*, Roma, 2003, p. 16.

⁵⁷³ A. Heinz, « Saint Michel dans le “monde germanique”. Histoire – culte – liturgie », *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, op. cit., p. 41.

⁵⁷⁴ *Idem*, p. 42. Cette fête du 8 mai correspond à *apparitione sancti Michaelis Archangeli* commémorant l'apparition de Michel à l'évêque de Siponto vers 590 au Monte Gargano.

intégrés à la liturgie de l'église principale de la cité dans un but protecteur⁵⁷⁵.

À Brioude on trouve sa fête deux fois dans le calendrier. L'office de la Dédicace de saint Michel attaché à la date du 29 septembre comportait à Brioude neuf leçons tirées de l'une des traditions de son apparition sur le Mont Gargan. Cet office se présente différemment à Brioude qu'à Clermont pour le XV^e siècle en tout cas⁵⁷⁶. De plus, l'office de l'apparition de l'archange, fête de dévotion placée au 8 mai qui n'était pas obligatoire, se retrouve constamment dans les bréviaires de Brioude depuis le XII^e siècle au moins. Cette fête est aussi inscrite sur les bréviaires du Puy⁵⁷⁷ alors qu'elle ne figure pas dans tous les calendriers clermontois ! Le calendrier du manuscrit 68 de la Bibliothèque de Clermont ne présente aucune fête pour le 8 mai. Cependant, ce calendrier du bréviaire de Clermont mentionne : « *Ordinale Claromontense nichil mandat de revelatione S. Michaelis sed qui vult dicat* ». L'office du 8 mai était donc surrogatoire à Clermont. On connaît cependant la présence d'une chapelle-haute dédiée à saint Michel dans les deux cathédrales, au Puy et à Clermont. Mais à Brioude, l'archange représenté plusieurs fois comme à la cathédrale du Puy, semble avoir été plus particulièrement honoré⁵⁷⁸ : l'archange était particulièrement fêté en Velay grâce à Saint-Michel d'Aiguille. Dans la cité angélique du Puy, le 29 septembre, toutes les cloches de la tour angélique sonnaient pour la messe de l'évêque. Après sexte, la procession se rendait à la chapelle Saint-Michel d'Aiguille où le chantre entonnait le répons *In conspectu angelorum* avant les degrés placés devant la porte d'entrée. La bénédiction *Alleluia* était dite par les enfants de la *scola*, puis la procession entrait dans la cour de l'Aiguille où leur était servie la *potatio*⁵⁷⁹. Le 8 mai, le chapitre de la cathédrale se rendait à la chapelle Gabriel de l'Aiguille et les vêpres étaient dites au pied du rocher dans cette chapelle avant de monter. L'encensement des autels avait parfois lieu le jour de la saint Michel (29 septembre), comme il est attesté pour Hirsau, Cluny, Saint-Germain-des-Prés ou pour Saint-Martin de Tours. Il se faisait au moment du *Stetit angelus*⁵⁸⁰. Il semble que pour Brioude une mention écrite à la fin de l'office du 8 mai indique d'accomplir l'encensement et l'exposition de l'évangile⁵⁸¹. Pour Clermont l'ordinaire est moins prolixe⁵⁸². Il mentionne simplement que les proses ainsi que l'Évangile soient dites au pupitre ainsi que « *Ministri in vestibus* ». Mais aucune trace de déplacement n'est mentionnée, alors que pour d'autres fêtes, il est bien signalé de célébrer à l'autel titulaire. Enfin, à Brioude, une lampe était constamment entretenue dans la chapelle de Michel⁵⁸³. On sait qu'on plaçait les luminaires près des

⁵⁷⁵ C. Vincent, « Culte et sanctuaires de saint Michel en France », *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, *op. cit.*, p. 205 et ss.

⁵⁷⁶ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Bréviaire de Saint-Julien de Brioude*, 1425-1450, f^o408 v^o - 411 ; ms. 70, *Breviarium ad usum ecclesiae Claromontensis*, f^o 331-333 v^o.

⁵⁷⁷ Paris, BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 278, *Bréviaire du Puy*, XV^e siècle, f^o292 ; Paris, BnF, ms. lat. 1304, *Bréviaire du Puy*, XV^e siècle, f^o328 v^o.

⁵⁷⁸ F. Vivier, « L'architecture romane à l'épreuve du choix : la collégiale Saint-Julien de Brioude », *op. cit.*, p. 76.

⁵⁷⁹ J.-B. Fayard, *L'ancien cérémonial de l'église angélique du Puy*, *op. cit.*, p. 467-468.

⁵⁸⁰ C. Etienne-Steiner, *Le culte des Archanges et sa place dans l'Église préromane et romane [...]*, *op. cit.*, p. 205.

⁵⁸¹ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Bréviaire de Brioude*, f^o311 v^o.

⁵⁸² Clermont-Ferrand, BCU, ms. 56, *Consuetudines ecclesiae Claromontensis*, XIV^e siècle, f^o187.

⁵⁸³ Mais la mention est tardive. Cf. Arch. Almanch de Brioude, Carton Vicairies, *Vicairies de Saint-Julien [...]*, copie XIX^e, liste XVII^e siècle.

morts pour rappeler la *lux perpetua* promise aux élus. Ainsi les huiles et les cierges étaient maintenus près des reliques ou des morts⁵⁸⁴. Cette lumière continue donnait à la chapelle saint Michel sa dimension singulière.

À ce propos, des testaments tardifs donnent quelques idées des cortèges funèbres qu'employaient les chanoines de Brioude. On sait que les membres des familles acceptaient des pauvres et des religieux dans le cortège souvent en nombre symbolique de 12, de 13 ou de 6 membres⁵⁸⁵. Des pleurants pouvaient également porter des cierges allumés lors d'une procession qui revêtait ainsi la double dimension pénitentielle et anticipatrice du royaume de lumière qui était promis aux élus. On ne connaît pas le rituel funéraire brivadois. Il est certain que l'utilisation d'une chapelle ardente était plus propre aux aristocrates qu'aux milieux monacaux. En ce sens, la tradition orale brivadoise qui soutient l'exhibition du défunt, aurait pu être convenue : faut-il la placer à proximité de la chapelle Saint-Michel ? Peut-être, car après tout, les peintures basses de Michel amplifient l'espace de cette chapelle jusqu'au sol. Il y a deux espaces dédiés à Michel : l'un en haut et l'autre en bas. Le testament du chanoine Jean Sugères daté de 1370 explique qu'il souhaitait pour son enterrement avoir une messe des morts et une procession⁵⁸⁶. Jean de Bar, chanoine de Brioude, avait légué à la rétribution annuelle d'un *Libera me*, une vigne située à Vieille-Brioude⁵⁸⁷. Un testament de 1668 raconte que Charles de Bosrdon, comte chanoine de Brioude, avait demandé de donner à 24 pauvres un drap en gage pour l'accompagner jusqu'à la tombe au jour de son enterrement⁵⁸⁸. C'est enfin le testament de Marc Falcimaigne, prêtre et chanoine de Brioude, qui nous renseigne le mieux sur le déroulé de son enterrement. Il demandait à ce que 24 vieillards pauvres assistent à son enterrement en l'honneur des 24 prophètes et que quatre jeunes hommes pauvres en l'honneur des quatre évangélistes accompagnent son corps. Chacun des 24 vieillards devait tenir un cierge tandis que les quatre hommes devaient tenir une torche de cire jaune. Chacun des assistants devait porter une aune de drap gris. Outre les messes basses célébrées pour lui tous les jours pendant un an, il demanda à ce que les musiciens de l'église de Brioude jouent annuellement la messe des voix de saint Julien le jour de la dédicace à saint Ferréol dans la chapelle Saint-Julien. Enfin, en plus de l'entretien de la chapelle Saint-Jacques que possédait sa famille dans l'église, il demanda aussi qu'on célèbre une messe basse *de angelis*, tous les premiers mardis de chaque mois pendant un an à l'autel Saint-Michel. Elle devait être dite par le Marguillier pénitencier de l'église. Il demanda à ce que cette messe soit prononcée en l'honneur de saint Michel et de tous les saints anges afin qu'ils soient ses conducteurs et tutélaires⁵⁸⁹. L'office votif *de angelis* était pratiqué au Mont-Saint-Michel les lundis, sauf pendant l'Avent et l'octave de Noël. Ces offices se constituaient d'une procession dans la *porticus* ouest faisant office de Galilée. Puis, elle allait ensuite

⁵⁸⁴ C. Vincent, *Fiat Lux. Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIII^e au XVI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2004, p. 40 et 301.

⁵⁸⁵ *Idem*, p. 485.

⁵⁸⁶ « Testament de Noble Jean Sugères, chanoine de Brioude, 1370 », *Mémoire et procès verbaux de la Haute-Loire*, 1881-1882, t.3, Le Puy, p. 237-246.

⁵⁸⁷ Arch. dép. Haute-Loire, G10 M, *Claus testamentaire de noble Jean de Bar*, 1477.

⁵⁸⁸ Arch. Almanach de Brioude, Carton Testaments, *Testament de Charles de Bosredon comte Chanoine*, le 25 mai 1668.

⁵⁸⁹ Arch. Almanach de Brioude, Carton Testaments, *Testament de Marc Falcimaigne*, 1673.

jusqu'aux sépultures des abbés⁵⁹⁰.

D'autre part, l'avant-nef et de ses annexes étaient utilisées comme lieux d'inhumations dans une tradition venue de Byzance⁵⁹¹. Dans l'église Byzantine, l'avant-nef et les chambres funéraires étaient communes : « cette partie de l'église suggère que l'une de ses fonctions était de servir de cadre à des offices funéraires et commémoratifs pour les défunts »⁵⁹². Déjà les peintures qui s'y trouvaient, servaient de décors pour le théâtre de la *ceremonia* liturgique⁵⁹³. Á Payerne, l'accès à cette partie se faisait depuis la nef. De même à Brioude un premier escalier avait été placé dans le contrefort de façade pour permettre de monter dans la tribune centrale⁵⁹⁴. On connaît l'importance que prenaient les offices des morts concernant Cluny. Ces offices occupaient particulièrement la zone occidentale. Pour chaque moine décédé à Cluny ou dans un couvent clunisien, trente messes étaient dites dans les trente jours qui suivaient son décès⁵⁹⁵. Pour Odilon, les moines se devaient de racheter et de sauver toutes les âmes des défunts de l'enfer et ils étaient tous inscrits aux nécrologes. Cette vision du monde décrite par Odilon, s'appuyait fortement sur les écrits de l'école carolingienne d'Auxerre. On mettait ainsi en valeur dans des récits, l'efficacité des prières⁵⁹⁶. Dans ces récits, des ermites vivant aux confins du monde habité près de l'entrée de l'enfer, racontaient à des pèlerins de passage, l'histoire des âmes sauvées de la mort éternelle grâce aux prières. Ainsi (toute proportion gardée) à Brioude, il serait fort tentant de voir des offices surrogatoires consacrés aux morts (offices des défunts) dans les espaces hauts. Cet office des morts, effectué peut-être dans la chapelle Saint-Michel, pouvait se dérouler devant l'enfer matérialisé sur le mur nord de la chapelle et sous le regard du Christ (peint). L'homélie de Pâques d'Heiric d'Auxerre nous dévoilait que *galilaea* était le moment de l'entrée au paradis et du face à face avec le Christ. Comme l'a montré Kristina Krüger, l'espace bas de l'avant-nef était dédié aux processions solennelles et les messes pour les défunts étaient chantées à l'étage. Hypothétiquement⁵⁹⁷ à Brioude, comme à Cluny, les offices des morts – qui s'ajoutaient donc à l'office du jour - auraient pu être célébrés loin du chœur afin de ne pas perturber les heures canoniques et le rythme quotidien. Il est également certain que les zones des portes – les porches et le portail occidental – étaient utilisées à Brioude comme des espaces funéraires, mais pas uniquement puisque presque l'ensemble du pourtour de l'édifice était utilisé comme tel⁵⁹⁸. L'importance du portail septentrional peut être soulignée

⁵⁹⁰ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges [...], op. cit.*, p. 202.

⁵⁹¹ C. Jolivet-Levy, « Aspects de la relation entre espace liturgique et décor peint à Byzance », dans, *Art Cérémonial et liturgie au Moyen Âge*, Éditions Viella, Lausanne-Fribourg, 2002, p.73.

⁵⁹² *Ibidem.*, p. 77.

⁵⁹³ Comme l'indique Jacques Paray les offices liturgiques étaient parfaitement réglés et ni la fantaisie ni l'improvisation n'étaient de mise. Cf. J. Paray, « La collégiale Notre-Dame d'Eu et ses chanoines réguliers, des origines au XVIII^e siècle », *Études Normandes*, n°3, 1993, p. 41.

⁵⁹⁴ Mais plusieurs commentaires du XIX^e siècle ainsi que le plan de Mallay de 1852 ou celui de Bravard en 1851, montrent un escalier reliant la chapelle Saint-Michel depuis le bas-côté sud (un arc en plein cintre défait, reste visible dans le mur de la tribune Saint-Michel).

⁵⁹⁵ K. Krüger, « La fonction liturgique des galilées clunisiennes : les exemples de Romainmôtier et Payerne », dans, *art Cérémonial et liturgie au Moyen Âge*, Lausanne-Fribourg, 2000, p. 177.

⁵⁹⁶ *Ibidem.*, p. 178.

⁵⁹⁷ Quelques témoignages concordent en effet.

⁵⁹⁸ Cf. Partie II, Chapitre I, B, b) Des réadaptations permanentes durant la période médiévale.

par la présence de la tombe de Pierre, fondateur de l'église⁵⁹⁹, enterré sous le seuil. Les zones les plus proches des portes pouvaient être particulièrement réservées aux donateurs prestigieux et généreux.

L'office des morts est particulièrement exécuté le soir et le matin. La messe dite devant le corps et la messe suivie de la *diaconia* ou de l'*absoute* se faisait avec l'enterrement⁶⁰⁰. Ensuite venait les horaires à réaliser chaque jour. La vigile des morts, créée à Rome au commencement du VIII^e siècle, avait été reçue en même temps que l'ensemble de l'office canonique romain par les Églises franques, avant la fin de ce même siècle. Cet office fut considéré comme le complément nécessaire de toute messe de déposition ou d'anniversaire. Et la vigile des morts en vint ainsi à être célébrée quotidiennement, tant dans les monastères que dans les chapitres ou les églises paroissiales. Attaché donc à l'enterrement, elle fut célébrée journalièrement dans les églises comme Cluny où les vêpres des morts suivaient les vêpres du jour et les laudes des laudes. Quant aux nocturnes, ils étaient récités chaque soir après le repas au chœur⁶⁰¹. Dans la société seigneuriale des XI^e et XII^e siècles, les nouveaux détenteurs du pouvoir adoptèrent les pratiques funéraires⁶⁰² et commémoratives de l'époque carolingienne. Et les « nobles », les potentats locaux, réclamèrent pour eux et leurs familles les services liturgiques des communautés⁶⁰³. Clercs et moines leurs avaient donc assuré la *memoria*, en consignait leurs noms dans les nécrologes et en recevant les corps autour de leurs sanctuaires ou même à l'intérieur. À Brioude, si la tombe de Julien a été entourée de quelques tombes, l'autel Sainte-Croix et même l'avant-nef également avaient été convoités comme lieu d'inhumation. Les passages de l'Écriture relatifs à la sépulture des Patriarches qui étaient abondamment cités au cours du Moyen Âge, avaient permis aux ecclésiastiques de justifier les soins accordés à la sépulture des défunts et à l'institution des nécropoles familiales. Mieux encore, posséder une tombe familiale dans l'enceinte d'une communauté assurait une sorte de « bénédiction » – selon le terme employé par Rupert de Deutz au XII^e siècle – et permettait d'afficher pignon sur rue. Ceci renforçait les bonnes relations d'une famille avec une communauté⁶⁰⁴. Et le caractère toujours implicite des notions de *patres*, *antecessores* ou de *predecessores*, favorisa les compromis entre les différentes conceptions des soins dus aux morts, et entre les laïcs et les ecclésiastiques de la classe dominante qui se partageaient le privilège⁶⁰⁵ de la tombe attachée à une *memoria* liturgique dotée⁶⁰⁶. Ainsi, les classes dirigeantes investissaient l'espace de la

⁵⁹⁹ A. Vernet., « Notes du XV^e siècle relative à l'Auvergne et au Velay », *Almanach de Brioude*, 1962, p. 15-17.

⁶⁰⁰ P.-M. Gy, « La liturgie de la mort en France méridionale (XII^e-XV^e siècle) », *Cahiers de Fanjeaux*, n°33, 1998, p. 68 et ss.

⁶⁰¹ Cf. P. Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, *op. cit.*, p. 188 et ss.

⁶⁰² M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XII^e siècles)*, Éditions Beauchesne, Paris, 1996, p. 273.

⁶⁰³ M. Lauwers, « Le sépulcre des pères et les ancêtres. Notes sur le culte des défunts à l'âge seigneurial », *Médiévales*, 1996, vol. 15, p. 70.

⁶⁰⁴ *Idem*, p. 73.

⁶⁰⁵ Cf. M. Lauwers, « La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Fonction et usages du culte des morts dans l'occident médiéval (diocèse de Liège XI^e – XIII^e siècles) », *Les cahiers du Centre de recherches Historiques*, n°11, 1993, [En ligne], mis en ligne le 05 mars 2009. URL : <http://ccrh.revues.org/index2760.html>. Consulté le 14 octobre 2009, §13 et ss.

⁶⁰⁶ M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XII^e siècles)*, *op. cit.*, p. 91.

prière de manière assurée et reconnue ; ce qui fait utiliser malgré son ambiguïté le terme de « *culte* des morts » à Michel Lauwers. Il est vrai que cette mise en valeur des familles grâce aux ancêtres défunts permettait de légitimer encore l'ordre seigneurial. Il rendait visible les institutions de la société en concentrant autour des tombes prestigieuses, les vivants⁶⁰⁷. Les *ancêtres* et les rites de commémorations attachés à ces morts rendaient encore plus présentes certaines familles dans l'espace de l'église. Et en assurant la commémoration des morts et en célébrant la mémoire des saints, l'église accomplissait son travail de spiritualisation, tout en intégrant finalement les structures sociales⁶⁰⁸. La tombe était donc un marqueur important de l'espace ecclésial : elle constituait la visibilité d'une famille puissante au sein de l'espace social⁶⁰⁹. De même, elle légitimait la structure seigneuriale au sein du domaine du sacré.

b) À l'orient, la gloire et la louange

À Brioude, l'architecture du transept accepte plus commodément des aspects civils et militaires. Les grands arcs de mâchicoulis donnent un aspect défensif. Néanmoins, n'oublions pas que cette apparence défensive était aussi relayée sur la tour occidentale. La porte septentrionale de la cinquième travée (n°6) du bas-côté avait pareillement été fortifiée. Avait-on eu le projet de fortifier l'ensemble des collatéraux ? Il est difficile de le dire. Dans le transept, le vocabulaire architectural civil ou castral était valorisé. Les tribunes étaient éclairées par des baies géminées. Dans la tribune nord, il se trouve également une cheminée tronconique⁶¹⁰. Ce modèle de cheminée repérable dans des tours seigneuriales, était-il le symbole d'un espace de pouvoir ? Son foyer et son manteau réalisés en petit appareil aux joints écrasés à la truelle, sont particulièrement soignés. Les piédroits, les corbeaux latéraux et le linteau sont méticuleusement appareillés. Le conduit circulaire aujourd'hui tronqué, devait se terminer par une mitre tronconique rappelant la lanterne des morts. Rappelons que la lanterne des morts marquait justement l'espace d'asile du cimetière paroissial. La cheminée pouvait-elle symboliser cette protection ? On sait que le chapitre de Brioude voulait s'assurer la paix avec les seigneurs du voisinage. La *convenientiae* relatée dans la Charte n°20 du cartulaire de Brioude commence ainsi : « Moi, un tel, à partir de cette heure et dorénavant, je ne ferai pas la guerre contre l'église Saint-Julien, ni n'attaquerai aucun homme, soit dans l'église, soit dans les édifices construits à proximité ou qui le seront plus tard [...] »⁶¹¹. Quant à la cheminée, il n'est pas étonnant de la trouver ici. La cathédrale de Tournai en possédait une dans son transept nord. Il est évident que les chapelles hautes étaient plus commodément dédiées à des personnages dont le rôle politique leur assura un pouvoir temporel, d'où la présence d'une configuration architecturale civile. À qui revenait le pouvoir temporel ? C'est au prévôt que revenait cette charge. Nous pouvons en déduire que le transept

⁶⁰⁷ *Idem*, p. 324.

⁶⁰⁸ *Id.*, p. 328.

⁶⁰⁹ *Id.*, p. 340. Les pratiques funéraires inspirent les classes inférieures. Les chevaliers prennent les pratiques funéraires de la noblesse ancienne.

⁶¹⁰ B. Phalip, *Auvergne et Bourbonnais gothique. Le cadre civil*, Éditions Picard, Paris, 2003.

⁶¹¹ É. Magnou-Nortier, *La société laïque et l'église dans la province ecclésiastique de Narbonne*, relaté par l'Abbé Cubizolles, *op. cit.*, p. 308.

avait pu servir symboliquement d'espace affecté au(x) détenteur(s) du pouvoir temporel. En ce plaçant au-dessus des reliques de Julien, il assurait sa primauté. De telles cheminées se trouvaient également dans les tours seigneuriales comme à Joursac, Mardogne ou à Boudes. Le bâtiment des clergeons du Puy en possède également une : elle se trouve dans le logis du doyen. D'une manière générale, nous avons vu que le principe architectural gardait une forte imprégnation des formules carolingiennes. De plus, dans le cadre carolingien, les espaces supérieurs des tribunes étaient dédiés notamment à l'aristocratie et aux clercs.

Ces tribunes de transept pouvaient-elles être dédiées aux musiciens ou aux chanteurs plutôt qu'aux dignités du chapitre⁶¹² ? Il est vrai qu'à de nombreux endroits les chœurs de chanteurs se réunissaient au-dessus du sanctuaire dans des tribunes spécifiques. Mais l'accès aux tribunes du transept de Saint-Julien est particulièrement incommode. En effet, pour accéder à la tribune méridionale il faut ressortir sur les terrasses, traverser la lanterne grâce au passage ménagé dans le mur évidé, puis s'introduire dans les combles méridionaux du transept pour redescendre ensuite dans la tribune susdite.

Il semble qu'entre le X^e et le XI^e siècle, le chapitre avait interdit à ceux qui n'étaient pas nobles de célébrer la messe au maître-autel de la collégiale⁶¹³. Cependant les papes avaient distribué des prébendes à des gens de valeur non nobles. Les chanoines avaient, dès le IX^e siècle, privilégié la venue dans la communauté, de membres nobles. En tout cas, les sièges principaux leurs étaient réservés. La porte tournée dans le cloître, en direction de la prévôté ou des bâtiments canoniaux, était-elle réservée aux chanoines ? Cette porte possédait deux chapiteaux corinthiens classiques agrémentés de têtes d'athlètes (?). En face de cette dernière, la porte sud (n°5) donnait accès au bas-côté. Ces portails ouvraient directement sur le tombeau de Julien⁶¹⁴. Nous avons remarqué que le niveau du sol était à cet endroit placé plus d'un mètre au-dessous des seuils. On descendait donc dans l'édifice pour accéder au tombeau de Julien : le voyait-on depuis les seuils ? C'est fort possible. On sait qu'à Saint-Gall, le peuple entraient par l'ouest et pouvait s'approcher de l'autel Sainte-Croix qui était situé à la jonction entre l'assemblée des fidèles et la communauté des moines⁶¹⁵.

À Saint-Julien de Brioude, l'espace sanctuarisé du chœur était clos mais partiellement visible. Le chœur liturgique envahissait les nefs de nombreux édifices. Les cathédrales en particulier présentaient des chœurs liturgiques débordant dans la nef. À Nevers, à Verdun et à Besançon, les deux chœurs étaient encore visibles à la période moderne. Dans la cathédrale de Verdun, l'abside occidentale était appelée « vieux chœur »⁶¹⁶. Aussi, Mathieu Lours rappela que la cathédrale du Puy avait également possédé un second chœur⁶¹⁷. Dans l'ancienne cathédrale de Nice, le chœur liturgique occupait les deux dernières

⁶¹² X. Barral i Altet (dir.), *op. cit.*, p. 193 ; A. Courtille, *op. cit.*, p. 411. D'autres auteurs comme Amédée Martinon Saint-Ferréol ont cru que cette cheminée servait pour faire fondre le plomb et bouillir l'huile « que les défenseurs de la ville jetaient sur les assiégés », A. Martinon Saint-Ferréol, *op. cit.*, p. 109.

⁶¹³ P. Cubizolles, *op. cit.*, p. 404.

⁶¹⁴ Les chapiteaux de la porte sud ne peuvent être étudiés, car ils sont effacés.

⁶¹⁵ C. Heitz, « Eucharistie, synaxe et espace liturgique », *op. cit.*, p. 626.

⁶¹⁶ M. Lours, *L'autre temps des cathédrales [...]*, *op. cit.*, p. 67-68.

⁶¹⁷ *Idem*, p. 68.

travées de la nef. Il était doté d'une porte étroite et de remplois antiques⁶¹⁸. À Brioude aussi, le chœur liturgique envahissait largement la nef : on ignore sa disposition intérieure puisque le jubé⁶¹⁹ était venu remplacer la clôture initiale à la période *gothique*. Jean Hubert avait déjà décrit l'utilisation de ces barrières par les corps canoniaux et monastiques afin de s'isoler du reste de l'espace. Ce cloisonnement interne apparaît également dans le plan de Saint-Gall⁶²⁰. Mais il n'est pas assuré que le jubé eut été directement installé dans la collégiale *romane* : le jubé de pierres de l'abbatiale cistercienne de Maulbronn, séparant les moines des convers, remonte sûrement au XII^e siècle⁶²¹. Les morceaux de chancels retrouvés, pourraient avoir été utilisés durant la période préromane. Le jubé de Brioude était simplement complété par un mur maçonné, assimilable à celui du prieuré bénédictin de Malval.

L'importance du chœur était attachée à la tombe du saint. Si le saint devait attirer les foules, elles devaient cependant être tenues à distance. Michel Lauwers a souligné combien il était important, pour des rites de translation de saints, que les foules soient nombreuses. En même temps, il fallait les tenir à l'écart. Le prestige des corps saints devait rayonner sur celui de la communauté⁶²². Qui plus est, le saint avait un pouvoir coercitif et pénal. Pour revendiquer et asseoir leurs droits, les ecclésiastiques usèrent de techniques extra-légales, telles que les clameurs liturgiques, les malédictions – quelques formules issues des archives du chapitre de Brioude sont connues⁶²³ – et les excommunications. Les corps des saints agissaient donc en véritables médiateurs⁶²⁴. La célébration eucharistique commandait la disposition interne des bâtiments ecclésiaux qui renvoyait elle-même à l'ordre de la société tel que l'imaginaient les clercs⁶²⁵. Et c'est au moment où les autorités ecclésiastiques se mettaient à réclamer que l'eucharistie ne fût pas célébrée ailleurs que dans une église que se multiplièrent les prescriptions relatives à la disposition des lieux de culte. De même, les laïcs furent nettement exclus du périmètre qui protégeait les autels⁶²⁶. Les morceaux de pierres de chancels retrouvés aussi bien dans la fosse de l'autel Sainte-Croix que dans la chapelle *martyriale*, prouvent que la barrière de Brioude était réalisée en dur. Les chancels pouvaient être réalisés en bois. Durant la période carolingienne, ces simples barrières pouvaient rappeler les voiles tendus

⁶¹⁸ J. Thirion, « L'ancienne cathédrale de Nice et sa clôture de chœur du XI^e siècle d'après des découvertes récentes », *Cahiers Archéologiques*, n°17, 1967, p. 121. Le long de la clôture du chœur de cet édifice il a été retrouvé des restes de banquettes montées en petits moellons réguliers sans trace d'enduit. Il s'agit de l'un des plus anciens exemples de clôture de chœur retrouvée en Gaule.

⁶¹⁹ Sur la genèse du jubé cf. B. Chedozeau, *Chœurs clos, Chœurs ouverts, de l'église médiévale à l'église tridentine. France XVII-XVIII^e siècle*, Éditions du Cerf Paris, 1998, p. 19-24.

⁶²⁰ Cf. J. Hubert, *La vie commune des clercs et l'archéologie dans la vita comune del clero nei secoli XI et XII^e siècles*, Atti della Settimana di Studio, Mendola, 1959, vol. 1, p. 99-111.

⁶²¹ J. Thirion, « L'ancienne cathédrale de Nice et sa clôture de chœur du XI^e siècle d'après des découvertes récentes », *op. cit.*, p. 147.

⁶²² M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XII^e siècles)*, *op. cit.*, p. 275.

⁶²³ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 860, *Formule de malédiction contre le voleur de l'Auream litteram beati Juliani videlicet*, f°2 r°.

⁶²⁴ M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XII^e siècles)*, *op. cit.*, p. 321 et ss.

⁶²⁵ M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 75.

⁶²⁶ *Ibidem*. Le synode de 826 repris par celui de 853 avait interdit la présence des laïcs durant la messe, dans la *presbyterium* de l'église.

entre les fidèles et l'autel au moment où l'évêque y introduisait les reliques lors de la consécration⁶²⁷. Peu à peu, la séparation inscrite dans la structure monumentale pour séparer les ministres du culte des fidèles stigmatisa le clivage relevant de l'ordre social. Ceci s'accrut avec la réforme grégorienne. Au XIII^e siècle, la distinction entre le « corps » et le « chœur » des églises fut même interprétée comme un reflet de la division *inter corporalia et spiritualia*⁶²⁸. Et la société chrétienne se trouvait disposée autour du tabernacle. Les commentaires d'Adam de Prémontré⁶²⁹ décrivent finalement l'organisation sociale des aimants de Jésus-Christ au Moyen Âge.

Les chanoines et les moines en s'excluant du monde accomplissent une tâche glorieuse mais ingrate : « pourquoi cet intérêt des moines pour Satan et sa faute originelle ? D'abord parce que dans la tradition grégorienne, l'homme est appelé à combler les places rendues vacantes au ciel par la chute des mauvais anges »⁶³⁰. Bruno Phalip grâce à son analyse des programmes sculptés, suggérait que les clercs et les membres de l'aristocratie empruntaient des itinéraires liturgiques favorisés avant de se tenir dans le chœur ou à sa proximité immédiate⁶³¹. Ces règles d'organisation ne concernaient qu'un nombre très réduit de sanctuaires placés dans le cadre des programmes épiscopaux⁶³². Au niveau du chœur, les pèlerins devaient faire le tour du chœur clos : Il n'est pas rare que les clercs aient ainsi cloisonné les édifices. Les chœurs étaient protégés des foules par des grilles très hautes qui étaient réalisées en fer forgé. Elles étaient héritées des barrières liturgiques de chancels carolingiens⁶³³. À Notre-Dame-des-Fers d'Orcival, à cause du tumulte causé par les paysans, les clercs avaient fermé l'église et interdit son accès pour la nuit⁶³⁴. D'autre part, l'iconographie et la modénature circonscrivaient les zones. Deux cultures s'opposaient, l'une *folklorique*⁶³⁵ ou populaire et l'autre ecclésiastique. Dans la France du Midi, la sainteté *populaire* heurtait les conceptions religieuses du clergé dont les origines sociales étaient ordinairement aristocratiques : pour les laïcs et les ecclésiastiques les mêmes saints pouvaient faire l'objet d'interprétations différentes⁶³⁶. De même, la barrière liturgique matérialisait les frontières sociales différenciant les *humiles* et le monde ordonné des clercs. Cependant les clercs avaient pu consacrer certains espaces aux pèlerins. À Brioude, ces espaces étaient restreints. Malgré la force du modèle aristocratique proposé à la société médiévale en matière d'organisation et de sainteté, le clerc permettait implicitement que la nef ne puisse plus relever (ou

⁶²⁷ *Idem*, p. 76.

⁶²⁸ *Id.*, p. 77.

⁶²⁹ *Id.*, p. 79.

⁶³⁰ D. Poirel, « L'ange gothique », *L'architecture gothique au service de la liturgie. Colloque organisé à la fondation Singer-Polignac le jeudi 24 octobre 2002*, Éditions Brepols, 2003, p. 122 et ss.

⁶³¹ M. Lauwers, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XII^e siècles)*, *op. cit.*, p. 75.

⁶³² *Ibidem.*, p. 75.

⁶³³ B. Phalip, *Un autre regard [...]*, *op. cit.*, p. 87.

⁶³⁴ B. Phalip, *Art roman, culture et société en auvergne : la sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Clermont-Ferrand association des publications de la faculté des Lettres et sciences humaines de Clermont, 1997, p. 81.

⁶³⁵ M. Lauwers, « Religion populaire, culture folklorique et mentalités. Notes pour une anthropologie culturelle du Moyen Âge », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1987, p. 221-258.

⁶³⁶ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne : la sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, *op. cit.*, p. 90.

imparfaitement) de son domaine⁶³⁷. Les « nobles » chanoines avaient absorbé la culture proprement *folklorique* et le savoir électif pour donner au culte de la relique de Julien un sens préférentiel, mais généreux. Entre les deux « sanctuaires » de l'occident (tribunes réservées) et de l'orient (chœur liturgique), le peuple des fidèles devait être guidé par les zones grillagées décrivant autant d'itinéraires possibles. Selon les offices, les clercs pouvaient ouvrir ou fermer les espaces compartimentés de la nef.

Le fidèle n'était associé qu'en esprit et en intention aux prières des spécialistes de la foi⁶³⁸. L'Office divin était réservé aux clercs ou aux moines : à Narbonne ou à Beauvais aucune place n'était prévue pour le laïc. Pourtant on avait vu apparaître les bourgeois qui durant le Moyen Âge avaient eu à cœur de prendre place dans les stalles ou dans quelques emplacements réservés. Le chœur liturgique était de ce fait un chœur mystériel inaccessible. Pour autant, les officiants eux-mêmes ne maîtrisaient pas toujours entièrement ce mystère. Ainsi, aux chanoines qui ne comprenaient pas le sens des phrases qu'ils prononçaient, on expliquait que l'intellect n'était rien devant le cœur, et que leur disposition était avant tout de se tourner au cœur à cœur avec Dieu⁶³⁹.

⁶³⁷ *Idem*, p. 195.

⁶³⁸ B. Chedozeau, *Chœurs clos, Chœurs ouverts, de l'église médiévale à l'église tridentine. France XVII-XVIII^e siècle*, Éditions du Cerf Paris, 1998, p. 40.

⁶³⁹ *Idem*, p. 109 et ss.

Chapitre II. Spatialisation ecclésiale : Imagine Verbi incarnatio ?

I. L'interprétation des cycles sculptés et peints de la collégiale

Le Moyen Âge a ignoré les termes « symbolismes » ou « symboliques » au sens ou nous l'utilisons aujourd'hui¹. L'étude des cycles peints et sculptés place le chercheur devant l'évidence du phénomène artisanal. Mais, l'unique pièce créée par l'artiste est concurrencée par des pièces produites de manière systématique. Le mot « produire » implique en effet la notion de l'accouchement et de l'engendrement qui présuppose une union créative² : faut-il nécessairement l'opposer à la notion de « création », qui faisant sortir du néant l'œuvre, place l'artiste au rang d'un dieu qu'il n'est pas ? Les œuvres, qui nous sont aujourd'hui accessibles, sont placées dans un cadre restauré et retravaillé qui n'est plus celui du monde médiéval. Non moins intéressante, cette revalorisation du territoire par la sauvegarde du patrimoine n'en fini plus de redéfinir des identités attachées à des lieux ou à des communautés. Dans ce contexte, le duo État/clergé n'a pas toujours unanimement choisi de sauvegarder un état figé des monuments : combien d'édifices ont perdu depuis 40 ans leur mobilier liturgique ? Peut-être que la notion du « bon goût » avait fait évacuer les dorures issues d'un dix-neuvième siècle mal aimé, qu'on avait voulu évacuer afin de rechercher, non pas strictement un état absolu de l'Ancien Régime, mais plutôt une vision idéalisée des états originels. Après tout, l'histoire de la « France éternelle » possède sa propre genèse. Cette quête de l'origine a également ébranlé la liturgie : les pièces médiévales en ont été chassées à cause de leur composition trop locale. De même, la recherche d'une liturgie universelle idéale ou à contrario d'une « liturgie de toujours » repose la question de la nature même de la liturgie. La recherche historique ou archéologique révèle bien des états changeants : La course effrénée aux origines semble être cycliquement animée des nouveautés surannées. « La liturgie constitue aujourd'hui, pour le moins, une des sciences auxiliaires les plus importantes pour l'histoire du Moyen Âge »³. La liturgie n'est pas un objet d'étude constitué d'un seul bloc. Elle peut s'aborder à travers divers livres et différents axes d'analyse.

Et puis, l'opposition entre la culture folklorique et la culture savante forme le fond de scène d'une étude de l'image et de la liturgie. A. G. Remensnyder avait déjà souligné l'importance des termes de lettré et d'illettré qui, pour la période qui nous occupe, coïncidait assez bien avec celle de clerc et de laïc⁴. Aaron Gurevich a mieux retenu notre attention car il préfère considérer que les hommes médiévaux possédaient

¹ J. Le Goff, « Le rituel symbolique de la vassalité », *Simboli e Simbologia nell'alto Medioevo, Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, XXIII, Spolète, 1976, p. 679-788.

² Cf. B. Phalip, « L'archéologie antique et médiévale au sein du département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie à l'Université Blaise Pascal. Point de vue et pratique croisées », *Revue d'Auvergne*, à paraître.

³ E. Kantorowicz, *Laudes Regiae, A Study in Liturgical Acclamations and Mediaeval Ruler Worship*, Berkeley et Los Angeles, 1946, p. IX.

⁴ A.-G. Remensnyder, « Un problème de cultures ou de culture ? La statue-reliquaire et les joca de sainte Foy de Conques dans le Liber miraculorum de Bernard d'Angers », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°132, 1990, p. 354 ; B. Phalip, *Art roman, culture et société [...]*, op. cit., p. 141.

tous une même culture répartie dans deux traditions⁵. Mieux qu'une coexistence, nous voudrions insister sur les interpénétrations qui ont joué en faveur de l'accord et de la rencontre de ces deux traditions, qu'on qualifie de savantes et non savantes. Bruno Phalip en définitive avait rappelé qu'aux cultures savante et non savante se juxtaposaient d'autres réalités culturelles déterminantes, comme celle de l'origine géographique. L'étude de dom Hesbert avait également rappelé combien le monde occidental avait pu être scindé en deux grands courants liturgiques et culturels. Les « cultures » latine et germanique s'interpénétraient notamment dans les zones de marges.

Reporté au niveau d'un seul édifice, il est possible de déterminer le zonage thématique d'un lieu. Ce zonage décrit de ce fait, un édifice « hiérarchique », social, culturel et enfin sacré. Au XII^e siècle, les liturgistes ont commencé à parler de la structure du lieu de culte en insistant sur la dualité qui opposait la nef associée aux laïcs (normalement) et le sanctuaire proprement dédié aux clercs⁶. Mais il faut également évoquer des chantiers plus savants que d'autres⁷ et rappeler que la fonction des églises n'était pas précisément la même. On pourrait parler encore d'une division ternaire⁸ : nef, chœur et sanctuaire. Les liturgistes du XIII^e siècle glissèrent vers une explication tripartite de l'espace ecclésial. Dans le décor, toute une strate de nuances peut expliquer des zonages, distincts d'un édifice à l'autre mais souvent analogues⁹. Le zonage permet, de ce fait, de réaliser une ultime analyse de l'image. Pour cela, il faut étudier les réseaux constitués par les points d'images correspondant à une cartographie révélant toute les strates de lectures possibles. Il n'y a pas une seule lecture de l'espace ecclésial. Notre série de plans de zonages permet de se rendre compte de la diversité des thèmes sculptés : elle révèle aussi l'interpénétration des zonages thématiques. Le codage initialement nécessaire provoque une subjectivité, que nous avons essayé de gommer au maximum, par le biais de la statistique et du recoupement des données. C'est également cette méthode qu'a choisi le groupe de Jérôme Baschet. La notion d'agencement¹⁰ (des sculptures et des peintures) est sans doute préférable à celui de programme car il permet d'analyser la mise en place des éléments sans pour autant affirmer que leurs emplacements aient été strictement définis à l'avance. Analyser l'agencement des chapiteaux consiste à rendre compte de leur distribution en faisant apparaître les effets de cohérences, les relations et les interactions des images avec l'espace liturgique.

Cette méthode a permis aux équipes de Jérôme Baschet de déterminer des rapprochement entre certains édifices d'Auvergne : « Saint-Nectaire et Notre-Dame-du-Port proposent deux manières de

⁵ A.-J. Gurevich, « Medieval Culture and Mentality according to the New French Historiography », *Arch. europ. De sociol.*, XXIV, 1983, p. 185.

⁶ Cf. J. Baschet, « L'image et son lieu : quelques remarques générales », *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, *op. cit.*, p. 187.

⁷ Cf. B. Phalip, *Art roman, culture et société [...]*, *op. cit.*, p. 194.

⁸ J. Baschet, « L'image et son lieu : quelques remarques générales », *op. cit.*, p. 187.

⁹ Cf. J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre VI - Une économie générale du décor ecclésial », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 01 juin 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1789>, §137.

¹⁰ Cf. J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Introduction », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 01 juin 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605>, §2.

répondre au défi que constitue le décor de Saint-Pierre de Mozat »¹¹. Aussi, malgré la proximité plastique de Chanteuges avec celle de Mozat et de Brioude, la « cartographie thématique et iconographique » de Saint-Marcellin semble s'individualiser. Tel n'est pas le cas de Saint-Nectaire ou de Notre-Dame-du-Port dont les structures architecturales se rapprochent bien davantage de Mozac. On voit combien la répartition des images peut être assujettie à un type architectural donné. La thèse de Bruno Phalip révèle justement combien la proximité iconographique et architecturale¹² a compté pour former un « type architectural » et une « image architecturale » repérable. Un type architectural semble naître dans une culture de l'espace ecclésial caractérisé par des compagnies cléricales liées entre elles par des liens complexes, familiaux, historiques, structurels ou hiérarchiques. En Auvergne, une aire privilégiée de développement des productions artistiques prolongeait les cadres mérovingiens et carolingiens. Cet espace avait été investi par les évêques de Clermont successifs : « L'évêque, ses agents et l'aristocratie ne s'engag[eai]ent pas de la même manière selon qu'il s'agisse d'un sanctuaire isolé ou, au contraire, d'une église parfaitement insérée dans le cadre d'une politique de mécénat »¹³. C'est du réseau de centralité¹⁴ qu'il faut parler pour évoquer des zones géographiques étendues et directement soumises à un répertoire artistique épiscopale¹⁵. Il faut insister sur la notion de marqueurs de l'espace attachée à l'attractivité urbaine et rurale et rappeler combien l'église-édifice y jouait un rôle capital. La conception du transfert artistique¹⁶ permet également de réévaluer le sens de la copie pour comprendre la diffusion des archétypes et des modèles. Cette transmission se repère aussi bien à l'échelle locale que sur de grands territoires.

Nous signalons au lecteur, que cette partie ne veut en aucun cas abolir la coupure en deux de l'édifice. L'édifice construit principalement en deux grandes périodes comporte deux grandes campagnes de sculpture¹⁷. Mais, le cycle du chœur, et du transept, a été assurément réadapté aux cycles sculptés de la partie occidentale. Nous allons le voir, certaines sculptures de la partie du chevet avaient même pu être débutées avant la réorientation du chantier...

¹¹ *Idem*, §162.

¹² Bruno Phalip rappelle combien le « modèle » diocésain avait pu jouer sur des réseaux de transfert artistiques entre les communautés. Cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, *op. cit.*, p. 50 notamment.

¹³ *Idem*, p. 61.

¹⁴ W. Schmid, « Kunstlandschaft. Absatzgebiet, Zentralraum, Zur Brauchbarkeit unterschiedlichen Raumkonzepte in der Kunstgeographischen Forschung vornehmlich an rheinischem Beispielen », *Figur und Raum, mittelalterliche Holzbildwerke im historischem und kunstgeographischen Kontext*, U. albrecht et J. von Bonsdorff (dir.), Berlin, 1994.

¹⁵ J.-L. Fray, « L'histoire de l'art et l'histoire culturelle à la découverte de la dimension de l'espace. Quelques réflexions à partir d'exemples récents (France et Allemagne) », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Dunkerque, 2001, p. 305.

¹⁶ Cf. J.-M. Guillouët, B. Van den Bossche, J. Dubois, *Transferts artistiques dans l'Europe gothique (XII^e – XVI^e)*, INHA, groupe de recherche.

¹⁷ Pour cette partie cf. Volume VIII. En particulier les planches n°21 et ss.

A. Des sculptures et des peintures à l'occident

1) Le massif occidental et les porches

a) Des zones d'accueil prestigieuses abandonnées aux feuillages incertains

L'avant-nef n'a pas fait l'objet d'une iconographie débordante. Cette entrée occidentale présente une végétalité sévère et grimaçante. La majeure partie des chapiteaux de cette zone est classée comme *feuillage apparemment neutre entre Paradis et forêt incertaine*. Seuls trois chapiteaux (n°12, 17 et 18) sont classés dans les *feuillages habités de forces du mal*. Cette avant-nef possède plutôt deux types de chapiteaux feuillagés. Comme à Chanteuges, les chapiteaux à feuilles lisses sont concentrés autour de la porte occidentale¹⁸. À Chanteuges¹⁹ comme à Brioude, mais aussi à Saint-Nectaire, le feuillage est présent en grand nombre. Nous avons révélé la présence de paires à ce niveau du bâtiment où a été privilégié le *corinthisant à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes*²⁰. Mais certains d'entre eux, comme le chapiteau n°7 et n°8, complexifient encore l'assemblage des étagements de formes sur la corbeille. Les paires forment une symétrie en encadrant les baies. Mais à cette rangée occidentale plutôt sobre, toutefois non moins structurée, répond une suite de chapiteaux posés dans les premières piles avec une plus large *varietas*. Ce monde végétal, s'il est apparemment inoffensif, reste incertain et directement lié au monde carolingien et antique. Le respect de l'épannelage antique est manifeste. Le chapiteau n°9, qui conjugue les feuilles lisses et les feuilles nervées, semble faire la transition entre la première rangée des chapiteaux à feuille lisses (placés contre la façade intérieure) et la deuxième ligne des chapiteaux à feuilles nervées (placée sur les parties occidentales des premières piles de la travée). Ce Chapiteau est également le seul de l'édifice à porter, en motif axial, un rectangle aux lacets entrecroisés de type carolingien. Il forme une première borne. Après lui, les chapiteaux de l'avant-nef n'ont plus de structure d'épannelage hiérarchisé nettement affirmée : l'étagement des registres est perturbé. En face de lui, le chapiteau (n°10) *dérivé du corinthien à feuilles d'acanthe et crosses angulaires* s'orne de lacets et de fleurons qu'on ne trouve pas ailleurs dans l'édifice. Il n'est pas le seul à être isolé puisque le chapiteau (n°13) *dérivé du corinthien à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes* a été pourvu des mêmes éléments que ceux de la première ligne ; mais sans être surmonté d'un bel abaque. Par contre, ce chapiteau correspond à trois autres chapiteaux situés dans les tribunes (n°319, 322, 326). Cela crée une connexion entre l'espace bas et l'espace haut du massif occidental.

Valorisant l'axe symétrique de l'édifice, les chapiteaux de la travée centrale (n°12 et 14) forment une fausse paire. Apparemment analogue, du point de vue de la technique et du traitement des ornements, leur structure générale n'est pas la même. Vient ensuite une paire de chapiteaux (n°16 et 18) qui se répondent dans la partie nord, alors que le chapiteau (n°17) situé sur la pile nord également, mais tourné vers l'occident, n'a pas vraiment d'équivalent dans l'édifice. Voilà donc une avant-nef trapue et sobre qui

¹⁸ Cf. J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre V – Saint-Marcellin de Chanteuges : une singulière évocation du monde créé », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 15 mars 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1810>, §12.

¹⁹ Cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, p. 66.

²⁰ Les chapiteaux n°1 et 2 forment une paire, mais également les n°3 et 4, n°5 et 6.

semble illustrer un passé antique et carolingien (grâce aux épannelages des chapiteaux) ; et dévouée également à un monde plutôt mauvais. À l'apparence calme des entrées, dotées de corbeilles simplifiant le modèle antique, répond progressivement - en allant vers le nord - des feuillages complexifiés cachant des êtres humanoïdes grimaçant ou des masques antiques déformés. Le masque tragique du chapiteau n°18 est directement issu du théâtre antique. Ce masque rappelant le théâtre n'indique-t-il pas déjà l'hypocrisie²¹ ? Il serait fort tentant de voir dans cette zone, l'établissement d'un sas introduisant le convive²² à entrer dans un monde à la fois placé dans et hors de l'Histoire, mais n'anticipons pas. Chez Jérôme Baschet, le végétal du chapiteau valorise la colonne comme un « vivant pilier » en lui faisant un principe de croissance, une manière d'*anima vegetalis*²³. Le décor monumental aide à fabriquer des zones de prestige : ce dernier se trouve d'abord dans la monumentalité de la structure architecturale. Il s'agit d'un espace bas portant un grand espace haut. Dans cette zone, la nature – qu'on a déjà déclaré être attaché au *miroir de la nature*²⁴ – cohabite avec l'agencement formel du monde antique, l'ornement théâtral antique et l'embellissement carolingien.

Les mêmes chapiteaux constituent les piles du porche sud tandis que le porche septentrional s'individualise avec une décoration stucquée qui n'est pas moins prestigieuse. Les chapiteaux du porche méridional présentent des structures plutôt raisonnables, issues d'une interprétation du *Corinthisant à feuilles lisses et crosses angulaires et médianes* encore directement liée au groupe de la première ligne des chapiteaux de l'avant-nef. La « nouveauté » vient de deux chapiteaux situés de part et d'autre du portail qui s'ornent de feuillages naturalistes issus, eux, directement de l'observation de la nature²⁵ : on y voit des pommes de pin, et des feuilles polylobées. Là encore, des paires sont formées. On pourrait même carrément parler d'une série de production standardisée²⁶. Par contre, les chapiteaux du porche septentrional n'ont pas le même modèle. D'abord des anciens chapiteaux réemployés sur le portail occidental forment des paires (n°274 et 276) dotées de feuilles grasses et de feuilles lisses (n°273 et 275). Ensuite, les chapiteaux stucqués présentent une série de feuilles grasses identiques²⁷. Là encore le monde antique et carolingien semblent façonner ces zones d'accueil qu'on peut supposer être calquées sur d'anciennes dispositions. Nous l'avons

²¹ L'étymologie du mot signifie notamment le caractère d'une personne qui dissimule sa véritable personnalité.

²² Nous utilisons le terme de « convive » pour parler des personnes qui peuvent être présentes dans l'édifice. Avec ce terme nous faisons allusion à l'eucharistie. Celui qui est invité à la table du Seigneur aura été aussi bien chanoine, pèlerin, fidèle, paroissien, ou visiteur.

²³ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre III - Saint-Nectaire : déploiements figuratifs et auto-glorification de l'*Ecclesia* », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 14 mai 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1611>, §9.

²⁴ Cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 70-71.

²⁵ L'observation de la nature aura été en grandissant au XIII^e siècle surtout. Cf. J. Wirth, *L'image à l'époque gothique [...]*, *op. cit.*, p. 169 ; É. Mâle, *L'Art religieux du XIII^e siècle en France*, *op. cit.*, p. 110 et ss. On connaît également des essais de colonnes « arbres » comme à Vermenton. Cf. D. Kimpel, R. Suckale, *L'architecture gothique en France [...]*, *op. cit.*, p. 143.

²⁶ On a déjà noté les paires cf. Partie II, Chapitre II.

²⁷ Ces feuilles recrées dernièrement sont-elles conformes à la réalité médiévale ?

vu, ces zones d'entrées sont particulièrement utilisées lors de la consécration²⁸ ou à quelques moments clefs de l'année liturgique. Le rite de l'ordination du portier est non moins intéressant pour comprendre l'utilisation rituelle de ces zones²⁹.

Ces zones n'étaient également pas dépourvues de couleur. D'abord les larges feuilles lisses avaient pu être rehaussées de couleur, comme on peut le voir à Saint-Nectaire où les tonalités d'ocres et de rouges dominant. Le porche septentrional avait été doté d'un tympan stucqué et peint. Du côté sud, des saints – qu'il est difficile d'identifier – ornaient les voussures du portail et entouraient le tympan peint dont l'iconographie reste aujourd'hui inconnue. Depuis les entrées, le visiteur-convive est projeté dans un monde architectural feint (avec un décor en trompe l'œil) directement lié au cycle peint de la nef. Si les chapiteaux des porches sont liés à l'avant-nef, leurs décors peints sont directement attachés aux vaisseaux. À la sculpture sévère des feuillages accompagnés de stucs élégants et de médaillons de saints colorés s'ajoutaient encore les embellissements triviaux des vantaux. Il est impossible de savoir si les trois portes étaient identiques. Mais il est en tout cas certain que le portail sud s'agrémentait de petites têtes grotesques, plutôt insolites, issues peut-être d'un art non-classique³⁰. Ils évoquent des œuvres du monde latin ou germanique : on pense aux vantaux de bronze d'Aix, ou de Saint-Michel de Hildesheim (1015). Il semble que l'art mobilier, assurément confirmé dans le Saint Empire romain germanique, ait été plus commodément admis dans la partie orientale du diocèse de Clermont « où l'art des bronziers souabes et italiens [vint] à la rencontre de celui des sculpteurs sur bois brivadois et vellaves »³¹. Des êtres hybrides, des singes et des porcs souriants semblent être tout droit issus des arts gallo-romains. Les peintures d'Orcival ou du Puy présentent les mêmes décorations. Attestés depuis l'antiquité et en usage à l'époque carolingienne, les marteaux de porte s'étaient multipliés aux XI^e et XII^e siècles. On en connaît de semblables qui étaient fixés sur la porte occidentale de Saint-Germain-des-Prés³² ou, pour l'Auvergne, sur le portail d'Ebreuil. On connaît également deux heurtoirs supplémentaires de Brioude qui représentent des bœufs³³. Cependant le singe et le lion des heurtoirs du porche méridional de Brioude n'ont rien d'archaïsant. On sent la maîtrise d'un art proportionné, voir naturaliste, dans ces deux gueules animales.

²⁸ Le végétal n'était pas absent de la liturgie de la consécration car elle faisait appelle à l'hysope dont l'évêque utilisait une branche pour faire les aspersion. Cf. J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre VI - Une économie générale du décor ecclésial », *Images Re-vues [En ligne]*, Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 14 mai 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1789>, § 24.

²⁹ G. Durand, *Rational ou manuel des divins offices*, t. I, Libraire Louis Vivès, Paris, 1854, p. 182 ; Pascal Dibie, *Ethnologie de la porte*, Éditions Métailié, 2012.

³⁰ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, op. cit., p. 89. B. Phalip remarque la présence (fortuite ?) de l'art du forgeron sur les édifices du Brivadois et du Velay.

³¹ *Idem*, p. 90.

³² Paris, Musée du Louvre, *Marteau de porte : têtes de lions*, Île de France, deuxième moitié du XI^e siècle, Bronze.

³³ Dans les rebus du mobilier de l'église de Brioude se trouve également deux bronzes représentant des bœufs en heurtoir déposé. Ils portent la mention *Geraldus me fecit*. Cf. M.A.P., AP59P01525 et 1526, photographiés par Ferron en 1959. Cf. Volume II, fig. n°7 et n°8, p. 254. Notice approfondie référence PM43000132 :

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PM43000132

Dans ces têtes de bronze comme dans les stucs, « la culture savante est ici »³⁴. Ainsi, le forgeron anonyme et l'orfèvre *Giraud* ont cohabités pour travailler sur cette porte attrayante. Comment ne pas voir trois niveaux d'utilisation du cadre architectural par l'image ? Premièrement l'image sculptée est attachée au monument, deuxièmement l'image peinte dévoile déjà l'imagerie des saints (qu'on verra à l'intérieur encore) tandis que l'image forgée dévoile une faune sarcastique, comme on a pu en voir sur les marges des manuscrits. Et puis la mention écrite latine vient réveiller le lecteur attentif, le savant, le lettré, le noble ou le chanoine. Dans les deux mentions latines *orior exanimis : vitam dat spiritus oris*³⁵, autour du lion et *Illecebris oris captos fallax trahit orbis*³⁶, autour du singe, se trouvent deux profondes symboliques. Ces mentions, et la diversité des images des portails nord et sud, montrent la variabilité des thématiques abordées à l'entrée du bâtiment. La première inscription résume brièvement le septième verset du deuxième chapitre de la Genèse : « L'Éternel Dieu forma l'homme du limon de la terre, puis il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant ». Pour le monde médiéval, la Création est l'œuvre du souffle de la bouche divine, c'est-à-dire la Parole, le Verbe de Dieu³⁷. Par l'entremise de la symbolique du lion, qu'on a pensé pouvoir ressusciter ses petits par le souffle, s'illustre ici la thématique de la puissance du Créateur. De l'autre côté, avec le singe hypocrite, imitant l'homme, se trouve le thème de la chute de l'Homme. Voilà que la faute et le siècle sont mis en cause. N'est-ce pas l'épisode de la Genèse et de la perte de l'innocence qu'évoque le verset entourant le singe ? Finalement, entre les souffrances de l'Homme et la force du souffle de Dieu ce portail est déjà totalement lié à la thématique du cycle peint dans la nef.

Souvenirs de la Galilée et utilisées dans certaines églises pour des liturgies précises, ces zones ne portent à Brioude aucune iconographie clairement attachée au Christ sur les chapiteaux. Les stucs du porche septentrional montrent son Ascension couplée, traditionnellement dans l'iconographie, aux apôtres et à Marie. Les canons hellénistiques des protagonistes stuqués frappent encore le convive qui se prépare à entrer dans un monde mystique pétri *d'antiquitas* et de raffinement³⁸. On ne peut négliger également la présence de Marie sur ces portails, si l'on en croit les dispositifs anciens³⁹ : Louis Bréhier décrit la présence d'une Vierge-reliquaire (?) dans le portail sud. À Mozac aussi, Marie figurait en bonne place sur le portail du bras sud du transept⁴⁰. Une inconnue subsiste : on ne connaît pas l'iconographie du portail occidental, ni le décor de son éventuel porche. Il nous faudrait réévaluer l'importance des thèmes des portails des

³⁴ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 2, p. 251.

³⁵ On pourrait considérer la traduction suivante : « Je viens au jour pareil à un cadavre : (c'est) le souffle de la bouche (de Dieu qui me) donne vie » pour Bachelier ou « Je nais inanimé, le souffle de la bouche donne la vie aux âmes » pour A. Casati, « Monographie de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1920-1922, p. 78.

³⁶ « Ceux qui se laissent prendre à la séduction de ses paroles trompeuses, deviennent la proie du (Prince de ce) Monde ». On sait que par cette périphrase le Christ désignait Satan.

³⁷ Bachelier, « Sur deux inscriptions de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1952, p. 74 et ss. ; P. Le Blanc, « Deux marteaux de Brioude », *Bulletin Monumental*, 1858, p. 893-896.

³⁸ Nous avons déjà remarqué l'élégance des boucles des barbes, la souplesse des drapés et la précision des gestes de ces apôtres stuqués.

³⁹ L. Bréhier, « Le portail nord de Saint-Julien de Brioude [...] », *op. cit.*, p. 107 ; L. Bréhier, « Une vierge romane de Brioude au musée de Rouen », *Almanach de Brioude*, 1926, p. 129-138.

⁴⁰ L. Cabrero-Ravel, « Saint-Pierre de Mozac : l'abbatiale romane », *Congrès archéologique de France. Basse Auvergne. Grande Limagne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 324.

édifices auvergnats, qu'on a trop longtemps cru être dépouillés d'images. Finalement, le porche méridional de Brioude semble fonctionner avec l'avant-nef comme un double espace d'accueil valorisant l'antique neutre et végétal, tandis que le porche septentrional (qui semble avoir posé problème au maître d'œuvre) a finalement été donné à l'Ascension du Christ. S'il fallait ainsi donner un seul sens à ces espaces, il faudrait s'appuyer sur la disparition du Christ. Étant entrées dans le tombeau, les Saintes femmes ont vu un jeune homme assis à droite, vêtu d'une robe blanche, et elles ont été saisies de stupeur. Mais il leur a dit : « Ne vous effrayez pas. C'est Jésus le Nazaréen que vous cherchez, le Crucifié : il est ressuscité, il n'est pas ici. Voici le lieu où on l'avait mis. Mais allez dire à ses disciples, et à Pierre, qu'il vous précède en Galilée : là vous le verrez, comme il vous l'a dit. »⁴¹. Ce texte est utilisé lors de la liturgie de Pâques. Nous voilà donc entrant et près à chercher le Christ qui a confié le monde à ces suiveurs depuis son ascension. Pour autant, on ne saurait déclarer qu'il s'agissait d'espaces constamment ouverts à l'accueil. Bruno Phalip, à propos de Vézelay, a noté combien ces zones d'accueil pouvaient être contrôlées : « Répondant en apparence à la définition de l'accueil chrétien au XII^e siècle, des limites y sont rapidement fixées. Ces espaces sont en effet clairement réglementés dans leurs accès par des murs, des portes, des grilles, tout en étant balisés par une iconographie architecturale sculptée en relativement négative imposée à la nef »⁴². Faut-il inmanquablement s'en référer à cette foule, que certains documents décrivent comme indisciplinée⁴³, ou simplement à une conception déléguée de la pratique liturgique réglementée⁴⁴ ? Soulignons encore que l'obligation faite au prêtre, une fois la messe dite, de fermer les portes de l'église est fréquente dans les statuts synodaux. Plusieurs points d'encrage de grilles sont visibles sur le porche méridional. On conviendra donc volontiers que la partie occidentale de l'église de Brioude ait été fermée en dehors des messes de la Croix (messe offerte à tous ?). On connaît en effet bon nombre de lieux où les portes devaient être fermées à cause d'une trop grande affluence de fidèles – ou bien est-ce de la propagande – tels à Souvigny et à La Chaise-Dieu⁴⁵.

b) Les tribunes-chapelles

Les espaces hauts ont été dotés de peintures et de sculptures qui prolongent directement des zones d'accueil. Dans la tribune occidentale, les chapiteaux feuillagés sont nombreux. Entremêlés avec quelques chapiteaux figurés, ils ne fonctionnent pas véritablement par paire. Majoritairement classés dans les *feuillages apparemment neutres entre Paradis et forêt incertaine*, les chapiteaux de cet espace haut ont parfois été pontifiés d'éléments négatifs. Trois chapiteaux (n°317, 321, 324) sont classables dans notre thème du

⁴¹ *Marc*, 16, 5-7.

⁴² B. Phalip, « Marie-Madeleine à Vézelay, ou l'hospitalité non représentée », *Marthe et Marie-Madeleine. Deux modèles de dévotion et d'accueil chrétien*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 29.

⁴³ *Idem*, p. 32.

⁴⁴ De toute manière les édifices sont fermés lors de certains horaires. Cf. B. Basdevant-Gaudemet, *Église et autorités. Études d'histoire de droit canonique médiéval*, Université de Limoges, Cahiers de l'Institut d'Anthropologie Juridique n°14, Pulim, Paris, p. 335.

⁴⁵ P. Chevalier, A. Maquet, *Découverte des tombeaux et gisants des saints abbés de Cluny*, Souvigny, 2003 ; F.-A. Costantini, *L'abbatiale Saint-Robert de la Chaise-Dieu*, Librairie Honoré Champion, Paris, 2003, p. 9.

*Chemin*⁴⁶ adjoint aux différents combats des hommes et des forces. Même si, nous l'avons remarqué, plusieurs types de feuillages identiques sont remarquables sur les chapiteaux. D'un côté les formules corinthiennes ou corinthisantes déclinées depuis l'avant-nef sont pourvues de détails ornementaux, et de l'autre les feuilles d'acanthes apparaissent dans des compositions inventives. Le ton est donné dans cet espace. Le schéma du chapiteau *corinthisant* a éclaté pour être majoritairement remplacé par des compositions *dérivées du corinthien* adoptant bien souvent ou un grand motif ornemental ou une figure. De cette nature plastique et vivante, il faut retenir notamment la diversité des formes. Comme dans l'avant-nef, on peut distinguer deux lignes. On peut remarquer la prolifération des fleurs axiales (n°315, 318, 320) très larges et baroques du côté de la nef. D'un côté, à l'occident, se trouve des chapiteaux à feuilles lisses (principalement) tandis que du côté de la nef des feuillages abondants, denses et torturés sont valorisés : voilà donc deux fois répété le même rythme, la même formule globale et la même progression choisie. La thématique *feuillage apparemment neutre entre Paradis et forêt incertaine* se trouve donc onze fois dans la tribune sur seize chapiteaux. Il s'agit encore d'une zone principalement vouée à la nature aussi incertaine que sacrée⁴⁷.

Des animaux envahissent cet espace. Il faut signaler la présence de l'aigle (n°314), des moutons (n°317), des ânes (n°321) et des étonnantes montures hybrides (n°324). Et puis l'homme est apparu également comme un observateur (n°327), comme un tentateur (n°324), comme un moraliste ou comme un sujet soumis à la tentation (n°321 et 317). Ainsi, comme en partie basse, l'évolution des thèmes suit l'évolution du chantier. Il n'y a guère que sur le chapiteau de l'angle nord qu'apparaît la première figure véritablement positive tandis que le reste de la tribune est dédié à des thèmes du *Chemin* de l'Homme et de ses combats. Le ciel est, de ce fait, représenté par l'aigle dont on a déjà bien souligné le caractère divin mais il ne faut pas oublier son ambiguïté. Ce chapiteau est assez proche du chapiteau aux trois aigles (n°108) qui pourrait former, avec lui, une paire. Cette formule n'est pas étrangère aux autres chantiers d'Auvergne. Le chapiteau aux trois aigles se retrouve aussi à Notre-Dame-du-Port, à Mozat, ou à Saint-Nectaire. Ces *aigles aux ailes déployées* ne sont pas tous disposés aux mêmes endroits dans les édifices auvergnats. On les trouve à l'entrée du déambulatoire de Notre-Dame-du-Port. De même à Saint-Nectaire, ils sont situés dans le déambulatoire. Dans la travée centrale se trouvent les porteurs de moutons (n°317) qui font face à la nature luxuriante (n°318). Nous avons décrit l'ambiguïté du thème du pasteur qui par son attitude détient des apparences négatives : sont-ce des mauvais pasteurs opposés au Bon Pasteur qu'on célèbre dans la liturgie ? S'adressant à une société rurale, l'image retient ici un dialogue polyvalent ou ambivalent mélangeant le bon et le mauvais. Le chapitre de Saint-Julien conservait des reliques des pasteurs de la Nativité. L'homme ancien et le jeune homme, qui portent l'agneau, illustrent deux temps de la vie. Liés éminemment au chapiteau des porteurs de mouton de la nef (n°27), ils installent

⁴⁶ Par ce terme de *chemin* on comprend la destinée humaine ou le « chemin du Salut ». À ce propos on pourra se reporter à M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, *op. cit.*, p. 202 et ss.

⁴⁷ Cf. J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre VI - Une économie générale du décor ecclésial », *Images Re-vues [En ligne], Hors-série 3 | 2012*, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 17 mai 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1789>, § 20-56.

une communication directe de la tribune avec la nef. Clairement, le chapiteau des *hommes observateurs* (n°327) placé en face de la pile des porteurs accentue pareillement l'instabilité de la nature sauvage grâce aux masques grimaçants. Dans la tribune sud, le message est peut-être encore plus coriace puisque les *porteurs d'ânes* (n°321) cohabitent avec des *cavaliers nus chevauchant des animaux* (n°324). Si critique qu'elle soit, l'imagerie des *porteurs d'ânes* mêle le siècle et la fable. La culture savante rencontre peut-être ici des thèmes plus folkloriques. Immanquablement, les porteurs, qu'ils soient de moutons ou d'ânes, semblent se répondre. Aux *cavaliers chevauchant* de la tribune peuvent répliquer directement les *êtres chevauchant des ours* de la nef (n°23). Une fois encore, les thèmes connectent et indifférencient ces deux zones. Les chapiteaux de la tribune qui portent des figures, choisissent pourtant majoritairement un fond quadrillé (des sortes de carreaux semblables aux fonds des enluminures) qui les individualise. Ces chapiteaux (n°317, 321, 324, 327) sont liés entre eux par la forme et par leurs thèmes. Les maîtres des animaux (n°317, 321, 324) créant un combat non biblique associés à la dualité humaine (jeunesse/vieillesse) contrastent avec toutes les feuilles vivaces. Les chapiteaux feuillagés habités de personnages du siècle, habillés en bリアud parfois, semblent rapprocher le fidèle ou plutôt l'*humiles* à la nature indomptable et redoutée. Seul trois aigles aux ailes déployées annoncent la bonté de la nature qui participe à la beauté abondante du végétal immaculé.

Dans les deux tribunes des porches, les chapiteaux ne sont pas légion. D'après la disposition des chapiteaux, on pourrait croire qu'initialement avait été prévu un plus large effectif. En effet, les retombées tombent sur des impostes : sont-ce les rebus de restaurations ultérieures ? Dans ces espaces hauts, revoilà encore la confrontation de la nature - toujours aussi vivace puisqu'il s'agit d'acanthes bien découpées - avec des thèmes combattant et ambigus, que nous avons classé dans les paires d'anges non sans remords. Car si les montures de ces anges souriants sont sages, on ne comprend pas totalement la capture crispée des petits êtres encordés (les anges tiennent des têtes ligotées). Par contre, malgré les hésitations frappantes du chantier architectural à ce niveau, on voit bien que la thématique iconographique a été rattrapée. Ainsi les deux chapiteaux des *anges chevauchant* se répondent parfaitement d'une tribune à l'autre. Le chapiteau feuillagé (n°312) *corinthisant à feuilles d'acanthé et crosse angulaires* est tout à fait du même effet que les chapiteaux de la grande tribune (n°315, 318, 320). Une corbeille analogue lui répond dans la tribune d'en face (n°330). Comme dans la grande tribune, le chapiteau aux *grands masques* (n°311) semble désormais faire référence à des patriarches - des barbus imposants - ouvrant la bouche : ils viennent habiter les feuillages. Ce chapiteau possède son pendant dans la nef (n°38)⁴⁸ : il s'agit de la même composition. Dans notre classement, comme dans celui de Jérôme Baschet, ce type de chapiteau a été classé comme un chapiteau ambigu. La grande figure de ce vieil homme barbu - référent tutélaire - est associée à deux autres figures plus jeunes. La troisième tête semble représenter un enfant. Est-ce la représentation des trois âges de la vie⁴⁹ ? Sculptés dans une plastique assez naturaliste à Mozac et dans un

⁴⁸ Le chapiteau des *grands masques* de la nef ne devait-il pas être initialement réalisé pour la chapelle du porche nord ?

⁴⁹ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre III - Saint-Nectaire : déploiements figuratifs et auto-glorification de l'*Ecclesia* », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 16 mai 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1611>, §14.

effet stylistique plutôt hésitant à Saint-Nectaire, ces têtes illustrent un thème figé, fixé et codifié. À Saint-Nectaire, il était situé dans la première travée de la nef. À Brioude, on peut se demander si les thèmes présentés dans les tribunes et dans la nef avaient été initialement commandés. Ce qui commence à poser problème est l'assemblage des chapiteaux : C'est comme si à chaque progression du chantier, un décalage entre les équipes de sculpteurs – et leurs imageries prévues – et les constructeurs était survenu. Finalement la même logique que celle du chantier apparaît dans la pause des chapiteaux⁵⁰. C'est ainsi que l'on pourrait expliquer la présence d'un chapiteau *des trois âges* situé dans la nef au nord – mais positionné juste dessous la tribune – et dans la tribune au sud. Si la grande tribune (massif occidental) reste plutôt ironique sur le sort humain, les chapelles hautes des porches semblent être surtout attachées aux anges. Mais ces anges sont assurément ambigus. Ces anges mènent-ils au paradis ou à l'enfer ?

Par contre les programmes peints sont clairement identifiés. Disposées dans un local cloisonné, les fresques de la chapelle Saint-Michel n'ont pas vraiment été accordées avec les chapiteaux de la grande tribune. Les chapiteaux masqués par les cloisons n'avaient pourtant pas totalement été camouflés. Créant un véritable pôle symbolique grâce à une iconographie complexe, les fresques de la chapelle portent leurs propres finitudes. Il n'est pas possible de considérer une quelconque connivence entre les peintres et les sculptures, car il s'agit bien de deux temps séparés. Cette chapelle, dont nous discuterons encore l'affectation plus loin, présente un véritable concentré iconographique. Mais on ne connaît rien des autres chapelles de la tribune ou même de la grande abside orientale. Les images de cette chapelle présentent le ciel éternel et angélique juxtaposé à Satan jeté dans l'enfer. Victoire absolue d'un Christ bénissant et trônant, entouré de la milice céleste et célébré par la victoire des vertus contre les vices, il s'agit d'une apologie de la gloire éternelle de Dieu sur le monde. Des élus sont récompensés. Des calices sont présentés. Le Christ, Pâques des Hommes, s'offre au monde. Mais voilà que des signes⁵¹ temporels viennent encrener ce temps absolu et éternel dans la réalité du siècle. Un gonfanon, une tête turque, et la croix des croisés, viennent annoncer l'engagement du ciel dans la bataille de l'Occident contre le monde oriental qui avait pris le Saint tombeau. Ces anges étendards accompagnent symboliquement les hommes qui se sont lancés à la libération du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Parce que le Christ est présenté en vainqueur et qu'il a triomphé de la mort, l'engagement des croisés est légitimement soutenu par la milice céleste. Voilà donc les acteurs de la fin des temps qui s'impliquent dans l'Histoire des hommes. Les anges sont activement présents dans le monde. Le père (la main de Dieu est peinte), le fils (Christ) et le saint Esprit (colombe) agissent ensembles dans cette réclame. À partir du XII^e siècle, les textes ont parlé de Michel comme d'une aide particulière pour le chrétien dans son combat contre les vices. Il fut un

⁵⁰ En effet, les thèmes prévus semblent s'accorder et suivre mal la progression du chantier. Ce qui permet de remarquer que les sculptures suivent le chantier, et la cohérence stylistique et technique des groupes. Cependant, alors que le chantier avance, des paires se forment et des doublons apparaissent dans un style différent grâce à une composition similaire. N'est-ce pas là un essai de planification du sens des chapiteaux qui bien que localisé précisément semble identifier des zones plus que des points précis. Le trio *anges chevauchants-grande masques-feuillages* se trouve uniquement dans la tribune au sud alors qu'il déborde dans la nef au nord.

⁵¹ L'image est un signe, c'est-à-dire une chose destinée à en faire venir une autre à la connaissance si l'on suit en tout cas les doctrines de saint Augustin. Cf. J. Wirth, *L'image à l'époque gothique [...]*, *op. cit.*, p. 35.

défenseur des âmes des mourants contre les démons. Jacques de Voragine dans la *Légende dorée*⁵² rappelait que l'archange triompherait définitivement de l'Antéchrist. Autant dire qu'il complète l'acte du Christ qui a déjà vaincu l'enfer. Il fut, de ce fait, au combien une figure importante pour le monde chrétien médiéval. Il est encore au premier rang dans le combat dépeint à Brioude.

Et dans les chapelles hautes des porches, voilà Dieu encore peint sous les traits de Jésus fils qui observe l'ange triomphant du dragon (au sud). Dans la chapelle nord on ne sait pas ce qu'il se passe. Il reste des anges thuriféraires (tardifs) qui encensent un Christ sculpté. Appuyé par une architecture feinte qui emprunte aussi bien au monde carolingien que byzantin, l'intemporel se trouve encore fortifié par une structure antiquisante mêlée à l'anecdote. Cette fois, les cycles peints semblent affirmer irrémédiablement le cycle sculpté des espaces hauts.

2) La nef savante

S'il fallait considérer la nef en son entier, alors il faudrait directement signaler la fuite des figures à l'approche du transept. Rappelons que les végétaux – qui sont nombreux – n'ont pas toute la place dans la nef de Saint-Julien. En fait, la nef se coupe en deux avec du côté des porches, des figures positives jouxtant des figures négatives, et du côté du chœur liturgique (dès le début de la troisième travée), des feuillages neutres ou ambigus très nombreux. Le chœur liturgique (l'endroit où sont placées les stalles) était donc, thématiquement parlant, assimilable aux zones d'accueil et aux espaces hautes. Les thèmes les plus positifs confrontés aux thèmes les plus négatifs ont été noyés dans un lot de chapiteaux lié au combat de l'Homme dans les deux premières travées de la nef⁵³. Le découpage de la nef s'illustre comme suit.

a) Les deux premières travées : l'accueil combattant

Quelques chapiteaux sont directement attachés à l'image de l'Église et de la Jérusalem céleste. Une paire d'anges (n°25) positionnée face à l'entrée nord donne le ton. On signale les noms de Marc et de Mathieu. Non loin d'eux se trouve des aigles fonctionnant par trois, sur trois faces ; ils sont neuf au total répartis sur trois chapiteaux. Si les deux premiers chapiteaux (n°22 et 29) sont presque identiques, l'autre situé au nord (n°58) est simplifié. Ils protègent le portail sud mais également la porte nord donnant dans le cloître. L'association de ces deux portes est-elle fortuite ? Le porche sud est d'ailleurs lié également à la chapelle Saint-Michel par un masque grotesque positionné une fois à l'extérieur en clef d'arc et une fois au-dessous de la chapelle susdite. Ces reports iconographiques doivent-ils nous signaler la présence d'un parcours allant, du cloître à l'église, de l'église au parvis du porche sud puis du porche sud à la chapelle Saint-Michel ? Pour l'instant rien de plus précis concernant l'image du ciel ne figure.

⁵² A. Vauchez, « Saint Michel dans la spiritualité des laïcs au Moyen Âge », *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, op. cit., p. 344.

⁵³ Se reporter à la statistique de la *Répartition des chapiteaux de type figuré*, Volume IV À, Graphique n°47, p. 46.

Après ces quelques figures, se trouvent des animaux positifs assez peu nombreux. Les griffons (n°21) posant une patte sur un calice donnent une belle occasion de lier l'imagerie antique et fantastique à l'eucharistie elle-même. Placés à proximité du portail sud et en face de l'autel de la Croix, ils renforcent et signalent iconographiquement le pôle eucharistique qu'est l'autel. Associées ou non aux animaux, des figures humaines ou humanoïdes habitent la nature sauvage et antique formée par les feuillages. Le chapiteau (n°38) des *trois âges* répondant à son homologue (n°311), placé dans le porche sud, est situé près de la porte nord. Bien que réalisés dans une stylistique différente, on pourrait leur associer le chapiteau (n°66) des *deux âges* situé près de la porte sud de la cinquième travée. Les thèmes de l'engendrement, de la filiation, de la vie de l'Homme, pourraient donc donner à ces chapiteaux un ton plutôt positif associé à la destinée humaine. Les Pères du désert appliquent les trois grands âges de la vie à la vie spirituelle : la connaissance de soi (notamment la reconnaissance de sa propre faiblesse), celle du prochain (notamment la communion fraternelle) et celle de Dieu (par la prière)⁵⁴. Dès l'antiquité, les trois âges représentaient l'innocence, la maturité et la sagesse⁵⁵. Finalement circonscrits aux zones des portails, ces thèmes positifs s'effacent devant le combat qui occupe une bonne partie de la nef.

Dans le combat *non biblique* se trouve d'abord le combat des *hommes contre des monstres*. D'abord placés à proximité du portail du porche nord se trouvent les *serpents du meurtre* (n°28) représentant sûrement un thème négatif attaché à l'antiquité. Encore proche de cette zone du portail nord se trouve un chapiteau où se trouve des *anges portant des hommes* (n°36) qui bien qu'impressionnés par des thèmes antiques n'en représentent pas moins un épisode de la destinée humaine. À côté de ce dernier se trouve le chapiteau du *combat de 12 hommes en armes*. S'il fallait lier Amphidromos et Thanatos (n°36) à ce chapiteau illustrant un combat contemporain (n°35) on pourrait croire que le récit antique se trouve être lié à la critique du siècle comme on l'a déjà signalé. On l'a souligné, le milieu aristocratique gravitant autour de la compagnie de Brioude regarde la classe belliqueuse – la sienne propre – avec bienveillance, même si le discours sur la guerre – ses dérives et ses nécessités – peut être ici remémoré⁵⁶. S'il fallait lire ces chapiteaux à travers le prisme savant de la mythologie antique, alors il faudrait sûrement intégrer cette exégèse de la mort. Car le corps du condamné à mort (n°35) aura été transporté au ciel tel Sarpédon emporté par Apollon (qu'on peut croire être représenté de manière extrapolée sur le chapiteau (n°36) revêtu des habits immortels afin de reposer dans son tombeau. Dans les thèmes du *combat non biblique* se trouvent la véritable promesse d'immortalité définie sous le prisme de la culture antique et de l'observation du temps. À proximité de ce chapiteau, les deux tritons représentant les deux âges de la vie (il y a un triton âgé et un triton jeune) ont été diversement interprétés. Est-il raisonnable de voir une critique de l'homosexualité⁵⁷ ou de la pédérastie

⁵⁴ R. Garrigou-Lagrange, *Les trois âges de la vie intérieure*, t. II, 1938, p. 27-82.

⁵⁵ K. A. Neuhausen, « Florus », *Les âges de la vie au Moyen Âge*, Presses universitaires Paris-Sorbonne, p. 251 et ss.

⁵⁶ C'est bien de ce discours dont il s'agit dans le chapitre « Chevaliers et démons ». Cf. B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne [...], op. cit.*, p. 150 et ss.

⁵⁷ J. Wirth, « Des chapiteaux insolites : entre Antiquité païenne et réforme grégorienne », *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009, p. 102. Cette sculpture pédérastique évoquée par l'auteur reste ambiguë. Dans son édition de *l'image à l'époque romane*, en 2008, J.

antique⁵⁸ ? En face de cette pile se trouvent des sirènes faisant pendant aux tritons. Ce chapiteau est apparié à un chapiteau des sirènes situé dans la quatrième travée. Les deux chapiteaux des sirènes forment une paire stylistiquement dissemblable. Une autre paire de dragons-panthères se trouve sur la même pile. Ces dragons affrontés, qu'on assimile aux forces du mal, sont gracieux. Les sirènes et les tritons, également donnés au mal, posent à proximité de l'autel Sainte-Croix, une iconographie bien négative. Seuls les chapiteaux occidentaux de ces deux piles (chapiteaux n°33 et 37) offrent des feuillages neutres. Non seulement ils sont neutres mais, encore et surtout, ils forment la paire de chapiteaux feuillagés de la collégiale la plus élégamment sculptée, grâce à un *type corinthien* impeccable.

C'est encore un *combat de chevalier*, apportant un regard sur la société contemporaine du chantier, qui est traité sur la pile (n°10) de la première travée. Peut-être également consacré à la transmission de la chevalerie, ce chapiteau peut critiquer ou valoriser l'ordre aristocratique. Ces cavaliers sont-ils inévitablement négatifs⁵⁹ ? Associés aux *griffons ailés* (n°21), au calice et aux *aigles* (n°22) sur cette pile, ils n'ont finalement qu'un fondamental caractère belliqueux. Seul le chapiteau des *anges chevauchant des ours* jette un froid (n°23). Ces deux anges présentent encore deux âges de la vie. En face des chevaliers, *des centaures cueillant des fruits* donnent finalement une touche négative mais flegmatique.

L'autre pile de la première travée (n°11) possède un assemblage non moins complexe. Car aux anges présentant Marc et Mathieu s'ajoutent des porteurs de moutons (encore avec les deux âges de la vie) et un singe cordé (n°26). Les sexes sont visibles et l'hypocrisie du monde ou son imitation (singe) semble être critiquée : peut-on voir la « victoire sur les sens »⁶⁰ ou la critique de « l'idolâtrie [étant à] l'origine des pires désordres »⁶¹ ? Pareillement des félins ailés se trouvent consignés sur la pile de la tribune (n°15) alors que des anges démoniaques jouxtent un diable présentant une critique de l'usure, gravée en latin sur un livre ouvert.

Cette partie de l'édifice, qu'on croit pourtant être ouverte aux fidèles-pèlerins pour les messes de la Croix n'a rien de facile à comprendre. Le mal, le diable (celui de l'usure et le dragon), l'hypocrisie (centaures et singe), l'imitation du monde, la tromperie et la séduction du monde (sirènes et tritons) jouxtent la réalité d'un temps belliqueux (combat de chevalier et hommes d'armes). La réalité du siècle mêlée à la mythologie réadaptée (Ganimède, Amphidromos, Thanatos, Hypnos, Sarpédon ?) et à des

Wirth pose d'abord l'ambiguïté des thèmes pour ensuite déclarer leur condamnation en 2009 : « Les chanoines de Brioude semblent avoir déploré et même dénoncé, cet état d'esprit ».

⁵⁸ J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, *op. cit.*, p. 166. J. Wirth insiste sur le maintien de ces mœurs antiques dans certains milieux monastiques. Cf. J. Boswell, *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité. Les homosexuels en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIV^e siècle*, Éditions Gallimard, Paris, 1985, 527 p. Concernant ces hommes nus – ceux du chapiteau de *ganymède* (n°36), ou des monstres tenants des hommes (n°48) – Bernard Craplet préfère évoquer la condamnation de la luxure. Cf. B. Craplet, *Auvergne romane*, *op. cit.*, p. 275.

⁵⁹ Les auteurs repèrent d'abord leur caractère négatif. Pourtant, peu d'éléments le permettent comme on l'a dit dans le chapitre II de la partie II. Jean Wirth avait voulu lier « ces scènes de violence » aux « thèmes diaboliques ». Cf. J. Wirth, *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, *op. cit.*, p. 103 ; B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 152.

⁶⁰ J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, *op. cit.*, p. 165.

⁶¹ B. Craplet, *Auvergne romane*, *op. cit.*, p. 273.

symboles antiques (masques et serpents, ou les trois âges de la vie) est secouée par des combats (comme le centaure et les serpents du n°48) pour finalement être valorisée. Assurément, la présence des anges (n°25), du calice (n°21) et des aigles (n°22 et 29) promet un secours. Et puis, ces hommes, ces bergers (n°27), ces théâtraux (n°26), ou ces aristocrates (n°20 et 35), pour être malmenés n'en sont pas moins valorisés par leurs emplacements. Ils forment l'ordre des choses, mêlés aux trois âges de la vie (n°38) où à la transmission (apprentissage du chevalier n°20), ils relatent l'importance de épreuves de la destinée humaine. Ce compendium de la vie segmente et départage les forces du bien et du mal : « La nef est ambiguë, soumise à la tentation permanente »⁶². Où se situe l'axe le plus positif ? Exactement sur la deuxième travée, entre les deux porches, sur la voie Régordane et juste au-devant de l'autel de la Croix⁶³. Les anges aux phylactères ne sont donc pas abandonnés⁶⁴ ; l'aigle symbolisant le Christ, placé à proximité du calice des griffons protecteurs, survalorise la communion des saints placés près du Christ pour l'eucharistie⁶⁵.

b) *Autour des stalles du chœur liturgique : neutralité et tristesse*

Bruno Phalip l'avait pressenti, la nef est assurément un espace hybride où le monde végétal dispute sa place à celui de la mythologie⁶⁶. À cette juxtaposition du bien et du mal des deux premières travées, se juxtapose encore un cahot uniquement installé dans les bas côtés. Il faut séparer la « nef ouverte » de la « nef clôturée » : les cycles sculptés ont été adaptés à la clôture des chanoines. Autant dire d'ores et déjà que l'espace du chœur liturgique (chancel ou clôture des stalles) a été épargné par les combats et les figures négatives. Dans le collatéral nord se trouve le *centaure aux oreilles de bœuf* (n°48) tenant des hommes mordus par des serpents ainsi que des monstres aux *queues bifides* (n°56) illustrant le combat des hommes contre des monstres maléfiques tandis qu'un trio d'aigle (n°58) illustre une image rassurante : ces derniers annoncent le secours. La logique est la même que dans la première partie de la nef. On juxtapose le bien et le mal. Au sud, le *minotaure tient des hommes à la lyre* (n°40) et des *sirènes* (n°40) sourient à leur proximité. Que penser du chapiteau du Christ trônant, situé dans la quatrième travée ?

On voit ensuite toute une série de chapiteaux feuillagés neutres assimilables à ceux de l'avant-nef et des porches. S'il y a des chapiteaux *corinthiens à feuilles d'acanthe* dans cette zone, on est surtout frappé par le retour des feuilles lisses et notamment des chapiteaux *corinthiens à feuilles lisses et crosses angulaires (et ou médianes)* comme on a pu les voir dans les zones occidentales (n°39, 42, 43, 46, 47). Il faut souligner l'apparition des chapiteaux à feuillages pourvus de masques aux visages tristes (n°44, 45, 55) qui vont se multiplier à l'approche du sanctuaire. L'apparition de ces personnages tristes, mélangés à des visages

⁶² B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, op. cit., vol. 2, p. 250.

⁶³ Pourtant l'autel en lui-même est entouré d'images négatives.

⁶⁴ Bruno Phalip avait d'abord suggéré leur abandon. Cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, op. cit., vol. 2, p. 250. Jean Wirth également avait voulu isoler ces anges parmi une foule de sujets païens, antiques et négatifs. Cf. J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, Éditions du Cerf, 2008, p. 165. Cependant, nous pensons que les sujets positifs de la seconde travée forment une véritable berge positive isolant l'axe des porches du reste de cette partie ambiguë.

⁶⁵ Dans la chapelle Saint-Michel les calices sont nombreux.

⁶⁶ B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, op. cit., vol. 2, p. 251.

souriant donne une inédite thématique auxiliaire. En effet, aux personnages d'âges différents se juxtaposent désormais des humeurs. Il se trouve principalement deux humeurs : la tristesse et la joie. Entre les deux espaces, celui du mal et du combat et celui du chœur liturgique neutre, se pose un chapiteau (n°57) feuillagé habité de forces malines (masques négatifs). La correspondance de la répartition iconographique avec la réalité architecturale du bâtiment semble de ce fait être nettement affirmée.

À ce découpage assez précis de l'espace par l'image sculptée se juxtapose un cycle peint⁶⁷ qui propose un autre parcours illustré. Dire qu'il se juxtapose avec les cycles des chapiteaux serait abusif. Le monde de la Genèse avec ces bêtes répertoriées par strates (pile n°14) lance le cycle peint de la nef. Suivis par un monde antique et païen (pile n°15), ces deux ensembles peints peuvent s'adapter assez bien aux chapiteaux respectifs de ces piles. La pile (n°11) présentant l'entrée du Christ dans le monde précédé par des prophètes, s'adapte encore assez bien avec les chapiteaux des anges exposant les noms des apôtres. La pile (n°10) qui pourrait proclamer l'importance de la conversion des contemporains au message du Christ colle encore avec l'iconographie sculptée exposant les chevaliers. On ferait aisément dialoguer les chevaliers-cavaliers saints peints du côté occidental de cette pile avec les cavaliers armés du chapiteau positionné dans le collatéral sud (n°20). Et puis, la défiance du monde sauvage et imaginaire arborée sur les grandes piles du massif occidental (n°6 et 7) fonctionne assez bien avec les thématiques développées sur les sculptures de la nef occidentale ou de la grande tribune. L'adaptation du cycle peint à celui de la sculpture n'a donc pas été complètement fortuite. Pour autant leur lecture reste indépendante. Ce qui est frappant, c'est tout simplement la conjonction de ce cycle avec le cycle sculpté désignant les combats du bien et du mal placés au-devant de l'autel de la Croix et du chœur liturgique. L'autel et les stalles établissent une limite absolue. Voilà donc encore une fois, une zone variée montrant une représentation du monde centrée sur la dualité du bien et du mal et le secours christique du monde. Individualisée par les moulures (bases et tailloirs) et l'architecture (coupes de la nef, espaces hauts, polychromie des matériaux), cette zone cohérente du point de vue du chantier, des techniques et des images, façonne véritablement un espace occidental survalorisé. Cette église dans l'église possédant des entrées, un autel majeur bis et des chapelles, vient de ce fait buter contre l'église martyriale placée à l'orient. Cette zone qu'on utilisait pour grouper les convives destinés à assister aux événements importants, formait toute une genèse imagée du monde médiéval, pétrie de littérature antique et de fables encyclopédiques. L'Homme fait face à Dieu dans cette partie contrôlée par le savoir érudit de la communauté. Toute la société médiévale est convoquée. Et l'aristocratie qui fréquentait ce lieu n'était pas oubliée. Valorisée dans la figure du saint chevalier (peint sur la pile n°10), elle n'était pas forcément bousculée par une morale sanglante. La transmission de l'art des armes s'en trouverait même être glorifiée par des cavaliers sagement affrontés. L'iconographie décrit un monde social mêlé à la légende antique et l'ensemble demande une science interprétative développée pour la lire.

⁶⁷ Pour comprendre dans le détail ces piliers il faut se reporter au chapitre II de la deuxième Partie du présent mémoire.

Pour trouver la genèse des arts imagés du Moyen Âge, il faut indubitablement s'intéresser à la rencontre mais également à la confrontation des arts savants et non savants : « Pour les clercs du Moyen Âge, l'opposition essentielle est entre la cité, société ordonnée, et la forêt (désert), monde sauvage. Mais, surtout chez ceux qui, comme Guillaume d'Auvergne, sont, directement ou à travers les Pères, marqués par la culture antique (l'évêque de Paris dans ce même passage évoque la *civitas romana*), l'antique opposition ville-campagne resurgit. Ceux qui quittent la campagne et la vie rustique pour passer à la ville et devenir des citoyens/citadins (*cives*), doivent abandonner les mœurs rustiques, et leur habitation à la campagne pour venir habiter en ville et assumer les mœurs civiles, l'urbanité civile et entièrement sociable »⁶⁸. À ce dialogue permanent des images se juxtaposent les réalités fonctionnelles de l'édifice. Compartimenté, modulable, cet espace était voué à la parade liturgique. Lors de la célébration des grandes fêtes dans la cathédrale de Paris on étendait des tapisseries et des tentures. Des herbes étaient placées sur le sol. L'usage de la jonchée, c'est-à-dire la pose des joncs mêlés à des plantes odoriférantes⁶⁹ s'accomplissait dans la nef pour les grands événements. Et puis c'est encore Michel qui vient finalement rappeler (sûrement peint plus tardivement) le sort des hommes face à la mort. Encore soutenu par un thème antique – on voit l'âne à la lyre – Michel, pesant les âmes et triomphant du dragon, avait été peint au-devant de la chapelle Saint-Michel de manière grandiloquente. Coupée par l'escalier menant à la chambre, cette fresque se présentait donc comme un portail coloré devant lequel les chanoines montaient ou descendaient. C'est bien l'action de Michel qu'on représentait. Sans nul doute, la dévotion pour Michel était particulièrement singularisée à Brioude. Mais voilà qu'à l'orient tout un autre cycle apparaît.

B. À l'orient : le tombeau

1) Le transept : un autre espace de bienvenue très élégant et plutôt calme

Stylistiquement secoué à cet endroit, l'espace du transept n'en perd pas moins de sens. On sent que les cycles prévus ont été rattrapés et maintenus dans cette zone. L'abondance des chapiteaux ne perturbe pas la cohérence de cette zone balisée de grilles amovibles et de clôtures. Les deux piles occidentales du transept (pile n°26 et 27) sont majoritairement occupées par des chapiteaux feuillagés. Ce n'est plus les mêmes feuillages que dans la partie occidentale. Le retour de la feuille lisse est désormais réservé à des chapiteaux de petites tailles. Les feuilles d'acanthes à lobes de chêne donnent une véritable noblesse à cette zone. En effet, le raffinement des feuilles d'acanthé du transept est remarquable. Dans ces feuillages naturalistes structurés sur les corbeilles dans deux ou trois couronnes, une stylistique du baroque *roman* s'épanouit. Ces feuilles sont habitées de têtes hellénistiques. C'est ainsi qu'on remarque quelques rares chapiteaux négatifs (n°60, 68, 88) où se cachent des singes grimaçants, des rats souriants, des hybrides

⁶⁸ J. Le Goff, « Ville et théologie au XIII^e siècle : Une métaphore urbaine de Guillaume d'Auvergne », *Razo, Cahiers du Centre d'études médiévales de Nice*, 1, « L'image de la ville dans la littérature et l'histoire médiévales », Université de Nice, juin, 1979, rééd. 1984, p. 25.

⁶⁹ R. Gane, *Le chapitre de Notre-Dame de Paris au XIV^e siècle. Étude sociale d'un groupe canonial*, CERCOR, 1999, p. 47.

montrant les dents ou même des ours et des oiseaux pourvus d'oreilles. Plus nombreux sont les chapiteaux possédant des têtes humaines souriantes ou attristées. Les très délicats visages du chapiteau oriental de la pile ouest (pile n°27, chapiteau n°70) présentent des bouches tombantes associées à une tête de singe montrant les dents qui laisse le convive perplexe. On voit encore d'autres animaux ambigües (n°62, 64, 70, 76, 86, 87, 90, 98) et des têtes d'hommes discrets et non sexués⁷⁰ ou jeunes⁷¹. Enfin, une tête barbue tenant des quadrupèdes semble rappeler les maîtres des animaux de la nef. Plutôt négativement interprétable, elle fait face à un chapiteau positif présentant des coqs. Ces coqs annonceurs de l'heure ultime, qu'on a déjà bien reconnus précédemment, ouvrent l'entrée du déambulatoire sud. Déjà tout un parcours se fait jour. Ils ouvrent la piste. Comme souvent dans la nef, on voit que les chapiteaux positifs (classés *le ciel*) sont obligatoirement concurrencés par un chapiteau négatif leur faisant face. Le rez-de-chaussée du transept présente donc des nouveautés : on voit l'apparition de feuilles d'acanthes très délicates, de compositions très richement étoffées, d'une surenchère stylistique précieuse (avec des retroussis soignés, des perles, des lobes bien découpés, etc.) et de têtes d'animaux malicieux accompagnant des hommes jeunes aux profils hellénistiques. Soulignons encore (chapiteaux n°207, 208, 209, 210, 96 par exemple) la nouvelle diversité des végétaux des corbeilles qui sont directement issus d'une observation de la nature⁷². Voilà donc une zone intermédiaire faisant jouer les codes iconographiques du chœur des stalles avec les nouveautés stylistiques et thématiques du sanctuaire-*martyrium* vers lequel les pèlerins convergeaient.

À l'extérieur, le transept porte quelques chapiteaux feuillagés qui sont déjà rattachables aux chapiteaux du sanctuaire. Les feuillages sont bien découpés. Les chapiteaux d'acanthes (n°250) du côté sud concurrencent les lauriers (n°281 et 282) positionnés au nord. Ces lauriers d'ailleurs s'ornent des plus belles feuilles de l'édifice car les retroussis lisses sont complétés par des digitations pointues où les extrémités des feuilles sont recourbées et légèrement tombantes. La délicatesse de leur nervure axiale renflée se poursuit sur des nervures secondaires sculptées en relief et révèle encore l'observation naturaliste de la nervation pennée et opposée. Ce sont les intervalles des feuilles qui lient ces chapiteaux à ceux du sanctuaire car ils sont perlés en dentelle. Et puis du côté sud, comme en réponse aux coqs de l'entrée du déambulatoire, se trouvent deux oiseaux, peut-être bien *deux colombes* (n°249) affrontées portant une petite couronne ou une bague en signe de victoire. Cet envoyé de Dieu (la colombe) accentue à l'extérieur, le parcours positif repéré aussi à l'intérieur. Ce parcours positif débute dans la cinquième travée sud (n°51 et 66) et se dirige vers le déambulatoire (n°77). Il conduit le convive-visiteur vers le

⁷⁰ Ce caractère non sexué et aux humeurs plutôt neutres pourrait faire pencher du côté de la présence d'anges dans les feuillages. Mais l'adoption d'humeurs tristes ou joyeuses par ces têtes semble devoir être décodée.

⁷¹ À propos des jeunes gens de la nef Jean Wirth avait insisté encore sur leur nudité en évoquant des adolescents séduisants faisant le rappel de certaines mœurs antiques. Nous ne saurions statuer sur cette réalité défendue par l'auteur qui déclare : « La sensibilité esthétique à la beauté des garçons est très vive dans le clergé de l'époque et s'exprime sans réticence au grand jour, tout en étant critiquée ». Cf. J. Wirth, *L'image à l'époque romane, op. cit.*, p. 166-168. Sur le problème de la répression homosexuelle et la réforme grégorienne. Cf. M. Goodich, *The Unmentionable Vice. Homosexuality in the Later Medieval Period*, p. 18.

⁷² Nous avons déjà bien souligné cet aspect à propos de la stylistique dans le chapitre II de la partie II.

contournement du sanctuaire du chœur. Les parties hautes du transept liées stylistiquement et iconographiquement à l'abside, seront traitées ci-dessous.

2) Le chœur architectural et le sanctuaire liturgique

Nous sommes entrés dans le chœur qui concentre plus de 150 chapiteaux et qui vient compléter, avec beaucoup plus de caractère religieux, les chapiteaux de la zone *des cohabitants* faisant coexister les thèmes du *Chemin de l'Homme* avec ceux du *mal*. Les chapiteaux les plus nombreux qui sont placés dans le chœur sont encore des végétaux neutres : ils sont 70. La diversité des feuillages est grande. On voit d'abord le retour des feuilles lisses sur un épannelage structuré rappelant les chapiteaux des zones d'accueils occidentales comme avec les chapiteaux n°81, 102, ou même 118, 140, et puis avec plus d'inventivité pour les n°230, 232 placés à l'extérieur. Le convive-pèlerin ne peut manquer de tomber nez-à-nez avec les feuilles d'acanthé délicates des grands chapiteaux des piles de l'entrée du sanctuaire et du déambulatoire. Les *acanthus spinosus* du chapiteau de l'entrée sud du déambulatoire (n°82) présentent une surenchère esthétique et technique : l'abondance de la nature est mise en lumière. L'épannelage structuré dessine même trois couronnes très larges. Les chapiteaux présentant trois couronnes (plutôt que deux couronnes surhaussées par un registre des crosses) ne se voit qu'à l'orient du bâtiment. Déjà dans le transept, les grands chapiteaux des piles (n°26 et 27) avaient été dotés de ces larges couronnes (chapiteaux n°70, 72, 76, 78). Sur le chapiteau n°82, placé dans le collatéral sud, on voit des feuilles aux retroussis nervés avec des digitations demi-circulaires complétées par des lobes secondaires de cinq digitations ou plus. L'extrémité des feuilles est parfois retombante alors que les intervalles sont traités en biseaux demi-circulaires. Il y a aussi toute une série d'acanthes réparties sur de petits chapiteaux dont l'épannelage est assez structuré (n°107, 110, 111, 112, 120, 124, 144, 147, 152, 159). L'entrelacs (il y a 14 chapiteaux portant des entrelacs dans le chœur) feuillagé est aussi encore utilisé pour valoriser de préférence les trois chapelles rayonnantes orientales⁷³. La surenchère des feuillages et la grande *varietas* enrichit donc les zones les plus valorisées. Ces entrelacs feuillagés survalorisent encore la délicatesse des ornements neutres du chœur.

On ne peut pas déclarer trop facilement que les absidioles soient plus simples que la nef⁷⁴. L'esthétique n'est pas la même, mais les sujets surabondent. Et puis il ne faut pas oublier quelques chapiteaux délicatement sculptés qui avaient été négligés encore par les dernières études à cause d'une méprise historiographique⁷⁵ : c'est le cas des chapiteaux *des têtes habitant des feuillages* n°84, des *lions combattant* n°109, du *triomphe du croisé sur l'Islam* n°122, du magnifique *Samson et Dalila* (n°136), et des petits chapiteaux à l'esthétique irréprochable (n°138, 142, 155, 161, 162, 164, 165, 215, 223, 225, 226, 234). Ces petits

⁷³ On peut noter pour la chapelle Saint-Pierre les chapiteaux n°121, 127, 130, 131, 132, 224 ; la chapelle axiale avec les n°145, 149, 228 ; la chapelle Saint-Jean, n°182, 238, 239.

⁷⁴ Anne Courtillé avait signalé une simplification des formes qui ne nous a pas convaincu. Cf. A. Courtillé, *Auvergne et Bourbonnais gothiques [...], op. cit.*, p. 406.

⁷⁵ L'absence d'un répertoire complet des chapiteaux avait causé – faute d'accessibilité visuelle et du désintérêt historiographique pour les sculptures du chœur – l'absence d'analyse de l'iconographie sculptée du chevet.

chapiteaux présentant un bestiaire fantastique à l'épannelage délicat, aux ciselures fondues et précises sont l'œuvre d'un ou de quelques spécialistes de la faune sculptée. D'autres œuvres présentant les mêmes sujets sont sculptés en faible relief (n°220, 221, 233, 243, 244, 245, 246) par des artisans moins avertis. Ce duo, cette concurrence entre l'esthétique délicate et le faible relief hésitant, se retrouve également sur les modillons : assurément il s'agit des mêmes sculpteurs. Il y a là deux manières de faire et peut-être bien deux niveaux d'artisanat : s'agit-il du duel maître et élèves ? En tout cas les animaux fantastiques du chevet et les grands chapiteaux du *triomphe de l'Islam* et de *Samson* n'ont rien à envier à la stylistique irréprochable des *sirènes* ou des *tritons* de la nef.

Après eux se trouvent des feuillages habités de têtes malines. On ne sera pas étonné de trouver ces chapiteaux feuillagés aux épannelages raisonnablement structurés et habités de têtes tristes. Ainsi près de la révélation des saintes femmes (n°92) se trouvent des hommes tristes (n°93) occupant les feuillages. Ils sont accompagnés, en face, par un masque humain ouvrant la bouche (n°100). D'ailleurs la chapelle rayonnante (actuellement Saint-André) possède toute une série de chapiteaux aux visages tristes ou expressifs (n°105, 113, 114, 115, 116). On en trouve quelques autres dans l'axe longitudinal (n°202, 143, 146). Pourtant on voit encore deux aigles aux ailes déployées qui rappellent les aigles de la grande tribune. Ces aigles positifs révèlent la présence du Christ (n°108) alors qu'à côté d'eux se trouve une agression de lions entre eux (n°109). Sur sa partie extérieure on voit la luxure clairement identifiable grâce à la présence d'une femme aux seins aspirés par *un serpent et un crapaud* (n°214). Le féminin n'est pas mis en valeur. Le chapiteau voisin représente *deux lièvres à une tête* (n°215). L'ambivalence du lièvre, lubrique accentue encore le thème sardanapalesque. La proportion des thèmes négatifs de la nef se retrouve ici. Pour un chapiteau positif, une poignée de chapiteaux négatifs aux thèmes variés ou voisins lui succèdent et l'encerclent. La femme luxurieuse est peut-être mise en concurrence avec le Christ. Et qu'est-ce que racontent les modillons ? Des monstres, (modillon n°2, 3, 9, 14, 16) et des animaux du quotidien (un bœuf sur le n°4, ours sur le n°6, chien sur le n°10, 12), mais également des hommes (n°5, 7, 8, 11, 13, 15) habitent cette chapelle. Le regard toujours fixe, la bouche horizontale, les têtes des modillons, observent le passant sobrement. Mais on voit également deux monstres tirant la langue (n°12, 17). Le fantastique (n°7, il s'agit d'une tête avec des tentacules) côtoie le naturalisme (n°11, s'agit-il d'une dame encapuchonnée ?)⁷⁶.

Par contre les chapiteaux de la chapelle sud (actuelle chapelle du Sacré-Cœur) présentent beaucoup de combats non bibliques. Le chapiteau des *femmes chevauchant des félins à queue de serpent* (n°188) à l'air de rappeler une certaine dépravation, tandis qu'en face de lui (n°200) une scène péniblement interprétable montre une scène d'offrande ou d'échange entre un *homme en arme et un homme présentant un oiseau*. Est-ce une scène relative à la chasse aristocratique ? À côté des chapiteaux feuillagés neutres se trouvent encore un bon nombre de protagonistes assujettis aux forces du mal. Il se trouve également des *serpents ailés* (n°189), puis des *serpents sortant de la bouche et du nez d'une tête* (n°192) et enfin un *oiseau à tête humanoïde* emportant un lapereau (n°195). Ces trois derniers chapiteaux donnent un sentiment d'anxiété et d'effroi.

⁷⁶ Cet ensemble de modillon a été façonné dans un seul style. Les proportions sont justes et les ciselures sont douces et précises.

Le convive-pèlerin est déstabilisé. De l'autre côté du vitrail, à l'extérieur, s'est encore des hommes et des monstres qui impressionnent l'observateur. On y voit une *femme et un félin* (n°242), une *sirène bifide* rapidement ébauchée (n°243), une *tête grimaçante* (n°244), des *êtres bifides* (n°245), mais également des *griffons*. Ces griffons sont-ils bons ou mauvais (n°246) ? Et puis, il y a des *oiseaux* aux pattes étranges (n°247). Sur les modillons, les monstres (n°92, 99, 104) côtoient les animaux (un singe sur le n°97, un bœuf sur le n°94). Deux styles se côtoient : d'un côté une sculpture rapide, frustrée et plutôt exécutée en faible relief et de l'autre une sculpture délicate proportionnée et attentive au détail. Il y a un monstre dont les yeux (n°99) et le nez sont remplis par des serpents qui vient déguster et repousser le passant. Puis à côté, un contorsionniste (n°98) et un homme aspiré par un félin (n°102) renversent l'équilibre. Cette soudaine moralisation de l'homme saltimbanque mêlée aux monstres hideux ou magnifiques, juxtapose deux réalités. Et que penser de la belle tête d'homme barbu et sage (n°103) ressemblant à un portrait du Christ ? D'ailleurs, un autre visage lui répond de l'autre côté (n°93) dans une stylistique si sommaire qu'il en devient laid. La beauté n'est donc pas réservée aux bons sujets. Le félin qui aspire l'homme est proportionné, naturaliste et élégant. C'est le singe qui hurle à notre passage qui retiendra aussi le convive : lui l'usurpateur, l'imitateur de l'homme nous interpelle. Le fantastique côtoie donc le monde du spectacle. L'étrange côtoie la tentation et la souffrance dans cette chapelle : la femme est mise du côté du mal. Le serpent, la femme et le mal remémorent la faute originelle.

Dans la chapelle voisine (Saint-Jean) se trouve deux atlantes portant le tailloir (n°167). Ces derniers révélant la stabilisation de l'espace sacré font face à quatre félins affrontés (n°180) et contorsionnés ainsi qu'à un griffon ailé hybride et à un griffon à tête de dragon (n°181). Cette fois, ce sont les joueurs, les jongleurs et les contorsionnistes qu'on fustige (n°176). Ce face à face de l'atlante avec le contorsionniste pourrait opposer l'adresse et la maladresse ; la stabilité et le déséquilibre. À l'extérieur, on ne sait quoi penser du chapiteau n°240 présentant une condamnation. Sur les modillons sont sculptées des têtes soufflant qui évoquent le vent (n°71), et des monstres (n°73, 75, 80, 81, 84, 89). On voit encore une tête d'homme sage et barbu (n°85) mais également un homme monstrueux contorsionné qui se tire la barbe (n°87). Ce dernier fait l'objet d'un travail réfléchi et approfondi. Un beau bœuf souriant apaise l'ensemble (n°76). Il y a peut-être un décalage (ou une progression voulue) entre l'iconographie intérieure et les modillons car les sujets contorsionnistes évoqués au-dedans ont été sculptés à l'extérieur sur la chapelle précédente.

La chapelle homologue (Saint-Pierre) est plus volontiers dévolue au bien. Elle fait face aux *Saintes femmes au tombeau*. D'abord l'homme chevauchant qui désigne le tombeau du Christ forme un repère clef du déambulatoire : c'est un marqueur spatial important. Cet *homme croisé triomphant de l'Islam* (n°122) engage toute l'iconographie du chœur dans un combat. Avec lui, deux beaux lions affrontés grognent (n°123) tandis qu'un autre lion nous observe. Et puis c'est encore le calice qui est mis à l'honneur (n°133) avec des petits oiseaux. Mais ces protagonistes triomphants du mal ou de l'ennemi de la foi sont concurrencés par des félins hybrides (134), des griffons (n°221) et par de beaux coqs à têtes d'hommes (n°225). Mais on voit un homme ambigu tenant des poissons (220) qui reste difficile à interpréter. Aux calices du chapiteau n°133 répond, à l'extérieur, le chapiteau n°223 présentant un ange consécuteur délicatement sculpté.

Enfin, *Dalila retirant sa force à Samson* et *Samson et le lion* illustrent encore les thèmes du combat entre les forces de Dieu et du mal. C'est donc bien une question de relation de force qui est ici déployée. La force de Samson mise en exergue face au lion, avait été déjà recherchée par Dalila. Le croisé triomphant use de la force face à l'homme accroupi, tandis que les lions montrent fièrement leur poitrine. Et puis le calice et l'ange consécrateur convient à l'unique source de la force des Hommes, celle de Dieu, à travers Jésus-Christ sacrifié qui se donne inlassablement dans l'eucharistie. Dans cette chapelle, le triomphe de la foi, grâce à la force du Christ, semble soutenir des causes bien contemporaines. À l'extérieur les modillons n'apportent pas vraiment de réponse plus précise. On voit des monstres et toujours des têtes avec des tentacules mais également deux têtes qui soufflent et qui évoquent le vent (n°28 et 36). L'aspect négatif, en plus de la laideur des êtres, qui sont d'ailleurs sculptés avec une certaine anxiété, est renforcé par la langue tirée par un gros chat déformé (n°30) et par un loup (n°27) montrant les dents. Voilà qui n'est pas sans évoquer le domaine de la fable. La laideur est à son comble sur une tête de chat, aux yeux gonflés et au nez creusé, qui tire encore la langue (n°34). Mais à côté de lui, ce n'est pas une tête d'homme barbu et sage que l'on voit pour apaiser l'ensemble mais bien un aigle tuant un serpent. Sans nul doute, le bien triomphe encore ici du mal sous les traits du symbole christique de l'aigle. Le thème du triomphe de la force, qu'on avait vu à l'intérieur, pourrait bien cohabiter avec ce thème du bénéfice du bien replacé ici.

La chapelle axiale est plus simple. On y voit des *tritons* (n°142), *un animal à deux pattes* (n°151) et aussi des griffons (n°160). D'ailleurs tout un chapelet de chapiteaux liés au mal est situé dans le déambulatoire à cet endroit. On voit des *centaures* (n°161), des *lions affrontés tirant la langue* (n°162), et deux *griffons ailés avec un tête de chèvre* (n°164). C'est le Christ, peut-être, qu'on voit sous les traits d'un aigle agressé par un *centaure le visant de sa flèche avec son arc* (n°165). Cette agression du bien est donc entourée d'une foule fantastique négative. Et on voit encore à l'extérieur *une tête vomissant des serpents* (n°233) et des *monstres à tête de chien et de canard se mordant* (n°234). Seul avec l'aigle agressé, l'ange priant reste impassible. Voilà de ce fait une première agression du mal où le ciel bienveillant offre sa protection. La chapelle axiale, pourtant délaissée par les beaux sujets à l'intérieur, est la plus délicatement ornée à l'extérieur. Faisant écho au bœuf du culot intérieur, une autre tête de bœuf présente ici un large sourire. Il est difficile de distinguer la différence physique entre le bon bœuf et le mauvais taureau⁷⁷... Pourtant on a bien sculpté ces bovins dans deux styles différents. L'un est allié au Christ et l'autre plutôt au mal. Vraiment le bœuf (n°76) semble être tranquillisant, alors que les taureaux (n°94 et 95) ont l'air d'être affolés. Des cercles forment autour de leurs yeux des regards révoltés. Il faut donc se méfier. On voit d'ailleurs non loin de lui, sur le modillon n°47, un homme avalé par un félin associable à celui du modillon n°102. La stylistique est la même. À côté d'un singe qui tire encore la langue, arrogant qu'il est, se trouve deux têtes de femmes ou d'hommes jeunes et imberbes jouxtant une tête d'homme barbu ressemblant à un Christ. Ce peut-il que la dualité déjà remarquée dans les premières travées de la nef à propos du vieil et du jeune homme se retrouve encore ici être sculptée dans une stylistique différente ? Le sculpteur aurait ainsi voulu donner l'apparence du Christ à l'homme mûr pouvant représenter la sagesse, tandis que l'éphèbe gardait son allure de jeune grec... Ces

⁷⁷ M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, op. cit., p. 107 et ss.

jeunes, on les observe encore sur le chapiteau n°205 placé à l'entrée de la porte nord-orientale faisant communiquer le collatéral avec les cloîtres. Le sommet iconographique et stylistique des modillons se trouve là, sur la chapelle axiale, au niveau du modillon n°57 et de la métope n°37. À l'intérieur se trouve un ange priant (n°155) situé dans leur axe. On voit encore un décalage entre l'intérieur et l'extérieur. Le thème de la force de *Samson* qu'on sent être exalté à l'intérieur dans la chapelle suivante se trouve énoncé ici comme en préambule. Sans aucun doute, *Samson terrasse le lion* pour faire triompher le bien et la sainteté alors qu'en sous lecture se place la métope d'un Christ en croix piètrement sculpté et entouré par les deux larrons. Samson annonçant la venue et la gloire du Christ est donc ici lié à la passion et à la mort du Christ au Vendredi saint. On croit même encore voir *Samson et le lion* sur la métope n°38 pour accentuer encore la thématique. L'intérieur de la chapelle axiale décrivait l'agression de Dieu, alors qu'ici on relate la mort de son fils et le sacrifice de Samson à l'extérieur. Par trois fois Samson et sa force sont convoqués et associés à des images du sacrifice du Christ et de la Résurrection. Associés encore au triomphe du calice (n°133), à celui du croisé (n°122), ou à la force des lions (n°109, 123, 129, 136, 180, 226) les Samson et leurs environnements décrivent un triomphe. Les aigles aussi sont là, (n°108, 165, 247) fragiles ou fiers. C'est moins l'église du combat que de la victoire qu'on semble exposer dans le chevet.

Il reste le sanctuaire qu'on pouvait observer depuis le déambulatoire. Oui, on voit assez bien les chapiteaux larges et bien exposés du sanctuaire. Alors on peut opposer les deux piliers du sanctuaire : celui du sud est dédié à l'humanité et celui du nord au tombeau vide. Celui du sud (pile n°30) est placé à proximité du coq annonçant l'heure de la venue du jour. Il se constitue d'un chapiteau *corinthisant à feuilles d'acanthes et crosses angulaires* voisinant avec trois chapiteaux négatifs. Ces trois derniers sont les seuls chapiteaux du chœur présentant des feuillages habités de forces malignes. On y voit deux rats (n°83), deux masques grimaçants (n°85), une tête d'ours, et des oiseaux possédant des oreilles (n°88). Un chapiteau présente un homme barbu avec deux félins qu'il porte (n°89). On perçoit également des feuillages habités d'animaux ambigus. Ils sont ambigus car leur caractère négatif premier est adouci par leur sourire doux. C'est le cas des 2 rats souriants du chapiteau (n°86) placé à l'entrée du sanctuaire et des deux têtes humaines (jeunes gens ?) qui le voisine. C'est donc une forêt d'acanthes qui entoure le chapiteau oriental de cette pile, qui est le plus travaillé. Sur la partie occidentale de la pile (n°88), il se trouve une tête humaine cachée astucieusement dans des feuilles et tenant même les feuilles. Cette tête annonce le chapiteau oriental (n°84) en question. On remarque encore au passage les *feuilles d'acanthes perlées à lobes refendus à découpe refendue et retroussée à moyen relief dont les nervures gravées ont un lobe inférieur partagé avec la suivante* (n°84 et 88), et même des *feuilles d'acanthes à lobes refendus découpés à moyen relief dotés de nervures gravées (avec des lobes de chêne) dont le lobe inférieur est partagé avec la feuille suivante* (n°86) : c'est dans cette zone que se trouvent les plus magnifiques feuillages où les perles concurrencent les lobes de chêne. Sur le chapiteau principal de cette pile (n°84) se trouve huit masques de jeunes hommes, un masque de vieillard et deux masques de femmes. Les masques de femmes sont plutôt sévères, coiffées précieusement, elles fixent les yeux devant elles. Les enfants ou les jeunes hommes ouvrent la bouche, comme s'ils étaient stupéfaits. Certains même accentuent ce sentiment en se tenant les joues à deux mains. Sont-ils catastrophés ? Les très belles crosses sont perlées et les feuilles axiales sont enroulées délicatement. Ces beaux enroulements de feuilles ont les

retrouvent dans l'abside (n°291, 294) mais aussi dans le transept (n°72). Ce chapiteau présente une foule circonspecte et fait le pendant au chapiteau principal de la pile nord du sanctuaire (pile n°31) qui est assurément le sommet imagé de tout l'édifice.

Cette pile (n°31) est composée principalement de chapiteaux feuillagés. On voit un chapiteau *corinthisant à feuilles d'acanthe et crosse angulaires* (n°90, 94, 96) de grande dimension mais aussi des plus petits chapiteaux du même type pourvus de masques (n°93) ou dépourvus (n°95). Les grands chapiteaux ont des feuilles à lobes de chênes très travaillés. Les retroussis sont nervés et perlés (n°96), les intervalles sont également biseautés en triangle (n°90, 93), biseautés en demi-cercle (n°92, 95), et même biseautés en triangle ajouté de trois arcs de cercles superposés (n°94, 96). Les volutes aussi sont perlées avec un chanfrein-double (n°96) ou chanfreinées (n°90, 92, 94, 95). Il s'agit donc encore de feuillages extrêmement soignés jouant avec les ombres et les lumières ; la plastique des feuilles donne une impression de brillance et de dentelle. Ces éléments sont repérables sur le chapiteau (n°92) des Saintes femmes. Les trois Maries ont des expressions adaptées à la révélation. Les perles se retrouvent sur l'habit de l'ange qu'on survalorise ainsi, nous y reviendrons. C'est aussi le cas de l'habit de la Vierge Marie. On ne retrouve ces perles que sur les habits des anges de l'abside (n°292, 293) : il s'agit donc d'une valorisation des êtres ayant déjà saisi la victoire du Christ et sa Résurrection. Les paons foulant au pied un couvercle n'annoncent-ils pas encore cette victoire (n°91) ?

Enfin, le sanctuaire est encadré par de grandes colonnes-piliers couronnés par les plus larges chapiteaux de l'édifice. *Corinthisant à feuilles d'acanthe à lobes de chêne, et crosses angulaires* (n°201, 204), *ajoutées de grands masques d'hommes barbus* (n°202), ou *corinthisants à feuilles d'acanthe et crosse angulaire* (n°203). Très ornées, très découpées, dotés des meilleurs effets, ces feuilles sont droites et solennelles. Que penser des trois hommes barbus ? Représentant l'âge mûr et la sagesse, ils ouvrent légèrement la bouche et ont l'air également stupéfaits de ce qu'ils voient. Mais ces trois grands hommes sont mystérieusement secondés par une grande tête de chien hybride montrant les dents, du côté sud.

Même si on peut remarquer une distinction entre le sanctuaire et le déambulatoire dans la surenchère esthétique des feuillages et l'abondance des têtes humaines surprises, on ne peut cependant affirmer que le déambulatoire soit strictement soumis au mal alors que le sanctuaire ne le serait pas. Pour Cluny, Marcello Angeben souligna la valorisation du « chœur liturgique » par l'iconographie du rond-point qui s'exprimerait par contraste avec une dévalorisation de la zone périphérique qu'est le déambulatoire, imprégnée par la présence de thèmes négatifs (figures maléfiques et scènes de violence)⁷⁸. Ce clivage soulignerait la hiérarchie qui distingue ces deux zones dans l'ordre du sacré ; il pourrait en outre refléter leur attribution respective aux moines (« chœur liturgique ») et aux fidèles (déambulatoire)⁷⁹. Ce parti est plus nuancé pour Brioude : les thèmes sont entremêlés pour créer un véritable parcours iconographique rebondissant dans le déambulatoire et les chapelles.

⁷⁸ M. Angeben, *Les chapiteaux romans de Bourgogne, op. cit.*, p. 417-418.

⁷⁹ S. Biay, *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny [...], op. cit.*, p. 413.

Et puis il y a l'abside et les espaces hauts du transept qui s'alignent sur un parti plutôt élégant. Plutôt positifs, ces espaces sont pourtant encore agités par des motifs ambigus : rien n'est totalement acquis au repos. On voit encore des acanthes à lobes de chêne (n°283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 294) en nombre dans l'abside. Les perles aussi sont convoquées dans ces espaces hauts (n°64, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 294, 295, 297, 298, 299, 302, 305, 306, 308). De même, les crosses sont ornées de perles de chanfreins ou de biseaux. Aux deux anges consécrateurs (n°292, 293) étendant les mains tels des prêtres montés à l'autel, se juxtaposent des singes (n°283), des rongeurs (n°285), des masques d'humains tristes (n°286), des rongeurs (n°287, 296, 297) et puis des oiseaux pourvus d'oreilles, qu'on pourrait qualifier d'exotiques (n°300, 301) ! C'est donc bien une cour d'animaux plutôt fantastique et négative qui s'assemblent autour des anges. Ils se cachent dans les feuillages précieux. Sur l'extérieur de l'abside les mêmes êtres peuplent les feuillages⁸⁰. On y voit les mêmes rats (332, 336) ou les mêmes oiseaux (337, 348) associés aussi à des singes (340). On voit également la mauvaise copie des feuilles perlées (343) qu'on voyait à l'intérieur (299) où les palmettes, en cœur renversé, rainurées et perlées gonflent les angles. Seule une tête tirant la langue donne une nouvelle tonalité négative au côté sud de l'abside extérieure.

Dans les tribunes, il y a encore de grandes et belles feuilles plutôt soignées (n°303) mais aussi des feuilles plus maladroites (n°305, 306, 307) pourtant bien structurées (n°308 par exemple). Il semble qu'on avait décidé de soigner l'impression lumineuse des formes plutôt que les détails invisibles à cette hauteur. D'ailleurs les chapiteaux de la tribune sud, qui est bien plus difficile d'accès que l'autre, possèdent des figures rapidement ébauchées. Il y a donc une certaine économie de travail dans les chapiteaux de la tribune nord. Au-dessus des tribunes, il y a des chapiteaux dont les feuilles présentent un haut relief qui accroche la lumière. À l'extérieur et à l'intérieur de la lanterne, les chapiteaux *corinthisant à feuilles lisses et crosses angulaires* côtoient les chapiteaux *dérivés du corinthien à feuilles lisses*. Certains feuillages adoptent le nouveau motif qu'est la collerette lobée (364, 366, 367, 371, 372, 373). Et enfin ces belles feuilles aux courbes plastiques et légères sont repoussées sous des abaqes denticulés. En fait, les cornes et le motif axial sont devenus de simples denticules juxtaposés. Nous voilà au terme de l'évolution stylistique des feuillages. Le temps sépare les premiers chapiteaux de l'avant-nef de ces derniers. Mais il faut signaler également une gradation esthétique intentionnelle qui survalorise ce chœur liturgique surmonté du puits de lumière qu'est la lanterne. La tour octogonale avait également été dotée de feuilles plutôt grasses alors que désormais le crochet, qu'on a vu apparaître plus tôt dans le chantier, commence à régner (n°427, 428, 429, 432, 433, 437, 438, 439, 474, 475, 482, 483)⁸¹.

⁸⁰ Les feuillages lisses présentent des ébauches sculptées au XIX^e siècle d'après les chapiteaux anciens. On peut croire que les feuilles d'acanthes régnaient dans cette zone.

⁸¹ On a vu que les feuilles tombantes des angles commencent à être pliées en crochet dans le chœur : n°137, 139, 141, 156, 166, 184, 191, 217, 232, 236, 238, 281, 361).

II. Les logiques du cadre liturgique appliquées à l'espace balisé d'images

A. Un discours perpétuel mais ajusté

1) Un espace aménageable

a) *Ces images disconvenues*

La vénération de la relique et l'affirmation de l'importance de la célébration eucharistique, qui allaient se dévoiler peu à peu aux fidèles, avaient influencé la manière de bâtir et d'orner le temple de Dieu. Il est du moins important de s'interroger à ce propos. Il est saisissant de voir la proximité formelle entre les chevets (*roman / gothiques*) et les reliquaires eux-mêmes. L'édifice était devenu une coque gigogne dans laquelle se multipliaient les espaces fermés mais visibles, enclosant différentes parties « sacrées » (avec des autels consacrés) où il reste encore bien difficile de comprendre leur possible hiérarchisation.

Le Moyen Âge est interprété de manière différente selon les pays : « L'altérité du Moyen Âge implique des relations de proximité plus ou moins fortes avec cette période de l'histoire, variables selon les pays et les cultures. Ainsi, à la différence des États-Unis, l'Europe entretient et cultive même une proximité culturelle poussée avec le Moyen Âge, déclinée souvent sous des formes patrimoniales, sans pour autant pouvoir prétendre connaître parfaitement "l'autre" que représente la culture médiévale »⁸². Hans Belting déclara finalement : « [...] les musées exposent de l'art et non de la religion. Ce n'est qu'à partir de ce renversement que les tableaux ont pu troquer, après coup, leur ancienne fonction, celle de servir la religion, contre un sens inédit, celui de représenter de l'art »⁸³. Éric Palazzo rappela d'ailleurs la difficulté du chercheur à retrouver la bonne « perception de l'altérité du Moyen Âge »⁸⁴.

Jean-Claude Schmitt a cité l'importance du développement de « l'institution sacrée » pour définir le sacré en lui-même. La notion de sacré s'était répandue dans les sciences sociales, il y a un siècle environ avec les travaux de W. Robertson Smith (*Religion of the Semites*, Londres, 1889) et ceux d'Émile Durkheim. Émile Durkheim a fait du binôme sacré/profane un poncif du phénomène religieux⁸⁵. Il dialogua à propos des choses sacrées et non du sacré en lui-même. Subséquemment, Henri Hubert et Marcel Mauss ont fait du « sacré » et du « profane » des substantifs qui signalent deux pôles de la pensée religieuse dont le sacrifice assure la médiation⁸⁶. Pareillement, la théologie chrétienne contemporaine a absolument absorbé

⁸² É. Palazzo, « Art et Liturgie au Moyen Âge. Nouvelles approches Anthropologique et Epistémologique », *Anales de Historia del Arte*, Volumen Extraordinario 31-74, 2010, p. 31.

⁸³ H. Belting, *La vraie image*, Paris, 2007, p. 59 et p. 59-63.

⁸⁴ É. Palazzo, « Art et Liturgie au Moyen Âge. Nouvelles approches Anthropologique et Epistémologique », *op. cit.*, p. 33.

⁸⁵ Cf. É. Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, 7^e édition, Paris, 1985, (première édition 1912).

⁸⁶ J.-C. Schmitt, « La notion de sacré et son application à l'histoire du christianisme médiéval », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 9 | 1992, mis en ligne le 18 mars 2009, consulté le 14 juin 2011. URL : <http://ccrh.revues.org/2798> ; DOI : 10.4000/ccrh.2798.

la réflexion sur le sacré et le profane mis en avant par les sciences des religions comme avec G.-L. Müller. Mais pour la Rome antique les deux mots voisins *sacer* et *sanctus* entretenaient des relations complexes : leurs racines communes renferment des sens dissemblables. Jean-Claude Schmitt a expliqué que le mot *Sacer* était appliqué à ce qui relevait de la propriété des dieux et à ce qui mettait en relation avec eux et s'en trouvait garanti par la *res publica*.

Le sacré du monde médiéval n'était pas donné en soi véritablement puisqu'il était transmis par l'institution qui réalisait le sacré en consacrant⁸⁷. Les Pères de l'Église ont été contraints d'utiliser les mots du grec et du latin pour traduire la Bible et il leur a fallu ainsi trouver une équivalence pour le mot hébreu *qâdôs*, qui indique la pureté rituelle et la participation à la divinité. Parmi les mots grecs et latins, *hieros* et *sacer* éveillaient une certaine réticence, parce qu'ils s'avéraient être trop marqués par le paganisme. Dans le vocabulaire chrétien de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, l'adjectif « sacré » correspondait au terme *sacrare* qui désignait ce qui faisait l'objet d'une consécration⁸⁸. La Vulgate préféra le mot *sanctus* : *sacer* n'est présenté que dans vingt-neuf occurrences dans l'Ancien Testament et deux seulement dans le Nouveau⁸⁹. Les dérivés de *sacer*, qui sont *sanctuarium*, *sanctificare* et *consecrare* allaient entrer dans le nouveau langage religieux chrétien. Toute notion de sacré fut désormais subordonnée à la relation entre les hommes et le Dieu unique.

L'existence d'une Église médiatrice entre Dieu et les hommes, légitimée par la tradition apostolique, imposa de mettre la question du sacré en relation aux mots séculiers ou temporels. En effet, le mot *profanum* gardait trop la référence directe au monde païen⁹⁰. Jean-Claude Schmitt proposa donc de voir une complémentarité des deux notions dans les activités humaines où bien souvent la vie du siècle était encadrée par le sacré du temps liturgique. Éric Palazzo précisa que le terme « profane » désignait l'ignorance elle-même, le néophyte ou celui qui se tenait à distance du sacré⁹¹. Jean-Claude Schmitt a également expliqué que l'acte consécatoire transmettait ou retirait le caractère de sacralité à des personnes qu'on enlevait de l'ordre profane : c'est le cas du clerc ou du moine. Ceci était également possible pour les objets, les lieux mais également pour certaines durées comme les dimanches et les fêtes chômées. L'auteur poursuit : « Dans ces conditions, le sacré n'existait pas en soi : il était donné, souvent temporairement, parce que destiné à être consommé (les espèces consacrées – le Corps du Christ – étaient consommées par le prêtre et les fidèles ou ne demeuraient qu'un temps bref dans la réserve eucharistique du tabernacle), ou à être légitimement rendu à la sphère profane : ainsi pour les vases liturgiques dont le métal précieux, une fois fondu, retrouvait sa valeur marchande »⁹².

⁸⁷ D. Iogna-Prat, *La maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Éditions du Seuil, 2006, p. 56.

⁸⁸ É. Palazzo, *L'espace rituel et le sacré dans le christianisme. La liturgie de l'autel portatif dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Éditions Brepols, 2008, p. 25.

⁸⁹ J.-C. Schmitt, « La notion de sacré et son application à l'histoire du christianisme médiéval », *op. cit.*, §7-9.

⁹⁰ *Idem*, §10-11.

⁹¹ É. Palazzo, *L'espace rituel et le sacré dans [...]*, *op. cit.*, p. 25.

⁹² J.-C. Schmitt, « La notion de sacré [...], *op. cit.*, §12.

Ce (con)sacré tendait à se canaliser dans des *loci*, c'est-à-dire des lieux de pèlerinages ou des sanctuaires ; ou encore des *loculi*, c'est-à-dire des reliquaires. Fort de ce constat, Michel Lauwers a proposé à l'historien de déplacer son analyse du « sacré » vers celle du « consacré »⁹³. Il a remarqué que les *sacraria*, *celleres* et les cimetières du Midi en général n'étaient pas consacrés au sens technique du terme. Les lieux de culte diffusaient autour d'eux des zones pareillement consacrées dans le Midi de manière véritablement juridique alors que dans le Nord cette considération était plutôt rituelle⁹⁴. Le sacré s'incarnait enfin dans des personnes consacrées, dont les plus sacrées étaient les saints qui captaient la *virtus* divine⁹⁵ : « Lieux, temps, personnes consacrés étaient aussi protégés du sacrilège par un droit spécifique (le droit canon) qui fixait l'étendue du droit d'asile (30, 40, ou 60 pas autour de l'église) ou les pénitences frappant le blasphème, la pollution des lieux saints (notamment en cas d'effusion de sang), la violence contre les clercs. Quant à ces derniers, des signes distinctifs rappelaient leur sacralité et les privilèges qui en découlaient (et dont certains laïcs cherchaient à bénéficier frauduleusement) : la tonsure, l'absence de barbe, la robe, les interdits corporels (prohibition des relations sexuelles, interdit de faire couler le sang) »⁹⁶. Les *sacralia* mentionnée en Catalogne ou *celleres* en Roussillon étaient des étendues circulaires d'un rayon de 30 pas situées autour du lieu de culte⁹⁷. L'opposition entre « sacré » et « profane » était à l'origine faite pour établir clairement une distinction d'ordre véritablement spatial⁹⁸. Cette distinction a demeuré pour Michel Lauwers une « particularité de l'Occident chrétien »⁹⁹. Il y avait pareillement une hiérarchie du (con)sacré. Les *Libri carolini*, qui étaient d'abord constitutifs d'un traité systématique contre la sacralisation des images (icône)¹⁰⁰ (établis au IX^e siècle), plaçaient d'ailleurs une hiérarchie entre les vases liturgiques, les reliques, la croix et l'eucharistie. La hiérarchie des clercs s'inscrivait également dans cette échelle. Puis, au XII^e siècle, fut distingué les sept *sacramenta* de l'Église des simples *sacramentalia* (bénédictions, exorcismes, etc.).

Le qualificatif « saint » renvoyait, pour les premiers chrétiens, à la sphère du droit romain ancien. Nous l'avons vu, Festus, un grammairien du II ou du III^e siècle, avait installé une différenciation entre trois types de lieu : l'édifice « sacré », le mur « saint » et le sépulcre « religieux »¹⁰¹. Cette combinatoire

⁹³ M. Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Collection historique, Éditions Flammarion, 2005, p. 17.

⁹⁴ M. Lauwers, « Des lieux sacrés aux territoires ecclésiaux dans la France du Midi : quelques remarques préliminaires sur une dynamique sociale », *Cahiers de Fanjeaux*, n°46, *Lieux sacrés et espace ecclésial (IX^e-XV^e siècle)*, Éditions Privat, 2011, p. 18

⁹⁵ J.-C. Schmitt, *op. cit.*, §13.

⁹⁶ *Ibidem*.

⁹⁷ M. Lauwers, « Des lieux sacrés aux territoires ecclésiaux dans la France du Midi : quelques remarques préliminaires sur une dynamique sociale », *Cahiers de Fanjeaux*, n°46, *Lieux sacrés et espace ecclésial (IX^e-XV^e siècle)*, Éditions Privat, 2011, p. 15.

⁹⁸ É. Palazzo, *L'espace rituel et le sacré dans le christianisme. La liturgie de l'autel portatif dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Éditions Brepols, 2008, p. 25.

⁹⁹ M. Lauwers, *Naissance du cimetière [...]*, *op. cit.*, p. 17.

¹⁰⁰ Cf. K. Mitalité, « La double controverse des *Libri Carolini* avec Rome et les Grecs », M. Lemoine (ed.), *L'image dans la pensée et l'art au Moyen Âge. Actes du Colloque organisé à l'Institut de France, le vendredi 2 décembre 2005*, Éditions Brepols, Turnhout, 2006, p. 9-26.

¹⁰¹ D. Iogna-Prat, *La maison Dieu [...]*, *op. cit.*, p. 55.

« sacré, saint, religieux » était le résultat de réaménagements de fond du vocabulaire latin dans la romanité tardo-antique¹⁰². Les saints étaient, dès le IV^e siècle, comparés à des murailles ou à des sentinelles qui gardaient la ville. Et la définition du mot « saint » issue du droit romain n'était toujours pas oubliée : il marquait véritablement l'espace inviolable de l'asile. Isidore de Séville (v. 570-636) consacra même un chapitre de ses *Étymologies* aux édifices sacrés et s'employa à redéfinir les qualificatifs « sacré » et « saint » en relation au bâtiment¹⁰³. Dès le VII^e siècle, le droit d'asile se confondit avec l'immunité qui concernait largement les établissements religieux¹⁰⁴.

En fait, la dédicace d'un bâtiment, se rencontra dans les pratiques païennes où elle prenait la forme rituelle pour la consacrer à une divinité. Éric Palazzo mentionna le lien existant entre la consécration et les textes bibliques évoquant ce rituel : il y a la dédicace de l'autel que Dieu demande à Moïse (Nb. VII, 10-11), et la dédicace du temple de Salomon (I Rois VIII, 1-66)¹⁰⁵. Cette dernière demeure la référence essentielle pour la liturgie de la dédicace. Aussi, dans le Nouveau Testament, l'Évangile de Jean parle du corps du Christ comme du Temple par excellence alors plusieurs passages des Épîtres comparent la communauté chrétienne au Temple de Dieu. Nous ne pouvons rejeter cet aspect important de la foi chrétienne : le Temple n'est pas un contenant, il est le symbole de la communauté elle-même.

Une sorte d'aboutissement se réalisa dans la conception de l'exégèse liturgique par le droit canon qui découlait de la bonne réception du *Décret* de Gratien qui fut composé dans les années 1140-1170. Il était devenu la loi officielle de l'Église¹⁰⁶. Une version longue du *Décret* qui avait vu le jour en 1160 discutait justement des problèmes que l'église-bâtiment posait au droit canon. Et c'est ainsi que l'église-bâtiment fut considérée comme étant le lieu privilégié pour l'administration des sacrements. Huguccio de Pise avait soutenu que la consécration de l'église ou aussi de l'autel relevait bien des « sacrements préparatoires¹⁰⁷ ».

Au XII^e siècle, Jean Belet dans sa *Summa de ecclesiasticis officiis* (1160-1164) cita, parmi les lieux vénérables, ceux qui étaient destinés aux nécessités humaines et ceux qui étaient dédiés à la prière. Parmi les lieux de la prière, il proposa de distinguer les lieux saints, les lieux sacrés et les lieux religieux¹⁰⁸. Le liturgiste parisien introduisit, une distinction à propos des cimetières, entre trois sortes de lieux : la simple sépulture était un « lieu religieux » (*locus religiosus*) ; la consécration épiscopale fit des cimetières des « lieux sacrés » (*loca sacra*), (était sacré ce qu'elle-même avait consacré) ; enfin, les lieux bénéficiant autour des monastères de l'immunité ecclésiastique étaient des « lieux saints » (*loca sancta*). La notion d'espace sacré n'était que toute relative. L'homme du XIII^e siècle ne parlait pas en terme d'« espace » architectural mais de relations de proximité et de hiérarchie avec le sensible. La notion d'« espace architectural » est

¹⁰² *Idem*, p. 56.

¹⁰³ *Id.*, p. 53.

¹⁰⁴ *Id.*, p. 57.

¹⁰⁵ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, op. cit., p. 71-72.

¹⁰⁶ D. Iogna-Prat, *La maison Dieu [...]*, op. cit., p. 424.

¹⁰⁷ *Idem*, p. 426.

¹⁰⁸ I. Belet, « *De locis venerabilis et eorum diversitate. Locorum ergo venerabilium alia sunt orationi dicata, alia humane necessita deputata [...]* », *Summa de Ecclesiasticis Officiis*, H. Douteil (ed.), « Corpus Christianorum – Continuatio Mediaevalis XLI A », Turnhout, 1976, p. 4.

récente¹⁰⁹. Éric Palazzo proposa de suivre la parole de Sicard de Crémone pour définir la notion d'espace sacré : « parmi les lieux, est sacré, celui qui est dédié à Dieu par la main du pontife, comme l'Église ; est saint celui qui est destiné aux serviteurs de l'Église et qui est soumis à la menace d'une peine éternelle [...] est religieux, le lieu où, selon les statuts romains, un corps entier ou la tête d'un homme est enseveli [...] »¹¹⁰. Ainsi, la place de l'image et de l'ornement semble n'avoir aucun impacte sur « l'espace » en lui-même.

Dominique Iogna-Prat a stipulé que dès l'élaboration de la combinatoire « sacré, saint, religieux », les « *res divini iuris* » avaient été déclarées *res nullius* : il s'agit de biens qui n'appartenaient à personne et qui étaient considérés comme sacrés parce qu'ils étaient attachés à des lieux consacrés mais aussi saints par rapport à leur immunité ou enfin religieux par leur appartenance à des *religiosi* qui furent à l'origine de la propriété ecclésiastique¹¹¹. Jean Belet, Sicard de Crémone (v. 1155-1215) expliquèrent les rites de l'Église comme suit : en prologue il compara Dieu, créateur de la « machine du Monde », à un riche attentif et avisé qui bâtit et décore sa « salle à manger »¹¹². Sicard de Crémone compara également l'homme qui est le « Temple de Dieu » (I cor. 3) consacré comme l'est le bâtiment. Il déclara que le lieu consacré ne sanctifiait pas mais qu'il y coopérait¹¹³. On voit donc que la conception liturgique du bâti devait entrer en conflit avec les réalités du langage imagé.

On avait ensuite voulu classifier encore les choses et justifier la constitution du lieu rituel. Guillaume Durand de Mende (v. 1230-1296) écrivit le fameux *Rational des divins offices* qui fut sans nul doute le traité liturgique le plus en vogue du XIII^e au XVII^e siècle¹¹⁴. Divisé en huit livres, ce traité liturgique examina les différentes parties de l'église. Il exposa le sens des constituantes physiques de l'office divin. La mesure de l'homme vivante image de Dieu permettait ainsi de hiérarchiser les parties de l'édifice. Ces quelques auteurs montrent le véritable tournant qui s'était opéré en matière de « sacré ». Ce dernier avait été fixé à des lieux. L'étude du discours des clercs, que propose Dominique Iogna-Prat, a montré que l'Église avait gagné en visibilité terrestre grâce à la constitution de ces lieux spécifiques. L'église et la cathédrale étaient donc devenues des monuments emblématiques de la société. On considérait que chaque homme avait sa place et sa fonction dans la grande architecture du monde. N'est-ce pas là le message des images ? La « Maison Dieu » fit de l'église-édifice une « Cène sociale » où se côtoyaient les fidèles les plus divers.

Finalement l'édifice-église refléta, à force de justification, la Jérusalem céleste. Il s'agissait de la cité de Dieu matérialisée sur terre par l'Église. Denys l'Aréopagite, Jean Scot Érigène ou Suger ont écrits à propos de la fonction anagogique de l'église image de la Cité céleste¹¹⁵. Guillaume Durand de Mende¹¹⁶

¹⁰⁹ R. Recht, *Le croire et le voir [...], op. cit.*, p. 13.

¹¹⁰ É. Palazzo, *L'espace rituel et le sacré dans le christianisme [...], op. cit.*, p. 26.

¹¹¹ D. Iogna-Prat, *La maison Dieu [...], op. cit.*, p. 58.

¹¹² *Idem*, p. 429.

¹¹³ Sicard de Crémone, *Mitrale*, col. 39 D.

¹¹⁴ G. Durand, *Rational ou manuel des divins offices*, traduit par Charles Barthélemy, 5 t., Louis Vivès, Paris, 1854.

¹¹⁵ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge, op. cit.*, p. 74.

allait jusqu'à donner une symbolique aux pierres et aux mortiers des murs de l'édifice, qu'il compara aux forces de l'assemblée des croyants.

Éric Palazzo a insisté sur deux aspects symboliques de la dédicace de l'église qu'il nous faut également redire, à sa suite, pour comprendre le caractère particulier de l'édifice-église. D'abord, la signification de l'autel en lui-même. La consécration du temple construit à l'initiative de Salomon se réalisait lorsque l'Arche d'Alliance arriva dans l'édifice¹¹⁷. L'Arche d'Alliance, qui contenait les tables sacrées de la Loi, était une préfiguration de l'autel. Deuxièmement, l'église fut assimilée au corps du Christ ce qui permit d'assimiler le rite de la dédicace avec celui du baptême¹¹⁸ et l'autel apparut comme le cœur purifié de l'église, identique au cœur pur de l'homme après le baptême¹¹⁹.

Nous ne saurions en venir à l'image sans dire deux mots du geste. Dieu qu'on invoquait, qu'on acclamait ou qu'on implorait, s'appelait aussi par le corps. On levait les bras, on se jetait à genoux, on se prosternait, on s'aplatissait au sol les bras écartés : « Le geste est beau, sa répétition est souhaitée : les agenouillements se multiplient, puis ne se comptent plus chez les athlètes de l'ascèse, dont le genou se durcit d'un cal, dont les muscles raidissent »¹²⁰. Les dévots pleuraient également pour s'associer à la douleur de la Vierge, en souvenir des martyrs et de la mort du Christ. Bien souvent la lecture des psaumes prolongeait cette interpellation de Dieu. La répétition dans la prière ne faisait pas peur : les litanies étaient longues. De nombreuses oraisons existaient aussi bien pour le souverain que pour la pluie. La maîtrise du corps était également souhaitée : jeûne et abstinence s'imposaient pour la pénitence ou pour des périodes de l'année liturgique. Le mardi gras sonnait le « Carême entrant » avant le mercredi des Cendres. Jusqu'à Pâques toute consommation de viande était bannie et on recommandait de ne faire qu'un repas quotidien.

« La liturgie a obligatoirement besoin de rites pour exister, alors que le rite n'est pas forcément liturgique [...] »¹²¹. Aussi le caractère « sacré » des rites dans la société médiévale ne s'appliquait pas uniquement à la liturgie chrétienne. Le rite adopta et prit en charge les symboles permettant de rendre performant la puissance scénique de la liturgie. La notion de performance des gestes et de la parole dans le rituel a été défendue par Éric Palazzo dans la ligne des réflexions de Pierre Bourdieu¹²². Éric Palazzo a décrit la force et le phénomène de récupération par l'Église des rites d'initiation, ainsi, la liturgie avec sa dimension sacramentelle a fait partie des principaux instruments de ce qu'il appelle la « prise de possession

¹¹⁶ Il cite également le *dictum* de l'*Ars poetica* d'Horace (vers 1-13) en y faisant entrer la justification d'un art d'église : « [...] Peintres et poètes ont toujours eu la même possibilité de tout oser ; cette permission, nous la demandons et nous l'accordons tour à tour, mais pas de mêler le doux au cruel, d'unir serpents et oiseaux, agneaux et tigres [...] ». Cf. D. Russo, « Herbert L. Kessler : les jeux du texte et de l'image. La libération du visuel dans l'art médiéval », *Revue de l'art*, 2009, p. 68.

¹¹⁷ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 73.

¹¹⁸ *Idem*, p. 73.

¹¹⁹ *Id.*, p. 74.

¹²⁰ M. Parisse, « Le chrétien occidental », *op. cit.*, p. 489.

¹²¹ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 13.

¹²² *Idem*, p. 14 ; P. Bourdieu, « Le langage autorisé. Note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5/6, 1975, p. 183-190.

du monde par l'Église »¹²³ dans le but d'y introduire le Christ. La liturgie devenue « un monde exemplaire »¹²⁴.

Au XII^e siècle, il était établi que le rite devait s'accomplir dans un lieu consacré¹²⁵. Le panégyrique de monument (développée au premier tiers du XI^e siècle) traitait l'église comme une sainte personne¹²⁶. La personnalisation de l'édifice-église ne s'était pas réalisée sans heurts¹²⁷. Il faut dire que la présence des reliques possédées par un monastère ou une église fit du lieu de culte une sorte de reliquaire. Le contre-discours hétérodoxe était cependant né de manière concomitante. Mais la formulation doctrinale du « lieu spécial » où Dieu est présent l'emporta. Gérard de Cambrai se fit le promoteur d'un système d'échanges entre les vivants et les morts dont les clercs étaient les indispensables médiateurs et les lieux consacrés, l'église et le cimetière, étaient devenus des passages obligatoires¹²⁸. Le phénomène de la personnalisation de l'église permit d'affirmer l'autorité de l'Église comme « structure de domination en installant l'église comme "bâtiment d'exception" dans le paysage social »¹²⁹. Pour cela, il fallait également que l'église-édifice fût une bâtisse d'exception frappante comme on l'a vu plus haut.

Pour en faire un édifice exceptionnel, nous avons vu comment les formes avaient été pensées et agencées. Nous avons vu aussi que l'image – qui demande une dotation exceptionnelle – valorisait les locaux. Pourtant, L'interdit vététotestamentaire¹³⁰ qui concerne les images (Ex 20, 4 et Dt 4, 15-18) n'avait pas engendré une tradition complètement aniconique dans le judaïsme¹³¹. Quelques figures anthropomorphes étaient présentes dans les lieux de culte juifs. Des synagogues anciennes étaient ornées de scènes qui tout en remémorant des événements passés les rendaient à nouveau actuelles¹³². De plus, l'Ancien Testament connaît une exception à l'interdiction de représenter des images : il s'agit de la parole de Dieu à Moïse à propos du propitiatoire d'or de l'Arche d'Alliance. Le texte de l'Ancien Testament précise (Ex 25, 18-20) : « Et tu façonneras au marteau deux chérubins d'or aux deux extrémités du propitiatoire [...] pour qu'ils fassent corps avec lui. Ces chérubins auront des ailes déployées vers le haut [...] ils se feront face, le visage tourné vers le propitiatoire ».

Avec l'*Octavius* de Minucius Felix et le *De idolatria* de Tertullien, les chrétiens refusèrent l'utilisation cultuelle des images afin de séparer la pratique chrétienne de la pratique païenne idolâtre¹³³. À partir du III^e siècle, des représentations de scènes bibliques commencèrent à apparaître sur les monuments funéraires ou dans les catacombes. Dès 313, le christianisme modifia son système culturel en adoptant

¹²³ *Idem*, p. 15.

¹²⁴ *Id.*, p. 16.

¹²⁵ Sur l'église édifice cf. D. Iogna-Prat, *La maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Éditions du Seuil, Paris, 2006, 683 p.

¹²⁶ *Idem*, p. 345-354.

¹²⁷ *Id.*, p. 356-358.

¹²⁸ *Id.*, p. 359.

¹²⁹ *Ibidem*.

¹³⁰ Cf. B. Phalip, « L'espace ecclésial, les aménagements liturgiques et la question iconographique », *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, op. cit., p. 140

¹³¹ Cf. H. Belting, *La vraie image*, Le temps des images, Éditions Gallimard, 2007, (München 2005), p. 30.

¹³² J. Ratzinger, *L'esprit de la liturgie*, Éditions ad Solem, 2000, p. 96.

¹³³ D. Menozzi, *Les images. L'Église et les arts visuels*, Éditions du Cerf, Paris, 1991, p. 13-14.

l'adoration de l'image impériale mais en excluant toujours l'image du culte de Dieu ou des reliques¹³⁴. Au début du IV^e siècle la rédaction du canon 36 du concile d'Elvire avait même interdit de représenter sur les murs des édifices ecclésiastiques ce que l'on vénérât. Il semble que la tendance fut alors à la représentation du Christ en recherchant non plus une symbolique, comme celle du bon pasteur, mais une ressemblance effective. Le culte des reliques fut associé à « celui de l'image » que l'on considère comme porteuse de la même puissance d'intercession. Dès la fin du IV^e siècle, le décor figuratif fut justifié par les Pères cappadociens et par Paulien de Nole comme un moyen d'édifier le peuple illettré¹³⁵ : pourtant nous n'avons que rarement eu l'occasion de comprendre ces images comme des livres ouverts, y-avait-il eu une récupération de l'image par certains groupes esthètes ?

Bien qu'affirmant que le fils était à l'image du Père, des images soi-disant vraies s'étaient mises pourtant à circuler à la fin de l'Antiquité. D'abord les théologiens grecs avaient repris le terme de *prosôpon*, qui désignait à la fois le visage et le masque tandis que les latins utilisaient le mot *persona* qui signifiait le masque uniquement¹³⁶. Il est vrai que le Christ incarnait ce paradoxe d'être à la fois une seule image représentant aussi bien l'homme que Dieu lui-même. Hans Belting a rappelé qu'initialement le besoin de produire des images était déclenché par les morts que l'on représentait pour garder leur souvenir en remplacement du corps perdu. Les dieux païens ne possédaient pas de corps et les images leur procuraient ainsi un corps de substitution. Et Jésus était représenté pour confirmer la corporéité du Christ. Dès le VI^e siècle, les légendes des « images authentiques » évoquèrent une empreinte sur étoffe comme seuls peuvent en laisser de vrais corps sur un tissu. Toute une série de portrait de Jésus avait été réalisée dans le but de remémorer les « originaux » qui avaient fixé le vrai visage de Jésus Christ. Eusèbe, dans une lettre à Constantia sœur de l'empereur Constantin, explique que des images de Jésus avaient été réalisées par les païens eux-mêmes¹³⁷. Le panthéon gréco-romain avait adopté Jésus en sa qualité de faiseur de miracles¹³⁸ ! Eusèbe, dont l'authenticité de la lettre a été contestée, avait semble-t-il déclaré, que seuls les païens avaient pu représenter Jésus car l'interdit de l'Ancien Testament était encore en vigueur dans l'Église chrétienne. La politique impériale commençait à propager la nouvelle religion : « De nombreux chrétiens ont sans doute espéré à l'époque qu'avec la reconnaissance de la nouvelle religion, les images avaient fait leur temps une bonne fois pour toutes. En particulier, les fidèles qui vivaient encore dans la tradition judaïque ont dû rêver quelque temps d'une religion sans images. D'autres en revanche ont pu regretter secrètement, dans la destruction brutale des idoles païennes, la perte d'une tradition culturelle où l'art et la religion avaient eu partie liée depuis des siècles »¹³⁹.

Le développement historique complexe qui aboutit finalement à l'acceptation des images n'est pas entièrement connu mais il est certain qu'il s'accompagne d'un intense débat doctrinal et théologique, qui a

¹³⁴ J. Wirth, *L'image médiévale. Naissance et développements (VI^e-XV^e siècle)*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1989, p. 89.

¹³⁵ *Idem*, p. 89.

¹³⁶ H. Belting, *La vraie image, op. cit.*, p. 73.

¹³⁷ Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, Paris, Éditions du Cerf, 1965.

¹³⁸ H. Belting, *La vraie image, op. cit.*, p. 79.

¹³⁹ *Idem*, p. 81.

également secoué les images. Épiphanes semble avoir amplifié les thèses d'Eusèbe et déclaré la condamnation des images¹⁴⁰. Ossius de Cordoue (v. 300) au Concile d'Elvire s'opposa aux images¹⁴¹. Le canon 36 du concile d'Elvire déclara : « il ne doit y avoir aucune image dans l'église de peur que ce qui est objet de culte et d'adoration ne soit peint sur les murs »¹⁴². Pourtant dans un même temps, Grégoire le Grand de Nysse prétendit que l'œuvre du peintre était un véritable livre « [...] doué de langue au moyen de ses couleurs [...] »¹⁴³. Grégoire le Grand (v. 600) admit lui aussi que les peintures étaient une véritable lecture pour tous ceux qui ignoraient les lettres : « [...] elles tiennent le rôle d'une lecture, surtout chez les païens »¹⁴⁴. Il se succéda alors autant d'apologie de l'image que de réfutations à propos de son rôle et de son acceptation dans le monde chrétien. L'image représentant le Christ posa toujours un problème et c'est ainsi que le portrait du Christ de Narbonne fut même couvert d'un voile¹⁴⁵. Cela pourrait expliquer l'hésitation à montrer – dans un premier temps – des images religieuses. L'image codifiée initialement par un monde païen captait et gardait en elle cet aspect fugitif des choses échappant au divin. De la sorte, ce n'est pas par abus que les clercs avaient pu d'abord accepter des images « non religieuses » dans les nefes mais peut-être par respect : on provoquerait ainsi une absence du divin par égard.

Il s'était également produit une imitation des habitudes administratives par le clergé tels les portraits d'évêques placés dans les églises comme celui des fonctionnaires dans les bureaux. L'image se substitua alors à la personne absente. Comme l'image de Dieu semble trop délicate à accomplir, les images acheiropoïètes étaient apparues. À la fin du VI^e siècle Tibère II (578-582) fit peindre le Christ trônant dans le *Chrysotriklinos* du palais au-dessus de son trône. Sous Justinien II (685-711) l'image de l'empereur fut remplacée par l'image du Christ sur les monnaies. Pour Jean Wirth à la suite de E. Kitzinger, le déplacement du culte de l'image de l'empereur à celle du Christ avait pu se faire avec l'approbation et l'encouragement de l'empereur afin de calmer des troubles politiques compromettant l'universalité de l'empire. L'empereur et les théologiens auraient admis ce qui venait du peuple, c'est-à-dire la croyance en la force des images réceptacles de Jésus ou des saints, mais il ne s'agit pas de l'unique cause¹⁴⁶.

Brigitte Beaujard a supposé de considérer que tout le peuple n'avaient pas été purement illettré et que les inscriptions avaient pu aider à nouer un dialogue¹⁴⁷. Bruno Phalip évoqua d'ailleurs le fossé entre la malédiction frappant l'idolâtrie défendue au concile de Tours en 567 et l'iconodulie du pape Grégoire le

¹⁴⁰ *Lettre d'Épiphanes de Chypre à Jean de Jérusalem*, CSEL 54, 411-412 ; trad. Saint Jérôme, *Lettres*, éd. J. Labourt, II, Paris, 1951, 171-172.

¹⁴¹ J.-C. Schmitt, *Le corps des images. Essais sur la culture visuelle au Moyen Âge*, Le temps des images, Éditions Gallimard, 2002, p. 89.

¹⁴² D. Menozzi, *Les images, l'Église et les arts visuels*, Éditions du Cerf, Paris, 1991, p. 80.

¹⁴³ Grégoire de Nysse, « *Oratio laudatoria sancti ac magni martyris Theodori* », Daniele Menozzi, *Les images [...]*, *op. cit.*, p. 74.

¹⁴⁴ Grégoire le Grand, « *Epistola Sereno episcopo massiliensi* », Daniele Menozzi, *Les images [...]*, *op. cit.*, p. 75.

¹⁴⁵ A. Carrière, *Les crucifix romans en bois du Massif central*, Mémoire de Master sous la direction du Professeur B. Phalip, Clermont-Ferrand II, 2006.

¹⁴⁶ J. Wirth, *L'image médiévale. Naissance et développements [...]*, *op. cit.*, p. 94-96.

¹⁴⁷ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule : les premiers temps, d'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Histoire religieuse de la France 15, Paris, 2000, p. 366, 377.

grand (aux alentours de 600) révélée dans sa lettre à l'évêque de Marseille Sérénus¹⁴⁸. Grégoire le Grand (590-604) légitima donc l'image comme l'avait fait Hypatios l'archevêque d'Éphèse. Lorsqu'il écrivit à Sérénus qui avait enlevé les images de son église, il lui rappela la fonction didactique des images tout en condamnant l'adoration idolâtrique des peintures. Mais alors qu'aux VI^e et VIII^e siècle l'image fut adoptée en Occident pour sa valeur didactique, en Orient elle prit le caractère plus déterminant de l'icône. Dans l'icône le prototype représenté était présent dans son image¹⁴⁹.

Est-ce l'origine sociale du sculpteur ou de l'artisan qui avait réussi à faire entrer l'image et son lot d'anecdotes dans le Temple de Dieu ? « Autant le clerc, l'artiste, le sculpteur, le tailleur de pierre, s'imprègnent d'une réalité populaire qui peut parfois dépasser leur entendement, autant une sculpture réalisée par un artiste issu du monde des humbles, et en permanence en contact avec lui, témoignera de ce dernier tout en souhaitant reprendre, réinterpréter des schémas savants »¹⁵⁰. L'artisan se fait-il plaisir lorsqu'il sculpte des sujets anecdotiques sur des corbeilles invisibles depuis les parties basses ? L'investigation des espaces ecclésiaux par l'image *folklorique* pourrait révéler la concurrence des différentes strates de la société à investir l'espace « consacré ». La juxtaposition d'un art savant avec un art non-savant, sur les modillons de Brioude, par exemple, saurait encore décrire une cohabitation sociale¹⁵¹. Dans ce sens « [...] les sujets présents dans la nef auvergnate au XII^e siècle expriment une contradiction née de la rencontre de deux mondes, celui des lettrés et celui des illettrés »¹⁵².

Le Dieu unique des trois grandes religions monothéistes parle, comme le Christ, mais ne se montre pas. De même il n'est pas figuré. L'épisode du buisson ardent (Ex, 3, 1) le montre d'autant mieux qu'il s'oppose à l'épisode du chapitre 34 de l'Exode : « l'adoration du Veau d'or ». Exemple biblique de ce que de nombreux auteurs ont pu appeler « l'abomination idolâtrique »¹⁵³. Le Deutéronome proclame (Deut 5, 8) : « Tu ne te prosterner pas devant ces images ni ne les serviras ». On a déjà bien expliqué cette transgression. Certains auteurs comme Jean-Claude Schmitt l'appellent « exception chrétienne », d'autres comme Jean-François Colosimo l'appellent « privilège du christianisme ». Si l'exception n'est là que pour rappeler la règle commune, la notion de privilège mène à son avantage spécial : il permet de rendre acceptable l'image. Dorénavant, le Christ est à l'« image du Père », comme l'homme est à l'image de Dieu. Avec le nouvel Adam, l'image ne représente plus la bassesse du monde mais il devient sa promesse visible¹⁵⁴. L'incarnation dans le peuple élu est un point de tournant de l'histoire que les chrétiens assument. L'image ne se cantonne plus à n'être qu'un rappel (souvenir de ce qu'était le Christ), mais elle devient une

¹⁴⁸ B. Phalip, « L'espace ecclésial, les aménagements liturgiques et la question iconographique », Anne Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée n°53, Lyon, 2010, p. 141.

¹⁴⁹ D. Menozzi, *Les images [...]*, op. cit., p. 20.

¹⁵⁰ B. Phalip, *Art roman, culture et société [...]*, op. cit., p. 147.

¹⁵¹ Sur le statut social de l'édifice cf. notamment Jérôme Baschet, « L'image et son lieu : quelques remarques générales », *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, op. cit., p. 180.

¹⁵² *Idem*, p. 195.

¹⁵³ J.-C. Schmitt, « Les images médiévales », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, Le Moyen Âge vu d'ailleurs*, n°2, 2008.

¹⁵⁴ J.-F. Colosimo (Dir.), *La bible de Jérusalem : 20 siècles d'art*, Éditions du Cerf, Paris, 2009.

projection de nous-mêmes dans le royaume de Dieu. Ainsi, l'art de la tombe de laquelle est sortie l'image du Christ, cet art du passé, devient l'art d'un futur projeté. Voir le Christ au milieu de ces tombeaux, induit de créer un mémoriel du futur et de la résurrection qui est à venir¹⁵⁵.

Avant le XIII^e siècle, l'image n'a pas fait l'objet d'une réflexion théorique appuyée. Le mot *imago* désignait l'image d'un seul objet ou d'un portrait peint ou sculpté. Mais le mot *imago* cohabitait aussi avec d'autres mots tel *historia* qui désignait une image narrative¹⁵⁶ : « [...] le refus de l'adoration des images semble purement théorique : il est en effet impossible de vérifier ce qui se passe dans la tête d'un fidèle qui prie devant une image et, de plus, il n'y a aucune raison de croire que les païens adorent le morceau de bois plutôt que le dieu qu'il représente »¹⁵⁷. Pour justifier l'adoration des images, Jean Damascène avait repris une formule de saint Basile dans le *De fide orthodoxa*, en la sortant de son contexte christologique : « l'honneur rendu à l'image transite vers le prototype »¹⁵⁸.

Jean-Claude Schmitt a stipulé que durant la même période, le culte grandissant des images avait permis à celles-ci de rejoindre le cercle de sacralité dont elles avaient été vigoureusement exclues par les *Libri carolini*. En Occident, les saintes images n'étaient pas rituellement consacrées ni même bénies mais elles tiraient leur légitimité et leur « vénérabilité » bien souvent d'une légende ou d'un premier miracle. Elles n'étaient en principe que le signe visible du divin. Mais l'image en trois dimensions ou même en deux dimensions d'un saint ou de *l'imago crucifixi*, ne pouvait pas être assimilée à un signe abstrait du divin, car elles donnaient à celui-ci un visage et un corps et souvent transcendé par une relique. Leur *adoratio* était donc ambiguë, ayant à la foi l'attrait pour l'image et pour la relique. Avec l'image, le sacré de consécration, délégué, éphémère, si important dans le christianisme médiéval, tendait donc vers un sacré « en soi » de l'objet, *incarnant* le divin sur terre : « L'image chrétienne était en ce sens une forme limite du sacré chrétien »¹⁵⁹.

Guillaume Durand consacra un chapitre au décor de l'église et à ses ornements. Il se conformait à l'ancienne règle des canonistes qui fait de l'église le lieu de signes orthodoxes¹⁶⁰. Il s'intéressa au statut des images alors que le visuel pris une place considérable dans l'Église. Il déclara clairement que « [...] Les peintures et les ornements qui étaient dans les églises devaient être des lectures et des écritures pour les laïques [...] »¹⁶¹. Il rappela ce qu'enseignaient les saintes écritures à propos des images. Il décrit aussi la manière de peindre le Christ et d'autres saints ou symboles dans l'église¹⁶². Jérôme Baschet a rappelé l'importance de la place de l'image vivante habitée par le divin dans l'église. L'édifice-église constitue un

¹⁵⁵ *Ibidem*.

¹⁵⁶ J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, Éditions du Cerf, Paris, 2008, p. 28.

¹⁵⁷ *Idem*, p. 40-41.

¹⁵⁸ *Id.*, p. 41.

¹⁵⁹ J.-C. Schmitt, *op. cit.*, §14.

¹⁶⁰ G. Durand, *Rational ou manuel des divins offices [...]*, *op. cit.*, Ch. III, p. 41.

¹⁶¹ *Ibidem*.

¹⁶² G. Durand, *Rational ou manuel des divins offices [...]*, *op. cit.*, Ch. III, VI et ss., p. 44.

lieu d'images efficaces, qui dès le XI^e siècle fit glisser l'importance des reliques vers les images proprement dites¹⁶³.

Dans un temps où s'affirme une culture chrétienne visuelle, l'image permettant de voir, aidait sitôt à croire. Dans son ouvrage *Le croire et le voir*, Roland Recht a révélé également le changement sensible qui affecta les œuvres des XII^e et XIII^e siècles lorsque leur valeur visuelle augmenta. Ce changement se manifesta par un ensemble d'œuvres liées à l'espace du culte. La scénographie permit de valoriser l'utilisation des images. Il existait une sculpture « fonctionnelle » associée aux cérémonies paraliturgiques : le clergé en venait à assurer un authentique « mémorial » animé de la Passion¹⁶⁴. À propos de l'église gothique en particulier, Roland Recht a proposé une lecture des formes architecturales et figurées à la fois significative et fonctionnelle. Cela n'induit pas forcément que les formes étaient comprises par tous, ni même par les clercs. L'auteur rappela justement que le *Rationale* avait été créé pour rappeler au clergé les contenus symboliques du culte et des sacrements mais aussi de l'architecture et des images¹⁶⁵.

b) Un espace compartimenté évolutif

L'évolution des idées au XII^e siècle mena la doctrine chrétienne à la redécouverte de certains textes de l'Antiquité. La nouvelle définition des rapports que la nature et l'homme entretenaient avec Dieu bouscula les pensées. Sous l'influence de la philosophie platonicienne, les maîtres de l'École de Chartres ont assuré que la nature constituait un ensemble harmonieux malgré la diversité des êtres et des choses¹⁶⁶. Bernard et Thierry de Chartres, dans les années 1115/1150, ont affirmé le caractère rationnel de la nature avec le risque de la désacraliser et mettant en cause l'idée d'une intervention permanente et directe de la volonté divine dans le monde : « N'était-ce pas offenser Dieu, créateur de toutes choses, que de prétendre mettre fin au monde enchanté »¹⁶⁷. Bernard Silvestris et Gilbert de la Porrée ont attesté qu'en cherchant à pénétrer les secrets de la nature, l'humanité progressait dans la compréhension de son destin¹⁶⁸. Et sous des formes particulières les ouvrages d'astronomie et d'astrologie mais aussi les bestiaires et les lapidaires se sont multipliés. La multiplication des bestiaires sur les corbeilles des chapiteaux ne prend elle pas aussi tant un caractère enchanté que d'inventaire.

De même, l'école de Chartres avait déclaré que l'homme était le maître de la nature et qu'il se devait de continuer sur terre l'œuvre de Dieu. Ainsi le travail n'apparaissait plus simplement comme la conséquence du péché, mais bien comme une participation de l'homme à l'activité créatrice de Dieu : il

¹⁶³ J. Baschet, *La civilisation féodale : de l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Éditions Aubier, Paris, 2004, p. 475.

¹⁶⁴ R. Recht, *Le croire et le voir [...]*, *op. cit.*, p. 14.

¹⁶⁵ *Idem*, p. 97-98.

¹⁶⁶ M.-D. Chenu, *La théologie au XII^e siècle*, XXXX, ch. I.

¹⁶⁷ A. Vauchez, « L'Église et la culture : mutations et tensions », J.-M. Mayeur, Ch. Et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, t. V, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Éditions Desclée, 1993, p. 445.

¹⁶⁸ J. Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, 1985.

s'agit de l'éloge de l'*homo artifex*¹⁶⁹. La présence à Brioude des peintures représentant des artisans en action, liée directement à la voûte céleste et à la chute de Lucifer, ne pourrait-elle pas illustrer la participation de l'homme à la destinée du monde ?

Comme la vision du monde mutait sans cesse, l'institution s'adaptait. L'Église transcrivait dans la liturgie les nouvelles conceptions du monde. Nous l'avons vu avec l'eucharistie. Il en est de même pour l'espace ecclésial qui devait sans cesse être réadapté à de nouvelles dispositions d'autels, de chapellenies, de tombeaux, de fresques attachées à de nouvelles donations... L'espace de l'église-bâtiment était donc mémoriel à plus d'un titre. Il était de ce fait évolutif puisque, le temps passant, d'autres exploits ou d'autres défunts devaient être introduits dans la liturgie : c'est la logique même de la refonte minutieuse des calendriers liturgiques dont nous avons parlé plus haut.

Enfin, l'espace social que représente l'édifice-église demandait de s'adapter aux réalités du temps. Le lieu de l'exécution principale de la liturgie canoniale était le chœur liturgique, c'est-à-dire le secteur clos pourvu de stalles. Cette zone – neutre iconographiquement à Brioude – est difficile à reconstituer. Un seul document possède des informations claires à propos de l'aménagement de la collégiale moderne, il s'agit du *Procès verbal de visite de l'église Saint-Julien de Brioude et autres bâtiments* datant du 22 octobre 1765¹⁷⁰. Ce document, qui a été réalisé lors du rattachement de Saint-Julien à l'abbaye de Charroux, avait été exécuté afin de calculer les réparations à faire à l'église et aux bâtiments du cloître. Ce texte, relativement précis, nous a permis de recréer un plan de l'édifice tel qu'il était en 1765. Il est bien délicat de manipuler des documents aussi tardifs car on sait que dans bon nombre d'édifices les espaces occidentaux ou les tribunes avaient fini par être délaissés par le culte. C'est ainsi que même la grande galilée de Cluny était devenue, au XVII^e siècle, un cellier et une chambrerie à l'étage¹⁷¹ ! Outre l'emplacement des autels secondaires que l'on peut trouver dans l'édifice¹⁷², d'autres éléments concernant l'état du chœur liturgique nous ont interpellé¹⁷³. Ils peuvent aider à comprendre l'état du chœur médiéval. Ces éléments aident à comprendre comment l'édifice avait pu successivement être occupé par toute une batterie de mobilier liturgico-fonctionnel. On remarque pareillement la présence, dans l'avant-nef d'armoires liturgiques et d'au moins un cloisonnement de travée car la chapelle du Saint-Sacrement était fermée. Durant la période moderne, l'avant-nef avait donc été remaniée. Dans la première travée, il se trouvait un ou plusieurs confessionnaux, ainsi que le tombeau de Jacques de Polignac et une horloge mécanique. Dans la deuxième travée se trouvaient les bancs des chanoines pour l'homélie, la chaire et les bénitiers. Le jubé et la clôture s'échelonnaient sur trois travées. Le jubé lui-même était précédé de deux autels. À droite de la porte se trouvait l'autel saint Hilaire

¹⁶⁹ M.-D. Chenu, *La théologie au XII^e siècle*, *op. cit.*, ch. I.

¹⁷⁰ Aurillac, Arch. dép. du cantal, 1G53, *Procès verbal de visite de l'église Saint-Julien de Brioude et autres bâtiments*, 22 octobre 1765.

¹⁷¹ C. Etienne-Steiner, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, *op. cit.*, p. 138.

¹⁷² Le document révèle la présence des autels du Saint-Sacrement dans l'avant-nef, de la Sainte-Croix dans la chapelle nord, de Sainte-Bonnette dans la chapelle rayonnante sud, de Saint-Jean, de Saint-Julien, de Sainte-Marguerite, Saint-Ferréol, mais aussi de Saint-Michel dans la tribune qui est d'ailleurs la seule ayant subsisté dans les espaces hauts.

¹⁷³ Cf. nos plans de restitution présentés dans le Volume II, p. 210, 211.

et, à gauche, l'autel Notre-Dame-de-la-Providence. Deux petits bénitiers de chœur étaient placés devant la porte. Sur la tribune du jubé se trouvait un autre autel portant un Christ en grand relief. À gauche de cet autel se trouvait un pupitre servant à la lecture de l'Évangile pour les solennités, et à droite un pupitre réservé à la lecture de l'Épître également pour les fêtes solennelles.

D'après quelques commentateurs, les murs de clôtures étaient simples et sans ornements, tel le mur de la Chaise Dieu qui d'ailleurs, à son égal, possédait des tapisseries dédiées cette fois à la vie de Julien. De quand datait ce mur de clôture ? Comme ce document s'intéresse en particulier aux éléments à restaurer ou à remplacer, les murs du chœur liturgique ne sont pas décrits. Pourtant, on sait que des tapisseries occupaient le chœur. Cependant, il ne s'agit que d'éléments effectués en 1635¹⁷⁴ : étaient-ils venus remplacer d'anciennes tapisseries médiévales ?

Le chœur était composé de stalles déjà restaurées avant 1765. Elles étaient au nombre de 25 stalles haute forme en chêne neuf et de 19 stalles de basse forme. Ces stalles avaient-elles été copiées sur des dispositifs anciens ? Au centre du chœur se trouvait le pupitre réservé à la lecture de l'Épître pour les solennités, entouré par quatre escabeaux de bois dédiés aux chantres : la seul inconvénient à cette disposition est qu'il n'y a eu, d'après les documents, aucunement quatre chantres à Brioude. Fermant le chœur des stalles, un rideau de chœur permettait d'obturer le sanctuaire. Le sanctuaire était surélevé par trois marches. Le trône à trois sièges attribué aux officiants était situé à droite. Au centre se trouvait le « Grand pupitre de fer » où l'on lisait les leçons tant de l'Évangile que de l'Épître pour les jours ordinaires. Le sanctuaire, au rond-point, était entouré de grilles, et des portes de fer en permettaient l'accès.

De part et d'autre de l'autel majeur se trouvaient deux grands chandeliers pour les flambeaux. Durant la visite, le comte Guilhem de Vernières, chanoine greffier de la collégiale, montra l'état de l'autel et de ses ornements. L'autel majeur était « fait en tombeau ». L'autel était réalisé en pierres de taille. Il était long de huit pieds et large de trois pouces sur quatre. La pierre d'autel était enchâssée dans un cadre de bois couvert en partie par un guéridon soutenant un retable en fer doré en forme d'armoire. Il se trouvait un suspensoir (ou custode), où il y avait un grand ciboire en argent où étaient placées les réserves du Saint-Sacrement. Sur l'autel se trouvait également une chasse en forme de buste en argent où se trouvaient l'occiput et des os de la tête de Julien. Il y avait d'autres reliques dans la petite armoire. Une seconde chasse en argent en forme de buste représentant la sainte Vierge renfermait des reliques également. Un Christ en argent vermeil et un grand visoir servant aux processions également en argent, étaient positionnés pareillement sur l'autel. Dans une boîte se trouvait aussi une épine de la Sainte Couronne et identiquement un morceau de la sainte Croix et du lait de la Vierge. Six chandeliers de trois pieds et trois pouces de haut entouraient un Christ en croix de quatre pied et trois pouces de haut en bronze doré. Tout le retable était réalisé en fer doré. Il avait une forme plutôt *gothique* puisqu'il était pourvu d'une flèche centrale et de deux arches latérales où étaient disposées du côté de l'épître une statue de Julien et de l'autre côté une statue de la Vierge. Cette disposition se trouve être également relatée dans les prises de

¹⁷⁴ P. Olivier, « les tapisseries du chœur de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, p. 129-135.

possessions du XVI^e siècle et révèle donc une organisation ancienne : cet autel n'était de ce fait pas moderne¹⁷⁵. L'évocation des reliques nous aide également à intégrer le dispositif d'exposition du sacré. Les grilles du rond-point permettaient en effet aux fidèles de voir l'autel. Les reliques de Julien¹⁷⁶ avaient été vénérées à travers différents dispositifs d'expositions et éparpillées dans de multiples reliquaires. Le pape Honorius III (1216-1227) avait décidé que : « *Abrogatur prava consuetudo capituli brivatensis quod, in altare majore, imagine, Sancti Juliani presenta, nullius de capitulo celebraret nisi foret de generi militari* »¹⁷⁷. La présentation d'une image de Julien renfermant des reliques serait donc ancienne. De même, une fondation (de 1328) faite par François de Lamothe, chanoine, demande de sortir l'image de « Monsieur St-Julien au grand aultier »¹⁷⁸. Puis le bréviaire de 1654 présente une *Imago pretii premii, vulgo majestus sancti Juliani*¹⁷⁹. Enfin la plaque funéraire concernant les reliques de saint Julien fait allusion à une *imagine aurca* contenant les reliques du martyr¹⁸⁰. Ce buste de Julien pouvait-il ressembler au buste de saint Baudime de Saint-Nectaire ? La liste des reliques, possédées par le chapitre, relevée par dom Estiennot en 1677 dans les *antiquités bénédictines* n'en parle pas¹⁸¹. La chasse de la tête de Julien et la relique du bras de Ferréol étaient portées par un célébrant accompagné de tous ses assistants pour certaines processions¹⁸².

L'autel majeur ancien avait-il été adapté aux formes modernes de l'autel en tombeau ? Est-ce une forme conservatrice ? Les aménagements des chœurs à la romaine, avaient également divisé de nombreux chapitres¹⁸³. C'est ainsi que Saint-Flour possédait un chœur clos à jubé continu dans sa forme médiévale alors que le Puy avait cédé à la forme du chœur à la romaine¹⁸⁴. Brioude ayant maintenu ses hauts murs, avait également résisté. Les cathédrales de France ayant résisté aux dispositifs des lumières possédaient souvent des chapitres atypiques, conservateurs, et des espaces suffisants pour les fidèles, c'est-à-dire un ou deux autels étant destinés à la messe des paroissiens. C'est le cas dans le petit diocèse de montagne de Saint-Bernard-de-Comminges où seulement quelques fidèles assistaient à l'office, alors que la cathédrale avait une allure de monastère¹⁸⁵. Les cathédrales des diocèses de campagne et du nord avaient généralement conservé la suspense à l'autel. Ainsi, dans les provinces les plus attachées aux usages gallicans, la suspense avait été maintenue. Mathieu Lours a expliqué que les autels modernes avaient été, dans ces cas, adaptés au maintien de la suspense : souvent le baldaquin permettait de régler le problème. À Brioude, c'est bien le dispositif en forme de flèche qui permettait de maintenir le suspensoir.

¹⁷⁵ D'autres détails concernant le mobilier sont présents dans le document que nous présentons dans le Volume VII.

¹⁷⁶ Nous renvoyons également à notre Partie II, Chapitre II, A, 1, c) *Une collégiale tridentine ou gallicane ?*

¹⁷⁷ *Schedae du Vatican* d'après P. Olivier, « Julien de Brioude », *Bulletin historique*, 1958, p. 5.

¹⁷⁸ *Ibidem*.

¹⁷⁹ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Bréviaire de Brioude*, 1654, p. 622.

¹⁸⁰ Cf. *Plaque d'étain (resto) relatant l'ouverture par les chanoines du tombeau de saint Julien (21 mars 1606)*, plaque du Musée Crozatier.

¹⁸¹ Paris, BnF, ms. lat. 12750, Dom Estiennot, *Antiquitates Benedictina in diocesi sancti Flori*, 1677, f°101-103, « *Reliquae quae continentur in Ecclesiae almi martyris Juliani [...]* », copie d'un manuscrit du XII^e siècle ?

¹⁸² Cf. A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église [...]*, *op. cit.*, ch.XXV, § 26.

¹⁸³ *Idem*, p. 196 et ss.

¹⁸⁴ *Id.*, p. 210.

¹⁸⁵ *Id.*, p. 211.

Mais cet ensemble avait changé continuellement tout en maintenant les objets et les zones fonctionnels : il ne subsista sûrement que ce qui fut constamment utilisé ou considéré comme porteur de sens. Mais les remaniements des grilles ou du mobilier, décelable dans les fouilles – comme à Souvigny – montrent le besoin de remanier l'espace ecclésial pour l'adapter aux réalités liturgiques et sociales¹⁸⁶. Le repérage des emplacements de grilles et de murs permet de ne pas se tromper sur la réalité du découpage médiéval et moderne de certaines églises. Si les paroissiales avaient souvent une nef unifiée, il n'en était rien pour les collégiales, les prieurales, les abbaciales et les cathédrales. Alain Erlande-Brandenburg a fait état de l'existence de vastes chœurs monastiques investis et réduits au profit des nefs des paroissiens et des pèlerins¹⁸⁷. L'analyse de la spatialité assujettie aux formes architecturales, aux images ou à la liturgie a dernièrement suscité de nombreuses publications¹⁸⁸. Destiné aux clercs, mais aménagé pour l'accueil des laïcs, l'espace de la nef était soumis à des demandes qui adaptaient les premiers projets pour une nouvelle utilisation sociale¹⁸⁹. À Brioude, la nef est bien coupée en deux architecturalement et iconographiquement parlant mais aussi structurellement, par la présence du mur du chœur. Avant de devenir des jubés, les chancels ont été progressivement remplacés par des murs¹⁹⁰. Bruno Phalip à ce propos a cité l'existence de l'« exaltation des laïcs » dans le Massif Central. Ce mouvement était attaché à la Paix de Dieu, tenue à la

¹⁸⁶ Cf. T. Creissen, « La clôture de chœur de la cathédrale de Torcello », *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, op. cit., p. 128 et ss ; T. Creissen, « Deux ensembles de plaques de clôture de chœur provenant de deux églises de Zadar, Saint-Laurent et Saint-Dominique », *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, Éditions Brepols, 2011, p. 148.

¹⁸⁷ A. Erlande-Brandenburg, « Le jubé », G. Duby et M. Laclotte (dir.), *Le Moyen Âge*, Paris, 1995 ; Id. « L'église grégorienne », *Hortus Artium Medievalium*, 5, Zagreb-Motovun, 1999, p. 147-166 ; Id. « Le sanctuaire des cathédrales au Moyen Âge », C. Arminjon et D. Lavallo (dir.), *20 siècles en cathédrale*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2001, p. 232 ; « L'autel des reliques et la sanctuarisation du chevet », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 183-188.

¹⁸⁸ *Per exempli gratia*, Ph. Jansen, « Église, espace social. Élément d'une enquête », *Revue d'histoire de l'Église de France*, LXXVI-197, 1990, p. 185-192 ; J.-C. Schmitt, « Rituels de l'image et récits de vision », *Testo e immagine nell'alto medioevo*, Spolète, 1994, p. 419-459 ; B. Chedozeau, *Chœur clos, chœur ouvert. De l'église médiévale à l'église tridentine (France XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Cerf, 1998 ; Th. Creissen, « Les clôtures de chœur des églises d'Italie à l'époque romane : état de la question et perspectives », *Hortus artium medievalium*, 5, 1999, p. 169-181 ; R. Recht, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales (XII^e-XV^e siècles)*, Paris, Gallimard, 1999 ; J. Wirth, *L'image à l'époque romane*, Paris, Ed. Cerf, 1999 ; D. Russo, *Espace peint, espace symbolique, construction ecclésiologique. Les peintures de Berzé-la-Ville*, Mabillon, 72, 2000, p. 57-87. « Liturgie, arts et architecture à l'époque romane », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. XXXIV, 2003 ; N. Reveyron, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXIV, 2003, *Ibid.*, p. 161-176 ; P. Chevalier, « Les installations liturgiques romanes dans le diocèse de Clermont. Découvertes récentes : des autels, des armoires, des chancels, des tombeaux », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXIV, 2003, p. 135-140 ; « Le tombeau et les monuments funéraires médiévaux des saints abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Ibid.*, p. 119-132 ; D. Iogna-Prat, *La maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2006 ; M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, Éditions Brepols, 2006 ; É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux : édifier et célébrer à Saint-Junien (XI^e-XIII^e siècles)*, thèse de doctorat, 2008 ; A. Baud, *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Maison de l'Orient, Lyon, t. 53, 2010 ; J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 13 juin 2013. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605>.

¹⁸⁹ B. Phalip, « Les grilles de chœur liturgique dans le Massif Central (XI^e-XIII^e siècles). D'infranchissables transparences », à paraître.

¹⁹⁰ J. Hubert, *La place faite aux laïcs dans les églises monastiques [...]*, op. cit., p. 171 et 184 ; M. Sot (dir.), *Les gestes des évêques d'Auxerre*, Paris, 2002, p. 228.

suite des conciles tenus à Charroux et au Puy autour de l'an Mil, au Le-Puy, à Saint-Germain-Laprade, à Limoges et à Aurillac. L'exaltation des laïcs trouva ses continuations par le biais du mouvement des « capuchonnés » du Puy (1182-1184) qui semblaient avoir réagi à l'« exaltation des clercs » de la réforme grégorienne (1046-1124)¹⁹¹ : « Celle-ci modifi[a] la perception et l'agencement des espaces ecclésiaux en canalisant et contrôlant les laïcs par un mouvement de complexification du chevet doté de vastes nefs partagées »¹⁹². Les laïcs se manifestaient, semble-t-il, de manière trop bruyante dans des édifices qui leurs été consacrés que secondement : leur place était dans la paroissiale. À Conques, Lambert, habitant de Millau, injuria la majesté de sainte Foy en souhaitant qu'elle se brisât en tombant. Un autre laïc, en Bazadais, s'était moqué des campagnards qui s'inclinaient devant la statue de la sainte¹⁹³. Dans son *Rational*, Guillaume Durand de Mende avait signalé la présence d'une courtine tendue autour du chœur à hauteur d'appui, afin que les fidèles puissent entrevoir le cérémonial liturgique. Mais il s'agissait déjà d'un usage ancien qui avait été remplacé par l'élévation des murs de chœur hermétiques tant à la vue qu'à l'ouïe¹⁹⁴. Ainsi, des « nefs paroissiales » pouvaient seconder des « nefs prieurales », dans le cas des prieurés-cures¹⁹⁵. Une église des fidèles se trouvait alors être accolée à l'église des clercs, tout en étant en communication avec elle : « Si l'on envisage le cas des églises doubles ou des prieurés-cures¹⁹⁶, les bourgs paroissiaux du diocèse de Clermont connaissent cette situation sous la forme de deux nefs parallèles et deux sanctuaires jointifs, accolés : Augnat (63, XII^e siècle), Azérat (43, XII^e siècle), Heume-l'Église (63, début XIII^e siècle), Laurie (15, XII^e siècle), Lavaudieu (43, XII^e siècle), Marsat (63, XII^e siècle), Meilhaud (63, XV^e siècle), Montaignut-le-Blanc (63, XII^e siècle) et Prompsat (63, XII^e siècle) »¹⁹⁷. Brigitte Beaujard a révélé la présence des barrières de chœur en Auvergne grâce à des textes inhabituels. On apprend ainsi qu'à Issoire, le diacre Cautinus voyant une procession d'hommes chantant des psaumes et munis de cierges ordonna d'enclorre *le tumulus* de saint Austremoine grâce à un chancel et de le recouvrir d'étoffes brillantes. Austremoine lui-même aurait réclamé l'érection de la barrière afin de tenir éloigné les fidèles trop curieux¹⁹⁸. Dans le diocèse de Clermont ou à ses abords (Le Puy, Limoges, Conques), ces grilles sont attestées dans plusieurs édifices¹⁹⁹. Presque toutes ces grilles sont à placer dans le courant des XII^e et

¹⁹¹ B. Phalip, « Les grilles de chœur liturgique dans le Massif Central (XI^e-XIII^e siècles). D'infranchissables transparences », à paraître.

¹⁹² *Ibidem*.

¹⁹³ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 1997, p. 122.

¹⁹⁴ C. Barthélémy (trad.), *Rational ou manuel des offices divins de Guillaume Durand, évêque de Mende au XIII^e siècle.*, Paris, 1854, Livre premier, §35 p. 58.

¹⁹⁵ B. Phalip, « Les grilles de chœur liturgique dans le Massif Central (XI^e-XIII^e siècles). D'infranchissables transparences », à paraître.

¹⁹⁶ É. Palazzo, *Liturgie et société [...]*, *op. cit.*, p. 141. M. Aubrun, *L'ancien diocèse de Limoges [...]*, *op. cit.*

¹⁹⁷ B. Phalip, « Les grilles de chœur liturgique dans le Massif Central (XI^e-XIII^e siècles). D'infranchissables transparences », à paraître ; B. Phalip, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont*, Clermont-Ferrand II, 12 vol., volumes « monographies », 2001.

¹⁹⁸ B. Beaujard, *Le culte des saints en Gaule*, Paris, CERF, 2000, p. 171 et 364.

¹⁹⁹ Cf. B. Phalip, « Les grilles de chœur liturgique [...] » *op. cit.* L'auteur donne les noms suivant : « Saint-Martin d'Artonne (63), sept grilles d'hémicycle sur muret, entre 155 et 160 cm de haut, 110 à 250 de large,

XIII^e siècles²⁰⁰. Si les matériels avaient pu être adaptés au fur et à mesure des temps, toutes ces grilles, ces murs et ces courtines devaient en tout cas dessiner et redessiner des vaisseaux cloisonnés que l'historiographie s'attache désormais à redéfinir pour ne plus passer à côté de cette réalité : les grands édifices de prestiges, et quelques autres, étaient jadis mieux délimités qu'aujourd'hui²⁰¹. Il est essentiel de rappeler ce fait pour expliquer le zonage des images. Sinon, à l'image des études de Bernard Craplet ou de Zygmunt Swiechowski, les chapiteaux sont analysés par rapport à un espace global et unifié qui n'a vraisemblablement pas existé avant Vatican II²⁰².

L'adaptation des sols à Brioude montre enfin la permanence des adaptations respectueuses de la tradition d'un lieu. Car à la calade ancienne (carolingienne ?) avait succédé une calade nouvelle. Les remaniements des dispositifs du chœur de Brioude semblent être rapprochés dans le temps. Enfin les adaptations des cycles peints, à quelques 50 ans près, montrent la constante réévaluation des parcours imagés de l'édifice en choisissant de maintenir ou d'agrémenter des dispositifs tout en sauvegardant l'aspect historico-mémoriel du lieu. C'est ainsi que la chapelle *martyriale* de Julien avait été englobée dans le chantier *roman*. Quitte à recréer parfois de fausses permanences à l'aide d'authentiques dispositifs rendus « antiques »²⁰³. La mise en scène du lieu de culte jouait avec l'antiquité et la variété novatrice : « L'attitude des chanoines [de Saint-Léonard-de-Noblat] répond indéniablement au besoin d'adapter la présentation

abside dotée d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes, dernier tiers du XII^e siècle (?) ; Saint-Cerneuf de Billom (63), abside et partie droite du chœur, neuf grilles dont trois portes conservées, entre 170 et 220 cm de haut, 130 à 200 de large, abside dotée d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes, dernier tiers du XII^e siècle (?), début XIII^e siècle ; Blaudeix (23), un panneau remployé, 140 cm de haut et 70 de large, XII^e siècle ; Châtel-Montagne (63), cinq panneaux déplacés, 130 cm de haut et 60 de large, dernier tiers du XII^e siècle (?) ; Sainte-Foy de Conques (12)¹⁹⁹, onze panneaux dont deux dotés de portes, chœur, entre 170 et 360 cm de haut, de 120 à 250 de large, abside dotée d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes, dernier tiers du XII^e siècle (?) ; Sainte-Croix de Gannat (03), fragment conservés au musée municipal, abside dotée d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes ; Notre-Dame d'Huriel (03), dix panneaux remontés dans des cadres du XIX^e siècle, 75 cm de haut (muret ?), chevet développé, fin du XII^e siècle (?) ; Notre-Dame-des-Fers d'Orcival (63), grilles signalées à la fin du XIX^e siècle¹⁹⁹, abside dotée d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes ; cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay (43), un panneau de grille remontée sur une porte de la galerie du cloître, de 260 cm de haut et de 130 de large, dernier tiers du XII^e siècle (1200 ?), grille de la porte Dorée, quatre panneaux remontés dans la grille du XVIII^e siècle, dernier tiers du XII^e siècle (?)¹⁹⁹ ; Saint-Martin de Rosières (43), fragment de panneau, chevet simple, XII^e siècle (?) ; Saint-Didier-en-Donjon (03), fragments déposés, entre 170 cm de haut et 80/95 cm de large, chevet simple, XII^e siècle (?) ; Saint-Priest de Volvic (63), grilles à portes en chapelle axiale, 160 cm de haut et 135 de large, déambulatoire à chapelles rayonnantes, dernier tiers du XII^e siècle (?) ».

²⁰⁰ *Ibidem*.

²⁰¹ Cf. *In locis competentibus. L'Église en action : lieux et objets du Mystère*, Université Lille III, *Hortus Artium Medievalium*, à paraître.

²⁰² Les anciennes photographies émanant de la collection Zodiaque montrent encore les sanctuaires clos dans les édifices de grande comme de petite dimension. Ces dispositifs avaient été reformés après la Révolution et ne correspondaient pas tout à fait à ceux de l'Ancien Régime mais ils correspondaient à la compartimentation nécessaire des espaces que d'ailleurs le concile de Trente n'avait pas balayé.

²⁰³ Cf. É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux [...]*, *op. cit.*, p. 224 et ss.

des reliques de leur saint patron à l'évolution du culte mais, sans doute aussi, à une attente liée aux pratiques populaires du culte des reliques, bien connues par ailleurs »²⁰⁴.

2) Sanctuarisation du temps et de la matière

C'est la présence de l'autel contenant des reliques qui déterminait le lieu du culte ; aussi les lieux n'étaient pas tous dotés d'imageries. La gestion du lieu sanctuarisé était une affaire sociétale. L'église paroissiale était l'affaire de quelques-uns. Dès le XII^e siècle, des accords intervenus devant l'évêque pouvaient définir les responsabilités de chacun. Les villageois avaient alors la charge de la tour qui était leur refuge, le curé avait la charge du chœur et le patron, le véritable propriétaire, devait entretenir les murs et le toit de la nef mais également fournir le nécessaire liturgique²⁰⁵. Les églises moyennes et les grandes églises étaient celles d'une institution religieuse, prieurés, abbayes, collégiales ou cathédrales. Leur architecture était plus soignée et détenait souvent des peintures et des sculptures. L'autel des moines ou des chanoines était parfois différent de celui du peuple. Il était alors situé dans un bas-côté ou plus généralement dans le fond de la nef.

Dans les édifices de prestige, les systèmes iconographiques et liturgiques pouvaient sûrement se rencontrer comme on l'a dit. La thèse de Marie-Pierre Gelin montre en effet des connivences liant le décor avec l'utilisation liturgique d'un espace. De fait, les représentations établissaient une continuité entre les différentes époques de l'histoire pour mettre en évidence le plan divin²⁰⁶. L'iconographie et la liturgie forment deux systèmes additionnels qui possèdent différentes strates : ouverts à tous, ils demandent à ce que chaque acteur intègre leur message à la hauteur de leur propre capacité. La sanctuarisation du temps et de l'espace passe par la réalisation de l'office et de la messe dans des lieux réalisés par et pour des personnes. De même, « la liturgie, en particulier les textes utilisés pour les cérémonies, mais aussi les vêtements, objets et ornements associés aux célébrations, constituent un réservoir presque inépuisable de motifs, de sujets et de narrations pour l'iconographie »²⁰⁷. Et les chanoines, les moines et les clercs qui passaient 12 heures par jour avec la liturgie étaient imprégnés par l'histoire ecclésiale du monde²⁰⁸.

Cet apprentissage se réalise grâce au livre liturgique et à une mémorisation liturgique de l'histoire biblique. Au Moyen Âge l'oralité et la part de récitation par cœur jouaient un rôle éminent²⁰⁹. Cette mémorisation passait par l'art, et en particulier par le chant : c'est-à-dire que la sanctuarisation par le texte biblique s'appliquait en temps et en heure. D'abord les musicologues disent que la notation grégorienne

²⁰⁴ É. Sparhubert, « Sur la route de Compostelle : le chevet d'une « église de pèlerinage » à l'épreuve de la liturgie, Saint-Léonard-de-Noblat », *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, *op. cit.*, p. 52.

²⁰⁵ M. Parisse, « Le chrétien occidental », J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. V, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Éditions Desclée, 1993, p. 509.

²⁰⁶ M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, *op. cit.*, p. 91.

²⁰⁷ *Idem*, p. 111.

²⁰⁸ *Idem*, p. 75.

²⁰⁹ Th. W. Elich, *Le contexte oral de la liturgie médiévale et le rôle du texte écrit*, Paris, 1988.

n'est apparue qu'à la suite de l'introduction en terre franque de la *cantilena romana* : les chantres venus de Rome ont de ce fait apporté leur savoir faire et leurs instructions orales en amenant des antiphonaires non notés²¹⁰. Un document de Jean de Monthléry datant du XIII^e siècle présente un règlement pour l'instruction des novices dominicains. Ce document révèle que le novice se devait d'apprendre certaines pièces par cœur tel le *Salve Regina*, mais aussi le Psautier entier puis s'il le voulait, les hymnes du commun des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges et les communs du Temps. S'ajoutaient encore plusieurs prières et bénédictions. On lui recommandait d'apprendre enfin l'office des morts²¹¹. Il faut dire que l'habitude de déclamer certaines pièces ordinaires facilitait cette récitation par cœur. La récitation par cœur complétait donc l'enseignement du clerc, du chanoine et du moine : en quelque sorte l'office voué à Dieu constituait un exercice spirituel personnel²¹².

Le chantre pratiquait avant l'office le *recordatio*, c'est-à-dire une remise en mémoire sur le livre noté. Pendant l'office il pouvait poursuivre sa tâche de mémoire²¹³. Bien souvent dans les petites paroissiales ou les prieurés, un seul bréviaire noté placé sur un pupitre suffisait à assurer l'office. Parfois aussi un collectaire²¹⁴, servant au prêtre pour lire des oraisons et les capitules, était tenu par un ministre ou sur un autre pupitre²¹⁵. Lorsque la communauté était plus nombreuse, il se trouvait de chaque côté du chœur, un psautier vraisemblablement enchaîné. De même, pour chaque office propre, un antiphonaire ou un graduel était utilisé. Dans les cathédrales et les chapitres séculiers, des clercs offraient des bréviaires pour servir au chœur ou à des clercs de passage²¹⁶. Le livre était donc encore spatialisé et mis en scène. Le texte – support essentiel du rite – était donc à la fois diffusé dans le temps et dans l'espace. Mais à qui était dédié cette récitation mise en scène ? D'abord aux acteurs eux-mêmes²¹⁷.

Si l'office et la mémorisation de la bible dans la liturgie s'appliquait d'abord à l'homme d'Église, l'eucharistie, elle, était ouverte au fidèle. C'est au XII^e siècle que la piété pour le Christ s'exaltait encore et trouvait un nouveau point de sommet dans l'eucharistie²¹⁸. À l'engouement pour la symbolique des formes ajouté du désir d'image, s'ajouta celui d'apercevoir l'hostie lors de la messe²¹⁹. La demande populaire de voir l'hostie élevée au moment de la consécration fut grandissante à la fin du XII^e siècle. En effet, à partir du XI^e siècle, les pratiques attachées à la célébration de l'eucharistie furent particulièrement marquées par

²¹⁰ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, Éditions du Cerf, Paris, 1990, p. 85.

²¹¹ J. de Monthléry, *Libellus de instructione novitiorum*, chap. IV, d'après Humbert de Romans, *Opera de vita regulari*, Éditions J.J. Berthier, t. II, Rome, 1889, p. 529-530.

²¹² Cf. M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, *op. cit.*, p. 88. L'auteur explique que cette mémorisation joua à Christ Church en faveur des sujets choisis pour le programme iconographique.

²¹³ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, *op. cit.*, p. 86.

²¹⁴ *Idem*, p. 92-108.

²¹⁵ J. de Monthléry, *Libellus de instructione novitiorum*, *op. cit.*, p. 533.

²¹⁶ V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, t. 1, 1934, LIX.

²¹⁷ Cf. M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, *op. cit.*, p. 170-181. La sanctification des clercs avait été renforcée avec la réforme grégorienne.

²¹⁸ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198) », A ; Fliche, V. Martin (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, 1944, p. 154 ; J. Wirth, *L'image à l'époque gothique 1140-1280*, Éditions Cerf, Paris, 2008, p. 28 et ss.

²¹⁹ R. Recht, *Le croire et le voir [...]*, *op. cit.*, p. 13.

la sacralisation du prêtre lui-même qui avait été revalorisée depuis le X^e siècle. De même, les débats sur l'eucharistie animaient les théologiens depuis le IX^e siècle²²⁰. Dans ce contexte - débat théologique et questions à propos de la pratique elle-même - les fidèles s'étaient vus condamnés à ne pouvoir communier qu'une fois à Pâques²²¹. Certains théologiens avaient insisté sur la communion du prêtre. Cette dernière suffisait pour toute la communauté. Le prêtre, dans ce caractère sacré pouvait toucher l'hostie. Le fidèle n'avait donc d'autre possibilité que de demander à voir l'hostie. Les premiers signes d'une vénération particulière du Saint-Sacrement ont été manifestes à Cluny²²² au milieu du XI^e siècle ou dans la région tourangelle²²³. L'élévation de l'hostie fut attestée pour la première fois par un statut synodal de l'évêque de Paris nommé Eudes de Sully (1196-1201). L'élévation de l'hostie ne se pratiquait pas avant la fin du XII^e siècle. Au milieu du XIII^e siècle, elle était finalement répandue dans toute l'Europe. Elle avait été fixée par un précepte synodal de 1208 (la date est incertaine). Le concile de Latran de 1215 avait permis d'adopter le terme de transsubstantiation du pain au Corps et du vin au Sang. Dès la première moitié du XII^e siècle, on élevait l'hostie au moment où on la consacrait, ce qui avait posé le problème de l'adoration avant même que l'hostie soit réellement corps du Christ. Liturgistes et théologiens avaient donc débattu de la place de l'élévation²²⁴. Pour permettre au fidèle de voir l'élévation, il fut demandé d'ouvrir les portes des chœurs et des jubés.

La présence réelle du Christ dans l'église était affirmée. L'espace ecclésial était réellement la maison de Dieu. Anselme de Laon (+1117) et Guillaume de Champeaux (+1121) affirmèrent que le sacrement de l'eucharistie donnait le Christ tout entier et en tout temps. Les espèces visibles du pain et du vin seraient de l'ordre du *sacramentum tantum* (le signe extérieur visible) si l'on en suit l'explication de Pierre Lombard. Le pain et le vin étaient alors véritablement considérés comme le vrai corps et le vrai sang du Christ. Il le qualifia de *sacramentum et res* (la réalité spirituelle contenue dans le sacrement). Finalement, le Corps mystique et l'unité des fidèles dans l'Église étaient considérés comme des *res et non sacramentum* (l'ultime réalité signifiée mais non contenue dans le sacrement)²²⁵. À côté, ou en complément, à l'existence réelle que représente l'hostie dans l'eucharistie, saint Thomas d'Aquin proposa trois niveaux de lecture des sacrements. D'abord, ils étaient le symbole de la commémoration de la Passion du Christ. Deuxièmement, ils constituaient le symbole de la démonstration de la Grâce. Troisièmement, ils étaient l'emblème de la prémonition de la Gloire qui est à venir. Roland Recht résuma les débats de ce temps à propos du but même de l'élévation : « Ce dont le regard public d[evait] être témoin, c'est la conversion de substances en "espèces" »²²⁶. Le lieu consacré prenait ainsi une dimension extra-historique permettant de lier chaque homme au divin.

²²⁰ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 26.

²²¹ *Idem*, p. 27.

²²² R. Recht, *Le croire et le voir [...]*, *op. cit.*, p. 98.

²²³ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 27.

²²⁴ Cf. R. Recht, *Le croire et le voir [...]*, *op. cit.*, p. 99-100.

²²⁵ *Idem*, p. 99.

²²⁶ R. Recht, *Le croire et le voir [...]*, *op. cit.*, p. 101.

L'élévation elle-même posait problème puisque des fidèles vénéraient particulièrement l'hostie à l'élévation et que la force du sacrement n'était plus dans la communion²²⁷. Le geste prit donc toute son importance. Éric Palazzo a souligné que les gestes de la liturgie devenaient « aussi importants que les paroles dans l'efficacité sacramentelle »²²⁸. La scénographie liturgique n'était donc pas de l'ordre du surrogatoire. Le Saint-Sacrement n'était toujours pas exposé à la vénération des fidèles. L'hostie consacrée ou non, sera généralement exposée au cours du XIV^e siècle. Plusieurs problèmes s'étaient posés à propos de la vénération du Saint-Sacrement lui-même, qui de toute manière n'avait été que progressivement répandue. Le dogme de la présence réelle du Christ fut relativement tardif. Aussi, de nombreuses églises semblent avoir été fermées, au moins partiellement, en dehors des messes, c'est en tout cas le cas au milieu du XV^e siècle²²⁹. Cette présence du Saint-Sacrement, présence réelle du Christ, était venue concurrencer véritablement la présence des saints qui reposaient dans les édifices, dans leur tombeau ou dans des reliquaires. Roland Recht affirma que l'espace religieux devait en être bouleversé par le fait que désormais il était possible de voir en « permanence » la présence de Dieu. Pourtant, il nous semble que cette présence venait en réalité compléter l'action des saints qui eux aussi, dans les reliques apportaient la présence du ciel ici bas. De même les corps saints étaient placés dans des reliquaires où dans des tombeaux scénographiques, qui les rendaient visibles ou perceptibles.

Il semble que la dévotion à l'hostie ait été surtout extérieure et que la pratique réelle de la communion quotidienne, prônée au siècle précédent par saint Pierre Damien et par le pape Grégoire VII ait eu de la peine à s'implanter dans les esprits. Robert Palley n'établit d'ailleurs une différence entre le prêtre, qui pouvait communier fréquemment, et les laïques pour lesquels la communion annuelle semblait être suffisante²³⁰. La plupart des conciles, de la fin du IX^e siècle au début du XII^e siècle, s'étaient d'ailleurs aussi satisfaits de cette pratique en demandant aux fidèles de communier seulement à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. En 1215, Latran IV demanda seulement la confession et la communion annuelle²³¹. Le problème posé était celui de la pureté du fidèle et de l'état dans lequel il était raisonnable de se présenter pour prendre la communion.

La diversité culturelle²³² implique de prendre en compte les différents accès au rite et à la foi. Le rapport important entre notre réalité et la réalité divine passe par la notion de présence : notion primordiale dans l'acte liturgique. Il semble que le sens de l'action de l'eucharistie ait dès l'époque patristique été déplacée de l'action de grâce vers le sacrifice. Le père Pierre-Marie Gy déclara que les mots *eucharistia* et *gratiarum actio* avaient perdu leur unité originelle²³³. Ce déplacement de sens fut communément partagé entre l'Orient grec et syrien et l'Occident latin, mais il fut probablement plus fort en Occident. Le

²²⁷ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 28.

²²⁸ *Idem*, p. 29.

²²⁹ *Id.*, p. 103.

²³⁰ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198) », *op. cit.*, p. 154.

²³¹ *Ibidem*.

²³² M. Lauwers, « Religion populaire, culture folklorique, mentalités. Notes pour une anthropologie culturelle au Moyen Âge », *revue d'histoire ecclésiastique*, 1987, p. 225.

²³³ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire*, *op. cit.*, p. 192.

canon romain adoptait une prière eucharistique dans laquelle l'aspect sacrificiel fut le plus accentué. Sans trop entrer dans les débats à propos de l'aspect mémoriel et sacrificiel de l'eucharistie, rappelons que le Christ se rend déjà présent par sa parole. Dès lors, saint Ambroise dans une catéchèse, dont l'influence sur la théologie médiévale aura été si grande, estima que les *verba Christi* devaient être prononcés par le Christ lui-même (*ipse clamat*) à la différence des prières que le prêtre disait avant et après les paroles du Christ²³⁴. Le canon romain ne proclamait pourtant pas exactement cela, mais une progression apparue. Dans les liturgies gallicane et hispanique, le relief des *verba Christi* se trouvait être accru par le fait que ces liturgies à la différence du canon romain, avaient rendu variables la partie qui précédait le *Sanctus*, la préface et la partie située entre le *Sanctus* et les *verba Christi* et après dans les *Post Prædicationem, post Mysterium*. L'importance attachée par les liturgies latines aux *verba Christi* (et à leur efficacité pour transformer le pain et le vin comme on le voit dans les textes liturgiques gallicans et hispaniques) apparut dans les prières eucharistiques grecques du IV-V^e siècle²³⁵. La notion de *praesentia corporalis*, qui apparut au XII^e siècle, venait corriger la corrélation antithétique entre *praesentia* et *memoria*²³⁶. Saint Bonaventure et Pierre de Tarentaise appliquèrent volontiers à l'eucharistie la notion de *praesentia corporalis*. Mais cette notion gênait saint Thomas, car elle lui paraissait être trop liée à une localisation²³⁷. Le père Pierre-Marie Gy rappela, à plusieurs reprises, que le sentiment et le sens de l'eucharistie avait changé entre ce que l'on peut appeler une première approche et sa réinterprétation. À l'époque de Bonaventure et de Thomas d'Aquin, le passage de la liturgie du grec au latin avait fait oublier qu'*eucharistia* signifiait action de grâce. La communion devint peu fréquente. Mais ce défaut de communion avait cependant participé à sanctifier l'acte lui-même, puisqu'il était devenu rare. Vers la seconde moitié du XI^e siècle, le choc doctrinal de Bérenger de Tours provoqua des réactions. Bérenger parla de l'eucharistie comme d'un symbole du corps et du sang du Christ alors qu'une doctrine sensualiste de l'eucharistie le contredisait. La présence physique du Christ dans le pain et le vin s'affirma cependant. Vers la fin du XI^e siècle, la piété envers le Christ commença à changer. L'accent fut mis sur l'humanité de Jésus et sur sa passion. Bientôt aussi la dévotion et la théologie mariale prirent encore de l'ampleur²³⁸. En réaction à l'affirmation de Bérenger, les trois aspects christologiques de l'eucharistie furent mis en valeur tour à tour : il s'agissait de la concomitance, de la présence corporelle du Christ, et du mémorial de sa Passion. La concomitance parlait en fait de la double réception du Christ lors de l'eucharistie : aussi bien son sang et son corps que son âme et sa divinité étaient comprises²³⁹. Voilà comment l'espace ecclésial avait donc capté aussi bien les réalités humaines que le sens supérieur du divin. Assurément, la perception de l'eucharistie jouait un rôle dans la perception du sens des choses « sacrées ».

On comprend fort bien le problème posé au regard de la « première tradition » eucharistique. En effet, à l'origine les Pères considéraient que le temps situé entre l'Ascension et la Parousie était celui où

²³⁴ *Idem*, p. 196.

²³⁵ *Id.*, p. 198.

²³⁶ *Id.*, p. 240.

²³⁷ *Id.*, p. 242-243.

²³⁸ *Id.*, p. 248.

²³⁹ *Id.*, p. 248-249.

Jésus Christ enlevait au monde sa présence corporelle ; mais c'était pareillement le temps du mémorial eucharistique. Pourtant, il avait bien promis qu'il demeurerait avec les siens jusqu'à la fin du monde (Mt 28, 20). À partir d'Hugues de Saint-Victor, les théologiens commencèrent à parler de la présence corporelle du Christ dans l'Eucharistie justement comme de la réalisation essentielle de ce que nous avait promis le Christ dans le récit de Matthieu (Mt 28, 20)²⁴⁰. Cette attitude se développa chez les cisterciens du dernier quart du XII^e siècle. Elle trouva également accueil chez Innocent III et François d'Assise. L'Eucharistie en tant que mémorial de la Passion fut mal connue à travers la théologie du mystère pascal des XII^e et XIII^e siècles. Dans la manière de se représenter le mémorial, il y eut une insistance croissante sur le caractère douloureux de la Passion depuis saint Bernard jusqu'à saint François. Ici plusieurs dispositions peuvent être exposées. La dévotion spontanée pour l'élévation, ensuite réglementée par un synode, fut bientôt accompagnée par le thème théologique et iconographique du serpent d'airain. Car regarder l'hostie consacrée revient à voir Jésus en croix, le serpent d'airain véritable qui guérit les péchés²⁴¹. Dans les ouvrages de théologie sacramentaire, l'Eucharistie qui jusqu'au IV^e concile du Latran, n'occupait en moyenne pas plus de place que le baptême pris donc de plus en plus de place. C'est bien ce déplacement pour l'aspect palpable et non pas mémoriel qui avait pu permettre une engouffrée des images : illustrations réelles des turpitudes et des occupations humaines.

La liturgie n'est pas uniquement la messe. L'Office divin ne tournait pas qu'autour de la vie du Christ. Des offices très élaborés étaient consacrés à la valorisation d'un saint ou d'une fête historique. C'était l'occasion de survaloriser des faits attachés à la compagnie. Il n'y avait donc pas que des textes bibliques dans l'Office divin et l'anecdotique s'était glissé dans la trame des offices. On a vu combien les drames attachés à l'office, ou réalisés en dehors de celui-ci, pouvaient déjà survaloriser des éléments subsidiaires et légendaires. De même, dans les offices fêtant les translations de certaines reliques, les miracles attachés à une date ou les commémoraisons historiques, intégraient largement des textes confectionnés à partir de faits oraux. Opposer donc la liturgie comme un seul bloc strictement religieux et les arts comme un bloc strictement lié à la matérialité ne tient pas. L'anecdotique, le fantastique, le légendaire, l'histoire étaient partagés par les deux : ils se comprennent comme un tout. La joie, la ferveur, l'enthousiasme religieux sont des sentiments qui éclataient particulièrement dans les divers chants poétiques et lyriques de composition ecclésiastique²⁴². La liturgie est bien la convocation de toutes les formes d'art.

La liturgie permet une sacralisation de l'espace et du temps. Nous l'avons vu, l'espace est accaparé par la liturgie, si bien pour la consécration²⁴³ que par les processions quotidiennes²⁴⁴. La procession dépasse le caractère liturgique et prend aussi un cadre civique. À Lyon, comme ailleurs, on se souciait d'intégrer dans les processions tout ce que la ville comptait de quartiers, jusqu'aux lieux de culte qui

²⁴⁰ *Id.*, p. 249.

²⁴¹ *Id.*, p. 251.

²⁴² P. Salmon, « La prière des heures », G. Martimort, *L'Église en prière, op. cit.*, p. 825.

²⁴³ Cf. M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220, op. cit.*, p. 171 et ss.

²⁴⁴ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, 2000, p. 65 et ss.

constituaient l'identité religieuse et spirituelle de la ville²⁴⁵. La liturgie s'incarne dans un lieu et s'inscrit dans un temps donné. Le temps liturgique est basé sur la récurrence de la commémoration des événements majeurs de la vie du Christ²⁴⁶. Le calendrier liturgique permet de christianiser le temps. Ce temps s'encre dans un lieu et le calendrier d'une église y est adapté. Le temps liturgique possède une explication biblique. Le premier grand traité sur la liturgie est celui d'Amalric de Metz († 850) qui a ouvert la voie au symbolisme liturgique et dont la postérité aura été grandissante durant une bonne partie du Moyen Âge. Il avait proposé une origine biblique à chaque période du temps liturgique. Jean Beleth († 1182) avait poursuivi l'interprétation et il s'intéressa au calendrier romain et à son histoire. Le temps liturgique avait participé à fonder une mémoire à la fois individuelle et collective de l'homme médiéval²⁴⁷. Au centre de ce temps se trouvait évidemment le Christ : « En effet, le temps chrétien du Moyen Âge s'inscrit à la fois dans l'histoire de Dieu et des hommes, et par rapport à la constitution d'un temps théologique destiné à penser le rapport de Dieu »²⁴⁸. On se souvient de l'opposition de ce temps avec celui du « temps du marchand »²⁴⁹. La liturgie faisait également se rencontrer le temps social et religieux avec le temps théologique et imaginaire. Il y avait par exemple le temps du purgatoire²⁵⁰. Pareillement, l'image renvoyait à des temps imaginaires ou historiques et faisait se rencontrer des univers spirituels et mémoriels. De même que la liturgie rendait active et présente le Christ et commémorait les saints, les images et les objets (comme les reliques) rassemblaient en un même lieu des histoires et des contrées hétéroclites.

Plusieurs études vont aussi dans le sens d'une interprétation directe de l'image en rapport au texte biblique et à son utilisation liturgique²⁵¹. Le fameux vitrail de la verrière de la cathédrale de Chartres étudié par Chantal Bouchon²⁵² peut par exemple l'illustrer. La partie supérieure du vitrail date du milieu du XII^e siècle et représente la Vierge de majesté présentant l'Enfant Jésus qui tient un livre ouvert sur lequel est écrit « *Rectas facite vias Domini* », phrase de l'Évangile qui se trouve utilisé dans la liturgie du samedi des Quatre Temps de l'Avent. Cette iconographie liée au temps de Noël fut déplacée du grand axe de la cathédrale pour être reportée dans une fenêtre latérale du déambulatoire placée au-dessus de plusieurs anges semblant la supporter. C'est ainsi qu'une nouvelle interprétation pu naître : elle pourrait désormais

²⁴⁵ *Idem*, p. 67 ; M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, op. cit., p. 175.

²⁴⁶ *Idem*, p. 100.

²⁴⁷ *Id.*, p. 110-111.

²⁴⁸ *Id.*, p. 110.

²⁴⁹ J. Le Goff, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, 1977.

²⁵⁰ J. Le Goff, *La naissance du Purgatoire*, Éditions Gallimard, 1991.

²⁵¹ *Per exempli gratia* É. Palazzo, « L'iconographie des fresques de Berzé-la-ville dans le contexte de la réforme grégorienne et de la liturgie clunisienne », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 1988, n°19, p. 169-182 ; M. Angheben, « L'iconographie du portail de l'ancienne cathédrale de Mâcon : une vision synchronique du jugement individuel et du jugement dernier », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2001, p. 73-87 ; M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury, 1175-1220*, Éditions Brepols, 2006.

²⁵² C. Bouchon, *Notre-Dame de la Belle-Verrière, les trois panneaux du XII^e siècle*, mémoire de maîtrise, Paris IV, 1978.

être une Assomption²⁵³. Justement, l'affirmation de l'Assomption, qui prit de l'ampleur au tournant des XII-XIII^e siècles, correspond avec la date du déplacement de ce vitrail.

Dans la collégiale de Brioude, l'espace dramatique est occupé par des groupes transmettant des messages intemporels ou perpétuels. C'est ainsi que l'on pourrait intégrer l'étude des âges, des humeurs et des objets présentés sur les chapiteaux de l'édifice. Ces trois thématiques peuvent aider encore à découper – d'une autre manière – l'espace ecclésial qui est si bien temporalisé que borné. La *répartition des chapiteaux possédant des figures humaines* évoque déjà des zones plus favorables à l'homme. Il s'agit du chœur et du transept essentiellement ²⁵⁴. Non moins importants sont les masques humains qui sont proportionnellement encore plus nombreux sur le chevet. De même, les animaux sont principalement répartis dans le chœur, alors que les monstres ont proportionnellement mieux envahi la nef²⁵⁵. C'est aussi dans la nef qu'il se trouve le plus d'objets. Voilà donc déjà un indice. Dans la nef, il y a des scènes ou les personnages racontent des histoires grâce à des objets alors que dans le chœur la symbolique se déporte sur le protagoniste lui-même. C'est bien de l'espace et du temps dont il s'agit lorsque l'on évoque l'origine même des personnages représentés²⁵⁶. Un seul personnage de l'ancien testament apparaît : il s'agit de Samson qu'on voit 4 fois sur le chevet. Une seule fois des personnages du Nouveau Testament apparaissent dans la nef. Il s'agit du Christ et du Tétramorphe (chapiteau n°51) dont la datation pose problème. On trouve les trois Marie et l'ange du matin de Pâques dans le chœur ainsi que le Christ en croix (modillon) dans le chœur. Les anges qui représentent des entités du temps présent et éternel sont représentés sur trois chapiteaux de la nef, deux des porches, deux du chœur et deux de l'abside. De même, les contemporains que sont les chevaliers sont représentés seulement deux fois dans la nef tandis que les saltimbanques sont représentés une fois dans la nef et une fois dans le chœur. Où sont les saints que la liturgie expose à longueur de jour ? À part le Christ et les trois Marie, on ne les voit pas ! Cette minorité permet de les distinguer : « les images permettaient de focaliser les dévotions à des endroits bien précis du sanctuaire »²⁵⁷. Par contre, on voit toute une pléiade de personnages antiques et légendaires. Ils sont représentés sur huit chapiteaux de la nef et encore deux fois dans le chœur. Sans compter les êtres hybrides issus de l'antiquité qui viennent encore grossir leur rang. Le type humain neutre ou intemporel²⁵⁸ qui représente les âges de la vie et peut-être aussi certaines couches de la société sont les plus nombreux. L'homme est au cœur de l'imagerie de la collégiale. Il y a des jeunes gens, des vieillards, des femmes, des clercs, des aristocrates, des patriarches et des jongleurs. Cette identification de l'individu participe à l'imagerie du corps social²⁵⁹.

²⁵³ P.-M. Gy, *La liturgie dans l'histoire, op. cit.*, p. 148.

²⁵⁴ Cf. Volume IV A, Graphique n°48 : *Répartition des chapiteaux possédant des figures humaines*, p. 47.

²⁵⁵ Cf. Volume IV A, Graphique n°51 : *Répartition des chapiteaux comportant un ou plusieurs monstres*, p. 48.

²⁵⁶ Cf. Volume IV A, Graphique n°1 : *Répartition des chapiteaux représentant des hommes*, p. 52.

²⁵⁷ M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220, op. cit.*, p. 169.

²⁵⁸ Cf. J. Baschet, « La distinction des sexes dans l'au-delà médiéval », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, [En ligne], 26 |2007, mis en ligne le : 01 janvier 2010, URL : <http://clio.revues.org/index5363.html>.

²⁵⁹ Cf. C. Denoël, « L'apparition des attributs individuels des saints dans l'art médiéval », *Cahiers de civilisation médiévale*, CESC, 2007, p. 149-160.

La neutralité des végétaux pourrait constituer un bloc. Il s'agirait du plus important et du plus diversifié. Le monde végétal « naturel » semble être vraiment l'apanage des zones réservées : « espaces utilisés par les clercs »²⁶⁰. Vers 1125, le moine Théophile a commenté la parole du psalmiste, « Seigneur, j'ai aimé la beauté de ta maison » (*Domine dilexi decorem domus tuae*) et assura que la végétation répandue sur les parois ou sur le mobilier des églises représentait « l'ornement » par excellence de la « maison matérielle de Dieu » puisqu'elle restait le lieu de la prière (*ornatum materialis domus Dei qua locus est orationis*)²⁶¹. Ce miroir de la nature qui peut également prendre en reflet le monde de la culture²⁶² de la terre semble pourtant toujours donner de la monumentalité aux chapiteaux. La fonction de la végétalité dans le *transitus*, ce que Jérôme Baschet appelle « une *ascensio* architecturale et symbolique par le végétal »²⁶³ avait été évoquée dans les textes de Théophile et de Suger (sous le nom d'anagogie).

Avec eux se trouve également une foule de bêtes. Il y a des chiens (dans la nef et le chœur) et des singes (dans la nef, le transept, le chœur et l'abside). Il y a des rats en très grand nombre (dans l'avant-nef, le transept, le chœur, l'abside) particulièrement à l'orient, alors que dans la nef, il n'y en a aucun. Les oiseaux sont principalement placés dans le chœur, de même que le lion. Et puis, toujours dans le chœur, se trouvent les félins, des boucs, des lièvres, un poisson, un cheval etc. Les animaux sont utilisés comme des symboles et servent des idées morales²⁶⁴ : « Le vieux mythe d'Adam faisant, sous le regard de Dieu, comparaître toute les bêtes créées pour les recenser et leur imposer un nom, illustre bien cette étroite relation de la condition humaine avec ce qu'elle domine, et ce qui la domine : dans son ordre, qu'il est de tout nécessité et à tout instant accordé aux desseins de Dieu et aux lois de sa nature et qu'il réussit sans effort ni défaillance [...] »²⁶⁵. Victor Henry Debidour évoque la « spontanéité intellectuelle » de ces images²⁶⁶. Les animaux sont modifiés par la Chute et se divisent en deux grandes catégories. À la suite d'Augustin, Isidore de Séville a proposé une répartition amplement reprise au cours du Moyen Âge. Le premier groupe, qualifié de *pecus*, rassemble les animaux domestiques, utilisés par l'homme, ou qui par leur obéissance sont restés sûrs. L'autre groupe est constitué par les *bestiae*. Il rassemble les créatures sauvages, agressives envers l'homme, et qui constituent une menace. L'usage de ces deux catégories, traverse tout le champ social, les discours moraux, mais également les pratiques car les *bestiae* étaient réputées incombibles. Dans le champ des représentations, elles agencent une opposition paradigmatique dans laquelle le *pecus* tient le pôle positif de l'animal soumis à l'homme. La *bête*, la sauvage, l'animal carnassier

²⁶⁰ B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne [...]*, *op. cit.*, p. 194.

²⁶¹ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre VI - Une économie générale du décor ecclésial », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre 2012, consulté le 31 mai 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1789>, §21.

²⁶² B. Phalip, *Des terres médiévales en friche [...]*, *op. cit.*, vol. 1, p. 70.

²⁶³ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre VI - Une économie générale du décor ecclésial », *op. cit.*, §31.

²⁶⁴ *Idem*, §58.

²⁶⁵ V. Henry Debidour, *Le bestiaire du Moyen Âge en France*, Éditions Arthaud, 1961, p. 11.

²⁶⁶ *Idem*, p. 26.

s'impose jusque dans l'Apocalypse comme un avatar du Mal²⁶⁷. L'animal est à la fois ornement et symbole. Jérôme Baschet a également signalé comment les oiseaux s'écartaient du groupe des bêtes. Les oiseaux autant que les griffons n'interagissent pratiquement jamais avec l'humain et leur mode de représentation se singularise par un certain niveau de standardisation : « Il convient en fait d'admettre que ces images possèdent une dynamique propre et ne peuvent s'appréhender à partir des règles qui régissent par ailleurs la représentation animale »²⁶⁸.

Sur les corbeilles l'homme ne domine pas toujours les bêtes sauvages et la vie des animaux est loin de fournir un modèle naturel de coopération idyllique. Toutes les compagnies n'ont pas utilisé l'image de l'animal au même titre. Leur nombre fluctue beaucoup également. La cruauté animale n'est pas gratuite, mais elle n'est pas irrévocable. À Mozac - qui offre une vision plutôt positive de la Création - la seule attaque animale perceptible dans les chapiteaux est la dévoration de Jonas par la baleine : « la présence d'une menace animale n'aboutit pas à une issue fatale, mais va de pair avec la possibilité d'une sauvegarde, voire d'une délivrance, par ailleurs récurrente dans [l]es édifices »²⁶⁹. Les animaux ont été indirectement affectés par la Chute de l'homme ; nous avons notamment évoqué le cas du serpent. Ils indexent la création sur l'histoire humaine et admettent de lier des « considérations morales aux forces a-morales du monde »²⁷⁰. Jérôme Baschet à ce propos émet une opinion tranchée : « La diversité des images animales et la difficulté de leur interprétation tiennent à leur capacité à jouer d'une multiplicité de niveaux de lecture. C'est pour cette raison que les animalités dont nous avons parlé ici ne peuvent se comprendre qu'au pluriel. Tel n'est pas le cas de la végétalité, puisque les infinies variations de l'ornementation végétale concourent toutes à exprimer la puissance de la création, par le truchement de la vitalité artificialisée d'un milieu paradisiaque »²⁷¹. L'hybridation des monstres avec des formes humaines est-elle également un moyen euphémique de se protéger des monstres qui continuaient encore à terroriser les imaginaires²⁷² ?

Par contre les monstres sont principalement répartis dans la nef et proportionnellement un peu moins dans le chœur²⁷³. Les monstres ne sont pas dans les parties hautes alors que les oiseaux y pullulent. Ces monstres sont souvent hybrides : « derrière la nécessité théorique d'une typologie, la diversité des images d'hybrides engage souvent des réalités complexes qu'il est difficile de considérer sans les rabattre sur des conceptions normatives du monde créé au Moyen Âge »²⁷⁴. Très souvent l'animal, le monstre ou l'homme est hybridé avec le végétal. Est-ce le moyen de donner un sens idéal et insaisissable de la force : « L'hypothèse d'un tel processus de sublimation des forces positives autant que de canalisation et

²⁶⁷ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre VI - Une économie générale du décor ecclésial », *op. cit.*, §62.

²⁶⁸ *Idem*, §68.

²⁶⁹ *Id.*, §81.

²⁷⁰ *Ibidem*.

²⁷¹ *Idem*, §91.

²⁷² J. Leclercq-Marx, « Du monstre androcéphale au monstre humanisé. À propos des sirènes et des centaures et de leur famille, dans le haut Moyen Âge à l'époque romane », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2002, p. 55-67.

²⁷³ Cf. Volume IV A, Graphique n°57 ; *Répartition des monstres*, p. 54.

²⁷⁴ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « Chapitre VI - Une économie générale du décor ecclésial », *op. cit.*, §104.

d'encadrement des forces négatives, par le biais du végétal, prend plus de consistance si l'on prête attention aux parties des corps animaux qui se végétalisent »²⁷⁵. Il y a donc bien eu un choix dans cette répartition iconographique complexe. Bien souvent, des thèmes de la nef et du chœur se répondent. C'est ainsi qu'on voit un calice dans la nef et des calices dans le chœur. La lyre attachée à des histoires moralisatrices est concentrée dans la partie occidentale, alors que la couronne évoquant la Gloire se trouve dans la partie orientale. Les armes et les casques sont uniquement représentés dans la nef.

Ces bêtes et ces personnages ont des humeurs. Ces humeurs présentent des sentiments et des temps différents²⁷⁶. Majoritairement, les personnages et les bêtes observent le spectateur en ouvrant la bouche, comme s'ils hurlaient ou s'ils parlaient. Ils sont peu nombreux ceux qui montrent leur sexe. Par contre, beaucoup d'entre eux ferment la bouche, observent et tiennent quelquefois un objet. Ceux qui tirent la langue ou qui ont des serpents sortant de la gueule, ou encore qui montrent les dents, sont principalement positionnés dans la nef ou dans la partie occidentale. Ceux qui sourient en fermant la bouche (de manière douce) et ceux qui sont tristes sont placés dans la partie orientale, dans le chœur, le transept et l'abside. Il y a donc bien deux grands discours qui s'opposent. D'un côté les personnages sont actifs – ils tiennent des objets, mordent les êtres – et choquent le spectateur alors que de l'autre (au chevet), ils expriment des sentiments plus intérieurs. Encore une fois, l'édifice est scindé en deux.

Toute la panoplie des âges est représentée. Les enfants sont visibles dans les feuillages (n°38 et 44). La jeunesse est souvent représentée (n°40, 70) avec d'autres protagonistes plus âgés. On les voit principalement dans la nef (n°19, 20, 23, 27, 34) et dans le chœur (n°84, 143). Le temps qui passe pour l'homme est ici marqué physiquement. On le trouve principalement dans la zone perturbée de la nef, comme si le combat fantastique se liait au combat de la vie humaine. Jean Wirth, défenseur d'une vision plutôt moralisatrice au sujet de la vie des clercs²⁷⁷, n'évoqua pourtant pas l'illustration des deux âges de la vie en Dieu à leur propos : (Épître aux Éphésiens 4, 22-24) « [...] à savoir qu'il vous faut abandonner votre premier genre de vie et dépouiller le vieil homme, qui va se corrompant au fil des convoitises décevantes, pour vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement et revêtir l'Homme Nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de la vérité. ». Il faut également remémorer la parole du Christ à Nicodème : « En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître de nouveau, nul ne peut voir le Royaume de Dieu. » [...] « En vérité, en vérité, je te le dis à moins de naître de l'eau et de l'Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'Esprit est esprit. » (Jean 3, 3-6). Dans les âges de la vie, ce cache certainement ces paroles révélant la renaissance des hommes qui ont rencontré le Christ.

Les thèmes scabreux sculptés sur les corbeilles illustrent une culture que l'on peut situer en marge²⁷⁸ du texte biblique qui lui-même est l'apanage de la liturgie²⁷⁹. On le voit, les monstres et les hommes sont

²⁷⁵ *Idem*, §109.

²⁷⁶ Cf. Volume IV A, Graphique n°60 : *Classement d'après l'expression du premier sujet d'une corbeille : Sujets qui ouvrent la bouche*, p. 58.

²⁷⁷ J. Wirth, « Des chapiteaux insolites : entre antiquité païenne et réforme grégorienne », *Brioude, la basilique Saint-Julien dans la lumière de kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009.

²⁷⁸ Ceux qui menacent et qui se placent dans les marges illustrent les limites de la chrétienté. De ce fait, par l'erreur, la vérité peut être proclamée. Ces êtres de la marge illustrent la « représentation de l'autre ». Cf.

plus nombreux que les saints. Dire que les sujets sauvages, rustiques et impudiques reflètent la réalité des hommes grâce à des sujets infiltrés par les artisans et tolérés ou commandés par les clercs, n'en retirent pas pour autant une lecture attachée au texte liturgique. En définitive, ils participent à la dramaturgie du lieu en assurant une place à la transgression, et forment ce contraste nécessaire à la mise en place d'une dualité afin de jouer avec la notion de limite. Les images aux sujets négatifs s'approchent des thématiques rappelant également la faute initiale. Au sein d'une vision religieuse, la transgression peut devenir une faute puisqu'elle refuse la limite. Accepter ces images prouve la volonté d'englober les diverses réalités humaines. Saint Irénée souligne que l'homme n'est parfait que lorsqu'il reçoit l'Esprit de Dieu²⁸⁰. Augustin n'hésite pas à voir en Adam, la communauté humaine disloquée par le péché. Accepter de telles images dans le lieu réservé au culte, répond finalement à la volonté même du messie : Relisons Matthieu (9, 12-13) : « *Ce ne sont pas les gens bien portants qui ont besoin de médecin mais les malades. Allez donc apprendre ce que signifie : C'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice. En effet, je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.* ».

On pourra déceler enfin ces zones dont les thèmes sont attachés à un temps liturgique. La pile orientale (côté sud) représente la Genèse attachée à la veillée pascale. La pile placée vers le porche nord est liée au Jeudi saint mais aussi aux Rameaux. Le porche nord est attaché à L'Ascension (quarante jours après Pâques). La chapelle Saint-Michel est liée à l'Apocalypse (15 août, 28 décembre pour les saints Innocents) et à Michel (29 septembre et 8 mai). De l'autre côté, il se trouve encore le dimanche de Pâques avec le chapiteau des *Saintes femmes*, et le Vendredi saint avec le *crucifiement*. Il y a donc bien une interaction temporelle réelle entre les sujets et la liturgie. À la logique chronologique non constamment ajustée de la liturgie (certains thèmes reparaisent à des moments inattendus de l'année) mais globalement classée chronologiquement sur l'année, vient s'ajouter la logique apparemment désorganisée des thèmes sculptés directement attachés aux grands jours liturgiques. Cette mise en espace du temps liturgique ne suit pas un seul parcours de lecture mais doit se comprendre comme un assemblage interactif où les œuvres se lisent non pas les unes après les autres, mais les unes avec les autres : dans cette mesure, il faut intégrer les jeux de perspective qui permettent de voir plusieurs images et donc plusieurs temps du récit en même temps. C'est ainsi qu'avec Th. Lyman les points de vue forment des points de lectures synthétiques des chapiteaux²⁸¹. On pourrait continuer de chercher à quel moment de la liturgie les thèmes apparaissent : mais il faudrait pour cela répertorier l'ensemble du bréviaire de Brioude. La logique de l'image architecturale est la même que l'image des marges d'ouvrages : elle complète et raconte ce que le texte ou la liturgie ne raconte pas.

M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, op. cit., p. 184.

²⁷⁹ S'agit-il d'une infiltration de sujets issus de la culture non savant ? Cf. B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1997, 232 p.

²⁸⁰ T. Scherrer, *La gloire de Dieu dans l'œuvre de saint Irénée*, Editrice Pontificia Università Gregoriana, Rome, 1997, p. 50 et ss.

²⁸¹ Th. W. Lyman, « The sculpture Programme of the Porte des Comtes Master at Saint-Sernin in Toulouse », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 34, 1971, p. 12-39.

B. *Conciliabulum* pour l'image et la liturgie

1) Présence ou absence de Dieu ?

« Les images avaient, au Moyen Âge un statut d'autant plus difficile à cerner qu'il ne nous est accessible qu'à partir des réflexions de certains hommes d'Église, c'est-à-dire de l'élite intellectuelle »²⁸². La renaissance romane dans les arts, dont l'un des manifestes théoriques avait été (deuxième moitié du X^e siècle) le *De coloribus et artibus romanorum* d'Héraclius avait trouvé sa plus forte formule dans les églises bénédictines opposée peut-être aux communautés cisterciennes qui voyaient dans la beauté et la pompe ornementale une occasion de distraction concurrençant le discours et le message christique. En 1134, le chapitre général avait interdit dans les églises cisterciennes la présence de sculptures ou de tableaux au même titre que l'ornementation des manuscrits²⁸³. Saint Bernard (v. 1125) avait d'ailleurs évoqué cet engouement avaricieux et idolâtre de l'image luxueusement produite²⁸⁴. La glorification des communautés et de certaines familles aisées passait assurément le cap de la dévotion. Ces « vanités » décriées par saint Bernard valorisaient bien une classe désabusée : « [...] on contente les yeux des riches aux dépens des pauvres »²⁸⁵. Peut-être faudrait-il encore souligner qui sont ces pèlerins qui prennent le temps de visiter les sanctuaires ? Car le profil du fidèle n'est pas tout un. Et nous avons déjà rappelé combien les visites des tombeaux honorifiques – tant ceux des saints que des grands personnages – devaient jouer pour la prédiction d'un lieu. Mais chez Suger de Saint-Denis (v. 1140) accroché à la thèse de la philosophie néoplatonicienne de Denys le pseudo-Aréopagite, l'homme ne peut pas atteindre le spirituel sans l'aide de supports matériels²⁸⁶. Plus tard saint Bonaventure et saint Thomas auront eu une généreuse compréhension de l'image dans le temps d'un processus d'intégration de l'art et de l'artisanat mis au service de la foi dans le terme de « bonne œuvre »²⁸⁷. La présence de l'image n'a donc pas été unanimement reconnue et il ne faudrait pas négliger le problème en décrivant des bandes imagées parfaitement acceptées. Bernard d'Angers (1007-1029) avait été étonné par les pratiques méridionales où la dévotion pour des statues semblait concurrencer celle des saints. Un moine de Marmoutier (Tours) avait même brisé des statues peintes vers 1026 alors qu'à son contraire Gérard de Cambrai présenta l'heureuse impression de l'art sur l'esprit humain (synode d'Arras en 1025)²⁸⁸. Finalement les clercs d'Occident semblent avoir été peu normatifs dans le domaine du décor²⁸⁹. Les images sortaient des imaginaires pétris

²⁸² M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, *op. cit.*, p. 141.

²⁸³ D. Menozzi, *Les images. L'église et les arts visuels*, Éditions du Cerf, 1991, p. 117 ; B. Phalip, *Art roman, culture et société [...]*, *op. cit.*, p. 141.

²⁸⁴ Saint Bernard, « Apologie adressée à Guillaume de Saint-Thierry », *Œuvres*, Éditions M. A. Ravelet, II, Paris, 1867, p. 285-286 ; B. Phalip, *Art roman, culture et société [...]*, *op. cit.*, p. 143.

²⁸⁵ *Ibidem*.

²⁸⁶ Suger de Saint-Denis, « Liber de rebus in administratione sua gestis », E. Panofsky, *Abbot Suger on the Abbey Church of Saint-Denis*, Éditions Princeton, 1946, p. 56-64, 72-77.

²⁸⁷ Cf. D. Menozzi, *Les images. L'église et les arts visuels*, *op. cit.*, p. 131.

²⁸⁸ Cf. B. Phalip, « L'espace ecclésial, les aménagements liturgiques et la question iconographique », *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 141.

²⁸⁹ *Ibidem*.

de culture antique et folklorique. Le dialogue avec l'histoire et le ciel était même poussé à l'extrême lorsque des communautés de clercs (qu'on place volontiers dans le rang des lettrés) exécutaient une humiliation des saints²⁹⁰. Les frontières entre le réel et l'ailleurs étaient donc ténues. L'invisible incarné²⁹¹ avait pris précisément toute sa dimension avec les séries de « vraies images »²⁹² et d'images miraculeuses²⁹³. L'image concurrençait la relique. Ces *imagines, effigies, majestats, vultus*²⁹⁴, prenaient d'ailleurs part à la liturgie. N'est-ce pas encore le mot *Majestats* qui était utilisé à Brioude pour caractériser les fêtes liturgiques les plus solennelles ? Cette homonymie n'est pas inintéressante. On connaît la force de l'utilisation dévotionnelle et liturgique des *majestés* en Auvergne. Le double caractère – image et reliquaire – de ces statues explique largement son succès puisqu'il faisait bénéficier l'image nouvelle du culte plus ancien des reliques²⁹⁵.

Pour autant, la fonctionnalité²⁹⁶ des images dans le contexte de la liturgie ne s'établit pas d'une façon unique et systématique²⁹⁷. Les images monumentales placées sur les parois des églises ne se comprennent pas obligatoirement dans un simple rapport de fonctionnalité lié au déroulement du rite. Ainsi, toutes les images de l'espace ecclésial n'étaient pas d'abord faites pour être vues. Il faut donc évoquer la notion de présence : « L'essentiel aux yeux des contemporains était que l'image – quel que soit le support – soit *là*, présente au moment du déroulement de la liturgie »²⁹⁸. Les logiques des cycles artistiques semblaient être indépendants : certaines images paraissaient bien faire un trait d'union avec la réalité du rituel tandis que d'autres s'en éloignaient. Cette présence permettait simplement de créer un univers imagé qui décrochait avec le réel et introduisait le monument en lui-même (et les spectateurs éventuels) dans un livre d'image faisant se rencontrer le passé et l'avenir, le rationnel et l'irrationnel, la matière et le spirituel. L'image servait de marqueur spatio-temporel stimulant les imaginaires. Saint Bonaventure (v. 1260), par exemple, évoquait une triple cause de l'utilisation des images comprenant

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ Cf. F. Bæspflug, *Le Dieu des peintres et des sculpteurs. L'invisible incarné*, Éditions Hazan, Paris, 2010.

²⁹² Cf. H. Belting, *La vraie image*, Éditions Gallimard, 2007, p. 25-48 ; Jean-Marie Sansterre, « Attitudes occidentales à l'égard des miracles d'images dans le haut Moyen Âge », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1998, n°6, p. 1219-1241.

²⁹³ J.-C. Schmitt, *Le corps des images. Essais sur la culture visuelle au Moyen Âge*, Éditions Gallimard, 2002, p. 108 et ss.

²⁹⁴ *Idem*, p. 186.

²⁹⁵ *Id.*, p. 188.

²⁹⁶ Toutes les images n'ont pas le même rang de « sacralisation ». Staale Sinding-Larsen a proposé de distinguer deux fonctions principales de l'iconographie religieuse. La *formal function* que l'auteur propose recouvre tous les usages des images tels qu'ils sont prescrits par les textes liturgiques. Il s'agit par exemple de l'utilisation du crucifix pendant la célébration de la messe. Ensuite, l'*Auxiliary function* recouvre tous les autres usages qui pouvaient être faits des images dans le contexte liturgique. Cf. M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, *op. cit.*, p. 111-112.

²⁹⁷ Sur ce sujet délicat on pourra se reporter aux ouvrages suivants : A. Dierkens, G. Bartholeynes, T. Golsenne, *La performance des images*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009 ; W.-J. Thomas Mitchell, *Iconologie. Image, Texte, Idéologie*, (university of Chicago, 2006), traduit en français par M. Boidy, S. Roth, Les prairies ordinaires, Paris, 2009 ; H. L. Kessler, *Neither good nor Man. Words, Images, and the Medieval Anxiety about Art*, Freiburg, Berlin, Vienne, 2007 ; J. F. Hamburger, A.-M. Bouché, *Art and Theological Argument in the Medieval West*, Princeton, 2005 ; S. Romano, j. Enckell, *Arte e riforma gregoriana*, Roma, 2004 ; T. Lentès, *Gebetbuch und Gebärde. Religiöses Ausdrucksverhalten in spätmittelalterlichen Gebetbüchern (1350-1500)*, Munich, 1996 ; A. Quintavalle, *Il romanico strade, vie, modelli*, Modène, 1982.

²⁹⁸ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 153.

l'inculture des simples à instruire, la tiédeur des affections, et l'impermanence de la mémoire²⁹⁹. À l'évidence, le mélange des thèmes étranges et fantastiques avec l'histoire du Christ et de l'humanité formaient une sorte de nébuleuse qui parallèlement à la liturgie participait à la présence. La codification du rituel était également suffisante en elle-même. L'accomplissement des rituels (y compris non religieux) s'effectuait souvent sans public. Rituel et présence imagée correspondent donc à une mise en scène codifiée de l'état du monde.

Nous voudrions insister aussi sur la notion de mystère. Le Christ, qui est entré dans l'histoire, semble s'être adressé à l'homme dans son intégralité, aussi bien dans sa réalité physique que psychique. Ces images étranges semblent montrer le lien entre Dieu et l'histoire des hommes et de leur imaginaire. Comme si le Christ se devait de toucher tous les univers que l'homme connaît aussi réels qu'irréels. On connaît la part d'irrationalité qui imprégnait la connaissance médiévale du monde. On a déjà souligné l'entremêlement des croyances, des superstitions et des sciences. On évoquait également l'existence d'êtres fantastiques. L'Église s'était-elle faite dépassée par une iconodolie qui avait touché toute la société médiévale ? À lire Suger, on semble comprendre que le triomphe des corps saints et du temple de Dieu ne pouvait être traité sans faste³⁰⁰. Ils se devaient d'être intégrés au monde. Avec saint Bernard on voit véritablement que les clercs, tout autant que les autres, étaient touchés par ces images venant même concurrencer les livres. Et l'image semble même continuer l'exhibition de thèmes qu'on aurait plutôt déconseillé à la lecture. À l'évidence, au sein du temple, les images décrivaient non pas uniquement une application liturgique mais un complément à la liturgie : de même que les marges des enluminures³⁰¹ poursuivaient le discours intouchable du texte. N'est-ce pas également une part de la culture non savante qui entre dans l'édifice, de manière insidieuse ?

N'y-avait-il pas simplement un toujours plus grand engouement pour voir les récits ? Mis en images, ils existent d'une manière plus affective, plus directe. De même que l'élévation s'était développée avec la présence réelle du Christ dans l'Église³⁰², les images venaient rendre palpable les chants et les textes si difficiles d'accès d'une part et demeurés conceptuels. Il faudrait ajouter encore ce besoin de voir les mystères. Les reliques avaient bien monopolisé cette soif du sacré touchable³⁰³. Le culte des saints qui avait demandé à l'Église la confection de textes liturgiques et de pièces de chants adaptés et réadaptés s'appuyait également sur la force des reliques. Cette dernière utilisable dans la liturgie n'en était pas moins visitée en dehors du temps liturgique proprement dit : est-ce le cas pour les images également ? Pour les reliques aussi reviennent les notions de *virtus* et *praesentia*³⁰⁴. Ces deux notions avaient fini par toucher

²⁹⁹ D. Menozzi, *Les images. L'église et les arts visuels*, *op. cit.*, p. 132.

³⁰⁰ C'est bien de la « demeure des saints » dont il s'agit. Cf. J. Wirth, *L'image à l'époque gothique [...]*, *op. cit.*, p. 288 et ss.

³⁰¹ Cf. J.-C. Schmitt, « La pluralité interprétative : entre textes et images », in A. Berthoz, C. Ossola et B. Stock (dir.), *La pluralité interprétative*, [En ligne], mis en ligne le 24 juin 2010, consulté le 29 septembre 2010. URL : <http://conferences-cdf.revues.org/169>.

³⁰² Cf. M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, *op. cit.*, p. 195 et ss.

³⁰³ R. Recht, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales (XII^e-XV^e siècles)*, *op. cit.*, p. 112.

³⁰⁴ *Idem*, p. 113.

certaines images. Et puis l'objet et l'image pouvaient prendre part à la liturgie de manière très individuelle : on célébrait aussi le culte avec des habits-reliques des saints ou des personnages importants. On venait aussi si bien visiter des reliques que des objets historiques : à Brioude l'épée et le casque de Guillaume étaient indubitablement exposés.

La liturgie fait se rencontrer l'histoire des hommes et du Christ. De même le temple acceptait toute cette dimension sociale du bâtiment. Les liens des membres de la compagnie pouvaient également être révélés et mis en scène durant la liturgie : c'est le cas à Clermont où le *De fructu* se déroulait lors des vêpres du jour de Noël. Le *De fructu* correspondait au cinquième psaume de l'office des vêpres (*De fructu ventris tui ponam super sedem tuam*). À ce moment là, un chanoine prenait un bouquet de fleurs et au psaume *Memento, Domine David*, allait se poster devant le confrère à qui il avait destiné le *De fructu*. Il présentait son bouquet à l'autel *De fructu ventris* : ce geste signifiait que les autres chanoines devaient venir souper chez lui. Il s'agissait d'un honneur fort recherché. On répétait encore le *De fructu* le 26 décembre pour un notable de la ville³⁰⁵. La vie de la communauté était bien encore survalorisée dans la liturgie : on pense aux obits, aux saints choisis par la compagnie pour figurer dans leurs bréviaires, aux fêtes valorisant l'histoire du chapitre (à Brioude on pourrait citer le miracle de Julien). De même, les images et les thèmes, choisis pour être représentés, s'inscrivaient comme un identifiant de la compagnie révélant sa culture, son univers mental, ses aspirations et ses tolérances. L'image et la liturgie étaient des marqueurs culturels permettant de faire communiquer les différents niveaux de la société médiévale³⁰⁶ au sein d'un espace « sacré » mis sous la protection de Dieu. Cet espace est « (con)sacré » dans la liturgie et « mythique » c'est-à-dire fabuleux et allégorique grâce aux bandes imagées convoquant l'émotion³⁰⁷.

Cet univers légendaire mettait en exergue l'ambiguïté : « En tant que pensée de l'ambivalence, l'image fait volontiers jouer les paradoxes fondamentaux du christianisme, et tout particulièrement la jonction de l'humain et du divin que réalise l'Incarnation »³⁰⁸. On pourrait également considérer que le sens de l'œuvre est dépendant du temps de son investiture, et en particulier de l'opportunité liturgique ou rituelle qui lui confère un sens particulier³⁰⁹. On n'ignorait pas, en ces siècles, que certaines images étaient seulement compréhensibles par des initiés³¹⁰. Le simple s'intéressait-il vraiment à comprendre ces images trop hautes, trop peu éclairées, trop complexes ? L'impression générale suffisait à impressionner ou même à écraser l'illettré par un flot d'imageries qui pour être figuré n'en porte pas moins le langage des esthètes. L'humble et le modeste se seraient contentés de la place qu'on leurs concédait. Ces images étaient

³⁰⁵ Cf. S. Gomis, « Célébrer Noël dans le diocèse de Clermont sous l'ancien régime. Entre pastorale et *De fructu* », *Revue Siècles*, n°21, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2005, p. 50.

³⁰⁶ J. Baschet, « Inventivité et sérialité des images médiévales. Pour une approche iconographique élargie », *Annales*, 1996, n°1, p. 95.

³⁰⁷ Cf. D. Freedberg, *Le pouvoir des images*, Paris, 1998, (éd. orig. *The power of images : Studies in the History and Theory of Response*, Chicago, 1989).

³⁰⁸ J. Baschet, « Inventivité et sérialité des images médiévales. Pour une approche iconographique élargie », *op. cit.*, p. 104.

³⁰⁹ *Idem*, p. 105.

³¹⁰ C'est ce que dit Suger à propos des vitraux de Saint-Denis. *Idem*, p. 106 ; D. Alexandre-Bidon, « Une foi en deux ou trois dimensions ? Images et objets du faire croire à l'usage des laïcs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1998, n°6, p. 1160 et ss.

d'ailleurs parfois créées par des religieux : « Le moine Martin, admirable ouvrier en pierre, a sculpté cet ouvrage, sous l'épiscopat du grand Etienne » : voilà ce qu'on pouvait lire au tombeau de saint Lazare d'Autun³¹¹. Les moines ne se confinaient donc pas seulement dans les travaux d'enluminure. Au delà du premier sens iconographique de ces images, c'est leur dimension qui devait d'abord toucher le convive-visiteur : « Il ne s'agit plus alors de résoudre l'énigme des images, mais de penser le mystère et la fascination comme part intégrante du fonctionnement de l'image »³¹².

2) Dramaturgie réelle : une scénographie entre deux mondes

a) *Le drame liturgique : une affaire de goût ?*

Tous, humbles et grands avaient été sensibles au drame à voir. Car la liturgie avait pris les traits du drame mais aussi de l'anecdote. Cet aspect anecdotique, d'abord réalisé en dehors de la liturgie même, avait fini – on le voit dans le *De fructu* – par être intégré au cadre de l'office divin lui-même et par être codifié à l'intérieur même de la compagnie canoniale. Le drame liturgique proprement dit était né dans un contexte culturel et cultuel lié au théâtre antique, aux jeux des jongleurs, à la vie des saints, et à la danse³¹³. C'est bien le sommet de la liturgie qui avait d'abord convoqué la plus belle mise en scène. Et l'*officium sepulchri* ou *visitatio sepulchri* avait été réalisé à partir des tropes pascales. La théâtralité dans l'Église n'était pas arrivée sans poser problème. Le jongleur, héritier des *histriones* romains, avait d'abord été mal accepté. D'ailleurs l'Église condamna les jongleurs en les qualifiant de ministres de Satan³¹⁴ tandis que le clerc était bien, lui, le ministre de Jésus-Christ. Mais les jongleurs avaient été admis ensuite pour jouer des vies de saints. Si le texte d'une *vie* était dite dans l'office, elle était réalisée en latin, tandis qu'on la faisait en langue vernaculaire pour les fidèles en dehors de l'office. L'épître farcie se composait de latin suivi de sa traduction lorsqu'on la disait au cours de la messe. Et puis, il arrivait qu'un texte soit amplifié et joué.

Carol Heitz l'a maintes fois relaté, le drame liturgique était, au cœur des célébrations, joué par les chanoines et les clercs eux-mêmes dans la ferveur et l'amour de la scène. La comparaison des liturgies de Centula, de Rome et de Jérusalem fait ressortir une certitude : Jérusalem fut à la base de tout³¹⁵. Dans la logique de la transmission, plusieurs hypothèses avaient été soulevées. Angilbert avait élaboré pour son abbaye une liturgie peut-être directement inspirée des lieux Saints, ou d'une formule déjà relayée par Rome. Enfin, il ne faut pas oublier les traditions gallicanes d'origine orientale qui auraient également pu produire des exemples. Carol Heitz préfère la première hypothèse sans pour autant rejeter les autres. On peut rappeler avec lui que la liturgie gallicane offrait les caractères de la liturgie orientale qui fut certainement importée avant le IV^e siècle avec Milan comme relais potentiel avant de passer dans les

³¹¹ A. Erlande-Brandenburg, *De pierre d'or et de feu : la création artistique au Moyen Age, IV^e - XIII^e siècle*, Éditions Fayard, Paris, 1999, p. 175.

³¹² *Idem*, p. 107.

³¹³ B.-D. Berger, *Le drame liturgique de Pâques. Liturgie et théâtre*, Éditions Beauchesne, Paris, 1976, p. 37-47.

³¹⁴ *Idem*, p. 39.

³¹⁵ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...]*, *op. cit.*, p. 101.

églises transalpines puis en Gaule et en Espagne³¹⁶. Carol Heitz insiste sur l'aspect spectaculaire de la liturgie gallicane qui suscitait l'éveil des sens davantage que la liturgie romaine. Aussi, l'acclimatation de la liturgie romaine en Gaule s'était accompagnée de transformations spirituelles profondes : « C'est vraisemblablement l'amalgame de l'esprit catholique romain, tel qu'il s'était constitué à travers les siècles, avec la pensée autochtone franque – voire anglo-saxonne – qui a fait naître cette étrange tendance d'esprit où l'image n'a plus de vie propre et se trouve partout enchaînée à quelque commentaire doctrinal »³¹⁷. La liturgie commémorative était alors jusque là triomphale et sereine alors que la Résurrection et l'Ascension étaient exaltées comme des fêtes de gloire. Voilà qu'à la charnière du VIII^e et du IX^e siècle, la liturgie commémorative triste a accaparé le répertoire liturgique occidental. Cette humanisation du drame du Christ aurait été insoupçonnée quelques années auparavant. Les oratoires-*images* n'étaient rien d'autre que les héritiers des « stations » de jadis. Au lieu d'aller d'une église à l'autre, comme on le faisait encore cinquante ans plus tôt dans un groupe épiscopal comme celui de Metz par exemple, on progressait désormais comme à Centula, d'une église à l'autre et d'un autel à l'autre³¹⁸. Ainsi les rites de Noël changèrent au cours du IX^e siècle et leur forme lyrique devenue dramatiquement animée³¹⁹. D'une liturgie populaire et active, voilà que la liturgie s'était faite passive et théâtrale : « À la participation liturgique d'autrefois, dont l'*Institutio* d'Angilbert est encore un excellent exemple, se substitu[a] peu à peu une liturgie pratiquée "par délégation" »³²⁰. Le drame liturgique médiéval n'était que le point d'aboutissement d'une évolution qui plongeait ses racines dans le culte du Sauveur dont jusqu'ici nous avons connu surtout la phase communautaire, gallicane d'abord, mixte ensuite³²¹. Il en résultait sûrement, comme on l'a vu, une certaine atrophie des antéglises.

Depuis les travaux de Karl Young, on admet que le drame liturgique, dramatisation liée à l'office de certains épisodes de l'histoire sainte, naquit en France au X^e siècle dans les abbayes bénédictines comme Fleury-sur-Loire³²². Le drame de Pâques était en tout cas répandu vers l'an 1000 dans les églises de « France, d'Angleterre et d'Allemagne ». Richard B. Donovan révéla également que les parties méridionales de l'Espagne avaient été moins enclines à de tels usages. Pourtant on trouve cette pratique, assurément depuis le XI^e siècle, dans les mêmes thèmes et toujours à partir des tropes. À Vich, entre autre, se jouaient des drames. Les historiens du théâtre médiéval admettent cependant la distinction entre le théâtre liturgique et semi-liturgique qui utilisait, lui, la langue vulgaire³²³.

Dans la partie occidentale de la collégiale à Brioude on ne connaît pas véritablement les mises en scènes des chanoines. Tout au mieux, peut-on supposer une montée solennelle d'un cortège dans la

³¹⁶ *Idem*, p. 122 et ss.

³¹⁷ *Id.*, p. 174.

³¹⁸ C. Heitz, « Symbolisme et architecture. Les nombres et l'architecture religieuse du haut Moyen Âge », *op. cit.*, p. 395.

³¹⁹ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...]*, *op. cit.*, p. 175.

³²⁰ *Idem*, p. 176.

³²¹ *Ibidem*.

³²² Karl Young, *The drama of the medieval Church*, Oxford, 1933.

³²³ R. Bossuat, « Richard B. Donovan, *The liturgical Drama in Mediaeval Spain*. Tronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1958. (*Studies and Texts*, 4.) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1959, vol. 117, p. 138 et ss.

chapelle Saint-Michel pour laquelle on avait confectionné un grand escalier encadré par de grandes fresques de Michel. Le lien entre les peintures de Michel et du monde dessiné sur les piliers pouvait se comprendre comme un tout devant lesquels les chanoines passaient. La peinture et la sculpture, plaçant les réalités du siècle avec le fantastique, donnaient déjà en soi un aspect dramatique du monde. Exalté par la fresque montrant la chute de Satan, il est frappant de voir comment les signes contemporains ont détourné l'image initiale de la chute en un combat. Ce combat est perpétré, sans aucun doute, dans la croisade et le pèlerinage vers la Terre sainte, mis en avant dans la peinture du gonfanon, de la coquille et d'un homme au turban. C'est sur ce sujet que les deux parties (orientale et occidentale), que nous avons d'abord compris comme des ensembles séparés, avaient été finalement liées entre elles.

Toute liturgie ordonnée relève, en partie, du domaine du spectacle et d'ailleurs les fêtes de Pâques et de Noël constituaient le départ des théâtres liturgiques. Le prêtre y prononçait, dans un ton grave, les paroles du Christ. Le diacre psalmodiait toute la partie narrative et le sous-diacre chantait, sur un ton aigu, les paroles de Ponce Pilate, de Judas ou des juifs. Au passage du *et velum templi scissum est*, on tirait avec fracas un grand rideau tendu devant l'autel³²⁴. L'usage s'établit d'enterrer les parcelles de l'hostie qui restaient de la communion du Vendredi saint. L'hostie, corps du Christ, était à nouveau élevée dans la nuit du Samedi saint au dimanche de Pâques. Ces deux cérémonies s'appellent la *depositio* et l'*elevatio*. Le corps du Christ avait été réservé déjà la veille après l'office du Jeudi saint, dans un calice fermé et déposé sur un autel secondaire. Cette hostie présanctifiée servait à la communion du Vendredi saint car la coutume de ne pas consacrer ce jour le pain et le vin s'était établie à une date ancienne, peut-être même depuis le V^e siècle. Cette messe des présanctifiés comprenait l'adoration de la croix et la *depositio*³²⁵, c'est-à-dire, l'ensevelissement³²⁶. L'existence d'un sépulcre fictif semble avoir incité le clergé occidental à mettre en scène un rite plus spectaculaire encore avec la visite au tombeau. À cause de sa qualité de jeu scénique, cette *visitatio* n'a pas pu être intégrée facilement au déroulement de la liturgie. Elle fut d'abord reléguée en forme extra-liturgique. L'Évangile lui-même proposait un dialogue qu'il suffisait de mettre en scène pour illustrer physiquement la découverte du tombeau. Le trope *Quem quaeritis in sepulchro* allait voir de beaux jours devant lui. Chanté avant la messe du dimanche de la Résurrection, on le retrouve à Saint-Gall et à Saint-Martial au milieu du X^e siècle³²⁷. La mise en scène de ces actes pouvait se réaliser dans les avant-nefs et dans les tribunes des églises.

Dans l'abbatiale d'Essen – qui se constitue comme une église-porche ajoutée aussi d'une contre-apside occidentale – plusieurs actes utilisaient des points différents de l'édifice. Aussi Carol Heitz a bien rappelé que la majorité des abbayes jouait ce drame liturgique et que cette majorité possédait un *westwerk* ou un clocher porche³²⁸. Carol Heitz a noté d'ailleurs que les Saints-Sépulcres sculptés avaient été logés dans des massifs de façade. Ce fut le cas à Fribourg, à Chamont ou à Weltenburg. Le drame liturgique

³²⁴ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...]*, op. cit., p. 178.

³²⁵ *Idem*, p. 179. La *depositio* apparaît vraisemblablement avant le X^e siècle.

³²⁶ *Id.*, p. 179 et ss.

³²⁷ *Id.*, p. 184.

³²⁸ *Id.*, p. 202.

pascal se déroulait de ce fait en dehors du chœur principal de l'édifice. Guillaume Durand y fit d'ailleurs allusion. Tout porte à croire que la sépulture symbolique se trouvait à l'extrémité ouest de la nef qui offrait une bonne visibilité, dans les tribunes³²⁹.

À Essen, l'hostie présanctifiée était portée à l'*armarium* qui était une petite chapelle située du côté méridional pour le Jeudi saint. Les chanoines adoraient la croix devant l'autel de la Sainte-Croix située à l'extrémité orientale de la nef alors que les chanoinesses adoraient une croix d'argent dans le chœur le Vendredi. Le *depositio* se faisait dans la tribune Saint-Michel après avoir stationné devant l'autel de la Sainte-Croix. Cette station était le point d'aboutissement de la procession qui passait par le cloître et le chœur occidental. Une tente était dressée dans la tribune pour y loger les hosties³³⁰. On observait rigoureusement les rites du *triduum sacrum* si explicitement rapportés dans la *regularis Concordia* d'Aethelwold³³¹. Le *Liber ordinarius* de l'abbaye relate dans le détail les circonstances des cérémonies de l'*Adoratio Crucis*, de la *Depositio*, de l'*Elevatio*, et de la *Visitatio Sepulcri*. Après l'adoration de la croix, à l'heure de none du Vendredi saint et après la communion des Présanctifiés, avait lieu la *depositio*, second acte liturgique du *Triduum paschal*. Le prêtre hebdomadaire ôtait du *sacrarium* la pyxide contenant l'hostie réservée la veille. Entouré de plusieurs châsses reliquaires, le Corps du Christ était porté en procession dans la tour occidentale où l'on avait dressé au préalable le *monumentum*, c'est-à-dire un Saint-Sépulcre feint. On plaçait alors la pyxide avec la sainte hostie mais aussi différents reliquaires ainsi que le *Liber pleonarius*, c'est-à-dire un sacramentaire précieux. Pendant cette cérémonie les chanoinesses chantaient les répons *sepulto Domino, signatum est monumentum*. L'*Elevatio* avait lieu trente heures plus tard. À minuit le Samedi, les chanoines et les chanoinesses accédaient au Sépulcre feint et élevaient l'hostie pour la rapatrier dans le *sacrarium* au bout d'une procession marquant sept arrêts. À matines, la *visitatio Sepulcri* avait lieu dans une liturgie dramatique. Dans la nef, de part et d'autre d'un chandelier à sept branches se tenaient les chanoinesses d'un côté et les chanoines de l'autre pour former le chœur. Devant eux se tenait la *schola*. Deux chanoines vêtus de dalmatiques blanches allaient par la coursière nord vers la tribune Saint-Michel pour stationner devant le Sépulcre feint et figurer ainsi les anges gardiens du tombeau lors de la résurrection de Pâques. Là, trois chanoinesses montaient également pour figurer les trois Marie en visite au Sépulcre. Tout ceci était rythmé au son des antiennes chantées par les uns, les unes et les autres alternativement, pour recomposer véritablement la scène du matin de Pâques. Au moment où les trois Maries montaient jusqu'à l'orgue et proclamaient une antienne déclarant leur découverte, deux autres chanoines l'un âgé et l'autre jeune couraient dans la coursière pour figurer le jeune Jean et Pierre l'ancien découvrant le tombeau à leur tour. Tout ceci prenait place dans l'intérieur du *westwerk* d'Essen, calqué sur la chapelle palatine d'Aix. Sa forme peut remémorer un lieu de pouvoir – les chanoinesses étaient assurément d'origine aristocratique – et révéler la fondation et la restauration de l'abbaye par la maison impériale. Elle manifestait également

³²⁹ On connaît à ce propos la diffusion dans l'art mineur ou sculpté des visites au tombeau sûrement ou partiellement inspiré par les drames liturgiques joués. Cf. C. Heitz, *Recherches sur les liens [...] op. cit.*, p. 221.

³³⁰ *Idem*, p. 191.

³³¹ C. Heitz, « Architecture et liturgie : le Saint-Sépulcre et l'occident », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n°22, 1991, p. 47 et ss.

l'*Anastasis* grâce à sa tour centrale ainsi que son intérieur octogonal³³². Voici donc le lien unissant la liturgie pascale à l'architecture qui était utilisée pour le spectacle commémoratif de l'histoire du fils de Dieu. Il n'y avait pas d'acteurs pour réaliser ces scènes, mais le clergé lui-même. Ceci signifiait qu'il ne s'agissait pas d'un théâtre mais bel et bien d'une actualisation du récit visible et vécu réellement par les poursuivants de la foi en Jésus Christ.

Le drame liturgique prolongeait la liturgie de manière vivante : « de bonne heure, on avait pris l'habitude de dialoguer les textes sacrés lors des grandes fêtes chrétiennes »³³³. Le dimanche des Rameaux, la Passion était lue, comme on l'a dit, par plusieurs diacres et par moment les imprécations de la foule assemblée retentissaient. C'est de là qu'est né le drame liturgique, sur la trame de l'office lui-même. Les dialogues sont venus enrichir les offices pour qu'au XII^e siècle chaque grande solennité donne lieu à de véritables mises en scène du récit évangélique³³⁴. La Résurrection n'était pas la celle à être mise en scénographie, l'adoration des Mages, cadre pittoresque s'il en est, fut très souvent représentée³³⁵. C'est par la suite que les drames ont donné naissance aux mystères scéniques³³⁶.

Carol Heitz a rappelé combien la forme des églises-porches pouvait être rapprochée de l'Apocalypse à cause des lectures abondantes de ces passages lus lors des fêtes pascales notamment³³⁷. Comment ne pas souligner que le Christ représentait, chez des auteurs comme Alcuin, la Jérusalem nouvelle. C'est pour cette raison qu'au concile *in trullo*, tenu en 692 à Constantinople (même si cela n'engageait alors que l'église d'Orient), fut révélée une nouveauté d'importance accordant de représenter le Christ en personne et non plus uniquement sous les traits de l'agneau³³⁸. Aussi, en matière de liturgie, il fallut attendre le VIII^e siècle pour que l'esprit du Concile de Constantinople devienne une réalité spirituelle également pour l'Occident. C'est alors que la liturgie triste du *triduum* centrée entièrement sur la crucifixion et la sépulture commença à s'imposer aux dépens de la célébration triomphale de la Résurrection liée au Sauveur³³⁹. La mise en scène était aidée par un luxe du décor. Ce faste qu'on retrouvait dans l'église de Cluny avait été amèrement critiqué par saint Bernard, notamment à propos des peintures qui lui semblaient trop attirer le regard des fidèles et dissiper leur dévotion³⁴⁰.

Les rubriques des livres liturgiques indiquèrent des mises en scène juxtaposées à l'office. Insérées dans les *initia* des chants et des prières, des notes marginales étaient annotées pour apporter des indications scéniques. Les rubriques n'avaient pas été écrites par le compilateur du bréviaire ou du missel.

³³² *Idem*, p. 49.

³³³ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198) », A. Fliche, V. Martin (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, 1944, p. 151.

³³⁴ *Ibidem*.

³³⁵ Une mise en scène particulière existe à Brioude pour cette occasion. Mais aucune indication spatiale n'émane du texte. Cf. Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Bréviaire de Brioude*, 1425.

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie [...]*, *op. cit.*, p. 130 et ss.

³³⁸ *Idem*, p. 145 et ss.

³³⁹ *Id.*, p. 146.

³⁴⁰ A. Fliche, R. Foreville, J. Rousset, « Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198) », *op. cit.*, p. 116.

Le compilateur les avait prises dans autre un livre qui n'était pas destiné au culte même, mais qui était voué à être lu par le chanoine qui dirigeait l'office et qui guidait les processions. Il s'agissait du *Liber ordinarius*. Dans la sacristie de chaque église d'importance se trouvaient de tels « scénarios ». Fréquemment un trou dans la couverture montrait que le livre était fixé par une chaîne afin d'être à la disposition du cérémoniaire dans le chœur. Ces livres sans ornements, proprement réalisés pour l'utilité n'avaient pas souvent été sauvés par les collectionneurs. Ainsi, le *Liber ordinarius* de Marbach n'existe plus mais il a été retrouvé dans l'une de ses filles, à Zurzach. Daté du XIV^e siècle, ce livre copie les *initia* des chants ou des prières. Le copiste, qui a commenté son procédé a aussi consulté un *antiquum breviarium*. Marbach avait utilisé le *liber ordinarius* de Hirsau ; monastère qui avait suivi la réforme bénédictine³⁴¹. L'incarnation s'enseignait comme un fait capital : Guillaume de Saint-Thierry proposa de méditer la passion du Christ comme un équivalent de la communion³⁴². La passion du Christ était vécue avec ferveur et la semaine de Pâques demeurait l'apogée de l'année liturgique. Dans certains pays le début de l'année avait été même fixé au 25 mars, à partir de la fin du XII^e siècle. La trêve de Dieu, pendant cette semaine là, interdisait les actions militaires. Le jeu théâtral trouvait donc son point culminant dans la Semaine sainte avec la visite des Saintes femmes au tombeau et le « *Quem quaeritis ?* »³⁴³.

b) *Des scénographies liturgiques à Brioude*

On sait que les chanoines de Brioude sont vêtus (au moins depuis le XIV^e siècle) d'un surplis sur leur aube et qu'ils portent une coiffe en lapin qui cache leur tonsure³⁴⁴. Rasé de près, habituellement aux fêtes et aux premiers dimanches, ils passaient par le cloître en récitant des litanies avant de pénétrer dans la collégiale.

Quelques fêtes particulières de l'année liturgique donnaient lieu à des scénographies somptueuses et complexes. Pour le jour de Noël, le bréviaire et les missels brivadois n'indiquaient aucune mise en scène proprement dite pour les officiants, mais plutôt une scénographie adaptée, contrairement à Clermont où, le drame liturgique du « jeu des pasteurs » était clairement distinguable. Comme nous l'avons dit, les jeux liturgiques avaient également été portés sur le jour de Noël qui s'y prêtait si bien. Alors que l'office de Clermont est constitué de leçons « comme au romain », Brioude se caractérise avec originalité par un jeu de *respons* entre les enfants et le chœur des chanoines. Une rubrique du bréviaire du XV^e siècle³⁴⁵, demande

³⁴¹ P. Wittwer, « Secundum morem marbacensis ecclesie. La liturgie des chanoines réguliers à l'exemple de Marbach en Alsace », M. Parisse (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2009, p. 228-230.

³⁴² M. Parisse, « Le chrétien occidental », J.-M. Mayeur, ch. I. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. V, *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Éditions Desclée, 1993, p. 491.

³⁴³ K. Young, *The drama of the medieval Church*, Oxford, 1933.

³⁴⁴ P. Le Blanc, « Notes bibliographiques sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t. II, Le Puy, 1855-1856, p. 558. Le statut (perdu ?) transcrit par P. le Blanc date de 1335. Il régleme les coiffures de chanoines.

³⁴⁵ *Psautier et bréviaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude*, Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, 1425-1450, f^o234, « *In Nativitate Domini* ».

d'ailleurs aux enfants de processionner en chantant tandis que la *scola*, positionnée devant le Sépulcre, devait leurs répondre également par le chant : cette dernière s'était donc déplacée durant l'office de sa première place vers ce point³⁴⁶. La *scola* chantait, après l'évangile, devant le sépulcre de Julien. On répétait ensuite : « *Genuit puepera regem [...]* »³⁴⁷. Le ballet liturgique se jouait à travers le décor de l'édifice. Le missel du XIV^e siècle indique que la *scola* se plaçait devant le sépulcre de Julien et non pas dans le chœur (celui des stalles) pour chanter une partie de l'office de la purification de la Bienheureuse Marie³⁴⁸. Nous l'avons vu, la chapelle *martyriale* de Julien de Brioude dépassait certainement dans le chœur au niveau du rond-point. Sous forme d'édicule, ou d'une toiture agrémentée, cette chapelle signalait la présence de la tombe ancestrale du saint. On pouvait se placer devant lui, et d'après les sources, il se distinguait bien de l'autel. On ne sait pas si l'encensement du sépulcre existait. C'était le cas à Saint-Bénigne où le célébrant encensait en même temps l'autel et le sépulcre qui était lui aussi très monumental³⁴⁹.

Après la troisième lecture du jour de Pâques, dans la cathédrale de Clermont, les *respons* mettaient en scène deux enfants, qui représentaient les anges, situés à proximité de l'autel tandis que, placés devant l'autel, les trois officiants (*presbyteri*) symbolisaient les trois Maries (Marie de Magdala, Marie la mère de Jacques, et Marie-Salomé³⁵⁰), afin d'illustrer la visite au tombeau³⁵¹. Le sacramentaire de Clermont³⁵² du XII^e siècle, demande (il s'agit là d'un ajout exécuté par une main postérieure), d'officier au faux Sépulcre³⁵³. Les chanoines de Clermont jouaient donc une *visitatio*. Nous n'avons pas remarqué d'allusion directe à des jeux dramatiques à Pébrac : mais quelques déplacements auraient pu en être l'occasion³⁵⁴. Dans les livres liturgiques de Brioude, aucune mention n'admet la présence de cette pratique au jour même de Pâques.

La scénographie liturgique réalisée à l'intérieur de la collégiale de Brioude reste difficile à percevoir faute de rituel, mais quelques indications spatiales subsistent dans les rubriques des bréviaires. À Saint-Julien, durant l'octave de Pâques, aux laudes du vendredi, des *Alléluia* suivis du verset *Cum federit filius* étaient chantés lors d'une mise en scène remarquable. Seul le bréviaire de 1654 en garde la trace dans ses rubriques : deux membres du chœur devaient se placer *ante Sepulchrum beati Juliani* pour proclamer un *Alleluia*. Le chœur répondait à nouveau par un *Alleluia*. Ensuite deux enfants se plaçaient devant le grand autel pour proclamer le verset commençant par *Cum federit filius* auquel les deux chanoines répondaient par

³⁴⁶ Clermont-Ferrand, BCU, *Bréviaire de Brioude*, ms. 2074, f°234.

³⁴⁷ « La jeune mère a enfanté un roi [...] »

³⁴⁸ Paris, BnF, ms. lat. 16799, f°179v°.

³⁴⁹ Carolyn Marino Malone décrit plusieurs aspects successifs du tombeau de saint Bénigne : « [...] si les ossements ont été déplacés au XII^e siècle ou au XIII^e siècle du sarcophage dans une châsse reposant au-dessus de l'auge sur les tronçons, cela montrerait que le sarcophage était alors enterré comme il l'était probablement déjà en l'an mil ». Cf. C. Marino Malone, *Saint-Bénigne et sa rotonde. Archéologie d'une église bourguignonne de l'an mil*, Art, Archéologie et Patrimoine, Dijon, 2008, p. 43-53.

³⁵⁰ (Marc, 16, 1) ou (Luc, 24, 10).

³⁵¹ Clermont-Ferrand, BCU, *Bréviaire de Clermont*, ms. 78, XV^e siècle, f°87 ; *Bréviaire de Clermont*, ms. 67, XV^e siècle, f°120.

³⁵² Clermont-Ferrand, BCU, ms. 63.

³⁵³ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 63, *Sacramentaire de Clermont*, XII^e siècle, f°24, « *Statio ad sepulchrum peiurus* ».

³⁵⁴ Cf. Paris, BnF, ms. lat. 16814, f°53-58.

le verset *Venite benedicti patris* avant de proclamer tous ensemble une nouvelle fois le verset *Surrexit dominus*³⁵⁵. Cette mise en scène divulgue l'utilisation du sépulcre de Julien durant la liturgie de l'octave de Pâques. L'utilisation des espaces répondaient à des critères précis : une rubrique de ce bréviaire demande que pendant le *triduum* aient lieu des processions litaniques « comme dans le rituel ordinaire ». Or, nous avons vu que l'utilisation du rituel ancien (XV^e siècle) était toujours en cours au XVII^e siècle. La grande stabilité liturgique, avant l'acceptation des adaptations préconisées par le concile de Trente, permet de penser que l'utilisation du tombeau de Julien, comme d'un décor actualisant le récit biblique, n'en était pas à sa première expérimentation. On en possède la preuve³⁵⁶.

Les observations de Blandine-Dominique Berger au sujet du drame liturgique de Pâques rappellent l'importance de la mise en scène au sein de l'office ou à côté de celui-ci. Rien à Brioude n'atteste de la présence de ce que l'on appelle le drame liturgique proprement dit. Ce qui s'illustre, est plutôt une sorte de syncrétisme entre le drame et l'Office. Deux rites particuliers sont propices à un déplacement scénographique. Il y a d'abord le rite de la *Depositio*, cérémonie au soir du Vendredi saint, où l'on dépose sur un autel secondaire un crucifix ou des hosties couvertes d'un linge blanc. Cela représente la déposition du corps du Christ comme l'avait fait Joseph d'Arimathie, dans un tombeau neuf³⁵⁷. Ensuite, le rite de l'*Elevatio* consiste simplement à retourner chercher l'objet déposé durant la nuit de Pâques. Selon les lieux, les rites très courts de cette mise en espace du transfert du Christ, pouvaient être cadrés durant l'office au moment des antiennes favorables. Le trope a pris la forme du « drame liturgique ». Au jour de Pâques, le dialogue de base du « *quem quaeritis – Iesum Nazarenum* » est indépendant et précède le premier mot de l'introït *Resurrexi*. Parfois le texte de cet introït est farci d'antiennes ou de commentaires chantés eux aussi³⁵⁸. Karl Young précisa qu'au moment où ces tropes passèrent de la Messe à l'Office canonial, ils ont eu la chance de se développer en un véritable jeu. Les antiennes favorables se trouvent aux matines de la Résurrection dans le bréviaire de Brioude. La question de vocabulaire posé par B. Hardison, Karl Young et Blandine-Dominique Berger induit que le texte lui-même est déjà un drame : la mise en scène commence à partir du jeu d'alternance responsoriale. Dans la collégiale de Brioude, au moment du « *quem quaeritis* » les deux chœurs se répondaient, puis le prêtre annonçait le *Resurrexi*. On sait que le « *quem quaeritis* » s'introduisit dans le Bréviaire dès le XII^e siècle. Bien souvent les mentions scénographiques étaient indiquées en marge du texte de l'office. Un seul mot suffisait à remémorer ce que par ailleurs on savait. Toutes les églises importantes s'étaient conformées à la coutume générale quant à la nature des textes, mais elles avaient délibérément usé de leur liberté quant à la disposition de cet écrit à l'intérieur même des offices. On y rangeait les pièces liturgiques dans un ordre adapté.

Dans l'office de la Résurrection, les trois leçons, l'homélie et les *respons* usent du thème des Saintes Femmes au tombeau. À la fin de matines, les dernières antiennes reprennent le dialogue de l'ange avec les

³⁵⁵ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Bréviaire de Brioude*, 1425-1450, f°161v° et *Bréviaire de Brioude*, *op. cit.*, 1654, pages 667-668.

³⁵⁶ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Psautier et bréviaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude*, 1425-1450, f°234 : « *et tota scola respondeat ante sepulcrum* ».

³⁵⁷ B.-D. Berger, *Le drame liturgique de Pâques, liturgie et théâtre*, Éditions Beauchesne, Paris, 1976, p. 76-77.

³⁵⁸ K. Young, *The Drama of the Medieval Church*, t.1, Clarendon Press, Oxford, 1933, p. 207-209.

Saintes Femmes juste au moment où la nuit disparaît comme dans le texte biblique. Si les matines n'étaient pas terminées à temps, il arrivait qu'on les interrompe avant la fin³⁵⁹. En effet, les deux réalités, la réalité liturgique présente et la réalité du récit devaient coïncider : les matines devaient se terminer à l'aube.

Lorsque les églises ont intégré les drames liturgiques, ce sont les officiants eux-mêmes qui se sont transformés en personnages. On l'a vu, les diacres jouaient parfois le rôle des Saintes Femmes, ou des anges. L'église de Rouen, était certainement l'une des plus audacieuse puisqu'elle osait faire sortir d'un Sépulcre feint, un Christ bien vivant joué par un clerc. L'*officium Sepulchri* s'est particulièrement développé suite au XIII^e siècle, pour se transformer en de véritables Mystères³⁶⁰. Le détachement des chantres par rapport au groupe choral lors des *visitatio* est bien connu. À Fleury par exemple, les deux chantres se démarquaient du chœur pour se placer devant les marches du sanctuaire. À Plaisance, les chantres se plaçaient devant l'autel pour chanter, *Alleluia, resurrexit*. Dans ces mises en scène liturgiques, c'était bien l'autel majeur, comme à Brioude, et non l'autel de la *Depositio* qui était utilisé. À Brioude, le ballet liturgique se réalisait devant le sépulcre réel de saint Julien. Le chapitre valorisait ainsi son propre patron, en utilisant la proximité réelle avec la chose sacrée, le lieu saint. La Résurrection du Christ était comme transportée à Brioude dans le tombeau réel du martyr.

L'iconographie du chœur vient appuyer encore sur ce lien car le parcours proposé avant l'entrée du sépulcre de Julien s'effectue de manière balisée. Il faut dire, qu'un chapiteau des Saintes femmes au tombeau se trouve immédiatement situé au-dessus de l'unique entrée du sépulcre de Julien³⁶¹. Les enfants chanteurs de Brioude devaient se tenir devant cette entrée de l'office de l'octave de Pâques.

c) *Le Saint-Sépulcre à Brioude : mises en scène et engagements réels*

Une caractéristique liturgique confirme la dévotion portée au Saint-Sépulcre lui-même. La présence iconographique du tombeau du Christ à Brioude n'était donc pas sans lien avec la liturgie. Mieux encore, les deux semblent être parfaitement issus d'une même volonté. Une messe votive lui était dédiée peut-être dès la fin du XII^e siècle en Auvergne, c'est en tout cas ce que notre recherche dévoile. Grâce aux observations du chanoine Raphanel, on sait que le manuscrit 61 de la bibliothèque de Clermont possède un missel³⁶² dont la compilation remonte au XII^e siècle³⁶³ et dont l'écriture semble être du XIII^e siècle³⁶⁴. Dans ce manuscrit, nous avons découvert la présence d'une messe (f°249v°) nommée « *Missa de Sancto Sepulchrum* » comportant justement une prière spécifiquement dédiée à la Terre Sainte. Ces messes pour le Sépulcre de Jérusalem étaient de ce fait liées à la délivrance de la Terre Sainte. Une messe similaire avait

³⁵⁹ B.-D. Berger, *op. cit.*, p. 148.

³⁶⁰ Le mystère est une pièce de théâtre religieuse.

³⁶¹ Nous avons déjà signalé que la chapelle martyriale ne possédait initialement qu'une seule entrée située au nord sous le pilier du chapiteau des *Saintes femmes*.

³⁶² F°90 - 24.

³⁶³ Chanoine Raphanel, « Étude historique sur l'ancien calendrier du diocèse de Clermont », *La Semaine religieuse*, Année 45, t. n°5, 1913, p. 83.

³⁶⁴ V. Leroquais, *Les Sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France, Macon*, t. 2, 1924, p. 26.

été ajoutée dans un missel de Brioude à la même période³⁶⁵. Cette messe, connue sous le titre de « *Messe de la libération du Saint-Sépulcre de Notre Seigneur Jésus Christ des mains des Turcs* », utilisait l'entrée du Christ à Jérusalem pour son Évangile. Un autre missel de Brioude, composé au XIV^e siècle, comporte également une messe pour le « *Sepulchrum Domini* » classée parmi les messes sans date fixe³⁶⁶.

L'Auvergne n'était pas la seule à célébrer le Sépulcre de Jérusalem. Contre toute attente, nous n'avons pas retrouvé cette messe dans les livres du Puy³⁶⁷. Pourtant, la messe votive pour le Saint-Sépulcre avait été ajoutée entre le XII^e et le XIII^e siècle dans de nombreuses églises de France³⁶⁸. Le répertoire de Victor Leroquais révèle en effet la présence de ces messes dans certains livres liturgiques. Cette messe se trouve dans le missel de la collégiale de Troyes³⁶⁹ ou dans celui de Moissac³⁷⁰ (ajout du XII^e siècle). Elle s'est diffusée très largement dans toute l'Europe. De messe votive, elle est ensuite devenue un office installé dans quelques bréviaires à la date du 15 juillet³⁷¹. Certainement en réaction à la défaite de Hattin (1187) et donc à la perte du Saint Tombeau, certaines mesures liturgiques avaient été introduites par Rome sous les directives de la Curie. Parfois, des initiatives totalement locales furent mises en œuvre, ce qui explique peut-être la grande diversité de la structure de ces offices. Le 29 octobre 1187, le nouveau pape Grégoire VIII, demanda à tous les chrétiens d'observer des mesures de pénitence afin de promouvoir une prochaine croisade. Les cisterciens adoptèrent alors (1193-1197) une prière spéciale pour la Terre Sainte. Son successeur sur le Siège de Pierre, Innocent III exhorta d'ailleurs le clergé français à dire une messe quotidienne pour la Terre Sainte dès les années 1200³⁷². Des oraisons et des messes, furent ainsi créées pour défendre la croisade et la Terre Sainte, mais également pour s'opposer aux Turcs, aux païens et aux ennemis de la foi. Dans le diocèse de Clermont cet office était ordinairement célébré en mars, mais parfois

³⁶⁵ Paris, BnF, ms. lat. 16799, *Papiers du père Lebrun de l'Oratoire, province ecclésiastique de Bourges*, f°181r°.

³⁶⁶ *Idem*, f°179r°.

³⁶⁷ Aux vues des engagements des vellaves dans la croisade, nous aurions espéré trouver un office dédié au Saint-Sépulcre.

³⁶⁸ V. Leroquais, *op. cit.*, t. 1, p. 94 ; *Sacramentaire de Saint-Thierry* - fin Xe siècle, Reims, Bibliothèque municipale, ms. 214, f°223, une main du XII^e siècle ajoute « *Missa de sancto Sepulcro* » ; p. 153 ; *Missel bénédictin à l'usage d'une collégiale ou d'une abbaye de chanoines réguliers de Troyes*, 1060, Paris, BnF ms. lat. 818, f°205, une main de la fin du XI^e siècle ajoute « *Missa de sancto sepulcro* » ; p. 102 ; *Sacramentaire de Figeac à l'usage de Moissac* - XI^e siècle, Paris, BnF, ms. lat. 2293, f°282, une main du XII^e siècle ajoute des oraisons de la messe du Saint-Sépulcre.

³⁶⁹ V. Leroquais, *Les Sacramentaires et les missels [...]*, *op. cit.*, t. I, p. 153 : *Missel bénédictin à l'usage d'une collégiale ou d'une abbaye de chanoines réguliers de Troyes*, Paris, BnF, ms. lat. 818, 1060, f°205. Une main de la fin du XI^e siècle ajoute : « *Missa de sancto sepulcro* ».

³⁷⁰ V. Leroquais, *Les Sacramentaires et les missels [...]*, *op. cit.*, t. I, p. 102 : *Sacramentaire de Figeac à l'usage de Moissac, XI^e siècle*, Paris, BnF, ms. lat. 2293, f°282. Une main du XII^e siècle ajoute les oraisons de la messe du Saint-Sépulcre.

³⁷¹ V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Macon, Protat frères, 1934, t. 1, p. 196, *Saint-Sépulcre de Cambrai* - fin XIII^e siècle, Cambrai, Bibliothèque municipale, ms. 102, « *fit memoria* » office votif ; p. 7, *Alençon Fontevrault* - XIV^e siècle (15 juillet) ; t. 2, p. 169, *Bréviaire de Beaulieu-les-Loches* - XV^e siècle, (15 juillet) ; p.173, *Beaulieu-les-Loches* - XV^e siècle, (15 juillet) ; p. 171, *Beaulieu-les-Loches* - XV^e siècle, (15 juillet) ; p. 168, *Tours* - XV^e siècle, (15 juillet) ; p. 279, *Nantes* - XV^e siècle, (15 juillet), p. 282, *Nantes* - XV^e siècle, (15 juillet), p. 295, *Saint-Mesnin* (Orléans) - XV^e siècle, (15 juillet).

³⁷² A. Linder, *Raising arms, liturgy in the Struggle to Liberate Jerusalem in the Late Middle Ages*, Éditions Brepols, 2003, p. 2-3.

sans date fixe³⁷³. La date du 4 mars qui se trouve sur certains bréviaires clermontois est par contre constante à Brioude depuis le XV^e siècle au moins³⁷⁴.

On sait également que la fête de la prise de Jérusalem par les Croisés se célébrait le 15 juillet, jour anniversaire, dans l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Cette fête établie au XII^e siècle, fut mentionnée en 1140 par le continuateur de Tudebode puis par Guillaume de Tyr³⁷⁵. À ce sujet, les livres liturgiques de Jérusalem attestent de la présence de cette fête dès les années 1130. Elle a d'abord été tirée du commun des saints. Par la suite, cet office propre a été modelé sur les bases de la liturgie occidentale. Les deux premiers sacramentaires de Jérusalem (1128 - 1130) n'ont d'ailleurs pas adopté cette fête dans leur sanctoral. Il ne figure que dans leur calendrier³⁷⁶. En premier lieu, cet office a été placé indépendamment entre la dédicace de l'église et les messes votives. Les messes votives n'avaient d'abord pas été incorporées directement au sanctoral. Ce n'est que par la suite que cet office a été inscrit au sanctoral, à la date du 15 juillet, date de la dédicace. La fête même du Saint-Sépulcre à Jérusalem avait initialement été fabriquée à partir du commun des saints³⁷⁷. En fait, la première mention de cette fête dans le propre des saints se trouve dans un ordinaire du Saint-Sépulcre daté entre 1153 et 1157. Le *rituel de Jérusalem* divulgue que la messe du 15 juillet s'ajoutait d'une procession allant jusqu'à l'endroit même où les premiers contingents croisés avaient pu pénétrer dans la ville³⁷⁸. L'endroit où le rempart avait été percé était donc devenu une station liturgique. De plus, cinquante ans après la prise de Jérusalem, la dédicace solennelle de la nouvelle église avait été instaurée³⁷⁹. Le patriarche, le clergé et les princes des croisés, ont dû prendre en compte le fait que la liturgie de l'église du Saint-Sépulcre devait correspondre aux fonctions de *mater ecclesiarum*³⁸⁰. Elle était fondée sur le rite gallo-franc qui remontait au stade le plus ancien de la liturgie de Jérusalem³⁸¹. À ce sujet, les livres liturgiques de Jérusalem attestent la présence de cette fête depuis les années 1130.

³⁷³ Paris, BnF, Nouv. acq. lat. 1274, *Bréviaire de Clermont*, XV^e siècle, sans date, f°388 ; Paris, BnF, Nouv. acq. lat. 116, *Bréviaire de Clermont*, 2^e moitié du XV^e siècle, 4 mars, f°189v° ; Paris, BnF, Nouv. acq. lat. 116, *Bréviaire de Clermont à l'usage de Saint-Flour*, 4 mars, XV^e siècle ; Paris, BnF, ms. lat., 1305, *Bréviaire Dominicain de Saint-Flour*, 1482, calendrier, 4 mars : « Dedicatio ecclesie et festum Sancti Sepulcri ».

³⁷⁴ Clermont-Ferrand, BCU, ms. 2074, *Bréviaire de Brioude*, 1425-1450, f°284 et *Bréviaire de Brioude, op. cit.*, 1654, pages 989 - 997.

³⁷⁵ C. Kohler, « Un rituel et un bréviaire du Saint-Sépulcre », *Revue de l'Orient latin*, t.VIII, Ernest Leroux éditeur, Paris, 1900, p. 427, note n°1.

³⁷⁶ *Sacramentaire (1128-1130) du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Rome biblioteca Angelica, ms. 477., f°159r°, « *In festivitate civitate s Hierusalem* » ; *Sacramentaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Paris, BnF, ms. lat. 12056, 1128-1130, f°248v° - f°250v° : « *Missae in dedicatione ecclesiae* », « *Missa de Ierusalem* », cf. C. Dondi, *The liturgy of the canons regular of the Holy Sepulchre of Jerusalem : a study and a catalogue of the manuscript sources*, Éditions Brepols, Turnhout, 2004, p. 146-153 et 155-162.

³⁷⁷ *Idem*, p. 46. C'est un problème délicat car il y a un jeu de renvois. En effet, la liturgie du Saint-Sépulcre de Jérusalem avait été fabriquée à partir des liturgiques des croisés empruntant si bien à celle d'Evreux que de Chartres. Cf. C. Dondi, *The liturgy of the canons regular of the Holy Sepulchre of Jerusalem : a study and a catalogue of the manuscript sources, op. cit.*, p. 47-48.

³⁷⁸ C. Kohler, « Un sermon commémoratif de la prise de Jérusalem par les croisés attribué à Foucher de Chartres », *Revue de l'Orient latin*, t.VIII, Paris, 1900, p. 158.

³⁷⁹ La consécration est faite le 15 juillet 1149.

³⁸⁰ E. Kaspar, « La liturgie de l'église latine de Jérusalem au temps des croisades », M. Rey-Delque (dir.), *Les croisades, l'orient et l'occident d'Urbain II à saint Louis*, Electa, Milan, 1997, p. 243.

³⁸¹ *Idem*, p. 243-244.

Buchthal pensa que le *scriptorium* du Saint-Sépulcre de Jérusalem avait été établi durant le second quart du douzième siècle³⁸². Par la suite, cet office propre avait été modelé sur les bases de la liturgie occidentale³⁸³.

On le voit, la date de la célébration de cet événement n'avait pas été unanimement acceptée. Elle se diffusa progressivement. Est-ce pour cela que cette fête ne trouve pas toujours de date fixe dans les bréviaires de Clermont ? En fait, la première incorporation de cette fête dans le propre des saints se trouve dans un ordinaire du Saint-Sépulcre rédigé entre 1153-1157. Dans son calendrier une main avait ajouté « *Liberacio Jerusalem* » et un peu plus loin, au 15 juillet, « *In liberationes civitatis Iberusalem de manibus Turchorum* »³⁸⁴. Il s'agit presque mot pour mot de l'intitulé de la fête mentionnée à Brioude. Le rituel (ou ordinaire) du Saint-Sépulcre de Jérusalem conservé à Barletta (1202 et 1228)³⁸⁵ mentionne d'ailleurs pour cette date la fête de la prise de Jérusalem et la fête de la dédicace de cette église³⁸⁶. Puis, on avait également inscrit dans le bréviaire de Jérusalem (1308 - 1315) la fête de la dédicace en y ajoutant la mention : « *et quando capta fuit I[erusalem]* »³⁸⁷. En plus de célébrer le Sépulcre en lui-même, c'était l'occasion de célébrer la victoire des croisades occidentales sur l'Islam et plus généralement sur le monde non chrétien. Car aux interjections *pro liberatione Jerusalem* ou *pro liberatione Terra Sancta* s'ajoutaient encore des titres tels que *Missa pro liberatione Ierusalem de manu paganorum*³⁸⁸. L'idée était assurément de libérer le tombeau du Christ des mains de ceux qui n'étaient pas chrétiens.

La croisade n'était pas un pèlerinage ordinaire [...] ³⁸⁹. Aussi les pèlerins en partance pour le Saint Sépulcre étaient fort nombreux : Raymond de Saint Gilles, comte de Toulouse dans sa charte de donation à la cathédrale du Puy définit le but de sa croisade comme : *ad dominici sepulcri liberationem*³⁹⁰. Sylvia Schein a remémoré que la croisade était d'abord dans les sources rappelée en terme de libération du Saint-Sépulcre³⁹¹. Mais à ce premier ordre d'idée accolée à la première croisade, lors du XII^e siècle allait s'ajouter la dévotion à Jérusalem en son entier. Le Saint-Sépulcre n'était plus uniquement le lieu du tombeau du

³⁸² C. Dondi, *The liturgy of the canons regular of the holy sepulchre of Jérusalem, a study and a catalogue of the manuscript sources*, Collection bibliotheca victoria XVI, Éditions Brepols, 2004, p. 45.

³⁸³ On pourra se reporter aux célébrations de la Semaine Sainte pour s'en convaincre. Cf. P. J.-B. Thibaut, *Ordre des offices de la Semaine Sainte à Jérusalem du IV^e au X^e siècle*, Maison de la Bonne Presse, Paris, 1926 ; E. Kaspar, « La liturgie de l'Église latine de Jérusalem au temps des croisades », *Les croisades. L'orient et l'occident d'Urbain II à saint Louis 1096-1270*, Éditions Electa, Milan, 1997, p. 243-245.

³⁸⁴ *Ordinaire à l'usage du temple de Jérusalem* (1153 - 1157), Rome, Bibliothèque apostolique Vaticane, ns. barb. lat. 659., f°101r°, 15 juillet.

³⁸⁵ *Manuscrit de l'église du Saint-Sépulcre de Barletta*, f°s 35-272, « Fragment de Bréviaire à l'usage du Saint-Sépulcre de Jérusalem » première moitié du XIII^e siècle, d'après C. Kohler qui pense également que le présent recueil est une copie d'un bréviaire plus ancien datant du XII^e siècle. Cf. p. 458.

³⁸⁶ *Ordinaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem* (1202 - 1228), (Caesarea ?), Barletta, Archivio della Chiesa del Santo Sepolcro, ms. s.n., f°119v° et f°120v°.

³⁸⁷ *Bréviaire du Saint-Sépulcre* (1308 - 1315), (Cyprus), Saint-Wandrille, Bréviaire de l'abbaye ms. p.12, dans le calendrier f°s 1-6.

³⁸⁸ Londres, British Library, ms. Egerton 2902, *Sacramentaire*, 1225-1228, f°93 r°.

³⁸⁹ A. Vauchez, « Les composantes eschatologiques de l'idée de croisade », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection de l'école française de Rome, 1997, p. 232-243.

³⁹⁰ C. Devic, J. Vaissete, *Histoire générale du Languedoc*, t. V, Toulouse, 1875, p. 747-748.

³⁹¹ S. Schein, « Jérusalem. Objectif originel de la Première Croisade ? », Michel Balard (dir.), *Autour de la première croisade*, op. cit., p. 124-125.

Christ³⁹². Désormais Jérusalem était véritablement la « Cité de la Vie du Christ » et l'on décrivit mieux le lieu du Saint-Sépulcre comme le lieu de la Résurrection du Christ et l'Église du Saint-Sépulcre elle-même devint « l'Église de la Résurrection »³⁹³.

D'après le compendium d'Antoine de Combres de Bressoles de Laurie, un ancien bréviaire de Brioude (en lettres gothiques) s'agrémentait du *Jugement de Ponce Pilate*³⁹⁴ : écrit copié d'après un document peut-être intégré au butin des reliques de Jérusalem. Est-il possible que l'un des proches des chanoines de Brioude revenu de Terre Sainte, ait pu décider de mettre en valeur les reliques qu'il avait ramenées ? Une mention tardive (1601) évoque la présence d'une chapelle du Saint-Sépulcre dans la collégiale de Brioude³⁹⁵, et nous avons déjà parlé de la relique du Saint-Sépulcre que le chapitre possédait - *Lapidibus Sepulchri Domini*³⁹⁶ - peut-être depuis le XII^e siècle.

De fait, le Saint-Sépulcre de Jérusalem avait impressionné de nombreuses églises, tant pour la liturgie que pour les arts. Les répliques du Saint-Sépulcre se sont multipliées à partir du XI^e siècle. Est-il aussi envisageable de considérer que les chanoines de Brioude aient décidé de s'inspirer du Saint-Sépulcre pour agrémenter le tombeau de saint Julien ? Les répliques de la forme de l'édicule du Saint-Sépulcre ont principalement été réalisées entre 1033-36 (millénaire de la mort du Christ) et le XII^e siècle³⁹⁷. Après la perte de Jérusalem prise en 1187 par Saladin, on note d'ailleurs soudainement l'arrêt des constructions de ce type. Il ne paraît pas impossible de croire en une réfection du tombeau de Julien au moment de l'achèvement du chœur de la collégiale. Au XIII^e siècle le Saint-Sépulcre fascinait encore. Le continuateur de Guillaume de Tyr nota les emplacements des autels du Saint-Sépulcre qui étaient en relation avec des chants liturgiques³⁹⁸ afin d'en retenir le modèle. Enfin, Saladin était mort un 4 mars³⁹⁹. En plaçant l'office du Sépulcre à la date du 4 mars, voulait-on signifier que l'office commémoratif de la fête du Saint-Sépulcre était également un office d'intercession ? Cette mystérieuse date n'avait été retenue qu'à Brioude : elle pourrait confirmer encore l'engagement spirituel du chapitre dans la libération de la Terre sainte. En quelque sorte, à travers la prière, cette libération était inlassablement invoquée. Le mois de mars tourne autour de la thématique de la Résurrection. Un bréviaire d'Autun signale, après le premier mars de son calendrier, une fête sans date célébrant (fête mobile ?) la résurrection de Lazare⁴⁰⁰.

³⁹² *Idem*, p. 125.

³⁹³ *Ibidem*.

³⁹⁴ A. de Combres de Bressoles de Laurie, *Histoire de l'église de Saint-Julien de Brioude*, 1775.

³⁹⁵ Paris, BnF, ms. lat. 16799, f^os 193-207, *Papiers du père Lebrun de l'Oratoire, province ecclésiastique de Bourges*, : « Statuts du Vénérable chapitre de Brioude », 21 novembre 1601.

³⁹⁶ Paris, BnF, mas. lat. 12750, f^os 201-203, 1677, *Reliquae quae continentur in Ecclesiae almi martyris Juliani [...]*, *Ex ms cod. Brivatensi, Dom Estiennot, Antiquitates Benedictina in diocesi sancti Flori* ; Almanach de Brioude, Carton Vicairies, *Réparation de reliquaires, du VI kalendes d'août 1300*, copie du XIX^e siècle, mentionne une relique « *de Sepulchro domini* »,

³⁹⁷ É. Bozoky, « Visiter le Saint-Sépulcre (IV^e-XV^e siècle) », *La visite du Monument*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2004, p. 69.

³⁹⁸ *Idem*, p. 72.

³⁹⁹ G. Musca, « Saladin », *Les croisades. L'orient et l'occident [...]*, *op. cit.*, p. 163-166.

⁴⁰⁰ Paris, BnF, ms. 157, *Bréviaire d'Autun*, XV^e siècle.

Pour ce qui est de l'office du Saint-Sépulcre proprement dit, les bréviaires de Clermont et de Brioude proposent pratiquement la même trame. Cependant quelques divergences de versets et d'antiennes⁴⁰¹ apparaissent. Guido Maria Dreves ne relève, pour l'office du Saint-Sépulcre, que deux centres, l'Auvergne et l'Europe centrale⁴⁰². Les deux hymnes relevés par Ulysse Chevalier dans les bréviaires brivadois et clermontois, de composition auvergnate, ne se trouvent nulle part ailleurs⁴⁰³. Il s'agit des hymnes « *Verbum de caelo prodiit* »⁴⁰⁴ et « *Rex gloriose nimium, triumphatorique Zabuli* »⁴⁰⁵. Une étude attentive de l'office de Clermont et de celui de Brioude montre encore des divergences particulières ; mais globalement les suites d'antiennes et de répons sont les mêmes : il s'agit du même répertoire et pratiquement du même assemblage. Par contre, ni les antiennes, ni les répons présentés dans ces offices ne semblent se retrouver ailleurs⁴⁰⁶. L'office du Saint-Sépulcre en Auvergne avait fait l'objet d'une composition extrêmement soignée et inédite.

Nous l'avons dit, le Saint-Sépulcre semble être au centre du programme iconographique du chevet de Brioude. La dévotion pour le saint-Sépulcre dans le diocèse de Clermont aurait-elle pu motiver sa représentation et son exaltation ? Est-ce un moyen de commémorer le départ de la première croisade qui avait trouvé naissance à Clermont ? La représentation spécifique du thème des *Saintes Femmes au tombeau* et du Saint-Sépulcre en Auvergne n'est pas banale. Avital Heyman a repéré pour l'Auvergne, la montée de la conscience d'une libération indispensable de la Terre Sainte. Ce sépulcre saint illustré sur un chapiteau à Mozac, à Brioude, à Saint-Nectaire, à Blesle, à Marsat, à Issoire, ou à Saint-Ignat, coupe avec la tradition de la tholos à la romaine transmise par la tradition carolingienne. Pourtant, à la même date, le relief de Saint-Paul-de-Dax garde la forme d'un sarcophage-coffret antique. On pourrait multiplier les exemples. Émile Mâle, attirait déjà l'attention sur le caractère innovant de la représentation du sarcophage du Saint-Sépulcre au XII^e siècle. Il suggérait, avec raison, que les jeux des drames liturgiques de Pâques avaient pu inspirer les sculpteurs et les peintres.

Avital Heyman avait souligné le rôle de la communauté de Mozac dans cette affaire. Le pape Urbain avait en effet réalisé un voyage « clunisien » où il avait déclaré ses intentions et promu la croisade. L'église de Mozac avait-elle servi de point de départ à cet engouement pour le Saint-Sépulcre ? L'absence de livre liturgique de Mozac freine pour comprendre. En tout cas ce thème a eu du succès : « *In the Auvergne, there fervent devotion to the Holy Sepulchre during the period prior to the crusades is evident, this universal*

⁴⁰¹ C. Blume, G. M. Dreves, *Analecta Hymnica mediæ ævi, volume XXIV, Historiæ rhythmicæ liturgicæ reïmofficien des mittelalters, Leipzig, Reissland, 1896, p. 39 - 43.*

⁴⁰² Wratislaviense. La forme de cet office *De sepulchro DN* n'est pas la même que l'office « auvergnat ».

⁴⁰³ U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum, catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Église latine*, Bibliothèque liturgique, Librairie Auguste Picard, Paris, 1919, volume II, hymne n°17461 p. 475 et hymne n°21352, p. 725.

⁴⁰⁴ Clermont-Ferrand, BCU, *Bréviaire de Brioude*, 1425-1450, 1518, 1654, et *Bréviaire de Clermont* (XV^e siècle).

⁴⁰⁵ Clermont-Ferrand, BCU, *Bréviaires de Brioude*, 1425-1450, 1518, et 1654, et Paris, BnF, ms. lat. 1274, f°390, *Bréviaire de Clermont* (XIV^e siècle).

⁴⁰⁶ Après avoir recherché ces pièces liturgiques dans le travail de Dom Hesbert et dans le site Cantus nous remarquons leur absence : sont-ils propres à l'Auvergne ? Il est également possible que les offices du Saint-Sépulcre aient échappé aux répertoires.

*tradition took on a characteristic form [...] »*⁴⁰⁷. Linda Seidel avait évoqué l'incorporation des thèmes de la croisade dans les églises de l'ouest de la France⁴⁰⁸ auxquels il faut visiblement ajouter l'Auvergne. Voilà donc des thèmes qui devaient susciter des vocations mais aussi assouvir des passions. Ceux qui ne pouvaient se rendre à la croisade pouvaient voir et participer mentalement à ce chemin combatif et spirituel.

En 1037, un noble auvergnat Hector fit le vœu, durant son pèlerinage à Jérusalem, de construire à son retour une chapelle du Saint-Sépulcre⁴⁰⁹. À Vic-le-Comte, un monument circulaire surmonté d'une tour octogonale était dédié au Saint-Sépulcre⁴¹⁰. De même à Aigueperse, une chapelle composée d'un dôme octogonal lui été dédié. On pourrait également parlé du monument de Chambon-sur-Lac qu'Avital Heyman compara volontiers à Neuvy-Saint-Sépulcre. Tout au long du Moyen Âge, le pèlerinage aux lieux saints constitua le pèlerinage par excellence⁴¹¹. Et les guides pour pèlerins s'étaient multipliés. On connaît plusieurs cas de clercs ou de moines engagés dans ces voyages et ce fut l'occasion encore de ramener des reliques⁴¹². Ces reliques qu'on rapportait et qu'on exposait, excitaient encore une dévotion renforcée pour les lieux saints et suscitaient de nouvelles vocations pour partir en pèlerinage. Les faux sépulcres n'étaient pas moins en nombre⁴¹³. Ils attiraient les dévots. Et puis des chapelles, des autels, donnant l'illusion au fidèle de pénétrer dans la chambre funéraire du Saint-Sépulcre se multipliaient. Au chevet de Saint-Thierry de Reims on consacra en 1115, un autel, au Sépulcre, à la Madeleine et à Marie l'Égyptienne : voilà les protagonistes d'une *visitatio*⁴¹⁴. À Eichstât dans l'église des capucins se trouvait une imitation du Sépulcre datant peut-être de 1166. À Capoue, dans la crypte de la cathédrale une autre imitation datable du XII^e siècle était composée d'un vestibule précédant une rotonde⁴¹⁵. Les reliques, la liturgie et les images jouaient donc le même thème⁴¹⁶ : « Les images offraient ainsi, à l'instar des reliques, un lien entre le visible et l'invisible [...] contribuant à donner à l'espace liturgique, le statut d'espace charnière, où s'articulaient les

⁴⁰⁷ A. Heyman, « The représentation of the Holy Sepulchre », *Autour de la première croisade. Actes du colloque de la Society for the Study of the Crusades and the Latin East*, Clermont-Ferrand, 22-25 juin 1995, Université Paris I, Publication Sorbonne, Paris, 1996, p. 636.

⁴⁰⁸ L. Seidel, *Songs of Glory : The Romanesque Façades of Aquitaine*, Chicago, 1981, p. 48-55.

⁴⁰⁹ A. Heyman, « The représentation of the Holy Sepulchre », *op. cit.*, p. 636-637.

⁴¹⁰ *Idem*, p. 637.

⁴¹¹ P.-A. Sigal, « Pèlerinage de Terre Sainte aux XII^e et XIII^e siècle », M. Rey-Delqué (dir.), *Les croisades, l'Orient et l'Occident d'Urbain II à saint Louis 1096-1270*, Electa, Milan, 1997, p. 169.

⁴¹² *Idem*, p. 171-174 : « Ils rapportaient en plus de leurs souvenirs, des reliques symboliques comme les palmes de Jéricho (qu'on trouvait aussi en vente à Jérusalem pour les pèlerins paresseux), une poignée de terre ou une pierre ramassée près du Saint-Sépulcre ou d'un autre sanctuaire, un peu d'huile de la lampe, de l'eau du Jourdain ou, pour les plus grands personnages, un fragment de la Sainte Croix dont on continuait à distribuer les morceaux à Jérusalem au XII^e siècle bien qu'elle ait été transportée théoriquement à Constantinople depuis longtemps ».

⁴¹³ G. Bresc-Bautier, « La dévotion au Saint-Sépulcre de Jérusalem en occident : imitations, innovation, donation », *Les cahiers de saint-Michel de Cuxa*, 2007, p. 102 et ss.

⁴¹⁴ *Idem*, p. 103.

⁴¹⁵ *Ibidem*.

⁴¹⁶ Cette vision des choses n'a pas été sans posé problème. Le « culte » des images avait été discuté. Saint Thomas et saint Bonaventure avaient peut-être légitimé cette dévotion aux images. Cf. J. Wirth, *L'image à l'époque gothique [...]*, *op. cit.*, p. 55 et 69-70.

deux composantes du monde chrétien, l'ici-bas et l'au-delà»⁴¹⁷. C'est en tout cas ce que l'on peut comprendre à Brioude. Ce thème est celui de la délivrance du Saint Tombeau : à l'effet de mode s'ajoutait de réels intentions. Ces églises d'Occident qui racontaient la Jérusalem céleste étaient donc de véritables vitrines pour la terre Sainte et son marché. Linda Seidel a décrypté dans les églises de l'Ouest de la France actuelle⁴¹⁸, l'incorporation du mouvement d'idées qui accompagne les croisades dans la représentation des vices et des vertus. N'est-ce pas le cas dans la chapelle Saint-Michel de Brioude ? Ces vertus qui triomphent, à Brioude, se jouxtent au combat du temps : la délivrance de la croisade. Ce triomphe des forces de Dieu se retrouve également dans les Samson du chevet ou le croisé cavalier. À qui d'autre, qu'à Michel, les chanoines pouvaient-ils confier ce combat destiné à la récupération de la terre Sainte ? C'est d'ailleurs l'un des points particuliers de Brioude. Cette compagnie placée entre deux grands diocèses lie ici la dévotion (plutôt ponote) de Michel à la célébration combative et triomphante de l'office du Saint-Sépulcre (plutôt clermontoise)⁴¹⁹. Avital Heyman, pense que la libération du Saint-Sépulcre a motivé sa représentation dans les églises auvergnates. Ceci justifierait l'adoption de sa forme réelle et non plus d'un type carolingien décontextualisé. Si les clercs n'ont pu participer activement à la croisade, cette valeur d'intercession relevée à travers les images du Saint-Sépulcre semble bien être confirmée par le chapelet de messes votives « *de liberationes* » dont témoignent les livres liturgiques. La visite de la tombe du Christ permettait de dépasser les clivages sociaux. Une compagnie qui offrait à la dévotion des pèlerins le moyen d'entrer dans la peau d'un croisé pour quelques instants (à condition qu'il sache voir les images) réalisait également sa propre notoriété.

À Brioude, le chapiteau des *Saintes femmes*, représente l'unique chapiteau historié sur un ensemble de 500 pièces composant l'édifice. Un chapelet de quelques chapiteaux présente dans le chœur, des anges priants et consécrateurs placés au-dessus de l'autel et de la tombe de Julien. Dès l'entrée du déambulatoire des coqs annoncent la Résurrection. Le coq est lié, par son rôle dans la nuit du Jeudi saint, à l'imagerie évangélique. Il annonce précisément l'aube : « Levons-nous, le coq éveille les dormeurs ». L'aube justement, est le moment de la découverte du tombeau vide, chanté dans la liturgie au moment des laudes. Avant même d'entrer dans l'édifice, deux Samson préfigurant le Christ, combattent le lion. Une crucifixion en guise de sous-titre, sculptée sur une métope, semble confirmer la préfiguration de Samson. Un roi situé en face du chapiteau du Saint-Sépulcre indique le sens de visite (qui contourne le chœur liturgique et le sépulcre de Julien) en désignant la scène des *Saintes femmes* au tombeau. Victorieux de l'Islam, il lie la force de Samson aux victoires des croisés. Désignant le tombeau vide du Christ, il dévoile au convive-visiteur le tombeau de Julien. Finalement, un paon, symbole ancien de l'immortalité, chapote la scène de la visite au tombeau. Qui peut voir ces paons cachés dans l'ombre à plus de dix mètres ? Qu'importe, du coq au paon, l'ensemble des chapiteaux du chœur semblent balloter le convive dans une bataille profonde ciblant aussi

⁴¹⁷ M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, op. cit., p. 144.

⁴¹⁸ L. Seidel, *Songs of Glory : The Romanesque Façades of Aquitaine*, Chicago, 1981, p. 35-80.

⁴¹⁹ N'est-ce pas l'office du Saint-Sépulcre (office de classe *Double*) qui pouvait être célébré partiellement devant les fresques de la chapelle Saint-Michel ?

bien les turpitudes humaines, les femmes, la luxure que la tromperie du monde (jongleurs). Exhorter à utiliser la force, le convive-visiteur est conditionné à entrer, lui aussi, en croisade et à venir voir de plus près le tombeau vide du Christ et le tombeau thaumaturgique du martyr. Les chanoines s'engageaient ainsi pleinement dans les combats de leur siècle. On ne prenait pas le pèlerin pour un simple passant : à qui voulait bien voir, on suscitait la vocation.

La maîtrise du message iconographique reste pourtant fragile. Toutes les parties sculptées ne sont pas contrôlables par les chanoines. Il est permis de considérer certains écarts dus à l'inventivité des artisans et des sculpteurs. Nous l'avons rappelé, les désordres du chantier et l'adaptation de différentes équipes à la réalisation du projet ont pu permettre quelques libertés. La prise de possession de l'univers ecclésial par ces hommes qui ne sont pas clercs avait légitimé de faire entrer un monde imaginaire n'étant pas issu directement des livres⁴²⁰. Les *humiles* avaient aussi laissé une trace dans l'aménagement de l'espace : quelle fut leur marge réelle⁴²¹ ?

Pâques sommet liturgique, se trouve à Brioude imagé au sein d'un espace porteur de sens. Le tombeau vide du Christ mis à proximité du tombeau de Julien place en vis-à-vis deux réalités, deux temps, deux étapes, où le fidèle-spectateur identifier sa propre résurrection à venir. Cette scénographie de la tombe légitimait la mise en place de programmes complexes (ou d'agencements) afin de créer une « image architecturale » identifiable et reconnaissable⁴²². L'image avec ses curiosités iconographiques est là pour servir une fonction rituelle, mais elle s'assume aussi pour elle-même. Le lien entre iconographie et liturgie passe par la notion de présence⁴²³. Elle tourne autour d'un choix⁴²⁴, elle forme un message perpétuel. La liturgie est le contraire du théâtre par nature, elle remémore et réactualise le moment passé, elle fait vivre le sacrifice « réellement ». L'incarnation de la pierre et de la matière par l'image confère à cette dernière une dimension atemporelle. La liturgie mêle l'avant et l'après de l'histoire, mais par le fait même qu'elle se place en son sein, elle épouse un certain déroulement et adopte un ordre défini et précis. Elle répète sans cesse l'avènement à venir. Il semble que le cadre matériel apporte également au cadre liturgique, non pas un décor mais un réceptacle qui permet d'y loger et d'y recevoir notre humanité. Si le texte liturgique garde la part belle du message sacré, les proportions s'inversent dans le monde de l'image. Si le théâtre demande l'adhésion du spectateur, la liturgie exige une capacité d'appréhender cette réalité transhistorique qui se réalise déjà dans l'aujourd'hui⁴²⁵ : « Le théâtre est fait de l'homme pour l'homme, la liturgie est le jeu de l'homme pour Dieu »⁴²⁶. L'homme au Moyen Âge est imprégné de foi⁴²⁷ : « [...] il vient s'insérer apportant avec lui ses peurs et ses angoisses, ses démons intérieurs et ses passions, ses larmes et ses cris de joie, son

⁴²⁰ Nous avons évoqué les traditions orales issues de la culture *folklorique* et peut-être même d'un fond gallo-romain adapté.

⁴²¹ Sur ces questions on se reportera aux ouvrages de Bruno Phalip ou à la thèse de David Morel.

⁴²² É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux [...]*, *op. cit.*, p. 252.

⁴²³ É. Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2000, p. 153-154.

⁴²⁴ On choisit les saints de son calendrier et on choisit certaines de leur représentation. Cf. J. Wirth, *L'image à l'époque gothique [...]*, *op. cit.*, p. 290.

⁴²⁵ B.-D. Berger, *op. cit.*, p. 228.

⁴²⁶ *Idem*, p. 243.

⁴²⁷ M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium [...]*, *op. cit.*, p. 75.

rire, bref où, finalement, c'est sa vision du monde qu'à travers un donné chrétien il vient apporter et jouer »⁴²⁸. Placer un seul chapiteau historié des Saintes femmes au milieu d'une foule de monstres, d'animaux et de tentateurs, est le moyen matériel d'illustrer cette réalité placée à la fois dans et en dehors de l'histoire. Les images silencieuses pouvaient relayer et compléter l'office divin qui s'égrainait à longueur de jours et de nuits au sein des collégiales ou des cathédrales.

Conclusion

La triple analyse que nous venons de développer permet de reconsidérer la place de Saint-Julien dans différentes géographies culturelles. Riche d'un passé luxuriant, la compagnie canoniale de Brioude avait concentré sur elle tout un réseau de relations. Définitivement placée hors d'atteinte grâce à l'exemption de Calixte II, elle avait pu mettre en place une stratégie politique digne d'un siège épiscopal⁴²⁹. Cet État dans l'État attirait à lui des personnages illustres et d'abondantes ressources. L'identité institutionnelle révélée dans ces cartulaires ne laisse aucun doute sur les capacités du chapitre à réaliser une authentique seigneurie. Refusant la Réforme grégorienne, défendant un style de vie canonial ancien, les chanoines issus majoritairement de l'aristocratie avaient mêlé la préciosité⁴³⁰ à la dévotion. Avec Guillaume le Pieux, Brioude devint l'assise de la légitimité temporelle et spirituelle de la dynastie ducale d'Aquitaine. Dépendant des Guilhemides, elle fut libérée de la royauté de l'aristocratie franque. Les comtes d'Auvergne, en tant que successeurs des ducs d'Aquitaine, en avaient fait leur nécropole. Le refus de la Réforme restait pourtant diversement apprécié. L'abbaye de Sauxillanges avait peut-être eu honte de son passé canonial. Mais les chanoines de Brioude s'obstinèrent à résister aux mouvements des réformés pour garantir leur indépendance. Ils étaient peut-être encore attachés à une vision antique du monde⁴³¹ en considérant qu'ils pouvaient être à la fois des hommes d'armes et des chanoines. Cette indépendance politique revient souvent dans les textes d'archives. Tenu par les familles de Polignac et de Mercœur, le domaine canonial avait été accaparé. Ces aspects, déjà reconnus, nous ont conforté à rechercher comment le corps canonial brivadois avait assumé son indépendance du point de vue culturel.

Les arts et la liturgie ont constitué notre support pour l'étude identitaire du chapitre. Les recherches liturgiques concernant l'Auvergne avaient rangé Brioude dans une dépendance directe. Mais l'étude précise du bréviaire brivadois nous a permis de séparer définitivement Brioude de son diocèse. À plusieurs reprises, les chanoines avaient rappelé leur volonté de pouvoir utiliser leurs propres coutumes dans leur collégiale mais également dans les églises qu'ils possédaient. L'étude de l'antiphonaire brivadois a pleinement satisfait nos attentes en révélant une diversité de pièces liturgiques digne d'une cathédrale.

⁴²⁸ B.-D. Berger, *op. cit.*, p. 243.

⁴²⁹ Plus tard les chanoines avaient fait reconnaître leur exemption par l'évêque du Puy qui d'ailleurs avait également été admis comme chanoine d'honneur.

⁴³⁰ À l'égal des communautés du Sud, les chanoines de Brioude étaient épris de culture antique.

⁴³¹ Les communautés constituaient le souvenir de Sénat romain. Nous rappelons ici l'expression de Jean Berger à propos des chanoines qui s'assemblaient comme un véritable petit « Sénat aristocratique ».

Placés aux confins de l'aire liturgique de l'Aquitaine, les chanoines de Brioude avaient choisi de créer un bréviaire empruntant aux traditions de Clermont et du Puy, mais pas uniquement. Ainsi, sur le cadre de la liturgie clermontoise ou plutôt sur le cadre de la tradition aquitaine, Brioude avait adopté (à une date qu'il reste à définir), ses propres fêtes et solennités, en opérant à un rééquilibrage par la tradition si singulière du Puy. Ayant pioché tantôt du côté du Puy, tantôt du côté de Clermont, les chanoines liturgistes de Brioude avaient même réalisé des pièces de chants et des offices inédits. Ces offices inédits concernent des fêtes inattendues comme la fête du Saint-Sépulcre. D'autres offices révèlent les liens entre Brioude et Clermont, comme l'office de Julien qui semble avoir été imprégné par des compositions clermontoises certainement dues à la place qu'occupait Julien dans le diocèse. D'autres fêtes, comme celles des anges ou des archanges semblent plutôt avoir été inspirées du Puy. Bien souvent, les éléments ajoutés à la liturgie clermontoise sont issus du bréviaire du Puy, mais ces ajouts n'avaient pas été réalisés sans corrections. L'étude a donc montré toute la capacité des chanoines de Brioude à maîtriser leur langage liturgique et culturel. Réalisant des textes, puisant dans des traditions et des vies de saints, ils avaient créé leur propre univers identitaire. Les listes de reliques montrent également leur capacité à maîtriser et à mettre en valeur leurs atouts. Ne se contentant plus uniquement de la tombe de Julien, les chanoines avaient suivi les phénomènes d'obsolescence en revalorisant des fêtes répandues. La liturgie participe à une certaine construction de codes permettant une hiérarchisation du monde où certains honneurs sont réservés. Le cérémoniel participait, comme l'agencement du décor, à l'état des choses sans nécessiter de témoins extérieurs : c'est ainsi que ce révèle l'espace social ecclésial.

La prise en main de leur propre fortune historique et de leur propre sacralisation du temps et de l'espace a joué en faveur de choix iconographiques particuliers. Durant nos analyses iconographiques, la récurrence des thèmes de la croisade et du saint Tombeau, nous a frappé. Déjà révélée dans l'étude liturgique, l'assimilation du sépulcre de Julien au Tombeau du Christ avait conditionné le cycle sculpté du chevet mais également le cycle peint de la chapelle Saint-Michel. Dans bien des communautés, les chanoines disaient des prières pour les croisés qui leurs confiaient des biens. L'expression « prendre la croix » avait remplacé celle de « partir à Jérusalem » et la croisade engageait toute la société. Prenant part à cette démarche, les chanoines de Brioude, comme leurs confrères, soutenaient la libération du Tombeau du Christ dans leurs prières. Sans nul doute, l'engouement général pour le Saint-Sépulcre avait conditionné l'art et l'architecture. À Saint-Julien les anges peints illustraient également l'engagement du ciel en rappelant le rôle sacerdotal du prêtre. Les nombreux calices tenus par les membres de la milice céleste jouxtaient le gonfanon du croisé. Ces peintures n'avaient pas de but didactique puisque la chapelle avait un accès limité. À l'égal de la liturgie, les arts sacrés devaient incarner les combats du plan divin. Sur les piliers, c'est toute l'histoire du monde connu qui tournait autour de la figure du Christ. En face de la première pile représentant l'instauration de l'eucharistie (la Cène), les pèlerins voisinaient avec les saints issus de l'aristocratie. Revalorisant le rôle du chevalier dans la société, les sculptures et les peintures de Brioude finissaient de ranger les justes combats parmi les légendes antiques.

L'étude précise des sculptures a permis de reconsidérer l'ensemble du corpus de la collégiale. Les études anciennes avaient uniquement valorisé les sculptures figurées. En utilisant une base de données

intégrant toutes les corbeilles, nous avons pu départager des zonages plus nuancés des thèmes. L'étude des feuillages sculptés a permis de mieux comprendre l'évolution des styles tout au long du chantier. Les bases de données consacrées aux éléments sculptés ont autorisé d'affiner la chronologie du chantier en particulier dans le transept. Cette microanalyse a été profitable. Elle a révélé l'écoulement d'un chantier mené d'Ouest en Est dans les parties basses et finalement mené d'Est en Ouest dans les parties hautes du chevet et du transept. Le ralentissement du chantier, qu'on avait uniquement décrit en relation aux troubles du chapitre dans les années 1165-1169, avait également été provoqué par le contournement difficile des anciennes structures basilicales qui englobaient le tombeau de Julien. Les liens iconographiques des chapiteaux du chœur nous ont conforté à considérer l'établissement d'un véritable programme d'agencement du chœur ou d'un cycle sculpté aménagé. Ce cycle du chœur avait été pensé comme un corpus complémentaire à celui de la nef. Même si plusieurs avancées stylistiques se remarquent sur le chœur, les sculpteurs et les commanditaires semblent avoir absolument voulu créer une unité cohérente avec la nef. Plusieurs thèmes sont repérables sur les chapelles rayonnantes. Elles s'additionnent les unes les autres comme des pôles d'itinéraires iconographiques. Pourtant, des décalages d'assemblages des chapiteaux sont repérables.

Rien dans l'analyse liturgique n'a permis de décrire des itinéraires ambulatoires précis. Cependant plusieurs éléments concourent à considérer des parcours iconographiques. Le contournement du déambulatoire, du Sud vers le Nord, nous semble être inéluctable. L'analyse des chapiteaux feuillagés seule nous a donné l'occasion de décrire des zonages précis. Car les têtes sculptées dans les feuillages, et qui ne sont pas souvent prises en compte dans les études iconographiques, révèlent un second discours attaché à celui des corbeilles figurées. Ce discours subsidiaire permet de relayer les thèmes des grandes corbeilles et de créer des zones de transition. C'est ainsi que nous nous sommes aperçu que le chœur liturgique, circonscrit par les stalles et le chancel ou le jubé, avait été précautionneusement doté de corbeilles feuillagées plutôt neutres directement soumises aux lois plastiques des grandes corbeilles du rond point. L'analyse des détails nous a permis de mieux comprendre comment les thèmes pouvaient être liés entre eux. Et nous avons compris que seuls les chapiteaux liés à l'iconographie de « Pâques » et du tombeau avaient été dotés de perles. Les perles qui valorisent uniquement des personnages positifs se retrouvaient sur les corbeilles d'une zone relativement restreinte à la croisée et au rond-point.

À travers cette monographie, c'est toute une méthode d'approche qui a été redéfinie. Les liens entre architecture, images et liturgie se sont révélés en filigrane⁴³². Les thèmes liturgiques dialoguaient avec les images de manière subtile et non absolue. La synesthésie impliquant le spectateur sur la fresque de la *vie de Pierre* (XIII^e siècle) décrivait encore une approche interférente des images. La juxtaposition de la vie des saints avec les signes de l'eucharistie et l'image de la résurrection d'une âme finissait de décrire un parcours

⁴³² Les liens entre l'iconographie, les aménagements liturgiques et le cérémonial liturgique ne sont pas toujours clairement attestés, mais ils sont souvent suggérés. Cf. C. Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1963 ; B. Phalip, « L'espace ecclésial, les aménagements liturgiques et la question iconographique », Anne Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, n°53, 2010, p. 135-152.

exemplaire : peut-on parler, pour ce siècle, d'une peinture pédagogique ? Les images étaient réalisées pour plusieurs strates de lectures. Les plus cultivés avaient pu tirer parti de ces catéchèses imagées. Pour le XII^e siècle et l'étude des sculptures, les messages sont bien plus difficiles à percevoir. Les sculptures se lisent à Brioude, comme ailleurs, comme des signalétiques s'animant autour du drame liturgique. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire des humeurs des figurines cachées dans les feuilles qu'était relayé ce drame. Le rituel et l'image donnent une représentation codifiée du monde⁴³³. Les images participent à la constitution d'un espace mémoriel participant à la mémorisation liturgique de l'histoire. La mise en scène de la liturgie avait peut-être provoqué la luxuriance des décors pour des liturgies qui furent somme toute réservées aux communautés elles-mêmes. L'utilisation liturgique du tombeau de Julien, pour des offices ne demandant aucun public, souligne le besoin substantiel de mettre en scénographie l'actualisation du récit biblique. Cette manière particulière de mettre en vie la prière continuait de s'ancrer dans des communautés singulières. C'est bien toute l'identité d'une communauté qui se forgeait autour de la confection d'un calendrier liturgique, d'un bréviaire, d'un chœur architectural façonné d'images, d'une présentation de reliques. Ces marqueurs identitaires permettaient de départager et de mettre aussi en concurrence les communautés entre elles. Leur succès dépendait aussi de ces ostentations. La thèse d'Éric Sparhubert⁴³⁴ a bien décrit comment une compagnie pouvait donner à un édifice une dimension à la fois antique et solide, mais aussi sensible à l'évolution du goût, pour créer une identité architecturale. La collégiale était à la fois réalisée pour célébrer la compagnie elle-même et pour mettre en valeur le saint, ou les reliques, qu'elle possédait afin d'en tirer un maximum de parti. Attirer à soi les foules permettait à la compagnie aussi bien de faire perdurer la mémoire de leur saint Patron que de leur procurer des rétributions.

Cette étude offre de belles perspectives. La place des liturgies des collégiales doit être reconsidérée. Les cathédrales et les grandes abbayes n'avaient pas seulement forgé leur propre liturgie. D'autres, à l'égal de Brioude avaient pu mettre en valeur leur histoire et définir des chants et des prières sur mesure. Pour l'Auvergne, il faudrait également reconsidérer la place de la croisade dans la liturgie. Car l'office clermontois du Saint-Sépulcre⁴³⁵ marque une implication particulière des communautés auvergnates dans la croisade. Liée à une iconographie du Saint-Sépulcre, cette liturgie avait été diffusée dans les églises d'Auvergne. À cet office directement lié à la délivrance du Tombeau du Christ à Jérusalem répondaient des cycles peints et sculptés reflétant cet engagement. Enfin, l'analyse des zonages de l'édifice à partir de logiciels adaptés permet de mieux comprendre les cycles sculptés des églises et donne l'occasion de réaffirmer toute la nécessité de prendre en compte un édifice dans son ensemble. L'agencement⁴³⁶ des

⁴³³ Il faut cependant rappeler que l'anecdote et les hasards pouvaient s'inscrire aussi bien dans les textes liturgiques que dans les images.

⁴³⁴ É. Sparhubert, *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux [...]*, op. cit., 2008.

⁴³⁵ Sur la liturgie liée au Saint-Sépulcre cf. L. Amon, « The liturgy of the liberation of Jérusalem », *Medieval Studies*, n°52, 1990, p. 110-131 ; L. Amon, *Individual and community in the liturgy of the liberation of christian Jerusalem*, Information, Kommunikation und Selbstdarstellung in mittelalterlichen Gemeinden, 1998, p. 25-40 ; L. Amon, *Raising arms*, Brepols, 2003.

⁴³⁶ J. Baschet, J.-C. Bonne et P.-O. Dittmar, « *Iter et locus*. Lieu rituel et agencement du décor sculpté dans les églises romanes d'Auvergne », *Images Re-vues* [En ligne], hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 21 novembre

thématiques reflétait l'utilisation socio-liturgique⁴³⁷ des édifices d'une manière codifiée mais non absolue. Chaque compagnie avait pu faire adapter sa conception de l'espace liturgique : c'est en tout cas ce que semble prouver notre étude qui s'harmonise assez bien avec les conclusions des études consacrées aux grands édifices d'Auvergne⁴³⁸. La propagande architecturale mise au service des communautés ne s'arrêtait pas uniquement à la copie des grands schémas connus. Elle était l'occasion pour chaque compagnie – qui avait quelques riches dotations – de réaffirmer son rôle politique et de concentrer sur elle l'identité d'un territoire⁴³⁹. Cette dernière était d'abord l'affaire des membres qui composaient eux-mêmes une compagnie et qui soumettaient au vote les choix à opérer pour faire perdurer leur lieu et leur mode de vie. L'espace ecclésial⁴⁴⁰ était utilisé comme un marqueur mémoriel identitaire collectif⁴⁴¹. L'originalité culturelle d'une compagnie lui assurait sa renommée et participait à l'élaboration d'une « image identitaire ». Cette identité du groupe passait également par l'histoire du chapitre qu'il avait pu d'ailleurs idéaliser à l'aide de chartres falsifiées et de récits fictifs⁴⁴². Le métissage de l'architecture et de l'iconographie de Brioude émanait à la fois techniquement et stylistiquement tantôt de l'Auvergne et tantôt

2012, consulté le 8 juin 2013 : <http://imagesrevues.org/1605> ; Jérôme Baschet, *Le monde roman par-delà le bien et le mal : une iconographie du lieu sacré*, Éditions Arkhê, Paris, 2012.

⁴³⁷ L'espace liturgique est un espace qui n'était uniquement agencé par les clercs. La part des *humbles* dans les chantiers ecclésiaux a plusieurs fois été rappelée par Bruno Phalip. Cf. B. Phalip, *Des terres médiévales en friches [...], op. cit.*, 2001 ; B. Phalip, *Art roman, culture et société en Auvergne [...], op. cit.*, 1997 ; D. Morel, « Archéologie du bâti et anthropologie. L'exemple du technicien dans le Massif central et sur ses marges (XI^e-XIII^e siècles) », *Faire l'anthropologie historique du Moyen Âge*, Actes du colloque de Paris 2008, 2010.

⁴³⁸ Les zonages déterminés par les équipes de Jérôme Baschet montrent la mise en place de scénographies imagées adaptées à chaque édifice.

⁴³⁹ Sur l'identité d'un espace au Moyen Âge cf. F. Mazel, *L'espace du diocèse : genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval, V^e-XIII^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 167 et ss ; C. Carozzi, H. Taviani-Carozzi, *Peuples du Moyen Âge : problèmes d'identification*, Publications de l'Université de Provence, 1996.

⁴⁴⁰ A. Baud, *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, n°53, 2010 ; É. Sparhubert, C. Voyer (dir.), *L'image médiévale : fonctionnalité et structuration de l'espace culturel*, Turnhout, Brepols, 2012.

⁴⁴¹ Cf. L'architecture liée au culte des saints et aux communautés qui détiennent leurs reliques participe à la construction d'une identité. Le culte des saints évêques, par exemple, favorisa l'identité collective. Cf. J.-M. Matz, « La construction d'une identité collective : le culte des saints évêques d'Angers au Moyen Âge », *Hagiographica*, 13, 2006, p. 95-120. Sur l'espace ecclésial comme lieu identitaire cf. É. Sparhubert, « Construire une identité collective autour d'une ambition monumentale : l'exemple de la collégiale de Saint-Junien », D. Barraud, I. Carton, P. Henriot, A. Michel (dir.), *Autour de Saint-Seurin de Bordeaux : lieu, mémoire et pouvoir (IV^e-XV^e siècle)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2009, p. 235-248 ; F. Vivier, « L'édifice-église, ce lieu de la mémoire perpétuelle : Saint-Julien de Brioude et ses images », *Faire Mémoire. Les arts sacrés face au temps*, colloque international du jeudi 3 au samedi 5 octobre 2013, Chartres ; Sur l'identité architecturale d'un lieu, cf. C. Dufau, *Sauveterre-de-Béarn, du XI^e au XVI^e siècle : développement urbain et identité architecturale d'une ville fortifiée*, thèse dirigée par D. Sandron, 2008. Sur le mobilier liturgique comme marqueur identitaire cf. A. Jeudy, *Le mobilier liturgique en bois au Moyen Âge : interactions et identité de la communauté copte du X^e au XIV^e siècle*, thèse dirigée par Catherine Joliver-Lévy, Paris I, 2006.

⁴⁴² Cette identité s'était construite également sur l'aménagement de l'histoire du chapitre en idéalisant son passé. Ce fut le cas pour les moines de Christ Church. Cf. M.-P. Gelin, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, Éditions Brepols, 2006, p. 217 : « les moines de Christ Church, à cette époque très préoccupés de préserver et de renforcer leur position et leurs privilèges, ne semblent pas avoir remarqué l'évolution de la société qui les entouraient – ou l'ignorèrent délibérément, car elle remettait en cause tout leur système de référence. Fermement ancrés dans la tradition qu'ils avaient patiemment défendue à l'aide de chartres fabriquées de toutes pièces, de références constantes à un passé idéalisé et « reconstruit [...] ».

du Puy. Il s'était réalisé avec attention, et ne pouvait résulter que d'un choix équilibré. L'origine familiale des chanoines avait déterminé cette rencontre entre les deux aires voisines, l'Aquitaine auvergnate et le Velay (zone tampon avec l'Empire). Le chapitre de Brioude placé au milieu des deux, sans être central, en avait tiré les bénéfices culturels.

Il restera toujours plus difficile de savoir comment les chanoines eux-mêmes pouvaient considérer leur propre collégiale. Se souciaient-ils vraiment du sens profond de ces images savamment placées et parfois hasardeusement ajustées ? Que pensaient-ils du hasard et de la providence ? De là dépend assurément toute l'énergie qu'ils avaient pu mettre à agencer leurs édifices. Leur conception de la beauté tenait assurément de leur approche de la connaissance. Ainsi, avec Thomas d'Aquin, « les choses belles sont celles qui plaisent à voir ». Après tout, l'église-édifice était-elle véritablement faite pour plaire ?

In festo sanctissimi Corporis Christi

2013

Deo gratias

Bibliographie

Nous ne présentons pas l'ensemble des documents ayant été utilisés mais uniquement les ouvrages et les articles principaux.

I. Sources manuscrites et imprimées

A. Sources pour l'histoire de l'art et de l'architecture

1) Archives Municipales de Brioude

ANONYME, *Note relative au traitement des vestiges archéologiques bâtis*, non daté (2005-2007), carton n°1w2565.

ARNAUD Alexandre, *Lettre d'Approbation d'étude préalable par la DRAC*, 25 février 2005, carton n°1w1608.

ARTHEO, *Brioude. Haute-Loire. Basilique Saint-Julien*, 7 vol., Bourran, novembre 2006.

GAUTHIER Fabrice, *Synopsis colloque de Brioude, la topographie du sanctuaire mérovingien : apport des interventions archéologiques récentes*, 2003-2004, carton n°1w2565.

HARRY M.,

- *Relevé de l'état existant*, 1835.
- *Transmis à l'architecte Bravard : Relevé de l'état existant de la façade occidentale*, 1835.

LAZARESCU Matei,

- *Basilique Saint-Julien de Brioude, porche nord et sud, étude de polychromie et de décors peints*, 2003, pièce n°1w1608.
- *Étude préalable à la restauration des porches nord et sud, Rapport de sondage stratigraphiques et recherche de polychromie sur les surfaces des porches et des portes romanes*, 2003.

LEGRAND Didier, D. Legrand Atelier, *Brioude. Haute-Loire. Basilique Saint-Julien*, Carnac, mai 2010, 5 vol.

MANCIULESCU Stefan,

- *Projet architectural et technique, Haute-Loire, Brioude, Basilique Saint-Julien, Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, Rapport justificatif, annexes, notice historique et chronologique des travaux*, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication, janvier 2003.
- *Projet architectural et technique, Haute-Loire, Brioude, Basilique Saint-Julien, Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, Documents Graphiques*, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication, janvier 2003, mise à jour juin 2003.
- *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, rapport de présentation*, Chamalières, juin 2003.

Bibliographie

- *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, reportage photographique*, Chamalières, septembre 2003.
- *Étude préalable à la restauration des porches nord et sud, marché d'études, Basilique Saint-Julien de Brioude*, 2003-2004, carton n° 1w1608.

PORTE Jacques, ASTIER Michel, *Hypothèses d'interprétations et de traitements des vestiges du baptistère de Brioude*, 22 janvier 2004, carton n°1w2565.

RICHARD Philippe Georges, *Lettre du directeur régional des affaires culturelles Monsieur Richard à Monsieur le Ministre de la culture et de la communication*, Clermont-Ferrand, 2 janvier 2003, carton n°1w2565.

Archives de la basilique Saint-Julien de Brioude concernant les restaurations et l'état de l'édifice entre 1828 et 1967, carton n°1W1587 :

- *Détails Estimatifs des réparations à faire à l'Église paroissiale de St-Julien de la ville de Brioude*, (copie non datée milieu du XIXe S.).
- *Détails estimatifs des travaux à faire pour le rétablissement de la tour carrée sur le porche occidental, troisième, quatrième, cinquième et sixième partie*, Église Saint-Julien de Brioude, 15 janvier 1838.
- *Détails estimatifs des travaux à exécuter sur les combles des trois nefs pour la conservation et la consolidation de la basilique de St-Julien de Brioude*, 15 mars 1842.
- *État du Linge de l'église de Brioude pour présenter à messieurs les marguilliers*, 31 avril 1829.
- *État du mobilier de l'église de Brioude par la fabrique*, 31 avril 1829.
- *Extrait du rapport sur les monuments historiques de la Haute-Loire par Monsieur auguste Aymard, Eglise de Saint-Julien de Brioude*, non daté (Fin XIXe S.).
- Procès-verbal de visite de l'Église de St-Julien, 24 octobre 1853.
- *Extrait du registre de délibérations du conseil municipal de la commune de Brioude, Presbytère et désaffectation de la sacristie, séance du 3 Février 1907*, mairie de Brioude.
- *Extrait du registre des délibérations du conseil de la commune de Brioude, aliénation de l'ancien presbytère, séance du 4 juin 1938*, mairie de Brioude.
- *Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Brioude, séance du 16 novembre 1956*, mairie de Brioude.

1 W 1608, 1 W 1537, 1 W 1587, « Basilique Saint-Julien : dossier de travaux de réparation (1828-1967) » ; 1 W 1595 ; 1 W 1596 ; 1 W 1597 ; 1 W 1606 ; 1 W 1608 ; 1 W 2565.

2) Archives de l'Almanach de Brioude

Carton murs, fossés, tours, remparts :

Vente des murailles, par un comte de Brioude Syndic du Chapitre, fait le 13 Février 1789, carton murs fossés, tours, remparts.

Vente des murailles, par un comte de Brioude, le premier juillet 1787, carton murs fossés, tours, remparts.

Carton Églises de Brioude :

Comptes giv rand de Monsieur Jean Rochette et Jean Calae de Brioude luminaires de la muminare de l'Église paroissiale notre Dame de la ville luminiades ? de nouveau nommée par les paroiffiens de la dire paroiffe & pour l'adition & examen du prefan compte ??, 1639 ?, carton Églises de Brioude.

Restaurations de l'église Saint-Julien de Brioude, articles divers passés sous la signature de Monsieur Coupe dans le Moniteur de Brioude du 13 janvier au 7 juin 1896, carton Brioude Église Saint-Julien.

Carton Brioude Église Saint-Julien :

Chambre Saint-Michel de l'église Saint-Julien de Brioude ; carton Brioude Église Saint-Julien. (Ouvrage relié avril)

Chapelle Saint-Michel, par Léon Giron membre du comité des beaux-arts, officier de l'institut public, carton Brioude Église Saint-Julien.

Extraits d'articles divers repris dans le moniteur de Brioude du 28 juin 1896 au 29 décembre 1937, carton Brioude Église Saint-Julien.

Carton Notre-Dame :

Beffroi du clocher de l'église de Brioude. Ce Beffroi de 9 mètres de haut sera en bois de chêne de bonne qualité sans flache ni aubier, équarri à la scie, (1849), carton Notre-Dame.

Devis estimatif des fers à employer au beffroi du clocher de l'église paroissiale de Saint-Julien de Brioude soumis au rabais, 11 novembre 1849, carton Notre-Dame.

Église Notre-Dame de Brioude, 4 avril 1651, Fondation faite en la Chapelle du rosaire, carton Notre-Dame.

Inventaire extraordinaire fait à l'église Saint-Julien de Brioude en juin 1840, 1840, carton Notre-Dame.

Nous Antoine de Laurie Doyen et Guillaume de Saint-Gal prêtres chanoines du noble Chapitre de Brioude advoués dans la salle capitulaire dud noble Chapitre du 29 Xbre 1758 pour le fait des présents d'une part. Et moy Antoine Thomas curé de Notre Dame de cette ville de Brioude d'autre partie [...], 1758, carton Notre Dame.

3) Archives départementales de la Haute-Loire

Série O, 40, Brioude XII, Monuments historiques, dossier n°1, classé par ordre chronologique :

Rapport au conseil des bâtiments civils par M. Robault, daté du 25 juin 1836, Ministère de l'Intérieur, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Procès-verbal de réception des travaux de restauration de l'église de Saint-Julien de Brioude exécuté dans le courant de l'année 1838, soussigné BRAVARD, daté du 19 septembre 1838, série O, 40, Brioude XII (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du Maire de Brioude et de son adjoints, Église paroissiale de Saint-Julien de Brioude, datée du 21 Février 1833, série O, 40, Brioude XII (Monuments Historiques, dossier n°1).

Devis estimatif des travaux à faire à l'église de Saint-Julien de Brioude [...] travaux supplémentaire année 1838, daté du 16 novembre 1838, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Rapport fait au Conseil par Monsieur Caristie, Inspecteur Général, le 17 décembre 1838, Paris, série O, 40, Brioude XII (Monuments Historiques, dossier n°1).

Bibliographie

Lettre du Ministre de l'Intérieur au Sous-préfet, daté du premier Avril 1840, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Détails estimatif des travaux à exécuter sur les combles des trois nefs pour la conservation et la consolidation de la Basilique Saint-Julien de Brioude, daté du 15 mars 1842, signé BRAVARD, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du Maire de Brioude au Sous-préfet de la Haute-Loire, datée du 2 avril 1842, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du Ministre Secrétaire de l'Intérieur au Préfet de la Haute-Loire, datée du 10 juin 1842, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Rapport, daté du 25 août 1843, signé par Monsieur d'Arnouville Préfet de la Haute-Loire, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du Ministre secrétaire de l'Intérieur au Préfet de la Haute-Loire, daté du 22 septembre 1843, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

État de situation des travaux en cours d'exécution sur les trois nefs pour la conservation et la consolidation de la basilique de St Julien de Brioude, signé BRAVARD, daté 1 avril 1844, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Haute-Loire qui précise l'allocation d'un crédit de 1.000 F, datée du 7 mars 1845, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Note signée du Préfet de la Haute-Loire, datée du 2 mai 1845, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Procès verbal pour constater l'exécution des travaux qui ont été exécutés pour la descente des quatre Cloches qui étaient placées à la Tour octogone de l'église de Brioude, daté du 30 juillet 1845, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Note du Sous-préfet du 27 mai 1845, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Procès verbal de réception des travaux exécutés pendant les années 1843, 1844 et 1845 pour l'enlèvement des toits placés sur les trois nefs et le rétablissement des terrasses, daté du 15 octobre 1845, signé BRAVARD, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du Maire de Brioude, Chevalier de la Légion d'honneur, au préfet, datée du 20 9bre 1845, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Rapport pour procéder à l'adjudication au rabais par fournissos cachetées, de l'entreprise des travaux à exécuter pour la restauration de la Tour carrée de l'Église, daté du 2 août 1847, par le Baron de Talairat maire de Brioude, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Bibliographie

Procès verbal de réception des travaux de restauration de la tour carrée de l'église monumentale de St Julien de Brioude, daté du 12 février 1849, signé BRAVARD, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historique, dossier n°1).

Rapport des *Conditions particulières de l'entreprise*, daté du 15 juin 1847, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Rapport de MALLAY architecte diocésain à Clermont-Ferrand, sous couvert du préfet du Puy-de-Dôme, daté du 29 juillet 1850, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Planches issues d'une série de huit plans, *Dressé par l'architecte soussigné Clermont, le 10 janvier 1852; Auguste MALLAY*, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du sous-préfet de Brioude, daté du 8 mars 1851, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du directeur des Beaux-arts au Préfet de Haute-Loire, datée du 24 juillet 1851, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1).

Lettre du Préfet de Haute-Loire à MALLAY, datée du 29 juillet 1851, série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°1).

Lettre du Ministre de l'Intérieur au préfet de la Haute-Loire, daté du 13 décembre 1851, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°1)

Série O, 40, Brioude XII, Monuments historiques (an VIII-1856) , dossier n°1.

Série O, 40, Brioude XII, Monuments historiques, dossier n°2, classé par ordre chronologique :

Devis explicatif des travaux à exécuter à l'église monumentale de St Julien de Brioude, daté du 10 Janvier 1852, signé MALLAY, série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques, dossier n°2).

Rapport présenté par le Maire de Brioude sur les travaux de restauration de l'église monumentale de Saint-Julien, le 7 août 1862, , série O, 40, Brioude XII, (Monuments Historiques dossier n°2).

Extrait d'un rapport adressé à Mr le Préfet de la Haute-Loire par Mallay architecte des monuments historiques, daté du 7 août 1869, série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°2).

Série O, 40, Brioude XII, Monuments historiques, dossier n°3, classé par ordre chronologique :

Lettre de MALLAY au Préfet de la Haute-Loire, 20 mars 1876, série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°3).

Devis descriptif et estimatif des travaux de divers notions à exécuter pour la restauration de l'église Saint-Julien de Brioude, approuvé par le Ministre, par Henri NODET, Paris, 26 décembre 1899, série O, 40, Brioude XII, (Monuments historiques, dossier n°3).

Série FI :

(Monuments Historiques), Huit planches du 10 janvier 1852 « soussigné Mally, Clermont, présente les relevés et projets de Saint-Julien », n°1 *Plan état des lieux*, n°2 *Plan au dessus des terrasses, état des lieux*, n°3 *Élévation latérale, état des lieux*, n°4 *Élévation Ouest, état des lieux et projet*, n°5 *Élévation latérale projet*, n°6 *Tour centrale état des lieux et projet, deux élévations et quatre coupes*, n°7 *Coupe transversale, état des lieux et projet*, n°8 *Porte de la façade ouest, projet*.

5 FI Brioude 5

28 FI 1, « Restauration des églises et aménagements de parcelles. Plans, relevés, coupes et projets de St Austremon d'Issoire, Saint-Julien de Brioude, St Robert de la Chaise-Dieu avant et après leur restauration par les architectes Dejean, Bravard, Mally (1835-1841), 41 planches reliées + 16 planches incluses. Encre, aquarelle, crayon. Provenance inconnue, achat en brocante à Largellier le 14 juin 2007 ».

4) S.M.A.T de Langeac

FIZELLIER-SAUGET Bernadette, *Cahier des charges de prescription de fouille archéologique*, Direction régionale des affaires culturelles Auvergne, 2002.

DONZET A.J, *Plan d'élévation de la façade occidentale, Réfection du clocher & Vue vers les tribunes Ouest*, Monuments Historiques, Paris 21/10/1915.

DONZET, *Plan des sols découverts lors des fouilles*, échelle 0.01 p.m, Monuments Historiques, date inconnue.

MANCIULESCU Stefan, *Projet architectural et technique, Haute-Loire, Brioude, Basilique Saint-Julien, Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, Rapport de présentation*, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne, Direction de l'architecture et du Patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication, Février 2003, mise à jour juin 2003.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, *Plan d'occupation des sols, rapport de présentation*, Direction départementale de l'équipement, Haute-Loire, Bureau Planification.

5) Direction Régionale des Affaires Culturelles du Puy-de-Dôme

BISCOP Jean-Luc, *Brioude, Basilique Saint-Julien, étude préalable à la restauration générale*, DRAC, février 1996.

CABEZUELO Ulysse, BARP Frédéric, *Brioude, Église Notre-Dame place Grégoire de Tours*, 1998, SRA Auvergne (CA)/RAP00918.

CABEZUELO Ulysse, *Place Lafayette, Rapport d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique*, 1998, SRA Auvergne (CA)/RAP00922.

CHARBONEL-CASTANIE Christine, PARENT Daniel, *Bâtiment du doyenné, analyse architecturale, rapport*, rapport n°1 et 2, novembre 1992, SRA Auvergne RAP 00265, RAP 00266.

CHARBONEL-CASTANIE Christine, BRIZARD Valérie, *Église Notre-Dame, Place Grégoire de Tours*, 1994, SRA Auvergne, Rapport de Sondages, numéro de site 43 040 002 AH.

CHARBONEL-CASTANIE, *Secteur de la Halle, Place Grégoire de Tours, analyse archéo-urbaine des vestiges découverts dans les parcelles AB 570, 571, 572, I ; Insertion dans le quartier*, SRA Auvergne, 1994.

CHEVALIER Pascale et *Alii*, *Crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand (F-63)*. Rapports de prospection et rapports de fouilles, S.R.A. Auvergne, Clermont-Ferrand, 1999-2002.

GAUTHIER Fabrice,

- *Brioude, place Grégoire de Tours II*, Rapport de diagnostic du 13/05/2003 au 23/05/2003, SRA Auvergne (CA)/RAP441, 2003.
- *Baptistère Saint-Julien de Brioude – fouilles programmées*, Rapport 2005, RAP 01422.
- *Le sanctuaire de Saint-Julien, Document final de synthèse 2006*, Opération 2002-85, 2003-97, 2003-191.

FIZELLIER-SAUGET Bernadette, *Brioude, Quartier de la Halle, Grégoire de Tours, étude archéologique*, Etude archéologique, 1987, 115 p. SRA Auvergne (CA)/RAP927.

FOURNIER Gabriel, *Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude 1972-1973, 1973*, 21 fig., 25 p. SRA Auvergne (CA)/RAP00923.

LICHON Anne-Aimée, *Brioude : Abords de la basilique Saint-Julien, Portails Nord et Ouest*, Site n°43 040 027 AH, 2001, XXXVII pl., 61p. SRA Auvergne (CA)/RAP339.

MEREL-BRANDENBURG A.-B., *Le groupe cathédral du Puy-en-Velay (Haute-Loire), le baptistère Saint-Jean*, Rapport 2005, Programme 2006.

PHILIBERT Myriam, SIMONNET Louis, *Rapport sur les fouilles de sauvetage au Clos des Cordeliers, Brioude (Haute-Loire)*, 1982, 23 p., 29 fig., SRA Auvergne (CA)/RAP00925.

Rapport de Conservation Régionale des Monuments Historiques d'Auvergne, Église Saint-Julien.

SAPIN Christian, AIRE X. d', *Le Puy. Baptistère*, Rapport préliminaire, C.E.M. – Auxerre, D.R.A.C. Auvergne, 2007.

6) Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Hôtel de Croisilles, Paris

Série 0081/043 – Restauration d'édifice de la Haute-Loire, série générale :

- *Correspondance et divers travaux, cote 0081/043/0003 :*

D. Repellin, *Étude préalable à la restauration de monuments. Restauration du massif occidental*, 1989, ETU/00061, 83/43/003.

- *Correspondance et divers travaux (1835-1936), cote 0061/043/0006.*
- *Correspondance et divers travaux (1835-1936), cote 0081/043/0006, par ordre chronologique :*

Bibliographie

Lettre du Préfet de Haute-Loire au Ministre de l'Intérieur, 11 septembre 1835, 0081/043/0006.

Lettre du Baron de Talairat, Maire de Brioude, au Conseiller d'État (Ludovic Vitet), non datée, 0081/043/0006.

Devis estimatif [...] des travaux de restauration des galeries découvertes placées au nord et au sud, sous la tour octogone de la basilique Saint-Julien, daté du 20 juin 1841, effectué par Auguste BRAVARD, 0081/043/0006.

Rapport du projet de restauration de BRAVARD, à la commission des Monuments historiques, par Auguste CARISTIE., datée du 16 juin 1842, 0083/043/0006.

Compte-rendu du Baron de Talairat, Maire de Brioude, sur l'avis d'Aymond MALLAY devant le conseil municipal réuni en session extraordinaire, daté du 2 mars 1843, 0083/043/0006.

Rapport sur l'état de solidité de la tour octogone, signé « *l'architecte de Saint-Julien et de Saint-Austremoine d'Issoire* » BRAVARD, fait à Brioude daté du 29 décembre 1843, 0083/043/0006.

Rapport de BRAVARD sur l'état actuel de solidité de la tour octogone, 19 février 1844, 0083/043/0006.

Procès verbal de l'inspection du pignon occidental par Charles Leclerc conducteur embrigadé des Ponts et Chaussées, Henri Berthier expert géomètre, et Simon Vincent entrepreneur de travaux publics, du 14 février 1846, 0083/043/0006

Lettre de Prosper MÉRIMÉE datée du Puy rendant compte de sa visite à Brioude, le 23 septembre 1850, 0083/043/0006.

Rapport à la commission faite par MÉRIMÉE fait le 7 novembre 1851, 0083/043/0006.

Rapport de A. MALLAY, adressé au Ministre de l'Intérieur, « *Rapport sur ce qui a été fait à l'église monumentale de Brioude, et les réparations que ce monument exige encore* », daté du 10 Janvier 1852, 0083/043/0006.

A. MALLAY, *Lettre à son excellence Monsieur le Ministre de la maison de l'empereur et des Beaux-arts*, 0081/043/0006.

Rapport fait à la commission, signé MÉRIMÉE, le 13 février 1852, 0083/043/0006.

Lettre de MALLAY au Préfet de la Haute-Loire, 3 avril 1861, 0083/043/0006.

Lettre de MALLAY au Ministre d'État du 16 décembre 1862, 0083/043/0006.

Rapport du deuxième projet de la restauration dressé par MALLAY le 5 décembre 1864., 0083/045/0006

Rapport de BOESWILLNARD à la commission des Monuments historiques daté du 30 avril 1866, 0083/043/0006.

Lettre de MALLAY au Ministre de l'Intérieur du 30 juin 1867, 0083/043/0006.

Bibliographie

Rapport fait au Ministre de l'Intérieur et des cultes par les Membres de Conseil de fabrique de l'église St Julien de Brioude, le 25 avril 1881, 0083/043/0006.

Devis descriptif et estimatif des travaux, par PETITGRAND, daté 12 mars 1894, 0083/043/0006.

Lettre du directeur des Beaux-arts à PETITGRAND, 30 avril 1896, 0083/043/0006.

Lettre d'Henri NODET au Sous-préfet d'État des Beaux arts, le 24 juin 1906, 0083/043/0006.

Rapport d'Henri NODET daté du 8 mars 1907, 0083/043/0006

Rapport d'Henri NODET du 4 Juillet 1907, 0083/043/0006.

Lettre d'Henri NODET au Sous Secrétaire d'État de Beaux arts, daté 18 août 1912, 0083/043/0006.

Lettre de Henri NODET au Sous-préfet d'État des Beaux arts, 27 mai 1913, 0083/043/0006.

Extrait du rapport d'Henri NODET datée du 25 juin 1921, 0083/043/0006.

Rapport de NODET, *Restauration de couvertures de chapelle nord, assainissement et reprise de soubassement des absidioles*, le 11 mars 1922, 0083/043/0006.

Décor peint des piliers, 9 novembre 1922, 0081/043/0006.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Fresques de l'église Saint-Julien de Brioude, Albert Gsell, 1907, 0081/043/0006.

Rapport n°249, Brioude, LRMH, 89/01/05, 0081/043/0006.

Rapport sur l'état des peintures et de leur support, les altérations et les transformations subies, les mesures souhaitables pour leur protection, leur conservation et leur mise en valeur, 30 décembre 1974, 0081/043/0006.

Conservation des peintures murales, réunion du 25 mai 1982, LRMH, 89/01/15, 0081/043/0006.

- *Correspondance et divers travaux (1937- 1956), cote 0081/043/0007, classé par ordre chronologique :*

Rapport d'Henri NODET à la commission, le 4 juin 1936, 0083/043/0007. Voir texte et croquis planche n°82 et 83.

Rapport d'Henri NODET à la commission, le 2 février 1939, 0083/043/0007.

Plans de Bertrand MONNET Architecte en chef, Paris, Juillet 1944, 0083/043/0007.

Croquis anonymes, daté août 1949, 0083/043/0007.

Rapport de DONZET, *réparation des colonnettes et des arcatures des absidioles*, daté 30 juin 1950, 0083/043/0007.

- ***Dossiers Correspondance et divers travaux (1957- 1994), cote 0081/043/0008 :***

Correspondance : Découverte des restes d'un pavage ancien ; abords, demande de remise en état d'un bâtiment, 0081/043/0008.

Porte nord. Élévation, coupe. Plans du rez-de-chaussée, 0081/043/0008.

Rapport de DONZET, année 1957-1959, 0083/043/0008.

Série de dossiers 0082/043 (élévations, plans et graphiques):

Coupe de la nef par Donzet, 0082/043/2001.

Coupe longitudinale. Plans des étages du clocher. Élévation d'une fenêtre et d'autres titres, 0082/043/1003.

Correspondance relative à l'édifice et aux objets mobiliers, 0082/043/2001

G. Nicot, 1967, 82/43/1003.

Dossiers 0083/043 :

D. Repellin, *Étude préalable à la restauration de monuments. Restauration du massif occidental*, 1989, ETU/00061, 83/43/003.

Divers archivoltas, ETU/00061, 83/43/003.

Dossiers 0089 :

Conservation des peintures murales (1982), 0089/01/15

Relevés de peintures murales, 1996/089

Autres dossiers :

Charenton-le-Pont, Série, 0081/043.

Rapport n°249B sur les peintures murales de la chapelle Saint-Michel, 7 juillet 1983, 1997/004/0011.

« *Restauration du massif occidental* », 1989/008/005.

« *Restauration de la couverture de la nef et des murs latéraux* », 2000/004/0022.

« *Restauration des porches nord et sud* », 2005/001/0004.

S. Manciulescu, *Projet architectural et technique. Haute-Loire – Brioude – Basilique Saint-Julien. Restauration du clocher à la croisée du transept et des parements du transept, Annexes, Chamalières, mai 2003.* 2003/005/0023.

B. Sources pour l'histoire et la liturgie

1) Almanach de Brioude

Carton comptes XVIII^e siècle :

Admission au Chapitre de J.B de Vaux, 16 janvier 1773, carton Comptes XVIII^e siècle.

Comptes concernant les pavés, 1771, carton Comptes XVIII^e siècle.

Comptes de l'année 1751, carton Comptes XVIII^e siècle.

Carton prébendes II :

Requête de Jacques Fournier contre la prébende de Monsieur De Couteuge, 27 février 1744.

Carton Cures II :

Confrérie du Saint-Esprit, 18 novembre 1674, carton Cure II.

Prise de possession le premier avril 1673, carton Cure II.

Carton Affaires Rocous :

Extrait des registres du parlement entre les chanoines hebdomadiers de l'église collégiale de Saint-Julien de Brioude demandant un règlement suivant le contenu en une commission prise en chancellerie le septième jour d'août 1618, carton Affaire Rocous.

Carton hebdomadiers :

Mémoire et instruction au conseil pour les comptes chanoines et chapitre de Brioude deffendeurs [...], arrêté de 1633 à propos des chanoines hebdomadiers, carton procès verbal arrêts divers hebdomadiers.

Mémoire pour meffire Jacques Pierre de Rocous Castagnet, Ecuyer, Docteur, Chanoine capitulant du Chapitre de Saint-Julien de Brioude contre les Prévôt, Doyen, Chanoine et Chapitre du dit Brioude, (XVIII^e siècle) carton procès verbal arrêts divers hebdomadiers.

Plainte au chœur du chapitre de Saint-Julien de Brioude (XVIII^e siècle), carton procès verbal arrêts divers hebdomadiers.

Prise de possession d'une stalle de chanoine hebdomadier par Jean Tranchant en remplacement de Rozzier Brandon, 11 juillet 1659.

Prise de possession d'un chanoine hebdomadier, 29 juillet 1642.

Prise de possession d'une stalle de chanoine hebdomadier par Annet Talamaigne en remplacement de Mary Cantel, 5 mai 1690.

Prise de possession d'une stalle de chanoine hebdomadier par Guillaume contant, 29 mai 1646.

Testament pour le tombeau de Marc Falcimaigne chanoine de l'église de Saint-Julien de Brioude, le 9 décembre 1679, carton procès verbal arrêts divers hebdomadiers.

Transaction entre Hugues de Colonges Prévôt du Chapitre de Brioude et les chanoines hebdomadiers, le 17 mars 1767, carton procès verbal arrêts divers hebdomadiers.

Transaction entre le chapitre et les héritiers de Jean Ronat chanoine hebdomadier.

Carton privilèges du chapitre :

Procez verbal de quelques titres trouvez dans le trésor des chanoines de Brioude en l'année 1697, 29 avril, armoire de Baluze – Nécrologie, ecclesiae Brivatensis 1270 [...], carton Privilèges du Chapitre.

Réflexion sur Pons de Pébrac Prévôt de Brioude en 1222, baluze armoire VI, paquet 8, 22, 5, tome III, fol.251, carton Privilèges du Chapitre.

Carton vicairies (& prise de possession):

Fondation de la vicairie à la chapelle Saint-Julien et de Saint-Ferréol par noble Messire Charles de la Grouse chanoine comte de Brioude, 26 octobre 1634.

Prise de possession d'Antoine Roy, chanoine hebdomadier, le 24 janvier 1642.

Prise de possession de la chapellenie du saint Esprit par messire Jean Baptiste Bages, 29 décembre 1775.

Prise de possession de la vicairie de Barrial de Bandille dans l'église de Saint-Julien de Brioude pour Monsieur Bertrand Albaret chanoine de la dite Eglise de Brioude, 18 octobre 1720.

Prise de possession de la vicairie des quartz fondée dans la chapelle de Saint-Jean, 21 octobre 1727.

Prise de possession de la vicairie du semi-prébendé Julien Maigne presbitero de la chapelle Sainte-Magdelaine, 10 juin 1738.

Prise de possession de la vicairie Saint-Esprit au cimetière par Jean Baptiste Bages prestre chanoine hebdomadier, 23 décembre 1765.

Prise de possession de la chapelle Saint-Antoine des cloîtres par Yves Joseph Lacte prestre chanoine semi-prébendé, 20 octobre 1784.

Prise de possession de la vicairie de Dalmaciani dans la chapelle de Saint-Hierosme de l'église de Saint-Julien de Brioude pour Vital Pradelle chanoine, 7 août 1715.

Prise de possession de la chapellenie de la croix dans l'église de Saint-Julien de Brioude pour messire Hugues Depons de la Laude chanoine comte, 2 mars 1714.

Prise de possession de la vicairie dite de Papebeuf en la chapelle Saint-Martin, par le noble chanoine comte aumosnier de l'église Saint-Julien de Brioude, Jean de Aveniugbe, ?, 1664.

Procès verbal des reliques de la crucifixion de la chapelle de la Croix, 28 juillet 1648, copie XIX^e siècle.

Bibliographie

Nomination à la vicairie de Gabriel France, prestre et semi-prébendé de Brioude à la chapelle de Notre-Dame de la piété de Notre-Dame Eglise paroissiale, 7 janvier 1725.

Reliquae quae contineutor in Ecclesia almi martyris Iuliani, copié du manuscrit n°35, dans Esti eussot antiq. Benadict. In dioec. S. Flori, fol 101. (Vérifier ?), carton vicairies (?).

Remboursement par le prévôt Hugues de Colonges de 300 livres au Chapitre de Saint-Julien de Brioude pour sa réfection de la chapelle Sainte-Croix, le 29 mai 1693, 1693, manuscrit, carton vicairies (?).

Verbal ? des reliques du Crucifixe de la chapelle de la Croix, 28 juillet 1648, manuscrit copie XIXe, carton vicairies (?).

Vicairie Bertrand Albaret chanoine de l'église de Saint-Julien de Brioude, 13 octobre 1718.

Vicairies fondées dans l'église collégiale de Saint-Julien de Brioude, copie XIX^e siècle d'après original de 1677.

Carton testament :

Testament de Charles de Bosredon comte Chanoine, le 25 mai 1668.

Testament de Charles de Bosredon ,, chanoine comte de Brioude, 25 mars 1674.

Testament de Charles de Bosredon, chanoine comte de Brioude datant de 1697.

Testament de Charles de Bosredon, chanoine comte de Brioude, datant de 1689.

Testament de Claude Davesson de Marcelange, chanoine comte de Brioude, datant 1724.

Testament de Guillaume Damal de la Dimes, chanoine comte de Brioude, le 31 mai 1730.

Testament de Jean Antoine de Rochefort D'Ally chanoine comte de Brioude, du 29 novembre 1724.

Testament de Jean Antoine Branefe, chanoine comte de Brioude, du 1 novembre 1764.

Testament de Jean de La Richardie Détaliac, chanoine comte de Brioude, le 20 août 1706.

Testament de Joseph de la Rosette, chanoine comte de Brioude, le 26 mai 1717.

Testament de Marc Falcimaigne, 1673.

Testament de Messire de Fontanges chanoine comte de Brioude, 20 août 1697.

Testament de Pierre Benoît, cleric, bourgeois de Brioude, 7 novembre 1323.

Testament de Pierre Dulac, chanoine comte de Brioude, 29 novembre 1726.

Testament de Vital Martin, chanoine comte de Brioude, au 2 septembre 1719.

Carton trésorerie du chapitre :

Compte de 1760.

Brioude :

Le chanoine Bernard Aurelle vend, moyennant 14 livres viennoises, à Durand Mancip, hebdomadier et baile des « beures » de l'église de Brioude [...], 2 décembre 1256, B 2 1256.

Les prévôt et chapitre cèdent à la famille de Rochefort d'Aurouze une place dans la chapelle Saint-Barthélemy, 16 octobre 1318, U 1318.

Carton procédures :

Arrêt du Parlement de Paris, 18 juin 1633.

2) Archives départementales de la Haute-Loire

Série G :

Arrêts du conseil d'état du Roi, 2 avril 1779, folio 17, G 655.

Charroux, tableau et état des locaux des fruits et revenus de l'abbaye de Charroux, copie du 17 mai 1791, folio 23, G 654.

Concession perpétuelle d'un canonicat de la collégiale par le chapitre de Brioude en faveur des évêques du Puy, 9 septembre 1259, G 654.

Collation en faveur des faveurs des évêques du Puy par le Chapitre de Brioude, 1259, folio 1, G.654.

Copie XVIIIe siècle de l'inventaire des archives du Chapitre de Saint-Julien de Brioude datant du XVIe siècle, 2 J10 L7-2, L7-3, L7-4.

Présentation au chapitre de Brioude par Jean Goguet comme vicaire de la vicairie fondée dans la chapelle du Saint-Esprit par Jean et Philibert Le Page, 16 septembre 1463, G 654-10.

G 1072-1077 ; G 1175-117 ; G 1192.

Fond de la cure, à classer G 6, G 8, G 10, G11, G19. En particulier :

- *Testament de Jean de Beauregard, alias de Lobeyras, 23 février 1321, G 6 f°50.*
- *Agnès Selareyre, de Paulbac, veuve de Durand Besseyre, 8 mars 1398, G à classer 16.*
- *Par acte passé sous le sceau royal à Nonette tenu par Durand de Thiers, 130 septembre 1311, G à classer 18, SS 1311.*
- *Clause testamentaire d'Agnès Bordilb, 23 octobre 1348, G à classer 10, M 2 layette 32.*
- *Clauses testamentaires d'Eracle de Saint-Nectaire, vidimus 8 juin 1371, G à classer 10, M.*
- *Claus testamentaire de noble Jean de Bar, 1477, G 10 M.*
- *Claus testamentaire du sieur de saint Nectaire, 1371, G à classer 10, M 1.*
- *Montpensier, Marie de Montclar, fille du défunt Nicolas de Montclar, chevalier, seigneur des Grèzes et de Montpentier et femme de noble Adhemar de Cros, 10 mars 1381, G à classer 11, AA 1380.*

Bibliographie

- *Béraud de Léotoing, chevalier, institue une vicairie en la chapelle Saint-Pierre de l'église Saint-Julien, 14 avril 1342, G à classer 11 (AA 1342 layette 6).*
- *Le chanoine hugues de Châteauneuf, exécuteur, présente au chapitre le testament du défunt Jean Guigon, 13 juin 1359, G à classer 11, P 1359.*
- *Brioude- maison de sainte Bonnette, mai 1234, G à classer 19.*

COMBRES DE BRESSOLES DE LAURIE (Antoine de), *Histoire de l'Église Saint-Julien de Brioude*, reprise du manuscrit intitulé : « *Recueil historique et chronologique* » commencé vers 1720 par Nicolas De Bragelongue, 1775.

Commande du Chapitre pour un nouveau reliquaire pour les saints Arcons et Ilpides, 1663-1669, Brioude, Fond Notaire Delafon 73-74.

Série J :

Fonds Jacotin de Rosières, 2 J 10,

- « *Inventaire des titres et pièces étant dans la chambre du trésor du noble et vénérable chapitre de l'Église Monseigneur saint Julien de Brioude, commencé le jeudy sixième jour de juillet l'an mil cinq cent vint et cinq* », copie de 1741.
- « *Statuts du chapitre au sujet du service divin, plus le statut et ordonnances faits par le chapitre au sujet de la pointerolle, et distribution des grandes et petites heures.* »

3) Archives départementales du cantal

Série G :

Commission rogatoire adressée à l'official de Brioude, [...] avantages qui résultent de l'extinction de l'abbatiale de l'abbaye Saint-Sauveur de Charroux [...] dont les prévôt, Doyen, chanoines comtes sont titulaire [...], 6, 13, 20, octobre 1765, manuscrit n° 1G 53 f. 50.

Copie de Bulle de Cour de Rome d'union du prieuré de Saint-Jean de la Bajasse situé dans la paroisse de vieille Brioude à l'hôpital de la ville de Brioude, manuscrit n°1G51, f.40.

Délibérations entre le Chapitre de Brioude et les habitants, 23 décembre 1724, manuscrit n°1G2.

Élection de Thomas Lepieux ? Titulaire au prieuré régulier de St-Vincent de Vieille Brioude, 26 juillet 1752, manuscrit n° 1G51, f. 13.

Ordonnance portant acceptation de commun et transport [...] (Saint-Julien de Brioude et Saint-Sauveur de Charroux), 27 septembre 1765, manuscrit n°1G53, f. 49.

Procès verbal de visite de l'église et autres bâtiments des Réparations a y farre a son montant d'ycelles, les 22, 23, 24, 25, octobre 1765, manuscrit n° 1G53, f. 61.

Procès verbal de l'église et autre bâtiments de Saint-Julien de Brioude, réalisé par Antoine Douet, chanoine de l'église cathédrale et official général du clergé de Saint-Flour, 8 mars 1779, manuscrit n°1G56, f.36.

Transaction passée devant Bigot notaire à Paris, Entre monseigneur l'Evêque de St-Flour et messieurs du Chapitre de Brioude, premier avril 1677, manuscrit n°1G2.

4) Archives départementales du Puy-de-Dôme

Martyrologe la Canone de Clermont, XIII^e siècle (manuscrit compilé en 1291), 3G supp. n°15.

5) Bibliothèque municipale de Puy

Breviarum Brivatense ad usum nobilis, antiquae et ad romanam absque medio pertinentis Ecclesiae Brivatensis, eique subditarum. Avtoritate capitvli eiusdem nuper recognitum, et auctum adhibito doctorum iudicio et approbatione et quantum licuit retento usu perantiquo ad formam Breuiarij romani redactum. – Claromonti. Apud Nicolaum Iacquard, illustrissimi et reuerendissimi D. episcopi, Clerique Claromontensis typographum, 1654, B2612.

Breviarium Brivatense [...], 4 vol., 1769 ; B-3667.

Missel du Puy, 1511, I 4075.

6) Bibliothèque diocésaine du Puy de Dôme

Les vies des saints pour tout les jours de l'année à l'usage de la province d'Auvergne et autres circonvoisines dédiés à Monseigneur De Bonal, évêque de Clermont.

Incipit brivia, rium egregij ac deuoti Monasterij cafaedei ordinis sancti Benedicti: castigatum, auctum & de nouo recognitum, lugduni apud Balthazarem arnolletum, 1553. C 90701,

7) Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Ferrand

Fond Auvergne :

BAUDOT Anne-Marcel et Marcel, *Grand cartulaire du Chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution.* Imprimerie De Bussac, Clermont-Ferrand, 1935.

DANTIL et de CHAVANAT (chanoines), *Chronologie du ci-devant chapitre de Saint-Julien de Brioude, dressée par des commissaires ad hoc de ce chapitre acceptée et sanctionnée par lui le 12 Novembre 1788, et publiée présentement par MM. Dantil et de Chavanat, ci-devant chanoine-comtes de ce chapitre,* Éditeurs Levrault et Leclerc, Paris, 1805.

DONIOL Henri, *Cartulaire de Brioude, Liber de Honoribus Sancto-Juliano collatis,* Académie de Clermont-Ferrand, Dumoulin, Paris, 1863.

Droit public mémoire important pour les brevetaires du Roi, les indultaires et les gradués sur la question de savoir si le Chapitre de Brioude a le privilège d'exclure de son chapitre tout Ecclésiastique dûment pourvu, qui ne peut prouver une Noblesse de seize quartiers, à Paris, de l'imprimerie KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, au Bon Protecteur, 1767, A 31173.

EGULLION Pierre, Imprimeurs, libraires et relieurs du pays d'auvergne de 1491 à 1939, Pierre Egullion .1, *Le Bas Pays et le Puy-de-Dôme avant 1870,* Clermont-Ferrand 1995, Bréviaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude, Bibliothèque, Clermont-Ferrand, 1 724, A 13249 1.

PAUL LE FEVRE Henri-François (de), marquis d'Ormesson, futur ministre de Louis XVI, en voyage à Brioude et à Lamothe en 1771, A 70243 1959.

Bibliographie

Recueil d'arrets notables du parlement donnez au profit des Comtes, Prevost, Doyen, Chanoines, & chapitre de l'Église Saint Julien de Brioude en Auvergne tant au Conseil d'Estat du Roy, Cour de Parlement de Paris que Grand Conseil, Pour raison de l'administration, Police, Gouvernement, Capitainerie, garde des Clefs, & autres droicts Seigneuriaux fur ladite ville de Brioude. Contre les habitants dudit Brioude., Imprimerie de Jean Laguché, Paris, 1633.

Sentence de la Sénéchaussée d'Auvergne, qui juge que les gradués roturiers ne peuvent entrer dans le noble chapitre de Saint-Julien de Brioude, 1766, A 30893.

Suppression de la confrérie appelée la Grande-Fête des Païsans existant dans l'église paroissiale Notre-Dame de la ville de Brioude, (par le roi Louis XV et l'intendant d'Auvergne Rossignol-15 janvier 1750), 1750, Imprimé, Imprimerie de Pierre Boutaudon, cote A 36305.

Fond réserve (histoire) :

Alexandre IV, Bulle du Pape concernant l'église Saint-Julien de Brioude, Brioude, A. Watel, 1890, R 5022.

Bulle du pape Calixte, relative aux privilèges de l'église de Brioude, ms. 602.

Carte géologique de Brioude datant de 1830, 1/5000^e, folio 129, ms 923.

Chapitre de Saint-Julien de Brioude, Recettes et dépenses 1760, « Compte que rend à vous messeigneurs les Prévôt, Doyen, chanoines comtes du Noble Chapitre de Brioude Guillaume Julien Thomas... », en particulier le folio 64 « Copie d'une vente des meubles de Monsieur de Bragelongue doyen de Brioude du 11 au 31 juillet 1745 », ms. 859.

Chapitre de Saint-Julien de Brioude, copies de documents divers, XIXe siècle, Fond Paul LE BLANC, ms. 1239.

Chapitre de Saint-Julien de Brioude, Notice et documents divers, XVIIe – XVIIIe siècle, concernant Nicolas de Bragelongue, chanoine (1642 – 1713), Doyen du Noble Chapitre [...], Fond Paul LE BLANC, manuscrit n°1305.

Chapitre Saint-Julien de Brioude, documents originaux, XVe – XIXe siècle, ms n°1307.

Chasses d'Ipide et Arcons, extrait du Moniteur de Brioude, XIXe siècle, folio 123, ms 1240.

Chapitre de Brioude 1645-1748, ms. n°855.

Comptes de la prévôté du chapitre de Saint-Julien de Brioude 1709 – 1768, ms. n°856.

Chapitre de Brioude XI^e-1760, ms. 858-860.

Chapitre de Brioude 1691, ms. 962.

Chapitre de Brioude 962-1785, ms. 1167-1170.

Chapitre de Brioude XV^e-XVIII^e siècle, ms. 1305-1308.

Compromis et sentence arbitrale entre le prévôt, Abbé et Doyen d'une part et le chapitre de l'autre, 1257, folio 35, série E, ms 1168.

Bibliographie

- Compromis entre le chapitre de Brioude et la chaise Dieu*, 1171, folio 13 série C, ms 1168.
- Confrérie de la Générale*, folio 44, ms 1208.
- Confrérie Notre-Dame et la grande fête des païsans, information au Roi*, 15 janvier 1750, folio 121, ms 932.
- Confrérie Saint-Crespin dans l'église Saint-Jean*, folio 3, ms 1208.
- Confrérie Saint-Esprit*, foilo 6, ms 1208.
- Confrérie Saint-Esprit*, 1612, folio 117, série J, ms 1168.
- Confrérie de Saint-Joseph, paroisse Notre-Dame*, folio 47, ms 1208.
- Confrérie du Sacré Cœur de Jésus*, 1829, folio 84, ms 1208.
- Confrérie Sainte-Magdelaine dite de la manante*, folio 63, ms n°1208.
- Copies de documents divers (folios 1-46), Traité entre le chapitre et le prévôt Hugues de Colonges au, sujet de la terre de Lorlanges (folios 47-58), Maîtrise de l'église Saint-Julien-de-Brioude (folios 59-67), Canoncats, comté et prébendes nobles, prises de possession (folios 69-195), Derniers jours du chapitre de Saint-Julien (folios 196-226), manuscrit n°1239.*
- De ecclesiis vel altaria que in Claromonte consistunt, Ex bibliotheca abbatiae Sancti Illidii*, ms. n°147.
- Description succincte de la ville au XIXe siècle*, folio 251, manuscrit n°1308.
- Documents de la période révolutionnaire (1789, an X), délibérations, procès verbaux de réunions de la municipalité, correspondances et documents divers (XVIIIe – XIXe siècle)*, Ms 1311.
- Documents provenant du fonds du chapitre St-Julien de Brioude, ne portant pas de cote : Note "pour travailler à l'inventaire", XVIIe s., folios 1-4.*
- Chartes, lettres, documents divers, 1281-1778, folios 5-109.*
- Enquête, mémoire, etc., concernant les moulins 1571 (copie) - 1785, folios 110-167.*
- Copie du XIXe siècle, actes de 1173 à 1740, folios 168-267.*
- Droit de dépouille des dignités du Noble Chapitre de Brioude*, 1348, folio 116, série J, ms 1168.
- Extraits des registres de parlement, arrêts de règlement entre le noble chapitre de Brioude et les chanoines hebdomadiers de la dite église*, 30 août 1619, folio 70 à 77, série E, ms 1168.
- Extraits du journal du Moniteur de Brioude, à propos des peintures de Saint-Julien*, folio 223, ms 1308.
- Extraits du journal du Moniteur de Brioude à propos des puits*, folio 320, ms 1308.
- Extraits du journal du Moniteur de Brioude à propos des porches de l'église de Brioude*, folio 325, ms 1308.
- Factums contre le Chapitre de Saint-Julien de Brioude, 1632-1634*, manuscrit n°585.

Bibliographie

Fortifications du Palais, 1378, folio 43, série E, ms 1168.

Familles de Polignac et de Mercoeur, folio 51 et 68, Ms 1203.

LE BLANC Paul, « *Vendredi 5 août 1746 à propos d'un vole, procès verbal (archive 1852 de la Mairie de Brioude)* », folio 104 -105, ms n° 932.

Lettre du 28 août 1868 du cabinet du Maire à Monsieur Paul Le Blanc, folio 222 bis, ms 1308.

Liste alphabétique des ecclésiastiques qui prêtèrent les serment à la constitution civile du clergé (Haute-Loire), manuscrit n°907.

Nomination par Monseigneur Hierosme de la Mothe évêque de Saint-Flour, du curé de Notre-Dame en tant que vicaire générale, 20 novembre 1677, folio 67, ms 1304.

Notes à propos de la collégiale, par Paul Le Blanc, XIXe siècle, folio 33 à 35, ms 923.

Notices à propos des boiseries de Saint-Julien de Brioude, par Paul LE Blanc, XIXe siècle, folio 30 à 39, ms. 1347.

Ouverture du reliquaire de la croix et de Saint-Étienne, par les membres du Chapitre, procès verbal, 26 juillet 1648, folio 21, ms. 1347.

Paroisses composant l'élection de Brioude, placées suivent l'ordre de l'assiette en l'année 1766, folio 95, ms. 932.

Preuve de la perte de l'autorité du Chapitre de Brioude sur la ville de Brioude, l'autorité spirituelle étant assurée par l'évêque de Saint-Flour Monseigneur de la Mothe, 1666, folio 21, ms. 1304.

Prix fait, 1663, f°123, ms. 1240.

Procès Rocous de Castanet contre le chapitre de Saint-Julien de Brioude, Correspondance (1764-1770), adressée à M. Martinon Dentilbac, avocat à Brioude, par MM. Rocous Castanet, de Toulouse, M. Dartis, procureur à Paris, pièces diverses de procédures, XVIIIe siècle, ms. 1306.

Recettes et dépenses pour les années 1759-1760, f°38-39, ms. 859.

Reconstitution pour la R-L de Saint-Julien de Brioude, XVIIIe siècle, ms. 893.

Règlement et statuts de la confrérie de Saint-Esprit, XVIIIe siècle ?, folio 327 à 331, ms. 1240.

Reliques du Chapitre, notes par Paul Le Blanc, folio 25 et 26, ms. 923.

Reliques de la croix, 1648, ms. 1347, f°21.

Testament d'Armand de La Roche, chevalier, fondation de 2 vicairies à l'autel Saint-Blaise, juillet 1286, ms. 1169, côté P.

Traité entre l'évêque de Saint-Flour et le Chapitre de Brioude à propos de la juridiction spirituelle de Brioude et de toutes les paroisses dépendant de la ville (pour Monsieur le curé de Notre-Dame), 28 août 1677, folio 53, ms 1304.

Vicairies fondées dans l'église collégiale de Saint-Julien de Brioude, copie XIXe par Galiagoux, folio 98 – 105, ms 932.

Vignobles Brivadois en 1740, (11 plans à la plume), manuscrit n°862.

Fond réserve (livres liturgiques) :

Breviarium ad usum insignis ecclesiae martyris sancti Iuliani [...], 1518, I 754.

Breviarum Brivatense ad usum nobilis, antiquae et ad romanam absque medio pertinentis Ecclesiae Brivatensis, eique subditarum. Auctoritate capituli eiusdem nuper recognitum, et auctum adhibito doctorum iudicio et approbatione et quantum licuit retento usu perantiquo ad formam Breuiarij romani redactum. – Claromonti. Apud Nicolaum Iacquard, illustrissimi et reuerendissimi D. episcopi, Clerique Claromontensis typographum, 2 volumes, 1654, manuscrit n°5030.

Breviarium Brivatense... Pars estiva, Clermont P. Viallanes, 1769 (titre et pièces liminaires seulement), folios 268-273, manuscrit n°1170.

Breviarium claromontense, Nicolas Jacquard, 1654.

Bréviaire de Clermont, XV^e siècle, ms. 67.

Bréviaire de Clermont, XIV^e siècle, ms. 68.

Bréviaire de Clermont, XV^e siècle, ms. 70.

Bréviaire de Clermont, XIV^e siècle, ms. 71.

Bréviaire de Clermont, XIV^e siècle, ms. 77.

Bréviaire de Clermont, XV^e siècle, ms. 78.

Bréviaire de Clermont, XV^e siècle (1486), ms. 1978.

Bréviaire de Pébrac, XV^e siècle, ms. 68 ms. 842.

Diurnale brivatense, juxta breuiarium iussu et auctoritate nobilis capituli regalis ecclesiae S Juliani, ad Romanam sedem absque medio pertinentis, nuper recognitum, Claromon-Ferrandi, typis P. Viallanes, Nobilis capituli Brivatensis typographi, propre antiquum frumentarium forum, 1769, A34483.

Gregorii Turonensis Miraculorum libri VIII, X^e siècle, ms. 145.

Homélaire d'Alain de Farfa, lectionnaire, X^e siècle, ms. 1512 .

Missel de Clermont, XIV^e siècle (compilation du XII^e siècle), ms. 61.

Missel de Clermont, XIII-XIV^e siècle, ms. 73.

Missel de Clermont, XVI^e siècle, R1010.

Missel sacramentaire de Clermont, XIV^e siècle, ms. 63.

Bibliographie

Obituaires, martyrologes de Brioude, papiers parchemins, XIe-XVIe siècle, Fond Paul Le Blanc, manuscrit n°860.

Ordinaire de l'office de Clermont, XIII^e siècle, A11854 (ms LF40 Collection Froissart).

Ordinaire du chapitre cathédral de Clermont, XIV^e siècle, ms. 56.

Oraison à l'usage de Saint-Julien de Brioude, XVIII^e, Imprimé, Fond Paul Le Blanc, manuscrit n°965.

Recueil de proses à l'usage de l'église de Clermont, XV^e siècle, ms. 57.

Psautier et bréviaire à l'usage de Saint-Julien de Brioude, Bréviaire de 1425 – 1450, ms. n° 2074.

8) Bibliothèque Nationale de France :

Histoire et enquêtes :

Antiquitates in diocesi sancti Flori, Dom Estienco, 1677, ms. lat. 12750.

Cartulaire de Brioude (copie), ms. lat. 9086, copie de 1677. Exemplaire réalisé au cabinet de Jean du Bouchet pour Nicolas Desmarests.

Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire, province ecclésiastique de Bourges, « Brioude », ms. lat., 16799, f°182-206.

Papiers du Père Lebrun de l'Oratoire, « Réponse de l'évêché du Puy au questionnaire du père Lebrun », manuscrit MSL 16799, f. 148 (suite f.111).

Livres liturgiques :

Bréviaire de Brioude, 4 vol., 1769, Tolbiac, B 24482.

Bréviaires de Brioude, XIV^e Siècle, ms. lat. 1287.

Bréviaire de Clermont, XV^e siècle, Nouv. acq. lat. 1274.

Bréviaire du Puy, XV^e siècle, ms. lat. 1304

Bréviaire du Puy, XV^e siècle, Arsenal, ms. lat. 278.

Bréviaire romain, Paris, 1529, ms. lat. 317 224.

Bréviaire de Saint-Chaffre, XV^e siècle, ms. lat. 1278.

Fragments d'un grand recueil de Vies de saints qui jadis était probablement conservé à Brioude, Nouv. acq. lat. 2164.

La Canone du chapitre de Clermont-Ferrand, Paris, BnF, ms. lat. 9085.

« *Notitia de consuetudine* [...] », (Brioude), Tolbiac, 4 L K 7 1431.

Missale Brivatense [...], Clermont-Ferrand, Viallanes, 1769, Tolbiac, B-1383.

Ordinaire de Pébrac, « *Excerpta ex ordinario Piperaci, ann. 1301* », Copie de dom J. Boyer, 1718, ms. lat. 16814, f°53-58.

Sacramentaire parisien, X^e siècle, ms. lat. 2294.

9) Archives nationales :

Liber Viridis ou *Second cartulaire de Brioude*, ms. lat. 273 AP 199*.

10) Bibliothèque Sainte Geneviève

Breviarum Brivatense ad usum nobilis, antiquae et ad romanam absque medio pertinentis Ecclesiae Brivatensis, eique subditarum. Auctoritate capituli eiusdem nuper recognitum, et auctum adhibito doctorum iudicio et approbatione et quantum licuit retento usu perantiquo ad formam Breuiarij romani redactum. – Claromonti. Apud Nicolaum Iacquard, illustrissimi et reuerendissimi D. episcopi, Clerique Claromontensis typographum, 2 volumes, 1654, réserve 8BB871INV1057.

Bréviaire de Clermont, XV^e siècle, ms. 1296

11) Oxford, Bodleian Library

Decretum, Gratianus, XIII^e siècle, ms. Lyell 41.

Bréviaire de Brioude, 2979 (1350-1450).

12) British Library

Livre d'heures à l'usage de Clermont (heures de la Vierge) et à l'usage de Brioude (heures des morts), incomplet, provenant d'Avignon, 1390-1400, Harley 2979.

13) Bibliothèque Vaticane

Recueils d'hymnes (Brioude), Reg. lat., 321.

B. Sources imprimées

« Ancien cérémonial-coutumier de l'église du Puy », transcription de l'abbé Payrard, *Tablettes historiques du Velay*, t. 8, 1877-1878, p. 378-439.

« Ancien cérémonial de l'église angélique du Puy », transcrit par J.-B. Payrard, *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, t. 5 (1874-1875) : p. 585-594, t. 6 (1875-1876) : p. 77-82 ; p. 176-184 ; p. 461-474 et t. 7 (1876-1877) : p. 60-68¹.

APOLLINAIRE Sidoine, *Carmina*, XXIV, 6, éd. et trad. A. Loyer, Paris, 1960.

¹ Nous signalons une erreur dans la notice de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand.

Bibliographie

I. BELETH, « *De locis venerabilis et eorum diversitate. Locorum ergo venerabilium alia sunt orationi dicata, alia humane necessita deputata [...]* », *Summa de Ecclesiasticis Officiis*, H. Douteil (ed.), « Corpus Christianorum – Continuatio Mediaevalis XLI A », Turnhout, 1976.

BERNARD D'ANGERS, *Liber miraculorum sancte fidis*, IV, 7 et III, 24, traduction A. Bouillet et L. Servièrre, Sainte Foy, vierge et martyre, Rodez, 1900, p. 552, 564.

T. DE CANTIMPRÉ, *Liber de natura rerum*, Éditions H. Boese, Berlin, 1973.

« Bullaire d'Auvergne », *Mémoires de l'académie de Clermont*, XVII, 83 (Léon IX, 1049) ; 660 (Urbain II, 1095) ; XVIII, 435 (Calixte II, 1119) ; XIX, 112-8 (Alexandre IV, 1163).

CHEVALIER Ulysse, *Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*, 1884.

GALLIA CHRISTIANA, Domni Dionysii Sammarthani, presbyteri & monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione sancti mauri, « De nobili ecclesia collegiata S. Juliani Brivatensis », *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa ; qua series et historia archiepiscoporum episcoporum et abbatum franciae vicinarumque dictionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis*, t.2, Parisiis, ex typographia regia, 1720, col. 467-497 et « Instrumenta ad ecclesiam et diœcesim Sancti Flori spectantia » col. 127-162.

DONIOL Henri,

- *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont, Paris, F. Thibaud, Dumoulin, 1861.
- *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus Sancto-Juliano collatis)*, publié par l'Académie de Clermont-Ferrand, avec des notes et des tables, Clermont, Paris, F. Thibaud, Dumoulin, 1863.

GUILLAUME DURAND DE MENDE,

- *Rational ou manuel des divins offices*, Libraire Louis Vivès, Paris, 1854.
- *Rationale divinatorum officiorum*, éd. A. Davril et T.M. Thibodeau, Turnhout, 1995.

LE GRAND Grégoire,

- *Registrum episolarum*, Éditions P. Ewald et L.M. Hartmann, Monumenta Germaniae Historica, 1978.
- *Moralia in Iob*, VII, 36 ; CCSL 143.

Liber tramitis aeni Odilonis abbatis, Peter Dinter ed., Siegburg, 1980.

PHÈDRE, *fables ésopiques*, trad. A. Brenot, Belles-Lettres, Paris, 1924.

PIERRE LE VENERABLE, *The letters of peter the Venerable*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1967.

« Procès-verbal et acte de notoriété de l'incendie et brûlement de la chambre capitulaire de l'église de Brioude, 26 février 1626 », Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, Mémoires et Procès-verbaux, Imprimeurs de la société Marchessou fils, Le Puy, 1881-1882, p. 316-324.

RAOUL GLABER, *Historiarum libri*, III, 40, éd. et trad. M. Arnoux, Turnhout, Brepols, 1996.

HUMBERT DE ROMANS, *Opera de vita regulari*, Éditions J.J. Berthier, Rome, 1889.

SAINTE BERNARD, *Cœuvres*, Éditions M. A. Ravelet, Paris, 1867.

SAINT JÉRÔME, *Lettres*, éd. J. Labourt, II, Paris, 1951.

ISIDORE DE SÉVILLE, *Étymologies, Livre XII, Des animaux*, trad. J. André, Les Belles Lettres, Paris, 1986.

« Testament de noble Jean de Sugères. Chanoine de Brioude (1370) », *Mémoires et Procès-verbaux - Société agricole et Scientifique de la Haute-Loire*, 1881-1882, p. 237-246.

« Testament de Marc Falcimaigne, chanoine de Brioude : 8 octobre 1673 », *Mémoires et procès-verbaux - Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire*, t.3, 1881-1882, Marchessou, Le Puy, p. 294-315.

TOURS Grégoire de,

- *Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris*, éd. B. Krusch, *M. G. H.*, Hanovre, 1885, rééd., 1965.
- *Histoire des francs*, J.L. Brière, Paris, 1823, 2 vol.

« Translation des reliques de saint Arcons et de saint Ilpize (1705) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, 8^e année, Freydier, Le Puy, 1877-1878, p. 234-236.

Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'église Saint-Julien de Brioude, Watel, Brioude, 1890

Voyage d'Alain Desprez à Brioude, Brioude, 1890.

II. Liturgie

AIGRAIN R., *Liturgia. Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques*, Librairie Bloud & Gay, Paris, 1931.

AUBRY P., *La musique et les musiciens d'église en Normandie au XIII^e siècle*, d'après le Journal des visites pastorales d'Odon Rigaud, Chamion, Paris, 1906.

BATIFFOL P., *Histoire du bréviaire romain*, Picard, Paris, 1911.

RR. PP. BÉNÉDICTINS de Paris, *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'histoire des fêtes*, Éditions Letouzey et Ané, Paris, 1935-1959, 13 vol.

BERGER Blandine-Dominique, *Le drame liturgique de Pâques. Liturgie et théâtre*, Éditions Beauchesne, Paris, 1976.

BIGOT B., *Drames liturgiques au Moyen Âge*, Éditions de Coussemaker, Rennes, 1860.

BISARO X.,

- *Une nation de fidèles : l'Église et la liturgie parisienne au XVIII^e siècle*, Éditions Brepols, Turnhout, 2006.
- *Le passé présent : une enquête liturgique dans la France du début du XVII^e siècle*, Éditions du Cerf, 2012.

Bibliographie

BOCQUILLOT Lazare André (Chanoine), *Traité historique de la liturgie sacrée ou de la messe*, Éditeur Anisson, (dir. de l'imprimerie Royale), Paris, 1741.

Socii BOLLANDIANI, *Bibliotheca hagiographica latina, antiquae et mediae aetatis*, Bruxellis, Via dicta des Ursulines, 1898-1899, 2 vol.

BOSSUAT R., « Richard B. Donovan, *The liturgical Drama in Mediaeval Spain. Tronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1958. (Studies and Texts, 4.)* », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1959, vol. 117, p. 315-319.

BOURLIGUEUX G., « Recherches sur la musique à la cathédrale d'Oviedo », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 3, 1967, p. 135-140.

BOVON F. *et alii*, *Les actes apocryphes des Apôtres*, Genève, 1981.

BRANNER Robert, *Manuscript Painting in Paris during the Reign of Saint Louis*, Berkeley, 1977.

BROWN Peter, *The Cult of the Saints. Its Rise and Function in Latin Christianity*, Chicago, the University of Chicago Press, 1981, XV-187 p. trad. A. Rousselle, *Le culte des saints*, Éditions du Cerf, Paris, 1984.

CABROL Fernand (Abbé), LECLERCQ Henri (Dom) *et al.*, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1907, 30 vol.

Cantus: *A Database for Latin Ecclesiastical Chant* : <http://cantusdatabase.org/node/31321>.

COLLECTIF, *Pour construire l'église nouvelle : Normes d'application du concile Vatican II et documents complémentaires*, Éditions du Cerf, Paris, 1970, (Collection *Unam Sanctam*, 77, Fides, Montréal).

COUSSEMAKER E. de, *Drames liturgiques du Moyen Âge*, Imprimerie de H. Vatar, Rennes, 1860.

CHENU M.-D., *La théologie au douzième siècle*, J. Virin, Paris, 1976.

CHEVALIER Ulysse, *Repertorium hymnologicum, catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Église latine*, Bibliothèque liturgique, Librairie Auguste Picard, Paris, 1919, vol. II.

CLERCK P. de, « La liturgie comme lieu théologique », *La liturgie. Lieu théologique*, Paris, 1999, p. 125-142.

CROUAN Denis, *Histoire du missel romain*, Éditions de Tequi, Paris, 1988.

D'HOUR Thomas, *Cultes et identités en France au XVII^{ème} siècle. Étude des calendriers et des livres liturgiques*, dirigé par B. Dompnier, en cours.

DIJK Van, *The origins of the Modern Roman Liturgy*, Londres 1960.

DOLAN D. M., « Considérations sur les drames liturgiques de Pâques en Normandie », *Annales de Normandie*, vol. 26, 1976, p. 99-111.

DONDI C., *The liturgy of the canons regular of the Holy Sepulchre of Jerusalem : a study and a catalogue of the manuscript sources*, Éditions Brepols, Turnhout, 2004.

DUBOIS Jacques,

- *Le martyrologe d'Usuard*, texte et commentaire, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1965.
- « Histoire du calendrier romain », *La Maison-Dieu*, n°100, 1969, p. 157-178.
- *Les martyrologes du Moyen Âge latin*, (collection Typologie des sources du Moyen âge occidental), Éditions Brepols Turnhout, 1978.
- « Obituaires et martyrologes dans l'Église » ? *La mémoire des morts dans la France médiévale, Études augustinienes*, 1986, p. 119-125.

DUBOIS Jacques, RENAUD G., *Édition pratique des martyrologes de Bède de l'anonyme lyonnais et de Florus, Institut de recherche et d'histoire des textes, bibliographies - colloques - travaux préparatoires*, Éditions du Centre national de la recherche Scientifique, Paris, 1976.

DUCHESNE L., ROSSI Jean-Baptiste, *Martyrologium hieronymianum : Codex Epternagensis, Breviarium richenoviense. Excerpta a breviariis Hieronymianis sive puris sive mixtis et ex martyrologiis historicis*.

DREVES Guido M., BLUME Clemens, *Analecta hymnica, medii aevi*, Leipzig, 1886-1908, 51 vol.

FORCE (de la) Piganiol, *Nouvelle description de la France, qui contient le Lyonnais, l'Auvergne, le Limousin, la Marche et le Berry*, t. XI, Paris, 1754.

FRANZ A., *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, 2 vol.

GOUDOEVER J. Van, *Fêtes et calendriers bibliques*, traduit de l'anglais par C.-A. Rijk, Beauchesne, Paris, 1967.

GUÉRIN,

- *Les Petits Bollandistes vies des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament des martyrs, des pères, des auteurs sacrés et ecclésiastiques des vénérables et autres personnes mortes en odeur de sainteté. Notices sur les congrégations et les ordres religieux. Histoire des reliques, des Pèlerinages, des Dévotions populaires, des Monuments dus à la piété depuis le commencement du monde jusqu'à aujourd'hui. D'après le Père Giry dont le travail, pour les Vies qu'il a traitées, forme le fond de cet Ouvrage. Les Grands Bollandistes [...]*, Bloud et Barral, Paris, 1878, 17 vol.
- *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, Edid. Socii bollandiani, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1898-1901, 2 vol.
- *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, Supplementi*, Ed. altera auctior, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1911, 1 vol.

GROTEFEND H., *Ordenkalendar*, Hanover, 1898.

GY Pierre-Marie,

- « Vie liturgique de l'Église », *Histoire des Églises de France, Belgique, Luxembourg, Suisse*, Robert Laffont, Paris, 1966, p. 386-396.
- « La Bible dans la liturgie au Moyen Âge », *Le Moyen Âge et la Bible*, Beauchesne, Paris, 1984, p. 537-552.
- *La liturgie dans l'histoire*, Éditions du Cerf, Paris, 1990.
- *La liturgie dans l'histoire*, Paris, 1990.
- « La liturgie de la mort en France méridionale (XII^e-XV^e siècle) », *Cahiers de Fanjeaux*, n°33, 1998, p. 65-75.
- « Unité et diversité dans la liturgie médiévale : le cas de l'évangile de la messe », *Au cloître et dans le monde : femmes, hommes et sociétés, IX^e-XV^e siècle ; mélanges en l'honneur de Paulette*

Bibliographie

- L'Hermitte-Leclercq*, textes réunis par P. Henriet et A.-M. Legras, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 2000, p. 339-346.
- « La liturgie à l'époque romane », *Cahiers Saint-Michel de Cuxa*, XXXIV, 2003, p. 7-13.
- HARDISON O. B., *Christian rite and christian drama in the middle ages. Essays in the origin and early history of modern drama*, The John Hopkins Press, Baltimore, 1965.
- HENRYK, Fros, (ed.), *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, Novum supplementum*, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1986, 1 vol.
- HESBERT R.-J.,
- *Antiphonale Missarum sextuplex*, Bruxelles, 1935.
 - *Corpus antiphonalium officii*, Herder, Roma, 1963-1979, 6 vol.
- JOUNEL Pierre, *Le culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au douzième siècle*, École française de Rome, Rome, 1977.
- JUNGMANN J.-A., « Liturgie und Kirchenkunst », Innsbruck, 1953 (traduction française « Liturgie et art sacré », *Traditions liturgiques et problèmes actuels de pastorale*, Lyon, 1962, p. 297-308).
- KASPAR E., « La liturgie de l'église latine de Jérusalem au temps des croisades », M. Rey-Delque (dir.), *Les croisades, l'orient et l'occident d'Urbain II à saint Louis*, Electa, Milan, 1997, p. 243-246.
- KOHLER C. Kohler,
- « Un rituel et un bréviaire du Saint-Sépulcre », *Revue de l'Orient latin*, t.VIII, Ernest Lerous éditeur, Paris, 1900, p. 383-500.
 - « Un sermon commémoratif de la prise de Jérusalem par les croisés attribué à Foucher de Chartres », *Revue de l'Orient latin*, t.VIII, Paris, 1900, p. 158-164.
- LEBIGUE J.-B., *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Ædilis, Publications pédagogiques, 6) [En ligne] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/>.
- LECLERC Jacques, *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, Paris, 1957, p. 219-235.
- LE GOFF, Jacques, « Le père chenu et la société médiévale », *Revue scientifique, philosophique et théologique*, n°81, 1997, p. 371-380.
- LEMAÎTRE Jean-Loup,
- (sous la dir. de Pierre Marot), *Répertoire des documents nécrologiques Français*, Imprimerie Nationale de Bocard, Paris, 1980.
 - « Obituaires, calendriers et liturgie paroissiale », *L'Église et la mémoire des morts dans la France médiévale*, Études augustiniennes, Paris, 1986, p. 133-145.
 - *Mourir à Saint-Martial : la commémoration des morts et les obituaires à Saint-Martial de Limoges, du XI^e au XIII^e siècle*, De Bocard, Paris, 1989.
 - « Un liturgiste méconnu, dom Jacques Boyer », *Société d'histoire religieuse de la France*, Paris 1996, vol. 82, n°208, p. 63-83.
 - « Martyrologues et calendriers dans le manuscrits latins », *Les manuscrits liturgiques, cycle thématique 2003-2004 de l'IRHT*, O. Legendre, J.-B. Lebigue (dir.), Paris, IRHT, 2005 (Ædilis, Actes 9) ; http://aedilis.irht.cnrs.fr/liturgie/01_2.htm.

Bibliographie

LEMARIÉ J., *Le bréviaire de Ripoll, Paris B. N. lat. 742. Étude sur sa composition et ses textes inédits*, Abadia de Montserrat, 1965.

LEMARIÉ J., TARDIFF H. (chanoine), « Le calendrier du Mont Saint-Michel », *Histoire du mont Saint-Michel, I. Histoire et vie monastique*, Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétiennes, Paris, 1967, p. 287-301.

LEON-DUFOUR Xavier (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, Éditions du Cerf, Paris, 1991.

LEROQUAIS Victor,

- *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1927, 3 vol.
- *Les Sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, 3 vol.
- *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Protat frères, Mâcon, 1934, 6 vol.

LE ROUX Raymond, « Les Répons du Triduo sacro et de Pâques », *Études Grégoriennes*, 18, 1979, p. 157-176.

LINDER A., *Raising arms, liturgy in the Struggle to Liberate Jerusalem in the Late Middle Ages*, Éditions Brepols, 2003.

LIPSIUS R. A., *Acta Apostolorum Apocrypha*, 1, Lipsiae 1891 (Hildesheim 1972).

MARTIMORT Aimé-Georges,

- *L'Église en prière : introduction à la liturgie*, Desclée et Cie, Paris, 1961.
- *Les "ordines", les ordinaires et les cérémoniaux*, Éditions Brepols, Turnhout, 1991.
- *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Brepols, Turnhout, 1992.

MAULÉON J. de, *Voyages liturgiques de France ou recherches faites en diverses villes du Royaume*, Librairie Florentin Delaulne, Paris, 1728.

MENDEZ M., *La messe de l'ancien rite des gaules. Origine et restauration*, L'Harmattan, Paris, 2008.

MOLINA Antonio, *Instruction des prestres qui contient une très importante doctrine [...]*, trad. René Gautier, Éditions Nicolas Buron, Paris, 1624.

MOLINIER Auguste, « Journal de voyage de dom Jacques Boyer, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur [...] », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1887, vol. 48, n°1, p. 142 – 143.

MUZERELLE D., *Calendoscope, logiciel d'aide à l'identification des calendriers liturgiques médiévaux*, Paris, site web de l'IRHT, 2005. (Ædilis, Bases de données et logiciels, 2). [En ligne] <http://calendriers.irht.cnrs.fr>.

NETZER H., *L'introduction de la messe romaine en France sous les Carolingiens*, Picard, Paris, 1910.

OTTOSEN Knud, *The responsories and versicles of the latin office of the dead*, Aarhus university Press, 1993.

PALAZZO Éric, É.

- *Les sacramentaires de Fulda : étude sur l'iconographie et la liturgie à l'époque ottonienne*, thèse sous la direction de C. Heitz, 1990.

Bibliographie

- *Le Moyen Âge : des origines au XIII^e siècle*, (collection histoire des livres liturgiques), Beauchesne, Paris, 1993.
 - « Iconographie et liturgie dans les études médiévales aujourd'hui : un éclairage méthodologique », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 41, n°41-161, 1998, p. 65-69.
 - « La liturgie de l'Occident médiéval autour de l'an mil. État de la question », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2000, p. 371-394.
 - « La liturgie carolingienne : vieux débats, nouvelles questions. Publications récentes », W. Falkowski, Y. Sassier (dir.), *Le monde carolingien : Bilan, perspectives, champs de recherches. Actes du colloque international de Poitiers*, Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale, 18-20 novembre 2004, Éditions Brepols, Turnhout, 2009, p. 219-241.
 - « Art et Liturgie au Moyen Age. Nouvelles approches Anthropologique et Épistémologique », *Anales de historia del Arte*, 2010, p. 31-74.
 - « Lumière et synesthésie dans la liturgie de l'antiquité et du haut Moyen Age », *Colloque international lumière à Lyon, De verres et de pierres. L'architecture religieuse médiévale*, 6-8 décembre 2011.
- PITHOU Pierre, *Preuves des libertez de l'Église Gallicane*, Éditions Sébastien et Gabriel Cramoisy, Paris, 1651.
- POULLE E., « *Corpus antiphonalium officii*. Vol. V. *Fontes earumque prima ordinatio*, editum a Renato-Joanne Hesbert. Roma, Herder, 1975. In-4°, IX-528 pages. (*Rerum ecclesiasticarum documenta, series major, Fontes, XI.*) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1978, vol. 136, n°1, p. 95 et ss.
- QUOËX Franck, « *Ritualité et chant sacré dans l'ordo romanus primus* (VII^e-VIII^e siècle) », *Linguistique e filologique*, Université Catholique du Sacré Cœur, Milan, 2002, p. 253-264.
- RANKIN S., « Carolingian Music », *Carolingian Culture: emulation and innovation*, Cambridge University Press, 1994, p. 274-293.
- RASMUSSEN N. K., PALAZZO É., « Messes privées, livre liturgique et architecture. À propos du ms. Paris, Arsenal 610 et de l'église abbatiale de Reichenau-Mittelzell », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, Paris, 1988, p. 77-87.
- RATZINGER Joseph, *L'esprit de la liturgie*, Éditions ad Solem, (première édition Der Geist der liturgie, Herder Verlag, 2000), 2001.
- RAUWEL A.,
- *Essai sur le commentaire du Canon de la Messe dans la tradition monastique et scolastique*, thèse université de Bourgogne, 2002, 3 vol.
 - « Théologie de l'eucharistie et valorisation de l'autel à l'âge roman », *Hortus Artium Médiévalium*, 2005, p. 177-182.
 - « Autour de l'autel chrétien médiéval, II », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 20 décembre 2006, Consulté le 18 juillet 2011. URL : <http://cem.revues.org/index908.html>.
 - « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, Le Moyen Âge vu d'ailleurs*, hors série n°2, 2008, [En ligne] mis en ligne le 05 mars 2008, Consulté le 31 mai 2012. URL : <http://cem.revues.org/index4392.html>.
 - « Ecclesia sine populo : quelle liturgie dans la cathédrale », C. Sapin (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale. 7 ans de recherches pluridisciplinaires et internationales*, Éditions Picard, Paris, 2010, p. 39-42.

Bibliographie

ROHAUT DE FLEURY Ch., *La messe. Études archéologiques sur ses monuments*, Paris, 1883.

ROUSSET F., « À l'écoute du paysage sonore des processions clermontoises », B. Dompnier (dir.), *Les bas chœurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2010, p. 287-318.

SALMON Pierre, *L'office divin au Moyen Âge. Histoire de la formation du bréviaire du IX^e au XVI^e siècle, Lex orandi n°43*, Éditions du Cerf, Paris, 1967.

SARTORE D., TRIACCA A.-M., *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, Éditions Brepols, 1992-2002, 2 vol.

SAULNIER Daniel,

- *Des variantes musicales dans la tradition manuscrite des antiennes du répertoire romano-franc. Description, typologie, perspectives*, thèse dirigée par le Professeur M.-N. Colette, 2005.
- « Des variantes musicales dans la tradition manuscrite des antiennes du répertoire romano-franc », *Études grégoriennes XXXVII*, Solesmes, 2010, p. 5-15
- « Les antiennes dans la tradition romano-franque », *Études grégoriennes XXXVII*, Solesmes, 2010, p. 17-59.

STAROWIEYSKI M., « Episode *quo vadis* ? (*Acta Petri, martyrium*, 6) », *Hymanitas*, vol. I, 1998, p. 257-262.

TAFT Robert,

- « La fréquence de l'eucharistie à travers l'histoire », *Faut-il à tout prix célébrer l'Eucharistie ?*, *Concilium*, Paris, n°172, 1982, p. 27-44.
- *La liturgie des heures en orient et en occident : origine et sens de l'office divin*, trad. Georges Passelecq, Éditions Brepols, Turnhout, 1991, (Collection liturgique *Mysteria*), 2 vol.

THIBAUT P. J.-B., *Ordre des offices de la Semaine Sainte à Jérusalem du IV^e au X^e siècle*, Maison de la Bonne Presse, Paris, 1926.

VACANT A., MANGENOT E., AMANN E., *Dictionnaire de théologie catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire*, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1909-1972, 34 volumes.

VAVASSEUR Léon-Michel (Le), *Manuel de liturgie et cérémonial selon le rit romain*, (10^e édition), Librairie Victor Lecoffre, Paris, 1910, 2 t., revus et augmentés par P. Haegy.

VIGOUROUX Fulcran (Prêtre) et al., *Dictionnaire de la Bible*, Éditeurs Letouzey et Ané, Paris, 1891-1912, 5 t. en dix vol.

WITWER Peter, « *Secundum morem marbacensis ecclesie*. La liturgie des chanoines réguliers à l'exemple de Marbach en Alsace », M. Parisse (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, *Publications de l'Université de Saint-Étienne*, 2009, p. 211-232.

YOUNG Karl,

- « "Officium pastorum": a study of the dramatic developments within the liturgy of Christmas », *Transactions of the Wisconsin Academy of sciences, arts and letters*, vol. XVII, part 1, 1912, p. 299-396.

- *The drama of the medieval Church*, Clarendon Press, Oxford, 1933, réimpression 1962 et 1967, 2 vol.

ZIMMERMANN M., « Les enjeux de la consécration d'autel en Catalogne à l'époque romane (XI^e-XII^e siècles) », *L'autel roman catalan*, Éditions Indigo, Paris, 2008, p. 11-34.

III. Archéologie et Histoire de l'art

ALEXANDRE-BIDON D., D. Alexandre-Bidon, « Une foi en deux ou trois dimensions ? Images et objets du faire croire à l'usage des laïcs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1998, n°6, p. 1155-1190.

ALON Lior, *Entre Occident et Orient : la cathédrale de Saint-Front de Périgueux et les églises à file de coupes en Aquitaine, étude comparée avec les églises à coupes byzantines de Chypre*, 3 volumes, thèse de doctorat en histoire de l'art du Moyen-Âge sous la direction du Professeur Marie-Thérèse Camus, Université de Poitiers, 2003.

AMON L.,

- « The liturgy of the liberation of Jérusalem », *Medieval Studies*, n°52, 1990, p. 110-131.
- *Individual and community in the liturgy of the liberation of christian Jerusalem*, Information, Kommunikation und Selbstdarstellung in mittelalterlichen Gemeinden, 1998.
- *Raising arms*, Brepols, 2003.

ANDRAULT-SCHMITT C., DEPREUX P., (dir.), *Chapitres séculiers et production artistique au XII^e siècle. Vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix*, Limoges, PULIM, à paraître.

ANGHEBEN Marcello,

- « L'iconographie du portail de l'ancienne cathédrale de Mâcon : une vision synchronique du jugement individuel et du jugement dernier », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2001, p. 73-87.
- « Les Jugements derniers byzantins des XI^e – XII^e siècles et l'iconographie du Jugement immédiat », *Cahiers archéologiques*, n°50, 2002, p. 105-130.
- *Les chapiteaux romans de Bourgogne, thèmes et programmes*, Belgique, Éditions Brepols, Turnhout, 2003.

BALARD Michel, *Le Moyen-Âge en Occident : des barbares à la Renaissance*, Éditions Hachette Supérieur, Paris, 1993.

BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Dictionnaire critique d'iconographie occidentale*, Collection « Arts & Société », Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003.

BASCHET Jérôme,

- « Image du désordre et ordre de l'image. Représentations médiévales de l'enfer », *Médiévales*, n°4, 1983, p. 15-36.
- *Lieu sacré, lieu d'images. Les fresques de Bominaco (Abruzzes, 1263). Thèmes, parcours, fonctions*, La Découverte/EFR, Paris-Rome, 1991.
- « Les vidéodisques des manuscrits de la Bibliothèque vaticane et la réalisation d'une base de données iconographique », *Arte medievale*, 1992, 1, p. 199-205.
- *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*, École française de Rome, Palais Farnèse, 1993.

Bibliographie

- « *Remarques sur l'indexation iconographique. L'expérience des vidéodisques des manuscrits de la Bibliothèque Vaticane* », *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, 106, 1994, p. 179-188.
- « Les bases de données du groupe de recherches sur les images médiévales », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 14-15, 1995, p. 51-59.
- « Inventivité et sérialité des images médiévales. Pour une approche iconographique élargie », *Annales H.S.S.*, t. 51, 1996, 1, p. 93-133.
- *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 2000.
- *La civilisation féodale : de l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Éditions Aubier, Paris, 2004.
- *L'iconographie médiévale*, Éditions Gallimard, Paris, 2008.
- « La distinction des sexes dans l'au-delà médiéval », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, [En ligne], 26 |2007, mis en ligne le : 01 janvier 2010, URL : <http://clio.revues.org/index5363.html>.
- « L'image et son lieu : quelques remarques générales », *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, Éditions Brepols, Turnhout, 2011, p. 179-204.

BASCHET J. et SCHMITT J.-C. (dir.), *L'image. Fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval : actes du 6^e International workshop on medieval societies, Centre Ettore Majorana, Eric, Sicile, 17-23 octobre 1992*, n°5, *Cahiers du Léopard d'or*, Paris, 1992, 310 p. ; N. Bock (dir.), *Kunst und Liturgie im Mittelalter : Akten des internationalen Kongresses der Bibliotheca Hertziana und des Nederlands Instituut te Rome, Rom, 28. - 30. September 1997*, München, Himer, 2000.

BAUD Anne (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Travaux de la maison de l'orient et de la méditerranée, Lyon, 2010.

BAUDRY M.-T., BOZO D., CHASTEL A., THIRION J., *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, La sculpture : méthode et vocabulaire*, imprimerie nationale, Paris, 1978.

BEAUNIER-BESSE E. A., *Archives de la France monastique. Abbayes et prieurés de l'Ancienne France*, Ligugé-Paris, 1905-43, vol. 5.

BELTING H.,

- *Bild und Kult. Eine Geschichte des Bildes vor dem Zeitalter der Kunst*, München, 1990.
- *Image et culte. Une histoire de l'image avant l'époque de l'art*, Éditions du Cerf, Paris, 1998.
- *La vraie image, Le temps des images*, Éditions Gallimard, 2007, (München 2005).

BERLAND P. J.-M., « Un attribut vestimentaire propre aux acrobates et aux jongleurs dans la sculpture romane », *Les cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, 1987, p. 61-85.

BERRY W.,

- « Les fouilles archéologiques du chœur de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun », *Sanctuaires et chevets à l'époque romane. Culte des reliques, célébrations et architecture*, *Revue d'Auvergne*, 2000, p. 114-125.

BERRY X., ROLLIER G., SEREXHE B., *Cathédrale Saint-Lazare d'Autun. Rapport des fouilles archéologiques exécutées dans le chœur*, SRA/DRAC de Bourgogne, Dijon, 1991.

BERRY A., LACOUR L., « Des bases comme moyen de juger l'âge des monuments gothiques », *Annuaire de l'archéologie, du numismate et de l'antiquité*, Paris, 1862, p. 48 et ss.

Bibliographie

BIAY S., *Les chapiteaux du rond-point de la troisième église abbatiale de Cluny (fin XI^e-début XII^e siècle). Étude iconographique*, thèse dirigée par le professeur C. Andrault-Schmitt, Poitiers, 2011.

BLANC F., *Archéologie du bâti médiéval et moderne en Provence orientale*, thèse dirigée par J. Burnouf, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2007, p. 12-80.

BLAAUW S. de,

- « Architecture and liturgy in late Antiquity and the Middle Age », *Archiv für Liturgie-Wissenschaft*, Jahrbuch 33, Helf 1. M. Laach, 1991, p. 1-34.
- « Origins and Early Developments of the Choir », *La place du chœur*, Éditions Picard, Paris, 2012, p. 25-32.

BOCK N., KURMANN P., ROMANO S., (dir.), *Art, cérémonial et liturgie au Moyen Âge : actes du colloque de troisième Cycle romand de Lettres, Lausanne-Fribourg, 24-25 mars, 14-15 avril, 12-13 mai 2000*, Via-ella, Roma, 2002.

BONNE Jean-Claude, « Le végétalisme de l'art roman. Nature et sacralité », Agostino Paravicini Bagliani (dir.), *Le monde végétal. Médecine, botanique, symbolique*, Micrologus' Library 30, Florence, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2009, p. 95-120.

BONVIN Jacques, *Dictionnaire énergétique et symbolique de l'art roman*, Éditions Mosaïque, Roanne, 2002.

BOS Agnès,

- *Les églises flamboyantes de Paris XV^e-XVI^e siècles*, Éditions Picard, Paris, 2003.
- (dir.) et Xavier Dectot, « L'architecture gothique au service de la liturgie », *Colloque de la fondation Singer-Polignac*, (24 octobre 2002), Éditions Brepols, Turnhout, 2003.

BOUCHO C., *Notre-Dame de la Belle-Verrière, les trois panneaux du XII^e siècle*, mémoire de maîtrise, Paris IV, 1978.

BOUDON P., « Pourquoi l'histoire de l'architecture ferait-elle peur ? », *Histoire de l'art*, 33-34, mai 1996, p. 91-92.

BOUYER Louis, *Architecture et liturgie*, Trad. Georges Lecourt (Abbé), Éditions du Cerf, Paris, 1967.

BOSS-FAVRE Myrielle, *Les archivolttes figurées de France à l'époque romane*, GMB Éditions du Grand Midi, Zürich, 1987.

BCESPFLUG F., *Le Dieu des peintres et des sculpteurs. L'invisible incarné*, Éditions Hazan, Paris, 2010.

BRANNER R., *La cathédrale de Bourges et sa place dans l'architecture gothique*, Paris, 1962.

BRÉHIER L.,

- « Les églises d'Aquitaine à coupoles et l'origine de leur architecture », *Journal des savants*, 1927, p. 241-251.
- *L'art roman en France des invasions barbares à l'époque romane*, 1930.

BRENK B., « Les églises de pèlerinage et le concept de prétention », *Art, Cérémonial et Liturgie au Moyen Âge*, Éditions Viella, Rome, 2001, p. 125-140.

Bibliographie

BRESC-BAUTIER G., « Les imitations du Saint Sépulcre de Jérusalem (IX^e-XVI^e siècles) : Archéologie d'une dévotion », *Revue d'histoire de la spiritualité*, 50, 1974, p. 319-342.

BRUTALIS J.-A., « Comment il ne faut pas rédiger une monographie d'église », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 11, 1925, p. 157-166.

BUREAU B., « L'utilisation de la Bible dans la *Psychomachie* de Prudence », *Vita Latina*, n°168, 2003, p. 94-124.

CABANOT J., (dir.), *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'antiquité à la renaissance*, Éditions du Comité des travaux historiques et Scientifiques, Publication de la Sorbonne, Paris, 1993.

CADEI A., CAILLET J.-P., CHRISTE Y., PIVA P., (ed.), *L'arte medievale nel contesto (300-1300). Funzioni, iconografia, tecniche*, Jaca Book, Milano, 2006.

CAILLET J.-P., « Le mythe du renouveau architectural roman », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2000, p. 341-363.

CASTIÑEIRAS GONZÁLEZ M. A., « Topographie sacrée, liturgie pascale et reliques dans les grands centres de pèlerinage : Saint-Jacques-de-Compostelle, Saint-Isidore-de-Léon et Saint-Etienne-de-Ribas-de-Sil », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2003, p. 26-49.

CAUMONT A. de,

- *Cours d'antiquités monumentales*, Lance, Paris, 1835-1841, 3 vol.
- « Sur l'état de l'Architecture Religieuse aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles dans les provinces Rhénanes », *Bulletin monumental ou collection de mémoires et de renseignements*, t. 3, 1837, p. 233-251.

CAMUS Marie-Thérèse, *Les débuts de la sculpture romane à Poitiers et sa région*, 5 volumes, Thèse d'état, Université de Toulouse II, 1987.

CAMUS Marie-Thérèse, ANDRAULT-SCHMITT Claude, *Notre-Dame-La-Grande de Poitiers*, Éditions Picard, Paris, 2002.

CATTIN Yves, FAURE Philippe, *Les anges et leur image au Moyen Âge*, Éditions Zodiaque, Saint-Léger-Vauban, 1999, p. 33-35.

CHAIX Valérie, *Édifices ecclésiastiques de la fin du X^e siècle en Normandie. Formes et fonctions*, thèse de doctorat dirigée par le professeur Jean-Pierre Caillet, Paris X Nanterre, 2008.

CHAPPUIS R., « Églises romanes françaises comportant plusieurs coupes », *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1968, p. 109-138.

CHEDOZEAU B., *Chœur clos, chœur ouvert. De l'église médiévale à l'église tridentine (France XVII^e - XVIII^e siècles)*, Cerf, Paris, 1998.

CHRISTE Yves,

- *Jugements derniers*, Zodiaque, La pierre-qui-vire, 1999.
- « Et super muros eius angelorum custodia », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1981, p. 173-179.

Bibliographie

CHRISTIN O., GAMBONI D. (dir.), *Crise de l'image religieuse. De Nicée II à Vatican II*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1999.

CLÉBERT J.-P., *Dictionnaire du symbolisme animal, Bestiaire fabuleux*, Paris, 1971.

CLOUZOT M.,

- « La musique des marges. L'iconographie des animaux et des êtres hybrides musiciens dans les manuscrits enluminés du XII^e au XIV^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°168, 1999, p. 323-342.
- « *Homo Iudens, homo viator*. Le jongleur au cœur des échanges culturels au Moyen Âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 32, 2001, p. 293-301.

COLLECTIF, *Saint- Pierre, cathédrale de Genève. Chantiers et décors*, Fondation des Clefs de Saint-Pierre, Genève, 1991.

COLLECTIF, « Art cérémonial et liturgie au Moyen Âge », *Colloque cycle romand de Lettres* (n° 3 ; 2000 ; Lausanne/Fribourg), Rome : Collection Études Lausannoises d'histoire de l'art, 2002.

COLLECTIF, « Liturgie, arts et architecture à l'époque romane », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. XXXIV, 2003.

COLLECTIF, *Le Stuc. Visage oublié de l'art médiéval*, Musée de la ville de Poitiers, Somogy, 2004.

COLLECTIF, *Reims, La grâce d'une cathédrale*, Nuée Bleue, 2010.

COLLECTIF, *Lyon, primatiale des Gaules, La grâce d'une cathédrale*, Nuée Bleue, 2011.

COLLECTIF, *Amiens, La grâce d'une cathédrale*, Nuée Bleue, 2012.

COLOSIMO J.-F., *La bible de Jérusalem : 20 siècles d'art*, Éditions du Cerf, Paris, 2009.

CONSTANTINI F.-A., *L'abbatiale Saint-Robert de La Chaise-Dieu : un chantier de la papauté d'Avignon (1344-1352)*, H. Champion, Paris, 2003.

COURTILLÉ Anne, « Influences byzantines dans quelques décors peints de la France romane », *Hortus artium medievalium*, Zagreb, 1998, p. 85-99.

CREISSEN Thomas,

- « Les clôtures de chœur des églises d'Italie à l'époque romane : état de la question et perspectives », *Hortus artium medievalium*, 5, 1999, p. 169-181.
- « La clôture de chœur de la cathédrale de Torcello », *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Maison de l'Orient, 2010, p. 115-134.
- « Deux ensembles de plaques de clôture de chœur provenant de deux églises de Zadar, Saint-Laurent et Saint-Dominique », *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, Éditions Brepols, 2011, p. 135-158.

CROZET R., « Nouvelles remarques sur les cavaliers sculptés ou peints dans les églises romanes », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°1, 1958, p. 27-36.

Bibliographie

DARAS C., « Les églises à file de coupes dérivées de la cathédrale d'Angoulême en Aquitaine », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1963, p. 55-60.

DAVY Christian, *La peinture murale romane dans les Pays de la Loire. L'indicible et le ruban plissé*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Laval, 1999.

DEBIDOUR V.-H., *Le bestiaire du Moyen Âge en France*, Éditions Arthaud, 1961.

DEMOUY P., *Genèse d'une cathédrale : les archevêques de Reims et leur église aux XI^e/XII^e siècles*, Éditions Dominique Guéniot, 2005.

DENOËL C., « L'apparition des attributs individuels des saints dans l'art médiéval », *Cahiers de civilisation médiévale*, CESCUM, 2007, p. 149-160.

DESHOULIÈRES F.,

- *Essai sur les tailloirs romans*, Caen, 1914.
- « Les trompes des coupes romanes en France », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1937, p. 367-378.

DESCHAMPS P.,

- *Le combat des vertus et des vices sur les portails romans de la Saintonge et du Poitou*, Henri Delesques, Caen, 1914.
- « La sculpture française en Palestine et en Syrie », *Monuments Piot*, t. XXXI, 1930, P- 94-95.
- « Le musée des Monuments français », *Revue des Beaux-Arts de France*, Paris, 1943.

DESCHAMPS P., THIBOUT M.,

- *La peinture murale en France. Le haut moyen Âge à l'époque romane*, Paris, 1951.
- *La peinture murale en France au début de l'époque gothique de Philippe-Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1963.

DESLANDES A., *Étude sur l'église de Bayeux. Antiquité de son cérémonial. Son chapitre. Disposition du chœur de la cathédrale*, Caen, 1917.

DIBIE Pascal, *Ethnologie de la porte*, Éditions Métailié, 2012.

DIERKENS A., BARTHOLEYNE G., GOLSENNE T., *La performance des images*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009.

DIMIER A., « Églises cisterciennes sur plan bernardin et sur plan bénédictin », *Mélanges R. Crozet*, 1966, p. 697-704.

DUBOURG-NOVES P., « Des mausolées antiques aux cimborios romans d'Espagne », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°92, 1980, p. 323-360.

DUCHALAIS A., « Le rat employé comme symbole dans la sculpture au Moyen Âge », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 9, 1848, p. 229-243.

DUCHET-SUCHAUX G.,

- *La Bible et les saints : guide iconographique*, Éditions Flammarion, Paris, 1990.

Bibliographie

- *Iconographie médiévale. Image, texte, contexte*, Centre régional de Publication de Paris/Institut de Recherche et d'Histoire des textes, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1990.
- DUFAU Cécile, *Sauveterre-de-Béarn, du XI^e au XVI^e siècle : développement urbain et identité architecturale d'une ville fortifiée*, thèse dirigée par Dany Sandron, 2008.
- DUPRAT C.-P., « Enquête sur la peinture romane en France », *Bulletin monumental*, 1942, 1943-1944.
- DURAND-LEFEBVRE Marie, *Art Gallo-romain et sculpture romane : recherche sur les formes*, G. Durassié, Pais, 1937.
- DURAND F., SPIESER J.-M. et WIRTH J., *L'image et la production du sacré : actes du colloque de Strasbourg, 20-21 janvier 1988*, Centre d'Histoire des religions de l'Université de Strasbourg II, Méridiens Klincksieck, Paris, 1991.
- DURLIAT Marcel,
- *L'art roman*, Éditions Citadelles et Mazenod, Paris, 1982.
 - *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques : de Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan : Imprimerie Tardy Quercy, 1990.
 - « Saint-Sernin à travers le temps », *Saint-Sernin de Toulouse 9^e centenaire*, Toulouse : Mélanges publiés par l'association du neuvième centenaire, 1996, p. 25-46.
- DUVAL Noël,
- *Les premiers monuments chrétiens de la France, 1, Sud-Est et Corse*, Éditions Picard, Paris, 1995.
 - *Les premiers monuments chrétiens de la France, 2, Sud-Ouest et Centre*, Éditions Picard, Paris, 1996.
 - *Les premiers monuments chrétiens de la France, 3, Ouest, Nord et Est*, Éditions Picard, Paris, 1998.
- DUVAL Noël, CAILLET Jean-Pierre, « La recherche sur les églises doubles depuis 1936 : historique et problématique », *Les églises doubles et les familles d'églises*, Antiquité tardive, Éditions Brepols, 2008, p. 22-37.
- ELICH Th. W., *Le contexte oral de la liturgie médiévale et le rôle du texte écrit*, Paris, 1988.
- ENCKELL JULLIARD J.,
- « Jugement dernier, destinées de l'au-delà : un paradis perdu de l'abbatiale de Farfa », *revue de l'Art*, n°158, 2007, p. 25-31.
 - *Au seuil du salut : les décors peints de l'avant-nef de Farfa en Sabine*, Viella, 2008.
- ENLART, C., *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. I - Architecture religieuse*, Paris, 1919.
- ERLANDE-BRANDENBURG,
- *L'art gothique*, Éditions Citadelles et Mazenod, Paris, 1983.
 - *De pierre, d'or et de feu. La création artistique au Moyen-Âge, IV^e-XIII^e*, Éditions Fayard, Paris, 1999.
 - « L'Église grégorienne », *Hortus Artium medievalium*, vol. 5, 1999, p. 147-167.
 - « Le jubé », G. Duby et M. Laclotte (dir.), *Le Moyen Âge*, Paris, 1995 ; *Id.* « L'église grégorienne », *Hortus Artium Medievalium*, 5, Zagreb-Motovun, 1999, p. 147-166.

Bibliographie

- « Le sanctuaire des cathédrales au Moyen Âge », C. Arminjon et D. Lavallo (dir.), *20 siècles en cathédrale*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2001, p. 232 et ss.
 - « L'autel des reliques et la sanctuarisation du chevet », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 183-188.
 - *Qu'est-ce qu'une église ?*, Éditions Gallimard, Paris, 2010.
- ERNY P., *Le signe de la croix, histoire, ethnologie et symbolique d'un geste « total »*, l'Harmattan, Paris, 2007.
- ESQUIEU Y., « L'archéologie du bâti en France », *Archeologia dell'architettura*, Archeologia Medievale, t. II, 1997, p.133-140.
- ÉTIENNE-STEINER Claire, *Le culte des archanges et sa place dans l'église préromane et romane entre Loire et Rhin*, thèse dirigée par le professeur Carol Heitz, Université Paris X, 1990.
- EYGUN F., « Le baptistère Saint-Jean de Poitiers », *Gallia*, 1964, vol. 22, n°22-1, p. 137-171.
- FAURE P.,
- « L'ange du haut Moyen Âge occidental (IV^e - IX^e siècles) : création ou tradition ? », *Médiévales*, vol. 7, n°15, 1988, p. 31-49.
 - « Les cioux ouverts – les anges et leurs images dans le christianisme médiéval (XI^e – XIII^e siècles) », *Les cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 13 | 1994, [En ligne], mis en ligne le 27 février 2009. URL : <http://ccrh.revues.org/index2699.html>.
- FAVREAU Robert, « Le thème épigraphique de la porte », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 1991, p. 267-279.
- FÉVRIER P.-A.,
- « Architecture et liturgie à propos d'un livre récent », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 122, n°1, 1964, p. 267-273.
 - « Architecture et liturgie », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1964, vol. 122, n°1, p. 267-273.
- FOCILLON Henri,
- *L'Art des sculpteurs romans : recherches sur l'histoire des formes*, Leroux, Paris, 1931.
 - *La vie des formes*, PUF, 1934.
 - *Peintures romanes*, Paris, 1938.
- FOLETTI I., ROMANO S., « *Fons vitae* » : *baptême, baptistères et rites d'initiation, II^e-VI^e siècle : actes de la journée d'études, université de Lausanne, 1^{er} décembre 2006*, Vieilla, Roma, 2009.
- FOLKESTAD et NILSSON, « Linteaux en bâtière », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1995, p. 227-237.
- FRAÏSSE C., « Un traité des vertus et des vices illustré à Moissac dans la première moitié du XI^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 42, 1999, p. 221-242.
- FRAY Jean-Luc, « L'histoire de l'art et l'histoire culturelle à la découverte de la dimension de l'espace. Quelques réflexions à partir d'exemples récents (France et Allemagne) », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Dunkerque, 2001, p. 303-312.

Bibliographie

FREEDBERG D., *Le pouvoir des images*, Paris, 1998, (éd. orig. *The power of images : Studies in the History and Theory of Response*, Chicago, 1989).

GARDELLES J., « Une église à file de coupes disparue : l'abbatiale de Saint-Maurin (Lot-et-Garonne) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1966, p. 355-362.

GARNIER F., *Thesaurus iconographique. Système descriptif des représentations*, Ministère de la culture, Le Léopard d'or, Paris, 1984.

GELIN Marie-Pierre, *Lumen ad revelationem gentium. Iconographie et liturgie à Christ Church, Canterbury 1175-1220*, Éditions Brepols, Turnhout, 2006.

GENICOT L.-F., *Typologie des sources du Moyen Âge occidental, L'architecture : Considérations générales*, Éditions Brepols, Turnhout, 1978.

GÉRARD Pierre, « Toulouse dans le dernier tiers du XI^e siècle », *Saint-Sernin de Toulouse 9^e centenaire*, Toulouse : Mélanges publiés par l'association du neuvième centenaire, 1996, p. 129-144.

GIMPEL Jean, *Les bâtisseurs de cathédrales*, Éditions du Seuil, Paris, 1991.

GINOUVÈS R., MARTIN R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, I, Matériaux, technique de construction, technique et formes du décor*, Athènes-Rome, 1985.

GODARD (abbé), *Cours d'archéologie sacrée à l'usage des séminaires et de messieurs les curés*, Imprimerie et Librairie Ecclésiastique de Guyot frères, Paris, Lyon, 1851.

GOUSSET M.-T., « La représentation de la Jérusalem Céleste à l'époque carolingienne », *Cahiers archéologiques*, Éditions Klincksieck, Paris, p. 47-60.

GRABAR André,

- *L'Art de la fin de l'Antiquité et du Moyen-Âge*, Collège de France, Paris, 1968.
- *Les Voies de la création en iconographie chrétienne : Antiquité et Moyen âge*, Flammarion, Paris, 1979.
- *Martyrium : recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, 1943-1946, 3 vol.

GRABAR André, NORDENFALK C., *La peinture romane du XI^e au XIII^e siècle*, Genève, 1958.

GRODECKI Louis,

- « Sur l'origine du plan d'église à transept double », *Urbanisme et architecture : études écrites et publiées en l'honneur de Pierre Lavedan*, Laurens, Paris, 1954, p. 153-160.
- *Le Siècle de l'an mil*, Éditions Gallimard, Paris, 1973.
- *L'architecture gothique*, Berger-Levrault, 1979.

GUÉNOT M.,

- « L'histoire de l'art à l'épreuve de l'analyse statistique implicite : l'exemple de la structure iconique de l'image médiévale », *Quaderni di Ricerca in Didattica (Mathematics)*, n°20, suppl. 1, 2010, p. 497-522.
- « De la statistique à la dynamique. Le fidèle face aux programmes iconographiques », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge, Travaux de la maison de l'orient et de la méditerranée*, Lyon, 2010, p. 199-208.

Bibliographie

GUREVICH A.-J., « Medieval Culture and Mentality according to the New French Historiography », *Arch. europ. De sociol.*, XXIV, 1983, p. 167-195.

GUILLOU A., DURAND J. (dir.), *Byzance et les images : cycle de conférences organisé au Musée du Louvre, par le Service culturel du 5 octobre au 7 décembre 1992*, La Documentation française, Paris, 1994.

HAMBURGER J. F., BOUCHÉ A.-M., *Art and Theological Argument in the Medieval West*, Princeton, 2005.

HAMON et SZAMBIEN, « Qui a peur de l'histoire de l'architecture ? », *Histoire de l'art*, n°31, octobre 1995, p. 3-13.

HANSENNE M., *Psychologie de la personnalité*, De boeck, 2003.

HORVAT Franck, PASTOUREAU Michel, *Figures romanes*, Éditions du Seuil, Imprimerie Nationale, Paris, 2001.

HEARN M.-F., « Canterbury Cathedral and the Cult of Becket », *The Art Bulletin*, 76/1, 1994, p. 19-52.

HECK C., CORDONNIER R., *Le bestiaire médiéval. L'animal dans les manuscrits enluminés*, Éditions Citadelles et Mazenod, 2011.

HEITZ Carol,

- *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Imprimerie F. Paillart, Paris, 1963.
- « Architecture et liturgie processionnelle à l'époque préromane », *Revue de l'art*, 1974, p. 30-47.
- « *More romano*. Problèmes d'architecture et liturgie carolingiennes », *Roma e l'eta' carolingia*, Rome, 1976, p. 27-37.
- *Symbolisme et architecture. Les nombres et l'architecture religieuse du haut Moyen Âge*, Spoleto, Presso la sede di Centro, 1976.
- « Retentissement de l'Apocalypse dans l'art de l'époque carolingienne », *L'Apocalypse de Jean*, Librairie Droz, Genève, 1979, p. 228-230.
- *L'architecture religieuse, les formes et leurs fonctions*, Éditions Picard, Paris, 1980.
- « L'ange carolingien », *L'Ange*, colloque du Cercle européen d'art sacré, Pont-à-Mousson, 1981, p. 100 et ss.
- « Eucharistie, synaxe et espace liturgique », *Segni e riti nella chiesa altomedievale occidentale, tomo secondo*, Spoleto, 1987, p. 609-637.
- *La France préromane*, Éditions Errance, Paris, 1987.
- « Architecture et liturgie : le Saint-Sépulcre et l'Occident », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n°22, Perpignan, 1991, p. 43-56.
- « Rôle de l'église-porche dans la formation des façades occidentales de nos églises romanes », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1991, p. 330-331.

HÉLIOT P., « Les antécédents et les débuts des coursiers anglo-normandes et rhénanes », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1959, p. 429-443.

HENRIET J., « Un édifice de la première génération gothique : L'abbatiale de Saint-Germer de Fly », *Bulletin monumental*, II, 1985, p. 93-142.

Bibliographie

HISCOCK N., *The White Mantle of Churches : architecture, Liturgy and Art around the Millennium*, International Medieval Research, Brepols, Turnhout, 2003.

HUBERT Jean,

- « Archéologie médiévale », C. Samaran (dir.), *L'Histoire et ses méthodes*, Éditions Gallimard, Paris, 1973, p. 275-328.
- *L'Europe des invasions*, Paris, Gallimard, 1967.
- « Le baptistère de Poitiers et l'emplacement du premier groupe épiscopal », *Cahiers archéologiques*, VI, p. 135-143.
- J. Hubert, *La place faite aux laïcs dans les églises monastiques et dans les cathédrales aux XI^e et XII^e siècles*, Milano, 1965.

HUREL O., RICHE Denyse, *De l'abbaye à l'ordre clunisien X^e-XVIII^e siècle*, Éditions Armand Colin, 2010.

IGARASHI-TAKESHITA M., « Les lions dans la sculpture romane en Poitou », *Cahiers de civilisation médiévale*, 23, 1980, p. 37-54.

IOGNA-PRAT D., *La maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Éditions du Seuil, 2006.

JANSEN Ph., « Église, espace social. Élément d'une enquête », *Revue d'histoire de l'Église de France*, LXXVI-197, 1990, p. 185-192.

JEUDY Adeline, *Le mobilier liturgique en bois au Moyen Âge : interactions et identité de la communauté copte du X^e au XIV^e siècle*, thèse dirigée par Catherine Joliver-Lévy, Paris I, 2006.

JOLIVET-LÉVY C.,

- « Note sur la représentation des archanges en costume impérial dans l'iconographie byzantine », *Cahiers archéologiques*, n°46, Éditions Picard, 1998, p. 121-128.
- « Aspects de la relation entre espace liturgique et décor peint à Byzance », *Art Cérémonial et liturgie au Moyen Âge*, Éditions Viella, Lausanne-Fribourg, 2002, p.71-88.

JOURNOT F., *De l'archéologie monumentale à l'archéologie du bâti et du garni. Construction et savoir-faire. Habitation et savoir-vivre. Pour une approche de l'urbanité médiévale*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris I- Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008.

JULLIAN M.,

- « L'image de la musique dans la sculpture romane en France », *Cahiers de civilisation médiévale*, 30, 1987, p. 33-44.
- « La lyre dans l'art roman. Transmission et diffusion par l'image d'un monde antique à l'époque romane », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2006, p. 43-58.

JURKOVIC Miljenko (éd.), *The Altar from the 4th to the 15th century. 11th International colloquium of the IRC for Late Antiquity and Middle Ages, Motovun, June 17th-June 20th*, 2004, Motovun, International Research Center for late Antiquity and middle ages, 2005.

KANTOROWICZ E., *Laudes Regiae, A Study in Liturgical Acclamations and Mediaeval Ruler Worship*, Berkeley et Los Angeles, 1946.

Bibliographie

KENAAN-KEDAR Nurith, *Marginal Sculpture in Medieval France : towards the Deciphering of an Enigmatic Pictorial Language*, Brookfield : Scolar Press, 1995.

KESSLER H. L., *Neither good nor Man. Words, Images, and the Medieval Anxiety about Art*, Freiburg, Berlin, Vienne, 2007.

KIMPEL Dieter, SUCKALE Robert, *L'architecture gothique en France, 1130-1270*, Éditions Flammarion, Paris, 1990.

KIMPEL Dieter, « Reims et Amiens. Étude comparative des chantiers », X. Barral i Altet (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, vol. II, Éditions Picard, Paris, 1987, p. 349-363.

KINGSLEY PORTER A., *Romanesque Sculpture on the Pilgrimage Roads*, Boston, 1923.

KIRSCHBAUM E. (dir.), *Lexikon der christlichen Ikonographie*, Herder, Rome, 1968-1976, 8 vol.

KRAUTHEIMER Richard,

- *Introduction à une iconographie de l'architecture médiévale*, trad. de l'anglais par Alix Girod, Éditions Gérard Montfort, Paris, (première édition 1942), 1993.
- *Studies in Early Christian, Medieval and renaissance Art*, New-York, 1969.

KRÜGER K.,

- « La fonction liturgique des galilées clunisiennes : les exemples de Romainmôtier et Payerne », N. Bock, P. Kurmann, S. Romano, J.-M. Spieser (dir.), *Art, Cérémonial et Liturgie au Moyen Âge. Actes du colloque de 3^e Cycle Romand de Lettres Lausanne-Fribourg, 24-25 mars, 14-15 avril, 12-13 mai 2000*, Viella, Roma, 2001, p. 169-182.
- « Tournus et la fonction des galilées en Bourgogne », *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle. Actes du colloque d'Auxerre 1999*, Auxerre, 2001, p. 441-443.
- « La galilée clunisienne », *Cluny ou la puissance des moines. Histoire de l'abbaye et de son ordre, 910-1790*, Dossiers d'Archéologie 269/270, Décembre/Janvier 2001/2002, Dijon 2001, p. 110-113.
- *Die romanischen Westbauten in Burgund und Cluny : Untersuchungen zur Funktion einer Bauform*, Berlin, 2003.
- « Monastic Customs and Liturgy in the Light of the Architectural Evidence: A Case Study on Processions (Eleventh-Twelfth Centuries) », S. Boynton (dir.) et I. Cochelin, *From Dead of Night to End of Day: The Medieval Customs of Cluny; Du cœur de la nuit à la fin du jour: les coutumes clunisiennes au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 191-220.
- K. Krüger, « Les fondations d'autels et de chapelles à la cathédrale d'Autun », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], n°7, 2003, mis en ligne le 14 novembre 2007, consulté le 8 juin 2011. URL : <http://cem.revues.org/index3082.html>.

LACROIX P., RENON A., et VERGNOLLE E. (dir.), *Pensée, image et communication en Europe médiévale. À propos des stalles de Saint-Claude. Actes du colloque de Saint-Claude et Lons-le-Saunier (1990)*, Besançon, Asprodic, 1993.

LAJOUX J.-D., *Art profane et Religion populaire au Moyen Âge*, Presses universitaires de France, Paris, 1985.

LAMY-LASSALE C., « Les représentations du combat de l'archange en France, au début du Moyen Âge », M. Baudot (dir.), *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinage au mont*, Paris, 1971, p. 53-64.

Bibliographie

LAUFFRAY J., « Chevets-*martyria* de Saint-Sever sur l'Adour et de Sorde l'abbaye », *Cahiers archéologiques*, XVI, p. 107-134.

LEFÈVRE-PONTALIS E., « Triforium et déambulatoire », *Bulletin Monumental*, 1911, p. 515-525.

LE CLERC G., *Bestiaire divin*, Éditions C. Hippeau, Caen, 1882.

LECLERCQ Henri, CABROL Fernand (éd.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Letouzé et Ané, Paris, 1903-1953, 15 vol.

LECLERCQ-MARX Jacqueline,

- « De la Terre-Mère à la Luxure », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t. 17, 1975, p. 37-43.
- « Les œuvres romanes accompagnées d'une inscription. Le cas particulier des monstres », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1997, p. 91-102.
- *La sirène dans la pensée et dans l'art de l'Antiquité et du Moyen Âge. Du mythe païen au symbole chrétien*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1997.
- « Du monstre androcéphale au monstre humanisé. À propos des sirènes et des centaures et de leur famille, dans le haut Moyen Âge à l'époque romane », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2002, p. 55-67.
- « Le centaure dans l'art préroman et roman source d'inspiration et modes de transmission », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 2006, p. 33-42.

LECOUTEUX C., « Les cynocéphales. Études d'une tradition tératologique de l'Antiquité au XII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 24, 1981, p. 119 et ss.

LEMOINE M., (ed.), *L'image dans la pensée et l'art au Moyen Âge : colloque organisé à l'Institut de France le vendredi 2 décembre 2005*, Brepols, Turnhout, 2006.

LENTES T., *Gebetbuch und Gebärde. Religiöses Ausdrucksverhalten in spätmittelalterlichen Gebetbüchern (1350-1500)*, Munich, 1996.

LE ROUX H., *Le combat des Vertus et des Vices dans l'art roman du Poitou-Charentes*, 2006.

LIOR A., *Entre Occident et Orient : la cathédrale Saint-Front de Périgueux et les églises à file de coupes en Aquitaine, étude comparée avec les églises à coupes byzantines de Chypre*, thèse dirigée par le professeur Marie-Thérèse Camus, université de Poitiers, 2003, 3 vol.

LORENZ J., BENOÎT P., (éd.), *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, Éditions du C.T.H.S., Paris, 1991 (I), 1993 (II), 1996 (III), 2004 (IV).

LOURS M., *L'autre temps des cathédrales. Du concile de Trente à la Révolution française*, Éditions Picard, Paris, 2010.

LUKKEN G., « Les dimensions architectoniques du rituel », *Sémiotique et Bible*, Lyon Centre pour l'analyse du discours religieux, 1975, p. 5-21.

LUTAN S.,

- *The gothic sculpture of the Collegiate Church of St. Martin in Candes and the Artistic Traditions of Western France*, thèse dirigée par le professeur Nurith Kenaan-Kedar, 2002.

Bibliographie

- « Le porche septentrional de la collégiale Saint-Martin de Candès (v. 1180) et l'image dynastique des Plantagenêt », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2002, p. 341-361.
- LYMAN Th. W., « The sculpture Programme of the Porte des Comtes Master at Saint-Sernin in Toulouse », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 34, 1971, p. 12-39.
- MALLET Jacques,
- *L'art religieux roman (architecture-sculpture) dans l'ancien diocèse d'Angers (XI-XII^e siècles)*, 7 volumes, thèse de doctorat, Université de Rennes II, 1978.
 - *L'Art religieux roman dans l'ancien diocèse d'Angers (XI-XII^e siècles)*, Thèse de 1978, Éditions Picard, 1984.
 - *L'art roman de l'ancien Anjou*, Éditions Picard, Paris, 1984.
- MÂLE Émile,
- « Les considérations de la sculpture du Moyen-Âge », *La revue de Paris*, 1 septembre 1895.
 - *L'art religieux du XII^e siècle en France : étude sur les origines de l'iconographie du Moyen Âge*, A. Colin, Paris, 1922.
 - « Les influences arabes sur l'art roman », *Revue des Deux Mondes*, n°15, 1923.
 - *L'art religieux du XIII^e siècle en France : étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*, A. Colin, Paris, 1969.
- MALLAY A.-G., *Cours élémentaire d'archéologie sacrée, à l'usage des élèves du Grand-Séminaire de Clermont-Ferrand*, s.n., Clermont, 1844.
- MAQUET Arlette, « Les établissements clunisiens en Bourbonnais », *Revue d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1993.
- MARINO MALONE Carolyn,
- *Façade as Spectacle : Ritual and ideology et Wells Cathedral*, Leiden & Boston, 2004.
 - *Saint-Bénigne et sa rotonde. Archéologie d'une église bourguignonne de l'an mil*, (traduit de l'américain par G. Franck), Art et archéologie, Éditions universitaires de Dijon, 2008.
 - *Saint-Bénigne de Dijon en l'an mil, totius galliae basilicis mirabilior, interprétation politique, liturgique et théologique*, Éditions Brepols, 2009.
- MARLE R. van, *Iconographie de l'art profane au moyen âge et à la Renaissance*, La Haye, 1931, 2 vol.
- MAZENOD Lucien, *L'art roman*, Éditions Citadelles et Mazenod, Paris, 1982.
- MENOZZI Daniel, *Les images. L'Église et les arts visuels*, Éditions du Cerf, Paris, 1991.
- MÉREL-BRANDENBURG A.-B., « Aménagements liturgiques au cours de l'Antiquité tardive (IV^e-VII^e siècle) », *La place du chœur*, Éditions Picard, Paris, 2012, p. 33-43.
- MITCHELL W.- J. Thomas, *Iconologie. Image, Texte, Idéologie*, (university of Chicago, 2006), traduit en français par M. Boidy, S. Roth, Les prairies ordinaires, Paris, 2009.
- MONTFAUCON B. de Montfaucon, *Monuments de la monarchie française qui comprennent l'histoire de France avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées*, Paris, J.-M. Gandoin et P.-F. Giffart, 1729 et 1733, 5 vol.
- MORLET V., « Le sens du mot abside », *Bulletin Monumental*, 1908, p. 162-166.

Bibliographie

MOULIN C., « Les églises et chapelles Sainte-Croix en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 62, 1976, p. 349-360.

PÄCHT Otto, *Question de méthode en histoire de l'art*, Éditions Macula, Paris, 1994.

PAJOR F., « Devant et autour de la cathédrale de Bâle : 1250 – 1582. Le mobilier urbain permanent et temporaire », dans, *Art Cérémonial et liturgie au Moyen Âge*, Lausanne-Fribourg, 2000, p. 257-269.

PALAZZO Eric,

- « L'iconographie des fresques de Berzé-la-ville dans le contexte de la réforme grégorienne et de la liturgie clunisienne », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 1988, n°19, p. 169-182.
- « Iconographie et liturgie dans les études médiévales aujourd'hui : un éclairage méthodologique », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 41, n°41-161, 1998, p. 65-69.
- *Liturgie et société au Moyen-Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2000.
- *L'espace rituel et le sacré dans le christianisme. La liturgie de l'autel portatif dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Éditions Brepols, 2008.
- « Art et Liturgie au Moyen Age. Nouvelles approches Anthropologique et Epistémologique », *Anales de Historia del Arte*, Volumen Extraordinario 31-74, 2010, p. 31-74.

PANOFSKY Erwin,

- *Studies in iconology humanistic themes in the art of the renaissance*, Oxford university press, New York, 1939.
- *Abbot Suger on the Abbey Church of Saint-Denis*, Éditions Princeton, 1946.
- *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, 1967.

PARAY J., « La collégiale Notre-Dame d'Eu et ses chanoines réguliers, des origines au XVIII^e siècle », *Études Normandes*, n°3, 1993, p. 36-44.

PASTOUREAU Michel, *Bestiaires du Moyen Âge*, Éditions du Seuil, Paris, 2011.

PAUWELS Y., « *Varietas et ordo* en architecture : lecture de l'Antique et rhétorique de la création », D. de Courcelles (dir.), *La varietas à la Renaissance*, Études et rencontres de l'École des chartes, Paris, n°9, 2001, p. 57-80.

PÉREZ-HIGUERA Teresa, *La nativité dans l'art médiéval*, Éditions Citadelles et Mazenod, Paris, 1996.

PHALIP Bruno, « Marie-Madeleine à Vézelay, ou l'hospitalité non représentée », *Marthe et Marie-Madeleine. Deux modèles de dévotion et d'accueil chrétien*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 28-39.

PIVA Paolo,

- *Art médiéval. Les voies de l'espace liturgique*, Éditions Picard, Paris, 2010.
- « Le déambulatoire et les "parcours" de pèlerinage dans les églises d'Occident (X^e-XII^e siècles) », *Art médiéval. Les voies de l'espace liturgique*, Éditions Picard, Paris, 2010, p. 81-130.
- « San Pietro al Monte de Civitate : lecture iconographique en contexte », *Cahiers archéologiques*, n°49, Éditions Picard, 2001, p. 69-84.

Bibliographie

POIREL D., « L'ange gothique », *L'architecture gothique au service de la liturgie. Colloque organisé à la fondation Singer-Polignac le jeudi 24 octobre 2002*, Éditions Brepols, 2003, p. 115-144.

PRADEL P., GÉNERMONT M., *Les édifices de France. L'Allier*, Letouzet-Anet, Paris, 1938.

PRESSOUYRE L., « Histoire de l'art et iconographie », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 20, n°20, 1989, p. 247-268.

PROUST Evelyne,

- *La sculpture romane en bas-limousin et les grandes étapes de son développement*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 1997, 4 vol.
- *La sculpture romane en bas-limousin. Un domaine original du grand art languedocien*, Éditions Picard, Paris, 2004.

PROVOST Michel, REMY Bernard, *Carte archéologique de la Gaule, 43, La Haute-Loire*, Éditions Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1994.

PYCKE Jacques, *Sons, couleurs, odeurs dans la cathédrale de Tournai au XV^e siècle*, Tournai et Louvain-la-Neuve, 2003.

QUARRÉ Pierre, « Les sculptures du tombeau de saint Lazare à Autun et leur place dans l'art roman », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1962, p. 169-174.

QUINTAVALLE A., *Il romanico strade, vie, modelli*, Modène, 1982.

RÉAU Louis, L., *Iconographie de l'art chrétien*, Presses universitaires de France, Paris, 1955-1959, 6 vol.

RECHT Roland, *Le croire et le voir : l'art des cathédrales, XII^e-XV^e siècle*, Éditions Gallimard, Paris, 1999.

REMENSNYDER A.-G., « Un problème de cultures ou de culture ? La statue-reliquaire et les joca de sainte Foy de Conques dans le Liber miraculorum de Bernard d'Angers », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°132, 1990, p. 351-379.

REVEYRON Nicolas,

- « L'architecture du XI^e siècle », A. Prache (dir.), *Initiation à l'art roman*, Éditions Desclée de Brouwer-Zodiaque, Paris, 2002, p. 37 et ss.
- « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Liturgie, arts et architecture à l'époque romane*, 2003, n°34, p. 161-177.
- *Le chantier lyonnais du Moyen Âge (Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul). Archéologie et histoire de l'art*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, Lyon, 2005.
- « Réflexions sur la place des savoir-faire dans la perception du beau architectural », *Revue Siècle, Techniques et technologies. Nouvelles approches de recherche*, n°22, 2006, p. 23-37.
- « Les nouvelles orientations méthodologiques et thématiques de l'archéologie du bâti en France à la fin du XX^e siècle », *MEDIEVAL EUROPE, IV^e Congrès d'Archéologie médiévale et moderne*, Paris, 2007, p. 7, (en ligne : <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/N.Reveyron.pdf>).
- « Spatialisation iconique et rhétorique de l'image dans la lecture du cycle de l'enfance de l'abside de la cathédrale de Lyon (XII^e siècle) », A. Baud (dir) *Espace ecclésial et liturgie au*

Bibliographie

- Moyen Âge*, Travaux de la maison de l'orient et de la méditerranée, Lyon, 2010, *op. cit.*, p. 183-198.
- « Architecture et décors. De la Renaissance XII^e au gothique technologique », *Lyon, primatiale des Gaules*, Éditions La Nuée Bleue, 2011, p. 139-171.
- REVEYRON Nicolas, avec la collaboration de G. Macabéo et les contributions de C. Le Barrier et H. Chopin, *Chantiers lyonnais du Moyen Âge, Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul, archéologie et histoire de l'art*, Lyon, Documents d'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon n°28, 2005.
- RIVET L., GUYON J. Guyon, GUILD R. Guild, « Recherches archéologiques dans le cloître de Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Bilan de quatre campagnes de fouilles (1976-1979) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1980, vol. 13, p. 115-144.
- ROLLIER-HANSELMANN J., « Ecclésiologie clunisienne et parcours liturgique. Berzé-la-ville, Civate et Anzy-le-Duc », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge, Travaux de la Maison de l'orient et de la méditerranée*, Lyon, 2010, p. 209-228.
- ROLLIER G.,
- *Analyse d'un monument roman, le tombeau de Saint-Lazare d'Autun : essai de reconstitution*, 1980, Mémoire de maîtrise, 2 vol.
 - « Nouvelles données sur le tombeau de saint Lazare à Autun », *sanctuaires et chevets à l'époque romane*, p. 126-138.
- ROMANO S., ENCKELL J., *Arte e riforma gregoriana*, Roma, 2004.
- ROUX Caroline,
- « Entre sacré et profane. Essai sur la symbolique et les fonctions du portail d'église en France entre le XI^e et le XIII^e siècle », *Revue belge de philosophie et d'histoire*, 2004, p. 839-854.
 - « À propos de l'arc triomphal. Origine, formes et emplacements dans l'espace ecclésial (IV^e-XII^e siècle) », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge, Travaux de la maison de l'orient et de la méditerranée*, Lyon, 2010, p. 153-181.
- RUSSO Daniel,
- *Espace peint, espace symbolique, construction ecclésiologique. Les peintures de Berzé-la-Ville*, Mabillon, 72, 2000, p. 57-87.
 - « Byzance et l'art médiéval : la question de l'intermédiaire italien », *Art médiéval de la méditerranée*, n°158, 2007, p. 5-12.
 - « Herbert L. Kessler : les jeux du texte et de l'image. La libération du visuel dans l'art médiéval », *Revue de l'art*, 2009, p. 67-73.
- SAINT-JEAN R., LUGAND J., NOUGARET R., *Languedoc roman*, Éditions Zodiaque, La Pierre-qui-vire, 1975.
- SALTET Louis, *Sculpture romanes de Toulouse, de Chambon et de Souvigny*, Librairie Lethielleux, Toulouse, Paris, Privat, 1934.
- SANSTERRE J.-M., « Attitudes occidentales à l'égard des miracles d'images dans le haut Moyen Âge », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1998, n°6, p. 1219-1241.
- SANSTERRE J.-M., SCHMITT J.-C., (dir.), *Images dans les sociétés médiévales : pour une histoire comparée*, institut historique belge de Rome, 1999.

SAPIN Christian (dir.),

- *Peindre à Auxerre au Moyen Âge IX^e – XIV^e siècles. Dix ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre et à la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre*, Centre d'études médiévales d'Auxerre et Éditions du CTHS, 1999.
- *Les avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle, Actes du colloque international*, (17-20 juin 1999; Auxerre), Éditions du CTHS, Paris, 2002.
- « Cryptes et sanctuaires, approches historiques et archéologiques des circulations », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Liturgie, arts et architecture à l'époque romane*, 2003, p. 51-62.
- « Archéologie des tombeaux des grands sanctuaires de Gaule aux V^e-VI^e siècles : état des recherches et réflexions », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 15-30.
- *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale, 7 ans de recherches pluridisciplinaires et internationales*, Centre d'Études médiévales d'Auxerre, Éditions Picard, 2011.
- « Le chœur dans l'église carolingienne : archéologie et architecture d'un espace », *La place du chœur, La place du chœur*, Éditions Picard, Paris, 2012, p. 45-55.

SAUGET J.-M., « Datation et typochronologie de l'habitat rural de la plaine languedocienne : pièges chronologiques et familles recomposées », *In situ*, [En ligne], 9 | 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 31 mai 2012. URL : <http://insitu.revues.org/3895> ; DOI : 10.4000/insitu.3895.

SAUERLÄNDER W.,

- « Façade ou façade romanes ? », *Cahiers de Civilisations médiévale*, 1991, p. 393-401.
- *Cathedrals and sculpture*, vol. 1, Pindar Press, 1999.
- « Entre le roman et le gothique : style de transition, Alternativgotik et « style 1200 », *Perspective*, 4, 2008, p. 756-761.

SCHILLER G., *Inkarnation, Kindheit, Taufe, Versuchung, Verklärung, Wären und Wunder Christi, Ikonographie der christlichen Kunst*, Gutersloh, 1966.

SCHMITT J.-C.,

- « Rituels de l'image et récits de vision », *Testo e immagine nell'alto medioevo*, Spolète, 1994, p. 419-459.
- « La culture de l'imgo », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 1996, 1, p. 3-36.
- *Le corps des images : essais sur la culture visuelle au Moyen âge*, Éditions Gallimard, Paris, 2002.
- « Les images médiévales », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, Le Moyen Âge vu d'ailleurs*, n°2, 2008. Jean-Claude Schmitt, « Les images médiévales », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 2 | 2008, mis en ligne le 05 mars 2008, consulté le 07 septembre 2013. URL : <http://cem.revues.org/4412> ; DOI : 10.4000/cem.4412.
- « La pluralité interprétative : entre textes et images », in A. Berthoz, C. Ossola et B. Stock (dir.), *La pluralité interprétative*, [En ligne], mis en ligne le 24 juin 2010, consulté le 29 septembre 2010. URL : <http://conferences-cdf.revues.org/169>.

SENÉ Alain, *Recherches sur la composition des tympans, XI^e-XIII^e siècles : les traditions géométriques*, Université de Lille III, Paris, 1979.

SPARHUBERT Éric,

- *Les commandes artistiques des chapitres de chanoines séculiers et leurs enjeux : édifier et célébrer à Saint-Junien (XI^e-XIII^e siècles)*, thèse de doctorat dirigée par le professeur Claude Andrault-Schmitt, Université de Poitiers, 2008, 2 vol.
- « Sur la route de Compostelle : le chevet d'une « église de pèlerinage » à l'épreuve de la liturgie, Saint-Léonard-de-Noblat », *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel, op. cit.*, p. 41-68.
- « Construire une identité collective autour d'une ambition monumentale : l'exemple de la collégiale de Saint-Junien, D. Barraud, I. Carton, P. Henriot, A. Michel (dir.), *Autour de Saint-Seurin de Bordeaux : lieu, mémoire et pouvoir (IV^e-XV^e siècle)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2009, p. 235-248

STAPPER A., *L'ange roman dans la pensée et dans l'art*, Berg, 1975.

STERN H., « Mosaique de pavement préromanes et romanes en France », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 5, 1962, p. 13-33.

STROJAKOVIC A., « Jésus-Christ, source de la lumière dans la peinture byzantine », *Cahiers de civilisation médiévale*, Poitiers, XVIII, 1975, p. 269-273.

SUBES M.-P., « Art et liturgie : le *flabellum* et l'ostension de la patène dans le cérémonial de la messe », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, n°162-1, 2004, p. 97-118.

TARDIEU J., « La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation », D. Alexandre-Bidon, C. Trefort (dir.), *À réveiller les morts, la mort au quotidien dans l'occident médiéval*, Lyon, 1993, p. 223-244.

TERZIO M., *Étude iconographique des vertus et des vices sculptés dans l'art roman bourguignon*, 1995.

THIRION J.,

- « Le cloître de Saint-Sauveur d'Aix », *Congrès archéologique de France*, 1985, Paris, 1988, p. 65-90.
- « L'ancienne cathédrale de Nice et sa clôture de chœur du XI^e siècle d'après des découvertes récentes », *Cahiers Archéologiques*, n°17, 1967, p. 121-160.

THUILLIER J., « L'informatique en histoire de l'art : où en sommes-nous ? », *Revue de l'Art*, vol. 97, 1992, p. 7-14.

THOUMIEU M. (dir.), *Dictionnaire d'iconographie romane*, Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1996.

TIMBERT Arnaud,

- « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII^e siècle en France du Nord », *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2003, p. 91-101.
- « Existe-t-il une signification politique de l'architecture gothique au XII^e siècle ? L'exemple des chevets de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés », *Les cahiers d'Histoire de l'Art*, n°5, 2007, p. 13-25.
- « Documents pour l'histoire de l'architecture médiévale : propos de Pierre Rousseau sur la modénature de Notre-Dame de Chartres, de Saint-Julien du Mans et Saint-Germer-de-Fly », *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n°24, 2007, p. 9-40.

Bibliographie

- « *Spatium et locus*. L'architecture gothique et sa syntaxe. Le cas du XII^e siècle », *Actes du colloque international, Espaces et Mondes au Moyen Âge*, Bucarest, 17-18 octobre 2008, New Europe College, 316-326.
- « Le chevet de l'église Saint-Sulpice de Chars. Un effet de style ? », *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval*, Éditions Brepols, Turnhout, 2011, p. 255-264.
- « Les identités chromatiques de la lumière : la polychromie d'architecture », *De verre et de pierres. La lumière dans l'architecture du Moyen Âge*, 2011, à paraître.

VELMANS T. Velmans, « Peinture et mentalité à Byzance dans la seconde moitié du XII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, Poitiers, XXII, 1979, p. 230 et ss.

VERDIER P., « Les transept de nef », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1952, vol. 64, n°64, p. 179-215.

VERGNOLLE Éliane,

- « Chronologie et méthode d'analyse : doctrines sur les débuts de la sculpture romane en France », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 1978, p. 141-162.
- *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, thèse d'État, Université Paris IV, (Paris), 1982.
- *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, Éditions Picard, Paris, 1985.
- « Réflexions sur les chapiteaux à feuilles lisses. À propos de Saint-Sever », J. Cabanot (dir.), *Saint-Sever. Millénaire de l'abbaye, Colloque international, mai 1985*, Mont-de-Marsan, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1986, p. 186 et ss.
- « Fortunes et infortunes du chapiteau corinthien dans le monde roman », *Revue de l'art*, 90, 1990, p. 21-34.
- *L'art roman en France, architecture, sculpture, peinture*, Éditions Flammarion, Paris, 1994, p. 194-198.
- « Le paysage artistique de la France à la fin du XI^e siècle », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection de l'école française de Rome, 1997, p. 167-177.

VIEILLARD-TROIEKOUROFF M.,

- *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Thèse, Université Paris IV, 1974, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1977.
- « Les sculptures et les objets préromans retrouvés dans les fouilles de 1860 et de 1886 à Saint-Martin de Tours », *Cahiers Archéologiques*, XIII, 1962, p. 85-118.

VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Éditeur Morel, Paris, 1868.

VOYER C., SPARHUBERT É., (dir.), *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, Brepols, Turnhout, 2011.

WATKINSON B., « Lorsh, Jouarre et l'appareil décoratif du Val de Loire », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1990, n°129, p. 49-63.

WIRTH Jean,

- *L'image médiévale : naissance et développements : VI^e-XV^e siècle*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1989.

Bibliographie

- « L'apparition du surnaturel dans l'art du Moyen Âge », Françoise Dunand, Jean-Michel Speser, Jean Wirth (éds.), *L'image et la production du sacré*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1991, p. 139-164.
- *L'image à l'époque romane*, Éditions du Cerf, Paris, 1999.
- *La datation de la sculpture médiévale*, Librairie Droz S.A, Genève, 2004.
- *L'image à l'époque gothique (1140-1280)*, Éditions du Cerf, Paris, 2008

WITTEKIND S., *Altar – Reliquiar – Retabel. Kunst und liturgie bei wilbald von stablo*, Bohlau, 2004.

WOLBACH Wolfgang Fritz, *L'Empire carolingien*, Éditions Gallimard, Paris, 1968.

ZAMPERINI A., *Les stucs. Chefs-d'œuvre méconnus de l'histoire de l'art*, Éditions du Seuil, 2012.

ZINK A., *Clochers et troupeaux. Les communautés rurales des Landes du sud-ouest avant la révolution*, Presses Universitaires de Bordeaux, Toulouse, 1996.

IV. Histoire

ALBERIGO G., DOSSETI J.-A. et al., *Les conciles œcuméniques. Les décrets*, t. II-1, *Nicée I à Latran V*, Paris, 1994.

ANDRIEU-GUITRANCOURT P., *L'archevêque Eudes Rigaud et la vie de l'Église au XIII^e siècle. D'après le registrum visitationum*, Paris, 1938.

AURELL M.,

- *L'Empire des Plantagenêt, 1154-1224*, Paris, 2003
- « Pourquoi la débâcle de 1204 ? », M. Aurell, N.-Y. Tonnerre (éd.), *Plantagenêts et Capétiens confrontations et héritages, Histoire de famille. La parenté au Moyen Âge*, t. 4, Brepols, Turnhout, 2006, p. 3-14.
- *Le chevalier lettré. Savoir et conduite de l'aristocratie aux XII^e et XIII^e siècles*, Éditions Fayard, 2011.

AUZIAS L., *L'Aquitaine Carolingienne (778-987)*, Princi Negue Editor, 2003, (première édition 1937).

AVRIL Joseph,

- « Interprétation symboliques du combat de saint Michel et du dragon », *Millénaire monastique du mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinages au mont*, Paris, 1971, p. 39-52.
- « La participation du chapitre cathédral au gouvernement du diocèse », « Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e s.) », *Cahiers de Fanjeaux*, Collection d'Histoire religieuse du Languedoc au XIII^e et au début du XIV^e siècle, CNRS, Éditions Privat, Toulouse, 1989, p. 45-63.
- « Conclusion », « Le monde des chanoines XI^e-XIV^e s.) », *Cahiers de Fanjeaux*, CNRS, Éditions Privat, Toulouse, 1989, p. 363-364.
- « En marge du clergé paroissial : les chapelains de chapellenies (fin XII^e-XIII^e siècles) », *Le clerc séculier au Moyen Âge*, Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 121-133.

Bibliographie

BALARD Michel, *Le Moyen-Âge en Occident : des barbares à la Renaissance*, Éditions Hachette Supérieur, Paris, 1993.

BALDWIN J. W., « Paris et Rome en 1215 : les réformes du IV^e concile de Latran », *Journal des savants*, n°1, 1997, p. 99-124.

BARTHÉLÉMY D., *Chevaliers et miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Armand Colin, Paris, 2004.

BARTHÉLÉMY C. (trad.), *Rational ou manuel des offices divins de Guillaume Durand, évêque de Mende au XIII^e siècle*, Paris, 1854.

BARBIERI R. (dir.), *Atlas historique du Moyen Âge occidental*, Éditions du Rouergue, Rodez, 2007.

BASDEVANT-GAUDEMET B., *Église et autorités. Études d'histoire de droit canonique médiéval*, Université de Limoges, Cahiers de l'Institut d'Anthropologie Juridique n°14, Pulim, Paris.

BAUDOT M. « Les caractéristiques du culte de saint Michel », *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. III, Éditions P. Lethielleux, Paris, 1971, p. 15-34.

BAUDRILLART A., MAYER A. de, CAUWENBERGH É. Van (dir.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1912 -... , 30 vol.

BAUMAN P., « Sermon in Store. Grave(n) Warnings against Usury in Medieval France », David. M. Whitford (ed.), *caritas and Reformatio. Essays on Church and Society in honor of Carter Lindberg, St. Louis (Mo)*, Concordia Pub House, 2002, p. 23-40.

BAUTIER R.-H., « “Empire Plantagenêt” ou “espace Plantagenêt”. Y eut-il une civilisation du monde Plantagenêt ? », *Cahiers de civilisation médiévale, Y a-t-il une civilisation du monde plantagenêt ? Actes du Colloque d'Histoire Médiévale. Fontevraud, 26-28 avril 1984*, 1986, n°29, (n°113-114), Janvier-juin, p. 139-147.

BEAUJARD Brigitte,

- « Le culte des saints chez les arvernes aux V^e et VI^e siècles », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours – Actes des XIII^{èmes} journées internationales d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand – 3-6 octobre 1991)*, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Clermont-Ferrand II, Institut d'études du Massif central, fascicule XIV, 1991, p. 5-22.
- *Le culte des saints en Gaule : les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2000.
- « Le culte des saints chez les Arvernes aux V^e et VI^e siècles », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 80, p. 5-22.

BEAUNE C., *Naissance de la Nation France*, Éditions Gallimard, Paris, 1985.

BECQUET J.,

- « Collégiales et sanctuaires de chanoines séculiers en Limousin aux X^e-XII^e siècles », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t.103, 1976, p. 75-106.
- *Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Londres, 1985.
- « La réforme des chapitres cathédraux en France aux XI^e et XII^e siècles », *Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Variorum reprints, London, 1985.

Bibliographie

- « La bibliothèque des chanoines réguliers d'Aureil en Limousin au XIII^e siècle », *Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Variorum reprints, London, 1985, p. 107-134.
- « Le coutumier des chanoines réguliers d'Aureil en limousin au XIII^e siècle », *Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Variorum reprints, London, 1985, p. 72-85.
- « L'évolution des chapitres cathédraux : Régularisations et sécularisations », *Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e s.)*, *Cahiers de Fanjeaux*, Collection d'Histoire religieuse du Languedoc au XIII^e et au début du XVI^e siècle, CNRS, Éditions Privat, Toulouse, 1989, p. 19-39.

BENOIT,

- « Mars et Mercure », *Annales de la faculté d'Aix-en-Provence*, 1959.
- « Mars et mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines », *Annales de la faculté de lettres d'Aix en Provence*, 1959, t. XXV, p. 36.

BERIOU N., « La madeleine dans les sermons parisiens du XIII^e siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen Age, temps modernes*, t. 104, n^o1, p. 269-340.

BERNARD R., *Carte archéologique de la Gaule. 43, La Haute-Loire*, Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1994.

BILLOT C., *Les saintes-chapelles, royales et princières*, Édition du patrimoine, Paris, 1998, 76 p. ; J. Noblet, *En perpétuelle mémoire : collégiales castrales et saintes-chapelles à vocation funéraire en France, 1450-1560*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009.

BLOCH M., *Les Rois Thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Publication de la faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Istra, Strasbourg, Paris, 1924.

BOSWELL J., *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité. Les homosexuels en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIV^e siècle*, Éditions Gallimard, Paris, 1985.

BOUGARD F., *Culte et pèlerinage à saint Michel en Occident, Les trois monts dédiés à l'archange*, Roma, 2003.

BOURDIEU P., « Le langage autorisé. Note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5/6, 1975, p. 183-190.

BOUVIER J.-C., PELEN J.-N., « Was there an Occitan identity in the Middle Ages ? », L. Paterson (dir.), *Culture and Society in Medieval Occitania*, Ashgate Variorum, 2011, I. p. 17-28.

BOZOKY E.,

- « Visiter le Saint-Sépulcre (IV^e-XV^e siècles) », *La visite du monument*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2004, p. 61-80.
- « Les moyens de la protection privée », *Cahiers de recherches médiévales*, 2001, [En ligne], mis en ligne le 13 mars 2008, URL : <http://crm.revues.org::index397.html>.
- *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010.

BRAUDEL F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1949. Deuxième édition révisée, 1966.

Bibliographie

- BRESC-BAUTIER G., « La dévotion au Saint-Sépulcre de Jérusalem en occident : imitations, innovation, donation », *Les cahiers de saint-Michel de Cuxa*, 2007, p. 102 et ss.
- BRUNTERC'H J.-P., « Naissance et affirmation des principautés au temps du roi Eudes : l'exemple de l'Aquitaine », *Pays de Loire et Aquitaine de Robert le fort aux premiers capétiens, Actes du colloque d'Angers de septembre 1987*, Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers, t. IV, Poitiers, 1996, p. 69-116.
- CAENEGEM Van R.C., *Introduction aux sources de l'histoire médiévale. Typologie. Histoire de l'érudition médiévale. Grandes collections. Sciences auxiliaires. Bibliographie*, Trad. de B. Van Den Abeele, Turnhout : Brepols Editores Pontificii, Éditions typographie, 1997. (Collection *Corpus Christianorum continuatio mediaevalis*).
- CARDINI F., *La nascita dei templari. San Bernardo di Chiaravalle e la cavalleria mistica*, Rimini, 1999, p. 48 et ss.
- CARLIN, *La pénétration du droit dans les actes de la pratique provinciale (XI^e-XIII^e siècles)*, Paris, 1967.
- CAROZZI Claude, TAVIANI-CAROZZI Huguette, *Peuples du Moyen Âge : problèmes d'identification*, Publications de l'Université de Provence, 1996.
- CASAGRANDE C., VECCHIO S., *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Éditions Aubier, Paris, 2003.
- CAZES Q., *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, Édition du Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, Carcassonne, 1998.
- CHARLES O., *Chanoines de Bretagne. Carrières et cultures d'une élite cléricale au siècle des Lumières*, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- CLAVAL P., « Aires culturelles, hier et aujourd'hui », T. Sanjuan (dir.), *Carnets de terrain. Pratique géographique et aires culturelles*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 14-16.
- COLLECTIF, *Reproductions et transplantations de lieux sacrés dans l'histoire du Christianisme (Moyen Âge – Époque moderne)*, Centre d'Histoire « Espace et Cultures », 26-27 novembre 2010, MSH, Clermont-Ferrand.
- CONTAMINE P., « Le Moyen Âge occidental a-t-il connu des "serviteurs de l'État" ? », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 29^{me} congrès*, Paris, 1998, p. 9-20.
- COTTINEAU L. H., *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1935/37, 2 vol. (+ 1 suppl.).
- CHARLES Olivier, *Chanoines de Bretagne, carrières et cultures d'une élite cléricale au siècle des Lumières*, Rennes II : Presse Universitaire de Rennes U.H.B 2004.
- CHASTANG P., « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherches », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 49, 2006, p. 21-32.

Bibliographie

COLLECTIF, « Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e siècle.) », *Cahiers de Fanjeaux, collection d'Histoire religieuse du Languedoc au XIII^e et au début du XIV^e siècle, 24^e colloque de Fanjeaux*, (1988), Toulouse : Privat, 1989.

COLLECTIF, *Crise et réformes dans l'Église de la Réforme grégorienne à la préréforme*, Éditions du CTHS, Paris, 1991.

COLLECTIF, *Chapitres séculiers et production artistique au XII^e siècle. Vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix*, 18-20 juin 2009, CESCUM, Hôtel Berthelot, Poitiers, à paraître.

CONSTABLE G. (éd.), *The letters of peter the Venerable*, (Harvard Historical Studies, vol. 78), Cambridge, 1967.

COTTINEAU Laurent Henri (Dom), *Répertoire des abbayes et prieurés de l'ordre de Saint Benoît*, Macon : Publications Protat T.I 1936. (col.505 et sq).

DEMOUY P., « Les pueri chori de Notre-Dame de Reims/ Contribution à l'histoire des clergeons au Moyen Âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Amiens, 1991, p. 135-149.

DEVIC C., VAISSETE J., *Histoire générale du Languedoc*, t. V, Toulouse, 1875, p. 747-748.

DELISLE L., « Les bibles de Théodulfe », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1879, vol. 40, p. 5-47.

DUBY Georges,

- *Recherches sur l'évolution des institutions judiciaires ecclésiastiques des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, Paris, 1937.
- « La dislocation du pagus et le problème des consuetudines (X^e-XI^e siècles) », *Mélanges d'histoire du Moyen Âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, Paris, 1951, p. 401-410.
- *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, 1978, p. 186.

DUCHESNE F., *Historiae Francorum scriptores ab Hugone et Roberto regg. Usque ad Philippi Augusti tempora*, Sumptibus Sebastiani Cramoisy, typographe du roi, Paris, 1636-1649, 6 vol.

DULAURE J.-A., *Description des principaux lieux de France*, t. V, Paris, 1789.

DÜMMLER E., « Lateinische Gedichte des neunten bis elften Jahrhunderts », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. X, Hanovre, 1885, p. 347-351.

DURKEIM É., *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, 7^e édition, Paris, 1985, (première édition 1912).

ESQUIEU Yves,

- « Les constructions canoniales des chapitres cathédraux du sillon rhodanien et son littoral méditerranéen du temps de la Réforme grégorienne », *Cahiers de Fanjeaux*, n°24, 1989, p. 150-179.
- *Autour de nos cathédrales : quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, CNRS, Paris, 1992.
- *Quartier cathédral : une cité dans la ville*, Éditions Desclée de Brouwer, Paris, 1994.
- *La ville au Moyen-Âge : l'exemple français*, Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), A. Sutton, 2001.

Bibliographie

EXCOFFON S., « Les chanoines réguliers dans l'espace français (XII^e - XIII^e siècles), une approche cartographique », *Les chanoines réguliers - Émergence et expansion (XI^e - XIII^e siècles)*, M. Parisse (dir.), Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009, p. 499-524.

FALKOWSKI W., SASSIER Y., (dir.), *Le monde carolingien : bilan, perspectives, champs de recherches. Actes du colloque international de Poitiers*, Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale, 18-20 novembre 2004, Culture & société médiévales, Éditions Brepols, Turnhout, 2009.

FAVREAU Robert,

- *Corpus des inscriptions de la France médiévale : VIII^e-XIII^e siècle*, CNRS, Paris, 1974-..., 24 vol.
- *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 18, Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*, CNRS Éditions, Paris, 1995.

FALTRÈS P., « La géographie rétrospective », *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, 3^e et 4^e trimestre 1994, n^o74/75, *Géographie historique*, p. 63-65.

FLICHE Augustin, MARTIN V., (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, 1934-1962, 24 vol.

FLORI Jean,

- « Chevalerie et liturgie ; remise des armes et vocabulaire "chevaleresque" dans les sources liturgiques du IX^e au XIV^e siècle », *Le Moyen Âge*, vol. 84, 1978, p. 247-278, 409-442.
- *La guerre sainte. La formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien*, Collection historique, Éditions Aubier, Paris, 2001.
- *Guerre sainte, jibad, croisade. Violence et religion dans le christianisme et l'islam*, Éditions du Seuil, Paris, 2002.
- *Aliénor d'Aquitaine. La reine insoumise*, Édition Payot et Rivages, Paris, 2004.

FOL M., « Comprendre la fondation des collégiales du diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, Éditions Carcassonne Centre d'Études Cathares, 2003, p. 242 et ss.

FOREVILLE R.,

- *Latran I, II, III et Latran IV*, Collection Histoire des conciles œcuméniques n^o6, Éditions de l'Orante, Paris, 1965.
- « Les statuts synodaux et le renouveau pastoral du treizième siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, VI, 1971, p. 119-150.

FOSSIER R., *Le Moyen Âge*, Paris, 1982, 3 vol.

FOURNÉE J., « L'archange de la mort et du Jugement », *Millénaire monastique du mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinage au mont*, Paris, 1971, p. 65 et ss.

FOURNIÉ Michelle (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, UMR Framespa, GDR Salve, CVPM, Carcassonne : Éditeur Centre d'Études Cathares, 2003.

FROLOW A., *Le relique de la Vraie Croix. Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, 1961.

GAIER C., « La valeur militaire des armées de la première croisade », M. Rey-Delqué (dir.), *Les croisades. L'orient et l'occident d'Urbain II à saint Louis 1096-1270*, Electa, Milan, 1997, p. 183-208.

Bibliographie

GAIFFIER B. de, « La “Vita sancti Illidii” par Winebrand de Saint-Alyre », *Analecta Bollandiana*, 86, 1968, p. 133-257 et 87, 1969, p. 333-342.

GANE R., *Le chapitre de Notre-Dame de Paris au XIV^e siècle. Étude sociale d'un groupe canonial*, CERCOR, 1999.

GARRIGOU-LAGRANGE R., *Les trois âges de la vie intérieure*, 1938.

GAUDEMET. J., « La paroisse au Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 59, 1973, p. 5-21.

GAUVARD C., LIBERA A. de, ZINK M., *Dictionnaire du Moyen Âge*, Presses universitaires de France, Paris, 2002.

GEARY P., « L'humiliation des saints », *Annales, Économies, Société, Civilisations*, vol. 34, n°1, 1979, p. 27-42.

GÉRAUD H., « Trois abbés pour une abbaye », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol.4, n°4, 1843, p. 344-353.

GIESEY RALPH E., « Modèles de pouvoir dans les rites royaux en France », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41^e année, n°3, 1986, p. 579-599.

GILLES-RAYNAL Anne-Véronique, « Origine et diffusion du culte de Saint-Sernin de Toulouse », *Saint-Sernin de Toulouse 9^e centenaire*, Toulouse : Mélanges publiés par l'association du neuvième centenaire, 1996, p. 47-78.

GIRY A., *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894.

GOODICH M., *The Unmentionable Vice. Homosexuality in the Later Medieval Period*, Dorset Press, 1979.

GOUGUENHEIM S. *La réforme grégorienne. De la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde*, Éditions du Temps Présent, Paris, 2010.

GUÉRREAU Alain,

- « Analyse factorielle et analyse statistiques classiques : le cas des ordres mendiants dans la France médiévale », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 36^{ème} année, n°5, 1981, p. 869-912.
- « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », N. Bulst, R. Descimon, A. Guerreau (éd.), *L'État ou le Roi. Les fondements de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècles)*, Paris, 1996, p. 85-101.
- *L'Avenir d'un passé incertain, quelle histoire du Moyen-Âge au XXI^e siècle ?*, Éditions du Seuil, Paris, 2001.

GUYON C., « La formation intellectuelle des chanoines réguliers au XII^e et au début du XIII^e siècle », *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux. Colloque international (06 ; 2006 ; Saint-Étienne), CERCOR, Travaux et recherches 19, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009, p. 297-318.

GUYOTJEANNIN Olivier, *Les sources de l'histoire médiévale*, L.G.F, Paris, 1998.

Bibliographie

HAYEZ A.-M., « Chanoines de chapitres méridionaux à la lumière des documents pontificaux d'urbain V (1362-1372) », « Le monde des chanoines XI^e-XIV^e s. », *Cahiers de Fanjeaux*, 1989, p. 341-362.

HAYT Franz, *Atlas d'histoire*, Bruxelles : De Boeck-Wesmael, 1998.

HEINZ A., « Saint Michel dans le “monde germanique”. Histoire – culte – liturgie », *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, *op. cit.*, p. 39-55.

HENRIET P., « Spiritualité de la Réforme grégorienne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 96, 2010, p. 71-91.

HENRIER P., LEGRAS A.-M., *Au cloître et dans le monde. Mélanges offerts à Paulette Lhermite-Leclercq*, Paris, 2000.

HERRMANN-MASCARD Nicole, *Les reliques des saints : formation coutumière d'un droit*, C. Klincksieck, Paris, 1975.

HIGOUNET C. (dir.),

- « Le groupe aristocratique en Aquitaine et en Gascogne (fin X^e- début XII^e siècle) », *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier Âge féodal*, CNRS, Paris, 1969, p. 221-229.
- *Histoire de l'Aquitaine*, Privat, Toulouse, 1971.

HUBERT J., *La vie commune des clercs et l'archéologie dans la vita comune del clero nei secoli XI et XII^e siècles*, Atti della Settimana di Studio, Mendola, 1959.

HUBERT Jedin, LATOURETTE Kenneth Scott, MARTIN Jochen, *Atlas d'histoire de l'Église : les églises chrétiennes hier et aujourd'hui*, Brepols, Paris, 1990, p. 27, 32-36, 42, 47.

HUILLARD-BREHOLLES Jean-Louis Alphonse, *Inventaires et documents publiés par ordre de l'empereur sous la direction de M. le marquis De Laborde*, Éditions Henri PLON, Paris, 1867.

IOGNAT-PRAT Dominique,

- « La Croix, le moine et l'empereur : dévotion à la Croix et théologie politique à Cluny autour de l'an Mil », *haut Moyen Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Paris, 1990, p. 449-475.
- *Ordonner et exclure, Cluny et la société clunisienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam (1000-1150)*, Paris, 1998.

JACOTIN A., *Preuves de la Maison de Polignac*, Leroux, Paris, 1906, vol. I., « Charte de 1100 », p. 98-99.

JANSEN Ph., « Église espace social. Éléments d'une enquête », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1990, t. LXXVI, p. 185-192.

JEANROY A., *Les chansons de Guillaume IV d'Aquitaine (1071-1127)*, Champion, Paris, 1927.

JOLIVET-LEVY Catherine, « Aspects de la relation entre espace liturgique et décor peint à Byzance », *Art Cérémonial et liturgie au Moyen-Âge*, Éditions Viella, Lausanne-Fribourg, 2000.

Bibliographie

JULIAN C., *Histoire de la Gaule*, t. IV, Paris, 1914.

KANTOROWICZ Ernst, *Laudes Regiae : Une étude des acclamations liturgiques et du culte du souverain au Moyen-Âge*, Éditions Fayard, Paris, 2004.

LAFONT O., « Un exemple de protection sociale sous l'Ancien Régime : la maîtrise Notre-Dame de Rouen », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°297, 1993, p. 141-150.

LAMBRECHTS P., « Note sur un passage de Grégoire de Tours relatif à la religion gauloise », *Latomus*, XIII, 1954, p. 207-217.

LAURANSON-ROSAZ Christian, « Les Guillelmides : une famille de l'aristocratie d'empire carolingienne dans le Midi de la Gaule (VIII^e-X^e siècle) », Laurent Macé (éd.), *Entre histoire et épopée. Les Guillaumes d'Orange (IX^e-XIII^e siècles). Actes du colloque international organisé par FRAMESPA (UMR 5136) les 29 et 30 octobre 2004*, CNRS, Université de Toulouse, 2006, p. 45-81.

LAUWERS Michel,

- « Religion populaire, culture folklorique et mentalités. Notes pour une anthropologie culturelle du Moyen Âge », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1987, p. 221-258.
- *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles)*, Éditions Beauchesne, Paris, 1996.
- « Le sépulcre des pères et les ancêtres. Notes sur le culte des défunts à l'âge seigneurial », *Médiévales*, 1996, vol. 15, p. 67-78.
- « Récits hagiographiques, pouvoirs et institutions dans l'occident médiéval », *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. 95.3, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2000, p. 71-96.
- *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005.
- « Paroisse, paroissiens et territoire. Remarques sur *parochia* dans les textes latins du Moyen Âge », *Médiévales*, n°49, D. Iognat-Prat, É. Zadora-Rio (dir.), *La paroisse. Genèse d'une forme territoriale*, 2005, p. 11-32.
- « La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Fonction et usages du culte des morts dans l'occident médiéval (diocèse de Liège XI^e – XIII^e siècles) », *Les cahiers du Centre de recherches Historiques*, n°11, 1993, [En ligne], mis en ligne le 05 mars 2009. URL : <http://ccrh.revues.org/index2760.html>. Consulté le 14 octobre 2009.
- « Des lieux sacrés aux territoires ecclésiaux dans la France du Midi : quelques remarques préliminaires sur une dynamique sociale », *Cahiers de Fanjeaux*, n°46, *Lieux sacrés et espace ecclésial (IX^e-XV^e siècle)*, Éditions Privat, 2011, p. 13-34.

LE BRAS G.,

- « Paris seconde capitale de la chrétienté », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 37, n°129, 1951, p. 5-17.

LECOUVET F. F.-J., *Les enfants de chœur, les maîtres de musique de la cathédrale et la fête des innocents à Tournay*, Imprimerie et lithographie de L. Hebbelynck, Gand, 1856.

LÉGIER H.-J., *Les églises collégiales en France, des origines au XV^e siècle*, thèse dactylographiée de la Faculté de Droit de Paris, 1955.

Bibliographie

LE GOFF Jacques,

- *La civilisation de l'Occident médiéval*, Éditions Arthaud, Paris, 1964.
- « Le rituel symbolique de la vassalité », *Simboli e Simbologia nell'alto Medioevo, Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, XXIII, Spolète, 1976, p. 679-788.
- « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, 1977, p. 417-433.
- « Ville et théologie au XIII^e siècle : Une métaphore urbaine de Guillaume d'Auvergne », *Razo, Cahiers du Centre d'études médiévales de Nice*, 1, « L'image de la ville dans la littérature et l'histoire médiévales », Université de Nice, juin, 1979, p. 33-37.
- *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, 1985.
- « L'homme médiéval », *L'homme médiéval*, Éditions du Seuil, 1989, (première édition 1987).
- *La naissance du Purgatoire*, Éditions Gallimard, 1991.

LE GOFF J., SCHMITT J.-C., *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Éditions Fayard, Paris, 1999.

LE GRAND M., *Le chapitre Cathédral de Langres de la fin du XII^e siècle au Concordat de 1516*, Librairie Letouzey & Ané, Paris, 1931.

LEMAÎTRE Jean-Loup, « L'inscription dans les nécrologes clunisiens, XI^e-XII^e siècles », *La mort au Moyen Âge*, Strasbourg, 1976, p. 153-167.

LEMARIÉ J., « Textes relatifs au culte de l'Archange et des Anges dans les Bréviaires manuscrits du Mont-Saint-Michel », *Sacris Erudiri*, Brugge St-Prietersabdij Steenbrugge, 1948, p. 113-152.

LEROUX F., « Notes d'histoire des religions », *Ogam*, VII, 40, 1955, p. 260-266.

LESNE Émile, « Les livres "scriptoria" et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle », *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. 4, Faculté catholique, Lille, 1938.

LEVILLAIN Ph. (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Éditions Fayard, 1994.

LITTLE L. K., « La morphologie des malédictions monastiques », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 34, n^o1, 1979, p. 43-60.

LONGNON A., *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, Éditions Hachette, 1885-1907.

LOT F., « Études carolingiennes », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 102, 1941, p. 282-287.

LOUPÈS Philippe, *Chapitres et chanoines de Guyenne au XVII^e et XVIII^e siècles*, texte remanié de thèse Lettre Paris-I 1980, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, Paris, 1985.

MACÉ L., (éd.), *Entre histoire et épopée. Les Guillaumes d'Orange (IX^e-XIII^e siècles). Actes du colloque international organisé par FRAMESPA (UMR 5136) les 29 et 30 octobre 2004*, CNRS ; Université de Toulouse-Le Mirail, Collection « Méridiennes », 2006.

MAGNOU-NORTIER Élisabeth,

- « 1096 à Toulouse et son environnement historique », *Saint-Sernin de Toulouse 9^e centenaire*, Toulouse : Mélanges publiés par l'association du 9^e centenaire, 1996, p. 103-128.

Bibliographie

- « fidélité et féodalité méridionales d'après les serments de fidélité (X^e - début XII^e siècle) », *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier Âge féodal*, CNRS, Paris, 1969, p. 133 et ss.

MAILLARD C., *Le chapitre cathédral de Tours. Le chapitre et les chanoines de la Noble et insigne Église Saint-Martin de Tours au XVIII^e siècle. 1709-1790.*, thèse sous la direction de P. Loupès, 2007.

MÂLE Émile, *La fin du paganisme en Gaule*, Paris, 1950.

MASSONI Anne,

- « Qu'est-ce qu'une collégiale », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, Millau, 2003, p. 13-16.
- « Un nouvel instrument de travail pour la communauté scientifique : le répertoire des collégiales séculières de France à l'époque médiévale », *Revue d'histoire ecclésiastique*, t.102, 2007, p. 915-939.
- *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la révolution*, Presses Universitaires de Limoges, 2010.
- « Propos préliminaire : les collégiales médiévales aux temps féodaux : entre aspiration à la régularité et fidélité à la sécularité », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

MATZ J.-M.,

- « Collégiales urbaines et collégiales castrales dans le diocèse d'Angers au Moyen Âge », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2001, p. 5-33.
- « La construction d'une identité collective : le culte des saints évêques d'Angers au Moyen Âge », *Hagiographica*, 13, 2006, p. 95-120.

MAYEUR J.-M., PIETRI Charles et Luce, VAUCHEZ André, VENARD M., *Histoire du christianisme*, Éditions Desclée, Paris, 1991-2001, 14 vol.

MAZEL Florian,

- « L'espace du diocèse dans les cartulaires cathédraux (fin XI^e – début XIV^e siècle) », *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e-XIII^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 367-400.
- « Pouvoir aristocratique et Église aux X^e-XI^e siècles. Retour sur la "révolution féodale" dans l'œuvre de Georges Duby », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], Hors série n°1, 2008, mise en ligne le 28 janvier 2008, Consulté le 12 février 2010. URL : <http://cem.revues.org/index4173.html>, p. 1-14.

METMAN J., TIMBAL P.-C., « Évêque de Paris et chapitre de Notre-Dame : la juridiction dans la cathédrale au Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 50, n°147, 1964, p. 47-72.

MICHAUD J., *Les inscriptions de consécration d'autels et de dédicace d'églises en France du VIII^e au XIII^e siècle : épigraphie et liturgie*, ANRT, Lille, 1991.

MILLET Hélène,

- « La composition du chapitre cathédral de Laon au XIV^e siècle : résultats d'une analyse factorielle », *Annales. Économies, Société, Civilisations*, vol. 36, n°1, 1981, 117-138.
- « Les partitions des prébendes au chapitre de Laon : fonctionnement d'un système égalitaire (XIII^e-XV^e siècles) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 140, 1982, p. 163-188.

Bibliographie

- « L'élaboration de fastes pour l'Église de France : l'exemple d'Amiens », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, t. 22, 1991, p. 151-179.
- MISONNE D., « Chapitres séculiers dépendant d'abbayes bénédictines au Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Liège », *Revue Bénédictine*, 111, 2001, p. 215-235.
- MITALAITÉ K., « La double controverse des *Libri Carolini* avec Rome et les Grecs », M. Lemoine (ed.), *L'image dans la pensée et l'art au Moyen Âge. Actes du Colloque organisé à l'Institut de France, le vendredi 2 décembre 2005*, Éditions Brepols, Turnhout, 2006, p. 9-26.
- MUSCA G., « Saladin », *Les croisades. L'Orient et l'Occident d'Urbain II à saint Louis 1096-1270*, Éditions Electa, Milan, 1997, p. 163-166.
- NAZET J., *Les chapitres de chanoines séculiers en Hainaut du XII^e au début du XV^e siècle*, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques, Bruxelles, 1993.
- NEBBIAI D., « Les bibliothèques des chanoines réguliers », *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux. Colloque international (06 ; 2006 ; Saint-Étienne), CERCOR, Travaux et recherches 19, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009, p. 319-344.
- NEUHAUSEN K. A., « Florus », *Les âges de la vie au Moyen Âge*, Presses universitaires Paris-Sorbonne, p. 217-252.
- OTTOSEN Knud, *The responsories and versicles of the latin office of the dead*, Aarhus: University Press, 1993.
- PACAUT Marcel,
- « Louis VII et Alexandre III (1159-1180) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 39, n°132, 1953, p. 5-45.
 - *Louis VII et les élections épiscopales dans le royaume de France 1137-1180*, J. Vrin, Paris, 1957.
 - *Louis VII et son royaume*, Bibliothèque générale de l'école pratique des hautes études, VI^e section, S.E.V.P.E.N., Paris, 1964.
 - *Les ordres monastiques et religieux au Moyen-Âge*, Éditions Nathan, Paris, 2004.
 - *L'ordre de Cluny : 909-1789*, Éditions Fayard, Paris, 1986.
- PAJOR Ferdinand, « Devant et autour de la cathédrale de Bâle : 1250 – 1582. Le mobilier urbain permanent et temporaire », *Art Cérémonial et liturgie au Moyen-Âge*, Lausanne-Fribourg, 2000.
- PARISSE Michel (dir.), *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux. Colloque international (06 ; 2006 ; Saint-Étienne), CERCOR, Travaux et recherches 19, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009.
- PICARD Jean-Charles (dir.), *Les chanoines dans la ville, recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Groupe de recherche CNRS Société et cadre de vie au Moyen-Âge, approche archéologique, publié avec le concours de l'université de Paris X Nanterre, Éditions de Boccard, Paris, 1994.
- PIERRARD G., « Moyen de conversion ou encadrement du converti : usage du livre synodal à l'époque médiévale (XIII^e siècle) », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires* [En ligne],

Numéro spécial | 2011, mis en ligne le 07 février 2011, consulté le 26 mars 2012. URL : <http://cerri.revues.org/721> ; DOI :10.4000/cerri.721.

PIETRI Luce,

- *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle : naissance d'une cité chrétienne*, Collection de l'école française de Rome, Paris, 1983.
- L. Pietri, « Loca sancta : la géographie de la sainteté dans l'hagiographie gauloise », *Luoghi sacri e spazzi della santità, a cura di S. Boesch Gajano e Lucetta Scaraffia*, Turin, 1990, p. 23-35.
- « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du V^e et du VI^e siècle », *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle). Actes du colloque de Rome (27-29 octobre 1988)*, Rome, École française de Rome, 1991, p. 353-369.

PITTE J.-R., « De la géographie historique », *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, 3^e et 4^e trimestre 1994, n°74/75, *Géographie historique*, p. 14-19

PRÉVÔT F., BARRAL I ALTET X., « Province ecclésiastique de Bourges (*aquitania prima*), topographie chrétienne des cites de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle, t.VI, Éditions De Boccard, Paris, 1989.

PROUSSET P., « L'idéal chevaleresque dans deux *Vitae* clunisiennes », *AA. VV., Mélanges E. R. Labande*, Poitiers, 1974, p. 623-633.

PYCKE Jacques, *Le chapitre cathédral Notre-Dame de Tournai de la fin du XI^e à la fin du XIII^e siècle. Son organisation, sa vie, ses membres*, Louvain-Bruxelles, 1986.

RECLUS Élisée, *L'Homme et la Terre*, 1905-1908.

RÉMY C., « Chanoines et chevaliers : la cohabitation au sein d'un enclos castral », *Chapitres séculiers et production artistique au XII^e siècle*, Limoges, 2009, à paraître.

REY-DELQUÉ M. (dir.), *Les croisades, l'orient et l'occident d'Urbain Ii à saint Louis 1096-1270*, Electa, Milan, 1997.

RILEY-SMITH J., « The idea of crusading in the charters of early crusaders, 1095-1102 », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection École française de Rome, 1997, p. 155-166.

ROBERT, U. Robert,

- *Histoire du pape Calixte II*, Picard, Paris, 1891.
- *Bullaire du pape Calixte II. 119-1124. Essai de restitution*, imprimerie Nationale, Picard, Paris, 1891.

ROCH M., « Saints guerriers ou guerriers saints : quels modèles pour les chevaliers chrétiens ? », *L'ordre des templiers*, 2007.

ROHAUT de FLEURY Charles, *La Messe : Études archéologiques sur ses monuments*, Vve Morel, Paris, 1883, 6 volumes.

ROJDESTVENSKY Olga, *Le culte de saint Michel et le Moyen Âge latin*, Auguste Picard, Paris, 1922.

Bibliographie

ROUCHE Michel,

- *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781) essai sur le phénomène régional*, Service de reproduction des thèses Université de Lille III, 1977, 2 vol.
- « Les survivances antiques dans trois cartulaires du sud-ouest de la France aux X^e et XI^e siècles », *Le choc des cultures. Romanité, Germanité, Chrétienté durant le Haut Moyen Âge*, Presses Universitaires du Septentrion, 2003, p. 59-84.

RUBENSTEIN Richard E., *Le jour où Jésus devint Dieu : l' « affaire Arius » ou la grande querelle sur la divinité du Christ au dernier siècle de l'Empire romain*, La Découverte, Paris, 2001.

SCHEIN S., « Jérusalem. Objectif originel de la Première Croisade ? », Michel Balard (dir.), *Autour de la première croisade*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996, p. 119-126.

SCHERRER T., *La gloire de Dieu dans l'œuvre de saint Irénée*, Editrice Pontificia Università Gregoriana, Rome, 1997.

SCHMITT J.-C.,

- « La fabrique des saints », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39^e année, n°2, 1984, p. 286-300.
- « La notion de sacré et son application à l'histoire du christianisme médiéval », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 9 | 1992, mis en ligne le 18 mars 2009, consulté le 14 juin 2011. URL : <http://ccrh.revues.org/2798> ; DOI : 10.4000/ccrh.2798.

SEIDEL L., *Songs of Glory : The Romanesque Façades of Aquitaine*, Chicago, 1981.

SETTIPANI C., *La noblesse du midi carolingien. Études sur quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IX^e au XI^e siècles*, vol. 5, Prosopographica et genealogica, 2004.

SIGAL Pierre-André, « Pèlerinage de Terre Sainte aux XII^e et XIII^e siècle », M. Rey-Delqué (dir.), *Les croisades, l'Orient et l'Occident d'Urbain II à saint Louis 1096-1270*, Electa, Milan, 1997, p. 169-174.

SOT M., *Les gestes des évêques d'Auxerre*, Paris, 2002.

SURMELY Frédéric, « Les hommes - appropriation et occupation de l'espace - L'Auvergne dans les temps préhistoriques », *L'identité de l'Auvergne : mythe ou réalité historique*, Éditions Créer, Nonette, 2002.

TABBAGH Vincent,

- « Les fondations de collégiales en Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles », Michelle Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, Éditions Carcassonne Centre d'Études Cathares, 2003, p. 193-218.
- « Cathédrales et collégiales au Moyen Âge, rivalité et complémentarité », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le midi de la France au Moyen Âge*, Éditions Carcassonne Centre d'Études Cathares, 2003, p. 277-287.

THERRIEN Lyne, MONNIER Gérard, *L'histoire de l'art en France*, (issu de la thèse de doctorat soutenue en 1996), *L'enseignement de l'histoire de l'art et de l'archéologie en France avant 1914*, Université Paris I : Éditions du C.T.S.H., 1998.

VAUCELLE R., *La collégiale de Saint-Martin de Tours*, Paris, 1912.

VAUCHEZ André,

- « Sainteté laïque au XIII^e siècle : la vie du bienheureux Facio de Crémone (v. 1196-1272), *Mélanges de l'École française de Rome*, Moyen-Âge, Temps modernes, t. 84, n°1, 1972, p. 13-53.
- *La spiritualité au Moyen Âge. VIII^e – XII^e siècles*, Presses Universitaires de France, 1975.
- *La sainteté en occident aux derniers siècles du Moyen Âge. D'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, École française de Rome, Palais Farnèse, 1981.
- « La sainteté des laïcs dans l'Occident médiéval. Naissance et évolution d'un modèle hagiographique (XII^e-début XIII^e siècle), J. Marx (éd.), *Sainteté et martyre dans les religions du Livre*, Bruxelles, 1989, p. 57-66.
- « Les composantes eschatologiques de l'idée de croisade », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection de l'école française de Rome, 1997, p. 232-243.
- « Saint Michel dans la spiritualité des laïcs au Moyen Âge », *Culte et sanctuaire de saint Michel dans l'Europe médiévale*, 2007, p. 339-348.

VAUCHEZ André, CABY Cécile, *L'histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen-Âge, guide de recherche et documents*, Turnhout : éditions de Brepols, 2003, (Collection atelier du médiéviste).

VENDRYÈS J. « Mélanges italo-celtiques », *Mémoire de la Société de linguistique de Paris* 13, 1905-1906.

VENON Fabien, *Les nouveaux territoires de l'église catholique. Maillage paroissial et gestion du patrimoine religieux : l'exemple des campagnes des diocèses de Clermont et de Saint-Flour*, thèse de doctorat sous la direction du professeur Jean-Paul Diry, Université Blaise Pascal (Clermont II), 2005.

VEYRENCHÉ Y., « *Quia vos estis qui sanctorum patrum vitam probabilem renovatis ...* - Naissance des chanoines réguliers, jusqu'à Urbain II », M. Parisse (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e - XIII^e siècles)*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2009, p. 50-53.

VIALLET Ludovic,

- « Le clergé auxiliaire des cathédrales et collégiales à la fin du Moyen Âge : “un groupe-tampon” dans les conflits entre chapitres canoniaux et société laïque ? Le cas de Romans », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 31^{ème} congrès, Angers, 2000, p. 335-350.
- « Enracinement local et réseaux extérieurs d'une collégiale urbaine à la fin du Moyen Âge : Saint-Barnard de romans et l'affaire Jacques cœur », M. Fournié (dir.), *Les collégiales dans le Midi de la France au Moyen Âge, Actes de l'atelier-séminaire des 15 et 16 septembre 2000 (Carcassonne)*, UMR Framespa – GDR Salve – CVPM, 2003, p. 15-26.
- « Les communautés de prêtres des cathédrales de la fin du Moyen Âge : modèle canonial, réseaux sociaux et identité urbaine », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 93, 2007, p. 213-227.

VICAIRE M.-H., « Le monde des chanoines », *Cahiers de Fanjeaux*, 1989, p. 7-12.

VIEILLARD J., *The pilgrim's Guide*, Éditions P. Gerson, 1998.

VINCENT Catherine,

- « Les confréries de bas clercs, un expédient pour la réforme des séculiers ? L'exemple du Mans, XII^e-XIII^e siècles », *Le clerc séculier au Moyen Âge*, Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 263-274.

Bibliographie

- *Fiat Lux. Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIII^e au XVI^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2004.

VINCENT Catherine, JUHEL Vincent, « Culte et sanctuaires de saint Michel en France », *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale, op. cit.*, p. 183-208.

WESTERMANN, *Grosser Atlas zur Weltgeschichte*, Braunschweig, 1969.

V. Auvergne et Velay

A. Liturgie de l'Auvergne et du Velay

BOYER Jacques, *Journal de voyage*, Éditions Vernière, Clermont-Ferrand, 1886.

BRANCHE Jacques, *Vie des saints et des saintes d'Auvergne et du Velay*, Philippe Guynand, Le Puy, 1652.

CHAGNY-SÈVE A.-M.,

- *Le chapitre cathédrale de Clermont du XI^e siècle à 1560*, thèse de l'école des Chartes, 1974, p. 326 (reconstitution du calendrier de Clermont), p. 108-128 (Activités religieuses).
- « À propos de la liste d'hebdomadiers du lectionnaire du X^e siècle de la cathédrale de Clermont », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 88., n°653, 1977, p. 255- 260.
- « La paroisse Sainte-Croix de Clermont du XIII^e siècle au XVI^e siècle », *L'encadrement religieux des fidèles au Moyen-Âge et jusqu'au concile de Trente*, 1984, p. 257-279.

CHASSAING A., *Le calendrier de l'église du Puy-en-Velay*, Champion, Paris, 1882

DOMPNIER Bernard,

- *Louis Grénon. Un musicien d'Église au XVIII^e siècle*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2005.
- « Les associations de prêtres en France du Moyen Âge à l'époque contemporaine », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 93, 2007.
- *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque : actes du colloque du Puy-en-Velay octobre 2005*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2009.
- *Les bas chœurs d'Auvergne et du Velay*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2010.

EGULLION Pierre, *Imprimeurs, libraires et relieurs du Bas-pays d'Auvergne et du Puy-de-Dôme*, 1491-1939, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 2000.

ÉTAIX (abbé), « Le lectionnaire liturgique de la cathédrale de Clermont au X^e siècle », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 88., n°653, 1977, p. 239 – 253.

GOMIS Stéphane,

- « Célébrer Noël dans le diocèse de Clermont sous l'ancien régime. Entre pastorale et *De fructu* », *Revue Siècles*, n°21, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2005, p. 41-53.

HUGLO Michel,

- « Trois anciens manuscrits liturgiques d'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. LXXVII, n°575, 1957, p. 81-104.
- « Les livres de la Chaise-Dieu », *Revue bénédictine*, 87, Denée, 1977, p. 289-348.

Bibliographie

- « Un missel d'Annet Régis - chantre de la Cathédrale de Clermont », *Les sources du plain-chant et de la musique médiévale*, Ashgate, 2004, p. 27 - 32.

LAURANSON-ROSAZ Christian, « Espace ecclésial et liturgie en Auvergne autour de l'an mil à partir du Libellus de sancti ecclesiis et monasteriis claromontii », A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'orient et de la méditerranée, Lyon, 2010, p. 43-66.

LEMAÎTRE Jean-Loup,

- *Les manuscrits de l'Abbaye de Pébrac, séance du 22 octobre 2000*, <http://195.221.120.248/integration/bmiu/pages/vieculturelle/archives/ArchivesJeudisDuPatrimoine/LivreBibliotheques/Lemaitre/Lemaitre.htm>.
- « L'ordinaire de l'abbaye de Pébrac », *Lingua mea Calamus scribae - Mélanges offerts à madame Marie-Noël Colette*, Éditions de Solesmes, 2009, p. 224 et ss.

MONTROUZIER H., « Étude sur l'antique liturgie de l'église du Puy », *Revue des Sciences ecclésiastiques*, mai 1870, p. 437-446.

MORIN G., « Une liste des "Hebdomadarii" ou chanoines de l'église de Clermont au commencement du XI^e siècle », *Revue bénédictine*, t. XXIV, 1907, pp. 534-536.

RAPHANEL (chanoine), « Étude historique sur l'ancien calendrier du diocèse de Clermont », *La semaine religieuse de Clermont*, année 45, n°5, 1913, p. 83-89, 103-111, 146-151, 183-191, 359-365, 379-387, 421-425, 505-511, 591-599, 703-707, 789-795, 874-877, 891-895, 971-979.

WELTER Louise,

- *La réforme ecclésiastique du diocèse de Clermont au XVII^e siècle*, publié avec le concours du C.N.R.S, Mémoire de l'académie des sciences, belles lettres et arts de Clermont-Ferrand, Éditions de Bussac, t. 45, Paris, 1956.
- « Le chapitre cathédral de Clermont : sa composition, ses privilèges », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t.41, n°136, 1955, p. 5-42.

YOUNG B. K., « Que restait-il de l'ancien paysage religieux à l'époque de Grégoire de Tours », *Grégoire de Tours et l'espace gaulois. Actes du congrès international, Tours, 3-5 novembre 1994*, 13^e supplément à la revue archéologique du Centre de la France, Tours, 1997, p. 242-243.

B. Archéologie en Auvergne et en Velay

CHEVALIER Pascale (dir.),

- *Le chantier médiéval à travers sept sanctuaires romans d'Auvergne*, Rapport intermédiaire du projet collectif de recherche 2^e année, Service régional de l'archéologie d'Auvergne, Direction régionale des affaires culturelles, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003.
- « Les tombeaux et les monuments funéraires médiévaux des saints abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Hortus artium medievalium*, 2004, p. 119-132.
- « Les gisants des saints abbés Mayeul et Odilon découverts à Souvigny », A. Regond, P. Chevalier (dir.), *Sculptures médiévales en Auvergne*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 63-72.

CHEVALIER Pascale, MAQUET Arlette,

- *Des tombeaux, des reliques et des saints : Découverte des tombeaux des saints abbés de Cluny*, ville de Souvigny, 2003.

Bibliographie

- « Quand l'archéologie éclaire l'histoire du prieuré de Souvigny », *Revue d'Auvergne*, 2011, p. 175-193.

FIZELLIER-SAUGET Bernadette, FOURNIER Gabriel, *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, Clermont-Ferrand : Institut d'études du massif central, 1991, p. 133-167.

FOULQUIER Laura,

- *La christianisation de l'ancien diocèse de Clermont : dépôts lapidaires et remplois (antiquité tardive / haut moyen âge)*, mémoire de DEA sous la direction du Professeur Bruno Phalip, Université Blaise Pascal, (Clermont II), 2004.
- « La métamorphose des pierres. Les remplois, entre rebut et souvenir », *Histoire de l'art et anthropologie*, Paris, coédition INHA/musée du quai Branly (« les actes »), 2009, [En ligne], mis en ligne le 28 juillet 2009, consulté le 26 mars 2012. URL : <http://actesbranly.revues.org/252>.

FOURNIER Gabriel,

- *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen-Âge*, Presse Universitaires de France, Paris, 1962.
- « Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen Age : l'exemple du Brivadois », *Almanach de Brioude*, 1963, p. 13-28.

GAUTHIER M.-E., « Les aménagements liturgiques de la prieurale de Souvigny et les tombeaux des saints abbés de Cluny, Mayeul et Odilon », *Bulletin monumental*, 162, 2004, p. 67-85.

GOUNOT Roger, *Collections lapidaires du musée Crozatier du Puy en Velay*, Imprimerie les arts graphiques, Le Puy, 1957, p. 319.

LAROUZIÈRE-MONTLOSIER Dominique, *L'invention romane en Auvergne : de la poutre à la voûte (fin X^e-XI^e siècle)*, Nonette : Éditions Créer, 2003.

MOREL David, « Archéologie du bâti et anthropologie. L'exemple du technicien dans le Massif central et sur ses marges (XI^e-XIII^e siècles) », *Faire l'anthropologie historique du Moyen Age*, Actes du colloque de Paris 2008, 2010.

NECTOUX E., ARNAUD A., Sondage 2007/182, notice N2007-AU-0119, *Chœur de l'église de Saint-Nectaire*, http://www.adlfi.fr/SiteAdfi/document?base=base_notices&id=N2007-AU-0119

PHALIP Bruno,

- « Charpentes, climat et couvert végétal », *Dossier archéologique*, Mars 2000, n°251, p. 62-67.
- *Le problème de la charpente médiévale en Auvergne : XI^e-XVI^e siècles*, Clermont- Ferrand : Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 2002.
- « Charpentiers et couvreurs : l'Auvergne médiévale et ses marges », *Documentation d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, Lyon : Association Lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2004, n°26.
- « L'homme, le geste, l'outil et la main ; technologie de la pierre et production artistique dans le diocèse de Clermont (VII^e-XII^e siècles) », Comité promoteur des mélanges en hommage à X. Barral I Altet (dir.), *Le plaisir de l'art du Moyen Âge. Commande, production et réception de l'œuvre d'art ; mélanges en hommage à Xavier Barral I Altet*, Éditions Picard, Paris, 2012, p. 418-426.

Bibliographie

- « Construire au X^e siècle. Châteaux et lieux de culte », *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X^e siècle : lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, PUBP, Clermont-Ferrand II, 2010, en cours de publication.
- « Les matériaux de la cité épiscopale, apprentissages et pratiques ; Clermont, III^e –XII^e siècles », *Colloque 4. Construire la ville : approvisionnement en matériaux lithiques et organisation des grands chantiers urbains de l'Antiquité aux Temps modernes*, Comité des Travaux historiques et Scientifiques, Université de Tours François Rabelais, Tours, 25-27 avril 2012, à paraître.
- *Marteau-taillant et brettage, taille de pierre, forces productives et moyens de productions dans les diocèses centraux de la France capétienne (Limoges, le Puy, Clermont et Nevers ; fin X^e-début XIII^e siècle)*, A. Timbert (dir.), à paraître.

POURSAT Jean-Claude,

- « Informations archéologiques, Brioude », *Gallia*, 1975, n° 33, p. 429.
- « Informations archéologiques, Brioude », *Gallia*, 1981, n° 39, p. 451.
- « Informations archéologiques, Brioude », *Gallia*, 1983, n° 41, p. 424.

PROVOST Michel, REMY Bernard, *Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, Paris, 1994.

THIOLLIER Noël,

- *Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, thèse de l'école des Chartes 1896, 1900.
- « Guide du Congrès », *Congrès archéologique de France*, Le Puy, 1904, p. 72-79.

VATIN CL., « Informations archéologiques », *Gallia*, 1967, n° 25, p. 301-304.

C. Histoire de l'Auvergne et du Velay

ANONYME, « L'abbaye de Chanteuges, son histoire d'après les documents paroissiaux », *Almanach de Brioude*, 1975, t. 55, p. 43-80.

AUBRUN Michel,

- *Moines, paroisses et paysans*, Presse Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2000.
- *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle*, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007.

BALUZE, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, Paris, 1708.

BRANCHE Dominique,

- *L'Auvergne au Moyen-Âge ; les monastères. Histoire des ordres monastiques en Auvergne*, V. Didron, Paris, 1842.
- « État de l'Auvergne en 1765 présenté à Monsieur de L'Averdy, contrôleur général des finances, par Monsieur de Ballanvilliers, intendant d'Auvergne », *Tablettes Historiques de l'Auvergne*, t. 7, 1846, p. 118-119.

BRUEL A., « *Cartularium sive terrarium Piperacensis monasterii, ordinis canonicorum Sancti agustini, ex manuscripto et originali codice transcriptum cura D. Joannis-Baptistae Payrard [...]* », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1879, t. 40, p. 467-469.

Bibliographie

BOURDUGE, C., *Actes des évêques d'Auvergne au XII^e siècle (1077-1195)*, mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Luc Fray, Clermont II, 2002.

BUC P., « Les débuts de Sauxillanges : à propos d'un acte de 927 », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1998, t. 156, livraison 2, p. 537-545.

CARRIAS Yves, *Chevaliers croisés. Auvergne, Bourbonnais, Velay, Armorial, cartes, tables héraldiques*, Éditions Créer, 2007.

CHABROL Guillaume-Michel, *Contumes générales et locales de la province d'Auvergne*, t. IV, Riom, 1786.

CHAGNY-SÈVE A.-M., *Le chapitre cathédrale de Clermont du XI^e siècle à 1560*, thèse de l'école des Chartes, 1974, 3 vol.

CHAIX L.-A., « Le chapitre de Saint-Germain-Lembron », *Semaine religieuse de Clermont*, 1867.

CHARBONNIER Pierre, *Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours : Haute et Basse Auvergne, Bourbonnais et Velay*, Éditions de Borée, Clermont-Ferrand, 1999.

CHARTON L., « Blesle XI^e-XIII^e siècles. Lutttes et rivalités entre l'abbaye et les seigneurs de Mercoeur », *Almanach de Brioude*, 2008, p. 32-34.

CHOPIN Hervé, « Les collégiales du diocèse de Saint-Flour au Moyen Âge », A. Massoni, *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Presses Universitaires de Limoges, 2010, p. 37-56.

COLLECTIF, *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la Croisade : actes du colloque*, École française de Rome, Rome, 1997.

CUBIZOLLES Pierre,

- « Découvertes archéologiques à Brioude », *Almanach de Brioude*, 1976, p. 289-296.
- « Matériel archéologique de Brioude et de la région Saugaine remis au CNRS de Clermont-Ferrand », *Almanach de Brioude*, 1979, p. 253-259.
- *Le diocèse du Puy-en-Velay. Des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, 2005.

DA SILVA N., « Le chapitre cathédral de Clermont au temps de Grénon », B. Dompnier (dir.), *Louis Grénon. Un musicien d'Église au XVIII^e siècle*, Collection Études sur le Massif central, Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 67-87.

DERBES A., « A Crusading Fresco Cycle et the Cathédral of le Puy », *Art bulletin*, t. 73, 1991, p. 561-576.

DIERKENS Alain, « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IX^e au XII^e siècle », *Écrire son histoire : les communautés religieuses face à leur passé. Actes du 8^e colloque international du CERCOR*, 2002, note n°119, p. 71-105.

DONIOL Henri, *La basse Auvergne*, Paris, 1900.

GOMIS Stephan, « La célébration de Noël du XVII – XIX^e siècle, liturgie et tradition », Centre d'Histoire « espaces et cultures », Université Blaise-Pascal, *Revue Siècle*, 2005, n° 21, Clermont-II.

ÉGULLION P., *Imprimeurs, libraires et relieurs du Bas-Pays d'Auvergne et du Puy-de-Dôme 1491-1939*, Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 2000.

ESTIENNE Michel,

- *Le pouvoir partagé, 1150-1350, la Basse Auvergne au Moyen-Âge Classique*, Thèse de l'école des Chartes, 1986.
- « Le pouvoir partagé : la basse Auvergne de 1150 à 1350 », *Positions des thèses*, Écoles des chartes, Paris, 1986, p. 29-39.

FOURNIER Gabriel,

- *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen-Âge*, Presse Universitaires de France, Aurillac, 1962.
- « Le peuple rural en basse Auvergne durant le Moyen-Âge : l'exemple du Brivadois », *Almanach de Brioude*, 1963, p. 9-25.
- « Le monument dit "Vasso de Jaude" à Clermont-Ferrand », *Gallia*, 28, 1965, p. 103-150.
- « Augustonemetum, nœud des routes », *Recherches clermontoises*, VI, Institut d'Histoire, Faculté des Lettres de Clermont, Clermont-Ferrand, 1970, p. 291-306.
- « Documents auvergnats relatifs aux pèlerinages en Terre Sainte et aux premières croisades, XI^e-XII^e siècles », *Bulletin historique et scientifique d'Auvergne*, t. XCVIII, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 1996, p. 81-138.

FRAMOND Martin de, « Les Mercoeur », *Odilon de Mercoeur. L'Auvergne et Cluny. "La paix de Dieu" et l'Europe de l'an mil. Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000*, Éditions Créer, 2002, p 83-115.

FRAY Jean-Luc,

- « Auvergne, Velay et Royaume d'Arles : éléments pour une révision de la géographie relationnelle Auvergnate au Moyen-Âge », Université Blaise Pascal, *Revue Siècle*, 2002, n°15, p. 75-87.
- « Des *civitates* aux cités épiscopales, continuité et mutations, fin IV^e-début XI^e siècle », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay). Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, p. 225.
- « L'échec des principautés : tableau des pouvoirs à la fin du XII^e siècle », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay). Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, p. 233-237.
- « Le conquête royale de l'Auvergne et ses conséquences », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay). Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, p. 239-242.
- « Réseau urbain et localités centrales en Auvergne bourbonnais et Velay au bas moyen-Âge », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay). Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, p. 253-262.
- « Acteurs et étapes de la christianisation, le premier monachisme », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay). Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, p. 419-424.

FRAY Jean-Luc, PEROL Céline (dir.), *L'Historien en quête d'espaces*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2005, (Collection histoires croisées).

Bibliographie

FRAY Sébastien, *Mise en place et évolution du réseau paroissial en Haute-Auvergne occidentale (archiprêtres de Mauriac et Aurillac)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Clermont II, 1999, 2 vol.

GOMIS Stéphane,

- *Les « enfants prêtres » des paroisses auvergnates. Les communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont sous l'Ancien régime (1516-1792)*, thèse dirigée par le professeur B. Dompnier, Clermont-Ferrand, 2002.
- « Le chapitre et les chanoines de la cathédrale du Puy à l'époque de Grénon », B. Dompnier (dir.), *Louis Grénon. Un musicien d'Église au XVIII^e siècle*, Collection Études sur le Massif central, Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 49-66.
- « Les collégiales et les chanoines du diocèse de Clermont à l'époque moderne », A. Massoni (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution*, Presses Universitaires de Limoges, 2010, p. 111-144.

GONOD Benoit, *Chronologie des évêques de Clermont et des principaux événements de l'histoire ecclésiastique de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1863, p. 20-22, 32-34.

GRÉGOIRE DE TOURS, *Pages d'histoire civile et religieuse de l'Auvergne, extraites de l'histoire de France et divers ouvrages hagiographiques, d'après les traductions de Taranne et Bordier, révisées et annotées par P.-F. Fournier*, Auvergne littéraire et art, 1933, n° 67, p. 1-49, 55-104.

GRENIER, *Un coin d'Auvergne. L'abbaye de la Chaise Dieu : Le chapitre de Brioude*, Amiens : Imprimerie Yvert et Tellier, 1896.

HOUZÉ Antony, « Indications pour servir à une carte géographique de l'Auvergne au Moyen-Âge, d'après les Cartulaires de Brioude, de Sauxillanges et de Cluny », *Mémoires de l'académie des sciences, belles lettres et arts de Clermont*, 1863, p. 79-96.

IMBERDIS André, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne*, Roanne : Éditions Horvath, 1840, Réédition 1981.

JUSTEL, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, 1645.

LASSAGNE Olivier, « Le culte de Saint-Julien en France », *Almanach de Brioude*, 1985, p. 205-212.

LAURANSON-ROSAZ Christian,

- *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle : La fin du monde antique ?*, Les cahiers de la Haute-Loire, Le Puy, 1987.
- « Le Velay et la croisade », *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade*, Collection de l'école française de Rome, Boccard, Paris, 1997, p. 33-64.
- « L'Auvergne du X^e siècle, terre de "romanité" », *Revue de la Haute-Auvergne Aurillac*, société des lettres, sciences et Arts « la Haute-Auvergne », janvier-juin 1999, t. 61, p. 9-20.
- « Vicomtes et vicomtés en Auvergne et dans ses marges (IX^e-XI^e s.) », H. Débat (dir.), *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Presse Universitaire du Mirail, Toulouse, 2008, p. 213-222.

LAURANSON-ROSAZ Ch., SANIAL B., « "Mémoires chaffriennes". La "mémoire" des moines de l'abbaye de Saint-Chaffre au diocèse du Puy (des origines au XVI^e siècle) », *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, CERCOR travaux et recherches, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 47-70.

Bibliographie

LEGRAND D'AUSSY, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*, t. I, Paris, an III.

MAGNOU-NORTIER Élisabeth, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux pour Saint-Julien de Brioude (825) et l'acte de fondation du monastère de Sauxillanges par le Duc Acref (927) », *Cahiers de civilisation médiévale* : Université de Poitiers, 1978 octobre-décembre, 21^e année, n^o 4, p. 313-338.

MAILLOT B., *Musique et musiciens dans les églises collégiales du diocèse de Clermont aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Mémoire de master d'histoire, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2007, 2 vol.

MANDET Francisque,

- *L'ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, mœurs, topographie*, t. I, 1843-1847.
- *Histoire du Velay*, M.P. Marchessou, Le Puy, 1860-1862, 7 vol.
- « Notre-Dame du Puy », t.2, *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, Le Puy, 1860, p. 298-342.

MANRY André-Georges, *Pour une histoire vivante. L'histoire vue de l'Auvergne : choix de documents concernant la basse-Auvergne et le Puy-de-Dôme*, Guy de Bussac, Clermont-Ferrand, 1955, tomes 1 et 2.

MAQUET Arlette, *Cluny en Auvergne : 910-1156*, thèse de doctorat dirigée par le professeur M. Parisse, Université Paris I, 2006.

MARTIN Daniel, *L'identité de l'Auvergne, Auvergne-Bourbonnais-Velay, mythe ou réalité historique, Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, 2002.

MOSNIER S.-M., *Les saints d'Auvergne*, t. I, p. 33, p. 655-657 ; t. II, p. 207-230.

PIGNOT J.-H., *Histoire de l'ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre-le-Vénéral (909-1157)*, t. II, Dejussieu, Durand, Autun, Paris, 1868.

POBLE P.-É.,

- *Les entités spatiales politiques en Gaule centrale (Auvergne, limousin, Gévaudan, Velay) du VI^e siècle au milieu du XI^e siècle : du territorium aux territoires*, thèse dirigée par le professeur Y. Sassier, Paris IV, 2008.
- « Pagi et comitatus arvernes au X^e siècle », *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X^e siècle : lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, journée d'étude, CHEC, Clermont-Ferrand, 2010.
- « Les vicairies et la genèse des paroisses dans le Massif Central (fin IX^e-milieu XI^e siècle) », *Cahiers de Fanjeaux*, 2011, p. 369-393.

ROCHER Ch., « Les bourguignons en Velay », *tablettes historiques du Velay*, 1877, n^o 8, p. 33-56.

RÉMY B., et PROVOST M., (dir.), *Inscriptions latines d'Aquitaine. Les Arvernes*, I.R.A.M., Bordeaux, 1996.

RESIE (Cte de), *Histoire de l'Église d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1855.

SAUDAN Marie,

Bibliographie

- « L'Auvergne médiévale en cartes : entre orient et occident, entre nord et sud », *Revue Siècle*, Université Blaise Pascal, 2002, n°15, p. 7-12.
- *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du massif central du IX^e siècle au XII^e siècle* », thèse dirigée par le Professeur Michel Parisse, Paris, 2004, 3 vol.
- « Géographie historique de l'Auvergne carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Puy-en-Velay, 2010, p. 10-33

SETTIPANI Christian, *La Noblesse du midi carolingien. Études que quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IX^e au XI^e siècles. Toulousain. Périgord. Limousin. Poitou. Auvergne*, Prosopographica et genealogica, vol. 5, Oxford, 2004, p. 293-302.

TAILLANDIER, *Résumé de l'Histoire d'Auvergne par un auvergnat*, Paris, 1826, p. 415-432.

TIXIDRE G., « Le chemin de Saint-Jacques », *Almanach de Brioude*, 1954, p. 103-126.

TRÉMENT Frédérique, « La cité arverne à l'époque romaine », *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique – Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, p. 195-224.

POTHIER Josanne, « Blesle vieilles maisons, vieux papiers : maisons abbatiales », *Almanach de Brioude*, 1967, t. 47, p. 165-177.

PHALIP Bruno, « Le morcellement féodal et l'échec des principautés », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay). Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, p. 231-233.

PERREL J., « Le Velay dans le domaine royal : une histoire de dupes », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1981, p. 41-54.

SARTIGES-D'ANGLES M. de, « Traité intervenu entre les sires de Mercoeur et le chapitre noble de Brioude au mois de mars 1291 », *Mémoire de l'académie des sciences et belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. IX, 1869, Clermont-Ferrand, p. 13-25.

VAGEON Anne, *Établissement du réseau paroissial dans le sud-est de l'ancien diocèse de Clermont, IV^e-XIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise préparé sous la direction du professeur M. Aubrun, Université Blaise Pascal, (Clermont-Ferrand II), 1990, p. 17-18.

VALESIUS Hadrien, *Hadriani Valesii notitia galliarum, ordine litterarum digesta*, Paris, 1675, p. 101.

VERNET, A., « Notes du XV^e siècle relatives à l'Auvergne et au Velay », *Almanach de Brioude*, 1962, p. 9-23.

VISCOMTE J., « Les premiers temps du christianisme. Le Moyen-Âge », t. IV, *Le Velay*, Le Puy, 1980.

D. Histoire de l'art de l'Auvergne et du Velay

AUGRANDENIS Laurence, *L'ange roman dans la sculpture monumentale en basse-Auvergne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université Blaise Pascal, 1993.

Bibliographie

AYCOBERRY F., *La restauration des églises en Auvergne au XIX^e siècle principes et applications*, mémoire présenté pour l'obtention du Diplôme d'Études Supérieures sous la direction du professeur Gabriel Fournier, Université Blaise Pascal, 1967, 2 vol.

AVONT Marilyne, *Étude et analyse architecturale du château et de la chapelle castrale de Saint-Ilpize*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, Université Blaise-Pascal, (Clermont-Ferrand II), 2002.

BAHUT E.-Ch., « Saint Julien de Brioude », *Revue d'histoire et de Littérature religieuses*, Mars-avril 1914, p. 97-116.

BASCHET Jérôme, BONNE Jean-Claude, DITTMAR Pierre-Olivier,

- « Une iconographie totale du lieu sacré à l'époque romane », *Groupe d'anthropologie historique de l'Occident Médiéval*, INHA, Paris.
- « “Iter” et “locus”. Lieu rituel et agencement du décor sculpté dans les églises romanes d'Auvergne », *Images Re-vues* [En ligne], Hors-série 3 | 2012, mis en ligne le 12 juin 2012, consulté le 11 juillet 2012. URL : <http://imagesrevues.revues.org/1605>.
- *Le monde roman par-delà le bien et le mal : une iconographie du lieu sacré*, Éditions Arkê, Paris, 2012.

BALME Pierre, *L'Art roman en Auvergne*, Guy de Bussac, Clermont-Ferrand, 1954.

BARRAL I ALTET Xavier (dir.),

- *Art roman d'Auvergne*, Rennes, 1984.
- *La Cathédrale du Puy-en-Velay*, Éditions du Seuil, Skira, Paris, Milan, 2000.

BEIGBEDER Olivier, *Forez-Velay roman*, Éditions Zodiaque, Imprimerie de la Pierre-qui-vire, Saint-Léger-Vauban, 1962.

BERTOLINO Marie-Laure,

- *Répartition des thèmes iconographiques romans dans l'ancien diocèse de Clermont : une cartographie des programmes à l'échelle diocésaine*, master dirigé par le professeur B. Phalip, Clermont-Ferrand, 2005.
- « Les thèmes iconographiques romans sculptés dans l'ancien diocèse de Clermont au XII^e siècle », *Recherches en histoire de l'Art*, n°5, 2006, p. 7-25.

BRANCHE Dominique, « Rapport sur les monuments historiques du département de la Haute-Loire », *Tablette Historiques de l'Auvergne*, 1841, vol. 2, p. 429-430, 436.

BREDIN Xavier, *Les peintures murales dans les chapelles saint Michel du Brivadois (Haute-Loire) : Brioude et Anzon*, mémoire de maîtrise, Paris IV, 1992-1993.

BRÉHIER Louis,

- « Peintures romanes d'Auvergne », *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, p. 121-140.
- « Les origines de l'architecture romane en Auvergne. L'œuvre des chapitres et des monastères », *Revue Mabillon*, 1923, p. 8-25.
- « La sculpture romane en Auvergne et les théories iconographiques de Monsieur Mâle », *Revue d'Auvergne*, 1923, n°40, p. 49-58.
- « Les anciennes églises fortifiées de l'Auvergne », *Revue d'Auvergne*, 1923-1927, p. 209-214.

Bibliographie

- « Les épisodes de la passion dans la sculpture romane d'Auvergne », *La Gazette des Beaux-Arts*, 1925, Juillet-août.
- *L'Homme dans la sculpture romane*, Librairie de France, Paris, 1927.
- « Que faut-il entendre par le terme d'art roman auvergnat ? », *Bulletin archéologique*, 1930-31, p. 545-56.
- « Les influences Musulmanes dans l'Art Roman du Puy », *Journal des Savants*, Imprimerie Langres, 1936.
- *Les traits originaux de l'iconographie dans la sculpture romane d'Auvergne*, Cambridge Harvard University Press, 1939.
- « Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat », *Cahiers archéologiques fin de l'antiquité et moyen Âge*, Éditions d'art et d'histoire, Paris, 1945, p. 63-76.

BRUN Louis, « Églises de basse Auvergne et quelques autres », *Centre international d'études romanes*, 1961, n° 3, septembre, p. 4-8, 16-17.

BUSSAC Éric, *Sculpteurs au Moyen-Âge : l'univers fantastique des chapiteaux romans*, L'instant durable, Clermont-Ferrand, 2002.

CABRERO-RAVEL Laurence,

- « Saint-Marcellin de Chanteuges : un monument-clé dans l'histoire de l'art roman auvergnat », *Cahier de la Haute-Loire*, Le Puy, 1997, 7-43.
- *Notre-Dame du Port et la sculpture ornementale des églises d'Auvergne, les chapiteaux corinthiens et leurs dérivés (fin XI^e –XII^e siècle)*, thèse, Besançon, 1996.
- « Entre tradition et modernité : Saint-Marcellin de Chanteuges (après 1137) », *Hortus artium medievalium*, 2001, p. 209-224.
- « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », *Les avants-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Éditions du CTHS, Paris, 2002, p. 168-179.
- « Saint-Pierre de Mozac : l'abbatiale romane », *Congrès archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne*, (158^e session ; 2003 ; Société Française d'Archéologie ; Paris), p. 313-324.

CABRERO-RAVEL L., GALLAND B., « Nouvelles réflexions sur l'ancienne abbatale Saint-Théofrède du Monastier », *Les bénédictins de Saint-Chaffre : histoire et archéologie*, p. 1-15.

CARRIÈRE Adeline, *Les crucifix romans en bois du Massif central*, Mémoire de Master sous la direction du Professeur B. Phalip, Clermont-Ferrand II, 2006.

CHARBONNEL Marie, *Materialibus ad immaterialia : peinture murale et dévotions dans les anciens diocèses du Clermont, du Puy et Saint-Flour du XII^e au XVI^e siècle*, thèse dirigée par le professeur Bruno Phalip, 2012.

CHEVALIER Pascale,

- « La crypte de la cathédrale de Clermont : nouvelles approches », *L'an Mil, fin d'un monde ou renouveau ?*, *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. XXXII, 2001, p. 133-146.
- « La cathédrale de Clermont-Ferrand : La crypte », *Congrès archéologique de France, Basse-Auvergne – Grande Limagne*, (158^e session, 2003 ; Musée des Monuments Français, Paris) p. 135-140.
- « Les installations liturgiques romans dans le diocèse de Clermont. Découvertes récentes : des autels, des armoires, des chancels, des tombeaux », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa, Liturgie, arts et architecture à l'époque romane*, 2003, p. 135-140.

Bibliographie

- « Stucs préromans et romans d'Auvergne et du Velay », *Stucs et décors de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge (V^e- XII^e siècle). Actes du colloque international tenu à Poitiers du 16 au 19 septembre 2004*, Éditions Brepols, 2004, p. 231-236.
- « Le tombeau et les monuments funéraires médiévaux des saints abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Hortus Artium Mediævalium*, 2004, p. 119-132.
- « Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) », coll., *Le stuc. Visage oublié de l'art médiéval*, Somogy Éditions d'Art, 2004, p. 202-203.
- « L'invention de sculptures par l'archéologie que de problèmes en perspectives ... », A. Regond, P. Chevalier (dir.), *Sculpture médiévales en Auvergne. Création, disparition et réapparition*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2008, p. 11-16.

CHEVALIER P., BULLY S., CAUSEVIC-BULLY I.-M., DUPUIS M., FIOCCHI L. et BARADAT A., « La priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier) : étude archéologique de la nef, seconde tranche », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 15 juillet 2008, consulté le 25 janvier 2013. URL : <http://cem.revues.org/6382>.

COURTILLÉ Anne,

- *Les débuts de l'art gothique en Auvergne*, thèse d'état sous la direction du professeur Carol Heitz, Nanterre, 1987, p 1-17, 24, 33-59, 149, 221-229, 252-253, 284-285, 389, 412, 417, 472, 563.
- « Bilan de recherches sur les débuts de l'art gothique dans les églises d'Auvergne », *Almanach de Brioude*, 1989, p. 57-65.
- *Auvergne et Bourbonnais gothiques, 1, Les débuts*, Éditions Créer, Nonette, 1990, (Collection encyclopédie du Massif Central).
- « Les programmes des peintures romanes en Auvergne », *Revue d'Auvergne*, t. 106, Société des amis des université de Clermont, 1992, p. 103-125.
- *La cathédrale de Clermont*, Éditions Créer, Nonette, 1994.
- « Quelle frontière entre roman et gothique en Auvergne et Bourbonnais ? », *Revue Siècle*, 1997, n°5, C.H.E.C., Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, p. 59-77.
- *Auvergne, Bourbonnais, Velay Gothiques, les édifices religieux*, Éditions Picard, Paris, 2002, p. 9-58.
- « L'ancienne collégiale Saint-Cerneuf de Billon », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne – Grande Limagne*, (158^e session ; 2003 ; Musée des Monuments Français ; Paris), p. 67-80.
- « L'église Sainte-Madeleine à Saint-Hilaire-la-Croix », *Congrès archéologique de France, Basse Auvergne – Grande Limagne*, (158^e session ; 2003 ; Musée des Monuments Français ; Paris), p. 411-420.
- « Un large éventail de création gothiques architecture, art et couleurs », Daniel Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique*, Créer, 2002, p. 572-576.
- « La couleur dans les édifices du Moyen-Âge », Daniel Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique*, Créer, 2002, p. 579-585.
- « Byzance, Italie, une méridionalité exclusive dans la peinture murale ? Quelques exemples en Auvergne, Bourbonnais ou Velay », *Revue Siècle*, n°15, 2002, p. 47-73.
- « Les peintures murales romanes : l'exemple de l'Auvergne », B.-H. Papounoud, H. Palouzie (dir.), *Regards sur l'objet roman*, 2005, p. 37-43.

CRAPLET Bernard,

- *Églises romanes en Auvergne*, Éditions G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1981.
- *Auvergne romane*, Saint-Léger-Vauban : Zodiaque, Imprimerie de la Pierre-qui-vire, 1955, 5^e édition de 1978, p. 229, 265-279.

Bibliographie

DESCAMPS Aline, *La marqueterie de pierre dans l'ancien diocèse de Clermont au XII^e siècle*, master dirigé par le professeur Bruno Phalip, 2010.

DURLIAT M., « Le baptistère Saint-Jean », *Congrès archéologique de France*, 133^e session, Velay, 1975, Société Française d'Archéologie, Paris, 1976, p. 213-229.

FOLKESTAD W., NILSSON Joan, « les linteaux en bâtière romans d'Auvergne. Recherche sur la topographie et les origines », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1995, p. 229-230.

FIKRY Ahmad, *Art roman du Puy et les influences Islamiques*, thèse pour le doctorat en lettres présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris, Paris, 1934.

GALLAND Bernard, B. Galland, « La façade romane de l'église abbatiale du Monastier : essai de restitution », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1995, p. 75-93.

GIRON Louis, *Les peintures murales de la Haute-Loire*, Paris, 1911.

GOUTAYER Virginie, *Les modillons des églises romanes de Basse-Auvergne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université Blaise-Pascal, (Clermont-Ferrand II), 1999.

GUILLAUMONT Agnès, *Mythologie chrétienne de l'Eau à travers quelques exemples de la sculpture romane d'Auvergne et du Velay : Saint-Michel Aiguilhe, Chassignolles, Nonette, Mauriac, Mozac*, Clermont-Ferrand : CRDP d'Auvergne, 2003.

GYBAL André, *L'Auvergne, berceau de l'art roman*, Éditions G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1957.

HÉNAULT Denis,

- *Les mottes castrales et l'église Saint-Symphorien de Biozat. De la place architecturale et sculpturale de l'église au sein de l'art religieux du XII^e siècle dans la vallée de l'Allier*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie médiévale sous la direction des professeurs Anne Courtillé et Bruno Phalip, Université Blaise-Pascal, (Clermont-Ferrand II), 2003.
- « L'abbatiale romane Saint-Pierre de Mozac et l'héritage de l'Antiquité. Un projet monumental au service des prétentions d'une communauté monastique », *Cahiers de civilisation médiévale*, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, Poitiers, 2012, p. 57-84.

HEYMAN Avital,

- « The representation of the holy sepulchre in auvergnat romanesque sculpture : a reflection of crusader patrons ? », *Autour de la première croisade. Actes du colloque de la Society for the Crusades and the Latin East (Clermont-Ferrand 22-25 juin 1995)*, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 633-641.
- « Good or bad sheperds in the twelfth-century Auvergne : visual evidence of social structures and tensions », *Gazette des Beaux-Arts*, septembre 2000, p. 68.
- *That old pride of the men of the Auvergne, laity and Church in Auvergnat Romanesque Sculpture*, The Pindar Press, Londres, 2004.

HUET GUIEU Nadine, *Les clochers des églises romanes du Puy-de-Dôme, leurs restaurations et leurs reconstructions au XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie sous la direction des Professeurs Anne Courtillé et Bruno Phalip, Université Blaise Pascal, (Clermont-Ferrand II), 1998, 2 t.

Bibliographie

LACOSTE J., « L'église Saint-Georges de Saint-Paulien », *Congrès archéologiques de France, Velay*, Paris, 1976, p. 499-522.

LAROUZIÈRE-MONTLOSIER Dominique (De), *L'invention romane en Auvergne : de la poutre à la voûte (fin X^e-XI^e siècle)*, Nonette : Éditions Créer, 2003.

MALLAY A., *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du diocèse de Clermont*, Moulins, 1841.

MALE Émile,

- « La Mosquée de Cordoue et les églises de l'Auvergne du Velay », *la Revue de l'Art ancien et moderne*, Paris, 1911, n° 173, p.81-82.
- « Sculpture romane en Auvergne », *Revue d'Auvergne*, 1923-1927, p. 4-17.

MANDET Francisque, « Monuments historiques de la Haute-Loire et du Velay. Archéologie-histoire », *Histoire du Velay*, M.-P. Marchessou, t. 6, Le Puy, 1862.

MARTIN Daniel, *L'identité de l'Auvergne, Auvergne-Bourbonnais-Velay, mythe ou réalité historique, Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, Nonette, 2002.

MÉREL-BRANDENBURG A.-B., « Le baptistère Saint-Jean du Puy-en-Velay (Haute-Loire) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 13 juillet 2011, Consulté le 30 juin 2012. URL : <http://cem.revues.org/index11930.html>.

MÉRIMÉE Prosper, *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris, 1838.

MOREL David,

- *L'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire. Une analyse archéologique pour une étude du chantier médiéval*, maîtrise d'Histoire de l'art médiéval sous la direction des Professeurs Anne Courtillé et Bruno Phalip, Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II), 2003.
- *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI^e-XV^e siècles)*, thèse dirigée par le professeur B. Phalip, Université Clermont II, 2009.
- « Les productions sculptées architecturales et la normalisation technique en Auvergne de la seconde moitié du XII^e siècle au bas Moyen Âge. Quelques données », D. Daussy, A. Timbert (dir.), *Architecture et sculpture gothiques. Renouveau des méthodes et des regards*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 171-184.

MOURLEVAT Guy, *Géométrie et symbolisme dans une église romane : Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand : Association Coopérative des Écrivains du 3^e Millénaire, 1993.

OURSEL Raymond, *Floraison de la sculpture romane*, Saint-Léger-Vauban : Éditions Zodiaque, 1976.

PAUL Georges, « Saint-Julien de Brioude. Notre-Dame du Puy », *La Veillée d'Auvergne*, Février 1913, p. 50-51.

PHALIP Bruno,

- *Le Tympan de Sainte-Foy de Conques, la sculpture romane et la classe chevaleresque en Auvergne*, Clermont-Ferrand : Société des Amis des Universités de Clermont, 1991.

Bibliographie

- *Art roman, culture et société en Auvergne : la sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Association des publications de la faculté des Lettres et sciences humaines de Clermont, Clermont-Ferrand, 1997.
- « Étude monumentale et limites culturelles : Les Confins de la Haute et de la Basse-Auvergne au XII^e siècle », *Revue Siècle*, 1997, n°5, Clermont-Ferrand : C.H.E.C., Université Blaise Pascal, p.29-58.
- *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, 7 volumes, thèse dirigée par le professeur Anne Prache et soutenue à Paris IV, 1990.
- « Château et groupe nobiliaire en Auvergne : XI^e-XV^e siècle », *L'Information Historique*, 1992, volume 54, p. 46-50.
- *Seigneurs et bâtisseurs en Haute-Auvergne et en Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2000, (première édition 1993).
- *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont*. Clermont II, Dossier d'Habilitation à diriger des Recherches, 2001, 12 volumes.
- « Une Auvergne médiévale partagée », *Revue Siècle*, 2002, n°15, Clermont-Ferrand, p. 13-37.
- « Organisation de l'espace auvergnat aux temps médiévaux », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne-Bourbonnais-Velay). Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Éditions Créer, 2002, p. 113-131.
- *Marges et « marches » médiévales*, *Revue Siècles*, 15, Clermont-Ferrand, 2002.
- « L'Auvergne, lieu d'inspiration ? Source de création ? », D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne [...], op. cit.*, p. 563-571.
- *La crypte de la cathédrale de Clermont*, UMR N°5138, Archéométrie et archéologie : origine, datation et technologie des matériaux Anne BAUD, Lyon II ACR « Morphogénèse de l'espace ecclésial et religieux au Moyen-Âge », Université Clermont II, 2003.
- *L'art roman en Auvergne. Un autre regard*, Nonette : Éditions Créer, 2003.
- « Charpentiers et couvreurs : l'Auvergne médiévale et ses marges », *Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-alpes*, 2004.
- « Investir les technologies Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », *Revue Siècles, Techniques et technologies. Nouvelles approches de recherche*, n°22, 2005, p. 39-52.
- « L'historien de l'Art médiéviste face à la géographie des œuvres », *L'Historien en quête d'espace*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2005, p. 55-73, (Collection histoires croisées).
- « Nouvelles recherches sur la crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand. L'archéologie contemporaine ou la visite des laïcs aux reliques du passé », A. Regond (dir.), *Sculptures médiévales en Auvergne. Création, disparition et réapparition*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 23-32.
- « La part d'ombre des gothiques. Des espaces Plantagenets aux affirmations du bas Moyen Âge », *Colloque lumière Lyon. De verres et de pierres. L'architecture religieuse médiévale*, décembre 2011, à paraître.
- « L'architecture, la construction », *La cathédrale de Clermont*, Éditions La Nuée Bleue, à paraître.
- *L'archéologie antique et médiévale au sein du département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie à l'Université Blaise Pascal. Point de vue et pratiques croisées*, à paraître.
- « Les grilles de chœur liturgique dans le Massif Central (XI^e-XIII^e siècles). D'infranchissables transparences », à paraître.

PHALIP Bruno, CHEVALIER Pascale, (dir.), *Souigny : la priorale et le prieuré*, Somogy, Paris, 2012.

PLANIEUX Philippe, « L'église Saint-Médulphe de Saint-Myon, une tentative de renouvellement de l'architecture romane auvergnate dans la seconde moitié du XII^e siècle », *Congrès archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne*, (158^e session ; 2003 ; Société française d'archéologie ; Musée des Monuments Français), Paris, p. 421-426.

PORCHER Bernadette, « Bestiaire roman auvergnat », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1968, t. 41, p. 332-342.

QUARRÉ Pierre,

- « Saint-Julien de Brioude et l'Art Roman Auvergnat », *Almanach de Brioude*, 1960, t. 40, p. 59-72.
- « Le singe cordé dans les églises de Haute-Auvergne », *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France*, 1938, p. 155-160.
- *La sculpture romane de la Haute-Auvergne. Décor des chapiteaux*, Imprimerie moderne, Aurillac, 1938.

RENOUVIER Jules, « Essai de classification des églises d'Auvergne », *Bulletin Monumental*, 1837, t. 3, n^o 7, p. 384-386.

ROUX Caroline,

- *Les portails romans des églises de Haute-Auvergne, architecture, sculpture et orientations*, thèse de Doctorat nouveau régime en histoire sous la direction du Professeur Anne COURTILLÉ : Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II), décembre 2001, 3 vol.
- « Saint-Priest de Volvic », *Congrès archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne*, (158^e session ; 2003 ; Société française d'archéologie ; Musée des Monuments Français ; Paris), p. 427-435.

SANIAL Bernard, « L'archange saint Michel, de la psychostasie au culte des morts, à la lumière de quelques exemples français, vellaves et alti-ligériens », *Autour de l'archange Saint-Michel*, Éditions des Cahiers de la Haute-Loire, 2012, p. 197-222.

SAPIN Christian, « Le baptistère du Puy-en-Velay (Haute-Loire) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 03 septembre 2008, Consulté le 30 juin 2012. URL : <http://cem.revues.org/index5862.html>.

SAUNIER Francine,

- *Les thèmes zoomorphiques dans la sculpture romane auvergnate*, thèse Université Blaise-Pascal, (Clermont-Ferrand II), 1982.
- *Le bestiaire dans la sculpture romane de Haute-Auvergne : Archiprêtré de Mauriac*, thèse dirigée par le professeur X. Barral I Altet, Université de Rennes 2, 1992.
- « Le bestiaire dans la sculpture romane de Haute-Auvergne (archiprêtré de Mauriac) : sources et filiations (suite) », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 56, 1994, p. 19-45.
- « Un élément architectural fréquent en Auvergne : le linteau en bâtière », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 1995, p. 67-84.

SAUVADET Virginie, *L'image de la femme dans la sculpture monumentale religieuse romane en basse Auvergne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université Blaise Pascal, (Clermont-Ferrand II), 2002.

SCHIECHOWSKI Zygmunt, *Sculpture romane d'Auvergne*, Éditions Guy de Bussac, Clermont-Ferrand, 1973.

THIOLLIER Noël, *Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, thèse de l'école des Chartes, 1896-1900.

VIEILLARD-TROIEKOUROFF May, « Les premiers chapiteaux romans d'Auvergne », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 1987, p. 113-114.

VOINCHET François, « le rôle des églises « mineurs » dans la compréhension de l'architecture romane d'Auvergne », *Revue d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1993.

VI. Brioude et Saint-Julien

A. Liturgie de Saint-Julien de Brioude

D' HOUR Thomas,

- *L'originalité de la liturgie du chapitre Saint-Julien de Brioude aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire de master dirigé par le professeur Bernard Dompnier, 2 vol., 2007.
- « La musique à la collégiale Saint-Julien de Brioude », B. Dompnier (dir.), *Les bas chœurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2010, p. 115-131.

FOURNIER Paul-François, « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 43-61.

HUGLO Michel, « L'office de Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 413-426.

MANZARI Francesca, « Harley MS. 2979 and the Books of hours Produced in Avignon by the Workshop of Jean de Toulouse », *Actes du colloque sur la collection Harley*, Londres, juin 2009, *Electronic british library journal*, 2011, <http://www.bl.uk/ebj/2011articles/articles.html>.

LE BLANC Paul, « Notes bibliographiques sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t. II, Le Puy, 1855-1856, p. 558.

LEMAÎTRE Jean-Loup,

- « Saint Julien de Brioude dans les martyrologes historiques et les légendiers abrégés », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, 2007, p. 222-248.
- « Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude, un témoin du martyrologe de Florus de Lyon », *Brioude aux temps carolingiens, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude, 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 305-320.

MANZARI F., « Harley ms. 2979 and the Bouks of Hours Produced in Avignon by the Workshop of Jean de Toulouse », <http://www.bl.uk/ebj/2011articles/pdf/ebjarticle112011.pdf>, *eBLJ 2011, Article 11*, British Library.

VIVIER Fabien,

- « La liturgie de l'office divin et l'espace : une mise en scène permanente ? L'exemple de la collégiale de Saint-Julien de Brioude », *20^e Colloque d'art roman d'Issoire, fêtes et célébrations à l'époque romane, 8 et 9 octobre 2010*, à paraître.
- « La liturgie de Saint-Julien de Brioude », Brioude aux temps féodaux (XI^e – fin XIII^e siècle) : cultes, pouvoirs, territoire et société 15-17 juin 2011, à paraître.

B. Saint-Julien de Brioude : archéologie

BACHELIER (Docteur), « Sur deux inscriptions de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1952, p. 64-66.

BRÉHIER Louis,

- « Le portail nord de Saint-Julien de Brioude et son ancien décor de stuc », *Almanach de Brioude*, 1933, t. 14, p.105-111.
- « Une vierge romane de Brioude au musée de Rouen », *Almanach de Brioude*, 1926, p. 129-138.

CHANSON Maurice, *L'inscription « Mile Artifex » de l'église de Saint-Julien de Brioude*, Imprimerie A. Watel, Brioude, 1891.

CHEVALIER Pascale,

- « La crypte de Saint-Julien de Brioude, « memoria » de la première basilique ? », *Saint-Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, Aurillac, 2007, p. 280-287.
- « La petite crypte de Brioude : fantôme du “martyrium” de Julien ? », C. Keller, J. Damase (dir.), *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009, p. 60-61.

CUBIZOLLES Pierre (Abbé), « Découvertes archéologiques à Brioude », *Almanach de Brioude*, 1976, p. 185-196.

DESHOULIERES F., « Chroniques : les pierres de Saint Julien de Brioude », *Bulletin monumental*, 1931, p. 482-483.

FIZELLIÉ-SAUGET Bernadette,

- « Chronique des fouilles médiévales : Brioude », *Archéologie médiévale*, 1989, p. 285.
- « Propositions d'évolutions urbaines entre la fin de l'antiquité et le début du Moyen Âge », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, Aurillac, 2007, p. 51-97.

FIZELLIÉ-SAUGET Bernadette, GALLANT Bernard, « La chapelle de la croix de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Association des Cahiers de la Haute-Loire*, 2003, p. 11-34.

FOURNIER Gabriel,

- « Les origines de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1960, t. 40, p. 13-14.
- « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1967, p. 13-28.

Bibliographie

- « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude – Notes complémentaires », *Almanach de Brioude*, 1968, p. 9-31.
- « Fouilles dans l'église de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 19-24.

FOURNIER Pierre-François,

- « Le cimetière médiéval de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1952, p. 85-97.
- « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 247-258.
- « Anciennes routes de Clermont au Gévaudan par la région de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1970, p. 85-102.

FOURNIER Gabriel et FIZELLIÉ-SAUGET Bernadette, « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique », *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, Histoire et archéologie, 13^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 oct. 1991, p. 154-166.

GAUTHIER Fabrice,

- « Inscriptions paléochrétiennes découvertes dans le baptistère de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) », *Notus artium medievalium*, vol. 10, 2004, p. 211-215.
- « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, CERCOR, p. 288-306.
- « Découverte de la statue d'une divinité antique remployée dans le baptistère de Brioude (Haute-Loire) : une représentation de Cernunos », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 45-56, 2006-2007.
- « Les fouilles du chevet de la basilique Saint-Julien et du quartier canonial », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoires et société*, à paraître.

GAUTHIER Fabrice, THOMAS A., « Réorganisation spatiale et transferts fonctionnels dans le sanctuaire de Saint-Julien de Brioude au début du VII^e siècle », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Édition de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 369-384.

GRASSIN D'ALPHONSE N., « Colloque Saint-Julien et les origines de Brioude », *Almanach de Brioude*, 2005, t.85, p. 11-19.

GRENIER Marie,

- « Étude sur les pierres qui ont servi à édifier l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1931, t.12, p. 123-131.
- « La carrière de granulite de Veille Brioude et ses abords », *Almanach de Brioude*, 1931, t. 12, p. 123-131.

LASTEYRIE DU SAILLANT Robert-Charles,

- *Inscription énigmatique sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude*, Imprimerie nationale, Paris, 1890.
- « Toujours à propos de l'inscription mile artifex », *Moniteur de Brioude*, 23 et 30 août 1891.

LE BLANC Paul,

Bibliographie

- « Note sur la chape de Pébrac et sur l'ancienne porte de Saint-Julien de Brioude », *Bulletin Monumental*, 1858, t. 14, p. 93-96.
- « Une inscription de l'église Saint-Julien de Brioude ». Mémoire et procès verbaux de la société des amis des sciences, de l'industrie et des arts de la Haute-Loire, 1878, n° 1, p. 287-289.
- « Une inscription de l'église Saint-Julien de Brioude », *L'intermédiaire des chercheurs et curieux*, 25 août 1879, n° 247.

LECLERQ H., « *Saint Julien de Brioude* », *Dictionnaire archéologique chrétienne et liturgique*, Librairie Letouzey et Ané, 1907-1953, Paris, 8, 1, Colonne 399-412.

LESPINASSE (Abbé), « Découverte de sarcophages à Saint-Julien », *Bulletin paroissial de Saint Julien de Brioude*, 1951, p. 3-4.

MOSNIER, « Fouilles de 1857 près de l'église Saint-Julien de Brioude » *Mémoire et procès-verbaux de la Société Agricole et Scientifique du Puy*, n°1, p. 126-128.

PAUL Georges, « Au sujet de récentes découvertes de l'église Saint-Julien de Brioude » *Bulletin de la Société Académique du Puy*, volume 43, p. 123.

PHILIBERT Miriam,

- « Rapport sur les observations effectuées dans les tranchées de canalisation proches de la basilique Saint-Julien de Brioude en février 1981 », *Almanach de Brioude*, 1982, p. 217-227, 3 figures.
- « Découvertes faites à Brioude près de la basilique Saint-Julien en février 1983 », *Bulletin historique de la Société Académique du Puy et de la Haute Loire*, 1983, p.103.

C. Histoire de Saint-Julien de Brioude

ALCAN Félix, *Essai historique sur le noble chapitre Saint-Julien de Brioude au moyen âge*, thèse de l'université de Paris, 1905.

ALEXANDRE IV, *Bulle du pape Alexandre IV concernant Saint-Julien de Brioude*, A. Watel, Brioude, 1890.

ANDRAUD M., *Mémoire sur la noblesse du chapitre de Saint-Julien de Brioude*, Riom, 1766.

ANONYME (Abbé), *Vie et miracles de Saint-Julien patron de l'église paroissiale de Brioude suivis d'une neuvaïne et de méditations pour chaque jour de l'Octave*, Brioude : Éditeur, Imprimeur, libraire Gallice, 1855.

ARLAND Marcel,

- *La Basilique Saint-Julien*, Aurillac : Imprimerie moderne, s.d.
- « La Basilique Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1964, t. 44, p. 177.

ASTORG Claude,

- « Découvrir un commanditaire de l'église Saint-Julien de Brioude. Le prévôt Antoine de Langhac », *Almanach de Brioude*, 2008, p. 41-77.
- « De Brioude à La Chaise-Dieu : Chanteuges (v. 1130-1275) », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

Bibliographie

- ATTAIX B., *De nobili collegio Brivatensi*, Toulouse, 1882, 109 p.
- BABUT E. et CR., « Saint-Julien de Brioude », *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, 1914, nouvelle série, volume 5, p. 97-116.
- BACHELIER (Docteur), « Un texte controversé de Grégoire de Tours : « *Simulachrum martis mercuriique* », *Almanach de Brioude*, 1959, t. 39, p. 85-102.
- BALUZE, Mabillon, Ruinart, *Procès-verbal contenant l'examen et discussion de deux anciens cartulaires et de l'obituaire de Saint-Julien de Brioude*, Paris, 1695 ; supplément, 1698.
- BAMELLE M., « Les comtes de Gévaudan et de Brioude : le mariage de Louis V, dernier roi Carolingien, et d'Adélaïde de Gévaudan à Vieille-Brioude en 979 », *Almanach de Brioude*, 1964, t. 45, p. 71-79.
- BARBIER, « Une maison canoniale du XVI^e siècle à Brioude », *Almanach de Brioude*, 1971, p. 57-61.
- BARRY (Abbé), « Les chanoines théologaux du chapitre Saint-Julien de Brioude (1579-1789) », *Almanach de Brioude*, 1926, t. 6, p. 87-105 ; 1927, t. 7, p. 73-94 ; t. 8, 1928, p. 153-170.
- BAUDOT Marcel et Anne-Marcel,
- *Grand cartulaire du chapitre Saint Julien de Brioude. Essai de restitution*, Clermont-Ferrand : Mémoires de l'académie des sciences et belles lettres et arts de Clermont-Ferrand, 1935, (Collection des annales et mémoires).
 - « Grand cartulaire du Chapitre Saint-Julien de Brioude », *Mémoire de l'académie des sciences et belles lettres & arts de Clermont-Ferrand*, TXXXV, TXXCV de la collection des annales et mémoire, 1935.
- BAUDOT Anne, D'HUART Suzanne, « *Liber viridis* : le petit cartulaire de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1967, t. 47, p. 9-12.
- BERGER Jean,
- *Societas Ecclesiae sancti Juliani brivatensis, usages du texte, du chanoine à l'historien*, D.E.A. dirigé par le professeur Alain Dubreucq, Lyon III, 2004.
 - « Essai sur la nature du Grand Cartulaire de l'église Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 209-236.
 - *Societas Ecclesiae sancti Juliani Brivatensis, usages du texte, du chanoine à l'historien*, thèse dirigée par le professeur Alain Dubreucq, à paraître.
- BERGER Jean, GRELOIS Emmanuel, « Les transferts de propriétés au profit des Églises (églises, dîmes et revenus divers) entre Brivadois et Clermont (1000-1200) », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.
- BERGOUGNOUX Michel, « Les reliques de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 2004, p. 18-33.
- BERTRAND A. « Quelques revenus du chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1921, t. 2, p. 134-138.

Bibliographie

BLANC Alphonse, *Brioude et sa région, notes d'art et d'histoire. Lithographies originales de Jean Archimbaud*, Éditeur, Libraire Étienne Tissandier, Brioude, 1944.

BLUM Michel, « Les orgues et les organistes de l'Église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1935, t.16, p. 9-22.

BONNEFOI (Abbé),

- « Le culte de saint Julien de Brioude III saint Odilon (962-1049) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, J.-M. Freydier, Le Puy, t. V, 1874-1875, p. 451-467.
- « Le culte de saint Julien de Brioude IV Saint Robert, chanoine de la collégiale de Brioude, fondateur et premier abbé de la Chaise-Dieu (1001-1067) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, J.-M. Freydier, Le Puy, t.VI, 1875-1876, p. 475-500.
- « Le culte de saint Julien de Brioude V Saint Pierre Chavanon, premier prévôt et fondateur de sainte marie de Pébrac (1007-1080) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, J.-M. Freydier, Le Puy, t. VII, 1877, p. 217-242.
- « La noble Église collégiale de Saint-Julien de Brioude (traduit du Gallia Christiana) », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, 7^e année, 1876-1877, p. 69-92 ; p.187-213, J.-M. Freydier, Le Puy, 1877.
- *La noble Église collégiale de Saint-Julien de Brioude (traduit du Gallia Christiana)*, J.-M. Freydier, Le Puy, 1877.
- *Saint-Julien de Brioude, Historique et archéologie*, Brioude, 1896.

BOSSUAT André, « Le Chapitre de Saint-Julien et les habitants de Brioude au XV^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1964, p. 45-67.

BOZOKY Édina, « Présence de saint Julien à Brioude : la puissance miraculeuse de ses reliques », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, 2007, p. 213-222.

BRÉHIER Louis, « Un empereur romain à Brioude : *Flavius Eparchius Avitus* », *Almanach de Brioude*, 1930, t. 11, p. 39-55.

BRUEL Alexandre,

- « Essai sur la chronologie du Cartulaire de Brioude ; précédé de quelques observations sur le texte de ce cartulaire, d'après les manuscrits conservés aux Archives de l'Empire », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, 1866.
- *Essai sur le texte ancien et la chronologie du cartulaire de Brioude*, « *Liber de honoribus sancto Juliano Collatis* », thèse de l'École des Chartes, Paris, 1866.

BRUNEREAU Aimé, « Deux Guillaume chefs de la milice de Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1950, t. 27-31, p. 33-40.

CASATI Auguste,

- *Essai sur le noble Chapitre de Saint-Julien de Brioude au Moyen-Âge*, Félix Alcan, Paris, 1905.
- *La formation des chansons de gestes, Saint-Julien de Brioude étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle*, Brioude : Imprimerie Watel, 1909, p. 11-28.
- « Un chanoine comte bibliophile : le chanoine Duprat », *Almanach de Brioude*, 1947, t. 28, p. 37-40.

CASSOU Charles, « Brioude », *Histoire des villes de France*, t. VI, Paris, 1848.

Bibliographie

CHAIX (abbé), « Bulle du pape Innocent III », *Mémoire de l'Académie de Clermont*, 1882, p. 98-100. (Original aux Arch. dép. du Puy-de-Dôme).

CHAMBON Jean-Pierre, « Sur le nom de Brioude (Haute-Loire) : questions de méthode, les emprunts latin et protofrançais, aperçu d'ensemble sur l'histoire du mot », *Saint-Julien et les origines de Brioude, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude - CERCOR, 2007, p. 260-170.

CHARBONNIER Pierre, « Le Brivadois pendant la guerre de Cent-Ans d'après les lettres de rémission », *Almanach de Brioude*, 1976, t. 56, p. 89-100.

CHARTON Linda,

- *L'abbaye et le château de Blesle : aux époques médiévales et modernes*, sous la direction de J. Teyssot et de J.-F. Luneau, Université Blaise Pascal, 2004.
- « Blesle XI-XIII^e siècles : luttes et rivalités entre l'abbaye et les seigneurs de Mercœur », *Almanach de Brioude*, 2008, p. 17-40

CHASSAING Auguste, *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents relatifs à Brioude et au Brivadois*, Paris, 1886.

CHEVALIER Pierre,

- « La loge Saint-Julien de Brioude de 1801 à 1815 », *Almanach de Brioude*, 1983, p. 19-124.
- « La loge Saint-Julien de Brioude de 1817 à 1831 », *Almanach de Brioude*, 1984, p. 13-125.

CHOPIN Hervé, H. Chopin, « Dans le sillon de Saint-Julien de Brioude, les fondations de collégiales séculières dans le diocèse de Clermont aux XI^e-XIII^e siècles », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

COLONGES de H., « Procès verbal et acte de notoriété de l'incendie et brûlement de la salle capitulaire de l'église de Brioude (1697) », *Société agricole et Scientifique de la Haute-Loire, Mémoire et Procès-verbaux*, Imprimeur de la société Marchessou, Le Puy, 1881-1882, p. 316- 324.

COLONNA CECCALDI Michel,

- « Un concile à Brioude », *Almanach de Brioude*, 1963, p. 289-296.
- « Un poète brivadois du X^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1997, p. 44-65.

CUBIZOLLES Pierre,

- *Le Noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, Éditions Créer, Nonette, 1978.
- *Le Noble chapitre Saint-Julien de Brioude*, Aurillac, 1980.
- *Saint-Julien de Brioude martyr*, Brioude, 1987.
- « Brioude des origines à la Révolution », *Almanach de Brioude*, 2000, p. 73-239.

DANTYL, De CHAVANAT, *Chronologie du ci-devant chapitre de Saint-Julien de Brioude*, dressée par lui le 12 novembre 1788, Paris, 1805.

DE'CAVALIERI Pio Franchi, « *Note Agiografiche* », Città del Vaticano, fascicolo 8, 1935.

DEHOUX Esther,

- *La passion de saint Julien et les débuts de son culte*, mémoire dirigé par Hervé Oudart, 1998.

Bibliographie

- « Et ainsi Julien fut donné comme martyr : le martyr de Julien dans l'œuvre de Grégoire de Tours », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, 2007, p. 173-194.
- « À l'épreuve de l'an mil. Grandeur et déclin du culte de saint Julien de Brioude (IX^e-XI^e siècle) », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 279-304.

DELEHAYE Hippolyte, *Les origines du culte des martyrs*, Bruxelles : Société des Bollandistes, 1933.

DERIBIER de Cheissac, *Description statistique du département de la Haute-Loire*, Paris, 1824,

DESCHAMPS Paul,

- « Tympan de stuc à Brioude », *Bulletin de la Société Nationale des antiquaires de France*, 1924, p. 206-213.
- « Porche Nord et stucs », *Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique, agricole, de la Société Académique du Puy, Haute-Loire*, Éditions de la société académique, Le Puy, 1926, p. 66-67.

DESPREZ Alain, *Voyage d'Allain Despres, recteur de Saint-Julien de Vouvantes à Brioude (1710)*, A. Watel, Brioude, 1890.

DIERKENS A., « Christianisation et culte des saints en Gaule : quelques réflexion sur saint Julien, Brioude et l'Auvergne du IV^e au VII^e siècle », *Saint Julien et les origines de Brioude, actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, Aurillac, 2007, p. 31-42.

DONIOL Henri,

- *Cartulaire de Brioude ou Liber de honoribus sancto juliano collatis*, mémoire de l'Académie de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1861.
- « Cartulaire de Brioude », *Mémoires de l'académie des sciences, belles lettres et art de Clermont-Ferrand, nouvelle série*, 1862.
- « Note de M. H. Doniol relative à la publication des cartulaires de Brioude et de Sauxillanges : lue à la séance académique du 10 janvier 1862, et annexée au procès-verbal de cette réunion », *Mémoires de l'académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont*, 1862, p. 21-26.

DOUSSE M. « Les collections Paul le Blanc », *Almanach de Brioude*, 1943, p. 75-120 ; 1944-1945, p. 49-80 ; 1946, p. 63-94.

DUBREUCQ Alain,

- « Les textes de la passion de saint Julien de Brioude : un état des lieux », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude, CERCOR, 2007, p. 195-212.
- « La transmission des passions de saint Julien et de saint Ferréol à l'époque carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 57-70.
- « Robert de Turlande, Brioude et la Chaise-Dieu », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

DUBREUCQ Alain, LAURANSON-ROSAZ Christian, SANIAL Bernard (dir.),

Bibliographie

- *Saint-Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque de Brioude 22-25 septembre 2004*, CERCOR, 2007.
- *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010.

FAYARD A., « L'énigme de Julien ou les deux martyrs de Brioude », *Almanach de Brioude*, Brioude, 1982, p. 9-167.

FONTANON P., « Historique, originalité et splendeurs de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 2004, p. 45-102.

FOURNIER Gabriel,

- « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude, Contribution à l'étude de l'architecture et de la piété aux époques paléochrétienne et mérovingienne », *Almanach de Brioude*, 1967, t. 47, p. 13-28.
- « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude (notes complémentaires) », *Almanach de Brioude*, 1968, t. 49, p. 9-31.

FOURNIER Gabriel, FOURNIER Pierre-François, « Saint-Julien de Brioude, Saint-Ferréol de Vienne, Saint Ilpide et Saint Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966, t. 47, p. 96-1949.

FOURNIER Pierre-François,

- « De la Galilée aux ganivelles », *Almanach de Brioude*, 1964, t. 45, p. 97-125.
- « Informations archéologiques », *Gallia*, 1965, n° 23, p. 393.
- « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien » *Almanach de Brioude*, 1965, p. 44-61.
- « Saint-Julien de Brioude, Saint-Ferréol de Vienne, Saints Ilpide et Arcons », *Almanach de Brioude*, 1966, t. 46, p. 9-49.
- « Anciennes routes de Clermont au Gévaudan par la région de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1970, t. 51, p. 85-102.

FRAMOND Martin de, « La ville dans l'histoire », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 5-21.

FRANCHI DE CAVALIERI P., « *S. Genesio d'Arelate, S. Ferreolo di Vienna, S. Giuliano de Brivas* », *Note agiografiche*, VIII, Cité du Vatican, 1934, p. 203-229.

FRAY Jean-Luc, « Propos préliminaires : quelle est la nature et le degré de la "centralité" de Brioude ? Comment comprendre le Brivadois, sa place par rapport aux autres territoires ? », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

FREYDIER J-M., *La noble Église collégiale de Saint-Julien de Brioude (traduit du Gallia Christiana)*, Imprimeur-Libraire Freydiere, Le Puy, 1877.

GERVAIS R., « Les fortifications de Brioude documents et recherches », *Almanach de Brioude*, 1980, t. 61, p. 149-173.

Bibliographie

GUILLOT Olivier, « Principauté et princeps », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 35-56.

HEDDE Ph., « La famille gallo-romaine des Ferréol et le Brivadois. La double énigme du Castrum Victoriacum », *Almanach de Brioude*, 1979, p. 49-81

JALENQUES Joseph, « Notes historiques sur le collège de Brioude », *Mémoires de la sainte d'agriculture... du Puy*, t. 13, p. 9-46.

JEANNIN Alexandre, « Quelques remarques à propos des professionnels de l'écrit, à Brioude au premier Moyen Âge » *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 247-258.

LACHENAL M.-J.

- *Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'église Saint-Julien de Brioude*, Brioude, 1890.
- « Documents concernant le chapitre de Brioude », *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, J.-M. Freydier, Le Puy, t. VII (1877) [p. 423-474] et t. VIII (1878) [p. 57-104 ; p. 519-559].
- *Une église historique d'Auvergne ou l'Église de Brioude. Son chapitre noble, son administration, ses revenus, ses charges et fondations, son double rôle de seigneur spirituel et temporel, expliqués par les documents, avec notes, et un commentaire sur les origines*, Imprimerie de J.-M. Freydier, Le Puy, 1879, p. VII-XLVIJ, p. 1-153.

LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE (Guy.de), « Le noble chapitre Saint-Julien » *Almanach de Brioude*, 2004, t. 84, p. 35-44.

LASCOMBE A.,

- « Prise de possession de la chanoinie et prébende de noble et vénérable personne Mrs François de Douhet », *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts, et commerce du Puy*, Imprimeurs Marchessou, Le Puy, 1866-1867, p. 190-192.
- « Transaction des reliques de Saint Arcons et de Saint Ilpize (1705) », *Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, Mémoires et Procès-verbaux*, Imprimeurs de la Société Marchessou fils, Le Puy, 1877-1878, p. 234-236.
- « Union de l'église de Saint-Genès de Brioude à celle de Saint-Jean -1689) », *Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, Mémoires et Procès-verbaux*, Imprimeurs de la Société Marchessou fils, Le Puy, 1881-1882, p. 305-313.

LAURANSON-ROSAZ Christian,

- « Brioude et le Brivadois aux temps mérovingiens », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, Almanach de Brioude – CERCOR, 2007, p. 117-129.
- « Guillaume le Pieux », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy, 2010, p. 71-88.
- « La mise en place du système féodal en Brivadois aux lendemains de l'an Mil », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

LEBATTEUX Jeanne, « Saint-Julien de Brioude et les églises de Tours », *Almanach de Brioude*, 1959, t. 39, p. 15-29.

LE BLANC Paul,

- « Inscription de l'église de Saint-Julien de Brioude » *Mémoires et Procès verbaux de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire*, Le Puy, 1878, p.287-289.
- *Notices historiques sur le collège de Brioude*, Brioude, 1905.
- « Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre de Brioude », *Congrès scientifique de France*, t. II, Le Puy, 1855-1856, p. 547.

LEMERLE-BAUDOT Anne, « Essai de restitution du *liber de honoribus sancto juliano collatis* », *Almanach de Brioude*, 1926, t. 7, p. 21-54.

LEMERLE-BAUDOT Anne, D'HUART Suzanne, « *Liber viridis* : le petit cartulaire de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1967, t ; 47, p. 9-12.

LESPINASSE (Abbé),

- « Les derniers chanoines du chapitre noble de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1921, t. 2, p. 139-142.
- « Les églises de Brioude avant la Révolution », *Almanach de Brioude*, 1931, t. 12, p. 61-86.
- « Le culte de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1934, t. 15, p. 25-57.
- « Un problème historique à résoudre : le *Castrum Victoriacum* », *Almanach de Brioude*, 1958, t. 38, p. 53-64.
- « L'ancien cloître de Brioude », *Chroniques du Brivadois*, 1965, p. 93-94.
- « Le *Castrum Victoriacum* », *Almanach de Brioude*, 1968, p. 53-64

MAGNON-NORTIER Élisabeth, « Contribution à l'étude des documents falsifiés. Le diplôme de Louis le Pieux pour Saint-Julien de Brioude (825) et l'acte de fondation du monastère de Sauxillanges par le duc Acfred (927) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1978, p. 313-338.

MAQUET Arlette, « Cluny dans le brivadois », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

MARCHESSOU M.-C., « Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'église Saint-Julien de Brioude », *Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, Mémoires et Procès-verbaux*, Imprimeurs de la société Marchessou fils, Le Puy, 1888, 1889, 1890, p. 185-191.

MARTINON SAINT-FÉRRÉOL Amédée, *Notice historique de la ville de Brioude*, Imprimeur libraire D. Chouvet, Brioude, 1880.

MASSEBEUF Gabriel, « Saint Odilon : sa famille, les Mercoeur : son village natal, Saint Cirgues », *Almanach de Brioude*, 1977. p. 85-142.

MATHIEU J.-N., « Les Guilhemides et le nord de la Francia sous Charles le Chauve », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 101-118.

MÉRIMÉE Prosper, *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris, 1838.

NIMMEGEERS Nathanael, « Les communautés religieuses en Gaule du Sud à travers l'exemple de la province de Vienne [Brioude/Romans] », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle) : Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

OLIVIER Paul,

- « Saint-Julien de Brioude d'après les enseignes de pèlerinages, les méreaux et les monnaies », *Almanach de Brioude*, 1930, t. 11, p. 117-131.
- « Julien (Saint) de Brioude », *Bulletin historique*, 1958, t. 37, p. 5-9.

PAYRARD (Abbé), « Concession perpétuelle d'une chanoinie-comté de Brioude aux évêques du Puy le 9 septembre 1259 », *Tablettes historiques du Velay*, 1872, n° 2, p. 109-110.

PICARD J.-M., « Du désert égyptien à Brioude : les avatars du monachisme », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2010, p. 161-170.

PIETRI Luce, « Prosopographie d'un pèlerinage : Saint-Julien de Brioude (V^e – VI^e siècles) », *Mélanges de l'école française de Rome*, année 1988, vol. 100, n°1, p. 23-38.

PRÉVÔT Françoise, ROBERGE Franck, « L'empereur Avitus et Brioude », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, *Almanach de Brioude* – CERCOR, 2007, p. 99-116.

RICHARD Roger, « Brioude et le chapitre Saint-Julien : monnaies, sceaux et blasons », *Almanach de Brioude*, 2004, t. 84, p. 171-193.

RIVIERE (Abbé), *Saint-Julien, martyr de Brioude. Sa vie, son martyr, ses miracles, son culte ; méditations et lectures pieuses*, Pont-Saint-Esprit : Imprimerie Vve A. Broche, 1883.

ROUCHE Michel, « Les Burgondes à Brioude », *Saint-Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, CERCOR, p. 43-48.

ROUCHON Ulysse,

- « Pons de Polignac, doyen du chapitre Saint-Julien de Brioude (vers 1267-1335) », *Almanach de Brioude*, 1939, t. 20, p. 41-51.
- « Quelques revenus du chapitre Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, 1939, t ; 20.

SAINT-FERREOL Amédée, *Notices historiques sur la ville de Brioude*, t. I, p. 101-135 ; t. III, p. 25-35, 1880-1894.

SARTIGES-D'ANGLES M. de, « Traité intervenu entre les sires de Mercœur et le chapitre noble de Brioude, au mois de mars 1291 », *Mémoire de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. 11, (Collection des annales, 42^e volume), Imprimeur Libraire Ferdinand Thibaud, Clermont-Ferrand, 1869, p. 13-25.

SOULINGEAS Y., *Deux actes du XIII^e siècle concernant le chapitre de Brioude*, *Cahiers de la Haute-Loire*, 1972, p. 43-45.

SUGERES Jean (De), « Testament de Jean de Sugères, chanoine de Brioude, 1370 », p. 237-246.

TALAIRAT G. (Baron de), *Notice historique sur l'Église et le Chapitre de Brioude*, Le Puy, 1829.

TAYLORJ., NODIER CH., CAILLEUX A., *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : Auvergne*, A. Firmin Didot, Paris, 1829, 3 vol.

TAVERNIER Claudius,

- « La "passion" de Saint-Julien de Brioude et la critique hagiographique », *Almanach de Brioude*, 1962, t. 42, p. 175-185.
- « Le pèlerinage de Saint-Julien de Brioude à la fin du VI^e siècle », *Almanach de Brioude*, 1965, t. 45, p. 171-195.

TIXIER Luc, « La Seigneurie du chapitre de Brioude, VIII^e-XI^e siècle », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1971, p. 71-110.

TROGNON Auguste, *Manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Julien de Brioude*, Imprimerie Hippolyte Tiliard, Paris, 1825, p. 167.

VERNIÈRE Antoine :

- « Don de reliques de Saint-Julien fait par le noble Chapitre de Brioude à l'église de Luyères en Champagne 30 Mai 1660 », *Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, Mémoires et Procès-verbaux*, Imprimeurs de la société Marchessou fils, Le Puy, 1881-1882, p. 231-236.
- « Une visite de Monseigneur de Maupas du Tour à l'église de Brioude en 1647 », *Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, Mémoires et Procès-verbaux*, Imprimeurs de la société Marchessou fils, Le Puy, 1881-1882, p. 256-261.

WOOD Ian N., « Les relations entre Brioude et Vienne aux V^e et VI^e siècles », *Saint Julien et les origines de Brioude. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude du 22 au 25 septembre 2004*, *Almanach de Brioude – CERCOR*, 2007, p. 250-257.

D. Saint-Julien de Brioude : histoire de l'art

ANONYME, « Les peintures murales de Saint-Julien de Brioude », *Moniteur de Brioude*, Watel et Allezard, Brioude, 1888.

ANONYME, « Inscription à Notre-Dame du port et Saint-Julien de Brioude », *Bulletin historique d'Auvergne, académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, Éditions Bellet et fils, Clermont-Ferrand, 1890, p. 227-228.

BACHELIER Docteur, « Sur deux chapiteaux de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 32-34, 1952, p. 71-79.

BARRAL I ALTET Xavier, « Le pavement médiéval en mosaïque et galets de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, le Puy, 2010, p. 347-368.

BRÉHIER Louis, « L'art roman dans la région de Brioude (conférence faite à Brioude le 9 Mars 1944) », *Almanach de Brioude*, t. 27-31, 1946-50, p. 7-41.

BONNEFOI (Abbé), *Saint-Julien de Brioude, Historique et Archéologie*, Brioude, 1896.

CASATI Auguste,

- *Brioude et l'église de Saint-Julien, Baron de Guilhermy : Descriptions des localités de France*, Imprimerie Watel, Brioude, 1906.

Bibliographie

- « Monographie de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 1, 1920, p. 65-80.
- « La Vierge à l'oiseau de l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 18, 1937, p. 54-65.
- « Une statue de Saint-Jacques de Compostelle à l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 15, 1934, p. 151-169.

CHEVALIER Pascale, « Le porche nord et les stucs », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître.

COUPE C-N. « Les restaurations de l'église de Brioude », *Le Moniteur de Brioude*, 19 janvier au 7 juin 1896.

COURTILLÉ Anne,

- « Les fresques de Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1978, p. 9-38.
- « Les peintures murales et les chapiteaux », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 51-94.
- « Une polychromie triomphante », *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du cerf, Paris, 2009, p. 86-96.
- « Les réalités peintes du Brivadois et ses relations avec "l'extérieur" (Velay) », *Brioude aux temps féodaux*, à paraître.

CREISSEN Thomas, « Le ciborium de Saint-Julien de Brioude à l'époque carolingienne », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, le Puy, 2010, p. 393-406.

DESROSIERS (abbé), « Rapport sur les peintures murales de l'Église de Saint-Julien de Brioude », *Congrès scientifique de France XXII^e session*, Marchessou, Le Puy, 1856, p. 5-19.

DIDOT G., LAFILLEE H., « La peinture décorative du XI^e au XVI^e siècle en France », *Congrès archéologique de France*, 1904, p. 387- 395.

DONZET M.,

- « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et de ses peintures murales », *Les Monuments historiques de la France*, 1958, n^o 4, Octobre-Décembre, p. 173-177.
- « L'église Saint-Julien de Brioude », *Bulletin monumental*, 1959, n^o 117, p. 222-234.

ENAUD François,

- « Les peintures de Saint-Julien de Brioude », *Les Monuments historiques de la France*, 1958, n^o 4, Octobre-Décembre, p. 178-187.
- « La rénovation de l'église Saint-Julien de Brioude et de ses peintures murales », *Les monuments historiques de la France*, 1958, p. 173-177.
- « Saint-Julien de Brioude », *Chronique d'art sacré*, 1985, n^o 3, p. 5-10.

FLAVIAN C., « Recherches sur le thème de l'avare, de l'usurier et du mauvais riche dans la sculpture du diocèse de Clermont (Auvergne) aux XI^e et XII^e siècle », *Société des Amis des arts et des sciences de Tournus*, t. XCIV, 1995, p. 107-183.

FIZELLIÉ-SAUGET Bernadette, GALLANT Bernard, « La chapelle de la croix de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Association des Cahiers de la Haute-Loire*, 2003, p. 11-34.

GUILHERMY (Baron de), *Monographie de Saint-Julien de Brioude*, 1861.

Bibliographie

JALENQUES Joseph,

- « La basilique Saint Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 37, 1957, p. 13-22.
- « La basilique : Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 38, 1958, p. 9-26.
- « Les travaux de rénovation de la basilique Saint-Julien », *Almanach de Brioude*, t. 54, 1973, p. 277-287.

KELLER Christiane, DAMASE Joël (dir.), *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009.

LARDEAUX Perrine, « La représentation des vices dans la scènes du jugement dernier » *Brioude aux temps féodaux*, à paraître.

LASSALLE V., « Imitation d'un masque scénique antique sur un chapiteau roman de Brioude », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 13, fasc. 3-4, 1974, p. 229-233.

LASTERIE DU SAILLANT Robert-Charles (Comtes de), *Inscription énigmatique sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude*, Imprimerie Nationale, Paris, 1890.

LE BLANC Paul, « Deux marteaux de Brioude », *Bulletin Monumental*, 1858, p. 893-896.

LEFÈVRE-PONTALIS M.E., « Les dates de Saint-Julien de Brioude », *Congrès Archéologique de France*, 71^e session, Paris-Caen, 1905. p. 542-555.

LESPINASSE Julien, « La fontaine de Saint-Julien et le couvent des minimes de Saint-Ferréol près de Brioude » *Almanach de Brioude*, t. 19, 1935, p. 23-48.

MÂLE Émile, « La peinture murale en France », A. Michel (dir.), *Histoire de l'Art*, t. I, 2, p. 778.

MAPPUS Xavier, *Basilique Saint-Julien de Brioude*, Éditions Xavier Mappus, Lyon, 1974.

MARTINET H., « L'orgue de Saint-Julien de Brioude » *Almanach de Brioude*, t. 75, 1995, p. 199-215.

MASSEBEUF Albert,

- « Comment visiter la Basilique Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, t. 69, 1988, , p. 255-281.
- « Les orgues de Saint-Julien » *Almanach de Brioude*, 1991, p. 11-13.

MOREL David, « Approche du chantier de la collégiale », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle). Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

NICOT Guy, *La basilique Saint-Julien de Brioude*, Le bibliophile en Auvergne, t. IXV, Éditions de Bussac, Clermont-Ferrand, 1967.

OLIVIER Pierre, « Les tapisseries du chœur de l'église Saint-Julien de Brioude » *Almanach de Brioude*, 1936, p. 129-135.

PORTE Jacques,

- « La basilique », *Brioude et la basilique Saint-Julien*, Éditions Créer, 2004, p. 23-47.

Bibliographie

- « Pierre à pierre : de la “basilica” à la basilique d’aujourd’hui », *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, C. Keller, J. Damase (dir.), Éditions du Cerf, Paris, 2009, p. 64-76.
- « De la sédimentation architecturale par addition plutôt que par rupture », *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, C. Keller, J. Damase (dir.), Éditions du Cerf, Paris, 2009, p. 80-82.

PHALIP Bruno, « Saint-Julien de Brioude », *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont*, Clermont-Ferrand : Dossier d'Habilitation à diriger des Recherches, Clermont II, 2001, vol. 3-1, p. 257-275.

QUARRÉ Pierre, « Saint-Julien de Brioude », *Centre international d'études romanes*, 1959, bulletin trimestriel n° 2.

RESSORT Claude, « Une scène de l'Apocalypse à Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1965, p. 81-83.

RUBEIS, F. de, « Écrire en écriture romane à Brioude et dans ses environs », *Brioude aux temps carolingiens. Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude 13-15 septembre 2007*, Éditions de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, le Puy, 2010, p. 337-345.

TIMBERT Arnaud, « Brioude, les débuts gothiques et la France du nord », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle). Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

VIVIER Fabien,

- *La collégiale Saint-Julien de Brioude. Étude architecturale des espaces et des formes (XII^e – XIII^e siècles)*, mémoire de master dirigé par le professeur Bruno Phalip, Clermont II, 2006, 5 vol.
- « L'architecture romane à l'épreuve du choix : la collégiale de Saint-Julien de Brioude », *Recherches en histoire de l'art*, n°8, 2009, p. 71-98.
- « Images et circulations liturgiques au sein de la collégiale », *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009, p. 114.
- « La collégiale : architecture, images sculptées et espaces », *Brioude aux temps féodaux (XI^e siècle – fin XIII^e siècle). Cultes, pouvoirs, territoire et société, 15-17 juin 2011*, à paraître.

WIRTH Jean, « Des chapiteaux insolites : entre Antiquité païenne et réforme grégorienne », *Brioude. La basilique Saint-Julien dans la lumière de Kim en Joong*, Éditions du Cerf, Paris, 2009, p. 100-103.

Bibliographie

*

Imprimerie Diazo
Septembre 2013
Clermont-Ferrand